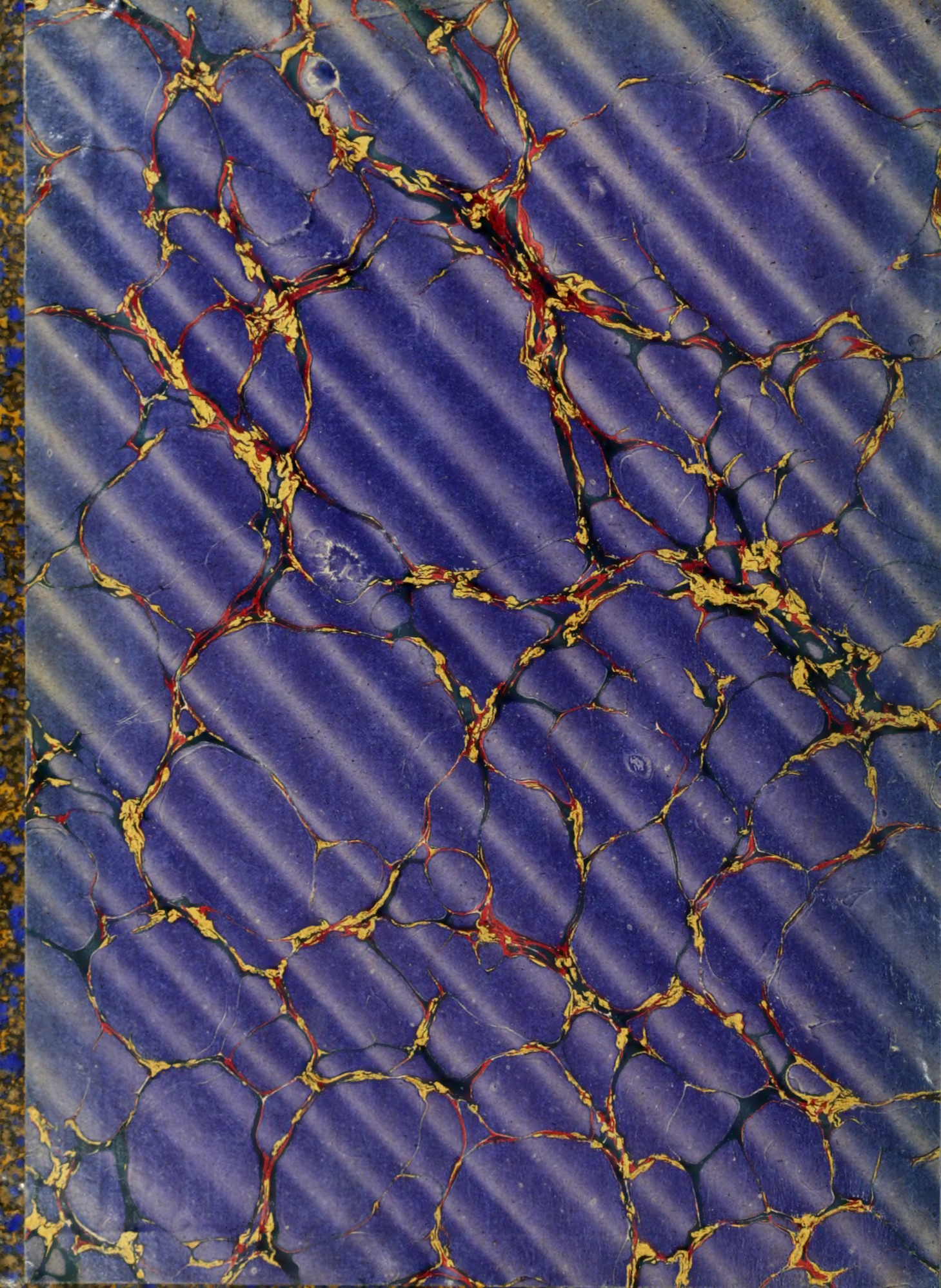

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/s5revuebleuepoli03pari

REVUE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARIS. — A. DAVY (IMP. DE LA REVUE BLEUE ET DE LA REVUE SCIENTIFIQUE)

52, rue Madame, 52

Fr. Lit.
R.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

CINQUIÈME SÉRIE — TOME III

42e ANNÉE — 1er SEMESTRE

1er JANVIER AU 30 JUIN 1905

197214
9.7.25

PARIS
BUREAUX DE LA *REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE* (*REVUE BLEUE*)
ET DE LA *REVUE SCIENTIFIQUE*
41 bis, RUE DE CHATEAUDUN, 41 bis

1905

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 1 — 5e SÉRIE — TOME III — 7 JANVIER 1905

SAINTE-BEUVE

LES LUNDIS ET PORT-ROYAL (1)

Le Sainte-Beuve des *Lundis* et de *Port-Royal*, de *Port-Royal* surtout, revu, complété, tel qu'il parut en 1866, le Sainte-Beuve de la seconde manière, n'est certes pas le Sainte-Beuve définitif. — Qui dirait d'un arbre : il est définitif avant qu'il fût mort, dirait une sottise. C'en serait une plus grosse d'appliquer ce mot, qui n'est point des choses humaines, au plus ondoyant et évoluant des hommes. Mais c'est le Sainte-Beuve le mieux installé en son domaine le plus étendu, le plus maître de soi, le plus en possession de ses ressources, le plus affermi en son expérience, le plus aiguisé en sa curiosité; enfin, après toutes ses métamorphoses, celui qui donne avec le plus de proportions et de convenances l'image que l'on se plaît à se former de lui. C'est si l'on peut dire, de toutes ses figures successives, celle sous laquelle il se ressemble le plus à lui-même. C'est sous cette figure qu'il a exercé sur les hommes de notre génération l'influence la plus étendue et qu'il a été pour eux le grand maître de conférences et l'excellent directeur de l'atelier à connaître et à peindre les hommes.

C'est donc sur cette piste qu'il le faut suivre de près, tâcher de le surprendre en sa promenade parmi les choses humaines et tâcher de lui arracher la confidence — non de sa méthode, il désavouait le mot qui sentait le laboratoire et l'officiel — mais dans ses procédés, ses exercices, ses tours de main : car Sainte-Beuve fut et resta, par-dessus tout, un artiste ; encore que rompu, par hygiène autant que par conseil, à la gymnastique de l'érudition, l'érudit demeura toujours chez lui le préparateur, le secrétaire; l'érudition resta, dans sa demeure auxiliaire, servante de la littérature.

Il opposera jusqu'à la fin, non seulement à la critique pédante et arrogante, sans élégance, sans aisance, sans politesse, mais à la critique même très haute et très digne qui prétend faire de la connaissance de l'esprit humain une science supérieure, il opposera, dis-je, ce qu'il appelle la vraie critique française, « plus vive, moins chargée d'érudition, moins théorique et systématique, plus confiante au sentiment immédiat du goût ». Le goût, en son atelier, est le réactif par excellence, le diapason, la pierre de touche (1).

Ce qu'il se propose d'ajouter à la critique de Bayle trop biographique et textuelle à la fois, c'est l'art de démêler et le talent d'exprimer ce que le texte réduit en caractères froids, impersonnels, en écritures séchées; ce que la biographie réduit à des faits glacés, à des sortes de conserves humaines : bref la vie, qui a fait les actes passionnés, les paroles charmées et frémissantes : « La critique telle que je l'entends et telle que je voudrais la pratiquer, est une invention, une création perpétuelle. »

Création, mais l'homme ne crée rien qu'il ne tire de la nature vivante. Il veut dans sa critique le mouvement de la vie même, la fraîcheur de la source, « une sorte de *charme* et en même temps plus de

(1) Voir la *Revue Bleue* des 17 et 24 décembre 1904.

(1) VICTOR GIRAUD, avant-propos à la *Table des Lundis* : Sainte-Beuve et son œuvre critique.

réalité qu'on n'en mettait auparavant, en un mot de [illegible] La poésie, ainsi entendue, c'est l'image ingénieuse, mais toujours juste, de la nature observée, ressentie, réfléchie. Cette poésie procède de la connaissance exacte autant que de l'imagination. C'est par là qu'elle se rattache à cette sorte de physiologie intellectuelle et littéraire à laquelle l'associe Sainte-Beuve et dont il ne la sépare pas.

Quand il parle de ses « traversées » du monde, des cénacles, des salons, des oratoires, des sectes et des doctrines, il a soin d'ajouter qu'il n'y engagea point sa croyance : « Ma curiosité, mon désir de tout voir, de tout regarder de près, mon extrême plaisir à trouver le vrai relatif de chaque chose et de chaque organisation m'entraînaient à cette série d'expériences qui n'ont été pour moi qu'un long cours de physiologie morale. » De même jusque dans les sciences naturelles. Bien qu'elles restent pour lui les seules connaissances humaines qu'il ait prises au fondamental et au sérieux, il ne s'est fait jamais l'illusion, en entrant dans un laboratoire, d'entrer dans l'absolu. Il ne toucha jamais à ces sciences que d'une main molle et légère, par analogie, par similitude, beaucoup plus que par adaptation ou transposition même des procédés. Cette réserve posée, et elle était nécessaire, cherchons comment il entend cette physiologie morale dont toute sa vie n'aurait été qu'une longue étude.

Dans un des rares moments d'exaltation intellectuelle qui remplaçaient chez lui l'enthousiasme poétique, il contemple comme Renan, vers 1848, l'*Avenir de la science* ; il n'en donne point la vision en apocalypses précises, mais il en ressent l'impulsion, et il s'y abandonne : « Patience ! sur tous les points on est à l'œuvre ; en physique, en chimie, en zoologie, en botanique, dans toutes les branches de l'histoire naturelle, en critique historique, philosophique, en études orientales, en archéologie, tout insensiblement change de face... » Il se sent pris dans le mouvement, il y veut associer sa critique. « Le seul progrès net de l'esprit humain est dans la marche et dans les résultats des sciences mathématiques, physiques et naturelles, et aussi de la science historique, en tant qu'elle procède de l'observation comparée et qu'elle ne cesse de s'armer, en tous sens, d'une critique positive (2). » Il s'en pique, et chez cet homme qui semble revenu de tant d'illusions, voici que s'échappe, par cette soupape de sûreté, cette vapeur d'ambition qu'il ne se consola jamais d'avoir dû refouler. Etre Jussieu, être Lamarck, comme *Joseph Delorme* avait rêvé d'être Byron ou Lamartine.

Ce que je voudrais constituer, c'est l'histoire naturelle littéraire. Je suis bien peu un [illegible] et aux images, mais une sorte de naturaliste des esprits. [illegible] et de comprendre [illegible] le plus [illegible] possibles en vue d'une science plus générale qui l'appartiendra [illegible] Je ne [illegible] pour ce grand [illegible] (1)

Mais il est trop sage et trop avisé pour le découvrir ailleurs que dans des notes au bas des pages ou dans les appendices du volume. Des prétentions de la sorte, il les a trop raillées chez les autres, pour les afficher lui-même. Il se méfie du *Rêve de d'Alembert*, il se méfie de l'avant-propos de la *Comédie humaine* où Balzac se réclame, en des termes qu'il estime emphatiques, mais, au fond, dans une pensée très voisine de la sienne, de Cuvier et de Geoffroy Saint-Hilaire. Il n'est point homme à se flatter de faire concurrence à la genèse, et à annoncer comme des révolutions du globe de misérables boursouflures de surface. L'esprit tentateur ne l'emportera pas sur les volcans. Même en ses contemplations, c'est sur les « coteaux modérés » qu'il prend ses points de vue. Il ne se donnera pas le ridicule, il ne commettra pas l'imprudence de concevoir « l'immensité d'un plan qui embrasse à la fois l'histoire et la critique de la société, l'analyse de ses maux et la discussion de ses principes. » Est-ce ambitieux ? N'est-ce pas juste ? se demande Balzac. Ambitieux, répond Sainte-Beuve, non certes, ambitieux est trop peu dire, mais prétentieux, mais absurde, mais démesuré, mais sans goût.

Il se contentera d'insinuer : « J'herborise, je suis un naturaliste des esprits. » *J'herborise*, toute la nuance est là, nuance du caractère de l'homme, nuance de l'ambition scientifique, nuance aussi du procédé.

« Aujourd'hui l'histoire littéraire se fait comme l'histoire naturelle, par des observations et des collections. »

Il s'en ira donc observant et collectionnant, mais non en vue de prouver une doctrine philosophique ou même de chercher à en construire une, mais simplement pour le plaisir de trouver la pièce rare, d'en chercher la place dans l'herbier ou dans les vitrines, et de l'y disposer en son ordre, en ses relations naturelles et en ses conditions. Il sera sans cesse et indéfiniment celui qui est « en train de connaître les hommes ».

Je lis dans [illegible] à toutes les pages qui se présentent, à bâtons rompus, au rebours, qu'importe ? Plus la bigarrure est grande et l'interruption fréquente, plus aussi j'avance dans ce livre dans lequel on n'est jamais qu'au milieu ; mais le profit, c'est

(1) [illegible] *Portraits* [illegible]

(2) CHATEAUBRIAND, l. I, p. 147, note. 1861.

(1) [illegible] *Portraits Littéraires*, t. III : *Port Royal*, t. II, appendice p. 514.

de l'avoir lu ouvert à toutes sortes de milieux différents... Connaître et bien connaître un homme de plus, surtout si cet homme est un individu marquant et célèbre, c'est une grande chose et qui ne saurait être à dédaigner...

Or sa vie, ses épreuves, ses apprentissages, ses effusions et ses repliements, tant de faux départs et des changements de piste, tant d'essais successifs de se donner, son instinct dominant de se reprendre, l'ont merveilleusement préparé. Il a traversé le monde et les idées, et il a vu les idées comme elles naissent, se propagent et meurent, à travers les hommes; il les a suivies, il les a souffertes de la pire souffrance pour un homme comme lui, l'émulation de siéger parmi les grands, l'humiliation de demeurer aux pieds de l'autel, enfant de chœur, destiné, avec l'âge, à devenir tout au plus sacristain, toujours thuriféraire. Il a appris de la sorte « à filer lentement l'idée, comme le sentiment ». Il a appris à se transporter en autrui et à s'y incorporer. Il a appris à dévoiler les faiblesses, les petitesses, les difformités dissimulées. Il a appris à manier tous les procédés des artistes, et par suite à démonter la mécanique des chefs-d'œuvres. Sa curiosité, aussi jalouse au moins que scientifique, tourne volontiers à l'indiscrétion et ses propos au commérage; mais l'homme d'ordre et de mesure tempère finalement ce défaut et ces excès du curieux. S'il reste dans son cabinet un peu trop de petits meubles à tiroirs secrets, la collection, triée et exposée, n'en est que de plus décente et honnête apparence.

L'objet à démêler, c'est l'homme, et ici, c'est toujours un individu, dans cet individu ses caractères, ses causes et ses effets (1); la relation intime, l'espèce de nécessité qui fait la corrélation entre certains traits de caractère et certains autres; dégager ces traits et les décrire, en découvrir les rapports en faisant la part « de ce qu'on nomme liberté, et qui, dans tous les cas, suppose une grande mobilité de combinaisons possibles »; rechercher les racines profondes, chez les parents, la mère, et chez les frères et sœurs, les sœurs surtout où se manifestent des « linéaments essentiels qui sont souvent masqués, pour être trop condensés, dans le grand individu. » Si la sœur ne trahit point le secret de ce grand individu, il sera peut-être trahi par les enfants. On le suit et le surprend dans le premier groupe d'amis où il cherche sa place, où il cherche son abri et aussi son point d'ascension. C'est à l'éclosion que les germes du talent se peuvent discerner, on les découvre dans la fleur; quand elle se flétrit, se fane, se corrompt, elle livre sa substance, le poison secret dont elle devait périr, et aussi son procédé de croissance. Enfin les disciples, qui exagèrent et décèlent le sophisme dans l'idée, le défaut dans l'art, et les ennemis qui grandissent quelquefois l'artiste, mais le plus souvent, en le rongeant, découvrent la plaie quand ils ne la créent pas.

Toutes ces investigations ont pour but de se procurer des réponses à ce questionnaire essentiel :

Que pensait-il en religion ? Comment était-il affecté du spectacle de la nature ? Comment se comportait-il sur l'article des femmes ? sur l'article de l'argent ? Etait-il riche, était-il pauvre? Quel était son régime, quelle sa manière journalière de vivre? Enfin quel était son vice ou son faible? tout homme en a un...

Ce n'est qu'après avoir ainsi enveloppé, investi son modèle que Sainte-Beuve le peindra. Et il peint, comme il étudie, par touches, retouches, repentirs, petites taches minutieusement dégradées. Quelques-uns de ces portraits sont des chefs-d'œuvre, ceux où il s'est donné du large et de l'air; mais il en est qui ne paraissent que des miniatures vues à la loupe et démesurément agrandies; Sainte-Beuve est un botaniste qui dresse des herbiers où les feuillages sont souvent exquis; il n'est pas un peintre de paysage, surtout à la moderne.

On lui a reproché de tout ramener à une mesure, la sienne; de souvent confondre avec la valeur des doctrines et la valeur des caractères, les motifs qu'ils ont d'entrer dans ce groupe, dans ce culte, puis de s'en retirer. Mais ces confidences, venant d'une des intelligences les plus ouvertes, les plus souples, les plus compréhensives qui se soient vues, sont une partie précieuse de l'histoire intellectuelle et littéraire du siècle. Cette partie de *Mémoires* constamment fondue dans les *Lundis*, apporte le mouvement personnel et l'action. On ne peut toutefois appliquer sans restriction à son œuvre l'éloge qu'il fait de Gœthe: « Personne mieux que Gœthe ne s'entendait à prendre la mesure des esprits et des génies, de leur élévation et de leur portée; il savait les étages. » Sainte-Beuve les savait aussi, mais il n'aimait point, en dehors de l'entresol, à y recevoir les gens. Le premier, en son hôtel, était condamné à une vacation perpétuelle. Qui s'arrête sur le palier, il le harcèle d'un « plus haut! » ironique, et ce plus haut, c'est le troisième, c'est le quatrième qui s'encombrent. Qui aspire à descendre, au contraire, il ne le gêne point, sauf s'il veut pénétrer dans le logis, à trouver cet avis sur la porte : Les grands hommes n'entrent pas ici, ils sont trop hauts, ni les petits, ils sont trop bas, ni les moyens, ils sont trop médiocres.

C'est là, en son cabinet, que se trouvent les correctifs des portraits, ce qui se dit à l'oreille après que l'article a paru, ce qu'on ne laisse échapper que l'homme dûment à terre, la mort venue, entre le décès et l'enterrement, car plus tard, il ne serait peut-être plus temps de parler : on n'écouterait

(1) *Nouveaux Lundis*, t. III, article CHATEAUBRIAND.

plus. A mesure que les gens meurent, il vide ses tiroirs, il se venge de ses propres conceptions d'homme du monde, de galant homme, d'homme timides ou d'homme intéressé. Les notules pleuvent, et celles qui n'ont pu se loger dans la nécrologie aux fleurs empoisonnées, s'en vont s'accrocher çà et là, aux articles anciens, quand il les réimprime, aux pages blanches, quand il en reste, à la fin du volume. « Je les ai peints assez souvent au point de vue littéraire et de l'illusion, tels qu'ils voulaient paraître, aujourd'hui je fais l'autopsie. » Toutefois il peint encore, seulement au lieu de dissimuler la ride, il l'accuse ; au lieu de farder la pâleur, il l'étale, et la grimace, et l'usure, les yeux qui se ternissent, le front qui se dégarnit, les lèvres qui tombent. On y déplorerait les rancunes d'un homme que la mort même n'apaise pas souvent, car la mort fait parfois des immortels, si l'homme de goût n'était pas toujours en éveil chez Sainte-Beuve, atténuant et tournant tout au fin, à l'élégance, à l'atticisme, même la cruauté.

Parmi ceux dont il se plaît le plus à rabattre la superbe et qu'il remet le plus volontiers dans le rang, à la place qu'il leur marque, et ce n'est pas la première, ni même la seconde, il faut nommer les historiens. Ceux qui se piquent de philosophie, il les exclut par excommunication majeure. Ces Providences apocryphes et d'après coup, prophètes du passé ou concurrents du destin, parlent de ce qu'ils ne connaissent point, et ne savent point ce qu'ils en disent. Il ne faudrait pas le presser beaucoup pour le faire étendre la même exclusion à tous ceux qui s'efforcent d'expliquer les choses humaines, d'y introduire quelque ordre et quelque enchaînement. Ce fond, selon lui, échappe à nos prises. Nous brodons sur la trame qui se déroule incessamment devant nous, des figures imaginées tant bien que mal, d'après des aperçus fugitifs et des croquis incertains. Nous racontons ce que nous avons vu, ce que nous avons lu ou entendu, et ce n'est qu'une part minime de ce qui est arrivé ; nous y mettons de l'ordre, nous n'ordonnons que des débris. Nous ne tenons pas compte de tout ce que nous ne voyons pas, et ce que nous ne voyons pas est peut-être l'essentiel. Le hasard n'est peut-être que l'inexplicable. Rien ne s'avance d'une suite réglée, ainsi que le prétend Bossuet ; tout erre au contraire, tout boite, tout trépide, tout vacille, tout s'échappe en cascades, se dérive, se dissipe dans les sables et les sables mêmes se meuvent et se déplacent. Prétendre régler cette inconsistance et incertitude perpétuelles, c'est ajouter à la vie un élément qui n'y était pas. Sainte-Beuve en appelle de toute affirmation à l'inconnu, de toute hypothèse au peut-être, de toute réalité au possible d'alentour et d'à côté, de toute idée exprimée, à l'idée qu'on a tue, de tout acte à l'acte contraire, bref de ce qui est arrivé, à tout ce qui aurait pu advenir.

Ce serait le scepticisme radical et général si, par les chemins, ne se rencontraient quelques historiens qui, ne l'étant point de professsion, ont connu le monde, pratiqué les affaires et chez lesquels se décèlent la notion, l'impression, la connaissance de la vie. De ceux-là, il parle avec considération. Il les admire même, dans les rencontres, quand il leur trouve du talent d'écrire. A cause du talent et de l'esprit, il pardonne même à Montesquieu d'avoir raisonné sur les lois. Au fond, il ne goûte, dans l'histoire du passé que les mémoires, dans celle du présent, que les confidences ; plus il les trouve personnelles, plus il les estime, parce qu'il y reconnaît davantage ses habitudes d'esprit et se retrouve sur son penchant.

La politique le gêne dans ses jugements sur les historiens. Toute œuvre d'histoire est, plus ou moins, pour lui, une œuvre de politique, et il la réduit aussitôt au niveau de l'acteur et à l'étiage de son parti. Comme il y demeura presque toujours étranger, qu'il ne la connut qu'en passant, par le monde, au décousu, sans pouvoir contrôler les récits qu'on lui faisait, sans instruments de critique, sans connaître assez le fond permanent des choses pour apprécier l'importance des accidents de surface, il réduit volontiers l'histoire du présent comme celle du passé, à l'anecdote. Comme il ne possède point ici cette large et intime connaissance des ensembles qu'il a pour la littérature, rien ne compense chez lui la curiosité qui s'évertue et souvent bat les buissons. Il lui manque en histoire ce tact des affaires qui correspondrait au goût en littérature. Ses rares essais d'histoire moderne sont insuffisants par manque de données générales, de liaisons, de grand air, de perspective. Telle sa piquante et malicieuse notice sur Talleyrand ; c'est donner une importance disproportionnée au personnage, à ses défauts, à ses vices mêmes, que de les étaler au milieu de la scène et de rejeter dans le fond, dans le décor et la figuration, ce qui est l'essentiel, ce sans quoi Talleyrand n'eût été qu'un gentilhomme déclassé parmi tant d'autres : je veux dire, tout simplement, l'histoire des relations politiques de la France avec l'Europe, tout un grand et profond dessous de l'histoire, depuis la première mission de Talleyrand à Londres en 1792, jusqu'à la dernière en 1830, en passant par le ministère du Directoire, le ministère de l'Empire et l'Ambassade au Congrès de Vienne. Sainte-Beuve n'en parle pas, parce qu'il en sait peu du chose. Lui qui en savait tant d'autres, ignorait celles-là, et il est trop circonspect, pour ne pas s'en taire.

Mais il possédait le flair du talent en histoire, comme ailleurs, et il l'a montré ; il possédait davantage, les plus rares parties de l'historien, car il a touché lui-même à l'histoire et c'est un genre qu'il a singulièrement renouvelé. L'admiration qu'il y mérite, et les services qu'il y a rendus, compensent largement l'étroitesse ou l'incompétence de quelques-uns de ses jugements. Son *Port-Royal* est le plus éclatant démenti au scepticisme historique qu'il affiche volontiers quand il parle des historiens de profession (1).

Ainsi fut composée cette suite des *Lundis* qui, pour le labeur acharné, continu, la conscience d'investigation et de recherches, mérite le respect ; et pour la variété des sujets, le renouvellement incessant du talent, la vie qui y est répandue ; pour ce qui s'y trouve d'idées remuées, d'aperçus, de notions, d'humanité, au large et antique sens du mot, suffirait à la gloire d'un écrivain. Elle serait, par elle seule, un monument dans la littérature, ou plutôt un grand parc, comme on les aimait dans les derniers temps de l'ancienne France : d'une superficie étendue, mais sans vastes horizons, quelques belles avenues qui mènent à des sauts de loup et des carrefours de forêts, des allées capricieuses, des berceaux, des quinconces, des bosquets, des pelouses, des labyrinthes, des grottes, des statues de déesses ou des nymphes à tous les détours, et des bancs sous tous les ombrages, invitant au repos et incitant aux méditations.

Entre les *Causeries du Lundi* qui s'ouvrent le 1er octobre 1849, par un article sur le cours de littérature dramatique de Saint-Marc Girardin, pour se fermer, le 26 août 1861, par un article sur le dix-neuvième volume du *Consulat et de l'Empire*, et les *Nouveaux Lundis*, qui commencent le 16 septembre 1861, avec Victor de Laprade et se closent en mai 1869 avec Jomini (depuis le 12 janvier 1869, les *Lundis* étaient devenus des *Mardis*, et avaient passé du *Moniteur* au *Temps*), on ne saurait relever des différences notables : c'est le même ton, le même art. Toutefois, à considérer les sujets traités, il semble que des uns aux autres, ce qu'on pourrait appeler la « dominante » de la curiosité et du goût a quelque peu changé. A côté des classiques pris et repris à mesure que les éditions nouvelles ou de nouvelles études y engagent, à côté de ces nécrologies qui sont tout l'opposé de l'éloge académique, il semble que deux courants successifs se dessinent, deux veines, si l'on veut, que Sainte-Beuve a suivies tour à tour avec une sorte de prédilection.

Dans les *Causeries du Lundi*, il est alors tout entier en sa ferveur césarienne, l'avant-dernière religion à laquelle il ait, comme il aimait à dire, donné des espérances et auxquelles, comme autrefois au culte de Victor Hugo, il donna bel et bien des gages, c'est une série de biographies, d'un caractère plus historique, plus social que littéraire, sur des hommes de la Révolution et de l'Empire : Mirabeau, Benjamin Constant, Mallet du Pan, Sieyès, Barnave, André Chénier, Mme Roland, pour la tragédie révolutionnaire ; le général Joubert, Marmont, Pelleport, Friant, Fezensac, Dugommier, pour la partie héroïque ; puis les grands administrateurs, les grands civils, les hommes cultivés, les sages et laborieux politiques dont il avait recueilli la tradition toute vivante chez les Pasquier, les Molé, où il fréquentait si volontiers : telles ses études sur Daru, Frochot, Rœderer — où il révéla au grand public les inappréciables conversations de Napoléon.

Vers la fin des *Causeries* apparaissent, çà et là, des noms nouveaux ; en 1857 : Taine et ses premiers écrits : *La Fontaine*, *les Pyrénées*, *Tite Live*, *les Philosophes* ; Flaubert avec *Madame Bovary* ; Banville et ses savantes fantaisies ; en 1858, Feydeau avec *Fanny* ; en 1860, Schérer avec ses *Etudes de critique religieuse*. C'est la nouvelle génération, c'est l'évolution de la poésie, du roman, de la critique qui se révèle. Ce sera l'honneur des *Nouveaux Lundis* d'avoir deviné à leur premier essor tant de nouveaux talents, signalé cette métamorphose du génie français et annoncé cette grande époque de la littérature française. On voit s'y former l'Académie de l'avenir, qui a été une des grandes époques de l'Académie ; on voit comment les novateurs, les contestés et discutés de la veille sont devenus les maîtres du lendemain. Les *Nouveaux Lundis* rassemblent ce qu'on pourrait appeler l'Académie de Sainte-Beuve ; le noyau se forme dans les célèbres dîners chez Magny, les lundis, après l'article achevé, le jour du loisir et du délassement. Dans les *Causeries*, les convives se rencontrent comme en une sorte de réception après le dîner intime. C'est un monde d'élite où se coudoient Renan, Berthelot, Taine, Dumas fils, Flaubert, « cette génération des Taine, devant qui, nous autres vieux et déjà las, nous tirons le chapeau (1) » ; George Sand, Théophile Gautier, Paul de Saint-Victor, les Goncourt, Gavarni, Fromentin, Cherbuliez, les nouveaux poètes, des jeunes, comme Sully Prudhomme, des mûrs déjà, mais qui n'ont pas encore percé, Leconte de Lisle, des savants enfin, des penseurs, des politiques, Littré, Schérer, Nefftzer.

ALBERT SOREL,
de l'Académie française.

(*A suivre*).

(1) J'ai développé ces vues dans deux études intitulées : *Taine et Sainte-Beuve*, *Sainte-Beuve et les historiens*. *Etudes de littérature et d'histoire*, 1901.

(1) Lettre à M. Adert.

LE BUDGET DE 1905

[illegible] Les Chambres sont parties [illegible] Une session extraordinaire a été close. [illegible] de [illegible] n'eut-il donné vote? Non, ne pourrait [illegible] quand il le sera, pour être à l'époque... ou plus tôt. Au [illegible] discussions parlementaires [illegible] travail [illegible] qui a [illegible] qui consiste à tout entreprendre [illegible] pays [illegible] peut-être aux dépenses [illegible]. Il n'y a aucun motif pour que la loi de finances soit jamais achevée.

[illegible] dans des phrases comme [illegible] « [illegible] budget en temps normal donne [illegible] un cachet d'ordre et de [illegible] qui est nécessaire au bon renom des finances républicaines ». N'est-ce pas exquis? Ainsi [illegible] rapporteur général de la Commission du budget, M. Merlou, dans le rapport distribué à la Chambre, le 18 octobre 1904.

De son côté, M. le ministre des Finances, appréciant son projet de budget, n'avait-il pas écrit : « Cette simplicité du texte de la loi de finances rendra, cette fois encore, plus facile et plus rapide l'examen du Parlement, et permettra la promulgation avant la fin du mois de décembre ». C'est par cette aimable prophétie que M. Rouvier, vieux parlementaire pourtant, a terminé l'exposé des motifs de ce malheureux budget de 1905.

[illegible] des temps [illegible] spéciaux.

C'était à la fin du mois de mars de l'année 1904. On avait alors tout le temps nécessaire pour mener à bien le vote du budget, non seulement à la Chambre, mais au Sénat. Même avec un projet relativement compliqué, on eût dû aboutir. Or, cette fois, M. Rouvier s'était en quelque sorte ingénié à n'apporter que des propositions dont l'examen fût aisé. Il avait eu cette hardiesse de vouloir que le budget ne fût pas autre chose que le budget. Est-ce que, par hasard, son œuvre se serait vue transformée par la Commission? Celle-ci aurait-elle remanié tellement le projet dont elle était saisie, qu'un désaccord quelconque, cause de difficultés inextricables et de lenteurs forcées, se serait produit? Nous allons rappeler brièvement à quelles conclusions générales la Commission du budget s'est arrêtée. On va voir si, en parfaite harmonie ou non avec celles de M. Rouvier, elles étaient de nature à faire prévoir un recours au triste expédient des douzièmes provisoires.

I

Prenons, en premier lieu, les dépenses. En matière budgétaire, c'est par elles que l'on commence, et l'on en sait la raison : le Parlement est censé n'avoir moralement le droit de voter des impôts que pour subvenir à des dépenses reconnues d'intérêt général. Le droit de consentir l'impôt figure parmi les prérogatives essentielles des Chambres; ce libre consentement suppose la constatation préalable de besoins nationaux dont la mesure fixe exactement celle des sacrifices à exiger des contribuables. Un sceptique trouverait peut-être cette doctrine hasardée; ne dépense-t-on pas sans compter? Et l'on n'a pas oublié le mot qui, l'autre jour, échappa à un membre de l'extrême-gauche socialiste. Comme un député moins avancé critiquait certaines augmentations de dépenses, l'autre lui cria : — Qu'est-ce que cela vous fait? Est-ce que c'est votre argent?

Le vote des dépenses, avant celui des recettes, n'est plus guère, faut-il l'avouer, qu'une sauvegarde un peu platonique. Il fait songer à ces barrières posées au bord des précipices; elles n'ont jamais rendu impossibles les accidents. Mais ce n'est pas un motif pour supprimer tout garde-fou, aujourd'hui surtout que tant de gens s'en vont à l'aventure, même à travers le budget.

M. Rouvier avait demandé, pour l'exercice 1905, des crédits s'élevant à la somme totale de 3 milliards 603 millions et demi (3.603.541.667 francs). Un pareil chiffre n'avait pas encore été atteint. Le rapporteur général de la Commission du budget en a fait consciencieusement la remarque : « Il convient, en effet, de le remarquer, lit-on dans son rapport, le projet de budget de 1905 comporte le chiffre de crédit le plus élevé auquel on soit encore arrivé. » Après quoi, la Commission rehausse le montant des dépenses, et le porte à 3 milliards 617 millions et demi (3.617.321.759 francs).

Pouvait-elle agir autrement? On touche à l'une des questions les plus intéressantes. Le budget français comporte-t-il de grosses économies? L'exposé des motifs du projet de budget de 1905, après avoir fait ressortir, en toute impartialité, que les crédits afférents à cet exercice seraient supérieurs d'une quarantaine de millions à ceux de l'année 1904, s'est exprimé en ces termes :

« Le gouvernement a dû s'imposer comme règle absolue de ne proposer aucune création d'emplois, sauf pour les administrations chargées d'assurer l'exploitation des monopoles ou la perception des revenus publics, et encore dans les limites les plus étroites; sauf également pour l'Instruction publique où l'augmentation du nombre des écoles et des maîtres ne peut pas être ajournée. Il a dû également renoncer presque entièrement à toute amélioration de traitement ne résultant pas de mesures déjà sanctionnées par les Chambres, réduire au strict minimum les dépenses de matériel indispensables au

fonctionnement des services, enfin limiter aux chiffres actuels les crédits affectés aux travaux publics autres que ceux dont l'exécution est si instamment réclamée pour améliorer le réseau des chemins de fer de l'Etat ».

Et, plus loin : « Il a fallu ajourner toute augmentation de crédit en dehors de celles qui résultaient de l'application des lois votées ou qui étaient indispensables pour assurer la marche des exploitations d'État (Postes et Télégraphes, Manufactures, Chemins de fer). Bien des créations d'emplois, même dans les administrations productives de recettes où ces créations rendent bien au-delà de leur coût, bien des améliorations désirables à la situation du petit personnel, bien des travaux dont l'utilité n'est pas contestable, ont dû être ajournés. »

Dans les trois dernières années, il est vrai, les dépenses s'étaient accrues de plus de cent millions. C'est quelque chose. Auprès des dépenses qui s'annoncent, ce n'est rien.

L'exposé des motifs l'a déclaré crûment : « Force est bien de reconnaître que l'accroissement plus ou moins rapide, mais continu, des charges publiques est une sorte de loi naturelle à laquelle aucun pays ne peut guère se flatter d'échapper, tout en s'efforçant d'en limiter les effets. » Si la Commission du budget se fût assigné pour tâche de réagir contre cette « loi naturelle », si elle avait entamé une lutte contre les administrations, et si elle en était sortie victorieuse, au moins provisoirement, c'est-à-dire jusqu'à l'heure des débats parlementaires, on s'expliquerait la longueur de ces débats et l'échec final du budget. Mais la Commission a abondé dans le sens du gouvernement.

Voulant, par exemple, qualifier la période écoulée de 1902 à 1904, qui a été marquée par une aggravation des dépenses publiques supérieure à cent millions, le rapporteur général a trouvé cette expression : Ce fut, dit-il, une « période d'extrême parcimonie ». Comme M. Merlou ne passe pas pour un pince-sans-rire, il a dû formuler de la façon la plus sérieuse du monde ce jugement.

Il a justifié, d'ailleurs, on ne peut mieux, les initiatives prises par la Commission pour enfler les crédits. Tantôt des lois nouvelles étaient intervenues, dont le gouvernement n'avait pu tenir compte ; tantôt, on était en face de crédits réclamés par le ministre des Finances, après le dépôt du budget : tantôt, enfin, il s'agissait d'intérêts qui n'attendent pas : « La Commission, peut-on lire dans le rapport de M. Merlou, a tenu à compléter l'œuvre, poursuivie depuis trois années, de l'amélioration des traitements de l'enseignement primaire. L'article 12 du projet de loi que nous soumettons à vos délibérations réalise cette réforme et entraine une dépense de 6 millions et demi ».

Il fut un temps où les Commissions du budget laissaient au gouvernement le soin et la responsabilité de la fixation des crédits : toute demande budgétaire était considérée comme constituant un maximum, déclaré suffisant par le gouvernement lui-même. Des réductions étaient, en conséquence, cherchées, mais non pas des augmentations. D'autres règles, d'autres mœurs, l'emportent. Personne ne saurait regretter que ce soit au profit des instituteurs. Puissent les dérogations aux anciens principes avoir toujours des excuses de cette valeur !

Si l'on récapitule les augmentations de crédits admises par la Commission, on trouve qu'elles ont atteint vingt millions ; diverses économies ont atténué quelque peu cette somme, de sorte que, en dernière analyse, l'accroissement a fléchi à 14 millions environ. Une bagatelle.

Evidemment, il faut une certaine accoutumance pour garder son sang-froid, au milieu de cette avalanche de millions. Il est telle déclaration qui, tout d'abord, laisse rêveur. Le rapport général dit ceci : « Cette situation fait ressortir qu'à chaque budget il faut, bon gré, mal gré, ajouter une annuité de plus de 30 millions pour les dépenses nouvelles. Nous avons vu, en examinant dans son ensemble la situation budgétaire, dans notre rapport sur le budget de 1904, que cette annuité est inférieure aux exigences futures, que de nouveaux besoins résultant du jeu des lois viendront l'accroître ». Douce perspective !

Mais comment se peut-il qu'il en soit ainsi ? Devant ce bloc de dépenses — plus de 3 milliards 600 millions, pour l'année 1905 — l'esprit se refuse à comprendre la menace qui pèse sur le pays. Malheureusement, si l'on examine d'un peu plus près ce total formidable, si l'on en étudie les principaux éléments, on est conduit à cette constatation stupéfiante : les services publics, en France, sont mis, pour la plupart, à la portion congrue.

Veut-on savoir à quel chiffre s'élève, en tout et pour tout, au budget de 1905, — après les relèvements de crédits opérés par la Commission, — la dotation de l'ensemble des services civils, abstraction faite des frais de perception de l'impôt ? Il ressort à 780 millions. Moins de 800 millions, sur un total de plus de 3 milliards 600 millions.

Il est toujours curieux, et il semble presque toujours nouveau, de voir comment ces milliards se répartissent. Rien de plus simple, du reste.

La Guerre prend 678 millions et demi. La Marine absorbe 318 millions. Les Colonies demandent 111 millions. Et voilà un premier total de 1 milliard 107 millions et demi. Le budget de 1904 s'était contenté de 1 milliard 97 millions et demi.

Autre morceau : la Dette publique, avec le paiement des pensions. En 1904, le crédit nécessaire avait été de 1.215 millions et demi. Au budget de 1905, il y monte à 1.222 millions et demi.

Les frais de perception des impôts ? Avec la gestion des monopoles ou des exploitations dont l'Etat s'est chargé, ils parviennent à 465 millions et demi, pour l'année 1905, au lieu du chiffre de 453 millions et demi pour l'année 1904. Les Tabacs et les Allumettes coûteront 94 millions au lieu de 81 ; les Postes et Télégraphes, 237 millions et demi au lieu de 225 millions et demi ; les Forêts prendront 14 millions, comme en 1904. Pour toutes les autres administrations financières, il n'est accordé que 120 millions, contre 133 millions en 1904. Leur esprit d'économie n'est plus à louer.

Tant et si bien que, en tenant compte de 42 millions de remboursements, restitutions et non valeurs (il y en avait eu pour 41 millions au budget de 1904), on parvient au résultat suivant : toutes ces dépenses réunies forment une masse de 2 milliards 837 millions et demi, contre 2 milliards 807 milliards et demi en 1904.

Qu'on rapproche ces chiffres de ceux auxquels ont été arrêtés les budgets de 1904 et de 1905, soit 3 milliards 617 millions et demi d'une part, et 3 milliards 565 millions, de l'autre ; le fait brutal, celui qui explique tant de réclamations, c'est que l'ensemble des services civils proprement dits n'est doté que de 780 millions, au budget de 1905. La dotation correspondante, au budget précédent, n'excédait pas 757 millions et demi.

Tout commentaire serait superflu. Certes la chasse aux économies ne cessera pas de mériter une sollicitude particulière. Elle devrait, celle-là, s'ouvrir le 1er janvier dans tous les départements et durer jusqu'au 31 décembre. Les massacres ne sont pas à craindre. Mais, en dehors des ministères de la Guerre et de la Marine, qu'espérer ? Or, la nouvelle loi militaire, tout en réduisant le temps du service, aura pour premier effet financier une augmentation assez notable des dépenses. Quant à la Marine, il est question d'un programme nouveau ; et l'on parle aussi d'une nouvelle artillerie qui ferait merveille.

Si le budget est lourd, la faute n'en est point, d'ailleurs, à la charge résultant de l'amortissement. Grâce à des annuités diverses, intelligemment établies et que l'on a grand'peine à détruire (on a réussi déjà, cependant, à les diminuer), le budget de 1905 possède un fonds d'amortissement de 69 millions. En outre, il a été pourvu d'une dotation spéciale, inscrite au chapitre 3 du budget du ministère des Finances. Elle est destinée à préparer un amortissement de la dette publique consolidée, qui, au 1er janvier 1904, montait à 22 milliards 222 millions 321.064 francs en 3 p. 100 perpétuel. Quelle est la dotation spéciale ? Qu'on ne sourie pas : elle a été fixée à un million.

C'est le chiffre qu'avait proposé M. Rouvier. La Commission l'a adopté. Puis M. le rapporteur général a écrit gravement : « Si l'on veut rendre au Trésor l'élasticité nécessaire, si l'on veut envisager sans de graves inquiétudes les difficiles problèmes que soulèvent la défense nationale, le développement des œuvres d'assistance sociale et des grands travaux publics, il importe de pourvoir à la diminution de notre dette dans un avenir rapproché ». Seulement, si les crédits pour l'amortissement viennent à être relevés, ne fût-ce que d'une cinquantaine de millions, il est clair qu'une nouvelle surcharge en sera la conséquence pour le budget, et ce n'est peut-être pas ce qui rendrait plus aisée la solution des « difficiles problèmes » auxquels la Commission du budget a fait allusion.

II

Si l'entente s'est établie, comme on vient de le voir, entre le ministre des Finances et la Commission du budget, au sujet des dépenses projetées pour l'exercice 1905, et si, de ce côté, aucun obstacle ne s'est produit à un vote rapide du budget, en aurait-il été différemment, en ce qui concerne les recettes ?

Les intentions du ministre des Finances ont été précisées avec une force et une autorité qu'il est agréable de mettre en lumière : « N'escompter aucune majoration de recettes, nous en tenir rigoureusement aux résultats de la pénultième année, en n'y apportant que les modifications exigées par des changements de tarif ou de législation... c'est cette méthode que nous avons appliquée, cette fois encore, avec la préoccupation constante d'éviter toute probabilité de mécompte ». M. Rouvier a insisté sur cette idée : « Nous attachons, lit-on dans l'Exposé des motifs, une telle importance à la sincérité des évaluations de recettes et à la nécessité de ménager les excédents dans les prochains exercices, que nous avons tenu à entrer, à cet égard, dans des explications détaillées, afin que les modifications apportées aux recouvrements de la pénultième apparaissent avec toute la netteté désirable ».

On peut dire que, de l'évaluation des recettes budgétaires, dépend en grande partie l'équilibre final du budget. Assurément, on peut tromper, momentanément, sur les dépenses. Il est aisé de masquer des augmentations qui se découvriront seulement après le vote de la loi de finances. Des ministres ont excellé à semer de la graine de crédits supplémentaires. Même calculées en toute sincérité, des dépenses

peuvent dépasser les prévisions. On ne peut jamais savoir si des crédits extraordinaires ne deviendront pas indispensables. L'expédition de Chine n'avait pas été prévue; le budget de 1905 n'a pu, davantage, faire état des suites possibles de la « pénétration pacifique » de la France au Maroc. Mais, si le budget a été dressé comme il doit l'être, si toute majoration de recettes en a été sévèrement exclue, si toutes les plus-values latentes de deux années entières — celle du budget en cause et celle du budget qui précède celui-là, — ont été précieusement mises en réserve, sans anticipation d'aucune sorte, alors il y a de grandes chances pour que l'on puisse subvenir tant aux dépenses comprises dans la loi de finances qu'aux surcharges dues aux crédits supplémentaires ou extraordinaires. Tout au moins, en ne touchant pas à cette ressource de l'avenir, le ministre des Finances aura-t-il, dans les limites de la prudence humaine, accompli son devoir.

La Commission du budget aurait-elle été d'un avis opposé? M. Merlou a bien, quelque part, vanté les majorations, mais ce ne sont point celles qui concernent les recettes; il a écrit, louant M. Rouvier d'avoir augmenté les dépenses: « Les augmentations diverses qui figuraient pour 11 millions au projet de budget de 1904, représentent plus de 23 millions dans celui de 1905. Cette majoration est la conséquence d'un très méritoire et très réel effort en vue de la sincérité des prévisions budgétaires. A ce point de vue, il y a un progrès notable, dont il convient de savoir gré au ministre des Finances ». Quel éloge n'eût pas inspiré à M. Merlou un progrès dans les réductions des dépenses! On loue ce qu'on peut. L'essentiel, pour l'instant, c'est que les majorations de recettes soient irremédiablement condamnées.

Sans doute, la Commission du budget, ayant relevé les dépenses, a dû, en compensation, grossir les évaluations de recettes. Peut-être n'est-ce pas ce qu'elle a fait de mieux. Quand le gouvernement assume seul l'initiative et la responsabilité des dépenses, il est seul à devoir apporter des ressources. Tout partage d'attributions se paye. La Commission s'est vue obligée de trouver 14 millions.

Une partie de cette somme a été obtenue assez facilement. Le gouvernement a fait savoir, en effet, à la Commission que la part de l'Etat dans l'excédent des fonds de réserve de l'Algérie en 1903, à encaisser en 1905, serait de 2.680.000 francs. Puis, on s'est dit que l'exercice des raffineries de sucres améliorerait la répression des fraudes: ci, 800.000 francs. On a compté, ensuite, un boni d'un demi-million, en raison de la substitution de la jauge brute à la jauge nette des navires. La remarque a été faite que, de nombreux rehaussements de traitements ayant été effectués et des emplois ayant été créés, les retenues pour les pensions augmenteraient: heureuses dépenses! Ressource supplémentaire inespérée... Il n'en faudrait pas beaucoup de ce genre. N'importe: le budget des recettes de 1905 est, du coup, enrichi de 500.000 francs.

Puis, l'on s'est mis à grappiller. « Votre Commission, se conformant à l'opinion de sa devancière, que la contribution de l'Indo-Chine dans les dépenses militaires doit augmenter régulièrement, l'a accrue de 500.000 francs. » Les budgets annexes et les recettes d'ordre ont été passés en revue; on en a tiré 109.275 francs. Il n'y a pas de petits profits. Mais tous ces suppléments ne faisaient encore qu'un total de 5 millions environ. Où découvrir les 9 millions manquants? La Commission du budget a pris un grand parti: elle a (oh! en tout bien, tout honneur) majoré... — quelle autre expression employer? — l'évaluation du produit des douanes.

Voilà, va-t-on penser, une cause de conflit avec le ministre des Finances, conflit peu grave, sans contredit, et qui s'apaisera vite, mais enfin désaccord momentané. Le budget n'en aurait-il pas souffert? En aucune façon, et pour une bonne raison: il n'y a pas eu de désaccord du tout: « Il a paru possible à votre commission, d'accord avec le ministre, de relever de 9 millions les évaluations relatives au produit des douanes ». Pourquoi le ministre ne se fût-il pas montré indulgent? On le dispensait de chercher des recettes.

Il faut être juste, la Commission a voulu justifier la majoration, et l'impartialité commande de citer la défense qu'elle a fournie, la voici: « Depuis le dépôt du projet de budget, la récolte, approximativement connue, du blé en 1904 permet de prévoir pour 1905 des importations importantes. La diminution de plus de 12 millions apportée par le ministre des Finances aux évaluations résultant de la pénultième peut être atténuée dans une large mesure. De plus, les dispositions adoptées par la Chambre, en ce qui concerne les importations de blé de Tunisie, apporteront un contingent supplémentaire de recettes ». Nécessité fait loi, dit-on. Il est manifeste que la Commission n'avait guère le choix des moyens. Elle n'eût pas aimé, vraisemblablement, prendre la responsabilité d'une proposition d'impôt. Mais voilà le danger du système des majorations. Elles sont d'une commodité, elles ont une séduction merveilleuses. Il est certain que, si la plus-value escomptée par la Commission avait pu être maintenue en réserve, l'équilibre du budget n'y eût pas perdu. Le produit des douanes, pour l'exercice 1905, a été fixé à 432 millions et demi. Il n'avait été évalué, au budget de 1904, qu'à 382 millions. Inscrire, d'ores et déjà, une augmentation de plus de 50 millions,

d'une année sur l'autre, c'est, sans nul doute, faciliter l'élaboration de la loi de finances ; mais ce n'est peut-être pas l'entourer de toutes les garanties [illegible]

[illegible] Commission ont été d'accord pour rectifier en ce sens les prévisions ; à la règle de l'anté-pénultième année, une évaluation directe a été opposée, ce qui n'a rien d'irrégulier, au surplus, quand il s'agit de douanes. L'avenir dira si toute la prudence nécessaire a été observée.

Sur quel autre point une divergence de vues apparaîtrait-elle entre la Commission et M. Rouvier ? Est-ce que M. Doumer aurait songé à incorporer au budget le projet d'impôt sur le revenu ? En mêlant toutes les questions, on est à peu près certain de n'en laisser aboutir aucune. M. Doumer n'eût pas commis cette faute, et si, pendant plusieurs semaines, l'impôt sur le revenu et le budget sont venus simultanément en discussion, ce n'est point qu'ils eussent été joints par la Commission, pas plus que par le ministre des Finances. D'autres influences ont assuré cette confusion.

Il ne subsiste rien, du côté des recettes, pour expliquer les difficultés inextricables au milieu desquelles se débat le budget de 1905. La forme des écritures budgétaires, la manière de présenter les recettes, n'ont même pas été modifiées. Quel service, cependant, rendrait au pays un tableau plus net des réalités fiscales ! Il serait facile à tracer ; et que de préjugés tomberaient !

Pour couvrir les dépenses, arrêtées à 3.617 millions 321.759 francs, la Commission du budget a prévu des recettes s'élevant à 3.617.769.214 francs. Excédent de recettes : 447.455 francs. Comment se décomposent ces 3 milliards 617 millions et demi ? Les impôts spéciaux sur la richesse acquise, l'impôt sur le revenu, n'y ont-ils aucune part ? Comme le croient très sincèrement une foule de braves gens, est-ce que le travailleur, le modeste salarié, la masse des humbles et des déshérités, auraient exclusivement la charge de ce fardeau ?

Les chiffres répondent.

Sur ces 3 milliards 617 millions et demi de recettes, attendues en 1905, 2 millions doivent provenir de l'Algérie ; 51 millions, des produits et revenus du domaine ; 77 millions sont des recettes d'ordre ; 70 millions résultent de produits divers, consistant surtout en remboursements. Voilà déjà 200 millions qui n'ont pas le caractère d'impôts, au sens exact du mot.

Il reste 3 milliards 418 millions à obtenir. Où l'Etat va-t-il les prendre. Deux parts sont faites : l'une, de 1.671 millions et demi, qui va peser sur l'ensemble des revenus, quelle qu'en soit la nature, salaires, traitements, pensions, bénéfices du commerce, de l'agriculture, de l'industrie, revenus des capitaux, arrérages des rentes ; point de distinctions, égalité absolue. C'est le bloc des impôts de consommation. Tous les acquittent, pauvres ou riches.

Toutefois, ces 1.671 millions et demi de taxes de consommation comprennent elles-mêmes deux groupes distincts : d'une part, il y a des impôts auxquels nul ne peut se soustraire, comme ceux des douanes. Ce groupe entre dans le total pour 875 millions. Et, d'autre part, il y a les impôts qu'on pourrait appeler facultatifs, tels que ceux qui pèsent sur les alcools (337 millions et demi) ou sur les tabacs 436 millions). Ce second groupe fournira 796 millions et demi au budget. Même si on voulait l'assimiler entièrement au premier, dans le cas où l'on admettrait que tout le monde est obligé de boire de l'alcool ou de fumer — hypothèse peut-être discutable, — on devrait tenir compte de ce fait : la totalité de la recette des tabacs n'a pas le caractère d'un impôt. L'industrie privée fût-elle demeurée libre de fabriquer et de vendre des tabacs, et ceux-ci fussent-ils livrés au prix coûtant, sans un centime de bénéfice, le consommateur aurait encore un certain déboursé à faire. Pour cette part, il n'y a pas impôt.

Quoi qu'il en soit, veut-on considérer comme impôts les 1.671 millions et demi dont on vient de voir la nature ; il reste 1.746 millions et demi à trouver. Les voici :

1° 328 millions proviennent du prix de services rendus, majorés dans une certaine mesure ; ainsi les postes, télégraphes et téléphones doivent produire 297 millions ; on attend 18 millions et demi des produits de diverses exploitations, au premier rang desquelles on place l'exploitation du réseau de l'Etat (lequel, soit dit incidemment, se solde, au point de vue commercial, par un déficit fort élevé) ; enfin, 18 millions seront fournis par des contributions et avances remboursables ;

2° 251 millions sont l'apport de contributions mixtes en quelque sorte, c'est-à-dire portant à la fois, plus ou moins — on sent comme toutes ces nuances sont délicates — sur le travail et la richesse acquise ; il s'agit soit des produits de l'enregistrement, pour les actes civils ou judiciaires, soit des droits de timbre, en dehors du timbre sur les valeurs mobilières ;

3° 616 millions et demi constituent des impôts établis sur la richesse acquise ; en voici les principaux : droits de successions (234 millions) ; donations (23 millions) ; mutations d'immeubles à titre onéreux (142 millions) ; opérations de Bourse (7 millions et demi) ; impôts sur les valeurs mobilières (170 millions).

Toutes ces taxes se superposent à celles dont sont grevés déjà les contribuables, du chef des impôts de consommation.

4° Enfin, se superposant encore aux taxes de superposition précédentes, 551 millions sont fournis par les impôts directs (501 millions et demi) et les taxes assimilées (49 millions et demi).

Des partisans de l'impôt sur le revenu invoquent l'exemple de l'Angleterre, où fonctionne l'*income-tax*. — Ah! disent-ils, si seulement la France avait l'impôt sur le revenu comme en Angleterre!

Il y aurait une bien instructive histoire à écrire, et qui pourrait ne pas être exempte d'humour, sur le rôle politique et sur l'influence sociale des mots. Qu'un ministre des Finances s'avise de dégager du budget français l'impôt sur le revenu qui s'y trouve, il n'aura qu'à insérer le mot magique de « cédules », et les taxes suivantes apparaîtront :

Cédule A. — Impôt sur le revenu des propriétés bâties (90 millions et demi) et des propriétés non bâties 105 millions)	195 millions 1/2
Cédule B. — Impôt sur le revenu des propriétaires ou des locataires portes et fenêtres) . . .	65 millions 1/2
Cédule C. — Impôt sur le revenu du commerce, de l'industrie et des professions libérales (patentes	140 millions
Cédule D. — Impôt sur le revenu des valeurs mobilières (en comptant ici, simplement, la taxe de 4 0/0	79 millions
Cédule E. — Impôt sur le revenu global (contribution personnelle-mobilière)	99 millions 1/2
Ensemble de l'*income-tax*, pour le budget français de 1905. . .	579 millions 1/2

Voilà comme la France n'a pas l'impôt sur le revenu. Non seulement elle a grevé les principales sources du revenu, mais elle a même, en outre, taxé l'ensemble du revenu.

Cette manière d'écrire le budget révélerait-elle que certains revenus, comme les arrérages de la rente et les profits agricoles, par exemple, sont exempts des impôts de superposition que constitue l'*income-tax*? Eh bien! on discuterait. On verrait s'il n'existe pas des raisons majeures pour n'assujettir ces revenus spéciaux qu'aux taxes générales demandées à tous les contribuables. C'est un débat auquel, d'ailleurs, on n'échappera pas. Ce n'est pas telle ou telle façon d'écrire les recettes qui posera ou bien, au contraire, qui aura le privilège d'empêcher de poser les questions.

M. Rouvier a poussé la précaution jusqu'à maintenir intactes les formules anciennes. Il a de la défiance pour les nouvelles. Sa compétence vaut qu'on y réfléchisse. La commission du budget sur ce point encore a donné raison au ministre. Elle n'a innové en rien.

En résumé, point de ressources exceptionnelles admises, les garanties d'intérêts réincorporées au budget, un équilibre qui semble, en somme, sérieux, voilà tout le budget de 1905. Sincère et, surtout simple, tel il s'est présenté dès le premier jour, tel il a été maintenu. Financièrement, le retard de la loi de finances demeure donc incompréhensible.

Si l'on en voulait découvrir les causes, il faudrait, dès lors, les chercher ailleurs. « Faites-moi de bonnes finances, je vous ferai de bonne politique », disait-on jadis. Cette parole est bien vieille. On la rajeunit. Les douzièmes provisoires — qu'il eut été si facile d'éviter cette année — deviennent un abri commode contre la réalisation de promesses gênantes, qu'on se garde bien de répudier, mais dont on aperçoit de mieux en mieux la vanité ou le péril, à mesure que l'heure de l'application risque de se rapprocher. Opportuns douzièmes provisoires! Comme, volontiers (mais tout bas), on murmure, aujourd'hui : — Faites-moi de mauvaises finances, pour nous soustraire à une plus mauvaise politique!...

Toute une tactique, presque une philosophie, serait à esquisser. Mais ce n'est pas l'objet de cette étude.

PAUL DELOMBRE,
Député.

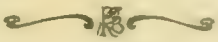

L'histoire avant l'histoire

—

HINDOUS ET PERSES

Tel nous nous sommes représenté le petit peuple indo-européen primitif, cantonné dans sa zone de bois et de pâturages (1), tel il est resté sans doute jusqu'au XXe siècle à peu près qui précéda l'ère du christianisme. Évidemment, bien avant la séparation finale, maintes tribus errantes s'en étaient détachées, enfants perdus de l'émigration préhistorique dont la grasse Terre-Noire de Russie a englouti les cadavres et garde à jamais le secret. D'autres, plus heureuses, ont subsisté sans monuments, sans littérature, sans histoire, émergeant seulement çà et là dans l'histoire de leurs voisins ou de leurs ennemis, comme ces Scythes qui ne sortent un instant de leur nuit avec Hérodote que pour retomber aussitôt dans un [illegible]

(1) Voir *Revue Bleue*, 3e série, t. II, p. 257 [illegible]

plus profonde et traverser les âges sans y laisser presque aucun vestige. De ceux-là nous n'avons point affaire, puisque la part qu'ils ont pu prendre au progrès de la pensée et de la civilisation de notre race est minime probablement et, en tout état de cause, inconnaissable. Mais les plus anciens de ces émigrants qui aient conservé des annales, orales longtemps, plus tard rédigées de mémoire, — ceux qui s'intitulaient eux-mêmes les Aryas « les nobles » et qui repoussaient avec horreur la mésalliance avec les barbares subjugués, — ce furent ceux des Indo-Européens qui, inclinant vers le Sud-Est et quittant l'Europe, abordèrent les hauts plateaux de l'Asie antérieure et dont les descendants, maintenant plus ou moins métissés, peuplent encore la Perse et l'Inde, restées fidèles, l'une au type traditionnel, l'autre à la religion naturaliste des vieux ancêtres (1).

Leurs documents historiques, clairsemés dans un vaste ensemble de textes légendaires et liturgiques, ne remontent pas, il va sans dire, jusqu'à l'époque de leur exode. La plus haute antiquité qu'on puisse assigner aux Védas de l'Inde, ne dépasse point 1200, au plus 1500 ans avant J.-C., et l'Avesta de Perse est bien postérieur, — ce qui revient à dire que ces livres appartiennent à une époque où les Hindous eux-mêmes s'étaient déjà complètement séparés des Éraniens (2) et n'avaient plus avec eux rien de commun ; — en d'autres termes et en fait, l'Inde ne nous renseigne que sur l'Inde et la Perse que sur la Perse. Mais précisément, ce qui est frappant et merveilleux, c'est la ressemblance de leurs langues, c'est leur accord dans les idées essentielles, l'identité de leurs noms, de leurs mythes, de leurs rites même, à cette longue distance de temps et d'espace : bien plus nette et plus continue que l'unité primitive indo-européenne, éclate aux yeux la sous-unité indo-éranienne, puisqu'on peut être assuré que les Hindous (3) et les Perses, ne se connaissant plus les uns les autres, ne se sont mutuellement rien emprunté et que, dès lors, tous les traits similaires qui les rapprochent sont ceux de la physionomie originaire du peuple inconnu dont tous deux sont issus. A la lueur des rares flambeaux du passé, essayons d'éclairer les brumes d'un passé plus lointain encore, de restituer les mœurs et les croyances de la période éranienne.

I

Par quelle voie les Aryas émigrés abordèrent-ils l'Asie ? Pour le savoir, il faudrait connaître leur point de départ et nous avons vu que l'habitat primitif des Indo-Européens n'est que matière à conjecture. Sûrement ils ne confièrent pas leur sort aux flots de la Caspienne : ils n'étaient point navigateurs, mais peut-être la tournèrent-ils vers le nord, car leur langue n'est pas sans attester la connaissance d'une vaste étendue d'eau qu'ils n'ont guère pu rencontrer ailleurs. D'autre part, les plus anciens souvenirs traditionnels de la Perse, dont il n'y a pas lieu de soupçonner la fidélité, mentionnent comme « berceau des Aryas » (Airyana Vaêjô) un pays à hivers longs et rigoureux, où il est presque impossible de ne pas reconnaître la région située au Nord-Ouest de la Perse actuelle, soit donc la Transcaucasie russe et, peut-être, l'Arménie. Serait-ce donc par les défilés ardus et sombres du Caucase que les émigrants auraient passé d'Europe en Asie, avec chariots, troupeaux et bagages? Invraisemblable si on la pose en ces termes, l'alternative devient possible, si, au lieu d'une marche ininterrompue vers le sud, on suppose une lente et graduelle occupation. Il se peut aussi que deux courants distincts, l'un par les plaines du Turkestan, l'autre par les monts d'entre Mer Noire et Caspienne, se soient rencontrés et fondus sur le plateau éranien. Ce qu'il y a de sûr au moins, c'est que ce plateau fut l'habitat des Indo-Éraniens jusqu'au jour bien postérieur où d'autres tribus plus aventureuses, poursuivant la marche vers le sud, franchirent les passes qui mènent dans la vallée de l'Indus et y descendirent pour fonder à leur tour une nouvelle et féconde nationalité.

En changeant de contrée, les Indo-Éraniens n'avaient guère changé de climat : entre les steppes de la Russie centrale et les hautes plaines de l'Éran, ce que la latitude plus méridionale pourrait causer de différence est amplement compensé par l'altitude, et le caractère commun et dominant est la continentalité; étés torrides, durs hivers battus de vents fougueux et glacés. Leur corps, endurci aux intempéries, semble n'avoir redouté que les excès de froid : dans l'Avesta perse, l'été passerait inaperçu, s'il n'amenait souvent la sécheresse redoutable,

(1) Les Persans et les Afghans actuels reproduisent assez bien le type ethnique âryen ; mais ils professent l'islamisme, religion sémitique. Inversement, les Hindous, que le croisement avec les autochtones de la péninsule a faits petits, brachycéphales et basanés, gardent, en tant du moins que leurs cultes divers se réclament tous de l'étiquette du brâhmanisme, les croyances et les rites de leur passé le plus reculé.

(2) Le pays dit âryen (Airyana), dont le nom est devenu ensuite « Erân », puis Iran (aujourd'hui), comprend tout le haut plateau d'entre Caspienne et Indus, c'est-à-dire la Perse, l'Afghanistan et nombre d'adjacences. Là, ceux que nous appelons les Indo-Éraniens ou Aryens ont séjourné et se sont multipliés durant une dizaine de siècles, avant que les plus méridionaux d'entre eux envahissent l'Inde et fissent bande à part.

(3) Les Grecs, qui avaient appris des Perses le nom que ceux-ci donnaient à la Péninsule (Hindu), nous l'ont transmis sous la forme « India » parce qu'ils ne prononçaient pas l'aspiration initiale ; de nos jours, une orthographe plus servile l'a rétablie, sans d'ailleurs qu'on la prononce davantage : de là, la contradiction de forme des deux mots « Inde » et « Hindou ».

fléau des plantes et avant-courrière de la famine, contre laquelle il faut conjurer tous les bons génies des eaux et l'étoile Sirius ; mais l'hiver « créé des démons » est en exécration, il est démon lui-même, et les portes de l'Enfer s'ouvrent sous les contreforts d'un mont septentrional à la cime de neige. A cela près des écarts énormes entre les extrêmes de température, les saisons de ce pays sont les nôtres, et un régime régulier de pluie et de temps sec y autorise, comme chez nous, les prévisions sur lesquelles se fonde le succès d'une exploitation agricole : aussi n'est-il pas douteux que la densité croissante de la population ait dû amener de bonne heure les Indo-Éraniens à pratiquer la culture au moins rudimentaire de quelques céréales. Leur grande ressource resta néanmoins l'élève des bestiaux, et toutes leurs traditions impliquent que « la richesse ambulante », comme disent les poètes des Védas, resta longtemps chez eux la principale, la seule qui comptât. Un trait entre cent : dans les sacrifices que l'Inde ou la Perse antique voue à ses dieux, la bête immolée tient toujours la place d'honneur, sa mort s'accompagne de force rites minutieux et solennels, tandis que l'offrande des prémices des champs est simple, banale, souvent facultative et toujours accessoire.

Les autres arts de la paix, — bâtisse, charpente, tissage, céramique, — se perfectionnèrent à l'unisson, bien qu'il nous soit impossible d'en marquer les étapes ; et nécessairement ceux de l'attaque et de la défense suivirent le même progrès. Nous ignorons si les envahisseurs trouvèrent le sol vierge, ou s'ils durent le conquérir pied à pied sur de premiers occupants ; mais ceux-ci, faibles et peu nombreux, furent exterminés ou refoulés, puisque les Aryas du plateau éranien restèrent, ou peu s'en faut, des Aryas de type pur. Plus laborieux que la conquête paraît leur avoir été l'effort de demeurer en paisible possession du territoire aménagé par leurs soins : les faméliques et hasardeux nomades du Touran — le Turkestan actuel — regardaient d'un œil d'envie les moissons et les troupeaux de leurs sédentaires voisins, et périodiquement leurs hordes prenaient le chemin que sillonnaient aussi les nuées de sauterelles soulevées par les vents du nord-est. Ainsi, cette contrée mystérieuse, d'où naissaient toutes les calamités, revêtit aux yeux de l'Éranien un aspect sinistre et infernal, et l'opposition dualiste de l'Éran et du Touran se dessina dans son esprit, parallèle à celle du bien et du mal, de Dieu et du Démon. Ainsi s'entretint, chez ces pacifiques bergers et laboureurs, l'esprit belliqueux que la prospérité parfaite eût pu amollir et qui les rendit capables d'agrandir indéfiniment leur domaine.

II

Ce que nous connaissons le mieux des Indo-Éraniens, naturellement, c'est leur religion, puisque celles de l'Inde et de la Perse nous sont révélées par leurs livres sacrés, et qu'il suffit d'en éliminer les traits spéciaux à chacune d'elles pour apercevoir sous ce déblai le fond commun qui le supporte. Ce n'est plus le naturalisme enfantin et vague de la phase indo-européenne : c'est un ensemble de croyances élaborées par une réflexion sommaire, une hiérarchie divine en voie de classement, la première ébauche d'un Panthéon futur dont les principales figures sont déjà fixées.

Deux sortes de puissances, rivales, mais non pas ennemies, se partagent le gouvernement de l'univers, sans attributions bien définies : les Asuras (1) et les Dêvas. Gardons-nous d'entendre « les Bons » et « les Mauvais » : la traduction serait fausse littéralement, car ces mots paraissent signifier tout uniment « les Maîtres » et « les Lumineux » ; fausse historiquement aussi, car ces premiers dieux de notre race ne furent en réalité ni bons ni méchants. Et pourtant elle ne serait que prématurée ; car on verra qu'ils le devinrent au cours des âges, et les uns et les autres de la façon la moins équivoque. La vérité est que, différents de nature, ils se distinguaient par des caractères qui, suivant que l'imagination outrait celui-ci, atténuait celui-là, pouvaient à volonté les faire passer pour des êtres propices ou malfaisants, des dieux ou des démons ; mais, au temps où nous nous plaçons, le départ n'est pas encore fait.

Les Asuras sont des pouvoirs mystérieux et sombres, cachés en des retraites inaccessibles au regard et aux efforts humains : du fond de leur empire, ils dispensent aux hommes les trésors dont ils disposent en souverains : la lumière du jour, la chaleur des étés, les flots bienfaisants de la pluie ; ils les dispensent, mais aussi ils peuvent les retenir, et souvent ils les retiennent. Il se les faut concilier par des supplications et des dons ; car nul mortel n'a le pouvoir de leur arracher de force ce qu'ils lui refusent (2). Et nul ne sait pourquoi ils donnent ni pourquoi ils retiennent : c'est leur bon plaisir auquel on ne peut rien. Voit-on, dans cette conception ambiguë, se dessiner à la fois les traits d'un dieu tout-puissant, tutélaire et généreux, et ceux d'un démon

(1) J'écris, autant que possible, les mots sanscrits comme ils se prononceraient à la française. Cependant, il y a des cas où il serait impossible de le faire sans leur donner une physionomie tout à fait insolite : j'avertis donc ici que *s* se prononce toujours dure, jamais comme *z*, et que l'*u* vaut toujours notre *ou* (soit donc *Açoura*).

(2) Cependant il existait, dès ce temps et bien auparavant, des hommes qui se targuaient de pouvoir agir sur les phénomènes de la nature, des sorciers faiseurs de pluie, par exemple. Comment ces deux données contradictoires se conciliaient dans l'esprit du vulgaire, c'est ce qu'il faut demander aux nombreuses populations rurales où survivent parmi nous, et tenaces, les mêmes superstitions.

[illegible] dans l'ad[illegible] [illegible] dans sa misère ?

Les Asuras sont, par essence, en possession de tous les biens ; les Dêvas, pour s'en emparer, doivent les conquérir sur eux ou sur des puissances malignes, et leur vie est un combat perpétuel. Le type des Dêvas est cet Indra, dieu guerrier, mais grossier soudard, dont l'Inde védique célébrera les exploits : elle n'a pas pour lui assez de bénédictions ; car, s'il conquiert la lumière, les aurores, les eaux, c'est pour répandre sur les hommes toutes ces richesses célestes. En revanche, les Perses sectateurs de l'Avesta ont fait de lui un chef de démons : sa nature violente devait déplaire aux adeptes d'une religion morale et spiritualiste ; on exécra ce brutal en oubliant qu'il ne bataillait pas pour son propre compte. Le Dêva, comme l'Asura, avait donc tout ce qu'il fallait pour changer en terreur l'émerveillement qu'il provoquait, et devenir un jour l'épouvantail des descendants de ses adorateurs.

Mais, pour l'instant, répétons-le, les Indo-Éraniens n'en sont pas encore là : ils entourent d'une même vénération confiante et craintive, et probablement d'un culte identique, très simple, très pauvre, les Asuras et les Dêvas. Cependant, parmi ces derniers, de tous « les Lumineux », aucun ne leur tient plus à cœur — et j'en ai dit les raisons — que le feu de leur foyer, le feu protecteur de leur tribu, le feu de l'autel dont la fumée apporte aux habitants du ciel les présents de leurs fidèles. Le miracle de l'allumage, le mystère dont s'entoure la flamme jaillissant de bois durs et froids où elle semble contenue sans que rien l'y décèle, la défense qu'elle offre contre les fauves rôdeurs de nuit et, par conséquent, leur semble-t-il, contre tous les démons nocturnes dont elle perce et déchire les ténèbres, leur inspirent une admiration émue qui se traduira en élans de prière et d'amour, des soins empressés et vigilants qui déjà sont un culte. Il ira se précisant et s'organisant chez les Hindous et chez les Perses, qui, les uns comme les autres, assignent au feu le premier rang dans leurs cérémonies. Le nom seul de la déité diffère dans les deux pays : ceux-ci l'appellent Atar (7) ; ceux-là, Agni ; mais, pour eux tous, il est resté le saint des saints, et, jusque dans la religion strictement monothéiste des Parsis de nos jours, il n'est pas exagéré de dire que canoniquement le feu est le premier être après Dieu.

Enfin, dès cette époque aussi, les Indo-Éraniens avaient appris à extraire, par pressurage, des tiges d'une plante qui croissait sur les flancs de leurs monts, un suc doux et enivrant qu'ils estimaient fort et nommaient *sôma* « pressuré ». Qu'était au juste cette liqueur ? Nous n'en pouvons rien savoir, puisqu'on n'a pas réussi à identifier le végétal qui la fournissait et qui doit pourtant bien subsister à l'état sauvage sur quelque cime de l'Himâlaya. Quoi qu'il en soit, ces bonnes gens, qui sans doute n'étaient point ennemis d'une excitation passagère, en vinrent à estimer qu'ils n'avaient pas de régal plus précieux à offrir à leurs dieux, et particulièrement à cet Indra qui dans l'ivresse sentait se décupler sa vigueur conquérante : alors le sôma des Hindous, le haoma des Perses devint un liquide sacré, il sortit de l'usage courant, la consommation n'en fut plus permise qu'aux dieux et aux prêtres officiants, qui sont des dieux sur terre. Bien plus : lui-même se fit dieu : Sôma est une des premières déités de l'Inde, l'auxiliaire d'Indra, le compagnon d'Agni ; Haoma, génie d'une miraculeuse beauté, l'un des principaux anges du ciel de l'Avesta ; ce qui prouve que sa divinisation avait débuté dès avant la séparation des deux peuples. L'histoire des religions claires — j'appelle ainsi celles qui ont laissé des textes et sont mieux que des fouillis de mythes oraux et informes — ne présente peut-être point de phénomène plus curieux, que cette exorbitante apothéose d'une boisson dont il est interdit de boire et dont ses adorateurs actuels ont perdu le secret.

Les Asuras, les Dêvas, le feu, le sôma, voilà donc, respectivement, les éléments essentiels de la théologie et de la liturgie indo-éraniennes. Mais celle-ci en comporte un de plus, qu'on ne saurait omettre : l'orientation vers le côté du soleil levant. Quelque place qu'il ait faite à d'autres entités chéries, l'Arya n'oublie pas que le dieu qui se dresse dans sa gloire chaque matin à l'Orient est le vrai dispensateur de la vie universelle, l'excitateur de toutes les créatures, celui qui « fait voir les aveugles, entendre les sourds, marcher les infirmes (1) », l'objet enfin de ses immémoriales conjurations de magie ou de piété : c'est vers l'est que se tourne le prêtre, lorsqu'il récite ou se livre à une manipulation de quelque importance ; vers l'est que s'étend l'avant du long trapèze que dessine sur le sol hindou un emplacement de sacrifice ; vers l'est que s'ouvre l'entrée du saint réduit du feu dans les temples parsis ; et, puisqu'on suppose toujours le levant devant soi, le sud est la droite, le nord la gauche, l'ouest l'arrière, dans la nomenclature antique des points cardinaux. L'orientation habituelle de nos églises et la lampe qui perpétuellement brûle devant leur sanctuaire rappellent encore à nos yeux, par une tradition tou-

1 Mots [illegible] subsist[illegible] en sanscrit dans un dérivé très usité, le [illegible] qui désigne mythiquement une sorte de Prométhée, le prêtre sorcier allumeur de feu.

1 La nuit, tout se tait, *on n'entend rien*, le jour rend l'ouïe ; la nuit, les ténèbres clouent l'homme sur place, et le jour lui rend la faculté de se mouvoir : métaphores qui se sont muées en prodiges.

chante et vénérable, l'humble et incessant recours que nos frères asiatiques et nos aïeux européens eurent au feu et au soleil.

III

C'est dans les vallées de l'Indus et de ses grands affluents, au pays des « Sept Rivières (*Sapta Sindhavas*), aujourd'hui dénommé « les Cinq Eaux » (*Penjâb*) que naquit la civilisation hindoue. De là elle s'avança sur le bassin du Gange, puis progressivement sur le triangle méridional jusqu'à Ceylan. Ses témoins, ce sont de volumineux ouvrages de vers et de prose, composés, autant qu'on le peut conjecturer, entre 1.200 et 600 avant J.-C., longtemps confiés à la mémoire dans des écoles de prêtres où on les apprenait mot pour mot avec un soin scrupuleux, et enfin consignés par écrit à l'époque incertaine où l'Inde reçut des Sémites le bienfait de l'écriture : les Védas et les Brâhmanas.

Les Védas, au nombre de quatre, sont pour la majeure partie, des livres d'hymnes religieux, fort inégaux sans doute, parfois d'une décourageante banalité, mais souvent superbes d'allure lyrique, étincelants de beauté sublime ou gracieuse. Dans le plus ancien et le plus justement fameux, le Rig-Véda, les Asuras et les Dêvas marchent encore de pair, également honorés, et même le premier des Asuras, Varuna, est l'infaillible souverain qui préside à l'ordre des cieux ; déjà, toutefois, la gloire éblouissante d'Indra fait pâlir sa sereine majesté. Visiblement les Aryas partis de l'Éran avaient emporté dans leurs bagages les deux panthéons rivaux ; mais leur vie belliqueuse dans cette nouvelle patrie, où des indigènes au teint sombre luttaient désespérément contre les blancs envahisseurs, tourna leurs pensées et leurs préférences vers leurs dieux guerriers, et peu à peu les vieux Asuras se confinèrent dans leur ombre lointaine, d'abord mystérieuse, bientôt omineuse et démoniaque.

A l'époque des Brâhmanas l'évolution est accomplie : ces énormes compilations de prose liturgique, d'ailleurs presque sans intérêt littéraire, fourmillent de légendes où les méchants Asuras sont aux prises avec les Dêvas ; ils l'emportent, ils vont crier victoire, quand soudain les dieux s'avisent d'un artifice rituel, créent une formule ou une libation toute-puissante qui met à néant les menées des démons. Car c'est là toute la portée des dix ou douze Brâhmanas connus, — immense aux yeux des Hindous, insignifiante aux nôtres : — exalter de tel ou tel rite le mérite, la sainteté, l'efficacité, la divine origine. De leurs milliers de pages, monotones et verbeuses, non plus que des poétiques stances des Védas, il est à peu près impossible d'extraire un renseignement historique.

Mais, dès lors, comment parvenons-nous à les dater eux-mêmes? Par approximation et comparaison, non autrement ; dans la nuit de la chronologie de l'Inde un seul point éclairé attire le regard : la date de la prédication et de l'expansion du bouddhisme ; le Buddha vécut au VIe siècle avant notre ère. Puisque le bouddhisme fut, autant que l'assimilation est permise, un mouvement de protestation et de réforme contre l'orthodoxie brâhmanique, il faut bien que le brâhmanisme ait été, avant son avènement, une religion établie et organisée, qu'il ait eu, comme le catholicisme au temps de Luther, sa théologie, sa hiérarchie, ses livres canoniques. Par cette voie indirecte le bouddhisme porte irréfragable témoignage de l'âge de la religion qu'il est venu detruire.

Il ne l'a pas détruite, mais bien supplantée durant dix siècles avec un étonnant succès : à la faveur de la jalousie des princes contre les prêtres, cette prédication de moines mendiants, sans dogmes, sans rites et presque sans Dieu, s'est propagée à travers toute l'Inde d'où elle a gagné les pays voisins. Sa période de prospérité va du Ve siècle avant notre ère au Ve après ; alors seulement le brâhmanisme, englobant les menus cultes populaires, commence à reprendre le dessus. Pendant ces mille ans de règne, le bouddhisme, au surplus, n'a guère mieux mérité de l'histoire que son devancier le brâhmanisme : il s'y est essayé, mais n'est parvenu à nous léguer que de sèches annales, où la nomenclature toute nue alterne avec la fable trop ornée. Quant à ses livres sacrés, d'une considérable étendue; ils ne contiennent que des enseignements moraux, souvent d'un sentiment fort élevé, des légendes de la vie ou des vies antérieures du Buddha, et des règles de vie monacale.

Si, entretemps, une brève éclaircie s'ouvre dans la forêt vierge de l'histoire de l'Inde, ce n'est point l'Inde qui l'a frayée, c'est la Grèce qui un instant y a tracé son sillon lumineux. A la suite de l'expédition d'Alexandre et pendant tout le IIIe siècle avant notre ère, l'Orient et l'Occident, pour la première fois, entrent en communication suivie : Hellènes et Hindous se rencontrent, se mêlent, sans se reconnaître frères toutefois, mais réciproquement attirés par d'inconscientes affinités intellectuelles ; la Grèce apporte ses sciences, surtout ses mathématiques, si avidement saisies que tous les signes du zodiaque sanscrit portent des noms grecs ; l'Inde, en récompense, fait admirer aux disciples de Platon sa philosophie profonde, et un roi grec curieux du bouddhisme s'y fait initier par un interrogatoire dont nous possédons le procès-verbal. Des centres de civilisation hellenique au cœur de la vieille Asie, — notamment ce royaume indo-bactrien, dont les monnaies, à défaut des annales, nous ont été conservées,

— vont révéler à l'Europe étonnée une nouvelle humanité, digne de la sienne, et qu'elle soupçonnait à peine... Mais trop tôt l'étroite trouée se referme : entre l'Asie Mineure et l'Asie centrale les Parthes interposent leur solide rempart, et l'Inde retombe dans un isolement d'où elle ne sera plus tirée qu'à la fin du xve siècle, par la découverte de Vasco de Gama.

La seconde floraison du génie littéraire de l'Inde date de cette même époque. La première, d'inspiration toute religieuse, avait produit les Védas et la mystique panthéiste ; de la seconde, moins austère et plus variée, sortirent les vastes épopées, — le Mahâbhârata, le Râmâyana, — les délicieux et courts poèmes lyriques qui raffinent à peindre les charmes de la nature et les joies tourmentées de l'amour, et un théâtre, unique en son genre, dont seules les comédies de Shakespeare donneraient une idée approchée si le dialogue y était entremêlé de ses ardents sonnets. Le chef de chœur de ce magnifique concert, Kâlidâsa, vécut, selon toute apparence, au xie siècle de notre ère, alors que chez nous quelques barbares semi-lettrés s'essayaient à balbutier un latin jargonnant. Après lui, il y a encore de grands noms, mais surtout des imitateurs, et la littérature hindoue s'enlise lentement dans le pastiche d'où elle n'est plus guère sortie que par rare exception depuis mille ans.

C'est aussi à ce moment (v^e-vi^e siècle), que se dessine vigoureusement le retour offensif du brâhmanisme, déchu alors, mais toujours vivant, contre son rival heureux, le bouddhisme. A quelles causes la vieille religion dut son succès, il est difficile de le définir exactement, puisqu'on ne connaît point les péripéties de la lutte, d'ailleurs pacifique : il n'y eut ni persécution, ni pression violente ; tout au plus, certains principicules changeant de culte, la foule moutonnière, dans la ruée servile qui a fait des Hindous des esclaves à tous jougs, s'empressa-t-elle à leur suite. Mais, si les forces mises en jeu nous échappent en partie, la résultante en est manifeste : Ceylan mis à part, il n'y a plus aujourd'hui dans l'Hindoustan qu'un nombre infime de bouddhistes ; parti de l'Inde, le bouddhisme a encore des millions d'adeptes, au moins nominaux, en Chine, au Japon, dans l'Indo-Chine ; et il est renié dans sa vraie patrie.

IV

C'est ainsi, quoique par des raisons bien différentes, que le parsisme, né en Perse, n'y compte plus et ne survit que par quelques communautés réfugiées dans l'Hindoustan. Ceci est l'histoire des Aryas d'arrière-garde restés sur le plateau éranien.

On a vu qu'ils s'étaient détachés des Dêvas, qu'ils nommaient Daêvas, jusqu'à les prendre en horreur : *dêv* ou *div*, en persan, veut dire « démon ». Leur piété n'en était que plus vive envers les Asuras : parmi eux, ils en distinguaient un, le même peut-être que le Varuna hindou, qui joignait à son nom d'Ahura, le titre de Mazda « le Sage », et qui, de suprême, devint unique, l'Ormazd des temps plus modernes. Ils lui opposèrent un Daêva en chef, Anra Mainyu « la Mauvaise Pensée » (Ahriman), servi par des hordes de malins pouvoirs comme Ahura par des légions d'anges ; et ainsi se constitua peu à peu le dualisme fameux que codifia et organisa définitivement le sage légendaire Zarathushtra, d'adaptation grecque Zoroastre. C'est au viie siècle avant notre ère, soit donc un siècle avant le Buddha, qu'on peut vraisemblablement placer la vie de ce législateur religieux, à qui la tradition attribue la rédaction des livres, presque tous très postérieurs, de l'Avesta.

Les principes généraux de la religion avestéenne, sont trop connus pour qu'il faille les exposer ici : on sait qu'elle repose tout entière sur l'antagonisme de deux pouvoirs, — l'un bon, l'autre mauvais, — qui pénètre toute la masse cosmique et se répercute jusque dans les plus infimes manifestations de la vie terrestre ; les étoiles, les plantes comestibles, les animaux, domestiques ou non, qui rendent service à l'homme, ont été créés par Ormazd ; par Ahriman, les planètes, la végétation vénéneuse ou parasite, les grands fauves, les menus rongeurs et la vermine ; et l'homme a été mis sur terre pour propager la création d'Ormazd, combattre à outrance celle d'Ahriman. Sous cette vue synthétique, dont la finalité un peu enfantine ne doit pas faire méconnaître la grandeur, subsistent d'ailleurs, à l'état de survivance, quantité de données mythiques et de croyances d'un autre âge, qui font un violent contraste avec le spiritualisme épuré de la doctrine : parce que l'aigle planeur a été de tout temps le symbole du soleil glorieux, le grand rapace, destructeur de mille existences utiles, passe néamoins pour une créature d'Ormazd, au même titre que le vautour et le corbeau, à qui fut assignée la fonction de purger la terre de la pourriture des cadavres ; le chien, de son côté, est doué d'un pouvoir occulte auquel ne sauraient résister les démons de la mort.

Ces deux derniers traits constituent essentiellement l'originalité du code funéraire du mazdéisme, qui est sans contredit la partie la moins banale de sa liturgie compliquée. Sitôt qu'un fidèle est mort, on fait flairer son cadavre à un chien, et le rite se répète, de six en six heures, jusqu'au transport devant le cimetière, où on l'accomplit une dernière fois. Quant au cimetière lui-même, on sait en quoi il consiste : une tour, au sommet de laquelle le corps, déposé sur un lit de pierre, est en peu de temps ré-

duit à l'état de squelette par le bec des oiseaux de proie familiers, invités de longue date à ce lugubre repas. Car inhumer le corps ou le jeter au fleuve, ce serait souiller la terre ou l'eau, êtres sacrés ; et qui oserait imposer au feu, le pur des purs, l'affreuse tâche de dévorer cette corruption ? Et, partout où il existe encore aujourd'hui une communauté parsie, une « Tour du Silence » dresse son sommet sinistre et vénéré, frangé d'un rang de vautours.

V

C'est peu d'années après la date conjecturale de la prédication de Zoroastre, que les Aryas de l'Éran entrent décidément dans l'histoire : d'abord par l'Empire Mède, dont on ne sait encore que peu de chose ; puis, par celui qui le remplace, celui de Cyrus et des Perses, qui nous est assez bien connu, à partir du ve siècle avant notre ère, par sa longue lutte contre la Grèce. Les Darius et les Xerxès furent de fervents et somptueux mazdéens, et le dernier d'entre eux, celui qui succomba sous les coups du Macédonien, fit faire encore, dit-on, deux copies complètes de l'Avesta, qui disparurent dans l'incendie de Persépolis. Mais la vieille religion ne périt point ; elle eut bientôt un renouveau de vie sous la dynastie parthe des Arsacides, qui, durant cinq siècles environ, avant et après J.-C., tint victorieusement tête à la puissance romaine ; puis, sous leurs successeurs les Sassanides (226 à 651 de notre ère), elle s'éleva à un degré de prospérité au moins égal à celui qu'elle avait atteint sous les Achéménides. C'est de ce temps que date la conservation — d'aucuns disent « la rédaction » — des quelques livres saints du mazdéisme qui nous sont parvenus, et dont nous devons la connaissance au dévouement d'Anquetil-Duperron, la pleine intelligence à l'exégèse lucide et largement informée de James Darmesteter.

Mais une hostilité redoutable guettait cette brillante renaissance : non plus Rome, détruite ; ni Constantinople, impuissante ; mais les Arabes, ennemis héréditaires et pillards invétérés, à qui soudain le fanatisme de l'Islam encore jeune infusa la vigueur des conquérants. Dès avant le milieu du viie siècle, la Perse fut envahie et entamée ; bientôt tout entière réduite en servitude et oublieuse de ses traditions âryennes ; elle garda sa langue, qui s'encombra de termes sémitiques, mais demeure encore, par sa grammaire et le fond de son vocabulaire, la fille directe du vieux-perse des cunéiformes achéménides ; elle perdit de bonne heure sa religion, et se fit musulmane, bien que d'une autre secte que les Arabes et les Turcs, et qui leur est en abomination.

Le feu sacré, pourtant, ne s'éteignit jamais tout à fait sur son territoire, et aujourd'hui encore elle en possède quelques sanctuaires, notamment dans la ville centrale de Yezd. Mais la plupart des Parsis restés fidèles, traqués par l'intolérance islamique, préférèrent à l'oppression ou au parjure les dangers et les douleurs de l'exil : ils gagnèrent l'Inde, où ils se fixèrent en petites colonies sur le littoral occidental, à Surate, à Bombay, et, depuis plus de dix siècles, ils y forment, sans guère y avoir été inquiétés, des communautés aussi prospères par le commerce que restreintes par le nombre de leurs membres. On évalue à 100.000 à peine le total actuel des adeptes du parsisme, dont moins d'un dixième dans la Perse propre, le reste dans leur pays d'adoption.

VI

Conquis et convertis, les Persans musulmans demeurés en Perse se firent bientôt à leur tour conquérants et convertisseurs — telle est la force de l'Islam ! — et c'est par eux seulement, bien tardivement comme on voit, que leurs frères et esclaves hindous entrèrent enfin, eux aussi, dans l'histoire. A partir du xe siècle, l'Inde fut la riche proie que s'offrirent tour à tour tous les despotes de l'Asie antérieure, les uns pour l'abandonner après massacres et pillage, les autres pour l'exploiter méthodiquement en la gouvernant. Dans ces conflits sanglants, dont l'Europe n'eut que le lointain et vague écho, elle ne se départit point cependant de sa tradition religieuse ; elle opposait au torrent des envahisseurs la masse énorme de sa population inerte et dense, et de nos jours encore les mahométans n'y forment, exclusivement dans la région du nord-ouest, qu'une respectable minorité. A partir du xvie siècle, elle s'ouvrit successivement aux Portugais, aux Hollandais ; puis devint le champ de bataille que se disputèrent l'Angleterre et la France ; et maintenant elle goûte la paix et respire enfin, sous la hautaine et vigilante administration britannique, sous laquelle on n'y meurt plus guère que de mort naturelle... ou de faim. Elle et la Perse semblent avoir accompli leurs destinées ; et, si l'avenir leur réserve encore, à titre de revanche, quelque rôle décisif sur la scène du monde, il est à l'heure présente impossible de le prévoir.

Il n'appartient pas à ces esquisses préhistoriques de les suivre à travers les péripéties de ces dix derniers siècles. Rappelons seulement que la découverte est d'hier, qui a permis de reconstruire avec certitude l'arbre généalogique de ces descendants asiatiques des vieux Aryas, oublié d'eux et de nous. Le sanscrit, malgré son grand âge, n'avait jamais cessé d'être enseigné dans les écoles des brâhmanes et honoré dans les cours princières ; mais les profanes étrangers étaient exclus de cette initiation, dont pour

la plupart ils n'avaient d'ailleurs nul souci. A la fin [illegible], l'attention de quelques missionnaires catholiques se porta sur lui : ils l'étudièrent, le révélèrent à leur patrie, et bientôt l'Europe étonnée et ravie sut y reconnaître, enfouie sous le trésor d'une admirable littérature dont elle ne se doutait pas, la preuve irrécusable de l'étroite parenté des Hindous et des Perses avec elle-même et de presque tous les peuples européens entre eux. Une fois de plus, de l'Orient a jailli la lumière.

V. Henry,
[illegible]

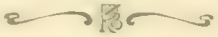

Hannetons de Paris

—

SILHOUETTES D'ÉPOUX [1]

Venu de sa province où ses parents rendaient à leurs compatriotes le service de garder les barrières de la voie ferrée au passage des trains — occupations familiales qui l'avaient mal préparé aux élégances — le Dr Benoît Trifouille, ayant fait ses études grâce aux Bourses d'Etat et aux subsides municipaux, est aujourd'hui ce qu'on appelle un grand médecin, un médecin à la mode. Méprisant pour le peuple d'où il est issu, ne le faisant bénéficier de sa science — et encore avec quelle désin[illegible] — qu'à l'hôpital où il dirige un service afin d'avoir un titre de plus pour rançonner la clientèle riche et conquérir des croix, rendant ses oracles, ruineux autant que brefs, au fond d'un somptueux hôtel où l'on ne parvient à le voir qu'après diplomaties, correspondances, attentes et pourboires aux laquais, ne traversant Paris qu'au galop de ses carrossiers ou dans l'éclair de son automobile, M. Benoît Trifouille, professeur agrégé, médecin des hôpitaux, président de multiples sociétés, d'on ne sait combien d'œuvres, membre de l'Académie de médecine et désireux de se faufiler en quelque autre classe de l'Institut grâce à des travaux accessoires — son violon d'Ingres, ainsi qu'il le répète complaisamment —, n'aime que les gens chics, les femmes de beau nom, les hommes de rang magnifique, ne songe qu'à les éblouir par sa science universelle, son esprit, sa verve et sa distinction mondaine. Mer[illegible] assorti à sa [illegible] perruche affolée de lumière, de clinquant, de papotages, il ne travaille qu'en vue de sa gloire salonnière.

Quelle existence ! Levé tôt, le cerveau encore brouillé des fariboles et du plastronnage de la veille, le voici qui roule en auto vers les richissimes malades en péril qu'il daigne, pour sa propre célébrité, soigner à domicile, puis qui se fait conduire plus vite encore vers son hôpital, qui galope, indifférent, hautain et solennel, devant les lits où tant de douleurs espèrent de lui le salut. Plus tard, c'est telle Fondation particulière de quelque roi du Pétrole ou du Porc trichiné à laquelle il consacre vingt minutes. Puis c'est la consultation qui chez lui l'immobilise trois ou quatre heures, si vite qu'il aille, car les rendez-vous se succèdent, s'entremêlent, chevauchent l'un sur l'autre. Mais aussi, avec quelle hâte les billets bleus et les poignées d'or s'entassent dans le tiroir ! Quelle recette à la fin du jour !

Ce sont en outre le cours à la Faculté, la séance de l'Académie, les Commissions qu'on préside et qu'on ne peut pas toujours déserter, surtout si elles doivent être fertiles en honneurs. Sans compter que, pour rajeunir sans cesse sa gloire, le fameux Dr Benoît Trifouille a souci d'inventer chaque mois un nouveau remède, une nouvelle méthode thérapeutique, dont il n'a pas le temps de contrôler les résultats, mais au sujet desquels il fait en grande pompe, avec force réclame dans les journaux, communication à l'Académie. Peu importe que les gens se ruinent en drogues nocives ou en meurent. L'essentiel n'est-il pas que le pharmacien complice qui la triture lui verse chaque trimestre un imposant bénéfice et que la Presse glorifie son nom ?

Il y a aussi les livres, les plaquettes, les brochures qui entretiennent son prestige de savant, qu'il n'a certes pas le temps d'écrire, mais qu'il doit tout au moins parcourir ou annoter de sa main magistrale. Pour ces manipulations, expériences, communiqués, écritures, il a évidemment sous ses ordres une docile équipe de jeunes médecins arrivistes qui bûchent à son profit et dont, en revanche, il favorise la carrière. Mais encore faut-il les guider, les entendre, les tenir en respect et en émulation.

Puis, viennent les travaux personnels et accessoires — le violon d'Ingres ! — qui lui vaudront une autre célébrité, d'autres honneurs, ou qui, au pis aller, lui assureront l'originalité si précieuse d'être un savant lettré et artiste.

Enfin, il faut connaître la pensée de son époque ou, du moins, en avoir l'air. Il faut se tenir au courant de ce qu'on écrit, sculpte, peint, déclame, ou du moins en prendre une notion vague, juste ce qui est nécessaire pour en parler aux belles madames et aux superbes mondaines du soir.

Alors, — au lieu de songer à ses malades, à ses recherches qu'on fait pour lui à la diable, — en se rasant, en procédant à sa toilette, en roulant au fond de son coupé, l'universel Benoît Trifouille, esclave du monde, dupe de son vertige, feuillette fébrilement les livres nouveaux dont on parle, balaye du regard

[1] Voir la *Revue Blanche* du 1er décembre 1901.

journaux et revues afin de retenir au moins titres et signatures.

Ce sont aussi les beaux mariages et les grands enterrements où il est indispensable que la présence du célèbre docteur Trifouille soit signalée le lendemain dans les gazettes. Puis, le soir, à l'heure où il ferait si bon se recueillir, coordonner les leçons de son art, s'enrichir d'études nouvelles ou simplement se reposer pour l'effort plus vigoureux du lendemain, en route pour les dîners et les fêtes où il aura, en coquetteries, en courbettes, en adulations, le bénéfice de toute cette exténuante acrobatie !

*
* *

Pour être un peu moins dispersée, non moins remplie apparaît l'existence de maître Hercule Duvent, l'illustre avocat d'affaires et d'Assises — car il plaide tous les procès, sauf bien entendu ceux de la veuve et de l'orphelin misérables, dont jadis, bâtonnier rigoureux en ses préceptes, il enseignait l'amour désintéressé aux stagiaires faméliques — Me Hercule Duvent, jurisconsulte mondain, spécialiste en l'art des divorces, président du Conseil Judiciaire de plusieurs Sociétés et Compagnies fastueuses, spirituel explicateur de la Loi pour le public des journaux élégants. Qu'il mange, fume, flirte, galope en voiture ou marche à pied, s'affale dans un fauteuil ou s'adosse à la cheminée, sa vie est une plaidoirie perpétuelle, avec gestes, pantomime, jeux de physionomie. Il parle comme on respire. La parole jaillit de son être comme l'eau suinte d'une source. Et nul besoin que la pensée précède. C'est le torrent de la phrase qui la fait naître. Encore faut-il que M. Hercule Duvent ait le temps matériel d'écouler tout ce verbiage et de jeter un coup d'œil aux dossiers qui serviront de prétexte à sa faconde. N'oublions pas non plus qu'il est un mondain frénétique, verveux commentateur de toutes les productions à la mode, que son prestige de salon lui est aussi cher que ses succès de tribune et que, en dépit de l'activité complexe où il se dépense pour les choses du Palais, il doit trouver le loisir de s'alimenter pour ses causeries du soir !

Combien terrible le programme de ses journées ! Chaque matin, à peine a-t-il rasé sa face malicieuse, que, la tête encore lourde des exténuantes mondanités de la veille, il se plonge, en bâillant, dans le dossier des affaires qu'il plaidera tantôt, dicte à ses secrétaires des conclusions, leur indique le sens d'articles et de lettres à rédiger, déjeune en hâte pour courir au Palais et y donner de la voix au civil comme au criminel.

En manœuvrant sa lèvre haute et rase sur la côtelette qu'il ronge, il cherche dans les journaux de quoi nourrir sa verve du soir. Dans sa voiture, en feuilletant quelque Revue, il essaie de deviner ce qu'elle peut contenir de nouveau. N'est-ce point assez pour que, avec les vagues propos de confrères et de gens du monde qu'il entendra plus tard, il puisse se faire un semblant d'opinion et surtout lui trouver une formule saisissante ? Une ou deux fois, entre ses diverses vocalises devant le tribunal, il quittera sa robe et le Palais pour remplir son fructueux office de Conseil Judiciaire au profit de quelque opulent coffre-fort.

A peine revenu de ces exercices bigarrés — tout en dévorant dans sa voiture les feuilles du soir — il assiste, lucide, précis, interrogateur, au long défilé des clients, ordonne à la hâte la besogne des secrétaires tout en se laissant doucher, frictionner, friser, parfumer, habiller par son valet de chambre, afin de rejoindre Madame, qu'il n'a pas encore vue depuis la veille — car elle dormait ou se délassait dans son bain à l'heure de son rapide déjeuner matinal — Madame qui, toute pomponnée et radieuse après sa brisante journée de visites, l'attend pour grimper en voiture, courir au dîner cérémonieux où ils arriveront en retard, pour commencer la féerique vie du soir dont les enchantements les récompenseront de leurs peines !

C'est en voiture qu'ils causeront, qu'ils pourront confronter leur respectif travail de l'après-midi. Et ils se verront d'un bout à l'autre de la table par dessus les fleurs du surtout et les pyramides de fruits. Mais il y a déjà si longtemps qu'ils se voient que ce tête-à-tête leur suffit, et ils n'en ont pas besoin d'autre pour se régaler du seul plaisir qu'ils prennent encore ensemble et qui leur soit réellement cher !

*
* *

A quelques variantes près, selon l'âge, le caractère, le genre de travaux et d'ambitions, et aussi selon la nature de leurs femmes, telles sont les existences démoniaques de l'éminent M. Veulette, professeur au Collège de France, écrivain d'art et de théâtre, conférencier prolixe, provincial balourd et vulgaire, dont le plus vif désir est d'être Parisien, qui s'évertue à travestir en lamentables à-peu-près sa science pédantesque ; de M. Ladislas Machin, le peintre toujours égal à lui-même (c'est-à-dire inférieur aux autres) des élégances mondaines en un décor fastueux, M. Ladislas Machin, que des dons merveilleux prédisposaient à une grande œuvre, mais qui, se grisant de Paris, d'une femme trop jolie et trop coquette, se laissa entraîner par elle vers la fête, vers le travail hâtif et commercial, seul capable d'en payer les dépenses, M. Ladislas Machin, navrante épave du monde, qui, conscient de sa déchéance, marche depuis un quart de siècle au déses-

poir derrière les épaules toujours belles de sa femme, porte beau, revendique le prestige du sportman, et qui, en ses heures de clairvoyance, pleure de chagrin devant ses œuvres de jeunesse, témoignages de sa vie et de son talent gâchés !

C'est à peu près aussi le sort quotidien de M. Lamproie, banquier et lanceur d'affaires, commanditaire de journaux, de théâtres et, heureusement pour lui, d'innombrables industries plus rémunératrices, qui a des intérêts partout où, dans Paris et ailleurs, il y a un fil électrique, une roue sur rail, un volant en activité, qui passe ses jours à brasser l'or, à recevoir les inventeurs, à reconnaître une parcelle de vérité dans le fatras des chimères, à faire du 60 à l'heure entre ses diverses usines, à présider les conseils d'administration les plus disparates, et qui veut posséder une teinte de toutes les choses auxquelles ils s'intéresse, pouvoir en parler, pouvoir briller en évoquant avec esprit leurs prestiges inconnus, dans le monde éblouissant, vertigineux où, aux côtés de sa femme, superbe idole adulée, il éprouve un véritable enchantement à jouir de sa force, de sa richesse, de son influence, au milieu de gens qui l'exècrent, le jalousent et ne songent qu'à découvrir le défaut de sa fastueuse cuirasse pour le duper !

Dans cette frénétique vie de plaisir, de parade et de perpétuelle lutte sous la grâce des sourires, tel est le rôle folâtre de l'époux esclave de son propre vertige ou bien asservi aux caprices de sa femme. Sans doute tous n'ont pas la carrure des tragiques silhouettes que nous venons d'esquisser à titre d'exemples. Combien pourtant, dans une bousculade peut-être moins infernale, mais tout de même accablante, expient par une agitation morbide et un gâtisme précoce leur sottise ingénue de croire à la beauté, à la joie de toute cette hannetonnerie brillante, pitoyable et ridicule !

GEORGES LECOMTE.

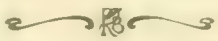

L'IDÉE ANGLAISE DE MISSION IMPÉRIALE

Ses origines historiques
Ses justifications religieuses
Ses conséquences politiques

Il faut avoir vécu de la vie anglaise, pour connaître toute la profondeur « de l'atmosphère religieuse, qui couvre tout, enveloppe la politique, la législation, la littérature, la philanthropie, l'éducation, les mœurs (1) ». Il faut avoir pénétré dans les diverses églises, assisté aux prêches, lu les manuels de piété, pour comprendre la valeur morale, l'utilité sociale de cette religion de l'action. Toutes les confessions, qui recouvrent le sol du Royaume-Uni de leurs chapelles différentes, se réconcilient dans une même glorification de l'effort individuel et collectif. Détournées des adorations mystiques, autant pour céder à leurs origines historiques que pour complaire aux besoins du tempérament national, les diverses églises, par leurs idées, leurs constitutions, leur influence, par leur enseignement moins théologique que moral, leur constitution plus laïque qu'ecclésiastique, leur étroite union avec toutes les causes politiques et sociales, sont avant tout des écoles de volonté.

Et il s'est trouvé, par une de ces douloureuses contradictions dont est faite la médiocrité humaine, que cette forme supérieure de l'activité religieuse n'a pas profité à la cause de la paix. En exaltant l'effort individuel, dans l'intérêt de la collectivité, et l'effort national, dans l'intérêt de la cause chrétienne, elle a contribué à convaincre l'opinion britannique de sa mission providentielle. En entretenant cette noble mais dangereuse chimère, elle s'exposait non seulement à faciliter, mais encore à justifier les conflits belliqueux ; et quelques-uns de ses interprètes officiels n'ont pas reculé devant cette conséquence logique.

*
* *

Peu d'idées sont aussi profondément enracinées dans l'âme anglaise, que celle du rôle privilégié, dont Dieu l'aurait chargé. Elle se trouve exprimée, dans les discours de tous ses hommes d'Etat, depuis Cromwell jusqu'à M. Chamberlain, dans les chants de tous ses poètes, depuis Shakespeare jusqu'à R. Kipling. Ses origines se confondent avec celles de ses convictions religieuses.

« L'Angleterre a eu cette singulière fortune, qu'en combattant pour sa propre indépendance, elle combattait aussi pour la Réforme ; elle en a été le bras armé ; c'est dans les longues et terribles luttes, qu'elle livrait en même temps pour la liberté civile et pour la liberté religieuse, qu'elle s'est sentie grandir et devenir plus puissante, plus riche, plus libre, plus redoutée, plus glorieuse ». Elle s'est alors sincèrement crue « le peuple de Dieu, le continuateur des Hébreux, le peuple choisi, confident de la Providence, instrument de ses desseins cachés, son soldat contre l'imposture, l'idolâtrie, la vanité des nouveaux Gentils (1) ». Cette impression générale, produite par des conflits historiques, s'est progressivement précisée, au fur et à mesure que se répandait la connaissance approfondie de la Bible.

1. LAUGEL, *L'Angleterre politique et sociale*, p. 73.

1. LAUGEL, *op. cit.*, p. 11.

Il est impossible de comprendre le rôle joué par cette épopée d'un peuple élu, dans la formation de l'âme anglaise, si l'on ignore quelques anecdotes précises. Le respect en fut imposé par la loi, et jusqu'au règne de Georges III, c'est-à-dire jusqu'à l'aube du XIXe siècle, quiconque se refusait à considérer la Bible comme un livre inspiré était déclaré incapable de remplir aucune fonction publique, et, en cas de récidive, frappé d'un emprisonnement de trois ans. Il lui était en outre interdit de remplir les fonctions d'exécuteur testamentaire ou de tuteur, de faire ou de recevoir un legs. La connaissance de la Bible fut entretenue par l'école et la famille. Et Ruskin pouvait parler, dans une conférence, des Abdulamites, et J. Bright, dans un de ses discours, de la grotte d'Adulam, sans que ses auditeurs eussent besoin de consulter un dictionnaire. Cette vieille notion de la mission providentielle, née des luttes du passé et des lectures du foyer, sommeillait dans l'âme britannique, lorsqu'un siècle de guerre avec la France, un siècle d'expansion coloniale sont venus lui redonner une actualité inattendue, en faire comme le commentaire moral d'événements contemporains.

Des livres ont paru ; des associations se sont formées pour démontrer que la nation britannique incarnait et continuait, dans le monde moderne, la mission et le rôle confié jadis, par Jéhovah, au peuple juif. A *The Anglo Israël identity Society*, qui avait découvert dix-sept épreuves de la survivance dans la nation britannique de certaines tribus d'Israël (1), succéda la *British Ephraïm church mission* (2) qui rattache à la tribu d'Ephraïm le peuple anglais (3). Aux ouvrages déjà anciens du Dean Abbadie et du Rev. John Wilson, ont succédé les livres de l'archidiacre Evans (4), du Rev. R. Orme Assheton (5), Robert Douglas (6). Sous l'action de ce courant d'origine récente, la vieille notion de « Peuple Elu » a été précisée et répandue. Elle a revêtu deux formes, l'une vague destinée à la masse, l'autre précise, réservée aux théologiens.

*
* *

Dans le siècle même où la nation britannique « réforme son Eglise et épure sa foi », « le Christ lui adjuge un empire colonial ». Elle ouvre au commerce la côte de l'Afrique occidentale (1562), envoie des colons en Virginie (1584) et fonde la Compagnie des Indes Orientales (1588). Elle jette les bases de son Empire, dans les trois continents où il devait grandir, à l'heure même où elle réforme le catholicisme et triomphe de l'Espagne. A l'aube de l'histoire de l'Angleterre moderne, des succès politiques, des victoires commerciales concordent avec des crises morales, et leur apportent à la fois une justification et une récompense (1). Depuis, la grandeur politique et la situation matérielle ont suivi pas à pas les progrès de la moralité anglaise. De 1688 à 1815, la nation britannique terrasse la France après avoir triomphé de l'Espagne, transforme les terres que ses rivaux laissaient incultes et inhabitées, en fait les plus beaux fleurons de la couronne impériale. En cent ans, le nombre d'êtres humains parlant l'anglais passe de 20 à 120 millions. Dans un siècle, il aura probablement atteint 1.000 millions. La surface des terres où résonne la langue de Shakespeare, s'est étendue, et cependant, grâce aux merveilleuses découvertes de la science anglo-saxonne, les liens ont été multipliés, l'activité concentrée. Les fils du télégraphe et du téléphone, les timbres à deux sous, les hautes coques rouges ou blanches des *steamers*, demain les ondes du télégraphe sans fil, noueront, entre les terres anglo-saxonnes, une série de chaînes vibrantes. Et, en même temps, les troubles sociaux étaient apaisés, les révolutions politiques ignorées. Le nombre des illettrés diminue ; celui des criminels décroît. L'alcoolisme est combattu ; le paupérisme enrayé. Les victoires morales, économiques et politiques, marchaient de pair. « Le roc du pouvoir britannique s'appuyait sur le roi immuable de l'Ecriture Sainte (2) ». Comment ne pas voir dans cette destinée incomparable, la manifestation de la volonté divine, ne pas découvrir chez ce peuple privilégié une race élue ?

Et s'il est un esprit scientifique et raisonneur qui hésite encore à croire que, comme l'a dit le poète Lauréat Austin :

> Qui combat pour l'Angleterre, combat pour Dieu ;
> Qui meurt pour l'Angleterre, dort auprès de Dieu :

il est des arguments, plus précis que ceux tirés des caractères généraux de l'histoire britannique.

*
* *

Par deux fois, en 1490 et en 1452, avant l'ère chrétienne, le peuple juif procède à un recensement des tribus. On constate une diminution importante dans l'effectif de la tribu la plus sainte et la plus féconde, celle d'Ephraïm. Cette différence entre les

1 « Société pour l'identité de l'Angleterre et d'Israël », Max O'Rell, *J. Bull et son île*, p. 301.

(2) *Mission Britannico-Juive de l'Eglise Etablie.* La liste des adhérents est donnée dans Rev. R. Douglas, *God and Greater Britain* Nisbet 1903.

3 Mentionnons également le nom de l'*Association métropolitaine Britannique juive* et son organe, la *Bannière d'Israel*.

(4) *England Under God*, 1900.

(5) *The Kingdonm and the Empire*, Rivingtons, 1902.

(6) *God and Greater Britain*, p. 9, 10, 110. Mentionnons également l'ouvrage intitulé *Verse by verse*.

(1) Rev. Douglas o. cit., p. 125.

(2) Rév. Douglas, o. cit., p. 139.

deux dénombrements s'explique par l'émigration de ses fils les plus aventureux. Moïse parle de cet Israël [illegible] (1). [illegible] prophètes nous le montrent colonisant la Grèce, sous la conduite de Cadmus, et donnant naissance à Sparte (2). Hérodote nous signale leur présence sur les bords de la mer Noire, et leurs émigrations annuelles vers l'Occident (3). Toujours plus loin, vers l'Occident, ils sont allés; et comme nous l'apprenait déjà une vieille légende irlandaise, aujourd'hui confirmée par la science, un seigneur, originaire de Grèce, Gathelus, débarqua sur les côtes de l'île d'Erin, visita une terre, qu'il appela Ecosse du nom de sa femme. « Et c'est toujours vers l'Occident que roulent les flots qui portent les Empires. »

Et d'ailleurs, dans sa bénédiction suprême, Moïse avait désigné à Ephraïm, fils aîné de Joseph, la Grande-Bretagne comme son futur domaine. Ne parlait-il pas d'une terre sur laquelle « *tomberait la ro-* [illegible] *abîmes profonds s'étendront sous elle* », comme si elle jaillissait hors de la mer; les navires lui apporteront « *toutes les choses précieuses du Soleil et de la Lune, de la terre et de ses collines immortelles* »; « son peuple sera *comme un prince* » parmi les autres peuples; il prendra pour armes « *les cornes du taureau sauvage* [illegible] *il repoussera les nations jusqu'aux frontières de la terre* » dans son expansion coloniale (4). *British* n'est-il point la traduction littérale de l'expression hébreuse « l'homme *ish* » du pacte divin *Brit* [illegible] ? « L'étendard royal d'Angleterre ne conserve-t-il pas les armes de David, le lion rampant (6)? Les cérémonies du couronnement ne reproduisaient-elles pas littéralement, en 1900, celles prescrites pour le sacre de Salomon? Nous y retrouvons la même désignation, à deux degrés, par Dieu et par le Peuple; les mêmes acclamations: « Dieu sauve le roi »; le même mot hébreu *Amen*; les mêmes sonneries de trompettes (7); le trône avec la même pierre de Béthel. Et l'épître dont l'officiant donne lecture est celui de Saint Pierre sur la dispersion d'Israël (8).

*
* *

Cette mission religieuse, tous les hommes d'Etat l'ont proclamée. Un grand seigneur, whig convaincu et artiste délicat, Lord Rosebery, a déclaré que l'Empire britannique « est le plus grand agent (*agency*) laïque de progrès moral connu dans le monde ». Un tory, qui incarnait, dans toutes ses idées, dans sa forte rudesse et jusque dans sa corpulence massive, les caractères de la vieille aristocratie territoriale, Lord Salisbury, s'est écrié. « Le cours des événements, je préférerais dire les actes de la Providence, ont appelé ce pays à exercer sur la moralité (*character*) et le progrès du monde, une action telle que jamais un Empire n'en a encore exercé (1). » La même idée fut reprise par un libéral, comme Gladstone : « A ce grand Empire, la Providence a confié une mission et une fonction spéciales »; par un radical, comme J. Morley : « L'œuvre la plus utile à l'humanité a été accomplie par l'Angleterre. »

Les prêtres ont soutenu la même thèse. Un des docteurs les plus connus de l'Eglise évangélique écossaise, Dr Watson, la développait comme il suit : « Sur quoi se basaient les prophètes hébreux, dans cette grande idée que Dieu avait fait appel à leur nation et avait une grande tâche à lui confier? Ils se basaient sur les faits historiques qui les avaient précédés, et créé, dans leurs âmes, une irrésistible conviction; et je vous demande si le bras droit du Tout-Puissant n'est pas aussi visible dans l'histoire britannique? De quels périls, dans les siècles passés, n'a-t-il pas délivré ce pays, quand le monde entier était ligué contre nous et fut couvert de honte? Vous dites qu'Israël avait une mission spéciale; mais est-ce qu'il est des yeux assez aveugles pour ne pas voir la mission de l'Angleterre? Quelle nation a jamais fondé tant de colonies, exploité autant de terres inconnues, contribué pratiquement autant à la civilisation, étalé aux yeux un aussi extraordinaire exemple de liberté (2)! » L'Eglise anglicane est plus unanime encore dans ses efforts pour unir, pour confondre la cause de l'Angleterre avec « celle de Jéhovah » (3).

Instruite par ses prédicateurs, éclairée par ses hommes d'Etat, cédant au poids d'une longue tradition, la nation britannique croit en sa mission. Et il n'est pas un de ses citoyens qui n'ait gravé dans son cœur la formule inscrite par C. Rhodes dans son testament : « S'il y a un Dieu et s'il se préoccupe le moins du monde de ce que je fais, je crois qu'Il est clair qu'Il voudrait que je fis ce qu'Il fait lui-même. Et comme Il travaille d'une manière visible à faire de la race anglo-saxonne l'instrument choisi, à l'aide duquel Il amènera un Etat social, basé sur la Justice, la Liberté et la Paix, Il doit partant désirer que je fasse ce que je peux pour donner à cette race autant d'essor et de pouvoir que possible. »

Cette conviction éclate dans des manifestations

(1) [illegible] XXIX, 14.
(2) [illegible] XII, 1-[illegible]. Ant. XII, 1; et XIII, 5, 8.
(3) [illegible], *o. cit.*, p. 38.
(4) *Deut.* XXXIII, 13, 17. — Rev. Douglas, *o. cit.*, p. 51.
(5) *Deut.* XXXIII. — Rev. Douglas, p. 10.
(6) *Deut.* XXXIII. — Rev. Douglas, p. 37.
(7) *Rois*, I, 39, 40; XI, 12.
(8) Douglas, *o. cit.*, p. 143.

1 Cité dans J.-A. Hobson *Impérialism*, p. 246.
2 *British Weekly*, 8 mars 1900.
3 Rev. O. B. Heard. *Church Gazette*, 16 juin 1900. Rev. Douglas, *o. cit.* p. cit.; Rev. R. Orme Assheton, *o. cit.*, p. VI et VII.

quotidiennes de la vie anglaise, aussi bien que dans les événements récents de l'histoire contemporaine. Chaque conscrit, en prêtant serment de fidélité à la Couronne, invoque « le secours de Dieu (1) » ; et chaque Anglais qui a conservé l'habitude de réciter, devant ses enfants et ses domestiques, la prière du matin, murmure l'oraison suivante : « Sois remercié, Seigneur, qui nous a exalté au-dessus des autres nations (2). » Au début de la guerre sud-africaine, une société privée faisait remettre à chaque soldat une Bible dont la couverture était ornée de drapeaux et d'insignes anglais (3) et à la fin du conflit, après l'entrée dans Prétoria, Lord Roberts ordonnait de rendre des actions de grâces au « Dieu de la race impériale (4) ».

*
* *

Et en effet, cette foi judaïque, qui constitue un si extraordinaire agent d'efforts collectifs, qui a dicté au peuple anglais, pour triompher d'un vice ou d'une faiblesse nationales, quelques-uues de ses campagnes les plus tenaces et les plus belles, l'a également amené à accepter trop facilement une politique agressive comme la douloureuse, mais inévitable conséquence de ses fonctions de Peuple Elu.

La Bible ne nous apprend-elle pas que les tribus de Juda et d'Ephraïm, ces ancêtres de la race anglo-saxonne, reçurent de Jehovah l'ordre *« d'envahir les côtes de la Palestine à l'Occident et de ravager celles de l'Orient ensemble »*, pour réduire à l'obéissance des races rivales (5) ? Ces tribus ne nous sont-elles pas dépeintes, par les prophètes, comme *« la massue du combat et les armes de guerre* (6) », ou bien, comme *« un bon cheval de guerre, qui renverse et piétine ses ennemis, telle la boue du chemin* (7) » ? Forts de cette approbation biblique, convaincus que puisque Dieu veut la fin, la grandeur croissante de l'Angleterre, il veut aussi les moyens, à savoir l'écrasement des obstacles et la défaite des rivaux, il ne manque pas de théologiens, le plus souvent anglicans, quelquefois protestants, pour affirmer l'origine providentielle et la nécessité morale de la guerre. « La Bible, écrit le chanoine Carmicaël de l'Eglise protestante irlandaise, paraît à peine découvrir un mal dans la guerre. Le Seigneur Jésus n'a jamais dit un mot contre la guerre (*sic*). Saint Jean-Baptiste donne des conseils aux soldats, mais ne condamne jamais leur métier. Saint Paul se complaît dans des phrases militaires. L'histoire du monde est pleine de guerres. Partant la guerre doit être étroitement liée, dans la pensée de Dieu, à la conception de l'évolution humaine. » Et le Rév. O. Assheton, l'évêque d'Oxford, Francis Paget, abordant un autre ordre d'idées, se sont efforcés, dans des sermons, depuis recueillis en volumes, de démontrer l'efficacité morale de la guerre (1).

Ils établissaient, d'une manière certaine, que la force la plus grande, la vertu la plus haute du peuple anglais, pouvaient, dans certaines occasions précises, accroître les chances de guerre. Par cela même que le sens religieux assurait, au sein du Royaume-Uni, l'existence d'une vie sociale moins individualiste, d'efforts collectifs plus nombreux, et de progrès moraux plus réels, il lui donnait, dans ses conflits avec les nations étrangères, une force plus dangereuse, une certitude plus redoutable.

JACQUES BARDOUX.

1 E. J. HARDY (J. ATKINS 1900, p. 80.
2 CHEVRILLON, *Études anglaises*, 1901, p. 242.
3 C. GODARD, *Patriotism and ethics*, p. 139.
4 CHEVRILLON, *o. cit.*
5 ISAIE, XI 12, 14.
6 JÉRÉMIE, 1-51.
(7) Rev. DOUGLAS, *o. cit.*, p. 31.

1 *Kingdom of the Empire*, p. 7, 10 ; *Re-empire*, p. 6-10, 13-16. Voir aussi diverses citations dans J. A. HOBSON, *Psychology of Jingoism*, p. 50-53 ; J. C. GODARD, *o. cit.*, p. 132, 136, etc.

LA VIE LITTÉRAIRE

Bernardin de Saint-Pierre.

MAURICE SOURIAU, professeur de littérature française à l'Université de Caen. *Bernardin de Saint-Pierre*, d'après ses manuscrits. Société française d'imprimerie et de librairie.

JEAN RUINAT DE GOURNIER. *Amour de Philosophie : Bernardin de Saint-Pierre et Félicité Didot.* (Hachette, éditeur).

F. BRUNETIÈRE. *Nouveaux Essais sur la littérature contemporaine.* (Calmann-Lévy, éditeurs).

Il faudrait intituler cette étude : Les amours de Bernardin de Saint-Pierre ou les incertitudes de la critique. Mais ces incertitudes sont vigoureuses et confiantes en elles-mêmes. La critique hardiment va d'erreur en erreur. Elle affirme. Elle prononce. Et quand on lui démontre qu'elle s'est trompée, elle discute encore. Evidemment rien n'est plus propre à lui enseigner la prudence — qui fait sa force — que l'histoire de ses maladresses touchant Bernardin de Saint-Pierre.

Le talent et l'influence de Bernardin de Saint-Pierre ont été tout de suite très bien définis. On peut aimer beaucoup Bernardin de Saint-Pierre. On peut aussi l'aimer moins. Toujours est-il qu'il règne sur une partie de notre littérature. Il fut un initiateur. Aujourd'hui ses livres n'exercent plus leur séduction d'autrefois. *Les Études de la nature* n'ont plus de lecteurs aussi attentifs. *Paul et Virginie* n'ont plus de lecteurs aussi attendris. La science de Ber-

nardin de Saint-Pierre, trop fragile et trop aventureuse, ne pouvait résister. Sa sensibilité était trop simple pour suffire à des âmes plus compliquées. Les mystères de son style ont été pénétrés, et le prestige de ce style, imité depuis lors et renouvelé, s'est affaibli.

J'ai dit que la critique est incertaine. Mais quelquefois elle est très sûre et ses affirmations ont une vertu durable. Qu'a-t-on ajouté depuis 1850 au jugement littéraire de Sainte-Beuve. « Bernardin de Saint-Pierre avec tous ses défauts de raisonnement et sa manie de systèmes est profondément vrai comme peintre de la nature : le premier de nos grands écrivains paysagistes, il est sorti de l'Europe, il a comme découvert la nature des Tropiques et dans le cadre d'une petite île, il l'a saisie et embrassée tout entière : là est son originalité après Buffon et Rousseau et avant Chateaubriand. » On a précisé les termes de ce jugement. On a développé ses considérants. Mais il conserve sa force sinon sa nouveauté. Il reste définitif. Et les critiques entre eux ne se font de procès que sur la vie amoureuse de Bernardin de Saint-Pierre.

* *

C'est que cette vie fut extrêmement active et variée. Et puis Bernardin fut aussi un peintre du cœur humain. Est-ce que sa façon de concevoir l'amour est celle même qu'il attribue à ses gentils héros, ou si elle est toute différente, n'ayant rien de commun ni avec l'églogue ni avec l'idylle, quel plaisant contraste! Enfin, il arriva que Bernardin de Saint-Pierre ayant voulu faire une deuxième expérience du mariage, épousa Désirée de Pelleporc qui n'avait pas beaucoup plus de quarante cinq ans de moins que lui, et lui survécut longuement. Pour perpétuer mieux en son cœur le souvenir de ce rare mari, Désirée épousa donc en seconde noces le secrétaire de Bernardin : Aimé Martin. Et tous deux vécurent pieusement du mort, en le célébrant à l'envi. Aimé Martin lui prêta une vie sentimentale, mouvementée, assurément, mais insipide comme lui. Bernardin a-t-il pu au travers de tant d'aventures conserver une âme aussi candide? Ne fut-il pas plutôt un aventurier? On n'a pas encore fini de se le demander. Arvède Barine écrivit sur Bernardin de Saint-Pierre un récit de vulgarisation aimable et sensée, mais peu curieuse de la vérité. De Lescure fut plus désireux de la découvrir, mais n'eut point le loisir d'opérer toute sa découverte. M. Fernand Maury s'y employa laborieusement et dans son importante *Étude sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre* prouva qu'il n'y avait pas vainement travaillé. Son livre demeure le modèle de ces ouvrages qui ne veulent être soutenus que par l'érudition. Leur puissance cesse au point où manquent les documents. Il en manquait un grand nombre à M. Fernand Maury, et par conséquent le moyen de contrôler ceux qu'il possédait. L'œuvre de recherches qu'il a tentée, M. Maurice Souriau l'a décidément accomplie. Son *Bernardin de Saint-Pierre* est sans contredit l'œuvre la plus chargée de documents qui ait été écrite sur le premier mari de Mme Aimé Martin. La critique en est faite avec la méthode la plus scrupuleuse. M. Maurice Souriau s'efforce de garder toute l'impartialité nécessaire à un historien. A-t-il anéanti pour jamais les erreurs dispersées par Aimé Martin dans le public cultivé? A-t-il dissipé les obscurités d'une vie amoureuse particulièrement active? Du moins, il a voulu réhabiliter moralement Bernardin de Saint-Pierre et nul doute qu'il n'y ait réussi. C'est le mouvement naturel des esprits. Après les louanges niaises répandues par Aimé Martin, on fut enclin à juger très sévèrement le caractère de Bernardin. Maintenant on parlera de lui avec plus de modération. Et M. Maurice Souriau pourra se réjouir comme d'une victoire personnelle de sa science intrépide et tenace, si l'on accole désormais à l'amoureux Bernardin de Saint-Pierre des épithètes adoucies...

* * *

Mais suivons quelques incidents de cette vie amoureuse pour mieux constater au moins les oscillations fatales de la critique. Tout le monde ne peut pas comme M. Maurice Souriau consacrer dix ans de sa vie à étudier Bernardin de Saint-Pierre, mais en 1892, M. Brunetière a bien voulu nous gratifier d'un portrait de cet écrivain. Il l'a tracé d'après les documents de Fernand Maury. Et les affirmations impétueuses de M. Brunetière ont ces allures décidées qui sans doute les doivent rendre décisives.

Le jeune et joli Bernardin revient de Russie et même de Pologne. Il passe à Dresde. Il arrive à Berlin. Et M. Brunetière exprime avec fougue ce que Fernand Maury a sous-entendu avec réserve. Il écrit méchamment : « Quoique la guerre de Sept ans ne fasse que de finir (Bernardin de Saint-Pierre) est venu solliciter de Frédéric ce que l'on n'a pas pu ou voulu lui donner à Dresde : un grade militaire et des « appointements ». Un honnête homme, le conseiller Taubenheim, s'éprend de lui, l'installe dans sa demeure, à sa table de famille, l'apprécie tous les jours davantage, essaie de se l'attacher par des liens plus étroits, et finalement lui offre la main de sa fille aînée. C'était cette Virginie qu'il devait plus tard immortaliser. Il refuse pourtant comme il avait refusé la nièce du général du Bosquet à Saint-Pétersbourg et la belle-sœur du journaliste Mustel à

Amsterdam. Quelle raisons en a-t-il ?... De la princesse Marie Miesnik à Virginie Taubenheim la distance était bien grande, la chute était trop lourde ! L'amour dans l'idée de Saint-Pierre ne se sépare pas encore de la fortune. »

Cette histoire offre toutes les apparences de l'exactitude. Ces jugements pour être sévères ne paraissent pas moins justes. Qu'il est donc fâcheux que rien ne justifie les jugements et l'histoire ! Il est bien vrai que Taubenheim exista. C'était un employé des accises et péages en Prusse, devenu ensuite, grâce à son mérite, receveur général, puis administrateur général de la partie du tabac, conseiller privé, enfin conseiller intime des finances. Il fut réellement l'ami dévoué de Bernardin. Malheureusement, pour que l'ambitieux et ingrat Bernardin ait pu refuser sa fille en mariage, il manque seulement ceci, c'est que Taubenheim ne la lui a pas offerte et qu'au surplus sa fille n'existait pas. Et Maurice Souriau le démontre sans animation impérieuse, mais avec une précision péremptoire. En 1765 —c'était l'époque où Bernardin fréquentait Taubenheim — Taubenheim n'était pas marié. Il a bien alors un enfant naturel, mais c'est un fils. Plus tard, en 1772, Taubenheim écrit à Bernardin : « Pourquoi doutez-vous de mon célibat ?... Un mariage réussit rarement. » En 1786 seulement, nous voyons Taubenheim marié et père de onze enfants entretenir Bernardin de ses filles qui « toutes parlent le latin, le français, un peu de grec et l'allemand correctement. » Et de cette correspondance, il résulte d'abord que Bernardin est resté trop ami de Taubenheim pour avoir pu refuser sa fille qui n'existait pas et aussi que Bernardin n'a connu aucun des enfants du sage Taubenheim sauf le premier, le fils illégitime et que Mme Taubenheim n'a jamais vu Bernardin. M. Brunetière néanmoins attaque valeureusement : « De la princesse Marie Miesnik à Virginie Taubenheim la distance était trop grande, la chute était trop lourde ! »

Les érudits hésitent. Ils tâtonnent. M. Brunetière déclare. Il proclame. Et qu'il est dur à Bernardin ! Mais Bernardin fut-il l'amant de la princesse Marie Miesnik? La princesse fut-elle la maîtresse de Bernardin? M. Brunetière ne balance pas un seul instant. Il sait. Il juge. Il condamne. « Adroitement assiégée, la jeune femme a cédé, mais en cédant, — ou plutôt en suivant son caprice, — elle a bien entendu que la passion du beau Français ne fut pour elle qu'une aventure, un épisode aussitôt oublié que vécu. Ce n'était pas l'affaire de Bernardin de Saint-Pierre, et il s'était flatté, lui, d'épouser. » Consultons Maurice Souriau. Sa documentation est maintenant moins forte que tout à l'heure, car tout à l'heure Virginie Taubenheim n'existait pas. Maintenant, la princesse existe, et, par surcroît, elle est coquette. Mais les documents cités par Maurice Souriau démontrent bien que la princesse n'a pas « cédé ». Bernardin la connaît en 1764. Il a l'ambition de parvenir. Il se fait présenter à la princesse. Il aperçoit en elle « petite, légère, très vive, enjouée » tout ce qu'une bonne éducation peut ajouter à un cœur sensible et à un esprit très fin. Il n'y avait point d'art. agréable où elle n'excellât, point de science dont elle n'eût quelque idée, point d'affaire dont elle ne pût s'occuper. On la voyait passer des apprêts d'une fête aux soins des affaires de son pays, car elle semblait joindre le cœur d'une Romaine avec les grâces d'une Française. Mais ce qui semblait encore plus touchant, c'est qu'elle préférait aux fêtes où elle brillait, aux distinctions de parti que lui méritaient son zèle et sa sagacité, le plaisir d'être seule. Elle semblait ne rassembler les autres que pour en tirer quelque philosophie. » Mais a-t-elle cédé? Mais a-t-elle « couronné la flamme » de Bernardin ? Saint-Pierre qui est parfois poète compose une épître langoureuse pour une Æglé qui est peut-être la princesse Marie :

Pour t'assurer un cœur, te faut-il des serments?
Non, non ! de si beaux yeux ne font point d'infidèle !
Ainsi que leurs attraits, ma flamme est immortelle.
Sur l'autel des amours ah ! reçois mon encens.
Oh ! ne rejette pas la coupe enchanteresse
Où l'amour veut lui-même enivrer nos désirs.
Vivons, Æglé, vivons pour les plaisirs.
Qu'ils soient tes dieux, tu seras ma déesse.

Æglé, nous dit Maurice Souriau, se laisse toucher par la supplique, car, enivré d'espoir, l'émule de Parny dans une pièce presque illisible à force de ratures, brame ce cri d'appel :

Laisse-moi respirer ton âme
Me plonger dans ton sein, m'embraser de ta flamme
... De mes yeux dévorer tes appas
Et de plaisir enfin expirer dans tes bras.

Mais que prouvent ces « vers de salon ? » En admettant qu'ils s'adressent à la princesse, ils prouvent seulement que Bernardin de Saint-Pierre, « avait le vers audacieux et brûlant ». Les documents sérieux ne sont rédigés qu'en prose. Et ceux que nous devons à Bernardin indiquent que la princesse n'a pas cédé. Ceux que nous devons à la princesse l'indiquent également. Mais je sais bien que ce n'était pas à elle qu'il appartenait de dire ces choses-là !... Il n'apparaît pas du tout certain, ni même probable que Bernardin de Saint-Pierre ait eu le dessein de l'épouser. Au reste, même en ce temps-là, les hommes d'honneur n'avaient pas tous coutume d'accepter de l'argent de leurs maîtresses, et lorsque la princesse Marie conseille à Bernardin de retourner en France, comme il n'a pas d'argent pour partir, elle lui donne « des secours qu'il ne peut refuser ».

Il ne les refuse pas, en effet. Que dans quelques lettres, il se soit un peu vanté, est-ce surprenant d'un jeune homme de vingt-sept ans que les femmes aiment volontiers? S'il prononce quelques paroles hasardées, les faits sont là qui les démentent. Virginie Taubenheim n'existait pas quand Bernardin la refusa en mariage. Et la princesse Marie Miesnik n'a pas cédé à Bernardin qui n'a pas cru qu'il la pourrait épouser.

Voilà ce que deviennent les affirmations les plus tranchantes qui ne veulent pas tenir compte des « cas de conscience » des érudits. Mais Bernardin fut autre chose qu'un amant. Il finit par devenir un mari. Il fut un mari par deux fois. Il épousa d'abord Félicité Didot, puis Désirée de Pelleporc. Il avait cinquante-sept ans quand il épousa en 1793, Félicité Didot qui avait vingt ans. Il avait soixante-quatre ans quand il épousa, en 1800, Désirée de Pelleporc qui avait vingt ans. Bernardin de Saint-Pierre était un vieillard quand il se maria pour la seconde fois, presque un vieillard quand il se maria pour la première fois. Mais il n'était pas un barbon. Il eut un enfant du second mariage, et deux enfants du premier. Le second mariage fut aussi heureux que le premier mariage fut malheureux.

*
* *

Faut-il accuser Bernardin d'avoir fait le malheur de la pauvre Félicité? M. Jean Ruinat de Gournier, publie les lettres d'amour de Félicité et de Bernardin. Elles sont charmantes, ces lettres. Celles de Félicité sont d'une toute jeune fille ardemment amoureuse. Celles de Bernardin sont d'un amoureux qui a vécu déjà cinquante-sept ans. Celles qu'ils échangent après le mariage ont encore le ton convenable. L'amour de Félicité est devenu une affection timide et respectueuse. Bernardin gronde un peu et conseille. Il a l'égoïsme et la circonspection d'un homme qui a longuement expérimenté la vie. Mais il aime sa femme et ses enfants. Faut-il accuser Bernardin d'avoir fait le malheur de la pauvre Félicité?

M. Ruinat de Gournier est un jeune homme. Il ne peut pardonner à Bernardin d'avoir épousé, âgé de cinquante-sept ans, une jeune fille jolie, d'avoir été aimé d'elle. Il ne veut point admettre que la gloire de l'écrivain ait été pour lui une nouvelle jeunesse. Il écrit contre cet homme trop aimé un réquisitoire. Il accepte d'abord avec un empressement malveillant toutes les erreurs sur les amours de Bernardin. Il l'accuse même, avec légèreté, d'avoir voulu « faire une bonne affaire » en épousant Félicité. « Epouser la fille de l'éditeur connu, dont il avait reçu de fortes avances en argent, cette idée devait bientôt germer dans le cerveau de ce coureur de dot qui désirait toujours se marier richement. » Et il interprète, il dénature toutes les lettres de ces deux amoureux pour y trouver des arguments contre Bernardin. Il juge pourtant avec sagacité Félicité, jeune fille très gaie, très matérielle, légère et inconséquente, sentimentale néanmoins et profondément romanesque, capable d'aimer avec passion et de donner en cachette des baisers éperdus, ayant des sens suffisamment éveillés pour accepter les caresses d'un amant, sinon pour les provoquer, en outre, atteinte de tuberculose, ce qui peut expliquer et les élans de l'amoureuse et les tristesses de la femme. Mais il veut, il veut absolument que Bernardin soit coupable des chagrins de Félicité. Il exagère l'acrimonie des conseils que donnait naturellement un homme âgé et célèbre, à une femme jeune et médiocre qui avait pour lui autant d'admiration que d'amour. Bernardin a de jeunes beaux-frères, dont l'un au moins, Didot Saint-Léger, le traite avec irrévérence, avec hostilité. Des différents pécuniaires les divisent. Bernardin de Saint-Pierre revendique tous ses droits. Il triomphe en justice. Félicité souffre de ces procès. Ils sont pénibles. Sont-ils injustifiés? Dans la famille Didot, une personne se montre sensée, c'est la belle-mère. Elle comprend ce qu'elle doit à un gendre exceptionnel à tous les points de vue. Elle conserve toujours l'amitié la plus tendre pour lui. Cette amitié persiste lorsque Bernardin est remarié avec Désirée de Pelleporc. Sont-ce pas là des témoignages probants? Les repoussera-t-on parce qu'ils sont favorables à Bernardin? Certes, M. Jean Ruinat de Gournier les récuse. M. Maurice Souriau ne néglige rien, au contraire, pour innocenter Bernardin. Erudit, à force de fréquenter Bernardin, il s'est pris pour lui d'une affection à chaque document croissante. M. Ruinat de Gournier a écrit un réquisitoire. M. Maurice Souriau écrit un plaidoyer. Combien le plaidoyer est plus persuasif que le réquisitoire! Il nous montre Félicité un peu sotte, et malade, « s'abandonnant » de plus en plus. Bernardin, néanmoins, reste doux et bon. Il conseille en prêchant plus encore qu'en grondant. Il est le plus paternel des maris. Il prend le mal de sa femme en patience. Il l'exhorte à se consoler par l'amour de ses enfants. Ainsi se console-t-il lui-même! Leurs lettres conservent une amicale douceur! M. Ruinat de Gournier en est bien fâché. Alors il entreprend de démontrer et que le mariage n'eut lieu que parce que Bernardin avait séduit Félicité, et que ce mariage faillit aboutir à un divorce. Il ne prouve pas ce qu'il avance.

Est-elle dans ces passages de lettres qu'il souligne la preuve de la séduction? Félicité écrit : « Je me suis singulièrement écartée des principes que je m'ettois dictée, depuis que j'ai été porté de connoitre combien l'amour est dangereux si l'on ne sait y ré-

sister, puissaige bientôt avoir lieu d'oublier ma faute en resserrant des nœux indispensable de mon bonheur... voici deux nuits que je passe entièrement blanche... n'ayant pas l'occasion de te communiquer la chaleur de mon amour par mes baisés brûlant, la nuit ce ressent de notre séparation... » Bernardin écrit : « Si j'ai allumé en toi quelque flamme trop active, ne t'y livre point jusqu'à ce que je puisse l'éteindre, c'est en moi qu'est le remède à ton mal, mon portrait n'y peut rien... » et dans une autre lettre : « Pourquoi donc as-tu des repentirs? si quelques faveurs superficielles sont des fautes, elles doivent sans doute être sur mon compte puisque je les ai en quelque sorte arrachées, mais songe que l'amour justifie tout et pardonne tout, si tu m'aimes donc, ne fais plus de reproches à ton amant. » Il faut avoir l'esprit mal fait pour découvrir en ces phrases la preuve de la séduction. Elles contiennent la preuve même que Félicité ne fut pas séduite. Si des « faveurs superficielles » dont parle Bernardin sont la « séduction », que de fiancées ont été séduites avant l'heure permise !

Les projets de divorce ne sont pas mieux démontrés. Ils ne sont guère affirmés que par Didot, Saint-Léger, qui affirme la séduction comme le divorce. S'ils avaient été sérieux, M. Maurice Souriau les aurait discutés, car au point où il en est venu de la vie de Bernardin, il s'est fait à son tour l'ami de son héros. Il garde l'impartialité, mais c'est maintenant une tendre impartialité. Il est heureux si les documents sont favorables. Si les documents sont moins favorables, M. Maurice Souriau est enclin à les expliquer, à atténuer leur malice par ses judicieuses explications. Mais quand on accuse Bernardin de Saint-Pierre d'avoir causé le malheur de Félicité Didot, comment ne pas répondre simplement que Félicité Didot fut sans doute « pour quelque chose » dans son propre malheur et que l'infortune de cette jeune femme maladive ne fut point l'effet de la méchanceté de Bernardin. Jeune comme Félicité, Désirée de Pelleporc sut être heureuse avec Bernardin de Saint-Pierre plus vieux, heureuse au point de vouloir toute sa vie perpétuer le souvenir de son bonheur en épousant ensuite le doux Aimé Martin. C'était à peine quitter Bernardin !

*
* *

Mais il nous est, on le voit, d'un grand secours, pour rétablir la vérité touchant un homme calomnié et qui avait quelquefois fait ce qu'il fallait pour l'être, le beau livre minutieux de Maurice Souriau. Il redresse maintes fois des erreurs avérées. D'autres fois sans les combattre, il aide à les rectifier tant est précise sa documentation. Je ne sais si de nouveaux documents viendront détruire la vérité — provisoire — de son récit complet, élégant, agréable, mouvementé comme la vie même de Bernardin. Cette vérité a pourtant les caractères d'une vérité définitive. Mais des documents il faut tout attendre. Du moins, le livre de Maurice Souriau fournit à toutes les discussions une base solide. On ne pourra plus insulter la mémoire de Bernardin sans qu'il ne le permette. Nous sommes donc à peu près certains que Bernardin de Saint-Pierre désormais reposera en paix dans sa tombe. Et quand on prétendra que Bernardin fut un aventurier et qu'avide de contracter un riche mariage, il refusa d'épouser la modeste Virginie Taubenheim, nous répondrons avec assurance : « Prenez garde, Virginie Taubenheim n'était point née quand Bernardin refusa de l'épouser... Affirmez, affirmez ; cependant vérifiez les « sources ».

J. Ernest-Charles.

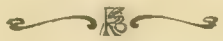

LE VENT JOUE

Le vent joue avec mon rêve,
Mon rêve joue avec le vent,
Selon le rythme décevant,
Des rameaux gonflés de sève.

Mon rêve court dans la clarté ;
Aux limpides hamacs des feuilles,
Les parfums blonds des chèvrefeuilles,
Le bercent de leur volupté.

Sur la croupe folle des sources,
Chevauchant un galop d'argent,
Mon rêve subtil et changeant,
Revêt les grâces de leurs courses.

Au cœur des étangs endormis
Dans leur tranquillité lunaire,
Il fait, de son vol éphémère,
Osciller les astres amis.

Dans le jeu des ombres agiles,
Parmi les pourpres et les ors,
Il prend aux vespéraux décors,
Des somptuosités fragiles.

Puis, aux joncs penchés sur les eaux,
Il entremêle ses tristesses,
Réveillant de lentes caresses,
L'âme plaintive des roseaux.

Échos lointains, profonds ou grêles,
Langueur du soir, tiédeur des sons,
Furtives gammes de frissons,
Vibrent du contact de ses ailes.

Et je sais l'orgueil immortel,
D'emplir, dans le jour qui s'achève,
D'une parcelle de mon rêve,
Tout le cantique universel.

Le vent pleure avec mon rêve,
Mon rêve pleure avec le vent,
Qu'est-ce donc que me prend le vent?..
... Le vent fuit avec mon rêve.

LÉON SOULIÉ.

THÉATRES

Opéra-Comique : Le *Vaisseau-Fantôme*, opéra en 3 actes de RICHARD WAGNER.

La Monnaie de Carmen.

Rien de plus curieux, et j'ajouterai : rien de plus significatif comme enseignement que ces deux représentations wagnériennes à quinze jours de distance : *Tristan* à l'Opéra, et le *Vaisseau-Fantôme* à l'Opéra-Comique. Il n'y faut pas voir seulement le plus singulier contraste qui se puisse imaginer dans le style de l'homme de génie qui créa le Drame musical, mais aussi dans la manière de présenter ses œuvres au public. Ici, à l'Académie nationale de musique, un orchestre froid, inexpressif, sans couleur ni accent, où l'on constate la médiocrité du chef et la nonchalance des exécutants; là, au contraire, salle Favart, une exécution vivante et chaleureuse, où tous les effets sont rendus, où toutes les nuances sont observées, et où les plus belles oppositions intéressent l'oreille... Là-bas, chez M. Gailhard, une décoration quelconque, avec un éclairage insuffisant, ou, pour mieux dire, inintelligent, car il ne tient même pas compte des indications les plus manifestes; ici, chez M. Albert Carré, une entente de la décoration et de la lumière qui se subordonne aux plus délicates nuances du texte poétique et sait perpétuellement commenter les intentions du dramaturge... Enfin, toujours salle Favart, des acteurs qui ont le sens de la déclamation wagnérienne, des chanteurs que l'on entend, que l'on comprend et qui *jouent*, M. Renaud et Mlle Friché, au lieu de ces statues figées en un geste identique, interprètes si manifestement inférieurs à la tâche qu'ils ont assumée. Le *Vaisseau Fantôme*, on se le rappelle, devait être donné à l'Opéra-Comique avant la première de *Tristan* à l'Opéra... Puis, tout à coup, on apprit que Mlle Friché, chargée du rôle de Senta, était malade, et la représentation reportée à une date indéterminée... Ce serait à croire, si M. Albert Carré n'était pas l'homme que nous connaissons, que cette indisposition opportune, dont elle paraît d'ailleurs fort bien remise, n'était que pure simulation, pour gagner du temps, obtenir un plus grand nombre de répétitions, et par ce moyen, assurer un plus beau contraste, aux yeux de la critique et des amateurs, entre son effort de metteur en scène et celui de son rival.

*
* *

On connaît le sujet du *Vaisseau-Fantôme*. Il est tout dans la légende populaire du Hollandais maudit, déjà chantée par Henri Heine, puis reprise par Wagner, et d'après laquelle il a composé la Ballade de Senta, au second acte :

I

« Avez-vous rencontré en mer le navire à la voile rouge sang, au mât noir ? A bord sur le tillac, l'homme pâle, le maître du vaisseau, veille sans relâche. Comme bruit le vent! Quel sifflement dans les cordages! Comme une flèche il vole et fuit, sans terme, sans relâche, sans repos. Un jour pourtant l'homme peut rencontrer la délivrance, s'il trouve sur terre une femme qui lui soit fidèle jusque dans la mort! Ah! pâle navigateur, quand la trouveras-tu ? Priez le ciel que bientôt une femme lui garde sa foi!

II

« Par un vent contraire, dans une tempête furieuse, il voulut autrefois cingler un cap; il jura, il blasphéma dans sa folle audace : « Je n'y renoncerai pas de l'éternité. » Satan l'a entendu; il l'a pris au mot. Et maintenant son arrêt est d'errer à travers la mer, sans relâche, sans repos! Mais pour que l'infortuné puisse rencontrer encore la délivrance sur terre, un ange de Dieu lui annonce d'où peut un jour venir le salut. Ah ! puisses-tu le trouver, pâle navigateur ! Priez le ciel que bientôt une femme lui garde sa foi!

III

« A l'ancre, tous les sept ans, pour chercher une femme, il descend à terre, et jamais encore il n'a trouvé une femme fidèle : « Les voiles au vent ! Levez l'ancre! Faux amour, faux serment! Alerte, en mer, sans relâche, sans repos »!

Et Senta s'écrie, en terminant la ballade : « Que je sois celle qui te délivrera par sa fidélité ! Puisse l'ange de Dieu me montrer à toi ! C'est par moi que tu obtiendras le salut! » Ainsi s'accuse, dans le cortège des héroïnes wagnériennes, cette délicieuse figure de femme, une des plus pures, des plus idéalement nobles que Wagner ait conçues, qui précède et annonce l'Elisabeth de *Tannhäuser*, et de laquelle il ne dépend pas que le Hollandais soit sauvé, car si, après lui avoir promis foi et fidélité jusque dans la mort, après lui avoir fait cette promesse, non seulement par pitié pour son malheureux destin, mais par amour pour lui, si elle ne la peut tenir cette promesse, ce sont les circonstances extérieures qui l'en empêchent et la contrainte d'un premier engagement.

*
* *

Cette conception du *Vaisseau-Fantôme*, et la réalisation de cette œuvre qui date de sa vingt-huitième année, et fait suite immédiatement à *Rienzi*, marque une date essentielle dans l'évolution du dramaturge, celle où, suivant son expression même, il quitta une fois pour toutes le terrain de l'*Histoire*, et s'établit sur celui de la *Légende* : « La Légende écrit-il dans la fameuse lettre à Frédéric Villot, placée en tête des *Quatre poèmes d'opéra*, la Légende, à quelque époque et à quelque nation qu'elle appartienne, a l'avantage de comprendre exclusivement ce que cette époque et cette nation ont de purement humain, et de le présenter sous une forme originale très saillante, et dès lors intelligible au premier coup d'œil. Une ballade, un refrain populaire, suffisent pour nous représenter en un instant ce caractère sous les traits les plus arrêtés et les plus frappants... Le caractère de la scène et le ton de la légende contribuent ensemble à jeter l'esprit dans cet état de rêve, qui le porte bientôt jusqu'à la pleine clairvoyance, et l'esprit découvre alors un nouvel enchaînement des phénomènes du monde, que ses yeux ne pouvaient apercevoir dans l'état de veille ordinaire. »

Ce que Wagner établit doctrinalement, tout aussitôt après il le prouve par la réalisation ; car la *Théorie*, chez Wagner, n'est qu'un moyen de voir plus clair en lui-même ; c'est quelque chose comme un problème qu'il pose, dont il nous fournira ensuite la solution dans une œuvre postérieure. Donc à partir de cette heure, celui qui deviendra le Maître de Bayreuth, artiste tout-puissant qui, des quatre coins du monde, doit attirer à son théâtre modèle, grâce à la seule fascination du génie, la foule des admirateurs et des croyants, celui qui passera les dix dernières années de sa vie dans une manière d'apothéose qu'aucun artiste, sauf peut-être Victor Hugo, n'a connue, celui-là même, poète et musicien obscur, besogneux mais déjà tout vibrant de ce qu'il porte en lui, habite Paris, ou plus exactement les environs, et compose le poème et la musique du *Vaisseau-Fantôme*. Il a désormais pleinement conscience de sa mission artistique ; il pressent tout son avenir dans une sorte d'illumination qui ne lui montre pas seulement l'œuvre en gestation, mais encore toutes celles qui doivent lui succéder reliées les unes aux autres par cette suite d'imbrisables chaînons qui leur imposera l'unité. Il le pressent cet avenir... c'est trop peu dire... il le voit avec cette assurance que donne la Foi en soi-même, servie par une implacable volonté, cette certitude que seul peut donner le génie, de porter un monde en soi, et suivant la définition d'un écrivain de ce temps, cette décision de « sacrifier tout désir de jouissances immédiates, car il ne pouvait les acquérir qu'en soumettant ses facultés essentielles, ses instincts d'art à des exigences déformantes : le goût du public, le sentiment du plus grand nombre (1). »

Grande et magnifique leçon que ce maître, si jeune encore, mais qui a atteint la pleine conscience, nous propose par l'ordonnance de sa vie ! Comment le réalisera-t-il cet idéal qui brille devant lui, à la manière de ces barres lumineuses placées devant le Sage comme autant de phares destinés à éclairer sa route ? A ce point de vue la musique est aussi expressive, non moins intéressante à examiner que le poème et la doctrine d'art, exposée par lui-même, dont nous voyons qu'il est sorti ; car déjà, comme dans le poème, et en dépit d'inévitables défaillances, nous y discernons en germe toute la grandeur que chaque pas nouveau affirmera. C'est en somme un tout qui, progressivement, s'ordonne dans le cerveau, et qui par alluvions, tantôt inconscientes, tantôt conscientes, arrivera à constituer plus tard la saisissante unité du système wagnérien.

L'ouverture nous offre l'exemple des *Thèmes conducteurs* — leitmotiv — qui se trouvent groupés en trame symphonique et composent déjà, ou du moins esquissent, une sorte de résumé musical de l'œuvre entière. Elle nous offre encore un aperçu de cette puissance polyphonique, de ce dynamisme musical qui font de l'art wagnérien un art de *progression* avant tout : vertus qui atteindront leur maximum d'intensité dans l'ouverture du *Tannhäuser* et dans celle des *Maîtres-Chanteurs*. Certains récits ont la grandeur et la noblesse des plus beaux de la dernière manière, celui par exemple du Hollandais au premier acte. Puis tout d'un coup l'italianisme apparaît, dans tel duo, dans tel ensemble, dans telle coupe mélodique... il apparaît avec cette franchise d'un homme qui sacrifie encore à l'ancienne forme de l'opéra, qui y sacrifie d'autant plus franchement qu'il n'ignore pas, qu'il sait merveilleusement ce qu'il y a d'action sensuelle, de prise voluptueuse sur nous dans une forme musicale comme celle qui triompha si longtemps, dont il réprouve l'esthétique et dont tout son effort postérieur consistera précisément à ruiner la prédominance.

Et voyez, constatez vous-mêmes ce que peut l'influence et la toute-puissante action du génie : le public est aujourd'hui tellement rompu au style wagnérien de la dernière manière ; son oreille est si bien stylée par vingt années d'initiation au concert, et dix années au théâtre, que dans les passages assez nombreux qui présentent ces coupes musicales nettement italiennes — il est tel endroit du premier acte, et de la fin du second, où l'on croirait entendre du

(1) MAURICE BARRES. *Le Regard sur la patrie*.

Bellini — une sorte de frémissement passe dans la salle, je ne sais quels mouvements ironiques mal dissimulés, qui accusent à la fois de la surprise et de l'amusement : le public, à l'heure présente, est plus wagnérien que Wagner. Allons, messieurs de la réaction, qui que vous soyez, aux deux pôles de la musique dramatique, M. Camille Saint-Saëns ou M. Debussy, je crains que vos efforts ne soient pas près d'aboutir et que vous n'assistiez ni l'un ni l'autre, bien que séparés par vingt-cinq ans de distance, à la montée décisive de l'astre qui éclipsera celui-là. Je constate simplement des faits qui sont de toute évidence. Je n'approuve ni ne désapprouve : ce serait d'ailleurs besogne bien inutile !

*
* *

Ce fut une belle solennité que cette millième de *Carmen*, à laquelle tout récemment nous conviait M. Albert Carré, belle et expressive, non pas tant peut-être par l'éclat dont elle fut entourée que par la signification qu'elle revêtait à nos yeux. Entre toutes les œuvres lyriques qui s'imposèrent à l'attention durant les trente dernières années — la première de *Carmen* date de mars 1875 — et qui progressivement conquirent la renommée après avoir été contestées pour la nouveauté de leur inspiration, il n'en est pas une qui soit, ou du moins m'apparaisse plus hautement représentative du génie français, pas une en conséquence qui soit mieux faite pour nous inviter à la réflexion.

J'entends assez l'objection qu'on ne manquera pas de présenter : — « *Carmen*, va-t-on dire, c'est une restitution de la vie espagnole !... C'est une illustration pittoresque et expressive, autant que peut l'être la musique dramatique, des mœurs de nos voisins !... » J'y souscris et nul plus que moi certes ne goûte l'attrait de ce pittoresque qui s'accuse par des traits si savoureux et si forts... Il y a dans tout cela de la cambrure et le fameux tour de rein espagnol pressenti par les romantiques, que nul n'a si bien fixé que Georges Bizet. Mais ne soyons pas dupes des apparences, et sachons, quand il le faut, ne pas confondre nécessairement un sujet avec le génie même qui s'y employa !

D'un tel point de vue il n'est rien de plus rigoureusement français, rien qui réponde mieux à notre tempérament national, épris d'action et de mouvement, que cette musique de Bizet. Hier encore je l'écoutais et l'admirais pour ses qualités représentatives. De l'action ininterrompue, une progression dramatique qui ne faiblit pas un instant, et qui est due, non pas certes à l'analyse des personnages, mais bien à la soudaineté de leurs gestes et de leurs impulsions... autant de traits caractéristiques, appartenant en propre à notre race... et, faut-il le dire ? rien de plus contraire à la conception germanique du drame lyrique que vingt années de wagnérisme ont acclimatée chez nous. La puissante influence du réformateur de Bayreuth ne s'est accentuée dans nos pays latins que par une transformation, peut-être une *déformation* de nos qualités originales. Je ne parle pas du rôle formidable qu'a joué le snobisme dans l'opinion du plus grand nombre. Si c'est là ce que veulent établir les adversaires du wagnérisme, certes ils n'ont pas tout à fait tort et ils auraient d'autant plus de force qu'ils se maintiendraient sur ce seul terrain. Jamais de telles vérités d'art ne s'imposèrent plus nettement à moi que l'autre soir, à cette millième de *Carmen* qui devait nécessairement induire à méditer ceux qui ont l'habitude de raisonner leurs sensations... et voilà pourquoi l'œuvre glorieuse de Georges Bizet m'apparaît décidément la plus représentative de notre musique dramatique.

PAUL FLAT.

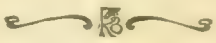

JOHANNÈS BRAHMS ET LE GOUT FRANÇAIS

Pour beaucoup d'Allemands, Brahms est un des plus grands compositeurs modernes, un génie comparable aux Bach et aux Beethoven. Pour la plupart des Français, Brahms est un musicien de second ordre, parfois agréable, rarement grand, souvent ennuyeux. Tous les efforts de quelques critiques, comme M. Hugues Imbert, de quelques artistes, comme M. Armand Parent, pour acclimater la musique de Brahms en France n'arrivent pas encore à triompher de la résistance à peu près unanime du public. Sur aucun point peut-être la divergence du goût allemand et du goût français ne se marque par des oppositions plus accentuées.

Il nous paraît intéressant de rechercher pour quelles raisons la musique de Brahms ne plaît pas à la majorité des Français. N'est-ce pas le moment opportun ? Il y a quelques jours, M. Chevillard exécutait la symphonie en *fa* (n° 3) de ce maître, et sa symphonie en *ré* (n° 2) doit être interprétée, le 8 janvier, par un Kapellmeister de Leipzig, M. Arthur Nikisch, au concert Colonne.

Une telle étude sera sans doute plus féconde que la pure et simple répétition du même aveu d'incompétence auquel tant de nos critiques nous ont habitués : « Nous n'aimons pas Brahms, nous disent-ils. Sa musique nous semble vide, nous ne saisissons pas ses rythmes, ni la signification de

ses thèmes; ses développements ne nous intéressent pas. » Et ils s'autorisent de leur ennui, de leur antipathie, de l'obscurité de leurs impressions, pour déclarer que la musique de Brahms n'a aucune valeur. Mais comment juger un art que l'on n'aime pas en quelque mesure? Un art dont on ne perçoit que la forme sans en atteindre le fond? Comment oser prétendre que là où l'on ne saisit rien, il n'y a rien à saisir en effet. J'admets qu'après avoir compris le sens d'une œuvre musicale, on la juge vulgaire, banale, sans vigueur, sans vie. Mais comment l'apprécier avant de l'avoir comprise? Et la comprendre; puisqu'il s'agit de musique, et non de mathématiques, c'est en être touché, c'est en être ému, c'est donc jusqu'à un certain point l'aimer. — Apprenons à aimer Brahms, et alors nous pourrons le juger. Apprenons à quels partis pris il nous faut tout d'abord renoncer pour le connaître vraiment et nous déciderons s'il a perdu sa peine, s'il ne nous a livré qu'une pensée commune et médiocre.

*
* *

Brahms est de tous les compositeurs allemands le plus purement allemand. Il l'est plus que Bach, plus que Beethoven, plus que Schubert même. Et c'est pourquoi il nous échappe si facilement. D'instinct nous cherchons en lui de quoi satisfaire notre goût français, et nous cherchons en vain, nous ne l'y trouverons pas. Il nous paraît dès lors n'avoir aucun mérite. Mais si l'on nous a une fois indiqué où réside son originalité, le charme de son inspiration, la puissance de son génie, nous pourrons, après quelque effort, oubliant les besoins de notre race, sentir ce qu'il y a d'admirable dans l'expression profonde et vive des secrètes inclinations d'une race étrangère.

Nous aimons les mélodies au contour imprévu. Il ne nous plaît pas qu'un thème nous apparaisse comme la simple broderie d'un tissu harmonique. Nous voulons que la mélodie ait son intérêt en elle-même et pour elle-même, qu'elle s'oppose même à l'harmonie par sa liberté, par sa hardiesse. Si, par exemple, on nous fait entendre successivement les notes de l'accord parfait, il ne nous semble pas que ces notes constituent une mélodie : leur succession est trop étroitement déterminée par la logique des combinaisons harmoniques. Or, si nous étudions les thèmes de Brahms, nous remarquerons bien vite qu'ils ne nous donnent que très rarement ce que nous attendons d'une mélodie. La plupart d'entre eux sont formés d'éléments associés par relations essentiellement harmoniques. Ils semblent si bien dépendre de l'harmonie qui les soutient qu'en vérité, loin d'avoir été faite pour les accompagner, elle semble au contraire les avoir engendrés. Que l'on songe, par exemple, à la phrase principale de l'Adagio de la sonate pour piano et violon en sol majeur.

*
* *

Ne jugeons pas de pareils thèmes insignifiants ou vides. Ils ne le sont que pour nos oreilles curieuses de détours plus subtils dans l'invention mélodique. Renonçons plutôt à nos exigences, et tâchons d'éprouver à notre tour le sentiment qui a inspiré le musicien. Car tout est là. Ce n'est pas dans la plus ou moins grande complexité des combinaisons musicales, dans leur nouveauté, dans leur rareté, que consiste leur prix artistique, mais dans la pensée qu'elles reflètent et dont les plus simples et les plus communes peuvent parfois exprimer parfaitement tout le contenu. N'oublions pas que Beethoven, lui aussi, a employé ces formes mélodiques en apparence si pauvres. Rappelons-nous le premier thème de la Symphonie héroïque construit sur les seules notes de l'accord parfait, les mélodies si simples de ses chants religieux, de son chant élégiaque, de sa Symphonie en ut mineur, dont personne ne songe à nier la puissance, ni la profondeur d'expression. Il est vrai que Beethoven n'est pas un pur Allemand (et c'est pourquoi il nous a conquis si vite). De son origine flamande il tient sans doute cette vigueur, cette âpreté, cette violence qui manquent à Brahms et qui relèvent, à notre goût, le caractère de ses mélodies. Si le thème initial de la Symphonie héroïque, par exemple, pouvait nous paraître trop simple, le rythme qui s'y accuse tout de suite implacable suffirait à nous y intéresser.

*
* *

Et nous en venons tout naturellement à une seconde remarque : la musique de Brahms peut nous sembler dépourvue de rythme. Il ne s'agit que de savoir ce que nous appellerons musique rythmée. Ici encore il y a malentendu, mais dans le sens inverse. Tout à l'heure nous cherchions dans Brahms des mélodies trop compliquées, trop raffinées ; nous lui demandons maintenant des rythmes trop simples. Le Français n'a-t-il pas, en effet, une affection toute particulière pour les accents très marqués et régulièrement disposés ? Il le paraît bien. Toute musique qui n'est pas carrée au premier abord lui déplaît. Il admet la recherche dans la mélodie, au besoin dans l'harmonie, non dans le rythme. Et, en tout cas, s'il perçoit des rythmes complexes, c'est à la condition que les éléments en soient subordonnés à un rythme général très simple et très saillant. Or c'est justement un caractère de la musique de Brahms d'être

soumise à des rythmes à la fois complexes, subtils et fuyants. Impuissance de l'auteur, dira-t-on. Non, mais raffinement qui nous dépasse. Ce qu'il y a même de tout à fait extraordinaire, à mon avis, chez Brahms, c'est le point auquel il a poussé l'art du développement rythmique. Jamais chez lui nous ne trouvons un même rythme se poursuivant d'un bout à l'autre d'un morceau, comme par exemple chez Schumann. Au contraire, un rythme est-il à peine indiqué qu'il se transforme insensiblement en un autre, lequel se déforme, puis se reforme, et si l'unité de ces multiples métamorphoses reste sensible, ce n'est pas pour une oreille éprise avant tout de carrure. Il y faut une attention s'arrêtant aux moindres indications, et n'ayant besoin pour être réveillée d'aucune secousse brutale, d'aucun heurt violent. C'est ce qui peut nous étonner, nous surprendre ; c'est ce qui ne doit pas nous arrêter définitivement si nous voulons pénétrer jusqu'au fond l'art de Brahms.

* *

Mais tout cela n'est rien encore. Ou plutôt nous ne parlons jusqu'ici que de l'enveloppe qui nous cache ou nous révèle tour à tour l'inspiration même du musicien. La combinaison et la succession des sons, la répartition des accents dans la durée, tous ces moyens n'ont de valeur que dans la mesure où ils expriment une pensée, un sentiment. C'est la pensée de Brahms, c'est sa façon de sentir qu'il faut atteindre si l'on veut comprendre sa musique. Or Brahms s'est particulièrement attaché à rendre musicalement des impressions, des émotions, des idées qui ne sont pas du tout familières aux Français. C'est une banalité de noter le goût des Français pour tout ce qui est précis, clair, net, bien tranché, sans équivoque. Brahms se complaît dans l'équivoque ; sa musique est grise, vague ; elle se tient dans les demi-teintes, dans les nuances indécises. Est-ce une raison pour la condamner ? Il convient de la prendre comme elle est et d'y chercher le charme qui lui est propre. Nous aimons en France l'action, le mouvement. Brahms est généralement calme, tout en repos. A notre besoin d'expansion, il oppose son rêve intérieur. Il ne se livre pas, il faut que nous le devinions ; et, ce qui complique pour nous singulièrement le problème, il se dédouble parfois et semble contempler dans leur opposition sa propre pensée et ses objets imaginaires. Ainsi, par exemple, il me semble qu'il est impossible de saisir le véritable sens de l'Andante de la Sonate pour piano et violon en la majeur, sans reporter pour ainsi dire à l'arrière plan tout le deuxième motif, comme une vision étrangère au sentiment principal et s'y superposant *dans le lointain* sans l'interrompre, le renforçant même par contraste ; la simple juxtaposition des deux thèmes serait inintelligible ; on ne s'expliquerait pas comment, à la première mélodie infiniment douce et rêveuse, succéderait sans transition ce rythme de danse sautillant et frivole. Il est même nécessaire, en exécutant ce morceau, et c'est là sans doute une grande difficulté, de laisser percevoir à l'auditeur quelque chose de l'émotion première sous l'indifférence apparente du second développement. Pour l'auditeur, encore plus que pour l'exécutant, il est malaisé de faire ces distinctions et de saisir ces nuances. Ne nous étonnons pas après cela que la musique de Brahms ne plaise pas de prime abord, surtout à un public français. Mais n'en concluons pas trop vite qu'elle manque de grandeur, de beauté, de profonde vérité.

* *

Du reste, Brahms n'a rien inventé, — lui pas plus que personne. — Il n'a fait que continuer une tradition en la renouvelant ; il n'a fait qu'imiter un merveilleux modèle. Le premier type de cette musique qu'on juge parfois fluide, inconsistante et morne, nous le trouvons chez Beethoven. Je n'en donnerai qu'un exemple assez significatif. On connaît, — ou plutôt on connaît peu — la dixième Sonate de Beethoven, pour piano et violon, en sol majeur op. 96. C'est, au dire des connaisseurs, une des plus belles, une une des plus parfaites, une des plus profondes. Ne dirait-on pas une sonate de Brahms ? N'est-elle pas faite surtout de grâce frêle, de tendresse contenue, de subtiles demi-teintes, de douces rêveries ? Les thèmes n'y sont-ils pas d'une simplicité, d'une naïveté qui déroutent au premier abord et pourraient être prises pour de la pauvreté ? Les rythmes, surtout dans le premier morceau, ne sont-ils pas indécis, fuyants, en apparence abandonnés et lâches ? Que trouvons-nous de plus délicatement estompé, de plus finement fondu chez Brahms ? La voie n'était-elle pas toute tracée ? Brahms a-t-il fait autre chose que de continuer Beethoven dans une des manifestations les plus caractériques de son génie ? — La dixième sonate de Beethoven pour piano et violon, je le sais, n'a que peu de succès auprès du public français ; en général, il ne la comprend pas. Il me suffit que les critiques les plus compétents se soient accordés à en reconnaître la valeur pour les inviter à juger Brahms dans les mêmes dispositions d'esprit, et à s'initier à l'œuvre du disciple par l'admirable préface du maître.

P. LANDORMY.

Paris. — Typ. A. Davy Imp. de la *R. S.* et de la *R. B.*, 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FELIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 2 — 5e SÉRIE — TOME III — 14 JANVIER 1905

SAINTE-BEUVE

LES LUNDIS ET PORT-ROYAL (1).

Sainte-Beuve se flatte d'entendre l'herbe pousser. Il met sa coquetterie à cueillir les fleurs lors du premier épanouissement, encore humides de rosée; de la coquetterie, et aussi de la malice, à l'endroit des anciens, des pontifes et des demi-dieux, dont cette floraison matinale offusque les statues moisies ou estropiées; il rejette les héros dans ces ténèbres du dehors, qui sont l'antipode de la postérité. Sainte-Beuve se plait à se promener sous les platanes reverdis; toujours jeune et guilleret, tandis que ses premiers compagnons de route vaguent aux Champs-Elysées, où leurs ombres se dégradent sous l'auréole qui s'éteint. Il s'est toujours complu à ces diminutions par voisinage, à mettre, pour ainsi dire, les chefs de file, les généraux, à pied, et à les perdre dans leur état-major. Il ne faut pas d'ailleurs que les jeunes et les nouveaux prétendent s'élever trop haut et régner à leur tour. Il les ramène, et quelquefois assez vivement, dans le rang, sur le bas côté de la route, et leur applique le procédé dont il usait avec les illustres arrivés d'auparavant. — Voyons donc ce procédé; nous découvrirons du même coup le défaut de la cuirasse du modèle et le défaut du burin du graveur, qui souvent, au lieu de tracer le trait, égratigne, bave et dévie, et, sous prétexte de raffiner, fausse la ressemblance.

Voici Lamartine. Sainte-Beuve ne l'a jamais assis sur le trône solitaire, ni élevé sur l'autel; il ne l'a jamais offusqué de la fumée de son encens, ni de l'odeur du sang des boucs et des génisses. « J'ai commencé par admirer pleinement, naïvement... » dit-il en 1845. Naïvement est un *lapsus*. Il le regrette et le corrige, quatre ans après : « Et pourquoi n'en parlerai-je pas? Le temps des illusions et des complaisances est passé, il faut absolument dire des vérités, et cela peut sembler cruel, tant le moment est bien choisi. » C'est l'heure où les vérités cessent d'être compromettantes, l'heure de la décadence et de l'abandon, l'heure guettée du déclin, où l'astre ne perce plus les nuages. C'est le temps d'après *Jocelyn*, d'après *la Chute d'un ange*, d'après *les Girondins*. La décrépitude trahit les infirmités cachées. C'est une manière de juger les hommes que de les juger à cette ruine que leur propre nature fait d'eux-mêmes, et leur vraie mesure ne serait-elle pas celle de leur cercueil? Mais Sainte-Beuve ne révèlera aucune vérité nouvelle; il dira plus crûment ce qu'il avait enveloppé auparavant d'euphémismes, à la manière des médecins qui se réservent toujours, quand le client mourra, de proclamer : « Je l'avais bien dit! » Prenons les portraits de 1839, du temps de l'admiration « naïve », jusqu'au terme « d'arrêt et de résistance finale », ils reproduisent à satiété la même insinuation. C'est que Lamartine, s'il a du génie, puisqu'on le dit, et que Sainte-Beuve l'a déclaré lui même, ne possède, au fond, que le génie d'un élégiaque assez négligent et incorrect dans son style. Et rien du phénomène extraordinaire : il y a eu d'autres élégiaques avant lui qui l'expliquent, qui le pâlissent aussi par reflet, et, par la filiation, le dépouillent de l'auréole. Lamartine n'arrive, dans l'ordre du temps, que troisième, après deux précurseurs,

(1) Voir la *Revue Bleue* des 17 et 24 décembre 1904 et 7 janvier 1905.

l'un modeste, Millevoye, l'autre plus connu, au moins par sa [illegible] plus que par ses tendresses et ses plaintes amoureuses, Parny. Lamartine est un Parny sublime, mais encore un Parny comme le lac des *Méditations*, le Bourget, pour compter quelques toises de plus que le lac d'Enghien ou la mare d'Auteuil, n'en est pas moins une flaque d'eau en comparaison des lacs d'Amérique et de la Méditerranée. [illegible] de Lamartine commence là où celle de Parny se termine ». Certes, Parny n'est pas Lamartine, Sainte-Beuve y consent en gros, mais, en détail, on trouve des traces de loin en loin, et ce sont précisément les traces des vers les plus qualifiés, ceux que l'on cite toujours. Par exemple, dans les *Méditations* :

[illegible]
[illegible] .

Or Parny avait écrit :

[illegible]

Lamartine a composé le *Vallon* qui passe pour nouveauté. Entre autres ce vers :

J'ai trop vu, trop senti, trop aimé dans ma vie.

C'est simplement un écho de Parny :

[illegible]
Hélas ! j'ai trop aimé...

Sainte-Beuve ne badine pas. Il y tient. Il y reviendra jusqu'à la fin. « Oh ! je ne vous la donne pas (la première élégie de Parny : *Enfin ma chère Eléonore*) je ne vous la donne pas pour une création profonde et neuve... » Mais, « faites l'épreuve... Réciter à une jeune fille naïve une élégie de Lamartine, si belle qu'elle soit, et une élégie de Parny, vous verrez laquelle elle comprendra, laquelle elle retiendra ». Ailleurs : « Ce n'est jamais nous qui médirons du premier Lamartine poète ; mais l'auteur du *Premier regret*, c'est déjà le second ou le troisième Lamartine ; et du premier, Parny n'a pas laissé grand'chose à Lamartine :

[illegible] Sorrente
Déroule ses flots bleus, au pied de l'oranger.

Ces vers ne sont pas de Parny, mais Parny a fait une épigramme sur *La mort d'une jeune fille* qui n'en est pas moins d'une « simplicité exquise, indéfinissable, qui se sent et ne se comprend pas », tandis que l'auteur de *Graziella*, mélodieux et fat, s'est justement attiré cette réflexion d'une jeune fille — l'ingénue de tout à l'heure, vraisemblablement, ou sa proche parente : « Ce monsieur s'est flatté qu'on meure pour lui... » Ailleurs Sainte-Beuve jette, il noie pour ainsi dire le *Lac* de Lamartine dans ceux des lakistes anglais, l'école des *Lacs* « avec qui notre poète a plus d'une ressemblance pour le génie ». Cela, dès 1839, avant la vérité ; après, quand Lamartine n'est plus que le romancier des *Girondins*, il lui porte le dernier coup : « C'est le procédé de Balzac appliqué en grand. » Après quoi, il ne reste plus de vérités à dire.

Je pourrais appliquer le même procédé de rapprochements à Victor Hugo : Lebrun-Pindare est son prophète et l'écrase en son œuf ; Parny, décidément l'homme à tout faire, a fait d'avance *Les fantômes*, de Victor Hugo, comme il avait fait le *Vallon*. Seulement il a fait mieux : il n'a pas fait les *Burgraves* ! dont Sainte Beuve raconte que quelqu'un disait : « Ce sont des marionnettes dans l'île des Cyclopes. » Il tient à cette comparaison. Il dit de *Ruy Blas* : « une omelette battue par Polyphème. » Il écrivit un article qui ne parut point : *le Cyclope littéraire*. Il disait du Cénacle : « J'étais dans l'antre du Cyclope et je me croyais dans la grotte d'un demi dieu (1) ». Cependant, il reste autre chose et toute vérité n'est pas de dénigrement ; d'où cette note au bas de la plus dure des pages : « Quand Hugo enfourche bien le coursier lyrique, il va plus loin que nul n'est jamais allé avant lui. Qui a donc dit cela ? Il me semble que je l'aurais dit moi-même. »

Lorsque Musset se révèle, le premier Musset, celui des *Contes d'Espagne et d'Italie*, de la *Coupe et les lèvres*, Sainte-Beuve salue le génie naissant et aussitôt il le compare à Lamartine qui a bien tort de le traiter en enfant. Mais à mesure que Musset grandit, Sainte-Beuve le rapetisse, il l'inculpe de pastiche, pastiche de Byron, de Léopardi, de tous les étrangers ; il conclurait volontiers, comme l'abbé dans *Il ne faut jurer de rien*, du talent et même de la facilité ! De la facilité surtout, trop de facilité. Il s'insurge contre l'indiscrétion des admirateurs : « Peu s'en faut, à les entendre, qu'il ne soit le premier et l'unique poète du siècle. » Bon à diminuer les grands, non à prendre leur place ! Mais il meurt jeune, tandis que les autres se survivent : c'est un motif pour que finalement il les surpasse. « Rien ne subsistera de complet des poètes de ce temps. M. de Musset n'échappera point à ce destin, dont il n'aura peut-être pas tant à se plaindre... »

Que dis-je, tel qu'il est, le monde l'aime encore !

En passant, il leur décoche à tous ce trait : « Un des poètes dont il restera le plus, Béranger... », et quelques années après, car ses rancunes étaient tenaces, il réunit, sur le même plan : « Tout Musset ou tout Murger » ! Que dirai-je de Vigny ? Il faudrait se répéter. Et, par contraste, les poètes d'à côté s'élèvent en proportion : Tastu au « luth adoré », Desbordes-Valmore, éplorée et troublante !

Balzac clot la série. Sainte-Beuve le condamne au

(1) Siècle, t. I, p. 113, 118.

joli, à l'esprit, au bouquet de fleurs, bouquet de mauvais goût d'ailleurs, fleurs bigarrées, dépareillées ; de génie, il ne lui en reconnaît que la prétention outrée. « M. de Balzac certes, en de curieuses parties d'observation chatoyante et fine, offre un échantillon exquis du genre (bon ou mauvais) du moment ; mais ce n'a été que par moments qu'il a paru saisissable et il échappe vite... » Sainte-Beuve l'éteint par Frédéric Soulié, inventeur fertile, qui a pour lui la mode, la *fashion*, et l'écrase avec Eugène Sue qui donne la *moyenne* de roman, Eugène Sue « remarquable, intéressant, qui traite avec conscience » les sujets d'histoire. Tout cela se lit en 1834 et 1840, à propos de la *Recherche de l'Absolu* et de *Jean Cavalier*. Balzac n'a donné que *la Peau de Chagrin*, la *Femme abandonnée*, *Eugenie Grandet*, *Louis Lambert*, la *Grenadière*, le *Ménage de garçon*, le *Médecin de campagne* ! et il n'est « que le plus fécond, le plus en vogue des romanciers contemporains » ; mais, au fond, « à beaucoup d'égards », un émule de Rétif et de Pigault-Lebrun, « un Pigault-Lebrun, le Pigault-Lebrun des duchesses ». Eugène Sue n'a pas encore publié les *Mystères de Paris*. Il les publie, et Sainte-Beuve, qui les juge exécrables et difformes, écrit cette note avec un chatouillement délicieux d'ironie : « Il a détrôné Balzac ! » Balzac mort, il atténue la critique, il enfle l'éloge ; mais, pour conclure et mettre définitivement Balzac en sa place, il le remet à côté d'Eugène Sue, et cette fois les *Mystères* avaient paru !

Sainte-Beuve mène le deuil des grands, il cumule le maître des cérémonies et l'oraison funèbre, le tout en professionnel, qui se sent bien vivant.

> Monsieur le mort, laissez-vous faire
> On vous en donnera de toutes les façons !

Il n'en a jamais donné à personne autant qu'à Chateaubriand. Avec personne, il n'est plus souvent revenu à la charge, il n'a usé plus adroitement, plus âprement aussi, des repentirs et des notules. C'est que personne ne l'a plus douloureusement froissé en son infirmité intime, la timidité, la jalousie du succès, et surtout du succès mondain, du succès auprès des femmes. Sainte-Beuve s'est senti le rival de tous les amants heureux, il leur en a toujours voulu de le réduire au rôle de consolateur, ce qui mettait quelque humiliation encore, je ne sais quoi de furtif, jusque dans ses succès. Dans le *Livre d'amour*, qui est le *Cantique des Cantiques* de Joseph Delorme, Victor Hugo, encore que le poète se vante à mots couverts de l'avoir pris au piège, demeure pour lui le *lion* : Sainte-Beuve n'en parle qu'avec la révérence de la crinière et l'effroi des griffes de l'animal roi. Musset l'impatiente par son dandysme, Chateaubriand le met hors de lui par ses airs, surtout ses réalités de gentilhomme à bonne fortune.

> Il ne se piqua jamais d'être fidèle : les dieux le sont-ils avec les simples mortelles qu'ils honorent ou consument en passant ? Tant qu'il put marcher ou sortir, la badine à la main, la fleur à sa boutonnière, il allait, il errait mystérieusement. Sa journée avait ses heures et ses stations marquées comme les signes où se pose le soleil... Joie, liberté, insouciance, coquetterie, désir de conquête, certitude de vaincre... Aussi dans les années du déclin, il passait sa vie, il trompa tant qu'il put la vieillesse...

Et voilà l'envers du *Génie du Christianisme*, les *Martyrs* en récréation. Plus encore que la mélancolie de n'avoir point écrit *René*, ce sentiment explique le mélange et la disparate continue de dénigrement et d'admiration qui se marquent dans les innombrables études de Sainte-Beuve sur Chateaubriand. Mais comme il est homme de goût et connaisseur en beautés, il se reprend sans cesse. Si dans le texte il loue l'artiste incomparable, la note d'en bas égratigne l'homme à conquêtes ; si l'infatuation paraît dans les lignes, le renvoi, par ricochet, rappelle l'enchanteur. Voilà les funérailles d'*Atala* : c'est un « marbre de Canova, une morbidesse divine y respire ». Et il cite :

> La lune... répandit dans les bois le grand secret de mélancolie qu'elle aime à raconter aux vieux chênes et aux rivages antiques des mers .. Cependant une barre d'or se forma dans l'orient. Les éperviers criaient dans les rochers, et les martres rentraient dans le creux des ormes...

Ces traits, écrit Sainte-Beuve, ne se trouvent point si on ne les a observés. Mais il ajoute aussitôt : « Quel dommage que celui qui savait les voir ne s'y soit pas tenu et qu'il ait à tout instant excédé ». Il oppose au récit d'Eudore les Confessions de saint Augustin, où la volupté, flétrie, enlaidie, réprouvée, dénonce la coulpe et le dégoût. Et la note d'ajouter : « Tandis qu'Eudore parle, d'une voix hypocrite à force d'être mélodieuse, caresse si longuement son repentir, il me semble entendre à deux pas de là, derrière un arbre, un faune moqueur qui joue sur sa flûte un air tendre, et j'y mets ces paroles de Lafontaine : *Hélas ! quand reviendront des semblables moments ?* »

Rencontrant dans le *Cours familier de littérature* de Lamartine, cette description du salon de Mme Récamier : « Au-dessous du tableau de Corinne figurait, comme un Oswald vieilli, M. de Chateaubriand ; cette place dissimulait derrière les paravents et les fauteuils des femmes, la disgrâce de ses épaules inégales, de sa taille courte, de ses jambes grêles, on n'entrevoyait que le buste viril et la tête olympienne », Sainte-Beuve, cette fois, proteste, mais voyez comme : « Elles n'étaient pas inégales, ces épaules ; M. de Chateaubriand avait une trop forte tête, la plus belle du monde, sur un trop petit corps ; cette tête était un peu engoncée dans les épaules qui étaient trop hautes ; mais il avait une constitution saine, robuste,

plus robuste que celle de M. de Lamartine lui-même ». On peut s'arrêter sur cette note-là : Sainte-Beuve a dû sourire, il a fait coup double. Enfin, pour résumer : « J'ai tenu, écrit-il, à mesurer exactement l'écrivain et à le maintenir plus grand qu'aucun de notre âge. » Et en opposition : « Ses hautes qualités de talent sont plus grandes que la postérité probablement ne les sanctionnera en définitive (1). »

Tel est le procédé. Il l'emploiera, dirais-je, à rappeler les nouveaux venus à l'ordre, s'ils ont l'air de s'émanciper au-delà de ce qu'il tolère. Ainsi Mürger pour Musset, *Fanny* pour *Madame Bovary*, et lorsque *Salammbô* paraît, c'est Chateaubriand qui reviendra, en personne, comme Barberousse sortant de la caverne, pour écraser de ses *Martyrs*, l'épopée carthaginoise.

On avait pu reprocher à Sainte-Beuve, dans les *Causeries des Lundis*, trop de zèle pour le nouvel empire; au déclin, dans les derniers volumes des *Nouveaux Lundis*, il s'en détache. Il conserva jusqu'à la fin un flair étrange des changements de temps, des dépressions de l'atmosphère et des tempêtes prochaines. Il se mettait à l'abri. On voit alors, aux portraits des fameux serviteurs de Napoléon Ier, succéder le dénigrement du régime ou celui des hommes qui le servaient, avec ricochet sur Napoléon III, élevé, puis abaissé tour à tour par ces rapprochements. Ainsi la cruelle, amusante, incisive, étude sur Talleyrand qui termine, en quelque sorte, les *Nouveaux Lundis*, est contemporaine du *Napoléon* de Laufrey, comme la magistrale notice sur Rœderer l'était du *Napoléon* de Thiers.

Les *Lundis* ne sont qu'une œuvre fragmentaire; *Port-Royal* est une œuvre totale, le chef-d'œuvre de Sainte-Beuve et son grand titre devant la postérité. Il y donne tout ce qu'il possède, y déploie, sous toutes ses formes, et dans la mesure, dans l'harmonie, le génie complexe, merveilleusement subtil et varié, qui était le sien. On peut dire que tout le reste de sa carrière n'a été que la longue élaboration de cet ouvrage auquel, en définitive, il travailla toute sa vie, car il y pensa dès 1828, on en voit les premiers linéaments dans *Volupté* et il n'y a mis la dernière main qu'en 1866, trois ans avant sa mort. Nulle part cette faculté très rare d'adaptation, cette souplesse à s'assimiler les idées, les hommes, à pénétrer dans tous les replis les plus cachés des âmes, ses aptitudes singulières de confesseur mêlées à ses dons de botaniste et d'anatomiste des âmes; nulle part ce talent, tout aussi rare, d'isoler les individus pour leur arracher leur secret, puis de les replacer dans leur milieu pour les montrer vivants et mouvants, en leur lumière, en leurs circonstances, en leurs proportions naturelles, ne s'est déployé avec plus de finesse que dans ce livre, et il s'y ajoute ce qui manque souvent aux *Lundis*, l'ambiance, la perspective, l'ampleur.

Port Royal est l'étude approfondie, minutieuse d'un petit monde très à part, mais cependant rattaché à la gravitation du grand dont on ne peut le séparer, de sorte que le grand monde d'alentour, où *Port-Royal* évolue, tient au moins autant de place en cette étude que les solitaires et les religieux qui en sont l'objet direct. L'ouvrage s'élève sur des substructions immenses; Sainte-Beuve a poussé ses reconnaissances et ses fouilles en toutes directions. Sa curiosité, sa conscience d'érudit, son inquiétude de critique l'ont amené, de concert, à tout vérifier, à tout constater, à chercher les sources, à dépouiller les textes. On le plaindrait d'un tel et si obstiné labeur, si ce labeur n'avait pas été peut-être pour lui l'exercice salutaire, et comme la promenade où se refait, en se distrayant, l'esprit trop constamment tendu. Cette érudition toutefois n'est que le moyen ; le but c'est de connaître et de comprendre cette société d'hommes et l'état de leurs âmes. *Port-Royal* est la description le plus loin poussée que l'on ait accomplie d'un phénomène religieux ; l'évolution d'une croyance et d'une doctrine, celle de la grâce.

Or, cette croyance se forme en des âmes humaines, elle s'y développe, et Sainte-Beuve ne l'oublie jamais. Il excelle à analyser, résumer, expliquer les textes ; les textes demeurent toujours pour lui l'expression de la pensée d'hommes qui, avant d'écrire cette pensée, l'ont éprouvée, l'ont vécue et l'ont soufferte en leurs âmes. Il ne sépare jamais la pensée de l'être humain dont elle émane et de l'être tout entier, corps et âme, intelligence, raisonnement, cœur, raison, maladie même. Chacun des individus, est recherché dans ses origines, ses développements, les réactions qu'il a reçues de ses alentours, et celles qu'il a exercées autour de lui.

Cette œuvre d'une méthode suivie, encore que très libre, très discursive et digressive, est la moins systématique des œuvres. C'est qu'il n'y a dans les choses humaines d'autres systèmes que ceux que nous y mettons. Sainte-Beuve ne divise point la société en groupes ; il montre comment, dans la société, des groupes se sont formés, et comment, les uns vers les autres, ils ont poussé leurs affinités, leurs ramifications, après avoir dans leurs origines souterraines entrelacé leurs racines.

Et quels originaux, quelle société, quelle mine inépuisable à minerai humain ! Des caractères, des génies même ; une secte, des vocations, des persé-

(1) Sainte-Beuve, t. I, p. 24, 251, note.

cutions ; un couvent, une discipline ; des mondains, des libertins, des femmes passionnées qui se repentent ; l'éternel roman de l'humanité mêlé ainsi à l'éternelle retraite de l'homme sur soi-même ; le passage des galanteries d'hier au jansénisme de demain, de la ruelle à la cellule ; la foi scrutée jusqu'à l'extrême limite de la conjecture prouvée et de la vérification possible ; le libertinage, l'athéisme poursuivis en leurs derniers retranchements ; un état d'âme qui s'étend à tous les étages du monde le plus agité, le plus traversé d'aventures, et, en même temps, le plus consommé en macérations et méditations ; une Longueville voisinant avec ces graves maîtres à penser, à écrire, à vivre, Nicole, Hamon, Sacy, les petites écoles et les solitaires ; Racine élève puis pénitent, et, dominant toute cette partie du siècle, Pascal et son incommensurable génie. Enfin, à côté du sujet, la littérature d'un sujet qui s'étend de Saint Augustin à Jansénius, de Rotrou à Molière, comprend Polyeucte et Tartufe, et où, comme dans la pensée intime de Pascal, Montaigne assiège, pour ainsi dire, et constamment, toutes les avenues.

Sainte-Beuve creuse aussi loin que possible les souterrains de son sujet. Il recherche les sources cachées, les échappements et passages invisibles à la surface. Quand la conduite s'arrête, il s'arrête aussi pour reprendre où le courant reparaît. Quant à l'intervalle, il tâche d'y suppléer par l'hypothèse, et il y apporte autant d'imagination que de prudence et de délicatesse.

Port Royal est un livre sans précédent, il est devenu un livre modèle. Il a créé un genre. On en trouve l'influence, très manifeste et très avouée, chez Taine aussi bien dans sa *Littérature anglaise* que dans ses *Origines de la France contemporaine.* Le Jacobin a été pour lui ce que le Janséniste avait été pour Sainte-Beuve. Taine était un maître architecte dans les choses de l'intelligence et dans celles de l'histoire, aussi puissant par l'ampleur et la belle distribution de l'édifice, que par l'ordonnance des dehors et la splendeur des décorations ; il conçut une œuvre étudiée comme le *Port Royal* et construite comme la *Civilisation en France* de Guizot. Joignons-y la *Cité antique* de Fustel de Coulanges et son *Histoire des Institutions* que Taine plaçait si haut et tout à côté de ses grandes constructions, voilà Sainte-Beuve en son rang, à son étage, et, pour la revanche de l'histoire, placé avec ses incomparables analyses, à côté des plus illustres synthétistes de son temps.

Si l'érudition, reconnue plus nécessaire et plus justement honorée à mesure que son rôle de défricheur et préparateur se dégage plus nettement, ne menace point cependant l'histoire de son déluge, de ses délayages, de ses références, extraits et renvois à l'infini; si les textes, sans lesquels il n'y a rien, ne sont pas tout, néanmoins ; si la patience et l'application aux fouilles, contrôles, critiques de ces textes, n'a d'intérêt que pour arriver à les comprendre, « à lire par delà le blanc et le noir des pages, à voir sous le griffonnage, le sentiment précis, le mouvement des idées, l'état d'esprit dans lequel on l'écrivait » ; si l'homme, qui a pensé les textes et qui les a écrits, dont les textes en même temps contiennent et offusquent l'image, en doit ressortir, ressuscité ; si l'histoire est devenue plus vivante et plus littéraire à la fois ; si la littérature est devenue plus exacte et plus exigeante en ses données ; si le pédantisme en est banni, impitoyablement, et si l'art y règne en dernier maître ; s'il n'est pas plus permis d'écrire sur le passé sans compétence que d'en parler sans talent ; si l'âme, le tempérament, le caractère, les passions qui minent toute la machine humaine, doivent apparaître, nécessairement, comme les ressorts et la mécanique, dans l'image que l'historien en dresse et si la principale explication que l'historien en puisse présenter est dans l'adresse avec laquelle il la démonte devant nous, la remonte et la fait marcher ; si l'abstraction retombe à son véritable rôle d'instrument mnémotechnique ; si ces illustres universaux : la Monarchie, la Révolution, la Science, le Progrès retournent au Conservatoire des métaphores et des mythes, au Musée des Arts et Métiers de l'histoire ; si l'être humain, avec sa personnalité, son originalité, son caractère, ses passions, ses infirmités, ses grandeurs, reprend sa place dans les affaires humaines, Sainte-Beuve, sans doute, ne l'a point inventé, mais il l'a défini, déterminé ; il l'a prouvé d'exemple, il l'a exécuté dans le grand ; et pour la durée, ainsi que pour l'honneur de sa mémoire, son œuvre la plus forte est, du même coup, l'œuvre le plus caractéristique de sa personne et de son génie propre.

J'ai déjà, plus d'une fois, rapproché Balzac et Sainte-Beuve. Ils s'exécraient, ne se comprenant l'un l'autre que juste assez pour découvrir leurs défauts ou s'envier leurs qualités. Et cependant ils confinent par leurs plus profondes racines et le grand effort de chacun d'eux, de représenter une société en l'imaginant d'après les documents écrits ou les faits directement observés. L'un et l'autre éclairent les âmes d'autrefois et les âmes d'à côté en y projetant l'un la lumière aiguë, l'autre la lumière ardente et diffuse de son esprit. Balzac, disons le mot, a éreinté *Port Royal* ; Sainte-Beuve a déchiré la *Comédie humaine.* Or, de loin, la rivalité épuisée, les deux œuvres subsistent, puissantes en elles-mêmes et puissamment représentatives du génie du siècle dont elles sont sorties. M. Brunetière l'a dit

excellemment, à propos de la critique de Sainte-Beuve :

> Nouveauté de ce genre de critique, et qui n'était pas sans [illegible] *Bara concordia fratrum*. C'est surtout en littérature qu'on [illegible] rien ne nous [illegible] plus profon[illegible] par des moyens opposés. Mais, en dépit des différences, le roman de Balzac et la critique de Sainte-Beuve n'en comportaient pas moins la [illegible] des modèles — et finalement ils rendaient le même effet de vie...

Sainte-Beuve, historien et naturaliste des esprits, a rencontré la fortune que Sainte-Beuve poète n'avait point connue. Le romancier d'aujourd'hui, qu'il fasse du roman dans l'histoire ou encadre son roman dans la vie contemporaine, ignorera toujours le profond et le fin de son art s'il n'a fait ses études en *Port-Royal*. L'historien moderne ne produira qu'une histoire décharnée, sans fibres, exsangue, énervée, momifiée, s'il ne s'est nourri de chair et de sang avec la *Comédie humaine*.

Voilà une grande école, qui subsiste, et, dans cette école, une admirable bibliothèque, les *Portraits* et les *Lundis*, le plus vaste répertoire que nous possédions sur l'esprit humain, sa façon d'être, de ressentir, d'imaginer, de souffrir, de créer — en un mot de vivre par la pensée et pour la beauté ; le plus singulier inventaire de documents humains, et la plus singulière collection d'originaux, disposés avec un art admirable et exposés, en leur rang et voisinage, avec une investigation attentive, une divination rare de leurs rapports et dépendances. On y cherchera longtemps, on y trouvera toujours, et les plus précieuses découvertes seront celles qu'on y fera sans les chercher. En ces rencontres, ce sera bien vraiment le trésor de Sainte-Beuve qui s'ouvrira, et l'on jugera, seulement ainsi, de la fécondité de son art de parler de tout à propos de tout.

Maintenant, comment le quitter? Il n'en est qu'une façon convenable avec lui, laisser le livre entr'ouvert. Résumer ne se peut, conclure serait impertinent. J'essaierai seulement de rappeler où il en était quand il a cessé d'écrire et que le sommeil l'a pris : « Je suis l'esprit le plus brisé et le plus rompu aux métamorphoses... dans toutes ces traversées », — le romantisme, le Saint-Simonisme, le christianisme de La Mennais, celui de Vinet et celui de Port-Royal — « je n'ai jamais engagé ma croyance... » Engagé, certes non! Mais le pouvait-il, s'il l'avait voulu? De croyance [illegible] d'engager [illegible] de croyance latente ou flottante, en possédait-il jamais une?

Sainte-Beuve dit, dans un appendice de *Port-Royal* (1), édition de 1866 : « J'ai commencé franchement et crument par le XVIIIe siècle le plus avancé, par Tracy, Daunou, Lamarck et la physiologie : *là est mon fond véritable.* » Mais quel fond mouvant et incertain. Je lis dans une lettre de lui de la dernière, ou avant-dernière manière (2). « Si j'avais une devise ce serait le *vrai*, le vrai seul, et que le beau et le bien s'en tirent comme ils peuvent! » *Si j'avais*! mais il n'a garde de dire : je l'ai. Car ce *vrai*, il l'a jugé, et de tout temps, et par tous ses essais, toutes ses expériences, par toutes ses pinces de naturaliste, toutes ses balances de savant, insaisissable et impondérable. Ecoutez l'élève, encore jeune, de Lamarck, *Joseph Delorme* : « La vérité, en toutes choses, à la prendre dans son sens le plus pur et le plus absolu, est ineffable et insaisissable. » En d'autres termes : « Une vérité est toujours moins vraie, exprimée que conçue. » Dans *Port-Royal*, revenu à ce point de départ : « Maintenir et balancer, seul rôle qui me convienne, les faces diverses et changeantes de l'incompréhensible vérité (3). » Et dans les notes et pensées ajoutées, en 1868, au tome XI des *Lundis* : « Qu'est-ce que la vérité?... Nous montrons quelque reflet de lumière sur la vague brisée, et nous disons : c'est la vérité? » Il l'a crue tangible, ses instruments ne lui ont livré que des tissus morts, des fibres enchevêtrées à l'infini, aussi loin que le microscope peut les suivre ; le verre ne grossit que les objets proches, et le chaos, dans le lointain, ne recule que de quelques millimètres. « L'homme .. un des innombrables accidents de la vie, un résultat bien fugitif et transitoire d'un instant... le songe d'une ombre. » Puis, à propos de Renan et de ses beaux accès de rêve en l'avenir de la science, qu'il appelle magnifiquement la conscience du genre humain : « Quand je considère l'histoire du monde, la vanité de notre expérience, la variété et le recommencement perpétuel de nos sottises, quand je viens à me représenter combien de lacunes, en effet, dans ce cabinet des types et échantillons..., combien d'arbitraire et de caprice dans le classement... trésor composé d'épaves comme après un naufrage... Quand je me représente toutes ces interruptions, ces oublis, ces brusqueries et ces croquis de souvenirs, ces ignorances complètes ou ces à peu près (4)... » Comme le fond se dérobe et qu'il reste peu de chose de cette belle proposition d'histoire naturelle des esprits?

(1) *Port-Royal*, t. II, p. 513 : Sur l'auteur même de *Port-Royal*.

(2) A Bersot, en 1863. *Corr.*, t. II.

(3) *Port-Royal*, t. III, p. 423, note. — Comparez, *Lundis*, t. XI, 1868.

(4) *Nouveaux Lundis*, t. XII ; article Renan, t. XIII. Notes

Alors? Il reste la curiosité, l'intelligence, scruter les choses humaines, les deviner, les représenter, vocation, divertissement, consolation de cet éternel interrogateur, témoin et raconteur de soi-même qu'est l'homme, qu'il cherche l'humanité dans sa personne ou sa personne dans l'humanité. La vie, « ce qui est du domaine et de la portée de tous » ; le bon sens, le goût, voilà les vrais viatiques de cet esprit. Il note sur son carnet en 1865. « J'ai l'âge auquel sont morts *Horace*, *Montaigne et Bayle*, *mes maîtres*, je puis mourir. » Horace! je traduirais volontiers en français, Béranger, Béranger tout entier, avec Lisette et Frétillon, faute d'Amélie, de Récamier, de Lespinasse, de Lélia et des « orages », désirés de Joseph Delorme. Horace! relevé toutefois, par traversées, de Lucrèce, les jours de brume, de solitude, d'inévitable retour sur soi-même, Lucrèce et ses refuges de « philosophie austère et sans larmes, qui se pique de voir les choses comme elles sont, qui, faisant l'homme si petit en face de la nature et osant pourtant le maintenir dans tous ses droits, ne manque, certes, ni de générosité, ni de grandeur (1) ». Bayle! il le plaçait très haut, quand il ne le proposait pour modèle ; Bayle restera, disait-il, « autant et plus que les trois quarts des poètes et orateurs, excepté les très grands ». Il a surpassé Bayle, et accompli sa propre prophétie. Montaigne enfin! C'est à ce dernier qu'il se faut tenir, je crois, si l'on regarde aussi loin que la lumière pénètre au fond du puits et que le miroir d'eau nous renvoie quelque reflet :

Le scepticisme qui comprend tout, qui se métamorphose tour à tour en chacun, et qui conçoit la pensée humaine, comme le rêve de tout et comme créant l'objet de son rêve. Montaigne voyage pour apprendre du nouveau ou pour regarder sans cesse : et il regarde en effet, il retient tout, depuis les beaux et riants aspects et les jolis fonds de paysage jusqu'à la manière des tourner la broche... Dans cette succession rapide de vues et de mœurs si diverses et si contraires, un préjugé réfute et chasse l'autre, et ne lui laisse pas le temps de faire le fier ; et le philosophe libre, sans aucun effort de lutte ni de contradiction, y trouve toujours son compte, en même temps que le curieux son plaisir (2)

Montaigne, soit, la place est bonne à s'y asseoir ; mais un Montaigne qui opère sur les autres.

ALBERT SOREL,
de l'Académie française.

(1) *Nouveaux Lundis*, t. XII, note sur Lucrèce.
(2) *Lundis*, t. XI, p. 515. — 1865. *Nouveaux Lundis*, t. II, article Montaigne.

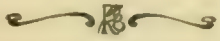

L'UNITÉ SOCIALISTE

Nul n'ignore qu'à l'heure actuelle les groupements socialistes français, les « organisations » suivant le terme consacré, tentent un effort suprême pour s'unifier et constituer un grand parti. A vrai dire, cette fusion n'a jamais pu encore s'opérer dans notre pays ; à peine s'élaborèrent, en des occasions solennelles, des accords passagers, qui croulèrent bien vite devant les antagonismes de pensées et de personnes. Cette fois, il s'agirait d'aller beaucoup plus loin, de rassembler, en une masse compacte et homogène, tous ceux qui adhèrent au collectivisme ou au communisme et qui tiennent la conquête des pouvoirs publics pour le meilleur des moyens d'action. Tâche laborieuse, hérissée de difficultés, entravée de toutes façons par les souvenirs du passé! Les autres fractions politiques dissimulent leurs déchirements ; le socialisme étale les siens, qui ne sont après tout que l'indice d'une puissante vitalité : du reste, c'est à tort qu'on le tient pour une fraction politique, ou tout au moins, le terme ne lui serait applicable, que si l'on mettait à l'écart l'énorme poussée syndicale qui est la caractéristique et l'orgueil du prolétariat contemporain.

Quoi qu'il en soit, au moment présent, c'est entre les groupements politiques que les négociations sont engagées chez nous, et l'on doit supposer que ces pourparlers aboutiront. Mais on commettrait une grosse erreur en nationalisant le problème. La crise de scission du socialisme n'est pas spéciale à la France. Si, à force d'énergie, Bebel, Singer et Kautsky ont réussi à prévenir en Allemagne le schisme que préparaient Bernstein, Schippel et quelques autres, si l'Autriche, à raison même de son statut politique, n'a pas vu se diviser son parti ouvrier, la dislocation était latente ou évidente partout ailleurs. En Italie, les querelles des réformistes qui suivent Turati et des révolutionnaires qui reconnaissent Labriola pour chef, n'ont pu être résolues par Ferri, malgré la modération dont il a fait preuve. Les communistes anglais sont morcelés jusqu'à l'infini ; ceux d'Amérique opposent le Socialist Party au Socialist Labur Party : ceux de Russie ont organisé le Parti Socialiste révolutionnaire qui est terroriste et admet les actes individuels, le Parti ouvrier Social Démocrate qui préfère l'action des masses — et le Bund juif. En Belgique même, le vieux mouvement Borain qui semblait enfoui pour toujours, vient de reparaître bruyamment, créant une scission.

L'entente est donc loin de régner encore dans cette portion du prolétariat qui s'est imprégnée des thèses de Marx ou de ses devanciers français et allemands, et qui a inscrit, en tête de ses programmes,

la socialisation des moyens de production. Jadis l'Internationale avait été coupée en deux par la lutte des anarchistes et des démocrates socialistes, par la propagande de Bakounine et de ses amis. L'Europe Septentrionale et Centrale et l'Europe méridionale avaient adopté des vues différentes que d'aucuns prétendaient, à tort, ramener à des origines ethniques diverses. Aujourd'hui les anarchistes ne siègeant plus aux côtés de ceux qu'eux-mêmes qualifient d'autoritaires, le débat a pris un tout autre caractère. Il importe, avant d'en rechercher les causes profondes, historiques, psychologiques, économiques, de préciser plusieurs points ; la nouvelle Internationale, instaurée théoriquement à Paris, en 1889, proclamée solennellement à Paris en 1900, n'a pas été ébranlée par les combats auxquels nous faisons allusion ; l'on ne saurait donc dire que les deux doctrines qui sont en présence : celle de l'autonomie stricte du prolétariat agissant par lui-même et pour lui-même, celle de la collaboration du prolétariat avec les autres fractions démocratiques aient trouvé en tels ou tels pays, des zônes d'action plus particulièrement favorables. En troisième lieu, le congrès général d'Amsterdam, qui a eu lieu en août dernier et dont nous avons rendu compte ici, a enjoint aux groupements nationaux de mettre fin à leurs discordes et de réaliser l'unité entre eux. Et c'est même parce que cette décision semble devoir être exécutée à brève échéance, que nous avons évoqué une question d'un indubitable intérêt politique et social.

* *

La crise, qui s'est épandue sur le socialisme mondial, est à proprement parler une crise de croissance. Les partis ouvriers n'auraient pas connu les discussions épuisantes, les échanges d'invectives, les excommunications réciproques, les luttes intestines exaspérées à l'infini, si leur recrutement s'était tari, ou si l'horizon s'était tout à coup fermé devant eux ; et c'est pourquoi, en quelque sorte, les guerres civiles du prolétariat mesurent l'expansion de son influence.

Mais nous devons rechercher ici les causes des dissidences qui ont été précisées d'un mot ci-dessus, et ces causes sont, à la vérité, de trois catégories distinctes.

Il y a d'abord les raisons qu'on qualifiera d'historiques. Le socialisme, aux yeux de certains, est une philosophie de la justice, il s'appuie avant tout sur des considérations morales, et si la propriété individuelle doit être condamnée, parce qu'elle repose sur la spoliation du plus grand nombre, peu importent la nature et le sens de l'évolution économique. Le socialisme, pour beaucoup d'autres, se déduit de l'étude consciencieuse des phénomènes de la production et de l'échange. Plus se perfectionne l'outillage et plus chaque marchandise livrée à la circulation porte l'empreinte de la collectivité ; en même temps la concentration capitaliste, s'opérant avec une rapidité croissante, jette dans la plèbe des salariés, les petits, les moyens propriétaires de la veille. La statistique nous enseigne que le contingent des industriels, des commerçants et aussi, bien qu'à un moindre degré, des agriculteurs, diminue sans relâche — tandis que grandit celui des prolétaires. Le communisme sera donc le terme, l'aboutissement d'une transformation universelle, qui découle elle-même du renforcement ininterrompu de l'appareil mécanique. C'est la machine qui fera sauter le vieux monde. Le capitalisme engendre son propre fossoyeur. La survivance de l'ancien régime d'appropriation, — celui qui prévaut encore, — sera d'autant plus courte, que les sans-propriété prendront mieux conscience de leur solidarité de classe.

On conçoit que ces deux théories — dont l'une est celle de la génération française de 1840 — dont l'autre résume les développements de Marx et d'Engels, aient dicté des conclusions adverses. Tandis que Pecqueur, Cabet, Louis Blanc, Leroux, Considérant, comme avant eux Fourier et Saint-Simon, font appel, non seulement à l'énergie des ouvriers, mais à la philanthropie et à l'équité des bourgeois, tandis qu'ils condamnent la révolution populaire, les socialistes imbus du matérialisme historique ne s'adressent guère qu'au prolétariat. Répudiant tout accord des classes en présence, ils entendent simplement pousser la dirigée contre la dirigeante. Tant mieux, si au cours des luttes se détachent des transfuges de celle-ci, et si les divisions viennent affaiblir son énergie de résistance ! Un peu partout, la thèse réaliste du marxisme a submergé l'idéalisme français, mais ce dernier, qui trouva jadis des adeptes au Nord et au Sud de l'Europe, est loin d'avoir totalement désarmé, — et c'est lui qui a fait sa réapparition, dans les cinq dernières années, sous l'étiquette réformiste. Lorsque les faubourgs parisiens, au lendemain du 24 février 1848, mettaient trois mois de misère au service de la République personnifiée par Louis Blanc, Ledru-Rollin, Lamartine et Garnier Pagès, ils faisaient du réformisme. La lutte des classes fut ajournée à la terrible épopée de juin.

L'action des individus a été aussi intense, dans la crise finissante, que celle des idées. Le socialisme tend à l'émancipation des ouvriers, à la suppression et à la fusion des classes ; il aboutit en fait à la glorification du travail. Or, ses données générales ont été élaborées, démontrées, systématisées par des

hommes qui n'étaient pas des prolétaires. Quand il a fallu passer de la doctrine à l'action, ceux qui ont pris la direction de la poussée nouvelle sortaient, pour l'immense majorité, de cette catégorie de bourgeois déracinés, qu'on appelle en France des intellectuels, en Allemagne et en Russie, l'intelligence. Mais cette catégorie sociale qui est un produit de notre temps, qui se rapproche de la classe dominante par son éducation et ses goûts, de l'autre classe par la précarité de son sort, se décompose elle-même en d'innombrables couches. Certains de ses éléments sont venus au socialisme pour se donner intégralement à lui, sans rien attendre de leur conversion —, souvent imposée par les événements mêmes. Certains autres ont prétendu s'ériger en conducteurs de peuples, conquérir de hautes situations politiques, jouer en somme le même rôle que les démagogues de tous les temps. Il était naturel et logique, qu'à un moment quelconque, ils en vinssent à oublier l'objectif même du mouvement auquel ils s'étaient associés, et à substituer, à un groupement social déterminé par les conditions économiques, une fraction parlementaire aux contours plus ou moins fuyants. On peut dire du socialisme français et du socialisme mondial, qu'après avoir connu la phase religieuse ou providentielle avec les précurseurs, ils ont traversé la période humanitaire avec nos idéalistes de 1840, et abordé l'étape féodale qui n'est pas encore close. Le prolétariat, dont l'intellectualité conserve bien des survivances du passé, croit encore aux grands hommes et leur livre bénévolement la gestion de ses destinées.

Mais la crise récente, ou mieux le réveil du réformisme, ont été aussi favorisés par les circonstances extérieures. Lorsque les temps sont durs, que le travail devient rare, que les salaires commencent à baisser, les antagonismes sociaux prennent un maximum d'acuité. A l'inverse, ils se détendent et s'atténuent, si le chômage se raréfie, et si l'ouvrier est à peu près certain de gagner sa subsistance. Or, le moment économique, qui s'est intercalé entre 1897 et 1902 ou 1903, a été l'un des plus féconds pour les échanges généraux. Ce serait une erreur d'assigner à l'Exposition de 1900 une importance qu'elle ne saurait retenir, mais elle a coïncidé avec une prodigieuse expansion du commerce, avec un développement sans précédent de l'industrie textile, métallurgique et minière, qui a exercé sa répercussion sur les services de transport. Pendant ces cinq ou six années, la main-d'œuvre, abondamment employée, a trouvé des rémunérations supérieures à la normale, en même temps qu'un peu partout les gouvernements instituaient des législations sociales, d'autant plus aisément accueillies par les entrepreneurs, que leurs profits semblaient mieux assurés. Les modérantistes du socialisme, les idéalistes qui réclamaient la collaboration permanente de la bourgeoisie et de la plèbe ouvrière, se sont armés de toutes ces conjonctures, et ainsi secondés par les événements, ils ont pu diviser les travailleurs et organiser la tactique nouvelle. Il est vrai qu'après avoir exploité les années de prospérité, ils devaient être les victimes des années de disette et de désolation.

*
* *

Les effets de la crise ou du schisme socialiste ont été variables selon les pays. C'est naturellement dans les contrées de régime constitutionnel ou démocratique qu'ils se sont le mieux affirmés, car les tentations du compromis y apparaissaient plus nombreuses et plus puissantes.

Tout d'abord le recrutement des partis ouvriers a été au moins ralenti. Au lieu de poursuivre la propagande qui les avait si bien servis jusqu'en 1898, ces partis se sont ouverts aux polémiques intérieures, et ont absorbé toutes leurs énergies dans des débats qui écartaient les éléments encore amorphes du prolétariat. Le chiffre de suffrages obtenus par les divers groupements français, en 1902, l'emportait de très peu d'unités sur le total réalisé aux élections de 1898. La déception éprouvée par les Italiens au récent scrutin de 1904 s'explique surtout par les conflits des réformistes et des révolutionnaires, qui avaient négligé ou abandonné la conquête intellectuelle des populations. En Allemagne même, les défaites enregistrées par la Social-démocratie, depuis son éclatant triomphe de 1903, sont imputables aux dissensions qui paralysent l'action externe. Certes — et il est bon de le répéter — les divergences de pensée qui travaillent le socialisme, ne sauraient être tenues pour une preuve de faiblesse — mais en s'exaspérant sans limites, en saisissant toute l'attention, elles ont donné des armes au conservatisme et au radicalisme.

Ce qui est caractéristique, en effet, c'est que pour mettre en échec la fraction intransigeante, la fraction modérantiste n'a pas craint de s'allier aux démocrates purs et aux libéraux. Les gouvernements devaient exploiter cette scission aggravée. Les événements qui se sont produits en France, en Suisse, en Italie, — certains propos tenus à la tribune du Reichstag par le chancelier allemand de Bülow, — attestent que la bourgeoisie est encore assez avisée pour puiser des auxiliaires jusque dans les rangs de ses adversaires. L'initiative que prit M. Waldeck-Rousseau, en confiant un portefeuille à M. Millerand, n'est pas restée isolée. La force est une procédure à laquelle on aime mieux ne recourir qu'in extremis, la séduction — ou la corruption — est d'un plus sûr effet. La com-

position hétérogène des partis socialistes, envahis par les intellectuels et par les petits bourgeois mécontents, facilitait la tâche. Partout le réformisme, en abdiquant l'objectif suprême du vieux communisme, et en prolongeant la pure démocratie politique, apporta un renfort à la conservation sociale — et comme il lui devenait loisible d'exercer, par les ressources dont il disposait, une attraction intensifiée, il lui arriva même de contaminer les fractions intransigeantes qui dénonçaient ses actes.

Mais la crise du socialisme politique a abouti surtout à développer le syndicalisme. Les ouvriers, que les dissidences théoriques rebutaient, que les alliances des modérantistes remplissaient de méfiance, et dont les suspicions s'étendaient à l'ensemble des partis versés dans le parlementarisme, s'affiliaient en masse aux groupements corporatifs. Puisqu'il était si difficile de conserver la rectitude et la probité des principes, du jour où l'accès des Chambres était frayé, mieux valait adhérer aux Fédérations de métiers, aux Bourses du travail, qui n'offraient pas prise au même mal, — et ainsi surgit l'énorme contingent syndical dont la croissance apparait désormais illimitée, et qui jouera partout un rôle prépondérant dans l'évolution du prolétariat. Il a bénéficié de toutes les fautes commises ailleurs, et si nous notons le fait, ce n'est pas pour le déplorer, mais uniquement pour expliquer le revirement qui s'est produit dans le milieu politique : la marche à l'unité.

L'équilibre s'est rompu entre les forces politiques et les forces corporatives de la classe ouvrière. Numériquement, pécuniairement, celles-ci l'emportent de toute évidence : voilà le résultat le plus net de la crise. Devant ce phénomène clair et brutal, les modérés du socialisme ont pris peur — et leurs appréhensions ont entrainé d'abord le Congrès international à condamner solennellement la collaboration des classes — et ensuite les réformistes de France à souscrire aux conditions des défenseurs de la doctrine.

*
* *

L'effort d'unification a été commandé par une situation économique nouvelle et par l'expansion du mouvement ouvrier, en dehors des cadres politiques. A la vérité, la poussée syndicale a grandi elle-même à proportion de la détresse qui s'est abattue sur les salariés, et du chômage dont les méfaits sont chaque jour dénoncés. En sorte qu'en dernière analyse, le socialisme politique a subi l'impulsion du marché du travail, et que le modérantisme doit surtout sa défaite à la dépression des échanges — et en particulier au krach métallurgique. Le choc des idées n'est rien ; le heurt des réalités, qui se dissimulent derrière ces idées, est tout. Le ralentissement de la production a mis en échec le pur intellectualisme.

La conciliation des diverses fractions socialistes — en France et ailleurs, (car l'événement tire principalement son importance de son aspect mondial), restituera à la propagande collectiviste et communiste l'élan qui la marquait jadis. Les adversaires de la collaboration démocratique des classes reprenant le dessus, et les vieux principes ressaisissant leur prestige, les alliances transitoires qui avaient été nouées, et maintenues pendant plusieurs années, fléchiront du même coup. Ce n'est point que les socialistes les plus rigides doivent se désintéresser du progrès des libertés publiques, ou laisser le champ libre à ces fractions de la bourgeoisie qui se resserrent autour des trônes. Seulement ils n'envisageront plus que l'intérêt strict du prolétariat lui-même — et de cette façon, ils seront moins exposés à tomber dans tous les pièges du parlementarisme, qui risque d'émousser et d'affaiblir les caractères les plus nobles et les plus droits.

L'unité socialiste, dans tous les pays où elle se consommera, — et de multiples raisons militent en faveur de sa réalisation, ne saurait au surplus apparaitre intangible, indissoluble. Au fur et à mesure que se poursuivra l'évolution démocratique, et que grandira l'énergie d'attaque de la classe ouvrière, les partis au pouvoir, libéraux ou radicaux, ou même radicaux-socialistes, connaitront le besoin plus urgent de briser ou de diviser l'assaut, en multipliant les concessions partielles ; et plus les conjonctures économiques sembleront favorables, plus ils accompliront aisément l'opération qui leur a déjà réussi dans ces dernières années. Le réformisme — l'entente avec la classe dirigeante pour le remaniment, le rajeunissement des institutions sociales, ne correspond pas uniquement à des habitudes ou à des tendances de l'esprit humain ; il est la doctrine logique de certains éléments, de collectivités ou d'individualités qui sont venues au socialisme, non point pour substituer une humanité nouvelle à la vieille humanité, mais pour faire celle-ci plus habitable et plus accueillante. Ces éléments pourront rendre à la cause ouvrière de sérieux services, à la condition toutefois qu'au lieu de prétendre diriger le prolétariat, ils aillent rejoindre la bourgeoisie dont ils adoptent, avec plus de largeur de vues et de hardiesse, les formules gouvernementales. Marx et Engels avaient prévu l'arrivée au pouvoir d'une fraction petit-bourgeoise qui fraierait elle-même les voies à la plèbe des salariés.

Ce qui contribuera à dissoudre l'unité socialiste, à une échéance plus ou moins brève — et à séparer les réformistes des communistes, c'est la pression croissante que le syndicalisme exercera sur les grou-

pements politiques. Il grandit à l'arrière-plan du terrain étroit où se concertent les fractions de gauche et de droite ; il possède un tel ascendant déjà, que nul ne pourrait, sans folie, vouloir l'éliminer des considérations les plus immédiates. Jadis il occupait un rang subordonné : aujourd'hui les positions sont renversées. Il ne peut à peu près rien sans le concours des partis ouvriers ; mais ceux-ci sont voués à l'impuissance intégrale, s'ils demeurent isolés. Le vrai problème n'est pas de savoir comment les socialistes politiques s'entendront entre eux, mais comment ils associeront leur action à celle des Bourses du Travail, des Chambres du Travail, de tous les organes corporatifs.

PAUL LOUIS.

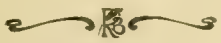

LE RHUM

NOUVELLE

Le médecin des enfants habite un pavillon assez délabré, en face des fortifications. Une loge de concierge se trouve près de la grille, dans un jardinet, en bordure du boulevard.

Le concierge, — type d'Alsacien placide, — est un colosse de quarante-cinq ans, roux, portant une décoration coloniale.

A cause de sa formidable supériorité physique, il parle aux personnes les plus notables, d'un ton quasi protecteur, empreint d'une haute sérénité; son accent sérieux, plein d'expérience intérieure, caresse avec bonhomie la faiblesse humaine.

* *

On est au mois de juillet, l'après-midi ; le soleil de deux heures s'impose en maître et semble ordonner un assoupissement général. Les mouches promènent de brefs murmures qui précisent et respectent le silence.

Le quartier excentrique, — par rapport à l'ensemble savoureux de Paris, — fait penser à la pelure tachée d'un bon fruit. Chaque côté du boulevard présente un alignement morne, désert : ici, les pentes galeuses des remparts, là, des bâtisses sans étages peintes en rouge, des cités ouvrières plus grandes que des casernes, quelques pavillons avec jardins, pareils à celui du docteur.

Les trottoirs de terre battue sont abondamment jonchés de détritus ; le fer blanc des boites de conserves, les vieux souliers et les pattes de lapins foisonnent plus particulièrement.

Sur la chaussée, toute en bosses et en trous, passent, à intervalles, des tombereaux de démolitions, des apprentis cyclistes, des bandes de moutons.

Des sonneries de clairon arrivent de très loin. En dehors de l'octroi, s'étend une zone d'enclos maraîchers, d'usines fumeuses, de bicoques coiffées en papier goudronné.

* *

Dans la loge, un jeune reporter très chic, genre homme de lettres austère, est assis près de la table ronde couverte de toile cirée commune, où il n'a pas voulu poser son chapeau ; le concierge s'assied à son tour, après avoir apporté une bouteille à moitié remplie d'un liquide orangé, et un plateau avec des petits verres. Tout en parlant, il surveille la grille, par la porte vitrée de son local, et le pavillon, par la fenêtre ouverte.

— Vous prendrez bien un peu de rhum ? il est très fin... Vraiment ! Vous n'en buvez jamais ! Je parie qu'aujourd'hui vous ferez une petite exception, cher Monsieur, pour m'être agréable... oh ! tout à l'heure, nous avons le temps.

Le reporter mondain a une merveilleuse façon d'écouter, les paupières à demi-baissées; il répond sans paroles, par des mouvements élégants, par des penchements et des reculs de tête d'une éloquence et d'une dignité suprêmes. Il gratifie notamment les petits verres visités des mouches et le vulgaire litre d'alcool, d'un sourire à lèvres rentrées, où se peint avec politesse le plus aristocratique dégoût, et ses doigts gantés laissent échapper des pichenettes involontaires

Le colosse, — qui interprète cette mimique à sa façon et l'estime sans doute des plus favorables, — parle donc seul avec une manifeste satisfaction et il intercale des pauses, comme pour faire sentir des « à la ligne ».

— Pour en revenir à votre question et au motif de votre démarche, sachez que les bruits fâcheux répandus sont malheureusement fondés : à soigner ces enfants si misérables, le docteur a attrapé une maladie professionnelle, comme un peintre souffre des coliques de plomb, comme un instituteur contracte une laryngite.

Il faut vous dire que le docteur, assez chétif de corps, est souverainement délicat d'esprit et de sentiment. Eh bien, son extraordinaire névrose consiste en ceci : il a peur des enfants qu'on lui amène !

Dès qu'il entend sonner, dès qu'il voit arriver un échantillon de la clientèle, sa maladie le prend ; il se met à trembler, à hennir, la sueur le mouille, il ne peut pas demeurer, c'est plus fort que lui, il se sauve, il va se cacher au fond d'un cabinet, ou bien

dans la cave, derrière le porte-manteau, n'importe où...

Curieux, hein? il donne lui-même à son affection, un nom de chien : une phobie. Avouons-le : c'est un nom de chien : Phobie! Phobie!

Alors moi, ma consigne est de le chercher, de le poursuivre et de le conduire de force à sa consultation. Quoi qu'il me dise, quoi qu'il me fasse, il a beau m'injurier, me chasser, me lancer des coups de pieds, des coups de poings, se rouler par terre, s'accrocher aux meubles, je l'appréhende solidement.

Il n'est pas plus tôt derrière la porte de son cabinet, la main sur le bouton de cuivre, que la raison lui revient, l'horreur se tient tranquille au fond de lui-même, il rajuste sa cravate, il entre raide, pâle, les yeux remplis de science, il *peut* donner sa consultation.

Si je vous versais un peu de rhum? Non? Absolument non? Attendons. Je vous assure, vous y goûterez; c'est le quartier qui veut ça; je n'ai jamais vu un quartier pareil pour le rhum... tout le monde s'y met: j'ai une fille, institutrice, qui fait d'excellentes leçons contre l'alcoolisme, elle en boit; et le docteur, donc! malgré les ravages qu'il constate... Vous dégusterez, il est très fin.

Je comprends votre étonnement: peut-on attraper une pareille maladie professionnelle à soigner des enfants! Cher monsieur, ça n'est pas plus étonnant que le rhum, ça tient simplement à l'acabit particulier des sujets... Oui, vous me direz : on sait bien ce que c'est que la misère, et quand ces gamins auraient les maux les plus répugnants, la gourme, la teigne, un médecin doit avoir expérimenté les pires laideurs dans les hôpitaux.

Voilà justement ce qui vous trompe. Je l'affirmerai avec quelque fierté; nous dégotons tous les hôpitaux, ici, dans le quartier. Comme dit ma fille, l'adjointe : dans notre coin des fortifications, nous avons des spécialités.

Et, si vous permettez, j'avalerai une gorgée... ça ne nous empêchera pas de trinquer plus tard...

Vous désirez quelque exemple. Voyons, il faut une spécialité moyenne, pour ne pas trop vous confondre... Et bien, prenons « les enfants dans le plâtre ».

Ah! déjà vous confessez votre ignorance!

La classe de ma fille offre toujours une douzaine d'avortons de cinq à sept ans « dans le plâtre ».

Explication: quand ces brimborions ont une coxalgie, une déviation spontanée de l'ossature, ou bien, — tout aussi souvent, — quand ils ont une jambe, une cuisse, des côtes fracturées à la suite d'une correction familiale un peu leste, pour rafistoler la partie déviée, démanchée ou cassée, on fait un bâtis avec des lattes de bois mince à plat sur la peau et on recouvre d'un enduit de plâtre très épais; le plâtre durcit, forme un moule résistant, un appareil bon marché, dans lequel l'abattis du moutard ne peut absolument pas bouger, — ce qui est le but indispensable.

Mais comme l'immobilité doit se maintenir très longtemps, pendant des semaines, voire même des mois, on apporte les gosses à l'école, dans cet état-là, ou bien, si possible, on les envoie, étayés d'une béquille, d'un bâton, — car les parents absents toute la journée ne peuvent ni les laisser seuls à la maison, ni les y faire garder.

Décidément, je vais reprendre un peu de rhum... et vous savez, quand le cœur vous en dira... il est très fin.

Les enfants dans le plâtre sont très mal, leur armature manque de moëlleux et les contraint à des positions blessantes; donc, ils geignent toujours.

Mais il y a des degrés, des intonations diverses, qui ont leur signification et par lesquelles notamment l'on est averti qu'une complication se produit... et dame, il s'en produit infailliblement...

L'institutrice habituée, — ma fille, par exemple, — ne s'y trompe pas. Si distrait que l'on soit des gémissements, et si fort et si blasé, il existe une continuité de plainte intolérable. Imaginez, cher Monsieur, un petit être de cinq ans, qui, depuis sept heures du matin, jusqu'à sept heures du soir, n'arrête pas une seconde, pas un instant de bêler, avec cette vibration longue : êêh .. êêh...

Il n'y a pas de personne adulte capable de résister à cette plainte qui va fouiller le fond des entrailles; les institutrices se bouchent les oreilles, tournent comme des folles: il faut déshabiller l'enfant, il faut inventer un adoucissement. ...

*
* *

A ce moment, la grille s'ouvre avec un tintement de sonnette : une femme entre portant un enfant enveloppé dans un tablier bleu de ménagère.

En toute hâte, le concierge se dérange, l'interroge et la conduit dans la salle de consultation.

Il vient à l'entrée de sa loge, après plusieurs minutes, et s'excuse de quitter ainsi son visiteur :

— Du reste je vous avais prévenu : le docteur est caché, je ne le trouve pas. Ne l'auriez-vous pas aperçu!

— Si, indique le reporter, il a sauté par la fenêtre basse du rez-de-chaussée : un homme blond, fluet, assez jeune, n'est-ce pas! il a filé derrière la baraque, à gauche.

— Bon, derrière la buanderie.

Le colosse avance d'un pas solide, mais, arrivé à la buanderie, il doit courir ; la chasse dure peu ; le docteur est vite acculé dans un coin.

Le docteur essaye de s'enfoncer dans le mur, il lance ses mains en avant : « Non ! non ! au secours ! » Il pleure, il hurle, il râle : « Assassin ! lâche-moi, misérable ! » Il rue, il mord. Enfin, le concierge l'emporte gigottant, comme un enfant furieux qu'on va fouetter

Bientôt, le concierge reprend sa place dans la loge, en se frottant les mains :

— Dompté, le monsieur... il est tout entier à soigner l'enfant... pas grand'chose du reste, l'épaule démise.

Je continue donc. Vous ne devinez pas la cause de cette lamentation sans fin de notre gosse dans le plâtre, à l'école ?

Je m'humecterai la gorge légèrement et je vais, à tout hasard, vous verser un petit verre.

Et bien, il y a que, par un choc quelconque, l'armature de plâtre s'est fendue, en un endroit, et, dans cette fente de plâtre, comme dans un écart de cloison, il s'est fourré des nids de punaises, d'autres bestioles même.

Vous regardez ! N'est-ce pas qu'il a une belle couleur ce rhum ?

Et voilà où mon docteur a contracté sa fameuse « phobie ». On amène l'enfant ici et l'on finit de casser le plâtre tout-à-fait pour l'enlever. Alors, il faut voir, sur un drap que l'on a eu soin d'étendre, l'éparpillement de tous ces insectes chassés de leur domicile ! Il faut se hâter, vite, vite, de tous les côtés avec le sublimé.

Mais, Monsieur, attendez donc : ce qui dépasse l'imagination, c'est la petite chair d'enfant là-dessous, la chair à vif... et la plainte sans répit vient de ce que l'innocent est dévoré vivant...

A la vôtre cher Monsieur... à votre bonne et excellente santé. Je vous le disais bien : je n'ai jamais vu un quartier pareil pour le rhum... ma fille elle-même et le docteur s'y sont mis... N'est-ce pas qu'il est fin !

LÉON FRAPIÉ.

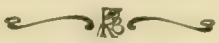

LES " AFFAIRES " ET LA POLITIQUE AUX ÉTATS-UNIS

Le rôle que jouent les « affaires » dans la vie politique du pays est une des questions qui préoccupent le plus, depuis quelque temps, l'opinion publique américaine. Cette question n'est pas spéciale aux Etats-Unis ; elle n'y est pas nouvelle, non plus. Mais les conditions particulières où les Etats Unis se sont développés, et le mouvement intense de concentration industrielle qui s'est opéré chez eux dans ces derniers temps lui ont donné, dans la république américaine, une particulière gravité. L'appréhension se fait jour de plus en plus de voir se constituer, derrière le gouvernement légal, un gouvernement occulte, par conséquent irresponsable, qui userait du pouvoir, non dans l'intérêt national, mais dans celui d'un petit nombre d'individus. Tout en restant, en apparence, une république démocratique, les Etats-Unis ne seraient plus, en fait, qu'une république ploutocratique, où l'autorité se trouverait concentrée entre les mains de quelques riches magnats de la finance et de l'industrie : les rois des chemins de fer, du pétrole, de l'acier, du coton ou du sucre, qui pourraient se proclamer, en toute vérité, les souverains des Etats-Unis.

La cause fondamentale de ce mal réside dans l'insouciance avec laquelle les classes moyennes ont abandonné la direction des affaires publiques, locales aussi bien que nationales, aux soins d'une classe de politiciens de profession. La conquête de l'ouest, rendue possible par la construction des chemins de fer, a ouvert aux Américains un champ d'exploitation qui, bien que mis en valeur, depuis plus d'un demi-siècle déjà, semble renfermer encore des possibilités illimitées. L'accroissement rapide du marché national, grâce à une immigration ininterrompue, qui venait s'ajouter à l'augmentation naturelle de la population, était un autre élément considérable d'activité économique. Ainsi, sollicités par les merveilleuses perspectives de succès qui s'offraient à eux, les Américains les mieux doués, les plus actifs, les plus audacieux, se lancèrent avec frénésie dans les entreprises de tous genres : agricoles, industrielles, commerciales, qui paraissaient conduire infailliblement à la fortune. « Faire de l'argent » devint l'ambition suprême des hommes aux Etats-Unis, et cette ambition accapara le meilleur de l'activité nationale. La gestion des affaires publiques, à laquelle dans les premiers temps de la République, les classes supérieures de la nation tenaient à honneur de participer, fut peu à peu délaissée par celles-ci. Absorbées par les affaires, elles ne trouvaient pas le temps de s'adonner à d'autres occupations. Ces « capitaines d'industrie », qui ont édifié la colossale fortune des Etats-Unis actuels, n'ont obtenu un pareil résultat que grâce à des efforts incessants et considérables Pour réussir, ils ont dû s'abandonner entièrement au courant qui les entrainait. Ils ont tout subordonné à un but unique : le succès des entreprises qu'ils créaient Et la masse de la population elle-même, prise dans le

tourbillon, se lança également dans cette furieuse course « aux dollars ». Les uns, absorbés par le souci de faire leur [illegible], n'avaient pas de temps à donner aux affaires publiques. Les autres, ceux qui avaient réussi, ne trouvaient pas dans la vie politique l'emploi de leur exubérante activité. Les discussions parlementaires, où une si grande partie du temps se dépense en paroles vaines, les intrigues de couloirs, les mille liens qui entravent l'homme politique, et bornent son rôle le plus souvent à l'application de compromis mal venus, n'offraient aucun attrait à ces hommes d'action, habitués à agir en toute indépendance, à assumer à chaque instant de lourdes responsabilités, et qui n'avaient de plaisir qu'à agrandir, à développer leurs affaires, afin d'acquérir dans la branche où ils s'étaient spécialisés une suprématie incontestée. Satisfaction orgueilleuse, qui leur procurait comme récompense les soucis d'une lutte nouvelle pour défendre, à peine acquise, cette suprématie contre les ambitions de rivaux ardents à les détrôner.

« Il est de plus en plus difficile aujourd'hui — écrit un Américain, M. Edwin L. Godkin — d'obtenir d'un homme ayant une connaissance sérieuse de quelque sujet qu'il accepte d'aller siéger au Congrès, s'il a d'autres occupations et d'autres sources de revenus. Obtenir de lui qu'il fasse partie de la législature d'Etat, dans les Etats les plus riches et les plus peuplés, est impossible. Il en résulte que les fonctions politiques du pays ne sont remplies dans les législatures d'Etats que par des hommes inférieurs » (1). Ainsi les politiciens constituèrent bientôt une classe à part dans la nation. Pour la majorité d'entre eux, la politique ne fut plus qu'un métier, duquel, naturellement, ils s'efforcèrent de tirer les plus grands avantages matériels possibles. Ils s'organisèrent pour exploiter au mieux le domaine qui leur était abandonné. Les partis politiques, créés pour soutenir des principes, ne défendent plus aujourd'hui que des intérêts : ce sont des espèces d'associations corporatives ayant pour but de procurer à leurs membres les bénéfices qui découlent de la possession du pouvoir : fonctions fédérales, d'Etat ou municipales, qui se donnent à l'élection, ou sont à la nomination des représentants du parti vainqueur. Mais les politiciens trouvèrent insuffisants ces profits légitimes et ils découvrirent aisément, dans l'exercice même du pouvoir qui leur est confié, une source abondante de revenus illégitimes. C'est pour l'exploitation de ceux-ci qu'ils contractèrent cyniquement alliance, sans se soucier de l'intérêt public, avec les hommes d'affaires et les financiers.

Maîtres des assemblées municipales, des législatures d'États, les politiciens disposent à leur gré des concessions nécessaires pour assurer l'exploitation des services publics : services des eaux, de l'éclairage, des transports en commun. Ils légifèrent pour la réglementation des entreprises privées. C'est à eux, enfin, que revient le soin d'élaborer la législation fiscale. Ils ont donc en leur pouvoir de nombreux moyens de restreindre ou d'étendre la liberté des entreprises, de limiter ou d'accroître leurs bénéfices : ils peuvent contraindre les hommes d'affaires à leur payer tribut. Les taxes des grandes corporations, qui sont basées sur le chiffre de leurs propriétés ou de leur revenu, peuvent être élevées au gré des évaluateurs, ou, dans le cas des compagnies d'éclairage ou de chemins de fer, leurs charges peuvent être allégées. Le mode favori pour réduire à merci les compagnies d'assurances est d'ordonner une expertise de leur actif : celle-ci est faite aux frais de la Compagnie, et elle est si élevée, que les Compagnies aiment mieux, pour l'éviter, se soumettre à une contribution volontaire (1). Au lieu d'entamer une lutte longue, et, somme toute, incertaine, contre les politiciens, les hommes d'affaires trouvèrent plus économique et plus court de traiter avec eux. Et, voyant combien il était facile de venir à bout de la résistance, parfois légitime, le plus souvent intéressée, des législateurs, ils s'efforcèrent d'obtenir, en y mettant le prix, le vote des mesures favorables à leurs intérêts.

Autour de toutes les législatures, principalement de celles des grands États, et des assemblées municipales des grandes villes, vit et opère un personnel spécial : les *lobbyistes*, ou gens de couloir, ainsi que les désigne, d'un nom expressif, l'argot politique américain : avocats, agents d'affaires, anciens législateurs ; des femmes mêmes se rencontrent parmi eux, et elles ne sont pas les moins habiles. Ces individus se tiennent au courant des travaux parlementaires ; ils suivent les progrès du bill qui les intéresse à travers les nombreuses étapes qu'il doit franchir, avant de devenir loi ; ils s'ingénient à s'assurer le nombre de voix nécessaires pour le faire adopter ou rejeter, suivant l'intérêt de ceux pour qui ils agissent. Ils s'abouchent avec les politiciens corrompus, toujours disposés à se vendre ; ils étudient les autres, recherchent les consciences faibles, les législateurs dont la situation financière embarrassée les désigne à eux comme une proie facile. Ils composent cette fameuse « troisième chambre » qu'ignorent les Constitutions, mais qui n'en est pas moins un organe important, parfois le plus important des gouvernements d'États, dont les membres ont pour devoir, suivant la définition pittoresque d'un écrivain américain, qui l'a prise pour

(1) [illegible] p. 117, 125.

(1) Godkin, *op. cit.*, p. 162.

cadre d'un de ses romans (1) : « de graisser les ressorts de la législation, c'est-à-dire d'éclairer les représentants du pays. »

Les exploits de l'association démocrate connue sous le nom de Tammany, qui, depuis plus de quarante ans, met la ville de New-York en coupe réglée, et dont les électeurs n'ont jamais pu se débarrasser que pour de courtes périodes, sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Le nom de Tammany est devenu synonyme de corruption. Ses représentants, qui dominent l'assemblée municipale, lèvent tribut sur le public de multiples manières. La prostitution, le jeu, sont pour eux une source fructueuse de revenus. Il est aisé, en payant, de se soustraire à l'exécution des lois, et, si les concessions de services publics ont toujours été avantageuses pour ses membres, non moins que pour les concessionnaires, elles ont été faites sans souci de l'intérêt public ou de la bonne gestion des finances de la ville. Il n'est pas de grande ville qui n'ait souffert d'une corruption analogue : Philadelphie, Chicago, ont à cet égard une célébrité presque égale à celle de New-York. La ville de Saint-Louis en a été également victime. Mais ici, grâce à l'initiative courageuse et à la ténacité d'un magistrat, M. Joseph W. Folk, les coupables ont été récemment poursuivis et démasqués. Un des accusés, Charles T. Kelly, qui était speaker de la Chambre des délégués de l'État de Missouri, a fait d'intéressants aveux (2). Il avait reçu 75.000 francs pour se tenir hors de portée de la justice jusqu'à ce que tout danger fût passé ; revenu trop tôt d'Europe, il put, à son grand dam et à celui de ses complices, être mis en accusation. Il a déclaré qu'à sa connaissance personnelle la corruption régnait depuis vingt-cinq ans dans la municipalité de Saint-Louis : « Il n'est peut-être pas un bill voté pendant ce temps pour l'adoption duquel les intéressés n'ont pas eu à payer. » La concession pour l'éclairage de la ville a été obtenue moyennant le versement de 237.500 francs, que se sont partagés dix-neuf membres de l'Assemblée. « Jamais, — dit Kelly, — nous n'avons eu l'idée de voter un bill pour l'adoption duquel nous pouvions obtenir de l'argent, sans faire payer nos votes. Nous opérions comme s'il s'était agi d'une véritable affaire : nous tenions des réunions à des époques convenues, et nous fixions d'un commun accord, à la majorité des voix, le prix auquel nous nous vendrions. Nous désignions ensuite l'un de nous, dans l'honnêteté (*sic*) de qui nous avions confiance, pour aller toucher l'argent. Nous avions une échelle de prix pour les diverses espèces de bills. Nous acceptions rarement moins de 5.000 francs pour l'ensemble des votes de l'association. Nous considérions au-dessous de notre dignité de demander moins. Une fois ou deux, cependant, nous nous contentâmes de 250 francs, et quelques-uns d'entre nous, dans certaines circonstances, acceptèrent 25 francs. Mais nous étions humiliés de recevoir un aussi faible prix. » L'association était d'ailleurs constituée sans souci des opinions politiques : démocrates et républicains y fraternisaient. La législature de l'État était aussi corrompue que l'assemblée municipale, et, pendant les quatre dernières années, le lieutenant-gouverneur, le second personnage de l'État, auquel la Constitution confie la présidence du Sénat, était au nombre des corrompus. Quant aux corrupteurs, ils agissaient dans l'intérêt des affaires les plus importantes de l'État : la Compagnie du chemin de fer suburbain, l'Association des brasseries de Saint-Louis, la Compagnie des tramways de Saint-Louis, etc.

Les Compagnies de chemins de fer et les trusts exercent une surveillance constante sur les législatures des États : « Plus d'une fois, — dit Godkin, — les fonctionnaires des corporations m'ont avoué que celles-ci entretenaient pendant les sessions de la législature un agent dans la capitale de l'État, dans le but de se protéger, au moyen d'argent, contre le vote de lois qui entraveraient leurs affaires (1). » Mais les corporations ne se bornent pas à défendre leurs intérêts contre les actes de chantage des politiciens malhonnêtes, et elles usent souvent des mêmes procédés pour obtenir l'adoption de mesures particulièrement favorables à leurs intérêts. D'ailleurs, il est d'autres moyens pour elles d'arriver à leurs fins. Elles font alliance avec les organisations des partis politiques : moyennant des contributions aux fonds de campagne de ceux-ci, elles obtiennent leur appui dans la législature, et, du coup, elles s'assurent le vote même de députés qui résisteraient à des tentatives de corruption directe. « Je veux être honnête, — expliquait à un journaliste un membre de la législature de New-York, — et je suis honnête, mais je suis l'esclave de l'organisation, et si je regimbe, c'est ma ruine politique. » Devant un Comité spécial du Sénat des États-Unis, M. Havemeyer, le président du trust du sucre, déclarait, il y a quelques années, que « cette politique d'affaires était pratiquée par toutes les corporations et tous les trusts », et il ajoutait que leur intérêt guidait seul la répartition de leurs subsides : « Nous contribuons

1. HAMLIN GARLAND. *La Troisième Chambre* (traduit en français.)

2. LINCOLN STEFFENS. The enemies of the Republic. *Mc Clure's magazine*, avril 1904.

1. GODKIN *op. cit.*, p. 163.

toujours aux fonds réunis par les partis pour les campagnes électorales d'États... Dans l'État de New-York où les démocrates ont la majorité, c'est à eux que nous donnons des subsides. Dans l'État de Massachussetts, où les Républicains ont une position douteuse, c'est peut-être à eux qu'ils iront... Partout où un parti a une forte majorité, c'est lui qui reçoit la contribution, parce que c'est le parti qui est maître de la législature »; et, là où l'incertitude est par trop grande, le trust souscrit aux fonds des deux partis, afin d'être assuré d'avoir des droits sur les vainqueurs, quels qu'ils soient (1). Il est un procédé encore plus hardi. C'est celui qu'avouait avoir employé Jay Gould, le célèbre spéculateur, un des rois des chemins de fer, devant une commission d'enquête législative : « J'avais besoin des législatures de quatre États, et, pour m'en rendre maître, j'ai fait les législatures de mon argent ; je trouvais que c'était meilleur marché (2). »

Chemins de fer et trusts ne limitent pas leur action aux législatures. Ils s'efforcent, parfois avec succès, d'exercer, par l'intermédiaire des organisations politiques, une pression indirecte sur les juges mêmes des Etats. Ayant présidé à l'élaboration de la loi, ils en surveillent encore l'application. La coutume américaine, suivant laquelle les juges, à l'exception des juges fédéraux, sont élus pour des périodes relativement courtes, leur enlève quelque peu de leur indépendance, et le désir d'être réélus peut les amener à témoigner une certaine complaisance à l'égard du parti politique dont ils recherchent l'appui. La remarque faite par l'auteur d'un manuel de la législation des transports, aux étudiants, de « ne pas attacher trop d'importance aux décisions de la Cour suprême de Pensylvanie, au moins pendant les dix ou quinze dernières années, la Compagnie du chemin de fer de Pensylvanie paraissant agir avec ce tribunal aussi aisément qu'avec ses trains (3) », est, à ce sujet, singulièrement suggestive.

L'influence des trusts se fait sentir jusque dans l'enceinte du Congrès, et Washington est, pendant les sessions, le paradis des *lobbyistes*. L'élaboration du tarif douanier de 1894 a montré ce dont ils étaient capables, et fourni la preuve que la corruption pouvait s'introduire jusque dans le Sénat fédéral lui-même, le corps le plus respecté de l'Union. A l'élection présidentielle de 1892, les démocrates avaient reconquis le pouvoir; ils avaient fait élire leur candidat, M. Grover Cleveland, et obtenu une majorité dans les deux Chambres du Congrès. Pendant la campagne, ils s'étaient engagés, au cas où ils seraient victorieux, à procéder à une réforme radicale du tarif douanier, que les républicains avaient, en 1890, démesurément relevé. Les trusts réussirent à faire avorter la réforme promise. Le Président, déçu du manque de foi dont se rendait coupable son parti vis-à-vis du pays, laissa le bill devenir loi sans vouloir le revêtir de sa signature, et il ne craignit pas, dans une lettre destinée à être rendue publique, de blâmer les méthodes employées par les trusts, en particulier par le trust du sucre, pour faire triompher leurs intérêts personnels, au détriment de l'intérêt public, dans le Sénat. Trois ans plus tard, les trusts montrèrent de nouveau leur puissance. La campagne de 1896, au lieu de se faire sur la question douanière, ainsi qu'on l'avait d'abord présumé, se livra sur la question monétaire. Les démocrates demandaient l'ouverture des monnaies américaines à la frappe libre de l'argent, tandis que les républicains défendaient l'étalon d'or. Revenus au pouvoir, ceux-ci témoignèrent peu d'empressement à s'occuper des mesures législatives nécessaires pour régler cette question, ainsi qu'ils en avaient reçu mandat. Le premier soin de M. Mac Kinley, qui avait été élu président, fut de convoquer le Congrès en session extraordinaire pour procéder à un nouveau relèvement des droits de douane : le parti républicain acquittait la dette qu'il avait contractée envers les trusts, pour l'aide financière que ceux-ci lui avaient donnée pendant la campagne.

Les dépenses considérables auxquelles se livrent tous les quatre ans les partis politiques, pour la campagne présidentielle, sont une des causes principales de leur subordination aux grandes corporations et aux trusts. En 1893, le Comité national républicain, que présidait M. Marcus A. Hanna, un des plus riches industriels de l'Etat d'Ohio, ne dépensa pas moins de 150 millions de francs. Suivant l'écrivain américain, qui a publié ces détails il y a peu de temps, une compagnie d'assurances avait souscrit pour 1 million ; une compagnie de chemins de fer donna 1/2 million, tandis que huit autres donnèrent chacune environ 250.000 francs, et plus d'une centaine de banques contribuèrent pour des sommes variant entre 50 et 100.000 francs (1). Les grandes sociétés industrielles participèrent assurément plus largement encore aux frais de la campagne, mais aucune évaluation n'a été possible à leur égard. Quant aux démocrates, leurs subsides leur vinrent principalement des propriétaires de mines d'argent de l'ouest, qui avaient intérêt

1. Henry Demarest Lloyd, *Wealth against commonwealth*, p. [illegible]

2. M. Ostrogorski, *La démocratie et l'organisation des partis politiques*, t. II, p. 151.

3. Joseph D. Lawson, *Leading cases strictly pled*, cité par Henry Demarest Lloyd, *op. cit.*, p. 181.

1. M. Walter Wellman, dans *The Success*, septembre 1901, cité par l'*American Review of Reviews*.

à leur succès. Les dépenses faites par les deux partis pendant la campagne de 1904 ont été plus modérées. On évalue à une quinzaine de millions de francs seulement les dépenses du Comité national républicain, et à une dizaine celles du Comité démocrate. Mais ce n'est là qu'une faible partie des sommes dépensées. En tenant compte des dépenses faites par les Comités d'Etat des deux partis, on estime que la campagne a coûté plus de 115 millions de francs (1). Ces contributions colossales, ce sont, pour la plus grande part, les institutions financières et les corporations industrielles qui les fournissent. Ce n'est pas, on peut en être assuré, un pur sentiment politique qui les guide; et elles contribuent sans scrupule, suivant les circonstances, aux fonds de l'un et de l'autre parti. C'est pour elles une opération financière comme une autre, un placement singulièrement avantageux, si l'on songe à la puissance qu'il leur confère sur les législatures de tout ordre.

« Notre corruption politique, dit un Américain (2), est un système, une coutume régulièrement établie dans le pays : nos chefs politiques sont achetés pour conduire le gouvernement de la ville, de l'Etat, de la nation, non dans l'intérêt commun, mais pour les intérêts spéciaux des affaires privées. » Et ce fait prend toute son importance, si l'on recherche les liens qui unissent les corporations et les trusts, et solidarisent leurs intérêts. Une publication récente évalue à plus de 100 milliards de francs la capitalisation totale des trusts industriels, compagnies de chemins de fer, sociétés exploitant des concessions municipales ou d'Etat, qui dominent la vie économique des Etats-Unis (3) ; en suivant les ramifications multiples qui les lient les uns aux autres, on s'aperçoit vite qu'ils se divisent en deux grands groupes : l'un, le plus important, soumis à l'influence du *Standard oil trust*, le précurseur des trusts, le plus considérable de tous, instrument de la puissance de John D. Rockfeller ; l'autre, soumis à M. Pierpont Morgan. Autour de ceux-ci se développent, sous la direction de William K. Vanderbilt, de George Gould, de Edward Harriman, etc., d'autres groupes qui leur sont unis par une étroite communauté d'intérêts.

Ces quelques hommes, avec leur entourage immédiat, personnifient les « grandes affaires » américaines. L'influence qu'ils exercent sur la politique, grâce à la connivence des politiciens, préoccupe à bon droit l'opinion publique. Fatalement, nécessairement même, leur action a pour guide principal l'intérêt des affaires qu'ils dirigent, et de la réussite desquelles ils sont responsables devant le public. L'intérêt des « affaires » prime, à leurs yeux, l'intérêt national. Pour pallier les dangers d'une pareille situation, le peuple américain devra briser l'alliance étroite qui unit actuellement les « affaires » et la politique, et arracher aux politiciens de profession le rôle dont, par négligence, il les a laissés s'emparer.

ACHILLE VIALLATE.

1 *New York Herald*, 8 novembre 1904.
2 LINCOLN STEFFENS, *Op. cit.*
3 JOHN MOODY, *The truth about the trusts.*

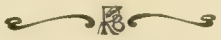

LA FIN DE L'IMPRESSIONNISME

Tous les mouvements d'art sont nécessaires, le destin et l'évolution les voulurent. Mais s'ils tentaient de se trop survivre, contrevenant ainsi aux forces qui les engendrèrent, ils deviendraient nuisibles. Il faut qu'ils apparaissent, remplissent leur mission momentanée, et meurent. Les plus haïssables poncifs ont tous été de beaux et utiles mouvements, que des imitateurs ont voulu prolonger pour autoriser leur médiocrité. Ils n'en firent que des obstacles aux mouvements nouveaux qui devaient trouver place à leur tour. Nous détestons ainsi non pas d'anciens mouvements d'art, mais les poncifs qu'on en fit, et qui sont pour ainsi dire leurs cadavres. En art, il faut savoir se séparer de ce qu'on a aimé, sans cesser de l'aimer, mais sans faire de son amour un cénotaphe obstruant les routes libres de l'avenir. C'est un devoir qui, si l'on a souci d'équité critique, doit faire taire l'inclination. Et la récompense de ce sacrifice, c'est que le mouvement ainsi abandonné ne meurt pas : il entre dans l'histoire et se transforme. En tout mouvement il y a deux germes, l'un de vie, l'autre de mort. Si l'on s'obstine à le maintenir après sa tâche faite, on ne développe que son germe de mort, on en fait une chose caduque et mauvaise, on le trahit et on le déshonore parce que, de ce qui fut un effort novateur, on fait un effort réactionnaire, d'une idée vivante, une arme contre la vie. Plus on veut proroger le mouvement, plus il se pourrit aux mains de ses continuateurs. Mais si on le quitte à temps et de bon gré, si on le fait passer normalement de la vie active à la vie historique, alors on lui est fidèle, on comprend son vrai sens, et on développe son germe de vie. C'est-à-dire qu'on met au jour les possibilités qu'il contenait et qu'il était chargé de conduire jusqu'à la fin de leur gestation.

Cette idée nécessaire n'est pas toujours comprise. C'est que notre sensibilité retarde souvent sur notre logique. Nous admirons un mouvement, pour ses luttes et pour son résultat, et nous voudrions nous

attarder dans cette admiration. Cependant, si nous voulions bien regarder profondément, nous comprendrions que l'admiration n'a pu venir pleine, entière et légitime, qu'au moment de l'apogée du mouvement, et qu'ainsi sa mission était achevée, l'admiration allait se corrompre dans l'imitation : le déclin allait venir à l'instant même, et ce déclin n'était que la naissance d'un mouvement nouveau. Ainsi, à la minute où un coucher de soleil devient si beau qu'on voudrait le retenir à la limite du ciel, on souffre de sentir l'imminence de la nuit, et on croit que le soleil meurt, et on ne se console pas du tout en pensant qu'il va simplement illuminer une aube nouvelle derrière l'horizon permis à nos regards.

Savoir discerner le moment exact où un mouvement va devenir son propre poncif, le quitter sans regret vain, l'écarter de la vie active et le placer dans l'existence historique, c'est la plus grande vertu de la critique d'art, son vrai rôle et son seul mérite.

L'impressionnisme n'échappera pas plus à cette loi que tous les autres mouvements. Nous sommes au lendemain de la fin du wagnérisme et du symbolisme : l'impressionnisme à son tour cède la place, étant arrivé à son terme naturel. Ainsi entrent dans le domaine historique les trois plus grands motifs d'art, de méditation et de discussion esthétique de l'avant-dernière génération qui arrive aujourd'hui à l'âge mûr. Et elle a trop souffert des poncifs, elle a trop lutté contre ceux qu'on dressait sur sa route, pour tomber dans le travers d'en créer à son tour.

Qu'est-ce que l'impressionnisme? C'est à la fois un résultat et une promesse d'avenir. Le résultat, je l'ai maintes fois analysé ici : c'est l'aboutissement logique du XVIIIe siècle pictural, la filiation de Fragonard, de Boucher et des dessinateurs se complétant par le caractérisme, le modernisme des Renoir et des Manet. Cela, c'est un fait accompli. Les hommes de l'impressionnisme sont aujourd'hui des vieillards ou des morts glorieux, et leur mouvement appartient à l'histoire de l'École française qu'ils ont grandement honorée. Quant à la promesse d'avenir, elle consiste dans l'innovation technique, qui est énorme et peut servir à un art dont les pensées seront tout à fait dissemblables de la conception impressionniste.

Le germe de mort de ce mouvement, c'est la part de naturalisme qu'on trouve en son origine. Les grands peintres qui le firent avaient la haine des idéologues d'Académie, et ne voulurent être, par aversion pour les peintres « littéraires », que des « voyants ». Ils mirent une technique merveilleuse au service d'anecdotes sans expressivité synthétique. Entre leur art d'éblouissante extériorité et le pauvre symbolisme académique, il y a une place immense pour le style, la composition et l'idée picturale. Les impressionnistes ont fait assez de chefs-d'œuvre pour qu'on n'aille pas leur reprocher de n'avoir pas été autre chose que ce qu'ils furent. Il faut désormais les étudier comme tout autre groupe d'artistes français, comme l'école de Barbizon, ou celle des portraitistes du XVIIe siècle. Leur rôle actif est fini, leur rôle historique est délimité. Redisons qu'il tient en un mot : l'impressionnisme a renoué le XVIIIe siècle à la fin du XIXe, en défendant le génie français contre l'École. Mais il est évident que le manque total d'éléments intellectuels dans cette œuvre lumineuse et attrayante en a restreint la portée. Le naturalisme a été plus intéressant dans la peinture que dans la littérature. Il y a racheté sa médiocrité par la richesse de la couleur et l'originalité des plans. Mais ce qui fut sa mode, par un retour naturel des choses le démode aujourd'hui. Tout a été fait en ce sens, l'illustration en a reçu un développement d'une ingéniosité extraordinaire : maintenant d'autres soucis hantent les consciences, et l'état d'âme d'un impressionniste de 1875 n'est plus de ceux que l'époque admette et que l'avenir attende.

Le germe de vie, c'est donc dans la technique qu'il faut le trouver. Il semble qu'on puisse dire que la division du ton, la théorie des complémentaires, la dissociation chromatique aient atteint avec Monet, Sisley, Pissarro, la limite de leur démonstration effective. Cependant, par un certain côté, l'impressionnisme technique commence à peine à agir comme « matière de l'art futur ».

Il y a deux impressionnismes. Le premier, c'est le mouvement moderniste désigné sous ce nom : il est fini. Le second, c'est une révolution dans la façon de peindre. L'impressionnisme de sujets a joué son rôle. Mais celui qui s'appliquera à tous les sujets n'a encore presque rien dit.

Cette technique, répertoire prestigieux, renouvellement de toute la vision de la peinture contemporaine, cette technique est une pour l'avenir, à condition que l'avenir sache en user. Les novateurs de 1865-1875 avaient des préoccupations de naturalisme qui ne nous touchent plus. Il était très osé de peindre l'*Olympia*, des blanchisseuses et le moulin de la Galette à ce moment-là, parce que l'art officiel ne peignait que des nymphes et des allégories. Depuis les temps ont changé au point que toutes ces audaces rétrospectives n'ont plus à nos yeux la valeur qu'elles avaient dans l'esprit des peintres. Mais ce que nous continuons à voir avec une

surprise admirative et le sentiment d'une révélation capitale, c'est la façon dont tout cela a été peint. Et c'est là l'essentiel, l'impérissable de l'art impressionniste.

*
* *

Cela est tellement vrai qu'on constate, aux Salons et dans les expositions privées, un retour général vers une peinture « à signification intérieure. » Le naturalisme ne contente plus personne. Tous comprennent qu'il y a autre chose que de peindre des extériorités pour elles-mêmes. Nous avons vu le groupe des « intimistes » (Le Sidaner, Cottet, Simon, Ménard, Blanche, Adler, Wéry, Lobre, Lomont, Laurent, Bussy, etc.), avec des tempéraments très divers, tendre résolument à introduire dans la peinture des éléments de mystère, de suggestion, d'art décoratif, de synthèse expressive, tout en restant des peintres soucieux de la belle matière et de l'étude des reflets et des tonalités rares. Nous avons vu Besnard appliquer les principes de la fragmentation chromatique à un art décoratif et symbolique, et Henri Martin emprunter au pointillisme son procédé essentiel pour donner à ses allégories lyriques la vibration lumineuse qu'il souhaitait. Nous voyons M. Maurice Denis, après avoir été un pointilliste du groupe Signac-Van Rysselberghe, développer de plus en plus sa volonté d'un art mystique et catholique, s'inspirer des Primitifs, puis des classiques italiens, et appliquer les procédés de la notation impressionniste à l'étude des paysages romains (en une remarquable exposition récente dont je reparlerai). Nous voyons M. Edouard Vuillard, après le pointillisme et le caprice japonisant de ses débuts, arriver lentement et sûrement à la maîtrise de l'intimisme, à la plus subtile harmonie, dans ces toiles du Salon d'Automne qui ont été pour beaucoup une révélation. En tous ces hommes, qui ne se ressemblent guère, et jusqu'en les plus isolés (le petit groupe influencé par Gauguin et M. Cézanne), on constate l'oubli de la première formule impressionniste, le désir de quitter tout naturalisme, de faire servir la vérité plastique des aspects à l'expression d'une synthèse, d'une pensée, d'un symbole. Ce désir prend des formes diverses : les uns veulent retourner au classicisme et invoquent Ingres, comme M. Denis, les autres croient accomplir une évolution salutaire et logique en se redonnant systématiquement une vision naïve, fruste, gauche, brutale et ingénue, comme ceux qui s'inspirent de Gauguin et de M. Cézanne, les autres voient en M. Besnard (en ses décorations) l'initiateur d'une allégorie moderne, absolument neuve, comme dans le plafond de l'Hôtel de Ville et l'amphithéâtre de chimie de la Sorbonne, les autres sentent le mystère des pénombres et suggèrent la vie enclose dans le silence, comme M. Le Sidaner ou M. Vuillard, les autres cherchent l'expression d'un art social. Mais tous sont las d'une peinture sans idées, et ainsi désavouent l'impressionnisme en tant que mouvement réaliste et anecdotique, de photographie colorée et amusante d'un bar, d'une rue, d'un paysage.

Et, d'autre part, interrogez n'importe lequel de ces hommes; il vous dira qu'il est imbu de la technique impressionniste, que cette technique a ouvert dans l'art moderne une fenêtre large et splendide, qu'elle est féconde, qu'elle a nourri la vision contemporaine, et qu'elle ne périra pas avec les sujets qu'elle illustra. En tous leurs tableaux on la sent. Jusque dans les toiles poussinesques du classique et hellénisant René Ménard on trouve des reflets, des alliages, des contrastes, des façons d'indiquer qui n'existeraient pas sans Monet et Renoir.

Le Salon d'Automne a démontré opportunément cette fin de l'impressionnisme-réalisme. On y trouvait quelques paysagistes honorables et adroits à imiter honnêtement Monet, Sisley et Pissarro. Leurs œuvres semblaient dater de vingt ans. Elles n'étaient pourtant nullement méprisables. Mais la vie et l'intérêt étaient ailleurs. On en a profité pour railler « l'école de la rue Laffitte ». Observez que tel paysage de M. Moret, de MM. Maufra ou Vignon, qui se trouvent, selon la jolie méchanceté de M. Blanche, « dans la classe Durand-Ruel », eût encore compté, il y a dix ans, parmi les choses excellentes et neuves d'un Salon. Ce qu'on appelle, avec le dédain des éternels impatients d'avant-garde, « la suite de Monet » ne vaut évidemment pas Monet lui-même et n'est qu'une « suite », mais vaut bien les autres « suites » de Corot, de Rousseau, de Millet qu'on voyait jadis encombrer les galeries. Les détracteurs du Salon d'Automne se sont hâtés de dire que cette répétition d'effets, ces œuvres de seconde main reproduisant docilement le poncif du bleu et de l'orangé comme jadis celui du bitume, montraient bien le néant d'une formule. M. Jacques Blanche, qu'on sait un excellent technicien, a dit récemment à ce sujet des choses fort remarquables, ingénieuses et discutables. Il s'était tu jusqu'alors, et le voilà qui se met à écrire, avec certes un don d'humoriste et le plus élégant persiflage. (Depuis quelque temps les peintres écrivent, et fort bien : en voici un de plus). Lui aussi, l'ancien moderniste, l'harmoniste des gris issu de Manet, de Whistler et de Degas, est tourmenté du désir de redevenir classique, et s'inquiète.

Eh! non, pourtant! Ces œuvres de seconde main ne montraient que le néant de l'imitation, l'inutilité de « faire du Monet » devant la nature comme « du Lefebvre » devant le modèle d'atelier. Evidemment

l'urgence n'est pas de disposer ses touches et de briser ses tons de la même façon que Monet et de mettre les mêmes bleus dans les mêmes ombres, mais bien de tâcher d'arriver à voir la nature aussi intensément qu'il l'a vue, selon son propre tempérament, et de se créer une technique convenant à cette vision, ainsi qu'il fit. La copie est la trahison de l'influence, la copie est toujours inintelligente et insincère : mais l'influence est bonne. Ce curieux Salon a donc laissé intactes la beauté et la riche originalité de la formule impressionniste. Il a montré seulement que cette formule était entrée dans l'histoire, que la vie en réclamait une autre, et que pas plus là qu'ailleurs il ne fallait copier, refaire, mais bien tenir compte des acquisitions pour aller plus loin. L'impressionnisme a été par excellence l'art de la sensibilité spontanée : sans autre théorie esthétique que le goût de la liberté, il a été servi par quelques peintres d'une exceptionnelle puissance de vision et d'exécution. Moins que tout autre mouvement cet art supporterait le démarquage et le recommencement systématique. Son poncif serait hideux. On n'imite pas un tour de force, on l'égale ou on le rate : on ne copie pas une sensation, on a les nerfs assez fins pour l'éprouver, ou l'on fait une chose détestable et nulle. Un médiocre tableau d'école peut se soutenir par son sujet, ou un certain faux semblant (les musées en sont pleins), mais un impressionniste qui n'a pas été impressionné, c'est le causeur qui fait son impromptu tout à loisir, c'est-à-dire rien qui vaille.

Au début de l'impressionnisme, on a attaqué les œuvres qu'il produisait, autant dans leurs sujets que dans leur technique. Lorsqu'avec les années, il a bien fallu en admettre la valeur, on a déclaré que Manet et ses amis, incapables de faire des œuvres, avaient du moins été des précurseurs, des chercheurs curieux. Il a fallu alors combattre cette perfidie et réclamer pour ces hommes la justice complète, en exposant que novateurs, certes, ils avaient du moins eu le temps de réaliser des créations complètes tout en ouvrant les voies de l'avenir. Et cela a fini par être constaté. A présent nous pouvons dire, sans compromettre les impressionnistes devant l'histoire, que ce qui nous importe le plus c'est ce que leurs trouvailles nous permettront de faire sans nous soucier de leur but primitif. Ils ont illustré leur époque et ils serviront à la nôtre. Leurs tableaux sont dans les collections, mais leur technique est dans la vie.

Quelle a été la valeur du mot *impressionnisme?* Celle d'un mot vague, d'une étiquette proposée par le hasard, gardée fièrement par ceux que la raillerie en affublait. Ce mot n'a plus de raison d'être. Il devrait ne plus exister que pour qualifier dans la critique historique le mouvement qui disparaît. Ce mot usagé à l'excès ne devrait plus perpétuer parmi nos artistes une erreur et une équivoque. Mais si nous nous en tenons à sa signification technique, à l'ensemble des façons de peindre qu'il désigne, que peut il maintenant représenter? Que sera-t-il pour une génération dégagée du réalisme ?

Il tend à fragmenter toute ligne, toute surface, et à peindre avant tout l'indéfini des limites de l'atmosphère, le fluide impondérable où toutes choses vivent, paraissent et s'unissent. La fragmentation des tons est le principal moyen pictural qui nous soit donné pour satisfaire à cette loi de l'optique. Observez une surface solide contre un ciel. Quelque rigide qu'en soit la ligne (un toit, une branche, une cheminée), regardez de quelle façon cette ligne passe dans l'air : à aucun endroit elle n'y passe de la même façon. Même une règle de bois noir, élevée sur le ciel, n'est pas du même noir dans toutes ses parties. Je prends exprès un exemple enfantin : Si vous étudiez la manière dont les feuillages d'un arbre se mêlent à l'atmosphère, vous verrez que la limitation est indiscernable ; c'est-à-dire que les « passages de tons » sont les seuls procédés qui permettent de la suggérer avec véracité. Ces « passages », vous les trouvez chez des peintres très divers, par exemple chez Claude Monet, qui les a systématisés, chez M. Le Sidaner qui les pousse à leurs plus subtiles conséquences, et chez M. Eugène Carrière, dont l'art réfléchi est le contraire de l'impressionnisme, et qui les obtient, non pas du tout par la brisure des colorations, mais par une sorte de graduation musicale des valeurs et surtout un sens sculptural des modelés amplifiés qui lui vient de Rodin. M. Blanche, qui a écrit sur les Carrière du Salon d'Automne des réflexions vraiment admirables de justesse, s'autorise de ces « passages » pour dire que l'art de Carrière, placé là en place d'honneur, dément tout l'impressionnisme. Il faut bien plutôt en conclure que c'est le mot « impressionnisme » qui ne vaut rien, et que précisément sa suppression s'impose parce qu'il induit à penser que les « passages de tons » ne pourraient s'obtenir qu'à la façon des Claude Monet. L'expression de la relation discontinue des surfaces peut donc être réalisée par des procédés divers, qui s'éloignent de cet art de 1875 qu'on appela l'impressionnisme. Mais s'il y a diversité, il n'y a pas démenti. L'essentiel de la technique nouvelle est dans le souci de ces « passages ». Or, ce souci est absolument opposé à un réalisme. Déjà les Monet étaient des poèmes lyriques par la vibration complexe de l'atmosphère chromatique, et arrivaient à ne plus laisser subsister d'un paysage que le rêve de sa lumière.

Ce que M. Le Sidaner nous montre va plus loin

encore, et chez lui plus que chez personne la facture impressionniste, créée pour rendre l'extériorité et la fugacité de la vie, en vient à dire tout le profond, tout le recueillement de la réalité transposée dans l'âme. Les « passages de tons » soit par fragmentation, soit, comme chez Carrière, par un arbitraire voulu des valeurs, sont tout ce qu'on appelle « la poésie des aspects », et par eux seulement on peut la rendre. Ainsi, l'outil créé par l'impressionnisme pour la notation rapide et aiguë de l'instantanéité est devenu avec le temps l'instrument d'une expression subjective. Par les jeux de la matière colorante détruisant la réalité apparente et linéaire, l'âme des choses, portée sur la vibration de la seule couleur, se révèle légère et s'immatérialise.

CAMILLE MAUCLAIR.

(*A suivre*).

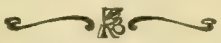

M. DE BISMARCK MINISTRE A PARIS (1862) (1)

Rappelé de Pétersbourg en avril 1862, alors que le conflit s'élevait entre la Chambre des députés et le gouvernement prussien, Bismarck passa un mois à Berlin, en visites, démarches et conversations; il était le ministre désigné pour le lendemain, mais il voulait agir à son heure et à son idée; le moment était prématuré, il sollicita lui-même son départ; le 22 mai, il était nommé ministre à Paris.

Dans la pensée de Guillaume, de Roon, de Bismarck, ce n'était qu'un faux départ. L'ambassade de Bismarck, en France n'a pas eu l'importance qu'on a parfois voulu lui donner; il ne s'agissait pas de nouer des négociations délicates et de longue durée. C'était simplement une mission d'attente. « Je pars, est-ce pour longtemps, écrivait-il à sa femme. Dieu le sait Peut-être seulement pour des mois ou des semaines. Ils sont tous conjurés ici pour que je reste, et je suis déjà bien content de trouver un moment de repos dans le jardin au bord de la Seine, et d'avoir pour quelques jours un portier qui empêchera les gens d'arriver à moi. Je ne sais pas s'il faut envoyer nos affaires à Paris, car il se peut que je sois rappelé avant d'être arrivé. Je fais une tentative de fuite plutôt que je ne prends un logement nouveau. Dans le courant de juin on devra décider si je dois revenir avant la fin de la session parlementaire ou rester plus longtemps à Paris (2). » Il était heureux d'ailleurs, de quitter Berlin où il ne pouvait que se compromettre dans les intrigues parlementaires; il réservait toute sa force et toute son initiative pour le moment où il serait maître du pouvoir; ses amis plaideraient mieux sa cause en son absence et le roi sentirait plus vivement quel homme et quelle force il avait éloignés. Il lui plaisait, enfin, de fréquenter quelques semaines à Paris l'empereur et les hommes politiques pour mieux connaître ses rivaux du lendemain.

Il partit rapidement, non sans poser encore avec Roon quelques utiles jalons pour son futur ministère. Le 29 mai, il s'installait rue de Lille, dans l'hôtel construit pour Eugène de Beauharnais.

Trois jours après, il était reçu par Napoléon III, « avec entrée au palais en voiture impériale, cérémonies et déploiement de dignitaires ». L'audience fut d'ailleurs brève et de conversation banale; l'entretien sérieux fut remis de quelques jours; la vie mondaine battait ses derniers jours; au milieu de juin, l'empereur partit pour Fontainebleau, et sur son invitation Bismarck s'y rendit le 26. Les deux hommes d'Etat firent une longue promenade dans le jardin réservé. Après quelques phrases sans portée, à brûle-pourpoint, Napoléon posa cette question :

« Croyez-vous que le Roi serait disposé à conclure une alliance avec moi ? »

« — Les dispositions dont le Roi est animé pour la personne de Votre Majesté sont des plus amicales, répartit prudemment le diplomate, et les préjugés qui autrefois chez nous régissaient l'opinion publique à l'égard de la France ont à peu près disparu. Mais les alliances ne sont fécondes en résultats qu'en tant qu'elles sont le produit naturel des circonstances qui en déterminent le besoin ou l'utilité : pour une alliance il faut un motif ou un but. »

L'empereur contesta cette opinion : « Il y a des puissances qui sont amies l'une de l'autre, il y en a qui le sont moins; en vue d'un avenir incertain, on doit placer quelque part sa confiance, Ce n'est pas à l'intention de quelque projet aventureux que je parle d'alliance : mais je trouve à la Prusse et à la France tant de conformité d'intérêts, qu'il doit y avoir des éléments d'une entente intime et durable dès lors que les préjugés et les partis pris n'y font plus obstacle. Ce serait une grande faute que de vouloir *créer*

(1) Extrait de *Bismarck et son temps* qui paraîtra prochainement chez l'éditeur Félix Alcan.

(2) Bismarck à sa femme, 29 mai 1862, à son frère, 25 et 30 mai. *Bismarckbriefe* p. 333 et 335, à Roon, 2 juin [illegible], p. 337.

(1) Cette curieuse conversation a été rapportée le surlendemain par Bismarck au ministre des Affaires étrangères et commentée dans une lettre privée à Bernstorff. Ces deux pièces ont été publiées par Horst Kohl dans le *Bismarck-Jahrbuch*, t. VI, p. 150 et suiv. Bismarck en a refait le récit avec quelques variantes, dans ses *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 321 et suiv. Nous avons préféré la première relation.

des évènements, mais ils arrivent bien sans nous, et sans que nous puissions en calculer la direction et la force ; il faut donc se prémunir en avisant aux moyens pour y faire face et pour en profiter. »

Napoléon continua à développer cette idée d'une « alliance diplomatique » dans laquelle on prendrait l'habitude d'une confiance réciproque, et où l'on apprendrait à compter l'un sur l'autre pour les heures difficiles. Puis, s'arrêtant tout à coup, il reprit :

« Vous ne sauriez vous figurer quelles singulières ouvertures m'a fait faire l'Autriche il y a peu de jours. Il paraît que votre nomination et l'arrivée simultanée de M. de Budberg (1) à Paris ont produit une espèce de panique à Vienne (2); le prince Metternich m'a fait entrevoir les appréhensions de son gouvernement en ajoutant qu'il venait de recevoir des instructions d'une portée tellement vaste, qu'il en était effrayé lui-même et qu'il osait à peine en signaler l'étendue ; que j'avais à le regarder comme l'ambassadeur « le plus puissant » et muni sur toutes les questions que je voudrais aborder, des pouvoirs les plus illimités qu'un souverain eût jamais conférés à son représentant. Voilà une déclaration qui m'a mis dans l'embarras, je ne savais quelle réponse lui donner; il se dit autorisé à s'arranger à tout prix et sans scrupule; mais moi, à part l'incompatibilité des intérêts des deux pays, j'éprouve une répugnance presque superstitieuse à être associé aux destinées de l'Autriche, »

La situation de Bismarck ne laissait pas que d'être embarrassante : « J'étais écrit-il à Bernstorff, devant l'empereur comme Joseph devant la femme de Putiphar. » Décliner les offres de Napoléon manquait de politesse diplomatique. Réclamer plus de précision exposait à un refus ; Bismarck crut comprendre que Napoléon aurait reçu de Metternich un projet de coalition austro-française, dirigée contre la Prusse, destinée à assurer l'hégémonie de l'Autriche en Allemagne, en sacrifiant peut-être la rive gauche du Rhin et la Vénétie. Accepter la proposition d' « alliance diplomatique » c'était pour Bismarck heurter par avance les volontés de Guillaume, profondément antipathique à tout rapprochement avec la France (3). En pareille occurrence, le silence est d'or et Bismarck se taisait.

Ils errèrent longtemps dans le parc du bon roy Henry et de Napoléon Bonaparte : l'un, le regard vague, la volonté molle et comme fluctuante, s'abandonnait en rêveries parlées ; l'autre, l'œil dur et précis, de forte pensée et de vouloir opiniâtre, se tenait en réserve, cherchant dans l'adversaire le défaut de la cuirasse. Dans leur carrière, ils reprirent parfois cette promenade, jusqu'au jour où, fatigué, l'empereur s'assit sur une vieille chaise dépaillée, à Donchéry.

A Paris, Bismarck faisait des visites d'arrivée aux membres de la famille impériale, aux ministres, aux diplomates et, de son intelligence pénétrante, scrutait les dessous et les mystères. Il n'avait pas été long à comprendre qu'il y avait trois politiques, l'une officielle, avec les déclarations au Sénat ou à la Chambre, les rapports des ambassadeurs, en plein jour; l'autre personnelle au souverain, avec les missions secrètes, les amis de la première heure, les intrigues à la *carbonaro* ; la troisième menée par l'impératrice « catholique conservatrice papiste, même autrichienne (1) ». Officiellement, l'empereur annonçait l'entente des puissances, prêchait les congrès ; discrètement, Napoléon proposait à la Prusse une alliance contre l'Autriche; mystérieusement, Eugénie tentait de nouer étroitement les puissances catholiques, France, Autriche Espagne, Bismarck s'amusait à suivre les fils de ces trois politiques, qui s'enchevêtraient en un écheveau inextricable.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Thouvenel, diplomate de carrière, sage et pondéré, savait la tendance de Bismarck à un rapprochement avec la France et s'attendait à des « conversations intéressantes ». Mais il avait peur de l' « impression produite à Vienne » par la nomination à Paris de l'ancien délégué à Francfort (2), et l'entretien dut rester pâle et pacifique. Bismarck reçut également audience du ministre de l'Intérieur, Persigny. S'il faut en croire le noble duc, Bismarck sollicita une leçon de politique et demanda à l'important personnage « son avis sur les affaires de Prusse. — « Permettez-moi de vous demander, ajouta-t-il, la manière de sortir de la situation difficile où nous nous trouvons aujourd'hui. » Et Persigny lui enseigna l'histoire, les révolutions, les chutes des rois, Louis XVI, Charles X, Louis-Philippe, lui prêcha la résistance. — « Rappelez-vous qu'un prince ne doit jamais rendre son épée, et que l'existence d'un peuple passe avant sa liberté; » — le conjura de renvoyer la Chambre, « une fois, deux fois, trois fois », de préparer l'armée pour la lutte, de braver l'impopularité, les injures, les calomnies; moyennant quoi il fonderait la liberté véritable en Allemagne.

1 Ambassadeur de Russie à Paris.

2 [illegible] Le duc de Gramont à M. Thouvenel, 21 mai 1862. Thouvenel *Le Secret de l'Empereur*, t. II, p. 312.

3 A la lecture du rapport de Bismarck sur cette conversation, [illegible] ne consentirait pas à une alliance avec la France » Bernstorff à Bismarck, 12 juillet 1862, *loc. cit.*, p. 155.

1 Bismarck à Bernstorff, 28 juin 1862. *Loc. cit.* p. 151.

2 Thouvenel au duc de Gramont, 21 mai 1862. Thouvenel. *Le Secret de l'Empereur*. t. II, p. 306.

« M. de Bismarck, ajoute M. de Persigny, parut approuver vivement cet exposé de doctrines et me serra la main avec effusion. Il me dit que je venais d'exprimer ou plutôt de dégager ses plus intimes pensées et que dès ce moment sa résolution était prise. En effet, peu de jours après, il acceptait la présidence du Conseil (1). » Suffisante naïveté de l'ancien sous-officier ! Qui espère-t-il tromper par ce récit écrit en décembre 1867, après les campagnes de Danemark et de Bohême, la solution du conflit parlementaire, la naissance de la Confédération du Nord, et alors que les prophéties rétrospectives étaient faciles. Peut-être, après tout, croyait-il avoir formé Bismarck et avait-il songé ces prédictions, dans ce rêve qui entraîna l'Empire et les impérialistes du 2 décembre au 4 septembre. Bismarck n'avait point à s'enquérir auprès de Persigny sur « l'état de la Prusse », ni à demander des leçons de politique aux hommes de la place Beauvau ou du quai d'Orsay; hélas, il leur en aurait donné.

Au cours de ses visites, Bismarck rencontra un petit vieillard, vif et pétillant, M. Thiers (2) ; ce n'était pas leur première entrevue ; en 1843, le jeune hobereau avait été présenté au chef de l'opposition. Il l'avait revu à ses derniers voyages, et avait envie de s'entretenir encore avec l'étourdissant causeur. Mais l'ancien ministre de Louis-Philippe ne fréquentait pas dans les salons officiels et les ambassadeurs étrangers ne s'aventuraient pas à l'hôtel de la place Saint-Georges. Bismarck n'eut souci des préjugés mondains et politiques, et un soir, à la surprise générale, il entra dans le salon de M. Thiers. D'après les récits, d'ailleurs, bien postérieurs, du spirituel Français, Bismarck aurait « développé le plan de sa politique future en Allemagne » ; dans un second entretien, il aurait proposé à M. Thiers de le réconcilier avec l'empereur et de « refaire l'Europe » en commun (3). Ils devaient y travailler un jour, à la douleur du grand patriote.

Ainsi Bismarck prenait contact avec tous les acteurs du grand drame où il devait jouer le premier rôle.

Mais les chaleurs arrivaient, Paris se vidait, et Bismarck s'ennuyait. Il avait peu à faire, l'absence de l'empereur supprimait toute négociation. Il vivait en garçon, solitaire, dans le grand hôtel abandonné le soir, car les secrétaires d'ambassade couraient la ville où leur jeunesse trouvait à s'amuser, mais où « un bon père de famille allemand » ne rencontrait personne avec qui fréquenter. Il dînait au restaurant, en vieux célibataire, avec des étrangers de passage, des Russes, Beust (1), avec qui il dîna « gaiement » au *Petit Moulin Rouge* et s'entretint ensuite sérieusement des affaires allemandes ; — les deux hommes se plurent et promirent d'échanger leurs opinions par correspondance ; — il passait ses soirées au Bois, à Saint-Germain, « belle forêt, terrasse de deux verstes sur la Seine, avec une vue charmante sur des forêts, des montagnes, des villes et des villages, tout blancs dans le vert, jusqu'à Paris ». Il regrettait sa femme, son ménage, ses enfants, son cheval surtout, qui lui aurait donné quelques distractions et dont il parle dans toutes ses lettres et dépêches. Il était, en outre, inquiet de son sort et de la politique prussienne. Et aigri, chagrin, nerveux, il maudissait son lieu d'exil et en déchirait à belles dents les paisibles habitants. « Si nous restons ici, nous nous y plairons peu, écrivait-il. Le Français a un fond de formalisme, auquel nous nous habituerons difficilement ; la peur de se découvrir, le besoin de s'endimancher, la *manie de poser* (2), tout cela rend les relations antipathiques..., et couvre beaucoup de chinoiseries, de provincialisme parisien... On dit ici : *Grattez le Russe et le barbare paraîtra*, mais quand on essaie de gratter la croûte du Français, on ne trouve rien (3) ».

Il promenait son amertume à Londres, où il visitait rapidement l'Exposition Universelle et s'amusait à regarder « les beaux chevaux et les jolis visages ». Il dînait à l'ambassade russe où il avait un long entretien avec le chef de l'opposition, Disraëli. Il lui annonçait sa prochaine arrivée au pouvoir et son désir de réorganiser l'armée « avec ou sans l'aide de la Chambre. Quand l'armée sera en état, aurait-il ajouté, je saisirai la première occasion de déclarer la guerre à l'Autriche, de dissoudre la Confédération germanique, de soumettre les moyens et petits États et de donner à l'Allemagne une unité nationale sous la direction de la Prusse. Je suis venu ici pour dire cela aux ministres de la Reine ». Disraëli, un peu déconcerté, s'empressa de rapporter ces propos au ministre de Saxe, Vitzthum d'Eckstädt, en ajoutant : « Prenez garde à cet homme ; il projette ce qu'il dit (4). »

De retour à Paris, il retrouvait son ennui. Le vide de la capitale, une indigestion d'abricots, l'absence

(1) PERSIGNY, *Mémoires*, p. 282 et suiv.

(2) Bismarck à sa femme, 14 juillet 1862. *Briefe an seine Braut und Gattin*, p. 184.

(3) D'après un récit de M. Thiers, à Orléans, en 1870... A. BOUCHER, *Récits de l'invasion*, Orléans 1871, p. 221. L'auteur ne tenait ce récit que d'un auditeur. On doit cependant rapprocher ces confidences de Bismarck sur ses projets de celles qu'il fit, peu après, à Disraeli, sur le même sujet.

(1) BEUST, *Mémoires*, t. II, p. 212.

(2) En français dans le texte.

(3) Bismarck à Mme d'Arnim, 16 juin 1862. *Briefe*, [illegible] p. 342.

(4) VITZTHUM von Eckstädt, *St Petersburg* [illegible] 1852-1864, t. II, 1886, p. 158.

de son cheval, l'odeur d'éponge dans son cabinet de toilette, le voyage de l'empereur à Vichy, l'étroitesse de son escalier, tout lui était sujet à récrimination. Mais c'étaient là des prétextes ; il n'y avait pour lui qu'une question : prendrait-il le pouvoir, quand et comment ?

Depuis son départ de Berlin, il était en correspondance suivie avec Roon. Le ministre de la Guerre était mécontent de ses collègues et désirait vivement que Bismarck eût la direction du gouvernement. Mais une nouvelle idée avait été lancée, probablement par Bernstorff qui désirait rester à la Wilhelmstrasse, c'était de confier à Bismarck un ministère sans portefeuille, quelque chose comme la férule parlementaire, le soin de mater les députés. Cette combinaison ne convenait pas à Bismarck ; même avec la Présidence du Conseil, elle ne lui assurait pas l'autorité qu'il voulait. « On ne peut rien dire, on a tout à supporter, on fourre son nez où l'on n'a que faire et on est chassé à coups de dent par les uns et les autres quand on veut réellement placer son mot (1). » Roon essayait de le remonter, non en lui dissimulant les difficultés, mais en les lui montrant, car il le savait homme de combat : « Comment cela finira-t-il ? Aucun parti capable de gouverner ! Les démocrates, cela va de soi, sont exclus, mais la grande majorité se compose de démocrates et de ceux qui veulent le devenir, quoique leur projet d'adresse soit tout ruisselant de protestations de fidélité. A côté de ceux-ci, voici les constitutionnels, c'est-à-dire les purs, une poignée d'un peu plus de vingt individus, Vincke en tête, environ quinze conservateurs, trente catholiques et une vingtaine de Polonais. Où donc un gouvernement *possible* trouvera-t-il l'appui nécessaire (2) ». Ces difficultés parlementaires n'effrayaient pas Bismarck, il redoutait plus les intrigues de Cour et les zizanies ministérielles. Car si le Parlement criait, Schweinitz jouait sous table pour recevoir la présidence du Conseil, Bernstorff intriguait pour conserver les Affaires étrangères et son ambassade en Angleterre « comme le colosse de Rhodes, un pied à Berlin, l'autre à Londres ».

Et le roi hésitait, tiraillé par Roon « qui amenait la conversation sur la question de la présidence », par Schweinitz et Bernstorff qui voulaient se partager le pouvoir, par la reine qui désirait les en écarter, par les modérés qui demandaient quelque concession pour la majorité parlementaire et pour l'opinion publique. Bismarck s'impatientait, et dans ses dépêches officielles entre les démêlés des duchés et le cours des événements italiens, revenaient sans cesse, comme des coups de marteau pour enfoncer un clou, ces questions : « Quand le roi décidera-t-il mon sort ? A-t-il toujours l'intention de me prendre comme président du Conseil ? Dois-je, au contraire, faire venir ma femme, mes meubles et mon cheval (1). » L'astucieux Bernstorff donnait lecture de ces passages au souverain, mais à sa manière, sans nul désir de provoquer une prompte réponse, et il écrivait gravement à son ambassadeur : « Sa Majesté m'a dit que, même si vous lui aviez écrit, Elle ne pourrait vous répondre, car Elle n'a pas pour l'instant de décision prise (2). » Bismarck rugissait et s'emportait contre Bernstorff : « Je ne comprends pas cet homme, écrivait-il à Roon, pourquoi ne dit-il pas tout simplement et loyalement : « Je désire rester — ou je désire m'en aller (3). Mais cet homme jouait au plus fin, et entendait se décider à bon escient.

Enfin, au comble de l'énervement, Bismarck recourut à la ressource suprême des diplomates : il annonça qu'il était malade et avait besoin d'un congé de santé. Son mal n'était pas bien grave et avait un caractère moins contagieux que diplomatique, mais à cette « raison de santé » s'ajoutaient d'autres considérations qu'il exposait ouvertement à Roon : « D'abord, j'ai vraiment besoin de l'air de la montagne et de la mer pour me fortifier physiquement ; si je dois entrer dans la galère, il me faut une certaine provision de santé et jusqu'à présent je me trouve mal de Paris avec cette vie de chien errant que je mène, étant garçon pour l'instant. En second lieu, il faut que le roi ait le temps de prendre une décision tranquillement et lui-même, sans cela Sa Majesté rendra responsables des conséquences ceux qui le pressent de me donner le portefeuille. En troisième lieu, Bernstorff ne peut pas partir maintenant ; le roi à différentes reprises lui a demandé de rester, et lui a déclaré qu'il ne m'a pas dit un mot au sujet des Affaires étrangères ; mais moi je ne trouve pas tenable la situation de ministre sans portefeuille. En quatrième lieu, mon entrée qui paraîtrait maintenant sans but et accessoire peut être utilisée plus tard comme une manœuvre de grand effet (4). » Il pensait qu'en septembre la situation parlementaire serait arrivée à son maximum de tension ; « avec sa vieille réputation d'homme prêt à user de la violence pour un rien », il lui suffirait de se présenter aux députés, comme un magister montre le martinet aux

1 [illegible] à Roon, 2 juin 1862. *Bismarckbriefe*, p. 337 et *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 318.

2 Roon à Bismarck, 4 juin 1862. *Briefwechsel*, t. II, 34. *Pensées et Souvenirs* de Bismarck, t. I, p. 321.

1 Cpr. Bismarck à Bernstorff, 16 juin 1862. *Bismarck-Jahrbuch*, p. 148.

2 Bernstorff à Bismarck, 20 juin 1862. *Loc. cit.*, p. 149.

3 Bismarck à Roon, 2 juin 1862.

4) Bismarck à Roon, 15 juillet 1862, *Bismarckbriefe*, p. 317. *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 328. Cpr. Bernstorff à Bismarck, 12 juillet, *Bismarck Jahrbuch*, p. 155.

petits écoliers, pour amener les timides à composition.

Mais, en adressant sa demande de congé, il avait compté sans les tergiversations du roi et les finesses de Bernstorff. Le ministre répondait : « Attendez, Sa Majesté réfléchit. » Et le roi hésitait, enfin il se décida, et, le 7 juillet, Bismarck reçut l'autorisation de partir pour six semaines ; après une pointe à Trouville, où il désirait, semble-t-il, avoir un entretien serré avec l'ambassadeur de l'Autriche, M. de Metternich, il quitta Paris le 25 juillet pour le midi de la France, enchanté, « comme un collégien en vacances ».

Son séjour à Paris avait duré cinquante jours (1) ; il n'avait eu d'autre importance que de l'éloigner de Berlin ; mais il avait passé six heures à Fontainebleau et celles-ci lui avaient été profitables.

PAUL MATTER.

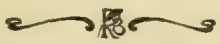

LA VIE LITTÉRAIRE

Armand Marquiset, sous-préfet
A travers ma vie.

Armand Marquiset (1797-1859). *A travers ma vie.* Souvenirs classés et annotés, par le comte MARQUISET (Honoré Champion, éditeur.)

MARIUS-ARY LEBLOND. *La Société française sous la Troisième République, d'après les romanciers contemporains. (L'Enfant. Les Officiers. Les Financiers. La Noblesse. Les Anarchistes et les Socialistes.*

Continuons l'histoire de la société en reconstituant quelques types sociaux. Marius-Ary Leblond, écrivains actifs en quête d'idées originales, ont essayé avec une certaine érudition et quelque hâte, d'établir d'après les romanciers d'aujourd'hui les caractères essentiels de la société contemporaine. Sans doute, le roman moderne est réaliste. Il peint la vérité. Mais cette vérité n'est-elle pas un peu accusée : embellie jusqu'à l'idéal, tournée à la caricature? On ne peut déterminer qu'avec beaucoup de prudence les traits principaux d'une société d'après les romans qui la décrivent. Le livre des frères Leblond est utile. C'est un manuel où nous chercherons des comparaisons. Il ne nous donne point le sentiment absolu de la réalité sociale. Comme on a plus de sécurité lorsque l'on consulte les souvenirs écrits par des hommes simples, au soir de leur vie ! Ils donnent des témoignages irrécusables. Ils disent sans détour ce qu'ils furent, ce qu'ils firent, ce qu'ils pensèrent, ce qu'ils aimèrent. Et nous avons dans leurs Mémoires des documents sociaux dont l'importance est capitale. Ces Mémoires nous renseignent mieux sur leurs auteurs que sur les faits historiques dont leurs auteurs furent les spectateurs plus ou moins attentifs, plus ou moins prévenus. Ils sont le reflet des âmes.

Le comte de Plancy nous révéla une âme de préfet du premier empire. Armand Marquiset nous révèle une âme de sous-préfet de Louis XVIII, de Charles X, de Louis-Philippe.

Armand Marquiset est un mémorialiste sincère. Il se raconte loyalement. Son style même le trahit, et en même temps trahit son époque. Armand Marquiset naquit en 1797, mourut en 1859, écrivit ses Mémoires vers 1850. Reconnaissez en lui le bourgeois du temps de Joseph Prudhomme. Il est raisonnable et solennel. Le style c'est l'homme. Les métaphores d'Armand Marquiset découvrent la vie entière de son esprit. Il écrit : « Longtemps ballotté par les événements de la Révolution, émigré, jeté d'un bord à l'autre, Chevrand était comme ces rudes pierres de nos montagnes que les tempêtes ont roulées dans le torrent, que le torrent a limées et polies pendant des siècles, qui sont devenues luisantes et douces au toucher, mais qui n'en restent pas moins pierres sous la surface qui les adoucit. » Il écrit autre part, et si bourgeoisement ! « Malgré l'outrage des ans et ses infirmités, mon grand-oncle avait conservé la passion des femmes et quelques actrices, plus intéressées que friandes, lui avaient mangé trois ou quatre cent mille francs qui eussent agréablement tinté dans la giberne de son fils ». Tout y est : le sentiment des nuances, la pudeur des mots, l'amour honnête de l'argent, la pitié des passions, et cette solide vulgarité qui fit toujours la force de la petite bourgeoisie française et rejoignit les générations.

Il écrit : « Conscience avait affaibli sa santé robuste par l'abus excessif des liqueurs fortes et aussi pour ne s'être pas toujours contenté de dessiner ses modèles. » Francis Conscience était peintre et vous discernez en cette phrase l'indulgence supérieure du bourgeois pour l'artiste. Il y a le bourgeois qui « fait sa fortune » et il y a le bourgeois qui perd son argent. « Entré dans une administration dont les détails lui étaient inconnus, dans un vaste dédale dont il n'avait pas la clef, Curasson a fait, au dire de ses employés eux-mêmes, des manœuvres à contresens et son navire commercial, mal dirigé, a vogué au caprice des flots et a fini par faire un naufrage désastreux. » Tout est grave de ce qui constitue la fortune d'une famille et Armand Marquiset s'exprime avec recueillement.

Un bourgeois n'est pas fermé à l'amour. Du moins, l'amour ne saurait être un sentiment quotidien ; c'est un sentiment des jours de fête, de la jeunesse en fleur. On ne peut parler de lui qu'avec déférence,

1 Détalcation faite du temps passé à Londres et Trouville.

[illegible] et admiration. On en sent tout le charme, mais aussi tout le péril. Armand Marquiset disserte sur la nature de l'amour avec toute la psychologie dont est capable un bourgeois qui sait, aussi bien, que la vie n'est pas un roman. Jeune secrétaire du préfet de Seine-et-Oise, il fréquente la jolie fille de son préfet : « Il était certes bien dangereux pour trois jeunes gens dans toute la fougue de l'âge de se trouver deux fois par jour avec une jeune personne si pleine de qualités et d'attraits. Pourtant, de mon côté, bien que je me sentisse par un doux penchant porté vers cette digne jeune fille, ce n'était pas de l'amour que j'éprouvais près d'elle, je ne pouvais m'abuser sur ce sentiment, car je ne ressentais ni agitation, ni jalousie, ni cette préoccupation passionnée, incessante qui remplit le cerveau et le cœur... Elle était admirable de candeur et de pureté. Quand je sortais du salon, le soir, je la quittais aussi tranquille que lorsque j'y étais arrivé ; puis je regagnais ma chambre solitaire où je dormais paisiblement, sous le même toit qu'elle, sans qu'une pensée, sans qu'un rêve d'amour, de ce côté du moins, vînt embellir ou troubler mon sommeil ; et à ce sujet je ferai remarquer que quand ce petit dieu, auquel on est convenu de donner l'épithète de *malin*, vous a une fois percé le cœur de sa flèche acérée, c'est surtout la nuit que sa blessure vous fait souffrir. Pourquoi ? Parce que les grandes pensées et les grands sentiments ne peuvent pas vivre le jour. Le jour rempli par le soleil, par les bruits de la foule, est étroit, plein de distractions forcées. L'horizon se borne, les espaces se définissent ; la lumière dépoétise tout ; la nuit seule est grande, profonde, immense, comme les rêves, comme les désirs. » O exaltation, à distance et tout péril écarté ! Nous connaissons le bourgeois sage, prudent, incapable d'entraînements excessifs, qui fut jeune comme on savait l'être quand Béranger chantait la jeunesse, mais n'engageait point sa vie dans l'amour, inconsciemment pratique, terre à terre, et se disant à la manière de Lucrèce, alourdi par la traduction :

> [illegible] on aime à voir du port
> L'homme battu des flots, lutter contre la mort

Mais, connaissant le bourgeois, nous avons hâte de connaître le sous-préfet.

Armand Marquiset naquit en Franche-Comté, enfant de bonne race rurale. Son bisaïeul cultivait lui-même ses vignes des côteaux du Doubs. Son père avait travaillé dans la banque. La Révolution était faite. Lui devait, annonçant l'avenir des jeunes bourgeois de France, entrer dans l'administration. Sa carrière fut médiocre. C'est pour cela qu'elle est passionnante. Elle est symbolique on ne peut mieux. Après trente ans d'administration, Armand Marquiset était encore sous-préfet de Dôle. Et il était intelligent ! Et il avait d'appréciables protections. Toute son énergie s'usa dans le mécontentement. Le livre d'Armand Marquiset devrait être la bible des sous-préfets. Il pourrait être la bible de tous les Français qui aspirent à être fonctionnaires. Ambitions, désillusions, déceptions, rages, amertumes. Vérité en 1840. Vérité en 1905. Ce livre sans art est beau comme la vérité nue.

Armand Marquiset a pris sa retraite quand il l'écrit. Il contemple sa vie passée, sans enthousiasme. Il sait ce qu'il vaut et croit ce qu'on lui en dit. Il ne juge point ses mérites suffisamment récompensés. Il a son système du monde. Il est amer, amer, amer. Il a voulu dépendre des hommes et des circonstances. Il est irrité contre les circonstances et contre les hommes. Tous l'ont trompé. Il est amer, amer, amer.

Pendant la Révolution, ses parents ont donné asile aux deux sœurs du duc de Richelieu qui devait être président du Conseil. L'une d'elles, la future marquise de Montcalm, fut la marraine du futur sous-préfet. « Ces dames qui ne cessaient de rêver le retour des Bourbons répétaient constamment à nos parents que si leur rêve se réalisait jamais, elles se chargeraient plus tard de me placer d'une manière convenable. Ah ! les promesses ! » Armand raconte ses souvenirs de collège. C'était le bon temps. Mais l'expérience du sous-préfet arrête le sourire de l'enfant : « Alors, on partageait franchement avec ceux qui étaient moins heureux, ou pour mieux dire, qui n'étaient pas assez heureux pour faire comme nous et qui n'avaient pas la possibilité d'offrir aux autres. Quel plus grand bonheur au monde que de donner ? Mais plus tard, la civilisation et une politique cafarde aidant, on perd sa bonne nature, on devient comédien à son tour et si l'on partage quelque chose dans l'âge mûr, c'est à la condition que la plus grosse part du gâteau reviendra à l'auteur de la proposition de partage. J'ai vu beaucoup de ces misérables et heureux comédiens sur les tréteaux des champs de foire du monde, mais leur succès ne m'a pas gâté le cœur et ne m'a pas fait devenir comédien moi-même, Aussi n'ai-je pas fourni une carrière brillante. O charlatanisme, tu seras donc de tous les temps ! » Est-ce seulement parce qu'il n'était pas comédien qu'il n'a pas fourni une carrière brillante dans les préfectures ! Il le dit. Mais l'envie habite dans son âme. Après 1850, lorsque retraité, il n'est plus qu'un inutile vieillissant, il rencontre les frères de Thorigny dont l'un mourut colonel, et l'autre fut ministre, puis sénateur ; il suspecte naturellement la bonne grâce de son ancien camarade. « Le sénateur est venu me serrer la main avec toute la franchise d'un vieux camarade l'année dernière à Paris, le jour même où il venait de prêter

serment à Napoléon III. Il a été très aimable et très gracieux. Maintenant, si je l'eusse retrouvé lorsqu'il était ministre de l'Intérieur et que je lui eusse demandé un service quelconque dépendant de son gouvernement et de sa volonté, me l'aurait-il rendu? Je ne veux soulever dans mon cœur ni de doute, ni d'incertitude sur ce point, j'ai eu trop de plaisir à le revoir. » Nommé secrétaire du préfet de Seine-et-Oise, il doit faire visite à sa marraine la marquise de Montcalm. Il enrage de sa timidité. Et il s'irrite contre ceux qui ne sont pas timides : « Tant d'autres seraient entrés dans le salon de Mme de Montcalm avec autant d'assurance que chez leur lingère. Je n'ai jamais été de cette trempe-là, mais j'avouerai pourtant que j'ai vu réussir dans le monde beaucoup d'étourneaux et de vantards effrontés qui ne doutaient de rien ». Au reste, Mme de Montcalm n'est point épargnée par sa critique pénétrante... « Antérieurement au retour des Bourbons, les lettres (de Mme de Montcalm à ma mère) sont bonnes, d'une tendresse sans pareille et d'une intimité qui n'a pas été poussée plus loin avec d'autres affections. Après le rétablissement du trône légitime, ces lettres sont devenues, sans transition aucune, pleines de réticences, parsemées de mots protecteurs et écrites enfin sur un ton qui rappelait à ma mère qu'elle ne devait pas ou plutôt qu'elle ne devait plus traiter avec ces dames d'égale à égale. A qui connaît le cœur humain, cette conduite ne paraîtra pas extraordinaire. » Armand Marquiset est psychologue. Sa psychologie est aigre.

Malgré sa psychologie, il est souvent dupe. M. Courvoisier, député du Doubs, le présente à Decazes, ministre de l'Intérieur, président du Conseil. Marquiset écrit : « Quand je l'abordai, sous l'aile protectrice de M. Courvoisier, il s'aperçut très bien de l'émotion qui m'agitait et je lui dois cette justice qu'il chercha tout aussitôt par un mot bienveillant à me remettre dans mon assiette ordinaire ; il y réussit. »

Decazes adressa de bonnes paroles. Marquiset ne serait pas plus irrité si Decazes lui avait tourné le dos. « Après quelques questions particulières sur mes études, mes travaux à la préfecture de Versailles, il me promit solennellement ainsi qu'à M. Courvoisier, l'un de ses plus fidèles et de ses plus éloquents soutiens à la tribune nationale, de me comprendre sur la première ordonnance de nomination des sous-préfets qu'il aurait à soumettre à la signature de Sa Majesté. Je quittai le ministère la joie au cœur, et crédule que j'étais, je m'endormis avec l'espoir de me réveiller coiffé d'un chapeau à plumes et l'épée au côté. Mais hélas ! les promesses des ministres sont plus fragiles encore que celles des femmes, il faut les écrire sur le sable avec une plume tirée de l'aile d'un papillon ! » Il est tellement irrité de l'abus des promesses que lors même que ces promesses se réalisent en sa faveur, il s'irrite encore. O fonctionnaire ! ô Français !

Enfin il est nommé. C'est en octobre 1820. Armand Marquiset est secrétaire général de la Lozère. Début discret, on dit : début modeste. Mais le secrétaire général doit être présenté au roi, à la famille royale Il n'est pas ému. Il est de la maison, déjà. Il dédaigne un peu. Il hausse légèrement les épaules. « Mon entrée aux Tuileries me causait beaucoup moins d'effroi que ma première visite à M. Decazes. Je connaissais pour les avoir vus tour à tour dans les différents salons ministériels presque tous les personnages que de vieux services rendus pendant l'émigration avaient placés autour du trône et je dois avouer que cette connaissance n'était pas propre à me donner une haute idée de l'intelligence gouvernementale des conseillers de la couronne. » Il a certainement raison. Armand Marquiset ne juge pas avec amabilité, mais il juge avec sagesse. Les conseillers de Louis XVIII ne donnaient pas une haute idée de l'intelligence gouvernementale. Cependant le roi reçut finement Marquiset. « Lorsque mon tour fut venu et que M. le duc de Richelieu qui se tenait debout à côté du fauteuil de Sa Majesté m'eût pris par la main pour me conduire près d'elle, Louis XVIII sourit en me voyant paraître et dit avec une bienveillance marquée... « Voilà, mon cher duc, un de vos « protégés, il est bien jeune ; tant mieux cela « prouve encore plus pour lui. » A l'instar de mes devanciers, je tirai une révérence à me rompre l'épine dorsale... » Armand Marquiset a vingt-trois ans. Il est secrétaire général grâce au frère de sa marraine. Et il raille l'ingratitude des hommes. Et il se plaint. Et il se moque des « puissants » Du duc d'Angoulême il ne veut noter « qu'un balancement qui ne le quitte pas et qui rappelle trop celui de certains animaux sauvages du Jardin des Plantes. » La Révolution est faite, le respect est perdu. Le Français veut vivre du pouvoir, en s'attaquant à ceux qui l'exercent.

Il faut aller à Mende, Mende dans la Lozère. Avant de partir, Armand Marquiset reçoit deux leçons de politique. L'une de Talleyrand. Et il n'est pas reconnaissant : « Ce qu'il y a de certain, écrit ce privilégié qui ne goûte pas son privilège, c'est que si le prince a voulu me faire une malice, sa physionomie n'en a rien révélé et que, comme s'il eut reçu un coup de pied au derrière, elle est restée impassible ». L'autre de Richelieu. Et il n'en profite pas. La veille de son départ, le duc de Richelieu lui dit : « Vous avez dans la Lozère trois candidats pour un seul député à nommer, le comte René de Bernis, M. André, le général Brun de Villeret. Le général Brun de Villeret : voilà le candidat qui plaît le mieux au gou-

vernement. Votre préfet, maintenant, doit savoir ce qui lui reste à faire. » Marquiset arrive à Mende, rapporte à son préfet Moreau, frère du célèbre général, le propos de Richelieu. « Bravo, répondit le préfet, je suis heureux de la nouvelle que vous m'apportez car nulle puissance n'aurait empêché le général Brun de Villeret d'être nommé aux prochaines élections. » Marquiset ne comprit qu'à moitié : Et en 1823, le ministère, ayant changé, ne voulait plus du général Brun. Marquiset refusa de soutenir un autre candidat. Il fut révoqué. Pauvre Marquiset ! C'était bien la peine d'avoir reçu des leçons de politique de Talleyrand et de Richelieu ! Aussi comme il est amer ! Après 1830, le général Brun devient pair de France. Marquiset se recommande à ses bons soins. « Le général me répondit avec la plus grande franchise, avec le sans-façon le plus décourageant qu'*étant en ce moment même occupé a faire nommer deux préfets dans sa famille, il lui était impossible de recommander toute autre demande analogue, qu'il le regrettait vivement...* »

« Et c'était pour soutenir la cause personnelle du général Brun de Villeret que j'avais à vingt-six ans sacrifié ma place, mon avenir sans hésitation. Ah ! les hommes, et dire qu'on n'en rencontre guère d'autres ! »

Si Marquiset devient ministre de l'Intérieur, je serai surpris. Mais il ne le deviendra pas. Il ne deviendra même pas préfet, mais il sera en 1830 sous-préfet de Dôle. Il affirme qu'il accepta cette sous-préfecture par patriotisme. Il faut croire Marquiset, car l'âme de Marquiset est loyale. Est-ce par patriotisme aussi qu'il juge immédiatement son préfet avec une sévérité extrême. Son préfet s'appelle Pons de l'Hérault. C'est un excellent père de famille. Mais « il est loin de posséder le mérite et la tenue qu'on devrait exiger dans les préfets du jour. » On ne croit guère à ce qu'il dit. « M. le préfet du Jura passe son temps à écrire en style lourd et ampoulé des circulaires qu'on ne lit pas et dont il remplit chaque semaine les feuilles de son mémorial. Il aime beaucoup aussi les proclamations et, en ce genre, il n'est pas toujours heureux, M. Pons est trop habituellement dans l'exagération pour être d'accord avec le jugement et avec lui-même. » Ainsi est apprécié le préfet par le sous préfet. Nous n'avons pas l'appréciation du préfet sur le sous-préfet.

Le sous-préfet est certain que ce jugement serait fort bon. En effet, Armand Marquiset connaît ses propres mérites. Seulement, la fortune ne le favorise pas. C'est ainsi qu'en 1831, son préfet démissionnaire le désigne pour lui succéder. « Il écrivit donc à M. de Montalivet une lettre très chaleureuse à mon égard et je partis pour Paris muni de cette précieuse dépêche. » En arrivant à Troyes, Marquiset entre au café, ouvre le *Moniteur*. Il apprend que le ministre Montalivet est remplacé par Casimir Périer. Pas de chance ! Casimir Périer le reçoit néanmoins et lui dit : « J'ai des engagements sérieux avec le *Constitutionnel* pour la première préfecture vacante. » Marquiset répond : « Mais, monsieur le ministre, si vous faites préfets les rédacteurs des journaux qui déclarent la guerre au gouvernement, ne craignez-vous pas que la presse ne devienne pour vous une sorte d'hydre de Lerne qui doublera ses têtes à chaque vacance d'une préfecture ! » Le beau langage.. Langage des temps. Marquiset parlait d'ailleurs raisonnablement. Mais il ne fut pas nommé. M. Léon Thiessé le fut, ancien rédacteur au *Constitutionnel*. « Je vécus en forts bons termes avec M. Thiessé qui, le 10 septembre 1831, envoya à Casimir Périer des notes trop flatteuses à mon endroit ; elles furent appuyées quelque temps après par une lettre charmante de l'excellent général Delort et le résultat fut .. que le ministre m'oublia complètement. » Pourtant, s'étant brouillé avec son préfet qui était alors M. Thomas, ancien commis des magasins de nouveautés des *Deux Magots*, ancien facteur à la Halle au beurre de Paris, Marquiset fut nommé chef de bureau au ministère de l'Intérieur... Il y resta quelques années. Puis il prit sa retraite. Médiocre carrière !

Lorsque l'historien Frédéric Masson nous présente le comte de Plancy, préfet de l'Empire, il nous montre sa beauté intellectuelle et morale et proteste qu'aujourd'hui on n'a plus idée de cela dans les préfectures. Le comte Marquiset publiant les souvenirs de son grand-oncle a un sens plus exact de l'humanité préfectorale. Il est bien certain que rien n'a changé depuis cent ans. Pour « arriver » il fallait surtout de la souplesse. Marquiset manquait de souplesse. C'est pourquoi, comme le dit le comte Marquiset qui écrit à la façon de son grand-oncle : « Les sinécures dorées, les décorations, hochets de l'âge mûr, ne vinrent pas égayer son déclin, et, ballotté de mécomptes en déceptions pendant toute sa vie, il est venu s'échouer en soupirant sur un petit coin de la terre natale. » Du moins Armand Marquiset fut un critique clairvoyant du monde administratif. Il en connut l'existence précaire et humiliée. Frédéric Masson, historien, allègue que la République contemporaine créa cette abjection et cette misère préfectorale ! Marquiset répond que c'est M. de Villèle, qui était sans pudeur. « A cette époque l'influence du ministère dans les élections était parfaitement légitime ; elle se montrait surtout sous les formes les plus polies et ne s'exerçait pas d'une manière brutale comme on l'a fait depuis. On se bornait à prévenir un préfet soit par un inspecteur général

des finances en tournée, soit par un autre intermédiaire que tels noms seraient plus agréables que tels autres, mais le préfet n'était menacé ni d'une destitution, ni d'une disgrâce s'il ne réussissait pas. Ce n'est que plus tard, sous le ministère sans pudeur de M. de Villèle, que le système d'intimidation fut mis en pratique et qu'on se décida à donner aux préfets des ordres formels pour faire nommer, *sous leur responsabilité personnelle*, tel ou tel candidat à l'exclusion de tout autre. Et le gouvernement qui dictait ces ordres immoraux affectait les dehors de la probité la plus légale et de la piété la plus austère ». Ainsi, c'est M. de Villèle qui a commencé. Je m'en doutais.

Mais les préfets du temps étaient-ils aussi dignes d'admiration que le prononce Frédéric Masson, historien, lorsque implicitement il les compare aux nôtres? Armand Marquiset répond : « Il est remarquable que le personnel des procureurs généraux qui ne compte que vingt-six titulaires a fourni pendant les dix-huit années du dernier règne plus d'hommes de valeur que celui des quatre-vingt six préfets. MM. Sylvain, Dumont, Hébert, Barthe, Martin du Nord, Vivien étaient sortis des rangs du parquet; et l'on ne peut citer que M. Jayr qui, de préfet, soit devenu ministre sous la dernière monarchie, et quelles traces de monuments, d'institutions utiles, M. Jayr a-t-il laissées de son passage aux affaires, soit à Lyon, soit à Paris? » Oui, est-il bien utile de citer M. Jayr? Mieux vaut rappeler le mot du ministre Remusat, disant que « sur les quatre-vingt-six préfets de France, le gouvernement n'en avait pas *dix* occupant convenablement leur poste », Marquiset aurait trouvé le mot moins juste, s'il était parvenu à la préfecture.

C'est parce qu'il n'y parvint pas que sa vie impuissante est fertile en enseignements. Il se retira dans sa province qu'il avait rêvé d'administrer, et ce Franc-Comtois écrivit quelques brochures en l'honneur des célébrités locales. Cependant qu'il les écrivait, il se comparait sans doute à ses petits héros et se préférait à eux. Mais il avait voulu demander à l'Etat de mettre en lumière ses mérites. Il n'avait pas voulu compter sur soi seul... C'est pour cela qu'il s'en allait désenchanté vers la mort. Cette aventure est de notre temps comme de son temps. Et tous les Français de France doivent méditer l'histoire véridique et lamentable d'Armand Marquiset, sous-préfet.

J. Ernest-Charles.

A MA COMPAGNE

Entends ! Quand l'ombre de mes jours
Des côteaux abrupts de la vie
Déclinera, puis, pour toujours
S'effacera, ma bonne amie !

Je veux que là-bas, dans les houx,
Les genêts, les bruyères roses,
Que dans la terre de chez nous
Mon corps très simplement repose.

Je serai porté sur les bras
De laboureurs en blouses bleues,
Et la cadence de leurs pas
Bercera ma dernière lieue.

Le vent qui chante dans l'ormeau
Et ride le front des pelouses,
Comme l'étoffe d'un drapeau
Fera gonfler leurs rudes blouses.

Et doucement je m'en irai
Dans la nuit verte de la tombe,
Sans *Kyrie*, sans *Dies iræ*,
Sans bruit... comme la feuille tombe !

Hugues Lapaire.

LA RENAISSANCE DE L'IDÉAL ANTIQUE

I. — Le Conformisme a la nature

Nous assistons depuis quelques années en morale à un incontestable retour à la nature. Les poésies de Mme de Noailles qui la célèbrent, les romans ou les pièces de M. Gabriel d'Annunzio qui en légitiment les instincts, les conseils de Mme Georgette Leblanc qui tendent à les affranchir, sont là pour le prouver, non moins que les efforts d'un Nietzsche pour l'exalter ou d'un Guyau pour y trouver les fondements d'une éthique. Mais surtout il n'y en a pas de signe plus probant que les griefs invoqués depuis quelques années contre l'idéal chrétien par M. Anatole France dans *Les Noces corinthiennes*, par Mme Marcelle Tinayre dans *La Maison du péché*, par M. Mérejkowsky dans *La Mort des dieux* ou par M. Estaunié dans *L'Empreinte*, si le principal et pour ainsi dire unique reproche que ces écrivains lui adressent est d'être hostile à la nature, en contradiction avec la vie et de s'insurger contre elle. De fait, ils s'attachent à nous le montrer en conflit avec les instincts naturels, qui se rebellent et ne plient que pour en mourir comme Daphné ou Augustin de Chanteprie. Au mépris du bonheur, au dédain du progrès, à la honte de l'amour, à la méfiance de la femme et en général de tout ce qui est beau, qu'im-

plique la conception qu'ils en présentent, ils opposent l'impérieux désir de vivre et d'être heureux, que nous avons tous au cœur, la soif de beauté et la fièvre du mieux qui nous sollicitent, toutes aspirations qui ont leurs racines au plus profond de l'être et qui trouvent leur satisfaction dans l'antiquité païenne avec l'enthousiasme d'un Platon, l'eudémonisme d'un Aristote, par où s'épanouit en fleur de joie l'éthique des sages de la Grèce.

Ce retour à la nature, — qui n'est pas pour surprendre, si l'essor des sciences expérimentales d'une part devait fatalement aboutir, en même temps qu'à une connaissance plus exacte, à une plus saine appréciation de la valeur du monde sensible, en réaction contre l'étroitesse d'un dogmatisme par trop enclin à n'y voir que bassesse et déchéance, sentine de corruption, cloaque de tous les vices, et si de l'autre la méthode inductive ou d'observation devait conduire à se rendre mieux compte des conditions de la vie présente et incliner à en faire état — ce retour à la nature ne se borne pas à de vagues effusions lyriques, ce qui n'aurait assurément rien de bien nouveau dans l'histoire de la littérature. Il se présente à nous sous les espèces d'une morale, qui par son dogme fondamental, l'imitation de la nature, revient à celle de l'antiquité. La nature n'est-elle pas le modèle que stoïciens et épicuriens, platoniciens et péripaticiens nous proposent à l'envi? « Vivre conformément à la nature », est le résumé et le centre de leur morale, comme cette maxime le fut de celle d'un Giordano Bruno, d'un Vinci ou d'un Rabelais, d'un Helvétius, d'un d'Holbach ou d'un Diderot, pour ne pas dire d'un Rousseau, comme elle l'est de nos jours d'un Guyau, d'un Nietzsche ou d'un Spencer. Le naturalisme de la morale contemporaine est bien au vrai une renaissance de l'idéal antique, qui prend rang de troisième, si elle vient après celles du XVIe et de la fin du XVIIIe siècles, dont elle suit les traces.

Quelle est la valeur de cette renaissance, quels en sont les mérites et quelles en sont les lacunes, dans quelle position surtout cela nous met vis-à-vis de l'idéal chrétien, telles sont les questions qui se posent et qu'il importe maintenant d'examiner.

*
* *

Cette renaissance, qui est avant tout une réhabilitation de la nature, considérée non plus comme mauvaise par rapport à une loi morale supérieure, qui lui serait en tous points étrangère et par conséquent ennemie, mais tenue pour bonne, tout au moins d'une façon relative, est par suite et du même coup une justification de la vie présente, qui en est la plus haute expression et comme l'aboutissant de son évolution. Comment en pourrait-il être autrement si la vie en émane avec ses instincts, ses appétits et ses désirs?

Il y a là un enseignement fécond, s'il est vrai que la morale la plus haute, la plus mystique même, ne peut ignorer la nature qu'à son propre détriment, au risque de s'effondrer dans le vide comme une architecture sans fondations et d'aller tout juste à l'encontre de son objet, comme il arrive à l'abbé Jules et dans un autre domaine à pas mal d'idéologues. Aucune morale n'a jamais pu rien fonder sans son concours, pour cette raison que la moralité y a son point de départ et d'appui, et cette autre enfin qu'aux yeux du philosophe toute morale doit être naturelle avant d'être surnaturelle, sous peine d'être antinaturelle, autrement dit, doit se justifier en nature, lors même qu'elle la dépasse, et avant de se faire.

Les conséquences pratiques d'une pareille constatation sont nombreuses. La première, et la plus importante, ne va rien moins qu'à légitimer le désir de bonheur, de bonheur terrestre, de bonheur de chair et de sang, qui est le mobile de la plupart de nos actes et en tout cas à leur base. C'est la condamnation de l'ascétisme, tel que l'ont conçu et pratiqué les Hindous, véritable mutilation de l'être, qui par des privations de plus en plus dures s'achemine au Nirvâna où il désire se fondre. C'est la ruine d'un rigorisme borné qui, dans les joies de l'esprit, dans celles du cœur et celles des sens, ne voit que péchés et motifs de scandale. C'est plus que la reconnaissance des biens de ce monde, fortune, gloire, honneurs et même volupté, c'est le conseil de les poursuivre et rechercher avec sagesse comme autant de choses bonnes et avantageuses, qui ne peuvent devenir pernicieuses que par le mauvais usage. C'est l'amour remis en sa place et c'est la beauté respectée comme un don précieux, aimée pour elle-même d'un « cœur innombrable » ou d'un « visage émerveillé », goûtée dans toutes ses formes et sous tous ses aspects, honorée à la face du monde et non plus regardée comme une flétrissure.

L'humanisme en est un autre résultat, résultat tellement logique du reste, qu'on désigne par lui toute renaissance de l'idéal antique, et cet idéal même. A envisager la nature comme bonne, on ne peut en effet qu'augmenter d'estime à l'endroit de la pensée, qui en est la manifestation la plus relevée, et à l'endroit des œuvres de raison, lettres, sciences ou arts, qui en sont le produit le plus rare. Ce regain de considération pour les ouvrages humains et par voie de corollaire pour leurs auteurs, n'est-il pas ce qui caractérise au juste la grande Renaissance, et l'enseignement des Belles-Lettres ne porte-t-il pas encore le titre d' « humanités » ? Ce réveil de l'humanisme est profitable, s'il n'y a rien de plus salutaire qu'une haute idée de ce que l'on

est appelé à faire, ni rien de plus propre à relever le courage qu'une juste fierté. Nietzsche n'avait pas tout à fait tort de poursuivre de ses sarcasmes la vertu d'humilité, dont une trop forte dose, quand elle ne tourne pas à l'hypocrisie, est déprimante, destructive même de toute noblesse d'âme. Un certain amour-propre est nécessaire, non seulement pour s'intéresser à ce que l'on entreprend et atteindre au succès, mais aussi et surtout pour garder une indispensable dignité. C'est à quoi l'humanisme travaille à nous persuader, sans compter qu'il donne la prépondérance aux vertus positives sur les négatives ou d'abstention.

Un retour à l'idéal antique ne peut enfin qu'apporter un puissant correctif à la morale de Kant, qui est une morale théologique « laïcisée », si on peut s'exprimer ainsi. En effet, le bien y dépend d'un impératif catégorique, autrement dit d'un commandement qui ne repose sur rien, auquel il faut obéir, non parce qu'il est bon, mais parce qu'il est la loi, comme les animaux humanisés du Dr Moreau, dans le roman de Wells, doivent se plier aux volontés de leur maître érigées en dogmes. Ce caporalisme, pour intérieurs qu'en soient les ordres, ne peut que gagner par son inquiétude du souverain bien à la fréquentation de la morale antique, s'il est vrai que la loi morale n'est la loi que parce qu'elle est bonne, sous la dépendance d'un bien qui la domine, et dont elle est la voie.

Est-ce à dire que l'idéal antique puisse suffire à fonder une morale en correspondance avec les exigences de la conscience contemporaine?

L'histoire de ce qu'il est devenu aux mains de Spinoza d'une part, des encyclopédistes de l'autre, qui, de deux points de vue différents, et à l'exclusion de tout autre, poussèrent jusqu'à ses plus extrêmes limites, le principe du conformisme à la nature, qui en est le trait principal, est péremptoirement la preuve du contraire, ainsi que MM. Brochard et Séailles l'ont lumineusement exposé. Qu'il conseille plus particulièrement la poursuite du bonheur qui est une loi naturelle, puisqu'elle est celle de tout être vivant, ou qu'il recommande la soumission aux lois cosmiques, le naturalisme moral qu'ils en tirèrent ou qu'ils en déduisirent à la manière des géomètres, découvre par ses faiblesses l'impuissance d'un pareil idéal à constituer, nonobstant ses mérites, une vraie morale, au sens de règle de vie et de règle impérative.

Il va de soi d'abord que le bonheur posé comme fin unique ne saurait avoir ce caractère. Une morale du bonheur ne peut être autre chose qu'une série de conseils plus ou moins ingénieux pour parvenir à la félicité. Il n'y a pas là trace d'obligation. Aussi bien le morale des anciens procède par optatifs et non point par impératifs. Rien de plus rationnel en vertu de l'axiome que nul n'est tenu d'être heureux. Si vous ne voulez pas du bonheur, c'est affaire à vous. On ne voit pas ce qui pourrait vous en faire un devoir. Le verrait-on, qu'on ne saurait à quoi l'appliquer, car il n'y a rien de plus variable, de plus fugitif, de plus soumis au sens individuel, de plus relatif en un mot, que le bonheur. Chacun le trouvant où il le met, comment persuader à quelqu'un qu'il n'est pas là où il le rencontre ? Les anciens n'esquivaient la difficulté qu'en identifiant le bonheur à quelque bien déterminé, le plaçant qui dans les plaisirs des sens, qui dans ceux de l'intelligence, qui dans l'utile, qui dans l'effort et qui dans la tranquillité, de sorte qu'il y eut autant de morales de cette sorte que de moralistes, ce qui en prouve l'instabilité. D'où viennent en effet ces définitions, ces « concrétisations » du bonheur, sinon de préférences personnelles ? Comment, d'ailleurs, dans l'hypothèse même où elles seraient justifiées, non pas commander mais persuader quiconque de les adopter ? Comment établir la supériorité d'un bonheur sur un autre, car en fin de compte le bonheur se ramène au plaisir, plaisir prolongé, plaisir durable tant que l'on voudra, mais plaisir tout de même ? Bentham aura beau graduer une échelle des plaisirs suivant leur degré d'importance et le cas qu'il est bon d'en faire, si dans mon for intérieur je préfère l'ivrognerie à la tempérance comme y goûtant plus de charmes, tous les raisonnements du monde pourront-ils me convaincre du contraire, m'inciter à sacrifier le plaisir que je goûte à celui qui me laisse froid, et cela en invoquant mon plaisir contre mon plaisir même ? On aura beau répondre que l'intensité du plaisir d'ivresse est rachetée par sa brièveté, le malaise des suites inévitables, qu'en m'adonnant à la dive bouteille je compromets un bonheur plus pur, plus fort, plus stable par mon manque de prévision. Et si je préfère l'intensité du plaisir présent à la pureté, à la force, à la stabilité de celui que vous me promettez, celui que je savoure à celui qui sommeille dans l'avenir, que me répliquerez-vous, si vous-même n'avez pas d'autre norme ? — Comment juger des plaisirs sans se placer en dehors et au-dessus d'eux ?

Dans la pratique cette prétendue morale risque fort de dégénérer en poursuite du seul plaisir des sens, comme étant ce qui se présente à nous, en premier, dès l'éveil de la conscience, ce qui au début nous procure peut-être les plus vives jouissances et ce qui par suite a le plus de chance de décider du sort de notre vie. Au surplus elle autorise toutes les fantaisies, tous les caprices, toutes les aberrations. Tous les goûts ne sont-ils pas dans la nature ? Au nom de quoi les pourrions-nous condamner ? C'est

non seulement l'abandon de toute obligation, de toute règle de conduite, mais de tout jugement, de toute appréciation et de toute science des mœurs.

Il n'est pas jusqu'à son propre but à qui dans la réalité des faits l'eudémonisme ne défaille. Si on ne peut mesurer ni même définir le bonheur, il n'est évidemment pas dans la souffrance, l'ennui ou la mort, qui sont les résultats les plus clairs, non pas de l'usage des plaisirs, mais de leur poursuite exclusive. Qu'il suffise d'évoquer à l'appui de cette affirmation les plaintes, les écœurements et les dégoûts qui assaillirent comme autant de furies vengeresses « les enfants de volupté » de tous les pays et de tous les temps, depuis les disciples d'Aristippe de Cyrènes, apôtres du plaisir qui le furent de la mort, jusqu'à Rolla ou André Sperelli.

L'extériorité inhérente au second parti naturaliste, qui consiste à fonder une morale sur la soumission non plus aux lois de notre sensibilité mais aux lois cosmiques, est non moins destructive de toute obligation, car il ne saurait y avoir rien d'obligatoire que vis-à-vis de la conscience, du fait d'une loi pouvant être acceptée ou repoussée de plein gré, d'une loi interne par conséquent. Les lois physiques, chimiques ou biologiques ne nous obligent pas : elles nous contraignent; on ne peut pas plus se dérober aux phénomènes de la digestion qu'à ceux de la pesanteur. Sous la pression de son objectivisme, le naturalisme cosmique se perd dans l'immuable d'un déterminisme pour qui la conformité à la nature est bien une loi, mais de nécessité et aucunement de liberté, loi sans exception, qui, de même que l'univers, prend l'être entier dans ses mailles, quoi que l'individu en ait, si ses révoltes mêmes sont régies par elle. Que de statique cette loi devienne évolutive avec Spencer, elle n'en est pas pour cela moins implacable. La réglementation sociale, en quoi M. Durkheim fait consister la morale, peut bien intervenir, elle n'a non plus aucun des caractères d'une loi de liberté, qu'on peut consentir ou non, pas plus qu'une prescription de police ou un horaire de geôle. Notre adhésion ou notre refus ne dépendent-ils pas d'ailleurs, comme cette réglementation même, de circonstances aussi inévitables que celles qui font paraître les fleurs au printemps ou la gelée en hiver?

Le déterminisme où aboutit la morale cosmique est en fin de compte la destruction de toute morale, car il n'y en a pas, je ne dis pas sans obligation, mais sans liberté, comme Kant l'a définitivement établi, et après lui Renouvier. A quoi bon en effet, du point de vue de la conduite, savoir qu'on est forcé d'accomplir une chose qu'on ne peut pas éviter comme d'expirer de l'acide carbonique après avoir aspiré de l'oxygène, une chose à quoi on ne peut rien changer, non plus qu'un cristal n'a licence de modifier l'ordre de ses molécules? Si en réalité il importe, bien que par une voie détournée, de connaître le mécanisme de la respiration, c'est en fonction de la liberté, par le pouvoir que cette science nous donne d'obéir au devoir que nous avons de conserver notre santé, en nous permettant d'agir sur ses conditions hygiéniques. Comment y aurait-il une règle de conduite, non pas même imposée, mais insinuée, là où il n'y a pas de choix à faire, pas de parti à prendre?

De fait, le naturalisme scientifique, qui est inclus dans l'idéal antique, est foncièrement amoral, si un Spinoza ou un Taine ne distinguent ni bien ni mal, ni vice ni vertu, eux qui les tiennent pour des produits également nécessaires, au même titre que le sucre ou l'alcool, possession ou privation d'une qualité, ainsi d'ailleurs que Benvenuto Cellini l'entendait du mot *virtu*, cela ne méritant au reste ni approbation, ni blâme.

Les deux formes du naturalisme moral se complètent au surplus l'une l'autre pour sombrer dans l'immoralisme, ainsi que M. Fouillée l'a pu dire de la doctrine de Nietzsche, qui n'est que la continuation du *Supplément au voyage de Bougainville*, si nous entendons par là l'expansion de tous nos instincts, poussée jusqu'à l'abdication de tout sentiment humain. Tandis que le naturalisme eudémoniste nous incite, de façon plus ou moins détournée, à satisfaire tous nos appétits, le naturalisme physique les légitime. En les situant tous au même plan, il donne la prépondérance effective aux plus forts, qui ne sont pas toujours les meilleurs, de consentement unanime. Le surhomme est un monstre et les héros de M. Gabriel d'Annunzio sont des « fauves intellectuels », selon la belle expression de M. Edouard Schuré. Il faut voir pour en être convaincu à quelle férocité l'appétit du plaisir libéré de tout frein, que dis-je, glorifié, peut conduire un Valmont ou un Priola, à qui rien ne répugne des plus vils moyens pour assouvir leurs passions.

Il faut par suite avouer que sous l'une ou l'autre de ses formes, la morale de la nature est proprement la négation de toute morale, comme étant dépourvue d'obligation, ainsi que Guyau l'a bien vu, qui a donné ce titre à son livre, alors que nous ne pouvons concevoir une morale sans obligation d'aucune sorte, catégorique ou conditionnelle, puisqu'aussi bien toute morale doit poser une règle de vie, sous peine de s'évanouir et de se renier elle-même. L'insuffisance de l'idéal antique apparaît ainsi avec évidence au vice de ses conclusions pratiques. Malgré ses avantages et quelque supérieur qu'il soit en fait à ses conséquences, il ne saurait donc s'agir d'une restauration pure et simple. Elle serait d'avance condamnée.

PAUL GAULTIER.

Paris — Typ. A. DAVY Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 3 — 5e SÉRIE — TOME III — 21 JANVIER 1905

FRANÇOIS RABELAIS

Poème Comique (1)

PERSONNAGES

FRANÇOIS RABELAIS.
ANGELOT PIGNON.
LE COMTE D'ENTRAVES.
LE CHANOINE.
DOLLY.
LA COMTESSE DOUAIRIÈRE D'ENTRAVES.
ROSE.
MADEMOISELLE D'ENTRAVES.

Meudon 1531

ACTE PREMIER

La scène représente la salle d'entrée de la cure de Meudon.
Au fond une porte entre deux fenêtres.
Portes à droite et à gauche.

SCÈNE PREMIÈRE

ROSE, une vieille femme d'une soixantaine d'années, longs cheveux gris, face anguleuse et énergique; puis, entrant brusquement, la COMTESSE D'ENTRAVES, une dame encore jeune, 36 ans, remuante, très agitée. Richement vêtue et derrière celle-ci, un gros livre de prières sous le bras, l'air humble, les yeux baissés, les lèvres pincées, MADEMOISELLE D'ENTRAVES, une vieille fille d'une cinquantaine d'années, vêtue d'une robe plate, simple et sévère, relevée d'un peu de blanc au col et aux manches.

LA COMTESSE, à Rose

La cure ?

ROSE

C'est ici.

LA COMTESSE

Je veux voir à l'instant
Le curé.

ROSE, distraite

C'est moi.

LA COMTESSE

Vous ! Vous !

ROSE

Ne criez pas tant
Sans doute, je n'ai pas l'honneur, l'honneur insigne...
Moi, faible femme, moi, profondément indigne,
D'être le délégué sur terre du Très-Haut !
Mais délégué du délégué, depuis bientôt
Quarante ans, par rapport aux choses temporelles...

LA COMTESSE, l'interrompant

Je veux voir à l'instant le curé...

ROSE, continuant en élevant la voix après un froncement de sourcil, qui montre qu'elle se rend compte de l'interruption.

J'ai sur elles,
Pour les régler au mieux, sous tous rapports, s'en-
Tout pouvoir en ce lieu. [tend !

LA COMTESSE

Je veux voir à l'instant
Le curé !

ROSE

Le curé !

(Amère)

Désormais, je suppose
Que moi qui fus ici tout ! — ou presque ! — moi Rose,
Dame Rose — la vie a de tristes retours —

(Soupirant)

Je ne serai plus rien à Meudon !

LA COMTESSE

Ce discours

1 Cette pièce a été jouée pour la première fois le 11 décembre 1904, à Paris.

Sans rime ni raison, bonne femme, me lasse !
Je veux voir à l'instant le curé de la place !

ROSE, brutale

Vous [illegible]

LA COMTESSE, [illegible]

Je... quoi?... Moi... C'est trop fort
Je — ne — le — verrai pas?...

ROSE

Non !

[illegible]

Le saint homme est mort.

LA COMTESSE

Quoi ! maître Gominoux !

ROSE

Mort !

LA COMTESSE, à part

Tant mieux ! je respire.

ROSE, pleurant

A mon âge... être seule ! — Est-il un destin pire? ..

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

L'heure de vêpres sonne, excusez-moi, ma sœur.

(Elle remonte dans le fond et se plonge dans la lecture de son livre de prières)

LA COMTESSE

Voilà longtemps?

ROSE

Dix jours !

LA COMTESSE

Quel est son successeur?

ROSE

Son successeur ? Ah bien, vous ne vous rendez guère
Compte ! Son successeur ! Un de ses deux vicaires
Sans doute : Des blancs-becs qui n'ont pas quarante ans.
Son successeur ! son successeur ! Il faut du temps
Avant de décider de choses aussi graves !...
Son successeur !

LA COMTESSE, [illegible] mystérieusement

Je suis la comtesse d'Entraves...

ROSE

Son successeur ! ..

LA COMTESSE

Je suis...

ROSE

Son successeur !...

LA COMTESSE

Je suis
La comtesse. .

ROSE, l'interrompant, criarde

Très bien ! d'Entraves ! Bon ! Et puis ?
Pourquoi ce ton ? cet air de dire : « Je vous prie
Parlons bas ». Doux Jésus ! faut-il qu'on vous marie
En secret ? Qu'on baptise un enfant clandestin ?
Qu'on absolve un péché qui n'a qu'un nom... latin ?
Mais nous faisons cela vingt fois par jour,

LA COMTESSE

La cause
Qui m'amène à Meudon est grave, dame Rose.

ROSE, sur un ton protecteur, un peu ironique

Grave ! Hé bien ! voyons donc votre grave souci ?

LA COMTESSE, brusque

D'abord je veux savoir quel est le maître ici ?

ROSE

C'est moi !... Vous m'entendez ! moi seule !

LA COMTESSE

Quel conte est-ce ?
Vous ?

ROSE

Mais oui, s'il vous plaît, madame la comtesse !
Tant qu'un nouveau curé n'est pas nommé, tant que
Monseigneur réfléchit, je commande en ce lieu.
C'est moi, c'est moi qui tiens, quoi qu'on en pense ou dise,
Les cordons de la bourse — et les clefs de l'église !
(Elle les exhibe triomphante — les remettant en poche)
Je ne les remettrai qu'aux mains du successeur
De mon cher maître !

LA COMTESSE

Bien ! C'est bon ! Je suis la sœur
Du marquis de Bellay.

Elle regarde Rose comme si elle s'attendait à la voir changer de ton.

ROSE, ironique

J'en pleure d'allégresse !
Et puis ?...

LA COMTESSE

Grand aumônier du Roy notre maître. Est-ce
Assez pour mériter que vous parliez moins haut ?
Ou bien dois-je ajouter que je puis tout ; qu'il faut
A mon frère, s'il veut se passer ce caprice,
De faire évêque ou de doter d'un bénéfice,
Le dernier des frocards quêtant sur le chemin,
Un simple trait de plume au bas d'un parchemin !
Si vous me servez bien et quoi qu'il n'en ait cure,
Il daignera s'inquiéter de cette cure !

ROSE

Madame... J'ignorais... Excusez-moi...

LA COMTESSE

C'est bon !
Ces vicaires dont vous parliez, quel est leur nom ?

ROSE

Ce sont deux idiots ! L'un, Pignon, le plus jeune
Est un saint, un vrai saint ! Il prie, il prêche ; il jeûne,
Il se macère, il a toujours les yeux au ciel,
Son regard est un baume et sa parole un miel.
Il marche, sourieur, la tête un peu penchée
Sur l'épaule, montrant sa denture ébrèchée
Béatement ! Un saint ! vous dis-je, un saint tout plein
D'une onction sacerdotale : patelin,
Bonasse, bénisseur, confit en patenôtres,
Cet air : « Pardon, Seigneur pour les péchés... des autres ! »
Sortant, sourdant, suintant, et partout, et toujours,
De toute sa personne et de tous ses discours.

LA COMTESSE

Ah ! nous verrons ! Mais l'autre ?...

ROSE

Ah! l'autre est encor pire!
D'abord il n'est pas prêtre!

LA COMTESSE

Ah! bon!

ROSE

Rien qu'il aspire,
A se faire, à présent, nommer curé d'ici!
Ce sont, vous le savez, les mœurs de ce temps-ci.
On est curé, mais on ne veut de son office
Que l'argent, le mignon argent, *le bénéfice*!
On est pasteur, mais on ne veut sur le troupeau
Qu'un droit : celui de le tondre jusqu'à la peau.
Sa paroisse, d'ailleurs, on n'y réside guère;
On s'y fait remplacer par un pauvre vicaire,
A qui l'on abandonne à regret un menu,
Un infime pour cent du large revenu!
Quant à notre homme, c'est un triste caractère...
Ancien moine, il fut chassé du monastère
Parce que, dans l'église, un jour, il s'installa
Sur le socle occupé par Saint Antoine, et là,
Semblable en tout au saint, caché sous la cagoule,
Il cria tout à coup d'un ton rogue à la foule
Qui pour ouir la messe au saint lieu s'assemblait :
— Rendez-moi mon cochon, mes frères, s'il vous plaît! —

LA COMTESSE

C'est affreux!

ROSE

Mon cher maître, indulgent et facile,
A ce mauvais rieur avait offert asile :
Il aimait des récits qu'il sait... sur des géants.
Mais j'espère qu'on va l'expulser de céans
Car ce Rabelais-là, non! personne n'est pire!
Parfois, il est grincheux, muet, sombre, il soupire,
On ne peut en tirer deux mots, il a l'air noir;
Il rêve, il s'en va seul, le front nu dans le soir,
Puis soudain sans raison, foin de l'humeur bourrue,
Il bruit, il crie, il chante, il beugle, il tonitrue,
Il enfile des mots en chapelets sans fin
Il parle pour parler, il rit pour rire, enfin
Il vous fait, à lui seul, dix fois plus de vacarme
Que cent forts de la Halle ou que deux pères Carmes...

LA COMTESSE, tressaillant

Ecoutez! des chevaux.

ROSE

Oui, c'est au *Lion d'Or*
En face... un voyageur...

(Elle remonte vers le fond et regarde par une des fenêtres. La comtesse va vers sa belle-sœur, qui se tient près de l'autre fenêtre.)

LA COMTESSE, très émue

Est-ce lui? Vois!

MADEMOISELLE D'ENTRAVES, continuant sa lecture

Encor
Deux versets!

ROSE, regardant au dehors

Le joli seigneur! la belle dame!

LA COMTESSE

Regarde! Moi j'ai peur d'étouffer! Sur mon âme
J'ai peur de les voir, là, tous deux. Est-ce bien lui?
Regarde! J'en mourrais de « le » voir près d'elle.

MADEMOISELLE D'ENTRAVES, après avoir regardé

Oui!
C'est monsieur votre fils, ma sœur et... la personne.

LA COMTESSE, se précipitant à la fenêtre d'un mouvement instinctif, irrésistible

C'est vrai! c'est lui!

(Elle s'évanouit)

MADEMOISELLE D'ENTRAVES, la soutenant

Des sels!

ROSE, venant à son aide

Il suffit qu'on lui donne
De l'air... Emportons-la dans la salle à côté.

(Elles traînent la comtesse et sortent par la droite)

Ouf! C'est qu'elle a son poids!... Jésus!

(Elles sortent)

SCÈNE II

RABELAIS, PIGNON

Pignon entre le premier, il descend lentement en scène. Il esquisse une génuflexion en passant devant une statuette. Rabelais qui le suit s'arrête un instant sur le pas de la porte, regardant au dehors.

RABELAIS

Quelle beauté!
Les vieux murs enfumés de l'étroite ruelle
Tandis qu'elle passait, blanche et rose, autour d'elle
De fraîches clartés d'aube étaient tout tapissés.
Avez-vous remarqué...

PIGNON, l'interrompant

J'avais les yeux baissés!

RABELAIS

Elle me regardait! — j'ai dû devenir blême,
Ébloui, comme on l'est en lisant un poème
De Virgile, devant un grand vers lumineux,
Un de ces vers divins qui conservent en eux
Tout l'éclat des soleils de quinze cents années!

PIGNON

Ah! pour ces vanités, que d'âmes sont damnées!

RABELAIS

Elle riait de moi... d'un rire radieux,
D'un rire éblouissant, qui faisait en ses yeux
Pétiller follement de folles flammes roses!

PIGNON

Cher confrère, ce sont de bien profanes choses!...

RABELAIS

Non! devant la Beauté, l'on est plus près du ciel!

PIGNON

La beauté! Bien fragile et tout matériel!
C'est le Malin qui fit sa douceur tentatrice!

RABELAIS

« Tentatrice! »... Comment?

PIGNON

Au bord du précipice
La Beauté, qui tente, attire à la mort l'insensé...

RABELAIS

Qui tente?... à quoi?

PIGNON, embarrassé

Qui tente à... vous savez!

RABELAIS

Je sai!
Mais non, je ne sais pas!

PIGNON

Oh! voyons!... cher confrère...

RABELAIS

Vous, la Beauté vous tente? A quoi donc?

PIGNON

A mal faire!

RABELAIS

Mal faire? quoi?...

PIGNON

Mal faire... enfin n'insistons pas!
Voir certaines beautés remplit nos sens de bas
Appétits et réduit nos cœurs à l'impuissance
Contre l'impur démon de la concupiscence...
Ah!... sous son joug honteux lorsque nous croupissons!

RABELAIS

Assez de « croupissons » et de « concupissons »,
Vraiment, mon pauvre ami, je ne supposais guère
Que votre âme d'ascète était aussi vulgaire,
Et ne m'attendais point, en la sondant, à voir,
Que la Beauté, pour vous, n'est qu'un *concupissoir*!

PIGNON

Quels mots! quels mots affreux sur vos lèvres augustes
De clerc, d'oint du Seigneur, guide et pasteur des justes.

RABELAIS

Le mot est expressif, s'il n'est pas élégant,
Et d'ailleurs, à la fin, vous êtes fatigant,
Avec votre air de supposer que la Nature,
Est un livre où chacun peut faire sa rature,
Que l'animal humain n'est point sot — plus qu'un peu!
Quand il met *erratum* au bouquin signé *Dieu*!
Quand, se croisant les bras devant l'Œuvre divine,
Il dit : « Ce n'est vraiment pas mal — mais je raffine,
J'ajoute des pudeurs, des formes, des façons.
Habillons, déguisons, voilons, ornons, gazons,
Plaçons ici de l'Art, là de la Poésie,
Et là de la Vertu, — stupide hypocrisie!
L'Art et la Poésie et la Vertu — toujours!
Sont (quoique nos docteurs en disent dans leurs cours;
Quoique puisse en penser la Sorbonne ingénue)
Sont — sont dans la Nature entière et toute nue...
Tout ce que le ciel fit est noble et bienséant
Et j'admire beaucoup mon ventre — et mon séant!

PIGNON

Vous les cachez, pourtant, ces admirables choses!

RABELAIS

Je les ferais, dans des splendeurs d'apothéoses
Vers la gloire hautaine et douce de l'azur,
Sous la clarté virginale du grand jour pur
S'étaler et monter et planer — triomphantes,
Si je pouvais — pour ennuyer les sycophantes!
Je les ferais porter très haut sur des pavois,
Au milieu de hérauts clamant au monde : « Vois! »
Et vantant, et louant, et chantant leurs mérites
Si je pouvais — pour ennuyer les hypocrites!

PIGNON

Vous avez cependant dit à Dieu, je promets
De ne point consentir à convoiter jamais
Les plaisirs de la chair d'un désir immodeste.

RABELAIS

Non! j'ai dit au Seigneur (qui s'en moquait du reste):
Ces femmes — fleur de chair! — quel que soit mon émoi,
Je n'y veux point toucher car c'est trop beau pour moi!...
Oui! dussé-je sentir, ainsi que saint Antoine,
Un porcelet me tirailler le péritoine,
Je me trouve trop laid, Seigneur, beaucoup trop laid,
Pour suivre vers l'amour ce tentant porcelet!
Je me trouve trop laid pour jamais être idoine,
A faire en ce bas monde autre chose qu'un moine..
A défaut de vertu, le tact me fut donné,
Trop s'approcher des fleurs messied à certains nez.

PIGNON

Cher confrère!... j'ai tort! mille fois tort! Vous êtes
Si bon... si vertueux... Comme tous les poètes —
Je m'humilie! Excusez-moi! Je le sais bien.
Il est coupable, il est indigne d'un chrétien,
De prétendre juger les pensers, les paroles,
Les actions d'autrui... mais des esprits frivoles,
Pourraient comprendre mal vos discours — et j'ai peur
Que Monseigneur, déçu par un rapport trompeur,
Et n'appréciant pas leur côté... littéraire,
N'agisse à votre égard, d'une façon contraire
A notre vif désir à tous deux, de vous voir
Curé de ce village...

RABELAIS

Oh! je n'ai nul espoir,
D'être nommé... D'ailleurs, peu m'importe! l'on cause
Dans la cuisine... à qui parle donc dame Rose?...

Exit.

SCÈNE III

PIGNON seul

Oui! tu seras curé! Tu seras mon curé,
Blasphémateur impur, sois-en bien assuré!

(Il se met à une table et écrit en étant autour de lui des regards soupçonneux)

« Ma plume, Monseigneur, rougit jusqu'aux oreilles,

« Des attentats sans nom, des horreurs sans pareilles
« Qu'elle va retracer en ce modeste écrit...
(S'arrêtant)
Hum ! Il ne faudrait pas que Monseigneur comprît
Que cet écrit n'est point fortement immodeste,
Car Monseigneur pourrait ne point lire le reste !...
Mettons : « dans cet écrit presque libidineux »,
(Parlant)
A présent inventons un cas bien épineux !
« Le diacre François Rabelais qui convoite
« La prébende d'ici, sort de la route droite :
« Paillard, troussecottier, juponifleur, il a
« Six enfants naturels, poussant de-ci, de-là...
(Parlant)
Six, c'est peu ! Mettons dix — Non ! Vingt ! bonne [mesure !
(Écrivant)
« Ma femme, en rougissant d'un tel aveu, m'assure
« Que dans les profondeurs d'un confessionnal,
« Il voulut l'entraîner pour commettre le Mal.
(Parlé : riant)
Un grand « M ».
(Écrivant)
« Avec elle... Il disait : « Je t'en prie,
« Je t'aime ! sois à moi, ma petite Marie. »
(Parlé : riant)
Ce nom propre fait bien ! Il rend la chose très
Naturelle... Voyons... Que mettrons-nous après ?
Narrons !...
(Écrivant)
« Heureusement, on entra dans l'Église,
« Et ma femme, laissant un lambeau de chemise,
« Entre les doigts crispés du satyre, parvint
« A sauver mon honneur ! Hélas ! une sur vingt
« Echappe-t-elle ainsi ?.. Ma femme est vieille et laide,
« Il faut, ce criminel, qu'un démon le possède ! »
(Parlant)
Ça c'est d'un bon mari... le trait est bien venu !
Et maintenant signons : Un fidèle inconnu !

SCÈNE IV

PIGNON, RABELAIS, LA COMTESSE

LA COMTESSE entrant, suivie de Rabelais
Maître Angelot Pignon ?
PIGNON, froid
C'est bien moi !
LA COMTESSE
Je désire
Vous parler à tous deux.
PIGNON, indifférent
Parlez !
LA COMTESSE
Je dois vous dire
D'abord que je suis sœur du Marquis de Bellay.
PIGNON, obséquieux
Notre Grand Aumônier ! En vérité, parlez !
Votre humble serviteur écoute, illustre dame.
LA COMTESSE
J'ai perdu mon mari...
PIGNON, l'interrompant
Le Seigneur ait son âme !
LA COMTESSE
Le comte est mort à Marignan — voilà bientôt
Dix-sept ans.
PIGNON
C'est un saint qui vous garde d'en haut.
LA COMTESSE
Je n'avais que vingt ans lorsque je devins veuve,
Mais le sort me laissait pour supporter l'épreuve,
Pour regarder sans peur le morose avenir,
Un fils ! un chérubin ! que j'ai vu devenir,
Depuis lors, le premier gentilhomme de France...
Il a rempli, comblé, dépassé l'espérance
Que je mettais en lui : Généreux, noble, fin,
Beau, brave, sérieux, fier, savant, tendre, enfin
Pas l'ombre d'un défaut, pas l'ombre d'une tare :
Un vrai génie ! Il est poète et du plus rare
Talent, à ce que dit maître Clément Marot,
Il est bon, innocent, disert, doux, en un mot,
Un idéal de fils, le fils parfait, qu'en rêve
Chaque mère entrevoit !...
Hé bien ! On me l'enlève
Mon fils ! mon cher Henri ! Comprenez-vous cela ?
On me prend mon cher fils ! Mon enfant ! Il est là,
Tout près d'ici, tenez, dans cette auberge, en face,
Tout près !... et je ne sais s'il me ferait la grâce
De venir m'embrasser s'il me savait chez vous !...
PIGNON, avec horreur
Oh !
LA COMTESSE
Ne vous hâtez point de l'accuser ! Ces fous
De jeunes gens, mon Dieu ! personne ne les blâme...
Les innocents !... il est joué par une femme !
Sans âme, sans pudeur, sans scrupule... sans... rien !
Elle n'a rien qu'un peu de grâce pour tout bien ;
Et lui, naïf, et bon, et confiant, et tendre,
Il s'est enamouré d'elle jusqu'à prétendre
L'épouser !
PIGNON
L'épouser !
LA COMTESSE
Elle n'a pas un sou,
Pas de famille — et vient, on ne sait pas trop d'où :
D'Angleterre, croit-on ! Elle est sotte et vulgaire,
Prétentieuse, et vaine, et coquette et n'a guère
D'autre charme, d'autre vertu, d'autre talent,
Que des yeux assez noirs, sous un front assez blanc !
Autrefois, à Paris, chez une vieille tante,
Bourgeoise, elle faisait office de servante,
Espèce de souillon dont les jeunes cousins

Enveloppaient la taille et meurtrissaient les seins !
On la rouait de coups — ou pire !... de caresses —
Sans que quelqu'un, d'ailleurs, compatit aux détresses
De [illegible] enfant, qui gardait en son œil
D'Anglaise, un impudent, un indomptable orgueil !
Et c'est ça ! qui bientôt, si mon fils ne se lasse,
C'est ça ! — ce vil souillon ! — ça, qui prendra ma place !

PIGNON

Malheureux fils ! Combien tu le regretteras !

RABELAIS (à part, remontant vers la fenêtre)

Pauvre petite ! Heureux qui la prend dans ses bras,
Si c'est [illegible]

PIGNON

Comment, vous, devant qui tout plie,
Ne l'empêchez-vous point de faire une folie
Irréparable ?...

LA COMTESSE

Hélas ! du ton qu'il m'a juré :
Si l'on m'arrache ma Dolly, je me tuerai !
J'ai vu qu'il disait vrai... Sans cela, cette fille,
On l'eût depuis longtemps fait mettre à la Bastille !

PIGNON

C'est si simple !

LA COMTESSE

En effet ! .. Ce qui m'amène ici...
Ecoutez bien...

(Rabelais, qui n'a pas [illegible] cette partie de la scène et s'[illegible] à [illegible] regardant par la fenêtre)

Et vous... Vous...
Ecoutez aussi !
Votre défunt curé, Gominoux...

PIGNON

Le saint homme !

LA COMTESSE

Dans toute la Province était bien connu comme
Un prêtre original et qui, malgré l'Edit,
Par lequel le bon Roy, notre Sire, interdit
D'unir les gens sans voir leur acte de baptême,
A tour de goupillons les mariait quand même,
Sans leur demander rien de plus que leurs prénoms,
Ainsi qu'il est, je crois, permis par les canons.
On venait à Meudon déjeuner à l'auberge
Puis après le dessert...

RABELAIS

On allumait la vierge !...

LA COMTESSE

Hein !

RABELAIS

L'autel de la Vierge !... Oh ! qu'aviez-vous compris ?...

LA COMTESSE

Bref, l'on pouvait rentrer le soir même à Paris,
Mariés !

(A Rabelais, qui [illegible] la [illegible])

Que regardez-vous par la fenêtre ?

RABELAIS

Moi... rien... rien !

LA COMTESSE

J'ai su que mon Henri, que tout prêtre
Se garde bien d'oser à son Anglaise unir,
Vient de se décider à faire, ici, bénir
Son mariage. Il faut, si vous craignez mon frère,
Lui refuser tout net ce service.

PIGNON (après un instant de silence)

Au contraire !

LA COMTESSE

Comment !

PIGNON

Ce pauvre enfant, madame se perdrait,
Il finirait par l'emporter, il finirait
Par trouver quelque prêtre ignorant ou cupide,
Qui vous le marierait !

LA COMTESSE

Hélas !

PIGNON

C'est si rapide.
Un mariage : Un peu de latin, et deux *ouis*
Puis ceci.

(Il donne une bénédiction)

Puis cela...

(Il fait le geste de donner des coups de goupillon)

Puis... Tous les autres « puis !... »

PIGNON

Il faudrait le sauver tout de bon...

LA COMTESSE

Hé oui ! certes !

PIGNON

Toujours entre deux maux, deux hontes et deux [pertes
Le Sage (et le vrai Saint n'est qu'un Sage parfait)
Choisit le moins cruel et le moins grand ! Il fait
Très bien, n'est-ce pas ?... Oui ! — Choisissons donc [le moindre.
Marions-les !

LA COMTESSE

Si vous osiez !...

(Le sourire de Pignon l'empêche de continuer)

PIGNON

L'on peut les joindre
D'une telle façon qu'au ciel — notez ce point ! —
Dieu, Lui, ne joigne pas ce que l'homme a mal joint !

LA COMTESSE

Quoi ! Vous vous prêteriez à quelque simulacre ?...

PIGNON

Moi... point ! Moi... je suis prêtre ..

(Montrant Rabelais)

Il n'est, lui, que Diacre !
Un Diacre, on le sait, ne peut, valablement,
Ouvrir le Saint Trésor des fruits d'un sacrement,
Tandis qu'un prêtre doit, d'après la loi divine,
Unir tout couple aimant, qui, devant lui, s'incline...

(Montrant Rabelais)

Il vous les marierait, sans vous les marier !

RABELAIS

Moi... je... Moi !... Comptez-y !... Sans me faire prier !

PIGNON

Puis, quand après l'ivresse et la joie. — Oh ! si brève ! —
L'enfant commencerait à voir que son beau rêve
Ne traînait avec lui qu'un éternel regret,
On pourrait arranger les choses...

LA COMTESSE

On pourrait !

PIGNON

Cela vaudrait bien mieux, avouez-le, madame,
Pour son repos et pour le salut de son âme,
Que de désobéir à sa mère : péché !
De vous maudire, pour n'avoir rien empêché :
Péché ! — De regretter le Sacrement auguste :
Péché ! — Pris de dégoût (comme il serait trop juste !)
Pour sa vulgaire amour, les premiers feux finis
De se soustraire au répugnant *opus carnis* :
Péché !... — Pour éviter tous ces péchés que faire ?...
Un tout petit péché... tout petit !... Dieu préfère
Une légère offense à cent graves... C'est sûr !
Trompons donc ces enfants... le but est bon !

RABELAIS, à part

Cœur pur !

LA COMTESSE

L'idée est excellente — et j'accepte !

PIGNON, à Rabelais

Confrère,
Vous ne refusez pas, je suppose ?...

RABELAIS

Au contraire !
Oui ! La perfide enfant, qui charma ce héros
Bénin, disert, prudent, noble, sage... il a trop
De qualités... s'il faut que je les énumère
J'emprunterai d'abord sa lyre au vieil Homère,
Cette hypocrite, et vaine, et frêle Cendrillon,
Etrangère, orpheline et bourgeoise, souillon
Qui n'a pas d'autre charme et pas d'autre noblesse
Que son malheur, que sa misère et sa faiblesse,
Cette minable enfant qui se permet — voyez
Quelle impudeur ! — d'avoir nos héros dévoyés
— Ces Cendrillons ont des audaces colossales ! —
A genoux devant ses pauvres menottes sales,
Cette fille de peu, de rien, de rien du tout,
Rêvant qu'un grand seigneur, trahi par son bon goût,
Fera d'elle quelqu'un... au lieu de quelque chose !...
Parce qu'elle est jolie, et blonde, et fraîche, elle ose
Attendre d'un amour, qui dans son ombre a lui,
Plus que l'insigne honneur de se perdre pour lui !...
Puisqu'elle fit ce crime impur d'être adorée,
Je vais vous la servir toute déshonorée,
La jouer, la salir, la perdre... C'est un jeu !
Et l'on ne risque rien à la chose... ou si peu !
Comptez bien là-dessus, Madame la Comtesse,
Je ferai son malheur ! Je ferai sa honte !

LA COMTESSE, bas à Pignon

Est-ce
Qu'il raille ?...

PIGNON

Je le crains. Parlez de l'In-pace !

LA COMTESSE, à Rabelais

Votre devoir, quoi qu'il en soit est tout tracé !

RABELAIS, énergiquement

Oui !

LA COMTESSE

Vous vous prêterez au projet qu'il médite !

RABELAIS

Oui !

LA COMTESSE

Vous nous aiderez à tromper la petite ?

RABELAIS

Oui !

LA COMTESSE

Vous les marierez !

RABELAIS

Je vous le promets bien !

LA COMTESSE

Vous ne leur direz rien de notre entretien ?

RABELAIS

Rien !

LA COMTESSE

Prenez garde.

RABELAIS

A quoi donc ?

LA COMTESSE

A marcher droit !

RABELAIS

La route
Est droite.

LA COMTESSE

Je pourrais d'un seul mot...

RABELAIS

Je m'en doute !

LA COMTESSE

Mon frère...

RABELAIS

... Est tout puissant et l'In-pace profond !

LA COMTESSE

Alors cette petite ?...

RABELAIS

Oh ! Je l'exècre au fond !
Elle est belle : péché ! Bonne : péché ! Charmante :
Péché ! Jeune : péché ! Tendre, rieuse, aimante :
Péchés ! Péchés ! — Je vais la courber, la ployer !
Puisqu'elle a de l'orgueil aider à le broyer !
Puisqu'elle a de l'honneur, du respect d'elle-même,
L'humilier ! Puisqu'elle est heureuse et qu'on l'aime
Je vais l'exterminer ! Je vais lui courir sus,
L'assassiner !... C'est dit — et comptez là-dessus !
Tenir un innocent pendant qu'on le massacre,
Madame, mais c'est un rôle d'archidiacre !...
Y manquer ! Je serais le dernier des derniers !...
Et maintenant parlons de mes trente deniers !

LA COMTESSE, à Pignon

Qu'il est drôle !

PIGNON

Oh !

RABELAIS

Je veux avoir pour prix du crime.
— Car c'est un crime !

PIGNON

Non !

RABELAIS

Magnifique et sublime !
C'est entendu ! Pourtant je veux être assuré
D'être nommé curé de Meudon.

PIGNON

Lui curé !

RABELAIS

Honoraire !...

LA COMTESSE

Soit !

PIGNON

Mais...

RABELAIS

Hé bien, benoit confrère,
Vous avez l'air d'un bœuf qu'un innocent veut traire !

LA COMTESSE

La sœur de mon mari, qui dit ses heures, là,
Est un être grotesque, et qui ne viola
Jamais, la moindre loi de l'Église...

PIGNON, doucement déprécateur

Grotesque !
Madame la Comtesse ! Oh !

LA COMTESSE

Elle est folle ou presque..
C'est un ange et, pour moi, cœur plus matériel,
Les anges sont très bien... tant qu'ils restent au ciel...
Seulement nous avons, j'ai — pour qu'on la ménage
Des motifs sérieux...

RABELAIS

Des raisons d'héritage.

LA COMTESSE

Il faudra donc surtout qu'elle ignore ceci !

PIGNON

Vous pouvez y compter !

LA COMTESSE

Les voici.

RABELAIS

Les voici !

(Coups de marteau à la porte du fond.)

LA COMTESSE

On frappe !

RABELAIS, allant regarder par la fenêtre

Les voici !

LA COMTESSE, affolée

Les voici ! que voulais-je
Vous dire encor ?... Mon Dieu !

PIGNON, s'efforcant de la calmer

Si le ciel nous protège
Tout ira bien.

LA COMTESSE

Oh ! non ! J'air peur ! Il est trop fin.
Il va me deviner !

PIGNON

Nous verrons !

LA COMTESSE

Tout est vain !
Songez que s'il sait que...

(Coups de marteau)

PIGNON, l'emmenant vers la porte de la cuisine

Sortez !...

LA COMTESSE

... Vous m'avez vue !
Songez que s'il connaît...

(Coups de marteau)

PIGNON

Sortez !

LA COMTESSE

... Notre entrevue...
Tout croule !

PIGNON

Bien !

(Elle sort)

SCÈNE V

RABELAIS, PIGNON, puis le COMTE D'ENTRAVES, DOLLY STAIR.

RABELAIS

Ouvrons !

(Il va vers le fond, puis au moment d'ouvrir, hésite, se ravise, recule, et dit à Pignon)

Faites entrer l'amour !
J'ai peur d'être trop près de son aile !

Pignon va ouvrir

(Dolly, blonde, gaie, très jolie, très lumineuse, entrant vivement, en donnant la main au comte, un grand jeune homme très beau dans son costume richement brodé. Il est pâle glacialement hautain. Il parle du bout des lèvres, la tête levée, comme pour laisser tomber les mots de plus haut.)

DOLLY

Bonjour !

(Bas au comte)

Deux curés au lieu d'un !...

RABELAIS, à part

Qu'elle est belle !

DOLLY

Abondance.
De biens nuit quelquefois !

RABELAIS, à part

Oh ! le rire qui danse
Dans ces grands yeux !

LE COMTE, très solennel et très majestueux

Messieurs prêtres, j'ai bien l'honneur
D'être (en tant que chrétien) votre humble serviteur.

PIGNON, à part

Petit fat !

(Haut, feignant l'indifférence)

Le Seigneur soit avec toi, jeune homme.

LE COMTE

Messieurs prêtres d'abord, apprenez qu'on me nomme
Monseigneur, car je suis comte d'Entraves !

PIGNON, jouant la surprise

Quoi !
Cet illustre seigneur si renommé ?

LE COMTE

C'est moi !

PIGNON

Le fils de ce héros fameux dont nul n'oublie
La mort si glorieuse aux champs de l'Italie !
Quel beau jour pour Meudon !...

LE COMTE

Mon père, comme tous
Les d'Entraves mourut au champ d'honneur. Pour
C'est un devoir sacré, nous sommes héroïques [nous
De père en fils. Mon tour viendra.

PIGNON

Ces mots stoïques
Révèlent un grand cœur, bien digne d'un grand nom,
Monseigneur !

LE COMTE, bas à Dolly

Il est bien, ce monsieur prêtre.

DOLLY, bas

Non !
Il me déplaît ! Patte pelue et bon apôtre.

PIGNON

Quel beau jour pour Meudon !...

DOLLY

J'aime beaucoup mieux l'autre.

RABELAIS, à part

Comme il est fier et beau !... Comme elle doit l'aimer.

LE COMTE, à Pignon

C'est bien vous le curé ?

PIGNON

Non ! L'on doit nous nommer
Un pasteur, et Meudon n'a point de titulaire !
Votre humble serviteur n'est qu'un humble vicaire !

LE COMTE

Quoi ! Maître Gominoux !

PIGNON

Hélas ! Il est au ciel !

DOLLY

Il est mort !

PIGNON

Il est mort !

DOLLY

Ah !

LE COMTE

Le tour est cruel !

PIGNON

Vous semblez désolé, Monseigneur !

LE COMTE

Je l'avoue !

PIGNON

Cette douleur l'honore, et ce regret le loue,
Mieux que les mots banals que tous disent en chœur !

RABELAIS, à part

Son regard me descend jusques au fond du cœur !
Pauvre enfant ! Mille fois heureux celui qu'elle aime !

DOLLY, bas au comte

Regarde le second curé, comme il est blême !

LE COMTE, à Pignon

Je venais réclamer un service, de feu
Le Révérend curé de Meudon.

PIGNON

Le Bon Dieu
Nous l'a pris, Monseigneur !

DOLLY

Quel malheur !

PIGNON

Mais peut-être !
Pourrions-nous remplacer notre vénéré Maître !

DOLLY, bas au comte

Demande-leur toujours s'ils veulent !

PIGNON

Nous n'avons
Ni ses talents, ni ses vertus, nous le savons,
Mais pour vous bien servir, nous aurons tout son [zèle !

LE COMTE, après un silence

Je veux me marier avec Mademoiselle !

PIGNON

Permettez, Monseigneur, que mon indigne voix
Vous répète à tous deux « *Proficiat* ! trois fois !

DOLLY

Cela veut dire quoi, ce mot de chattemite ?...

LE COMTE

Ce Monsieur Prêtre en son jargon nous félicite !
(A Pignon)
Voulez-vous, sur-le-champ, Maître...

PIGNON

Angelot Pignon.

LE COMTE

Sans phrase et sans apprêts bénir notre union ?

PIGNON

Quoi ! Moi le plus obscur ! Quoi ! Moi le plus indigne
Des clercs, vous me feriez cette faveur insigne !
J'en suis tout éperdu ! J'en suis tout ébloui !
J'en tremble ! J'en frémis de joie !

LE COMTE

Alors, c'est oui ?

PIGNON

Hélas Monseigneur !...

LE COMTE

Quoi !...

PIGNON

Le sacrement sublime
Ne peut pas être administré par un infime
Diacre !

LE COMTE, à Dolly

Il n'est pas prêtre.

DOLLY

Et l'autre ?...

LE COMTE, à Pignon montrant Rabelais

Et lui ?...

PIGNON

Lui !...

RABELAIS, qui va se trahir

Moi !
Moi... je... Moi...

PIGNON, l'interrompant.

Mesurez sa joie à son émoi,
Monseigneur... Un obscur vicaire de village

Sous l'œil du Tout-Puissant, bénir le mariage
D'un illustre seigneur tel que vous !...

[illegible]

Voulez-vous ?...
Ne croyez point ici trouver deux jeunes fous
Qui voudraient malgré tous n'en faire qu'à leur tête !
Monsieur Prêtre, l'erreur serait grande et complète !
Je n'ai plus de parents. Je n'eus jamais d'amis...
Une tante qui, parait-il, avait promis
A mon père mourant de me traiter en fille,
Me recueillit enfant, non point dans sa famille
Mais sous son toit... parmi ses serviteurs. C'était
Toujours moi qu'on grondait, toujours moi qu'on battait
Et je n'étais que la servante des servantes !
Mes cousines étaient très belles et savantes,
Et tous nous pensions bien que c'était pour les voir,
Qu'un jeune cavalier, lentement, chaque soir,
Devant notre maison passait, levant la tête.
Moi, de qui l'on disait : « Elle est sotte ! Elle est bête !
« C'est un péché d'avoir des cheveux aussi laids !
« Elle est maigre ! Elle a l'air revêche des Anglais ! »
Je n'aurais jamais cru, jamais, que ce jeune homme
Passait là, pour... Enfin, vous supposez bien comme
On m'en voulut, un soir, quand la grosse Cateau
La chambrière, nous annonça que ce beau
Cavalier inconnu venait de lui remettre
Un billet doux pour moi ! Ma tante prit la lettre,
La lut, tremblant de rage, et me cria : « Sortez !
« Vous nous compromettez et vous vous comportez
« En intrigante ! En impudique ! En hypocrite !
« Je vous chasse ! Sortez ! » Et je sortis bien vite
Car mes cousins avec des mots — de vilains mots ! —
Réclamaient leurs bâtons pour me rompre les os !
Alors, comme j'étais assise sur la borne,
Auprès du vieux truand qui souffle dans sa corne,
Et qui m'avait offert un gîte pour le soir,
L'auteur du billet doux qui revenait pour voir
L'effet produit... trouva cet effet dans la rue !

[illegible]

Et vous fûtes par lui sauvée et secourue ?...

[illegible]

Oui !...

[illegible]

Je ferai mon devoir !

[illegible]

Vous êtes trop heureux !

LE COMTE

Comment !

RABELAIS

Heureux celui qui sauve ce qu'il aime
Comme le paladin de l'éternel poème
Des ombres de la nuit, des terreurs de la mort !
Heureux celui qui peut, dans un viril effort,
Vaincre et chasser bien loin les ennemis de celle
Pour laquelle il voudrait mourir et par laquelle
Toute douleur s'endort en son cœur ulcéré !
Heureux qui dans ses bras, étroitement serré,
Sans plus s'inquiéter de rien ni de personne,
Tient un corps frêle et doux qui cède et s'abandonne,
Un doux corps qu'il protège et soutient, et défend !...
Heureux qui va — héros robuste et triomphant,
Défiant fièrement tous les dangers du monde,
Tandis que le cher front qui se repose, inonde
Son épaule d'un flot de chevelure blonde !

LE COMTE

Vous trouvez !...

RABELAIS

Plus heureux encor, celui qui peut,
Lutter, souffrir, saigner, pour faire ce que veut
La Maîtresse, et vaincu, malgré l'effort fidèle,
Peut revenir meurtri, blessé, sanglant vers elle
Et mettre son front las sur ses genoux et là
Dire tout bas : Très chère, était-ce bien cela ?...

LE COMTE, avec un petit rire impertinent

Qu'est-ce que ce curé, dont l'extase soudaine
Madrigalise élégamment !

RABELAIS, riant

Une bedaine !

LE COMTE.

Hein ?

RABELAIS

Une panse !

LE COMTE

Mais...

RABELAIS

Un tube digestif !

LE COMTE

Comment !

RABELAIS

Un ventre !

LE COMTE

Enfin !

RABELAIS

Un intestin massif !

LE COMTE

Monsieur !

RABELAIS

Vous n'êtes vous qu'un pauvre intestin grêle !
Ah ! Ah ! Ah ! J'ai parlé d'un cher et doux corps frêle
Et de longs cheveux blonds flottants, qu'un paladin,
Couvre de ses baisers et de ses pleurs ! Vieux daim !
Je suis un moine gros et gras, et qui ne pense
Qu'à son petit gaster mignonnet, qu'à sa panse
Sa pansinette balourdine, son bedon,
Doux, mignon, Dom Bedon, édredon de dondon,
Rond Dom dodu dont on fait dondine aux donzelles !
Je suis un bon curé, gras de tous les saints zèles
Et qui possèdera bientôt — noble idéal —
Autour de son gloutoir un gros fessier facial !
Mon visage aura l'air d'un envers de bedaine !
Qu'est ce curé, dont l'extase soudaine
Madrigalise... Un bon vivant ! *Tu* vois

LE COMTE, stupéfait et choqué

Tu vois !

RABELAIS

Parfois l'homme apparaît sous le moine ; parfois
Sous le ventre oublié, l'âme un instant rayonne,
Parfois une fleur bleue, infiniment mignonne,
Dans la grasse prairie où paissent mes oublis
Rit, un instant, parmi les larges pissenlits...
Mais je l'arrache ! Je la souille ! je l'insulte !
Je l'immole au cher Dieu, qui possède mon culte,
Et cette fleur, Ah ! Ah ! toujours je la soumets
Au plus invraisemblable outrage : je la mets,
Je la fiche, je la colloque, je la plante,
Je l'enfonce, la main rageuse et violente,
Sous l'autel... sous l'autel charnu du dieu Bedon !
Non !.... La voyez-vous pendre à ce noble envers !...

LE COMTE, très sérieux

Non !

(A Pignon)

Je ne comprends pas bien tout ce qu'il me raconte !

RABELAIS, à part

Ils vont me croire fou !... Tant mieux !...

PIGNON, bas

Messire Comte
Il est poète !...

LE COMTE

Quoi !

PIGNON

C'est son ambition !

LE COMTE

Peuh ! cet homme aurait-il tant de prétention !
C'est un sot !

PIGNON

C'est un cœur excellent ! C'est une âme
D'élite... mais il faut le connaître !

LE COMTE

Je blâme
Le roturier qui fait des vers. Ce passe-temps
Sous le bon roi François Premier, depuis le temps
Où Charles de Valois fit la cour à la Muse
Est un passe-temps noble et dont un vilain n'use
Qu'en grec, s'il est laïc, qu'en latin, s'il est clerc.
La Muse en France, nous l'anoblimes !

RABELAIS

C'est clair !
Aussi, faire des vers, Messire, je ne l'ose
Et quand j'écris...

LE COMTE

Vraiment ! Vous écrivez !...

RABELAIS

En prose !

LE COMTE

Ah ! — Pour en revenir au plus grave sujet.
Je prétends accomplir mon *généreux* projet.
Vos commentaires sont superflus, Monsieur Prêtre.
Je fais ce que je veux ; toujours ! Je suis mon maître.
Et ce qui me déplaît, c'est que des gens aient l'air,
Sous le prétexte vain que je leur suis très cher,
De vouloir me guider et me montrer la route !
Je ne demande pas d'avis et je n'écoute
Personne ! On m'interdit ce mariage, mais
Je n'obéirai pas ! je *n'obéis* jamais !
Bref, vous consentiriez à nous unir ?...

PIGNON, répondant pour Rabelais

Sans doute !

LE COMTE

Ici ?...

PIGNON

Mais oui !

RABELAIS

Non pas !

PIGNON

Où donc ?...

(Bas, menaçant)

On vous écoute !

RABELAIS

Ainsi que le défunt curé l'a toujours fait,
A l'Eglise !

LE COMTE

L'Eglise est tout proche !

PIGNON

En effet !
Nous allons demander les clefs à Dame Rose !

SCÈNE VI

LES MÊMES, DAME ROSE

RABELAIS

J'irai moi !

(A la porte de la cuisine. Parlant comme à un chien avec une extrême brutalité.)

Hé la vieille ! Ici ! J'ai quelque chose
A vous ordonner.

DAME ROSE

Quoi ?...

RABELAIS

Venez.

DOLLY (à part)

Qu'il est brutal !

RABELAIS, brutal à Rose

Les clefs !

ROSE

Hein !..

RABELAIS

Les clefs !!

ROSE, sans [illegible]

Mais...

LE COMTE (à part)

Quel étrange animal !

RABELAIS, [illegible]

Les clefs, vous dis-je !

ROSE, se parlant à elle-[illegible]

Non !...

RABELAIS, [illegible]

Donnez-moi, tout de suite
Vos clefs !

ROSE

Donner mes clefs ?

RABELAIS

Lorsque je vous invite
A faire quelque chose, obéissez !... ou bien,
Vous verrez, vieux hibou ! que l'on ne gagne rien
A m'irriter !

PIGNON

Vos clefs... Bien chère Dame Rose !

DAME ROSE, à part

Soyons calme ! — Hibou ! — Je flaire quelque chose !

A Rabelais

Et pourquoi voulez-vous mes clefs ?...

RABELAIS

Pour marier
Ces jeunes gens !

ROSE

Vous ?

RABELAIS

Moi !

ROSE

Vous pouviez bien crier
Si fort ! Vous pouviez bien me parler comme un maître !
Vous ! Marier quelqu'un ! Vous ! qui n'êtes pas prêtre !...

LE COMTE

Comment.

PIGNON

Hou...

DOLLY

Quoi !...

ROSE

Vous pouviez bien crier si fort !

RABELAIS, très humble

J'eus tort évidemment ! J'eus grand tort !

ROSE

J'eus grand tort.
Non vous n'eûtes pas tort, perfide ! Sacrilège !
Car ces pauvres enfants voient à présent le piège
Que vous vouliez leur tendre !...

RABELAIS, à part

Hé je m'en doute un peu !...

LE COMTE, à Pignon

Qu'est-ce que tout ceci !

DOLLY, à Rabelais

Vous nous trompiez !

PIGNON, bas au Comte

C'est Dieu
Qui vous sauve !

RABELAIS, à Dolly

Ecoutez !

LE COMTE, à Pignon

Qu'est-ce que cette histoire ?...

RABELAIS, à Dolly

Je vais vous dire tout !...

(A part)

Voudra-t-elle me croire !...

ROSE, à Rabelais

Les voulez-vous mes clefs à présent ?

PIGNON

Il suffit.
Dame Rose.

ROSE, à Rabelais

Ours ! Butor !

RABELAIS, bas à Dolly

L'ours fit bien ce qu'il fit !

PIGNON

Laissez-nous ! il s'agit ici de choses graves...

ROSE

Oui, c'est ce que disait ma comtesse d'Entraves.

LE COMTE

Ma mère.

DOLLY

Elle est ici ?

PIGNON, bas au comte

Vous allez savoir tout !

RABELAIS, à Dolly

Ecoutez !

LE COMTE, à Pignon

Parlez donc !

DOLLY, à Rabelais

J'écoute !

ROSE, à Rabelais

Gros matou !
Qui voudrait miauler comme un vieux chat miaule,
Moine, qui du vrai prêtre, envie, au fond le rôle !...

(Elle sort)

SCÈNE VII

LES MÊMES, moins DAME ROSE

RABELAIS, bas à Dolly

De tous vos ennemis qu'il sert, il est l'agent !

PIGNON, bas au Comte

Votre mère acheta son aide à prix d'argent !

RABELAIS

Je veux, moi, vous servir et braver leur colère...

PIGNON

Il fait tout ce qu'il peut pour gagner son salaire !

RABELAIS

J'ai feint de seconder leurs plans pour les saisir.

PIGNON

J'ai de vous voir heureux le plus ardent désir !

RABELAIS

Revenez tous les deux me parler dans une heure...

PIGNON

Je vais vous indiquer la route la meilleure
Pour arriver au but sans peine et sans danger.

RABELAIS

Je connais ici près, un bon moine étranger
Qui bénira vos nœuds sans crainte, ni scrupule !

PIGNON

Cachez-vous à l'hôtel jusques au crépuscule
Et qu'elle vienne ici, tantôt, seule...

LE COMTE

Pourquoi ?...

PIGNON

Je veux qu'à votre mère elle parle et j'ai foi
Qu'on verra triompher la cause qu'elle plaide !

RABELAIS

Je m'en vais m'assurer sans plus tarder de l'aide
De ce moine et ce soir vous porterai son nom !

PIGNON

Elle est si douce, elle a l'air si tendre et si bon
Son sourire est navrant qu'éclaire un regard triste !
Je n'imagine point qu'une mère y résiste !

LE COMTE

Mais si vous échouiez, si malgré vos efforts
Ma mère refusait ?

PIGNON

Hé bien, moi-même, alors
Je vous en fais la plus solennelle promesse,
Je vous marierai.

LE COMTE, incrédule

Vous.

PIGNON

Demain... *après ma messe* !

LE COMTE

Vous mentiez donc tantôt ?

PIGNON

Mais il le fallait bien,
Votre mère était là, tout près, ne perdant rien
De mes paroles...

LE COMTE

Ah !

PIGNON

Moi j'agissais par crainte,
Mais mon cœur se brisait sous l'affreuse contrainte,
Vous me protégerez contre elle ?...

LE COMTE

Contre tous !

PIGNON

Alors je suis à vous, Monseigneur ! Tout à vous !

LE COMTE

Soyez digne de moi, Maître Pignon ! J'y compte...

DOLLY, à Rabelais

Je suis seule et très faible !

RABELAIS, l'arrêtant en un cri dans lequel il y a déjà de la révolte d'une profonde tendresse blessée qu'on puisse la soupçonner de trahison.

Oh !

PIGNON

Oui Messire Comte

LE COMTE, prenant congé

Messieurs Prêtres, je vous souhaite le bonjour,

DOLLY, bas à Rabelais

A tantôt !

LE COMTE

Nous viendrons vous voir un autre jour
Et recevrons peut-être un meilleur accueil !

PIGNON

Certes !
Nos humbles portes vous seront tout large ouvertes !

LE COMTE, sortant après avoir tendu le poing à Dolly qui y pose sa main

Le bonjour ! le bonjour, Messieurs Prêtres !

SCÈNE VIII

RABELAIS, PIGNON, LA COMTESSE

LA COMTESSE

Hé bien ?
Quels sont les résultats de ce long entretien ?
(Un silence gêné)
Parlez !

PIGNON

Moi, sans témoin, je les ferai connaître.
A Madame.

RABELAIS

Hé bien moi, je veux par la fenêtre
Et sur les toits crier que ces charmants enfants
Sortent d'ici vainqueurs !

LA COMTESSE

Vainqueurs !

RABELAIS

Oh ! triomphants !
Et qu'ils nous ont joués d'une façon indigne !
Qu'ils sont plus forts que nous, lui, l'aigle, elle, le [cygne
Plus forts, beaucoup plus forts que les affreux cor- [beaux !
Que nous fûmes aussi vilains qu'ils furent beaux !
Que mon confrère, là, malgré tout son génie,
Dans son piège, fut pris, comme un sot !

PIGNON

Je ne nie
En aucune façon que tout ne se passa
Point comme je voulais !

RABELAIS

Point tout à fait.

LA COMTESSE

Ah ! ça
Donnez-moi des détails ! Parlez ! Je veux connaître.

PIGNON

Tout aurait bien marché, Madame, sans un traître.

RABELAIS

Voilà ! Tout se serait passé parfaitement
Si le traître n'avait agi traîtreusement
(à Pignon)
Et ce traître traîtreux, qui, par son bavardage,
Se fit adroitement jeter en plein visage
Notre nom...

LA COMTESSE

Mon fils sait...

RABELAIS

Que vous êtes ici !
(à Pignon se montrant lui-même)
Ce traître, dites-moi, le voici ?...
(Montrant Pignon)
Le voici !
(Pignon se tait)

LA COMTESSE, surprise

Quoi ! vous ?

PIGNON

Quelle impudence, ô Seigneur!

RABELAIS

Quelle audace!

LA COMTESSE, après un silence

Pourtant qui préviendrait le malheur qui menace
Mon pauvre fils, moi-même et toute ma Maison
Pourrait tout espérer... Je vous l'ai dit!

PIGNON, bas

Mais on
N'a point perdu courage encor!...

LA COMTESSE

Je vais écrire
A l'archevêque. Il fait tout ce que je désire.
Ce soir j'aurai de lui son blanc-seing, et ce soir
Celui de vous qui sert, fidèle à son devoir,
Ma sainte autorité de mère, cette cure
Sera le premier prix de ses efforts. Je jure
Que si l'un de vous deux était assez adroit,
Pour faire triompher la raison et le droit,
Et sauver, malgré lui, l'enfant qui se rebecque,
Il pourrait être sûr d'être bientôt évêque.

PIGNON

Oh!

(Se contenant)

Je n'ai qu'un désir, faire ce qui vous plaît!

RABELAIS

Moi pas!... J'ambitionne un camail violet!

Rideau.

(*A suivre*). ALBERT DU BOIS.

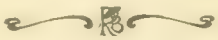

L'IDÉE DU "RETOUR ÉTERNEL" DE NIETZSCHE

Nietzsche a fort embarrassé la critique philosophique, qui ne sait encore comment le classer et le définir. Est-il idéaliste ou matérialiste, panthéiste ou athée? Il est tour à tour l'un et l'autre, et nul n'a usé autant que lui de la permission qui est donnée aux philosophes de se contredire. On ne saurait même dire si Nietzsche est plutôt un philosophe, ou un moraliste, ou simplement un poète en prose. Il ne rentre entièrement dans aucun des cadres où l'on range d'ordinaire les gens qui écrivent, et c'est du moins chez lui une preuve d'originalité.

Nietzsche n'a aucune place dans la classification générale des écoles philosophiques; il a rompu de bonne heure ses liens avec le passé. Comme tout esprit, quelque original qu'il soit, il a eu des prédécesseurs ou des contemporains sur lesquels il s'est formé; il a subi des influences; mais il s'en est affranchi presque aussitôt. Il y a deux manières de se comporter vis-à-vis d'une influence étrangère: c'est de se laisser déterminer par elle ou de réagir contre elle. La manière de Nietzsche a toujours été la dernière; la plupart de ses idées lui ont été suggérées par contraste. Il reconnaît avoir eu deux maîtres, Schopenhauer et Richard Wagner; mais il dit aussi avoir surtout appris d'eux à se comprendre lui-même. Il pense, du reste, que ce qu'il y a de meilleur dans une philosophie c'est le philosophe, c'est-à-dire un génie d'ordre supérieur, dont la seule fréquentation est le plus fécond des enseignements.

La méthode philosophique se forme d'ordinaire de deux procédés qui se complètent l'un l'autre, l'observation et le raisonnement. L'observation, chez Nietzsche, est rapide et sommaire; son raisonnement est court et tranchant; ses conclusions ne souffrent pas de réplique. Il vit dans la solitude de sa pensée personnelle; il tire tout de lui-même. Ne veut-il pas que l'histoire elle-même soit *subjective*, qu'elle s'accommode au génie de l'historien, qui n'est vraiment un historien que s'il est en même temps un homme de génie, un précepteur de l'humanité? Au fond, pense-t-il, l'histoire des grands hommes est seule digne d'être transmise aux siècles à venir, pour leur servir d'exemple. S'il fallait chercher pour Nietzsche un terme de comparaison dans le passé, il faudrait remonter jusqu'aux prophètes d'Israël. Tantôt il fulmine en tirades enflammées contre la dégénérescence du siècle, tantôt il annonce l'homme futur, le *Surhomme*, grand et beau comme un dieu grec, ou le *Retour éternel*, qui remettra toutes choses dans l'état présent et garantira à l'humanité l'immortalité sur la terre.

Ce fut au mois d'août de l'année 1881, dans la Haute-Engadine, « à six mille pieds au-dessus de la mer, et bien plus haut au-dessus de toutes les choses humaines », que l'idée du Retour éternel s'éleva dans l'esprit de Nietzsche. Il en fut d'abord atterré, comme devant une apparition surnaturelle; il crut sentir l'approche d'un dieu. « Quelqu'un a-t-il, en cette fin du XIXe siècle, la notion claire de ce que les poètes, aux grandes époques de l'humanité, appelaient l'inspiration? Si nul ne le sait, je vais dire ce qu'est l'inspiré. Pour peu qu'on ait gardé en soi la moindre parcelle de superstition, on ne saurait en vérité se défendre de l'idée qu'on n'est que l'incarnation, le porte-voix, le médium de puissances supérieures. Le mot de révélation — entendu dans ce sens que tout à coup « quelque chose » se révèle à notre vue ou à notre ouïe avec une indicible précision, une ineffable délicatesse, « quelque chose » qui nous ébranle, nous bouleverse jusqu'au plus intime de notre être — est l'expression de l'exacte vérité. On n'entend, on ne cherche pas; on prend, sans se demander d'où vient le don; la pensée jaillit soudain comme un éclair, avec nécessité, sans hésitation, ni retouche (1). »

(1) Traduction de Henri Lichtenberger.

La marque d'une impression forte est qu'on se rappelle dans le plus grand détail les circonstances de temps et de lieu où elle s'est produite. « J'allais en ces jours le long du lac de Silvaplana, à travers la forêt ; près d'un roc puissant qui se dressait en pyramide, non loin de Surlei, je fis halte : c'est là que l'idée vint à moi. » Cette idée sera désormais le dernier mot de Zarathustra : « Je reviendrai, avec ce soleil, avec cette terre, non pour une vie nouvelle, ou meilleure, ou semblable, mais pour cette même vie, identique dans les plus grandes comme dans les plus petites choses ; et j'enseignerai encore une fois le Retour éternel. »

Qu'était-ce, au fond, que le Retour éternel ? Ce n'était ni un fait d'observation, ni la conclusion d'un raisonnement. Ce n'était même pas une hypothèse, une explication anticipée d'une série de faits sous bénéfice d'inventaire. C'était une vision poétique, une révélation au sens propre, une apocalypse. Or une apocalypse se passe de preuves ; elle s'impose par elle-même, ou elle tombe à néant. Nietzsche essaya cependant de démontrer la sienne ; il pensa même, dit-on, à s'établir pendant quelques années dans un grand centre universitaire, pour s'instruire dans les sciences naturelles. Puis il abandonna son projet, comprenant sans doute l'impossibilité de démontrer ce qui est indémontrable.

Il fallait pourtant, à défaut d'une démonstration, donner un air de vérité à l'oracle, en l'accompagnant de quelques considérations d'ordre ou d'apparence scientifique. Le Dr Gustave Le Bon, qui avait eu l'idée du Retour éternel quelques années avant Nietzsche, l'appuyait sur la théorie atomique. « Les combinaisons que peuvent former un nombre donné d'atomes étant limitées, dit-il, et le temps ne l'étant pas, toutes les formes possibles de développement ont été nécessairement réalisées depuis longtemps, et nous ne pouvons que répéter les combinaisons déjà atteintes. Bien des fois sans doute des civilisations semblables aux nôtres, des œuvres identiques aux nôtres, ont dû précéder notre univers. Comme Sisyphe roulant toujours le même rocher, nous répétons sans cesse la même tâche, sans que rien puisse mettre un terme à ce fatal toujours (1). »

Mais qui saurait déterminer le nombre des atomes dont se compose l'univers ? Qui saurait calculer, par conséquent, le nombre des combinaisons qui peuvent résulter de leur rencontre ? A quel signe reconnaît-on que toutes les combinaisons possibles ont déjà été réalisées, que le temps infini ne pourra plus ramener devant nos yeux d'autres spectacles ? C'est plutôt le contraire qui est vraisemblable, et ici, à défaut de vérité certaine, il ne peut être question que de vraisemblance. Tout se renouvelle autour de nous, tout change incessamment d'aspect. Le soleil ne se couche pas deux fois de la même manière, et la terre n'occupe pas deux fois le même point de l'espace. Que la nature s'épuise à force de produire, cela peut être dans la logique des choses ; mais qu'elle s'use en contrefaçons inutiles, rien n'autorise à le croire.

Nietzsche avait pensé d'abord, lui aussi, à se fonder sur la théorie atomique ; il finit par s'arrêter à des considérations dynamiques, qui ne sont pas plus concluantes. La force est substituée à l'atome. Nietzsche parle tantôt d'une force unique qui anime l'univers, tantôt de forces multiples ; mais les combinaisons sont toujours limitées, et la durée, quelque prolongée qu'elle soit, doit finir par les épuiser. Dans un traité spécial qu'il esquissa dans l'été de 1881, et qui ne fut jamais achevé, il dit : « La mesure de la force totale est déterminée ; cette mesure n'a rien d'infini : gardons-nous de lui donner cette extension démesurée ! Il s'ensuit que le nombre des situations, des changements, des combinaisons et des développements de cette force a beau être énormément grand et pratiquement « incommensurable » ; il n'en est pas moins déterminé, il n'est pas infini. Il est vrai que le temps, dans lequel le tout exerce sa force, est infini, c'est-à-dire que la force est éternellement égale et éternellement active. Jusqu'au moment actuel, une infinité s'est déjà écoulée, c'est-à-dire qu'il faut que tous les développements possibles aient déjà eu lieu. Il faut, par conséquent, que le développement actuel soit une répétition, ainsi que celui qui l'a engendré et celui qui en sortira, et ainsi de suite, en avant et en arrière. Tout a déjà existé un nombre incalculable de fois, attendu que la situation générale de toutes les forces revient toujours... Autrefois, on pensait que l'activité infinie dans le temps supposait une force infinie, qui ne serait épuisée par aucune usure. Maintenant on se représente la force comme constante ; elle n'a plus besoin de grandir à l'infini. Elle est éternellement active, mais elle ne peut pas créer un nombre infini de cas ; il faut qu'elle se répète : c'est ma conclusion... Homme ! toute ta vie, comme un sablier, sera toujours à nouveau retournée et s'écoulera toujours à nouveau, chacune de tes existences n'étant séparée de l'autre que par la grande minute de temps nécessaire pour que toutes les conditions qui l'ont fait naître se reproduisent dans le cycle universel. Et alors tu retrouveras chaque douleur et chaque joie, chaque ami et chaque ennemi, et chaque espoir et chaque erreur, et chaque brin d'herbe et chaque

(1) Gustave Le Bon, *L'Homme et les Sociétés*. II partie, *Résumé*, p. 120.

rayon de soleil, et toute l'ordonnance de toutes choses (1). »

Nietzsche nous apprend que cette conception le remplit d'épouvante, qu'il fut pris d'une horreur sacrée, lorsqu'elle entra dans son esprit. Il dut lui sembler, en effet, que tous les cercles de l'enfer s'enroulaient en une spirale infinie autour de la pauvre humanité. Que restait-il désormais aux déshérités de ce monde, à ceux chez qui la somme des maux l'emporte « réellement » sur la somme des biens, ou à l'homme que la sympathie émeut et qui, selon l'expression de Schopenhauer, « a fait sienne la misère du monde entier », que leur restait-il, sinon de voir leur souffrance rendue plus aiguë par la perspective des souffrances fatalement identiques que leur réservait l'avenir?

La doctrine du Retour éternel serait encore plus désespérante, si elle n'était si évidemment paradoxale. Elle se détruit elle-même par les affirmations contraires qu'elle contient. Nietzsche veut que la force soit éternellement active, et en même temps il la frappe de stérilité; on pourrait dire qu'il la condamne à l'immobilité. Un monde qui tourne dans un cercle équivaut à un monde stagnant. Qu'est-ce, en regard de la durée infinie, que « la minute de temps », quelque grande qu'elle soit, qui sépare deux états pareils? Revenir sans cesse sur ses pas, est-ce autre chose que de demeurer en place? Se repaître à perpétuité des mêmes illusions et des mêmes déboires, est-ce vivre? Autant vaudrait, comme dit Faust, le vide éternel.

« Autrefois, conclut Nietzsche, on croyait qu'à une activité infinie devait correspondre une force infinie : aujourd'hui, on considère la force comme limitée, quoique son activité soit infinie. » En réalité, les deux opinions peuvent se soutenir. Nous ne connaissons la force que par ses manifestations; nous ne la séparons pas de la matière sur laquelle elle agit, et rien ne limite la matière que l'espace immense offre à la force qui transforme l'univers. La force, au fond, est une conception de notre esprit, la cause commune que nous attribuons à un groupe de phénomènes; et la « force totale » est une pure abstraction, base bien fragile pour une explication du monde.

L'utopie de Nietzsche, inconsistante en elle-même, se relève par la leçon morale qu'il en tire, et qui répond à la noblesse de son propre caractère : il est vrai que cette leçon ne s'adresse qu'aux hommes supérieurs, à ceux qu'il appelle les maîtres et qu'il destine au gouvernement des États. Puisque notre existence présente doit être répétée, qu'elle soit digne de l'être! Qu'elle ne contienne rien dont nous ayons à rougir, puisque nous en rougirions encore des infinités de fois! Ne la souillons pas d'une tache que nous traînerions comme une honte à travers les siècles. Courte est l'heure que nous vivons actuellement : qu'elle soit le gage d'une félicité sans fin! Soyons dès maintenant, dans l'arrangement de notre destinée, les ouvriers d'une œuvre d'art qui soit belle d'une beauté éternelle. « Vivons comme si nous voulions vivre ainsi encore une fois et toujours. Imprimons sur notre vie le sceau de l'éternité. »

A. Bossert.

(1) *Die Wiederkunft des Gleichen. Entwurf* (*Sommer* 1881), livre V.

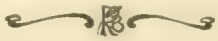

LE CLÉRICALISME EN ESPAGNE (1)

II. — L'Intransigeance du Clergé espagnol

Le catholicisme est, aux yeux de l'historien impartial, une des formes les plus respectables de la pensée religieuse, et le spectacle que présentent aujourd'hui des pays comme la Belgique, le Canada et les Etats-Unis prouve que ce mode de la religiosité est compatible avec la civilisation économique et scientifique la plus avancée. Nous croyons au contraire pouvoir affirmer que le catholicisme, tel qu'il est entendu en Espagne, est un obstacle des plus sérieux aux progrès intellectuels et matériels d'une nation.

Les pays où le catholicisme vit en bonne intelligence avec la liberté et la science sont ceux où il a su leur faire leur part et s'est borné à réclamer la sienne; où il a consenti à rendre à César ce qui est à César pour que le peuple rendît à Dieu ce qui est à Dieu. Dans ces pays, il regarde les dissidences religieuses comme un phénomène naturel et légitime, il reconnaît aux hétérodoxes les mêmes droits qu'il revendique pour lui-même; la liberté publique étant sa meilleure garantie et sa plus puissante sauvegarde, il comprend que toute atteinte qu'il y porterait se retournerait aussitôt contre lui; enfin les sociétés modernes auxquelles il s'adresse étant profondément éprises de savoir, de libre discussion et de justice sociale, il tâche seulement de se montrer plus curieux de science, plus ami de l'investigation, plus passionné de justice que tous ses rivaux. Partout où elle sera énergique et sincère cette attitude assurera aux catholiques de grands succès et leur méritera l'estime de tous les hommes de bonne foi.

En Espagne, rien de pareil. Le catholicisme espa-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 29 octobre 1904.

gnol est intransigeant. Il n'admet pas que l'hétérodoxe ait le moindre droit, et la tolérance lui apparaît comme une faiblesse : « L'erreur tolère, la vérité persécute. »

Cette intransigeance est un vice extrêmement ancien, qui subsiste intact dans l'Espagne contemporaine. Forner, un érudit de la fin du XVIIIe siècle, condamnait en bloc toute la philosophie française et se demandait « à quoi servent ces vaines élucubrations philosophiques, qui tendent à inventer un autre Dieu que celui du Sinaï et du Golgotha, que celui qui est descendu en langues de feu sur les apôtres ». M. Menéndez y Pelayo écrivait encore en 1879, dans le préambule de sa *Ciencia española* « que Voltaire, La Mettrie, d'Holbach et autres pauvrets du siècle dernier ne sont pas des philosophes, mais seulement la caricature la plus parfaite de la philosophie, et que leurs doctrines pauvres, basses et monstrueusement impies sont aujourd'hui l'objet du mépris et de la risée de tout homme de science, à quelque camp philosophique qu'il appartienne ». Le cardinal Casañas, fils d'un ouvrier barcelonais et aujourd'hui évêque de Barcelone, a adressé en 1901 une longue lettre pastorale à ses diocésains en prenant possession de son siège. Il leur offre la paix et cherche à la définir théologiquement. La paix est incompatible avec les tendances et l'esprit du monde moderne, qui ne sont autre chose que de « lamentables manifestations d'une triste *régression*, d'une négation de la *liberté* et d'une humiliante *dégradation* morale ». Le prélat condamne la liberté de penser, tonne contre l'école laïque, contre les instituts (Lycées) et explique les guerres qui désolent le monde par l'infidélité des gouvernements aux mandements de l'Église. C'est en l'Église seule que les individus, les familles et les sociétés peuvent trouver la paix : *non est pax impiis.* Il appartient donc à tous d'assurer la paix par leurs prières et par leur soumission à l'Église; les parents n'enverront pas leurs enfants aux écoles laïques et autres centres de corruption intellectuelle et morale ; ils veilleront sur leurs lectures, ils les détourneront des spectacles et divertissements deshonnêtes. Les professeurs chercheront le principe de leur science dans la révélation divine. Quant aux princes ils ont été constitués par Dieu « non tant seulement pour le gouvernement du monde, mais principalement pour le soutien de l'Église, et afin de réprimer l'audace des hommes pervers, en défendant l'ordre établi et en rétablissant la paix là où elle aura été troublée ». Et le prélat déclare que le Concordat de 1851 n'est pas observé et que l'enseignement, la presse et le livre ne sont plus suffisamment surveillés par l'autorité ecclésiastique (1).

En cette même année 1901, dans un sermon prêché à Barcelone, nous avons entendu un jeune jésuite attribuer audacieusement tous les malheurs de l'Espagne aux progrès de l'esprit moderne et à la tolérance accordée à Barcelone même aux protestants.

Il serait facile de multiplier les textes et les faits, ceux que nous avons cités nous paraissent suffisants pour prouver l'intransigeance du catholicisme espagnol. Son esprit est celui du *Syllabus.*

Il s'en suit que l'église espagnole est nettement hostile à la démocratie. Le cardinal Casañas a beau dire qu'en tant que prélat il est indifférent à toutes les formes de gouvernement, il est facile de voir qu'il ne les considère toutes qu'au point de vue théocratique, et leur applique à toutes le mot fameux : « Qui n'est pas avec moi est contre moi. ». On peut évidemment imaginer une démocratie cléricale, soumise à l'Eglise et à ses enseignements, dans laquelle s'affirmerait autant qu'on le voudra la suprématie du pouvoir ecclésiastique sur le civil, mais outre qu'il faut presque désespérer de revoir dans l'âge moderne une démocratie d'un type aussi surranné, il y aurait toujours en elle, par cela même que la démocratie reconnaît la souveraineté populaire, et ne peut être qu'un gouvernement d'opinion, je ne sais quoi de précaire et de sujet au changement qui suffit à expliquer le peu de goût des théocrates pour cette forme de gouvernement. Des peuples libres peuvent sympathiser avec l'Eglise, ils ne se laisseront jamais asservir par elle, et se croiront toujours en droit de la combattre, le jour où elle leur paraîtra menacer leurs droits et leurs intérêts, et voilà pourquoi l'Eglise se méfie de la souveraineté populaire : *Nolite confidere filiis hominum quia salus non est in eis.*

Bien plus sûre est l'alliance avec une dynastie; l'Eglise agit alors comme médiatrice entre le monarque et la nation, prêche au peuple l'obéissance au souverain, et tient le souverain en respect par la crainte des mouvements populaires. C'est la politique traditionnelle depuis Constantin et Charlemagne, c'est la vieille alliance du Sacerdoce et de l'Empire, qui se fait plus étroite en face de la Révolution. Alphonse XII restauré a compris tout ce que l'alliance du clergé donnerait de solidité à son trône et a entrepris de le détacher peu à peu du carlisme en lui assurant à peu près tous les avantages que D. Carlos eût pu lui reconnaître. La régente Christine a continué et développé cette politique. Le jeune roi a été élevé comme un membre de la confrérie de Saint-Louis de Gonzague et l'avènement de M. Maura au pouvoir est la conclusion logique du système.

1. *Carta pastoral d'entrada que dirigeix als seus diocessans d'Emm. Sr. Cardenal Casañas, bisbe de Barcelona.* Barcelona 1901.

L'Espagne ne peut qu'y perdre en culture et en liberté.

L'intransigeance du clergé fait de lui l'ennemi naturel et irréductible de toute influence étrangère à la sienne. C'est une chose terrible que de se croire en possession de la vérité absolue; on devient du même coup despote, et à la première résistance persécuteur. Le clergé, qui se croit ainsi seul dépositaire de la vérité, ne peut reconnaître qu'à lui-même le droit de la formuler et de la propager : sera bonne et juste toute mesure qui favorisera la diffusion de ses principes, les seuls vrais, les seuls raisonnables; seront justifiées toutes les faveurs qui seront accordées à son enseignement, le seul admissible, le seul avantageux aux individus et à l'Etat; seront insensées, criminelles, imputables seulement à la malignité du siècle, les concessions faites aux collectivités ennemies ou simplement rivales, car il est de toute évidence que ces collectivités ne peuvent propager que l'erreur et dans le cas même où elles se conformeraient à la vérité, elles ne sauraient jamais lui donner le caractère dogmatique et respectable que lui assure seule la position privilégiée du clergé, détenteur unique de la vérité. Le clergé tend donc invinciblement au monopole de l'enseignement.

Mais ce qui est vrai de l'enseignement ne l'est pas moins des autres manifestations de la vie sociale dont le pouvoir ecclésiastique, seul éclairé par la raison, doit être le guide unique et le seul régulateur.

La Constitution accorde aux citoyens espagnols un certain nombre de garanties essentielles, liberté de conscience, libertés politiques, liberté individuelle, mais ces libertés ne sont légitimes qu'en tant qu'elles sont conformes à l'esprit, aux enseignements et aux intérêts de l'Eglise. Un Espagnol pourra donc penser en religion tout ce qu'il voudra, mais il lui sera interdit de manifester cette opinion, si elle n'est point catholique. A grand'peine, dans quelques très grandes villes, les dissidents ont pu obtenir l'ouverture de quelques lieux de réunion, le clergé n'attend que l'heure propice pour les fermer. Tout Espagnol jouissant de ses droits civils est électeur, mais il semble à tout le monde inadmissible que le suffrage universel amène aux Cortès une chambre ennemie du ministère, et l'Eglise se garde bien de protester contre les abominables fraudes qui déshonorent toutes les élections, parce qu'elle n'attend qu'à être toute puissante pour supprimer le droit électoral lui-même. Tout Espagnol est, en principe, libre d'exprimer son opinion par la voie de la presse; la presse est relativement vivante en Espagne, mais le clergé dissimule mal sa fureur en face de la presse libre, il fait aux journaux anti-cléricaux une guerre quotidienne et implacable, les feuilles à sa dévotion ne cessent da fulminer l'anathème contre les mal pensants, les scandaleux, les réprouvés, les maudits, corrupteurs de la jeunesse, pervertisseurs des consciences, mauvais génies inspirés par l'esprit malin. Le jour où l'Eglise redeviendra la souveraine, c'en sera fait certainement de la liberté de la presse. Tout Espagnol a droit d'aller et de venir, d'acheter et de vendre, de faire ce que bon lui semble, mais s'il fréquente les impies, il ne tardera pas à connaître combien il lui en coûtera; s'il a quelques intérêts à défendre contre le clergé et la faction cléricale, il trouvera plus d'un juge prévenu contre lui; s'il se plaint trop fort, il se verra honni et persécuté; s'il veut se divertir, il faut désormais que ce ne soit pas le dimanche, il faudra bientôt que ce ne soit plus après minuit.

On le pliera bon gré mal gré aux bonnes mœurs; on agira sur lui, non plus par les moyens violents d'autrefois — au moins pour commencer — mais par toutes les contraintes légales, par toutes les menues vexations, par toutes les taquineries de détail que l'autorité tient toujours en réserve pour mâter les mutins. Et qui ne voudra vivre en ce grand couvent que sera l'Espagne... pourra s'en aller chercher ailleurs une terre indulgente à l'erreur et propice aux libertins.

Du moins quand l'ordre moral sera si bien assuré, peut-on compter sur le clergé pour restaurer la science espagnole, pour réhabiliter le travail, pour susciter les initiatives et les énergies?

L'implacable histoire est encore là pour répondre. La science espagnole reprendra les bons vieux sentiers qui l'ont menée à l'enlisement, les fidèles lègueront leurs biens aux couvents, la soupe des couvents nourrira des nuées de mendiants et l'Espagnol, nourri de chimères et empoisonné de mysticisme, ne retrouvera d'énergie qu'aux heures où la passion viendra le secouer.

Rien à attendre de la paix ecclésiastique, si ce n'est la léthargie et la mort.

G. Desdevises du Dezert.

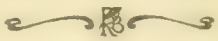

LA FIN DE L'IMPRESSIONNISME [1]

Il est absolument loisible à nos peintres de se dégager de l'impressionnisme en tant que formule d'art. Il n'en est pas moins vrai qu'en créant une technique nouvelle, capable de s'appliquer à toutes les conceptions, ce mouvement nous a rendu un inoubliable service. Dans l'art décoratif, personne,

1 Voir la *Revue Bleue* du 14 janvier 1905.

sauf Henri Martin, n'a encore essayé d'utiliser le principe du ton fragmenté, qui est d'une fécondité incroyable. Mais en ce domaine tout est encore à trouver. Qui nous donnera, suivant l'exemple de Besnard et en allant plus loin que lui, des principes d'allégorie scientifique? La chimie et l'électricité contiennent en puissance un monde aussi richement plastique que la mythologie : qui le découvrira ? En s'en tenant au simple tableau de chevalet, il ressort de l'impressionnisme un rapprochement inespéré de l'art et de l'esprit scientifique. Jamais pareille occasion de révéler son sens intime n'a été donnée à la couleur. Les maîtres anciens s'en servaient pour dire leur pensée ; actuellement, elle peut se mettre à vivre pour elle-même, à révéler son propre symbolisme, elle peut devenir un langage, et être la source d'un art nouveau. Une métaphysique de la couleur peut vivre.

Et alors, j'en reviens au fond classique de cet impressionnisme qui parut être une audacieuse intransigeance, une négation des règles, et qui, en réalité, fut non seulement un retour à l'esprit national, au génie de notre race, mais encore au classicisme, c'est-à-dire au culte des éléments primordiaux de l'art. Remarquez-le : c'est parmi les plus « impressionnistes » de nos artistes que le désir du retour au classicisme se dénote en ce moment même. Est-ce caprice, hésitation, amende honorable? Non, ce n'est que la logique d'un instinct. C'est en Claude Debussy, en le plus subtil des harmonistes actuels (hier on disait, le plus décadent) que se fonde l'espoir d'un retour à la *musique pure*. C'est en M. Blanche, en Maurice Denis que se lit le plus nettement la préoccupation du style et du respect du classicisme pictural. Ce sont eux qui nous reparlent de Rome — et Carrière, en une éloquente lettre protestant contre le maintien de l'Ecole, rend aussi hommage à ce que signifie la grandeur romaine, mais en précisant bien son aversion pour la pédagogie néfaste qui s'en autorise. M. Blanche n'y pense que pour affirmer le maintien d'une tradition, sa nature affinée et son scrupuleux talent se défiant de la licence d'un art individualiste et anti-doctrinaire. Mais M. Denis, qui veut constituer un art à la fois catholique et antique, est revenu de Rome avec l'amour respectueux de la norme. Lui aussi écrit, et avec goût : son esprit averti et délicat s'inquiète d'une discipline éclairée. Mais voyez, en l'exposition qu'il a montrée sans tapage à la galerie Druet et qui recetera un des faits d'art significatifs de l'année, combien l'impressionnisme technique lui a servi pour la notation de ses rapides études d'Italie. Quelle lumière, quelles tonalités exquises, quels accords savants vivifiant ces vieux sites et ces ruines, quelle charmante ingénuité du sentiment, et comme elle se rehausse par la liberté osée des valeurs!

C'est aussi neuf, devant la campagne romaine, que Manet devant le réalisme de Courbet. M. Maurice Denis a bien fait de dépasser les pauvres points de vue des pointillistes, dont il fut, et qui se traînèrent dans l'imitation de l'impressionnisme, sans fantaisie et sans goût, jusqu'à disparaître (à l'exception de M. Théo Van kysselberghe que son beau dessin sauve de tout). Mais il peut bien écrire des articles sages et soumis à la Rome académique : l'impressionnisme a mis en lui son sourire de lumière et il en gardera la salubre et heureuse influence.

D'ailleurs, parler de Rome, de l'Italie, expose à des confusions. Un lecteur m'écrivait : « Je suis votre campagne anti-académique. Mais proscrivez vous tout ce qui est ultramontain ? » Eh ! certes non, pas plus que Carrière, mais avec les mêmes réserves que lui. Nul ne souscrira avec plus de plaisir aux éloges que M. Péladan par exemple fait ici de l'art italien. Mais la pureté des quattrocentistes, la sublimité de Vinci, de Michel-Ange, la science délicieuse de Raphaël, la splendeur des souvenirs de l'ancienne Rome et la noblesse toscane ou la pompe vénitienne sont les plus impitoyables condamnations de cette Italie d'Ecole, dont on nous a opprimés ici, et qui, en Italie même, a amené une complète décadence picturale. Quand, dans sa préface au catalogue de l'exposition Denis, M. André Gide déclare que « Rome n'est pas coupable », on ne ressentira aucune gêne en l'approuvant, pourvu qu'il soit bien spécifié que les seuls coupables sont les académiques.

Ils ont fait de la belle Italie antique et médiévale un répertoire de préjugés, de recettes et de règlements tellement odieux que les esprits libres sont obligés de faire de véritables fouilles morales pour retrouver la statue merveilleuse sous le tuf et les bâtisses qui l'opprimèrent. C'est à cause d'eux que Rome a dû être tenue en suspicion. Nous ne demandions qu'à l'admirer dans ses belles époques. Mais il a bien fallu la haïr lorsqu'on en a fait un centre de réaction, lorsqu'on l'a opposée, au nom du Beau, aux autres centres d'art de Flandre, d'Allemagne, d'Espagne ou de France, qui furent autant qu'elle des cimes de beauté. C'est à cause des académiques que l'Occident a été contraint de défendre contre la tyrannie de la beauté formelle son rêve de beauté expressive, et de proclamer que, si l'on devait rechercher notre maître véritable, plus que Raphaël, Rembrandt suffisait à tout !

Au reste, m'en voudrais-je d'insister sur ce point aujourd'hui très évident pour tous : voyez l'extraordinaire vaudeville que prétexta, à l'Institut, la nomination d'un directeur de la Villa Médicis. Il semble qu'on entende à la cantonade le rire de Manet ! La

Rome antique, majestueuse, regarde la débâcle de ses Lois prêtres avec indifférence.

Il est donc licite qu'une génération nouvelle s'élance sur de nouvelles routes. L'impressionnisme les lui a ouvertes, et ce beau mouvement n'a rien obstrué. Des natures aussi dissemblables que celles de M. Blanche, de M. Le Sidaner, de M. Denis, de M. Vuillard, peuvent vouloir revenir au style ou, au contraire, chercher l'originale expression de leurs sensibilités dans la notation de la nuance presque musicienne. Ce qui est indéniable, c'est que, sans Monet, sans Manet, sans Renoir, sans la fragmentation chromatique et l'expression des aspects par les « passages de tons », ces peintres ne seraient point ce qu'ils vont se permettre d'être. Que M. Denis recherche un art aux rondeurs florentines, hellénise en peignant ses ravissantes *Danses d'Alceste*, j'y retrouve le coloriste issu de Gauguin et de Renoir sous le synthétiste amoureux des Primitifs et des Gothiques, comme je retrouve Manet en Blanche même lorsqu'il peint la subtile et peu naturaliste Bérénice de M. Barrès, comme je retrouve les harmonies brisées de Monet dans les poèmes debussystes de M. Le Sidaner, comme je retrouve le japonisme et Monticelli dans les « intimités » de M. Vuillard. Admirable technique, qui n'entrave personne et sert à tous! Par elle ce qu'il y eut de meilleur et d'essentiel dans le mouvement de 1875 s'incorpore au génie souple de la race. Les seuls poncifs de l'impressionnisme sont ceux qui, sur la foi de son nom provisoire et vide, veulent s'en tenir à la lettre et non à l'esprit, et continuer à ne retenir des choses que la notation plus ou moins adroite des aspects. Aussi la vraie sève se retire-t-elle d'eux de jour en jour. Nous sommes bien loin de l'époque où les pointillistes essayaient enfantinement de systématiser les couleurs complémentaires, et invoquaient l'autorité de Chevreul, d'Helmholtz et de Charles Henry pour disposer « scientifiquement » leurs petits cachets colorés, régal proposé à des rétines qui n'arrivaient pas à le goûter. Et nous sommes loin de « l'école de Pont-Aven » et des imageries préméditées des « impressionnistes symbolistes » que le pauvre Le Barc de Boutteville eut jadis la franche bonté d'accueillir en ce petit magasin de la rue Le Peletier où, parmi tant de nullités, de théoriciens, de prophètes de la gaucherie voulue, nous connûmes Maurice Denis, Vuillard et Bonnard.

Un ralliement français, en face de dogmes iniques, voilà ce que fut l'impressionnisme : mais non pas une discipline levant une férule nouvelle. C'est pourquoi l'on peut parler de sa fin, sans que cela indique un désaveu ou un reniement. Il est inutile de le proroger par l'imitation, voilà tout, et il cesse par l'effet naturel d'une tâche pleinement accomplie. La vieillesse d'un Degas, d'un Renoir, d'un Monet, a autant de droits à la sérénité que celle d'un Puvis de Chavannes ou d'un Corot. Derrière nul d'entre eux ne se dressera un reproche révolté, un désir impatient de s'en libérer. Ces grands peintres expansifs, par la conduite de leur vie et de leur œuvre, ont légitimé toutes les tendances modernes, et n'en contrarient aucune. La qualité de leur génie est si subtilement personnelle qu'elle rend impossibles les contrefaçons, dont la vanité se dévoile à l'instant, et jamais mouvement d'art ne mit autant de bonne grâce, après avoir dit tout ce qu'il voulait dire, à laisser la parole aux autres. Le Salon d'Automne aura eu un mérite critique, probablement inattendu d'ailleurs de ceux qui l'organisèrent : fait pour consacrer l'impressionnisme en un local officiel, il aura prouvé que le moment était venu de constater que cet art n'est plus dans la vie active, que sa « suite » n'a pas d'intérêt, et qu'il n'existe de lui que deux choses à retenir : son œuvre, dans l'histoire, son exemple d'indépendance morale dans l'avenir, pour ôter à ses successeurs le goût des écoles dont il s'enfuit, un matin qu'il faisait grand soleil sur l'Ile de France.

CAMILLE MAUCLAIR.

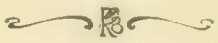

LES DIFFICULTÉS DU MARIAGE (1)

Le Code civil oppose encore à la célébration du mariage des obstacles qui sont les formalités proprement dites : les publications, les conditions de domicile ou de résidence nécessaires pour que l'officier de l'état civil consacre l'union.

Le mariage doit être public, voilà l'idée maîtresse ; et elle est juste, car on n'a de raison de se cacher que si l'on a le désir d'un mariage contraire à la loi. Pour assurer cette publicité, il faut que le mariage soit annoncé là où pourraient se révéler des empêchements légaux, au domicile des parents dont le consentement est nécessaire, au domicile réel ou spécial des futurs époux ; c'est à ce domicile réel ou spécial, et là seulement, que le mariage pourra être célébré. Sur cette règle du domicile pour le mariage, les dispositions du Code civil présentent des difficultés qu'il siérait de supprimer.

Le domicile, au sens ordinaire et légal, c'est le lieu où l'on a « son principal établissement ». Voilà qui est simple. La veille de sa majorité, l'enfant a son domicile chez ses père et mère ou ascendants. S'il continue d'habiter la même commune, son domicile ne change pas, et quand il veut se marier, c'est

(1) Voir la *Revue Bleue* du 19 décembre 1904.

là qu'il doit faire les publications, c'est là qu'il peut se présenter devant l'officier de l'état civil. Cette situation simple se complique trop souvent. Si l'enfant a quitté sa famille pour se fixer dans une autre commune, où il exerce sa profession, où il a ses intérêts, et paie ses impôts, il aura acquis dans cette commune un domicile propre : du moins, il aura sans contredit un domicile et pourra donc s'y marier. Mais voici autre chose : après avoir quitté son premier domicile, celui de ses parents, après s'être donné un domicile propre, il change encore de commune : c'est un ouvrier, c'est une domestique, qui après avoir travaillé, servi plusieurs années dans une ville, s'en vont chercher de l'ouvrage dans une autre ; nés en Auvergne, où sont restés leurs parents, ils ont travaillé et acquis un domicile à Limoges, puis ils viennent à Paris. Où pourront-ils se marier? S'ils devaient se marier à leur domicile légal, ils devraient retourner ou en Auvergne, ou du moins à Limoges, à supposer qu'il n'aient pas perdu ce dernier domicile ; ils ne pourraient pas se marier à Paris, où ils n'ont qu'une résidence. La loi cependant a admis que cette seule résidence — le fait d'habiter une commune sans intention d'établissement, sans déclaration, à la mairie, qu'on entend s'y fixer — valait domicile pour le mariage à condition qu'elle eût une durée de six mois. L'ouvrier, la domestique pourront donc se marier à Paris, à condition d'y avoir résidé six mois, avec cette réserve que leur mariage sera publié au dernier domicile, à Limoges, en Auvergne. Ainsi, dans le cas où les futurs ont à la fois un domicile soit d'origine — commune des parents — soit propre — lieu de leur principal établissement, et une résidence de six mois, ils pourront se marier soit au domicile, soit à la résidence. Il faut seulement et il suffit que la résidence ait duré au moins six mois : c'est cette durée qui donne à la simple résidence la qualité nécessaire pour équivaloir au domicile, lequel, lui, constaté par une déclaration, résultant de faits plus caractéristiques, n'a pas besoin de durée.

Or, la condition de six mois de durée pour la résidence est impossible ou à peu près dans toutes les professions, qui, exigeant des déplacements fréquents, ne permettent que des séjours brefs. On en pourrait trouver de nombreux exemples dans toutes les industries, celles du bâtiment, celles des métaux : il est une industrie toute moderne, celle des automobiles, et une profession nouvelle, celle de chauffeur-mécanicien, qui excluent encore bien davantage les résidences, même d'un semestre : en été le mécanicien voyage sans cesse, avec une résidence fixe, si l'on peut dire, qui change peut-être tous les deux mois, suivant la fantaisie de ses patrons ; en hiver, s'il trouve à voyager, c'est naturellement dans des contrées différentes, celles du midi, ou bien il lui faut chercher de l'ouvrage dans une usine, c'est-à-dire faire le tour de France. Il lui est strictement impossible d'acquérir la résidence de six mois.

Avec de telles difficultés d'application, on en vient à se demander si cette condition des six mois de résidence est vraiment indispensable. Que veut la loi? Assurer la publicité du mariage, et cela afin d'empêcher tout mariage contraire à ses prescriptions, c'est-à-dire d'empêcher le mariage d'un homme, d'une femme qui n'ont pas l'âge légal, qui n'ont pas les consentements nécessaires ; empêcher surtout la bigamie, les unions entre parents ou alliés au degré prohibé, éviter enfin les erreurs sur la personne de chacun des époux. Or l'acte de naissance, qui doit toujours être produit, fixe sur l'âge, indique à l'officier d'état civil si les futurs ont bien l'âge légal, si le consentement de leurs parents est nécessaire : depuis 1897 ce même acte renseigne sur les précédents mariages, car la loi du 17 août 1897 a prescrit d'inscrire la mention des mariages sur le registre des actes de naissance, en marge de ces actes ; instruit de l'existence d'un précédent mariage, l'officier exigera l'acte de décès du conjoint, ou la transcription du jugement de divorce. Enfin l'acte de naissance toujours renseignera sur la parenté et l'alliance prohibées entre futurs époux, soit en ligne directe, soit en ligne collatérale. Reste en somme l'erreur sur la personne. Il y a avantage sans doute pour les futurs époux à ce que leur mariage soit connu de tous ceux qui les connaissent. Mais pour assurer cet avantage, de même que pour ajouter plus de certitude et de force aux renseignements de l'acte de naissance, la résidence de six mois n'est point nécessaire.

Avant la célébration du mariage, il faut en effet des publications. Ces publications sont au nombre de deux, séparées par l'intervalle d'une semaine, et le mariage ne peut être célébré que le troisième jour après la seconde, soit le mercredi qui suit le second dimanche. En fait, on sait qu'il n'y a plus de publications proprement dites, orales, devant la porte de la mairie ; on se contente d'apposer dans un cadre spécial une petite affiche qui reste d'un dimanche à l'autre, et il est même inutile de faire payer aux futurs deux feuilles de timbre, alors qu'une seule est employée. Ces publications ou plutôt cette publication, la loi l'exige d'abord et toujours au lieu où est célébré le mariage, de même à la municipalité des parents dont le consentement est nécessaire, enfin si le mariage a lieu dans une résidence de six mois seulement, au lieu du dernier domicile. Ainsi la loi accepte qu'une résidence de six mois suffise pour que le mariage y soit célébré, mais elle veut alors une publication et dans cette résidence, et au dernier

domicile. La publication au dernier domicile complète la publication à la résidence, assure l'entière publicité. C'est donc de cette formalité de la publication qu'il faut se servir, pour maintenir une publicité complète, si l'on abrège en vue de faciliter le mariage les six mois de résidence. Les futurs époux n'auraient-ils pas six mois de résidence, n'en auraient-ils pas trois, qu'importe, s'il est un moyen sûr que la publicité demeure complète et que le projet de mariage soit connu, partout où ils sont eux-mêmes connus? Le moyen, c'est comme le dit la loi allemande que le mariage soit célébré ou bien au domicile, ou bien à la résidence *habituelle*, sans condition de durée; s'il y a doute sur la résidence habituelle, parce qu'elle sera inférieure à six mois, une publication au dernier domicile, ou à la dernière résidence de six mois, ou au lieu de naissance, ainsi que le propose l'abbé Lemire, complètera suffisamment la publicité.

En définitive, le mariage sera plus accessible, et cependant toutes les prescriptions de la loi sauvegardées par la publicité, si le mariage peut être contracté soit au domicile, soit à la résidence « habituelle », avec une publication ; et, dans le cas où cette résidence ne serait pas de six mois, avec une publication au dernier domicile ou à la dernière résidence de six mois, ou au lieu de naissance ; dans tous les cas, un intervalle de dix jours séparant la publication du jour du mariage.

*
* *

Qu'y a-t-il d'essentiel dans la conclusion d'un mariage? Pour être un contrat d'une espèce, d'une gravité, d'une solennité exceptionnelles, le mariage n'en participe pas moins de la nature des contrats : son essence, c'est le libre consentement des contractants. Tout le reste n'a qu'une qualité d'accessoire. Or, il se trouve que cette vérité première, essentielle, est enfouie, dans le Code civil, sous la prétendue protection des accessoires, qui l'étouffent. Il conviendrait, semble-t-il, que deux êtres majeurs, maîtres de leurs actes, un homme, une femme qui entendent se choisir pour époux, n'eussent qu'à déclarer leur volonté à l'officier de l'état civil, lequel publiquement, solennellement, consacrerait cet accord, au nom de la loi. Mais parce que la famille a paru très intéressée au mariage d'un des siens, le Code civil a placé entre les mains du père ou de l'ascendant, la décision dernière, le consentement suprême ; ce n'est que peu à peu que cette autorité s'efface; elle s'exerce sur les fils jusqu'à vingt-cinq ans sans recours, puis elle exige l'acte respectueux, quel que soit l'âge du futur époux, même si c'est un veuf, un divorcé. Parce que quelques cas de bigamie peuvent se produire, parce que le futur époux et surtout sa famille peuvent s'abuser sur la personne de l'autre époux, parce que la loi, pour la dignité des familles encore, a interdit le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, oncles et nièces, tantes et neveux, on ne pourra se marier qu'au domicile légal, ou dans la résidence d'au moins six mois, et il faudra des publications au domicile, à la résidence. De la sorte, le Code civil en est venu à exiger des futurs époux une désolante complication de démarches, de formalités, de paperasses. L'acte de naissance pour des majeurs célibataires devrait suffire, et une publication annonçant leur mariage là où ils sont connus. Or, outre l'acte de naissance, on a vu quelle quantité d'actes de consentement, ou respectueux, ou de décès il faut produire, pour justifier que les ascendants ont été consultés; on a vu qu'il peut y avoir grave difficulté sur le lieu où le mariage sera célébré, que les publications se multiplient... En réalité, on l'a dit avec raison, cet homme et cette femme qui veulent s'unir par un mariage, le contrat le plus légitime, le plus favorable à la Société, sont traités par la loi comme s'ils voulaient attenter à la sécurité sociale.

Il est temps de revenir à la vérité simple, le consentement des époux et la publicité de leur union. La famille n'a plus de droit au rôle prépondérant que lui donnait le Code civil : avec la majorité, on aura la liberté de se marier. La bigamie est un fait exceptionnel : les jurys le traitent avec indulgence : il est absurde qu'à cause de cette possibilité, tous les mariages se trouvent compliqués : d'ailleurs la loi de 1897, en exigeant la mention du mariage sur l'acte de naissance, rend la bigamie à peu près impossible. L'erreur sur la personne est fort rare : elle ne fait guère de victimes que dans les familles de bourgeois gentilhommes, qui se laissent prendre à l'éclat d'un nom et d'un titre : tant pis pour elles, la loi a d'autres devoirs que de les garantir contre les fautes de leur vanité. Ainsi, il ne sera pas nécessaire, pour prévenir soit la bigamie, soit l'erreur sur la personne, d'exiger la résidence de six mois : il suffira d'une résidence habituelle, et d'une publication. Quant aux prohibitions de mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, oncles et nièces, tantes et neveux, elles n'ont plus de raisons d'être : elles tomberont le jour où on y touchera.

Débarrassées de toute végétation parasite, les conditions et formalités du mariage seraient réduites à la simplicité essentielle et suffisante. Libres de se marier à vingt et un ans, au lieu de leur domicile ou de leur résidence habituelle, les futurs époux n'auraient à produire que leur acte de naissance, un certificat de résidence, un certificat de publication. Peut-être, on l'a vu, pour assurer la transition entre

les embarras du présent et la complète liberté, serait-il prudent d'ajouter cette condition : de vingt et un à trente ans, les futurs époux devront consulter leurs père et mère, donc rapporter deux actes respectueux ou deux actes de décès. La complication n'est point grande, non plus que celle que propose l'abbé Lemire pour les publications : si la résidence est de moins de six mois, une publication à cette résidence, et une autre au dernier domicile ou à la dernière résidence de six mois, ou au lieu de naissance. Ces deux restrictions, l'acte respectueux de vingt et un à trente ans, la double publication si la résidence n'est pas de six moins rassureront, il faut l'espérer, les esprits timides qui s'effraient, comme d'une atteinte au mariage même, de toute tentative pour en simplifier les conditions et formalités. Il est nécessaire que les parents, que les mères surtout, et pour leurs filles, et pour les filles d'autres mères, celles du peuple, comprennent ceci : tout ce qui est entrave à la liberté du mariage est danger pour la pureté des jeunes filles, pour l'avenir des femmes, pour la moralité sociale. Les mœurs travaillent déjà bien assez — dans les classes aisées, l'avidité des jeunes hommes, dans les classes populaires, leur insouciance et leur libertinage — à éloigner du mariage. Du moins, les femmes doivent-elles vouloir et par conséquent obtenir que la loi les soutienne et qu'elle encourage les unions légitimes en n'imposant que les plus indispensables conditions et formalités.

LOUIS DELZONS.

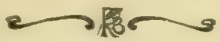

LA VIE LITTÉRAIRE

Ernest Tissot.

ERNEST TISSOT. *Les Evolutions de la Critique française*. Perrin, éditeur. — *Le Drame norvégien* : Ibsen, Bjornson. (Perrin, éditeur).

ERNEST TISSOT. *Le Monsieur qui passe*. Juven, éditeur. — *Les Sept plaies et les sept beautés de l'Italie contemporaine*. (Juven, éditeur).

ERNEST TISSOT. *Comme une Rose* ; *La Dame de l'Ennui* ; *Les Cinq nuits de la passion* ; *Entre la Folie et la Mort*, roman. (Fasquelle, éditeur).

On écrit des livres. On écrit encore d'autres livres. Et puis on continue d'écrire des livres. On trouve incessamment des éditeurs, particulièrement si on les paie. On trouve même quelquefois des lecteurs. Chacun vient dans ces livres cueillir une idée ou un rêve. Les livres que l'on a écrits ne sont pas complètement inutiles. Mais ils restent anonymes. On a oublié leurs titres. On a oublié le nom de leur auteur. On sait bien... attendez un peu... ah ! comment donc !... c'est celui, c'est celui qui, qui... mais vous connaissez ce nom-là, eh bien ! dans son livre il y avait « des choses intéressantes. » Enfin, c'est très curieux ! je ne me rappelle plus son nom... L'auteur de ces livres estimables et peut-être profitables est un écrivain, estimable aussi, mais il est impersonnel. Il a quelque talent, quelque culture, quelque méthode, quelque style. Il n'a pas de personnalité. Il n'est pas une individualité. On peut lire ses livres ; mais lui, il n'existe pas. En revanche, et ce n'est point une consolation, il y a des gens qui font métier d'écrire, et qui existent, eux, et qui ont une personnalité eux, et qui sont seulement dépourvus de culture, de méthode, de style et, pour tout dire en un mot, de talent.

Il est bien malaisé aujourd'hui d'avoir de la culture, de la méthode, du style, du talent, et, par surcroît, une personnalité. Les hommes ressemblent prodigieusement aux autres hommes — surtout les hommes qui publient des livres. Et ils sont si nombreux ! Comment les distinguer les uns des autres ! Celui qui parvient jusqu'à se constituer une personnalité jouit d'un rare privilège. Il est la lumière dans les nuages, la netteté dans la confusion. On le voit de loin. On peut le voir longtemps. Or, nos contemporains n'écrivent que pour être vus de loin et pour être vus longtemps...

Cela dit, je tiens à vous persuader que Ernest Tissot, critique, voyageur, romancier, a une personnalité, une individualité, une originalité, qu'il existe enfin, et que l'on peut même démontrer qu'il existe. Vous lisez ses livres qui renferment tous « des choses intéressantes », beaucoup de « choses intéressantes ». Vous n'avez pas assez fait que de les lire et de proclamer qu'ils renferment « des choses intéressantes ». Si vous n'êtes pas distraits, vous devez dire : il y a là un tour d'esprit, une façon de regarder les spectacles du monde qui révèlent une personnalité. Et cette personnalité littéraire, c'est Ernest Tissot. Ce n'est ni plus ni moins qu'Ernest Tissot, mais oui, Ernest Tissot.

Ernest Tissot est un élève, un amateur, un cosmopolite : Voilà beaucoup de qualités et un certain nombre de défauts impliqués par un très petit nombre de qualificatifs.

Un élève ? Je le prouve. D'abord, Ernest Tissot sait beaucoup. Aujourd'hui, il n'y a plus guère que les élèves qui sachent beaucoup. Tant d'autres deviennent écrivains parce qu'ils ne savent rien ! Soyons reconnaissants d'écrire, à ceux qui ont appris le plus possible. Ernest Tissot s'appliqua toujours à apprendre, apprendre. Il fut le studieux étudiant de Genève. Il fut le studieux étudiant de Heidelberg. C'est un écrivain lauréat. Il est lauréat extrêmement. Quand on a été lauréat, on le reste toute sa vie. Il y a comme cela des marques ineffaçables ! Ce sont ses études

qui le poussèrent à écrire. Il écrivit d'abord sous l'impulsion de ses maîtres. C'est encore sous l'impulsion de maîtres qu'il écrit. Il subit avec bonheur ces impulsions. A défaut du reste, les dédicaces adorantes de ses ouvrages en donneraient la certitude. Mais nous voyons que son premier livre a été on ne peut plus couronné. Les principales études qui composent *Les Évolutions de la critique française* ont été comblées de tous les prix dont une Université ou une Académie génevoise peut gratifier une « composition française ». Ce fut en 1888, le prix Hentsch, ce fut en 1887 le prix Amiel qui imposèrent Ernest Tissot à l'attention déférente de tous les bons élèves présents et futurs des Gymnases et des Universités. Et déjà, récoltant tous ces prix, Ernest Tissot était un écrivain. Il publiait un livre, un livre de critique. Sera-t-on étonné si ce livre apparaît comme un excellent exercice d'école ! Il est bien ordonné. Il est limpide comme une âme d'étudiant laborieux et sage. Il est sans fièvre. Il est poli. Il est circonspect. Il n'attire pas violemment l'attention. Il ne la captive pas. Mais il appelle l'intérêt. Et il le retient. Aujourd'hui — quinze ans après ! — le premier livre d'Ernest Tissot reste comme un manuel utile et commode de la critique française en 1890.

Ernest Tissot constate raisonnablement qu' « un fait semble dominer la littérature française de 1870 à 1890 : l'abaissement de l'imagination pure en raison directe du développement de l'esprit d'analyse ». Il en infère raisonnablement : « Une des plus immédiates conséquences de cette évolution fut — comme il était facile de le prévoir — le développement progressif de la critique française. » Et il étudie en bons termes, les principaux représentants de cette critique. Il ne témoigne pas de préférences folles. Ce ne serait pas convenable. Ernest Tissot est un critique vertueux qui domine ses passions. Mais il a du goût pour toutes les intelligences, le goût perpétuellement manifesté est le grand charme de son livre. Mais comment donc, comprenant avec une force de pénétration si disciplinée la critique de son temps, comment donc, se montrant si capable d'être à son tour un critique personnel, se décide-t-il à écrire des livres de voyage et des romans. C'est que peut-être sa volonté n'est pas plus puissante que sa personnalité. Elève, il veut devenir disciple. Il imite. Il pastiche à son insu. Il a été ébloui par le fulgurant génie de Paul Bourget. Il n'est plus maître de lui-même. Il doit agir, il faut qu'il agisse dans la littérature à l'exemple, à l'instar de Paul Bourget. Ernest Tissot est critique, il est voyageur, il est romancier, il est essayiste dans le genre de Paul Bourget, critique, voyageur, romancier. Oui, j'avais raison de le dire, il cesse d'être élève pour devenir disciple. Se formera-t-il une personnalité ?

Il le pourrait puisqu'il est un amateur. Le dictionnaire usuel de la langue française appelle AMATEUR : « Celui qui a beaucoup d'attachement, de goût pour une chose : *amateur de louanges, amateur de beaux-arts* ; celui qui aime les beaux arts sans en faire profession : *il n'est pas artiste, il est amateur*. Le mot se prend aussi pour marquer des connaissances peu solides, un travail peu sérieux, et quelquefois de la prétention : il *travaille en amateur* ; *défiez-vous des concerts d'amateurs*. » Voilà ce que dit le dictionnaire usuel de la langue française et vous me pardonnerez, j'en suis sûr, de ne pas citer l'énumération tout entière de Littré. Ernest Tissot n'a pas de prétention. Son travail est sérieux. Ses connaissances sont solides. Mais il ne fait profession de rien. Et il a beaucoup d'attachement pour un sujet de livre ou pour un genre littéraire. Mais son attachement ne dure pas. Ernest Tissot est un amateur. Il est le *Monsieur qui passe*. D'ailleurs, le livre auquel il donne ce titre négligent est beaucoup plus instructif que celui qu'il appelle solennellement : *Les Sept Plaies et les Sept Beautés de l'Italie contemporaine*. Le *Monsieur qui passe* est un observateur singulièrement pénétrant de la vie des étudiants ou des officiers allemands ou italiens, ou des jeunes suissesses. Et s'il passe un peu partout, il s'attache un peu partout. Il remarque, il pénètre, il analyse. Il n'écrit rien à la légère. Son œuvre est un livre assez approfondi d'études morales et sociales. Il n'est pas l'ouvrage précipité d'un passant. Mais il prétend dénombrer les Plaies et les Beautés de l'Italie contemporaine, fixer sous un titre définitif des caractères patiemment étudiés. Le livre n'est que d'un touriste, curieux de tout, distrait de tout par les autres curiosités concurrentes et pressées. Ernest Tissot est appelé à tous les sujets. Il obéit à tous les appels. Il est sur le point d'écrire une œuvre réellement novatrice. Il l'abandonne. Et il ne rédige plus qu'un reportage hâtif. Il est un amateur.

Mais il est un amateur cosmopolite. Qu'est-ce donc que le cosmopolitisme littéraire ? Ernest Tissot parle avec complaisance de cosmopolitisme. Il est content d'être cosmopolite. Il dit souvent : je suis cosmopolite. Et quand il le dit, il s'écoute parler. Nous pourrons donc définir le cosmopolite d'après Ernest Tissot, en prenant Ernest Tissot pour exemple, et même pour modèle. Ernest Tissot a-t-il donc des idées qui ne sont pas spécialement françaises, ni allemandes, ni italiennes, ni anglaises, ni suisses, mais qui sont des idées européennes ? Je crois surtout qu'il est cosmopolite parce qu'il a voyagé dans plusieurs contrées d'Europe et parce qu'il cite tour à tour et en plus à tort et à travers, des auteurs de tous les pays : Gœthe, et Shelley, et Shakespeare, et Byron, et Heine, et d'autres en désordre. De telles

citations sont précieuses, mais sont-elles réellement le fait d'un réel cosmopolite. En outre, à lire tous les livres faciles, abondants, attrayants, parce qu'ils sont riches d'idées, prompts à se succéder, je me demande si son cosmopolitisme n'aboutirait pas à émasculer sa littérature, à lui ôter tous les caractères en relief qui sont les caractères d'une littérature nationale, à lui enlever tous les traits signalétiques par lesquels on distingue la littérature française de l'allemande, ou l'allemande de la française, à en faire une sorte de littérature insexuée, de littérature neutre. Ses livres ont souvent l'air d'être traduits. Et je ne vois pas très bien ce qui pourrait empêcher la *Dame de l'Ennui* ou les *Cinq Nuits de la Passion* d'être des romans russes, ou allemands, ou anglais... Et s'ils ne me semblent pas être spécialement des romans français, et si je les accepte à la rigueur comme des romans cosmopolites, c'est seulement parce que leurs héros ou leurs héroïnes sont nés dans tous les coins de l'Europe, mais cela indique surtout qu'ils sont des romans un peu dépourvus d'originalité, des romans d'un écrivain dont la personnalité n'est pas accusée très vigoureusement.

D'autre part, un cosmopolite digne de ce nom, un vrai cosmopolite, devrait être l'homme le mieux « averti » qui fût au monde; ses admirations et ses dédains devraient être extrêmement pondérés. Or, Ernest Tissot, élève, mesurait ses épithètes. Mais Ernest Tissot, cosmopolite, délire infatigablement. Tantôt, il exprime pour Paul Bourget ou d'Annunzio des enthousiasmes effrénés. Les écrivains l'exaltent d'une façon inquiétante. Tantôt il exprime des haines stupéfiantes et mal équilibrées. A tous les tournants de rues ou de pages, dans ses pérégrinations à travers l'Italie, il rabaisse Zola au-dessous du médiocre : Le cosmopolitisme étant la curiosité; la curiosité active et persistante excluant la badauderie, on est surpris qu'un cosmopolite de naissance et par destination puisse être badaud et manquer de critique à ce point. Le cosmopolitisme ne donne-t-il pas le sentiment des nuances et le sens des perspectives ?

Mais Ernest Tissot est cosmopolite parce que tous les spectacles de l'univers excitent sa curiosité. Il veut tout voir, tout savoir. Sa curiosité est toujours égale à elle-même. Il ne nuance rien. Il aperçoit tout sur le même plan. Mais n'est-ce pas très rare un homme de notre temps qui, dans la complication contemporaine distingue presque toutes choses! Il lui faut des documents sur beaucoup d'hommes et beaucoup de civilisations et beaucoup de formes de civilisation. Il est sans cesse en quête de documents. Il est le « causeur » qui veut être informé de tout. Il travaille à nourrir sa conversation, et à la diversifier en l'alimentant. Et il va, infatigablement curieux, de sujet en sujet. Il observe avec facilité. Il décrit facilement, et par conséquent, il développe en décrivant. Rien n'est détail pour lui, ou bien aucun détail n'est pour lui négligeable. Cela l'incite à écrire abondamment, amplement. Il n'écrit rien inutilement s'il a vu les choses le premier ou s'il les a vues plus profondément que tous ceux qui les virent d'abord.

Connaissant tous les pays et toutes les littératures d'Europe, parlant toutes les langues littéraires, écrivant la langue française, Ernest Tissot pouvait accomplir pour la France une grande œuvre. Il pouvait donner à la France, qui est le laboratoire des idées universelles, des instruments de travail. Il fut sur le point de réaliser cette œuvre. Du moins, il l'entreprit. Il nous initia au *Drame Norvégien*. Relisez ce livre. Vous vous convaincrez que Ernest Tissot a toutes les graves qualités d'un excellent initiateur intellectuel. Je vous signalais cette merveille : quinze ans après avoir été publiées, *les Evolutions de la Critique* conservent leur utilité. Le *Drame Norvégien*, qui date de 1893, n'a point perdu la sienne maintenant. Les études d'Ernest Tissot sur Ibsen, sur Björnson, ont une valeur durable. Elles ont été neuves. Mme Arvède Barine, chevalier de la Légion d'Honneur, polygraphe toujours attrayante, avait publié ici même à la *Revue Bleue*, toujours attentive au mouvement universel des idées, un article sur *Brand* en 1877. M. Charles Sarcola, M Auguste Shrawd avaient étudié Ibsen un peu superficiellement. M. Edouard Schuré avait critiqué les débuts de Björnson. On ne connaissait à fond ni l'un ni l'autre des grands dramaturges scandinaves. Ernest Tissot nous les révéla minutieusement, savamment. Il pouvait rester l'un des directeurs de notre vie intellectuelle, notre guide à travers la pensée européenne, faire de nous ses sujets, mériter notre gratitude, effectuer aisément une tâche sans égale d'informateur et de critique européen. Il n'y a pas consenti. Ou bien il y a renoncé. L'originalité s'offrait à lui. Il était pressé d'imiter quelqu'un.

Le malheureux, il avait hâte d'imiter Bourget. Il pouvait élargir notre esprit national, mener l'avant-garde des curiosités françaises de plus en plus ardentes. Il préféra écrire des romans psychologiques. Tant pis pour nous! Son attendrissement béat devant les livres de Bourget aurait pu lui être avantageux, s'il l'avait conduit à enrichir d'une érudition plus approfondie le cosmopolitisme de façade de cet écrivain; mais elle lui fut au contraire funeste. Ernest Tissot ne voulut qu'imiter Paul Bourget. Il le recommença peut-être. Il l'affaiblit.

Parlons avec franchise. Je voudrais qu'Ernest Tissot s'écartât des romans, lui qui est si bien préparé à écrire tant de livres utiles. Et loin de moi la

préméditation de nier ses mérites de romancier. Ses héros ont beaucoup vu et beaucoup retenu. Ils savent bien tout ce qu'ils ont vu. Ils aiment la musique. Ils y font des allusions agréables et instructives. Ils goûtent intelligemment les beautés de la nature et des civilisations variées. Je ne méconnais point le dramatique — tiré en longueur — du roman de guerre et de viol qui porte dignement ce titre épouvantable : *Entre la Folie et la Mort*. Mais, en vérité, ces analyses psychologiques de l'amour, si scrupuleuses, j'en conviens, si touchantes même, je dois l'avouer, par leurs scrupules, ces analyses de l'amour distingué me font un peu rire. Je m'en accuse. Je sens bien que j'ai tort, mais malgré moi j'ai un peu envie de rire. Autant que possible, l'amour pour les héros et les héroïnes d'Ernest Tissot n'est pas le contact de deux épidermes. « Tout, tout excepté ça. » comme dit la petite Mme Campardon, dans *Pot-Bouille* que déteste Ernest Tissot. L'amour, c'est de la psychologie. Il faut s'y résigner. Et pourtant,... Enfin, à quoi bon discuter. L'amour, c'est de la psychologie !

Lisez donc *Comme une Rose*, ou bien *La Dame de l'Ennui*. Mais non, lisez les *Cinq Nuits de la Passion*. J'accepte toutes les analyses psychologiques, mais encore faut il que les sentiments que l'auteur psychologue prête à ses héros aient quelque rapport avec la réalité, qu'ils soient vraisemblables. Dans les *Cinq nuits de la Passion*, vous verrez deux amoureux dont l'un s'appelle Moë de Bligny (un drôle de prénom) et l'autre Wanda Nalitzine (femme slave, roman cosmopolite). Ils devaient se marier « comme de juste » et c'était si simple mais à la suite d'un malentendu bizarre — oh ! ces psychologues ! — Wanda épouse un officier supérieur de l'armée russe, Barzilewswi. Dix-huit ans après, je ne sais quel diable de romancier la poussant, Wanda, la femme slave, revient à Paris et elle découvre soudain, qu'elle aime toujours l'incomparable Moë. Enfin ! je veux bien ! Ce n'est peut-être pas naturel ! Mais les femmes slaves ne ressemblent pas à toutes les autres femmes. Mais que dites-vous de cette histoire-ci. Wanda, la femme slave, épouse par dépit le vieil officier, Nalizine, et Nalizine, le soir des noces, lui tient ce langage : « Chère amie, je n'ai plus vingt ans, et je vois que je n'ai guère la figure d'un Roméo. En outre, la franchise de votre attitude m'a suffisamment appris que je n'avais su vous inspirer aucun sentiment, mettons de bienveillance. J'ai persisté toutefois dans mon projet de mariage, parce que je vous aime sincèrement et que j'espère, avec de la patience, vous apprendre à me considérer comme le meilleur de vos amis. Mais jusque-là et aussi longtemps que vous le désirerez, je ne serai pour vous qu'un père. Puisque votre cœur n'a point parlé, votre innocence mérite mon respect. J'augure seulement, à force de patience, de finir par vaincre vos hésitations. Sans aimer ma vieillesse, vous consentirez peut-être un jour à la consoler et ce jour-là, qui sera le plus beau de ma vie, afin que je devine votre pensée sans qu'il vous en coûte aucune explication, vous n'aurez, voulez-vous, qu'à me rendre la rose que voici ?..... Ensuite il s'en alla sans avoir osé mettre ses lèvres sur mon front et je dormis seule ma première nuit de noces. » S'il y a dans la réalité un seul officier de l'armée russe capable de parler et d'agir ainsi, qu'Ernest Tissot nous le montre !... Mais jusqu'à ce qu'il nous le montre, nous serons contraints de penser que ses romans psychologiques ne sont ni vraisemblables, ni vrais ! Nous en aurons le droit, n'est-ce pas.

Mais ce cosmopolite qui a tout vu veut tout essayer. C'est l'effet de sa curiosité généreuse. Il n'a point pourtant, avec le sens de la vie véritable, le style d'un romancier. Son style, assez avenant et souple, intelligent, nullement artiste, est un peu dépouillé de force. Il a aussi des mièvreries un peu suisses (élégantes, obsessionnelles, avec entreprise conséquente). Il est rapide, aisé. Il coule. Il coule. Il manque de relief et de couleur. Il est impersonnel. Faut-il dire qu'il est cosmopolite ? Il serait un très bon instrument pour un informateur de la multiple vie étrangère. Ernest Tissot disait : « Un homme qui se respecte doit apprendre une langue nouvelle tous les quatre ans. » Ainsi armé, quel concours ne peut-il pas apporter à l'enrichissement de la pensée française ! Il suffit pour cela qu'il endigue sa curiosité. Sa curiosité toujours en mouvement s'applique à tous les hommes et à tous les phénomènes de leur vie intellectuelle, morale, esthétique, au passé, au présent. Son œuvre est diverse, mais elle est ondoyante ; elle est parfois superficielle Sa désinvolture, qui ne laisse pas que d'être par hasard un peu lourde, est aussi un peu aventureuse. Ah ! s'il voulait limiter ses efforts et persister dans ses efforts ! Il pourrait nous donner une œuvre longuement utile. Il pourrait nous donner cette critique européenne que nous ne possédons pas complètement en France et dont nous avons surtout besoin. Qu'Ernest Tissot revienne donc à l'inspiration qui lui fit écrire *le Drame Norvégien* et qu'il consente, lui préparé à cette tâche, à s'engager dans la vie intellectuelle du monde en éclaireur.

J. Ernest-Charles.

THÉATRES

RENAISSANCE : *La Massière*, pièce en quatre actes de M. Jules Lemaître.

Voici donc M. Jules Lemaître rentré dans la littérature, et dans la littérature dramatique, dernière forme de ses prédilections — car, à force de juger des pièces, il avait, comme tant d'autres, souhaité d'en écrire, et d'être jugé à son tour. Nouvel avatar de cet esprit avant tout curieux, espérons que ce sera l'étape décisive, celle sur laquelle on ne revient pas, et que ce transfuge de la politique ne nous reparaîtra plus sous les traits du transfuge littéraire. En notre beau pays de France, celui que M. Lemaître aime tant, les écrivains, j'entends les vrais, ceux qui ont dans le sang le véritable virus, virus qui ne s'élimine pas davantage hélas ! que les plus actifs de notre physiologie, les écrivains, disons-nous, sont rarement heureux dans le domaine de l'action, plus propice, il faut bien le reconnaître, à ceux qui, dès l'abord et sans faux fuyant, envisagèrent la Littérature comme un *moyen*, non comme un *but*. L'exemple d'un autre écrivain-né, M. Maurice Barrès, a-t-il été pour quelque chose dans les décisions de M. Jules Lemaître ? Enseignement précieux à coup sûr, et fait pour induire à réflexion, celui de cet *énergique*, qui, après avoir *théoriquement* divisé son existence en deux parts, fait *pratiquement* retour à l'unité, et semble bien cette fois vouloir s'y tenir. Il est évident que l'auteur des *Contemporains* — faut-il rappeler que les plus brillants d'entre les articles qui composent cette belle série parurent dans les colonnes de la *Revue Bleue*, — il est évident, disons-nous, que M. Jules Lemaître a longuement réfléchi à ces choses, et que s'il n'a pas aussi nettement pris parti dans le sens de son confrère plus jeune, cela tient d'abord à ce qu'il se trouvait engagé plus à fond dans la lutte, mais cela tient aussi aux exigences de sa nature, plus souple, plus indécise, plus fuyante : on n'échappe jamais aux exigences de sa psychologie. Le retour de M. Jules Lemaître semble d'ailleurs d'une sincérité, d'une spontanéité parfaite, si nous en croyons les confidences qu'il a faites à ceux qui l'interrogèrent. Il s'est dépeint lui-même avec complaisance sous les traits de l'écrivain heureux, heureux de retrouver son papier et sa plume, non pas la plume du polémiste, celle qui rédigeait l'article quotidien, besogne fastidieuse, écœurante, bien faite pour dégoûter un artiste, mais sa bonne plume d'auteur dramatique, ayant tout loisir de penser et de vivre avec sa pensée. Ce sont là promesses formelles, engagements auxquels M. Jules Lemaître ne voudra pas se soustraire, et puisque sept ou huit années de politique active lui ont prouvé qu'il y a de graves difficultés à vouloir agir et produire en même temps, espérons que cette preuve lui sera acquise une fois pour toutes, et qu'il demeurera fidèle au culte qu'il n'eût dû jamais délaisser.

Une idée intéressante présida à la conception de cette *Massière* ; idée qui pourrait tenir en cette formule : *l'automme d'un homme*, si le titre n'était déjà connu et même célèbre sous une autre forme... L'automne de la femme, c'est un sujet qui fut mille fois traité, presque banal à force d'avoir servi de thème aux développements des romanciers et des dramaturges, et qui, certes, a trouvé des commentateurs plus forts que celui qui sut condenser cette idée dans un titre. Tout récemment encore M. Henry Bataille nous en donnait une interprétation dramatique, car, qu'est-ce autre chose, je vous le demande, cette *Maman Colibri*, qu'une interprétation ardente, passionnée, et même un peu trop sensuelle pour notre goût, de l'automnal amour. Tous, qui que nous soyons, écrivains, artistes, ou simples observateurs, pour peu que nous ayons de la sensibilité dans l'âme et cette faculté d'être émus par les contacts de la vie, nous avons sympathisé, non plus seulement au théâtre, mais dans l'existence réelle, avec ce dur passage chez la femme, où il lui faut envisager non plus sa double mission ici bas, celle d'amante et de mère, mais cette dernière seule, en y restreignant ses ambitions : c'est là l'automne de la femme, avec ses mélancolies et ses tristesses désespérées, parfois avec l'ultime passion où elle concentre sa dernière flamme, et dont elle peut mourir. Mais parce que le rôle de la femme est plus particulièrement d'*aimer*, parce que privée de ses facultés sensibles et de sa puissance d'attachement, celle-ci nous apparaît à vrai dire comme un corps sans âme, comme une inexistence ; parce que l'homme peut avoir d'autres ambitions sur terre, d'autres moyens d'oublier qu'il a un cœur, et des compensations à ce qu'il perd lorsque l'âge est venu d'y renoncer ; parce qu'il a plus proprement un cerveau et les facultés qui s'y rattachent, il ne s'en suit pas nécessairement qu'il ne doive pas souffrir par là, et que le *passage* ne doive, comme pour la femme, être un puissant ressort d'intérêt romanesque ou dramatique. *L'automne de l'homme*, il faut bien le dire, peut être aussi douloureux, aussi poignant que l'automne de la femme : c'est assez pour cela de lui prêter une âme passionnée, sensuelle ou sentimentale, ou les deux à la fois. L'heure enfin venue où l'âge lui commande de renoncer à l'amour, ce que Balzac appelait si durement *dételer*, aux approches de la cinquantaine, j'imagine — mais à vrai dire il n'y a pas d'âge précis, déterminé — si c'est un sensuel, il risque des aventures où sa santé physique et sa vie se trouvent engagées : si c'est un sentimental, il en

risque d'autres où sa santé morale, la santé de l'âme, non moins précieuse que celle du corps, court les plus grands dangers, et menace de lui faire perdre cet équilibre des facultés, cet harmonieux accord entre elles, par où seulement nous atteignons au bonheur.

Tel est donc le sujet de M. Jules Lemaître, le conflit intérieur qu'il a porté à la scène et qui est bien fait pour intéresser, pour retenir un observateur. On pourra regretter seulement qu'il n'ait pas mis, dans la façon de le traiter, plus de poignant, plus de dramatique, qu'il n'en ait pas dégagé tout ce qui s'y trouvait en puissance, bref qu'il en ait *abaissé le ton*, et cela par une inéluctable nécessité de son tempérament gaulois, de sa bonne humeur, de son optimisme — optimiste d'imagination, lui le pessimiste des réalités!... Ah ! que voilà donc un contraste curieux, et qui prouve que l'on n'échappe presque jamais aux exigences de sa nature. Ce sujet qui eût pu être riche en conflits tragiques, tend perpétuellement à s'évader vers le *pittoresque*, et se termine le mieux du monde!

Le peintre Marèze, le héros de M. Jules Lemaître, appartient au type *sentimental* que tout à l'heure nous distinguions avec soin du sensuel, dans la recherche de l'amour. Il touche bien à son automne, et même il y est en plein, puisque l'auteur lui attribue cinquante-cinq ans — une des erreurs de l'interprète, M. Guitry, est même de forcer cet âge et de se donner, par la lourdeur de l'allure, l'apparence d'un homme de soixante-deux ou soixante-quatre ans... mal conservé — ce qui serait non plus l'automne, mais le début de l'hiver. Après une jeunesse fière, indépendante, toute emplie de travail solitaire, il a atteint la célébrité, une situation comme peintre — car non seulement il est célèbre, mais il vend, et l'on sait de reste que les deux propositions ne sont pas toujours corrélatives. — Il ne lui manque plus que la consécration des honneurs, les titres officiels... l'Institut... Après quelque résistance, cet indépendant de jadis tout doucement incline à la désirer : il y songe, sans en trop parler. Mais comment lui en vouloir, si l'on réfléchit que le grand Delacroix lui-même, aux approches de la cinquantaine et pour décrocher l'habit vert, écrivit des lettres d'une insigne platitude, à tel peintre de l'Institut, parfaitement obscur et sans talent, dont il ne pouvait que mépriser la manière. Cette ambition-là c'est un phénomène *climatérique*, manifestation *d'automne* à coup sûr, une *diathèse* inévitable et dont il est bien permis que Marèze soit touché, puisque Delacroix n'y échappa pas.

Tel est donc en ses lignes essentielles l'état civil de Marèze, que nous aurons complet, si nous ajoutons que Marèze a une femme, compagne dévouée, mais un peu absorbante, qui continue de l'aimer comme au premier jour, et un fils dans toute l'ardeur de sa fougue juvénile et de son intransigeance d'artiste. Marèze n'est pas seulement peintre ; il est aussi professeur et, comme tel, il corrige les esquisses d'un atelier de jeunes filles. Dans cet atelier, son regard s'est arrêté plus particulièrement sur Juliette Dupuy, la Massière — on appelle *Massière*, en argot d'atelier, celle qui, par l'âge et par l'acquit, a autorité sur les autres élèves. Cette Juliette l'a frappé par son intelligence, par son talent, mais surtout par ses qualités morales, par le courage avec lequel elle travaille pour faire vivre sa vieille mère et son frère. Une sorte d'intimité s'est établie entre eux, intimité qui n'exclut pas un respect réciproque, mais où s'affirme une nuance de tendresse. Juliette éprouve pour Marèze de la reconnaissance, à cause des mille attentions délicates qu'il lui témoigne, des services qu'il lui rend ; de l'admiration aussi pour son talent, et de ces deux sentiments combinés se dégage un troisième qui n'est certes pas de l'amour, mais quelque chose de plus que l'amitié. Marèze a cinquante-cinq ans, nous l'avons dit, et Juliette vingt-cinq... Mais seuls les gens à courte vue souriront et traiteront d'invraisemblable cette nuance d'un sentiment dont nous avons observé dans la vie plus d'un exemple réel. Quant au peintre, il ressent pour la jeune fille une affection quasi-paternelle, et certes il ne la toucherait pas du bout du doigt ; mais il fait songer à ces pères qui ne redoutent rien tant que le mariage de leur fille et qui frémissent à la pensée qu'un homme la pourra serrer dans ses bras. Elle est pour lui la petite fleur bleue du poète allemand, le rayon de soleil qui réchauffe son automne.

Marèze voit la jeune fille, non seulement à l'atelier, mais aussi chez lui, où elle vient faire corriger ses esquisses et les esquisses de ses élèves. Au foyer domestique, le sentiment du peintre va rencontrer deux ennemis : la jalousie de la femme et la jeunesse du fils. Mme Marèze a deviné en Juliette, avec son sûr instinct, la plus dangereuse des rivales, celle qui prend le cœur et qui le garde : elle ne se résigne donc pas à la supporter, et profitant un jour de l'absence de son mari, lui fait une scène qui l'oblige à quitter la place, non sans que le fils, Jacques Marèze, soit intervenu pour calmer sa mère et protéger la jeune fille. De cette intervention soudaine et de cet échange de regards, vous devinez ce qui a pu naître ; un brusque sentiment de sympathie dans le cœur de Jacques, sentiment qui prendra force et consistance à la fréquenter davantage, et qui ne sera pas long à devenir de l'amour.

Jacques Marèze devient donc amoureux de Juliette, sans lui rien avouer pourtant. Il n'a plus qu'un désir, l'épouser, et il se confesse à sa mère qui re-

pousse loin d'elle ce projet, puis à son père — et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'ici s'affirme le conflit dramatique par la rivalité des deux hommes et l'obligation pour Marèze de découvrir ses vrais sentiments. C'était ici la *scène à faire*, et toute l'œuvre est conçue en effet en vue de cette scène. Mais si l'on peut accepter sans réserves la façon dont M. Jules Lemaître nous y amène, on pourra discuter la manière dont il la traite. Situation délicate à coup sûr, plus que délicate, assez nouvelle d'ailleurs au théâtre, cette rivalité d'un père et d'un fils, M. Jules Lemaître la résout brutalement, *à découvert* si je puis dire : Marèze éclate, crie tout haut ses vrais sentiments, déclare le mariage impossible, et dans un mouvement d'emportement qui appartient au plus impulsif des hommes, va jusqu'à menacer son fils, s'il persiste dans son intention. Eh bien, voilà, ce semble, la plus grave critique qu'on puisse faire à l'œuvre : une telle solution n'est point vraisemblable, dans le monde où M. Jules Lemaître nous a placés : la *vie* ne nous donnerait pas cela. Je ne crois pas qu'un père, rival de son fils, d'un fils qu'il adore d'ailleurs, et quand bien même son amour serait plus intense encore pour la femme qui les sépare que celui de Marèze pour Juliette, je ne crois pas, dis-je, qu'un père découvrirait aussi brutalement le fond de son âme devant son fils et sa femme assemblés : une sorte de pudeur intime, je ne sais quelle honte, le retiendraient d'avouer ainsi des sentiments qui le diminuent tout à la fois vis-à-vis de son fils et vis-à-vis de sa femme : peut-être poursuivrait-il un but identique à celui de Marèze, empêcher le mariage de ce fils, mais n'en doutons pas, il emploierait des moyens plus dissimulés... ce qui prouve une fois de plus — et combien de fois déjà ne l'avons-nous pas vérifié ! — qu'un ressort dramatique trop tendu aboutit presque nécessairement au démenti d'une loi psychologique, ou tout au moins à l'exagération d'une donnée qui, en elle-même, était fort acceptable.

Il semble bien que M. Jules Lemaître ait été effrayé de son troisième acte, car le quatrième arrange tout avec une singulière aisance : Mme Marèze, qui tout d'abord était aussi opposée que Marèze au mariage de Jacques, y donne la main dès qu'elle y voit un moyen de sauver la situation ; Juliette y consent de grand cœur, et Marèze lui-même, l'impulsif, l'impétueux, après s'être laissé raisonner par sa femme, met l'une dans l'autre la main des deux jeunes gens : il est vrai que c'est au moment précis où l'on vient lui annoncer sa nomination à l'Institut, et que les honneurs sont parfois un baume souverain pour panser une blessure d'amour, surtout quand cette blessure intéresse un cœur de cinquante cinq ans.

PAUL FLAT.

LA RENAISSANCE DE L'IDÉAL ANTIQUE

II. — L'IDÉAL ANTIQUE DEVANT L'IDÉAL CHRÉTIEN [1]

Aussi bien, sous l'impulsion de ce qui en est la sève, l'idéal antique en postule et prépare un autre qui l'achève, tout en restant fidèle à son principe de « suivre la nature » et par son approfondissement même, si la nature elle-même réclame ce dernier et l'appelle, alors qu'elle s'élève, au fur et à mesure de son ascension.

L'idéal antique ne paraît immobilisé et détourné d'un tel recours que par la confusion qui y est faite entre la nature extérieure et la nature humaine, d'une part, le bien et le bonheur de l'autre, ce qui a pour effet de résoudre le bien dans le bonheur, puis l'homme dans la nature et en dernière analyse le bonheur même, donc le bien dans la conformité avec le monde. Cette confusion provient d'un intellectualisme excessif, incapable par définition de se placer au point de vue intérieur où Kant a pris ses positions avec raison, s'il n'y a rien de véritablement moral que d'intérieur, comme le reconnaît implicitement le langage populaire, qui dit « le moral » pour « l'esprit ». Il importe par conséquent de s'affranchir de cet objectivisme absolu pour éviter pareille confusion.

Les plus grands parmi les philosophes de l'antiquité le pressentirent. Aristote n'en vint-il pas à considérer le bonheur seulement comme le signe et l'accompagnement de la perfection, celui-ci venant s'y surajouter comme à la jeunesse sa fleur. En assimilant la perfection à la raison ne l'envisagea-t-il pas déjà avec Platon, comme quelque chose d'éminemment psychique ? C'était avouer, sans peut-être le formuler expressément, que la nature n'est pas seulement la nature extérieure, mais la nature humaine et que l'homme fait partie de l'univers comme un empire dans un empire, qu'il y occupe une place à part et privilégiée, que pour « suivre la nature » au plein sens du mot, il est urgent de dépasser la simple nature sensible extérieure ou psychique, le propre de la nature humaine étant de s'élever au-dessus d'elle et de la dominer. C'était, du même coup, donner le conseil de surpasser la nature en y obéissant, introduire en morale l'équivalent de la notion d'obligation, précisément parce qu'elle se pose à la nature même de l'homme dans son inévitable devenir à titre d'idéal à réaliser.

La nature, en effet, n'est pas si bonne, ainsi qu'aurait voulu nous en persuader Rousseau, qu'elle atteigne d'elle-même la perfection, sans lutte ni effort, spontanément en quelque sorte. Sans verser

1. Voir la *Revue Bleue* du 11 janvier 1908.

dans le pessimisme de Schopenhauer, on peut avancer à l'encontre de Bernardin de Saint-Pierre, que le monde renferme des « oppositions », pour reprendre une expression chère à M. Tarde, non moins que des harmonies. Les compétitions, les concurrences, les débats, les mésententes, les guerres, les conflits de toutes espèces, qui attristent le monde, en sont l'irréfutable témognage avec une abondance qu'on voudrait pouvoir retenir.

La division n'est pas seulement en dehors de nous, elle est en nous. Quel « dédale » est-ce que l'âme humaine, et quelle « énigme », tiraillée qu'elle est en tous sens et à la même minute par les aspirations les plus contraires ! Pour parvenir à la perfection de notre nature, il faut mettre de l'ordre dans cette diversité, unifier nos tendances, non pas en les reniant ni les méconnaissant, mais en les hiérarchisant pour ainsi dire dans une vivante synthèse sous le magistère des inclinations supérieures, car du point de vue de la perfection, qui est strictement qualitatif, tous les biens ne sont pas égaux. On ne saurait mettre sur le même pied les « plaisirs du ventre » et ceux de l'intelligence, non seulement sans déprécier ceux-ci, mais sans leur nuire, s'il est vrai que nous sommes portés le plus naturellement du monde, par l'infini de nos désirs, à ne pas savoir nous arrêter à temps ni nous garder des excès et s'il est prouvé d'autre part que tout abus de sensualité est exclusif des biens supérieurs de la raison ou du cœur. Si tous nos instincts ont droit à la lumière dans l'harmonie que nous sommes invités à devenir, ce n'est qu'à condition d'être sauvés des abus et par conséquent guidés. Dans l'intérêt de notre accomplissement intégral, il importe de borner et limiter nos appétits dans un juste milieu ou une sage mesure. Notre bonheur même y est en jeu, si nous le faisons consister dans la possession des plus grandes qualités, ainsi que les épicuriens l'avaient entrevu, qui par souci d'être heureux allèrent jusqu'à prescrire une existence de privation et de régime. Il y a là une obligation qui, pour conditionnelle et hypothétique qu'elle soit comme subordonnée à l'ambition d'être parfait, dont elle est le moyen, n'en est pas moins une véritable obligation et une obligation pénible, nous imposant un sacrifice, s'il est vrai que nous ne quittons jamais un plaisir, fût-ce pour un plus grand, sans un intime déchirement.

La vie est un perpétuel devenir; nous devons sans cesse monter plus haut, sous peine de descendre ou de redescendre, d'assister à l'inexorable rétrécissement de nos facultés, de nos espérances, de nos plaisirs mêmes, ainsi que d'Annunzio l'a diagnostiqué de son « enfant de volupté », que M. Lavedan l'a montré, que le baron Hulot le démontre, avec au bas le déséquilibre et la dissociation, telle une poussière vaine dispersée à tous vents. Aussi bien, pour moissonner dans l'allégresse, il faut à certains moments labourer dans les larmes. C'est une triste nécessité évidemment, mais une nécessité morale de notre nature, qui est tenue de prétendre à la perfection, en raison et de par la nature même des choses. Les obligations particulières qui sont comme autant d'échelons, qui montent vers elle, deviennent catégoriques par contrecoup, du fait de l'obligation d'y tendre, qui s'impose à nous de façon implacable.

*
* *

Mais cette nécessité du sacrifice, qui pour n'être pas explicitement contenue dans l'idéal antique, n'en est pas moins le ressort secret, parce qu'il est celui de la nature humaine, cette fatalité de l'obligation, qu'il implique au plus haut stade de son évolution, parce que toute sincère expérience morale la découvre, qu'est-ce autre chose, encore qu'enveloppé et confus, que l'idéal chrétien lui-même en son principe essentiel et, peut-on dire, vital? Approfondi au-delà d'un intellectualisme superficiel, l'idéal antique le présage et le prépare. Loin d'y rencontrer un instrument de ruine, il y trouve son couronnement et sa plus sublime expression.

L'idéal chrétien, discuté en ses sources, ne contredit pas l'idéal antique, car non plus qu'il ne faut s'arrêter à la surface de ce dernier, il ne faut voir l'idéal chrétien dans le formalisme chagrin, qui inquiète nos modernes renaissants et qui n'en est qu'une mauvaise interprétation. Il n'est pas cette borne d'intolérance, ce croquemitaine rébarbatif, ennemi de la nature et des œuvres des hommes, que le fanatisme, l'ignorance et aussi l'intellectualisme forcené du XVIe siècle ont pu forger en réaction contre l'idéal antique, auquel il ne s'opposa qu'en lui empruntant ses tendances intellectualistes et à cause de cela même, si, par leur étroitesse et l'immobilité de ses formules, ce fut la semence de discorde jetée entre eux et l'incapacité de se rejoindre désormais sans briser les moules où elles les enfermèrent. Aussi bien, en son essence, l'idéal chrétien n'est ni figé ni refroidi Au contraire d'un idéal de mort, il est un idéal de vie, ainsi qu'on le peut voir sur quelques points au moyen-âge, qui fut plus souple et plus riche de spontanéité qu'on l'imagine d'ordinaire, si les plus audacieuses témérités de l'esprit s'y firent jour, avec un Abélard et un Thomas d'Aquin, un Duns Scot et un Bonaventure. L'idéal chrétien en effet n'est loi de sacrifice que parce que le sacrifice est la loi de la vie, comme l'antiquité l'admit de manière implicite, parce que, ainsi que Guyau l'a admirablement montré, le sacrifice a son germe et son ébauche jusque dans la nature physique, la nature des animaux et des plantes, qu'il est le prix et pour ainsi

dire la redevance, s'il est le secret, de tout progrès humain ; parce qu'en outre il est vrai, d'une vérité profonde, que qui se perd le retrouve, et se retrouve au centuple, s'il n'est que trop véridique qu'il n'y a pas de vie spirituelle sans renoncement. Ceux-là ne le savent-ils pas, artistes, penseurs ou artisans, dont l'œuvre mange le plus cher de leurs affections? En son vrai sens, et à l'inverse du brahmanique, l'ascétisme chrétien lui-même n'est, en dehors de toute espérance d'au-delà, qu'un moyen et non un but, moyen d'une vie et plus pure et plus belle, d'une beauté uniquement morale.

L'idéal chrétien, débarrassé des entraves, dont on s'est plu à le surcharger et offusquer, continue l'idéal antique par ce commun souci de la vie, qui les anime l'un et l'autre. Il le dépasse en suivant son impulsion, comme il dépasse la nature et comme la morale ancienne tendait déjà à le faire. Il l'achève en situant la perfection la plus intérieure qui soit, la perfection proprement morale, la perfection du vouloir au-dessus de tous les biens, en hissant à vrai dire la bonne volonté au sommet.

Mais, il ne faut pas s'y tromper, si la volonté bonne est une volonté soumise à sa loi, la volonté n'est pas bonne uniquement parce qu'elle est soumise, ce qui répugne à l'idéal antique et ce qui arriverait si elle n'était assujettie qu'à un commandement arbitraire ou à un ordre en l'air, comme Kant a eu tort de le prétendre, alors qu'il en soulignait le caractère catégorique. La loi qui s'impose à notre volonté est non pas capricieusement suspendue au-dessus de nos têtes comme un règlement sous lequel nous devrions plier, à l'exemple d'animaux plus ou moins savants, c'est une loi dynamique, loi de devenir qui est celle de notre être même, loi psychique de notre activité spirituelle, qui va toujours se dépassant elle-même et s'élevant dans un progrès sans fin, au fur et à mesure que nous la réalisons. La volonté qui souscrit à cette loi est bonne parce qu'en y acquiesçant la volonté acquiesce à sa propre loi et se réalise dans ses actes, accroit sa liberté en augmentant ses puissances. Elle est bonne en définitive parce qu'elle est l'accomplissement d'une chose bonne pour nous, parce qu'elle nous met en possession de notre plus grand bien.

L'idéal chrétien, compris en son esprit, couronne donc l'idéal antique, tout comme il parfait la nature, sans le renier, malgré les contrariétés qui lui servirent à s'en distinguer. La suprématie qu'il réclame a ses racines dans la nature qu'il couvre de son ombre, non pour l'étioler mais pour la fructifier. La perfection morale, prise pour terme dernier, n'est pas en effet exclusive des autres perfections, biens de l'esprit, biens du cœur ou des sens, elle s'y appuie au contraire et les épure en les animant. Elle leur communique sa sève comme elle leur emprunte la leur, de même qu'un foyer brille davantage que la mèche trempe plus avant dans l'huile, tandis que celle-ci y prend le maximum de son prix. Elle donne à l'homme une plus haute idée de sa vocation par la splendeur même du but qu'elle désigne à ses efforts. Elle confère aux créations de l'art, aux découvertes de la pensée une valeur inestimable, en outre de la leur propre, s'il n'est pas de labeur si humble, qui ne soit comme un acheminement vers elle. Elle exalte l'énergie, qui est la plus précieuse qualité du vouloir, en y plaçant le plus important facteur de la moralité, alors même qu'elle recommande l'humilité, qui n'est, sous cet angle, qu'une sage appréciation de nos forces devant la grandeur du but à atteindre. L'individualisme enfin y trouve son complet épanouissement, s'il n'y a rien de plus intime, de plus individuel que la perfection morale et s'il n'y a rien d'autre part de plus plein, de plus débordant pour ainsi dire et bienfaisant aux individualités étrangères, la personne ne parvenant à son apogée que par sa communication avec d'autres. Et cela n'est pas surprenant, puisque la loi de notre être, cette loi qui s'impose à notre volonté, que l'idéal antique pressentit, que l'idéal chrétien fit rayonner d'un fulgurant éclat, est avant tout une loi d'amour, s'il est vrai que par delà les concepts, par delà les idées, par delà les sensations, à la base des volitions mêmes, l'amour est au principe et par suite à la fin de notre activité, ainsi que la plus récente philosophie le reconnait, loi d'amour qui devient celle de la moralité parce qu'elle est celle de la vie, qui dans les sphères supérieures ne retranche que pour agrandir, ne prive que pour dilater.

La conclusion en est que la présente renaissance n'a chance de durer qu'à condition de se prolonger elle même au-delà de ce qu'elle est et de prendre conscience de son principe vital en rejoignant celui de l'idéal chrétien.

Autant l'idéal antique y peut acquérir de valeur et de stabilité, autant l'idéal chrétien y peut gagner un enrichissement de matière, une ouverture plus large sur la nature et sur la vie. C'est qu'aussi bien la jonction n'est possible qu'à la suite et comme conséquence d'un mutuel approfondissement, à condition pour l'un et l'autre de remonter à leur esprit, en dehors des barrières et des cadres de l'intellectualisme rigide, qui jadis, au XVIe siècle, les dressa l'un contre l'autre, alors qu'ils étaient sur le point de s'entendre, ainsi qu'en témoigne la Rome de Léon X, cette Rome chrétienne où les temples servirent d'églises.

PAUL GAULTIER.

NE RESTAURONS PAS LES CHEFS-D'ŒUVRE !

S'il est vrai, selon le mot du *Journal* d'Amiel, que « la vie individuelle de l'homme est un néant qui s'ignore », combien cette mélancolie s'applique mieux aux chefs-d'œuvre qui passent pour ses plus immortelles créations !

On annonce un projet de restauration du Parthénon....

Aux yeux des derniers amoureux d'art qui mettent leur foi dans ces ruines riantes, la seule image du sacrilège est odieuse ; et le projet serait dit révoltant, s'il n'était bouffon. Que veut-on faire? S'agit-il de ressusciter le chef-d'œuvre immanent de l'art antique d'après l'idée contingente de la science moderne? Pourquoi, pendant qu'on y est, ne pas *actualiser* le Parthénon démodé, ne pas le rebâtir à l'américaine, avec tourniquet sous le *pronaos*, luminaire électrique dans la *cella* mieux éclairée, bref avec tous les progrès du confort nouveau? Réfection complète et *modern style!* On pourrait même se payer la fantaisie de paraître exact ; et ce serait fort simple : le voyageur Pausanias n'a-t-il point détaillé la statue chryséléphantine de Pallas Athéna? Le travail serait confié par l'architecte à quelque élève de Gérôme qui suivrait ses indications, en s'aidant de la restitution tentée par Simart pour le duc de Luynes... L'architecte lui-même aurait plus de besogne pour combler les brèches des boulets de Morosini ; mais, de nos jours, on bâtit vite ! Ah ! n'oublions point la couleur, car le temple était peint ; et le fond rouge des métopes faisait contraste aux triglyphes d'azur. D'excellents moulages, patinés par Caussinus, remplaceraient le fronton, les métopes, les frises, toute la blonde théorie des Panathénées ; et des harnais de métal sur les chevaux de plâtre permettraient à notre archéologie de s'enorgueillir. L'ennui serait seul à craindre, le moderne ennui que l'irrévérencieuse piété de M. Renan ne déguisait pas aux pieds de la Beauté, quand il priait sur l'Acropole...

« Tout n'est que songe et que symbole », écrivait-il. Et ce Temple de la Vierge n'a-t-il pas déjà subi de nombreuses restaurations? Que de métamorphoses, depuis que Phidias, Iktinos et Callikratès l'ont édifié sur des ruines fumantes! Les Byzantins en font une église et percent une fenêtre en plein fronton pour nimber la Vierge ; mais la mère du Sauveur n'est plus la fière guerrière, fille de Zeus, et le casque virginal messiérait à son doux front maternel. Le Parthénon subsiste, et les Turcs s'empressent d'en faire une mosquée... Mais, le 28 septembre 1687, il est un arsenal, et la poudrière éclate : les Vénitiens ont fait mieux que les Barbares. Au début du « siècle dernier », Lord Elgin exile au *British Museum* les marbres mutilés de Phidias, donnant le terrible exemple aux Mécènes qui voudraient transporter les vestiges de notre Hôtel de Rohan dans un musée d'art décoratif..... En 1827, un siège en règle, les boulets repleuvent, et la canonnade émeut le futur poète des *Orientales*, qui rêve du soleil dans nos brumes d'hiver...

Les âmes n'ont pas moins changé que les marbres : c'en est fait de l'élégie des ruines, que Volney prosateur introduisit dans l'automne d'une société désabusée ; Chateaubriand l'auréola d'un soir rose, Byron l'ensoleilla, Lamartine la baigna de son clair de lune ; et tant de soupirs eussent diverti la plastique ironie des contemporains d'Aristophane ! Après le poète, le sage est venu rêver; mais sa *Prière* ne fut qu'un hymne à la Forme. A l'ombre du temple, le plus ardent de nos psychologues éprouve quelque déception. Un ami du mystère y respire plus éloquemment « l'orgueil d'être homme ». Et les artistes ? Ils se contentent d'adorer en silence ce poème de marbre aux tons d'épis mûrs...

La parole est à l'archéologue, qui soumet l'absolue beauté de l'art grec aux lois de l'histoire; on peut, d'ailleurs, unir le savoir à l'émotion. La vraie science est respectueuse envers le « vernis du temps »; elle aime autrement que l'artiste, mais autant que lui, la ruine « qui rapproche l'objet de la nature », la ruine que Puvis de Chavannes, après Delacroix, trouvait poétiquement supérieure à l'œuvre. La science proteste aujourd'hui ; sa voix s'élève contre les vandales devenus restaurateurs ; et l'art est heureux de répéter sa protestation.

Plaise aux dieux menacés que S. M. le roi de Grèce et qu'un prochain Congrès nous entendent ! Que MM. les architectes s'estiment satisfaits de veiller sur les remparts d'Avignon, sur nos vivants souvenirs de la Cité, sur les fondations de Saint-Marc, et de rebâtir le Campanile de Venise puisqu'ils n'ont pas su retarder sa chute ! Leur vrai rôle est de consolider discrètement les vestiges dorés du Parthénon, d'empêcher le poète de jeter le cri :

Etiam periere ruinæ !

Ne jamais restaurer les chefs-d'œuvre, n'est-ce pas le vrai moyen de les sauver?

RAYMOND BOUYER.

Paris. — Typ. A. Davy Imp. de la *R. E.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 4 — 5e SÉRIE — TOME III — 28 JANVIER 1905

FRANÇOIS RABELAIS

Poème Comique (1)

ACTE II

Même décor qu'au Premier Acte

SCÈNE PREMIÈRE

LA COMTESSE, PIGNON

PIGNON

Chut! Parlons bas! Le traître est là, dans sa cellule
D'où l'on entend très bien! Je me ferais scrupule
D'écouter à l'huis, moi! Mais lui, tout en étant
Très bon, très vertueux, très...

LA COMTESSE, l'interrompant

N'en dites pas tant!

PIGNON

Les choses ne vont pas si mal! Le mariage
Dépend de moi qui vous suis acquis, et l'orage
Que devaient provoquer les propos maladroits
De Rose, j'ai trouvé que j'avais quelques droits
D'en détourner l'effet sur qui nous abandonne!
— Tous les moyens sont bons lorsque la fin est bonne! —
Pour me concilier le cœur de votre fils
(Qu'il est charmant, Madame! Oh! charmant!) je lui fis
(Avec restriction mentale) la promesse
Que je le marierais, demain, après la messe...
Demain, je trouverai quelque nouveau détour!
L'événement fâcheux a pris un heureux tour
Pour ces enfants! J'ai su sans dire de mensonge!
Montrer la Vérité, sous un jour qui les plonge
Dans l'erreur!... Sans mentir... car je ne mens jamais!

LA COMTESSE

C'est bien! Mais qu'allez-vous faire en attendant?

PIGNON

Mais
J'ai de petits projets, de petites idées...
Les jeunes filles sont

Il va dire « bêtes » il prononce

bonnes.
J'en ai guidées
Un grand nombre déjà vers la perfection...
On leur fait, aisément, haïr l'abjection,
Le vice, la laideur, le mal; chérir la « *belle Vertu*! » Je n'ai jamais rencontré de rebelle
Qui, lorsqu'on lui montrait le monde tel qu'il est,
Méchant, haineux, cruel, lâche, moqueur et laid,
Ne voulût point le fuir au fond d'un saint asile...
Conduire au bien ces cœurs d'enfants est si facile!
Le prêtre qui n'y peut parvenir n'est qu'un sot.

LA COMTESSE

Vous croyez qu'elle va, de suite et pour un mot,
Renoncer à l'espoir d'être riche et comtesse!

PIGNON

Cela dépend!

LA COMTESSE

De quoi?

PIGNON

De la délicatesse
De sa conscience!

LA COMTESSE

Ah!

PIGNON

Chut!... Elle va venir
Me parler! Le Très-Haut, seul, connaît l'avenir :
Dire que je suis sûr d'éclairer sa pauvre âme,
Serait présomption, défaut digne de blâme!

1. Le 1er acte a paru dans la *Revue Bleue* du 21 janvier 1905.

LA COMTESSE

C'est un espoir absurde, insensé!

PIGNON

Nous verrons!
La chair est faible, soit, mais les esprits sont prompts!

LA COMTESSE (après un silence)

Vous seriez fort!...

PIGNON

Prions! Prions pour qu'elle voie
Quel est le droit chemin, quelle est la bonne voie!

SCÈNE II

LES MÊMES, MADEMOISELLE D'ENTRAVES

MADEMOISELLE D'ENTRAVES (sortant de la cuisine)

Ma sœur, voici le mot qu'un valet me remet
De la part de monsieur votre fils. Il me met
Dans un état d'esprit terrible, et je désire
Retourner à Paris sans retard.

LA COMTESSE

Puis-je lire?

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Oui... lisez!... Je veux voir mon confesseur, car j'ai
Besoin d'avoir le cœur de ce poids déchargé!

LA COMTESSE, montrant Pignon

Consultez le saint prêtre ici présent!

(Lisant)

« Ma tante
« Très vénérée, il est une chose importante
« Que je vous mande: On veut, à l'aide de moyens
« Ténébreux, m'empêcher d'unir par les liens
« Bénis du mariage une chère existence
« A la mienne. Je veux que toute résistance
« Cesse, ce qui se peut sur un seul mot de vous.
« On nous met hors la loi de l'Eglise. Hé bien nous,
« Nous sommes décidés à vivre en défiance
« De cette loi : plaçant sur votre conscience
« Tous les péchés mortels — sans nulle exception —
« Par parole, action, pensée, omission,
« Que nous devrons commettre à dater de cette heure.
« Nous n'offensons le Ciel que par force majeure,
« Et comme vous pourriez empêcher tout ce mal
« C'est vous qui l'offensez!

(A part)

Le petit animal
Qu'il est retors!

(Lisant)

« Je suis votre neveu d'Entraves »

MADEMOISELLE D'ENTRAVES, à Pignon

Mon père, n'est ce pas, le cas est des plus graves?

PIGNON

Rassurez-vous ma fille, il est clair et certain :
Saint Eloi, Saint Bruno, Saint Paul, Saint Augustin,
Les Docteurs sont d'accord : tout vous innocente!

SCÈNE III

LES MÊMES, RABELAIS, qui depuis un instant est sorti de sa chambre sans être remarqué.

RABELAIS

Hein?
J'ai d'abord contre vous, argument sans réplique,
L'avis de Saint Thomas!...

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Le Docteur angélique!

LA COMTESSE, à Rabelais

Mais...

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Parlez! éclairez mon âme, s'il vous plait!...
Soyez complet surtout...

RABELAIS

Oh! je serai complet!
Je vous lirai d'abord, Madame, quelques tomes
In-folio, concis et discrets épitomes,
Résumés clairs et courts où des saints de tous temps
Ont exposé des cas, d'ailleurs moins importants!...
Puis, ayant avalé ces hors-d'œuvres sublimes,
Mis en goût, l'appétit ouvert par l'air des cîmes,
Loin d'être, ainsi que des esprits légers, repus
De ces compendieux mais délicats opus-
cules... Nous plongerons dans des bibliothèques
De manuscrits latins et de scriptures grecques;
Nous nous empanserons de ces bouquins de prix
Que leurs savants auteurs n'ont même pas compris,
Nous pétrirons de quinte-essence nos cervelles,
Tant qu'enfin, si le vrai, pour nous ne se révèle,
On dira du cerveau que ce cas tracassa :
— Des tracas de ce cas sa calotte cassa! »
Mais avant d'aborder l'examen d'une affaire
Aussi grave, invoquons ce saint que je révère,
L'habile Saint Jonas, qui nous aide surtout
A sortir d'un endroit obscur, par le bon bout!

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Quel bout?

RABELAIS

La question, Madame, est singulière!
Ce saint put-il sortir par la route culière
Du poisson?

MADEMOISELLE D'ENTRAVES, ahurie, à la comtesse

Que faut-il en penser?

LA COMTESSE

Que vous voyez
Que ce saint prêtre rit de vos peurs!

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Vous croyez!
Je retourne à Paris! Il faut que je consulte
Des autorités...

RABELAIS

Quoi! Sur le dogme et le culte
Et sur le droit canon, suis-je pas assez fort?
Un théologien, digne du nom d'abord,
N'habiterait jamais la ville au nom lubrique!

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Paris?

RABELAIS

Lutèce!

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Mais... comment?

RABELAIS

C'est historique!
Voyons! vous savez bien d'où Lutèce prit nom?...
Vous m'étonnez, Madame... oh!... vous le savez?

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Non!

RABELAIS

Voici!... jadis, Cœsar, lorsqu'il vint en icelle,
Etait accompagné d'une jeune pucelle.
Déjà, de ce temps-là, le natif de l'endroit
Aux amoureux déduicts n'était point maladroit...
Partout, dans les fourrés, sous les branchages souples,
Emmy les rayons d'or s'esbaudissaient des couples...
Et la naïve enfant, regardant ces ébats
Qui, de loin, lui semblaient d'olympiques combats,
Demandait tout le temps : « Seigneur... quelle *lutte*
Les échos eurent tant à répéter « Lutèce » [*est-ce?* »
Qu'ils gardèrent ce nom!

MADEMOISELLE D'ENTRAVES, à la Comtesse

N'est-il pas érudit?

LA COMTESSE

Il s'est moqué de vous dans tout ce qu'il a dit!

PIGNON, bas à la Comtesse

Il faut les éloigner! j'attends cette petite

LA COMTESSE

Bien!

RABELAIS, à part

Elle va venir, pourvu qu'ils sortent vite!

MADEMOISELLE D'ENTRAVES, à Pignon

Vous prenez tout sur vous?

PIGNON

Sans hésitation!...

Aux dames,

Je voudrais faire ici ma méditation!

RABELAIS, aux dames

Moi, je voudrais, ici, lire mon bréviaire...

LA COMTESSE

Nous allons vous laisser.

A Rabelais

Mais vous, une prière :
Venez donc me montrer le jardin!

RABELAIS

Mais...

LA COMTESSE

Venez!...

RABELAIS, à part

Comment lui refuser?

Haut.

Puisque vous y tenez!

Ils sortent.

SCÈNE IV

PIGNON, seul

Evêque!... Monseigneur Pignon! Monseigneur Ange
Pignon... car Angelot sonne mal. C'est étrange
Mais très harmonieux. On s'habitue au son!
Monseigneur Pignon!... Oui!... Monseigneur veut-il [son
Auditeur?... Monseigneur veut-il mettre sa mitre?...

(Avec une bonhomie hautaine)

Bien! Nous présiderons demain notre chapitre!

(Les yeux brillants de cupidité)

Un ordinaire immense, un large casuel

(Orgueil)

Le temporel étant sous le spirituel,
Je serai le premier, en tout, du diocèse!
Monseigneur!...

Apercevant Dolly

Ah! voilà notre petite Anglaise!

SCÈNE V

PIGNON, DOLLY

PIGNON

Chère enfant!

DOLLY, surprise

Vous!

PIGNON

Comment! D'où vient cet embarras?
Vous veniez bien ici pour me voir, n'est-ce pas?

DOLLY

Sans doute...

PIGNON

Vous avez tout l'air, comment dirais-je?
D'un petit faon craintif, que l'on a pris au piège.
Voyons, ma chère enfant, asseyez-vous ici!
Ne vous éloignez pas craintivement ainsi!
Vous vous faites de moi quelque chimère étrange!
Vous n'avez pourtant pas peur que je ne vous [mange?...

(Il rit lourdement de cette lourde plaisanterie d'ecclésiastique)

DOLLY

Non, Monsieur-Prêtre, non, certes, je n'ai pas peur.

PIGNON

Je suis votre ami, moi, vous le savez!

DOLLY, à part

Trompeur!
Mens! Je ne te crois pas! mens! ton mensonge glisse
Sur moi! mens! mens!

PIGNON

D'où vient cette ride qui plisse
Ce beau front qu'un si noble amour a couronné?
Vraiment, quand on vous voit, on n'est pas étonné
Que vous ayez tourné la tête au jeune Comte!
Il vous aime si bien! Partout on se raconte

Cette « chère merveille ! » Il vous est « tout acquis » !
Vous vivez là, tous deux, comme un roman exquis
De chevalerie ! — Oh ! moi, noir, vilain bonhomme,
Je n'en ai jamais lu, mais je sais un peu comme
On y dépeint la vie : « azur, fleurs et palais !... »
Si je crois ce qu'en dit mon ami Rabelais.
C'est charmant ! c'est charmant ! et je vous félicite
Du fond du cœur !... J'ai désiré votre visite,
Pour vous parler en père, ou plutôt en ami,
Car je ne voudrais pas être rangé parmi
Ceux qui rêvent de voir votre bonheur par terre !
On a bien essayé, je n'en fais pas mystère,
D'éveiller contre vous notre mauvais vouloir,
Et Rabelais, et moi, de tout notre pouvoir,
Nous voulions travailler contre ce mariage...
Mais lorsque le poète a vu votre visage
Si doux, il a trahi la bonne cause, et moi
Quand j'ai compris ce cœur serein et pur, ma foi
(Quoique je sois plus froid et garde mieux ma tête),
Moi, j'ai bientôt suivi l'exemple du poète !
D'ailleurs, demain matin, je le prouverai bien,
Car je m'expose fort en vous mariant...

(Il parle doucement, bonasse, paterne, candide.
Elle se tient à distance.)

A part

Rien !
Elle n'est pas bavarde !

DOLLY, à part

Il ment !

PIGNON, à part

Non ! pas bavarde !

Haut

Hé bien, tenez, j'ai peur, lorsque je vous regarde.

DOLLY

Peur ?

PIGNON

J'ai peur !

DOLLY

Peur de quoi ?

PIGNON

Peur pour vous !

DOLLY

Peur pour moi ?
Vous pourriez mieux placer ce bienveillant émoi !

PIGNON

Ne vous offensez pas d'une parole amie.
Pour vous, ma gravité se vêt de bonhomie !
C'est mon devoir, avant le solennel moment
Où je dois dispenser les fruits du Sacrement
Sur vous, d'examiner avec vous, ma très bonne
Enfant, cet avenir qui devant vous rayonne,
Et de vous prémunir contre tous ses dangers,
De vous faire connaître en quoi seront changés
Vos devoirs. Ignorer ce que le ciel réclame,
Serait mettre en péril le salut de votre âme !

DOLLY, à part

Je vois ta griffe ! Mens ! Pieux grippe-souris !

PIGNON

Oui, c'est pourquoi j'ai peur, et vous l'avez compris :
J'ai peur, j'ai peur pour vous, trop candide et trop belle !
Oh ! vous vous détournez ! votre âme se rebelle !
Sans doute à demi-voix vous vous dites : trompeur !
J'ai peur et vous savez très bien pourquoi j'ai peur !
Et vous aussi vous avez peur !

DOLLY, trop émue pour parler fait signe que non

PIGNON

Votre main tremble !
Et vous avez raison de trembler, car, ensemble,
Dans le recueillement, loin de tout œil moqueur,
Nous allons regarder au fond de votre cœur...
Avec moi, vous lirez sur votre âme penchée,
La secrète pensée en ses ombres cachée...
Vous savez que mentir n'est pas possible ainsi !
Car ce que je lirai, vous le lirez aussi !

DOLLY

Mais... je ne comprends pas ce que vous voulez dire !

PIGNON

Je lis dans votre cœur... écoutez, je vais lire.
Aimez-vous ce jeune homme ? — Oh ! ne répondez pas
Au misérable que je suis ! Dites, tout bas
Si vous voulez, tout bas, pour que nul ne l'entende,
Sauf Dieu, La vérité ! C'est Dieu qui la demande !
Recueillez-vous. Fermez les yeux, et devant Lui
Dites-vous : je ferai le bonheur de celui
Qui me donne son nom ; je suis bien sûre d'être
A lui de tout mon cœur ; je le prends pour mon maître,
Non point dans le désir de vivre désormais
Dans un monde plus haut, plus riche et plus beau, mais
Parce qu'à l'avenir, je ne veux dans la vie
Qu'un seul bonheur : sentir que je me *sacrifie*
A *lui*. Car c'est cela, toujours ! se marier :
C'est renoncer à soi ; c'est se sacrifier
Au bonheur d'un autre être. Il vous faut donc vous dire,
Je n'aurai de bonheur que celui *qu'il* désire,
Et je suis bien certaine, et j'ai la ferme foi
Que c'est pour *lui* que je *l'*épouse et pas pour moi.

DOLLY

Mais oui ! oui !... c'est ainsi...

PIGNON

Mon enfant, prenez garde.
Répondez à Celui qui d'en haut nous regarde !
Au prêtre vous pouvez raconter tout ce que
Vous voulez. Vous savez qu'on ne trompe pas Dieu !
— Aimez-vous ce jeune homme ? En êtes-vous bien sûre ?
N'avez vous pas rêvé d'une ivresse plus pure,
D'un bonheur plus complet, plus parfait et plus doux ?
Que celui qui vous vient de son amour pour vous ?
Qui sait si de faux biens vous ont pas égarée ?

C'est beau d'être comtesse, et riche, et bien parée,
De voir autour de soi s'agiter une cour
De jeunes gens charmants qui se grisent d'amour...
Est-ce là le bonheur? Est-ce là ce qu'on nomme
Le bonheur? Est-ce là ce que vous voulez? Comme,
Comme vous maudiriez le nœud trop tôt formé,
Si plus tard vous voyiez venir le bien-aimé,
Celui qui vient toujours, le seul, le seul qu'on aime
D'un sentiment unique, ineffable et suprême!

DOLLY

Mon Dieu... je ne sais pas .. je n'ai point tant pensé.

PIGNON, sans faire attention à l'interruption

Il vient toujours, il vient toujours le fiancé,
L'idéal entrevu sous le voile des rêves,
Celui qui verse en nous, sans mesure et sans trêves,
L'apaisement, la force et la sérénité!
On doit dire à lui seul : C'est pour l'éternité!
On doit dire à lui seul : Je vous choisis pour maître!
On doit dire à lui seul : Me voici : je veux être
A vous de tout mon cœur, à vous entièrement!
De celui-là, ma fille, on répond fièrement,
A qui semblerait mettre en doute la tendresse
Qu'on a pour lui : « Je l'aime et n'ai point d'autre [ivresse
« Que cet amour! Je l'aime et n'ai point d'autre es [poir
« Que cet amour! Je l'aime et mon œil ne peut voir
« Que ce rayonnement, dans la nuit de ce monde,
« Pour me la rendre un peu moins noire, et moins profonde! »
— Je vous étonne un peu! Vous vous dites : « Pourquoi
« Ce bon curé vient-il ainsi m'apprendre, à moi,
« Ce que c'est que l'amour? » Ah! ma pauvre petite,
Vous un si noble cœur, vous une âme d'élite,
Etes-vous bien certaine, osez-vous assurer
Que vous n'avez jamais entendu murmurer
Une voix, une voix aimante à vos oreilles,
Qui, tout bas, vous parlait de tendresses pareilles?
Osez-vous assurer que l'amant inconnu
Dont rêvaient vos instants de tristesse est venu?
Non!... non, non, n'est-ce pas?
Vous l'attendez encore
L'amant parfait à qui vous direz : Je t'adore!...

DOLLY

Ah!

PIGNON

Songez vous qu'il n'est, aux yeux mortels caché,
Qu'un seul amant qu'on puisse « adorer » sans péché?
Qu'un seul amant qu'on puisse aimer ainsi sans crime?...
C'est le plus noble, le plus parfait, le plus sublime!...
Et si c'était lui — Lui!... — qu'appelait votre vœu?
Si celui qui tout bas vous dit : « Viens! » — c'était Dieu!...

DOLLY, voyant enfin l'abîme

Non! oh! non!

PIGNON

Cet amant n'admet point qu'on méprise
Son appel! Trop souvent le Tentateur nous grise
Et nous fait dédaigner ce glorieux amour...
Mais Dieu sait qu'il viendra, fatalement, son jour!
Dieu sait qu'elle viendra, fatalement, son heure!
Un jour viendra bientôt, et qu'on chante ou qu'on pleure
Ce formidable jour, vient! Il viendra bientôt,
Ce jour auquel il faut penser, auquel il faut
Toujours penser! Bientôt, bientôt, ma pauvre fille,
Vous serez, vous pour qui tout rayonne et tout brille,
Une blême mourante en votre lit glacé!
L'existence est un rêve, et le rêve est passé,
Et le rêve est fini, l'éternité commence.
Vous êtes là, le cœur écrasé d'une immense
Epouvante, un nouveau monde à vous va s'ouvrir,
L'heure vient, l'heure sonne où vous allez mourir...
Autour de vous, déjà, glissent dans les ténèbres,
Des fantômes affreux, des visions funèbres :
Vous entendez le chant de mort sur le seuil froid
De l'église; au-dessus de l'orifice étroit
De la fosse où le lourd cercueil vient de descendre,
Vous croyez voir des gens penchés pour mieux en- [tendre
Le fossoyeur jeter de la terre sur vous...
Mais ils n'attendront pas qu'il ait terminé! Tous
Avant qu'il n'ait comblé le trou vous abandonnent...
S'en vont... Ils sont partis... et leurs voix qui bour- [donnent
Dans le lointain, déjà, ne dit plus votre nom!
Tout est fini. Tout est terminé!
Hélas non!
Vous êtes devant Dieu qui vous dit : Sois damnée!
Je demandais ton âme; à qui l'as-tu donnée?

SCÈNE VI

LES MÊMES, RABELAIS

Il est entré depuis un moment, a entendu Pignon et [illegible] devine)

RABELAIS

Ah! lâche! ah! misérable! ah! menteur! abusant
Des rêves éthérés d'un doux cœur innocent
Pour faire de sa vie un cauchemar étrange!
Je ne permettrai pas que ton mensonge change
En imbéciles pleurs son beau rire éclatant! ..
Sors!... Si tu ne sors pas, bête obscure, à l'instant...

Il brandit un [illegible]

PIGNON

Frappez! mais songez bien que l'Église condamne.

RABELAIS, brandissant [illegible]

Je colle aux quatre murs des fragments de ton [illegible]

PIGNON [illegible] se sauve

Toi, l'in-pace t'attend!...

RABELAIS

Sors !

DOLLY, [illegible]

Je me vengerai !

SCÈNE VII

RABELAIS, DOLLY

RABELAIS

Pauvre enfant ! Pas un mot de tout cela n'est vrai !
Le Ciel veut clairement, que tu suives ta voie,
Portant au front un doux chapel de fleurs de joie.
Ris, danse, bats des mains, chante comme un oiseau,
Rayonne, crie à Dieu : Merci ! Ton monde est beau !
Merci ! Pour le bonheur tu fis ta créature,
Et je vais m'imprégner de ta grande nature,
Je vais donner ma chair à son baiser vermeil,
Je vais remplir mes yeux des feux de ton soleil !
Merci, pour la douceur qui m'aime en toute chose,
Merci, pour ton ciel bleu, merci, pour ton soir rose,
Pour tes fleurs, pour tes champs, pour tes monts, pour tes bois
Merci de tout mon cœur et de toute ma voix !
Merci pour les baisers qui brûlent sur mes lèvres !
Pour les enlacements éperdus, pour les fièvres
Des saintes voluptés qui sont ton œuvre aussi,
O Seigneur pour l'étreinte et pour l'amour, merci !
Et si tu vois venir des oiseaux de ténèbres,
Croasser sur ton front des mensonges funèbres :
« Expions les péchés d'autrui ! Prenons le deuil ! »
Va ! ris de leur stupide et criminel orgueil !
Expier nos péchés fut une œuvre divine,
Laisse aux fronts surhumains les couronnes d'épine !

DOLLY

Mais, s'il avait dit vrai ? si je ne l'aimais pas ?

RABELAIS

Il est jeune, il est beau, plus tard tu l'aimeras !

DOLLY

Et s'il venait plus tard, celui qu'ont vu mes songes ?

RABELAIS

Bâtiras-tu ton avenir sur leurs mensonges ?

DOLLY

Non ! Ils n'ont pas menti ! Non, ils n'ont pas menti...
Jamais auprès de *lui*, jamais je n'ai senti
Ce trouble qu'on prétend aussi fort qu'une ivresse !
J'ai peur dans son baiser, j'ai froid dans sa caresse !

RABELAIS, à part

Pourquoi suis-je content de ce qu'elle dit là ?

DOLLY

Souvent, comme il parlait, une voix me parla :
« [illegible] ? »
« [illegible] plus parle,
[illegible] plus doux,
[illegible] pour vous ? »

RABELAIS

Vous l'aimez ! Vous devez l'aimer ! c'est juste et sage
Comment vivriez vous, hors de ce mariage ?

DOLLY

C'est vrai ! Je dois l'aimer ! Il le faut bien.

RABELAIS

Comment !
Et Cendrillon se plaint de son Prince Charmant ;
Tandis que les méchants, tout comme dans le conte,
Jaunissent de dépit, et d'envie, et de honte !...
— Le bon moine étranger que je voulais prier
De nous venir en aide et de vous marier
Etait absent... mais il revient aujourd'hui même !

DOLLY, rêveuse

Est-il certain, est-il bien certain que je l'aime...?

RABELAIS

Mais oui !

DOLLY

Dites-le-moi !

RABELAIS

Mais...

DOLLY

Parlez-moi de lui !
Je voudrais savoir si... je l'aime.

RABELAIS

Enfin ! Celui
Que tout le monde admire, et vante, et chante, et loue,
Certes n'a pas besoin qu'un vieux bonze lui cloue
Sur chaque qualité ces mots : Voyez ceci,
Admirez-le, c'est beau !

DOLLY

Je le juge mieux — Si ! —
Lorsque vous m'en parlez !

RABELAIS, avec emphase

Le beau comte d'Entraves,
Est riche, fier, charmant, brave entre les plus braves ;
Ses aïeux furent grands, il deviendra comme eux,
Un guideur de soldats, un stratège fameux ;
Un jour on le verra commander nos armées,
Un attelage ailé de quatre Renommées
Le traînera devant l'univers ébloui !

DOLLY, mutine

Vous ! Vous riez de moi !

RABELAIS

Mais je vous l'avoue — oui !
Je vais vous dire enfin. Il a vingt ans !... qu'importe,
L'âme qu'il peut avoir — si la vôtre est plus forte !
Vous allez vous aimer et d'un amour très grand...
Jusques à vingt-cinq ans, l'on change et l'on apprend,
L'âme la plus puissante élève et change l'autre,
Et son âme bientôt réflètera la vôtre !
Vous vous verrez en lui, vous vous reconnaîtrez
En lui, vous vous serez l'un l'autre pénétrés,
Et vous vous trouverez, alors, l'homme et la femme,
Vivre une même vie avec une seule âme !

DOLLY

M'aime-t-il bien au fond ?

RABELAIS

Il le prouve, je crois!

DOLLY

Je ne sais pas pourtant! Il me semble parfois
Que ce qu'il aime en moi — mais c'est une chimère! —
C'est surtout de ne point céder devant sa mère!

RABELAIS

Ne soyez pas ingrate!

DOLLY

Hélas oui! c'est affreux
N'est-ce pas, et c'est vrai qu'il est très généreux
Et très tendre, et c'est moi, c'est certain, qui suis [froide,
Qui le rends empesé, gauche, lourd, glacé, roide,
C'est ma faute! Je suis coupable! Je serai
Meilleure à l'avenir, et je l'épouserai,
Avec reconnaissance, en me sentant indigne,
De ses bontés!... Je serai prête au moindre signe,
Au moindre, à prévenir toutes ses volontés!
Je veux humilier mon orgueil : ses bontés!
Ses bontés! Ses bontés! Je prendrai l'habitude,
Pour mieux me corriger de mon ingratitude
Et de mon fol orgueil, de me dire ces mots,
Comme on montre le fouet à de méchants marmots!
« Ses bontés »! Il m'élève, il me prend dans la fange!

RABELAIS

Oh! N'exagérez pas! Que vous êtes étrange!

DOLLY

Je suis ingrate! Et je le sais! Et c'est vilain!
Je m'en veux de n'avoir pas pour lui le cœur plein
D'amour! Je me déteste! Il a tous les mérites :
Il est savant!

RABELAIS

Il l'est.

DOLLY

Il est poète, dites?
Car j'aime tant les vers! Il est poète.

RABELAIS

Il l'est!

DOLLY

Oui, c'est cela surtout qui me charme et me plaît...
(Tirant un parchemin de son corsage)
Voici des vers qu'il fit pour moi! J'en suis très fière!
Ils furent composés pour moi, sur ma prière,
Et j'ai dit le sujet, et ces vers sont parfaits,
Et c'est pour moi, vraiment pour moi qu'il les a faits!
Il faut être un poète extrêmement habile,
Pour faire de tels vers. Rien n'est plus difficile.
C'est un travail savant, tellement compliqué,
Que le rythme d'abord doit vous être expliqué...
Ce genre de poème est nommé la *Brisée*.
Regardez! Chaque ligne est ainsi divisée
En deux.
(Elle plie le papier en deux)
Chaque moitié des vers, partant du haut,
Offre des deux côtés un sens complet. Il faut,
Sur le recto, d'abord, lire un premier poème;
Puis un second sur le verso.
(Dépliant le papier triomphalement)
Puis un troisième!
Ces deux tronçons de vers, raccordés bout à bout,
Offrent encore un sens si vous lisez le tout!
C'est superbe! avouez! Superbe!

RABELAIS, sans conviction

Magnifique!

DOLLY

Et c'est une trouvaille! avouez!

RABELAIS

Colombique!

DOLLY

Ce n'était pas un sot qui découvrît cela!
Avouez!

RABELAIS

La nature, il est clair, nous cèla
Le plus longtemps possible une telle merveille!

DOLLY

Je vais lire, écoutez!

RABELAIS

Oui! je suis tout oreille!

DOLLY

Premier poème.

RABELAIS

Bien!

DOLLY, lisant

« *Oui, ma Dolly, je t'aime,*
« *Et c'est toi mon seul bien.*
« *Ma volupté suprême,*
« *Hors toi, je ne vois rien!*
« *Je t'aime à la souffrance :*
« *Bien que ce mal soit doux,*
« *Ma plus chère espérance*
« *Est d'être ton époux!...* »

Second poème!

RABELAIS

Bon!

DOLLY, lisant

« *Au-dessus toutes choses*
« *C'est toi ma seule amour*
« *Emmy les jours moroses*
« *A jamais sans retour.*
« *Et mon unique envie,*
« *Mon seul but, mon seul vœu,*
« *Est de donner ma vie*
« *Pour te prouver ce feu!* »

Et troisième poème à présent! Voyez, on
Peut lire un demi-vers, l'un après l'autre, ensemble,
Et le sens est parfait! Lisons!
(Lisant)

« Oui, ma Dolly je t'aime — Au-dessus toutes choses,
« Et c'est toi mon seul bien. — C'est toi ma seule amour,
« Ma volupté suprême — Emmy les jours moroses
« Hors toi je ne vois rien. — A jamais, sans retour...
« Je t'aime à la souffrance — Et mon unique envie
« Bien que ce mal soit doux, — Mon seul but, mon seul vœu,
« Ma plus chère espérance — Est de donner ma vie.
« Est d'être ton époux. — Pour te prouver ce feu.

[illegible]

Que vous en semble ?

RABELAIS

Conservez bien ces vers, c'est un joyau sans prix

DOLLY

Vous...

RABELAIS

Quoi ?

DOLLY

Vous m'avez l'air de n'avoir pas compris !

RABELAIS

Non !

DOLLY (moqueuse)

Non ?...

RABELAIS

Je vois en ce jeune homme un être unique,
Charmant, spirituel, généreux, héroïque,
Soldat vaillant, danseur exquis ; il est parfait.
Tout ce qu'il dit est bien. Tout ce qu'il fait est fait
De façon admirable. Il est doux, bénin, sage,
Disert, savant, aimable, un cœur d'or, un visage,
Qui reflète son âme (et son âme n'a pas
Une tache ! Il est bon, noble, grand ! Chaque pas,
Chaque geste, trahit sa suprême noblesse ;
Il n'a pas un défaut, et pas une faiblesse ;
Et je suis sûr qu'il est trop discret et trop fin,
Puisqu'il va posséder sa beauté, puisqu'enfin
La muse de son Rêve, en vous, il l'a saisie,
Pour taquiner encor la pauvre Poésie !

DOLLY, stupéfaite et fâchée

Ces vers ne sont pas bien ?

RABELAIS

Pas assez bien pour vous !...

DOLLY

C'est trop fort ! Mais peut-être... en êtes-vous jaloux ?
Vous écrivez aussi...

RABELAIS

Moi ! Jaloux !

DOLLY

Les poètes,
Ils nous l'assurent tous, sont des âmes parfaites :
Des charmeurs d'oiseaux bleus qui descendent du ciel...
Mais l'un pour l'autre, ils ont un amour plein de fiel !
Jaloux !

RABELAIS

Oh !

DOLLY

Jaloux !

RABELAIS

Non.

DOLLY

Reprenez donc son thème.
Comment diriez-vous mieux, vous, s'il vous plaît :
Je t'aime !

RABELAIS

Que sais-je ?... Je voudrais au moins vous avoir dit
Un mot que jamais femme avant vous n'entendit,
Un mot infiniment magnifique et sonore,
Qui vous ferait sentir combien je vous adore,
Et qui révèlerait à notre œil ébloui,
Au fond d'un cœur immense, un amour inouï !
J'aimerais mieux garder un silence farouche,
N'avoir qu'un vague cri de bête sur la bouche,
Que d'aller profaner mon rêve le plus doux,
En l'entourant pour vous le présenter, — à vous ! —
De mots banals, souillés d'avoir vêtu naguères
Des sentiments communs et des amours vulgaires.

DOLLY

Mais... Que diriez-vous donc ?

RABELAIS

Est-ce que je sais, moi !
Je laisserais crier, hurler, râler l'émoi,
L'émoi terriblement suave qui m'oppresse !
Je vous dirais des mots d'enfantine tendresse,
Des mots blancs, des mots neufs, que j'essairais pour vous,
Et qui seraient très frais et qui seraient très fous...
Ou bien je rugirais comme une bête folle,
Comme un lion qui n'a pas besoin de parole,
Pour prouver qu'il vous porte un amour de lion !
Je voudrais voir vers vous, monter en tourbillon,
Pleurant dans mon sanglot et râlant dans mon râle,
Tous les fauves désirs d'une âme impériale,
Et toute la tendresse exquise d'un enfant !
Je vous dirais : C'est vrai ! C'est un poids étouffant
De tendresse et d'amour que j'ai sur la poitrine...
Penche-toi, vois, comprends, rends-toi compte, devine,
Tout ce qui dans mon cœur à jamais enfermé,
Tressaille et veut crier vers l'Etre bien-aimé !
Tout l'immense désir avec lequel je l'aime,
Tout l'immense désir, tout le désir suprême,
Avec lequel je vois passer à mon côté,
Sa grâce, Sa douceur, Son charme, Sa beauté...
Sa beauté que je vois dans toute chose belle...
Car l'univers entier est pour moi rempli d'Elle :
Mon âme La retrouve au fond de chaque émoi,
A travers tout rayon Elle rayonne en moi,
Je La respire au cœur de chaque fleur que j'aime,
Tout rythme harmonieux me chante Son poème,
Voluptés et chagrins pleins des mêmes accents,
La font passer en moi, dans tout ce que je sens !
Lorsque tu me souris ainsi, le temps s'arrête,
Je suis dans l'infini, seul, debout, sur un faîte
Colossal ! Je suis beau ! Je suis grand ! Je suis fort !
Et je cesse un instant de marcher vers la Mort !
Je... — mais qu'avez-vous ? Vous êtes toute pâle !

(Riant, contraint)

Ah ! ah !

DOLLY

Je. .

RABELAIS

Vous plaignez mon amante idéale
Sans doute !

DOLLY, à elle-même

Dans mon rêve, il me parlait ainsi !

RABELAIS

Qui donc ?
(Il comprend)
Ecoutez bien, je dois dire que si
Je sais ainsi... des mots... c'est que... cela s'explique
Aisément... J'ai beaucoup appris la Rhétorique :
L'art d'exprimer très bien ce que l'on ne sent pas !
Pas du tout ! C'est un art utile en bien des cas,
Et que l'on nous apprend à fond au séminaire...
Nous devons afficher dans la vie ordinaire
Tant de beaux sentiments dont nous ne sentons rien !

DOLLY

Mais c'est affreux !

RABELAIS

Voyons ! Réfléchissez-y bien !
D'un grincheux importun, la mort nous débarrasse :
Pouvons-nous dire : « Bien ! Très bien ! Rendons-lui [grâce ! »
Non ! Nous crions gaiment : « A l'aide, Lieu- [Commun ! »
Et Lieu-Commun nous dit : « Cet excellent défunt
Reçoit le prix de ses vertus dans l'autre monde ! »
Joseph Nigaudinos épouse Cunégonde.
Quelle joie en mon cœur ce fait excite-t-il ?
Il faut pourtant brûler pour eux l'encens subtil
De souhaits bénisseurs ! En moins d'une seconde
Lieu-Commun fleurira le front de Cunégonde,
D'un tas de doux espoirs que remplira Joseph !
Et c'est ainsi pour tout : baptêmes, fêtes, bref
En toute occasion cet ami pléthorique
Lieu Commun, digne époux de dame Rhétorique,
Vient ainsi me fournir un petit boniment !

DOLLY

Mais vous disiez... que c'est affreux...

RABELAIS

Non ! C'est charmant !

DOLLY

Ce n'étaient pas des lieux communs !

RABELAIS

Sur toutes choses
J'ai de petits carnets pleins de petites gloses...

DOLLY

Oui, même sur l'amour, à ce qu'il me paraît...

RABELAIS

Certes, j'avais aussi mon petit sermon prêt !...

DOLLY

Ce que vous m'avez dit, nul n'eût pu le mieux dire !

RABELAIS

Mais non !... Et vous verrez ! Et je puis vous prédire,
Qu'il vous le dira mieux.

DOLLY

Qui ?

RABELAIS

Lui !. .

DOLLY, avec un petit rire incrédule

Je ne crois pas !

RABELAIS

N'en doutez point ! Un soir, vous serez dans ses bras,
Il vous dira, je vous assure, des paroles
Douces, bien autrement et bien autrement folles,
Que ce que j'ai dit, moi !

DOLLY

Non !

RABELAIS

Vous verrez plus tard !
La nature est toujours supérieure à l'art !
La lèvre aimée est plus éloquente, muette,
Que celle du plus grand, du plus savant poète...

DOLLY

Ah ! pourtant !

RABELAIS, l'interrompant

Attendez ! Il vous parlera mieux,
Un soir, ses yeux profonds versant dans vos grands yeux,
Tous les rêves brûlants, tous les songes de flamme,
Tous les espoirs ardents qui chantent dans son âme,
Que le pauvre rhéteur que fut ce vieux barbon.
Il vous parlera mieux que je n'ai fait !...
(Il sort)

DOLLY

Non !
(Quand il est sorti, elle reste silencieuse et puis répète)
Non.

SCENE VIII

DOLLY, MADEMOISELLE D'ENTRAVES

DOLLY, se parlant à elle-même

Il est prêtre !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES, entrant par la porte de la cuisine

Seigneur ! C'est je crois la personne !

DOLLY, à part

Qu'est-ce que cette vieille ?

MADEMOISELLE D'ENTRAVES, toussant, avec embarras

Hum !

DOLLY, gaie

Bonjour !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Je m'étonne
Que vous m'osiez ainsi souhaiter le bonjour,
Fille !

DOLLY

Mais laissez-moi m'étonner à mon tour
Que, sur ce ton, vous me parliez sans me connaître,
Femme !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Je vous connais ! C'est vous ! Par la fenêtre
Je vous vis ! Vous donniez la main à mon neveu !

DOLLY

Al[illegible] vous [illegible] s[illegible] ?

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Et c'est contre mon vœu,
Sachez-le ! contre mon désir, contre mon ordre
Exprès qu'il vous épouse.

DOLLY, [illegible]

Ah !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

S'il n'en veut démordre,
Il n'aura rien de moi, rien, rien ! pas un écu !

DOLLY

Mais il en est, je crois, fermement convaincu !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Si jeune et si perverse ! Ah ! malheureuse fille !
Quoi vous perdez d'honneur une illustre famille !
Vous détournez un innocent du droit chemin !
Vous le guidez...

DOLLY, riant

Par le bout du nez...

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Par la main.
Vers des abimes.

DOLLY

Bon ! Lieu-Commun troisième !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Impudente !

DOLLY

Merci !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Marmouse,

DOLLY

Je vous aime
Ma tante !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Je ne suis !... C'est vrai, pourtant, c'est vrai.
Ah ! malheureux et faible enfant qui s'est livré
Pieds et poings enchaînés.—Faut-il perdre la tête !—
Aux rêts de cette fille... omettons l'épithète !

DOLLY

Quelle épithète ?

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Fille... on dit fille de... de...

DOLLY, furieuse

Vous m'ennuyez enfin, vous et votre neveu !
J'étais très malheureuse, et pauvre, et sans famille,
Sans un chien pour aimer la misérable fille,
Qui ne sollicitait pas d'amitiés d'ailleurs
Pour l'aider à porter son fardeau de malheurs...
Il est venu. Je n'ai rien fait, moi, pour qu'il vienne,
Et jamais je ne fus, autant qu'il m'en souvienne,
Provocante, ou coquette, ou gentille avec lui...
Sa recherche m'a fait perdre le faible appui
De parents, grâce auxquels, du moins, je pouvais vivre...
Il est juste, à présent puisque je dois le suivre,
Et puisqu'il m'a tout pris qu'il me donne son nom !
Mais jamais je n'ai rien désiré, moi, sinon
Qu'on me laissât en paix...

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Peuh !

DOLLY

En paix !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Cette histoire
Touchante, prouverait qu'il est très méritoire,
Fille, de votre part, d'épouser mon neveu.
Vous ne cachez pas mal votre jeu.

DOLLY

Moi ! mon jeu !
Ah ! si j'avais le choix... mais j'aimerais mieux vivre
Ici, sous ce vieux toit, sans autre ami qu'un livre
Ou deux, sans autre ami que ce prêtre aux doux yeux,
Qui n'attend pas de moi d'amour !... j'aimerais mieux,
Etre ici sa servante, entendez-vous, Madame !
Quand mon âme crierait dans le soir, quand mon âme
Sous son poids de chagrins se sentirait plier,
Une âme vers laquelle elle pourrait crier,
Certaine que cette âme au moins saura l'entendre,
Serait là, près de moi, compatissante et tendre !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Mais... Je ne comprends pas !... abomination !
Un prêtre !... Repoussons cette tentation
Du Malin ! Repoussons cette impure pensée...

DOLLY, riant

Ah ! qu'impure pensée est charmant !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Insensée !
Comment osez-vous donc — *Et ne nos inducas* !
Avouer votre amour pour un clerc ?... C'est un cas
Que l'Eglise réserve !... *In tentationem...*

DOLLY

Mais oui, ma tante, oui ! ce bon prêtre, je l'aime...
C'est un esprit puissant...

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Vade ! Vade ! Retro.

DOLLY

C'est un noble et grand cœur de poète,

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

C'est trop !
Malheureuse, arrêtez !

DOLLY

Que dis-je d'effroyable ?
Jésus n'aima-t-il point Magdeleine ?

MADEMOISELLE D'ENTRAVES, fait [illegible] dans la direction des petits signes de croix

Tiens ! diable !

DOLLY

Saint Paul n'avait-il point...

MADEMOISELLE D'ENTRAVES, se bouchant les oreilles

Seigneur, qu'entends-je là !

DOLLY

L'accompagnant partout sa chère Priscilla ?
Saint Pierre, qui pourtant avait une famille,

MADEMOISELLE D'ENTRAVES, désespérée
L'entendre est un péché !...
DOLLY
... chérissait Domitille...
Je n'y vois point de mal et ne peut-on s'aimer
Très tendrement, ma tante, oh ! mais très, sans former
Le dessein d'augmenter l'espèce humaine ensemble ?
MADEMOISELLE D'ENTRAVES
Horreur !
DOLLY
Les plus grands saints et Jésus-Christ...
MADEMOISELLE D'ENTRAVES, l'interrompant
Je tremble...
(Toutes griffes dehors)
Je t'arrache les yeux, esprit du mal ! Va-t'en !...
DOLLY, se sauvant en riant
Vieille folle !...
(Elle sort)
MADEMOISELLE D'ENTRAVES
C'était Satan !

SCENE IX

MADEMOISELLE D'ENTRAVES, RABELAIS, sortant de sa chambre attiré par les cris de Mademoiselle d'Entraves.

MADEMOISELLE D'ENTRAVES
J'ai vu Satan !
Mon père, de mes yeux, j'ai vu Satan, vous dis-je !
Satan vient d'attenter à ma vertu !
RABELAIS
Prodige
Qui s'explique, aisément !
MADEMOISELLE D'ENTRAVES
Qui s'explique ?
RABELAIS
En effet !...
Nul autre n'eût voulu tenter un tel forfait !
MADEMOISELLE D'ENTRAVES
Mon père, le Malin a soufflé dans mon âme,
Une pensée affreuse, abominable, infâme...
Bien que j'en sois souillée, involontairement,
Je veux me confesser ! Ecoutez !
RABELAIS
Un moment !
Qui ne veut point le mal n'en est point responsable !
MADEMOISELLE D'ENTRAVES
Non ! non, cette pensée était trop exécrable !
J'en dois être souillée, un peu, mon père, un peu !
Le démon avait pris pour paraître en ce lieu,
La forme et les habits de cette infâme fille.
RABELAIS, ému
Ah !
MADEMOISELLE D'ENTRAVES
Celle, vous savez, qui, dans notre famille,
Tente de s'introduire avec un art subtil...
Elle m'a dit... Je veux plutôt dire « Il »
RABELAIS
Soit ! — « Il »
MADEMOISELLE D'ENTRAVES
Il m'a dit qu'il aimait — l'immonde sacrilège ! —
Qu'il aimait — je n'ai vu qu'un peu trop tard le piège !
Qu'il aimait — j'ai flairé le mal un peu trop tard ! —
Qu'il aimait — cela fut fait avec un tel art,
Que l'on ne sentait point le venin qui pénètre ! —
Qu'il aimait...
RABELAIS
Qu'elle aimait ?
MADEMOISELLE D'ENTRAVES
... D'amour, mon père, un prêtre !
RABELAIS, ému
Folie !
MADEMOISELLE D'ENTRAVES
Il me l'a dit !
RABELAIS
Folie !
MADEMOISELLE D'ENTRAVES
Il m'affirma
Que Jésus, j'en rougis d'horreur, mon père !
(Elle se cache le visage et jette le mot entre ses mains un instant ouvertes)
Aima !
Fit cette chose affreuse, immorale, inouïe
D'aimer !... L'associer — que ne me suis-je enfuie ! —
A l'amour répugnant, ignoble, dégoûtant.
RABELAIS
Le Créateur n'est pas flatté s'il vous entend !
MADEMOISELLE D'ENTRAVES
A propos, érudit, savant comme vous l'êtes,
Et possédant sur tout des notions complètes,
Expliquez-moi mon père, expliquez-moi, comment
Dieu, pur, Dieu, saint, Dieu, chaste et noble infini-
Voulut-il que l'on fit... [ment,
(Elle s'arrête embarrassée).
RABELAIS
Quoi ?
MADEMOISELLE D'ENTRAVES
Faut-il que j'indique
Plus clairement ?
RABELAIS
Mais oui !
MADEMOISELLE D'ENTRAVES
Cette chose impudique
Grossière, immonde, horrible et sale : l'amour !..
RABELAIS
Peuh !
C'est que l'homme (et la femme aussi !) plus forts que Dieu,
Plus purs, plus fiers, plus saints, plus distingués, [plus sages
Que celui dont ils sont le meilleur des ouvrages,
Et doués de bien plus de tact que leur auteur,
Ne daignent plus trouver son œuvre à la hauteur !...
MADEMOISELLE D'ENTRAVES
Ne dit-on pas aussi que la honte charnelle

Est un reste de notre tache originelle ?
Que du Serpent d'Eden notre malheur dépend ?

RABELAIS

Il est clair qu'un péché fait avec un serpent,
Le plus laid spécimen de la gent animale,
Est justement nommé la faute... *originale* !
Amen !

Il va pour sortir.

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Vous oubliez !

RABELAIS

Quoi donc ?

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Le principal !
Mon oreille a fait mal, en écoutant le mal...
Punissez-la !

RABELAIS

Comment ?

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Hé bien, qu'une penance,
Me fasse repentir de mon incontinence !
Oui ! J'ai laissé souiller mon sens d'ouie, un peu,
Mon sens auriculaire est souillé ! Lavez-le !

RABELAIS

Ma fille, Dieu n'a point si mauvais caractère,
Que d'en vouloir à votre sens auriculaire !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Hélas !

RABELAIS

C'est son devoir que ce sens a rempli.

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Il est souillé !

RABELAIS

Mais non ! mais non !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Il est sali !

RABELAIS

Mais non ! mais non !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Mon père à vos pieds je m'attache !
Une penance !

RABELAIS

Non !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Pour effacer la tache !
Punissez-moi, mon père ! Oh ! punissez-moi !

RABELAIS

Non !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

J'en mourrai de remords, de regret, de...

RABELAIS

C'est bon !

A part.

N'irritons point les fous !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Que faut-il que je dise ?

RABELAIS

Trois chapelets.

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Trois ! Bien !

RABELAIS

En faisant de l'église
Cinq fois le tour

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Cinq. Bien !

RABELAIS

Et pour qu'ils soient plus longs
(Vos mérites) faites deux pas à reculons,
Après chaque trois pas en avant !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES, surprise

Mais...

RABELAIS, solennel

C'est l'acte,
Par lequel les pieux pélerins d'Echternacte,
Obtiennent du Seigneur la paix !

A part.

Et nous aussi !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES, s'exerçant

Bien ! Trois, puis deux, puis trois, puis deux.

RABELAIS

C'est bien ainsi !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Trois !... Et si je tombais ?

RABELAIS

Ayant été distraite,
Recommencez tout.

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Bien.

Il sort par le fond. Elle fait quelques pas comme il vient de lui être indiqué).

SCÈNE X

MADEMOISELLE D'ENTRAVES, LA COMTESSE PIGNON

LA COMTESSE

Qu'est-ce donc que vous faites ?

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Ma sœur, je viens de voir, ici, l'esprit Malin !

LA COMTESSE

Comment !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Je l'ai vu !

LA COMTESSE

Qui ?

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Satan !

LA COMTESSE

Elle est folle !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Hein ?
Non ! Je ne suis pas folle, et vous pouvez m'en croire !
Il m'a parlé ma sœur !

LA COMTESSE

Qu'est-ce que cette histoire ?

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Il avait pris l'aspect de cette fille !

LA COMTESSE

Ah ! Bon !
Que vous a-t-elle dit ?

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Le répéter, oh ! non !
Elle m'a dit ma sœur une chose effroyable,
Et qui ne peut venir que du Diable !

PIGNON

D'un diable !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Que dites-vous ?

PIGNON

Hé mais, on a vu de ces cas !
Qui sait si cette fille exécrable n'a pas
Vendu son âme au Prince Infernal !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Oui, peut-être !

PIGNON

Nous aurions un immense avantage à connaître
Ce pacte s'il existe : il nous expliquerait
Pourquoi ce pauvre enfant, aveuglé, semble prêt
A tout sacrifier ! Pour éclaircir ce doute,
Voyons, qu'a-t-elle dit ?...

MADEMOISELLE D'ENTRAVES, à la Comtesse

N'écoutez pas !

PIGNON

J'écoute !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Un prêtre, a-t-elle dit, qui lui fait les doux yeux...

PIGNON, surpris, l'interrompant

Comment !

LA COMTESSE

Tiens ! Tiens !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Un prêtre, habitant en ces lieux,
Fait brûler en son cœur ce qu'on nomme une
[« flamme ».

PIGNON

Vous avez mal compris !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Hélas ! non ! Je me blâme
D'avoir trop bien compris. Elle veut près de lui
Vivre.

PIGNON, à part furieux

Il m'a joué !

LA COMTESSE, à part

Tiens mais !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Elle a dit : Celui
Que mon sincère amour ne ferait pas attendre,
C'est cet esprit puissant et vaste, ce cœur tendre,
Et cet amour coupable, elle l'assimila
A celui que Saint Paul avait pour Priscilla,
A celui — de dégoût et d'horreur je suis pleine ! —
A celui que le Christ avait pour Magdeleine...

PIGNON, se détournant vers la comtesse

Vraiment ! Est-il possible !

LA COMTESSE

Il est plus fort que vous.

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Qui donc ?

PIGNON, à la comtesse

Le scélérat !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Mais... pourquoi ?...

LA COMTESSE

Laissez-nous !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Je reviendrai quand ma penance sera faite !

PIGNON

La paix soit avec vous !

(Mademoiselle d'Entraves sort)

SCÈNE XI

PIGNON, LA COMTESSE

LA COMTESSE

C'est un homme de tête.
Il est plus fort que vous.

PIGNON

Madame, comprenez !
Il vous trahit !

LA COMTESSE

Hé ! Hé...

PIGNON

Et vous vous méprenez
Sur ses intentions !

LA COMTESSE

C'est une étrange histoire !

PIGNON

Il vous trahit ! Il veut vous trahir.

LA COMTESSE

Voire ! voire !

PIGNON

Oh ! le fourbe !

LA COMTESSE

J'apprécierai le résultat !

PIGNON

Mais cette cure alors ?

LA COMTESSE

S'il en veut faire état,
Fut promise à celui qui me délivre d'elle !

PIGNON

Mais mes efforts ?

LA COMTESSE

Tant pis !

PIGNON

Mon dévouement, mon zèle ..

LA COMTESSE

Je ne vois que le but, Monsieur-Prêtre, et le prix
Est pour qui l'atteindra !

PIGNON

Mais...

LA COMTESSE, sortant

Vous avez compris !

SCÈNE XII

PIGNON, SEUL

PIGNON

Non ! Plutôt mille fois les marier moi-même,
Plutôt tout, que l'affront, que la honte suprême,
D'avoir ce Rabelais pour curé ! Mais voyons
Qu'inventer ?

(Avec rage)

— Obéir à lui, moi ! moi !

— Soyons

Calme !... cherchons... pensons.

— Il deviendrait évêque !

Oh ! trouver un moyen.

(Il s'est assis et soudain bondit)

Dans sa bibliothèque

Cet affreux manuscrit, ce récit grossier. Oui !
Ces gros mots crus de lourd bon vivant réjoui...
Cette œuvre qu'il compose et qu'il chérit l'infâme...
Dans laquelle il épanche à loisir sa belle âme,
Si cette enfant pouvait y jeter un coup d'œil !
Voyons s'il est chez lui, l'impur monstre d'orgueil...

(Il frappe à la porte de Rabelais)

Non ! non, merci Seigneur ! — Ah ! gros rieur obèse,
Ah ! tu fais l'éthéré, pour ta petite Anglaise,
Le réveil pour la pauvre enfant sera cruel,
Quand elle aura le nez dans ton *Pantagruel !*

(*Rideau*)

(*A suivre*). ALBERT DU BOIS.

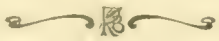

LA SITUATION A LA GUADELOUPE [1]

M. Dubief vient de publier dans la *Revue Bleue* deux articles sur la situation de la Guadeloupe.

On doit tenir compte à l'honorable député de la sympathie relative qu'il ne refuse pas à la population de cette grande et belle Ile, dont il proclame l'attachement séculaire à la France et à la République ; mais on peut aussi regretter l'extrême sévérité avec laquelle, malgré cette sympathie, il juge et propose de traiter ces Français d'outre-mer, dont le seul tort n'est pourtant que d'avoir été appauvris, acculés à la ruine, par une incroyable série de malheurs et de calamités, et l'on peut affirmer que M. Dubief ne ferait pas montre aujourd'hui de cette sévérité s'il avait pu étudier sur place les Antilles françaises. Je ne saurais mettre en doute sa complète bonne foi, mais il me permettra de répondre par quelques rectifications et même quelques critiques à son aperçu sur le déficit de la Guadeloupe et sur les réformes qu'il préconise.

Ma première critique doit s'adresser tout d'abord à la base même de l'exposé de M. Dubief. Pour asseoir son raisonnement, ses comparaisons et ses conclusions, il devait indiquer le chiffre de la population de la Guadeloupe ; voici ce qu'il en dit :

« La population de la Guadeloupe ne dépasse pas officiellement 180.000 habitants et, en réalité, déduction faite du mirage exercé sur les recensements par la répartition de l'octroi de mer, 150.000 habitants. »

Il y a là une supposition tout à fait arbitraire. Pourquoi cette déduction de 30.000 sur le chiffre officiel ? Pourquoi pas plus, pourquoi pas moins ? Et quel est ce mirage exercé sur les recensements par la répartition de l'octroi de mer ? A cette supposition, qui ne pourrait être une affirmation de la part de M. Dubief, certainement mal informé, j'oppose une affirmation absolument contraire. Les recensements se font à la Guadeloupe comme en France ; je n'ai donc pas à en indiquer le mécanisme ; mais je puis déclarer que s'ils donnent lieu à des irrégularités, ce ne peut être que par des fuites. Il existe, en effet, dans la partie la moins lettrée de la population, une sorte de préjugé contre ces opérations, qu'elle considère comme des actes tendant à l'accroissement de l'impôt ; d'où d'insuffisantes indications assez fréquentes. Cela, j'ai pu le constater à la Guadeloupe, où j'ai fait partie pendant quatorze années du Conseil municipal de la Pointe-à-Pitre et du Conseil général de l'Ile. Si donc l'on pouvait être autorisé à rectifier le chiffre officiel de la population, ce serait en augmentation qu'il conviendrait de le faire, et l'on se montrerait modéré en l'estimant à 200.000 âmes.

L'effectif authentique, résultant du dernier recensement, celui du 12 juin 1902, est très exactement de 182.112.

*

M. Dubief fait remonter à l'année 1901 les embarras financiers dans lesquels se débat la colonie ; il en trouve la cause principale dans la crise économique provoquée par la conférence de Bruxelles et par la mévente des cafés. Or, la crise sucrière dont ont souffert l'agriculture et l'industrie en France comme dans ses vieilles colonies, remonte à plus de vingt

[1] M. [illegible] de la Guadeloupe nous adresse [illegible] 1904. Ouverte à toutes les opinions, la *Revue Bleue* se fait un [illegible]

ans ; dès 1884, en présence du fléchissement inquiétant des cours, le Parlement prenait les premières mesures protectrices contre la concurrence étrangère.

Cependant la baisse s'accentuait de plus en plus ; les cours, qui avaient dépassé 60 francs en 1883, qui s'étaient affaissés de 20 francs en 1884, n'étaient plus que de 26 francs en 1895 ; ils s'effondraient les années suivantes jusqu'à 20 et 19 francs.

A elle seule, cette crise sucrière devait suffire pour faire le vide dans les bourses des particuliers comme dans le budget de la colonie et dans ceux des communes ; mais l'infortunée Guadeloupe devait être autrement et terriblement éprouvée : après une sécheresse intense qui avait réduit d'un tiers la récolte de 1895, c'était au mois d'avril 1897 un tremblement de terre d'une violence inouïe, qui renversait un grand nombre de maisons et d'édifices publics — au moins sept millions de dommages, chiffre officiel. C'était encore, le 18 avril 1899, un incendie qui anéantissait tout un quartier de la Pointe-à-Pitre, autre perte d'au moins cinq millions. Quatre mois après, une nouvelle catastrophe complétait la série douloureuse ; le 7 août, un cyclone jetait la dévastation et la ruine dans l'île, détruisant pour plus de dix-sept millions de maisons et de plantations ; l'effet de ce cyclone devait peser lourdement sur les récoltes de l'année suivante ; celle des sucres tombait de 39.389.454 kilogrammes (production de 1899), à 28.342.101 ; celle des cafés de 791.926 kilogrammes, à 515.800 ; celle des cacaos de 416.148 kilogrammes à 293.948.

Tous les chiffres que je viens de citer ont aussi leur éloquence.

Ce fut cependant le moment que le Parlement, induit en erreur sur la véritable situation de la Guadeloupe, choisit pour lui infliger une mesure contre laquelle ses assemblées locales et ses représentants n'ont jamais cessé de protester ; le 13 avril 1900, par l'article 33 de la loi de finances, il était décidé que toutes les dépenses civiles et de gendarmerie étaient mises à la charge des budgets locaux des vieilles colonies.

Tout en déclarant, bien à tort, je viens de le démontrer, que nos embarras financiers ont commencé avec l'année 1901 (c'est-à-dire avec l'application de la loi du 13 avril 1900) M. Dubief ajoute :

« En fait, la subvention qui fut allouée à la Guadeloupe représentait à peu près le montant des dépenses nouvelles mises à la charge du budget local (800.000 francs) et il eût suffi d'un peu de prudence dans la préparation du budget et d'un peu d'économie dans la gestion pour éviter un déficit. Il n'en fut rien et l'exercice 1901 laissa impayées près de 250.000 francs de créances ».

Très importantes sous la plume d'un ancien rapporteur du budget des Colonies, ces allégations n'en sont pas moins inacceptables ; à la suite des calamités dont je viens d'indiquer sommairement les conséquences désastreuses, il devait se produire une diminution considérable dans les recettes de tous ordres de la colonie. De plus, les 840 000 francs (et non 800.000) qui lui étaient alloués à titre de subvention pour 1901 étaient loin de représenter les dépenses nouvelles mises à sa charge ; ces dépenses, en réalité, s'élevaient à 1.132.725 francs (rapport de M. le ministre des Colonies à M. le Président de la République en date du 21 août 1900) ; d'où une différence au préjudice du service local de 292.725 fr., supérieure à elle seule au déficit budgétaire signalé par M. Dubief.

Si à cette différence on ajoute celles, sans cesse croissantes à raison de la diminution progressive de la subvention métropolitaine, successivement réduite à 800.000, 700.000 et 650.000 francs pour les exercices 1902, 1903 et 1904, on trouve que la loi du 13 avril 1900 a déjà imposé au budget de la Guadeloupe, pendant ces quatre dernières années, une charge totale de 1.740.900 francs, cause principale du déficit.

Pour combler ce déficit, la colonie a été, on le sait, obligée de recourir à des emprunts.

Ce résultat avait été prévu, annoncé : par deux fois en février 1901 et en mars 1902, j'ai poussé le cri d'alarme à la tribune du Sénat. En décembre 1901, la Commission financière du Conseil général de la Guadeloupe faisait, par l'organe de son rapporteur, le plus sombre et le plus fidèle tableau de l'avenir du pays : « Il est bien certain, dit le rapport, que la Guadeloupe ne sera pas de longtemps en mesure de subir, sans en mourir, cette augmentation de charges, et nous devons espérer que la Métropole n'a jamais été sérieusement renseignée sur notre situation économique et financière. »

*
* *

Le Conseil général ne s'est donc montré ni imprudent, ni imprévoyant. Il est resté le mandataire fidèle et vigilant d'une population dont les alarmes furent si vives alors, que sans distinction d'opinion et d'origine, elles provoquèrent la réunion à la Pointe-à-Pitre, chef-lieu commercial de l'Ile, de conseillers généraux et autres notabilités, réunion dans laquelle il fut adressé un appel pressant à la Mère-Patrie. Ces inquiétudes n'ayant fait que s'accroître, un nouveau Congrès, dû cette fois à l'initiative du Gouverneur, fut formé dans la même ville en vue de rechercher les moyens d'éviter la ruine qui menaçait la colonie à brève échéance. C'était au commencement de 1903. A la fin de la même année, la Chambre des Députés, s'associant à

l'émotion causée par cette situation, décidait la constitution d'une Commission extra-parlementaire chargée d'étudier les meilleurs procédés pour venir en aide à la Guadeloupe. Cette Commission fut réunie sans retard par M. le ministre des Colonies et, sous la présidence de M. Etienne, vice-président de la Chambre, elle tint de fin décembre 1903 à fin février 1904, de nombreuses séances où tour à tour les personnes, des plus compétentes et des plus autorisées, qui la composait, exposèrent leurs idées et leurs vues sur le régime politique et économique de l'Ile.

J'ai assisté à toutes ces séances, et je suis convaincu de n'avoir entendu en aucune circonstance l'honorable M. Dubief, qui faisait partie de la Commission, émettre les critiques qu'il vient de produire dans la *Revue Bleue*. Je le regrette, car dès ce moment j'eusse pu, documents en main, dissiper ses préventions, comme je l'ai fait de celles d'un ou deux membres de la Commission. Je lui eusse évité ainsi, et j'eusse épargné aux conseillers généraux de la Guadeloupe des appréciations peu flatteuses telles que celles-ci :

« C'est la faute aux Conseils généraux, si tout a été dans nos possessions antillaises de mal en pis ».

Ou bien : « Sans doute, dans la farandole des deniers publics, le Conseil général a mené la danse ».

Ou encore : « La représentation locale retrouverait son crédit compromis et le budget des ressources disparues dans un gaspillage qui dénote de trop fâcheuses tendances de la part d'une assemblée dont le rôle essentiel consiste à modérer et à contrôler les dépenses ».

Et comment M. Dubief justifie-t-il d'aussi graves reproches ?

« Contrairement à la loi de 1875, dit-il, les procès-verbaux des sessions étaient rédigés et imprimés *in extenso*, au prix annuel de 5.000 à 6.000 francs ; les frais de rédaction et de buvette atteignirent respectivement 12.717 francs et 6.960 francs en 1897 ; 11.364 francs et 16.228 francs en 1898, soit une dépense journalière de 18 francs par conseiller, 14.382 francs et 9.151 francs en 1900 et 11.832 francs et 6.886 en 1901 » !

On pourrait supposer que l'honorable député avait sous les yeux des documents officiels quand il écrivait ce qui précède ; je suis plutôt conduit à penser qu'il ne s'est montré aussi dur pour le Conseil général de la Guadeloupe que sur le vu de notes fournies par des inspirateurs trop intéressés à noircir cette assemblée. Les chiffres qu'ils citent sont, en effet, inexacts. Au compte définitif de l'exercice 1897, on trouve à la page 36 « Service du Conseil général », qu'il a été payé pour rédaction et expédition des procès-verbaux du Conseil..... 8.600 fr.
Et pour ceux de la Commission coloniale. 1.200 fr.

Il n'existe pas de crédit spécial pour la « buvette », mais bien une rubrique : « Sommes mises à la disposition des questeurs pour menues dépenses du Conseil général » ; ces dépenses comprennent non seulement celles spéciales à la buvette, mais encore le salaire des domestiques qui y sont attachés et l'achat de papier, enveloppes, plumes, etc. — détail qui a son importance. — Or elles figurent au même compte de 1897, même page, pour la somme de 4.367 fr. 10.

On pourrait y ajouter les menues dépenses de la Commission coloniale durant l'année, soit 393 francs.

Nous sommes déjà loin des 6.960 francs indiqués par M. Dubief. Mais c'est surtout pour 1898 que ses chiffres s'écartent de la réalité. Au compte de cet exercice, page 38, « Service du Conseil général », on relève une dépense totale de 7.980 fr. 53 pour l'ensemble du paragraphe relatif au matériel ; pour des raisons que j'ignore, l'administration locale ne fournit pas de détails ; or, ce paragraphe comprend, en outre des menues dépenses dont je viens de parler, du Conseil général et de la Commission coloniale, celles d'entretien du mobilier et celles d'un alinéa ainsi conçu : « Frais de transport des conseillers généraux et des membres de la Commission coloniale pour les sessions et pour tous autres déplacements en vue de l'accomplissement d'un service public. » (L'inspection ayant contesté aux conseillers généraux le droit au transport, ils y renoncèrent à partir de 1900, et cette rubrique disparut du budget). En 1897, la dépense s'était élevée de ce chef à la somme de 1.614 francs, que l'on peut adopter pour l'année suivante et qui, déduite de celle sus-indiquée de 7.980 fr. 53, laisse pour la buvette, etc., du Conseil et de la Commission coloniale, 6.316 fr. 53, chiffre maximum que j'accepte pour fortifier ma démonstration.

16.228 francs pour M. Dubief !

Nouvelle erreur de sa part pour 1900. Au compte de cette année, page 39, les menues dépenses, etc., du Conseil général et de la Commission coloniale sont de 4.783 fr. 65 et de 461 fr. 65, au lieu de 9.151 francs. Au compte de 1902, la dépense ne s'élève qu'à 3.464 fr. 25.

Si je me suis arrêté peut-être trop longtemps à ce mince détail du service du Conseil général, c'est que M. Dubief y a étayé un véritable réquisitoire contre cette assemblée.

Toutes ses autres critiques ne peuvent atteindre que les administrateurs de la colonie. Lorsqu'il parle de mauvaise gestion, d'abus, grands et petits, il s'adresse aux ordonnateurs de nos dépenses ; comme il le dit fort bien, le Conseil général n'a que

le contrôle, dépourvu il est vrai de toute sanction, des actes des gouverneurs. Ceux-ci ne sont pas toujours exempts de reproches ; il en est qui, volontairement ou non, négligent non seulement les votes du Conseil général, mais même les ordres du département ; M. Dubief est d'ailleurs le premier à en convenir, ce qui ne l'empêche cependant pas de demander, un peu plus tard, l'augmentation des pouvoirs de ces administrateurs. Mais pourquoi ne s'est-il préoccupé que de faits relativement éloignés ? Pourquoi ne s'est-il pas montré un peu curieux de choses plus récentes ? En scrutant l'administration du fonctionnaire installé au Gouvernement de la Guadeloupe en 1902, il aurait pu constater que son premier acte avait été, malgré les instructions du ministre des Colonies qui réclamait des économies, de demander au Conseil général, qui ne pouvait le lui refuser, un équipage pour lequel un crédit de 6.000 francs lui était alloué. Jamais, avant lui, aucun gouverneur n'avait osé se faire octroyer de telles largesses. A noter qu'au compte de la même année 1902, ce crédit de 6.000 francs se réalisait en une dépense de 8.000 francs.

Le même gouverneur, précédemment secrétaire général dans l'Inde, avait mené de Pondichéry un secrétaire particulier dont le long et coûteux voyage était supporté par le budget de la Guadeloupe.

Et s'il consultait le *Journal officiel* de la colonie depuis janvier 1903, M. Dubief pourrait se convaincre qu'à nulle autre époque l'on n'a assisté à d'aussi nombreux déplacements, inutiles autant que dispendieux, de fonctionnaires dont le seul tort était de déplaire aux amis du gouverneur... Je passe, car je veux écarter toute politique de ce débat économique.

J'ajouterai toutefois que je ne suis pas le seul à condamner la *gestion* de ce gouverneur. Tout récemment un journal parisien, et non des moindres, s'exprimait ainsi à propos de la Guadeloupe dans une revue des affaires coloniales : « De lourdes fautes politiques, commises en 1904 par l'Administration de la colonie, ont jeté dans le pays un trouble profond. » (*La Dépêche coloniale* du 3 janvier 1905.)

Le gouverneur en question a d'ailleurs été rappelé.

Certes, il y a eu, même au cours de ces deux dernières années si critiques, « farandole de deniers publics », mais ce n'est pas le Conseil général « qui a mené la danse ».

A. Cicéron,
Sénateur.

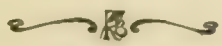

IMPRESSIONS D'HIVER AU NORRLAND

Durant deux jours et deux nuits la neige est tombée silencieuse et compacte ; elle a comblé les sillons, les fossés, effacé les routes, alourdi la cime effilée des sapins ; les larges toits des fermes semblent au bas du sol, tout est blanc, imprécis, accablé.

Pour entendre la mer, je pars vers la colline, la neige à peine durcie craque à chaque pas, et chaque pas me fait frémir comme si j'écrasais quelqu'insecte à élytres. Il ne faudrait jamais marcher sur la neige, la plus légère empreinte détruit l'harmonie, la beauté de cette blancheur fragile.

Du haut de la colline la tristesse est infinie : la mer se lamente et menace tantôt avec un grondement violent, tantôt avec un susurrement perfide. Les vagues se pressent du fond de l'horizon sombre narguant la rive ensevelie ; elles semblent dire : « Nous, malgré l'hiver, malgré le froid intense, nous vivons nous attaquons sans répit ».

Le vent traverse l'espace en larges ondes cinglantes que nul obstacle ne fait vibrer, et qui blessent le visage sans qu'on puisse ni les voir, ni les entendre. Miu... Miu... les ailes éployées, le bec cruel, une mouette affamée fonce sur moi. Elle approche, hésite, et repart.

Miu... Miu... en voici vingt, trente, cent qui tournoient au-dessus de ma tête en large cercle turbulent. Elles n'ont sans doute jamais vu si grosse proie. Je demeure parfaitement immobile, avec mon vêtement de fourrure, elles me prennent pour quelque bête morte bonne à dépecer, la nourriture est rare, par ces 20° de froid.

Elles se harcèlent, s'excitent vraiment, elles se défient et s'insultent ; leurs cris sont affreux ; tout en tournoyant elles descendent, faisant claquer leurs becs avides ; deux en avant-garde me passent presque sous le nez. Je crois prudent de me faire connaître, car si toute la bande s'abattait sur mon dos, je serais en mauvaise posture. J'agite les bras, et les bêtes effrayées déçues s'enfuient en désordre vers la mer.

La neige s'est remise à tomber, d'abord légère et voletant indécise, mais en quelques minutes sa chute s'accélère, des flocons gros comme des noix se pressent vers la terre, se heurtent et s'écroulent dans un grand silence énervant. Je me hâte vers la maison, cinq cents mètres à peine m'en séparent, et je sens déjà que je ne pourrai pas les faire : J'ai froid, l'air est comme solidifié. Je marche avec un mur devant moi et je ne vois rien que ce blanc mouvant qui m'enserre, m'étouffe ; il me semble que tous ces milliers de flocons m'écrasent, qu'ils vont m'ensevelir... Je souffre... Instinctivement, je marche les bras tendus, comme un aveugle dans un lieu qui ne lui est pas

coutumier. Je cherche les traces de mes pas, mais bientôt je ne les retrouve plus : la neige a tout nivelé et je ne sais plus où me diriger. A droite la mer est là qui s'est insinuée dans le fjord étroit; à gauche des pièges à loup gardent la bergerie .. Je voudrais pouvoir écarter ce rideau qui danse devant moi... Je le vois enflammé et rouge comme un couchant; mes jambes sont lourdes et ne veulent plus avancer. Je me fige... Je me pétrifie..., une lumière verte et intense m'éblouit .. Je vois les flocons voler dans tous les sens, il me semble qu'ils ne tombent plus, qu'ils tourbillonnent autour de moi, comme autant de feux follets menaçants... Je crois entendre le chant de crécelle des cigales... Mon cœur bat ainsi qu'une cloche qui heurterait à chaque coup un clocher trop étroit... J'ai peur!...

Et le secours m'arrive enfin, juste au moment où ma volonté était tout à fait en détresse, complètement anéantie.

* * *

Un ciel pâle et plat que rien ne dentelle à l'horizon, une plaine sans fin de neige unie, pas un sentier, pas un point de repère ; on n'a pour se diriger dans cet immense désert blanc que le compas et la boussole, il faut voyager jour et nuit et les nuits sont de vingt heures, et le froid dépasse souvent 30°. Emmailloté de fourrures de la tête aux pieds, le visage recouvert d'une épaisse couche de graisse, les yeux protégés contre la neige par des verres bleus, on file assis ou couché dans un étroit traîneau en forme de cigare aplati que tire un renne gris et pelucheux.

Il court sans bruit, ses pieds fins effleurent à peine la neige durcie et le traîneau glisse et tangue comme une barque minuscule.

Les heures succèdent aux heures on ne voit rien, on n'entend rien. Le ciel et la terre de tous côtés se confondent ; on perd la notion de la forme, la sensation du mouvement finit par s'abolir.

Après quelques heures d'un soleil blafard et sans joie, la nuit arrive : une nuit de saphir éclatant, une nuit de splendeurs où les étoiles scintillantes font rêver de tout un univers lointain qui serait en fête; mais aussi une nuit de silence terrible, ce silence de tout un monde mort !

Un silence si pesant qu'il étouffe, qu'il semble entrer dans les oreilles, un silence si absolu, que l'on perçoit presque le bruissement léger de sa propre vie.

JANE MICHAUX.

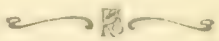

LE CLÉRICALISME EN ESPAGNE [1]

III. — SON AVENIR.

La victoire du cléricalisme en Espagne n'est pas encore complète, et déjà il est possible d'affirmer qu'elle ne le sera jamais et que tôt ou tard la nation se débarrassera de la chape de plomb qui l'étouffe.

Le salut ne viendra pas d'un clergé plus instruit et plus moderne. Il y a en Espagne des prêtres intelligents et laborieux qui voient le danger et connaissent les vices de l'Eglise espagnole, mais ces hommes ne sont qu'une infime minorité et ils ne forment pas un levain suffisant pour faire lever la pâte indigeste et grossière ; s'ils se montrent trop hardis, on les étouffera.

Le salut ne viendra probablement pas de l'Université, trop pauvre, trop servile, trop divisée, mais les progrès de l'instruction aideront puissamment à l'œuvre de libération.

Le salut viendra du dehors; l'Espagne ne peut plus aujourd'hui, comme au XVIIIe siècle, fermer ses frontières à la pensée européenne. Il n'y a plus de Pyrénées pour les livres ni pour les idées. Il y a des Espagnols qui lisent les œuvres les plus importantes des savants et lettrés des deux mondes, et constatent en les lisant les énormes lacunes et le honteux retard de la culture espagnole.

« Quelle pauvre éducation, dit un poète contemporain, que l'éducation de la race espagnole ! Tout extérieur et faux, quoique brillant, rien d'intime et de solide qui vaille (2) ! »

Parmi les hommes qui pensent, beaucoup sont franchement hostiles au catholicisme et le rendent responsable de l'engourdissement où végète l'âme espagnole. La religion qu'ils voient sous leurs yeux est théâtrale et vide. Ses pompes tant célébrées ne supportent pas le regard aigu de la critique. Si les cathédrales sont parfois de splendides édifices, si l'autel se couvre les jours de fête de merveilles d'orfèvrerie, si les maîtrises savent chanter admirablement d'admirable musique, les clercs sont à la fois sordides et superbes et bien rares sont les fronts sur lesquels se lisent l'intelligence ou la bonté. L'office se fait en hâte, sans onction, presque sans sérieux, machinalement, comme par routine ; l'enfant de chœur semble pressé d'en finir pour aller jouer aux billes, le bedeau porte de travers la « peluca de estilo ». Les églises ordinaires sont affligeantes à force de mauvais goût. Impossible à qui ne l'a pas vu d'imaginer jusqu'où peut aller la laideur et le grotesque de certains autels espagnols. Ces saints et ces

1 Voir la *Revue Bleue* des 20 et 27 janvier 1900.
2 [illegible] Madrid 1902.

saintes sont de pures idoles, des idoles dont la Grèce aurait eu honte, et dont la Chine ne voudrait point.

A la barbarie du décor correspond le vide des intelligences. Un sermon espagnol est semblable aux poupées de bois en manteau de velours qui se dressent tout autour de l'église, même luxe exubérant et disparate, même ignorance de la composition, même dédain de la mesure, du tact, de la nuance, même absence d'originalité et de talent. C'est ridicule d'emphase, pauvre de fond, ennuyeux et horripilant, absolument nul comme effet moral.

Les masses populaires accourent encore au spectacle, mais elles viennent là comme à la fête, et l'homélie du curé ne rendra pas le laboureur moins dur, sa fille moins coquette, ni l'alcade moins voleur. On peut, durant des siècles, répéter les mêmes gestes, murmurer les mêmes oraisons, accomplir les mêmes cérémonies sans que la mentalité de ce peuple change, non plus que celle des Guaranis du Paraguay.

Cependant ce peuple, en apparence si docile, n'est peut-être fidèle que parce qu'il n'entend qu'une voix et ne reçoit qu'un enseignement. Mme Pardo-Bazan fait observer que les vols dans les églises sont extrêmement fréquents en Espagne, et le XIXe siècle a vu de terribles émeutes anti-cléricales. Plus d'une fois les foules se sont ruées à l'assaut des couvents, la presse retentit bien souvent des cris de colère lancés contre l'avidité, l'arrogance et la tyrannie des moines, le théâtre commence à se changer en tribune, le roman propage dans les milieux les plus divers les idées révolutionnaires si longtemps combattues et toujours combattues en vain.

L'un des écrivains les plus populaires de l'Espagne, Perez Galdos, a jadis dépeint dans son roman de *Doña Perfecta* le fanatisme des petites villes espagnoles. Tout récemment, il a fait représenter son *Electra*, qui a pu sembler bien anodine aux spectateurs parisiens mais qui a soulevé en Espagne tant de colères qu'un journaliste conservateur intitulait le compte rendu de la première représentation : *El crimen de anoche* — le crime de cette nuit !

Un prêtre catalan, Pey Ordeix, s'est attaqué aux Jésuites dans un drame populaire qui a été joué à satiété à Barcelone.

Dans un livre terrible, intitulé *les Inquisiteurs d'Espagne* (Paris, 1897), Tarrida del Marmol a révélé les horreurs de Montjuich, de Cuba et des Philippines et les efforts désespérés du gouvernement ont à peine suffi pour étouffer les protestations indignées du public. Tarrida del Marmol n'hésite pas à accuser le clergé espagnol de complicité avec l'armée et le gouvernement, dans la politique de répression féroce adoptée contre les individus suspects de tendances socialistes ou anarchiques.

Dans un livre écrit d'hier (1903) — *Le peuple espagnol est-il mort ?* — le Dr Madrazo consacre un chapitre tout entier au clergé et se montre à son égard d'une extrême sévérité : « Le peuple espagnol, dit-il, obtiendra sa libération, les forces catholiques diminueront, la décadence du catholicisme parmi nous sera aiguë et rapide, soit parce que nous serons en Europe la dernière société politique à nous libérer de son influence, soit parce que la réaction qui doit tomber sur l'Eglise devra être en relation avec la lourdeur et la durée du joug qu'elle a fait peser sur nous. Grandes et profondes sont les blessures qu'elle nous a faites ; elles sont restées pendant longtemps béantes, sanglantes et douloureuses, aussi le plaisir que nous aurons à les fermer sera-t-il intense. Le fardeau a été écrasant et quand nous le rejetterons, nous trouverons nos bras bien légers, et il nous faudra une compensation à nos souffrances et à nos agonies. » (p. 166).

Dans ses *Visions d'Espagne*, un jeune littérateur argentin, D. Manuel Ugarte, a résumé de façon saisissante les griefs intellectuels de l'Espagne contre son Eglise. « La race n'est pas fatiguée, dit-il, elle est étouffée par ceux qui ont intérêt à ce que rien ne vive. Ce qui empêche le progrès, c'est l'égoïsme de ceux qui sacrifient le bien général pour défendre des situations acquises et qui persécutent les hommes nouveaux jusqu'à les obliger à fuir ou à se taire. Il semble qu'il y ait partout une conspiration contre la pensée. Il faut accepter tout ce qui est, tel que cela est. La pensée est un vice et le pire de tous. On tolère le crime, mais penser, oh ! non ! voilà qui est interdit ! — Si le pauvre ose l'essayer, on lui dit : « C'est bon pour les riches ! » Si, par hasard, le riche veut s'en mêler, on lui répond : « Vous n'en avez pas « besoin, c'est bon pour les pauvres ! » Et le temps passe et s'enfuit sans que rien change dans les cités. Les hommes qui meurent sont remplacés par d'autres et tout continue comme par le passé. Malheur à celui dont la voix détonne : Il faut qu'il émigre vers les grandes villes, ou qu'il abjure sa vérité. La consigne est de dormir. Fermez les yeux. Si vous avez des idées, mettez-les sous clef ; votre situation, votre avenir dépendent de votre silence. Vous voulez parler, imprudent ! allez à Madrid, à Barcelone, à Valence, à Bilbao, aux villes *perdues !* Ici, au village, vous feriez scandale. Rappelez-vous votre père : Est-ce qu'il sentait le besoin d'avoir des idées ? Vivez comme lui, respectez la tradition, croisez-vous les bras, fou que vous êtes, et vivez heureux ! »

C'est ce bonheur stupide qui a conduit l'Espagne à sa ruine ; c'est ce bonheur honteux auquel tous ceux qui ont une âme libre et fière veulent l'arracher. Mais l'opération présente de terribles difficultés.

Les hommes instruits et d'esprit libéral ne sont pas légion, les hommes de caractère sont encore moins nombreux.

Dans la masse, il est bien vrai que certains sentiments de révolte commencent à germer, mais la masse est incapable de progresser par elle-même; on en peut craindre les violences, on n'en peut espérer ni culture, ni liberté.

Il n'y a en réalité en Espagne que deux partis : les conservateurs de toutes nuances, toujours prêts à s'allier à l'Eglise et le parti anarchiste.

Les conservateurs sont au pouvoir depuis la restauration, les fractions réactionnaire et libérale du parti se succèdent régulièrement au pouvoir et se rapprochent de plus en plus C'est le parti constitutionnel. Il est tout dévoué à l'Eglise, qui le mène où elle veut en agitant le spectre du carlisme...

D. José Canalejas, un politicien de grand talent et de beaucoup d'esprit, s'est efforcé de fonder un parti progressiste « qui, dit M. Ugarte, s'il arrivait au « pouvoir, essaierait de développer l'action de la « propagande laïque, l'effort démocratique, la pro- « tection due à l'ouvrier ». Ce parti n'est pas sans analogie avec les théories de nos hommes de 1830. Il essaierait de faire de la monarchie la meilleure des républiques. Il a tous les défauts des partis de juste milieu, il est trop compliqué pour être compris des masses, trop composite pour leur plaire, trop savant pour pouvoir jamais fonctionner. C'est plutôt une conception philosophique que politique. Les démocraties ne sont pas assez diplomates pour goûter tant de finesse et de subtilité.

Les républicains sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit, mais trop de coteries les divisent pour qu'on puisse présager leur succès prochain. Au lendemain de leur avènement au pouvoir ils trouveraient devant eux l'armée et l'Eglise et on ne voit pas bien comment leurs troupes légères et leurs francs tireurs pourraient emporter ces deux formidables bastilles. Beaucoup se feraient conservateurs et tâcheraient à faire de la République espagnole la meilleure des monarchies. Il y a gros à parier qu'il y aurait encore de beaux jours pour les coups d'Etat.

Les socialistes commencent à gagner du terrain dans les grandes villes. Ils se montrent en général fort prudents, et craignent de perdre les modestes avantages qu'ils ont eu tant de peine à conquérir.

Le parti anarchiste, répandu surtout en Catalogne et en Andalousie, est un parti redoutable, le plus prêt de tous pour l'action révolutionnaire; le moins prêt peut-être pour tirer parti d'une révolution. La terreur qu'il inspire constitue d'ailleurs une des principales forces du conservatisme; mise à choisir entre ces deux parties extrêmes, nul doute que l'immense majorité de la nation n'aille vers le clergé plutôt que vers l'anarchie.

On ne voit donc pas comment le jeu des partis pourrait amener la réforme de l'Eglise, condition indispensable du progrès.

Nous nous croyons en droit de conclure que l'heure de la bataille décisive n'est pas encore venue, et nous croyons que si l'Espagne avait un épiscopat à la hauteur de sa mission, ou des hommes d'Etat prévoyants et énergiques, la solution, qui paraît aujourd'hui si éloignée et si difficile, pourrait être hâtée et facilitée dans une mesure extraordinaire.

Si l'épiscopat espagnol était capable de comprendre les énormes défauts du clergé national, il travaillerait lui-même sans retard et sans relâche à refaire son éducation. Il appellerait à lui des clercs allemands ou américains; il enverrait à Mayence et à Cologne, ou à Baltimore et à Saint-Louis les élèves les plus distingués de ses séminaires; il renouvellerait son enseignement théologique, il le renforcerait par une étude aussi sérieuse que possible de toutes les sciences qui possèdent une vertu éducative, il mettrait le jeune prêtre en contact avec les grands problèmes sociaux, et au bout de vingt ans de ce système, suivi avec ordre et ténacité, le vieil esprit rétrograde et stérile aurait reculé devant la curiosité scientifique et le goût de l'action.

Si les hommes d'Etat espagnols, au lieu de vivre au jour le jour et de se borner à garder leur majorité, savaient voir les véritables intérêts de la nation, ils s'efforceraient avant tout d'assurer à toute l'Espagne la jouissance sérieuse de la liberté de penser, et ils feraient pour l'enseignement laïque ce que nous demandions à l'épiscopat de faire pour le clergé L'État appellerait en Espagne des maîtres étrangers capables d'apprendre aux jeunes Espagnols, si bien doués et d'intelligence si ouverte, les vraies et saines méthodes du travail scientifique, qu'ils ignorent Il faciliterait les séjours des étudiants sérieux à l'étranger. Il s'efforcerait de rendre l'enseignement moins livresque et plus profond, les examens plus difficiles, les concours plus loyaux. Il briserait résolument, au nom de l'intérêt général, toutes les résistances intéressées, et arriverait, dans un temps très court, à créer en Espagne un courant progressiste, dont les heureux effets sur la culture générale de la nation ne tarderaient pas à se faire sentir.

Il est infiniment probable que les évêques d'Espagne demeureront fidèles à la théologie du docteur subtil et de Suarez — et que les hommes d'Etat n'auront pour les progrès de l'enseignement public qu'une sollicitude d'apparat, mais il est non moins certain que par le seul effet du temps — et comme par une lente endosmose, la civilisation européenne pénétrera de plus en plus en Espagne et y exercera

une action de plus en plus profonde. Le jour où les hommes d'esprit moderne seront assez nombreux pour parler haut, ce jour-là toutes les magnificences vermoulues du passé s'écrouleront d'elles-mêmes pour faire place à un nouveau décor.

G. Desdevises du Dezert.

Fastes de Province

L'ENFANT DU PAYS

Il y a onze ministères, il y a 86 départements; la raison, le bon droit, la logique, demanderaient qu'un roulement fût institué, grâce auquel tous les départements seraient assurés de figurer tour à tour dans les combinaisons ministérielles qui se succèdent, par séries de onze départements; moins de neuf combinaisons suffiraient ainsi à donner satisfaction à toute la France, après quoi l'on n'aurait qu'à recommencer : et l'on se rend compte que les moins favorisés, ceux-là même que les exigences de l'ordre alphabétique ou la volonté taquine du tirage au sort tiendraient en suspens jusqu'à la neuvième combinaison, ceux-là même n'auraient pas trop longtemps à attendre.

N'est-il pas monstrueux de constater au contraire qu'avec l'état actuel, tel département risquera de ne jamais voir un seul de ses représentants devenir ministre, alors que les représentants du département voisin auront toujours une place réservée dans les conseils gouvernementaux.

Il n'est que trop vrai : on connaît de ces départements qui, par le fait d'une fortune bizarre et persistante, en viennent à accepter comme la chose la plus simple, la plus naturelle, la plus ordinaire du monde, que le portefeuille des Travaux publics ou de l'Agriculture ait été attribué à nouveau à quelqu'un des leurs.

Mais, Dieu merci, il reste encore, et nombreux, des coins de France, dont la population n'aura pas été ainsi blasée, saoûlée de grandeurs et de domination, et où l'on saura, avec une émotion attendrie et émerveillée — un peu comme on apprenait autrefois, à l'ouverture des « boîtes » du concours général, que le lycée avait le prix de physique ou de version grecque — où l'on saura accueillir et apprécier comme il convient cette nouvelle, la plus éclatante et la plus douce, dont se puisse réjouir l'âme départementale :

Le nouveau ministre de l'Instruction publique est un enfant du pays !

*
* *

Certes on avait envisagé parfois, dans des fins de banquet de comice agricole, cette éventualité d'un représentant du département brusquement appelé à faire partie d'une combinaison ministérielle; certes, au café, on avait prononcé cette phrase :

— Quand notre député, quand notre sénateur aura son ministère !

Mais, en réalité, on n'y croyait pas; il n'y avait guère là qu'un gracieux et spirituel badinage; un scepticisme plaisant agrémentait toujours cette aimable hypothèse :

— Quand Machin sera ministre!...

Les compatriotes de Machin savaient bien que Machin n'avait pas l'étoffe d'un ministre; ou du moins se le persuadaient-ils, pour n'avoir, sans doute, jamais approché de ministres, et pour avoir, au contraire, beaucoup trop approché Machin...

Et voici que la crise ministérielle s'est produite; et l'on n'a pas manqué, au Cercle, de faire la plaisanterie habituelle :

— Est-ce pour cette fois, le portefeuille de Machin?

Il n'empêche que, ce jour-là, on est allé à la gare avec plus d'empressement que de coutume attendre l'arrivée de l'express de 1 heure 47, celui qui apporte les journaux de Paris.

Il n'y avait rien encore dans les journaux de Paris.

Mais le soir, aux « dernières dépêches » du *Petit Tambour du Centre* (— service télégraphique spécial du *Petit Tambour du Centre* , — Machin était nommé parmi les « personnalités politiques susceptibles d'être appelées à former le nouveau Cabinet ».

Naturellement, les malins du Cercle ont eu beau jeu à déclarer que c'était Machin lui-même qui avait envoyé la dépêche; mais on a dû confesser qu'après tout, Machin avait certainement une situation au Parlement, qu'il n'était peut-être pas un orateur, mais qu'il s'était fait remarquer dans le travail des commissions; les discussions se sont prolongées de façon anormale, on est sorti du Cercle à des heures « impossibles », et les gens se reconduisaient mutuellement au seuil de leurs portes, et proclamaient en se quittant :

— Ce serait tout de même drôle, si demain nous apprenions que Machin est ministre !

Et les époux s'efforcèrent à calmer la mauvaise humeur des épouses, qu'avaient irritées leur attente et cette rentrée tardive :

— Tu sais qu'il est question de Machin, pour le ministère?...

Mais les épouses se contentaient de hausser les épaules :

— Madame Machin, femme de ministre!... Et

c'est pour m'apprendre ces balivernes que tu me forces à veiller jusqu'à minuit passé !...

*
* *

Plus encore que le Cercle, l'information du *Petit Tambour* a mis la préfecture en ébullition : avoir un ministre dans son département, quel rêve pour un préfet, qui attend depuis six ans sa seconde classe personnelle !

Est ce qu'après les dernières élections législatives, alors que, dégouté d'administrer ce « sale département » où il n'y avait rien à espérer, il s'apprêtait à demander son changement, est-ce que Machin n'a pas insisté pour le conserver dans sa circonscription :

— Nous ne savons pas ce que cette législature nous réserve ; il ne faut rien présumer de l'avenir ni vendre la peau de l'ours ; en tous cas, mon cher préfet, vous pouvez compter absolument sur moi, comme je tiens à compter sur vous !...

Et ce n'est pas seulement le préfet, c'est tout son entourage, et surtout « ces jeunes gens de la Préfecture », les conseillers, le secrétaire particulier, qui se voient déjà à Paris, au cabinet de Machin : *attaché au Cabinet*, loges dans tous les théâtres, permis de chemin de fer, faveurs des actrices les plus recherchées, — attributs ordinaires, comme on sait, — comme on sait, surtout en province, — des attachés au Cabinet d'un ministre de la Troisième République, — depuis l'Empire !

La Préfète songe que tout cela est très joli, mais que, dorénavant, lorsque le nouveau ministre viendra, il descendra à la Préfecture, qu'il va falloir réorganiser cette « chambre du ministre » où l'on faisait coucher les enfants, et qu'il sera bien difficile de ne pas donner un grand dîner, à cette occasion, et peut-être même un bal, sauf, il est vrai, si la vieille tante Baboneau avait le bon esprit de se décider à mourir en temps opportun.

Du moins, ceci la console que le Conseil général, si pingre, sera bien obligé, sans doute, de voter le crédit qu'on lui refusait, à chaque session, pour remplacer le tapis de l'escalier, qui n'existe plus, et les tentures du grand salon, qui sont en loques...

Et il faudra bien trouver, en l'honneur du ministre, un moyen pour faire marcher enfin le calorifère !

Cette visite imminente du ministre, cette visite officielle, dont il ne saurait frustrer ses compatriotes, voilà justement ce qui bouleverse la ville !

Des ministres sont bien passés par là quelquefois ; mais jamais ils ne s'étaient arrêtés, qu'entre deux trains, à la gare !

On va donc, pour la première fois, posséder un ministre, un ministre qui traversera la Rue Grande, avec des généraux, en chapeau à plumes, dans un landau escorté de dragons, sabre au clair ; et ce ministre, on le connaîtra autrement que par les gravures des journaux illustrés : joie d'en pouvoir discuter la ressemblance ? — ce ministre sera l'*enfant du pays* !

Aubaine inouïe pour le sculpteur local, — celui qui a tant de talent ! — et dont l'admirable « Monument aux combattants de 70 », qui, depuis six ans, n'attendait qu'une occasion favorable, pourra être inauguré avec tout l'éclat mérité !

Et déjà la « Lyre », escomptant la subvention ministérielle qui lui permettra d'acheter des casquettes neuves, étudie avec la « Chorale » le pas redoublé de circonstance, par quoi son chef dévoué méritera les palmes...

Palmes, multiples faveurs, — une *croix*, peut-être ?..

Les boutonnières s'entr'ouvrent, tous les fonctionnaires, depuis les plus humbles, participent, chacun pour son compte, aux légitimes ambitions du Préfet...

Il n'y a que dans les contributions directes, peut-être, où vous surprendriez quelques fronts soucieux, des mines renfrognées : c'est que le nouveau ministre a un cousin germain dans les contributions directes, et les collègues guettent quelque trait de népotisme, déjà tout prêts à souffrir de quelque passe-droit scandaleux.....

*
* *

Mais il est un personnage pour qui ces événements sont une source de bonheur sans mélange, un personnage particulièrement privilégié : c'est l'ami d'enfance.

Il va de soi qu'un ministre n'a pas qu'un seul ami d'enfance ; généralement, il en a même en plus grand nombre que les autres hommes, et il n'est pas rare que ses fonctions ministérielles lui en révèlent de nouveaux.

Et c'est ainsi qu'au lendemain du jour où la nomination de Machin fut officielle, on s'aperçut qu'il tutoyait presque tous les membres du Cercle ; du moins presque tous les membres du Cercle affirmèrent-ils avoir reçu, en réponse à leurs félicitations, une petite lettre — quelques mots seulement, vous pensez bien : il est si occupé ! — mais tout à fait gentille et cordiale, et dont ils citaient toujours, de mémoire, une phrase comme :

— « Respects à *ta* femme ! »

Ou :

— « Bons souvenirs à *toi* et aux *tiens* ! »

Mais entre tous plane et rayonne celui qui, du consentement général, est considéré comme le véritable ami d'enfance ; celui-là seul a le droit de dire :

— Je ne fais pas de politique ; mais tel que je connais Adrien...

Et il dit encore :

— A quoi tiennent les circonstances? Quand je me souviens qu'Adrien...

Et vous devinez qu'Adrien le réclame, Adrien exige que son vieil ami d'enfance accoure au plus vite, il entend qu'il n'ait pas, à Paris, d'autre gîte que le Ministère.

Mais l'ami d'enfance a déjà répondu, un peu brutalement :

— Quand je vais à Paris, je ne veux pas être embêté ; les choses officielles, tout ton tralala et tes larbins, ça m'embête ; je ne veux pas être obligé de me mettre sur mon trente-et-un pour dîner, et après dîner, je veux pouvoir fumer tranquillement ma pipe; certainement, mon vieux, j'irai te voir ; mais si ça te chante de dîner avec moi, c'est toi qui viendras manger ma côtelette, oui mon vieux, chez notre ancien mastroquet du Quartier latin !...

Ainsi conte l'ami d'enfance, un peu brutalement : mais quelle affectueuse confiance sous ces apparences brutales !

Et comme l'on comprend les conciliabules mystérieux que l'on voit s'ébaucher au café, dans la rue, chez lui, avec l'ami d'enfance :

— Pardon ! je voudrais vous dire un mot...

Et après les espoirs chuchotés, mais que l'on devine, la promesse donnée par la voix sonore de l'ami d'enfance, — tout le café, toutes les vitres en tremblent, et, dans la rue, tous les passants se retournent, — en vous quittant sur une poignée de main réconfortante :

— Adrien saura tout cela; pas plus tard que ce soir, j'écrirai tout cela à Adrien !...

* * *

J'ai entendu un jour, dans une antichambre ministérielle, prononcer par un huissier une parole profonde : les paroles profondes que l'on peut entendre au ministère, ce sont toujours, n'est-ce pas, les huissiers qui les prononcent...

Un monsieur insistait pour qu'on fît passer sa carte au ministre, — ministre de la veille :

— Vous n'avez pas de lettre d'audience, Monsieur, je ne puis vous annoncer chez M. le ministre...

— Mais puisque je vous dis de passer ma carte : quand le ministre verra mon nom, il me recevra tout de suite ; je ne suis pas un solliciteur, je suis un compatriote ; le ministre est un ami, c'est mon député, comprenez-vous? Peut-être même allons-nous déjeuner ensemble? Passez-lui ma carte !

Mais l'huissier, flegmatique, repoussant du geste la carte qu'on lui tendait, laissa tomber de ses lèvres dédaigneuses et informées :

— *Quand ces messieurs deviennent ministres, ce n'est plus du tout comme quand ils étaient députés !*

FRANC-NOHAIN.

LA VIE LITTÉRAIRE

Silhouettes : Léon Vannoz, José-Maria Cantilo, Henri Degron.

LÉON VANNOZ : *Le poème de l'âme*. (Edition des *Poèmes*.
JOSÉ-MARIA CANTILO : *Jardins de France*. (Ollendorff, éditeur.
HENRI DEGRON : *Pèlerinage vers l'Automne*, légende moderne. Commentaire par Jean Dolent. Dessin hors texte par Alphonse Osbert. (Edition de *La Plume*.)

Léon Vannoz est certainement un jeune homme sans frivolité. Il est grave. Il est noble. Et si nous le jugeons un peu ennuyeux, tant pis pour nous ! Je vous assure qu'il n'est rien de plus facile que de le railler lui et ses amis. Mais il est bon d'éviter les railleries qui sont aisées. Il faut savoir considérer avec sérieux les poètes qui sont décidément sérieux.

Dame ! mettez-vous à la place, si je peux dire, de Léon Vannoz. Il a cherché à invoquer lyriquement dans *Le Poème de l'âme* des réalités formidables. Il a senti, autour de sa pensée, l'immensité de l'univers. Il a vu se déployer l'infini du mystère. Vous comprendrez fort bien qu'il soit éloigné du badinage lorsque vous saurez que Léon Vannoz s'est répété maintes fois cette pensée intense de Pascal : « Je ne sais qui m'a mis au monde, ni ce que c'est que le monde, ni que moi-même. Je suis dans une ignorance terrible de toutes choses. Je ne sais ce que c'est que mon corps, que mes sens, que mon âme et cette partie même de moi qui pense ce que je dis, qui fait réflexion sur tout et sur elle-même et ne se connaît non plus que le reste. Je vois ces effroyables espaces de l'univers qui m'enferment et je me trouve attaché à un coin de la vaste étendue, sans que je sache pourquoi je suis plutôt placé sur ce lieu qu'en un autre, ni pourquoi ce peu de temps qu'il m'est donné de vivre m'est assigné à ce point plutôt qu'à un autre de toute l'éternité qui m'a précédé et de toute celle qui me suit. Je ne vois que des infinités de toutes parts, qui m'enferment comme un atôme et comme une ombre qui ne dure qu'un instant sans retour. Tout ce que je connais est que je dois bientôt mourir ; mais ce que j'ignore le plus est cette mort même que je ne saurais éviter. »

Quand on traîne avec soi des pensées comme celle-ci, on ne rit pas. M. Léon Vannoz ne rit donc pas. Il a le sentiment angoissant de l'infini. Il ne peut pas l'apaiser par la foi de Pascal qu'il n'a plus. L'immense effort de rationalisme du XVIIIe siècle, toute la critique philosophique après les grandioses découvertes scientifiques du XIXe siècle, ont bouleversé le fond même de nos notions sur la nature. Les religions sont mortes. Nous ne savons pas encore par quoi les remplacer.

Mais là peuvent intervenir les poètes. Chez un cer-

tain nombre d'hommes renaît un besoin de rêver, un besoin de dresser le front vers les étoiles.

« Chez ceux que ne satisfait pas l'insuffisant bonheur de la terre, chez ceux aussi qui veulent, dans un élan d'héroïsme, embrasser la totalité de la vie et réaliser la formule d'existence humaine la plus haute et la plus complexe, l'amour des arts, de la poésie, de la musique, devient plus intense et plus passionné qu'il ne fut jamais, les très grands esprits commencent à sentir que l'Art supérieur peut apporter à l'homme toutes les joies profondes que lui donnèrent jadis la religion et ces sages comprennent qu'ils ne paieront pas aux Poètes aussi cher leurs paroles de consolation qu'on ne les paya jadis aux églises dominatrices des Trônes et aux féroces castes sacerdotales. Aucun bûcher ne sera la contre-partie des enchantements de l'âme et des ravissements de la foi. Une foi nouvelle libre et fière pourrait même naître ainsi sans qu'il en résultât de conflits sociaux. Tous les hommes de toutes les races et de toutes les croyances peuvent ensemble communier sans crainte dans l'amour de la même beauté. La ferveur religieuse qui, malgré tout, dort toujours au cœur de l'humanité, peut trouver enfin un culte digne d'elle. »

Quelques poètes s'essaient maintenant à déterminer ce culte. Il y a M. Léon Vannoz qui publie *Le Poème de l'Ame*. Il y a M. Adolphe Lacuzon qui publia *Eternité*. Il y en a d'autres qui publieront certainement des livres un jour, ou un autre jour. En attendant, ils formulent leur doctrine. Mais il dépend de leurs livres d'en imposer la discussion. Ces poètes, ces penseurs sont, au reste, quels que soient les résultats de leur tentative démesurée, bien plus dignes d'estime que tant de versificateurs qui font des poèmes comme des exercices de rhétorique.

Eux ils ont une doctrine. Ils la nomment *l'intégralisme*. Et ce nom est assez clair. Mais tout de même, il est nécessaire de l'expliquer. Une doctrine devrait toujours avoir un nom que l'on comprendrait sans avoir besoin de l'expliquer...

Eux, ils veulent renouveler surtout le fond même de la poésie, car ils se persuadent que s'ils apportent véritablement des pensées et des sentiments nouveaux, ils créeront spontanément des formes nouvelles avec des images et des strophes originales. « L'essentiel, dit M. Léon Vannoz, nous paraît de ramener la poésie à ses sources mêmes pour la régénérer, c'est-à dire à l'intuition profonde des grands mystères de la vie et de l'univers. Pour tendre à ces fins, nous faisons appel à toutes les formes du savoir humain ». Et voilà justement ce qu'ils nomment : l'intégralisme. Il était bon de nous le dire.

Et ces poètes, ambitieux de créer une poésie nouvelle, ont la sagesse de proclamer tout les premiers qu'ils ont eu des initiateurs. Ils révèrent Vigny à l'égal d'un prophète de la poésie nouvelle. Vigny est pour eux un grand précurseur.

Ils ont un autre précurseur qui a déjà esquissé leur doctrine. Et ils n'en sont point pour cela irrités contre lui. C'est Guyau. M. Léon Vannoz cite loyalement et avec émotion les idées essentielles de ce penseur, qui savait être un poète.

« Les religions dogmatiques vont s'affaiblissant; plus elles deviennent insuffisantes à contenter notre besoin d'idéal, plus il devient nécessaire que l'art les remplace en s'unissant à la philosophie, non pour lui emprunter des théorèmes, mais pour en recevoir des inspirations de sentiment... »

« La poésie, c'est le regard jeté sur le fond brumeux, mouvant et infini des choses. »

« La poésie grandit la science de tout ce que celle-ci ignore. »

« La conception moderne et scientifique du monde n'est pas moins esthétique que la conception fausse des anciens. L'idée philosophique de l'évolution universelle est voisine de cette autre idée qui fait le fond de la poésie : vie universelle... L'évolution est dans l'infini. En nous la montrant partout, la science ne fait que remplacer la beauté relative des anciennes conceptions par une beauté nouvelle, plus rapprochée de la vérité finale, de ce que les astronomes appellent le ciel absolu. Mais c'est surtout dans la philosophie qu'il y a un fond toujours poétique précisément parce qu'il demeure toujours insaisissable à la science : le mystère éternel et universel qui reparaît toujours à la fin, enveloppant notre petite lumière de sa nuit. La conscience de notre ignorance, qui est un des résultats de la philosophie la plus haute, sera toujours un des sentiments inspirateurs de la poésie. »

« Si le mystère ne peut être éclairci complètement, il nous est pourtant impossible de ne pas nous faire une représentation du fond des choses, de ne pas nous répondre à nous-mêmes dans le silence énorme de la nature. Sous sa forme abstraite, cette représentation est la métaphysique; sous sa forme imaginative, cette représentation est la poésie qui, jointe à la métaphysique, remplacera de plus en plus la religion ».

Ainsi, les créateurs de l'intégralisme sont les disciples de Guyau. Aussi bien, M. Léon Vannoz n'hésite-t-il pas à dire que *Le Poème de l'âme* est tout entier inspiré par une conception de la poésie identique à celle que Guyau a lumineusement esquissée. M. Léon Vannoz a voulu écrire le drame de la vie terrestre et de l'âme humaine dans l'infini. Il exprime la vision qu'il a eue de notre terre, perdue comme un grain de sable au sein de l'immensité, et, en même temps, toute une interprétation par de hardies conceptions idéalistes des théories récentes sur

l'évolution. Il veut nous faire « entrer dans l'attirant infini du mystère. » Il suppose même, comme l'a entrevu Gœthe, que les âmes sont des accumulations de forces et que les monades supérieures peuvent persister et échapper à toute déchéance. Ainsi s'expliquerait le sentiment permanent que les hommes ont eu de l'immortalité. Il croit que le sort de la Pensée et des âmes humaines supérieures n'est pas lié au sort de la terre. Il se peut que ceux qui veulent tuer en eux le sentiment de l'infini et du Divin, que ceux qui ne vivent que dans l'instinct meurent avec la terre et rentrent tout entiers dans ce que nous appelons les éléments. C'est ainsi que meurent à la fin du *Poème de l'âme* Pan et la Nymphe et c'est le sens de leur mort; mais pour les Muses et pour Psyché et pour l'homme lui-même pourquoi ne pas entrevoir après la terre un immense voyage dans l'univers?

Tel est le rêve de ce poème audacieux qui est proprement un rêve métaphysique. Ce poème si vaste est — le croiriez-vous ? — très clair. Il est composé avec une logique précise. Les mondes y tourbillonnent avec beaucoup d'ordre. Les strophes sont souvent grandioses et pures. Pourtant Léon Vannoz écrit trop facilement ses vers chargés de tant de rêves et de tant de pensées. Les rythmes sont extrêmement variés. Et c'est sans doute cette variété extrême du rythmes qui constitue l'originalité extérieure des *Poème de l'âme*. J'avoue que ces vers me paraissent trop abondants en épithètes trop banales et qui reviennent trop fréquemment. Mais si l'effort fut colossal, le résultat n'est pas négligeable. Qu'on dise : il osa trop. mais l'audace était belle. D'ailleurs, Léon Vannoz n'est pas sans avoir assez bien étreint les immensités qu'il embrassa.

*
* *

José-Maria Cantilo : ce nom est tout un programme poétique. Et ce n'est pas du tout le programme de l'intégralisme. José-Maria Cantilo n'est nullement métaphysicien. Il n'est point philosophe. Il est peintre. Ses poèmes sont des tableaux souvent riches de couleurs, que le soleil rend plus lumineuses et plus rayonnantes. Souvent il peint avec force et avec éclat. Souvent il dessine avec mollesse, les *Jardins de France* l'inspirent moins vigoureusement que ceux de l'Amérique natale. Il aime pourtant la France et ses doux paysages et son âme bienfaisante. Il dit noblement son amour.

D'outre-mer, inconnus qu'appellent tes clairons,
O France, et que l'éclat de ta gloire émerveille,
Pour y faire mûrir nos rêves de la veille,
Vers la lumière et la beauté nous accourons.
Et ton accueil est doux comme une aube à nos front
Un geste d'amour qui tend une corbeille,
Tu livres tes jardins à nos quêtes d'abeille,
Et tes fleurs ont donné le miel que nous t'offrons.
Poètes, nous t'ouvrons toutes larges nos âmes,
Nous chantons tes héros, tes printemps et tes femmes,
O terre de la gloire où se fait l'avenir !
Aussi quand des adieux l'heure trop prompte arrive,
Nos cœurs en te quittant font de leur souvenir
Un long sillage d'or qui nous lie à ta rive.

Vers harmonieux, vers dont le sentiment rend pour nous l'harmonie plus pénétrante encore ! Mais regardons les spectacles des pampas vers lesquels José-Maria Cantilo nous dirige ainsi naturellement. Lisons ce poème intitulé *Le Gaucho.*

Sous le large ciel rayé d'écarlate
— O soleils couchants de mon ciel natal ! —
Il s'en va le long de la route plate
Au petit galop rythmé du cheval.
Dans un tourbillon mouvant de poussière,
Il s'en va, sifflant un air langoureux,
Le long de la route où des chars à bœufs
Ont laissé leur double et profonde ornière.
Les yeux éblouis et le teint hâlé
D'avoir à l'air libre accompli sa tâche
Il rentre au rancho, le lasso roulé
Et la rêne lâche.
Sa mante jaunie, aux pans dépliés,
S'enfle au vent du soir, qui souffle en rafales.
Le dernier rayon fait luire en étoiles
Le métal ouvré de ses étriers.
Tout autour de lui, sur la terre sèche,
Las de piétiner au soleil ardent,
Les troupeaux se sont couchés, attendant
La nuit sombre et fraîche.
Parfois des lointains, un long beuglement
Traverse la plaine immense et dorée,
Où l'herbe que l'air frôle doucement
Fait un petit bruit glissant de marée.

C'est le tableau. Il est excellent. Il est parfait. Nous n'avons plus besoin de traverser les mers pour nous représenter un gaucho rentrant au rancho, à travers la pampa, au soir tombant. José-Maria Cantilo, poète qui sait voir, fait voir. Mais la silhouette du gaucho a disparu dans l'ombre. Et José-Maria Cantilo songe qu'il est temps de philosopher. Les idées sont à leur place partout, même dans les poèmes, où on les met de préférence dans la dernière strophe.

Il écrit :

Et tandis qu'il va, par le soir bercé,
Je songe qu'il porte en lui la patrie,
Et qu'il en est l'âme, étant son passé
Et sa poésie.

Peut-être que l'idée manque un peu de profondeur. José-Maria Cantilo n'aura jamais d'idées très profondes, mais il a un vif sentiment de la nature. La nature exerce sur son âme une influence presque souveraine. Sa vie se fond dans la vie de la nature.

Ah ! mettre tout l'avril dans un baiser, pouvoir
Dans une même étreinte ton cœur mon âme aux choses,
Te serrer dans mes bras tremblante et sans savoir
Si ton plaisir vient de mes lèvres ou des roses !

Poésie sincère et jeune ! Charme spontané de vers soigneux ! Rien ne plaît mieux aux hommes que d'entendre chanter avec conviction des airs connus.

Est-ce une complainte ou une romance que chante Henri Degron en son *Pèlerinage vers l'Automne*, un poème imprimé avec un luxe, et mieux encore avec un art qu'on ne croyait plus fait pour les beaux livres, pour les beaux poèmes, pour les beaux poèmes en prose.

Car le mélancolique et confiant *Pèlerinage vers l'Automne* est un poème en prose, en prose douce et qui pleure un peu et qui sourit, en prose limpide, musicale, chantante.

Ah ! Henri Degron sait être un poète de la nature. Et je crois pouvoir vous dire qu'il préfère les champs aux cités, la nature aux hommes. De la nature, il comprend mieux que personne le langage puissant et indéterminé :

« Ils étaient là des milliers de sapins aux cônes royalement érigés, épandant une ombre intense et provocante et dans la fraternité paisible des voisinages pareils. Toutes les brindilles de leur écorce écaillaient le sol avoisinant, dégageant toujours la senteur forte des résines amorties.

« Et fier je m'enfonçai dans la sapinière. Quel antique mystère en son ombre jamais renouvelée ? Et les voix chuchoteuses des tiges qui crissaient en se rapprochant ; un balancement continuel courbait les cimes au son de cette chanson, parfois solennelle, à travers la profondeur noire ».

Laissons l'auteur des *Poèmes de Chevreuse* poursuivre son pèlerinage dans les solitudes. Il trouvera toujours mille manières délicates de nuancer finement sa mélancolie sans méchanceté.

J. Ernest-Charles.

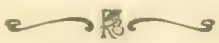

THÉATRES

Opéra-Comique : *Hélène*, poème lyrique en 3 tableaux, poème et musique de M. Camille Saint-Saëns.
Comédie Française : Une reprise d'*Amphitryon*.

Sur le déclin de sa carrière, M. Camille Saint-Saëns tient à nous montrer qu'il est possédé de toutes les ambitions. Il ne s'en remet plus à personne du soin de composer le poème qui doit soutenir son inspiration musicale : il le compose lui-même. C'est ainsi que cet ardent et vindicatif ennemi du système wagnérien emprunte au maître de Bayreuth, à celui dont la gloire offusque tant sa réputation, l'élément essentiel de l'effort par où Wagner imposa son génie au monde étonné : voyons comme M. Saint-Saëns y atteint.

A l'exemple de Wagner encore, M. Camille Saint-Saëns s'en prend à la Légende, au Mythe... et c'est encore son droit, je dirai presque son devoir de musicien dramatique ; car si nos opinions ont pu varier, se modifier même complètement en ce qui touche certains points de détail du système wagnérien, nous demeurons encore fermement convaincu que la Légende, que le Mythe, ainsi que l'expliquait Wagner dans la fameuse lettre à Frédéric Villot, reste le plus beau champ d'action du musicien qui écrit pour le théâtre. M. Saint-Saëns a donc cette ambition de rajeunir le Mythe... Rien de plus louable, rien de plus légitime qu'une telle ambition, dont un illustre peintre disparu récemment, Gustave Moreau, nous donna plusieurs réalisations saisissantes. Encore faut-il s'entendre sur les moyens d'y atteindre.

M. Saint-Saëns choisit le mythe d'Hélène — et tout d'abord je demande pardon à mes lecteurs de m'étendre sur ces questions de doctrine ; mais cela est indispensable, car M. Saint-Saëns est lui-même un théoricien, qui a développé abondamment ses idées. — Or, que symbolise-t-elle dans la conception antique, cette figure d'Hélène, dont on peut dire justement qu'elle domine le monde grec ? Tout uniment la fatalité, l'implacabilité de l'amour, cette puissance souveraine qui commande aux dieux et aux hommes. S'il est une figure à laquelle on ne puisse toucher pour en altérer le sens, c'est bien celle-là, car le mythe primitif et la tradition qui nous la légua lui imprimèrent toutes deux un relief et pour tout dire une unité, dont il paraît bien à jamais défendu de s'écarter. M. Saint-Saëns a donc prétendu la rajeunir, la renouveler en quelque façon, et pour y atteindre la plier en quelque manière aux scrupules et aux angoisses de notre conscience moderne. De la femme dominatrice et, par sa seule beauté, triomphante, de ce magnifique symbole qui ne domine pas seulement le monde antique, mais mais qui s'étend jusqu'au nôtre par son immortelle signification, M. Saint-Saëns a prétendu nous donner une interprétation rajeunie, en brisant son unité. Voilà, semble-t-il, le plus grave attentat qu'un *poète* puisse commettre — il faut bien donner ce titre à M. Saint-Saëns, puisqu'il y prétend lui-même — un attentat qu'une intelligence vraiment poétique n'eût jamais commis, car le premier souci d'un artiste ayant la compréhension du Mythe est de lui maintenir sa signification d'origine, et s'il travaille à le rajeunir, de ne s'y appliquer que dans ses éléments accessoires.

L'Hélène de M. Saint-Saëns — je me demande avec stupeur comment il put un seul instant concevoir cette idée — est donc une hésitante, une inquiète : elle a tous les scrupules d'une petite bourgeoise qui va céder à un amant de rencontre, et par cette altération des traits essentiels de sa figure, vous imaginez quelle brusque *diminution* lui impose

le « poète ». Cette interprétation est presque une *charge*, une *parodie*. Elle s'exprime en vers, parce que l'effort du « poète » prétend au style noble ; mais combien de fois n'avons-nous pas désiré que la prose se substituât au vers! Est-il bien utile en effet d'employer la forme rythmée et rimée pour s'en servir ainsi :

Je succombe... efforts inutiles,
Fuite trompeuse.... Vains secours.
A travers la forêt tu cours,
Bête sauvage... *ainsi par la douleur chassée.*

Vous me répondrez, je le sais bien, qu'en prose ce serait tout aussi mauvais. Peut-être serait-ce moins prétentieux! Hélène lutte donc contre son amour. Elle est poursuivie par le remords... elle est étreinte par l'angoisse, et pour échapper à l'amour, pour demeurer fidèle à son noble époux Ménélas, elle va se précipiter dans la mer, quand Vénus lui apparaît et lui marque son destin :

On n'est pas en vain la plus belle !
Subis la volonté cruelle
Des amours.
Plus tard, par le destin meurtrie,
Tu revivras dans ta patrie
De longs jours.

Vénus se retire, annonçant l'arrivée de Pâris. Suit l'inévitable scène d'amour, après quoi Pallas intervient pour inviter les deux amants à réfléchir sur leur sort : elle leur fait le tableau des misères qu'entraînera leur amour. Mais Vénus est victorieuse de Pallas, et Pâris entraîne son amante éperdue :

Viens ; pour l'amour la vie est brève ;
Laissons nos jours se consumer.
Ne nous éveillons pas du rêve,
Et ne vivons que pour aimer.

La Musique du moins compense-t-elle l'insuffisance de cette conception poétique, qui, des magnifiques symboles de la poésie antique, n'a utilisé que la *lettre*, sans en pénétrer le sens et la mystérieuse beauté? Autrement dit, s'il faut que définitivement M. Saint-Saëns renonce à la palme du poète, car il n'a rien de ce qui est indispensable pour l'obtenir, lui concèderons-nous encore celle de musicien? Il y faudrait bien de l'indulgence. La sensibilité ne fut jamais son lot, et si, dans les compositions de sa jeunesse et de sa maturité, il montra cette science et cette érudition qui firent de lui un technicien incomparable, un technicien qui se crut assez fort même pour, du haut de sa technique, donner de la férule à notre grand Berlioz, du moins ne posséda-t-il jamais les vertus d'émotion intime et profonde, sans lesquelles il n'est pas de vrai musicien, et par où précisément Berlioz s'imposera aux générations lorsque, depuis longtemps, M. Saint-Saëns aura cessé d'exister pour elles. Ce qui est grave dans la musique d'*Hélène*, c'est qu'on n'y discerne même plus le technicien de jadis, c'est qu'elle se réduit à des *formules*, dont toute idée musicale est absente; c'est qu'elle paraît faite à coups de dictionnaire, comme un élève de seconde compose ses vers latins en cherchant dans son thesaurus, et que parvenu au seuil de la vieillesse, M. Saint-Saëns emploie les procédés de l'extrême jeunesse. Quand le compositeur veut traduire l'amour et la tendresse, il requiert d'urgence la harpe et le violon solo : les instruments et l'orchestration ne sont plus ici représentatifs des idées musicales qu'ils ont mission de traduire : ils doivent être expressifs par eux-mêmes, faute d'idées, par la vertu de leur timbre : c'est là un indice que les musiciens connaissent bien, et sur lequel il est inutile d'appuyer.

*
* *

La Comédie-Française nous a habitués à deux catégories de reprises, étrangement différentes les unes des autres : les premières, que je qualifierai *reprises de début*, sont celles que concède l'administration bienveillante aux pensionnaires récemment engagés et qui, pour eux, représentent un droit strict. On reprend *Phèdre*, on reprend *Andromaque*, on reprend *Britannicus*, pour donner satisfaction à Mlle telle ou telle qui, depuis un certain nombre de mois, est à la Comédie sans avoir paru sur la scène ; sans études préalables, sans préparation, sans répétitions, la jeune débutante paraît sous les yeux du public, et comme une pièce ne se joue pas avec un seul interprète, elle est encadrée plus ou moins bien par ses camarades *arrivés* qui, sauf de rares exceptions, lui donnent la réplique sans conviction et sans entrain. Cela est indigne, ai-je besoin de le dire? et de la Comédie qui devrait tenir à honneur, en toutes circonstances, de rester à son rang, et de la mémoire du grand homme — Racine, Corneille ou Molière, dont elle conserve les traditions. Mais faut-il ajouter que cela est non moins inévitable, fatal, et demeurera tel, tant que la première scène française n'aura pas été ramenée à sa véritable destination, qui est de maintenir à son répertoire les chefs-d'œuvre écrits pour elle et jadis glorifiés par elle, tant qu'elle inscrira sur son affiche quatre fois par semaine des pièces dont la vraie place est sur les scènes du boulevard... tant enfin que, de gré ou de force, elle ne tiendra pas l'emploi qui seul justifie sa subvention.

Rarement, en effet, trop rarement pour notre satisfaction, elle le tient cet emploi, et c'est un motif, quand elle s'y résout, pour marquer d'un caillou blanc son initiative. J'arrive ainsi à la seconde catégorie de *reprises*, les seules, les vraies, comme cette belle représentation d'*Amphitryon*, dont elle a regalé nos yeux et nos oreilles, pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Molière. On ne pouvait mieux choisir, reconnaissons-le, pour glorifier notre

grand comique. Œuvre unique, sans analogue non seulement dans notre XVIIe siècle, mais aussi dans toute notre production dramatique... où la féerie se combine avec le comique — et quel comique ! — où le pathétique s'unit à la bouffonnerie, *Amphitryon* nous apparaît unique autant par la singularité, par l'originalité de sa conception première, qui évoque irrésistiblement en nous, à certaines minutes, l'image de Shakespeare, que par sa magnificence d'exécution, par la richesse, par la souplesse de sa facture, de ce vers libre que seul au grand siècle La Fontaine sut manier ainsi : séduction double en conséquence, qui de cet immortel joyau aux feux toujours éclatants et divers, compose le plus beau fleuron de la couronne poétique de Molière.

Il semble que ces Messieurs de la Comédie-Française aient senti — une fois n'est pas coutume — qu'on ne pouvait décemment, avec *Amphitryon*, prendre les mêmes libertés qu'avec *Britannicus* ou le *Cid*, et qu'une œuvre qui ne vaut que par la délicatesse et l'harmonie des nuances, devait être précédée des études nécessaires. M. de Féraudy, maintenant au tout premier rang de la troupe, et capable, il l'a prouvé, tout à la fois de comique et de pathétique, détaille cet incomparable rôle de Sosie, avec une intelligence rare, une finesse qui lui fait trouver tous ses effets en dedans et représente vraiment le comble de l'art. Il faut toujours savoir le plus grand gré à un comédien qui renonce aux effets faciles vers quoi sa fonction même et les suffrages du gros public l'inclinent tout naturellement, pour chercher des intonations et des nuances que seuls les amateurs et les lettrés peuvent apprécier. M. de Féraudy en est venu à ce point : on ne saurait assez le louer d'un pareil effort. On devine ce que peut être Mme Bartet dans Alcmène, avec quel charme elle sait traduire l'étonnement et la pudeur surprise de l'épouse d'Amphitryon. Quant à M. Albert Lambert, il marque à merveille la jeunesse et la noblesse du Maître de Dieux, et ce rôle de Jupiter souligne un progrès tout à fait notable dans le développement de son talent : un effort vers l'originalité. A-t-il compris enfin que sa fonction à la Comédie ne pouvait consister toujours à doubler M. Mounet-Sully, à reproduire en les pastichant ses gestes, ses intonations, ses attitudes ? Toujours est-il qu'il tient ce rôle de Jupiter de façon à nous faire oublier plus d'une erreur de sa part... en mettant une sourdine à des effets trop tendus. Tout récemment encore j'avais été frappé de sa modération dans l'Hippolyte de *Phèdre* : il est dans la bonne voie, la seule qui puisse le conduire à se créer une originalité, lui qui jusqu'alors ne fut qu'un reflet !

Je voudrais croire que cette belle reprise d'*Amphitryon* ne se manifestera pas rue Richelieu comme un phénomène unique. Je voudrais croire aussi qu'elle fut inspirée par le seul désir d'honorer et de glorifier la mémoire du fondateur de la Maison. Je voudrais le croire, tout en craignant qu'il n'en soit rien et que le souci de la concurrence n'ait été pour beaucoup dans ce dernier effort. Ne semble-t-il pas en effet qu'il y ait pour l'instant un retour vers le classique ? M. Constant Coquelin donne à la Gaîté une série de représentations molièresques, dans lesquelles il joue *Tartuffe*, le *Bourgeois*, les *Précieuses*, l'*Avare*..., etc., et où il est inimitable. Ce qu'il n'obtiendra jamais, cela est entendu, c'est l'harmonie et le fondu d'une représentation comme celle d'*Amphitryon* à la Comédie. Mais il constitue lui seul une attraction extraordinaire, et par son prestigieux talent, il fait sur la scène le vide autour de lui. De son côté, M. Antoine nous annonce un essai d'interprétation de *Tartuffe*... Sans nul doute, ces Messieurs de la Comédie ont senti l'urgence de ne point se faire oublier. Le travail naît de la concurrence : c'est là une loi valable en économie politique aussi bien qu'en art. Elle atteindrait à nos yeux son plein sens, si elle pouvait amener Messieurs les Sociétaires à comprendre qu'ils sont en dehors de leur vraie mission, en permettant que la première scène française, celle qui devrait soutenir à l'étranger notre prestige dramatique, affiche quatre fois par semaine, et durant des mois, la dernière production de M. Alfred Capus.

PAUL FLAT.

PIETRO MASCAGNI ET LA JEUNE ITALIE MUSICALE

Involontaire, mais suggestive coïncidence !

A quelques heures d'intervalle, au Nouveau-Théâtre, Pietro Mascagni monte au pupitre et Gabriele d'Annunzio fait jouer deux de ses drames. L'excellente occasion de recauser d'italianisme en ce théâtre intellectuel de la rue Blanche, hanté de tant d'Ibsen et de Wagner, où le souvenir n'est point défunt des vraies soirées de *Tristan et Isolde*, où Camille Chevillard, chaque dimanche, nous propose simplement les meilleurs exemples de beauté sonore, chef d'orchestre accompli, quoique Français...

Ah ! les chefs d'orchestre étrangers ! Combien n'avons-nous point applaudi déjà de ces virtuoses du bâton de mesure, qui viennent nous enseigner, avec force gestes, les mouvements de Wagner ou de la *Symphonie en la* ? Les premiers vinrent d'Allemagne, naturellement : Hans Richter et feu Hermann Levi, porte-paroles de Bayreuth ; puis Félix Mottl, adorateur vibrant de notre Berlioz ; Arthur Nikisch,

décoratif et byronien, avec l'irrésistible attrait de ses manchettes à chaînes sur ses mains pâles ; Félix Weingartner, épiscopal et juvénile, de qui le geste est beau parce que l'âme est belle ; Richard Strauss, un peu tzigane, épris du *tempo rubato* qu'il ne ménage pas dans ses torrentueux poèmes symphoniques ; sans oublier l'Anglais Wood ou le Russe Winodgradsky, secoué d'épilepsie dans l'interprétation déchaînée de l'âme slave, mystique et pittoresque comme l'Orient...

Un Italien manquait : le voici. *Kapellmeister* non plus d'outre-Rhin, mais d'outre-monts ! Mascagni paraît jeune : il n'est pas vieux. Né à Livourne le 7 décembre 1863, il n'a guère dépassé l'imposante quarantaine : grand, brun, râblé, rasé, le profil bouffi d'un acteur ou du cardinal de la *Reine Fiammette*, il conduit par cœur, sans pupitre, debout dans le vide, avec des lenteurs premières, des explosions soudaines, une mèche folle et des mouvements dansants, soucieux avant tout de l'*effet* sonore. Il salue, sa large main sur son cœur, moins fin que Weingartner, moins grave que Nikisch. Nature expansive, sanguine, robuste, essentiellement *théâtrale !*

L'apparition du chef d'orchestre était précédée par le renom du compositeur. Et tant de curiosité s'explique. Le musicien de *Cavalleria Rusticana* réaliste et partout centenaire en quelques années n'est-il pas l'obtenteur d'un genre musical qui nous vint d'Italie — et qui ne lui vint pas des cieux ? Le lauréat du premier concours Sonzogno ne doit-il pas s'enorgueillir d'avoir donné son nom très italien à ce genre nouveau, consacré rapidement par tant de centièmes ? Son œuvre typique a connu la gloire européenne et mondiale ; sa reprise actuelle, avec l'intelligente Marié de Lisle et l'exquise Vallandri, fait les beaux-soirs de l'Opéra-Comique (en compagnie du *Jongleur de Notre-Dame*) et les très modernes lendemains d'*Alceste*. Enfin, l'auteur de l'*Amico Fritz* (d'après Erckmann-Chatrian) va faire jouer l'*Amica* (tout court) à Monte-Carlo, succursale de Bruxelles pour les primeurs dramatiques dont Paris prudent se contente de fêter la centième. Mascagni donc est l'homme du jour. Et si nous taisons ses aventures américaines, c'est qu'il leur faudrait un chapitre dans le goût de Silvio Pellico...

Impulsif, brutal, son art ne méritait ni ces excès d'honneur ni ces indignités ; mais son succès nous paraît d'autant plus expressif qu'il n'est point justifié par d'idéales séductions. Que signifie-t-il ?

Après les *Fleurs du Mal*, a-t-on dit, il n'y a plus que deux partis à prendre : ou se brûler la cervelle... ou se faire chrétien ! Mais, *après* Wagner, qu'imaginer ? — Se suicider, c'est-à-dire l'imiter ; et que de suicides récents dans l'art musical ! Se suicider ou se ressaisir, tâcher de redevenir Français ou Italien. Question vitale pour l'artiste !

Aussi bien le Richard Wagner de *Tristan*, comme le Victor Hugo du *Satyre* (ou, si vous préférez, le *Satyre* de Victor Hugo) surgit dans l'histoire de l'art en phénomène énorme, insurpassable, éblouissant, — crépuscule, en effet, que nous avons pris pour une immense aurore, et soleil couchant du Romantisme ! Après Victor Hugo, que faire ? Du naturalisme, avec Zola (d'origine italienne, remarquons-le) ; du symbolisme, avec Mallarmé, nourri d'Edgar Poe. La musique retarde fatalement sur sa sœur aînée, la poésie ; mais elle se *déwagnérise* à son tour : elle se partage entre le *Debussysme* et le *Mascagnisme*.

Debussy, n'est-ce pas l'extrême rêve, *ultima Thule* ? Le mystère quasi muet des nuits sans étoiles ou l'étrange murmure des jours neigeux ? L'équivalent musical des *nocturnes* ébauchés par James Whistler ? Tel, du moins, nous apparaissait le novateur de *Pelléas et Mélisande*, avant de marcher plus bourgeoisement dans les pantoufles de M. Fauré... Mascagni, c'est le jour criard, la lumière crue, sans demi-teintes ; c'est la vie latine qui reprend conscience en face de la féerie germanique, le document qui veut réagir contre le symbole, le Midi qui lutte sourdement contre le Nord, sous couleur de continuer ses innovations. Le jeune Rossini ne disait-il pas continuer le chevalier Gluck *à sa manière* ? Et n'avons-nous pas vu le *Falstaff* de Verdi prolongeant le rire germanique des *Maîtres-Chanteurs de Nuremberg*, tandis que *Lohengrin* triomphait tard à la Scala de Milan.

« Il faut *méridionaliser* la musique », aimait à répéter le philosophe Frédéric Nietzsche, l'irréconciliable ennemi de Richard Wagner, et qui mettait dans sa haine le souvenir évident d'un ancien amour. Le vieux Verdi, comme le jeune Mascagni, semble avoir entendu ce cri. Mais, pour le penseur germain qui rêvait déjà du « surhomme », le Messie musical était l'idéal musicien de la Beauté grecque, un Mozart moderne, un Wagner harmonieux, qui chanterait l'hymne à la forme parfaite au rythme cadencé des flots bleus... Je doute que Mascagni vulgaire eût comblé son rêve. Le novateur de *Cavalleria Rusticana* représente le *vérisme* en musique, soit le réalisme italien, le naturalisme méridional, inauguré, voici trente ans, par MM. Capuana et Verga qui, depuis, ont abjuré leur méthode, tout comme notre Zola, le « mauvais maître » admirable, évoluait dans sa généreuse et dernière phase inachevée des *Quatre Evangiles*... Mascagni plus jeune et la musique retardataire n'en sont pas encore là ! Mascagni

ne songe pas à son *Parsifal*. Son seul rêve est de réaliser de la vie.

En retrouvant, d'après la science, la naïve légende de *Tristan* d'où Richard Wagner amoureux n'a détaché qu'un prestigieux cadre pour son couple éternel, un homme d'esprit disait que, s'ils vivaient aujourd'hui, les héros wagnériens feraient de la littérature... C'était pressentir, sous la flamme sonore, cette métaphysique amoureuse dont le développement sans fin sympathise avec le songe des natures septentrionales. De même, et malgré leur intimité plus vraie, les *Maîtres-Chanteurs de Nuremberg* devisent aussi complaisamment de l'Art que Wolfram ou Tristan de l'Amour : c'est le penchant du Nord.

Le sang latin court plus vite : de là, ces esquisses musicales, ces drames rapides, essoufflés, violents, où la musique est réduite au minimum, ces décors villageois qui s'inspirent des romanciers italiens (de même qu'il y a près de quinze ans déjà, nos compositeurs du *Rêve* et de *Louise* empruntaient l'atmosphère exacte de leur « roman musical » au cycle peu wagnérien des *Rougon-Macquart*, aux *Soirées de Médan*); de là, ces actions sanglantes et vives où le couteau brille, où la poudre parle : fatalement la musique devait y venir. Il faut faire court, après Wagner... Et la *Vie du Poète* contemporain n'échoue-t-elle pas à Montmartre, au pied de la Butte sacrée qui n'a rien d'une Acropole d'Athènes? Mais, sous leur costume ultra-moderne et dans leur naturalisme encore un peu wagnérien, ni *Louise*, ni *Le Rêve*, ni Charpentier, ni Bruneau n'ont méconnu les droits grandioses du lyrisme. *Le Rêve* du précurseur français a dû plaire à M. Capuana qui disait : « Rien n'empêche de concevoir un roman mystique ayant une forme naturaliste. » Et le rustique prélude de *Messidor*, naguère bissé d'enthousiasme au concert Colonne, n'est-il pas l'effusion d'un grand poète aussi méconnu qu'inspiré ?

L'Italie se montra plus radicale, *irrédentiste*. En faire à sa guise, telle fut sa devise esthétique et politique. Le joug allemand dura peu chez elle. Et l'Italie nous devança. Sourde évolution vers la Vie sonore, que la *Cavalleria Rusticana* de 1888 dénonçait de bonne heure, sous son titre ambitieusement ironique et chevaleresque. Traduite en musique par Mascagni, l'étude dramatique de Verga parut, pour la première fois, à Rome en 1890, à Paris, le mardi soir 19 janvier 1892 ; notre Opéra-Comique l'a donnée plus de deux cents fois ; elle a fait le tour du monde : aussi bien c'était, de prime-saut, le modèle du genre, l'*épisode lyrique* en deux actes, reliés, sans arrêt ni rideau, par un intermezzo plus frais, qui repose un instant le spectateur-auditeur des violences vécues et cuivrées. De la facilité, de l'entrain, du bruit, beaucoup de réminiscences, des chœurs, des airs, adroitement travestis sous la trame ininterrompue de l'action hâtive : hymen rajeuni de la mélodie avec le mélo ; rameau détaché du vieil arbre latin ! Comme dans notre *Juif Polonais*, plus fier, ou dans notre *Ouragan*, plus symbolique, le costume s'est fait vrai, sans cesser d'être pittoresque, car ces paysans ont la crânerie des brigands. Rien de bourgeois.

Ici, dans la forêt, sous la brume, nos petits *Debussystes* s'en vont chantonnant pour ne pas trop montrer leur peur de l'Ogre de Bayreuth ! Là-bas, dans le village, au grand soleil, les paysans s'embusquent et se révoltent contre la tyrannie lyrique de l'Allemagne : je symbolise les deux tendances. En fait, *Cavalleria Rusticana* met aux prises le cabaretier Torridu et le charretier Alfio, qui vont jouer du couteau dans l'ombre violette de la ruelle... Ce n'est plus la Sicile de la pure églogue ou du paysage historique; mais, depuis Polyphème et Théocrite et Poussin, ce ciel dur illumine le sol fumant de l'Etna. Le décor, voilà ce qui rehausse à propos ce drame rustique de la jalousie, que le *vérisme* italien drape dans les plis d'or du soleil natal : sorte de Théâtre-Libre qui chante, où la vulgarité gagne la musique...

Ssus prétexte de drame lyrique, n'est-ce pas, en dernière analyse, le *vieux jeu* qui renaît, le retour sournois de la formule au pays du chant? Depuis sa *Cavalleria*, le jeune audacieux s'est déclaré plus ouvertement contre Wagner et son art « malade »; le pauvre Nietzsche a trouvé des disciples imprévus au-delà des monts. Au début de 1901, le 17 janvier, quelques soirs à peine avant la mort de Verdi, la première, à Milan, d'un opéra, *Le Maschere*, ne s'annonçait-elle pas comme l'offensive enfin reprise contre la polyphonie germanique, en faveur du vieux mélodrame italien? Toujours Rossini, son héritage facile ! Faire la part du feu, circonscrire l'orchestre qui chante, au profit de la mélodie vocale et des antiques morceaux d'ensemble : bref, « Mascagni contre Wagner »! Ce fut une bataille, et qui fut perdue... C'est encore et toujours *Cavalleria Rusticana* qui défend le nom de son auteur et sa musique à coups de poing.

A défaut de génie, cette bluette tragique a manifesté le mérite précoce de souligner un essai de réaction nationaliste dans l'art latin. Son aïeul légitime est Verdi précurseur, le Verdi très italien de *la Traviata*, qui mariait le jeune réalisme et la vieille romance, au temps antédiluvien des *Nabuchodonosor* et des *Rigoletto*. Notre *Carmen*, si fougueuse, dont la millième a précédé de peu la cinq-centième de notre *Manon*, si fine, et qui passa, comme sa cadette *Manon*, pour « wagnérienne » à l'origine, ne fut pas sans influence sur l'essor de cet Ambigu musical. Et,

par un très curieux choc en retour, la violence de Mascagni n'a pas laissé que de séduire la souplesse de Massenet : la *Sapho* du maître français pourrait témoigner ; et sa *Navarraise* de 1894, *épisode musical* en deux actes, avec son *intermezzo* nocturne, « lent et mystérieux », en fa majeur, trêve dans l'angoisse, apparaissait comme une *Cavalleria española*, volontairement découpée sur le patron mascagniste, mais combien musicalement supérieure à l'original !

C'est en Italie, naturellement, que le *Mascagnisme* a fleuri, orientant les *Vies de bohême* parallèles des Leoncavallo et des Puccini, le *Paillasse* de l'un, la *Tosca* de l'autre, ouvrages haletants et superficiels, qui, malgré leur triomphal tour d'Europe, nous ont aussitôt paru ce qu'ils sont réellement, sans avenir et sans art. *La Cabrera* prochaine, et naguère couronnée, de M. Gabriel Dupont cassera-t-elle ce jugement ? Mais la France devient aussi lasse du fait-divers musical que des charades d'Ibsen. Debussy, dédaigneux, n'est plus seul à définir le *vérisme* italien « l'usine du néant », de même qu'il traite la *Tétralogie* wagnérienne de « bottin ». Bruneau lui donne la réplique, au sujet, du moins, de ces drames écourtés « sans poésie ni grandeur ». Même assaisonnée de digestive musique, la « tranche de vie » ne nous suffit plus : son procédé nous paraît tout extérieur et trivial.

Diversement latins, Pietro Mascagni et Gabriele d'Annunzio peignent tous deux la Vie sans bannir le pastiche ; mais la nouvelle France artiste préférera toujours celui-ci, car elle met d'instinct le poème au-dessus du feuilleton, même chanté ! D'Annunzio nous attire beaucoup en nous effrayant un peu, par sa hauteur d'aristocrate et de lettré, par sa nature de Parnassien frénétique qui respire plus largement dans une des Chambres de Raphaël ou dans le décor de Mycènes. Mascagni apparaît plus populaire et plus simple ; mais il ne suggère pas cette subtilité dans la sensualité, cette distinction dans la passion ; son idéal borné ne promet point ces caresses de voluptueux égoïsme ou de beauté fatale ; sa muse plus honnête ignore ces perversités de sirène ; son art faubourien n'évoque jamais l'Italie virgilienne des tuniques mauves au bord écumant des mers de saphir ; l'Italie vibrante et vicieuse, amie du crime et du beau ; l'athénienne Italie de la Renaissance ou l'Italie des grâces légères et des chants divins qui troubla l'âme angélique de Mozart enfant... Et d'Annunzio, poète, a fait inconsciemment le procès du *Mascagnisme* en répondant à M. Ugo Ojetti, le Jules Huret d'une enquête sur la renaissance latine : « Le plus grand défaut des *véristes* c'est que pas un d'entre eux ne possède un *style*. »

RAYMOND BOUYER.

L'HOMME A FEMMES AU THÉATRE

Bocage.

Si l'on cherchait un exemple frappant de l'influence réciproque du théâtre sur les mœurs et des mœurs sur le théâtre, on n'en trouverait guère, semble-t-il, de plus caractéristique que celui des différents types d'hommes à femmes qu'incarnèrent des auteurs de générations diverses et qui sont devenus ainsi les véritables prototypes des amants de ces générations. On peut dire que chaque époque a projeté sur la scène un exemplaire complet de l'amant tel qu'on le comprenait ou qu'on le rêvait à ce moment précis, et que ce personnage de choix, lorsqu'il a pu se cristalliser en la personne d'un grand comédien, a eu à son tour une influence considérable sur la sentimentalité des contemporains. Il s'est produit ainsi, depuis déjà pas mal de générations, il se produit encore de nos jours un phénomène extrêmement curieux qui est ce que l'on pourrait appeler « le choc en retour du théâtre », et qui est particulièrement intéressant à étudier lorsqu'il s'agit d'un type aussi caractéristique d'une époque que celui de l'Amant ou mieux de l'Homme à Femmes.

Mais, d'abord, entendez exactement le type dont nous voulons parler. Le théâtre de tous les temps et de toutes les nations a toujours comporté et comportera toujours vraisemblablement un type éternel entre tous qui est celui du jeune premier, ou, pour mieux dire, de l'amoureux. Celui-là n'a guère changé depuis Térence, tout au moins quant à la nature de ses sentiments, si la coupe de ses habits a quelque peu varié. C'est l'éternel poncif de toutes les littératures dramatiques, à l'aspect immuable, au langage de convention. Mais, à côté de ce personnage insipide, vit et se développe un type autrement curieux et autrement changeant qui est le type de l'Homme à Femmes proprement dit. Celui-là n'a ni l'âge ni les naïvetés de l'amoureux. Il aime comme un homme et ne soupire plus comme un enfant. D'une manière générale, il domine. C'est le maître, mari ou amant, ce n'est plus l'adorateur esclave. Il a vécu, il connaît la vie et il connaît aussi ou il croit connaître le cœur des femmes. Peu importe, du reste, il est Lui, l'Unique, l'idéal qu'elles se sont formé, et, dès qu'elles l'aperçoivent, elles tombent à ses genoux. Ne croyez pourtant pas que ce soit Don Juan, il n'en a ni la fatuité, ni les continuelles préoccupations. Peut-être même ne songe-t-il pas à l'amour, mais lorsqu'il aimera ou plutôt qu'il sera aimé, il aura vis-à-vis d'elles un certain nombre de sentiments, d'attitudes, de gestes, qui le rangeront immédiatement dans la catégorie des Hommes à

Femmes et des Hommes à Femmes d'une certaine génération. Car — est-il besoin d'y insister? — autant l'Amoureux offre un type immuable, autant l'Homme à Femmes a changé et changera. Il représente essentiellement l'Amant de sa génération : en lui, les goûts, les rêves, les espoirs, les haines afférents à l'amour sont poussés jusqu'au paroxysme. D'où son utilité très grande pour l'observateur de mœurs puisqu'il le renseigne exactement sur la façon dont aime, jalouse, hait cette génération tout entière. Au théâtre, ce n'est même plus seulement un *type* destiné à nous émouvoir, c'est, de par le jeu puissant d'un acteur, une *influence* ayant parfois une très grande prise sur le public qui l'applaudit. Lorsque Guitry interprète quelques-uns de ses rôles, ou que Bocage rugissait jadis sous les traits de Buridan ou que Delaunay traçait l'élégante silhouette d'un personnage de Musset, ils font plus que d'incarner à la scène un certain type d'amant, ils le créent véritablement, ils l'imposent en quelque sorte à l'imagination du spectateur qui peut s'écrier non seulement : « Voilà la vérité, voilà la vie », mais encore : « C'est bien ainsi que je voudrais être. Je me modèlerai sur lui. » Ces grands acteurs ne sont pas, en effet, que des portraits plus ou moins ressemblants, ils sont des exemples de portraits futurs dont les traits se dessinent plus nettement à apercevoir sur une scène l'image de ce qu'ils voudraient être.

C'est là une des mille formes de l'influence que le théâtre exerce sur nous, et c'est à coup sûr une des plus caractéristiques, où il est le mieux possible de discerner la trace qu'y apporte chaque génération.

Observons, en effet, tous ceux, parmi les acteurs de premier ordre, qui ont interprété ce type complexe et ardu de l'Homme à Femmes et nous analyserons par là même la façon dont chaque génération se représente l'amant, dont elle le définit, dont elle l'apprécie.

Si nous cherchons un grand nom pour caractériser la période romantique, nous trouvons immédiatement celui de Bocage. On peut dire de Bocage qu'il fut l'expression même de l'amour romantique. Sa figure blême, ses sourcils épais, sa charpente osseuse et ses longs cheveux nous faisaient de lui le plus magnifique « beau ténébreux ». On frissonnait de le voir, on frissonnait de l'entendre, moins pour ce qu'il disait et pour ce qu'il faisait que pour ce qu'on supposait qu'allait faire et clamer cet amant tragique entre tous. Bocage savait, paraît-il, à la ville comme à la scène, faire souffrir et pleurer. Ses débuts avaient pourtant été pitoyables, tant son jeu était outré, sa diction artificielle, ses gestes ridicules. Mais, par un coup de fortune subit dont il fut le premier à bénéficier, il se trouva que quelques années plus tard le romantisme mit à la mode et les imprécations et les grands cheveux et les désespoirs et les amours fatales. Cette fois, Bocage se trouva, du coup, populaire. La création d'Antony fut pour lui le plus magnifique triomphe, la gloire véritable.

— Oh ! mon ami, que vous l'avez bien assassinée !

Ce mot énorme d'Alexandre Dumas père à Bocage à la fin du Ve acte, tandis qu'il embrassait son interprète, fut comme l'opinion même de tout Paris. Désormais, il apparut à tous et semblait à toutes que l'amant ne se pouvait concevoir que sous les traits de ce grand acteur, sombre, mélancolique, mystérieux, féroce dans la passion, sublime dans le dévouement. La figure d'Antony prit des proportions gigantesques. Tout ému encore au souvenir de cette époque, Théophile Gautier écrivait dans son *Histoire du Romantisme* : « Il luttait de talent avec le génie de Frédérick, la passion de Mme Dorval, la majesté épique de Mlle George, et il ne fut inférieur à aucun de ses redoutables partenaires. » Il est bien évident que, pour ces temps, Bocage fut le dieu du théâtre. Chacun voulait copier Antony ou Didier et ce n'étaient que jeunes gens pâles aux longs cheveux noirs. Il suffit de feuilleter les gazettes d'alors, dont M. Henry Lyonnet a donné de si curieux aperçus dans son *Dictionnaire des Comédiens Français*, pour comprendre toute l'influence qu'un acteur comme Bocage peut avoir exercé sur les mœurs, et partant, sur la littérature tout entière de sa génération. Désormais, c'est sur lui qu'Alexandre Dumas modèlera ses conceptions, c'est sur lui que les auteurs dramatiques de second et de troisième ordre compteront le plus pour incarner les rôles qu'ils font à sa taille. Il est l'Amant incontesté de tout le domaine romantique et il le demeurera jusqu'à la fin du romantisme lui-même. Il a si bien su discerner, du premier coup, ce que le public attendait, rêvait, espérait, il a silhouetté ce type de si magistrale façon que, d'instinct, chaque amant présent ou futur se modèle sur ce virtuose. On étudie ses gestes vers ces années 1831 et 1832, on les imite dans leur multiplicité et leur exagération, on copie cette voix tonitruante, ces cheveux épars, ce regard fatal. Dans son enthousiasme, Henri Heine s'écriera « Bocage ! beau comme Apollon ! » C'est le plus admirable type d'amant magnifique qui ait paru au théâtre, c'est le « tombeur des cœurs » le plus puissant et comme c'est l'acteur favori des romantiques les plus en vogue, l'on peut dire que c'est vraiment l'Amant romantique personnifié !

(*A suivre*). ALPHONSE SÉCHÉ et JULES BERTAUT.

Paris. — Typ. A. DAVY Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 5 — 5e SÉRIE — TOME III — 4 FÉVRIER 1905

PASCAL

I. — Le Savant et le Mystique.

Peu d'hommes assurément semblent mieux que Pascal désignés pour exercer la méditation du psychologue. D'un côté sa nature propre, son fond inaliénable, en un mot son *originalité* s'accuse impérieusement, comme en témoignent son œuvre et son style, et d'un autre côté, l'action sur lui de la société et du siècle où il vécut, de son *milieu*, a marqué sa personne et sa vie d'une profonde empreinte. Démêler la part respective de ces deux facteurs dans l'histoire de son âme est plus tentant que facile.

I

Supposons-le né plus tôt, doué de même exactement, mais élevé en Grèce quelques siècles avant Jésus-Christ, avant que la plus transcendante expression de l'idéal religieux eût été réalisée dans l'unité et la perfection de l'essence divine. Sans doute il eût été, comme Socrate, exposé à subir les rigueurs d'un dogmatisme officiel et politique, mais ce dogmatisme, trop évidemment artificiel, n'eût pas plus dominé sa pensée qu'il n'avait régi celle de Socrate, de Platon, ou d'Aristote. Il eût pu spéculer sur l'origine et la fin de l'univers avec une suffisante indépendance ; sa vue pénétrante eût bien vite percé le fragile écran de la mythologie interposé entre son génie et le monde réel. Ce génie, libre d'entrave intérieure, n'ayant pas à combattre l'autorité des anciens, prestige qui, de son temps, paralysait encore l'initiative intellectuelle, eût fixé sur l'inconnu tout entier un regard vierge, celui des premiers savants, des Euclide, des Archimède, des Hipparque, et des premiers philosophes. Qui pourrait mesurer la contribution que, dans tous les ordres de la connaissance, eût ajouté aux mouvements de la philosophie et de la science helléniques sa puissance de découverte et d'invention, dont il avait donné dès l'enfance des gages si prodigieux? Son œuvre eût été d'autant plus étendue que la vie au grand air et la culture corporelle qui, sous le ciel de la Grèce, étaient partie intégrante de l'éducation, eussent équilibré chez lui les dépenses du système nerveux, fortifié ses muscles et préservé son cerveau de l'excessive tension qui prématurément l'éteignit. On pourra objecter que, à l'exemple d'Euclide et d'Archimède, il eût consacré sa pensée exclusivement à la création de la Géométrie et de la Physique, tant il y eût été enclin par son génie spécial et entraîné par l'attrait si puissant de ces deux sciences. Nous sommes plutôt porté à croire que sa vaste curiosité, comme celle des philosophes, en eût dépassé les domaines particuliers et eût interrogé l'univers dans son ensemble pour en sonder les fondements. Nous admettons toutefois qu'il ne possédait pas le sens métaphysique, l'aptitude à ce genre de spéculation, au même degré que Platon, Aristote, Descartes (1) et

(1) Il est regrettable que notre éminent géomètre Joseph Bertrand, dans son *Étude sur Pascal* dont, entant, il se montre le rival en précocité, ait négligé de son sujet la face qu'il pouvait examiner avec le plus de compétence. C'est bien nous lui aurions su gré de caractériser le génie mathématique de Pascal en le rapprochant de celui de Descartes. Par ces deux beaux exemples et par d'autres, très de contemporains, tels que Newton et Leibnitz, il nous aurait appris en quoi la faculté d'abstraire et de généraliser chez le mathématicien

Spinoza. Nous présumons surtout qu'il n'eût pas [illegible] de cet ordre la sérénité du [illegible] inquiétude [illegible], que nous aurons à définir, semble inhérente à son tempérament moral. A vrai dire, chez lui cette inquiétude était sans doute héréditaire; elle a pu germer et long- [illegible] ses ascendants chrétiens avant [illegible] s'il en était ainsi, il n'y aurait pas lieu d'en tenir compte dans une transposition fictive qui le fait naître antérieurement à Jésus-Christ.

S'il fût né plus tard, au contraire et d'une mère moins pieuse, s'il eût été contemporain de Voltaire et sans attache avec Port-Royal, peut-être eût-il dirigé contre la doctrine irrationnelle du catholicisme des traits aussi redoutables que ceux dont il cribla la casuistique immorale des Jésuites dans les *Provinciales*. Nous sommes sûr néanmoins que, tout en vengeant la raison, le sarcasme sur ses lèvres n'eût pas eu le timbre de celui de Voltaire. Quoi qu'il en soit, ce qu'il eût combattu dans le dogme catholique ce n'est pas la religion.

Nous croyons, en effet, que sa raison, en s'exerçant sur l'Univers considéré comme objet de connaissance, y rencontrait bien vite un voile impénétrable, et que l'inconnu dont tout dépend et que [illegible] en même temps son cœur. Ce trouble est l'origine du qualificatif *mystérieux* donné à cet inconnu irréductible et constitue l'émotion mystique. Tous les cœurs ne sont pas aptes à le sentir. Est-ce une infériorité ou une supériorité d'y être enclin? Est-ce une faiblesse à corriger ou, au contraire, un mouvement légitime à diriger? Précisons le sens du mot *mysticisme* afin d'éclaircir ce point.

La prédisposition que nous signalons dans Pascal lui est commune avec plusieurs savants et manque aux autres, mais tous reconnaissent tacitement ou expressément l'insuffisance de l'esprit humain à résoudre les problèmes fondamentaux, à découvrir quels sont le substratum extrême, la raison d'être, la cause, l'origine et le terme du processus des événements, d'autant qu'une faible partie seulement de ce processus est accessible à l'observation et au jugement de l'homme. La plupart des savants, de peur de s'égarer dans cette recherche transcendante, s'abstiennent de s'y engager; ils acceptent leur ignorance à cet égard, et ne s'en inquiètent ni n'en souffrent. On dit de ceux-là qu'ils n'ont pas de religion. Les philosophes métaphysiciens se préoccupent spécialement de ces hautes questions et ne désespèrent point de les résoudre. Ils construisent des systèmes qui, à leurs yeux, expliquent et justifient l'Univers et ils se complaisent dans ces constructions, ce qui permet à chacun de se contenter de la sienne, bien qu'elles ne s'accordent pas entre elles et que toutes s'excluent les unes les autres. Ces derniers penseurs, pas plus que les précédents, ne sont considérés comme religieux. Lors même qu'ils conçoivent sous la forme d'un Dieu personnel le principe de toutes choses, leur doctrine est une théodicée qui se rapproche d'une religion, mais n'en est pas une encore. Ce sont des théistes ou des déistes, leur dieu ne se révélant à l'homme que par la raison. Pour qu'il y ait religion, au sens propre de ce mot, il faut que le cœur s'en mêle. Le penseur, pour être religieux, ne doit pas seulement reconnaître la nécessité logique d'une cause première, d'un principe générateur et souverain du monde phénoménal, il doit, en outre, *sentir* cette nécessité et se sentir troublé devant le rideau qui voile ce principe, et, pour être une religion, une doctrine ne doit pas seulement professer l'existence de Dieu, elle doit rassurer l'âme dans les ténèbres où elle demeure. L'état moral du penseur religieux est comparable à celui d'un enfant égaré, la nuit, dans un bois : l'absence de la lumière l'inquiète devant les forces cachées qui disposent de lui. N'est-ce point là ce qui distingue du simple inconnu le mystère et de la simple attribution d'une cause première, quelle qu'elle soit, au processus universel, le mysticisme?

Le sentiment qui accompagne celui-ci, cette inquiétude religieuse étant ainsi nettement désignée, on peut essayer de la définir. Est-ce de la pusillanimité, de la poltronnerie? Non, certes. L'enfant qu'épouvante la nuit n'est pas pour cela un poltron : il a seulement plus d'imagination que d'autres enfants incapables de peupler comme lui l'obscurité de fantômes. A mesure qu'il prend des années et que son milieu se précise pour lui il exerce son imagination sur des objets qui ne l'effraient plus et dont il se contente, s'il est artiste ou poète, de combiner à son gré les mutuels rapports. Mais une nouvelle source d'effroi peut naître en lui de sa rencontre avec l'inconnu métaphysique, objet qui n'éveille jamais l'attention spontanée du vulgaire. Parmi toutes les conditions faites à la vie humaine par cet inconnu tout-puissant, c'est même la plus menaçante, à savoir l'isolement de l'individu dans l'abîme muet et sans fond ouvert de tous côtés par l'espace; c'est cette condition pleine de risques impossibles à prévoir

---

[illegible] le [illegible] pour [illegible] [illegible] se [illegible] [illegible] dans la plupart [illegible] et aussi dans la plupart de [illegible] et [illegible] [illegible] dans [illegible] et parmi eux [illegible] [illegible] et semblent même y répugner. Ces questions mériteraient d'être élucidées.

qui précisément l'impressionne le moins. La nature paraît lui avoir épargné une appréhension incompatible avec le souci constant de sa subsistance. Aussi pouvoir interroger cet abîme, fût-ce en frissonnant, est-il un signe d'aristocratie intellectuelle et morale. Nous saisissons dès lors ce qui différencie le sentiment religieux de la superstition. Celle-ci caractérise, au contraire, le niveau inférieur ou la défaillance de la pensée, car l'objet que redoute et implore le superstitieux n'est pas l'être infini, absolu, éternel, parfait, l'être métaphysique, en un mot, mais la personnification d'une forme prise dans le monde ambiant, dans le monde phénoménal à laquelle l'ignorance prête une action favorable ou funeste sur la destinée de l'idolâtre. La superstition est un mysticisme élémentaire, barbare, dont n'importe quoi peut être l'objet ; la religion véritable est le mysticisme né du plus haut besoin de l'intelligence se heurtant à l'impénétrable et se fiant au cœur pour la suppléer par l'aspiration. Tant que l'aspiration ne s'est pas forgé un idéal qui le rassure, le cœur demeure anxieux.

L'abdication de la raison n'est pas toujours complète. Il est permis de supposer que l'acte de foi chez Pascal, par exemple, s'est longtemps efforcé d'être rationnel. De là une contradiction intime dans le fondement même de sa croyance, et par suite dans son âme quelque chose d'agité qui n'a trouvé l'apaisement que dans le renoncement total dont témoigne son amulette. Son culte de la divinité n'est pas exempt de superstition ; on ne s'en étonnera pas si l'on considère que le dogme catholique en est imprégné, car le Dieu fait homme reste profondément engagé dans le monde phénoménal par l'incarnation ; que même, en tant qu'il est le Dieu de la Bible, il emprunte à la nature humaine les affections, les passions qui suscitent ses actes,

Si l'analyse précédente est exacte, Pascal nous paraît donc être, en effet, un savant greffé sur un mystique au même titre que Pasteur et, comme lui, sachant maintenir séparé du domaine religieux le terrain scientifique, mais avec beaucoup moins de résignation, ou plutôt avec une résignation d'une autre espèce. Le souci de ce qui échappe essentiellement à l'observation n'était pas dominant chez Pasteur : pousser l'observation aussi loin que possible lui suffisait : aussi la résignation à ignorer le reste lui était-elle facile et son mysticisme, nullement militant ni orageux, se bornait à une foi passive dans une source de connaissances autre que celle où il puisait ses découvertes, en un mot dans la révélation. La foi chez Pascal était, au contraire, devenue très vite active, pareille à une sorte de prurit moral. Certains critiques, même les plus autorisés, ont confondu ce prurit qui ne lui laissait aucun repos avec le doute qui n'en laisse aucun non plus à ses martyrs. C'est que, à vrai dire, le dogme catholique est d'une assimilation laborieuse pour une âme comme celle de Pascal, où la raison n'est pas moins intransigeante que n'est impressionnable le cœur. Il se retournait fiévreux dans son lit, il ne cherchait pas un lit. Le germe du catholicisme avait rencontré en lui un fonds propre à le recevoir et à le développer, un sol plus ou moins mystique, c'est-à-dire une aspiration religieuse innée, antérieure aux pieuses leçons de sa mère et intimement unie à sa vocation scientifique.

Cette aspiration pouvait être d'ailleurs très vague au début ; il n'en fallait pas davantage pour alimenter ce germe vivace que la première éducation avait déposé dans l'enfant. L'action du christianisme, tel que l'enseigne l'Église romaine, sur la mentalité la plus robuste est extraordinaire. Cette religion doit d'abord son influence à la séduction de sa morale pure et tendre, comme à l'infinité de ses promesses et surtout de ses menaces pour l'avenir éternel, puis à sa longue durée qui a rendu héréditaire son empreinte dans les âmes; enfin, pour une part qu'on ne saurait exagérer, à la précocité habituelle de son enseignement qui prévient dans ses recrues l'âge de la réflexion critique. Ajoutons que la femme lui est conquise, comme elle le fut dès l'origine à l'ineffable douceur, à la clémence de Jésus, clémence réparatrice d'un avilissement dont l'homme est seul responsable. La mère s'en est souvenue, elle n'est pas ingrate : dès le berceau elle emmaillote tout ensemble l'âme et le corps du nouveau-né, l'âme dans la foi chrétienne en même temps que le corps dans les langes. Mais les langes enserrent sans pénétrer, tandis que la foi s'insinue dans la conscience jusqu'à l'entière assimilation de l'une par l'autre : l'enlacement ne se sent plus, la possession est subie avec délice. Ce qui étonne plus encore que cette action envahissante, c'est que, au temps où elle était générale en Occident, une seule âme ait pu s'y soustraire. Certes, la première qui remua dans une geôle si forte et si douce, ou plutôt la première qui par son propre effort décomposa en elle l'intime combinaison de la conscience et de la foi, fit preuve d'une héroïque volonté, d'un orgueil sans frein, diront les croyants (et Pascal lui-même le pensait). Nous n'oserions assurément pas jurer que la virilité morale (virtus) ait été l'unique principe de cet affranchissement. Impatient du joug que l'Evangile impose aux passions, le vice a dû se révéler sourdement et, de son côté, sous un masque honorable réclamer sa libération. Il faut le reconnaître : sans ne faut-il point aussi discerner le bon grain de l'ivraie et saluer la première audace des quelques esprits sincères, avides de clarté, qui opprimant des mystères aggra

vés par l'invraisemblance, et qui tâchèrent, au risque de leur vie, de s'ouvrir un soupirail sur le jour. La lumière à ceux-là fut peut-être aussi indispensable que le pain ; n'est-il pas cruel d'accuser d'orgueil la faim qui cherche à s'assouvir ? L'habitude, la coutume, *la machine* rendent à la croyance de Pascal un service plus grand encore qu'il ne l'apercevait. Les fables de la mythologie font hausser les épaules au chrétien et pourtant aucune des métamorphoses chantées par Ovide n'égale en étrangeté la transsubstantiation pour un esprit non prévenu, libéré du mysticisme traditionnel.

L'insinuante pénétration de la doctrine chrétienne, de ses dogmes dans l'esprit sans défense des enfants est-elle inoffensive pour la santé intellectuelle des adultes ? Cette doctrine est-elle compatible avec l'avancement de la science positive, c'est-à dire tant rationnelle qu'expérimentale (mathématiques et sciences naturelles) ? Il semble tout d'abord que l'exemple de Pascal réponde affirmativement à cette question.

Pascal est, en effet, un catholique profondément attaché à sa religion et tout ensemble un grand savant, mathématicien et physicien de génie. Mais en y regardant de plus près on s'aperçoit vite qu'il ne fournit pas en sa personne un témoignage vivant et irrécusable de l'esprit religieux catholique fraternisant avec l'esprit scientifique sans préjudice à l'œuvre de celui-ci. Rappelons-nous que, si les deux disciplines qu'il mène de front vivent en paix dans son cerveau, c'est à la condition de ne point communiquer entre elles, de se l'interdire conformément au prudent précepte de son père. Ajoutons que Blaise considérait la géométrie comme un exercice intellectuel d'importance tout à fait secondaire et que, partant, il ne devait pas tenir en plus haute estime la culture des sciences expérimentales, dont la certitude est d'ailleurs moindre.

Tous les savants qu'a vus briller son siècle et qui ont été des croyants chrétiens, les Képler, les Descartes, les Newton, les Leibnitz, ont aussi, avant d'entrer dans leur cabinet de travail, observatoire ou laboratoire, laissé leur *credo* sur le seuil, comme, de nos jours, le faisait, de son propre aveu, notre admirable Pasteur. Ils dressaient tous également une cloison entre le domaine des dogmes consacrés par l'autorité des églises et les propositions démontrées soit par l'induction, qui se fonde sur l'expérience, soit par la déduction, qui se fonde sur les vérités axiomatiques. Mais ils se faisaient illusion sur l'impénétrabilité de cette cloison artificielle ou n'en voulaient pas voir l'insuffisance. En réalité le croyant et le savant ne sont pas comparables à deux hommes qui marchent dans la même rue sans se rencontrer ni se coudoyer ; leurs deux disciplines respectives ne peuvent se développer sans se heurter. Elles se heurtent aussitôt que la théologie cesse de se cantonner dans la spéculation métaphysique. Jusque-là chacune a son objet propre et partant n'a pas lieu de contredire l'autre. Mais il s'en faut de beaucoup que le dogme n'empiète jamais sur le terrain de l'observation. En astronomie, par exemple, Galilée a fait l'épreuve d'un pareil empiétement, et l'esprit scientifique, mis en demeure par les Livres Saints d'admettre la réalité des miracles et l'accomplissement des prophéties, y répugne et tôt ou tard entre en conflit avec l'esprit religieux. Si Pascal à son époque et dans son milieu, eût pu être impartial, il eût apporté la même audace à critiquer l'autorité de ces Livres qu'à braver celle de l'ancienne Physique : la création *ex nihilo* lui eût semblé aussi absurde que l'horreur du vide. Il se fût montré moins ingrat envers la nature, disons chrétiennement envers Dieu même qui l'avait comblé des aptitudes les plus rares aux sciences diverses ; il n'eût pas déprécié la géométrie où il excellait.

Le génie se reconnaît à l'initiative créatrice qui, dans l'intelligence individuelle, résiste au servage du *sens commun* et l'héroïsme se reconnaît à la force indépendante qui, dans la volonté individuelle, résiste à l'enlisement de l'imitation et de l'habitude, effets de la suggestion et de la sécurité sociales. Le génie et l'héroïsme sont ce reliquat irréductible des fortes individualités qui constitue le ferment du progrès intellectuel et moral chez tout peuple en voie de civilisation. C'est grâce à ce ferment, agitateur sacré des multitudes passives, que Pascal a pu dire : *toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement* (II, 271) Il n'apprendrait pas continuellement sans les découvertes incessantes du génie. On peut ajouter qu'il ne grandirait pas en moralité sans les exemples de désintéressement héroïque donnés par tous les martyrs des belles causes.

Pascal n'est pas un héros ; si la puissance de sa volonté eût égalé celle de son intelligence, celle-ci en eût bénéficié : la force de caractère l'eût entièrement émancipée. Elle eût renversé les barrières de la tradition judæo-chrétienne, barrières dressées par l'imitation et respectées par l'habitude.

L'influence du christianisme sur le progrès des connaissances d'ordre expérimental eût été néfaste assurément, si elle eût duré. Elle l'eût été d'abord par le peu d'importance que l'esprit évangélique attache à ces connaissances, dédain défavorable à leur avancement et propre à enrayer la curiosité scientifique et, en outre, par les erreurs du même ordre qu'eût indéfiniment accréditées l'autorité des Livres Saints. Quant à l'influence morale et sociale de cette

religion, il faut, pour l'apprécier avec exactitude, distinguer soigneusement l'esprit évangélique de l'esprit dogmatique: *Aimez-vous les uns les autres. Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait.* Voilà des préceptes absolument admirables, qui ont germé dans l'âme des grands prophètes et accompli leur éclosion sublime dans celle de Jesus. Si le genre humain s'y convertissait, l'âpreté féroce des relations économiques et les horreurs de la guerre disparaîtraient. La justice pourrait s'appliquer à la répartition des biens et avantages sociaux non pas, comme aujourd'hui, par à peu près, par présomptions légales très insuffisantes, mais intégralement, attendu que la charité, divinatrice des plus intimes besoins, peut seule instruire le juge entièrement dans les attributions et les partages. Malheureusement l'organisation des églises, d'abord très favorable à la culture et à l'extension de l'esprit évangélique, a pris, de siècle en siècle, par la division des fidèles en clergé et en ouailles, des caractères hiérarchiques de plus en plus accusés et nuisibles à l'égalité primordiale, à l'égalité vraiment fraternelle. Ajoutons que, en dépit de la distinction établie entre le ressort ecclésiastique et le ressort séculier, l'usurpation lente de la puissance spirituelle sur la puissance temporelle dans les monarchies catholiques a, peu à peu, communiqué aux chefs de l'Église et à l'Église tout entière, dans la sphère politique, un génie dominateur aussi étranger que possible au détachement évangélique. L'humilité individuelle a pu persévérer sous le capuchon, la calotte et même la tiare, l'abnégation de chaque membre du corps ecclésiastique peut encore être intacte et complète à l'égard du prochain et la soumission aux règles de la communauté sans réserve; mais le corps se développe et croît sans limites au sein de la nation qui l'entretient; il vise à la subordonner d'abord dans le domaine moral, ensuite dans le domaine politique. L'histoire, du moins, nous semble l'attester. La concorde, à vrai dire, ne pourrait qu'y gagner si le dogme était d'une indiscutable vérité, d'une évidence telle que son contradicteur fût aussi ridicule qu'un fou prétendant que deux et deux font cinq ou que la sphère étoilée tourne autour de la terre pour centre. Mais tant s'en faut! Seules les théories scientiques livrées au libre examen arrivent soit à s'éliminer, soit à se vérifier par un nombre croissant d'expériences particulières et, dans ce dernier cas, à s'avérer pour tout le monde. Les discussions s'éteignent et une harmonie définitive s'établit entre les esprits. Cette harmonie seconde à merveille la pacification politique, au lieu que l'intransigeance essentielle de chacune des doctrines religieuses tient leurs croyants divers en perpétuel conflit. Combien ne serait-il pas désirable que triomphât l'esprit évangélique, purement chrétien ! Il compléterait avec une efficacité supérieure l'œuvre de l'esprit scientifique; il favoriserait d'une façon plus directe que celui-ci la conciliation. L'esprit évangélique, en effet, suscite le désintéressement nécessaire à la vie sociale, laquelle exige sans cesse de chaque citoyen le sacrifice immédiat d'une part de son intérêt personnel à un avantage commun dont la répercussion individuelle est trop souvent aléatoire et lointaine. Loin d'être contraire à la morale chrétienne, l'esprit scientifique ne peut qu'en seconder la pratique : l'intelligence rapproche, c'est le cœur qui noue. Pascal fut très charitable; quand il mourut, il s'endettait par ses aumônes; il était béni des pauvres. De tous ses titres de gloire, il n'estimait plus que celui-là, le moins brillant aux yeux de la foule, mais le seul qui, selon lui, le pût recommander à la clémence divine. Les hommages de la postérité à son intelligence, tout éclatants qu'ils s'annonçaient, ne devaient point lui offrir d'aussi sûres garanties. Des médecins ont fait planer le soupçon sur la santé de son cerveau, et ses admirateurs les plus fidèles n'interprètent pas avec une entière sécurité le monument inachevé de sa méditation supérieure; plus d'un hésite encore à l'affranchir du doute. Nous-même, qui résolument lui reconnaissons la foi, peut-être en essayant de restaurer son apologie du christianisme, l'avons-nous en quelque endroit défigurée. Nous n'avons du moins en rien diminué la valeur morale, c'est-à-dire la noblesse de sa volonté; ce qui par-dessus tout importe à sa mémoire.

SULLY PRUDHOMME,
de l'Académie française.

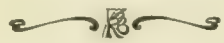

FRANÇOIS RABELAIS

Poème Comique (1)

ACTE III

SCÈNE PREMIÈRE

PIGNON, seul, feuilletant un gros manuscrit

Ah! Ah! la douce enfant ne reconnaîtra guères
En lisant ces mots crus, ignobles, ces vulgaires
Calembours, ces détails, abondamment fécaux,
Le fier poëte altier, dont par tous les échos
Elle faisait chanter la gloire

Lisant

« *Sixième*
Chapitre » *Accouchement de Gargamelle...*

1. Le 1er et le 2e acte ont paru dans la *Revue Blanche* des 21 et 28 janvier 1905.

[illegible]

J'aime

Assez cela!... Oh! oh!... Cela m'amuse au fond!

[illegible] pudibond?

SCÈNE II

PIGNON, ROSE. — [illegible] Pignon

en silence, brusquement

PIGNON

[illegible]

ROSE

On vient de me remettre

Ceci pour vous!

[illegible] de l'évêché.

De l'évêché

ROSE

Quoi cette lettre!

De l'évêché!... Vraiment!... Ouvrez!...

PIGNON, [illegible]

Je n'ose pas!

(Il se décide enfin et ouvre la lettre d'une main tremblante)

ROSE

Eh [illegible]!

PIGNON, [illegible]

Non...

ROSE, curieuse

Eh bien...?

Vexée)

Lisez plus bas!

PIGNON

Ecoutez, dame Rose... Oh! j'en ai la pensée,

J'en ai l'âme terriblement bouleversée...

[illegible]

« Cher fils, nous recevons avis d'un inconnu

« Que François Rabelais, diacre, aurait tenu

« De vils propos, commis des actes déshonnêtes

« Dans le Saint Lieu.

(Parlé)

Horreur!

[illegible]

« Nous mandons pour enquête,

« Sur les événements dont on nous fait rapport,

« Un chanoine. Aidez-le: qu'il trouve en vous support,

« Lumière, appui, conseil. » — Post-scriptum. Pour ces graves

« Motifs, avertissez la comtesse d'Entraves

« Afin que son [illegible] ne soit pas employé

« A donner votre cure au prêtre dévoyé.

C'est tout. Quel scélérat! Je m'en voule la face!

ROSE

Moi, je ris! C'est bien fait! le grossier!

PIGNON, [illegible]

Jusqu'en face,

Dame Rose (si ce n'est pas vous déranger!)

Ne pourriez-vous aller... Si j'ose vous charger

D'une commission que je [illegible]

S'il se pouvait! Ne pourriez-vous avoir l'extrême

Obligeance, d'aller porter ce petit mot...

C'est pour la jeune fille.

ROSE

On ira!

PIGNON

Bien!

[illegible]

SCÈNE III

PIGNON, seul

Vieux pot,

Vieille cruche! mon premier acte, sois en sûre,

Sera de te chasser de ma cure!... *Ma* cure!...

Je n'aurai pas lâché le sûr pour l'incertain,

Et la cure où je suis pour l'évêché lointain!

Mettant la lettre dans le [illegible] de Rabelais

Laissons là cet écrit: c'est une excellente arme...

Il [illegible] lire

(*Comment Grendgousier [illegible] l'esprit merveilleux Gargantua a l'invention de...* de

Il tait une grimace

C'est assez dégoûtant pour refroidir un Carme!

SCÈNE IV

DOLLY, PIGNON

DOLLY, entrant par le fond, tenant le billet que lui a apporté Rose

Qu'est-ce donc?

PIGNON

Vous croyez que je suis seul ici?

Non!

DOLLY, surprise

Non?

PIGNON

Regardez bien!... — Regardez mieux! — Voici

Ouverte là, devant vos yeux, sur cette table,

L'œuvre hautaine et forte, en tout point admirable,

Où celui que bien haut vous avez proclamé

Aimer...

DOLLY

Oui! d'amitié profonde, il est aimé.

PIGNON, [illegible]

Aimer... a ciselé patiemment son rêve

Depuis bientôt six ans, il travaille sans trêve,

A cet cher manuscrit, ratura largement!

Je vous laisse avec lui. Vous ferez sagement

Pour juger entre nous d'en lire quelques pages.

Bien mieux qu'en ses discours, un homme en ses ouvrages

Met son âme: la sienne, [illegible] se révéla:

Si vous voulez la voir tout entière — elle est là!

Lisez!

DOLLY, hésitant, mais s'approchant de la petite table sur laquelle est posé le livre

C'est mal!

PIGNON

Lisez!

DOLLY (à elle même)

Je ne devrais pas lire!

PIGNON

Lisez!

DOLLY

Oui! Je lirai... je lirai... je désire
Tant connaître le fond de son cœur — et pourtant...

PIGNON

Lisez!

DOLLY

C'est mal!

PIGNON

Vous hésitez! L'aimez-vous tant
Déjà, que vous n'osiez vous pencher sur ses plaies
Honteuses...

DOLLY

Taisez-vous!

PIGNON

De les voir étalées
Vous pâlissez...

DOLLY, à part

J'ai peur!

PIGNON

L'œuvre va réagir,
J'espère, et vous allez, ma pauvre enfant, — rougir!

DOLLY

C'est impossible!

(Elle jette les yeux sur le livre, lit. Puis soudain, elle pousse un cri de dégoût et d'horreur)

Oh! Non! Non, ce n'est pas son œuvre!

(Elle se cache le visage dans les mains et repousse le livre)

PIGNON, à part

Le voici! Décampons!...

SCÈNE V

LES MÊMES, RABELAIS.

PIGNON, à Dolly

Adieu!

(s'éloigne craintivement de Rabelais)

RABELAIS, à part

Rampe, couleuvre

PIGNON, sur le seuil de la porte de la cuisine

Songez à Magdeleine... et puis... à Priscilla!...

(Il sort en riant)

SCÈNE VI

DOLLY, RABELAIS.

RABELAIS

Vous et ce misérable ici?...

(Apercevant le manuscrit)

Qu'a-t-il dit là?

Quoi! mon livre! Comment, il vous a, cet infâme,
Fait lire...

DOLLY

J'ai voulu me pencher sur votre âme.
Est-ce vraiment vous? Vous!... Votre œuvre à vous?

RABELAIS

Hélas!
Oui!

DOLLY

Vous, écrire ainsi!... Vous!

RABELAIS

Ne me jugez pas!
Non! ne le jugez pas, jeune fille, ce livre,
Dans lequel ma pensée à l'avenir se livre :
Il n'est pas fait pour vous pour vos grands yeux divins!
Ces pages ont leur but, et cette œuvre a ses fins,
Et je l'ai faite ainsi pour la faire éternelle!
Tout ce temps effroyable et sombre vit en elle :
Tout notre siècle obscur et difforme, a jeté
Ici, dans ces feuillets, le cri de sa gaîté,
Le rire bestial de cette atroce joie,
Avec laquelle on voit tous ces hommes de proie,
Soliman, Charles-Quint, Henri Huit, Jules Deux,
François Premier, les rois, les pontifes hideux,
Reitres et lansquenets, piques et hallebardes,
Mines fauves, trognes rouges, faces blafardes,
Princes et cardinaux, magistrats et docteurs,
Tous les forts, tous les grands, tous les triomphateurs
Tout un monde joyeux, une joyeuse foule,
Passer et repasser, sans songer qu'elle foule,
Sous ses mules de pourpre et ses éperons d'or,
Des millions de fronts où brille à peine encor
Une lueur qui fut l'intelligence humaine!...
Tous ces êtres sont miens! Ce temps est mon domaine!
Il ne vivra demain que tel que je le voi,
La première moitié de ce siècle est à moi!

Va! Ne juge pas l'œuvre où grouillent pêle-mêle
Gargantua, Panurge, Homenaz, Gargamelle
Tout un fourmillement de géants monstrueux,
Tu ne peux les comprendre et te pencher sur eux,
Sans avoir mesuré, sans avoir vu les hommes
Du siècle ténébreux et néfaste où nous sommes!
Perse l'eût insulté, Juvénal l'eût flétri,
Moi, je suis un Gaulois plus amer! j'en ai ri!

J'ai ri, j'ai ri du roi, bellâtre à plume blanche,
Ornant le chaperon de velours bleu qu'il penche
Sur le sourire fat de ses lèvres en cœur;
Le beau roi chevalier, le paladin vainqueur,
Ne perdant pas l'honneur — oh! non — tant qu'il lui reste
L'esprit d'un mot hautain, la force d'un beau geste.
Roi sinistre, sifflant sa petite chanson,
Le beau roi chevalier qui donna pour rançon
Pour obtenir un peu plus tôt sa délivrance,
La plus franque qui soit de nos villes de France

Qui depuis neuf cents ans, sans faiblir un moment,
Sur nos Marches du Nord veillait farouchement,
Qui, [illegible] Quatre, à l'heure [illegible] noire,
Occupait le pays entier jusqu'à la Loire,
Seule, devant l'Anglais, hautaine se tenait.
Seule, osant résister au grand Plantagenet,
Dans tout le Nord conquis, restait française, seule !
La ville de Clovis : Tournay, l'auguste aïeule !
Rançon de roi vaincu ! de joueur malheureux !
Le monde est aux géants ! Les villes sont pour eux,
Pour tous ces rois démesurés sous qui tout ploie,
Ce que pour d'autres sont les pions, au jeu de l'oie !
Seulement, l'Empereur, de son enjeu vivant,
N'a pas tout le plaisir dont il allait rêvant :
Les durs bourgeois de son enjeu de chair française,
Ne le laissent pas faire et défaire à son aise,
Il faut les pendre et les écarteler un peu,
Pour leur faire accepter ce rôle ingrat d'enjeu...
Et tandis que le soir Fontainebleau s'allume,
Et que, vêtu de satin blanc, sa blanche plume
Au front, notre beau roi s'en va vers les bois bleus,
Enlaçant sa Diane au sourire orgueilleux,
Là-bas encore, au loin, la vieille ville bouge,
Son râle faiblissant, monte, ou le soir meurt, rouge,
Et moi, qui seul, entends monter l'atroce cri
Je ris ! — Tournez la page où Rabelais a ri !

Mais qu'importe ! Les rois, les bourreaux et les reî-
[tres
Font leurs métiers affreux ! Au moins, au moins ! les
prêtres,
Les hommes blancs ayant la croix rouge au côté :
Pauvres, cette grandeur, chastes, cette beauté ;
Les hommes noirs, qui vont portant le deuil auguste,
Du grand martyr, du grand méconnu, du grand juste ;
Les hommes bruns, la bure et le cilice aux reins,
Vers la cité d'azur, sublimes pélerins
Font leur métier de paix et de miséricorde ?...
Oui ! partout le bûcher, le billot et la corde,
Les tenailles, la hache, et le fer, et le feu,
Aident à triompher ces champions de Dieu !
« Je fais le plus de mal, donc je suis bien son
homme ! »
De Londre à Wittenberg et de Genève à Rome
On se jette les noms des plus vils animaux,
Et les coups de canon suivent les coups de mots...
Tandis qu'épouvantés de l'ombre où leur front plonge,
Les faibles, les petits qui chérissaient ce songe,
Voient, sur le torse nu de leur maître divin,
Henri Huit et Luther, Jules Deux et Calvin,
Haineux, se disputer le manteau d'écarlate,
Dont n'avait pas voulu le dépouiller Pilate !
« — Cette pourpre est à moi ! Cette pourpre est à
moi !
« Le Christ damne à jamais qui méconnait ma loi !
« C'est moi, moi seul, qui vends son sang dans ma
[boutique !
« A mort ! à mort ! Tuez ! le maudit, l'hérétique
« Qui l'achète à côté ! Tuez ! je vous le dis :
« Tuez ! Tuez ! pour mériter mon paradis ! »
Oh ! l'horreur ! Jésus-Christ, la douceur infinie,
Jésus-Christ qui sourit, même à qui le renie,
Jésus-Christ qui sourit, surhumainement beau,
Ses disciples en font à présent un bourreau !
A quoi bon protester ? A quoi sert qu'on leur dise :
Pour la seconde fois, votre maître agonise !...
Non, non ! Devant le Dieu qui meurt blême et
meurtri,
Je ris ! — Tournez la page où Rabelais a ri !

Oui, je ris ! Oh ! le rire affreux ! L'affreuse joie !
Et comme ils comprendront le désespoir qui broie
Le cœur du malheureux, contraint de rire ainsi.
Les poëtes, plus tard, qui toucheront ceci !

Il montre le livre

Comme ils devineront, sous mon gros rire obscène,
Combien je hais mon temps d'une implacable haine !
Ah ! sur tout ce velours, et sur tout cet acier,
Et sur ta plume blanche, ô roi François Premier,
Sur le globe que tient ta dextre impériale,
Charles Quint, que ton songe ambitieux rend pâle !
Guise, sur ton écu, Sforza, sur ton cimier,
Sur ton satin fleuri, Diane de Poitier,
Sur ton drap d'or, Henri, lourd barbe-bleue obèse,
Sur ton groin, Borgia, sur ta tiare, Farnèse,
Colosses surhumains, de luxure et d'orgueil,
Semeurs de nuit, semeurs de mort, semeurs de deuil,
Du fond de cette boue où votre bras nous parque,
Un homme, un homme au moins, vous laissera sa
marque,
Colosses, dont les pieds foulent le genre humain,
J'ai pris, moi, nain, j'ai pris, sur le bord du chemin,
Tout ce que j'ai trouvé de plus sale en ce monde,
De plus impur, de plus ignoblement immonde,
De plus abominable au fond de nos néants,
Et j'en ai barbouillé vos faces de géants !

DOLLY

Pardonnez moi ! Pardon, pour l'audace insensée
Que j'avais, de vouloir comprendre la pensée
Que suit votre essort d'aigle au fond de l'infini,
Moi, faible passereau qui tremble au bord du nid !

RABELAIS

Non !... Vous n'aviez point tort et ces sinistres pages,
D'amers ricanements et d'affreuses images,
Ont dû — n'ont pu — sembler qu'immondes à vos yeux !
J'espère qu'à présent vous vous expliquez mieux,
Pourquoi je n'y mis rien du meilleur de mon âme,
Rien qui puisse fixer un clair regard de femme !

DOLLY

Vous avez été bien malheureux.

RABELAIS

Oh! mon Dieu,
Chacun souffre ici-bas, quand il comprend un peu;
Mais, du moins, ceux par qui j'ai souffert, je puis dire,
N'en ont rien vu percer sous mon masque de rire!
Rire! Il faut toujours rire et rire bravement,
Du lâche, du méchant, de celui qui nous ment,
De celui qui nous mord, de celui qui nous tue!
Il faut rire! Il faut rire! Il faut qu'on s'habitue
A répondre au destin lorsqu'il nous frappe au cœur,
Par un gros mot, qui rit, violent et moqueur!

DOLLY

N'est-il pas, croyez-vous, de réponse meilleure?

RABELAIS

Je n'en ai pas trouvé, du moins, jusqu'à cette heure!

DOLLY

Et si l'on vous prouvait que l'on peut en trouver?

RABELAIS

Je ne demande pas à me le voir prouver!

DOLLY

Et si ce rire amer, implacable et farouche,
Se changeait en sourire aimant auquel la bouche
D'un être qu'on chérit répondait tendrement?

RABELAIS

Non!... Mais le voyez-vous, vous, ce sourire aimant,
Illuminant ma face ascétique?...

DOLLY

Ascétique?

RABELAIS

Oui : ce temps a changé le sens du terme antique!
Les ascètes du jour ont un double menton
Et le petit bedon d'un ascète...

DOLLY, l'interrompant

Ce ton
Non! Ne le prenez pas! Laissez-moi! je suis triste!

RABELAIS

Tâchons de rire alors!

DOLLY

Non, la douleur existe!
On ne la chasse pas en riant... il faut bien
Avouer quelquefois que l'on souffre, — et combien!

RABELAIS

Ma pauvre enfant! Voyons! voyons! Je vous en prie!
Des pleurs!... Vous avez tout! Demain l'on vous marie...

DOLLY, l'interrompant

Oh non!

RABELAIS

Le sort vous offre amour, argent, grand nom,
Tous les bonheurs, tous les plaisirs, tous les...

DOLLY

Non! non!
Je ne veux rien de lui! D'abord, je le déteste
Ce jeune homme orgueilleux...

RABELAIS

Hé bien, vous êtes preste
A jeter au rancart vos tendresses?

DOLLY

Jamais!
Je ne l'épousais point parce que je l'aimais!
Il sait très bien, je l'ai vingt fois dit à lui-même,
Que mon « *oui* » nuptial, n'est pas un « *je vous aime* »!
Mais à présent je sais qu'il existe, et j'attends
Cet homme qui... Celui dont rêvaient mes instants
De désespoir, jadis, quand, près de l'âtre, assise,
Morne, dans mon sayon grossier de toile bise,
Je me disais : Reviens, cher rêve qui m'a lui,
Devant mes yeux fermés fais repasser celui,
Qui pour m'appartenir, qui pour me prendre entière,
Pour assouvir enfin notre tendresse altière,
Saura bien remplacer les gestes par les mots.:
Amour de deux esprits — non de deux animaux!
Il viendra, j'en suis sûre, et j'attendrai qu'il vienne
Pour l'adorer, pour être à lui, pour être sienne.

RABELAIS

Mais ce jeune homme?...

DOLLY

Non! J'ai peur de son désir,
J'ai peur de son amour, j'ai peur de son plaisir
Au fond duquel, obscur, formidable, halète
L'instinct farouche, et morne, et muet de la bête.
J'ai peur! Cet amour-là me semble plein de nuit!

RABELAIS, à part

Sous les saules d'argent, quand Galathéa fuit
Elle craint donc parfois qu'on l'atteigne, ô Virgile!

DOLLY

J'ai peur. Je ne suis rien. rien qu'une fleur d'argile,
Qu'un pauvre être éphémère, et faible, et frêle, et vain,
Mais j'ai le sens et la volonté du divin!
Mais je veux un amour sans tache et sans nuage...
Je veux avec mon roi, m'en aller vers la plage
De l'océan de nuit qui commence au tombeau,
Sans faire un geste, un seul, pas suprêmement beau,
Sans laisser, puisque l'homme est ce triste mélange,
Monter dans mon azur, un soupçon de ma fange,
Monter dans le baiser où notre être est uni,
Une extase, un émoi qui n'ait rien d'infini!

RABELAIS

Ah! que vous êtes bien de la race divine,
Pure du pur baiser de la brise marine!

DOLLY

Est-ce que vous croyez qu'on peut s'aimer ainsi?...
Vous ne répondez rien?... Dites!... Et puis aussi,
Moi faible, et sotte, et vaine, et stupide — ironie! —
J'aurais voulu qu'il fût un homme de génie...
Oh! s'arrêter un peu de courir vers la mort,
Et pouvoir confesser à quelqu'un de très fort,
Que l'on a peur, que l'on s'épouvante et recule
Devant l'ombre qui suit le blême crépuscule!
Que l'on a peur devant la nuit! devant le noir!
Que l'on attend de lui, la lumière et l'espoir.
Que l'on attend de lui, puisque son âme est forte
Et superbe, qu'il nous enlève et nous emporte,

Loin de nos tristes chairs, de nos pauvres néants,
Dans un monde [illegible] vivent des géants!
Oui! vous n'oseriez pas, dites? Oiseille espiègle,
Qui riait là, tantôt, qu'elle rêvait d'un aigle!...
[illegible] qu'on fait tout au bord, se voler!...
Même que vous, croyez qu'on peut ne aimer ainsi?
[illegible] pas lui répondre
Devant l'immense orgueil de cette petite âme,
Devant le fier espoir de cette pauvre femme,
Devant le vœu hautain de ce fragile cœur,
Comment allez-vous rire, ô terrible moqueur?
Comment allez-vous rire, ô tueur de chimère?
Comment allez-vous rire, ô colossal Homère,
Flétrisseur d'insensés, d'impuissants et de sots?
Quel sarcasme mortel va répondre à ces mots?
Quel rire Rabelais gardait-il pour cette heure?
Devant moi? ..

RABELAIS

Devant toi! Tu vois bien que je pleure!
Je te comprends, doux cœur très noble et très profond,
Car je t'ai laissé voir le gouffre immense au fond
Duquel sanglote, et souffre, et saigne le poëte,
Et tu voudrais changer ce gouffre morne, en faîte!
Tu vis l'ombre où pleurait son tourment inoui,
Et tu voudrais y mettre un peu de clarté!

DOLLY

Oui!

RABELAIS

Je ne puis accepter!

DOLLY

Ah! je vous en supplie!
Sauvez-moi! C'est pour moi, pour mon bonheur!

RABELAIS

Folie!

DOLLY

Après avoir souffert ainsi que j'ai souffert,
On tient au vrai bonheur quand on l'a découvert!
Je veux rester ici. Je veux vivre à votre ombre:
Près de votre âme immense, éblouissante et sombre,
Qui malgré vous, tantôt, à moi se révéla
Laissez la Cendrillon devenir Priscilla,
Laissez la Cendrillon, puisque ce nom est vôtre,
A son prince charmant, préférer son apôtre!

RABELAIS

Mais... je n'ai rien d'un Paul! Rien!

DOLLY

Le même idéal
Met le même rayon sur le front génial,
Et ce seul point diffère en vos âmes hautaines:
Vous parlez pour Paris, il parlait pour Athènes!
Laissez-moi vivre ici! Je veux! absolument!
Oh! vous dites un « non » que votre front dément!
Depuis que je vous vis, je me vois mieux moi-même:
Je déteste cet homme autant que je vous...

(Elle [illegible] du geste [illegible] silence)

Le mot dit froidement en est plus solennel:
Je vous aime, poète auguste et fraternel!

RABELAIS

Ah! quand un mot pareil sort d'une âme aussi haute,
On s'incline!

DOLLY

Merci!

RABELAIS

Oui, marchons côte à côte,
Toi, ceinte de ton rêve, et moi: ceint de mon vœu,
Nous n'accepterons pas d'autre juge que Dieu!

DOLLY

Oui! L'on en pensera ce qu'on voudra!

RABELAIS

Qu'importe!
Nous laisserons les chiens aboyer à la porte!

(riant)

Seulement — Nous trouvons avant de dire fin,
Un « seulement » pansu, comme un genovéfin!
Un « seulement » joufflu, monacal et difforme,
Un « seulement » géant, un « seulement » énorme:
Votre oncle — je prendrai ce titre Priscilla —
Tient entre les deux doigts, tous les trésors qu'il a!
Il est cousu d'écus comme un crapaud de plumes,
Et verrait s'opérer sans aucune amertume,
Aux dits trésors, une importante addition!

DOLLY

Je travaillerai!

RABELAIS

Non! Il veut, ambition
Qu'il faut plus que jamais, pour vous, qu'il réalise,
De rat des champs qu'il est, devenir rat d'église.
A quarante ans l'on peut, l'on doit, c'est même un droit
Sept fois sacré, si l'on est pas un maladroit,
Toucher les revenus de quelque sinécure,
Bénéfice où prébende, ainsi que l'est, la cure
De Meudon. La comtesse a promis, a juré
Qu'elle désignerait aujourd'hui pour curé
De Pignon ou de moi, celui qui davantage
Apporterait obstacle à votre mariage.
J'ai fait ce que j'ai pu pour déjouer ses plans,
Mais le sort rendit vains des efforts excellents!...
Je ne mérite rien, et cependant je pense,
Que pour être équitable, il faut qu'on récompense
Le mérite éclatant qui n'a rien mérité.
Je vais faire valoir ce titre!

DOLLY, riant

En vérité!

SCENE VII

LES MÊMES, MADEMOISELLE D'ENTRAVES

(Par la porte du fond, celle-ci entre blême, hagarde, chancelante.)

DOLLY

Qu'elle est pâle! Elle a l'air de sortir d'une tombe!

MADEMOISELLE D'ENTRAVES, se parlant à elle même

Je n'en puis plus!... Voilà trente fois que je tombe!

à Rabelais

Pourrais-je, croyez-vous, ne plus tourner, monsieur?

RABELAIS

Ne pas tourner est bon, mais tourner est meilleur !
Vous êtes le bois vert que l'adversité tourne !...

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Ah ! j'entrevois le sens mystique qui séjourne
Au fond de ma penance ! — Il faut donc?...

RABELAIS

Retournez
La chose en votre esprit !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

En tournant ?

RABELAIS

Oui ! Tournez
Tout en orémussant !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Jusques à bout de force ?

Fausse sortie

Excepté cependant si j'attrape une entorse ?

RABELAIS

Soit, exceptons ce cas, mais tournez ! tournez !

MADEMOISELLE D'ENTRAVES

Bien !

DOLLY, *bas*

Vieille folle !

RABELAIS, *solennel à Mademoiselle d'Entraves, qui s'arrête pour lui jeter un dernier regard de chien battu.*

Tournez !

A Dolly

Cela n'engage à rien !

SCENE VIII

RABELAIS, DOLLY.

RABELAIS, *prenant la lettre laissée par Pignon dans son manuscrit*

Tiens !

(Il lit)

Tout est contre nous.

DOLLY

Qu'est-ce ?

RABELAIS

Ma pauvre amie
Rien !

DOLLY

Rien ?

RABELAIS

Qu'une petite... — oh ! petite — infamie !
Enfin...

SCENE IX

DOLLY, RABELAIS, LA COMTESSE, PIGNON.

RABELAIS, *à part*

Voyons toujours !...

LA COMTESSE, *apercevant Dolly*

Cette fille !

PIGNON, *à part*

Ils m'ont l'air
D'être encor bien ensemble !

LA COMTESSE, *à Dolly*

Osez-vous !... Il est clair
Que vous devez sortir de toute place où j'entre !
Sortez !

RABELAIS

Madame... mais...

LA COMTESSE, *à Rabelais*

Vous, je sais trop bien qu'entre
Mes intérêts de mère et ceux d'une...

RABELAIS, *avec fermeté*

Assez !

LA COMTESSE

Quoi ?
Vous osez ?...

RABELAIS

Vous crier : assez !

PIGNON

Mais...

RABELAIS, *menaçant à Pignon*

Restez coi !
Quand on me tente trop, moi, ma vertu succombe !

LA COMTESSE, *montrant Dolly*

Cette...

RABELAIS, *l'interrompant*

N'oubliez pas qu'une insulte retombe
Sur qui veut la lancer, imprudemment trop haut !

LA COMTESSE

Cette fille...

RABELAIS, *l'interrompant*

Qui vaut, oui, madame, qui vaut
Mieux, et mille fois mieux, mille fois, que plus d'une
Qui n'a que la grandeur d'une grande fortune
Et d'un grand nom.

LA COMTESSE

Tous deux, elle, fortune et nom,
Elle veut les voler ! les escroquer !

RABELAIS

Non !

LA COMTESSE

Non ?
Elle m'a pris mon fils !

RABELAIS

Vous vous êtes méprise !

LA COMTESSE

Elle m'a pris mon fils !

RABELAIS

Votre fils l'avait prise
Presque de force à ses parents !

LA COMTESSE, *ironique*

Oui... l'on comprend !...
Elle m'a pris mon fils !

RABELAIS

Soit ! — Elle vous le rend !

LA COMTESSE

Quoi !

RABELAIS

C'est ainsi !

LA COMTESSE
Comment ?
RABELAIS
Oui, réflexions faites
Elle le refuse !
LA COMTESSE
Hein ?
RABELAIS
Elle trouve incomplètes
Ses perfections !
LA COMTESSE
Hein ?
RABELAIS
Elle désire mieux !
LA COMTESSE
Mieux que mon fils ! Mieux que... Ce n'est pas sérieux !
Vous mentez !
RABELAIS, furieux
Tout curé que je suis...
Soudainement
Une femme !
Ce n'est pas à Pignon que vous parlez, madame !
LA COMTESSE
Expliquez-vous, enfin !
RABELAIS
Elle reprend sa main.
Votre fils n'a pas su découvrir le chemin
De son cœur, elle entend lui rendre sa parole,
Et reprendre la sienne !
LA COMTESSE, furieuse
Et puis ? Mais elle est folle !
Hé, que lui manque-t-il donc à mon fils, sotte ?
RABELAIS
Tout !
Et rien si vous voulez ! Il n'est pas à son goût !
LA COMTESSE
Comte... Pair. .
RABELAIS
Oh ! mon Dieu, ce n'est point là l'obstacle !
LA COMTESSE
Riche !...
RABELAIS
Evidemmment, oui !
LA COMTESSE
Sage !
RABELAIS
Comme un oracle !
LA COMTESSE
Beau !
RABELAIS
C'est charmant !
LA COMTESSE
Spirituel !
RABELAIS
C'est très joli !
LA COMTESSE
Elégant !
RABELAIS
Oui !
LA COMTESSE
Vertueux !
RABELAIS
Oui !
LA COMTESSE
Disert, poli,
Fin, brave, bon !
RABELAIS
Oui... oui... Toute la kyrielle !
Mais tout cela n'est pas encore assez pour elle !
LA COMTESSE, exaspérée
C'est trop fort ! Que veut-elle ?
RABELAIS
Hé ! le sait-elle, hélas !
LA COMTESSE
Sotte !
RABELAIS
Mais elle sait ce qu'elle ne veut pas !
LA COMTESSE
Oh ! non !
RABELAIS, bas
Regrettez-vous déjà ce mariage ?
Vous semblez mécontente ?
LA COMTESSE, hors d'elle lui tournant le dos
Imbécile !
RABELAIS, bas à Dolly
Elle rage !
LA COMTESSE, à Pignon
Pécore ! Dédaigner mon fils !
RABELAIS, bas à Dolly
En vérité
La bonne dame a l'air follement irrité,
Je n'ai pu résister à la méchante envie
De picoter un peu son orgueil.
LA COMTESSE, à Pignon
De ma vie,
Je n'ai vu gens plus sots.
PIGNON, bas
Notre roi dit souvent
Qu'un cœur de jeune fille est tel que plume au vent !...
Madame votre sœur l'avait donc bien comprise,
Cette petite !
LA COMTESSE
Quoi ! vous croyez ?
PIGNON
Il se grise
De son succès, et rit de monsieur votre fils !
LA COMTESSE
Le misérable !
PIGNON, à part
Bon !
RABELAIS, à la Comtesse
J'avouerai que je fis
Tout, pour lui ramener ma difficile nièce...
LA COMTESSE, interrompant
Votre nièce ?
PIGNON
Comment !
RABELAIS
Oui !

LA COMTESSE, à Pignon

L'impudente pièce!

RABELAIS

Nous avons découvert ce détail

LA COMTESSE, à Pignon

C'est soigné!

RABELAIS

Oui... j'étais de sa mère... un parent... éloigné!

LA COMTESSE

Parent?

RABELAIS

Frère!

PIGNON, bas à la comtesse

Eloigné! Frère éloigné... Mystère!

LA COMTESSE, ironique à Rabelais

Frère éloigné?...

RABELAIS

Puisqu'elle habitait l'Angleterre.
— Je ne vous cache pas que je serais surpris
Si je n'obtenais pas cette cure, pour prix
D'efforts constants, Madame, absolument uniques!

LA COMTESSE

L'espérez-vous vraiment?

RABELAIS

Les grands seigneurs puniques,
— Mais c'est vieux et lointain ces grands seigneurs! —

LA COMTESSE

Je sais.

RABELAIS

Ces seigneurs, n'ayant rien des grands seigneurs français,
Avaient toujours (le trait n'a rien qui les rehausse!
Deux paroles.

LA COMTESSE

Ah!

RABELAIS

Oui. La trompeuse et la fausse!
On ne les croyait plus beaucoup en général!

Bas à Dolly

Ramper ne sert à rien!

LA COMTESSE, à part

L'impudent animal!...

PIGNON, bas à la comtesse

Puisse-t-il ne pas être un sujet de scandale,
Bientôt!

LA COMTESSE, à Rabelais

Hé bien, Monsieur, vous et votre idéale...
Nièce! Vous n'aurez pas, de moi du moins, le don
Des mille écus, que vaut la cure de Meudon!
Une plume!

Pignon lui en apporte une. — Lisant

« *Je soussigné Charles François, archevêque de Paris, Mandons et ordonnons : notre cher fils X... est nommé aux fonctions curiales, à Meudon. Il peut, s'il le désire, se faire remplacer par un ou deux vicaires, a charge d'abandonner aux dits vicaires la part de revenu qu'il jugera convenable.* »

A Pignon

Voyons que maintenant j'affixe
Votre nom?

PIGNON, humble

Angelot Pignon!

LA COMTESSE

Au lieu de l'X.

SCÈNE X

LES MÊMES, LE COMTE D'ENTRAVES

LA COMTESSE

Mon fils!

LE COMTE

Ma mère!... et vous, Dolly!...

LA COMTESSE

Ça, venez!

LE COMTE

Mais...

LA COMTESSE

Ah! vous arrivez bien, mon pauvre enfant! Jamais
Vous ne devineriez l'invraisemblable insulte,
Que vous fait cet indigne objet de votre culte
Insensé!...

LE COMTE

Pardon, mais...

LA COMTESSE, l'interrompant

Devinez!... c'est trop fort!
Devinez!... Les enfants qui sans crainte ou remord,
Veulent désobéir aux ordres de leur mère,
Le Seigneur leur réserve une affreuse, une amère
Désillusion!

LE COMTE

Mais...

LA COMTESSE, l'interrompant

Le seul, l'unique amour,
Est dans le cœur de celle à qui l'on doit le jour!

LE COMTE

Mais...

LA COMTESSE

Je vous avais dit, moi, toujours, que la fille
Que vous vouliez admettre au sein de la famille
Ne vous aimait pas...

LE COMTE

Mais...

LA COMTESSE

Je vous l'avais bien dit
Qu'elle vous tromperait! Je vous l'avais prédit!

LE COMTE

Mais... mais enfin, ma mère...

LA COMTESSE, l'interrompant

Elle vous trompe! Elle aime
Cette homme-là, tenez. Oui. . lui, mon fils! lui-même!
Ce prêtre qui bientôt aura des cheveux gris,
Elle veut vous quitter pour lui...

Du bout des lèvres, froidement, sèchement, impertinemment le jeune homme éclate de rire. On devine que, dans ce petit sussurement, il exhale toute la somme de gaîté qui peut sortir de lui)

Quoi!

LE COMTE

J'ai compris!
Une autre fois ma mère, inventez une histoire
A laquelle je puisse avoir l'air...

[illegible]

l'air de croire !

[illegible]

[illegible]

RABELAIS, [illegible] à Dolly, rapidement

[illegible] Rien qu'un instant encor.

[illegible] révérence à la comtesse stupéfaite, se dirige vers la porte

LA COMTESSE, à Dolly

Venez !

A Rabelais

Parlez, parlez vous !...

RABELAIS, bas

Le silence est d'or !

LA COMTESSE

Parlez !

(Coups de marteaux à la porte.)

LE COMTE, qui allait sortir s'arrête et dit

Qui frappe ainsi ?

Il reste devant la porte, prêt à sortir durant toute la scène très rapide qui suit, attendant que l'on ait ouvert. Coups de [illegible].

RABELAIS

Votre histoire, madame...

LA COMTESSE [illegible] l'attention de son fils sur ce que [illegible] Rabelais.

Mon fils !

RABELAIS

Est de tout point fausse !

LA COMTESSE

Quoi !

RABELAIS

Sur mon âme !

Votre fils eût raison d'en rire noblement :
Je suis pour elle un oncle et non pas un amant !

LA COMTESSE [illegible] se rappeler son fils

Henri !

à Rabelais

Pardonnez-moi ! Mais parlez ! Parlez vite !

RABELAIS, bas

Mettez d'abord mon nom.

LA COMTESSE

Avant qu'il ne nous quitte !

RABELAIS, montrant le blanc seing

Là, François Rabelais. La parole est d'argent !

LA COMTESSE, à Pignon

Cette plume !

PIGNON

Madame, il est trop exigeant !
Monseigneur m'écrivit, tenez voici la lettre.

LA COMTESSE

Que m'importe !

PIGNON

[illegible] — que vous ne pouviez mettre
Son nom sur ce blanc seing !

LA COMTESSE

Quoi ! je mettrai le nom
Que je voudrai !

PIGNON

Pourtant !...

LA COMTESSE

Cette plume !

PIGNON, résolument

Non !

LA COMTESSE

Non ?
Obéissez !

PIGNON

Jamais ! Quand mon devoir l'exige
Je ne transige pas.

LA COMTESSE

Cette plume, vous dis-je !

PIGNON

Non ! vous ne l'aurez point pour commettre le mal !
Désobéir à Monseigneur !

LA COMTESSE

Tout m'est égal !

RABELAIS

Ma plume a moi sera moins prude, je suppose.

(Au moment où [illegible] se disposait à aller à la chandelle, dame Rose, [illegible] attirée par le bruit du marteau, a ouvert la porte du fond.)

SCENE XI

LES MÊMES, LE CHANOINE.

ROSE

Tiens ! monsieur le chanoine !

PIGNON

Ah ! sauvé !

LE CHANOINE

Dame Rose
Bonjour !

RABELAIS, à part

Cela va mal !

LE CHANOINE, apercevant la comtesse

Vous, madame ! Bonjour
Madame la Comtesse ! Excusez, ce faux jour
Ne m'avait pas permis...

LA COMTESSE, l'interrompant

Bien ! Bien ! Je vous excuse !
Est-il vrai, dites-moi, l'on voudrait que je n'use
De ce blanc seing que sous la réserve d'un nom ?

LE CHANOINE

C'est vrai !

LE COMTE, à Dolly

Viens !

DOLLY

Attendons !

PIGNON

Sauvé !

LE CHANOINE

Le droit canon
Est formel. Il défend qu'on donne un presbytère
Au clerc publiquement accusé d'adultère :
Indignum, prohibet, vitiosumque jus !

RABELAIS, à part

Bordé de mots latins, cuisons dans notre jus !

LE COMTE, à Dolly

Venez !

DOLLY

Dans un instant!

LE CHANOINE

Désolé!

LA COMTESSE, à part

Quel supplice

RABELAIS, à part

Je voudrais bien savoir quelle était ma complice!

LE CHANOINE, bas à la comtesse

Nous devons nous montrer sévères aujourd'hui!
Tous ces réformateurs nous ont grandement nui.
Nous voulons expulser les vendeurs de nos temples,
Et sur quelques petits faire de grands exemples.

LA COMTESSE

Et comment? De l'Eglise il sera donc chassé?

LE CHANOINE

Non pas, nous le mettrons pourrir dans l'in-pace!

LA COMTESSE

Quoi! Pour un adultère!

LE CHANOINE

Oh! la faute est mignonne...
Mais ce n'est qu'un diacre et... Mais, ce qui m'étonne,
Comment connaissez-vous ces détails?

LA COMTESSE

Par ce mot!

Elle donne au chanoine la lettre que lui remit Pignon.

LE CHANOINE

Oui, c'est bien! c'est exact...

LA COMTESSE

C'est ennuyeux!

LE CHANOINE, bas

S'il faut
Pour vous servir et pour vous plaire, que je cherche
A tendre au malheureux, qui se noie, une perche...
Je pourrais essayer...

LA COMTESSE

S'il se peut, faites-le!

LE CHANOINE

J'essaierai!

(haut)

C'est exact, sauf qu'il nous faut au lieu
Du nom de Rabelais y lire un nom tout autre!

LA COMTESSE

Un autre nom?

RABELAIS

Un autre nom!

PIGNON

Quel nom?

LE CHANOINE

Le vôtre!

PIGNON

Mon nom?... C'est impossible!

LE CHANOINE

Oh! de l'affreux péché
Il sera temps de vous défendre à l'Evêché.
Et j'espère, pour vous, qu'il vous sera possible
De vous justifier!

PIGNON

Mais enfin, c'est horrible!
Moi! Je suis innocent! Votre enquête?...

LE CHANOINE

J'ai fait
Cette enquête, qui m'a prouvé votre forfait!...

PIGNON

Comment?

LE CHANOINE

Est-ce un aveu?

PIGNON

C'est une erreur affreuse.

LE CHANOINE

L'erreur serait pour vous, mon cher fils, malheureuse.
Un crime qu'on avoue est plus près du pardon.
Vous seul, je crois, mon fils, confessez à Meudon?

PIGNON

Sans doute, mais...

LE CHANOINE

C'est grave, il faut le reconnaître!

PIGNON

Grave!

LE CHANOINE

Très grave!

PIGNON

Mais...

LE CHANOINE

Très!... — Lui qui n'est point prêtre,
Comment aurait-il pu pour commettre le mal,
Se servir de l'abri d'un confessionnal?
Le confessionnal: un seul vicaire en use...
Et c'est vous!

PIGNON

Mais, monsieur le chanoine, on l'accuse
D'un attentat *auprès* et non point *dans*!

LE CHANOINE

Voilà!...
C'est juste!... Mais comment connaissez-vous cela?...
J'ajoute au crime impur, cette lettre anonyme!
Vous vous expliquerez sur les deux: lettre et crime!
Je crains de deviner l'affreuse vérité!
Tremblez, pécheur! Craignez notre sévérité!

LA COMTESSE

Mais alors, Rabelais, si je veux, je le nomme?

LE CHANOINE

Certes.

LA COMTESSE

Votre plume!

Pignon lui donne sa plume, elle signe, donne le papier à Rabelais.

LE CHANOINE, à Rabelais

Soyez sage et saint comme
Il convient, mon cher fils, au bon Pasteur!

RABELAIS

Parfait!
Je tondrai mes brebis très proprement!

DOLLY, au comte qui essaie de l'entraîner

Non fait
Je ne veux pas me marier! Je vous en prie
Surtout comprenez-moi! Si je ne me marie
Pas avec vous, si fier, si noble et si beau...

LE COMTE.

Mais. .

DOLLY, l'interrompant avec vivacité

C'est que, je ne veux pas me marier !.. Jamais!
Je vous l'ai dit souvent, je n'aurais été vôtre
Que contrainte et forcée. A n'importe quel autre,
Comme à vous, Monseigneur, j'aurais tendu les mains.
Ou bien vous épouser, ou bien par les chemins
M'en aller mendier ; ou vous êtes asservie
Ou mourir de misère ; ou vous donner ma vie
Ou bien appartenir à tous : voilà mon choix !...
Oh ! vous méritez mieux qu'une enfant de bourgeois,
Qui vous prend parce qu'elle a manqué de courage
Pour mourir à vingt ans ! — Ne voyez point d'outrage
Dans mon refus. Mon cœur à l'amour est fermé.
Vous êtes noble et beau, vous devez être aimé
Pour vous, être épousé pour votre grand mérite ;
Et puisque moi, je trouve un parent qui m'abrite,
Laissez-moi près de lui vivre paisiblement,
Sans amour... car je hais l'amour, sincèrement!
C'est vrai, je hais l'amour... C'est dans mon caractère...
Les femmes sont ainsi, souvent! en Angleterre... —

[illegible] la main et sans [illegible] il sort.

SCENE XII

LES MÊMES, MOINS LE COMTE ET LA COMTESSE D'ENTRAVES

LE CHANOINE. — Rabelais, montrant Dolly

C'est?...

RABELAIS

Ma nièce !

LE CHANOINE

Elle est bien... et vous ressemble !

RABELAIS

Un peu !

LE CHANOINE, à Pinson

Quant à vous, nous débrouillerons en temps et lieu,
La trame trop habile à ses dépens ourdie!...

RABELAIS

Oh ! elle avait un grand défaut, sa comédie !
Un auteur qui connait son métier quelque peu,
Ne fait jamais jouer les traîtres au bon Dieu !

Rideau.

ALBERT DU BOIS.

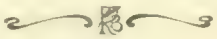

COMMENT RÉORGANISER LA GUADELOUPE [1]

M. Dubief semble faire au Conseil général grief d'avoir la disposition de dépenses dites facultatives, et en argue qu'il ne peut résister à la tentation d'en abuser pour augmenter ces dépenses. Voyons ce qu'elles sont.

Aux termes du sénatus-consulte de juillet 1866, les services des contributions diverses, de la poste aux lettres, de l'enregistrement, des domaines et du timbre, des ponts et chaussées, des ports et rades sont facultatifs pour les vieilles colonies ; facultative aussi une partie considérable des dépenses de l'Instruction publique. Est-il besoin d'insister pour démontrer que s'il prenait fantaisie au Conseil général de l'une de ces colonies, à qui cependant la loi en laisse le droit, de supprimer ces services, ce serait l'arrêt de la vie pour les populations de ces régions, et le plus grave préjudice pour les gros intérêts métropolitains qui y sont engagés ?

Cependant, c'est de ces dépenses dites facultatives qu'une école nouvelle, oublieuse des traditions de la Révolution, prit prétexte pour modifier le régime économique des vieilles colonies et aggraver leur situation, déjà si précaire. A cette école nouvelle appartenait la majorité des membres d'une commission extra-parlementaire instituée en 1899 pour l'étude des budgets locaux de ces colonies ; c'est de cette commission, dont mon très distingué prédécesseur au Sénat, M. Alexandre Isaac, avait dû se séparer, car il en réprouvait les dangereuses théories, qu'est partie l'idée génératrice de l'article 33, plus haut cité, de la loi des finances du 13 avril 1900, idée très simple et des plus séduisantes pour des parlementaires désireux de procurer à tout prix des ressources à l'État.

Jusqu'alors l'État supportait les dépenses, dites de souveraineté, relatives au traitement du Gouverneur, au personnel de la Justice et des Cultes, au service du trésorier-payeur, aux services militaires, qui comprenaient la gendarmerie. Le sénatus-consulte de 1866 avait légalisé cette obligation, par son article 5, paragraphe 2, tout en indiquant à l'article suivant que des contingents pouvaient être imposés aux Colonies ; il admettait également que des subventions pouvaient leur être accordées sur le budget de l'État.

Les contingents, il faut le reconnaître, ne furent jamais que peu élevés ; il répugnait aux pouvoirs publics d'en imposer à de petits pays souvent victimes d'événements calamiteux.

Il s'agissait, pour les inspirateurs de l'article 33 de la loi de 1900, d'écarter cette répugnance des préoccupations du Parlement. Ils y ont réussi ; aujourd'hui plus de crédits au budget national pour les dépenses civiles et de gendarmerie des vieilles colonies, mais, par contre, des subventions variables et sans cesse décroissantes ; les rôles, on le voit, ont été intervertis ; à l'obligation d'acquitter une charge

[1] Voir la *Revue Bleue* des 24-31 décembre 1904 et 28 janvier 1905.

naturelle, l'Etat a substitué la faculté de donner. C'est parfait pour ceux qui veulent tirer le plus possible des territoires de la République, fussent ils français depuis trois cents ans, mais c'est une cause de ruine pour ces vieux territoires.

Le résultat a été si prompt et si complet que la plupart des membres du Parlement, n'ayant pas connu le régime antérieur à 1900, ou ne s'en souvenant plus, font très volontiers, à l'encontre des revendications et des doléances de leurs collègues des Colonies, état des subventions accordées à celles-ci.

A propos de ces subventions, M. Dubief a parle de générosité.

Assurément, et nous ne cesserons jamais de le reconnaître, la France en a témoigné en maintes circonstances envers ses vieilles colonies ; toutes les fois qu'elles ont été éprouvées par un sinistre, elle leur a tendu une main secourable ; pas plus que la Martinique et la Réunion, la Guadeloupe ne saurait oublier l'aide qu'elle a reçue de la Mère-Patrie dans de douloureuses circonstances ; mais lui est-il interdit, dans une discussion économique, quand il s'agit de son existence même, de protester contre des mesures essentiellement attentatoires à ses intérêts comme à ses droits ?

Là-bas, comme à la Réunion et à la Martinique, toutes les institutions fondamentales sont identiques à celles de la Métropole ; ces trois îles sont de véritables départements. Songe-t-on à imposer à ceux de France les dépenses de souveraineté ? Songe-t-on, par exemple, à demander à la Corse, département insulaire, de payer sa magistrature, sa gendarmerie, ses cultes ?

Et cependant, ce département, comme un grand nombre d'autres, reçoit des subventions de l'Etat. Sans entrer dans le détail de ce que l'on a appelé de la poussière de subventions, je citerai les deux principales ; elles figurent au budget du ministère de l'Intérieur, l'une sous la rubrique « subventions aux départements » (Loi du 10 août 1871), l'autre sous celle : « Subventions pour l'achèvement de chemins vicinaux ». Au compte définitif de 1903, le dernier distribué, on trouve que les départements les plus subventionnés à ces deux titres sont :

La Haute-Savoie pour un total de..	574.537	francs
La Savoie pour.....	478.131	—
Les Basses-Alpes pour.....	380.319	—
La Corse pour.....	312.103	—

La Guadeloupe, la Martinique et la Réunion ne sont-elles pas autorisées à se plaindre d'être moins bien traitées que des départements, non moins français, mais moins anciennement français qu'elles?

*
* *

C'est pourtant à ces vieilles colonies que M. Dubief propose d'appliquer le régime de nos nouvelles possessions : « Il y aurait avantage, dit-il, à élargir le droit de ces hauts fonctionnaires (les gouverneurs de ces colonies), en leur attribuant l'initiative exclusive des augmentations de dépenses, comme cela existe dans les gouvernements de l'Asie et de l'Afrique ».

J'ai démontré ce que vaut la sagesse de certains gouverneurs. Je pourrais multiplier les exemples, surtout à propos de la délivrance des feuilles de route, des frais de transport des fonctionnaires, frais dont l'exagération est pourtant mise par l'honorable député au compte du Conseil général ; je pourrais aussi rappeler ce que j'ai fait ressortir à la tribune du Sénat, en mars 1902, à propos d'excès de pouvoirs de certains administrateurs de l'Afrique équatoriale. Il me suffira de faire remarquer qu'il est impossible d'assimiler les citoyens à mentalité avancée des vieilles colonies à des populations qui naissent à peine à la civilisation ou qui sont encore plongées dans les ténèbres de la barbarie ou dans les horreurs de l'anthropophagie, pas plus qu'à des peuples qui appartiennnt, par droit de conquête, à la France, dont ils ignorent ou repoussent les mœurs, les coutumes, le génie.

Pour M. Dubief, il est vrai, la Guadeloupe est « le bon pays de l'oncle Tom ». Que cette dédaigneuse appellation est inexacte ! M. Dubief peut-il oublier que « le pays de l'oncle Tom », c'est « le pays de l'oncle Sam ». Connut-on à la Guadeloupe, même aux temps les plus sombres de l'abominable esclavage, les scènes décrites par Harriet Becker Stowe? Y voit on jamais se produire le lynchage, les exécutions féroces, qui n'alimentent que trop souvent, de nos jours encore, les faits divers des journaux des États-Unis ?

Dès le XVIIIe siècle, un vieux dicton appelait les habitants de cette colonie « les bonnes gens de la Guadeloupe ». Tels ils sont restés, tout en fournissant, dans la marche incessante vers le progrès, les mêmes étapes que la France, qui les tenait par la main. A celle-ci, ils donnèrent des savants, des artistes, des hommes de lettres, des généraux, des amiraux. Je ne citerai pas de noms, bien que sous la plume, il m'en vienne d'illustres pour le passé, d'éminents pour le présent. Les premiers appartiennent à l'histoire ; les autres, M. Dubief les trouvera facilement dans les annuaires des Académies, des Facultés, de la Guerre, de la Marine, etc. Et s'il veut pousser plus loin ses investigations et s'occuper des jeunes, il lui sera facile de se convaincre que les élèves du lycée de la Guadeloupe conduits au baccalauréat et dont d'après lui, « les études s'arrêteraient là », deviennent souvent des ingénieurs, des diplômés des écoles des Arts et Manufactures, des Arts et Métiers ou des écoles d'Agriculture, des profes-

seurs, des avocats, des magistrats, des docteurs en médecine, en droit, en ces sciences, sans parler des officiers des armées de terre et de mer.

C'est de la France que nous est venu le moule, où se forment, par l'enseignement primaire et l'instruction secondaire, les jeunes Guadeloupéens ; ce moule, la France ne saurait le briser !

*
* *

Au point de vue de l'Enseignement, notre organisation doit rester entière.

Il en est de même pour notre régime judiciaire, fruit des efforts de plusieurs générations.

Au début de la colonisation de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion, c'est-à-dire dès le premier tiers du XVIIe siècle, le principal souci du Gouvernement métropolitain fut, même sous le régime seigneurial, de doter ces pays des institutions judiciaires dont jouissaient les Français dans la Métropole. Plus tard, toutes les réformes de la Révolution leur furent appliquées ; mais elles en perdirent le bénéfice sous les trois monarchies qui suivirent, malgré les protestations des assemblées locales.

La deuxième République allait faire droit à ces protestations quand se produisit le coup d'Etat du 2 décembre 1851, et ce fut seulement le 16 août 1854 qu'intervint un décret assimilant les trois vieilles colonies à la Métropole au point de vue judiciaire, sauf en ce qui concernait l'inamovibilité et le jury. Celui-ci ne leur fut accordé que par la loi du 29 juillet 1880. L'assimilation fut complète quand, par la loi du 15 avril 1890, ces colonies sortirent du domaine des décrets pour rentrer dans celui de la loi.

Il n'y a aucune raison pour retirer aux vieilles colonies cette assimilation, pour les priver de garanties qui ne leur ont été restituées qu'après un siècle de revendications.

Ces garanties sont essentielles, elles sont nécessaires aussi bien aux justiciables qui habitent les Antilles françaises et la Réunion qu'aux nombreux métropolitains qui entretiennent avec ceux-ci des relations d'affaires très importantes.

N'oublions pas que les intérêts exclusivement métropolitains, en ne tenant pas compte des biens de l'Etat, ne s'élèvent pas, à la Guadeloupe, à moins de 50 millions. J'en ai fait la démonstration au Sénat le 8 février 1901.

On voudra bien aussi remarquer que malgré la misère qui étreint cette colonie, ses exportations se sont élevées en 1903 à 18.168.489 francs et ses importations à 17.359.061 francs, (*Annuaire de la Guadeloupe* pour 1904, page 164.) Ses exportations ont été faites en France pour la presque totalité, et, dans les importations, les marchandises françaises figurent pour une somme de 10.210.657 francs ; le mouvement commercial entre la France et la Guadeloupe n'a donc pas été inférieur en 1903 à 25 millions. Ce qui, soit dit en passant, démontre que cette colonie n'est pas tout à fait « dépourvue de bras et d'intelligences ».

Qu'on ne songe donc pas à affaiblir la justice à la Guadeloupe. A son organisme, fruit d'une expérience séculaire, les dépenses actuelles correspondent pour un minimum indispensable.

Avec ses cinq dépendances, dont l'une, Marie-Galante, compte 15.182 habitants, la colonie ne possède que onze justices de paix, dont trois à compétence étendue. Ce n'est pas trop pour une population totale de 182.112 âmes, chiffre officiel inférieur à la réalité. Il faut conserver ces justices de paix. On ne doit pas davantage penser à priver de son tribunal de première instance l'arrondissement de la Basse-Terre, siège du chef-lieu et où l'on trouve 68.178 habitants. La conception d'une Cour d'Appel unique pour la Guadeloupe et la Martinique n'est pas plus réalisable : il a été prouvé qu'à raison de l'éloignement des deux îles, les frais de transport des magistrats, des parties, des témoins, absorberaient, et au-delà, l'économie pouvant résulter de la suppression de quelques conseillers. Il a été également démontré que dans certain cas, par exemple, ceux de quarantaine, le cours de la justice se trouverait suspendu.

Les cours des trois vieilles colonies ont d'ailleurs été réduites de sept à cinq conseillers par la loi des finances de 1903. Qu'on se garde d'aller plus loin !

Quant à la comparaison que tend à établir M. Dubief entre les vieilles colonies et l'Algérie et la Tunisie, je ne saurais m'en préoccuper : aucune comparaison ne me paraît possible entre des éléments qui diffèrent à tant de points de vue.

* *

Ce n'est donc pas au service de la justice qu'il est possible de demander des économies. A peine pourrait-on en réaliser sur les dépenses de l'Instruction publique, bien que, contrairement à ce que pense M. Dubief, l'enseignement primaire reste insuffisamment doté à la Guadeloupe.

Des économies ! j'en réclame avec lui, tout en reconnaissant qu'il en a été apporté de considérables à notre petit budget. Il faut en chercher et l'on doit en trouver de nouvelles. En cela, je suis d'accord avec l'honorable député ; mais je ne saurais accepter les procédés qu'il préconise. Croit-il, par exemple, qu'il serait possible de toucher au personnel des contributions, sans nuire à la bonne marche du service et sans diminuer les recettes ? Et comment peut-il proposer « l'incorporation dans les cadres généraux d'un service commun à toutes les colonies, des divers agents chargés de la répression de la fraude,

afin qu'il ne soit permis à aucun d'exercer sa mission dans son pays natal » ?

Il n'a sûrement pas songé aux frais énormes qui résulteraient de ce roulement. Les voyages coûtent cher, même à l'Etat!

Le service des contributions n'est d'ailleurs à la Guadeloupe nullement indigne de confiance; ses employés sont courageux et consciencieux, et pèchent plutôt parfois par excès de zèle; si quelque relâchement a pu se produire au profit du « fraudeur célèbre dans le pays » auquel fait allusion M. Dubief, c'est grâce à la complaisance de certains hauts administrateurs.

Une source d'économie indiquée également par lui, c'est le rapatriement des Indiens dont l'engagement est expiré, « véritables épaves humaines restées à la charge du budget local ». Un grand nombre d'Indiens sont, en effet, arrivés au terme de leur contrat de travail, mais presque tous se sont fixés dans le pays; ils y sont devenus propriétaires-cultivateurs, où ils louent librement leur service; le budget local n'a à sa charge que quelques rares vagabonds admis dans les hospices pour cause de maladie. La dépense est minime, et l'on comprend que, faute de ressources, l'administration ait reculé devant les déboursés considérables d'un dernier convoi de rapatriement.

*
* *

Je ne puis suivre M. Dubief dans sa longue énumération de réformes dont certaines, je viens de le démontrer, ne résisteraient pas à l'expérience. Sans plus de retard, j'en indiquerai une très simple, autant que naturelle, sur laquelle tout le monde devrait tomber d'accord.

Je veux parler de l'assimilation complète des vieilles colonies, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion aux départements métropolitains.

On sait que cette assimilation, érigée en principe et appliquée par la Révolution, proclamée par tous les gouvernements républicains, fut toujours réclamée par la Guadeloupe et la Martinique; depuis l'avènement de la troisième République, leurs assemblées locales, leurs représentants au Parlement, leurs journaux unirent leurs efforts pour l'obtenir.

En France, des hommes d'une incontestable autorité en matière coloniale s'associèrent à ce mouvement. En 1882, une commission de réorganisation des colonies instituée sous la présidence de M. Duclerc, président du Conseil, ne répudiait pas les idées exprimées par M. de la Jaille, ancien sénateur de la Guadeloupe, par M. Hurard, ancien député de la Martinique et M. Dislère, directeur des Colonies, sur l'assimilation « facile et désirable à tous les points de vue » (séance du 13 décembre).

M. de Lanessan, ancien ministre, dans son « *Expansion coloniale* », page 993, s'exprime ainsi : « On peut dire sans beaucoup exagérer que la Réunion, la Guadeloupe, la Martinique sont organisées à peu près comme des départements français. Chaque jour un pas nouveau est fait dans cette voie d'assimilation de nos vieilles colonies à des départements métropolitains ; chaque jour aussi les représentants des colonies manifestent davantage le désir de voir progresser cette assimilation. La fréquence et la rapidité des communications, la présence de députés de ces colonies dans les assemblées législatives de la Métropole, la communauté des intérêts et la similitude des habitudes sociales rendent fatale cette assimilation dans un temps plus ou moins rapproché. »

Je citerai encore M. Le Myre de Vilers dans son rapport sur le budget colonial de 1902, page 38 : « Nous ne réclamons pas de privilège particulier en faveur des vieilles colonies, *moralement assimilées*, et qui réclament d'ailleurs pour leurs enfants le droit de servir la France comme leurs compatriotes du continent. »

Cette idée de l'assimilation devait d'ailleurs recevoir le meilleur accueil du Sénat. Des propositions de loi présentées à cette assemblée par mon regretté prédécesseur, M. Isaac, et par M. Allègre, ancien sénateur de la Martinique, furent prises en considération et renvoyées à l'examen de commissions qui en acceptèrent le principe. De nouvelles études furent toutefois décidées.

On était bien près de toucher au but, quand se produisit, en dehors du Sénat, le mouvement si contraire à l'intérêt des vieilles colonies, comme à celui bien compris de la France, mouvement de véritable réaction dont la première manifestation fut l'article 33 de la loi de finances de 1900.

Les promoteurs de ce mouvement connurent mal les vieilles colonies ; les pages qui précèdent démontrent comment elles sont encore mal connues. Que les pouvoirs publics y provoquent une enquête approfondie, consciencieuse, ils y constateront qu'elles sont restées dignes de la sollicitude et de l'estime de la France, et qu'elles sont mûres pour une complète assimilation. J'ai dit plus haut que toutes les institutions fondamentales de la France y fonctionnent ; les droits politiques y sont depuis longtemps exercés de la même façon ; le code civil, le code de procédure, le code de commerce, le code pénal, le code d'instruction criminelle y ont été promulgués ainsi que toutes les lois essentielles de la métropole. Même organisation judiciaire, sauf en ce qui concerne l'inamovibité, également réclamée, des juges. Même organisation municipale. La loi de 1889 sur le recrutement et celle de juillet 1900 sur l'organisation des troupes coloniales, y déclarent appli-

cable le service militaire, lequel cependant n'a été mis en vigueur qu'à la Réunion ; cela n'est la faute ni de la population, ni des représentants des autres vieilles colonies, et il faut espérer que les propositions relatives à cette mise en vigueur effective, du récent rapport de la commission sénatoriale sur le service de deux ans, ne tarderont pas à être adoptées par le Parlement tout entier.

En restituant à la Guadeloupe, à la Martinique et à la Réunion, à ces vieilles colonies, où tout le monde entend et parle français, et où toute autre langue n'est qu'exceptionnellement employée ; en restituant à ces terres si françaises une organisation générale qui fut la leur, il y a plus de cent ans ; en tenant ainsi compte de leurs aspirations comme de leurs besoins, la France leur ouvrira une ère de calme et de prospérité qu'elles ne connaîtront jamais tant que leur sort pourra dépendre des fluctuations d'une opinion imprécise et irrésolue, tant que leur administration sera entre les mains de gouverneurs trop souvent plus disposés à servir leurs intérêts ou leur ambition qu'à rechercher et assurer le bien être général On considère comme exorbitantes les attributions, pourtant déjà bien amoindries, de leurs conseils généraux ; qu'on leur applique la loi du 10 août 1871 ; mais aussi qu'à des gouverneurs dont certains sont trop enclins à abuser de leurs pouvoirs, on substitue des préfets ! Qu'on replace les finances de ces pays entre les mains et sous le contrôle des pouvoirs publics ! Qu'en un mot, on les décrète départements français !

Voilà, à grands traits, et sans entrer dans des détails qui ne sauraient trouver place ici, l'œuvre à accomplir. Elle est de nature à séduire les hommes de bonne volonté. Le ministre des Colonies, auquel fait appel M. Dubief pour un programme de réformes, n'y répugnerait peut-être pas. Je ne serais pas étonné que cette œuvre ne sourie à l'honorable député lui-même.

Oui, le salut est là, et pas n'est besoin pour l'assurer de porter le fer rouge au flanc de la Guadeloupe ! Je l'entrevois autrement que mutilée, avec les 444 kilomètres de développement qu'offre le rivage de ses deux îles jumelles, baignées par les flots toujours bleus de l'Atlantique et de la mer Caraïbe, avec son port de la Pointe-à-Pitre, ce port à deux issues, l'un des plus beaux qui soient au monde ! Je l'entrevois autrement, cette terre superbe, avec ses cent rivières aux eaux de cristal, ses plantations de caféiers, de cacaoyers, de vanilliers, de cannes à sucre, ses forêts et ses hautes montagnes ! Je l'entrevois autrement, ce vert joyau de la France, que l'on ne peut connaître sans en conserver l'éternelle nostalgie !

A. Cicéron,
Sénateur de la Guadeloupe.

L'AUTORITÉ POLITIQUE DE L'ARISTOCRATIE ANGLAISE

Il serait possible en Angleterre de mener une campagne contre une coalition d'industriels et de financiers, les distillateurs en gros (*brewers*), et les propriétaires des mines d'or ou de diamant, — il serait singulièrement plus difficile de créer un mouvement de protestation contre les pouvoirs politiques de l'aristocratie: Tout récemment encore, les promoteurs d'une réorganisation de la Chambre des Lords ne trouvaient pour les soutenir ni journaux, ni députés, ni auditeurs. Les mœurs de l'Angleterre ne sont point démocratiques. Si elle n'a pas la passion de l'égalité, elle a en tout cas le snobisme de l'aristocratie. Il perce dans son langage, ses traditions et ses idées.

Des raisons historiques, politiques et psychologiques expliquent cette déférence.

D'abord l'aristocratie n'est pas un Etat dans l'Etat, une caste fermée, séparée du peuple par ses usages et ses opinions. Les frontières, que trace autour d'elle cette classe privilégiée, sont si souples, qu'il est difficile de les relever avec précision. D'une part, le droit d'aînesse rattache aux familles patriciennes tout un cortège de cadets, dont l'activité laborieuse est en rapport avec leur pauvreté relative. De l'autre, les assimilations progressives rapprochent d'elles ceux dont la fortune autorise toutes les espérances. « Les cercles concentriques de la richesse annoblie et de la pauvreté noble se mêlent, se traversent en tous sens, et vont expirer bien loin du centre » (1).

Souple dans ses frontières, l'aristocratie l'est aussi dans ses usages et sa doctrine. Fidèles au souvenir de l'époque, où ils avaient volontairement assumé la charge de subvenir aux divers besoins de l'Etat, et de celle, plus lointaine encore, où ils avaient pris en main, contre les intérêts de la Couronne, les revendications populaires, ses membres fournissent des subsides et des défenseurs à toutes les causes dont est saisie l'opinion britannique. Les réformes judiciaires ont trouvé dans Lord Brougham, la législation ouvrière dans Lord Shaftesbury, le socialisme municipal dans Lord Rosebery, la coopération dans Lady Dilke, tout comme l'Impérialisme Fédéral, dans Lord Brassey, des apôtres convaincus. Mais il y a plus. Formée à la pratique de la liberté publique par tout un siècle, où pour jouer au régime Parlementaire, elle se scinda en deux camps, que distinguaient seuls quelques souvenirs ; docile aussi aux traditions intellectuelles d'une race qui, indifférente aux idées abstraites et aux réformes radicales,

(1) Laugel. *L'Angleterre Politique et Sociale*, p. 131.

ne se préoccupe, en politique, que de trancher, au fur et à mesure qu'ils surgissent, des problèmes particuliers, cette aristocratie n'a jamais eu de doctrine propre. Elle a fourni des soldats à toutes les causes libérales ou conservatrices, libre-échangistes ou protectionnistes. Elle n'a jamais hésité à accepter une réforme lorsqu'elle sentait derrière elle la majorité de l'opinion britannique. Non seulement elle s'est refusée à revenir sur les concessions faites, mais encore il lui est arrivé de prendre les devants, et d'imposer à ses mandataires, alors au pouvoir, d'étendre le droit de vote (1868) et de réaliser la gratuité de l'école (1891).

Conquis par cet intelligent opportunisme autant que par cette sincère générosité, le peuple anglais s'est incliné avec confiance devant un de ces usages séculaires, qu'il répugne toujours à modifier. Il s'en est remis, jusqu'ici, à l'aristocratie du soin de lui fournir des politiques et des hommes d'État : « L'Anglais, a dit J. Stuart Mill, s'insurge volontiers contre toute tentative faite pour exercer sur lui un pouvoir, que ne sanctionne pas un long usage ou sa propre opinion du droit; mais il se soucie très peu en général d'exercer le pouvoir sur autrui. N'ayant pas, pour leur compte, la moindre passion de gouverner, sachant d'ailleurs très bien pour quels motifs intéressés on recherche le gouvernement, les Anglais souhaitent que cette fonction soit accomplie par ceux à qui elle échoit naturellement, comme une conséquence de leur position sociale. Si les étrangers comprenaient ceci, ils comprendraient mieux certaines anomalies apparentes chez les Anglais : leur goût, leur empressement à subir la supériorité politique des hautes classes, et avec cela nulle soumission envers ces mêmes classes; une passion, qui ne se voit en aucun autre pays, de résister à l'autorité, lorsqu'elle dépasse les bornes prescrites (1). »

Ces causes politique et historique présupposent une explication psychologique. Dans un tempérament où la volonté joue un rôle prédominant, l'envie démagogique, propre aux sensibilités affinées et aux énergies intermittentes, est inconnue, ou du moins infiniment plus rare. « Celui que le hasard de la naissance n'a point favorisé va, sans se plaindre, au devant des combats et des aventures de la vie. L'effort perpétuel cesse d'être pour beaucoup une douleur et devient presque un besoin ». Une colline est franchie; mais une autre plus haute se dresse à l'horizon. Du haut de cette nouvelle éminence, on en aperçoit une troisième, et ainsi de suite. Aux buts succèdent des buts; et les volontés, absorbées dans leurs conquêtes successives, éprises de ce sport varié, détournent l'attention des victoires d'autrui.

1. *Gouvern. Represent.*, trad. Dupont-White, *ed.*, 1865, p. 95.

Si la pensée s'arrête sur les splendeurs aristocratiques, c'est pour n'y voir que le symbole concret, la sanction légitime d'efforts heureux, ou bien pour évoquer, dans une vision dramatique, les événements historiques, les succès individuels, que rappellent, dans leurs noms ou dans leurs lignes mystérieuses, titres et armoiries. Et c'est ainsi que les imaginations et les volontés s'accordent pour les respecter dans un inconscient snobisme. Ils constituent les signes distinctifs d'un de ces grands groupements, aux frontières souples et au programme changeant, qui gèrent l'un des grands intérêts de l'État. Distingués par leur habillement, leurs usages, leurs langues, leurs églises, leurs quartiers, leurs associations, — aristocrates ouvriers, employés, boutiquiers, commerçants, industriels, — remplissent des tâches différentes et collaborent à la grandeur de la race. Les pensées rebelles, de par leur nature concrète, aux analyses, dans lesquelles excellent les intelligences latines, se refusent à découvrir, derrière ces groupements, les êtres humains, identiques dans leurs caractères généraux, qui les composent, à faire de ces individus l'objet principal de leurs préoccupations intellectuelles et la seule base de leurs conceptions politiques. Les intelligences acceptent les groupements comme des réalités vivantes et des rouages nécessaires.

Pourquoi dès lors s'indigner, si, tel d'entre eux, délégué et contrôlé par les autres, est chargé de fournir les hommes qui assureront le service des fonctions administratives et des rouages parlementaires ?

Jacques Bardoux.

LA VIE LITTÉRAIRE

Wells.

H.-G. Wells. *La Machine à explorer le temps. — La Guerre des mondes. — Les premiers hommes dans la lune. — L'Île du docteur Moreau. — Une Histoire des temps à venir. — Les Pirates de la mer. — La merveilleuse visite. — L'amour et M. Lewisham* (romans et nouvelles).

H.-G. Wells. — *Anticipations ou de l'influence du progrès mécanique et scientifique sur la vie et la pensée humaines.* (Éditions du *Mercure de France*), etc., etc.

Traducteurs : Henry D. Davray, B. Kozakiewicz, Louis Barron.

Petite syllabe, grand nom

Prenons garde que l'Angleterre établit la gloire de ses écrivains avec une précipitation qui n'est pas exempte de brusquerie. Le moyen est bon pour pousser au-delà des pays de langue anglaise chacune de ces gloires et imposer comme un maître universel chacun de ces écrivains. Nous en avions remarqué l'emploi lorsque Rudyard Kipling nous fut révélé violem-

[illegible] surgit, ainsi qu'il se lève un soleil éclatant sur le monde. On ne pouvait point ne pas voir, ni se soustraire à l'éblouissement. Enthousiasme candide des lecteurs anglais, pour des écrivains, inégaux, sans doute, mais qui renouvellent un peu leur littérature dont ils sentent bien le renouvellement nécessaire et peut-être urgent? Procédé de [illegible] naturellement dans la vie littéraire comme dans la vie économique? Il faut constater du moins l'exaltation entraînante d'une admiration qui semble un engouement. Quel temps cette fièvre peut-elle durer? Ne sera-t-elle point tombée alors que les écrivains qui en auront été les bénéficiaires conserveront encore, par suite de la vitesse initiale de leur gloire, un rôle dans le mouvement des idées universelles! Toujours est-il que Rudyard Kipling, que Wells sont devenus soudainement, brutalement, célèbres, d'une célébrité mondiale, en deux ans, en trois ans, en moins de temps peut-être ou peut-être en un peu plus de temps à peine : et c'est seulement ce que je voulais constater.

Ils nous ont été proposés, sans réserve. Nous les avons reçus avec empressement. On consentira, je le pense, à le proclamer. Si quelqu'un se figurait encore que nous sommes réfractaires aux invasions des esprits étrangers, nous avons répondu déjà, par notre grand accueil intellectuel, si obligeant, à Rudyard Kipling encore que rébarbatif et trouble, à Wells qui ne nous apporte rien, somme toute, dont nous n'ayons dans notre littérature française l'analogue, ou l'équivalent, ou le modèle. Aussitôt que l'admiration anglaise nous les désigna, nous sommes allés au devant de Kipling et de Wells, et cela nous fera pardonner, je l'espère, de n'avoir point précédé la désignation anglaise, d'autant plus qu'elle fut prompte à s'exprimer bruyamment. Mais quand je lis la traduction de Wells, par exemple, — dont je ne saurais trop louer M. Henry D. Davray et M. Kozakiewicz et aussi M. Louis Barron, car cette traduction est limpide et vivante et merveilleusement appropriée — quand je lis la traduction des œuvres de Wells, et peut-être bien que je me trompe, j'ai du moins l'idée que cette traduction ajoute quelque chose à la vertu universelle de ces œuvres : elle leur donne la valeur d'échange intellectuel qu'assurent à toute œuvre l'ordre et la clarté française. Je tiens pour certain que la circulation de Wells, par sa traduction française, deviendra plus facile et sera plus prolongée. N'est-il pas juste que la bonne volonté des Français à donner, à chaque écrivain notable d'une autre nation, la force d'expansion de leur propre langue, ne vienne augmenter encore cette force d'expansion même! Wells estimerait que c'est juste et que cela est d'ailleurs fatal, lui qui, dans ses *Anticipations*, a prévu, ainsi que Novicow, et expliqué par des arguments si pertinents, la domination future de la langue française.

Mais parce que les romans et les contes et les sociologies de Wells ont été déversés sur nous à flots, et parce que nous avons voulu les goûter très vite, nous ne les avons point admirés à bon escient. Nous avons beaucoup étudié Wells. Nous l'avons qualifié avec un grand nombre d'épithètes flatteuses. Nous lui avons constamment fait tort. En effet, nous l'avons constamment jugé comme si son œuvre était terminée aujourd'hui. Nous ne nous sommes point aperçus que cet écrivain, si rapidement heureux et qui donne tant de signes d'une longue puissance d'imagination créatrice et critique, n'a fourni encore que l'ébauche de son œuvre. Et c'est seulement parce que ces ouvrages disparates qui se répètent ou se contredisent et, en quelque sorte, se chevauchent, sont l'ébauche de son œuvre future, que Wells peut être un grand nom de la littérature internationale.

Notez-le bien. Sa carrière ne fait que de commencer. Il a moins de quarante ans. Il écrit des livres depuis 1895 et non pas depuis plus longtemps. Il n'avait guère qu'une culture scientifique et très forte, et exclusive, peu favorable à la création proprement littéraire. Il se dégage péniblement des affabulations scientifiques qui chargent surtout ses premiers livres. Sa célébrité date de quelques années: pourtant il entre seulement dans « la littérature » C'est ainsi.

Et on ne le voit pas. On ne veut pas même l'entrevoir. On n'aperçoit pas qu'il se forme, qu'il se cherche lui-même ; et qu'il est par dessus tout un observateur, un moraliste social, qu'il tend de plus en plus à être un moraliste social. Il s'agit de surprendre l'attention de ses contemporains. Il s'abandonne tout naturellement pour cela à ses imaginations scientifiques qui sont formidables, fécondes et bizarres. Mais il est fait pour devenir un observateur social. L'imagination scientifique et l'observation sociale : voilà les deux éléments de son talent ou, si vous préférez, de son génie. D'abord ils s'aident l'un l'autre : et l'imagination, vigoureusement fantaisiste, met en relief les observations sociales d'une vérité singulière. Puis ils s'encombrent l'un l'autre, ils se gênent. Wells hésite à se débarrasser de cette imagination qui fit ses premiers triomphes, car les œuvres réussissent toujours par ceux qui les jugent superficiellement. Il se libère par hasard et il écrit cet ouvrage ému de psychologie précisément réaliste : *L'Amour et M. Levisham*. Puis il retombe en esclavage. Et beaucoup avec des excuses persistent à le considérer comme un inventeur méthodique encore qu'indiscipliné de mondes superflus, et le comparent, assez judicieusement en apparence, à Jules Verne. Ne méconnaissons pas l'amusant Jules Verne, sous ce prétexte

commode qu'il est Français. Mais Wells n'offre avec lui que de médiocres ressemblances, et qui ne sont point du fond de son talent. Un jour ne pourrons-nous pas écrire uniquement : Wells, romancier social.

Nous le pourrons. Et ce ne sera pas un motif suffisant de négliger ses débuts de romancier enclin aux vastes hypothèses scientifiques. Il sait nous conduire ardemment à vingt mille lieues dans les airs, à vingt ou quarante siècles en deçà de notre époque, ou bien au delà de notre temps. Il sait nous guider en des voyages extraordinaires. Consentons à ne pas oublier que ce sont là surtout des explorations intellectuelles et morales. Mais si l'on désire ne distinguer que la fantaisie de l'imagination à base scientifique, je veux bien qu'on en admire la force et la logique, en même temps que le fantastique ordonné. Il est équitable de marquer la puissance de ses inductions ou de ses déductions formidables dans le passé ou dans le futur. Au reste ces fictions imprévues ont un charme on ne peut plus rare. Ressuscitant des mondes morts, créant des mondes virtuels, inventant des mondes possibles, établissant toutes les relations plausibles de ces mondes avec le nôtre, Wells est bien armé pour nous séduire par surprise ou par contrainte. Il est un artiste en outre, un poète bref et véhément. Ses récits courent, comme ses machines traversent les espaces et les siècles. Son imagination frémissante entraine les nôtres. Pour si peu de complaisance que vous y mettiez, vous aurez vite fait de vous figurer son œuvre mouvementée comme une épopée gigantesque. Elle en est une en effet, où des héros s'agitent qui sont des dieux parfois, les dieux de jadis et les dieux de demain, dans de prestigieux décors d'univers qui nous paraissent d'autant plus grands qu'ils sont pour nous plus nouveaux. Quelle fertilité, quelle richesse, quelle variété, quelle magnificence ! Oui.

Oui, mais encore ! Ne croyez-vous pas que cette imagination qui s'appuie solidement sur des vérités ou des conjectures scientifiques, si elle est immédiatement et facilement séduisante, engendre vite une certaine monotonie. On est très content d'abord de voir la lune — comme si on y était, — mais quand on l'a bien vue, on pense que tous les autres mondes lui ressemblent un peu et le contentement se termine en déception. Je ne parle même pas des machines que Wells emploie pour conduire ses personnages aventureux dans des mondes imaginaires où l'on n'aborde pas sans péril. Ces machines, toutes irréalisables, puisque enfin, si l'on peut à la rigueur en construire scientifiquement une qui nous conduirait dans la lune, il est impossible d'en construire une pour explorer le temps, sont établies avec une minutie partout identique et partout fatigante. Chaque rouage est décrit comme s'il existait. Pareille précision de science chimérique émerveille, mais elle lasse. C'est débauche d'imagination de savant plaisantin. Plus gravement, les romans se répondent, et, *mutatis mutandis*, comme on disait naguère et on a bien tort de ne plus le dire, se reproduisent. J'avoue que *Le Voyage dans la lune* et *La machine à explorer le temps* sont deux livres qui me paraissent à peu près décalqués l'un sur l'autre. *Une Visite merveilleuse* et, avec des différences toutefois, *La Guerre des mondes* sont les mêmes romans retournés ou, en quelque sorte, renversés. Ce ne sont plus les hommes qui vont dans les mondes surprenants des autres sphères ou des autres âges, mais les habitants des sphères célestes qui voyagent dans notre monde et ont des impressions que l'on peut trop aisément comparer à nos impressions. Wells est-il surtout un romancier fantastique du merveilleux scientifique, son imagination d'abord étonnante a, en vérité, bien peu de ressources. Après dix années seulement d'activité littéraire, elle en est réduite à tourner sur elle-même. Et nous ayant menés furieusement dans les temps préhistoriques ou dans les temps futurs, dans les brumes ou dans les rêves opaques de tous les âges et de tous les êtres, nous ayant conduits dans la lune ou ailleurs, devra-t-elle maintenant, à cette fin que Wells écrive un autre livre et pour ainsi dire se renouvelle, nous faire voyager à travers les constellations, du Capricorne au Sagittaire, du Scorpion à la Balance ?... On admirerait toujours la hardiesse facile de ce guide infatigable ; mais l'esprit, à le suivre, prendrait, si je peux dire, l'humeur casanière. Il resterait néanmoins que Wells eût eu le premier l'idée de vivifier par une science particulière ses inventions romanesques, avec la faiblesse de se répéter ensuite, pour se prouver mieux à soi-même son originalité vraiment inattendue — et tout de même Wells ne serait point un méprisable auteur.

Or, il est par surcroît, et il sera essentiellement un moraliste social. Il étudie surtout la vie de nos contemporains, la vie des êtres de notre « petit globe terraqué ». Il l'étudie pour la diriger. S'il nous jette avec tant de frénésie dans la vie du monde, il veut nous rendre plus sensible les règles nécessaires de notre monde à nous. Il nous perd à travers les espaces : c'est un moyen de mettre mieux en relief les lois indispensables d'existence sur un point de l'espace. Par le délire méthodique d'une irrésistible imagination, il accuse mieux la vérité.

On pourrait reconstituer par les livres de Wells une critique, qui sait ! une satire de la vie anglaise d'aujourd'hui. C'est affaire aux Anglais de l'y chercher s'ils le jugent utile. Nous y découvrons, nous, une morale de la vie humaine, et qui ne peut nous

laisser indifférents. De plus en plus, dans ces livres où toutes les chimères semblent se jouer à l'abri des contacts déprimants de la réalité, cette réalité, et le souci de cette réalité s'affirment. Et n'est-ce pas une preuve décisive des préoccupations fondamentales de Wells que son recueil d'*Anticipations*, son évangile, où il formule jusque dans leurs applications détaillées, la science, la philosophie, la sociologie, la morale des siècles prochains !

Wells peu à peu rendra ses doctrines, non pas plus nettes, mais plus fermes et plus consistantes. Elles sont encore incertaines, en effet, et presque contradictoires. Il a fait mouvoir tant d'êtres et tant d'idées qu'il hésite à approuver ou à condamner les êtres et les idées du jour. De la *merveilleuse visite* qu'un ange fait à la terre par un hasard que Wells, ce savant, explique mal, aucun jugement ne ressort qui soit bien favorable à l'homme. L'ange tombe en Angleterre près de la petite ville de Siddermorton. Il est capté comme un étrange oiseau par le vicaire de l'endroit, ornithologiste intempérant. Il est mêlé par lui à la vie sociale du peuple, de la bourgeoisie, du clergé, de l'aristocratie ; il éprouve tour à tour les sentiments que peut éprouver un être nouveau dans une société dont vraiment il ignore tout. Et il vérifie à chaque pas que les humains n'ont d'autre but que de procurer de la *douleur* à leurs semblables, qu'ils sont égoïstes, cruels, méchants, hypocrites, jaloux ou révoltés, en somme des animaux chétifs et nuisibles. Que la bonté ne se rencontre que dans la simplicité et ne se rencontre même pas toujours en elle, ce qui n'est guère consolant, car ce n'est guère rassurant. Et le vicaire qui est assez sage est obligé de se dire : Ce monde n'est pas fait pour les anges !

Pessimisme heureusement passager dans l'œuvre de Wells. Ailleurs un optimisme — très circonspect — l'éclaire. Wells explore le temps; et il observe dans le lointain des âges une race abâtardie parce que les progrès accomplis par les ancêtres ont supprimé pour elles toutes les difficultés de la vie. Les hommes alors ne sont plus que des êtres-enfants n'ayant plus d'efforts à faire, plus d'obstacles à renverser, et donc plus de moyens et de raisons de développements. « Dans un état d'équilibre physique et de sécurité, la puissance intellectuelle, aussi bien que physique, serait déplacée. J'en conclus que pendant d'innombrables annees, il n'y avait eu aucun danger de guerre ou de violences isolées, aucun danger de bêtes sauvages, aucune maladie décimante qui aient requis la vigueur de la constitution, ou un besoin quelconque d'activité. Pour une telle vie, ceux que nous appellerions les faibles sont aussi bien équipés que les forts et de fait ils ne sont plus faibles. Vraiment mieux équipés sont-ils, car les forts seraient tourmentés par une énergie pour laquelle il n'existerait aucun débouché. Nul doute que l'exquise beauté des édifices que je voyais ne fût le résultat des derniers efforts de l'énergie maintenant sans but de l'humanité avant qu'elle eût atteint sa parfaite harmonie, avec les conditions sous lesquelles elle vivait — l'épanouissement de ce triomphe qui fut le commencement de l'ultime et grande paix. Ce fut toujours là le sort de l'énergie en sécurité; elle se porte vers l'art et l'érotisme et viennent ensuite la langueur et la décadence ». Si cela est vrai, et on ne peut nier que ce ne soit au moins vraisemblable, Wells nous réconforte, car nous sommes dans des conditions de lutte suffisamment âpre pour que notre énergie soit constamment tendue et que rien ne nous manque, par conséquent, de ce qui constitue la dignité, la grandeur de l'homme... Aussi bien, les qualités normales de l'homme lui suffisent, il n'est même pas très capable d'user de qualités exceptionnelles et supérieures. « L'homme qui pouvait accomplir des miracles » n'employa son pouvoir que pour faire des sottises. Il fut aussi maladroit à se servir de sa force miraculeuse que l'ange tombé sur la terre le fut à montrer les petites qualités humaines. Il est donc raisonnable de se contenter de son sort et de sa condition, de se glorifier de son énergie et de son activité individuelle. Si l'on ne doit pas dire que tout est au mieux il faut dire que tout est passable !

Dommage que Wells hésite encore sur sa philosophie et sur sa morale, car il serait un directeur bien facilement obéi de la vie des hommes. Imputons hardiment ses inconséquentes incertitudes à l'impétuosité de son imagination. Il n'a pas eu le loisir encore de se façonner un définitif système du monde. Qu'il s'accorde ce loisir, et je ne balance pas, moi, à prédire à ce prophète une influence profonde sur les hommes de son temps !

Rêvé-je? Est-ce que je suis excité à des hypothèses par l'écrivain le plus ardent aux mirifiques conjectures? J'aime mieux en tous cas expliquer les indécisions frémissantes, et si je puis dire, les atermoiements de l'œuvre de Wells par sa jeunesse même et la précipitation de son talent que de chercher à expliquer ce talent et cette œuvre à l'aide de comparaisons qui ne font que multiplier les complications... Ou si l'on en risque une, elle ne peut avoir pour excuse que d'expliquer à la fois tout le caractère de l'œuvre et tout le talent de l'écrivain.

La première impression devant cette œuvre effrénée et pourtant logique fut toute de surprise. Et on se laissa guider par « les signes extérieurs » des ouvrages pour les qualifier. Wells apparut d'abord comme le Jules Verne anglais, parce que Jules Verne a écrit des voyages extraordinaires, et parce que les voyages relatés par Wells sont extraordinaires

aussi... Ressemblances superficielles qui ne s'affirmèrent que par les différences profondes. Wells était un Jules Verne, assurément, mais un Jules Verne qui voulait faire tout autre chose que ce qu'avait fait Jules Verne et qui, effectivement, le faisait. O vertu des comparaisons !

Mieux informés, d'autres advinrent, qui comparèrent Wells à Swift. Certainement on a plusieurs prétextes pour rapprocher les Voyages de Wells du *Voyage de Gulliver*, et non pas seulement celui-ci, qu'aucun de ces voyages n'est possible. Au reste, Swift et Wells sont deux moralistes. Mais il se trouve que Wells n'est ni amer ni acrimonieux, qu'il est clairvoyant, narquois, presque aimable et qu'il n'est comparable à Swift que parce qu'il est différent de lui.

On a dit qu'Edgard Poë... On a dit que Villiers de l'Isle Adam.... Il n'est point de comparaison qui ne soit permise. Et si je lis *La Guerre des Mondes*, épique et lyrique, scientifique et fantastique, ce livre dont le titre, plutôt qu'à un roman, convient à quelque épopée cosmogonique, apocalyptique, à quelque « Légende », parente de celles que concevaient un Victor Hugo, un Leconte de Lisle ; si je suis les héros de cette guerre, les Norsiens qui à l'aide d'un rayon ardent et d'une Fumée noire massacrent, exterminent, anéantissent, incendient, saccagent villes et campagnes, alors que l'humanité, en proie à la terreur, s'agite éperdue, et n'est sauvée que parce que ses envahisseurs implacables sont frappés à mort par un ennemi invisible, si je contemple la force et la splendeur des images, le mouvement, les évocations d'une colossale amplitude de ce poème d'un visionnaire, — d'un visionnaire tragique, j'aurai quelque droit peut-être de prétendre que l'imagination de Wells est sœur de celle des vertigineux poètes juifs, les Prophètes ; et Wells décidément m'apparaîtra comme un Ezéchiel, oui, c'est bien cela, comme un Ezéchiel des bords de la Tamise, et qui, Dieu merci, ne se prend pas toujours au sérieux...

Il ne se prend pas toujours au sérieux. Souvent il raille ses héros et parfois se raille lui-même. Son humour souvent très fin, quelquefois descendant à la plaisanterie, joint à tous ses autres caractères, me suggérera une autre comparaison... pourquoi pas ? Je tiens pour certain que l'on peut comparer très minutieusement l'œuvre de Wells aux contes de Voltaire, aux contes de Voltaire ! Même but, mêmes procédés d'imagination. Voltaire, je le sais bien, n'avait rien d'un Ezéchiel ; mais oublions maintenant Ezéchiel. — Mêmes moyens d'ironie à tel point que je pourrais tirer de l'œuvre de Wells cent ou mille réflexions qui ont tout à fait « l'air » d'être de Voltaire... Wells, à l'instar de Voltaire, critique et moralise en contant, et ne croit pas pouvoir mieux critiquer et moraliser que de le faire en raillant. Wells, pourvu et encombré d'une science abondante et d'une étrange imagination de savant facétieux, imagine des milieux invraisemblables, des êtres biscornus, des machines fantastiques. Mais les mondes où Wells nous emporte ne sont pas plus étranges que le pays d'Eldorado, ou que les régions où pérégrina Zadig, ou que les contrées mystérieuses où la princesse Amaside aima le *Taureau blanc*, ou que les rivages enchantés que fréquenta la princesse de Babylone... Et je ne vois pas trop en quoi les animaux dont Wells peuple les mondes futurs sont très différents des phénix, des licornes et autres bêtes sages et merveilleuses que Voltaire plaçait aux bords du Gange et partout ailleurs... Enfin, je sais bien qu'il y a trop d'appareil scientifique en les livres de Wells... Mais continuez la comparaison, s'il vous plaît. Peut-être conclurez-vous que les analogies ne manquent pas entre deux œuvres qu'on ne songe pas tout d'abord à rapprocher... (le rapprochement s'est fait malgré moi dans mon esprit)... Quant à moi, je conclus sans retard que, pour que l'œuvre de Wells suscite de si nombreuses comparaisons et si diverses, il faut que cet écrivain ait déjà une bien complexe et puissante originalité.

J. Ernest-Charles.

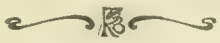

THÉATRES

Théâtre de l'Œuvre : (Nouveau-Théâtre) : *La Gioconda*, drame en 4 actes, par M. Gabriel d'Annunzio, traduit de l'italien, par M. Hérelle.

Par contraste avec la production facile qui encombre nos scènes du boulevard et jusqu'aux théâtres subventionnés, c'est toujours une satisfaction et une compensation qu'un effort dont on puisse vraiment dire qu'il est d'*artiste*, ne serait-il qu'à moitié réalisé. C'est un effort de cette nature que nous montre M. Lugné-Poé, en représentant, pour la première fois en France, la pièce fameuse de M. Gabriel d'Annunzio. Tentative qui ne sera pas unique, puisqu'elle doit être suivie de plusieurs autres du même genre, elle marque aussi bien, chez celui qui la fait, un propos délibéré de sortir de la sphère où il s'était jusqu'alors un peu *spécialisé*, pour devenir autre chose que l'interprète d'Ibsen et des littérateurs du Nord...

Il a été, dans cette Revue, abondamment parlé de M. Gabriel d'Annunzio, et des tendances maitresses de son œuvre. Dans une conférence publiée ici même, qui eut un grand retentissement en Italie, où les partis sont divisés quant à la valeur et au rôle de l'écrivain, M. Edouard Schuré, démontait, un un peu trop durement pour mon goût, mais très vi-

[illegible] traits essentiels de sa psychologie, [illegible] sous cette formule saisissante du *[illegible] intellectuel*. D'un point de vue plus particulier, qui se rattache aussi plus directement à ma fonction, j'ai tenté de préciser moi-même la place exacte que tient le poète dans la renaissance du mouvement idéaliste au théâtre, place qu'il doit toute à son souci de la Beauté, à l'éclat de sa forme littéraire, à l'introduction d'un élément plastique qui jusqu'alors n'avait pas fait son apparition sur la scène. « La Beauté, disions-nous, telle est, dans l'œuvre de M. d'Annunzio, l'unique puissance animatrice. D'où tout à la fois sa force et sa faiblesse. Sa force d'abord, car elle communique, à sa pensée de dramaturge, une originalité peu commune. Mais sa faiblesse aussi, car elle apparaît trop souvent par là en contradiction avec la vie, hors des conditions mêmes de la vie qui se charge de lui infliger d'indispensables rappels à l'ordre et de cruels démentis (1) ». Il nous reste à examiner, d'une façon plus spéciale encore, ce que vaut cette *Gioconda*, et quelle lumière elle nous apporte, par sa réalisation scénique, sur l'art dramatique lui-même.

La *Réalisation scénique* : tel est en effet le point capital, le critérium certain à examiner, dès qu'il s'agit de théâtre. Tant qu'une œuvre écrite pour la scène n'a pas subi l'épreuve de la scène, nous ne savons rien, à vrai dire, de sa réelle valeur dramatique, et nous ne pouvons avoir que pressentiments touchant l'action directe qu'elle exercera sur deux mille spectateurs assemblés. Il se peut qu'elle enferme des beautés littéraires de premier ordre, des morceaux qui feront ou qui firent nos délices, dégustés à loisir dans le recueillement du cabinet. Il est possible encore qu'elle repose sur une donnée riche en conflits intérieurs, d'une psychologie profonde et forte... et que cependant, de toutes ces belles choses réunies ne naisse pas l'émotion contagieuse, l'étincelle communicative par où ces deux mille spectateurs seront conquis et soulevés. C'est affaire d'exécution, dont nous constatons aisément les effets, dont il nous est plus malaisé de préciser les causes.

Eh bien, je dois le reconnaître, l'œuvre fameuse de M. Gabriel d'Annunzio m'a apporté une désillusion de cet ordre. On sait assez si j'en admire la valeur littéraire : cette forme éclatante, abondante, surabondante parfois, éloquente même, et je serais tenté d'ajouter : oratoire, d'une merveilleuse plasticité aussi, et qui, dans la belle traduction de M. Hérelle, donne à mainte reprise l'impression d'un chef-d'œuvre de notre littérature — il est tel passage en effet qui s'égale aux plus sonores, aux plus riches de Gustave Flaubert. On sait encore si la donnée psychologique de la *Gioconda* est ingénieuse, et parait riche en conflits dramatiques : cet artiste, ce sculpteur, luttant contre la force et l'intensité de deux sentiments rivaux, tour à tour victorieux et vaincu ; placé entre la tendresse d'une épouse qui l'adore, qui a pour lui un « amour plus fort que la mort » — c'est elle qui le dit, et elle fait mieux que le dire : elle le prouve — et sa passion pour la maîtresse qui incarne l'idéal de son art ; lui, luttant contre la présence de l'une et le souvenir de l'autre ; elles deux, luttant l'une contre l'autre... rien de plus dramatique en soi, rien qui nous semble, comme thème, plus riche, plus abondant en conflits tragiques, mieux fait pour conquérir notre âme par l'émotion ! Comment donc expliquer que de ces quatre actes réalisés à la scène, non plus dégustés dans le silence du cabinet, l'impression se puisse résumer ainsi : deux actes, les deux premiers, traînants, languissants, curieux sans doute par l'exécution du détail, je l'ai dit, mais pour des raisons précisément contraires à l'intérêt dramatique, nous allons le voir tout à l'heure ; un autre, le quatrième, absolument en dehors de l'action et des lois de progression que commande l'optique du théâtre, une des plus lourdes fautes qu'ait jamais pu commettre un écrivain de théâtre, et dont on se rend compte d'ailleurs à la lecture seule, tant elle est saisissante ; le troisième seul vivant, palpitant, réalisé, donnant pleine satisfaction à notre attente et à nos désirs !

Une des raisons, et la raison majeure, en pourrait bien être la surabondance des morceaux littéraires, ce que nous appellerons, faute d'un meilleur terme, le *morceau pour le morceau*, qui ralentit l'action, diminue l'intérêt dramatique, et trop fréquemment nous détourne du véritable objet où notre attention se devrait concentrer : le passionnant conflit entre ces trois âmes... Oh ! j'entends assez les objections que l'on pourra m'adresser : — Comment ! Vous qui soutenez avec acharnement l'importance de la forme, de la beauté littéraire dans l'art dramatique, vous qui rejetez par principe tout effort où l'écrivain n'a pas en quelque façon tenté œuvre d'artiste, comment pouvez-vous d'un tel argument vous faire une arme contre M. Gabriel d'Annunzio ! Est-ce que les maîtres que vous aimez, un Shakespeare, un Musset, ne se sont pas maintes fois détournés de leur objet principal qui est l'action, la progression dramatique, pour donner tous leurs soins à l'exécution de tels détails moins importants au premier coup d'œil ? — D'accord, répondrai-je, mais si l'on veut bien les considérer de près, ces développements, on verra qu'ils ne sont pas si *parasitaires* qu'ils en ont l'air : toujours par quelque point ils se

(1) [illegible] *Revue Bleue*, [illegible]

rattachent à l'action. En est-il de même chez M. d'Annunzio ?

Lorsque, au premier acte, pour prendre un exemple, l'ami de Lucio, Cosimo, lui raconte son voyage en Egypte, lorsqu'il lui décrit cette amie de quatorze ans qu'il avait là-bas, « fillette dorée comme une datte, maigre, svelte, sèche, les reins forts et arqués, les jambes droites et puissantes, les genoux parfaits — qualité rare », — sans doute, nous sentons bien qu'il s'applique, par cette engageante peinture, à distraire Lucio de son idée fixe, de sa monomanie, à panser sa blessure. Mais ce qui, à la lecture, nous avait paru merveilleux, n'a d'autre effet, par la réalisation scénique, que de ralentir l'action, de retarder la très belle scène qui termine le premier acte, où Silvia, pensant avoir repris définitivement son mari, lui crie, dans un élan d'adoration, toute la profondeur de son amour, la scène où se trouvent ces belles paroles : — « Ah ! que parlais-tu de mes peines ! Qu'est-ce que la douleur subie et qu'est-ce que le silence ! Et qu'est-ce qu'une larme, et qu'est-ce qu'un sourire, en comparaison de ce torrent qui me transporte ! »

Autre exemple, que j'emprunte au second acte. Je rappelle la donnée de cet acte : Lucio est repris tout entier par la fatalité de son amour pour la Gioconda, et l'implacabilité de cet amour, il l'explique à son ami Cosimo, atterré, en opposant Silvia à Gioconda.

LUCIO

Le jeu de l'illusion m'a uni à une créature qui ne m'était pas destinée. C'est une âme d'un prix inestimable, devant laquelle je me prosterne et j'adore. Mais je ne sculpte pas les unes, celle-là ne m'était pas destinée. Quand l'autre m'apparut, je pensai à tous les blocs de marbre contenus dans le mont Cinquecento intime, parce que j'eus le désir de fixer en chacun d'eux un de ses gestes.

Ce qu'il avance ainsi, il tente de le prouver, et c'est alors que vient le beau morceau littéraire, dans lequel il décrit la suggestion plastique de cette femme « aux étincelles animatrices ». Combien jadis elle nous parut belle cette tirade, à la première lecture ! Combien elle nous semble éclatante encore, quand nous la relisons et que nous en détaillons les nuances ! Mais à la scène, aussi bien suis je tenté de dire comme Lucio de Silvia : — C'est une chose d'un prix inestimable, devant laquelle je m'incline et j'admire. Mais j'attends autre chose d'une réalisation dramatique, et bien que ce morceau serve à m'expliquer la seconde chute de Lucio dans les bras de Gioconda, bien qu'il nous édifie pleinement sur la qualité morale de cette âme « pour qui la vie est intolérable, si elle est grevée d'une prohibition », toute cette tirade m'apparaît avec le caractère inéluctable du *Morceau littéraire* et j'en éprouve, au théâtre, un effet tout contraire à celui que j'en attendais.

Seul le troisième acte échappe à ces critiques et communique, à la scène, une impression égale, sinon supérieure, à celle que la lecture nous avait laissée. Telle est ici, en effet, la force de la situation dramatique, telle l'émotion se dégageant de la rencontre de ces deux femmes, chacune défendant ce qu'elle juge être son droit et sa mission auprès de l'artiste, que chacune d'ailleurs aime éperdument... telle aussi l'intensité du conflit intérieur, que les longueurs mêmes de l'exécution disparaissent et s'effacent devant la grandeur tragique de la situation. C'est là la partie capitale de l'œuvre, et jamais du reste M. Gabriel d'Annunzio n'a rien écrit de plus poignant et de plus fort ; jamais cet amoureux de contrastes et d'antithèses — rappelez-vous certains de ses romans — n'en a disposé une plus impressionnante et plus nouvelle que celle de ces deux femmes luttant pour leur amour et pour leur destinée !

Que dire maintenant du quatrième acte, sinon qu'il nous apparaît avec le caractère du plus stupéfiant hors-d'œuvre et de la plus lourde faute qu'un auteur dramatique ait jamais pu commettre ! Tel est le bienfait décisif de la réalisation scénique, ce qui me faisait écrire au début que, tant qu'une production dramatique n'avait pas subi l'épreuve de la représentation, on ne pouvait sur elle porter qu'un jugement approximatif, toujours sujet à revision. Si la première loi qui commande l'art dramatique est bien la *loi de progression*, dont la plus impérieuse exigence est de hiérarchiser, en quelque sorte, nos émotions, en réservant la plus forte pour la fin, pour la solution du conflit vers laquelle elles tendent ; s'il est vrai encore que tous les maîtres du théâtre, depuis Sophocle jusqu'à Wagner, en passant par Shakespeare, s'y sont soumis, ou mieux en ont démontré la valeur, correspondant aux exigences de notre esprit, par la seule vertu de leur tempérament dramatique, que penser alors d'un quatrième acte où deux sur trois des personnages essentiels ont disparu, sans qu'on puisse rien savoir de leur destinée, où Silvia demeure seule sans rien nous apprendre de la solution du conflit ! Ce n'est plus seulement le *hors-d'œuvre* littéraire, cette fâcheuse tendance déjà reprochée à M. Gabriel d'Annunzio. C'est la négation même de la forme dramatique et le plus manifeste contre-sens que la critique puisse enregistrer ! Lorsque M. d'Annunzio, pour terminer son œuvre, retient nos yeux, durant un acte entier, sur cette image atroce de la mère aux bras mutilés, dans l'impuissance de presser sur son cœur l'enfant qui vient réclamer ses embrassements, il cède tout uniment aux exigences malsaines de sa

nature, à ce qu'en lui on a justement nommé : *Cruélisme*, forgeant un mot qui marque bien ses tendances, le fond essentiel de sa psychologie, que l'on retrouve en toute son œuvre et dont on peut bien dire qu'ici, dans cette *Gioconda*, si éclatante par endroits, mais si inégale, elle lui devint une mauvaise conseillère !

J'ai cru devoir consacrer à la discussion de cette pièce des développements qui ne me sont pas habituels. C'est qu'aussi bien, en dépit de toutes ces réserves, elle demeure quelque chose de fort, et une œuvre *d'art*, ce qui devient de plus en plus rare. C'est qu'elle fait honneur à celui qui l'écrivit, et que de nous l'avoir donnée à la scène, ce n'est pas un mince mérite à M. Lugné-Poë. Mme Suzanne Desprès a soutenu le rôle difficile de Silvia avec la sincérité et l'ardeur de son beau talent, avec cette âpreté et cette conviction qui constituent le fond même de son tempérament dramatique et lui composent une figure à part, entre tous les interprètes contemporains. Je lui voudrais seulement, en certains passages, un peu plus de force dans le débit, quelque chose de moins haché, et qu'elle oubliât aussi la tradition de certains rôles, où elle fut sans rivale, pour donner au personnage de Silvia un accent qui le pût distinguer de l'art réaliste où son interprète l'a maintenu par tempérament : tel est le danger des artistes qui ont, comme Mme Suzanne Desprès, une *manière* à eux et une personnalité très marquée : avant d'être Silvia Settala, elle est Suzanne Desprès : c'est là tout ensemble une critique et un éloge. Mlle Deraisy a fait tout ce qu'elle a pu dans le personnage de Gioconda, qui n'a qu'une scène, mais une scène de la plus haute difficulté, où il faudrait de la plastique, de la puissance et de l'éclat. Cette jeune artiste ne possède encore qu'une faible dose de ces qualités essentielles, une dose insuffisante pour mettre en valeur cette figure exceptionnelle. Quant à M. Henri Burguet, qui joue Lucio, je ne puis cacher ma stupéfaction du parti-pris avec lequel il a composé ce personnage. Lucio est un artiste de race, un homme subtil et distingué ; et bien qu'il ait le cerveau légèrement dérangé par les aventures passionnelles qu'il a traversées, il doit rester un homme du monde, dans le bon sens du mot. M. Burguet a cru devoir adopter une façon de mimique, de gesticulation, qui lui donne l'apparence d'un zingueur épileptique, bien plutôt que d'un sculpteur chérissant la beauté. Serait-ce chez lui complète inintelligence du rôle, ou parti-pris de rivaliser avec les acteurs italiens dans ce qu'ils ont de plus mauvais ?

PAUL FLAT.

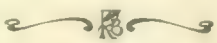

MAXIME GORKI

Qu'on se souvienne des mots terribles par quoi s'ouvre, dans l'ouvrage de M. de Vogüé, la biographie de Dostoïevski : « Il naquit à Moscou, dans l'hôpital des pauvres. » Gorki qui devait, de nos jours, se faire, comme le génial écrivain de l'*Idiot* et de *Crime et châtiment*, le confident de tous les humiliés et de tous les offensés de la Russie actuelle, n'eut pas de plus brillante origine. Il est né à Nijni Novgorod, en 1868 ou 1869 — lui-même ne le sut jamais exactement ; — ses parents étaient pauvres et de petite condition ; il fut de bonne heure orphelin et jeté, tout jeune, dans la vie, comme un vagabond. D'abord placé en apprentissage chez un cordonnier, il y montra peu de goût pour une tâche quotidienne. Les grands marchés de Nijni, ce caravansérail de tout le grand commerce de l'Europe orientale, la vue des tentes où se pressaient les hommes de tant de races différentes : Russes, Allemands, Polonais, Juifs, Tatares, jusqu'aux Tcherkesses, Turcs et Petits-Russiens, le départ et l'arrivée des caravanes, le bruit et le mouvement du trafic mondial qui se faisait sous ses yeux développèrent dans son cœur ce goût des voyages et de la liberté, cette impulsive mobilité qui n'ont cessé, depuis, de commander à ses actes, de le jeter, comme un réfractaire et un chemineau, à l'aventure, sur les chemins, dans les ports, sur la terre et la mer, au milieu des nomades.

Un grand-père lui restait, débris de toute une famille, dont ce fut la tâche ingrate d'apprendre à lire à l'enfant, le soir, à la lueur d'une lampe fumeuse, dans une bible dont le texte était en vieux slavon. Maxime avait une tête dure, une âme farouche aspirant à l'indépendance. Il fit autant de métiers que Jean-Jacques Rousseau et ne sut, pas plus que lui, se tenir à aucun. Devenu, d'apprenti cordonnier, élève graveur, peintre d'icônes, puis marmiton et jardinier, il tâta de diverses professions, les détesta toutes, et résolut de fuir cette vie casanière dont il avait le dégoût. Recueilli à bord d'un vapeur par un cuisinier-chef dont il se fit le petit gâte-sauce, il lut, pour la première fois, quelques romans d'aventures d'auteurs russes et français : Gogol, Gleb Ouspensky, Dumas père. « Son imagination s'exalte alors, écrit l'un de ses biographes, Ivan Strannik ; il est pris du « désir féroce » de s'instruire. Le voilà parti pour Kazan, « comme si, a-t-il dit lui-même, un enfant « pauvre pouvait recevoir gratuitement de l'instruc- « tion », mais il s'aperçut bientôt « que ce n'est pas « dans les usages » ; il dut se résigner, et ce grand voyage s'acheva fort tristement pour lui, « dans le sous-sol d'une boulangerie où il fut employé comme aide à raison de trois roubles le mois. »

— Ah! cette boulangerie de Kazan, le puissant écrivain l'a-t-il, depuis, assez amèrement décrite : « Nous étions vingt-six — vingt-six machines vivantes — enfermés dans un sous-sol humide, où, du matin au soir, nous pétrissions la pâte et faisions des petits pains et des craquelins. Les fenêtres de notre sous-sol donnaient dans une fosse creusée devant, dont la paroi était en briques, vertes d'humidité; les vitres étaient garnies au dehors d'un épais filet de fer, et la clarté du soleil ne pouvait parvenir jusqu'à nous à travers les carreaux couverts de poussière et de farine. Notre patron avait condamné les fenêtres avec du fer, afin que nous ne puissions pas donner un morceau de son pain aux mendiants, et à ceux de nos camarades qui vivaient sans travail, et souffraient la faim ; notre patron nous appelait des filous et nous donnait, au dîner, des tripes pourries en guise de viande... » C'est là, dans ce sous-sol humide, que Gorki rencontra, pour la première fois, l'un de ses plus typiques vagabonds, Konovalov, celui qui devait mourir pendu à la clef d'un poêle, dans une prison. Konovalov était un garçon simple qui aimait son travail. « Parfois, dit-il, il prenait de la pelle le plus beau pain et, le faisant sauter d'une paume sur l'autre, se brûlait, riait gaiement et me disait :

— « Eh! quelle beauté nous avons faite ensemble! »

Cependant tous n'étaient pas comme Konovalov. « Chaque jour et chaque jour, dans la poussière et la farine, — écrit Gorki — dans la boue que nos pieds apportaient de la cour, dans l'atmosphère lourde, imprégnée d'odeurs, nous roulions la pâte et faisions les craquelins; nous les mouillions de notre sueur et nous haïssions notre travail d'une haine aiguë. »

Cela ne pouvait pas durer longtemps ; ce métier d'emmuré, la vue de ces hommes courbés tout le jour sur une tâche monotone pesaient lourdement à ce garçon inquiet, avide d'espace et de lumière. Bientôt il quitta tout, laissa Konovalov et les vingt-six et recommença sa course errante, à la Villon, lisant beaucoup, écrivant peu, mais contemplant les humbles et les travailleurs, mêlé au peuple, ami des gueux, accumulant dans son cœur et dans son cerveau ces mille aspects de la vie réaliste, ces poignants drames de la misère qui devaient faire de ses récits les plus exacts, les mieux *sentis* de ceux qu'on ait lus depuis Tourgueniev.

Devenu scieur de planche, débardeur de colis sur le port, garde-barrière au passage des trains, enfin débitant de kvass (boisson de froment) dans les rues de la ville, il connut ainsi tous les pauvres, tous les loqueteux, les sans-gîte, les déclassés, tous ceux que lui-même appelle « les fils du Juif-Errant », ceux qui « ne peuvent jamais trouver une place sur terre pour se fixer ». Gorki, ébloui de leur fierté, ému de leur courage, s'attacha à saisir le caractère mobile de ces furtifs amis; durant de longues années il les épia avidement, étudia leurs malheurs ; il en est qu'il suivit à travers toute la Russie, à pied, faisant tous les métiers, se louant dans les fermes, comme cet étrange Charko, ce « compagnon » énigmatique qu'il rencontra dans le port d'Odessa et suivit jusqu'en Géorgie. Ce Charko était une espèce de brute simple que Gorki admirait pour sa naïveté de bête. Ils cheminèrent longtemps ainsi. Ils eurent toutes sortes d'aventures ; Charko lui donnait des bourrades; il était solide et brutal et, de sa voix irritée, criait constamment : « Tais-toi, Maxime! » ou bien « Entends-tu, Maxime? » A la fin ils se séparèrent.

C'est en 1893 que Maxime Gorki, jusque-là peu remarqué, débuta réellement dans la littérature. L'amitié de Wladimir Korolenko, l'émouvant romancier de la pauvre vie des Moujiks dans les isbas et de celle des détenus dans les prisons, lui permit de publier sa première nouvelle importante, *Tchelkache* dont le succès fut retentissant.

D'abord ce fut une surprise. Ces récits simples à la Maupassant charmèrent par la rusticité de leur saveur nouvelle; cela tranchait fortement sur la littérature rurale, la littérature du moujik, dérivée de celle de Tolstoï. Le moujik, comme le paysan de nos glèbes, est fidèle à ses terres, l'aime d'un amour tenace d'avare; il vit avec sa famille, dans l'isba du village; ses habitudes sont lentes et il n'est pas accoutumé d'apprécier de l'univers les aspects étendus. « Moi, dit fièrement Gorki, dans l'une de ses nouvelles, je ne suis pas comme Tolstoï, un résigné. » Il a l'horreur des sédentaires, des pasteurs et de tous ceux qui vivent, sans désir d'en sortir, dans le même horizon agricole. Comme Dostoïevski, il recherche les réprouvés, les gens de rien, tous les déchus, tous les déchets d'une société composite ; seulement les réprouvés de Dostoïevski étaient de terribles sensitifs, des nerveux et souvent des intellectuels. Gorki se défie, au contraire, des hommes cultivés dont le dogmatisme exclut toute pitié, et ce qu'il préfère à tous les types d'êtres rares et développés, ce sont les franches natures de vagabonds dont la santé éclate et qui portent allègrement le malheur sur leur dos comme des portefaix. Aussi est-ce surtout dans les ports, à l'entrée des chantiers et des docks, dans les faubourgs des villes que l'admirable peintre des *Bas-Fonds*, des *Déchus* et de l'*Angoisse* vient chercher les modèles à ses contes sur les gueux et les va-nu-pieds. Un jour, c'est Charko qu'il a rencontré ; Charko mourait de faim ; Gorki lui a donné

à manger et ils sont partis ensemble. Une autre fois c'est Kouvalda, l'ancien commandant, qui loge les pauvres à deux repas [illegible] c'est le filsère Barass, intendant pour l'Amérique ; c'est Semka, le jardinier ivrogne ; c'est la multitude de ces êtres dévoyés, honnis, sans attrait d'honnêteté, mais que Gorki aides pour leur destin inquiet, leur humeur voyageuse et leur mépris souverain de l'ordre et de l'autorité. Tous ont peuplé ses livres, inspiré ses ouvrages et donné à son style, outre le pittoresque, un aspect inédit de sensibilité.

« Il faut être né dans une société policée, pour avoir la patience d'y vivre toute sa vie », écrit Gorki dans *les Vagabonds*, et tout de suite il ajoute : « Je suis né et j'ai été élevé en dehors de cette société et, pour cette raison qui m'est précieuse, je ne puis accepter sa culture par fortes doses sans bientôt éprouver la nécessité de sortir de son cadre et de me reposer des complications multiples, des raffinements maladifs de ce genre d'existence. » C'est là une profession de foi, un *Credo* ; Gorki s'y est conformé toujours. Quelque brillant que fût le début de sa jeune carrière littéraire, il s'est plu lui-même, comme s'il craignait de s'embourgeoiser à y mêler souvent l'inattendu le plus bizarre et le plus pathétique. [illegible] 1900. Il avait commencé à donner dans les feuilles son roman récemment écrit : *le Moujik*. Tout à coup l'auteur disparut, « le bruit courut, écrit Ivan Strannik, qu'il avait détruit la fin de son œuvre et qu'il était parti subitement, sans prévenir, on ne savait où, reprenant son vagabondage. » Sans doute, entre deux écrits s'était-il fait à nouveau débardeur ou garçon boulanger : peut-être avait-il suivi quelque caravane ou, charmé du bonheur de redevenir obscur, avait-il, un instant, chez ses humbles compagnons, voulu revivre le temps de sa jeunesse capricieuse !

L'influence que Gorki, par ses livres, exerça sur ce peuple mal instruit mais d'une admirable mobilité d'intuition, enfin la popularité vraiment étendue que rencontrèrent ses écrits audacieux et si simples incitèrent à le juger un peu plus que comme un artiste. C'est ce soupçon, cette crainte, justifiés par un vaste amour pour les vagabonds, qui permirent de classer Gorki au rang des auteurs peu académiques. Gorki, très subtil dans sa rudesse, comprit combien il lui serait difficile de se « civiliser », de devenir uniquement un écrivain. Homme il a voulu vivre ; l'attrait du danger, l'imprévu d'un destin nouveau ont tenté sa vaillance. Et c'est fièrement, simplement, sans morgue et sans pose qu'il est retourné à nouveau, comme au temps de sa jeunesse, parmi les déchus et les vagabonds ses frères.

LEONOND PILLON.

L'HOMME A FEMMES AU THÉATRE

De Bressant à Guitry [1]

Entre Bocage, l'Amant romantique, et Bressant, l'Homme à femmes du Second Empire, ne convient-il pas de rappeler deux acteurs distingués, Firmin et Armand ?

Firmin fut le Saint-Mégrin, de *Henri III*, il fut Hernani. Dans plus de cent rôles différents, il donna sa mesure, et, pourtant, jamais il n'atteignit à la réputation de Bocage. Certes, il était romantique à souhait, « il emportait tout, dit Legouvé, dans un mouvement qui ressemblait à un frémissement d'ailes », mais jamais il ne fut Antony ou Buridan, et, s'il était devenu célèbre dans les déclarations d'amour, il faut avouer qu'elles sentaient quelque peu le vieux répertoire.

La même critique s'attachait au nom d'Armand, le partenaire vieilli de Mlle Mars, qui avait pris la succession de Fleury. Armand avait sous l'Empire mis à la mode l'élégance et les bonnes manières, et il resta le maître des rôles de passion jusque vers 1830.

A cette époque, c'est-à-dire vers le milieu du XIXe siècle, il se produit dans le goût public un changement déjà notable. La flamme du romantisme commence à vaciller, les emportements, les passions extrêmes, les cris, les désespoirs violents, les imprécations de l'amant rugissant se sont apaisés peu à peu, et, doucement le ridicule est venu teinter toute cette furie. On ne crie plus, on n'assassine plus, on blasphème à peine, tout bas, on cherche surtout à être poli, et, si une fantaisie légère se mêle encore à cette sagesse déjà bourgeoise, c'est un reste de cette outrance d'hier qui enfiévrait les pères et qui semble déjà vieillie pour les fils. Le favori du jour apparaît, et c'est Alfred de Musset. Une grâce exquise, de l'esprit le plus fin et le plus moderne, de la passion, certes, de la chaleur et de l'enthousiasme, mais avec quelque retenue, une certaine décence, un désir sincère d'être civilisé et de le paraître, voilà le *Caprice*, la *Porte Ouverte*, le *Chandelier*, *Il ne faut jurer de rien*, et c'est Brindeau et c'est Bressant.

Par une curieuse ironie du sort, ces deux noms qui furent ceux de deux rivaux acharnés sont devenus inséparables. Sans doute le premier en date qui interprêta Musset fut Brindeau, mais Bressant, qui chassa pour ainsi dire son antagoniste de la Comédie Française, reprit peu à peu ses rôles et sa place. A la vérité, si l'on voulait faire un parallèle entre eux, il conviendrait de dire que Brindeau, bien que de taille élancée, de visage agréable, de diction juste, était plus bourgeois que Bressant ; il était loin de

1. Voir la *Revue blanche* du 28 janvier 1905.

posséder les manières tout aristocratiques de celui-ci, et cela était malheureusement trop visible dans certaines pièces du répertoire, en particulier dans les Comédies de Musset. Brindeau dut se retirer le 1er août 1854, et, à partir de ce moment, il mena une vie nomade, de théâtre en théâtre, perdant peu à peu ce qu'il avait acquis, s'embourgeoisant de plus en plus, cessant d'être « le beau Brindeau » pour devenir « le gros Brindeau ».

Pendant ce temps son heureux rival s'emparait véritablement de la Comédie Française où il tint pendant tout le second Empire la place que l'on sait. N'était-il pas vraiment l'acteur de cette société légère et folle, insoucieuse du lendemain, aristocratique et jouisseuse, d'une élégance raffinée, aimant toujours la passion ou la simulant dans cette « apparence » qu'elle donnait de toutes choses. Bressant fut pour elle l'idole toujours encensée :

« On parle beaucoup à Paris et à Pétersbourg, dit Arsène Houssaye, de ce gentilhomme qui avait grand air et qui rappelait tour à tour les d'Orsay, les incroyables, les Richelieu et les Lauzun pour la désinvolture, la légèreté, l'impertinence, la raillerie. Il était fort aimé des femmes, depuis la duchesse jusqu'à la bourgeoise du Marais. Tout en raillant, il parlait avec passion, prenant ainsi le cœur, les yeux et l'esprit. » Bressant savait seul faire une déclaration d'amour, seul il savait séduire, seul il faisait succomber les cœurs les plus rebelles, élégance de théâtre un peu truquée, très superficielle, très vaine, admirablement appropriée à une époque toute en décor. « Aucun acteur, dit Legouvé, ne se jetait à genoux devant une femme avec autant de passion. Bressant, dans *Par droit de conquête*, en faisant son aveu à Mme Madeleine Brohan, y joignait un agenouillement plein de grâce et de feu. Quand Febvre reprit le rôle quelques années plus tard, il me déclara qu'il lui était impossible d'imiter Bressant, *qu'il ne savait pas faire cela*, qu'il s'y sentirait ridicule, et il avait raison. Le goût avait changé. »

Hélas! en effet, le goût avait changé. Sans doute, on accueillait encore avec faveur les successeurs de Bressant, l'un d'eux, surtout Delaunay qui fut par excellence l'amoureux, le jeune premier d'Emile Augier. Mais, précisément parce qu'il était trop « l'amoureux » et pas assez « l'amant », nous ne saurions lui réserver une place importante dans le cadre de cette étude. Et il semble qu'il y ait eu, au lendemain immédiat de l'Empire, une absence presque complète de type d'Homme à Femmes. Il faut attendre quelques années arriver jusqu'à une période plus proche de la notre, plus intéressée, plus railleuse, plus cynique, moins sentimentale aussi, pour voir évoluer ce type complexe. L'amant bourgeois d'Emile Augier et d'Alexandre Dumas fils a vécu. Désormais c'est dans un autre sens que se dirige le goût public, et, par suite, les types qu'il fait apparaître sur les planches.

Trois acteurs se partagent actuellement ce rôle d'Homme à Femmes qui nous occupe, ou, plutôt, il est possible de discerner parmi ceux qui s'y essayent trois figures de valeur inégale dont deux ont déjà réussi à dessiner nettement les principaux traits d'un type, ont provoqué par leur seule présence sur la scène la naissance et comme la parodie de ce type dans la foule. Ces acteurs sont MM. Le Bargy, Guitry et Tarride. A vrai dire, sur ce dernier, il n'est encore permis de formuler que des hypothèses, cependant le succès considérable que lui valurent, auprès du public féminin, quelques rôles récents, la création remarquable qu'il a faite d'un personnage médiocre d'une médiocre pièce de M. Abel Hermant, révèlent de lui plus qu'un continuateur des Le Bargy et des Guitry, autorisent à penser qu'il a fort bien pu camper la silhouette ingénieuse de l'amant ultra-moderne, très sensuel et très canaille, si moderne qu'il est plutôt de demain que d'aujourd'hui.

Dans cette succession rapide de trois exemplaires d'un modèle presque unique, Le Bargy constituerait, si l'on peut dire, le chaînon qui relie la conception du passé du théâtre avec celle du monde social d'aujourd'hui. Examinez-le plutôt dans le répertoire : il a tous les traits de l'ancien amant, du tombeur de femmes : son élégance est compassée comme toute sa personne, elle n'a rien de franc, de simple, cela sent l'effort, l'application, le désir de plaire, d'être élégant, d'une élégance qui ne sera ni sobre, ni discrète, d'une élégance qui n'aura rien de choquant non plus, un ton seulement au-dessus de la réalité, vous saisissez : une élégance de théâtre. De même, son jeu sent l'effort, l'étude, l'application continue. On lui a reproché souvent le maniérisme dans le langage et les gestes. Cela n'est pas toujours exact : la cause d'une telle illusion réside précisément dans ce travail visible et voulu. De là une fusion qui n'est pas instantanée et même qui est parfois difficile à s'accomplir avec l'âme du public. Nous comprenons, nous discernons l'intelligence, le tempérament dramatique, nous sommes émus même, nous ne tressaillons pas de ce sentiment de ressemblance qui nous émeut si fort à la vue d'un Guitry. Toujours, entre lui et nous, nous savons qu'il y a la rampe. Et toujours nous sommes persuadés que si la réalité est bien proche de ce que nous voyons sur la scène, elle en diffère pourtant un peu.

Somme toute, ce qui donne la note moderne dans cette physionomie, c'est le côté ironique (on eut dit rosse il y a dix ans) ce sont ces airs cavaliers et moqueurs, d'une moquerie qui griffe et fait saigner, avec quoi il se défend dans la lutte des sexes, c'est ce côté caustique, impertinent, nerveux à outrance

dont il a fait le pivot du caractère dans sa belle création de Priola, c'est là qu'on le sent le plus vrai et qu'Elles tressaillent le plus fortement. Il y ajoute parfois même une note de rudesse qui déjà fait sonner [illegible]

Celui-là est au premier abord franchement antipathique. Il est gros, il est lourd, il est vulgaire parfois, il doit avoir les pensées lentes. Et, évidemment, les gens de province qui le jugent sur sa réputation ne doivent pas le trouver « si distingué que cela ». Observez-le de près, cependant. Vous ne tarderez pas à remarquer en lui, émanant de toute sa personne, un singulier sentiment de force et d'entêtement. Les femmes le devinent brutal et très capable de les rudoyer, mais trop bien élevé pour le faire, et cela les fait frissonner... sans danger. On sent que lorsqu'il les tient, elles sont toutes à lui et pour toujours. Il a acquis dans cette lutte tragique que revêt à chaque instant la vie d'un homme d'aujourd'hui une puissance de volonté que rien ne fait fléchir. Il a acquis aussi une simplicité d'allures, une franchise de langage et de pensée qui impressionne les plus résolues à mentir et fait rester le mensonge dans leur gorge. C'est qu'il voit clair dans son âme et dans celle de ses partenaires. L'Amant moderne ne vit plus d'illusions, ou, si parfois il se donne le luxe d'en ajouter quelques-unes à ses pensées ordinaires, c'est, en quelque sorte, une petite débauche d'imagination qu'il se passe. En réalité, il a appris depuis longtemps, en ce siècle positif et net, à voir tels qu'ils sont dans leur vérité les sentiments qui animent son propre cœur et celui d'autrui. C'est chez lui presque une habitude, et si commode dans la vie affairée que nous menons qu'on ne saurait plus, semble-t-il, avoir le courage de s'en passer. Le mensonge n'est pas devenu seulement une chose lâche, il est devenu surtout une chose *inutile*, et c'est le plus grand crime, certes, aux yeux d'une société qui craint de perdre son temps dans des complications improductives. Ne louez donc pas trop fort nos amants d'avoir ce regard clair, aigu et troublant à force de netteté : la franchise, chez eux, n'est pas une vertu, c'est une commodité aimable, comme de porter des gants qui ne soient pas boutonnés ou de délaisser l'habit pour le smoking.

Brutalité et franchise, voilà leurs principaux traits. Ajoutez-y la complexité sentimentale inévitable chez un amant moderne et que ne connaissaient ni les Bocage, ni les Brindeau, ni les Delaunay. Ils sont compliqués, non plus par ce snobisme un peu bête qu'ils affichaient voici une vingtaine d'années, lors de l'apparition de l'école psychologique, mais bien parce qu'ils ont osé aller au fond des choses et que leur esprit comme leur cœur a pris l'habitude de démêler des pensées très diverses, de s'attacher à des âmes très différentes et de faire avec tout cela un étrange mélange de souvenirs et de jalousies, de curiosité et de libertinage. Ils sont compliqués et s'ils ne l'étaient plus sur la scène en phrases naïvement prétentieuses, cela se perçoit à l'hésitation des leur conduite, aux doutes qui les assiègent, à la difficulté d'agir ou de prendre parti. Regardez Guitry, avec sa démarche un peu lourde et qui accuse la puissance physique, hésiter — avec quelles nuances et quelles délicatesses — sur ce qu'il doit faire ou dire en tel ou tel cas. L'expérience de la vie a, sinon figé, du moins tendu ses traits qui ne sauraient plus rire aux éclats, qui esquissent seulement un pâle sourire, qui donnent à son masque une gravité continuelle. Chacun sait maintenant le prix des choses et de l'amour, et le ricanement n'est pas plus de saison que la malédiction romantique. A quoi bon les grands gestes et les éclats de voix ! L'être intérieur frémit de tendresse ou de colère, de passion ou de désespoir, et, pas plus que la quasi-impassibilité du visage, l'attitude générale ne révèle la tempête du cœur. L'amant « joue en dedans », Guitry « joue en dedans », les voluptés extrêmes comme les désespoirs infinis ne veulent d'autre spectateur que celui de la conscience.

Et, pourtant, déjà, ce rôle muet ne va point sans quelque ironie profonde : tant de larmes de douleur ou de joie ne coulent pas sans creuser des sillons. Voici venir à l'horizon la silhouette moderne, ultra moderne de Tarride, rossard plein de zèle, câlin quand il le faut, câliné surtout et si heureux de l'être. La belle placidité de Guitry a fait place à la roublardise joviale, à l'esbrouffe de cet Amant sans scrupules qui détrousse celles qui l'aiment, de leur vertu, avec tant d'art et tant de cynisme qu'elles ne peuvent même s'en offusquer. Cynique, c'est bien ainsi qu'il devait apparaître en dernière analyse, avec l'impudence de son expérience et de sa science avec la facile volonté de son désir, avec le nihilisme de sa philosophie. C'est bien ainsi que la silhouette nouvelle s'estampe, pas encore assez précise pour que nous la puissions marquer de traits définitifs, trop proche de nous cependant pour que nous l'abandonnions à dessein.

Un cynique, un curieux d'une curiosité malsaine, peut-être demain un brutal, un violent, la tradition se renoue, vous le voyez, et le cercle se referme sur Antony et Buridan. Mais quoi ! Ne sont-ce pas les mêmes cœurs qui s'éprennent toujours des uns comme des autres?...

ALPHONSE SECHE et JULES BERTAUT.

Paris — Typ. A. Davy, Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 6 — 5e SÉRIE — TOME III — 11 FÉVRIER 1905

PASCAL

II. — Son Caractère. — Sa Politique. Son Esthétique (1).

Il a pleine conscience de sa supériorité intellectuelle. On le reconnaît à l'accent autoritaire, au tour impérieux de ses *Pensées* notées par lui pour lui seul. Il semble n'être humble qu'autant qu'il y fait attention et s'y applique ; il n'en a que la volonté. Il domine de si haut son entourage par son génie qu'il lui est aisé de n'être pas orgueilleux : on ne songe pas à lui disputer le premier rang et il l'occupe sans y songer. Il a d'ailleurs une haute idée de l'âme humaine ; aussi ne peut-il s'arranger que de l'humilité chrétienne, seule compatible avec la plus grande estime pour la créature qui couronne la création ; cette humilité ne ravale pas l'homme comme le matérialisme. Il est modeste par le sentiment des difficultés que sa perspicace analyse lui permet d'apercevoir en toute question et que ne soupçonne pas le vulgaire, mais sa modestie ne l'assouplit pas ; la la raideur janséniste lui est naturelle. La courtoisie de son temps confinait toutefois dans les idées l'intransigeance et la dissimulait sous les formes. Même dans les plus ardentes polémiques il reste maître de lui par la conscience de sa force. L'influence de l'intelligence sur le caractère est, d'un autre côté, très sensible chez lui, Il n'est point pusillanime, mais il est capable d'une crainte réfléchie qu'épargne au commun des hommes une vue superficielle de la condition terrestre. Quand il nous les montre tous marqués pour la mort et isolés dans l'infini des espaces dont le silence éternel l'effraie, il éprouve la terreur qu'il veut faire naître, sans d'ailleurs y réussir. C'est peut-être le seul homme qui ressente réellement ce genre d'inquiétude, parce que seul il secoue la providentielle indifférence qui paraît être imposée par une loi de la nature à l'unique espèce instruite de la mortalité. Il est vrai que ce n'est pas l'individu, mais l'humanité tout entière qui est isolée avec la terre, ce qui en fait une prison fort peuplée, où la solidarité sociale et l'aiguillon continuel de la faim et des désirs rendent chacun moins sensible aux menaces muettes du gouffre environnant. Ces menaces n'en sont pas moins réelles et l'épouvante de Pascal est, au fond, rationnelle ; de sorte qu'il peut passer pour fou par un usage anormal, bien que très légitime, de la raison.

Nous relèverons, en outre, dans Pascal l'influence du mysticisme sur la raison même et sur le cœur. Il importe de remarquer que sa foi religieuse favorise singulièrement son doute philosophique. L'acte de foi étant à ses yeux le plus haut et le seul important moyen de connaissance, lui rend ce doute facile et non douloureux. Son scepticisme, en effet, n'atteint pas en lui le fondement de la connaissance capitale. Il ne veut pas que Dieu soit démontré par le spectacle de la nature, parce que le Dieu des chrétiens ne doit pouvoir être connu que par un acte de foi. Il ne faut pas qu'on puisse se passer de la Sainte Écriture ni de la révélation pour établir l'existence de Dieu. Il se résigne à ne pas le comprendre, mais non à ne pas le posséder. Dieu lui est nécessaire pour combler un vide de son cœur, vide infini qui ne peut être rempli que par un objet infiniment parfait. Il suffit à son intelligence de savoir que cet

1. Voir la *Revue Bleue* du 4 février 1905.

objet existe, quelle qu'en soit d'ailleurs l'essence incomprehensible ; mais elle n'est pas par elle même que son intelligence le sait, elle reçoit du cœur cette connaissance. Il fallait à Pascal pour être heureux un objet dont la possession ne pût lui être ni disputée par la maladie ou les autres vicissitudes de la condition terrestre, ni ravie par la mort. Or l'acte de foi est tout ensemble un acte d'affirmation et de possession du seul bien assuré, à savoir de la vérité souveraine ; c'est un cri impérieux du cœur, et le cœur entend directement la réponse à son cri. Les mathématiques et les sciences naturelles n'offrent de la vérité que la part de beaucoup la moins intéressante pour un homme avant tout préoccupé des origines et des fins de son âme, dont ces disciplines ne démontrent même pas l'existence. En sa qualité de savant, Pascal connaît à merveille les règles d'une démonstration valable, il est habitué à garantir aux preuves rationnelles toute la force dont elles sont susceptibles en écartant toutes les préventions qui les pourraient affaiblir ou fausser. Il est éminemment logicien, et cette supériorité même risque de l'égarer plus qu'un autre, car si, par hasard, les prémisses qu'il admet sont erronées, il en tire toutes les suites puisées à la plus grande profondeur. Toute la finesse d'esprit, toute la sagacité et la puissance de pénétration qui servent chez lui le savant, il les met au service de l'apologiste du christianisme, mais seulement dans l'interprétation des monuments qui en sont la base, non dans la critique devenue aujourd'hui si minutieuse et circonspecte de leur authenticité. Il accepte la tradition avec une sécurité qui surprend, lorsqu'on se rappelle sa défiance de physicien à l'égard des anciens. Il faut assurément prendre en considération l'époque et le milieu où se sont formées ses idées ; on n'exige pas d'un homme de génie qu'il en secoue le joug, mais on ne s'étonne pas qu'il le fasse, et l'on regrette malgré soi qu'il ne le fasse point.

Pascal n'est pas égoïste ; nous avons rappelé qu'il est mort appauvri par ses aumônes. Il ne supporte pas qu'on préfère son propre bien au bonheur de tout le reste du monde, mais, comme tous les croyants, à propos de la justice divine et de l'éternité des peines infernales, il semble dépourvu de la sympathie qui fait imaginer la douleur d'autrui, et, quand elle est imméritée, soulève l'indignation. Telle femme, qui ne tuerait pas une mouche, admet sans frémir pour le pécheur né gourmand et mort sans absolution une cuisson sans fin. L'influence du mysticisme sur le caractère est là très sensible. Pascal n'a pas eu de la justice une conscience assez vive pour sentir jusqu'à la révolte, ni même jusqu'à la pitié la disproportion scandaleuse entre une peine éternellement atroce et l'offense envers Dieu, laquelle ne doit se mesurer qu'à l'intention de l'offenser. Son zèle religieux refroidit en lui les sentiments naturels et arrête les épanchements du cœur : il désapprouve les caressses de la mère à l'enfant comme suspectes de quelque sensualité. Pour faire, sans effort apparent, une pareille concession à la piété ascétique, il n'est sans doute pas fort tendre. Il réserve ses effusions pour la prière ; c'est à Dieu seul qu'elles vont ; c'est à l'adresse de Jésus-Christ qu'il trouve des paroles où son âme se fond tout entière en amour. En somme l'idéal de la vie chrétienne est pour lui très haut : c'est la constance habituelle dans la pratique du bien, et l'égale aptitude à l'exercice des vertus extrêmes et des vertus opposées (telles que la charitable douceur et l'héroïque fermeté). Cet idéal, il ne l'atteint pas toujours, ce n'est pas surprenant.

Si dans cette étude nous avions à examiner toutes ses *Pensées* nous devrions rechercher si ses idées sur la politique et sur d'autres questions morales n'ont pas subi l'empreinte de ses croyances religieuses. Nous nous bornerons à signaler que sa fierté innée conspire avec l'esprit évangélique pour abaisser les grandeurs sociales de pure institution, pour apprécier « les grands » à leur réelle valeur tout en respectant chez eux la hiérarchie traditionnelle. Il n'est point ce qu'on nomme aujourd'hui un libéral : il accepte l'ordre établi, sans être dupe toutefois des insignes extérieurs de la dignité. Il doute de la justice en tant qu'elle est humaine et n'est pas un principe révélé par la religion. Il remarque en effet que l'intérêt bien entendu peut conseiller l'équité et faire alors *un tableau de la charité* (produire les mêmes résultats qu'elle). A ses yeux la justice politique, très distincte de la vraie justice, qui n'est connue que par la révélation, est, en dernière analyse, le procédé le plus pratique pour instituer la paix. L'inégalité parmi les hommes est d'ailleurs nécessaire et l'idée de la justice varie avec la frontière.

Comment le mysticisme chrétien a-t-il agi sur le sens esthétique de Pascal ? Cette question nous intéresse extrêmement ; nous l'avons réservée pour la fin de nos réflexions sur son tempérament moral. Et d'abord, qu'est-ce que le Beau pour lui ? Nous entendons par le Beau en général l'objet inaccessible, partant indéfinissable, auquel aspirent certaines âmes. L'aspiration vers le Beau n'en procure pas la possession adéquate, mais le pressentiment seul, et à ce titre, est à la fois mélancolique et délicieuse. C'est cet objet indéterminé, symbole du suprême bonheur, que se propose d'exprimer l'œuvre d'art (plastique, musicale ou littéraire.) Tout artiste, en tant que créateur de formes expressives du Beau, est *poète*. Si l'on admet ces définitions, l'on ne refusera certes point à Pascal l'aspiration poétique, sauf à indiquer sous quelle forme il en exprime

l'objet. Rien de terrestre ne le satisfait; descendant du premier couple humain, il se sent dépossédé du seul idéal qui soit digne de ce couple avant sa chute. Le seul bonheur qu'il admette et désire, c'est la vie commune avec Dieu, la vie en Dieu et pour Dieu. Le sentiment du divin dans l'homme né religieux, dans le mystique, est inséparable de la délectation sublime que l'âme éprouve à se fondre en cet objet infiniment haut de sa contemplation. Les exercices de la piété, les ravissements de la prière, les sacrements et par excellence l'Eucharistie, sont les prémices de la félicité véritable de la vérité paradisiaque, fusion de l'âme en son Dieu. Aucun poète ne peut se vanter de placer plus haut l'objet de son aspiration. A cet égard Pascal est indéniablement poète. Si l'on n'accorde ce nom qu'à l'écrivain versificateur, il ne lui convient pas. Ce genre de poètes ne semble même pas lui être sympathique.

Quant aux artistes proprement dits, statuaires, peintres, musiciens, etc., qui sont les poètes soit de la ligne, du relief et des couleurs, soit des sons, toutes formes qui expriment les activités de la nature ou de l'âme, il ne paraît pas avoir compris l'essence et le but de leurs productions. Sa *Pensée* sur la peinture n'en témoigne que trop : « Quelle « vanité que la peinture, qui attire l'admiration par « la ressemblance des choses dont on n'admire point « les originaux ! » (I, 105.) Il croit qu'elle a pour objet l'imitation servile et il s'étonne qu'on puisse admirer une copie dont on n'admire pas le modèle. Cet étonnement décèle une singulière méprise. De ce qu'il n'admire pas un fromage, un oignon, un pot de grès ou un lièvre mort, il en conclut que les tableaux de ce genre ne sauraient être admirables. Il oublie que le blanc d'un fromage, la pelure d'un oignon, la couverte d'un pot, le pelage d'un lièvre offrent au regard du coloriste les jouissances les plus délicates et que ces jouissances engendrent un rêve qui n'a rien de commun avec la destination économique de ces humbles choses qui ont servi de modèles au peintre. Il confond le sujet avec le motif et semble ignorer que l'art n'est pas l'imitation purement objective d'une forme extérieure, mais le choix du modèle en vue d'une interprétation personnelle, originale de ce qu'il exprime. Est-ce à dire que Pascal ne soit nullement artiste ? Lui dénier tout à fait pour cette erreur l'intelligence de l'objet des beaux-arts serait injuste, car, dans les *Pensées* suivantes, il fait à la fois la part de l'individualité dans la conception du beau et celle de l'aspiration vers un modèle indéterminé dans l'œuvre poétique.

« Il y a un certain modèle d'agrément et de beauté « qui consiste en un certain rapport entre notre na- « ture, faible ou forte, telle qu'elle est, et la chose « qui nous plaît. Tout ce qui est formé sur ce mo- « dèle nous agrée : soit maison, chanson, discours, « vers, prose, femme, oiseaux, rivières, arbres, cham- « bres, habits, etc. Tout ce qui n'est point fait sur ce « modèle déplaît à ceux qui ont le bon goût. Et comme « il y a un rapport parfait entre une chanson et une « maison qui sont faites sur le bon modèle, parce « qu'elles ressemblent à ce modèle unique, quoique « chacune selon son genre, il y a de même un rapport « parfait entre les choses faites sur le mauvais mo- « dèle. Ce n'est pas que le mauvais modèle soit uni- « que, car il y en a une infinité. Mais chaque mau- « vais sonnet, par exemple, sur quelque faux modèle « qu'il soit fait, ressemble parfaitement à une femme « vêtue sur ce modèle. Rien ne fait mieux entendre « combien un faux sonnet est ridicule que d'en con- « sidérer la nature et le modèle, et de s'imaginer « ensuite une femme ou une maison faite sur ce « modèle-là » (I, 103).

« Comme on dit beauté poétique, on devrait « aussi dire beauté géométrique, et beauté médici- « nale. Cependant on ne le dit point : et la raison « en est qu'on sait bien quel est l'objet de la géo- « métrie, et qu'il consiste en preuves, et quel est « l'objet de la médecine, et qu'il consiste en la gué- « rison ; mais on ne sait pas en quoi consiste l'agré- « ment, qui est l'objet de la poésie. On ne sait ce « que c'est que ce modèle naturel qu'il faut imiter ; « et, à faute de cette connaissance, on a inventé de « certains termes bizarres : « siècle d'or, merveille « de nos jours, fatal, etc. ; » et on appelle ce jargon « beauté poétique. Mais qui s'imaginera une femme « sur ce modèle-là, qui consiste à dire de petites « choses avec de grands mots, verra une jolie da- « moiselle toute pleine de miroirs et de chaînes, « dont il rira, parce qu'on sait mieux en quoi con- « siste l'agrément d'une femme que l'agrément des « vers. Mais ceux qui ne s'y connaîtraient pas l'ad- « mireraient en cet équipage ; et il y a bien des vil- « lages où on la prendrait pour la reine ; et c'est « pourquoi nous appelons les sonnets faits sur ce « modèle-là, les reines de village (I, 104). »

Quelque réserve qu'on puisse légitimement faire sur la compétence de Pascal en matière d'art plastique ou musical, chacun salue sa souveraine maîtrise dans l'art d'écrire. C'est dans le recueil des *Pensées* qu'on surprend le mieux les ressources et les qualités de sa prose. En le lisant on assiste à toutes les phases que traverse la formation de cette prose, vigoureuse, depuis le premier jet, qui est une sorte de notation instantanée de la pensée, jusqu'à l'achèvement soigné de la forme qu'elle revêt, après plusieurs essais de l'expression exacte. La science la plus familière à Pascal nous fournit une image de ce labeur progressif. Il se propose de faire tenir le plus de sens possible dans la phrase la plus con-

cise, de même qu'il y a dans l'étendue à trois dimensions une figure qui offre le plus de contenance sous la moindre surface ; c'est la sphère et elle est le plus simple des solides. Il semble proposer cet exemple à son langage : il le modèle peu à peu comme s'il pétrissait et roulait une matière malléable entre ses mains pour l'amener à la forme sphérique. De là, l'ampleur, la plénitude et la simplicité de son style. Mais notre comparaison a besoin d'être complétée, car rien ne ressemble moins à l'uniformité de la sphère que la variété de l'accent dans sa phrase. La matière qu'il y coule est plus ou moins chaude, selon le sujet, scientifique ou moral, qu'il traite, mais elle n'est jamais froide tout en satisfaisant à la condition susdite, qui est précisément celle de toute œuvre d'art parfaite. Il ne travaille donc pas à orner son style, il ne travaille qu'à rendre le plus sobrement possible l'expression adéquate à la pensée. Ce qui fait la vie de ce style, c'est l'activité intellectuelle ou passionnelle qui l'échauffe et par là même le colore. Il cherche l'expression juste et il la trouve si bien qu'elle paraît s'être imposée d'elle-même à la plume. De là vient que dans ses écrits il n'y a nulle apparence d'apprêt, bien que l'art y soit consommé. L'art d'écrire n'est pas dans le style, car celui-ci n'est que l'allure naturelle, toute spontanée, communiquée à la phrase par les mouvements de l'âme ; cet art consiste dans le choix des mots que le style dispose et qui ne s'offrent pas toujours du premier coup à la pensée pour la rendre, mais surtout il consiste dans la composition, c'est-à-dire dans l'ordonnance des idées, soit uniquement par amour du vrai, pour la clarté dont le penseur a besoin, soit en vue de l'effet que l'écrivain ou l'orateur se propose de produire sur ses lecteurs ou son auditoire. Dans le recueil des *Pensées*, Pascal, avons-nous dit, consigne le plus souvent pour lui-même, pour lui seul, ce qui lui vient à l'esprit, avec l'intention d'introduire plus tard ces fragments appropriés à quelque destination préméditée dans un ouvrage adressé à certains lecteurs, et c'est cette appropriation qui requiert de l'art, qui l'oblige à composer pour présenter ses idées dans l'ordre le plus convenable à son objet. Plusieurs morceaux, très importants, présentent, au milieu des autres, les caractères d'une composition plus ou moins avancée, parfois accomplie. Il y en a qui sont des chefs-d'œuvre, des échantillons typiques de la beauté littéraire au service de la beauté morale, de cette aspiration qui, selon nous, définit la poésie supérieure ; or il la doit évidemment à son mysticisme chrétien. Le sentiment religieux en est la source la plus ancienne et la plus haute chez tous les peuples. Leurs poèmes fameux font tous une large part à ce qu'on nomme le *merveilleux*. *Les Provinciales*, ces pages immortelles où Pascal s'est révélé l'un des écrivains fondateurs de la prose française, ajoutent aux divers accents offerts par le style des *Pensées* un ton nouveau, qu'il ne faut pas omettre, le ton spirituel sous forme d'ironie. On ne saurait trop en admirer la finesse et la mesure, on n'y sent rien de l'insolence facile, habituelle aux pamphlétaires, mais le trait aiguisé pénètre à fond et porte plus efficacement que la grossière injure. La raillerie discrète et contenue éclate, chez Pascal, en indignation. Elle engendre ainsi l'éloquence et contribue donc à la beauté de l'ouvrage ; à ce titre elle s'élève et participe de cette beauté complexe.

Les *Pensées* suivantes de Pascal relatives au style justifient ce que nous venons de rappeler du sien :

« Quand un discours naturel peint une passion, « ou un effet, on trouve dans soi-même la vérité de « ce qu'on entend, laquelle on ne savait pas qu'elle « y fût, en sorte qu'on est porté à aimer celui qui « nous le fait sentir ; car il ne nous a pas fait montre « de son bien, mais du nôtre ; et ainsi ce bienfait « nous le rend aimable : outre que cette communauté « d'intelligence que nous avons avec lui incline « nécessairement le cœur à l'aimer (I, 104).

« Il faut de l'agréable et du réel ; mais il faut que « cet agréable soit lui-même pris du vrai (I, 104).

« J'ai l'esprit plein d'inquiétude. » Je suis plein « d'inquiétude, vaut mieux (II, 154).

« Eteindre le flambeau de sédition. » Trop luxu- « riant. « L'inquiétude de son génie. » Trop de « deux mots hardis (II, 154)

« L'éloquence continue ennuie.

« Les princes et rois jouent quelquefois. Ils ne « sont pas toujours sur leurs trônes ; ils s'y ennuient. « La grandeur a besoin d'être quittée pour être « sentie. La continuité dégoûte en tout. Le froid est « agréable, pour se chauffer (I, 84).

« Quand on voit le style naturel, on est tout « étonné et ravi ; car on s'attendait de voir un au- « teur et on trouve un homme. Au lieu que ceux qui « ont le goût bon, et qui en voyant un livre croient « trouver un homme, sont tout surpris de trouver « un auteur : « *Plus poetice quam humane locutus* « *es* ». Ceux-là honorent bien la nature, qui lui ap- « prennent qu'elle peut parler de tout, et même de « théologie (I, 105).

« La dernière chose qu'on trouve en faisant un « ouvrage est de savoir celle qu'il faut mettre la « première (I, 105).

« Un même sens change selon les paroles qui « l'expriment. Les sens reçoivent des paroles leur « dignité, au lieu de la leur donner. Il en faut cher- « cher des exemples... (I, 105).

« La vraie éloquence se moque de l'éloquence « (I, 106).

« L'éloquence est un art de dire les choses de « telle façon : 1° que ceux à qui l'on parle puissent « les entendre sans peine, et avec plaisir; 2° qu'ils « s'y sentent intéressés, en sorte que l'amour-« propre les porte plus volontiers à y faire réflexion. « Elle consiste donc dans une correspondance qu'on « tâche d'établir entre l'esprit et le cœur de ceux « à qui l'on parle d'un côté, et de l'autre les pen-« sées et les expressions dont on se sert; ce qui « suppose qu'on aura bien étudié le cœur de l'homme « pour en savoir tous les ressorts, et pour trouver « ensuite les justes proportions du discours qu'on « veut y assortir. Il faut se mettre à la place de « ceux qui doivent nous entendre, et faire essai sur « son propre cœur du tour qu'on donne à son dis-« cours, pour voir si l'un est fait pour l'autre, et si « l'on peut s'assurer que l'auditeur sera comme forcé « de se rendre. Il faut se renfermer, le plus qu'il est « possible, dans le simple naturel; ne pas faire « grand ce qui est petit ni petit ce qui est grand. « Ce n'est pas assez qu'une chose soit belle, il faut « qu'elle soit propre au sujet, qu'il n'y ait rien de « trop ni rien de manque (II, 123).

« L'éloquence est une peinture de la pensée; et « ainsi ceux qui, après avoir peint, ajoutent encore, « font un tableau au lieu d'un portrait (II, 123).

« Eloquence, qui persuade par douceur, non par « empire; en tyran, non en roi (II, 176)

Ce que dit Pascal de l'éloquence concerne évidemment les écrits comme la parole.

Nos remarques précédentes ne sont que des indications très sommaires, aussi bien ne prétendons-nous pas grossir d'un examen qui relève de la critique d'art une étude spécialement consacrée à l'apologétique de Pascal et déjà trop longue, mais nous devions rappeler ce que doit en lui le caractère de l'écrivain au souffle religieux qui anima tout l'homme.

SULLY PRUDHOMME,
de l'Académie française

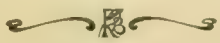

LES
CAUSES DE L'AGITATION EN RUSSIE

Pour comprendre ce qui se passe aujourd'hui en Russie et la gravité des événements qui troublent l'Empire des Tsars, il faut savoir que l'attaque des Japonais contre Port-Arthur a surpris nos alliés en pleine crise politique et morale. Le régime de Sipiaguine et de Plehwe, régime de compression à outrance, avait irrité presque toutes les classes de la population et toutes les nationalités de l'Empire. La guerre, cette terrible guerre lointaine à laquelle les amis ou les protecteurs de Plehwe semblent avoir eu l'aberration de pousser comme à une heureuse diversion, est venue encore accroître la désaffection et le mécontentement général. Les souffrances et les humiliations de la guerre ont plus que jamais mis en question, devant l'opinion du pays, ce qu'elle supportait déjà impatiemment, le régime autocratique.

Il importe de ne pas s'y tromper, ce que l'on veut en Russie, ce que réclament tous les organes de l'opinion, dans la presse comme dans les assemblées électives, provinciales ou municipales, ce n'est pas seulement des réformes, c'est un changement de régime.

Des réformes, on en réclame de toutes sortes : administratives, économiques, judiciaires, religieuses; on en veut de multiples et de profondes, mais on n'a aucune confiance dans le gouvernement pour les édicter — et encore moins pour les appliquer.

Et comment, pour cette grande œuvre, aurait-on confiance dans le pouvoir et dans ses instruments habituels?

Depuis l'avènement de l'empereur Nicolas II, bien des réformes ont été promises; aucune peut-être n'a été exécutée. On se dit partout qu'il en sera de l'avenir comme du passé. Et pourquoi en serait-il autrement? Le mal dont souffre la Russie, dans toutes les classes et dans tous les domaines, c'est l'arbitraire, — l'arbitraire bureaucratique, l'arbitraire de l'administration et de la police; l'expérience des dernières générations montre que, dans la Russie autocratique, ce mal séculaire qu'on pourrait appeler le mal russe est en quelque sorte congénital; il est inhérent au régime actuel, inhérent à l'autocratie. Le supprimer sans modifier le régime paraît aussi impossible que de supprimer l'effet sans toucher à la cause; et cette impossibilité n'est pas seulement d'ordre théorique, mais, encore plus peut-être, d'ordre pratique.

Il faut, aux 140 millions d'habitants du vaste Empire, des garanties légales contre l'arbitraire de l'administration et de la police. Ces garanties, quand le souverain se déciderait à les accorder, il ne dépend pas de lui qu'elles soient respectées; sa bonne volonté n'y saurait suffire, car il est souvent, lui-même, le plus mal informé de tous les habitants de la Russie. Il est en fait le prisonnier de ses fonctionnaires, et du fond de ses palais, où ne pénètre aucun représentant de ses peuples, il ne peut ni connaître, ni punir les passe-droits, les injustices, les violences, les concussions, dont ses sujets les plus fidèles sont chaque jour les victimes.

Il annonçait, solennellement, dans son dernier manifeste (décembre 1904), avec une sorte de candeur impériale, — la candeur de l'autocrate persuadé qu'il suffit d'ordonner pour être obéi, — que dorénavant toutes les lois devront être appliquées,

et que tous les fonctionnaires s'y devront conformer. C'est reconnaître que, jusqu'à présent, les lois restaient lettre morte. Qui veillera désormais à leur exécution? Il faut un contrôle; ce contrôle où le placer?

Est-ce dans la bureaucratie, est-ce dans la police, les deux reines effectives de l'énorme Empire, reines omnipotentes, qui régissent despotiquement toutes les Russies européennes ou asiatiques, sous le fastueux manteau de l'autorité impériale?

Le contrôle, Nicolas Ier avait eu la naïveté, — encore une naïveté d'autocrate, — de le confier à la haute police, à ce qu'on appelait la IIIe section, et au corps de gendarmes. Alexandre II, le tsar réformateur, dont toute l'œuvre a été peu à peu détruite ou dénaturée par ses successeurs, Alexandre II, semble avoir cru que ce contrôle nécessaire pourrait être exercé par une presse à demi affranchie. Mais la presse est vite retombée dans la servitude; et quel contrôle effectif peut-elle exercer, quand tous ses droits et son existence même dépendent de ceux qu'elle est appelée à contrôler?

Le contrôle, en vain cherché ailleurs, ne peut être trouvé que dans la nation elle-même et dans des assemblées issues d'elle. C'est ainsi que les Russes, et souvent les plus conservateurs, en sont arrivés à reconnaître qu'un changement de régime était indispensable; que pour donner au pays un régime légal, il fallait lui concéder le droit de parler, le droit de faire entendre sa voix au souverain, de lui exprimer ses besoins et ses doléances. Et de quelques formules respectueuses que de pareils vœux s'enveloppent, ils aboutissent à la demande d'une représentation nationale, d'une constitution.

Tel est, aujourd'hui, le vœu de tout ce qui pense et de tout ce qui compte dans l'Empire. Les libéraux, la plupart des conservateurs même, sont d'accord, sur ce point, avec les révolutionnaires et les socialistes. La Russie ne peut toujours rester muette dans ses propres affaires; il est temps que l'empereur lui donne la parole, et qu'au lieu de la traiter en mineure éternelle, il l'affranchisse de la tutelle bureaucratique.

Ces idées ne sont pas nouvelles là-bas, mais les circonstances leur prêtent une force inconnue jusqu'ici. La guerre, avec ses surprises et ses déceptions, avec les charges qu'elle impose à toutes les classes de la population et les humiliations qu'elle inflige aux plus patriotes, la guerre est venue fournir aux libéraux de nouvelles armes contre l'absolutisme d'une bureaucratie irresponsable, que la voix publique accuse d'avoir jeté le pays dans le plus dangereux des conflits, sans avoir su l'y préparer, et sans en avoir prévu les périls.

Pour la plupart des Russes, l'intérêt de la guerre, — de cette guerre maudite dans toutes les langues de l'énorme Empire — est moins aujourd'hui dans les plaines glacées de la Mandchourie ou dans les mers brumeuses de la Chine qu'en Russie même, dans les conseils du Tsar.

L'opinion songe moins à s'affliger des désastres de la flotte ou des échecs de l'armée impériale qu'à en tirer parti pour la transformation de la Russie elle-même, afin de rendre impossibles à l'avenir de pareilles guerres et de pareilles défaites.

La grande vaincue de cette première campagne de douze mois, ce n'est, aux yeux du pays, ni l'armée, ni la flotte russes, c'est la tyrannie bureaucratique, rendue responsable des déceptions et des humiliations de l'orgueil national. La capitulation de la bureaucratie doit suivre celle du général Stoessel et la chute de Port-Arthur doit entraîner le renversement de l'arbitraire administratif.

« La guerre de Crimée, répète-t-on partout, nous a valu l'émancipation des serfs, la guerre de Mandchourie doit nous donner l'émancipation politique ».

Pétersbourg et Moscou, il est vrai, tenaient à peu près le même langage, il y a déjà une trentaine d'années, lors de la guerre de Bulgarie, quand, sous les yeux même du tsar Alexandre II, les armées russes se heurtaient, en assauts impuissants, contre les remparts de terre improvisés à Plevna par un pacha turc. Alors aussi, comme déjà lors de la chute de Sébastopol, on répétait que si les armées russes subissaient des défaites, la Russie le devait avant tout à l'administration russe, à l'imprévoyance et à la vénalité de l'autocratie bureaucratique.

Pourquoi les colères et les révoltes soulevées déjà par les déceptions militaires devant Plevna ou devant Sébastopol ont-elles plus de force aujourd'hui et rencontrent-elles plus d'écho jusqu'au fond de la nation? C'est que la Russie a grandi et s'est développée depuis Sébastopol et depuis Plevna; c'est que, durant le dernier quart de siècle surtout, il s'est formé là-bas des classes nouvelles, une bourgeoisie et un prolétariat urbain qui n'existaient encore ni sous Nicolas Ier, ni sous Alexandre II.

Les transformations sociales de la Russie, à la fin du XIXe siècle, ont donné chez elle plus d'ampleur et plus de profondeur aux mouvements d'opinion qui, tôt ou tard — et le plus tôt sera le mieux pour la dynastie comme pour le pays — doivent entraîner sa transformation politique.

* *

Jusqu'à une époque récente, la Russie était un immense empire rural, un empire de paysans, administré par une bureaucratie nobiliaire. Peu de villes, peu de grandes villes surtout, et dans ces villes, dans les deux capitales mêmes, peu ou point de

citadins, une population d'origine rurale, attachée encore à la campagne par les chaînes du *mir* ou de la propriété collective, en résidence temporaire à la ville, n'ayant ni les habitudes, ni les besoins, ni les aspirations des populations urbaines de l'Occident. Rien d'analogue, quant aux idées et aux sentiments, à la bourgeoisie et au prolétariat ouvrier de l'Europe. A l'énorme empire faisaient ainsi défaut les deux couches sociales dont les prétentions et les luttes ont fait les révolutions de l'Occident et rempli l'histoire européenne depuis 1789. La capitale, Pétersbourg, était une ville de fonctionnaires, de bureaucrates, de gens de cour et de soldats, et comme on l'a dit, un immense Versailles, peuplé en grande partie de *moujiks*, qui avaient laissé leurs femmes et leurs enfants au village natal.

Aujourd'hui, la situation n'est déjà plus la même. Il est passé le temps où Pétersbourg n'était que le siège du gouvernement et la résidence officielle de la cour. La capitale artificielle, édifiée en plein désert par Pierre le Grand, est devenue une grande ville industrielle; à l'ombre des lourdes usines de ses faubourgs s'est amassée une population ouvrière qui, en se détachant de la campagne et de l'esprit rural, a pris des idées et des aspirations nouvelles. Il en est de même de Moscou et des autres grandes villes de l'Empire. Du *moujik* des campagnes, travailleur intermittent des premières usines, s'est dégagé peu à peu l'ouvrier fixé à la fabrique — en même temps que de la grande industrie et du grand commerce sortait une classe moyenne nouvelle, ouverte, elle aussi, à des sentiments et à des idées inconnus des vieux marchands moscovites.

Il y a un tiers de siècle, tout mouvement populaire contre l'autocratie était impossible, faute de peuple dans la capitale pour s'y associer, si bien qu'après le meurtre d'Alexandre II, les conspirateurs n'osèrent même pas tenter un coup de main sur Pétersbourg. Aujourd'hui ils seraient, sans doute, plus audacieux.

Pétersbourg, avec ses faubourgs ouvriers, compte près d'un million et demi d'habitants, soit deux ou trois fois plus que le Paris de 1789; et les ouvriers des fabriques y forment sinon la moitié, au moins le tiers de la population. Il en est proportionnellement de même de Moscou, déjà presque aussi peuplé que Pétersbourg, de Varsovie en marche vers un million, de Lodz, d'Odessa, de Riga, de Kieff, de toutes les grandes villes, et parfois même des petites villes de la Russie et de la Pologne. Par suite de ce changement dans sa structure sociale, l'Empire des Tsars possède, aujourd'hui, ce qu'on eût en vain cherché dans ses capitales, il y a une trentaine d'années, la matière première des révolutions. Les intellectuels des carrières libérales et des Universités, l' « intelligence » comme on dit en Russie, peuvent maintenant rencontrer un point d'appui au fond des masses populaires. Cette « intelligence », cette mince couche supérieure cultivée, depuis longtemps en révolte morale contre l'autocratie, n'épargnera rien pour gagner à ses revendications le rude bras des masses populaires.

Jusqu'ici les ennemis du tsarisme ont eu peu de prise sur le peuple. Dans les villes comme dans les campagnes, les masses gardaient une filiale confiance dans le tsar, le *batiouchka*, le petit père du peuple. Il semblait que ce sentiment dût longtemps rendre la Russie réfractaire à la révolution.

La fusillade du dimanche 22 janvier est venue brusquement au secours de la propagande révolutionnaire. Elle a rompu le charme; elle a porté un coup peut-être mortel à l'autorité patriarcale du Tsar et à l'ascendant moral du tsarisme.

Les révolutionnaires s'efforçaient de prouver au peuple que le souverain n'est qu'un instrument inerte aux mains des gens de cour. Aujourd'hui hélas! ils disent que la démonstration est faite. En refusant de recevoir une députation des ouvriers conduits par le pope Gapone, et en faisant tirer sur les manifestants du Palais d'Hiver, Nicolas II a, inconsciemment, fourni une arme à ses ennemis, il a porté atteinte à la foi du peuple dans le Tsar. Il y a, depuis les sanglantes journées de Pétersbourg, quelque chose de brisé en Russie, le lien traditionnel entre le peuple et le souverain. Voilà, pour l'avenir du vaste Empire, un motif d'inquiétude nouveau.

Ce lien rompu, Nicolas II saura-t-il le renouer? il semble s'y essayer gauchement; il n'y peut parvenir qu'en recouvrant la confiance de son peuple; et cela même ne lui est possible que s'il se décide à faire droit aux justes revendications de l'élite de ses sujets.

Saura-t-il, pour cela, s'émanciper des préjugés de son éducation et de son entourage? Aura-t-il l'énergie de rompre le joug de la tutelle bureaucratique dont il est lui-même la première victime? De cette question dépend l'avenir prochain de la Russie et le développement régulier du peuple russe.

Se borner à de maigres et précoces réformes, se contenter de réprimer les manifestations de la rue, étouffer dans le sang les velléités d'émeutes, mettre toute sa confiance en des fusils et en des canons qui peuvent un jour refuser de faire feu; ou encore attendre, pour relever le prestige du pouvoir, des victoires lointaines et incertaines, ce sont là les avis que semblent donner au souverain les plus écoutés de ses conseillers.

Je crains que ceux qui lui recommandent une pareille politique ne commettent une faute lourde, je ne voudrais pas dire un crime, contre le Tsar et contre la dynastie, aussi bien que contre la Russie et le peuple russe.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU,
de l'Institut.

LA JOURNÉE DES TAMARINIERS

La tribu des Hadramites était en compte de sang avec les Béni-Rany.

Ceux-ci la poursuivaient à travers le désert ; ils inquiétaient ses pâturages, lui barraient l'accès des aiguades et perpétuaient autour de ses tentes la menace d'une irruption.

Toutes les hordes faméliques qui rôdaient sur la terre noire du Témaha s'étaient jointes aux Béni-Rany; les cavaliers de proie quittaient les sentiers des caravanes, pour suivre la trace d'un butin plus sûr.

Mais les Hadramites, bien qu'inférieurs en nombre, surpassaient tous les autres Bédouins en ruse et en agilité.

Ils se mouvaient à mesure que l'ondoiement des syrtes déplaçait les horizons ; ils campaient dans les gorges d'argile vitrifiée, où les sabots des coursiers ne laissaient aucune empreinte; et leurs chamelles de race yéménite amblaient sur la mer fabuleuse du Hadramaout avec des glissements de pirogues.

Un jour, après ces lassantes errances, la tribu des Hadramites entra dans le Hedjaz, et dressa ses tentes dans un vallon, abrité de montagnes de granit.

Ici, ils se croyaient en sûreté, car, par un campement abandonné dans la plaine, ils espéraient dépister les Béni-Rany.

Des tamariniers ombrageaient une fontaine. Le matin, les femmes y remplissaient les outres ; les hommes, couchés dans l'herbe, aiguisaient leurs sabres et trempaient dans du fiel de serpent la pointe des lances.

Au loin les troupeaux de dromadaires paissaient, une jambe entravée sous le poitrail.

Le soir, les jouvencelles et les adolescents se réunissaient de chaque côté de la source. Quand la nuit était sombre, les jeunes héros chantaient du terrible *hadou* la gloire et la mort; mais quand les astres se berçaient dans les longues chevelures des tamariniers, ils modulaient le *hodjeini*, la plainte d'amour ; et les vierges avec des grâces pudiques évoluaient en cadence.

Cependant sur les hauteurs les sentinelles veillaient.

*
* *

Un jour Samïa lavait du *testi* à la fontaine. Ses larges manches, tailladées en pointe, nouées sur la nuque, sa robe relevée dans la ceinture, elle se penchait en baignant les touffes de laine de chameau, puis, haussée sur la pointe de ses pieds nus, elle les séchait à la branche d'un tamarinier.

Soudain toute sa cueillette s'échappa de ses mains.

Elle avait vu, caché dans l'arbre, Assir la regarder entre les feuilles. Mais déjà l'adolescent s'était jeté au-devant des flocons blonds et noirs, qui dansaient avec l'onde, et il les rapportait dans un pan de son manteau à la jeune fille.

Confuse de la nudité de ses jambes, elle s'accroupit dans les joncs au bord de l'eau ; mais elle oublia de délier ses manches, et Assir crut voir parmi les roseaux deux cols de cygnes cerclés d'or ; et par l'échancrure défaite de sa robe, il contempla le tatouage de trois petites étoiles bleues qui s'égaraient dans le creux de ses seins.

Rougissante, elle mordilla un brin d'herbe.

— Je t'en prie — lui dit-il — donne-moi cette feuille d'entre tes dents.

Elle la lui tendit, et, lentement, il s'éloigna.

Ce soir-là, Assir ne célébra pas avec ses camarades les exploits guerriers des nomades. Car, bien que la nuit fût voilée, il chanta la vision voluptueuse des étoiles et la tristesse d'un cœur énamouré.

Et assise de l'autre côté de la source, Samïa l'écoutait en rougissant sous son voile, tandis que sur sa poitrine, gonflée de soupirs, ses colliers tintaient doucement.

*
* *

Les dromadaires dormaient encore, les yeux ouverts sur leur rêve ; les hampes, fichées en terre devant l'entrée des tentes, luisaient sous la rosée, lorsque soudain, un cri formidable mit debout tout le campement.

Les sentinelles descendirent de leurs postes en courant : « les Beni-Rany se développent dans la plaine! »

Il n'est plus temps pour fuir. Les hommes sautent sur leurs coursiers; les femmes rassemblent le bétail et se carrent autour de la source.

Etrier contre étrier, la lance pointée entre les oreilles des chevaux, les guerriers attendent l'attaque, immobiles et farouches, pareils à un mur hérissé.

Avec une clameur terrifiante, les Beni-Rany foncent sur les Hadramites et ébranlent leur ligne de front. Les hordes faméliques, dénuées d'armes et de courage, rampent sous le ventre des bêtes en coupant leurs jarrets. Les cavaliers de proie se précipitent vers les tentes pour capturer les vierges.

Mais comme un jaguar, bondissant hors des jungles, Assir court sur eux. Il galope de l'un à l'autre avec tant de vitesse, frappe autour de lui avec une telle agilité, que les pillards eux-mêmes s'ébahissent des prouesses du jouvenceau.

Bientôt le campement et la fontaine sont dégagés. On repousse l'ennemi hors du vallon.

Alors, Assir se rue au cœur de la bataille, où il

distingue la stature imposante du prince des Beni-Rany.

Il a oublié le cri de guerre de sa race; entouré du péril, il ne songe plus qu'à Samïa, et c'est son nom, infiniment répété, qu'il jette dans le sang et dans la poussière et à la face de Moharram en brandissant sa lance.

Un instant les deux adversaires se mesurent.

Devant ce regard métallique, Assir, subitement intimidé, baisse son arme. Au même moment, le prince le désarçonne et l'envoie rouler sous les sabots des chevaux.

La mêlée devient féroce. Les tribus ne se distinguent plus et s'entrefrappent aveuglément.

Que de sang à venger plus tard! Il faut arrêter ce carnage; il faut restreindre cette dette rouge. Les anciens s'assemblent pour conjurer le Destin. Ils interrogent le Sort, et la flèche fatidique désigne pour pacificatrice, Samïa, la vierge hadramite.

*
* *

Debout, sur une chamelle blonde, Samïa, vêtue de blanc, s'avance au milieu du combat. Ses larges manches flottent au vent avec les lanières pourprées de sa selle. Une colombe vivante dans une main, une branche de tamarinier (à défaut d'une palme) dans l'autre, elle psalmodie les paroles traditionnelles de la paix.

Les deux camps s'arrêtent.

Anxieux ils suivent du regard le vol du pigeon libéré.

Seul un homme n'a pas tourné la tête. Que lui importe un caprice d'oiseau! C'est une autre colombe que ses yeux d'aigle regardent, une colombe, si belle et si éplorée, qu'il en tressaille de désir.

Le pigeon a disparu à droite. C'est le signe de la trève.

Toutes les armes tombent. Les combattants se séparent.

Les femmes au loin jubilent de joie.

Les chefs et les anciens se réunissent dans la tente du Conseil.

Les Beni-Rany s'imposent en maîtres, car les Hadramites ont constitué l'otage. Enfin ils obtiendront donc leurs créances de sang et le prix de la paix. Tous espèrent en l'âpre inflexibilité de leur prince.

Mais Moharram n'écoute que distraitement les propositions, car, par le rideau relevé, il voit, sur une chamelle blonde, la jeune fille dont le sort dépend de son gré.

— J'accepte, dit-il brusquement.

Effarés, ses Bédouins le regardent.

— J'accepte. Comptez les morts et réglez avec les survivants. Qu'on m'amène cette vierge!

Tremblante toute, Samïa offrit à son maître le rameau de tamarinier; mais, égaré dans la contemplation de cette beauté peureuse, le prince oublia de le prendre.

Sur le seuil de la tente, on égorgea un agneau. Le sang fumant fut versé sur la branche et on en aspergea tous les assistants, pendant que les anciens des deux tribus prononcèrent la sentence d'usage : « Les chefs ont enterré et uni. »

Ainsi se concluaient les fiançailles de Moharram et de Samïa, qui devaient sceller le pacte entre les Beni-Rany et les Hadramites.

Aux sons des tambourins et des fifres la vierge fut reconduite à sa mère ; et aussitôt des entremetteuses aux cheveux rubéfiés procédèrent à la toilette nuptiale.

Dehors se préparait la double fête qui devait terminer la bataille, surnommée plus tard « la journée des tamariniers ».

A l'heure des bombances, les clans se retrouvèrent à l'entrée du vallon. Les Bédouines festoyaient entre elles. Les hommes avaient fait venir les femmes errantes, celles qui suivent les hordes au hasard des routes. Le vin de datte égarait toutes les raisons et personne n'eut souci de Samïa.

Celle-ci courut sous les tamariniers.

La fontaine était déserte. Elle s'assit sur la margelle.

Soudain elle entendit une voix chanter :

— O toi, que j'ai vue, cygne effarouché parmi les roseaux! O toi, triste charme de ma langueur, vaine musique de mes insomnies! Viens tu ici chercher celui qui, échappé à la mort, succombe à l'amertume de la vie?

Assir était debout devant Samïa :

— Comme tu es belle! C'est ainsi que je t'avais rêvée pour mes épousailles, et maintenant te voici parée pour des noces néfastes.

Et tous deux pleuraient.

Puis il dit :

— Te souviens-tu du jour où tu m'as fait présent d'une feuille d'entre tes dents? Vois... je l'ai encore. Tu m'as donné une feuille naguère ; ne veux-tu pas aujourd'hui me donner une fleur? la fleur de ta bouche?... la fleur de ton corps?

Elle lui abandonna ses lèvres.

Alors Assir se sentit défaillir, et grisé de douleur et d'amour, il l'emporta dans ses tuniques d'épousée sous les tamariniers.

*
* *

Quand, quelques heures plus tard, Moharram aperçut brisée la chaînette que Samïa portait autour de la taille, suivant la coutume des vierges bédouines,

sa colère fut si intense, que debout contre le mât, il faisait trembler toute la tente. L'huile des lampes, suspendues aux perches, s'égouttait dans le sable.

Les mains crispées sur les pommeaux de ses poignards, sa tête d'oiseau de proie blême allongée vers la couche où la jeune fille s'était écroulée, il sifflait entre ses mâchoires grimaçantes.

Dehors les mugissements des bêtes blessées scandaient la mélopée des darboukas, et les hyènes repues s'attendrissaient sous la lune.

Une pensée brusque mobilisa Moharram.

— Ton nom, impudique!

— Samïa.

— Malédiction! On t'appelle Samïa! Ah! c'est donc toi, Samïa!... Maintenant je connais aussi ton amant. Sa lance s'est abaissée devant moi : mais le poison qu'il a versé avec ton nom dans mes oreilles me brûle le foie. J'ai soif. Toutes les larmes de tes yeux de tourterelle ne suffiraient pas à me rafraîchir... En vérité, toi, une petite fille arabe, avais-tu donc compté faire de moi, prince des sables et des Beni-Rany, la risée du désert! Malédiction sur toi! Tu es belle et tu me plais; mais lui... je ferai de lui une pâture aux vautours.

Et encerclant les poignets de la jeune femme, il la secouait avec violence, puis la rejeta sur le tapis. Ses cheveux comme un long voile de deuil traînaient.

Moharram sortit.

Lorsqu'il revint, l'aube entra avec lui dans la tente.

Au bout de son bras tendu, il porta un poignard sanglant.

De loin, il le jeta sur la robe blanche de Samïa, qui se tâcha de rouge.

— Regarde! prends! essuie! c'est le sang de ton amant! Il m'a volé le tien : je le lui ai repris.

Et Moharram écrasa contre sa poitrine la Bédouine évanouie.

MYLLAM HARRY.

LES ORIGINES DU MOUVEMENT LIBÉRAL EN RUSSIE

Quiconque voudra faire l'histoire du mouvement libéral russe devra remonter au règne de l'impératrice Anne. Les membres du Conseil Supérieur privé, menés par le prince Vassili Galitzine, portèrent leur choix sur la fille cadette du frère de Pierre le Grand parce qu'ils espéraient obtenir de la part de cette princesse de Courlande des concessions capables de garantir une plus grande liberté, sinon au peuple russe, du moins à la haute bureaucratie. Ce fait a été conté plus d'une fois par des historiens tant russes qu'étrangers. L'exemple donné par le Conseil suédois qui, en 1719, avait imposé au successeur de Charles XII l'obligation de n'édicter de nouvelles lois que conformément à la décision de la majorité de ses membres, détermina en grande partie la politique de Galitzine et de ses collègues. Cette tentative de limiter le pouvoir autocratique non par une assemblée représentative, mais par un conseil de hauts dignitaires échoua piteusement. La petite noblesse conspira avec l'impératrice et sa sœur, la duchesse de Mecklembourg ; les fameuses « conditions », déjà signées par Anne, furent mises en lambeaux, et ceux qui s'étaient placés à la tête du mouvement durent payer de leur exil cette première tentative de mettre un frein au bon vouloir des favoris. Car, en somme, depuis la mort de Pierre le Grand, on n'avait vu en Russie d'autre régime que celui des parvenus, d'origine tant russe qu'allemande, qui, sous le nom de Menchikoff, Minich, Ostermann, ou les frères Dolgorouki, s'étaient déchirés entre eux, afin d'assurer, par leur influence aux affaires, le triomphe des intérêts tantôt de l'Autriche, tantôt de la Prusse, rarement ceux du pays qu'ils étaient appelés à servir. Ces favoris profitaient des bontés de l'impératrice Catherine Ire à leur égard, ou de la frivolité de son successeur, l'adolescent Pierre II, pour se tailler une large part dans les domaines de la Couronne. Ce régime, auquel l'entreprise de Galitzine essaya vainement de mettre un terme, reparut et s'affermit sous Anne, qui fit d'un aventurier, dont le vrai nom était Bühren, le tout-puissant régent de l'empire. Il serait fastidieux d'insister longuement sur ce fait que, de tous les régimes subis par la Russie, aucun n'a été plus oppresseur et plus déshonorant que celui des favoris du XVIIIe siècle, régime qui ne cessa point ni sous Elisabeth, ni sous Catherine II, ni même, dans un certain sens, sous Alexandre Ier, car Araktcheeff, de funeste mémoire, ne fut que le dernier représentant de cette série d'aventuriers qui se disputaient les bonnes grâces du monarque et la possibilité de dépouiller le pays à leur plus grand profit.

Ce fut un fait inouï dans les annales russes que ces conciliabules secrets qu'à une époque voisine de la célèbre entrevue des deux empereurs, Napoléon et Alexandre, à Tilsitt, le monarque russe tint avec un nouveau favori, du nom de Spéransky. Il lui ouvrait son cœur en lui débitant toutes les leçons que lui avait enseignées son maître de français, La Harpe, quant aux droits des peuples et aux devoirs des souverains. Il lui faisait comprendre qu'il ne tenait point au pouvoir, qu'il rêvait de finir ses jours en simple particulier, mais qu'avant de se retirer, il tenait à doter son pays, ou, plutôt, les pays que la Providence lui avait confiés, du régime constitutionnel. Spéransky eut le tort de prendre ces confidences au

sérieux et d'élaborer le texte d'une loi organique qui devait introduire dans notre milieu certaines institutions copiées sur celles de l'Empire français, notamment un Conseil d'État et un collège de ministres, appelé Comité, et, d'autre part, une chambre représentative à laquelle le modèle plutôt de l'Amérique que de l'aristocratique Angleterre n'était pas resté étranger. La liberté relative dont la presse russe jouit depuis quelque temps a permis aux journaux de parler récemment de cette constitution et d'en révéler quelques traits vraiment caractéristiques. D'après le projet de Spéransky, la *Douma*, ou assemblée représentative russe, devait contenir des délégués envoyés par les Conseils généraux des divers départements de la Russie, ou des *Doumas* provinciales. Ces dernières, à leur tour, étaient composées de mandataires élus par les Conseils des communes ou *Volosts*. Ces détails sont à noter, car dans tous les projets de constitution dont nous aurons à nous occuper, sans en excepter celui qui fut récemment encore présenté par des membres de nos *Zemstvos*, réunis à cette fin à Pétersbourg, il a toujours été question de donner une teinte fédérative à notre représentation nationale et d'assurer aux provinces la possibilité de faire entendre leurs vœux particuliers à l'assemblée générale du pays. Spéransky était loin d'accorder à cette dernière le droit d'initiative dans les questions de législation; le gouvernement seul était investi du pouvoir d'introduire les réformes qui lui semblaient désirables. La *Douma* n'avait que voix consultative, ainsi que le droit d'émettre des vœux et de présenter des doléances. En se conformant à l'exemple donné par les Parlements et les Cours souveraines de l'ancienne France, Spéransky avait voulu en faire également une espèce de dépôt des lois, et l'avait doté du droit de refuser l'enregistrement aux mesures législatives qui lui semblaient contraires à la constitution du pays.

Le projet de Spéransky resta lettre morte. Alexandre venait de faire en Pologne l'expérience du régime constitutionnel. Malgré toutes les restrictions qui avaient été apportées à l'initiative des Chambres par les nouvelles lois organiques, la haute noblesse polonaise avait su attirer sur elle le mécontentement de l'empereur par des velléités d'indépendance. Ce qu'il avait vu en Pologne, et surtout ce que lui en disaient les bureaucrates russes, notamment Novosiltzeff, à qui il avait confié la surveillance de la Diète, n'était pas fait pour lui inspirer le désir de doter tous ses peuples, ainsi qu'il l'avait promis, d'institutions représentatives. Aussi reculait-il devant la mise en exécution de cette partie du projet de Spéransky qui avait en vue la création d'une assemblée nationale. Le ministre réformateur s'était plaint à plusieurs reprises de l'indécision du tzar, et ce bruit ayant été rapporté à Alexandre, il en prit ombrage. Après une scène intime, qui se termina par des étreintes et des larmes impériales, l'ancien favori, à sa sortie du palais, fut envoyé en exil. Il eut beau protester de son dévouement et rappeler à l'empereur, dans ses lettres, qu'il n'avait été que l'exécuteur de ses desseins, Alexandre le laissa se morfondre en Sibérie et ensevelit à tout jamais le projet de constitution qui lui avait été soumis. Les nationalistes russes peuvent revendiquer leur part dans cet écroulement de la politique constitutionnelle. Le célèbre historien Karamzine ne recula point devant une affirmation que nous avons vu reparaître dans les conciliabules tenus par le tzar Nicolas II avec ses ministres et dont sortit le fameux manifeste qui découragea les espérances des libéraux russes. Karamzine plaida plus ou moins la même thèse que celle dont M. Mouravieff se fit le défenseur : il prétendit, contrairement à tout le passé historique de la Russie et à l'évidence même, que l'autocrate n'avait pas le droit de donner des limites à son pouvoir, alors que les prédécesseurs directs de la famille des Romanoff, ceux qui, pendant un certain temps, avaient failli donner naissance à de nouvelles dynasties régnantes, ne reculèrent point devant la promesse formelle d'accepter certaines restrictions de la part des *boïars* et d'une espèce d'États généraux connus, dans la Russie du XVIIe siècle, sous le nom de *Zemski Sobor*. Les mêmes assemblées des États avaient pris une part très active à la politique tant intérieure qu'extérieure de la Russie, ainsi qu'à la codification de ses lois, sous les deux premiers Romanoff, Michel et Alexis. Leurs cahiers de doléances ont laissé notamment des traces dans le Code ou *Oulogenié* de 1648. La thèse développée par notre historiographe officiel était, par conséquent, insoutenable; elle le reste encore de nos jours, car rien n'est venu confirmer la prétention de quelques publicistes russes, déclarant qu'Alexandre Ier manquait de l'autorité nécessaire pour reconnaître aux Finlandais le droit d'avoir une Diète et que sa parole impériale n'engageait point ses descendants. Or, ce que l'empereur a pu faire en Pologne ou en Finlande, c'est-à-dire limiter volontairement son pouvoir, rien ne l'empêche de l'accomplir en Russie, rien que l'intérêt particulier des favoris qui entourent le trône et dont le « despotisme ministériel », ainsi qu'on le disait en France à la veille de la Révolution, court le risque d'être supprimé.

Pour nous retrouver en face d'un nouveau projet de constitution ou de ce qu'on a bien voulu appeler de ce nom, il faut arriver à la fin du règne d'Alexandre II. L'empereur venait de sortir vainqueur d'une longue guerre avec la Turquie. L'indi-

pendance de la Bulgarie était proclamée; mais les intérêts vitaux de la Russie n'avaient pas reçu au congrès de Berlin les garanties qu'une guerre heureuse faisait espérer. Bismarck avait fait entendre que la Russie ne pourrait acquérir de port ouvert toute l'année qu'en Extrême-Orient, et il avait orienté la politique russe vers cette Mandchourie dont la possession, même provisoire, nous a déjà coûté tant de sang. Au mécontentement créé par la politique étrangère venait s'ajouter le désappointement des libéraux russes qui, à la grande loi de l'émancipation des serfs, à la réforme de l'administration départementale et municipale, ainsi que de l'organisation judiciaire, avaient vu succéder une série de mesures réactionnaires, et cela dès la malheureuse révolution de Pologne, également néfaste pour les deux pays, car elle fut, tant à Pétersbourg qu'à Varsovie, le point de départ d'une espèce de contre-révolution. Au lieu d'appeler les classes dirigeantes, la noblesse et le tiers-état, à un rôle actif dans le domaine du *self-government*, tant local que central, ainsi qu'on l'attendait, le Tzar-Libérateur et ses ministres commencèrent à témoigner à ces mêmes classes une méfiance vraiment injustifiée. On s'opposait à toute entente entre les conseils généraux, ainsi qu'entre les municipalités; on augmentait le pouvoir discrétionnaire des préfets ou gouverneurs de provinces, et on témoignait d'une rigueur extrême vis-à-vis de toute expression d'idées libérales, tant dans la presse que dans l'enseignement supérieur. Nos universités avaient à peine reçu une autonomie relative, que le gouvernement agitait déjà la question de savoir si on ne leur imposerait point un nouveau réglement, conçu dans un esprit radicalement opposé. La presse s'était crue libre parce qu'on lui avait octroyé le régime dont les Français avaient eu plus d'une fois l'occasion de se plaindre sous Napoléon III. Les circulaires du ministre de l'intérieur lui firent bientôt comprendre quelle avait été son erreur. Les « avertissements » se succédaient à la distance de quelques mois, des journaux comme l'*Ordre* ou le *Droit*, dirigés par des esprits très pondérés, tels l'ancien professeur Stassioulevitch, naissaient pour disparaître dans le courant de la même année sous les coups réitérés de la censure.

La société russe avait pourtant fait plus d'un sacrifice pour la réussite de la guerre; elle avait donné au gouvernement ce soutien moral et matériel qui commence à lui manquer dans la guerre présente. Elle se croyait en conséquence le droit d'attendre que le tzar vainqueur lui rapporterait, à sa rentrée triomphale à Moscou, la constitution si longtemps désirée. A la place de cette constitution qui devait doter le pays d'un régime représentatif, on eut celui de chefs militaires placés à la tête de vastes régions, avec un pouvoir discrétionnaire, et tout cela à cause d'un mouvement qui n'avait eu, à ses origines, d'autre but que celui de répandre dans les campagnes, par des moyens pacifiques, les idées égalitaires dont le socialisme se fait l'apôtre. On traqua comme des malfaiteurs ceux qui s'étaient consacrés à cette propagande ; on les jeta en prison, on les exila en Sibérie. Leurs camarades vengèrent leurs injures en s'attaquant de vive force à quelques employés supérieurs dont étaient partis les ordres de détention et d'exil. Le terrorisme fit son apparition en Russie; on vit une jeune fille venger, sur la personne du préfet de police Trépoff, l'injure dont avait eu à se plaindre un étudiant obscur et mis dans l'impossibilité de toute défense personnelle ou de recours aux tribunaux. Le jury se prononça en faveur de l'inculpée ; elle fut acquittée. Et quand, contrairement au jugement, les gendarmes tentèrent de s'en emparer, la foule sut empêcher ce forfait, et la jeune fille, protégée par des amis, gagna la frontière et réside, à l'heure qu'il est, paisiblement en Suisse. Des enfreintes manifestes à la loi, des perquisitions nocturnes, des déportations administratives excitèrent au suprême degré la haine du gouvernement. Et quand Alexandre II tomba victime de l'excès de zèle de ses subalternes, une bonne moitié des libéraux ne vit dans cette disparition du Tzar-Libérateur qu'un acheminement vers un régime de liberté et de justice. Alexandre III sut détromper ces attentes. Les concessions qu'Alexandre II, pour avoir la paix, avait trouvé bon de faire, la veille même de sa mort, et que son successeur consentit à mettre en exécution afin de se conformer au désir du défunt, furent révoquées à la distance de quelques jours, grâce à l'intervention fort théâtrale du procureur du Saint-Synode, M. Pobiedonostzeff; au nom de l'orthodoxie, ce dernier vint supplier l'autocrate de ne rien perdre de l'héritage laissé par ses ancêtres. Le maintien du bon plaisir impérial paraissait à l'ancien professeur de droit à l'Université de Moscou une condition indispensable pour garder au tzar la haute situation d'une espèce de pape laïque. Or, le fait est que les tsars n'ont jamais émis la prétention de créer des dogmes, prétention qui, bien entendu, n'est conciliable qu'avec le bon vouloir sans limites. Un tzar désireux d'établir un dogme nouveau produirait nécessairement un schisme bien plus dangereux que toutes les concessions libérales qu'il pourrait être amené à faire à ses bons sujets.

L'ancien professeur de droit ne pouvait ignorer ce fait; cela ne l'a pas empêché de reprendre sa thèse tout récemment et avec le même succès. Et pourtant les concessions libérales auxquelles Alexandre II avait donné son consentement se réduisaient

en somme à fort peu de chose. Il s'agissait tout au plus de la réunion de notables, délégués par les conseils généraux ou *Zemstvos* des provinces, ainsi que par les conseils municipaux. Ces notables ne devaient d'ailleurs avoir qu'une voix consultative ; par conséquent, le principe de l'autocratie restait debout. On n'invitait le gouvernement qu'à être mieux avisé dans la suite quant aux intérêts locaux. On ne lui demandait que les moyens d'établir entre les *Zemstvos* une sorte d'entente préalable sur les réformes urgentes, et on réservait au tzar le droit de donner ou de refuser son consentement à ces projets. Toute la politique libérale qu'avait inaugurée un général habile et intelligent, Loris-Melikoff, élevé par les circonstances, plutôt que par la volonté du tzar, à la situation d'un dictateur, s'écroula en un jour. La Russie revint au système de la centralisation administrative à outrance ; les pouvoirs des préfets furent renforcés ; les *Zemstvos* et les municipalités mis sous une surveillance tracassière et qui paralysait leur activité. Les juges de paix, magistrats élus et fort populaires, cédèrent la place, dans les campagnes, sinon dans les villes, à des agents administratifs mi-policiers et mi-arbitres, connus sous le nom de *Zemski ñatchalnik*, et la commune rurale, tout en gardant son *mir* séculaire, devint, en réalité, le porte-parole de ces factotums ministériels. Aux mécontents d'un pareil régime, on faisait entendre que l'unité et la grandeur de la Russie n'étaient qu'à ce prix ; qu'elle n'avait d'autre allié que le prince de Monténégro ; que les ennemis intérieurs, les socialistes, terroristes, anarchistes et autres, ayant fait alliance avec les Polonais, les Juifs et les Arméniens, préparaient le partage de la Russie ; que les libéraux, avec leur régime constitutionnel, n'étaient que des dupes. On trouvait dans la bouche des amis de l'autocratie la même thèse que Rousseau avait formulée au XVIIIe siècle, en déclarant que les grands États devaient faire le sacrifice de la liberté, et le théoricien de l'autocratie, M. Pobiedonostzeff, empruntait au docteur Nordau ses véhémentes attaques contre les « mensonges conventionnels », dont les assemblées représentatives étaient supposées offrir le spectacle attristant. Ce plagiat avait, d'ailleurs, une excuse : M. Nordau n'avait-il pas agi de même vis-à vis des socialistes, en leur empruntant tous ses arguments contre la bourgeoisie représentative ? Il est facile de comprendre quelle devint la situation de la presse et de l'enseignement supérieur sous le règne d'Alexandre III. On supprima les journaux les plus répandus, tel le *Golos*, et on fit de la sorte la bonne fortune de M. Souvorine et de sa feuille nationaliste. Les revues littéraires et scientifiques ne furent pas plus ménagées ; les *Annales de la Patrie*, dont l'immense talent de Saltykoff-Chtchedrine avait fait tout le succès, disparurent, et le public lettré fut réduit à se contenter de la lecture des périodiques censurés par le gouvernement d'une façon tant directe qu'indirecte, et cela à la veille d'être mis en vente.

La mort d'Alexandre III réveilla de nouvelles espérances. Elles ne furent pas de longue durée, et les députations des conseils généraux qui avaient apporté au tzar le pain et le sel traditionnel, avec des images bénites, rentrèrent au logis entièrement découragées par la parole impériale qui déclarait sans fondement et contraires à la saine raison toutes les illusions qu'elles s'étaient faites. Dix ans d'arbitraire administratif amenèrent la Russie à la capitulation de Port-Arthur et à la perte de sa flotte sans coup férir. On chercha les raisons déterminantes d'une pareille catastrophe, et on n'eut pas de peine à découvrir que la vénalité bureaucratique y était pour quelque chose. Le mouvement actuel, ainsi que tous ceux qui l'ont précédé, est surtout dirigé contre la bureaucratie, qui paraît avoir dit son dernier mot sous la dictature de M. Plœhwe. Aussi entend-on plus d'une fois les libéraux russes déclarer que l'auteur direct du mouvement libéral n'est autre que le tout-puissant ministre. S'il avait pu continuer son système, ou plutôt son manque de tout autre système que celui de montrer de la poigne, le mécontentement aurait grossi jusqu'à mettre la Russie au bord d'un abime révolutionnaire. Son successeur a l'air de se rendre compte des dangers de la situation actuelle. Avant d'accepter une ligne de conduite définie, il veut savoir à quoi s'en tenir quant aux vœux des différentes classes sociales et des différentes localités qu'il est appelé à gouverner. Les manifestations libérales, ou plutôt la simple expression, par divers groupes sociaux, d'idées qui leur paraissent justes et capables d'assurer la paix intérieure et l'évolution progressive de la société russe, sont tolérées. Les ingénieurs peuvent se réunir au nombre de 600 et rédiger une série de résolutions quant aux bienfaits de la liberté de conscience ou de la liberté individuelle, de presse ou de réunion. Les médecins de Pétersbourg, sans crainte de poursuites immédiates, peuvent émettre des avis analogues. Mais à peine ces réclamations acquièrent-elles un caractère officiel, à peine on les voit émises par des municipalités telles que Moscou, ou des *Zemstvos*, tel que celui de Tchernigoff, ou encore par le corps des avocats des deux capitales, que le ministre leur oppose une fin de non-recevoir ; souvent même des menaces sont suspendues sur la tête de ceux qui, comme le maire de Moscou, le prince Galitzine, ou le maréchal de noblesse, prince Troubetzkoï, ne reculent pas devant une infraction formelle à la loi pour faire arriver jusqu'au trône les suppliques de la no-

blesse ou du tiers-état et leurs bons avis quant aux moyens de prévenir un soulèvement plus ou moins général. Je compte parler prochainement plus en détail des vœux exprimés par les membres des différents *Zemstvos*, qui ont été autorisés par le ministre de l'intérieur à discuter en commun les principaux points d'un programme libéral.

Les lecteurs de la *Revue Bleue* n'auront pas de peine à voir que ces vœux se réduisent en somme à la reconnaissance de ces libertés nécessaires dont des hommes d'un esprit peu révolutionnaire, tels Guizot ou Thiers, voulaient bien faire bénéficier les citoyens français, et cela il y a plus d'un demi-siècle. C'est que le nom de libéral recouvre souvent, en Russie, un conservateur anglais de la trempe de lord Salisbury. Quand on voit descendre dans la lice et présenter des revendications de grands propriétaires fonciers, tels que M. Petrunkevitch, ou des membres d'une noblesse maintes fois séculaires, tels que les princes Dolgorouki, Galitzine ou Troubetzkoï, il serait vraiment fastidieux de démontrer qu'on n'est point à la veille d'un mouvement de sans-culottes ou de gueux. Ces hommes, qui n'ont en eux rien du nivelleur, acceptent toutes les supériorités sociales. S'ils consentaient à donner leur appui efficace au gouvernement, ce ne serait que pour assurer à la Russie le maintien de l'ordre et de la paix publique, ainsi que l'accomplissement scrupuleux de tous ses engagements vis-à-vis de l'étranger. Il serait fou de croire que le libéralisme russe ferait table rase de l'ordre social établi ou qu'il consentirait à compromettre le crédit bien acquis dont nous jouissons sur les marchés internationaux par une politique financière aventureuse. Ceux qui à l'étranger émettent des avis contraires ne savent certainement pas ce qu'ils disent. En somme, il ne s'agit, dans le mouvement actuel, que de donner au pouvoir des assises populaires, de lui attacher les administrés, en leur assurant des garanties pour le maintien scrupuleux de la légalité. Car au fond de toutes les réclamations de droits individuels, ainsi que l'ont compris depuis des siècles les pratiques Anglais, il n'y a qu'un désir : c'est celui de faire de la loi et de la cour de justice qui en est l'organe, l'arbitre de tous les démêlés entre les citoyens et les agents du pouvoir. Le libéralisme russe, en somme, ne poursuit d'autre but que celui que les Allemands rendent fort bien en parlant du régime légal qu'ils opposent au régime policier. Nous sommes las de l'arbiraire administratif et nous tenons à entrer dans la légalité.

[illegible]

TROIS SONNETS SUR MARIE-ANTOINETTE

Adieux à Schœnbrunn

Notre France vous jette un appel si fervent
Qu'il vous faut dire adieu, petite Archiduchesse,
Aux familiers bosquets, chers à votre jeunesse,
Qui virent l'aube en fleur de votre astre levant.

Le parc impérial, où vous alliez souvent
Disperser dans les jeux l'or clair de votre tresse,
Anime son feuillage et s'emplit d'allégresse,
Et c'est un peuple entier qui chante avec le vent.

Dans ces étranges voix de l'antique ramée
Murmure au loin pour vous une foule charmée ;
Elle annonce la joie et les beaux lendemains.

Mais n'est-il pas des soirs d'orage et de ténèbres,
Où la rafale roule et hurle en cris humains ?
Entendez-vous la haine et les clameurs funèbres?

A la Noblesse du Dix-Août

Derniers soutiens du Roi, troupe faible et fidèle,
Vous vîntes pour mourir de tous les horizons
Et votre Reine vit, lasse de trahison,
Vos cœurs désespérés se grouper autour d'elle.

Le vieux palais, armé comme une citadelle,
Pour sa défense, unit l'honneur de vos maisons,
Vieillards qui n'aviez plus à vous que vos blasons,
Jeunes gens qui rêviez que la mort fût plus belle.

Je songe cependant que tout ce sang versé
Sera la vaine offrande aux autels du passé ;
Plus d'un que la vaillance héréditaire entraîne

A détaché sa foi des siècles révolus,
Et sert la royauté vivante dans la Reine,
Et s'immole pour elle, — et déjà n'y croit plus.

L'Échafaud de la Reine

Tu suivais un chemin, ô Reine, où le pied glisse :
Nulle fange à présent ne peut plus t'effleurer.
Pourtant, bien que tes yeux soient lassés de pleurer,
Il faut que l'œuvre horrible et juste s'accomplisse ;

Il faut que l'innocence épuise le calice
Qu'un passé trop impur a laissé préparer :
Victime que l'obscur bourreau va déchirer,
Que de mains ont dressé les bois de ton supplice!

Mais ton âme héroïque et royale a grandi
Sous l'insulte jetée et le glaive brandi :
L'échafaud d'un prestige immortel t'a parée..

Et tu nous fais par lui reconnaître tes droits,
Et nous te saluons, tête pâle et sacrée,
O fleur sanglante éclose au vieux jardin des Rois !

PIERRE DE NOLHAC.

UN DERNIER MOT SUR LA GUADELOUPE

M. Cicéron, sénateur, s'est ému des appréciations formulées et des solutions préconisées par M. Dubief dans deux articles publiés dans la *Revue Bleue* sur la situation de la Guadeloupe et il y a répondu longuement (1).

Nous ne suivrons pas l'honorable représentant de cette colonie sur le terrain des attaques personnelles, ni dans sa critique de la loi du 13 avril 1900, qui a mis à la charge des budgets locaux l'intégralité des dépenses de souveraineté. Les dispositions de l'article 33, élaborées par une commission composée des coloniaux les plus compétents, ont reçu la consécration du Parlement, et appliquées depuis 1901, elles ont diminué les charges de la Métropole sans compromettre les finances des Colonies *sagement* administrées.

Mais M. Cicéron a contesté certains des faits et des chiffres avancés par M. Dubief. Qu'il nous permette de clore l'incident par cette réponse.

L'expression « Mirage de l'octroi de mer » et l'opinion que la répartition de cette recette entre les communes au prorata de leur population pouvait influer sur la sincérité des recensements, ont été empruntées au discours d'ouverture de la session ordinaire du Conseil Général en 1901. Quant à l'évaluation de 30.000 habitants en moins que M. Cicéron qualifie d'arbitraire, elle ne l'est ni plus ni moins que celle de 20.000 en plus, que lui-même a avancée.

M. Cicéron fait observer que les dépenses nouvelles mises à la charge du budget local à partir de 1901 s'élevaient à 1.132.725 francs, alors que la subvention n'atteignait que 840.000 francs. C'est exact. Mais, ainsi que le constate M. Dubief, il eut suffi d'un peu de prudence dans l'établissement du budget et d'économie dans sa gestion pour assurer son équilibre, puisque, comme l'affirme le rapport Picquie, il contenait un grand nombre de dépenses inutiles : les 401.000 francs d'économies opérées en 1904, le prouvent surabondamment.

M. Cicéron conteste la sincérité des chiffres relatifs aux dépenses du Conseil Général. Bornons-nous à faire observer qu'ils figurent aux procès-verbaux de cette Assemblée, Session ordinaire de 1903, page 44. D'ailleurs le chiffre de 6.316 fr. 53 qu'il accorde n'atténuerait nullement les critiques de M. Dubief, puisqu'il représente une dépense de 7 francs par jour et par conseiller pour la buvette.

Sur d'autres points, l'honorable représentant de la Guadeloupe s'est complètement mépris sur la pensée de M. Dubief : Ce n'est pas diminuer les garanties des justiciables que de réduire le nombre des juges et de supprimer les tribunaux qui n'ont pas d'affaires ; ce n'est pas diminuer les facilités données à l'enseignement que de vouloir orienter celui-ci dans le sens nettement pratique qui seul convient à une colonie industrielle et agricole.

Il serait difficile d'ailleurs de concilier les deux thèses soutenues ici même. L'une part de ce point de vue qu'il faut poursuivre progressivement l'application intégrale de la loi du 13 avril 1900, c'est-à-dire laisser à la Colonie sa complète autonomie financière ; l'autre voudrait assimiler la Guadeloupe à un département — un département pauvre — dont les recettes et dépenses — celles-ci naturellement superieures aux premières — entreraient dans le budget général de la France. Cette dernière thèse nous paraît avoir peu de chances de triompher, étant donné l'état d'esprit du Parlement en la matière. Aussi, les amis de la Guadeloupe, — les vrais, les clairvoyants — sont-ils ceux qui lui conseillent de ne pas s'attarder dans le regret platonique du passé ou de s'endormir dans le rêve chimérique d'une réforme irréalisable, mais au contraire d'accepter franchement l'état de fait créé par la loi de 1900, de persévérer dans la voie des économies où elle est entrée résolument ces deux dernières années, pendant lesquelles des réductions s'élevant à plus d'un million ont été réalisées tant sur le budget local que sur les budgets communaux.

X...

(1) Voir la *Revue Bleue* des 24, 31 décembre 1904, 28 janvier et 4 février 1905.

LA DENTELLE A LA MAIN

Depuis que le Parlement a voté la loi du 5 juillet 1903, dans le but de faciliter l'apprentissage et le perfectionnement de cette gracieuse industrie, on apprend aux petites filles à manier l'aiguille ou les fuseaux dans quelques écoles seulement, de telle sorte qu'on a pratiqué une brèche dans notre vieux système d'enseignement public, dont l'idéal serait d'enseigner les mêmes choses, sur tout le territoire français, autant que possible le même jour et à la même heure. Au Puy-en-Velay, une Ecole de dentelle prépare aux nécessités de la concurrence moderne un personnel d'élite sous la direction de véritables artistes et sous le patronage intelligent des fabricants intéressés. L'été dernier, la brillante exposition du Musée Galliera a révélé que s'ils ne fabriquent plus les dentelles « classiques » qu'on produisait au XVIIIe et au commencement du XIXe siècle, nos industriels et nos artistes sont toujours capables de répondre aux demandes les plus exigeantes, si bien que des critiques éclairés, des artistes et des femmes du

monde, appartenant à tous les milieux, ont résolu de constituer un Comité de patronage pour encourager la dentelle à la main.

Tous ces encouragements, qu'ils émanent des pouvoirs publics ou de l'initiative privée, sont destinés à demeurer lettre morte, s'il est vrai, comme on le croit généralement, que la fabrication à la main doit fatalement disparaître sous la poussée de la machine.

Mais, fort heureusement, l'histoire de l'industrie dentellière dans notre pays prouve que cette disparition n'est pas fatale et qu'il y a place pour les deux fabriques.

La dentelle à la main semble avoir fait sa première apparition dans ce pittoresque comté du Velay, tourmenté par les éruptions volcaniques, qui se rattachait à la province du Languedoc, sur la frontière de l'Auvergne, du Forez et du Lyonnais, lieu de passage et centre de caravanes, depuis les temps les plus reculés, entre la vallée du Rhône et tous les pays vers lesquels descendent en faisceaux les escarpements du Massif central : l'Auvergne, le Limousin, le Rouergue et l'Aquitaine. Le docteur belge Van Holsbeck a même placé dans le Velay le berceau de l'industrie dentellière, mais il a dû se tromper, car les titres les plus anciens qui y mentionnent la dentelle ne remontent pas au-delà du XIVe siècle. Il est très probable que la dentelle a été apportée d'Espagne ou d'Italie, par les *maringotiers* (ou colporteurs) qui partaient du Puy pour voyager dans tout le midi de l'Europe, ou par ces pèlerins qui venaient des points les plus reculés, de partout et notamment de Saint-Jacques de Compostelle, participer au culte de Notre-Dame du Puy.

Quoi qu'il en soit, l'industrie de la dentelle apporta dans cette région une telle prospérité qu'au XVIIIe siècle, la population de la ville du Puy était presque aussi nombreuse qu'aujourd'hui, les innombrables villas qui tapissent les parois du bassin où s'étend la vieille cité au pied du Mont-Arris et du surprenant rocher d'Aiguilhe attestent encore la prospérité dont elle jouissait autrefois. Il en était de même en Normandie, dans l'Ile de France, dans les Flandres françaises et dans les Vosges; alors, les superbes dentelles qui portaient les noms bien connus de « point d'Alençon » ou d' « Argentan », de « Chantilly », de « Cluny », du « Puy », de « Craponne », les « Valenciennes » et le « poinct de France » étaient recherchées et appréciées dans le monde entier.

D'après Mercier, une Parisienne qui avait 10.000 livres de rentes aimait mieux se passer de draps et de serviettes que de mouchoirs et de manchettes en dentelles. La duchesse de Luynes dépensait 30.000 écus pour un seul couvre-pied en point d'Angleterre et la duchesse de la Ferté, 40.000 écus pour une simple garniture de draps en point d'Argentan; le trousseau de Madame, fille aînée de Louis XV, coûtait 635.000 francs et celui de Mlle Matignon, 100 000 écus.

Vers la fin de l'ancien régime, l'entrée en scène du coiffeur, de la modiste et du couturier provoqua une crise, bien avant le développement du machinisme. Le célèbre Léonard et Mlle Bertin n'aimaient pas la dentelle et, comme ils imposaient leur volonté à leurs belles clientes, celles-ci remplaçaient les dentelles par des colifichets de toute nature. On a bien raison de dire que l'histoire se répète car, de nos jours, l'invasion du costume tailleur et la dictature des grands couturiers produisent le même résultat.

La Révolution française porta un coup fatal à l'industrie dentellière qui ne tarda pas à se relever et reprit même quelque faveur sous le Directoire. Le trousseau de la duchesse d'Abrantès, qui se maria en 1800, était abondamment fourni de valenciennes, de blondes en soie blanche, de Malines et de dentelles noires, françaises. Sous le Consulat, la vogue s'accentue; Mme Récamier reçoit ses visiteurs couchée sur un lit doré, sous des rideaux en point de Bruxelles et enveloppée dans un peignoir en point d'Angleterre. Napoléon impose les dentelles à sa cour et protège tout particulièrement les points d'Alençon et de Chantilly.

Ensuite, l'histoire de la dentelle se résume par une série de crises (déterminées par les événements politiques ou les progrès de la mécanique), alternant avec des périodes de prospérité; la guerre de 1870 a provoqué une crise plus terrible que les précédentes et la concurrence de la machine, perfectionnée sans relâche, est venue frapper tous les centres dentelliers (1).

Les régions qui produisaient les plus riches et les plus belles créations : la Normandie, l'Ile de France et les Flandres, ont particulièrement souffert et cela se conçoit : d'abord, la fabrication mécanique poursuit avant tout l'imitation des plus beaux points, ensuite la production à la main d'une belle pièce exige un travail soutenu, une considérable durée et un soin minutieux. Que la mode vienne à changer — et le propre de la mode est de changer sans cesse — le fabricant est obligé de garder sans pouvoir les vendre des pièces extrêmement coûteuses. Il faut ajouter qu'en Normandie et dans les Flandres, les cultures industrielles permettent aux femmes de gagner des salaires relativement élevés et que la proximité des grandes villes leur offre des tentations irrésistibles,

1. Parmi les ouvrages les plus récents qui ont paru sur le sujet, nous citerons : *Le point de France et les centres dentelliers au XVIIe et au XVIIIe siècle*, par Mme LAURENCIN-LAGRAVE. Paris, 1904. — *Dentelles et broderies*, par AUGUSTE LAPIRE. Paris, 1904. — *La dentelle au Puy et dans les siècles*, par ULYSSE ROUCHON (Velay et Auvergne, Le Puy, 1903).

surtout en temps de crise. Or, après une période de prospérité la crise est inévitable. Voilà pourquoi les campagnes où l'on fabriquait jadis le point d'Alençon, de Chantilly, d'Argentan et les belles Valenciennes se dépeuplent avec une rapidité foudroyante. D'après M. Fernand Engerand, député du Calvados, il y avait en 1870, dans ce département, une cinquantaine de fabricants qui occupaient environ 10.000 ouvrières; en 1902, il ne restait plus que 3 ou 4 fabricants et un millier d'ouvrières.

Certes, dans le Velay, l'industrie dentellière a subi le contre-coup des crises qui l'ont révolutionnée pendant le cours du XIXe siècle, mais elle a beaucoup moins souffert que dans les régions dont nous venons de parler. L'arrondissement du Puy (ancien comté du Velay), est éloigné des grandes villes et des grandes lignes de chemins de fer; les moyens de communication y sont encore très défectueux; par conséquent, les jeunes filles et les jeunes femmes échappent aux tentations qui les assiègent à proximité de Paris, de Rouen ou de Lille; la fenaison, la récolte des pommes de terre ou des lentilles et d'autres travaux analogues, nécessitent leur présence dans les champs à certains moments; à d'autres époques, elles sont inoccupées. En maint endroit, les bois et les bestiaux constituent les principales ressources de la famille, qui ne produit pas toujours le blé nécessaire à sa subsistance. Dans cette contrée montagneuse, dont le sol est souvent ingrat et le climat très dur, il faut compléter coûte que coûte par un gain supplémentaire, fût-il très minime, le produit insuffisant de la culture. De tout temps, il en a été ainsi : avant l'introduction de la dentelle, on fabriquait l'hiver, dans les fermes isolées par la neige, les *cadis*, petits carrés de laine que les colporteurs s'en allaient vendre aux gens du Midi (1).

Un vieux dicton fait ressortir d'une manière frappante le lien étroit qui existe entre la fabrication de la dentelle à la main et les conditions du milieu où elle a pu se maintenir : « La dentelle finit là où la vigne commence » (la vigne a toujours été considérée comme une culture riche). Et de fait, dans l'arrondissement de Brioude, qui appartient à l'Auvergne, à la Limagne plantureuse, les ouvrières dentellières se comptent par centaines, tandis que dans l'arrondissement du Puy, qui est séparé de l'Auvergne par des sommets de 1.100 à 1.300 mètres d'altitude et par les gorges profondes de l'Allier, les ouvrières dentellières se comptent par milliers. Sur un total de 145.000 habitants, on peut dire qu'il y a 50.000 dentellières qui travaillent plus ou moins régulièrement sous la direction de 150 fabricants.

Il est vrai que ceux-ci ont marché sur les traces des Guichard, des Rolland, des Assézat, des Robert, des Hedde, des Champagnac, des Dulac, qui avaient su, au commencement du XIXe siècle, maintenir la fabrique vellave au point où deux siècles de progrès l'avaient placée avant la Révolution. Ils ont profité des leçons de Théodore Falcon, qui transforma entièrement la fabrique et réussit à la galvaniser par la création de nouveaux dessins et l'extrême variété de ses combinaisons. Les fabricants du Puy et de Craponne sont actuellement capables de faire exécuter tous les genres, les plus beaux, comme les plus modestes. Mais, depuis longtemps, ils ont renoncé à fabriquer les points célèbres, qui étaient en vogue dans les cours royales et impériales ; ils se contentent de satisfaire les besoins toujours changeants de notre société moderne, où la fortune est instable et où on peut dire que le luxe s'est démocratisé ; secondés par des ouvrières habiles, patientes et peu exigeantes, ils font des dentelles ou des guipures de toutes les couleurs, avec toutes sortes de matériaux, et pour toutes sortes d'applications ; quand la mode change, ils se portent d'une branche à l'autre et quelquefois trouvent le moyen de vendre la dentelle à la main meilleur marché qu'à la mécanique. Bon an, mal an, on peut évaluer à une dizaine de millions de francs par an le produit de la dentelle à la main dans l'arrondissement du Puy, qui est, à ce point de vue, le centre le plus important de France et peut-être du monde entier.

Des circonstances analogues ont produit des résultats semblables dans quelques cantons du Puy-de-Dôme et de la Loire qui touchent à la Haute-Loire ; dans les Vosges, autour de Mirecourt, et dans la Haute-Saône, autour de Luxeuil.

Tout cela explique pourquoi, dans certaines régions, la fabrication à la main a pu résister à la concurrence de la machine. Ajoutons que, malgré les progrès inouïs réalisés pendant ces dernières années, la machine n'arrivera probablement jamais à surpasser la dextérité des bonnes ouvrières dentellières, qui ont commencé leur apprentissage à cinq ou six ans et ne sont arrivées à la pleine possession de leurs moyens qu'à dix-huit ou vingt ans.

Même en admettant que la machine puisse remplacer les doigts de fées de nos meilleures dentellières pour le fini et la perfection, elle ne se prêtera jamais bien à la création de nouveaux dessins. En effet, pour aboutir à un résultat artistique, les dessinateurs sont obligés de se livrer à des essais répétés. La création d'un nouveau dessin est une dépense insignifiante lorsqu'il doit être exécuté à la main ; en ce cas, le fabricant en lancera une centaine et même davantage à chaque saison, et si deux ou trois dessins ont obtenu du succès, il rentrera largement dans

(1) GERMAIN MARTIN, professeur à la Faculté de droit de Dijon. *La Grande industrie dans le Velay*, Paris, 1900.

ses frais. Au contraire, l'établissement d'un dessin en vue de la machine peut coûter plusieurs dizaines de milliers de francs et pour couvrir ses frais le fabricant est obligé d'en vendre une grande quantité. Lorsqu'il se trompe, il subit des pertes considérables. Il est donc placé dans de mauvaises conditions pour procéder à ces efforts multiples, à ces tâtonnements répétés qui sont la condition inévitable de toute production artistique.

D'ailleurs la dentelle à la mécanique est un produit d'imitation. Les personnes qui l'achètent se persuadent ou cherchent à persuader aux autres qu'elles portent de la vraie dentelle, et si l'on voit dans les magasins de vente, sur certains objets, l'étiquette « dentelle à la main », on ne voit nulle part ces mots « dentelle à la mécanique ». Aussi, le maintien de la fabrication à la main est indispensable à la prospérité de la dentelle à la mécanique ; si la première disparaissait, la seconde subirait une crise, de même que l'industrie des faux diamants ne tarderait pas à péricliter le jour où les vrais diamants cesseraient d'être recherchés. Enfin, l'histoire de cette curieuse industrie nous montre qu'après les périodes de crise, la vogue est revenue, lorsque Colbert, dans toute la France, Théodore Falcon, dans le Velay, ont provoqué la création de nouveaux dessins auxquels ils tenaient à donner un cachet véritablement artistique. Or, il est facile de le comprendre, la fabrication mécanique se prête mal à de semblables initiatives.

En résumé, les progrès de la dentelle à la main sont indispensables à la prospérité de la dentelle à la mécanique, au point de vue artistique ; le maintien de la fabrication à la main dans les régions où elle est adaptée aux conditions du milieu est possible — les faits l'ont prouvé — et constitue un moyen très efficace pour enrayer l'exode des campagnes vers les villes. Nous examinerons dans un prochain article la valeur et l'efficacité des mesures qui ont été prises par les pouvoirs publics et par l'initiative privée pour empêcher ou pour retarder la disparition de cette industrie, si intéressante aux points de vue artistique, économique et social.

LOUIS VIGIER-BOUX,
Député.

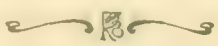

AU SUJET DE L'ORTHOGRAPHE

Il est permis de croire qu'on ne sait pas très bien, chez nous, ce que c'est qu'un philologue. On n'en a qu'une idée confuse et prestigieuse : celle, par exemple, d'un homme âgé, très savant, qui fait des cours à la Sorbonne ou au Collège de France, et qui parle couramment le latin, le grec, l'hébreu et le sanscrit, non moins que toutes les langues vivantes, sans en excepter les dialectes hindous, ceux des Lapons ou des nègres d'Afrique, et même aussi le français, notre français. Dès lors, qu'arrive-t-il ? C'est qu'à la moindre inquiétude, pour la moindre hésitation, pour le plus insignifiant problème à propos de grammaire ou d'orthographe, on court se jeter aux pieds d'un pareil polyglotte : « Ah ! mon cher maître, tirez-nous d'embarras ! Comment ferons-nous en tel ou tel cas pour écrire, pour parler notre langue ? »

Eh bien, cette étrange coutume, qui depuis peu devient la nôtre, d'attribuer aux philologues quelque autorité en matière de langage contemporain, alors qu'il n'y a pas la moindre raison pour cela, prouve jusqu'à l'évidence qu'on ignore entièrement, dans le public, dans les journaux, parmi les lettrés eux-mêmes, et malheureusement aussi au ministère de l'Instruction publique, la nature des services que ces messieurs des Chartes et de l'Université se trouvent en état de rendre à leur pays. Car on leur prête des lumières qu'ils n'ont point nécessairement, un tact, un jugement raffiné — ne s'agit-il pas en effet de décider, de choisir, dès qu'on dispute du langage courant ? — un goût enfin que leurs études spéciales ne doivent pas du tout leur avoir forcément donnés. S'il arrive qu'un linguiste éminent témoigne parfois d'un dilettantisme délicat et d'une vive sensualité artistique, c'est par une coïncidence dont il doit rendre grâces aux Muses divines, mais non par un effet de ses longues et implacables, on pourrait même dire brutales études. M. Michel Bréal, par exemple, montre en toute occasion un sens exquis de la langue française, de son charme, de sa dignité, de sa grâce ; lui-même l'écrit avec une perfection, une aisance bien savoureuses : cela vient de ce qu'il naquit doué de susceptibilités inconnues à trop d'autres, et point de ce qu'il apprit le syriaque, le chaldéen, le celtique ou le provençal. M. Paul Meyer, au contraire, solennellement consulté voici quelques mois sur l'orthographe, décida qu'il fallait être dorénavant raisonnable, et par conséquent tout bouleverser : un écrivain, un amoureux, ou, si c'est trop dire, un simple amateur de notre littérature nationale n'eût jamais rien souhaité de tel. Mais pourquoi voulez-vous que M. Paul Meyer préfère le français au basque ou au chinois ? Non, la raison d'abord, la beauté, la « littérature » ensuite, dans l'esprit d'un philologue. Le regretté Gaston Paris avait, lui aussi, toujours rêvé d'une réforme orthographique. Mais, justement, cet admirable érudit montra-t-il jamais en ses écrits qu'il comprenait les nuances dernières ou la personnalité des mots,

la splendeur presque « visible » de certaines phrases, la désinvolture, la « race » de tel ou tel tour de syntaxe ? Et aussi bien, ce n'était pas son métier que de savoir écrire. Il avait mieux à faire, si l'on veut, autre chose en tous cas.

La philologie est une science exacte, au sens rigoureux du terme. Et le philologue apparaît comme un logicien redoutable, le plus souvent même irascible, qui, après avoir observé, au cours d'un héroïque et continuel travail, la décomposition des vieilles langues et la formation des jeunes, en déduit des règles générales avec ce que l'on nomme une élégance mathématique. Si bien que demander à l'un de ces naturalistes austères son opinion sur une question qui touche à la bonne grâce ou à la belle tenue du langage contemporain, c'est un peu la même chose que d'interroger, je suppose, un géomètre sur un dessin de Michel-Ange, ou un expert chimiste en couleurs sur un tableau du Véronèse.

Si l'on voulait prendre un avis au sujet d'une réforme orthographique, c'était à des grammairiens qu'il fallait s'adresser — ou du moins à des écrivains, puisqu'il n'y a plus à notre époque, hélas, de grammairiens ! Au XVIe siècle, les humanistes, qui étaient des philologues, se mêlèrent de régenter dans le dialecte commun. Quelles sottises compliquées n'y ont-ils point commises ! Aujourd'hui, voici que les érudits se veulent de nouveau remettre à triturer nos pauvres mots... Craignons tout. Et regrettons le temps où l'on publiait parfois des grammaires françaises, le XVIIe, le XVIIIe siècles, la première moitié du XIXe. Pleurons le monde académique où l'on s'ennuyait, mais où l'on avait le goût très difficile et très sévère ; pleurons les vieux Messieurs qui usaient avec grâce de l'imparfait du subjonctif, les salons où l'on causait prétentieusement et finement, le dos à la cheminée, et la « bonne société », délicate, peu pressée, qui créait l'usage, et les académies de précieuses qui critiquaient celui-ci, le sanctionnaient, et les curieux du beau parler, et M. de Vaugelas... Combien il nous manque aujourd'hui, M. de Vaugelas !

Un grammairien n'entend point les idiômes étrangers, non plus qu'aucun dialecte aboli, non plus que les patois. Il n'a qu'un ennemi : le jargon ; qu'une passion : l'expression pure, la phrase exquise ; qu'un seul guide : le goût ; qu'un seul maître : l'usage... Il conserve pieusement, surveille, répare, dirige le langage noble ou familier ; il rapproche des exemples, écoute des sons, choisit entre les exceptions, s'arrête tendrement sur quelques gallicismes, puis, ayant bien travaillé, s'endort chaque soir, las, mais fort content de sa journée : il a formulé de belles règles. C'est le fleuriste de La Bruyère, en extase devant ses tulipes.

Consultez un tel homme. Demandez-lui s'il faut modifier brusquement l'aspect sous lequel, à peu de chose près, se présentent à nous depuis trois siècles tant de chefs-d'œuvre, honneur et merveille de notre littérature ? Il restera saisi d'indignation, de stupeur en face d'un pareil attentat ! Tandis que le philologue va vous répondre au contraire : « L'orthographe est absurde, illogique ; donc, réformons-la. Nous vivons dans un siècle de progrès scientifiques. Fi des préjugés ! Négligeons les sensibleries des retardataires. Les ornements inutiles, les colifichets ne servent à rien. Brûlons tout cela... » M. Homais, dans sa pharmacie, entend ce valeureux conseil. Le voilà dans l'enthousiasme ! Et il écrit aussitôt à son député pour exiger le « chambardement » de l'orthographe, héritage révoltant de l'ignorantisme féodal.

Or tout changement soudain imposé par décret dans un langage, cet organisme *vivant*, ne peut-il pas se comparer à une opération difficile faite à la hâte par un barbier de village ? L'opéré en demeure estropié, si encore il n'en meurt pas.

D'autant que ce serait une violence bien inutile, un vandalisme gratuit. Les partisans d'une réforme peuvent en effet se rassurer : beaucoup moins vite, il est vrai, que la syntaxe et que les mots eux-mêmes, l'orthographe toutefois se tranforme spontanément, elle aussi, au cours des siècles. Elle est déjà devenue plus uniforme, et un peu plus simple qu'au XVIIIe siècle, et surtout qu'au XVIIe. Il suffit de laisser agir ici l'usage et la foule : une manière d'écrire un certain mot, d'abord défectueuse, se répand petit à petit. Au bout de plusieurs années, les grammaires notent une tolérance, puis une forme nouvelle, et c'est admis. Mais il y a moins de différence entre quelque billet sorti, au commencement du grand siècle, de la plume la plus fantaisiste en fait d'orthographe et notre écriture actuelle, qu'entre cette dernière et celle qui nous serait imposée demain, si l'on suivait le vœu des « réformistes » !

Leurs arguments ne valent pas grand'chose, en vérité. Le principal, le meilleur en apparence, c'est celui qu'ils tirent de l'absurdité. Car les ennemis de l'orthographe ne cessent de la proclamer absurde. Mais c'est vraiment trop simple, ce reproche ! Et surtout, comme il est barbare ! Lorsqu'on parle à une seule personne, et que néanmoins on lui dit « vous » ; quand on s'efface pour laisser passer un égal devant une porte ; si même, à l'éternuement de quelque interloculeur, on répond encore cérémonieusement : « A vos souhaits » — tout cela n'est-il pas bien absurde aussi ? Voilà pourtant certains usages qui ne choquent point, et que nul n'a jamais songé à réformer. Il y a dans l'usage quelque chose d'affectueux, de vénérable, de délicat, et qui

touche. L'orthographe, comme la grammaire, y trouve après tout sa force de loi. Concédons à des logiciens, s'ils y tiennent, que cela est absurde...

Puis, disent-ils, les lettres qui ne se prononcent pas, le *t* de *battu*, l'*a* de *paon*, le *d* de *nid*, ne servent à rien. Pourquoi les conserver? Eh, pourquoi donc aussi la mousse au creux des fontaines, l'herbe dans les allées perdues, le lierre sur les maisons, les écussons au-dessus des vieux portails? Cela ne sert pas davantage. Cette église admirable, mais qui est aujourd'hui trop grande pour le hameau, et qu'on abandonne, il faut l'abattre. Il y a des girouettes curieuses, là-haut, sur le toit : personne ne les consulte ; jetons-les par terre. Cela va de soi, cela ne saurait être évité, on doit tout saccager sous prétexte de progrès.

Les réformistes soucieux de sembler instruits ajoutent que l'orthographe a été fabriquée par des pédants qui gâtent le vieux français. Et ils veulent recommencer une œuvre toute semblable, à la façon de ces architectes à jamais haïssables qui, pour rétablir un château dans sa forme gothique par exemple, projetteraient de démolir toutes les parties charmantes que la Renaissance, le XVIIe, le XVIIIe siècles et l'Empire y avaient par la suite ajoutées. « Le XVIIe siècle, écrivit Renan (qui n'était pas, lui, qu'un philologue !) (1) le XVIIe siècle sabrait le moyen-âge, sans se douter qu'un jour cet art barbare, incorrect, souvent sauvage, aurait son prix. On détruit maintenant le XVIIe siècle comme fade et sans caractère. Qui sait quel sera le goût de l'avenir, et si le XIXe siècle ne sera pas traité de vandale à son tour? Il n'y a qu'une manière sûre pour n'être pas traité de vandale : c'est de ne rien détruire, c'est de laisser les monuments du passé tels qu'ils sont. L'Italie (2), avec ses contrastes éloquents ou bizarres, nous paraît si belle comme elle est, que nous ne voyons plus sans crainte porter la main sur une partie quelconque de ce décor merveilleux, même sur les parties mauvaises, même sur le rococo. »

Cependant les adversaires de l'orthographe traditionnelle s'appuient en outre sur deux autres raisons, d'un ordre plus pratique. Les étrangers, prétendent-ils, éprouvent beaucoup de difficultés à écrire notre langue, hérissée de chinoiseries grammaticales. Ils s'en trouvent gênés, et dès lors s'en servent moins volontiers. Allons donc! Les étrangers écrivent en leur idiôme le plus souvent, s'il s'agit de commerce. Ceux d'entre eux qui veulent traiter de littérature, de critique ou d'art, savent tous le français, et s'en servent très naturellement. Le français est la langue littéraire universelle. Nos écrivains ont mené, ont charmé le monde, et leur prestige dure encore. Qu'on nous laisse du moins intacts les mots magiques avec lesquels nos maîtres, jadis, ont su faire des miracles.

Enfin, voici venue la dernière, la grande, la toute puissante raison, le fin du fin : on déplore que les enfants perdent à apprendre l'orthographe un temps considérable, temps qu'ils pourraient employer à se perfectionner dans l'étude de la mécanique, de la géographie, de l'anglais, de l'allemand, de la banque, du courtage, de l'éloquence politique, sinon à se former déjà dans l'art de plonger un doigt ingénieux au milieu de l'assiette au beurre, comme on dit. Evidemment, voilà qui est fâcheux. Mais pourquoi tant de futurs brasseurs d'affaires, d'apprentis conseillers municipaux ou d'élèves coulissiers apprennent-ils l'orthographe? Nul ne serait peiné qu'ils ne la connussent point. Ou si, dans un Etat sérieux et bien organisé, il est intolérable qu'une inégalité quelconque, en principe, se puisse établir entre les citoyens, fût-ce en la façon matérielle d'écrire un billet, ne saurait-on donc en ce cas engager tout simplement tous les juges d'examens (sauf peut-être ceux de licence, d'agrégation ou de doctorat ès lettres) à se montrer sur ce point d'une tolérance et d'une indulgence extrêmes?

Une faute d'orthographe, quelle importance cela peut-il avoir? Aucune. Les plus grands écrivains en commettent mille. Les femmes y font preuve d'une imagination imprévue et délicieuse. Admettons leurs libertés, leurs fantaisies. Mais que, pour alléger la besogne des instituteurs primaires, on s'en vienne officiellement et solennellement mettre en péril les mots ciselés, amenuisés ou empanachés, que nos aïeux nous ont transmis — non vraiment, ce serait un forfait de sauvages, un acte de bien pauvre patriotisme et presque une félonie !

Soyons charitables en matière d'orthographe, ne comptons plus si sévèrement les fautes, gardons-nous même d'en sourire, pardonnons à toutes les licences — mais ne dépouillons pas follement nos mots français de tout ce qui leur prête du caractère, du charme ou de la beauté.

Que dirions-nous d'un homme qui, sous prétexte de logique, voudrait supprimer la barbe à tous les bustes du roi Henri IV, la perruque à toutes les statues de Louis XIV ? Bien mieux, que nous semblerait-il d'un héritier qui, afin de sarcler les mauvaises herbes du jardin de ses pères, y couperait en même temps toutes les fleurs, et bientôt tous les arbres? Ah, ne nivelons, ne ruinons plus rien ! Le monde est déjà bien assez laid.

Et surtout, ne consultons plus désormais que les gens de goût, à défaut des grammairiens qui nous

(1) [illegible] « [illegible] pays en Sicile ».

(2) Lisez [illegible] « La [illegible] ».

manquent, quand il s'agira de notre langue française. Laissons les philologues à la philologie. A chacun son métier, s'il vous plaît.

MARCEL BOULENGER.

LA VIE LITTÉRAIRE

Th. Ribot.

TH. RIBOT : *La philosophie de Schopenhauer. — L'hérédité psychologique. — La psychologie allemande contemporaine. — La psychologie anglaise contemporaine — La psychologie de l'attention. — Les maladies de la personnalité. — Les maladies de la volonté. — Les maladies de la mémoire. — L'évolution des idées générales. — La psychologie des sentiments. — Essai sur l'imagination créatrice. — La logique des sentiments* (Félix Alcan, éditeur).

Il est trop tard aujourd'hui pour apprendre à qui que ce soit que M. Th. Ribot, Breton peu mystique, est un grand philosophe. Beaucoup de personnes le savent déjà et seraient même fort capables de dire pourquoi M. Th. Ribot est un grand philosophe. D'autres, qui l'ignorent encore, ne méritent donc plus de le savoir.

Mais peut-être n'est-il jamais trop tard pour assurer que M. Th. Ribot doit une grande partie de son influence philosophique à ses qualités proprement littéraires. Le dire, et autant que possible le démontrer, c'est faire implicitement un bien grand éloge de la littérature.

M. Ribot est un philosophe qui instruit les lecteurs même les plus insoucieux de connaître exactement en quoi consiste son système philosophique, ou s'il en a un, et quelle peut être au juste son originalité dans la succession des philosophes. Il les instruit par ses innombrables informations de détail dont la précision plaisante est en même temps péremptoire, par ses observations abondantes dont la minutieuse impartialité impose la confiance.

Et il expose avec une placidité toujours égale à elle-même ses idées, ou pour mieux dire les faits, les faits multipliés et incessamment contrôlés d'où découleront tout naturellement d'inattaquables idées. Ses développements, j'allais écrire ses récits ne s'animent pas, ne s'enfièvrent point. Ils ont l'inaltérable calme qui est bien convenable aux récits d'un savant. Ils ont aussi, grâce à l'aisance d'un style sobre, nu, pertinent et par cela même élégant, la clarté souveraine, l'éblouissante limpidité qui encouragent, si je peux dire, et qui rassurent.

Th. Ribot, je vous prie de le croire, est le plus persuasif des philosophes. Il écrit si clairement ! Cette clarté durable, douce, aimable, amicale est si insinuante ! Comme il faut qu'il soit bien certain d'avoir raison ce philosophe pour ne pas demander à l'obscurité quelques protections contre la critique maligne de ceux qui se flattent de douter de tout et de n'accepter rien sans objections hostiles ! Que n'a-t-on pas dit touchant la clarté en philosophie ! Il n'est rien qu'on n'en puisse redire. Vauvenargues, toujours prêt à faire d'une qualité une vertu, décidait : « la clarté est la bonne foi des philosophes. » Et Voltaire déclarait : « La véritable parure de la philosophie est l'ordre, la clarté et surtout la vérité. » M. Ribot est un philosophe de bonne foi, nul ne pourra le contester, et si l'ordre et la clarté sont les conditions, ou les garanties, ou les témoignages de la vérité, il y a beaucoup de chance pour que la philosophie de Ribot recèle la vérité.

Si l'on pouvait appliquer aux philosophes le langage qu'on applique aux écrivains d'imagination, il faudrait dire que Th. Ribot est un philosophe réaliste.

On connaît les tendances générales de son esprit et les caractères principaux de sa philosophie. D'ailleurs philosophe prévoyant, il a pris soin de les formuler lui-même. Il a pensé que la philosophie moderne devait s'écarter de toute métaphysique. La métaphysique : voilà l'ennemi. La philosophie ne peut être que scientifique, positive, expérimentale : telles sont l'idée fondamentale et l'inspiration essentielle de toute son œuvre... Resterait à savoir ce que c'est exactement que la métaphysique et si on est maître de n'en pas faire alors même qu'on déclare que c'est le plus vain des exercices que d'en faire. Voltaire disait autrefois en souriant : « Quand deux philosophes discutent sans se comprendre, ils font de la métaphysique ; quand ils ne se comprennent plus eux-mêmes, ils font de la haute métaphysique. » Raillerie qui peut être toujours de saison ! Mais son ironie était plus judicieuse quand elle était plus précise. Il disait : « On peut être métaphysicien sans être mathématicien. La métaphysique est plus amusante ; c'est souvent le roman de l'esprit. En mathématiques, au contraire, il faut calculer, mesurer, comparer ; c'est une gêne continuelle et beaucoup d'esprits aiment mieux rêver doucement que se fatiguer. » Ou bien : « Plus je vais en avant, et plus je suis confirmé dans l'idée que les systèmes de métaphysique sont pour les philosophes ce que les romans sont pour les femmes. Ils ont tous la vogue les uns après les autres et finissent tous par être oubliés. Une vérité mathématique reste pour l'éternité et les fantômes métaphysiques passent comme des rêves de malade. » Enfin, selon l'habitude de Voltaire, de concentrer sa pensée vive en ces maximes sémillantes qui impliquent et excluent à la fois toutes les erreurs : « La métaphysique est le champ du doute et le roman de l'âme. » Il faut admettre que si les métaphysiciens sont en vérité des poètes ou des ro-

manciers qui ont manqué leur vocation, Th. Ribot n'a rien d'un poète ou rien d'un romancier, parce qu'il ne veut rien avoir d'un métaphysicien. Et si d'aventure, Th. Ribot a fait de la métaphysique, c'est parce que la métaphysique s'insinue partout, et qu'il est impossible de l'éviter, lorsqu'on fait de la psychologie, lorsqu'on étudie l'âme.

Du moins, Th. Ribot a voulu éloigner toute hypothèse de ces études de l'âme. Il a voulu que sa philosophie eût la psychologie pour unique objet et que sa psychologie enfin fût sûrement expérimentale. Y est-il entièrement parvenu ? Ceci est, comme on dit, une autre question. Et il est même possible que cette question ne soit pas absolument secondaire. Mais Ribot a poussé l'expérimentation en psychologie aussi loin qu'elle pouvait être poussée et même quelquefois un peu plus loin. Il s'est constitué de la sorte une originalité de philosophe qu'on n'oubliera pas. Surtout il a porté l'expérimentation dans les domaines psychologiques où elle était le mieux à sa place. Th. Ribot est le *psychologue de l'anormal*. Ainsi l'a-t-on défini. Définition incomplète et pourtant juste. Il a fait une enquête colossale, et d'une étonnante patience sur les états morbides de l'intelligence et de l'âme humaines. Toutes les maladies de la mémoire, de l'attention, de la volonté, de la personnalité, il les a analysées avec une sagacité divinatrice. Pour cette analyse, il a observé tous les phénomènes que justement les anomalies mentales ou morales accusent davantage ; et de ses observations, il a tiré prudemment, paisiblement, toutes les conséquences. Au surplus, comme il n'est pas au monde un homme sain qui n'ait l'intelligence, ou la volonté, ou l'attention, en un mot, la personnalité relativement malade, Ribot est le meilleur guide de notre temps, pour ceux qui veulent connaître les hommes tels qu'ils sont.

L'influence de Th. Ribot est donc immense et particulièrement difficile à déterminer. Cette physionomie si précise échappe à qui veut la saisir parce que tous ses traits ont leur expression propre. Et on ne sait, par exemple, si l'action de Ribot a été plus profonde dans la philosophie ou dans la littérature.

Qu'elle ait été énorme dans la philosophie, c'est ce que l'on aura bien de la peine à contester, quelqu'envie que l'on puisse avoir de le contester. Ribot fut l'initiateur ou l'instigateur de toutes les recherches les plus efficaces concernant la vie psychologique. Il a fait rentrer la psychologie dans la physiologie. Elle y est encore, et non pas enfoncée, non pas endiguée, non pas canalisée, mais cependant disciplinée et d'autant plus apte à produire ses résultats naturels et nécessaires. Cette influence particulière de Ribot a été affirmée bien des fois. N'y insistons pas. Ce n'est qu'une esquisse que nous tentons ici d'une figure qu'il serait sans doute meilleur, mais qu'il serait trop long, de dessiner minutieusement.

Son action dans la littérature fut importante aussi. Notez-le. La littérature psychologique naquit un peu des études de Ribot. Paul Bourget est imprégné de ses ouvrages. Il leur doit beaucoup — et sans doute leur doit-il entre plusieurs choses ce sérieux méthodique avec lequel il observe les mouvements de l'âme. Lui-même n'avoue-t-il pas ses dettes avec une certaine bonne grâce. Il lui arrive de citer Ribot dans ses romans. Lui seul pourrait dire si ce n'est pas sa fréquentation intellectuelle d'un psychologue comme Ribot qui le protégea longtemps contre l'envahissement des snobismes qui sont finalement devenus maîtres de lui, l'ont accaparé et momentanément annihilé. Il y eut toute une littérature psychologique, et il nous en reste encore quelque chose. Tous les romanciers psychologues qui vinrent après Bourget et ne purent, en réalité, lui succéder, étaient sans doute des observateurs superficiels de la vie. Ils étaient assez malhabiles à démonter les rouages de l'âme, si je peux employer cette métaphore. Avaient-ils suffisamment médité la vie? Je n'ose en décider. La lecture de Ribot avait pu, du moins, diriger leurs méditations. Et si vous prétendez que la plupart d'entre eux n'avaient pas pris la précaution de faire assidûment cette lecture, c'est donc qu'on ne fait point à tort à beaucoup d'écrivains la réputation d'être des ignorants. Je ne consentirai jamais à cette conclusion.

Et je sens profondément de quel secours les investigations de Ribot peuvent être pour la critique littéraire.

Th. Ribot a discuté du symbolisme. Il n'a point pour parler de ce phénomène littéraire le ton de Gustave Kahn ou de Rémy de Gourmont, ou d'Henry de Régnier. Mais lisez toutes les études d'Henry de Régnier, de Rémy de Gourmont, de Gustave Kahn et de plusieurs autres encore. Gardez-en la substance, et vous verrez que Th. Ribot expose quelques vérités utiles, et que les autres n'ont point exprimées. Il aide à pénétrer plus avant, à mieux comprendre, à juger mieux. Il éclaire toute la critique que l'on peut faire d'une époque ou d'un groupe littéraire.

Assurément, il a des dédains assez secs. Il écrit dans la *Psychologie des sentiments*. « Il est pour nous sans importance que l'on considère la forme d'art symbolique comme supérieure, inférieure ou égale aux autres formes ; nous n'avons pas à prendre parti dans ce débat. Ses procédés, sa technique sont aussi hors de notre compétence ». Et il est bien vrai que Ribot a seulement dessein d'élucider, à propos des symbolistes, l'abstraction des émotions. Il écrit dans la *Logique des sentiments* : « Je ne m'occupe pas de la valeur esthétique du symbolisme. On sait

que cette forme d'art a pénétré aussi dans la peinture où elle prétend fixer des émotions. J'ignore quel avenir lui est réservé. Tout cela est loin de mon sujet. » Et il est bien vrai que Ribot a seulement dessein d'élucider à propos des symbolistes l'imagination créatrice affective. Mais comme il montre bien que tout cela, qui est hors de son sujet en effet, lui paraît accessoire, et beaucoup moins important que les caractères de l'imagination créatrice affective ou de l'abstraction des émotions. Comme il le montre bien et peut-être même qu'il le montre un peu trop ! Il est trop pressé de laisser à d'autres les billeversées littéraires où règne uniquement la fantaisie !

Mais cela dit, il excelle à prouver par des faits — empruntés à l'histoire du symbolisme — « qu'il y a un mode de création dont la matière se compose exclusivement d'états affectifs, actuels ou remémorés, qui, par un travail de l'esprit, sont associés, groupés, combinés suivant des rapports nouveaux, développés et organisés en une fiction » et que dans certains cas, les éléments émotionnels de la création littéraire sont moins l'agent et le ferment de la création que son fond et sa substance même.

Toute l'essence du symbolisme, Lamartine la déterminait dans la préface de ses *Premières méditations*. « Les choses extérieures à peine aperçues laissaient une vive et profonde impression en moi, écrivait-il, et quand elles avaient disparu de mes yeux elles se répercutaient et se conservaient présentes dans l'imagination, c'est-à-dire la mémoire qui revoit et qui repeint en nous. Mais de plus ces images ainsi revues et repeintes *se transformaient promptement en sentiment*. Mon âme animait ces images, *mon cœur se mêlait à ces impressions*. J'aimais et j'incorporais en moi ce qui m'avait frappé. » Dès lors M. Ribot s'arrête à cette constatation : « Cet état où la sensation se dissout dans l'émotion, où l'artiste revêt les choses de sa propre couleur affective, est devenu habituel, constant, dans la forme d'art aujourd'hui désignée sous le nom de symbolisme. » Et ce qui nous intéresse au plus haut point, c'est que définissant la nature psychologique et le mécanisme spécial du mode de création, qui est essentiellement affective, du symboliste, Ribot nous aide à nous expliquer tout le charme qui émane de leurs œuvres et pourquoi ce charme n'est pas toujours souverain.

D'abord « les données sensorielles sont métamorphosées en états émotionnels. » Dans le spectacle que le monde lui présente, le symboliste élimine autant que possible ce qui peut être *connu*, déterminé et localisé dans le temps et l'espace, il choisit tout ce qui peut être *senti*, les impulsions, tendances, désirs, les modifications affectives de toute espèce qu'il groupe sous les dénominations vagues de « force » et de « vie ». Les symbolistes, dira Ribot, professent une esthétique raffinée et une métaphysique animiste dont le fond est ceci : Ce que nos sens nous révèlent, ce qui est visible, tangible, résistant, n'est que le symbole d'un inconnu et le voile d'un mystère. Ils se placent en face de la nature non pour la connaître mais pour en faire jaillir des émotions. L'art symbolique admet que tous les êtres sont des « forces » et que nous ne les connaissons que par leurs actions sur nous, c'est-à-dire par les sentiments qu'ils nous suggèrent. Il fait perdre aux choses leurs contours et apparences sensibles pour les transformer en des « sources d'émotions ». Il ne cherche pas à décrire mais à transmettre l'état d'âme par lequel selon lui, nous communiquons avec chaque chose. Vielé-Griffin s'exprimait ainsi : « Ce qui caractérise le symbolisme c'est la passion du mouvement au geste infini de la vie même, joyeuse ou triste, belle de toute la multiplicité de ses métamorphoses, passion agile et protéenne qui se confond avec les heures du jour et de la nuit, perpétuellement renouvelée, intarissable et diverse comme l'onde et le feu, prodigue comme la terre, puissante, profonde et voluptueuse comme le mystère. » Bon !

Mais comment donner à cette matière fluide une forme, un corps ? Comment l'organiser sans lui faire perdre sa fluidité ? Les mots « étant adaptés à traduire la pensée bien plus que les sentiments, il faut qu'ils perdent partiellement leur fonction intellectuelle et qu'ils subissent une nouvelle adaptation. » Reste à savoir si cette adaptation ne sera pas une torture.

Les uns donnent aux mots une valeur exclusivement émotionnelle. Tentative extrême qu'impose la logique. Les mots ne sont plus que l'instrument qui traduit ou suggère l'émotion par la seule sonorité. Ils agissent non comme signes, mais comme sons. Ils sont « des notations musicales au gré d'une psychologie passionnelle ». La poésie devient une forme particulière de la musique. Le vers « libre » sans rime, sans nombre fixe de syllabes, « de forme indéterminée en elle-même, mais souple, malléable, se prêtant à toutes les combinaisons possibles de rythme et d'harmonie », est donné comme l'équivalent du système wagnérien de la mélodie infinie. Enfin, quelques-uns parlent avec intrépidité d'harmonie (au sens musical), de polyphonie et d'orchestration... Simples métaphores, ou pur enfantillage, dit cruellement Ribot.

D'autres écrivent les mots « en profondeur ». « Nommer un objet, disait Mallarmé, c'est supprimer les trois quarts de la jouissance du poème qui est faite du bonheur de deviner peu à peu ; le suggérer voilà le rêve. » Ils ne nomment rien pour ne rien supprimer de la jouissance du poème. Ils

changent la valeur ordinaire des mots, ou bien ils les associent de telle sorte qu'ils perdent leur sens précis, etc., etc..

Et parce que les symbolistes évitent de décrire, parce qu'ils veulent seulement évoquer, éveiller, suggérer, transformer par allusions une disposition virtuelle en émotion actuelle, parce que leurs descriptions des personnages, paysages, événements, sont de simples esquisses ou tout ce qui dessine est effacé, tout ce qui détermine évité, parce qu'elles ne traduisent que des dispositions changeantes, des synthèses momentanées, une série fuyante d'ébats d'âme, des impressions, non reliées entre elles par des liens logiques, qui tour à tour émergent et sombrent au gré de la tendance prédominante, parfois selon les nuances multiples de la même tendance, on ne peut transformer ces descriptions en une représentation visuelle consistante, elles sont inévitablement obscures. Ribot dit pourquoi : « Cette poésie étant l'œuvre presque exclusive de l'imagination émotionnelle ne peut se traduire par un ensemble de signes intellectuels, clairs et bien liés. »

Je n'ai rien fait que résumer. J'ai sans doute en résumant enlevé partiellement la force de ce travail, de cette désarticulation littéraire... Mais appliquez-vous à juger, d'après les explications générales de Ribot, quelques œuvres particulières des symbolistes, vous éprouverez peut-être une émotion qui proviendra de vous-mêmes — et tant mieux ! — mais rien de la nature de l'œuvre et de ses secrets ne vous échappera. Je tiens pour certain que Ribot, plus complètement que personne, et voulant expliquer simplement le mécanisme spécial de leur mode de création, fait comprendre la faiblesse fatale des symbolistes systématiques, et aussi de quel prix le symbole peut être dans une œuvre de littérature. Nous sentons par Ribot l'inéluctable dépérissement de l'école symboliste, et pourquoi il fut si rapide; nous sentons également avec précision ses éléments et ses moyens d'influence.

Et pour conclure, nous n'avons pas perdu notre temps puisque, en ce grand philosophe, nous avons discerné un admirable critique littéraire. Cela ne fait pas, à parler franc, un critique littéraire de trop.

J. Ernest-Charles.

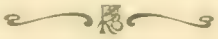

THÉATRES

[illegible] trois actes de [illegible]

[illegible]

M. Antoine aime les spectacles coupés, ou plutôt, après le grand effort du *Roi Lear*, que nous avons apprécié longuement ici, en marquant ce qu'il offrait de remarquable et de singulier, il veut, par l'effet des contrastes, se détendre les nerfs et veut aussi bien reposer ceux du public qui fréquente son théâtre : c'est là le seul motif qui puisse justifier le spectacle dont il vient de nous gratifier, pour lequel, à toute autre époque, on aurait lieu de se montrer sévère, s'il n'était justifié en quelque façon par les circonstances.

Je me rappelle avoir jadis assisté à une pantomime dont la donnée était amusante et la moralité peu banale. L'auteur avait pris pour décor le tombeau des Capulets et comme thème dramatique la dernière scène fameuse de *Roméo et Juliette*. Seulement, au lieu que le couple des amants fût séparé par la mort et la fatalité du destin, au lieu que Juliette se réveillât trop tard et que Roméo bût le poison pour ne pas lui survivre, l'arrivée du jeune Montague se produisait au moment même du réveil de l'héritière des Capulets, et les deux descendants des familles rivales avaient toute licence de poursuivre ensemble la *réalité du rêve* de bonheur qu'auparavant ils avaient esquissé. Mais alors les choses changeaient : la vie commune devenait entre eux très rapidement impossible... et après cet infructueux essai, ils n'avaient plus qu'un désir, être à nouveau libérés par la mort d'un joug tant désiré, mais désormais intolérable. Et vous entendez assez ce que symbolise une telle histoire : c'est que la *continuité* des états extrêmes de l'âme ne saurait être : c'est que toujours la *Réalité se venge du Rêve*, c'est que les plus riches éléments de la Poésie ne sauraient être des éléments de vie, et qu'en conséquence — voici que nous arrivons à une théorie esthétique vérifiée par les circonstances — la Poésie n'est justement pas une peinture de la vie, mais bien une *transposition*, une *exaltation*, destinée à nous consoler de ce que nous pouvons atteindre, par la contemplation de ce que nous voudrions posséder.

Je m'excuse de développer pareilles considérations à propos d'une simple comédie, que plus justement encore on pourrait appeler *vaudeville*. Et l'on sait assez que nous n'avons pas grande tendresse pour ce genre de production, qui cependant jouit des mêmes faveurs, au point de vue publicité, que les plus hautes manifestations de la poésie dramatique. Mais outre que c'est une manière pour nous de justifier à cette place l'analyse d'une pièce que son genre même ne nous invitait pas à l'y retenir, il est encore certain que tous les vaudevilles n'ont point la valeur d'observation de celui que vient de représenter M. Pierre Veber. Les mésaventures conjugales qui dans la pantomime de *Roméo*, faisaient suite à l'entrée en ménage des deux amants de Vé-

rone, nous frappaient davantage parce que ce Roméo et cette Juliette, exaltés à nos yeux, transfigurés de tout ce que la Poésie et la légende vinrent surajouter à leur beauté, revêtent à nos yeux également, figures symboliques et héroïques. Nous ne saurions les isoler de l'idée d'Amour, de tendresse éternelle, que le poète a signifiés par eux, et quand l'auteur de la pantomime en question leur donne une signification différente et justement contraire, c'est en violentant nos habitudes qu'il retient notre attention et nous contraint à réfléchir : il bénéficie, et nous fait bénéficier aussi de l'illustration des figures qu'il place sous nos yeux, et l'enseignement en est d'autant plus clair que le contraste en apparaît plus frappant.

J'ignore si M. Pierre Veber eut jadis connaissance de cette pantomime. Mais son idée est exactement la même, si toutefois la réalisation en apparaît différente. Deux jeunes gens s'aiment et se sont fiancés l'un à l'autre. On veut les empêcher de s'unir. Ils ne conçoivent pas l'existence autrement que mariés. Ils décident de passer outre à l'interdiction des parents, et de s'enfuir. Jusqu'alors nous restons dans le domaine du rêve, et la passion aveugle joue son rôle exaltant et transfigurateur. Mais voici qu'apparaissent les réalités, en même temps que commence l'exécution du beau projet. Ils partent ensemble : la jeune fille se fait enlever, et les difficultés commencent. Chaque difficulté nouvelle, surgissant sous leurs pas, amène une diminution de leur amour, en même temps que le progressif effacement de leur idéal. Si bien qu'en quelques instants cette existence à deux qu'ils avaient *rêvée*, revêtue des plus riches couleurs, leur apparaît comme une réalité intolérable, et ils n'ont plus qu'un désir : c'est de s'en libérer.

— Mais, me direz-vous, c'est que ce sont des âmes bourgeoises et veules. Eh ! sans doute ! Serions-nous autrement dans le domaine du vaudeville ? Le propre du vaudeville est de rapetisser, de diminuer tout ce qui est en nous, de le rabaisser à la taille du plus commun des hommes, et voilà pourquoi quiconque possède un idéal de poésie et d'art, en sort presque infailliblement déprimé. C'est parce qu'il est une *caricature* de tout ce à quoi nous croyons, et avons besoin de croire, c'est pour cela qu'il nous faut résolument le rejeter du champ de l'esthétique, et que nous ne pouvons le laisser figurer sous cette dénomination : *Art dramatique*. J'avoue ne pas comprendre comment un écrivain de valeur peut appliquer son esprit sur un effort de cette catégorie.

* *

Il s'est rencontré des journalistes pour contester l'intérêt de cette reprise de *Résurrection*, et je n'en puis dissimuler ma surprise, puisque l'actualité immédiate, seule raison d'être des feuilles qui les font vivre, venait surajouter son précieux condiment à la valeur d'une œuvre qui, jadis, s'imposa au public par sa seule force dramatique. La rencontre évidemment n'était pas combinée, et quand le théâtre de la Porte-Saint-Martin mit en répétitions la pièce de M. Henry Bataille, d'après le roman de Tolstoï, nul ne pouvait prévoir l'imminence des événements qui lui apporteraient un regain d'intérêt. Il n'en était que plus piquant d'entendre à nouveau sur la scène proclamer les doctrines de charité et d'évangélisation tolstoïenne, le lendemain du jour où le peuple russe, sortant enfin d'un assoupissement séculaire, venait, en leur nom même, de réclamer ses droits à la vie et à la lumière. Et c'était là une justification plus que suffisante de cette reprise, sans qu'il fût besoin d'y ajouter encore la qualité même d'une œuvre qui nous a paru plus forte encore à cette seconde audition, d'une œuvre en face de laquelle le premier soin du critique doit être de rejeter son habituel critérium, pour lui substituer une nouvelle façon de sentir et de juger.

A huit jours d'intervalle, quelle leçon que ce contraste : la *Gioconda* de M. Gabriel d'Annunzio, la *Résurrection* de Tolstoï ! Et quelle meilleure preuve pourrait-on trouver de l'anarchie qui préside au mouvement des idées dans notre monde moderne ! Ici, le plus sauvage égoïsme, le plus féroce individualisme qui jamais se soit formulé en œuvre d'art : un personnage qui ne craint pas de dire pour s'exprimer tout entier : « Je suis né, moi, pour faire des statues. Moi, quand une forme substantielle est sortie de mes mains avec l'empreinte de la Beauté, j'ai rempli l'office que m'assigne la nature ; je suis dans ma loi, *fussè-je au-delà du Bien* ! » Là, le plus noble effort qui se soit jamais manifesté, dans une production imaginative, vers les sentiments altruistes, la plus haute tentative pour affirmer la loi de conscience et l'impériosité du Devoir. D'une part, une œuvre qui n'a pas de sens, si nous apportons à la juger d'autres préoccupations que celles de l'Esthétique, puisque tout en découle et que tout y ramène. D'autre part, une œuvre qui serait dénuée de signification, si nous la soumettions à notre habituel critérium et qui, bien au contraire, va profondément en nous, dès l'instant où nous écoutons pour la rapprocher d'eux, les appels de notre conscience et les sollicitations du Devoir !

Est-ce à dire que tout élément de pure beauté soit banni de *Résurrection* ? On ne saurait le soutenir et surtout la pièce ne se soutiendrait pas, s'il en était ainsi. Rien de plus frais, rien de plus pur, rien de plus charmant pour tout dire que ce premier tableau... rien qui soit plus proprement *idyllique* que cette scène de pudeur et de crainte où la jeune fille, cé-

dant à son inconscient amour, s'abandonne aux bras de Nekhludof... Mais, à compter de cet instant, c'est comme un voile noir qui s'étend sur nos têtes, et les figures des personnages ne nous y apparaissent que sur le fond de brumes qui les enveloppe et les opprime. Plus de beauté désormais, mais uniquement la lutte de deux âmes pour s'élever à la régénération morale. Il n'est, pour y sympathiser, pour être entièrement conquis par elle, que d'avoir en soi-même la notion enracinée d'un idéal moral, et plus encore peut-être que celle-ci, la vision nette des empêchements multiples que la société apporte à sa réalisation. Oui, je ne crains pas de l'affirmer, quiconque n'a pas senti, à certaines heures, lever en soi-même un ferment de révolte, mis en face des conventions et des hypocrisies sociales, celui-là n'est pas mûr pour entendre et pour goûter une telle œuvre. Plus que la douloureuse et apitoyante figure de la Maslowa, plus encore que celle du repentant Nekhludof, me plaît, en ce vigoureux effort d'une âme libre et convaincue, le réquisitoire contre un état social dont elle a su mesurer l'abaissement. Ah ! sans doute il y a rien à dire contre Nekhludof lui-même, contre la manière dont se réalise en lui la transformation morale. Qu'il est loin, oui, qu'il est loin encore de la pure et véritable conception chrétienne, de celle qui repose toute sur le pardon silencieux ! Combien il est dur encore ! Combien il demeure, à certaines minutes, le *Prince* d'autrefois, et aux minutes même où il devrait le plus oublier ce qu'il fut ! Tout cela est trop évident, et la réalisation scénique nous en communique l'impression directe ; mais tout cela aussi je veux l'oublier, en faveur du noble idéal qui commande l'œuvre entière et qui de cette œuvre à laquelle certains journalistes déniaient l'actualité, fait, par l'exacte vision des hypocrisies sociales, un effort qui prolongera ses conséquences dans un lointain avenir ! A la fin de son étude fameuse sur le *Héros comme poète*, Thomas Carlyle écrit ceci : — « Le Czar de toutes les Russies, est fort, avec tant de baïonnettes, de cosaques et de canons, et il fait un grand exploit en gardant une telle étendue de terre politiquement unie. Mais il ne peut encore parler. Quelque chose de grand en lui, mais c'est une grandeur muette. Il n'a eu aucune voix de génie, pour être entendu de tous les hommes et de tous les temps. » — Parole prophétique, que celle de Thomas Carlyle, mais dont il faut intervertir les termes pour en avoir le vrai sens aujourd'hui ! La Russie peut parler... non le tzar, et c'est Tolstoï, qui, pour sa gloire immortelle, lui en a fourni les moyens !

PAUL FLAT.

Un grand Financier

M. HENRI GERMAIN

« Les opinions, aimait à dire M. Henri Germain, ne valent que par les faits qui en constituent la substance et, en quelque sorte, la moelle. »

Le dénombrement des faits auxquels son nom restera attaché nous semble donc l'hommage qui convient le mieux à son caractère.

Il est très difficile de considérer séparément l'œuvre de M. H. Germain et sa personnalité. Elles se pénètrent, s'expliquent l'une par l'autre. Elles forment un bloc. Tout en tenant compte des circonstances, du milieu, de l'état économique ambiant, de l'orientation que ces éléments pouvaient suggérer, M. Germain les a cependant toujours dominés de son individualité puissante, individualité qui est allée en s'affermissant et en se précisant, au fur et à mesure que l'entreprise devenait plus imposante et que le poids des responsabilités se faisait sentir plus lourdement.

Ce serait une erreur de penser que la conception du Crédit Lyonnais a pu germer de toutes pièces du cerveau de M. H. Germain. Il se méfiait, par instinct et par expérience, de ces grandes créations symétriques et grandioses, qui au contact des réalités, s'effondrent et se dissolvent. Il considérait que les organismes financiers, les entreprises, à quelque classe qu'ils appartiennent doivent, comme les organismes physiques, puiser dans les tâtonnements des débuts et les formations graduelles l'énergie de leur futur développement.

Le Crédit Lyonnais a mis près d'un demi-siècle à atteindre son degré actuel d'organisation.

C'est, en effet, le 6 juillet 1863, à Lyon, place du Commerce, que le Crédit Lyonnais fut constitué par M. Germain, au capital de 20 millions de francs, en Société à responsabilité limitée.

On était au début de cette période de prospérité industrielle et commerciale que développa le régime des traités de commerce de 1860. La région lyonnaise, par les industries qu'elle possède et surtout par les relations qu'elle entretient avec l'Extrême-Orient et le Levant, était toute marquée pour alimenter le jeune établissement.

Le Crédit Lyonnais fut d'abord une banque locale, pratiquant l'escompte commercial, s'intéressant aux affaires, leur prêtant un concours fondé sur la connaissance personnelle de leur direction. C'était la vieille formule à certains égards, la formule *patriarcale* qui était mise en action.

Le Crédit Lyonnais fonda, trois ans après sa création en 1866, une succursale à Paris qui fut installée 6, boulevard des Capucines, au fond de la cour et

confiée au successeur de M. Germain, M. Mazerat. La Société à responsabilité limitée fut transformée en Société anonyme en avril 1872, et son capital fut porté à 50 millions de francs, dont 40 millions furent remis à la Société liquidée en échange de son apport. C'est de cette époque que date la fondation des agences de Londres et Marseille. Le capital est porté ensuite à 75 millions le 16 avril 1875 et à 100 millions le 5 avril 1879.

Nous n'insisterons pas sur cette période pendant laquelle le Crédit Lyonnais cherche sa voie définitive, s'affirme dans le monde des affaires, s'attache à constituer sa clientèle.

Nous approchons ainsi de la période qui s'étend de 1879 à 1882, qui marque l'âge critique du Crédit Lyonnais et doit déterminer son orientation finale.

C'est à cette époque que se place la création par le Crédit Lyonnais d'une entreprise qui devait peser d'un poids si lourd sur l'établissement.

La Société Foncière Lyonnaise fut constituée en 1879 pour mettre en valeur des terrains à Paris et sur le littoral de la Méditerranée et faciliter l'installation de l'établissement dans un local plus vaste et mieux placé.

tions industrielles, était une contradiction dans les termes.

La formule directrice était trouvée et on peut dire qu'à partir de cette époque, la principale et presque exclusive préoccupation de M. H. Germain fut la recherche et l'organisation des moyens permettant de ne pas s'en écarter.

Sûr désormais de sa voie, soutenu par une clientèle toujours croissante, le Crédit Lyonnais s'attacha à proportionner ses moyens d'action à son volume d'affaires. Il décida le 10 avril 1894 la libération complète des 400.000 actions composant le capital social. Enfin en mai 1900, le capital fut porté au chiffre actuel, soit 250 millions entièrement versés.

Un esprit moins solide que M. Germain aurait pu avoir une bouffée d'orgueil en mesurant le chemin parcouru depuis la fondation. L'établissement de crédit de province relativement modeste était devenu la première banque du monde, ayant les moyens d'actions les plus étendus et exerçant sur le marché de l'escompte et des capitaux une sorte d'hégémonie indiscutée : les chiffres suivants permettront d'en juger :

Années	Espèces en caisse et dans les banques	Portefeuille d'escompte	Avances sur garanties et reports	Comptes courants débiteurs	Dépôts et bons à vue	Comptes courants créditeurs	Dépôts et bons à échéance fixe	Acceptations
	FR.	FR.	FR.	FR.	FR.	FR.	FR.	FR.
1863	1.032.000	6.285.000	3.862.000	6.421.000	7.150.000	1.730.000	2.930.000	1.388.000
1873	9.517.000	12.776.000	60 891.000	16.333.000	37 163 000	50 187 000	30.978.000	22.960.000
1883	37.500.000	172.233.000	101 515 000	93 091.000	82.437.000	119.858.000	90.040.000	31.831 000
1893	77.247.000	539.149.000	163.306 000	269 917.000	307.026.000	377.751.000	127.650.000	129.057.000
31 déc. 1904	*137.946.000*	*1 026 065.000*	*534.886.000*	*476.322.000*	*708.257.000*	*978.255.000*	*42.456.000*	*93.210 000*

C'est, en 1879, en effet, que la succursale de Paris fut transférée au boulevard des Italiens, n° 19, où elle occupa tout d'abord l'angle de la rue de Grammont.

Sous la poussée des affaires, M. Germain fut amené à proposer l'augmentation du capital de 100 à 200 millions.

La crise de l'Union générale, sans mettre le Crédit Lyonnais en péril, lui créa cependant une situation difficile. M. Germain comprit, sous l'influence des demandes de retraits de fonds qui affluèrent à ses guichets, le péril des immobilisations et la nécessité inéluctable d'avoir désormais la représentation en valeurs immédiatement réalisables de son capital propre ou des capitaux de sa clientèle. Le krack de 1882 fut le chemin de Damas de M. Germain.

La conviction était née, sous l'empire des faits, que la conception d'une banque de dépôts, par définition immédiatement réalisables, et pouvant cependant immobiliser ses capitaux dans des opéra-

Actuellement les affaires sont faites par :

Le siège social à Lyon, le siège central à Paris, 41 agences à Paris, 7 en banlieue, 164 en France et Algérie, 20 sur les principales places à l'étranger. A Londres, seulement, le Crédit Lyonnais possède 4 agences.

Que si l'on veut se rendre compte du mouvement d'affaires en 1903, dernier exercice dont les comptes sont publiés, on voit que 18.655.000 effets sont entrés en portefeuille pour une valeur de 12.700.000 000. Le nombre de comptes a été de 352.731; celui des coupons détachés de 82.942.000 représentant un montant de 808.734 000 francs.

Pendant le même exercice, la Banque de France avait escompté 18.435.000 effets pour 11.685.000.000 de francs. Que si l'on continue la comparaison entre le Crédit Lyonnais, notre établissement officiel de Crédit, les trois grandes banques d'escompte de Paris, on constate, d'une part, que le Crédit Lyonnais possédait un portefeuille commercial au 31 dé-

cembre 1904 sensiblement égal à celui des trois établissements libres réunis, et supérieur de 34 p. 100 à celui de la Banque de France (1).

Comme ces arbres vigoureux qui ne poussent de larges rameaux qu'au détriment des arbustes plus modestes qui végètent dans le voisinage, le développement du Crédit Lyonnais exerça sur les petites banques locales et régionales un effet anémiant. Sa politique consista à les abattre en faisant solliciter, travailler la clientèle provinciale par des agents actifs, entreprenants, intéressés aux résultats, et ainsi, peu à peu, à faire le vide autour d'elles. Le moyen de persuasion consistait à faire l'escompte commercial, en particulier, à des taux inabordables aux maisons concurrentes, limitées dans leurs moyens d'action, et grevées proportionnellement de plus de frais généraux. Si la manière rude ne donnait pas de résultats, le Crédit Lyonnais englobait les concurrents en leur offrant des compensations.

Ainsi, par étapes successives, mais sûres, M. Germain devenait le grand dispensateur de l'escompte commercial en France. C'est tout d'abord par ses dépôts à échéances fixes que s'alimenta sa caisse d'escompte. On a vu plus haut qu'en 1883, le chiffre de dépôts à échéances fixes est supérieur à celui des dépôts à vue. A partir de cette époque et au fur et à mesure que la confiance dans les destinées du Crédit Lyonnais s'affirme, les dépôts à vue prennent une importance plus grande, mettant à sa disposition une masse de plus en plus énorme de capitaux, à des taux d'intérêt de plus en plus réduits. C'est ainsi que sur le terrain de l'escompte, les banques locales étaient d'avance condamnées à la ruine ou à la capitulation.

Nous n'avons pas l'intention de dégager ici les fâcheuses conséquences de cette disparition d'organismes locaux de crédit, qui dispensaient ce dernier certainement à des taux plus élevés, mais maintenaient entre l'escompteur et son client des rapports personnels grâce auxquels, en cas de crise passagère, les affaires étaient rendues plus faciles. La concentration de crédit opérée par M. Germain supprimait, et c'était un tort grave, toute solidarité entre le banquier et l'industriel et le commerçant, sollicités à outrance par les chefs d'agence en temps de prospérité, mais condamnés à l'isolement absolu, surtout au moment où le crédit leur aurait été le plus nécessaire.

A ce moment, le banquier local, mieux informé, aurait consenti un découvert qui aurait permis, avec quelques risques, assumés à bon escient, de triompher d'une difficulté passagère. Le chef d'agence ayant la ressource de s'abriter derrière une consigne anonyme demeurait sans pitié.

Abstraction faite de ce grave inconvénient, il est juste de reconnaître que le commerce et l'industrie ont pu bénéficier de taux d'escompte extrêmement réduits et, dans certains cas, presque nuls. Le Crédit Lyonnais, en effet, étant en même temps qu'escompteur, vendeur de valeurs mobilières, avait intérêt à accorder l'escompte commercial à des taux infimes à la partie tout à fait sûre de sa clientèle, afin de centraliser chez lui ses opérations et à trouver une large compensation sous forme de placements de titres ou autres opérations rémunératrices.

Mais cette exploitation commerciale du Crédit Lyonnais, confiée à des techniciens de premier ordre, était dominée, dans la pensée de M. Germain, par deux services qu'il avait plus particulièrement organisés : nous voulons parler de la Trésorerie et des Études financières.

Il n'est pas nécessaire, après les indications d'ordre historique qu'on a trouvées plus haut, d'insister sur le rôle prépondérant que le service de la Trésorerie était appelé à jouer dans la Direction générale du Crédit Lyonnais. C'était la tenue à jour et la juxtaposition permanente des disponibilités et des exigibilités, l'attention portée sur les points dangereux sur lesquels cette mobilisation nécessaire des capitaux mis en jeu pouvait être menacée.

L'analyse de ces situations avait pour corollaire des instructions aux services intéressés. Apparaît-il que le chiffre des capitaux mis à la disposition de la Bourse, pour être consacrés à des reports, est trop élevé? Une crise de l'industrie de la laine, par exemple, est-elle en prévision? Des avis sont donnés au service de la Bourse, ou des ordres transmis à la direction des agences départementales de restreindre les crédits dans les régions intéressées, de se montrer plus sévère dans l'admission du papier à l'escompte, ou les délais d'échéance. Ce service était confié à M. Pireire qui a été, à ce point de vue, le bras droit de M. Germain, on pourrait presque dire son pilote.

Mais M. Germain affectionnait plus particulièrement le service des Études financières, qu'il avait mis très longtemps à former et à modeler à sa guise. La formule avait été longue à trouver et à définir. Placé tout d'abord sous la haute direction de M. R. Brice, il avait été confié ensuite à M. de Lamartinière.

On connaît l'organisation intérieure de ce service dans lequel les affaires sont classées suivant cinq branches auxquelles elles ressortissent : les Fonds

(1) Portefeuille commercial au 31 décembre 1904 en millions.

[illegible] — Comp. Ls 504
Soc. Gen. [illegible]
Crédit Ind. [illegible]
1.080

d'État, les Banques, les Transports, les Mines et les Industries diverses.

Nous ne voulons insister sur le rôle assigné au service des Études financières dans le Crédit Lyonnais, que parce que cette partie de notre étude nous permettra de mettre en relief la méthode et la qualité d'esprit de M. Germain, dont le propre était l'exactitude, la clarté, la simplicité, en un mot l'esprit scientifique. Cet esprit, M. Germain estimait qu'on pouvait l'appliquer utilement à l'étude des phénomènes financiers et économiques.

Il considérait qu'une étude financière ou économique ayant pour point de départ un postulat ou une vue *a priori*, même conforme à la réalité apparente, repose sur une base fragile. De même que dans l'ordre physique, il y a lieu de distinguer, parmi les phénomènes qui précèdent un effet, ceux qui sont reliés à ce dernier par le lien de la causalité de ceux qui lui sont purement concomitants, de même dans l'ordre des faits économiques, il y a lieu de pratiquer cette ventilation sévère, cet examen critique sans lesquels la science économique ou financière se résout en un pur verbiage.

La perfection, dans cet ordre d'idées, fut représentée par cette note nerveuse, précise et claire que M. Germain fit paraître dans le *Temps* sur la question du Change espagnol et des causes qui ont amené la dépréciation de la monnaie en Espagne. Le débat dure encore et durera peut-être longtemps. Il n'est que juste de reconnaître que M. Germain est, de tous ceux qui ont envisagé le problème, celui qui y jeta le plus de clarté. Montrant, par exemple, que le change avait été au pair à un moment où la balance commerciale était nettement défavorable à l'Espagne, il concluait à ce qu'il n'y avait pas entre la balance commerciale et la perte au change un lien direct de causalité. La même ventilation était faite pour chacun des éléments pouvant exercer sur le change une influence et il arrivait à montrer que, seules, les augmentations dans la circulation avaient pour contre-coup *permanent* une dépréciation correspondante du change. Il en concluait, en vertu du principe : *sublatâ causâ, tollitur effectus*, que la dépréciation monétaire ne peut avoir un remède efficace que dans la réduction de la circulation.

Il avait organisé une application sévère des mêmes méthodes à l'étude des budgets et en particulier des budgets français, et personne n'a perdu le souvenir de la note si remarquable sur les finances françaises, qu'il lut à l'Institut au mois de juillet 1903.

Ces grandes synthèses ne sont malheureusement pas à la portée de tous ceux que les faits et les lois économiques intéressent. Elles doivent, en effet, être précédées nécessairement de recherches, de dénombrements de faits, scrupuleusement exacts.

Le maniement en exige, comme dans les laboratoires de physique ou de chimie, non seulement de la clairvoyance d'esprit et une grande honnêteté, une absolue impartialité dans les constatations, mais encore une organisation matérielle extrêmement coûteuse qui met la vraie science économique hors de la portée des petites bourses.

Les lecteurs de la *Revue Bleue* ont pu se rendre compte, par les études financières intéressantes signées de M. Paul Delombre ou de M. Louis Vigouroux, des méthodes de travail en honneur dans ce service, auquel ils ont appartenu et où ils ont laissé de si précieux souvenirs.

Le fond de l'esprit de M. Germain était la probité scientifique. Il avait, comme le vrai savant, la certitude âpre et parfois brutale. Qu'on se rappelle l'énergie farouche avec laquelle il défendit devant ses actionnaires la résolution de ne jamais laisser porter atteinte à la mobilisation du portefeuille. Un actionnaire avait dit à l'Assemblée générale en 1901 : « Si le Crédit Lyonnais ne peut pas s'occuper d'examiner les affaires nouvelles, vous pourriez créer à côté de lui une banque d'émission dans laquelle on ferait entrer des administrateurs ou des employés supérieurs de votre administration qui examineraient les affaires qui lui seraient présentées et auxquelles le Crédit Lyonnais pourrait accorder son concours. Il rendrait ainsi au pays qui se plaint du marasme de son commerce un service signalé. Ce qui manque au commerce français, c'est précisément l'aide pécuniaire. Il n'existe pas en France d'établissement qui prête à la moyenne industrie et au moyen commerce, qui leur fournisse les capitaux dont ils ont besoin pour lutter contre le commerce étranger... »

Le principe d'une participation du Crédit Lyonnais aux affaires étant mise en question et la porte ouverte aux immobilisations, voici comment M. Germain répondit :

« Quant au dernier conseil que vous nous donnez, vous vous faites là-dessus des illusions, mais vous êtes excusable, car le gouvernement français lui-même a eu les mêmes illusions. Il était convaincu comme vous que nous ne remplissions pas notre tâche et il a voulu créer, il y a dix-huit mois ou deux ans, un établissement au capital de soixante millions, qui avait à sa tête un des hommes les plus intelligents, les plus considérables et qui avait fait ses preuves depuis longtemps dans les affaires de l'Etat. Savez-vous ce que cet établissement a commandité de Sociétés? Zéro... et je lui en fais mes compliments.

« Si nous avions eu le malheur d'entrer dans la voie du Gouvernement, il y a longtemps que notre capital n'existerait plus. Nous entendons conserver ce capital; non seulement nous le conserverons,

mais nous voulons qu'à chaque heure il soit réalisable. Nous ne voulons pas en arriver à déposer notre bilan, nous vous le disons franchement. »

Il marqua, au reste, sa volonté de ne pas laisser porter au portefeuille de son établissement une participation à la Banque Française qu'il considérait comme contraire à ses principes, en demandant au Conseil d'administration, en même temps que de la confirmer, de la passer immédiatement par profits et pertes. Ce fut une boutade dont le chiffre des bénéfices était la seule excuse.

Des gens mal informés ont pu croire que les Études financières, le *cerveau* du Crédit Lyonnais comme on l'a dit parfois, correspondaient, dans l'esprit de M. Germain, à une fonction de création. C'est juste le contraire qui est la vérité. Les Études financières n'étaient pas chargées des fonctions de création, mais plutôt de celles d'élimination. Elles mériteraient à cet égard d'être comparées plutôt au *rein* qu'au cerveau. C'est, en effet, par l'élimination raisonnée, mais résolue, des entreprises proposées que l'étude faite par le service compétent concluait infailliblement.

Le souci de maintenir les positions acquises et le juste sentiment de ses responsabilités avaient développé en lui un conservatisme financier qui était devenu le dogme inébranlable de sa vie. Il gérait son établissement non seulement en administrateur avisé et prudent, non seulement il défendait ses actionnaires contre les pertes, mais il considérait encore qu'il devait les mettre en garde contre eux-mêmes. Il assimilait dans son esprit ses actionnaires à des enfants récalcitrants à qui il faut imposer une discipline. On a pu en juger par les déclarations rapportées plus haut et qui feraient plutôt songer à la sévérité d'un tuteur qu'à la déférence d'un mandataire. Devons-nous répéter le mot assez piquant qu'on lui attribuait sur la valeur des actionnaires en général : « Les actionnaires sont en général des moutons, quelquefois des tigres, toujours des bêtes. »

Nous en avons assez dit sur M. H. Germain pour montrer qu'il ne fut pas seulement le premier banquier de son temps, mais qu'il fut un homme.

Il se cacha à ses contemporains derrière un double paravent. Cet homme, aux allures souvent rudes et hautaines, était, au fond, un timide. S'il avait la netteté de la pensée, il avait la timidité de l'allure et des façons extérieures. Il avait en horreur l'ostentation, l'apparat des médiocres. Il dédaignait la mise en scène et avait le geste intérieur. Sa parole n'était pas abondante. Elle était nerveuse et parfois saupoudrée d'une pointe d'humour. Il avait l'ironie brève.

Mais, comme tous les timides, il dépassait parfois la mesure, en particulier dans l'appréciation péjorative des hommes et des choses. Il s'imposa à ses contemporains, plus par la force de ses convictions et de son système que par l'adresse des moyens et son habileté à manier les hommes.

C'est, au reste, ce qui explique que son passage dans la politique ait été stérile, nous voulons dire qu'il ne lui ait jamais valu une place tout indiquée dans les conseils du gouvernement. On s'étonne même qu'il ait pu trouver un collège électoral qui l'ait compris aussi longtemps.

Comme beaucoup de timides, il vivait à peu près exclusivement sur lui-même.

Sa pensée gagnait en concentration et en force tout ce qu'elle aurait perdu à s'extérioriser.

Il pratiqua ce *splendide isolement* qui, lorsqu'il n'est pas une forme de la misanthropie, est la marque des esprits de qualité supérieure, auxquels la vie interne suffit.

Il ne tint peut-être pas un compte suffisant des contingences humaines.

S'il eut la perception très nette des résultats à atteindre, il oublia peut-être trop les instruments qui lui servaient à les retenir.

Il posséda à un haut degré le talent de se servir des hommes, d'en tirer, si l'on peut ainsi parler, le *meilleur rendement*. Mais il ne s'encombrait pas des blessés de la vie ou de ceux dont l'effort avait perdu de son efficacité.

Recherchant l'isolement pour lui-même, il conserva, en général, vis à-vis de ses collaborateurs, une attitude qu'un observateur superficiel aurait pu prendre pour un parti pris d'égoïsme, s'il n'avait pas été une forme du respect qu'il professait pour la personnalité d'autrui. C'est ainsi qu'il fut longtemps opposé à l'institution de caisses de retraite, considérant que c'était créer un lien que rien ne justifiait entre l'établissement et son personnel. Il estimait avoir satisfait à ce devoir de solidarité en remettant aux intéressés une gratification annuelle représentant la plupart du temps une somme supérieure au versement régulier à un fonds de retraite, laissant ainsi à chacun la liberté de s'assurer à sa guise contre les aléas de l'avenir.

Mais la vieillesse arriva, donnant à cette physionomie concentrée plus d'abandon et à son regard plus de douceur. Cette combativité, qui avait été la caractérisque de son esprit, fit place à une conception plus reposée de la vie, que le succès fortifia. M. Germain comprit que le moment était venu de créer les caisses de retraite et de donner aux institutions, en faveur du personnel, une place dans l'engrenage de son énorme machine.

Sa carrière s'est terminée pas un geste discret et sobre de bonté.

GABRIEL MAUREL.

LE TRANSSIBÉRIEN PENDANT LA GUERRE

La ligne de Moscou à Vladivostok est le plus long chemin de fer transcontinental du monde; elle compte 8.668 kilomètres, dont près de 8.500 à voie unique. Le Transsibérien proprement dit commence à Tchéliabinsk, une fois l'Oural franchi. De Tchéliabinsk à Vladivostok, le ruban d'acier s'allonge sur 6.357 kilomètres.

On n'y traverse en Sibérie qu'un seul tunnel, entre le lac Baïkal et l'Amour; encore n'est-ce qu'une sorte d'arc triomphal, long de quelques mètres et servant à porter deux inscriptions « Versant de l'Océan glacial » sur une face, « Versant du Pacifique » sur l'autre. Les Russes, habitués à poser des voies en plaine, n'aiment pas à creuser des tunnels. Leur ligne transsibérienne s'élève donc sur les pentes par de nombreux lacets.

Arrivés à l'Amour, les ingénieurs ont pensé d'abord à suivre la rive nord du fleuve en territoire russe; mais cette voie n'était pas directe. Pour faire une ligne courte, la Russie a conclu un arrangement avec la Chine, l'autorisant à traverser la Mandchourie. La construction de l'Est-Chinois, plus souvent appelé Transmandchourien, permet de gagner environ 750 kilomètres sur le trajet du Haut-Amour à Vladivostok. De Kharbine se détache un embranchement qui conduit à Moukden-Liao-Yang, Port-Arthur.

La construction du Transsibérien proprement dit, de 1896 à 1900, se fit aussi vite que possible et avec autant d'économie que possible. » On posa par an 500 kilomètres en moyenne sur toute la ligne, 684 dans la section de plaine. Mais aussi, on réduisit les travaux au minimum; en plaine, ni plate-forme, ni ballast, les rails posés à cru sur des traverses, avec la seule précaution de rapprocher celles-ci plus que chez nous; sur les pentes, moitié moins de ballast qu'en Russie et des tranchées justes assez larges pour les wagons. Tous les ponts et viaducs sont en bois sauf au passage des grands cours d'eau. Enfin, par économie, des rails très légers de 16 à 24 kilogrammes au mètre, alors que le poids normal est de 32 kilogrammes.

Nous avons mis vingt-cinq ans à construire les 550 kilomètres qui joignent le Sénégal au Niger; ils sont, il est vrai, solides et en bon état; mais si les Russes nous avaient imités, ils n'auraient pas eu de Transsibérien quand la guerre éclata.

Leur méthode est celle des Canadiens et des Américains de l'Ouest; elle donne plus vite un résultat; elle coûte aussi plus cher puisqu'elle oblige à faire au moins deux fois le travail, d'abord sous une forme provisoire, puis sous une forme définitive.

En Sibérie le provisoire même est revenu à un prix fort élevé. Le kilomètre construit à coûté en moyenne 200.000 francs, deux fois plus qu'en Russie, les sections de plaine, les plus économiques, 90.000 francs.

Diverses causes expliquent le fait. D'abord la main d'œuvre est rare et par suite les salaires plus forts qu'en Russie; plus on s'éloigne vers l'Est, moins on trouve d'ouvriers; il a fallu en faire venir, aux frais de l'Etat, les transporter, les loger, les nourrir. D'autre part la surveillance des travaux, le contrôle financier ne furent peut-être pas très stricts; le coulage est fréquent en Russie par suite de malhonnêtetés individuelles et de l'insouciance générale.

La crainte de dépenses énormes fit hésiter devant la construction d'un chemin de fer contournant le Baïkal, cuvette entourée de hautes montagnes. Pour joindre les deux sections séparées par le lac, on fit construire un bac brise-glaces de 4.000 tonnes qui pouvait passer, d'une rive à l'autre, 25 wagons chargés et 300 voyageurs. On lui adjoignit un brise-glaces plus petit qui faisait le service par transbordement.

Les deux grandes sections cisbaïkale et transbaïkale et les lacs qui les unissent fonctionnent sans interruption depuis 1900. Le Transmandchourien qui les complète a été terminé en 1902. L'expérience avait déjà démontré que les premières voies étaient trop légères; en Mandchourie on posa de suite le rail normal, on fit immédiatement les ponts en fer. Sur le Transsibérien même, on avait déjà commencé à refaire les parties achevées les premières.

Quand la guerre éclata, le Transsibérien était encore interrompu par le Baïkal et ses différentes parties se trouvaient en pleine réfection. Sous la pression de la nécessité on poussa les travaux avec une ardeur extraordinaire en augmentant le nombre des ouvriers et sans regarder à la dépense.

J'ai suivi la ligne à l'aller et au retour, en juillet et août 1904, et j'ai pu juger de l'activité avec laquelle on l'amendait. La partie la meilleure était la section de l'Oural au Baïkal. Là, le rail léger avait été remplacé par le rail normal sur les trois quarts du parcours, et la substitution s'achevait sur le reste. Au lieu des ponts et viaducs en bois s'élevaient sans cesse des œuvres de pierre et de fer, sans que la circulation fût un moment interrompue; on construisait en effet le nouveau pont à côté de l'ancien, où les trains continuaient de passer jusqu'à ce que les rails fussent posés sur le raccord neuf. On faisait de même pour les rectifications de courbes et lacets.

Pour permettre aux trains de se croiser plus fréquemment et pouvoir de la sorte accélérer leur vitesse tout en augmentant leur nombre, on avait créé entre

Tchélabinsk et Irkoutsk 38 nouveaux garages, de 1903 à 1904. Dans les premiers mois de 1904, on en créa d'un coup 60 autres et le nombre s'en est encore accru. Ces travaux ont été cause d'un bruit suivant lequel on songerait à doubler le Transsibérien ; mais c'est là un effort que la Russie ne saurait faire en ce moment; il lui faudrait non seulement placer 6.357 kilomètres de voie nouvelle, mais doubler en outre les 2.300 kilomètres de voie unique entre l'Oural et Moscou, de plus, il lui faudrait élargir les ponts et œuvres d'art faits pour une seule voie. Il n'est pas probable que cette œuvre gigantesque soit entreprise ni même sérieusement projetée avant longtemps. Les voies ferrées comparables au Transsibérien, je veux dire celles de l'ouest canadien et de l'ouest américain, sont uniques elles aussi et on les trouve suffisantes pour le trafic. Entre l'Oural et Irkoutsk, je n'ai remarqué aucun encombrement, je n'ai subi ni retard, ni arrêt anormal.

Plus loin, je m'attendais à trouver des difficultés ; on a vu que le chemin de fer s'arrêtait au lac Baïkal et que le passage se faisait par bateau. Les Russes construisaient, il est vrai, la voie de raccordement circumbaïkale ; mais où en étaient les travaux ? Impossible de le savoir, à moins d'y aller. Je demandai l'autorisation nécessaire, je l'obtins, non sans peine, et j'en profitai sans tarder.

Au départ d'Irkoutsk la voie remonte pendant 67 kilomètres la vallée de la rivière Angara, puis débouche sur l'embarcadère du lac Baïkal. La partie la plus difficile de la ligne de raccord en construction se trouve entre l'embarcadère et la pointe sud du lac. Sur plus de 90 kilomètres, les montagnes tombent à pic sur le lac : avant le Transsibérien, nul être humain n'habitait ces falaises; le premier travail qui s'imposa fut de tracer un sentier de chèvres qui monte et dévale dans les rochers et sur les pentes; on dut aussi construire de grands baraquements pour les ouvriers ; on dut faire venir du Caucase, où ils avaient construit les chemins de fer, plusieurs centaines d'Italiens, Grecs et Roumains qui savaient tailler la pierre, maçonner, creuser les tunnels. Il semble que le travail ait été peu actif jusqu'à la guerre; mais en 1904 on s'efforça de regagner le temps perdu. A la fin de juillet toute la voie était taillée en corniche le long du lac, et les tunnels percés; on achevait les murs de soutènement, les voûtes d'entrée des tunnels; on lançait sur les ravins les ponts de fer, tous arrivés et montés; enfin des chalands, traînés par des remorqueurs, apportaient des charges de traverses et de rails, dont la pose allait commencer. On a annoncé que cette section avait été livrée à la circulation militaire le 1er octobre 1904, à celle des voyageurs en janvier 1905; tout autorise à croire ces informations exactes.

De la pointe sud du Baïkal à l'embarcadère de la rive orientale, la voie fut moins difficile à construire ; là, presque partout, une étroite plaine d'alluvions s'étend entre les montagnes et le lac ; sans doute, il a fallu tailler la voie dans la forêt qui la couvre, endiguer les torrents, jeter des ponts sur leurs lits, mais ces obstacles n'étaient point nouveaux pour les Russes. Au commencement de la guerre, le gros œuvre était terminé dans cette partie ; on avait même ouvert une section d'une quarantaine de kilomètres afin de pouvoir reporter le débarcadère oriental plus au sud, juste en face du débarcadère occidental ; la traversée en bac se faisait ainsi suivant une ligne droite de 40 kilomètres, au lieu d'une ligne oblique de 70.

Le reste de la voie n'avait ni rails, ni traverses l'hiver dernier. On se mit à l'œuvre dès que la neige eut disparu et dans les vingt premiers jours d'avril 1904, la voie fut mise en état de recevoir les trains militaires. Je l'ai suivie sur un train militaire à très petite vitesse, 15 kilomètres par heure, avec de longs arrêts, mais sans accident. Tous les jours, cinq à six trains la parcouraient dans chaque sens.

Le raccordement circumbaïkal, récemment construit, a été fait en matériaux solides, avec le rail normal ; il restait bien des détails à achever lors de mon passage, mais la voie n'aura pas besoin de grosses réfections.

J'ai déjà dit que le travail d'amendement était loin d'être terminé sur la section Baïkal-Amour, mais que le transmandchourien avait été, dès le début, construit avec une solidité relative comparable à celle du circumbaïkal. Le nombre des garages était continuellement augmenté sur toutes ces lignes pour faciliter et accélérer la circulation. Cependant, elle restait beaucoup plus lente qu'entre Moscou et Irkoutsk.

En somme, les Russes disposent depuis octobre 1904 d'une voie continue, inégale sans doute, mais partout utilisable et en voie d'amélioration. Le circumbaïkal ne raccourcit pas le trajet ; il n'aura pas servi à grand'chose pour le transport des voyageurs, mais il a une utilité militaire incontestable car il assure un débit régulier, tandis que les bacs peuvent être arrêtés par les brumes, les tempêtes et que leur fonctionnement est suspendu quand la glace est tout à fait prise. La guerre a été nécessaire pour faire donner au ministère des Communications les crédits nécessaires et pour stimuler l'activité des ingénieurs. Quand elle sera finie, le Transsibérien pourra être comparé sans désavantage aux transcontinentaux d'Amérique, du moins à la partie de ces voies qui traverse des pays peu peuplés comme la Sibérie.

ALBERT MÉTIN.

Paris. — Typ. A. DAVY Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 7 — 5e SÉRIE — TOME III — 18 FÉVRIER 1905

PASCAL

III. — Son Apologétique et la question religieuse (1)

La religion catholique ne pouvait rencontrer un apologiste mieux doué que Pascal pour rendre inattaquables les preuves qui doivent la faire accepter. Si elle est vraie aux yeux d'un pareil penseur, comment pour n'importe quel autre homme serait-elle erronée ou douteuse? Aucun des instruments humains de la connaissance ne lui fait défaut; il les possède tous et tous à un degré culminant. Son intelligence est d'une rare sagacité et singulièrement profonde; elle surprend et saisit les rapports à la fois les plus abstraits et les plus lointains. A cet égard il peut être égalé aux promoteurs fameux des sciences tant exactes qu'expérimentales. Mais, en outre, il jouit d'une aptitude refusée même à beaucoup des plus grands, à Laplace, par exemple. Il est capable de sentir combien la connaissance purement scientifique, telle que l'observation et la logique humaines peuvent la constituer, serait loin encore d'expliquer l'ensemble des phénomènes qui lui sont accessibles, à supposer même qu'elle fût achevée. Il ne peut se défendre de songer à l'inconnu métaphysique déterminant l'existence et la nature non pas seulement du monde phénoménal observable à l'homme, mais du reste aussi, en un mot, de l'Univers accidentel tout entier. Se résigner à ne le pas interroger est assurément plus sage, étant donné l'invincible obstacle que rencontre à tout pénétrer l'intelligence finie de l'homme. Il ne s'ensuit pas que ce soit plus digne, car c'est abolir l'aspiration. La curiosité de Pascal demeure inassouvie, et rôde affamée autour de l'éternel inconnu. Or cet inconnu n'est pas uniquement pour lui ce qu'il ignore, c'est, en outre, ce qu'il redoute, c'est quelque chose de sacré, le mystère. Ce que nous qualifions de *sacré*, de *mystérieux*, c'est ce qui, sans révéler sa nature, soustraite à l'analyse, impose le respect et par là entre en relation avec la sensibilité morale, avec le cœur plus qu'avec l'intelligence. Le principe de la morale celui de l'esthétique sont sacrés. Mêlé d'effroi dans Pascal, ce respect dont la cause est indéfinissable, indéterminée, mais n'est nullement irrationnelle, est ce que nous avons appelé le mysticisme. Un esprit qui n'est en rien mystique se soumet aveuglément à l'instinct conservateur qui voile l'abîme final aux hommes comme aux bêtes, à ce titre il demeure encore engagé dans la brute, si compréhensif et inventif qu'il puisse être d'ailleurs. Le vrai sentiment religieux n'est pas autre chose que l'appétit supérieur de l'intelligence ressenti par le cœur qui place la félicité dans la suprême connaissance. En tant que religion le dogme catholique trouva donc en Pascal une âme prédisposée à l'accueillir avec voracité. Comme, au surplus, les autres religions n'offensent pas moins la raison par quelque endroit sans susciter un appareil de preuves aussi imposant, on conçoit que Pascal se soit précipité d'abord dans les bras de Jésus, sauf à justifier ensuite, avec toutes les ressources de son génie, l'accaparement et la constitution dogmatique de la doctrine évangélique par les organisateurs de l'Eglise catholique. Tolstoï, de nos jours, a cédé, lui aussi,

(1) Voir la *Revue Bleue* des 4 et 11 février 1905.

à ce premier entraînement si légitime vers la morale chrétienne, mais il s'est arrêté tout de suite au seuil de la théologie dogmatique, livrée, en dehors de l'Église catholique, à une dispute séculaire, origine de mainte hérésie, et peu à peu déterminée par les Conciles, dont l'infaillibilité n'a pas conservé l'unanime adhésion des chrétiens. Certes, l'assentiment d'un Pascal est bien propre à rallier toutes les âmes, même les plus récalcitrantes, à la foi catholique. Pourquoi donc tant d'esprits, qui s'avouent de beaucoup inférieurs à ce remueur d'idées aussi puissant qu'intègre, renoncent-ils à le suivre? Les croyants répondront que, malgré cet aveu, ces esprits sont dominés par des passions qui les égarent et que, s'ils luttaient contre ces passions, s'il s'exerçaient à la vertu comme Pascal, ils sentiraient la force démonstrative de son apologétique. Tout en tenant compte de cette réponse, peu modeste au fond, les chercheurs inquiets répliqueront que malheureusement cette apologétique pourrait bien pécher par excès de confiance dans la véracité des documents qui en sont la base, car l'histoire et la légende y sont si intimement confondues que la critique la plus sagace est impuissante à les distinguer et les dégager nettement. Pour peu que cette critique soit influencée par des penchants innés, des préjugés héréditaires et une éducation qui les favorisent, il devient presque impossible qu'elle ne dévie pas du sentier si étroit qui mène à la vérité. Pascal, outre qu'il avait été élevé dans le sens de sa prédisposition religieuse, n'était pas muni de la méthode et des moyens d'investigation dont dispose aujourd'hui l'exégèse. Aussi les pierres fondamentales, les assises mêmes de son bel édifice, ne sont-elles pas inébranlables. Quiconque veut à bon escient choisir entre les religions celle qui fait valoir à la raison les meilleurs arguments en faveur de la foi, ne saurait se soustraire à l'obligation d'examiner les titres de cette religion à sa créance. De même un géographe pour s'éclairer sur une lointaine région qu'il ne peut visiter lui-même, ne s'en rapporte pas indistinctement à n'importe quelles relations de voyage qui la décrivent, mais ne se fie qu'au récit de l'explorateur dont la véracité lui offre d'irrécusables garanties. Il rejette tous les autres où il a surpris des contradictions, des anachronismes, quelque vice qui les infirme ou les rend suspects. C'est une enquête préalable de ce genre qu'entreprend aujourd'hui la critique historique et rationnelle des monuments sur lesquels se fonde le Catholicisme. Ses adeptes, baptisés dès leur naissance, lui appartiennent avant l'âge du discernement réfléchi, et peuvent ainsi le représenter dans les statistiques sans croire à ses dogmes. Parmi la foule des âmes qui ont reçu inconsciemment sa marque, il y a plusieurs classes à distinguer. Premièrement : les âmes éminemment enclines au mysticisme, nées avec un sentiment religieux, qui les tourmente s'il n'est satisfait par un culte défini. Ce ne sont pas les plus nombreuses, mais ce sont les plus utiles à la propagation de la doctrine. Chez elles se recrutent spontanément la partie saine et sincère du clergé et toute la population des couvents, toutes les congrégrations. Secondement : les prêtres dont la foi chancelle, parmi ceux que leurs parents pauvres, paysans pour la plupart, ont dirigés vers le sacerdoce pour les mettre à l'abri du besoin et leur assurer par une instruction à la fois élevée et peu coûteuse un avenir honorable. La vocation de ceux-là n'est pas toujours spontanée et risque d'être illusoire, bien que, dans les séminaires, ils soient exhortés par leurs maîtres à s'interroger très attentivement avant de faire le pas décisif : le désistement est une grosse affaire. Cependant quelques-uns reculent, les autres s'engagent avec plus ou moins de témérité. Troisièmement : les laïques pratiquants que leur éducation traditionnelle, la longue observance des rites, une curiosité peu vive, et une docilité naturelle, due à la conscience de leur incompétence, inclinent à croire sans examen. Ces croyants-là subissent l'ascendant et le prestige de l'Église enseignante. Ils sont très nombreux et les femmes en constituent la majorité. Quatrièmement : les tièdes, indolents par nature ou intéressés à ne pas souhaiter que leur religion soit démontrée, parce qu'elle professe une morale et promulgue une sanction pénale fort gênantes pour leurs passions et leurs vices. Cinquièmement : nous opposerons à ceux-là d'excellents catholiques d'une foi à toute épreuve, mystiques sans fanatisme, qui sont restés dans le siècle par devoir, parce qu'ils n'ont pas osé se faire prêtres, ou par scrupule, par crainte de ne pouvoir se rendre assez dignes de l'être, détestant leurs imperfections et leurs fautes, modèles de droiture et de probité, commandant la plus haute estime à tous égards. Sixièmement : les baptisés qui par le seul exercice de leur raison sont arrivés à douter ou même à ne plus rien croire des dogmes formulés dans les canons de l'Église.

Nous sommes certain qu'il en est parmi eux d'une honnêteté parfaite, aussi rigide et aussi délicate que celle des croyants précédents et qui, déplorant comme ceux-ci leurs faiblesses, désirent s'en corriger et s'efforcent de les combattre. Ce sont des philosophes anxieusement épris de la vérité, mystiques aussi, dans le sens large que nous prêtons à ce mot, c'est-à-dire aspirant à justifier l'univers autant qu'à l'expliquer. Pour cela leur cœur réclame l'existence d'un principe suprême, quelle qu'en soit l'indéfinissable nature, source de l'ordre, du Beau, de ce qu'on nomme l'Idéal, révélé et exprimé par certaines percep-

tions sensibles, par certaines qualités de la forme. Pour ces philosophes, l'Esthétique et l'Ethique identifiées fournissent au sentiment religieux son objet. Cet objet, ils l'appellent Dieu. La religion de ces déistes spiritualistes est sans autel. Leur Dieu, celui de Jean-Jacques Rousseau, diffère peu du Dieu des bonnes gens prôné par Béranger, en ce qu'il est sous la forme d'un excellent père doué des vertus humaines poussées à l'infini. A cet égard il est aussi anthropomorphe que le Jéhovah judæo-chrétien. Les mystiques de grande imagination, les artistes, les poètes l'adoptent volontiers parce que son assimilation à l'homme favorise sa communication avec l'âme et permet de remonter par lui à la source du Vrai, du Beau, du Bien, de concentrer, à l'état virtuel, dans sa puissance créatrice, les types, les modèles de toutes les formes réalisables, d'objectiver, en un mot, l'Idéal. Septièmement : les savants, dont la plupart, il nous semble, considèrent exclusivement les lois du monde phénoménal, et s'ils parlent de masse et d'énergie, avouent en ignorer la nature intime. Ce sont à leurs yeux des substrata dont l'existence et les actes nécessités par des conditions intrinsèques ne requièrent, pour s'expliquer, nulle autre condition qui leur serait imposée du dehors. La méthode de Bacon, en les conduisant au déterminisme, oblitère chez ceux-là le penchant mystique à la vénération. Mais d'illustres exemples témoignent qu'il n'en subsiste pas moins chez d'autres. Huitièmement : les philosophes métaphysiciens dont Spinoza est le type. Leur Dieu, perdant toute individualité, n'est plus que la substance universelle avec ses attributs d'inconditionnement extérieur, d'éternité, d'infinité qui se déduisent de sa nécessité La pierre d'achoppement de tous les systèmes métaphysiques est leur impuissance à expliquer la diversité et le nombre, c'est-à-dire, au fond, le monde phénoménal. Les modes et les accidents sont des faits irréductibles au principe essentiellement unitaire de l'être en soi et par soi.

Enfin comment nommer le groupe de chercheurs dont se réclame l'auteur de la présente étude, si tant est que, bien involontairement, il se trouve enrôlé dans une école ? A son avis l'Univers, tel qu'il se manifeste à ses sens et à sa conscience, est un monstre pour l'homme qui l'interroge et le juge ; un monstre, parce que l'être de cet univers, son fondement métaphysique impose à l'intelligence certains concepts en contradiction avec le possible et le réel. Par exemple, le concept de l'être nécessaire est incompatible avec la possibilité du changement, lequel néanmoins constitue la réalité phénoménale ; l'évolution des formes, le devenir en un mot est une contradiction permanente qui se résout sans cesse par l'activité, mais pour avoir à se résoudre il faut qu'elle existe et dure, si peu que ce soit. L'intelligence humaine est incapable de la concevoir. Le cœur, c'est-à-dire le sens humain du beau, du bien, du juste n'est pas moins offensé par l'immoralité ou l'absence de moralité que supposent les actes de l'être nécessaire. Par exemple, le sanguinaire sacrifice de la vie à l'entretien de la vie sur la terre, l'immolation inévitable et révoltante des faibles par les forts. En présence de ces absurdités qui nous confondent, et de ces horreurs qui nous indignent, nous voudrions bien les croire seulement apparentes. Mais la douleur ne s'y trompe pas ; elle crie. Accueillir ses cris par une exhortation à la patience et à l'espoir ne l'empêche pas d'exister et par cela même de protester contre l'existence présente d'une infinie bonté. Si Dieu ne pouvait accorder le vrai bonheur à l'homme que sous forme de récompense, à la condition que la libre vertu le méritât et, par conséquent, sans permettre une préalable souffrance, ne valait-il pas mieux s'abstenir de créer cet être passionné, ne pas poser l'insoluble problème, pour une telle créature, de concilier le bonheur avec la dignité, et pour lui-même de rendre possible le mal tout en demeurant infiniment bon ? Mais afin de n'être point mis par le spectacle du monde en demeure de blasphémer, nous préférons ne pas nous prononcer sur la personnalité et les attributs de sa cause première. Nous nous résignons à ignorer ce qu'elle est. Nous ne pourrions, sans manquer de sincérité, la déclarer parfaite ; nous fausserions le sens ordinaire de ce mot. Il semble même, au premier abord, qu'on ait le droit de dire : Moins un homme sage, droit et tendre, un père de famille économe, de bonnes vie et mœurs compare à lui-même cette cause, moins difficilement il s'en explique l'œuvre déconcertante, à la fois minutieuse et grandiose, odieuse et attrayante, épouvantable et sublime.

Il doit néanmoins considérer que lui-même il est partie intégrante de l'univers, et que, après des siècles innombrables de tâtonnements et d'ébauches, après le refroidissement et la formation progressive de sa planète, c'est de la cause première, ou plutôt éternelle, que d'infiniment loin, procèdent toutes ses qualités morales. Elles s'y trouvaient enveloppées à l'état potentiel, attendant, pour être déterminées et individualisées en lui, les conditions de milieu requises. Assurément cette cause est également mère de tous les vices comme de toutes les laideurs. En vain supposerait-on, comme les sectateurs du parsisme, deux principes distincts, l'un du bien, l'autre du mal, personnifiés dans Ormuzd et Ahriman, en lutte perpétuelle pour la prédominance. Ils ne pourraient se combattre sans communiquer entre eux, ni communiquer sans avoir dans leurs

êtres respectifs quelque chose de commun, à savoir, au fond, ce que les métaphysiciens appellent la substance. C'est la substance unique du monde phénoménal tout entier qui implique en son activité deux tendances divergentes entraînant l'évolution dans une voie mixte qui est la résultante de leurs directions respectives.

Le pessimisme est une philosophie démentie par l'expérience, car c'est un superlatif qui ne répond pas exactement à la réalité. L'éclosion d'une fleur et d'un sourire suffit à le réfuter. La laideur et la beauté, le mal et le bien se disputent l'Univers et, en outre, celui-ci est visiblement en travail. Il semble n'être jamais content de lui-même, car jamais il ne se repose. La terre offre un spécimen de ce tourment. D'une part ses volcans et ses tremblements, les convulsions belliqueuses de ses plus hauts produits vivants attestent son douloureux labeur, mais d'autre part la fécondité de sa surface végétale, la fondation de l'ordre social, l'avancement du savoir et le progrès de la sympathie dans les foyers conscients et aimants qu'elle allume, obligent à reconnaître le principe d'une victoire évolutive, lente, mais constante, du mieux sur l'état précédent. Ce germe suffit pour autoriser l'espoir; il interdit à la volonté la défaillance, justifie et rend même obligatoire l'effort individuel et collectif pour concourir à son développement. Rétrograder ou seulement s'arrêter c'est donc trahir la nature dans son aspiration foncière. Un avenir inconnu fermente dans le présent; or le présent préexistait virtuellement dans le passé, auquel nous le jugeons préférable. Le processus accompli jusqu'ici est donc propre à nous rassurer plutôt qu'à nous inquiéter au sujet du processus futur. Nous devons raisonnablement garder en face du monde où nous luttons l'attitude du colon devant la plantation qu'il entretient, dirige et exploite. Pour la faire croître et fructifier, le labour, les engrais qu'il a inventés, les arrosages qu'il répand, les serres qu'il chauffe, l'émondage et la taille qu'il opère, en un mot tous ses apports et ses soins collaborent avec la triple action du soleil, de l'air et du terrain. Parmi ses plants, les uns réussissent, les autres échouent, les uns le nourrissent lui et son entourage, les autres ne profiteront qu'à ses descendants :

> N'es arrière-neveux me devront cet ombrage.

Tous l'intéressent et l'attachent à la vie.

Ainsi en dépit des soubresauts, des retours qui en retardent et traversent le progrès ascensionnel, l'évolution, qui est indéniable, explique le mouvement cosmique, et prête un sens au devenir. Dans le *Cosmos* la mécanique travaille pour la sensibilité, et une créature éminemment impressionnable, l'espèce humaine, par la conscience et l'initiative dont elle est douée, contribue à la marche en avant de la vie et participe de la finalité latente qui semble aiguillonner l'activité universelle. Le bonheur, objet de cette tendance, lui demeure caché derrière l'horizon, comme, du quai d'embarquement, la plage où abordera le navigateur est dérobée encore à ses yeux par la forme arrondie du globe où il rampe. Pascal n'a pas aperçu, ou du moins, n'a pas formulé l'évolution progressive du monde phénoménal. Mais, dans le beau morceau où il définit le progrès des connaissances humaines, il a exprimé admirablement une loi qui régit également tous les autres modes de l'activité vitale. D'une manière générale il eût pu dire : Toute la suite des vivants terrestres, dont peu à peu la conscience s'est enrichie, individuellement d'abord par acquisitions accidentelles, spécifiquement ensuite par l'hérédité des caractères acquis, doit être considérée comme un même vivant qui subsiste toujours et qui se perfectionne continuellement. Dès lors il apparaît que le succès de la tendance améliorante n'est pas seulement une série accidentelle, fortuite, de rencontres heureuses, aboutissant à la formation définitive d'une multitude d'espèces qui seraient nées indépendamment les unes des autres. On surprend, au contraire, entre les espèces une relation de progrès organique des unes sur les autres, par la division du travail fonctionnel, et le progrès se constate des espèces paléontologiques à celles d'aujourd'hui. Il est donc vraisemblable, nous l'accordons volontiers, qu'il y a dans le cosmos un facteur, quel qu'il soit, d'évolution organisatrice de la conscience. L'aptitude à sentir croît avec l'aptitude à connaître. Mais d'une part pouvoir sentir davantage n'est pas nécessairement jouir davantage, et d'autre part, à supposer même que, dans la balance des plaisirs et des peines, des joies et des douleurs, le plateau du bonheur l'emportât sur celui du malheur, ce serait bien la condamnation du pessimisme, mais ce ne serait pas encore l'absolution de la cause souveraine et première. Les souffrances présentes et passées auraient beau être compensées amplement par des délices sans mélange dévolues à une espèce future privilégiée, à une sorte de surhumanité, le triomphe de cette suprême espèce, ne devant exister qu'au prix d'une telle rançon immense et vraiment atroce, serait tout à fait incompatible avec l'attribution d'une infinie bonté à sa cause. Pourquoi donc torturer le sens convenu des mots, se leurrer soi-même et fausser le langage pour soutenir une thèse qu'une mouche, si peu sensible qu'elle soit, renverse du léger coup de son aile palpitante, dans les filets et sous le suçoir d'une araignée. N'est-il pas plus franc, plus digne de notre espèce, reine misérable

d'un astre, et plus conforme à sa grandeur tragique, si profondément sentie par Pascal, d'avouer qu'elle rampe dans l'ignorance de son origine et de sa fin? L'homme ne perçoit que son existence, et les modifications de son être, absolument rien de son être même. Les sens qui le font communiquer avec son milieu sont à ce point imparfaits qu'il lui faut un microscope pour voir une cellule, c'est-à-dire un monde de constellations qu'il nomme des molécules et dont pourtant chacune est elle-même un monde d'atomes. Depuis son apparition sur la terre, depuis des milliers de siècles, il respire dans l'air l'oxygène, l'azote, l'acide carbonique, l'argon, d'autres gaz encore, et c'est hier seulement qu'il a fini par s'en apercevoir. Dans la lenteur de cette découverte ce n'est pas son intelligence qui a trahi sa curiosité, ce sont les moyens d'observation dont il dispose qui ont trahi son intelligence; mais elle-même n'a qu'un horizon borné, clos par d'infranchissables murailles. Quant à nous, après nous y être en vain heurté le front en soupirant, nous attendons avec humilité la réponse de la tombe à notre anxieuse interrogation.

Cependant la vie nous met en demeure d'agir, et notre incertitude ne serait qu'un tourment stérile si elle ne nous fournissait elle-même une règle de conduite ; or elle nous dicte la prudence. Voici ce qu'elle nous conseille : en toutes circonstances agis de manière à n'être pas victime de ton ignorance des choses métaphysiques, c'est à-dire de manière à n'avoir aucune déchéance ni aucune expiation à subir dans le cas où ta conscience de la dignité humaine, de ton libre arbitre et, par suite, de ta responsabilité ne serait pas illusoire et où réellement existeraient la justice infaillible et la sanction inéluctable réclamées en toi sous la forme du remords. C'est, au fond, le pari de Pascal, établi sur des données purement psychologiques. Notre raison avare ne nous accorde rien de plus ; du moins la condition minima, fondamentale de la vie sociale est assurée, car nous affirmons qu'il convient d'agir comme si l'obligation morale dans les rapports humains était démontrée. Mais nous ne saurions (l'auteur parle ici en son nom) nous contenter de ce pauvre pis-aller. Nous avons besoin non pas uniquement de courir le moins de risques possible, mais aussi de valoir. Les mots *dignité*, *devoir*, *mérite*, *faute*, *dégradation*, en dépit de notre impuissance à en rendre rationnelle la signification, nous forcent par un invincible prestige à dépasser, dans notre règle de conduite (si peu que nous sachions, hélas! nous y conformer), le point de vue de notre intérêt personnel, pour nous élever jusqu'à la sphère métaphysique de l'impératif absolu, du devoir sans nulle visée égoïste. Il est remarquable que la métaphysique et la poésie, telles que nous les avons définies, se rencontrent ici. L'objet suprême de l'aspiration, c'est-à-dire la perfection esthétique et éthique, la finalité paradisiaque, et celui de l'intelligence, c'est-à-dire la perfection ontologique, l'être nécessaire, absolu, éternel, infini, s'identifient dans l'être parfait, mais sont également inaccessibles, indéfinissables et même, pour l'esprit humain, inconciliables. Néanmoins le premier idéal domine et guide la vie morale, comme le second impose ses catégories à la vie mentale, à toutes les spéculations intellectuelles. Nous sommes mis *rationnellement* en demeure de douter de ces divers principes recteurs à cause des contradictions qu'impliquent leurs formules humaines, et pourtant nous n'arrivons pas à en douter *réellement*. L'injonction de la dialectique n'a aucune prise sur notre croyance intuitive. Nous présumons sans trop de témérité que beaucoup d'autres partagent notre condition. Dans tous les cas, avant que la science ait achevé son œuvre, il faut bien que l'espèce humaine agisse pour vivre et durer; or, toutes ses démarches présupposent des raisons d'agir, lesquels ne peuvent donc être provisoirement que des actes de foi, religieux ou non.

SULLY PRUDHOMME
de l'Académie française.

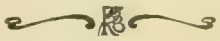

L'OCCUPATION EN 1815 [1]

I

Au château des Tuileries se succédaient, empressées et déférentes, les visites des souverains, des princes étrangers, des ministres, des ambassadeurs et des feld-maréchaux. Un jour, le roi de France recevait le czar, le lendemain l'empereur d'Autriche, le surlendemain le roi de Prusse. C'étaient encore le prince d'Orange, les grands-ducs Michel et Nicolas, le prince Guillaume de Prusse, lord Castlereagh, Bülow, Wellington, le comte de Goltz, Hardenberg, Justin Grüner, Metternich, Barclay de Tolly, l'hetman des Cosaques Platow. On échangeait des compliments, des félicitations, des politesses; on donnait des Saint-Esprit, des Saint-Louis, des Saint-Etienne, des Saint-André et des Aigles de toutes les couleurs. Il y avait à l'Opéra des représentations de gala où l'on jouait l'*Heureux Retour*, il y avait sur les boulevards des revues de troupes alliées où paradait le comte d'Artois. Les souverains dînaient aux Tuileries. Le roi de France dînait à l'Elysée chez l'empe-

1 M. Henry Houssaye vient de terminer le tome troisième et dernier de **1815**. Les pages que nous donnons sont extraites de ce volume qui paraîtra à la fin du mois.

reur de Russie et à l'hôtel du prince de Wagram chez l'empereur d'Autriche. Les journaux célébraient les bienfaits de la paix; ils magnifiaient Louis XVIII, qui l'avait ramenée dans la floraison des lys.

La paix, sauf dans les relations de Louis XVIII avec ses bons frères les porte-couronne, n'était encore qu'un mot. Pour les diplomates et pour les généraux de la coalition et pour la malheureuse France, l'état de guerre persistait. Jusqu'au 20 septembre, les ministres des cours alliées ne présentèrent point de projet de traité et s'abstinrent même de rien divulguer des conditions qu'ils prétendaient imposer. Ils se réunirent dès le 12 juillet et tinrent séance chaque jour, y compris les dimanches; mais c'était pour régler les innombrables questions relatives à l'occupation : dislocation et licenciement de l'armée française, ligne de démarcation entre cette armée et les armées alliées, cantonnements et subsistances des troupes étrangères, indemnités de solde et d'habillement, contributions de toute sorte, administration des départements occupés, recouvrement des impôts, dispositions à l'égard des places-fortes non soumises. Entre temps, ils discutaient secrètement les conditions de la paix, mais outre qu'ils avaient peine à s'entendre ils n'étaient point pressés d'aboutir. Chaque jour de retard leur profitait, car chaque jour accroissait l'affaiblissement et la ruine de la France et devait prédisposer davantage Louis XVIII à acheter la paix par de plus douloureux sacrifices. Pour poser leur ultimatum (c'est sous cette forme qu'allait être présenté le projet de traité) les Alliés avaient intérêt à attendre le licenciement de l'armée française. Louis XVIII se trouvait déjà moralement à leur discrétion. Quand il serait dépourvu de tout moyen de résistance par la dissolution de l'armée, il devrait bien subir leur loi. D'ici là, leurs soldats vivraient grassement, prodigalement, cruellement sur le pays, l'épuisant comme un fermier une terre dont il n'aurait qu'une seule année de jouissance. L'épuisement de la France était le mot d'ordre dans les conseils des puissances et dans leurs états-majors. « — Vous mangez beaucoup! » dit à des cavaliers prussiens une brave femme qui les logeait et que désolait leur voracité. « — Madame, c'est par ordre. »

Bien que la paix soit virtuellement faite, sans cesse de nouvelles troupes anglaises, prussiennes, autrichiennes, russes, hollandaises, belges, badoises, bavaroises, wurtembergeoises, piémontaises, hanovriennes, brunswickoises, espagnoles, passent les frontières. Ils sont cent mille, trois cent mille, huit cent mille! Les besogneuses armées de l'Europe se ruent au pillage des riches provinces françaises. Chaque jour l'invasion s'étend, polluant progressivement, comme une odieuse tache d'huile, presque toute la carte de France. Les Prussiens occupent la Normandie, le Maine, l'Anjou et la Bretagne; les Russes, l'Ile de France, la Champagne et la Lorraine; les Anglais et les Hollando-Belges, la Picardie, l'Artois et la Flandre; les Wurtembergeois et les Bavarois, l'Orléanais, le Nivernais, le Bourbonnais et une partie de l'Auvergne; les Badois et les Saxons, l'Alsace; les Autrichiens, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, la Provence, le Languedoc; les Espagnols, la Gascogne et le Roussillon. Des drapeaux de couleurs inconnues flottent à Amiens, à Evreux, à Caen, à Valognes, à Rennes, à Nantes, au Mans, à Dijon, à Clermont-Ferrand, à Aurillac, à Lyon, à Aix, à Marseille, à Nîmes, à Saint-Jean de Luz. Dans cinquante-huit départements, les Français halètent sous la botte de l'ennemi.

Partout les réquisitions en argent et en nature sont énormes. Lord Castlereagh estime, non sans en être quelque peu effrayé lui-même, que les charges de l'occupation coûtent à la France 1.750.000 francs par jour. Dans certaines villes, chaque habitant doit loger et nourrir, à raison de deux livres de pain, d'une livre de viande, d'une demi-livre de légumes et d'une bouteille de vin par homme, jusqu'à vingt soldats. Pour l'armée anglaise seule, la ville de Paris a à fournir chaque jour 57.000 kilogrammes de pain, 38.000 de viande, 255.000 de fourrage, 20.000 litres de vin et 6.614 litres d'eau-de-vie. Il y a, en outre, la solde, les munitions de guerre, les approvisionnements généraux, l'habillement, la remonte. Pour y subvenir, les Alliés emploient des procédés variés. Tantôt ils envoient aux préfets des lettres ainsi conçues : « Je vous annonce l'arrivée de telle division dans votre département. Assurez la solde, l'habillement, l'équipement, les vivres et donnez l'ordre qu'on verse à la caisse du corps d'armée toutes contributions directes et indirectes de votre département. » Tantôt ils exigent une somme déterminée. La Loire est imposée à 4 millions, le Pas-de-Calais à 7 millions, la Manche à 12 millions, l'Eure à 2 millions et 1.000 chevaux tout harnachés, la Sarthe à 2 millions plus les contributions arriérées, Lyon à 7 millions, dont un tiers payable dans les vingt-quatre heures, Laval à 1.100.000 fr., Saint-Quentin à 1.200.000 francs, Fontainebleau à 250.000 francs. Les préfets, les sous-préfets, les maires sont chargés de la répartition entre les habitants, de l'encaissement et du paiement. S'ils tardent, on met chez eux, dix, vingt, cent garnisaires qui vivent là à discrétion; s'ils résistent le moins du monde, on les emprisonne (c'est ainsi que le baron de Talleyrand, préfet du Loiret, est arrêté, saisi à la gorge, le 20 juillet, dans son cabinet par un officier prussien); ou on les mène d'étape en étape dans les forteresses

d'au-delà du Rhin. Du 20 août au 10 septembre, vingt préfets et sous-préfets, sans parler d'une foule de maires et de notables, sont dirigés sur l'Allemagne. Le gouverneur prussien de Paris, Müffling, menace le préfet de police de le faire arrêter sous prétexte qu'il n'a point assez de déférence à son égard. A Dijon, le général autrichien Colloredo exige du drap couleur pistache pour un régiment de hussards. Le préfet, M. de Choiseul, manquant de drap pistache, s'avise de faire teindre du drap blanc. Mais Colloredo s'impatiente ; il menace de faire donner en cérémonie, sur la grande place, cent coups de bâton au préfet qui, épouvanté, se réfugie chez le baron de Baden, gouverneur autrichien. En attendant le versement des sommes exigées, les Alliés prennent des acomptes. Ils saisissent les caisses publiques, les rôles des contribuables, les salines, les tabacs, les papiers timbrés, nomment des fonctionnaires prussiens ou bavarois et se substituent à l'administration pour toute perception et toute vente.

Talleyrand réclame auprès des ministres alliés contre l'énormité des réquisitions, les violations du droit des gens, les excès des soldats. « Les habitants réduits au désespoir prendront les armes, écrit-il le 20 juillet. Ce n'est pas effrayant au premier abord, mais cela peut le devenir. La prise de possession au nom des puissances, l'intervention des généraux dans l'administration intérieure, la spoliation des caisses publiques, la défense d'obéir aux ordres du roi, une pareille conduite, si opposée aux intentions des souverains, si contraire à leurs proclamations, a indigné tous les esprits. » Wellington qui se fait décidément le protecteur de la France vaincue tente aussi d'intervenir. Il écrit à Castelreagh : « Je dois prier V. E. de dire aux souverains que nous risquons une guerre nationale et d'avoir le pays entier contre nous, ce qui serait redoutable, si nous n'arrêtons pas l'oppression sur le peuple français, s'il n'est pas interdit aux troupes des diverses armées de piller et de détruire pour le plaisir de détruire, et si les réquisitions ne sont pas régularisées par un pouvoir quelconque en dehors de l'autorité militaire. » Talleyrand combine une petite comédie comme pour le pont d'Iéna. Il se fait écrire par Louis XVIII une lettre où le roi déclare que si « les Alliés continuent à traiter ses sujets en ennemis », il est résolu à se retirer de son royaume et à demander asile au roi d'Espagne, et communique officieusement cette pièce aux plénipotentiaires. Ceux-ci protestent dans une longue Note, pleine de promesses, qu'ils sont prêts « à concilier les désirs du roi avec la situation de leurs armées » et précisent même les mesures qu'ils comptent prendre à cet effet. Mais de ces mesures, ils ne prennent aucune, si bien que Talleyrand leur écrit derechef le 28 juillet : « Il y a danger pour les puissances à ravager la France. Elles discréditent le roi. Ces malheurs coïncident avec son retour. On lui reprochera d'en être resté spectateur tranquille et de n'être pas allé chercher au dehors un asile pour n'en être pas le témoin. »

Les ministres alliés ne s'émeuvent ni ne se troublent. Ils répondent que les accusations sont vagues, que beaucoup de faits sont controuvés, que d'ailleurs il faut bien faire vivre les troupes. Le 6 août, seulement, ils proposent un arrangement ferme. Le gouvernement français versera une somme de cinquante millions pour les mois d'août et de septembre ; et, en retour, les commandants des armées étrangères s'abstiendront de toute réquisition en argent, de toute aliénation d'objets appartenant à l'Etat, de toute perception directe d'impôts. Le pays continuera d'ailleurs à subvenir à la nourriture et à l'habillement des troupes. Talleyrand accepte cette convention ; le roi ordonne une imposition extraordinaire, mais le recouvrement menace d'en être rendu impossible par le système d'occupation que pratiquent les Alliés. Tous les services administratifs et financiers sont désorganisés, les fonctionnaires asservis, arrêtés ou déportés, les lettres et les journaux interceptés, les stations télégraphiques brûlées, la gendarmerie et la garde nationale désarmées, le nom du roi bafoué, ses ordres tenus pour nuls, la population ruinée par les réquisitions arbitraires et les perceptions illégales qui continuent de plus belle. « La conduite de vos généraux, écrit le 24 août Talleyrand aux ministres de la coalition, est pire qu'avant la convention. Vous nous empêchez par vos violences et vos exactions de toucher les contributions dans les départements et nous mettez ainsi dans l'impossibilité de remplir nos engagements. »

II

Les Français revivent les jours atroces de la première invasion. Ce sont les mêmes ravages et les mêmes violences, avec cette monstrueuse aggravation morale que l'on n'est plus en état de guerre. Les étrangers, ils l'avouent, regrettent de n'en avoir pas fait assez en 1814. Les Autrichiens disent qu'il faut que les Français se souviennent d'eux et les Prussiens déclarent qu'ils ne veulent pas quitter la France « qu'elle ne soit comme si le feu du ciel y avait passé ». Aux réquisitions méthodiques, qui suffiraient à ruiner le pays, s'ajoutent le vol, le pillage, l'incendie, la dévastation pour le plaisir. « Quand les Prussiens, dit Sismondi, prennent pour cinquante écus ils font pour dix mille écus de dommage. » Mézières est pillé malgré les clauses de la capitulation, Pomar subit un pillage méthodique de vingt heures, Bar-sur-Aube est mis à sac, Arpajon

dévasté; Amel et Flers dans le Nord, deux villages dans les Ardennes, trois dans l'Aube sont brûlés. Sous prétexte de venger la mort d'un des leurs, tué aux environs, on ne sait par qui, les Prussiens saccagent le château de Ménars, propriété du maréchal Victor. A la Rivière (Pas-de-Calais des soldats, furieux qu'un paysan ose refuser de leur livrer sa fille, incendient sa maison; le feu gagne les maisons voisines qui sont complètement consumées. A Sedan, l'intendant prussien fait saisir pour 50.000 francs de draps chez un négociant, et le général de Hacke commande de mettre sous séquestre et de vendre au profit des habitants bien pensants les propriétés des gardes nationaux, mobiles et francs-tireurs qui ont quitté leurs villages. A Auxerre, les Autrichiens prennent les cent soixante étalons du haras. Dans le Calvados, les Prussiens enlèvent tous les chevaux. A Geislautern, les Russes vendent 4.000 cordes de bois appartenant à l'École des mines. Sur la frontière du Nord, les Hollando-Belges s'improvisant contrebandiers passent à la barbe des douaniers, tenus en respect, des quantités considérables de marchandises anglaises. Sur les routes de Picardie, de Lorraine, de Normandie, des bandes de soldats arrêtent les diligences et les malle-postes, pillent les bagages, rançonnent les voyageurs. A Nevers, les Wurtembergeois dévastent les forges et fonderies de la marine, prennent les ancres, les chaînes d'amarrage, les fers de toute sorte, détruisent les machines et en vendent les débris au poids. A Dijon, les Autrichiens pillent la manutention et vendent la farine 5 francs les 300 kilogrammes. A Versailles, les Prussiens nourrissent leurs chevaux avec du pain et jettent la viande au ruisseau.

C'est la Terreur prussienne. Dans les provinces, la population vit comme en un bagne sous le bâton des gardes-chiourmes. Les Alliés multiplient les violences et les outrages. A Laon et dans plusieurs autres villes, il est ordonné sous peine d'amende et de prison de saluer les officiers prussiens dans les rues; les femmes elles-mêmes sont astreintes à cette humiliation. A Gray, les Autrichiens ayant besoin de planches pour des baraquements, obligent les habitants à enlever de leurs propres maisons les portes et les cloisons légères et de les apporter au camp. A Thionville, les Prussiens forcent les citoyens à balayer chaque jour. Dans un château de l'Eure, des sous-officiers du corps de Zieten imposent à la comtesse de Saint-Mesmin de les déchausser et de les servir à table.

Partout, le viol et l'assassinat. Au village d'Ingrane sur la Loire, les Prussiens le 13 juillet tuent trois hommes et violent toutes les femmes. Près d'Étampes, deux soldats assaillent une jeune femme, l'attachent par les cheveux à une treille et la laissent là après l'avoir violée. A Rodermack, une fillette de quatorze ans meurt des suites des outrages qu'elle a subis. A Labissière, près Briare, des uhlans tuent le maire et deux conseillers municipaux parce que le village ne peut fournir toute l'avoine requise. Le maire de Conhours (Haute-Marne) est tué d'un coup de poing au creux de l'estomac par un capitaine autrichien à qui il n'a pas de café à donner. A Nevers, le 28 août, des Autrichiens assaillent sans aucun motif des soldats français désarmés qui rentrent dans leurs foyers ; plusieurs sont blessés, un est tué. A Gacogne, près Château-Chinon, un Autrichien veut forcer une armoire dans la maison où il est logé. L'hôte et sa femme résistent ; le soldat décharge son fusil sur l'homme et tue la femme d'un coup de baïonnette. Dans l'Eure-et-Loir, le fils d'un fermier est assassiné par un hussard prussien qu'il a refusé de conduire en voiture. Près de Blois, une diligence où se trouvent quatre soldats prussiens verse sans qu'il y ait faute du conducteur. Aucun Prussien n'est blessé, mais ils décident de lui donner incontinent cent coups de bâton, et ils frappent si furieusement qu'il expire avant la fin du supplice. Aux environs de Clamecy, un charretier est tué à coups de baïonnettes pour n'avoir pas assez vite dégagé la route au passage d'un détachement. A Ailly près d'Epernay, des Russes pénètrent nuitamment dans une ferme et massacrent les dix personnes qui l'habitent. A Montaney-sous-Trévoux, une fille de seize ans est violée et égorgée ; « sa tête, dit un rapport, ne tient plus au tronc que par un lambeau de peau ». A Luzarches, des Prussiens font mourir sous le bâton une malheureuse femme qui n'a pu leur donner qu'une bouteille de vin par homme. A Corneville (Eure), un soldat prussien, à bout d'argument dans une discussion avec un paysan, décharge son fusil sur lui et le tue net. Le 10 octobre, des Russes de passage à Bitche pourchassent les habitants et enlèvent une jeune fille qu'ils font marcher dans la colonne à coups de pied et à coups de crosse. Le 30 novembre, des maraudeurs prussiens assassinent le curé de Roye (Somme). A Saint Leu-Taverny, un vieillard nommé Bontemps, qui a reçu la bastonnade, se pend pour ne pas survivre à cet outrage. Deux femmes de Pithiviers, la mère et la fille, violées par des Prussiens et redoutant la honte de se revoir l'une l'autre, se suicident.

Nulle pitié à espérer des chefs. Se plaindre à eux c'est en appeler de la fureur bestiale à la cruauté raisonnée. Leurs soldats n'ont jamais tort. Dans la même journée, le même conseil de guerre autrichien, séant à Nevers, acquitte un soldat autrichien qui a tué un Français d'un coup de sabre, « ce coup de sabre ayant été reçu par accident », et condamne à dix ans de fers dans une forteresse de Galicie un soldat fran-

çais qui, en état de légitime défense, a tué un hussard hessois. Tandis que le commandant russe de Thionville fait mettre en liberté un de ses soldats accusé d'avoir assassiné un négociant de Gérouville (Meuse), le commandant russe de Nancy ordonne de donner cinquante coups de bâton à un employé aux vivres, coupable d'avoir discuté ses demandes arbitraires. Les colonnes prussiennes traînent avec elles *la cage aux Français*. C'est une sorte de grande caisse à claire-voie, pavée de prismes de bois triangulaires; les prisonniers y sont enfermés pieds nus et en chemise, ils ne peuvent sans douleurs intolérables s'y tenir debout, couchés ou assis. A Saint-Lô, un habitant, accouru au secours d'une parente violentée par des soldats, reçoit plus de coups qu'il n'en donne; mais le commandant prussien ordonne qu'il aura par-dessus le marché soixante coups de bâton. A Melun, un certain Roger voulant empêcher un Russe de lui voler son cheval reçoit un coup de sabre, mais le chien de Roger saute sur l'agresseur et le mord grièvement à la cuisse. Conclusion : on tue le chien et on bâtonne l'homme. Dans un village de la Nièvre, deux servantes tentent de défendre leur maître infirme; l'une d'elle pousse l'audace jusqu'à jeter des pierres aux soldats. Ils font leur rapport. Les servantes sont arrêtées, conduites devant le corps de garde et, là, dévêtues et fouettées jusqu'au sang. A Valogne, des Prussiens ne pouvant obtenir de la bière d'une pauvre vieille femme la frappent au visage à grands coups de poing. Son fils qui survient est assommé; deux voisins entendent le tumulte, s'arment de fourches, et sans toutefois les toucher, menacent les soldats qui s'enfuient. Le lendemain, les deux paysans sont condamnés par la cour martiale à être fusillés. Sur les supplications du maire, le commandant prussien commue leur peine en cinquante coups de bâton. Ils s'évanouissent au milieu du supplice, et les exécuteurs continuent à frapper en conscience jusqu'au cinquantième coup.

Parfois les lois de la guerre justifient certaines exécutions, mais avec quelle rigueur, avec quels raffinements de cruauté ces lois sont-elles appliquées! Pour le meurtre de deux pillards à Gaillon, six habitants, pris à peu près au hasard, sont traduits devant la cour martiale. Mais le commandant prussien décide qu'avant le jugement ils recevront la bastonnade; deux meurent sous les coups. Les quatre survivants sont condamnés à mort, traînés tout sanglants sur le lieu du supplice et fusillés. Le 2 octobre, une patrouille découvre dans un champ, près de Capelle, le cadavre d'un capitaine prussien. Deux paysans du village sont soupçonnés, arrêtés et déférés à une commission militaire qui, chose surprenante, les acquitte faute de preuves. Le général Zieten se fâche. De sa propre autorité, il condamne les accusés à dix années de forteresse en Prusse, et ordonne en outre que leurs maisons seront brûlées avec tout ce qu'il y a dedans y compris les bestiaux. Une malheureuse vache, qui se trouve au pré, est ramenée dans l'étable pour y être brûlée vive. Sur le commandement exprès de Zieten, le sous-préfet de Bernay assiste à cette exécution qui semble avoir été ordonnée, anachronisme monstrueux, par quelque juge imbécile et féroce du XIIIe ou du XIVe siècle.

*
* *

L'horreur et la honte pour les Français de ces actes abominables sont augmentées encore par la présence, par la sanction apparente des autorités françaises. Pillages, meurtres, viols, exécutions sommaires, assassinats juridiques, tout se passe au vu et au su des préfets, des commandants de place, des magistrats, des commissaires de police, des gendarmes, muets, inertes, impuissants. « Pas d'affaire! » c'est l'ordre de Paris! On s'est posé en conseil la question de savoir quels sont les juges naturels des Français et on y a répondu : « Les juges naturels des Français, s'ils sont en pays étranger, sont les juges du pays. Or la France est occupée. En principe, la France n'a pas le droit de réclamer. Ne demandons donc pas de dérogation au principe, car ce serait demander une faveur pour un objet de peu d'importance lorsque nous avons besoin de faveurs à tant d'autres égards ». La France est rendue au roi, mais les Français n'y sont plus chez eux!

Pour échapper au joug de l'ennemi, les paysans émigrent en masse dans les bois. La forêt de l'Orient, entre Troyes et Bar, sert de retraite à 7.000 personnes. Des centaines et des centaines de villages sont désertés. L'exode gagne les villes elles-mêmes. Berthezène cite une rue de Nevers où il n'y a plus un seul habitant. Sur les routes des forêts, à la lisière des bois, les réfugiés attendent en embuscade le passage de soldats isolés. Plus d'un Allemand n'ira pas dire outre-Rhin le goût des vins de France, ni conter ses bonnes fortunes sanglantes au cours de la campagne. Chaque jour, des estafettes, des courriers, des trainards, des officiers en promenade, des maraudeurs en quête de proie tombent sous les balles vengeresses. De toute part, généraux et préfets écrivent à Paris que « les paysans exaspérés n'attendent qu'un signe pour se soulever », mais chacun sait bien que ce signe-là, le roi de France ne pourra pas le faire.

HENRY HOUSSAYE,
de l'Académie française.

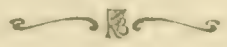

LA RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

La réforme orthographique a ceci de particulier que tout le monde la demande dans les temps de calme, et qu'aussitôt que sérieusement elle se montre, personne n'en veut plus. C'est qu'en effet, elle nous menace dans un bien qui n'a pas été acquis sans peine et dont nous devions compter qu'on nous laisserait jouir sans trouble jusqu'à la fin. Il est arrivé à tout le monde de plaisanter sur ce qu'on est convenu d'appeler « les chinoiseries de l'orthographe française ». Ces épigrammes font plaisir parce qu'elles permettent de faire voir que nous sommes au-dessus de ces vétilles; mais le sentiment de la conservation se réveille, aussitôt qu'il ne s'agit plus d'une guerre d'épigrammes, et que l'ennemi, c'est-à-dire le réformateur à système se montre.

Le réformateur à système ne connaît que son idée. Il a quelque chose du sectaire. Il abîmerait tout plutôt que de démordre d'une de ses propositions. Il ne prend point garde qu'en effaçant quelques inconséquences, il en fait naître de nouvelles. Ceux qui ont établi notre orthographe n'étaient pas des hommes de génie ni de grands érudits, mais c'étaient des hommes appliqués à leur tâche, se donnant le temps d'examiner les difficultés, de prévoir les suites, d'atténuer les heurts. Ils savaient que pour les récompenser de leur peine, ils récolteraient des quolibets et deviendraient ridicules. Mais ils avaient ce qui commence à manquer aujourd'hui, ils avaient la conscience professionnelle, l'attachement à un devoir obscur et ingrat. Quoi de plus bizarre en apparence que nos règles des participes ? Cependant il faut bien les observer, à moins qu'on ne nous conseille de dire : la réputation que nous avons *acquis*, la route que nous avons *ouvert*.

Le jour où la réforme orthographique aura triomphé, il ne faut pas croire que nous serons au bout de nos épreuves. Après l'orthographe, ce sera le tour de la grammaire. Déjà des étrangers pleins d'attention pour nous et déplorant les irrégularités de notre langue, déjà des philanthropes désireux d'aplanir la route aux petits Annamites, ont lancé quelques ballons d'essai...

L'orthographe est une suite d'à peu près, car il est impossible de reproduire toutes les nuances des sons, il est impossible avec des signes indépendants les uns des autres d'imiter la marche continue de la parole. On demande à l'écriture française une rigueur et une logique que ne présente l'écriture d'aucune langue. Je reçois un journal qui s'est proposé pour tâche spéciale et pour but de réformer l'orthographe française. Ce journal paraît à Leipzig : je me demande pourquoi les Allemands, les Suédois, les Danois, les Hollandais, qui en forment la clientèle principale, n'appliquent point d'abord leurs idées à leur propre langue. Il est certain que nous avons beaucoup de choses dans notre graphie qui doivent déconcerter à première vue : mais c'est le fait de toutes les langues qui ont une ancienne littérature. Il est facile aux idiomes jeunes, je veux dire nés récemment à la littérature, de modeler leur orthographe sur la prononciation, de bannir les formes irrégulières et de se donner une syntaxe impeccable. Mais pareille liberté n'est pas donnée aux langues dont les textes classiques remontent à deux, trois, quatre siècles en arrière. Comme on l'a dit éloquemment, ce serait couper la chaîne des temps, rompre le lien entre les générations, rejeter du jour au lendemain dans le passé des écrivains qui, hier encore, étaient nos contemporains. A l'égard de nos poètes, on nous laisserait le choix entre deux partis non moins fâcheux l'un que l'autre : ou imprimer Victor Hugo, Musset, Lamartine en leur orthographe, ce serait les vieillir : ou les imprimer en orthographe nouvelle, ce serait les défigurer.

Mais ceux que je plaindrais le plus en cette affaire, ce seraient les instituteurs, et encore plus les écoliers, c'est-à-dire ceux mêmes en faveur de qui, dit-on, la réforme est faite. Les instituteurs, parce qu'ils seront forcés d'oublier ce qu'ils étaient obligés de savoir, et de se désarticuler l'intellect pour marquer comme faute ce que la veille ils prescrivaient. Et encore plus les écoliers, puisqu'au lieu d'une orthographe, ils auront à en apprendre deux pendant une assez longue suite d'années, car on ne fera pas disparaître d'un coup de baguette tout le matériel scolaire amassé laborieusement en trente et quarante ans. Ils auront à s'enquérir de l'opinion de leurs futurs patrons, souvent d'autant plus tranchants et plus absolus qu'ils seront moins au courant de nos débats grammaticaux. Voyez seulement quelle sera la condition de l'apprenti imprimeur !

En mettant les choses au mieux, notre enseignement traversera une période de discussions grammaticales : car il ne faut pas s'attendre que professeurs et instituteurs — sans oublier les institutrices — se soumettront sans mot dire. En matière d'orthographe et de prononciation tout le monde se trouve compétent. Il n'est point de questions qui provoquent plus de discussions stériles. Ayant touché quelquefois à cette matière, je sais combien elle est dangereuse : les objections pleuvent, les lettres affluent. Le temps de l'école, ce temps si court, si précieux, ce temps que nous avons le droit de demander qu'il soit employé pour les choses utiles et pour les notions justes, il sera dépensé à comparer deux graphies, à commenter une règle ou la dispense d'une règle. Si l'on avait l'intention de former un

peuple d'ergoteurs, pourrait-on mieux faire ? Il y a eu des époques et des nations qui se sont complues à ces sortes de débats, mais ce ne sont point des époques glorieuses ni des nations à imiter. Ni les Anglais, ni les Américains, à qui la matière ne manquerait pas, n'ont l'idée de s'exposer et d'exposer leurs enfants à ce gaspillage de temps et d'effort.

Mais il est une chose à laquelle devrait penser tout Français qui réfléchit. Les limites de notre langue ne s'arrêtent heureusement pas aux limites du territoire : il y a la Belgique française, la Suisse française, le Canada français. Au delà de nos frontières, la réforme sera-t-elle suivie ? J'ai idée qu'aux uns, elle paraîtra timide, aux autres excessive. Nos bons amis de Lausanne trouveront que nous sommes restés à mi-chemin ! Nos amis du Canada ne reconnaîtront pas le français de la vieille France. N'ébranlons pas une unité qui repose sur l'habitude et sur des études communes. Il se trouvera des voix pour insinuer qu'il est temps de renoncer à ce moyen de communication trop incertain et trop contesté. Au moins le courant de popularité qui vient de se déclarer aux États-Unis pour l'étude du français se trouvera arrêté. J'ai eu l'occasion de voir, au moment de l'Exposition de 1900, quelques-uns des professeurs qui, à l'étranger, se chargent d'enseigner notre langue. Ils s'étaient réunis en Congrès à Paris. Ah ! ce n'est pas parmi eux qu'on rencontrera des partisans de la réforme ! Ils en parlaient avec une sourde indignation, comme d'une invention propre à faire perdre à notre langue toute sa clientèle.

Quand, finalement, on demande les raisons de ce grand changement, on est surpris de les trouver si peu proportionnées. Le seul argument sérieux que j'ai entendu, c'est que de bons sujets peuvent échouer à leurs examens pour leur ignorance en orthographe. Mais depuis quelques années, nous avions obtenu ce résultat dans l'Université, que la foi aveugle en l'orthographe traditionnelle s'était affaiblie. Les jurys d'examens étaient devenus tolérants ; les maîtres, tout en enseignant les règles, laissaient voir ce qu'elles pouvaient avoir de conventionnel. On ne rencontrait plus ces fanatiques que j'ai connus dans mon enfance qui, pour une *h* ou une double lettre, renvoyaient un candidat. Le bouleversement qu'on propose arrive au moment où il serait le moins justifié. Il n'y a qu'à continuer de recommander la tolérance et à combattre l'esprit de système partout où il se montre.

Je finis cette lettre trop longue. L'unité d'orthographe est un de ces biens dont on jouit sans en apprécier la valeur, sans même se douter que ce soit un bien. Mais nous ne tarderions pas à le savoir le jour où par mauvaise chance les réformateurs feraient passer leurs idées dans les faits. Espérons que ce jour ne viendra pas, et que, l'orage une fois passé, nous pourrons travailler à quelque besogne plus utile.

Je n'ignore pas que je fais l'impression d'être très retardataire. Mais c'est l'effet habituel des propositions qui dépassent le but : elles tournent au profit du *statu quo*, et elles poussent vers le *statu quo* ceux qui, par disposition naturelle, n'y seraient point portés. Quand les temps seront plus favorables, je me propose de dire à mon tour quelles sont les améliorations que je souhaiterais pour l'orthographe française.

MICHEL BRÉAL,
De l'Institut.

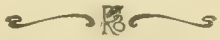

LA DÉFENSE DE L'ORTHOGRAPHE

Un grand nombre d'écrivains et de lettrés ont été émus par un projet récemment formé de transformation de l'orthographe et jugent qu'une telle mesure nuirait à la beauté des Lettres françaises. Sur leur demande, la *Revue Politique et Littéraire* (*Revue Bleue*) présente la pétition ci-jointe à M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts :

A Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

Depuis cent ans, l'orthographe, en notre pays, est à peu près fixée. Les plus nobles génies du XIX*e siècle s'y sont soumis. Les grands modèles classiques eux-mêmes se présentent à nous dans une forme qui nous est encore familière.*

Un décret, bouleversant soudain l'orthographe traditionnelle, aurait pour effet de prêter une figure étrange ou archaïque à tous les chefs-d'œuvre édités depuis le XVII*e siècle, ceux-ci fussent-ils même contemporains. Une barrière plus haute s'élèverait entre la foule et les lettrés ; ce serait enfin risquer tôt ou tard de compromettre toute la beauté plastique de notre langage, et de nuire par là au prestige universel de la littérature française.*

Les soussignés forment le vœu qu'il ne soit pas donné suite à ce projet, qui ne tarderait pas à mettre en péril les lettres nationales.

MM.

Paul ACKER
Antoine ALBALAT
A. ANTOINE, Directeur du Théâtre Antoine
A. AULARD, Professeur à la Sorbonne
Ed. AYNARD, de l'Institut, député
Léon BAILBY
Marcel BALLOT

MM.

André Bellessort.
Victor Bérard.
Tristan Bernard.
Henry Bernstein.
Berthelot, de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.
Léon Bocquet, Directeur de la Revue *Le Beffroi* de Lille.
Jules Bois.
Albert du Bois.
Henry Bordeaux.
A. Bossert.
Marcel Boulenger.
Raymond Bouyer.
René Boylesve.
G. Cahuzac, Député, ancien ministre.
Georges Casella.
E. Chenu, Avocat à la Cour.
P.-A. Chéramy.
Denys Cochin, Député.
Renaud Colles.
François Coppée, de l'Académie française.
Francis de Croisset.
François de Curel.
Albert Decrais, Sénateur, ancien ambassadeur.
Paul Delombre, Député, ancien ministre.
Paul Déroulède.
Lucien Descaves.
Gaston Deschamps.
H. Doniol, de l'Institut.
Maurice Donnay.
Auguste Dorchain.
Félix Dumoulin.
J. Ernest-Charles.
Emile Faure.
Fagus.
Albert Flamant.
Paul Flat.
Franc-Nohain.
Léon Frapié.
Jacques des Gachons.
Joseph Galtier.
Gauthier de Clagny, Député.
Henry Gauthier-Villars. (Willy.)
Emile Gebhart, de l'Académie française.
Gérard d'Houville.
Henri Ghéon.
Paul Ginisty, Directeur du théâtre de l'Odéon.
Georges Grosjean, Député.
Gustave Guiches.
André Hallays.
Paul Hervieu.
Myriam Harry.
Léon Hennique.
Henry Houssaye, de l'Académie française.
J. Lachelier, de l'Institut.
Hugues Lapaire.
Gabriel de La Rochefoucauld.

MM.

Eugène Lautier.
Henri Lavertujon, Sénateur.
Pierre Lefebvre.
André Lebey.
Max Leclerc.
Georges Lecomte.
H. Lecomte du Nouy.
Abel Lefranc, Professeur au Collège de France.
Ch. Le Goffic.
André Lichtenberger.
Frédéric Loliée.
Pierre Louys.
Maurice Maindron.
De Marcère, Sénateur.
Paul Mariéton.
Camille Mauclair.
André Maurel.
François Maury.
Albert Mérat.
Paul Meurice.
Victor-Emile Michelet.
Frédéric Mistral.
Eugène Montfort.
Nozière.
Camille Ouddinot.
Félicien Pascal.
Péladan.
Edmond Pilon.
Alfred Poizat.
Emile Pouvillon.
Henri de Régnier.
Joseph Reinach.
Jean Renouard.
André Rivoire.
Edouard Rod.
L. Roger Milès.
Firmin Roz.
Saint-Georges de Bouhélier.
Rémy Saint-Maurice.
Victorien Sardou, de l'Académie française.
Edouard Sarradin.
Edouard Schuré.
Marcel Schowb.
Edmond Sée.
Albert Emile Sorel.
Casimir Stryienski.
Ernest Tissot.
Maurice Tourneux.
Gabriel Trarieux.
Henri Turot.
Octave Uzanne.
Pierre Valdagne.
Fernand Vandérem.
Francis Viélé-Griffin.
Louis Vigouroux, Député.
Charles Waddington, de l'Institut.
Pierre Wolff.

(*A suivre.*)

LE RETOUR AU VOLCAN

I

Sur le quai de la gare de Paris-Austerlitz, c'était un grouillement lent de gens en noir.

Des jeunes hommes bruns, — crépelés et lippus, — trituraient avec nervosité leurs gants de deuil. Sous les longs voiles tombants de veuve ou d'orpheline, cillaient, en une impatience angoissée, des yeux charbonneux de créoles.

Entre tous ces êtres disparates qui, sans doute, la plupart, n'étaient point les uns aux autres des inconnus, à peine deux mots échangés, çà et là, au passage, d'une voix enrouée pour s'être trop longtemps lamentée.

Comme frileux aux étés d'Europe ou accablés par quelque commune calamité, ils se dirigeaient d'instinct, de leur pas traînant de tropicaux déracinés, vers les coins d'ombre abrités des courants d'air, où nul indiscret ne les verrait pleurer. Leurs regards anxieux vaguaient de l'horloge lumineuse au tournant de rails déjà presque enténébré où tout à l'heure poindrait l'œil rouge d'une locomotive d'express.

De minute en minute, des retardataires pénétraient dans le hall, cherchaient les visages amis, se mêlaient aux tragiques colloques où leur venue n'apportait qu'une recrudescence de gémissements.

Les employés de la gare les observaient de loin, d'un regard de compassion. L'effroyable événement qui amenait ici à cette heure, dans une même attente poignante, tous ces endeuillés, n'était il point, depuis un mois, en France et ailleurs, l'obsession de chacun ?... N'emplissait-il pas les colonnes de tous les journaux dans les deux hémisphères...

A l'extrémité du quai, un chef d'équipe expliquait à trois lampistes :

— Ce sont des Martiniquais en résidence à Paris. Ils viennent à la rencontre des fugitifs qu'a débarqués ce matin à Saint-Nazaire le paquebot des Antilles. Pauvres gens ! bien sûr, ils ne reverront pas beaucoup des leurs !...

Une septuagénaire, aux bandeaux de neige, tamponnant ses paupières rougies, hoquetait désespèrement...

— Un sur vingt-cinq !... Un sur vingt-cinq !... Vingt-quatre enfants et petits-enfants morts là-bas pour un seul que je vais retrouver !...

Cependant, de l'un à l'autre, dans les groupes, on s'interrogeait enfin à voix couverte :

— Vous attendez quelque parent, monsieur de Mas-Madiran ?...

— Deux de mes nièces, oui. Elles devaient être au Morne-Rouge, le matin de l'éruption, dans la villa paternelle. C'est pourquoi, sans doute, elles n'ont point péri. Tous les autres ont disparu !... Ma mère, mes trois frères, trois belles-sœurs, treize neveux et nièces... Au total, vingt deuils !

— Moi, je n'ai à pleurer que Victor, mon gendre. Malgré les menaces du volcan, il s'était obstiné à rester dans Saint-Pierre. Les autres habitaient Fort-de-France depuis le 2 mai... Mais la peur d'une nouvelle catastrophe les chasse de l'île à présent...

— Et vos plantations du Parnasse ?. .

— Elles furent, par miracle, épargnées... Pour combien de temps, l'avenir nous le dira. En tous cas, leur exploitation normale paraît désormais impossible...

— Vous êtes dans les privilégiés tout de même ! répondait douloureusement celui auquel on avait donné le nom de Mas-Madiran. Ah ! pour moi, quelle sauvagerie de la fatalité ! Plus de famille ! Plus de maison ! Plus de patrimoine !... Je demeure seul, à vingt-quatre ans, avec deux nièces, qui auraient l'âge d'être mes sœurs puinées !... Et je ne possédais même pas, hier soir, de quoi payer mon billet de chemin de fer, pour aller les chercher à leur descente du paquebot !...

Et le jeune homme, sur cet aveu poignant, avalait un dernier sanglot.

— Les Benières, paraît-il, sont très atteints ?... demandait discrètement un retardaire, en désignant l'aïeule aux cheveux blancs, qu'entourait un cercle de femmes éplorées.

— Pas plus que vous ou que moi !... Un des petits-fils de Mme Benières, Lionel, est seul sauvé...

Le sifflet d'une locomotive interrompit les conversations.

Les équipiers firent évacuer la bordure du quai. Toutes les poitrines haletaient.

Malgré l'atroce précision des câblogrammes, certains voulaient espérer encore. Peut-être tel et tel proche ou ami, qu'on croyait disparu dans la trombe volcanique, se montrerait tout à l'heure à la portière d'un compartiment.

Et ceux dont la venue était certifiée, en quel état arriveraient-ils ?..: Méconnaissables sans doute, après de si mortelles visions.

Un roulement ronflant ébranla le vaste hall vitré. Des freins grincèrent. Puis, de toutes les ouvertures de wagons où se pressaient des fronts basanés, ce fut un jaillissement d'appels aigus... Les arrivants étaient cueillis, enlevés aux marchepieds, par d'impétueuses étreintes. Les accolades se prolongeaient, avec des suffocations navrantes.

A entendre des fugitifs confirmation verbale de l'horrible hécatombe, les femmes avaient des crises de sanglots.

Ceux des voyageurs qui continuaient jusqu'au quai d'Orsay interpellaient de leur portière les compatriotes reconnus. Et c'était toujours, d'un bout à l'autre du train, le même dénombrement nécrologique.

— Morts, les Peltreau ! Les Prats-Saint-Maur, les Lefranc d'Ancinet, les Besson de Ribes, tous morts ! Morts, les Procope et les Rougenet, à l'exception des enfants de Bastien Rougenet réfugiés au Parnasse !... Morts, les Palomières et les Mestras !... Morts, deux des frères Pessoneau !... Par contre, les Poincenot, les Rémilien Théodule sont sauvés... Les voici au bout du train.

Certains détails macabres s'étaient déjà transmis de groupe en groupe... On avait découvert Olivier Mestras, carbonisé dans sa baignoire, toute l'eau volatilisée... Bastien Rougenet, identifiable seulement à la cornaline gravée de sa chevallière, était sans tête et sans jambes.

— En voiture pour le quai d'Orsay !...

Les portières claquèrent. Par-dessus les vitres baissées, les dernières poignées de mains s'échangeaient.

Un compound trapu emmena le bourdonnant convoi sous le tunnel.

A présent, le flot des voyageurs débarqués s'écoulait tristement vers la salle des bagages. Celui-ci, d'un accent mou et traînard, réclamait une pagara manquante ; celle-là, sa cage d'oiseaux des îles.

Les deux demoiselles de Mas Madiran — d'éblouissantes créoles aux yeux langoureux — s'accrochaient comme des naufragées à l'épaule de leur jeune oncle, l'étudiant en médecine Maurice de Mas Madiran.

Mme Benières, de ses vieux doigts tremblants, nouait un foulard de soie au cou de son petit-fils...

— Mon Lionel !... Mon Lionel !... murmurait-elle. Prends garde aux courants d'air. Tu n'es pas acclimaté à ce pays-ci... Ah ! penser qu'il ne me reste plus que toi au monde !...

Lionel Benières, aphone d'émotion, se fit délivrer le coffre délabré et la pagara en filaments tressés qui contenaient tout son trousseau, puis se laissa entraîner par la main vers la sortie.

— Mets le foulard devant ta bouche pour traverser la galerie, mon mignon, insistait la grand'mère... Le serein est traître ici parfois... J'ai un fiacre fermé... Suis-moi par ici, mon ange ! Suis-moi vite !...

Et elle ne répondit que d'un hochement de tête distrait ou hostile au salut respectueux que lui adressait au passage M. de Mas-Madiran.

II

Dès qu'ils furent au chaud, dans le petit appartement du boulevard Beaumarchais où les attendait un souper préparé avec amour par Eglantine, — la vieille servante de couleur qui avait donné le sein au petit Lionel, alors qu'il était encore poupon, — la septuagénaire, malgré la fatigue et l'heure déjà avancée, exigea un récit détaillé de l'abominable catastrophe.

— Voici, fit Lionel. Les phénomènes volcaniques commencèrent à se manifester le 25 avril. On en fut plus surpris qu'alarmé. Sept kilomètres séparaient Saint-Pierre de l'emplacement présumé du cratère. S'il se produisait des coulées de laves, celles-ci, pensait-on, canalisées par les nombreuses vallées qui sillonnent les pentes, y trouveraient leur exutoire naturel jusqu'à la mer, sans risques pour les habitations. Quand, le 2 mai, on remarqua les premières chûtes de cendres, elles n'effrayèrent point davantage. Saint-Pierre, en 1851, avait connu ces pluies de cendres inoffensives. C'est seulement le 5, après l'engloutissement de l'usine Guérin, qu'on eut l'appréhension d'un péril plus sérieux. Mais la plupart persistaient dans cette illusion que, seule, la banlieue nord était menacée. Elle fut évacuée le jour même. Les habitants du Fonds-Coré émigrèrent en masse dans Saint-Pierre. Pourtant, plusieurs familles notables de la ville, — les Labbé, les Donnat, les Carbassa, — avaient déjà déserté les quartiers centraux pour prendre refuge soit aux plantations de Saint-James, soit même, hors du rayon des activités volcaniques, jusqu'à Fort-de-France.

— Pourquoi ton père, tes oncles, ne suivirent-ils pas ce prudent exemple ?...

— Ils affirmaient que jamais l'éruption n'atteindrait Saint-Pierre. La ville, sur ses assises de basalte, n'avait rien à redouter d'un tremblement de terre. « Laissons, disaient-ils, la pusillanimité aux gens de sang mêlé. Les blancs, — les békés, — doivent prouver à toute cette mulâtraille qu'ils ont le cœur bien attaché et ne s'émeuvent point pour de si passagères perturbations... »

— Et ta mère, tes tantes, tes sœurs, n'ouvraient pas les yeux aux imprévoyants ?...

— Peut-être avaient-elles quelque terreur intime... Mais elles s'efforçaient de n'en rien laisser paraître. D'ailleurs, toutes eussent refusé de s'éloigner, tant qu'un des leurs resterait en danger. Du 5 au 7 mai, l'intensité de l'éruption ne cessa de s'accroître, malgré de brèves accalmies. Le brouillard de cendres rendait l'atmosphère irrespirable. La nuit, on apercevait tout le sommet du Pelé en flammes. Des gerbes de feu jaillissaient du volcan, avec des tonitruations terrifiantes. Des nuages d'Apocalypse incendiaient l'horizon. Mon oncle Ferdinand plaisantait cette pyrotechnie céleste. Il disait : « Notre montagne fait son Ruggieri. Emplissons-nous les yeux de ce spectacle. Nous ne le verrons sans doute pas deux fois... »

— Ah ! Ferdinand !... Ferdinand ! gémissait l'aïeule. Pourquoi fus-tu si aveugle ?... Pourquoi ?... Pourquoi ?... Et toi, Lionel, tu ne leur disais rien ?... Tu ne pressentais rien ?...

— Si, grand'mère ! J'avais de mauvais pressentiments... Mais il ne fallait pas, devant mon père et devant mes oncles, avoir l'air de douter. Qui ne partageait point leur confiance était sévèrement jugé. Ne racontait-on point partout que si les békés quittaient la ville, ce serait le signal d'une mise à sac immédiate par le prolétariat nègre ?... Dans la matinée du 7, mon père m'envoya à Fort-de-France prendre livraison de marchandises qu'apportait pour nous un trois-mâts de Nantes. Les lenteurs du déchargement me retinrent jusqu'au lendemain. Je vis partir pour Saint-Pierre le dernier bateau du soir. Le gouverneur Mouttet s'y était embarqué avec sa femme. Ils allaient rassurer là-bas les timides et les hésitants. D'ailleurs, le téléphone renseignait heure par heure Fort de France sur les phases de l'éruption. Beaucoup de curieux s'apprêtaient à profiter de la journée fériée du lendemain pour aller contempler à Saint-Pierre même les feux d'artifice du Pelé. Je pris une chambre pour la nuit à l'hôtel Bédiat, sur la Savane. A plusieurs reprises, je fus éveillé par des successions de détonations qui semblaient provenir du Nord. Dès sept heures et demie du matin, je courus au téléphone et demandai la communication directe avec mon père. J'étais anxieux de nouvelles précises. Le ciel offrait mauvais aspect du côté de Saint-Pierre. En outre, il me fallait conférer une dernière fois avec papa au sujet de l'emmagasinement des marchandises. Il était huit heures moins dix, quand j'obtins la communication. Vivrais-je mille ans, je garderais toujours dans le tympan cette conversation sous la mort : — « Allô ! — Allô ! — C'est toi, papa ? — Bonjour petit ! — Ça va ? — Pas mal. Et toi ?... » La voix conservait son timbre naturel, claire et enjouée. Je questionnai alors : « Quelle figure a le volcan, ce matin ? — Il grogne, il crache, quoiqu'un peu moins fort qu'hier. Toutefois, le ciel reste noir. Nous avons dû allumer, au réveil, nos lampes à pétrole. On se croirait en pleine nuit. — Je rentrerai cette après-midi. — Non, petit ! Non !... Ne reviens pas... C'est nous qui partirons !... — Vous vous y décidez enfin ?... — Ton oncle fait atteler les voitures... Nous serons à Fort de France pour l'heure du déjeuner... Ce n'est pas qu'on ait peur !... Mais cette cendre irrite le gosier de tes sœurs... Ta mère est un peu fiévreuse... Alors, tu comprends, mon petit Lionel, on a maintenant un motif pour passer les fêtes de l'Ascension hors de... » La voix tout à coup se brouilla, et je crus percevoir comme un cri de détresse... J'eus une commotion dans l'oreille... Puis plus rien !... Vainement j'appelais... A côté de moi, des employés du téléphone s'agitaient, se cramponnaient aux appareils... Saint-Pierre ne répondait plus...

Tout cela avait été débité d'une voix grave, avec l'émotion intensive et sobre qui convient aux douleurs qu'on a déjà longuement revécues. Car, depuis la minute inoubliable, l'obsession de ce dialogue interrompu n'avait cessé de hanter sa pensée.

L'aïeule secouait sa tête blanche entre ses poings décharnés et appelait lugubrement tous les siens :

— François !... Eugène !... Ferdinand !... Micheline !... Pourquoi me les avoir pris ?... Qu'avions-nous fait au ciel pour mériter cela ?...

Églantine, la servante, qui écoutait, avançait en curieuse, dans l'entrebâillement d'une porte, sa face prognathe de câpresse, aux méplats accentués...

— Dieu est mauvais ! fit-elle, avec une contraction bestiale des narines.

Mme Benières eut un hochement de tête de croyante résignée et leva vers la câpresse un œil de reproche.

— Ne blasphème pas Dieu, Mi-Titine ! Ses desseins échappent à l'intelligence humaine, et notre unique consolation dans l'épreuve doit être de savoir accepter en vrais chrétiens ses plus rigoureuses volontés.

La câpresse se tut en grimaçant drôlement sous son madras de cotonnade bariolée, comme un pauvre singe que le dresseur vient de châtier.

— Continue, mon petit !... continue !... commandait l'aïeule avec une douloureuse supplication dans le regard.

Lionel reprit :

— Je sortis aussitôt du bureau téléphonique et gagnai la rue pour observer la mer et le ciel... La mer s'était brusquement retirée à 30 mètres du rivage... Un nuage innommable, que semblait chasser quelque rafale d'en-haut, déferlait vers Fort de France par-dessus les pitons du Carbet... Pourtant, je ne sentais nulle brise autour de moi... Le nuage, parvenu au zénith du chef-lieu, creva en grêle de lapillis. Oh ! le glas sinistre que sonnaient ces grêlons sur les toitures de zinc et de tuiles !... Le bateau de huit heures, le *Rubis*, avait déjà quitté l'appontement !... Que n'étais-je à son bord !... Je voulus louer une voiture, un cheval, pour gagner Saint-Pierre par la voie de terre... Des amis m'arrêtèrent... J'avais au cœur et au cerveau une oppression d'affolante terreur... On s'écrasait sur la Savane... Une même incertitude angoissée contractait tous les visages... Les commentaires les plus déraisonnables s'échangeaient entre gens d'ordinaire sensés... Des navires arrivèrent du nord. Ils apportaient une confirmation aux pires hypothèses... Tout détruit en quelques secondes !... Tout !... Tout !... A peine une vingtaine de survivants recueillis sur des épaves dans les eaux du port... En vérité, à entendre ces

récits, je crus que j'entrais en démence... Ma tête s'arrachait à mes épaules pour rouler en je ne sais quel chaos d'horreurs... J'étais devenu insensible aux lamentations de chacun. Que représentait le deuil d'autrui en comparaison de celui que désormais je savais sur moi?... En cette journée d'inexpiable fatalité, nul moyen de s'approcher de Saint-Pierre. L'atmosphère de volcan et d'incendie rendait inaccessible ce nouveau Tartare... Néanmoins, dans la matinée du 9, après une nuit d'accablement sans sommeil, j'obtins de l'administration centrale l'autorisation d'accompagner une mission qui s'embarquait sur le *Rubis*. Il y avait avec moi sur le bateau des médecins, des gendarmes, des prêtres... A tous, même aux prêtres, le même visage contracté de vivants qui vont vers l'enfer... Et c'était bien l'enfer, grand'mère ! Ah ! ce que je vis en doublant le morne d'Orange, comment l'exprimerais-je ?... Ça n'avait plus figure terrestre. Du feu, de la cendre, de la fumée, avec de petits tas tous noirs, carbonisés, qui étaient les cadavres... Grand'mère !... Grand'mère !... Je ne veux pas revivre ce cauchemar !... Oh ! l'horrible !... l'horrible !...

Lionel Benières eut un geste de recul et d'épouvante.

— Et eux ?... Eux ?... Tu les as retrouvés ?... reconnus ?... interrogeait, une folie aux yeux, l'exigeante aïeule.

Lionel n'avait plus la force de répondre... Il laissa tomber sa tête, lourde de souvenirs, sur l'épaule frissonnante de la grand'mère... Dans le silence funèbre de l'appartement, on percevait uniquement le tic-tac d'un balancier, qui, pour l'oreille de ces inconsolés, ne semblait plus que le pas monotone et sans halte de l'éternité en marche.

La câpresse, accroupie sur un tabouret, dans un retrait d'ombre, comme si quelque atavisme d'esclavage lui défendait de s'associer de trop près à la douleur des maîtres, se lacérait les poignets avec ses ongles, la lippe agitée d'un frémissement de terreur.

— Oui, eux !... râla enfin le jeune homme... Eux et elle !...

La voix, de nouveau, sur le dernier mot, s'était brisée.

« Elle !... » Mme Bénières n'avait pas besoin de chercher qui désignait ce mot, si déchirant à prononcer pour l'infortuné.

Lionel était fiancé depuis le mois de mars, et fiancé selon son cœur. L'aïeule, consultée par correspondance sur ce projet d'union, n'avait pu que l'approuver sans réserve. Mlle Yolande Lefranc d'Ancinet, n'appartenait-elle pas à la meilleure aristocratie martiniquaise, à cette vieille élite sociale que nul croisement amoindrissant n'altéra ?... On la savait intelligente et douce, fort instruite et excellente ménagère, pourvue d'une dot honnête, et avec cela jolie, — jolie comme les créoles antillaises ont seules le don de l'être.

Rêves, amour, beauté, tout avait sombré dans l'impitoyable destruction !...

Lionel poursuivit, en un suprême effort contre l'émotion qui l'étouffait :

— J'eus de la peine à les reconnaître, les uns et les autres... Ils n'avaient plus visage humain. Il fallut manier la pioche et la pelle pour mettre au jour certains d'entre eux... Du moins, j'ai eu la consolation de tous les identifier, d'être certain que nul ne manquait. Les prêtres dirent sur les cadavres un *Libera*. Puis je me mis en quête du coffre-fort paternel. D'autres étaient venus avant moi pendant la nuit, qui avaient violé ces décombres encore brûlants et, à côté des corps carbonisés, défoncé, pillé, l'armoire de fer... Je n'y trouvai plus que des papiers sans valeur. Je revins une seconde fois, le lendemain, sur la ville détruite, pour présider moi-même à l'enfouissement de mes morts. On dut, à défaut de cercueils, se servir de caisses d'emballage. Comme il n'existait plus de cimetière, les tombes n'ayant pas été plus épargnées que les maisons, je fis creuser une fosse à la limite de l'ancien boulevard, sous le morne Abel, dans une région relativement abritée contre les éruptions futures. Un autre trou, non loin à gauche, reçut vingt victimes de la famille Mas-Madiran. Gustave d'Ancinet, qui se trouvait par hasard au Lamentin, et arriva presque en même temps que moi sur le théâtre de la catastrophe, fit mettre sa sœur et tous les siens à côté des nôtres, au pied du Morne. Ce devoir accompli, je revins à Fort-de-France. La Montagne, avec ses gueules hideuses, chargées de vapeurs infernales, persécutait sans cesse mon imagination. Partout, malgré les chaînes de pitons qui me séparaient d'elle, et la dérobaient à ma vue, je sentais, braquées sur moi, ses crevasses vomissantes. A chaque pas, il me semblait que le sol allait s'effondrer sous mes talons !... La mer s'apprêtait à bondir hors de ses rivages pour m'engloutir... Quels bolides tout à l'heure tomberaient du ciel qui écraseraient Fort-de-France, comme le cyclone volcanique avait rasé Saint-Pierre ?... Dans la douleur même où je m'absorbais, une peur atroce me tenait aux moelles, et une haine aussi — la haine féroce, réfléchie, obsédante de cette terre barbare à qui je croyais tout devoir et qui m'avait tout pris : famille, amour, foyer, fortune !... Et puis, je pensais à toi, ma bonne grand'mère, et que désormais il ne me restait que toi ici-bas... Oh ! fuir ! fuir à jamais l'île d'abomination !... M'arracher à ces horizons maudits !... J'achetai dans un magasin de la rue Saint-Louis du linge et quelques objets de toilette. Je donnai procuration à un avocat pour sauvegarder

ce qui pouvait subsister de nos intérêts. Un transatlantique passait, à destination de la Guadeloupe et de Saint-Nazaire. Je m'y embarquai... Et me voici, grand'mère, près de toi pour toujours...

— Oui, mon mignon! oui, mon trésor! balbutiait l'aïeule épuisée par les larmes... Nous ne nous quitterons plus... Hélas! ça ne sera pas bien long désormais... A soixante-douze ans on n'a guère le droit de parler de l'avenir. Si je pouvais seulement, avant de mourir, te voir heureux!...

— Heureux?... heureux?... hoquetait le jeune homme avec un ricanement tragique... Heureux quand la bien-aimée est morte?... Heureux quand j'ai enterré mon cœur dans la fosse où l'on a mis Yolande?... Il n'y aura plus jamais de bonheur ici-bas que celui qui me viendra de toi, grand'mère ..

— Il ne faut dire ni toujours ni jamais, mon Lionel, même au lendemain des plus accablantes épreuves. Il n'y a qu'un sujet où je t'autorise à employer ce mot « jamais ». C'est pour le retour au volcan. Promets-moi, petit, que « jamais » tu ne chercheras à revoir cette terre maudite, — « jamais, jamais, » — entends-tu?...

— Je te le promets, grand'mère, répondit délibérément le petit-fils.

Et Mme Benières, en conduisant Lionel vers la chambre à coucher où flambait, depuis six heures du soir, un grand feu de buches, pieusement entretenue par Eglantine, formulait encore, à voix étouffée, des imprécations :

— Ah! la Martinique! la Martinique damnée! Comme, seule contre vous tous, j'avais raison de me méfier d'elle, de ne plus vouloir l'habiter!... Ile exécrable!... Ile satanique!...

RÉMY SAINT MAURICE

A suivre.

LE " CENTRE " CATHOLIQUE ALLEMAND

I. — Le Programme et l'Œuvre sociale

Le 18 février 1874, lord Russell et un groupe de protestants anglais envoyaient à l'empereur Guillaume Ier une adresse de félicitations au sujet des premières « lois de mai », dirigées contre le clergé catholique. Le vieux soldat répondit : « Chef de peuple, j'ai à reprendre la lutte que les empereurs allemands conduisirent déjà, avec des succès divers, la lutte contre un pouvoir dont la prépondérance s'est toujours et en tous pays révélée inconciliable avec le bien et le salut des peuples, et dont la victoire remettrait en question les bienfaits de la Réforme, la liberté de conscience et l'autorité des lois. »

Trente ans après, le 4 mai 1903, César revenait du Vatican. Une assemblée de prélats et de cardinaux l'attendait à la légation d'Allemagne. A la droite de l'Empereur se tenait le cardinal Rampolla, secrétaire d'État; à sa gauche, le cardinal Gotti, directeur des missions étrangères. Le monarque se leva et parla : « La force, dit-il, ne suffit pas pour le gouvernement des sociétés. La force réelle de tout pouvoir réside dans la religion; sans christianisme les nations marchent vers la ruine. » Un murmure d'approbation salua les paroles impériales.

Théodose avait été à Milan, Henri IV à Canossa. A son tour le nouveau César venait rendre hommage au successeur de Pierre, au chef de cette Église contre laquelle, un quart de siècle plus tôt, M. de Bismark se ruait éperdûment. A l'aurore du XXe siècle, l'impérial cuirassier venait mettre son poing ganté de fer dans la main longue et frêle où brillait pour toute arme l'anneau du pasteur de peuples; le *Summus episcopus* de l'Église réformée venait en pèlerinage, au seuil de la Porte de Bronze, vers le prisonnier de la colline vaticane.

*
* *

Après deux cents ans de querelles religieuses, la fin du XVIIe siècle avait vu s'établir en Allemagne une sorte d'équilibre entre les confessions, ou du moins les États qui les représentaient. Sadowa rompit cet équilibre, en excluant de la Confédération la catholique Autriche. L'Empire renaissait, sous le sceptre des Hohenzollern protestants, sous l'autorité de la Prusse protestante. Il entrevoyait des perspectives immenses, s'adjugeait le rôle d'affranchir le monde du « latinisme », représenté par la France dans l'ordre temporel, par Rome dans l'ordre spirituel. Il venait d'abattre l'une : il lui fallait vaincre l'autre. Ce serait le triomphe de la Réforme sur la Papauté, l'unité matérielle de l'Empire étayée sur l'unité religieuse. Le germanisme ne pouvait être que protestant. Ainsi pensaient les partis conservateurs et nationaux libéraux, qui composaient la majorité de M. de Bismarck au Reichstag. Le chancelier pensait de même : et pour satisfaire à la fois ses amis et ses passions, il entreprit le Kulturkampf, fit voter les lois d'exception qui, à l'instar du joséphisme et de la constitution civile du clergé, s'efforcèrent de mettre les prêtres à la merci de l'État.

En très grande majorité, ces prêtres refusaient de se soumettre aux lois « politico-ecclésiastiques ». Les évêques déclaraient audacieusement : « L'Église ne peut reconnaître ce principe de l'État païen, que les lois de l'État soient la source suprême de tout droit. Nous tenons l'État pour souverain dans le do-

maine temporel, l'Église pour souveraine dans le domaine ecclésiastique. » Et les prélats appelèrent leurs ouailles à la résistance, une résistance de quinze années, politique presque autant que religieuse, tout catholique redoutant d'être traité, dans la Prusse protestante, en sujet de second ordre. Résistance active d'ailleurs et effective. Le parti catholique au Reichstag, le « Centre », passait de 58 députés et 718.000 voix en 1871, à 91 députés en 1874, élus par 1.438.000 suffrages ; il obtenait 93 sièges en 1877, 98 en 1881. A chaque élection, le bloc catholique grossissait.

Mais un autre bloc grossissait aussi. Au lendemain de la guerre, un seul socialiste figurait au Reichstag ; en 1877, ils étaient 12, représentaient 493.000 électeurs. Les disciples de Lassalle et de Marx propageaient dans les masses ouvrières les idées « subversives ». Quand M. de Bismarck voulut recourir à des mesures d'exception, les socialistes menacés armèrent le bras de Hedel et de Nobiling, qui tirèrent sur l'Empereur.

Guillaume Ier, tout protestant qu'il fût, commençait à blâmer la persécution. M. de Bismarck se trouvait mal engagé, heurté à une résistance inattendue. Il voyait monter la marée socialiste, et pour l'endiguer, il lui fallait le concours de tous les éléments « conservateurs » et notamment les voix des catholiques. Il s'efforça de les obtenir. Le Centre lui vendit ses suffrages au prix des « lois de paix » qui, de 1880 à 1887, vinrent effacer les mesures de persécution. Un armistice était conclu entre Berlin et Rome ; la légation de Prusse était rétablie près du Vatican et Léon XIII fut pris pour arbitre dans la querelle survenue avec l'Espagne au sujet des Carolines.

Le Centre avait droit de s'enorgueillir. Grâce à sa tactique, rien ne subsistait des lois de mai que le bannissement des jésuites et certaines mesures relatives à l'enseignement. Tout le monde croyait son œuvre terminée : Windthorst, la « Petite Excellence » estima qu'elle commençait.

* * *

Le 24 octobre 1890, quelques mois avant sa mort, Windthorst fondait le *Volksverein fur das Katholische Deutschland*, l'Association populaire des catholiques allemands. Grouper toutes les forces du parti sur un terrain très large, avec l'intelligence des nécessités de l'heure présente ; ne pas récriminer en vain contre le socialisme et, tout en repoussant ses exagérations et ses chimères, voir si certaines de ses critiques ne sont pas fondées ; faire l'éducation économique et sociale de toutes les classes : car d'un côté, si la bourgeoisie était plus instruite, elle s'intéresserait davantage aux ouvriers, qui ont pour eux le nombre, la force, et, dans une certaine mesure, la justice ; d'autre part, si les ouvriers étaient moins ignorants, ils n'ajouteraient pas créance aux panacées des marchands d'orviétan ; enfin, perfectionner l'organisation du travail et prendre en main les intérêts des travailleurs : tel était le programme tracé par le chef mourant. Avant tout, concluait-il, se tenir sans intolérance sur le terrain religieux ; les mesures législatives, les institutions de bienfaisance ne sont que « l'outillage perfectionné des principes chrétiens ». Le christianisme peut et doit être social, réformateur et démocratique. Le célèbre évêque de Mayence, Ketteler, n'a-t-il pas emprunté, pour peindre les maux de la société actuelle, les couleurs, les expressions de Lasalle, et pour les guérir prôné les remèdes mêmes de l'agitateur socialiste ?

Les catholiques sont une minorité dans l'Empire : 20 millions, contre 36 millions, de protestants et de juifs. Leurs forces sont divisées : un groupe en Bavière, un autre aux bords du Rhin, un autre en Silésie, quelques enfants perdus dans l'Est. Ils se trouvent en présence de populations entamées par le socialisme, surtout dans les districts rhénans et westphaliens où règne la grande industrie. Ils comptent dans leurs rangs les éléments les plus divers : grands seigneurs terriens et patrons bourgeois, ouvriers et paysans, employeurs et employés, au lieu que les partis adverses représentent presque tous une classe sociale ou un intérêt économique : les conservateurs prussiens, l'aristocratie féodale ; les nationaux libéraux, la grande industrie, le haut commerce, la banque ; la démocratie sociale, enfin, le prolétariat affamé qui montre des dents aiguisées par un long jeûne. Si les catholiques ne serrent pas leurs rangs, ils seront submergés. Il leur faut une organisation qui soit une formation de combat.

Tous les fidèles sont embrigadés dans des associations qui s'efforcent aussi de recruter les tièdes et les indifférents. Aux ouvriers industriels, des cercles sont ouverts, où ils se concerteront pour la défense de leurs intérêts matériels et moraux. Des bureaux du peuple et des secrétariats donneront gratis consultations juridiques et renseignements professionnels ; des caisses de secours et d'épargne viendront en aide aux détresses passagères. Aux artisans, des cercles de compagnons offrent le *Heim*, le foyer accueillant ; des cercles de patrons, établis à côté, favoriseront les contacts de classe à classe. Aux employés de commerce, des Unions spéciales présentent un refuge où règne la devise : *Erlich im Handel, christlich im Wandel* : honnêtes en affaires, chrétiens dans la vie. Les paysans même seront enserrés dans les mailles d'un réseau d'associations ; des caisses

rurales assurent le crédit agricole, préservent le cultivateur de l'usurier ; des syndicats professionnels défendent les intérêts des classes laborieuses qui vivent de la terre, s'efforcent de soutenir la petite propriété foncière. Toutes ces corporations forment les cadres de l'état de paix. Vienne la période de mobilisation électorale : dans chaque groupe, des « hommes de confiance », dans chaque région, un comité local, au sommet enfin, un conseil central, état-major suprême d'où part le mot d'ordre et le plan de campagne, et voilà, mis en marche d'un jour à l'autre, cet organisme complexe et puissant. Une presse nombreuse, médiocrement rédigée, mais forte de sa discipline, transmet et diffuse par ses « correspondances » les opinions et les directions que le comité central juge bon de répandre.

L'âme populaire demeure religieuse, assurent les chefs du centre. Le socialisme lui-même tend à quitter le terrain scientifique sur lequel il est né, pour se transformer en une sorte de foi mystique ; il transporte sur la terre le paradis chrétien, promet l'abolition de la souffrance et le bonheur universel. C'est pourquoi son ardeur se dirige surtout contre les catholiques, dont l'activité sur le terrain social, les efforts en faveur des ouvriers, risquent d'entraver les progrès de la nouvelle espérance.

Tout n'est pas au mieux dans la société moderne. — L'organisation du monde industriel, les rapports du capital et du travail se métamorphosent. Cartells, trusts, syndicats patronaux changent les conditions de la vente; les groupements syndicaux ouvriers modifient les données de la production. L'ancien « patriarcalisme » disparaît, en face du besoin d'autonomie de l'ouvrier, qui n'est pas seulement chez lui de l'insubordination, mais un sentiment nouveau et très vif de sa personnalité. Le droit de coalition doit être reconnu aux uns, comme aux autres. La classe ouvrière a le droit de revendiquer une plus grande égalité politique, économique, et sociale. Quelques grèves pourront éclater, dit l'abbé Hitze, le célèbre rapporteur des lois ouvrières au Reichstag ; ne vous en effrayez pas. L'expérience, l'organisation professionnelle, la force même des organismes en présence rendront les conflits à la fois plus rares, plus pacifiques et plus justes. C'est l'association qui montrera la solidarité des intérêts, permettra de régler à l'amiable le contrat de travail : là est le pont qu'il faut chercher à jeter entre les prétentions des patrons et les aspirations des ouvriers.

Un an après sa fondation, le *Volksverein* comptait déjà 100.000 membres. Il en englobe aujourd'hui plus de 400.000, tous pionniers hardis de la « politique sociale ». Il organise des réunions et des conférences, fonde des revues et des bibliothèques, inspire la plupart des feuilles catholiques au moyen d'une correspondance adressée gratuitement à 361 journaux. Sous des titres divers, il a distribué l'année passée 13 millions de brochures destinées à combattre « l'intoxication » socialiste ; et il mérite vraiment le titre que lui décernait naguère le député Trimborn : c'est notre vieille garde, dans les batailles électorales. Au München-Gladbach, siège du *Volksverein*, une Université populaire donne de courtes séries de cours spéciaux à l'usage des jeunes étudiants, des ecclésiastiques, mais surtout des ouvriers intelligents parmi lesquels on cherche à recruter de bons secrétaires de syndicats.

Car le *Volksverein* contribue puissamment au progrès des syndicats « chrétiens », nettement hostiles aux groupes socialistes. Après quelques hésitations, ils ont repoussé l'idée de neutralité, et affirment publiquement leurs croyances. Moins nombreux que leurs adversaires, ils ne réunissent que 220.000 membres contre plus de 800.000; mais ils s'occupent avec ardeur des problèmes économiques. Ils prônent la *Selbsthilfe* à côté de la *Staatshilfe* : l'amélioration du sort des ouvriers ne dépend pas de l'État seul, mais aussi des efforts des travailleurs eux-mêmes. Il faut obtenir de l'État qu'il renonce à être l'Etat-Providence, qu'il laisse l'individu libre de son initiative personnelle, les associations plus maîtresses de leur action; il faut faire triompher le droit de coalition, la reconnaissance des associations professionnelles par une loi plus large et plus libérale. Mais la classe ouvrière — on le déclare avec énergie — n'a pas eu sa juste part des richesses acquises, n'a pas suffisamment profité de la jeune prospérité économique de l'Empire. Ici, les catholiques allemands n'éprouvent aucune répugnance à invoquer l'appui et l'action de l'État : il est nécessaire, en effet, de perfectionner l'artillerie législative, d'achever le système des assurances, d'obtenir la création de chambres de travail, la journée de dix heures, d'instituer, à l'aide des nouvelles taxes douanières, une caisse de retraites pour les veuves et les orphelins.

Tels sont les derniers desiderata des députés du Centre. On trouverait difficilement, depuis vingt années, une réforme de la législation ouvrière, une mesure protectrice du travail, dont ils ne se soient fait les protagonistes, en tous cas les soutiens. Windthorst et Lieber ne dominent plus le Reichstag de leur puissante éloquence; mais toute discussion importante fait surgir à la tribune la haute taille un peu courbée du Dr Bachem, la stature herculéenne et la figure joviale de l'abbé Schœdler, le masque original du député Trimborn, dont l'esprit malicieux et la verve obtiennent souvent plus que les éclats de voix ou les paroles insinuantes. Bien d'autres encore perpétuent la tradition, suivent l'exemple des

chefs disparus. Le Dr Spalm, dans les grandes circonstances, résume leurs discours et trace avec autorité la ligne de conduite du Parti. Le repos dominical, la réglementation du travail des femmes et des enfants, celle du travail à domicile, le perfectionnement des assurances ouvrières, voilà les positions déjà emportées. Et bien qu'elles ne l'aient pas été par les seuls efforts du Centre, celui-ci sait à merveille s'y installer pour s'en faire un tremplin électoral.

La question sociale n'est pas seulement la question ouvrière ; elle est aussi la question paysanne, la question des *Bauern*, de ceux qui cultivent la terre et qui en vivent. — L'agriculture allemande traverse une période de crise. Crise économique, de par la concurrence d'outre-mer, la mévente des produits, les charges écrasantes de l'Etat et de la commune ; crise morale aussi, de par le vertige qui attire les jeunes gens vers les villes, et rehausse le prix de la main-d'œuvre, de par le progrès du luxe et des appétits. Le sol germanique est écrasé d'hypothèques, la grande propriété comme la petite menacent ruine, et l'Allemagne mendie au dehors son pain quotidien. Le Centre a attaché de tout temps un grand prix à la prospérité des classes rurales. Il voudrait aujourd'hui la leur rendre : un moyen simpliste s'est offert à lui, quand le gouvernement impérial a décidé de relever les taxes douanières. Les députés catholiques les ont votées, après de longues hésitations, et leur appui a permis à M. de Bulow de triompher de l'obstruction des socialistes. Les élections étaient proches : Bebel et ses acolytes donnaient rendez-vous à leurs adversaires devant le suffrage universel. « Il balaiera, s'écriait le vieil apôtre du parti, tous les agrariens fanatiques, les cléricaux hypocrites ; il chassera du Reichstag, comme Christ fit des vendeurs du Temple, ces affameurs du peuple qui osent dire chaque matin : Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ! »

Les 16 et 25 juin 1903, la Sozialdemokratie faisait un bond prodigieux en avant, réunissait 3 millions 87.000 suffrages au lieu de 2 millions en 1898. Mais le Centre, malgré les efforts désespérés des socialistes, des libéraux et radicaux, couchait sur ses positions, gardait 100 sièges, récoltait 1.790.000 voix, au lieu des 1.455.000 qui l'avaient soutenu cinq ans plus tôt. Les nationaux-libéraux et les démocrates payaient les frais de la lutte. Les « affameurs du peuple » n'avaient pas été balayés. Elle n'avait pas sauté, la « tour des Windthorst » ; elle se dressait au-dessus des débris des autres partis, entre les conservateurs et les socialistes. Forteresse intacte, elle continuait à dominer le champ de bataille parlementaire.

MAURICE LAIR.

LA VIE LITTÉRAIRE

Lucie Delarue-Mardrus.

LUCIE DELARUE-MARDRUS : *Occident. — Ferveurs — Horizons.* (Fasquelle, éditeur.)

On prétend qu'il n'y a plus d'écoles littéraires. C'est probablement parce qu'il n'y a que des maîtres en littérature. Toutefois on peut dire que la pullulation des femmes dans les lettres françaises a coopéré beaucoup à détruire la puissance des disciplines esthétiques. Les deux cent quatre-vingt-dix-neuf muses dont notre littérature nationale s'enorgueillit aujourd'hui avec quelque inquiétude et même avec un certain effroi sont fort spontanées. Si elles imitent, elles imitent toutes sortes d'écrivains, et elles les imitent inconsciemment, à leur insu. Elles subissent toutes les règles tour à tour, et témoignent ainsi qu'elles ne se plient systématiquement à aucune règle. Chacune se fait ses dieux ; elle en change souvent, ou bien elle les confond avec fantaisie dans l'Olympe le plus hétérogène. Elles ne sont peut être pas toutes au plus haut point originales ; mais elles sont toutes individuelles extrêmement.

Lucie Delarue-Mardrus est entre elles toutes une personnalité sincère, libre et forte, et le plus près de l'originalité.

On a pu chercher et se flatter même de découvrir dans ses premiers vers non pas peut-être des imitations mais beaucoup d'inspirations livresques, des inspirations de poètes subtils. La dédicace d'*Occident* semblait à quelques-uns avoir comme un vague parfum mallarméen.

« Cette âme qui dans la *virginité d'hier* ainsi parla et chanta loin des paroles et des chants humains, je la dédie toute avec ses poèmes, diversifiée *selon une lente inspiration d'éclectique forme spontanée — à celui-là qui, pour le futur, l'a située dans la vie*, le Dr J. C. Mardrus. »

Et l'on put se plaire oubliant justement que Lucie Delarue-Mardrus annonçait que son âme avait parlé et chanté loin des paroles et des chants humains, on put se plaire à évoquer du Mallarmé :

> L'automne, bouquet mort qui s'effeuille sur nous,
> Chante au luth des roseaux comme un refrain d'aède.

Ou bien :

> La journée est un long crépuscule. Ah ! des mains,
> Tendre des mains de rêve opulentes de bagues
> Vers on ne sait quel songe immense !...

On voulait que ces vers fussent de Mallarmé avant d'être de Lucie Delarue-Mardrus. Et ceux-ci qui sont aussi de Lucie Delarue-Mardrus, seraient d'abord de Jules Laforgue :

Ainsi qu'un revenant pâle et vêtu de noir,
Le spleen lent près de moi s'est assis à ma table
Et j'ai pris à deux mains ma tête lamentable
Ne pouvant plus rêver, espérer ni vouloir.

Et Lucie Delarue-Mardrus écrivait alors du Maeterlinck, aussi bien que Maeterlinck lui-même :

A jamais ainsi qu'une petite morte
Mon enfance dort dans la ville qui dort,
A jamais ainsi qu'une petite morte,
Elle dort au clapotis des eaux du port
Berçant les mâts des barques dans les étoiles...

Quand on a commencé à saisir en un poète les ressouvenances d'autres poètes, on en découvre incessamment. Il y avait du Verlaine en Lucie Delarue-Mardrus. En quel poète de notre temps n'y a-t-il pas du Verlaine :

Le ciel gris au vent court s'effilocher
A la pointe des clochers.
Les arbres transis font leur triste roue
Sur les trottoirs gras de boue.
Que le mauvais temps pèse lourd aux cœurs
Qui promènent des rancœurs!
Oh! marcher sans but, oh! marcher quand houle
L'hiver terne sur la foule
Seul, bâillant sa peine aux nuages fous
Qui s'en vont on ne sait où...

Et il eût été bien surprenant que Lucie Delarue-Mardrus, jeune poétesse, chantant la mer, on ne trouvât pas en elle des échos de Jean Richepin, chantre de la mer :

Je te salue, ô mer, éternelle fantasque,
Caressante ou brutale ensemble ou tour à tour,
Qui sait chanter le calme ou hurler la bourrasque,
Etre comme en fureur et puis comme en amour.

Mais alors ne remarquez-vous pas quelle variété et quelle richesse d'imitations, puisque Lucie Delarue-Mardrus sait écrire aussi des vers parnassiens, résonnants, métalliques, aux rimes fortes et triomphantes, bien capables de mériter les approbations de Leconte de Lisle et de Hérédia.

HÉROÏCA

O belle! je voudrais comme quelque Athènè
Te voir surgir du fond de mes rimes guerrières,
Tout l'être d'un atour héroïque adorné.
Car il siérait fort bien à tes grandes manières,
A ce port belliqueux que fuient les nonchaloirs,
De vêtir l'appareil des époques premières.
Car nul chef redressé pour de rudes vouloirs
Ne te vaudrait, coiffant du casque des batailles
Ce casque ténébreux de tes longs cheveux noirs.
Car ton torse vivrait à l'aise dans les mailles
De la cotte moulant la gloire de tes seins,
Parmi le chatoiement poissonneux des écailles...

J'ai tout de même quelque scrupule et je me demande si cette critique qui ne parvient pas à expliquer nettement ce qu'elle constate aventureusement, n'est point pédantesque et plus pédantesque que sûre. Je sais bien que le pédantisme n'est point une rançon trop onéreuse de la vérité. Mais est-ce là la vérité? Rappeler n'est point imiter. Dans notre époque il n'est guère de poète dont la chanson ne fasse songer à la chanson des autres poètes, et pourtant il n'en est point qui ne s'applique davantage à l'originalité. Aussi bien l'étude des imitations poétiques est à la fois très arbitraire et très aléatoire...

On pourra dire avec quelque apparence de raison que Baudelaire est ou plus exactement fut familier à Lucie Delarue-Mardrus. On pourra le dire. Et cependant, en la réalité, l'âme de la poétesse n'est nullement baudelairienne.

Je crois lire du Baudelaire en lisant ces vers de Lucie Mardrus :

Toi qui dans les ébats de la mauvaise joie
Qui, dans la vanité des vanités, descends
Rôder, flairant, guettant en silence ta proie
A toi l'hommage, ô mort! le salut et l'encens.
Je veux fêter sans fin ton masque épouvantable
Qui sans bouche ricane et sans yeux voit : tes mains
Si maigres, maniant la faulx inévitable
Dans l'ébaudissement stupide des humains...

Dans certains de ses poèmes on croira même retrouver des rythmes baudelairiens; ici, par exemple, le rythme de l'*Hymne à Satan*.

Mer, je t'entends monter du fond de l'horizon
Comme pour engloutir le monde.
Mer, je t'entends monter du fond de l'horizon.
. . . . . .
O toi! hurle plus fort encore sur les grèves!
Que je t'entende même au fond de l'oreiller,
O toi! hurle plus fort encore sur les grèves.
. . . . . .
Ta berceuse sera rude et désespérée
Soufflant l'horreur sans trève et sans rémissions
Ta berceuse sera rude et désespérée,
Racontant les Saphos sanglotant leurs Phaons
Du haut de Leucades farouches
Racontant les Saphos sanglotant leurs Phaons.

Baudelaire avait l'obsession de la mort. C'est souvent, et jusque dans son dernier livre *Horizons*, que Lucie Mardrus songe à la mort. Mais voilà bien la limite de son baudelairianisme. Elle y songe. Elle se reprend à y songer. Elle n'en est point obsédée. Et sans doute les images de ses poèmes sur la mort ont le dessin et la couleur des images baudelairiennes, mais c'est assurément parce que les dessins et les couleurs dont disposent les poètes ne sont pas innombrables, et leurs créations les plus spontanées se ressemblent. Sentez d'ailleurs le parfum violent de ces *Roses de la mort*.

Le hasard qui tous deux aujourd'hui nous promène
Nous arrête devant ce cimetière vert.
Entrons. Voici déjà, dès le seuil entr'ouvert,
Les rosiers lentement nourris de chair humaine.
L'abandon et l'été font comme un beau jardin
Des tombes. Chaque rose y est si grosse et grasse
Qu'on devine à la voir que tout le mort y passe
Et qu'on recule un peu d'y reflechir soudain.
Cependant cueillons-en plusieurs pour une ceinture
Saurait on resister à la tentation
Des roses? J'oublierai que leur carnation
Divine a pris sa vie en pleine pourriture,
Ou plutôt je rendrai cet hommage à la mort
De la voler, sachant que, du fond de la bière
Tout un corps s'est donné pour gonfler cette joue
Florale d'une rose, apte à tenter encore...

— [illegible] des [illegible] [illegible] et [illegible]
Sur ma bouche, en songeant que leur suprême odeur
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] de toutes les ténèbres !

Comme on se tromperait en insistant ! Sans doute, on se croirait justifié de dire baudelairienne l'âme de la poétesse à cause de son goût d'un art raffiné et somptueux, à cause d'une mélancolie sensuelle qui éclate parfois... Mais les ressemblances sont passagères, furtives. Et si l'on veut examiner de près les vers de Lucie Delarue-Mardrus qui méritent en effet cet examen, on aperçoit qu'il n'y a presque rien de commun entre elle et Baudelaire, dont l'influence pèse de tout son poids sur tant de poètes d'aujourd'hui.

Lucie Delarue-Mardrus est le poète exalté et frémissant de la vie saine et simple et libre et robuste dans le grand air, dans la nature loyale, le poète de la vie intense et vigoureuse, le poète de la vie !

Vous vous mettez en quête parmi ces vers des sources, des origines, des vestiges, des traces, et, malgré tout, vous vous arrêtez presque à *Occident*, son premier livre, *Occident* dont le titre indique déjà l'inspiration franchement personnelle. Allez jusqu'à *Horizons*, où tout les caractères un peu disparates des premiers livres (âme atavique, âme normande à la fois bucolique et tendre et romantique et raffinée), se fondent en une belle unité, où paraît un grand poète dont la sensibilité, les passions égalent l'imagination, vous verrez cette poésie vivre d'une vie sauvage et forte comme celle même que voudrait vivre le poète.

Son âme s'exprime avec tous ses contrastes : naïve et compliquée à la fois, bucolique et citadine, ayant des langueurs félines de femme et des ardeurs romantiques, guerrières, qui sonnent triomphalement, âme très simple, très bonne qui s'abandonne naturellement à l'amour et âme d'artiste en qui revit l'âme d'une race !

C'est parce que l'âme d'une race, une « terre et ses morts » parlent en Lucie Delarue-Mardrus que parfois elle devient grand poète, absolument originale.

Lucie Mardrus est Normande. L'âme normande est réaliste et romantique, on l'a dit souvent, éprise de clarté, de précision, de simplicité paysanne, éprise aussi du songe, emportée vers des rêves, des aventures, des joies toujours nouvelles, nostalgique d'infini. Il y a l'âme des paysans normands comme il y a l'âme des pirates normands. Celle-ci revivait en Maupassant. Elle revit aussi en Lucie Delarue-Mardrus qui a conscience de cet atavisme. Elle chantera passionnément, candidement, la Normandie réaliste et campagnarde.

L'odeur de mon pays était dans une pomme.
Je l'ai mordue, avec les yeux fermés du somme,
Pour me croire debout dans un herbage vert.
L'herbe haute sentait le soleil et la mer.
L'ombre des peupliers y allongeait des raies
Et j'entendais le bruit des oiseaux, plein les haies,
Se mêler au retour des vagues de midi
Je venais de hocher le pommier arrondi
Et je m'inquiétais d'avoir laissé ouverte
Derrière moi la porte au toit de chaume mou ..
Combien de fois ainsi l'automne rousse et verte
Me vit-elle, au milieu du soleil, et debout,
Manger les yeux fermés la pomme rebondie
De tes prés, copieuse et forte Normandie ?...
Ah ! je ne me guérirai jamais de mon pays !
N'est-il pas la douceur des feuillages cueillis
Dans leur fraîcheur, la paix et toute l'innocence ?
Et qui donc a jamais guéri de son enfance ?

Toute la candeur, la bonté, la simplicité, le sens de la nature qui se trouvent chez Lucie Mardrus lui inspirent ses tableaux champêtres et ses hymnes d'amour, elle les tient de son âme normande, bucolique, copieuse, forte, simple, sentant bon le terroir. Et il y a aussi la Normandie romantique, la Normandie des pirates, la Normandie des ancêtres.

Hors le présent heureux dont mon cœur est épris
Lorsque je vois tomber les couchants équivoques
Dans la bénignité de ton fleuve, o Paris !
Il se réveille en moi — grouillants d'ours et de phoques —
D'agressifs, ancestraux et durs septentrions
Et des barques blessant la Seine de leurs coques.
Et je crie en mon cœur filial, nous crions
Vers tes mille quartiers, tes palais et tes arches
Et préparons nos poings chargés de horions.
Le vent, où chantent clair nos gutturales marches,
Hérisse sur nos caps nos cheveux courts et roux.
Et nous espérons fort ensanglanter tes marches
Etant d'un terroir plein de ronces et de houx.
Où saignent largement les aubes boréales
Et dont les hommes sont brutaux comme des loups.
Et si nous n'avons pas la dorure des hâles
Qu'on prend à la cuisson du soleil des midis.
Des volontés de fer crispent nos faces pâles ;
C'est pourquoi tu mettras entre mes doigts hardis
La rançon qui fera retourner notre horde
A ses pays, croyances et rude paradis.
Car si nous t'admirons, ville qu'un fleuve borde,
Nous préférons encore à tes lourdes splendeurs,
Contents de son horreur et que son froid nous morde,
Notre neige natale aux barbares blancheurs !

C'est le même ton d'épopée, lorsque cette Normande de l'estuaire chante la mer, la mer, la mer.

C'est une éternelle magie
Où la mer en cadence ou par coups furibonds,
Pleure et chante à la fois dans son calme et ses bonds
Sa mollesse et son énergie.
Mais moi les poings crispés à mes deux flancs raidis
Sous l'étoffe qui les enlace,
Devant toute la mer qui monte et qui menace
La bouche ouverte, je le dis,
Je le hurle, je le déclame
Dans le vacarme affreux que font ces flots vivants,
Dans la rage des quatre vents :
Le tourment de la mer est au fond de mon âme !...

Est-ce bien le tourment de la mer ! A lire *Horizons*, Lucie Mardrus apparaît comme la bonne Française d'aujourd'hui, tendre, et douce, énergique aussi, bonne et d'une intelligence si claire, si lumineuse. Ah ! la bonne Française d'aujourd'hui !

Elle est femme, très femme, essentiellement femme. Elle est exaltée par les souvenirs du pays natal, exaltée par l'amour dont les formes bourgeoises s'idéalisent pour elle.

Parce que nous craignons la brûlure des yeux
Notre bonheur sera simple et silencieux,
D'autres ont leur plaisir et nous avons le nôtre :
Respirer doucement mais l'un près de l'autre ;
Nous entourer le cœur d'oiseaux et d'animaux
Qui ne connaissent pas l'affreux venin des mots,
Hanter les fleurs, les fruits, les herbes et les pailles
Et les arbres penchés par dessus nos murailles,
S'il pleut ou s'il fait froid ou nuit, dans la maison
Nous occuper longtemps de rêve et de raison ;
Nous coucher mollement au fond des chambres pleines
D'objets choisis et purs et d'accueillantes laines,
Et retourner ainsi des étés aux hivers,
Des roses du jardin aux flammes des feux clairs,
Graves et chérissant, moi, ton profil d'ivoire,
Ton cœur d'enfant, ton rire inouï, ton grimoire,
Toi mes libres cheveux ruisselants d'ombre et d'or,
Mes songes, mon silence et mon âme du Nord.

Toutes les saisons ont leur poésie pour elle, car son cœur est heureux et cherche le bonheur partout.

En mars dans le jardin où tous deux cheminions
La rosée allumait au soleil ses facettes,
Les branches soupesaient indolemment leurs fruits
Encor verts par dessus les grillages détruits ;
En août nos doigts gourmands ont laissé des fossettes
Dans la ronde chair rouge et verte des brugnons ;
En octobre les fruits ne seront plus aux branches,
L'automne répandra sa légère rousseur ;
Décembre nous rendra les lampes et la table
Mais ta bouche est un fruit rouge, mur et durable,
Et mes dents y viendront mordre de si bon cœur
Que j'oublierai l'hiver et ses pelouses blanches...

Et c'est une singulière plénitude de vie dans la nature, l'amour des paysages, de tous les paysages même ceux de la proche banlieue parisienne, si ingrats, si pauvres, si mélancoliques et dont cependant la séduction indéfinissable nous pénètre ; les paysages normands aussi, avec, pour les embellir encore, des rêves de repos plus tard dans la tendresse toujours jeune.

Normandie, herbagère, éclatante et mouillée,
Mon esprit et mon sang, mon amour, mon pays,
Nous voulons venir vivre un jour, doux et vieillis
Parmi tes prés, au fond d'une maison rayée
Et, possédant un clos planté de beaux pommiers
Quelques bêtes, des blés et du cidre en barriques
Essayer que nos cœurs, comme ceux des fermiers
Se fassent plus noueux et plus forts que des triques.
. . . . . .
Afin, quand nous mourrons, que notre corps s'enlise
Au cœur du sol natal par la pluie arrosé
Sous des pommiers, autour de la petite église
Où dort profondément ma race au nez rusé.
Et qu'enfin au milieu des femmes et des hommes
Qui vécurent tassés dans un même horizon
Il tombe sur nous tous, selon chaque saison
Les fleurs de ces pommiers, leurs feuilles ou leurs pommes.

Oh ! les beaux rêves de vie loyale, et saine, et noble ! Oh ! le beau poète qui les exprime ! Ah ! la bonne Française qui les rêve...

Oui, elle a eu ses inquiétudes et ses curiosités sentimentales, oui elle a eu, elle a encore ses inquiétudes et ses curiosités intellectuelles, — et je n'ai garde de méconnaître dans *Horizons* ses graves poèmes philosophiques — mais elle est surtout énergique et calme — et tout cela est sain.

Elle ne s'isole point du monde pour vivre avec égoïsme sa vie... Cette Française est bien notre contemporaine. Elle frémit des injustices sociales, toutes les injustices qui empêchent d'aimer, qui empêchent de vivre.

Je pense, avec un cœur serré,
A vous qui, malgré vous, faites l'amour, les filles,
A votre pauvre corps de louage qu'on pille,
Et mon être est meurtri des maux que vous souffrez.
. . . . . .
Très précieuse chair dont on a perdu l'âme
Ah ! combien dans mon cœur s'amasse de rancune
Contre votre fatale et mauvaise fortune,
Filles, qui malgré tout, êtes ma sœur, la femme !

Elle est bonne. Elle aspire à être bonne davantage, d'une bonté efficace et communicative. Et cette bonté est éparse dans toute son œuvre qui est une œuvre de joie limpide, rayonnante, salubre ! Ah ! la bonne Française qui chante des chansons d'amour, de simplicité, de bonté et de vie !

Il lui faut encore plus de simplicité, plus d'amour, de bonté, plus de vie. Elle part. Déjà elle s'émerveille du voyage. Sensations, impressions nouvelles, qui enrichissent et embellissent une âme ! Elle part ! Et c'est la joie, la joie vraie que rien ne dissimule, qui éclate, stridente et véhémente.

La géante géographie
Se forme et se déforme en nos esprits songeurs ;
Assez de vous, pensée, art et philosophie !
Nous ne serons plus rien que d'obscurs voyageurs.
Sans doute l'Equateur et les eaux antarctiques
Brûleront et noieront le reste des éthiques
Qui nous rongent. Jetons nos filets et passons.
Prenons les continents comme de beaux poissons.
Nous sommes excédés des villes infertiles
Partons vers un pays follement vierge et vert
Partons égrener sur la mer
Le collier monstrueux des îles.

C'est le dégoût du médiocre qui lui donne cette nostalgie de l'ailleurs. Mais partout sa sentimentalité ardente et douce aura des élans et des fièvres. Partout elle saura voir la nature avec précision, en réaliste, en faire des tableaux nets, éclatants avec des images réalistes, sentant la terre ou reflétant le ciel. Et ses vers pourront être de plus en plus tendres ou estompés ou puissants, évocateurs, tumultueux, forts, lourds de force, et parfumés de toutes les senteurs de tous les pays. Ils perdront peu à peu leurs dernières rudesses, leurs rauques rugosités, leur brutalité, la brusquerie de leurs contours, et garderont toute leur vigoureuse harmonie.

Ah ! le brave poète qui a fait déjà cette œuvre où palpite l'âme de la femme d'aujourd'hui, où vit cette femme dans son intelligence fortifiée et sa générosité élargie. Ah ! la bonne Française !

J. ERNEST-CHARLES.

THÉATRES

Théâtre Sarah-Bernhardt : *Angelo*, drame en 5 actes de Victor Hugo.
Théâtre de l'Œuvre : (Nouveau-Théâtre). *La Fille de Jorio*, tragédie pastorale en 3 actes de M. Gabriel d'Annunzio.

S'il fallait un exemple destiné à justifier la théorie fameuse de Taine sur la toute-puissance de la *faculté maîtresse*, à laquelle ce logicien passionné ramène toutes grandeurs intellectuelles, quel plus bel exemple que celui de Victor Hugo, et comme il se comprend qu'un tel enseignement puisse illusionner celui qui le tient sous ses yeux, au point de l'induire aux généralisations les moins sûres ! *Imagination du verbe, génie de l'Antithèse* : tout Victor Hugo est contenu dans ces deux termes. Ils l'expliquent jusqu'à la manie, jusqu'à l'exaspération, jusqu'à l'artifice le plus systématique, et si son œuvre entière prouve un tel dire et le confirme, peut-être dans toute cette œuvre n'est-il rien qui atteigne au degré d'évidence que nous trouvons en cet *Angelo*, repris par le Théâtre Sarah-Bernhardt.

Rien de plus expressif à cet égard que la Préface même du drame, placée en tête de la publication de 1835, qui jette une lumière éclatante sur les procédés de composition du poète. Drame humain, Angelo ! Allons donc ! Dites plutôt, si vous avez souci de vérité, si vous n'êtes pas prévenu en faveur du poète qui inspira, sa vie durant, et continue d'inspirer encore, de si aveugles et délirants enthousiasmes, oui, dites bien plutôt : Jeu d'antithèses que son génie se plut à formuler comme tel autre combinerait les données complexes d'un problème... Contrastes préconçus et théoriquement ordonnés, auxquels sa magnifique imagination surajouta les plus sonores richesses d'expression... Oui, tout cela est dans *Angelo* et contribue à en faire le plus beau symbole de sa création dramatique... Mais de vérité humaine et profonde, de vraisemblance même, il ne saurait s'agir. Tout cela nous explique aussi bien le genre de prise qu'elle exerça, cette œuvre, sur plusieurs générations succcessives, comment elle fut habile à rejeter dans l'ombre, en les y maintenant, des réputations rivales dont nous discernons aujourd'hui toute la supériorité, comment, en fin de compte, dans le prodigieux effort que représente la pensée même de Victor Hugo, sa production dramatique constitue la part la plus caduque, la moins certaine de durer dans l'avenir.

Sans doute me saura-t-on gré de prouver, autant qu'il se peut, ce que j'avance, en plaçant sous les yeux du lecteur quelques-unes des antithèses les plus sonores qui se manifestent au cours de cette préface. Victor Hugo lui-même a su nous démonter, comme un mécanisme d'horlogerie, les pièces essentielles du cerveau qui conçut et exécuta *Angelo*.

Lisez plutôt :

« Mettre en présence, dans une action toute résultante du cœur, deux graves et douloureuses figures, la *femme dans la société*, la *femme hors de la société*, c'est-à-dire, en deux types vivants, *toutes les femmes*, *toute la femme*. Montrer ces deux femmes qui résument tout en elles, généreuses souvent, malheureuses toujours. Défendre l'une contre le despotisme, l'autre contre le mépris. Enseigner à quelles épreuves résiste la vertu de l'une, à quelles larmes se lave la souillure de l'autre. Rendre la faute à qui est la faute, c'est-à-dire à l'homme qui est fort, et au fait social qui est absurde... En regard de ces deux femmes ainsi faites, poser *deux hommes*, le *mari et l'amant*, le *souverain et le proscrit*, et résumer en eux par mille développements secondaires toutes les relations régulières et irrégulières que l'homme peut avoir avec la femme d'une part et la société de l'autre... Et puis, au bas de ce groupe qui jouit, qui possède et qui souffre, tantôt sombre, tantôt rayonnant, ne pas oublier l'*envieux*, ce témoin fatal, qui est toujours là, que la Providence aposte au bas de toutes les sociétés, de toutes les hiérarchies, de toutes les prospérités, de toutes les passions humaines... Enfin, au-dessus de ces trois hommes, entre ces deux femmes, poser comme un lien, comme un symbole, comme un intercesseur, comme un conseiller, le *Dieu mort sur la croix*. Clouer toute cette souffrance humaine au revers du crucifix. »

Telle est donc la donnée du problème que se pose à lui-même l'auteur d'*Angelo*, problème compliqué, comme l'on voit, avec les inconnues à résoudre. Voyons maintenant comme il s'y emploie :

La *femme hors de la société*, c'est la Tisbe, comédienne de Venise, qui est aimée du Podesta de Padoue, Angelo Malipieri, et qui ne l'aime pas ! La *femme dans la société*, c'est Catarina Bragadini, l'épouse du Podesta qui exècre le Podesta, mais qui aime autre part. Le *Mari*, c'est ce terrible et sombre Angelo, qui pour sa femme n'éprouve nulle tendresse — comment en aurait-il ? un Podesta par définition n'en saurait avoir — mais en revanche est travaillé d'une jalousie si noire, d'un sentiment de l'honneur conjugal si aigu, qu'au premier soupçon de trahison il décide de l'exécuter en la décapitant. L'*Amant*, c'est Rodolfo, aimé de la Tisbe et qui ne l'aime pas, mais adore en revanche Catarina — amant étrange en vérité et tel que, j'imagine, l'Italie du XVIe siècle n'en connut pas de second exemplaire, puisque de Catarina mariée il ne voulut jamais rien prendre, pas même un baiser... *L'Envieux* enfin, le *témoin fatal*, disons donc le vrai mot, celui que Victor Hugo n'eût pas écrit, mais que nous prononcions tous l'autre soir : le *Traître*, le beau traître classique du Mélo — car le classique intervient dans cet impénitent romantisme, c'est Homodei, le sbire, celui qui osa déclarer sa flamme à la femme du Podesta, et qui, pour en avoir été repoussé, mène toute l'intrigue, et précipite le dénouement... Et si Victor Hugo a pu sérieusement écrire au début de sa préface que ces deux femmes, La Tisbe, Catarina, c'étaient *toutes les femmes*, *toute la femme*, comment aussi manque-t-il à nous dire que ces trois

hommes, ce sont *tous les hommes, tout l'homme !*

Ah ! le danger, le redoutable danger de cette faculté maîtresse qu'il possédait à un degré que nul autre peut-être n'a jamais connu : l'*imagination verbale !* — « Il l'a au point, écrit de lui un grand critique (1), que bien souvent il s'enivre d'elle jusqu'au vertige, et qu'il ressemble au Quasimodo de son invention, enfourchant la cloche de Notre-Dame et devenant fou du mugissement d'airain qu'il a sous lui et qui lui remonte au cerveau ». C'est bien elle, cette imagination verbale, qui lui impose les personnages en contraste, et lui montre des reliefs, au lieu de lui dévoiler des intérieurs d'âmes, à lui « ce grand poète sculptural qui a l'œil fermé à la spiritualité ». C'est elle encore, cette imagination verbale, qui, dans la réaction qu'exercent mutuellement et les uns à l'égard des autres, les personnages du drame, impose à son esprit, non plus ce que commande la vraisemblance des situations et la psychologie de ses héros — il se moque bien de vraisemblance et de psychologie ! — mais ce qui lui donnera les plus beaux contrastes et les plus saisissantes oppositions : Victor Hugo voit des *masses* et des *reliefs*. Comment pourrait-il sentir *nuances* et *intérieurs d'âme !*

... Et malgré moi, je ne pouvais m'empêcher, durant toute cette représentation, d'opposer, en un contraste plus saisissant encore que ceux de Tisbe et de Catarina, d'Angelo et de Rodolfo, en un contraste qui tout aussi bien frappera ceux qui ont le moindre esprit critique, deux œuvres dramatiques et deux destinées de poète ! — et vous entendez assez celles que je veux dire... A la prière du Théâtre-Français qui, parait-il, n'avait rien alors à se mettre sous la dent, Victor Hugo compose *Angelo*. Il écrit en *dix-neuf* jours — et l'on s'en aperçoit ! — ce prodigieux *mélo* qui, dénué du prestige du recul, des costumes, de la mise en scène et de l'interprétation, serait vraiment inacceptable ; et on lui offre, pour le jouer, tout ce que la scène française possédait alors comme interprètes d'illustre et de glorieux. C'est Mars qui joue la Tisbe, c'est Marie Dorval qui joue Catarina ; Beauvallet tient le rôle d'Angelo, Geffroy celui de Rodolfo, Provost celui d'Homodei, bref un ensemble tel que l'analogue ne se rencontrera plus jamais depuis cette époque fameuse... Vers le même temps : (1834 !) Alfred de Musset compose son *Lorenzaccio*, son *André del Sarte* (1833), ces drames profonds, humains, poignants par l'émotion intérieure et psychologique qu'ils renferment, où transparaît le plus pur du génie de Shakespeare, tout ce qui peut s'en transfuser normalement dans une âme française... ce *Lorenzaccio*, cet *André* où déjà s'évoque, grâce à la miraculeuse intuition du génie, tout ce que la critique allait reconstituer plus tard par l'enquête historique touchant l'âme de la Renaissance italienne... et cette œuvre merveilleuse, il ne se trouve personne pour la jouer ! Contraste étrange de deux efforts et de deux destinées ! Mais voilà ! Victor Hugo devait emplir son siècle, non seulement de son œuvre, mais de sa vie également. Il semblait que le Destin l'eût déjà fait fort, à trente-trois ans, des cinquante années qui lui restaient à vivre, tandis que le pâle et maladif enfant du siècle était voué par avance à une disparition précoce ! Ce sera, dans l'avenir, un des titres de gloire de Mme Sarah-Bernhardt, de nous avoir donné *Lorenzaccio* comme elle le fit jadis, et nous ne manquons aucune occasion de le lui rappeler, pour qu'elle nous le rende encore, et par là nous fasse une fois de plus toucher du doigt ce qu'il y a de périssable, ou pour mieux dire d'inexistant, dans l'œuvre visitée par le succès, ce qu'il y a d'immortel au contraire, de profond et de grand, dans celle qui attendit soixante années sa réalisation et une interprète digne d'elle.

Dirai-je maintenant ce qu'il faut penser d'*Angelo* comme *spectacle* ? On sait que le premier mérite de Mme Sarah-Bernhardt, comme directrice de théâtre, est de monter tout ce qu'elle donne au public avec un souci d'exactitude, une élégance et surtout une *vie*, que ne dépasse aucune scène parisienne, pas même la Comédie-Française, et qu'égale seulement, dans ses plus beaux efforts, l'art de M. Albert Carré à l'Opéra-Comique. L'illustre artiste n'a point failli à ce qui, chez elle, est une tradition. Angelo, au premier acte, dans son costume d'apparat, la Tisbe et Catarina, ce sont des Pâris Bordone, des Titien descendus de leur cadre, qui nous communiquent le petit frisson que tout artiste éprouve à voir s'animer sous ses yeux ce qui, jusqu'alors, ne lui apparut qu'immobile et fixé par la main du génie. C'est donc un enchantement, pour nous tous qui aimons l'Italie, et par dessus tout, en Italie, la resplendissante Venise. Il y faut joindre la séduction, la virtuosité propre de Mme Sarah-Bernhardt, qui tire du personnage de la Tisbe tout ce qu'il peut rendre... et plus encore qu'il semble devoir rendre. Il serait injuste de ne point associer à son succès Mme Blanche Dufrène, touchante et vraiment humaine dans le rôle de Catarina Bragadini. Ah ! ces noms italiens, c'est tout le Grand-Canal et ses palais qui viennent se refléter dans nos yeux !

*
* *

C'est une très belle et très noble tentative d'art que nous montre M. Lugné-Poë, au théâtre de l'*Œuvre*, une tentative qui mérite d'être couronnée par un succès durable, en montant, quinze jours

(1) Voir dans *Les Poètes* de Barbey d'Aurevilly, le magnifique article sur Victor Hugo.

après la *Gioconda*, la *Fille de Jorio* et en nous faisant connaître, par là, une nouvelle face du talent de M. Gabriel d'Annunzio. Après l'œuvre individualiste, l'œuvre collective. Après la peinture d'une passion complexe et raffinée, la peinture d'instincts primitifs et sauvages ; après Lucio Settala, les paysans des Abruzzes.

Cette *Fille de Jorio* vaut avant tout comme restitution de mœurs et de coutumes locales ; elle vaut par la mise en lumière des instincts sauvages et superstitieux de la foule, qui composent un excellent ressort d'intérêt dramatique, parce que sur nous ils ont une action directe, quand une affabulation dramatique leur imprime une unité. Cette *Fille Sauvage* des Abruzzes — en vérité nous évoquions l'ancienne *Fille Sauvage* de M. de Curel, non pas seulement parce que l'interprète était la même — cette fille de Jorio qui, pour échapper aux poursuites trop pressantes des Moissonneurs de la plaine, se réfugie chez le paysan Aligi qui, tout d'abord, veut la livrer, puis la protège, qui s'enfuit avec lui dans la montagne des Abruzzes, où poursuivie par le père même d'Aligi, elle voit ce père assassiné par son fils, qui ensuite se dénonce elle-même et se substitue au parricide pour le sauver du supplice : tout cela compose un spectacle pittoresque, mouvementé, plein de saveur et de couleur par endroits, un spectacle où le personnage principal : la foule inconsciente, superstitieuse et féroce, tient sa place qui est la première. Que de fois nous avons eu occasion d'étudier cette force occulte de la superstition sur la foule, en Italie, en Espagne surtout, où elle est encore toute vivante, toute puissante, aussi active qu'aux époques les plus reculées !... C'est là ce que M. d'Annunzio a voulu rendre : il y a atteint par endroits, non pas toujours, mais quelquefois : et c'est là tout le support de sa nouvelle œuvre.

J'ai dit tout à l'heure qu'elle formait un contraste saisissant avec les précédentes : par le *sujet*, cela est trop évident, mais non pas autant qu'on serait porté à le croire par le *tempérament* d'artiste qui s'exprime en elle. J'y retrouve en effet, comme dans les précédentes, comme dans ses romans mêmes, les traits essentiels et l'unité de son tempérament dramatique : ce *Lyrisme plastique* qui souvent, trop souvent, s'exerce en dehors de l'action, et gâte par le hors-d'œuvre du morceau littéraire les instants les plus pathétiques. J'y retrouve encore ce *cruélisme* forcené, dont je vous entretenais déjà, à propos de *la Gioconda*, qui arrête ses regards et qui retient les nôtres sur les détails les plus réalistes, en y appuyant pour nous communiquer le frisson particulier que ces détails peuvent faire passer en nous. J'y retrouve — et c'est le plus grave reproche — des emprunts manifestes, emprunts qui tiennent du pastiche, à telle théorie qui fit fortune, ou à tels procédés d'art que nous connaissons pour en avoir vu trop souvent user : ici des phrases textuelles de M. Maurice Barrès sur la *Terre* et les *Morts*, phrases d'auteur qui peut-être ne sont pas tout à fait à leur place dans la bouche de paysans des Abruzzes ; là un mélange de mysticisme et de symbole nous rappelant telle pièce d'Ibsen, et qui sont tout justement le contraire du sujet lui-même et du tempérament de M. d'Annunzio. Ce sont les procédés dont il est coutumier, sur lesquels il s'est expliqué jadis avec une désinvolture étrange, en disant « qu'il prenait son bien où il le trouvait ». Pourquoi fouiller ainsi dans les poches du voisin, quand on est soi-même si pourvu ? Voilà un larcin qui ne mérite nulle circonstance atténuante... Encore faudrait-il qu'il prît souci de le *transformer* un peu, pour que l'étiquette du nouveau propriétaire s'y pût équitablement substituer.

Mme Suzanne Després est admirable de force et de conviction dans le rôle de cette *Fille sauvage* des Abruzzes : on ne peut se livrer, se donner plus complètement à un rôle que ne l'a fait cette vigoureuse artiste, aussi convaincue que sincère. Bien plus que dans Silvia Settala où elle est souvent gênée par le caractère du rôle, elle nous est apparue avec ses vrais moyens, qui sont, vous le savez, le naturel et la simplicité dans la diction et dans le geste. Joignez-y une ardeur qui ne compte pas avec ses forces, qui, *sur la scène*, lui donne l'attitude du personnage *dans la vie*... vous aurez tout l'art de Suzanne Després. Compliments encore à M. Saillard pour sa création d'Aligi, et à M. Lugné-Poë, sauvage et féroce à souhait dans Lazaro.

PAUL FLAT.

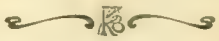

ERNEST BARRIAS

La critique des vivants n'est pas aisée. C'est une source de scrupules. Mais que dire de celle des morts ? Me voici en présence d'Ernest Barrias : sa notoriété — mettons sa célébrité — imposent le devoir d'en parler, et font de sa mort un événement public. Comment s'abstraire assez pour parler de l'œuvre sans offenser la mémoire ? Je sais bien tout ce qu'on alléguera en pareil cas. L'œuvre est indépendante de l'homme, le décès ne la modifie pas, etc. Mais enfin je vous assure que ce n'est pas facile, et ma tâche serait infiment plus simple si j'admirais Barrias. Mais voilà : je ne peux pas du tout l'admirer, et pas plus aujourd'hui qu'hier, ni que demain.

Quand Gérome est mort, j'ai été plus à l'aise pour en parler ici. Il avait fait beaucoup de mal, sciem-

ment, à des artistes, et il incarnait une opposition académique forcenée. Les uns l'ont exalté indécemment, les autres l'ont durement traité. Alors j'ai essayé de montrer ce qu'il avait de bon, comme homme : comme artiste, c'était à peu près impossible, à moins de mentir. Et pourquoi un cercueil inciterait-il à mentir? C'est là qu'il faut être vrai ou jamais. Devant celui de Barrias, c'est là qu'il faudrait être muet, ou jamais. Cependant la chronique parle. Essayons donc.

*
* *

Barrias fut un excellent homme, dit-on, et en tous cas on n'a jamais ouï dire qu'il nuisît à qui que ce soit dans l'art. C'était le type du sculpteur académique de second plan. Il n'a incarné aucune idée. On n'a jamais pu se battre à cause de lui, atteindre à travers son œuvre et sa personne à une discussion de principes. Son nom n'a jamais été mêlé à une polémique. C'est honorable, mais cela nourrit peu la critique. Barrias était un homme qui faisait de la sculpture comme on la lui avait apprise. Les journaux s'en occupaient peu. A sa mort, on a été rechercher sa biographie et on l'a publiée en y ajoutant quelques phrases dont le ton variait avec les gazettes, du dithyrambe à la déférence. C'était un membre de l'Institut : événement français par conséquent, cette mort, événement académique au moins, fauteuil, épée, bicorne aux enchères prochaines. Mais Barrias n'était pas glorieux, et il ne pouvait pas l'être. Qui dira, avec la triste ironie qui siérait, ces nuances insaisissables et pourtant indestructibles qui différencient la gloire de la réputation, la vocation de la carrière, la « valeur » de la « situation » ?

Ernest Barrias, né à Paris en 1841, frère du peintre Félix Barrias, son aîné de vingt et un ans (et encore plus académique, hélas ! que lui), fut élève de Léon Cogniet, et « s'essaya à peindre ». Puis il « décida d'être statuaire » et fut élève de Cavelier et Jouffroy. Second grand-prix de Rome en 1860, grand prix en 1864, il exposa la *Jeune fille de Mégare* (du Luxembourg) en 1870, puis la *Fortune et l'Amour*, le *Serment de Spartacus*, remarqué en 1872, connut le grand succès en 1878 avec *Adam et Eve portant le corps d'Abel* (médaille d'honneur, ruban rouge).

En 1884, il était nommé à l'Institut. Après, il suivit sa carrière et fit beaucoup de choses que l'Etat lui commanda : notamment le *Monument de la défense de Saint-Quentin*, le monument de la *Défense de Paris* à Courbevoie, le *Mozart enfant accordant son violon*, le *Bernard Palissy*, du square Saint-Germain-des-Près, le *Tombeau de Couture* au Père-Lachaise, la *Nature se dévoilant* (marbre polychrome), etc.

N'est-ce pas une notice de dictionnaire qui pourrait s'appliquer à un autre statuaire qu'à Barrias lui-même ? Rien là qui précise que nous parlions de lui. Des foules de sculpteurs ont été prix de Rome (deuxième second grand prix, premier second grand prix, premier grand prix, selon l'étonnant jargon en usage à la Villa). Ils ont tous fait la *Fortune et l'Amour*, une jeune Grecque fabriquée à Paris, et *Adam et Eve*, parce que ce sont des choses que tous les sculpteurs qui se respectent doivent faire. *Spartacus*, aussi, s'est beaucoup fait. C'est un sujet noble. Quant à passer de la mythologie au sujet religieux, puis au sujet historique, comment y manquer ? C'est encore une nécessité professionnelle, inéluctable. Mais de là à en venir à célébrer les mobiles de 1870 ? C'est non moins naturel. La guerre a beaucoup fait travailler les sculpteurs, en France et en Allemagne. Les uns ont célébré la victoire, les autres les « défenses » et il y eu à tous les Salons depuis 1870 de bonnes douzaines de « défenses » peintes à l'huile ou modelées en plâtre par des gens qui « mettaient la Muse au service de la patrie blessée ». Barrias a fait comme les autres, et il n'a fait ni mieux ni plus mal.

C'était ce qu'on appelle un homme de talent. C'est une expression qui n'a aucun sens. Evidemment, il avait du talent dans son métier. Il savait représenter d'après le modèle des personnages nus ou habillés, et les disposer de façon qu'on comprît bien ce qu'ils voulaient dire. En sorte que c'était un sculpteur. Seulement vous savez bien qu'il y faut... tout le reste. Et ce reste, peu l'ont, si beaucoup pensent l'avoir. Je songe en toute sincérité à Barrias et je me demande s'il l'a eu, fût-ce une heure, dans toute sa vie de producteur ponctuel et honorable : et je ne trouve pas, et je voudrais trouver. Est-ce dans le *Mozart enfant* ? Très gentil, le *Mozart enfant*. Il a une jolie petite tête, il accorde bien son violon, avec un mouvement amusant du genou, une torsion juste du cou. Il est bien modelé. C'est bien un enfant qui accorde un violon. Pourquoi voulez-vous que ce soit Mozart ? Cela ne pouvait s'indiquer, sinon par l'habit du temps et l'écriteau du socle. C'est de la sculpture adroite, un peu sèche, sans enveloppe. Seulement c'est de grandeur naturelle. Réduit à la dimension d'une Tanagra, ce serait un très agréable presse-papier, un bibelot de console. Voilà un des succès de Barrias.

Le *Bernard-Palissy*, vous le reconnaîtrez de suite. Il a un tablier : il tient un plat céramique, il est à côté d'un fourneau, il a l'air pensif parce qu'il invente un art, et soucieux parce qu'il a brûlé tous ses meubles pour maintenir la chaleur de son four. C'est très clair, et cela ne pouvait être autrement. Je ne plaisante pas. Qu'aurions-nous donc inventé ? On me

dira peut-être : « Il ne fallait pas le faire. Il y a des sujets qu'on laisse de côté, parce que leur figuration plastique n'offre pas d'intérêt et ne permet pas de suggestion. » Évidemment : mais ceci est une autre question, celle de l'absurdité de la statuomanie considérée comme une forme d'hommage. Les Grecs représentaient un dieu parce qu'ils concevaient la beauté physique comme le signe du divin, un athlète parce que la foule aimait voir perpétuer le souvenir de ses muscles, une courtisane parce que son corps avait été célèbre. Alors la statue avait une raison d'être. Mais pour honorer un homme qui a pensé, nous le représentons au physique. C'est insensé. Que Mozart ait joué du violon à huit ans, cela ne nous dit rien. Que Palissy ait été un grand céramiste, cela ne nous fait pas désirer le voir en pied. Que Pelletier et Caventou, qui sont de je ne sais qui, aient découvert la quinine, c'est de quoi les remercier, mais non les voir en robes montrant un flacon aux passants du boulevard Saint-Michel. Pourquoi l'État commande-t-il ces choses? Ce n'est pas la faute de Barrias : il faisait ce qu'on lui demandait, étant sculpteur de son métier. Eût-il refusé, un autre l'eût accepté et s'en fût tiré comme lui. Il a bien fait une statue de la *Comptabilité* (je vous demande pardon, mais c'est exact, et je ne trouve pas cela drôle) pour le pavillon de Marsan ! A qui la faute ? A Barrias qui vivait de son ciseau, ou au personnage officiel qui a pensé un beau jour que cette figure était nécessaire ?

Adam et Eve portant le corps d'Abel (titre exact : Les *Premières funérailles*) est un groupe beaucoup plus intéressant. On y trouve presque un tempérament d'artiste qui va devenir original : seulement le détestable souci de noblesse conventionnelle de l'École empêche que ce groupe bien équilibré, bien modelé, soit émouvant. Le corps d'Abel est d'une entente délicate : tout l'ensemble est un effort sérieux, et les silhouettes sont savamment présentées. Si, après avoir fait cette œuvre, Barrias avait pu tout oublier et se jeter dans la sculpture d'expression avec l'ardeur et l'ingénuité d'un débutant, il aurait peut-être réalisé de belles choses. Mais il obtint le grand succès, auquel peu d'hommes résistent, et il n'était pas de force à lui résister. Un insuccès total, le faisant souffrir, lui eût peut être donné le dégoût de l'École et la vision de ce que doit être la libre expression de la pensée solitaire qui se crée son monde de formes individuelles. Devenu un sculpteur sur lequel comptait l'académisme, il ne persista pas dans cette tentative de n'écouter que son âme. Dès lors il fit des bustes ressemblants et des figures comme on en met partout, et il exerça correctement sa profession, selon les principes convenus, avec ponctualité.

Ses monuments ne valent pas grand'chose. Ils valent Saint-Marceaux, Aubé, Coutan. Ils sont au-dessous de Chapu et d'Injalbert et je ne crois pas utile de prononcer les noms de Rodin, de Bartholomé, de Dalou, qui concernent l'art et non pas la statuaire dont nous nous occupons ici. On a fait grand mérite à Barrias d'avoir osé habiller d'une capote de mobile la figure de la Ville de Paris dans le *Monument de la Défense*, qu'imitent avec succès, aux terrasses des cafés, les « hommes de bronze ». Le mérite est assez mince Mais enfin c'était une audace et une idée à ce moment-là, dans un art dont la timidité est invraisemblable et qui n'ose littéralement rien risquer, comme si des lois draconiennes le guettaient. Oui, ne pas habiller la Ville de Paris en matrone romaine, ça été une audace, à la fin du XIXe siècle ! Le monument n'est pas sans allure. La « Ville » a du mouvement, si le reste est quelconque. Et je ne sais si le paysage admirablement lugubre de Courbevoie ne fait pas toute mon impression : mais, vu au bout de cette immense avenue morne, de ces terrains vagues aux arbres maigres, dans cette banlieue pleine de souvenirs, voilà le seul monument de Barrias, et l'un des très rares de sculpteurs analogues, qui ne me semble pas laid et ridicule. Après tout, c'est peut-être son idée et son emplacement qui le soutiennent, plutôt que son mérite sculptural : mais enfin cela doit compter dans l'appréciation d'ensemble.

Pour cette raison je me défie d'une opinion sur le monument de la *Défense de Saint-Quentin*, que j'ai vu dans cette ville une fois en passant et en revenant d'une visite au musée La Tour, qui défend de regarder quoi que ce soit ensuite. Mes souvenirs du Salon me montrent les défauts de banalité anecdotique, de manque de synthèse et de modelé mou dans ce groupe, mais ce n'est qu'une opinion relative. Ah ! ces monuments au pied desquels on copie en bronze des soldats tirant, un officier montrant l'ennemi, des chassepots et des gabions. Je m'en remémore à Marseille, sur les allées de Meilhan. Les soldats sont très bien copiés, les chassepots aussi. Et cela non plus ne peut être fait autrement. Le jour où l'on sculptera le sifflement des balles, le râle des blessés, la rage des vaincus, on pourra peut-être faire mieux en ce genre. En attendant, on pourrait essayer de suggérer cela par des visages. Mais ce n'est pas le fait de tout le monde.

Quant au monument de Victor Hugo, j'ai lu dans un journal que « cette œuvre, où Barrias mit tout son génie, témoigne de l'effort d'un grand artiste et est un des plus magnifiques de Paris ». Hélas ! voilà bien les éloges funèbres. Le pauvre Barrias n'avait de génie d'aucune sorte, et ce monument est non pas « un des plus magnifiques de Paris » mais

simplement un des plus abominables et des plus coûteux. C'est le type même de la poncivité que cette immense pièce montée. Un régal de mon enfance était un gâteau qu'on appelait « une religieuse ». Je ne sais si la mode en a passé, et si l'on ne trouve plus cela qu'en sculpture. C'était une superposition d'éclairs au chocolat en forme de pyramide, posée sur une abaisse de pâte ronde, pleine de crème, et je crois que la couleur et la forme de ce gâteau, évoquant vaguement une religieuse, lui avaient valu ce nom.

Le monument de Barrias m'évoque invinciblement ce gâteau. Il est d'une couleur hideuse; pierre grise et bronze brunâtre. Sur la croûte accidentée de ses rochers de caramel court une farandole de figures qui sont ce qu'on peut rêver de pire.

Il y a notamment une *Satire* avec un petit fouet à boules (tout à fait la *nagaïka* des cosaques), et une *Tragédie* !... Toute cette série s'agite beaucoup et hérisse de silhouettes biscornues ce mirifique monument pour lequel le gouvernement, ayant voulu bien faire les choses, les a trop bien faites. C'est démesuré et c'est tout petit : c'est pauvre, pauvre d'invention, d'architecture, de modelé, de tout, et de quelque avenue qu'on débouche c'est une chose laide. J'entends qu'on me dira : « Bon! vous voudriez encore que ce fût Rodin qui eût fait ce monument-là! » Non. Rodin ne peut pas faire tout : mais vraiment il devrait y avoir plusieurs Rodin pour redresser les torts de la sculpture et réaliser tout ce que nous voudrions ne voir faire que par lui.

*
* *

J'aime mieux finir plus honorablement pour Barrias en louant de mon mieux sa *Nature se dévoilant*. C'est une œuvre charmante. La tête et la poitrine, les bras sont d'un faire délicat. La draperie polychrome, d'un beau ton, est patiemment et habilement ordonnée. Ce n'est pas du tout, cette jolie chose, la traduction de l'idée énorme que suggère le titre, et il ne s'agit que d'une femme qui soulève son voile, ce qui me suffit pour regarder cette œuvre avec un certain plaisir, y saluer la volonté d'un artiste consciencieux, dont la correction académique ne va pas sans une souplesse agréable, et qui, n'ayant pas ici à faire montre d'une puissance qui lui manque, reste dans les limites de son mérite et sait s'y comporter. Il faut donc l'en louer. Mais l'occasion est rare, et si le critique semble souvent dur aujourd'hui, c'est qu'il ne saurait, comme le sage, se contenter de peu. Relisons les *Salons* de Diderot, et voyons ce qu'il dit de Pajou. Le moindre de nos faiseurs de statues se révolterait. Et cependant, quel homme était Pajou auprès d'eux! Voyons comment il malmène Le Hongre, Le Moyne, et allons au parc de Versailles voir des œuvres de ces hommes-là. Nous ne pourrons rien trouver de pareil dans nos Salons!

La vie d'Ernest Barrias nous résume ce que sont la carrière et l'enseignement académiques, l'école de la dépersonnalisation canonique. Rien à dire d'autre de lui. C'était un cerveau sans étincelle, un praticien probe, exerçant son métier très honorablement, dans la mesure de ses moyens. Il faut bien qu'il y en ait de cette sorte, et si l'on n'admettait que les génies on n'aurait pas grande occasion de parler. Il n'y a donc ni malveillance, ni morgue, ni sot mépris, à dire la vérité sur des hommes comme Barrias, lequel d'ailleurs ne faisait pas de bruit et était un bon confrère. Ce qu'on leur reproche passe sur leurs têtes et atteint à l'ensemble d'erreurs qu'on leur a enseignées. Ces principes de pastiche, cette mauvaise atmosphère intellectuelle, suffisent à créer de bons élèves brevetés qui fabriquent ce qu'on leur demande, bustes, allégories, « objets d'art » à offrir dans les concours : ils ne peuvent créer des artistes. L'art, c'est tout à fait autre chose.

CAMILLE MAUCLAIR.

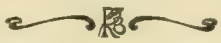

L'ESPRIT BOURGEOIS

On est toujours le bourgeois de quelqu'un et voilà qui m'inquiète. Cette locution, commode entre toutes, méprisante, sans insulte, correcte dans la discussion, un autre vous l'applique, alors que vous en gratifiez un troisième... Les hommes en portent tous plus ou moins l'habit: hélas, chacun en a plus ou moins l'âme! Cette désignation ressemble à ces déguisements un peu défraîchis que louent certains costumiers, et qui s'adaptent, grâce à des modifications successives, à la taille et à la tournure de ceux qui les revêtent.

En vérité, l'esprit bourgeois, si arriéré qu'il paraisse, se trouve lui-même entraîné dans l'évolution et dans le progrès. Le type se modifie avec la sensibilité des contemporains, avec leurs goûts, avec leurs aspirations. Naguère, le bourgeois formait une classe intermédiaire entre l'ouvrier et le noble; il se contente, aujourd'hui, de conserver une douce médiocrité. Il reste « le possesseur paisible et paresseux de ce qu'il a » de Joubert; il attend toujours le gouvernement propre, pense t-il à lui assurer la sécurité d'un revenu immuable, mais il s'accommode fort aisément d'un pouvoir qui n'est plus celui de son rêve : « la royauté constitutionnelle », et se soumet sans scrupule à ceux qui lui paraissent capables de se maintenir avec quelque stabilité.

« Le rêve des ouvriers c'est d'être des bourgeois,

le rêve des bourgeois d'être des artistes. — Et celui des artistes? — D'être des Dieux! » Vous vous souvenez de l'exclamation caractéristique de la partition de *Louise* où M. Gustave Charpentier ne semble pas ménager ceux qui nous intéressent ici; je ne l'en blâmerai point... En somme, la secrète aspiration de se rapprocher de quelque chose qui vous est supérieur, ce qui suppose, encore, une distinction instinctive des classes, une définition de la société divisée et morcelée par de vaniteuses susceptibilités et des codifications arriérées : une aristocratie bâtarde, qui se pavanerait au milieu d'une cité, peuplée idéalement, car l'on pourrait y vivre sans danger, sans s'exposer aux inconvénients d'aucune sorte que présentent les villes qui nous enferment. On y dominerait des hommes qui considéreraient votre despotisme à l'égal de la plus aimable liberté ; point de rivaux importuns, de concurrence fâcheuse, point de médisance ni de calomnie ; on vous rendrait le bien pour le mal et, je gage, vous pourriez, sans souci du charme, de l'élégance ni du goût, errer par les rues, en costume opportun, confortable, encore que vilain, sans que nul ne suspectât vos vertus esthétiques : en guise de sceptre, vous auriez le parapluie traditionnel, au lieu du monocle, de bons hésicles, solidement ajustés et, par les étés brûlants, le pantalon de toile blanche, sous la redingote solennelle, et, par l'hiver, la chère robe de chambre et les pantoufles à tapisseries. Cependant après la journée oisive, vous pourriez constater la hausse ininterrompue de la rente, votre fille exécuterait, au piano, une mélodie de Gounod et, à travers Ambroise Thomas, vous vous feriez fort de comprendre Hamlet ; vous auriez votre portrait en habit noir et celui de madame, en soie noire, par un disciple de M. Bonnat, un buste de la république sur votre cheminée; vous rappelleriez, bientôt, à vos arrière-neveux, vos années rudes d'apprentissage, vous vous souviendriez de l'époque historique où vous débutiez au chantier, au Conservatoire ou à l'Ecole des Beaux-Arts, vous réaliseriez votre rêve : vous deviendriez une sorte de divinité. Telle serait la synthèse raisonnable de ces ambitions humaines...

N'exagérons pas : constatons. Il vous est arrivé de pénétrer dans la maison tranquille de la banlieue, silencieuse, au printemps, fraiche l'été, chaude par l'hiver; vous avez regardé ces meubles à la patine à peine jaunie, à peine dorée ou fauve, ces bibelots soigneusement disposés ; vous avez goûté ces agréments de l'existence, sans autre souci, dans la paisible sérénité de l'oubli du monde. Vous auriez, je gage, souhaité vivre ici, toujours, vous arrêter en cet asile paisible où de braves gens, vieillards ou vieillots, prononçaient de saines paroles d'apaisement, traduisaient, en termes mesurés, votre dégoût, votre lassitude ou votre révolte et vous prouvaient, par les exemples d'antan, que, si le présent les inquiète, un excellent et sage optimisme préétabli ramènerait fatalement les temps moins rigoureux, les saisons fertiles et riches où vous seriez heureux du plein repos de votre destinée... Et vous vous êtes dit: « Ces lieux tranquilles, à l'écart du bruit, cette solitude, près des secours de la ville, cette vie des champs, auprès du monde, ce recul de la pensée et cette mesure dans le raisonnement me font du bien et me transportent ailleurs, me sauvent de mon impatience et de mes embarras; ici, je savourerais la douceur d'une patrie, en exerçant mes droits de propriétaire ; ici, point de ces exaspérations qui gâtent la vie, de ces taquins qui vous importunent; je respirerais le soir qui tombe et le jour qui se lève et, parmi ces vestiges du passé, dont je m'entourerais, je retrouverais la présence de ceux qui me précédèrent... »

Sans doute... sans doute... Mais, bientôt, la monotonie de ces meubles qui furent neufs, il y a quelque cinquante ans, la disgrâce de leurs lignes, qui défendent le style, ces choses qui ne furent jamais jolies et qui ne seront jamais belles, vous pénètrent et je ne sais quelle mélancolie glisse en vous et vous envahit de je ne sais quel abandon. Cela est triste...

Cette conversation, elle-même, qui, tout à l'heure, vous calmait, vous pèse. Vous écoutez une parole sage, raisonnable et prudente qui s'exprimait avec une gravité solennelle sur la nécessité de vivre conformément aux usages établis, louait les bonnes carrières, dessinées et tracées comme les grandes routes nationales et vous exprimait sa méfiance des tentatives plus hasardeuses dans lesquelles vous allez vous égarer. Et puis, le conseil éternel du repos, de la respectabilité du dimanche, cette retraite hebdomadaire... On envie cette apparence de bonheur, cette certitude, cette mystérieuse autorité de l'homme qui se voit à l'abri des audaces, comme il se sait défendu par les gendarmes, tout proches, contre les envahissements des voleurs. On regrette de ne pas goûter les distractions faciles et d'avoir, encore, des ambitions inassouvies, on se plaint de son incertitude, du doute qui vous tracasse, qui vous tenaille, qui vous harcèle et l'on se demande s'il ne vaudrait pas mieux cultiver un coin de jardin, plutôt que sa pensée, semer des plantes potagères, plutôt que de semer des idées ; on se sent prêt à rejeter les illusions du rêve pour les assurances contre toutes les réalités, on se dépouillerait aisément de l'homme que l'on est, pour devenir cet homme de banlieue, cet homme du dimanche, ce modeste spectateur, juge des actes et des faits mesquins observés sur les rares passants, venus pour respirer l'air moins chargé, en une après-midi de détente...

*
* *

Ne nous y trompons pas, le bourgeois et le provincial ne se confondent pas. Le bourgeois est de partout, de tout temps, dans tous les milieux. A côté du personnage falot, l'enrichi médiocre du petit commerce ou de la petite culture, il y a le bon citadin paisible, le héros de Labiche; le public qui paye, le bon public des cinquantièmes représentations, le badaud de l'intelligence. Un personnage de Meilhac et Halévy — M. Lambinet, en personne — s'écrie, en dissertant du théâtre : « Je n'aime que deux choses, la grosse farce ou le drame, ça m'amuse de rire et ça m'amuse de pleurer. » Il se plait aux spectacles qui l'entraînent vers les extrêmes et qui lui permettent de tenir le juste milieu. Dans ces représentations, il ne se sent ni raillé, ni attaqué, il sait que « ce n'est pas vrai » et il s'amuse, comme l'amuse la comédie du monde qu'il traverse de son pas mesuré et rapide, de son pas de ventru... Sarcey démêlait une esthétique dans ses goûts sains, après tout, fort solidement assis sur de vieilles doctrines littéraires. En somme, elles font le succès, puisqu'elles sont celles qui président à l'éducation du grand nombre...

Le bourgeois s'attache plus au sujet représenté qu'à la manière dont il est représenté. Il aime ce qui rend avec vérité les objets et les choses qui sont à sa hauteur. Tandis que le critique d'art se perd en digressions subtiles sur une nature morte, il en cherche « la ressemblance » avec ce qu'il a vu; les tableaux de batailles lui suggèrent de belles métaphores sur la nécessité de la guerre ou sur la paix perpétuelle et la prospérité du pays; il assure le triomphe de la peinture de genre ou de la peinture historique, occasions qui lui sont offertes à pérorer ou à faire montre de son savoir. En musique, il chérit les mélodies et les rythmes, qui lui permettent de siffloter ou de marcher en cadence, en quittant l'Opéra ou la salle de concert; mais qu'un savant lui persuade qu'il faut « aller de l'avant » et qu'il bâtisse, devant lui, un système musical avec des idées moyennes qui lui sont chères, le voilà qui se lance et qui s'abandonne à de profondes considérations sur l'art et la science des sons. En littérature, il lui répugne d'ouvrir un volume de Flaubert, cet artiste et il condamne « ce genre » néfaste, *a priori*; il ne sentira point les harmonies d'un style châtié, les tendresses d'un mot ou les caresses d'une phrase : Jugez du triomphe assuré aux œuvres de M. Georges Ohnet ! Le bourgeois, grand ou petit, Bouvard et Pécuchet, Joseph Prudhomme ou M. Poirier, n'apprécie les œuvres d'autrui qu'en tant qu'elles se rapprochent de sa propre notion et lui permettent de flatter ses ambitions et ses instincts de critique. Cependant, qu'une personne autorisée et qu'il apprécie émette devant lui un avis contraire au sien, le voilà confus, gêné : son goût est-il déclaré bourgeois, le bourgeois n'ose plus le professer. Heureusement, il lui reste le goût consacré par le temps, par le livre, le goût généralement admis, comme certains principes de morale et il se sait fort de la force des devanciers, il affirme, il dispute au besoin, et le voilà convaincu d'avoir accompli à son tour une sorte de révolution; il ne songe, toutefois, qu'au seul intérêt de sa seule personne et cela est de l'égoïsme, beaucoup plus que de l'individualisme...

*
* *

« Comment puis-js apprendre aux bourgeois que le sang de mes veines ne ressemble point au leur », écrit Balzac; étrange paradoxe qui nous menace, qui guette tous ceux qui cherchent à concilier ce qu'ils croient trouver en eux d'impatient, d'inassouvi, d'indomptable et ce qu'ils déclarent nécessaire pour le sain équilibre de la cité. Pénétrons, si vous voulez, dans le domicile cossu où l'on nous convoque. La maison — disons « l'immeuble » — présente l'aspect neuf, en pierres de taille blanches et massives. Dès le seuil, par les intempéries de l'automne, une chaleur agréable vous réchauffe; dans sa loge — véritable salon — le concierge lit un journal mondain, celui de la majorité des locataires. Il ne vous renseigne pas : il vous reçoit et consent à vous indiquer l'entrée. Vous pénétrez dans ce sanctuaire, « la solennité de l'escalier » de M. Gourd, le célèbre « pipelet » d'Emile Zola. L'accueil est cordial, dans l'appartement agréable, presque luxueux, trop agréable, en vérité, pour les fâcheux qui cherchent le pittoresque. Après le repas copieux et large, dans la fumée du cigare et du café, dans « le bureau de monsieur », la discussion s'engage. Naturellement, comme par hasard, encore un sujet brûlant, un sujet d'actualité. Bien vite, elle dégénère et l'on éprouve la fièvre d'émettre des professions de foi. Avez-vous remarqué la présence d'un monsieur qui écoute, grave et vexé, qui ne prononce pas un mot, qui se contente, de temps à autre, d'un imperceptible hochement de tête, pour vous prouver sa sympathie dédaigneuse, et que l'on prend à témoin, à cause de sa fixité, de la situation qu'il occupe dans un certain monde et des relations qu'il peut avoir. « Par lui » on espère obtenir une faveur; « par lui », on compte pénétrer dans telle excellente place; « par lui » on ne doute pas d'un succès que l'on ambitionne. Le bourgeois a besoin d'un intermédiaire qui lui facilite ses démarches, qui l'aide et qui le distingue du vulgaire. En même temps, cela le pose aux yeux « du monde » et de l'officialité du protecteur rejaillit sur

lui-même un éclat officiel qui l'enchante. Le rêve secret du bourgeois, n'est-ce point « l'officialité » ? Donc, on s'adresse de préférence à ce personnage, qui, aussitôt, conscient de sa dignité, affecte un air de président et dirige le débat de la seule puissance de ses regards.

Parmi ces propos, raisonnables encore que violents, il en est qui vous plaisent ; vous y découvrez une sorte de générosité, une tendance à créer un mouvement d'idées nouvelles, une réglementation morale de ce que l'on décore du nom de « charité », très abusivement. Vous acquiescez, vous savez bien que ceux qui vous soutiennent ne dépasseront jamais un certain niveau et vous êtes pour « la gauche » de cette réunion. Alors, le bourgeois paraît. Le porte-parole de l'opinion avancée fait une déclaration, se monte, s'échauffe et conclut « à la différence des classes ». Les classes ? Que signifie ce vocable, tout à coup, lancé dans un développement qui vous éloignait de toute distinction arbitraire ? Hélas! les classes sociales, dans ces esprits, correspondent aux « genres », dans les arts.

Allez donc, à présent, vous expliquer, revenir sur vos pas, établir des différences : vous serez accusé de trop de subtilité, si l'on ne vous taxe pas de mauvaise foi : bon gré, mal gré, vous êtes lié, vous avez opiné contre vous-même et vous ne démontrez pas plus à ces messieurs que votre âme est différente de la leur, que vous ne leur ferez reconnaître que la couleur de votre sang diffère de la teinte du leur...

Le bourgeois habite une idée comme il habite une maison : il la distribue, comme il distribue son logement; qu'il déménage, il emportera avec lui ses anciens meubles, dont le style jurera davantage dans la demeure moderne qu'il a choisie, large et confortable, que dans l'ancienne maison paternelle. Aussi bien, les formules d'autrefois reparaissent malgré lui dans l'affirmation des théories nouvelles ; l'ordre et l'étroitesse de son jugement codifient éternellement les créatures humaines et lui assurent la place à part où — le pauvre homme en est convaincu ! — des amis sûrs le protègeront contre les mauvais coups. Sans doute, il ne s'expose pas, prudent et pusillanime : il ne place ses valeurs qu'à bon escient, après renseignements, mais, optimiste et sûr de lui, il ignore ou veut ignorer les à-coups et l'imprévu : il prend position contre un ennemi qui ne doit point changer de place et se lamente quand il est délogé...

*
* *

Et maintenant, je me recueille et je me plains. Je songe à celui qui me lira et qui va découvrir, à travers ces lignes, la meilleure vertu de cet « esprit bourgeois », dont je n'ai pas parlé, car elle se cache en moi et je la dissimule avec une sorte de pudeur honteuse...

Il est des jours mornes où l'on rencontre de ces bons amis, toujours disposés à vous « parler avec franchise », c'est-à-dire à vous exprimer une opinion qui vous sera très désagréable... Reconnaissons, en passant, que la franchise est proportionnelle à ce désagrément... Un bon ami vous arrête ; il interrompt le cours de votre méditation sur la vanité du monde et sur l'inutilité de l'effort individuel, sur votre propre faiblesse et sur l'ironie que vous inspire votre propre destin. Voyez de quel air assuré il vous aborde : il appartient à l'entourage du pouvoir, sans doute ; sa tournure officielle, ses allures dégagées et mystérieuses semblent l'indiquer... Non, simplement un jeune homme qui a de l'ambition et qui est riche, ce qui le fait passer pour habile et généreux. Il sourit avec pitié, plus dédaigneux encore ; il se montre pourtant aimable. Il vous rappelle vous avoir rencontré tel soir, chez telle personne : il évoque les propos et les détails méticuleusement, prêt à en témoigner aux assises. Vous voilà confondu, presque coupable et il déduit, il déduit, d'un mot que vous avez prononcé au hasard, telle conclusion contraire à la vôtre ; il déduit avec une incroyable et rapide volubilité ; de concession en concession, de cascade en cascade, vous en arrivez à vous noyer dans votre propre sentiment, jusqu'à ce que, timidement, d'abord, puis avec plus d'effort et d'énergie, vous déclarez que vous n'irez pas plus loin. Alors, il vous bloque entre deux extrêmes et vous accuse : « Vous avez l'esprit bourgeois ! » Et vous le quittez, poursuivant votre route, vous consolant à la pensée que les meilleurs écrivains, les meilleurs artistes et les meilleurs orateurs furent souvent taxés « de bourgeois » et vous reprenez votre méditation, avec plus de tristesse, pour décider, avec plus d'orgueil : « Le bourgeois, c'est lui. »

Aussi bien, ne cherchons pas trop au fond de nous-mêmes : vivons sans y penser. Un jour nos arrière-neveux nous jugeront et, je gage, s'ils aperçoivent la statue de Victor Hugo, de Flaubert ou de tel autre, homme politique de l'extrême avant-garde, vêtu de la redingote contemporaine, avec auprès de lui le gibus fatal, ils ne penseront pas à l'artisan qui la sculpta et se contenteront, en regardant ces figures, de hausser les épaules :

« Tas de bourgeois ! »

ALBERT-EMILE SOREL.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 8 — 5e SÉRIE — TOME III — 25 FÉVRIER 1905

JULES MICHELET ET SON PÈRE

(*Documents inédits.*)

Les affections de famille et l'amitié ont tenu dans la vie de Michelet presque toute la place qui n'a pas été occupée par le travail. Mme Michelet a tracé, dans *Ma Jeunesse*, en se servant des correspondances de famille soigneusement conservées par son mari, un tableau fidele et charmant de ce village de Renwez où vivaient tous les parents de la mère de Michelet, les Michaux, les Millet, les Lefebvre, la tante Alexis, la terrible tante Hyacinthe, vrai chef de clan, la cousine Célestine. Rien de plus touchant que de voir avec quelle sollicitude, parfois grondeuse, les tantes suivaient les débuts du jeune professeur, avec quelle fidélité Michelet, même lorsque la célébrité a commencé pour lui, tient ses parents de Renwez au courant de tous les incidents de sa vie, leur rend visite quand il le peut, se dépense sans compter pour aider ses cousins dans leur carrière.

Il perdit sa mère de bonne heure, quand il n'avait que seize ans, le 9 février (1) 1815. Cette mort, qui suivait de très près celle de son grand-père, fut pour lui un affreux déchirement. Cette mère délicate, nerveuse, maladive, qu'il avait souvent contristée dans son enfance par une certaine dureté disputeuse de caractère, était devenue pour lui une amie. Son père lui fut conservé encore 31 ans. Jamais ils ne voulurent se séparer et quand son oncle Narcisse, frère de son père, devint veuf, Michelet le prit aussi chez lui. En commençant d'écrire ses souvenirs d'enfance en 1820, il déclarait : « Je veux vivre auprès de ceux que j'ai aimés. » Il l'a fait au détriment même de son bonheur, car sa première femme Pauline fut jalouse de l'affection de Michelet pour son père, pour Poret, et cette jalousie fut une source de cruelles souffrances pour elle et pour les autres. Si plus tard le second mariage de Michelet amena bien des dissentiments pénibles entre lui et ses enfants, c'est qu'il avait commis l'imprudence d'associer entièrement sa vie à la leur.

Dans son journal de 1820, Michelet juge déjà son père comme il fera vingt-six ans plus tard, après l'avoir perdu : « Papa, écrit-il (1), allait chez M. Duchemin (2) de midi à cinq heures, et le reste du temps il soignait maman et faisait, avec la dernière complaisance, tout notre petit ménage. Je ne puis me rappeler ce temps sans sentir de la vénération pour cet excellent homme. Véritable philosophe pratique que j'ai toujours vu froid dans les dangers, gai dans les malheurs, d'une inépuisable bonté pour tous ceux qu'il aimait; trompé toutes les fois qu'il s'est confié aux hommes, son cœur s'est resserré à la longue et toute sa sensibilité s'est arrêtée à ce qui l'entoure. Pourquoi faut-il qu'il ait trouvé dans sa famille des caractères si âpres, si contraires au sien? Je puis dire sans partialité que je n'ai vu qu'un défaut dans cet homme, si actif pour les autres, c'est d'être insouciant pour lui. Au dehors, il est dur, égoïste. Exprimez devant lui un sentiment tendre, une pensée généreuse, vous voyez une larme briller dans ses yeux. Lorsqu'il lisait quelque chose de

(1) Michelet est mort à la même date que sa mère, le 9 février, et au même âge que son père, à 76 ans (1770-1846; 1798-1874).

(1) Je cite d'après le journal original et non d'après le texte légèrement modifié qu'on trouve dans *Ma Jeunesse*, p. 125.

(2) M. Michelet père était le gérant de la maison de santé du Dr Duchemin, rue de la Monnaie.

vraiment beau, j'ai souvent remarqué que sa voix s'altérait, était prête à lui manquer. La mauvaise éducation et les hommes n'ont pu étouffer cette nature [illegible].

Michelet n'a pas cessé pendant toute sa vie (nous le voyons par son *Journal*), de répéter qu'il a dû d'être ce qu'il a été, de faire ce qu'il a fait, aux affections admirables, désintéressées dont il a été entouré, ses parents, Mme Hortense (Mme Fourcy), ses deux femmes, Mme Dumesnil. Parmi ces affections, aucune n'a été plus ardente, plus égale, plus active que celle de son père. Jean François Furcy Michelet ne ressemblait en rien à son fils. Tandis que celui-ci était avant tout homme d'imagination, de sentiment et de passion, prenant toutes choses au sérieux ou même au tragique, emporté par les enthousiasmes poétiques et mystiques de l'époque romantique, Jean François Furcy restait homme du XVIIIe siècle, prenant gaîment la vie en dépit de la pauvreté, des persécutions, des déboires de toute nature, railleur et sceptique, rationaliste jusqu'aux moelles, disciple de Voltaire et d'Helvétius en philosophie et en morale. Mais il croyait en son fils ; il avait foi en son avenir et en son génie ; et il ne se permettait pas de le contredire, même quand il ne pouvait ni le comprendre ni l'approuver. Il le laissa sans mot dire en 1816 (1) demander le baptême et faire profession de catholicisme, en 1824 épouser Mlle Rousseau, jeune fille sans fortune, sans beauté et sans culture intellectuelle, plus âgée que lui de près de sept ans, en 1841 recevoir dans sa maison et prendre à sa charge Mme Dumesnil atteinte d'une maladie mortelle, et un peu après se laisser entraîner à une liaison peu digne de lui. Furcy-Michelet ne vécut que pour son fils, pour le débarrasser de toute préoccupation matérielle qui aurait pu nuire à son travail. Il était son intendant, son factotum, s'occupait du ménage, des installations domestiques, des enfants, des réglements de comptes, des rapports avec les bibliothèques et les éditeurs ; il écartait les importuns, entretenait les relations avec les amis, copiait les manuscrits de son fils. Par amour paternel, il était devenu, malgré son indolence naturelle, un homme d'affaires acharné au travail, avait pour ainsi dire supplanté dans la direction de la maison sa belle-fille, sans se douter du mal qu'il lui faisait, en la réduisant à une funeste oisiveté.

Jules Michelet, absorbé dans sa pensée et son travail, laissait faire. Il se rendit compte trop tard, quand Pauline Rousseau fut atteinte de la maladie qui l'emporta, des torts qu'il avait eus envers elle et envers sa fille, en laissant à son père toute l'administration de sa vie domestique. Mais il sentit encore mieux, pendant les sept années qui s'écoulèrent depuis son veuvage en 1839 jusqu'à la mort de son père en 1846, l'étendue de ce dévouement paternel, absolu, absorbant, aveugle (1).

Le 5 novembre 1846, Furcy Michelet, qui avait alors 76 ans, et qui avait joui presque constamment de la plus robuste santé, tomba subitement malade d'une congestion pulmonaire. Il fut pris avec une grande violence et, le lundi 9, Michelet, qui était absorbé par la composition de son récit de la prise de la Bastille, écrivait auprès du lit de son père les lignes suivantes, où il voit déjà la mort certaine :

« *Ma foi !*

« Qu'elle me soit acquise, solide, et ne meure point en moi ! Car le reste meurt.

« Mon père, enveloppé dans le manteau de Mme Dumesnil :

« Et elle-même, je l'ai vue mourir presque dans le fauteuil de Pauline.

« Que me veux-tu donc, ô Mort ?

« Et vous, fragiles, Alfred, Adèle... Charles même, Etienne... (2)

« Je me sens à peine posé, comme l'oiseau sur la branche.

« Mes feuilles tiennent à peine encore... un coup de vent va venir...

« Vous donc, enfant tardive de mon étude, fille de mes jours d'automne,

« Ma foi !

« Ne m'abandonnez point.

« Si je pouvais vous fonder, vous replanter dans le cœur du peuple oublieux,

« Sans doute j'aurais ma récompense...

« Mais, pour que je puisse le faire, il faut que vous me souteniez dans les grandes épreuves de l'homme. Il faut que l'homme, l'individu, se soutienne, si vous voulez qu'il soit le soutien des autres.

« ... Soutien ? Lorsque je me sens écouler, comme de l'eau.

« La prise de la Bastille.

« La mort de mon père. »

(1) [illegible] *Ma [illegible]* p. 211 l'acte de baptême [illegible] 23 juin 1816.

(1) Michelet a conservé de nombreuses lettres de son père. Elles sont longues, abondantes en nouvelles, en recommandations pratiques, en détails minutieux, comme des lettres de femme, pleines de la plus touchante sollicitude pour son fils. Je ne citerai que ces dernières lignes d'une lettre du 20 août 1823, adressée à Renwez, où se trouvait alors Jules Michelet : « Tu vas sans doute dire que c'est bien barbouiller du papier pour rien, mais je t'observerai que je suis d'autant plus excusable de battre en ce moment un peu la campagne, que c'est la première fois depuis vingt-cinq ans que je me trouve séparé de toi et que j'attends ton retour avec la plus vive impatience... Crois-moi pour la vie, ton meilleur ami, MICHELET. Comme je me fais une fête d'aller au devant de toi, n'oublie pas, dès que ta place sera retenue, de m'écrire par quelle voiture tu reviens, et à quelle heure elle arrive, soit de jour soit de nuit. »

(2) Le fils d'Alfred et d'Adèle Dumesnil.

On trouve dans la préface de l'*Histoire de la Révolution* le commentaire direct de ces deux dernières lignes : « Comme tout se mêle en la vie : pendant que j'avais tant de bonheur à renouveler la tradition de la France, la mienne s'est rompue pour toujours ; j'ai perdu celui qui était pour moi l'image et le témoin vénérable du grand siècle, je veux dire du XVIIIe; j'ai perdu mon père, avec qui j'avais vécu toute ma vie, quarante-huit années.

« Lorsque cela m'est arrivé, je regardais, j'étais ailleurs, je réalisais à la hâte cette œuvre si longtemps rêvée. J'étais au pied de la Bastille, je prenais la forteresse, j'arborais sur les tours l'immortel drapeau... Ce coup m'est venu, imprévu, comme une balle de la Bastille... »

Le 13, un mieux se produisit. Michelet n'était pas seul à soigner son père. Sa fille et son gendre, qui vivaient avec lui dans sa maison de la rue des Postes n° 12, étaient constamment auprès du malade, tandis qu'il continuait à remplir ses fonctions aux Archives et travaillait à son *Histoire de la Révolution*. Le 18, on croyait M. Furcy Michelet sauvé, quand il fut enlevé par une syncope. Mme Dumesnil écrit à Eugène Noël le 19 novembre : « Cher Eugène, mon grand-père est mort subitement hier à deux heures. Je venais de le quitter, il y avait un quart d'heure, et de lui lire les journaux; il y avait pris beaucoup d'intérêt et avait beaucoup causé. Victoire (1) est venue près de lui quand je le quittai, lui apportant une petite tasse de bouillon de poulet. M. Serres, le trouvant beaucoup mieux, lui en avait ordonné quatre; il en avait déjà pris la veille, et cela lui avait fait beaucoup de bien. Il but ce bouillon lentement et avec plaisir ; après, il causa pendant dix minutes avec Victoire, lui recommandant l'économie dans la maison. Victoire, qui est très enrhumée, lui dit qu'elle avait froid, qu'elle allait chercher son châle dans sa chambre. « Dépêchez-vous, lui dit mon grand-père, j'ai beaucoup de choses à vous dire. » Elle alla dans sa chambre qui est tout près, et, quand elle revint, il était mort. La pauvre fille appela la garde qui ne sentit plus ni le cœur ni le pouls. Victoire arriva chez nous tout effarée, criant. « M. Michelet est mort! » Je venais de le quitter si bien portant ! J'accourus, n'y croyant pas. Sa figure n'a éprouvé aucune contraction ; on voit qu'il a été frappé d'une manière foudroyante. Figurez-vous, cher Eugène, le retour de mon père qui l'avait quitté le matin bien portant et plein d'espoir. Il interrogeait chaque personne, disant : « N'est-ce pas que c'est impossible, que cela est faux ? » et il le baisait...

« Quel vide, quel chagrin pour mon père !... (1) »

Le 19, pendant que le corps était exposé, deux religieuses vinrent demander d'un air gai si c'était M. Jules Michelet qui était mort. Michelet se demanda si c'était de leur propre mouvement qu'elles étaient venues, ou poussées par une haine naïve, ou par ordre, pour savoir si on donnerait au mort des obsèques religieuses. Il rapproche cette visite de celle que lui fit l'abbé Bertaud après la mort de sa femme. « Ils tâchent ainsi, écrit-il, de me surprendre au moment où l'on raisonne le moins. »

La question des obsèques religieuses ou purement civiles fut l'objet d'un désaccord pénible entre Michelet et sa fille.

« Un coup frappé si près de moi, écrit-il dans son journal le 22 novembre, m'obligeait à réfléchir. L'opinion du défunt, qui m'était bien connue, m'assurait qu'aucune manifestation de culte, de forme, d'extérieur, ne lui semblait nécessaire. Quinet disait : « Consultez le défunt » ; mon gendre et mon fils : « Consultez-vous vous-même » ; et moi : « Irons-nous surprendre une bénédiction de privilège? »

« Restait une autre difficulté, très grave, qu'élevait ma fille : « L'Église est le lieu d'assemblée, le seul « lieu où les hommes prient ensemble, bénissent « ensemble. Pourquoi refuser au défunt cette béné- « diction fraternelle ? »

« Pourquoi ?

« Parce que ce n'est point la bénédiction *fraternelle*, mais celle du prêtre, celle du *père selon la grâce*.

« Et la grâce, qu'est-ce ? la faveur, non méritée (je l'ai dit de tout temps), ou, si elle est méritée, c'est par celui qui a cru *qui crediderit in me*... Celui qui a cru, de nos jours, je ne l'ai pas trouvé encore. On trouve assez de gens qui croient croire, qui affirment pour se persuader. Qui peut croire aujourd'hui que Dieu sauve selon la faveur ? que le salut soit un privilège arbitraire et capricieux ?

« Le monde croit aujourd'hui, quoi qu'on dise, et, d'une foi ferme, il croit à *la justice*, à *la justice égale, sans privilège*. Plus d'élus ! — « C'est donc un retour « à Papinien, à la justice de César ? » Non, ce n'est plus le *prætorium*, empreint de dureté militaire, n'obtenant l'équité que par l'effort de la ruse. Ce n'est plus les *responsiones* des doctes jurisconsultes. C'est une justice *humaine*, administrée par des *hommes* ; humaine, c'est-à-dire mettant toujours en balance les faiblesses de l'humanité, les fatalités de nature. »

GABRIEL MONOD,
de l'Institut.

(*A suivre*.)

1. La domestique de Michelet, qui tint une place trop importante dans sa vie de 1844 à 1847 et qu'il songea un instant à épouser.

(1) Cette lettre est publiée dans le livre d'E. Noël : *Michelet et ses enfants*.

QUESTIONS D'ÉDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT

La situation présente : Décomposition ou Réorganisation ?

Puisque je dois chaque mois entretenir les lecteurs de la *Revue Bleue* de quelque question d'éducation ou d'enseignement, il ne sera point inutile de leur présenter d'abord une vue générale et sommaire de la situation présente. Faute de retenir devant leurs yeux l'idée nette de l'ensemble des questions et des directions principales de l'évolution, bien des gens se trompent sur l'importance d'un détail ou la signification d'un changement. On se passionne pour des choses qui n'en valent pas la peine, ou l'on élève des clameurs sur des choses qui sont inévitables ou bonnes.

La nécessité de comprendre le plan et le mouvement de l'enseignement national s'impose surtout en un temps comme le nôtre, où tout est remué, tout paraît incertain. Une crise générale ou des crises successives secouent toutes les parties de l'organisation scolaire. On démolit ; on rebâtit ; on ébranle ce qui reste debout. Matières, méthodes, personnel, rien ne reste ferme et tranquille. Est-ce l'anarchie, la dissolution ? Est-ce au contraire une fièvre de croissance, une agitation utile et féconde d'où sort un progrès ?

Chez toutes les nations cultivées se pose la question de l'enseignement primaire, et de sa fin ; chez toutes, la question de l'enseignement secondaire, et de ses programmes. Partout la complexité croissante de la civilisation et le progrès de la démocratie font éclater les anciens cadres de l'enseignement. La France n'est ni plus agitée en cela ni plus révolutionnaire que les autres peuples. Elle a de plus ses circonstances propres qui compliquent et multiplient les questions.

Il faut aussi tenir compte du tempérament moral des Français, parmi lesquels un très grand nombre ont un attachement sentimental à ce qui est, dont la force est invincible : si bien qu'aucune nouveauté, même la plus nécessaire, ne se peut introduire sans des convulsions violentes. La France n'est le pays des révolutions que parce que l'évolution y est constamment contrariée, barrée. En rien, et pas plus en orthographe ou en pédagogie qu'en politique, ou dans les affaires religieuses, le tempérament conservateur chez nous ne se prête aux réformes inévitables, bien loin, comme il arrive en Angleterre, de consentir à les opérer lui-même.

Notre crise de l'enseignement est simplement un effort qui se fait pour adapter les institutions scolaires aux conditions du monde où nous vivons La civilisation actuelle se caractérise par le travail scientifique dont les résultats renouvellent l'industrie et accroissent le bien-être, et par la solidarité plus étroite, la communication plus intime de toutes les nations : d'où nécessité d'une réorganisation pédagogique de l'enseignement, pour y faire aux sciences et aux langues vivantes la place qui convient à leur importance présente.

La société française est une démocratie. L'État ne professe et n'impose aucun culte, aucun dogme, aucune opinion. L'Université est un organisme constitué pour le despotisme napoléonien, utilisé ensuite au profit de la bourgeoisie et de sa prépondérance sociale et politique, tour à tour dominé, disloqué ou combattu par l'Église qui revendiquait son droit divin d'enseigner. D'où nécessité d'une réorganisation sociale et politique des institutions scolaires, pour les mettre d'accord avec les principes de liberté et l'esprit de la démocratie.

C'est à ce triple travail de refonte pédagogique, sociale et politique que se rapportent toutes les agitations de ces dernières années.

Essayons d'en débrouiller un peu la confusion.

I

Du point de vue pédagogique, la situation de l'enseignement primaire est bonne. L'*obligation*, tant combattue au nom de la liberté du père de famille, a diminué le nombre des illettrés dans une proportion considérable, et l'on peut espérer de le réduire encore. La *gratuité*, mode équitable de contribution scolaire, fait payer le père de famille en raison de ses moyens, et non en raison du nombre de ses enfants. La *laïcité* de l'école assure aux familles des divers cultes et doctrines pour leurs enfants un enseignement non confessionnel, en respectant la liberté et la croyance de toutes.

Depuis vingt ou vingt-cinq ans, l'école primaire est considérée comme ayant à former des citoyens ; elle a une fonction morale et sociale, et n'est plus chargée seulement de munir la classe laborieuse de quelques éléments d'instruction pratique. La formation du jugement et de la conscience doit être l'objet de l'attention des maîtres.

Il reste sans doute encore, dans le travail de l'école primaire, bien du machinal, où le temps se perd et dont le profit intellectuel est nul. Mais les principes sont posés ; des guides excellents, comme M. Payot et quelques autres, les répandent et montrent les moyens pratiques de les appliquer. Le personnel a une bonne volonté, un dévouement admirables. On peut avoir confiance.

La préparation professionnelle se fait très bien

dans les écoles normales. Les maîtres sortent munis d'une méthode et instruits à l'appliquer.

Le mal et le danger, c'est la situation de ces maîtres. Ils ont trouvé le temps, après le labeur écrasant de l'école élémentaire, de créer un enseignement des adultes, des cours du soir pour les adolescents qui, entre l'école et la caserne, se trouvaient moralement abandonnés, retombaient peu à peu dans l'ignorance et l'apathie intellectuelle dont on les avait un peu retirés. Ils ont fait cela, avec un désintéressement patriotique et pour l'humanité, presque toujours sans appui, presque sans concours de la bourgeoisie ni de l'Etat, au milieu de l'indifférence des uns et de l'hostilité des autres, souvent regardés par le paysan républicain comme un domestique communal à exploiter et par le paysan catholique comme un ennemi de l'église à vexer.

Hé bien ! ces instituteurs, on ne les paye pas. On les laisse dans une misère noire. L'État ne fait pas son devoir envers eux, qui font plus que le leur. Tous les salaires ont augmenté dans l'industrie et le commerce ; même il y a avantage à entrer dans les Postes et Télégraphes plutôt que dans l'Enseignement. D'où une difficulté croissante de recruter le personnel, de remplir les Écoles Normales (1).

Et puis ce personnel si mal payé n'est pas indépendant. On l'a mis dans la main des préfets ; députés, sénateurs, maires, c'est à qui exigera des services politiques des instituteurs, et ne leur reconnaîtra pas le droit de ne servir que leur propre conviction.

II

L'enseignement secondaire est en démolition. Il est à peu près admis que la classe doit se faire plus démocratiquement qu'autrefois, c'est-à-dire pour tous les élèves, et non plus pour quelques sujets brillants : chaque enfant a droit à la sollicitude du professeur, qui doit l'aider à se développer autant qu'il peut, selon sa nature et ses moyens.

Les conservateurs les plus décidés n'osent pas demander que l'on maintienne ou que l'on restaure l'enseignement littéraire d'autrefois, formel et aristocratique. La récente réforme de M. Leygues a établi un compromis entre les lettres et les sciences, entre le latin et les langues modernes, et admis que le grec ne pouvait être conservé sur un pied d'égalité avec le latin. Elle a consacré le principe de la pluralité des types de culture secondaire ; considérant l'impossibilité de l'éducation encyclopédique dans l'état actuel des connaissances humaines, elle a organisé divers types qui sont déclarés équivalents, et entre lesquels les familles peuvent opter : *latin et grec*, *latin et sciences*, *latin et langues vivantes* ; *sciences et langues vivantes*.

Cette même réforme a opéré une révolution dans l'enseignement des langues vivantes. On est parti du principe que l'on étudie une langue vivante pour la parler, et que la culture littéraire ne doit venir qu'en second lieu, après l'acquisition de la facilité orale.

Toutes ces innovations ont profondément touché toutes les parties de l'organisation pédagogique et même matérielle des lycées et collèges. De là, en beaucoup d'endroits, des frottements, des malaises, des froissements, des maladresses parfois voulues, des résistances passives. Il n'y a pourtant pas de quoi s'alarmer : peu à peu l'ordre nouveau se dégage.

La réforme atteint aussi l'internat. On a considéré parfois l'internat mystiquement, comme lié au tempérament de la race française. Ce sont des mots. L'internat est pour les familles une nécessité qu'elles subissent. Depuis que les lycées parisiens se sont multipliés, il est en baisse à Paris ; chaque année les internes qui ont achevé leurs études sont remplacés par de nouveaux externes. Dans les grandes villes, comme Lyon, Marseille, la pluralité des lycées est possible. Pour les moyennes et petites villes, le lycée unique subsistera. Et il y aura toujours besoin d'internats pour les enfants dont les familles habitent à la campagne. L'éducation à l'anglaise, avec le régime *tutorial*, la vie au plein air et une large liberté, a été essayée dans des écoles libres : les familles riches seules peuvent y envoyer leurs enfants. L'État est condamné, semble-t-il, pour longtemps aux internats urbains.

La forme de cet internat n'est pas encore trouvée, on fait, m'a-t-on dit, quelque part, à Vendôme, je crois, l'expérience du régime tutorial. En général, le système de la réunion des enfants dans des études et des dortoirs communs, sous la surveillance de maîtres spéciaux, prévaut encore. La séparation des fonctions de surveillance ou d'enseignement était la règle jusqu'à la dernière réforme. Cette réforme a associé les répétiteurs à l'enseignement sous le nom de professeurs adjoints. Mais elle a créé une classe nouvelle de surveillants, qui ne feront pas d'enseignement. Il y avait autrefois des professeurs et des répétiteurs. Puis on a divisé les répétiteurs par la création des généraux. On tend aujourd'hui à fondre les répétiteurs parmi les professeurs : mais l'institution des surveillants introduit un prolétariat nouveau (si l'on peut appeler prolétaires des gens chargés d'un service qui exclut l'idée d'une famille) ; et du point de vue éducatif, cette institution est un recul plutôt qu'un progrès.

(1) Cette difficulté a été signalée plus d'une fois en ces derniers temps. On me dit qu'elle a disparu cette année. Il faudra pourtant, si l'on veut assurer l'avenir, aller aux racines du mal.

Le problème de la gratuité pour l'enseignement secondaire ne se pose encore que théoriquement : avant peu sans doute, nous le verrons intervenir dans la discussion des partis politiques, et l'on en débattra les solutions pratiques.

III

Entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire s'est organisé un enseignement primaire supérieur avec de nombreuses écoles professionnelles. Plusieurs personnes éclairées, au Parlement et dans l'Université, se sont déjà demandé si ce développement ne devait pas conduire à restreindre le nombre des établissements d'enseignement secondaire, et s'il n'y aurait pas profit pour l'éducation nationale à transformer beaucoup de collèges et de petits lycées en maisons d'enseignement primaire supérieur. Les municipalités en général sont opposées à cette transformation.

Un autre enseignement a été créé, on peut dire, de toutes pièces par la troisième République. C'est l'enseignement secondaire des jeunes filles. Toutes les critiques qu'on lui peut adresser, tombent devant l'importance de l'œuvre accomplie et la valeur des résultats obtenus. Il n'y a qu'à multiplier le nombre des établissements (c'est une question d'argent), à améliorer sans les bouleverser les programmes et les méthodes, en se gardant d'inoculer à cet enseignement neuf les vices et les routines de l'enseignement des garçons, et surtout à ne pas tuer les maîtresses en abusant par une économie mal entendue de leur bonne volonté moins limitée que leurs forces.

Quelques questions se présentent qui sont communes aux deux ordres d'enseignement, et à toutes leurs variétés.

L'école est neutre : c'est entendu. Mais comment doit s'entendre cette neutralité? Est-ce l'État qui est neutre? ou l'individu qui enseigne doit-il être neutre aussi? Manque-t-il à la neutralité, si l'élève discerne ses préférences ou ses convictions religieuses ou philosophiques? La neutralité doit-elle se rapporter aux trois cultes concordataires, en ce sens que l'on puisse ou doive enseigner, dans les écoles, les doctrines communes aux trois confessions, le déisme par exemple? Alors que devient la neutralité scolaire pour le libre-penseur? l'école où l'on enseigne Dieu, n'est-elle pas confessionnelle et non neutre, pour une famille qui ne croit pas en Dieu?

Tout le monde est d'accord qu'il faut un enseignement social et civique : mais comment devra-t-il se donner pour n'être pas un enseignement de parti, une prédication des doctrines de la majorité qui détient momentanément le pouvoir?

Puis (chose que l'on considère moins souvent), quels sont les droits de la conscience du maître? Comment accorder le respect qu'il doit à sa propre croyance avec celui qu'il doit aux croyances des familles, et avec la neutralité doctrinale de l'Etat?

La neutralité de l'État qui l'emploie lui impose-t-elle des obligations hors de l'école ? Les instituteurs ou professeurs sont-ils tenus de s'abstenir d'une participation active à la vie politique du pays? Ou peuvent-ils, tout comme les autres citoyens, être journalistes, orateurs de *meetings*, secrétaires de syndicats, candidats, conseillers municipaux, maires et députés? Doivent-ils être assimilés aux officiers, détenteurs de la force du sabre et du canon? Ou bien estimera-t-on paradoxal, dans un libre gouvernement où valent seuls les armes de la parole et l'esprit, d'interdire l'action à une des catégories de citoyens les plus éclairées, une des plus capables à coup sûr de débattre les intérêts nationaux et sociaux?

Matières brûlantes, que les individus de toute opinion résolvent par des actes ou en paroles, parfois avec un peu de chaleur ou de brutalité : de là, des conflits, des « scandales » qui donnent aux pessimistes ou aux malveillants l'occasion de s'écrier que l'anarchie règne dans l'Université.

Ici surgit, pour compliquer ou envenimer tous les débats, la question politique de la liberté de l'enseignement. On ne la traite guère chez nous au point de vue pédagogique : il serait pourtant bon de se demander si, abstraction faite de nos divisions religieuses, l'éducation de la jeunesse doit être conçue comme un objet de libre commerce ou comme une fonction de l'État. Mais les circonstances font que dans notre pays la liberté de l'enseignement met en activité toutes les passions religieuses et antireligieuses. Et le mal s'étend à la neutralité scolaire : on n'y cherche guère que des arguments pour ou contre la liberté de l'enseignement, et on l'étend ou la resserre selon des intérêts ou des partis pris de secte.

IV

Je ne m'attarderai pas à l'enseignement supérieur. Il a été depuis vingt-cinq ou trente ans réorganisé, on pourrait presque dire créé. Le personnel s'est considérablement accru : tout l'outillage, laboratoires, bibliothèques, collections, a été renouvelé ou enrichi. Les facultés ont été réunies en Universités, à qui la loi a donné le moyen de vivre d'une vie indépendante et autonome. La loi militaire leur a donné toute une population d'étudiants qui venaient chercher des diplômes pour ne servir qu'un an. Il est impossible de dire quel effet aura la loi en prépara-

tion sur le service de deux ans. L'abolition des dispenses diminuera sûrement le nombre des étudiants : peut-être ne sera-ce pas au détriment de l'activité scientifique.

Dernièrement on a fait grand bruit de la réforme de l'Ecole normale, qui a blessé des sentiments respectables, et qui pourtant était inévitable. Elle aboutira, peut-on penser, à une meilleure distribution du travail dans l'Université de Paris. D'ailleurs cette réforme de l'Ecole normale n'est qu'une partie de la grosse question de la suppression ou de l'absorption par les Universités des Ecoles spéciales. Il faut nécessairement, pour l'enseignement scientifique, choisir entre les deux types, Universités ou Ecoles spéciales, et quand les Universités sont vivantes, ramener les écoles spéciales à un service de préparation professionnelle.

Mais, dans l'affaire de l'Ecole normale, les Universités provinciales ont saisi l'occasion de faire entendre leurs cris d'alarme et leurs revendications. Elles se plaignent du décret relatif à l'Ecole normale, et elles souffrent d'une certaine difficulté de vivre, c'est-à-dire d'un manque d'adaptation aux conditions du milieu et de l'époque. Les Universités doivent-elles être surtout des fabriques de professeurs? ou bien comment peuvent-elles devenir des foyers de haute culture scientifique? comment attirer aux laboratoires une clientèle de travailleurs, aux cours une clientèle d'auditeurs sérieux, si l'on se prive de l'appât utilitaire de la préparation au concours d'agrégation?

V

Enfin au moment où de tous côtés on voit s'exercer l'activité syndicale, où partout les employés prétendent s'occuper eux-mêmes de leurs affaires, et discuter avec les employeurs les conditions du travail, on ne doit pas s'étonner que les fonctionnaires de l'enseignement aient songé à se grouper, à la fois pour examiner les questions pédagogiques et pour veiller aux intérêts corporatifs.

Le mouvement est parti d'en bas, et de l'enseignement primaire a gagné le secondaire. L'enseignement supérieur jusqu'ici n'a pas bougé. Les associations amicales d'instituteurs, de répétiteurs, de professeurs hommes et femmes se sont multipliées ; des fédérations régionales ou générales ont été essayées. Des jalousies et des rivalités de classe, secondaires contre primaires, professeurs contre répétiteurs, ont parfois troublé le mouvement. Il a inquiété des administrateurs, et bien des personnes qui ont peine à ne pas considérer les fonctionnaires de tout ordre comme des agents de l'exécutif, ayant aliéné et engagé à son service toute leur personne morale. Il semble bien que les objections viennent trop tard, et que le mouvement, conforme d'ailleurs aux principes républicains, soit irrépressible.

Il offrira peut-être le remède à un mal dont depuis quelques années l'Université est travaillée : l'arbitraire administratif. Depuis quelques années, le cabinet du ministre se met souvent au-dessus des formes. Tout dernièrement, on a pu voir un professeur jugé et frappé sans procédure régulière, et un autre professeur retranché des cadres par un procédé entièrement irrégulier. La peur des journaux et des interpellations est devenue le suprême régulateur de l'action ministérielle : et le jeu des libertés politiques a eu pour conséquence paradoxale, par la faiblesse des hommes d'État, la diminution de la liberté universitaire, et la suppression des garanties qui l'assuraient. Il y a là quelque chose de très inquiétant.

*
* *

Dé toute cette agitation il ne faut pas s'effarer. Elle est la marque de la vie, d'une vie intense. Si l'Université était immobile dans une société en fermentation, c'est qu'elle serait morte.

Je ne fais aujourd'hui qu'indiquer la situation et poser les questions. Je les reprendrai une à une, selon les occasions, pour faire connaître plus précisément les conditions des problèmes, les thèses qui se combattent, et les solutions possibles ou préférables.

GUSTAVE LANSON.

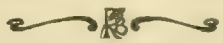

LE SYMBOLE DE LA DANSE CHEZ NIETZSCHE (1)

Les documents originaux qui sont offerts aux études nietzschéennes ont été accrus l'automne dernier de trois publications capitales : celle d'un troisième volume de la correspondance du philosophe, celle du dernier volume de sa biographie, par sa sœur, attendu depuis huit années ; celle du dernier tome de ses œuvres complètes. Le moment semble donc propice pour examiner de plus près certains problèmes mal élucidés jusqu'ici de son obscure psychologie d'inspiré. Et c'est sur le symbole de la danse qui tient une si grande place dans son œuvre, que nous voudrions essayer de jeter

(1) Ces pages sont extraites d'un volume [illegible] chez Plon sous ce titre : *Philosophie de l'Impérialisme*. — II. *Apollon ou Dionysos* : étude critique sur Frédéric Nietzsche et l'utilitarisme impérialiste.

quelque lumière, armés que nous sommes enfin de sources à peu près définitives et complètes.

Ancrée dans le tréfond de la constitution même de Nietzsche, imprimée sur sa matière cérébrale, il est une sensation physique qui se porte sans cesse au premier plan parmi toutes les autres, dès que s'arrête un instant chez lui la pensée consciente. C'est l'impression du *vol plané*, tantôt celui d'un oiseau des cimes, aux ailes puissantes et bruissantes, tantôt celui d'une alerte et muette chauve-souris. « Je vole en songe (1) ; je sais que c'est là mon privilège, et, dans le sommeil, je ne me souviens pas d'un cas où je ne pusse voler, épousant toutes sortes d'angles et de saillies par une impulsion légère, une mathématique volante. C'est un bonheur si particulier, que, certainement, chez moi, il a imprégné à la longue la sensation fondamentale du bonheur. Quand je suis tout à fait de bonne humeur, je me sens toujours en train de planer librement de la sorte, vers le haut ou vers le bas à volonté, dans le premier cas, sans tension, dans le second, sans chute. L'essor tel qu'on le décrit d'ordinaire demeure à mes yeux trop musculaire et trop pénible ».

Cet aphorisme (qui doit être de 1881) est resté inédit durant la vie de l'auteur, mais Nietzsche l'a recopié à peu près textuellement plus tard dans *Par delà*, en y ajoutant les considérations suivantes : « *Quidquid luce fuit, tenebris agit*, mais aussi *inversement*. Ce qui nous arrive en songe, à la condition que cela nous arrive souvent, finit par s'incorporer aux habitudes de notre âme autant que ce qui est advenu en réalité. Nous sommes de ce chef plus riches ou plus pauvres, nous avons un besoin de plus ou de moins. Et nous nous voyons enfin dirigés quelque peu par les habitudes de nos rêves à la pleine lumière du jour, aux heures les plus sereines de notre veille ». Il répète ici le détail de ses impressions nocturnes et conclut : « Comment l'homme qui a tiré du rêve de semblables expériences et de pareilles coutumes n'en viendrait-il pas enfin à déterminer et à colorer autrement le mot *bonheur* appliqué à son état de veille ? Comment n'aspirerait-il pas différemment au bonheur ? L'essor, décrit par les poètes, lui semblera en comparaison d'un tel vol trop terrestre, trop musculaire, trop forcé, trop lourd ». Enfin, nous pouvons lire encore dans les aphorismes posthumes (2) : « On dira que je me pare de choses que je n'ai pas vécues, mais rêvées seulement. A quoi je pourrais répondre : C'est une belle chose que de rêver de la sorte. — En outre, nos rêves sont bien plus nos événements qu'on ne le croit communément. Il faut rectifier notre idée du rêve. Si j'ai rêvé quelques milliers de fois que je vole, ne croyez-vous pas que, même dans l'état de veille, j'aurai un *sentiment* et un *besoin* de plus que la majorité des hommes ? » Et, en effet, l'auteur de ces lignes avait fait passer dès longtemps (1) dans ses appréciations esthétiques cette conception « volante » du bien suprême. Telle est la sensation que lui apportent ses plus chères jouissances d'art, la prose de Sterne (2) qui donne « l'impression vague de planer parce qu'on ne sait plus si l'on marche, si l'on est debout ou couché » ; et la musique de Wagner (3) qui apporte l'illusion de la nage et du balancement dans les airs.

Tout au plus Apollon, aux rayons brûlants, souffle-t-il parfois un conseil de prudence à l'oreille du nouvel Icare (4) : « Notre vie doit être une ascension de plateau en plateau et non pas un *vol*, au risque d'une *chute*, tel que se façonne l'idéal de l'homme d'imagination. Des moments sublimes et des périodes de dépression, c'est là une habitude mauvaise qui dégrade notre vie propre, et nous enseigne à mépriser les infortunés dépourvus de visions extatiques. Malsaines escapades esthético-morales, que nous devrons payer quelque jour ! Le malaise, la tristesse intérieure s'enracinent ; il faut augmenter la dose du poison (5). C'est l'histoire de tout art, et l'art classique n'a que l'avantage, très relatif, de marquer un peu moins ces flux et ces reflux dangereux. » Curieux témoignage, n'est-il pas vrai ! de ce dédoublement de la personnalité qu'on est souvent tenté de signaler chez Nietzsche. Car Zarathoustra oubliera bien complètement ces utiles observations, et sa sagesse sera d'un autre ordre vraiment (6) :

« Ma sage nostalgie criait et riait hors de moi, elle qui est née sur les montagnes ; une sauvage sagesse en vérité, ma grande nostalgie aux *ailes tonnantes*.

« Et souvent, elle m'a emporté bien loin vers le ciel profond, au milieu d'un accès de rire. Alors je *volais* frémissant, comme un trait, dans une extase pénétrée de soleil. »

Pourtant, Nietzsche n'ignore point qu'il se paye ici de métaphores. Le problème de l'aviation n'est pas encore résolu, en dépit des efforts de ses courageux pionniers ; et il reste impossible de connaître, à l'état de veille, la véritable sensation du vol plané. Mais l'amateur instinctif de ce sport de l'avenir lui a

(1) XII-1, 181.
(2) XII, 678.

(1) XI-1, 154.
(2) III, 113.
(3) III, 134.
(4) XI-2, 451.
(5) Mme Förster-Nietzsche attribue à l'abus des narcotiques qu'il employait à combattre ses insomnies rebelles le naufrage final de la santé de son frère. Nous reviendrons tout à l'heure à cette explication.
(6) VI, 268. — Un des chapitres du Zarathoustra devait être intitulé : *Maladie, songes de fièvre, l'homme volant*, XIV-2, 102.

découvert de bonne heure une sorte de succédané; il connaît un exercice capable, au pis aller, de tenir lieu de l'essor. C'est la danse (1). « Je comprends de la façon la plus facile les corybantes et même l'*état dionysiaque* en général, quand j'y vois un *essai d'animaux sans ailes pour s'en donner d'imaginaires*, et se soulever au-dessus du sol. Le bruit né d'un mouvement au comble de la violence *semble un immense battement d'ailes*. Il apporte enfin presque l'illusion d'être *suspendu dans l'espace*. » Rapproché des ailes *tonnantes* de Zarathoustra, ce passage nous fournit peut être le motif de l'incompréhensible séduction qu'exerce toujours sur la sensibilité de Nietzsche le satyre grec dansant, bruyant, brisant, éperdu, séduction qui, au total, a dominé son œuvre, et toujours à nouveau confondu son raisonnement apollinien! Il était prédestiné par une fatalité de nature à placer son idéal intellectuel, moral et social dans l'orgiasme et dans la bacchanale échevelée, parce que les bonds capricieux et le fracas destructeur de l'homme-bouc prenaient à ses yeux quelque analogie mystérieuse avec le vol, calme et uniforme cependant, de l'oiseau puissamment assuré de son équilibre aérien. Tenace illusion, qui a résisté à ses constatations les plus apolliniennes; par exemple à cette définition si instructive que l'auteur d'*Humain trop humain* nous fournit de la bacchanale, comprise cette fois dans son véritable caractère pathologique, mais excusée néanmoins et caressée avec la même complaisance que lors de la *Naissance de la tragédie*. « Quelques peuples privilégiés, dit-il (2), ont su faire de la *maladie* l'auxiliaire précieux de la culture. Tels, les Grecs qui, au début de leur histoire, souffraient de grandes *épidémies nerveuses*, sous la forme d'épilepsie et de danse de Saint-Guy, et en ont façonné pourtant le type *splendide de la bacchante*. »

La danse demeure donc son symbole favori, celui de la haute culture (3) et de l'indépendance intellectuelle. S'il apollinise quelquefois ce concept, s'il prône à l'occasion la chorégraphie comme capable de rétablir la juste tension et l'harmonie de l'âme (4), il lui prête bien plus fréquemment encore les tendances tropicales du dieu Dionysos, jusqu'à la confondre enfin avec une sorte de cake-walk nègre, désordonné et frénétique. Tel est le caractère de l'invocation au Mistral, vent de la danse, la plus éclatante peut-être, mais la plus incohérente aussi de ses inspirations poétiques (5). Tel est la teinte générale du livre de *Zarathoustra*, qui n'est guère autre chose qu'une longue saltation à propos de tout et de rien, qui fut d'ailleurs écrit en dansant, comme le sont tous les bons livres, dont l'impression doit ressusciter chez le lecteur les gestes de l'auteur, apportant un sentiment de liberté sans entraves, plaçant l'homme sur la pointe des pieds, et le forçant à danser par une nécessité intérieure! Si l'on parcourt en effet la Bible nietzschéenne, on remarquera qu'elle s'ouvre par l'épisode pittoresque du Danseur de corde ; que Zarathoustra est, de son propre aveu, un danseur, s'il n'est pas un danseur de tarentelles, et qu'il ne croira qu'à un dieu qui sache danser aussi. Vers la fin de ses révélations, les chansons à danser se succèdent sans interruption sur sa lyre : « Mes talons se cabraient ; mes orteils écoutaient pour te comprendre. Le danseur ne porte-t-il pas ses oreilles dans ses orteils ? » Il y porte de plus un toucher si délicat qu'on dirait une seconde vue, la seule qui révèle à l'homme dionysiaque, la réalité véritable ; les choses ne sont reconnues par lui que çà et là, de la pointe des pieds, à la manière d'un bon danseur, et les angles des corps solides ont pour objet d'être palpés par des pieds de danseur. Puis, jusqu'à la conclusion du poème, s'échevèle le rythme de la musique endiablée qui conduit cette farandole, jambes par dessus tête. Et c'est précisément ces pages-là que l'auteur prétend qu'on en remarque et qu'on en retienne ; ce sont ces divagations déplaisantes qui lui servent d'argument irréfutable, pour justifier le ton de son premier ouvrage. (Préface de 1886 à la *Naissance de la tragédie*).

Il y a donc là un des cas les plus curieux qui aient jamais été signalés du rôle de l'Inconscient, du « subliminal » dans les créations d'un esprit d'élite. Schopenhauer proclamait que sa philosophie de jeunesse s'était construite en lui d'elle-même et pour ainsi parler sans sa collaboration. On peut dire que le subliminal chez Nietzsche renfermait l'image obsédante d'une sorte de danse dont les mouvements auraient la souplesse de ceux du vol, et procureraient le même sentiment de bonheur calme, souverain, « alcyonien ». Ses études philologiques firent probablement du satyre dionysiaque, la première figure précise et historique qui répondit à cette secrète volupté, par la souplesse saine, l'esthétique du geste, le bonheur débordant de l'ivresse printanière. Le côté agité, bruyant, dévastateur du compagnon de Dionysos fut accepté par surcroît en faveur de sa danse volante ; et, ce qui est plus grave encore, sa parenté s'étendit bientôt dans l'esprit de Nietzsche vers le pathologique danseur de Saint-Guy.

Aussi bien, la danse nietzchéenne s'accompagne d'ordinaire de gestes étranges et saccadés. Son évo-

(1) XII 1, 181.

(2) II, 214. — Une épidémie de névrose religieuse vient de se produire dans le pays de Galles et jusque dans les faubourgs de Londres, où les « Danseurs de la Pentecôte » ont donné quelques séances publiques. *Le Temps*, 4 décembre 1904.

(3) II, 278.

(4) V, 84.

(5) *Chants du prince Vogelfrei*.

cateur y associe presque inséparablement le rire. Rire discret et serein parfois, cultivé à titre d'antidote aux états « pathétiques » que le pèlerin de Sorrente fit un instant profession de réprouver (1). Puis, plus agité déjà au début de la *Gaie Science* (2) et tout à fait débridé dans le *Zarathoustra*, dont la plus belle page poétique, l'épisode du berger et du serpent se termine dans un accès d'hilarité qui n'a rien d'humain, et qui, néanmoins, transporte Zarathoustra de désir : « La soif de ce rire me dévore » (3). Dans sa touchante et si noble préoccupation de garder la mémoire de son frère contre le soupçon d'un désarroi mental antérieur à sa maladie dernière, Mme Foerster-Nietzsche vient de fournir une explication nouvelle du rire dionysiaque (4). Contraint de lutter trop souvent contre des insomnies rebelles à toute médication, son frère aurait un jour accepté d'un vieil Hollandais un narcotique venu de Java et tiré de certaines plantes tropicales. « Mon frère me raconta qu'il en usait fort prudemment, car, en ayant versé quelques gouttes de trop dans son verre d'eau, il se sentit absolument enivré. Il s'était alors jeté sur le tapis en proie à des accès d'hilarité incompressibles ». Ces symptômes reparurent au début de sa maladie finale, et, dans sa correspondance avec ses amis, le patient employait pour les caractériser le même terme de « ricanement (grinsen) » qu'il n'avait jamais appliqué auparavant qu'aux effets de son narcotique javanais. L'abus de ce poison du système nerveux serait donc l'origine de sa déchéance intellectuelle.

Quoi qu'il en soit un pareil rictus semble avoir passé à plusieurs reprises avant 1888 sur les lèvres du poète de Zarathoustra. Rire de kobold, écrit parfois celui qui en est trop fréquemment secoué : c'est bien là en effet le qualificatif qu'il mérite de conserver. Ajoutons que les pleurs en sont tout proches, ainsi qu'il convient à son origine nerveuse et que les pages du *Zarathoustra* sont souvent arrosées de larmes sans cause et sans conscience, comme la veste de Jean-Jacques sous cet arbre de la route de Vincennes où lui fut révélée sa vocation réformatrice.

La danse dionysiaque, écho de la bacchanale antique, n'est point parfaite encore si ses participants se contentent des gestes brusques et des rires bruyants. La fête ne sera complète que si l'on casse quelque chose en chemin. C'est le forfait du christianisme que d'avoir gâté ces bonnes réjouissances païennes, ces détentes de la bête humaine qui trahissaient le mépris de tout sérieux, une divine affirmation de soi, par plénitude et perfection animale. Le nihiliste de la force se reconnaît à sa capacité de destruction. Certes la symétrie apporte quelque satisfaction esthétique, mais briser est un plaisir plus subtil encore que ranger, le véritable plaisir des dieux ! Il faut reconnaître que Nietzsche cherche parfois à atténuer l'effet fâcheux d'une pareille propension. Si la plus haute forme de la satisfaction d'un artiste devant son œuvre est de la briser, il insinue que c'est pour en rapprocher ensuite les morceaux épars, et, sans doute, faire mieux que la première fois après cet accès de découragement. Car le goût de casser est une préparation du saint Devenir, et la création est inséparable de la destruction, dans le dénombrement des « plus grandes voluptés. » Mais qui ne sait par expérience combien il est plus commode de démolir que de reconstruire, et que le surhomme dionysiaque lui-même, après tous ses précurseurs rousseauistes, restera vraisemblablement à moitié chemin en cette voie du Devenir, sur laquelle les difficultés sont si inégalement réparties ?

Il est un domaine qui semble inciter particulièrement le surhomme dionysiaque à exercer son divin penchant aux démolitions initiatrices. Le disciple de Zarathoustra paraît y tendre la main à l'artiste débridé que l'on voit célébré dans ces singulières pages de la jeunesse de Nietzsche sur *la Vérité et le Mensonge au sens extra-moral* (1). C'est le terrain de la logique. Rien ne plaît davantage à notre émule des satyres que de ravager le parterre du raisonnement méthodique, dont les fleurs lui semblent anémiques et chlorotiques, et dans lequel il voudrait voir pousser drues et foisonnantes les tropicales végétations de l'*illogisme* et de la *fantasmagorie* (2). Car le besoin de logique à tout prix lui paraît un symptôme de maladie (3), un signe de déclin (4), un indice certain que, durant la lutte pour la puissance qui s'engage sans cesse entre le penseur et ses pensées, — créatures rebelles à leur créateur, — la pensée raisonnable va remporter la victoire, et passer dès lors à la dignité d'*idée fixe*. Un émule de Stirner ne saurait assister impassible à un si déplaisant spectacle. Et, de nouveau, ce sont les suspicions étranges de 1873 sur la tyrannie des mots (5), dont chacun dissimule l'erreur, le fantasme, l'hallucination ; sur la tyrannie plus pesante encore de la grammaire (6), qui inspire parfois à Nietzsche de fines remarques sur les erreurs nécessaires de la philosophie spéculative (7).

(1) XI-2, 1[illegible].
(2) V, 1.
(3) VI, page 234.
(4) Brief II, [illegible] et 223.

(1) Vol. X.
(2) XI-1, 189.
(3) V, 370.
(4) Préface de 1886 à la *Naissance de la Tragédie*.
(5) VI, 123, et XIII, 16.
(6) *Par delà*, 20.
(7) VIII, p. 95.

L'aboutissement de cette campagne passionnée contre les initiales disciplines de la pensée humaine sera une fois de plus le « Juchhé » stirnérien (1) de l'homme de la nature, exprimant sa joie de vivre par une mélopée animale, sorte de « glossolalie », de gazouillement inarticulé, qui revient à plusieurs reprises sur les lèvres de Zarathoustra.

« S'il te faut parler de ta vertu unique et inexprimable, n'aie pas honte de balbutier sur ce sujet. Va donc, et balbutie : « Ceci est mon bien (2) ».

Ou encore (3) : « Tandis que je me jouais en nageant dans les lointaines profondeurs de la lumière, et qu'une sagesse d'oiseau inspirait ma liberté conquise, cette sagesse d'oiseau s'exprimait ainsi : « Vois, il n'est plus ni altitude ni abîme; laisse-toi aller légèrement de-ci de-là. *Chante et ne parle plus.* Tous les mots ne sont-ils pas faits pour ceux qui restent lourds ? Ne mentent ils pas tous, à qui est devenu léger? *Chante donc et ne parle plus !* »

Et voici les derniers mots de la *Gaie Science* : « Ma cornemuse s'apprête ainsi que mon gosier. Peut-être leur son sera-t-il rude. Excusez-les, car nous sommes dans la montagne. Ce que vous entendrez sera du moins nouveau. Et qu'importe si vous ne comprenez point, si vous ne pouvez suivre le chanteur. C'est là le sort malheureux des chanteurs. Vous n'entendez que plus distinctement sa musique et son accent : son pipeau ne vous fera que mieux *danser !* Voulez-vous essayer? »

Le symbole de la danse a fourni à la puissante imagination de Nietzsche des pages d'une poésie entraînante : et dans son rythme endiablé, l'Invocation au mistral est certes un péan inoubliable. Mais son auteur n'est pas seulement un poète : il se présente surtout devant la postérité avec le caractère du moraliste. A ce titre, il relève de la critique psychologique, qui a le devoir de l'arrêter en chemin, alors qu'il fait passer instinctivement et inconsciemment dans le domaine éthique, des suggestions sans contrôle, nées d'un véritable dédoublement de sa personnalité intellectuelle.

ERNEST SILLIÈRE.

(1) Dans le débordement de son individualisme pathologique, Stirner en arrivant, lui aussi, à tourner contre les mots, ces tyrans de la pensée logique elle même, une critique enivrée de ses propres excès, « C'est quand on est sans pensée et sans paroles qu'on réfléchit le plus profondément », écrit-il. (*Der Einzige*, édit. Reclam., p. 105). Et encore (*ibid.*, p. 175) : « Un soubresaut me rend le même service que la plus soigneuse déduction : une extension brusque des membres secoue le tourment de la pensée ; une cabriole chasse le cauchemar de la corruption religieuse ; un bruyant cri d'aise écarte un poids de dix années. Mais l'importance immense du cri de joie sans pensée ne pouvait être reconnue durant la longue nuit de la pensée et de la croyance.

(2) VI, p. 49.

(3) VI, p. 338.

LA

GRÈVE DES MINEURS DE WESTPHALIE

La grève des mineurs westphaliens est terminée. 200.000 hommes, pendant un mois, ont opposé à la puissance patronale la force d'inertie. Le prolétariat, selon le mot de Mirabeau, comptait, pour devenir formidable, sur sa seule immobilité. Le moment est venu de tirer la leçon des faits, de voir quelles circonstances ont donné naissance au mouvement ouvrier, dans quel milieu il évolue, vers quel but il paraît tendre.

*
* *

Le bassin houiller de la Ruhr est le plus riche du continent européen. Grâce à la présence simultanée du fer et du charbon, il a vu se développer les grands centres industriels et métallurgiques, Dortmund, Essen, Bochum, renommés dans le monde entier. Il fournit annuellement 60 millions de tonnes de combustible, la moitié de la production totale de l'empire. Autour des mines et des hauts-fourneaux, dans les faubourgs soudés aux faubourgs, s'entassent les bataillons de l'armée ouvrière, chaque jour renforcés de nouvelles recrues silésiennes, polonaises ou lithuaniennes. En vingt-cinq ans, la population du district a doublé. Cet espace, qui représente 1/150 de la superficie de l'Allemagne, porte 1/22 de sa population. Sept villes de plus de 100.000 âmes, huit de plus de 30.000 s'y côtoient et s'y confondent. Dans ce quadrilatère de 65 kilomètres de long sur 35 de large s'opère le quart du trafic des chemins de fer allemands. L'immense excédent de production destiné à l'étranger se déverse par Ruhrort et Duisbourg ; la batellerie rhénane se charge ensuite de le transporter jusqu'à Rotterdam.

Au lieu de se combattre, les industriels entassés sur ce coin de terre ont trouvé plus simple et plus profitable de s'entendre : ils ont créé des coalitions de producteurs qui concentrent les commandes, assurent le maintien des prix, règlent les conditions de la vente. C'est ainsi que les 9/10 des mines charbonnières de la Ruhr sont sous le contrôle du « Syndicat rhénan-westphalien », fondé à Essen en 1893. Celui-ci règlemente la production, la limite d'après l'état du marché, fixe les prix de vente, sert d'intermédiaire entre les sociétaires et le consommateur. Il est l'unique agent commercial de la région, où il règne sans conteste. Le Comité directeur et son président, les « barons de la houille », exercent une autorité avec laquelle l'Etat, leur client obligé pour ses chemins de fer et sa marine, a dû souvent composer.

Grâce au cartell, l'industrie charbonnière a pris

un essor inouï. Mais en même temps, les rapports de patrons à ouvriers se sont transformés. Autrefois les mineurs, dans les entreprises privées, étaient traités avec égards; beaucoup de patrons avaient organisé des caisses de secours, avant les lois d'assurance ouvrière. Aujourd'hui les travailleurs sentent peser sur eux le joug d'une puissante société avec laquelle ils n'ont plus aucun contact. Cette énorme masse ouvrière, hier amorphe, a fini par prendre conscience de son rôle et de sa force; 270.000 ouvriers s'entassent aujourd'hui dans le district de la Ruhr, dont 17.000 étrangers et 83.000 déracinés de l'Est ou de la Pologne. Sur ce chiffre 111.000 sont groupés en quatre organisations: le Syndicat socialiste qui compte 60.000 adhérents, le Syndicat chrétien avec 40.000, le Syndicat polonais, avec 10 000, le Syndicat Hirsch-Duncker ou libéral avec 1.000.

Déjà en 1889, la fermentation des idées nouvelles parmi ces éléments hétérogènes avait entraîné une grève retentissante. Elle dura du 4 au 29 mai, engloba 90.000 ouvriers sur 120.000 que comptait alors le district. Mais ces ouvriers, presque tous indigènes, étaient dépourvus d'organisation; les patrons, moins puissants alors, se montrèrent aussi moins intransigeants. Les grévistes rentrèrent dans les mines, sur une simple promesse d'examiner leurs griefs. On voulut voir dans cette prompte solution l'effet d'une pression personnelle de l'Empereur, décidé à défendre les patrons contre tous les « fauteurs de désordres ».

Les années qui suivirent furent les dix « glorieuses » de l'industrie allemande. Les charbonnages connurent des jours de prospérité. La hausse des prix fut pour le syndicat patronal une source de bénéfices et elle entraîna une hausse des salaires. Le gain annuel d'un mineur de la Ruhr, qui n'était en 1893 que de 976 marks, s'élevait, en 1896, à 1.035, puis les années suivantes à 1.128, 1.175, 1.255 et 1.332 marks. Pendant ce temps, les dividendes des sociétés minières s'accroissaient plus encore: de 1889 à 1900, ils passaient pour la mine « Concordia » de 14 p. 100 à 29 p. 100, pour la « Consolidation » de 5 1/2 à 30 pour 100, pour la « Gelsenkirchen » de 7 pour 100 à 13 pour 100.

Epoque de prospérité, époque passagère. Entraînée par un véritable vertige, l'industrie allemande ne sut pas proportionner sa production aux débouchés. Malgré leur puissance, les cartells se trouvèrent débordés à l'heure de la crise, et contraints de limiter leur activité. Le syndicat rhénan westphalien restreignit l'extraction de la houille de 20 p. 100 en 1901. Il renonçait à exploiter certaines mines peu fructueuses, pour concentrer son activité sur les plus productives; il diminuait les salaires, qui s'abaissaient de 1.332 marks en 1900, à 1.224, 1.131, et enfin 1.205 en 1903. Il dut aussi restreindre le personnel des équipes. De l'aveu même des patrons, en décembre 1904, dans le bassin de la Ruhr plus de 7.000 ouvriers sans travail erraient d'une fosse à l'autre. Et cependant, les bénéfices des compagnies, loin de diminuer, continuaient leur marche ascendante: le dividende moyen des mines de houille passait de 7,93 p. 100 à 10,53 p. 100 en 1904. Le prix de la vie, loin de décroître, tendait plutôt à s'élever dans cette région congestionnée. Quoi d'étonnant, si les travailleurs, se sentant les coudes, ont pris la résolution d'arracher, par la grève, des concessions qu'ils ne pouvaient obtenir à l'amiable?

* * *

Le 7 janvier dernier, les ouvriers de la mine « Bruchstrasse » refusaient de descendre dans les puits, la compagnie ayant décidé de prolonger d'une demi-heure la durée du travail. Le 13, le mouvement gagnait la « Harpener ». Les délégués des syndicats ouvriers se réunissaient à Essen; on comptait: 74 socialistes, 67 « chrétiens », 7 Polonais, 3 libéraux. Ils élirent une commission de 7 membres, chargée de formuler les revendications ouvrières: 9 heures de travail pour 1905, y compris la descente et la montée; 8 h. 1/2 en 1906, 8 heures en 1907; abolition du *Nullen* (ou annulation des berlines insuffisamment remplies ou trop chargées de pierres, qui ne sont pas payées à l'ouvrier); élections par les travailleurs de contrôleurs et d'une commission ouvrière armée de pouvoirs assez étendus; fixation de salaires minimum, variant de 3 m. 80 à 5 marks, selon les catégories de mineurs; réforme des caisses de secours, adoucissement d'une discipline trop rigoureuse, reconnaissance par le Syndicat des organisations ouvrières.

Les chefs manquaient d'enthousiasme, parce qu'ils manquaient d'argent. Le président du Syndicat chrétien, Effert, celui du Syndicat socialiste, Sachse, et le député socialiste de Bochum, Hué, prêchaient le calme. Mais l'intransigeance des patrons vint tout gâter. « L' « Union minière » refusa nettement d'entrer en pourparlers avec les Sept et de les considérer comme représentants du personnel. Elle n'entendait traiter avec les ouvriers que par contrats individuels, déclarait que le personnel s'étant mis en grève sans formuler d'abord des revendications précises, il y avait rupture illégale du contrat de travail. En vain, l'inspecteur des mines de Dortmund, M. de Velsen, s'entremit, s'efforça de faire intervenir en conciliation les prud'hommes miniers: l' « Union minière » refusa la médiation proposée. Le 13 janvier, les députés socialistes interpellaient au Reichstag. Le 16, la grève générale était proclamée dans le

bassin de la Ruhr, dans un mouvement d'indignation qui entraîna les chefs. Chrétiens, socialistes, libéraux et indépendants marchaient la main dans la main. Les catholiques eux-mêmes, que les socialistes ont eu l'habileté de mettre toujours en avant, s'écriaient : « Nous avons assez prié, maintenant nous voulons agir. »

Les ouvriers étaient pleins d'espoir : une sympathie presque universelle appuyait leur cause. L'archevêque de Cologne leur adressait 1.000 marks et une lettre paternelle, le cardinal archevêque de Breslau suivait l'exemple de son collègue. Bien entendu, la Commission générale des syndicats socialistes et le *Vorwaerts* lançaient un appel en faveur des grévistes ; des applaudissements venaient de France et de Belgique, et les mineurs anglais, gens pratiques, s'engageaient à verser à la caisse de la grève 40.000 marks par semaine. Dans les classes bourgeoises elles-mêmes, un mouvement très fort se dessinait. La « Société pour la Réforme sociale » lançait un manifeste où elle conjurait l'État d'intervenir. Les journaux du parti national-libéral, le fameux « parti des exploiteurs » capitalistes, ceux même des conservateurs prussiens, volontiers hostiles à la grande industrie, examinaient avec sympathie les demandes des grévistes.

Le gouvernement témoignait de dispositions analogues. Dès le 19 janvier, l'Empereur offrait son entremise pour apaiser le conflit. Il assista, quelques jours après, à un conseil des ministres prussiens où fut discutée la refonte de la législation minière. Une commission d'enquête parcourait le théâtre de la grève, entendait pour chaque mine la direction et trois délégués ouvriers. Au Reichstag comme au Landtag, la cause ouvrière ne trouvait guère que des défenseurs. Les réactionnaires eux-mêmes, par la voix de M. Heydebrand, se déclaraient favorables à l'amélioration du sort des mineurs, si ceux-ci consentaient à reprendre le travail. Le Dr Spahn, le leader du Centre, le député radical Gothein, le légendaire ennemi des trusts et des cartells, et le national libéral baron de Heyl, allaient plus loin ; ils furent agressifs vis-à-vis des patrons. Seul le député Beumer osa prendre la défense des « barons de la houille ». Mais le ministre du Commerce, M. Moeller, exprima l'espoir « que les propriétaires de mines sentiraient l'hostilité décidée de l'opinion publique et ne commettraient pas la lourde faute de persister dans leur attitude intransigeante ».

Le député conservateur Bodelschwingh fit circuler une liste de souscription en faveur des grévistes. Il avait mis en tête ces quelques lignes : « Quand on a vu de près la mine, comme le soussigné ; quand on a manié le pic, ne fût-ce qu'une nuit, dans la chaleur et l'humidité ; quand on a vu ses compagnons, pour venir à la mine ou rentrer épuisés à leur demeure, avoir à faire une heure de chemin, on comprend et on absout l'exaspération que provoque cette simple phrase : « La journée est allongée d'une demi-heure », ou cette autre, adressée à un ouvrier qui a travaillé dix ou vingt ans dans une entreprise : « la mine ne rend pas assez ; on l'abandonne, va, cherche ailleurs une nouvelle patrie ! »

*
* *

Cependant la grève se développait dans un calme sans exemple. A peine çà et là quelques bagarres avec la police et la troupe réquisitionnées pour garantir la liberté du travail. Le 10 janvier, 15.000 hommes chômaient dans le bassin de Dortmund ; le 12, on comptait 50.000 grévistes ; le 17, 155.000 ; le 20, 195.000.

Cette foule énorme gardait son sang froid, décidée à une résistance passive qui ne fournirait nul prétexte à une répression.

Le paiement des salaires arriérés par les compagnies ne fut l'occasion d'aucun désordre ; les réunions ne donnaient lieu à aucune scène de violence. Avec l'assentiment tacite de la force publique, les grévistes avaient organisé un service d'ordre, reconnaissable à une écharpe verte et à un brassard blanc, pour protéger contre toute injure les mineurs qui persistaient à travailler. Les femmes des grévistes sont les plus violentes : en 1889, elles pleuraient, adjuraient leurs maris de reprendre le travail : en 1905, elles insultent les travailleurs, les appellent traîtres et lâches. Mais les chefs exhortent au calme et à la discipline. Un journaliste pénètre dans une réunion de 2.000 grévistes : « Camarades, dit l'orateur, gardez un calme qui fasse frémir les patrons. Pas de violences, pas de rassemblements dans les rues ou autour des puits. Et surtout gare la bouteille de *schnaps !* Ne la gardez pas dans la poche, jetez-la en haut du premier arbre venu ! Evitez les cabarets. Sinon, plus tard, vos enfants vous maudiraient ! »

Dans leurs revendications même, les grévistes sont assez modérés. Ils n'englobent pas tous leurs chefs dans une exécration aveugle : « Hugo Stinnes (un des principaux propriétaires de mines) est un rude homme d'affaires ; seulement il a une pierre à la place du cœur. Krabler est un administrateur hors ligne, mais un réactionnaire. » Le reporter demande à un gréviste : « Pourquoi chômez-vous ? — « Par solidarité » — « Comment êtes-vous traités ? » — « Il faut être juste : beaucoup des porions sont humains ; d'autres sont de vrais tyrans, mais ils savent qu'ils ne peuvent rien dire à un gaillard sérieux. Mon maître-mineur m'a engagé à rompre la grève : je lui ai répondu : Croyez-vous que, moi aussi, je n'ai pas

mon honneur ? » Et l'entretien continue, l'ouvrier visiblement préoccupé de faire voir à son interlocuteur que le mineur n'est pas la brute ignorante que se figurent les bourgeois apeurés : « Les meilleurs éléments sont dans les syndicats. Nous aussi, nous avons de l'instruction : on fréquente la bibliothèque syndicale. » Il se met à discourir « avec beaucoup de bon sens », sur Schopenhauer, développe « en traits excellents » la physionomie du Christ d'après Feuerbach, et dépeint le péril national que fait courir à la France sa faible natalité. L'assemblée s'écoule paisible. Dans la rue, des femmes et des enfants entassent sur des chariots, des corbeilles, des brouettes, des résidus de charbon; le froid est rude, ils font leur provision pour une longue résistance : « Ça brûle-t-il? » — « Toujours mieux que rien. » — « Vous espérez donc résister longtemps? » — « Au moins plusieurs semaines; s'il le faut, on se serrera le ventre. »

*
* *

La bonne volonté et le courage ont une limite. Un jour vient où on se trouve en présence de cette vérité brutale : « Il faut manger, et je n'ai plus de pain. »

Le chômage faisait perdre chaque jour aux grévistes 800.000 marks. Le Comité de la grève avait espéré que les dons affluéraient : au 1er février, il avait reçu en tout 750.000 marks, et les caisses syndicales n'avaient pas de réserves, ni les ouvriers d'économies. Il eût fallu 1.500.000 marks par semaine pour faire vivre cette masse d'hommes, de femmes, d'enfants, en tout un million d'êtres humains. Les fournisseurs, qui avaient jusque-là ouvert un généreux crédit aux grévistes, se trouvaient eux-mêmes à bout de ressources.

Les meneurs le savaient, et ne demandaient qu'à trouver une ligne de retraite. L'annonce d'un projet modifiant les lois de 1865 et 1892 sur les mines avait déjà été accueillie avec joie. Les 1er et 3 février, le Reichstag émit le vœu qu'une loi d'empire règlementât le travail des mineurs : le gouvernement dut refuser, la question étant du ressort des législations intérieures des Etats confédérés. Mais ce vote, sans effets pratiques, fut considéré comme un témoignage de sympathie envoyé aux ouvriers. A ceux-ci, du reste, M. Mœller promettait, pour la Prusse, toute une série de réformes, des lois nouvelles sur la capacité juridique des associations professionnelles, sur les Chambres de commerce, sur l'abandon des mines, et une prochaine refonte de la législation minière. Ces promesses solennelles faisaient peu à peu fléchir la résistance des grévistes. Le manque de ressources fit le reste.

Le 5 février, après un dernier et vain effort pour négocier avec l'Union minière, la Commission des Sept s'adressait au chancelier de Bülow. Il répondit qu'en vue de la reprise du travail, il était disposé à recevoir les représentants des ouvriers et ceux des propriétaires. C'était à la fois reconnaître la commission exécutive de la grève et indiquer aux patrons le « désir » de les voir recourir à sa médiation.

Le 6, à Essen, le chef des syndicats socialistes, Sachse, se prononçait pour la reprise du travail. Le 9, en séance plénière, le catholique Effert résuma la situation en ces termes : « Il ne s'agit pas de sentiment, mais d'une opération d'arithmétique. Si ce calcul dénotait l'existence de ressources, nous continuerions. Mais le fait est là, brutal : pas d'argent ! Ce serait une faute de continuer la grève dans de telles circonstances. Ne donnez pas cette joie aux patrons ! Quand le gouvernement tiendra ses promesses, ils verront quelle est la force de notre discipline. »

Par 155 voix contre 5, la reprise du travail fut décidée.

Elle ne s'est pas accomplie sans encombre. Les chefs ont été accusés de s'être vendus à l'Union minière ; la police a dû les protéger au sortir d'une réunion publique. Les affiches de la Commission des Sept ont été lacérées ; on a signalé des troubles et des rixes. Cette fin de grève a été plus bruyante que la grève elle-même.

*
* *

L'échec apparent du mouvement ne doit pas nous faire illusion sur sa véritable portée.

Le cartell westphalien offre, à un degré éminent, les caractères de la grande industrie. Il dirige de haut la production, dans un intérêt purement capitaliste. Dans cette gigantesque machine, condamnée par la concurrence à accélérer sans cesse son allure, l'ouvrier n'est plus qu'un rouage, le dernier, sur lequel tout repose et qui fatigue le plus.

Seulement l'ouvrier a assez de jouer ce rôle passif. Les idées modernes lui ont insufflé un sentiment nouveau de sa dignité et de sa personnalité. Et ce qui était possible, il y a vingt ans, avec des forces ouvrières éparpillées, ne l'est plus en face de groupes syndicaux organisés.

Les patrons wesphaliens ne l'ont pas compris. Ils ont refusé de négocier, sans pitié pour les ouvriers menacés par la faim, sans égard pour les consommateurs et l'industrie nationale à la veille de manquer de combustible, sans souci de leurs mines laissées à un dangereux abandon. L'un d'eux s'est écrié : « Quand tous les puits devraient s'écrouler, nous ne céderons pas. » Ils ont refusé de discuter un contrat collectif de travail et de reconnaître les syndicats ouvriers, ce qui peut paraître étrange d'une asso-

ciation de propriétaires constitués eux-mêmes en syndicat.

Cette obstination pourrait leur coûter cher. Un mouvement général se dessine en Allemagne contre les cartells, trusts et unions de producteurs. On les tient pour l'incarnation la plus parfaite du Moloch capitaliste; on les accuse de sacrifier l'ouvrier et le consommateur à leur insatiable désir de lucre; on redoute une nouvelle extension de ces puissantes sociétés. M. Stinnes et ses collègues de l'Union minière ne passaient-ils pas pour préparer la fusion du Syndicat rhénan-wesphalien avec les industries métallurgiques et certaines entreprises de transport?

Tous les partis et toutes les classes redoutent une telle perspective. De tous côtés des appels s'élèvent vers l'Etat, le sollicitent de mettre un frein aux ambitions des capitalistes et de la haute banque. Je ne parle pas seulement des feu'les socialistes. Le professeur Wagner est allé jusqu'à dire : « Nous préférons le monopole de l'Etat à un monopole privé. » Le Dr Spahn, non suspect de sympathie pour la social-démocratie, a proclamé le 23 janvier au Reichstag : « Si les propriétaires de mines abusent des concessions qu'ils tiennent de l'Etat, l'Etat les leur reprendra. » La sympathie que les grévistes ont trouvée dans le public, dans la presse, dans le Parlement, procède sans doute d'une sincère commisération, mais aussi de toutes les rancunes que les cartells ont accumulées contre eux.

C'est pourquoi, malgré les apparences, la grève se termine par une victoire morale des mineurs. Ils ont trouvé un appui effectif près de leurs frères d'Allemagne, de Belgique, d'Angleterre : la solidarité prolétarienne s'est affirmée au grand jour. Et elle ne saurait guère que s'accentuer. Dans la Ruhr le premier résultat de la grève a été de jeter dans les bras des syndicaux les travailleurs demeurés jusqu'alors indépendants. On compte aujourd'hui 180.000 syndiqués dans le district, contre 110.000 au début du mouvement. Dans une seule mine, le Syndicat chrétien a passé de 620 membres à 1700, le Syndicat socialiste, de 360 à 800 ; un Syndicat polonais a réuni 67 adhérents. Tous marchent la main dans la main, font bloc contre les abus de pouvoir des patrons, et se tiennent prêts à uns econd combat, « Les ouvriers mineurs, a dit le Comité des Sept, doivent travailler énergiquement à fortifier leur organisation, afin d'être en tous temps prêts pour une nouvelle grève ».

Le jour où elle éclatera (c'est-à-dire le jour où les syndicats ouvriers auront amassé un trésor de guerre), le gouvernement de Berlin se trouvera acculé à une grave échéance, annoncée depuis longtemps par les socialistes et par le Centre : la reprise par l'Etat de toutes les houillères, dont l'exploitation deviendrait un service public, comme les chemins de fer ou les postes. Déjà une tentative a été faite par le gouvernement dans le district de la Ruhr, pour mettre la main sur la mine « Hibernia ». Une telle mesure marquerait un pas décisif dans la voie de ce socialisme d'Etat où l'Allemagne semble s'avancer à l'heure actuelle d'une marche lente mais continue.

Les ouvriers y gagneront-ils ? Ici, je cède la parole au vieux socialiste W. Liebknecht : « Quand l'Etat actuel « étatise », disait-il à Berlin en 1892, il demeure ce qu'il est. Il prend comme patron la place des particuliers. Les ouvriers n'y gagnent rien ; mais l'Etat a renforcé sa puissance et sa force d'oppression. Le socialisme d'Etat est un capitalisme d'Etat, où l'esclavage économique rendrait plus intense l'esclavage politique, et réciproquement. »

MAURICE LAIR.

LE RETOUR AU VOLCAN (1)

III

Mme Benières disait vrai. De tous temps, elle avait eu contre la Martinique de sourdes préventions.

Parisienne de naissance, fille d'un officier supérieur bien apparenté, mais qui ne possédait pour élever cinq enfants que le revenu d'un tout petit capital ajouté à sa solde, elle épousa à vingt ans, par inclination, Hippolyte Benières, de passage en France. La famille Benières occupait dans les Antilles françaises une situation en vue. C'était pour la jeune femme l'avenir assuré. Elle suivit son mari à Saint-Pierre où l'attendait une habitation riche et confortable. Quatre enfants naquirent de cette union : François (qui devait être le père de Lionel), Eugène, Ferdinand et Micheline. Tous s'étaient établis à leur tour dans des conditions avantageuses.

Devenue veuve à cinquante-deux ans, Mme Benières prit en brusque aversion sa patrie adoptive. Son mari avait péri dans un cyclone, atteint à la tête par la chute d'une toiture. Elle faisait toute la Martinique responsable de ce deuil prématuré; et, en son cerveau de métropolitaine, mal façonnée encore aux mœurs et aux idées du milieu antillais, une idée fixe de rancune s'était incrustée. Elle se refusait, avec un entêtement de femme aigrie, à admirer les splendeurs de floraison, les féeries indéfiniment variées du ciel vespéral, les pénétrantes diffusions d'arômes qui font de cette île, à certaines

(1) Voir la *Revue Bleue* du 18 février 1922.

époques, un séjour enchanteur. Le pittoresque même des costumes et des races lui restait indifférent ou hostile. Pour elle, la Martinique n'était que la terre des cyclones, des tremblements de terre, des ras de marée, des scorpions, des ravets, des chiques et des maringouins. Un nuage aux formes ou aux colorations imprévues la mettait toute angoissée, dans l'attente d'un cataclysme. Elle ne cessait de répéter à toute occasion que sa santé ne supporterait pas plus longtemps le climat antillais.

Les médecins, d'accord avec la famille, lui ordonnèrent le rapatriement en France. Elle avait deux sœurs à Paris, veuves comme elle. Ses fils et son gendre, qui venaient de s'associer pour prendre la succession des grosses affaires paternelles, lui serviraient les petites rentes dont elle déclarait d'avance devoir se contenter. N'était-elle pas elle-même, aux termes de son contrat de mariage, propriétaire de cent mille francs bien nets?... Avec le revenu de ces cent mille francs, s'ajoutant aux rentes fixes consenties par les enfants, ses goûts de bourgeoise modeste pouvaient se satisfaire. Il lui suffisait d'emmener avec elle Eglantine, sa fidèle câpresse, et d'emporter la promesse que, chaque année, à tour de rôle, quelqu'un des siens viendrait lui tenir compagnie à Paris.

On avait bien, dans le cercle de famille, critiqué respectueusement ces exigences égoïstes. Mais chacun la connaissait au fond si bonne, si affectée par son veuvage, qu'on l'avait laissée partir, sans montrer l'intime chagrin. Et, depuis lors, à intervalles très rapprochés, les uns ou les autres, se relayant dans le filial devoir, faisaient la traversée de l'Atlantique, pour venir réchauffer de tendresse celle qu'on n'appelait plus que la « lointaine ». La fatalité, qui semblait avoir prémédité la plus grande somme de mal contre tous ceux de Saint-Pierre, voulut que, par une exception aux habitudes prises depuis dix-huit ans, nul ne fût en route ou près de la septuagénaire au moment de la catastrophe. François Bénières, — le père de Lionel, — dont c'était le tour de roulement avec sa progéniture, se trouvait attardé à la Martinique par de grosses négociations qu'il ne pouvait différer.

Et, sur l'aïeule de soixante-douze ans, cette inconcevable calamité tombait aujourd'hui que toute sa race, — hors un, — fils et filles, gendres et brus, et petits-fils et petites-filles, — avait été, en trois secondes, carbonisée par cette Pelée qu'en ses instincts sagaces elle pressentait infernale.

Plus rien...!

Lionel seul, par une fortuité qu'on pouvait dire l'aumône de la Providence, s'était trouvé soustrait à la hideuse fournaise.

Oh! celui-là, comme elle allait le couver, à présent, loin de l'île damnée, loin de ce tropique aux effervescences sournoises et traîtresses! .. Bien des fois, depuis son retour en France, elle avait eu, en sa conscience maternelle, des remords pour la désertion, trop précipitée peut-être, où elle semblait abdiquer une part de ses devoirs!... Mais aujourd'hui, elle ne regrettait plus une détermination qui lui tint si longtemps à scrupule.

Après s'être reproché, à l'annonce de la catastrophe, de n'avoir pas péri avec les vingt-quatre autres, elle se félicitait d'un éloignement opportun qui lui permettrait dorénavant de continuer son rôle maternel envers l'unique survivant de sa lignée.

Peu à peu, sous l'enveloppement de cette tendresse idolâtre et réchauffante, Lionel s'arrachait aux visions persécutrices.

— Eglantine, en vérité, devient à Paris un cordon bleu! fit-il plaisamment, un soir que l'aïeule voulait fêter, par un menu plus recherché, le vingt-quatrième anniversaire de sa naissance.

Et, en effet, assez gourmand de nature, Lionel, dès les premiers jours, avait trouvé une délectation d'instinct à la table de la grand'mère. Ça le changeait tellement de l'insapide cuisine créole! Si la plupart des fruits d'Europe n'offraient pas la saveur de la goyade, de l'ananas ou de la mangue, quelle différence dans la préparation, l'assaisonnement, des viandes ou des venaisons! Les mêmes vins semblaient changer de bouquet, bus à Paris ou en Martinique Ces petites remarques culinaires, il les avait faites à maintes reprises, lors de ses précédents séjours près de l'aïeule, mais, s'il les exprimait aujourd'hui, en termes si nets, c'est qu'inconsciemment tout son jeune individu, après tant d'affres et de désespérances, tendait vers ce qui pouvait lui rendre goût à l'existence. Malgré soi, il subissait la loi de vivre.

— C'était une des opinions qu'affectionnait ma pauvre tante Micheline qu'on ne sait bien manger qu'en France. Voilà un rable de lièvre près duquel notre manicou martiniquais ferait triste figure.

La vieille câpresse, à qui s'adressait indirectement le compliment, eut une grimace de satisfaction, et cligna de l'œil vers Mme Benières comme pour dire : « Le pauvre ti-missié, on n'aura jamais pour lui de plats trop appétissants. »

Chaque jour, l'aïeule, avec une admirable abnégation, s'ingéniait à secouer le fardeau de son propre chagrin, afin de distraire de ses idées fixes l'enfant qui, seul, désormais, la retenait sur terre. Pour ce soir-là, elle avait projeté secrètement de le mener au théâtre. Depuis quatre mois qu'ils faisaient ménage ensemble, en cet étroit appartement du boulevard Beaumarchais, le petit-fils s'était refusé toujours aux

sorties d'après dîner, dans la pieuse pensée de tenir compagnie à la grand'mère. Il méritait bien, le cher mignon, qu'on fît exception pour un soir aux convenances du deuil. On se tapirait tous deux au fond d'une baignoire grillée, pour n'être point vus... D'ailleurs, par qui eussent-ils craints d'être reconnus, sinon par des Martiniquais qui, comme eux, auraient toutes raisons de se cacher?...

Mais, au premier énoncé d'une telle proposition, Lionel se récria, presque avec colère :

— Le théâtre!... A quoi penses-tu, grand'mère?... Opéra-comique ou mélodrame, qu'est-ce que le théâtre? Des intrigues d'amour, avec péripéties plus ou moins banales, et qui se dénoueront dans le parfait bonheur de deux êtres prédestinés! .. Je suis un veuf de l'amour et du bonheur, avant d'en avoir connu la plénitude. Yolande est morte à Saint-Pierre avec mon cœur. Qu'ai-je à faire de ces représentations qui ne peuvent être qu'une dérision à ma destinée?...

L'aïeule hochait la tête, avec une expression d'insondable mélancolie :

— Mon Lionel!... Mon Lionel!... Pourquoi toujours ces idées d'outre-tombe? C'était ce matin ton vingt-quatrième anniversaire?... Vingt-quatre ans, l'aube de la vie!...

Et, comme il persistait en son obstination de refus, elle se décida pour un spectacle où les mères et grand'mères conduisent le collégien en sortie : le cirque. Malgré l'anniversaire fêté, ne restait-il pas pour elle un petit, tout petit garçon?...

Elle avait fait choix d'un cirque à la mode, dans les quartiers les plus élégants, tout près de la Madeleine. On y donnait des naumachies burlesques, annoncées partout à grands bariolages d'affiches. Pour un exotique comme lui, qui n'avait pu voir à Saint-Pierre que de mauvaises troupes de clowns américains, la soirée offrirait peut-être un attrait... Il n'y aurait point, bien sûr, une histoire d'amour, à endolorir l'âme de Lionel, dans les pitreries de Footit et de Chocolat.

Et la grand'mère l'emmena, avec l'espoir de le dérider quand même. Elle paya la double entrée au guichet, puis se laissa conduire par une ouvreuse vers les stalles numérotées.

Dès son entrée dans l'amphithéâtre trop crûment éclairé, Lionel, à entendre le ronflement tapageur des grosses caisses et des cymbales, avait eu comme une révolte intérieure. Que venait-il faire sous ces lustres électriques et dans ce charivari de bacchanale?... Il suivit docilement l'aïeule vers les places qui leur étaient assignées.

Les voisines de Mme Benières se trouvaient être deux jeunes filles très brunes, trop jolies, inquiétantes, de type créole légèrement métissé, qui s'enfouissaient dans leurs fourrures de vison, car, dès ce septembre, si froid pour eux, les natifs du tropique inaugurent à Paris les fourrures. L'homme qui semblait les chaperonner avait le même âge que Lionel. Lionel et lui, au premier échange de regards, s'étaient reconnus et s'adressaient un salut de la main.

— Qui sont ces gens là? demande l'aïeule, penchée discrètement vers son petit-fils.

— Tu ne les reconnais pas?...

— Non. Il me semble pourtant les avoir vus quelque part... Des Martiniquais peut-être?

— Oui, grand'mère.

— Des Martiniquais qu'on ne doit pas saluer, répondit vivement l'aïeule, qui tenait à ses préjugés. Ils ont du sang de nègres, sûrement... Le jeune homme est crepelé, lippu...! Comment les appelles-tu?

— Le jeune homme a nom Maurice de Mas-Madiran.

— Oui, d'une vieille famille mésalliée, je sais!... Ton grand-père leur tournait le dos quand il les rencontrait...

— Maurice de Mas-Madiran, objectait le petit-fils, est un garçon de mérite... Je l'ai à peine rencontré depuis cinq ans. Je crois qu'actuellement il est interne à la Pitié ou à la Charité... (Les noms s'embrouillent dans ma mémoire...) Ses nièces s'enfuirent par le même paquebot que moi... Tu dus les voir, sur le quai de la gare, le soir de mon arrivée...

— Ce soir là, petit, je n'avais d'yeux et de pensée que pour toi...

Et, comme l'une des jeunes filles, à l'occasion d'un échange de tabourets, tentait d'amorcer une conversation avec les compatriotes retrouvés, Mme Benières, le sourcil impérieusement froncé, souffla à l'oreille de son petit-fils :

— Ce sont des gens de couleur, des sang-mêlés!... Ne leur réponds pas!...

Cependant, à l'entr'acte, Maurice de Mas-Madiran avait abordé Lionel dans la travée. Celui-ci ne put éviter la poignée de main.

— C'est vous, Lionel?

— Bonjour, Maurice!...

— Ça me fait plaisir de vous revoir!... Depuis quatre mois!... C'est déjà loin!... Nous eûmes tout juste le temps d'échanger trois paroles sur le quai d'Austerlitz!...

— Ça va, vous?

— Ça va... sans aller... La vie est dure à ceux qui restent...

— Vous eûtes deux nièces sauvées...

— Oui, par hasard... Et c'est pour avoir voulu leur donner un peu de distraction à chacune que vous me trouvez ici ce soir, mon cher Benières.

La grand'mère, sous air de passer la revue des

balcons, surveillait ce colloque d'un œil jaloux.

— Avez-vous obtenu quelque chose sur les fonds de secours? interrogeait l'interne à mi-voix.

— Cent cinquante francs!... Une dérision !... Sans ma grand'mère, j'aurai pu demander asile à l'Hospitalité de nuit... Et vous?..

— Moi, répondit l'autre, j'ai reçu trois cents francs. Encore fallut-il l'intervention du sénateur.

— Vous fûtes favorisé... Moi, je ne me plains pas de cette ladrerie. Je n'ai de récriminations que contre la Pelée.

— Trois cents francs, mon ami!... Calculez un peu!... Pour un budget d'étudiant auquel tombent à charge du jour au lendemain deux orphelines dénuées de tout!...

— Les hommes continuent les méfaits de la Montagne... L'excès de souffrance doit nous enseigner certain stoïcisme.

— Ah! répliqua Maurice de Mas-Madiran d'une voix étranglée, le stoïcisme est aisé à qui n'a souci que de soi... Pour procurer à mes pauvres nièces ce plaisir d'un soir, je dus vendre en cachette deux traités de pathologie, à peine coupés, et qui étaient si utiles à mes études. Toutes nos ressources sont épuisées.

— On dit pourtant que nous recevrons bientôt autre chose. La souscription nationale produisit sept millions.

— On dit... Qu'est-ce qu'on ne dit pas? Votre grand'mère, Mme Benières, possède encore de petits capitaux. Mais nous...? Nous?... Plus rien!... Ou si peu que c'est dérision!...

Et, comme leurs regards communiaient en une même navrance résignée, Lionel, qu'impressionnait violemment cet aveu de misère, détourna les yeux de son interlocuteur puis questionna, en feignant de s'intéresser aux manœuvres d'une équipe de servants sur l'arène :

— Et les Poincenot?... Que deviennent-ils?

— Ils végètent pitoyablement dans une mansarde insalubre, près du Val de Grâce. Ils furent encore plus mal servis que mes nièces et moi dans la première répartition : Poincenot s'était trop occupé de politique au compte des bekés.

— Et les Rémilien Théodule?...

— Ah! pour ceux-là, ce fut autre chose! Ils ne réussisaient pas, même au mois d'août, à s'acclimater en France où Rémilien Théodule cherchait vainement une clientèle dans les polices d'assurances... Ils ont obtenu leur transfert au Tonkin, en qualité de colons, avec toutes sortes d'avantages. Les fonds de secours payèrent la traversée... Peut-être Théodule aura-t-il la chance de réussir mieux là-bas qu'à Saint-Pierre. Mme Poincenot reçut hier même une lettre de Mme Rémilien Théodule, timbrée de Djibouti, et qui apportait de bonnes nouvelles.....

— Rémilien Théodule fut toujours un agent zélé pour nos maîtres électoraux. Il a aujourd'hui sa récompense. Ne l'envions point.

— Avez-vous nouvelles des enfants Rougenet?...

— Non, j'ai passé ces quatre derniers mois en ermite chez ma grand'mère. Nous ne voyons personne.

— Moi, je vais aller habiter la Glacière, avec mes nièces, — un quartier dont le nom nous promet un joyeux hiver!... Nous pourrions, s'il vous agréait, nous rencontrer de temps en temps, les uns chez les autres.....

Lionel, qui sentait sur lui le regard sévère de l'aïeule, n'osa point répondre à cette avance embarrassante.

Une reprise d'orchestre interrompit à point la conversation et ramena les deux jeunes gens à leurs places respectives. Mme Benières, comme pour fuir un contact déplaisant, avait ostensiblement permuté de stalle avec son petit-fils qui devint ainsi le voisin d'une des demoiselles de Mas-Madiran.

Et, tandis que parmi le charivari des pistons et des saxophones, un barnum en tunique écarlate exhibait sa troupe d'éléphants savants, Lionel, inconsciemment, humait la senteur d'ardente jeunesse qui se dégageait de la jolie créole emmitouflée dont son bras frôlait le bras. Il n'osait point lui parler, pour ne pas achever de mécontenter la grand'mère, mais il l'observait du coin de l'œil, surpris et ému par l'éclat de ses prunelles charbonneuses, par le charme mystérieux de son sourire. Jamais, à Saint-Pierre, il n'avait remarqué que ces adolescentes eussent si bon air. Pourquoi?...

La représentation achevée, Mme Benières entraîna vivement son petit-fils pour qu'il ne fût pas de nouveau accroché à la sortie par ces importuns. A peine Lionel eut-il le temps d'échanger avec son compatriote un salut de la main.

Dans l'omnibus qui la ramenait chez elle, l'aïeule fit de douces remontrances :

— Pourquoi as-tu parlé à ce garçon, malgré ma défense? Je ne dis pas qu'il soit inintelligent ou de mauvaise conduite. Certes, je le plains d'avoir ces deux nièces à sa charge. Les Mas-Madiran étaient habitués à la plus large aisance et on raconte qu'ils sont complètement ruinés. Je respecte leur malheur. Mais n'oublie pas que le bisaïeul de ce jeune homme épousa une octavonne, au grand scandale de toute la bonne société pierrotine. C'est une tare indélébile pour toute la descendance. Cette hérédité met une barrière infranchissable entre ces gens et nous. Ton grand-père Benières n'admettait pas qu'on transigeât sur ces principes. A Saint-Pierre, tu l'aurais tenu à distance, le Mas-Madiran.

— A distance, non. Nous n'aurions pas été inscrits au même club, voilà tout. D'ailleurs, nous passâmes notre baccalauréat ensemble, quoiqu'élevés dans des colléges différents. Cela met une certaine demi-camaraderie entre nous... Et puis, parce que leur aïeul eut un seizième de sang mêlé dans les veines, faut-il les considérer tous comme des nègres?

— L'expérience enseigna aux nôtres de se méfier toujours et partout du sang noir, à quelque faible dose qu'il se trouve chez un individu.

— Ici, en pays de vieille civilisation, devons-nous continuer tels préjugés?... La communauté d'infortunes supprime toutes les anciennes démarcations sociales. Le volcan fit-il une distinction entre békés et sang-mêlés?

— Loin de moi, petit, la pensée de t'imposer une opinion quelconque! J'ai cru seulement devoir te rappeler comment en pareilles conjonctures eussent pensé, agi, ton père et ton grand-père. Et puis, les avances que ce monsieur peut te faire sont trop visiblement intéressées. Il veut s'établir médecin à Paris, je le sais. Il faut bien qu'il donne du pain à ses nièces. Naturellement, c'est dans la colonie martiniquaise ou guadeloupéenne qu'il cherchera sa première clientèle. Oh! la seule idée de livrer le bout de mon petit doigt à un médecin de couleur me donnerait la nausée!...

— C'est bien, grand'mère! répondit philosophiquement Lionel. Je ne ferai rien pour te contrarier. Nous continuerons notre petite vie à deux, en restreignant nos relations au cercle choisi par toi. Qu'aurais-je besoin de m'égarer ailleurs? Ne nous suffisons-nous pas l'un à l'autre?...

— Cher chéri!... murmurait alors l'aïeule émue par tant de renoncement et d'obéissance, que n'essaierais-je pas pour te rendre la vie moins triste!... Dis-moi que tu t'es un peu amusé ce soir.

— Oui, grand'mère, autant que cela m'était permis... Je me suis beaucoup amusé, oui, beaucoup, beaucoup!...

— Nous recommencerons même équipée la semaine prochaine, veux-tu?

Puis, comme ils étaient arrivés devant la maison, après qu'il l'eut aidée à descendre de l'omnibus, elle ajouta, reprise par ses sollicitudes d'aïeule :

— Voici l'automne qui se fait sentir... Dans trois jours nous serons en octobre... Pourvu que Mi-Titine ait songé à te préparer une tasse de cacao bien chaude!...

RÉMY SAINT-MAURICE.

(*A suivre*).

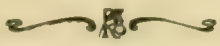

LE PRÉSIDENT ROOSEVELT ET LE SÉNAT AMÉRICAIN

Le président Roosevelt et le Sénat américain viennent de se trouver en conflit au sujet de deux questions de politique extérieure. Dans chacune d'elles, il s'agissait de la part que la Constitution fédérale réserve au Sénat relativement à l'approbation des traités, et de l'action que, à la faveur de ce droit, le Sénat prétend exercer sur la direction de la politique étrangère. La question n'est pas nouvelle; plusieurs présidents ont déjà eu à défendre sur ce point ce qu'ils pensaient être leurs prérogatives à l'égard du Sénat. Le caractère de M. Roosevelt, plus disposé à interpréter largement l'étendue de ses droits, en tant que représentant du pouvoir exécutif, qu'à laisser empiéter sur eux, sa popularité, si éloquemment prouvée par le résultat des dernières élections et l'importance nouvelle des questions extérieures dans la politique générale de l'Union, contribuent à donner au conflit un caractère particulièrement intéressant.

La Constitution fédérale dit que le président aura le pouvoir de faire les traités « par et avec l'avis et le consentement du Sénat ». Elle exige, en outre, pour l'expression de l'avis et du consentement de celui-ci, une majorité spéciale, qui doit être des deux tiers des sénateurs présents. Au début de l'Union, l'opinion avait été émise que l'avis et le consentement étaient deux actes distincts, et que l'exécutif devait prendre l'avis du Sénat avant d'entamer des négociations avec une puissance étrangère, et qu'il devait ensuite, le traité conclu, le présenter à ce corps pour demander son consentement à la ratification. Les difficultés pratiques d'une semblable procédure, qui aurait comme lié l'exécutif, et lui aurait enlevé la liberté de ses mouvements dans des actes où il a besoin, au contraire, d'une grande indépendance, pour pouvoir saisir au moment opportun les occasions favorables, souvent si promptes à s'enfuir, empêchèrent de la mettre à exécution. Par la force des choses, le président, seul représentant de l'Union vis-à-vis des puissances étrangères, fut donc laissé libre de conclure avec elles des traités, sous la seule réserve de l'approbation ultérieure du Sénat. Mais ce corps s'est toujours montré fort jaloux de son autorité, et il a toujours veillé à ce que le président demeure strictement dans les limites du pouvoir qui lui est attribué.

Deux incidents célèbres, survenus pendant la présidence du général Ulysse Grant, le héros de la guerre civile, en ont particulièrement témoigné. Au lendemain de la guerre, le gouvernement américain, qui avait éprouvé, dans sa lutte contre les Etats

rebelles du Sud, l'inconvénient de ne pas posséder de base navale dans les Antilles, et désireux d'en acquérir une dans cette région, conclut en 1868 un traité avec le Danemark, par lequel il achetait à cette puissance les îles Saint-Thomas et Saint-Jean. Les habitants de ces îles devaient être consultés sur le transfert de souveraineté. Le plébiscite ayant été favorable à l'annexion, le gouvernement danois ratifia le traité. Le Sénat des Etats-Unis n'avait pas agi avec la même rapidité. Grant avait escompté son consentement; peut-être même, sachant l'indifférence que la population témoignait à la politique extérieure et le peu d'écho que rencontrait son désir d'acquisitions extra continentales, espérait-il forcer la main au Sénat en le plaçant devant une situation déjà fort engagée. Quoi qu'il en soit, le Sénat refusa de ratifier le traité, et le Danemark dut garder ses îles. Le même fait se répéta à propos de la république dominicaine. Grant avait conclu également avec celle-ci un traité d'annexion, et, par un protocole spécial, il s'était engagé à faire tous ses efforts pour obtenir le consentement du Sénat. Sans souci pour la situation difficile où son refus mettrait le Président, cette fois encore, le Sénat refusa de ratifier le traité.

Le Sénat a toujours entendu, on le voit, pouvoir agir en toute indépendance à l'égard des traités qui lui sont envoyés. Ce ne sont, à ses yeux, que des projets de traités, qu'il se réserve le droit, non seulement de rejeter en totalité, mais encore d'amender à sa guise. Ce droit de rejet et d'amendement peut mettre le président en assez délicate posture vis-à-vis des puissances étrangères avec qui il a conclu un accord diplomatique. D'autant plus que le Sénat emploie souvent de simples moyens dilatoires, et met tout bonnement de côté les traités qui lui sont adressés et qui lui déplaisent, sans plus s'en occuper. Le président n'a aucun moyen de le contraindre à les examiner. Il y a là, pour l'exécutif, une source éventuelle de sérieux embarras. Pour les éviter, ou du moins, pour les limiter autant que possible, la pratique s'est, il est vrai, introduite, de la part du président, de consulter officieusement le Sénat avant d'engager des négociations. Le Comité des Affaires étrangères, qui compte parmi ses membres les sénateurs les plus influents et les plus réputés, est l'intermédiaire auquel il a recours. Par le président de ce Comité, l'administration peut prévoir l'accueil que recevra sa politique; souvent, le secrétaire d'état se met d'accord avec le président du Comité sur les termes mêmes du traité pour lequel il négocie. Ainsi, lorsque celui-ci est présenté au Sénat, il est sûr de trouver dans ce corps un appui solide.

M. Mac Kinley, qui, pendant toute sa présidence s'était soigneusement efforcé d'éviter tout conflit avec le Congrès, et particulièrement avec le Sénat, a eu recours, lors de la discussion du traité de paix avec l'Espagne, à un nouveau moyen. Il choisit comme commissaires des États-Unis, outre l'ancien secrétaire d'Etat, le juge Day, qui avait démissionné pour présider cette commission, trois sénateurs. Ce mode de procéder a d'ailleurs soulevé des protestations au Congrès; on a trouvé bizarre la situation faite à ces sénateurs, appelés à statuer sur la ratification d'un traité qui est en grande partie leur œuvre. Malgré toute sa souplesse, M. Mac Kinley n'avait pu cependant obtenir du Sénat la ratification des traités de commerce qu'il avait conclus avec plusieurs puissances, en vertu de la loi de 1897.

Le conflit récent de M. Roosevelt avec le Sénat a eu pour cause : d'une part, un protocole conclu par lui avec la république dominicaine, et, d'autre part, la série de traités d'arbitrages qu'il avait signés avec un certain nombre de puissances européennes : la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, la Suisse, l'Espagne et l'Autriche-Hongrie.

Aux termes du premier protocole les États-Unis prenaient la direction des douanes dominicaines, s'engageant à verser une partie du produit aux créanciers de ce gouvernement, et à lui donner le reste. Cette intervention des États-Unis avait pour but d'éviter un événement analogue à celui auquel a donné lieu il y a deux ans, le différend entre le Venezuela et les gouvernements européens prenant en mains la cause de leurs nationaux, créanciers de ce pays. Mais le Sénat s'est ému de la façon dont avait procédé le président. Il a vu dans cet acte une tentative d'empiétement sur ses droits, il a pu redouter, avec raison, les conséquences possibles d'un pareil accord, et il a exigé que l'administration conclût un traité formel, pour la ratification duquel elle devra demander son consentement. M. Roosevelt s'est incliné devant la volonté du Sénat.

En ce qui concerne les traités d'arbitrage, M. Roosevelt semblait n'avoir à redouter aucune difficulté de ce genre. Les États-Unis se sont toujours déclarés disposés à recourir à ce procédé pour régler des questions internationales, et ils en ont souvent usé. Le Sénat avait, il est vrai, en 1897, refusé de ratifier le traité permanent d'arbitrage conclu par M. Cleveland avec la Grande-Bretagne, mais, depuis lors, le courant en faveur de l'arbitrage s'est développé aux États-Unis, et la négociation des traités récents avait eu lieu avec l'approbation du Comité des Affaires étrangères. Lorsque ces traités sont venus devant ce Comité, celui-ci n'a pas cru, cependant, pouvoir conseiller au Sénat d'en autoriser la ratification dans les termes exacts où ils avaient été signés. Suivant le texte primitif, les parties contractantes devaient, dans chaque cas particulier où il y aurait lieu à ar-

bitrage, avant de s'adresser à la Cour permanente d'arbitrage, conclure un « accord » spécial définissant les questions en litige, la tâche et l'étendue des pouvoirs des arbitres et les détails de la procédure à suivre. Le président pouvait, ainsi, faire usage de l'arbitrage sans avoir chaque fois besoin de recourir au Sénat, puisque, suivant la Constitution, le consentement de celui-ci n'est exigé que pour la ratification des traités. C'est de ce droit que les sénateurs se sont émus, et ils ont adopté, par 50 voix contre 9, la rédaction nouvelle proposée par le Comité des Affaires étrangères. Celle-ci substitue au mot « accord » le mot « traité », et oblige ainsi l'exécutif à venir de nouveau devant le Sénat toutes les fois qu'il voudra soumettre un différend avec une puissance étrangère à l'arbitrage.

Le président a témoigné hautement le dépit que lui causait l'exigence du Sénat. Les termes des traités d'arbitrage, analogues à ceux déjà conclus entre les puissances européennes, sont trop étroits pour que l'on puisse estimer qu'il y ait quelque danger à donner au président la latitude qu'il demandait, puisqu'ils excluent toutes les questions qui mettraient en cause l'honneur ou les intérêts vitaux des puissances contractantes, ou les intérêts des tiers. Dans une lettre au sénateur Cullom, président du Comité des Affaires étrangères, M. Roosevelt a déclaré qu'il considérait comme un pas en arrière l'attitude du Sénat, et qu'il croyait de son devoir de s'abstenir de demander aux gouvernements avec lesquels il s'était engagé, de ratifier des traités ainsi amendés. Dans ce conflit, le président a vu s'élever contre lui, indistinctement, les sénateurs du parti républicain et de l'opposition. Tous déclarent qu'ils ont le devoir de défendre les privilèges du Sénat, et que la Constitution même leur interdit d'abandonner la part qu'elle leur confie dans la confection des traités : ils ne peuvent rejeter la responsabilité qui leur incombe dans cette partie importante du gouvernement.

On avait prêté un moment au président l'intention d'user de sa popularité pour essayer de vaincre l'hostilité du Sénat. Le fera-t-il ? C'est douteux ; d'autant, que cette tentative demeurerait vraisemblablement sans résultat. La situation, cependant entre le président et le Sénat a quelque peu changé dans ces dernières années : l'élection des sénateurs est confiée, aux législatures des États ; or, dans la législature de beaucoup d'États, les puissances financières du jour exercent une influence considérable, et les sénateurs élus sont souvent leurs représentants. En sorte que, aujourd'hui, ainsi que l'écrivait dernièrement un publiciste américain : « Les membres du Sénat représentent des intérêts — quelquefois commerciaux, quelquefois politiques. Occasionnellement, les sénateurs représentent un État ; il y a encore un petit nombre de sénateurs qui représentent réellement la nation. »

Dans un conflit entre le président et le Sénat, le pays, d'instinct, va plutôt vers le premier, qui est son élu direct, Pourtant, l'usage que le Sénat a fait jusqu'ici de son droit de ratification des traités ne lui a attiré de ce chef aucune hostilité. M. de Chambrun l'a écrit : « Une expérience de près d'un siècle a prouvé que le Sénat savait être en général très modéré, que sa politique était plutôt timide que hardie, qu'il retenait le pouvoir exécutif bien plus qu'il ne le poussait. » Mais, depuis longtemps déjà, un mouvement est créé pour demander une modification à la Constitution afin de faire élire les sénateurs directement par le peuple, comme le président. Des conflits comme celui qui vient de se produire pourraient hâter la réalisation de ce désir.

ACHILLE VIALLATE.

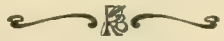

LA DÉFENSE DE L'ORTHOGRAPHE

Un grand nombre d'écrivains, de lettrés et de savants émus par un projet récemment formé de transformation de l'orthographe, jugent qu'une telle mesure nuirait à la beauté des Lettres françaises. (1) Sur leur demande la *Revue Politique et Littéraire* (*Revue Bleue*) présente la pétition ci-jointe à M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

A Monsieur le Ministre
de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

Depuis cent ans, l'orthographe, en notre pays, est à peu près fixée. Les plus nobles génies du XIX*e siècle s'y sont soumis. Les grands modèles classiques eux-mêmes se présentent à nous dans une forme qui nous est encore familière.*

Un décret bouleversant soudain l'orthographe traditionnelle, aurait pour effet de prêter une figure étrange ou archaïque à tous les chefs-d'œuvre, édités depuis le XVII*e siècle, ceux-ci fussent-ils même contemporains. Une barrière plus haute s'élèverait entre la foule et les lettrés ; ce serait enfin risquer tôt ou tard de compromettre toute la beauté plastique de notre langage, et de nuire par là au prestige universel de la littérature française.*

Les soussignés forment le vœu qu'il ne soit pas donné suite à ce projet, qui ne tarderait pas à mettre en péril les lettres nationales.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 18 février 1905.

Suite de la liste

MM.

[illegible]
Gustave ALLAIS, Professeur de Littérature française à l'Université de Rennes.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible], Directeur de l'*Annuaire de la Presse* [illegible] *Monde politique*.
[illegible]
Henri BECQUEREL, de l'Institut (Acad. des Sciences).
Camille BELLAIGUE.
Antoine BENOIST, Recteur de l'Académie de Montpellier.
Emile BERGERAT.
R. BISCHOFFSHEIM, de l'Institut (Académie des Sciences), Député.
G. BONET-MAURY, membre du Conseil de l'Université de Paris.
Adolphe BOSCHOT.
[illegible]
Emile BOUTROUX, de l'Institut, Directeur de la Fondation Thiers.
Marie Anne de BOVET.
Jules BRETON, de l'Institut (Acad. des Beaux-Arts).
Dr BROUARDEL, de l'Institut (Académie des Sciences).
[illegible]
Dr A. CALMETTE, Directeur de l'Institut Pasteur de Lille, Membre correspondant de l'Institut.
Gaston CALMETTE, Directeur du *Figaro*.
Emile CHAUTEMPS, Député, ancien Ministre.
A. CHRISTIAN, Directeur de l'Imprimerie Nationale.
[illegible]
Gabriel COMPAYRÉ, Recteur de l'Académie de Lyon.
Samuel CORNUT.
J. de CROZALS, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Grenoble.
Madame Alphonse DAUDET.
Ernest DAUDET.
Pierre DECOURCELLE.
François DELONCLE, Ministre Plénip. Député.
Alfred DITTE, de l'Institut (Académie des Sciences).
Théodore DUBOIS, de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), Directeur du Conservatoire.
Edouard DUCOTÉ.
Dr G. DUMAS, Chargé de cours à la Sorbonne.
G. FAGNIEZ, de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques).
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Paul GAULTIER.
Armand GAUTIER, de l'Institut (Académie des Sciences).
Dr Marie Ernest GELLÉ.
Alfred GIARD, de l'Institut (Académie des Sciences).
Jean DE GOURMONT.
Eug. GUILLAUME, de l'Institut (Ac. des Beaux-Arts), ancien Directeur de l'Acad. de France à Rome.
Henry GUY, Professeur de Littérature française à l'Université de Toulouse.
A. HALLER, de l'Institut (Académie des Sciences).
Edmond HARAUCOURT.
HATON DE LA GOUPILLIÈRE, de l'Institut (Académie des Sciences).
L. Félix HENNEGUY, Professeur au Collège de France.
J. A. HILD, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Poitiers.
Charles-Henry HIRSCH.
Lucien HUBERT, Député.
G. HUMBERT, de l'Institut (Académie des Sciences).
J. JANSSEN, de l'Institut (Académie des Sciences).
Ambroise JANVIER.
Emile KRANTZ, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy.
Adolphe LACUZON.
Georges LAFENESTRE, de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), Conservateur au Musée du Louvre.
Jean LAHOR (Dr H. Cazalis).
Maurice LAIR.
Henry LAPAUZE.
A. DE LAPPARENT, de l'Institut (Acad. des Sciences).
Colonel A. LAUSSEDAT, de l'Institut (Académie des Sciences).
André LE BRETON.
Paul LECLERCQ.
Sébastien-Charles LECONTE.
Louis LEGENDRE.
Jules LEMAITRE, de l'Académie française.
G. LEMOINE, de l'Institut (Académie des Sciences).
Albert LE ROY, Député.
Daniel LESUEUR.
ARTHUR-LÉVY.
Marcel L'HEUREUX.
Gabriel LIPPMANN, de l'Institut (Acad. des Sciences).
Jean LORRAIN.
L. MAQUENNE, de l'Institut (Académie des Sciences).
Henry MARET, Député.
Louis MARSOLLEAU.
Em. MICHEL, de l'Institut (Acad. des Beaux-Arts).
Pierre MORTIER.
Paul MUSURUS.
Paul OLLENDORFF, Directeur du *Gil Blas*.
POINCARÉ, de l'Institut (Académie des Sciences).
Maurice PROU, Professeur à l'Ecole des Chartes.
Joseph RAPINI.
Albert ROBIN, de l'Académie de Médecine.
J. SIMYAN, Député.
Maurice SOURIAU, Professeur de Littérature française à l'Université de Caen.
Paul STRAUSS, Sénateur.
André TARDIEU, Premier Secrétaire d'Ambassade hon. Réd. du Bulletin de l'étranger du *Temps*.
Albert VANDAL, de l'Académie française.
Maurice VAUCAIRE.
Georges VICAIRE.
Ch. WOLF, de l'Institut (Académie des Sciences).
R. ZEILLER, de l'Institut (Académie des Sciences).

(*A suivre.*)

LA VIE LITTÉRAIRE

Gérard de Nerval et l'Allemagne.

GÉRARD DE NERVAL : *Œuvres choisies*, 1 volume. (Edition du *Mercure de France*.)
JULIA CARTIER : *Un intermédiaire entre la France et l'Allemagne : Gérard de Nerval, Etude de littérature comparée.* (Genève, Société générale d'Imprimerie.) — EUGÈNE MONTFORT. *Les Marges*. (Floury, éditeur.) — ARVÈDE BARINE : *Les Névrosés.* (Hachette, éditeur. — F. BALDENSPERGER : *Gœthe en France.* (Hachette, éditeur.) — JOSEPH TEXTE : *Etude de littérature européenne.* (Armand Colin, éditeur.) Etc., etc.

Doux et pitoyable Gérard, que de discussions il soulève qui ne sont même pas des polémiques ! Tous ceux qui écrivent sur lui l'aiment tendrement. Mais inspirés par une égale et semblable sympathie, leurs études sont si différentes. Elles se contredisent, elles se combattent et toutes néanmoins prétendent à exprimer l'unique vérité. Je viens de lire les principales. Lecture amusante et décevante. Où est la vérité ? Que peut la critique littéraire ? Ces jugements si contrastants me font songer aux jugements que l'on portait, à peu près à l'époque de Gérard de Nerval, sur Jean-Paul Richter et que rappelle Joseph Texte dans ses *Etudes de littérature européenne.* Charles de Villers affirmait, dans *Le Conservateur*, que Jean-Paul unit en lui Platon, Dante et Sterne. Edgard Quinet, à Heidelberg, s'éprenait de ce génie original et le comparait à Voltaire, à Byron, à Ossian, à Bernardin de Saint-Pierre et la France ne goûtait qu'à demi ce génie où tant de génies se fondaient. A qui n'a-t-on pas comparé Gérard de Nerval ? Et déjà dans ses œuvres la postérité fait un choix. On édite les « œuvres choisies » les plus belles pages de Gérard de Nerval. Qu'en restera-t-il demain ? *Sylvie* sans doute. *Sylvie*, dont Théophile Gautier disait que la postérité la placerait à côté de *Paul et Virginie* et de la *Chaumière indienne*. Mais est-ce que la postérité placera *Sylvie* plus près de *Paul et Virginie* ou plus près de la *Chaumière indienne* ?

Il serait bon du moins qu'on recherchât toujours la belle âme idéaliste de Gérard de Nerval, éparse à travers ses ouvrages. Et pour découvrir toute cette âme charmante, à la fois claire et trouble, on ne perdrait pas trop de temps à lire tous ses ouvrages. La tendresse de ses amis ne fut point seule à faire la gloire de Gérard de Nerval, à situer pour l'avenir cet écrivain modéré dans le mouvement romantique auquel il fut presque étranger et dont il fut pourtant l'un des plus utiles collaborateurs.

Une jeune savante de Genève, Mlle Julia Cartier, qui ne s'adonne point aux rêves — qui sait colliger des notes et qui écrit net et sec — Mlle Julia Cartier a dit le mot exact qui témoigne que Gérard de Nerval est pour jamais l'homme d'une heure littéraire. Gérard fut l'intermédiaire entre la France et l'Allemagne aux temps du romantisme. Il a donc, en dépit des goûts changeants, conquis sa place et date dans l'histoire des littératures. Heureux sommes-nous que Gérard soit ainsi rattaché à nous par des faits. Sans quoi, il ne nous donnerait guère que de fortes raisons de douter de l'efficacité de la critique des mouvements généraux de la littérature ou de la critique des âmes. Et à peine aurions-nous le loisir de nous retremper dans la douceur délicate de *Sylvie* par exemple, comme dans une source fraîche.

Mais le fait est précis qui le retient dans l'histoire des lettres européennes, Gérard de Nerval fut l'intermédiaire entre la France et l'Allemagne. Sainte-Beuve disait : le commis-voyageur entre la France et l'Allemagne. Et que ce mot est donc mal appliqué à Gérard qui se livrait à sa poétique entremise en rêvant !

Ceci est bien vrai, et ceci demeure : Gérard aida la France à connaître l'Allemagne ! Il lui apprit à la connaître, il l'aimait tant ! « L'Allemagne ! la terre de Gœthe et de Schiller, le pays d'Hoffmann, la vieille Allemagne, notre mère à tous, Teutonia, s'écriait-il ! Tous alors aimaient l'Allemagne. Seulement, ils ne la connaissaient pas. Gérard affermit leur amour en le documentant. Il se fit toujours de l'Allemagne une idée un peu fausse, celle qui lui plaisait le mieux. Il la vit sentimentale, attendrie, mystique, pittoresque, loin des brutalités de l'action. Elle était pour lui, comme le dit Mlle Julia Cartier, le « pays des philosophies imprécises qui s'achèvent en songes poétiques, des nixes blondes, des vierges aux yeux bleus, de toutes les adorables sentimentalités. Gérard devait s'y sentir chez lui, libre d'y laisser errer à son gré sa fantaisie déjà un peu inquiétante, libre, comme il le dira plus tard, d'y être fou sans que personne s'en aperçoive. » Et un peu inconsciemment, il commence son travail d'intermédiaire.

Il avait vingt ans quand il commença. Et ce travail tout entier se réduit à ses traductions et à ses récits de voyage. Il faut délibérément négliger les œuvres dans lesquelles il s'inspira des auteurs allemands. Gérard répandit sur le monde bouillonnant des romantiques le *Faust* de Gœthe. Les romantiques s'emparèrent de cette traduction. Mlle Julia Cartier note après M. Baldensperger que la plus grande partie de l'influence de *Faust* s'est exercée par l'intermédiaire de Gérard. Gautier, Musset, tous les poètes à qui l'idylle de Marguerite et le fantastique extérieur de Faust inspirèrent quelques accents nouveaux connaissaient Faust par la traduction Gérard. Berlioz la connut et lui emprunta quelques couplets pour le livret de la *Damnation*. Gœthe n'écrivit pas à Gérard

de Nerval qu'il ne s'était jamais mieux compris qu'en le lisant, mais il aima la traduction gracieusement animée et fidèle en somme à l'original. Puis il traduisit au hasard des poésies de Klopstock, de Gœthe, de Schiller, de Bürger, de Heine, le second Faust, Kotzebue. On démontrerait qu'il fournit aux romantiques quelque matière pour leurs travaux ou leurs admirations qui s'élançaient dans le vide... Il leur apprit un peu en détail ce qu'ils admiraient en général, de confiance, d'inspiration, d'instinct. Et les romantiques lui furent reconnaissants.

*
* *

Ce sont les faits.

Au delà tout est hypothèse et la critique la plus scrupuleuse n'est presque rien que décevante fantaisie.

On admet bien que le romantisme a eu des origines française autant que des origines étrangères. Si l'on veut passer pour un esprit original on démontre vivement que les origines étrangères allemandes ou anglaises sont beaucoup plus importantes que celles purement françaises. C'est de l'originalité aussi que d'insister savamment sur l'abondance des sources populaires du romantisme. — Et il est simplement juste de confondre toutes ces sources. Il n'est pas extrêmement prudent de vouloir les séparer.

L'un de ceux qui ont étudié méticuleusement les origines étrangères du romantisme atteste que la littérature allemande a pu agir de deux manières sur le romantisme français.

« En premier lieu — et cela, principalement pendant la période de début, entre 1820 et 1830, — elle a contribué à donner au mouvement une orientation générale. Elle a été alors moins un objet d'imitation qu'un instrument d'émancipation, et comme la lutte fut particulièrement chaude au théâtre, c'est au théâtre aussi qu'on s'est le plus hautement réclamé de quelques dramaturges allemands.

« En second lieu — et cela surtout après 1830 — cette même littérature mieux connue, étudiée de plus près, plus vraiment familière enfin à quelques-uns de nos écrivains, a donné au lyrisme romantique une ou deux impulsions nouvelles. Elle n'a, à vrai dire, rien importé en France d'absolument original, mais elle a fortement contribué à acclimater chez nous, par exemple, avec Hoffmann, le roman et la poésie fantastiques, ou avec *Faust*, la poésie philosophique ».

Cela est fort soigneusement déterminé. Mais voici que Gérard de Nerval, qui est l'agent principal de cette influence allemande en France, qui volontiers se soumet à cette influence, lui échappe presque complètement. J'entends que rien de ce qui constitue son génie propre, original, et fait la puissance durable d'une partie de son œuvre, il ne le doit à l'Allemagne.

Lui, épris de la littérature allemande et, mieux, de toutes les inspirations de l'âme et de l'esprit allemand, il compose quelques pièces de théâtre, imprégnées de l'Allemagne, et ces quelques pièces de théâtre, puisées à ses sources les plus chères, peuvent être considérées comme au-dessous du médiocre. Elles ont cessé d'exister maintenant. Et il ne peut venir à personne l'idée d'étudier sérieusement *Nicolas Flamel*, *Léo Burckart*, *L'Imagier de Haarlem* comme des témoignages de l'action d'une littérature nationale sur une autre littérature. Ces drames ne comptent plus dans l'œuvre littéraire de Gérard. Comment compteraient-ils tous, sinon comme des points de repère, dans l'histoire des lettres françaises! Dès que Gérard suit — avec tant d'amour! — les sentiers allemands, il s'embourbe. Voilà ce qu'il faut retenir.

Au reste, tout en Gérard de Nerval est fait pour déconcerter la critique. Et, en vérité, la critique, qui s'est exercée maintes fois sur son œuvre, a été maintes fois déconcertée. Que d'hypothèses pour expliquer le charmant esprit de cet homme indéfinissable! Ah! que peuvent, pour nous le faire comprendre et juger, que peuvent les règles d'une bonne méthode inflexible? Il y a vraiment des écrivains qui échappent à toute classification et que l'on n'explique pas par des considérations extérieures à eux-mêmes. Gérard de Nerval est de ceux que l'on ne peut juger, que l'on goûte seulement.

Si l'on constate que Gérard de Nerval a écrit ses meilleures œuvres aux lendemains ou à la veille de ses accès de folie, que reste-t-il à faire à ceux qui se piquent de tout pénétrer de l'évolution des genres, de la répercussion des œuvres et du développement logique des talents. Cela est cependant vrai que Gérard de Nerval n'était pas, ne pouvait pas être entièrement sain d'esprit lorsqu'il écrivait *Sylvie* chef-d'œuvre de grâce, d'équilibre, de raison poétique. Il était allé chez Henri Heine et lui avait tenu des propos désordonnés. Mme Heine l'avait fait conduire à la maison Dubois. On l'avait soigné pour un transport au cerveau. Un mois après Gérard rentrait dans sa vie ordinaire : « Je composais une de mes meilleures nouvelles. Toutefois je l'écrivis péniblement, presque toujours au crayon sur des feuilles détachées suivant le hasard de ma rêverie ou de ma promenade. » C'était *Sylvie*. Peu de jours après la publication de *Sylvie* en revue, Gérard de Nerval avait une crise de folie. On le conduisait à l'hôpital de la Charité. On lui mettait la camisole de force. Que décidera la critique? Mme Arvède Barine a dû accepter comme vérifiées les suppositions que Gérard

faisait complaisamment sur lui-même. Gérard prétendait avoir un « double ». Réellement, il a toujours eu deux *moi*. « Il a toujours été sujet à des phénomènes anormaux qui offrent des analogies avec ceux que la psychologie moderne étudie scientifiquement sous le nom de dédoublement de la personnalité. Cette espèce de dualité est la clef de son talent comme de son caractère, de l'œuvre comme de l'homme ; il ne faut jamais le perdre de vue. »

Alors tout devient bien simple, tout devient joliment simple.

« Son *moi* normal très doux et très serein, ennemi de toute violence et de toute exagération, tenait la plume lorsqu'il écrivait, et la garda jusqu'aux derniers jours. C'est à lui qu'appartenaient le style limpide que les cénacles trouvaient trop « raisonnable », et l'esprit gracieux mais à fleur de terre qui avait fait prononcer le mot de « Sterne français ». Malheureusement ou heureusement, le *moi* normal avait un « frère mystique » qui lui suggérait ses idées, l'entraînait dans l'irréel, et était cause que l'honnête Gérard s'arrêtait au milieu d'un souvenir personnel en se demandant s'il n'inventait pas. C'était ce second *moi* déséquilibré, mais d'essence supérieure, qui avait une vision délicate du monde, qui percevait le sens symbolique de la réalité et qui, d'autre part, avait fait de Gérard de Nerval un chemineau de lettres, payant des verjus aux vieilles chiffonnières et traversant l'Allemagne à pied, sans argent, ni bagages, ni chapeau, ni rien du tout. C'était lui qui l'arrêtait au coin des rues, figé dans une attitude extatique, c'est lui qui l'a précipité dans la folie et le suicide par le vertige du mystère et de l'inconnu. »

Explication très simple. Joliment simple. Valait-il pas mieux dire que Gérard de Nerval est inexplicable.

La critique ne l'expliquera jamais. Et toujours des lecteurs doux et délicatement sensibles pourront le goûter. Et toujours on sera disposé à perpétuer le souvenir de cet écrivain, utile aux romantiques qui n'étaient pas ses frères. Nécessairement, on sera disposé à marquer de plus en plus les caractères classiques de l'œuvre de ce romantique. La critique par Gérard de Nerval sera toujours prise en défaut. Il n'y a rien à espérer de lui pour la justification des belles théories régulières. Il était un peu fou, vous savez !

On corroborera forcément, en les développant, les arguments de Mlle Julia Cartier. Ils sont déjà bien impressionnants. Une savante jeune fille ne croit pas avoir rien de mieux à faire que d'étudier comment Gérard de Nerval fut un intermédiaire entre la France et l'Allemagne. Elle démontre qu'il fut un intermédiaire actif. Puis elle conclut, sans s'étonner le moins du monde, car elle ne s'attribue par le droit, cette flegmatique érudite, de marquer un étonnement quelconque, elle conclut que le romantique le plus instruit et le plus ami des lettres allemandes ne doit rien à l'Allemagne. « Là seulement (l'influence de l'Allemagne) fut heureuse où elle féconda des germes déjà existants qui se fussent après tout peut-être développés sans elle. C'est à peine si l'on peut dire que l'Allemagne ait révélé Gérard de Nerval à lui-même. Quand il interprétait Gœthe à 19 ans, il avait cédé depuis longtemps déjà à l'attirance des songeries mystiques. Quand il traduisait Bürger, il découvrait simplement en lui, exprimée plus fortement, sa propre sympathie pour les légendes populaires et sa demi-foi au mystère des superstitions. Quand il parcourait l'Allemagne, qu'il s'attardait aux bords du Rhin « l'ondine fatale » l'attirait parce qu'il lui sentait une âme, sœur de la sienne.

« Mystique, épris de rêves, de troubles, tourmenté par tout ce qui échappe à la sensation et à l'analyse intellectuelle, las de clarté et de contours nets, il s'est trouvé isolé au milieu de ces romantiques qui en arrivaient, en vieillissant, à n'exprimer plus guère que l'aspect extérieur des êtres et des choses. Il a été aux poètes d'une autre race, à ceux qui traduisaient ses aspirations, qui avaient des mots pour rendre le neutre, l'inconscient, tout ce qu'il sentait que la poésie peut suggérer, sans qu'il fût assez grand artiste pour le suggérer lui-même.

« Celui de tous les romantiques qui fut le plus sensible à l'influence germanique n'a demandé au fond à l'Allemagne que ce qu'il possédait déjà. »

Mlle Julia Cartier disserte comme un procureur zélé. Elle n'aime point Gérard de Nerval. Il faut l'aimer pour discuter, non, pour causer de lui... Mais si l'on avait le loisir de continuer le paradoxe — car Gérard de Nerval ne suscite que des paradoxes aussi conformes que possible à la vérité des faits — on prouverait que les influences étrangères étant l'une des caractéristiques du romantisme, que Gérard de Nerval étant l'introducteur des Allemands en France, il est néanmoins l'un des rares classiques français durant l'époque romantique. On pourrait aller plus loin et dire que si Gérard de Nerval a subi l'influence de quelques romantiques, ce sont des romantiques français exclusivement qui ont agi sur son âme ductile et incohérente ; Rousseau, par exemple. M. Eugène Montfort, étudiant Gérard, veut nous persuader que le romantisme n'est qu'une façon d'écrire. M. Eugène Montfort est un simplificateur outrancier, mais la prose de Gérard de Nerval, si elle est un peu molle et fluente, est d'une pureté classique. Théophile Gautier écrivait de lui : « Gérard était parmi nous le seul lettré dans l'acception où se prenait ce mot au XVIIIe siècle. Il était plus subjectif qu'objectif, s'occu-

pait plus de l'idée que de l'image, comprenait la nature un peu à la façon de Jean-Jacques Rousseau, dans ses rapports avec l'homme, n'avait qu'un goût médiocre aux tableaux et aux statues, et malgré son commerce assidu avec l'Allemagne et sa familiarité avec Gœthe, restait beaucoup plus Français qu'aucun de nous : de race, de tempérament, d'esprit. » Il restait Français! Il restait Français, cet intermédiaire entre la France et l'Allemagne. Il n'avait de tendresse que pour les écrivains les plus sobres de la littérature classique de France. Il n'avait de goût que pour la mesure et la discrétion. Son art est discret et mesuré. Point de rhétorique véhémente et point de couleurs éclatantes! De la douceur et de la clarté délicates, et des rêves délicieusement tendres. Ah! relisez *Sylvie*, et promenez-vous parmi ses fins paysages élégants. Et redites aussi ses petites odelettes rythmiques et lyriques... *Avril*.

Déjà les beaux jours, la poussière,
Un ciel d'azur et de lumière,
Les murs enflammés, les longs soirs:
Et rien de vert : à peine encore
Un reflet rougeâtre décore
Les grands arbres aux rameaux noirs !
Ce beau temps me pèse et m'ennuie,
Ce n'est qu'après des jours de pluie
Que doit surgir en un tableau
Le printemps verdissant et rose ;
Comme une nymphe fraîche éclose.
Qui, souriante, sort de l'eau.

Grâce ornée, simplicité lumineuse, sensibilité tendre et comme fleurie, fraîches couleurs atténuées, esprit malin avec gentillesse, observateur amical de la vérité : voilà le vrai Gérard de Nerval, celui dont Arsène Houssaye a pu dire cependant : « Gérard a débuté en vivant trop intimement avec le *Faust* de Gœthe, qui a répandu çà et là un nuage dans le ciel de son intelligence. »

Gérard de Nerval maintenant se heurte à la critique comme il s'est heurté à la vie. Il est le plus individuel des écrivains, cet écrivain qui n'était pas maître de son individualité. Il reste l'énigme. Il demeure l'exception. On ne peut le classer. On ne peut le juger. Il faut l'aimer.

J. ERNEST-CHARLES.

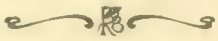

THÉATRES

Vaudeville : *La Retraite*, drame en 4 actes de M. BEYERLEIN.

On a beaucoup parlé de Mélodrame à l'occasion de la pièce militaire de l'auteur allemand Beyerlein. Sans doute y a-t-il là quelque chose comme une confusion entre le sujet lui-même et les moyens employés par l'auteur pour le mettre en valeur. Ce point de vue vaut en tous cas que l'on s'y arrête, car il nous permet d'indiquer une question de psychologie dramatique qui ne manque pas d'intérêt.

Chaque fois qu'un auteur porte à la scène un personnage appartenant à une catégorie sociale très tranchée, la psychologie de ce personnage se précise à nos yeux non pas seulement à l'aide de ses traits individuels, mais de ceux-là encore qu'y vient surajouter la profession qu'il exerce, le métier auquel il se soumet. Si, au lieu d'un seul personnage, c'est tout un groupement qu'on nous montre appartenant au même type social, plus impérieuse encore devient la loi d'optique, impérieuse à ce point que les traits individuels s'effaceront davantage pour laisser prédominer son emploi, que les personnages seront moins exactement désignés par leur nom que par la fonction dont ils sont investis dans l'organisation sociale. Sont-ce des *gens d'affaires*, par exemple? les idées accessoires de lucre, d'habileté pour la conquête de l'argent, qui tout d'abord semblaient secondaires, deviennent aussitôt capitales, passent au premier plan et compliquent ou simplifient leur psychologie, par l'attitude précise qu'elles leur imposent dans telle circonstance déterminée de la vie. Sont-ce des *soldats*? Tout aussitôt les images de discipline, de hiérarchie, d'obéissance passive, viennent se surajouter à leur individualité propre, si bien que cette individualité s'en trouve recouverte, et qu'elle disparaît, elle qui devrait être le principal, sous ces traits accessoires devenus tout à coup dominateurs et prépondérants à sa place. C'est là une tendance subjective contre laquelle nous ne pouvons réagir, parce qu'elle est en nous, parce qu'elle appartient au domaine de notre inconscient, et nous impose une vision d'autant plus précise et déformatrice que nous n'en sommes pas maîtres : conséquence logique des généralisations successives que l'expérience de la vie nous a conduits à faire.

Précisons par l'exemple d'un conflit passionnel : Voici un brave homme de cinquante ans, resté veuf avec une fille qu'il adore, sur laquelle il a reporté toute sa tendresse et toute ses espérances. Il n'a qu'un désir, c'est de la voir mariée, et comme sa pensée s'est arrêtée sur un gendre déterminé, il n'admet pas un instant qu'un autre puisse épouser sa fille, d'autant mieux que tous autour de lui les considéraient déjà comme fiancés dès leur enfance. Les choses pourtant tournent autrement. Durant l'absence prolongée du jeune homme, la jeune fille s'est éprise d'un autre, de rang social plus élevé : elle s'en est éprise follement au point de se donner à lui, de lui appartenir corps et âme au moment même où revient près d'elle l'ami d'enfance toujours fidèle à la promesse de jadis et désireux de l'épouser. Les deux rivaux sont donc en présence, ennemis irréconciliables, séparés par la jalousie. Comment dé-

nouer un tel conflit? Il en existe plus d'une façon, et si les quatre personnages ainsi mis face à face n'appartiennent à aucune caste sociale nettement déterminée, l'auteur n'aura, pour atteindre le résultat, qu'à envisager la psychologie individuelle de chacun.

Supposez au contraire que nous nous trouvions dans un milieu déterminé, dans le plus précis et le mieux déterminé de tous : un milieu militaire par exemple, et pour limiter davantage encore, un milieu militaire allemand... Faites du brave homme de père un sous-officier de uhlans ne connaissant qu'une chose : la discipline ; du fiancé, un sous-officier, également sorti du peuple; du séducteur un officier appartenant à l'aristocratie... Voici que tout aussitôt vous compliquez votre donnée première, ou peut-être bien la *simplifiez-vous*, parce que vous restreignez les issues possibles du conflit, de tout ce que les idées de hiérarchie, de discipline, d'obéissance imposent comme limitation aux gestes, à l'attitude des personnages. Vous diminuez, vous supprimez presque la psychologie individuelle pour lui substituer la psychologie anonyme du type social que ces personnages représentent dans la vie, de même qu'au régiment un soldat est plus connu par son numéro matricule que par le nom de famille qu'il porte et continuera de porter plus tard. C'est la vérité que dans *Grandeur et Servitude*, Alfred de Vigny formule amèrement : — « Il est convenu que ceux qui meurent sous l'uniforme n'ont ni père, ni mère, ni femme, ni amie à faire mourir dans les larmes. C'est un sang anonyme. »

Telle est donc la donnée de M. Beyerlein, écrivain qui s'est fait un nom en Allemagne par ses études sur la vie militaire, et dont la pièce pourrait tout aussi bien porter ce titre magnifique : *Grandeur et Servitude militaire*, s'il n'avait été illustré jadis ce titre, par un de nos grands poètes, le plus amer et le plus noble. Il y a évidemment beaucoup à puiser, comme études de groupe, dans un pays où la vie militaire a un tel retentissement sur l'organisme social : c'est ce qu'a compris M. Beyerlein, car il ne s'est pas proposé seulement de nous présenter des types réels ou caricaturaux, tirés de la caserne germanique, ce qui n'aurait eu pour nous qu'un intérêt de silhouettes. Il a voulu encore montrer de quelle manière cette figure rigide, inflexible, du soldat germanique, et qui, jusqu'alors, n'avait subi nulle atteinte, se trouvait modifiée par les circonstances actuelles, et le mouvement des idées sous la poussée du socialisme. C'est là le côté *accessoire* en apparence d'une pièce comme la *Retraite*. Mais les observateurs un peu subtils ne s'y tromperont pas, et de cet accessoire apparent ils auront tôt fait le *principal* : c'est par là que la *Retraite* se manifeste avant tout comme une étude de mœurs. Si cette pièce, en effet, se limitait à nous montrer l'inflexibilité de l'honneur et du sentiment du devoir personnifiés par le maréchal des logis Volkhardt, père de Claire, la présomption insolente, la raideur et la morgue aristocratique du gradé allemand dans la personne du jeune lieutenant de Lauffen, l'obéissance d'abord, puis la révolte de la jalousie dans celle du sous-officier Helbig, fiancé de Claire, elle n'apporterait qu'une médiocre contribution à l'étude de ces types bien connus, non seulement en Allemagne, mais aussi chez nous; elle serait tout uniment la réédition de ce que tant de fois nous avons observé. Je dirai plus : ces amours de Claire Volkhardt avec le lieutenant qui n'appartient pas à sa classe sociale, resteraient, comme donnée dramatique, celles du classique Mélo, qui fait la joie des spectateurs de l'Ambigu, parfois même de l'Odéon, et il n'est pas surprenant que, d'un tel point de vue, si nous nous en tenons à la scène où Helbig surprend sa fiancée dans la chambre du lieutenant, il n'est pas surprenant, dis-je, que l'appellation de Mélodrame ait été décernée à l'œuvre de M. Beyerlein.

Mais il y autre chose, je le répète, dans *la Retraite*, et c'est cette autre chose qui en constitue l'intérêt, la nouveauté, et qui retiendra tout observateur. Sans doute elle peut être qualifiée banale, quelconque, cette scène du second acte où l'on voit le jeune Helbig se précipiter dans la chambre de son supérieur, le lieutenant de Lauffen, parce qu'il a la certitude que sa fiancée Claire vient d'y pénétrer : le contraste et la lutte de ces deux hommes en qui la jalousie vient d'annihiler brusquement la notion des distances, c'est une donnée qui traîne partout, dont nous serions vite lassés, si l'auteur s'y était tenu. Comment donc expliquer qu'elle nous intéresse et soit habile à nous retenir ? C'est que nous y sentons surajoutés des thèmes accessoires, des idées modernes et rénovatrices dans les rapports des groupes sociaux, qui précisent la date où la pièce fut composée, et qui trouvent en nous leur écho. Combien mieux nous les sentons encore, ces idées rénovatrices, dans la scène du Conseil de guerre qui fait suite et nous tient en haleine par le contraste entre l'inflexibilité légendaire de la discipline militaire allemande et les adoucissements qu'y apporte nécessairement, infailliblement, par la marche des idées, la conception moderne des rapports entre les classes ! Devant le Conseil de guerre, Helbig est traduit pour voies de fait sur un supérieur : il est là, en face de ses cinq juges ; il vient de subir l'interrogatoire. Il a reconnu les violences sans en indiquer le motif, parce qu'une telle indication, ce serait le déshonneur pour la jeune fille qu'il aime. Le lieutenant de Lauffen est là aussi qui dépose, muet tout autant que Nelbig sur les causes

de l'événement, mais qui vient de supplier le Conseil, à la fin de sa déposition, d'accorder au prévenu toutes les circonstances atténuantes. Ni l'un ni l'autre de ces deux hommes ne peuvent parler, ayant la conscience liée par le sentiment de l'honneur, et pourtant il faudra que tout-à-l'heure le lieutenant répète sa déposition sous la foi du serment, et la conséquence du faux serment, ce serait la dégradation et les travaux forcés ! La situation est émouvante. Comment un Conseil de guerre, et surtout un Conseil de guerre allemand, l'eût-il résolue jadis ? Avec le simplisme que vous soupçonnez, n'est-ce pas ! Condamnation brutale et immédiate de l'inférieur qui a reconnu sa faute.

Il n'en va pas ainsi dans la pièce de M. Beyerlein. Le souci que manifestent les membres du conseil de guerre de pénétrer la vérité ; les questions pressantes et renouvelées qu'ils posent au malheureux sous-officier Helbig, pour tâcher de dégager l'élément moral, ou mobile de la violence ; les objurgations sévères qu'ils adressent au lieutenant de Lauffen, intervertissant les rôles pour ainsi dire et faisant presque du témoin le véritable accusé ; la décision enfin qu'ils prennent d'un commun accord, contre tous les usages, d'entendre le témoignage non requis de Claire Volkhardt... autant de traits précis qui ne servent pas seulement à graduer l'intérêt d'une situation dramatique déjà saisissante, mais à mettre en évidence les éléments nouveaux, inédits jusqu'alors, d'appréciation, dans la conscience des juges, qui ne se contentent plus du fait matériel, mais recherchent en outre l'élément moral qui lui donna naissance.

Evidemment M. Beyerlein, qui à différentes reprises s'est montré dur, et je n'en doute pas, équitable dans ses peintures de l'esprit militaire allemand, a voulu nous indiquer dans cette scène, qui est le *clou* de la pièce, que les traditions les plus inflexibles, les plus immuables d'apparence, ne sauraient éternellement résister au courant des Idées : c'est une leçon qui vient bien à son heure, et qui, transposée du domaine de la justice allemande dans celui de la politique générale d'une autre grande nation, voisine de l'Allemagne, trouve son éclatante confirmation dans les circonstances actuelles. Il est une chose plus forte que toutes les volontés individuelles et toutes les traditions coalisées : c'est ce courant des Idées qui se manifeste avec la rigueur d'une Fatalité. Telle est l'*intention* que j'ai sentie dans le troisième acte de la *Retraite*, œuvre allemande, écrite par un Allemand. Serait-ce par hasard un point de vue trop français, le point de vue d'un homme à qui ces notions de justice et d'humanité sont familières ? — car nous aussi depuis quelque temps, dans notre pays, nous les voyons intervenir dans les préoccupations de nos magistrats. Il me souvient qu'autrefois, voici quelque quinze années, un de mes plus vifs sujets d'indignation, c'était l'automatisme de la justice, la rigueur inflexible avec laquelle, en matière correctionnelle surtout, s'appliquait la Loi, sans considération des éléments accessoires qui peuvent atténuer cette rigueur. Les choses ont bien changé aujourd'hui. Par la lente pénétration des idées modernes de responsabilité atténuée et d'humanité, nous voyons des magistrats — je ne dis pas tous, mais quelques-uns — prouver qu'ils ont une âme et ne veulent plus s'en tenir au rôle humiliant d'automatiques enregistreurs de la Loi. Par là aussi se trouve ennoblie la notion de Justice, relevée la fonction du juge, une des plus délicates et des plus hautes qui soient sur terre, quand celui qui l'exerce veut bien la subordonner à l'Idéal qu'elle enferme ! Telle est la nature des réflexions que suggérait en moi, tandis que je l'écoutais, le drame de M. Beyerlein, et si de pareilles idées directrices ne furent point celles qui lui commandèrent d'écrire cette œuvre, du moins n'est-il pas indifférent qu'à son audition elles aient pu s'en dégager !

La pièce est jouée avec vigueur et correction par MM. Lérand, Louis Gauthier, Dubosc, et Mlle Mellot, dont les effets sont bien fondus et lui impriment l'unité désirable.

PAUL FLAT.

GOBINISME ET NATIONALISME

Les lecteurs de cette *Revue* ont assurément gardé le souvenir des brillantes études que M. Edouard Schuré leur offrit naguère sur *Le Génie de la Renaissance, d'après Gobineau* (1). Nous assistons présentement à un curieux renouveau de recherches gobiniennes. Et peut-être ce mouvement n'a-t-il pas encore donné tout ce qu'il est permis d'en attendre.

M. de Gobineau fut ce diplomate français, mort à Turin en 1882, qui participa vers la fin de sa vie à l'intimité de Richard Wagner. Frédéric Nietzsche avait lu ses livres. Les Allemands l'honorent comme un maître, et le chérissent comme s'il était un des leurs. Pourtant, le comte de Gobineau ne fut pas un Germain. A la vérité, il se tenait pour un Scandinave, et se plaisait à laisser entendre que la lignée de ses aïeux s'établissait directement jusqu'à Odin ! Mais il naquit à Ville-d'Avray, en 1816, et son père, qui avait suivi à Gand le comte d'Artois, devint ca-

1. Voir la *Revue Bleue* des 13 et 20 juin 1903.

pitaine aux Gardes de Charles X. Ses ancêtres les moins lointains étaient des seigneurs du pays de Libourne.

C'est un Gascon. C'est un Français.

Or, il est en France un groupe d'écrivains, — restreint par le nombre, considérable par le talent, — que l'on aurait crus plus intéressés à répandre dans notre pays la renommée du comte de Gobineau. Mais ils n'y ont mis jusqu'ici nul empressement...

Les théoriciens lettrés du nationalisme français contemporain ignorent-ils l'œuvre de Gobineau? La connaissent-ils mal? C'est ce qu'on ne saurait croire d'écrivains si cultivés. Mais s'ils *savent* leur Gobineau, comment ont-ils à ce point négligé de définir leur parenté philosophique avec l'auteur de l'*Essai sur l'inégalité des races humaines*? Pourquoi se sont-ils abstenus de lui conférer cette qualité d'initiateur, qu'ils attribuent si volontiers à Joseph de Maistre, à M. de Bonald, et, — bien plus arbitrairement, — à Auguste Comte?

Leur silence est une injustice qu'il serait élégant de réparer. Peut-être me sauront-ils gré de les suppléer dans cette tâche.

*
* *

Voici déjà un demi-siècle que M. de Gobineau, alors secrétaire d'ambassade, publia l'*Essai sur l'inégalité des races humaines*. Cet ouvrage audacieux et grandiose parut en quatre volumes, de 1853 à 1855. L'auteur n'envisageait rien moins que de renouveler, par la synthèse des races, la philosophie de l'histoire.

Regardant le passé du monde, il s'était pénétré « de cette évidence, que la question ethnique domine tous les autres problèmes de l'histoire ». — L'histoire lui était apparue comparable à une « toile immense ». Les « variétés inférieures de notre espèce » (type noir et type jaune) en sont le « fond grossier, le coton et la laine ». Certaines « familles secondaires de la race blanche » (entendez : les peuples sémitiques) « assouplissent cette laine en y mêlant leur soie ». Enfin, le groupe des nations aryennes « faisant circuler ses filets à travers les générations ennoblies, applique à leur surface, en éblouissant chef-d'œuvre, ses arabesques d'argent et d'or ».

La portée de ce thème est infinie.

Et d'abord, les hommes ne sont pas *égaux* entre eux, originairement; ils ne sont pas *frères*. Loin de là, il existe une certaine hiérarchie primitive des hommes et des races. Certaines races sont belles, énergiques et nobles; d'autres races sont laides, paresseuses et viles. Certaines races sont des races de « maîtres » : les autres sont des races d'« esclaves ». — Ces mots, rendus plus glorieux par Frédéric Nietzsche, courent déjà avec leur sens plein sous la plume de Gobineau.

Or, les races se mêlent, sur place et par des mariages. Le *mélange* des races est le mot du problème que suscite l'alternance des civilisations qui brillent, puis s'éclipsent, sur toute l'étendue de la planète, le long des siècles échelonnés. Dans ces combinaisons ethniques qui gouvernent en secret les ondulations de l'humanité sans cesse en mouvement, les hautes races jouent le rôle exclusif d'agents fécondants, civilisateurs, unificateurs. Mais elles s'abâtardissent et se perdent en composant avec les races viles. Tandis que, par cette fusion, ces dernières ne s'élèvent jamais qu'à une très médiocre qualité humaine. Ainsi, la hiérarchie s'efface graduellement, l'*égalité* se réalise, mais dans le composite et le stérile. Et l'humanité *dégénère* à mesure qu'elle se civilise. Car sa loi l'emporte vers l'uniformité ethnique, qui enferme les germes de la décrépitude et annonce les approches de la mort...

Ainsi envisagée, l'histoire est une fresque où chaque peuple étend l'enduit de son sang et de sa couleur. L'art de l'histoire se transforme en une chimie de la nuance. A l'historien de démêler les teintes disparates, d'analyser les teintes composites, puis de les refondre en son creuset, où seule la *race* est admise à intervenir comme donnée élémentaire.

*
* *

La parenté du « gobinisme » et des doctrines nationalistes contemporaines n'est ni lointaine, ni flottante. Elle est directe, elle est précise. Et il suffirait de glaner dans l'*Essai* pour en extraire un recueil abondant de « morceaux choisis » politiques, qui formerait le meilleur catéchisme du « nationalisme intégral » et de ses corollaires essentiels : antisémitisme, antiprotestantisme, traditionnisme, régionalisme, néo-monarchisme, etc.

Piquons, au hasard, quelques textes.

1° *Sur la méthode politique* :

« Personne n'est plus autorisé à expliquer le jeu compliqué des rapports sociaux, les motifs des élévations et des décadences nationales avec l'unique secours des considérations abstraites et purement hypothétiques qu'une philosophie sceptique peut fournir... Il n'est plus loisible d'aller, avec les théoriciens révolutionnaires, amasser des nuages pour en former des hommes fantastiques et se donner le plaisir de faire mouvoir artificiellement des chimères dans des milieux politiques qui leur ressemblent. *La réalité, trop pressante, interdit de tels jeux... Pour décider sainement des caractères de l'humanité, le tribunal de l'histoire est devenu le seul compétent.* »

Cette tirade, lancée contre les idéologues révolutionnaires, vaudrait tout autant contre certaines fantasmagories contre-révolutionnaires. Elle arrêtera peut-être ceux qui seraient tentés de confondre un Gobineau avec un Bonald, un Joseph de Maistre, et de présumer qu'il n'a rien ajouter de son cru aux lectures qu'il en a pu faire. Comme Gobineau, si ce n'est pas avec la même indépendance d'esprit ni avec la même immensité de connaissances, — la jeune école « réaliste », présentement groupée autour de M. Charles Maurras et de *l'Action française*, tente la tâche que l'auteur de *l'Essai* définit et nomme : « Je fais, en un mot, écrit-il, *de la géologie morale* ».

2° *Sur les institutions et les lois* :

« Ce sont des effets, non des causes. Leur influence est grande évidemment : *elles conservent le génie national, mais elles ne créent pas leur créateur*, et, pouvant servir puissamment ses succès en l'aidant à développer ses qualités innées, elles ne sauraient jamais qu'échouer misérablement quand elles prétendent trop agrandir le cercle ou le changer. — Les institutions fausses ont cependant joué un grand rôle dans l'histoire du monde. Quand Charles Ier, fâcheusement conseillé par le comte de Strafford, voulait plier les Anglais au gouvernement absolu, le roi et son ministre marchaient *sur le terrain fangeux et sanglant des théories*. Quand les calvinistes rêvaient chez nous une administration à la fois aristocratique et républicaine, et travaillaient à l'implanter par les armes, ils se mettaient également à côté du vrai. Mais lorsque Ferdinand le Catholique institua contre les Maures d'Espagne ses *terribles et nécessaires* moyens de répression; lorsque Napoléon rétablit en France la religion, flatta l'esprit militaire, organisa le pouvoir d'une façon à la fois protectrice et restrictive, l'un et l'autre de ces potentats avaient bien écouté le génie de leurs sujets, et ils bâtissaient sur le terrain pratique. En un mot, les fausses institutions, très belles souvent sur le papier, sont celles qui *n'étant pas conformes aux qualités et aux travers nationaux*, ne conviennent pas à un Etat, bien que pouvant faire fortune dans le pays voisin. Elles ne créent que le désordre et l'anarchie, fussent-elles empruntées à la législation des anges...

« Comme la nation est née avant la loi, la loi tient d'elle et porte son empreinte avant de lui donner la sienne. »

L'auteur de l'*Essai* dit encore : « Avec les mélanges de sang viennent les modifications dans les idées nationales ». — On reconnait ici les vues de nos « traditionnistes » français, si opposées à l'idéalisme révolutionnaire ou réformateur.

3° *Sur l'armée* :

« La nécessité unique, pour me servir d'une expression d'un antique chant des Celtes, n'admet pour les armées qu'un seul mode d'organisation, le classement hiérarchique et l'obéissance. Dans quelque état d'anarchie ethnique que se trouve un corps social, dès qu'une armée existe, il faut, sans biaiser, lui laisser cette règle invariable. Pour ce qui concerne le reste de l'organisme politique, tout peut être en question. On y doutera de tout : on essayera, raillera, conspuera tout; mais, quant à l'armée, elle restera isolée au milieu de l'Etat, peut-être mauvaise quant à son but principal, mais toujours plus énergique que son entourage, immobile, comme un peuple facticement homogène. Un jour, elle sera la seule partie saine et agissante de la nation. C'est dire qu'après beaucoup de mouvement, de cris, de plaintes, de chants de triomphe, étouffés bientôt sous les débris de l'édifice légal qui, sans cesse relevé, sans cesse s'écroule, l'armée finit par éclipser le reste et que les masses peuvent se croire encore quelquefois au temps de leur heureuse enfance, où les fonctions les plus diverses se réunissaient sur les mêmes têtes, le peuple étant l'armée, l'armée étant le peuple. Il n'y a pas trop à s'applaudir, toutefois, de ces faux semblants d'adolescence au sein de la caducité ; car, parce que l'armée vaut mieux que le reste, elle a pour premier devoir de contenir, de mater, non plus les ennemis de la patrie, mais ses membres rebelles, qui sont les masses. »

Soit dit ici sans amoindrir les facultés divinatrices de M. de Gobineau, en cette page où jamais la pensée n'est trahie par l'expression, il convient de la situer. Si elle n'est pas écrite d'hier (comme on serait d'abord tenté de le croire), elle fut publiée en 1855, et sent le voisinage du Coup d'Etat.

*
* *

Admirons, sans l'épuiser, l'abondance des rapprochements possibles entre les assertions familières aux écrivains nationalistes et certains textes de Gobineau !

L'*Essai sur l'inégalité des races humaines* est-il un des livres de chevet des principaux théoriciens du nationalisme français ? — Sur ce point de fait, nous ne pouvons attendre de clarté que de leur propre témoignage. Et un enquêteur littéraire semblerait fort avisé, qui irait trouver ces messieurs, et leur dire : « Avez-vous lu Gobineau ? Si vous l'avez lu (et même si vous ne l'avez pas lu), que pensez-vous de lui ? Acceptez-vous de le classer parmi vos ancêtres ? »

Pour moi, je me suis contenté de grouper honnêtement divers indices, et je crois permise une conjecture...

Le maître-écrivain du nationalisme n'a nommé, je crois, M. de Gobineau qu'en un seul endroit. C'est

dans *Leurs Figures*. Ainsi parle M. Maurice Barrès :

« Me Chéramy, avoué de M. Eiffel et disciple de Stendhal *et de Gobineau*, put noter ces expressions caractéristiques, « la main-d'œuvre blanche... la main-d'œuvre noire », qui revenaient sans cesse dans la discussion des comptes. On revoyait toutes les races convoquées là-bas par ces quatre accusés, remuant les terres, souffrant, mourant. Ces prévenus eurent ce pouvoir ! »

De ce fragment, il résulte bien que M. Maurice Barrès sait le nom de Gobineau, les données de son œuvre maîtresse : mais nullement qu'il ait lu cette œuvre, ni surtout médité sur elle.

Je n'en dirai pas autant de M. Paul Bourget. Certains de ses écrits paraissent très imbibés de « gobinisme ». Voici déjà bien des années, dit-on, qu'un de ses amis l'initia aux beautés de l'œuvre gobinienne. Il est membre de la *Gobineau-Vereinigung*, cette association qui a répandu parmi les Allemands la renommée de Gobineau. Mais en France, s'il lui est advenu de nommer M. de Gobineau en quelque coin de livre, il n'inscrit point l'auteur de l'*Essai sur l'inégalité* et de l'*Histoire d'Ottar Jarl* sur la liste de ceux qu'il appelle les « profonds observateurs du siècle dernier, depuis Bonald jusqu'à Taine, en passant par Balzac, Comte et Le Play... » — Souhaitons que M. Paul Bourget ne tarde pas à rendre plus hautement hommage à la mémoire du comte de Gobineau, qu'il admire !

Enfin, j'ai feuilleté l'*Enquête sur la Monarchie*, de M. Charles Maurras. C'est le plus précieux document connu sur les théories du nationalisme contemporain. J'y ai rencontré bien des idées qui m'ont paru de provenance gobinienne. Mais le nom et l'éloge de l'auteur de l'*Essai*, s'ils s'y trouvent, c'est qu'ils m'auront échappé. Seul, un des plus distingués collaborateurs de M. Maurras à l'*Action française*, — M. Jacques Bainville, — fit, l'an dernier, cette confidence :

« Je sais, disait-il, que Gobineau compte de chauds partisans parmi nos amis et parmi nos maîtres. Mais un livre où un Paul Bourget sait prendre de l'intérêt, et l'occasion de se former des notions nouvelles, *ne doit pas être regardé comme également profitable à tous...* »

Ainsi, les théoriciens lettrés du nationalisme se montrent toujours satisfaits et fiers, lorsqu'ils croient pouvoir s'adjoindre un grand écrivain du passé. Mais sur Gobineau ils se taisent, peut-être à dessein...

Que cela est étrange !

*
* *

Pour explorer ce mystère, je me suis posé la question que voici : « Si j'étais nationaliste, ai-je songé, serais-je bien tenté d'invoquer l'autorité d'un Gobineau à l'appui de mon parti et de sa doctrine ? » Tout d'abord, j'étais disposé à répondre : *oui*. Mais je n'ai pas tardé à comprendre pourquoi il convenait de répondre : *non*. Si les théoriciens du nationalisme en ont aperçu la raison ; si cette découverte les a invités au silence, — admirons-les : ce sont des sages ! Oui, Gobineau est en un sens leur maître inconnu, leur ancêtre. Mais c'est un ancêtre qui sourit de pitié sur ses descendants...

Je m'explique sans plus tarder.

Certes, pour Gobineau, comme pour nos nationalistes, l'agent essentiel en histoire, en politique, en sociologie, c'est la *race*. Les institutions et les lois, les mœurs, les croyances, les aspirations, la culture expriment constamment l'action de la race, la secondent parfois, mais ne la contre-balancent jamais. Le fond de la doctrine gobinienne, c'est l'affirmation de certains antagonismes *naturels* entre les nations et les races : comme le fond de la doctrine nationaliste, c'est la volonté de maintenir ces antagonismes. Toute la parenté est là. Et cette parenté se traduit, dans l'*Essai*, par certains énoncés fragmentaires, qui justement servent d'assises à la doctrine du nationalisme contemporain, comme on a pu voir par les textes que j'ai rapportés plus haut.

Mais autant le nationalisme nécessiterait, pour être efficace, que l'*immobilité* de la race, et, avec elle, des traditions et des cultures, fût une possibilité historique : autant l'auteur de l'*Essai* constate que la *mobilité* de ces éléments est le facteur caché de toute réalité humaine.

La race ! jamais elle n'est pure, jamais elle n'est stable, jamais elle n'est saisissable à l'état figé. Ses altérations, qui résultent des croisements, sont incessantes et inévitables. Or, à mesure qu'elle s'altère, les instincts changent, les contrastes s'atténuent, les idées se rapprochent, les analogies se propagent, les supériorités s'en vont, le nivellement s'accomplit, — et le *moi* national et hiérarchisé tend à se dissoudre dans le néant du *moi* mondial et égalitaire, à la honte du genre humain.

Ecoutons ici Gobineau :

« L'idée d'une inégalité native, originelle, tranchée et permanente entre les diverses races, est, dans le monde, une des opinions les plus anciennement répandues et adoptées... Pas de peuple, petit ou grand, qui n'ait commencé par en faire sa première maxime d'Etat... *Avec cette doctrine concordent la répulsion pour l'étranger et la supériorité que chaque nation s'adjuge à l'égard de ses voisines.* Ce n'est qu'à mesure que les groupes se mêlent et se fusionnent, que, désormais agrandis, *civilisés*, et se considérant sous un jour plus bienveillant par suite de l'utilité dont ils se sont les uns aux autres,

on voit chez eux cette maxime absolue de l'inégalité, *et d'abord de l'hostilité des races*, battue en brèche et discutée. Puis, quand le plus grand nombre des citoyens de l'Etat sent couler dans ses veines un sang mélangé, ce plus grand nombre, transformant en vérité absolue et universelle *ce qui n'est réel que pour lui*, se sent appeler à affirmer que tous les hommes sont égaux... De la déclamation contre la tyrannie, on passe à la négation des causes naturelles de la supériorité qu'on insulte ; on nie, et bien à tort, que certaines aptitudes soient nécessairement l'héritage exclusif de telles ou telles descendances ; enfin, plus un peuple est composé d'éléments hétérogènes, plus il se complait à proclamer que les facultés les plus diverses sont possédées ou peuvent l'être au même degré par toutes les fractions de l'espèce humaine sans exception. Cette théorie, *à peu près soutenable pour ce qui les concerne*, les raisonneurs métis l'appliquent à l'ensemble des générations qui ont paru, paraissent ou paraîtront sur la terre, et ils finissent par résumer leurs sentiments en ces mots, qui, comme l'outre d'Eole, renferment tant de tempêtes : « Tous les hommes sont frères ! »

Ainsi, un torrent emporte les hommes vers l'uniformité ethnique et sociale. L'égalité n'*est* pas, la fraternité n'*est* pas, la démocratie n'*est* pas : elles *deviennent*. La chimère des nationalistes est de croire que leur volonté politique puisse opposer avec succès sa résistance aux lois de l'histoire et de la nature. S'ils exigent cette fixité du *moi* national, c'est apparemment qu'ils la croient possible. Et voilà où il sied de confronter leur confiance naïve au réalisme d'un Gobineau...

L'auteur de l'*Essai* abhorre le présent, il redoute l'avenir. Mais il sait que la « prudence la plus consommée n'est pas capable de contrarier un seul instant les lois immuables du monde ». Ces lois sont ce que l'histoire lui a fait connaître. Le chaos ethnique assurera partout le triomphe de la médiocrité égalitaire. L'absence d'homogénéité sociale est le gage prochain des cataclysmes civils. Prise entre ces deux courants, boueux, mais irrésistibles, notre civilisation européenne, dont nous sommes si fiers, ne tardera pas à sombrer dans la nuit de la décadence. Elle ne s'en réveillera jamais. Il y aura chute continue dans le tourbillon populacier, révolutionnaire. Le point d'arrivée au fond de l'abîme coïncidera avec l' « abdication définitive » de l'espèce humaine sur la terre. Et c'est ainsi que l'aristocrate Gobineau prophétise l'avénement inéluctable du socialisme et de l'internation :

« *La procession est triste, ce n'est pas la mort, c'est la certitude de n'y arriver que dégradés* ; et peut-être même cette honte réservée à nos descendants nous pourrait elle laisser insensibles, si nous n'éprouvions, par une secrète horreur, que les mains rapaces de la destinée sont déjà posées sur nous. »

* * *

Considéré de ces hauteurs, le « nationalisme » contemporain ne manquerait point de paraître étrangement mesquin, pitoyable et puéril, au philosophe de l'*Essai sur l'inégalité* ! Les nationalistes ! il les élève dans son cœur ! Mais à qui promet-il une victoire sans gloire, tant elle est sans effort et certaine ? C'est aux démocrates, aux humanitaires. Car ils ont pour eux les « lois immuables du monde ». Tandis que le nationalisme est démenti par les enseignements et frappé de stérilité par les prévisions de l'histoire.

Si les théoriciens lettrés du nationalisme ont médité comme il convenait sur la doctrine de l'*Essai*, comment n'approuverait-on pas leur silence ? Certes, Gobineau est leur maître. Mais quel maître déconcertant ! Isoler la nation parmi les nations et la race parmi les races, et, selon la formule que j'emprunte à l'*Enquête sur la Monarchie* demeurer « fidèle aux bons comme aux mauvais instincts du type historique », ce serait bien la tâche ! Elle seule serait noble, louable, utile... Oui ! mais elle est impossible : cruelle réplique du philosophe aux gens de parti qui seraient tentés de se réclamer de sa gloire.

Un Gobineau, s'il est aristocrate, accepte d'être pessimiste. Des humanitaires inclineront à examiner d'un regard favorable cette théorie du *devenir* de la démocratie, considérée comme le produit du mélange des races ; ils renverseront les appréciations gobiniennes, et substitueront leur propre satisfaction à l'amertume où les spectacles de l'histoire plongent l'auteur de l'*Essai sur l'inégalité*...

Seul, un parti est tenu à l'écart. C'est justement le parti dont toutes les tendances se rallient aux instincts de Gobineau, mais qui ne saurait se soumettre aux décisions de son intelligence.

Les partis ont besoin d'optimisme. Et ils sont si dénués de délicatesse que je ne serais guère surpris si les amis de la race et les amis de l'humanité s'accordaient à considérer que M. de Gobineau fait encore à ces derniers la part la plus belle. Certes, il les couvre de noirceurs. Mais il garantit leur triomphe final. Or, l'attente du triomphe est le seul ressort qui stimule les hommes. Là où ce ressort s'use, il n'y a plus que mélancolie et découragement.

ROBERT DREYFUS.

Paris. — Typ. A. DAVY Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 9 — 5e SÉRIE — TOME III — 4 MARS 1905

LES DIFFICULTÉS
d'une
SIMPLIFICATION ORTHOGRAPHIQUE

Je crois, avec les Collaborateurs de la *Revue Bleue*, qu'un décret bouleversant soudain l'orthographe traditionnelle aurait des conséquences odieuses à tout lettré que la configuration des mots intéresse en même temps que leur sonorité, grâce à l'imprimerie qui a fait prendre aux yeux du lecteur l'habitude invétérée des aspects graphiques. Je ressens cette aversion instinctive à l'égard d'une réforme brusque et générale de l'orthographe consacrée par un usage séculaire. Est-ce à dire que j'admette l'interdiction de tout progrès nouveau dans l'amendement ininterrompu, mais lent, du premier dictionnaire de l'Académie commencé au début de 1639 et publié seulement en 1694? Non certes. Il s'en faut de beaucoup, en effet, que la dernière édition, celle de 1877, réalise toute la simplification avantageuse, c'est-à-dire utile sans être trop choquante, de l'orthographe. L'Académie la simplifie encore dans le même esprit, et j'approuve ses concessions mesurées à des plaintes fondées. La majorité de ses membres croit devoir apporter du discernement et de la réserve à la violation d'une habitude devenue si tyrannique pour les adultes cultivés, même médiocrement, qu'il suffit de la suppression d'une seule lettre dans un mot écrit pour le rendre aussi désagréable à voir qu'un borgne ou un manchot récent. La Compagnie se résigne à faire des mécontents, car elle ne peut éviter d'en faire, quelque parti qu'elle adopte.

La réforme de l'orthographe traditionnelle doit satisfaire à deux conditions : elle doit, en premier lieu, être rationnelle afin de faciliter l'apprentissage du signe écrit, ce qui est d'une haute importance pour la propagation de la langue française et pour l'économie du temps consacré dans les écoles aux leçons d'orthographe. Il faut aussi convenir que les infractions à la logique font la principale matière et la plus ingrate de ces leçons : le professeur qui les donne dresse malgré lui l'esprit de ses élèves à fausser sa naturelle droiture, éducation assurément fâcheuse. En second lieu la réforme en question doit respecter le caractère esthétique imprimé à l'orthographe traditionnelle par le long usage dont l'effet est de conférer une physionomie aux mots écrits. Ils sont devenus des visages. En soi ces visages ne sont ni beaux ni laids, mais tout changement les rend monstrueux, comiques ; leur donner ce caractère, c'est, en bien des cas, les forcer à trahir leur fonction de signes par un faux caractère expressif.

Il apparaît tout de suite que les deux conditions à remplir sont incompatibles, inconciliables. D'une part, si les changements proposés sont simultanés et nombreux, la réforme condamne la moitié d'un peuple à souffrir dans son attachement à une habitude d'ordre esthétique aussi longtemps qu'il lui faudra pour la perdre, et cette réforme, en outre, altère sans transition, c'est-à-dire défigure les monuments graphiques d'une littérature ancienne, immense et fameuse. N'est-ce pas à la fois une violence et une impiété ? Mais, d'autre part, ne rien vouloir tenter, de crainte d'en pâtir présentement, pour épargner à d'innombrables enfants nés ou à naître beaucoup d'heures et d'efforts qu'on a dépensés soi-

même sans bénéfice proportionné à ce gaspillage, n'est-ce pas manquer de générosité ?

Quel parti prendre? A mon avis, celui qui nous divise le moins, puisque nous sommes irrémédiablement divisés. L'Académie a pour mission d'observer, en ce qui intéresse le langage parlé ou écrit, les tendances spontanées de la majorité des Français dont la culture représente celle de notre nation. Elle ne prétend pas régenter l'esprit français, elle se borne à fixer, dans les questions litigieuses, les solutions qui lui semblent indiquées par les préférences du bon sens et du goût de cette majorité. Or, le bon sens et le goût ne se sont pas encore mis en suffisante harmonie sur plusieurs des réformes proposées : elle attend pour les consacrer une mise en demeure justifiée par un accord plus général de ces deux critères de l'orthographe. Sa conduite est prudente et respectueuse du génie national. Elle marche à petits pas, c'est de son âge et c'est ce qui convient en présence des fondrières qu'elle rencontre dans la voie où on la pousse.

SULLY PRUDHOMME,
de l'Académie française.

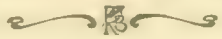

ENTRE LA GUERRE ET LES BOMBES

Il est malaisé d'imaginer, pour un peuple et pour un chef de gouvernement, une situation plus angoissante que celle de la Russie et du tsar russe, — du jeune prince qui, en vertu des traditions du régime autocratique, porte seul, sur ses frêles épaules, les effroyables responsabilités du dehors et du dedans. Je ne vois pas, en vérité, dans toute l'histoire contemporaine, je dirais presque dans l'histoire humaine, de charge plus lourde ni d'heure plus tragique.

Cette situation se résume en deux mots : au dehors, la guerre, au dedans les bombes; — au dehors, la guerre, et jusqu'ici la défaite; une guerre impopulaire, odieuse à la nation, une guerre à deux mille lieues de distance, contre un ennemi qui tient la mer et qui peut longtemps disputer la terre; — au dedans, les bombes et la fusillade; les attentats contre les princes, les ministres, les hauts fonctionnaires; les grèves ouvrières et ce qu'on peut appeler les grèves intellectuelles, l'arrêt du travail dans les usines, l'arrêt de l'enseignement dans les universités; le désordre dans la rue, le trouble dans les esprits; l'anarchie en Pologne et au Caucase; le mécontentement, l'inquiétude, l'irritation partout.

Ce double péril du dedans et du dehors, comment y parer? Que faire? *Chto d'lat'?* comme ont répété tant de Russes, en ces derniers mois, devant les maux et les dangers de la patrie?

Que faire? Il semble bien qu'il faille agir, qu'il faille se décider, qu'on ne puisse indéfiniment persister dans les vieux errements, au risque de voir s'aggraver encore les difficultés et les périls du dedans et du dehors.

Que faire? Si l'on prête l'oreille aux vœux de la nation, aucun doute : elle demande à faire entendre librement sa voix ; et cela, personne ne saurait s'y tromper, pour deux choses : pour obtenir la paix et pour obtenir un peu de liberté.

Le chemin de la paix, nous l'indiquions récemment ailleurs, c'est une consultation nationale, ou si le mot effraye, c'est un appel aux délégués des *zemstvos*, assemblées provinciales où sont représentées toutes les classes de la nation; c'est, en un sens, le retour à ce qui fut jadis la tradition nationale; c'est la convocation du *zemskii sobor* des premiers Romanof, — cette convocation tant discutée, dans les conseils du tsar, et pour le malheur de la Russie et du grand-duc Serge, jusqu'ici indéfiniment ajournée.

Le chemin de l'apaisement à l'intérieur est le même; lui aussi passe par le *zemskii sobor*. Le meilleur moyen, le seul peut-être efficace, de mettre l'Empereur, sa famille, ses ministres, à l'abri des attentats et des bombes, ce n'est pas de renforcer l'état de siège, d'augmenter encore les pouvoirs démesurés de la police, d'enlever aux sujets du tzar le peu de sécurité ou de liberté que leur accordent les lois et l'arbitraire administratif; c'est, tout au rebours, de montrer quelque confiance en la nation, de réfréner l'omnipotence de la police et du *tchinovnisme*, de rendre à toutes les classes et, si faire se peut, à toutes les nationalités de l'Empire, la foi dans la loi et dans le Gouvernement.

Tout le reste demeurera vain. S'obstiner à maintenir intacts le principe autocratique et l'arbitraire administratif, c'est, qu'on le veuille ou non, condamner indéfiniment la Russie au régime des complots, vouer le souverain, les princes, les ministres aux attentats et aux bombes. Est-ce là ce qu'on peut désirer à Tsarskoé Sélo? Est-ce qu'on n'y commence pas à se sentir las de ce régime, si justement défini, il y a bien des années déjà, l'absolutisme tempéré par l'assassinat? Jamais, hélas! la formule n'a été plus justifiée qu'aujourd'hui; et tout nous fait craindre que l'assassinat ne vienne à cesser que le jour où le pouvoir suprême voudra bien admettre d'autres tempéraments à l'absolutisme bureaucratique et à l'omnipotence policière.

II

Mais, disent les partisans du *statu quo*, la Russie a déjà traversé des crises analogues, et après quelques années de troubles, le pouvoir en est sorti intact sans

rien concéder aux adversaires de l'absolutisme traditionnel. Les bombes de Jéliabof et de Kibaltchik ont pu tuer un autocrate ; l'autocratie a survécu.

Ce n'est point, en effet, la première fois que la Russie passe par une épidémie d'attentats politiques. Comment le serait-ce, alors que les bombes semblent un produit naturel du pays et du régime ? Le règne de l'empereur Alexandre II notamment s'est terminé par une lugubre série d'explosions dont l'émancipateur des serfs a été la plus noble victime.

Son successeur Alexandre III n'a lui-même échappé aux coups des conspirateurs qu'en se cloîtrant, durant des années, en plein désert du Nord, dans la solitude du palais de Gattchina. Lorsqu'il s'est enfin risqué à quitter sa morne prison septentrionale pour les rives ensoleillées de la Crimée, une sorte de miracle, dont une église a officiellement consacré le souvenir, l'a seul préservé, au milieu des débris de son train impérial, du déraillement et de l'explosion de Borki.

Alors, il est vrai, et pour une quinzaine d'années, les mines cessèrent de se creuser sous le passage du wagon ou de la voiture du tsar. Les entreprises « des terroristes » russes parurent prendre fin. Je l'ai moi-même montré naguère, dans « *l'Empire des Tsars* », c'est que, à cette époque, l'armée révolutionnaire ne comptait qu'un faible effectif, et que le nombre des conspirateurs était minime. La plupart avaient fini par périr sur le gibet ; les autres, les rares survivants, avaient été déportés aux confins extrêmes de la Sibérie, ou, reconnaissant leur impuissance, avaient cherché un refuge en Suisse, en France, en Angleterre. Quelque mépris de la mort et de l'échafaud qu'ait montré cette poignée de révolutionnaires russes, improprement appelés « nihilistes », il ne se trouve, en chaque génération, qu'un petit nombre de jeunes hommes ou de jeunes femmes (car les femmes telles que Sophie Pérovsky ont souvent en ces complots tenu les premiers rôles), capables de ce sauvage héroïsme.

Puis, il ne faut pas s'y tromper, si froidement résolu qu'on suppose leur fanatisme, ces premiers chevaliers du tsaricide s'étaient, malgré eux, laissés décourager par l'inutilité de leurs attentats les mieux réussis, par le peu de sympathies et le manque d'appui qu'ils avaient rencontré au fond des masses populaires. Il leur fallut bien s'avouer qu'au milieu même du désarroi officiel, lors du meurtre d'Alexandre II, ils n'avaient pu tenter un coup de main sur la capitale. Les meneurs furent ainsi conduits à renoncer, momentanément, aux bombes et à la dynamite, pour revenir à la propagande pacifique et souterraine.

Si depuis deux ou trois ans déjà, depuis la guerre surtout, les adversaires de l'autocratie ont de nouveau recours au revolver et à la nitro-glycérine, si tant de ministres, tant de gouverneurs ou de préfets de police ont déjà été frappés, c'est que les circonstances sont devenues singulièrement plus favorables aux terroristes et aux fauteurs de complots ; c'est que la Russie a grandement changé depuis un quart de siècle, et que les plus audacieuses entreprises des conspirateurs ont chance de rencontrer partout de nombreuses complicités, matérielles ou morales.

Ce n'est pas seulement le fait de la guerre et de l'irritation du pays contre les souffrances et les déceptions de la campagne de Mandchourie ; c'est que la structure intérieure de la Russie, sa structure sociale elle-même, s'est profondément modifiée.

Il ne faut pas oublier, en effet, que la Russie de ce commencement de siècle n'est déjà plus celle de l'empereur Alexandre II. Entre la guerre de Mandchourie et la guerre de Bulgarie, entre les humiliations infligées à l'orgueil national par les Nippons de l'amiral Togo ou du maréchal Oyama et les mécomptes du patriotisme russe devant les Turcs d'Osman Pacha, sous les remparts de terre de Plevna, la vieille Russie a passé par une évolution dont il importe de ne méconnaître ni l'étendue, ni l'importance.

Des couches nouvelles, des classes presque inconnues jusque-là, ont surgi du sol russe, et sans révolution, sans bouleversement, en ont, sous nos yeux, changé et complété la stratification sociale. L'industrie et le commerce, la grande industrie notamment, ont amoncelé, dans les villes et autour des capitales, des matériaux inflammables auxquels les révolutionnaires, impuissants il y a encore un quart de siècle, ne désespèrent point de réussir à mettre le feu.

Autrefois, les agitateurs, les intellectuels, « l'intelligence », comme on dit là-bas, cherchaient en vain une prise sur le peuple. Ils avaient bien le *mir*, le collectivisme agraire ; mais le mir ne touchait guère que le moujik, le paysan qui demeurait sourd aux prédications socialistes, comptant obstinément sur le tsar pour réaliser les rêves de son socialisme villageois. Les masses ouvrières urbaines qui, partout, constituent la matière première des révolutions, faisaient presque entièrement défaut.

Aujourd'hui, il n'en est déjà plus de même. Grâce au développement de l'industrie, Pétersbourg et Moscou, avec les fabriques de leurs faubourgs, ont chacun près d'un million et demi d'habitants ; ils renferment chacun deux ou trois fois plus d'ouvriers que n'en contenait le Paris de Louis XVI. C'est là, nous le disions, récemment, ici même (1), un fait nouveau, qui ne permet pas d'assimiler les événements actuels à ceux de la fin du règne de l'empereur

(1) Voyez la *Revue Bleue* du 11 février 1905.

Alexandre II. Les Aksakof et les Slavophiles annonçaient orgueilleusement que, grâce au *mir* et à la propriété collective du moujik, la Russie était à l'abri du prolétariat et des agitations ouvrières de l'Occident, — vaine prophétie, déjà démentie par les grèves ouvrières des centres industriels.

La Russie traverse les mêmes phases économiques que l'Occident : elle en arrive, elle aussi, à la période industrielle ou capitalistique, comme disent les socialistes; tout indique qu'elle passera, plus ou moins rapidement, par les mêmes luttes politiques et par les mêmes luttes sociales. Voilà, encore une fois, ce qui fait la nouveauté comme la gravité de la situation. Le mal n'est pas accidentel, il n'est pas à la surface; il provient des entrailles mêmes de la nation.

Evolution ou révolution, le régime autocratique patriarcal, converti peu à peu en absolutisme bureaucratique, ne peut plus se maintenir longtemps. S'il semble garder encore sa force matérielle, il a perdu son autorité morale. Il est renié et menacé à la fois, d'en haut et d'en bas, — par « l'intelligence » et les esprits cultivés, par les classes nouvelles, bourgeoises et libérales, par la vieille noblesse elle-même, qui se révoltent contre l'arbitraire bureaucratique et contre les vexations d'une police omnipotente, — par les couches populaires que la grande usine émancipe peu à peu des croyances et des traditions villageoises, et qui, en se dégageant des idées du moujik, s'ouvrent aux aspirations et aux prétentions des masses ouvrières de l'Occident. Qu'on le regrette ou qu'on s'en félicite, c'est une Russie nouvelle qui se lève en face du jeune empereur, — et cela en pleine guerre étrangère, guerre maudite de tous les sujets du tsar, guerre dont l'opinion s'irrite chaque jour davantage et réclame impatiemment la fin. Quel problème pour un gouvernement sans résolution et sans direction! Pour un souverain timide et timoré, dont les naturelles hésitations sont encore accrues par les rivalités et les divisions de son entourage! Et cependant, s'il veut prévenir de nouveaux carnages et de nouvelles catastrophes, il faut, pour le bien du pays et pour le salut même de ses proches, que le maître, l'autocrate responsable, se décide enfin à user de son pouvoir pour donner satisfaction à ses peuples. Plus elle tardera, et plus la solution sera malaisée; ce qui eût suffi il y a quelques mois serait peut-être déjà insuffisant aujourd'hui.

Les alliés et les amis de la Russie, tous ceux qui désirent la voir sortir intacte et forte de la crise où elle se débat, doivent avant tout souhaiter l'entente du tzar russe avec le peuple russe.

A l'heure actuelle, ne craignons pas de le reconnaître, un appel du souverain à la nation vaudrait mieux pour l'apaisement des esprits et pour la sécurité du Tzar et des siens, que la proclamation du grand état de siège et qu'une garde de dix sotnias de Cosaques. Si, conformément aux vœux du pays, le *Zemskii Sobor* avait été convoqué, il y a quelques semaines, le sol sacré du Kremlin n'eut pas été souillé par le sang du grand-duc Serge; — de même que, si vingt-cinq ans plus tôt, l'empereur Alexandre II eût cédé plus vite aux conseils de Loris Mélikof, le tzaricide eut été épargné à la Russie; le tzar libérateur, au lieu d'être renversé aux bords du canal Catherine, eût pu présider au paisible développement de l'Empire. Le règne des lois eût prévenu le règne des bombes. Aujourd'hui, plus que jamais, le Tzar doit opter entre les deux. Puisse son choix ne pas trop se faire attendre! et au lieu d'être dicté par d'injustes rancunes ou des scrupules surannés, puisse-t-il enfin répondre aux légitimes espérances de ses peuples!

ANATOLE LEROY-BEAULIEU,
De l'Institut.

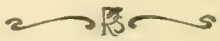

JULES MICHELET ET SON PÈRE (1)

(*Documents Inédits*)

La dépouille mortelle de M. Furcy Michelet fut donc directement conduite au Père-Lachaise, le 20 novembre 1846. Mais au retour, son fils éprouve une sorte de fureur sauvage, comme il lui était déjà arrivé après l'enterrement de Pauline, en songeant à cette affreuse sépulture chrétienne, qui au lieu de donner le mort à l'élément purificateur, le feu, le livre à la pourriture et aux vers. En revenant du cimetière, à 5 heures du soir, il fit son journal confident de son ressentiment, et jeta sur le papier les idées qu'il devait développer dans l'Introduction de sa *Révolution française* :

« Le christianisme a pris le genre humain esclave. Qu'a-t-il fait? Il le laisse esclave.

« Des adoucissements ont eu lieu, *pendant cette religion*. A cause d'elle? Je ne le crois pas.

« D'abord *sépulture d'esclave*. Elle a fait descendre l'humanité libre à ce niveau. Mieux valait élever les esclaves aux libres.

« Quelle différence de disparaître sous une main aimée, ou d'être baisé des vers! Un jouet, mangé, dévoré! L'homme périssait par l'homme, par la main, la volonté humaine.

Juvat ignibus atris inseruisse manus.....

« Vous le livrez à la nature. Est-ce par fraternité? Non, vous êtes ennemis de la nature. Vous méprisez la terre; vous haïssez la verdure; vous voyez un

(1) Voir la *Revue Bleue* du 28 février 1905.

diable dans la voix du rossignol (Concile de Bâle).

« Ni héroïsme, ni naturalisme. Quelle idée? Un ascétisme bizarre, qui ne va presque à personne; combien moins à mon père, qui fut la sérénité même.

« Tant mieux, nous voulons la briser, cette nature orgueilleuse — pour l'améliorer, l'élever. Nous brisons le corps et nous sauvons l'âme. » — Grande promesse! Si vous sauvez l'homme ailleurs, apparemment vous lui êtes utiles ici-bas. Alors, montrez vos résultats.

« Le monde vous a été livré 1500 ans. Qu'en avez-vous fait? Vous avez été complices et de l'impérialisme romain, et de la féodalité, et aujourd'hui de la banque. Qu'êtes-vous devenus vous-mêmes? Un gouvernement de jesuites, allié au gouvernement des rois banquiers, et des banquiers rois. Religion des esclaves, de quelle tyrannie n'avez-vous pas été complices? Religion de la grâce, du privilège, vous avez engendré, justifié, exalté le gouvernement de la Grâce, c'est-à-dire de la faveur et de l'injustice.

« Aujourd'hui par exemple, que pourrais-je contre votre ligue? Étais-je libre de donner à mon père autre chose que cette hideuse sépulture chrétienne, la seule que l'État permette?

« Mon regret, je ne dis pas mon remords, car j'étais de bonne foi, c'est d'avoir donné l'idéal de cet affreux moyen âge. Idéal vrai : tell fut sa poésie, son aspiration. Mais combien peu en rapport avec la réalité!

« J'ai dit de ce principe : Il se transformera pour vivre encore...

« Oui, il se transformera.

« Mais, comme il transforme les morts qu'on lui. livre. Passant par la destruction vivante, il continuera en sa matière, périra dans sa forme, dans son nom, tranchons le mot, dans sa personnalité.

« Quand il aura passé par là, quand, dévoré par la critique, digéré par la toute-puissante chimie de l'esprit humain, il sera à l'état d'*humus*,

« Alors, nous pourrons nous réconcilier avec lui. — Réconcilier? pourquoi? S'il ne veut être qu'un fait historique, nous l'admettrons parmi tant d'autres faits historiques. Nous le regarderons avec intérêt. Nous en ramasserons la cendre, comme Poussin faisait à Rome, prenant une pincée de cendre, et la mettant dans la main du voyageur : « Tenez, Monsieur, voilà Rome ancienne! » Nous prendrons aussi une pincée de cendre : « Tenez, voyageur, tendez la main, faites-la creuse et petite. Vous voyez bien ce peu de cendre. C'était le christianisme.

« Déposons-le à côté des religions disparues. Il a été un pas sans doute, un âge dans la vie religieuse. Ce qu'il gardait d'éléments barbares l'a fait disparaître à son tour.

« Je me rappelle avec chagrin l'occasion qui me rendit partial pour le christianisme. J'entendis à la salle Taitbout un très éloquent Saint-Simonien s'écrier : « Croix, tombez des temples! » Je résistai, au nom de l'histoire, et dis alors : S'est-il élevé un autre autel? *Non*. Le Saint-Simonisme n'est pas un autel. Mais ce « *non* » ne suffit pas.

« Si l'ancien autel, sali, vermoulu, empêche à jamais qu'il ne s'élève un autel, que l'ancien périsse!

« Que serait-ce, si son étroite alliance avec toutes les tyrannies faisait aujourd'hui l'autel du diable de l'autel de Dieu?...

« Il ne s'est pas élevé un autre autel... Mais il faut qu'il s'en élève un — un plus haut, plus vrai, un qui, pendant quinze siècles, ne nous repaisse pas de songes, comme celui qui s'écroule, parlant toujours d'anciens miracles, pour empêcher les nouveaux, pour empêcher les simples progrès de la raison, de la nature.

« Bonhomme, laisse là tes miracles, dont tu as longuement parlé. Nous ne te demandons pas du surnaturel, mais de permettre qu'on avance dans la voie unie du bon sens. Si le miraculeux empêchait le naturel de se produire, le raisonnable d'agir... Alors, sans autre examen, nous dirons avec certitude : ce miracle est faux. »

Le lendemain, 21, il revenait encore sur les mêmes idées :

« Et voilà encore, ces jours-ci, pendant que j'écris ce livre, pendant que j'oublie le présent, pendant que je recommence la Révolution, et que je prends la Bastille, la grande question du présent vient me ressaisir.

« Me voilà près du lit de mon père expiré, roulant le sombre problème.

« Le monde fera-t-il son chemin, en *traduisant* le christianisme comme je l'avais cru d'abord, ou bien en le *détruisant*, comme je le crois aujourd'hui?

« Détruire? Entendons-nous bien sur ce mot. Rien ne se détruit. Tout reste en substance, moyennant transformation.

« Mais il est des transformations qui changent si complètement... Celle, par exemple, que le christianisme impose à nos morts, cette cruelle nécessité d'abandonner aux vers ceux que nous avons aimés, l'horreur de nourrir cette hideuse légion — c'est là une des métamorphoses les plus dures et les plus complètes.

« Faut-il donc que le christianisme lui-même passe par cette épreuve, qu'il soit dévoré, absorbé, qu'il perde toute forme propre, qu'il retombe à l'état de substance inerte, pour être au grand musée nécrologique où dorment les religions disparues, cela, dis-je, est-il nécessaire pour qu'un monde nouveau commence?

« Personne plus que moi n'a résisté à cette idée :

persécuteur a tout plus le vœux pour une transformation [illegible] qui laisserait subsister [illegible] d'innocent. Erreur et faiblesse! La [illegible] est plus exigeante : il en faut l'immolation, la mort de ce qui l'a précédé. La forme a beau [illegible] : elle n'a rien d'innocent, lorsqu'elle fait obstacle à la substance qui va créer une forme.

La journée du 21 fut occupée par Michelet à trier les affaires de son père. Il se sent envahi par le sentiment de tout ce qu'il devait à cette affection, à ce dévouement sans borne, et il lui consacre dans son *Journal* une sorte de commémoration funèbre.

A MON PÈRE,

Imprimeur-libraire de 1794 à 1812.

Né en 1770, mort en 1816.

« Je ne l'ai pas quitté quarante-huit ans — et je l'ai quitté hier.

« Il m'a fallu mettre dans la terre celui qui m'aima uniquement.

« Aujourd'hui, nous voilà *à part* :

« Lui dans la terre, où il a déjà reçu la froide pluie de novembre;

« Moi près du feu, à cette table où j'écris ceci.

« Dure, amère opposition !

« Me voilà vieux d'aujourd'hui. « C'est moi qui « maintenant, disait Luther dans un jour semblable, « c'est moi qui désormais suis le vieux Luther. »

« Vieux, souffreteux, maladif, je reprends la plume, je reviens à mon travail, je retourne à mon histoire, mon refuge habituel, la Lemnos de ce Philoctète. « Cher antre, douces fontaines qui me fûtes « si amères, recevez votre blessé. »

« Le premier jour étourdit et l'on sent à peine le coup ; les jours qui suivent l'approfondissent; la mémoire revient, elle creuse la blessure, y marquant lentement, fortement, d'un burin profond, tout ce que nous avons perdu.

« *Mon père, c'est mon père*, ma cause et ma raison d'être, dans un sens plus spécial que ce mot même ne dit. *Je suis sorti de son pas.*

« Il eut en moi, dès ma naissance, sans raison et sans motif, une foi si naïve et si forte, qu'elle m'en donna à moi-même. Sans contrainte, avec l'éducation la plus indulgente, la plus faible même, cette foi de mon père à ma destinée m'obligea de la faire telle qu'il l'avait imaginée ; elle m'imposa des efforts [illegible] au travail ardent, persévérant, qui ne m'a pas failli un jour, — que je retrouve en ce jour même comme refuge et consolation, lorsque je perds celui qui fut indirectement la cause de tout ce que j'ai pu faire. Je dis : indirectement; lui-même n'exigea jamais nul travail de moi; il ne lui venait pas en pensée que ces efforts me fussent nécessaires ; il croyait que j'atteindrais tout par la force de ma nature. Je n'en jugeai pas de même ; moins il exigea, plus j'ai fait.

« Lui-même fut le fils de la grâce; jamais il n'a bien compris l'homme du travail, celui que j'étais. Ce travail de tous les moments, travail solitaire et presque sauvage, me tenait séparé de lui. Je vivais près de lui, avec lui, et pourtant ne le voyais que par moments.

« C'est pour moi un grand regret ; — j'ai trop peu profité de ces irréparables jours.

« Avec lui, bien des choses ont péri, non seulement pour le fils, mais pour l'historien même.

« Il avait vu l'ancien régime, la Révolution, l'Empire, la Restauration, et Juillet, et la ruine de Juillet... Il était la tradition.

« Il l'était, spécialement pour le XVIIIe siècle, et pour la Révolution. Il était né huit ans avant la mort de Voltaire; il avait 20 ans en 1790. Son meilleur temps fut celui des dernières années de la République, de 1794 à 1798. Cette année 98, qui est celle de ma naissance, vit commencer la langueur, la mort de la presse, la ruine de l'imprimerie, anéantie sous Napoléon. Je veux dire qu'avant 1800, mon père commence à mourir en lui, à vivre en moi, dans la foi de mon avenir.

« Il appartenait essentiellement au XVIIIe siècle, au siècle de Voltaire et de Rousseau. Ce qu'il avait d'opinions ou d'habitudes d'esprit, il le tenait de ce temps, et ne s'en écartait guère. Témoin presque indifférent de ce qui se passa depuis, il laissait couler le monde. Les plus terribles catastrophes, privées et publiques, même sa ruine personnelle, n'altérèrent pas sa sérénité. Souvent on s'en étonnait; on n'en devinait pas la cause ; c'est qu'il ne vivait pas en lui, ni dans le présent, mais dans l'avenir, en moi.

« Moi-même, il me regardait, dans ma vie préparatoire, m'agiter, nager dans le flot des temps et des opinions. Sorti du XVIIIe siècle, je m'en écartais parfois un moment, pour y revenir toujours. Toujours je retrouvais mon père, c'est-à-dire la vraie France de Voltaire et de Rousseau. Mes velléités étrangères ne l'inquiétaient jamais ; il les voyait avec indulgence. Le fils auquel il avait foi ne pouvait s'éloigner de lui, puisqu'il le portait en lui-même.

« Cette indulgence, cet espoir facile dans ma future sagesse, éclata deux fois dans deux circonstances que je dois mentionner aux dépens de mon amour-propre.

« La première fois, à 18 ans, le cœur attendri par cet âge d'amour et d'imagination, je souffris de ne point m'associer à la grande association chrétienne, la seule qui existe encore... »

Le morceau s'arrête sur ces mots, soit que Michelet

n'ait pas continué le récit de ses souvenirs, soit que la suite ait été détruite par lui-même ou par sa veuve ; car ce journal, où il disait tout avec une rage de sincérité qui laisse loin derrière elle celle de Rousseau, ne nous est parvenu que mutilé.

Michelet ne reprit son travail que le 25 novembre. Mais, comme il le dit dans les pages que nous venons de citer, la pensée de l'œuvre qu'il écrivait, de la lutte qu'il entreprenait contre le christianisme du moyen âge, lui était un cordial, une eau de Jouvence. Dès le 21 au soir, il écrit :

« Hier, par une froide pluie de novembre, je mis mon père dans la terre. L'horreur de la saison ajoutait à l'horreur de cette forme affreuse de sépulture.

« On l'a supportée, tant qu'on a pu croire aux promesses du christianisme ; aujourd'hui qu'il n'est qu'un obstacle, il est dur, odieux, de subir cette sépulture d'esclave... (1)

« L'indignation de tout ceci, réveillée par les accessoires durs et mercantiles du convoi, me rendit quelque vigueur.

« Je m'en allais, vieux de la mort de mon père, toussant, souffreteux... L'indignation me releva. Je revins à pied.

« Qu'ai-je fait lorsque j'ai embelli l'idéal du moyen âge, caché le réel ? J'ai travaillé contre moi, contre le progrès du monde.

« Combien il est essentiel que je vive encore, pour affaiblir les préjugés funestes que j'ai appuyés, sans m'en apercevoir. »

Le 27, Michelet achevait le récit de la prise de la Bastille. Le 28, il donnait le premier bon à tirer de la *Révolution* et il regardait, apaisé, raffermi, vers l'avenir. Il avait été le 27 au Père-Lachaise, et il écrit le 28 : « Hier chez Quinet et au Père-Lachaise avec Alfred. Un fonds vaste, immense, de mélancolie, qui déborde tout, avec tant de raisons extérieures, intérieures, de se remettre... Tristesse donc, mais vaste ; un brouillard sans borne, un océan gris, où toutes choses, même les plus aimées, les plus colorées, sont contenues... Et de toute part, le brouillard déborde encore. La Prise de la Bastille ! Mon succès imminent, l'affaire de Quinet (2). Rendons grâce à la Providence, et, doucement, acheminons-nous vers l'autre contrée... J'ai déjà fait un grand pas, je sens que j'avance. »

Le 8 février 1847, Michelet achevait le premier volume de l'*Histoire de la Révolution* et le plaçait sous l'invocation de la mémoire paternelle.

GABRIEL MONOD,
de l'Institut.

1. Michelet répète ici une partie de ce qu'il écrivait le 20 novembre. Nous supprimons cette redite.

2. Le conflit entre Quinet et le ministère, à la suite duquel Quinet se détermina à renoncer à son cours et se fit suppléer par Alfred Dumesnil.

LA NÉCESSITÉ D'UNE DISCIPLINE MILITAIRE NOUVELLE

Nos institutions militaires viennent de supporter l'épreuve la plus redoutable qui pouvait leur être imposée : elles viennent de subir une période de plus de trente années de paix ininterrompue, en cherchant à s'harmoniser avec les nécessités de la puissance démocratique sans cesse grandissante.

Double problème d'où devait découler une double série de graves et redoutables difficultés. Si je disais que, dans ces délicates conjonctures, l'armée a normalement accompli son évolution nécessaire, j'avancerais un fait certainement inexact.

Notre organisation n'est pas en harmonie complète avec les besoins sociaux et les exigences politiques, de là le déséquilibre qu'on constate aujourd'hui. Il faut redresser cette situation dangereusement faussée. L'armée aspire surtout à une direction morale. Il faut de toute nécessité la lui donner. Elle est dans l'accord indispensable, dans l'union nécessaire de l'armée et de la démocratie : accord et union pratiqués efficacement dans toutes les directions et par tous les organes.

Dans la crise générale que traverse l'armée et dont j'ai déjà eu l'occasion de traiter dans cette Revue (1) il faut surtout distinguer aujourd'hui la crise particulière du commandement.

Les inégalités et les différences du recrutement des officiers, d'une part, la régularité de leur effort de l'autre, l'égale valeur professionnelle dont ils font preuve, l'impossibilité pour eux de se singulariser par des actions particulières ont rendu compliquée à l'extrême la question du recrutement et de l'avancement. Et, dans l'impossibilité presque absolue où l'on est de distinguer par les mérites, par un fâcheux penchant inhérent à la nature humaine, c'est dans les démérites qu'on a cherché les raisons ou les prétextes de dégager la solution : de là, les conflits politiques et les oppositions de personnes, qui dans cette âpre lutte pour la vie hiérarchique, et dans cette concurrence sans grandeur et sans dignité pour l'obtention des grades, agitent si lamentablement l'opinion publique. Ces heurts doivent, de toute nécessité, rapidement cesser sous peine de ruiner, dans un avenir prochain, l'autorité des chefs et le principe de la discipline.

La crise du commandement comporte donc deux solutions : la réforme du recrutement et de l'avancement des officiers, la transformation immédiate de leur état d'esprit.

Le problème du recrutement des officiers — avec

1. *Revue Bleue* — 11 novembre 1899.

les questions de l'unité et de communauté d'origine — a été engagé par la loi de deux ans. Il conviendra de reprendre l'examen sur de plus larges bases dans l'œuvre générale qui reste à poursuivre de l'organisation de l'armée.

Puis c'est le problème de l'avancement. C'est une œuvre extrêmement complexe et délicate, dont je ne veux étudier ici qu'un point indépendant de tout système, mais qui doit se trouver à la base de chacun et qui constitue l'œuvre fondamentale du commandement, quelle que soit la combinaison qu'on imagine et qu'on adopte : je veux parler de l'action morale de l'officier dans la discipline et par la discipline.

*
* *

L'armée n'échappe pas à la transformation générale des consciences et des organisations. Il en résulte pour le commandement une évolution de l'esprit de discipline qu'il faut suivre avec une extrême attention pour que l'unité morale soit maintenue intacte.

Si les progrès dans l'armement ont décuplé la force matérielle de l'infanterie — plus exactement l'efficacité de son arme — une transformation parallèle, mais d'effet contraire, s'est produite dans les méthodes de combat, au détriment de sa force morale.

Le relachement des liens tactiques, en effet, conséquence de l'ordre dispersé, a supprimé presque complètement les garanties matérielles qu'on a vu prendre à toutes les époques et dans toutes les armées contre les défaillances toujours à craindre de la nature humaine.

Dans l'antiquité, les Grecs avaient trouvé la phalange ; les Romains la légion, les Gaulois s'attachaient entre eux avec des chaînes fixées à leurs baudriers. Le grand Frédéric plaçait en serre file un rang entier de sous-officiers qui se joignaient par leurs hallebardes à crochet, formant ainsi une ligne continue que personne ne pouvait franchir. Dans le même ordre d'idées il aimait à voir dans les charges le centre des escadrons serré à crever ; ils y trouvaient une garantie à la fois contre l'homme et contre le cheval.

Les liens matériels disparaissant, pour obtenir la cohésion et la force des éléments mis en œuvre au jour de la bataille, il faut leur substituer un nouveau lien, « le lien moral ».

Dans un rapport officiel, un attaché militaire, chargé par une grande puissance européenne de suivre les opérations du Transvaal, rapporte le fait suivant : au cours de la campagne, les soldats anglais, qui avaient dans les engagements précédents violemment souffert du feu de l'infanterie boer, menacèrent de fusiller leurs officiers, qui se tenaient debout près d'eux, parce que ceux-ci désignaient leurs lignes aux coups meurtriers des Transvaaliens ; et les officiers durent se coucher à côté de leurs hommes.

Quelle conséquence tirer de ce fait si ce n'est que, dans les conditions nouvelles du combat, l'autorité tirée de l'action personnelle du chef sur le soldat ne se produira plus dans la même forme, ni par les mêmes moyens. L'action physique, en effet, disparait. Comment pourrait-elle s'exercer de la part d'un officier étendu sur le sol, à côté de ses hommes, puisque matériellement il n'est plus là pour les dominer, les inspirer et les conduire. En réalité, à ce moment précis, c'est l'autorité morale qui se dressera au dessus de la troupe et c'est par cet ascendant que l'officier pourra exercer la direction de son unité. Et il apparait ainsi, pour employer une image qui rend bien le sens et la portée de la transformation, que ne pouvant plus « se lever » au-dessus des hommes en raison des conditions particulières du combat moderne, l'officier doit tendre à « s'élever » au-dessus d'eux par sa valeur morale.

Voilà le changement profond qui s'opère dans la nature du commandement et comment, par là, nous arrivons à poser la base de son action par l'influence morale, comportant la confiance solidaire des chefs et des soldats.

Il n'y a plus de fraternité du champ de bataille et il n'y a pas œuvre de fraternité en temps de paix. Le commandement, par suite, est trop souvent étranger à la troupe. Il vit, isolé, dans des pratiques en quelque sortes conventuelles. Il constitue comme une façon de confrérie très fermée et très distincte. C'est trop souvent une sorte de corps de fonctionnaires de tempérament bourgeois, à prétentions aristocratiques. Il est ainsi sans contact suffisant avec les soldats. Cette situation ne peut pas subsister plus longtemps.

Pour préparer la fraternité du temps de guerre, il faut créer la fraternité du temps de paix. La première ne pourra pas exister sans la seconde. Les chefs arriveront à ce résultat par l'accomplissement du devoir social, partie intégrante du devoir militaire, et par le loyalisme républicain, dans la discipline transformée.

*
* *

Car cette discipline nouvelle du champ de bataille appelle comme préparation et comme base une discipline organisée de telle sorte que l'autre en soit la conséquence nécessaire et l'aboutissement logique.

Celle-ci existe-t-elle ? C'est le point qu'il importe tout d'abord d'examiner.

Les prescriptions règlementaires relatives à la discipline sont aujourd'hui ce qu'elles étaient il y a soixante-dix ans. Le décret du 20 octobre 1892, portant règlement sur le service intérieur, a reproduit littéralement les déclarations inscrites dans le règle-

ment du 2 novembre 1833. Les principes généraux de la subordination sont dans le dernier décret ce qu'ils étaient dans la première ordonnance sans modification dans la forme, sans changement dans le fond :

« La discipline faisant la force principale des armées, il importe que tout supérieur obtienne de ses subordonnés une obéissance entière et une soumission de tous les instants, que les ordres soient exécutés littéralement, sans hésitation, ni murmure, l'autorité qui les donne en est responsable et la réclamation n'est permise à l'inférieur que lorsqu'il a obéi. »

Ces principes sont exactement reproduits dans le dernier règlement.

Les punitions, et leur gradation légèrement modifiée, sont dans leur ensemble restées dans le même esprit. Toutes les dispositions relatives aux « fautes contre la discipline » sont, dans le règlement de 1892, identiquement les mêmes que dans l'ordonnance de 1833 et le « droit de punir » reste la base de l'action répressive.

*
* *

Il y a, dans les prescriptions que nous venons de reproduire, rapprochées de notre état moderne et des transformations apportées à notre état social aussi bien qu'à la constitution de l'armée, une opposition qu'il faut signaler et qu'il convient de faire disparaitre.

La discipline moderne ne peut plus être réglementée par les prescriptions de l'Ordonnance de 1833.

« Si l'intérêt du service veut que la discipline soit ferme, dit ce règlement réédité par celui de 1892, il veut en même temps qu'elle soit paternelle ; toute rigueur qui n'est pas de nécessité, toute punition qui n'est pas déterminé par le règlement, ou que ferait prononcer un sentiment autre que celui du devoir ; tout acte, tout geste, tout propos outrageant d'un supérieur envers son subordonné, sont sévérement interdits. Les membres de la hiérarchie militaire, à quelque degré qu'ils y soient placés, doivent traiter leurs inférieurs avec bonté, être pour eux des guides bienveillants, leur porter tout l'intérêt et avoir envers eux tous les égards dus à des hommes dont la valeur et le dévouement procurent leurs succès et préparent leur gloire. »

Est-ce bien le sens qu'il faut donner à la prescription essentielle concernant la discipline? En est-ce bien l'esprit ? — Je ne le pense pas.

D'abord le fond général de la déclaration. Pourquoi ce caractère intéressé? Il faut avoir soin des hommes, non pas parce que ce sont des hommes, mais parce que ces hommes procurent aux officiers succès et gloire. Cet aveu est inutile.

Puis dans le détail? D'abord cette première affirmation : « la discipline faisant la force principale des armées il importe que tout supérieur obtienne de ses subordonnés une obéissance entière et une soumission de tous les instants... »

Est-ce bien de « soumission » qu'il peut être question aujourd'hui, et les mots de « tous les instants » ne doivent-ils pas être précisés.

*
* *

Il y a dans l'Encyclopédie, à propos de la discipline militaire, des considérations qu'il est intéressant de rapprocher des prescriptions du règlement. « La discipline militaire, dit l'article, est le gouvernement ou la manière de conduire et de diriger les troupes, de les incorporer, de les former, de les régler, de les instruire ; des troupes bien disciplinées sont celles qui ont de bons règlements et de bonnes ordonnances, qu'elles observent exactement, c'est dans cette exécution littérale et ponctuelle que consiste la vraie discipline ; sans elle une armée ne serait formée que d'un amas de volontaires, incapables de se réunir pour la défense commune, avides seulement de pillage et de désordre. C'est elle qui les réunit sous les ordres des officiers auxquels ils doivent obéissance aveugle pour tout ce qui concerne le service ; ce n'est point tant la multitude des soldats qui rend une armée formidable, que la faculté de les rendre souples et fermes et de ne faire de tant de membres différents qu'un corps animé du même esprit. »

Il faut retenir de ce qui précède que la discipline — au temps même où l'autorité personnelle tirée de la condition et de l'état était la règle générale — apparaissait comme devant être « l'exécution littérale et ponctuelle de bons règlements et de bonnes ordonnances » ; et que « l'obéissance aveugle » était due « pour tout ce qui concernait le service ». Voyons, entre ces dispositions et celles du règlement actuel qui stipule « l'obéissance entière et la soumission de tous les instants » au chef et à l'ordre, une différence considérable et sur laquelle il y a lieu de discuter.

Ne convient-ils pas, en effet, de modifier ces prescriptions? N'apparait-il pas qu'elles sont dans une forme étroite et impérative qui ne convient pas aux exigences sociales et ne se rapporte pas aux nécessités militaires qui se dégagent des transformations que j'ai signalées ? — Je rechercherai dans un prochain article quelle formule nouvelle peut être l'expression plus exacte de la discipline qu'il est nécessaire aujourd'hui d'établir.

A. Gervais,
Député.

Hannetons de Paris

ENFANTS

Stupéfiant hasard, de ces êtres convulsifs, artificiels, dont nous avons esquissé le vertige, naît parfois — tout arrive! — cette fleur de joie, de paix, de tendresse grave et profonde qu'est un enfant. Miracle! Comment ces hommes fourbus et frénétiques qui, tout à la parade, à la conquête, au plaisir, prennent à peine le temps de manger et n'ont pas celui de dormir, de réfléchir, ni d'aimer, comment ces femmes fiévreuses, trépidantes, toujours exténuées dans leur perpétuel tourbillon, peuvent-ils avoir l'amoureux désir de créer?

Contradiction, paradoxe ou, plus simplement, fol abandon dans l'inexpérience juvénile et l'exquise griserie de liberté que le mariage est au début pour toute hannetonnette.

Quelquefois aussi — mais c'est plus rare — il y a l'enchantement de l'amour qui, dans sa merveilleuse fringale, ne calcule pas. Tout au moins peut-il se produire, durant les premières semaines, l'ardente curiosité d'une émotion neuve qui étourdit sur le désagrément des suites. Sans compter que, si renseignée et cavalière que soit la jeune épouse, il y a aussi l'emprise de l'époux, devant les flatteurs hommages duquel elle se sent timide et dont elle n'ose pas tout de suite, par de trop glaciales remontrances, décourager la passion.

A moins donc qu'elle n'ait eu le bonheur de trouver un mari aussi désireux qu'elle de piaffe et de plaisir, aussi résolu qu'elle au sacrifice des joies banales pour continuer sans encombre cette vie délirante, elle peut se voir contrainte de jouer son rôle insipide de vraie femme.

Mais, qu'on l'ait commise soit par inexpérience, soit pour l'attrait du nouveau, soit par hypocrisie ou exaltation d'amour, cette erreur du début, si préjudiciable, si ennuyeuse, on ne la recommence guère! La récidive ne viendra plus que d'une maladresse ou d'un bref délire, de vanité bien plus que du cœur ou des sens, et on aura, pour le regretter, toute sa jeunesse, c'est-à-dire bien longtemps, car on sait que la jeunesse de nos hannetonnettes, peintes, teintes, émaillées et vernies, ne prend fin quasi qu'avec leur existence.

Pensez donc aux ennuis et aux disgrâces de l'amour fécond! Une femme élégante n'a-t-elle point, de par la beauté artificielle qu'elle représente dans le monde, comme le devoir supérieur de s'y dérober? Laissons aux mères gigognes nées avec une vocation de nourrice, ou bien aux maritornes sentimentales, le goût de créer dans la tendresse, l'ivresse des premiers tressaillements mystérieux de la chair qui a fleuri dans leur chair, la joie des gracieux rêves qu'on fait doucement avec l'époux tout en préparant le trousseau du bébé attendu. Laissons à ces âmes vulgaires la contemplation émerveillée de la frêle vie qui vient d'éclore, le bonheur d'entendre sous les voiles de son berceau son petit souffle pressé, la surprise de le voir se ruer goulûment au sein d'où le lait vient de jaillir et que la mère, extasiée du miracle, lui offre!

Béatitudes négligeables, vraiment trop à la portée des plus sordides femelles, sur lesquelles on ne s'attendrit que par obstination de l'instinct animal et par docilité aux plus fades romances, mais dont une femme dans le train, avertie par une jeunesse folâtrement sceptique, se garde bien d'être dupe!

La Maternité! Emouvant sujet de médaille ou de tableau. Gracieux thème pour statuettes d'appartement. Ressource pour sculpteurs fatigués des mythes et des allégories. Ça peut faire très bien aussi comme dessus de pendule modern-style! Mais aucun risque de voir un romancier à la solde des perversités mondaines écrire les 300 pages de son « article de saison » sur ces babioles qui se portent de moins en moins parce qu'elles ne s'accordent plus avec les fièvres et les crispations de la frénétique vie élégante! Il sait bien ce qu'en pense son public de belles affolées. Libérées de poésie et de faux attendrissement, elles connaissent la vérité de ces beaux mensonges ensorceleurs. Une grossesse : Une félicité, une gloire, un orgueil, une langueur exquise de rêves et d'espoirs? Allons donc! Presque une année durant laquelle, laide, difforme, sujette aux pleurnicheries et aux pâmoisons, une femme du monde est encombrante pour la joie, grotesque pour le flirt, indisponible pour la parade et le bluff. Presque une année où son sourire est impuissant pour la conquête, où sa beauté alourdie ne fait guère de recrues pour son salon, d'hôtes pour sa salle à manger, où elle n'a plus toute la virtuosité souhaitable dans son rôle de représentation et de raccrochage mondains!

Plus tard, beaucoup plus tard, l'enfant sera peut-être une force, un élément de prestige et de domination, un associé nouveau dans ce ménage d'associés. Mais pour l'instant quel préjudice et quelle gêne! Ne plus se sentir l'alacrité qu'il faut pour être partout presque à la fois, ne plus rayonner de toute sa splendeur fringante et souple, ne plus émouvoir les hommes de sa victorieuse stature, constater son impuissance à suivre le train qu'on menait jadis avec les claires fanfares de son rire et où l'on jouait gaillardement un rôle si profitable. Quelle rage! Quelle tristesse! Comment chérir d'avance la petite chose bondissante en vous, qui, même avant de naître, déjà vous supplicie d'un tel servage? Com-

ment ne pas exécrer un mari, butor et gauche, qui vous vaut pareille disgrâce, surtout lorsque, comme trop souvent, par un abominable égoïsme, il vous garde sournoisement rancune de ne plus porter son pavillon avec autant de brio.

*
* *

Et pourtant avec quel héroïsme, digne d'une œuvre meilleure, on brave la nature ! Le Monde, dont on ne peut se passer, où l'on a sa place et son rôle, on ne le déserte vraiment qu'à l'heure suprême. Il y a des enfants qui sont presque nés sous les lustres et parmi les musiques de fête, tant leurs mères se sont acharnées à suivre jusqu'au bout la farandole. Hygiène bien recommandable pour les grossesses ! Quelle force de nerfs, de volonté, d'attachement au plaisir et aux simagrées vaniteuses ne faut-il pas pour la suivre? Si longtemps qu'elles le peuvent, nos hannetonnettes cachent la sotte aventure qui va les rendre impropres au beau vertige. Les usuelles prudences de vie lente et de costumes aisés n'auraient-ils pas pour résultat de les tenir trop vite à l'écart de la folie et, révélant à tous leur disgrâce, de les sevrer trop tôt de l'intrigue galante, des flirts, et, par suite, du pouvoir que leur coquetterie leur donne dans la lutte? Car la plupart des hommes sont d'un tel cynisme vorace qu'ils ne s'attardent guère auprès d'une femme, si séduisante qu'elle soit par l'esprit, dont leur volupté sait trop qu'elle ne peut attendre aucune liesse et leur orgueil aucune joie d'amour-propre.

Alors, fines, cambrées, alertes, elles virevoltent et sautillent. A voir leurs flexibles tailles de vierge, leurs démarches souples, on ne croirait jamais qu'elles recèlent en leurs flancs une promesse, bientôt tressaillante, de maternité. Elles se trémoussent, ploient, s'agitent. Ceux qui savent s'émerveillent d'une telle acrobatie. Et les maris qui s'alarmeraient si, moins affolés eux-mêmes, ils avaient le temps de réfléchir et de prévoir, admirent qu'elles résistent si bien, pour le triomphe et le profit de la maison.

Cependant, chaque soir, ils pourraient constater au prix de quel martyre et de quel péril est acquise cette paradoxale sveltesse : le busc du corset opprimant la chair, les baleines inscrites en ravines tuméfiées là même où la vie s'élabore, les lacets zébrant la peau, toutes preuves des souffrances infligées au petit être pour la maternité duquel le corps devrait librement se distendre ! Mais, bast, puisque la voltigeante mère est si joyeuse, si frénétique, joue avec tant de virtuosité et de bonheur son rôle de parade, n'est-ce pas l'essentiel ? L'entrain moral n'est il pas ce qui importe le plus pour la bonne fin de ces anicroches conjugales ? Donc, hop ! hop ! Qu'elle se démène et que claironne son rire vainqueur ! Avec l'assentiment de l'époux qui ne veut pas débrider, lui non plus, car il s'amuse, ni déserter la piste où d'autres prendraient bien vite sa place et son butin, voilà donc la femme qui, sans souci de son adorable fardeau, danse, cabriole, trépide, s'évertue, galope à cheval, roule en auto, s'exténue sans répit aux visites, mariages, figurations et grimaces qui constituent le fond de toute vie élégante. Peut-être, de loin en loin, une pâleur soudaine lui fera-t-elle suspendre la danse, peut-être encore faudra-t-il interrompre quelque joyeux souper pour une pâmoison d'un instant. Bah ! Sottes protestations de la nature dont les sels et l'air frais ont vite raison, après la petite mort desquelles on rentre dans la folie avec des forces neuves et un plus frénétique désir de joie !

Lamentable héroïne de la fête, notre hannetonnette s'obstine ainsi, svelte, légère, pirouettante, jusqu'à ce que les misères de son corps, en révolte finale contre tant de meurtrissures, la contraignent à l'aveu des toilettes plus flou et des attitudes de langueur. A grands coups qui émeuvent la tendresse des vraies mères, l'enfant rappelle sa vie et ses droits. Mystérieux langage qui se mêle bien désagréablement parfois aux duos des flirts tardifs et des intrigues trop prolongées ! Mais si fâcheuses que soient ces exigences de la nature, encore faut-il en tenir compte. Finies donc pour un temps les souplesses et les grâces de tige ! Finies cavalcades et farandoles !

Mais ne croyez pas que, un peu moins bondissante, la jeune femme va se recueillir à l'écart dans une tendre langueur : Si son fardeau l'assied lourdement au creux des fauteuils et l'allonge sur les divans, elle compte bien, pour cela, ne pas déserter tout à fait son champ d'action. Si elle ne trépigne plus dans la sarabande, du moins veut-elle la voir passer, se divertir de son papillotement et de sa rumeur, se griser de sa musique ! Ainsi lui semblera-t-il qu'elle en est encore et aura-t-elle la certitude de ne pas être oubliée.

Sans compter que, si désinvoltes que soient la plupart des hommes dans leur goinfrerie amoureuse, elle recueillera tout de même quelques hommages et confidences, et que, si diminuée que soit sa séduction, elle ne sera peut-être pas inutile, par son sourire, sa finesse et ses grâces, aux bonnes affaires de son ménage.

D'ailleurs, elle ne réfléchit pas tant ! C'est l'amusette et l'intérêt de sa vie. Elle ne peut guère s'en passer. Voilà tout. De la cohue mondaine elle aime la griserie, les papotages, l'atmosphère affolante. Elle en aime les lumières, la rumeur et les flonflons. Hors de cette fièvre quotidienne, elle se sent toute

désemparée. Aussi ne s'en retire-t-elle qu'aux premiers spasmes.

C'est donc au milieu de ce tourbillon que l'enfant s'est formé, parmi ces frénétiques cabrioles que cette fleur de chair a fleuri. Meurtri par l'armature du corset, ligotté par les cordons qui resserrent son étau, bien avant de naître, il a trépidé de cette perpétuelle agitation, subi le contre-coup de toutes ces cavalcades et de toutes ces pirouettes, il a par ricochet ressenti l'excitation des fièvres, des manèges, des forcenés désirs, des exténuantes stratégies de flirt, d'intérêt, d'orgueil, des musiques, des frémissements dont sa mère a elle-même vibré tandis que, dans l'abri de son sein, déjà, elle le promenait à travers le monde.

Ne semble-t-il pas qu'un tel enfant, ainsi porté au milieu des fanfares et de cet effréné galop, ne puisse venir au monde qu'avec des nerfs crispés, un sang déjà vicié d'usure, un cerveau las qui, plus tard, dès les premiers contacts avec la vie, se révèlera sénile, de même que son visage, prématurément flétri, deviendra grimaçant et rusé comme celui d'un vieillard !

Gracieuse enfance, fraîche et pure comme un beau fruit dans l'éclat serein de l'aube ! Quelle caricature ! Si encore, après le paradoxe d'une si piaffante grossesse, une saine éducation intervenait pour en réparer les fautes ! Mais, hélas ! malgré docteurs illustres, nourrices au sein jaillissant, malgré gouvernantes expertes et principes d'hygiène, c'est la même atmosphère qui continue autour de l'enfant. Pour l'élever dans la quiétude, il faudrait que les parents pussent eux mêmes se réformer. Et l'on pense bien que ce n'est pas au moment où le père vient d'être troublé dans sa manœuvre mondaine et un peu tenu à l'écart de la sarabande par la brève indisponibilité de sa femme, où la jeune mère fut, si brièvement que ce soit, sevrée de ses intrigues et plaisirs habituels, qu'elle va se résigner par sagesse à un calfeutrage volontaire !

Ainsi qu'une acrobate furieuse de s'être vue condamnée au repos, elle a hâte de prendre sa revanche. Dans son impatience, il lui semble que ses muscles se tendent comme ceux d'une lionne crispée dans sa cage. Quel besoin de lumières et de brouhaha, de papotages et d'hommages, de griserie et d'étourdissement !

GEORGES LECOMTE.

(*A suivre*).

LA

FUTURE RÉUNION DU "ZEMSKI SOBOR"

Ou États-Généraux Russes

Il n'est plus question, dans les journaux plutôt français que russes, que de la convocation à bref délai du *zemski sobor*. On sait même, et d'une manière précise, la date quand l'empereur Nicolas voudra bien rétablir l'ordre si profondément ébranlé dans ses Etats en octroyant à son peuple cette institution si chère à ses souvenirs. Ce sera le 19 février (style russe), l'anniversaire du jour mémorable de l'émancipation des serfs. Des doutes, il est vrai, sont quelquefois émis quant au caractère même de l'assemblée qui devra porter ce nom vénéré. Sera-ce une assemblée de délégués envoyés par les Conseils généraux et les Conseils municipaux, ou une espèce de représentation directe, sinon du peuple, du moins des divers ordres qui le composent. Le télégraphe ne nous a-t-il pas encore naguère rapporté la nouvelle d'un échange de vues à ce propos entre un fils du grand Tolstoï et l'empereur tout-puissant de la Grande, de la Petite et de la Blanche Russie ? Le fils de Tolstoï, que j'ai l'honneur de connaître, est un jeune écrivain qui ne manque ni de verve ni d'entrain. Le droit constitutionnel n'a jamais particulièrement attiré son attention. Aussi, à en croire les journaux, a-t-il émis cet avis que dans la seule Suède l'ordre des paysans trouve une représentation adéquate. Le tsar l'entend, paraît-il, de même, car tous deux sont probablement d'avis que si, en Finlande, l'ordre des paysans a une représentation indépendante de celle des autres ordres, c'est que la Finlande est encore régie par la constitution suédoise. Rien de plus exact d'ailleurs ; seulement il s'agit en Finlande d'une constitution remontant au XVIIIe siècle et qui, pour cela même, maintenait la distinction des ordres. Les idées en Suède ont quelque peu changé depuis, et c'est de la représentation nationale tout court qu'il s'agit à l'heure qu'il est, dans un pays qui a pour souverain un descendant de Bernadotte et continue à professer les grands principes de la Révolution. Ainsi, que sera le futur *sobor*, personne n'en sait rien. On l'ignore à tel point qu'un des correspondants des journaux français, et non des moins informés, a pu télégraphier le bruit que le futur *sobor* contiendrait ni plus ni moins que 15 membres. On n'en a jamais vu de pareil dans aucun pays et, ni à l'heure actuelle, ni dans le passé, pas même en Moscovie, où les *sobors* comptaient dans leur sein des centaines de délégués. Pour un retour aux traditions historiques, cette réunion des 15 représentants de l'empire n'en sera guère une. Aussi je me permets d'être sceptique quant à l'au-

thenticité du bruit qu'on fait répandre à ce propos, tant en France qu'ailleurs. Les journalistes qui n'ont jamais manqué d'imagination ont néanmoins pris la chose au sérieux. Pour la rendre plus plausible, ils ont télégraphié dans les quatre parties du monde que M. Witte, qui n'est pas un naïf, a prétendu qu'à la rigueur on pouvait se passer d'une pareille expression de la volonté populaire, car avec un ministère homogène et les fameuses réformes, dont il élabore en ce moment les projets, la Russie pouvait prochainement rentrer dans l'ordre.

*
* *

Tout se tient, non seulement dans le domaine des faits réels, mais aussi dans les systèmes imaginés de toutes pièces par ceux qui doivent tenir l'opinion européenne au courant de ce qui se passe sur les bords de la Néva. En somme, après avoir lu pendant plus de deux semaines ce que les plumitifs du monde entier ont écrit sur le futur *sobor*, je ne suis pas plus avancé que je ne l'étais il y a vingt-cinq ans, lorsque, dans les milieux de slavophiles moscovites, j'entendais longuement disserter sur la question de savoir si le *sobor* n'était pas le seul moyen de détruire la muraille qui sépare le monarque de son peuple et de rendre tout le monde heureux et content. Ceux qui voulaient bien me mettre au courant de leurs espérances, me parlaient des grands avantages que le *sobor* avait sur le système représentatif et parlementaire de l'Europe occidentale. La lutte des ordres et des classes lui était restée, disait-on, tout aussi étrangère que celle entre le pouvoir et le peuple. Une bonne entente a constamment régné entre le tzar et les délégués des ordres ; jamais aucune cabale ne s'est élevée pour restreindre les pouvoirs de l'autocratie ou pour diminuer les prérogatives des mandataires populaires, car les Russes ont seuls, de tous les peuples, résolu le grand problème de reconnaître à chacun ce qui lui est dû : au tzar, la liberté d'action, — aux ordres sociaux, la liberté de pensée et de parole. Les *sobors*, disait-on, ont également ignoré cette sujétion néfaste de la minorité à la majorité qui forme le fond du régime parlementaire. On reconnaissait à chacun le droit d'émettre ses vœux. Le tzar était libre de suivre l'avis qui répondait le mieux, dans son esprit, aux nécessités de l'heure présente et au bonheur de son peuple. Aussi, quel spectacle réjouissant que celui de cet accord parfait qui pousse les représentants des divers ordres à porter d'une commune voix aux marches du trône l'expression de leur patriotique désir de sacrifier vie et fortune au plus grand honneur du tzar et au triomphe de la foi orthodoxe ! Quelle différence à cet égard entre les réunions si pacifiques des divers ordres de la sainte Russie et les scènes tumultueuse qui se sont déroulées plus d'une fois dans l'enceinte du Parlement anglais, sans parler du scandale quotidien que présente la lutte des partis et des nationalités aux séances des Chambres en France, en Italie ou en Autriche ! Aussi faut-il avoir perdu tout contact avec son peuple et son passé pour préconiser les avantages que la Russie pourrait tirer en modelant ses institutions sur l'exemple de l'Europe. Les libéraux sont des niais et pis encore : des déracinés ; ils perdront la patrie russe par leurs utopies constitutionnelles et parlementaires.

Tel fut à peu près le langage que plus d'une fois il me fut donné d'entendre dans les salons de la haute aristocratie moscovite et de la part de gens qui avaient pris une part active aux réformes d'Alexandre II. Et tel est probablement encore le fond de ces causeries qui se prolongent bien avant dans la nuit, au sein des familles nobles. Leurs membres exprimaient encore naguère à la réunion récente de la noblesse moscovite des vœux pour le maintien de l'autocratie et la chute du régime bureaucratique, « ce mur qui empêche toute entente entre le Tzar et son peuple ». Un lecteur français n'aura pas de peine à comprendre ce qu'il y a de naïvement utopique dans l'idée de placer un autocrate en face d'une assemblée des représentants du pays. De deux choses l'une : ou le prince ne règlera sa conduite que sur l'avis des délégués nationaux — et, dans ce cas, il ne sera plus autocrate, ou bien les délégués nationaux émettront des vœux dont le prince ne tiendra aucun compte — et dans ce cas leur réunion n'aura d'autre influence que celle que possède un cercle ou une *debating society*, comme disent les Anglais. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois qu'on propose d'établir une limite entre la liberté d'action, qui ne doit appartenir qu'au pouvoir, et la liberté de pensée et de parole assurée aux représentants du peuple. L'histoire des Etats-Généraux, ainsi que du Parlement anglais à l'époque des Tudors, ne laisse aucun doute quant à ce fait qu'une fois libre de ses actions, le roi fait des ordonnances sans se préoccuper autrement des vœux nationaux. La liberté d'action conduit de la sorte, nécessairement, à la suppression de toute liberté de pensée, de parole et de presse. Ainsi la question a été jugée par l'histoire ; mais on a beau évoquer ces souvenirs devant un Vieux Slave patriotard et souvent patriote : ce qu'il sait du passé en Occident ne compte pour rien à ses yeux : le catholicisme et toutes les sectes qui en sont sorties n'ont-ils pas donné une empreinte particulière à l'esprit latin et germanique, et l'orthodoxie n'a-t-elle pas façonné le caractère russe de manière à nous rendre seuls à même de « chanter en

[illegible] qu'un de mes meilleurs amis de Moscou et un des chefs du mouvement slavophile entendait par le nom de « khorovoïé natchalo », terme qu'il me serait difficile de traduire à la lettre, mais dont le sens est qu'en Russie, ainsi que dans tout le monde slave, personne n'élève la voix de façon à empêcher une harmonie complète entre toutes celles qui se font entendre. Mais je n'ose pas insister plus longtemps sur ce sujet. Ce qui, aux yeux d'un Moscovite imbu d'un vague et mystique humanitarisme, passe pour être clair et probant, pourrait bien produire un tout autre effet sur l'esprit positif et quelque peu matérialiste d'un Occidental. Demandons-nous si, pour résoudre la questde ce que seront les futurs *sobors*, on ne ferait pas mieux de consulter leur passé. Après tout, s'il s'agit de faire revivre une ancienne institution, il faut bien que son esprit, sinon sa forme, soit sauvegardée dans l'avenir. Mais ici une autre difficulté se dresse devant nous. L'histoire des *sobors* nous met en présence d'institutions qui, portant le même nom, ont eu aux diverses époques un caractère fort différent. Les *sobors* n'ont point été à l'origine une réunion de délégués des divers ordres de l'Etat russe. Jean le Terrible, qui fut le premier à les convoquer, se contenta de réunir un certain nombre d'élus choisis dans deux classes : celle des gens de guerre connus sous le nom d' « hommes de service » et qui, à la rigueur, correspondent aux milices féodales du Moyen Age européen, et celle des agents financiers du gouvernement, de ces négociants moscovites qui, plus d'une fois, s'étaient chargés du prélèvement des impôts indirects et de la mise en valeur des monopoles de l'Etat. Le *sobor* de 1566, qui est le premier dont la composition nous soit connue dans les détails, n'a été en somme que cela, ainsi que l'établissent les recherches minutieuses faites par le professeur Klutchevsky. D'autres réunions, composées de la plèbe moscovite et des boïars, ainsi que des membres du haut clerge, portèrent également le nom de *sobors*, et à ce titre furent convoquées pour élire le Tzar même de la Moscovie. Tel fut le cas à l'avènement du boïar Boris Godounoff, ainsi qu'à celui du faux Demetrius, le fils prétendu de Jean le Terrible.

Ce n'est proprement qu'en 1612 que commence l'histoire des assemblées représentatives russes. La Russie traversait à ce moment une période de troubles et était exposée à des dangers autrement graves que ceux qui la menacent aujourd'hui. L'ennemi était aux portes de Moscou : le roi polonais, Kasimir, avait réussi à faire nommer son fils Vladislas tzar de la Moscovie. Les Suédois, avec Delagardi, étaient maîtres d'une grande partie des terres ayant jadis appartenu à la République de Novgorod et qui, depuis Jean III, étaient réunies à la Moscovie. Les cosaques, tout en ravageant les environs de la capitale, voulaient imposer au pays leur propre prétendant, espèce de brigand que quelques historiens font passer pour un juif d'origine. Après le meurtre de ce dernier, ils crurent pouvoir le remplacer par le fils prétendu du faux Demetrius et de sa veuve Marina Mnischek. Des princes dont les origines remontaient à Guedemin, le fameux monarque lithuanien, prenaient parti pour les cosaques : un Troubetzkoï, ancêtre de la famille dont on a tant parlé récemment, faisait cause commune avec ces rebelles. C'est dans ces conditions qu'un mouvement patriotique se dessina dans une province éloignée, celle de Nijni-Novgorod. Un appel fut fait aux milices urbaines de toutes les cités non encore occupées par l'ennemi. Un homme de guerre, secondé par un simple marchand, sut réunir sous ses drapeaux « toute la terre russe », pour le plus grand bien de l'orthodoxie et de l'État moscovite. C'est à cet homme de guerre et à ce marchand qu'on doit faire remonter la réunion du grand *sobor* de 1613, auquel les villes envoyèrent leurs délégués aussi bien que les campagnes, les « centaines noires », nom qu'elles portent dans les documents du temps. C'est à cette réunion d'hommes partis des confins les plus éloignés de la terre russe que revient l'honneur d'avoir recueilli les fonds nécessaires pour la défense du pays. Pendant trois années, ce *sobor* ne recula pas devant des mesures qui auraient fait l'impopularité de n'importe quel gouvernement. Il préleva ni plus ni moins que le cinquième, non du revenu global, mais du capital des imposés. C'est à l'aide de ces subsides extraordinaires qu'il réussit à chasser les Polonais et les Suédois, à pacifier les cosaques, à déterminer un retour au régime social établi depuis la dynastie de Rurik, régime dont le servage formait la base et les bénéfices militaires, le sommet. C'est encore à cette même assemblée que revient l'honneur d'avoir éliminé tous les prétendants étrangers au trône russe et d'y avoir fait monter un jeune boïar n'appartenant point à une famille princière, mais qui se rattachait par alliance à la dynastie éteinte de Rurik. Ce jeune homme, Michel Romanoff, dont le père, un évêque, se morfondait dans un cachot polonais, en qualité d'otage, n'était certes pas à même de tenir à lui tout seul les rênes du gouvernement. Le *sobor* s'en chargea et assura de la sorte pour plusieurs années la participation des délégués des ordres à la marche des affaires publiques et le retour périodique de leurs assemblées.

Les *sobors* devinrent moins fréquents dans la seconde moitié du règne de Michel, surtout à partir du jour où son père, à son retour de Pologne, fut élevé au rang de patriarche ou chef de l'Église russe

et partagea les pouvoirs avec son fils. Mais on vit les *sobors* reprendre toute leur vigueur dans les dernières années du règne, alors que la prise d'Azov aux Tartares et aux Turcs par les cosaques du Don, et leur offre de livrer la forteresse au tsar, mit à l'ordre du jour une question grosse de conséquences : il s'agissait de savoir si l'État moscovite, à peine remis sur ses pieds, allait s'engager dans une longue lutte avec le monde mahométan. Bien plus avisés et bien plus prudents que ne furent, naguère encore, les conseillers intimes de l'empereur actuel, les membres du *sobor* de 1642 se prononcèrent en faveur de la paix avec les Turcs. Sans insister sur leur droit de forcer le main au gouvernement, ils parlèrent des « mangeries » et des extorsions par lesquelles les autorités administratives avaient réduit à l'indigence le bon peuple ainsi que la bourgeoisie, et de l'incapacité où ils étaient de mettre au service du trône et de la foi orthodoxe, autre chose que leurs vies. Le tzar saisit la portée de ces paroles et s'empressa de conclure la paix.

Les membres du *sobor* tinrent un langage moins pacifique dix ans plus tard, alors que l'État russe, heureusement sorti des guerres intestines et de la lutte contre les voisins, agita la question de l'extension de ses limites vers le Sud et de l'annexion de la Petite Russie. Cette dernière venait d'être libérée du joug de la Pologne et du clergé catholique par le hetman des cosaques Bogdan Chmelnitzky. Longtemps indécis sur la question de savoir s'il ne remettrait pas le pays entre les mains du khan de la Crimée ou du sultan turc, Chmelnitzky se décida enfin pour une union avec la Moscovie. Il voulut bien placer le pays sous la haute direction du tzar Alexis, mais en lui sauvegardant ses institutions et son droit coutumier. Or, la réunion de la Petite Russie avec la Grande ne pouvait se faire qu'à condition d'une nouvelle guerre avec la Pologne. Le tzar convoqua de nouveau le *sobor*, et ce dernier, entièrement conscient des suites que pouvait avoir sa décision, se prononça en faveur de l'union des deux pays. Ainsi, dans le domaine de la politique extérieure, les *sobors* surent à deux reprises différentes donner une direction sage et utile au pouvoir moscovite. Leurs vœux et leurs doléances ne furent pas d'une moindre portée pour la réforme de certains abus et le développement du droit tant public que privé. Sous Alexis, les pétitions, ou « tchelobytnya », adressées par les ordres, déterminèrnt le gouvernement à introduire dans le nouveau code des lois plus d'une mesure utile et nécessaire. Sous le fils d'Alexis, Théodore, le *sobor* collabora avec le conseil des boïars à la suppression de cet ensemble de coutumes bizarres, surannées, qu'on désignait par le nom de « miestnitchestvo ». Pour en donner une idée plus ou moins approximative au lecteur français, je me contenterai de dire que les familles aristocratiques russes émettaient la prétention d'occuper telle ou telle charge de l'État, non en raison des services que chacun lui avait rendus, mais en raison des charges qu'avaient occupées leurs pères ou leurs ancêtres. Cette façon bizarre de concevoir leurs obligations vis-à-vis du tzar et du pays avait pour suite que le commandement tant militaire que civil revenait rarement à ceux qui en étaient les plus dignes. On finit par comprendre le danger auquel un pareil système pouvait exposer en cas de guerre, et le tzar demanda à une réunion de délégués choisis par les « hommes de service » de vouloir bien se prononcer en faveur de l'abolition du « miestnitchestvo ». Le *sobor* donna son consentement à cette réforme, et les livres héraldiques furent brûlés en conséquence.

L'assemblée qui se prononça de la sorte était loin d'être une représentation adéquate de tous les ordres du pays : on n'y vit point apparaître ni le tiers-état d'autres villes que Moscou, ni les délégués paysans. Les *sobors* redevinrent ce qu'ils avaient été à l'origine : une réunion des agents militaires et des agents financiers du pouvoir moscovite. Le tzar finit par ne réunir en même temps que les députés d'un seul ordre. On consulta les « hommes de service » sur la réforme de l'armée et on demanda aux élus des négociants et des marchands s'il convenait d'accorder aux Anglais ou aux Arméniens le droit de trafiquer librement avec les Persans dans les limites de l'État russe. Leur réponse fut négative, car le mercantilisme trouvait de fervents adeptes dans les rangs de notre bourgeoisie bien avant l'époque ou un écrivain d'origine paysanne, Possochkoff, contemporain de Pierre-le-Grand, voulut réduire en système ses maximes, toutes inspirées par la crainte de la concurrence étangère et par ce préjugé bien connu, que plus un pays peut écouler de marchandises à l'étranger, plus il est riche. Les *sobors* qui furent réunis à deux reprises sous la minorité de Pierre Ier ne correspondent nullement à l'idée d'une assemblée représentative de tous les ordres et de toutes les provinces et villes de l'État. On y vit apparaître des habitants et des « hommes de service » de Moscou ainsi qu'une délégation des fameux « Strieltzi », corps d'armée soutenant les prétentions de la princesse Sophie à régir l'État au nom de ses deux frères, dont l'un était mineur et l'autre idiot. La dernière réunion du *sobor* eut lieu en 1698. Le témoignage isolé d'un étranger, Korb, nous fait connaître que ce *sobor* eut à se prononcer contre la régente. On l'enferma dans un couvent, et Pierre Ier, désormais débarrassé de tout contrôle, put entrer de plein pied dans la voie de vastes réformes, militaires et financières à leurs ori-

gines. Elles permirent à la Russie de sortir vainqueur d'un conflit avec le premier capitaine du temps, le roi de Suède, Charles XII, et de se créer un passage vers la mer Baltique ; l'empire entra dans le concert européen et devint d'un État mi-asiatique, une des premières puissances militaires du monde.

La Russie s'européanisa au moment même où la « monarchie gothique » en Occident venait d'être remplacée par une autocratie rappelant de près le despotisme oriental. Pierre-le-Grand suivit l'exemple de Richelieu, dont il devint l'admirateur, en donnant pour base à son empire la bureaucratie et une centralisation administrative poussée à l'excès. Nous continuons encore à lutter contre les suites fâcheuses qu'un pareil régime eut pour le développement des forces tant économiques qu'intellectuelles du pays.

*
* *

Mais ce n'est pas en rappelant à la vie les anciens *sobors* qui, même à leur moment de grandeur, ne furent que la représentation inadéquate des divers ordres du pays, qu'on arrivera à mettre un terme à ce despotisme des bureaux et des ministres qui, à l'heure actuelle, est le grand mal dont souffre la Russie, pareille en cela à la France à la veille de la Révolution. Aussi m'est-il difficile de croire que la future réunion du *sobor* soit à même de jouer dans nos destinées un rôle autre que celui qui revint en France aux Etats-Généraux de 1789. La question brûlante de la double représentation du tiers réapparaîtra dans notre milieu, aussitôt que l'opinion publique se rendra compte de ce fait qu'une réunion des ordres au sein d'une société aussi profondément démocratique que l'est devenue la Société russe est un anachronisme et une injustice révoltante. Depuis plus d'un demi-siècle, notre évolution s'est accomplie sous l'influence de deux facteurs ; la chute du régime seigneurial a puissamment aidé au nivellement des fortunes, et la tyrannie bureaucratique, également néfaste à tous les ordres, les a rapprochés dans le même sentiment de justice sociale et de légalité ! Tout pouvoir est forcément amené à régler sa conduite d'après les tendances qui prédominent au sein de la société qu'il dirige. L'esprit égalitaire de la société russe lui indique la voie qu'il doit suivre dans la convocation prochaine des représentants du pays. Déjà la demande du suffrage universel se fait entendre de tous côtés. Pour ma part, je ne puis l'accepter qu'à une condition : celle de reconnaître le droit de vote à ceux-là seuls qui ont reçu une instruction primaire. On courrait autrement le risque de voir nommer par les illettrés les mêmes bureaucrates dont on tient à renverser le despotisme. Toute idée de limiter le droit de vote à tel ou tel ordre défini me paraît illusoire. Le *sobor* deviendra nécessairement ou une assemblée nationale, ou un jouet aux mains du gouvernement. Il émettra des vœux conformes aux besoins du peuple et auxquels le gouvernement devra conformer sa conduite ; sinon l'opinion publique saura bien le classer au nombre de ces artifices maladroits par lesquels le gouvernement tient à masquer ses propres actes, en en rejetant la responsabilité sur un corps qui n'a de populaire que le nom. Je ne vois point d'autre alternative que celle d'entrer franchement et de plein pied dans la phase représentative et constitutionnelle de notre évolution politique, ou de patauger, comme par le passé, dans les limites d'un Etat policier qui confond avec l'idée d'ordre l'arbitraire administratif et l'autocratie des bureaux.

MAXIME KOVALEVSKY,
Ancien Professeur de Droit public
à l'Université de Moscou.

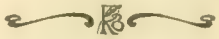

LE RETOUR AU VOLCAN (1)

IV

Maurice de Mas-Madiran était le dernier entre quatre frères. Les aînés habitaient Saint-Pierre. L'aîné y dirigeait une petite industrie rhummière ; le second était avocat-avoué ; le troisième, commissionnaire à l'exportation. Maurice, le plus brillant de la lignée, achevait à Paris ses études médicales. Reçu à vingt-trois ans aux examens de l'Internat, il n'attendait que sa soutenance de thèse pour retourner dans l'île natale, où une clientèle d'élite lui semblait assurée.

Quand vint le surprendre, en coup de foudre, la terrifiante nouvelle que tous les siens, hors deux nièces, avaient péri dans le cyclone de feu, il habitait un petit garni de deux pièces, rue Jacob, vis-à-vis l'hôpital de la Charité où était son service d'interne. Pour l'arrivée des fugitives, il dut louer, sur le même palier, une chambre à double lit. Oh ! l'imprévoyante fatalité qui laissait à la tutelle de cet à peine adulte, deux adolescentes dont la plus âgée ne compterait dix-huit ans qu'à la fin de l'hiver !...

Pascaline et Fabienne réalisaient l'une et l'autre le type de la beauté créole dans sa plus poétique expression. Si leur oncle Maurice, par sa lèvre un peu charnue, par un léger crépelage aux tempes, pouvait à l'observateur sagace offrir certains stigmates d'un lointain métissage ancestral, il n'en ap-

(1) Voir la *Revue Bleue*, n° du 17 février et suiv.

paraissait rien, ou presque rien, chez les nièces. Presque jumelles de visage, de lourdes chevelures aux reflets de jais encadraient leur teint mat, éburnéen, sous lequel ne transparaissait nul pigment rosé. La lèvre avait un pli rieur aux commissures. Deux grands yeux veloutés, charbonneux, s'ombraient de langueur sous les cils, — si longs et si noirs qu'on les eût pu croire accentués de khol.

Mais si les physionomies se ressemblaient, quelle dissimilitude dans les caractères ! L'aînée, Pascaline, était douce, facilement résignée, sans initiative propre, à l'instar de la plupart des créoles de toute origine. Insouciante et sensuelle, encline au farniente, une assiette de friandises la consolait des plus gros chagrins.

En contraste avec Pascaline, Fabienne, la cadette, obéissait aux impulsions d'une âme enthousiaste, volontaire, se déterminant ou se reprenant avec égale vivacité, selon le caprice du moment. Ces deux natures si différentes se complétaient l'une l'autre, et, par l'habitude, réussissaient à s'harmoniser dans la vie,— Pascaline pliant son indolence aux fantaisies de sa cadette, les spontanéités primesautières de Fabienne s'assagissant à l'apathie de l'aînée.

Maurice savait ne marquer aucune dilection entre elles. Il les avait laissées là-bas en robe courte, à l'époque où, pour ses études de médecine, il dut traverser l'Atlantique. A peine, en les retrouvant, s'aperçut-il qu'elles avaient grandi. Mesurant tout de suite l'étendue des devoirs nouveaux qui lui incombaient, il leur consacrait tout le temps qu'il pouvait prélever sur son service d'hôpital. Les premiers temps furent pénibles. Comment, accoutumées au large confort des intérieurs créoles, les orphelines accepteraient-elles cette vie réduite, dont tous les efforts du jeune oncle ne parvenaient pas à adoucir pour elles les privations?... Sur les premières distributions de secours, il n'avait, au prix de mille démarches, obtenu pour elles que trois cents francs... On avait bien promis que ce n'était là qu'un acompte, et que, sitôt remplies certaines formalités administratives, le secours de trois cents francs se répéterait en mensualités régulières. Mais combien de temps faudrait-il encore patienter, avec la traditionnelle lenteur des bureaucraties?... Maurice suppléait à cette modicité de ressources par vingt travaux de veillée pour les éditeurs de pathologies. Parfois il passait des nuits entières sur l'écritoire pour apporter un peu de bien-être à celles qui n'étaient plus seulement ses nièces, mais ses pupilles.

Dans l'océan de deuils et de détresses où elles s'étaient trouvées subitement naufragées, les deux sœurs s'accrochaient à son affection comme à l'épave de salut. Sans lui hélas!... que deviendraient-elles demain?...

Chez Fabienne, il y avait bien dès à présent une volonté d'effort personnel, la résolution intérieurement affirmée de se suffire à soi-même le plus vite qu'il serait possible ; déjà, elle se préoccupait d'apprendre la dactylographie, de se perfectionner dans l'aquarelle ou la peinture sur porcelaine, d'orienter son intelligence et ses énergies vers l'art ou le métier qui lui assurerait un prompt gagne-pain.

Pascaline, consciente de son impuissance ou d'avance rebutée par les difficultés à surmonter, un peu fataliste en outre, comme la plupart de ses congénères, se contentait de ce raisonnement que si, seul de tous ses ascendants ou collatéraux, ce jeune oncle avait échappé à la catastrophe, c'était pour lui fournir à elle, sa vie durant, assistance et protection. Aussi se montrait-elle auprès de lui la plus affectueuse et la plus expansive. De tout ce qu'il faisait pour ses deux pupilles, Pascaline, mieux que Fabienne savait le remercier par des façons de grâce câline, enveloppante, qui, malgré lui, quelquefois, le laissaient étrangement troublé devant la palpitation des longs cils noirs.

Trois mois après la fuite loin de l'île maudite, Pascaline ne parlait plus de Saint-Pierre. L'excès d'adversité avait-il usé en elle la faculté de souffrir?... Cette âme demeurée si enfantine ne cherchait-elle qu'à s'évader au plus tôt de l'atmosphère d'affliction dans laquelle, un moment, elle avait manqué d'étouffer?.. Pascaline voulait voir son oncle gai, sa sœur gaie. Il lui fallait des promenades en voiture, le dimanche et, parfois, le soir, le bruit des théâtres à orchestres, l'éblouissement des rampes de gaz, tout ce qui pouvait achever de la dépayser et de l'étourdir. Maurice s'efforçait de satisfaire de son mieux à ces fantaisies.

La question financière, si obscure au début, s'éclairait maintenant un peu pour chacun.

Presque toute la fortune immobilière de la famille de Mas-Madiran avait disparu le 8 mai, pulvérisée, volatilisée par l'éruption. De la rhummerie qu'exploitait à Saint-Pierre le père de Pascaline et de Fabienne, il ne restait qu'un champ de cendres et de gravats. De ce que pouvaient posséder la grand'mère et l'oncle avocat, on n'avait rien retrouvé. Mais au nom du troisième de ses frères, commissionnaire à l'exportation, Maurice venait de découvrir des comptes créditeurs, représentant un actif de près de trente mille francs, dans diverses grosses maisons de Bordeaux et de Nantes. Enfin, une petite exploitation agricole près du Carbet, en partie épargnée par le volcan, figurait dans la succession pour un capital foncier évalué à vingt-cinq mille francs. La loi n'admettant pas la représentation en ligne collatérale, Maurice avait été déclaré seul héritier de son frère célibataire. De cet héritage, malgré le

code et les tribunaux, il voulait se croire non l'unique propriétaire, mais le distributeur naturel au profit de la communauté des survivants.

Ces débris de fortune qui pouvaient lui permettre de reprendre pied dans la société, comment les emploierait-il, au mieux des intérêts de la petite communauté ?...

Il médita longuement.

Son temps d'internat était terminé. Il venait d'acquérir, après une soutenance de thèse très remarquée, son diplôme de docteur.

Pouvait-il continuer cette vie de garni et de restaurant où les jeunes filles, perpétuellement, restaient exposées à de honteux contacts?... Non!... Mettre ses pupilles dans un couvent jusqu'à leur majorité lui semblait également inadmissible... Habituées à l'existence libre et large des Antilles, elles s'étioleraient comme des colibris en cage. Les chères têtes brunes concentraient sur elles désormais tous ses souvenirs comme toutes ses tendresses. Près d'elles, il respirait encore un peu cet air natal, dont, tant de fois, naguère, il avait eu la nostalgie. Si la raison, l'instinct de conservation lui interdisaient le retour vers les régions délétères, non encore rassasiées d'hécatombes, s'il devait, en ces impérieuses circonstances, abandonner le projet d'un établissement à la Martinique, pourquoi ne pas tenter la fortune à Paris où tant de congénères expatriés lui seraient dès demain des clients tout indiqués?... Un vieux praticien, d'origine guadeloupéenne, qui habitait le quartier de la Glacière, voulait prendre sa retraite et eût cédé sa clientèle dans des conditions suffisamment avantageuses.

Malgré tout, au moment de prendre la résolution décisive, Maurice de Mas-Madiran hésitait encore.

Pour n'avoir pas saturé ses regards de l'infernal décor de Saint-Pierre aboli, avec, au dernier plan, la Pelée formidable, toujours chargée de menaces grondantes, il évoquait, à certaines heures, en des rêveries spleenétiques, la vision de l'île chérie : la ville et ses maisons blanches, tapies dans les féeriques arborescences, et les chaudes senteurs de sèves qui avaient grisé son jeune âge. Oh! le spectacle des plantations suburbaines au temps de la récolte!... L'effort rythmé des coupeurs de cannes, le rire strident des arrimeuses, le meuglement des bœufs jougués au cabrouet!... Comment tout cela n'était-il désormais qu'un steppe de cendres d'où ne refourmillerait plus jamais la vie?... A ces heures-là, l'horreur des documents photographiques, publiés par tous les « illustrés » de l'été, le laissait à-demi incrédule. Exagérations d'imaginatifs peut-être, aidées par des retoucheurs habiles!... Et, près de ces deux nièces si captivantes, qui personnifiaient, mieux que toutes, la poésie d'une race, les enchantements de la vie martiniquaise, il se reprenait à l'illusion de n'être pas un déraciné sans espoir de rapatriement. Quand Pascaline chantait au piano pour lui quelque romance créole, il entendait bruire, sous ces cantilènes, les mille et une rumeurs de la cité mélodieuse où toutes voix, aujourd'hui, s'étaient tues. Si, le soir, entre ses deux pupilles, il s'attardait à quelque flânerie le long des quais, dans les allées du Cours-la-Reine ou du Trocadéro, il s'abandonnait en silence à cette hallucination de se promener, entre elles deux, sur la Savane de Saint-Pierre ou parmi les tamariniers de la place Bertin.

Pourtant il fallait prendre une résolution. Le temps pressait.

Un matin, dans les derniers jours de septembre, le surlendemain de sa rencontre avec Lionel Benières au Nouveau-Cirque, le jeune docteur qui venait de recevoir avis de la remise prochaine des fonds qui constituaient la succession, annonça à ses pupilles qu'il achetait une clientèle à la Glacière et se mettait l'après-midi même à la recherche d'un appartement. Après longues discussions avec ses nièces dont il voulait l'opinion avant d'arrêter définitivement son choix, on se décida, de commun accord, pour un troisième étage de la rue Gazan d'où la vue plongeait sur tout le parc de Montsouris.

Fabienne se chargea de l'achat du mobilier et de l'emménagement, tour à tour menuisière et tapissière. En quinze jours, pour le terme d'octobre, l'installation était parachevée, dans les meilleures conditions de modernisme et de confort. Pascaline, qui venait d'assister en oiseuse à tout le travail de sa cadette, battit alors des mains avec de petits cris joyeux.

— Ce sera un vrai nid d'amoureux fit-elle.

Maurice, à ces mots, avait étrangement dévisagé sa jeune nièce, comme cherchant à deviner le sens mystérieux de cette exclamation...

Un dimanche, il mena ses pupilles à Versailles. C'était jour de « grandes-eaux ». Après la visite du Palais et du musée, ils firent le tour des bassins et des cascatelles que gemmait de panaches jaillissants le jeu des lances et des crapaudines.

Pascaline s'extasiait à un spectacle nouveau pour ses yeux de créole.

Elle s'appuyait au bras du jeune oncle, se faisait raconter par lui l'histoire des amants royaux qu'avaient abrités ces labyrinthes.

Fabienne marchait à l'écart, au bord des boulingrins, silencieuse et demi-indifférente, comme perdue en quelque rêve d'avenir mélancolique. L'automne avait jonché de feuilles mortes les allées, moucheté d'or les charmilles.

Ils pénétrèrent dans le Bosquet de la Colonnade, où, parmi des vasques chantantes, la Proserpine

de marbre, chef-d'œuvre de Girardon, s'enlève à l'épaule de son ravisseur.

Une brusque saute de vent chassa le jet des vasques en tourbillons de bruine sur les promeneurs surpris. Ce fut un sauve-qui-peut général, avec des fusées de rires puérils. Une demoiselle aux cheveux couleur de henné simulait la pamoison pour se faire emporter à bras, telle Proserpine aux champs d'Enna, par le beau dragon qui l'accompagnait.

— J'ai froid ! murmura Pascaline.

Et en effet dans la fraîcheur automnale, cette bruine prenait un mordant désagréable. Pour la première fois, la fille des tropiques avait la sensation de l'hiver approchant, de ce terrible hiver européen, si dur à tous ceux de sa race. Et, à la pensée de ce qui adviendrait dans un mois, dans deux mois, quand le sol aurait gelé, quand partout floconnerait la neige, elle réussissait mal à réprimer d'instinctifs frissons. Elle se serrait contre Maurice, cherchant la tiédeur du paletot pelucheux.

Il l'entraînait vers le Tapis-Vert. Le contact insistant de ce corps souple d'adolescente le pénétrait soudain d'un trouble indéfinissable.

— On allumera du feu en rentrant, n'est-ce pas ti-noncle ? implorait Pascaline.

— Oui, oui, une grande flambée.

— Et, en décembre, quand il fera dehors givre et verglas, on se pelotonnera comme ça, tous trois, les uns dans les autres, devant la cheminée.

— Oui, Pascaline, oui...

La voix du jeune homme s'enrouait d'émotion, ses yeux rencontrèrent ceux de Pascaline, qui se sentit aussitôt comme revivifiée par la chaleur de ces prunelles enflammées.

— Ne vous regardez pas comme ça; on va vous prendre pour des fiancés ! fit aigrement Fabienne en resserrant ses épaules frileuses sous l'étole de vison.

RÉMY SAINT MAURICE.

(*A suivre*).

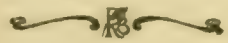

L'OUVRIER RUSSE

Le mouvement révolutionnaire, qui se propage en Russie, et dont l'issue ne semble plus guère douteuse, n'est point l'œuvre exclusive des intellectuels, « de l'intelligence » comme on dit là-bas. A l'inverse, le caractère prolétarien domine en lui et la journée du 22 janvier où les ouvriers de Wassili Ostrof furent fauchés en masse par le Préobrajenski l'a marqué à tout jamais de son empreinte. Les grèves et les collisions sanglantes qui se sont produites, dans les six dernières semaines, du Nord au Sud, de Moscou à Kazan, de Varsovie et de Lodz à Bakou et à Tiflis ont attesté, avec l'intensité des souffrances sociales, la vigueur de l'organisation populaire.

Les libéraux, les constitutionnalistes qui rêvent uniquement de doter leur pays d'un rudiment de liberté, d'une loi statutaire, d'un Parlement et d'un ministère responsable se sont trouvés, dès la première heure, débordés. D'une part, la résistance du tsarisme à toute innovation, et leur propre impuissance à imposer les réformes, ont frappé de discrédit le programme timide qu'ils soutenaient; de l'autre, la rapide évolution que la Russie a subie depuis 1885, et qui, en vingt ans, a formé le prolétariat le plus misérable, sinon le plus nombreux, entraînait l'immense contrée vers une étape historique et une structure exclusives de toute parodie de 1789. C'est une erreur que de vouloir toujours répéter le passé. De Witte n'est pas un Necker, et les Feuillants ont été écartés, à Pétersbourg, par la pression des choses et des faits, avant même que le *vrai soulèvement national* n'eût éclaté.

Le dernier mot, dans les événements d'aujourd'hui et de demain, n'appartiendra ni à la noblesse, qui est ruinée, — ni à la bourgeoisie, qui est presque inexistante, — ni au clergé, que le tsarisme emporte dans son désastre, ni à l'énorme classe des paysans, que le mir a divisés contre eux-mêmes, — mais à la plèbe industrielle des grandes villes, des usines et des ports. C'est la condition de cette plèbe que nous voudrions examiner ici, et aussi la transformation d'outillage qui l'a poussée brusquement en pleine lumière.

*
* *

La Russie d'autrefois était purement agricole; elle se contentait de recueillir, sans grand labeur, les moissons de sa terre féconde. L'exiguité de sa population, sur un sol presque sans limites, autorisait la culture extensive, et les Moujiks, rivés au village rural par les institutions séculaires, suffisaient, par l'industrie familiale, à leurs élémentaires besoins.

La grande réforme de l'Empereur Alexandre II, l'abolition du servage, dont il ne sied pourtant point d'exagérer la portée, fut commandée par la nécessité économique. Il fallait prévoir le moment où les habitants, moins clairsemés, ne pourraient plus vivre dispersés sur la superficie arable et où, pour se nourrir, ils devraient recourir à des activités nouvelles. Tant que le paysan serait enchaîné au bien du seigneur, l'industrie ne saurait naître et se développer. La fameuse ordonnance du tsar « libérateur », fut dictée par cette considération, très juste au surplus: elle ne fit qu'aménager un état de choses imminent. L'antique Russie étouffait dans sa camisole

féodale. L'acte de 1861 prévint sans doute une subversion d'une incalculable violence.

[illegible] la population — et l'on sait combien les sujets des Romanow sont prolifiques, — et plus une division logique du travail apparut indispensable. 130 millions d'hommes se pressent actuellement autour des formidables laboratoires de coercition que le tsarisme a installés un peu partout. Ils s'adonnent à des métiers multiples ; dont on retrouverait à peine l'origine à la fin du règne de Nicolas Ier. Aucune contrée ne s'est transformée aussi vite que la Russie; aucun État n'a bouleversé à ce point, en l'espace d'une génération, son aspect économique.

Deux éléments ont concouru à cette révolution profonde : d'un côté, la construction d'un réseau de voies ferrées — qui insuffisant encore — n'en a pas moins été poussé avec une célérité sans égale; de l'autre, l'invasion des capitaux du dehors, qui cherchant une rémunération et un emploi, se sont déversés à flots sur les grandes plaines de l'Europe orientale.

Les lignes de chemins de fer couvraient 10.000 kilomètres en 1870; 22.000 en 1880; 30.000 en 1890; 48.000 en 1899; 58.000 en 1904. Il est telle année, à l'époque la plus récente, où 4.500 kilomètres étaient d'un seul coup livrés à l'exploitation. On conçoit quelle perturbation ce développement des transports devait provoquer jusque dans les régions les plus lointaines de l'Empire, et quelle impulsion il imprima fatalement à l'exode rural.

Mais cet accroissement de l'outillage fût demeuré irréalisable, si les richesses latentes du pays n'avaient pas frappé les étrangers, et si les nations de l'Occident ne s'étaient pas intéressées à leur exploitation. Pour nous attacher à la France, nul n'ignore que nos compatriotes ont prêté 8 milliards au gouvernement tsarien et que cette somme a été affectée aux usages les plus divers. Ce qu'on sait moins exactement, c'est le montant des placements industriels qui ont été consentis par notre grande et notre moyenne bourgeoisie. Les plus modérés les évaluent à 2 milliards, les moins modérés les portent à 7 ou même 9 milliards. Au reste, peu importe ici le chiffre. L'on est assuré, en tout cas, que l'extraction minière et la métallurgie du Donetz et de Pologne ont dû une part de leur essor aux abondantes souscriptions d'actions des Parisiens, des Lyonnais, des Lillois et des Bordelais. Il est même permis d'ajouter que le tissage et la filature du coton et la transformation lainière autour de Lodz, de Moscou et de Vladimir ont recouru et aux capitaux et aux initiatives des Français. Ce n'est pas soutenir un paradoxe que d'attribuer à la Duplice un rôle révolutionnaire dans l'Empire. En répandant notre épargne, notre fortune accumulée sur la terre des tsars, l'alliance y a suscité une classe ouvrière. De 1893 à 1904, l'effectif des prolétaires de l'usine est passé de 1.600.000 têtes à 2 millions et demi. L'antique Moscovie possède à présent de grandes agglomérations manufacturières, comme Pétersbourg avec 1 million 500.000 âmes, Moscou avec 1.300.000, Varsovie avec 675.000, Odessa avec près de 500.000, Lodz avec près de 400.000, Riga avec plus de 300.000, Kiew avec 280.000. La population urbaine doublait de 1875 à 1905. Il y a là des données qui ne sauraient être négligées, lorsqu'on envisage les conditions du mouvement actuel.

* *

Les principaux foyers de l'industrie russe sont d'abord la région de Pétersbourg et celle de Moscou qui comprend Vladimir, Tver et Iaroslaw. Un million de travailleurs environ peinent autour des capitales, produisant près de 3 milliards. Vient ensuite la Pologne avec 300.000 ouvriers et un rendement de 1.200 millions ; l'Oural cède de plus en plus le pas à la Nouvelle-Russie (le Donetz, Kherson, Odessa) où des charbonnages nouveaux s'ouvrent d'année en année, et dont le labeur représente déjà près d'un milliard Les districts pétrolifères du Caucase et les provinces baltiques distancent d'assez loin le Sud-Ouest, dont le chef-lieu est Kiew et la zone de la Volga avec Kazan et Samara, ou encore la Russie Blanche (Smolensk), mais l'éveil de la production s'est opéré presque partout simultanément, et il n'est guère de contrée dans l'Empire, où ne se soient constituées des masses prolétariennes. Pour apprécier la justesse de cette assertion, il suffit de constater qu'au lendemain du 22 janvier, la grève s'est propagée de Kowno à Libau et de Saratow à Tambow, cités où la grande fabrique ne joue pourtant qu'un rôle réduit.

Pour éclairer le sujet, il nous semble nécessaire d'étudier isolément, mais brièvement, l'évolution contemporaine de certaines industries.

L'extraction houillère était nulle ou peu s'en faut sous Nicolas Ier. En 1855, elle se chiffrait au plus par 155.000 tonnes; en 1870, elle ne montait qu'à 800.000; en 1885, elle atteignait péniblement 4 millions, mais à dater de 1890 et surtout de 1894, les puits du Donetz se forent avec rapidité, et aujourd'hui, en additionnant leurs stocks avec ceux de Pologne, on obtient le total de 19 millions. Plus de 90.000 ouvriers sont employés à abattre le charbon, à le rouler, à le trier. Ce sont autant d'hommes qui ont été arrachés à la culture, ou qui, du moins, tendent de jour en jour, nous le verrons, à s'en écarter davantage.

La métallurgie est étroitement liée à l'exploitation du sous-sol, et la Russie, à côté de ses gisements de

houille, recèle du fer, du cuivre, d'autres métaux, avec une invraisemblable abondance. Le travail de la fonte et de l'acier y est surtout actif, si bien que peu d'Etats au monde pourraient à cet égard offrir une expansion aussi vertigineuse. La fonte seule élevait sa production de 377.000 tonnes en 1877, à 589.000 en 1887, à 1.800.000 en 1897, à 2 750.000 en 1904. Les grands établissements, tels que celui de Poutilof à Pétersbourg, où se prépara surtout la journée du 22 janvier, peuvent rivaliser avec les plus importants de l'Europe de l'Ouest.

Voici les textiles : par ordre d'importance, cette industrie vient au second rang, puisqu'elle occupe près de 800.000 personnes. De 1853 à 1903, la fabrication du coton a sextuplé son outillage mécanique, tandis que la valeur des marchandises livrées à la circulation sautait de 580 millions en 1887, à 720 en 1897 et 1.112 en 1903. Près de 300.000 ouvriers se pressent dans les usines de Pologne, de Moscou et de Vladimir, où ils travaillent aux salaires dérisoires que nous signalerons tout à l'heure. La production lainière, qui attache 150.000 prolétaires, a progressé de 280 millions en 1887, à 700 en 1903. La soierie, la papeterie, la tannerie présenteraient des résultats analogues : mais il faut savoir se borner, et les exemples, qui ont été fournis, illustrent suffisamment l'histoire économique de la Russie contemporaine.

Ajoutez aux effectifs d'hommes, de femmes, d'enfants que retiennent ces diverses transformations, ceux qui ont mission de les transporter par terre ou par eau, et ceux qui sont chargés de les débiter au détail : vous conclurez que cette Moscovie actuelle, malgré son Saint-Synode qui moleste, pourchasse et terrorise les confessions et les sectes dissidentes, malgré son tsarisme figé dans l'autocratie, malgré sa centralisation et ses bureaux omnipotents, malgré l'innombrable police qui surveille les civils et l'armée, les professeurs d'Universités et les danseuses, les écrivains et les débardeurs, les socialistes et les plus pâles libéraux, n'a plus rien de commun avec celle d'Alexandre Ier et même d'Alexandre II. Sous la forme archaïque du despotisme asiatique, elle a presque la structure sociale des Etats les plus modernes. Elle se caractérise essentiellement par l'apparition d'un prolétariat.

Ce prolétariat se détache lentement et malaisément de la terre, et les difficultés de cette séparation presque douloureuse sont de plusieurs sortes. D'abord il faut tenir compte de l'atavisme, de la longue tradition agricole qui pèse sur les hommes de tous les pays où viennent le blé et le seigle. Le déracinement total de la nation britannique ne s'est pas opéré en un siècle. En Russie, il arrive souvent qu'à l'heure des moissons, les fabriques se vident ou perdent d'importants éléments de leurs effectifs. Dans le Donetz, les compagnies minières relèvent les salaires de 25 p. 100 en été pour retenir leur personnel qui, autrement, s'en irait, en longues équipes nomades, à 500 ou 1.000 kilomètres de là.

En second lieu, l'ouvrier, le paysan d'hier, qui détient encore, aux champs, une petite maison et sa part, toujours réduite, il est vrai, du mir, éprouve la tentation irrésistible de ne point sacrifier cette richesse infinitésimale. On sait combien est profond et vivace ce sentiment de la propriété agraire. Enfin les lois elles-mêmes, combinées pour maintenir le plus longtemps possible les vieux usages et l'antique mentalité, fixent pour ainsi dire le prolétaire urbain au village natal. C'est à condition de ne point résider dans une ville qu'il pourra escompter quelques subsides d'assistance pour son père, pour son grand-père, pour ses enfants, qu'il est impuissant à nourrir.

L'existence du travailleur russe est donc complexe et sans analogue. Il y a dans les Flandres belges des milliers de mineurs qui parcourent quotidiennement 100 kilomètres, 150 même et davantage, pour se rendre aux charbonnages Borains et en revenir : régime épuisant et cruel, mais ceux-là n'ont qu'un domicile tout au moins et ils voient quelques heures leurs familles. Le fileur ou le tanneur de l'Empire a le plus souvent deux domiciles et, presque constamment, il se trouve isolé de sa femme et des siens. La plupart des travailleurs de Wladimir, de Toula, d'Ekaterinoslaw, demeurés ruraux par leur certificat légal, arrivent à la ville le lundi matin pour en repartir le samedi soir. Ils se logent comme ils peuvent, tantôt dans d'abominables taudis où ils se serrent sans feu les uns contre les autres, tantôt dans la fabrique même, aux étages supérieurs, où le patron, sûr ainsi de les mieux garder, leur fait dresser des couches rudimentaires. Dans l'un et l'autre cas, l'hygiène fait défaut : toutes les contagions s'exercent avec une force incomparable. L'ouvrier russe n'a même pas la chambre au « sixième » ou au « septième » des maisons des faubourgs : il ignore le coron de nos bassins houillers du Nord. L'autre jour, le directeur de l'usine Poutilof à Saint-Pétersbourg s'écriait brutalement : « Comment voulez-vous que je donne la journée de huit heures à mes salariés ? Que feraient-ils de leurs loisirs ? Et où iraient-ils, *puisque leurs logements sont inhabitables* ? » Lorsqu'on examine l'effroyable sort qui est celui de la classe laborieuse là-bas, on se demande comment elle a pu si patiemment subir les souffrances de toute nature qui ont accompagné l'éveil de l'industrie, et qui persistaient encore vingt ans après.

*
* *

En ces derniers temps, le Conseil de l'Empire s'est

occupe — du moins en apparence — du prolétariat des manufactures, et quelques lois ont été rendues en sa faveur. C'est ainsi qu'en 1897, on a fixé à 11 h. 1/2, en moyenne, la journée des adultes; mais il faut ajouter sur-le-champ que cette prescription est rarement observée. C'est ainsi encore que, depuis le 1er janvier 1904, un texte nouveau, et inspiré de la législation française de 1898, régit la réparation des accidents du travail. L'ouvrier qui subit une incapacité temporaire ou permanente, du fait du risque professionnel, reçoit une indemnité forfaitaire ; s'il vient à mourir, une rente est servie à sa femme ou à ses enfants : mais l'application demeure trop récente pour qu'on puisse émettre un jugement fondé. De même aussi une ordonnance de 1903 a enjoint aux directeurs d'usine de choisir dans leur personnel des ouvriers plus âgés, des « Doyens », chargés de transmettre les doléances de leurs camarades. Enfin un corps d'inspecteurs de fabrique a mission de surveiller l'exécution des lois, mais en fait ils sont surtout les auxiliaires de la police et les travailleurs se plaignent que ces fonctionnaires réunissent des dossiers contre ceux d'entre les salariés qui essaient de préparer des groupements. Il est certain que l'inspection seconda fortement la politique de M. de Plehwe, alors que M. de Witte, M. Kokotsef et d'autres ministres eussent préféré — dans un intérêt de conservation sociale — la maintenir en son rôle théorique.

Si la loi n'a pas dédaigné l'ouvrier russe, elle s'est avant tout attachée à le garrotter, et les quelques textes qui ont été édictés en sa faveur visaient essentiellement à lui dissimuler sa servitude.

Le droit de grève est aujourd'hui reconnu presque partout ; en Russie, toute coalition est rigoureusement interdite; et quiconque rompt brusquement son contrat de travail risque d'être poursuivi comme délinquant, et incarcéré. On conçoit que les syndicats, — hors ceux organisés par la police et qui portent le titre invariable d'Unions ouvrières — doivent être impitoyablement dissous. Les gouverneurs généraux ne font aucune différence entre les associations professionnelles et les associations politiques, tant le pouvoir se défie de toute agglomération de travailleurs. Que si un litige surgit entre un entrepreneur et ses salariés, ceux-ci n'ont qu'à s'adresser à l'inspecteur de fabrique ou au maître de police, mais ils commettraient une infraction grave, en suspendant leur travail jusqu'à publication de la sentence.

Telles sont les règles théoriques ; à la vérité, depuis 1901, elles ne s'exercent plus, et la faiblesse du pouvoir devant l'agitation ouvrière s'est affirmée à de multiples indices. Peu de pays ont vu surgir autant de grèves que la Russie en 1902 et 1903. Quant aux cessations de travail concertées qui se sont succédé dans les derniers mois, elles sont innombrables, et l'on citerait fort peu de cas où le gouvernement ait osé sévir. Bien plus, il s'est senti si bien désarmé devant cette énorme poussée prolétarienne qu'il a promis de remanier de fond en comble la législation et d'élaborer un projet de retraites-vieillesse et invalidité. La capitulation, à cet égard, a été complète. L'empire, depuis décembre, se débat dans cet état d'anarchie spontanée qui a précédé, en France, la convocation des Etats généraux de 1789.

L'ouvrier russe ne connaît — hors le cas de sommeil des lois — ni liberté syndicale, ni liberté de la grève ; il n'a aucune représentation auprès des pouvoirs publics ; il ne possède ni lieu de réunion, ni organe professionnel, ni juridiction spéciale, ni garantie d'aucune espèce. Il demeure un paria, un écrasé, comme le serf d'avant 1861, et son sort apparaît inferieur à celui du Moujik. C'est ici qu'il convient de parler de son assujétissement à l'endroit du patron, et de la rétribution misérable qui est son partage.

La loi de 1897 limite la journée à 11 h. 1/2, mais en pratique le labeur se prolonge bien au-delà, parce que cette réglementation autorise les dérogations issues d'un accord entre les deux parties, et le chef d'usine a toujours de bons arguments pour forcer — soi-disant à l'amiable — les résistances les plus tenaces. D'après l'enquête *officielle* de 1900, dont les conclusions furent publiées au moment de notre Exposition Universelle, 20 p. 100 des prolétaires étaient retenus 13 heures et 40 p. 100 encore 12 heures, c'est-à-dire qu'au moins 60 p. 100 d'entre eux ne bénéficiaient pas d'un texte dont l'humanité demeure contestable : car il n'est pas douteux que partout où l'organisation syndicale a prévalu, le travail quotidien tend à osciller entre 9 h. 1/2 et 10 h. 1/2. Certes, les ouvriers ont le loisir de quitter les établissements où l'on fait pression sur eux pour leur arracher leur acquiescement à la journée prolongée ; mais d'une part, ils se heurteraient partout aux mêmes exigences, et de l'autre, les entrepreneurs leur imposent des contrats à long terme dont la violation entraîne pour eux des poursuites correctionnelles.

Nous n'avons au surplus parlé ici que des salariés qui se réunissent dans l'usine ; quant à ceux qui peinent à domicile, pour la fabrique — les tisserands par exemple, — ce n'est pas 12 et 13 heures qu'ils restent à la tâche, mais 16 heures. Tanjoul nous a laissé de la vie des artisans à façon la plus sinistre des descriptions.

*
* *

La Russie contemporaine, au regard de la condi-

tion ouvrière, nous ramène à peu près à notre étape industrielle de 1840. La seule différence à relever est l'intensité plus grande de la production, due elle-même à un outillage perfectionné. Quant aux salaires, ils ne sont pas moins lamentables que ceux signalés, par Villermé, dans son livre fameux d'il y a soixante ans.

Nous nous excusons de recourir une fois de plus aux chiffres, mais ils ont leur éloquence. On peut dire qu'en règle générale, l'adulte homme gagne 2 francs par jour, mais comme les chômages se multiplient, qu'on célèbre des fêtes de toutes sortes et que 110 ou 115 jours par an s'écoulent hors de l'atelier, on aperçoit tout de suite la détresse de ce peuple. Au surplus, nous puiserons nos détails dans une enquête officielle, qui ne sera pas suspecte d'avoir réduit les rétributions, qui les aura bien plutôt majorées.

Le fileur de coton gagne à l'année 390 francs ; le tisseur, 440 francs ; le fileur de laine, 360 francs ; le drapier, 440 francs; l'ouvrier des papeteries, 440 francs; l'ouvrier en allumettes, 310 francs ; l'ouvrier des sucreries, 410 francs ; le tisseur de soie, 540 francs; le verrier, 630 francs ; le conducteur de machines, 780 francs; le fondeur en fer, 860 francs ; le typographe, 800 francs ; le mineur de Donetz, si l'on réunit les hommes du dessus et les hommes de dessous, 750 francs ; le mineur de Pologne, 900 francs.

Et qu'on ne s'imagine pas que ces rémunérations soient spéciales aux fabriques disséminées dans les campagnes; on les retrouve aussi bien dans les grandes villes. A Pétersbourg même, ne sont pas rares les chefs de famille qui sont obligés de nourrir femme et enfants avec 50 francs par mois.

Or, à l'heure actuelle, ces salaires de famines sont devenus, en outre, le privilège d'une minorité, car le chômage, que la guerre a engendré, se superposant au chômage ancien que provoqua le krach métallurgique de 1902, des centaines de milliers de prolétaires cherchent en vain un emploi.

Peut-être ce tableau, qui n'est pas noirci, montrera-t-il toute la profondeur de la misère sociale en Russie, et précisera-t-il les conditions du mouvement révolutionnaire actuel. Ce n'est jamais dans les périodes de prospérité économique que s'élaborent les soulèvements. Le prolétariat de l'Empire a touché au fond de la souffrance humaine, sans que le gouvernement fût ému de ses maux.

PAUL LOUIS.

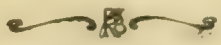

LA DÉFENSE DE L'ORTHOGRAPHE

Un grand nombre d'écrivains, de lettrés et de savants, émus par un projet récemment formé de soudain bouleversement de l'orthographe, jugent qu'une telle mesure nuirait à la beauté des Lettres françaises. Sur leur demande la *Revue Politique et Littéraire* (*Revue Bleue*) présente à M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts une pétition exprimant « le vœu qu'il ne soit pas donné suite à ce projet, qui ne tarderait pas à mettre en péril les lettres nationales (1). »

Troisième Liste.

MM.

Jean AICARD.
Edouard ANDRÉ.
Henri BENJAMIN, de l'Académie de Médecine.
Prof. Paul BERGER, de l'Académie de Médecine.
Georges BERTHOULAT, Directeur de *La Liberté*, Député.
BOUCHÉ-LECLERQ, de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).
Elémir BOURGES.
M. BOUTRY.
Henri CHANTAVOINE.
Dr A. CHAUFFARD, de l'Académie de Médecine.
André CHAUMEIX.
Prof. CORNIL, de l'Académie de Médecine.
R. DARESTE, de l'Institut (Académie des Sciences Morales et Politiques).
DAUMET, de l'Institut (Académie des Beaux-Arts).
H. DESGRANGE, Directeur du journal l'*Auto*.
Léon DIERX.
Prof. DIEULAFOY, de l'Académie de Médecine.
Dr DUGUET, de l'Académie de Médecine.
Prof. DUPLAY, de l'Académie de Médecine.
François FABIÉ.
A. DE FOVILLE, de l'Institut (Académie des Sciences Morales et Politiques).
André GIDE.
Dr GUÉNIOT, Vice-président de l'Académie de Médecine.
Dr H. HALLOPEAU, de l'Académie de Médecine.
Ph. HATT, de l'Institut (Académie des Sciences).
Prof. G. HAYEM, de l'Académie de Médecine.
Marcel HUTIN.
C. JORDAN, de l'Institut (Académie des Sciences).
Charles JORET, de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).
Prof. KIRMISSON, de l'Académie de Médecine.
Dr Léon LABBÉ, de l'Institut (Académie des Sciences). et de l'Académie de Médecine.
Prof. LANNELONGUE, de l'Institut (Académie des Sciences), et de l'Académie de Médecine.
Prof. LE DENTU, de l'Académie de Médecine.

1. Voir la *Revue Bleue* des 18 et 25 février 1909.

MM.

Ch. [illegible], de l'Institut (Académie des Beaux-Arts).
Dr L. Lereboullet, de l'Académie de Médecine.
H. [illegible] Le Roux.
Dr Paul Lucas-Championnière, de l'Académie de Médecine.
Achille Luchaire, de l'Institut (Académie des Sciences Morales et Politiques).
H. Marty, de l'Académie de Médecine.
Dick May.
Catulle Mendès.
E. Ménégoz, Membre du Conseil de l'Université de Paris.
Paul Meurice.
Jean de Mitty.
G. de Molinari.
Georges Montorgueil.
C. Moyaux, de l'Institut (Académie des Beaux-Arts).
Achille Muntz, de l'Institut (Académie des Sciences).
Jacques Normand.
Paléologue.
Louis Passy, de l'Institut (Académie des Sciences Morales et Politiques).
Frédéric Plessis.
Prof. G. Pouchet, de l'Académie de Médecine.
S. Pozzi, de l'Académie de Médecine.
Frank Puaux.
Louis Renault, de l'Institut (Académie des Sciences Morales et Politiques).
Ribemont-Dessaignes, de l'Académie de Médecine.
Dr G. Richelot, de l'Académie de Médecine.
Dr Paul Richer, de l'Académie de Médecine.
Edmond Rostand, de l'Académie Française.
Gaston Rouvier.
M. Salomon.
Edmond Stoullig.
Dr Vallin, de l'Académie de Médecine.
Jean Vignaud.
Héron de Villefosse, de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).
Pierre Vrignault.
Dr Yvon, de l'Académie de Médecine.

ACADÉMIES, JOURNAUX, UNIVERSITÉS DES DÉPARTEMENTS

J. d'Arbaumont, Ancien Président de l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Dijon.
E. Auréjac, Président de l'Académie des Sciences Belles Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne.
P. Auriol, Président de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.
V. Barbier, Secrétaire général de l'Académie d'Arras.
René Barjean, Directeur du *Petit Bourguignon*.
L. Benoist, Ancien Président de la Société Scientifique et Littéraire des Basses-Alpes.
Antoine Beyssac, Secrétaire général du *Salut Public*.

MM.

L. Blanchet, Rédacteur à la *Charente*.
Robert de Cantelou, Rédacteur en chef du *Journal du Havre*.
Cavrois de Saternault, Président de l'Académie d'Arras.
M. Crépin-Leblond, Directeur du *Courrier de l'Allier*.
Delannoy, Président de la Société des Sciences naturelles et arch. de la Creuse.
Fr. Descotes, Président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie.
E. Dupuy, Rédacteur à la *Charente*.

(*A suivre.*)

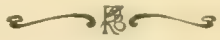

LA VIE LITTÉRAIRE

La Culture littéraire de Madame Récamier

Edouard Herriot : *Madame Récamier et ses amis*, 2 volumes. Plon, éditeur.
Turquan : *Madame Récamier*. Jules Tallandier, éditeur.
Sainte-Beuve : *Causeries du Lundi et Nouveaux Lundis*. (*Passim.*)

Nous avons donc un livre définitif sur Mme Récamier, et je ne sais pas au juste ce que l'on peut appeler un livre définitif, mais je veux dire par là qu'on n'en peut guère avoir de plus complet ni de plus patiemment détaillé que celui de M. Edouard Herriot : *Madame Récamier et ses amis*. Ce livre favorable est assurément un livre impartial. L'érudition est solide, le récit parfaitement élégant, d'une élégance quelquefois un peu lente. C'est un livre savant. C'est un beau livre. M. Edouard Herriot a subi à son tour la séduction de Juliette. Il a pu passer sans lassitude plusieurs années auprès d'elle. Il a pris à cette compagnie beaucoup de plaisir. Il n'a point perdu son temps. Il ne nous fait pas perdre le nôtre. Pour être un peu amoureux de celle que tant de gens aimèrent, il est observateur clairvoyant. Les grands travaux approfondis donnent souvent même impression que les esquisses. La conclusion de M. Edouard Herriot est à peu près la conclusion de Sainte-Beuve.

Et qu'est-ce donc qu'un critique peut écrire aujourd'hui sur Mme Récamier d'après les ouvrages des historiens ?

Nous ne saurons jamais de quelle façon elle était belle, et si elle ressemblait au portrait fait par Massot de Genève plutôt qu'à celui fait par Gérard ou au buste fait par Chinard. Nous pouvons nous représenter selon la seule règle de notre fantaisie, la beauté de Mme Récamier qui régna surtout par sa beauté. Cela n'est plus important. On conviendra

aussi qu'il importe médiocrement de savoir la vérité sur son cas et si elle était bien la fille de son mari. Mais le nom de Mme Récamier demeure attaché à des noms illustres de la littérature française. On ne peut parler de Chateaubriand sans parler de Mme Récamier. On ne peut parler de Mme Récamier sans parler de Mme de Staël. Dès les premières années de sa vie mondaine, elle attira des écrivains. Elle eut des écrivains auprès d'elle jusqu'à sa mort. Elle vécut dans la littérature et sembla vivre pour la littérature. Avait-elle donc des idées littéraires? Quel était son goût littéraire? Peut-on lui reconnaître un quelconque penchant intellectuel? Elle fut une inspiratrice, ce n'est pas douteux. Ses paroles souriantes animaient les activités littéraires, ce n'est pas contestable... Sainte-Beuve écrivait : « Si elle se tait volontiers, tous ses amis parlent et viennent tour à tour lui dire ce qu'ils pensent, ce qu'elle inspire... c'est tout un concert autour d'elle. Il est impossible après cela de ne pas être persuadé que Mme Récamier était une personne distinguée par l'esprit autant que par le cœur. Sa beauté d'abord avait pu éclipser son esprit; on n'y songeait pas en la voyant. Cette beauté faisant retraite avec les années — une retraite bien lente — et se voilant insensiblement, l'esprit avait apparu peu à peu, comme à certains jours, bien avant le soir, l'astre au front d'argent se dessine dans un ciel serein du côté opposé au soleil... » Mme Récamier avait de l'esprit, n'allons pas en disconvenir, et particulièrement cet esprit précieux qui consiste à mettre en valeur l'esprit des autres... Mais cette Egérie d'écrivains, quelles étaient ses doctrines ou ses aspirations littéraires. Sainte-Beuve nous dira bien un jour : « Le travail littéraire dont s'occupait Ballanche en ce moment lui faisait diriger ses lectures sur les ouvrages de Bossuet et il laissa échapper sur le grand évêque quelques paroles dédaigneuses qui furent relevées aussitôt par Mme Récamier... » Ce genre de protestations est-il ordinaire ou exceptionnel chez Mme Récamier? Lisait-elle? Que lisait-elle? Aimait-elle la littérature? Quel était son goût, sa culture littéraire?

On n'a jamais essayé de déterminer le goût littéraire de cette femme qui recevait quotidiennement des hommes de lettres avec des hommes politiques, et exerçait une influence sur la destinée des écrivains... sinon sur leur œuvre. Cette abstention des historiens de Mme Récamier ne laisse pas que d'être assez significative. M. Edouard Herriot, qui étudia la vie de Mme Récamier année par année et presque au jour le jour, n'a pas été conduit à définir la vie intellectuelle de celle que l'on peut appeler son héroïne... C'est peut-être parce que son esprit était l'esclave de son cœur. Je voudrais, en prenant pour guide M. Edouard Herriot et quelques autres historiens qui l'ont précédé, établir le catalogue de ses lectures, des lectures dont la trace apparaît forcément au cours de son histoire. Nous verrons qu'elles sont peu nombreuses. N'est-il pas extrêmement piquant de constater qu'on ne peut écrire l'histoire de Mme Récamier sans citer presque tous les écrivains de son temps, et qu'on pourrait l'écrire en ne citant presque aucun de leurs ouvrages.

Juliette Bernard se marie à l'âge de quinze ans; elle est peu instruite. En 1778, elle connaît Mme de Staël. Elle ignore ses livres. Mais elle respecte sa grande gloire. Elle est toute rougissante, troublée et séduite à la fois par Mme de Staël, qui est bienveillante. Ballanche admire : « la faculté de l'une à exprimer mille pensées neuves, la rapidité de l'autre à les saisir et à les juger; cet esprit mâle et fort qui dévoilait tout et cet esprit délicat et fin qui comprenait tout. » Ballanche devait admirer. En fait, Mme Récamier est initiée par Mme de Staël, à tout un ordre d'idées qui lui avaient échappé jusque-là. La Harpe dirige un peu son esprit. M. Herriot est persuadé que, en 1799, à vingt-deux ans, Juliette est apte à suppléer par la délicatesse de son intuition aux insuffisances de son éducation et de sa culture. Eclairée par Mme de Staël, encouragée par Jordan, soutenue par Gérando, elle prend le parti de se hausser jusqu'à ses amis. Elle est encore ignorante, mais elle aime déjà les lettres:

Elle a un salon. Il est plus empli de politique que de littérature. Si les écrivains agissent sur elle, c'est à la faveur de badinages amoureux. Ainsi, Gabriel Legouvé adressant une longue épître en vers « à Mme Récamier qui disait ne vouloir partager d'autre sentiment que celui de l'amitié. » En 1802, la belle Juliette ne passe point pour une intellectuelle. Mme de Gérando écrit à la baronne de Stein : « C'est une bonne petite créature... Mais s'il y a de la sympathie entre nous deux, tu n'exigeras pas d'elle des pensées bien graves ni des sentiments bien profonds. » Richard trouve, épars sur les meubles, chez elle : la *Décadence de l'Empire romain* de Gibbon, les *Nuits* de Yung, l'*Histoire philosophique des deux Indes* par Raynal?... Sont-ce là les livres favoris de Mme Récamier? Cette reine de la mode a-t-elle seulement le temps de lire... Elle ne vient à la littérature que par le théâtre. C'est le chemin habituel. On cause théâtre dans tous les milieux où on ne lit pas. Déjà elle donne chez elle des lectures. Son rôle n'est pas d'un juge, mais d'une maîtresse de maison. M. de Longchamps lit *le Séducteur amoureux*, pièce sur laquelle il désire l'opinion de La Harpe avant de la donner au comité de lecture du Théâtre-Français, Talma déclame une scène d'Othello. Mme Récamier chante et goûte la musique, non les livres. Elle tient aussi son rôle dans des scènes dramatiques : plaisirs

mondains. Les illettrés de tous les temps ont joué des charades. En 1803, on taxe encore Mme Récamier d'ignorance; ses ennemis disent qu'elle est sotte. Kotzebue la défend : « Assurément, si ces femmes-là seulement doivent être appelées femmes d'esprit qui manient la philosophie aussi habilement qu'une aiguille à tricoter, qui babillent sur l'art avec des fleurs de rhétorique, prononcent sans réflexion sur les productions nouvelles de la belle littérature... et prennent parti pour des écoles, assurément Mme Récamier n'est pas une femme d'esprit... Mais si une intelligence saine, une raison libre de préjugés, un sentiment exact de tout ce qui est noble et beau, un abandon plein de bonne volonté aux belles vérités de la nature et aux aimables séductions de l'art, si cela donne à une femme des droits à l'esprit, alors Mme Récamier est une femme bien spirituelle... » Cela revient à dire qu'elle savait peu, mais ne se flattait pas de savoir beaucoup et qu'au reste, elle était bien belle.

C'est l'Empire, la politique et l'amour plus que la littérature qui occupent Mme Récamier. Elle est la grande amie. Confidente parfaite. Elle joue dans *Andromaque*, dans *Phèdre* à Coppet. Passe-temps raffiné à la campagne. Peu de détails proprement littéraires. Mme de Staël lui écrira : « Vous avez *Corinne* à présent... dites-moi *ce que vous en entendez dire* littérairement et si, du côté du gouvernement, il ne vous revient rien de mauvais. » Le prince Auguste de Prusse lui écrit : « J'ai lu *Malvina* avec beaucoup de plaisir; il n'y a que quelques invraisemblances qui m'aient déplues dans ce roman. Celle qui m'a frappé le plus, parce qu'elle me paraît à présent inconcevable, c'est que Seymour puisse être infidèle, quoiqu'il aime véritablement ». Psychologie amoureuse non pas critique littéraire. Mme de Staël demandera à Juliette de réunir à Paris une société d'élite pour faire lire *Wallenstein*, de Benjamin Constant. D'elle on n'espère que les entremises de ce genre. Mme Récamier ne sera qu'un intermédiaire mondain pour écrivains.

Mme Récamier cède à l'amitié. Elle lit ce que Mme de Staël lui fait lire. Mme de Staël lui conseille la lecture des lettres de Mme du Deffand à Walpole, lui écrit ensuite : « Vos réflexions sur les lettres de Mme du Deffand sont très spirituelles, et je suis parfaitement de votre avis sur son caractère, mais elle est naturelle. » Discussion aussi avec Mme Récamier sur le *Conaxa* d'Etienne, que Mme de Staël préfère aux *Deux Gendres*. Mme de Staël écrit ses *Réflexions sur le Suicide*; elle en envoie un brouillon à son amie. Elle la consulte même sur l'intérêt qu'il peut y avoir à écrire un poème historique en prose... Témoignages charmants d'ardente amitié. Rien de plus. Juliette Récamier n'a pas d'idées littéraires, la littérature n'est pas pour elle une occupation — elle n'est qu'une distraction. L'éducation littéraire de Mme Récamier est encore à faire.

On n'est trahi que par ses amis vrais. Juliette Récamier devait être trahie par son adorateur Ballanche, le Socrate amoureux de Lyon. Ballanche devait écrire ses œuvres, toutes ses œuvres et jusqu'à la *Palingénésie*, sous l'inspiration de Juliette Récamier. Mme Récamier est une inspiratrice. Elle n'est pas encore une lettrée. Le sera-t-elle jamais? Sans doute, elle ne passe pas tout son temps sans lire quelques livres... La duchesse de Chevreuse lui écrit : « Si vous avez l'*Amour dans le mariage*, vous seriez bien bonne de me l'envoyer par le porteur qui ne le perdra pas... Vous seriez bien aimable aussi de me faire dire où vous prenez vos bouquets ? » A-t-elle l'*Amour dans le mariage?* Où prend-elle ses bouquets? Quand elle part en 1813 pour l'Italie, elle emporte quelques livres *choisis par Ballanche*, entre autres le *Génie du Christianisme* et l'*Histoire des Croisades*, de Michaud. A Rome, elle connait Norvins, chargé de la police, Norvins qui la « met dans la confidence de quelques écrits qui prouvent du talent ». Au général Miollis, elle parle de *Corinne*, livre d'une amie très chère. Toutes ses manifestations intellectuelles sont occasionnelles, ou elles ne sont que les manifestations de son amitié pour les écrivains. Ballanche, dont la franchise est sans seconde, comprend qu'il faut d'urgence à Mme Récamier une culture plus solide, et il le déclare à Juliette. Il veut que Mme Récamier travaille, qu'elle ait l'esprit occupé. Voici le premier billet qu'il lui adresse :

« Comptant avoir l'honneur de vous voir ce soir, je ne vous ai point envoyé la Bible. Il est 9 heures et je m'aperçois qu'il me sera impossible d'aller chez vous. Je prends donc le parti de vous envoyer, quoique un peu tard, le livre que je vous ai promis, pour que vous n'en soyez pas privée plus longtemps. Recevez, je vous prie, Madame, l'assurance de mon tendre et respectueux dévouement.

« *P.-S.* — J'ai été paresseux aujourd'hui; mais j'ai pensé tout le jour que vous avez bien travaillé car vous savez que vous avez été un peu paresseuse et vous avez besoin de réparer le temps perdu. Il est vrai que vous avez été malade. Je souhaite que vous vous portiez bien et que vous travailliez un peu. »

Ce lourdaud saura même être galant. Il donne à son amie, dont il s'étudie sans cesse à développer l'esprit, les plus gracieuses raisons du monde d'apprendre l'italien. Il l'exerce par ses lettres même, qu'il commence en français et qu'il termine en italien. Tout est dit.

Mais cette culture nécessaire, Juliette n'a point le

loisir de l'acquérir. 1814. L'amour et la politique occupent Benjamin Constant. La coquetterie, la politique, le monde, non pas la littérature, occupent Juliette Récamier. On fait cependant des lectures chez elle. Chateaubriand lit *les Abencérages*, Benjamin Constant va lire *Adolphe*. Mme Récamier ne juge les ouvrages de l'esprit que d'après les sentiments qu'elle a pour les auteurs. Elle n'a pas de doctrine littéraire préconçue. Wellington lui emprunte les lettres de Mlle de Lespinasse. Je ne sais ce que ce guerrier en put comprendre, mais je doute que ce livre de forte passion fut le livre de chevet de Juliette. Ce bon Ballanche continuait à expliquer à Mme Récamier ses propres livres. Chacune de ses lettres est une conférence. Ballanche écrivait d'ailleurs avec simplicité : « A présent, je ne doute point qu'*Antigone*, dans l'état où elle est, ne soit intimement unie à la langue française et ne dure autant qu'elle. Tout tend à me le prouver. » Et il faisait hommage à Mme Récamier du triomphe que les siècles futurs lui réservaient. M. Herriot déclare en termes bénins : « Rien n'était plus honorable pour Mme Récamier que d'être ainsi associée aux recherches d'un esprit entre tous raffiné. » Association singulière. Nous voyons ce qu'apporte Ballanche, Mme Récamier n'apporte rien de littéraire. Mais sa beauté rayonne sur Ballanche et illumine le philosophe du pays des brouillards.

C'est déjà l'avènement de Chateaubriand. Juliette rend service à la gloire de Mme de Staël qui vient de mourir. La littérature ne la préoccupe pas, mais l'amitié. Maintenant Juliette aime. Les lettres ne sont rien pour elle. Elle ne verra plus en France que les livres de Chateaubriand. Elle est capable de les goûter passionnément, puisqu'elle aime leur auteur. Ballanche voudrait que la littérature fût pour Juliette Récamier un refuge contre l'amour. Il lui donne encore le conseil de s'occuper à quelques études un peu générales, de lire, d'étudier la poésie italienne, d'écrire même :

« Jamais je n'ai désiré plus vivement de vous voir entrer dans une occupation quelconque. Vous avez beau me dire que vous ne pouvez pas, je ne serai point convaincu tant que vous n'aurez pas sérieusement essayé. Je ne puis me persuader que ce qu'il y a dans votre âme de si noble, de si élevé, de si délicat, ne passât pas dans vos écrits, si vous vouliez écrire, le style viendrait tout seul. Trop d'exemples prouvent que le talent trouve ses ressources et ses moyens ailleurs que dans l'âme ; montrez-nous un talent qui n'ai rien de factice, rien d'apprêté, rien de fait, rien de convenu. *Vos impressions naïves* sur le monde, *sur les lettres*, sur ce que vous voudriez choisir seraient une chose charmante (1819) ».

Vos impressions naïves sur les lettres : n'est-ce pas assez dire qu'en dépit de ses fréquentations littéraires, Juliette Récamier n'était pas devenue lettrée. Ballanche insiste. Pourquoi ne traduirait-elle pas Pétrarque ? Juliette répond franchement qu'elle ne trouve pas les mots et l'auteur de la *Palingénésie* réplique avec exagération : « J'en suis convaincu, la langue française finira par vous obéir ; elle ne pourra résister au charme de vos pensées et de vos sentiments. Ensuite elle sera toute heureuse et toute fière d'avoir cédé à une si douce magie. » Ballanche insiste encore. Juliette devrait faire un ouvrage sur Coppet : « Coppet, berceau de la société nouvelle. » Et il rédige l'ébauche de ce livre. Mme Récamier ne rédige rien. Et Ballanche ne parvient pas à lui faire appliquer ce simple programme : « une heure de musique, trois heures partagées entre la lecture et un travail littéraire ». Juliette Récamier ne lit pas, n'écrit pas. Elle est toute à Chateaubriand. Je me trompe. Elle a le temps d'écrire à sa nièce qui dépense trop d'argent : « Le corset à 24 francs est de 6 francs trop cher. Je ne paie les miens que 18 francs. »

Chateaubriand. L'Abbaye-aux-Bois. Politique et littérature. On peut songer à Mme du Deffand en pensant à Mme Récamier. On ne peut comparer l'une à l'autre. Mme du Deffand, vieillie et aveugle, s'enfermant au couvent de Saint-Joseph, y continuait sa vie d'intense activité littéraire. Mme Récamier, retirée à 42 ans, à l'Abbaye-aux-Bois, n'agissait que par son charme indéfinissable et puissant. Lorsque Chateaubriand n'aspira qu'à la domination politique, elle fut une femme politique. Lorsque Chateaubriand ne fut occupé que de littérature, elle fit de son mieux pour être une femme littéraire. Son rôle fut seulement celui d'une ordonnatrice des cérémonies littéraires. Elle-même ne se chargea pas d'avoir seulement une idée.

Elle exerça une influence mondaine et sociale. Ses amis lettrés et politiciens furent nombreux et dévoués. Elle fit presque des ministres. Elle fit des académiciens. Elle ne témoigna pas d'une personnalité intellectuelle.

Excitatrice des énergies, dispensatrice de succès, elle intéressa Chateaubriand aux progrès de J.-J. Ampère. Elle fit lire chez elle les *Méditations* de Lamartine avant leur publication. On la remarquait moins alors pour son esprit que pour « sa douceur tendre et compatissante », comme dit Sainte-Beuve. Et selon le jugement malveillant, mais exact de Mérimée : « Quant à son esprit, on n'a commencé à en parler qu'assez tard, après que toutes ses autres ressources pour plaire étaient devenues inutiles. »

Avait-on raison de parler de son esprit ? On doit dire qu'elle s'adaptait facilement à ses amis. Elle pouvait s'intéresser d'un peu haut aux ouvrages de

Ballanche et d'un peu près aux œuvres d'Ampère, de plus près aux livres de Chateaubriand. Son amitié la guidait étroitement. On lisait beaucoup chez elle. Et elle avait des « silences éloquents », par où se traduisait assurément son sens critique.

Tant elle était inspirée par ses sentiments, elle était capable en 1824 de relire les *Martyrs* en mer, et au cap Misène de se faire redire l'improvisation où Mme de Staël a mis toute son imagination. Nulle conception d'art personnelle. Si elle rencontre à Rome le sculpteur Thorwaldsen et son élève Piétro Tenerani, elle charge celui-ci d'exécuter un bas-relief sur un sujet emprunté... aux *Martyrs*. L'œuvre représentera le martyre d'Eudore et de Cymodocée.

Mais bientôt à l'abbaye, dans ce salon, dans cette « Académie qui tiendrait séance dans un monastère », ou après le Moïse on lira les *Mémoires d'Outre-Tombe*, tout leur est subordonné. Il n'y a rien autre dans les lettres françaises. O Chateaubriand ! que ne pourra-t-il obtenir de Juliette ? En 1829, ambassadeur démissionnaire, il se remit à ses travaux historiques. Et Mme Récamier fait pour lui des recherches, lit Thiers, Mignet, bien plus, Tacite. Plus tard elle recopiera même une partie du manuscrit des *Mémoires*. Mais ne lui demandez pas une opinion originale sur *Hernani*, à elle spectatrice de la première représentation. Elle est toujours bonne, très bonne. Et les écrivains malheureux éprouvent sa bonté insistante. Mme Desbordes-Valmore écrit dix lettres émues. Elle est touchée, elle est comblée. « J'ai couru à l'Abbaye aux Bois — écrit Marceline à son mari en 1833 ; tout ce que tu peux rêver d'affable, de tendre, de bon, de grâce, c'est Mme Récamier. Elle est simple... tiens comme la bonté, car c'est tout dire. » Il ne vient pas à la pensée de l'élogieuse Marceline de dire un seul mot du goût littéraire de la bonne Juliette. Il ne s'est aucune part affirmé. Il n'entre pas en ligne de compte... On lira, on lira beaucoup à l'Abbaye. En 1837, Edgard Quinet lit la troisième partie de son *Prométhée*, Mme Récamier est un peu « dépassée ». Quinet écrit doucement : « Mme Récamier a paru suffisamment saisie, édifiée. » Si on rapporte d'elle quelques fragments littéraires, ils sont superficiels, assez nuls. On lit à l'Abbaye le *Discours préliminaire* par lequel Sainte-Beuve a ouvert son cours à Lausanne. Ampère écrit : « Satisfaction complète de tous : Mme Lenormant aime particulièrement l'exposition, d'un dramatique si simple et si touchant, où Bérulle, Saint Vincent de Paul, et le fondateur de la communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet délibèrent sur ce qu'il y a à faire pour la religion. Mme Récamier préfère la seconde partie, elle aime aussi particulièrement le contraste de la double scène qui suivit la mort de M. de Sacy et celle de la mère Agnès, ici les sœurs, là les messieurs pouvant seuls achever les chants. » Cependant elle défend avec Ampère la phrase où Sainte-Beuve montre « le XVIe et le XVIIIe siècle se réunissant en dépit de ce qu'il a interposé entre eux ». Elle va toujours au spectacle. L' « extérieur » seul retient son jugement. Elle peut parler en 1838 de la répétition de l'opéra de Berlioz sans exprimer une impression esthétique. « La salle était fort remplie, le public très froid et moi comme le public, car j'étais si fatiguée, si mal placée que Dupré même ne m'a fait aucun plaisir. »

Dès 1840, elle ne veut plus lire. Elle se résout à ne vivre que pour Chateaubriand et Chateaubriand se laisse vivre en geignant pour elle. Ayant régné sur le monde des lettres, elle mourra sans avoir eu une véritable culture littéraire. Elle eût, dit Sainte-Beuve, une de ces influences incomparables qui ne se mesurent pas et pour lesquelles il faudrait demander un nom aux Muses. Les Muses répondraient ce qu'il leur plairait. Mais toujours les hommes, ceux mêmes qui voulaient être les plus favorables à Mme Récamier, doutaient de sa culture. Le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville prononçait avec réserve : « Une mémoire parfaite peut la faire paraître plus instruite encore qu'elle ne s'est donné la peine de l'être. » Instruite, elle ne le fut jamais parfaitement, ni avec ordre. Elle connut plus d'écrivains que de livres. Elle eut plus de goût pour les hommes que pour les œuvres. Du moins, n'étant point faite pour discerner les mérites littéraires, elle loua tous les auteurs qui furent ses amis, elle les loua utilement. Elle ne força point son talent. Elle ne s'érigea pas en directrice d'écoles. Elle fut sans pédantisme. Et s'il est vrai qu'elle préféra Paul de Kock à Balzac, elle n'imposait pas sa préférence. Elle eut, en outre, le tact suprême de ne pas écrire. Et c'est faire le plus rare éloge de Mme Récamier que de dire que cette femme bonne, douce, belle, séduisante (épithètes de Mme de Boigne), sensée, finement sensée, comme s'exprime avec beaucoup de justesse son historien scrupuleux, Edouard Herriot — mérita son empire dans le monde des lettres, sans avoir besoin d'invoquer, pour expliquer cet empire, sa culture et son goût littéraires.

J. Ernest-Charles.

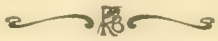

THÉATRES

Théâtre Antoine : Les *Avariés*, pièce en 3 actes de M. Brieux.

Il n'y a pas à dire, la Censure, en écartant le drame de M. Brieux, ce drame qui fut précédé et suivi d'une incommensurable réclame, avait fait œuvre de saine et juste critique littéraire. Elle, dont le rôle ici-bas ne consiste pas à juger les œuvres de

théâtre dans leurs rapports avec l'art dramatique, mais bien seulement avec la Morale, pour une fois avait interverti son rôle et sagement agi en maintenant dans le domaine de la Conférence, qu'elle n'eût jamais dû quitter, une pièce qui n'a de commun avec le théâtre que la forme artificielle et contrainte dont son auteur l'a dotée. Les *Avariés, causerie médicale* avec *graphiques*, *statistiques* et *projections* — projections surtout : je vois très nettement cette annonce aux portes de la *Coopération des Idées*, faubourg Saint-Antoine ; oui, je la vois bien mieux à sa place que celle-ci : Les *Avariés*, *drame en 3 actes*, sur les affiches des colonnes Morris. Et de fait il eût suffi, il suffirait pour y atteindre, de détacher le rôle tout entier du Docteur, en supprimant purement et simplement, sans même faire de raccord, les répliques des autres personnages, qui n'ont d'autre intérêt que de donner le coup d'éperon nécessaire ; oui cela suffirait pour composer une édifiante distraction aux jeunes ouvriers des faubourgs — ce qui ne les empêcherait pas, croyez-le bien, le lendemain ou le soir même... enfin vous me comprenez, sans que j'insiste davantage ; car la Nature, qui vit et persévère dans l'existence depuis quelque milliers d'années, contient en elle des forces de suggestion qui se moquent bien de toutes les conférences. Excellent homme, M. Brieux, le meilleur des hommes et doté des plus louables intentions, mais moraliste demeuré jeune et qui, jusqu'en l'extrême vieillesse, persévèrera dans ses illusions ! Heureux homme, ajouterai-je encore, celui qui possède une croyance à ce point enracinée !

*
* *

Je pourrais supposer l'*histoire* connue, car on en parla jadis si abondamment que la pièce des *Avariés*, avant même que d'être jouée, était une conférence fameuse. Mais pour plus de conscience, et parce que c'est mon devoir de critique dramatique, je la suppose aussi neuve, aussi vierge que si elle avait paru d'hier sur la scène du Théâtre-Antoine. Vous savez qu'elle est l'étude, en ses conséquences sociales, de cette maladie dont tout le monde parle sans oser prononcer son nom, — pudeur excessive et ridicule, où nous ne tomberons pas, non plus que M. Brieux. Les *Avariés* sont une étude de la syphilis.

Premier acte : Nous sommes dans le cabinet d'un praticien célèbre, celui-là peut-être de qui la femme disait à une visiteuse s'extasiant sur les dimensions de leur appartement : — « Ah ! ma chère ! Nous avions déjà un salon d'attente pour les messieurs, un autre pour les dames ! Il nous a fallu en ouvrir un troisième pour messieurs les ecclésiastiques ! » — Et par parenthèse, pourquoi M. Brieux a-t-il permis à son interprète de tenir cet emploi de spécialiste fameux avec cette vulgarité, cette gesticulation et cette gaucherie ! Il devrait savoir, sinon par expérience, tout au moins pour l'avoir entendu dire, lui qui se pique de réalité, que nos grands praticiens n'ont point de telles manières, et que la seule conscience de leur importance leur communique, à eux qui sont arrivés, un tout autre genre : ils seraient plutôt graves et peu enclins au geste ! En face du Médecin, se trouve donc l'Avarié, qui n'est ni M. Dupont, ni M. Durand, mais l'*Avarié* tout court, par ce besoin de symbolisme qui fera dire à M. Brieux : L'*Epouse*, la *Mère*, la *Fille*. M. Brieux voit grand et sa vision sociale amplifie la signification de ses héros. Donc l'Avarié se trouve seul en face de son juge, qui a porté le diagnostic fatal. Nul doute : il est touché. Désespoir de celui-ci et lamentations : il n'a plus qu'une chose à faire, disparaître du milieu des hommes. Le médecin le console, comme c'est son droit et son devoir. Il lui peint l'existence comme très possible et très sortable encore, s'il veut bien consentir à se soigner, soins qui ne sauraient durer moins de trois ou quatre ans. — Mais, réplique le jeune homme, je suis fiancé, je dois me marier dans quelques semaines, et toute ma situation dépend de ce mariage. — Renoncez donc à votre situation, répond le médecin, renoncez à votre mariage, pour le moment du moins. Inventez un prétexte, car vous marier avant la date que je vous préciserai, c'est plus qu'une faute... c'est un crime ! Et le savant praticien lui montre, en les lui commentant, les planches édificatrices des ouvrages spéciaux destinés à susciter la conviction dans la pensée de son client.

Deuxième acte : L'Avarié n'a pas été convaincu, ou plutôt il a espéré que la Science ou le Hasard ferait en sa faveur un miracle. Il s'est donc marié six mois après la défense faite. Nous le voyons dans son intérieur d'époux heureux, auprès de la jeune femme qui lui a donné un enfant. Ils font ensemble projets d'avenir et de bonheur. L'épouse s'éloigne un instant et la mère arrive, la grand'-mère paternelle à qui fut confié le soin de garder l'enfant et la nourrice. Vous pensez bien que l'enfant est héréditairement atteint de la maladie et qu'il menace de contaminer la nourrice. La grand'mère, dès les premiers symptômes du mal, est allée trouver un médecin, celui-là précisément auquel s'adressa le mari : non seulement elle l'a consulté, mais elle a voulu qu'il s'entretint avec son fils. Tête du fils, qui n'en revient pas de cette coïncidence — on serait surpris à moins ! Celui-ci témoigne son mépris au jeune homme, en même temps que sa désapproba-

tion d'une conduite flétrie, par avance, comme criminelle. Il veut bien continuer à donner ses soins, mais à une condition formelle : c'est que la nourrice sera renvoyée et indemnisée — car elle ne doit pas risquer la contagion. Cette fois, c'est la grand'mère qui s'indigne, car supprimer l'allaitement de l'enfant, c'est diminuer pour lui les chances de vivre. La nourrice, que l'on a tenté de gagner par des promesses et qui, avec sa ruse de paysanne finaude, flaire quelque chose de suspect, réclame brutalement le salaire promis : d'où éclat, violences, explications et finalement elle claque les portes, en criant bien haut la vérité. La jeune femme arrive au moment, entend les derniers mots de l'explication et tombe en syncope... C'est là, sans doute, la meilleure partie, la plus humaine et la mieux observée par son côté caricatural, de toute la pièce de M. Brieux : effets faciles d'ailleurs et qui tiennent presque tous à l'interprétation !

Troisième acte : Encore le cabinet du docteur; mais je ne sais pourquoi, un autre cabinet... Le beau-père arrive furieux, le père de la jeune femme. Il vient demander au spécialiste un certificat destiné à obtenir le divorce. Bien entendu le médecin refuse, montrant par exemples topiques qu'il y aurait là de sa part une incorrection, que le secret professionnel au surplus le lui interdit, et qu'un divorce prononcé dans de telles conditions serait en outre une flétrissure qui atteindrait sa fille dans les conséquences les plus reculées de son avenir... Et c'est ici que la conférence reprend avec son caractère purement et exclusivement réformateur. Le spécialiste qui, de ce beau-père furibond, entend bien tirer un prosélyte et un apôtre de ses idées, va faire défiler sous ses yeux divers exemplaires d'humanité souffrante : comme par enchantement, les voici qui entrent par toutes les portes : la *femme du peuple*, contaminée par son mari, et qui a attendu jusqu'au dernier période pour se faire soigner; la *fille*, violentée par son patron, contaminée par lui également, et qui se venge en rendant aux hommes, dans la mesure du possible, ce que ceux-ci lui ont donné... Et vous imaginez les applications pratiques que M. Brieux en dégage pour la réforme de l'humanité : mesures contre l'alcoolisme, contre la tuberculose, contre les logements insalubres. Tout y passe, tout est matière à programme, à profession de foi, jusqu'à cette conclusion qui domine la pièce et que proclame M. Brieux, comme le remède suprême : « Prenez une vierge, épousez-la, et aimez-la toute la vie. » Tolstoï, s'il m'en souvient, nous avait dit quelque chose d'approchant. Encore ses conclusions morales étaient-elles, je le crois, plus habilement déduites ! M. Brieux ne voit-il pas que ses conseils sont à peu près aussi pratiques que ceux d'un naturaliste qui conseillerait à l'homme d'intervertir les saisons de l'année !

Ah ! naïf et délicieux idéologue, qui vraiment étiez né pour vivre en des temps meilleurs que les nôtres, se peut-il que vous ayez une aussi médiocre conscience des réalités de la vie ! Idéologue, au sens un peu méprisant où l'entendait Bonaparte, sans doute, Monsieur Brieux, je vous connaissais tel, mais non pas à ce point ! M. Paul Bourget nous démontait jadis, en des pages remarquables de ces beaux *Essais* qui demeurent son œuvre maîtresse, les qualités essentielles de ces deux catégories humaines, le *Psychologue* et le *Moraliste*, aboutissant à cette conclusion que nul contraste ne saurait être plus frappant que celui qui les oppose ! Combien nous le vérifions aujourd'hui et de quel poids l'auteur des *Avariés* pèse-t-il dans la balance du Moraliste ! Se pourrait il aussi que lui, l'idéologue, le moraliste, le réformateur, ignorât un autre livre que tout réformateur doit connaître et qui domine le siècle en matière de Pédagogie : un livre basé tout entier sur des *réalités* celui-là, et qui n'a rien à voir avec l'Idéologie : c'est l'*Education* de Spencer que je veux dire. Je me permets de lui en rappeler ce lumineux et saisissant apologue de l'enfant auquel on interdit d'approcher son doigt du feu, qui s'obtine à désobéir, et cesse seulement de le faire, quand le contact de sa main avec la flamme lui prouve, de façon *sensible*, la valeur instructive d'une telle liaison d'images !... Merveilleux enseignement d'une allégorie qui en dit plus que toutes les morales ! L'homme, à vrai dire, dans l'existence, n'est-ce pas l'enfant qui continue ?

*
* *

Et puisque M. Brieux nous a conté sa petite histoire, je vais à mon tour vous dire la mienne, ou plus exactement, une à laquelle je fus mêlé, et dont le souvenir m'impressionna assez vivement pour que, aujourd'hui même, en dépit de l'éloignement, elle ait pu venir s'opposer, vivant contraste, aux tirades enflammées, et un peu trop faciles, du réformateur moderne. Du temps que j'étais, non plus écolier, mais étudiant, à cet âge où l'ardeur de la vingtième année met dans notre cœur et dans nos sens un flamboiement ininterrompu, je rencontrai un jour un de mes amis, garçon distingué, fort sérieux, d'esprit appliqué, et qui, par la suite, est devenu un homme remarquable, tout proche aujourd'hui de la célébrité. Comme je lui trouvais l'air étrange et la mine déconfite, je m'enquis de ce qu'il pouvait bien avoir. — « Ah ! mon cher, ne m'en parle pas ! fit-il, la figure encore pâle. Je viens de visiter le service du docteur F..., à l'hôpital Saint-Louis... tu sais

bien, ce service où l'on voit toutes les horreurs de la terre » ! Et mon ami commença une description auprès de quoi celles de M. Brieux sont pures berquinades, et si j'ose dire, divertissements de théâtre ! — « Allons, répliquai-je, n'y pense plus, et viens déjeuner avec moi ». — Durant l'heure du repas, j'appliquai toutes mes forces à le distraire, car je jugeais son imagination fortement touchée. Nous parlâmes de tout autre chose, et comme le temps était beau, je l'invitai à me suivre à la campagne. — « Cela m'est impossible ! objecta-t-il sur un ton de regret. — Impossible ! mais pourquoi ? — Ah ! mon cher, fit-il, rougissant un peu, je suis attendu chez X... » C'était une beauté fameuse du quartier latin, que nul d'entre nous n'avait pu se vanter d'avoir eu fidèle plus de huit jours consécutifs... Je demeurai stupide et m'éloignai confondu.

Que l'honorable M. Brieux veuille bien à son tour méditer ce bref apologue, qui, pour n'être pas aussi *important* que les trois actes de ses *Avariés*, n'en apparaît pas moins instructif ! Aussi bien serait-ce assez de lui surajouter une affabulation dramatique pour en faire une réplique, et une réplique aisément victorieuse, à sa thèse elle-même ! Il suffira, pour lui donner toute sa valeur et son immortelle signification, d'inscrire en regard un seul chiffre : 20 ! ces fameux *vingt ans* par où nous ne passons qu'une fois, et dont la Nature qui se rit de toutes nos moralités et conférences — fussent-elles conçues sous forme dramatique — a fait, durant le cours des siècles, l'invincible instrument qui perpétue l'humanité !

PAUL FLAT.

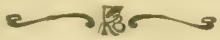

FAITS ET APERÇUS

UNE ÉLECTION A L'INSTITUT

Le 18 février, l'Académie des sciences morales et politiques a élu, à la place vacante par le décès de M. Tarde, M. Alfred Espinas.

A une bonté et une simplicité parfaites, M. Espinas joint une curiosité d'esprit méthodique autant qu'inlassable. C'est lui qui, en 1877, par sa thèse fameuse sur les *Sociétés animales* — où il affirmait la spontanéité du fait social et en envisageait les manifestations premières chez les animaux — restaura ou plutôt instaura en France l'étude de la sociologie.

Dans son introduction, il rappelait avec quelle maîtrise géniale Auguste Comte avait frayé la voie à de telles investigations. Paul Janet, le philosophe spiritualiste lui enjoignit — sous peine d'échec — de rayer le nom du fondateur du Positivisme. Le jeune savant s'y refusa. Il dut alors — étrange mésaventure — supprimer l'introduction entière et s'engager à publier une édition de cinq cents volumes ainsi mutilés !

Depuis lors, M. Espinas a professé, des premiers, la pédagogie, à Bordeaux, et, des premiers encore, l'histoire des doctrines économiques à la Sorbonne. Ses études de philosophie sociale sont universellement appréciées.

Contre cet instigateur de droite science ont appâru à l'Institut des préventions bien surannées. On lui opposa un concurrent d'un orthodoxe autant qu'honorable effacement. A l'heure du vote, on distribua un passage perfidement extrait de ses œuvres comme entaché de « matérialisme ».

Frayeurs et déloyautés ont été vaines ! Soutenu par la section de philosophie, M. Espinas l'a emporté, et, par lui, la cause de la pensée indépendante !

*
* *

LES BALBUTIEMENTS DE L'ARBITRAGE

La commission d'enquête internationale nommée pour éclaircir l'incident de Hull — où une escadre russe tira sur des chalutiers anglais — a déposé le 25 février son rapport.

« La *majorité* des commissaires, y est-il dit, constate qu'elle manque d'éléments précis pour reconnaître sur quel but ont tiré les vaisseaux. »

« Mais les commissaires reconnaissent *unanimement* que les bateaux de la flottille de pêche n'ont commis aucun acte hostile ; et la *majorité* des commissaires étant d'opinion qu'il n'y avait ni parmi les chalutiers, ni sur les lieux, aucun torpilleur, l'ouverture du feu par l'amiral Rojdestvensky n'était *pas justifiable* ».

Toutefois les commissaires déclarent que ces appréciations « ne sont pas, dans leur esprit, de nature à jeter *aucune déconsidération* sur la valeur militaire, ni sur les sentiments d'humanité de l'amiral Rojdestvensky et du personnel de son escadre. »

Donc, erreur de l'amiral russe, concède la commission à l'opinion anglaise, sans cependant émettre un blâme qui offenserait la Russie. Voici comment, en présence d'un événement troublant et de passions contraires, au risque de blesser la logique, les commissaires ont tergiversé. Qui ne préférera ces hésitations aux terribles certitudes d'une guerre ? Et qui ne verra dans cette inquiète recherche d'une formule pacificatrice la marque d'un heureux changement des usages internationaux ?

*
* *

IRONIE

Place du Panthéon, auprès de tant de sévères architectures dédiées aux Héros morts, aux Belles-Lettres, à l'antique Droit, à l'Église, un vieux mur

noir et croulant, à l'angle de la rue d'Ulm, porte cette inscription [illegible] : *Palais [illegible]*.

Là, des baraquements abritent le laboratoire de biologie où un savant, connu et aimé, M. Giard, étudie l'évolution des êtres. De temps à autre une pierre, un vitrage qui tombent, troublent la sécurité des expériences !

Est-ce ainsi que nous prétendons aider aux progrès de la science, en qui nous avons placé notre ultime foi ?

*
* *

LE GRAND-DUC SERGE

Le 23 février ont été célébrées dans l'intimité du couvent Tchoudov, au Kremlin, sous la protection de la garnison en armes, les obsèques du grand-duc Serge, gouverneur de Moscou.

Le meurtre du grand-duc par la bombe d'un révolutionnaire, le 17 février, souleva la légitime réprobation de l'opinion éclairée; mais jamais, il est juste de le constater, victime ne suscita moins de regrets.

C'est que le grand-duc Serge était l'inspirateur de cette tyrannie arbitraire qui opprime la Russie. Epoux de la princesse Elisabeth de Hesse, il avait suggéré — fait peu connu — le mariage de sa belle-sœur avec le tsar et, par là, avait acquis sur son impérial neveu une influence décisive.

Véritable pacha de Moscou, il affectait une insolence et une brutalité sans frein. Il dissolvait la *Société de Jurisprudence* parce qu'un de ses membres, éminent avocat, rappelait au centenaire de Pouchkine l'aversion du grand écrivain pour le régime policier. Tel autre jour, il ne daignait pas même remercier la femme d'un riche commerçant, Mme M..., qui lui apportait une collecte de 120.000 roubles pour les hôpitaux.

Ses restes seront soustraits aux insultes populaires : on les transportera à la forteresse Saint-Pierre et Saint-Paul, à Saint-Pétersbourg, lorsque... l'oubli sera venu.

*
* *

UNE RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Par la plus neigeuse des après-midi d'hiver, le 24 février, mondaines et lettrés s'acheminaient vers la Coupole de l'Institut. M. Emile Gebhart, professeur en Sorbonne, élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de M. Gréard, venait prendre séance.

D'une stature un peu lourde, le visage — où se marquent ses origines alsaciennes — massif et fruste, la voix sourde, sans souci du geste élégant, M. Gebhart prononça un long discours. On prendra plaisir à le lire, car il est au plus haut point agréable et substantiel, d'une experte structure. Avec un soin pieux, la figure de M. Gréard, écrivain de race et administrateur hors pair, s'y trouve retracée. Puis l'auteur s'évade vers la Grèce antique, dont il décrit les aspects tourmentés et évoque les Sages. Il revient en France, au temps de Mme de Maintenon ; « cette femme toute virile » qui, selon le mot de M. Gréard fut « la première institutrice laïque ». Et ce lui est une occasion de dire des choses judicieuses sur l'éducation des jeunes filles dont il veut cultiver l'esprit, et sur celle des jeunes garçons, chez qui la formation du caractère importe avant tout.

A cette docte harangue, M. Paul Hervieu répondit par une fine critique de l'œuvre du savant professeur. Il loua la subtile perception, la forme pure et ferme, la grâce froide de l'historien de la Renaissance italienne... non sans quelques atténuations et pointes dont le ton et le geste soulignèrent l'ironie. Les sourires de l'auditoire l'en récompensèrent.

Ce fut une solennité très littéraire, toute de bon goût et de pondération... et de léger agrément.

*
* *

MARCEL SCHWOB

Un écrivain d'un talent affiné, un peu étrange, M. Marcel Schwob, est mort le 26 février. — A une heure où les Lettres deviennent sociales et où les auteurs se piquent d'exercer une action, M. Schwob se réfugiait dans son rêve.

Et son rêve ne manquait ni de diversité, ni de poésie.

M. Schwob, en effet, par son éducation universitaire — il s'était présenté à Normale — et par ses relations avec l'orientaliste Léon Cahen, son oncle, — s'était initié de bonne heure aux manières d'être et de sentir des âges anciens. Il goûtait les Grecs et les Latins, savait vivre les émotions barbares de l'époque féodale et se délectait en la compagnie des écrivains et des truands du xve siècle. Il a consacré des pages de pénétrante érudition à *Villon* — sur lequel il laisse inachevée une ample étude — de même qu'il traduisait avec ferveur *Hamlet* et *Macbeth*.

Ses aspirations personnelles, il les exprimait dans des contes d'un symbolisme parfois nuageux, tel le *Livre de Monelle*, — car il tenait d'Edgar Poë, le goût de l'irréel —, mais d'une pensée subtile, d'une forme recherchée et savoureuse.

Esprit souple et dispersé, mais vibrant et infiniment cultivé, d'une complexe originalité, il partageait son temps entre les Lettres pures et ses recherches sur le xve siècle; il disparaît avant d'avoir pu écrire une œuvre définitive...

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. Davy Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 10 — 5e SÉRIE — TOME III — 11 MARS 1905

LA SIMPLIFICATION DE L'ORTHOGRAPHE[1]

Dans cet article, je compte parler du sujet. C'est annoncer que je suis pour la réforme ; ceux qui sont contre parlent plus volontiers des alentours.

Mon maître, M. Bréal, a écrit contre la réforme dans la *Revue Bleue* du 18 février. Il dit là qu'il ne faut pas toucher à l'orthographe, parce qu'ensuite *ce sera le tour de la grammaire*. Que vient faire la grammaire ici ? S'il y avait eu à la mentionner, ç'aurait été pour dire que la grammaire et l'orthographe d'une langue sont choses distinctes, que, dans leurs révolutions respectives, elles sont incapables de solidarité, que la grammaire est l'œuvre instinctive de la foule, et que l'orthographe est une convention raisonnée de quelques autorités plus ou moins compétentes. Nul plus que mon cher maître n'eût été qualifié pour exposer ces vérités élémentaires.

La réforme orthographique, c'est en ce moment un ensemble de propositions précises, mûrement-élaborées par une Commission nommée à cet effet, et adressées au ministre qui les a demandées, et qui a le droit et le devoir de s'intéresser à l'orthographe, le ministre de l'Instruction publique. On ne se douterait pas de tout cela en lisant l'article de M. Bréal, où il n'est question que d'une réforme non définie et d'un personnage quasi allégorique, « le réformateur à système », être de raison qui *ne connaît que son idée*, qui *a quelque chose du sectaire*, qui *abîmerait tout...*, qui *ne prend point garde...*, et qui, à en croire l'insinuation finale, manque de *conscience professionnelle* et n'a pas *l'attachement à un devoir obscur et ingrat*. Ainsi le lecteur est poussé à la haine et au mépris d'un mannequin. Ce même lecteur n'est préparé à juger le projet de réforme ni dans ses audaces ni dans ses timidités.

Un seul renseignement semble se rapporter à la réforme, et il est erroné. « Je reçois, dit M. Bréal, un journal *qui s'est proposé pour tâche spéciale et pour but* de réformer l'orthographe française. Ce journal paraît à Leipzig... » Hé quoi, à Leipzig, pour réformer l'orthographe française ? En réalité le journal que mon ami Paul Passy publie à Leipzig, et qui est l'organe d'une association internationale de maîtres de langue, a pour objet d'enseigner aux étrangers notre prononciation, à nous la prononciation anglaise, allemande, etc. « Je me demande, continue M. Bréal, pourquoi les Allemands, les Suédois, les Danois, les Hollandais, qui en forment la clientèle principale, *n'appliquent point* d'abord leurs idées à leur propre langue. » Mais si, mon cher maître, ils les appliquent. D'un bout de l'année à l'autre, dans tous les numéros du journal, avec la constance la plus systématique, ils font justement ce que vous dites qu'ils ne font pas. Des Danois y publient des articles danois, et plus souvent, comme de juste, des Allemands y publient des articles allemands, en figurant les sons par la même clé qui sert dans les articles français. Ils y réalisent ainsi en permanence une chose que vous déclarez irréalisable : « Il est *impossible* avec des signes indépendants les uns des autres d'imiter

1. Fidèle à ses traditions de libéralisme et désireuse de renseigner impartialement ses lecteurs, la *Revue Bleue* a accepté avec plaisir de M. Louis Havet qu'il exposât ici les arguments invoqués en faveur de la réforme de l'orthographe. Nul n'y était d'ailleurs plus autorisé que lui.

la marche continue de la parole. » Cela n'est ni impossible, ni difficile. Et ils y arrivent avec une notation conventionnelle unique, internationale, notation pouvant servir pour l'hébreu, le basque, le hottentot, pouvant servir (et servant à chaque instant) à exprimer les prononciations locales ou individuelles, notation, enfin, qui n'est pas plus une « orthographe » française qu'une « orthographe » portugaise ou suédoise.

Si je continuais à discuter point par point l'article de M. Bréal, je ne rencontrerais pas l'occasion de parler de la réforme orthographique. J'arrive au fait.

De quoi s'agit-il ? Comme je l'ai dit, non d'un projet en l'air fait par quelque amateur, mais de la réponse donnée par une commission technique à une consultation du ministre. Et, ainsi que l'indique le titre même de mon article, la réforme proposée consiste à simplifier, à simplifier d'après un plan réfléchi, avec hardiesse peut-être, mais non certes sans prudence.

Il s'agit d'élaguer à propos certains signes oiseux, le circonflexe de *maître*, l'*h* de *théâtre*, l'une des deux *r* de *beurre*. Il s'agit d'exploiter avec quelque esprit de suite les notations simples, d'écrire par des *f* *frénologie*, ce qui ne sera pas plus barbare que *frénétique*, et *filosofe*, ce qui ne sera pas plus scandaleux que l'italien *filosofo*.

L'antiquité et le moyen âge n'avaient pas connu la lettre *j*. Puisque nous devons à nos pères du XVIe siècle cet enrichissement de l'alphabet, il s'agit pour nous, fils reconnaissants, d'en tirer enfin le parti qu'il comporte, et d'écrire un *jai*, une *jôle*, un *plonjon*, une *gajure*, et de même *jujer*, il *juja*, nous *jujons*, ils *jujent*.

Le lecteur, je suppose, se récrie déjà. Mon œil, en effet, est choqué comme le sien. Je vais lui dire pourquoi mon œil est choqué, et pourquoi ma raison passe outre.

Mon œil est choqué parce que, des groupes inutilement compliqués, comme *phi* pour *fi* et *geon* pour *jon*, il a acquis une longue habitude. Ayant acquis l'habitude d'être captif, le prisonnier de Chillon fut choqué de se sentir libre. — Ma raison passe outre, parce qu'elle sait ce que dure une impression routinière. Bonivard délivré poussa un soupir, puis il vécut. Il se maria, et trois fois il se remaria.

Supposez la simplification de l'orthographe décidée, ratifiée, entrée en pratique, appliquée dans les journaux. L'abonné aussi « soupirera » le premier jour. Il sera résigné le huitième jour ; le trentième, il ne s'apercevra même plus du changement. Même plus... à moins qu'il ne soit grammairien dans l'âme, auquel cas il s'en apercevra pour en jouir. Car on jouit d'une orthographe simple, claire, transparente ; c'est ce qu'a éprouvé quiconque a lu l'*Infermo* ou la *Figlia di Jorio*, quiconque aussi a fait connaissance avec les poèmes français du XIIe siècle (1).

La répugnance de notre œil, si chez quelques-uns elle devait être tenace, — ce que ne font supposer ni le bon sens, ni l'expérience acquise, — devrait en tout cas s'éteindre avec les individus. Les enfants qui auront dix ans au moment de la réforme s'attacheront à l'orthographe nouvelle ; habitués à écrire *plonjon*, ils seront choqués de *plongeon*, comme nous-mêmes, aujourd'hui, nous serions choqués de *dongeon*, ou d'*ageone*, ou d'*adgeonction*. Nos pères, habitués à *cognoistre*, auraient été horripilés du révolutionnaire *connaître*, qui sourit aujourd'hui aux yeux de nos conservateurs. Les yeux réactionnaires seront charmés de *conaitre* vers 1950, et de *conêtre* vers 2000. Rien n'est plus instable que la routine ; elle change d'objet comme les caprices d'un enfant.

Une réforme a droit d'être jugée au point de vue de l'utilité qui dure, non des incommodités qui passent. J'admire l'égoïsme de tant de mes concitoyens, qui se hâtent de décider au nom de leur vague agacement d'une minute, et qui, sans remords, se dispensent de peser les deux intérêts séculaires de l'avenir, j'entends l'intérêt humain et l'intérêt français.

Car, d'abord, il y a un intérêt humain. Une orthographe compliquée, comme la nôtre, est profondément malfaisante pour les personnes. Elle ferme d'emblée le royaume de l'esprit à une multitude d'hommes et de femmes, qui, bien qu'ayant épelé à l'école, ne parviennent pas à lire d'une façon assez courante pour être jamais tentés par un livre ou par un journal.

Ces victimes-là sont la minorité sans doute (quoique probablement il y en ait beaucoup plus qu'on ne pense), mais il y a d'autres victimes, presque autant que d'habitants. Chez presque tous les hommes, chez presque toutes les femmes, l'orthographe compliquée abaisse la culture, dont le niveau dépend de la proportion des notions utiles emmagasinées par l'enfant avant treize ans. L'abaissement n'est négligeable que pour l'heureuse élite, — si peu nombreuse, — qui étudie encore à vingt ans, et qui d'ailleurs, à tout âge, a le privilège de respirer avec l'air les éléments de la connaissance et de la pensée.

Que d'heures, pendant le trop court passage du petit paysan ou du petit ouvrier à l'école, sont perdues en besognes vaines ! D'abord, il faut qu'il apprenne à lire deux fois au lieu d'une.

Déjà, en effet, l'enfant a compris le mécanisme de

(1) Voir mon article, *La simplification de l'orthographe et l'enfant qui lit*, dans la *Revue Bleue* du 23 novembre 1899. « La [illegible] l'orthographe n'est que celle de la langue, bien vue [illegible] travers.

l'écriture alphabétique; déjà il déchiffre sans peine les mots que l'orthographe exprime avec une simplicité idéale, comme *tu*, *bol*, *partir*, *égalité*, ou même avec une simplicité suffisante, comme *mou*, *signal*, *blancheur*, *bataillon*. Virtuellement il « sait lire » ; il ne pourrait pas déchiffrer, néanmoins, une phrase qui ne serait pas composée de mots choisis exprès pour lui. Le pauvre petit ne possède encore que le syllabaire normal, le syllabaire facile et court; il faut maintenant qu'il acquière l'autre syllabaire, celui qui est interminable, pédantesque dans ses moindres éléments, contradictoire dans ses principes. On lui inculque que *ille* sonne autrement dans *ville* que dans *fille*, que l'*s* se prononce autrement dans un *seau* que dans un *oiseau*, que *ient* a trois valeurs dans *il entretient*, *un quotient* et *ils châtient*, qu'il ne faut pas articuler *soixante centimes*, ni *une plume de pahon*, ni *un éclair de picié*, ni..., ni..., ni..., mais j'abrège. En revanche, on lui révèle que le rébarbatif *ils jugeaient* se prononce aussi uniment qu'un *sujet*. Le temps gaspillé pour ces misères, c'est du temps qu'on refuse à l'histoire naturelle, à la géographie, au calcul, à la grammaire dans ce qu'elle a de sain; c'est du temps retranché au compte avare des heures d'école. Or, cela même n'est pas le plus grave; le plus grave, c'est qu'on retient sur le détail rebutant des mots, pendant un temps indéfini, une attention qu'il faudrait faire appliquer par l'enfant à des textes suivis, ayant pour lui un sens, un attrait et une vertu.

A force de peine enfin, le petit paysan, la petite paysanne, le petit ouvrier, la petite ouvrière savent lire, lire même ce que l'orthographe semblait rendre illisible. Les malheureux ne sont pas au bout de leurs peines, et le temps n'est pas venu pour eux d'aborder une étude féconde. Les voici mis au régime de la dictée; on les initie au culte de l'orthographe, — cette orthographe qui supplicie leur enfance, et dont la longue étude aura l'infaillible effet de les diminuer pour l'avenir; — c'est ainsi que, sous la tyrannie, les opprimés sont dressés à baiser la main qui les écrase.

L'enfant apprend à pratiquer de nouveaux mystères. On l'exerce à ne pas oublier, dans *tabac*, *ferblanc* et *caoutchouc*, le *c* final qui ne s'y prononce jamais, et qui disparaît dans les dérivés *tabatière*, *ferblanterie*, *caoutchouter*. On lui enseigne qu'à *jouer* correspond *jeu* par *eu* ; à *vouer*, *vœu* par *œu* ; à *nouer*, *nœud* par *œu* plus *d*. On le rend impeccable sur les deux *m* de *bonhomme* et l'*m* unique de *bonhomie*, sur les *t* en nombre inégal de *matelote* et de *gibelotte*, sur le jeu des *n* dans *timonier* et *nautonnier*, dans *patronner* et *patronage*, dans *sonner* et *sonore*. On veille à ce qu'il n'écrive pas *vitier*, du latin *vitium*, comme *initier*, du latin *initium* ; ce serait une « faute », on n'ose pas dire un « péché ». En même temps, on lui demande d'être un bon étymologiste et de différencier, par respect du latin qu'il ignore, *passion* et *nation*, *perfection* et *annexion* (pour *succion*, le latin perd ses droits). Enfin, la future vachère est requise de hérisser certains mots d'*y* et d'*h*, afin d'exprimer que d'autres qu'elles savent le grec. « Tu ne le sais pas, mais quand tu l'apprendras, si tu l'apprends, tu verras combien la chose t'aurait paru simple, si tu avais su le grec d'abord. »

Il est ridicule, mais aussi il est antihumain, d'imposer ce stupide labeur à des millions de garçonnets, à des millions de fillettes, qui ne sont destinés à être ni des dilettantes, ni des nababs. Ces millions et ces millions d'enfants, ce sont les membres de la société de demain. Ce sont aussi les pupilles de la société d'aujourd'hui; leur tutrice les nourrit de vent en guise de pain.

J'ai dit qu'il y avait en jeu un intérêt français. C'est que, l'Angleterre mise à part, la France a la palme de la mauvaise orthographe. L'Allemagne a une orthographe passable. Les Pays-Bas en ont une bonne, et il en est de même de la Russie, qui se sert d'un alphabet spécial. L'Espagne et l'Italie ont des orthographes excellentes, dont les imperfections sont négligeables en comparaison des énormes tares de l'orthographe française.

Un petit Italien sait lire très vite; tout le secret de l'épellation tient dans le syllabaire normal, le *ba*, *be*, *bi*, *bo*, *bu*. Le petit Italien, une fois qu'il sait lire, n'a presque pas d'orthographe à apprendre; il écrit comme il prononce. L'esprit de routine, sans doute, a en Italie sa petite part. Selon la remarque de M. Ascoli, quand on prescrit à un élève italien d'écrire *aquila* par un *q* et non par un *c*, on lui fait respecter une bévue, commise jadis à l'égard d'une lettre phénicienne par des matelots grecs, imitée par des pédants romains, et par eux transmise à la patrie italienne. Mais, même dans ce cas risible, comme la règle est pratiquement simple ! « Mettez un *q* dans les syllabes *qua*, *que*, *qui*, un *c* dans la syllabe *cuo*. » Il y a loin de là à notre distinction d'*obligeant* et *diligent*, de *fatiguant* et *fatigant*, ou, pour rester sur le terrain des lettres *c* et *q*, à nos distinctions de *trafiquant* et *fabricant*, de *quelqu'un* et *aucun*.

Supposons donc, en Tunisie par exemple, un jeune Français et un jeune Italien en concurrence l'un contre l'autre. Supposons-les nés avec des qualités égales, élevés dans des milieux comparables, ayant tous deux suivi l'école avec le même soin pendant le même temps. Pendant que son rival peinait sur le déchiffrement des syllabes *phlo*, *chry*, *chaux*, *sphinx*, *geaient*, que faisait jadis le jeune Italien ? Il lisait, dans un livre enfantin, de petites histoires contenant des faits et des idées. Pendant que son rival acqué-

rait l'art de ne pas écrire *hipocryte* ou *Hyppolite*, lui s'instruisait sur les plantes, sur le passé de Florence ou de Venise, sur l'illusion qui nous dissimule le mouvement de la Terre. L'Italien, donc, ne peut pas ne pas avoir acquis sur le Français une supériorité artificielle ; cela grâce à la France, qui, s'entêtant à conserver une orthographe nuisible à ses fils et à elle-même, semble faire exprès de rendre des points à l'adversaire contre qui elle joue.

Plus le temps marche, et plus ces questions de concurrence deviendront graves. Il ne s'agit pas uniquement de ce qui peut se passer à Tunis. Peu à peu, en effet, la diffusion de l'instruction rend tous les Européens, dans tous les pays du continent, semblables entre eux; les supériorités que l'histoire, momentanément, nous avaient données sur tel ou tel peuple, s'effacent, et le tort que nous fait notre orthographe cesse d'être compensé par des avantages venus d'ailleurs. Représentons-nous donc en pensée l'époque, probablement voisine de la nôtre, où les divers États ne vaudront que par la culture individuelle donnée méthodiquement à leurs nationaux. La France sera alors en arrière non seulement de l'Italie, mais de l'Europe, quant à la culture de ses masses populaires; elle sera fatalement vouée à un recul graduel, si elle n'a pas su réduire les difficultés factices que son orthographe oppose au développement des intelligences françaises.

Dans l'extrême complexité de la lutte entre nations, les esprits clairvoyants sont exercés à discerner les moindres répercussions des événements matériels; le percement du Cenis nous a rapporté ceci, le percement du Simplon va nous coûter cela... Il est temps que la même clairvoyance soit appliquée aux effets des causes intellectuelles, effets qui ne sont pas moins certains. Et qui ne sont pas moins importants; la plus générale de nos industries, selon le mot de Gaston Paris, c'est l'industrie de l'écriture.

Les Anglais ont une orthographe aussi mauvaise que la nôtre, et même pire; les deux peuples ont pâti en effet de la complication de l'histoire phonétique de leurs deux langues (grâce à un développement phonétique moins mouvementé, le toscan et le castillan font bénéficier les peuples qui les écrivent d'un avantage facile). J'ai entendu opposer aux novateurs français l'entêtement de la « pratique » Angleterre.

L'Angleterre et l'Amérique ont eu leurs novateurs, elles aussi, et ils ont fait de vigoureux efforts. Il est vrai qu'ils n'ont pas obtenu de résultats importants; c'est un médiocre triomphe d'avoir fait adopter, dans l'usage américain, *honor* au lieu d'*honour*. Il n'est pas dit qu'ils n'obtiendront pas davantage un jour. Le tour du système métrique viendra aussi, quoiqu'il ait eu contre lui un Herbert Spencer. En tout cas, il convient de remarquer que, là où subsiste la plus exécrable orthographe du monde, là aussi continue de fonctionner un infernal système de poids et mesures.

Précisément à force d'être extravagante, l'orthographe anglaise est très difficile à simplifier; si une réforme est sérieuse, il est impossible qu'elle soit modérée; si elle est prudente, elle ne vaudra guère la peine. La simplification de l'orthographe française, que nos pères ont préparée par un bon nombre de simplifications successives, se présente dans des conditions autrement favorables.

L'Angleterre n'a jamais eu d'Académie analogue à la nôtre ou à l'Académie espagnole, et pouvant, de la même façon qu'elles deux, statuer sur la notation des mots de la langue. Une autorité orthographique est d'ailleurs difficile à constituer maintenant, puisqu'il existe deux grandes nations de langue anglaise. La tradition de l'orthographe anglaise est donc une vague résignation à subir l'usage. Chez nous, au contraire, depuis deux siècles, la tradition est la simplification progressive, la simplification venue d'en haut.

Jusqu ici, toutes nos réformes orthographiques ont été exécutées par l'Académie française, qui a constamment orienté l'orthographe dans le bon sens, c'est-à-dire dans le sens phonétique. La plus hardie de toutes est celle de 1740, non moins profonde que celle dont il s'agit aujourd'hui. Elle aboutit grâce à une sorte de dictature orthographique, confiée par l'Académie à l'abbé d'Olivet. Elle fut facilitée par une conspiration du sentiment public (on sait combien il était éclairé au XVIIIe siècle), et secondée par l'initiative propre de Voltaire, qui, comme le grand Corneille, a été en cette matière un novateur personnel. La réforme de d'Olivet a été d'un prix inestimable, et nos descendants après nous en ressentiront les bienfaits. Elle a d'ailleurs un grand intérêt de doctrine; elle a fait voir, par le fait, que l'orthographe d'une langue peut être remaniée sans qu'il en résulte le moindre préjudice pour la littérature. C'est ce qui, pour quiconque a réfléchi sur l'orthographe, était évident *a priori*; mais les préjugés se réfutent par l'expérience mieux que par le raisonnement.

Par comparaison avec la réforme de d'Olivet, les simplifications décrétées par l'Académie en 1835 et 1878 sont insignifiantes. Je cite pourtant ces deux réformes, les plus récentes de toutes, parce que toutes deux ont été accomplies pendant la carrière littéraire de Victor Hugo, de sorte que les premières œuvres du poète ont été publiées en trois orthographes différentes. A cela n'ont sans doute jamais songé ceux qui découvrent je ne sais quel péril pour la poésie.

La dernière réforme, celle de 1878, est celle qui a ôté une *h* à *rhythme*, qui a supprimé le trait d'union dans *très-bon*, *très-bien*, et opéré d'autres menus nettoyages. Elle est extrêmement importante par le principe ; émanant de la pure initiative de l'Académie française, ne représentant pas le moins du monde un enregistrement de quelque « usage » antérieur (soit des écrivains, soit des typographes), elle a fait voir avec netteté que l'orthographe est une convention explicite, rien de plus, et que cette convention peut efficacement être modifiée par voie autoritaire. Appliquée partout avec une parfaite discipline, elle n'a provoqué aucun des accidents qu'on se divertit à nous prédire, ni déperdition fâcheuse des vieux rossignols d'imprimés scolaires, ni discussions d'ergoteurs dans les écoles françaises, ni schisme des Lausannois.

L'Académie a donc été, jusqu'en 1878, le pouvoir de fait qui gouverne l'orthographe. C'est à ce pouvoir de fait qu'a été remise en 1889 la *Pétition* qu'avait signé une très nombreuse élite intellectuelle, et qui, rédigée dans l'esprit de modération le plus incontestable, remettait à l'Académie française le soin de tout peser et de tout décider. A cette pétition, l'Académie n'a donné aucune suite. Elle n'a pas profité, pour faire de bonne besogne, des années où elle comptait parmi ses membres l'homme compétent au point de vue scientifique, Gaston Paris, et l'homme compétent au point de vue pédagogique, Octave Gréard. Elle a cru légitime d'ignorer ce qu'elle-même avait exécuté de sage et de fécond dans le passé ; elle n'a daigné s'informer ni de ce que j'ai appelé l'intérêt français, et qui doit préoccuper tout citoyen de ce pays, ni de ce que j'ai appelé l'intérêt humain, et qui devrait être éloquent devant toute conscience. Elle ne s'est pas rendu compte que, dans le siècle de l'instruction obligatoire, le temps presse.

Au ministère de l'Instruction publique, il s'est trouvé des chefs moins oublieux de leur rôle et de leur devoir, autrefois M. Combes, plus tard M. Chaumié. Ils ont compris que la haute autorité scolaire avait quelque chose à dire et à faire, elle aussi. Ils se sont aperçus qu'une puissance de fait, comme celle qu'a si longtemps exercée l'Académie française, ne peut demeurer légitime que quand elle demeure active. Il ne leur a pas échappé que, si une des cinq compagnies qui composent l'Institut avait quelques titres rationnels à légiférer sur l'orthographe, ce serait une Académie de grammairiens et d'érudits, non une Académie de romanciers et de poètes ; que d'ailleurs même l'Académie des Inscriptions comprenait des membres peu qualifiés pour s'occuper de l'orthographe française, et que, pas plus que son illustre sœur aînée, elle ne devait être supposée munie de certaines connaissances pédagogiques et pratiques. C'est ainsi que nos ministres sont arrivés où l'inertie de l'Académie française devait logiquement les conduire, c'est-à-dire à l'institution d'une commission consultative d'hommes choisis d'après leur capacité présumée.

La commission qui a répondu à la demande du ministre lui a remis un plan qu'elle n'a aucune raison de supposer parfait (elle sait, plus pertinemment que les adversaires de la réforme orthographique, combien une réforme orthographique est chose difficile). Au ministre il appartient maintenant d'écouter tout corps ou toute personne qui aurait à faire valoir des arguments sérieux. Il lui appartiendra, quand la lumière lui paraîtra suffisamment faite et que le projet sera au point, de le faire ratifier soit par un *referendum* de membres de l'enseignement, soit par un vote du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Le jour où un ministre aura introduit dans les écoles de la République une orthographe vraiment simplifiée, il aura bien mérité de la France, et bien mérité de chacun des Français nés et à naître.

LOUIS HAVET,
de l'Institut.

UN
DERNIER MOT SUR L'ORTHOGRAPHE

A M. Louis Havet

Je viens de lire votre réponse à mon article sur la Réforme orthographique. Nous ne sommes pas du même avis, mais je vous remercie de n'avoir pas oublié nos anciens liens d'amitié. Il y a des gens — on ne devrait pas le croire — chez qui une divergence sur la question de l'orthographe se change en inimitié personnelle.

Je ne dirai rien des nombreux points de détail que vous touchez dans votre article. En nous étendant trop, nous risquerions d'abuser de la patience de nos lecteurs. Si leur attention se lassait, cela n'avancerait pas la réforme orthographique, et cela ne conviendrait sans doute pas au journal qui nous donne l'hospitalité.

Heureusement, il se présente un moyen de mettre fin provisoirement à nos différends. Un membre de l'Académie française, professeur de littérature française à la Sorbonne, vient d'indiquer deux points — deux points sans plus — mais importants et faciles à retenir, où l'on pourrait donner satisfaction aux réformateurs :

1° Tolérance sur tout ce qui est de pure érudition

grecque. On pourra écrire *analyse* ou *analise*, *chirurgie* ou *chirurgie*, *philosophie* ou *filosofie* :

2° Tolérance sur le chapitre des lettres doubles. On pourra écrire *étouffer* ou *étoufer*, *sonnerie* ou *sonerie*, *immense* ou *imense*.

Ce sont les deux difficultés sur lesquelles butent le plus souvent les commençants et les étrangers. Il n'y aurait pas lieu de faire une nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie*. La recommandation s'adressant aux Commissions d'examen, une circulaire du ministre suffirait.

Quand on aura suffisamment (ou sufisament) expérimenté cette première réforme, on pourra en pratiquer d'autres. Nous sortirions du *statu quo* où, depuis plus de cent ans, notre orthographe s'est ankylosée.

Mais surtout, rien d'impératif! Pas de code nouveau, pas d'orthodoxie nouvelle !

Vous aurez, de cette façon, un peu plus lentement, mais plus sûrement, rendu le service que vous désirez rendre aux petits Français et aux étrangers qui apprennent notre langue.

MICHEL BRÉAL,
De l'Institut.

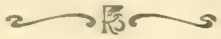

LA DÉMOCRATIE AMÉRICAINE ET L'ÉDUCATION

Ajouter un livre de plus à la pile énorme de ceux qui ont été publiés depuis trente ans sur « l'Éducation de la démocratie américaine » serait du temps perdu et une chose absolument vaine, pour bien des raisons. D'abord la plupart des grands ouvrages qui existent déjà sur ce sujet, dans toutes les langues, ont été faits avec beaucoup de conscience (1). Ensuite, et sauf exception, personne ne les lit : j'en ai rarement vu des exemplaires coupés, même dans les bibliothèques où il semble qu'ils devraient être le plus souvent consultés ; ils appartiennent à la famille, de jour en jour plus nombreuse, des livres qui ne sont lus que par ceux qui les écrivent. Enfin il est impossible qu'un traité sur ce sujet soit pleinement satisfaisant : les institutions scolaires sont, aux États-Unis, en voie de formation, trop variées et trop instables pour que les gens du pays eux-mêmes soient en mesure d'en rendre un compte exact, complet et irrécusable. Un président d'Université, un des hommes les plus compétents d'Amérique en matière d'éducation, m'écrit qu'il ne s'en chargerait pas : « On ne saurait rien dire de général à propos de notre système d'éducation, à quoi des affirmations contraires, et presque aussi vraies, ne puissent être opposées. » A plus forte raison les étrangers, qui ne font que passer, si pénétrants qu'on les suppose, en sont-ils incapables. On l'a bien vu l'an dernier, lorsque le millionnaire anglais A. Mosely jugea bon d'expédier aux États-Unis, à ses frais, une commission de vingt-six spécialistes pour y étudier, chacun dans sa partie, les procédés d'éducation. Il aurait été facile à chacun des « Mosely Commissioners » de composer, après quelques semaines de séjour, un gros livre, avec les banalités courantes et des statistiques puisées dans les volumineux rapports du Bureau fédéral de l'éducation à Washington ; très sagement, ils s'en sont bien gardés, sachant d'avance que cela n'aurait pas valu le papier ; ils ont, tout simplement, rapporté leurs impressions personnelles ; mais ces impressions, toutes « autorisées », sont merveilleusement contradictoires (1), et j'ai entendu exprimer là-bas l'opinion qu'aucun des membres de la Commission Mosely n'avait été au fond des choses. — Tout cela n'est pas encourageant.

J'ai, moi aussi, passé quelques semaines aux États-Unis, à l'automne de 1904. Et j'ai regardé des écoles en essayant de contrôler, sur quelques points essentiels, les impressions d'autrui, dont j'avais pris préalablement connaissance.

Les Mosely Commissioners étaient partis avec un questionnaire précis, qui peut se résumer ainsi : « Est-ce que, en matière d'éducation, le peuple des États-Unis a quelque chose à apprendre ou à suggérer au peuple anglais ? » (2). L'expérience des États-Unis à cet égard offre, en effet, l'intérêt le plus vif à l'Angleterre contemporaine qui est en train de réorganiser, ou plutôt d'organiser pour la première fois, chez elle, l'instruction publique en un sens démocratique. Les États-Unis ont, en matière d'éducation, à résoudre des problèmes que l'ancien Continent ne connaît pas : les sociétés européennes n'ont point, comme la société américaine, à éduquer des millions de nègres, ni à utiliser l'école pour assimiler au plus vite des hordes sans cesse renouvelées d'immigrants ; nous n'avons même pas la notion, en Europe, des difficultés qui doivent se présenter dans

1. Liste des principaux ouvrages : *L'Enseignement et la démocratie* (Delpeuch, collection des sciences sociales, 1904), p. 294.

1. Exemples. Les bâtiments scolaires sont très supérieurs aux États-Unis à ce qu'ils sont en Angleterre (p. 311) ; ils ne sont pas supérieurs (p. 3). L'enseignement privé n'augmente pas aux dépens de l'enseignement public (p. 316) ; il augmente (p. 331). « With the pupils the enthusiasm for learning is intense ; in my examination of schools of different types and proficiency I never stumbled across a really idle boy » (p. 17). « I did not discover that American students are any more willing to read studiously than ours are » (p. 17).

2. Texte du questionnaire : « 1° The development of individuality in the primary schools ; 2° The social and intellectual effects of the wide distribution of secondary instruction ; 3° The effect of specific instruction given in business methods, in applied sciences. »

une ville comme Chicago, où l'on parle quarante langues différentes et qui est à la fois une des plus grandes villes irlandaises, allemandes, tchèques et polonaises du monde. Mais, abstraction faite des problèmes spécifiquement « américains », dont l'équivalent n'existe pas au-delà de l'Atlantique, il y en a beaucoup qui se posent maintenant en Angleterre comme ils se sont posés jadis en Amérique : bien des usages américains représentent l'évolution très avancée, dans un milieu démocratique, de germes primitivement communs à toutes les sociétés anglo-saxonnes, qui sont encore latents ou à demi développés dans le « vieux pays » (1). — Les autres Européens ont, depuis longtemps, d'autres traditions ; et nous n'avons pas, par conséquent, à attendre d'une visite aux États-Unis autant d'enseignements directs que les Anglais. Mais comment n'y aurait-il pas, pour nous aussi, dans les écoles de la plus grande des démocraties, des spectacles curieux, instructifs ou stimulants ?

La démocratie américaine a foi en l'éducation.

Tout le monde le dit. C'est ce qui frappe le plus les touristes. Le professeur Rhys, d'Oxford, un des rapporteurs de la Commission Mosely, s'exprime ainsi à ce sujet : « Au cours de notre tournée, rien ne nous fit plus d'impression que l'enthousiasme des citoyens, de tous les citoyens, pour l'éducation. Non seulement c'est la conviction de tous ceux qui pensent qu'un peuple maître de ses destinées doit être instruit, pour que la stabilité politique et sociale soit préservée ; mais la foi dans la nécessité de l'éducation a pénétré les masses au point que les écoles du soir regorgent dans toutes les grandes villes... Cette foi s'affirme par les taxes que les communautés s'imposent volontairement pour bâtir et entretenir des écoles, et par des dons princiers. Les palais scolaires sont un des traits les plus notables de l'architecture urbaine aux États-Unis ; les cadeaux des milliardaires aux Universités donnent le vertige. Or, l'intérêt que les choses inspirent se mesure assez bien à l'empressement que l'on montre à les payer... » Dix autres commissaires écrivent de même : « Le phénomène le plus suggestif est l'intérêt extraordinaire que toute la population, du haut en bas, prend à l'éducation, et la soif qu'elle en a. » Ils ajoutent : « Quel contraste avec l'Angleterre, où les hautes classes se demandent encore jusqu'à quel point l'instruction est un bienfait pour les humbles et où les classes inférieures et moyennes restent, en majorité, satisfaites de leur ignorance traditionnelle. » De son côté, la Convention de la *National Educational Association* des États-Unis, tenue à Saint-Louis en 1904, a décrété : « Nous félicitons les organisateurs de la « Louisiana Purchase Exhibition » d'avoir attribué la première place à l'Éducation parmi les manifestations de l'activité humaine ; ils ont agi, de la sorte, en harmonie avec l'esprit de notre démocratie... »

Il n'y a pas, en résumé, de lieu commun plus répandu parmi les étrangers qui ont visité l'Amérique, et dans le pays même, que celui-ci : la foi dans l'éducation est, aux États-Unis, universelle et incomparable. On allègue, d'ordinaire, comme indices ou comme preuves : les palais scolaires ; les budgets des États et des villes où les frais de l'instruction publique s'élèvent parfois à la moitié des dépenses totales ; les libéralités des Carnegie, des Rockefeller et de leurs émules ; l'affluence des élèves aux écoles secondaires publiques et aux écoles techniques et la multiplication de ces écoles ; la présence, dans les Universités, de jeunes gens sans ressources qui, tout en étudiant, exercent, pour vivre, des métiers manuels ; l'abondance de la littérature pédagogique, etc. On conclut, généralement, en disant que la grandeur du peuple américain est sans doute liée, en partie, à son zèle pour l'instruction.

Qu'est-ce qu'il en faut penser ?

Premièrement, il n'est pas nécessaire de rester longtemps en Amérique pour constater — ce que l'on aurait très bien pu supposer *a priori*, car c'est dans la nature des choses — que la foi dans l'éducation n'y est pas du tout universelle. On rencontre là-bas, comme ici, des aristocrates chagrins qui déblatèrent sur « la faillite de l'École ». En voici un, entre cent qui l'ont fait publiquement : « Nous avons les oreilles rebattues, dit M. Price Collier, de ce que, dans tout l'État de Massachusetts, vingt-quatre communes seulement n'ont pas de bibliothèque publique, et de ce que les meilleures chances d'éducation sont offertes, gratuitement, à tous les enfants. Mais c'est ici comme dans beaucoup d'autres circonstances de la vie en Amérique : la théorie est excellente, les résultats pratiques diffèrent beaucoup de ce qu'affirment les charlatans de la démocratie. Il y a des prisons et des criminels, et des maisons de force, et des ivrognes, et des taudis, et des politiciens vereux dans le Massachusetts tout comme en France, en Angleterre, en Italie ; et, sans doute, tout autant, proportions gardées. Quant aux petites villes de chez nous, je n'ai jamais vu, hors d'Italie, autant d'enfants désœuvrés

(1) « The new Education Act opens the field for some really useful work to be achieved by a Commission like the present one... The Act has been worked out on lines somewhat similar to those followed in the United States... I venture therefore to think that the Commission come at a very opportune moment and should largely help to mould public opinion in regard to points upon which it needs enlightenment ». *Report of the Mosely Educational Commission*, p. III.

que là : vous les voyez flâner dans les gares, aux coins des rues, et, selon toute probabilité, ils ne font pas moins de bêtises que leurs congénères des pays où les bibliothèques publiques et les écoles gratuites sont moins nombreuses (1) ». Mais négligeons, si l'on veut, cette minorité dissidente (2). Reste à examiner la valeur des indices que la majorité produit à l'appui des thèses courantes.

La générosité du peuple américain pour ses écoles est hors de doute, les statistiques l'établissent. Cependant, elle ne leur a pas encore assuré, contrairement à ce que l'on croirait volontiers, une supériorité décisive sur celles de nos contrées, au point de vue matériel. A New-York et dans les autres grandes villes où les touristes circulent, les écoles publiques sont installées dans de très beaux édifices, dont les municipalités tirent, non sans raison, vanité; mais ces édifices, quoique très vastes (3), sont pour la plupart encombrés (4). Et quant aux écoles rurales, on se plaint amèrement que, dans certaines régions, elles soient loin de satisfaire aux exigences les plus modestes. Cela ne serait rien si le personnel enseignant était assez nombreux et convenablement rétribué; mais tel n'est pas le cas, ni dans l'enseignement primaire, ni dans l'enseignement secondaire, ni dans l'enseignement supérieur. Les salaires des médier à cette situation, le pouvoir de l'éducation sur la nation déclinera tout à fait. » Les conséquences de l'insuffisance des salaires sont, en effet, très graves. professeurs de tout ordre sont très faibles, et l'on prévoit que, « si quelque chose n'est pas fait pour re- D'une part, l'enseignement est, non pas une profession régulière, mais un pis-aller que l'on accepte pour commencer, et dont les gens hardis s'évadent au plus vite : quantité d'hommes d'affaires éminents ont été maîtres primaires dans leur jeunesse ; le *head master* d'une grande école de New-York disait récemment que, sur cent maîtres qui enseignent dans les écoles secondaires publiques, sept seulement s'y résignent pendant plus de cinq ans (quatre ou cinq à perpétuité) ; c'est ainsi que, dans l'Europe du moyen âge, les maîtres ès arts n'enseignaient qu'un temps, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé une place dans la hiérarchie ecclésiastique. D'autre part, les hommes hésitent à entrer, même provisoirement, dans une carrière si mal payée, et ils l'abandonnent aux jeunes filles, qui n'ont pas tant de besoins ni de cordes à leur arc; voilà pourquoi dans les écoles primaires et secondaires de New-York, de Philadelphie et de Boston, les professeurs-femmes sont, relativement aux professeurs-hommes, dans la proportion de 75 à 25 ; voilà pourquoi le latin même est couramment enseigné à des garçons de dix-huit ans par des demoiselles de vingt-cinq dans les meilleures *high schools*. Sur 100 maîtres, il y avait dans l'ensemble des écoles publiques d'Amérique, 57 femmes en 1880 et 72 en 1902 ; il y en a maintenant 91 dans plusieurs États de l'Est (New Hampshire, Rhode Island, Connecticut). Les *Male Teachers Associations* ne manquent pas de pousser des cris d'alarme; elles se sont réunies récemment à Chicago pour délibérer sur la question : « How to prevent the effeminisation of our school staffs » ; mais en vain, jusqu'à présent. C'est ainsi qu'une des habitudes qui passent pour « américaines » par excellence, l'enseignement non seulement primaire, mais secondaire, des jeunes gens par des femmes, s'explique historiquement, et en fait, par des raisons économiques ; les arguments pour et contre qui ont été parfois invoqués pour la justifier sont *a posteriori* (1). Il n'est donc pas surprenant que le président Ch. W. Eliot, de Harvard, ait naguère publié un manifeste sous ce titre : *More*

(1) *America and the Americans*. New-York, 1897, p. 148. « Anonyme, mais par M. PRICE COLLIER. Cf. R. GRANT WHITE, dans *North American Review*, de 1880, p. 537.

(2) « In any country it is possible to find many persons professing to believe in education, others disbelieving. America is no exception. Probably to every profession of the sort quoted on the one side, a counter quotation could be made on the other. Nevertheless, unless those with whom we came in contact were exceptional members of American society, the balance of opinion is very decidedly much more in favour of education than it is with us and much more in favour of it than it was in the same country twenty years ago. » (W. C. FLETCHER, dans les *Reports* de la Commission Mosely, p. 130).

(3) Trop vastes. On va construire à New-York un *skyscraper* à plus de dix étages qui n'accommodera pas moins de huit mille écoliers. La surface du terrain à bâtir, Grand Street, entre Ludlow et Norfolk Streets, est de 175 pieds sur 80. Une autre école élémentaire de New-York reçoit déjà 5.000 écoliers.

(4) « With an average of 48 pupils to each room in the public schools of Chicago, the work of concentration is still going on. Some of the rooms have as many as sixty pupils, or twenty more than one teacher can teach, and this extraordinary figure may be made the average at the present rate of increase. — Albert G. Lane, district superintendent, is engaged in a survey of District No. 4 with a view to further concentration of pupils in the already over-full schoolrooms of that district. » (Journaux de Chicago, octobre 1904). — « Philadelphia is also terribly deficient of school accommodation. The classes in the schools are larger than in other places; in one I found classes of 60 and 72 ». (*Reports of the Mosely Educational Commission*, p. 8).

A New-York, Chicago, Philadelphie et à la Nouvelle-Orléans beaucoup d'écoles sont conduites *en double shifts*, c'est-à-dire que les enfants sont répartis en deux équipes dont l'une travaille le matin et l'autre l'après-midi seulement, faute de place.

(1) Voir le Rapport du Superintendant d'Indianopolis, cité dans les *Reports* de la Mosely Commission, p. 94. « There is a demand for more men teachers in the schools, but men will not be found in the rank and file of teachers until the public is ready to pay a good deal more money for the education of children than it is willing to pay now. Elementary schools for the present, at least, will continue to be taught by women ».

money for the Public Schools (1). Tous les hommes clairvoyants reconnaissent et proclament que le budget de l'Instruction publique aux États-Unis est, en somme, à de brillantes exceptions locales près, fort au-dessous de ce qu'il devrait être.

Considérons maintenant ces traits si typiques et si pittoresques : les libéralités colossales des gens riches en faveur de Collèges ou d'Universités et la présence, dans ces mêmes Universités, d'étudiants pauvres qui gagnent leur pain quotidien à la sueur de leur front. — Les faits sont constants et connus. — Chacun a entendu parler des Universités Johns Hopkins (Baltimore), Clark (Worcester), Leland-Stanford (Californie), qui portent le nom de leurs fondateurs. L'Université de Chicago doit la vie au roi du pétrole, J. D. Rockefeller, qui se débarrasse fréquemment de quelques millions pour l'agrandir. De 1890 à 1900, la somme annuelle des donations aux Universités n'est jamais tombée au-dessous de 33 millions ; elle a atteint 110 millions (1898-99). Les milliardaires américains qui, n'ayant pas de filles, n'aspirent pas à redorer les blasons de la noblesse européenne, ont coutume de rendre ainsi au public une partie de l'argent qu'ils ont eu la chance de prélever sur la communauté ; et c'est une excellente coutume. D'un autre côté, il est très vrai que l'on voit, dans un certain nombre d'Universités américaines, des étudiants qui, pour vivre en étudiant, se sont faits allumeurs de réverbères, employés de téléphone, porteurs de journaux, blanchisseurs, agents d'assurance, gardiens de nuit, conducteurs de tramways, jardiniers, laveurs de vaisselle, etc. A Chicago, les étudiants à leur aise sont servis, dans le réfectoire universitaire, par des camarades qu'ils rétribuent. Les commissaires anglais de la Commission Mosely sont tombés, naturellement, en arrêt devant un spectacle si nouveau pour eux ; quelques-uns en ont été un peu choqués (2) ; d'autres ont exprimé leur approbation sans réserves : « De tels étudiants, dit l'un d'eux, sont le sel de la terre, et la nation est robuste et saine qui engendre des esprits aussi virils (3). »

Certes, il est juste, ici, d'admirer : la générosité des uns, le courage des autres. Mais d'autres réflexions s'imposent encore, peut-être. Ces phénomènes, qui nous paraissent si bizarres, parce qu'ils n'ont plus lieu chez nous que sous des formes très atténuées, s'observaient aussi en Europe il y a quelques siècles. Au moyen âge, il en était tout de même à Paris et à Oxford qu'aujourd'hui à Chicago. C'était jadis un luxe royal, que les hauts dignitaires ecclésiastiques et les princes laïques se donnaient à l'exemple des rois, de fonder dans les Universités des collèges et des chaires. Et un chancelier de l'Université de Paris au commencement du XIIIe siècle parle, dans un sermon, des écoliers pauvres de la Faculté des Arts à qui les riches écoliers de la Faculté de Droit Canon faisaient porter devant eux, dans les rues, leurs gros livres, leurs livres qu'ils ne lisaient pas. Ces mœurs ont persisté, en France, jusqu'après la Renaissance (Amyot au Collège de Navarre). Au témoignage de l'un des commissaires écossais de la Commission Mosely, il y en avait encore des traces en Écosse, où tant d'usages du moyen âge ont duré si longtemps, vers 1880. — Maintenant, que conclure de là ? Faut-il conclure que, au moyen âge, la science était fort honorée par les grands de la terre et que la haute culture était souvent recherchée avec passion ? Sans doute. Faut-il conclure en outre que la science était plus honorée et la culture plus recherchée qu'aujourd'hui ? Pas du tout. Et ce serait pareillement une erreur de croire que les donateurs à la Rockefeller et les étudiants-journaliers accusent chez nos contemporains d'Amérique plus de foi scientifique et pédagogique que chez nous. La vérité est tout bonnement que les sociétés européennes ont dépassé l'état de civilisation où les grandes donations des particuliers pour l'instruction publique et le paupérisme dans les Universités, phénomènes synchroniques, sinon corrélatifs, sont en quelque sorte inévitables, tandis que la société américaine en est encore, sur ce point-là, aux conditions du moyen âge.

Lorsque les pouvoirs publics ne font rien, ou presque rien, pour assurer le service de l'enseignement supérieur, il est nécessairement assuré tant bien que mal par des libéralités privées, parce qu'il n'y a pas moyen qu'une société, hautement civilisée, s'en passe. Le *public spirit*, ou la vanité, ou les préoccupations confessionnelles suppléent alors à l'inertie de la communauté. Mais dès que la communauté s'éveille au sentiment de ses devoirs et prend à son compte les grosses dépenses d'installation et d'entretien, le zèle des particuliers s'amortit. Un jour viendra sans doute, en Amérique comme en Europe, où le régime des générosités arbitraires, privées, sera remplacé, en tant que régime normal, par celui des subventions régulières, publiques. Il existe déjà, aux États-Unis, de très belles Universités d'État, à la charge des contribuables : Ann Arbor, Michigan ; Madison, Wisconsin ; Ohio, Indiana, Minnesota, Kansas, Iowa, Missouri, Nebraska, etc. ; celles du Michigan et du Wisconsin sont aussi bien pourvues que les plus riches des Universités fondées pendant le dernier quart de siècle par des particuliers (Chi-

1 Ch. W. Eliot, *More money for the public schools*, 1903. Cf. le même, *American Contributions to civilisation* (Londres, 1897).
2 *Report*..., p. 180.
3 *Ib.*, p. 54.

cago, Leland Stanford). Quant aux Universités privées, le [illegible] ancienne, dont la prospérité future est certaine, comme Harvard, on entrevoit pour elles un avenir semblable au présent des vieilles Universités d'Angleterre, Oxford et Cambridge, qui, vivant sur le revenu des fondations passées, sous le contrôle de l'État, n'attendent presque plus rien, pour leurs besoins nouveaux, de bienfaiteurs à la manière des Wolsey, des Bodley et des Radcliffe d'autrefois (1).

De même le paupérisme universitaire n'est pas tant un signe d'enthousiasme populaire pour la science que la marque d'une organisation défectueuse et barbare. Qu'un jeune homme délicat, cérébral et sans ressources, lave la vaisselle, le soir, pour être en mesure de suivre des cours dans la journée, cela lui fait honneur; mais cela n'en fait pas du tout au régime qui l'y oblige. Les pouvoirs publics et les Universités se croient tenus, chez nous, de nos jours, à ne pas abandonner les jeunes gens, que leur mérite et leur pauvreté recommandent, aux cruautés de la lutte pour l'existence, où beaucoup succomberaient en pure perte (2). Les Universités américaines se préoccupent déjà d'adoucir le sort de leurs pauvres (en leur procurant des travaux décents, par des bourses, etc.); il est probable qu'un jour viendra où, chez elles comme ici, les étudiants domestiques, serveurs et cireurs de bottes, ne seront plus qu'un souvenir.

CH.-V. LANGLOIS.

(1) Voir sur ce point, Rhys, *L. c.*, p. 311 : « Witness the great benefactions out of which have grown the Colleges and the University of Oxford, where it now seems impossible to find a [illegible] willing to put down the modest sum of £[illegible] for the building and equipment of a physical laboratory, though we have ready to hand an excellent site, a young professor, and pupils to teach. »

(2) Des coupures dans un journal de Boston, octobre 1904 :

« *Thomas B. Dunn, Student in Vermont University, Burned to Death in Car Barns.* — While sleeping in the Forest Hills car barns of the Boston Elevated Railway, this morning, Thomas B. Dunn, who had been acting as a substitute conductor so that he could earn money with which to finish a course he had begun in the medical department of the University of Vermont, lost his life in a fire which destroyed the barns and caused a damage of $ 150 000.

« Please give me as much work as possible », Dunn said to the superintendent of the division when he applied early this summer for a position as substitute conductor. « I am going to return to college in the fall and must earn enough to pay my way through. »

The superintendent arranged Dunn's schedule so that he [illegible] work in one of the first cars in the morning. [illegible] never miss the first car. Dunn has been sleeping in the car barns, and soon after two o'clock this morning, when he started, he was forgotten. »

Hannetons de Paris

ENFANTS (1)

Dans cette bousculade, tout aussitôt reprise, l'enfant ne tarde pas à n'être plus qu'un souvenir, rafraîchissant à certaines minutes, ennuyeux à d'autres. Qu'est-il dans le vertige quotidien d'une mondaine? Une chose remuante que, le matin, on lui apporte un instant dans son lit à son réveil tardif, une jolie petite chose dont elle se divertit comme d'un souple animal aux gestes gauches, au gazouillis joyeux, dont elle embrasse les gracieuses fossettes et les chairs dodues, aux rires duquel elle fait risette. Deux ou trois fois encore dans la journée, si le perpétuel coup de vent de sa vie lui laisse de tels loisirs, on recommencera cette formalité (que, empanachée maintenant et fiévreuse, elle écourte d'ailleurs), afin que son amour maternel soit comblé et à l'abri de tout reproche.

C'est toute la joie de tendresse et de soin que représente l'enfant. Mais il est aussi une joie de vanité, après avoir été, tandis qu'il se formait lentement au sein de la mère, un prétexte à gâteries, à caprices, à exigences. En effet, pour un mari tendre ou simplement un peu godiche devant les fantaisies d'une femme impérieuse, quelle terreur de ne pas être assez prompt à satisfaire les plus saugrenus désirs au cours d'une grossesse !

— Mon Dieu, se lamente alors l'époux inquiet de n'avoir pas découvert assez vite le joyau, le fruit rare ou la fourrure souhaités avec une trépignante ardeur. Si ma fille allait naître avec une pendeloque de Lalique sur le front ou un lustre de chez Salviati sur la joue, qu'elle serait donc difficile à marier plus tard ! Ou encore si le fils que j'attends surgissait par malheur avec du chinchilla sur la hanche !

C'est ainsi que l'astucieuse jeune femme, rançonnant avec adresse l'époux, les tendres parents, l'affection des vieux amis intimes, sachant proportionner le coût de ses envies à la fortune et la générosité de chacun, profite de cette mésaventure, qui la sèvre cruellement des joies de la fête, de la parade, de la conquête, pour enrichir ses armoires et sa collection de bibelots.

Mais voici que, douillettement enfoui sous le vaste manteau de la nourrice bretonne, ou joli paquet de fanfreluches roses à l'abri de l'immense nœud alsacien qui se découpe sur le ciel comme un moulin à vent funèbre, ou encore manié avec une sèche précaution par l'Anglaise gantée de blanc, le bébé enfin venu au monde est une exaltante cause d'orgueil :

(1) Voir la *Revue Bleue* du 4 mars 1905.

— Oh ! le magnifique baby ! Qu'il a l'air intelligent ! Quelle grâce ! Votre portrait, ma chère ! La forme de son front indique la puissance, son regard un caractère et une volonté ! Qu'il ressemble donc ainsi à son père ! Il est né pour la domination et la force !

Et il faut que, dès les premiers jours, l'enfant soit le plus admiré dans sa chambre comme aux Tuileries et aux Champs-Elysées, aussi bien, dedans, pour le nid somptueux de son berceau que, dehors, pour le luxe de ses robes, de son béguin et pour le bijou qui griffe sa bavette.

— C'est son parrain qui le lui a donné, le prince de Lapis-Lazuli, vous savez bien, la gloire de nos Tirs aux pigeons et de nos pesages, sportsman richissime et grand seigneur... Sa capote sort de chez Reboux, et c'est déjà Doucet qui habille cette mignonne de quinze jours, comme sa maman !

Puis à peine le marmot grandit-il, précieux bibelot de luxe et de parade, que les causes de vanité croissent, se renouvellent, se diversifient. Le voilà qui parle, fait des mots, prend des attitudes ! Tout le monde cabotine autour de lui, vise à l'effet. Alors, se sentant en représentation et sans cesse admiré, dès l'âge le plus tendre il joue son rôle. Conçu dans cette atmosphère, il en devine, d'instinct, les roueries et les nécessités. Très vite sa joie n'est plus naturelle, son ton devient truqué, son rire factice. Même avec le tempérament le plus sain, comment ne serait-il pas un petit personnage de tréteaux lorsque, à toute heure, il voit son père vivre la vie comme un grime, sa mère séduire les gens par le brio de son artifice, ses frères et ses sœurs donner la comédie ? Au lieu de rabrouer ce triste don, chacun d'y faire fête, non seulement parce que la grimace est drôle, mais surtout parce qu'on sait bien que tel est le grand art de la vie et que c'est au fond l'éducation, sinon la plus noble, du moins la plus profitable.

— Qu'il est type, mon fils ! s'émerveille une maman. Déjà malin et prudent ! Il ne dit que ce qu'il veut dire ! Et le juste sentiment de l'effet qu'il produit ! Ah ! le roué, s'il continue, quel avenir !

S'il continue ? Peut-être à soixante ans sera-t-il pour la première fois et un peu tard en enfance ! Pour l'instant, il est un petit homme, avec tous les attributs qui caractérisent un véritable homme du monde : le rire faux, l'attitude et la parole cabotines, la science innée du masque. Que sa mère en doit avoir d'orgueil ! Ce sont plusieurs siècles de rictus et de malices qui sont inscrits déjà dans sa figure vieillotte. Quel avantage !

Et pour que l'illusion soit complète, aussitôt que possible on déguise ce bébé en jeune homme. A peine quitte-t-il les robes qu'on l'affuble d'un veston, d'une culotte longue et d'un chapeau melon. L'Anglais, qui parfois s'aventure loin dans le ridicule, a bien essayé de nous faire aller jusqu'au « gibus » pour les têtes bouclées de deux ans, mais notre goût a fini par reculer d'horreur. Ainsi vêtus, les pauvres petits sont adorables : ils ont vraiment l'air de chiens habillés ! Et si sérieux, si chics, si gentlemen ! Quelle rapide habitude ils prennent ainsi de la tenue et de l'élégance ! Mais qu'ils doivent donc porter envie au débraillé et aux libres gambades des voyous !

Tout de même, comme, malgré le léger accroc de ces tentations peu distinguées, leur vraie nature dessine bien sa courbe ! D'emblée ils savent la vie. Et si, par hasard, à voir comment leur père et leur mère s'y trémoussent, ils n'en devinaient pas d'eux-mêmes les exigences et les ruses, le bluff et l'hypocrisie, on trouverait bien aisément dans le tran-tran journalier des exemples et des préceptes.

Mais ce n'est pas nécessaire. Aussi bien qu'ils savent de très bonne heure feindre et cabotiner, tenir avec malice les rôles les plus propres à se faire choyer, de même ils connaissent les hiérarchies, l'importance des signes extérieurs de pouvoir et de fortune, l'avantage des relations brillantes. Avec sérénité, comme si elles s'évertuaient au prosélytisme le plus noble, mères et gouvernantes ont du reste pris soin de guider par un mot leurs pressentiments :

— A l'avenue du Bois, aux Champs-Elysées, ne joue qu'avec des enfants qui descendent d'un équipage... Au bal, ne danse qu'avec ceux dont les parents sont glorieux à Paris ou riches... Au Cours, ne te lie qu'avec les tout premiers, car ils peuvent se faire illustres plus tard, et avec ceux qui portent un nom connu, même si ce sont des crétins ! Voilà comment on se fait de belles relations et comment l'on prépare l'avenir !

Peut-être ne révèle-t-on pas d'un seul coup tant de fortes maximes avec cette brutalité. Car l'hypocrisie étant la plus indispensable des vertus, il faut avoir soin d'y assouplir de bonne heure les enfants. Il est donc d'une sage éducation de colorer ces préceptes un peu rudes par quelques grandiloquentes raisons. Du reste, pas besoin de tant insister auprès de mioches qui, tout de gô, font le même petit travail à l'instar de leurs désinvoltes parents !

Aussi, ont-ils la joie d'admirer la clairvoyance de leur progéniture au retour de quelque promenade publique ou d'une fête en commun :

— Figure-toi, ricanera, comme une vraie mondaine, telle poupée de douze ans, figure-toi qu'une petite fille inconnue a voulu jouer avec moi... Toque et manteau de fourrure... Avec une Anglaise, raide... Ça sentait l'élégance. Je lui ai tout de même demandé son nom, sa religion et qui sont ses parents. Elle m'a bien répondu qu'elle est catholique. Mais

son père, qui s'appelle Rognon, est, paraît-il, un gros négociant du faubourg Saint Honoré. Tu penses si je lui ai tourné le dos ! Je sais trop bien que je ne dois jouer qu'avec l'Aristocratie, l'Armée, les Professions Libérales et les noms glorieux de l'Art... Pour la petite fille d'aujourd'hui, c'est dommage, car elle était gentille, jolie, rieuse, drôle comme tout et je m'ennuyais dans ma grandeur qui, justement, cet après-midi, ne rencontrait personne digne d'elle. Mais ça ne fait rien : la tenue avant tout, n'est-ce pas ? J'ai bien trouvé sur la fin la fille du président Mornifle, avec laquelle on est toujours sûr de s'amuser, mais, au moment d'aller vers elle, je me suis souvenue de vous avoir entendu dire que, depuis sa cravate de Commandeur, vous vous aperceviez que M. Mornifle semblait attendre vos hommages, et j'ai cru sage d'attendre, moi aussi, malgré mon désir de jeu, que sa fille vienne à moi. Notre situation mondaine vaut bien son hermine et son collier rouge ! Sans compter que si les amis de papa prenaient le pouvoir, il aurait vite un cordon bien plus grand encore !

Ou bien, en revenant d'un petit bal, tout joyeux de fanfreluches brillantes et colorées, de rires et de grâces, c'est la même petite personne, ou une autre de la même précocité finaude, qui conte, non pas ses bonheurs d'enfant, mais ses diplomaties, ses ruses captieuses ou ses dédains. Elle aussi, déjà, stylée, assouplie aux malices et au bluff, travaille selon ses forces au prestige de la famille :

— Il y avait les petits Maltaverne, que nous avons connus sur cette médiocre plage de Carogneville et qui auraient bien voulu m'accaparer. Mais, le père, un dessinateur obscur, la mère un vrai paquet : Tu penses si je les ai distancés ! Les souvenirs et les amitiés de jeunesse, comme tu dis, faut pas que ça encombre ! C'est même curieux que les Maltaverne aient pu être invités à ce bal très chic : Rien que des enfants célèbres ! Des fils et des filles de ministres, de généraux, d'académiciens, de divorces retentissants et des grandes affaires dont on parle ! Aussi j'en ai profité. Tu peux être sûre que je n'ai pas perdu mon temps et, si tu m'as suivie des yeux pendant que tu étais là, tu n'as pas dû me voir commettre beaucoup de gaffes ! Tu sais, avec la fille de Falandre, l'ancien président du Conseil, on se tutoie maintenant... Et puis, j'ai une Philippine avec John, le septième fils du richissime Gorgon-Chussett... J'ai dansé deux fois avec l'aîné de l'Ambassade des Flandres, un crétin qui n'ose qu'avec moi... Et je me suis presque compromise avec le marquis de Lescopette, tant j'ai bostonné avec lui... Comme le vieux duc de la Tremblotterie s'était fait monter pour voir ses petits-enfants prendre leurs ébats, je me suis rappelé votre recommandation d'être toujours aimable pour les personnes âgées lorsqu'elles sont importantes, et je suis venue espièglement lui offrir un bonbon. Il a été si heureux qu'il a voulu m'embrasser. Je crois bien que son grand vieux nez m'a un peu mouillé la joue. Mais ça ne fait rien : l'honneur ! J'ai senti que tout le monde me regardait et m'enviait... Pour une autre fois il faudra me dire comment je dois être avec les petites Rastac. Elles se montrent si empressées que je me méfie et me demande si les Rastac n'ont pas plus d'intérêt à être bien avec nous que nous à les voir. De l'Institut, c'est vrai, mais pas le sou et pique-assiette ! Tout de même ils font bien dans un salon, malgré qu'ils ne puissent être utiles à rien... Ah ! Autre chose ! A un moment, comme le jeune de Maupertuis voulait nous éblouir avec tout le gratin de son intimité, j'ai profité de ce que Marcelle de la Hutte me demandait si l'on nous verrait demain au mariage Confrançon pour dire que cela nous serait impossible parce que justement nous avons à déjeuner Salivas... Tu penses si ce grand nom a produit son effet ! D'autant plus que personne n'ignore que le célèbre orateur ne va jamais nulle part... Il est vrai que c'est seulement son idiot de frère que nous avons demain. Mais ils n'ont pas besoin de le savoir... Je me suis dit que ça nous ferait mousser... Ça n'a d'ailleurs pas raté.

— Bravo ! Bravo ! applaudit la mère enthousiasmée. Cette petite nous fait honneur. Elle ira loin...

GEORGES LECOMTE.

LA
NOUVELLE DISCIPLINE MILITAIRE (1)

Pour bien déterminer la nature de la discipline nouvelle, il faut d'abord bien fixer le caractère de l'armée après que j'en ai fixé ce qu'en devait être l'esprit.

L'armée aujourd'hui est surtout une force de temps de paix. Depuis que la République existe, comme je l'ai inscrit au début de cette étude, notre pays a joui d'une période de paix exceptionnellement longue. C'est dans la paix que s'est formée et que s'est développée l'armée nationale. Elle ne connaît pas d'autre état et dans le commandement, à l'exception des quelques officiers, arrivés au sommet de la hiérarchie et qui vont bientôt disparaître — officiers qui ont fait la guerre de 1870 dans les grades subalternes — tous les chefs ont gravi les échelons de la hiérarchie par la seule application dans l'étude théorique des problèmes de la guerre, par la prati-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 4 mars 1905.

que normale de leurs devoirs professionnels et par leur prudente, correcte et règlementaire administration. Quelles peuvent être dans ce cas les relations du commandement et des soldats. De solidarité du champ de bataille il ne saurait être question puisqu'il n'y a pas de champ de bataille. De solidarité du temps de paix par la pratique de devoirs spéciaux, il n'en est pas davantage question : les règlements sont muets, les mœurs n'y sont pas préparées.

Le lien moral — ce lien indispensable à créer — qui fera la force nécessaire au jour du danger n'existe pas.

Comme on est loin de l'état créé par les guerres du Premier Empire, ou par le service à long terme avec la vie des camps, qui laissait durant de longues années le soldat au contact de l'officier! Aujourd'hui les classes passent avec rapidité, se succédant pressées, fugitives, sous l'autorité impersonnelle, falote et lointaine des chefs. Ce flot d'hommes qui va glissant sous l'action précaire du commandement en est distant et séparé comme le fleuve qui coule l'est du spectateur qui, du haut d'un pont regarde le courant passer.

Et c'est bien un courant que ces classes qui traversent en torrent les cadres de l'armée, sans cohésion, ne se connaissant pas la veille, s'oubliant le lendemain, et qui vont se perdre bien vite dans les lointaines régions des intérêts multiples qui les sollicitent immédiatement dans la vie active d'aujourd'hui. Courant rapide qui passe sans recevoir du commandement ni empreinte, ni direction.

*
* *

Pour établir cette solidarité nouvelle qui créera le lien moral et amènera la pratique de la discipline déférente et consentie, au lieu de la discipline imposée et répressive, il faut que les officiers pratiquent le devoir social.

Par là se formera la « solidarité du temps de paix » qui amènera le contact et conduira à la pénétration sans laquelle sur le champ de bataille il ne saurait y avoir, dans l'avenir, de force réelle et de puissance de guerre.

D'ailleurs cette discipline courante n'est-elle pas la forme générale des obligations auxquelles la démocratie se soumet librement aujourd'hui ? Dans son dernier discours sur l'application de la loi de 1901 sur les associations, Waldeck-Rousseau s'exprimait ainsi au Sénat. « On doit appliquer et faire respecter toutes les lois, mais on doit le faire sans amoindrir ni les libertés municipales, ni les droits des conseils généraux, ni enfin ce vieux principe de notre droit public, que l'impôt doit être consenti et non imposé. »

Est-ce que le service militaire n'est pas un impôt — l'impôt du sang ? Est ce qu'il ne doit pas être pénétré, lui aussi — dans les limites compatibles avec les nécessités impérieuses de la défense, bien entendu —par les principes de notre vieux droit public? Ne doit-il pas être impressionné aussi par les principes de liberté qui ont créé des droits nouveaux et renouvelé les rapports de tous les éléments de la nation? Ne peut-on même pas, pour le développement de la valeur morale des chefs et des soldats concevoir dans les relations un certain esprit d'indépendance par lequel pourront s'exercer les initiatives heureuses et se marquer les caractères vigoureux et bien trempés?

Citerai-je des exemples de l'état de « soumission » vraiment excessif dans lequel, le plus souvent, sont tenus les officiers aussi bien que les soldats.

Je peux raconter, entre autres, le récit qui m'a été fait par un officier, un ancien camarade en qui j'ai toute confiance, de l'incident suivant vraiment caractéristique.

Il y a quelque temps, un officier général — inspecteur d'armée — examinait un régiment d'une garnison, assez proche de Paris. Au cours de sa visite il prévint le colonel qui l'accompagnait qu'il avait un projet de modification de l'équipement du soldat, qu'il voulait l'expérimenter et prendre l'avis des commandants de compagnie. Un soldat fut appelé ; on l'équipa selon les indications du « grand chef » et on le soumit à l'examen des officiers. Ceux-ci regardèrent, réfléchirent et donnèrent leur avis. Ils furent favorables. Un capitaine seulement fit des observations ; il présenta quelques critiques et conclut, qu'à son avis, les modifications projetées ne donneraient pas les résultats qu'on en espérait. Convaincu qu'il avait rempli son devoir en donnant en toute franchise son opinion, le brave capitaine fut quelque peu désagréablement surpris de l'accueil plutôt renfrogné que le général réserva à ses observations. Mais où il fut tout à fait stupéfié c'est lorsque l'inspection étant terminée le colonel le prit à part et fort sévèrement lui tint à peu près ce discours : « Ah ça ! mais à quoi pensez-vous. Vous jeune capitaine sans autorité et sans expérience, vous vous permettez de critiquer avec cette légèreté les projets du général en chef ? Et cela publiquement. C'est ridicule. Un bon conseil : à l'avenir réfléchissez avant de parler et ne vous lancez pas ainsi sans réflexion dans des aventures qui ne vous feraient pas honneur. » Et le brave officier, ahuri, mais néanmoins convaincu de son bon droit, de répondre : « Mon colonel, on m'a demandé mon opinion, pourquoi ne l'aurai-je pas donnée? »

Simplement parce que dans la conception de la discipline « soumission » l'opinion d'un subordonné ne peut être que conforme au désir du chef.

Je pourrais citer vingt autres exemples du même genre, également exacts et authentiques, qui démontrent péremptoirement, avec les considérations que j'ai d'autre part fait valoir, que l'esprit de discipline et la nature du commandement doivent être modifiés pour répondre aux exigences de l'organisation moderne.

*
* *

J'ai parlé, au début de cette étude, du recrutement des officiers. L'esprit du commandement, qui est le produit de ce recrutement défectueux, présente, par voie de conséquence naturelle, de graves imperfections. Avec l'instruction et l'éducation données à Saint-Cyr à des jeunes gens, camarades et égaux, l'officier qui sort de l'école la quitte sans avoir reçu la notion du grade, le sentiment de la responsabilité, la vision de l'autorité. Pour lui, à raison de la très vive empreinte qu'il reçoit à ses débuts dans l'armée par la vie tout à fait particulière de l'Ecole, ses mœurs, ses usages et ses traditions, le commandement lui apparaît surtout comme l'action de l'ancien sur la recrue. Très loin dans sa vie d'officier, si ce n'est pas jusqu'au terme de sa carrière, ce sentiment persistera en lui. L'ancien Saint-Cyrien revit presque toujours. Il ne commande pas, il « brime » ; il ne punit pas, il « balance les hommes », selon l'expression argotique de l'Ecole. Notez, en effet, que chez l'ancien et presque jusqu'à la fin de l'année scolaire, c'est la préoccupation essentielle. Qu'il soit gradé ou qu'il ne le soit pas, c'est la même formule d'action : on « brime » ou on « balance ». Ajoutons que cette pratique est vraie aussi, pour la plus grande part, pour Polytechnique.

Donc à la base de l'instruction, à l'origine de l'éducation militaire, la conception du commandement est viciée par cette fausse notion du devoir de l'officier le plus délicat et le plus difficile à accomplir. La loi sur le service de deux ans, en faisant passer les futurs officiers par le régiment va, comme je l'ai dit, redresser en partie ce grave inconvénient.

Mais le vice du système disparaîtra surtout lorsque les officiers pratiqueront le devoir social. Ce devoir l'a-t-on enfin compris? Veut-on bien le comprendre ?

*
* *

Tous les officiers, tous ceux qui dans ces derniers temps, ont traité des choses de l'armée, ont affirmé la nécessité du devoir social.

Tout d'abord c'est dans un article de la *Revue des Deux Mondes* qu'un écrivain anonyme — dont le nom a été ensuite révélé et qui est aujourd'hui le général Lyautey — écrivait en 1891 :

« Chez l'officier : c'est dès la paix, qui est en somme devenu l'état normal, l'introduction dans sa vie d'un élément du plus haut et du plus passionnant intérêt.

« Convenons-en : l'officier ne se bat plus, pas plus souvent du moins que tout autre citoyen, une fois ou deux dans sa carrière, et c'est tout. Si donc l'on s'en tient à la vieille notion (et nous en sommes encore imbus), de l'état militaire entendu comme synonyme d'état guerrier, la condition actuelle d'officier ne serait qu'une anomalie et justifierait pleinement l'état d'esprit de toute cette jeunesse qui maudit aujourd'hui l'inaction forcée, la paix prolongée, l'arrêt complet de l'avancement, et n'a pas assez d'anathèmes contre la vie de garnison, sa monotonie, sa routine, sa stérilité. Envisager au contraire le rôle de l'officier sous cet aspect nouveau d'agent social, appelé par la confiance de la patrie moins encore à préparer pour la lutte les bras de tous ses enfants qu'à discipliner leurs esprits, à former leurs âmes, à tremper leurs cœurs, n'est-ce pas, loin de l'amoindrir, l'élever dans les plus vastes proportions, le faire presque plus grand dans la paix que dans la guerre et proposer à son activité l'objet le plus digne de l'enflammer ? »

Il y a bientôt quinze ans que ces généreuses suggestions ont été formulées. Le mouvement s'est accentué. Tous les écrivains militaires, le colonel de la Panouze, le lieutenant-colonel de Broglie, récemment le capitaine Simon, hier le général de Négrier, tout le monde examine et discute la question, s'efforçant dans l'état d'incertitude où l'on est de réaliser la cohésion, la valeur et la puissance de l'armée par l'action morale et la confiance des troupes en elles-mêmes et dans leurs chefs.

De là, l'effort fait pour déterminer dans le commandement la notion du devoir social. De là, les conférences professées à Saint-Cyr par le commandant Ebener.

« Il y a quelques années, écrit le capitaine breveté Potz, croyant peut-être imiter nos vainqueurs, un certain nombre d'officiers avaient placé leur idéal dans une méthode de commandement rapide, glaciale, bien contraire à notre tempérament français ; cette méthode ne permettait pas aux chefs, suivant l'expression d'un de nos camarades qui la trouvait d'ailleurs parfaite, « de parler aux soldats autrement que pour leur donner des ordres, leur faire des observations, ou leur infliger des punitions. » Encore dans ce système, l'observation, la remontrance, est-elle l'exception : en principe « toute faute doit entraîner punition. »

C'est la discipline par répression. C'est le commandement par intimidation. C'est la méthode d'anéantissement des volontés, de coercition, de « soumission », c'est la pratique étroite d'un devoir stricte-

ment professionnel, sans solidarité. C'est la discipline imposée. Ce système de commandement est condamné.

Aujourd'hui pour créer le lien moral, pour établir la discipline nouvelle — déférente et consentie — le rôle de l'officier est tout autre. Son allure, son ton, sa tenue, ses propos, tout doit s'inspirer des pratiques du devoir nouveau qu'il doit remplir pour gagner et mériter « le suffrage moral » du soldat.

L'air altier, le ton injurieux, l'impolitesse et l'entêtement décèlent toujours l'incapacité. L'homme véritablement digne de commander aux autres est d'un caractère tout différent ; il est doux, équitable et ferme sans orgueil, sans dureté, sans prévention ; si par hasard, il manque d'une certaine expérience il cherche des secours dans celle d'autrui ; bien loin d'en rougir, il interroge, il consulte la prudence, il écoute, il raisonne, il pèse, il rapporte tout au bon ordre, au bien, à la paix, à la justice, à la légitime autorité des règlements.

*
* *

Une des conséquences de cette transformation de la discipline, c'est la révision de notre règlement sur le service intérieur, la transformation du droit de punir.

Ce droit doit être limité. Aujourd'hui il est trop étendu. Pour en assurer la juste et saine pratique, pour éviter tout abus, dans l'état des rapports des hommes entre eux, au moment où le service de deux ans, en amenant sous les drapeaux pour le même temps tous les jeunes gens de la nation va, en élevant le niveau moyen des soldats, redresser la distance qui les sépare des sous-officiers, quand ce même service de deux ans accroissant encore la somme des intérêts de tous ordres que l'armée va représenter tend encore davantage à la « socialiser », il est indispensable d'entourer le droit de punir de garanties nouvelles et de lui donner un contrôle plus effectif. Pour cela il me paraît indispensable de décider que jusqu'au grade de capitaine commandant, les chefs — officiers et sous-officiers — n'auront que le droit de proposer les punitions.

*
* *

Enfin il est une dernière condition que le commandement doit remplir pour réaliser cette solidarité nouvelle, créer cette discipline inédite et établir le lien moral qui sera l'élément de puissance au jour des combats : c'est d'accomplir ses devoirs militaires dans un sincère loyalisme constitutionnel.

Cela n'est pas seulement une condition politique de pure forme ; il ne s'agit pas, par cette déférence envers les institutions républicaines, d'acquitter une obligation imposée par la nature de la situation officielle. Non. C'est une nécessité professionnelle ; c'est un élément du devoir militaire et celui-là manque à sa mission règlementaire qui ne le remplit pas strictement.

« C'est là un fait grave, écrit M. Marcel Fournier, déjà signalé : il ne faut pas que l'idéal du soldat diffère trop sensiblement de l'idéal de l'officier, il ne faut pas surtout, dans une démocratie, que les classes qui ont perdu par leurs fautes toute influence sociale et toute action sur la direction des esprits puissent entrevoir la possibilité de reconquérir par l'armée une influence perdue. »

Sages et salutaires conseils, peu suivis jusqu'à présent, mais qu'il faudra cependant écouter si l'on ne veut pas compromettre gravement la vigueur et l'union nécessaires dans l'armée.

Or cette union ne peut être réalisée que si les officiers se persuadent bien que, à raison de la composition de l'armée moderne, de son recrutement, de sa nature, de sa composition, par le passage dans le rang de toute la jeunesse du pays sans distinction de condition ni d'état, par la présence et le contact des réservistes, toutes les opinions, toutes les croyances, tous les intérêts sont là représentés, et qu'il faut pour les arbitrer, les guider, les inspirer et les agglomérer en un tout harmonique et solidaire, que les officiers mettent au premier rang de leurs obligations professionnelles le loyalisme le plus net, le plus franc, le plus sincère — et aussi le plus calme et le plus élevé — envers les institutions démocratiques et les lois républicaines.

Un officier ne sera bon officier qu'à ce prix. A ceux à qui cette obligation répugnerait il n'y a qu'une solution honorable : reprendre leur liberté, quitter l'armée, renoncer à un devoir qu'ils ne sont pas en état de remplir complètement. L'attitude politique est fonction intégrante de la mission du commandement, elle ne peut pas s'en distinguer ; il faut que les officiers soient désormais bien avertis de cette stricte et rigoureuse obligation et que ceux qui essaieraient de s'y soustraire manqueraient à leur mission et trahiraient leur devoir.

Dans le programme des conférences sur le rôle de l'officier dans la nation armée, conférences organisées par le général Valabrègue, à l'Ecole Militaire de l'artillerie et du génie, à Versailles, j'ai noté cette indication :

« Il faut que les hommes en rentrant dans la vie civile, emportent une haute idée du corps d'officiers, ils reviendront alors, le jour de la mobilisation, sans aucune arrière pensée sur la valeur morale et les sentiments de leurs chefs.

« Pour arriver à ce résultat, il est nécessaire que le corps d'officiers se pénètre des sentiments mêmes du pays, vive de sa vie, s'adapte à son organisation

politique et sociale. Les officiers doivent être imbus des idées de liberté, de progrès, de fraternité, de tolérance et de solidarité... »

Et encore cette autre prescription :

« Servir le gouvernement légal de la France, qui est celui de la République, c'est pour un officier faire simplement son devoir. Aimer nos institutions républicaines, les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, sur lesquels elles reposent, se conduire en toutes circonstances en bon républicain, n'est pas faire de la politique, c'est le contraire qui serait faire de la politique... «

Voilà donc comment se poursuit l'œuvre d'action et de propagande par les articles, par les cours, par les conférences. Il y a un effort considérable, qui prépare les esprits, les ouvre aux vérités nouvelles, et fait apparaître le devoir qu'il faut nécessairement accomplir et la voie dans laquelle le commandement doit obligatoirement s'engager.

Car si cette transformation dans l'état des esprits des officiers n'était pas promptement accomplie, il faudrait redouter les plus graves périls, périls dans lesquels seraient exposés à sombrer l'honneur et l'autorité des chefs, entraînant avec eux la puissance de l'armée nationale. Il ne faut pas, en effet, qu'on se flatte de trouver une autre issue à la situation difficile créée par la crise actuelle. Dans la démocratie, telle quelle est aujourd'hui organisée, active et résolue, rien ne peut prévaloir contre elle. C'est avec elle qu'il faut évoluer et sur sa force qu'il faut établir et fonder la force militaire. J'ai dit dans quelles conditions l'œuvre, qui est une œuvre d'entente et d'union, est facile à mener à bonne fin.

A. Gervais,
Député.

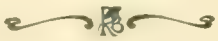

LE RETOUR AU VOLCAN [1]

V

Trois semaines plus tard, comme il allait toucher aux guichets de la Banque Coloniale, rue Blanche, son bon mensuel, définitivement ordonnancé après tant de lenteurs et d'incurie, Lionel Benières rencontra de nouveau Maurice de Mas-Madiran.

— Ah ! fit Maurice, nous voici au même calvaire périodique. On consent enfin, cinq mois après l'ouverture de la souscription nationale, à servir des mensualités aux réfugiés. Je suis ici pour le compte de mes nièces. On leur alloue provisoirement trois cents francs de rentes mensuelles. Combien de temps cela durera-t-il encore ?... Et après que deviendrons-nous ?

— Il ne vous reste rien ?...

— J'ai retrouvé à Bordeaux et à Nantes quelques créances au nom de mon oncle André, celui qui s'occupait d'exportation. Il y a aussi un petit coin de domaine, resté cultivable, au Carbet. Le tout ne représenterait pas une rente de quinze cents francs, au taux métropolitain de 3 p. 100. Pour nous permettre de vivre à trois là-dessus, les trois cents francs de secours mensuels ne sont pas excessifs. Chacun savait à la Martinique avant l'éruption que la fortune globale des Mas-Madiran dépassait le million.

— Comme on pouvait, sans exagération, évaluer à deux millions et demi celle des Benières. Il ne reste à ma grand'mère qu'une petite rente en titre d'Etat nominatifs. Ça ne lui suffisait pas pour vivre seule avant la catastrophe. Mes oncles et mon père devaient lui assurer des ressources complémentaires. Nous possédons bien encore, m'affirme-t-on, quelques plantations de cannes en avant du Fonds Saint-Denis. Mais mon géreur allègue la frayeur des ouvriers, les ordres d'évacuer, reçus du gouverneur de l'île, pour cesser toute exploitation et tout paiement de fermage.

— Si encore je gardais l'espoir de me constituer une clientèle rapide à Paris !...

— Et moi, si j'avais chance de trouver un emploi ! Car vous concevez que je ne puis m'attarder ainsi dans l'inaction, à n'attendre le pain quotidien que de ma pauvre grand'mère ou de la charité officielle...

— Evidemment...

— L'adversité s'acharne sur nous. La mort de tant d'amis nous laisse pour ainsi dire isolés, sans relations dans le monde à présent. Ma grand'mère frappe avec moi à toutes les portes. Nos sollicitations demeurent sans résultat. J'entends bien qu'on doit dire derrière nous : « Pauvres gens !... Certes, ils sont à plaindre !.., Mais un Martiniquais, habitué à la vie créole, à quoi ça peut-il être bon en France ? Nous sommes déjà assez encombrés... » Hier, je croyais tenir une place de trois mille cinq cents francs par an, dans une maison de spéculation... Ce n'était pas la fortune, mais combien de privations, d'humiliations évitées !... Hélas ! encore une illusion qui s'évanouit !...

Et Lionel Benières ajouta, après un douloureux silence :

— La politique est décidément aussi implacable à Paris que là-bas.

— Pourquoi dites-vous cela, Lionel? fit l'autre d'un ton de reproche.

— Les hautes influences ne consentent à se dépenser ici que pour ceux qui furent, dans l'île, les caudataires de la camarilla victorieuse.

[1] Voir la *Revue Bleue*, n° du 18 février et suiv.

— Ne soyez pas injuste, mon cher. N'accusez pas d'inhumanité des hommes qui ont un cœur fait comme le vôtre. Ou, du moins, attendez les preuves avant d'accuser ceux auxquels vous faites allusion. Connaissent-ils votre situation véritable?... Ont-ils entendu vos doléances?... Qu'avez-vous tenté ou fait tenter près d'eux?

— Rien!... mon nom, le passé militant de ma famille, tout me laissait prévoir une éviction polie.

— En ce cas, n'attribuez l'omission d'autrui qu'à votre propre négligence. Dans le conflit qui divisa si cruellement notre chère Martinique, votre famille et la mienne, bien que de même origine landaise et venues à Saint-Pierre au XVIIe siècle avec le même premier contingent d'émigrants, avaient pris position l'une contre l'autre, en chacun des deux camps adverses. Vous vous plaignez aujourd'hui qu'on vous néglige ou qu'on vous écarte... Suis-je plus favorisé, moi qui, par les tendances notoires, publiques, de tous les miens, devrais bénéficier des meilleurs privilèges? Qu'a-t-on fait pour mes nièces et pour moi? A mes nièces, on sert tardivement un secours mensuel de cent cinquante francs par tête, au taux officiel, égal pour tous... Pour moi, on a bien essayé de me procurer dans le début quelques travaux de documentation, assez mal retribués, et que j'eusse pu sans doute obtenir sans protection : On nous prêtait, à vous et à moi, sinon un reste de ressources suffisant, du moins des amitiés riches qui nous permettraient d'attendre la répartition, si lente à établir. On est allé d'abord au plus pressé, aux misères patentes, criardes. Tels fugitifs comme les Poincenot, les Rémilien Thésée, arrivaient dans le dénûment le plus complet, sans même de quoi s'acheter le morceau de pain du lendemain. Ah! si vous aviez vu ceux-là!...

Les deux jeunes gens furent appelés presque simultanément au guichet de paiement, puis sortirent ensemble.

— De quel côté allez-vous? demanda Maurice de Mas-Madiran.

— Je descends au boulevard prendre mon omnibus pour la Bastille.

— Nous ferons route ensemble jusque-là.

Ils marchèrent quelques minutes en silence. Maurice reprit :

— Puisque vous supposez sans doute, mon cher Lionel, que j'ai des relations, des influences, laissez-moi les employer pour vous. Cette solidarité que nos pères, aveuglés par leur préjugés, oubliaient trop souvent à Saint-Pierre, la communauté d'infortune doit nous la remettre au cœur à tous, ici. En quoi vous serai-je utile?

Devant une cordialité si ouverte, Lionel Benières ne pouvait plus se dérober. Il étreignit chaleureusement la main de son interlocuteur.

— Voilà une grandeur d'âme rare de nos jours. « En quoi vous serais-je utile? » dites-vous. Hélas! répondrai je, à quoi suis-je utilisable?... Les formes de l'activité humaine diffèrent tellement ici et là-bas. Pour surveiller une exploitation de cannes, de cafeïers ou de cacaoyers, vendre et expédier des boucauts de sucre ou des barils de rhum, j'avais, là-bas, quelque expérience. Ici, je ne serai qu'un novice en toutes choses.

— D'autres sont comme vous, qui surent quand même s'utiliser. Moi-même, si la médecine à laquelle j'ai consacré jusqu'ici toutes mes facultés, me refusait les ressources que j'attends d'elle, croyez-vous que j'hésiterais à diriger mes énergies ailleurs?

— Vous avez du ressort, vous, Mas-Madiran. D'ailleurs, je vous connus de tout temps très ambitieux. Au lendemain du baccalauréat, — vous souvenez-vous? — déjà vous faisiez des projets de conquérant. Vous êtes mieux que moi trempé pour la lutte. J'appartiens peut-être à une race trop vieille, dont le sang, insuffisamment renouvelé, s'est alourdi... Les ambitions de ma jeunesse, elles sont toutes enfouies dans les cendres de Saint-Pierre.

Ils étaient parvenus jusqu'à la place de l'Opéra et s'apprêtaient à se séparer, Maurice dit :

— Mes nièces m'attendent aux magasins du Louvre, dans le salon de lecture. Nous y avons rendez-vous pour trois heures et demie. Si vous étiez gentil, vous poursuivriez avec moi jusque-là. C'est telle joie aux chères mignonnes quand elles retrouvent un compatriote. Ça ne vous détournera pas beaucoup. Vous aurez à la station du Louvre des omnibus aussi directs.

— Soit! fit Lionel, j'aurai grand plaisir moi-même à revoir ces demoiselles. A peine échangeâmes-nous un salut au Cirque, le mois dernier. J'ai à leur faire des excuses pour une timidité qui, ce soir-là, ressemblait presque à de l'impolitesse.

Mentalement, il ajoutait :

— Grand'mère après tout n'a pas besoin de savoir que je suis allé présenter mes hommages à ces jeunes filles. Je dois bien quelques égards aux nièces d'un garçon qui me témoigne tant d'inespérée sympathie.

Pascaline et Fabienne, emmitoufflées dans leurs fourrures, sur les deux accoudoirs d'un même fauteuil, feuilletaient ensemble des magazines illustrés. Leurs fronts se touchaient dans un fouillis charmant de frisures ébouriffées, à travers lequel luisaient des yeux vifs de colibris. On eut dit vraiment de deux gentils oiseaux des îles, se réchauffant aile contre aile, sur double perchoir.

Elles levèrent la tête simultanément, à l'appel de Maurice, et Fabienne, en reconnaissant derrière lui Lionel Benières, ne sut point retenir une exclamation de surprise.

— M. Benières, je crois?...

— Oui, Mademoiselle! répondit-il de sa voix la plus amène et la plus persuasive. Ayant appris par votre oncle que je vous trouverais ici, j'ai tenu à venir corriger la mauvaise opinion que vous pûtes concevoir de moi, à notre dernière rencontre.

— Oh! Monsieur! fit gentiment Fabienne. Vous vous calomniez et nous prêtez une sévérité qui ne pourrait être qu'injuste...,

— Non, non, je sais parfaitement que je fus d'une ourserie tout à fait malplaisante pour un ancien compagnon de traversée...

— En ce cas, riposta Fabienne, voici pour vous prouver que vous vous êtes trompé sur votre compte comme sur le nôtre.

Et, en un geste de grâce irrésistible, elle lui tendit sa main fluette et dégantée.

Lionel la porta vivement à ses lèvres, huma la fine senteur qui émanait de cette peau tiède de créole. Puis il alla s'incliner devant Pascaline qui lui offrit pareillement sa main à baiser.

Fabienne aussitôt reprit avec ce petit accent antillais qui, en amortissant certaines vibrantes, prête au langage un charme si langoureux.

— Vous voyez, disait-elle. On se plait aux bouches de calorifères... On fuit les vents-coulis... Dieu! qu'il fait froid dans ce Paris! Ce matin, à huit heures, le thermomètre marquait cinq degrés et je crus que j'étais changée en statue de glace. Que sera-ce quand il va descendre à zéro?... Nous ne sommes qu'au 7 novembre, encore loin du véritable hiver, par conséquent!... Qu'allons-nous devenir dans six semaines?... Vous n'êtes pas frileux, vous, Monsieur?...

Pascaline interrompit ce babillage en s'informant de la santé de Mme Benières. Lionel répondit par quelques phrases de courtoisie un peu gênée.

Cependant, Maurice de Mas-Madiran, qui s'était éloigné de quelques pas, appelait ses nièces et Lionel devant un des tableaux exposés dans le pourtour du salon de lecture. C'était un paysage exotique dont les reliefs et la coloration évoquaient étrangement l'ancien panorama de Saint-Pierre, avec la fumée d'un volcan sur l'horizon. Certains détails, la courbe d'une montagne, la disposition de tels massifs boisés, dénonçaient bien qu'il s'agissait d'une autre contrée et d'une autre cité tropicale. Mais l'ensemble était d'un aspect assez suggestif pour que Lionel, à cette image incomplète de la terre natale avant l'œuvre volcanique, se sentit le cœur violemment poigné. Son regard se voila. Ses doigts se crispèrent sur le pommeau de sa canne. Cette émotion intime n'avait pas échappé à Fabienne.

— Vous voilà tout chagrin devant cette méchante toile, murmura-t-elle. C'est vrai que ça rappelle un peu Saint-Pierre. Mais il ne faut plus songer à ce qui est mort... Nous sommes loin des cratères aujourd'hui, Monsieur Benières, et à l'abri de leur malfaisance sournoise. Nous ne retournerons jamais dans l'île assassine. Notre vie est ici désormais. Alors, à quoi bon se torturer les yeux et le cœur, au souvenir de ce qui ne doit rester pour nous que le cauchemar d'un jour?...

Ingénument, en une spontanéité de compassion, elle avait posé sa petite main sur la manche de Lionel et le considérait avec des yeux si fraternels, si suppliants, qu'il n'osa plus ne pas lui sourire.

VI

Le froid, l'affreux froid était venu, et les deux orphelines se claquemuraient en leur appartement de la rue Gazan.

Avec ses larges avenues où cinglaient les bises du Nord, le quartier de la Glacière, en décembre, portait une dénomination bien appropriée.

Pascaline et Fabienne s'attardaient le matin sous les édredons de plume, se blotissaient toute l'après-midi dans la pièce la mieux chauffée dont, même à l'heure du ménage, la servante avait ordre de tenir les fenêtres closes. Pascaline y lisait des romans, soigneusement choisis par Maurice dans un cabinet de lecture. Fabienne, parfois, dressait un léger chevalet, près de la croisée calfeutrée, d'où l'on avait vue sur le parc de Montsouris. Là, tous rideaux levés, sur le thème d'arbres givrés, de gazons de neige, de lacs de glace, elle s'ingéniait à composer des gouaches outrées, qui, sans doute, iraient transmettre à quelque jeune compagne restée dans l'île les divers aspects de ce Paris hyperboréen. De temps à autre, pour se dégeler les doigts, elle s'asseyait au piano, improvisait sur des airs populaires créoles des variations que Pascaline, sans quitter son roman, accompagnait machinalement d'un chantonnement lent.

Ainsi se succédaient les journées, toutes pareilles si quelque visite inattendue n'en interrompait point la monotonie. Mais la Glacière était tellement loin de tout, ce froid, normal et bénin pour les Parisiens, semblait de telle rigueur aux expatriés des tropiques, que les congénères disséminés aux quatre coins de la capitale ne se résignaient à si pénible trajet que pour des motifs urgents.

Un jour Mme Poincenot accourait, de la rue des Feuillantines, toute larmoyante, suppliant qu'on lui

prêtât vingt francs, jusqu'à la délivrance de son bon de secours mensuel, pour nourrir ses six enfants qui n'avaient, depuis quarante huit heures, mangé que du pain rassis.

Une autre fois, ce fut Mme Rémilien Thésée, une quarteronne au toquet de coquelicots, qui venait annoncer que son beau-frère, Rémilien Théodule, parti en août au Tonkin avec toute sa famille, ne s'acclimatait pas plus en Indo-Chine qu'à Paris. Il sollicitait avec instance son rapatriement direct à Fort-de-France. Mais, ne possédant aucune ressource pour la traversée du Pacifique, il fallait que le transport, *viâ* Colon, lui fût payé sur les fonds des secours. Par ses relations notoires avec certaines hautes personnalités du comité distributeur, le docteur de Mas-Madiran pourrait sans doute lui obtenir cette suprême faveur. Pascaline et Fabienne promettaient aussitôt d'appuyer cette requête près de leur jeune oncle.

— M. Rémilien Théodule et les siens, objectait Fabienne, ne craignent donc plus les fumées du cratère ?

— Ah ! ma chè ! répondait Mme Rémilien Thésée, ces fumées-là, c'est tout de même l'air du pays !

— On dit que le volcan continue ses menaces. Plusieurs touristes américains faillirent périr le mois dernier sur l'emplacement de Saint-Pierre.

— Oui, j'ai lu ça, hier, dans les journaux. Mais autant mourir là-bas par le feu qu'ailleurs par le froid...

A l'exception des heures de repas et de consultations, — et celles-ci s'écourtaient de plus en plus, la clientèle hélas ! n'affluant guère, — Maurice se montrait peu rue Gazan. Des occupations multiples l'appelaient au dehors. C'étaient tantôt ses fonctions de médecin auxiliaire à la clinique populaire de l'avenue Reille, tantôt des séances dans les bibliothèques pour ses besognes d'édition qui constituaient encore jusqu'à présent sa plus sérieuse rémunération, tantôt enfin des visites aux compatriotes malades et nécessiteux.

En outre, quand un ancien protégé de sa famille tel que M. Rémilien Thésée, faisait implorer ses bons offices pour quelque démarche délicate, il fallait s'employer des semaines entières en courses et négociations avant d'obtenir la faveur sollicitée. Alors ses nièces l'attendaient parfois jusqu'à neuf heures et demie du soir pour se mettre à table. Mais, habituées à grignoter toute la journée des confiseries, Pascaline et Fabienne ne sentaient pas la faim. D'ailleurs, l'inexactitude est tellement dans les mœurs créoles qu'elles ne s'apercevaient même pas du retard.

Elles avaient renoncé sans trop de crève-cœur aux sorties et distractions du soir, tant qu'un dégel définitif n'aurait pas rendu supportable la température extérieure.

Dans les premières semaines de leur arrivée à Paris, les deux sœurs, encore sous le coup des tragiques émotions qui avaient usé leur sensibilité, enténébré leur imagination, se laissaient vivre pour ainsi dire sans pensée, satisfaites de s'entendre affirmer à toute heure par Maurice qu'elles restaient bien des vivantes, que les colères de l'odieux volcan ne les poursuivraient pas sur l'autre versant de l'Atlantique et qu'elles étaient décidément hors des atteintes du monstre.

Puis, peu à peu, quand ce précisa devant leur intelligence la notion des réalités présentes, des nécessités de l'avenir, elles s'alarmèrent de leur ruine et de leur isolement. Certes, Maurice avait fait ses preuves de magnanimité et d'abnégation. Mais, le jour où les subsides officiels cesseraient de l'aider dans la lourde tâche assumée, pouvaient-elles prétendre lui imposer indéfiniment cet assujétissement et ces sacrifices ? Le problème se posait avec moins d'insistance à l'esprit de Pascaline, sans doute parce que l'aînée s'avouait d'avance inapte à la lutte, peut-être aussi parce qu'un instinct secret la portait à voir dans sa situation actuelle une phase transitoire, nécessaire, de sa destinée, et la préparait à rendre bientôt en amour ce qu'elle aurait reçu en dévouement.

Fabienne, en effet, ne tarda pas à s'apercevoir d'une évolution insensible dans les manières et l'humeur de Pascaline. Quelque soin, d'autre part, que prît Maurice de ne pas laisser paraître une prédilection entre ses deux nièces, la cadette devinait bien qu'un travail inconscient de sympathies ou d'affinités le rapprochait chaque jour davantage de l'aînée. Celle-ci passait brusquement de la mélancolie à l'hilarité selon que le « ti-noncle », à table, s'était montré taciturne ou expansif.

Certains menus incidents, notamment à Versailles, le jour des Grandes Eaux, achevèrent de renseigner la perspicacité de Fabienne sur les sentiments intimes qu'ils essayaient encore de se dissimuler l'un à l'autre. Elle n'en conçut point de jalousie. Et pourtant, cette constatation n'alla pas pour elle sans souffrance. Si Pascaline, devenue la femme de cet oncle qui avait l'âge d'un cousin germain, devait voir pour elle, de ce fait, s'éclairer l'incertitude des lendemains, quel serait le rôle de la célibataire près de ces deux êtres qui ne tarderaient pas à la considérer comme une intruse importunante ?

Pascaline disait bien, à ses heures d'épanchement : « L'homme qui épousera l'une de nous saura qu'il prend deux femmes à sa charge. » Le sens philosophique, à défaut d'expérience personnelle, avertissait la cadette que c'étaient là belles paroles

d'utopie, vouées à un démenti prochain par l'implacable positivisme de la vie. Maurice, de quelque générosité qu'on le sût capable, verrait-il demain la belle-sœur avec les mêmes yeux que la nièce d'aujourd'hui ? Plus tard, quand les naissances viendraient grèver de dépenses nouvelles un budget déjà si laborieux, la douce Pascaline elle-même ne se joindrait-elle pas à lui pour reprocher à la sœur encombrante la part de pain dérobée à la progéniture. ?

En prévision de cet angoissant avenir, Fabienne s'appliquait aux arts dits d'agrément pour lesquels on lui prêtait naguère des dispositions. Par l'entremise de Mme Poincenot que la nécessité contraignait à un travail personnel, déjà elle avait trouvé le placement de quelques douzaines de gouaches de sa composition, — imageries pour menus riches ou pour Christmas. Les prix payés étaient modiques. A peine, là-dessus, aurait-elle pu s'acheter une paire de bottines. Mais on lui promettait d'autres commandes. Elle espérait. Peut-être, par ailleurs, utiliserait-elle un jour son talent de pianiste pour former de jeunes élèves, parmi les enfants des expatriés.

Cependant Maurice de Mas-Madiran avait des crises de morosité et de découragement. Le petit capital fortement entamé pour l'achat de la clientèle et du mobilier se réduisait chaque mois, sans l'annonce d'une compensation prochaine. Les clients de la Glacière boudaient ce nouveau docteur qu'ils trouvaient trop jeune et suspectaient d'inexpérience. On lui avait offert une place de médecin à bord d'un des grands paquebots de la Compagnie Transatlantique. Mais avait-il le droit de s'avouer si vite vaincu, après quelques semaines d'essai, et d'abandonner sans retour toutes les dépenses faites pour cette tentative d'établissement?... Et puis, que deviendraient, seules à Paris, ses pupilles bien-aimées, tandis qu'il naviguerait entre Bordeaux ou Saint-Nazaire et Colon ?

RÉMY SAINT-MAURICE.

(*A suivre*).

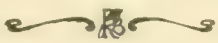

LE MYSTÈRE D'ÉLEUSIS

Nous avons tous été élevés dans l'admiration de la philosophie grecque et simultanément dans le mépris de la religion polythéiste. Ce besoin d'antithèse, qui nous a habitués à ne comprendre une notion que par la notion contraire, se montre dans le perpétuel parallélisme établi depuis neuf siècles entre le monothéisme et le monde païen. Aujourd'hui, on se demande si la doctrine d'un Platon n'a pas une origine sacerdotale ? On s'est rendu compte qu'une cérébralité constitue un prisme colorant, que la Vérité comme la lumière rencontre des opacités plus ou moins épaisses et qu'il faut prendre une doctrine à divers étiages spirituels pour la bien juger. La mythologie de Chompré et des écoles représente le fatras superstitieux le plus incohérent qui soit. Ce que les Grecs appelaient mystères renferme peut-être des idées plus importantes que ne suppose M. Foucard. Sans remonter jusqu'à Eumolpe, d'une date incertaine, nous possédons la liste des dadouques depuis 485 avant J.-C. jusqu'au passage Alaric, à la fin du IVe siècle. *Lefsina* est le nom actuel de ce nombril du monde attique et, malgré soi, on se souvient de ce mélancolique vers d'Hugo :

Cérigo, qui fut jadis Cythère.

Éleusis n'est plus qu'un paysage. De ce théâtre religieux il ne reste que les dessous. L'enceinte mystique, incendiée pendant les guerres médiques et reconstruite par Iktinos, l'architecte du Parthénon, n'offre que des substructions sans aspect plastique. Il faut fouler le sol de Sparte pour contempler une désolation semblable : l'extrême subtilité et l'extrême brutalité ont disparu radicalement, l'une s'est évaporée pour ainsi dire et l'autre a subi le sort justicier de son réalisme.

On ferait un beau tableau d'un 15 septembre (boédromion) athénien. Le cortège se forme qui doit parcourir les cents stades (près de quatre lieues de route) entre la métropole politique et la métropole religieuse. Ce pèlerinage national durera neuf jours. Le premier est celui du rassemblement (argumé) ; le second s'appelait « à l'eau les initiés » ; au troisième, on faisait les offrandes d'orge. Ensuite avait lieu la procession de la corbeille pleine de fruits, au cri de « Salut, Déméter ! » Le cinquième jour ou jour des torches, la cérémonie avait lieu le soir. Le lendemain, la statue de Bacckos, fils de Zeus et de Cérès partait du Céramique, au milieu d'un cortège qui chantait couronné de myrte : elle s'arrêtait devant le figuier sacré et sur le pont de Céphise, et pénétrait à Éleusis par une entrée spéciale. On donnait le septième jour à des jeux et le huitième aux petits mystères pour ceux qui n'étaient pas encore initiés.

Le myste (voilé) est celui qui sait se racheter du phénomène extérieur et l'épopte (voyant) est cet autre initié parvenu à la conscience du phénomène intérieur.

Nous voyons le myste tremper ses mains dans l'eau bénite et venir en face du hiérophante qui lui lit un texte gravé sur pierre. Il doit être important puisqu'on menace de mort le divulgateur. Quant aux représentations sacrées d'où l'art de la tragédie est sorti, nous ne pouvons pas les décrire, sans les in-

venter. En réunissant l'opéra et la tragédie dans le cadre d'une cérémonie catholique, nous obtenons l'image approximative de ce spectacle inoubliable, qui fut certainement le chef-d'œuvre du genie sacerdotal.

Pour quelques-uns Perséphoné n'est que le grain de blé enseveli sous la terre (chez Pluton) une partie de l'année.

Le myste se serait cru à bon droit mystifié, si le hiérophante ne lui avait révélé que cela. Déméter ne saurait être la Cérès romaine, son nom de Terre-Mère indique un sens métaphysique puisqu'on pourrait le traduire excellemment par « Notre-Dame ». Le caractère douloureux de ce mythe tranche singulièrement sur l'ensemble des concepts helléniques. Déméter s'appelle la Douloureuse, notre « Mater Dolorosa» c'est le vrai visage de Dyonisos ; et par ce seul fait, nous touchons à la plus secrète doctrine d'Ionie. L'homme possède trois certitudes, la naissance, la maladie ou vieillesse et la mort. Elles sont épouvantables et ceux qui les regardèrent en face renoncèrent à la vie et aux rites de la vie, comme le Boudha. Leconte de Lisle et Nietzche, esprits différents, ont été semblablement affectés par la Déméter chrétienne, ils l'ont attaqué comme une ennemie de l'humanité, parce qu'Éleusis n'existe plus et que Rome renonce à faire des époptes.

Dyonisos materiellement donne le vin, moralement il inspire l'enthousiasme, l'ivresse morale qui surmonte les réalités, et dresse comme la figure de l'espoir auprès du berceau et auprès de la tombe.

Isocrate le vieux a dit : « Nous devons à Déméter les fruits dont nous pouvons nous nourrir comme les bêtes et l'initiation qui nous communique les plus douces espérances. »

Perséphone, c'est l'âme qui a goûté à la grenade fatale et qui doit descendre dans l'Hadès pour renaître. Le mystère d'Eleusis consistait en une théorie du devenir. Au lieu de s'abandonner à cette fatalité qui plane sur le héros antique, l'initié possesseur des lois providentielles s'efforçait de leur obéir et de devancer les arrêts du sort, en substituant aux ordinaires attractions celle de l'au-delà.

Projeter son espérance hors du champ limité de la vie et opposer aux contradictions contingentes une affirmation purement spirituelle, c'est s'affranchir globalement de la plupart des maux.

Renoncer a toujours été le verbe des esprits supérieurs : mais nul ne renonce à un bien très prochain sans en concevoir un autre plus souhaitable encore.

On ne conteste plus l'origine sacrée et Éleusinienne du théâtre : le drame fut d'abord une représentation dogmatique ; nous en avons trois preuves : le *Promethée*, les *Euménides* et l'*Œdipe à Colonne*. Eschyle nous révèle une page suréminente de l'évolution humaine qui porte l'effigie de Lucifer dans la version chrétienne : il donne dans l'*Orestie* la théorie de la purification. Sophocle nous fait assister à la mort du juste et certainement ce que le hiérophante lisait au récipiendaire sur les tables de pierre expliquait l'étrange dénouement du bois des Eumenides.

L'Hadès était le thème de l'initiation. Dès que le fidèle devient fervent, il s'inquiète de la mort et de son lendemain. Nous trouvons des peintures précises de l'enfer grec et de ses supplices : le tonneau des Danaïdes, la roue d'Ixion, le rocher de Sisyphe, la faim de Tantale. On se figure bien les bords du Styx. L'Elysée échappe à notre imagination : l'Odyssée peint une Tempé, à la température égale, un délicieux climat. « Là, dit Protée, des jours heureux sont accordés aux humains. » Cette assertion, calme et froide, légitime la sentence d'Euripide : « la pire existence est préférable à la mort la plus glorieuse ».

Socrate ne parle d'immortalité qu'au moment de boire la ciguë et nul ne peut dire si la doctrine de la résurrection était répandue en Grèce. Éleusis l'enseignait à peu près telle que nous la connaissons, mais il la démontrait mieux que nous; car appliqués à la seule étude de l'âme, les Eumolpides savaient incomparablement ses besoins et le meilleur mode pour les satisfaire.

On se trouve en sortant du labyrinthe des recherches devant une notion connue et commune. Les problèmes de l'âme ont toujours été les mêmes : cela se voit dans l'œuvre des poètes. Les plus anciens gardent l'excellence et ce qu'on appelle progrès dans les arts n'existe pas pour l'expression lyrique des sentiments. Ni les religions, ni les philosophies ne présentent des différences considérables d'un cycle à l'autre. On les voit développer exagérement un aspect de la pensée et on ne retient que ce caractère parce qu'il favorise la mémoire.

A regarder jusqu'aux couches profondes de la croyance, on découvre à l'état latent des principes universels. Déméter et Dyonisos incarnent l'énigme de la vie. Nous gémissons avec l'une, mais nous espérons avec l'autre. Qui donc supporterait une existence où, même sans malheur, demain serait identique à aujourd'hui, d'une identité entière ? Notre vie organique s'opère par la satisfaction de l'appétit et son retour ; ainsi notre vie morale consiste en une succession de désirs satisfaits ou non mais qui colorent les heures.

Demain est une création de notre cerveau, ce terme qui signifie nos ambitions, qui titre nos efforts ne vaut que comme hypothèse et il suffit à nous faire accepter le présent. Le masque rayonnant et consolateur de Dyonisos se substitue sans cesse à celui déplorable de Déméter. L'église grecque —

Éleusis était cela — enseignait une théorie du lendemain appliquée à tous nos jours et non à un seul et en cela elle rendait doctrinal un mouvement inné de notre nature. Au lieu de se proposer un espoir médiocre et momentané, l'initié envisageait le lendemain indéfini ou devenir.

Il ne s'agit pas ici d'aborder la critique du spiritualisme, mais seulement de saisir le vrai sens de l'initiation antique.

Quelqu'un a dit : « La maladie est une fonction ». On pourrait appliquer cette formule à la douleur morale. Toutefois, la maladie agit comme une façon de mort sur la matière, tandis que l'âme, par sa nature, ne se decompose pas dans la souffrance qui est pour elle un mode évolutif.

Tannhauser aimé de Vénus aspire à la souffrance. Son âme ardente s'évade du domaine voluptueux comme du pire supplice. Ainsi l'orgie Dyonisiaque fatiguait l'individu et le disposait à une recherche héroïque. Lorsque le minnesinger s'écrie : « Ma foi n'est qu'en Marie ! » il a vu le pâle visage de Déméter et désormais il aime la douleur par le pressentiment de ce qu'elle contient.

Il n'y a point d'autres psychologues que les poètes. Ils voient en eux-mêmes l'humanité et, sous la pompe et la vivacité des images, leur vision constitue un déterminisme véritable. Malheureusement notre cérébralité ne sait pas lire simultanément les deux portées de l'art : nous nous abandonnons au plaisir esthétique ou nous nous appliquons à l'aride méditation, incapables d'unir l'impression pathétique au travail métaphysique. Or, le génie est celui qui habille d'images ses idées et qui fait de la science de l'âme un spectacle. Antigone, en violant la loi édictée par Créon, en invoque « une autre qui n'est pas écrite mais qui est immuable ». Pourquoi le sacerdoce grec réservait-il à l'initiation la doctrine du devenir ? Craignait-il de voir la masse déserter l'activité sociale et se consacrer au salut au lieu de se dévouer à la cité ? Voulait-il, en maintenant l'imagination dans le cadre national, obtenir du citoyen un enthousiasme que le fidèle transporte hors du temps et du lieu ?

L'immortalité du grec est celle qu'on acquiert comme patriote et que décerne le suffrage des concitoyens.

En fermant les yeux au monde extérieur, en se voilant la vue, le récipiendaire s'isolait des institutions et du mouvement ethnique. Même en tenant compte de l'exaltation du néophyte, Polyeucte montre quels effets produit dans une âme l'amour divin, éteignant les autres sentiments et jusqu'au goût pour la vie. L'initiation commande le respect du culte public et l'obéissance aux lois, mais elle détruit l'activité civique. Un idéal incomparablement élevé se substitue à l'étroite notion du patriote. Les actes seraient-ils irréprochables et conformes au bien public, le cœur du mystique ne supporte plus l'étroite enceinte du rempart, il s'élève au-dessus de l'Acropole, vers ce ciel qui sera la patrie éternelle.

Mourir, helléniquement, c'est descendre sous la terre, dans l'ombre peuplée par les ombres. Les Champs-Elyséens correspondent seulement à nos limbes. Voilà pourquoi aucun personnage grec ne déteste la vie en soi et ne parle de l'immortalité comme d'un bonheur préférable.

Que voyait donc l'épopte (voyant) en son état d'*autopsie* ? Ce que Socrate affirmait quand il fit sa dernière recommandation de sacrifier un coq à Esculape. Il était au huitième jour de la grande initiation avec la mort pour hiérophante.

Le christianisme s'est confondu trop tôt avec l'Empire et de cette confusion sortit le césarisme spirituel, qui disputa l'Occident à l'Empereur lui-même. Ce fait spécial à notre histoire rend difficile la conception d'un clergé aussi patriote, aussi social que le sacerdoce grec qui renonce à promulguer les vérités lorsqu'elles peuvent appauvrir l'âme ethnique et détourner sa force.

L'idée d'égalité, si récente qu'on la chercherait vainement avant le XVIIIe siècle, contredit trop à la science pour paraître dans l'entendement hellénique. On fonda des mystères pour satisfaire l'exception. L'ésotérisme sera toujours le meilleur procédé contre l'hérésie, il contente l'individu et le décide à ne point troubler l'ordre établi. Si on veut pénétrer le secret de l'Hellade, on considérera d'une manière parallèle, le courant Dyonisiaque et l'Éleusinien et réunissant par analogie des contraires, la douleur de Déméter et la joie de Dyonisos, on verra leur confluent. A un point indéterminable mais positif, Déméter chante le Péan et Dyonisos le thrène : ce sont vraiment deux masques pour une seule face.

L'antique doctrine ne procédait pas seulement par images dramatiques, elle formulait ses plus hautes notions sous des traits sentimentaux. Habitués à la sécheresse des formules métaphysiques nous regardons les anciens systèmes comme s'ils étaient des images. L'illustration nous séduit, nous n'entendons pas la métaphysique exprimée théâtralement et plastiquement. Ce qui n'est point pédant ne saurait être savant, l'effet d'ennui nous semble la marque de toute profondeur.

Déméter et Bacckos sont simplement le manger et le boire, disent certains. Sans doute : mais le pain correspond à la nécessité et le vin au plaisir. L'un symbolise le besoin et l'autre l'exaltation.

Si nous montions ainsi une gamme analogique, nous arriverions aux expressions mystiques. Que se produit-il chez l'épopte ou saint de notre ère : ne

s'afflige-t-il pas de ce qui fait la joie du profane ; ne se réjouit-il pas de ce qui épouvante ce même profane? Naturellement l'homme déteste la solitude, et voilà les anachorètes et les ermites. L'homme redoute la privation et toute atteinte à sa chair, et voici des êtres qui se mortifient et se martyrisent : ils pleurent comme Déméter et ils adorent leur peine : ils ne peuvent ni ne veulent être consolés que par la mort : l'âme de Déméter et l'âme de Bacckos les possède ensemble. On appellera cet état l'ivresse ou la folie de la croix et Sainte-Thérèse dira qu'elle meurt de ne pas mourir. A ce spectacle extraordinaire et qui s'accompagne souvent de circonstances miraculeuses, quelle explication donnerons-nous? Celle du hiérophante d'Éleusis.

L'homme peut, en contradiction avec les lois ordinaires de l'instinctivité, recréer sa sensibilité, c'est-à-dire confondre la réalité du plaisir et de la peine par une opération intérieure. La recréation de la sensibilité est le grand phénomène de l'individualisme et aussi la preuve positive de l'immortalité.

Les passions du théâtre qui sont toutes des Euménides représentent l'humanité sérielle : colère d'Œdipe, d'Ajax, de Créon, d'Hercule, de Philoctète ; désespoir d'Hémon, d'Hécube ou de Prométhée ; ces lamentables tableaux semblent faits pour rejeter beaucoup d'âmes vers le plan mystique. Toujours éblouis par la beauté de la forme, au point de croire que les anciens faisaient de l'art pour l'art et ne se proposaient qu'un résultat exclusivement plastique, nous ne remarquons pas assez le pessimisme de la tragédie. « Ne proclamez le bonheur de personne avant sa mort » est le dernier mot d'*Œdipe-Roi*.

Les fables qui comportent des dieux comme personnages finissent dans l'apaisement : Prométhée est délivré, Oreste est pardonné. Partout ailleurs, les catastrophes s'accumulent sans répit, et la fatalité, qu'on s'obstine à voir comme un *Deus ex machina* et dont on fait l'invisible et suprême personnage, le mauvais Ange, n'existe que dans le cœur des individus. Le jeu des passions amène naturellement tout ce qu'on attribue aux Dieux, par moralité officielle.

Un enchaînement rigoureux nécessite chaque dénouement ; ce naturalisme va si loin que tout héros appartient à l'un des quatre tempéraments hypocratiques. Pour le spectateur ordinaire, l'effet animique se bornait à des fermes propos de modération et de sagesse. Il savourait cette joie peinte par le poète Lucrèce de contempler les tempêtes passionnelles en jouissant de sa paix de citoyen honnête et médiocre.

D'autres plus vibrants ou plus réfléchis ne se contentaient pas de la doctrine courante et demandaient à l'ésotérisme une consolation ou un éclaircissement. On interrogeait d'abord Dyonisos, dieu du vin et de toutes les ivresses : beaucoup ne dépassaient pas ce degré d'évolution. Eschyle, accusé d'avoir révélé les mystères, se justifie en prouvant qu'il n'est que Dyonisien. Ceux qui avaient plus de curiosité allaient à Éleusis.

Si nous supposons que le théâtre de Dyonisos n'est que la chaire où l'initiation parle à la foule et invite l'exception à participer aux plus hautes vérités, quelle estime nous devons faire d'une doctrine qui emploie une parade aussi sublime pour recruter ses fidèles ! Vraiment les missions actuelles offrent à la sensibilité une bien faible pâture, et nos clergés si paresseux devraient moins mépriser et étudier plutôt leurs prédécesseurs de l'Attique.

Littré définit le mysticisme, une croyance qui admet des communications secrètes entre l'homme et la divinité. Cela manque d'exactitude. Le mysticisme est toute croyance qui affranchit l'individu du déterminisme sériel : autrement, le mysticisme consiste à contredire en quelque point à l'expérience générale. Le mot continue aujourd'hui à désigner à peu près la même chose : et tout phénomène d'individualisme est un phénomène de mysticité.

L'Antiquité parfaitement sage n'émancipait que l'individu et par degrés : dès lors, à côté de la caste sociale et de fait, il existait une caste morale qui maintenait une unité véritable, malgré le développement personnel.

S'il fallait légitimer par des juxtapositions de textes l'ésotérisme grec, un volume suffirait mal. La forme de l'essai ne permet que la présentation d'une idée. Le Janus d'Axel dit excellemment : « Je n'instruis pas, j'éveille ! » Le fils de l'accoucheuse ne nommait pas autrement son rôle d'excitateur des consciences.

Le mystère d'Éleusis, dégagé des splendeurs d'une liturgie esthétique, se réduit à une proposition assez simple comme énoncé et d'une valeur incalculable si on l'applique à la vie morale. Le devenir heureux est un accroissement de la conscience ; il aboutit à la personnalité éternelle.

Cette promesse de la permanence du Moi, à travers les étapes évolutives de la survie, atteint le plus haut prix que l'homme puisse convoiter. Être éternellement soi ; voilà ce que l'épopte se proposait. Peu d'esprits soutiendraient sans trouble cette éblouissante perspective : l'idée de repos inspirée par le poids de la vie l'emporte même dans les rituels spiritualistes sur celle d'immortalité. L'initiation s'efforçait de révéler aux plus dignes l'orientation véritable, afin qu'ils n'épuisassent point les forces animiques aux œuvres d'ici-bas.

Celui qui relira les tragiques avec la préoccupation de retrouver la pensée d'Éleusis sur la scène

de Dyonisos, découvrira que l'âme humaine, identique en ses besoins aux différents cycles, n'a jamais cessé de se nourrir des mêmes éléments et qu'ils tirent leur essence de la nécessité.

Le génie grec nous montre, dans toutes les activités, l'individualisme cultivé, c'est-à-dire élaboré suivant une méthode : le génie moderne manifeste, et manifestera chaque jour davantage, l'individualisme sauvage ou spontané, c'est-à-dire sans méthode.

La Bibliothèque, véritable Babel, ne tiendra jamais la place d'Eleusis. Chacun devra désormais être son hiérophante et faire son autopsie sans autre secours que l'incertaine intuition.

N'est-il pas étrange, que par le cours des choses, l'intelligence occidentale propose encore comme dernier terme de perfection, celui même qui constituait le grand mystère de l'Ionie ?

PÉLADAN.

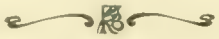

LA VIE LITTÉRAIRE

Trois livres.

Mme JULES MICHELET : *Les Chats*. Introduction et notes de Gabriel Monod, de l'Institut. (Flammarion, éditeur.)
GÉRARD D'HOUVILLE : *Esclave*, roman. (Calmann-Lévy, éditeur.)
MAURICE FAURE, sénateur de la Drôme : *Souvenirs du général Championnet*. (Flammarion, éditeur.)

Trois livres qui ne se ressemblent pas !

Si on aime les chats et Mme Michelet, on aimera le livre que Mme Michelet a écrit sur les chats. Si on n'aime ni les chats ni Mme Michelet, on aura bien de la peine à aimer son livre. Pour moi, j'aime bien Mme Michelet, qui sut être une veuve impérieuse et vigilante, mais je n'aime pas les chats. Alors, je me demande si j'aime ou si je n'aime pas le livre de Mme Michelet sur les chats. Il me serait plus agréable que Mme Michelet eût consacré son talent — faut-il dire de poète? — à écrire sur d'autres sujets. Enfin chacun fait ce qu'il peut comme il veut. Et les chats ont bien de la chance.

C'est l'avis de M. Gabriel Monod qui édite avec dévotion le livre de Mme Michelet. Ce n'est pas le moment de dire à propos des chats tout le bien que l'on pense de M. Gabriel Monod dans les milieux cultivés. Il est même inutile de dire tout le bien que l'on peut penser de Mme Michelet... Et voici que je n'ose pas dire tout le mal que je pense des chats présentés, protégés par des autorités aussi respectables que Mme Michelet et M. Gabriel Monod.

Bref, Mme Michelet aimait les chats. M. Gabriel Monod, dans son introduction au livre qu'il publie, nous rappelle que Mme Michelet a consacré dans les *Mémoires d'une Enfant* des pages délicieuses aux dix-sept chats de Montauban, les compagnons de son enfance. « Mariée, pendant les longues journées solitaires où son mari était retenu aux Archives, elle eut pour compagnie les chats qui avaient été les fidèles amis de l'historien, au temps de son veuvage : Mouton et Minette. Ceux-ci firent souche, et leur fils, Pluton, choyé à son tour, fut emmené en Bretagne quand le 2 décembre chassa Michelet de Paris ; puis d'autres chats de provenances diverses, celui-ci provençal, celle-là vaudoise, chats des champs, des bois et des villes furent adoptés par M. et Mme Michelet. Partout, à Nantes, à Hyères, à Paris, dans leurs voyages, leurs chats étaient associés à leur vie, comme le furent plus tard des oiseaux qui, eux aussi, devinrent des hôtes habituels de la maison et y exerçaient parfois une autorité un peu tyrannique. La passion de Mme Michelet pour les chats était si vive que, même pendant les rapides journées où, en juillet 1850, elle posséda un enfant, bientôt ravi à sa tendresse, elle faisait venir sur son lit les petits de Mouton et de Minette et Michelet était jaloux, dit-il dans son *Journal*, « de ces petits chats qui volaient à mon fils les caresses de sa mère. »

Vous pensez sans doute comme moi que tout cela est passionnément intéressant. Mais quand on parle des chats, il n'est pas permis de ne pas penser à Baudelaire, chantre inoubliable des chats. Baudelaire, Mme Michelet, les chats... ô littérature !

Baudelaire aimait follement les chats, et les chantait admirablement. Il serait possible de démontrer qu'il n'avait pas sur eux des idées très nettes. Lisez d'abord cette poésie célèbre :

Viens mon beau chat, sur mon cœur amoureux,
Retiens les griffes de ta patte
Et laisse-moi plonger dans tes beaux yeux
Mêlés de métal et d'agate.
Lorsque mes doigts caressent à loisir
Ta tête et ton dos élastique,
Et que ma main s'enivre du plaisir
De palper ton corps électrique,
Je vois ma femme en esprit. Son regard
Comme le tien, aimable bête,
Profond et froid, coupe et fend comme un dard,
Et, des pieds jusqu'à la tête,
Un air subtil, un dangereux parfum
Nagent autour de son corps brun.

Lisez maintenant cette poésie encore plus célèbre :

Les amoureux fervents et les savants austères
Aiment également, dans leur mûre saison,
Les chats puissants et doux, orgueil de la maison,
Qui comme eux sont frileux, et comme eux sédentaires.
Amis de la science et de la volupté,
Ils cherchent le silence et l'horreur des ténèbres ;
L'Erèbe les eût pris pour ses coursiers funèbres,
S'ils pouvaient au servage incliner leur fierté.
Ils prennent en songeant les nobles attitudes
Des grands sphinx allongés au fond des solitudes

Qui semblent s'endormir dans un rêve sans fin,
Leurs reins féconds sont pleins d'étincelles magiques
Et des parcelles d'or, ainsi qu'un sable fin,
Etoilent vaguement leurs prunelles mystiques.

Il serait curieux de comparer ces deux petits poèmes, et d'en tirer une psychologie contradictoire des chats... Mme Michelet eût réussi à merveille en cet exercice un peu vain, car elle est un étonnant historiographe des chats.

En un style félin, souple, caressant, voluptueux parfois, en petites phrases ardentes et câlines, et qui rappellent avec moins de fièvre et moins d'exaspération pourtant, les ardentes petites phrases de Michelet, Mme Jules Michelet nous raconte l'histoire de ses différents chats et chattes, Mouton, Minette, Coqueluche, Tigrine... Et ce faisant, elle nous donne une psychologie du chat. Mme Michelet croit en l'âme des animaux. C'est cette croyance qui fait la supériorité de l'Orient sur l'Occident. L'Orient a le culte des animaux. Le chat était particulièrement vénéré en Egypte. Et voilà pourquoi les Egyptiens ont édifié des pyramides !

Mme Michelet oppose constamment le chien au chat. C'est pour donner au chat la préférence. Le chien est plébéien, domestique, esclave, léchant toujours la main qui le frappe, sans personnalité, d'une douceur bête, ayant de bons yeux au regard sans mystère et sans poésie étrange, et puis bruyant, jappant, aboyant, simple et grossier, enfin, une brute, quoi !

Le chat, au contraire, est une princesse artiste. Mme Michelet voudrait qu'on dit toujours : *la chatte*, comme les Allemands : *die Katze*. C'est un être de race, un aristocrate dont le sang est pur de toute mésalliance. Il est nerveux jusqu'à l'hystérie. Il a des crises, des délires. La musique le fait pâmer. Il est passionné à l'excès. Ses amours sont des fureurs. Il a le goût des aventures. Il est d'une indépendance sauvage. Il ne se donne jamais complètement. Il se réserve toujours... Et il est de bonne compagnie : discret, silencieux. C'est un poète aussi, un contemplatif, un rêveur... S'il est voluptueux, il sait être plein de sagesse... Ses attitudes sont toujours belles. Quant à ses coups de griffe soudains, excusons-les ; le chat est un *hyper-nerveux*. Il griffe, c'est sa façon de calmer ses nerfs. En outre, il n'a pas le regard bon et simple du chien plébéien. L'œil de ce prince mystérieux est presque toujours vert. Il brille dans la nuit. Il s'éclaire à l'heure où l'œil de l'homme s'embrume, c'est un œil étrange, chargé de vie électrique... Nous revenons à Baudelaire.

Mme Michelet distingue aussi le tempérament et le caractère des chats selon leur couleur. Les chats noirs sont amis des sorciers ; ils ont quelque chose de fatal. Les chats blonds sont plus doux et sentimentaux. Ils sont des chats sans romantisme, des chats domestiques. Les chats fauves, roux, sont véhéments et parfois terribles...

Mme Michelet parle de ses différents chats et chattes avec une passion communicative. Aucun auteur n'a parlé des chats avec tant de flamme, avec tant d'amour... Mme Michelet ne se lasse pas d'écrire et d'écrire encore des pages sur les chats. Baudelaire dirait que ce livre est un poème...

Il est pourtant utile d'aimer les chats, pour aimer ce livre.

*
* *

Je ne sais pas s'il peut être, pour un sénateur lettré, d'occupation plus utile que de rendre service aux gloires régionales. M. Maurice Faure avoue loyalement son dessein. Sénateur de la Drôme, il a voulu que le général Championnet, enfant de Valence, ne demeurât pas dans la postérité un méconnu. Et pour que le nom de Championnet reste gravé dans toutes les mémoires et dans tous les cœurs, si je peux dire, M. Maurice Faure a publié partiellement les souvenirs du général.

Initiative que l'on pourra louer sans réserve. Au reste, la biographie de Championnet placée, par M. Maurice Faure, en introduction aux Souvenirs est excellente, à la fois exacte et pieuse. Et elle prouve bien, selon les désirs mêmes de M. Maurice Faure, que si la postérité ne fût point injuste pour Championnet, du moins elle ne lui accorda point toute sa justice. M. Maurice Faure cite Sainte-Beuve : « Il y a des moments et des heures plus favorisés, le rayon de la gloire tombe où il lui plaît, il éclaire en plein et dore de tout son éclat certains noms immortels, et à jamais resplendissants. Le reste rentre dans l'ombre. » Championnet n'est pas dans l'ombre. Il est dans la pénombre.

M. Maurice Faure, enclin à écrire éloquemment, prononce : « Championnet n'occupe pas en pleine clarté la place éminente à laquelle lui donnent des droits incontestables son génie militaire, ses vertus civiques, l'incomparable service qu'il a rendu à la patrie républicaine. » Il est cependant un des meilleurs généraux de la Révolution. Ses souvenirs seront donc d'abord avantageux à leur auteur. Ils mettront sa personnalité en valeur. Ils nous aideront à l'apprécier plus justement. « Complétant et corroborant les appréciations de Marbot, de Thiébault, de Barras, (*ces Souvenirs*) donnent le saisissant relief qui lui convient à la pure physionomie du général valentinois, en faisant mieux connaître, par le récit de ses impressions personnelles, sa vie sans tache consacrée tout entière au service de la patrie et au culte des principes de la Déclaration

les Drouts de l'Homme. — Au reste, les souvenirs de ce brave soldat ne sont pas une œuvre littéraire. M. Maurice Faure en détermine le caractère très exactement. Ce sont de simples notes tracées à la hâte. Au milieu des camps pour être laissées à sa mère qui les a conservées pieusement jusqu'à sa mort, ou même pour être confiées à des amis des temps héroïques, à ceux qui l'avaient défendu contre la calomnie, à ses frères d'armes qui voudraient plus tard faire revivre les grands jours de l'armée de Sambre-et-Meuse ou de la conquête napolitaine. Tels quels, ils sont utiles pour la reconstitution d'une époque historique. Peut-être a-t-on le droit de regretter que M. Maurice Faure en ait supprimé un certain nombre de chapitres. Tous les exposés de plans de bataille, tous les exposés de stratégie pure, il les a élagués. Il n'a gardé que le récit des faits de guerre, les anecdotes, les considérations historiques. Il arrive que ces considérations historiques ne soient pas dénuées de sagesse ni de profondeur. Oui, cela arrive.

M. Maurice Faure dit qu'il a voulu faire œuvre de vulgarisation populaire. Populaire : n'est-ce pas dire beaucoup ? Je ne pense pas que le peuple se soucie jamais des Souvenirs de Championnet, mais les érudits s'y refèreront. Et c'est plutôt pour les savants que M. Maurice Faure aura travaillé.

*
* *

L'histoire que nous raconte Gérard d'Houville en son petit roman *Esclave*, est assez ingénue. Elle est même un peu niaise en son extrême simplicité. Mais elle est écrite avec élégance. Mme de Régnier, je veux dire Mme Gérard d'Houville, est une des rares romancières d'aujourd'hui qui sachent parfaitement la langue française : il en est même, et pourvues de plus de gloire qu'elle n'en a encore, qui n'en savent pas la première règle. Au surplus la langue du roman de Gérard d'Houville est poétique, sans cesser d'être correcte et pure. Vous conviendrez immédiatement que Gérard d'Houville n'est pas un jeune écrivain tout à fait banal.

Il s'agit d'une jolie femme de la Louisiane, qui s'appelle aimablement Grâce Mirbele. On ne manque pas de nous faire remarquer que ce prénom est fait pour elle. Grâce a aimé vaillamment Antoine Périer. Antoine fut un amant irrésistible, mais tyrannique et trompeur. Il partit brutalement pour la France, laissant Grâce dans les larmes. Quatre ans après, il revient. Il retrouve sa maîtresse aussi belle qu'auparavant. Elle a près d'elle un petit cousin Charlie qui l'adore et voudrait faire mieux. Grâce voudrait haïr Antoine et l'aime encore. Finalement, Grâce déclare au charmant petit Chérubin d'outre-mer que s'il la délivre de l'obsession toute puissante d'Antoine, elle se donnera à lui par reconnaissance autant que par amour. Antoine et Charlie se provoquent généreusement. Duel. Antoine blesse Charlie qui, Dieu merci, ne mourra pas. Grâce est sur le point d'aimer Charlie, mais Antoine la reconquiert... « Il la reçut sur sa poitrine, enfin vaincue et toute pantelante. Elle cacha son visage sur l'épaule du dominateur. Elle se cramponnait à lui. Elle éprouvait enfin le bonheur et sa paix immense, un bien-être, un oubli divin qu'elle avait cru ne plus jamais connaître. Orgueil, ressentiments, douleur, remords, loyauté, tendresse, tout était refoulé par l'amour triomphant. Sauf lui, rien n'était plus. Antoine souleva la tête de l'amante reconquise. il regarda tout au fond des yeux verts et il comprit que la lutte était finie et que l'esclave amoureuse revenait au joug de son maître ». Voilà l'histoire, ou plutôt l'historiette.

Il est possible qu'elle ne soit pas extrêmement intéressante.

Cela est possible parce que les deux ou trois personnages que l'on peut aussi bien appeler les héros de cette histoire, n'ont aucune existence individuelle.

Il y a l'amoureux irrésistible et tout-puissant. Il y a le jeune amoureux qui n'est pas assez fort pour imposer son amour. Il y a la femme amoureuse qui aime sans savoir pourquoi, qui aime parce qu'il est naturel à la femme d'aimer et de souffrir de son amour.

Si elle souffre ce n'est pas à cause d'elle-même, ou parce qu'elle a voulu ceci qui lui est funeste au lieu d'avoir voulu cela qui lui eût été favorable, c'est parce qu'elle aime. Elle ne pouvait pas ne pas aimer. Aimant par fatalité, elle ne pouvait pas ne pas être l'esclave de son amour et de son amant. C'est clair. C'est simple.

Pas d'événements, d'ailleurs, pour nous rendre cette fatalité plus sensible, mais des petits développements de rhétorique facile... On discute avec malice sur la liberté. Ah! ah! sur la liberté. Que peut-on bien dire sur cet important sujet? Grâce ne balance pas. Elle a des idées générales !

— Libre ?... Mon ami, le pensez-vous ? Et qui de nous est donc libre ici ? Nous sommes tous esclaves de quelqu'un ou de quelque chose, d'une manie, d'une circonstance, d'une affection, d'une habitude, d'un préjugé, d'une dévotion, d'un amour ou d'un souvenir. Et quand même ne le serions-nous pas de toutes ces choses, nous sommes asservis, oui nous le sommes tous, par la nécessité, la fatalité, la vieillesse et la mort.

Forte pensée ! Gérard d'Houville l'exprime avec confiance, pendant deux ou trois pages, et c'est ainsi

que d'un tout petit sujet de nouvelle on fait un petit roman.

Alors dans ce petit roman, tous les personnages étant voués à l'amour, il y a lieu de parler de l'amour avec originalité... Et nous voyons que Grâce elle-même a de la philosophie.

« Enfin, elle se délivra. Elle avait cru sourire de cette candide et fougueuse ardeur. Mais elle ne sourit pas, car *la présence de l'amour impose une gravité sombre.* »

« Creusez », je vous prie, cette pensée, creusez-la. Et n'allez pas croire que ce n'est que gentil verbiage

Et que dites-vous de cette phrase bien séduisante ?

« Il frémit de rage et vraiment il aurait voulu la battre. Il s'éloigna et voyant relégué au fond d'une coupe le collier de coquillages, il le prit et le mania longuement. Ce contact frais et lisse lui plut et le calma. Il porta la parure marine à son oreille. Il s'imaginait entendre une rumeur lointaine et qui n'était plus le bruit de la mer : un long soupir d'amour et de regret semblait remplir les minuscules spirales, soupir qui sans doute gonflait le cou qu'elles avaient enserré de leur nacre creuse ! »

Harmonie ! Harmonie ! Au reste ne pourrait-on pas démontrer que cela ne signifie rien du tout, ou si peu de chose. Mais c'est charmant ainsi. C'est exquis. Et puis il règne dans ce petit volume innocent une sensualité — inconsciente comme il est naturel à la sensualité — bien faite pour plaire. Et puis ce jeune écrivain écrit presque sans effort le style le plus pur. Si Gérard d'Houville se résolvait à ne conter que de tout petits contes à la mesure de son imagination nous aurions en lui ou en elle un écrivain réellement délicat et joli... Mais elle développe, en s'appliquant, des drames pauvres et de piètres idées. C'est dommage.

J. Ernest-Charles.

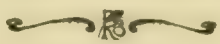

THÉATRES

Opéra-Comique : *L'Enfant-Roi*, comédie lyrique d'Emile Zola. Musique de M. Alfred Bruneau.

Jusques à quand M. Alfred Bruneau fera-t-il chanter Emile Zola ! Voilà une question que l'on est bien en droit de se poser, devant la nouvelle production lyrico-réaliste signée Zola-Bruneau, que nous offre l'Opéra-Comique. Le vigoureux apôtre du Roman naturaliste, le père des Rougon-Macquart, celui qui avait dressé debout tant de figures simples et frustes, connut, vers la fin de sa carrière, toutes les ambitions. Parce qu'il s'était mesuré victorieusement avec la formule naturaliste dans le roman, il se crut tout spontanément appelé, M. Bruneau aidant, à la rénovation du Drame musical. M. Bruneau fut en cela le grand convertisseur, ou si l'on veut, l'*illusionneur* : il persuada à Emile Zola qu'il pouvait mener, lui aidant, une réforme dramatique parallèle à celle de Wagner. Il se trompait de mesure évidemment. Il n'avait pas bien pris ses dimensions, ni pour lui, ni pour Emile Zola : d'où la série que vous connaissez, et *Messidor*, et l'*Attaque du Moulin*, et le *Rêve*, et l'*Enfant Roi*. Est-ce au moins le dernier fruit de cette collaboration ? Nous nous permettrons d'en douter, car la puissance d'évocation de M. Alfred Bruneau paraît infinie.

Certains ne verront dans l'*Enfant-Roi* qu'une continuation de la *Louise* de M. Charpentier. Et sans doute l'esthétique est la même qui présida à la conception de ces deux œuvres ; pareille aussi la mentalité qui s'y affirme. Nous verrons cependant tout à l'heure qu'il existe quelques différences notables, et que l'une contient de certaines choses dont l'autre est totalement privée. Toutes deux cependant reposent sur cette conviction, qui paraît sincère, à savoir que la déclamation musicale et la polyphonie orchestrale sont aptes à communiquer de l'intérêt aux psychologies les plus rudimentaires. Voyons encore une fois de quelle façon nos collaborateurs s'y emploient.

Le pâtissier François et sa femme Madeleine coulaient ensemble des jours heureux dans leur boutique, située en un quartier populeux et riche de Paris. Sans doute François avait-il épousé Madeleine un peu contre son gré. Mais leur commerce prospérait, et Madeleine s'était habituée à l'amour de François. Tout irait donc au mieux dans la plus belle des boutiques, si derrière eux l'envie, la jalousie, ne veillaient ! Le Traître — car le Traître existe, il est éternel, aussi bien dans le drame lyrico-réaliste que dans le mélodrame romantique — c'est le garçon pâtissier Auguste, qui convoite l'établissement et voudrait brouiller le ménage. Il a suivi Madeleine et s'est aperçu qu'elle avait des rendez-vous aux Tuileries avec un jeune homme de dix-huit ans. Il la dénonce à François au moyen d'un billet glissé furtivement dans le livre de comptes. Désolation, désespoir du mari.

Celui-ci court au rendez-vous indiqué. Il pénètre brusquement dans le pavillon de jouets, et que voit-il ? Sa femme aux bras du jeune garçon. Il va se venger, il se précipite vers lui. Mais Madeleine l'arrête et lui crie : — « Ce n'est pas mon amant ! C'est mon fils : c'est Georget. » — Elle lui raconte alors comment, toute jeune, elle commit une faute, et n'osa jamais l'avouer, ni à son père, ni à lui, comment elle usa vis-à-vis de son mari de ruse et de men-

songes, et de quel poids ils pesaient sur sa conscience. Elle lui demande pardon, le supplie de lui accorder ce pardon : pardon de n'avoir pas crié la vérité avant le mariage, pardon d'avoir ensuite volé son amour... François veut bien pardonner, mais à une condition, à une condition expresse, c'est qu'elle lui revienne tout entière, c'est qu'elle renonce à son fils : — « Ou ton fils ou moi, s'écrie-t-il. Reste ici, ou rentre chez nous. Mais si tu rentres, c'est que tu m'auras juré de ne jamais revoir ton enfant ! » — Il sort comme un fou et Madeleine reste avec Georget.

Elle tente de vivre loin du foyer. Mais elle n'y peut réussir... et un beau jour, elle revient, elle rentre à la boulangerie, harassée, épuisée, devant le mari qui lui demande encore si c'est bien lui qu'elle choisit, si elle a dit adieu à l'enfant pour toujours. Madeleine ne sait pas, elle ne s'interroge pas davantage. Mais puisqu'elle est vaincue, qu'il la prenne et fasse d'elle ce qu'il lui plaira ! — « Je reviens me confier à toi... Fais de moi une épouse si heureuse qu'elle vive à ton cou, dans l'oubli du reste du monde ! » —

La vie commune a donc repris, sans que nous sachions si Madeleine continue de voir son fils. Pourtant un jour il arrive, lui aussi, à la pâtisserie. Il vient annoncer à sa mère qu'il part pour de lointains pays. Puisqu'il n'y a pas de place au foyer pour lui, il faut qu'il fasse sa vie. Il a trouvé un emploi, là-bas, de l'autre côté de l'Océan, bien loin, bien loin. Il disparaîtra. — Dernière lutte chez Madeleine : elle partira avec lui. Alors François comprend qu'il ne peut les faire souffrir plus longtemps : chassé d'ici, l'enfant serait sans cesse à les séparer. Il ouvre ses bras, dans lesquels tous deux se réfugient.

Telle est cette *tranche de vie*, tirée de la réalité, à laquelle M. Alfred Bruneau a surajouté la grandiloquence de l'orchestre. Toutefois nous n'en avons pas fini avec le livret. Emile Zola n'avait-il pas entendu dire jadis que le symbolisme était utile, qu'il était même indispensable à une œuvre lyrique. Ces pâtissiers, héros d'un drame lyrique, auront donc leur grandissement symbolique... et quelles images, je vous le demande, pourraient être utilisées pour atteindre un tel but, oui quelles images, sinon celles-là même que d'instinct nous associons à la fonction sociale du pâtissier ? N'oublions pas que François est aussi bien un Rougon-Macquart, et nous comprendrons alors pourquoi les symboles de l'*Enfant-Roi* doivent nécessairement être empruntés au *Ventre de Paris*. Je vous laisse le soin de déguster celui-ci.

FRANÇOIS

Ce Paris qui [illegible] qui chaque matin a besoin de [illegible] du jour ! Du pain, du pain. Il faut toujours du pain au géant dévorateur... Et il n'y a [illegible] de farine, c'est par panerées, par charretées, qu'on jette le pain à l'insatiable faim de Paris.

Au travail, au travail ! Boulangers, mes braves, donnez vos muscles, donnez votre souffle, et que le pain soit pétri, et que le pain soit sorti du feu, tendre, brulant, doré. Pendant que Paris dort, faisons-lui son pain quotidien par panerées, par charretées ! Il faut du pain, du pain, à l'éternel faim du géant. Et pour qu'il ait du cœur à la besogne, demain, dès le petit jour, donnons du pain, du pain, du pain, au réveil affamé de Paris.

... Telle fut donc la dernière poussée lyrique d'Emile Zola. Hâtons-nous de la déguster en sa grandiloquence, car il est possible que nous n'en connaissions plus d'autre, que M. Alfred Bruneau ne découvre plus rien dans les papiers du Maître, et qu'il ne puisse plus faire chanter Zola. Bienheureux silence ! car, il faut le dire, de toutes les sauces auxquelles fut jusqu'alors accommodé l'art divin des sons, celle-ci nous apparaît bien la plus déplaisante et la plus inacceptable. Je ne doute pas que les amours malheureuses de deux pâtissiers honorables puissent exciter la compassion, mais à la condition essentielle qu'on les fasse parler en langue de pâtissier et que l'on dispose autour de leurs aventures une affabulation moins simpliste que celle de l'*Enfant-Roi !* C'est moins qu'un devoir d'écolier, cet *Enfant-Roi !* C'est une chose que n'écrirait certainement pas un bon élève de seconde, une chose dont rougirait, pour son insignifiance, un médiocre élève de rhétorique... C'est à la fois énorme et minuscule... énorme par sa prétention, minuscule par sa réalisation ! C'est, dans toute la force du terme, la montagne qui accouche d'une souris !

Je sais que les habitués des théâtres de musique se contentent d'une *littérature* rudimentaire. Cette fois ils seront bien servis. Mais ce que j'incrimine particulièrement dans une œuvre de cet ordre, c'est l'alliance de ces deux arts : la *Littérature* — pardon pour elle ! — et la *Musique*. Quel élément nouveau, quel rehaut d'impression la Musique peut elle ajouter à de telles platitudes ? On n'ajoute rien à rien. Les zéros ne s'additionnent pas, que je sache, et cette loi de bon sens paraît aussi vraie en art qu'en science mathématique. Si la fonction essentielle de l'art des sons, dans la musique dramatique tout autant que dans la musique pure, consiste à prolonger, à intensifier en nous les émotions et les rêves dont la Poésie a fourni la première esquisse, que vient donc ici faire la Musique surajoutée à un tel poème ? Je disais tout à l'heure : les zéros ne s'additionnent pas... Sans doute pas comme beauté, mais malheureusement hélas comme ennui !... Cette histoire d'arrière-boutique, que les auteurs appellent l'*Enfant-Roi*, titre où l'on retrouve toute l'ambition, la rhétorique vide et prétentieuse d'Emile Zola — sa vraie signature, il faut bien dire — cette aventure à laquelle on pourrait tout aussi bien donner comme sous-titre celui-ci : « Histoire déplorable de deux mitrons

malheureux », dramatisée et musiquée, devient du plus exaspérant effet. La Musique s'y révèle en un tel désaccord avec ce que tout à l'heure nous appelions sa fonction, son génie propre, qu'elle rejette et repousse loin d'elle une alliance aussi disproportionnée. Etrange mentalité, que l'on se représente malaisément, celle d'un *artiste*! de deux *artistes*, appliquant leurs efforts à une tâche aussi ingrate, et condamnée par avance!

... Et l'on ne sait vraiment, pour conclure, lorsqu'on examine froidement le détail, puis l'ensemble des moyens employés pour mettre en valeur un drame lyrique comme cet *Enfant-Roi*, ce qu'il faut le plus regretter parmi tant d'efforts dépensés en vain. Est-ce l'effort du musicien qui a conçu, écrit, puis orchestré ces cinq actes avec conscience, application, désir de bien faire, qualités qui, malheureusement, ne suppléent pas l'inspiration? — mais quelle inspiration, je vous le demande, pouvait se dégager d'un pareil sujet? Est-ce le travail du décorateur, du metteur en scène, travail subtil, soigné, méticuleux, qui s'efforce de suppléer à la pauvreté, à la misérable indigence du *fond*, par le *pittoresque* de la forme — telle une femme aux appats défaillants qui tâche à remplir les vides, à dissimuler les insuffisances de la ligne. On n'a jamais été plus loin dans l'*impressionnisme* de la mise en scène, dans la préoccupation du détail, dans le *bibelot*, dans la *technique*. Il y a un 4e acte qui se passe dans un fournil de boulanger, où nous assistons à la confection du pain, et dans lequel, je gage, le plus autorisé des boulangers parisiens ne trouverait rien à reprendre. Faut-il pas que l'œil soit intéressé, puisque l'intelligence et l'oreille sont à ce point choqués et irrités! Que dire enfin de l'application, de la conscience des interprètes, M. Dufrane (François), Mlle Friché (Madeleine) qui se donnent courageusement et résolument! On sait la place que depuis quelque temps ces deux artistes ont prise à l'Opéra-Comique, place justifiée. Ils méritaient que leur talent fût soutenu par une autre œuvre. Passer brusquement du Hollandais à François et de Senta à Madeleine, c'est tout de même un peu rude!

PAUL FLAT.

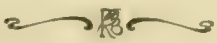

LA DÉFENSE DE L'ORTHOGRAPHE

Un grand nombre d'écrivains, de lettrés et de savants, émus par un projet récemment formé de soudain bouleversement de l'orthographe, jugent qu'une telle mesure nuirait à la beauté des Lettres françaises. Sur leur demande la *Revue Politique et Littéraire* (*Revue Bleue*) présente à M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts une pétition exprimant « le vœu qu'il ne soit pas donné suite à ce projet, qui ne tarderait pas à mettre en péril les lettres nationales (1). »

Quatrième Liste.

Georges BERGER, de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), Député.
Prof. R. BLANCHARD, de l'Académie de Médecine.
W. BOUGUEREAU, de l'Institut (Académie des Beaux-Arts).
Dr E. BRUMPT, Préparateur au Laboratoire de Parasitologie de la Faculté de Médecine.
Dr J. BUCQUOY, de l'Académie de Médecine.
J. CHARLOT, Préparateur au Laboratoire de Parasitologie de la Faculté de Médecine.
P.-A.-J. DAGNAN BOUVERET, de l'Institut (Académie des Beaux-Arts).
Maurice DUMOULIN.
O. HAMELIN, Chargé de cours à la Faculté des Lettres (Ecole Normale Supérieure).
Dr H. HUCHARD, de l'Académie de Médecine.
Dr E. LANCEREAUX, de l'Académie de Médecine.
Dr M. LANGERON, Préparateur au Laboratoire de Parasitologie de la Faculté de Médecine.
Paul Victor de LAPRADE.
Le BARGY, de la Comédie Française.
Dr MAGNAN, de l'Académie de Médecine.
Dr A. MOTET, de l'Académie de Médecine.
Georges PICOT, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.
PONTSEVREZ.
Jules RENARD.
Auguste RODIN.
Eugène ROSTAND, de l'Institut (Académie des Sciences Morales et Politiques).
O. ROTY, de l'Institut (Académie des Beaux-Arts).
Dr A. SEVESTRE, de l'Académie de Médecine.
Paul SOUDAY.

ACADÉMIES, JOURNAUX, UNIVERSITÉS DES DÉPARTEMENTS

Adrien BERTHOLON, Directeur de la *Dépêche d'Eure et Loir*.
Horace BERTIN, Président du Syndicat de la Presse Marseillaise.
C. CÉZÉRAC, Président de la Société Historique de Gascogne, à Auch.
Henri CHABEUF, Président de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
Nestor DENIS, Rédacteur en chef du *Mémorial des Vosges*.
Dominique DURANDY, Directeur politique du *Petit Niçois*.
Gilbert ESMEIN, Directeur de l'*Indépendant Auxerrois*.

1. Voir la *Revue Bleue* des 18, 25 février et 4 mars 1905.

Louis Esquieu, Secrétaire général de la Société des Études Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot.

Dr Paul Ivoire, Président de la Société des Médecins de l'Allier, à Commentry.

Emile Garet, Ancien Député, Président du Conseil d'Administration de l'*Indépendant des Basses-Pyrénées*.

Ant. Ged, Directeur du *Journal de Marseille*.

Glinel, Président honoraire de la Société Académique de Laon.

Léon Goulette, Directeur de l'*Est Républicain*.

Georges Gourdon, Rédacteur en chef des *Tablettes des Deux Charentes*.

E. Guilleux, Directeur du *Radical de l'Allier*.

Louis Henry, Rédacteur de l'*Avenir de Calais*.

L. Henry-Gontier, Directeur de l'*Avenir de Calais*.

A. Huc, Directeur de *La Dépêche*, de Toulouse.

Henry Jagot, Directeur du *Progrès du Nord*.

D. Joucla, Directeur de *l'Avenir de la Dordogne*.

Julien de Lagonde, Rédacteur en chef de l'*Express du Midi*.

Léon Lavanant, Directeur de *La Saison de Nice*.

Lenel, Professeur de Rhétorique au Lycée d'Amiens.

A. P. Lemercier, Doyen de la Faculté des Lettres de Caen.

Osvald Leroy, Rédacteur en chef du *Libéral de l'Est*.

Paul Mairat, Directeur de *La Charente*.

Emile Marmey, Rédacteur en chef du *Courrier de l'Aisne*.

Th. Mercier, Rédacteur en chef du *Mémorial des Deux-Sèvres*.

Albert Meyrac, Rédacteur en chef du *Petit Ardennais*.

Oct. Minet, Rédacteur au *Courrier de l'Aisne*.

G. Mont-Louis, Directeur du *Moniteur du Puy-de-Dôme*.

L. les Périé, Rédacteur en chef de l'*Indépendant Lémovix*.

Adrien Planté, Président de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau.

Ch. Quettier, Rédacteur en chef de la *France du Nord*.

Alexandre Roussy, Bâtonnier de l'ordre des Avocats près la Cour de Montpellier.

P. Roustan, Directeur de l'*Indépendant de Roanne*.

Amédée Salmon, Professeur de Langue et Littérature françaises au University College Reading.

A. Salomon, *Patriote Républicain*, Chambéry.

Joseph Santi, Directeur du *Bastia Journal*.

Léon Servière, Directeur du *Salut Public*, de Lyon.

Souchon, Président de la Société Académique de l'Aisne.

J. Spitzmuller, Directeur du *Ralliement*, de Belfort.

A. de Vichet, Directeur de l'*Eclair*, de Montpellier.

M. de Vissac, Président de l'Académie de Vaucluse.

Lucien Victor-Meunier, Rédacteur en chef de *La France de Bordeaux et du Sud-Ouest*.

PETITIONS COLLECTIVES

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen. (Secrétaire : H. Prentout.)

Clermont-Ferrand :

Accarias, Professeur.

Aug. Audollent, Chargé de Cours de Langue et Littérature Latines à la Faculté des Lettres.

Bocave, Chargé de Conférences d'Anglais à la Faculté des Lettres.

Bréhier, Professeur d'Histoire à la Faculté des Lettres.

Desdevises du Dézert, Professeur d'Histoire moderne à la Faculté des Lettres.

Emmanuel des Essarts, Doyen de la Faculté des Lettres de Clermont.

Dr Dionis du Séjour, Professeur suppléant à l'Ecole de Médecine.

Félix, Chargé de Conférences de Grammaire à la Faculté des Lettres.

Joyau, Professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres.

Henri Lecoq, Conseiller général.

Maigron, Professeur adjoint de Littérature Française à la Faculté des Lettres.

Th. Mourgues, Rédacteur en chef du *Moniteur du Puy de-Dôme*.

Léon Pineau, Professeur de Littérature étrangère à la Faculté des Lettres.

G. Rouchon, Archiviste Départemental et Chargé de Cours à la Faculté des Lettres.

La Gironde et la *Petite Gironde*. — Rédaction :

Paul Berthelot.

Alban Derroja.

E. Ferrus.

Mouchout.

C. Pelletreau.

G. Routurier.

E. Toulouze.

Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc:

Wladimir Konarski, Ancien Président.

A. Renault, Président.

Société d'Agriculture, Lettres, Sciences et Arts de la Haute-Saône. — Conseil d'administration :

L. de Beauséjour.

A. Boisselle.

Chevassu, Président.

J. Marsillon, Vice-Président.

Monnier.

Tissot.

Université de Bordeaux :

A. Biard, Chargé de Conférences d'Anglais.

E. Bourciez, Professeur de Langues et Littératures du Sud-Ouest de la France.

A. Brutails, Chargé de Cours de Paléographie.

P. Camena d'Almeida, Professeur de géographie.

E. Chaudron, Secrétaire des Facultés des Lettres et des Sciences.

G. Colin, Maître de Conférences de Langue et Littérature grecques.
A. Dutourcq, Professeur d'Histoire du Moyen-Age.
H. de La Ville de Mirmont, Professeur de Langue et littérature latines.
Le Breton, Professeur de Littérature Française.
M. Marion, Professeur d'Histoire Moderne.
P. Masqueray, Professeur de Langue et Littérature grecques.
P. Paris, Professeur d'Histoire de l'Art.
G. Radet, Doyen de la Faculté des Lettres.
G. Richard, Chargé de Cours de Science Sociale.
G. Rodier, Professeur de Philosophie.
Strowsky, Professeur-adjoint de Littérature Française.
A. Waltz, Professeur de Langue et Littérature Latines.

*
* *

La pétition présentée par un groupe d'écrivains à M. le ministre de l'Instruction publique, et à laquelle la *Revue Bleue* a eu le plaisir d'ouvrir ses colonnes, a obtenu un plein succès.

Membres de l'Académie française et de l'Institut, Écrivains et Savants, Professeurs et Publicistes les plus distingués y ont adhéré en nombre.

En présence de ce résultat, et débordée par l'affluence des signatures nouvelles, la *Revue Bleue* prend la résolution de ne plus publier les adhésions : elle se bornera à les transmettre à M. le ministre de l'Instruction publique.

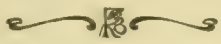

FAITS ET APERÇUS

JEUX DE PHILOLOGUES

MM. les Philologues sont les hommes les plus importants de France. Une anomalie apparaît-elle dans l'écriture ou la diction ? Vite on consulte ces Arbitres du Goût ! Et leur science courtoise s'épanche en déclarations diverses et profondes.

Récemment, on s'en souvient, fut fondée, sur l'initiative d'une élégante revue mondaine, la *Vie Heureuse*, une Académie féminine. La gracieuse assemblée décerna un prix à l'une de nos plus brillantes romancières. Puis — que faire en une Académie, à moins que l'on ne songe..... au dictionnaire — elle souhaita combler une lacune de notre langue, en même temps qu'effacer l'une des inégalités les plus criantes dont souffre la Femme : elle ambitionna, dit-on, de créer un mot qui, analogue à *auteur*, consacré aux écrivains hommes, désignât exclusivement les femmes de lettres.

Il convenait naturellement d'être habilité par l'assentiment d'un Philologue. On en référa à l'un des plus estimés quoique des plus jeunes d'entre eux, M. Antoine Thomas, membre de l'Institut.

M. Antoine Thomas s'exprima en termes fort congrus :

« Les mots savants (c'est-à-dire calqués artificiellement sur le latin), dit-il, qui se terminent en *teur* (latin *tor*), ne comportent qu'une seule forme de féminin, à savoir — *trice* (calquée sur la désinence correspondante du latin — *trix*, *tricis*, etc.).

« *Acteur*, *Admirateur*, *Protecteur*, etc., font, de l'aveu de tous, *Actrice*, *Admiratrice*, *Protectrice*, etc...

« Donc, il faut dire une **Autrice**, comme certains écrivains l'ont fait dès le XVIe siècle ; le dictionnaire de Cotgrave publié en 1611 donne *Authrice* comme féminin de *Autheur*, et *Autrice* se trouve dans le *Mercure de France* de juin 1726 ».

C'était là une déduction experte ; il eût été sage de s'y tenir. Mais un zèle néfaste fit que l'on interrogeât aussi M. Rémy de Gourmont.

L'original érudit prononça :

« Sans doute la forme en *ice* fut jadis adoptée pour féminiser les mots en *eur*. Et il est bien vrai que le *Mercure de France* de 1726 contient une pièce de vers, ornée du mot *Autrice* Mais, ne nous y trompons point, c'était là une innovation.

« Si le mot *Auteur* avait été pourvu anciennement d'un féminin, il aurait sans doute donné *Auteresse*, comme *Enchanteur Enchanteresse*, *Défendeur*, *Défenderesse*, *Chasseur*, *Chasseresse*, etc. Le premier féminin de *Menteur* a été *Menteresse*.

« Les mots en *esse* ne sont pas tombés en désuétude, puisque *Poétesse*, qui remonte au moins à 1640, vit encore et que *Peintresse* est nouvellement né.

« Disons donc **Auteresse** qui représente la pure tradition et a de nombreux analogues. »

Cruel dilemme ! Qui croire, qui suivre, de M. Antoine Thomas ou de M Rémy de Gourmont ? Un troisième Philologue, il faut l'avouer, pouvait seul résoudre le litige. On sollicita la science intrépide de M. Louis Havet.

« *Autrice* déclara ce savant, exigerait trop de connaissance d'un latin, faux d'ailleurs au point de vue du sens. *Auteresse*, ne rappellerait pas un verbe, comme font *Chasseresse*, *Enchanteresse*, *Pécheresse*.

« C'est **Autoresse** qu'il faut dire, puisque l'on dit *Doctoresse* ; même utilité moderne, formation claire, existe d'ailleurs en anglais. »

Et, qui l'eût cru ? M. Michel Bréal opina de même... s'il est permis de juger péremptoires ces lignes d'une ironie narquoise :

« Disons *Autoresse*. Cela n'est pas très séduisant, mais l'accueil un peu froid vient plutôt des préjugés du grand public contre la femme auteur, que des défauts du mot en lui-même. *Authoress* s'est fait adopter en Angleterre.

« Il suffira que des femmes de lettres d'un *vrai* mérite

littéraire et *sans* prétentions consentent à le porter et à *s'en parer* »... condition évidemment toute simple !

On conçoit quel trouble ces réponses, chacune si persuasive, et toutes si contradictoires, jetèrent dans l'esprit des Académiciennes.

Il fut résolu que ces perplexités seraient soumises à M. Salomon Reinach.

« *Autoresse*, s'écria le maître, ne serait qu'un emprunt à l'anglais, avec suppression de l'*h* ; emprunt non suffisamment autorisé par le néologisme *Doctoresse*, qui ne semble pas destiné à prévaloir.

« La forme *Auteresse* est également à rejeter, car elle n'est pas euphonique.

« Je leur préfère *Autrice* : 1° parce que l'on a déjà *Fautrice*; 2° parce que les Italiens disent *Autrice* ; 3° parce que le latin *Auctrix*, féminin d'*Auctor*, se rencontre à la fin du IIe siècle après Jésus-Christ. »

Mais, ajouta M. Salomon Reinach, il est une autre forme admissible, c'est **Auteuse**, par analogie avec *Danseuse*, *Chauffeuse*, *Coiffeuse*.

« Elle offre, il est vrai, cet inconvénient que le suffixe *euse* implique, je ne sais pourquoi, une nuance de dédain. C'est ainsi qu'une *Chanteuse* n'est pas aussi estimée qu'une *Cantatrice*. On a même proposé — est-ce Théodore de Banville ou Coppée? — d'écrire en poésie *Blanchisseresse*, parce que *Blanchisseuse* n'a pas assez grand air ». Mais la tendance populaire favorise les mots en *euse*.

Le IIe siècle après Jésus-Christ! Le latin ! L'anglais! Le vieux français! L'argot! **Autrice**! **Auteresse**! **Autoresse**! **Auteuse**! Quel luxe d'arguments! Quelle abondance de termes! Quel chaos d'érudition !

Une suprême inspiration vint heureusement conforter les esprits confondus des aimables enquêteuses : recourir au savant Directeur de l'Ecole des Chartes, à M. Paul Meyer! Sans doute sa coutumière témérité créerait-elle un mot neuf. Et à cet état nouveau de femme de lettres, ne faut-il pas un vocable inédit?

Surprise! Réformiste entre tous, M. Paul Meyer fut, cette fois, contre tous conservateur!

« Je crois qu'on peut se contenter de **Femme auteur**. Les autres formes proposées, *Autrice*, *Auteresse*, quoique assez légitimes en elles-mêmes, auront peine à se faire accepter. On est bien obligé de dire *Femme-écrivain*, car *Écrivaine déplairait* ».

L'effarement causé par de si discordantes professions n'est pointencore dissipé... On n'osa pas, dois-je l'avouer, consulter d'autres Philologues... En sa séance mémorable du 2 mars, l'Académie de la *Vie Heureuse* se refusa à créer un mot nouveau, pour désigner les femmes-auteurs. — Craignit-elle d'ameuter contre elle les véhémences des Philologues? Où est-ce la malignité publique qu'elle suspecta de vouloir se saisir de l'ingénieux vocable pour qualifier les travers des femmes de lettres?

Quelles qu'en soient les raisons, louangeons cette réserve. C'est au peuple, en effet, à polir et enrichir la langue. Ce faisant, il se soucie peu, je m'en doute, du siècle de Louis XIV, du Moyen Age, de Jules César et moins encore d'Aristote ! Mais il obéit à des exigences spontanées et aux lois naturelles de développement de la langue.

Sous prétexte d'amendements, il ne la déforme, ni ne la mutile.

Les réformes des Philologues?... Ce sont là Jeux de Princes!

*
* *

A ANVERS

M. le Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, a ouvert vendredi soir, 2 mars, la série des conférences organisées à Anvers par la *Revue Bleue* et la *Revue Scientifique*.

Avec un art sobre et sûr, une élégance et une autorité parfaites, il a exposé le rôle des sciences médicales dans la colonisation.

Maintes notabilités, le Tout-Anvers lettré et mondain assistaient à cette soirée qui, grâce à l'extrême obligeance du distingué Président de la section de Littérature française, M. Bosiers, a eu lieu dans la somptueuse salle des fêtes du *Cercle Royal, Artistique, Littéraire et Scientifique*.

On sait que la France est représentée à Anvers par l'une des personnalités les plus remarquables du corps diplomatique et consulaire, M. Carteron. Naguère, Consul général à Turin, M. Carteron provoquait une manifestation des Chambres de commerce intéressées qui amenait la signature du traité de commerce franco-italien. Depuis 1896, Consul général à Anvers, il a consacré sa haute et heureuse énergie au développement de nos relations avec la métropole commerciale belge.

M. Carteron avait tenu à se rendre à cette conférence des Revues entouré des membres de la Colonie française.

*
* *

AUX STENDHALIENS

A l'Exposition internationale d'Art qui aura lieu prochainement à Rome sera annexée une « Exposizione Stendhaliana ». Les *Promenades dans Rome* y seront, si l'on peut dire, reconstituées, par maintes illustrations de l'époque : portraits des contemporains — et contemporaines — qu'égratigna ou adula Beyle, vues de la capitale pontificale en 1820-1835, etc. Voici qui réjouira les Initiés du *Stendhal Club* dans leur amour des subtiles investigations, et dans leur dévotion pour la gloire du Maître !

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY Imp de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 11 — 5e SÉRIE — TOME III — 18 MARS 1905

DE L'AVANCEMENT DES OFFICIERS

Dans son remarquable rapport sur le budget de la guerre, M. le député Klotz est amené à traiter incidemment la question de l'avancement des officiers, « question primordiale, écrit-il, dont l'importance ne se discute pas ». Très laconiquement, ainsi qu'il convenait de le faire dans un document de cette sorte, il critique les errements suivis en France jusqu'ici, puis il termine en exprimant cette pensée qu'il « faudrait trouver un moyen de reconnaître les services personnels des officiers »; il pense que le système des majorations serait un moyen ou, qu'à défaut, on pourrait imiter ce qui se fait à l'étranger.

Il nous semble utile pour traiter cette « question primordiale » : 1° d'indiquer sommairement les procédés employés à l'étranger; 2° de chercher si leur application serait susceptible en France de donner des résultats satisfaisants; 3° de passer en revue les avantages et les inconvénients des divers modes successivement en usage chez nous; 4° de proposer une solution du problème. Nous terminerons par la discussion sommaire des propositions faites par le général Zurlinden.

I. — Systèmes etrangers.

ALLEMAGNE. — Nous placerons en tête le système allemand parce qu'il nous paraît de beaucoup le plus parfait, celui qui s'adapte le mieux à l'organisation militaire et sociale du pays où il fonctionne.

En Allemagne, ce ne sont pas des règles fixes, mais des traditions qui régissent l'avancement, traditions aussi respectées que des lois.

L'avancement à tous les degrés, y compris le grade le plus élevé, a lieu *exclusivement* et *strictement* à l'ancienneté. Il n'y a pas de limite d'âge déterminant le moment de la mise à la retraite. Ces conditions entraîneraient un vieillissement inadmissible dans le haut commandement si elles ne s'alliaient pas à la *sélection* ou plus correctement à *l'élimination* (1), c'est-à-dire au droit conféré au souverain de ne pas appeler un officier au grade supérieur à son tour d'ancienneté, ce qui implique, pour l'évincé, l'obligation morale, à laquelle nul ne se soustrait, de prendre immédiatement sa retraite. L'incapacité de passer au grade supérieur est constatée, dans les hauts grades par le souverain, dans les grades inférieurs par les chefs hiérarchiques.

Enfin, dans le but de pousser les sujets d'un mérite exceptionnel et de mettre à la tête des grosses unités des chefs jeunes, ardents, de grande valeur, des avantages importants faits aux officiers d'Etat-Major leur font gagner deux à quatre ans sur leurs camarades; cette mesure leur assure l'accès aux plus hauts commandements. Mais, d'autre part, comme les officiers d'Etat-Major sont en nombre très restreint, ils ne sont pas seuls appelés au commandement des Divisions ou des Corps d'Armée, à la tête desquels se voient souvent les sujets remarquables des corps de troupe qui ont résisté aux éliminations subies dans tous les grades successifs.

(1) L'expression de *sélection* appliquée de la sorte nous paraît défectueuse, car le mot sélection nous donne l'idée de *choix*. Afin d'éviter toute confusion, nous réserverons le mot sélection pour indiquer un choix destiné à trier les plus capables, appliquant l'expression *d'élimination* à l'opération qui consiste à rendre à la vie civile les officiers jugés incapables d'être promus au grade supérieur.

L'entrée et le maintien dans le service d'Etat-Major ne sont d'ailleurs soumis à aucune règle ; le chef d'Etat-Major général prononce. C'est l'arbitraire, mais l'arbitraire limité à une élite triée non seulement par l'examen d'entrée à l'Académie de guerre, mais par les épreuves ininterrompues du service journalier dans les situations les plus variées.

Au premier abord, le système allemand ne paraît pas fait pour encourager les efforts ; de plus il ne laisse pas « de voie ouverte ou du moins assez nettement tracée aux capacités exceptionnelles » (cours de l'Ecole de guerre de Turin) ; par contre, il ménage de la façon la plus jalouse la dignité de l'officier, car il ne le place jamais dans la nécessité d'obéir à ses subordonnés de la veille. De plus l'élimination a pour effet de n'avoir aucune unité mal commandée. Enfin le plus grand mérite de l'avancement à l'ancienneté avec élimination, est d'éviter la dépression des caractères.

« Notre système d'avancement, dit von der Goltz, a sur tous les autres cette supériorité évidente que seul il permet l'accès des hauts grades aux officiers qui ont mauvais caractère, lesquels sont les meilleurs chefs ». — « Le mauvais caractère, c'est, bien entendu, sous la plume humoristique de l'auteur de la *Nation armée*, le caractère indépendant et fier, étranger à toutes considérations autres que celles du devoir accompli » (commandant Francfort : *Le corps d'officiers des principales armées européennes*).

Autriche et Italie. — Dans ces deux pays existe un système mixte : on y a emprunté à l'Allemagne l'avancement à l'ancienneté avec élimination des incapables et on y a annexé un mode spécial d'avancement au choix.

En *Autriche*, l'avancement est soumis à des règles assez compliquées fixées par l'instruction du 29 décembre 1895.

Dans les grades inférieurs, l'avancement a lieu en grande partie à l'ancienneté, avec éliminations, en partie à un choix très limité numériquement. A cet effet des Commissions analogues à nos Commissions de classement annotent tous les ans les officiers comme :

Devant être définitivement maintenus dans leur grade [illegible] ;

Pouvant être promus à leur tour d'ancienneté ;

Méritant d'être promus au choix.

Pour passer au grade de major, les capitaines doivent passer un examen ;

Les officiers sortis de l'École de guerre ou des Écoles supérieures de l'artillerie et du génie jouissent de très grands avantages ;

A partir du grade de major, l'avancement a lieu à l'ancienneté avec éliminations, comme en Allemagne.

En *Italie*, l'élimination se fait aussi au moyen d'examens. Le choix est réservé aux officiers qui ont satisfait aux examens de sortie de l'École de guerre, ou à ceux qui ont passé avec succès des examens analogues devant une Commission spéciale. Les élus passent au grade supérieur (capitaine ou major), lorsqu'ils atteignent un certain rang sur la liste d'ancienneté des officiers de leur grade ou de leur arme. C'est, en définitive, une majoration d'ancienneté d'une importance excessive, à notre avis, pour tous ceux qui ont passé un examen convenable.

Les officiers d'État-Major jouissent encore d'autres avantages, de sorte que les grades élevés, dans l'armée italienne, reviendront presque tous, sinon tous, aux officiers brevetés.

En résumé, si nous nous élevons au-dessus des détails, en Autriche et en Italie, l'élimination et le choix sont le résultat d'examens. Comme en Allemagne, l'État-Major est presque la seule voie ouverte pour arriver aux grades élevés. Mais tandis qu'en Allemagne les épreuves pour être appelé et pour être maintenu dans ce corps sont extrêmement sérieuses et basées sur des mérites constatés par les services rendus dans tout le cours de la carrière, la sélection en Autriche et en Italie dépend presque exclusivement du résultat d'un concours passé vers le début de la vie militaire et de l'assiduité à des cours. On est donc loin de trouver dans les hauts commandements des armées austro-hongroise et italienne les mêmes garanties de capacité qu'en Allemagne.

Les examens constituent, en effet, un critérium très médiocre de la valeur militaire. Nous reviendrons sur ce point.

Russie. — En Russie comme en France, une assez forte proportion des vacances est réservée au choix dans les grades inférieurs, et l'avancement se fait exclusivement au choix dans les grades supérieurs. Comme il n'y a d'ailleurs aucune règle, l'avancement est à la discrétion du Souverain ou du Ministre qui ne prononcent cependant que sur des propositions faites par les chefs hiérarchiques.

Les officiers sortis de l'Académie de guerre sont tout spécialement avantagés.

II. — Application en France des systèmes étrangers.

L'élimination. — Le principe de l'élimination des incapables *appliqué largement*, comme en Allemagne, est extrêmement séduisant ; dans ce pays, le Souverain décide lui-même d'après les rapports hiérarchiques qui lui sont fournis. L'Empereur, chef permanent de l'armée, a tout intérêt à en faire un outil parfait ; aussi use-t-il de son droit, d'une part sans

faiblesse, d'autre part en dehors de toute influence étrangère au but. Ses jugements sont donc, en général, parfaitement justifiés.

Mais songerait-on, en France, à mettre une arme aussi redoutable dans la main d'un Ministre temporaire dont la responsabilité est éphémère, soumis à toutes les influences politiques, dans la main d'un Ministre sectaire peut-être? En considérant froidement aujourd'hui comment le Ministère récemment disparu procédait à l'établissement des tableaux d'avancement, au favoritisme éhonté dont il a fait preuve envers les officiers qui faisaient publiquement parade de sentiments politiques que la plupart étaient prêts à répudier le lendemain, on doit concevoir comment tous les officiers soupçonnés de tiédeur, non pas envers la République, mais envers la secte au pouvoir, eussent été brutalement rejetés de l'armée ; il suffit de lire les professions de foi de quelques-uns de nos politiciens et certains articles de journaux, pour comprendre comment on se serait servi d'une arme aussi terrible que l'élimination arbitraire. Les choix immérités prononcés depuis trois ans ont déjà profondément atteint l'armée dans son moral ; dans de semblables conditions, l'élimination l'eût perdue irrémédiablement et promptement. Qu'on y réfléchisse donc avant de proposer un pareil système pour nous, dans notre situation politique.

A un point de vue moins élevé, l'élimination est humiliante et, pour la rendre possible en Allemagne, on en adoucit les rigueurs par de sérieuses satisfactions honorifiques : droit de porter l'uniforme de l'armée ou de l'arme ou du régiment même où l'on servait, caractère du grade supérieur avec les prérogatives y attachées, etc. Et les prérogatives du grade sont importantes en Allemagne où le corps d'officiers occupe une situation tout à fait privilégiée dans l'État, puisque le Hof-Rang-Règlement place le simple major avant le membre de la Chambre des Seigneurs et le capitaine immédiatement après le premier bourgmestre de Berlin; dans de telles conditions, le port de l'uniforme pour l'officier contraint à la retraite n'est pas une vaine satisfaction : le Rang-Social lui reste avec toute la considération et les prérogatives qu'il comporte. Nous n'avons et ne pouvons rien avoir de semblable; aussi l'élimination arbitraire et appliquée à un nombre de sujets assez considérable, comme en Allemagne, ne saurait s'acclimater en France.

L'élimination peut être prononcée à la suite d'examens d'aptitude, comme en Italie ; nous repoussons cette manière de faire de toutes nos forces pour les raisons que nous exposerons plus loin.

Cependant l'élimination s'impose pour l'accès à certains grades ; mais on devra la limiter de plus possible et l'entourer de garanties sérieuses contre les excès de pouvoir.

Le Choix. — D'après ce que nous avons vu, à l'étranger le droit à l'avancement au choix est déterminé au moyen d'examens ou bien cet avancement est presque uniquement réservé aux officiers brevetés ou aux officiers d'Etat-Major.

A. — *L'examen* ne peut donner une notion même approximative de la valeur militaire d'un sujet; nous avons assez passé et fait passer d'examens pour être pleinement édifié à cet égard. L'examen peut être *technique*, comme en France pour l'admission à l'Ecole supérieure de guerre, ou *pratique*, ou mixte comme en Italie.

L'examen technique se comprend comme moyen de sélection pour l'entrée à une école préparatoire : il permet en effet de s'assurer que le candidat possède à un degré suffisant l'instruction générale sans laquelle il ne saurait retirer d'un enseignement supérieur les fruits que cet enseignement comporte. Mais au point de vue de la valeur d'un commandant de troupe, pareil examen ne prouve absolument rien : il procure des forts en thèmes, il met en relief quelques travailleurs enragés ayant bonne mémoire ; souvent même il avantage celui qui a négligé ses devoirs militaires pour se préparer à l'épreuve. C'est là, certes, l'un des écueils de l'examen d'entrée à notre Ecole supérieure de guerre : malgré tous les efforts que l'on a faits pour le perfectionner, chaque année certains jeunes gens ayant des qualités militaires insuffisantes le subissent avec succès au grand détriment de concurrents mieux doués au point de vue militaire, mais moins aptes à s'assimiler des connaissances apprises dans les livres, au grand détriment aussi de la valeur générale de notre corps d'Etat-Major.

Quant à l'examen pratique, il est impossible de le réaliser d'une façon sérieuse. Par exemple, il comporte en Italie les épreuves suivantes pour les capitaines : 1° commander sur le terrain dans *une* manœuvre à double action une troupe comprenant un effectif déterminé ; 2° commander en sous-ordre, dans *une* manœuvre avec cadres, une unité plus forte. Et, après ces deux épreuves, dont dépendra sa carrière, on va juger un candidat mis inopinément à la tête d'une troupe qu'il n'a pas formée, qu'il ne connaît pas. — Il faut n'avoir jamais commandé soi-même sur le terrain pour ignorer qu'un jour donné le plus fort peut commettre une grosse erreur initiale qu'il réparerait peut-être dans la réalité d'un combat, s'il possède la *ténacité*; mais cette faute, dans un examen forcément très écourté, fera évincer l'intéressé. — Il faut aussi n'avoir jamais manié une unité de combat pour ne pas comprendre l'im-

portance dans le rendement d'une troupe, de sa préparation par celui même qui la commande, l'importance de la confiance réciproque du soldat au chef et du chef au soldat. Tel officier qui aura médiocrement utilisé sur le terrain une troupe momentanément confiée à sa direction en obtiendra des prodiges après une mise en main préalable; tel autre, au contraire, qui aura mieux réussi à l'épreuve sera incapable de faire mieux après plusieurs mois de commandement, si même il ne désorganise pas complètement sa troupe. Cela arrivera si le premier a *l'aptitude au commandement* qui manque au second, aptitude qui est la résultante de qualités militaires telles que la connaissance de l'homme, l'action personnelle sur le soldat, l'énergie, la volonté, en un mot le *caractère*; toutes ces qualités, aucun examen ne peut ni les affirmer, ni les infirmer; on ne saurait le déclarer trop haut. Ces vertus ne sont mises en évidence que par la série des épreuves journalières d'une période de plusieurs années. C'est dire que les supérieurs de l'officier, ses chefs directs qui le voient à l'œuvre, sont les seuls juges compétents de sa valeur réelle.

L'engouement pour les examens est le résultat de la suspicion envers l'impartialité des chefs; suspicion certainement injustifiée en France; c'est tellement vrai que, dans les tristes épreuves que vient de subir notre armée par suite de l'arbitraire ministériel, tous les officiers demandaient à être jugés par leurs chefs.

Conclusion : *la sélection, soit pour établir le droit à l'avancement au choix, soit pour déterminer des éliminations, doit dépendre uniquement de l'opinion des chefs hiérarchiques* et non d'examens qui ne peuvent produire que des mandarins intellectuels et entraîneraient rapidement la démilitarisation complète du pays C'est ce qui s'est passé en Chine, il y a bien longtemps; nous avons été à même d'en apprécier les résultats.

Cette vérité, qui devrait être posée comme un axiome, a été bien reconnue en Allemagne : dans ce pays si profondément militaire « à aucune étape de la carrière n'interviennent d'examens proprement dits » (commandant Francfort).

B. — Partout en Europe les officiers brevetés et les officiers d'Etat-Major sont presque seuls à bénéficier d'un avancement rapide. En Allemagne, les épreuves rigoureuses et ininterrompues auxquelles sont soumis les officiers de l'Etat-Major justifient les avantages de carrière dont ils sont l'objet. En Italie, il suffit d'avoir passé par l'Ecole de guerre pour être assuré d'un avancement qui conduira les intéressés aux grades élevés. Il en est à peu près de même en Autriche. Ce n'est pas suffisant.

En France, par exemple, les officiers admis à l'École supérieure de guerre ne le cèdent en rien aux officiers entrés aux Académies de guerre étrangères; nous croyons même que leur valeur intellectuelle et technique est plus élevée. Et bien, en toute conscience, nous disons qu'il serait injuste et nuisible de faire bénéficier *tous* ces officiers et ces officiers *seuls* d'un choix exceptionnel; nous exprimons sincèrement cette opinion malgré tout l'attachement que nous avons pour l'École où nous avons professé et que nous avons eu l'honneur de commander, malgré la profonde et vive amitié que nous avons vouée à cette jeunesse ardente et dévouée qui en est sortie. Tous nos officiers brevetés — et tous ceux qui sont entrés à l'École reçoivent le brevet, sauf des exceptions négligeables — ont fait preuve d'une bonne instruction générale qu'ils ont beaucoup développée à l'École où ils ont fait de grands efforts, mais la sélection qui leur en a ouvert les portes n'a pu et ne pourra jamais porter sur la constatation des qualités morales qui font le véritable chef. Il est équitable de faire à tous les brevetés certains avantages; on trouvera certainement parmi eux plus qu'ailleurs une élite digne d'atteindre les sommets de la hiérarchie militaire; mais il serait inique et préjudiciable à l'armée de les placer seuls à la tête de nos grosses unités, de fermer aux autres l'accès des grades élevés dans lesquels le *caractère* est au moins aussi nécessaire que la science.

En Allemagne, l'élimination pratiquée largement et le choix réservé à l'élite peu nombreuse et très fortement sélectée que forme le corps d'État-Major, assurent un recrutement parfait du haut commandement; nous regrettons que ce système ne puisse fonctionner en France.

Mais en Autriche et en Italie, les postes les plus élevés dans l'armée seront, dans un avenir prochain, occupés uniquement par des officiers insuffisamment sélectés. C'est une cause de faiblesse que nous ne voudrions pas accepter chez nous.

III. — Des systèmes d'avancement en France

En France, les conditions de l'avancement sont encore régies par la loi de 1832 : l'avancement a lieu partie à l'ancienneté, partie au choix dans les grades inférieurs, au choix seulement dans les grades supérieurs; il n'y a pas d'élimination pour incapacité.

Inconvénients du choix. — Les officiers jugés dignes d'être nommés au choix au grade supérieur sont inscrits, chaque année, sur un tableau de classement qui figure au *Journal Officiel* et d'après lequel les élus sont promus, en principe, dans le cours de l'année suivante.

Quel que soit le mode adopté pour l'établissement

des tableaux d'avancement, ce système présente trois inconvénients sérieux :

1° Lorsque l'officier a une ancienneté de grade suffisante, il peut être l'objet d'une proposition de la part de ses chefs, proposition à la suite de laquelle il est ou classé ou évincé. Dès lors, son avenir dépend de l'appréciation des chefs sous lesquels il sert à ce moment même, qui ont donc une influence beaucoup trop grande sur la carrière des intéressés; les appréciations des chefs antérieurs, leurs notes, parfois même les services anciens entrent fort peu en ligne de compte. Par exemple, les Commissions de classement ne disposaient, en général, comme moyen d'appréciation, que des notes obtenues par l'officier dans les trois dernières années;

2° Certains sujets sont gravement lésés dans leurs intérêts. En effet, le nombre des officiers à inscrire au tableau est forcément limité; mettant de côté toutes les chances d'erreurs d'appréciation, il n'est pas moins certain qu'entre les derniers portés sur le tableau et les suivants qui sont écartés de l'avancement au choix, les différences de mérite sont très faibles; au contraire la différence qui en résultera pour les carrières respectives des uns et des autres est considérable. Le choix est ainsi le régime du *tout ou rien*, fort peu équitable par conséquent. Dans une longue et intéressante étude parue dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1904, M. le général Zurlinden, ancien ministre de la Guerre, bien que partisan des tableaux d'avancement, constate leur inconvénient au point de vue des intérêts individuels. Le choix, dit-il, « laisse nécessairement sur le carreau des hommes de valeur et soulève, lui aussi, des récriminations qui peuvent paraître justifiées au point de vue des intérêts des officiers, et qui, en réalité, sont mal fondées, puisqu'il s'agit d'une nécessité de la défense nationale ».

Le général fait ainsi bon marché des intérêts lésés; peut-être en eût il été plus touché s'il avait été lui-même victime du système. L'inconvénient signalé présente cependant une certaine gravité : il laisse dans l'armée des officiers justement aigris et il sème, parmi les autres, des germes de découragement, comme tout ce qui est contraire à l'équité;

3° Les difficultés d'application du principe de l'avancement au choix sont très grandes; l'étude des errements suivis jusqu'ici va nous le montrer.

Modes d'établissement des tableaux d'avancement. — Nous passerons sous silence les procédés divers reconnus défectueux qui furent en usage depuis la première ordonnance datée de 1788, jusqu'à la campagne de 1870, à la suite de laquelle un remaniement de toute notre organisation s'imposait.

A. *Commissions de classement.* — Après de nombreux tâtonnements, les règles pour l'avancement au choix furent posées par le décret du 5 mars 1899 dû à M. de Freycinet : les tableaux étaient *arrêtés*, pour les grades inférieurs par des Commissions d'armes, pour les grades supérieurs par la haute Commission de classement composée des commandants de corps d'armée, pour les officiers généraux par le Conseil supérieur de la guerre. C'était la consécration de ce qui avait lieu depuis longtemps dans les armes spéciales chez lesquelles, bien avant la guerre, les tableaux étaient arrêtés par des commissions composées des inspecteurs généraux de l'arme. Ces commissions donnaient des résultats assez satisfaisants; cependant elles sont aujourd'hui l'objet d'une grande défaveur.

Avant d'en rechercher les motifs, il convient de détruire une légende d'après laquelle les Commissions auraient obéi à des influences étrangères, notamment à des influences cléricales; rien n'est plus faux. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir l'annuaire des officiers généraux : le général André, dans tout le courant de sa carrière, a été, comme artilleur, sous le régime des Commissions de classement; il n'a jamais caché ses sentiments anti-cléricaux, républicains et socialistes — on peut le déclarer à sa louange; — cela ne l'a pas empêché de conquérir tous ses grades au choix. Or, il est passé capitaine en 1867, chef d'escadron en 1877, lieutenant-colonel en 1885, colonel en 1888, général de brigade en 1893, général de division en 1899. Les influences occultes et réactionnaires ne se manifestaient donc que dans les intervalles entre les dates ci-dessus? Mais nous pourrions citer tels et tels autres officiers généraux de l'artillerie, tout aussi peu cléricaux, tout aussi bons républicains que le général André, qui ont aussi toujours été l'objet d'un avancement au choix, mais à d'autres dates. Que reste-t-il donc de cette calomnie? Personnellement, nous n'avons pas eu toujours à nous louer des Commissions, au régime desquelles nous avons heureusement échappé au moment opportun; pour les motifs exposés plus bas nous sommes aussi tout à fait hostile à leur principe; cependant nous devons reconnaître que leurs membres cherchaient honnêtement l'équité; les erreurs tenaient à l'institution même.

« Les Commissions de classement semblent avoir fait leur temps. » (Rapport de M. Klotz sur le budget de la guerre.) « Elles ont l'inconvénient de toutes les assemblées; leurs décisions sont anonymes. » (général Zurlinden). Ce défaut disparaîtrait avec le vote à découvert et sa publication. En réalité, les Commissions méritent d'autres reproches plus sérieux.

Voyons, en effet, comment elles fonctionnent.

Supposons que, pour un grade donné, il y ait 20 officiers à inscrire au tableau : les membres de la Commission sont au nombre de 14, par exemple. Pratiquement on portera d'abord le premier candidat de chaque inspecteur : or, il peut déjà se faire que le premier d'une inspection soit inférieur au deuxième et même au troisième candidat d'une autre inspection ; première chance d'erreur. Afin d'atteindre ensuite le chiffre de 20 et désigner les six derniers élus, on se livre à un marchandage d'où sortent vainqueurs non pas les plus méritants, mais ceux dont l'inspecteur a le plus d'influence ; chacun des membres, en effet, tient à honneur d'obtenir le plus de succès possible et, en toute honnêteté, il est convaincu que le bon officier qu'il a vu à l'œuvre et qu'il a classé second est supérieur au second candidat du voisin. Aussi la désignation de certains inspecteurs, connus pour leur manque d'influence personnelle, était parfois navrante pour tout un arrondissement d'inspection. De la sorte, la carrière de l'officier dépend de chances qui n'ont rien à voir avec sa valeur réelle. On dira que tous les systèmes sont susceptibles d'erreurs ; soit ; encore doit-on s'appliquer à en diminuer les causes et *on le peut*.

Le defaut le plus grave, à mon avis, des Commissions de classement est le suivant. Pour être porté au tableau d'avancement à certains grades, notamment aux grades élevés, il fallait obtenir presque l'unanimité des voix. Or, un excellent officier, ayant de la personnalité et ayant émis des opinions contraires aux idées de tels ou tels membres trouvait en ceux-ci des ennemis irréconciliables qui ne lui accordaient jamais leur voix ; le malheureux candidat restait ainsi sur le carreau et remarquons que ces membres hostiles agissaient en toute conscience, ne voulant pas empoisonner l'arme de théories qu'ils jugeaient subversives.

On le voit, les Commissions, tout en cherchant l'équité, tendent à écarter les personnalités et favorisent inconsciemment les bons officiers, de valeur moyenne, qui font bien leur service, mais n'émettent pas d'idées, soit qu'ils n'en aient pas, soit qu'ils n'aient pas assez de caractère pour oser soutenir des idées nouvelles. C'est le triomphe de la douce et prudente médiocrité, à l'encontre du système allemand qui permet l'accès des hauts grades « aux officiers qui ont mauvais caractère, lesquels sont les meilleurs » (von der Goltz).

Général H. Langlois,
Membre du Conseil supérieur de la Guerre.

(A suivre).

La Vie municipale

—

AUTOUR D'UNE RÉGIE

Un désaccord a surgi entre les deux Chambres sur un simple projet de loi d'intérêt local portant autorisation pour la ville de Paris d'emprunter une somme de 120 millions. L'exercice du droit de tutelle a conduit le Sénat à modifier la teneur et le caractère du projet, à changer le chiffre et la destination de l'emprunt. L'unique motif de cette déformation grave a été le desir de la majorité du Sénat de mettre obstacle à la constitution de la régie du gaz.

Le vote sénatorial du 23 février 1905 prend ainsi les proportions d'une manifestation de principe ; il a eu son retentissement, non seulement à l'intérieur de Paris, mais dans le monde entier, parce qu'il touche aux fonctions et aux franchises de la commune moderne.

I

Le Sénat ne s'est pas prononcé sur des considérants ; il n'a pas explicitement motivé son vote. Néanmoins le rapport et les discours de M. Charles Prevet, l'habile rapporteur de la commission hostile, laissent assez clairement apparaître la raison dominante du rejet pour qu'aucun doute ne subsiste sur les intentions et les sentiments de l'Assemblée.

Après avoir énuméré dans son rapport quelques-uns des inconvénients et des dangers des régies mucipales en général, après avoir essayé de montrer les défectuosités du projet parisien, le rapporteur déclare qu'une question de doctrine économique se pose devant le Sénat ; il fait suivre son affirmation des réserves suivantes : « Vous jugerez, nous l'espérons, que la municipalisation des industries ne doit jamais être un but, mais seulement une suprême ressource lorsqu'il devient matériellement impossible d'assurer autrement et dans des conditions satisfaisantes le fonctionnement d'un service public dépendant de ces industries. »

On ne se trouve plus dès lors en présence d'une condamnation absolue des régies municipales. La légitimité de ces entreprises dépend des circonstances et des espèces.

Aussi bien toute la jurisprudence du Conseil d'Etat et du ministère de l'Intérieur s'accorde-t-elle avec les conclusions écrites du rapport sénatorial. Lorsque des villes ont été autorisées à assurer, au moyen de la régie directe, l'alimentation en eau potable ou, tout à fait exceptionnellement, l'éclairage public ou privé, « c'est à raison de circonstances économiques, qui ne permettaient qu'à

elles seules de poursuivre et de réaliser pratiquement l'ensemble des opérations nécessaires. » Une lettre, souvent citée, de M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil et ministre de l'Intérieur, exprime la même idée en déclarant, au seuil des études préparatoires, qu'au point de vue légal l'exploitation directe du gaz ne rencontrerait pas d'obstacle absolu, si la Ville ne pouvait traiter avec un concessionnaire, ou si elle ne pouvait le faire qu'à des conditions onéreuses.

Qu'est-ce dire, sinon qu'aucun empêchement d'ordre légal et juridique ne se dresse pour détourner les communes d'une régie directe des eaux ou de l'éclairage, qu'elles ont éventuellement et théoriquement le droit de recourir à ce mode d'exploitation de leurs services publics en cas de nécessité reconnue?

La réalité corrobore et confirme la jurisprudence administrative, puisque, à un moment donné, le nombre des régies du gaz était, en France, de huit et reste actuellement de six. Les revirements de régime qui se sont produits à Valence, aux Sables-d'Olonne, à Beaune peuvent être diversement appréciés, sans amoindrir cette constatation de fait. Le Parlement lui-même a approuvé un emprunt de la ville de Tourcoing destiné à la construction d'une usine à gaz.

M. Combes, ministre de l'Intérieur, a répété après M. Waldeck-Rousseau que la régie directe ne se heurtait à aucun texte législatif.

Au surplus, des villes exploitent directement des abattoirs, des casinos, des théâtres, des adductions et distributions d'eau, des services d'éclairage au gaz et à l'electricité ; elles ont la faculté, aux termes d'une loi récente, d'exploiter, sans intermédiaire, le monopole des pompes funèbres.

Il y a, même dans l'état de notre législation et de notre jurisprudence, en droit comme en fait, des précédents, des exemples relativement nombreux de municipalisation des services d'usage collectif et l'on n'aperçoit pas les considérations d'ordre public qui motiveraient la prohibition de ces entreprises.

En fait comme en droit, si timidement qu'elle ait été encouragée ou tolérée, la régie municipale, dans des limites restreintes, existe en France. Comment d'ailleurs en serait-il autrement dans un pays où l'Etat lui-même déroge à son profit aux règles qu'il aurait la prétention d'imposer aux collectivités inférieures, aux départements et aux communes? Les monopoles nationaux des tabacs, des allumettes, des monnaies, de la poudre, des cartes à jouer, des téléphones, le fonctionnement des manufactures de Sèvres et des Gobelins, la constitution du réseau de chemins de fer de l'Etat, légitiment la revendication par les communes du droit d'exploiter elles-mêmes les services dont la concession à des tiers est de leur compétence.

Or, il résulte des textes des arrêts du Conseil d'Etat, de la circulaire ministérielle du 15 août 1893 comme des lois des 16-24 août 1790 et 5 avril 1884, que toutes les concessions d'éclairage ou de distribution d'eau rentrent dans les attributions municipales. « On ne peut pas légitimement concevoir, a écrit M. Pierre Léon, que la Ville ne puisse exercer elle-même un droit dont elle peut confier l'exercice à un tiers ».

Nous sommes donc autorisés à conclure, avec M. Jean Cruveilhier, que, même sans approbation expresse des pouvoirs publics, sauf en ce qui concerne l'émission d'un emprunt ou l'adoption de règles spéciales, une commune a le choix entre divers procédés d'exécution qui conduisent à des modes d'exploitation différents.

Si la ville de Paris, par exemple, avait eu les ressources nécessaires, ou bien si elle n'avait pas sollicité une organisation administrative de la régie en vue de commercialiser ses opérations, elle aurait pu, comme elle l'a fait pour le secteur municipal de l'électricité des Halles et pour d'autres objets, agir à ses risques et périls et se passer de toute autorisation de l'autorité supérieure.

II

La municipalisation, réduite et circonscrite aux services publics, représente-t-elle, comme beaucoup le croient et le prétendent, une expérience collectiviste? Aucun grief n'est moins justifié. Ni en Angleterre, ni en Allemagne, ni en Suisse, ni en Belgique, en aucun pays, les régies municipales du gaz ne dérivent de l'application d'un programme politique. La propagande de la *Société fabienne* et de M. Sydney Webb, de l'autre côté du détroit, a suivi et non précédé les principales exploitations directes, celles de Dresde, de Leipzig, de Berlin, aussi bien que celles de Birmingham, de Manchester et de Glasgow. Le municipalisme est apparu aux administrateurs des villes comme le meilleur moyen d'échapper aux ennuis, aux embarras, aux litiges d'une concession et d'assurer de plus grands avantages aux contribuables et aux consommateurs.

Cette solution pratique a été adoptée par les municipalités les plus conservatrices, dans les pays les plus monarchiques; elle est exempte de parti-pris doctrinal, et, si plus tard, soit à Londres dans la lutte entre conservateurs et libéraux, soit en France dans les cahiers socialistes, elle a revêtu un caractère politique, ce n'est pas une raison suffisante pour la frapper de discrédit et pour la répudier avec tant de hauteur et d'intransigeance.

M. Sydney Webb a raillé avec beaucoup d'humour les prétentions individualistes poussées à l'excès

dans ce milieu urbain, où l'esprit de solidarité municipale se développe sans cesse, au plus grand bénéfice de la civilisation elle-même. Les anciens porteurs d'eau qui, avant Belgrand et Alphand, étaient chargés de satisfaire la soif des Parisiens, auraient pu dénoncer, comme une tentative d'empiètement sur leur libre commerce, la reprise par la Ville de la fourniture qui leur incombait, l'établissement d'un service collectif perfectionné.

Il ne serait pas difficile de passer en revue tous les services communaux du XXe siècle, pour démontrer que la plupart étaient inexistants sous l'ancien régime et qu'ils ont, à proprement parler, constitué une extension de la vie communautaire.

Ce n'est pas à dire que la cité doive absorber toute l'activité de ses habitants, se substituer à eux pour les différentes branches de commerce et d'industrie. La ligne de démarcation est nettement tracée entre le municipalisme, résultant de la régie directe ou intéressée de monopoles ou de services publics, et la socialisation de tous les moyens de production. Ce sont deux ordres d'idées et de phénomènes essentiellement différents.

En matière de services publics authentiques, incontestés, le monopole est institué sous quelque forme qu'il s'exerce, soit par exploitation directe, soit par concession ou fermage.

La liberté du commerce et de l'industrie n'est nullement atteinte ou menacée par le choix qu'une commune aura fait entre différents procédés d'exécution pour la gestion de son domaine propre, d'avance et nécessairement soustrait aux incertitudes et aux aléas de la concurrence, géré et exploité pour un usage collectif et dans un intérêt commun.

Les excroissances et les prolongements de la régie, comme il s'en rencontre en Angleterre et en Italie, tels que l'élevage des lapins et des moutons ou l'établissement d'un vivier par une ville, peuvent donner carrière aux critiques; ces phénomènes exceptionnels et isolés de municipalisation contribuent à marquer la complexité croissante des fonctions et des attributions municipales en même temps que la témérité des excommunications majeures, sans compromettre le moins du monde la revendication essentielle, fondamentale, des communes désireuses d'agrandir leur champ d'action et de conserver la maîtrise de leurs monopoles et services publics.

III

Le tuteur qu'est l'État a sans aucun doute le devoir de prémunir les municipalités contre les risques et les périls d'une régie directe ; il est dans son rôle en multipliant les avertissements, en prodiguant les conseils, en imposant même des conditions nouvelles et des garanties supplémentaires.

Il y a monopoles et monopoles, régies et régies. La constitution de ces services monopolisés influe grandement sur leur fonctionnement, leur rendement, leurs résultats.

Si l'État, par exemple, n'assure pas une dotation suffisante à son service des téléphones, s'il est plus préoccupé du produit fiscal que de la bonne gestion du monopole, les doléances vont au-delà même de leur objet, elles atteignent par surcroît et par ricochet le principe des services publics exploités directement.

Le Conseil municipal de Paris, le Gouvernement, la Chambre des députés, ont rivalisé de prévoyance et d'ingéniosité pour préserver la future régie du gaz contre un excès de fiscalité et aussi pour lui donner le maximum d'autonomie financière et administrative.

Si les petites régies, à Paris ou ailleurs, ne sont pas à l'abri de certains mécomptes, surtout au point de vue de l'achat de combustibles, cette cause d'infériorité n'a rien d'irrémédiable. Il suffit, pour qu'une régie municipale se rapproche le plus possible d'une exploitation ordinaire, qu'elle soit affranchie des règles trop étroites de la comptabilité publique et qu'elle ait la possibilité de se mouvoir avec plus d'aisance sans être enserrée dans les liens d'un formalisme trop rigide.

Ainsi, pour préciser, le projet soumis aux Chambres pour l'organisation de la régie parisienne accorde au Conseil d'administration les pouvoirs les plus larges, notamment en ce qui touche la conclusion de marchés, quelles qu'en soient l'importance et la durée. Cette disposition est comme la pierre angulaire du système, parce qu'elle laisse à la régie projetée la plénitude de ses mouvements, et, pour employer l'expression d'un ingénieur de la Ville, une liberté d'allures inconnue jusqu'ici dans les exploitations munipales. La règle de l'adjudication, l'obligation de marchés à court terme, sont la principale entrave à la prospérité ou tout au moins au fonctionnement normal des régies directes.

Mais d'autres objections plus pressantes et plus passionnées se dressent. Un Conseil municipal, lorsqu'il dirige un service public, est tenté d'obéir à plus d'une suggestion, de céder à de multiples influences; on le représente comme devant être à la merci des contribuables auxquels il voudrait assurer le maximum de recettes, des consommateurs qu'il a le désir de dégréver, et des employés ou ouvriers dont il est disposé à améliorer les traitements ou salaires et à réduire les heures de travail.

Au point de vue des forces numériques de ces trois éléments d'influence, le contribuable l'emporte sur le consommateur et surtout sur le personnel attaché à la régie. Il est assez malaisé de satisfaire

du même coup les contribuables et les consommateurs, les contribuables et les travailleurs. Ce frein naturel aurait pu à la rigueur suffire; le Conseil municipal a tenu spontanément, sur l'ingénieuse initiative de M. Desplas, à élever contre ses entraînements ou ses fantaisies des barrières encore plus solides et, pour ainsi dire, infranchissables. L'abaissement du prix du gaz, consenti au profit des abonnés, l'élévation du taux des salaires, accordée à la demande du personnel, ne peuvent jouer qu'après un prélèvement d'une redevance payée à la Ville et calculée sur la moyenne des cinq derniers exercices.

Sans entrer dans un examen plus détaillé de ce mécanisme et de ces dispositions, auxquelles peuvent s'ajouter éventuellement d'autres garanties, si elles sont jugées nécessaires, on est en droit de penser que l'organisation administrative et financière d'une régie n'a pas pour conséquence inévitable une déviation bureaucratique d'une entreprise communale. L'existence des deux cent quarante régies anglaises et des deux cent trente-deux régies allemandes du gaz constitue, quoi qu'on puisse dire, un précédent et un exemple assez remarquables.

Assurément des exploitations municipales peuvent être détestables; les compagnies privées n'échappent pas non plus complètement aux aléas du commerce ou de l'industrie. Il y aurait inconvénient à généraliser, à systématiser les exploitations directes ; ce ne serait pas une moindre faute de fermer la porte brutalement, par des coups d'autorité, à toutes les manifestations, même les plus hardies, de l'activité municipale.

Les républicains timorés risqueraient, en s'enfermant dans une opposition absolue à tous les essais de municipalisme, de donner une estampille socialiste à des projets empruntés à l'expérience communale anglaise et américaine, dénués de caractère politique et de signification sociale. Ce n'est pas en violentant les communes, en les retenant de force dans les liens d'une tutelle trop sévère et trop autoritaire, que les pouvoirs publics feront l'éducation de la démocratie et la préserveront des chimères ou des utopies. Une tutelle oppressive a tous les défauts et la physionomie même de la politique de résistance, fatale aux Monarchies, préjudiciable aux Républiques.

PAUL STRAUSS,
Sénateur.

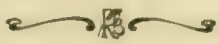

LA DÉMOCRATIE AMÉRICAINE ET L'ÉDUCATION (1)

Les meilleures preuves à l'appui des affirmations courantes sur la foi pédagogique aux États-Unis se tirent de l'extension que l'enseignement à tous les degrés, mais particulièrement l'enseignement secondaire et l'enseignement technique, ont pris, de nos jours, dans ce pays.

Inutile d'insister sur l'enseignement primaire ou élémentaire. Les Américains croient à la nécessité de cet enseignement pour les mêmes raisons que nous. Ils y croient depuis plus longtemps parce qu'ils ont été, plus tôt, en démocratie, et parce que l'école primaire publique a été, de très bonne heure, chez eux, l'organe indispensable pour nationaliser la descendance des immigrants, « l'estomac de la nation qui prépare tout ce qu'on y jette à s'assimiler au corps social ». Remarquons seulement que, en Amérique, l'enseignement primaire, obligatoire en droit, ne le serait guère, en fait, faute d'organisation coercitive ou de goût pour s'en servir, si les mœurs ne l'imposaient pas.

Le phénomène capital, c'est le développement des *High Schools*, ou « écoles secondaires », publiques, c'est-à-dire entretenues aux frais des contribuables et gratuites comme les écoles primaires, où les jeunes gens, de l'un et l'autre sexe, reçoivent, de quatorze à dix-huit ans, un complément d'éducation générale. La législation relative aux *High Schools* varie d'État à État, mais on peut considérer comme typiques celles du Massachusetts et du Kansas. Au Massachusetts, toute communauté (*township*), quelle que soit sa population, peut établir une *High School* ; toute communauté de 500 familles doit en entretenir une ou payer l'instruction de ses enfants dans celles du voisinage. Au Kansas, si, dans un comté (canton) dont la population dépasse 6.000 habitants, le tiers des électeurs adresse au *County Commissioner* une pétition tendant à la création d'une *High School*, la question est soumise de droit au corps électoral tout entier, et la majorité décide; l'affirmative équivaut au vote d'un certain nombre de centimes additionnels. Le mot d'ordre du Kansas, un des États qui se flattent d'être parmi les plus « avancés » en ces matières, est : « Une école secondaire dans chaque comté » (*A county high school in every county of Kansas*). En conséquence le nombre des écoles secondaires publiques augmente, aux États-Unis, tous les ans; et les statistiques accusent l'intensité du mouvement : 2.526 *High Schools* en 1890, 6.005 en 1900, 6.292 en 1902. La clientèle de

(1) Voir la *Revue Bleue* du 11 mars 1899.

ces écoles croît cinq fois plus vite que la population. Dans certains États (de l'Est) elle s'élève jusqu'à 2 p. 100 de la population totale. Elle a passé, en [illegible], de 221.000 à 566.000 âmes.

Cet état de choses est nouveau, car l'origine n'en remonte guère à plus de trente ans, et puisqu'il est, d'ailleurs, sous nos yeux, en plein progrès (1). Jusque vers 1870, l'éducation secondaire n'était encore donnée, aux États-Unis comme en Angleterre, que dans des établissements privés, Collèges ou « Académies », de valeur très inégale. C'est en 1874 seulement que la Cour Suprême du Michigan, statuant sur la plainte de quelques contribuables qui protestaient contre l'établissement d'une *Public High School* dans le district n° 1 de Kalamazoo, proclama, pour la première fois, le principe que rien, dans la Constitution des États-Unis, ne s'oppose à ce que les communautés votent régulièrement des taxes pour défrayer des écoles secondaires. Il n'y a même pas plus de sept ans que le Board of Education de la Cité de New York a été autorisé à dépenser de l'argent public pour l'entretien de *High Schools*. « Les progrès accomplis ainsi en si peu de temps sont l'indice de la conviction splendide et du zèle avec lesquels l'œuvre a été entreprise, et la marque certaine de la foi du peuple tout entier dans l'éducation secondaire : il en veut, puisqu'il paye pour (2). »

Les raisons de cet état de choses sont très claires. Lorsque la Cour Suprême du Missouri eut à se prononcer, en 1883, dans une affaire analogue au « Kalamazoo Case » de 1874, elle s'appuya, pour juger dans le même sens que la Cour du Michigan, sur l'article de la Constitution qui dit : « La société doit pourvoir à l'établissement d'un système complet d'écoles gratuites, où tous les enfants puissent recevoir, en commun, une bonne éducation scolaire (*a good common school education*) ». Mais qu'est-ce qu'une bonne éducation scolaire ? C'est au peuple, déclara la Cour, qu'il appartient de le déterminer. Or, puisque le peuple américain multiplie les *Public High Schools*, c'est apparemment qu'il ne considère pas l'enseignement élémentaire (jusqu'à quatorze ans) comme une éducation suffisante. L'enseignement primaire ne suffit pas, à son avis, pour préparer les esprits aux études supérieures ou techniques : il y faut ajouter l'enseignement « secondaire », de quatorze à dix-huit, c'est-à-dire une sieste de quatre ans, consacrée au perfectionnement de la culture générale. Le peuple américain croit donc, désormais, comme nous, qu'un cours d'études secondaires est l'avenue normale aux hautes études, spéculatives et professionnelles, et aux destinées brillantes. Mais, s'il en est ainsi, il n'admet pas que personne, qui le désire et qui en est digne, soit privé de ce bienfait, par la faute de la communauté, dans une démocratie où tout le monde a le droit d'être ambitieux et en use. Les causes du zèle pour l'éducation, en tant qu'il se traduit par le mouvement en faveur des *High Schools*, sont, en somme, aux États-Unis : 1° l'ambition universelle, que l'opinion publique encourage ; 2° la conviction grandissante que, dans les luttes de l'avenir, des études prolongées seront, de plus en plus, une des conditions préalables du succès.

Beaucoup d'Américains sont très fiers de leurs *High Schools*, et des progrès merveilleux, mesurés par la statistique, de leur enseignement secondaire gratuit, qu'ils déclarent unique au monde. C'est, dit-on, « la plus démocratique et la plus originale de nos institutions scolaires ».

D'autre part, quelques Américains font, à tort ou à raison, des objections, non pas tant avec l'espoir d'enrayer un mouvement qui paraît irrésistible que pour le plaisir de se croire ou de se montrer plus clairvoyants que le vulgaire. — En inaugurant l'école secondaire gratuite, le peuple américain, disent-ils, est persuadé qu'il donne un grand exemple. Mais, dans sa politique à cet égard, ce qu'il y a de bon n'est pas nouveau et ce qu'il y a de nouveau n'est pas bon. Il est bon que la communauté s'impose pour établir et entretenir des écoles secondaires publiques, qui ne feraient pas leurs frais ; mais les États européens, comme l'Allemagne et la France, consentent depuis longtemps de lourds sacrifices pour l'enseignement secondaire public ; a-t-on fait la comparaison de leurs dépenses pour cet objet avec celles des États-Unis ? Il est bon que les enfants intelligents, si humble que soit la condition de leurs parents, aient l'occasion de s'instruire ; mais, pour cela, la gratuité de l'enseignement secondaire pour tous, riches et pauvres, intelligents et médiocres, n'est pas le meilleur moyen ; il existe en Europe un système de bourses qui, sans avoir aucun des inconvénients de la gratuité, en a tous les avantages, grâce à son élasticité qui le rend indéfiniment extensible. — Réplique-t-on, comme on n'y manque pas : « Le grand avantage social de la gratuité, c'est de rapprocher sur les mêmes bancs toute la jeunesse du pays, sans distinction de classe : le fils du Président de la République à côté du fils de son cocher » ? La réponse est très facile. D'abord il n'est pas vrai que les distinctions créées par les différences de fortune tendent à s'atténuer aux États-Unis depuis qu'il y existe des écoles secondaires gratuites. C'est le contraire qui paraît certain : « Il y a un demi-siècle tous étaient élevés ensemble, les riches et

(1) Voir L. [illegible] *The development of secondary education in the United States*. New York [illegible].

(2) [illegible] dans les *Rapports* de la Commission Mosely, p. 107.

ceux qui ne l'étaient guère. Mais, maintenant, c'est changé : les écoles publiques ne sont presque plus fréquentées que par les pauvres gens; les personnes à leur aise envoient leurs enfants dans des écoles privées, dont quelques-unes sont sur le plan des grands internats anglais et tout à fait inaccessibles aux petites bourses. Cette aristocratie des écoles privées dédaigne la démocratie des écoles publiques et la démocratie des écoles publiques soupçonne, et souvent jalouse, l'aristocratie des écoles privées. On ne se rencontre plus ; on ne se connaît pas... » (1). Ensuite il n'y a rien d'inouï à ce que le fils du Président de la République des États-Unis soit, à la *High School* de Washington, le condisciple d'enfants sans fortune : le roi Louis-Philippe faisait conduire de même les siens, il y a quatre-vingts ans, à un lycée de Paris où ils étaient exposés à coudoyer les premiers venus ; les nouvelles *High Schools* d'Amérique ne sont pas plus « démocratiques » que les vieux lycées de France, où tant de générations ont fait l'apprentissage de l'égalité et qui ont permis à tant d'enfants bien doués, nés dans une situation modeste, de s'élever aux premiers rangs. — Enfin l'enseignement secondaire n'est un bienfait que s'il est donné dans de bonnes conditions à des individus capables d'en profiter ; sinon, c'est du temps perdu et un danger public. Or, la majorité des Américains, avec l'ardeur inconsidérée des néophytes, semble l'avoir oublié. Ils ne se demandent pas, par exemple, s'il est légitime d'instituer partout un enseignement secondaire gratuit, alors que leur enseignement primaire est encore mal doté; ni s'il est possible de doter convenablement, d'emblée, cet enseignement secondaire ; ni, supposé (et c'est le cas que le personnel du nouvel enseignement secondaire soit encore trop mal payé pour être de choix, si cet enseignement *peut* avoir, en vérité, l'efficacité qu'on en attend. Le latin et le grec sont enseignés, entre autres choses, dans les *High Schools* : mais s'ils le sont peu et mal, de sorte qu'aucune culture profonde de l'intelligence n'en résulte (2), à quoi bon ? A quoi bon, surtout, pour les esprits de qualité ordinaire qui ne sont pas en état de suppléer, par leur activité propre, à l'insuffisance de la nourriture qui leur est offerte ? En attirant artificiellement les médiocres dans les écoles secondaires par l'appât de la gratuité, on risque de créer en Amérique des périls jusqu'à présent inconnus : l'*overeducation*, l'inepte orgueil de la demi-culture, un prolétariat intellectuel (1). La vie se charge, heureusement, d'atténuer les effets de l'imprévoyance publique : un grand nombre de jeunes gens (45 p. 100 à New-York, paraît-il) comprennent, dès la première année de la *High School*, qu'ils ne sont pas nés pour les études, s'en dégoûtent, ou, *s'ils sont vraiment très pauvres*, se voient forcés de les interrompre pour gagner leur pain ; ils s'en vont, et c'est pourquoi, soit dit en passant, la clientèle des *High Schools* se compose, dans les classes supérieures, de plus de filles que de garçons. Mais il reste toujours assez de naïfs, convaincus que l' « éducation » vaut toujours, quelle qu'elle soit et par elle-même, pour s'astreindre, contre Minerve, aux quatre ans du cours d'études secondaire. Ceux-là atteignent l'âge de dix-huit ans sans être parvenus au niveau des bacheliers d'Europe ; il leur faudra étudier deux ans encore, pour y arriver, dans un « collège » universitaire. Et voilà, certainement, la preuve la plus éclatante de la foi des Américains dans l'éducation : ils y croient au point de dépenser pour elle, non seulement de l'argent, mais leur temps, qu'ils disent si précieux ; eux, les *hustlers* par excellence, lorsqu'il s'agit d'éducation, ils ne sont jamais pressés. — En résumé, l'opinion des critiques américains les plus sévères sur l'enseignement secondaire de leur pays est qu'il est loin de valoir, même au point de vue social, celui de l'Europe continentale. « A l'absolue gratuité près, l'enseignement secondaire public de l'Europe continentale réalise dès à présent ce dont les États-Unis sont en train de se donner l'équivalent ou l'apparence au milieu d'une agitation indescriptible. »

Quant à l'enseignement technique, les commissaires de la Commission Mosely se sont très spécialement préoccupés de savoir ce qu'il vaut et ce qu'on en pense aux États-Unis. Ils constatent que, sur ce point, les thèses chères aux races anglo-saxonnes ont longtemps prévalu en Amérique comme en Angleterre : tous les métiers doivent s'apprendre comme celui de forgeron, en forgeant, par le procédé de l'apprentissage ; la meilleure école est celle de la vie ; l'éducation générale est un luxe ; l'énergie et l'expérience sont nécessaires et suffisantes ; etc. En Amérique, comme en Angleterre, les chefs d'industrie se sont méfiés longtemps des ouvriers qui se présentaient avec le diplôme d'une école d'Arts et

1. *America and the Americans*, p. 134. Le professeur Münsterberg dit la même chose, *American Traits*, ch. x. M. Armstrong aussi. *Reports* de la Mosely Commission, p. 11. Les journaux démocratiques sont pleins de récriminations contre « l'aristocratie des écoles privées » : voir, dans le *Chicago Evening American* du 17 octobre 1904, une violente diatribe contre un haut fonctionnaire de la cité de New-York qui envoie ses enfants à l'école privée.

2. « An informed writer says that this fetich, the baby Latin and Greek taught in our high schools, no more revives antique culture than the soil is fertilized by the smell of the dung cart driven over it... » G. STANLEY HALL, dans les *Addresses and Proceedings* de la « National Educational Association, 1902, p. 269. »

1. *Reports*, p. 192. « We have yet to see how America is going to deal with the problem of the ill-educated. »

Métiers et des ingénieurs qui se prévalaient d'une scolarité prolongée près d'une Université ou d'un Institut technologique ; quelques-uns s'en méfient encore (1) Mais cela passe. « Le Pennsylvania Railway a récemment décidé de n'employer que des ingénieurs gradués ; aux Baldwin Locomotive Works, ceux qui parviennent aux situations supérieures sont d'ordinaire des « College men ». Les Écoles technologiques ont peine à suffire à la demande, tant leurs anciens élèves sont recherchés sur le marché du travail. Le système traditionnel de l'apprentissage (*articled pupils*) a presque complètement disparu » (2). « Les Américains ont une façon à eux de considérer beaucoup de choses au point de vue mécanique. Une intelligence parfaitement appropriée à certains travaux est, à leur sens, comparable à un mécanisme délicat. Or, ils regardent désormais les écoles techniques comme des espèces d'ateliers où les facultés de l'esprit peuvent être trempées et agencées comme les métaux le sont ailleurs en vue d'un effet déterminé. Les « capitaines » actuels de l'industrie américaine n'ont pas eu, pour la plupart, d'éducation préalable, mais ils en exigent des débutants, car il a été démontré que l'ingénieur des écoles spéciales vaut mieux que le contremaître sorti du rang pour les postes de confiance et d'initiative » (3). — Ces manières de voir, déjà séculaires dans l'Europe continentale, où l'on en connaît à fond, par expérience, le fort et le faible, sont encore parées, en Amérique, des attraits de la nouveauté : un « capitaine » d'industrie en attribuait dernièrement l'origine au « record » établi par un ancien étudiant de l'École polytechnique de Zurich qui, entre les années 1880 et 1890, démontra, par une carrière très rapide et très brillante, la valeur des connaissances théoriques qu'il avait acquises avant d'entrer en apprentissage. La ferveur de la foi des Américains dans l'éducation technique, qui va jusqu'à la faire durer deux ou trois ans de plus que chez nous (4), s'explique donc comme leur enthousiasme pour l'enseignement secondaire : ils n'y sont pas encore habitués.

*
* *

Le dernier et le plus répandu des lieux communs sur l'éducation aux États-Unis est que, comme le maître d'école allemand a gagné les batailles de Sadowa et de Sedan, c'est l'excellence de ses écoles qui est la cause de la grandeur du peuple américain. Mais le bon sens des observateurs anglais de 1903 en a fait justice. « On exagère, dit l'un d'eux ; en fait, la vivacité qui caractérise les Américains est conditionnée par le milieu plutôt que par l'éducation scolaire ; le pays a été colonisé par des hommes aventureux, d'une haute valeur morale ; il a attiré pendant des générations les plus hardis des Européens ; la lutte contre la nature a, pendant des siècles, développé l'énergie et favorisé l'esprit d'entreprise... » « Ses écoles, dit un autre, n'ont pas fait du peuple américain ce qu'il est ; il ne leur doit ni son énergie, ni son esprit d'entreprise, ni sa force de travail, ni ses merveilleuses ressources naturelles ». « L'éducation, dit un troisième, n'est pas, dans ce pays-ci, la cause de la prospérité industrielle. D'abord, les grands progrès de l'éducation aux États-Unis ne datent que d'une quinzaine d'années, et la prospérité est antérieure ; elle est due à des hommes qui n'avaient pas d'instruction préalable. L'immensité des ressources naturelles, une population clairsemée, et, par conséquent, obligée de faire face aux difficultés élémentaires de la vie, ont sauvegardé l'énergie et l'optimisme d'un peuple qui, d'ailleurs, s'était recruté aux dépens des plus nobles. Pour ce peuple, le travail, de l'espèce la plus rude, fut une nécessité quotidienne, mais le travail sain qui se traduit par des résultats positifs et qui vaut des récompenses immédiates. » Le Rapport final et collectif des Mosely Commissioners ajoute : « La foi dans l'éducation a été, dans le passé, non pas la cause, mais l'effet de la prospérité américaine ». Le président Roosevelt, recevant ces mêmes commissaires à la Maison Blanche, au commencement de leur tournée, leur avait déclaré, de son côté, très sensément : « L'éducation n'a pas fait l'Amérique ; mais je prétends que maintenant, sans l'éducation, l'Amérique serait perdue. »

L'éducation n'a pas fait l'Amérique ; c'est lors que l'Amérique a été faite sous l'action de forces infiniment complexes que la fermentation pédagogique à laquelle nous assistons s'y est produite. Cette fermentation, très active, le paraît d'autant plus, à distance, que les phases initiales d'un phénomène analogue sont terminées, chez nous, depuis longtemps. Mais elle est surtout instructive comme symptôme. Comme symptôme de la tendance générale qui se manifeste, maintenant que les conditions de la vie aux États-Unis se rapprochent de ce qu'elles sont en Europe, au parallélisme ou à la conformité des institutions américaines et européennes. — « A l'avenir, sans l'éducation, l'Amérique serait perdue. » Sans doute, sans doute ; mais quel chef d'État européen, depuis cent ans, parlant de son propre pays, n'aurait pas dit la même chose ? CH.-V. LANGLOIS.

1. *Reports*, p. 184.
2. Rapport de W. P. GROSER, du Parliamentary Industry Committee, *ib.*, p. 187 et s.
3. E. BLAIR, *ib.*, p. 57. Cf. p. X.
4. « It is remarkable that a people supposed to be practical, like the Americans, should be prepared to devote so long a period to study. I am almost led to doubt whether, in matters of education, our American cousins may justly be regarded as a practical people. A course of study prolonged to an age bordering on 20 rather than 20 implies a most serious limitation on the period during which the individual exercises independence ». (H. E. ARMSTRONG, *ib.*, p. 18).

LA SOCIÉTÉ SOUS LA TERRE

(Une utopie de G. Tarde.)

Les diverses équipes de sociologues se donnent beaucoup de peine pour nous révéler, telle qu'elle fut ou telle qu'elle est, sous ses formes les plus *modern-style* aussi bien que sous les plus archaïques, la réalité sociale. Et cette immense enquête sera probablement très-utile à la conduite des peuples. Ils en attendent, avec une impatience contenue par le respect de la science, les résultats « objectifs ».

Est ce une raison, jusque-là, pour faire fi de toute « utopie » ? Sous prétexte de s'accoutumer à l'observation objective, faudra-t-il donc s'interdire, désormais, toute espèce de fantaisie créatrice ?

Mutilation inutile, d'abord. Sous une forme ou sous une autre, l'imagination refleurirait toujours. L'humanité ne peut s'empêcher, tout en marchant, de regarder à un ou deux siècles devant elle, de fouiller instinctivement la nuit de l'avenir, d'y projeter sa propre image transfigurée. Mirage, peut-être, cette représentation idéale n'en semble pas moins être une condition normale de son activité.

Et c'est pourquoi, si elle n'était pas inutile, cette courte sagesse peut être dangereuse. Anatole France le rappelait avant-hier : sans les utopistes, l'homme tremblerait peut-être encore au fond des cavernes. L'utopie d'aujourd'hui est parfois la réalité de demain. Un savant allemand n'a-t-il pas minutieusement démontré qu'une bonne partie des fantaisies politiques de Platon, s'était, au cours des siècles, fragment par fragment, incorporée dans notre histoire ? Ainsi, parmi ces figures vaporeuses qui planent devant la marche de l'humanité, plus d'une peut-être se solidifiera sur les bords de la route, plus d'une se changera elle aussi en statue, et prendra rang dans la foule des institutions.

Aussi bien, quand la majorité d'entre elles devrait s'évanouir sans laisser le moindre résidu cristallisé, leur apparition garderait du moins cet intérêt, de manifester l'état d'esprit profond, les pensées intimes et comme les obsessions familières des voyants qui les poursuivent. On a dit de la littérature que si elle nous fait pénétrer jusqu'à l'âme des sociétés passées, c'est qu'elle nous apprend moins ce que ces sociétés possèdent que ce qui leur manque. Cela est vrai surtout de cette espèce de littérature qui consiste en spéculations sur l'avenir. En ce sens, les utopies aussi sont des « documents » et non des moins révélateurs. N'est-ce pas dans la liberté du rêve que l'intime personnalité se dévoile ?

Voilà plus de raisons qu'il n'en faut pour accueillir avec sympathie l'opuscule posthume, le P. P. C. du brillant sociologue dont la disparition subite a laissé, dans cette Revue même, comme un trou noir, impossible à combler : nous voulons parler de Gabriel Tarde et de son *Fragment d'Histoire future*. Tarde y a laissé galoper, la bride sur le cou, cette imagination frémissante qu'il ne contenait qu'à peine et à regret dans son œuvre scientifique. Il s'est souvenu qu'il avait commencé par la poésie. Il s'est accordé le plaisir de lutter d'audace avec les Morris et les Wells. Et il nous a légué ainsi, pour notre collection d'Utopies, un des tableaux les plus saisissants et les plus charmants à la fois que l'on puisse rêver.

*
* *

Nos savants s'amusent quelquefois à nous faire peur, en nous entretenant non plus de la conservation de l'énergie, mais de la dégradation de l'énergie et de ses conséquences fatales. Savez-vous bien qu'à ce compte, le soleil, un beau jour, finira par s'éteindre ? Et dès lors, la chaleur nécessaire lui manquant, le fourmillement de la vie, à la surface du globe, s'arrêtera. Enveloppée d'un blanc linceul de glace, la terre redeviendra silencieuse et pure. Elle ne sera plus qu'une lune.

C'est de cette hypothèse que part l'imagination de notre sociologue. Il nous montre d'abord, après des fortunes diverses, la civilisation terrestre arrivée à un état de paix béate. L'univers bâillait un peu, mais il respirait ; il jouissait enfin d'une tranquillité politique et d'une prospérité économique chèrement achetées. Mais voici que le soleil qui éclairait cette terre trop heureuse donne des signes inquiétants d'anémie croissante. Il pâlit, jaunit, verdit. Il cesse de prodiguer à ses planètes ses effluves de chaleur régénératrice. Et bientôt des accidents inouïs affolent la pauvre humanité. Les grands fleuves, congelés jusqu'au fond, s'immobilisent, et il en résulte des sécheresses suivies de famines auprès desquelles celles de l'Inde actuelle n'étaient que jeux d'enfants. Les trains disparaissent, engloutis sous le poids écrasant de la neige. Elle ensevelit jusqu'aux réseaux télégraphiques, laissant émerger seulement, de distance en distance, « les pointes inégales de leurs poteaux portant leur petit godet ». Les glaciers, ces anciens vaincus du soleil, reprennent leur marche conquérante. « Ils recouvrent un à un tous leurs anciens domaines de la période glaciaire, et, retrouvant en route quelque gigantesque bloc erratique qui, à cent lieues des monts, près de quelque cité fameuse, gisait seul et morne, témoin mystérieux des grandes catastrophes d'autrefois, ils le soulèvent et l'emportent en le berçant sur leurs flots durs, comme une armée en marche reprend et arbore ses vieux drapeaux poudreux retrouvés dans les temples ennemis. »

Les survivants éperdus de la civilisation se concentrent en Arabie Pétrée, autour d'un poêle immense qu'ils alimentent avec tout le charbon qu'ils découvrent, dans des galeries ouvertes en hâte. Mais le froid est le plus fort. Chaque nuit les hommes meurent par centaines de mille. Et ceux qui restent, les plus jeunes et les plus sains, sentant que leur jeunesse et leur santé vont bientôt leur être inutiles, comprenant que la dernière heure de l'humanité est venue, s'abîment dans un désespoir morne.

Mais l'un d'entre eux relève la tête. Une idée géniale a lui dans son cerveau. L'humanité, dit-on, est sortie des cavernes; pourquoi n'y rentrerait-elle pas? Le soleil lui refuse la chaleur nécessaire ; que ne va-t-elle la chercher plus près du cœur de la terre maternelle? Le feu central remplacera avantageusement le rayonnement solaire. Si les chutes d'eau sont à jamais immobilisées, les « chutes de température » en tiendront le rôle ; de gigantesques cascades thermiques mettront à la disposition de l'homme des énergies mécaniques incomparables. Que si, pour le nourrir, les animaux vivants manquent sur la terre, il n'aura qu'à perforer quelques « puits en haut » : les troupeaux saisis par le froid constituent, sous le plus puissant des frigorifiques, des conserves immenses. En vérité, désormais, le salut est en bas. Il n'y a plus d'avenir que dans un « néo-troglodytisme ». La terre nous rappelle en son for intérieur, et pour ressusciter il faut avoir le courage de s'ensevelir.

Miltiade — c'est le nom de ce nouveau sauveur — Miltiade aidé par Lydie réussit à convaincre, à entraîner les survivants de l'humanité. Ils prennent seulement la sage précaution, avant de descendre à jamais dans ce qu'on appelait autrefois le séjour des Enfers, d'y installer, ballot par ballot, des spécimens de tout ce qu'avait produit de plus précieux l'ancienne civilisation, de ce qui faisait sa beauté, sa vertu, sa force; ils enfouissent les plus remarquables témoignages de sa vitalité esthétique ou scientifique : ils emménagent dans leurs nouvelles galeries d'immenses bibliothèques; ils sauvent en un mot tout l'héritage intellectuel du passé, tout le vrai capital humain. Puis — un jeune poète ayant redit, au bord de la grande fosse, les adieux d'Iphigénie mourante à la lumière des cieux, — ce qui reste de la société s'enfonce résolument sous la terre.

*
* *

Et là en effet, — Miltiade l'avait bien prévu, — un avenir radieux attendait les hommes. Ce n'est pas qu'ils aient manqué, d'abord, de s'entretuer consciencieusement, comme jadis à la surface de la terre. On pense bien que le tête-à-tête d'une grotte est fait pour surexciter les rivalités, pour exaspérer les animosités, pour déchaîner enfin toutes les puissances de la méchanceté humaine. Mais ne devine-t-on pas aussi que dans un pareil cadre, cet état de lutte perpétuel doit être plus insupportable que partout ailleurs? « Hideuse, odieuse, suffocante au-delà de toute expression, la guerre souterraine a fini par se rendre impossible. » Il n'y a pas de milieu, quand on est réuni dans une même caverne, entre la bataille et l'amour. Les néo-troglodytes avaient commencé par se battre : ils finirent par s'embrasser.

Aussi bien la vie se trouvait-elle, dans cette condition « inférieure », singulièrement facilitée et simplifiée pour tous. Comme le besoin de logement sous ces voûtes imperméables, le besoin de vêtement dans cette température tiède et égale était satisfait à peu de frais (on ignorait naturellement l'usage du parapluie : « bizarre instrument », « meuble ridicule »). On n'était plus obligé, par l'odieuse intervention de la nuit, d'interrompre ses occupations : grâce aux immenses énergies motrices dont on disposait, une douce lumière était entretenue partout qui illuminait tous les détours et faisait briller les moindres recoins du souterrain commun. Les mêmes énergies permettaient de puiser en haut et de répartir avec la plus grande rapidité les provisions de bouche : le goût du pain était heureusement passé. Les besognes mécaniques se trouvaient donc réduites à un minimum. C'est à peine s'il restait quelques traces de ce régime de travaux forcés auxquels l'humanité terrestre s'était si longtemps condamnée, en dépit de ses inventions admirables, dans son effort pour exploiter la nature.

Dès lors une société nouvelle, une société *réelle* pouvait s'épanouir. Étaient-ce des rapports vraiment sociaux que ceux qui unissaient naguère, sur la croûte de la planète, le paysan et le propriétaire, l'ouvrier et le patron? Institués pour parer à des nécessités naturelles, ils entravaient bien plutôt qu'ils ne secondaient l'essor de la sociabilité. Échappant dans leur prison splendide à l'esclavage de la nature, les hommes n'en sont plus réduits à échanger des services. Ils ne travaillent plus que pour se plaire les uns aux autres. Ils éprouvent des besoins de production plutôt que de consommation. Ils produisent pour conquérir des âmes et non plus pour se servir des corps.

Et à vrai dire, la spécialisation garde ici des droits : mais elle correspond réellement, désormais, à la diversité des aptitudes de la nature humaine, librement cultivées pour la joie de tous. C'est ainsi qu'il se forme, par le triage des vocations hétérogènes, une cité de peintres, une cité de sculpteurs, une cité de musiciens, une cité de géomètres, de physiciens, de chimistes. (Quant à la cité des philo-

sophes, l'auteur avoue qu'elle fut difficile à maintenir, « par suite notamment des troubles continuels causés par la tribu des sociologues, les plus insociables des hommes »). Par cette ségrégation organisatrice, la quantité de la production intellectuelle est décuplée, la qualité en est raffinée à un degré inconcevable. En un mot, tout le terrain laissé libre par la simplification de la vie matérielle, la vie spirituelle l'envahit et s'y épanouit avec exubérance, pour le plus grand bien de la vie sociale.

Quelle erreur serait-ce, en effet, de croire que les sciences, parce qu'elles n'ont plus la nature sous les yeux, sont obligées de s'arrêter dans leur progrès ! Beethoven n'a-t-il pas attendu d'être sourd pour pour composer ses plus belles symphonies ?

Nos savants troglodytes eurent d'abord beaucoup à faire pour mettre un peu d'ordre dans la masse confuse de matériaux accumulés par leurs prédécesseurs terrestres ! Après qu'elle eut consacré tant de siècles à l'observation, l'humanité eût enfin le loisir de systématiser. L'esprit déductif se donna du champ, reprit ses avantages. La spéculation scientifique n'en devint que plus passionnante.

Mais l'art ? — l'art séparé de la nature, n'est-ce pas l'arbre déraciné du sol nourricier ? — Comprenons d'abord que certains arts devaient recevoir, de ce brusque changement de plan, une impulsion inattendue. L'architecture, par exemple, en était restée, sur la terre, à un état très primitif. Ses constructions, déplorablement régulières, faisaient l'effet, au milieu des paysages, d'un vers dans de la prose, d'un cliché dans une fantaisie. L'art de nos « excavateurs », dont les œuvres font corps avec le milieu, est singulièrement plus libre, plus souple, plus pittoresque. Ajoutez que nos artistes, si la nature vivante n'est plus là pour leur servir de modèle, ont gardé, de génération en génération, le souvenir idéalisé de ses formes multiples. Elle continue d'inspirer leur fantaisie libérée. Et nous jouissons d'autant plus profondément de ces évocations que le poids des réalités naturelles ne pèse plus sur notre cœur.

Dans un monde ainsi transfiguré par l'art, quelle ne doit pas être la place de l'amour ! « Il a bénéficié de la destruction ou de la diminution graduelle de tous les autres grands mouvements du cœur qui se sont réfugiés et concentrés en lui, comme les hommes exilés dans les chaudes entrailles de la terre... A présent, il n'est plus d'autre patrie que la femme qu'on aime, il n'est plus d'autre nostalgie que le mal de son absence ». A vrai dire l'amour a dû subir, sous la terre, une métamorphose qui eût étonné beaucoup d'humains « superficiels » ; il est devenu, comme on disait jadis, de plus en plus platonique. Les limites inextensibles de leurs provisions alimentaires faisaient en effet sentir aux nouveaux Troglodytes la nécessité de prévenir rigoureusement un excès possible de leur population. Et ils étaient étonnés que la civilisation terrestre, si féconde en règlements de toute sorte, eût permis jadis au premier venu, sans autorisation régulière, d'exposer la société à l'arrivée d'un nouveau membre, vagissant et affamé. La consommation de l'amour devait rester, dans le monde souterrain, la récompense du talent. Ceux des amants qui ne peuvent supporter cette dure loi ont la ressource de se faire hisser par un ascenseur à l'ouverture béante d'un volcan éteint, et de pénétrer dans l'air extérieur, qui en un moment les congèle — juste le temps de jeter un regard sur le ciel bleu, « beau spectacle, dit-on ». Mais la plupart du temps, l'empire des mœurs nouvelles est assez puissant pour imposer la règle commune aux amants les plus passionnés. Et la violence qu'ils font ainsi à la vieille nature libère en quelque sorte leurs âmes, les rend plus légères, plus agiles, plus ardentes. Toute la sève de l'amour remonte ainsi, pour en accroître l'animation rayonnante, vers la vie spirituelle.

*
* *

Il est peu probable que Tarde présentât cette audacieuse fantaisie comme une « réalité de demain » ; et la tribu des sociologues trahirait sa pensée en s'interrogeant avec componction sur la valeur prophétique de son œuvre. Mais que cette œuvre contienne, à l'adresse de la réalité d'aujourd'hui, des avertissements suggestifs, qu'elle découvre, plus nettement encore que les plus sérieux de ses travaux, les tendances que représentait l'auteur des *Lois de l'Imitation*, les regrets et les vœux de notre temps auxquels il s'associait, cela se laisse aisément prouver.

On observera d'abord que Tarde, lorsqu'il nous raconte l'heureuse équipée de l'humanité refroidie, prend bien soin de nous rappeler que de cette audace, et de la variété indéfinie des conséquences qui en découlent, un homme seul est initialement responsable. Si Miltiade n'avait pas eu, un beau jour, cette révélation rédemptrice, s'il n'avait point entendu les voix d'en bas, la surface de la terre n'eût point été abandonnée. Ce grand œuvre a donc été suscité, de pied en cap, par une idée « qui partie un jour d'un cerveau individuel, d'une cellule de ce cerveau, d'un atome ou d'une monade de cette cellule, a mis en fermentation le globe entier ! » Ainsi nous fait-on comprendre que, sur la terre aussi, le cours de notre histoire même était à la merci des inventions, grandioses ou menues. Il eût pu prendre toutes autres directions que celles qu'il a prises. Ne nous laissons donc pas intimider par l'affirmation déterministe. En réalité, « il y a de l'irrationnel à la

base même du nécessaire ». Il est utile, il est sain — ne serait-ce que pour entretenir au cœur des hommes la flamme de l'espérance en même temps que celle de la reconnaissance, et pour leur faire sentir, en même temps que le prix des succès du passé, le prix des efforts futurs — de se représenter que les choses humaines auraient pu tourner autrement, de s'avertir qu'elles prêtent encore aux déviations inattendues. De ce point de vue la fiction n'apparaît-elle pas, dans l'intérêt même de l'action, comme un exercice d'assouplissement recommandé? Les voltiges auxquelles se livrait devant nous l'imagination de notre sociologue étaient donc faites pour servir la cause, pour seconder le travail de ces « philosophies de la liberté » que notre temps a vu se dresser contre la philosophie de la nécessité universelle.

Mais plus encore qu'à la réaction anti-déterministe, c'est à la réaction anti-naturaliste qu'il offre le secours ailé de ses fantaisies. On sait assez que l'effort de la science au XIXe siècle (c'est le maître de Tarde, Cournot, qui en donne la formule) semblait avoir été de « réintégrer l'humanité dans la nature ». En particulier on pensait, en généralisant les lois découvertes par l'étude des organismes, découvrir du même coup les lois applicables à la vie des sociétés.

Illusion et équivoque, affirme notre auteur. Il se peut que par certains côtés les sociétés humaines ressemblent aux organismes. Mais précisément, par ces côtés mêmes, on peut soutenir qu'elles ne sont pas encore des sociétés dignes de ce nom. Si l'association véritable apparaissait, — comme le pensent un certain nombre « de sophistes qu'on appellait économistes » — là où s'organise, en vue de l'échange des services, la division du travail, le lien social ne serait donc jamais plus étroit qu'entre l'âne et l'ânier, le bœuf et le bouvier, le mouton et la bergère! En réalité, la société ne consiste pas dans un échange de services, elle consiste bien plutôt dans un échange de reflets. Pour qu'ils deviennent et restent des associés, il faut que les hommes ne cessent de s'assimiler les uns aux autres, par l'incessante et chaude circulation des idées de toute forme. Et peut être tant que leurs rapports restent soumis, par les nécessités naturelles, à la loi des organismes, peut-être l'esprit social en est-il gêné dans son essor. Pour qu'il développe largement ses ailes, il faudrait que fût brisée la chrysalide de la vie organique.

C'est précisément cette hypothèse que l'historien de l'*Histoire future* réalise à sa façon. S'il enfouit l'humanité sous la terre, c'est pour la mettre à l'abri de la nature vivante, de ses obligations, de ses tentations, de ses exemples; c'est pour montrer, dans ces conditions idéales d'indépendance et de pureté, quelles floraisons merveilleuses le génie social de l'humanité, livré à sa seule inspiration, serait capable d'épanouir; c'est pour nous remettre sous les yeux, en l'enjolivant d'illustrations somptueuses, le vieux précepte des mystiques: *ab exterioribus ad interiora*.

« Intériorisons-nous », tel est donc le mot d'ordre que Tarde nous propose. Par où il n'entend nullement que chacun doit s'isoler et vivre replié sur soi. Au contraire, que toutes les personnalités, pour se relier intimement les unes aux autres, déroulent leur fil de soie, déploient toutes leurs richesses. Mais qu'elles cessent, pour les déployer, de rester penchées sur la nature, enchaînées à la loi des organismes. Qu'elles comprennent que le superflu est la chose la plus nécessaire à la vie vraiment sociale, que le luxe de l'esprit lui est un aliment indispensable, que toutes les formes de l'art ne sont pas de trop pour consolider la force et préparer le triomphe de l'amour.

Exhortations ardentes et mélancoliques, où l'on sent bien que Tarde, lui aussi, faisant un retour sur le mouvement du XIXe siècle, s'inquiète de voir monter le flot limoneux du « prosaïsme ». Il songe à son tour que le progrès matériel encombre la vie sans arriver, autant qu'il faudrait, à l'adoucir et à l'ennoblir. Et dans ses mains aussi, toutes bienveillantes qu'elles fussent, l'utopie devient satire, la baguette de l'évocateur s'allonge en fouet...

Mais tandis que la plupart des enfants déçus de notre civilisation, de Rousseau à M. Zyromski, crient à l'humanité qu'elle revienne à la nature, Tarde nous conseille de nous en éloigner, de la dépasser, de la surmonter pour devenir enfin, par une plus libre organisation de la vie spirituelle, des sur-animaux, des dominateurs de l'évolution, des hommes.

En ce point réside son originalité intime. C'est à travers ces préoccupations de dilettante convaincu de l'utilité supérieure du dilettantisme, qu'on atteint sans doute au plus profond de son âme. Et c'est sans doute aussi pour avoir donné un corps brillant à ces regrets ou à ces vœux qu'il vivra le plus longtemps dans les mémoires. S'il arrive que la tribu des « savants » lui en veuille, pour avoir abusé de la harpe que la fée de la poésie avait suspendue à son berceau, du moins, tant qu'il y aura des tribus « d'esthètes », iront-elles couronner, avec d'étranges fleurs artificielles, plus belles que tous les produits de la nature, le buste que vont lui élever ses amis, dans sa petite ville natale.

C. BOUGLÉ.

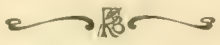

LE RETOUR AU VOLCAN (1)

— As-tu remarqué comme « ti-noncle » semble soucieux depuis un mois ? observa Pascaline à la cadette, un soir que Maurice se faisait davantage attendre pour le dîner.

— Sans doute il a ses secrets qu'il ne me dit pas, à moi, mais que tu dois connaître.

— Quels secrets ? interrompit l'aînée toute rougissante.

— Oh ! répliqua l'autre, avec un enjouement forcé, me crois-tu si myope que je n'aie rien surpris encore de ce qui se passe au fond de vos yeux ?

— Que veux-tu dire ?...

— Pauvre chérie ! En vain vous essayez de vous donnez le change réciproquement. Point n'est besoin de grande science psychologique pour lire dans vos pensées. « Ti-noncle » n'a pas encore vingt-six ans. Pour lui donner ce titre respectable d'oncle, nous sommes toutes deux contraintes à un perpétuel effort de mémoire et d'abstraction. Notre oncle, oui, il l'est devant la loi, il l'est surtout par la protection vigilante dont ils nous entoure. Mais son âge, ses goûts, tout le rapproche de nous d'un degré. Dans la vie d'étroite intimité où la destinée nous enferma ensemble, il fut, au début, plus le frère que l'oncle. Demain pour l'une de nous il sera mieux qu'un frère.

— Je ne comprends pas, balbutiait Pascaline.

— Il n'y a pourtant rien là que de très logique et de très naturel, poursuivit la puînée. Le contraire seul pourrait étonner « Ti-noncle » t'aime d'amour.

— Fabienne !... Fabienne !... Tais-toi !...

— Et cet amour, tu le lui rends !... Vos regards, votre accent, vos lubies même, qui concordent si étrangement chaque fois, tout vous trahit, tout vous dénonce. Et, si ni l'un ni l'autre encore n'osa ouvrir son cœur, c'est que chacun déjà, pour son compte, craint d'être le plus pris...

— Fabienne !... Où vas-tu chercher telles imaginations ?... Je te jure bien que...

— Ne jure rien, sinon que tu aimes. Quel mal y-a-t-il ! Le Code ne prohibe point les unions entre oncle et nièce. L'Eglise leur octroie des dispenses...

Pascaline, alors, éclata en sanglots et se jeta dans les bras de sa cadette.

— Oh ! petite sœur ! petite sœur !... murmurait-elle, répète-moi que je ne suis ni une coupable, ni une folle. .

— Ni folle, ni coupable, ma chérie !... Vous méritez tous deux le bonheur.

Longuement les deux orphelines s'étreignirent.

— Promets-moi du moins, fit enfin l'aînée, que, de l'aveu que tu viens de m'arracher, il ne saura rien, lui, jamais...

Fabienne n'eut pas le temps de répondre. Une sonnerie électrique venait de vibrer. C'était Maurice qui rentrait.

Il paraissait ombrageux, énervé.

— Qu'as-tu, « ti-noncle » ? demanda doucement Fabienne.

Alors, avec l'emphase propre aux créoles, en accompagnant son débit de gestes larges, exubérants, il narra sa peine.

— J'espérais que certains préjugés, inexcusables là-bas, auraient la pudeur de se taire ici... Illusion ! Un moment, dans le désarroi général et la commune calamité, on semblait, de part et d'autre, avoir oublié les sottes rancunes... Elles se réveillent, aussi âpres, aussi perfides qu'hier. C'est la même guerre toujours. La scène s'est transportée, le décor a changé ; les mêmes acteurs continuent leur rôle... Mon ancien chef de Clinique à la Charité, qui va s'établir dans le Midi, m'avait recommandé à certaines familles de riches industriels, en quête d'un médecin jeune, actif, dévoué. Ces familles, affirmait-il, seraient d'autant mieux disposées à mon égard que le sort des Martiniquais avait ému leur compassion Mais, au moment où il va m'introduire et me présenter, on le prie poliment de s'abstenir... On a appris dans l'intervalle que le docteur Maurice de Mas-Madiran, si bien noté qu'il fût par la Faculté, avait le tort d'être nègre ou tout au moins mulâtre. Il proteste, excipe de l'erreur ou de la calomnie, insiste pour qu'on s'informe davantage. Mais les informateurs ne lâchent pas prise. La famille de Mas-Madiran, au rapport des médisants, était, malgré sa particule, mise à l'index par toute la bonne société pierrotine. On ne peut sans légèreté confier sa femme, ses filles à un médicastre que d'obscurs atavismes rendent suspect... Tout cela parce qu'un de nos ancêtres épousa une octavonne !... Ce qui ne nous laisse pas dans les veines un seizième de ce qu'ils appellent, là-bas, le « sang maudit » !... Ah ! si je savais d'où partit l'infâme dénonciation !... Mais je le saurai, je le saurai !... Dussé-je établir un système de surveillance autour de la maison où fut portée la calomnie, jusqu'à ce que j'aie identifié l'obscur Basile qui y fréquente !...

— Ne t'exalte pas ainsi, ti-noncle ! fit Pascaline... Laisse les méchants à leur œuvre de ténèbres. Dieu les connaît et le remords, tôt ou tard, les châtiera, sans que tu interviennes.

Maurice avait enflammé un petit « bout » dont il chassait la fumée par bouffées saccadées. Il tournait autour de la table servie, tel un fauve encagé, ne pensant plus au potage déjà refroidi.

— Tu oublies que c'est l'heure du dîner, ti-noncle !... observa discrètement Fabienne...

(1) Voir la *Revue Bleue*, n° du 18 février et suiv.

Il eut un haussement d'épaules encoléré.

— Dîner?... Dîner?.., A quoi bon ce soir, si on nous supprime le pain de demain?...

Et il continuait d'arpenter le parquet craquetant.

— En ce cas, ajouta Pascaline, tu nous condamnes à l'abstinence, nous aussi, car nous ne nous asseoirons point à table sans toi.

Il jeta dans la cheminée son « bout » à demi consumé, s'attabla, d'un mouvement las, à sa place habituelle.

— Oui, dit-il, vous êtes aimantes et bonnes. Près de vous. je veux encore reprendre courage, espérer... Mais, nous autres créoles, il semble que nous soyons, hors de l'air natal, de moins en moins aptes à la lutte.

— Cher ti-noncle! soupira Pascaline en pressant doucement la main nerveuse qui se crispait sur les liteaux de la nappe, je ne veux plus te voir ces yeux rouges, ni entendre cette voix de souffrance...

Tandis que Fabienne, qui les observait l'un et l'autre au travers de ses longs cils, malicieusement abaissés, plongeait la louche dans la soupière, pour servir le potage, Maurice poursuivit d'un ton plus calme :

— J'ai du moins l'intime fierté de ne pas rendre le mal pour le mal à ceux dont les congénères, — les proches peut-être, — mettent cet acharnement à me nuire. Lionel Benières appartient par sa naissance au clan le plus intransigeant des békés. Je n'ai voulu voir en lui qu'un Martiniquais pareil à moi, victime autant que moi des injustices barbares de la nature et du destin. Au moment où quelque béké sournois et malfaisant travaillait à m'enlever mon gagne-pain je m'efforçais, moi, d'en procurer un à Lionel Benières. Le père de mon ancien chef de clinique, M. Lamadon, va, par le départ de son fils, rester seul à Paris où le retiennent certains intérêts financiers. Il est en quête d'un secrétaire jeune, probe, intelligent, de bonne éducation, qui lui serve à la fois d'aide et de camarade. L'emploi sera sérieusement rétribué. J'ai proposé Benières.

Au nom de Lionel, une lueur fugitive avait passé dans le regard espiègle de Fabienne.

— Comme tu as l'âme haute et noble, ti-noncle! balbutia-t-elle d'une voix étranglée par l'émotion.

Et un brusque afflux rosé monta à ses joues mates de créole. En même temps, d'un mouvement trop vif et inadvertant, elle renversait une salière sur la nappe.

— Maladroite! fit gaiement Pascaline, oublies-tu qu'une salière renversée est présage de dispute dans le ménage?...

— La dispute ne sera évidemment pas entre vous deux riposta du même ton la cadette.

Puis, reprenant son sang-froid, Fabienne ajouta :

— Ti-noncle ne soupçonne guère sans doute quelle conversation, tout à l'heure, son entrée vint interrompre...

D'un geste effaré, Pascaline voulait imposer silence à l'indiscrète. Mais déjà celle-ci continuait du même ton d'espièglerie délibérée :

— Je confessais mon aînée. Ses manières, son humeur, tout, depuis quelque temps, me dénonçait en elle quelque secret de cœur sur lequel vainement elle s'ingéniait à me donner le change. A notre âge, le cœur des jeunes filles n'a qu'un secret à cacher. Pascaline aime éperdument quelqu'un...

Pascaline interrompit d'une voix hoquetante :

— Ne l'écoute pas, ti-noncle! Ne l'écoute pas!... Elle déraisonne... C'est elle qui est amoureuse... Ne l'as-tu pas vu toi-même quand tu as prononcé le nom... Oui, amoureuse de Lionel Benières...!

Et, culbutant sa chaise, dans la précipitation de la fuite, Pascaline de Mas-Madiran courut à sa chambre, s'y verrouilla. Maurice perçut derrière la porte close comme un bruit de sanglots étouffés... A toutes les instances de l'oncle et de la sœur, l'éplorée ne répondit que par une recrudescence de lamentations, sans se résoudre à mouvoir le verrou d'isolement.

Fabienne et Maurice, alors, lassés par tant d'opiniâtreté, vinrent s'accouder, épaule contre épaule, sous la suspension dont l'abat-jour de porcelaine bleue semblait insensiblement s'abaisser pour couvrir la troublante confidence.

Et longuement, longuement, à voix éteinte, Fabienne parla.

VII

Enfouie dans son grand fauteuil à oreillères, près de la fenêtre, Mme Benières usait sur un point de chaînette ses yeux brouillés de septuagénaire. Quand le timbre du petit cartel, appendu au-dessus d'elle dans la salle à manger, sonna la demie après midi, elle leva les yeux, consulta le cadran pour bien s'assurer que c'était midi et demi. Lionel ne l'avait point habituée à telle inexactitude... Pourquoi ce retard?... Pourquoi être sorti de si bon matin sans avertir, sans laisser même une indication à Eglantine?...

Et l'aïeule branlait la tête en ressassant mentalement ce qui, depuis le réveil, hantait son imagination :

— Bien sûr, il y a quelque amourette sous roche, quelque petit roman dans la confidence duquel il n'ose pas me mettre. Il est très changé depuis quelques jours, mon Lionel... Il ne me parle plus de cette fiancée qu'il devait éternellement pleurer. Le temps est le grand anesthésique des cœurs. J'aurais voulu profiter de ces bonnes dispositions pour le

marier... C'est le mobile de mes récentes visites à Mme Lafont, la femme de ce riche distillateur de la Glacière. Elle a deux filles en âge de s'établir et bien dotées... Lionel est séduisant, il sait plaire. Pour amorcer la famille par l'amour-propre, il aurait accroché à son nom une particule, abandonnée par mon mari et par mes enfants. Lionel Benières serait devenu Benières des Roches... Ça sonnait bien. J'avais réussi à évincer un concurrent éventuel dans la personne de ce Maurice de Mas-Madiran qui prétendait — ces hommes de couleur ont toutes les présomptions — s'introduire comme médecin dans la maison. Mais Lionel, s'il a le cœur pris ailleurs, secondera-t-il mes ambitions d'aïeule? Ce serait pourtant telle douceur de pouvoir mourir avec la certitude que le petit est heureux, bien établi, et qu'une famille nouvelle remplace autour de lui tous nos morts...

La face camuse et simiesque d'Eglantine se montra dans l'entrebaillement d'une porte.

— Le nomelette est prêt, maîtresse, fit la Câpresse en son jargon créole... Et ti-missié qu'a pas rentré...

— Tiens l'omelette au chaud, Mi-Titine... Nous attendrons encore un petit quart d'heure.

Mme Benières roula en pelote l'ouvrage de feston interrompu, y piqua les crochets, puis s'adressant à la servante :

— Alors, Mi-Titine, demanda-t-elle pour la troisième fois de la matinée, tu dis qu'il y avait une lettre à son nom ?

Eglantine confirma ses précédents rapports... Dans le paquet de journaux et de prospectus que le concierge, à huit heures, lui avait remis, se trouvait une lettre sous enveloppe de deuil, à l'adresse de « ti-missié »... Aussitôt « ti-missié » la décachetait, la parcourait d'un air troublé, avalait précipitamment sa tasse de cacao, se faisait apporter ses habits neufs, puis sortait, très agité, en laissant cette recommandation à la servante : « Je ne veux pas éveiller grand'mère... Tu lui diras, Mi-Titine, que je suis appelé dehors par un rendez-vous de la plus haute importance, mais qu'elle m'attende pour midi. »

— Il n'a pas laissé l'enveloppe sur sa table de nuit? Tu ne sais pas d'où venait la lettre ?... interrogeait l'aïeule toujours anxieuse.

La câpresse haussa les épaules, en signe d'ignorance, et laissa couler ses mains ambrées au long de sa jupe de cotonnade à fleurs.

Une enveloppe bordée de noir? Ça ne peut venir que d'un Martiniquais, pensait la grand'mère toujours obsédée d'ombrageux pressentiments..... Le courrier des Antilles n'arrive qu'après-demain. . Lionel, d'ailleurs, est si négligent épistolier qu'il n'entretient correspondance avec qui que ce soit... Où et pourquoi ce rendez-vous?...

La sonnerie de l'entrée vibra... Etait-ce lui enfin?... Eglantine se précipita, revint avec une mine déconfite en présentant à la vieille dame un message téléphonique qu'on venait d'apporter...

Mme Benières ouvrit vivement le pli : « Chère grand'maman, — lui mandait le petit-fils, — ne m'attends pas pour déjeuner. Un ami m'a retenu. Je serai de retour à la maison vers quatre heures et t'annoncerai d'heureuses nouvelles. Je t'embrasse fort. — Lionel. »

Un ami ?... D'heureuses nouvelles?... Que d'énigmes en vingt mots!... La câpresse, qui lisait une inquiétude croissante sur le visage contracté de sa maîtresse, crut qu'il s'agissait d'un message de malheur et se mit à grimacer douloureusement en marmonnant d'inintelligibles mélopées.

Mme Benières, de son côté, se formulait à mi-voix ses hypothèses et ses soupçons.

— Je gagerais qu'il y a du Mas-Madiran là-dessous Depuis cette rencontre au Nouveau-Cirque, je garde une mauvaise appréhension. Ces petites « pelures de banane » ont des yeux d'endiablées.

Puis, comme la servante de couleur, toujours campée en face d'elle, continuait ses moues bouffonnes de fagotin battu, l'aïeule l'éloigna, d'une injonction précise.

— Je déjeunerai sans M. Lionel, Mi-Titine. Va chercher l'omelette.

A table, la vieille dame s'ouvrit à la câpresse, son habituelle confidente:

— Je n'étais plus accoutumée à me voir seule aux repas, dit-elle mélancoliquement. C'est la première fois qu'il nous fait défaut depuis son retour. Me voilà toute dépaysée sans lui, comme si l'on m'avait changée de logis. Il me semble que mes meubles mêmes ne me reconnaissent plus. Ah Mi-Titine! je crains que mon Lionel n'ait des fréquentations pernicieuses !... A Saint-Pierre, les jeunes gens de même race savaient se tenir entre eux, se garer de certaines promiscuités. Isolé ici, sans camarades de son âge, avec sa pauvre grand'mère qui n'est pas d'un commerce bien divertissant, il se sera laissé circonvenir par le premier venu.

Puis, d'une voix trouble, ambiguë, où il y avait à la fois de l'animosité et du remords, elle ajouta :

— Mi-Titine! tu as connu jadis, à l'île, les Mas-Madiran?...

La câpresse répondit par une série de hochements de tête affirmatifs, qui firent cliqueter sous ses oreilles les massives pendeloques d'argent doré, et signifia en même temps, d'un large sourire, que ces Mas-Madiran ne lui étaient point antipathiques.

— J'ai l'intuition que c'est chez eux qu'il déjeune, poursuivit Mme Benières. Ah! Dieu veuille que ce soit pour l'unique et dernière fois! Les ânesses à l'étable,

les chevaux à l'écurie. Quand on les réunit dans une même stalle, il naît un mulet... J'ai d'autres visées que de voir mon Lionel s'enticher d'une de ces moricaudes...

La grand'mère appuya ses lèvres décolorées au bord de la tasse où Eglantine venait de lui verser le café martiniquais, le café du Macouba, au subtil arôme.

— N'as-tu pas remarqué, demanda-t-elle encore, un changement dans les façons et le caractère du petiot?

— Si, si, bonne maîtresse! fit aussitôt l'autre avec volubilité. Ti-missié rechigne sur ma cuisine et n'a plaisir qu'à son cacao du matin. A son arrivée, il me faisait des compliments, vous vous souvenez... La cuisine parisienne, il ne voulait plus entendre parler d'autre chose! Hier matin, en voyant sur mon fourneau des soles frites, des côtelettes de veau et des flageolets, il se mit presque en colère : « Où sont nos menus créoles? grognait-il. Les féroces de morue?... Les fricassées de tortue ?... Les beignets d'ananas?... » Bientôt Mi-Titine ne saura plus comment le contenter.

— S'il a fantaisie pour les mets créoles, gave-l'en jusqu'à nouvelle satiété, répliqua la grand'mère. Pour moi j'ai toujours apprécié que la Martinique ne possède que trois produits digérables : le cacao, le rhum et le café. Toutes les préparations créoles, tantôt trop pimentées, tantôt insapides, me brûlaient le palais ou me soulevaient le cœur et je n'eus de cesse, Mi-Titine, avant de t'avoir désappris cet odieux gargotage. Mais, puisque Lionel est pris d'un revenez-y, va, sers-lui du « féroce de morue », du « calalou », tout ce dont il aura envie. Tant que de Saint-Pierre et des mœurs pierrotines, il ne regrettera que la fricassée de tortue, je n'aurai point grand sujet d'alarme. Mais...

Pour tromper l'attente de l'après-midi, Mme Benières compulsa et tria des liasses de correspondance, — lettres de fils et de brus, — apportées par chaque courrier transatlantique depuis qu'elle avait quitté l'île pour se fixer à Paris. L'âme des chères victimes semblait palpiter encore entre ces feuillets jaunis. Tous les disparus se pressaient autour de la survivante; ils lui parlaient, ils la conseillaient. A les sentir si près de soi, à les écouter, elle se confirmait dans les idées qu'elle croyait sages et salutaires. En une lettre datée d'avril 1898, — quatre ans avant la catastrophe, — Eugène, l'aîné de ses fils, le père de Lionel, écrivait : « La campagne électorale « bat son plein. Comme toujours, c'est ici non point « une lutte de classes, — prolétaires contre capita- « listes, — mais un véritable duel de races où nous « trouvons contre nous des gens que leur fortune, « leur instruction, leur condition, désignaient pour « nos alliés plutôt que pour nos antagonistes. Les « Mas-Madiran sont à la tête du mouvement. Le « sang nègre ne pardonne pas. La mentalité persis- « tante de ces êtres-là, malgré de longs métissages, « fait penser à certains palimpsestes; on ne les ablue « que pour y retrouver l'ancienne écriture que « chacun supposait effacée. L'attitude de nos adver- « saires nous contraint à nous remémorer les petites « tares ataviques que la charité chrétienne eût con- « seillé d'oublier. Des pamphlets inqualifiables cir- « culent dans Saint-Pierre et dans la banlieue. « J'y suis personnellement visé. Nos ennemis « manient l'épigramme brutale et empoisonnée « comme l'anthropophage, leur ancêtre, lançait la « sagaie. Tout cela n'est guère pour préparer un ave- « nir de reconciliation et de fraternité ».

Et Mme Benières s'emplissait avidement les yeux et l'esprit de ce texte, pour bien se convaincre qu'elle n'avait fait acte que de légitime défense et d'assainissement social en prémunissant la famille Lafont contre l'intrusion possible d'un jeune médecin, héritier du sang maudit et des rancunes ancestrales.....

Lionel rentra à l'heure annoncée.

Il trouva la grand'mère encore absorbée dans sa lecture.

Les yeux de Mme Benières, aussitôt, sous le verre des besicles, cherchèrent les siens... D'où venait-il ? Quel secret allait-il tenter de dérober à la perspicacité de l'aïeule?...

Lionel avait la mine enjouée, le regard brillant. Sans préambule, en une belle volubilité juvénile, il confia à la septuagénaire le sujet de son allégresse.

Un personnage important, fort occupé de politique et de finances, le prenait pour secrétaire. Les conditions avaient été arrêtées ce matin même. Oh ! ce ne seraient pas des fonctions bien absorbantes !... Cinq heures chaque jour, de deux à sept... Et des appointements inespérés, trois cents francs par mois !... La grand'mère s'apercevrait à peine de cette absence quotidienne. En outre, celui qui s'attachait ainsi Lionel avait été député de la Seine, puis sénateur d'un département du Midi. Momentanément sans mandat, par une de ces sautes inexpliquées du vent électoral, il s'adonnait à la spéculation, jusqu'au jour prochain où il reprendrait sa place dans la vie parlementaire. Son patronage efficace faciliterait alors à Lionel l'accès des carrières officielles, de l'administration coloniale par exemple, pour laquelle le jeune homme se sentait tout à coup des aptitudes insoupçonnées.

Mme Benières avait écouté, sans interrompre et avec une curiosité approbante, ce récit de son petit-fils. Quand elle demanda quel était l'homme à la fortune duquel Lionel allait ainsi s'attacher, celui-ci le nomma sans hésitation :

— M. Lamadon. Il eut son temps de notoriété, fut député du treizième arrondissement et sénateur des Landes... Actuellement M. Lamadon est un des principaux administrateurs financiers du Métropolitain...

— Et quel est l'ami serviable qui te mit en rapports avec lui?...

Lionel rougit légèrement, puis, affermissant sa voix :

— Ne te fâche pas, bonne maman, répondit-il. Je connais tes préjugés. Puisse cet événement heureux m'aider à les dissiper ! Le fils de M. Lamadon était hier encore chef de clinique à la Charité. Il s'y lia avec Maurice de Mas-Madiran. C'est Maurice lui-même qui s'interposa pour cette négociation.

La physionomie de Mme Benières se figea soudain en une expression de méprisante hostilité.

L'aïeule maugréa simplement en reclassant les feuilles éparses sur ses genoux :

— Maurice de Mas-Madiran... Ah ! Ah ! Et tu as déjeuné chez lui?... je m'en doutais !... Libre à toi d'accepter ses bons offices et ses invitations. Mais n'oublie pas ses origines... En échange du service rendu, que te réclamera-t-il demain ?

VIII

Lionel avait, en effet, déjeuné chez Maurice de Mas-Madiran, à la Glacière, et il en était revenu fort troublé du charme pénétrant de Fabienne. Cette adolescente, déjà, possédait toutes les séductions de la femme. L'intime mélancolie qu'on devinait au fond de ses yeux sous l'ombre des longs cils veloutés se corrigeait, au moment opportun, d'une exquise pointe d'espièglerie. Dans l'accueil des deux sœurs et de leur oncle, il avait senti une sympathie franche, réconfortante qui, peu à peu, lui revivifiait le cœur.

A son arrivée, Fabienne travaillait près de la fenêtre, assise devant son chevalet, jetant de minces touches de gouache sur des cartons teintés où étaient figurés divers aspects du Parc de Montsouris, avec ses gazons de neige, ses arbres givrés et sans feuilles. Et, comme le jeune homme, étonné de voir le même sujet reproduit à tant d'exemplaires juxtaposés, questionnait discrètement l'orpheline sur la destination de ce travail d'art, Fabienne lui avouait ingénument la vérité.

— Ce sont des cartes de Christmas et de nouvel an que je vends en douzaines à une maison de la rue de Rennes. Ce n'est pas vendu bien cher... Mais... plus tard, si je puis perfectionner ma manière et me procurer d'autres débouchés, j'aurai peut-être là un tout petit gagne- pain. Alors, j'en fais, j'en fais, tant que mes yeux et mes doigts me le permettent...

— Vous préféreriez bien sûr, avait observé timidement Lionel, peindre nos somptueux panoramas des Antilles, nos couchers de soleil dantesques, ou tel petit coin de campagne pierrotine où une ti-tane en gaule d'indienne à ramages s'appuierait sur l'épaule d'un vigoureux coupeur de cannes.

— Oui, sans doute. Mais dans ce monde d'Europe qui s'intéresserait à cela ?... Ce ne serait pas une de ces choses qu'on a vues... La neige,... la neige ! Les petits cristaux autour des surgeons défeuillés, voilà ce que l'on connaît ici et dont on apprécie la sincérité... !

— Alors, Mademoiselle, avait répliqué Lionel, vous jugez la France sur une impression de huit jours, quand vous la connûtes encore toute parée de son été... ?

— L'été ?... L'été de France?... protestait aussitôt Fabienne. Ce pays-ci n'eut jamais qu'une saison, l'hiver, — avec plus ou moins de soleil et plus ou moins de bises. On ne voyait pas de neige au mois d'août, et je sentais déjà le froid dans mes moëlles, en plein midi... A présent, c'est le Spitzberg.. Brrr !... Brrr !... Comment les gens peuvent-ils vivre sous tel climat?...

Et la jeune fille, sincèrement peut-être, peut-être aussi par vague instinct de coquetterie parce qu'elle savait que la matité de son teint s'avantageait de certains reflets ou de certains contrastes, s'engonçait frileusement en sa pèlerine de vison fauve.

De cet aveu ingénu que, par nécessité présente ou en prévision de quelque inquiétant avenir, elle s'adonnait à ces menues tâches mercenaires, Lionel avait ressenti une émotion intense, admirative, qui lui amenait des larmes au bord des yeux. Soit par retenue calculée, soit par naturelle timidité, il s'était efforcé de ne rien laisser paraître de ce qui à ce moment, s'agitait en lui, mais à ses regards mouillés Fabienne avait pu deviner sans doute les sensations qu'il ne réussissait que si imparfaitement à dissimuler.

RÉMY SAINT MAURICE.

(*A suivre*).

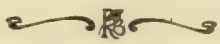

LA VIE LITTÉRAIRE

Sur la Pierre blanche, par Anatole France.

ANATOLE FRANCE : *Sur la Pierre blanche* (Calmann Lévy, éditeur).

Et il se pourrait bien que non seulement il ne fût pas puéril du tout de rechercher si le dernier livre d'Anatole France est d'accord avec ses livres précédents, mais que ce fût en somme la question principale, la seule importante et peut-être la seule intéressante question.

Ce roman philosophique, cette série de dialogues, cette suite de discours sur les problèmes toujours nouveaux de la destinée humaine et du progrès humain, ce livre intitulé *Sur la Pierre blanche*, n'est peut-être pas absolument indispensable à la gloire littéraire d'Anatole France. Il est utile pour l'histoire de ses idées. Il est utile pour l'histoire de son esprit...

D'Anatole France, il en est ainsi que de Jules Lemaître, de Brunetière, de Maurice Barrès et d'un très petit nombre d'autres écrivains. C'est à travers leurs évolutions intellectuelles et morales qu'on s'appliquera à discerner les évolutions intellectuelles et morales de leur époque. Leurs affirmations ou leurs doutes semblent les affirmations ou les doutes de leur temps. S'ils se contredisent, il y a toutes sortes de chances pour que leurs contemporains se contredisent avec eux, après eux. La succession de leurs doctrines est d'autant plus significative que, si ces écrivains n'agissent pas directement sur la masse, ils exercent sur elle une action indirecte... D'autres écrivains, en effet, viennent puiser chez eux la force et les moyens d'action et transmettent leurs pensées et leurs sentiments, leurs inspirations à la foule.

N'est-il pas curieux de constater que, malgré les entraînements du milieu, du moment, bien qu'il eût aspiré lui-même à devenir un doctrinaire, un apôtre, Anatole France a gardé son esprit indécis, et que sur toutes les affaires notables qui divisent bruyamment les hommes, ce philosophe qui mène les hommes au combat, et les anime dans les réunions publiques pour la bonne cause, s'abandonne gracieusement à toutes les incertitudes.

Lui-même, comme tous ses héros, semble avoir dormi *Sur la Pierre blanche* au milieu du peuple des songes. Et ses doctrines, en effet, sont imprécises ou fugitives comme des songes.

On a bien le droit pourtant de rechercher les doctrines d'Anatole France dans ce livre. Ce n'est point là un roman. Si un artifice adroit et simple introduit deux contes à travers ces conversations philosophiques, ces contes ne sont pas des histoires pour amuser les enfants, mais pour instruire les grandes personnes et les faire si possible penser...

... « Quelques Français, liés d'amitié, qui passaient le printemps à Rome, se rencontraient souvent dans le Forum désenseveli. C'étaient Josephin Leclerc, attaché d'ambassade, en congé ; M. Joubin, licencié ès lettres, annotateur ; Nicole Langelier, de la vieille famille parisienne des Langelier, imprimeurs et humanistes ; Jean Boilly, ingénieur ; Hippolyte Dufresne qui avait des loisirs et aimait les arts. »

Tous sont fort amis d'Anatole France. Ils visitent le Forum que Giacomo Boni a su rendre si nouveau à nos curiosités, le Forum qu'il a remis à la mode. Et ils dissertent abondamment sur le passé, sur l'avenir et même sur le présent, car les héros d'Anatole France sont habiles à dire beaucoup de choses avec élégance et il leur plaît de parler longuement. Ils discutent des religions et des races, de la guerre et des civilisations. Et l'un d'eux, c'est Nicole Langelier, raconte l'histoire de Gallion, qu'il a écrite.

Gallion, proconsul d'Achaïe, frère de Sénèque et frère d'Annœus Mœla, est préoccupé « de l'ordre de la nature et des vicissitudes de la fortune ». Et il discute avec ses amis, comme doit le faire, même dans un conte, tout héros d'Anatole France Il compte bien sur la rénovation du monde. Et il tient pour extrêmement probable que le jeune Néron, adolescent que Sénèque instruit des meilleurs principes de la science et de la morale, opérera cette utile rénovation. Il est amené à juger Paul, qui prêche, si l'on peut dire, à Corinthe, les doctrines d'une religion nouvelle. Il le néglige. Il ne devine rien en lui. Il n'attend rien ni de lui, ni de sa religion.

« Laissons Paul et Sosthène, dit-il, leur pensée ne nous serait d'aucun secours dans les recherches que nous poursuivions avant qu'ils nous eussent interrompus si malencontreusement. Nous nous efforcions de connaître l'avenir que les dieux nous réservent, non à vous, mes chers amis, et à moi en particulier, (car nous sommes disposés à souffrir tout ce qui sera), mais à la patrie et au genre humain, dont nous avons l'amour et la charité. Ce n'est pas ce tapissier juif, aux paupières enflammées, qui pourrait nous dire, quoi qu'en pense Marcus, le nom du Dieu qui détrônera Jupiter. »

Inquiétante déclaration ! Est-ce que Anatole France, a qui Gallion est cher cependant, ne nous indique pas, avec une certaine cruauté, que les hommes les plus éclairés ne sont que des prophètes médiocres et qu'il n'est pas très sage de se fier à eux pour la conduite de la vie et les règles à donner au commun des hommes.

Mais le conte est terminé. Anatole France a témoigné une fois de plus de son ironie étrange qui doute de tout, et même de la perspicacité des plus perspicaces. Paul est devenu saint Paul. Le christianisme, cette secte, s'est répandue. Sénèque, Annœus Mœla, Lucain, Gallion ont péri, victimes de Néron en qui ils avaient mis leur espoir généreux. Joséphin Leclerc, M. Joubin, Nicole Langelier, Jean Boilly, Hippolyte Dufresne reprennent la place de ces anciens illustres à qui ils ressemblent comme des frères. Vont-ils se tromper comme eux ?

« Ainsi, dit Joséphin Leclerc, voilà un des hommes les plus instruits de son temps, un homme versé dans les spéculations philosophiques, rompu à la pratique des affaires et dont l'esprit était aussi libre, aussi large que pouvait l'être l'esprit d'un Romain,

Gallion, frère de Sénèque, l'ornement et la lumière de son siècle. Il s'inquiète de l'avenir, il s'efforce de reconnaître le mouvement qui emporte le monde, il recherche les destinées de l'Empire et des dieux. A ce moment, par une fortune unique, il rencontre saint Paul; l'avenir qu'il cherche passe devant lui et il ne le reconnaît pas. Quel exemple de l'aveuglement qui frappe, devant une révélation inattendue, les esprits les plus éclairés et les intelligences les plus pénétrantes ».

Vous sentez que si je cite ces lignes d'Anatole France, ce n'est pas seulement parce que je suis assuré de procurer du plaisir à ceux qui le lisent, c'est parce que rien ne me paraît plus nécessaire que de montrer la défiance essentielle de l'esprit d'Anatole France. Il est dans la vie d'aujourd'hui l'un des champions les plus admirés de ceux qui prétendent accorder à l'aristocratie intellectuelle le droit et la responsabilité de conduire les foules; et dès qu'il rencontre les représentants illustres de cette aristocratie, il les met en suspicion.

Dès lors, quoi qu'ils disent et quelles que soient les idées générales qu'ils répandent sur tous les sujets — ils ne se font pas faute d'en répandre — nous doutons, nous sommes conviés au doute par Anatole France lui-même. Ils tracent des plans pour l'avenir de l'humanité, et si nous n'avons pas foi en ces plans, c'est parce qu'Anatole France a pris soin de diminuer tout d'abord notre penchant à croire.

Enfin, lorsqu'Anatole France veut dessiner pour nous la cité future et nous faire faire une fois de plus, le voyage de Cabet en Icarie, lorsqu'il nous montre les progrès de toutes sortes accomplis en quelques siècles, le collectivisme réalisé... nous croyons qu'il raille.

*
* *

On pourrait même se persuader, après avoir lu ces évocations du passé et ces divinations de l'avenir, qu'Anatole France se désintéresse complètement du passé et de l'avenir, et que, avec la même amabilité et la même sérénité que dans ses livres d'autrefois — oh! nous ne sommes pas hommes à les oublier! — il se joue de nous, pour nous amuser nous-mêmes!

Et pourtant il a subi, dans une certaine mesure, l'influence de son époque. Il a suivi, s'il ne l'a dirigé, le mouvement des esprits. Jadis, il ne détestait peut-être pas une seule idée. Toutes lui étaient sympathiques justement parce qu'elles étaient des idées. Maintenant il a des haines intellectuelles. Il ne serait sans doute pas très capable de nous dire exactement ce qu'il pense; mais il nous dit ce qu'il ne pense pas.

Son scepticisme indulgent persiste par moments. Et Anatole France écrira : « Si je n'étais pas conciliant avec mes propres idées, si j'accordais à un seul système une préférence exclusive, je ne saurais plus tolérer la liberté des opinions, et l'ayant détruite en moi, je ne la supporterais pas volontiers chez les autres et je perdrais le respect qu'on doit à toute doctrine établie ou professée par un homme sincère. Aux dieux ne plaise que je voie mon sentiment prévaloir à l'exclusion de tout autre et exercer un empire absolu sur les intelligences. »

Il dit, mais il lui arrive d'oublier ce qu'il a dit. Il a une foi négative, sinon une foi positive. Il ne saurait donner une règle de vie, mais il tient pour stupides ceux qui obéissent à certains préceptes et acceptent certaines vérités ou acceptent pour des vérités certaines erreurs...

Ainsi, le croiriez vous, Anatole France est l'adversaire intransigeant de la politique coloniale. Il transcrit en prose ornée les rudes discours que prononçait autrefois M. Clémenceau. Et il expose, sur ce sujet aujourd'hui très important, des idées sans nuances. C'est à quoi il est parvenu. Il hait vigoureusement quelques-unes des idées que les partis politiques acceptent pour guides. Il s'attache à l'actualité. Il s'enchaîne à l'actualité. C'est pourquoi il déteste la politique coloniale. Et il n'est pas libre de la détester nonchalamment. Il faut qu'il en débatte avec violence, comme dans une polémique : « La politique coloniale est la forme la plus récente de la barbarie ou, si vous aimez mieux, le terme de la civilisation. » Vous ne comprenez pas? C'est que le paradoxe de France devient un peu grossier parce qu'il devient militant : « Je ne fais pas de différence entre ces deux expressions : elles sont identiques. Ce que les hommes appellent civilisation, c'est l'état actuel des mœurs et ce qu'ils appellent barbarie, ce sont les états antérieurs. Les mœurs présentes on les appellera barbares quand elles seront des mœurs passées. Je reconnais sans difficulté qu'il est dans nos mœurs et dans notre morale que les peuples forts détruisent les peuples faibles. C'est le principe du droit des gens et le fondement de l'action coloniale... » Et il explique sans délicatesse : « La fureur coloniale ... n'est qu'une des mille formes de cette concurrence tant vantée par nos économistes. Comme l'état féodal, l'état capitaliste est un état guerrier. L'ère est ouverte des grandes guerres pour la souveraineté industrielle. Sous le régime actuel de production nationaliste, c'est le canon qui fixera les tarifs, établira les douanes, ouvrira, fermera les marchés. Il n'y a pas d'autre régulation du commerce et de l'industrie. L'extermination est le résultat fatal des conditions économiques dans lesquelles se trouve aujourd'hui le monde civilisé... »

Croyez-vous?...

Mais comme cela nous est indifférent qu'Anatole

France déteste la politique coloniale, et ses conséquences déplorables ! Il exprime avec pureté des arguments banaux. Eh quoi ! tant de grâces dépensées pour exposer une fois de plus des idées que bien des hommes, qui ne se flattaient pas de penser profondément, ont exposées maintes fois !

Si, du moins, il nous enrichissait de certitudes nouvelles ! Si, pour nous fortifier dans les convictions anciennes que nous pouvions avoir touchant la politique coloniale — cette politique si dangereuse ! — il apportait des raisonnements originaux ou des constatations inédites. Mais non, il consent à répéter seulement ce qui fut déjà dit. Il reprend seulement les anciens discours de Clémenceau.....

Et il est tellement empêché de nous prêcher une foi nouvelle ! Il ne sait véritablement quelles doctrines il professe Il hésite parmi toutes les doctrines. Tenez ! constamment ses héros, ses amis discutent de la guerre. Ils en parlent même un peu trop. Ils parlent bien, avec une précieuse harmonie. Mais ils s'écoutent parler. Même ils se répètent avec une extrême complaisance. Eh bien ! si nous ne savions pas qu'Anatole France, depuis quelques années, emploie généreusement ses loisirs à vouer dans des meetings la guerre à l'exécration des hommes, nous nous demanderions à bon droit si Anatole France n'est pas un partisan déguisé de cette guerre dont il dit bien du mal...

C'est qu'il a l'air de rire de ses propres arguments. Il les tourne, il les retourne dans tous les sens jusqu'à ce qu'il ait trouvé, semble-t-il, leur sens comique. Il se joue de ses arguments. Il se joue de nous. Il se joue de lui. Il n'est pas extrêmement sérieux.

Philosophique badinage dont il ne peut se départir longuement ! Cet apôtre n'a pas la foi. Il est voué au doute. Il s'y abandonne peut-être trop volontiers...

Faisons des rapprochements, qui s'imposent presque au cours de ces pages où il est véritablement discuté de *omni re scibili* et surtout *de quibusdam aliis*, j'étais obsédé par le souvenir de la critique littéraire et dramatique de Jules Lemaître... Jules Lemaître exposait avec élégance la thèse et l'antithèse. Et puis il ne savait comment se décider entre l'une et l'autre. Il montrait le plus charmant embarras... L'embarras est le même ici, mais Anatole France ne consent pas à le montrer. Il veut nous persuader qu'il sait ce qu'il pense et qu'il le pense fortement. D'abord, il est sur le point de nous persuader, mais nous le voyons sourire. Et nous sourions aussi.

Ah ! consentons à ne pas trouver en Anatole France un apôtre bien ferme, en dépit de ses attitudes de combattant... Anatole France se moquera toujours un peu du monde... En construisant sa cité future, il s'appliquera toujours à la démolir. Je ne sais rien de plus amusant que ce petit conte intitulé : *Par la porte de corne ou par la porte d'ivoire*. Hippolyte Dufresne voit en rêve la société de l'avenir. Cette société ne sera ni plus ni moins que le collectivisme appliqué. On va rire. Les hommes seront sans doute heureux et bons. Ils seront libres, égaux et frères. Mais non ! Les socialistes nous disent qu'ils veulent transformer la société contemporaine pour réaliser la liberté, l'égalité, la fraternité. Les socialistes de l'avenir nous diront que la liberté, l'égalité, la fraternité sont des chimères dangereuses.

« La liberté ne peut pas être dans la société puisqu'elle n'est pas dans la nature. Il n'y a pas d'animal libre. On disait autrefois d'un homme qu'il était libre quand il n'obéissait qu'aux lois. C'était puéril. On a fait d'ailleurs un si étrange usage du mot de liberté dans les derniers temps de l'anarchie capitaliste que ce mot a fini par exprimer uniquement la revendication du privilège. L'idée d'égalité est moins raisonnable encore et elle est fâcheuse en ce qu'elle suppose un faux idéal. Nous n'avons pas à rechercher si les hommes sont égaux entre eux. Nous devons veiller à ce que chacun fournisse tout ce qu'il peut donner et reçoive tout ce dont il a besoin. Quant à la fraternité, nous savons trop comment les frères ont traité les frères pendant des siècles. Nous ne disons pas que les hommes sont mauvais. Nous ne disons pas que les hommes sont bons. Ils sont ce qu'ils sont..... », etc.

Que les socialistes doivent juger dangereux l'appui qu'Anatole France leur prête ! En les excitant à l'action, il leur ôte les raisons d'agir. Il anéantit toutes leurs idées fondamentales. Il les raille bien cruellement.

Ce philosophe social est déconcertant... Optimiste ou pessimiste ? On ne sait. Déconcertant, vous dis-je ! On notait jadis son nihilisme. Ce nihilisme s'affirme à mesure qu'Anatole France tâche apparemment à se dégager de lui. Ce nihilisme est en lui constitutionnel.

Il s'en accommode aisément parce que, en réalité, la littérature seule intéresse Anatole France et non pas la vie. Anatole France est non seulement l'esprit le plus littéraire qui soit, il est encore l'écrivain et l'esprit le plus livresque que l'on puisse rencontrer. Il n'aime que les livres. Rien que ce qui est écrit lui plaît. Il raconte l'histoire de Gallion. Et ce récit est un extrait concentré des auteurs latins. Il est parfait. Certainement Anatole France l'écrivit avec bonheur. Il ne quittait point les livres pour l'écrire... Il raconte aussi l'histoire des temps à venir. Qui ne raconte aujourd'hui l'histoire des temps à venir ! Anatole France a lu tous les livres où cette histoire est contée. Et tous ces livres ont fourni les matériaux de ce conte : *Par la porte de corne ou par la porte*

d'ivoire. Mais il y a la manière de les utiliser ! Et je certifie que la manière d'Anatole France est admirable. Les récits de Wells me faisaient penser quelquefois aux contes de Voltaire. De Wells, Anatole France a dégagé tout Voltaire !

Littérateur impénitent, aimant les idées surtout à cause qu'on les peut revêtir de formes charmantes, il exprime toutes les idées tour à tour pour goûter incessamment la beauté dont il les pare... Et il passe son temps à orner des lieux communs !

J. ERNEST-CHARLES.

A PARIS !

Paris ! je te salue ô Ville exaltatrice
Des forcenés désirs rués vers le combat,
Mêlant, entrechoquant les forces créatrices,
Bandant les volontés, les cerveaux et les bras !

Celui qui dans son cœur porte un rêve de gloire,
De fortune, d'audace ou d'âpre volupté,
Le sentira bondir quand sous l'arc de victoire
Le soleil d'Austerlitz brûlera la cité !

Il le sentira battre au rhythme des batailles
Sonnant dans les tambours, les fifres, les clairons
Votre nom éclatant, Marengo ! Montmiraille !
Arcole ! Rivoli ! Wagram ! Napoléon !

Napoléon ! dieu fort ! notre dieu ! notre maître !
De partout tu surgis, de partout l'on te voit
Sur le bronze ou le marbre à toute heure apparaître,
Colossal, dominant Paris, ses bruits, ses voix,

Ses foules en tumulte, ivres de vie ardente,
Et sa rumeur pareille à celle de la mer !...
Paris ! je te salue, impériale amante,
Qui ne te donnes qu'aux forts, aux vaillants, aux [fiers !

Oui pour te posséder il faut lutter sans trêve,
Sans merci, sans repos et vaincre ou bien mourir !...
Vois : sur l'Arc de triomphe une étoile se lève !...
Quel maître, quel césar maintenant va venir ?...

Quel est le dictateur, prince, apôtre ou poète,
Dont l'épée ou le verbe à nouveau flambera
Sur la Ville incendiée à des lueurs de fête
Et qui, dans la joie immense, se pâmera !...

Salut ! salut ! salut ! Ville dominatrice,
Vers qui roule en torrent toute âpre ambition,
Ville de fer et d'or, cruelle et corruptrice,
Ville de Pompadour et de Napoléon !

Ville des Voluptés ! ville des conquérants !
Moderne sœur de Babylone et de Byzance,
Exalte d'un désir sauvage tes amants
Et précipite-les vers la lutte à outrance !

POL LŒWENGARD.

THÉATRES

Odéon : *Les Ventres Dores*,
pièce en 5 actes de M. EMILE FABRE

La réputation de M. Emile Fabre comme auteur dramatique eut son origine dans cette *Vie Publique* que nous donna jadis sur la scène de la Renaissance M. Gémier, quand il en était directeur. Les amateurs de théâtre se rappellent cette vigoureuse satire des mœurs politiques contemporaines, qui furent aussi bien, j'en suis convaincu, celles de tous les temps, et dans laquelle son auteur découvrait des qualités dramatiques de premier ordre. C'était d'abord cette claire vision des *réalités* qu'il importe avant tout posséder quand on touche à de telles matières... une aptitude singulière à les mettre en lumière en imprimant la saillie voulue aux traits essentiels qui les constituent, et en maintenant dans l'ombre les éléments accessoires, ce qui est bien, à proprement parler, la vertu maîtresse du satiriste... enfin, chose plus rare, la plus rare de toutes, une complète indépendance de pensée, l'indépendance de l'homme qui n'appartient à aucun parti déterminé, qui ne sert aucune cause, sinon celle de la vérité, qui n'a pas d'attaches politiques, ni de préférences, du moins apparentes, et par conséquent peut, d'une balance infiniment sensible, peser le pour et le contre de tous les partis. Voilà, il faut le reconnaître, des mérites peu communs, bien faits pour mettre en lumière un auteur s'essayant à la peinture des mœurs publiques. Les indépendants, qui sont le petit nombre, lui en surent un gré infini. Quant aux hommes de parti, qui sont aussi de *parti-pris*, et composent la majorité, ils jugèrent l'auteur d'après eux-mêmes, et devant un effort si nouveau, inclinèrent à penser que ce satiriste original était un homme sans conviction, puisqu'il s'ingéniait à n'en faire triompher aucune.

Ces qualités singulières, auxquelles depuis longtemps nous n'étions plus habitués, et qui composent tout justement le contraire de ce qu'on observe dans les rapports sociaux, nous les retrouvons dans la nouvelle pièce de M. Emile Fabre. Et nous y retrouvons également l'absence de leurs contraires, c'est-à-dire la grâce, la souplesse, le charme, tout ce par

quoi l'on s'insinue dans les cœurs et l'on captive les femmes. Est-ce là un grief à faire à M. Emile Fabre? Je ne le pense pas. Des qualités très tranchées sont le plus souvent exclusives, et celui qui possède la force a rarement la grâce. Aussi bien n'apparaît-elle que d'une médiocre utilité en des sujets de cet ordre, car cette étude du rôle social de l'argent, thème conducteur de tous ses développements dramatiques, constitue une suite, ou si l'on veut une des branches de cette précédente *Vie publique*. Lorsque l'auteur des *Ventres Dorés* nous retrace l'histoire — Grandeur et Décadence — d'une de ces puissantes sociétés qui, dans la vie financière de la troisième République, eurent des voltes de fortune si brusques et des ruines si éclatantes, il entend bien nous intéresser non par la seule description des faits que la réalité nous offre, que la scène nous restitue en les magnifiant, mais encore par leur retentissement immédiat sur la destinée de leurs victimes et sur la moralité générale. Tout *satiriste* en effet est, par nécessité, par définition peut-on dire, un *moraliste*, et si les conclusions de son œuvre ne se traduisent pas en formules écrites dans le cours du dialogue dramatique, tout au moins la première vertu de son art sera-t-elle de nous les suggérer après coup par la virulence et l'énergie des tableaux qu'il a fait passer sous nos yeux.

Toute espèce de groupement, financier ou autre, si puissant soit-il, se ramène, en dernière analyse, à la personnalité de celui ou de ceux qui le dirigent : c'est ainsi que cette Société formidable, la Nouvelle-Afrique — lisez telle autre dont l'histoire réelle ne nous est que trop familière et dont les avatars ne furent que trop douloureux — c'est ainsi, dis-je, que la Nouvelle Afrique, constituée pour l'exploitation de Mines d'or en Mauritanie, se trouve comme symbolisée dans la personne du baron de Thau qui en a fait son œuvre ; c'est ainsi qu'elle subit le contrecoup de ses luttes avec un rival exécré, le non moins puissant baron d'Urth, qui sera finalement vainqueur Sans doute autour du baron de Thau, roi de l'affaire, qui l'a conçue et qui la tient en main, évoluent quelques figures accessoires, tracées d'un crayon vigoureux : Chauvelot, vieux joueur de Bourse, subtil et rusé, Veurettes, économiste raisonneur et statisticien d'Institut, Klobb, courtier ingénieux, et quelques autres seigneurs de moindre importance... Vernières enfin, seul personnage honnête en contraste, et qui jouera un rôle capital par l'entremise de ses scrupules dans la conduite des opérations... Il n'en reste pas moins que de Thau est la cheville ouvrière de la Société. C'est lui qui, par son luxe, sa fortune acquise, par ses relations, par tout ce qui compose la façade mondaine d'un financier et partant son crédit, commande et régit les actes de la Société...

Dès les débuts de l'opération, la colossale entreprise du baron de Thau est menacée par les agissements hostiles de son rival le baron d'Urth, qui n'a d'autre objectif que de la faire sombrer. Toutefois les graves difficultés ne se révèlent qu'au second acte, à la réunion des administrateurs, et quand arrivent les mauvaises nouvelles de Mauritanie. De brutales dépêches leur apprennent soudain que la concession est attaquée, que les voies d'exploitation sont détruites, que les indigènes se révoltent, et que les financiers hostiles, faisant circuler ces bruits à la Bourse et les grossissant démesurément, jouent à la baisse sur les titres de la Nouvelle-Afrique. C'est le cas de prendre un parti décisif, d'utiliser les relations politiques, d'obtenir un vote de la Chambre et d'emporter la position de haute lutte. Ici plus de scrupules, mais uniquement la fièvre de l'argent à gagner. M. Emile Fabre est dans son élément : il nous fait assister à cette séance du Conseil d'administration où tous les administrateurs ensemble font bloc contre le seul Vernières, arrêté par ses scrupules et refusant sa signature. Ce dernier finit par mollir, si bien que le groupe des administrateurs emporte son consentement.

Toute cette exposition, dans la pensée de l'auteur, ne fut évidemment conçue que pour amener la scène maîtresse du troisième acte, où les gros actionnaires, administrateurs de la Nouvelle-Afrique, vont se trouver face à face avec les petits prêteurs, ceux qui ont risqué dans l'affaire leurs économies et qui brutalement les viendront réclamer. Nous attendions cette scène et logiquement M. Fabre nous la devait. Il nous la devait pour plusieurs raisons : d'abord parce que, dans la réalité des opérations financières contemporaines, elle s'impose à notre pensée comme le signe même de la conquête de l'argent par les gros capitalistes — elle apparaît donc au plus haut degré *symbolique* — parce qu'ensuite elle est d'un effet certain, facile, trop facile même. Je me rappelle qu'aux temps légendaires du procès de Panama, je vis arriver dans les corridors du Palais de Justice une femme de la campagne qui hurlait dans les couloirs : « Misérables canailles, rendez-moi mon argent ! » Elle s'impose enfin, parce qu'elle fournit le *contraste*, le heurt dramatique, le noir en face du blanc, ce qui saisit le public et s'impose à son attention. Vous imaginez les effets qu'on en peut tirer et que M. Fabre n'a pas manqué d'en tirer. D'un côté le groupe des administrateurs qui n'hésitent devant aucun scrupule, pour qui tous les moyens sont bons. De l'autre, Vernières qui lutte contre la dernière révolte de sa conscience. La Chambre est en séance,

elle doit prendre, à l'instant même, la décision qui sauvera la Nouvelle-Afrique. Si les actions sont en hausse, le vote est certain. Dans le cas contraire, tout est perdu. Il s'agit donc de racheter à tout prix. D'Urth, l'adversaire, le sait si bien qu'il vend ses titres par paquets. « Rachetons donc, s'écrie de Thau. Je vous en conjure, Vernières ; ramassons-les ces titres, coûte que coûte ! Les minutes pressent. » Et il conduit Vernières devant la croisée par où montent les clameurs : « Regardez cette foule... ce sont les porteurs de titre accourant aux nouvelles... Allons-nous livrer ces malheureux sans défense aux flibustiers qui les dépouilleraient... Voyez cette femme qui pleure... ce vieillard si las, si cassé. » L'effet est un peu gros, j'y souscris, mais il est certain. Et il devient décisif, il emporte tout, quand cette foule, dans un mouvement de mise en scène parfaitement réglé, fait irruption dans la salle du conseil et se trouve en contact avec les administrateurs. On vient d'annoncer la mort, le suicide de de Thau, et elle y pénètre avec des intentions de vengeance sur la personne des autres financiers. Soudain, de Thau rentre dans la salle, annonçant une hausse, triomphant, victorieux : elle l'acclame et le porte en triomphe. Toute la psychologie de la foule est dans ces deux gestes : elle n'en a jamais fait d'autres... et elle n'en fera jamais d'autres, parce qu'ils sont les symboles mêmes de l'impulsivité ! J'ai dit que l'effet était *gros*, mais qu'il était sûr : le succès de la pièce s'est dessiné, s'est affirmé par ce contact du populaire avec les *Ventres Dorés* : M. Emile Fabre connaît son public, et il sait comment on le doit prendre.

Pourtant le baron de Thau n'a pas eu les reins assez solides pour résister aux coups répétés du baron d'Urth. La Nouvelle-Afrique a été exécutée : elle est maintenant en faillite. Vernières arrive seul, après la nuit passée dans l'angoisse et les projets de suicide. Il ne cache pas à sa femme venue pour le rejoindre, qu'il a eu un moment l'intention de disparaître, que pourtant il a fini par considérer cet acte comme une lâcheté. Il estime qu'il n'a plus qu'un devoir : se réhabiliter, en rendant, sans la contrainte du procès qui doit suivre, tout ce qu'il possède aux petits actionnaires de la Nouvelle-Afrique. Elle y consent, heureuse de sauver la vie de son mari. Mais quand les gros actionnaires, les autres administrateurs, arrivent les uns après les autres, et que Vernières leur fait part de ses projets, il est accueilli par des huées : ceux-ci, en effet, n'ont d'autre préoccupation que d'anéantir les talons de chèques et les reçus qui les pourraient compromettre. Ne savent-ils pas qu'ils sont visés par la police correctionnelle et que le commissaire peut, d'un moment à l'autre, leur mettre la main au collet. Vernières, debout contre le coffre-fort, les empêche d'approcher. Mais, tout à coup, harassé par cette lutte et par les émotions qu'il a traversées, il succombe à la rupture d'un anévrisme, à la minute même où le commissaire est signalé. Alors les administrateurs se précipitent sur le coffre-fort, brûlent les papiers qui sont de nature à les compromettre et, dans un mouvement de suprême lâcheté, ils glissent dans la poche du mort une lettre tombée sur le tapis, par laquelle Vernières semblait prendre à son compte toute la charge des fautes commises dans la gestion des intérêts communs.

Le plus grand reproche que l'on puisse adresser à M. Emile Fabre, et c'en est un à coup sûr qui a bien son importance, est celui d'extrême *tension*, *d'abus de force*, ou, si l'on veut, d'exagération dans les moyens employés pour mettre en valeur la psychologie de ses héros, autant que du groupe social dont ils conduisent les destinées. Il n'y a qu'une expression pour la caractériser : c'est la formule *intensive* appliquée à l'art dramatique. M. Émile Fabre vit dans l'intense, comme d'autres dans le mol et le tempéré. Voilà une garantie certaine qu'il ne nous donnera jamais de vaudeville, ce dont je le félicite, mais n'est-ce pas en même temps un défi aux vraisemblances de la réalité tout autant qu'aux effets de l'art ? Imaginez ce que pourrait être une composition symphonique en cinq parties, dont quatre auraient cette notation : *largo*, *appasionato* : n'aboutirait-elle pas nécessairement à la plus intolérable exaspération nerveuse ? J'ai parlé de défi aux vraisemblances de la réalité, et en effet, vous représentez-vous ce que donnerait, dans la conduite des affaires, cette exaltation ininterrompue, cette fébrilité perpétuelle, cette atmosphère d'orage dans laquelle, sans discontinuer, se démènent comme des fous les héros des *Ventres Dorés*. En matière de finance comme partout ailleurs, et quelle que puisse être l'âpreté de la lutte, les orages ont leurs éclaircies, et c'est une quelconque de ces éclaircies que l'on peut reprocher à l'auteur de ne pas nous avoir montré, quand bien même elle n'eût suffi, cette éclaircie, qu'à reposer nos nerfs saturés de fluide électrique. Il en eût tiré des effets d'autant plus puissants en contraste — ici nous nous retrouvons sur le terrain de l'art dramatique lui-même — puisque nos sensations ne se précisent en nous que par différence, — et il en eût communiqué aux scènes de passion une âpreté d'autant plus vive qu'elle se fût manifestée en opposition avec quelques touches moins fortes. Mais, déjà nous l'avons dit, M. Fabre se complaît dans l'intense, et comme tous ceux qui appliquent dans la mise en œuvre de leur talent la formule du sage : « Connais-toi toi-même », il évite avec soin, comme autant de précipices, ce qui pourrait être un écueil à son genre de talent.

Quoi qu'il en soit, et quelques reproches de détail qu'on lui puisse adresser, les *Ventres Dorés* nous apparaissent une œuvre forte, sincère, vibrante, issue d'un tempérament doué, qui n'a qu'un souci : exprimer au dehors ce qu'il sent, et comme il le sent : chose rare à l'époque où nous vivons et qui compose un curieux contraste avec tant d'insignifiances et de platitudes que nous offre le théâtre. Elle fait honneur à l'auteur qui la conçut et qui l'écrivit. Et voyez ce que c'est qu'une œuvre forte et sa prestigieuse vertu pour renouveler toutes choses autour d'elle! Les qualités de vie, de grouillement dans la mise en scène, projection directe de la réalité sur la convention du théâtre, ont produit un effet certain. Nous voudrions croire que ce n'est pas simple amusement de l'œil pour le public, et qu'il associe ce grouillement à la psychologie intime des personnages qui conduisent le drame. Il faut joindre à cet intérêt le prestige personnel de M. Gémier, qui a dessiné vigoureusement et même avec une certaine désinvolture la silhouette du financier baron de Thau. Il en a bien rendu le côté risque-tout, l'aisance dépourvue de scrupule et l'audace cynique. M. Candé que nous n'avions pas vu depuis les temps les plus reculés, depuis l'époque où, sur cette même scène de l'Odéon et dans cette adorable reprise du *Marchand de Venise*, il incarnait le personnage de l'ami malheureux, M. Candé qui semble destiné à jouer les honnêtes gens, a été excellent dans le rôle de Vernières. Enfin, M. Dorival, dont on ne sait pas assez reconnaître les mérites, bien qu'il soit constamment sur la brèche, a vigoureusement silhouetté le baron d'Urth. Nous terminerons en disant que l'Odéon tient un succès, et un succès justifié.

PAUL FLAT.

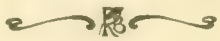

UN
VRAI SALON DE L'ÉCOLE FRANÇAISE

Ce n'est donc pas celui qui passe, inaperçu, tout un mois d'hiver, dans le poudreux Palais de la Femme, après avoir échoué, l'été dernier, dans les Serres torrides de la Ville... Salon sans gloire, à l'aspect réactionnaire, au titre ambitieux, présidé par M. Paul de Plument, le pastelliste bien connu; salon sans passé, sans présent, sans avenir, hébergeant, parmi quelques rares talents charitables, les médiocrités refusées ailleurs; inutile et nouveau Salon, dont la tendance n'est pas mieux fixée que la saison !

Ce n'est aucun, non plus, des *Salonnets* très parfumés, très encombrés, très animés, emplis du murmure flatteur des dessous soyeux et, partant, plus dignes du Palais de la Femme, volières ponctuelles et fleuries, où le plumage des jolies perruches invite à l'indulgence pour leur ramage, et que l'année voit éclore avant le carnaval, avant les roses ! De la rue Boissy d'Anglas à la rue Volney, ce n'est qu'un éclair en automobile ; et, de fait, il faudrait avoir appris de Stendhal l'art de pressentir la passion sous la politesse et de couper un cheveu de mondaine en quatre pour saisir des nuances entre ces deux salonnets rivaux, dans l'inoffensive monotonie de tant de parfums, de portraits, de paysages d'atelier, de fards discrets, de femmes peintres, de statuettes à vendre et de jeunes héritières à marier ! Le psychologue énonçait : « Différence engendre haine. » Mais est-ce le cas de rappeler ce mot? Il faut attendre le sixième salonnet de la *Société Nouvelle* afin d'obtenir un avant-goût des Salons.

*
* *

Le Salon de l'École française ?

Voilà ce qu'il n'est point. — Voici, maintenant, ce qu'il pourrait être. Et l'idéal, ici comme en d'autres cas, est plus vrai que le réel.

Qui peut le plus, peut le moins ; et ne faut-il pas être poète ou penseur pour être vraiment critique d'art ? Au début papillonnant du Second Empire, alors que les critiques professionnels s'extasiaient des naïves audaces du réalisme ou des gentillesses bourgeoises des Néo-Grecs, « Anacréons de la petite Provence », un philosophe avait la hardiesse plus méritoire de consacrer une entière leçon de son cours à l'art français, à nos maîtres : Poussin, Le Sueur, Philippe de Champaigne, janséniste et si Français d'âme, quoique Flamand d'origine, Claude le Lorrain, génie tout racinien, quoique Italien par son exil. Et Victor Cousin (car c'était lui) ne se contentait point d'évoquer les vrais classiques de notre art, les frères éloquents de Pascal et de nos tragiques ; il avait passé la mer pour les revoir, et devançait, dès le milieu du siècle dernier, le plus ardent de nos vœux. Sa patriotique curiosité d'amoureux d'art l'engageait à nous montrer franchement l'Angleterre en avance sur le continent, à l'avant-garde des idées pratiques. Donc, après s'être arrêté longtemps chez Lord Ellesmere ou dans Grosvenor-House, devant les compositions imposantes et les paysages augustes, devant les ombres poussinesques du Guaspre ou les originales féeries de notre Claude, si fort appréciées dans l'île brumeuse, le professeur d'esthétique passait du rêve à l'action.

« Nous avons aussi visité », déclarait-il dès 1853, « une autre collection relevant d'une institution qu'il serait aisé de transporter en France, au grand profit de l'art et du goût. Il s'est formé, en Angle-

terre, une société appelée Institution britannique pour l'avancement des Beaux-Arts dans le Royaume-Uni (*British Institution for promoting the fine arts in the United Kingdom*). Elle fait, chaque année, à Londres, une exposition de tableaux anciens, où les galeries particulières envoient successivement leurs plus belles pièces; en sorte que, dans un certain nombre d'années, passent sous les yeux du public les plus remarquables tableaux que possède l'Angleterre. Sans cette exposition annuelle, que de richesses demeureraient ensevelies dans les châteaux de l'aristocratie ou dans les cabinets ignorés d'amateurs de province! La société, ayant à sa tête les plus grands noms de l'Angleterre, jouit d'une certaine autorité, et, dans tous les rangs, on s'empresse de répondre à son appel... L'exposition est publique, mais non gratuite; on paie pour entrer, on paie aussi pour avoir le catalogue imprimé de l'exhibition : avec cet argent on suffit aisément aux dépenses nécessaires, et ce qui reste est employé à acheter des tableaux dont on fait cadeau à la *Galerie Nationale...* »

Avis aux amateurs — et salut!

Ce substantiel fragment de Victor Cousin, non moins oublié que l'étonnante lettre d'un certain Chateaubriand sur l'art du paysage, également datée de Londres, ne fournit-il point la réponse entière au projet des derniers amoureux d'art qui rêvent depuis longtemps avec nous le *Salon des Anciens*?

Ce projet n'est pas une chimère digne du pinceau d'un Gustave Moreau... Ne serait-elle donc pas la bienvenue, l'annuelle exposition qui montrerait les beautés de l'art à nos yeux, qui rendrait, pour un temps, ces belles ombres lumineuses à l'amour des Orphées perdus dans la foule? A cette question de poète, le philosophe oppose le précoce exemple de l'Angleterre, l'esthétique positive de nos voisins qui, en fait de voies et moyens, prévoit tout : exposition rétrospective, garantie, choisie, annuelle, publique, mais payante. Ainsi la Caisse des Musées pourrait s'alimenter au Salon des Anciens; un Louvre éphémère et périodique apporterait sa contribution régulière à l'enrichissement de notre vieux Louvre immobile, et de fières pages, comme celle du Greco, que laisse entrevoir la galerie Durand-Ruel, ne seraient plus exposées à partir pour Boston..

Un Salon de plus? — Sans doute! mais les salonniers ne s'en plaindraient pas. Je parle des salonniers artistes, pour qui la belle peinture est un régal et qui pensent, avec le sage, que « voir, c'est avoir ». Et pourquoi les amateurs flattés bouderaient-ils? A Londres, à Burlington House, et par les soins de la *Royal Academy*, s'ouvre périodiquement, le plus naturellement du monde, l'exposition rétrospective où les plus nobles amateurs des comtés ne craignent jamais d'envoyer les plus rares joyaux de leur écrin; la fête des yeux rayonne au profit des hôpitaux et des crèches, — sans oublier la *National Gallery*; la reine elle-même, et le roi dorénavant, n'ont jamais refusé quelque merveille de Buckingham Palace ou de Windsor. Pourquoi notre démocratie resterait-elle en retard sur l'île de la tradition et ne réaliserait-elle pas, d'accord avec les princes de l'art et de l'argent, le seul vrai moyen de « socialiser la Beauté »?

Un Salon de plus! Évidemment. Mais les salonniers ne seraient point les seuls à s'en réjouir : comparer n'est-ce pas comprendre? Et les comparaisons suggestives entre anciens et modernes ne sembleraient redoutables qu'aux faux-artistes. Le *Salon des Anciens*, ce serait, annuellement, l'exposition des *Cent chefs-d'œuvre* qui nous a deux fois instruits, en 1883, en 1892; ce serait, continué, constitué, passé dans les mœurs, l'heureux effort intermittent des Expositions Universelles : la Centennale, suivie de la Décennale, n'était-ce pas deux fois également, en 1889, en 1900, le pressentiment d'un vrai *Salon de l'École française*?

*
* *

Car, dans notre présente pensée, l'Exposition rétrospective annuelle aurait pour limites l'art français. Un assez vaste domaine encore, sur la carte de l'art! Et, dans cette voie, nous trouvons aussi des précurseurs en la personne des Goncourt, *modernistes*, en vérité, pas impartiaux, et passionnés de la désinvolture française des Grâces poudrées au préjudice de David, mais historiens avisés qui réclamaient dès 1852, dans l'*Éclair*, l'annuelle révélation de l'École française « de Clouet à Decamps », par le prêt gracieux et librement consenti des collections privées. De Clouet à Decamps! Rien que cela, puisqu'on se borne à l'art français! Mais, bien entendu, nos grands collectionneurs, enfin rassurés, ne seraient pas contraints par décret d'exposer annuellement tous à la fois! Évoquez les *Cent chefs-d'œuvre* et nos Centennales. Une belle exposition, comme une belle œuvre, n'est-ce pas la « vérité choisie »?

Sans déranger le ministère des Colonies (qui ne menace que le Musée du Louvre), le local ne serait pas un monde à découvrir, impossible à trouver : le château de Maisons, enfin sauvé par M. Marcel avant son départ, est un peu loin; l'hôtel de Rohan aussi... Mais il y a le palais Galliera qu'un polémiste, ami du *Salon des Anciens*, appelle une superbe cage sans oiseau. Et le rendez-vous des *Primitifs français* au pavillon de Marsan ne crée-t-il pas un précédent à retenir? Le local, le cadre ne manquerait point. Plus

difficile à résoudre serait la question préalable, mais essentielle, des frais d'assurances, vu le prix, toujours montant, des œuvres d'art, problème qui a retardé jusqu'à présent l'exposition projetée de la peinture française au XVIIIe siècle : un beau sujet pour la critique, une bonne œuvre aussi, par les chefs d'œuvre, — et doublement regrettable !

Ce périodique musée français est possible ; il serait utile. En regard du *Salon d'Automne*, qui devient très curieusement le *Salon des Modernes* et que nous critiquons un peu parce que nous l'aimons beaucoup, — le *Salon de l'Ecole française* serait le *Salon des Anciens*, de nos anciens qui furent les jeunes : de Clouet à Decamps, l'évolution de nos traditions nous interdirait-elle de nous arrêter devant la claire convalescence de M. Vuillard ? De même, nos plus acerbes *Debussystes* ne se plaisent-ils aux concerts historiques où ressuscitent les origines de la musique pure et les opéras détrônés de Rameau ? Le passé n'est plus l'ennemi de l'avenir, mais le passé semble immense. Et puisque l'homme se damne par l'exigence de ses désirs, définissons encore le projet, subdivisons l'ensemble en séries, traçons des provinces sur la carte expressive de l'Ecole française : une année verrait le portrait français, une autre le paysage français, ensuite le genre, le *petit genre* devenu l'*intimité* plus poétique, et l'héritage de Chardin. Parfois, au lieu d'un ensemble, un maître, — telle l'exposition posthume de G.-F. Watts, qui vient de commencer à Burlington-House.

Le portrait français ! Ne vous souvient-il plus de la fugitive et plaisante série des *Portraits de femmes et d'enfants* ? C'était, en pleine Ecole des Beaux-Arts, et par la seule vertu des prunelles inconnues ou célèbres, le passé ressuscité d'un art et des âmes, les siècles morts et les amours défuntes, les drames entrevus et les madrigaux exprimés, les favorites de Versailles et les pastels plus discrets les Manons anonymes ou les Charlottes sans Werther, toute la tragi-comédie des visages que le psychologue interroge et que le peintre est satisfait d'admirer, la réalité faite beauté, tour à tour pimpante ou sévère, de la Renaissance au Romantisme, des Clouet à Ricard, et la pérennité du sourire français :

Les mortes d'aujourd'hui furent jadis les belles...

Les vivantes ne viendraient point qu'au vernissage... Et le portrait silencieux nous tiendrait son complexe langage, miroir du portraitiste en reflétant ses modèles.

Le paysage français ne serait pas moins éloquent, puisqu'il serait, nous l'avons dit, le *Portrait de la France* (1) : portrait de notre art et de notre âme, à travers trois siècles qui s'appellent Poussin, Watteau, Corot, sans oublier Claude, précurseur et soleil levant ; — portrait de notre sol et géographie de la douce France enseignée par ses maîtres-peintres, depuis le Nord triste et plat jusqu'à l'azur neigeux des montagnes. Groupez les seuls peintres de Fontainebleau : quel coin d'histoire et de nature ? Et quelle meilleure définition du mot patrie ? Pendant que la persévérante nature reverdit chaque printemps sur le tombeau moussu des vieux maîtres, une telle exposition serait la glorification de la terre celtique en exaltant la plus sûre victoire de l'art moderne Que de Rousseau, que de Corot toujours inédits ! Qui connaît le *Givre* ? Où revoir l'*Allée des Châtaigniers* ou l'*Etude de chênes* ? Au Louvre, la triste habitude endort le regard. Il faut de nouveaux chefs-d'œuvre pour entretenir le feu sacré.

De Clouet à Decamps, avant Clouet même, après Decamps, un choix discret peut composer une synthèse intéressante où revive toute la tradition, la nôtre, dont on parle souvent, qu'on ne voit plus assez. Alors, on pourrait rouvrir le grand procès par devant témoins. Laissant les cimes altières de l'idéal aux lointaines écoles d'Athènes et de Rome, il semble que l'art français soit un miroir, pour ainsi *historique*, des états de la société française : chacune de ses métamorphoses réfléchit une heure de notre histoire capricieuse, un moment de notre évolution décorative et pensante. Dès la fin du moyen âge, où la Butte-Montmartre surmonte la Tour de Nesle au fond d'un triptyque religieux du Calvaire, où le castel date les verdures chez le Maître de 1488, la peinture française prend le costume du temps, renaissante et décadente tout ensemble à l'époque érudite des guerres d'Italie et de l'école de Fontainebleau, familière sous Henri IV, romantique, indépendante, janséniste, austère, grandiose sous Louis XIII, emphatique et docile au château de Louis XIV, gauloise, épicurienne, dévergondée, dans le Paris de Louis XV, sentimentale après avoir lu Jean-Jacques, stoïque sous David, militaire sous Napoléon, romantique, enthousiaste, militante, aux environs de 1830, réaliste, sociale et sombre, en 1848, libre, enfin, lumineuse, humaine, fantasque, et plus documentaire que jamais jusqu'à nos soirs incertains.

Au vrai Salon de l'École française de nous dire si nos peintres qui se voulaient Italiens ne sont pas intérieurement aussi Français que nos musiciens qui se croient Allemands ; si, malgré Rome et malgré Bayreuth, notre « instabilité foncière » n'est point le masque d'une intangible unité ? Songez à la jeune femme d'Helleu qui se penche sur des sanguines de Watteau... Malgré l'heure changeante, il n'y a point deux ou plusieurs France, il n'y en a qu'une, toujours fidèle à sa nature. Et le cours de l'art français

(1) [illegible]

reflète la suite suggestive de notre histoire, comme la Seine parisienne réfléchit notre art, de Notre-Dame au Trocadéro. Paris contient tout, et quelque chose de plus que tout, qui est l'âme française. Oui, « les points de vue changent à chaque instant », depuis la cathédrale moyen âgeuse bâtie sur un autel de Jupiter, retrouvé sous une dalle du chœur par les solennels ouvriers de 1711, jusqu'au palais composite qui se souvient médiocrement de nos colonies. Mais, en attendant notre *Salon de l'Ecole française*, refaites cette promenade crépusculaire, redescendez la ligne des quais et des berges, baignée de nuit comme dans un rêve mauve... Enfin, pour accorder les deux définitions du *classicisme*, évoquez un lointain château, doré par un soir pur à l'écart de la Seine ondoyante où l'impressionnisme ne saurait imposer silence au souvenir de Poussin : n'est-ce point là qu'après avoir admiré de « sublimes chaos », comme dit un de nos confrères parisiens sortant du *Roi Lear*, le Français aime à retrouver les pas d'un Racine dans une allée de Le Nôtre ?

RAYMOND BOUYER.

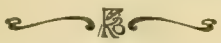

FAITS ET APERÇUS

AU CAUCASE

« En ce moment, il se passe quelque chose d'horrible. Cent cinquante Arméniens sont tués par les Tatares et la fusillade est sans interruption. Depuis trois jours, les Tatares pillent et incendient les maisons, les magasins et les ateliers arméniens... Une partie de la rue de l'Eglise brûle... Tous, même les Russes, sont en danger de mort. Il y a beaucoup de tués et de blessés russes. Les Tatares sont bien armés... Ils ne sont que deux, trois, quatre centaines de canailles de la jeunesse sauvage de Bakou, à laquelle s'ajoutent encore quelques Tatares de la population du village voisin Sabountchi... La police non seulement n'agit pas, mais même est absente; et je n'ai pas rencontré un seul garodovoï qui ne fût complètement ivre. Aujourd'hui, sous mes yeux, on remettait à un garodovoï des boissons alcooliques pillées... La bande meurtrière aurait pu être dispersée depuis longtemps par les soldats qu'on a ici. Mais le gouvernement n'a pas agi et n'agit pas jusqu'à présent. Il y a beaucoup de faits qui démontrent l'organisation de ces massacres... L'angoisse de tous est atroce. »

Telles sont, narrées par un avocat d'origine russe, à la date du 8-22 février, les scènes qui se déroulent au Caucase.

« L'Intelligence » de Bakou — une dizaine d'avocats et de médecins — adressa le même jour une dépêche détaillée au gouverneur de la ville, et au gouverneur général, à Tiflis. On lui répondit, par télégramme, que toutes les mesures, même les plus énergiques, avaient été prises! Les dignitaires arméniens et le catholicos lui-même, qui crurent devoir signaler aux gouverneurs russes les massacres et les responsabilités encourues, en reçurent même réplique dérisoire.

Voilà qui n'étonnera pas ceux qui savent l'aversion des autorités pour les Arméniens, maîtres du commerce, d'esprit avisé, d'une nationalité consciente et ambitieuse, sérieux obstacle à la pénétration russe; ceux qui virent, lors des massacres des Arméniens en Turquie d'Asie, en 1895-1896, les agents russes fermer la frontière aux victimes fugitives.

*
* *

WHISTLER

Une Exposition — dont Rodin présida l'ouverture — réunit à Londres environ 80 toiles et nombre de gravures et de dessins de Whistler. Par snobisme et par goût, la fashion s'y précipite. La critique célèbre l'incomparable virtuosité du « premier graveur de notre époque ». Elle dit aussi l'impeccable technique du peintre anglo-américain, un peu dénué cependant d'expression et de mouvement. Elle admire enfin la fameuse « Symphonie en blanc » ou « Fille blanche » qui fit scandale, en 1863, au Salon des Refusés. — O critique d'art ondoyante et profonde!

*
* *

UN VIEUX QUAI

C'était l'un des plus silencieux de Paris. A peine y rencontrait-on un vieillard ou deux jeunes gens en promenade solitaire. Des jardins en terrasse, aux arbres centenaires, le longeaient, et, de l'autre côté, la Seine, lumineuse, épanouie... Sur l'autre rive, en effet, s'étendent les belles frondaisons de l'Orangerie et des Tuileries... A ces traits, on reconnaît le quai d'Orsay, entre le pont de la Concorde et le pont de Solférino.

L'orgueil du vieux quai, c'était de respectables hôtels, d'un âge avancé, entrevus au fond des jardins en terrasse. L'un d'eux, le plus vaste, avait fort grand air avec son balcon de fer forgé, ses nombreuses et hautes baies, ornées, à la clef, de précieux motifs, l'ampleur simple et pure de ses lignes. Il semblait l'une de ces vieilles demeures seigneuriales que l'on rencontre dans les plus gracieux vallons de l'Ile de France.

De fait, la berge était déserte quand on l'édifia sous la Régence. Mollet le construisit, ou plutôt le plus connu des Mollet, l'auteur de l'hôtel d'Evreux devenu le palais présidentiel des Champs-Elysées ; car cet artiste appartenait à une dynastie de « Maîtres des Jardins du Roi ». Son grand-père dessinait vers 1595 le jardin du Château neuf de Saint-Germain ; son oncle avait vers 1650 le soin des jardins de la reine de Suède, à Stockholm, et son petit-fils figura jusqu'en 1747 à l'Académie d'Architecture!

Le château — bientôt flanqué d'opulents logis, hôtels du Maine, de Seignelay, de Torcy, — abrita le duc d'Humières. La Clairon se réfugia, dit-on, dans l'une de ses dépendances. Un Montmorency, le député Germain, y vécurent. Puis le maréchal Mortier s'y installa, après Leoben et Saragosse.

Le vieil hôtel, dont l'entrée, monumentale, était boulevard Saint-Germain (autrefois rue de Bourbon), vient d'être rasé; sur ses fondations, ses cours, ses jardins, la spéculation édifiera dix maisons de rapport, cossues et banales. Avec lui disparaît l'originalité du vieux quai...

Ainsi s'effacent les liens qui rattachent Paris au passé, et s'atténue la diversité des paysages parisiens!

*
* *

UN SACRILÈGE

Chez un vieux savant, blanchi et courbé par l'âge, mais toujours fin et vibrant.

Concevez-vous, dit-il, l'impiété de ces prétendus réformateurs qui veulent déformer les mots les plus précieux, écrire *Fame* et supprimer cette expression de *Femme*, adorable à tous, consacrée par le lyrisme des Poètes et les rêveries de nos Vingt ans!

« Oui, Femmes, quoi qu'on puisse dire,
Vous avez le fatal pouvoir
De nous jeter par un sourire
Dans l'ivresse ou le désespoir... »

*
* *

LE BRISEUR DE GRÈVES

On a maintes fois dépeint, depuis *Germinal*, le fanatique excitateur de grèves. Voici qu'aux États-Unis un type contraire apparaît : le briseur de grèves.

James Farley l'incarne. C'est un ancien employé de tramways qui, attaché à son labeur, eut à souffrir, pendant les grèves, des brutalités syndicales. Il résolut d'organiser désormais le travail à l'encontre des grévistes.

Il a à sa solde trente à quarante détectives, prêts à toutes les besognes. Ils ont mission de le renseigner sur les conditions du travail dans les grandes entreprises de transport et de grouper des affiliés.

Un conflit éclate-t-il entre une compagnie et son personnel? Farley l'a prévu et est prêt à y parer. Il se charge d'assurer le service avec des ouvriers exercés. C'est ainsi qu'à New-York, les jours derniers, il fournit aussitôt à Auguste Belmont, le roi de la traction urbaine, 700 « Jaunes ». Depuis trois ans, il a joué dans les grandes grèves de tramways semblable rôle avec plein succès La menace seule de son intervention fait prévenir ou clore les conflits imprudemment déclarés.

Ses bons offices sont abondamment rémunérés : par exemple, 150.000 francs par mois pour lui, et le salaire de ses hommes en sus ; ou bien 25 francs par ouvrier procuré et par jour. Il reçoit d'ailleurs d'une cinquantaine de grosses entreprises des subventions permanentes.

Il se garde de combattre les unions ouvrières et prétend ne résister qu'à leurs prétentions injustifiées. Il n'en est pas moins en butte aux haines les plus violentes et a reçu maintes menaces de mort.

Sa vigueur est médiocre, mais son énergie est indomptable. On cite de lui divers traits de courage. Aux heures critiques, il est à la tête de ses hommes ; au besoin il les groupe et leur fournit par ses cuisiniers, ses barbiers, etc., le confort nécessaire...

Il dispose de sept à huit cents hommes, fixés en plusieurs centres, dont il assure la vie quotidienne; il peut rapidement rallier des milliers d'ouvriers.

Farley, dit la rumeur populaire, n'a pas de domicile fixe ; mais les magnats des tramways savent toujours où le trouver. — (D'après le *Daily Mail* du 9 mars).

*
* *

LES CHARMETTES

« Entre deux côteaux assez élevés est un petit vallon nord et sud au fond duquel coule une rigole entre des cailloux et des arbres. Le long de ce vallon, à mi-côte, sont quelques maisons éparses, fort agréables pour quiconque aime un asile un peu sauvage et retiré... nous choisîmes la plus jolie. » Vigne, verger, petit bois de châtaignier, fontaine, prés l'entouraient , « enfin tout ce qu'il fallait pour le petit ménage champêtre que nous voulions y établir. »

« O maman! dis-je à cette chère amie en l'embrassant et l'inondant de larmes d'attendrissement et de joie, ce séjour est celui du bonheur et de l'innocence. Si nous ne les trouvons pas ici l'un avec l'autre, il ne les faut chercher nulle part. »

Partagé entre la douceur de son affection pour Mme de Warens, ses « fonctions champêtres » et « l'ardeur d'apprendre », Jean-Jacques Rousseau coula en effet, de l'automne de 1736 à l'hiver de 1739, des jours heureux aux Charmettes.

Ce cottage reçut depuis lors d'autres amants célèbres : Hérault de Séchelles, commissaire de la Convention, qui y rêva d'Adèle de Bellegarde ; Mme de Staël.. ; Arsène Houssaye a consacré à ces souvenirs des pages pas toujours indulgentes.

Classées au nombre des monuments historiques et acquises, avec l'aide de l'état, par la ville de Chambéry (50.000 francs), les Charmettes vont devenir un naïf musée rustique.

*
* *

FONCTIONNAIRES OTTOMANS

Les agents de l'empire ottoman sont les plus irrégulièrement rétribués qui soient. Ils ont coutume de se dédommager par des exactions... parfois inoffensives.

Aux derniers jours de février arrivait au port de Preveza, dans l'Épire, une flottille turque de quatre petits bâtiments. Sept officiers la commandaient... qui étaient privés de solde depuis plusieurs mois. Par bonheur, ils reçurent avis du ministère de la Marine qu'ils pouvaient percevoir un acompte de 20.000 piastres.

En hâte, ils se rendirent à la Préfecture. Mais le Mouchissapidji (délégué du ministre des Finances), arguant de l'absence d'ordres directs, refusa tout paiement. Le Mutessarif (préfet) confirma cet aveu.

Furieux, les officiers décidèrent qu'ils ne quitteraient l'Hôtel qu'indemnisés... et que jusque-là préfet et délégué seraient également prisonniers. La nuit tombante trouva les partenaires en présence.

Par d'adroites promesses, le préfet parvint à se dégager... (Ah! la rouerie des préfets!) Craignant, à la réflexion, d'être joués, les officiers regagnèrent le bord... en emmenant le délégué. Pour être relâché, l'infortuné dût signer un mandat de 17.000 piastres. Vite on alla réveiller le trésorier pour, en pleine nuit, toucher cette somme!

L'incident est clos — comme en France — par une enquête. — (D'après le *Bulletin d'Orient*, d'Athènes, 4 mars.)

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 12 — 5e SÉRIE — TOME III — 25 MARS 1905

DE L'AVANCEMENT DES OFFICIERS

III. — Des Systèmes d'avancement en France (1).

B. *L'omnipotence ministérielle.* — D'après les sages dispositions du décret du 5 mars 1899, le ministre de la Guerre recevait donc les tableaux d'avancement tout faits, arrêtés par le commandement ; cela ne faisait pas l'affaire des politiciens sectaires qui voulaient désorganiser l'armée ou la faire suivant leurs conceptions anti-militaristes; il leur fallait l'omnipotence absolue d'un ministre qu'ils tenaient dans leur main. Aussi, morceau par morceau, on enleva aux officiers les réelles garanties que leur donnait la décision de leurs chefs, auxquels ils accordaient, il faut bien le dire, une confiance absolue et méritée. Conformément à un décret du 29 septembre 1899, le ministre de la Guerre décide seul des nominations de généraux à soumettre au Président de la République; à partir de 1900, les Commissions de classement ne font plus que dresser des listes de *présentation* au ministre, qui statue et arrête lui-même les tableaux ; dans la même année, afin d'augmenter ses pouvoirs, le ministre prescrit d'étendre beaucoup les listes de présentation ; en 1901, il supprime les inspections générales ; bref en 1902 nous sommes sous le régime de l'arbitraire le plus éhonté, du bon plaisir du ministre, ce que nous ne trouvons dans aucune monarchie, pas même dans l'autocratique Russie. Dans l'établissement des tableaux, les officiers reconnus les plus médiocres par leurs supérieurs, par leurs camarades, par leurs inférieurs sont l'objet de faveurs incompréhensibles; les meilleurs officiers sont impitoyablement écartés; des personnalités connues dans toute l'armée pour leur insuffisance militaire sont appelées à de hauts commandements.

Les conséquences sont fatales.

Les meilleurs officiers, laissés de côté, se découragent, quelques-uns quittent l'armée ; la plupart perdent peu à peu le feu sacré d'abord, puis le zèle même ; ils arrivent à servir mollement et sans goût. D'autres officiers, moins bien trempés, ne trouvant aucune explication militaire dans le choix dont ont été l'objet des camarades qu'ils jugent médiocres, y voient l'intervention de recommandations occultes. Dès lors ils ne s'occupent plus de servir convenablement et ne cherchent qu'à se créer des appuis extérieurs, malgré les prescriptions de nos règlements et cela leur réussit trop souvent. Les appétits se développent au détriment de la camaraderie : la méfiance, la jalousie prennent naissance entre les officiers et l'esprit de solidarité, sans lequel tout est faiblesse, disparaît peu à peu pour faire place à un étroit et vil égoïsme. L'influence de leurs supérieurs sur la carrière des officiers devenant nulle, ceux-ci commencent à accuser leurs chefs de manquer d'énergie dans la défense de leurs intérêts, de manquer par conséquent de caractère. C'est la perte de la confiance dans le chef, la déconsidération morale du commandement, même lorsque ce dernier conserve encore une valeur militaire réelle et incontestée. Des choix injustifiés aux yeux des officiers leur donnent comme supérieurs des hommes qu'il estiment incapables. De leur côté, ces nouveaux chefs,

1 Voir la *Revue Bleue* du 18 mars 1905.

ayant conscience du sentiment qu'ils inspirent, ont le commandement dur et désagréable ; ils perdent l'affection en même temps que la confiance de leurs subordonnés. D'autre part, le haut commandement ne peut plus lui-même avoir la confiance nécessaire dans un corps d'officiers où se voient trop d'arrivistes. Enfin, comme bouquet, la délation !

Par suite, de bas en haut et de haut en bas, disparaissent ces liens qui constituent la *force morale*, la plus importante assurément en campagne.

Quelle terrible responsabilité en cas de guerre pour ceux qui nous ont mis en cet état !

Et nous n'exagérons rien, étant d'une nature plutôt optimiste. Si nous croyons devoir montrer la plaie à nu, c'est parce que nous la savons guérissable ; la guérir ne sera pas long si le nouveau ministre, qui a paru animé des meilleures intentions, y applique les remèdes nécessaires. Ce que demandent à grands cris les officiers, c'est la *justice*. Aussi M. Berteaux fut-il fort bien inspiré lorsqu'en prenant le pouvoir il prononça de suite ces deux mots magiques : *justice* et *camaraderie*. La justice, il lui appartient de la donner en remettant aux chefs hiérarchiques seuls le droit de récompenser les services que *seuls* ils sont à même de constater. Quant à la camaraderie, on ne doit pas oublier qu'elle ne saurait avoir d'autre base que *l'estime* ; on peut se demander si les mesures nécessaires ont été prises jusqu'ici pour rétablir les sentiments d'estime si profondément atteints par les délations ?

« La raison de ce bouleversement de nos traditions a été donnée presque officiellement..... ; on veut un corps d'officiers affirmant nettement ses préférences pour les hommes au pouvoir..... Mais, alors, quand la situation politique changera, il faudrait, d'après ce système, traiter à leur tour de suspects les officiers entachés d'opinions politiques trop avancées. » (général Zurlinden.)

Enfin le résultat cherché par les désorganisateurs est-il atteint ? Certainement non ! Les officiers promus aux grades élevés, après avoir fait publiquement les plus belles protestations politiques, ne sont, pour la plupart que des arrivistes qui, n'ayant d'autre corde à leur arc que la politique, en usent largement ; mais ces mêmes personnages tourneront au premier vent et se mettront, du jour au lendemain, du côté de ceux, quels qu'ils soient, dont ils espèreront tirer encore quelque chose. Avec de pareils procédés, on ne fait pas une armée républicaine, mais une armée de *coup d'État* ; le mot a été prononcé à la tribune et repoussé avec raison par M. le ministre Berteaux ; l'expression, en effet, ne s'applique nullement à l'armée d'hier ; elle ne s'applique pas encore à l'armée d'aujourd'hui ; mais encore quelques années du régime qui vient de finir, l'armée eût été mûre pour un coup d'Etat en faveur d'un prétendant quelconque qui ferait de la surenchère.

Pour nous, profondément républicain, nous sommes effrayé de ce danger. Aussi, tant en vue de la stabilité intérieure que de la sécurité extérieure, nous estimons qu'il était grand temps que cet affreux régime prît fin.

C. *Formules mathématiques.* — « On vient, paraît-il, d'inaugurer un système impersonnel qui complique d'une équation à plusieurs inconnues les indications fournies par l'état D »..... Des calculs mathématiques qui en sont la suite, « il résulte qu'à ancienneté égale, le mérite de l'officier disparaît et que son classement dépend surtout de la situation qu'il occupe. Ce système élimine de l'avancement, d'une manière générale, tous les officiers ne servant pas dans la troupe ; il élimine d'une façon absolue tous les officiers qui ne sont notés que par une seule autorité », (Klotz, *Rapport sur le budget de la guerre*) ou du moins l'avenir de ces officiers reste soumis au bon plaisir ministériel.

Cette critique est très justifiée ; on n'a pas idée de vouloir traiter par l'algèbre une question toute de moral. Nous n'insisterons pas davantage.

D. *Majorations.* — Il y a quelques années, le ministre proposa le système nouveau des *majorations*. Voici en quoi il consiste. L'avancement a toujours lieu à l'ancienneté, mais à l'ancienneté majorée. Chaque année, le ministre dispose, pour chaque grade, d'un nombre déterminé de mois de majorations d'ancienneté à répartir entre les officiers les plus méritants : tel bénéficiera d'une majoration de quatre mois, tel autre de trois mois, etc. ; un officier qui aurait été promu à son grade actuel le 1er avril 1900 et qui serait majoré de trois mois, aurait une ancienneté majorée datée du 1er janvier 1900.

La majoration a pour but, d'une part, de récompenser immédiatement les services rendus dans l'année courante, d'autre part, d'acheminer peu à peu vers les grades élevés les officiers qui font preuve d'une aptitude particulière au commandement. En somme, c'est une sélection, mais une sélection *goutte à goutte* pour ainsi dire, par opposition au choix qui est le régime du *tout ou rien*.

Le principe des majorations aura peut-être contre lui, au début, les officiers qui ont passé toute leur vie sous l'empire d'autres errements auxquels ils sont habitués et que toute nouveauté effraie. Le général Zurlinden, entre autres, le critique de la façon suivante :

« Il ne répond pas aux besoins de l'Etat qui a intérêt à voir accorder l'avancement au mérite des officiers au moment même où on les propose, à leur aptitude à rendre de bons services dans l'avenir et non pas aux services rendus aux époques plus ou

moins éloignées de leur carrière. » — Nous avons vu que les majorations, tout en récompensant les services rendus, ce qui est équitable, permettent tout aussi bien que le choix de pousser les personnalités marquantes ; l'objection est donc peu fondée.

« En outre, ajoute le général, il donne au ministre des droits exorbitants. Ce serait pousser, plus que jamais, au régime des faveurs, des sollicitations étrangères à l'armée. » — Cette objection n'atteint nullement le principe des majorations, mais seulement le mode d'application qu'en proposait le ministre : il disposait *lui-même* de presque toutes les majorations ; c'était, en effet, l'autocratie la plus absolue, contre laquelle on ne saurait trop s'élever.

Autre objection : il est inadmissible, dit-on, qu'un officier ait à la fois deux anciennetés différentes ; comment se réglerait alors la question de commandement à grade égal ? De la façon la plus simple, comme aujourd'hui : l'ancienneté, au point de vue du commandement est toujours celle déterminée par la date de la promotion au grade ; n'en est-il pas ainsi pour les officiers brevetés qui jouissent, en ce moment, d'une majoration de six mois ; n'en est-il pas de même en Italie où les officiers brevetés passent au grade supérieur lorsqu'ils atteignent un rang déterminé sur la liste d'ancienneté, ce qui n'est autre chose qu'une majoration ? Nous verrons plus loin que, malgré son hostilité aux majorations, le général Zurlinden est forcé d'en proposer.

IV. — Principes à suivre en matière d'avancement.

« Il est temps, grandement temps, que la Loi vienne se substituer au régime troublant, déconcertant des décrets ». (Général ZURLINDEN.)

Une loi sur l'avancement s'impose en effet. Les principes dont elle devra s'inspirer, selon nous, se déduisent de la discussion qui précède.

1° L'avancement partie à l'ancienneté, partie à une sélection déterminée au moyen de majorations ; c'est à-dire avancement à l'ancienneté majorée ;

2° Eliminations strictement nécessaires pour qu'aucune unité n'ait un chef insuffisant ;

3° Décentralisation des pouvoirs.

Un mot sur chacun de ces points.

1° *Une part à l'ancienneté, une part à la sélection.* — Tel est le principe de la loi de 1882 auquel l'armée est habituée, dont l'application a donné des résultats assez satisfaisants et peut en donner de meilleurs. Il n'y a pas lieu d'insister sur ce point, en général fort peu discuté.

Quant au procédé de sélection, il nous faut substituer au système du choix celui des majorations comme plus équitable et d'une application plus simple, ainsi que nous le verrons plus loin en considérant son fonctionnement. — Après avoir consulté, depuis trois ans, un grand nombre d'officiers, nous pouvons affirmer que le principe des majorations serait facilement accepté par tous (excepté quelques irréductibles trop rattachés au passé), qu'il est désiré par le plus grand nombre.

Dès lors le premier article de la loi serait le suivant : *l'avancement a lieu toujours et strictement à l'ancienneté majorée.*

2° *Éliminations.* — Le général Zurlinden, après s'être déclaré hostile à l'élimination, la réclame cependant pour le passage du grade de capitaine à celui d'officier supérieur. Pour le général, l'élimination se borne là, par cela même qu'il accepte la loi de 1832, d'après laquelle l'accès aux grades élevés a lieu exclusivement au choix.

Avec l'avancement à l'ancienneté majorée, l'élimination, qui sera d'ailleurs fort restreinte numériquement, doit se produire à deux échelons : 1° pour passer officier supérieur ; 2° pour passer général de brigade. En effet, avec la tactique imposée par les progrès de l'armement, le rôle du commandant d'un bataillon ou d'un groupe de batteries prend une telle importance, qu'on ne peut le confier à un capitaine quelconque, en raison de son ancienneté. D'autre part, pour un colonel, les qualités d'un bon officier de troupe sont suffisantes et tout officier supérieur déjà sélecté fera un colonel fort convenable, mais le général commande une unité qui comporte souvent l'emploi des diverses armes, c'est-à-dire des *combinaisons* ; il faut au général, outre les qualités de commandement, une solide instruction générale, la connaissance des trois armes et le sens tactique.

Il reste à déterminer le moyen d'élimination. Le général Zurlinden propose des examens pour passer officier supérieur. Nous ne reviendrons pas sur cette discussion. Pour nous, l'examen est un détestable procédé. Là encore, il faut laisser au commandement le pouvoir et la responsabilité qui lui incombent par cela même qu'il est seul apte à juger. — Le commandant du corps d'armée et le général de division, par exemple, peuvent très bien, chaque année, étudier de fort près, vu leur petit nombre, les capitaines susceptibles de passer au grade supérieur l'année suivante ; ils n'ont qu'à les suivre aux manœuvres et dans les exercices de cadres, pour se former une opinion très nette sur leur valeur et faire une proposition ferme à l'inspecteur d'armée qui prononcerait. Les capitaines reconnus insuffisants pour le commandement d'un bataillon ou d'un groupe de batteries ou d'escadrons seraient proposés pour passer officiers supérieurs dans un *emploi* (recrutement, fonctions administratives, établissements, etc.) auquel ils seraient appelés à leur tour d'ancienneté

et selon les vacances; à défaut de places disponibles, ces capitaines attendraient au corps avec leur grade, soit le moment où des vacances se produiraient, soit l'heure de leur retraite que l'on rendrait moins pénible par quelque distinction honorique ou par une augmentation du taux de la pension. Avec la soupape des emplois, le nombre des éliminés serait fort restreint. Le même système fonctionnerait pour le passage au grade de général de brigade ; l'élimination étant alors proposée par l'inspecteur d'armée et prononcée par le ministre.

3° *Décentralisation.* — Pour expliquer, ou plutôt pour excuser l'omnipotence ministérielle en matière d'avancement, on a dit que le ministre est responsable. Mais il est tout aussi responsable de l'instruction et de la discipline; a-t-on jamais songé à lui faire inspecter les sections et les compagnies aux manœuvres? Est-ce lui qui doit punir le caporal Dumanet lorsque celui-ci manque à la corvée? Alors pourquoi lui confier l'avenir d'officiers qu'il ne connaît pas? — La centralisation est toujours le fruit de la suspicion et la suspicion est le propre des mauvaises institutions sociales. En ce qui concerne l'avancement, nous souffrons d'une centralisation excessive et injustifiée. Déjà les Commissions de classement jugeaient sans compétence pour les grades inférieurs; comment, par exemple, nos inspecteurs généraux d'artillerie pouvaient-ils voter en connaissance de cause sur les mérites d'un lieutenant ou d'un capitaine? Ils devaient s'en rapporter à l'inspecteur général de l'officier qui, lui-même, avait dû adopter l'opinion du général de brigade ou celle du colonel. Alors pourquoi ne pas laisser la décision à cet échelon inférieur seul compétent? Parce qu'avec le régime du choix, c'est-à dire du tout ou rien, on aurait conféré de la sorte à ce commandement un pouvoir qu'on estimait trop étendu et l'on craignait de sa part peut-être un manque d'impartialité. Il n'en est plus du tout ainsi avec les majorations. Nous en comprenons, en effet, le fonctionnement de la manière suivante : Le général de brigade prononcerait les majorations à accorder aux lieutenants d'après les propositions motivées du capitaine, du chef de bataillon et du colonel, c'est-à-dire de trois échelons différents; les chances d'erreurs ou de partialité seraient déjà faibles. Mais en supposant que des erreurs d'appréciation existassent une année, les années suivantes une partie des chefs aura changé : dans le courant de sa longue carrière de lieutenant ou de capitaine, un officier ne change-t-il pas trois ou quatre fois de colonel, quatre ou cinq fois de général de brigade? Dans ces conditions, le pouvoir donné au général de brigade n'a plus rien d'excessif; il en serait tout autrement si cet officier prononçait lui-même la mise au tableau des lieutenants, c'est-à-dire s'il avait ainsi le pouvoir de compromettre très gravement, d'un trait de plume, la carrière des officiers qu'il laisserait de côté.

On le voit, les majorations assurent l'équité autant que faire se peut; elles permettent, sans danger, la décentralisation et présentent de la sorte toute simplicité dans l'application.

Tel que nous en comprenons le fonctionnement, les majorations, *suivant des proportions fixées d'une manière ferme*, seraient prononcées, pour les lieutenants par le général de brigade, pour les capitaines par le général de division, pour les commandants et les lieutenants-colonels par le commandant du corps d'armée, pour les colonels et les généraux de brigade par l'inspecteur d'armée, enfin par le ministre pour les généraux de division reconnus par les inspecteurs d'armée comme aptes au commandement d'un corps d'armée.

Mais, objectera-t-on, avec ce système de décentralisation, comment fera-t on une armée républicaine? L'armée issue de la nation, les officiers issus de la nation, souvent même des familles les plus modestes et les plus humbles, sont exactement le reflet de la nation elle même. Seuls les politiciens qui ont intérêt à déconsidérer l'armée permanente peuvent soutenir le contraire. Et, dans cette armée, tous les officiers, même ceux qui, par leurs traditions, ont dans le cœur quelque attache aux gouvernements disparus, sont et restent d'un loyalisme parfait; le nouveau ministre de la Guerre l'a affirmé hautement à la tribune et avec juste raison. Du reste, pour faire une armée républicaine, le meilleur moyen est de faire *aimer la République*, ainsi que l'a déclaré deux fois M. Berteaux, au Parlement et devant le monument de Gambetta Et c'est si facile de se faire aimer de ces enfants naïfs et bons que sont nos officiers et nos soldats : il suffit pour cela de les porter dans son cœur et d'être juste.

V. — Propositions du général Zurlinden

Nous terminerons par l'examen rapide des propositions faites par le général Zurlinden qui méritent plus que toutes autres l'attention, en raison de la compétence de leur auteur, ancien ministre de la Guerre.

Le général est d'avis de conserver les principes de la loi de 1832 (avancement partie à l'ancienneté, partie au choix) « sauf à y apporter les perfectionnements répondant aux exigences de la guerre actuelle ». Comme nous, il demande que le soin de sélecter « soit confié aux supérieurs hiérarchiques et, par-dessus eux, aux commandants de corps d'armée et aux inspecteurs d'armée »; il désire « éviter les

Commissions de classement » ; néanmoins, et en contradiction avec cette opinion, il charge « le Conseil supérieur de la guerre de fondre les listes de propositions dans les limites de nombre fixées par le ministre ». Ce Conseil présentera tous les inconvénients d'une Commission de classement, aggravés par ce fait que les membres du Conseil sont encore plus éloignés des grades inférieurs et d'autant moins compétents ; de plus ce travail énorme absorberait, de la façon la plus fâcheuse, le temps des membres du Conseil qui peut et qui doit être mieux employé. Seulement, comme nous l'avons montré, le système du choix entraîne presque fatalement une centralisation excessive ; le général Zurlinden ne peut s'y soustraire et il est conduit ainsi à rétablir les Commissions de classement qu'il condamne lui-même.

Afin de former une élite, le général propose une *majoration* d'ancienneté, d'un an, en faveur des officiers brevetés après deux années passées à l'École de guerre et une majoration de deux années au profit des officiers brevetés classés dans l'État-Major après une troisième année d'études à l'École. Ces majorations, dues uniquement à des épreuves d'examens, sous une forme ou une autre, nous paraissent exagérées. Cependant on voit par là combien le système des majorations s'impose même à ceux qui s'en déclarent ennemis ; les majorations reconnues bonnes pour les officiers qui suivent des cours avec fruit sont tout aussi justifiées pour récompenser les services rendus et pour consacrer l'aptitude au commandement dont font preuve les officiers dans le rang.

Enfin, frappé, comme tout le monde, de l'insuffisance de quelques chefs de bataillon ou d'escadrons, le général propose que les capitaines insuffisants soient *éliminés* de l'avancement au moyen d'examens.

Ainsi, tout en restant attaché aux errements du passé dont il signale cependant les points faibles, le général Zurlinden ne peut s'empêcher d'arriver, pour certaines catégories, aux majorations et à l'élimination. Le système mixte qu'il propose ne serait donc qu'une étape qui conduirait fatalement et logiquement au système que nous venons d'esquisser. Autant brûler l'étape intermédiaire et adopter immédiatement la solution simple, rationnelle, logique, équitable par-dessus tout : *avancement à l'ancienneté majorée, avec éliminations restreintes ; la sélection donnée au commandement.*

Général H. LANGLOIS,
Ancien membre du Conseil supérieur de la guerre.

LE PROTESTANTISME FRANÇAIS
et la
SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

I. — LE PASSÉ.

Il n'est pas d'origine plus humble que celle des Églises réformées de France. La pensée d'une séparation ne s'imposait pas aux partisans de la réforme religieuse comme une nécessité, car leur espérance était de voir la papauté en prendre l'initiative. Mais la terrible persécution dirigée contre ceux qu'on appelait alors « les Luthériens » devint créatrice des nouvelles Églises. Si « notre Réforme nationale », pour rappeler une expression significative de M. Brunetière, présenta un caractère d'opposition si accentuée au catholicisme, l'une des causes les plus sérieuses en est due à ses origines sanglantes.

Malgré les bûchers partout allumés, les premiers réformés se réunissaient en secret pour lire la Bible « translatée du latin en français pour les simples gens » et, pendant de longues années, ils se contentèrent de ces réunions d'édification. Mais le mouvement réformateur grandissait. « Tandis que Satan jouait sa tragédie, écrit un vieil auteur, Dieu besongnoit quasi par tout le royaume. »

La réforme française devait trouver dans Jean Calvin l'homme de génie qui lui donna une organisation si forte qu'elle s'est maintenue jusqu'à nos jours. Strasbourg était devenu la ville d'asile des persécutés ; Calvin, chassé de Genève, s'y rendit en 1538 et « dressa » l'Église française en lui donnant un consistoire et en y établissant la discipline ecclésiastique. Dans les écrits du temps se retrouvent sans cesse ces mots : « planter une Église », c'est-à-dire en jeter les fondements, « dresser une Église », c'est-à-dire l'organiser.

La première communauté protestante régulièrement organisée en France fut celle de Meaux et elle le fut sur le modèle de celle de Strasbourg (1545). Nombreuses furent les Églises qui furent ainsi dressées ; quelques années plus tard, elles s'unissaient pour la défense de leurs intérêts communs.

Il ne sera pas sans intérêt de présenter un exposé rapide de leur organisation, où se révèlent nos qualités françaises d'ordre et de méthode. L'origine des pouvoirs ecclésiastiques est dans le peuple chrétien. L'assemblée des fidèles nomme les anciens, chargés de veiller sur les intérêts de l'Église et appelés à choisir les ministres ou pasteurs qui en auront la direction spirituelle et devront exercer le ministère de la parole et des sacrements. La réunion de plusieurs Églises ou consistoires forme un colloque où

des délégués élus les représentent et traitent des questions qui les intéressent d'une manière particulière. Au-dessus du colloque se trouve le Synode provincial, où chaque Église de la province envoie des délégués élus par les anciens, laïcs et pasteurs en nombre égal. Son autorité s'étend sur tous les différends qui peuvent s'élever entre les Églises, mais ne dépasse pas la province et ne doit engager aucune affaire d'intérêt général. L'autorité suprême réside dans le Synode national composé de représentants, laïcs et pasteurs, élus par les Synodes provinciaux. Le président est toujours un pasteur qui porte le nom de « modérateur », tant l'idée d'une prééminence dans l'ordre religieux est contraire à la pensée protestante.

Devant le Synode national viennent toutes les affaires d'intérêt général et il statue souverainement. Telle est cette organisation presbytérienne synodale dont les grandes lignes furent arrêtées au premier synode réuni à Paris le 26 mai 1559, où se trouvèrent représentées soixante-douze Églises.

Le caractère démocratique de cette constitution ecclésiastique est remarquable, surtout si l'on se reporte aux temps où elle fut mise en vigueur. Elle écarte résolument le cléricalisme, car « les ministres ne pourront prétendre primauté les uns sur les autres et nulle Église ne pourra prétendre primauté ni domination sur l'autre. » La discussion est libre dans tous les corps ecclésiatiques et les laïcs y prennent part, au même titre et avec les mêmes droits, que les pasteurs. Pour comprendre le caractère protestant et son individualisme religieux, si souvent critiqué par ses adversaires, il faut se souvenir de cette organisation puissante qui conciliait la liberté avec l'autorité et donnait à la vie religieuse la première place.

Dès le XVIe siècle, les Églises réformées se trouvèrent complètement séparées de l'État, par la simple raison qu'il les persécutait, et lorsque l'Édit de Nantes (1598) accorda aux protestants la liberté de conscience, la situation ne se modifia pas. Si Henri IV et après lui Louis XIII accordèrent aux réformés quelques maigres subsides pour leurs Églises, il ne les rattachèrent à l'État par aucun concordat.

A la faveur de ce régime, dont un juriste disait qu'il offrait « une forme exquise de gouvernement ecclésiastique », le protestantisme au XVIIe siècle réalisa le type de « l'Église libre dans l'État « souverain «. Il possédait, a écrit le pasteur Samuel Vincent, dans son propre sein, tous les « ressorts nécessaires à son action et à la conserva- « tion de son existence. A côté de l'obéissance civile « la plus respectueuse, se trouvait la liberté reli- « gieuse la plus complète. Toutes les ressources de « l'Église pouvaient tourner sans obstacle à l'aug- « mentation de ses lumières et au développement « de la vie religieuse. »

De cette Église qui ne portait aucun ombrage au gouvernement royal, il ne restait plus à la fin du XVIIe siècle que des ruines. Au mépris de l'Édit de Nantes, loi perpétuelle et irrévocable, jurée solennellement par les Bourbons, alors que depuis la prise de La Rochelle et la paix d'Alais (1629) le protestantisme avait cessé d'exister comme parti politique, fut signé le 18 octobre 1685 l'édit qui révoquait le célèbre traité de paix. Loi fondamentale du royaume promulguée par Henri IV.

La tempête de la Révocation emporta tout, temples, académies, collèges, écoles, hôpitaux. Les pasteurs durent, dans les quinze jours qui suivirent la signature de l'édit, apostasier ou s'exiler, sans pouvoir emmener avec eux leurs enfants âgés de plus de sept ans. Les chemins de l'étranger se couvraient de fugitifs. La France devait perdre, par cette atroce persécution, plus de cinq cent mille de ses habitants. Terrible faute dont la responsabilité pèse lourdement sur le clergé, qui avait toujours considéré la destruction de l'hérésie comme sa principale affaire. Avec une persévérance que rien ne lassa, dans ses assemblées générales, il arracha « à la piété du roi » arrêts, édits, règlements, qui tous portaient atteinte à la liberté religieuse des protestants, les frappaient dans leurs biens, dans leur culte, dans leur personne, dans leurs enfants et les plaçaient entre l'abjuration et la prison, les galères ou la mort. Grande fut la faute, non moins grande fut l'erreur, car la présence d'une Église rivale ne pouvait que stimuler le zèle de l'Église catholique et jamais elle ne parut si glorieuse qu'aux jours où, dans des controverses célèbres, se rencontrèrent des hommes comme Bossuet et Claude. L'hérésie était vaincue et l'Église s'enrichit de ses dépouilles, car la dévolution des biens des consistoires se fit surtout à son profit. Il fallut créer une régie générale des biens des religionnaires fugitifs, dont les revenus dépassèrent à l'origine plus de 3 millions de livres, somme énorme si l'on se souvient qu'à cette époque le budget général de la France, ne dépassait pas 200 millions de livres.

Le désastre pouvait sembler irréparable, partout les temples s'étaient écroulés sous la pioche stupide des démolisseurs (1), partout les écoles avaient été fermées, jamais en aucun temps persécution plus cruelle ne s'était abattue sur une Église, poursuivant

(1) Dans une des séances de l'Assemblée générale du clergé en 1685, l'évêque de Nîmes rapporte qu'il avait obtenu la démolition de 22 temples et qu'il poursuivait celle de 32 autres. A lui seul il avait fait interdire de leur ministère quarante pasteurs.

même les fidèles jusque dans la grande paix de la mort, faisant traîner leurs cadavres à la voirie, s'ils refusaient à l'heure suprême, de renier leur foi protestante.

« Quelle année que celle de la Révocation, s'écriait le célèbre pasteur Du Bosc, alors réfugié en Hollande. Une année qui nous a fait perdre notre patrie, nos familles, nos parents, nos amis, nos biens; une année qui, par un malheur encore plus grand, nous a fait perdre nos églises, nos temples, nos sanctuaires; une année qui nous a jetés ici sur les bords de cette terre et où nous sommes comme de pauvres corps que la tempête a poussés par ses violentes secousses. Oh année triste entre toutes les années du monde ! »

Trente années plus tard, un jeune homme, Antoine Court, faisait revivre les traditions des Églises réformées et le 21 août 1715, réunissait en synode les prédicateurs des Cévennes et du bas Languedoc avec quelques anciens. Le protestantisme renaissait de ses ruines, mais dans les conditions les plus misérables du monde. La tête des prédicants, comme on appelait alors les pasteurs, était mise à prix. Les galères à perpétuité étaient la condamnation de ceux qui assistaient aux assemblées religieuses, et par une savante cruauté, les protestants étaient frappés de mort civile, leur mariage devenant un concubinage et leurs enfants n'étant plus que des bâtards. Une fois de plus leur Église était séparée de l'État par une persécution que le clergé rendait sans cesse plus violente. Elle devait remplir presque tout le XVIIIe siècle, impuissante cependant à empêcher la restauration de cette Église infortunée qui trouva, dans son admirable organisation, sa plus sûre défense contre ses persécuteurs. Consistoires, colloques, synodes provinciaux, synode national furent reconstitués, mais cette Église n'avait pas un seul temple, et le culte était célébré « dans les déserts et les cavernes durant les ténèbres de la nuit et des persécutions ». Telle fut cette période héroïque restée célèbre, dans l'histoire de la Réformation française, sous le nom du « Désert ».

La question « des mariages protestants » passionna le XVIIIe siècle, les penseurs et les philosophes ne purent supporter une atteinte aussi odieuse portée à des droits sacrés et plaidèrent la cause de ces milliers de familles traitées en parias dans leur patrie, avec une ardeur et une conviction qui, malgré la protestation désespérée du clergé, amenèrent la proclamation de l'Édit de tolérance de 1787, qui rendit enfin l'état civil aux protestants (1).

Il est inutile de dire avec quels sentiments de reconnaissance les protestants accueillirent la proclamation de la liberté religieuse par la Révolution française, car ils purent sortir de leurs retraites et célébrer leur culte publiquement. Mais de nouveau, sous la Terreur, la persécution vint les atteindre. On vit alors, unis dans une même infortune, catholiques et protestants.

Le culte réformé fut proscrit et plusieurs pasteurs moururent sur l'échafaud. La séparation de l'Église et de l'État décrétée par la Convention, ne modifia rien, et pour cause, à leur situation.

Par un changement extraordinaire, quelques années plus tard, les Églises réformées se trouvaient unies à l'État, car le premier consul promulguait la célèbre loi du 18 germinal an X. Une période nouvelle s'ouvrait pour le protestantisme français; la liberté de conscience était reconnue et ses pasteurs recevaient un traitement, avantages dont on vantait les bienfaits en comparant le présent au passé; mais le doute n'était pas permis, l'Église réformée cessait d'être ce qu'elle avait été jusqu'alors : une Église libre se gouvernant sans contrôle. Une organisation bâtarde remplaçait celle dont elle était justement fière. L'ancien consistoire avait disparu pour faire place à un nouveau consistoire comprenant une population de six mille âmes et ne pouvant s'étendre au-delà du département, ses anciens devaient être choisis, préoccupation napoléonienne, « parmi les citoyens les plus imposés au rôle des contributions directes ». Nulle mention n'était faite du synode général et si le synode provincial était autorisé, les conditions imposées étaient telles que sa réunion devenait inutile. L'État se déclarait même le maître de la doctrine, car aucune décision dogmatique ne pouvait être promulguée sans son autorisation. La protection gouvernementale pesait sur les Églises réformées qui devaient, fidèles à leur passé, ne cesser de lutter pour reconquérir leur ancienne organisation. Il fallut attendre cinquante ans pour obtenir la reconstitution de l'ancienne paroisse qui permit à chaque Église d'avoir son Conseil presbytéral et rendit aux électeurs protestants la liberté de leurs suffrages (Décret-loi du 26 mars 1852). Trente ans plus tard, après plus de deux siècles d'interruption, l'Église, par son inlassable persévérance, reprenait ses traditions et au 29e Synode national de Loudun (1659), succédait le 30e Synode de Paris qui s'ouvrit le 6 juin 1872. Malheureusement des divisions séparaient les réformés, divisions dues, pour une grande part, à l'absence d'une autorité centrale qui

(1) Je conserve la copie de la déclaration faite, le 11 septembre 1788, devant le bailliage de Villeneuve de Berg, par mon arrière-grand-père, accompagné de sa femme et de ses onze enfants, pour obtenir, en même temps la légitimation de son mariage et l'état civil de sa nombreuse famille. On réalise difficilement qu'un pareil état de choses ait pu se maintenir jusqu'à une époque si rapprochée de la nôtre.

les aurait combattues dès leur naissance, comme les anciens synodes l'avaient fait autrefois. Elles étaient devenues trop profondes pour qu'un terrain d'entente pût être accepté. Une scission se produisit et, depuis cette époque, nul synode national n'a été convoqué.

Mais dès l'année 1879 se constituait, au sein des Églises réformées, une organisation synodale officieuse à laquelle se rattachaient les paroisses orthodoxes, pendant que les paroisses libérales confiaient leurs intérêts religieux à une délégation élue par leurs représentants.

Telle est, dans ses traits les plus généraux, la situation de l'Église réformée de France à la veille de l'ouverture de la discussion du projet de loi sur la séparation de l'Église et de l'État. Ces souvenirs du passé devaient être rappelés, car seuls ils peuvent donner l'explication de l'attitude des protestants en faveur de la grande réforme qui se prépare.

FRANK PUAUX.

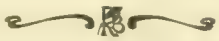

LE PROJET DE CHARTE CONSTITUTIONNELLE RUSSE

Depuis plusieurs années il existe, à l'insu du gouvernement, une réunion périodique des présidents des *Zemstvos*, tant provinciaux que d'arrondissement, c'est-à-dire de personnes élues par ces Conseils représentatifs locaux et placées à la tête des Commissions gérant leurs affaires administratives.

Une réunion devait avoir lieu en automne de l'année qui vient de s'écouler. Le ministre de l'Intérieur, le prince Sviatopolk-Mirsky, jadis maréchal de noblesse de la province de Kharkov, en fut informé. Il invita ceux qui devaient s'y rendre à le faire ouvertement, et plutôt à Pétersbourg qu'à Moscou, où il se sentait moins à même de les protéger, car Moscou était encore à ce moment le pachalik du grand-duc Serge, oncle du Tzar, qui paraissait apprécier faiblement les avantages des société délibérantes. En autorisant les présidents des Commissions exécutives à se réunir à Pétersbourg, le ministre de l'Intérieur était loin de penser que cette réunion s'occuperait de questions autres que d'intérêt local. Le Tzar, prévenu par son ministre, ne voyait point d'inconvénient à être mis au courant des résolutions prises par cette assemblée. Mais l'attitude du gouvernement changea du jour au lendemain aussitôt qu'on eût connaissance qu'en dehors des 30 ou 40 personnes qui, habituellement, se donnaient rendez-vous à ces réunions, il en viendrait plus de cent, dont une bonne partie ne seraient que de simples membres des Conseils généraux. Le bruit courut que les personnes ainsi réunies entendaient s'occuper de la réforme générale de l'empire et soulèveraient des questions constitutionnelles. Les organisateurs de cette réunion ne voulurent point laisser ignorer au ministre le caractère probable de leurs délibérations, et le supplièrent de porter à la connaissance du Tzar les résolutions qu'ils comptaient prendre. Informé à temps par son ministre, le Tzar se prononça contre le caractère public des futurs débats. En se conformant à cet ordre, les membres des *Zemstvos* prirent la décision de changer souvent de local. Tout se passa comme il était convenu ; les personnes qui eurent l'occasion de frayer avec les leaders du mouvement furent vivement impressionnées par le calme et la bonne entente qui régnèrent aux séances. Des lettres venues de Russie me rapportent ce fait que rarement on vit dans une assemblée délibérante slave (pensez seulement à ce qui arrive en Autriche), des débats empreints d'une plus grande cordialité et d'un plus grand respect pour les opinions d'autrui. Des hommes d'une science juridique sûre, des économistes, des historiens, des avocats en renom, étaient venus mêler leurs voix, en tant que membres des *Zemstvos*, à de grands propriétaires fonciers et à des représentants de familles de souche très ancienne, tels les Dolgorouki. Il y eut un moment où, pénétrés par la chaleureuse éloquence d'un éminent orateur du *Zemstvo* de Tver, l'assemblée se pénétra de l'importance du rôle qu'elle allait jouer. Toutes les discussions cessèrent comme par enchantement, et on rédigea, d'un commun accord, un projet de résolutions dont je tiens en ce moment la copie. Les journaux français ont donné quelques extraits de ce document, unique en Russie. Je me propose de vous le traduire dans son intégrité. Le texte n'exige que peu de commentaires, et, en le parcourant, le lecteur français n'aura pas de peine à constater qu'il s'agit tout bonnement de forcer le pouvoir russe à reconnaître à ses sujets ces libertés nécessaires que possèdent tous les peuples civilisés et qui, hélas ! font encore défaut à mon pays.

L'assemblée privée des membres des *zemstvos*, dans leurs réunions des 6, 7 et 8 novembre, après avoir envisagé les conditions auxquelles peuvent être assuré l'ordre et le progrès de la vie sociale et politique en Russie, est arrivée aux conclusions suivantes :

1° Le caractère anormal du régime politique russe, caractère qui s'est surtout manifesté depuis 1880, tient à ce que le Gouvernement est entièrement séparé du peuple, et qu'il n'existe entre les deux aucune confiance ;

2° Toute relation intime entre le Gouvernement et

le peuple est rendue impossible par le fait que le pouvoir craint d'accorder aux divers corps de la nation le droit de gérer leurs propres intérêts. Ceux qui nous dirigent tiennent constamment le peuple à l'écart de toute participation à la politique intérieure. Aussi le Gouvernement a-t-il constamment développé le système de la centralisation administrative et a-t-il mis en tutelle tous les corps sociaux constitués. On n'admettait d'autre rapport entre les gouvernants et les organes du self-government local, que celui qui consiste à imposer à ces derniers les vues du Gouvernement;

3° Le régime bureaucratique, en éloignant le souverain pouvoir des sujets, donne libre carrière à l'arbitraire administratif et au bon plaisir des fonctionnaires. Un tel ordre de choses prive la société de toute garantie des droits individuels, et diminue la confiance que lui inspire le pouvoir ;

4° La marche régulière et le développement de la vie sociale et politique, ne sont possibles qu'à la condition d'un concours d'efforts entre le pouvoir et le peuple;

5° Pour éliminer tout arbitraire administratif, il est urgent de proclamer et d'assurer le principe de l'inviolabilité de l'individu et de son foyer. Nul, sans autorisation préalable de la part d'un pouvoir judiciaire indépendant, ne doit être soumis au châtiment, ni limité dans ses droits. A cette même fin, il est désirable d'établir un système de poursuites civiles et criminelles contre les fonctionnaires coupables d'infractions à la loi ; seul ce système pourra introduire la légalité dans l'exercice du pouvoir ;

6° Afin de permettre un libre développement des forces intellectuelles du peuple, ainsi que dans le but d'assurer à l'opinion publique la possibilité d'une libre manifestation, il est urgent d'établir en Russie la liberté de conscience et la liberté confessionnelle, la liberté de parole et de presse, ainsi que la liberté de réunion et d'association ;

7° Les droits individuels, tant civils que politiques, des citoyens de l'empire russe doivent être égaux pour tous ;

8° Le *self-government* est une condition essentielle de toute évolution normale de la vie politique et économique du pays. Comme la majeure partie de la population russe est composée de paysans, il est nécessaire de placer avant tout les habitants des campagnes dans des conditions favorables au développement de leur initiative et de leur autonomie. Or, ceci ne peut être atteint qu'à condition de changer du tout au tout la situation légale des paysans, qui sont loin de jouir encore de la totalité des droits reconnus aux autres ordres. Dans ce but, il faut : *a*) reconnaître aux paysans les mêmes libertés individuelles qu'aux membres des autres ordres; *b*) libérer de toute tutelle administrative les diverses manifestations de leur activité, tant individuelle que sociale, et *c*) assurer à l'ordre des paysans une organisation judiciaire équitable ;

9° Les Conseils généraux et d'arrondissement et les Conseils municipaux, en tant que foyers de la vie locale, doivent être placés dans des conditions qui leur permettent d'accomplir entièrement les devoirs qui incombent à des organes du *self-government*. Pour cela : *a*) la représentation locale ne doit point être basée sur la distinction des ordres et toutes les forces du pays doivent être également appelées à prendre part au *self-government*, tant dans les villes, que dans les campagnes : *b*) il est désirable également qu'une unité administrative locale, inférieure à celle de l'arrrondissement, soit créée, et le *self-government* assuré de la sorte aux habitants des campagnes, *c*) les fonctions des *zemstvos* et des municipalités doivent être étendues de façon à comprendre tous les intérêts locaux : *d*), les zemtvos doivent posséder l'indépendance nécessaire pour l'accomplissement normal de leur tâche ; c'est sur cette indépendance que doit être basée la collaboration des pouvoirs locaux. Le *self-government* local doit être étendu à toutes les parties de l'empire.

Je m'arrête là, avant d'aborder le sujet de l'organisation centrale, qui donna lieu à une divergence de vues entre les membres de la réunion et détermina l'inclusion dans leur projet de deux vœux contradictoires : celui de la majorité et celui de la minorité. Je m'arrête, afin de constater que les demandes que nous venons de passer en revue se réduisent en somme à deux principales : on réclame la liberté égalitaire pour tous les citoyens russes, sans distinction d'ordre, et on exige l'établissement d'un *self-government* local plus ou moins indépendant de toute pression administrative. Ce self-government embrasse le canton, l'arrondissement et le département ou province. Quant aux cités elles doivent posséder des Conseils municipaux et des maires électifs, et cela dans toutes les parties de l'empire. — Le contenu même de ces demandes fait ressortir le caractère médiéval de nos institutions. Quand on entend parler de la nécessité d'accorder les mêmes droits aux paysans que ceux dont jouissent les autres habitants de la Russie, quand on apprend que le fait seul d'être sujet de l'empire ne suffit pas pour posséder les mêmes droits que le reste des citoyens, on se sent placé devant des réclamations identiques à celles qu'élevaient en France les hommes de 1789 au sujet des privilèges et des monopoles dont jouissaient à cette époque les ordres dirigeants. Pour donner une idée de l'inégalité qui existe encore de nos jours en Russie tant entre les ordres, qu'entre les diverses nationalités de l'em-

pure et un concentrat de ces deux faits. Les paysans sont soumis à d'autres tribunaux que le reste de la population; ces tribunaux appliquent non les lois générales de l'empire, mais des coutumes non codifiées et par conséquent on ne peut plus flottantes. D'autre part, les Israélites ne sont admis dans les écoles du haut enseignement qu'au nombre de 4 0/0 de tous les étudiants fréquentant les cours. Ce qu'on demande, par conséquent, c'est de reconnaître un principe établi en Angleterre depuis la Grande Charte de 1215: la loi doit être égale pour tous et tout sujet remplissant ses devoirs vis à-vis de l'État, payant les impôts et servant dans les armées, doit être admis à la jouissance de tous les avantages que présente son titre de citoyen et de sujet de l'empire.

Pour faire comprendre au lecteur français ce que désirent les membres des *zemstvos* et des municipalités, en réclamant l'extension du système du *self-government* local, il importe de leur faire saisir la distinction qui existe encore dans mon pays entre les provinces dotées d'institutions représentatives locales et d'autres, où ces institutions restent inconnues. Nous avons, par conséquent, des provinces privilégiées, des pays d'Etat, et d'autres, non privilégiées, qui correspondraient à la rigueur à ces pays d'élection qui, à la veille du grand ébranlement de 1789, formaient en France la majorité. Ces différences ont pour origine de tout autres causes d'ailleurs que celles qui les avaient fait naître en France : il ne s'est point agi de reconnaître aux pays qu'on annexait leurs droits historiques et les institutions représentatives qu'ils possédaient avant la réunion. La distinction s'est établie, grâce à la défiance que le gouvernement russe témoignait à certaines régions de l'empire, notamment aux provinces occidentales ayant fait partie de la Pologne et de la Lithuanie. Le soulèvement de 1863 faisait craindre la possibilité de nouvelles démonstrations nationales de la part de leurs représentants locaux; on préféra, par conséquent, ne point en avoir, et on alla jusqu'à nommer dans ces provinces les maréchaux de noblesse et les juges de paix, ailleurs électifs. Les membres des *zemstvos* réunis à Pétersbourg se sont rendus compte de l'injustice et de l'inopportunité de pareilles exceptions, et leur demande équivaut à la reconnaissance aux peuples des pays annexés des mêmes droits que ceux que possèdent les nationaux.

Ceci dit, passons à l'examen de l'article 10, dont la discussion produisit au sein de l'assemblée une scission. Les causes qui auraient dû la déterminer sont curieuses à étudier : on est porté à se demander si elles ne proviennent pas de la lutte de deux principes : du principe centraliste et du principe fédératif. Afin de ne donner lieu à aucun doute, empressons-nous de reconnaître que ces deux principes ne possèdent point en Russie la rigueur qu'ils présentent dans des pays tels que les États-Unis, l'Allemagne ou l'Autriche. Je ne sache pas qu'à l'exception d'une minorité de nationalistes polonais ou petits-russiens, il existât en Russie un mouvement sérieux en faveur du rétablissement d'une espèce d'autonomie régionale. Tout ce que les journaux réactionnaires nous disent du danger que court la Russie de se dissoudre en un grand nombre d'unités indépendantes et prêtes à entrer en lutte aussitôt que l'autocratie ne sera plus là pour maintenir par la force leur cohésion, est de pure invention. Une infime minorité rêve au rétablissement d'une Géorgie ou d'une Arménie indépendantes; le dernier fait est même douteux, car il s'agirait dans ce cas de remonter à l'époque des croisades et même au-delà. Les tendances fédéralistes ont en Russie pour base la constatation de ce fait que certaines régions ont des intérêts économiques qui leur sont particuliers, que les mesures édictées en haut lieu pour tout l'empire souvent ne tiennent point compte de ces intérêts et que, par conséquent, il serait désirable d'avoir au sein d'une assemblée nationale des délégués représentant ces besoins méconnus. D'ailleurs, les Conseils généraux et les Conseils municipaux étant des institutions établies, le moyen le plus direct et le plus rapide de former une assemblée constituante n'est-il pas d'appeler leurs délégués à se réunir en une seule assemblée, dont le siège serait Pétersbourg ou Moscou, quitte à donner la même représentation à d'autres corps constitués, tels que les Universités, les écoles polytechniques et l'Académie de médecine — nom sous lequel on est loin d'entendre une société savante, mais une faculté dont le siège est à Pétersbourg. Je m'attendais donc à trouver dans l'énoncé des vœux divergeants de la majorité et de la minorité l'expression de ces deux tendances : l'une qui consiste à conserver à l'assemblée nationale le caractère d'une représentation de divers centres locaux, l'autre qui prétend en faire une Chambre élue directement par le suffrage plus ou moins universel de tous les habitants de l'Empire.

Quelle fut ma déception quand, à la lecture de l'article 10, je ne trouvai entre la majorité et la minorité d'autre désaccord que celui qui concerne les fonctions de l'assemblée : les uns tenaient à lui reconnaître le pouvoir législatif, le vote du budget et le contrôle de la légalité des actes de l'administration ; les autres — la minorité — ne parlaient que de la participation des représentants du peuple à la législation. Tous se prononçaient d'ailleurs en faveur de la création d'une assemblée élective, sans préciser autrement les moyens par lesquels on arriverait à la représentation du peuple et des intérêts, sou-

vent divergeants, des diverses provinces et régions de l'empire. Une lettre que m'adressa un des membres de la réunion, m'apprit qu'au fond il ne se produisit d'autres divergences de vues que sur la question de savoir si le caractère d'assemblée privée que portait la réunion l'autorisait à se prononcer sur une question qui, en somme, gagnerait à être traitée par une assemblée constituante, convoquée avec toutes les garanties nécessaires à une représentation adéquate des diverses parties de l'empire. On comptait à peine deux voix contraires à la rédaction de tout article visant la représentation générale du pays. Le reste des membres de la minorité, qui n'attint en tout que le nombre de 27 voix, alors que la majorité n'en comptait pas moins de 78, ne voulait point se charger d'établir les limites du pouvoir accordé à l'assemblée représentative. Ce qui ressort, en définitive, du texte de l'article 10, c'est que, contrairement à mon attente, les tendances fédéralistes ne trouvèrent point d'expression dans les débats du 6, 7 et 8 novembre. Par conséquent, toutes les craintes exprimées par nos réactionnaires, quant aux forces dissolvantes que présente toute attaque au principe de l'autocratie, sont, en ce qui concerne les membres des *Zemstvos* réunis à Pétersbourg, purement chimériques Disons encore un mot des deux voix qui se sont prononcées contre la rédaction présentée par la majorité et qui, par leur exemple, ont entraîné les 25 autres. Elles représentent une tendance particulière et qui, peut-être est suffisamment répandue dans l'ensemble du pays. Je pourrai même citer le nom de celui des membres de la minorité dont l'opinion a prévalu sur celle de ses collègues ; mais ce nom ne dirait rien au public français, tandis qu'il est très respecté au sein des Conseils généraux de l'empire. Il s'agit d'un homme qui, depuis un grand nombre d'années, s'est entièremeut dévoué aux intérêts du *self-government* local et a su, même sous M. Ploehwe, défendre l'autonomie relative des Conseils généraux, ce qui lui valut une mise en disponibilité, bien méritée aux yeux d'un dictateur qui n'admettait aucune opposition. Et bien, cet homme est profondément persuadé que le régime qui convient à la Russie n'est point le régime parlementaire, mais une entente cordiale entre le tzar autocrate et les représentants du pays n'ayant que voix délibérative. En règle générale, les discussions sur la nécessité de reconnaître aux membres de la future assemblée, tantôt un vote décisif, tantôt un vote consultatif, ont pris, dans ces derniers temps, aux yeux des patriotes russes, une importance vraiment exagérée. Ils ont l'air d'ignorer l'existence, même en Angleterre, de cette formule qui déclare que les membres du Parlement ne sont appelés qu'à *consulter* sur les affaires de législation et à consentir l'impôt (1). Ceci, bien entendu, ne les empêche pas de mener les affaires du pays, mais à une condition, celle de représenter l'opinion de sa majorité. Aussi, toutes les fois que le gouvernement doute de l'existence d'un accord entre cette opinion et le parti qui domine au sein du Parlement, recourt-il à la dissolution de ce dernier et prescrit-il de nouvelles élections. Les Russes, qui ne connaissent le régime représentatif que par ouï-dire, attribuent à la différence des termes parlementaires une importance que ces derniers sont loin de posséder.

Ceux qui se prononcent en faveur de la voix simplement consultative à accorder aux représentants du pays croient maintenir par là la tradition historique russe. Ils voudraient rattacher le mouvement actuel à ces Etats-Généraux, ces *zemskii sobori*, que nous voyons réunis pour la dernière fois sous la régence de la tzarine Sophie, sœur de Pierre le Grand. Composés tantôt des hommes de service (2) et des agents financiers du Gouvernement, tantôt — et cela à partir de l'époque des troubles et de l'intronisation des Romanoff — des représentants de divers ordres sociaux, sans en excepter les paysans, ces assemblées furent consultées plus d'une fois par les tzars sur des questions de première importance, telles que l'annexion de la Petite-Russie et de la forteresse d'Azov enlevée aux Tartares par les Cosaques du Don. Leurs cahiers de doléances déterminèrent plus d'une réforme dans l'ensemble de notre législation, et leur trace apparaît dans le code du tzar Alexis, rédigé en 1648 (3).

Les slavophiles, autrement dit le parti des vieux Russes, ont toujours exprimé le désir de voir renaître ces anciennes assemblées délibérantes qui, en maintenant la différence des ordres, assuraient une représentation distincte aux divers intérêts du pays. Ce que la minorité voulait exprimer par son refus de souscrire à la rédaction de la majorité, c'était son désir de constituer la future assemblée nationale, non sur l'exemple des parlements étrangers, mais sur celui de nos anciens Etats-Généraux, bien entendu avec les modifications qu'exige le principe de liberté égalitaire qu'ils venaient de proclamer.

Mais le fait est qu'une fois ce principe accepté, toute distinction des ordres tombe nécessairement. Si les Chambres représentatives modernes ont pris la place jadis occupée par celles de la noblesse, du clergé et du tiers-état, c'est qu'il n'existe plus de différences entre les droits publics des citoyens. La représentation des intérêts doit, par conséquent,

1 La formule est *ad consultandum et consentiendum*.

2 Ce terme indiquant les personnes appelées au service militaire et rémunérées par des bénéfices ou *pomestie*.

3 Voir la *Revue Bleue* du 4 mars.

chercher une autre base; cette dernière ne peut être que celle des différences économiques entre les diverses régions qui composent l'empire. On n'a, par conséquent, que le choix entre une représentation globale de tous les habitants de l'empire et celle qui assure à chaque région la possibilité de faire entendre ses vœux et ses doléances à l'ensemble du pays. Quant à l'avantage qu'il y aurait à accorder aux représentants une voix décisive ou simplement une voix consultative, cette thèse ne devrait former matière qu'à des discussions purement académiques. Les débats qu'elle provoque rappellent de loin ceux qui se sont produits au sein de l'Assemblée Constituante en France pour savoir si le roi aurait un veto absolu ou un veto suspensif. Or, il est avéré que le roi d'Angleterre, qui possède un veto absolu, n'en fait point usage, tandis que le président des Etats-Unis, avec son veto suspensif, continue à arrêter plus d'une mesure législative, souvent d'une grande importance.

Passons maintenant à l'analyse de quelques autres dispositions que contient le texte des résolutions prises par l'assemblée des 6, 7 et 8 novembre 1904.

L'art. 11 émet un vœu, celui de voir le souverain appeler des représentants du peuple, librement élus, à renouveler les assises de l'État russe, en s'inspirant de deux principes : celui de la légalité et celui d'une entente cordiale entre le pouvoir et le peuple. Il s'agit, dans cet article, dont la rédaction laisse à désirer au point de vue de la précision des termes, de faire entendre au tzar qu'on désire une assemblée constituante et qu'on proteste d'avance contre toute velléité de candidatures officielles.

Après cette espèce de projet de charte constitutionnelle, les membres des *zemstvos*, réunis dans les séances des 8 et 9 novembre, ont trouvé bon d'exprimer quelques vœux supplémentaires. Ils ont formulé certaines doléances au nom du peuple et des classes dirigeantes contre le système policier introduit en Russie sous le règne d'Alexandre III, à la suite du meurtre de son père. La législation du 14 août 1881 prescrivait certaines mesures exceptionnelles « pour le maintien de l'ordre et de la paix publiques ». Au dire des membres des *zemstvos*, ces mesures sont devenues les causes déterminantes « de l'arbitraire administratif et du mécontentement général ». Elles rendent impossibles toute confiance et toute unité d'action entre le pouvoir et le peuple. Aussi exige-t-on leur révocation immédiate. Une des suites de ces mesures exceptionnelles a été la multiplication extraordinaire du nombre des victimes de l'arbitraire administratif; bien de personnes, se plaignent les membres des *zemstvos*, ont été limitées dans leurs droits et soumises à des châtiments divers (et cela non à la suite d'un jugement, mais par mesure préventive). Les pétitionnaires demandent au tzar de lever tous les châtiments décrétés par les pouvoirs administratifs. Ils ont également tenu à dire un mot en faveur d'une large amnistie, au profit des personnes condamnées judiciairement pour des crimes politiques.

A ces demandes en faveur des proscrits, la réunion du 9 novembre joint quelques vœux qui concernent l'instruction publique. Elle prétend — et c'est là un aveu qui mérite d'être noté — que l'état fâcheux de nos écoles, tant primaires que secondaires et supérieures, n'a d'autre cause que la suspicion professée par la bureaucratie vis-à-vis du développement intellectuel du peuple. Les pouvoirs ne veulent pas comprendre l'importance qu'un pareil développement présente pour l'évolution progressive de la société et de l'état russes. Les pétitionnaires voudraient faire disparaître toutes les entraves à l'éducation du peuple et ils demandent qu'à leur prochaine réunion les Conseils généraux soient autorisés à débattre les questions qui se rapportent à l'instruction primaire. Ce dernier paragraphe jette une vive lumière sur un état de choses qui paraîtra vraiment exorbitant au lecteur français. Ils éveillent le souvenir de ce ministre de l'Instruction publique (le comte Delianoff) qui, dans une circulaire fameuse, se prononçait contre l'admission aux écoles secondaires et aux universités de « fils de cuisinières »; on a présent à l'esprit la fin de non-recevoir qu'un autre ministre, celui-là sorti des rangs mêmes des professeurs de l'enseignement supérieur, opposait à toutes les demandes des municipalités quant à l'ouverture de nouveaux lycées. Quiconque a eu l'occasion de se mêler au monde des instituteurs peut affirmer qu'il n'y a pas de travail moins rémunéré et de situation plus équivoque vis-à-vis du pouvoir que celle des personnes appartenant à cette catégorie. Forcés à accomplir de jour en jour un travail qui souvent se prolonge fort tard dans la soirée, elles sont régulièrement surveillées et traquées par les autorités tant villageoises que provinciales. Il faut compter d'abord le pope qui seul a le droit d'enseigner l'Écriture Sainte et le catéchisme, et ne demande qu'à se faire remplacer dans cette tâche, à titre gratuit, bien entendu, par le maître ou la maîtresse d'école. Il y a ensuite l'inspecteur gouvernemental et l'inspecteur nommé par le *zemstvo*, tous deux chargés de veiller à l'exécution des ordres partis de haut lieu et qui défendent aux écoles primaires de tenir dans leurs bibliothèques non seulement des revues et des journaux d'esprit libéral, mais même des œuvres appartenant à nos grands écrivains, tels que Tolstoï, Tourgueneff ou Chtchedrine. J'ai eu personnellement l'occasion d'in-

tervenir en faveur d'une maîtresse d'école et d'excuser sa conduite en disant que c'était moi qui lui avais prêté un numéro de la revue, *Pensée Russe*, contenant mon article. Il me fut répondu que cette fois on ne sévirait pas, mais que la maîtresse d'école n'avait qu'à bien se tenir dans la suite. Le conteur élégant et profond qu'était Tchekhoff me disait un jour qu'il avait étudié la vie intime de 80 instituteurs et institutrices et qu'il comptait attirer l'attention du public russe sur la situation vraiment intenable faite à ces instructeurs du peuple. Ce projet ne fut, malheureusement, pas exécuté, et notre littérature manque encore d'un tableau réaliste de la vie du maître d'école.

Quand on envisage l'ensemble du projet que je viens d'analyser, il est difficile de ne point lui reconnaître un caractère fort pratique, et en même temps une modération qu'on rencontre rarement dans des actes partis d'assemblées de cet ordre. Car il ne faut point s'y tromper: nous nous trouvons en face d'une réunion qui rappelle celle du Jeu de Paume, avec cette différence pourtant que Louis XVI avait cru un moment arrêter de pareils débats par son ordre royal, tandis que l'empereur Nicolas ou son ministre n'ont point trouvé nécessaire de recourir à des mesures restrictives. Il paraît qu'à la lecture de l'acte que je viens d'analyser, le tzar a même énoncé l'avis qu'on y trouvait l'indication de réformes utiles et qui pourraient être appliquées un jour ou l'autre. Malheureusement, le temps n'attend pas, et, depuis que ces paroles mémorables ont été prononcées, des réunions d'un caractère moins privé, telles que celles du Conseil Municipal de Moscou et des Conseils Généraux de plusieurs provinces, ont fait entendre au tzar les mêmes vœux. Et voici que plus de 200.000 ouvriers, entrés en grève à Pétersbourg, se solidarisent avec le mouvement libéral et font suivre leurs demandes, quant à la journée de huit heures et à l'élévation de leur salaire, de vœux pour la liberté de conscience et de presse, la liberté de réunion et d'association et la liberté de la grève qui, elle aussi, n'est pas admise par nos lois. Un accord s'établit de la sorte entre la direction donnée au mouvement par les classes dirigeantes et celle à laquelle veulent bien se soumettre les classes inférieures; ou plutôt la nécessité de toutes ces libertés ainsi que du régime représentatif qui assurerait leur maintien saute aux yeux de tout le monde à tel point que, malgré leur divergence d'intérêts, propriétaires et non-propriétaires, patrons et ouvriers, ne voient point d'issue à leurs griefs légitimes qu'à condition d'établir un régime de liberté et de légalité.

MAXIME KOVALEVSKY,
Ancien professeur de Droit public
à l'Université de Moscou.

LE RETOUR AU VOLCAN (1)

Le jeune homme ne s'effaroucha point de l'hostilité concentrée qu'il perçut chez sa grand'mère, à l'annonce de la bonne action dont Maurice de Mas-Madiran venait de se rendre coupable à leur endroit. Cette hostilité, il la prévoyait, l'attendait comme l'inévitable conséquence des préjugés sous lesquels Mme Benières avait, tant d'années, vécu dans l'île et que lui-même, sans la désaveuglante catastrophe, aurait eu telle peine à dépouiller. Le temps seul, les résultats heureux qu'il escomptait à brève échéance, réussiraient à vaincre cette partialité trop mal justifiée. Personnellement, le souci de sa propre dignité, la hâte de ne plus devoir sa subsistance à l'aumône d'une souscription publique, dont les fonds, même parcimonieusement distribués, ne tarderaient point à s'épuiser, tout lui enjoignait d'accepter, contre toutes les susceptibilités de l'aïeule la situation inespérée que lui apportait l'intervention inattendue d'un Martiniquais.

Il devait prendre ses fonctions chez M. Lamadon le 15 janvier.

Ces fonctions, ainsi qu'il l'annonça lui-même à sa grand'mère, n'offraient rien de bien ardu : quelques vérifications de comptes, une correspondance à suivre, des journaux à examiner, des courses, des visites d'affaires. Si M. Lamadon avait des exigences, il possédait du moins l'art de les tempérer par un épicurisme affable. Dès le début, il parut apprécier les qualités de vive compréhension et d'entregent qu'il reconnaissait chez son nouveau secrétaire : il lui manifesta son contentement en deux ou trois phrases encourageantes.

Lionel s'acquittait de ses diverses missions avec zèle et assiduité. Il y trouvait même un bien-être intime, rassérénant. Après cette longue période d'inertie physique et de torpeur mentale qu'il venait de traverser, c'était comme une vie nouvelle qui s'infusait en lui, l'initiation à des formes d'activité jusque-là inconnues.

En même temps, son imagination, uniquement saturée depuis tant de mois des visions subies sous le volcan, s'ouvrait à d'autres horizons. Il s'évadait enfin des hantises tragiques où il venait de vivre enfermé. L'image d'Yolande, naguère évoquée à toute heure, avec une redoutable précision, s'obnubilait d'un voile léger, qui estompait les contours, altérait la ressemblance, comme il se produit pour les anciens pastels dont une exposition directe et prolongée à certaine lumière trop intense affaiblit le coloris, puis délaie le dessin.

(1) Voir la *Revue Bleue*, nos du 18 février et suiv.

Et, sans se rendre compte du véritable mobile qui le poussait, il multipliait, sous les plus futiles prétextes, ses visites rue Gazan. C'était tantôt pour demander à Maurice des nouvelles de tel compatriote duquel jusque-là il avait omis de s'informer, tantôt pour apporter aux orphelines des billets de théâtre ou de concert dont M. Lamadon, en sa qualité d'ancien député de la Seine, se trouvait abondamment pourvu.

Pascaline et Fabienne le remerciaient alors avec mille démonstrations de joie ; mais, si Pascaline semblait surtout sensible au plaisir que lui procurerait cette attention délicate de l'ami nouveau, il y avait chez Fabienne dans les façons de gratitude une émotion plus désintéressée et qui provenait du cœur.

M. Lamadon habitant sur son ancienne circonscription électorale, près de la Santé, le jeune homme n'avait qu'un petit crochet à faire pour passer à Montsouris. Bientôt, il prit l'habitude de ce détour quotidien. Il ne montait pas tous les jours chez les Mas-Madiran, mais il jetait un regard aux fenêtres, espérant surprendre derrière une vitre le fin profil de Fabienne penchée vers son chevalet. Les deux sœurs ne tardèrent pas à remarquer le manège et Pascaline plaisantait gentiment sa cadette pour cette conquête.

— Ce ne sont pas ses fonctions de secrétaire qui l'amènent ainsi devant la maison. Il n'y a que les amoureux pour faire ces randonnées sur le verglas... Tu lui as tourné la tête, ma petite... C'est visible sans bésicles...

— Dis plutôt que c'est pour toi qu'il vient.

— Oh ! oh ! ne fais pas l'ingénue, sœurette. S'il ne t'a pas formulé encore de déclaration, tu n'as pu te tromper à ses regards... Ils sont expressifs, ses yeux ; ils parlent éloquemment...

— Je t'assure, chérie, que je ne me suis aperçue de rien... J'ai toujours pensé que c'était toi qui lui plaisais et que ton charme seul l'aimantait vers notre intérieur... Qu'aurais-je pour attirer les hommes, moi?... Si je m'appelais Lionel Benières, je sais bien que je serais éperdument épris de Mlle Pascaline de Mas-Madiran, dussé-je trouver un rival déjà installé dans son cœur...

— Ne dis pas de folles paroles et contraires à ta pensée vraie, ma Fabienne. Il se dégage entre ceux que l'amour a désignés l'un pour l'autre tel magnétisme mystérieux que, même sans échanger d'aveux, chacune des deux âmes se sent d'avance comme imprégnée de la troublante douceur des confidences. Ce secret que tu avais deviné au fond de mes yeux, au fond des yeux de Maurice, je l'ai, pareillement, à mon tour, surpris dans vos réticences et votre embarras. Ne cherche plus à nier, sœurette. Ne te défends pas contre l'évidence... Tu t'appelleras Mme Lionel Benières avant un an.

— Que d'illusions, ma pauvre Pascaline !... répliqua tristement Fabienne. Si tes suppositions étaient vérifiées, si M. Benières sentait quelque inclination pour moi, penses-tu que sa grand-mère lui permettrait de réaliser son rêve ?.. Ignores-tu dans quels préjugés vécurent à Saint-Pierre les parents et les grands-parents de M. Lionel ?... Toute la famille, pour M. Lionel, se résume aujourd'hui en cette intransigeante aïeule. Souviens-toi de quel air d'hostilité elle nous dévisagea, certain soir, au Nouveau-Cirque... Non !.. Non !.. ma chérie, le bonheur que tu trouveras un jour, avec ti-noncle, celui qui doit me le donner, à moi, n'est pas encore venu...

Pascaline esquissait un haussement d'épaules ironique :

— L'amour, disait-elle, brise tous les obstacles, terrasse les préjugés. L'aïeule n'est pas éternelle... Vous êtes, vous, les amoureux ; à peine au seuil du printemps ; elle, à la fin de l'hiver. Cette saison de frimas qui s'achève enlève à ses soixante-dix ans des ressources de vitalité qu'à son âge nul renouveau n'a pouvoir de leur restituer ?... Crois-moi, petite ! S'il surgit opposition à tes visées d'avenir, ce ne sera pas pour longtemps...

Un jour, Pascaline sortit avec Maurice pour aller prendre des nouvelles de Mme Poincenot, laquelle souffrait à tel point du changement de climat qu'on la croyait atteinte de phthisie pulmonaire.

Fabienne, ayant à terminer une commande urgente de cartes postales coloriées, gardait seule le logis, après le départ de la femme de ménage.

On sonna à la porte d'entrée.

L'orpheline y courut, un pressentiment au cœur.

C'était Lionel Benières.

A la vue de Fabienne, il rougit, s'efforça de cacher son émotion, puis demanda d'une voix blanche si Maurice était chez lui. Sur réponse négative de la jeune fille, sa gêne augmenta visiblement...

— Vous aviez peut-être, balbutiait-elle, quelque communication urgente à lui faire ?...

— Nullement, mademoiselle, nullement... Je venais surtout pour prendre de vos nouvelles, à toutes deux. Lors de ma dernière visite, vous m'aviez paru l'une et l'autre si grippées...

— En effet... Merci, monsieur, pour cette délicate sollicitude !... Mais, vous voyez, ce ne fut pas une grippe bien opiniâtre, puisqu'elle permit à Pascaline de sortir tout à l'heure avec ti-noncle.

— Les Parisiens prétendent que nous bénéficions d'un hiver exceptionnellement doux...

— Ils ont la facétie cruelle, les Parisiens !... Pour moi, jusqu'à quinze degrés au dessus de zéro, je me promets bien de rester calfeutrée et de ne pas mettre

le nez dans la rue. Est-ce que vous vous acclimatez, vous ?...

— Hum !... Tant bien que mal !... Je tâche à me dominer, à lutter ; c'est dur. Evidemment, nous ne sommes pas nés pour ces contrées-ci..,

Fabienne, remarquant son air transi, son collet levé, murmura:

— On gèle sur ce palier... Entrez un moment pour vous réchauffer, monsieur Benières !

Il hésita, tant le troublait la pensée de se sentir quelques minutes seul avec elle dans cet appartement. Mais l'offre avait été faite sur un ton de si ingénue spontanéité qu'il n'osa pas se dérober. On grelottait en effet dans cette cage d'escalier sans calorifère où semblait s'engouffrer tout le froid du dehors.

Il suivit Fabienne jusqu'au boudoir qui servait d'atelier à la gentille aquarelliste et où brûlait un bon feu de coke.

La petite créole avait repris sa place devant le chevalet. Il ôta ses gants fourrés, les déposa sur le piano, s'adossa à la cheminée, les deux mains en arrière, cherchant la bienfaisante chaleur du foyer.

Après deux minutes d'un silence poignant où chacun se faisait violence pour ne rien laisser paraître de ses sentiments intimes, Lionel, un peu gauchement, s'approcha du chevalet, examina avec intérêt les gouaches sur papier teinté où, malgré que le dégel eût dépouillé le parc de sa parure de givre, elle persistait à montrer un Montsouris aux arbres blancs de frimas.

— Toujours vaillante, mademoiselle Fabienne! murmura-t-il penché vers la composition dont, d'un dernier coup de pinceau elle complétait l'harmonie. Et toujours artiste comme une fée !...

— Pas de vaine flatterie, de grâce !... Je déteste les flagorneurs...

— Je ne dis que ce que je pense, mademoiselle, et, à défaut d'autres vertus, je m'attribuai toujours celle de la sincérité.

— Je ne suis qu'une novice, une ignorante. Les leçons d'aquarelle que je pris à Saint-Pierre m'avaient insuffisamment préparée à ce métier de gâcheuse de gouache. Pouvais-je supposer alors que le pinceau qui amusait mes loisirs d'enfant gâtée deviendrait pour moi quelque jour un outil de mercenaire ?... Hélas ! il ne produit pas de chefs-d'œuvre, mon pauvre pinceau, et la dernière des tâcheronnes gagne plus que moi dans son après-midi !...

— Que ne suis-je, mademoiselle, le plus riche marchand d'estampes de Paris pour vous payer à leur vraie valeur ces petites merveilles !...

— Vous récidivez dans la fadaise, fit-elle avec une moue charmante. Prenez garde, je vais me fâcher pour tout de bon.

Il s'enhardissait peu à peu.

— Ça vous va très bien l'indignation, répliqua-t-il sans persiflage. Ça vous donne un air de crânerie tout à fait irrésistible.

Elle ne put s'empêcher de sourire, et, le dévisageant bien en face, avec un involontaire tremblement dans la voix:

— Est-ce que vous auriez l'intention de me faire la cour, monsieur le marivaudeur ?... Je vous préviens que je suis tout à fait réfractaire au flirt ?...

Il l'enveloppa d'un long regard mouillé, où transparaissait un infini de tendresse contenue.

— C'est précisément parce que je vous connais le contraire d'une coquette, mademoiselle Fabienne, que j'ose vous parler sur ce ton. Il n'a rien du marivaudage et traduit simplement, sans éloquence, ma pensée.

— Si j'avais su, en vous introduisant ici, tout à l'heure, vous inciter à ces débauches de rhétorique, vous seriez resté dehors à grelotter, monsieur Benières !...

— Oh ! vous n'auriez pas eu ce méchant cœur !... A quoi bon vous le cacher plus longtemps ?... Certes, j'aime votre oncle et je ne pourrai assez lui prouver toute la reconnaissance que je lui garde au fond de moi, toute l'estime que m'inspire la noblesse de son caractère. Mais si je viens souvent chez lui, même aux heures où je dois avoir moins de chances de le rencontrer, si, chaque soir, je fais un détour pour passer sous les fenêtres de son appartement ce n'est pas pour lui, ce n'est pas pour votre sœur Pascaline. Ah ! mademoiselle Fabienne ! j'ai là, dans le cœur, un secret qui m'étouffe !... Je me croyais assez fort pour le taire toujours. Il a fallu que vous me forciez à le trahir. Quand je vous revis tout à l'heure devant ce chevalet où votre grâce frileuse d'enfant des tropiques s'ingéniait à traduire avec le pinceau des paysages hyperboréens, le poète inconscient qui sommeille en l'âme de tout amoureux s'émut si violemment que me voilà à vos pieds, sollicitant, après mon pardon, si je fus un téméraire, une parole d'espérance, si vous n'êtes pas une inflexible.

Il s'était agenouillé près d'elle, attirant à lui une de ses petites mains fuselées sur laquelle il appuya sa lèvre fiévreuse.

Elle se dégagea d'un geste lent.

— Relevez-vous, dit-elle, en reculant doucement sa chaise... Si ti-noncle et Pascaline rentraient !... s'ils vous surprenaient dans cette posture !...

Lionel s'était redressé. Toutes les ardeurs du sang créole bouillonnaient en lui, aveuglément. Il sut pourtant se réfréner, se maintenir dans les limites de la correction et des convenances.

— Fabienne ! mademoiselle Fabienne !... soupirait-il, éperdu de passion. Dites-moi que vous me par-

donnez, dites-moi que vous ne rejetez pas dans le néant de la désillusion le cœur loyal que je vous apporte... Je ne crains nullement le retour de votre « ti-noncle » et de votre sœur. Mes intentions sont pures. Je répéterai devant eux que je ne veux d'autre femme que vous, que vous seule désormais serez toute mon ambition, toute ma vie...

A l'expression d'espièglerie qui, d'ordinaire, donnait tant de piquant à son sourire, avait succédé sur le visage de l'orpheline une sorte de demi-sourire figé, fait à la fois de scepticisme et d'appréhension.

— Partez, monsieur Benières !... Partez !... implorait-elle. Il m'est défendu de vous écouter... oui, défendu,... défendu...

Lionel eut l'intuition instantanée de quelque malheur en marche... Une hypothèse aussitôt s'offrit à son imagination.

— Maurice, Maurice de Mas-Madiran, haletait-il, est votre oncle, par le sang, non par l'âge. Il n'a pu vivre si près de vous, ces sept mois durant, sans subir l'irrésistible attirance qui émane de vous toute, sans vous aimer peut-être... Ah ! mon Dieu ! en ce cas, j'aurais doublement mal agi, je serais... Oui, vous avez raison, mademoiselle Fabienne !... Il faut que je m'en aille... que je m'en aille tout de suite pour ne jamais revenir.

Et, en étouffant un sanglot, il se dirigeait vers la porte.

Elle le retint.

— Que dites-vous là, monsieur Lionel?... Pour qui me prenez-vous et quels sentiments pouvez-vous me prêter?... Non, non!... Vous aurais-je laissé seulement parler si mon cœur appartenait à un autre ?... Celui de votre ami Maurice est pris, très pris, — et j'en ai grande allégresse, — mais non pris par moi. C'est avec sa nièce et fiancée que « ti-noncle » sortit aujourd'hui pour des affaires qui intéressent le futur ménage... Ne m'en demandez pas plus long...

Elle avait dit cela tout d'une haleine, comme une petite personne pressée de libérer d'un malentendu ou d'un soupçon celui qu'elle aime.

— Oh! Fabienne !... Fabienne !... Merci !... soupira-t-il en lui reprenant les mains éperdument. Pascaline et Maurice!... Vous et moi!... La Providence a donc passé par là !... Pour une fois sut-elle faire œuvre de bonté... Fabienne ! nos destinées s'appellent... Elles nous veulent l'un pour l'autre... Ne le sentez-vous pas?... Je vous en supplie, Fabienne!... Écoutez la voix de votre cœur... Elle vous a déjà presque trahie... Je suis sûr qu'elle ne répondra pas non... Voulez-vous faire de moi le plus fortuné des hommes ?... Consentez-vous un jour à devenir ma femme?...

Elle se tut, les yeux voilés de larmes, et comme hallucinée, tout à coup, par quelque hostile vision.

— Qu'avez-vous, Fabienne ?... Pourquoi ne me répondez vous pas ?... suppliait le jeune homme, inquiet de ce douloureux silence.

— Je ne suis qu'une pauvre fille sans dot, murmura-t-elle enfin !... Songez-y, monsieur Lionel.

— Et, à moi, que me reste-t-il? Ne suis-je pas presque aussi atteint que vous par la catastrophe?... Si peu que je puisse posséder un jour, j'aurai joie et fierté à vous le faire partager. Nos infortunes se consoleront l'une et l'autre. Près de vous il semble que je vais renaître à une énergie nouvelle. Ma demi-inertie de déraciné aspire vers des activités fécondes. C'est impossible à définir, ce que j'éprouve. Quand vous me parlez, quand je vous vois, j'ai comme la sensation qu'un peu de notre Martinique inoubliée rentre en moi. C'est l'air natal avec toutes ses grisantes effluves qui me pénètre et me revivifie... Fabienne !... Fabienne !... Si vous pouviez deviner à quel point je vous aime !...

Dans un élan plus passionné, il s'apprêtait à l'enlacer... Elle sut l'arrêter d'un geste pudique et objurgatoire.

— C'est à mon tour de prier et d'insister, monsieur Lionel... Partez !... Partez !... Laissez-moi seule. Il faut que je réfléchisse, que je me recueille. Vous aurez ma réponse avant peu... Mais ne restez pas une minute de plus... Vous ne vous êtes que trop attardé... Votre grand'mère vous attend... N'oubliez pas quels devoirs vous incombent vis-à-vis d'elle.

Les deux dernières phrases avaient été prononcées sur un ton plus bref où Lionel devina comme une perplexité et une amertume... Il n'osa pas répliquer. Fabienne se disposait à le reconduire. Il se laissa mener par elle jusqu'au vestibule sans fenêtres, où le déclin du jour mettait une presque obscurité. Au moment de la séparation, instinctivement, sous la protection de cette pénombre enveloppante leurs lèvres se cherchèrent et s'unirent. Déjà Fabienne sentait défaillir en elle toutes les forces de résistance qui l'avaient défendue jusque-là. D'une pression de mains impérieuse, elle poussa Lionel hors de l'appartement.

Toute suffocante, elle revint au petit salon que la nuit envahissait à son tour et, sans le courage d'allumer une lampe, s'effondra dans la causeuse basse, chère à Pascaline.

Vainement elle cherchait à coordonner ses pensées. Tout vacillait et se troublait devant son regard: elle avait comme un vertige d'ivresse. Elle n'entendit pas manœuvrer la serrure de l'entrée, au retour de Pascaline.

En pénétrant dans le boudoir enténébré où

seul le feu de coke tout rouge posait sur les cuivres et les porcelaines des reflets amortis, l'aînée ne put retenir une exclamation.

— Hé ! sœurette ! que fais-tu dans ce noir ? Serais-tu souffrante ?...

— J'avais un peu de migraine et je me suis assoupie, répondit Fabienne d'une voix dont elle s'efforçait d'étouffer les tremblements. Et toi, tu rentres seule, sans ti-noncle ?

— Il m'a quittée près de l'avenue Reille, pour aller faire une course, au sujet de ces Lafont, — tu sais, — cette famille de riches industriels, qu'il faillit avoir dans sa clientèle et près de laquelle il fut si traitreusement desservi. Il rentrera pour sept heures.

— Vous avez trouvé les Poincenot chez eux ?...

— Hélas ! oui ! Mme Poincenot ne quitte guère le lit. Aucun d'eux ne s'acclimate... Maurice croit qu'il faut les rapatrier aux Antilles au plus tôt, sinon les pires malheurs sont à craindre.

— Fait-il froid dehors ?...

— C'est glacial... Six degrés au-dessus de zéro. Je ne trouve pas de différence entre ces temps-là et les gelées.

Pascaline sonna la femme de ménage qui venait de revenir pour préparer le repas du soir. Elle fit allumer deux lampes, aperçut une paire de gants fourrés sur le piano.

— Tiens !... des gants d'homme ! fit-elle, curieuse... Ils n'appartiennent pas à Maurice. Ma sœurette chérie recevrait-elle des galants en mon absence ?...

Fabienne ne sut pas nier.

— Oui, quelqu'un est venu qui dut oublier cet objet... Je n'ai pas besoin de te le nommer...

— Parbleu ! au premier coup d'œil j'ai reconnu les gants fourrés de M. Benières. Et c'est sa visite qui te laisse si songeuse ?...

Pascaline s'était assise sur un des bras de la causeuse capitonnée, près de sa cadette, dont elle attirait doucement sur son épaule la jolie tête brune.

— Voilà mon tour de faire le confesseur, disait-elle de sa voix lente. Parle, sœurette, comme je t'ai parlé. Ouvre ton cœur à ta Pascaline... Est-ce l'excès de bonheur ou la peur d'une désillusion qui mit un nuage à ton front ?...

Fabienne jeta ses deux bras au cou de Pascaline et longtemps, longtemps, lèvre contre oreille et cœur contre cœur, les deux orphelines s'entretinrent à voix basse.

Au coup de sept heures et demie, Maurice rentra.

Il mordillait rageusement sa moustache. Une nervosité d'encoléré brusquait ses mouvements.

Il fit trois fois le tour du chevalet sans proférer une parole, puis, les deux poings crispés derrière le dos, comme l'interrogeait le regard anxieux de Pascaline, il livra le secret qui l'agitait :

— Les misérables !... Les misérables !... râlait-il. Je tiens la clef du mystère maintenant... Je sais d'où le coup partit. Un de mes amis fit causer les Lafont. Tandis que je luttais pour vous et pour moi, en quête d'un modique gagne-pain, tandis que je procurais une situation à Lionel, c'est sa grand'mère, la vieille Benières, qui me calomniait et me discréditait dans l'ombre. C'est elle qui porta chez les Lafont l'abjecte médisance... Pourquoi ?... Pourquoi ?... Elle ne naquit point Martiniquaise... Elle avait dit adieu à notre île... Quel démon de haine lui insuffla les préjugés maudits ?... Que veut-elle ?... De qui venge-t-elle l'injure ?... Et lui suffira-t-il, pour désarmer, de nous avoir mis à la mendicité ?... Ah ! guerres de races !... guerres de castes !... Folle et féroce humanité !... N'était-ce pas assez du volcan ?... L'enfer a-t-il partout des soupapes de mort ouvertes sur notre pauvre vie terrestre ?...

Et il continua de monologuer ainsi, avec des éclats de voix singultueux...

Fabienne, silencieusement, pleurait sur l'épaule de Pascaline.

RÉMY SAINT MAURICE.

(*A suivre*).

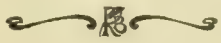

L'INSTITUT AGRICOLE INTERNATIONAL

Il y a une quinzaine d'années, l'empereur d'Allemagne convoquait une conférence internationale à Berlin pour étudier l'amélioration du sort des travailleurs. En France, où nous avons l'habitude invétérée de vouloir tout expliquer par des raisons d'ordre sentimental, on pensait, en général, que Guillaume II voulait tout simplement flatter les socialistes. Les événements ont prouvé qu'il avait eu le sentiment très net de la nouvelle situation faite à son pays par le développement intense de ses industries. En se préoccupant lui-même d'assurer la protection légale des ouvriers, il enlevait aux socialistes leurs moyens de propagande les plus efficaces et, en invitant les autres puissances à imiter l'exemple de l'Allemagne, il espérait, sans doute, faire tomber les objections qu'on oppose, dans chaque pays, à tous ceux qui s'occupent de réglementer les conditions du travail : Vous allez provoquer le renchérissement de la main-d'œuvre et affaiblir la production nationale vis-à-vis de la concurrence étrangère.

L'initiative de l'empereur Guillaume répondait à des nécessités politiques et sociales ; elle lui était aussi dictée par un sentiment de générosité très naturel chez un souverain qui vient d'assumer la

responsabilité du pouvoir; enfin, il était fondé à croire que les puissances s'empresseraient de répondre à son appel, puisqu'une entente internationale sur la réglementation du travail rendrait plus facile, dans chaque pays, l'adoption des réformes que les masses ouvrières finissent tôt ou tard par imposer lorsqu'on ne veut pas les leur accorder de bon gré.

Il est intéressant de rappeler ces souvenirs maintenant que nous avons adhéré à l'Institut international agricole, que le roi d'Italie veut fonder à Rome. Personne ne devrait s'étonner de voir un souverain, qui est passionné pour l'agriculture (ses fermes de l'Italie septentrionale passent pour les mieux exploitées de la Péninsule), s'intéresser vivement aux progrès d'une industrie dont la prospérité est indispensable à l'équilibre économique et social de son royaume. Cependant, sa proposition semble avoir été fraîchement accueillie en France, par l'opinion publique. On s'est demandé s'il n'y aurait pas « dans les avances fort aimables qui nous sont faites l'espoir caché d'obtenir quelques avantages douaniers... nous avons si souvent trouvé le serpent sous les fleurs ! » Certains ont dit ou laissé entendre que le futur Institut ne servirait à rien; la plupart ont réservé solennellement leur opinion jusqu'au jour où les projets du roi seraient connus dans tous leurs détails.

Pourtant, il est facile de comprendre les motifs qui ont vraisemblablement poussé Victor-Emmanuel à prendre l'initiative d'une fondation dont il a tracé le programme avec une clarté parfaite et dont il a démontré l'utilité pour les agriculteurs italiens comme pour les agriculteurs des autres pays.

La situation des classes rurales en Italie est assez connue pour qu'il suffise d'en rappeler quelques traits caractéristiques. La grande propriété occupe dans le Nord les riches plaines exploitées par une culture intensive; dans le Sud, le propriétaire absent n'exploite pas ou exploite mal ses immenses domaines; d'autre part, les biens de main-morte appartenant à des personnes morales (municipalités, hospices, etc.), sont abandonnés à l'usage commun.

Le peu qui reste de sol disponible s'émiette, par la force des choses, entre les mains des petits paysans, de telle sorte que ces deux phénomènes contraires : *accaparement* et *morcellement excessif* aboutissent aux mêmes conséquences : la production du sol est insuffisante pour nourrir la population des campagnes, et, tous les ans, un certain nombre d'Italiens sont obligés de s'expatrier.

Aujourd'hui, comme au temps des Gracques, la question agraire se pose d'une manière particulièrement pressante dans la campagne romaine. Il est tout naturel que Victor-Emmanuel ait songé à établir le futur Institut au centre d'une région qui a besoin plus que toute autre de profiter des leçons de la science et de l'expérience; le reproche qu'on lui a fait de le placer dans sa capitale est d'autant plus immérité qu'il entend défrayer, sur sa propre cassette, toutes les dépenses qui vont en résulter.

Dans une lettre adressée à M. Giolitti, président du Conseil des ministres, le roi explique très bien le but de l'institution qu'il se propose de fonder.

Sa première idée semble avoir été de fournir des indications utiles aux Italiens qui vont émigrer (1); « Cet Institut, dit-il, marchant d'accord avec les divers bureaux nationaux déjà créés à cet effet fournirait des données précises sur les conditions de la main-d'œuvre agricole dans tous les lieux, de manière à être pour les émigrants un guide utile et sûr » ; — c'est d'ailleurs le premier article du programme développé par la circulaire que le gouvernement italien a envoyée à ses agents diplomatiques.

Tout d'abord, il paraît étrange que le roi d'Italie favorise l'émigration de ses sujets. Mais il fait preuve d'un esprit avisé et clairvoyant en essayant de diriger et de canaliser un courant qu'il lui serait impossible d'arrêter. Au surplus, les Italiens émigrés envoient souvent leurs épargnes dans leur pays où ils gardent toujours l'espoir de revenir. Puisque les propriétaires des *latifundia* ne veulent pas utiliser sur place le travail des gens sans terre, ne vaut-il pas mieux que ceux-ci aillent travailler dehors et contribuent à enrichir l'Italie en lui apportant une partie des capitaux qui lui manquent ?

A ce point de vue, l'initiative de Victor-Emmanuel peut intéresser aussi les pays qui reçoivent des émigrants italiens : puisque cette émigration est un fait irrésistible, ne vaut-il pas mieux qu'elle se dirige sur les points où la main-d'œuvre est rare ? On éviterait ainsi les bagarres et les conflits sanglants qui se produisent dans les régions où les travailleurs italiens viennent provoquer l'avilissement des salaires, comme cela s'est vu en Europe et en Amérique.

La lettre du roi à M. Giolitti signale un autre but à l'activité du futur Institut. Il dit que les classes agricoles... « vivant sans aucun lien, ne peuvent concourir efficacement ni à l'amélioration et à la distribution des diverses cultures, selon les exigences de la consommation, ni à la protection de leurs

(1) On sait que les Italiens sont très nombreux aux États-Unis. En rappelant dès le début de sa lettre quel a été le véritable promoteur de son projet, le roi a su lui décerner des éloges qui ont dû flatter l'amour-propre des Américains :

« Mon cher Président,

« Un citoyen des États-Unis d'Amérique, M. David Lubin, m'exposait dernièrement, avec cet enthousiasme qui résulte d'une conviction sincère, une idée qui m'a paru bonne et prévoyante ; c'est pourquoi je la recommande à l'attention de mon gouvernement. »

intérêts sur les marchés qui, pour les produits les plus importants du sol, deviennent de plus en plus universels », et il ajoute que l'Institut International agricole pourrait étudier « les conditions de l'agriculture dans les différents pays du monde, signalant périodiquement la quantité et la qualité des récoltes, de façon que la production pût en être facilitée, le commerce moins coûteux, plus expéditif, et la fixation des prix plus convenable ».

La circulaire de M. Giolitti précise très bien les résultats qu'on pourrait attendre de cette étude : « La défense contre l'oppression possible de la part des syndicats pour les transports et les accaparements, contre lesquels la loi est sans effet, tandis que la connaissance complète qu'auraient les producteurs et les consommateurs des conditions réelles du marché serait toujours efficace. »

Voici maintenant un troisième but indiqué par le roi : « L'Institut prendrait des accords pour la défense commune contre ces maladies des plantes et du bétail que la défense partielle ne réussit pas à étouffer. » M. Giolitti reproduit et développe cette idée dans les termes suivants : « L'étude préparatoire de projets législatifs et administratifs dans le cas où l'uniformité et une plus large application des prescriptions deviennent indispensables à leur bonne réussite, comme il arrive, par exemple, dans les maladies des plantes, dans les maladies des animaux, dans l'assurance contre les calamités, dans les falsifications et altérations des produits ».

Enfin, le roi d'Italie pense que l'Institut International agricole « exercerait une action bienfaisante sur le développement de la coopération rurale, des assurances et du crédit agraire » ; il en résulterait, d'après son premier ministre, « une plus heureuse organisation de la coopération rurale, qui, pour tout ce qui a trait aux achats et ventes collectives et aux assurances mutuelles et de crédit, peut d'autant mieux se développer qu'elle aura une plus large base (1). »

En résumé, le roi d'Italie propose de réunir, de classer et de coordonner pour en tirer des conclusions positives tous les faits et renseignements qui se rapportent :

1° A l'émigration des ouvriers ruraux ;

2° A la production, à la vente et au transport des produits agricoles ;

3° A la lutte contre les maladies des plantes et des animaux, contre les calamités et contre les falsifications ou altérations des produits;

4° Au développement des coopératives et des syndicats agricoles.

Sa lettre, jointe à la circulaire de M. Giolitti, fait nettement ressortir les résultats auxquels pourra conduire l'étude méthodique des renseignements recueillis par l'Institut International qu'il s'agit de fonder. Ainsi, les excédents de récoltes pourront être dirigés sur les marchés alimentés par des régions où la production aura été déficitaire ; — de cette façon les manœuvres des syndicats d'accaparement pourront être plus facilement déjouées que par des mesures législatives dont l'impuissance est depuis longtemps prouvée ; — il sera possible, dans certains cas, de rechercher l'établissement de tarifs de transport favorables aux pays importateurs comme aux pays exportateurs ; — l'étude préparatoire de mesures d'ensemble contre les épizooties, les maladies des plantes, les calamités et les falsifications ou adultérations facilitera la tâche des législateurs de chaque pays et leur permettra d'atteindre plus sûrement leur but ; — enfin, les coopératives et les syndicats pourront nouer des relations suivies, par dessus les frontières, effectuer des transactions plus avantageuses et réaliser, sur des bases plus larges, leur programme de solidarité sociale. Dans l'esprit du promoteur, M. David Lubin, le futur Institut agirait comme « un œil, une oreille et un cerveau dirigeant qui concentrerait l'Industrie agricole, actuellement dispersée, afin qu'elle puisse combattre à armes égales les forces concentrées de Capital et d'Energie qui la tiennent aujourd'hui en échec, sur le terrain de la lutte économique (1) ».

---

1 Sur ce point nous avons déjà beaucoup à apprendre de l'Italie. Voir Léon Say : *Deux jours dans la Haute Italie* (Paris, 1883) et surtout la *Prévoyance sociale en Italie*, par MM. Léopold Mabilleau, Ch. Rayneri, et le comte de Rocquigny (Bibliothèque du Musée Social, Paris 1898).

(1) *Proclamation by H. M. Victor Emanuel III, King of Italy, proposing an International Chamber of Agriculture and documents relating to the same.* Rome, Tipografia Nazionale di G. Bertero, février 1905.

Le programme détaillé de la Conférence qui arrêtera l'organisation du futur Institut est encore à l'étude, mais il est probable que le Gouvernement italien s'inspirera des propositions de M. David Lubin, dont voici la substance :

Deux tiers des membres seraient élus par les sociétés d'Agriculture proportionnellement au nombre de leurs adhérents ; les autres seraient nommés par leurs gouvernements respectifs, en nombre égal pour chaque Etat.

Ils pourraient ensuite être répartis entre quatre sections distinctes :

I. Section exécutive, comprenant le Président et le Conseil de direction.

II. Section des lois et coutumes nationales et internationales.

III. Section des délégués des sociétés, qui prendraient l'initiative.

IV. Section des délégués des gouvernements qui s'occuperaient des mesures votées par les précédents.

Après l'adoption des Statuts et de son Règlement, l'Institut pourrait organiser des sous-commissions parmi lesquelles le promoteur cite les suivantes : voies et moyens ; — production ; — distribution ; — prix ; — publications ; — travail ; — arbitrage ; — transports ; — tenure du sol ; — [illegible] et réciprocité ; — silviculture ; — entomologie ; — hygiène animale ; — pêche.

Des précédents montrent que l'idée du roi d'Italie n'a rien de chimérique et qu'elle est facilement réalisable. N'y a-t-il pas à Berne, par exemple, un Bureau international pour la protection de la propriété industrielle qui approfondit les problèmes les plus complexes, rédige des rapports et élabore les textes sur lesquels discutent les plénipotentiaires, chargés de réviser le pacte de l'Union internationale, conclue à Paris le 20 mars 1883 ? Et les propositions mêmes de Victor-Emmanuel sur les syndicats et les coopératives agricoles visent-elles autre chose que l'extension des travaux exécutés par le Service Agricole du Musée Social, ainsi que l'a fait remarquer M. Tisserand, ancien Directeur au ministère de l'Agriculture ? En l'espèce, le roi d'Italie ne fait qu'imiter l'exemple qui lui a été donné par un philanthrope éclairé, le regretté comte de Chambrun.

C'est pourquoi je ne comprends ni les réserves, ni les craintes qui ont été exprimées dans la presse française et italienne au sujet du futur Institut. D'abord on oublie que le roi d'Italie ne s'est pas seulement adressé à la France ; en second lieu, je ne vois pas comment l'Institut International pourra peser sur les décisions des gouvernements et des parlements dans chacun des Etats qui auront bien voulu s'y faire représenter.

Cela ne veut pas dire que le rôle de cet Institut sera insignifiant et qu'il lui sera impossible d'aboutir à des résultats pratiques. La Conférence qui s'est réunie à Berlin pour étudier les conditions du travail n'a pas abouti instantanément à une entente générale; mais, suivant l'observation très juste de M. Emile Levasseur, l'éminent administrateur du Collège de France (1), il en est sorti un mouvement d'idées qui a contribué à faire voter quelques lois : l'accord relatif au travail conclu dernièrement entre la France et l'Italie semble lui devoir son origine. On peut ajouter que les travaux de la Conférence de Berlin ont imprimé une direction sensiblement analogue aux efforts qui ont été tentés dans tous les pays, pendant ces dernières années, pour améliorer la législation ouvrière et sociale.

Dans tous les cas, si la publication de la lettre royale a provoqué de vagues appréhensions et des réserves inexplicables, personne ne paraît avoir indiqué, d'une façon positive, les inconvénients qui pourraient en résulter pour notre pays.

En admettant même que le futur Institut ne réussisse pas à nouer des relations suivies entre les agriculteurs européens et à provoquer des lois ou des règlements internationaux, nous avons le devoir de nous y intéresser de très près, ne fût-ce que pour obéir aux traditions et au génie de notre race.

(1) *Eclair* du 16 février 1905.

M. Muntz, professeur à l'Institut agronomique, a dit excellemment qu'il y voyait un puissant moyen de répandre et de diffuser l'enseignement agricole et d'unifier les systèmes d'analyses, dont la diversité soulève actuellement des difficultés inextricables à la douane (pour les beurres, les vins, etc.). Il estime que l'Institut projeté aurait une belle œuvre à accomplir, tout au moins dans le domaine de la science abstraite dont dépend toute l'agriculture moderne.

Cette raison suffirait à justifier le Président de la République française — qui est, lui aussi, un agriculteur expérimenté — d'avoir été le premier à féliciter Victor Emmanuel de son heureuse initiative. Le Gouvernement, les Chambres et les représentants les plus qualifiés de l'agriculture nationale n'ont rien à craindre en suivant cet exemple venu de haut ; il ne leur reste plus qu'à tirer largement parti de l'Institution qui va être fondée.

Nous nous donnons, vis-à-vis de l'étranger, des allures de révolutionnaires, et nous nous élevons, de parti pris, contre toute innovation, quand nous ne cherchons pas à déguiser, sous un scepticisme de commande, la crainte puérile de jouer un rôle de dupe ! Il faudrait pourtant nous habituer à cette idée que les nations européennes ayant des intérêts communs, il est avantageux pour elles de discuter ces intérêts, ensemble, avant de travailler séparément à les sauvegarder.

Louis Vigouroux,
Député.

LA POLITIQUE DU PROTECTORAT FONDÉE SUR L'INÉGALITÉ DES RACES (1)

Je me propose d'étudier ici les populations qui habitent les vastes territoires que possède la France dans l'Afrique noire, dans l'Afrique du Nord et en Indo-Chine. Nous apprendrons leurs religions, leurs coutumes, leurs mœurs, leur vie sociale en un mot, puis nous rechercherons la politique qu'il convient de suivre à leur égard, comment il faut les administrer, les gouverner pour le plus grand profit et la plus grande sûreté de notre domination.

Il n'est, peut-être, pas de question plus importante parmi toutes celles qui se présentent devant une nation qui a charge de colonies.

Les troupes françaises ont conquis, après une guerre plus ou moins longue, des territoires étendus

(1) Leçon d'ouverture du cours de « Politique coloniale dans ses rapports avec la sociologie », fait au *Collège des sciences sociales* (janvier-mars 1905.)

en Afrique, en Asie ; des fonctionnaires, installés dans des palais construits pour eux, administrent les populations soumises, font rentrer l'impôt ; des colons sont venus qui cultivent ou font cultiver le sol, dirigent des exploitations, se livrent au commerce ; la période des premiers débuts est franchie depuis plusieurs années déjà, et la métropole, fière de sa nouvelle possession, accuse dans ses statistiques annuelles les progrès du peuplement et du mouvement des affaires.

La « colonie » est-elle donc véritablement fondée? l'œuvre entreprise repose-t-elle sur des bases durables ?

Il convient, si l'on veut en juger, de voir au-delà des publications officielles. En effet, pour fonder une colonie, pour assurer sa mise en valeur, pour avoir la certitude aussi grande que possible de la conserver, il ne suffit pas que des colons et des capitaux concourent à son développement, préparent sa richesse future; il importe aussi de compléter la *conquête matérielle* des indigènes par leur *conquête morale*. Ces indigènes ont plié devant la force ; ils vivent en paix sous l'autorité du vainqueur; ils paient l'impôt; ceci est la surface des choses, *ce que l'on voit*. Mais, les fils des vaincus acceptent-ils la conquête? consentent-ils, au fond du cœur, à la présence du colon à leurs côtés? s'ils ne l'aiment pas, du moins supportent-ils sans arrière pensée sa présence ? Cela est le fond, *ce qu'on ne voit pas*, ce qu'il faut voir cependant, car il est indispensable qu'après avoir conquis les corps, nous conquérions les âmes, — autant, du moins, qu'il est possible !

Représentez-vous que la France, en s'établissant d'abord en Algérie, puis en Afrique occidentale, puis en Tunisie, puis à Madagascar, puis en Indo-Chine, et demain au Maroc, entreprend une œuvre singulièrement hardie. La politique coloniale ne nous met pas seulement en contact immédiat ou en rivalité avec les nations européennes qui possèdent, elles aussi, des provinces d'outre-mer ou qui désirent en acquérir ; — et ceci est un premier fait gros de conséquences : rappelez-vous, pour ne dire qu'un mot, l'Italie se rapprochant de l'Allemagne au lendemain de notre établissement dans la Régence. La politique coloniale nous jette encore dans un monde nouveau, *dans des mondes nouveaux* absolument opposés au monde de la Chrétienté dont nous sommes (les cinq grandes nations occidentales et leurs satellites). Par notre installation en Algérie, en Tunisie, au Maroc, nous pénétrons dans le monde musulman qui a sa religion, ses idées, ses haines ; qui compte 230 à 250 millions de sujets répartis en Europe, en Asie, dans l'archipel de la Sonde, en Afrique ; qui est fanatique ; qui est ennemi ; qui est susceptible d'obéir à un mot d'ordre religieux venu de Stamboul ; qui s'étend chaque année dans l'Afrique fétichiste, et qui, au contact des nations européennes, paraît sortir d'un long engourdissement. D'autre part, la conquête de la Cochinchine, puis du Cambodge, du Tonkin, de l'Annam, du Laos nous a fait entrer dans le monde jaune, confucianiste, bouddhiste et shinthoïste : c'est la Chine, et ses 400 millions d'habitants, qui déjà commence à s'éveiller et qui lentement s'éveillera ; c'est le Japon, et ses 45 millions d'âmes, pleinement éveillé, et peut-être vainqueur demain ; c'est, à nos portes, le petit Siam qui est ennemi.

Ajoutez que la colonisation européenne du XIXe et du XXe siècle n'agit point comme celle du XVIe, du XVIIe et du XVIIIe siècle. Alors, elle était représentée, ici par quelques commerçants ou aventuriers qui, abordant sur les côtes, échangeaient contre des étoffes ou des verroteries, de l'ivoire, de la poudre d'or, des épices ou de la soie ; ailleurs, par des compagnies qui fondaient des comptoirs ; mais en somme, commerçants et compagnies étaient timides et réservés ; ils osaient peu s'aventurer dans l'intérieur ; en Chine, au Japon, ils consentaient à marcher sur la croix pour pénétrer dans le quartier marchand des villes.

Aujourd'hui, viennent des soldats qui tuent ou incendient si on leur résiste ; viennent des négociants pleins de hardiesse qui, se sachant soutenus, s'enfoncent dans le pays ; viennent des colons qui s'établissent à demeure, prennent la terre, exploitent les forêts et les mines ; qui ouvrent des routes et des chemins de fer ; qui prétendent modifier les habitudes de culture des indigènes, les obliger même au travail.

N'est ce point une extraordinaire révolution politique, économique, intellectuelle et religieuse que nous portons en Afrique et en Asie ? On dénonce, en Europe le « Péril Jaune » ; les noirs et les jaunes n'ont-ils point grande raison s'ils s'effrayent du « Péril Blanc » ?

Il apparaît donc clairement que la question indigène doit être mise au premier rang des préoccupations coloniales, à quelque point de vue que l'on se place.

Si l'on songe au développement économique de la colonie, il importe que le contact ne ruine pas et ne décourage pas les indigènes ; que, tout au contraire, ils soient incités à produire, à vendre, pour acheter ; alors les chiffres fournis par les statistiques ne seront point fictifs et le gros élément des importations ne paraîtra pas fourni, comme cela s'est vu, par des envois de la métropole pour le ravitaillement des troupes, l'approvisionnement des magasins, la construction des voies ferrées.

Si l'on songe, — et c'est la question politique, — que

l'Afrique du Nord appartient au monde musulman, que l'Indo-Chine, appartient au monde jaune, il importe que la politique suivie à l'égard des indigènes les détache lentement et dans la mesure où il est possible, de leur monde. N'est-il pas d'un très grand intérêt pour la France que les populations algériennes demeurent en paix le jour où une guerre continentale réclamerait toute notre attention et toutes nos forces? Voit-on 500.000 européens exposés à l'insurrection de plus de 4 millions d'indigènes? Voit-on l'exemple donné à la Tunisie et au Maroc? N'est-il pas aussi d'un puissant intérêt que les populations indo-chinoises demeurent insensibles à l'appel des Japonais si ceux-ci debarquaient un jour dans notre colonie? Peut-on espérer une pareille abstention? Peut-être, dans une certaine mesure : on a vu des tribus arabes demeurer fidèles à la France à certaines heures de la guerre d'Algérie; des princes indous aider l'Angleterre dans la répression de la révolte des Cipayes. Mais il faut mettre toutes les chances de notre côté, — et cela ne sera point de trop! Numériquement nous serons toujours les plus faibles.

Après le point de vue *utilitaire* nous ne saurions oublier le point de vue *moral* : le *devoir*. En vertu du droit du plus fort, sans prétexte plausible, sans raison, la France a plié sous son autorité des populations hier indépendantes: elle leur a confisqué leur liberté; elles les a prises : n'est-il point de son devoir de faire léger le joug imposé aux peuples vaincus; de ne point prétendre les broyer? — La même France se tient pour « civilisée », elle considère les vaincus comme des barbares, des étrangers au monde de la chrétienté : n'est-il point de son devoir d'améliorer en quelque chose, et dans la mesure possible, ce qui, chez eux, peut être amélioré?

Voici posée la question de la politique à suivre à l'égard de nos sujets africains et asiatiques.

*
* *

Trois politiques ont été pratiquées, et le sont encore, par la France et les autres nations coloniales : la destruction ou le refoulement, l'assimilation ou l'administration directe, la non-assimilation ou le protectorat.

La destruction, si monstrueuse qu'elle paraisse, a été et est encore préconisée. L'idée naît pendant une longue guerre de résistance, une guerre sans merci, ou encore lorsque les indigènes paraissent aux européens des êtres profondément inférieurs.

En 1851, dans la *Revue de l'Orient*, un certain Dr Bodichon, établi à Alger, écrivait que « sans violer les droits de la morale », nous pouvions « combattre nos ennemis africains par la poudre et le fer joints à la famine, aux divisions intestines, à la guerre entre les Arabes et les Kabyles, entre les tribus du Tell et du Sahara : par l'eau-de-vie, la corruption, la désorganisation. » De semblables idées n'ont heureusement pas été suivies; mais si l'on n'a jamais adopté en Algérie la politique de la destruction, un gouverneur, le maréchal Randon, a pratiqué, dans les années 1852 et suivantes, la politique du cantonnement ou du refoulement. Dans le dessein de dégager des terres pour les immigrants, il resserrait une tribu sur une partie de son territoire et faisait distribuer aux colons les champs confisqués. Ainsi des populations furent obligées d'abandonner des terres sur lesquelles elles vivaient depuis des siècles; d'autres, furent contraintes de recevoir chez elles les familles déplacées. Napoléon III condamna, il est vrai, ce système en 1863, mais on l'a vu reparaître, assez peu modifié, vingt ans plus tard lorsqu'en 1883 le gouvernement saisit la Chambre des députés du projet dit « des 60 millions ». Il s'agissait d'exproprier en grand les indigènes pour installer des colons. D'après les tableaux annexés au programme de colonisation, on ne laissait aux Arabes, sur beaucoup de points, que de minimes parcelles. Quelles ruines, quels désespoirs, quelles révoltes, peut être, la réalisation d'un semblable projet n'eut-elle point soulevés? La Chambre, heureusement, le repoussa, et depuis lors le système du refoulement est abandonné dans notre colonie. Mais, pendant des années encore, fut pratiquée l'expropriation pour cause d'utilité publique qui laissait les indigènes ruinés. Il y a trois ou quatre ans seulement que le gouverneur général a déclaré aux Chambres qu'il avait donné des instructions pour que l'expropriation fût abandonnée et que les Arabes ne fussent plus déracinés.

Dans l'Afrique noire, toutes les nations ont été cruelles et le sont encore.

Stanley, Cécil Rhodes, des officiers et administrateurs anglais, belges, allemands, français ont fait subir aux noirs de toutes les régions les plus mauvais traitements, les châtiments les plus horribles, les morts les plus affreuses. Ce ne sont point des « hommes »; ce ne sont que de « sales nègres ». On a dénoncé à Londres, il y a quelques années, « les infamies de la Rhodésia » : le massacre systématique d'indigènes inoffensifs, y compris les femmes et les enfants; le concubinage forcé auquel sont réduites un grand nombre de femmes et de petites filles. En janvier 1897, la *Neue Deutsche Rundschau* a publié une lettre du major Boehart, émule du Dr Bodichon, qui envisage froidement la destruction des nègres : « Nous n'allons pas en Afrique, écrit-il, pour faire des grimaces philanthropiques, mais uniquement pour créer de nouveaux débouchés à notre

commerce et à notre industrie... En résistant à la civilisation, qui seule pourrait la sauver, la race nègre rend sa destinée inéluctable... Des populations aussi improductives que les peuplades noires n'ont aucun droit à l'existence. » — Faut-il rappeler que les agents de Congo Belge eux aussi ne veulent point de populations improductives? Qu'une enquête est en ce moment même ouverte sur leurs agissements?

Faut-il rappeler les faits, connus d'hier, qui se sont passés au Congo français?

Je n'insiste pas. Aucun plaidoyer ne semble nécessaire pour faire condamner l'extermination, le refoulement des indigènes ou l'emploi, à leur égard, de mauvais traitements. Il est très vrai que les différences de la vie psychique dans l'espèce humaine sont extrêmes; que les hommes sont, par origine et par nature, très inégaux entre eux; mais il n'est pas moins vrai que tous les êtres humains, sans exception, sont des hommes, c'est-à-dire qu'ils ont des droits égaux à l'existence, au respect de leur personne, de leur famille, de leurs croyances, de leur travail et de leurs biens.

Et pour demeurer à la question utilité, il est permis d'observer que ces modes d'établissement, — si l'on peut ainsi appeler l'extermination et le refoulement, — sont anti-politiques et anti-économiques. Ils entretiennent, en effet, la haine dans le cœur de l'indigène, provoquent des révoltes, des insurrections. D'autre part, obliger les populations à se retirer devant le vainqueur, c'est ôter à la terre des travailleurs, c'est priver le colon de la main-d'œuvre à bon marché qui lui est nécessaire. Conçoit-on le développement de l'Algérie, la réussite du colon algérien, sans la collaboration de l'indigène?

*
* *

Après l'extermination, le refoulement est le contrepied : l'assimilation. Autre erreur, et celle-ci bien française! exclusivement française! erreur sentimentale!

« Assimiler, dit le dictionnaire de Littré, c'est convertir en semblable : la civilisation assimile les différents peuples. » Système bien séduisant! Notre civilisation n'est-elle pas la meilleure? Ne fera-t-elle pas, certainement, le bonheur des indigènes? N'est-ce pas « un devoir » pour nous, les conquérants, d' « élever jusqu'à nous » les vaincus? Et ainsi, par une pente naturelle, on vient à juger qu'il convient que nous portions nos lois, nos réglements, nos institutions et « les principes de 1789 » là où nous avons planté notre drapeau. Tous les peuples doivent reconnaître leur sagesse, apprécier leurs avantages...

En vérité, nous sommes bien les fils de Rousseau, inspirateur des constituants de 1789, et les fils de ces mêmes constituants qui, « considérant que l'ignorance, l'oubli et le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics », proclamèrent que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Avec un esprit absolu nous tombons en d'étranges illusions et nous construisons ce continuel raisonnement. « Telle institution serait intolérable chez nous; donc elle l'est, elle doit l'être partout; il faut la supprimer là où nous la rencontrons. »

Dès 1848, Renan raillait ces tendances : « Les simples ont chez nous des naïvetés adorables, écrivait-il. Ne voulaient-ils pas, il y a quelques mois, rendre toute l'Europe républicaine malgré elle? Nous voulons établir partout le gouvernement qui nous convient et auquel nous avons droit. Nous croirions faire une merveille en établissant le régime constitutionnel parmi les sauvages de l'Océanie et bientôt nous enverrons des notes diplomatiques au Grand Turc pour l'engager à convoquer son parlement. »

La France a suivi plus ou moins dans toutes ses colonies le système de l'assimilation.

Je me bornerai, pour faire saisir le raisonnement simpliste français, à dénoncer deux erreurs : l'une commise seulement en Algérie, l'autre commise d'abord en Algérie et depuis partout propagée.

La première : il s'agit de la prétendue réforme de la propriété immobilière dans l'Afrique du Nord. On sait que les Arabes et les Berbères arabisés, c'est-à-dire les populations algériennes à l'exception des Kabyles, ne connaissent pas la propriété individuelle. Dans le Tell, habité par des populations presque sédentaires, mais encore un peu nomades, la forme la plus commune est la propriété familiale ou *melk* ; sur les Hauts Plateaux et dans le Sahara, habité par des populations peu sédentaires ou nomades, c'est la propriété collective ou *arch*, avec distribution annuelle des terres labourables par le chef entre les familles. Ajoutez que chez les sédentaires, soit en terre *melk*, soit en terre *arch*, on rencontre souvent une propriété un peu plus familiale : la *djora*. En résumé : un peuple de pasteurs médiocres, de laboureurs insouciants qui attachent peu de prix à la terre et vivent ainsi depuis des siècles.

Un jour vint où les fils des constituants de 1789 pensèrent qu'il fallait assurer au « paysan arabe » le bienfait de la propriété individuelle. Le paysan français ne jouissait-il point de la propriété individuelle? N'y tenait-il pas fortement? Puis encore : la constitution de la propriété individuelle allait réaliser la mobilisation du sol, rendre sa vente au colon possible, donc favoriser la colonisation.

C'est sous l'empire de ces pensées que fut votée la

loi du 26 juillet 1873 qui prescrivit la constitution de la propriété individuelle chez les tribus et fractions de tribus où aurait été constatée, puis délimitée, la propriété collective. Aussitôt des géomètres se dispersèrent dans les trois provinces pour imposer obligatoirement la division à des gens habitués à l'indivision. Partout les populations furent molestées, vexées, ruinées; partout un trouble profond fut porté dans la vie sociale. Le plus grave est que la loi de 1873 permit aux spéculateurs et marchands de biens de spolier les indigènes.

L'opération est des plus simples : lorsque les géomètres sont passés, un spéculateur se présente qui achète à un indigène sa part idéale dans le terrain familial, — idéale, car l'administration lui a remis un titre indiquant la mesure de ce qui lui revient, ses droits, mais elle n'a pas procédé à la détermination même des parts. L'acquéreur réclame aussitôt la licitation, nul n'étant tenu de rester dans l'indivision. La licitation, opération formidable ! Les membres de la famille ne savent pas, ne comprennent pas ; connaissent-ils le Code civil ? parlent-ils le français ? Bien menée, une licitation ruinait toute la famille et remettait la propriété dans son entier au spéculateur. L'Arabe est un grand enfant qui ne sait pas la valeur de la terre ; qui ne se rend pas compte que le champ commun assure sa maigre subsistance, nourrit son troupeau ; qui est séduit par l'offre de quelques « douros. » Si le législateur voulait intervenir, il devait protéger l'indigène contre la vente, — or il l'a poussé à la vente.

Les Arabes affamés, ruinés, étaient prêts à l'insurrection. Souvenez-vous de l'échauffourée de Margueritte en avril 1901... Et l'avocat du principal accusé a cité ce fait : un sieur Jenoudet, de Margueritte, ayant acheté à 300 Arabes 1.100 hectares de terre, avait déboursé 21.800 francs ; sur cette somme 750 francs étaient demeurés aux mains des Arabes, tandis que le reste, soit 21.050 francs, représentait les frais...

Voici, en Algérie, les *bienfaits* de la propriété individuelle

Le législateur a enfin reconnu son erreur : une loi de 1887 a, d'abord, corrigé, mais un peu seulement, la loi de 1873 ; puis, une loi de 1897 a presque abrogé les lois de 1873 et 1887 ; elle a modifié, en outre, la procédure de liquidation, et créé pour les indigènes qui désirent s'assurer des titres de propriété français, une procédure spéciale inspirée de l'*act* Torrens.

*
* *

La seconde erreur que j'ai promis de signaler a été commise à peu près comme on réparait la première, — ce qui prouve bien que nous ne sommes pas corrigés ! Et, voyez comme naïvement, je puis dire, elle se produit :

Il y a treize à quatorze ans, en 1891, à la suite d'une discussion dans laquelle l'état misérable des indigènes algériens lui avait été dénoncé avec force, le Sénat désigne une « Commission d'enquête » qui se rend dans notre colonie. Là, cette commission constate qu'une série de mesures assimilatrices ont ruiné ou profondément mécontenté les indigènes : ils souffrent de l'application de la législation foncière que je viens de décrire ; ils souffrent de l'application du système judiciaire français ; ils souffrent de l'application du Code forestier ; ils souffrent de l'insécurité générale introduite par les lois *libérales* métropolitaines ; ils souffrent de bien d'autres mesures... Et quelle idée s'impose de suite aux parlementaires : abroger ces législations vexatoires ? Oui... Non... On verra plus tard ; mais le remède, le premier remède au mal, c'est la construction dans tout le pays d'écoles *françaises* pour les indigènes, — c'est, pour eux, l'instruction primaire *française* obligatoire. Il n'est pas douteux un instant pour la commission sénatoriale et son rapporteur M. Combes que la vulgarisation de notre langue et de notre enseignement, parmi la population arabe et kabyle, aura pour conséquence d'éteindre ses rancunes, de faire disparaître son mécontentement, de fondre les indigènes dans la nationalité française, de les « assimiler. » « Il manquait aux Romains, dit M. Combes, pour civiliser les Numides et les Maures, cet incomparable agent de propagande, l'instituteur ; ce merveilleux instrument de communion intellectuelle et morale : l'école. » — Rien n'est plus faux, et je le montrerai ; mais vous saisissez sur le vif le syllogisme de l'assimilation : « L'école est bonne pour les petits Français ; or, de par la conquête, les petits Arabes sont devenus sujets français ; donc l'école sera bonne pour les petits Arabes ». — Ajoutez qu'elle les assimilera.

La « fureur scolaire » est aujourd'hui partout déchaînée : non seulement en Algérie, en Tunisie, mais au Sénégal, au Soudan, à Madagascar, en Indo-Chine. — La question mérite d'être fouillée, et j'y manquerai d'autant moins que des hommes politiques et des administrateurs opposés à l'administration directe, partisans de la politique du protectorat, croient cependant à la possibilité de l'assimilation par l'école !

LOUIS VIGNON.

(*A suivre.*)

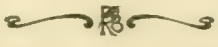

LA VIE LITTÉRAIRE

Elizabeth Browning.

GERMAINE-MARIE MERLETTE. — Licenciée ès lettres, docteur de l'Université de Paris : *La vie et l'œuvre de Elizabeth Browning*. (Armand Colin, éditeur).
FERNAND HENRY : *Les Sonnets Portugais d'Elizabeth Barrett-Browning*. Traduits en sonnets français avec notice, texte anglais, commentaire et notes. (Guilmoto, éditeur).
JOSEPH TEXTE : *Etudes de Littérature Européenne*. (Armand Colin, éditeur).

Notre curiosité intellectuelle est immense. Nous devenons des esprits de plus en plus européens. Nous sommes très exigeants pour nous-mêmes. Nous ne croyons jamais connaître suffisamment les écrivains dont nous ne pouvons rien attendre, que nous ne pouvons pas goûter complètement.

Il faudrait être bien anglais d'esprit et d'âme pour pénétrer tout le talent d'Elizabeth Barrett Browning. Les Anglais eux-mêmes y renoncent. Quelque chose les dépasse ou les rebute. Trop de sublimité ou trop d'obscurité. Elizabeth Barrett Browning est pour eux un nom littéraire plutôt qu'une influence littéraire. Sa réputation faiblit. Son œuvre est discutée, ou, pis encore, oubliée.

L'histoire des gloires féminines est impressionnante par ses incertitudes, ses à-coups. D'abord, Elizabeth Barrett Browning a du « génie ». Il n'est pas d'autre mot pour la qualifier. Ses amies, ses amis écrivent que la candeur et la simplicité d'une enfant s'allient chez elle au génie. Le mot arrive naturellement, fatalement. Plus tard son mari lui dira nécessairement : « Je suis le gardien de votre génie et, en cette qualité, je dois insister pour que vous consentiez à les publier (*Les Sonnets portugais*). » Tel critique avouant qu'*Aurora Leigh* n'est point un chef-d'œuvre déclare néanmoins que cette œuvre ne pouvait être écrite que par une femme de génie. Voilà le terme. Elizabeth Barrett Browning a du génie.

Puis elle épouse Robert Browning qui, lui aussi, a du génie. Ces deux génies s'aiment passionnément. Ils planent de concert. Mais Elizabeth est lue avant que Robert ne soit admiré. Ensuite la gloire de Robert prolonge celle d'Elizabeth. Survient la réaction contre un engouement excessif. Maintenant on ne lit plus guère les œuvres d'Elizabeth Browning. Les uns acceptent avec une confiance empressée le jugement favorable de Christina Rossetti : « Après tout, je doute qu'elle soit née ou naisse de longtemps... elle doit naître un jour la femme qui pourra, je ne dis pas surpasser, mais seulement égaler Mrs Browning. » Les autres pensent, avec le critique Edmund Gosse qu'il ne peut subsister de l'œuvre abondante d'Elizabeth Browning qu'un mince volume recherché des curieux. Encore le choix est-il difficile à faire des œuvres qu'on mettra dans ce recueil pour que la postérité les y cherche... Les gloires féminines ne sont point déterminées et durables. Elles flottent. Un rien les engendre. Un rien les anéantit.

En France, nous avons peu de raisons de perpétuer la gloire d'Elizabeth Browning. Son génie n'est point apparenté à notre génie. Mrs Browning connut la France, elle l'aima. Elle adorait Paris. Que Paris est beau ! s'écriait-elle. Il me faut Venise sur la mer ou Paris sur la terre ferme ! Elle connaissait notre littérature. Elle n'était pourtant point dominée par elle. Elle voulut voir George Sand qu'elle admirait, George Sand, « vrai génie, mais vraie femme ». La vie française l'exaltait. Elle était enthousiaste de Napoléon III. Elle publia, en 1860, ses *Poèmes avant le Congrès*, qui contiennent moins de poésie que de politique. Elle célébrait Napoléon III, ce héros, son héros ! Au reste, la France ne méconnaissait point son génie. Un critique, Joseph Milsand, n'oubliant pas les inspirations conjugales d'Elizabeth Browning, publiait deux études sur elle et sur son mari. Il la plaçait avec goût sur un piédestal assez élevé.

Mais l'œuvre d'Élizabeth Browning pouvait-elle devenir familière à la France ? Pas plus que la France ne devenait familière à Élizabeth Browning. Qui donc sera capable de dire dans quelle mesure exacte le génie d'une nation est fermé au génie d'une autre nation ?

C'est justement ce caractère « étranger » de l'œuvre d'Élizabeth Browning qui rend plus sensible — et plus méritoire, — notre curiosité intellectuelle. Les études patientes ne nous manquent pas sur cet écrivain. Emile Montégut étudia *Aurora Leigh*. Taine professa son admiration circonstanciée. Joseph Texte recommença en l'approfondissant l'étude d'Émile Montégut, et ce n'est point sa faute s'il n'a pas fait jaillir une lumière éblouissante de l'obscurité. Téodor de Wyzewa étudia la correspondance des deux époux. Gabriel Sarrazin analysa la personnalité d'Élizabeth Browning. Mary Duclaux Darmesteter recommença cette analyse. M. Léo Quesnel eut son mot à dire. M. Charles de Guerrois, M. Léon Morel, traduisant les *Sonnets portugais*, écrivirent sur l'auteur des notices critiques. M. Fernand Henry recommence la traduction des *Sonnets portugais*. Il place en tête de sa traduction une notice excellente. Il manquait un livre d'ensemble. Etait-il indispensable ? Mlle Germaine-Marie Merlette publie sur Élizabeth Browning un livre copieux, dont la critique, un peu scolaire, est agréablement circonspecte... Elle suit jour par jour cette vie féminine et cette vie littéraire. Elle ne nous laisse rien ignorer de l'existence d'une femme dont les poèmes ne nous sont pas aisément pénétrables. Peut-être serons-nous à jamais réfractaires à cer-

taines beautés d'*Aurora Leigh*. Admirons du moins Élizabeth Browning.

Notre ardeur est sans seconde à nous informer de tous les écrivains de tous pays. Mais nous ne ferons pas qu'Elizabeth Browning exerce sur nos écrivains la plus petite influence. Ses biographes, ses critiques s'écrient d'admiration... Et après ! Peuvent-ils citer un seul écrivain français qui lui doive une inspiration ! Je ne le pense pas.

Gabriel Sarrazin, Joseph Texte, ne révèlent aucune imitation française de la poétesse d'outre-Manche. Paul Bourget ne fut pas insensible à la séduction de son âme. On dit par ailleurs que la jeune comtesse de Noailles, dont les débuts dans les lettres françaises furent bruyants... Mais si nous nous appliquions et si nous parvenions à démontrer que l'auteur du *Visage émerveillé* s'est imprégné de l'auteur des *Sonnets portugais*, quelle importance cela aurait-il au point de vue de l'influence d'Élizabeth Browning?... Ce serait un petit fait exceptionnel, accessoire... Non, si nous aimons Élizabeth Browning, c'est pour le plaisir, et point pour l'utilité.

La pouvons-nous aimer réellement?

Choisissons l'œuvre qui nous est le plus accessible ? Les *Sonnets portugais*. Ces sonnets ont été beaucoup traduits. Abondance de traductions ne nuit pas. Que peut nous donner d'eux la traduction? Ces sonnets sont le chant anglais d'un amour anglais. M. Edmund Gosse nous a révélé dans quelle circonstance ces sonnets devinrent une œuvre de la littérature anglaise. « C'était la coutume d'Élizabeth et de Robert Browning de ne jamais se montrer leurs poésies avant qu'elles fussent achevées. Mrs Browning, à Pise, travaillait dans son salon du premier étage, et lui, au rez-de-chaussée dans la salle où ils prenaient leur repas. Un jour, vers le commencement de 1847, Mrs Browning remonta après le déjeuner; et son mari regardait d'un œil distrait par la fenêtre, attendant que la table fût desservie. Il fut surpris d'entendre marcher dans la pièce, que la domestique venait de quitter. Mais il fut empêché de se retourner, par une main mignonne qui se posait sur son épaule, tandis que, de l'autre main, Mrs Browning (dont on reconnaît les manières de petite fille en si grand contraste avec son génie et son savoir) lui mettait dans la poche de son habit un rouleau de papiers, en lui disant de « lire cela et de le brûler s'il ne le trouvait pas à son goût ». Et puis elle se sauva le plus vite possible... Baisons à la hâte la petite main posée sur l'épaule et voilà une scène touchante de la vie conjugale ! Naturellement, le mari jugea les sonnets admirables. S'il ne les avait pas jugés tels, il n'aurait été ni bon poète, ni bon mari. Élizabeth Browning, qui avait de la pudeur, ne voulut point que l'on sût que ces sonnets renfermaient son histoire intime. Le titre de *Sonnets from the Portuguese* fut définitivement choisi. Robert Browning l'avait découvert comme un stratagème ingénieux pour égarer le public sur le nom de l'auteur véritable et aussi pour suggérer que les sonnets n'étaient pas complètement étrangers au poème lyrique de Mrs Browning *Catarina to Camoens* où la passion s'exprime en termes analogues. Du reste, depuis longtemps, Robert Browning appelait tendrement sa femme : « Ma petite Portugaise ». Elle proposa les *Sonnets traduits du Bosnien*. Non, pas du Bosnien, répondit-il, — cela ne signifie rien, mais du Portugais ! Ce sont les sonnets de Catarina !...

Les sonnets de Catarina ont été beaucoup traduits. « Courage, Messieurs les traducteurs, Horace est toujours debout », s'écriait Silvestre de Sacy, à propos d'une nouvelle traduction du poète latin qu'on lit moins de nos jours... Elizabeth Browning est toujours debout. Le dernier traducteur, M. Fernand Henry, discute à merveille les traductions de ses prédécesseurs. M. Fernand Henry croit, par exemple, qu'une traduction ne doit pas, comme celle de M. Léon Morel, être fidèle jusqu'à l'excès. Il lui paraît que, selon le mot de Philarète Chasles, le traducteur trop fidèle ressemble à ce musicien ignorant qui jouait consciencieusement sa partie, ne passant pas une note et n'omettant pas un soupir, mais qui malheureusement jouait à la clé de *sol* ce qui était écrit à la clé de *fa*. M. Fernand Henry est plutôt d'avis, avec Rivarol, qu'une traduction française doit être toujours une *explication*. Paraphraser, c'est traduire. Il est probable que les paraphrases de M. Fernand Henry sont les plus habiles, les plus consciencieuses, et souvent les plus élégantes qui se puissent rencontrer. Néanmoins, comme il est vrai que la traduction affaiblit l'original ! Je vous fais juges. Voici le sonnet 21 :

Dis une fois encor, puis encore une fois
Que tu m'aimes. Ce mot répété sans mesure
Ressemble fort au chant du coucou, tu m'assures,
Mais vis-tu le Printemps tendre son vert pavois

Sur la plaine ou le mont, la vallée ou le bois,
Sans ramener ce cri dans le sein des ramures ?
A l'appel qu'un esprit inconnu me murmure
Dans la nuit, je réponds, pour distinguer la voix :

Dis que tu m'aimes, dis ! Qui craint que l'œil embrasse
Trop d'astres, si chacun, au ciel, roule à sa place,
Trop de fleurs si chacune a décoré l'Été ?

Dis que tu m'aimes, oui, répète-le — proclame
Toujours ces mots d'argent ! — mais, à la vérité,
Observe de m'aimer en silence, avec l'âme.

Say over again, and yet once over again,
That thou dost love me. Though the word repeated
Should seem « a cuckoo-song », as thou dost treat it,
Remember, never to the hill or plain,

Valley and wood, without her cuckoo-strain
Comes the fresh Spring in all her green completed.
Beloved, I, amid the darkness greeted
By a doubtful spirit-voice, in that doubt's pain

Cry « Speak once more — thou lovest ! » Who can fear
Too many stars, though each in heaven shall roll,
Too many flowers, though each shall crown the year ?...

Say thou dost love me, love me, love me — toll
The silver iterance ! — only minding, Dear,
To love me also in silence with thy soul.

Lisons-nous, au contraire, dans le texte original ces vers d'amour, et plutôt, les autres, ceux d'*Aurora Leigh*, où sont emmêlées toutes les allégories et toutes les thèses, c'est alors que nous nous sentirons faibles devant le mystère de l'inspiration poétique et son expression. Et nous nous rappellerons, malgré nous, le mot de Wordsworth. Les poètes se jugent bien les uns les autres. Quand Wordsworth apprit que Robert Browning avait enlevé Miss Elizabeth Barrett, il s'écria : « Ah ! Robert Browning et Miss Barrett sont partis ensemble ! J'espère qu'eux au moins arriveront à se comprendre ? » Y sont-ils parvenus ? Nous n'avons pas les mêmes raisons que Robert Browning pour comprendre Elizabeth !

Elle raconte ingénieusement en une de ses lettres qu'elle écrivit les cent quarante derniers vers de *Lady Geraldine's Courtship* en un jour, et cela afin de pouvoir donner au tome II des poèmes en deux volumes, qu'elle publiait alors, l'épaisseur du tome Ier... Evidemment, Elizabeth Browning écrivait ses vers avec facilité... Mais elle n'était pas exempte de rhétorique, de rhétorique anglaise. Et ses poèmes étaient obscurs, incorrects, rugueux, contournés, chantournés ; les beautés y étaient souvent recouvertes de voiles singulièrement opaques. Elle ignora toujours la précision et la mesure que nous aimons. Elle n'avait de goût que pour l'irrégulier. Elle se plaisait dans le diffus. L'abstrait l'attirait. Les digressions lui étaient naturelles. L'ordre lui était incompréhensible. Et si nous considérons *Aurora Leigh*, son œuvre principale, nous adopterons, sans aucun doute, les conclusions de Mlle Germaine-Marie Merlette. L'harmonie de l'ensemble est absente, la composition est incohérente, les caractères ne sont pas consistants, les personnages ne sont pas vivants. On ne peut donc dire avec Taine : « cette œuvre étrange est un chef-d'œuvre ». Si Ruskin, parlant de cette même œuvre, a dit que c'était le plus grand poème qui ait paru dans aucune langue au XIXe siècle, il faut se rappeler que pour beaucoup d'Anglais, comme pour Ruskin, les qualités de forme sont secondaires. Elles ne le sont pas pour nous.

Lorsqu'Elizabeth Barrett-Browning commença d'écrire, elle ne voulut point imiter. « J'ai assez de défauts, les muses le savent ! Mais ils sont bien à moi ! » La poésie française se renouvelait. Les Anglais se croyaient encore dans le Bas-Empire littéraire. Les grands poètes Keats, Shelley, Byron, Scott, Coleridge étaient morts. Wordsworth se survivait à lui-même. Les autres étaient banaux. Elizabeth Barrett pouvait « s'affranchir de l'imitation », obéir ainsi au principe directeur des romantiques — « Le poète ne doit prendre conseil que de la nature, de la vérité et de l'inspiration. Que le poète se garde surtout de copier qui que ce soit... A quoi bon s'attacher à un maître ? » (Préface de *Cromwell*) —, devenir la grande poétesse du romantisme anglais. L'historien et critique d'Elizabeth Barrett-Browning retrouve déjà dans ses vers : « le caractère du génie septentrional et celui du génie hébraïque qui lui ressemble à tant d'égards ; l'obscurité, le mystère avec des éclairs de génie comparables à l'*éclair* physique, qui tout à coup déchire et illumine le sombre nuage. La *forme* est secondaire ici, on cherche moins à faire œuvre d'art qu'à exprimer les aspirations infinies de l'âme humaine. Une telle poésie sera donc surtout lyrique, et par cela même intime et subjective. Elle saura mieux communiquer l'émotion à l'âme du lecteur que le convaincre par le raisonnement ou charmer son imagination par de riants tableaux ». Elizabeth Browning passera bientôt de l'inspiration religieuse à l'inspiration purement personnelle. Et cette inspiration sera chez elle plus heureuse que toutes les autres. Qu'elle chante son amour, et ce sont ses plus beaux chants. Même les Français sont aptes à les admirer jusque dans leurs modulations les plus finement nuancées. Gabriel Sarrazin ne mesure point son enthousiasme : « L'amour, c'est le triomphe de la poésie d'Elizabeth Browning et je ne doute pas qu'aucun poète ait rendu d'une façon plus délicieusement chaste, les tendresses du cœur. Amour d'essence profondément germanique que celui de ses héroïnes, de sa Bertha, de sa lady Géraldine, de sa Marian Eale, vaporeux comme la gaze et profond comme la mer. Dans une telle nuance les sens se voilent ; c'est à peine si la timide fleur de leur désir s'ouvre avec inconscience en un coin vague de l'être. Amour adorateur, amour pudique et calmant, comparable aux odeurs discrètes des violettes dont vous pouvez baiser éternellement les pétales sans sentir votre cœur haleter sous le parfum ». L'originalité de cet amour, de cette poésie, est nettement définie. Oui « l'âme, l'âme seule, enflamme cette poésie ». Nous avons Marceline Desbordes-Valmore... On la peut comparer à Elizabeth Browning. Ce n'est peut-être pas l'âme toute seule de Marceline qui anime sa poésie, mais sa flamme se communique à notre âme...

Pour nous, que subsiste-il donc sûrement d'Elizabeth Browning qui nous appartienne encore, qui soit actuel ? Mme Mary Darmesteter l'a dit : « Être

infiniment impressionnable, plaque sensible qui enregistre les nuances les plus délicates, Elizabeth Browning a senti et pressenti tous les grands mouvements de son temps, mais le jugement lui a manqué. Elle ne savait pas réagir contre la force de ses impressions. » Dans ce poème si complexe, si compliqué, si trouble d'*Aurora Leigh*, elle a eu le mérite, c'est Joseph Texte qui le dit avec exactitude, « de poser nettement le problème social de ce temps et sur son vrai terrain qui est le réveil de la conscience morale. » Elle voulait elle aussi faire entendre au genre humain de nouvelles et d'utiles vérités. Emile Montégut étudiant *Aurora Leigh* intitulait son étude : *Un Poème de la vie moderne en Angleterre*. Elizabeth Browning connaissait peu la vie, mais elle la devinait. Elle se rattachait aux réalités et les embellissait. « Tout ce qui reste de la *thèse* du poème d'*Aurora Leigh*, c'est une protestation très sincère et assez éloquente contre le matérialisme du XIXe siècle, contre la recherche exclusive du bien-être, c'est surtout un *sursum corda* qui nous invite à nous élever au-dessus des pensées terrestres, vers la région de l'Idéal. » Le poète a une mission sacrée. Le poète instruit les hommes. Elizabeth Browning a voulu les instruire... D'autres après elle comprennent cette utilité, cette beauté de la poésie. Ils peuvent songer quelquefois à l'auteur d'*Aurora Leigh*.

Et peut-être que son âme était plus belle encore que ses œuvres, peut-être que la femme est plus émouvante que le poète. Ne cherchons point cependant à écarter Elizabeth Browning du temps présent, elle qui a discerné la vie contemporaine sans la voir. Mais ne cherchons point non plus à l'éloigner de nous, elle qui forcément nous est presque étrangère. Il doit être, entre littératures, des admirations de politesse...

J. Ernest-Charles.

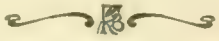

LA PRIÈRE

La prière brise ses ailes
Aux lourds pilastres de granit,
Aux murs des antiques chapelles ;
En voulant fuir vers l'infini,
La prière brise ses ailes.

Dans la paix sereine des champs,
A l'heure calme où la lumière
Agonisante du couchant
Rougeoie au pignon des chaumières,
Dans la paix sereine des champs,

Quelque chose vous étreint l'âme
Et vous fléchissez les genoux
Lorsqu'au lointain, l'angelus clame !
Une clarté se fait en vous,
Quelque chose vous étreint l'âme.

Et légère comme un oiseau,
Ardente, libre, une parole
D'amour monte vers les rameaux...
C'est la prière qui s'envole
Aussi légère qu'un oiseau !

Hugues Lapaire.

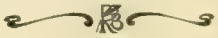

FAUT-IL ÉCRIRE SIMPLEMENT CE QUE L'ON SENT ?

« Le style, dit-on, consiste à écrire tout simplement ce que l'on sent. Ce que vous y apportez de parti-pris est rhétorique ». Écrire simplement ce que l'on sent, qui le conteste ? Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Certes oui, *il faut écrire ce que l'on sent* et comme on le sent ; mais *si ce que je sens est banal, si ce que j'exprime est mal écrit*, m'en contenterai-je ? Toute la question est là. On peut sentir fortement, et exprimer faiblement. Il n'y a pas toujours correspondance entre la façon de sentir et la façon d'exprimer. Certaines gens de grande sensibilité, intelligents, observateurs, sont incapables de bien écrire, même quand ils s'y efforcent. Pourquoi ? Parce qu'il existe une manière de sentir ce qu'on veut exprimer, et une façon d'exprimer ce que l'on a senti, et que ces deux choses sont très distinctes. Il faut se dégager de la littérature pour être bon littérateur, et du mauvais style pour être bon écrivain. Ce dégagement, cette délivrance, cette décristallisation, si je puis dire, ce n'est ni par les théories ni avec les manuels que vous l'obtiendrez. Ce n'est pas non plus en niant l'effort ou en récusant le travail. Tout cela n'y sert de rien, et le problème reste entier. Quoi d'étonnant que nous ayons cherché à le résoudre par l'enseignement technique, par l'analyse du métier, par l'étude des maîtres et des procédés ? Plus j'y réfléchis, plus je m'assure qu'en dehors de cette méthode, on tombe dans des embarras dont on ne sort point.

Écrire naturellement ce que l'on sent, je le crois bien ! C'est la première condition de l'art d'écrire, et c'est de quoi tout le monde est à peu près capable. Ce que nous prétendons, c'est que cela ne suffit pas toujours et qu'il y faut ordinairement plus de recherche ; et ce que nous n'oublions pas aussi, ce que

nous avons affirmé hautement, c'est que l'art et les procédés de cette recherche supposent une aptitude réelle chez ceux à qui on les enseigne, faute de quoi les meilleures leçons seront vaines.

Écrire sans rhétorique, sans travail, simplement, naturellement, écrire comme on pense et comme on sent, c'est l'idéal, il n'y a pas de doute, à condition toutefois que *ce que l'on écrit naturellement* ne soit pas *naturellement insignifiant* et, par conséquent, indigne d'être écrit. Mais même pendant qu'on croit écrire ce que l'on sent, que de façons nouvelles se présentent de sentir ce que l'on écrit! et combien de fois, ligne à ligne, le travail, c'est-à-dire la réflexion, modifie l'inspiration et la spontanéité! Qui peut nier cela? Mais, dites-vous, ce labeur d'épithètes, cet effort d'originalité, de couleur, d'images, de diction, d'antithèse, altèrent votre pensée, changent ce que vous vouliez dire? En êtes-vous sûr? D'abord savez-vous bien toujours vous-même ce que vous voulez dire? Vous croyez le savoir, et c'est souvent en travaillant que vous commencez à l'apprendre. Je change mes idées? Soit. N'en suis-je pas le maître, si je n'y tiens plus, si je sens autre chose? « Mais ce n'est pas cela que vous vouliez dire? » Qu'importe, si c'est cela maintenant que je veux avoir dit et que je suis content d'avoir dit! Pour exprimer, par exemple, que le vent souffle, j'écris : « le vent souffle » et cela peut suffire. Mais si je dis : « le vent soupire », c'est que j'ai voulu exprimer plus que je n'ai senti et nul ne m'ôtera ce droit. Et si je dis : « le vent gémit » j'aurais encore modifié mon idée, et je le puis parfaitement; et encore si je dis : « le vent sanglote », « le vent frissonne » ou, comme Flaubert : « un vent tiède se roule dans les plates-bandes labourées », ou encore, comme Chateaubriand : « le vent semble courir à pas légers », ou encore avec Hugo : « le vent de la mer souffle dans sa trompe », il est possible, en effet, que j'aie exprimé plus que je ne voulais dire; mais, en définitive, ce que j'ai voulu dire sera simplement ce que j'ai dit après avoir cherché.

« Mais, affirme-t-on, le vrai style consiste à ne rien ajouter, à ne pas surenchérir, à ne rien surchauffer; le mot ordinaire suffit quand il rend ce qu'on veut signifier. » Les mots ordinaires! Ne dirait-on pas qu'ils arrivent d'eux-mêmes? Ce sont, au contraire, les mots les plus simples, les plus ordinaires qui sont les plus difficiles à trouver, qui exigent parfois le plus de recherche. Dans les grands styles, ce sont presque toujours les mots ordinaires qui font le plus d'effet et qui semblent les plus rares. Quoi de plus ordinaire que le verbe *couler*, employé dans son sens physique : *l'eau coule, les heures coulent?* « Sa vie passée dans le luxe, dit Bossuet, ne lui faisait point sentir la durée, tant elle *coulait* doucement (1). » C'est le mot ordinaire; mais si je veux, spontanément par trouvaille, ou volontairement par effort, si je veux donner à ce mot plus de hardiesse, l'accoupler à des pensées imprévues, ce simple verbe peut devenir admirable, comme sous la plume de Bossuet : « Laissez *couler* sur le prochain cet amour que vous avez pour vous-même (2). » Et ailleurs : « Dieu a tant d'amour pour les hommes et sa nature est si libérale, qu'on peut dire qu'il semble qu'il se fasse quelque violence, quand il retient pour un temps ses bienfaits, et qu'il les empêche de *couler* sur nous avec une entière profusion (3) ». Et toujours de Bossuet dans cet ordre d'idées : « Les générations des hommes *s'écoulent* comme des torrents. » Encore une fois, ces trouvailles, ces images, ces transpositions de sens peuvent n'avoir pas coûté d'effort à Bossuet. Il était très capable de trouver du premier coup les choses les plus sublimes; mais, ses ratures nous le démontrent, il en a trouvé d'aussi belles par le procédé, le travail, le métier, les combinaisons de l'exécution. On l'a vu par les corrections que nous avons publiées. Il superposait ses verbes, il écrivait trois mots pour un, il essayait les épithètes, il modifiait à chaque instant ses idées et ses expressions. Les ratures de Victor Hugo sont plus démonstratives encore. Adjectifs, verbes, épithètes, il superposait et essayait tous les mots. C'était une perpétuelle progression. N'est-ce pas là de la combinaison, de la rhétorique, du métier?

Voilà la part du travail, la méthode que nous recommandons. Faisons nous-mêmes ce qu'ont fait les grands écrivains. Il ne suffit pas de vouloir exprimer simplement ce que l'on sent, il y faut du travail et de l'effort. La méthode est bonne. Tenons-nous-y.

*
* *

On nous répond : « A quoi bon? on ne devient pas original, on l'est ». C'est un paradoxe contre lequel proteste toute l'histoire de notre littérature. Très peu d'écrivains, et je parle des plus grands, ont commencé par être originaux. Ils portaient certainement en eux le germe de leur originalité; mais cette originalité a eu une évolution, s'est développée peu à peu. Il y a loin des *Vierges de Verdun* à la *Légende des siècles* et des romans de jeunesse de Balzac aux *Parents-pauvres*. Si c'est le cas des grands maîtres, que faut-il dire de nous tous? Le rebours serait plutôt vrai, et l'on pourrait ainsi formuler l'axiome : « On n'est pas original, on le devient. » Les écrivains véritablement originaux ont, il me semble, voix au

1. Panégyrique de sainte Thérèse.
2. Panégyrique de saint Pierre de Nolasque.
3. Panégyrique de sainte Thérèse.

chapitre, et ce sont eux qu'il faut entendre. On sait comment Taine a créé son style. Baudelaire déclarait ceci : « Edgard Poë répétait volontiers, lui un original achevé, que l'originalité était chose d'apprentisage ». Dans sa *Philosophie de la composition* Poë ajoutait textuellement ces paroles : « Le fait est que l'originalité n'est nullement, comme quelques-uns le supposent, une affaire d'instinct ou d'intuition. Généralement, pour la trouver, il faut la chercher *laborieusement*, et, bien qu'elle soit un mérite positif du rang le plus élevé, c'est moins l'esprit d'invention que l'esprit de négation qui nous fournit les moyens de l'atteindre. »

Tous les grands écrivains ont à peu près dit la même chose, et, l'hésitation n'est pas permise, c'est Edgard Poë qui a raison. L'originalité du fond et *surtout l'originalité de la forme* peut être instantanée ; mais, en général, il est très vrai qu'il faut la chercher *laborieusement*. Les corrections manuscrites des grands auteurs nous le prouvent. Quand on voit ces maîtres du style raturer, essayer, leurs épithètes, poursuivre l'image forte ou l'expression pittoresque, on est bien forcé de conclure que le don d'écrire se développe et que l'on *devient* original par le travail.

L'originalité est si importante, qu'on peut diviser le style en style banal et en style original, et par originalité il faut entendre la recherche de l'image, le mot vivant, l'expression en relief, la force, la couleur, le pittoresque, toutes les surprises du style. « Mais, dit-on encore, courir l'expressif, c'est courir grand risque ; ce qui se conçoit personnellement s'énonce de même. Aussi devrait-on dans les Arts d'écrire, éviter de trop s'extasier sur les *trouvailles* des grands stylistes, le grignottement de la pluie, ou la molle intumescence des vagues. Qui sait ce que les admirateurs de ce genre nous réservent. » On n'a pas tort en effet de nous mettre en garde contre l'excès du pittoresque et l'outrance des images. Qu'il y ait péril à trop viser l'originalité, nul ne le conteste ; mais que l'originalité soit la qualité maîtresse du style, son essence même, si je puis dire, c'est de toute évidence, et l'on ne saurait s'abstenir de la recommander, sous prétexte qu'il y en a qui en abusent. On abuse des meilleures choses en ce monde, et l'on peut tourner en défauts toutes les qualités. Pour vouloir être simple on devient banal, la concision engendre la sécheresse, l'abondance rend diffus, l'amour de l'économie fait des avares, et l'émulation des jaloux. Nous n'en sortirons pas.

Pour beaucoup de personnes, la question est trop simple et l'Art trop peu compliqué. « Si vous avez, nous dit-on, le grand mouvement, la suite réglée de Bossuet, ou la suite enragée de Saint-Simon, vous pouvez vous dispenser de *tout le reste*. » Évidemment, si vous avez du génie, vous pourrez vous passer d'avoir du talent. Malheureusement Saint-Simon et Bossuet eux-mêmes ne se sont point, malgré cela, passé de *tout le reste*, et principalement ne se sont point passé de l'originalité. Elle éclate dans leur prose, c'est là qu'on apprend à la connaître et à l'aimer, et c'est précisément ce genre d'originalité que nous recommandons. Leurs perpétuelles *trouvailles* de style jouissent de quelque renommée dans le monde, et il y a longtemps qu'on s'extasie sur leurs surprises de mots, d'images et d'expressions.

Certains critiques affectent de méconnaître ces conseils de métier, cet effort technique dans l'art d'écrire. « L'art d'écrire, disent-ils, ne consiste pas dans des procédés préalablement décomposés par un habile homme. L'art est l'*exercice spontané et ingénu* d'un talent naturel. » Qu'en savent-ils ? Cela est bien osé. Voilà une belle page : elle paraît écrite sans peine ; tout y est coulant, nulle trace de travail, point de rhétorique ; netteté, limpidité, tour, nuance, saillie, rien n'y manque. C'est une page de La Fontaine, de Fenélon, de Renan. Vous concluez : « Voilà le vrai style. Voilà l'art spontané. » Qui vous l'a dit ? La page a peut-être été écrite avec beaucoup de peine, à l'aide de procédés, par l'effort d'une laborieuse rhétorique. La déprécierez-vous, si vous apprenez ce qu'elle a coûté ; et si la page est de Montesquieu ou de Flaubert, direz-vous que ce n'est pas de « l'art spontané », et qu'il n'y a pas de talent naturel, parce que le travail y a dissimulé le travail ? Vous ne pouvez conclure qu'une chose, c'est que la rhétorique n'y paraît pas, et que tout l'art, en effet, consiste à faire disparaître le métier. Sinon il faudra dire que les styles de Rousseau, de Labruyère, Montesquieu, Flaubert et tant d'autres, qui sentent la rhétorique et le travail, ne sont pas de l'art ; et il n'y aurait de vrais artistes que ceux qui n'ont pas médité leurs phrases, qui n'ont pas cherché leurs épithètes, qui n'ont pas combiné leurs mots, qui n'ont pas travaillé leurs expressions. Le paradoxe serait fort. — On objecte Saint-Simon. Que Saint-Simon ait réalisé facilement la vie des mots, l'observation intense, le relief des images, toutes les tressaillantes surprises du style, nous sommes d'accord. Mais parlons bien. Qu'est-ce que cela prouve ? Cela prouve qu'il y a plusieurs façons d'être écrivain. Tant mieux si c'est par spontanéité (et ceci serait à débattre pour Saint-Simon) ; mais il n'est pas du tout vrai que l'art naturel soit exclusivement le résultat de l'inspiration facile. On peut également y atteindre par le labeur, la mise en œuvre et la rhétorique. Saint-Simon est grand écrivain, mais Montesquieu aussi est grand écrivain : il l'est autrement, voilà tout. Le procédé est totalement absent des poésies de Lamartine ; la facture et le métier éclatent dans celles

d'Hugo. Ne sont-ils pas tous deux grands poètes? La vérité vraie, c'est que procédé, métier, volonté, travail, sont intimement mêlés dans ce mystérieux exercice de l'art d'écrire ; et rien n'est plus faux que de dire : « Ceci est de l'art parce qu'on ne sent pas la rhétorique, et ceci n'est pas de l'art parce qu'on sent la rhétorique ».

Mais, répètent-ils, et c'est leur grande objection, « on n'enseigne pas l'art d'écrire ! » Ceux qui crient cela ne sont pas dupes. Ils exploitent une équivoque. Eh ! oui, sans doute, on n'enseigne pas à écrire, si l'on veut dire qu'il n'existe pas de méthode pour faire un grand écrivain. Mais qu'il n'y ait pas dans l'art d'écrire des procédés, des démonstrations, des conseils, une façon de s'y prendre qu'on puisse enseigner, c'est une autre question. Dans ce jeu sublime qui au fond, je le veux bien, est un don, il y a une partie qui peut s'indiquer, s'analyser, se démontrer, cela est sûr, c'est l'évidence. Le jeu connu. reste à savoir si vous saurez jouer, et ceci ne nous regarde plus. L'enseignement s'arrête là. Pourquoi, d'ailleurs. limiter à l'art d'écrire cette impossibilité d'enseignement dont nos adversaires mènent si grand bruit? Soyez logiques, dites qu'on n'enseigne pas l'art, quel qu'il soit, peinture, sculpture, architecture ou musique. Qu'on ferme l'école des Beaux-Arts et qu'on licencie les professeurs. A la bonne heure!

Soyons sérieux. Quand on enseigne l'art d'écrire, cela veut simplement dire qu'on enseigne *à ceux qui ont des dispositions* l'art de développer leur talent, le moyen de l'exploiter et de le mettre en œuvre. Or, cela est possible, cela est réalisable, à condition de sortir de la routine, de démontrer le métier et les procédés, de décomposer, d'analyser la substance du style. Ces choses sont importantes, sont nécessaires; c'est d'elles surtout que dépend le problème, et c'est pour les avoir négligées qu'on a fini par croire que l'art d'écrire ne s'enseignait pas. Certes, l'inspiration, la réalisation d'une œuvre garderont toujours ce je ne sais quoi de mystérieux qui est le don même, l'âme, le tréfond de l'être pensant, éternellement impénétrable. Mais il s'agit de s'en rapprocher le plus près possible, et cet effort n'est pas une tentative vaine. Elle a sa raison et elle a ses résultats. « Toute la critique est à refaire, disait Flaubert. Personne n'a étudié l'anatomie du style. » C'est cette critique de métier qu'il faut adopter, qu'il faut développer et défendre énergiquement. Qu'on renonce à enseigner officiellement le style, si vraiment on ne peut l'enseigner; mais, tant que la routine sévira, les esprits impartiaux et pratiques auront le droit de proposer d'autres principes et d'autres méthodes.

ANTOINE ALBALAT.

FAITS ET APERÇUS

UN HOMMAGE A ALBERT SOREL

Le récent achèvement de la grande œuvre d'Albert Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, méritait un hommage public. Le gouvernement, insoucieux des hommes auxquels la France doit le maintien de son influence intellectuelle, n'a point paru le discerner. Mais les admirateurs du maître se sont groupés pour lui offrir, en témoignage de gratitude, une médaille, œuvre d'art de Chaplain. Et à cette solennité, fixée au 29 avril, ils auront pour interprètes MM. G. Hanotaux et A. Vandal.

L'œuvre d'A. Sorel, tous les lecteurs de la *Revue Bleue* la connaissent, et M. Ernest-Charles l'a louangée ici, avec sa coutumière pénétration, en termes définitifs. Mais sait-on que la vocation historique fut fort éloignée de se révéler chez Albert Sorel avec la même fougue que chez Augustin Thierry?

Destiné à la carrière paternelle, c'est-à-dire à l'industrie, Albert Sorel faisait sans ferveur des études scientifiques, quand Guizot, dont le rapprochaient de communes origines et de communes relations normandes, lui conseilla la diplomatie. C'est alors qu'il apprit le droit, et entra aux Affaires Étrangères. Lecteur passionné des écrivains et philosophes, il s'essaya en deux romans, dont l'un, *La Grande Falaise*, narre avec autant de divination historique que de virtuosité imaginative des épisodes de la Révolution.

Secrétaire de Chaudordy auprès de la Délégation de Tours (1870), il vécut au cœur des plus tragiques réalités; elles avivèrent sa sensibilité de Français et accrurent les vertus positives qu'il tenait de sa race.

Un jour, sur le pont de la Loire, il rencontra le vieux peintre Denuelle, qui l'invita à aller chez son gendre... Hippolyte Taine. Il s'y rendit, et bientôt à l'estime enthousiaste qu'il professait pour l'audacieux Penseur, il joignit une étroite amitié.

C'était l'époque où Taine, accablé par le désastre national, voulant puiser dans le passé des raisons d'espérer et une méthode d'action, renonçait aux recherches spéculatives pour se consacrer à l'histoire. Démêlant les aptitudes singulières d'Albert Sorel, il lui indiqua la même tâche. Dans cet espoir de parfaire l'éducation nationale, Emile Boutmy créait l'Ecole Libre des sciences politiques, (1871). Albert Sorel fut chargé d'y professer l'histoire diplomatique. Vainement dit-il son incompétence. « Vous ferez comme nous, lui répondit Guizot, vous apprendrez l'histoire en l'enseignant. » Et à sa première leçon, le jeune maître eut comme auditeurs Guizot et Taine... Depuis lors, il n'a cessé d'occuper cette chaire avec éclat. Et ce sont précisément les élèves et anciens élèves de l'Ecole qui ont pris l'initiative de la manifestation prochaine.

L'œuvre historique de Taine et celle d'Albert Sorel se sont, après la guerre, développées parallèlement Quelques critiques ont fait procéder *l'Europe et la Révolution française* des *Origines de la France contemporaine* : c'est une assertion bien hasardeuse, la différence des méthodes employées en témoigne.

Logicien, Taine construit l'histoire sans une égale et

suffisante préoccupation de *tous* les faits. Nul ne scruta au contraire les Archives avec plus de minutie qu'Albert Sorel. C'est à celles des Affaires étrangères qu'il rencontra Masson et Hanotaux et se lia avec eux. Trente années durant, il y fréquenta assidûment. On s'est plaint de ne l'y plus voir : c'est qu'il a le légitime privilège de travailler dans une salle spéciale!

Albert Sorel est le maître de cette école qui se refuse à séparer l'Histoire des Lettres, et prétend écrire avec amour le livre où sont consignés les fastes et les douleurs de la France. C'est qu'au sens historique le plus aiguisé, il joint une grande diversité d'imagination créatrice. Il fut romancier, composa des mélodies (car il est passionné de musique)... et même fut poète.

Admirateur de Victor Hugo — le magicien des pensers de sa génération — il le connaît trop intimement pour n'avoir point saisi ses travers, et il les railla sans irrespect dans de spirituels pastiches... qu'il avoue d'ailleurs très difficilement.

Voici quelques-uns — inédits — de ces vers, péroraison du poème, *Toute la lyre*, suprême invocation du Poète, qui vient d'interroger le monde et la pensée.

LIVRE IV

Lyre : Ultima ratio

. . . . . .

J'ai rendu cet arrêt révolutionnaire :
La Mort est condamnée à mort! Tortionnaire
Suprême de l'humanité,
Dernier bourreau, debout pour le dernier supplice,
Je veux atteindre après l'assassin, le complice.
Après la mort, l'Eternité!

O sombres Visions, Temps apocalyptiques,
O Soleils disparus, ô mornes Ecliptiques,
Cieux dévastés, gouffres béants,
Lugubres Océans qui venez dans la brume
Marée aux flots muets, blanchir de votre écume
La grève inerte des néants.

. . . . . .

Je t'arrête, avenir absurde! Sentinelle
De l'Idéal, je monte une garde éternelle
Autour du néant, ce banni;
Le monde existera tant qu'on pourra me lire,
J'ai tendu pour toujours les cordes de ma lyre
Aux deux pôles de l'infini!

*
* *

MAITRE RAYMOND POINCARÉ

En une salle étroite du Palais, devant deux jeunes juges encadrant un vieux magistrat, plaident deux anciens ministres, Mes Millerand et Poincaré. Des curieux, stagiaires ou désœuvrés, viennent s'asseoir à droite et à gauche du Tribunal ou se tiennent debout à l'entrée, à quelques pas des avocats. On ne saurait imaginer décor plus familier.

De médiocre stature, le visage irrégulier, mais expressif par la finesse un peu lasse des traits, la saillie du front et la pénétration anxieuse du regard, Me Poincaré parle avec rapidité, d'une voix mince, aiguë, presque criarde.

Il expose les incidents du procès, évoque la jurisprudence, sans fantaisie littéraire, sans ampleur d'aperçus, sans l'éclat d'images, ni envolée. Nulle parole n'est plus simple.

Cependant ses phrases, longues, s'émettent par périodes d'une netteté absolue, se dévident sans hésitation, s'ajustent sans heurt. Les mots précis se fixent d'eux-mêmes en cette ligne impeccable; un tour rare, une brève épigramme décèlent le lettré; parfois, l'argument étant plus pressant, la voix devient plus décisive, plus perçante; l'animation naît d'elle-même, accentuée par un geste court de la main droite.

Et peu à peu, cette parole sèche et persévérante dissipe les obscurités de la cause, entraîne par sa souple dialectique et, sans émouvoir, saisit l'esprit.

Telle est l'éloquence de l'un des maîtres du barreau, de l'avocat des grandes causes littéraires, éloquence par la correction, la concision, la justesse soutenues de la forme, non dénuée d'ailleurs d'élégance et de finesse, ni même d'une certaine verve contenue, mais trop nue, serve de l'argument pratique et par suite aisément technique, essentiellement différente de l'éloquence traditionnelle, — bien désuète au Palais — semeuse d'images et d'idées, persuasive et vibrante comme une mélodie.

Ainsi dépouillée la parole n'est plus un don naturel, ni peut-être un art distinct. Elle paraît bien plutôt l'instrument d'analyse qu'emploie un esprit merveilleusement pénétrant et méthodique, habile à distinguer les divers points d'une question, à les mettre en évidence ou les pallier, avec rapidité et sûreté.

Et c'est bien de cette école de juristes sagaces que sont issus les Politiques éminents de la République — dont Waldeck-Rousseau fut le prototype — laborieux et avisés, mais rarement capables d'actes de foi, d'actes d'audace.

*
* *

CONSÉQUENCES POLITIQUES DE LA DÉFAITE RUSSE

La Russie devra se recueillir pendant vingt ans — telle la France après 1870 — et ne pourra prétendre, à l'extérieur, qu'à une action secondaire.

D'où rivalités à Pékin, entre les autres puissances, pour obtenir la prépondérance; excès du Sultan, dans les Balkans, qui provoqueront les intrigues de l'Allemagne, et une intervention de l'Autriche et de l'Italie.

L'Allemagne, n'étant plus menacée sur deux frontières par la Duplice, pourra réduire sa défense militaire et parfaire sa puissance navale.

La France n'aura d'autre alternative que de remplacer l'alliance russe par l'alliance anglaise, et de susciter entre ces deux nations et les Etats-Unis une entente destinée à garantir la liberté des nations et assurer la paix du monde.

Si cependant la Russie devient libre, sous la dynastie actuelle, châtiée, ou sous d'autres princes, ses cent cinquante millions de Slaves enfin libérés instaureront une politique nationale : se frayer une issue vers les mers libres d'Europe — l'Atlantique et surtout la Méditerranée, d'où guerres en perspective.

(D'après *The Spectator*, 18 mars 1905.)

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 13 — 5e SÉRIE — TOME III — 1er AVRIL 1905

LA NEUTRALITÉ SCOLAIRE

Neutralité de l'État et neutralité du professeur

Il n'y a pas de mot qu'on ait plus souvent à la bouche chez nous, dans tous les débats sur les affaires universitaires, que le mot de *neutralité*, et il n'y en a pas qui offre un sens moins net.

Selon certaines personnes, la *neutralité* de l'école serait strictement religieuse, et point du tout politique. « Nous maintiendrons la neutralité sur le terrain où Paul Bert et Jules Ferry l'ont placée, chaque fois qu'il s'agira de croyances religieuses et de la conscience de l'enfant. Quant à la neutralité au point de vue civique et politique, elle ne serait pour nous qu'une duperie et une abdication..... L'Université doit enseigner la démocratie et la république (1) ».

Graves paroles : mais quel en est le sens? Affirment-elles une doctrine d'Etat, une orthodoxie politique? Il le semble par cette phrase : « Un enseignement civique et républicain doit animer toutes nos classes. » Mais celle-ci autoriserait à croire qu'il ne s'agit que d'une étude de faits, positive et historique : « L'étude des bases sur lesquelles repose la constitution est obligatoire aux États-Unis, en Suisse et aussi en Belgique, où le suffrage universel n'existe pas. Qui voudrait soutenir qu'elle ne doit pas être obligatoire en France, pays de démocratie et de suffrage universel? » De l'une à l'autre de ces deux phrases, le problème change totalement de face. La nécessité de l'étude des faits ne sera contestée par personne. Mais sur la formation d'un esprit républicain, et démocratique, que de clameurs, que de débats vont s'élever? car ce qui sera l'esprit républicain selon M. Ribot, sera l'esprit réactionnaire selon M. Jaurès, et ce qui sera un enseignement démocratique selon M. Jaurès, sera pour M. Ribot un enseignement étroitement sectaire. Tant qu'on n'a pas défini le contenu réel et légitime de ces mots *démocratique* et *républicain*, on n'a rien avancé.

Mais est-il bien vrai que l'Etat ne doive pas la *neutralité* politique aux familles qui lui confient leurs enfants? Car enfin le droit d'élever ses enfants dans l'opposition au régime établi n'appartient-il pas au père? et celui qui maudit la *gueuse* du matin au soir, peut-il consentir à une éducation qui lui promet de faire de son fils un bon républicain?

La *neutralité* religieuse, au moins, est-elle clairement définie? Qu'est-ce que cette neutralité établie par Jules Ferry et Paul Bert, et que M. Georges Leygues veut maintenir. Voici les règlements de l'école laïque, de l'*école sans Dieu*.

« L'instituteur..... (recevant, comme il est dit ailleurs (1), des enfants familiarisés avec l'idée d'un Dieu auteur de l'univers, avec les traditions, les pratiques, les croyances d'un culte chrétien ou israélite...) leur apprend à ne pas prononcer légèrement le nom de Dieu; il associe étroitement, dans leur esprit, à l'idée de la cause première et de l'être parfait, un sentiment de respect et de vénération..... L'instituteur s'attache à faire comprendre à l'enfant

(1) M. le ministre LEYGUES, Discours prononcé à la Chambre des députés, le 14 février 1902. L'*Ecole et la Vie*, p. 397.

(1) Arrêté du 27 juillet. Cf. E. BROUARD, *Essai d'histoire critique de l'instruction primaire* p. 280.

qu'il doit à la divinité, c'est l'obéissance aux lois de Dieu (1).....

« Nos programmes, disait Jules Ferry en 1881, sont spiritualistes (2). »

« Nous voulons, disait, le 11 février 1895, le ministre Poincaré, que l'école soit libre et neutre ; et nous n'entendons pas que l'instituteur *professe* sur la vie humaine, sur le monde, ou sur la société des doctrines philosophiques ou religieuses qui puissent être la contradiction des doctrines religieuses ou philosophiques de son voisin (3). »

Voilà qui est clair, ou qui du moins le semble. L'*école sans Dieu* est une école spiritualiste où Dieu est enseigné, seulement dépouillé de tous les attributs et caractères particuliers à l'une ou l'autre des trois confessions avec lesquelles l'État a un concordat. L'école est neutre : oui, neutre entre les confessions juive, protestante et catholique, mais non pas entre les doctrines qui reconnaissent un Dieu personnel et celles qui ne l'admettent pas. Elle a une doctrine, une orthodoxie, faite du résidu commun des trois religions reconnues. Elle est neutre *contre* l'athéisme, le matérialisme, le panthéisme, le strict positivisme, etc. La *neutralité* affichée cache une ligue, une concentration des religions et de la philosophie spiritualiste contre la « libre pensée ».

Mais ce n'est pas si net au fond qu'il semble d'abord. Avez-vous remarqué ce mot de M. Poincaré ; « nous n'entendons pas que l'instituteur *professe*... etc. » ? Cela veut-il dire qu'il *n'enseignera* pas sa conviction ? ou qu'il s'abstiendra même de l'*énoncer* ? L'instituteur, doit-il, comme il est dit en un endroit de l'arrêté du 27 juillet 1882, renoncer « à faire personnellement adhésion ni opposition à aucune des diverses croyances professionnelles (4)... » ? ou est-il tenu seulement, comme il est dit dans un autre endroit, à « éviter comme une mauvaise action tout ce qui, dans son langage ou dans son attitude, blesserait les croyances religieuses des enfants confiés à ses soins (5) ».

L'écart des deux conceptions est sensible : la neutralité change d'aspect selon que le maître doit s'abstenir de prêcher sa foi et d'insulter ou bafouer celle des autres, ou bien éviter de laisser paraître une opinion quelconque. La neutralité est-elle le droit pour les croyances confessionnelles d'être *respectées* ? ou le droit de n'être pas *contredites* ? La contradiction, j'entends simplement par là l'énonciation d'une conviction différente, est-elle un manque de respect ?

Voilà ce qui ne se dégage pas clairement des arrêtés, circulaires et discours que j'ai lus.

Si la neutralité est si peu précisément définie par les ministres, par les chefs de l'Université, faut-il s'étonner que le public ait là-dessus des notions si vagues, si équivoques, parfois si contradictoires ? La polémique des partis sert encore à embrouiller les choses : l'accusation d'avoir violé la neutralité scolaire est une arme dont en essaie d'atteindre les professeurs connus pour l'ardeur de leurs convictions religieuses et politiques. Et l'on entend les mêmes hommes déclarer qu'avec la *neutralité*, c'est à-dire le silence sur les plus hautes questions qui intéressent la conscience, il ne saurait y avoir d'éducation véritable, et protester violemment chaque fois qu'un éducateur leur semble avoir renoncé à cette neutralité qu'ils déclarent impossible et mauvaise.

On estimera peut-être que je me suis trop longuement complu à la démonstration de la confusion d'idées qui règne dans la conception de la neutralité scolaire. Il fallait dissiper la fausse clarté de ce mot si simple, que l'on croit comprendre dès qu'on l'a prononcé, et qui est si difficile à comprendre. Essayons maintenant si nous réussirons à mettre dessous quelque chose de précis et d'assez raisonnable et convenable à la situation présente.

*
* *

Je commencerai par faire une distinction fondamentale. La neutralité de l'État est quelque chose de différent de la neutralité du professeur. Dans les matières d'enseignement littéraire ou scientifique, l'État est neutre ; les individus qui enseignent ne sont pas neutres : ils sont libres et même ils ont le devoir de parler selon leur conviction. Neutralité de l'État, cela veut dire que l'État n'impose aucune orthodoxie d'aucune sorte ; qu'il n'y a en aucune matière, pas plus et pas moins, sur les matières religieuses, que sur les matières d'histoire, de littérature, ou de physique, une vérité officielle à laquelle un professeur sera tenu de conformer son enseignement. Voilà un point, je crois, incontestable.

Et il en résulterait d'abord que l'État manque à la *neutralité* quand il se fait spiritualiste. Je n'en fais pas un reproche aux organisateurs de l'école laïque. Ils ont fait du mieux qu'ils pouvaient en leur temps. Il y a d'ailleurs toujours en ces questions un état de fait à considérer : les ruptures théoriques de la neutralité ne sont pas malfaisantes ; ce qui importe, c'est le sentiment qu'ont des consciences d'être blessées dans cette violation des principes abstraits. Il n'y aurait pas grand mal chez nous à violer la neutralité scolaire contre le bouddhisme ou contre le fétichisme, du moins tant que nous n'exporterons pas l'école

(1) *Ibid.*, p. [illegible]
(2) [illegible] *L'Idée de Dieu et l'éducation rationnelle*, [illegible] p. [illegible]
(3) [illegible], p. 284.
(4) [illegible], p. 280.
(5) *Ibid.*, p. 282.

laïque parmi des populations bouddhistes ou fétichistes. Dans un pays où il n'y a que des catholiques, il n'importe guère que l'enseignement ne soit pas neutre Tant que dans un pays la libre pensée est déiste, il n'importe guère que la neutralité fasse acception du spiritualisme. Du jour où, dans la nation, un certain nombre de citoyens ont éliminé de leur conscience l'idée de Dieu, et organisent leur vie morale sur une autre base, il faut réviser la définition pratique de la neutralité scolaire, et en reculer les limites, de façon que non seulement la conscience des croyants, mais celle aussi des incroyants soit respectée. La convenance de mépriser hautement l'athéisme ou le matérialisme dans les cérémonies scolaires, la suppression du droit d'énoncer ou d'impliquer la libre pensée comme s'énoncent ou s'impliquent à chaque instant les croyances religieuses, les dissimulations pudiques, les réfutations convenues de l'incrédulité de certains grands écrivains dans les ouvrages de classe, le refus d'admettre dans les bibliothèques de quartier des lycées, certains livres de critique religieuse, tandis que s'y étalent les apologistes et les sermonnaires: voilà autant d'atteintes à la neutralité de l'État qui aujourd'hui ne sont plus acceptables.

Mais que faut-il penser de la thèse de M. Leygues sur l'enseignement républicain et démocratique? M. Leygues a revêtu une pensée un peu flottante d'une formule absolue, bonne pour rallier une majorité. Cette formule est inadmissible. La République n'est pas un dogme. Elle ne peut-être « enseignée » que comme un fait. Il est de l'essence même de la République d'être la forme, la réalisation de la volonté nationale : on ne peut donc la mettre au-dessus de la volonté nationale. Elle est par essence discutable, puisqu'elle se fonde sur le libre consentement d une majorité qui n'est liée que par ce consentement continu. Elle n'a pas besoin de se revêtir de l'autorité d'un dogme : sa force et son droit sont ailleurs.

Je fais une distinction entre *république* et *démocratie*. République, c'est une forme politique ; enseigner la république, implique une préférence doctrinale. Démocratie, c'est autre chose. Toutes les formes politiques peuvent s'édifier sur la démocratie, république collectiviste ou bourgeoise, monarchie parlementaire, césarisme ; ou ce qui revient au même en pratique et suffit pour l'organisation de l'éducation, il n'y a pas de parti chez nous qui déclare son idéal irréductiblement incompatible avec la démocratie. Les impérialistes sont démocrates. Les nationalistes réclament l'appel au peuple. L'Église affirme qu'elle s'accommode bien de la démocratie. Il n'y a pas un parti qui inscrive sur son programme l'abolition ou la restriction du suffrage universel, principe fondamental de la démocratie. Si l'on dispute sur la justice ou l'utilité de telle ou telle loi, tous les partis sont d'accord pour vouloir ou pour réclamer des réformes démocratiques, c'est-à-dire tendant à réaliser plus d'égalité entre les citoyens, et par conséquent à assurer plus de bien-être à ceux qui travaillent. En fait, donc, partant du principe, qui est de stricte bienséance, que tous les partis sont sincères, une éducation démocratique ne peut en blesser actuellement aucun ; insignifiante et négligeable en fait est la minorité, s'il y en a une, qui annonce la volonté de rappeler le droit divin et la hiérarchie féodale. Nulle part je ne trouve ce programme présenté par un groupe de citoyens.

En prenant d'ailleurs pour base de l'éducation le principe démocratique, l'État ne sort pas de la neutralité. La république est une doctrine, mais la démocratie est une méthode. Et la substitution d'un enseignement de méthode à un enseignement de de doctrine, c'est le vrai, le seul moyen d'assurer une réelle neutralité. La démocratie est une méthode, parce qu'elle consiste essentiellement à considérer les citoyens comme des associés égaux en droit et solidaires les uns des autres, et à décider pacifiquement par le suffrage universel tous les désaccords qui peuvent surgir entre eux. Je ne dis pas qu'elle ne puisse être autre chose; qu'elle ne soit pour beaucoup de nos concitoyens autre chose. J'y rattache certainement une doctrine. Mais ni celle-là ni aucune autre n'ont autorité ni droit pour se proposer comme matière d'enseignement officiel. Sans métaphysique ni mysticisme, le principe démocratique, du point de vue scolaire, doit être considéré uniquement comme une méthode de résolution des problèmes sociaux. Elle n'oblige l'instituteur à enseigner aucune théorie économique, politique et sociale, à choisir entre celles que recommandent les divers partis politiques.

Les conséquences nécessaires de l'idée démocratique pour l'enseignement sont les suivantes :

1° *Respect de la loi*, je ne dis pas de telle ou telle loi ; un citoyen sera toujours libre de réclamer le changement d'une loi. Il n'y a pas en droit de lois *intangibles*. Mais en même temps que l'enfant apprendra que la volonté générale qui a fait la loi peut la défaire, ou la modifier, il apprendra que le devoir du citoyen est de se soumettre à toutes les lois tant qu'elles ne sont pas abrogées, et de ne poursuivre le changement des lois que par des voies pacifiques et légales.

2° *Esprit d'égalité*. Dès qu'on admet le suffrage universel, il faut bien accorder cette égalité : la valeur égale d'existences individuelles inégalement favorisées par la nature ou les circonstances ; d'où suit le devoir de justice sociale.

3° *Liberté intellectuelle et morale.* Car l'acte essentiel et sans cesse réitéré du suffrage universel étant un choix, choix entre des idées, choix entre des hommes, il s'ensuit que le citoyen doit être une personne autonome et réfléchie, capable de se déterminer librement, et d'examiner en toute affaire les raisons pour et contre.

Ainsi l'éducation démocratique consistera à donner à la jeunesse française l'intelligence, le goût et l'habitude de ces trois choses : le respect de la loi, l'esprit d'égalité, la liberté intellectuelle et morale. Ce sont là les conditions de l'activité future du citoyen dans une démocratie : conditions qui laissent à l'adulte un pouvoir intact de choisir ses idées politiques et sociales, de suivre ses traditions de famille ou de s'attacher à d'autres principes, et qui par conséquent, répondent bien à la définition de la neutralité doctrinale de l'État.

*
* *

Il ne faut pas concevoir cette neutralité de l'État comme un simple refus de marquer aucune doctrine d'une estampille officielle, et d'imposer aux maîtres, et par eux à la jeunesse, certaines façons de penser. Elle ne consiste pas uniquement dans une négation. Elle comporte une action positive, dans la confection des programmes d'enseignement.

Il y a en effet des matières sur lesquelles la neutralité est possible, d'autres sur lesquelles la neutralité est impossible à observer. De celles là un *enseignement* au sens véritable du mot est possible, c'est-à-dire une transmission du maître aux élèves des résultats acquis par l'intelligence humaine dans ces ordres de connaissances : l'attitude de maître à élève est permise, c'est-à-dire ce mélange délicat d'autorité et de raison qui discipline de jeunes esprits en les élevant peu à peu à l'autonomie. Dans les autres, il n'y a jamais d'*enseignement* véritable, mais selon les cas catéchisation autoritaire, communication oratoire, séduction sentimentale, impression mécanique, parfois, comme entre adultes, mise en commun des idées et des sentiments pour une recherche ou un exercice collectifs.

La première catégorie est celle des connaissances dans lesquelles les recherches, méthodes et résultats sont indépendants de nos partis pris sentimentaux, métaphysiques et religieux. Je ne dis pas qu'ils le sont toujours, et nécessairement, mais qu'ils peuvent l'être, que rien dans leur définition ne s'y oppose, et qu'en fait ils le sont souvent. Ils ne le sont pas tous au même degré. Les mathématiques le sont tout à fait : l'astronomie ne l'était pas autrefois ; il y avait une astronomie qui n'était pas catholique, au temps où l'on condamnait Galilée ; mais aujourd'hui l'astronomie est la même pour les croyants et les incrédules. L'histoire naturelle, la biologie, la chimie, la physique peu à peu se sont fait accepter de l'Église ; et encore que les hypothèses synthétiques, les conséquences logiques que les progrès des sciences obligent à former ne laissent pas d'y exciter souvent des inquiétudes, toutefois il n'y a personne qui n'accepte la somme de savoir positif qui les constitue, et les méthodes spéciales par lesquelles ce savoir positif a été préparé. On ne dispute que sur les généralisations philosophiques des lois et des méthodes scientifiques.

Point de difficulté sur la grammaire, sur les exercices et les études qui fournissent l'instruction philologique et littéraire. Il n'y a qu'une grammaire pour tout le monde, et s'il y a diverses méthodes pour étudier les langues mortes ou vivantes, la métaphysique, la religion et la politique n'y sont pour rien. Il n'y a plus de code du goût, ni de rhétorique dogmatique : mais les décisions, ici, sont remises au sentiment individuel sans qu'il se soit constitué un goût républicain, ou libre-penseur, ou réactionnaire, ou catholique. Il y a, d'ailleurs, en littérature, au-dessus de toutes les divergences de goût, assez de faits positifs, des sens assez précis, des caractères assez visibles dans tous les textes qu'on étudie, pour fournir une matière générale à l'enseignement.

La géographie ne divise pas les hommes, dans le domaine pédagogique, à moins que ce ne soit les géographes. Quand on vient aux sciences historiques, on est plus embarrassé : le développement est facile à faire sur l'incertitude de l'histoire et sur la part de l'élément subjectif dans la certitude historique. Cependant, il ne sera pas excessif de dire qu'il y a une méthode historique et un savoir historique que l'on ne conteste pas : un cadre de chronologie, des liaisons de faits, un corps de jugements et de vues qui sont au moins provisoirement des vérités accordées sur les institutions et les vicissitudes des principales nations. S'il y a des terrains brûlants, les zones refroidies ne manquent pas.

Dans toutes ces matières, un enseignement peut se donner qui sera dans les sciences proprement dites identique, en littérature et en histoire le même en gros, quelles que soient les tendances sentimentales, métaphysiques, religieuses et politiques du maître : il suffira que le maître veuille honnêtement enseigner ce qui est l'état actuel de la connaissance humaine. Dans toute cette masse de savoir positif, l'État peut tailler ses programmes : il peut prescrire d'étudier les mathématiques et l'histoire, la grammaire et l'histoire naturelle sans imposer aucune doctrine officielle, et sans livrer la jeunesse à l'arbitraire sentimental des maîtres (1).

(1) Je dois beaucoup pour l'éclaircissement de ces idées

Mais toutes les spéculations qui n'aboutissent pas à la constitution d'un savoir positif hors de contestation et progressivement accumulé, celles dont les conclusions et même les méthodes dépendent encore ou à jamais du sentiment personnel et des croyances de groupe, en premier lieu, tout ce qui est métaphysique et théologie, et même tout système particulier d'opinions morales, politiques ou sociales, tout cela ne saurait s'inscrire dans les programmes de l'enseignement d'État : c'est matière de tradition sacerdotale et familiale, ou de conversation et controverse entre adultes. Il n'y a pas de neutralité possible dans ces choses-là, à moins de se contenter d'un exposé historique.

Je me hâte de dire que je ne prétends pas du tout réclamer la suppression de la classe de philosophie. Je ne parle que des programmes primaires et secondaires, auxquels la loi de la neutralité s'applique. La classe de philosophie appartient en réalité à l'enseignement supérieur : elle est la transition entre le lycée et l'Université, on y traite l'élève presque en adulte. Et il est bon que cette transition soit placée au lycée : car cela assure à tous les élèves, dont beaucoup n'iront jamais à l'Université, ou n'iront qu'aux enseignements techniques, un *minimum* de culture supérieure. Je ne dis pas qu'il n'y ait rien à changer dans l'enseignement philosophique des lycées : je ne voudrais pas qu'on pût trouver dans ce qui précède une raison pour le bannir.

Qu'on ne s'imagine pas non plus que je réduise l'œuvre de l'Université à l'instruction, et que je lui retire l'éducaton morale. Ce serait un recul désastreux. Je me suis, ici, uniquement proposé de définir la nature des *programmes*, c'est-à-dire des matières d'enseignement direct sur lesquelles précisément s'appliqueront tous les procédés de culture intellectuelle, morale et civique. Je ne contredis même pas à l'effort fait pour établir des *programmes* d'instruction morale et sociale ; mais il faut ici prendre conseil uniquement des réalités morales de l'heure actuelle, et n'inscrire, avant la classe de philosophie, que les affirmations qui représentent la conscience commune à tous les Français d'aujourd'hui. Il est, par exemple, évident pour moi qu'on ne peut donner dans cette instruction à la *propriété* la place qu'on lui aurait donnée légitimement il y quatre-vingts ou cent ans : elle ne peut plus être aujourd'hui qu'un fait social ; il n'est plus permis de négliger le refus que fait une bonne partie de nos concitoyens d'y voir un droit sacré des possédants, une base éternelle de l'ordre social. D'ailleurs, un programme de morale doit proposer moins un enseignement doctrinal qu'une culture de sentiments ; il s'agit de susciter, discipliner et développer des énergies, et de faire aimer des formes sociales et généreuses d'action plutôt que de poser dogmatiquement des préceptes dont la matière serait donnée pour immuable.

Quelque difficulté qu'il puisse y avoir à marquer certaines limites, en gros on fait aisément la distinction du savoir positif, qui s'enseigne, et des opinions controversées, qui ne s'enseignent pas. Savoir positif et opinions controversées se pénètrent assurément et se mélangent. Mais le devoir de neutralité oblige l'État à composer ses programmes des matières où il y a le plus de savoir positif et le moins d'opinions controversées : j'entends moins par là des opinions individuelles, des attitudes et réactions de tempéraments, que des opinions dogmatiques et collectives de parti, de secte ou d'Eglise.

GUSTAVE LANSON,
Professeur à la Sorbonne.

à mes conversations avec M. Seignobos : ceci soit dit pour le remercier, et non pour lui transporter en aucune mesure la responsabilité de mes propos, dont j'ignore ce qu'il avouerait.

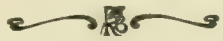

LE PROTESTANTISME FRANÇAIS
et la
SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

II. — LE PRÉSENT (1).

La séparation a toujours compté des défenseurs dans l'Église que constitue la loi de Germinal. Dès 1829, Samuel Vincent posait nettement cette question : Que deviendrait l'Église réformée de France si ses liens avec l'État étaient rompus ? « Je ne vois pas, écrivait-il, que le gouvernement soit plus intéressé que la religion, que le clergé, dans la conservation et le salaire d'une religion d'État. Qu'il soit fort et la liberté de toutes les religions et leur égalité parfaite ne lui causeront pas plus d'embarras ni de gêne que celle des industries. Je voudrais bien savoir quel gouvernement a eu le moins d'inquiétude pour les affaires religieuses ou de celui des États-Unis qui ne connaît aucune religion d'État ou de ceux de l'Europe qui en soutiennent une à grands frais. » Et il disait, non sans une mordante satire, à ceux qui, tremblants, entrevoyaient dans la séparation l'anarchie religieuse, « elle occupera le gouvernement tout juste autant que.... l'anarchie médicale, le foyer est plus ardent sans doute et les piétistes sont plus ardents que les médecins, mais le danger de l'explosion n'est plus à craindre. » Il se montrait partisan résolu

(1) Voir la *Revue Bleue* du 25 mars 1905.

de la séparation, la considérant comme inévitable. Edmond Scherer, en 1847, dans l'élan de sa conviction, n'hésitait pas à écrire ces dures paroles : « Le protestantisme légal est le fléau du règne de Dieu en France. »

En 1872, le Synode général de Paris votait à l'unanimité la résolution suivante :

« Le Synode général : reconnaissant que le principe de l'indépendance réciproque des Églises et de l'État doit être inscrit dans le droit des sociétés modernes,

Convaincu d'ailleurs que l'Église réformée de France est disposée à accepter avec confiance, en ce qui la concerne, la séparation d'avec l'État, quand les pouvoirs publics la jugeront nécessaire pour toutes les Églises,

Croit bon d'inviter l'Église à s'y préparer. »

Vote de principe sans doute, mais qui donne une orientation assez juste de la pensée protestante. Du reste, dès 1848, un certain nombre d'Églises se séparait de l'État et fondait une Union des Eglises évangéliques libres de France, qui adoptait le régime presbytérien synodal. Edmond de Pressensé, défenseur autorisé et éloquent de la séparation, fut pasteur de cette Eglise qui réalisa d'une manière complète la réforme aujourd'hui en discussion devant le Parlement. Mais nombreux aussi sont les partisans de l'Union la considérant comme légitime, désirable, avantageuse, et déclarant que rien ne doit être fait pour la rompre tant qu'il ne sera porté aucune atteinte à la liberté et à la dignité de l'Église.

Aujourd'hui nulle illusion à garder, seul reste le devoir de faire face à la crise qui se prépare. Depuis trente ans, les liens qui unissaient les Églises et l'État se dénouent les uns après les autres, un seul subsiste encore, mais si résistant qu'il faut moins songer à le dénouer qu'à le couper, le lien d'argent. Où sont les messes militaires, où les messes rouges ; nul prêtre, nul pasteur dans les conseils de l'Instruction publique ; le divorce introduit dans les lois ; le mariage du prêtre reconnu ; l'instruction nationale devenue laïque. Tel un navire dont les étais ont été enlevés, des cordes puissantes le retiennent encore ; elles seront bientôt coupées et le navire gagnera la mer.

La séparation est donc inévitable, résultat dû non à des influences ou à des manœuvres politiques, mais à l'antinomie irréductible qui existe entre la papauté et la démocratie moderne. Déjà au Mexique et au Brésil la séparation a été prononcée et rien ne fait prévoir un retour en arrière.

On connaît l'argument le plus décisif des partisans du Concordat, la séparation désarmera l'État et grandira l'Église. Au point de vue protestant, le seul qui doive nous occuper, l'argument ne vaut pas.

Si à l'origine la Réforme française se trouva liée, d'une manière si étroite, aux destinées de la nation, qu'elle eut un caractère politique, depuis deux siècles, par l'évolution même de son principe, elle a nettement séparé la religion de la politique.

Jamais au cours du XIXe siècle, les divers gouvernements, qui se sont succédé, n'ont eu à se préoccuper des tendances politiques des Églises protestantes. On ne trouverait pas dans les archives du Conseil d'État un appel comme d'abus visant une délibération consistoriale d'un caractère politique. Si le Conseil d'État est intervenu et à de rares reprises, c'était pour juger des différends de l'ordre de l'administration religieuse. Aussi les articles du projet de loi, relatifs à la police des cultes, sont-ils sans application pour les Églises protestantes.

L'opinion est unanime sur ce point, les agitations des partis ne doivent point pénétrer dans les temples, un sermon qui viserait par exemple une campagne électorale ne serait pas supporté, non pas que la prédication protestante reste indifférente aux questions de ce temps, mais elle les traite en demeurant sur le terrain des principes. Et ceci n'est pas moins vrai des corps ecclésiastiques, conseils presbytéraux, consistoires, synodes où se rencontrent des hommes appartenant aux opinions politiques les plus diverses, mais qui tous estiment que l'intrusion de la politique dans la vie religieuse ne saurait être tolérée. On ne doit pas oublier cette participation très directe, très importante des laïcs à l'administration ecclésiastique, le cléricalisme qui menace toutes les Églises trouve dans cette laïcité religieuse un obstacle redoutable. La constitution démocratique de l'Église la libère des servitudes cléricales et en même temps la soustrait aux influences politiques.

Le protestantisme ne réclame que la neutralité absolue du gouvernement en matière de doctrines. Si les croyants estiment que l'athéisme est une menace pour la société, à eux de le combattre par la supériorité de leurs doctrines ; si les athées déclarent que la foi religieuse conduit cette même société à la ruine, à eux de rendre les Églises désertes par la puissance de leur controverse. Vérité si élémentaire, semble-t-il, que la rappeler paraîtrait inutile, si aujourd'hui, encore trop nombreux n'étaient ceux qui demandent à l'État de protéger ou leurs croyances ou leurs négations. Il faut au peuple une religion, disent ceux-ci ; il faut libérer le peuple de la servitude religieuse, répondent ceux-là, mais ils s'unissent fraternellement pour réclamer des pouvoirs publics l'accomplissement de ce grand œuvre soit dans un sens, soit dans un autre.

La mentalité protestante est réfractaire à cette conception vieillie, legs d'un passé condamné. Le droit de propagande des doctrines, dans les limites que

fixe la sécurité sociale, en dehors de toute intervention de l'État, tel est le principe que doit faire prévaloir la séparation. Le protestantisme ne redoute pas la discussion, la considérant comme salutaire, alors qu'elle ne relève que d'elle-même. Il n'est pas de doctrine qui ne doive passer par ce creuset pour en sortir plus forte si vraiment elle est digne de la vie. Déclarer, dans nos sociétés modernes, une doctrine intangible, c'est l'envelopper, suivant la grande image de Renan, dans ces linceuls de pourpre où reposent les religions qui meurent.

La séparation ne pourra que favoriser un renouveau de vie religieuse, l'État n'étendra plus sur les Églises une protection destructrice d'énergie et la nécessité de vivre contraindra croyants et incroyants à la lutte pour justifier l'excellence de leurs doctrines. La sélection fera son œuvre libératrice et la vérité l'emportera. Nulle crainte ne doit aborder l'esprit, la religion a fini son temps, déclarent ses adversaires, l'avenir lui appartient, répondent ses fidèles : le débat est engagé, la liberté de la discussion et de l'action le terminera.

Il est donc permis de dire que si la séparation ne soulevait d'autres difficultés que celles se rattachant à la politique, elles seraient d'autant plus aisément résolues pour les Églises protestantes qu'elles ne se sont jamais présentées. Mais il est des difficultés d'un autre ordre, dont la solution sera moins facile. On comprend qu'il s'agit de la question financière.

Le budget des Églises protestantes (Église réformée et Église luthérienne), pour 1905, s'élève à la somme de 1.672.100 francs, à laquelle il convient d'ajouter les subventions des départements et des communes, la jouissance des presbytères et des temples et les crédits affectés à l'entretien des Facultés de théologie. Avec la séparation disparaîtra la plus grande partie de ces ressources et on a estimé à environ 2.200.000 francs la somme qu'il faudra réunir, par des contributions volontaires, pour subvenir aux besoins des Églises.

Il serait imprudent de dire que le protestantisme français ne sera pas capable d'un tel effort, mais il serait téméraire d'affirmer qu'il l'accomplira facilement. On ne saurait oublier, en effet, que la population protestante ne dépasse pas 650.000 âmes. Nombreuses sont les œuvres de charité, d'assistance, d'évangélisation, de missions, d'instruction dont les protestants ont la charge, et une dépense nouvelle si considérable s'ajoutant à tant d'autres pèsera lourdement, d'autant plus que si, comme on l'a dit, ce sont toujours les mêmes qui se font tuer, ce sont toujours les mêmes qui doivent donner. Il est à prévoir que très nombreuses seront les Églises de campagne qui se trouveront dans l'impossibilité d'assurer le traitement de leurs pasteurs. Il ne pourra y être pourvu que par la fondation d'une caisse centrale. De là de très nombreuses difficultés à surmonter et qui ne pourront être résolues que par des études approfondies.

La question de la dévolution des édifices religieux n'est pas moins délicate et elle ne devra être abordée qu'avec des mains pieuses. Si humble que soit le plus souvent son temple, le protestant lui est singulièrement attaché. Il lui rappelle les plus précieux souvenirs de sa vie familiale, et pour le construire, il a consenti des sacrifices. De quel droit d'autres associations cultuelles, si elles venaient à se former, en réclameraient-elles la location? N'est-il pas d'une justice évidente que ceux qui prétendent créer un nouveau culte doivent donner la mesure de leurs convictions, non en s'établissant dans des édifices qu'ils n'ont pas construits, mais dans de nouveaux édifices qu'ils feront élever. Que les libre-penseurs déclarent que ce sont des foyers d'erreur et de superstition, soit; mais l'Etat n'a aucune qualité pour les transformer en soi-disant foyers de lumière et de vérité. Les temples ont été construits dans un but déterminé et leur conserver ce caractère est le devoir. Le jour où les fidèles les abandonneront, il sera loisible à d'autres de les occuper, avant, non. Pareille faute ne saurait être commise car il serait coupable autant que dangereux de blesser les sentiments les plus respectables.

La crise à traverser s'annonce comme très sérieuse, car la rupture des liens séculaires qui unissaient les Églises protestantes à l'État, sans parler plus longtemps du grave problème financier qu'elle posera, aura aussi, comme conséquence inévitable, de créer des conflits au sein même du protestantisme.

Si, dans le fidèle souvenir d'un grand passé, les protestants ont toujours réclamé le retour au régime synodal, il n'en est pas moins vrai que, dans la réalité des faits, leurs Églises sont demeurées indépendantes les unes des autres depuis près d'un siècle. Il est assez curieux de faire remarquer qu'une seule occasion leur était offerte d'une action commune, celle de l'élection des professeurs de théologie à laquelle prenaient part tous les consistoires.

Au lendemain de la séparation se posera la question très difficile d'une organisation nouvelle des Églises. Sera-t-il possible, avec les tempéraments nécessaires et en tenant compte de la différence des temps, de reconstituer la grande et forte organisation des Églises réformées au XVIIe siècle? Dans quelle mesure des Églises indépendantes pourront-elles créer une autorité ecclésiastique? de quelle manière cette autorité s'exercera-t-elle et de quelles sanctions pourra-t-elle disposer ? tels sont les premiers problèmes qui se présenteront.

Il ne s'agira rien moins, comme on le voit, que de

réunir une assemblée constituante des Églises réformées.

Cette assemblée même pourra-t-elle se réunir, par suite des divisions des partis au sein même de l'Eglise. On disait autrefois que les huguenots étaient « gens de col roide » ; leurs descendants ne les désavouent point, et cependant, il est permis d'espérer que les intransigeants désarmeront dans le souci de la défense des intérêts communs et qu'il sera dès lors possible d'arriver à une entente. Mais la route à suivre est semée de périls et, si sur le principe même de la séparation la discussion peut être considérée comme close, les voies et moyens d'application du principe soulèvent, parmi les protestants, les plus vives controverses. Il faut souhaiter que le projet de loi du gouvernement, déjà en progrès si décisif sur le factum de M. Combes, grâce au travail persévérant de la Commission et de son distingué rapporteur M. Briand, sortira, heureusement amendé sur quelques points, des débats parlementaires.

Les protestants français comprennent le sérieux de la grande réforme qui se prépare sans se faire aucune illusion sur les difficultés et même sur les dangers qui l'accompagneront. Mais dans le souvenir des nobles luttes soutenues par leurs ancêtres pour la conquête des libertés religieuses, ils ont le bon droit de croire que ces difficultés seront vaincues et que ces dangers seront écartés. Une fois de plus la Réforme française, c'est notre espérance, sera victorieuse de l'épreuve, afin d'offrir un asile à ceux, si nombreux aujourd'hui, qui ne peuvent se résoudre à accepter une religion d'autorité et qui ne veulent pas cependant renoncer à toute croyance religieuse. Entre le catholicisme et la libre pensée se place le protestantisme et la séparation donnera la vraie mesure des services qu'il peut rendre dans la crise de la pensée contemporaine.

FRANK PLAUX.

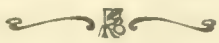

LA COMTESSE POTOCKA ET LE SECOND EMPIRE

La comtesse Alexandre Potocka, née Anna Tyszkiewicz, est connue par ses *Mémoires* et par son *Voyage d'Italie* (1). Publiés il y a sept ans, ces Mémoires ont depuis souvent été mis à contribution par les historiens les plus sérieux, qui ont trouvé à glaner dans ces pages si féminines maints faits caractéristiques sur la psychologie de Napoléon et de son entourage. On sait que la comtesse mourut en 1867, à Paris, où elle s'était installée définitivement depuis une quinzaine d'années, d'abord rue Neuve-des-Capucines, puis rue d'Astorg.

En prenant congé de ses lecteurs, lorsqu'elle fut arrivée à la fin de ses Mémoires qui se terminent en 1820, Mme Potocka disait : « Désormais si j'écris encore, ce sera sans ordre et uniquement pour signaler les faits remarquables. Les malheurs sans cesse croissants du pays (la Pologne), et mes chagrins personnels m'ont ôté non seulement le désir, mais encore la faculté de m'occuper de mes souvenirs. » Plus d'un des admirateurs de la spirituelle grande dame regrettait cette décision. La comtesse avait vu naître le second Empire, il serait intéressant, disait-on, de savoir comment celle qui avait connu l'oncle jugeait le neveu.

Grâce à la correspondance inédite de Mme Potocka, correspondance qui m'a été confiée par la famille, il est possible de révéler les sentiments que lui inspirait Napoléon III. Tout d'abord elle nous le montre Président de la République, en 1850, quand il revient de Strasbourg, de cette fameuse tournée dite triomphale, lors de laquelle cris et vivats sont poussés par des figurants à gages.

« Parlons un peu de ce Paris que nous aimons toutes deux, écrit-elle à la comtesse Sophie Wodzicka. Le seul événement remarquable, survenu depuis votre départ, est l'entrée d'*Alexandre à Babylone*. (On sent tout de suite le sourire paraître sur les lèvres de la comtesse, en attendant la fine ironie qui lui est habituelle.) Jamais l'Empereur, après les plus brillantes victoires, n'en a tant demandé. Les troupes sous les armes, le canon qui tonnait, les spectateurs qui couraient, les cloches en branle n'ont pas suffi pour célébrer le *Retour de Strasbourg*, il a encore fallu que le clergé, apparaissant sur les marches de la Madeleine, vînt encenser le voyageur qui recevait ce tribut *nonchalamment installé dans sa calèche*. Ce qui vous eût fait plaisir, c'eût été de voir le respect avec lequel l'archevêque a été accueilli sur son passage ; on se découvrait infiniment plus que pour le Président, l'on dit même que dans les faubourgs les blouses ont crié : « Vive l'archevêque ! » Vous connaissez les Français suffisamment pour deviner que le *triomphe* du Président a entraîné après soi le ridicule, ce qui n'est pas un médiocre échec dans un pays où l'on rit de tout, et à plus forte raison de ce qui prête à rire. »

Une autre femme fort intelligente, dans ses *Petites feuilles détachées*, la baronne du Montet, touche la même corde: « Le prince Louis Bonaparte, dit-elle, exprime ses idées par écrit avec précision, clarté et éloquence, mais il manque de présence d'esprit en par-

(1) 2 vol. Librairie Plon.

lant. J'ajouterai qu'on peut réellement lui appliquer les paroles remarquables de Napoléon : « Du sublime « au ridicule, il n'y a qu'un pas. » Le prince Louis dit peut-être à part lui : « Du ridicule au sublime il n'y « a qu'un pas. »

Quelques jours après, le 5 août 1850, Mme Potocka reprend la plume : « Calme plat, on attend sans impatience et avec assez de curiosité les fêtes du 15 : on en a déjà tant vues que ce moyen d'occuper la population parisienne semble usé. On parle de mariage, d'Empire et on ne dit rien sur le reste. » Puis quelques semaines plus tard les renseignements se précisent : « Le Président va repartir pour visiter ses États. Après quoi, l'Empire ! Il n'y a que le mariage qui ne va pas. Il ne veut pas des unes, les autres ne veulent pas de lui, les volontés s'accordent difficilement. L'Infante est trop laide, c'est ridicule sous la couronne impériale ; et la cousine de Bade (1), qui est très gentille à ce que l'on dit, est sous l'influence du papa Wasa (Gustave, prince de Wasa, 1799-1877, marié à Louise, princesse de Bade, 1811-1854) qui est soumis à l'Autriche. Voilà le monde et la vie ; rien de parfait. Il n'y a que la bêtise qui souvent ne laisse rien à desirer... »

La société polonaise s'intéressait fort au mariage du futur Napoléon III. Plusieurs nobles dames avaient été mises sur les rangs ; par patriotisme plutôt que par amour, elles renouvelaient ainsi le sacrifice qu'avait fait en 1807 la belle comtesse Marie Walewska, au camp de Finkenstein, en se donnant à l'empereur dans l'espoir de sauver la Pologne... Parmi les candidates se trouvaient les filles du comte Branicki, et surtout la princesse Isabelle Czartoryska (1830-1900), devenue en 1857 comtesse Jean Dzialynska, femme de la plus haute distinction, qui portait sur son visage et dans tout son maintien la marque de son aristocratique origine ; elle aurait eu vraiment l'air d'une impératrice. Mais aucune de ces combinaisons matrimoniales n'aboutit et l'on sait comment, Prosper Mérimée aidant, Napoléon III fut guidé par l'amour.

Les Czartoryski d'ailleurs étaient occupés à cette époque du mariage du prince aîné, Ladislas, avec Marie Amparo, comtesse de Vista-Alegre, fille de Christine, reine d'Espagne, et du duc de Rianzarès. Les pourparlers étaient longs et pénibles ; dans la même lettre Mme Potocka ajoute encore : « Le mariage Czartoryski ne se fera probablement pas. Les deux partis sont mécontents et se plaignent les uns des autres. C'est ridicule. Le monsieur aime trop ; la demoiselle trop peu !... La société est divisée, les uns sont Lancastre, et les autres York ; il y a fort peu de monde à Paris heureusement, sans quoi les commérages auraient une activité odieuse. » (9 septembre 1850).

Dès 1851, chacun s'attend à la restauration impériale. « On prévoit, dit Mme Potocka, qu'il y aura beaucoup d'étrangers, le prix des appartements a prodigieusement haussé. C'est à qui verra *naître l'empire* »

Voici, à la date du 3 décembre, un petit billet amusant adressé à la *citoyenne* Sophie : « Je ne sais pas ce qui se passe, mais bien certainement ils n'entreront pas de nuit, et je suis persuadée, comme vous, qu'ils capituleront, et que nos *citoyens* gouvernants prendront la fuite. Mais, hélas ! que de victimes ! On ne peut y songer avec calme. C'est alors que le courage vous abandonne. Ne pensez-vous pas qu'il serait bon que nous fussions réunis, dans ce cas, je vous offre deux bonnes chambrettes pour vous et vos enfants. »

Aux premiers bruits de guerre, en 1853, alors que se prévoit l'alliance franco-anglaise contre la Russie, la comtesse Potocka décoche un trait au neveu de l'empereur. « Mais quel orage gronde sur nos têtes ? dit-elle, pensez-vous quelquefois que le premier coup de canon dont le bruit se fera entendre en Orient nous précipitera dans une guerre interminable ? Nous (les Polonais), nous n'avons rien à perdre, et beaucoup à gagner. Mais il est impossible de penser à tout cela sans un sentiment d'effroi. Que de victimes et que de sang ! Ce seront les guerres de l'Empire *avec un grand homme en moins.* »

Toutefois ce ne sont encore que des difficultés diplomatiques auxquelles est mêlé le prince Jérôme Napoléon, cousin de Napoléon III, que la comtesse avait vu tout enfant à Sienne en 1827. « Il paraissait, dit-elle dans son *voyage d'Italie*, donner les plus belles espérances. Je trouvai du rapport entre ses traits et ceux de l'empereur Napoléon... » En 1853, le prince Jérôme fut donc envoyé en Pologne. « Vous avez eu dans les journaux, écrit Mme Potocka, quelques détails sur la *course au clocher* que le prince Napoléon a faite jusqu'à Varsovie. Il en est revenu enchanté, mais fort surpris d'avoir vu plus de Polonais à Paris qu'il n'en a rencontrés à Varsovie. Voici la traduction : il a été tellement obsédé par la police russe qu'on ne laissait pénétrer personne jusqu'à lui. Il semble que le but de cette visite soit un projet de coalition contre l'Autriche, le plus difficile paraît être d'entraîner l'Angleterre ou, du moins, de la décider à rester neutre. »

A propos du 15 août 1854 la comtesse fait un retour en arrière et nous reporte à l'année 1807, alors qu'elle avait vu Napoléon Ier à Varsovie, et qu'un des officiers les plus élégants de l'armée française, le comte de Flahault, celui qui fut le père du duc de

1. Caroline, fille de Gustave Wasa et de Louise, princesse de Bade, née en 1833, mariée en 1853 à Albert, prince, puis roi de Saxe. C'est aujourd'hui la reine douairière de Saxe.

Morny, avait un instant flirté avec elle. Il s'agit, dans cette lettre, du feu d'artifices traditionnel tiré le jour de la fête de l'empereur. Mme Wodzicka [illegible] à venir voir cette repoussance populaire. Voici la réponse : « La chaleur et la foule sont deux choses qui me sont tout à fait contraires. Vous avez vu l'*ombre*, moi j'ai assisté à la *réalité*, et je m'en contente. Napoléon était le seul homme qui m'eût peut-être fait faillir ! J'ai résisté à toutes ses coquetteries, car mon cœur n'était pas libre. »

Il faut aussi relever ces mots sur l'une des passions de Napoléon III : « Les méchants prétendent que Mme de Castiglione a eu besoin des eaux de Plombières, moi j'en doute, car il me semble que le séducteur n'est pas séduisant. » On le voit, l'admiratrice du grand Empereur ne manque pas une occasion de lancer une pierre dans le jardin de Napoléon le Petit.

Cependant voici venir la guerre d'Italie (1859) et la comtesse oublie son animosité devant les succès de nos armées. Elle se souvient qu'elle a fait une profession de foi, bien connue depuis la publication de ses Mémoires : « Si j'avais à recommencer cette pénible tâche qu'on appelle la vie, c'est Française que je voudrais renaître ! Non, je ne renie pas ma patrie, le ciel m'en préserve ! Mais si on avait le choix, avant de s'être engagé, ne serait-il pas permis d'améliorer son sort, afin d'échapper à tant d'espérances déçues, à tant de malheurs irréparables. » La comtesse applaudit des deux mains à la victoire de Magenta (4 juin). Elle écrit le 8 juin : « J'ai eu deux bons moments dans le courant de la semaine. L'un enthousiaste, suffocant, *délirant*, c'était dimanche, lorsque M. Eustache Januszkiewicz est entré tenant en main la fameuse affiche qui annonçait l'admirable victoire. Toute la maison, à commencer par le jardinier, a été électrisée ; et l'on a cloué à l'entrée la précieuse feuille afin que tous les passants la lussent. Mais ce n'étaient là que des émotions *grandioses*. Les plus *douces* ont succédé, l'espoir de vous voir, ma petite sainte (1)... Que dites-vous de ce roi blessé ? Cela nous reporte aux temps chevaleresques du moyen âge. Quant à l'idée de ne point entrer le *premier* à Milan, c'est du Louis XIV tout pur ! Et Napoléon veut tous les triomphes ».

A la nouvelle de Solférino Mme Potocka exulte encore, tout en déplorant avec beaucoup de libéralisme la répression de Pérouse par les troupes papales. « Des triomphes fabuleux d'un côté (du côté des Français) et de l'autre (du côté des Autrichiens) une défaite [illegible] plus désespérante qu'elle a eu lieu sous les yeux d'un jeune souverain (François-Joseph) présomptueux qui, pour la première fois, s'était cru en *droit* de *vaincre* ; c'est plus qu'il n'en faut pour ôter tout espoir aux chefs, et tout enthousiasme à l'armée... Mais, hélas ! pourquoi à côté de ce triomphe de la bonne cause, les désespérants détails de Pérouse ! Ne pensez-vous pas que si le Pape avait dans son conclave un ami dévoué, ou pour mieux dire, un homme éclairé qui osât prendre l'initiative, il lui conseillerait d'abdiquer le pouvoir temporel, prenant pour raison l'ignorance où on l'avait laissé des atrocités qui se sont passées dans cette ville malheureuse ! Récompenser ceux qui les ont commises est le pendant des récompenses distribuées aux infâmes massacreurs de Galicie... (en 1848) et cela au nom de celui dont la mission sur la terre est de *tout pardonner* !

« En vérité, les idées se confondent, et l'on ne sait plus à quoi s'arrêter. Mais Dieu fera justice, car le moment semble venu où il va prendre la balance en main ; et nous aussi nous pouvons espérer tôt ou tard de voir la fin de nos souffrances et de nos humiliations. Vivre seulement assez pour voir à Varsovie une journée semblable à celle de Milan ! (1) et puis mourir de joie !... »

L'ardente patriote polonaise reparaît ici. Mais la lettre continue : « Dites-moi, ma bien chère, ce que vous écrit votre fils, au sujet de l'empereur (d'Autriche). Quel désappointement ! et quelle confusion pour ceux qui ont prédit le triomphe de la soi-disant bonne cause, qui n'était que celle d'une aveugle tyrannie guidée par un jeune et ignorant despote, oublieux des maux qu'il faisait endurer. Vos pauvres Piémontais ont lavé de leur sang la tache de Novare. (Victoire des Autrichiens sur Charles-Albert, 23 mars 1849). Mais en temps de paix Victor-Emmanuel sera-t-il assez grand roi pour un si grand royaume ?... Que Dieu l'inspire et lui donne à côté de ce beau courage une belle âme et une profonde sagesse ! Nous lui passerons l'absence de génie et même d'esprit, s'il le faut absolument ; ce n'est pas indispensable pour gouverner les hommes et les rendre heureux.... J'embrasse tendrement Céline (fille de la comtesse Wodzicka). Que dit-elle de tout ce qui se passe, n'a-t-elle pas envie de monter à cheval, et de jouer le rôle de Clorinde ? Dans ma jeunesse j'ai eu mille fantaisies de ce genre, et cependant je suis restée *Gros Jean comme devant*. A-t-elle lu le Tasse ! Ne vous effrayez pas, ce livre-là est sans danger dans le siècle positif où nous vivons. »

L'entrevue de Villafranca entre Napoléon et François-Joseph et le brusque arrêt de la guerre sont commentés par la comtesse qui ne perd pas cette ex-

(1) Surnom de la comtesse Wodzicka ; voir comtesse Potocka, *Voyage à Paris* (autobiographie). 1 vol., Paris, 1899. Plon.

(1) Entrée des Français victorieux à Milan le 8 juin 1859.

cellente occasion de parler politique. Elle a été *abasourdie* et s'est écriée : Voilà le second tome de la paix de Sébastopol. Toutefois, elle se laisse consoler en apprenant que la Lombardie devient Piémontaise et qu'on aura l'œil sur le reste. « Hélas ! ajoute-t-elle à propos de la mobilisation prussienne sur le Rhin et des menaces contre la France, ce sont ces hérétiques qui sont cause de la non-réalisation complète de nos espérances. La coalition était pendante, il était devenu impossible de ne point l'arrêter en si beau chemin.

« Il faut convenir que notre *Machiavel* (Napoléon III) a du sublime !... personne ne s'attendait à un pareil résultat, de plus on prétend qu'il a enjôlé son ennemi (François-Joseph) par ses manières courtoises. Ceci n'est cependant pas acte de foi.

« Que vous écrit-on de Vienne ? Pardon, il s'est trouvé une mouche dans mon écritoire... Ne pensez-vous pas, très chère, qu'une fée méchante, ayant assisté à la naissance de Napoléon III, a été jalouse des dons qui avaient été accordés à ce futur empereur ? Un regard impénétrable, un mutisme sans exemple, une volonté de fer dans un corps d'acier, tout cela a été anéanti, car la fée a dit : « Il réussira « dans tout ce qu'il entreprendra, mais il n'achè- « vera jamais rien. Il lui prendra des dégoûts subits, « il aura des défaillances invincibles !... » Et voilà l'explication de la paix de Crimée au moment où le Czar allait demander merci ; la paix avec l'Italie et le triomphe de l'Autriche ont leur source dans la même infirmité morale. La méchante fée a présidé à ces deux traités : ces pauvres Italiens en seront les victimes et s'entremangeront.

« En vérité, tout ce qui s'est passé est tellement inexplicable qu'il faut y chercher des causes surnaturelles. »

Cette lettre rappelle les paroles d'Azeglio : « Aller en Italie avec deux cent mille hommes, dépenser un demi-milliard, gagner quatre batailles, restituer aux Italiens une de leurs plus belles provinces, et revenir maudit par eux ! problème insoluble ! Je m'y perds.

La comtesse dit encore (elle est très bavarde, quand il s'agit de faits intéressants, et l'on ne peut vraiment s'en plaindre) : « Paris est sombre, tous les partis affectent d'être mécontents et il est impossible de présager de quelle façon celui qui n'avait qu'un pas à faire pour devenir un grand homme sortira d'embarras. Il a agi très sagement en refusant les ovations, la police seule y eût présidé, tandis qu'en faisant son entrée à la tête de son héroïque armée, il pourra se méprendre sur les sentiments du public.

« On prétend que les ouvriers lui ont préparé un char doré et qu'ils veulent le traîner, moi je n'en crois rien, vu que les Français ont une trop juste appréciation des hommes et des événements ; ils ne se donneront pas ce ridicule, et Napoléon lui-même en sentirait l'inconvenance. En retour de tout ce que je vous dis là, racontez-moi ce qu'on vous écrit de Vienne ; est-il vrai que ce serrement de main, dicté par la nécessité d'une part et par l'astuce de l'autre, a abattu l'orgueil des Habsbourg et qu'on s'est quitté bons amis ? Un petit détail fort *agréable*, c'est que ce vilain Liechtenstein qui a brisé à coups de sabre les figurines de nos héros est chassé de l'armée pour cause d'incapacité. »

L'entrevue de Villafranca fut suivie du banquet de Vérone. Mme Potocka est renseignée sur cet écho plus mondain que diplomatique par le comte Xavier Branicki, ami et compagnon d'armes du prince Napoléon. « M. Xavier qui était allé joindre son prince est revenu sans avoir tiré l'épée ainsi que vous le savez ; ils ont tous deux du malheur, ils arrivent toujours au moment où l'on fait la paix. Cela n'empêche pas M. Xavier de raconter des choses curieuses ; il a accompagné le prince à Vérone, lors de son entrevue avec l'empereur d'Autriche. Ces deux grands personnages ont été enfermés pendant plus de trois heures. Amis et ennemis se trouvaient confondus dans le salon d'attente ; au moment où les portes se sont ouvertes, on a fort bien entendu ces paroles d'adieu proférées par le monarque, lequel serrant la main de l'envoyé impérial, lui a dit :

— « Je souhaite à Votre Altesse de n'avoir jamais au cœur l'amertume dont le mien est rempli. »

« Il s'est fait à Vérone un déploiement de luxe monarchique ; au dîner qui a réuni vainqueurs et vaincus, la vaisselle était magnifique, et les valets servaient l'épée au côté, contraste parfait avec le camp français, où l'on affectait la plus grande simplicité. Chacun a fait son devoir néanmoins ; le vainqueur s'est montré d'une courtoisie recherchée et le vaincu est resté grave et digne. »

La question du temporel tient au cœur de la comtesse ; tout en craignant de blesser la petite sainte, elle y revient : « Maintenant, ma très chère, vous devez être tourmentée au sujet du Saint-Père. En se montrant résolu à ne rien perdre de son autorité temporelle, il s'expose à allumer la guerre civile ; impossible de deviner ce que tout cela deviendra, ce qu'il y a de certain, c'est que cette paix subitement conclue ne peut durer longtemps. »

Et de fait, la comtesse était excellent prophète. « La voie est coupée, nous en suivrons une autre », allait dire Cavour et la révolution était prête à créer enfin l'unité italienne, déjà rêvée au XVIIIe siècle par le marquis d'Argenson, ministre des Affaires étrangères de Louis XV.

Quand, en 1861, éclata l'insurrection polonaise, Mme Potocka, sans rien attendre de Napoléon III, pouvait cependant espérer qu'une héroïque intervention déciderait du sort de la Pologne; la France n'oublia pas ses sympathies de jadis, mais les actes furent isolés, et le gouvernement impérial fit la sourde oreille aux solliciteurs.

L'ami de Varsovie, le comte de Flahault, écrivit alors une lettre de platonique sympathie à la comtesse. « Merci mille fois, répondait Mme Potocka, de cette nouvelle preuve de notre bonne et constante amitié. Jusqu'ici admirez-nous et gardez-vous de nous plaindre. On fait preuve maintenant en Pologne des vertus les plus belles et des dévouements les plus admirables ; depuis le temps des martyrs, rien de semblable ne s'était vu. Les Russes tuent et pillent, tandis que les Polonais désarmés prient et espèrent. Mes cheveux gris répondent de la vérité de ce que je vous écris. Vous m'avez connue jeune et enthousiaste, maintenant je ne suis plus susceptible que d'admiration, et ce sentiment si doux pour tout cœur élevé est fondé chez moi sur un ardent patriotisme. Je crois que l'avenir nous réserve des chances inespérées. Et ne sera-t-on jamais ému qu'aux récits des massacres de Syrie, et tolérera-t-on dans la vieille Europe et dans la splendide Angleterre ce qu'on réprouve là-bas? »

C'est sur cette dernière critique à l'adresse de Napoléon III que se terminent les lettres où il est question du second Empire. La comtesse Potocka aurait pu nous apprendre encore bien des choses sur cette époque, mais force nous est de nous contenter de ces quelques fragments où nous retrouvons son style primesautier et sa verve des meilleurs jours ; et n'est-il pas curieux de noter dans ces pages que, si la grande dame prend presque toujours parti contre le neveu, c'est en souvenir de Napoléon Ier? Le bon sens, le cœur, l'amour de la Pologne, voilà sur quoi est fondée sa politique en somme fort libérale. Elle voua un culte enthousiaste au grand homme qu'elle connut à Varsovie en 1807, et cet enthousiasme résista au temps, encore que l'Empereur n'eût rien fait de ce qu'on attendait de lui; on espérait qu'il rendrait à la Pologne son indépendance et que, tout en se servant de ses *fidèles* et *courageux* Polonais, si braves, si admirables à Somo-Sierra et à Leipsick, il n'oublierait pas tout ce qu'il leur devait. Mais le triomphe impérial ne dura point assez longtemps, et les plus fervents patriotes — dont Mme Potocka — n'eurent jamais le courage de reprocher à l'exilé de Sainte-Hélène, de n'avoir pas tenu ses promesses. Ce sentiment de pure abnégation était au fond de toutes les âmes polonaises..... Toujours est-il que le neveu n'avait point la même excuse, d'où l'acrimonie de la comtesse en pensant à cette dette non payée et à sa patrie chevaleresque toujours sacrifiée.

CASIMIR STRYIENSKI.

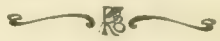

Hannetons de Paris

—

FAMILLES

Parfois, souvent même, au bout de quelques années, il arrive que divorce et remariage aient mis autour de l'enfant un autre papa ou une mère différente. Mais comme le nouveau conjoint appartient au même monde, le changement est à peine sensible. Si ce n'est plus le même nom et le même physique, les habitudes, les goûts restent pareils. Pour cette atmosphère immuable les préceptes demeurent identiques Affiné par tout cet artifice, l'enfant achève de devenir une merveille de grâce souple, fûtée, cabotine et d'ingénieuse dextérité.

Pour être juste, reconnaissons que c'est seulement à la faveur d'une telle rouerie précoce que les pauvres petits enfants de la farandole parviennent à se faire un sort acceptable à travers les ruines, les enchevêtrements, les constructions hasardeuses et bancroches parmi lesquelles, tant de fois, leur jeunesse s'écoule.

A force de courir ensemble cet exténuant et frénétique galop, leurs parents s'irritent l'un contre l'autre, se meurtrissent en faisant souffrir ceux qui les entourent, et en arrivent à la brisure. De la part de l'enfant quelles finesses pour ne point envenimer le débat, pour maintenir son droit et son devoir d'une double affection ! Puis, ce sont les parents des deux époux hostiles dont il faut savoir se garder de servir colères et rancunes.

Plus tard, après la séparation, ne sont-ce pas des prodiges de diplomatie qu'il faut à notre marmot désabusé, pour naviguer d'un bord à l'autre sans anicroche ni chavirage, pour ne rien trahir de ce qu'on lui confie, pour donner son cœur à tour de rôle! Surtout lorsque la rupture se complique, de part et d'autre — ce qui ne tarde guère — d'un réembarquement pour le bonheur avec de nouveaux partenaires, lorsque la venue de nouveaux enfants rend plus inextricable encore ce lacis d'affections, d'intérêts, d'orgueils ! Quelle souplesse et quel tact deviennent alors nécessaires : Les communications sont rompues entre les deux camps. L'enfant qui, le jeudi, le dimanche, évolue d'une tendresse à l'autre, est entre elles le seul lien. Si petit qu'il soit, on l'in-

terroge. C'est de sa bouche qu'on espère savoir le vrai. Et on le presse d'autant plus qu'on le suppose moins clairvoyant. Mais toutes les fantasmagories au milieu desquelles il a grandi l'aident à faire bonne figure dans ce rôle difficile. Son cabotinage héréditaire, le sens de l'artifice dont le perpétuel exemple de ses proches l'a bien vite pourvu, viennent à son secours. Tout jeunet il est merveilleux de prudence, de dissimulation ayant l'air de la franchise, d'étourderie voulue qui abrite sous une volubilité joyeuse le plus perspicace sang-froid. N'ai-je pas connu une fillette qui, endolorie dès sa quatrième année par le divorce de ses parents, sentait confusément la laideur de les trahir lorsqu'elle allait de l'un à l'autre, avait pris le parti d'éluder leurs questions opiniâtres et les interrogatoires des deux familles en feignant de ne les pas comprendre, en y opposant la force d'inertie de ses machinales onomatopées. Dans sa sagesse de petite écorchée qui aime aussi bien son père que sa mère, d'instinct elle recourait au chantonnement, à la fois si tragique et si commode, des vieillards qui, même parmi leurs interlocuteurs, fredonnent à mi-voix pour fuir la tristesse de leurs hantises et pour n'avoir point à répondre sur les choses qui les assombrissent.

— Poum! Poum! Poum! murmurait la mignonne en se détournant vers la fenêtre dont, très attentive au spectacle de la rue, elle soulevait le rideau... Poum! Poum! disait-elle en cabriolant jusque vers les fleurs d'un bouquet ou les fanfreluches d'un coussin, dans la contemplation desquelles elle s'absorbait.

Comme isolée dans sa morne chanson, elle attendait que le désir de savoir se fût lassé. Et, en effet, le questionneur, un peu gêné, revenait vite à des paroles plus discrètes.

Quatre ans! Que sera-ce plus tard lorsque la fillette ou le bambin, mieux assouplis encore par ce dressage de chaque jour, auront acquis toutes les ressources d'astuce pour évoluer entre les haines, les jalousies, les rancunes, les froissements d'amour-propre et d'intérêt!

Songeons que, au bout de peu de mois, ce n'est pas seulement dans le ménage où ils passent en visiteurs qu'il y aura des affections nouvelles, mais qu'aussi, dans le ménage où le jugement du divorce le fait vivre, des enchevêtrements de liens compliqueront leur rôle. Alors cette science précoce du monde, pas loin tout d'abord de nous choquer comme une flétrissure, finit par nous apparaître presque comme un bienfait, puisque c'est seulement grâce à ces roueries que les pauvres mioches privés des tendresses protectrices parviennent à passer dans tout ce hérissement de haines sans irriter les blessures et dans la fournaise des récentes amours sans les froisser et sans trop en souffrir!

Le vertige même de leur existence fiévreuse contribue à diminuer le chagrin qu'ils pourraient avoir de ces querelles. Dans leur brillant hourvari, ils ont si peu de temps à donner aux choses du cœur, et le sentiment est une fleur si négligée au milieu des cavalcades, des intrigues et des plaisirs qui les passionnent! Fâcheuse anicroche à coup sûr que le divorce des parents, qui trouble les commodités de la fête, mais dont on se console en la retrouvant pareille chez tant d'amis, et qui, après tout, ne bouleverse pas si fort des existences frénétiques cherchant toutes leurs joies hors du foyer! Bah! On n'en court pas moins d'essayages en vernissages, de five o'clocks en visites, on ne rate pour cela ni bals, ni spectacles, ni concerts, on n'est privé ni d'un flirt, ni d'un potin, ni d'une relation précieuse. A ces délices sous les lustres qu'est-ce que pourraient bien ajouter le froufrou d'une mère affolée des mêmes ivresses et les tendres conseils d'un père qui vous escorte en grognant? Dans une vie si complexe, à quelles minutes nicher l'exercice de telles affections? C'est tout juste un agrément pour les retours en fiacre et la torpeur maussade des déjeuners de famille! Bientôt d'ailleurs, pour la jeune fille, va surgir le mari qui remplira très bien cet office, pas tellement indispensable en somme. Après quelques mois, ce compagnonnage du mari sera même le plus clair de son rôle, sans compter bien entendu la charge essentielle d'alimenter d'or, de plaisir, de prestige, l'épileptique ménage.

— Il n'y a vraiment que pour la vie pot-au-feu des gens vulgaires que toutes ces rafales et ces brisures ont tant d'importance! disait un jour, avec sa franchise ingénue, une ravissante écervelée... Mais, pour nous, dans notre perpétuel galop de plaisir, mince affaire! Ça ne change pas grand'chose! Et même, sans paradoxe, on peut prétendre que nous autres, papillons de lumières, nous ne profitons jamais si bien de nos parents qu'après le divorce, car, lorsqu'on va passer près d'eux les heures du dimanche ou les semaines de vacances que le Tribunal leur concède, ils sont bien obligés, ne fût-ce que par coquetterie d'émulation, de s'occuper gracieusement de nous, ce dont ils n'avaient jamais le loisir au temps de leur accord conjugal... Pour ma part, jamais je n'ai autant causé avec ma mère qu'à partir du moment où elle eût quitté la maison et où je dus me borner à lui faire une visite bi-mensuelle!

Sans compter d'autres avantages fort précieux dans la lutte pour l'amour et pour le prestige qu'est véritablement le monde : une opulente beauté maternelle de trente-cinq ans éteint si souvent de sa splendeur la grâce un peu frêle d'une toute jeune fille! Si désagréable pour elle que puisse être le divorce des parents au point de vue des comp[illegible]

tions familiales, du moins l'affranchit-il d'une concurrence immédiate, perpétuelle, exaspérante. Pour en douter il faut n'avoir jamais vu les regards de reproche dont certaines vierges peu fêtées surveillent les charmes trop éblouissants de leur mère et leurs flirts victorieux. Tandis que, maigriotes et gauches, elles battent fébrilement de l'éventail dans la rage d'être délaissées, quelle humiliation de voir leurs mères triomphantes au milieu d'une cour en extase, d'entendre l'éclat joyeux de leur rire! Loin de renoncer, elles jettent tous leurs feux pour jouir de cette suprême gloire, elles rayonnent de toute la magnificence de leur chair, de toute la fièvre langoureuse ou mutine de leurs yeux! Leur science des troublantes attitudes et l'attrait des coquetteries spirituelles compensent leur léger défleurissement de jeunesse. Elles le portent avec une maëstria brillante et, d'ailleurs, la plupart des hommes en raffolent. Aussi, d'âge mûr ou jouvenceaux, s'empressent-ils, émerveillés, frémissants de désir, autour de la belle statue lumineuse, odorante, coiffée de flammes ou de ténèbres, qui les hypnotise de sa grâce expérimentée. Tout à leurs délices, elles sont encore trop adulées pour s'apercevoir des œillades jalouses de leurs filles et pour en promener de semblables sur leurs jeux galants.

— Quelles éteigneuses que nos mères toujours si effroyablement jeunes, ma pauvre Yvonne! soupire avec mélancolie une de ces vierges délaissées. Rien à faire pour nous autour d'elles! Ce sont nos plus terribles rivales. Il n'y a de sourires, d'hommages et de flirts qu'à leur profit. Si elles ne dansent pas, c'est qu'elles dédaignent et que leurs libres manèges n'ont plus besoin des grâces du boston, mais si elles le voulaient, ce sont elles qui empliraient les salons de leurs voltes harmonieuses et c'est dans le coup-de-vent de leurs jupes que bien vite tourneraient les plus timides de nos tout derniers danseurs! Regarde ma mère en ce moment : un cercle d'habits noirs autour de ses épaules, dix paires de moustaches grises, blondes, brunes, rousses ou simplement naissantes autour de son sourire! Et, près de nous, personne! Vois la tienne : elle passe en conquérante au milieu des hommes qui, cependant, nous laissent au plaisir de nos causeries virginales! Vraie bravade à la nature que cette prolongation artificielle de la jeunesse par les femmes d'aujourd'hui! Elles en oublient leur rôle et leurs devoirs. Tant qu'elles réussiront, par massages, lotions, et fards, à se maintenir dans l'exercice de leur beauté, nous passerons inaperçues. C'est enrageant! Nous ne devrions plus les sortir...

On devine les mille petits drames que, chaque jour, dans le monde du plaisir, ces muettes rivalités provoquent et la sereine atmosphère familiale qu'ils créent! Les enfants, il est vrai, servent à la parade. Un beau jeune homme séduisant devient vite une force qui s'ajoute à la valeur mondaine de la famille. Le sourire d'une fine et jolie jeune fille — surtout si elle sait en faire usage — assurera bien des sympathies et des concours. Mais quels tourments parfois et quelles blessures!

Car si, dans les salons, la mère, toujours jeune, peut être gênée par la surveillance et les jeux rivaux de sa fille, si leur malaise respectif se traduit parfois en propos hargneux, dans les petits théâtres et les joyeux cafés de nuit le père court aussi le risque de heurter sa folie de plaisir au vertige pareil de son fils. N'est-il pas responsable des fringales précoces de son enfant, par la trépidation et la fête perpétuelles où il l'a fait grandir, puis par l'élégant cynisme de ses propos? Dans certaines familles on dit tout devant les enfants, sous prétexte d'abord qu'ils sont naïfs autant que purs et ne comprennent pas, plus tard en justifiant ce sans-gêne par la raison que c'est un péril de leur cacher la vie. Ce ne sont d'ailleurs pas les misères qu'on leur en fait voir, mais les gaudrioles et les hontes. Et l'on ne s'aperçoit pas qu'en manquant ainsi de respect à l'enfance, on perd tout droit à son respect et que, en la flétrissant on se dégrade. La femme qui, en présence de sa fille, s'est pourléchée d'histoires scabreuses ne doit s'étonner qu'à demi le jour où elle découvre qu'elle n'a plus sur elle assez d'autorité morale pour combattre son désir malsain d'aventure. De même le père qui, dans le pittoresque laisser-aller de la vie en fanfares, a trouvé moderniste d'évoquer, en présence de son fils, avec une verve de bon camarade spirituel et amusé, toutes les pourritures de la vie, aurait mauvaise grâce à se montrer surpris de le rencontrer, tout jeunet et déjà pittoresquement vicieux, dans les lieux de bamboche où il folâtre lui-même, ou encore de le découvrir comme rival auprès d'une frétillante mondaine vers laquelle une même convoitise les jette.

Aussi est-il plaisant — et quelquefois superbement tragique — de voir le tendre respect que, dans ces milieux de vertige, de plaisir, de lutte sans vergogne pour la conquête, d'élégance à la fois féroce et veule, fils et filles ont pour leurs parents qu'ils voient vivre sans cesse sous leurs yeux avec tant de frénésie, de cynisme, de cupidité et de bassesse! Ils connaissent leurs ruses, tous leurs mensonges, leur perpétuelle parade de bluff, leurs lécheries à tous pouvoirs, leur arrogance pour toutes faiblesses, leurs convoitises avec les ruses hypocrites pour les assouvir. Telle fut l'éducation par l'exemple sinon par le précepte, qu'on leur donna. Aussi s'estiment-ils en droit d'exiger que leurs parents, soudain furieux de les voir embusqués trop près de leurs propres plai-

sirs, ne prennent pas la fantaisie de venir, au nom d'une morale si désinvolte, contrarier leurs joies par des prêches austères. Sinon, ils regimbent, et, dans un langage cyniquement camarade, se bornent à faire comprendre que la vertu de telles familles n'a guère qualité pour être rigoureuse. On imagine le charme de vénération et de tendresse que peuvent avoir semblables entretiens entre parents et enfants !

— Je vous aime bien papa et maman, menace le fringant Gérard, à qui son père et sa mère reprochent ses foucades par trop scandaleuses. Mais si vous voulez que ça continue à coller, ne m'obligez pas de vous sortir votre paquet, à l'un comme à l'autre... Je n'ai pas le temps d'écouter les potins et surtout, par pudeur filiale, je ferme l'oreille à ceux-là. Mais, sapristi, tout de même, je n'ai pu passer à travers la rumeur sans l'entendre... Alors, si vous voulez bien, ne nous drapons pas !

La mère aussi bien que le père, jugeant sage de ne pas insister, feignent de ne pas comprendre et murmurant de confuses gronderies pour sauver leur retraite, pour couvrir l'aveu qui résulte de leur mutisme, se dérobent avec prudence. Le fils, étonné que, après tant d'exemple de tohu-bohu folâtre, de brillante et vertigineuse amoralité, on prétende réfréner son goût du libre plaisir et des conquêtes cyniques, reste triomphant au milieu de sa famille. Tout d'abord stupéfiée, elle ne tarde pas à se laisser emporter derechef par la farandole en se disant que la radieuse vie du monde n'en est pas à une turpitude ou un écrasement près, et que tout cela disparaît dans le magnifique ensemble. Que personne ne soit gêné dans sa course vers les belles régalades de la vie, c'est l'essentiel ! Et que, dans le même esprit, les enfants ne soient même pas contrariés par le souci des égards et des devoirs envers les parents !

— L'odeur de papa me poursuit ! déclare, avec une mine de dégoût, en se tamponnant les narines de son mouchoir parfumé, un fils très élégant qui, accouru près de son père mort, s'est vu contraint, au moins par l'usage, de passer quelques minutes dans la chambre funèbre, et, troublé dans ses raffinements ordinaires, se plaint que sa piété filiale inflige à ses muqueuses le supplice d'une odeur moins suave que celles dont il a l'habitude !

C'est plus de souffrance que n'en comportent sa tendresse et son respect d'homme de plaisir. Dans quels exemples eût-il trouvé autour de lui le conseil de sentiments meilleurs et des raisons de mieux chérir les souples fantoches au milieu desquels il a grandi et dont il connaît les ridicules ou les tares ?

Pour les juger avec clairvoyance il n'a souvent pas besoin, nourri comme il l'est dans l'artifice, d'âge, d'expérience et de réflexion. Des témoins dignes de foi ne m'ont-ils pas conté cette pittoresque anecdote qui montre l'observation et le désenchantement précoce de certains petits êtres vieillis par tout le vertige qui tourbillonne autour d'eux.

Un petit Anglais de sept ans — il n'est pas nécessaire de naître Parisien pour mériter ce titre de « hanneton de Paris » qui s'applique si bien à la vie frénétique d'innombrables étrangers tout trépidants de cette Danse de Saint-Guy — un petit Anglais, délaissé par sa mère qui folâtre et par son père que consolent d'autres ivresses, bavarde avec la directrice d'un somptueux hôtel de la Riviera où sa famille, pour se ruer au plaisir, l'abandonne tout le jour aux soins des domestiques dont il répète les propos vulgaires :

— Dites, Madame, avez-vous de l'estime pour ma mère ?

Et le sérieux de son ton britannique ajoute je ne sais quelle tragique bouffonnerie à sa question saugrenue. Attendrie et inquiète, l'hôtelière, pleine de bonté pour ce pitoyable marmot, le rassure d'une parole banale :

— Mais certainement. Madame votre mère vous aime beaucoup...

— No. Elle n'a pas le temps, ma mère. Ses yeux et sa bouche sont à trop de monde...

— Ne répétez pas ces vilaines choses ! Ce n'est pas vrai.

— Et mon père, continue le bambin, est-ce que vous avez de l'estime pour mon père ?

— Mais pourquoi me demandez-vous tout cela ?

— C'est que, moi, je n'ai pas d'estime pour mon père... Parce que mon père il est toujours saoûl !

Et les femmes de chambre ricanaient en l'écoutant évoquer ces tristesses avec l'assurance résignée d'un très vieil homme, tandis que sa mère et son père cabriolaient, chacun avec ses vices et ses passions, dans la bourdonnante cité de plaisir toute proche !

Tendres, frais et joyeux enfants, que façonna cette belle existence ! Avec eux, toutes les satisfactions de vanité et parfois d'ambition ! Futés, espiègles, railleurs, ils donnent allegrement la réplique à la gouaille malicieuse des parents. Leur rire désenchanté fait chorus avec leur rire de gens sans foi qui s'étourdissent de leur propre frénésie. De bonne heure, ils sont des associés pour la façade, l'influence et l'argent. N'est-ce pas l'essentiel ?

Il y a bien, c'est vrai, le calme et grave bonheur familial. Mais quelle surannée rengaine surtout pour des gens qui n'ont ni le loisir ni le goût du foyer, qui s'y endorment, moroses et désemparés, chaque fois qu'un contre-temps ou un malaise les obligent à y passer un soir ?

Pour des êtres qui vivent en représentation perpétuelle, la famille n'est guère qu'un clan toujours

en bataille et en parade. La vraie joie, c'est le butin qu'on fait. Après l'avoir conquis, on danse et trépigne autour, d'abord parce que c'est la plus divertissante manière de le fêter, ensuite pour l'accroître ce que, au milieu de toutes les grâces et de toutes les liesses, on ne perd jamais de vue !

N'est-ce pas ainsi que, dans les cirques, les enfants d'acrobates, dès qu'ils peuvent commencer leurs pirouettes sur la corde raide ou bien à travers les cerceaux, augmentent la valeur et la félicité de la famille ? Le foyer, c'est la recette !

GEORGES LECOMTE.

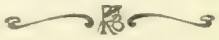

LA POLITIQUE DU PROTECTORAT FONDÉE SUR L'INÉGALITÉ DES RACES (1)

La politique de la non-assimilation, et partant du protectorat, est en opposition complète, absolue, irréductible peut-on dire, avec celle que je viens d'indiquer. Elle s'établit, elle a ses fondements, non point sur les théories absolues et sentimentales, mais sur l'observation positive.

Une étude, même sommaire, des différentes populations qui habitent la planète, de leurs religions, de leurs formes et de leur vie sociales, témoigne d'une profonde et radicale inégalité entre les peuples, — plus encore entre les races. Les blancs, les jaunes, les noirs — qu'ils aient ou qu'ils n'aient point une origine commune, unique, — constituent des groupes ethniques différents, œuvre de l'hérédité, du sol, du climat, de la nourriture, de la religion, des mœurs, de l'éducation, de la continuité de la vie sociale, de la puissance sur les vivants de l'âme des morts, — de la voix des morts, comme disait Auguste Comte.

Ces groupes ethniques, il faut les considérer comme complètement fixés, tant au point de vue intellectuel et moral qu'au point de vue physique. Il est impossible de les fondre comme il serait impossible de faire ou de refaire une même espèce d'êtres avec des chiens, des loups, des chacals et des renards.

C'est un fait indéniable que toutes les races et tous les siècles n'ont pas compris l'âme, Dieu, la morale, la famille, la propriété, la vie sociale d'une manière identique : « On ne songe pas, dit Renan, que chaque nation avec ses temples, ses dieux, sa poésie, ses traditions héroïques, ses croyances fantastiques, ses lois et ses institutions, représente une unité, une façon de prendre la vie, un ton dans l'humanité. » — Et j'ajoute : comment serait-il possible de réunir en une seule gerbe des épis aussi différents ? — Comment cela serait-il possible alors qu'il est hors de doute pour tout esprit impartial que les races « progressives » à notre manière sont en infime minorité dans le monde ; que la plus grande partie de l'humanité n'a jamais montré le moindre désir de réformer ses institutions depuis qu'elles ont été jetées dans un moule qui leur a, en quelque sorte, donné leur forme définitive ?

Il faut donc nous garder de poursuivre l'assimilation ; il faut nous en tenir au protectorat et je le définirai : la science d'administrer les indigènes par l'intermédiaire de leur chefs naturels.

Il faut étudier la religion, les lois, les mœurs des vaincus ; il faut les comprendre, et pour cela renoncer à notre infatuation de civilisés, — respecter toutes les formes sociales.

Ajoutons encore : — La politique de la non-assimilation, du protectorat, elle a été suivie autrefois par les Perses et les Romains ; elle l'est aujourd'hui par les Anglais et les Hollandais ; c'est grâce à elle que ces deux nations tiennent, la première, les Indes ; la seconde, les Iles de la Sonde.

Aujourd'hui, pour donner à ces idées une première précision, je rappellerai les traits essentiels qui accusent l'inégalité des races humaines, — cette inégalité sur laquelle nous édifierons la politique de la non-assimilation.

L'inégalité des races et des peuples a sa base dans le cerveau : chaque race, chaque peuple a une constitution mentale aussi fixe que ses caractères anatomiques ; de là ses pensées, ses sentiments et par conséquent ses croyances, ses institutions, ses formes sociales.

Je suivrai ici un instant l'ouvrage si remarquable et suggestif du comte de Gobineau. Son *Essai sur l'inégalité des races humaines* est de 1854 ; il est à la mode aujourd'hui, mais pourquoi Gobineau n'a-t-il pas été lu par les hommes politiques et les administrateurs du second Empire et de la République pendant ses trente premières années ? On l'aurait compris, peut-être, et bien des fautes eussent été évitées quant à l'administration des indigènes de nos colonies.

Appuyé sur l'histoire des peuples et des civilisations, Gobineau observe que, dans toute agglomération d'hommes, on remarque *deux courants, l'un intellectuel, l'autre matériel*, plus ou moins forts ou plus ou moins équilibrés : « Quand, dit-il, la faculté pensive domine (courant intellectuel), il arrive tels résultats ; quand c'est la faculté active (courant matériel), il s'en produit tels autres. La nation déploie des qualités de nature différente, suivant que règne celui-ci ou celui-là des deux courants ou éléments. On pourrait appliquer ici le symbo-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 25 Mars 1905.

lisme hindou en représentant ce que j'ai appelé le courant intellectuel par Parkriti, principe femelle de Brahma créateur, et le courant matériel par Pouroucha, principe mâle du même Brahma; ceci, toutefois, à la condition de ne comprendre sous ces mots qu'une idée de fécondation réciproque, sans mettre d'un côté un éloge et de l'autre un blâme. » — Et il ajoute que c'est seulement chez les races assez abondamment pourvues d'un de ces deux éléments, sans qu'aucune soit jamais complètement dépourvue de l'autre, que l'état social peut parvenir à un degré satisfaisant de culture et par conséquent de civilisation.

Gobineau partage dès lors tous les peuples en deux classes, pour les placer particulièrement, mais jamais absolument, sous l'action d'un des courants. A la tête de la catégorie mâle il met les Chinois; comme prototype de la classe adverse, il choisit les Hindous.

Les Chinois sont des esprits médiocres, mais pratiques; ils ne rêvent pas; ils cèdent fort peu à l'imagination, mais ils sont utilitaires; ils ont l'amour de l'utile, le désir de vivre commodément et, dans ce but, l'application à une certaine somme de travail.

Les Hindous, (il s'agit des Aryens que le système brahmanique des castes a tenus purs, ou relativement purs, de mélange avec les populations noires), tout au contraire des jaunes, n'ont point l'idée de l'utile et du pratique; la vie matérielle les préoccupe peu, mais ils sont pourvus, à un haut degré, du sentiment des choses supernaturelles; ils sont infiniment plus méditatifs qu'agissants. Chez eux le principe mâle existe à peine.

A la suite des Hindous, quoique bien différents, il faut inscrire les nègres qui « donnent beaucoup plus de prix aux choses qui ne se voient pas qu'à celles qui se touchent. » Assurément, ce ne sont point des métaphysiciens, mais l'extraordinaire végétation de leur fétichisme est un témoignage d'imagination; puis ils « palabrent » indéfiniment, ils jouent, ils chantent, ils dansent et ne montrent aucune préoccupation utilitaire.

Pour les blancs, les blancs d'Europe, on rencontre chez eux une combinaison heureuse, sinon parfaite, du principe mâle et du principe femelle. D'une part, un grand sens de l'utile, mais plus élevé et plus large que chez les jaunes, éclairé, servi par une puissante intelligence, une grande faculté d'invention; — d'autre part, l'idée de l'au-delà, l'idée de Dieu, les conceptions religieuses et métaphysiques des Hindous, mais beaucoup moins développées et par conséquent moins alanguissantes; une raison puissante, une haute moralité. Ajoutons encore un grand amour de la vie, de l'action, le sens de la personnalité; un goût prononcé pour la liberté; l'énergie, qui est plus que de la bravoure, et le caractère, c'est-à-dire la fermeté, la persévérance, toutes les manifestations d'une volonté éclairée par un jugement sûr.

Faut-il, d'un trait, faire apprécier cette supériorité incontestable des Européens? Alors je dirai : tous les nègres, chaque jour de leur vie, gambadent, sautent et font du bruit avec des instruments, mais seules les populations européennes savent danser et jouer de la musique. — Les jaunes sont élevés dans les belles maximes de Confucius et autres philosophes, mais c'est chez les populations européennes, — catholiques, protestantes, kantiennes ou positivistes, — que l'on rencontre la morale la plus élevée, la plus digne; — les Chinois ont connu l'imprimerie avant les Européens, mais ce sont ces derniers qui font des livres et mettent dedans des idées!

Aussi est-ce seulement chez les Européens que nous observons la belle hiérarchie dégagée par Auguste Comte, les quatre ordres de facultés : les facultés industrielles, les facultés esthétiques, les facultés scientifiques, les facultés philosophiques.

Deux traits compléteront ce rapide tableau de l'inégalité des races et mettront les choses au point :

D'un côté, il importe de ne pas se placer sur le terrain étroit des individualités. Il serait insensé de dire : « tout nègre est inepte », car il y a des noirs qui sont intelligents et possèdent d'autres qualités ; ou : « tout jaune est un esprit médiocre, étroit, borné », car ce serait également injuste; puis, par réciproque, on ne saurait pas dire que tout blanc est intelligent et distingué. Il importe donc de demeurer sur le terrain infiniment plus large des groupes.

D'un autre côté, — et cette seconde remarque souligne encore l'inégalité des races, — il faut reconnaître que les différences considérables que l'on observe entre les civilisations des trois grandes races sont bien moins le fait des masses que *le fait de l'élite*. C'est l'élite qui possède, portées à leur maximum, les qualités de la race; qui crée, qui invente, qui lutte contre l'esprit conservateur et routinier des masses pour les entraîner, les conduire au progrès. Mais, ce rôle même que je trace ici de l'élite amène cette constatation : c'est que seule la race blanche possède une élite dans le sens indiqué. Où est, en effet, l'élite chez les nègres et quelle est son œuvre? Nous rencontrerons, chez eux, des individus intelligents, sachant conduire une troupe au pillage ou commercer avec habileté, mais nous ne trouverons pas un individu supérieur, progressif en quelque manière. Et chez les jaunes, y a-t-il une élite? et que vaut-elle? Les Chinois ont eu, certes, autrefois des esprits supérieurs; peut-être en ont-ils encore, possédant surtout des qualités « classiques » et « littéraires » mais dénués de tout esprit scienti-

topie, de toute faculté d'invention : — au total d'une mentalité prodigieusement différente de la notre.

Il convient donc de nous représenter l'inégalité des races comme absolument indestructible. Elle a, cette indestructibilité, sa première cause, vous le savez, dans l'hérédité qui est la loi biologique en vertu de laquelle tous les êtres tendent à se répéter dans leurs descendants. Mais, il est encore deux autres causes : c'est le milieu géographique et climatologique ; c'est le milieu social et l'éducation.

Voici, par exemple, les noirs de la région équatoriale : toute l'année ils sont soumis à une température élevée, presque sans variation de jour et de nuit ; toute l'année aussi, et à chaque jour, ils reçoivent des pluies abondantes ; ils vivent dans un perpétuel bain de chaleur et d'humidité ; la terre est à ce point imprégnée d'eau que la pluie séjourne plusieurs mois dans l'empreinte du pied d'un éléphant ; des régions entières sont envahies par des moustiques et des mouches dont la piqûre est à ce point douloureuse que les hommes s'enduisent le corps de vase ou d'*assa fœtida* pour s'en préserver ; ajoutez la nourriture, la tension électrique, le régime des vents, etc... N'est-il pas certain qu'un pareil milieu a une influence considerable sur l'individu ?

Voici, d'autre part, et encore à titre d'exemple, les Annamites qui appartiennent au monde jaune. Or le milieu social n'est pas moins enveloppant, pénétrant que le milieu climatologique. L'autorité de la famille, l'autorité du village, l'autorité de la religion, l'autorité de l'école sont autant de puissances éducatrices qui contribuent à rendre irrésistible le poids de l'hérédité morphologique chez nos sujets indochinois. — L'éducation, soyons-en convaincus, c'est la loi physique de la pesanteur transportée dans le milieu social.

Il ne faut donc pas hésiter à conclure que la civilisation européenne est incommunicable aux noirs ou aux jaunes. Ces peuples, certes, évolueront au contact des blancs, — et nous assistons déjà à l'évolution du Japon, — *mais ils évolueront dans le sens de leur hérédité ; dans le sens de leur mentalité, non de la nôtre.*

*
* *

Il est un dernier point que je voudrais traiter : La grande inégalité existant entre les différentes races humaines n'empêche pas que l'on retrouve chez tous les habitants de la planète certaines mêmes combinaisons premières : Non seulement tous les hommes vivent en sociétés, mais, chez tous, nous rencontrons les mêmes formes sociales.

De même — et Taine a fait cette remarque, — que si l'on regarde la carte géographique d'un pays quelconque on trouve des montagnes, des fleuves, des bassins principaux et des bassins secondaires ; de même si l'on observe la vie psychologique d'une race quelconque, on trouve toujours chez elle certaines formes premières que l'on peut considérer comme les principales œuvres de l'intelligence humaine : ce sont les grands faits sociaux ou les grands faits généraux de la société.

Il faut en compter quatre : *le langage*, *la religion*, *la famille*, *l'état*.

Le langage est le premier lien social, presque la cause première de la société. C'est le moyen d'extérioriser et de communiquer sa pensée, — de multiplier les rapports sociaux. Il faut y rattacher : la *danse*, le *chant*, la *musique* qui, avec des nuances diverses, sont des manifestations de la « solidarité » de la tribu ; — solidarité dans le travail, dans la joie, dans la religion. Puis à des degrés plus élevés : *l'écriture* qui est elle-même précédée quelquefois de la *gravure* et de la *peinture*, — enfin *l'art*, traduction des émotions de l'homme.

La religion est, dans le sens le plus étendu, la conception de la nature et de ses causes primordiales sous forme de symboles plus ou moins arrêtés et de personnages plus ou moins précis auxquels l'homme prête existence. Après la religion, et comme derrière elle, viennent la *morale*, qui est la mesure habituelle des rapports sociaux entre les hommes ; — l'*éducation* et l'*instruction* qui sont la transmission héréditaire des acquisitions de la famille et de la tribu ; — enfin, la *philosophie* qui est une religion réduite aux idées pures.

La famille est constituée par le sentiment de dépendance ou d'obéissance par lequel la femme ou les femmes et les enfants agissent sous la direction d'un père ou d'un chef. Après la famille, et presque comme une conséquence, la *propriété*. C'est une des premières actions de l'homme que le fait de prendre possession d'une part du sol et des animaux en vue de s'assurer les meilleures conditions de vie. Déjà l'arbre prend possession de la terre entre ses puissantes racines.

Pour l'*état*, il est constitué par le sentiment de dépendance ou d'obéissance par lequel les hommes se rassemblent ou sont rassemblés sous l'autorité d'un chef. — Les *usages*, les *coutumes*, les *lois*, sont les témoignages successifs des accords qui s'établissent entre les membres de l'état, — accords qui organisent le corps social. A l'état, il faut encore rattacher les relations internationales dont les deux formes principales sont la *guerre* et le *commerce*.

Ces combinaisons premières, rencontrées dans tous les groupements humains, — langue, danse, chant, musique, écriture, art ; — religion, morale, éducation, instruction, philosophie ; — famille, propriété ; — état, usages, coutumes, lois, guerre et

commerce, — reçoivent du fait de la race, du milieu, de la société, de son temps, des caractères propres qui constituent les particularités de ce peuple, sa personnalité, sa civilisation : La langue, la religion, la famille, l'état, sont, au résumé, des manifestations extérieures de l'âme des hommes qui les ont créés.

S'instruire en détail de la langue, de la religion, de la famille, de l'état chez les noirs fétichistes, chez les Arabes, les Berbères et les noirs musulmans, chez les Annamites et les Cambodgiens confucianistes, bouddhistes et brahmanistes, est un programme singulièrement vaste.

Nous devrons nous borner aux lignes essentielles, et je parlerai surtout de la *religion* qui, d'ailleurs, *est la dominante, qui est la source de tout* : Vous savez le mot de Bossuet « La religion est l'idée qui excite le plus grand tumulte parmi les hommes », et vous vous souvenez de cette phrase de Renan : « De même qu'une cathédrale gothique est le meilleur témoin du moyen âge parce que les générations ont habité là en esprit ; de même les religions sont le meilleur moyen pour connaître l'humanité, car l'humanité y a demeuré : ce sont des tentes abandonnées où tout décèle la trace de ceux qui y trouvèrent un abri . »

Mais les tentes dans lesquelles nous allons pénétrer ne sont point abandonnées !

La religion, c'est le premier âge de l'Humanité — et vous vous souvenez qu'Auguste Comte en voit trois : l'âge théologique, l'âge métaphysique, l'âge positiviste. Si l'Europe, malgré le mouvement philosophique du XVIIIe et du XIXe siècle, est loin d'être pleinement parvenue à l'âge positiviste, représentons-nous bien que les populations africaines et asiatiques sont, elles, encore à l'âge théologique et que l'on ne saurait dire si et quand elles l'abandonneront.

Dans son effroi prodigieux en présence du monde extérieur qu'il ne comprenait pas et ne pouvait comprendre, l'homme partout, — le blanc, le noir, le jaune — s'est abîmé dans la peur. Le mot du poète latin Stace est vrai : « D'abord la peur a fait les Dieux. » La seule différence entre les trois races, c'est que la blanche, dès la grise antériorité des siècles, paraît avoir connu des formes moins grossières ; c'est qu'au cours des siècles elle a plus vite progressé allant du polythéisme au monothéisme, puis à la métaphysique.

La religion étant un refuge, il s'est trouvé qu'aux premiers siècles de la vie sociale, elle a tout absorbé, le spirituel et le temporel. Les divers mouvements intellectuels que nous désignons sous les noms de morale, de philosophie, de droit, de science, de politique sont alors confondus dans la religion. Les prescriptions sacerdotales s'étendent à toute matière, jusqu'aux questions d'hygiène. — On voit des millions d'hommes tenus étroitement dans des idées communes ; courbés sous une même règle ; liés en une seule gerbe. Il n'y a pas d'individualités ; le dogme et le prêtre sont tout.

Nous avons, en quelque sorte, un exemple de cette prise de possession d'une société toute entière par la religion dans ce fait que le clergé catholique, qui cependant prétend abandonner l'*action* au pouvoir temporel et ne réclame que l'*éducation des esprits*, entend cette éducation, — première base nécessaire de sa puissance totale, — *dans le sens d'une perpétuelle influence consultative sur la vie active.*

Si donc nous observons et écoutons autour de nous, si nous remarquons que les esprits les plus ouverts, les plus novateurs, ne peuvent se dégager de l'idée religieuse (tels Gobineau, Darwin, Haeckel), nous n'avons pas de peine à nous représenter quelle emprise considérable cette même idée doit avoir sur les individus de race noire et de race jaune, fétichistes, musulmans, bouddhistes ou brahmanistes !

La conclusion, que vous avez déjà pressentie, est que l'inégalité des races humaines étant profonde, leur mentalité très diverse, un même mode de gouvernement et d'administration ne convient pas à tous les peuples de la terre ; que les « droits de l'homme » ne sont pas un article d'exportation. C'est dans le régime du protectorat avec ses modalités infinies, dans le système de la non-assimilation que nous rechercherons la meilleure politique à suivre pour assurer à la fois : l'amélioration de la situation matérielle des peuples vaincus ; le développement de leur intelligence dans le sens de leur mentalité, — et la plus grande sûreté de notre domination.

LOUIS VIGNON,
Professeur à l'Ecole Coloniale.

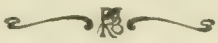

LE RETOUR AU VOLCAN (1)

IX

Lionel était rentré chez Mme Benières aussi troublé et désemparé qu'il avait laissé Fabienne, car le regard aigu de la grand'mère semblait pénétrer la cause d'une émotion physique qu'il n'était plus maître de dissimuler, et s'emplissait pour lui de muets reproches. En fréquentant ainsi chez les Mas-Madiran, en cédant après tant de combats intérieurs à l'impulsion violente qui le portait vers une des orphelines, n'allait-il pas contre les sentiments cer-

(1) Voir la *Revue Bleue*, n^os du 18 février et suiv.

tains, les préventions catégoriquement exprimées de cette septuagénaire, pour laquelle il représentait ici bas désormais toute la somme des affections humaines?... Que dirait, que penserait l'aïeule, le jour où lui parviendrait la suprême révélation?...

Et il se sentait tout à coup comme fautif et honteux devant elle.

Il s'efforça de donner le change en prodiguant à la vieille femme ce soir là des attentions plus délicates, une tendresse plus démonstrative. Mais, au déclin de l'âge, la perspicacité s'affine, s'aiguise, et Mme Benières devinait bien que son « petit » lui cachait quelque chose.

— Tu t'ennuies peut-être? demandait-elle doucement. Cette place de secrétaire convient-elle à tes goûts, à tes aptitudes?

— Je t'affirme que tu te trompes, grand'-maman, répondait Lionel avec une feinte assurance. Je suis très heureux, oui, parfaitement et absolument heureux... Je ne regrette rien de ce que j'entrepris, rien...

L'aïeule hocha la tête à trois reprises, puis lui donna au front le baiser du soir avec un soupir d'indéfinissable mélancolie.

Lionel se verrouilla dans sa chambre : il eut l'insomnie fiévreuse. Sans cesse l'image de Fabienne le hantait en de troublantes hallucinations. Le charme de l'absente l'enveloppait, le pénétrait d'une sorte de magnétisme ensorceleur. De l'innocent et furtif baiser échangé au moment de l'adieu dans l'obscurité tiède du vestibule, il gardait au fond de l'être une griserie, comme un vestige. Oh ! les suggestives phosphorescences de ces yeux chauds et charbonneux !... la capiteuse senteur qui émanait de la peau mate et veloutée !... Elle fleurait toute l'amour tropical, l'adorable créole dont les pudeurs mêmes et la retenue avaient pour lui un si étrange excitant.

Tout autre souvenir que celui-ci était désormais aboli dans l'esprit de Lionel. Il la désirait éperdument, cette suave et séduisante Fabienne, qu'il voyait désormais indispensable à sa chair comme à son cerveau. Oui, il fallait que Fabienne lui appartînt pour la vie : il fallait que tous ses efforts dorénavant se concentrassent sur la réalisation de ce bonheur si violemment convoité. Certes, il y aurait des obstacles à surmonter : mais, avec tel amour au cœur, ne se sentait il point fort contre Dieu même?... Les préjugés de la trop exclusive aïeule ne seraient pas toujours inexorables. On en viendrait à bout par le raisonnement, la sentimentalité, la tendresse.

Et, d'avance, il s'ingéniait à chercher les arguments les plus topiques, les plus probants, pour fléchir ces rigueurs présumées.

Le premier rayon du soleil matinal le trouva absorbé dans sa hantise.

Vers huit heures, comme il sortait du lit, Eglantine cogna discrètement à la porte. Il tira le verrou, entrebailla le battant.

— C'est pour ti-maître, fit la câpresse en lui tendant une enveloppe timbrée que le facteur venait de livrer.

Lionel décacheta le pli d'une main tremblante. Un pressentiment lui poigna le cœur. Sur l'enveloppe encadrée de noir il avait tout de suite reconnu, avec le timbre du bureau de la Glacière, les jambages aigus et allongés d'une écriture féminine.

Son regard courut à la signature. Sous le paraphe embrouillé, intentionnellement mal lisible, il devina aussitôt le nom de Fabienne. Le billet, daté de la veille au soir, était ainsi conçu.

« Monsieur, c'est la mort dans l'âme mais en obéis-
« sant à une résolution sans appel que je vous supplie
« d'oublier les paroles que vous avez prononcées
« tout à l'heure et que j'eus la faiblesse d'écouter.
« Le rêve dont se laissa un instant leurrer ma crédu-
« lité n'aura point de lendemain. Il ne peut, ne doit
« en avoir. Que mon nom disparaisse à jamais de
« votre mémoire. La destinée, qui ne saurait être
« inplacable, vous réserve ailleurs le bonheur que
« vous méritez. Ne cherchez pas d'explication ni de
« nouvelle entrevue. Toute insistance à ce sujet se
« briserait contre mon infrangible volonté de ne plus
« vous revoir. Recevez simplement ici l'adieu ému
« d'une infortunée qui n'a plus le droit de penser à
« vous. »

Il pensa défaillir, vacilla sur ses jarrets comme un homme poignardé en pleine poitrine, puis s'effondra, inerte, sur le lit défait. Une sueur d'angoisse lui glaça le visage. La câpresse revint, présentant dans une façon de calebasse le cacao fumant dont il faisait son repas matinal.

— Ti-maître souffre?... Ti-maître il nest malade? interrogeait la servante, bouleversée par cette pâleur.

D'un brusque sursaut, il se remit sur pieds, congédia presque bourrument l'importune.

— Non, mi-Titine !... Une simple crampe d'estomac !... Cette tasse de cacao me remettra. Il faut que je m'habille. Je suis en retard. Laisse-moi.

Il endossa en hâte ses vêtements, courut chez M. Lamadon qui l'attendait de bonne heure pour des rédactions urgentes. Il avait un besoin de s'étourdir, de s'évader du cercle torturant où se débattait sa pensée.

Vainement il s'ingéniait à comprendre la signification et le mobile de l'étrange message. Son imagination tourmentée se perdait en un chaos d'invraisemblables conjectures.

Il arriva au domicile de l'ancien sénateur, la tête en feu, les nerfs exaspérés. Un nouveau coup de foudre l'y attendait.

M. Lamadon était mort subitement dans la nuit d'une embolie au cœur.

Il alla saluer la dépouille. Une main pieuse achevait la toilette mortuaire. Il dut, la première émotion refoulée, s'employer aux multiples formalités qu'exigent tels événements. Il n'agissait plus qu'en automate, aveuglément, comme s'il eût perdu la faculté de penser. Il alla faire à la mairie la déclaration de décès, puis se rendit aux pompes funèbres, après avoir télégraphié à l'aïeule pour quelle cause elle ne devait point l'attendre avant le soir. Cette disparition brutale brisait les espérances de vie reconstituée sur lesquelles il se reposait depuis un mois. Que faire, que devenir désormais, sans ce gagne-pain sans cet appui?... Quels lendemains attendre dans l'ingrate métropole où il se voyait de plus en plus dépaysé et impuissant? Survenant à pareil moment, alors qu'il restait sous l'affolement de la déception causée par Fabienne, ce malheur prenait pour lui les proportions d'un désastre irréparable. A quoi avait-il servi d'échapper aux colères du volcan, de se cramponner désespérément à l'existence, pour sombrer dans une catastrophe morale plus suppliciante et plus barbare que les tragiques fantaisies de la Pelée?... Oui, à quoi bon survivre si c'était pour aboutir à pis que la mort ?...

Il agitait en lui toutes ces pensées, réprimant la tentation qui, sans trève, le harcelait de courir rue Gazan, de supplier Fabienne, d'obtenir d'elle au moins la clef de cette douloureuse énigme. Mais, en passant outre aux prohibitions si catégoriques du message d'éviction, ne risquait-il pas de s'aliéner toute chance de retour, de perdre sans revanche possible une partie simplement compromise par quelque obscur malentendu ?... Et puis, comment s'exprimer librement devant Pascaline, ignorante de tout ce qui s'était passé la veille? Capable d'initiative et même d'audace sur le sol qui l'a vu naître, dans un milieu approprié à sa mentalité et à ses habitudes, le créole transplanté devient le plus souvent un être tâtonnant, plein de velléités indécises, inapte aux résolutions définitives. Lionel, d'ailleurs, se donnait un argument logique pour ajourner toute détermination. « Je rencontrerai Maurice, supputait-il, soit au domicile du défunt, soit au service funèbre, le jour des obsèques. J'aurai par lui l'éclaircissement du mystère, ou tout au moins un prétexte pour revoir Fabienne. »

Et, en effet, au seuil de la chambre ardente où la famille, avant l'enlèvement du corps, recevait les condoléances des invités, il se trouva le surlendemain face à face avec Maurice de Mas-Madiran.

En reconnaissant le petit-fils de Mme Benières, le jeune docteur ne put réprimer un mouvement instinctif de recul. A la poignée de main vibrante de Lionel, il ne livra que des doigts inertes, aussitôt retirés.

— Qu'y a-t-il, mon ami? balbutiait l'autre, atterré par cette expression d'animosité. Vous fis-je de la peine à mon insu?... Pourquoi ce regard ?... Pourquoi cette froideur ?...

Maurice le toisait d'un œil sévère, où l'intime irritation se corrigeait d'une sorte de dédaigneuse pitié.

— Parlez vite!... Mais parlez donc ! suppliait encore Lionel.

Le frère de Fabienne répondit avec la grandiloquence propre aux créoles des îles, et en désignant le cercueil :

— Que cette mort serve d'enseignement à ceux qui douteraient de la Providence et de l'immanente justice...

— Qu'entendez-vous par cette phrase-là?... Je cherche à comprendre !.., Foi d'honnête homme, je vous jure que je ne comprends pas...

Maurice de Mas-Madiran se recueillit, aiguisa un dernier regard, vite éteint sous le rabattement brusque des paupières. Il martela chaque syllabe :

— M. Lamadon pouvait, grâce à moi, devenir pour vous un puissant protecteur... Il s'intéressait à vous. Je ne regrette pas le service rendu. Ma conscience est libérée. J'ai fait mon devoir de Martiniquais. N'appartenons-nous pas l'un et l'autre à une même petite patrie, dont le seul souvenir devrait nous laisser à jamais solidaires dans la grande ?

— Certes, protestait Lionel, je ne naquis point avec l'âme d'un ingrat. Je voudrais forcer la destinée à me fournir dès aujourd'hui l'occasion de vous le prouver. Mais hélas ! dans cette métropole si différente de notre ancien milieu créole, c'est à peine si je connais deux ou trois visage... Je ne sais où m'adresser pour moi-même demain, quand il faudra chercher une situation nouvelle...

Maurice de Mas-Madiran répliqua d'une voix métallique, aux âpres gutturalités :

— Mme Benières, elle, ne manque pas de relations, m'a-t-on dit. Elle bénéficie d'un contact plus ancien avec la société parisienne. Si elle l'emploie pour son petit-fils avec la même ardeur qu'elle mit à desservir certains autres, je ne doute pas qu'elle ne vous assure vite un avenir avantageux.

Tout ignorant qu'il fût des incidents auxquels se rapportait cette virulente allusion, Lionel devina aussitôt qu'à son insu quelque chose, du fait de l'aïeule, avait dû se produire qui motivait et l'attitude présente de Maurice et l'inopinée rétractation de Fabienne. Il eut le vertige de l'homme qui se voit tout à coup porté au bord d'un précipice. Les sons s'étranglaient dans son gosier. Il râla :

— Vous avez un grief contre ma grand'mère ?... A son âge, on mesure souvent mal ses expressions.

Il faut être indulgent aux vieillards. De grâce, ne me laissez pas dans cette incertitude! Racontez-moi tout sans fausse honte. Je ne veux pas qu'il vous reste une arrière-pensée. S'il y eut médisance ou préjudice n'est-ce pas mon premier devoir de réparer?...

La sincérité de l'accent parut émouvoir l'oncle de Fabienne. L'ordonnateur des pompes funèbres invitait les assistants à prendre rang dans le cortège. En cheminant à pas comptés à la suite du convoi, Maurice ouvrit son cœur au compatriote haletant; il lui confia ses désappointements répétés, spécifiant en termes très précis la part de responsabilité qu'il attribuait à Mme Benières, dans tels et tels insuccès récents.

— Vous en possédez la preuve certaine? demandait anxieusement Lionel.

— Hélas! il ne m'est plus permis de douter. Pour les Lafont, à coup sûr, l'intervention fut directe, décisive.

D'une voix adoucie et comme mouillée dont l'intonation trahissait maintenant moins de colère que d'intime souffrance, Maurice ajouta :

— Peut-être, ce que je qualifiai au premier moment malveillance individuelle ne fut, en réalité, qu'une bienfaisante attention de la Providence qui voulait m'éclairer sur ma destinée et me guérir à jamais d'une illusion dangereuse. J'ai beaucoup réfléchi depuis deux jours. A présent, ma détermination est prise. Je sens devant moi, ici, l'échec fatal ou la réussite trop tardive après trop de luttes et de déboires. La France a souscrit des millions pour les Martiniquais... Où sont-ils?... Les secours mensuels demeurent les mêmes, insuffisants, et on nous annonce déjà leur prochain épuisement. Ce ne reste qu'une charité provisoire qui ne permet pas même d'espérer la compensation partielle, si minime fût-elle, des capitaux, des patrimoines, engloutis là-bas par le volcan. J'ai charge de deux nièces. Je dois assurer leur avenir. Ici, nous ne ferions que végéter jusqu'à la misère complète, si la malignité humaine s'acharne pour parfaire l'œuvre de la montagne. Et puis, en vérité, sommes-nous nés, les uns ou les autres, pour la vie sous ces latitudes?... Il y a pour tous un même atavisme, déjà vieux, qui les opprime. Nos ressources d'énergie se congèlent et se stérilisent loin du soleil natal... Transplantez un manguier au Jardin d'Acclimatation. Donnera-t-il des mangues... La phtisie et la mort sont déjà chez les Poincenot... Les Remilien Théodule ont pris le dernier paquebot pour Martinique... Les Remilien Thésée, après un essai en Indo-Chine, réclament leur rapatriement aux Antilles. Là, seulement, nous pourrons respirer, penser, agir...

— C'est vrai, répondit mélancoliquement Lionel. Les secours promis sont lents à venir et je me sens chaque jour plus appelé, sans savoir pour quoi, ni par qui, là-bas, là-bas, à l'île natale...

— Les lois sont identiques pour toute l'humanité du pôle à l'équateur... Il y a d'inévitables rappels d'instincts, qui nous ramènent malgré nous aux hérédités. Ces hérédités-là sont imprescriptibles. Elles ne nous lâchent pas. Vous qui êtes un béké, de pur sang européen, vous sentez cela sans doute moins qu'un autre... J'ai la nostalgie du sol antillais, même enfoui sous les cendres.

— Moi aussi, Maurice!... Et plus que jamais ce matin. Ah! les rhummeries, la canne à sucre, c'est là mon seul emploi d'activité... Mais vous-même, que comptez-vous faire dans l'île?

— J'exercerai ma profession à Fort de France ou dans quelque canton du Sud. Il y a là de braves gens qui ne rougiront pas d'accepter mes soins. A Paris, j'épuiserais inutilement mes dernières ressources. La catastrophe m'a laissé dans la banlieue de Saint-Pierre un petit lopin de terre pour lequel je ne puis à distance, trouver de géreur. J'en surveillerai l'exploitation. Notre terre martiniquaise est si généreuse qu'on peut tout attendre d'elle, et, les colères du volcan passées, elle récupèrera toute son exubérante fécondité. Ces quelques hectares me seront peut-être — qui sait?... — le noyau d'un nouveau patrimoine. La raison et le sentiment, tout me commande le retour. Dès ce matin, j'ai conféré avec un marchand pour la vente de mon mobilier... Nous partirons par le premier paquebot d'avril.

Sur ces propos, ils étaient arrivés à l'église. Durant le service religieux, Lionel se tint silencieux et recueilli à côté de Maurice de Mas Madiran. Un travail violent se faisait dans son esprit. La pensée de ne plus revoir Fabienne, d'être à jamais séparé d'elle par mille lieues d'Atlantique, le pénétrait d'une torturante angoisse. Comment réparer le mal causé par les aveugles hostilités de l'aïeule? Certes Maurice, un peu soulagé désormais par l'épanchement de ses griefs, ne semblait pas disposé à solidariser plus longtemps dans ses ressentiments le petit-fils innocent avec l'imprévoyante grand'mère. Il n'en subsistait pas moins une équivoque dont les conséquences constituaient un invincible obstacle au bonheur entrevu.

Le service achevé, comme c'était un devoir pour Lionel de poursuivre jusqu'au cimetière, les deux jeunes gens se séparèrent sur le parvis.

Maurice avait repris son habituelle physionomie, pensive et résignée.

Lionel lui étreignit la main, Maurice accepta cette étreinte, sans air de ressentiment :

— Quoi qu'il doive arriver, j'éclaircirai ce malentendu, fit en accentuant chaque mot le petit-fils de Mme Benières. Et j'ai ferme espoir que nous en sor-

tirons loyaux amis comme avant. Vos intentions de départ sont définitives?...

— Oui.

— C'est bien.

Lionel ajouta, avec un tremblement dans la voix :

— Vous avez raison, Maurice. Certaines idylles veulent leur complément de poésie sous notre soleil des Antilles. Je n'ai pas à vous souhaiter le bonheur à tous deux...

Sous cette allusion inattendue, Maurice de Mas-Madiran, qui croyait son secret bien caché, tressaillit, pâlit. Une mussitation de surprise agita ses lèvres.

— Ne me demandez pas, continuait l'autre, comment j'ai pu pénétrer au plus fermé de votre cœur. Il est d'ailleurs dans la vie des conjonctures tellement indiquées et nécessaires que le moins clairvoyant n'a point de mérite à les pressentir. Votre nièce et vous étiez désignés l'un pour l'autre par d'évidentes fatalités. J'avais fait un rêve presque semblable... Hélas! ce n'est plus aujourd'hui que l'ombre d'un rêve...

Puis, d'une voix qui à chaque mot, se voilait davantage, Lionel conclut en manière d'adieu :

— J'irai vous voir demain soir avant sept heures. Soyez chez vous. Il faut que nous causions et que l'entretien soit définitif.

Ils se quittèrent. Les consultations quotidiennes appelaient M. de Mas-Madiran à la clinique gratuite. Lionel, au sortir du cimetière, erra sans but jusqu'au soir à travers les quartiers excentriques de la rive gauche, la tête en feu.

Il ne revint au boulevard Beaumarchais que la nuit tombée et gagna sa chambre sans avoir voulu toucher au repas du soir. L'étrangeté de cette attitude, le visage défait qu'il avait au retour, son refus brusque de répondre aux sollicitudes qui le questionnaient, tout contribuait à émouvoir violemment l'ombrageuse aïeule. Quel chagrin, quel tourment, lui taisait l'enfant bien-aimé? Depuis trois jours, en vérité, le changement était inexplicable.

Mme Benières veilla tard avec Eglantine à ressasser des hypothèses.

— Ce n'est pas la mort de M. Lamadon qui le mit dans ces idées noires. La crise le travaillait auparavant. Les vieilles femmes ont une double vue. A son âge, Mi-Titine, il n'y a que l'amour pour retourner ainsi un garçon.

La servante de couleur roulait des yeux effarés dont tout le blanc, par moments, apparaissait. Elle hasarda une opinion :

— Ti-missié à peut-être le mal du pays. Moi, il m'a tenu longtemps, ce mal-là. Hier, au dessert, quand je lui servais son gâteau de manioc, il avait comme du soleil dans le regard.

— Mi-Titine, répondit l'aïeule, ne me mets pas ce souci dans l'âme. L'enfant ne doit plus songer à l'île maudite. Il faut qu'il l'oublie comme toi. Tu l'as oubliée ta Martinique, n'est-ce pas, Mi-Titine?...

La câpresse eut une grimace peureuse et larmoya.

— Hé, maîtresse!... La dernière nuit, j'ai rêvé qu'on y revenait tous, ti-missié avec nous deux...

Mme Benières se tint un instant songeuse... Son visage raviné s'était subitement durci. Puis elle ferma les paupières avec brusquerie comme pour se soustraire aux visions d'horreur naguère évoquées par les récits du petit-fils.

— Non! non! répétait-elle éperdument. Dieu ne permettra pas cela, moi vivante...

Eglantine, un doigt sur sa lippe charnue, signifia, à sa maîtresse d'écouter du côté de la chambre de « ti-missié ». Il en parvenait comme des bribes de soliloque... Les deux femmes s'approchèrent de la cloison, l'oreille au guet. Des mots désordonnés se succédaient, entrecoupés de plaintes et de sanglots.

— Fabienne!... Fabienne!... Les préjugés!... Les haines de race!... Détestable intervention!... Que faire?... Comment parler demain?... Ah! grand'-mère!... Grand'mère!... Pourquoi tant d'acharnement?... Plus de bonheur!... C'est la fin de tout..... La Martinique!... Mon pays!... Fabienne là-bas!... Moi ici...! Plutôt mourir...!

L'aïeule avait-elle deviné le sens de ces phrases incohérentes, saisi le fil qui donnait l'unité à ces divagations...! Pour ne pas défaillir, elle dut s'accrocher à l'épaule d'Eglantine, puis, s'étant ressaisie, dans un suprême instinct de tendresse maternelle elle chercha le bouton de la serrure.

Lionel était étendu sur son lit, tout habillé, en proie à une surexcitation délirante. La lumière du bougeoir que la câpresse tenait levé derrière Mme Benières, le frappant en plein visage, l'éveilla comme d'un cauchemar. Ses yeux égarés allaient de la servante à l'aïeule, avec une hostilité d'épouvante. La grand'-mère déjà s'était précipitée vers le lit, prenait dans ses mains décharnées la chère tête brûlante qu'elle couvrait de baisers.

— Mon petit!... Mon trésor!.. Où as-tu mal! .. Je ne veux pas que tu souffres!... Ne me regarde pas avec ces yeux de reproche... C'est moi, moi ta vieille grand'mère que tu appelais tout à l'heure... Qu'ai-je dit, qu'ai-je fait pour te mettre en cet état?... Il ne me reste que toi au monde... toi seul mon mignon... Parle... Confesse-toi à ta pauvre grand'maman. Elle mourrait de te savoir un chagrin au cœur,

D'un geste Mme Benières éloigna la câpresse dont la présence pouvait être une gêne aux expansions sollicitées... Et l'aïeule implorait toujours d'une voix brisée :

— Mon ange!... Mon petit Lionel!.. Je ferai tout ce que tu m'ordonneras, tout, pourvu que je ne t'entende plus pleurer.

Plus bas, en un susurrement qui ressemblait à une caresse, la bouche collée à l'oreille du petit-fils, comme ayant crainte d'arrêter la confidence par des mots que l'ombre pouvait écouter, elle ajouta :

— Cette Fabienne que tu aimes, elle est de la Martinique n'est-pas?...

Alors, de la même voix de pénitent, mis en confiance par tant d'enveloppante tendresse, Lionel, sans récriminations ni réticences, livra à l'aïeule le gros secret qui l'oppressait.

. . . . . .

Deux mois plus tard, un des paquebots de la Compagnie Transatlantique, le *Labrador*, descendant de la Guadeloupe à la Martinique, passait en vue de ce qui avait été Saint-Pierre Le soleil qui se couchait au fond de la mer des Antilles projetait ses derniers rayons sur un paysage lunaire. Tout ce nord de l'île, avec ses collines cendreuses, cernées de crevasses béantes et noires, semblait bien un coin de planète éteinte.

Accoudée à la rambade de la passerelle, une vieille dame vêtue de noir contemplait avec des yeux gonflés de larmes le tragique panorama. La câpresse qui se tenait près d'elle étouffait des exclamations de terreur devant ce spectacle imprévu.

— Ce fut cela Saint-Pierre!... balbutiait la septuagénaire, en tamponnant ses paupières humides. Saint-Pierre que j'avais juré de ne plus revoir!.. La Providence m'a punie de mon égoïsme... Il y a des prédestinations auxquelles on n'échappe pas...

Elle se détourna, appela doucement :

— Lionel!..

A ce nom un jeune homme qui, dans la largeur du pont promenait à son bras une svelte et gracieuse créole, s'approcha de la voyageuse aux bandeaux de neige. Celle-ci étendit le bras par dessus la rambade, comme pour désigner un point de l'horizon.

— C'est là qu'ils dorment? demanda-t-elle d'une voix étranglée.

— Oui, grand'mère, là-bas, à droite sous le morne Abel, entre ces deux troncs d'arbres tordus qu'on distingue à la lorgnette.

La septuagénaire mit au point la longue-vue qu'il lui présentait, hocha la tête à trois reprises comme en un muet acquiescement. Elle avait pu voir de loin, avant d'atterrir, l'emplacement où, dans quelques mois, quelques semaines peut-être, elle reposerait parmi tous ses morts. Et cela suffisait à lui faire accepter définitivement ce retour, si longtemps combattu.

Le couple avait repris sa nonchalante promenade et tandis qu'ils observaient à la dérobée la Pelée encapuchonnée de vapeurs inquiétantes, leurs mains se cherchaient discrètement pour des pressions prolongées. Non loin, penchés l'un vers l'autre, Pascaline et Maurice conversaient à voix basse, et si, parfois, ils donnaient ensemble un regard à la montagne floconneuse, c'était pour revenir aussitôt à l'extase interrompue, les yeux se pénétrant mutuellement de tout l'amour qui débordait des âmes.

Soudain, le décor changea... Un promontoire massif, le morne d'Orange, masqua l'amphithéâtre dévasté. Sous les demi-teintes fugaces du crépuscule, les collines, là-bas, se succédaient chargées d'opulentes verdures, d'arborescences somptueuses, de champs de cannes échelonnés à chaque versant. Ce ne fut qu'une vision de quelques secondes, tant la nuit tombe rapidement dans ces régions intertropicales. Et déjà, au Sud, à la Pointe des Nègres, s'allumaient les premiers feux de la rade de Fort-de-France.

En un élan de juvénile enthousiasme, Lionel, tout vibrant de la poésie du pays retrouvé, s'écriait:

— Voyez comme elle reste belle, notre Martinique, et désirable et accueillante!... Ici qu'a-t-elle perdu de ses charmes et de sa richesse?... Nous recréerons nos plantations, cannes et caféiers. Ah! il y a encore des siècles de vie heureuse pour les créoles antillais!...

La sirène du paquebot beugla... On entrait dans les eaux du port. Sous les arbres du carénage, autour des becs de gaz, houlait la turbulente cohue des pisteurs et des fardeliers.

Mme Beniéres se recueillit pour quelque intérieure et suprême oraison :

— Mon Dieu! implorait-elle au fond de son âme, où votre Providence me conduit-elle?... Je m'étais juré de ne jamais revoir l'île assassine... Et j'y reviens! Je devais faire tout au monde pour en éloigner mon petit-fils et je l'y ramène. Pour lui, je me suis humiliée, j'ai fait amende honorable devant ceux que je croyais mon devoir de combattre. Bien plus, j'ai sollicité moi-même pour Lionel la main d'une fille de sang-mêlé que ni mon mari ni mes fils n'eussent acceptée. L'enfant disait qu'en dehors de cette petite Fabienne il n'y aurait plus pour lui de vie possible... Et j'ai cédé... Pour ne pas contrister le bien aimé, pour ne pas m'aliéner ce cœur, ma seule affection ici-bas, j'ai renié les principes, comprimé les instincts... Et me voici, avec l'aventureux survivant, revenue vers la terre fatale qui me prit tous les miens. Le peu de capitaux qui me restait, les dernières ressources de ma vieillesse, je les apporte à l'île meurtrière et féconde où Lionel se prétend apte à restaurer son patrimoine... Mon Dieu!... Mon Dieu!... faites que tous ces sacrifices ne soient pas perdus... Puisse l'enfant ne pas me reprocher un jour d'avoir eu cette condescendance à ses caprices!... Et rappe-

lez-moi à vous dès demain, si je dois être une gêne ou une charge à son bonheur...

Le navire avait accosté... Les amarres étaient fixées. On jeta une passerelle pour les débarquants. Mme Benières s'y engagea résolument la première, appuyée sur la servante câpresse, qui déjà riait de toutes ses dents blanches à une congénère en madras, reconnue sous le premier réverbère du quai.

RÉMY SAINT-MAURICE.

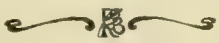

LA VIE LITTÉRAIRE

Abel Hermant.

ABEL HERMANT : *Monsieur Rabosson. — Le Cavalier Miserey. — Nathalie Madoré. — La Surintendante. — Cœurs à part. — Amour de tête. — Serge. — Ermeline. — Le Frisson de Paris. — Les Transatlantiques. — La Carrière. — Le Sceptre. — Le Char de l'État. — Les Confidences d'une aieule. — Eddy et Paddy. — Confession d'un enfant d'hier. — Confession d'un homme d'aujourd'hui. — Souvenirs du vicomte de Courpière.* (Ollendorff, éditeur.) — *M. de Courpière marié.* (Arthème Fayard, éditeur.)
Discours (Alphonse Daudet, A. Dumas, Zola, Balzac, A. Houssaye.) (Ollendorff, éditeur.)

Abel Hermant ! Abel Hermant ! Ah oui ! c'est encore ce vieux petit jeune homme qui cherche le succès toujours et qui le trouve quelquefois ! C'est ce fureteur inquiétant, si poli, si gentil, si joli, qui cherche la vérité sociale, au coin d'un bois, au détour d'une conversation, dans la partie indiscrète d'une antichambre où des larbins se font leurs confidences, dans les alcôves où il ne veut entrer qu'en témoin, ici et là, partout, ailleurs, et qui la trouve aussi quelquefois. Abel Hermant ! Abel Hermant !

On peut l'aimer, ne point l'aimer. Il a élaboré avec une assiduité passionnée une œuvre compacte, qu'il n'est peut-être pas indispensable de retenir pour constituer l'histoire littéraire de notre époque, mais qui est fort intéressante pour ceux qui veulent constituer l'histoire de l'homme de lettres de notre temps. Abel Hermant dédaigne la littérature, dit-il. Il a tort, car il est homme de lettres, petit homme de lettres autant que possible, et sans doute est-il surtout « gendelettre » par ses affectations d'être tout autre chose, et par exemple homme du monde, si j'ose dire, et d'abord gentleman et même gentilhomme Etre cela, c'est pour Abel Hermant exercer une fonction sociale. Il tend toutes ses énergies. Il fait les plus grands efforts. Il a des attitudes. Il se donne une physionomie. Il est l'observateur impitoyable. Il se dresse sur ses ergots pour observer de plus haut. Il sourit supérieurement et il prend des notes, des notes, des notes. Il réunit des fiches, des fiches, des fiches. Et il publie consciencieusement ses fiches, en les dénaturant un peu par excès de scrupule. Et il continue depuis vingt ans. Et il est un homme de lettres extrêmement zélé. Il n'a de goût que pour les succès littéraires. Il les prépare, les mesure, les amplifie, les prolonge avec une âpreté, insinuante et féroce. Il est un homme de lettres, Abel Hermant. Par surcroît, si l'on prend la peine d'étudier son œuvre, on y pourra suivre le développement d'une des plus curieuses et des plus complètes impersonnalités de la littérature d'aujourd'hui.

Est-ce le développement qu'il faut dire ? L'impersonnalité d'Abel Hermant s'est épanouie tout de suite... Elle reste encore épanouie, bien qu'un peu desséchée et vieillotte, de mine avantageuse cependant.

Il vint à la vie littéraire au temps où florissait le réalisme naturaliste. Il fut réaliste-naturaliste. Croyez-vous qu'il ait pu être autre chose, qu'il ait seulement songé à être autre chose ?... Mais pourrons-nous étudier chez lui les transformations du réalisme ? Ce serait puéril.

Abel Hermant publie d'abord *Monsieur Rabosson.* C'est une étude du monde universitaire. Œuvre naturaliste incontestablement. Mais il ne semble avoir emprunté du naturalisme que ses défauts, aucune de ses qualités. Cette histoire de Normalien n'est vraiment qu'une photographie de la réalité prise telle quelle. Surtout, elle manque de vie. Nous sommes allés aux grands naturalistes parce qu'une vie puissante anime leurs récits moroses, vie de l'imagination dans Zola, vie des sens en Maupassant, vie de la sensibilité chez Daudet. Abel Hermant a pris de ces écrivains tout ce qui peut se prendre, mais non pas le reste qui importe seul. Rien n'est passé dans son œuvre de la poésie transfiguratrice de Zola, de l'intensité et de la profondeur de Maupassant, de la sensibilité frémissante et apitoyée d'Alphonse Daudet. Daudet a cette faculté essentielle pour l'artiste, de s'intéresser à ses héros. Il s'intéresse à ses « ratés » ; c'est pourquoi nous nous intéressons à eux. Abel Hermant ne s'intéresse pas au sien. *Monsieur Rabosson* est un livre sans chaleur, sans émotion, sans vie, gris, terne, monotone, ennuyeux, morne, plat. Le style est tel.

Cependant, le jeune Abel Hermant a su emprunter tous les procédés de l'école naturaliste. Le *Cavalier Miserey* n'est rien qu'une transposition méticuleuse, — Abel Hermant apporte tant de soin à tout ce qu'il fait — des procédés naturalistes dans l'étude des milieux militaires. Emile Zola n'avait pas encore écrit un livre sur la caserne ! Abel Hermant ne manqua pas cette occasion de prouver qu'il avait une manière bien à lui, mais un peu étroite, de concevoir l'originalité littéraire. Et il fit d'urgence le roman militaire selon la formule naturaliste. Il y a tout dans

ce livre; mais le livre n'y est pas. C'est un exercice d'apprenti patient, mièvre, qui paraît d'autant plus faible qu'il veut paraître plus fort, laborieux certes et intelligent. Bref, c'est un bon exercice. Et tous les autres livres d'Abel Hermant, depuis lors, donnent d'après des notes, tant de notes, des documents, tant de documents, une sorte de photographie de la réalité... Mais on n'y voit point ce je ne sais quoi qui fait que la réalité palpite et qu'elle est la vie. Le romancier n'est jamais inspiré. Il continue, il recommence ses adroits exercices. Il y consacre une virtuosité glacée.

*
* *

Mais comme il est vain d'étudier l'évolution d'une doctrine littéraire dans les livres d'Abel Hermant. Ce n'est même pas l'histoire d'un tempérament littéraire qu'il y faut rechercher, mais l'histoire d'une carrière littéraire dans la société contemporaine.

Tout est procédé en Abel Hermant. Tout est artifice. Tout est moyen de parvenir au succès. S'il se donne des airs de ne point aimer la littérature, d'écrire des choses et des gens avec un style suffisant, s'il se donne pour un amateur, il trahit sa véritable nature. Il est amateur, parce qu'il imite tour à tour ceux qui peuvent être imités avec fruit. Lui qui essaie de le prendre de haut avec tous les mondes qui sont sujets de livres, il le prend de beaucoup plus bas avec les maîtres utiles. Il n'est point le disciple d'une grande école littéraire. Il est l'élève impénitent. Pis, il est le pasticheur que rien ne lasse. Imiter c'est rendre un hommage. Abel Hermant imite tous les écrivains qui ont eu la faveur publique. C'est le seul hommage qu'il leur rende. Il habille sa littérature à toutes les modes littéraires. Sa plasticité est surprenante et fâcheuse. Il est indifférent à toutes les doctrines, à toutes les conceptions littéraires. Il les préfère toutes, tour à tour.

Il pastiche tous les genres. Il a écrit des romans impressionnistes. Il a écrit des romans psychologiques. Il a écrit des dialogues bien parisiens, un peu après que les Gyp, puis les Lavedan, les Marni, les Donnay avaient commencé d'en écrire avec un éclatant succès. Il a cessé d'en écrire au moment même où ces écrivains cessaient d'en écrire avec un succès éclatant. Maintenant, il écrit au goût du jour de l'histoire sociale. Il donne tout au moins des documents pour servir à l'histoire de la société. Qu'écrira-t-il demain? Fréquentera-t-il les boulevards extérieurs ou les salons du faubourg Saint-Germain? les sacristies ou les maisons louches! les académies ou les tripots?

Il pastiche tous les écrivains. Nous l'avons vu imitant les grands écrivains d'hier. Il a fait de son mieux pour nous donner du Zola, du Daudet ou du Bourget, ou des écrivains dialoguistes... Il a voulu nous donner des écrivains d'autrefois. Il sait Laclos par cœur. Laclos retrouve auprès du public la vogue qu'il n'a jamais perdue auprès des lettrés. Abel Hermant n'est pas homme à oublier Laclos dès demain. Je sais un livre d'Abel Hermant qui est le plus plaisant du monde. On le relirait volontiers s'il n'était monotone par la bassesse d'âme de ses personnages. Il a pour titre : *les Confidences d'une aïeule*. Hermant a pastiché, là, tous les auteurs goûtés pendant trois quarts de siècle : de la fin du XVIIIe à la deuxième partie du XIXe. Mais son pastiche est essentiellement des conteurs du XVIIIe siècle. C'est celui dont il se sert pour ses mémoires contemporains. Je vous jure qu'il devient agaçant et lourd dans les *Souvenirs de M. de Courpières*. Il est fort habile. Il est aussi appliqué qu'habile. Je ne sais si c'est l'application ou l'habileté qui lasse le plus. En outre, il est mal approprié au sujet moderne; il y a là une faute de goût. Ce pasticheur intempérant devait la commettre sans y prendre garde.

Il pastiche toutes les idées... Il est moins heureux dans ce genre de pastiches. Il introduit dans ses livres toutes les théories philosophiques, sociales, morales et autres qui ont eu leur heure d'influence, leur influence d'une heure. Il note sur des fiches tous les documents que l'observation de la vie lui a fournis. Il note également toutes les idées que ses lectures lui ont procurées. Il les déverse aussi dans ses ouvrages. Si nous en jugeons par les *Confessions d'un Enfant d'hier* ou par les *Confessions d'un Homme d'aujourd'hui*, il aboutit au galimatias triple.

Il n'est point de pasticheur universel.

*
* *

On ne sera pas surpris si, établie par ces procédés, l'œuvre d'Abel Hermant groupe une série assez considérable de types contemporains.

Il a voulu collectionner des documents ou écrire des mémoires pour servir à l'histoire de la société. Il n'y a pas échoué entièrement. Devra-t-on remercier cet écrivain pour son ingénieuse précaution et son désir prévoyant d'être utile aux générations prochaines?

Prenons garde! il y a dans son œuvre beaucoup de renseignements exacts; il n'y a pas un type réel de la société d'aujourd'hui. Abel Hermant nous pardonnera notre incertitude : les faits sont là. On se demande s'il a voulu constituer une série complète de monographies des laideurs de la société, ou chercher avec persévérance le succès dans une suite de scandales.

Ces scandales se sont tous produits. Ils se sont produits après *Monsieur Rabosson*. Ils se sont pro-

duits après *Le Cavalier Miserey*. Ils se sont produits après *La Meute*. Hier encore, ils se produisaient. Ils pourraient se produire aujourd'hui après *Monsieur de Courpière*. Ces scandales furent, sont, ou seraient sans doute excessifs. Qu'ils aient été ou qu'ils soient possibles seulement, cela n'augmente pas la valeur probante de l'œuvre.

Abel Hermant a décrit différents milieux : l'Université, l'armée, la diplomatie, l'aristocratie... Il les a décrits avec précision et avec malveillance. Son œuvre est uniformément hargneuse. Il déteste tous les mondes qu'il observe. Il veut être indifférent. Il est méchant. Ah! le vilain méchant!

Il a souvent dépeint les aristocrates. Ce n'est pas une originalité. Quel écrivain roturier de nos jours n'a pas dépeint les aristocrates? Il ne les a pas non plus dépeints avec originalité. Je me trompe. Il les a conçus selon la coutume banale des romanciers mondains : il a vu en eux des êtres naturellement forts, sinon supérieurs, des êtres d'exception dans la société. Il leur a laissé toutes les élégances que les romanciers leur attribuent avec une générosité infatigable. Il leur a ajouté quelque chose : l'ignominie. Que disais-je qu'Abel Hermant est dépourvu de personnalité. Il a une marque propre : à tous ses héros il donne l'ignominie. Cette ignominie qui est uniforme domine, absorbe tout le reste : défauts ou vices. Les héros d'Abel Hermant sont essentiellement ignominieux. Qu'on le sache!

Ses aristocrates surtout sont ignominieux. Que de bonnes excuses Abel Hermant pourrait alléguer, si on lui reprochait de les avoir faits perpétuellement ainsi! Comment se fait-il toutefois que je n'ose pas avouer tout le plaisir que j'ai éprouvé à lire ces histoires d'aristocrates abjects, des *Confidences d'une aïeule* à *La Meute*, au *Vicomte de Courpière*. Ces parasites me répugnent par leur orgueil autant que par leur stupidité. Ils sont plus vains s'ils sont plus vils. Ils croient franchement ennoblir les tares des malhonnêtes gens, s'ils en font leurs tares habituelles. Ils sont des fanfarons d'infamie. Abel Hermant l'a bien vu. Pourtant quelque chose me répugne un peu plus encore que leur infamie, c'est la peinture complaisante qui en est faite.

Cela n'est pas simplement vulgaire. Cela est bas. Abel Hermant qui, dès ses débuts, rapetisse tout ce qu'il touche, l'avilit volontiers maintenant. Des milieux bas où il a fréquenté, qu'il a pu observer, sur lesquels il a pu réunir des documents, il n'a retenu que la bassesse, il a pris goût à ne retenir et à n'exprimer que la bassesse. Il l'exprime avec un art appliqué qui souligne mieux sa préméditation et son goût.

On ne songe même plus à se demander si ses aristocrates ne proviennent pas des livres autant que de la vie et si, par exemple, Abel Hermant n'a point concentré dans les deux volumes de souvenirs sur le vicomte de Courpière l'immoralité et la perversité des aristocrates de l'ancien régime déclinant, tels que les ont représentés d'innombrables volumes de contes et de mémoires scandaleux, et s'il n'y a pas ajouté quelque chose en gratifiant par surcroît ses aristocrates de vices qu'ils n'étaient point seuls à avoir. On peut croire que cet écrivain n'ignore rien de *Bel-Ami*, ce bon livre qui a inspiré tant de livres mauvais ; et qu'au fond chacun de ses aristocrates n'est qu'un *Bel-Ami* dans un autre monde et dans d'autres situations...

Mais on est obsédé par le sentiment qu'il y a trop d'ignominies dans ces peintures d'êtres ignominieux, et choisies avec trop d'insistance parmi celles qui causent le plus de répulsion. On en vient à se persuader que tous ces documents, exacts si on les sépare, sont faux si on les réunit, que ces renseignements ne sont peut-être que des potins, que ces mémoires pour servir à l'histoire de la société tendraient à faire croire que l'histoire de la société se constitue naturellement avec des histoires de concierges, et qu'enfin cette œuvre totale n'est qu'un vaste rapport de police sur la société.

Et notez cette transformation progressive. *Monsieur Rabosson* était un type général. Aussi *le Cavalier Miserey*. De même l'aïeule dont M. Hermant nous a rapporté les confidences, qui a passé sans principes sinon sans préjugés d'un régime à un autre, et qui serait attrayante si elle n'était exagérément dépourvue d'idéalisme... (car M. Hermant dénigre le passé comme il avilit le présent). Peu à peu Abel Hermant est arrivé à ne peindre que des types particuliers, très particuliers, des individualités, ou plutôt de drôles d'individus... Est-ce volonté de retenir l'attention en forçant les lecteurs à reconnaître dans les livres les gens qu'ils coudoient dans la vie? Est-ce résultat de sa méthode de travail qui consiste à collectionner des documents exacts et menus et à les réunir comme faire se peut? Toujours est-il que les Mémoires d'Abel Hermant pour servir à l'histoire de la société ont paru n'être que des livres à clefs.

Il importe peu à Abel Hermant que nous tenions ses ouvrages pour des livres à clefs s'il n'a pas eu dessein de les faire tels. Il nous importe peu que Abel Hermant proteste, si effectivement nous reconnaissons dans ses livres des hommes ou des événements... Or, nous en reconnaissons. On a beau ne savoir que fort peu de chose de la vie intime de l'aristocratie contemporaine, on retrouve dans *Monsieur de Courpière marie* tout ce qu'on en sait avec exactitude et avec certitude. Des aventures réelles et des personnages réels sont mêlés, combinés, confondus, à peine modifiés ou à peine déformés pour devenir des

aventures ou des personnages de romans. . Chacun peut juger le procédé comme il lui plaira. Du moins, son emploi rend plus mesquine et un peu désobligeante la littérature où il ne se déguise guère. On incriminait le naturalisme de n'apercevoir que les laideurs de la vie réelle... Faut-il dire qu'Abel Hermant, mobile, ondoyant, est resté fidèle à ses origines naturalistes puisqu'il a choisi et gardé entre tous le moyen le plus sûr de rendre les laideurs de la vie plus laides, plus plate sa platitude, plus basse sa bassesse !

* *

Le vicomte de Courpière a commis tous les actes ignobles. Il les a commis froidement, naturellement, presque allégrement. Le vicomte de Courpière « tient » de son père et de sa mère. Il est encouragé par eux. Il est conseillé par eux. Le vicomte de Courpière a un ami. C'est un ami très cher qui ne le quitte pas. Cet ami est le témoin de sa vie entière. Cet ami, ce témoin raconte la vie de son ami. Il la raconte avec flegme. Il la raconte avec indifférence. Il est des moments où on pourrait croire qu'il la raconte avec admiration : ce sont les moments les plus honteux de cette vie honteuse. Cet ami, ce témoin, ce complice est plus méprisable encore que le vicomte de Courpière qui n'est pas méprisable à demi.

On a bien de la peine à ne pas tenir rigueur à M. Abel Hermant de remplir comme mémorialiste des vilenies contemporaines le rôle que remplit l'ami du vicomte de Courpière près de cet étrange héros. Il hait la société qu'il dépeint, nous le savons. Il la charge joyeusement de tous les vices qu'elle a : heureux s'il peut discrètement les aggraver en les isolant des quelques qualités atténuantes... Mais s'il est l'ennemi de ses vils héros, il est indifférent à leurs vices. Et son indifférence même semble les applaudir. La littérature, je le sais, n'est point nécessairement une école de grandeur. Elle n'a point forcément pour but de châtier les mœurs en raillant. Mais l'écrivain, aujourd'hui plus que jamais, s'humilie s'il consent à n'être que le notateur attentif, persistant, systématique des mauvaises mœurs... Est-il flatteur pour qui que ce soit d'alimenter ou d'écrire la chronique scandaleuse de son temps ? Ajoutons que M. Abel Hermant excelle à l'écrire. C'est seulement quand il l'écrit qu'il ne force pas son talent.

Au reste, satirique sec, rèche, méticuleux, il est assez superficiel : on le verrait moins s'il ne prétendait trop à être profond. Il reste à la surface, parce que amoureux du fait du jour, de l'anecdote de la semaine, il est attaché à l'actualité... Il est voué par son manque d'imagination à ces études documentaires. Il y apportera toujours de la facilité, jamais de l'aisance. Elles seront toujours laborieuses et brillantes. Seront-elles jamais plus nobles ? Il les transposera du roman au théâtre, du théâtre à la chronique. Ah ! si l'on recommençait à écrire des dialogues, il en écrirait encore, et, de nouveau, il serait spirituel parce que le dialogue est justement le genre qui exige le plus d'esprit, s'il n'est celui qui en comporte le plus et parce qu'Abel Hermant se soumet aux exigences de tous les genres littéraires, qu'il utilise un peu après que ses contemporains ont commencé. On pourra néanmoins le négliger dans l'histoire de tous les genres littéraires qu'il a cultivés, car il n'a nulle part apporté rien de neuf. Cet élève incomparable de tous les maîtres ne sera le maître d'aucun élève... Dans notre littérature banale et plaisante de Paris, il ne compte pas pour un : cependant, il fait nombre.

Studieux, il continuera sa tâche quotidienne. On sera intéressé, étonné, agacé, irrité. On pourra être séduit, si on n'est pas dégoûté.

J. Ernest-Charles.

POÈME

Les cerisiers, qu'on voit en longues avenues
S'en aller du village au village suivant,
Par les beaux soirs de juin sont pleins de jambes nues
Et de jupes qui vont au vent.

Le promeneur qui passe auprès d'eux sur la route,
Les yeux baissés, pensif, ou ne songeant à rien,
Heureux de son loisir et du calme qu'il goûte,
Lève la tête au bruit d'un rire aérien.

Contre l'arbre une échelle est dressée, et la feuille
S'agite, et tout-à-coup s'entr'ouvre par endroit;
C'est une main, ensuite une autre main qui cueille,
Et des formes qu'on aperçoit.

Un pied brille, crispé, près d'une gorge blanche.
Un bras prend son appui sur la courbe d'un cou.
Une robe s'accroche à l'ergot d'une branche
Et découvre la chair au-delà du genou.

Par ce regard d'en bas les filles caressées
Eclatent en clameurs, montrent les poings, et puis
Font autour du passant, faussement courroucées,
Pleuvoir une grêle de fruits.

Il les ramasse, et rêve alors, pendant qu'il ôte
La poussière attachée à ces globes vermeils,
Que les belles enfants dont le feuillage est l'hôte
Ont des seins ronds et durs aux cerises pareils.

Mais déjà la nuit bleue envahit les campagnes.
Il faut, d'un pas plus vif, se remettre en chemin.
La lune d'or qui plane au-dessus des montagnes
Vous suit dans le ruisseau voisin.

On rencontre des chars de foin dont l'essieu crie.
L'air tiède par moment frissonne de fraîcheur.
Des voix viennent de loin à travers la prairie
Dans l'ombre où luit encor la lame d'un faucheur.

Et, peinte sur le fond obscur du paysage,
Mêlée à la douceur du divin soir d'été,
On rentre en emportant dans son esprit l'image
D'une rustique nudité.

CHARLES GUÉRIN.

THÉATRES

Odéon : *Hippolyte couronné*, tragédie en 1 actes, en vers, de M. JULES BOIS.

— « Hippolyte amoureux, ce n'est plus Hippolyte », observait finement mon voisin de stalle, écrivain notoire, dont les jugement peuvent compter en matière dramatique.

— « Eh ! sans doute, repris-je aussitôt... ce n'est plus Hippolyte, mais en revanche comme c'est bien Jules Bois ! »

Ainsi probablement un jour, M. Jules Bois, mal satisfait du sort qu'Euripide et Racine imposèrent au fils de l'Amazone, et persuadé, en outre, que nul mortel ne saurait vivre en dehors du joug de Vénus-Astarté, conçut-il le dessein bizarre, non moins qu'audacieux, de reprendre ce vieux mythe, pour lui donner une signification plus conforme à ses goûts et à nos modernes exigences. « Il faut être de son temps » écrivait Daumier, voici quelque cinquante ans, et plus qu'aucun autre M. Jules Bois est convaincu de cette vérité... Reste à s'entendre sur la manière, car, en toute chose, il y a la manière qui ajoute un prix infini : âme, style et geste. Etrange manière, tout au moins étrange, vous en conviendrez, celle qui consiste à choisir une figure consacrée par le génie de deux poètes, interprètes de la Tradition, pour la *déformer*, non plus la transformer, et lui imposer un sens tout justement contraire à celui que cette Tradition nous légua ! Nous verrons tout à l'heure comment M. Jules Bois ne s'embarrasse d'aucun obstacle, comment il jongle avec les symboles, comment il sait accommoder à toutes les sauces ceux que l'Histoire et l'Art tiennent en réserve à sa disposition.

Devant les statues de Diane et de Vénus, déesses rivales, Hippolyte et Phèdre sacrifient tour à tour, soutenus par des chœurs alternés. Hippolyte, chasseur et coureur d'exploits, exalte la chaste Artémis, tandis que Phèdre, toute brûlante et dévorée par son incestueux amour, exalte l'impure Astarté. Hippolyte fuit Thrésène et la présence de Phèdre, pour courir les forêts. Phèdre cherche Hippolyte et ne le peut trouver. Elle se désole, elle veut attenter à sa vie, elle veut disparaître du milieu des humains, et elle le ferait, si sa nourrice, sa vieille et fidèle nourrice, ne lui jurait de lui ramener Hippolyte docile à son joug et à sa tendresse.

Jusqu'ici rien que de très normal et de parfaitement conforme à la tradition. C'est simplement l'aventure de Phèdre présentée avec une autre version. Mais voici maintenant que commencent les procédés spéciaux à M. Jules Bois et son apport original. Il s'agit, nous l'avons dit, de rendre Hippolyte, le chaste Hippolyte, amoureux de Phèdre. Il existe une manière moderne, moderne parce que wagnérienne, d'atteindre à ce résultat, et M. Jules Bois, qui connaît ses auteurs, se souvient d'un certain philtre d'amour, utilisé dans un certain *Tristan*, drame notoire et goûté des artistes. Il utilisera donc ce philtre : *Tristan* est requis par M. Jules Bois : Brangœne septuagénaire, la nourrice au sein desséché, verse au fils de l'Amazone le philtre fatal. Il existe encore une autre façon certaine, non plus seulement wagnérienne, mais universelle, de développer le désir d'amour dans le sein d'un jeune héros trop chaste, c est de lui montrer quelques beautés dévêtues et dociles à ses caprices. Aussi bien Wagner l'avait-il utilisé dans une scène pareillement illustre de *Parsifal*, connue sous le nom de scène des *Filles-Fleurs*. M. Bois se garderait de négliger une aussi précieuse réminiscence, et les vierges de Thrésène parées de fleurs, et négligemment dévêtues, enveloppent le rétif Hippolyte de leurs gracieux et souples anneaux. Comment résister à de telles séductions? Voyez pourtant la cruauté du Destin : ces préparations savantes ne serviront pas à celle qui les ordonna : Hippolyte détourne ses yeux de la brûlante Phèdre, pour les reporter sur une chaste vierge, qui brûle aussi pour lui, mais d'une autre façon — car comment une femme imaginée par M. Jules Bois pourrait-elle faire autrement que brûler ! — Mais alors, comme en dépit de son immense diffusion, le Wagnérisme exclusif pourrait ne pas satisfaire tout le monde, nous avons les fureurs de Phèdre, les invocations aux Divinités infernales, sous la forme : *Divinités du Styx* .. invocations qui jouissent également de quelque notoriété dans le monde de la Musique, et qui, si elles ne contentent pas MM. les wagnériens, auront quelque chance de satisfaire MM. les glückistes... Et donc ainsi chacun s'en ira satisfait, sans excepter les fervents de Rameau, dont les airs

accompagnent ces déclamations variées, sous forme de musique de scène.

Tout cela n'est guère sérieux et compose un assemblage de goût plutôt douteux. Je me garderai bien de vous raconter les deux derniers actes qui présentent des péripéties variées et du même ordre que les premiers. Si l'on ajoute à ce pot-pourri dramatique, où les leit-motifs sont, comme vous voyez, signés des plus grands noms : Wagner, Glück et Rameau des hémistiches entiers qui sont de Racine, des coupes de vers, et si j'ose dire des dessins mélodiques empruntés à l'auteur de *l'heure* jeux littéraires où se complaisent les bons élèves d'humanités ; — si l'on y ajoute encore quelques coups de clairon romantiques, jetés par-ci par-là, dans la manière de Victor Hugo ou de Catulle Mendès ; si l'on y joint enfin une terminologie ultra moderne par instant, où l'occultiste Jules Bois transparaît soudain — car les habitants de Thrésène parlent de magnétisme, — nous trouvons au total le produit le plus hybride, le plus baroque, le plus invraisemblable, le plus artificiel surtout, qui jamais soit sorti de la plume d'un écrivain, et qui serait de nature à déconcerter le public, si le brave public pouvait être déconcerté par quelque chose. Mais le public odéonien est blasé : songez donc à ce qu'on lui a servi depuis quelques années ! Dirons-nous que cet *Hippolyte Couronné* est sans talent ? En aucune façon... Le premier acte, par exemple, contient une invocation à Diane où passe un souffle de poésie vraiment antique... Mais c'est une œuvre sans esthétique ni doctrine, une œuvre où nul principe directeur ne préside, et qui s'en va à la dérive, telle une barque sans nautonier, au gré des caprices et des fantaisies de son auteur.

L'interprétation de cette tragédie est parmi les plus faibles qui se puissent imaginer. Il n'y aurait pourtant rien de particulier à en dire, si la direction de l'Od on n'avait complaisamment mené quelque bruit autour d'elle, et tendu à présenter comme une innovation ce qu'elle eût du, bien au contraire, dissimuler, comme les fils de Noé voilaient la nudité de leur père. Avec une candeur qui désarme et plutôt ferait sourire si du résultat atteint on rapprochait le but poursuivi, elle communiqua à la presse la déclaration suivante : « Le nouveau directeur de la scène, M. Tarride, a conduit les répétitions. Sur le désir exprimé par M. Ginisty, il s'est attaché à donner un peu de vie à la représentation d'une Tragédie : — « La Tragédie, nous disait-il, est noble et majestueuse. On peut lui conserver sa noblesse et sa dignité, et lui donner plus d'humanité... Dans ces derniers temps, les acteurs se sont mis, non pas à réciter, non pas à déclamer les vers, mais à les psalmodier. C'est insupportable » !... M. Tarride a donc voulu donner à la représentation un caractère de vérité plus fort, plus aigu. Il a aussi cherché à animer les confidents, à vivifier la foule toujours figée jusqu'ici. Il veut *qu'on écoute les Tragédies : il ne veut pas qu'on y dorme* (1). »

La direction de l'Odéon nous réservait ce trait pour le dernier. A mon sens, il emporte l'admiration... On sait si j'apprécie le talent de M. Tarride, comme acteur ; j'ai dit ici ce que j'en pensais dans l'interprétation du Moderne, et je l ai dit assez abondamment pour conserver toute mon indépendance et ma liberté de jugement Eh bien, non, mille fois non, monsieur Tarride, la mise en scène de la tragédie n'est pas votre affaire, et vous y perdez un temps précieux que vous pourriez consacrer à un tout autre emploi, pour votre réputation et pour notre plaisir. Comment justifier ce coup droit à la Maison de la rue Richelieu, si précisément on en réédite les erreurs, si l'on en aggrave les fautes ? Ce n'est pas moi certes qui défendrai l'habituelle interprétation de la tragédie dans la maison de Molière. Toutes les conventions et les pires faussetés s'y trouvent comme à plaisir accumulées, et nous nous sommes expliqué jadis sur ce point assez nettement pour n'avoir pas à y revenir. Mais est-ce bien à ceux qui les reproduisent en les aggravant qu'il convient d'en aborder la critique ? La vérité vraie, la vérité *toute nue*, celle qu'il eût fallu voiler, ou tout au moins *gazer*, c'est que le style de l'Odéon, en matière d'interprétation classique, c'est tout uniment le style de la Comédie-Française, porté au paroxysme, c'est une contrefaçon à laquelle viennent se joindre les aggravations inhérentes à toute contrefaçon M. Marquet déclamant les vers, c'est tantôt Albert Lambert fils moins la jeunesse et le charme, tantôt M. Paul Mounet, avec moins de mesure encore, s'il est possible, plus de mauvais goût et de grossièreté, bien que la chose paraisse invraisemblable. Mlle Sergine, c'est une faible et pâle copie de Mme Segond-Weber, dont elle reproduit la déclamation martelée, trop souvent artificielle, sans rendre, bien entendu, les nobles attitudes et le sentiment de la ligne qui appartiennent en propre à cette remarquable artiste. Il faut l'extraordinaire patience et l'étonnante bienveillance du public parisien, de celui là surtout qui compose les chambrées de la rive gauche, pour supporter jusqu'au bout un ensemble dont s'accommoderait mal, je le crois, le public d'une grande ville de province, celui de Lyon ou de Lille. Ainsi donc l'administration paternelle de l'Odéon avait peur qu'on ne s'endormît ! Mais le moyen de dormir, je vous le demande, quand les oreilles sont titillées par les rugissements de fauves

1. Voir le *Temps* : Courrier des Théâtres du 23 mars.

en délire ! Soyez sans crainte, monsieur Tarride, on ne dormait pas. Mais soyez encore plus persuadé de ceci : c'est que la mise en scène de la tragédie n'est pas votre affaire. Mettons que ce soit votre *violon d'Ingres*... il faut bien vite abandonner ce violon-là !...

*
* *

Ce sont de tels pastiches et, — pourquoi ne pas ajouter ? — de semblables façons de les interpréter, qui compromettent décidément la Tragédie, et lui donneraient le coup de grâce, si la chose était possible. Admirable par ses chefs-d'œuvre, et digne de tous nos respects dans le musée des curiosités historiques, où elle nous conserve l'expression d'une époque et d'une sensibilité disparue, il faudrait qu'on nous la présentât, sur les scènes qui ont mission de conserver la tradition, comme le Musée du Louvre nous offre, en un cadre à peu près approprié, le Portrait officiel du XVIIe siècle, ou la peinture décorative de Rubens. Mais c'est un artifice suprême et trop distant de notre façon de sentir, que prétendre, en ce vieux moule, couler des œuvres nouvelles ! L'artifice devient puéril, et — comment dire ?... irrespectueux, lorsqu'il s'ingénie en outre à démarquer les chefs-d'œuvre, et grâce à une *préparation* bizarre où s'accommodent, tant bien que mal, et plutôt mal que bien, les symboles illustres de nos grands génies, devient la contrefaçon grossière de ce que nous admirons religieusement !

PAUL FLAT.

FAITS ET APERÇUS

DANIEL VIERGE

Dans cette floraison de salons qui, chaque année, à Paris, font cortège au printemps, une exposition n'a point, peut-être, obtenu toute la vogue méritée, celle des œuvres de Daniel Vierge.

Est-ce parce que ce grand artiste, mort à l'été de la vie depuis un an déjà, fut un isolé ?

Seul, en effet, parmi nos contemporains, il eut le sens de la vie romantique, je n'entends pas seulement de l'ère à panache, mais de la vie réelle, pittoresque et passionnée. Nul ne donna jamais cambrure plus nerveuse, allure plus désinvolte, ni décision plus nette, aux gens d'épée, aux gens de sac et de corde, aux gens d'église, que lui même en l'illustration de *Don Quichotte* et de *Don Pablo de Segovie*.

Il était de la race du Cid et descendait, par sa mère, d'un héros de l'épopée impériale, officier de Napoléon Ier fixé à Madrid. Son père, le peintre Urrabieta, le voulait assujétir à l'imitation d'un art classique et figé. Il se rebella, s'enfuit en France, résolu à affirmer son originalité et rendre célèbre le nom, qu'il porta désormais, de sa mère.

Mais, en plein talent, l'atroce paralysie survint qui immobilisa le côté droit. — Sauvé par l'intense besoin de créer qui était en lui, avec une admirable énergie, il apprit à dessiner de la main gauche. Chaque matin, dès les primes clartés, il traçait, d'un crayon extraordinairement patient, ces scènes et silhouettes qui, frémissantes, semblaient jaillies d'une évocation spontanée. Ou bien, il peignait quelque aquarelle, merveilleuse de relief et d'éclat.

Cependant, atteint au point de ne pouvoir parler (ni écrire sa signature qu'il dessinait), il vivait isolé en sa villa du Parc des Princes, à Boulogne. Sa joie était, aux beaux jours, de se retirer à la campagne, ou de courir à dos de mulet les sentes des sierras espagnoles, croquant paysages et types castillans, en un voyage d'études. Si différent de nos peintres mondains, il acquit une réputation fort injuste de misanthropie.

La bonté, comme la force, se lisait cependant sur son visage coloré, épanoui, encadré d'une barbe de patriarche et de cheveux en broussaille couronnant son grand corps d'aspect vigoureux. Par sa bonhomie, la simplicité primitive de sa mise et de ses manières, comme par l'éclair visible de l'inspiration, il donnait l'impression de l'un de ces grands ouvriers de la Renaissance, tels Benvenuto Cellini, qui unissaient à une âme naïve et gauche, parfois inculte, une passion et une verve géniales.

*
* *

POLITIQUE ALLEMANDE

L'opinion anglaise, dit le lieutenant-général Geest, dans la *Deutsche Rundschau*, s'alarme à tort des visées pangermaniques sur la Hollande. Les esprits « sérieux » d'Allemagne discernent trop bien les avantages de la neutralité néerlandaise, qui permettrait à leur pays, en temps de guerre, de puiser aux Pays-Bas vivres et matières premières, et d'y abriter ses vaisseaux.

Une Union douanière susciterait à la production et au commerce allemands une concurrence dangereuse. Elle ne serait utile qu'à la Hollande, en développant ses industries de transport et le port de Rotterdam.

Une annexion accroîtrait sans doute les forces militaires de l'Empire, mais elle augmenterait bien davantage — par l'étendue des côtes néerlandaises et l'éloignement des Indes — les difficultés de la défense.

Toutefois, ajoute l'auteur, si les Pays-Bas étaient menacés par l'Angleterre, ou souffraient de l'isolement entre de grands Empires protectionnistes, l'Allemagne n'hésiterait point à s'exposer pour eux à une guerre acharnée, ni à leur sacrifier dans une Union douanière ses intérêts économiques.

— Doux sacrifice ! Car l'acquisition d'un opulent domaine colonial ne desservirait pas, ce semble, l'industrie allemande !... Cet article ressemble assez à une nouvelle et discrète invite à la Hollande !

*
* *

JULES VERNE

Le célèbre romancier est mort le 24 mars à Amiens, qu'il ne quittait, depuis 1871, que pour de rapides croisières en yacht.

Ses récits, fort nombreux, sont dans la mémoire de tous ; car tous se sont passionnés à la diversité de leurs aventures émouvantes et pittoresques.

On reproche volontiers à la littérature française de n'offrir aux enfants capables de réflexion que des livres niais ou des livres trop vécus. En Jules Verne, elle posdait un admirable conteur pour adolescents, instructif et dramatique, incitant à l'audace et au désintéressement par le seul prestige de ses héros.

Elle lui devait d'occuper, à cet égard, le premier rang.

*
* *

LE RÉVEIL DE L'ASIE

Les peuples asiatiques, exhortés par les espions et les missionnaires japonais, s'éprennent avec une singulière ferveur d'études scientifiques : Chinois, Hindous, Malais, Philippins, Siamois, Coréens, Mongols affluent aux écoles du Mikado, où règne la maxime « L'Asie aux Asiatiques ».

Le Japon a une puissante marine ; il l'augmentera rapidement. Dès lors, il lui sera loisible de débarquer 150.000 hommes en Australie, sans que les flottes anglaises, retenues dans les mers d'Europe, puissent agir. L'occupation des Philippines, mal gardées par une faible garnison américaine, ne serait qu'un jeu pour lui. Et voici qu'il menace le Chan-Toung allemand et l'Indo-Chine française...

Le Japon, dit-on, est le champion de la « porte ouverte » ? C'est un leurre. Déjà — des lois récentes en témoignent — le blanc n'est toléré qu'à contre-cœur au pays du Soleil Levant. En des possessions chèrement acquises, Corée, Mandchourie, etc., la porte sera vite refermée devant les commerçants étrangers.

La guerre russo-japonaise donne donc au Japon la propondérance en Extrême-Orient. L'ère des agressions européennes est close, et l'heure est proche où l'Européen ne demeurera en Asie que par tolérance.

(D'après le *Daily Mail* du 23 mars.)

*
* *

NOS DRAMATURGES

La France possède 3.782 dramaturges dûment affiliés à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques ! Me Poincaré vient de le déclarer en une plaidoirie retentissante.

Il est vrai que si 303 d'entre eux — les dignitaires du groupement — se partagent 2.293.300 francs de droits d'auteurs, (1904), les autres, les stagiaires, ne reçoivent que des bénéfices illusoires.

Quels sont donc, se demande le spirituel avocat, ces littérateurs désintéressés ? « C'est, répond-il, la population la plus flottante et la plus variable du monde.

« Un petit fonctionnaire désœuvré qui aura occupé ses loisirs à griffonner une mauvaise farce pour une minuscule scène provinciale, un étudiant qui aura réussi à faire jouer une pochade dans le casino désert d'une ville d'eau abandonnée, une jeune pensionnaire qui aura, en rêvant, confectionné une bluette innocente ne manqueront jamais de se faire inscrire comme stagiaires à la Société des auteurs, ils toucheront un jour ou un soir des droits insignifiants, si tant est qu'ils en touchent ; et le lendemain, la Société n'entendra plus parler d'eux. »

Leur vie durant, cependant, ils resteront stagiaires. « Ce sera pour eux une sorte de titre honorifique qui leur rappellera leur jeunesse et qui leur permettra plus tard, au coin de feu, de dire avec mélancolie à leurs petits enfants : Moi aussi, j'ai fait du théâtre ! »

*
* *

ICONE MIRACULEUSE

On sait que la Macédoine chrétienne, meurtrie par le despotisme turc, est déchirée aussi par les haines de race et les querelles religieuses. Les agents du Bulgarisme exarchiste commettent des meurtres sur les Grecs orthodoxes, qui se livrent à des représailles. Les Popes des confessions rivales entretiennent ces fureurs fratricides.

Un honorable solicitor de Liverpool en mission en Macédoine, le Scheik Abdullah Quilliam, relate à ce propos l'anecdote suivant :

Les Popes bulgares exposent en grande pompe, dans les églises des villages du vilayet de Monastir, une icône miraculeuse. Resplendissante des feux d'innombrables cierges, vénérée par un nombreux clergé, cette icône prononce, dans les cérémonies les plus exaltantes, ces paroles terribles : « O vous, Bulgares, vrais serviteurs de la Sainte-Croix, vous n'aurez de succès contre les Turcs qu'en offrant les Grecs en sacrifice à Dieu. Les Grecs sont hérétiques et l'hérétique est plus damnable aux yeux de Dieu que l'infidèle. Tuez donc les Grecs ! Ne les épargnez pas ! alors Dieu vous donnera votre héritage !... » A ces mots, des larmes coulent tragiquement de ses yeux, tandis que les paysans s'abandonnent à de sauvages transports.

Or, raconte M. Quilliam, cette icône est appliquée sur une boîte qui contient une poire en caoutchouc remplie d'eau et un phonographe. C'est en pressant un ressort qu'un pope fait parler l'icône, et en tournant une vis qu'il fait verser goutte à goutte ses pleurs.

— Voici qui eût enflammé la verve vengeresse des Volney et des Dupuis, auteurs d'imprécations jadis fameuses contre les « Imposteurs sacrés ». Et voici comment la science, qui combat en France la superstition, est, en Turquie, employée à la propager !

(D'après le *Daily Mail* du 14 mars.)

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 14 — 5e SÉRIE — TOME III — 8 AVRIL 1905

DAGLAND

Pièce en 4 actes

PERSONNAGES

DAG.
Mme DAG, sa femme.
STÉNER DAG, ingénieur, leur fils.
RAGNA, BERTHE, } leurs filles.
RAMSET, intendant à Dagland.
LE PASTEUR.
ANNE, BRITA, SOEREN, } domestiques.

La scène est à Dagland, propriété de la famille Dag.

ACTE PREMIER

Le théâtre représente un vaste salon de style ancien : chaises de cuir à dossier élevé, hautes armoires sculptées; aux murs, portraits de famille. A gauche, dans l'angle, un grand poêle. Sur un socle sculpté, lourde table, aux pieds reliés par des traverses croisées qui sont ornées de grosses boules. Sur cette table (placée à gauche mais ne s'appuyant pas au mur, de manière qu'on puisse tourner autour) sont posés des gravures, des livres et un vase de porcelaine rempli de feuillage frais. A droite, table plus petite.

La porte d'entrée principale est à gauche, dans le mur du fond, en arrière de la grande table. Sur la droite, autre porte, celle-ci ouverte, laissant voir une seconde pièce d'où une porte, également ouverte, conduit dans un troisième appartement. Au bout de l'enfilade, lourds rideaux masquant une fenêtre.

La maison est une vieille construction de pierres. Les fenêtres — il y en a deux, à droite, dans le grand salon — s'enchâssent profondément dans le mur.

SCÈNE PREMIÈRE

STÉNER DAG, BERTHE

STÉNER DAG est un homme de trente et quelques années, d'allure à la fois dégagée et décidée, portant des vêtements genre anglais. Il entre, suivi de sa jeune sœur BERTHE (1) qui est en costume de sport spécial pour les courses en skis, tête nue et les cheveux légèrement en désordre, comme si elle venait de retirer brusquement sa casquette de voyage. Elle tient une lettre.

Sténer indiquera à sa sœur une chaise au bout de la grande table. Il placera sa propre chaise à droite de la table. Assise, la jeune fille aura le visage tourné vers lui, et le dos au public.

BERTHE. — Excuse-moi ! Il m'a fallu prendre la lettre dans ma valise.

STÉNER. — Moi qui ne te savais pas de retour !

BERTHE. — Tu as pourtant vu rentrer le bateau à vapeur de Botnen.

STÉNER. — Oui, mais je ne me doutais pas que tu revenais par ce bateau... Depuis Botnen, tu as dû trouver les chemins sans neige?

BERTHE. — Sur la route, c'était facile ; j'allais en voiture. Mais le long des sentiers, sur la montagne, cela cessait d'être commode.

STÉNER. — Il y a donc beaucoup de neige sur les sommets, cette année ?

BERTHE. — Beaucoup. Tu es resté trop longtemps en Australie. Tu as oublié que souvent la neige atteint là haut deux mètres d'épaisseur, passé la Saint-Jean. J'ai dû me servir de skis en deux endroits et chaque fois pendant une heure.

STÉNER. — Et c'est là que père habite, au milieu des neiges ?

BERTHE. — Il n'y a plus de neige autour de sa mai-

1. Ce nom se prononce en français. *Note de l'auteur.*

son, mais il y en a tout près, sur les pentes de la montagne.

STÉNER. — Ouf!

BERTHE. — Un peu plus bas que la maison, il y a un petit lac où la glace commence à se rompre. En ce moment il ressemble à un œil malade, rempli de pus. Voilà ce que père contemple tout le long du jour.

STÉNER. — S'est-il plaint à toi?

BERTHE. — Il n'est pas de ceux qui se plaignent.

STÉNER. — Ne pourrait il habiter près d'ici, sur les hauteurs; par exemple, notre chalet, au milieu des herbages?

BERTHE. — C'est trop voisin de la mer.

STÉNER. — Il est venu ici. Je l'ai su par vous autres.

BERTHE. — Il n'est pas revenu depuis trois ans. Il ne supporte pas le séjour d'ici.

STÉNER. — Est-il en bonne santé?

BERTHE. — Il dit que, même à cette altitude élevée, il a des accès d'asthme, au printemps surtout. Mais ces accès sont rares. Actuellement il est aussi bien portant que toi et moi. Et quelle vigueur!

STÉNER. — Tu as tout dit à maman?

BERTHE. — Oui.

STÉNER. — Si nous causions affaires maintenant?

(Il lui montre la chaise qu'elle doit prendre.)

BERTHE, s'asseyant. — Tu n'aimes pas beaucoup père, dis, Sténer!

STÉNER, après un instant de réflexion. — Je n'ai guère de motifs de l'aimer.

(Il s'assied.)

BERTHE, assise, le visage tourné vers le fond de la scène. — Je me suis acquittée, du mieux que je pouvais, de la commission dont tu m'avais chargée. Je n'ai tu qu'une chose: les travaux que tu as commencés dans le torrent.

STÉNER. — Je capte l'eau. Ce n'est rien.

BERTHE. — Le plus sage était de n'en pas parler.

STÉNER. — Enfin, quel résultat as-tu obtenu?

BERTHE. — Le résultat, cette lettre te l'apprendra.

STÉNER. — Montre-la-moi!

BERTHE. — Il m'a recommandé de te la lire.

STÉNER, la regardant longuement. — De me la lire?

BERTHE. — Il me l'a dictée pour être certain que je pusse la lire.

STÉNER, après un silence. — Tu vois comment il est!

BERTHE. — Oui, il n'est pas comme nous autres.

STÉNER, après une courte lutte intérieure. — Je devine le contenu... Mais voyons un peu!

BERTHE, lisant. — « Les premières agitations ouvrières eurent leur début en Norvège après la Révolution de 1848. Dans la fabrique de mon grand-père, située au bord du torrent — les maisons sont encore debout, quoique très endommagées — le travail s'arrêta, parce que les ouvriers avaient pris part au mouvement, chose que leur patron ne voulut pas tolérer. Des dégâts furent commis par vengeance, mais on ne put jamais découvrir les coupables. A la suite de ces événements, mon grand-père fit le serment qu'aucune nouvelle entreprise ne serait créée à Dagland, tant que les machines ne seraient pas suffisamment perfectionnées pour faire toute la besogne sous la surveillance d'un petit nombre d'ouvriers. La tranquillité, l'ordre et la discipline qui autrefois régnaient sur ses terres devaient être respectés. Tu n'ignores pas que mon père et ses frères vivaient en désaccord avec mon grand-père; mais dans cette question ils furent toujours du même avis que lui. Je le suis aussi, comme tu sais. Quelles qu'aient été, à mon grand regret, les divergences d'opinion qui me séparaient de mon père, sur ce point nous nous entendîmes toujours. C'est toi, mon fils, toi qui le premier veux rompre notre tradition de famille, je dirai même la paix transmise comme un héritage à notre maison. Tu veux introduire chez nous les beautés de la vie de fabrique, les troubles, les émeutes.

« Mais tu n'y parviendras pas; tu échoueras aujourd'hui, comme il y a dix ans, lorsque, mécontent de mon refus, tu quittas le pays (appuyant sur les mots.) — Même après ma mort tu n'y parviendras pas. Je prendrai des dispositions pour t'en empêcher. Ce m'est un devoir sacré. »

STÉNER, debout, en sursaut. — Que veut-il dire?

BERTHE. — C'est précisément ce que je lui ai demandé.

STÉNER. — Eh bien?..

BERTHE. — Il n'a pas répondu; il a seulement fait un geste... tu sais bien...

STÉNER, après un silence. — Qu'il essaie!

(Il marche.)

BERTHE, plaçant sa chaise de biais pour mieux voir son frère qui va et vient à droite. — Et toi, Sténer, que veux-tu dire à présent?

STÉNER, venant près d'elle. — Je me tais... moi aussi.

BERTHE. — Tu ne veux pas t'expliquer?

STÉNER. — Pas maintenant.

BERTHE. — Et tu ne céderas pas?

STÉNER. — En aucune façon.

BERTHE. — Tu exécuteras les travaux dans le torrent?

STÉNER. — Comme si rien ne s'était passé.

BERTHE, debout. — Alors, que Dieu nous vienne en aide!

STÉNER. — Faut-il que le monde soit gouverné par l'obstination et l'humeur chagrine d'un vieillard?... par des gens qui sont enterrés depuis plus de cinquante ans?

BERTHE. — Cela est mauvais, assurément.

STÉNER, s'asseyant. — Sais-tu comment se nomme ce régime-là?

BERTHE, s'asseyant aussi. — Le régime conservateur.

STENER. — Oui! Et de quelle sorte!... Crois-moi, j'ai bien étudié père.

BERTHE. — Tu ne l'as pas vu depuis dix ans!

STÉNER. — Je l'ai étudié pendant cent autres années. Maintenant je le connais à fond!

BERTHE. — Je n'aime pas t'entendre parler de père. Il n'est pas ce que tu crois. Depuis ce qui est arrivé à Frédéric, il a beaucoup changé!... Dois-je continuer?

STÉNER. — Oui.

BERTHE, lisant. — « J'ai mûrement examiné le projet (ou invention) de ton ami. Je comprends que tu attaches un grand prix à cette invention. Ton ami était ton associé; il t'a laissé, par testament, sa part dans vos affaires. Sans vouloir entrer dans les détails, je ferai remarquer simplement que le projet présuppose l'emploi d'un nombre d'ouvriers sans cesse accru. C'est une première raison pour que je refuse mon consentement. Si l'idée était de toi, je comprendrais que tu pusses me croire capable de céder, dans un accès d'orgueil paternel. Mais je ne m'en laisserai pas imposer par une idée dont l'auteur m'était inconnu, une idée dont tu as hérité. Elle m'inspire les mêmes sentiments que si elle m'était présentée par n'importe qui. »

STÉNER. — Tu vas voir qu'il n'a pas confiance!

BERTHE. — Je crois bien que c'est cela. Il a étudié le plan pendant deux jours; il devenait de plus en plus sombre et silencieux.

STÉNER, se levant. — En quoi, diable, les vieux comme lui ont-ils foi?

BERTHE. — En Dieu, Sténer! La foi de père est très, très robuste.

STÉNER, après l'avoir regardée. — Oui, il croit en ce Dieu qui a existé... le Dieu de Moïse. Y a-t-il encore autre chose dans la lettre?

BERTHE, se levant. — Non.

STÉNER. — Qu'est-ce qui empêche les gens de son espèce d'avoir confiance? — La vanité. Voilà ce que je voulais dire il y a un instant. Nul ne doit se permettre de préparer un avenir différent de celui qu'ils ont décrété. Leur vanité s'y oppose. Chez eux, l'esprit conservateur est *surtout* de la vanité.

BERTHE, faisant tourner la lettre entre ses doigts après l'avoir pliée. — Puis-je m'en aller?

STENER, avec chaleur. — Merci, ma chère Berthe, d'avoir fait pour moi ce voyage si pénible.

BERTHE. — C'est encore heureux que tu me remercies!

STÉNER. — Mille fois!... Mais je me suis senti irrité...

BERTHE. — Je n'en suis pas cause!

STÉNER. — Non, non, ma petite Berthe! Ne va pas croire que je...

BERTHE. — Du tout!... (Elle contemple le vase de porcelaine.) Le printemps est venu, ici, pendant que j'étais là-haut, dans la neige. Les cerisiers commencent à fleurir... Oh! le joli feuillage! Est-ce toi qui l'as apporté?

(Elle s'approche du vase.)

STÉNER. — Oui, c'est un plaisir nouveau pour moi... Ecoute, Berthe!

(Berthe le regarde.)

STÉNER. — A-t-il demandé des nouvelles de Ragna?

BERTHE, arrangeant le feuillage dans le vase. — Pas une seule fois.

STÉNER. — Ne trouves-tu pas?... (S'interrompant.) Enfin, qu'en dis-tu?

BERTHE, avec embarras. — C'est mal de la part de Ragna, de ne pas nous avoir écrit depuis trois ou quatre mois.

STÉNER. — Ragna est comme elle est... Tu n'as pas parlé d'elle à père?

BERTHE. — Non, car il m'aurait demandé si nous avions reçu d'elle une lettre depuis peu, et je ne voulais pas, à cause de Ragna, avoir à répondre à cette question.

STÉNER. — J'ai quelque chose à te confier, Berthe. J'apporte le dessin d'un monument qui sera élevé sur notre propriété.

BERTHE. — Un monument?

(Sténer retire d'un carton une feuille de papier à dessin.)

BERTHE, jetant un coup d'œil sur la feuille. — Frédéric!... Pour l'amour de Dieu, Sténer, ne fais pas cela! Nos parents n'en supporteraient pas la vue.

STÉNER. — Il me semble que vous tous, vous jugez mal la chose... Ce pauvre garçon! Sa jolie tête va être reproduite... Et si je ne puis mettre son buste sur le monument, je le placerai dans ma chambre.

BERTHE. — Cela ne se peut pas. On n'ose même pas prononcer le nom de Frédéric... cela fait trop de peine à maman. Avec père, c'est plus impossible encore.

STÉNER. — Tant que vous raisonnerez ainsi, il semblera qu'un voile de crêpe flotte sur la maison. Je veux faire disparaître ce crêpe.

BERTHE. — Connais-tu l'histoire du vieux Victor, le chien de Frédéric? Sais-tu qu'il hurlait à la porte, pendant l'affreuse nuit, et qu'il recommençait ensuite toutes les nuits, si bien que nous fûmes obligés de l'abattre. Depuis, chaque fois que je pense à Frédéric, je crois entendre Victor hurler.

(Elle se bouche les oreilles.)

STÉNER. — Victor sera couché au pied du monument. Nous avons de lui un excellent portrait.

(Ouvrant un grand album.) Vois ! Il représentera notre souvenir fidèle.

BERTHE. — Combien tu es maintenant différent de nous autres, Sténer !

STÉNER. — N'es-tu pas aussi d'avis qu'il faut en finir avec cet état de choses si peu naturel, si torturant ?

BERTHE. — Oui... mais...

STÉNER. — Mais ?

BERTHE. — Je crois que tu ne prends pas le bon chemin pour y arriver.

STÉNER. — Mon chemin à moi m'a été tracé dès mon enfance... Nous parlerons de cela quelque jour !

BERTHE. — Parles-en avec père !

STÉNER. — Il est né despote. Sur les gens comme lui, les paroles n'ont pas de prise. Mais devant un acte accompli... à la bonne heure !...

BERTHE. — Tu crois qu'il s'inclinerait ?

STÉNER. — C'est dans tous les cas le moyen d'obtenir une solution... dans un sens ou dans un autre.

BERTHE. — Je n'avais jamais entendu rien d'aussi audacieux.

STÉNER. — Ce qui est plus audacieux encore, c'est d'interdire le travail ici... c'est de me dire, à moi, le maître futur : défense d'agir.

BERTHE. — Les deux se valent, en fait d'audace, à ce qu'il me semble.

(Sténer pousse un petit rire.)

BERTHE. — Puis-je m'en aller ?

STÉNER. — Oui, chère... encore une fois : merci de tout cœur ! (Berthe sort, laissant la porte ouverte. On l'entend dire): Est-ce vous, Ramset ?

RAMSET, dans la coulisse. — Vous êtes de retour, mademoiselle !... Je vous souhaite la bienvenue !

BERTHE, de plus loin. — Avez-vous reçu la lettre ?

RAMSET, dans la coulisse. — Oui... Vous vous portez bien après votre voyage ?

BERTHE, sa voix vient d'en haut comme si la jeune fille montait un escalier. — Admirablement ! (Montant toujours) : Bien des choses de la part de père !

RAMSET, dans la coulisse. — Merci !

(Il frappe à la porte restée ouverte.)

STÉNER. — Entrez !

(Ramset, qui a environ trente-cinq ans, est habillé avec soin et a un physique agréable. Ses manières sont empreintes d'aisance et de bonne humeur. Alors même qu'il emploie des mots vifs, il garde des allures modérées d'homme du monde. Parfois son ton devient insinuant.)

(Il entre en saluant respectueusement.)

SCÈNE II

STÉNER, RAMSET

STÉNER. — Vous venez m'annoncer que le marché est conclu ?

RAMSET, avec une solennité mêlée de malice. — Je puis informer monsieur l'ingénieur que l'achat de la forêt est une affaire terminée.

STÉNER. — Deux cent mille ?

RAMSET. — Deux cent mille couronnes !

STÉNER. — Au comptant ?

RAMSET. — Oui, c'est le comptant qui a déterminé le succès... J'ose dire que c'est une bonne affaire.

STÉNER. — Je ne savais pas que mon père eût tant d'argent.

RAMSET. — Votre père ?... Il en a beaucoup, beaucoup plus. Apprenez que les arbres de la forêt ne pourront pas être abattus avant huit ou dix ans !

STÉNER. — Il faut, en effet, qu'il ait beaucoup d'argent !

(Ramset reste dans l'attitude de quelqu'un qui attend le moment pour parler.)

STÉNER. — Qu'y a-t-il ?

RAMSET. — J'ai reçu aujourd'hui une lettre de Monsieur votre père... Une lettre apportée par mademoiselle. Voici ce qu'il y est dit. (Il déplie une lettre, puis il lit :) « J'entends que M. l'intendant n'entreprenne et ne laisse entreprendre aucun travail extraordinaire à Dagland, sans mon ordre. »... Le mot « extraordinaire » est souligné. (Ramset fixe les yeux sur Sténer. N'obtenant pas de réponse, il ajoute, non sans malice) : Que dois-je faire ?

STÉNER, après avoir jeté un regard sur Ramset. — Pourquoi me demandez-vous cela ?

RAMSET, d'un ton jovial, quoique respectueux. — Je n'ai pas connaissance, à Dagland, d'autres travaux extraordinaires que ceux qui se font actuellement dans le lit du torrent.

STÉNER. — J'établis une prise d'eau qui devrait être faite depuis plusieurs siècles... Est-ce donc une chose extraordinaire ?

RAMSET, du même ton. — On ne peut dire que ce soit une chose ordinaire, puisque des siècles ont passé sans que ce fût fait.

STÉNER. — Mais le jour où cela se fait, cela devient la chose la plus simple du monde.

RAMSET, discrètement. — Oui, si le propriétaire dirige les travaux.

STÉNER. — Et si j'agis pour lui, cela n'en vaudra que mieux. Je ne trouve pas qu'il y ait lieu d'en parler... ni d'écrire là-dessus.

RAMSET. — C'est votre opinion. Mais vous avez entendu ce que dit la lettre... Je risque de perdre ma place à cause de cette affaire.

STÉNER, haussant les épaules. — Peut-être (Sèchement.) Faites ce que vous voudrez !

RAMSET. — J'ai comme une idée que vous avez un but en captant l'eau...

(Sténer regarde Ramset sans répondre.)

RAMSET. — On ne dépense pas tant d'argent pour le simple plaisir de creuser le lit d'un torrent.

STÉNER, parlant du même ton que Ramset. — Vous pourriez bien avoir raison.

RAMSET, vivement. — Une nouvelle entreprise?... quelque chose que vous nous apportez de là-bas?

STÉNER, après un instant de réflexion. — Si cela était?

RAMSET, s'animant encore. — Quelque chose de grand?

STÉNER. — Pourquoi de grand?

RAMSET. — Parce que là-bas Monsieur l'ingénieur était engagé dans une grande entreprise. Je le sais... Mais on n'abandonne pas une grosse affaire pour une petite.

STÉNER, le regardant fixement. — C'est assez juste... quoique, pour revenir au pays...

RAMSET. — Ah... ha! ha!

STÉNER. — Cela vous fait rire?

RAMSET. — Oh non!... Dieu me préserve! Je me suis seulement dit, quand j'ai vu Monsieur l'ingénieur établir sa prise d'eau : c'est le commencement d'une grosse affaire où il y aura des millions à gagner.

STÉNER. — Des millions, oui, oui!

RAMSET. — Aujourd'hui nous voyons des millions s'écouler dans la mer. Il faut bien en convenir : c'est un fichu pays que le nôtre... Dire que les choses étaient au même point avant la découverte de l'Amérique!

STÉNER. — Soyons brefs : que voulez-vous faire de mon invention?

RAMSET. — Ainsi, c'est une invention!... Une invention qui rapporte des millions!... Je m'en doutais.

STÉNER. — Où voulez-vous en venir, dites!

RAMSET, gaiement. — Je veux être dans l'affaire, gagner de l'agent... C'est le but de la vie!

STÉNER. — Vous ne connaissez pas le projet.

RAMSET. — Mais je vous connais

STÉNER. — Moi!... *Vous* me connaissez?

RAMSET, riant. — Vous ressemblez à quelqu'un que j'ai connu en Amérique.

STÉNER, riant aussi. — En Amérique?

RAMSET. — Je prendrai autant d'actions que j'en pourrai avoir.

STÉNER, étonné. — Vous avez de l'argent?

RAMSET. — Non .. pas précisément...

STÉNER. — Alors, quoi?... Ah! je comprends!

RAMSET, riant. — Oui, oui! vous avez compris.

STÉNER. — Vous êtes prêt à risquer votre place. (Ramset incline la tête en signe d'assentiment.) Et pour cela, vous voulez qu'on vous donne des actions.

RAMSET riant — Justement... c'est bien cela... Entre gentlemen, n'est-ce pas?

STÉNER. — Vous avez séjourné pas mal de temps en Amérique!

RAMSET. — Et vous en Australie!

STÉNER. — Ha! ha!

RAMSET. — Ha! ha! ha!

STÉNER — Ha! ha! ha! ha!

RAMSET. — Ha! ha! ha! ha! ha!

STÉNER, redevenant subitement sérieux. — Je ne veux pas conclure ce marché.

RAMSET, changeant immédiatement de ton; sèchement. — Non, non!

STÉNER. — Je laisserai aller les choses.

RAMSET. — Oui, oui.

(On entend dans le lointain le sifflet strident d'un bateau à vapeur.)

STÉNER. — Voilà le bateau qui rentre. Je vais recevoir quelques machines...

RAMSET. — Destinées aux travaux dans le torrent?

STÉNER. — Oui, aux travaux dans le torrent.

RAMSET. — Alors, je dis tout?

STÉNER, s'arrêtant. — Le ferez-vous?

RAMSET. — Naturellement.

STÉNER, faisant claquer ses doigts. — Je comprends maintenant pourquoi vous poussiez tant à l'achat de la forêt. Vous avez touché une forte commission.

RAMSET. — Hé! hé!

STÉNER. — Pas de mon père, au moins?

RAMSET. — Dieu m'en garde!... J'ai mon honneur!

(Tous deux rient.)

STÉNER. — Ecoutez! Vous êtes *a smart man*. Je vous offre d'être mon représentant.

RAMSET, après un instant de réflexion. — J'accepte!

STÉNER. — Vous aurez intérêt à ce que l'affaire réussisse.

RAMSET, riant. — Vous aussi, vous êtes *a smart man*.

STÉNER, voulant sortir. — Excusez-moi!

RAMSET. — Encore une question!

(Sténer s'arrête.)

RAMSET. — Sera-ce long avant que ce soit arrangé?

STÉNER. — Quoi donc?

RAMSET. — Les difficultés avec votre père. Il semblerait que...

STÉNER. — Cela dépend.

RAMSET. — De votre père?

STÉNER. — De lui surtout... Excusez! (Il sort à gauche.)

RAMSET. — Allons! le mieux est de hâter les choses. Mais n'agissons pas ici; ce serait dangereux. Je vais faire un tour à Botnen,.. le temps de prendre quelques vêtements... (Il sort.

La scène reste vide un moment.

SCÈNE III

Deux voix joyeuses s'élèvent dans la coulisse. La voix de Sténer et celle de Ragna.

STÉNER. — Je serais passé sans te reconnaître!

RAGNA. — Je voyais que tu ne me reconnaissais

pas et je voulais d'abord te laisser passer... mais je n'en ai pas eu le cœur.

(La porte s'ouvre.)

Sténer [illegible] dans la coulisse. — Que tu es devenue jolie, Ragna!

Ragna, près de la porte d'entrée. — Il faut bien devenir quelque chose! (Elle entre. C'est une jeune femme d'apparence vigoureuse, alerte et sympathique. Elle porte un costume de voyage simple et de bon goût.) Oh! mon Dieu, c'est la pièce qu'habitait père!

Sténer. — Voilà donc la raison pour laquelle tu ne nous écrivais pas... tu voulais venir en personne.

Ragna. — Je voulais vous faire une surprise... Je me représentais, en imagination, les moindres détails de mon arrivée. Mais tout ce que je vois aujourd'hui me paraît nouveau.

Sténer. — Tu as la chance d'arriver par un jour de beau temps.

Ragna. — Oh! le fjord par un tel temps!... le fjord au soleil!... Je ne me souvenais pas qu'il fût aussi large.

Sténer. — Pourtant, le fjord ne serait rien sans les montagnes.

Ragna. — Ma foi, il voyage sous une noble escorte!

Sténer. — Et la couronne de neige à l'arrière-plan... Hein?

Ragna. — Oui, tu peux le dire, ici les sommets sont d'une belle hauteur. A la fin, le spectacle me lassa. Je trouvai reposant d'entrer dans la partie étroite du fjord, encadrée de verdure... puis de revoir Dagland, et d'escalader la colline.

Sténer. — Sois la bienvenue, Ragna! (Ils s'embrassent tendrement.)

Ragna. — Quand tu m'eus écrit que tu étais décidé à revenir au pays, je n'y tins plus... Laisse-moi te regarder, Sténer! Je t'ai reconnu tout de suite, sans doute parce que je te retrouvais sur le seuil de la maison. D'ailleurs tes traits sont si accentués qu'il est difficile de s'y tromper. Cependant il y a quelque chose dans ta physionomie...

Sténer, riant. — Tu pensais bien que je devais avoir changé.

Ragna. — Mais tu as pris une expression dure!

Sténer. — Dix ans de lutte, d'abord dans l'Afrique du Sud, puis en Australie, ne sont pas précisément faits pour vous adoucir.

Ragna. — Tu es devenu riche, n'est-ce pas?

Sténer. — Ce ne serait pas la peine, autrement... Allons voir maman!

Ragna. — Non, non! les choses se passeront ainsi que je l'imagine : Je m'installe ici; je suis une dame qui vient faire visite.

Sténer. — Mais les visiteuses montent habituellement à l'appartement de maman.

Ragna. — Je veux voir maman entrer... à la fois hautaine et curieuse, comme le sont les Françaises... Voyons, Sténer! sonne la femme de chambre et fais dire qu'une dame attend au salon.

Stener, sonnant. — Berthe est justement de retour.

Ragna. — S'était-elle donc absentée?

Sténer. — Elle était allée voir père.

Ragna. — Seule?

Sténer. — Ce n'est plus une enfant.

(Entre une servante d'un certain âge, l'air capable et entendu.)

Sténer. — Ayez la bonté, Anne, de prévenir madame qu'il y a une visite... une dame qui cause avec moi.

(La servante sort.)

Ragna. — Chère, vieille Anne!... elle ne m'a pas reconnue.

Sténer. — N'y compte pas trop!... elle sait se taire... C'est la grande amie de Berthe.

Ragna. — Je m'en doute... Assurément, Berthe ne peut plus être une enfant... pourtant, elle écrit des lettres très enfantines.

Sténer. — Elle est vaillante, crois-moi! Elle a trouvé son chemin, seule, là-haut, dans la neige.

Ragna. — Comment va père?

Sténer. — Hum! c'est tout une longue histoire que je te dirai plus tard... Mais ton mari, Ragna?

Ragna, riant. — Je n'ai pas de mari.

Sténer. — Tu es divorcée?

Ragna. — Je n'ai jamais été mariée.

Sténer. — Cependant, n'es-tu pas Mrs Andersson?

Ragna. — Un subterfuge... pour sauver les apparences et pour éviter de vous raconter mes affaires.

Sténer. — Que dis-tu? as-tu gagné ta vie, seule?

Ragna. — Tout le temps.

(Entre Mme Dag. Celle-ci — belle, distinguée, cinquante ans passés, habillée avec élégance — est accompagnée de Berthe qui a changé de costume).

SCÈNE IV

STÉNER, RAGNA, Mme DAG, BERTHE.

Sténer, présentant. — Ma mère... ma sœur.

Mme Dag, saluant cérémonieusement, mais avec grâce. — Et vous êtes?... Je n'ai pas bien saisi votre nom. (Elle parle avec un accent étranger très accusé.)

Ragna, retirant vivement son chapeau. — Tant pis, je sors de mon rôle... Maman! (Elle s'élance au cou de sa mère.)

Berthe. — Ragna!... Oh! mon Dieu! maman se trouve mal!

Ragna, effrayée, lâchant prise. — Qu'est-ce donc?

Mme Dag. — *Comme tu m'as fait peur, ma fille* (1)!

(1) En français dans le texte.

STÉNER. — Laissez maman s'asseoir !

(Berthe avance la chaise placée contre la table. On fait asseoir Mme Dag.)

RAGNA. — Maman !...

Mme DAG, parlant avec un fort accent étranger (1). — Pardon !... il me faut un peu de temps...

RAGNA, humblement. — Oui, oui !... (Elle se jette à genoux à côté de sa mère.)

STÉNER, apportant de la pièce voisine un verre d'eau, dit avant de s'approcher de Mme Dag. — Veux-tu un verre d'eau fraîche, maman ?

Mme DAG. — Non, merci.

BERTHE. — Si, maman !

Sténer présente le verre à Mme Dag.

Mme DAG, buvant. — *Merci !... Ah ! c'est bien toi, Ragna* (2) !

RAGNA. — Depuis des années je me faisais une fête de mon retour... mais je m'y prends très mal !

(Elle cache sa figure dans les genoux de Mme Dag.)

Mme DAG. — *Impétueuse* (3) !

RAGNA. — Je ne comprends pas...

Mme DAG, lui caressant les cheveux, avec un sourire. — Tu ne comprends jamais...

RAGNA. — Je t'aime plus que tout au monde, mais chaque fois que je t'approche, c'est pour te faire du mal !

Mme DAG, souriant, avec bonté. — *C'est un peu vrai* (4).

BERTHE, bas, à Sténer. — Comme elle est forte !

STÉNER, bas, à Berthe. — Et d'esprit sain.

Mme DAG, relevant la tête de Ragna. — *Comme tu es jolie, ma fille* (5) !

RAGNA. — A quoi me sert tout cela quand ce que je désire le plus ardemment est mauvais pour toi ?... J'avais oublié, entièrement oublié... Comment cela se fait-il ?... mais à présent je me souviens, et cela me fait tant de peine.

(Elle cache de nouveau son visage chez sa mère.)

Mme DAG, à Sténer et Berthe. — *Elle déborde... toujours elle déborde* (6).

RAGNA. — Je n'aurais pas dû te surprendre.

Mme DAG, avec bonté. — Tu aurais dû m'écrire... comme une personne raisonnable et sage.

RAGNA, embrassant sa mère. — Pardonne-moi !... Dieu ! que de choses tu as à me pardonner... et tu ne me comprends peut-être pas toujours.

Mme DAG. — *Tu n'es pas de ma race* (7).

STÉNER, bas à Berthe qui occupe avec lui la droite de la scène. — C'est vrai, Ragna n'est pas Française !

RAGNA, redevenue gaie. — Enfin, je te demande bien pardon, maman. Je serai plus heureuse une autre fois... (se levant). Quoique, d'avoir tout de suite à demander pardon de quelque chose, cela ne promet guère. (Tous rient)... Est-ce là Berthe ? (Berthe s'approche)... Berthe en robe longue !... et coiffée à la... la quoi donc ?... J'ai oublié les artifices français !... Et elle porte la boucle en or de maman... le peigne de maman... Ah ! tu es l'enfant gâtée, toi !... As-tu peur de moi ?

BERTHE, qui a reculé instinctivement. — Non ! oh non ! (Elle s'approche, les deux jeunes femmes s'embrassent.)

RAGNA. — Avoir de nouveau une sœur... une sœur devenue grande ! Quelle paire d'amies nous allons faire !... (s'exclamant) Mais Berthe ?...

BERTHE, effarée. — Qu'y a-t-il ?

RAGNA. — Tu as un secret... oui, oui, je vois cela à tes yeux.

BERTHE. — Quelle idée, Ragna !

Mme DAG, d'un ton de reproche. — Voyons, Ragna !

RAGNA. — Ah ça ! ai-je encore mal fait ?... En ce cas, je m'assieds et je ne dis plus rien.

(Elle s'assied sur la chaise que Sténer occupait dans la scène I, mais auparavant elle la tourne de manière à faire face au public.)

TOUS. — Non, tu vas raconter à présent.

RAGNA, riant. — C'est ça... je veux bien. Asseyez-vous tous. (Mme Dag s'assied à gauche, Berthe à droite, Sténer sur le bord droit de la table)... Je commence par ce qui aura le plus de succès. Je reviens aussi peu mariée que je l'étais il y a quatre ans... ou cinq, car c'était en hiver... lorsque je partis pour le pensionnat parisien.

Mme DAG. — Tu n'es pas mariée ?

BERTHE. — Tu n'es pas Mrs Andersson ?

RAGNA. — J'ai adopté ce nom pendant la traversée de l'Océan. Je ne nie pas que je suis allée en Amérique pour retrouver le monsieur que vous savez... C'est à cause de lui que je me suis enfuie du pensionnat. J'avais hâte de le rejoindre... Il est amusant... il est beau... je trouvais père injuste et cela me poussait... Mais père avait raison : Andersson est un triste personnage.

Mme DAG. — Tu vois !

RAGNA. — Cela me fut révélé à l'hôtel où je descendis. Il y habitait avec une autre femme.

Mme DAG. — *Quel homme* (1).

STÉNER. — Que fis-tu alors ?

RAGNA. — Je transportai mes deux malles dans une chambre de domestique.

BERTHE. — Et tu entras en condition ?

RAGNA. — J'entrai en condition.

STÉNER. — Au même hôtel ?

RAGNA. — Au même hôtel. J'achetai des tabliers et me mis à l'ouvrage le jour même.

STÉNER. — Voilà qui est bien agi, Ragna. Mais je ne m'explique pas que tu aies conservé ce nom.

(1) Le texte porte : *Parlant le norvégien avec beaucoup d'accent français.*

(2, 3, 4, 5, 6, 7) En français dans le texte.

(1) En français dans le texte.

RAGNA. — J'avais honte de vous mettre au courant... Je ne voulais pas avouer la vérité. D'ailleurs, en pareille situation, dans un hôtel, le mieux est de passer pour mariée.

BERTHE. — Voilà donc pourquoi tu ne nous parlais jamais de toi dans tes lettres.

RAGNA. — Oui voilà pourquoi (d'un ton espiègle). Je doute que tu parles souvent de toi dans les tiennes... De plonger dans tes yeux, cela me fait penser à un oiseau qui a son nid dans un endroit ignoré de tous.

BERTHE. — Voyons, Ragna !...

STÉNER. — Restas-tu dans cet hôtel?

RAGNA. — Pas bien longtemps... Un vieux Chinois lavait et repassait du linge au sous-sol... il n'y a personne qui lave et repasse aussi bien que les Chinois. Le vieux avait un chien presque entièrement aveugle : j'empêchai deux fois cet animal de se faire écraser.

STÉNER. — Et le Chinois devint ta Providence.

RAGNA. — A peu près. Je le priai de m'enseigner l'art du blanchissage que j'appris à la perfection. Je fus alors engagée dans une maison si distinguée qu'on n'y porte aucune pièce de linge — mouchoirs, dessous, bas — plus d'un jour ; nappes et serviettes de table sont changées à chaque repas... Vite sous le battoir dès qu'elles ont servi une fois. Aussi, la besogne ne manquait pas et c'était grassement payé.

Mme DAG. — *Mais, ma fille* (1)...

RAGNA. — Que veux-tu, maman ? A ce métier-là, je me portais bien. « Mrs Andersson, blanchisseuse chez M. Murray, fifth Avenue, 36, the corner house on the left. »

Mme DAG. — *Mais, ma fille*!... (2)

RAGNA. — La moitié de la journée je chantais en frottant le linge ; le reste du temps je repassais en chantant. C'était tout de même plus distingué que beaucoup de choses dont je m'occupais à l'hôtel... au début, surtout, quand j'avais à faire les lits, à vider et nettoyer certains objets qu'on ne nomme pas... ha ! ha ! ha !

Mme DAG. — *Mais, ma fille*!... (3)

RAGNA. — « Blanchisseuse chez M. Murray, fifth Avenue, 36, the corner house on the left... » bon pour le jour ! Mais le soir il n'était plus question de cela. Les soirées m'appartenaient. Je les employais à lire, ou bien j'allais avec des amis au théâtre, à des conférences, à des réunions. Le samedi soir nous assistions à une séance de discussions.

STÉNER. — Où tu prenais la parole?

RAGNA, riant. — Je me contentais de placer quelques observations.

Mme DAG. — Nous connaissons tes observations !

(Tous rient.)

1, 2, 3 En français dans le texte.

RAGNA. — On était content de ma présence. A tous les points de vue, je me trouvais bien de cette vie. Je n'ai pas eu un jour de maladie... pas même un mal de dents ! C'est pourtant un mal dont souffrent tous les Américains... Mais il faut dire que je faisais ma cuisine moi-même.

BERTHE. — Tu étais cuisinière aussi?

RAGNA. — Eh oui, tant que je fus blanchisseuse... absolument comme le Chinois. Cela dura trois ans.

STÉNER. — Il dut t'arriver quelques aventures?

RAGNA. — En effet, quelques-unes.

Mme DAG. — Raconte-les!

BERTHE. — Oui, raconte !

RAGNA. — Cela viendra petit à petit. (S'animant subitement). Il y a une chose que je veux vous raconter tout de suite. Un jour, j'étais occupée à repasser... demi-nue naturellement. Pour m'amuser je chantais des chansons françaises... toutes n'étaient pas très convenables. Je les avais apprises au pensionnat, où elles étaient défendues... les élèves les retenaient bien mieux qu'autre chose !... Pendant que je chantais, voilà que je reçois la visite du maître de maison... lui-même, M. Murray, le millionnaire ! Il voulait me voir.

STÉNER. — Voyez-vous cela !

RAGNA. — « Je comprends ce que vous chantez », me dit-il d'un ton aimable.— « Vraiment! lui dis-je. A votre aise ! » Il faut croire qu'il se méprit sur ma réponse, car il s'approcha de moi et se montra empressé... familier !... Or j'avais, à côté du linge, un long tuyau adapté à la fontaine et muni d'une fine pomme d'arrosoir... Cela servait au repassage. Au moment où M. Murray devenait trop... familier, trop... indiscret, je saisis l'appareil, j'ouvre un robinet : — « Vous devez avoir trop chaud, lui dis-je, vous avez besoin de vous rafraichir le sang. » Je dirige le tuyau droit sur sa figure (tous rient) et je lui administre une douche de la tête aux pieds. Il avait, en sortant, la mine d'un coq tombé à l'eau... Pour comble d'infortune il rencontra, sur l'escalier, sa femme et sa fille. — « Dans quel état t'es-tu mis ! » lui crièrent-elles. — J'ai fait un plongeon dans le lac » répondit-il en se sauvant. Je suppose que ces dames cherchent aujourd'hui encore la position de ce lac.

BERTHE. — Et tu ne reçus pas ton congé ?

RAGNA. — Non, je fus augmentée.

(On rit aux éclats.)

STÉNER. — Tu as dû amasser de l'argent.

RAGNA. — Beaucoup! Un homme d'affaires faisait valoir mes économies... C'était un Norvégien, un garçon très capable. Je gagnais gros sur mes valeurs. Mais j'ai tout dépensé dans le voyage de retour.

Mme DAG. — Tu as tout dépensé dans le voyage?

RAGNA. — Tout!... Lorsque je sus que Sténer

retournait au pays, je me mis à rêver, la nuit, de la famille ; je n'eus plus de repos ! Je rêvais que je pleurais sur les genoux de maman... je l'ai fait aujourd'hui ! Je rêvais que père voulait me donner le fouet et que maman l'en empêchait... que je grimpais aux Roches-Noires et dégringolais... Chaque fois je me réveillais, baignée de sueur. Je rêvais de la côte blanchie par les cerisiers en fleurs... Je me voyais, conduisant les bêtes aux pâturages, là-haut... Le gros et le petit bétail folâtraient dans l'atmosphère pure de la montagne, les chevaux galopaient, les chiens aboyaient... Je mourais d'impatience devant la planche à repasser.

BERTHE. — Les bestiaux ne tarderont pas à monter aux pâturages. Tu voudras les accompagner.

RAGNA. — Oui, je veux jouir encore de ce spectacle !... Voilà donc comment je me suis décidée à partir. Je voulus faire d'abord mon tour d'Amérique... Je ne connaissais pas l'Amérique ! Cela me prit deux mois et se termina par la Californie.

STÉNER. — A San Francisco?

RAGNA. — Oui. Là je m'embarquai sur un steamer norvégien venant de Londres. Je vis le Japon, la Chine, Ceylan, Suez, Gibraltar.

BERTHE. — Quel voyage !

Mme DAG. — Oui, quel voyage !

RAGNA. — Le capitaine avait sa femme à bord. Je leur dois, à elle et à lui, de pouvoir vous entretenir en bon norvégien. Car je parlais un affreux charabia au départ.

STÉNER, sautant à bas de la table. — Ragna, je t'admire !... Je t'aime !... Il faut que je t'embrasse encore une fois.

(Ragna va vers lui.)

BERTHE s'approche d'elle et dit à voix basse : — Je crois que nous serons de bonnes amies.

RAGNA, bas. — Mais les yeux... tu sais !

(Berthe l'embrasse, puis s'éloigne vivement.)

Mme DAG. — Comme tu es gaie !... Depuis bien des années, on n'avait ri comme aujourd'hui dans cette pièce.

RAGNA, étreignant sa mère. — Dieu ! que vous êtes donc tous charmants !... Mais toi et Berthe... père aussi, vous avez souffert !... Ce qui s'est passé pour Frédéric... Oh ! donnez-moi des détails !

Mme Dag s'arrache à l'étreinte de sa fille et se détourne d'elle.

RAGNA, elle regarde d'abord sa mère, puis Berthe qui rejoint Mme Dag, enfin Sténer qui traverse la scène. — Ai-je encore fait quelque chose de mal ?

STÉNER, il regarde par la fenêtre. Personne d'autre ne répondant, il se décide à parler. — Ce nom ne doit pas être prononcé ici.

RAGNA. — Le nom de Frédéric ne doit pas être prononcé?... Ce brave enfant !...

STÉNER. — Je n'approuve pas, mais c'est ainsi.

(Berthe se tient près de sa mère qui pleure. Ragna s'approche d'elles.)

RAGNA. — Maman... chère maman... pardonne-moi encore ! Je ne savais pas...

Mme DAG. — Non, non... je ne peux pas... c'est trop !... mais peut-être cela ira-t-il mieux plus tard.

RAGNA. — Lorsque tu auras bien causé de cela avec moi, maman, cela ira mieux. J'ai le don de remettre les choses en leur place.

Mme DAG. — Oui, tu as ce don !... J'essaierai pourtant !

STÉNER. — Il faut essayer, maman. Cela ne peut continuer ainsi... surtout maintenant que Ragna est de retour. Nous avons besoin de parler sans contrainte.

Mme DAG. — Soyez bons... donnez-moi le temps !

RAGNA. — Nous te donnerons le temps... Savez-vous ce que je veux faire à présent?... Je veux monter saluer ma mère à l'étage au-dessus. C'est par là que j'aurais dû commencer.

Mme DAG, joyeuse. — C'est cela !... Montez tous !... Justement, mon frère m'a envoyé un vin excellent.

RAGNA, jetant un coup d'œil circulaire dans la pièce. — Oh ! quand maman, autrefois, prenait parti pour nous contre père... Il devenait furieux. Alors maman, sans rien dire, faisait demi-tour... comme ça (faisant le mouvement), puis montait, l'air hautain, à son appartement privé. Elle n'en redescendait pas avant qu'il fût venu la supplier. Aurait-il laissé passer cinq jours, elle aurait tenu bon.

Mme DAG. — *Il faut garder sa dignité* (1).

RAGNA. — Qu'est devenue la vieille Brita ?

BERTHE. — Elle est toujours là-haut, au service de maman.

RAGNA. — Vous avez conservé les anciens domestiques?

Mme DAG ET BERTHE. — Tous.

RAGNA. — Quel plaisir ce sera de les revoir !... Il faut que je fasse une visite à l'écurie... il le faut absolument... et à l'étable, à la porcherie, au poulailler...

Oh ! que c'est bon d'être rentrée à la maison !...

(Elle se couvre la figure de ses mains.)

RIDEAU

(A *suivre*. BJOERNSTJERNE BJOERNSON.

Traduction de Mme R. REMUSAT.

1. En français dans le texte.

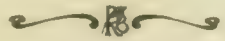

LA PSYCHOLOGIE DES PASSIONS SELON NIETZSCHE

La psychologie de Nietzsche ne mérite pas moins l'attention que sa morale et sa métaphysique. Il ne faut pas dédaigner l'examen des paradoxes qui renversent les idées reçues. Tremblay avait beau retourner ses polypes à l'envers, ils continuaient de vivre ; Nietzsche a beau retourner les idées à l'envers, elles conservent certains éléments de vie et de vérité. Sa psychologie des passions a une valeur comme exprimant l'altération possible de nos sentiments, non comme exprimant notre vraie nature. C'est une métaphysique préconçue, systématiquement appliquée à l'interprétation des actes et penchants humains. La caractéristique de cette psychologie est d'exclure du but que les volontés poursuivent toute chose autre que la puissance. Cette exclusion est prononcée sans preuve, comme une vérité révélée, et Nietzsche s'imagine qu'il a trouvé là un principe absolument nouveau en philosophie. La conséquence du système, à l'en croire, est l'interprétation des faits prétendus moraux par l'universel déploiement de puissances sans moralité : *Macht auslassen*. Telle est la psychologie de la force, sur laquelle repose la morale de la force, toujours ancienne et toujours jeune. Non contente de dominer trop souvent dans la pratique, surtout dans la pratique nationale et internationale, cette doctrine voudrait encore étendre son empire théorique sur les esprits. C'est cette prétention qui oblige le philosophe à une lutte toujours renaissante contre la force au nom de l'idée.

Nietzsche a un grand mérite aux yeux du critique : tandis que presque tous les partisans de l'amoralisme n'aperçoivent pas les conséquences de leur doctrine ou, s'ils les aperçoivent, s'efforcent de les dissimuler, Nietzsche les exprime sans ménagements, met les points sur les *i*, prononce le mot que les autres taisent. Il nous offre le vivant tableau de tout le détraquement des consciences contemporaines : c'est un « type », un « exemplaire », digne d'être étudié. Il est, si l'on veut, un miroir de nos consciences affolées, miroir sentant, qui souffre de ce qu'il reflète et où toutes les images finissent par se brouiller dans la folie. Nous devons tous nous estimer heureux de ne pas tomber comme lui dans ce que les pathologistes appellent la paralysie générale. Mais, si nous n'aboutissons pas à la paralysie de l'intelligence, nous aboutissons trop souvent à la paralysie de la volonté. Les uns s'agitent comme des déments, les autres restent inertes comme des impuissants ; ni l'agitation ni l'inertie ne sont l'énergie du vouloir.

Nietzsche a d'ailleurs la conscience haute et droite, s'il n'a pas l'esprit droit. C'est par conscience qu'il croit devoir s'élever contre la morale, « empoisonnement de la nature », affaiblissement de l'animal humain. C'est par amour du bien qu'il fait l'apologie de la méchanceté. Mais, s'il est vrai, comme le soutient Pascal, que le pire mal soit celui qu'on fait en conscience, on peut ajouter que la pire erreur philosophique est celle que l'on commet par conscience philosophique.

En essayant de nous dé-moraliser théoriquement, les disciples de Nietzsche risquent fort, par la suppression du simple petit trait d'union, de nous démoraliser dans la pratique. C'est donc, je crois, combattre un bon combat, non pas seulement en vue de l'utilité sociale, mais encore et surtout en vue de la vérité et de la science, que de traquer et d'attaquer les amoralistes dans les derniers retranchements de leur sophistique. La vitalité du sophisme est incroyable, vous le frappez cent fois, vous le croyez anéanti, il reparaît sans cesse ; d'autant plus que les livres où il gîte par « nichées », comme disait Kant, sont toujours lus et continuent de propager les mêmes erreurs. Le mensonge est comme la calomnie, il en reste toujours quelque chose. Voilà pourquoi il ne faut pas se lasser de répondre aux La Rochefoucauld, aux Helvétius, aux Stirner et aux Nietzsche.

Après avoir rejeté l'hédonisme et l'eudémonisme, Nietzsche propose ce qu'il appelle sa conception unitaire de la psychologie, conception qui doit saper toute morale par la base. Selon lui, c'est uniquement la volonté de puissance qui est « la forme primitive des passions ». Toutes les autres passions ne sont que « les transformations de cette volonté ». Il faut, ajoute-t-il, « poser en principe, non pas l'idée eudémonistique, l'idée du bonheur à laquelle doit aspirer toute vie, mais l'idée de puissance : — Aspirer à la puissance, à un surcroît de puissance (1). » D'après cette doctrine, qui, nous l'avons dit, est présupposée et non démontrée, Nietzsche dépeint le « *Machiavélisme de la puissance, machiavélisme inconscient* ». — La *volonté de puissance* apparaît, dit-il, non seulement chez les forts et les oppresseurs, mais même chez les opprimés, chez les esclaves de toute espèce, sous forme de désir de « liberté ». C'est alors la *délivrance* qui semble être le but (au point de vue moral et religieux) ; en réalité, la puissance personnelle est la vraie fin. « On veut la *liberté* tant que l'on n'a pas encore la puissance. Lorsque l'on commence à l'avoir, on veut la prépondérance. Si l'on n'y réussit pas (si l'on est encore trop faible pour cela), on demande la *justice*, c'est-à-dire les *droits égaux*. » — Il y a là, certes, une bonne satire de certains démocrates prétendus égalitaires. Les formes

1. *Volonté de puissance*, § 312.

masquées de la volonté de puissance sont, ajoute Nietzsche, innombrables. Outre le désir de *liberté* et d'indépendance, dont nous venons de parler, il y a, sous une forme inférieure, la volonté d'être, « l'instinct de conservation »; il y a le désir de *prendre rang* pour satisfaire la volonté de puissance de la collectivité : « *soumission*; se rendre utile et indispensable auprès de celui qui détient le pouvoir »; il y a l'*amour*, « *chemin détourné pour atteindre le cœur des puissants,— afin de le dominer* ». Dans un autre groupe, Nietzsche place le sentiment du devoir, la conscience, la consolation imaginaire d'appartenir à un rang *supérieur* à celui des hommes qui détiennent effectivement le pouvoir, la reconnaissance d'une hiérarchie qui permet de *juger*, même les plus puissants, etc. Là où La Rochefoucauld, Hobbes, Helvétius auraient vu le désir de jouir et d'être heureux, Nietzsche ne voit que le désir de déployer sa force. Et comme la volonté, chez l'homme, est inséparable de la sensibilité ainsi que de l'intelligence, il lui est facile de retrouver le péché capital de la volonté, « esprit de domination », dans tous les autres vices. On pourrait aussi bien y retrouver le vice de la sensibilité, qui est « l'amour de la volupté », peut-être même le vice de l'intelligence, qui est l'orgueil, l'idée du moi mise au-dessus des autres et du tout, soit en théorie, soit en pratique. On sait, d'ailleurs, que ces trois péchés cardinaux, « orgueil, volupté et esprit de domination » sont érigés par Nietzsche en vertus cardinales, au grand scandale des « Philistins ». Ne nous étonnons donc pas si, à la façon de La Rochefoucauld, il ramène tous les sentiments à l'égoïsme, mais sous la forme de l'égoïsme de puissance. Pour lui, en somme, il n'y a partout que des ambitieux à la recherche de toutes les espèces de pouvoir.

Que les orgueilleux soient des ambitieux, passe encore; mais les voluptueux? En quoi recherchent-ils la puissance pour elle-même? Si le plaisir leur tombait des nues tout apprêté, sans qu'ils eussent rien à faire que d'en jouir, ils seraient contents. De même, en quoi les paresseux sont-ils des ambitieux? Leur devise est : Ah! quel plaisir de ne rien faire! Ils ne tiennent nullement à la puissance. Possédé de son idée exclusive, Nietzsche nous montre dans sa lanterne magique la grande mascarade des sentiments humains, qu'il fait tous défiler sous les déguisements de la volonté de puissance. Pour lui comme pour La Rochefoucauld, c'est le même personnage qui se retrouve sous la multiplicité de ses masques. Il eût pu dire du désir de puissance ce que La Rochefoucauld, dans une page classique, dit de l'amour-propre. Le désir de puissance, lui aussi, vit partout, vit de tout, et vit de rien; il s'accommode des choses et de leur privation; il passe lui-même dans le parti des gens qui lui font la guerre; et, « ce qui est admirable, il se hait avec eux, il travaille lui-même à sa ruine; enfin il ne se soucie que d'être, et pourvu qu'il soit, il veut bien être son ennemi ».

Examinons, par quelques exemples, ce que valent les explications de la psychologie amoraliste si habile à dénaturer la nature. Qu'il s'agisse de justice ou de bonté, tout dévouement n'est qu'un déploiement égoïste d'activité : « Que l'on mette en jeu sa santé, son honneur, dit Nietzsche, c'est la conséquence de l'*orgueil* et de la volonté débordante et dissipatrice. Ce n'est pas par amour des hommes que l'on agit ainsi, mais parce que tout grand danger provoque notre *curiosité* pour ce qui concerne la mesure de notre *force*, de notre *courage* ». Voilà un premier exemple d'adultération insidieuse, où la pensée ne touche un instant le vrai que pour se jeter sur le faux. Qu'on se dévoue et qu'on donne sa vie à autrui par *orgueil* sans le moindre « amour des hommes », c'est ce qu'aurait pu soutenir un La Rochefoucauld; que l'on agisse encore ainsi par « *curiosité* », pour voir ce qu'on va être capable de faire, c'est le plus étrange et le plus maladroit des calculs, substitué par Nietzsche au don spontané et à l'oubli de soi. Enfin, qu'il y ait là un certain « amour du danger » et du « risque », une certaine bravoure de beau joueur qui joue sa vie, c'est ce que Nietzsche avait lu dans l'*Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*; il avait même souligné et approuvé les passages sur l'amour du risque. Mais quelle altération de la pensée de Guyau! Ce dernier avait vu dans le dévouement ce qu'il appelait un « risque moral et métaphysique ». Concevant un ordre de choses meilleur que la réalité grossière de ce monde, mais ne pouvant savoir de science positive si cet idéal a sa réalité, tout au moins sa possibilité, nous nous écrions quand même, par amour de l'idée et par amour de l'humanité dont nous sommes membres : Essayons! risquons notre vie! jouons ce grand jeu de l'idéal où nous perdrons peut-être tout, mais où peut-être nous gagnerons ce qui vaut mieux que tout. Est-ce encore là de l'égoïsme? Comme c'est *vous* qui vous sacrifiez à une idée-force que vous concevez, à une idée que vous aimez, à une idée qui est votre plus haute activité consciente d'elle-même, Nietzsche ne manquera pas de vous appeler égoïste. Soit. Puissions-nous être entourés d'égoïstes de ce genre, dont le moi est assez large pour nous envelopper nous-mêmes avec le tout!

Selon Nietzsche, quand Jésus disait : « Laissez venir à moi les petits enfants », cet amour des faibles et des petits n'était qu'un chemin pour « dominer le cœur des puissants (1) »! Ou peut-être un chemin

(1) *Volonté de puissance*, [illegible]

pour prendre conscience de sa force devant de petits êtres si faibles! Lorsqu'une femme aimante et dévouée soigne un être qui lui est cher, elle n'a en vue que de se donner le sentiment de sa « puissance vitale » que de s'énorgueillir de son intégrité physique en face de celui qui souffre et lutte avec la mort. Nietzsche le dit en propres termes : « Voyez donc cet amour, cette *compassion* des femmes, — y a-t-il quelque chose de plus *égoïste*? » Par esprit de système, l'infortuné calomniait d'avance les soins dont il devait être l'objet. Et si l'on peut soutenir que l'amour sensuel, qui pousse telle ou telle femme à sacrifier son honneur et sa réputation, est « un appétit sans frein », s'ensuit-il que tous les sacrifices de tous genres soient « des désirs *aussi égoïstes*, quel que soit le *bien* qu'ils fassent aux *autres* et *malgré la reconnaissance* qu'ils provoquent? » S'ensuit-il que, en admirant le sacrifice, nous ne fassions qu'une « superfétation d'évaluation »? Pascal avait raison de dire que, s'il faut rabaisser l'homme quand il s'élève, il faut aussi le relever quand il s'abaisse. Jamais on ne s'est mieux entendu que Nietzsche dans l'art d'avilir la nature humaine. Quoi que nous fassions, quoi que nous disions, quoi que nous pensions, il prendra tout du mauvais côté, comme ces malades qui ont le délire de la persécution et qui croient que, si on leur tend la main par amitié, c'est pour leur faire du mal.

Tous les sentiments désintéressés perdent leur poids dans la balance affolée de Nietzsche. Devant une belle œuvre d'art, dit-il, on ne se contente pas d'admirer l'œuvre en elle-même, on veut *louer* l'artiste; mais « qu'est-ce donc que louer »? Et il répond : « C'est une façon de compensation par rapport à des bienfaits reçus », compensation qui n'a pour but que de nous dégager de toute gratitude; c'est « une *restitution* » qui nous délivre; c'est aussi « un témoignage de notre puissance *à nous*, car celui qui loue affirme, apprécie, évalue, juge; il s'arroge le droit de *pouvoir* affirmer, de *pouvoir* attribuer un honneur ». C'est Nietzsche qui souligne le joli mot *pouvoir*, sur lequel il édifie son palais de nuées. Cet auxiliaire « pouvoir » *peut* se joindre à tout, puisque tout ce qui est actuel suppose le possible : je mange, donc je peux manger, donc, si je mange, c'est pour m'affirmer à moi-même mon pouvoir. Je vous aime, donc je peux vous aimer, donc c'est pour sentir mon pouvoir que je vous aime. A la bonne heure! Il ne sera pas difficile partout où il y a de l'actuel, de retrouver du *potentiel*. C'est grâce à cette série de *faux*, non en écriture, mais en pensée, que Nietzsche arrive à découvrir dans le prétendu sentiment moral de *reconnaissance* un sentiment immoral : la vengeance; c'est pour se venger qu'on remercie, qu'on rend le bien pour le bien ou le bien pour le mal. « La reconnaissance est la bonne vengeance. » Encore est-il heureux que Nietzsche la juge bonne. Ce qualificatif lui permet d'atténuer ce qu'il y a de monstrueux dans cette assertion : — Le bien fait à autrui est un moyen de se venger.

C'est, à en croire Nietzsche, non seulement dans la justice et les droits égaux, mais aussi dans la charité et l'amour de l'humanité que la volonté de puissance se manifeste. L'amour même des sexes « veut la subjugation, la prise de possession, et il apparaît comme s'il était l'abandon »! En somme, il est seulement l'amour de l' « instrument », du « gage », la conviction que telle chose vous *appartient*, comme à quelqu'un qui peut *s'en servir*. » Et Nietzsche ajoute avec ironie : « Liberté », « justice » et « amour!!! » (1). Selon lui comme selon La Rochefoucauld et Hobbes, vous croyez aimer les autres pour eux, quand c'est pour vous seul que vous les aimez. Si l'inconstance dans l'affection est une preuve d'égoïsme, la constance même en est une autre, car elle n'est, disait l'auteur des *Maximes*, qu'une « inconstance perpétuelle » qui fait que notre cœur s'attache successivement à toutes les qualités de la personne que nous aimons, donnant tantôt la préférence à l'une, tantôt à l'autre; « de sorte que cette constance n'est qu'une inconstance arrêtée et renfermée dans un même sujet. » Pour Nietzsche, constance et inconstance ne sont que des directions diverses d'une même volonté de dominer les cœurs des autres et de s'assujettir leurs vies. La magnanimité, disait La Rochefoucauld, est le bon sens de l'orgueil; elle méprise tout pour avoir tout; elle rend l'homme maître de lui-même pour le rendre maître de toutes choses. C'est exactement ce que répète Nietzsche, qui veut qu'on se commande à soi-même pour pouvoir commander à tous et à tout. La générosité, pour La Rochefoucauld, n'était qu'une ambition déguisée, un industrieux emploi du désintéressement pour aller plus tôt à un plus grand intérêt. Aux yeux de Nietzsche, il n'y a pas dans la générosité un « calcul » d'intérêt, mais il y a l'ivresse immédiate de la puissance déployée, qui est d'ailleurs, au fond, l'intérêt suprême. A voir la bonté « qui nous fait sortir de nous et nous immole à l'avantage de tout le monde », on sera tenté, disait La Rochefoucauld, de croire que, lorsqu'elle agit, l'amour-propre « se laisse dépouiller et appauvrir sans s'en apercevoir, de sorte qu'il semble que l'amour propre soit la dupe de la bonté ». La bonté n'est que le plus utile des détours dont l'amour-propre se sert pour arriver à ses fins : c'est un désintéressement placé à usure. Selon Nietzsche, la bonté est un nouveau moyen d'étendre son action et sa puissance sur autrui en se

(1) *Vol. de puissance*, 175, 235, 232, 233.

faisant admirer et aimer, tout comme d'autres se font craindre.

La sympathie et la pitié, pour Hobbes et La Rochefoucauld, étaient une prudence égoïste ; pour Nietzsche, elles sont une lâcheté, une faiblesse, un affaissement de la volonté de puissance, un sentiment contre nature. Est-ce que le lion a pitié de la bête qu'il déchire ? Nietzsche oublie que la sympathie est d'avance inscrite par la nature même dans les organes de l'homme. La grande loi de « réponse au stimulus », qui a pour corollaire l'*imitation*, fait que l'enfant pleure en voyant pleurer. — Il pleure d'abord automatiquement, dit William James, parce que l'image entrée par ses yeux met en branle tout un mécanisme aboutissant aux larmes. — Soit ; mais il pleure aussi par un vague sentiment de crainte qu'éveille la douleur dont il est témoin ; il pleure aussi par un sentiment d'affection pour sa mère qui pleure. Alors même qu'il pleurerait par pure « imitation physiologique », il ne s'en trouverait pas moins éprouver l'émotion triste qui résulte *en lui* des expressions de la tristesse *au dehors de lui* ; il ne pourra pleurer sans souffrir. Les larmes seront alors, comme le dit William James, la cause de la tristesse ; mais, plus tard, la tristesse n'en devient pas moins la cause des larmes ; et c'est ce que James a méconnu. L'enfant se représente alors la souffrance d'autrui, puis souffre sympathiquement, puis pleure. Tout cet unisson nerveux ne constitue pas encore un altruisme désintéressé, mais il ne constitue pas non plus un « égoïsme » proprement dit ou conscient. La solidarité psycho-physiologique entre les hommes rend la sympathie avec autrui aussi *normale* que l'est l'instinct de conservation, de jouissance personnelle ou de puissance personnelle. La vie d'autrui, même malgré nous, pénètre dans la nôtre, devient la nôtre. On a cent fois décrit ce mécanisme de la pitié passive par lequel la nature met chacun en état de comprendre et même de sentir à un certain degré ce qu'un autre souffre ; mais, tant qu'il n'y a en moi que le jeu mécanique des nerfs, il n'y a encore ni sympathie active, ni bienveillance. La vraie pitié commence, non lorsque je souffre passivement et nerveusement avec vous, mais lorsque, concevant par la pensée un idéal de société au sein duquel les peines seraient partagées, et voulant réaliser cet idéal, je *veux* par cela même souffrir avec vous. Je consens alors à ma souffrance, et au lieu de la repousser par égoïsme ou par volonté de puissance, comme je devrais le faire dans le système de La Rochefoucauld et de Nietzsche, je l'accepte par désir de désintéressement. J'accrois même ma souffrance, comme si votre douleur devait diminuer de tout ce que j'ajoute à la mienne, comme si, en gémissant sous le fardeau qui vous accable, j'en devais porter ma part et l'alléger. Hobbes et La Rochefoucauld ne trouveront-ils encore là qu'une *crainte* déguisée de la douleur qui pourrait un jour m'arriver à moi-même ? Nietzsche y verra-t il un lâche sentiment de mon *propre mal* dans le mal d'autrui ? Non, ce qui me préoccupe en votre souffrance, ce n'est pas mon mal, ce n'est pas même exclusivement votre mal. Quelque chose s'élève au-dessus de nous deux qui, en nous dominant l'un et l'autre, nous rapproche l'un de l'autre : c'est un idéal de solidarité universelle et même de justice universelle. Dans la souffrance que votre volonté raisonnable est forcée de subir comme on subit une puissance ennemie, il y a une sorte d'injustice, et c'est le sentiment plus ou moins obscur de cette injustice qui fait que je voudrais vous secourir, moi qui fais partie du même groupe humain. Même si vous avez mérité votre souffrance, j'élève encore au-dessus de vous et au-dessus de moi une idée qui nous rapproche et qui confond mes douleurs avec les vôtres ; c'est l'idée de fraternité. Ainsi, en face de toute douleur ressentie par vous, je conçois plus ou moins obscurément une idée supérieure qui nous relie et, dans cette idée j'unis ma volonté à la vôtre. C'est cette union volontaire *en idée* qui constitue la vraie et active pitié : tout le reste ne m'apparaît que comme l'occasion extérieure, le mécanisme produit par la nature inintelligente pour m'exciter à la dépasser et à me dépasser. Le premier mouvement égoïste que provoque naturellement en moi la réflexion de votre douleur sur ma sensibilité propre n'est qu'un artifice de l'intérêt au profit du désintéressement ; ce n'est qu'une action réflexe entre deux cerveaux, membres et organes de l'organisme social ; mais ce n'est pas là la pitié volontaire. Ceux qui n'obéissent qu'au premier mouvement, tout physiologique, ne tardent pas à fuir le spectacle d'une douleur qui retentit dans leur organisme individuel et le blesse ; ils réalisent alors le système de La Rochefoucauld et de Nietzsche ; mais d'autres, au lieu de fuir, restent fermes devant la douleur et s'efforcent de la prendre pour eux. Les premiers ont des nerfs, les seconds seuls ont du cœur. Nietzsche n'accepte que les sentiments « toniques » ; mais la pitié active est « tonique » et réconfortante : elle est un déploiement de désintéressé de puissance suscité par deux idées forces : une idée de justice dans laquelle nous sommes égaux, une idée de bienveillance au sein de laquelle nous sommes frères. Fuir devant la douleur d'autrui voilà donc la vraie lâcheté, et non pas, comme le croit Nietzsche, partager volontairement et consciemment la douleur d'autrui.

Allons plus loin ; ce mouvement qui fait fuir le lâche devant la peine des autres, faut-il l'interpréter au sens d'un égoïsme absolu et franc, sans la moindre

excuse? Ne faisons pas l'humanité plus laide qu'elle n'est. Celui qui fuit devant la souffrance d'autrui, après tout, n'avait pas mérité la souffrance que cette vue lui cause. Au lieu de sentir l'injustice du mal pour les autres, il sent l'injustice du mal pour lui-même, et il s'en tient à l'adage : chacun pour soi. Il y a encore là, sous la défaillance de la volonté, comme un sentiment confus du droit de conservation personnelle, et cette défaillance y trouve son excuse. Si vous condamnez celui qui ne se dévoue pas à la mort pour sauver la vie d'un autre, il vous demandera ce qu'il avait fait, lui, pour mériter de mourir.

Presque toutes les actions où Nietzsche voit un égoïsme foncier sont ainsi mêlées d'une vague et sourde notion de justice, par laquelle nous tendons à les légitimer à nos propres yeux. Alors même que nous préférons notre intérêt, nous reconnaissons encore, avec un certain désintéressement *intellectuel*, l'idée-force de justice. Souvent aussi l'égoïsme renferme, — et c'est ce que Nietzsche a vu exclusivement, — un sentiment de liberté, une idée-force de puissance indépendante qui n'est ni essentiellement mauvaise, ni essentiellement intéressée. La résistance à une loi respectable offre encore l'image lointaine d'une puissance de vouloir qui est respectable en soi, malgré le mauvais usage qu'elle fait de soi. Le courage du mal, que Nietzsche admire, est un triste courage, et cependant c'est toujours un courage. Combien d'hommes révoltés contre la société excusent leur révolte en accusant la société même ! Ils n'ont pas entièrement tort. Avons-nous tous fait ce que nous devions pour enlever la moindre excuse au crime? Avons-nous répandu assez de lumière pour toutes les ignorances, assez de chaleur pour toutes les souffrances ? L'injustice des uns n'est jamais justifiée par l'injustice des autres, mais elle est souvent motivée et excusée par l'iniquité sociale.

Quelque bon vouloir qu'on y mette, comment accepter, contre l'idée de devoir, les objections de Nietzsche, qui prétend y trouver un « relent de cruauté », une transformation et spiritualisation du sentiment animal de cruauté, je veux dire la jouissance d'une cruauté tournée contre nous-mêmes, contre nos penchants naturels et nos passions grondantes, au profit d'une loi universelle et mystique. Il faudrait dire alors que, quand Alypius se reprochait, au nom du devoir envers l'humanité, la sanguinaire jouissance que lui causaient les jeux du cirque, il ne faisait que raffiner humainement sa cruauté animale en la tournant contre son instinct sanguinaire, en torturant ainsi son penchant normal à jouir du spectacle des tortures. Dans cette psychologie délirante de Nietzsche, La Rochefoucauld lui-même aurait trouver un « relent » d'insanité. Si on veut absolument réduire le devoir à un plaisir, ce n'est pas au plaisir cruel de se faire souffrir pour se faire souffrir, mais au plaisir d'élever un idéal meilleur au-dessus de nos basses actions ; — plaisir aussitôt entravé par la douleur aiguë d'être infiniment au dessous de ce que l'on conçoit, de ce que l'on aime, de ce que l'on veut au plus profond de son être sans avoir la force de le réaliser. La vérité *vraie* est encore plus subtile que les sophismes de Nietzsche.

On sait que Kant, se souvenant de Pascal, faisait du pari un moyen de mettre à l'épreuve nos prétendues certitudes. Eh bien, La Rochefoucauld et Nietzsche parieraient-ils leur tête qu'il n'a jamais existé, qu'il n'existera jamais chez aucun être, dans aucune partie du monde, la moindre parcelle de désintéressement? Disons mieux, oseraient-ils parier qu'il n'en existe pas trace dans leur propre cœur ? Un Nietzsche, lui, pariera peut-être, car il aime le « risque », — non seulement le risque raisonné dont avait parlé Guyau, mais le risque fou, charme des esprits fous. La Rochefoucauld, lui, ne parierait pas ; il est trop maître de lui-même, il possède toute sa raison : ce n'est plus un poète, c'est un analyste : ce n'est plus un voyant, c'est un clairvoyant, bien qu'il ne voie que la moitié de l'âme humaine. La plupart des hommes, s'il s'agissait de parier, s'arrêteraient avec une crainte mêlée de respect devant leur propre conscience, et cette crainte même réveillerait en eux une idée-force de *dignité* personnelle et d'*amour* impersonnel qu'il suffit de concevoir pour en commencer la réalisation.

Par un argument meilleur et plus topique que celui du pari, la théorie des idées-forces attaque directement en lui-même le principe de La Rochefoucauld et de Nietzsche. Si, selon les *Maximes*, l'hypocrisie est un hommage rendu par le vice à la vertu, c'est donc, ou que la vertu *existe*, ou, tout au moins, qu'elle semble exister et est *conçue*. De fait, nous avons l'*idée* de la vertu, l'*idée* du désintéressement, l'*idée* de l'amour d'autrui *pour* autrui et non pour nous. C'est un point que Zarathoustra ne pourra nier. Or, Nietzsche lui-même, dans une de ses notes sur l'*Esquisse d'une morale* de Guyau, nous a accordé notre principe essentiel : il convient que « l'idée a une force propre ». Cette force vient, selon nous, de la satisfaction immanente qu'elle fournit à l'intelligence, de l'acte même d'intellection, ou encore, si Nietzsche le veut, du développement de puissance que l'idée implique. On ne peut concevoir l'idée de l'amour sans un attrait immanent à cette idée, sans une tendance active ou « puissance » conforme à cette idée ; et il en résulte un premier mouvement d'amour. Mais alors, Nietzsche est obligé d'en convenir, un être qui *pense* ne peut être complètement égoïste. Chez l'animal intelligent, l'égoïsme rompt nécessairement son enveloppe et se fait altruisme ;

on ne peut naître à la vie intellectuelle et, pour ainsi dire, ailée, sans briser la coquille du moi.

Selon une remarque profonde de Guyau, qui se rattache à la théorie des idées-forces, quand même nous serions égoïstes, nous apprendrions cependant à aimer, par simple réponse à l'*apparence* de l'amour chez les autres, à l'*idée* que les autres nous aiment. C'est ainsi que l'enfant aime sa mère. La Rochefoucauld et Nietzsche n'ont pas révélé à l'enfant que l'amour désintéressé de sa mère est tout « apparent » (1). Fût-il apparent, il provoque un amour réel.

La Rochefoucauld et Nietzsche répondront : — Quand vous partagez la joie ou la peine d'autrui et que vous semblez ainsi aimer autrui, vous prenez toujours un intérêt propre à cette joie ou à cette peine ; donc vous êtes intéressé. — Mais la question est de savoir si je prends intérêt à l'idée de votre joie comme étant *votre* joie, ou si je ne m'y intéresse que parce qu'elle contribue à *ma* propre joie. Bien plus, il s'agit de savoir si je ne peux pas prendre un intérêt supérieur à votre joie ou à votre peine, en tant qu'elle est joie ou peine d'un membre de cette *humanité* dont j'ai l'*idée*. Bien plus encore, en tant qu'elle est joie ou peine d'un être doué de *raison* comme de *sensibilité*, au sein d'une *nature* qui ne semble tenir compte ni de la raison ni de la sensibilité. Dès lors, une certaine idée-force de l'*injuste* et de l'*immérité* apparaîtra de nouveau comme un élément intellectuel de ma bienveillance.— L'homme désintéressé trouve dans la satisfaction d'autrui *sa* satisfaction, prétend Nietzsche, donc il est intéressé.— Mais, répondrons-nous, il trouve sa satisfaction dans l'idée-force de la satisfaction d'*autrui*, donc il est désintéressé. Pouvez-vous exiger que l'homme désintéressé n'éprouve *aucune* satisfaction dans la satisfaction des autres ?

Nietzsche et La Rochefoucauld, dans l'analyse des sentiments humains, raisonnent comme celui qui, trouvant du cuivre dans un collier d'or, déclarerait que tout le collier est en cuivre.

Chez La Rochefoucauld, remplacez l'esprit de finesse par l'esprit d'exagération, la froide raison par la tendance à la déraison, vous avez Nietzsche. Comme tant de poètes, Nietzsche a dans le cerveau l'*infirmité logique*, ce qui, pour un philosophe, ne constitue pas une qualité. Grand mystificateur mystifié par lui-même, sa tête ardente est un volcan qui rejette en lave tous les sophismes.

ALFRED FOUILLÉE,
de l'Institut.

(1) On sait d'ailleurs que La Rochefoucauld n'a pas osé ramener l'amour maternel à de l'égoïsme, quant à Nietzsche nous ne nous souvenons pas qu'il parle jamais de sa mère.

LE CENTENAIRE D'AUGUSTE BARBIER

Il a écrit l'*Idole* et la *Curée* ; il a soulevé le peuple d'une force invincible; il a été le poète d'une Révolution ; le soleil de Juillet a brillé sur son œuvre et quand on ouvre les *Iambes*, aujourd'hui encore, après soixante-quinze ans, monte de ces vers de flamme l'odeur âcre de la poudre, le bruit des balles et de l'émeute. Nul mieux que Barbier n'a donné aux journées fameuses, aux glorieuses de mil huit cent trente, souvenir plus durable, forme plus pure et plus immortelle, plus grandiose expression. A 25 ans, ce poète, soulevé d'enthousiasme, de l'amour le plus ardent de la liberté, a trouvé, pour célébrer le lion populaire, vanter l'ordre nouveau, saluer la Démocratie, des paroles qu'on n'attendait plus. L'esprit bouillonnant dans un cerveau de feu, le cœur gonflé de la colère de tout un peuple, Barbier a été le jeune Tyrtée de la barricade, le héros de l'émeute, le soldat-poète de la Révolution. Venu à Paris pour saluer la ruine d'un trône, il a été saisi de la grandeur de ce peuple magnifique et guerrier, emporté par l'ardeur généreuse de son génie, et ce jeune homme, que rien, jusque-là, n'avait fait connaître, s'est montré, en un jour de soulèvement, debout sous le radieux vol du drapeau aux trois couleurs, parmi les combattants en blouse et les gardes nationaux, maniant le javelot de l'iambe, avec un geste sublime, l'égal de Chénier, l'émule de Lamartine et du puissant Hugo. Etonnée, la France écouta ; ces vers, sonnant comme l'airain, trouvèrent un écho dans son cœur ; le vieux Rouget de Lisle, les lisant, dans sa retraite de Choisy-le-Roi, revécut les beaux jours de sa jeunesse, la nuit fameuse de Strasbourg, l'épisode de la *Marseillaise*. Les jeunes gens, enflammés, déclamaient ces beaux vers, et, se parant de cocardes, jouaient du tambour pour en scander le rythme. Le poète avait suscité une fièvre républicaine, soulevé une vigueur enthousiaste. Les cœurs, reconnaissants plaçaient à côté du Tyrtée de 92 l'Archiloque et le Pindare de 1830. La gloire se levait pour Barbier. Hélas ! ce fut une gloire belle et courte et qui ne dura pas plus que les illusions du peuple. Elle passa comme avait passé juillet ; elle jeta bien encore quelques reflets, avec *Il Pianto*, avec *Lazare*. Puis ce fut l'oubli lamentable, l'obscurité, la nuit. Le poète vieillit, se courba, se survécut, et, comme un spectre vaincu, assista au déclin de sa renommée subite. Il naquit en avril 1805 et s'éteignit, à Nice, devant cette mer qu'il avait chantée d'une voix douce et fière, en février 1882. Il avait 77 ans, et tandis que l'adoration de la foule, l'agenouillement des poètes, le respect filial des peuples se tournaient vers Victor Hugo, entré vivant comme un dieu dans

l'immortalité, lui s'éteignait doucement dans la retraite et l'oubli, méconnu de son pays et de son temps. Aujourd'hui la même indifférence continue d'accabler sa mémoire. Ce sera du moins notre honneur, l honneur de cette revue, d'avoir pensé, à peu près seuls en France, à célébrer, dans ces lignes modestes, le centenaire d'un poète, pour qui la patrie et la République ne devraient pas, aujourd'hui, avoir assez de gratitude et de reconnaissance.

*
* *

On sait comment se fit la Révolution de Juillet, l'histoire des ordonnances et le défi porté à la nation par la loi sur la presse et la dissolution de la Chambre. Le roi avait donné au vieux Marmont le commandement des troupes de Paris. Mais Paris ne voulait plus de ce pouvoir tyrannique et le *National*, par la voix mâle d'Armand Carrel, avait décidé, au nom du peuple français, « d'enfermer le gouvernement dans la Charte ou de le faire sauter par la fenêtre ». C'est le 27 juillet, au matin, que l'émeute, bientôt révolution, commença de gronder dans Paris. Le lendemain 28, le peuple et la troupe, luttant par une chaleur torride, sous un ciel implacablement bleu, se rencontraient sur le pont d'Arcole, aux portes Saint-Denis et Saint-Martin, faubourg Saint-Antoine et devant l'Hôtel de Ville. Le 29, la prise du Palais-Royal, le sanglant assaut de la rue de Rohan livraient les Tuileries, et les vainqueurs, portant avec eux leurs trophées, accompagnaient, sur la route de Saint-Cloud, la retraite des troupes royales. Dès que la nouvelle du succès de l'insurrection gagna les provinces, le nombre des insurgés s'accrut de tous les jeunes gens, de tous les patriotes, accourus en hâte des campagnes partager leur triomphe. Retiré à ce moment dans un petit village de Seine-et-Marne, Auguste Barbier, dès que lui parvint l'écho de la Révolution, quitta ses hôtes et partit aussitôt, avec son ami, le général Jouanez, vers les portes de Paris. Barbier a retracé lui-même, dans ses *Souvenirs personnels*, l'inoubliable tableau de ces journées fameuses. Poussés par un peuple en délire, agitant le drapeau tricolore et brandissant de vieux fusils encore fumants, — le général et lui se trouvèrent bientôt place de la Bastille. Là, le général Jouanez, qui tenait encore au régime, se prit à réprimander un groupe d'hommes en blouse et de combattants qui revenaient des Tuileries. A ce moment, un jeune homme, que le courage et l'exaltation rendaient magnifiquement beau, la poitrine et la tête nues, les mains noires de la poudre qu'il avait brûlée, se jeta au devant du général en criant : « Ah ! mon général, le peuple a été sublime. »

Ce cri, la griserie du moment, la chaleur d'une journée éclatante, l'enthousiasme de tout un peuple conscient de sa victoire et de sa puissance, éveillèrent le génie ignoré de Barbier. « Il reçut en plein, comme écrit justement Sainte-Beuve, le coup du soleil de juillet ». Une fièvre d'héroïsme, une « sublime ribote » de liberté, soulevèrent sa poitrine ardente. Il eut la révélation de la poésie, et ne tarda pas, bientôt, étonné de lui-même, à répandre de toutes parts ces iambes fameux dont un autre grand poète, Lamartine, a pu dire qu'ils « égalaient Pindare en verve et dépassaient Juvénal en colère ».

J'ai vu, disait Barbier :

> .....j'ai vu plein de colère
> Bondir et rebondir le lion populaire
> Sur le pavé sonnant de la grande cité.

Un beau mouvement lyrique, une fougue juvénile soulevaient le génie de cet inconnu de vingt-cinq ans, de cet obscur poète dont personne ne connaissait le nom la veille, mais que la France, surprise, écoutait chanter. Le public étonné, séduit de cette mâle vigueur, les artistes, les bourgeois, les ouvriers, unis dans le souvenir des Trois Jours, répétaient à présent, en un chœur populaire, le *Lion*, *Quatre-Vingt-Treize*, *Varsovie* et cette épique *Curée* où se voyaient

> ..... à travers la mitraille,
> Et sous le sabre détesté,
> La grande populace et la sainte canaille
> Se ruant à l'immortalité !

Cette Muse nouvelle, cette Muse sainte de la Liberté,

> A la voix rauque, aux durs appas,
> Qui, du brun sur la peau, du feu dans les prunelles,
> Agile et marchant à grands pas,
> Se plaît aux cris du peuple, aux sanglantes mêlées,
> Aux longs roulement des tambours,
> A l'odeur de la poudre, aux lointaines volées
> Des cloches et des canons sourds,

ne ressemblait guère à la Muse moyen-âgeuse du commun romantisme. Le poète des *Orientales* et celui des *Méditations* ne se montraient pas les moins surpris du bruit de *Marseillaise*, du chant d'airain sonore, de l'intrépide accent en qui beaucoup retrouvaient de l'ardente voix de Chénier. Privée, depuis quinze années, de la liberté de parler et d'écrire, de celle de combattre et de se couvrir de gloire, la foule française, ivre du désir d'indépendance, se retrouvait vivante, dans le souffle de ces beaux vers. Et c'est cette Liberté à la coiffure phrygienne, cette fille de 89 et de 92, pareille, sous ses traits enflammés, à la Théroigne de Méricourt d'une nouvelle époque, que le poète ramenait, au fracas de ses iambes vengeurs, dans la jeune poésie :

> C'est que la Liberté n'est pas une comtesse
> Du noble faubourg Saint-Germain,
> Une femme qu'un cri fait tomber en faiblesse,
> Qui met du blanc et du carmin...

C'est la vierge fougueuse, enfant de la Bastille,
Qui, jadis, lorsqu'elle apparut
Avec son air hardi, ses allures de fille,
Cinq ans, mit tout le peuple en rut;
Qui, plus tard, entonnant une marche guerrière,
Lasse de ses premiers amants,
Jeta là son bonnet et devint vivandière
D'un capitaine de vingt ans;
C'est cette femme enfin, qui, toujours belle et nue,
Avec l'écharpe aux trois couleurs,
Dans nos murs mitraillés tout à coup reparue,
Vient de sécher nos yeux en pleurs,
De remettre, en trois jours, une haute couronne
Aux mains des Français soulevés,
D'écraser une armée et de broyer un trône
Avec quelques tas de pavés.

Ainsi Auguste Barbier a marqué sur son temps; il a poussé le cri d'alarme; il a fait, qu'après lui, la poésie et l'art se sont humanisés. Il a écrit la *Curée*. Modèle sublime et dont tous s'inspireront : Delacroix dans son œuvre admirable : *La Liberté sur les barricades*, Daumier dans sa tragique *Rue Transnonain*, Carrel dans ses articles, Blanqui dans ses pamphlets, et plus tard — il faut bien le dire — Hugo dans ses *Châtiments*.

*
* *

Auguste Barbier a laissé de sa mère, dans une page affectueuse, le souvenir attendri; elle dessinait joliment et, comme les temps troublés dans lesquels elle vivait l'avaient laissée sans ressource, elle fut obligée, pour vivre, dit son fils, de « vendre des images de la Liberté » qu'elle avait peintes elle-même. « Ma mère était petite, ajoute Barbier. Elle avait la taille courte et les épaules un peu hautes; malgré ces légers défauts elle était fort jolie et fort admirée. Rien n'était mieux fait que ses pieds et ses mains. Son nez était un peu retroussé, ses yeux grands et noirs, sa bouche bien arquée et son menton décorée d'une petite fossette. Ses cheveux d'un noir de jais, et qu'elle conserva tels jusqu'à sa mort, auraient pu, dans leur abondance, lui couvrir le corps. Sa voix était douce mais peu étendue. La faiblesse de son organe ne nuisait point, cependant, à sa netteté. Ce qui dominait dans les agréments de sa personne, c'était la grâce. » Son fils eût pu dire que c'était aussi la vaillance. L'histoire suivante, qu'il a contée, prouve assez le courage de la mère du poète. « Pendant l'occupation étrangère, dit Barbier, une troupe de Russes entra, sur le minuit, dans notre habitation et demanda avec des voix grossières un logement et des vivres. Ma mère, sans s'effrayer de cette soldatesque, se lève, s'habille à la hâte et, tout de suite, avec le plus grand sang-froid, distribue à ces gens le logement qui leur est dû et les vivres qu'ils réclament. Plus tard, un de ces soldats, à moitié ivre, poursuit sa domestique en levant le sabre sur elle; ma mère arrive et, par la seule force de sa dignité et de son regard, arrache cette pauvre fille à la brutalité du soudard. » De pareilles scènes, vécues dès l'enfance, avivèrent la sensibilité du futur auteur des *Iambes*; celui-ci grandit dans la crainte et la haine du régime qui venait de déchaîner tant de guerres sur l'Europe, tant de ruines sur la France. Toute sa vie Barbier se souvint des récits de sa mère et de l'horreur qu'inspiraient, à tous ceux qui se souvenaient de 1815, les duretés et les crimes de l'invasion; et ce ne fut pas le côté le moins pathétique de sa nature d'en témoigner, avec quelle fureur; seul dans le bataillon romantique, seul, en présence de Hugo et de Béranger, de Méry et de Barthélemy, dévots de la mémoire impériale, le grand poète de l'*Idole* flétrit Napoléon.

Ici, l'exaltation de Barbier le conduit au suprême du génie. Le mouvement lyrique se précipite, se déploie en une belle expression; « le jet, comme Sainte-Beuve le remarque, est magnifique et grandiose »; la colère passe comme un vent d'orage; l'ïambe de Chénier est bien dépassé; Barbier est un Archiloque plus mâle, plus nerveux, d'une souplesse plus vigoureuse en même temps que d'une fureur moins contenue. Il n'y a pas, dans son œuvre, de morceau plus parfait, d'une plus durable imprécation, d'une forme mieux scandée, d'un rythme plus large que le poème de l'*Idole*. Et rien, dans l'*Idole*, ne vaut comme cette furieuse *Cavale*, d'un mouvement hardi et cabré, comme souvenu de Michel-Ange, dont le poète soulève le furieux assaut :

O Corse à cheveux plats! que la France était belle
Au grand soleil de Messidor!
C'était une cavale indomptable et rebelle,
Sans frein d'acier ni rênes d'or;
Une jument sauvage, à la croupe rustique,
Fumante encor du sang des rois,
Mais fière, et d'un pied fort heurtant le sol antique,
Libre pour la première fois...
Tu parus, et sitôt que tu vis son allure,
Ses reins si souples et dispos,
Centaure impétueux, tu pris sa chevelure,
Tu montas, botté sur son dos...
Quinze ans, son dur sabot, dans sa course rapide,
Broya les générations;
Quinze ans elle passa, fumante, à toute bride,
Sur le ventre des nations.
Enfin, lasse d'aller sans finir sa carrière,
D'aller sans user son chemin,
De pétrir l'univers, et comme une poussière
De soulever le genre humain;
Les jarrets épuisés, haletante, sans force
Et fléchissant à chaque pas,
Elle demanda grâce à son cavalier corse;
Mais, bourreau, tu n'écoutas pas!
Tu la pressas plus fort de ta cuisse nerveuse;
Pour étouffer ses cris ardents,
Tu retournas le mors dans sa bouche baveuse,
De fureur tu brisas ses dents;
Elle se releva : mais un jour de bataille,
Ne pouvant plus mordre ses freins,
Mourante, elle tomba sur un lit de mitraille,
Et, du coup, te cassa les reins.

Cette belle pièce, marque, dans l'œuvre du poète,

le plus haut degré de l'imprécation. Ce fut l'honneur de Barbier de ne revenir jamais, plus tard, sur les rudes sentiments qu'il avait exprimés. Le coup d'État de décembre 51 le trouva irréductible. Un instant encore, bien que la Muse d'alors ne fût plus tout à fait la même déesse fougueuse qu'elle se montra en 1830, Auguste Barbier se souvint du temps de sa fièvre républicaine, de son emportement civique admirable :

> Honte pour mon pays! Voilà qu'un fils de Corse,
> Une seconde fois, abusant de sa force,
> Lui met sa botte sur le front!

Durant tout le temps de l'Empire, cette colère ne s'apaisa point et ne cessa de s'exprimer avec une belle franchise; implacable, sa haine s'augmenta encore, après 1870, de l'horreur du désastre où le régime avait mené la France. Et, bien que débile déjà, privé de force et de génie, le vieux Barbier sortit un instant de sa retraite pour s'écrier encore, au moment où des mains respectueuses redressaient cette colonne qu'avait brisée la Commune :

> N'importe, à tours de bras, un long câble grinçant,
> Peut hisser à nouveau sur sa base hautaine,
> Le fuyard de Moscou, le bourreau de Vincennes,
> Mon invective ira toujours le maudissant...

*
* *

Les *Iambes*, *Il Pianto*, enfin *Lazare*, ne tardèrent point à populariser le nom d'Auguste Barbier. Le poète eut vraiment, entre 1830 et 1835, quelques années de gloire très réelle. Très différent des autres grands poètes ses émules, il frappait moins par l'originalité de sa manière que par l'énergie de sa phrase, la vigueur de son verbe, la fièvre d'humanité qui battait dans ses vers,

> ..... la Liberté sainte est la seule déesse
> Que l'on n'adore que debout!

s'était écrié le poète. Et cette fierté plaisait. La France d'alors, secouée d'une grande poussée démocratique, aimait ce hardi jeune homme qui, laissant là les drames d'inspiration fictive, les réminiscences espagnoles, les imaginations shakespeariennes de la jeune et bruyante école, se campait bravement, le fusil à la main et la poitrine au vent, sur la barricade, près des ouvriers :

> ... le peuple est grand, maintenant que sa tête
> A secoué ses mille liens,
> Que, l'ouvrage fini, comme un robuste athlète
> Il peut s'appuyer sur ses reins;
> Il est beau, ce colosse à la mâle ceinture,
> Ce vigoureux porte-haillons,
> Ce sublime manœuvre à la veste de bure
> Teinte du sang des bataillons,
> Ce maçon qui, d'un coup, vous démolit des trônes
> Et qui, par un ciel étouffant,
> Sur les larges pavés fait bondir les couronnes
> Comme un jeu de cerceau d'un enfant.

et le peuple, reconnaissant, répétait le nom de Barbier comme il avait, jadis, sur le Rhin et sur la Moselle, sur les Alpes et dans la Vendée, répété celui de l'auteur de *la Marseillaise*. Les poètes, les écrivains les plus difficiles s'inclinaient devant l'accent héroïque des *Iambes* ; la critique en saluait l'auteur, et le plus grand romancier d'alors, Honoré de Balzac, poussait l'admiration jusqu'à laisser, dans sa *Correspondance*, tomber ces mots d'hommage : « Barbier c'est, avec Lamartine, *le seul poète vraiment poète de notre époque* ; Hugo n'a que des moments lucides ».

Avec *Il Pianto*, la surprise se mêla à l'admiration, et, du coup, celle-ci s'en trouva diminuée. D'abord la belle plainte charma. Ce tendre et sublime lamento inspiré par l'Italie morte, déchue de son passé, ravit les artistes, mais le public populaire resta froid. L'édulcorante amitié de Brizeux, le doux auteur de *Marie*, semblait avoir trop guidé le poète dans le choix des mots et des sujets, dans celui des motifs d'idylle ou de mélancolie. « Barbier vient de publier *Il Pianto*, disait de Vigny, pourtant son ami. Les délices de Capoue ont amolli son caractère de poésie et Brizeux a déteint sur lui ses douces couleurs virgiliennes et laquistes dérivant de Sainte-Beuve. Ils ont mêlé leurs couleurs et leurs eaux ; à peine retrouve-t-on, dans ce *Pianto*, quelques vagues du fleuve jaune des *Iambes*. L'eau bleuâtre qui entoure ces vagues est pure et belle, mais ce n'est pas celle du fleuve débordé d'où jaillit la *Curée*. »

Un goût profond pour les beaux-arts et surtout pour l'admirable passé pictural italien — où Barbier se retrouvait bien le fils de sa mère, épris des formes du beau dessin, de celles de la statuaire large et noble — se trahit dans ces poèmes écrits, pour la plupart à la gloire des maîtres de la Renaissance. Giotto, Orcagna, Mazaccio, Allegri, Raphaël, le Corrège se trouvent, dans *Il Pianto*, honorés de l'hommage de ces vers pleins et purs, d'un contour sans faiblesse. Sainte-Beuve, bien que très surpris de l'évolution par trop vivement académique d'Auguste Barbier, s'incline devant les nobles alexandrins qu'a dédiés le voyageur au Campo Santo de Pise, au Campo Vaccino, à la Venise des doges. Le dialogue entre le Pêcheur et Salvator, dans *Chiaia*, contient de parfaits et profonds passages, des lignes où le Barbier ancien, se souvenant du mouvement des *Iambes*, se mêle encore au Barbier nouveau.

> Aux rives de Chiaia, sur ce sable argenté,
> Dans mes larges filets viendra la liberté...

Il offre enfin cette belle *Melpomène*, d'une allure si classique et si chaste :

> O fille d'Euripide, o belle fille antique,
> O Muse, qu'es-tu fait de ta blanche tunique,
> Prêtresse du saint temple, où que sont devenus
> Les ornements sacrés qui couvraient tes pieds nus...

dont le poète des *Noces corinthiennes*, M. Anatole France, devait, un jour, se souvenir assez pour écrire de Barbier : « Ce n'est pas tout l'art de ce rude artisan des vers d'avoir poussé tout d'une haleine de grandes tirades indignées. Ailleurs, son éloquence est plus souple et variée. Il y a dans le *Pianto* des effets de nature fixés magistralement en un vers, des paysages notés en un distique, et, au milieu des coups de force, des éclairs de grâce. L'auteur des *Erinnyes* parle d'un rossignol qui chantait entre deux coups de tonnerre. On entend ce rossignol entre les grondements du *Pianto* et le fracas des *Iambes*. » Le rossignol ne devait plus — hélas !... chanter bien longtemps ni d'une voix aussi pure. *Lazare* fut le dernier bel éclat de son génie. Barbier, ce poète rude, recherchait, comme par antithèse, les amitiés douces et modérées. C'est ainsi que Saint René Taillandier et Brizeux — Brizeux surtout — se lièrent à lui d'un durable attachement. L'avis des plus autorisés parmi les admirateurs du poète (et il n'est pas douteux qu'Alfred de Vigny fut de ceux-là) est unanime à reconnaître le tort que l'affection fit à la poésie. « Brizeux a des théories littéraires, écrit Vigny, et les a coulées dans l'esprit de Barbier, qui, dès lors, se méfiant de lui-même, s'est parfumé de formes antiques et latines qui étouffent son élan satirique et lyrique. Barbier et Brizeux ne devraient jamais se voir, malgré leur amitié. » Hélas ! les liens de cette affection se resserrèrent encore. Le génie de Barbier s'affina de plus en plus. A Rome il s'était agenouillé sur le tombeau de Keats. L'églogue et l'idylle le tenaient tout entier; ce lion rentrait ses griffes et les rentrait si bien qu'elles ne se montraient plus. On eut avec *Les chants civils et religieux*, puis, avec les *Silves*, un Barbier adouci, plaintif et champêtre, dont se moquaient les critiques et Sainte-Beuve tout le premier. « Je n'aurai pas à revenir sur M. Auguste Barbier, disait amèrement Joseph Delorme. Qu'a-t-il fait ? Il s'est tu ; il s'est laissé oublier ; puis, après quelques vingt ans et plus, on a vu paraître, sous le nom d'Auguste Barbier, dans la *Revue française* et ailleurs, de petits vers hésitants, faibles, puérils, gentillets, florianesques et tout à faits naïfs ; c'était à jurer que ce n'était ni du même poète ni du même homme. Quelques-uns ont pu dire, en se reportant aux *Iambes* et en les voyant de loin, debout comme une colonne de juillet : « Ce n'est pas lui qui a fait ça. »

Plus méchante, Mme de Girardin renchérit sur Sainte-Beuve : « Il a, disait-elle, assassiné un voyageur et lui a volé sa valise ; c'est dans cette valise qu'il a trouvé les *Iambes*. » C'est ainsi que la légende alla s'accréditant d'un Auguste Barbier plagiaire ou faussaire publiant, sous son nom, des vers qu'un autre aurait faits. C'était là une odieuse calomnie dont le temps a su faire justice. Ce qui était bien plus vrai et bien plus exact, c'est que ce magnifique inspiré, l'heure de l'ivresse poétique passée, ne s'était plus senti porté sur les sommets, était retombé au rang des poètes secondaires :

> Nous devenons poussifs et nous n'avons d'haleine
> Que pour trois jours au plus !

s'était écrié Barbier, comme en prévision de son propre destin, dans son superbe *Quatre-vingt-treize*. Poète de la Révolution, poète sublime des Glorieuses de Juillet, Barbier s'était comme elles, apaisé. Comme elles, il avait passé.

*
* *

Vers 1882, au moment de la mort de Barbier, M. Robert de Bonnières écrivait : « Victor Hugo, devant qui l'on parlait de l'auteur des *Iambes*, répondit avec cette voix grave, et qui semble sortir du passé :

« — M. Barbier, un jeune homme avec des yeux et des cheveux noirs... Il vint me soumettre ses *Iambes*.

« C'était en 1830, Hugo n'a pas daigné savoir si le poète avait vieilli depuis ce temps-là » (1). Sa gloire personnelle suffisait à son légitime orgueil ; il ne lui plaisait pas se souvenir qu'un autre, avant lui, avait pu, dans ses vers, châtier les puissants du monde et célébrer le peuple vainqueur de ses rois. Ce lamentable oubli, venu d'un si haut exemple, se propagea si bien qu'en 1869, quand quelques voix timides proposèrent Barbier pour l'Académie en remplacement d'Empis, beaucoup de personnes s'étonnèrent. Montalembert — qui fit ensuite, par esprit d'opposition à l'Empire, tout ce qu'il put pour le faire élire contre Gautier — pensa d'abord qu'il était mort. Cette croyance, malgré le vote éclatant des immortels, ne fit que s'étendre dans le public et le grand poète des *Iambes* et d'*Il Pianto* ne finit plus d'exister que comme un souvenir auprès de ceux qui se piquent de lire et d'aimer les vers. « En fait — écrit encore M. Robert de Bonnières, qui se souvient de l'avoir vu — Barbier ou le « père Barbier » comme on l'appelait dans la jeunesse des écoles, était devenu d'assez bonne heure un petit vieux ratatiné dont la personne s'était empreinte de la médiocrité même de sa vie intime. Il habitait les derniers temps, un petit appartement rue Jacob, sur la cour, au cinquième étage, — un petit bourgeois dans de l'acajou. Le menton en casse-noisette, des lunettes d'écaille, un chapeau gris avec un crêpe, un éternel parapluie sous le bras et des guêtres blanches comme pour célébrer le printemps. » Les événements malheureux de la guerre contribuèrent

(1) ROBERT DE BONNIÈRES. *Mémoires d'un [illegible]*, [illegible] I, 2.

encore à le rendre plus triste et plus misanthrope. Les *poésies posthumes* qu'ont publiées, en 1884, les exécuteurs testamentaires du poète, Auguste Lacaussade et Edouard Grenier, reflètent ces heures ultimes d'aigreur et d'abattement. Le souvenir de Brizeux, d'Alfred de Vigny et de quelques personnes intimes revient souvent dans ces vers ; celui de Vigny surtout, apparaît bien vivant dans la page qui commence par cet accent ému :

> Que dirais-tu surtout, poète-capitaine,
> Du drame de Sedan couronné par Bazaine ?
> Ah ! du sommeil des morts ne te réveille pas !

Le 7 février 1878, Auguste Barbier reçut, pour la dernière fois, par la voix de M. Bardoux, l'hommage public de sa patrie. Barbier n'était pas chevalier de la Légion d'honneur et le ministre de l'Instruction publique, en témoignage de réparation pour une longue injustice, vint lui-même apporter au poète une croix que celui-ci n'avait pas demandée. Auguste Barbier, qui n'espérait plus rien des hommes, fut surpris et ne trouva que quelques mots de la plus touchante simplicité pour répondre à l'honneur qu'on lui faisait. Puis le silence et l'oubli retombèrent à nouveau sur le nom de l'un des plus grands poètes que le siècle ait connus. Barbier mourut en 1882, devant la mer de Nice. Le monde ne s'en émut pas et son successeur à l'Académie, Mgr l'évêque d'Autun, ne parut pas exprimer, dans son hommage public, de bien grands regrets pour la perte d'un homme dont il semblait ne pas avoir lu les vers...

Le moment de racheter tant d'ingratitude, d'effacer tant d'oubli doit venir pour Barbier, avec la fête de son centenaire. Et c'est le temps, ô Démocratie, ô patrie sans mémoire, République oublieuse, de rendre un bel et superbe hommage au noble et rare poète qui fit tant pour vous faire aimer, dont l'œuvre née de l'émeute, inspirée par le peuple, est un hymne durable à la Liberté.

EDMOND PILON.

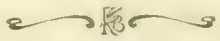

NOUVELLES JEUNES FILLES

« — Vous ne lisez jamais de romans, mademoiselle ? Quoi ! même pas de romans défendus ?

— Non vraiment. Vos romanciers ne s'occupent jamais de nous. Je leur rends leur impolitesse.

Il y a pourtant des jeunes filles dans les histoires sentimentales.

— Peuh ! des institutrices, quelquefois, ou de temps en temps quelque ouvrière héroïque, sinon une fille de ferme, mais voilà tout... Les jeunes filles riches jouent toujours les utilités en littérature.

— Pourtant, il me semble que les héritières et leurs dots y ont au contraire un rôle plus qu'important.

— Oui, mais alors il ne s'agit que de pauvres sottes, ou de nobles caractères comme on n'en voit presque jamais, ou de dévergondées neurasthéniques. C'est idiot. On trouve maintenant dans le monde un... quatrième genre... »

Pour un peu hâtif, sans doute, ce jugement était toutefois vrai. La jeune personne qui le portait n'est point encore mariée. Ce qui permet à quiconque de la nommer, non sans un sournoisement respectueux dédain, une « jeune fille ». Elle a une dot raisonnable. Elle est mise selon le dernier ton, marche avec élégance, ne témoigne d'aucune gêne, parle sans contrainte, peut-être même un peu trop brusquement, comme pour bien montrer qu'elle n'est point timide, et qu'on ne lui en impose surtout pas... Elle monte à cheval, sait conduire une auto, excelle au bridge, écoute sans faiblir un long opéra, sourit convenablement si l'on parle politique avec trop de passion, et s'entretient avec une affectueuse compétence des aventures conjugales ou extra-conjugales de toutes ses amies. Elle témoigne de quelque sévérité quant à ce qu'elle nomme elle-même, d'après un snobisme tout frais et pour ainsi dire printanier, « le monde ». Et elle se montre enfin d'une ignorance grossière pour tout ce qui touche de près ou de loin à la littérature. Bref, c'est un modèle, et le plus achevé, de la « bonne société », de la causeuse cordiale, vive et informée, d'une femme « charmante », d'une vraie femme.

Que reste-t-il donc en cette vierge nouvelle de la douce et rougissante fiancée des anciens romans, ou de la « demi-vierge » que d'habiles psychologues nous firent connaître entre l'Exposition de 1889 et celle de 1900 ? On ne sait. Aucun écrivain ne s'en occupe. D'innombrables conteurs nous ont bien appris par le menu les plus intimes pensées et les passions sacrées de maintes piqueuses de bottines, apprenties blanchisseuses, jeunes maîtresses d'école, futures journalistes et même nihilistes farouches ; mais la jeune fille riche n'a pas d'histoire. On ne tient compte que de sa dot, jamais de son caractère, de ses mœurs, ni de son esprit : c'est une classe paria dans les belles-lettres, un être non avenu, un organisme dont on ne veut pas. Tout un type nouveau a pu depuis dix ans se dessiner à côté de nous, sous nos yeux mêmes, sans qu'un seul romancier s'en soit seulement soucié. Voilà un étrange mépris, et les vierges que l'on pourrait nommer de luxe ont vraiment bien sujet d'accuser la littérature.

Tâchons de réparer tant bien que mal un aussi peu scientifique oubli. Voyons ce que furent autrefois ces demoiselles, si l'on en croit les gens de

lettres ; et ce qu'elles sont aujourd'hui devenues, si toutefois il n'est pas impertinent de poser des règles et de faire des inductions comme un penseur professionnel, qu'à Dieu ne plaise que je sois !

Et tout d'abord, en s'en rapportant aux romans, aux contes, aux nouvelles, aux comédies, aux drames et même aux chroniques parisiennes, il semble bien que trois modèles généraux seulement de la « jeune fille aisée » puissent être distingués dans les belles-lettres, image relativement fidèle de la vie, et unique source de documentation, en somme, pour le sujet qui nous occupe : car l'histoire, par quoi l'on penserait sans doute aussi à se renseigner, n'a gardé le souvenir que de certains caractères farouches, sublimes ou terribles, bien connus au théâtre, et d'ailleurs exceptionnels. Un auteur de mémoires ne fera jamais que nommer quelques jeunes filles çà et là, sans insister : il ne pourrait, il ne saurait ; ou bien il nous présente, en une demi-page, les perfections de la fiancée qu'il épouse au chapitre suivant, et dont il nous décrit seulement alors toute l'humeur et les nombreux défauts. Force nous est donc de nous en tenir aux écrivains qui ont profilé dans leurs œuvres des silhouettes virginales, où se retrouvent presque toujours les mêmes traits, à savoir : 1° la petite niaise ; 2° l'héroïne tragique ; 3° la détraquée, la déchaînée.

Les variantes, les nuances de ces trois espèces seront peut-être : la sotte craintive, mélancolique ou gaie, en laquelle se découvriront soudain vers la fin du conte ou de la comédie, par une décision bienveillante de l'auteur tout-puissant, mille qualités inattendues de grâce, d'esprit, de délicatesse, de bonté, de coquetterie et d'irrésistible séduction. Parmi les héroïnes tragiques, il y aura celles au contraire dont l'âme détestable apparaît tout à coup un peu avant le dénouement du livre, mais que généralement une circonstance « ex machina » convertit ; puis aussi les furieusement chastes, les Lucrèce, les Virginie, et celles qui sont impliquées dans un complot politique, et celles qui sauvent leurs vieux pères, etc., etc... Ces dernières pour ainsi dire toutes invraisemblables, par excès de noblesse ou de méchanceté. En ce qui regarde enfin les neurasthéniques et les perverses, on en a fait un peu trop d'usage vers la fin du XIXe siècle : il n'y a pas tant de demi-vierges qu'on l'affirma dans d'innombrables nouvelles, oubliées aujourd'hui, et dans des revues de petits théâtres. Ou plutôt il n'y en a plus autant, à ce que nous sachions. Ce fut un type qui a fleuri voici quelques quinze ans, une variété née d'une mode, qui s'harmonisait avec les « souffroirs » à la Paul Bourget, ou les raffinements laborieux du comte Robert de Montesquiou, dont on parlait alors. Ce ne fut qu'une génération de bestioles pullulant à travers Paris, et selon l'ingénieux Fernand Vandérem, qui nommait « libellules des plages » les éphémères beautés de casinos, comme une invasion de libellules libertines : elles bourdonnèrent quelques années, puis moururent — se sont mariées, veux-je dire. Il semble bien que la race ait péri. A présent, on se laisse surtout enlever en automobile : c'est plus rare, infiniment plus grave et beaucoup plus élégant.

Trois types, par conséquent, à peine modifiés, dans tant de romans et de pièces (1) ! Si l'on avait mieux observé, depuis peu, on se fût pourtant avisé d'un quatrième. Toutefois, ne le définissons pas encore. Et voyons plutôt les causes qui l'auront fait éclore. C'est ici une question d'histoire naturelle. Ne l'effleurons pas sans méthode.

De savants zoologistes, en effet, mis en présence d'un être vivant, le classent tout d'abord, puis étudient les conditions nécessaires à son organisme, les circonstances favorables à son développement, etc. Notons, à leur exemple, qu'en ce siècle d'électricité, de téléphones, d'ascenseurs et de traction mécanique, la jeune fille riche est accoutumée au confort, au luxe, et que gagnant à chaque invention nouvelle un peu plus de temps, elle est néanmoins toujours de plus en plus pressée : ce qui semblerait démontrer en elle une activité dévorante. N'oublions pas qu'elle a, qu'elle aura besoin d'argent, puisque les femmes en dépensent beaucoup plus qu'il y a vingt ans, paraît-il, et infiniment davantage encore que sous l'Empire, époque dont on célébra pourtant le faste et les folies ; qu'en outre la chère petite entend ses père et frères parler fortune avec l'âpre et agressive affectation soit de dédain, soit de cynisme, que l'on apporte toujours à traiter ces questions dans les classes pas trop parvenues de la société : voici donc notre jeune amie déjà très à l'aise devant les épouseurs, sachant les apprécier, les deviner, et pouvant leur sourire au nez, le cas échéant, bien moins gauchement que sa mère, que sa grand'mère surtout n'eussent fait. Ajoutons encore qu'elle voyage souvent — c'est si commode aujourd'hui —, et qu'elle éprouve alors, sans le concours obligatoire d'un galant ou d'un fiancé, les émotions plus ou moins vagues que donnent les paysages touchants ; que son instruction est relativement assez étendue, variée, bien moins étroite et bornée qu'auparavant, que son éducation elle-même se trouve très affranchie d'un tas de préjugés... Il n'y a que le goût qu'on ne lui a pas formé : mais là, nul maître ne peut rien. Bref, une jeune promise de vingt ans se

(1) Jamais, cela va de soi, certaines exceptions. Ainsi, dans l'*Enchanteur* de M. Henri Bataille, il y a une jeune fille [illegible] et bien en vie. Mais, en général, on ne voit que des êtres fantasques, ces papillons dont le mariage, trop souvent, fera des chrysalides.

distingue actuellement fort peu d'une jeune épousée de vingt-cinq. Le mariage naguère signifiait que la fleur un peu fade s'allait changer en fruit : c'est, je pense, aujourd'hui la première ride qui marque ce passage-là.

Rien de plus averti, on le voit donc, que notre demoiselle. Mais tout cela, éducation, instruction, milieu, tout cela n'agit point encore autant que les plaisirs sur un être fougueux, impressionnable et tout neuf. Seuls les plaisirs influeront réellement sur son caractère, lui imposeront des goûts, des habitudes aimées, des opinions, un dilettantisme, et jusqu'à certaines véritables passions. Or, à quoi jouaient les ingénues du temps passé? Elles faisaient des visites, de lentes promenades en voiture au Bois de Boulogne, n'allaient aux courses que dans certains cas, et entreprenaient quelquefois une partie de croquet à la campagne. Il est vrai qu'elles dansaient au bal pendant des nuits entières, et plusieurs fois par semaine....

Ne parlons pas des visites : ce n'est pas un plaisir. Les femmes font toujours des visites, comme certains hommes vont au cercle et d'autres à la Bourse ; c'est à la fois, pour elles, un devoir professionnel et un agrément inévitable, une corvée dont elles ne se délivreraient pas volontiers, une sorte de bonne souffrance. Mais outre Auteuil, Longchamps, le Concours Hippique, l'Allée des Acacias et les théâtres de musique, quelles sont donc les deux grandes distractions nouvelles des jeunes filles ? L'automobile et le bridge. Oui, le bridge.

Eh bien, qui ne sent le subit et brutal changement dont doit être affectée toute une génération de fillettes que l'on jette brusquement sur ces formidables monstres d'acier, que l'on habitue, dès leur moindre désir, à se ruer en un instant aux quatre coins de Paris, de la France, du monde, à ne jamais plus demeurer en repos, à voler le long des routes, à passer comme un bolide parmi les plus beaux pays, à ne se déplacer qu'au milieu d'un bruit d'enfer et d'un nuage terrible — ou dans le murmure hautain et discret qui précède ou qui suit ce véritable carrosse de fée, l'électrique. Plus de songeries le long de la route, plus de silence. Raillée, perdue, la grâce des faibles, méprisés les : « Peut-être... », les : « Qui me dit que je pourrai, que j'arriverai... » Non, c'est le mécanicien qu'on appelle : « Vite, nous partons ! Je veux être à Versailles tout à l'heure... » Et les bois de Saint-Cloud sont traversés par un char en furie ! Ce n'est pas le moment de rêver : ce soir, à l'Opéra, il sera temps... Comprenez-vous que celle qui vit ainsi, qui s'amuse ainsi, domptant quelquefois de ses frêles mains la machine redoutable et docile, ne saurait plus montrer, au moins en ses gestes, son allure et ses paroles, la réserve un peu nigaude et falote de ses aïeules ? Elle a « fait de la route » dans l'existence ; ses yeux se sont ouverts, elle a cru voir beaucoup de choses, pris de l'aplomb, et sa volonté en est devenue plus rapide — je ne dis pas plus délicate...

De plus, l'automobile pousse au sport : le terrain de tennis, de golf ou la forêt de chasse se sont rapprochés de Paris, on y arrive rapidement. La presse sportive, rendue si prospère par l'industrie automobile, célèbre à l'envi les exploits de ces demoiselles, leur distribue la notoriété, au besoin la gloire athlétique. La mode se met de la partie ; et plus d'une « snobinette », comme on a dit, aura corrigé sans s'en douter, avec une raquette ou les rênes en mains, son geste hésitant, sa démarche empruntée ; elle prend des forces en même temps pour les séances chez la modiste et chez la couturière : car l'époque est bien loin où une « toilette virginale » était quelque chose de piètre et de sec, sans grâce, sans ligne, sans luxe. Et l'argent, cette fois encore, toujours l'argent?... Il faut payer le cheval, et le reste : « C'est bien cher, mon enfant. — Mais, papa, tu viens encore de t'acheter une auto de vingt mille francs, dont tu n'avais aucun besoin... » Il n'y a rien à répondre, n'est-ce pas ?

Quant au bridge... Voilà qui est admirable ! Entrez dans un bal, pénétrez au salon de jeu ou dans les boudoirs écartés, et il arrive que vous y trouviez quelques-unes des plus belles jeunes filles installées en face de graves éphèbes, sinon de messieurs austères : tout ce monde a le sourcil froncé, se « passe parole », fait des levées ou choisit des « sans-atout ». Sans doute ce n'est point encore là un usage qui prévaut contre les bals, et l'on valse toujours. Mais en certains milieux parisiens, des jeunes gens ne s'assemblent déjà qu'en vue de se combattre au bridge. Un magazine consacré spécialement aux femmes a organisé l'an passé des concours solennels à ce jeu. Il y faut voir enfin une élégance, une coquetterie : « Et naturellement, mademoiselle, vous jouez au bridge ? — Mais oui, monsieur, bien entendu ». Cela revient à poser une question qui demain sera presque insolente.

Voudra-t-on attribuer à des enfants dont les ébats auront été si calculés un naturel frivole, inattentif, qu'un rien occupe et que seule la fantaisie mène ? Que non ! Aimer le bridge à ce point est un signe des temps. Et cette nouvelle jeune fille, dont le modèle se rencontre partout, cette jouvencelle rieuse et si bien mise, qui sait ce qu'elle veut, qui connaît son monde, qui a tant d'assurance et parfois d'ironie, il est à craindre qu'elle ne témoigne en réalité de quelque sécheresse, et qu'elle ne manque sans doute, hélas, de toute imagination.

Mais je vous entends : nos vierges du XXe siècle,

sous leurs fourrures de chauffeuses, ou tenant tant de cartes entre leurs doigts menus, ressemblent en somme à des viragos; bien que le grand couturier les habille et que la plus coûteuse des modistes les ait coiffées, nous séduiront-elles ainsi?... Eh oui! Qu'elles se montrent impétueuses en effet, narquoises, méchantes même, ou calculatrices, sévères à l'excès et orgueilleuses, c'est toujours avec cette qualité qui leur est propre et à quoi nul ne résiste : la douceur, ou mieux la faiblesse. Tenez cela pour leur seule vertu, leur point savoureux, leur charme, comme une nuée fine qui les voile toutes. Rien qui ne s'atténue en elles parce qu'elles ne sont encore que fleur et parfum : on ne les reconnaîtra vraiment femmes qu'à leur saison suivante. Il faut seulement les attendre, et même un peu longtemps.

MARCEL BOULENGER

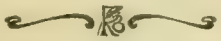

L'ACTIVITÉ MILITAIRE SUR LE TRANSSIBÉRIEN (1)

L'été dernier, la circulation sur le Transsibérien restait à peu près normale de Moscou à Irkoutsk. Dans chaque sens circulaient, tous les jours, des trains mixtes locaux sur les sections peuplées, un train omnibus postal faisant le trajet complet en onze jours, quatre fois par semaine, un express de luxe faisant le trajet en sept jours et demi. On avait supprimé un second train omnibus et à peu près tous les trains de marchandises. Le nombre des places suffisait largement au transit; même dans le train postal on conservait l'habitude russe qui assure, sans supplément, à chaque voyageur, toute une banquette où il peut faire son lit. Les trains partaient et arrivaient aux heures.

D'Irkoutsk à la frontière de Mandchourie, il n'y avait plus qu'un train par jour : le transbordement d'une rive à l'autre du Baïkal s'opérait par un seul paquebot, le plus petit qui faisait la traversée la plus longue, 70 kilomètres; le gros bateau porte-trains allant en ligne droite et parcourant seulement 40 kilomètres était réservé aux transports militaires.

Au-delà du Baïkal, le train allait très lentement et n'avait pas de régularité bien assurée. Enfin à la frontière de Mandchourie on ne trouvait plus que des trains militaires.

Les trains affectés au transport des troupes et du matériel se composaient de 30 à 60 fourgons de taille semblable aux nôtres. J'ai compté de l'Oural au Baïkal onze trains par jour en allant, treize en revenant : après le Baïkal, neuf à dix trains circulaient tous les jours dans chaque sens ; mais là, on faisait le plein, comme disent les marins, on ne perdait plus une place, de manière à ne pas retarder l'écoulement.

Comme le voyage dure environ six semaines, ces transports occupent une quantité énorme de matériel. La Russie a emprunté un supplément de wagons et de locomotives aux autres réseaux ; ceux-ci à peu d'exceptions près appartiennent à l'Etat et le Transsibérien a la même largeur de voies que les autres lignes, savoir $1^{m},52$. A mon passage j'ai vu revenir un nombre de voitures vides correspondant à celles qui partaient chargées de troupes et de marchandises. Les locomotives ne manquaient nulle part. Chaque dépôt était garni de machines sous pression. De grands monceaux de bois formaient auprès de chaque gare la réserve de combustible et leurs brèches étaient constamment réparées. D'ailleurs le bois n'est plus qu'un combustible de réserve, sauf sur la ligne transbaïkale. La plupart des trains de voyageurs entre l'Oural et Irkoutsk ont des locomotives chauffées au charbon ; la houille est fournie pour plus de la moitié par les mines de Sibérie occidentale et centrale. Entre Moscou et l'Oural, on chauffe de plus en plus avec le pétrole qui paraît être le combustible de l'avenir. Cette diversité de combustible a pour conséquence une diversité de machines qui ne laisse pas de compliquer la formation des trains.

La construction des wagons et locomotives a été fortement activée partout. Sur le Transsibérien, tous les ateliers de montage et de réparations avaient leur complet d'ouvriers et fonctionnaient sans relâche. Ces ateliers se trouvent d'habitude près des grands ponts jetés sur les fleuves; ils ont pour origine les établissements créés pour le montage des pièces métalliques et la pose des rails amenés par voie d'eau. De ces installations provisoires, on a fait des ateliers permanents, très utiles pendant la guerre.

Avec le matériel, le personnel a dû être augmenté. Il a fallu des chefs de gare, des chefs de trains, des signaleurs, des télégraphistes et une foule de sous-agents. On courait le danger de confier tout d'un coup des postes importants à des gens inexpérimentés ; l'administration l'a prévu et elle y a paré en prélevant le personnel supérieur sur toute l'étendue de l'Empire et particulièrement dans les provinces occidentales où la circulation par voie ferrée est la plus intense et la plus régulière.

La plupart de ces trains militaires sibériens, les deux tiers au moins, emportaient du matériel, des vivres, des munitions, du combustible, des rails, du bois, des matériaux de construction, du fourrage,

(1) Voir la *Revue Bleue* du 11 février 1905.

des fournitures sanitaires : j'ai vu passer des trains sanitaires propres et neufs. Le reste était chargé de chevaux et d'hommes, à raison de 8 chevaux et 32 à 40 hommes par wagon. Les chevaux étaient disposés comme en France. Les hommes avaient à l'avant et à l'arrière du wagon, deux lits de camps superposés, formés de planches mobiles, qu'ils déplaçaient à leur gré, suivant qu'ils voulaient être couchés ou assis. Un ou deux wagons de seconde classe servaient au transport des officiers.

Les troupes se composaient surtout d'infanterie et d'artillerie; on voyait passer aussi du génie, des infirmiers, et divers services auxiliaires ; fort peu de cavalerie. Les trains de chevaux étaient pourtant nombreux, car les régiments amenaient tous leurs attelages; il semblait même que le nombre réglementaire des voitures et, par suite, celui des chevaux eût été augmenté.

Le trajet était long, six semaines au moins. A certains arrêts, on faisait descendre les chevaux qui prenaient un peu d'exercice, on les pansait, on les baignait. D'abondants dépôts de fourrage avaient été installés en plusieurs stations, et de constants arrivages les alimentaient.

Les hommes recevaient chaque jour un repas chaud composé de soupe, légumes ou gruau, et une portion de viande ; une autre portion était emportée pour un repas froid, ainsi qu'une ration de pain. Comme boisson, les soldats consomment du thé pour lequel il trouve l'eau chaude à chaque station. On ne donne pas d'alcool.

Le vêtement comporte, pour toutes les armes, sauf quelques corps de cavalerie, un large pantalon et une blouse de drap gris noir avec écussons et pattes d'épaules de couleur, une casquette et des bottes : contre le froid, les hommes ont une capote grise : quand il fait chaud, ils mettent une blouse de toile. Les officiers portent aussi, par la chaleur, des tuniques ou même de simples blouses de toile. Pour le vêtement, la plus grande liberté est laissée jusqu'à la frontière de Mandchourie où certains officiers font prendre la tenue de campagne. Les effets militaires semblent tous avoir servi ; dans plusieurs convois les soldats n'ont même que leur misérable vêtement de paysan. Sans doute, on n'a pas de collections de guerre neuves analogues aux nôtres. Cependant, les officiers assurent que des vêtements neufs seront distribués à la descente des trains, qu'ils étaient inutiles pour un voyage en plein été. Mais alors, pourquoi aurait-on augmenté l'encombrement en les transportant?

Ce qui frappe, c'est le calme tranquille de tous ces gens. Le Russe est flegmatique, insouciant, résigné. Chez tous ces hommes dont beaucoup sont mariés, on ne remarque aucun signe d'énervement. J'ai vu des gares envahies par près de 3.000 hommes, on n'entendait pas un cri, on ne voyait pas une bousculade. Assez souvent les hommes, suivant l'usage des paysans russes, se groupaient en chœur pour chanter des chants populaires, ou bien les bons danseurs se donnaient en spectacle aux autres. Ils demandaient avidement aux passagers des trains les journaux et les télégrammes supplémentaires, puis quand ils en avaient, ils se groupaient autour de l'un d'eux qui lisait à haute voix. Tous écoutaient en silence et quelles que fussent les nouvelles ne manifestaient aucune émotion extérieure.

De Russie, les trains militaires allaient jusqu'à Irkoutsk. Là, les voitures, les canons, le matériel difficile à transborder restaient sur les plateformes, étaient traînés par des locomotives jusqu'au Baïkal, puis transportés par le gros brise-glaces de 4.000 tonnes. Il prenait 25 wagons chargés à la fois et en outre jusqu'à 1.000 hommes en cas de presse et faisait quatre fois le passage en vingt-quatre heures. La plupart des hommes et des chevaux débarquaient à Irkoutsk et s'acheminaient à pied en trois étapes vers la pointe sud du lac. Là, ils atteignaient la partie achevée du circumbaïkal, s'embarquaient dans de nouveaux wagons et rejoignaient plus au nord leur matériel transbordé par eau. Alors le train se complétait et repartait vers la Mandchourie. Le point de concentration se trouvait alors à Liao-Yang. Kharbine, dont on a tant parlé, n'était qu'un centre d'approvisionnement et une grande étape. On commençait, m'a-t-on dit, à ne plus envoyer toutes les troupes à Liao Yang, mais à en diriger une partie sur Vladivostok pour former une seconde armée sous les ordres du général Liniévitch.

Les Russes parlaient toujours comme si les Japonais n'avaient pas commencé la guerre, ou du moins comme s'ils avaient dû rester immobiles et comme si la résistance de Port-Arthur avait pu durer éternellement. Avec des adversaires informés et actifs comme les Japonais, rien d'étonnant si les Russes ont toujours été en retard. L'événement a prouvé que les Russes avaient peu de troupes, peut-être 50.000 hommes dispersés dans toute la Mandchourie, quand le Japon attaqua. Ils se mirent alors à perfectionner le Transsibérien ; quand ils eurent fini, Port-Arthur se trouvait bloqué. C'est le moment où je fis mon voyage. Les Russes envoyaient alors une moyenne de 1.500 hommes par jour, soit 40 à 45.000, un corps d'armée, par mois. J'ai vu passer en moins de deux mois, la queue du 17e corps, puis tout un corps formé de divers éléments et enfin les premiers échelons du 6e sibérien. Mais les Japonais qui paraissaient vouloir attendre la prise de Port-Arthur pour reprendre la marche en avant ne laissèrent pas grossir le nuage de Liao-Yang. Dès que les transports leur

eurent amené assez de soldats, ils attaquèrent Kouropatkine et le rejetèrent sur Moukden. On sait que les tentatives du général russe ne réussirent pas. Pouvait-il espérer avoir plus de chance aujourd'hui que la prise de Port-Arthur laissait aux Japonais la disposition de toutes leurs forces ?

Les Russes ont prouvé qu'ils savaient construire un transcontinental, transporter et nourrir des troupes sur une voie de plus de 8.000 kilomètres, mais ils ont aussi montré qu'ils n'avaient pas encore appris à être prêts en temps utile.

ALBERT MÉTIN.

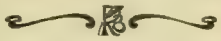

LA VIE LITTÉRAIRE

Historiens.

HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française : *1815*. — Tome I : *La première Restauration* ; *Le retour de l'île d'Elbe* ; *Les Cent Jours*. — Tome II : *Waterloo*. — Tome III : *La seconde abdication* ; *La Terreur blanche* (Perrin, éditeur.)

LOUIS MADELIN : *Fouché*. 2 vol. (Plon, éditeur.)

U. V. CHATELAIN : *Le surintendant Nicolas Foucquet, protecteur des Arts, des Lettres et des Sciences*. (Perrin, éditeur.)

JULES LEMAITRE : *Opinions à répandre*. (Société française d'Imprimerie et de Librairie.)

CH.-V. LANGLOIS : *Questions d'Histoire et d'Enseignement*. (Hachette, éditeur.)

Il m'est arrivé déjà d'étudier Henry Houssaye. On peut avoir quelque difficulté à l'étudier deux fois, surtout parce qu'il serait malaisé de renouveler l'étude une fois faite. On ne se lasse pas de le relire. Voici son dernier volume de l'histoire de *1815*. *La seconde abdication* et *La Terreur blanche*. Je l'ai lu passionnément. On ne peut lire que passionnément les livres d'Henry Houssaye. Ils excitent, ils entraînent, ils emportent. On dit quelquefois, et si sottement, d'un livre savant mais de lecture émouvante : « Cela est intéressant comme un roman ! » Je ne sais rien par le temps qui court d'ennuyeux comme la plupart des romans. Mais en revanche comme je serais aise si les meilleurs romans étaient intéressants comme les livres d'Henry Houssaye !

Ils le sont tant que les derniers venus font toujours relire les premiers. Ainsi j'ai relu le tome I de *1815* : La première Restauration, Le Retour de l'Ile d'Elbe, les Cent Jours ! Quelle fièvre, quelle fougue, quel intérêt, quel attrait ! J'ai relu également le deuxième tome : Waterloo ! Waterloo ! Ce bon Deschamps, qui découvre quelquefois des poètes, ne manquerait pas de s'écrier :

Demain, c'est le cheval qui s'abat plein d'écume,
Demain, ô conquérant, c'est Moscou qui s'allume,
La nuit comme un flambeau.
C'est votre vieille garde au loin jonchant la plaine.
Demain, c'est Waterloo ! demain, c'est Sainte-Hélène !
Demain, c'est le tombeau !

Vous pouvez entrer dans les villes
Au galop de votre coursier,
Dénouer les guerres civiles
Avec le tranchant de l'acier :
Vous pouvez, ô mon capitaine,
Barrer la Tamise hautaine,
Rendre la victoire incertaine
Amoureuse de vos clairons,
Briser toutes portes fermées,
Dépasser toutes renommées,
Donner pour astre à vos armées
L'étoile de vos éperons !

Dieu garde la durée et vous laisse l'espace,
Vous pouvez sur la terre avoir toute la place :
Etre aussi grand qu'un front peut l'être sous le ciel,
Sire, vous pouvez prendre à votre fantaisie
L'Europe à Charlemagne, à Mahomet l'Asie,
Mais tu ne prendras pas demain à l'Eternel.

Ça, c'est bien une idée de poète ! Je me rappelle d'ailleurs un recueil de morceaux, choisis avec sincérité, où se trouvaient ces vers. L'auteur avait fait suivre ce « tu » prodigieux, d'une note savoureuse ainsi conçue ou à peu près :

« ... Le changement brusque de *vous* en TU donne l'accent de l'autorité à la voix du poète ; il parle au nom du ciel, *vates* diraient les Latins. »

L'historien n'a pas moins d'autorité que le poète. Je vous jure qu'en lisant le *Waterloo* d'Henry Houssaye on a l'impression que dans ce drame stupéfiant la fatalité joue un rôle qui est peut-être le premier rôle. Et c'est sans doute cela qui nous émeut autant qu'une tragédie. Naguère, Jules Lemaître a parlé de *Waterloo* d'Henry Houssaye. Il a signalé nécessairement l'extraordinaire puissance émotive d'un livre qui, pas un instant, ne vise à l'émotion.

« Le génie de Napoléon n'a pas fléchi. Son plan est à la fois le plus hardi et le plus sage. La plupart de ses lieutenants sont d'une vaillance et d'une expérience consommées. Et cependant, tout de suite, on sent l'inévitable. Dès les premières pages, Waterloo sanglant se fait entrevoir. Parce que nous connaissons le dénouement, les moindres erreurs du début, les quelques chances mauvaises mêlées aux chances heureuses s'exagèrent à nos yeux, nous obsèdent, nous font peur... »

L'histoire a ceci de supérieur, que mieux nous connaissons le dénouement, plus fortement les péripéties qui y conduisent nous émeuvent. Le récit de Henry Houssaye ajoute naturellement à cette émotion des grandes aventures dont il s'est fait l'historien héroïque et placide.

Notez qu'Henry Houssaye est absolument impartial. Son impartialité n'est pas révoltante, comme disait je ne sais quel humoriste ; non, elle n'est pas révoltante, parce qu'elle est de l'historien et non pas de l'homme. L'homme souffre des malheurs de Napoléon. Il frémit aux moindres dangers que cou-

rent sa fortune et sa gloire. Il aime, il admire Napoléon. Mais l'historien reste impassible. Et l'ardeur de l'homme anime, sans la dénaturer, l'érudition de l'historien.

Un critique littéraire — il en est encore aujourd'hui — pour qui je sens une singulière estime, écrivait il y a peu d'années :

« Réunissant ardemment et prudemment des documents originaux en foule, Henry Houssaye a su soigneusement reconstituer l'histoire de deux années emplies de prestigieuses aventures. Je ne sais pas d'historien plus abondamment exact qu'il ne le fut, ni de plus exactement abondant. Mais était-ce tout que de colliger des faits et de les répartir en bon ordre ? Il fallait transformer ces matériaux « en émotions et en images ». Il le fallait. Et c'est ce qu'Henry Houssaye a entrepris d'accomplir. Avec quel succès ? L'applaudissement des contemporains lui a répondu. Investigateur patient des événements militaires, il est un narrateur admirable de ces complications confuses qui mettent en mouvement les hommes rangés en masses. Cet érudit a le sens militaire au plus haut point. Cet artiste comprend et semble vivre la vie guerrière avec intensité. Est-ce parce qu'il est toujours curieux de la beauté ? Est-ce parce qu'il n'est pas à ses yeux de beauté plus intense que celle de l'action ? Est-ce parce que l'action militaire lui paraît plus belle que toutes les autres ? Quoi qu'il en soit, il pénètre la beauté de l'action et il est habile à l'exprimer. Et dans l'épopée précipitée où s'effondre la domination d'un empereur, il sent palpiter, il fait vibrer l'âme de la France entière. »

Elan vertigineux et discipliné d'un récit que rien n'arrête en sa dramatique rapidité. L'érudition, sinueuse pourtant, se hâte elle-même et se précipite. Tout s'émeut, tout s'anime de cette fièvre même dont la France était atteinte en ces jours terribles et grandioses. Nous avons des frissons d'angoisse et des frémissements d'admiration. Qu'ils sont près et qu'ils sont loin de nous ces hommes qui furent si grands en leur force active ! Nous nous enthousiasmons à les suivre en leur magnifique débâcle ; et nous devenons, les suivant, capables de leurs vertus magnanimes ; nous sentons renaître en nous leur surprenant courage ; nous devenons leurs égaux ; nous nous reconnaissons leurs fils. Tant d'héroïsme entre-t-il encore en nos âmes énervées !

Henry Houssaye est un historien que les pacifistes ne peuvent guère aimer. Il donne vraiment le goût des drames militaires. Du moins, comme il dit la vérité, il montre que l'honnêteté n'habite pas toujours les âmes des grands généraux. Et quand on a lu *Waterloo*, on a envie de faire fusiller plusieurs des lieutenants de Napoléon.

Et voici la fin, la fin de l'épopée, ou la fin du drame. C'est le troisième volume : *la seconde abdication, la Terreur Blanche.*

Napoléon est vaincu. Il revient seul de Waterloo. Douloureux voyage. Et il est la proie des politiciens.

Je pense bien que tout est scrupuleusement exact dans ce récit exaltant et sinistre. Mais comme ces événements sont beaux dans leur tristesse ! La rentrée de Napoléon à Paris, — les conseils des ministres, — les séances des Chambres, — les préliminaires de l'abdication, — l'abdication, — la constitution d'un gouvernement provisoire, — les manifestations populaires, — les trahisons de toute sorte, — le départ de Napoléon, — de l'ex-empereur pour la Malmaison. Et surtout, surtout, son départ de la Malmaison pour Rochefort où il se livrera aux Anglais. Ses combats intérieurs, les sursauts de son âme, violentes, effroyables, atroces. Tout cela est dramatique prodigieusement.

J'ai eu une curiosité. Le chef des meneurs contre Napoléon, après Waterloo, c'est Fouché. J'ai voulu lire l'histoire de Fouché en même temps que je lisais l'histoire de Napoléon.

Vous n'ignorez pas l'ouvrage de M. Louis Madelin sur *Fouché*. Son récit des journées qui suivirent Waterloo concorde avec celui que nous donne Henry Houssaye. Certes, il n'a pas cette forte brièveté du récit d'Henry Houssaye. Mais Louis Madelin est un bon historien. Il est clair, et, sans phrases, et sans rien de ce que Ch.-V. Langlois appelle si joliment et si sévèrement « les microbes littéraires », il est attachant. M. Louis Madelin juge Fouché en ces termes : « Il était né médiocrement honnête, d'un esprit trop avisé pour un sens moral trop faible ; une crise sans précédent qui soudain mit à l'épreuve des consciences plus probes et les fit dévier vint tirer ce modeste professeur d'histoire ecclésiastique de sa classe et de son laboratoire, en fit un politicien sans foi, un ambitieux sans frein, un intrigant sans vergogne ; reconnaissons cependant qu'elle en fit aussi un homme d'État, parfois éclairé pour le bien de son pays et de ses idées à qui il ne manqua jamais qu'une qualité : le désintéressement. Cette absence d'altruisme permit même à ceux qu'il avait obligés de ne pas reconnaître ses services et à la postérité de lui dénier cette qualité d'homme d'État que Napoléon ne lui contesta pas toujours. Pour beaucoup, grâce à cette ambition par trop personnelle, Fouché reste simplement et restera toujours un intrigant de génie, le modèle des politiciens du siècle qui suivit, et le plus grand de tous ». M. Louis Madelin n'est pas tendre aux politiciens du siècle. Mais en suivant le duel de Napoléon et de Fouché après Waterloo, on voit bien qu'il y a là deux méthodes de combat et que les âmes ne sont pas de même nature, ou

ne sont pas de même catégorie. Sommes-nous plus intéressés par la victoire éphémère de Fouché que par la défaite définitive de Napoléon? Toute la grandeur est avec Napoléon !

Le récit d'Henry Houssaye reflète comme d'habitude toute l'émotion dont est animé son auteur. Et il faut bien le dire, le style d'Henry Houssaye, ce style impersonnel, nu, sans ornement, ce style sans vanité, agile, libre de tous embarras, brave et loyal, clair, si clair, et de tant d'élégance en sa sobriété, ce style renforce l'émotion par sa simplicité. Il n'ajoute rien au récit. Il ne modifie nullement le récit. Et pourtant il le transforme. Il ne porte aucune atteinte à la vérité. Mais il lui donne la vie. Il est d'un artiste assurément, d'un artiste qui ne laisse pas que d'être d'abord un historien.

M. Ch.-V. Langtois écrit : « L'Histoire paraît être de nos jours dans la situation ambiguë où l'Histoire naturelle était il y a cent ans. Au XVIIIe siècle, on faisait encore de la littérature sur la Zoologie. Buffon était à la fois un homme de lettres et un savant. Maintenant, il y a toujours des zoologistes qui écrivent très bien, mais personne ne les compte plus parmi les littérateurs. D'un autre côté, Michelet a traité de l'*Insecte* et de l'*Oiseau* comme de l'*Histoire romaine* et de l'*Histoire de France*, en poète incomparable ; mais personne n'aurait l'idée de le compter pour cela parmi les zoologistes. Une distinction s'est établie, en Histoire naturelle, entre les littérateurs et les savants ; une scission analogue est sur le point de s'opérer en Histoire. »

Cette scission redoutable ne semble pas nécessaire. Et je n'en veux pour preuve que les trois volumes consacrés par Henry Houssaye à l'histoire de *1815*, ces livres où, érudit très sûr, styliste discret et plein de l'animation la plus utile à un récit historique, il se montre un annaliste tel que nous en comptons très peu de pareils dans notre littérature.

*
* *

On ne mesurera jamais complètement les rapports des finances et de la littérature. On n'aura jamais tout dit non plus sur les rapports des financiers avec les littérateurs. Ces rapports existent ; ils sont innombrables et variés. Quelquefois même les écrivains en arrivent à devoir aux financiers leur inspiration. Beaucoup de poètes au XVIIe siècle, qui n'étaient pas totalement indignes de ce beau nom, écrivirent des vers qu'ils n'eussent jamais faits sans Nicolas Foucquet, surintendant des finances, qui eut du malheur, et qui fit par ses malheurs autant que par sa fortune parler de lui, un peu plus que ne fait la moyenne des gens vertueux !

Foucquet fut un ami pour la plupart des écrivains de son temps. Il fut un père, un frère, pour eux. Il fut un protecteur cordial. Et sa bourse s'ouvrit aisément... M. U. V. Chatelain a jugé que tout cela méritait bien d'être consigné en un gros livre. Et il a eu raison.

Pourquoi ce livre ? Il semble que nous connaissions à peu près le rôle de Foucquet dans la finance, dans la politique, et que nous n'ignorions pas son rôle comme ami des lettres, des sciences, des arts. Mais M. Chatelain s'est laissé persuader par Sainte-Beuve qu'il convenait d'écrire sur Foucquet un nouvel ouvrage qui serait imposant par ses dimensions et qui nous conterait gravement mille détails légers.

« Ce livre, déclare M. Chatelain, est né de la lecture d'une phrase de Victor Duruy et d'un article de Sainte-Beuve. L'indication sommaire de l'un, les vues générales de l'autre m'ont invité à étudier de plus près l'influence que le dernier surintendant des finances de l'ancienne monarchie avait exercée sur les lettres. Je m'aperçus que les artistes et les savants qui faisaient partie de son entourage ne pouvaient être séparés des écrivains qui le célébraient et que les ouvrages spéciaux, d'ailleurs très estimables, consacrés au surintendant, ministre d'État et procureur général, ne donnaient pas une idée satisfaisante de son rôle comme Mécène. Je poussai donc plus avant mes recherches et, où Sainte-Beuve ne demandait qu'un chapitre, j'écrivis un gros volume ! » Nous ne regrettons pas le gros volume car il est bon et fait de main d'ouvrier !

Mais comme Sainte-Beuve est puissant pour faire écrire des livres ! Compterons-nous les monographies qui ne sont que le développement d'un chapitre de Sainte-Beuve, développement avec tout ce que l'érudition minutieuse peut ajouter de force aux suppositions de cet esprit pénétrant jusqu'au miracle qu'était Sainte-Beuve ?

Il n'y a pas très longtemps, M. Henri Léon publiait un livre des plus solides sur l'aimable et poli président Hénault. Et lorsqu'il conçut le dessein de l'écrire, il eut pour conseiller Sainte-Beuve : « Après avoir raconté, dit-il, la vie du plus mondain et du plus sérieux tout ensemble des présidents, nous examinerons ses ouvrages avec tout le soin et toute la sincérité que réclament de telles enquêtes. L'article si sympathique que Sainte-Beuve a consacré à Hénault, lors de la publication des Mémoires, nous y encourage en quelque sorte »... M. Édouard Herriot, dont nous parlions hier, M. Édouard Herriot, en écrivant l'histoire de Mme Récamier, était obsédé par l'étude de Sainte-Beuve, et sa conclusion sur celle qui était devenue pour lui une bien chère héroïne, était empruntée de Sainte-Beuve... Mais à vouloir rechercher des exemples, on risque d'oublier les

principaux et les plus probants. Celui de M. Chatelain nous suffit.

M. Chatelain, en effet, a su parfaitement voir et montrer la psychologie de cet homme singulier, son rôle historique considérable dans l'évolution des lettres, des sciences et des arts, aussi bien que dans celle de la monarchie, l'étonnante exactitude avec laquelle il reflète l'esprit et la mode de son temps et l'intelligence moyenne de ses contemporains, mais faut-il dire que ce financier a eu une bonne influence sur les écrivains? Ce serait flatteur pour la finance!

On renonce à compter tous ceux qui, avec Pellisson, Mlle de Scudéry et La Fontaine, ont chanté les louanges de Foucquet. Les uns ont eu recours à la prose latine et, comme Ch. Balthazar, ont ressuscité les panégyriques de l'époque impériale. Cossart, Vavasseur, de Valogne, Rapin, Jordan, P. Hallé, P. Buray, Madelenet, Gervaise, ont offert des vers latins; le père Girard et le père Deschampsneufs ont offert des ouvrages de piété. Tanneguy-Lefebvre, Sorbière, Vatier, Gronovius, d'Herbelot, Carcavy ont étalé leur érudition. De Saint-Martin et Cureau de la Chambre ont fait pis encore. Quelques-uns comme la baronne de Marcé, Mlle de Scudéry et Scarron apportent des romans et des nouvelles. Un plus grand nombre et non les moins estimés, Quinault, les deux Corneille, Boyer, Gilbert et Gombault présentent des tragédies ou des comédies. Voici des vers précieux de Brébeuf, du petit de Beauchâteau, de Perrault, du père Le Moyne et peut-être de Chanut lui-même; en voici d'autres assez plats, et qu'on dit naïfs et simples, de Boisrobert. Voici des lettres de Costar, bouffies et creuses...

Rendra-t-on Foucquet responsable de toute la médiocrité que cette simple énumération recèle? M. Chatelain ne le veut pas. Il l'accuse néanmoins d'avoir favorisé l'engoûment du public mondain pour la littérature précieuse. Malgré Sainte-Beuve, qui écrit : « Cette première littérature des lendemains de la Fronde et antérieure à Boileau et à Racine, n'étant pas contenue par le regard du maître se serait développée et de plus en plus émancipée sous un Mécène peu sévère. Elle était toute prête; on la voit déjà; le libertinage et le bel esprit en auraient été le double écueil; un fonds de corruption s'y décelait. » Ou bien : « Si l'on suppose un instant Foucquet restant au pouvoir et s'y établissant et Louis XIV le laissant faire, on peut très bien distinguer les éléments et l'esprit de la littérature qui aurait prévalu; ç'aurait été une littérature plus libre en tous sens que sous Louis XIV et le XVIIIe siècle eût été en partie devancé. » Malgré Sainte-Beuve, M. Chatelain ne trouve pas « dans l'influence de Foucquet, la promesse d'un avenir prochain où se coudoieraient Parny, Bertin, Crébillon le fils, Voltaire et Diderot. Il y voit au contraire la continuation exclusive de l'Hôtel de Rambouillet. Ancienne ou nouvelle, cette littérature eut la grâce...

M. Chatelain dit bien noblement qu'il a manqué en somme à la société de Foucquet de connaître la vie humaine, et il entend celle de ceux qui pensent qui luttent et qui souffrent. « Aucun des hommes qui la composaient n'avait songé à mettre les lettres au service de l'âpre recherche de la vérité comme Descartes, ou de la défense opiniâtre d'une croyance inébranlable comme Pascal ou comme Bossuet. Aucun d'eux n'avait comme Racine aimé l'amour, chéri la douleur, adoré les larmes. Dans cette Capoue où s'énervait la pensée, les yeux et les cœurs demeuraient secs et cette impression de fadeur et d'ennui qui se dégage de tant d'écrits monotones et sans portée n'est autre chose que la manifestation involontaire de l'égoïsme et de la fatuité béate en ce monde frivole. » Évidemment cela est fâcheux... Mais puisqu'ils avaient la grâce, qui est souvent plus forte que tout le reste, nous eussions aimé vivre dans cette société jusqu'à la catastrophe finale, et nous fussions demeurés fidèles... C'est au reste, parce que quelque chose de cette grâce a passé dans le livre savant de M. Chatelain que nous le lisons avec tant de plaisir.

J. Ernest-Charles.

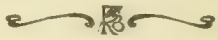

LES VOIX

Descends des collines mystiques,
Mon frère, où s'exaltait ta Foi;
Baisse tes yeux de prosélyte,
Ecoute un instant d'autres voix!..,

Elles ne hantent point les nues,
On ne leur dresse pas d'autels;
Elles se traînent par les rues,
Elles sont filles du réel.

D'un rayonnement de lumière
Tombent les paroles des saints;
De l'ombre naissent les dernières,
Voix de ceux qui tendent la main!

L'hiver, comme des feuilles mortes,
Sous le pied brutal du passant,
Le vent de bise les apporte
Et fait chevroter leur accent.

Elles gémissent aux oreilles,
S'acharnent à fouiller le cœur
Où souvent la Pitié sommeille
Avec la Charité, sa sœur...

Voix saintes, voix de la Misère
Qui s'éloigne le front baissé
Grelottante et sans colère...
Je frémis lorsque vous passez!

Car toutes ces voix en détresse
Qui nous suivent sur le chemin
Où se reflètent nos richesses,
Disent derrière nous : « J'ai faim! »

HUGUES LAPAIRE.

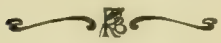

THÉATRES

Théâtre-Antoine : Le *Meilleur Parti*, pièce en 4 actes de M. MAURICE MAINDRON.
Gaité : *Scarron*, comédie-tragique en 5 actes de M. CATULLE MENDES.

Il faut noter une recrudescence de pièces à costumes. En voici deux pour la semaine, et sur des scènes importantes. Quand je dis *pièces à costumes*, je voudrais n'avoir pas à noter seulement un effort dramatique tendant à impressionner nos regards, à intéresser notre curiosité, en nous reportant vers des temps éloignés. Tout critique qui cherche dans l'art du théâtre autre chose qu'un amusement de l'œil, une distraction de quelques heures, doit demander à l'auteur dramatique d'utiliser en quelque sorte ce recul dans le temps, cette liberté plus grande qu'il tient du seul fait d'échapper aux contingences modernes, pour déshabiller devant nous, autrement que par la méthode *pittoresque*, des âmes qui sentaient autrement que nous.

M. Maurice Maindron l'a-t-il fait dans cette pièce qu'il intitule le *Meilleur Parti*? On en peut douter. Son idée de derrière la tête fut évidemment de nous montrer comment on faisait la guerre et l'amour en cette fin du XVIe siècle français, qui correspond au temps de la Ligue, et, par là d'ailleurs, présente la plus grande analogie avec le XVIe italien. Les âmes étaient aussi violentes et impulsives, et, si l'on parcourt les chroniques du temps, on y trouve des traits identiques ou parallèles aux pires des *Mémoires* de Benvenuto Cellini. C'est cette force, cette âpreté, cette violence dans la vie, cet appel aux sens, qui ont séduit M. Maurice Maindron, grand amateur de *Gargantua* et de *Pantagruel*. Il a tenté de nous les traduire dramatiquement dans une affabulation empruntée aux aventures de la Ligue, où la guerre et l'amour tiennent toute la place et présentent d'ailleurs la plus parfaite unité.

Le baron de Héribour est amoureux de Madeleine de Juranson, noble veuve qui s'est refusée à ses désirs. Il s'efforce de l'oublier et s'adonne à l'alchimie. Son ami, le comte de Chambouchard, grand bretteur et coureur de femmes, lui apprend que Madeleine habite non loin de lui, l'engage à quitter ses travaux, à entrer avec lui dans le parti de la Ligue; car, plus que les savants, les hommes de guerre sont faits pour impressionner les femmes... Héribour suit ses conseils et s'enrôle dans la Ligue. Les Ligueurs justement entrent victorieux, peu de temps après, dans la ville où se trouve Madeleine de Juranson. Ils pillent et saccagent tout. La demeure de Madeleine tombe aux mains du soudard La Rapine, qui contraint son hôtesse à lui faire partager et sa chambre et son lit. Le baron de Héribour arrive trop tard pour secourir celle qu'il aime. Quelques mois après, celui-ci se déguisera en maçon pour enlever de force Madeleine, dans le donjon où elle se trouve avec La Rapine. Lui aussi à son tour emploie la force, tandis que, jusqu'alors, il s'était contenté de soupirer. Madeleine le suit et l'aime : c'est, faut-il croire, le *Meilleur parti*, pour plaire aux femmes.

On imagine ce que M. Maurice Maindron, amoureux de cette époque violente, et M. Antoine, qui, lui non plus, ne déteste pas la violence, ont pu faire de cette pièce comme restitution pittoresque du temps : je ne sais quelle toile vivante de Roybet, où bretteurs et arquebusiers confondent leurs gestes et leurs armes. Cela est violent à souhait, et les scènes où le soudard La Rapine convoite sa proie, et prend possession de sa conquête, sont menées avec un entrain, avec une allégresse où l'on sent toute l'ardeur du sang qui battait sous ces chaudes poitrines du XVIe siècle. Il est intéressant de consulter cette pièce si l'on veut prendre une notion nette de la façon dont se comporte l'animal humain débridé, en proie à ses instincts. Et je ne doute pas qu'ainsi les choses se dussent passer au temps de la Ligue, où l'on ne faisait pas plus de façon pour prendre une femme que pour boire un coup de vin. Il ne me déplaît pas même, à titre pittoresque, et comme thème pouvant fournir la matière d'une scène, de suivre au théâtre les péripéties d'une telle prise. Mais ce que difficilement j'accepte, c'est qu'elle puisse, comme dans la pièce de M. Maindron, faire la matière de deux actes, que tout y converge, et que tout y ramène. Ici les psychologies sont vraiment par trop rudimentaires. Et je ne doute pas qu'en les esquissant telles, M. Maurice Maindron ne se soit conformé aux exigences du temps. Mais y a-t-il vraiment là matière à intérêt dramatique, indépendant du beau *geste* qui se continue à travers trois actes de la pièce. Ceci, c'est de l'obsession, c'est presque de la hantise, et peut-être y avait-il autre chose, dans cette donnée dramatique, quand ce ne serait que la figure de Héribour qui s'oppose à ces belles brutes et sur laquelle l'auteur glisse, après l'avoir délicatement esquissée.

*
* *

M. Catulle Mendès, lui non plus, ne déteste pas les sujets extérieurs et violents. C'est un sensuel, un pur sensuel, et qui ne cache pas son jeu. On sait que le plus grave défaut de M. Mendès, c'est la facilité, cette prodigieuse, cette invraisemblable facilité de versificateur, qui l'inclina, ces dernières années, à produire de multiples livrets, nécessairement bâclés, pour musiciens suspects, au lieu de concentrer le temps et les efforts ainsi dépensés en pure perte sur l'œuvre forte qu'il est capable de donner. C'est là manque de tenue littéraire, abandon de soi-même, qui tiennent non moins aux exigences du temps qu'à la nature même de M. Mendès. Car de cette œuvre forte, il est capable. Je me rappelle avoir signalé ici, en rendant compte de sa *Médée*, donnée sur la scène de la Comédie française, un troisième acte de la plus grande beauté littéraire, où les vers avaient une force et une tenue qui les rapprochaient de nos grands classiques, et nous prouvaient ce que M. Mendès aurait pu faire, s'il avait mieux surveillé sa production. Je sais que M. Catulle Mendès m'en voudra, pour lui dire aussi nettement ma façon de penser, lui qui est habitué aux pires flatteries, et qui justement fut gâté par elles. Mais la critique, je l'ai tant de fois répété ici, n'a de valeur que lorsqu'elle est sincère, et dans le fond de son âme il ne peut manquer de reconnaître ce qu'il y a de vrai dans l'affirmation catégorique d'une vérité que tant de gens pensent sans oser la dire.

Dans *Scarron*, comme dans *Médée*, M. Catulle Mendès a fait un effort notable vers l'art sérieux. Il y a plus que cette facilité, plus que cette abondance déplorable du versificateur habile qui semble se jouer quand il écrit. Il y a un effort de pensée et d'exécution dramatique. Le sujet par lui-même est beau, et prête aux plus émouvants contrastes — n'oublions pas que le fond même de la nature de M. Mendès, c'est un fond *romantique* qui repose tout entier sur la discipline de Victor Hugo, et que la théorie des contrastes poétiques est aussi indispensable à l'auteur de *Scarron*, qu'elle l'était à l'auteur d'*Angelo* M. Catulle Mendès a toujours pensé et senti de la sorte, et ce n'est pas maintenant qu'il changera.

J'ai dit que le sujet de *Scarron* était beau. Mais il y a deux façons pour un sujet poétique, d'être tel : il peut l'être par lui-même ; il peut l'être aussi par convenance avec le tempérament de l'auteur qui le traite. Or, *Scarron* l'est des deux manières. Je distingue en effet, dans Scarron et dans son amour, le même genre, la même qualité de contraste que nous présente le Triboulet du *Roi s'amuse*, ou le Quasimodo de *Notre-Dame de Paris*, et je ne serais pas éloigné de croire que, dans ce domaine de l'inconscient où s'élaborent peu à peu les conceptions poétiques, Scarron ne se soit présenté à la pensée de M. Catulle Mendès pour les mêmes raisons de contraste qu'à celle de Victor Hugo, le Bouffon du roi et le Sonneur de Notre-Dame.

Voyez en effet et suivez la progression psychique du drame, drame ou comédie tragique, car ce n'est pas sans intention que M. Mendès a ainsi baptisé son œuvre. Au premier acte, Scarron en face de la petite Françoise d'Aubigné, âgée de neuf ans. Au second acte, Scarron en face de Françoise d'Aubigné, Françoise, comme il l'appelle, devenue Mme Scarron, et tout l'intérêt de l'œuvre se marquant, s'accentuant par le contraste de cette laideur physique et de cette grâce, de cette ardeur d'amour et de cette impossibilité d'amour. Est-ce assez Quasimodo, comme invention initiale, et si les détails de l'affabulation sont différents, le fond, l'essence même de l'œuvre ne reposent-il pas sur un identique contraste ? Je sais bien que Scarron est autrement humain, autrement vibrant, et fait pour inspirer la sympathie que Quasimodo. Et cela, c'est l'apport propre de M. Mendès. Car il n'y a pas seulement en lui, nous l'avons dit, un habile versificateur. Il y a aussi, quand il veut s'en donner la peine, et quand il prend son art au sérieux, quand il ne jongle pas avec les mots, un homme qui sent et qui traduit des émotions. Ceci, c'est le triomphe même de l'auteur dramatique, et M. Catulle Mendès y a atteint dans plusieurs scènes de *Scarron*. La rencontre de Françoise d'Aubigné avec le beau Villarceaux, son étonnement devant la jeunesse et l'amour qui s'offrent à elle et qu'elle repousse ; sa sympathie, sa compassion pour les douleurs du malheureux stropiat, tout cela M. Catulle Mendès est arrivé à nous le rendre sensible en des vers tantôt gracieux, tantôt émouvants et lyriques, où nous avons retrouvé le meilleur de son talent. Cette figure, poétique et si émouvante par le contraste, — encore le contraste — de la laideur physique et de la noblesse que lui imprime son amour, cette figure à laquelle le talent de M. Constant Coquelin imprime la vigueur d'une médaille, a pris un relief singulier dans la réalisation poétique de M. Catulle Mendès, depuis les esquisses du début, jusqu'à l'épitaphe suprême de Ninon de l'Enclos :

> Celui qui s'y maintenant dort
> Fit plus de pitié que d'envie
> Et souffrit mille fois la mort
> Avant que de perdre la vie...
>
> Passant, ne faites pas de bruit
> Et gardez-vous qu'il ne s'éveille,
> Car voici la première nuit
> Que le pauvre Scarron sommeille.

PAUL FLAT.

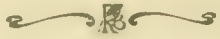

FAITS ET APERÇUS

M. BRUNETIÈRE ET L'ENCYCLOPÉDIE

M. Brunetière professe un cours sur « L'Encyclopédie et les Encyclopédistes » : la vogue en a été immédiate et éclatante.

Etait-ce curiosité de voir le redoutable dialecticien s'attaquer à l'entreprise qu'il a lui-même appelée « la plus formidable machine de guerre qu'on eût encore dressée contre la tradition » ?

L'Encyclopédiste, en effet, est, si j'ose dire, l'ennemi personnel de notre éminent contemporain. Tandis que Taine voyait en lui l'ultime représentant de l'esprit classique, M. Brunetière l'accuse d'en être le négateur impie. L'Encyclopédiste, dit-il, renie les enseignements de l'Antiquité comme ceux du Cartésianisme, pour mettre en l'instinct et les passions une confiance insolente et cynique, pour affirmer la souveraineté de la raison !

... En un *Manuel*, dont nul n'ignore la substantielle originalité, M. Brunetière avait déjà dépeint nos grandes Epoques littéraires; mais ce n'était que la promesse d'une histoire plus longue et plus détaillée, édifiable « à force de temps ». Ce monument définitif, il en poursuit, avec une rare puissance de travail, l'imposante édification : Le *Mouvement de la Renaissance*, la *Pléiade*, la *Détermination de l'Idéal classique* paraissent ou vont paraître. L'heure était venue de retracer la déformation de cet idéal, et voici pourquoi il s'en prend maintenant aux Encyclopédistes.

Attaque non dénuée d'intérêt dramatique! M. Brunetière, on l'a dit maintes fois, est un dogmatique. Il aime les doctrines, même celles qu'il ne partage point, pour la seule beauté de leur ordonnance. Il ressent, à les pénétrer, une intime jouissance. Et s'il les combat, on peut être assuré que c'est avec une singulière vigueur.

Les jours derniers, il parlait d'un précurseur des Encyclopédistes, de Montesquieu. Reconstituer la vie, l'entourage féminin de l'écrivain, le décor où il vivait, c'est digression aimable que M. Brunetière dédaigne. De suite, il a malmené le président pour ce qu'il manquait — accident fâcheux chez un magistrat — d'esprit critique, et plus encore, car l'enchaînement des idées lui importe fort, pour le désordre de *L'Esprit des Lois*.

Puis il a discuté la doctrine de Montesquieu (qui repose à ses yeux sur une contradiction fondamentale, la confusion entre les lois naturelles et les lois positives), l'importance de ces lois naturelles, qui prêtent à l'histoire une solide armature, la nature du déterminisme qui en découle, etc...

M. Brunetière agrémente sa dialectique d'incidentes piquantes. Tançant le président sur son libertinage, il rappelle son mot osé sur ce sultan qui, possesseur d'un sérail trop opulent, n'y fréquentait guère : car les débiteurs insolvables ont coutume de fuir les exigences de leurs créanciers. — Il la rehausse de sonores paradoxes. A propos du stoïcisme, dont Montesquieu tenait en haute estime la vertu sociale, il exécute en quelques mots l'Empereur Marc-Aurèle : ses *Pensées*, dit-il, ne témoignent, au début, d'un immense orgueil, et ne s'orientent ensuite vers l'amour de l'humanité que pour sombrer enfin dans un affreux pessimisme. — Il condescend à des remarques railleuses : les idées confuses sont les seules qui précipitent les hommes à l'action, pour lesquelles ils se battent et se sacrifient...

Mais l'attrait d'un tel discours, c'est la force et la logique des idées, la joute serrée qu'y livre un vigoureux esprit, et c'est la haute et forte éloquence qui résulte du clair exposé de ces aperçus.

Chez M. Brunetière, en effet, la forme est merveilleusement adéquate à l'idée. Il ne se pique point d'être un conférencier poétique, ni un conférencier spirituel, il est le conférencier qui exprime avec concision de fortes pensées.

Il parle sans rapidité excessive, sans enflure du ton ni du geste, avec une mesure, une aisance souveraines. Sa voix, d'un timbre agréable, habile à toutes les notations, atteint sans effort, par une énergie plus marquée, aux effets les plus saisissants.

Le croirait-on, ce dialecticien compte en son auditoire fervent, auprès d'ecclésiastiques, toujours attentifs au développement de sa pensée, de disciples, d'hommes de lettres, nombre de femmes, maîtresses de littérature qui crayonnent des notes ingénues et hâtives, et surtout jeunes filles et jeunes femmes du monde et de l'aristocratie. D'où vient ce succès que d'autres, au talent plus charmeur, n'égalèrent point ?

Peut-être de l'indéfectible orthodoxie de M. Brunetière. De nos contemporains, il est le seul qui aime juger, et qui condamne en toute conviction et sérénité. Et ce sont les éternels adversaires de la tradition et de la discipline qu'il châtie ainsi, les Diderot, les Rousseau et leur descendance spirituelle... Auprès de lui, les esprits pondérés trouvent une absolue sécurité : Ils entendent, dites avec une mâle élégance, de profondes raisons de s'en tenir à leurs placides convictions.

Et puis, M. Brunetière est, sous le régime actuel, un opposant, un protestataire. En allant l'écouter, on fronde le gouvernement et la politique qui écarta un tel maître des chaires officielles.

Enfin M. Brunetière a l'art d'exprimer en formules lucides des réflexions profondes. On peut répéter de lui, en y changeant quelques mots, ce qu'il a dit de Montesquieu : « Grâce à [cet homme], les femmes, à leur toilette, ont cru pour la première fois comprendre le langage des [idées]; et dans les salons, comme à la cour, où il avait plus d'un ami, [la philosophie] est devenue grâce à lui un sujet de conversation... Nous lui en savons encore gré, si c'est le signe du grand [orateur] que de rendre ainsi « littéraire », ce qui ne l'était pas; de le faire entrer d'un seul coup dans la circulation de l'usage; et de l'y maintenir, après lui, par la seule autorité de son œuvre et de son nom. »

*
* *

L'ART DE Mme GEORGETTE LEBLANC

C'est une bien curieuse et séduisante tentative d'art que l'interprétation, par Mme Georgette Leblanc, de poésies contemporaines.

En la petite salle des Capucines, emplie de parfums trou-

blants et d'une discrète demi-obscurité, s'assemblent, pour l'entendre, des femmes du monde, vêtues, en cette fin pluvieuse d'hiver, des plus fragiles gazes d'été, des jeunes filles aux noirs bandeaux et au regard inspiré, des oisifs en quête de sensations rares, des artistes et, comme au temps des *Lettres Persanes*, pour parfaire l'élégance parisienne de cette réunion, quelque diplomate de Téhéran ou du Céleste Empire.

Sur l'étroite scène, en une pose de lumineuse beauté, le regard lourd de rêve ou d'amour, Mme Georgette Leblanc module, d'une voix infiniment mélodieuse, que soutient une musique gracieuse et preste, la chanson du poète. Elle part sur un rhythme lent, poursuit en inflexions délicates, s'exaspère en appels de passion, en sanglots, sans enfreindre la noblesse de la vision plastique, en donnant à tous ses gestes, à tous ses accents une expression d'admirable lasciveté! Et l'on s'émeut à cette évocation subtile et frémissante, si contraire à l'interprétation, éminemment banale, des ordinaires ténors et cantatrices.

Jamais on ne soupçonnerait, avant de l'avoir entendue, ce que récèlent de surprise piquante, d'émoi ténu et de regrets narquois ces aimables vers d'Alfred de Musset :

Le rideau de ma voisine
Se soulève lentement
. . . . . .

Et c'est en un cri de passion sublime et désespérée qu'elle dit le suprême vœu de Banville :

Ah! quand la mort que rien ne saurait apaiser
Nous prendra tous les deux dans un dernier baiser
. . . . . .

Mais, dans ces fragments classiques, l'inspiration est si franche que tout l'art de l'évocatrice ne peut être que dans le fini de l'interprétation. Mme Georgette Leblanc se plaît à dire des poésies contemporaines — de Maurice Maeterlinck surtout — où sa manière est plus libre.

On sait l'enfantine simplicité des motifs qu'affectionne le poète flamand, et combien il les emmêle, les reprend en variations étranges, pour former un ensemble déconcertant et savant, d'un symbolisme nuageux :

Elle est venue vers le palais
— Le soleil se levait à peine —
Elle est venue vers le palais,
Les chevaliers se regardaient,
Toutes les femmes se taisaient.
. . . . . .

La complexité même de telles ballades prête aux déploiements musical et vocal. Chaque fragment de phrase devient un thème distinct, que commente à loisir la musique, et qui fait à son gré se pâmer ou se déchirer la voix. Mme Georgette Leblanc est, dans ces créations, d'une sentimentalité, d'une fantaisie merveilleuses : De la chanson la plus naïve d'apparence, elle fait un poème d'une mystérieuse et troublante diversité.

Voici les plus simples de ces strophes que transfigure l'originale artiste, mais qui, dépouillées du prestige de sa voix, demeurent encore précieuses aux lettrés; simples parce que Maeterlinck les traduisit de Heine, et inédites :

LES DISGRACIES

3e Fragment

Je marche parmi ceux qui vivent
En chancelant vers mon destin,
Et ceux dont les regards me suivent
Voient la mort me baiser les mains.

Quand je passe à travers leur ronde,
Les enfants se disent tout bas,
Il nous revient d'un autre monde!
Non, mes enfants, mais il y va.

Il a perdu tout ce qu'il aime
Et nul ne l'a jamais aimé.
Mes enfants pleurez sur vous-mêmes,
La mort endormira sa peine!

*
* *

LE CENTENAIRE D'AUGUSTE BARBIER

Le 18 février 1882, la *Revue Politique et Littéraire* (*Revue Bleue*), en annonçant la mort d'Auguste Barbier, demandait, par la plume de ses critiques, Ulbach et H. Chantavoine, qu'une statue lui fût érigée.

Fidèle à ses admirations, elle décide aujourd'hui de commémorer, avec le concours de Sully-Prudhomme, de Léon Bourgeois et d'éminentes personnalités littéraires et politiques (1), la naissance de l'homme qui laissa un si bel exemple d'inspiration lyrique et d'idéalisme républicain.

Cette discrète solennité comprendra une visite à la tombe du poète, une manifestation devant sa maison natale et une soirée littéraire.

Ainsi sera rappelé à la mémoire oublieuse de nos contemporains celui qui écrivait, avec une modeste franchise, au prologue de son œuvre :

Mon vers rude et grossier est honnête homme au fond.

Signalons, à ce propos, qu'Auguste Barbier n'est pas né, comme tous ses biographes l'avancent, le 29 avril 1805, mais bien le 28 avril : C'est le jour qu'il indiqua sur la notice remplie et signée par lui à son entrée à l'Académie française, notice retrouvée par le distingué bibliothécaire de l'Institut, M. Rébélliau. C'est aussi celui que porte son acte de baptême — (à défaut de l'acte de naissance détruit dans l'incendie de l'Hôtel de Ville, en 1871) :

« L'an 1805, le 7 juillet, 18 messidor an XIII, a été baptisé Auguste Henri, né le 8 floréal dernier, fils de Jean-Baptiste Barbier, avoué au tribunal de première instance et de Marie-Louise Duvergier quay Malaquais n° 1920 ; il a eut (*sic*) pour parein Henri Duvergier son grand-père, et pour mareine Anne Julie Barbier, sa tante qui ont signé : J. B. Barbier, Duvergier, Barbier, Grandmange ».

(Paroisse Saint-Germain-des-Près, Registre ouvert le 10 mai 1805, acte n° 82).

JACQUES LUX.

(1) La *Revue Bleue* publiera prochainement les noms des membres du Comité du Centenaire et le programme détaillé de la commémoration.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 15 — 5e SÉRIE — TOME III — 15 AVRIL 1905

L'EUROPE ET LE SAINT-SIÈGE EN 1815

M. Henri Welschinger expose et discute, dans son intéressant ouvrage, *le Pape et l'Empereur* (1), les relations de l'Eglise et de l'État, ou, pour parler plus précisément, les conflits de Napoléon et de Pie VII, depuis le Sacre en 1804 jusqu'à la rentrée du Pape à Rome et au Congrès de Vienne. M. Henri Welschinger qui, de sa personne, n'évite pas la controverse, tient, en histoire, pour la mansuétude contre la violence et pour le pontife débile et désarmé contre l'empereur et ses gros bataillons. Pie VII, par sa résistance à Napoléon, a donné un grand exemple de constance pontificale. Mais cet exemple n'est point sans précédents. Il a donné au monde une leçon de politique bien plus extraordinaire, dont ni ses conseillers, ni lui-même ne paraissent pas avoir eu la moindre conscience, et qui n'a reçu toute sa clarté que par l'illustre pontificat de Léon XIII. C'est, contrairement à la doctrine soutenue par tant de publicistes, la parfaite vanité, que dis-je, le dommage et le péril du pouvoir temporel pour le gouvernement de l'Église catholique.

Pie VII, élu, en exil, pape fugitif et dépossédé, nommé par un conclave de cardinaux errants, faisait dans l'Europe grande figure ; il semblait destiné aux épreuves. Il eut surtout à redouter celles de la fortune. Revenu dans Rome, réinstallé, non seulement sur son siège pontifical, mais dans la plus grande partie de ses domaines, ramené à sa place, non au-dessus des empereurs et des rois, mais au milieu d'eux, il sanctionna par le Sacre, en 1804, la déchéance des Bourbons, la destruction et la ruine de tant de possessions ci-devant légitimes, dont les seigneuries ecclésiastiques en France et les principautés ecclésiastiques en Allemagne. Qu'il le voulût ou non, qu'il s'en rendît compte ou non, l'œuvre de la Révolution française en Europe fut absoute de fait, et l'on vit par quelle dépendance le nouveau Charlemagne faisait payer à la Papauté la restitution des donations de l'ancien. Toute l'histoire de ses orageuses querelles avec Napoléon procède de ce malentendu initial : le Pape Pie VII estimait être rentré dans son droit, qu'il jugeait imprescriptible ; Napoléon estimait lui avoir fait un présent dont il attendait le prix en services politiques. Bonaparte avait signé le Concordat avec un pape qui n'était pas exclusivement ecclésiastique, qui n'agissait pas au seul titre de chef de l'Église et, en particulier, des catholiques français ; il avait traité avec un souverain territorial, qui, ayant recouvré une partie de ses États, désirait recouvrer le reste et devait compter avec le plus puissant chef de nation de l'Europe.

Ce fut un coup de fortune pour Napoléon de trouver ce souverain des âmes omnipotent sur les consciences, mais intangible et exterritorial, tant qu'il ne possédait ni terres ni sujets, ramené au personnage éminemment subalterne d'un prince sans armée et sans alliés. Souverain soit, mais dont la souveraineté n'était pas plus sacrée à l'empereur des Français, que celle de la République de Venise ne l'avait été à l'empereur d'Autriche, que la souveraineté de la Pologne ne l'avait été à ses augustes dépeceurs, au temps où l'ancien régime régnait, aussi bien qu'au temps où les rois se coalisaient pour le rétablir. Que

1 *Le Pape et l'Empereur (1807-1814). Le Sacre, l'occupation de Rome, le Concordat de 1811, Pie VII à Fontainebleau*, par HENRI WELSCHINGER. 1 vol. in-8°. Paris, Plon 1905.

dis-je ? en rentrant dans ce qu'il appelait son droit, et dans le droit public de l'Europe, Pie VII, se rejetait dans les conflits, les incertitudes, les équivoques et les hasards où vivait la Papauté à la veille de la Révolution, au temps, par exemple, où les puissances catholiques la contraignirent à la suppression et à l'expulsion des Jésuites : le plus entrepris, le plus déconsidéré de tous les gouvernements du continent, « presque misérable », disait Joseph II qui ne le ménageait point et menait avec lui les mêmes procès que, plus tard, Napoléon, pour les institutions d'évêques, les dispersions de moines et la circulation des bulles.

En le dépossédant, Napoléon crut le soumettre : il lui rendit l'indépendance et toute la vertu de son règne. Il refit de lui le souverain au-dessus et en dehors des autres, qu'on ne pouvait envahir ni détrôner, n'ayant plus de domaines nulle part, et portant son trône avec lui : *omnia mecum porto*. Aucun ménagement de patrimoine ou de personnes ne le pouvait distraire des prérogatives de son pontificat. Sa résistance devint irréductible. Napoléon eut devant lui, non plus un détenteur d'une partie du sol européen, détenteur précaire comme les autres, mais le chef reconnu, avoué, respecté, vénéré, nécessaire des catholiques français. A Rome, Napoléon tenait Pie VII par la considération des sujets du Saint-Siège ; à Savone et à Fontainebleau, Pie VII tint Napoléon en échec par la considération des propres sujets de l'Empire. A Rome, Napoléon pesait de tout le poids de l'Empire ; à Fontainebleau, Pie VII rejetait ce poids sur l'empereur. Bismarck a fait, depuis, la même expérience qui s'est soldée, pour l'Allemagne, par un second pèlerinage à Canossa, plus pénible que le premier, car l'empereur du premier Canossa était catholique, et le second protestant.

La contre épreuve se fit en 1813. Lorsque Pie VII reparut dans Rome, il retrouva l'Europe telle qu'il l'avait laissée en partant pour Savone. Il y a là un enchaînement de faits qui mérite qu'on le considère. Napoléon a percé si haut, il est tombé si vite, que l'on est naturellement porté à isoler son règne dans l'histoire contemporaine, à y voir un événement à part, une comète prodigieuse qui passe, venant de l'infini et se perdant dans les abîmes. Il faut, au contraire, le remettre, et en toute occurrence, dans la gravitation générale et dans le système de l'Europe. Ce n'est pas seulement la seule manière d'être juste envers les hommes de ce temps-là, c'est la seule manière de comprendre leur histoire, et c'est le commencement de toute étude critique que l'on voudrait en faire. Le livre de M. Welschinger m'y incite, et je l'essaie ici, en me renfermant, autant que possible, dans une seule affaire qui est, je crois, la plus significative de toutes, à ce point de vue ; c'est ce qu'on peut appeler la question des Légations, Ravenne, Bologne et Ferrare.

I

La république de Venise y prétendait, avant 1789, ainsi que le Bourbon de Naples sur Bénévent et le roi de France sur Avignon. Or l'Autriche, d'autre part, prétendait sur Venise même, et l'on pouvait prévoir que le jour où cette cour parviendrait à faire valoir « ses droits » sur la sérénissime république, ce serait pour, aussitôt, relever sur les Légations les « droits » de cette sérénissime. Au fond, il s'agissait pour l'Autriche de la suprématie sur Rome et de la domination de l'Italie. N'oublions pas que l'héritier désigné du Saint-Empire portait le nom de *Roi des Romains* : *Romain* se disait aussi le Saint-Empire de nations germaniques, à titre de continuateur de Charlemagne, et, en particulier des Henri, des Othon, des Barberousse et des Frédéric de Souabe, tous ou presque tous pensant du Saint-Siège et en usant avec le Pape à la façon du roi de France Philippe-le-Bel.

En 1795, dans le traité dit du troisième partage de la Pologne, l'Autriche réserva expressément ses « droits » sur la République de Venise. Ce fut, dès lors, un procès ouvert. L'Autriche, aussitôt qu'elle en eut l'occasion, saisit son gage. En 1796, elle s'empara de Bergame ; elle comptait occuper Vérone. Du même coup, elle visa les *Légations*. Ferrare a été conquise par les Français, l'Autriche les en chassera, non pour restituer cette province au pape, mais pour se substituer au conquérant. Si quelque personne s'y présente de la part du pape, portent les instructions d'Allvinzi, on lui répondra « que le général commandant en chef ne souffrira point qu'une telle personne y exerce aucun acte d'autorité au nom de la cour de Rome, ni même qu'elle continue à séjourner dans le pays ». La République française garda les *Légations* et Bonaparte les lui fit céder par le traité de Tolentino en février 1797. L'Autriche ne s'en découragea point et n'eut garde de protester contre ce traité. Elle trouvait, au contraire, qu'il se faisait à point pour enlever à l'Empereur l'odieux du dépouillement d'un de ses alliés et le scandale d'une usurpation sur le Saint-Siège. La France ayant conquis les Légations, le pape les ayant cédées à la France, si l'Autriche les obtenait de la France, ce serait la France qu'elle en priverait et non le Saint-Siège : il y avait, de par le traité, cloison étanche, entre Vienne et Rome.

Ce traité de Tolentino éprouva l'étrange fortune de survivre à tant d'autres traités de cette année-là et des années suivantes, qui, annulés par l'événement, tombèrent dans l'oubli. C'est qu'il avait été

conclu avec le pape qui, n'ayant pas les moyens de la rompre, n'avait point qualité pour le déclarer caduc. En outre, et c'était l'essentiel, il stipulait le démembrement de l'État pontifical dont tout le monde avait intérêt à profiter. Ce respect universel du traité de Tolentino donna, en 1814, au Congrès de Vienne, comme il l'avait donnée en 1797, l'exacte mesure de la considération de la vieille Europe pour les « droits » du Saint-Siège.

Le 18 avril 1797, à Leoben, il fut convenu que la République française fournirait à l'Autriche, en compensation des Pays-Bas et de la Lombardie, la terre ferme de la République de Venise, entre l'Oglio, le Pô et la mer. La France réclamant la rive gauche du Rhin, l'Autriche éleva ses prétentions. Aux conférences d'Udine, le 31 août, elle demanda, outre la ville et les États de Venise, les *Légations*. Elle ne les obtint pas, mais elle continua de les convoiter. Campo-Formio lui donna Venise. En 1799, quand il s'agit de « délivrer » l'Italie, la « délivrance » des Légations forma le plus précieux article du plan de guerre et de politique de l'Autriche, et lorsqu'à l'automne de 1800, il fut question de négocier, à nouveau, la paix avec la France, ce dessein revint naturellement sur le tapis. Le nonce du pape réclama l'appui de l'Autriche pour la restitution de ces provinces. Le ministre des Affaires étrangères, Cobenzl, protesta de l'intérêt « vif et sincère » que son maître portait au rétablissement du Saint-Siège ; c'était pour ce prince « un devoir sacré ». — Toutefois, écrit-il à l'empereur, « je l'ai fait en termes généraux, en évitant soigneusement de m'expliquer en ce qui concerne les Légations ». L'empereur approuva. Venise, la terre ferme tout entière, et les Légations formèrent le fond des instructions de Cobenzl à Lunéville, et il n'y a pas d'article sur lequel l'envoyé autrichien ait disputé avec plus d'acharnement, et moins de succès.

On n'eut pas d'occasion d'y revenir jusqu'en 1813, mais, aussitôt qu'on y vit jour, on y revint. Ce fut le dessous des cartes dans la très louche partie que Metternich engagea avec Murat et qui se termina par la trop fameuse défection de janvier 1814. Murat s'emparerait « de l'État romain, de toutes les Légations papales et de la Toscane, au nom des alliés (1). » De par son traité, il aurait quatre cent mille âmes, prises sur les territoires pontificaux. Ses armes révolutionnaires, ayant, comme celles de Bonaparte à Tolentino, le privilège de purifier tout ce qu'elles touchent, les Légations, de par le droit de conquête, tomberaient dans les territoires vacants, et l'Autriche y prendrait ses convenances, comme la Prusse dans la Saxe et la Russie dans le duché de Varsovie.

(1) Note de Gallo, 22 janvier 1814. Weil, *Le prince Eugène et Murat*, t. III, p. 159.

II

La conquête s'accomplit par l'Autriche elle-même, et cette cour renoua avec l'Europe les choses au point où elles les avait laissées à Lunéville avec la France. Elle ne songeait pas plus à restaurer dans ses droits et souverainetés la sérénissime république de Venise, qu'à restituer les Légations au Saint-Siège. Mais elle n'était pas seule à chercher ses convenances dans ces provinces. Chacun prétendait y trouver les siennes ; d'où l'intérêt de tous à les déclarer vacantes, soit par le droit de conquête, droit régalien, si jamais il y en eût et que l'on ne contestait à la République qu'à cause de sa propagande, soit en vertu du traité de Tolentino qui, décidément, prenait une place à part, et bien distinguée, dans le droit public.

L'empereur Alexandre et le roi de Prusse s'étaient mis d'accord au sujet du royaume de Saxe ; Alexandre, pour le donner à Frédéric-Guillaume, et Frédéric-Guillaume pour le recevoir de ses mains. La Saxe se trouvait sous la conquête, le roi en captivité à Berlin ; les monarques se considéraient comme libres de disposer du royaume à leur bon plaisir. Mais, pour la forme, ne convenait-il pas de procurer au roi exproprié une indemnité et d'accorder, ce faisant, quelques ménagements au droit public ? Pouvait-on agir « à la française » et garder, comme on disait du temps de Marie-Thérèse, les apparences de l'honnêteté ? Napoléon expropriait, purement et simplement : les Bourbons, les Bragance, les Hanovriens, les Brunswick, les Hessois avaient *cessé de régner*, et c'était fini, mais assez grossièrement. L'ancien droit avait consacré les trocs et les échanges : ainsi les Lorrains étaient passés en Toscane. Le Saxon n'aurait pas beaucoup plus de chemin à faire pour s'installer en Italie. L'Allemagne s'était gorgée de terres d'Église. Les *Légations* seraient sécularisées, opération sanctionnée par les traités de Westphalie et par le fameux recès de 1803. Cet expédient plaisait au roi de Prusse et à ses conseillers qui avaient du juridique dans l'âme. Lors du traité de Kalisch, en février 1813, Alexandre avait indiqué que le moyen ne lui déplairait pas (1). Dès le mois de juillet, l'envoyé de Sardaigne à Vienne, Saint-Marsan, en informa Victor-Emmanuel.

D'autre part, les alliés s'étaient engagés, par le traité de Fontainebleau, à constituer à Marie-Louise d'Autriche, femme de Napoléon, une souveraineté composée des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla. Mais Louis XVIII, désirait procurer un établissement à Marie-Louise d'Espagne, ci-devant reine

(1) Ce qui suit d'après les *Lettres de Consalvi* publiées par Rinieri, les rapports de Saint-Marsan dans Bianchi.

d'Etrurie, une Bourbon, que Napoléon avait fait reine et, ensuite, dépossédée. Il lui destinait la Toscane. Ce n'était pas le compte de l'Autriche qui entendait reprendre cette dépendance de sa Couronne, ou du moins, l'attribuer, comme avant 1789, à un archiduc : elle aurait ainsi un archiduc à Florence et une archiduchesse à Parme, sans compter un autre archiduc, marié à Modène. Elle tiendrait donc tout le nord de l'Italie. Mais alors où s'indemniserait Marie-Louise d'Espagne ? On ne trouvait que dans les *Légations* des terres vacantes à distribuer à cette princesse. On lui donnerait celles de Bologne et de Ravenne, avec Ferrare, en partie : le reste servirait à « rectifier » la frontière des possessions autrichiennes de ce côté. Metternich songeait à reprendre les projets de Thugut et à réunir à l'Autriche les trois Légations. Il se vit contraint par la résistance générale et, particulièrement, par celle de la France, de renoncer à ce projet ; son art s'employa à ce que les Légations ne passassent point à un cadet de Bourbon. Louis XVIII, de son côté, n'y voulait point d'archiduchesse ; il entrait dans sa politique, anti-autrichienne en Italie, et dans son dessein de restauration des souverains légitimes, de rétablir le Pape dans ses anciens territoires. Dès lors, on ne trouvait plus où loger celle des deux Marie-Louise qui n'irait point à Parme. Quant au roi de Saxe, il n'en fut plus question pour l'Italie.

III

Les choses en étaient là, lorsque le cardinal Consalvi, représentant de Pie VII, arriva à Vienne. Chacun apportait ses prétentions au Congrès, et réclamait les territoires perdus ou aliénés, de gré ou de force, depuis 1789. Chacun aussi prétendait garder les territoires acquis, en échange ou en compensation, depuis la même époque ; personne ne songeait à admettre les revendications de la République de Pologne, de la République de Venise et de la République de Gênes. Le Saint-Siège avait beaucoup perdu ; il n'avait reçu aucune indemnité. Il réclama tout : Bénévent, Ponte-Corvo, Avignon et Carpentras, en y mettant toutefois plus de formes pour Avignon, qui était au roi de France, que pour Bénévent qui n'était qu'à son ministre, M. de Talleyrand. Il réclama surtout les Légations. Il en appelait à la justice des souverains, libérateurs de l'Europe, au droit, à la justice. N'avait-il pas encouru la confiscation, l'exil, la prison, les persécutions de toute sorte pour s'être refusé obstinément à sortir de la neutralité, à fermer ses ports et ses frontières aux adversaires de Napoléon ? C'était un bel argument de doctrine ; en réalité, il ne portait pas loin. Sur quatre coalisés, il y en avait trois, la Russie, la Prusse et l'Autriche, qui avaient adhéré au blocus contre le quatrième, l'Angleterre, et la résistance, d'ailleurs très vaine, de Pie VII à Napoléon n'avait rien qui les pût toucher. Ils avaient, au contraire, très présente à l'esprit la cérémonie du 2 décembre 1804, où ce même Pie VII avait sacré le conquérant de l'Italie, de la Belgique, de la rive gauche du Rhin. Sur le chapitre des principes, Consalvi n'avait aucune chance d'être écouté par eux. Il n'eût pu trouver de refuge que près de Talleyrand, et justement il s'agissait de le dépouiller de sa principauté de Bénévent.

Consalvi fondait tout son espoir sur Metternich et l'empereur François. C'est à eux qu'il s'adressa dès son arrivée, et c'est d'eux que lui vinrent ses plus amères déceptions. Il eut avec Metternich un premier entretien le 7 septembre (1). Metternich lui déclara, d'un ton fort sérieux, et que Consalvi confondit avec le ton de la sincérité, que l'Autriche ne se souciait nullement de la Lombardie ; elle se voyait forcée de la prendre pour le seul motif de « tuer à Milan le jacobinisme italien et le royaume unique d'Italie ». Ainsi, en 1793, la grande Catherine combattait et prétendait exterminer le jacobinisme français à Varsovie ; et protestait contre toute idée de domination de la Pologne. Metternich, toutefois, ne rassura point Consalvi sur l'article principal, celui des Légations, et le cardinal s'en alla porter ses doléances à l'Empereur en personne. François se montra plus que réservé. Il répétait à satiété : « Le Pape ne doit pas trop compter sur la reprise des Légations (2). » Mais enfin, dit Consalvi, « Votre Majesté ne les prendra pas pour elle-même. » Il eut grand'peine à obtenir cette réponse de l'Empereur « qu'il ne les aurait pas prises pour lui. Mais, ajouta-t-il, si d'autres veulent en disposer, je ne pourrai pas faire la guerre pour m'y opposer ». François le redit « jusqu'à la nausée », ajoutant que le traité de Tolentino se retournait contre le Pape, et qu'on avait à satisfaire nombre de réclamations justes. Comme Consalvi faisait observer que le possesseur des Légations, quel qu'il fût, ne pourrait pas compter sur des rapports pacifiques avec le Saint-Siège... « Hé ! dit l'Empereur, que veut faire le Pape ? L'excommunier ! Ce sera très mal agir. Pour les choses spirituelles, c'est une autre affaire, mais dans les temporelles, il n'en est pas ainsi ». Dès la première rencontre, on en revenait aux propos avec Napoléon.

ALBERT SOREL,
de l'Académie française.

(1) RINIERI. Rapport de Consalvi, 8 septembre 1814.
(2) RINIERI. Rapport du 17 septembre 1814. — BIANCHI. Rapport de Saint-Marsan, 17 octobre.

(*A suivre*).

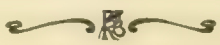

DAGLAND

Pièce en 4 actes

ACTE II

SCÈNE PREMIÈRE

Deux jours plus tard. Le théâtre représente l'appartement de Mme Dag. Même disposition de pièces qu'à l'étage au-dessous; mais ici le mobilier est de style Louis XVI et de grande élégance. Paravent Louis XVI devant la porte d'entrée. Près du poêle, qui est reculé tout au fond de l'encoignure, cheminée française surmontée d'une grande glace. La fenêtre de la troisième pièce n'est pas voilée de rideaux. Elle laisse voir un paysage au bord de la mer. (Ce paysage sera décrit à l'acte III).

Mme DAG, BERTHE.

BERTHE, venant de la pièce du fond et se bouchant les oreilles. — Non, maman, je ne veux pas.

Mme DAG, qui la suit. — *Mais, mademoiselle, comme vous êtes méchante!* (1)

BERTHE, elle s'est cachée dans la seconde pièce, d'où on l'entend parler. — C'est inutile... je ne dirai rien.

Mme DAG, invisible. — *Vous vous faites intéressante!* (2)

BERTHE, se montrant. — Oui, car aujourd'hui il s'est passé quelque chose.

Mme DAG. — *Ah! je l'ai vu tout de suite!* (3)

BERTHE. — C'est bien pour cela que je ne peux pas... et d'ailleurs, je ne veux pas.

Mme DAG. — *Enfin, je m'en vais. Vous pouvez rester seule... avec votre doux secret.* (Elle disparaît derrière le paravent. Un moment après, elle avance la tête. Berthe attendait qu'elle se montrât. Toutes deux rient. Sans changer de posture, Mme Dag demande) : *Comment est-il venu? qu'a-t-il dit?* (4)

BERTHE. — Maman, je ne peux pas parler de lui en français.

Mme DAG, s'avançant. — Parlons norvégien en ce cas!... tu meurs d'envie de parler.

BERTHE. — Plus tard peut-être.

Mme DAG. — Comment a-t-il su que tu étais de retour?

BERTHE, elle regarde sa mère qui fait un signe de tête encourageant. — La porte de la cabine de bains, tu sais bien...

Mme DAG. — Mais la cabine a été ramenée et placée sur le quai... elle n'est plus à l'eau.

BERTHE. — Justement. J'entre dans la cabine, j'ouvre la porte du côté de l'eau... Lui m'aperçoit, de la rive opposée. Lorsqu'il ouvre la porte de sa cabine, je sais qu'il s'apprête à venir... et je guette son arrivée.

(1, 2, 3, 4) En français dans le texte.

Mme DAG. — Il est venu dans son bateau?

BERTHE. — Oui. Mais pas ici... plus loin, vers le nord. De là il a marché... oh! pas jusqu'aux maisons!

Mme DAG. — Jusqu'où?

BERTHE. — Jusqu'à l'endroit où sont tes cerisiers... les derniers, tout au bord.

Mme DAG. — Tu l'attendais là?

BERTHE. — Personne ne le sait, maman!

Mme DAG. — Je ne dirai rien... Il t'a embrassée?

BERTHE, vivement. — Il ne faudrait pas qu'il ose!

Mme DAG. — Quoi donc alors?... Vous étiez assis sur un banc?

BERTHE. — Sur le troisième banc... où personne ne peut nous voir.

Mme DAG. — De tout ce qu'il t'a dit, qu'est-ce qui t'a fait le plus de plaisir?

BERTHE, riant. — Il a dit que j'étais...

Mme DAG. — Quoi?... Quoi donc, Berthe?

BERTHE. — Tu ne peux pas comprendre si tu ne te rappelles que les cerisiers sont en fleurs des deux côtés de l'eau.

Mme DAG. — Partout?

BERTHE. — Il lui semble, en ce moment, qu'il me retrouve partout.

(Elle rit.)

Mme DAG. — Alors, il trouve que tu ressembles...

BERTHE. — Oh! il ne faut pas donner un sens trop positif à ses paroles.

Mme DAG. — Pardon!

BERTHE. — Car le charme s'en irait... Mais il a dit encore autre chose...

Mme DAG. — Eh bien?

BERTHE. — N'avance pas autant la tête!...

Mme DAG. — Eh bien?

BERTHE. — Il a dit : « Tu avais disparu pendant que la neige s'étalait et tu es revenue avec les fleurs des cerisiers? » Ha!...

Mme DAG. — Il est *poète* (1).

BERTHE. — Oh oui, maman, je crois qu'il l'est.

Mme DAG. — Tous les amoureux sont poètes.

BERTHE. — Ah!... en ce cas, moi aussi, je devrais l'être...

(Elle rit.)

Mme DAG. — Oui, tant que cela durera,

BERTHE. — Cela ne dure pas longtemps?... c'est probable que non!... Mais voici quelqu'un (elles se séparent). Ragna! Je reconnais son pas... Maman, tu ne diras rien!

RAGNA, entrant à gauche et traversant la scène, tête nue. — Quel temps!... et quelle course!

BERTHE. — Tu es restée longtemps dehors.

(1) Le mot doit être prononcé en français. (*Note de l'auteur*).

RAGNA. — Trois heures... Je me suis mouillé les jambes.

[illegible]

[illegible] Mme DAG. — Il y a encore quelque chose.

Mme DAG. — Quoi donc?

BERTHE. — C'est la troisième ou quatrième fois qu'il parle d'escalader les Roches Noires.

Mme DAG, effrayée. — Lui aussi!

BERTHE. — Il ne le dit pas, mais je crois qu'il se sent comme obligé d'y monter.

Mme DAG. — Il *faut* qu'il le fasse!

BERTHE. — Oui.

Mme DAG. — Bêtises! Il ne doit pas exposer sa vie.

BERTHE. — Tant de personnes de la famille Dag ont fait cette ascension!

Mme DAG. — Qu'est-ce que cela lui fait?

(Berthe regarde sa mère sans rien dire.)

Mme DAG. — Oh!... parce que tu es une Dag?...

BERTHE. — Je crois que c'est cela.

Mme DAG. — Mais tu l'as défendu?

BERTHE. — Oh... oui!... Mais ma défense n'était pas sérieuse.

SCÈNE II

Mme DAG, BERTHE, RAGNA

RAGNA, elle entre, chaussée de souliers légers. — Si j'ai dormi pendant presque toute la journée d'hier, j'ai pris ma revanche aujourd'hui. Je viens de trotter trois heures durant.

Mme DAG. — Où es-tu allée?

RAGNA. — Dans la forêt, maman. Elle vous a des senteurs!... Oh! si vous pouviez comprendre le plaisir que j'y trouve!... Je prends une branche de sapin et la fais glisser entre mes doigts... ensuite je caresse le feuillage des bouleaux, j'embrasse un cerisier... je... je me jette à terre et me roule dans la bruyère... mais j'ai beau faire, je me sens encore trop loin de tout cela, je n'étreins pas comme je voudrais... J'ai envie... oh! j'ai envie... de quoi donc? Je ne puis pourtant pas me jeter dans la mer!

Mme DAG et BERTHE. — Non, non!

RAGNA. — Les cabines de bain sont ramenées sur le quai; cela signifie probablement qu'il fait trop froid pour se baigner?

Mme DAG et BERTHE. — Oui.

RAGNA. — Je monterais volontiers par les Roches Noires jusqu'à nos herbages!

Mme DAG et BERTHE. — Toi aussi!

RAGNA. — Il n'y a pas dans tout le pays un enfant qui n'ait envie de le faire.

BERTHE. — Mais personne ne le fait sans une longue habitude de ces ascensions... ce serait impossible!

RAGNA. — Je me sens si forte!... Quand nous aimons, nous souhaitons d'accomplir une chose périlleuse, pour mériter qu'on nous aime en retour.

Mme DAG, étonnée. — *Que dites-vous là?* (1)

RAGNA, gaiement. — Je ne suis pas restée fidèle à cette belle nature... je lui ai longtemps faussé compagnie. A présent, je sens le besoin de rentrer dans ses bonnes grâces.

BERTHE, ironiquement. — En faisant l'ascension des Roches Noires?

RAGNA. — Pas cela, précisément, mais quelque chose d'analogue... je ne sais pas au juste quoi. J'éprouve un tel bonheur de me retrouver ici qu'on est en droit d'attendre de moi un effort.

Mme DAG. — Puisque tel est ton sentiment, tu devrais aller voir ton père.

RAGNA, avec épouvante. — Aller voir père?... moi?...

Mme DAG. — Et lui demander pardon... Tu ne l'as pas encore fait.

RAGNA solennellement. — Et je ne le ferai jamais.

Mme DAG. — Pourtant, il eut raison lorsqu'il t'envoya à ce pensionnat de Paris.

RAGNA. — C'est possible, quoique, de la manière dont il s'y prit... (s'exclamant). Oh! je comprends maintenant... (Mme Dag et Berthe se regardent, intriguées). Je comprends pourquoi j'étais si follement joyeuse aujourd'hui. J'étais libre de toute contrainte, je n'avais peur de personne... Oh! maman, tu n'aurais pas dû dire cela! (elle s'assied.)

BERTHE. — Non, maman, tu n'aurais pas dû.

Mme DAG. — Alors, tu n'aimes pas du tout ton père?

RAGNA. — Si... à distance!

Mme DAG. — Il est bon pourtant.

BERTHE. — Il l'a toujours été avec moi.

RAGNA. — Toi, tu es une enfant gâtée. C'est tout de même vrai qu'il est bon... Mais cette terreur qu'il m'inspire, je ne la surmonterai jamais... Elle est capable de me précipiter dans la mer. Souvenez-vous de Frédéric!

Mme DAG, épouvantée. — Ne parle pas de cela!

BERTHE. — Ragna!

RAGNA. — J'ai eu tort!... que voulez-vous? on se sent dégoûté de la vie quand rien de ce qu'on fait n'est bien... Moi qui étais si heureuse... une ombre a obscurci ma joie!

BERTHE, bas à Ragna. — Assez!... tu fais du mal à maman.

RAGNA, sans écouter. — C'est comme lorsque le fjord roule avec la menace d'une tempête. Je ne sais rien de plus attristant... Autrefois cela me faisait toujours penser à quelque faute que j'avais commise et qui n'était pas encore découverte.

(1) En français dans le texte.

Mme Dag. — Mais pourquoi commettais-tu tant de fautes ?

Ragna. — Je ne savais pas, maman... Dieu me pardonne !... je ne savais plus distinguer ce qui était bien ou mal... j'avais trop peur !... M'avoir rappelé tout cela !

Mme Dag. — Il n'est pas ici en ce moment !

Berthe. — Et il ne viendra pas.

Ragna. — Oh ! si je pouvais oublier !... Lorsque je m'éveillai ce matin, le coq chantait, les oiseaux gazouillaient. J'ouvris les fenêtres pour regarder au dehors. Un air limpide montait jusqu'au ciel. Les montagnes s'enveloppaient d'une brume ensoleillée. Elles aussi levaient bien haut la tête !... Mais à présent, je crains qu'elles ne me paraissent tout autres...

Brita entre à gauche. C'est une servante d'âge mûr, qui porte un costume de paysanne et parle à moitié patois.

Brita, à Ragna. — Ramset demande à parler à mademoiselle.

Ragna. — A moi ?... Qui est Ramset ?

Berthe. — C'est l'intendant.

Ragna. — Que me veut-il ?... ne puis-je me dispenser de le recevoir ?

Mme Dag. — Non, laissez-le entrer.

Ragna, à Brita. — Dis-lui d'entrer, ma bonne Brita (Brita sort.) Qu'est-ce que cet individu ?

Berthe. — On le dit très capable. Mais Sténer l'appelle un oiseau de proie.

Ragna. — Vous entretenez donc des oiseaux de proie à Dagland ?

On frappe à la porte d'entrée. Personne ne dit *Entrez !* Chacune des trois femmes attend qu'une autre dise le mot. On frappe de nouveau).

Mme Dag. — Entrez !

(Ragna et Berthe rient tout bas. Ramset entre.)

Ragna. — Eh ! mon Dieu !... Ramsey !... (1) Vous ici ?

Ramset. — Oui, mademoiselle.

Ragna. — En Amérique, vous vous appeliez Ramsey.

Ramset. — En Amérique, oui ! Mais je m'appelle en réalité Ramset, du nom de la propriété de mon père. Et ce nom, je le porte ici.

Ragna. — Vous êtes intendant à Dagland.

Ramset. — Oui.

Ragna, à Mme Dag et Berthe. — C'est vraiment un *oiseau de proie* ; le mot est exact.

Ramset, riant. — Oui, très exact.

Ragna. — Comprenez-vous le français ?

Ramset. — Non, mais ce que dit mademoiselle est toujours exact.

(Tous rient.)

(1) Le nom se prononce en anglais. *Note de l'auteur.*

Ragna. — Laissez-moi causer seule avec Ramset. J'ai quelque chose à lui dire.

(Mme Dag et Berthe passent dans la seconde pièce en refermant la porte.)

SCÈNE III

RAMSET, RAGNA

Ragna, avant que sa mère et sa sœur aient quitté le salon. — C'est en partie à cause de vous que je suis en Norvège.

Ramset. — Vraiment ?... Que voulez-vous dire ?

Ragna. — Je ne crois pas que vous puissiez deviner.

Ramset, déçu. — Non... naturellement.

Ragna. — Vous n'étiez pas ici à mon arrivée.

Ramset. — J'étais allé à Botnen pour affaire, par le bateau qui vous avait amenée. J'appris à bord votre arrivée, sans savoir qui je devais retrouver en vous... Vous êtes redevenue « mademoiselle » ?

Ragna. — Je n'ai jamais été autre chose.

Ramset. — Mrs Andersson, alors ?...

Ragna. — Je n'ai jamais été mariée... avec Andersson pas plus qu'avec un autre. Mais c'est de vous que nous allons causer.

Ramset. — Ah ! (Se troublant.) Qu'avez-vous à me dire ?

Ragna. — Vous craignez que ce ne soit quelque chose de fâcheux ?

Ramset. — Justement.

(Il rit.)

Ragna, riant. — Vous n'êtes pas très sûr de vous-même ?

Ramset. — Si !... mais je ne suis pas sûr de vous.

Ragna. — Et de ce qui peut me paraître fâcheux, à moi ?

Ramset, avec animation. — C'est cela... précisément.

(Il rit.)

Ragna. — Écoutez-moi, Ramset. Pensez-vous que la manière dont vous avez acheté la mine était loyale ? Croyez-vous vraiment que ce soit une idée à moi de considérer ce marché comme peu honnête ?

Ramset, avec embarras, à demi-voix. — Non, non... du moment que vous le dites...

Ragna. — Croyez-vous trouver un honnête homme qui penserait autrement ?

Ramset, du même ton. — Non, non... du moment que vous le dites, c'est exact.

Ragna. — C'est encore heureux !... Sachez que c'est beaucoup à cause de la mine que je suis revenue ici.

Ramset, inquiétant. — L'affaire a-t-elle réussi ?

Ragna. — Bien mieux que vous ne pensiez. Vous vouliez escroquer à l'autre sa demi-part. On lui en offre maintenant soixante mille dollars. (Mouvement

d'étonnement de Ramset.) Vous pouvez en toucher autant quand vous voudrez.

RAMSET. — Mâtin !... C'est trois fois plus que je n'avais pensé... Mais vous dites « escroquer ». Lui-même, il voulait vendre.

RAGNA. — Parce qu'il ne savait pas ce que vous saviez. C'est de l'escroquerie, ça, mon garçon !

RAMSET, avec force. — Non, c'est les affaires !

RAGNA. — Oui, les affaires, (avec chaleur) mais malhonnêtes.

RAMSET. — Naturellement... puisque vous le dites.

RAGNA, avec force. — Pas parce que je le dis. Cela est ainsi.

RAMSET. — Oui, oui.

RAGNA, avec impatience. — Vous ne le croyez pas?

RAMSET. — Pour dire le vrai : je ne le crois pas.

RAGNA. — Etes-vous donc complètement...

RAMSET. — Ma foi !... il suffit que vous me regardiez de cette façon-là, pour que je le croie... pour que vous me fassiez croire n'importe quoi.

RAGNA. — Au fond, vous vous croyez volé !... vous voudriez garder tout le profit pour vous... les cent vingt mille dollars !

RAMSET. — Ce n'est pas à moi qu'ils doivent revenir.

RAGNA. — Ah !

RAMSET. — Le droit de propriété a été légalement reporté sur vous.

RAGNA. — Vous étiez furieux contre moi, dégoûté de toute cette affaire. Alors, vous me l'avez cédée. Vous boudiez... Non, Ramset, vous n'êtes pas bien sûr de m'avoir fait ce cadeau, et moi, je le refuse !... Attendez, je vais prendre les documents.

(Elle passe de la seconde pièce dans la troisième; derrière elle les portes restent ouvertes.)

RAMSET, seul. — Cette femme-là n'a pas sa pareille au monde !

Mme DAG, du fond de l'appartement. — Que cherches-tu, Ragna ?

RAGNA. — Quelques documents, maman... Les voici.

RAMSET. — Elle les a !... Elle me fait cadeau d'une fortune, comme s'il s'agissait de quelques feuilles de papier !

RAGNA, entrant, un portefeuille à la main. Elle referme la porte du salon. — Tout est là... Tenez !

RAMSET. — Mais le titre de propriété est à votre nom.

RAGNA. — Vous comprenez bien que cela a été changé. Prenez... je ne veux pas garder vos papiers.

RAMSET. — Vous croyez que je tiens beaucoup à l'argent ?

RAGNA. — Je vous connaîtrais mal si je ne le croyais.

RAMSET. — Non, vous ne me connaissez pas.

RAGNA. — Soyez sincère, Ramset... Que faites-vous ici ?

RAMSET. — Je suis intendant du domaine de votre père.

RAGNA, avec violence. — Soyez sincère, Ramset! Pourquoi êtes-vous revenu en Norvège ?

RAMSET. — Parce que j'avais entendu dire que les temps étaient durs dans mon pays.

RAGNA. — Nous y voilà !... Pourquoi vous êtes-vous fixé dans cette province ?

RAMSET. — J'y suis né !

RAGNA. — Soyez sincère, Ramset! Pourquoi dans cette province?

RAMSET. — Les gens d'ici sont moins rigides... et puis, je les connais mieux.

RAGNA. — Vous connaissez toutes leurs finesses?

RAMSET, riant. — Justement.

RAGNA. — Pourquoi êtes-vous à Dagland ?

RAMSET. — A Dagland?... parce que cela me pose, et parce que c'est un excellent poste d'observation.

RAGNA. — Vous êtes à l'affût ?

RAMSET. — De spéculations.

RAGNA. — En ces temps difficiles ?

RAMSET. — Est-ce répréhensible, cela aussi ?

RAGNA. — Mon frère m'a parlé de gros achats de forêts effectués par mon père. C'est peut-être votre ouvrage ?

RAMSET. — C'est mon ouvrage.

RAGNA. — Naturellement! Comment en avez-vous eu l'idée?

RAMSET. — Par un pur hasard. J'avais appris que la Compagnie avait besoin d'argent comptant. Je lui proposai de vendre et je décidai votre père à acheter.

RAGNA. — Vous avez gagné là une jolie somme !

RAMSET, légèrement irrité. — Comment voudriez-vous qu'on fît les affaires, vous ?

RAGNA. — Je ne veux plus m'occuper de votre éducation.

RAMSET. — Vous croyez que je tiens beaucoup à l'argent? Non, ce que j'aime, c'est faire des affaires, c'est spéculer. C'est ça qui est amusant !

RAGNA. — Et l'argent, donc !

RAMSET. — J'ai pourtant conclu plus d'une bonne affaire pour vous, Mrs Andersson, sans toucher un centime.

RAGNA. — C'était peut-être une manière de spéculer... dites, Ramsey?

RAMSET. — Ha, ha !

RAGNA. — Ha, ha, ha ! (d'un ton subitement sérieux.) Allons, prenez votre argent !

RAMSET. — Si vous le voulez absolument... (Avec admiration) qu'il me soit permis de vous dire que c'est... (Ragna fait un geste de la main.) Non, non, je ne dirai rien. (Il reste coi.)

RAGNA. — Qu'y a-t-il encore?

RAMSET. — Je voudrais faire quelque chose, moi aussi... Je sais que je n'en ai pas le droit, pourtant je voudrais vous faire plaisir.

RAGNA. — Qu'est-ce donc?

RAMSET, joyeusement. — Votre père sera ici aujourd'hui.

RAGNA, comprenant mal. — Vous dites : mon père?. .

RAMSET. — Oui, le propriétaire, M. Dag.

RAGNA. — Hein?... Comment le savez-vous?

RAMSET. — Votre frère m'avait offert d'être son représentant.

RAGNA. — Alors?...

RAMSET. — Voyant qu'avec lui les choses traîneraient en longueur, j'ai voulu les avancer. Dans ce but je suis parti pour Botnen, d'où j'ai téléphoné à M. Dag, le propriétaire, au sujet du torrent. Je lui ai dit qu'on travaillait à une prise d'eau. (Inquiet.) Ai-je mal fait? J'ai agi dans une bonne intention. J'ai fait mon devoir.

RAGNA. — Qu'a répondu père?

RAMSET. — « Je viens; mais ne le dites pas »... Je suis désolé, mademoiselle Dag!...

(Ragna s'élance dans la pièce du fond, laissant les portes ouvertes. Ramset ramasse les documents et sort.)

SCÈNE IV

RAGNA, Mme DAG, BERTHE

RAGNA, dans la pièce du fond. — Père va venir!

Mme DAG, BERTHE. — Père!...

RAGNA. — Aujourd'hui même. (Elle entre dans le salon.)

BERTHE, la suivant. — Comment le sais-tu?

Mme DAG, entrant aussi. — Oui, comment?

RAGNA. — Ramset lui a téléphoné que Sténer a fait commencer des travaux dans le torrent.

BERTHE. — Vous voyez!

Mme DAG. — Ramset a mal agi... très mal agi.

RAGNA. — Je pars!

Mme DAG. — Tu veux partir?

BERTHE. — Ragna!

RAGNA. — Je ne puis revoir père. Oh Dieu! je ne le puis!... Je n'ai pas d'argent, mais Sténer m'en prêtera.

Mme DAG. — Jamais je ne suis partie!

RAGNA. — Parce que tu nous avais. Tu restais à cause de nous, les enfants.

Mme DAG. — A cause de moi, tu devrais rester.

RAGNA. — Chère maman, je ne peux pas... et je ne veux pas.

BERTHE, d'un ton suppliant. — Ragna!

RAGNA. — Père dit des choses qui blessent profondément. Sur moi, il peut trouver tant de choses à dire!

Mme DAG, marchant derrière sa fille. — Tes blessures se *cicatriseront* (1) rapidement. Tu es une nature si saine!

RAGNA, elle pousse un petit rire; puis gravement. — J'ai peur de lui, maman.

Mme DAG, même jeu. — C'est lâche d'avoir peur.

RAGNA. — J'ai cette peur dans le sang; je ne la surmonterai pas... Je veux partir!

Mme DAG, même jeu. — Tu dois rester et lutter.

RAGNA. — Avec père?... Et après?

Mme DAG. — Après ce sera ce que ce sera.

RAGNA. — Il me jettera à la porte.

Mme DAG. — Oui, mais il ne faut pas fuir.

BERTHE. — Je ne connais personne de plus brave que toi.

RAGNA. — Contre tout autre que lui... Ne parlons plus de cela! Je vais faire un voyage, quoi qu'il en soit. Quelles sont les heures de départ des bateaux?

(Elle s'assied à la table et feuillette un indicateur.)

Mme DAG, se plaçant derrière elle. — Voyons! père n est pas rien que méchant!... Te rappelles-tu quand il te porta pour te faire traverser un ruisseau? Vous êtes tombés à l'eau tous les deux.

BERTHE, se penchant sur Ragna, de l'autre côté de la table. — Et te rappelles-tu quand il te dit adieu à bord du bateau à vapeur?... Maman partait avec toi pour te conduire au pensionnat parisien. Te rappelles-tu comme il pleurait?

Ragna détourne les yeux pour regarder sa sœur, puis elle recommence de feuilleter le livre.)

Mme DAG. — Te rappelles-tu, lorsqu'on construisait l'étable neuve? Tu grimpas sur la toiture. Père te promit le fouet si tu recommençais... pourtant tu grimpas encore.

RAGNA. — Ah oui! le fils du juge m'entraînait. . j'avais un béguin pour lui.

(Elle fait encore le geste de feuilleter l'indicateur.)

Mme DAG, étendant la main sur le livre. — Père accourut. Tu tombas de là-haut. Il ne te donna pas le fouet... il te prit dans ses bras, il t'embrassa, te déshabilla, te mit au lit... et il demeura en te tenant la main, jusqu'à ce que tu eusses cessé de pleurer et que tu te fusses endormie.

(Elle prend le livre.)

BERTHE. — Et te souviens-tu du jour où tu te promenais, seule, sur l'eau, pendant le reflux. Un orage éclata. Père sortit dans la grande barque et se porta à ton secours... Il t'avait défendu ces escapades. Cependant il se contenta de t'envelopper de son manteau et de te réchauffer. Tu étais trempée, et tu avais grand'peur.

(1) En français dans le texte.

RAGNA. — Je fus fouettée dès que mes vêtements eurent séché sur moi... Mais c'est égal, je reste.

(Elle se lève.)

Mme DAG. — Merci !

RAGNA, à sa mère. — A cause de toi, je braverai la tempête !

BERTHE. — Ça, c'est bien !

Mme DAG. — Père n'est plus ce que tu crois. Depuis ce qui est arrivé à..., depuis notre grand malheur, il a changé... beaucoup changé.

BERTHE. — C'est vrai !

RAGNA, fièrement. — Et moi donc !... J'ai fait de bonne besogne dans les dernières années. Cela doit lui inspirer un certain respect. Il ne faut pas qu'il me parle uniquement de choses qui se sont passées avant mon départ ! Je suis devenue quelqu'un, dans l'intervalle : une très digne blanchisseuse... D'ailleurs je me suis trouvée déjà deux fois en danger de mort. Aujourd'hui encore, j'en réchapperai probablement.

(Toutes trois redeviennent gaies.)

SCÈNE V

RAGNA, Mme DAG, BERTHE, STÉNER

STÉNER, entrant vivement. — Vous allez apprendre du nouveau !

RAGNA, BERTHE. — Nous savons déjà.

STÉNER. — Que père sera ici dans un instant ?

RAGNA, BERTHE, criant. — Dans un instant ?... Non !

Mme DAG. — Oh non !

STÉNER. — Mais vous saviez qu'il doit venir ?

RAGNA, BERTHE, Mme DAG. — Oui.

RAGNA. — Ramset nous l'a dit.

STÉNER. — Ramset ?

RAGNA. — Il a téléphoné à papa pour le faire venir.

STÉNER. — Ramset a fait cela ?

RAGNA. — Et il l'a prévenu que tu captais l'eau du torrent.

STÉNER. — Ramset ?... Il a d'abord essayé de me faire chanter.

Mme DAG, joignant les mains. — Que dis-tu ?

BERTHE. — Je n'aurais pas cru cela de lui.

Mme DAG. — Un homme si comme il faut !

RAGNA, imitant le langage de sa mère. — Ramset a très mal agi, maman !

Mme DAG, avec conviction. — Oui, très mal.

STÉNER. — Le pasteur m'a téléphoné que père à passé chez lui. En ce moment il est chez l'avoué Lie.

BERTHE. — Chez l'avoué ? Que peut-il y faire ?

Mme DAG. — Moi aussi, je me le demande.

STÉNER. — Nous allons le savoir, peut-être. Car le pasteur va venir.

RAGNA. — Cette journée sera importante ; vous verrez !...

STÉNER. — Il faut que nous soyons unis : c'est mon avis, du moins.

Mme DAG. — Etre unis, nous, contre père ?

STÉNER. — Nous avons à causer de cela, chère maman. Et il ne nous reste pas beaucoup de temps.

BERTHE. — Si nous nous asseyions ?

RAGNA, solennellement. — Nous tenons un conseil de famille.

Mme DAG, d'un ton craintif. — Et nous parlerons de père ?

STÉNER. — Viens ici, maman.

(Il la fait asseoir au milieu. Lui-même prend place à droite, Berthe et Ragna à gauche.)

Mme DAG, implorant. — Sténer, voyons !...

STÉNER. — Ecoute, maman. Tu sais pourquoi je suis revenu ici.

Mme DAG. — Oui ; mais je ne t'approuve pas de faire exécuter des travaux dans le torrent.

STÉNER. — Chaque jour des sommes énormes s'écoulent avec l'eau. Père est incapable de changer cet état de choses. Il ne peut même pas vivre ici. Quoi de plus naturel que de me laisser faire les travaux ? moi, qui dois un jour hériter de cette propriété... en admettant que tout se passe correctement.

Mme DAG. — Peux-tu en douter ?

STÉNER. — Nous verrons... J'ai offert d'acheter Dagland, en totalité, ou seulement le cours du torrent. Il refuse l'une et l'autre de mes propositions.

BERTHE. — Ce n'est pas exact ; il n'a pas dit non.

STÉNER. — Comment ?... Il fait comme si je n'avais rien offert. Il ignore ma démarche. Tu m'avoueras que cela équivaut à un refus.

RAGNA. — *Hear !*

BERTHE. — Oui, jusqu'à un certain point...

Mme DAG. — Cela est injuste de la part de père, très injuste.

BERTHE. — Si j'ai bien compris, père veut t'épargner une déception. Il n'a pas confiance en cette invention que tu rapportes de l'étranger.

STÉNER. — Il n'a pas le droit d'être sceptique. C'est la dernière chose à laquelle nous ayons travaillé ensemble, mon ami et moi, avant que ce dernier mourût. Nous fîmes des essais, ensuite nous prîmes l'avis de gens compétents, faisant autorité en la matière : enfin nous achetâmes un brevet.

RAGNA. — Quand Sténer s'occupe de quelque chose, il s'en occupe à fond.

STÉNER. — Cela est indispensable de nos jours pour réussir. La tutelle que père prétend exercer n'est pas admissible.

Mme DAG. — Que pouvons-nous faire pour toi, Sténer ?

RAGNA. — Je désire aussi le savoir.

STÉNER. — Vous devez, toutes, m'appuyer, dire que Sténer a raison, et qu'il faut le laisser libre de travailler.

Mme DAG. — Tu crois qu'il nous écoutera?

BERTHE — Il ne nous écoutera pas.

RAGNA. — Père ne tiendra pas compte de ce que je lui dirai, pas plus que si je lui faisais des signes avec ma vieille jupe à carreaux... que j'ai d'ailleurs laissée en Amérique.

STÉNER. — Je ne m'adresserais pas à vous si je ne savais que vous pouvez me venir en aide.

Mme DAG, RAGNA, BERTHE. — Comment cela?

On frappe à la porte d'entrée.

Mme DAG. — Entrez!

BRITA, entrant. — Le bateau du pasteur accoste. J'ai cru devoir vous le dire.

STÉNER. — Merci, Brita! Je vais venir.

(Brita sort.

Mme DAG. — Que pouvons-nous faire?

STÉNER. — Laissez-moi vous expliquer les choses, vous comprendrez alors.

RAGNA, BERTHE. — Nous avons déjà compris.

RAGNA, gaiement. — Trop bien compris!

STÉNER. — Il ne s'agit pas d'un cas exceptionnel.

Mme DAG. — Qu'est-ce que cela nous fait?

STÉNER. — Cela fait beaucoup.

RAGNA. — Dis-le donc une bonne fois.

STÉNER — Ce que vous devez faire?

Mme DAG, RAGNA, BERTHE. — Oui.

STÉNER. — Vous répondriez toutes unanimement non.

RAGNA. — Tu veux nous séduire.

STÉNER. — Pas même vous persuader. Je ne veux qu'expliquer.

RAGNA. — Eh bien, voyons!

STÉNER. — Avez-vous entendu parler de la vanité des vieillards?

Mme DAG. — Non.

BERTHE. — Si!

RAGNA. — Dis : l'obstination des vieillards.

STÉNER. — C'est la même chose. L'obstination provient chez eux de la vanité. Celle-ci est peu apparente et ne se fait guère remarquer. N'empêche qu'elle soit intense.

Mme DAG. — La vanité des vieillards?

STÉNER. — Oui, des vieillards.

RAGNA. — Pourquoi cette vanité?

STÉNER. — Parce que les vieillards sont des solitaires.

RAGNA. — Des solitaires?... Encore une fois, pourquoi?

STÉNER. — La chaleur physique se retire d'eux; la vie aussi. Ceux dont ils partageaient les idées ont disparu ou sont, comme eux, devenus des solitaires.

Mme DAG. — Mais les enfants, la jeunesse?

STÉNER. — Ici encore je trouve une preuve de ce que j'avance. Les vieillards ont oublié leur jeune temps. Aussi ne comprennent-ils plus la jeunesse. Il sont à ce point hors de la vie, à ce point isolés.

BERTHE. — Tu dis cela à maman?

RAGNA. — A maman, mais non *de* maman.

STÉNER. — Merci, Ragna! Je ne parle pas des exceptions. Elles sont, Dieu soit loué, nombreuses, surtout parmi les mères.

RAGNA. — Je commence à comprendre... (gaiement) Je le crois du moins.

STÉNER. — Etre solitaire, c'est ne vivre qu'en soi et pour soi. Essayez de contrarier ces vieillards-là et vous m'en direz des nouvelles.

Mme DAG, avec douceur. — Il y a bien des espèces de solitaires, Sténer!

STÉNER. — Beaucoup d'espèces. Ceux auxquels je pense détiennent en ce monde la plus grande part de fortune et de pouvoir. C'est pourquoi leur vanité est si dangereuse.

RAGNA, gaiement. — Voilà un sujet que nous aurions dû traiter, là-bas, dans nos séances de discussions.

STÉNER. — Ne peux-tu te tenir tranquille, Ragna?

RAGNA. — Oh, si!

STÉNER. — Ces vieillards ne suivent plus le mouvement des idées. Raison de plus pour que leurs propres idées leur soient chères. Elles prennent petit à petit un caractère sacré à leurs yeux; elles deviennent leur religion.

BERTHE. — Ainsi pour père; exactement!

Mme DAG. — Père n'est pas vaniteux.

RAGNA, BERTHE. — Père!?

Mme DAG. — Pas plus que beaucoup d'autres.

BERTHE. — Là-haut sur la montagne, où il demeure, les gens obtiennent de lui tout ce qu'il veulent, rien qu'en lui donnant toujours raison.

STÉNER. — Les vieux dont je parlais occupent une position si forte que tout ce qui veut faire son chemin en ce monde est arrêté par eux au passage. Et ils ont des griffes solides pour le retenir.

RAGNA. — Voudrais-tu détruire les vieillards, Sténer? Au moyen du poison, par exemple?

STÉNER. — Ne peux-tu rester tranquille, Ragna?... Il existe des moyens d'action plus doux. Nous en avons fini avec le régime patriarcal; la tutelle qu'il comportait est abolie. A son tour la domination des vieillards sera détruite; elle n'est plus supportable.

Mme DAG, (avec douceur). — Pourquoi nous dis-tu cela?

STÉNER. — Pour vous faire connaître ma façon de penser; pour que vous ne puissiez vous méprendre

sur mes intentions lorsque j'aborderai notre cas particulier.

Mme Dag. — Attends un peu! J'ai trouvé : un homme aussi bien doué que père devra forcément tomber malade. Un homme qui veut tant de choses, qu'il ne peut réaliser, devra toujours méditer, n'est-ce pas, et deviendra un solitaire. Ce n'est pas l'âge, c'est une maladie. Père n'est pas vieux.

Berthe. — Lorsque père parle, il semble toujours qu'il ait raison... Quelle grandeur dans ses discours! quelle persuasion!... C'est étrange, là-haut, sur la montagne, il croit qu'il s'entretient avec Dieu... il croit que ses idées lui viennent de Dieu.

Sténer. — Je voudrais bien connaître le vieillard qui ne s'imagine pas obéir à Dieu en combattant les idées nouvelles.

Ragna. — Que vas-tu nous dire en abordant notre cas particulier, suivant ton expression ?

Sténer. — Voici. Répondez-moi : à qui appartient Dagland ?

(Un silence étonné.)

Mme Dag. — A père... il a les papiers.

Sténer. — Oui, les papiers. Mais j'ai quelque chose de plus : un projet qui va tout rajeunir.

Mme Dag. — Père tient cette propriété de son père, qui la tenait de son père à lui, qui la tenait du sien.

Sténer. — Ils sont tous morts. Mais nous sommes les vivants. Et nous aurons des successeurs qui, à leur tour, vivront et travailleront ici..... A qui appartient Dagland?

Mme Dag, d'un ton ferme. — Je ne veux pas rendre père plus méchant qu'il n'est, comme tu fais, toi!

Sténer. — Ma petite maman, un peu de compassion pour moi! Je n'avais guère plus de dix ans que déjà j'étais en contemplation devant le torrent et je songeais à le capter. C'est ainsi que je devins ingénieur. Quand j'eus achevé mes études et donné des preuves de capacité, je priai père de me laisser travailler au torrent. Il refusa. Cela me décida à quitter le pays. Mais jamais je n'oubliai le torrent. Mon ami et moi nous le regardions en photographie; un jour il eut l'idée que vous savez. Je ne suis pas un inventeur, mais je crois avoir prouvé que je suis un bon administrateur, que je connais mon métier. Père devrait avoir foi en moi lorsqu'il me voit revenir avec le désir de travailler ici.

Berthe. — J'ai pitié de Sténer, maman !

Mme Dag. — Moi aussi. Sténer à raison. Mais qu'est-ce que nous pouvons faire ?

Sténer. — Être unis contre lui, vous ai-je dit. Ne pas lui accorder de trêve. Il *faut* qu'il cède!

Ragna. — Ça, c'est ton avis. Mais s'il ne cédait pas, mon bon Sténer ?

Berthe. — Père ne cédera pas.

(Un silence.)

Mme Dag. — Que faire alors ?

Sténer, après un instant de réflexion. — Il a écrit qu'il m'empêchera d'exécuter les travaux même après sa mort. Le saviez-vous?

Berthe. — Quelle peut bien être son intention?

Sténer. — Demandez-le-lui!

Ragna. — Peut-il le faire ?

Sténer. — Oui, si nous n'y mettons obstacle.

Mme Dag. — Comment mettre obstacle ?

Sténer. — En faisant déclarer nulles les démarches qu'il tentera dans ce but.

Mme Dag. — Mais comment ?

Sténer. — En lui donnant un conseil judiciaire.

Mme Dag, Ragna, Berthe, se levant brusquement. — A père?

(Un silence.)

Mme Dag, montrant le poing à Sténer. — Tu es pire que ton père!

(On frappe à la porte d'entrée. Les quatre personnages en scène restent immobiles. On frappe encore.)

Sténer. — Entrez!

(Entre Brita.)

Mme Dag, Ragna, Berthe, dans un soupir de soulagement. — Brita!

Brita, prudemment. — Le pasteur est là. Il y a longtemps qu'il attend.

Sténer. — J'y vais. (Brita sort. Sténer la suit vivement en disant): Pensez à ce que je vous ai dit!

SCÈNE VI

Mme DAG, RAGNA, BERTHE

(Les premières répliques sont prononcées simultanément.)

Berthe. — Père ne le supporterait pas... il ne le supporterait pas.

Mme Dag. — Cet homme si fier!... Cela le tuerait!

Ragna. — Sténer est devenu dur. Ne le trouvez-vous pas?

Berthe. — Quelle honte ce serait pour nous tous!

Mme Dag. — Est-ce que père n'est pas déjà assez malheureux? Dites?...

Ragna. — Sténer a vécu longtemps avec des Anglais. Ils sont plus durs que nous autres.

Berthe. — Je ne comprends pas que Sténer puisse nous croire capables de l'appuyer en cela.

Mme Dag. — Il n'y a rien à faire... Je l'ai vu tout de suite, moi!

Ragna. — Au fond, Sténer a raison. Je veux que vous le sachiez. (Avec force.) Écoutez-moi, à présent. (Mme Dag et Berthe cessent de parler.) Nous ne devons pas juger Sténer trop sévèrement. Sténer trouve que c'est une bien plus grande honte que les travaux soient interdits à Dagland.

Mme Dag. — Je me moque de ces travaux!

RAGNA. — Même s'il y a des millions à gagner ?

Mme DAG. — Je me moque des millions !

RAGNA. — En ce cas, il ne nous reste qu'une chose à faire : attendre.

BERTHE. — Attendre quoi ?

RAGNA. — Que père meure.

Mme DAG, indignée. — Attendre que père meure !...

RAGNA. — Nous verrons alors s'il y a moyen d'entreprendre quelque chose. Mais je vous avertis que, toi et Berthe, vous serez seules à attendre.

BERTHE, anxieuse. — Nous deux ?...

RAGNA. — Car Sténer partira. Vous ne pouvez en douter. Et il ne partira pas seul.

SCÈNE VII

STÉNER, Mme DAG, RAGNA, BERTHE

STÉNER, il entre vivement sans refermer la porte derrière lui. Les trois femmes attendent anxieusement qu'il parle. — J'ai causé avec le pasteur.

Mme DAG, très inquiète. — Qu'y a-t-il, Sténer ?... Je vois qu'il y a quelque chose.

STÉNER, se parlant à soi-même. — Oh ! les familles où le père est un despote ! Toutes comptent des martyrs dans leur sein... des martyrs plus ou moins grands... Frédéric !...

BERTHE, bas à Sténer. — Sténer !...

(Elle va vers sa mère.)

RAGNA, s'approchant de son frère. — Qu'y a-t-il ?

STÉNER. — Père veut vendre.

RAGNA, bas. — Vendre ! (Baissant encore la voix.) Vendre Dagland ?

STÉNER. — Oui.

BERTHE, avec emportement. — En a-t-il le droit ?... Dagland ! Notre demeure !

STÉNER. — Juridiquement il en a le droit.

RAGNA. — Achète Dagland, Sténer !

STÉNER. — En prenant l'engagement de ne pas y installer de fabrique ?... Non ! Cette clause est là pour m'empêcher d'acheter.

Mme DAG. — Après, que veut-il faire de l'argent ?

STÉNER. — Instituer un legs qui portera son nom. C'est cela qui l'amenait chez le pasteur.

Mme DAG. — Je l'ai pensé tout de suite : il veut faire quelque chose de cet argent.

RAGNA. — Père ne fait rien à moitié.

STÉNER. — Il est possible que ce soit un acte très généreux ; je le qualifie de despotique et brutal. J'en suis blessé, indigné ! (Il fait quelques pas.)

(Les trois femmes attendent, silencieuses.)

STÉNER. — Le pasteur me dit — chose que j'ignorais — qu'un bien vendu par le père peut être racheté par les enfants comme propriété allodiale.

BERTHE. — C'est une combinaison dont je serai.

STÉNER. — Il me dit aussi que les terres peuvent être affermées pour une période de vingt ans, toujours avec la même clause qui interdit les travaux dans le torrent. Le pasteur croit que père s'arrêtera à la dernière alternative, s'il apprend que nous voulons racheter Dagland comme propriété allodiale.

Mme DAG. — Alors, que feras-tu ?

STÉNER. — Maman... (il s'interrompt, ému, et fait quelques pas) si vous ne me venez en aide, je... (cessant de marcher) je quitterai le pays de nouveau.

(Les trois femmes se taisent, immobiles.)

RAGNA, se décidant à venir près de son frère ; bas : — Tu ne partiras pas seul.

(Sténer lui prend la main qu'il serre sans regarder Ragna.)

BRITA, entrant, inaperçue, par la porte ouverte. — Excusez !... Je crois bien que c'est le patron qui est assis à l'arrière du bateau vert. Anna le croit aussi.

(Tous courent aux fenêtres, Mme Dag saisit une lorgnette qui se trouve à portée de sa main.)

RAGNA, regardant par la première fenêtre. — Oh ! mon Dieu, c'est père !

(Sténer se place derrière elle.)

Mme DAG. — C'est lui... c'est lui !... Comme sa figure est triste !... comme il regarde la maison !

(Elle s'essuie les yeux derrière les verres de la lorgnette.)

STÉNER, avec douceur. — Il a vieilli.

RAGNA. — Ses beaux cheveux !... comme ils ont blanchi ! Rien qu'à le voir, je pense autrement à son égard.

(Elle montre de l'émotion.)

BERTHE. — Vous le verrez mieux maintenant. Il se tourne vers nous.

RAGNA. — Oh ! ses yeux !

Mme DAG. — Comme il a souffert !

(L'émotion s'empare d'elle.)

BERTHE. — Le bateau accoste... le temps tourne à la pluie.

Mme DAG, après un instant. — Il se lève... (s'avançant sur la scène) Je veux descendre, moi ! (Elle se débarrasse de la lorgnette, se met devant la glace et arrange sa toilette.)

STÉNER, à Ragna qui vient avec lui sur le devant de la scène). — Il y a certainement de la grandeur dans cette physionomie.

Mme DAG. — Que voulez-vous faire ?

RAGNA. — Nous l'accompagnons, tous !

STÉNER. — Oserons-nous ? (ils se regardent, incertains.) Père est si difficile... et d'humeur farouche.

Mme DAG. — Tu as raison.

BERTHE. — Que maman aille seule !

STÉNER. — C'est aussi mon avis.

Mme DAG. — J'y vais.

(Elle se dirige vers la porte.)

RAGNA, avec humour. — Dis-lui bien des choses de nous tous.

[illegible] comme involontairement.

Mme [illegible] se cachent derrière le paravent. — Allons, soyez gentils !...

(Elle sort.)

RIDEAU

A suivre BJŒRNSTJERNE BJŒRNSON.

Traduction de Mme R. REMUSAT.

LES BIENS ÉCCLÉSIASTIQUES

après

LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

Quand nous aurons proclamé la liberté de conscience, le libre exercice et l'égalité complète de tous les cultes, enfin, la rupture des derniers liens qui attachent la République aux Églises qu'elle subventionne, nous nous trouverons tout de suite en présence d'un grave problème : que vont devenir les biens actuellement détenus par les établissements publics du culte : menses, fabriques, conseils presbytéraux et consistoires ? On ne va pas, sans doute, au lendemain de la séparation, soumettre les évêques, chanoines, curés, pasteurs, rabbins et fidèles à la même tutelle administrative qu'aujourd'hui ; la République ne sera plus tenue de fournir aux évêques un « mobilier légal et extra-légal » ; mais les marguillers du préfet n'iront plus siéger au conseil de fabrique, à côté de ceux de l'évêque. Par conséquent, ces établissements, qui constituent légalement des personnes morales, reconnues par l'État, vont disparaître, quitte à se reconstituer sous des formes nouvelles, conformément au droit commun.

A qui leurs biens seront-ils attribués et à quelles conditions ?

Pour bien poser le problème il faut se rendre compte de la nature et de l'origine de ces biens. Tout d'abord, observons qu'il ne s'agit pas des édifices du culte qui sont la propriété de l'État, des départements ou des communes et, quelquefois, la propriété des fidèles : cathédrales, églises, temples, synagogues, archevêchés, évêchés, séminaires et presbytères. Il s'agit des revenus qui constituent la dotation des évêchés, des chapitres, des cures, etc... ou qui permettent aux fabriques de subvenir aux dépenses du culte, et à l'entretien des édifices religieux.

Les capitaux mobiliers et immobiliers qui produisent ces revenus proviennent : soit des biens du clergé non aliénés pendant la Révolution et mis à la disposition des établissements cultuels par Napoléon ; soit de donations, legs, acquisitions ou échanges ; soit des contributions ou offrandes versées par les fidèles. Dans certains cas, ces biens sont grevés d'une affectation charitable ou d'une fondation pieuse impliquant l'obligation de faire dire certaines prières, à des conditions fixées par les fondateurs ou donateurs.

Au total, ces biens représentent une valeur d'environ trois cents millions (1), abstraction faite des édifices servant au culte et au logement des ministres du culte.

Sous le régime concordataire, ces biens ne peuvent être aliénés, hypothéqués ni échangés sans l'autorisation de l'État. Et cela se conçoit. Les personnes laïques ou ecclésiastiques chargées de les administrer ne les possèdent pas : ils appartiennent à la collectivité des fidèles, pour les besoins du culte, et nul n'a le droit de les détourner de leur destination. Après la dénonciation du Concordat, l'État aura, sur ce point, les mêmes devoirs à remplir. Il devra veiller à ce que les intentions connues ou présumées de ceux qui les ont donnés, au cours des siècles, soient, dans la mesure du possible, fidèlement exécutées.

Cette obligation pour l'État de contrôler la conservation et l'emploi des biens détenus par les associations auxquelles il accorde le droit d'acquérir et de posséder est reconnue par tous les pays civilisés. Aucune *personne morale* (considérée comme distincte des personnes réelles qui la constituent) ne peut exister sans la participation plus ou moins effective des pouvoirs publics, lors de sa fondation, et pendant tout le cours de son existence. Cette participation est encore indispensable quand la personne fictive qu'ils ont créée, protégée et contrôlée, vient à disparaître, c'est-à-dire à se dissoudre. Si le but indiqué par les fondateurs et poursuivi, à travers un laps de temps plus ou moins considérable, par leurs successeurs, était désintéressé, les derniers adhérents ne peuvent se partager ses dépouilles. Autant que possible, l'État doit veiller à ce que les biens de l'association défunte soient transférés aux œuvres

1. D'après les rôles des contributions directes pour 1904 les établissements publics du culte possèdent plus de 50 100 hectares de biens fonciers (les protestants et israélites en possèdent seulement 205 hectares) représentant une valeur d'*au moins* 160 millions de francs (J. Caillaux, *Siècle* du 2 avril 1905).

Dans son remarquable travail *la Séparation des Églises et de l'État*, M. Paul Grunebaum-Ballin a rappelé que ces établissements avaient reçu de 1882 à 1892 pour environ 90 millions de dons ou legs, soit au total 250 millions. Mais il est évident que ces évaluations sont de beaucoup au dessous de la réalité. M. Caillaux pense que le total dépasse 300 millions et M. Bienvenu Martin, ministre de l'Instruction Publique et des Cultes, a parlé à la Chambre de 300 à 400 millions.

qui se proposent un objet semblable ou analogue.

La République ne saurait donc se désintéresser de la transmission des biens actuellement détenus par les établissements publics du culte aux personnes morales qui vont les remplacer, c'est-à-dire aux associations qui se formeront légalement pour l'exercice du culte dans les diverses circonscriptions ecclésiastiques. En d'autres termes, les biens dont le revenu constitue la mense épiscopale devront, en principe, être attribués à l'association qui assurera le fonctionnement du service épiscopal dans le diocèse ; les biens des fabriques et des conseils presbytéraux seront, en principe, attribués à l'association qui assurera le service du culte dans la paroisse, etc.

Nous disons en principe, parce qu'une partie des biens ecclésiastiques doivent, suivant les intentions de leurs donateurs, recevoir une affectation charitable. Le clergé catholique s'occupait autrefois, non seulement du culte, mais de services publics dont l'État moderne a pris successivement la charge : état civil, assistance, enseignement, par exemple. Il est juste que les hospices, les bureaux de bienfaisance qui s'acquittent des obligations assumées jadis par le clergé soient mis en possession des ressources laissées par des personnes charitables et il est équitable de mettre ces ressources à la disposition des établissements dont le but et le fonctionnement se rapprochent le plus des intentions exprimées par les donateurs.

Cela est si vrai que presque tous les auteurs de projets et d'amendements stipulent l'attribution des biens ecclésiastiques, grevés d'une affectation charitable, à des établissements publics d'assistance ou à des services d'utilité publique, ayant un caractère analogue [1].

En même temps, la disparition d'un établissement public entraîne le retour à l'État des biens dont il avait été doté par l'État. Cette solution est conforme à notre droit public ; mais un certain nombre de républicains, partisans convaincus de la Séparation, aimeraient mieux laisser la jouissance gratuite de ces biens aux associations qui vont se former pour assurer l'exercice du culte dans les diocèses, paroisses, etc., *à la condition qu'ils ne puissent être détournés de leur véritable destination sans l'autorisation des pouvoirs publics* [2].

Et si l'on objecte que le contrôle exercé par l'État, dans ces conditions, est incompatible avec l'idée d'une séparation complète et définitive, ils répondent que ce controle s'exerce indistinctement sur toutes les associations auxquelles le droit d'acquérir et de posséder est indispensable pour accomplir leur mission. Prenons, par exemple, la Société de Géographie de Paris. Ceux qui l'administrent peuvent-ils, à volonté, vendre, céder, échanger, hypothéquer ses propriétés ? Ont-ils le droit d'accorder à l'auteur d'un roman un prix fondé pour récompenser l'auteur d'un travail sur la géographie ou de remettre à ce dernier les fonds destinés à une bourse de voyage ?

Du reste, ceux qui ont proposé le retour à l'État des biens dont il a doté les établissements publics du culte, et l'affectation à des institutions d'assistance de ceux qui ont été donnés par des personnes charitables ont provoqué, bon gré mal gré, l'intervention des pouvoirs publics pendant la période transitoire qui s'écoulera entre l'abrogation du Concordat et l'organisation du nouveau régime, plus libéral et plus conforme à nos conceptions modernes, qu'il s'agit d'instituer. En effet, le gouvernement attendra-t-il, les bras croisés, que les évêques, les chanoines, les curés et les marguilliers viennent lui remettre les titres de propriétés des biens dont la loi va leur retirer la garde ? Permettra-t-il ensuite aux associations cultuelles de volatiliser les biens qui leur auront été *dévolus* ou de constituer la plus formidable mainmorte qu'on ait jamais vue, puisqu'elle serait facile à transporter sur tous les points du territoire, suivant les inspirations dictées par la stratégie électorale ?

Le gouvernement doit assurer la tranquillité de l'État et la conservation des biens destinés à l'exercice du culte, au même titre qu'il doit assurer la conservation des biens destinés à l'encouragement de la géographie, et il manquerait à ce double devoir s'il détournait, un instant, son attention de l'emploi des biens ecclésiastiques avant, pendant et après la séparation. Il devra donc prendre les mesures nécessaires pour empêcher les nouvelles associations qui remplaceront les établissements du culte de faire disparaître ou de détourner de leur véritable destination les biens mobiliers et immobiliers qui auront été mis à leur disposition.

La Commission présidée par M. Ferdinand Buisson a généreusement décidé de laisser aux représentants légaux des établissements publics du culte le soin de transmettre eux-mêmes les biens qu'ils détiennent aux associations qui vont leur succéder. Sur ce point, on ne peut que l'approuver. Mais elle

1. C'est le système adopté par la Commission de la Séparation des Églises et de l'État, par M. Emile Combes, par le cabinet Rouvier et par les amendements déposés au nom des progressistes, de la gauche démocratique et des radicaux socialistes, sans parler des amendements dus à l'initiative individuelle, comme celui de M. Auffray, nationaliste, l'abbé Gayraud, lui-même s'y rallie « à défaut d'associations spécialement constituées à cet effet ».

2. C'est la solution adoptée par la Gauche démocratique qui compte 40 membres, sur la proposition de M. Louis Vigouroux.

n'a pas cru devoir aller plus loin. S'il y a des contestations, les tribunaux décideront. Sur quelles bases devront-ils s'appuyer? Son texte ne le dit pas. Elle estime que si les pouvoirs publics s'immisçaient dans la dévolution et la gestion des biens ecclésiastiques, la séparation ne serait pas complète et définitive.

Les observations qui précèdent ont déjà montré que ces scrupules étaient exagérés. Ajoutons que la méthode adoptée par la Commission ne laisse pas de présenter des dangers très sérieux, au point de vue politique. D'éminents orateurs l'ont prouvé au cours de la discussion générale.

Le rapporteur du projet, l'honorable M. Briand, a déclaré à la tribune qu'il accepterait l'obligation de dresser un inventaire ou un état des lieux avant toute attribution de propriétés mobilières ou immobilières. C'est un premier pas dans la voie des concessions. Il faudra continuer et prendre les précautions indispensables pour empêcher, d'une part, la dilapidation des biens qui seront confiés aux associations actuelles; d'autre part, l'éclosion de procès qui troubleraient inutilement la tranquillité publique.

Suivant la solution qui aura prévalu, le grand débat qui se déroule devant la Chambre et devant le pays, finira par aboutir à la pacification des esprits ou bien à la recrudescence du fanatisme religieux et du fanatisme anti-religieux.

LOUIS VIGOUROUX,
Député.

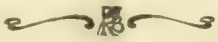

LES PEINTRES BELGES

Je regrette — si quelque regret peut subsister devant la lumière du golfe de Cannes — de n'avoir pu aller visiter l'exposition de la Libre Esthétique, à Bruxelles. C'est un voyage d'art facile et exquis, que je conseillerais à quiconque aime l'art moderne. On trouve là chaque année, en effet, aux mois de mars et d'avril, la concentration synthétique de tout ce que l'art actuel tente de plus libre, de plus audacieux et de plus sérieux, et on le trouve dans un pays admirable, dans un local d'un goût parfait, avec l'appoint de conférences intelligentes et de concerts qui deviennent des fêtes de l'âme quand le violon incomparable d'Ysaye, le piano d'Arthur de Greef ou d'Eugène d'Albert s'y font entendre.

Que de souvenirs cette Libre Esthétique n'éveille-t-elle pas en moi! Ils sont mêlés aux meilleures, aux plus vives heures de la jeunesse, alors que de 1892 à 1896 j'y allai, presque adolescent encore, prononcer des conférences qui empruntaient tout leur prix à l'indulgence amicale du public artiste de Bruxelles, et me faire l'écolier des grands maîtres de la peinture, scruter Rubens à Anvers, Memlinck à Bruges, les Van Eyck à Gand, demander une initiation fervente aux majestueux chefs-d'œuvre de l'architecture ou apprendre, dans les crépuscules inoubliables de la ville des cygnes, les subtils échanges que la mélancolie du Nord fait avec la beauté. Si depuis les circonstances m'ont contraint à ne plus affronter l'hiver septentrional, de solides amitiés gardées atténuent mon regret, et l'oubli n'a encore rien pu altérer de mon attachement reconnaissant à ce cher pays d'art.

A cette époque, nous étions un certain nombre d'artistes, Alexandre Charpentier, Ernest Chausson, Lugné-Poë, entre autres, toujours heureux de saisir le prétexte d'aller là-bas, et d'en profiter pour pousser jusqu'en Zélande ou jusqu'aux villages bariolés de ce délicieux Zuyderzée, que tous les peintres du monde n'avaient pas encore découvert à ce moment-là : et nous en revenions toujours à cette Bruges que, le premier, Rodenbach avait chantée, et que Le Sidaner allait bientôt peindre. La Libre Esthétique était le ralliement des voyageurs : l'excellent connaisseur de musique et de peinture, l'érudit, l'accueillant Octave Maus, aussi franckiste qu'impressionniste et libéral impénitent, qui l'a fondée, imposée et dirigée, en faisait une sorte d'auberge de Candide où son plus grand plaisir était de réunir des talents, de créer des sympathies et de resserrer des amitiés. Des beaux concerts du Conservatoire, dirigés par l'admirable Gevaert, aux quatuors Ysaye, aux premières de Wagner ou de Vincent d'Indy à la Monnaie, on passait à une soirée d'art dans le fastueux hôtel de l'avenue de la Toison d'Or, qu'Edmond Picard allait offrir pour en faire un musée d'art moderne, ou à une visite aux chefs-d'œuvre des Primitifs, à moins que ce ne fût encore à l'un de ces plantureux banquets ennoblis d'authentiques bourgognes, où l'on fêtait Camille Lemonnier, George Eekhoud ou Emile Verhaeren en se gaussant des Académies.

C'était le moment où une extraordinaire activité enfièvrait les écrivains belges sous l'impulsion de Maus, de Picard, de Lemonnier, et où cette jeunesse fervente accueillait nos symbolistes avec une cordialité inoubliable. Depuis les mouvements se sont un peu désagrégés, il y a eu des accalmies et des changements de front : mais l'accueil est resté pareil. La Libre Esthétique est toujours fidèle à sa belle mission. Les peintres et les sculpteurs avaient pris les devants. L'homme de génie que fut Constantin Meunier était déjà glorieux, Van der Stappen, George Minne avaient déjà produit de belles choses. Et la Libre Esthétique n'était que la prolongation et la transformation, élargie matériellement et mo-

ralement, de la primitive Société des XX qui fut d'emblée hospitalière à nos impressionnistes à l'heure où les pires railleries les accablaient ici.

Cette terre classique de la peinture solide et sincère, qui a contribué à l'école de 1830-1860 par quelques créateurs aussi forts que nos plus beaux maîtres, cette terre où étaient nés le paysagiste Artan, l'animalier Verwée, le romantique Henri Leys, l'incomparable nature-mortiste Henri de Braekeleer, le psychologue profond et triste Charles de Groux, et Alfred Stevens, et Félicien Rops, et bien d'autres — je ne cite que les plus grands — cette terre essentiellement picturale, mais riche surtout jusqu'alors d'œuvres stylisées, méditées et sombres, s'est donnée passionnément aux doctrines de la peinture heureuse et lumineuse dont les amis d'Edouard Manet créèrent le poème. Toute une vivace floraison d'impressionnistes, dès la création de la Libre Esthétique, se révéla, imposante par l'ensemble, réunissant des artistes qui déjà s'étaient prouvés valeureux dans un cercle d'amateurs. Il y eut là une étonnante levée de palettes claires, secondant l'effort français. On découvrit une génération de peintres intelligents, lettrés, informés de tout le mouvement musical, littéraire, moral, qui s'élaborait en France, et résolus à imposer un art libre, neuf et savoureux, à désabuser à jamais le public belge de la peinture noirâtre de l'école d'Anvers et de la piètre littérature académique qu'on lui offrait jusqu'alors. La cohésion de ce mouvement en assura le triomphe autant que la considérable somme du talent déployé.

L'influence de Claude Monet et de Renoir se manifesta vivement chez cet admirable paysagiste qui s'appelle Emile Claus, et qui est maintenant aussi célèbre en France qu'en son pays par ses belles expositions à nos salons, dont le musée du Luxembourg a retenu plusieurs précieux témoignages. Cet harmoniste puissant, d'une richesse et d'une fécondité rares, a peint depuis vingt ans sa terre natale avec un constant bonheur, et c'est aussi un animalier et un portraitiste remarquable. C'est plus récemment que se révéla Albert Baertsoen, qui a pris à la Société nationale une place si considérable : celui-là est le peintre savant, robuste, d'une vigueur impressionnante, d'une tonalité chaude, sourde, un peu lourde parfois à force d'accentuation, le peintre des vieilles maisons mortes, des canaux abandonnés, des ruelles troubles, des quartiers miséreux de Gand, des neiges dans les nuits d'hiver sur les chalands, des lanternes sinistres aux coins des môles, le peintre tragique des toits couleur de sang et des ombres menaçantes : il est aussi l'un des maîtres de l'eau-forte moderne, qu'il traite avec une entente décorative et une puissante simplification. L'œuvre ténébreuse de Baertsoen s'oppose à l'œuvre lyrique, ingénue, riante, baignée de clartés, d'Emile Claus, et aucune ne le cède à l'autre en synthèse, en vérité, en attrait. Claus est le poète de la Flandre opulente, de ses allées d'eau, de ses peupliers, de ses ciels, de ses vergers en fleurs, Baertsoen évoque la vie taciturne, obstinée, farouche, de la Flandre pauvre, le spectacle inquiétant et silencieux de ses cités ouvrières, de ses vieux ports ensablés.

La théorie pointilliste de Seurat et de Signac a fait en M. Théo Van Rysselberghe un adepte qui a fini par la faire trouver logique et agréable, et empêche qu'on en dise tout le mal qu'elle mérite, à force d'y avoir contribué avec un talent varié, séducteur et sérieux. Portraitiste au beau dessin, mariniste excellent, remarquable peintre de nu, M. Van Rysselberghe est encore un affichiste plein de grâce et un aquafortiste dont certaines pièces ont leur place d'honneur marquée dans les meilleures collections modernes. C'est avant tout un décorateur, ce qui n'exclut nullement la psychologie très fine de ses effigies. Quelques paysagistes de valeur, Mlle Anna Boch, M. Verheyden, MM. Vytsman, Willaert, Verstraete, Marcette, Buysse, achèvent de témoigner avec talent de leur filiation impressionniste. On ne peut leur associer qu'indirectement le beau talent de M. Victor Gilsoul, qui établit avec autorité, largeur et style, ses grands paysages dont un, au Luxembourg, lui fait honneur, et qui procèdent plutôt de Théodore Rousseau et de son école que des modernes. Il faut faire une mention toute spéciale pour un jeune artiste plus récemment venu, M. H. Cassiers, dont les estampes en couleurs sur la Hollande et les délicates eaux-fortes témoignent d'une vision curieuse, d'un sentiment à la fois décoratif et intimiste, et donnent les plus sérieuses promesses. Il faut enfin saluer comme il sied le talent insuffisamment connu et indéniable de l'impressionniste George Morren.

Comment considérer, où ranger M. James Ensor ? C'est impossible, et il n'en a pas souci. C'est le plus inclassable des artistes belges, et il a un talent exquis, violent, tendre, bouffon, tout à fait propre à déconcerter si l'on ne prenait le parti de l'aimer dans son protéisme. James Ensor, qui vit solitairement à Ostende et n'a nullement la réputation qu'il mérite, a peint de magistrales natures-mortes dont la pâte et la somptueuse couleur évoquent Monticelli, des intérieurs d'un gris à la Chardin, des portraits subtils et des caricatures. Et puis, si l'on étudie sa considérable œuvre d'aquafortiste, qui est d'une beauté technique, d'une variété et d'une science étourdissantes, on y trouve pêle-mêle des paysages aux ciels suaves, pleins de vérité, minutieux, simples et tout inspirés de Ruysdaël, et des fantaisies satiriques, des charges macabres, des compositions pro-

digieusement grotesques, dont l'invention grossière et très fine, l'humour, la violence, le caprice, dépassent tout ce qu'on peut imaginer, et témoignent de l'antipathie frénétique du singulier artiste pour l'esprit bourgeois et l'art d'École. Je ne puis résister au plaisir de citer, après l'*Entrée de Jesus en sa bonne ville de Bruxelles*, le titre pompeusement burlesque d'une de ces compositions : *Iston, Pouffamatus, Cracozie et Transmouf, célèbres médecins persans, examinent les selles du roi Darius après la bataille d'Arbelles.* C'est une vraiment savoureuse parodie des sujets de concours académiques ! Et l'on devine tout de suite que M. James Ensor ne sera jamais un lauréat : mais il faut voir la maîtrise d'exécution qui soutient ces fantaisies-là ! Des pièces comme la *Cathédrale* au pied de laquelle grouille une foule innombrable traversée par des musiques militaires sont d'absolus chefs-d'œuvre.

Le mouvement impressionniste belge n'a aucunement empêché le développement parallèle d'un art moins soucieux des problèmes de la lumière que de la recherche du style et de la psychologie, du réalisme ou même du symbolisme : et de très curieux artistes ont continué sur ce point les traditions de Rops, ou de Gustave Moreau, ou des préraphaélites anglais, dont le voisinage immédiat influe, comme les mœurs londoniennes, sur l'esprit des artistes belges ainsi que dans leur home, et même sur le costume, les mœurs de beaucoup d'entre eux, anglomanes corrects autant que Flamands confortables. M. Fernand Khnopff, imbu de Burne-Jones et de Gustave Moreau, est un des plus réputés de ces peintres. L'élégance raffinée de son art stylisé et symbolique, ses qualités de dessinateur, éloignent l'inquiétude que pourrait faire naître le chantournement de ses conceptions « Rose-Croix », enclines à un hermétisme allégorique, froides et spécieuses, très distinguées mais plus littéraires que picturales. M. Khnopff est incontestablement un artiste, et plus proche des Anglais ou des symbolistes allemands, de Boecklin, de Franz Stuck, des « intellectuels », que des maîtres peintres tels que nous les concevons. M. Armand Rassenfosse, l'un des rares élèves, avec notre Louis Legrand, que Rops ait formés, a conservé certaines traditions de son maître. C'est un valeureux dessinateur, de technique très forte, et qui a fait notamment pour les *Fleurs du Mal* une illustration pleine de talent, supérieure à la plupart des compositions bizarres qu'ont inspirées des livres aussi tentants et aussi périlleux à commenter par l'eau-forte. Les dessins archaïques de M. Charles Doudelet ont une grâce naïve, une patiente ingénuité de primitifs, parfaitement appropriée aux légendes qu'ils commentent, et on trouve un beau sentiment décoratif une couleur précieusement ressouvenue de Turner, dans les toiles rêveuses de M. Willy Schlobach.

Les belles natures-mortes de M. Alfred Verhaeren, les tableaux sombres, profondément émus, de M. Struys, qui rappellent Israëls, les compositions graves et parfois puissantes de M. Jacob Smits, ont fait dans nos salons ou au Luxembourg l'impression qu'il convenait d'en ressentir. Nous avons aussi fait place, en notre Musée d'Art moderne, à de beaux morceaux de M. Léon Frédéric, qui poursuit l'achèvement d'une œuvre grande par l'intention et par la réalisation, œuvre sociale et philosophique en ses tendances, d'un panthéisme vigoureux, où le dessin très savant, encore qu'un peu trop scolastique, compense une couleur parfois vineuse. Un peintre qui est un grand artiste, Eugène Laermans, à qui Paris devrait faire un accueil enthousiaste, semble transposer la vision rude et sincère du vieux Brueghel dans l'étude vibrante et dramatique qu'il fait des paysans, des ouvriers, des émigrants, de tous les souffrants du prolétariat flamand que fait vivre son âpre talent, les dressant sur des paysages farouches avec une saisissante force de synthèse linéaire. M. Laermans est un créateur original, et toutes les sottises qu'a fait dire et commettre la recherche d'un « art social » sont annulées par son œuvre, où passe souvent la grande hallucination tragique des poèmes de M. Emile Verhaeren.

Enfin il faut en venir à deux artistes, dont l'un est tout à fait ignoré en France et l'autre fort connu. Le premier est M. Xavier Mellery, un silencieux, un concentré, dédaigneux de toute réputation. Vous n'avez jamais entendu ce nom ? C'est celui d'un maître. Rien de plus beau que la série de toiles intimistes de M. Mellery sur Bruges ou l'île de Marken. Ce sont des merveilles d'évocation mélancolique, de savoir, d'émotion contenue, des merveilles à la Whistler. Mais M. Mellery n'expose plus depuis assez longtemps, et montre en cela le même insouci que beaucoup d'artistes belges, notamment que les musiciens de Liège, que M. Paul Gilson et surtout cet extraordinaire symphoniste, Erasme Raway, dont l'orchestration supérieure, le génie harmonique ne sont peut-être pas connus de cent personnes au monde. Ces hommes-là, trouvant toute joie dans le travail, sont sourds à tout appel des sirènes de la gloire...

L'autre artiste est M. Henry de Groux, l'héritier de tant d'excellents peintres, le fils d'un artiste émouvant. Sa physionomie originale est connue de tous à Paris où il vint dès 1890. Ses bizarreries, ses boutades, ont défrayé la chronique, et son mélange de dandysme et de bohème, son esprit imbu de Baudelaire, de d'Aurevilly, de Hello, son romantisme, son culte pour Napoléon, son catholicisme outrancier, lui ont créé une légende souvent inexacte.

C'est un peintre « littéraire », avant tout préoccupé de l'expression des idées dont son tumultueux cerveau est plein, et dont le dessin défectueux, l'exécution hâtive, sont du moins compensés par une couleur riche, une composition éloquente, un sens violent des foules dramatiques et des oppositions. La technique de ses œuvres est singulière comme sa personne et ses idées; elle s'inspire par instants des audaces chromatiques de l'impressionnisme, dans d'autres, elle remonte à Delacroix, puis, comme instinctivement obéissante à une belle hérédité, elle va demander à Brueghel, à Bosch, l'animation grimaçante des figures esquissées, l'âpre sauvagerie de certains décors.

On pourrait encore ajouter à ce groupe d'artistes un délicat pastelliste dont les rêves symboliques se parent de colorations très subtiles et très pures, M. William Degouve de Nuncques. Mais il faut se borner. Je n'ai pas prétendu nommer tous ceux qu'il eût fallu, et chaque année apporte un contingent d'artistes prouvant la richesse du terroir de Flandre et de Wallonie. J'espère en avoir dit assez pour donner une idée de la vitalité de ce groupement, dont certaines personnalités sont de premier ordre, et qui a si vaillamment secondé l'évolution française. Les Mellery, les Claus, les Baertsoen, les Frédéric, les Ensor, les Laermans, sont l'honneur de leur pays. Leur mouvement a trouvé sa concentration, l'homogénéité de son action et de sa diffusion dans la Libre Esthétique, où l'initiative de M. Octave Maus a convié depuis la fondation les principaux maîtres de Hollande, de Suède, de Norvège, de Danemark, de France, d'Allemagne, sans distinction de théories, avec un libéralisme véridique. Ainsi a été créé un centre d'art international tel que Paris n'a jamais pu en constituer un, car la Société nationale, qui s'était proposé ce but, en a vite été détournée par des questions d'intérêt et des rivalités assez mesquines.

Dans un espace restreint la Libre Esthétique a réuni chaque année tableaux, sculptures, objets d'art, meubles, céramiques, de façon à donner un enseignement profitable; et la musique, les conférences, ont coopéré efficacement à cet heureux essai de synthèse, qui ne pouvait peut-être se tenter et se réussir que là, dans un petit pays privilégié, dont la glorieuse et tenace hérédité d'art pouvait supporter sans faiblir la participation du cosmopolitisme.

Parallèlement à nos meilleurs drames lyriques, (nos théâtres ayant pris la douce habitude de laisser la Monnaie *essayer* nos chefs-d'œuvre), la musique de l'école de Franck a trouvé en Belgique un public d'élite auprès duquel la critique parisienne est parfois venue apprendre à ne pas rire de ce qu'elle serait forcée bientôt de saluer respectueusement. Cet échange a fortifié bien des amitiés. C'est pourquoi j'ai voulu considérer comme *une actualité française*, sans tenir compte des frontières, cette nouvelle session de la Libre Esthétique, et vous en parler en ce sens. C'est un peu, c'est beaucoup de notre âme et de notre génie qui vit là-bas; nous retrouverons prochainement dans nos salons quelques-uns des hommes qui honorèrent en Belgique nos gloires, et ce ne sera que justice de leur rendre un peu de ce qu'ils ont fait pour elles.

CAMILLE MAUCLAIR

P. S. — Pour compléter cet échange d'art international, d'autres faits ne doivent pas être omis. C'est tout récemment qu'à Londres un succès triomphal vient d'accueillir une magnifique exposition de chefs-d'œuvre impressionnistes organisée par la maison Durand-Ruel. Cette manifestation est venue à point pour répondre à nos peintres réactionnaires qui déclarent déjà qu'il faut en revenir à peindre en noir pour plaire, et que l'impressionnisme est mort et enterré. Si j'ai parlé ici de « la fin » de l'impressionnisme, c'était plus exactement de son « accomplissement » devant l'histoire de notre art, en ce qui concerne ses grands initiateurs. Mais il a légué quelques-unes de ces meilleures vertus à une nouvelle génération qui les développera sans les pasticher, ni les trahir. C'est, d'autre part, bientôt que le Luxembourg va, après Londres, réunir une série de Whistler. J'aurais aimé en prendre ici l'occasion d'un hommage nouveau à cet exceptionnel et magique évocateur. Mais la place manque, et je ne pourrais que me redire. Je prierai donc qu'on se reporte, le le cas échéant, à l'étude parue ici lors de la mort de Whistler... et qu'on aille au Luxembourg : car on trouvera là dans une petite salle plus de merveilles que sur les cimaises kilométriques des salons imminents, qu'il nous faudra bientôt, lecteurs, longer de compagnie.

C. M.

LE TRAVAIL A DOMICILE

Aucun problème n'est plus pressant, à l'heure actuelle, que celui du travail à domicile. C'est dans les petits ateliers, où les salariés s'entassent, que se développent les maux effroyables du Sweating system ou de la surexploitation; c'est là que se réfugient tous les abus et toutes les tares, plus ou moins partiellement exclus des grandes manufactures, par des législations défectueuses; c'est là que s'exerce sans contrôle et sans contrepoids l'arbi-

traire patronal, tempéré ailleurs par l'opposition des syndicats.

Dans toutes les grandes villes et même dans les petites, et aussi dans les campagnes, des milliers et des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, s'enferment en des salles étroites et basses pour exécuter les ordres des grands entrepreneurs. Une ou plusieurs fois par semaine, ils se rendent au magasin central, ou au bureau, ou à l'usine, pour remettre les produits finis, et recevoir d'autres commandes. Très souvent aussi ils n'ont de rapports qu'avec un sous-entrepreneur — on dit à Londres un maître — qui les rétribue lui-même sur les prix de famine qu'il est obligé d'accepter. Mais quelle que soit la méthode, le résultat est toujours identique.

Le travail à domicile entretient dans la classe ouvrière les souffrances les plus cruelles et la dépression morale la plus caractérisée. Alors que le salaire s'est relevé dans les manufactures, s'adaptant d'âge en âge aux besoins les plus élémentaires, il tend au contraire ici à baisser sans relâche — nous donnerons plus loin des exemples significatifs, — alors que les lois, imposées par le prolétariat, ont réduit la journée de labeur pour les travailleurs agglomérés, elle demeure sans limite pour ceux qui sont disséminés. Alors que des mesures d'hygiène et de sécurité ont dû être prises dans les établissements patronaux, l'atelier de famille, pour user de l'expression légale, échappe à toute contrainte. Ceux qui y peinent sont libres de respirer les émanations dangereuses, de se partager un cube d'air trop faible, de se mettre à chaque instant à la merci de l'incendie. La confectionneuse, le bonnetier et le coutelier en chambre demeurent les parias du monde moderne.

Ils ne peuvent même pas réagir contre leur sort. Vivant isolés ou dans un cercle restreint, ils sont presque fermés aux idées nouvelles; leurs fatigues sont si accablantes et si continues qu'ils n'ont point le loisir de lire et de s'instruire. Réduits au rôle d'automates, terrorisés par la vision du chômage toujours menaçant, par la brutalité de l'entrepreneur, qui ne les connaît point par leur nom et qui les congédie à la moindre difficulté, ils restent dociles parmi les dociles. La notion d'un intérêt collectif n'a point pénétré dans cette poussière de prolétaires. L'idée de la défense ou de la lutte ne naît point chez l'homme qui ne côtoie point ses semblables. La conscience ouvrière qui s'est formée rapidement, partout où la grande usine a prévalu, fait d'ordinaire défaut dans le travail à domicile.

Le problème sollicite donc, pour les raisons déjà indiquées, et pour d'autres qui seront mentionnées, tous ceux qui s'intéressent au mouvement économique et social. On conçoit que de graves associations, comme celle qui s'est constituée, en huit États de l'Europe, pour la protection légale des travailleurs, s'en soient saisies. Mais les gouvernements eux-mêmes ne sont pas demeurés indifférents et peut-être importe-t-il d'expliquer ici les motifs de leur attitude. Ce n'est point par pure philanthropie, (elle ne joue qu'un rôle effacé dans les combinaisons politiques), que les pays australasiens ont essayé de réagir contre le Sweating System, que l'Autriche ou l'Angleterre ont procédé à de vastes enquêtes. Si nul ne les avait sollicités, ou si aucune considération particulière ne les avait stimulés, les pouvoirs publics de ces contrées n'auraient probablement pris aucune initiative.

Mais d'un côté, les syndicats ouvriers de la grande industrie protestaient contre la concurrence ruineuse du travail à domicile qui, on va le voir, étend à chaque instant son aire. D'un autre côté, les gouvernements étaient tenus d'envisager les conséquences désastreuses de ce mode de production, et spécialement la dégénérescence, l'affaiblissement national qu'entraînent ses conditions coutumières. C'est ainsi que de navrantes études ont été poursuivies, que des remèdes ont été proposés ou recherchés, que des textes plus ou moins efficaces sont intervenus.

Le travail à domicile n'est pas, comme on le pourrait croire, une pure survivance du passé. Si les petits ateliers n'étaient que de simples résidus de l'organisation ancienne et routinière de l'industrie, leur nombre ne s'accroîtrait pas. Or cet effectif grandit sans relâche. Il semble donc qu'il y ait contradiction entre cette dispersion de forces et le mouvement général de la concentration capitaliste. Mais la contradiction n'existe point et la dispersion n'est qu'apparente.

Les petits ateliers qui se constituent dans les grandes villes de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de l'Union, ne restent pas autonomes. L'ouvrier qui y peine, en d'invraisemblables conditions, n'est pas maître de son labeur; il ne fournit pas directement le consommateur. Ce serait folie que de l'assimiler à l'artisan libre du temps jadis. Ce petit façonnier n'est qu'un prolétaire, un salarié comme un autre — un peu plus pressuré et surmené qu'un autre — parce qu'il ne peut pas ou ne sait pas se défendre. Il dépend tout aussi étroitement du puissant entrepreneur que ses camarades, appelés et renvoyés à heures fixes par la cloche de l'usine. La dissémination des locaux du travail se concilie à merveille avec la concentration des énergies productives; elle ne saurait faire impression que sur les ignorants.

Les inspecteurs du travail français indiquent, avec clarté, dans leurs rapports annuels, les causes

de l'extension des ateliers de famille. Comme on l'a très justement remarqué, les lois ouvrières n'amènent jamais les résultats pour lesquels elles avaient été conçues. Depuis des années et des années, on a accumulé textes sur textes pour limiter les heures de labeur, pour édicter des prescriptions sanitaires, pour prémunir les salariés contre les risques des accidents. On a abouti à quelques effets réels, mais surtout à de sérieuses déceptions, car plus l'application des règlements se faisait minutieuse et sévère, et plus les patrons étaient incités à se dérober à leur action. Ils y ont trop bien réussi — et chez nous — et partout ailleurs, en substituant le travail disséminé à celui de la grande caserne ouvrière.

Pour nous en tenir à notre pays, la loi de 1900 qui protège les femmes, les filles et les enfants et même les adultes hommes des locaux à personnel mixte, est impuissante à jouer dans l'atelier à domicile. Celui-ci se soustrait à toute surveillance. Contraindra-t-on la couturière, la giletière, la fleuriste qui s'exténue dans sa petite chambre, à éteindre sa lampe à une certaine heure ? Lui interdira-t-on de prendre tel ou tel logement, parce qu'elle s'y étiolera nécessairement, et que l'aération ou la ventilation y est insuffisante? Jusqu'ici la législation française n'a même pas essayé de réagir contre les abus inévitables du sweating system, et l'on conçoit de la sorte que les entrepreneurs préfèrent démolir leurs établissements et disperser leurs salariés. Ils y ont tout bénéfice, puisqu'ils n'ont plus à redouter les contraventions, que les primes d'assurances ne sont plus à leur charge, et que les frais généraux aussi tendent à se réduire. On pourrait supposer que la poussée de l'industrie façonnière s'opère contre eux; ce sont eux qui la stimulent, qui la subventionnent et qui en bénéficient.

Au reste, les lois en vigueur s'appliqueraient-elles aux métiers en chambre, que leurs prescriptions demeureraient vaines, pour la raison bien simple, qu'à l'heure actuelle, la plupart des façonniers sont inconnus de l'administration. Rien n'indique extérieurement les ateliers où ils exécutent leurs ouvrages; soucieux d'écarter le fisc, ils se dissimulent avec soin. Que si on les interroge sur les conditions de leur tâche, ils s'efforcent d'éluder la question, car ils redoutent avant tout, et n'est-ce point légitime? de perdre leur misérable gagne-pain. On voit là toute la complexité du problème, toute la difficulté, — non seulement de la solution, mais encore de l'investigation.

*
* *

Le travail à domicile s'est développé dans les métiers les plus variés. Il caractérise surtout le vêtement et la lingerie, mais on le retrouve tout aussi bien, — pour nous en tenir à la France, dans le bois, les textiles et même la métallurgie. Il occupe des milliers et des milliers de personnes dans le tissage de la batiste du Cambrésis, dans le tissage du ruban et de la soie à Lyon, Saint-Étienne, etc., dans la bonneterie à Troyes — et à cet égard, l'enquête que poursuit, en ce moment, une commission parlementaire produira sans doute des documents intéressants. Très nombreux aussi sont les façonniers parmi les gantiers de Grenoble, les cordonniers du Centre, les couteliers de Thiers, les vanniers de la Thiérache. Ils se donnent encore rendez-vous dans les petits métiers de Paris, et contribuent activement à la fabrication du meuble au faubourg Saint-Antoine.

En additionnant ces diverses catégories, on arrive à un chiffre respectable. De bons juges évaluent le total à 800.000 unités, et comme les ouvriers français n'excèdent guère celui de 5 millions, plus d'un sixième d'entre ceux relèveraient du labeur disséminé. Peut-être ce simple rapport atteste-t-il que la question visée ici intéresse la généralité de la classe ouvrière. Car si 16 p. 100 des salariés français se contentent de rétributions dérisoires, et s'astreignent, pour pouvoir abaisser leurs exigences, à des conditions d'hygiène désastreuses, comment n'exerceraient-ils pas une influence sur le prix courant de la main-d'œuvre ?

Mais la France n'est peut-être pas la contrée la plus atteinte par le mal. L'Angleterre et l'Union qui reçoivent sans trêve et qui ont reçu plus encore, depuis le début de la guerre extrême-orientale, des masses de réfugiés russes, juifs principalement, ont vu le sweating system prendre des proportions inattendues, et le travail en chambre grossir démesurément ses contingents. Veut-on savoir à quel sort peuvent descendre des êtres humains, à l'étape de l'histoire où nous sommes arrivés ? Il suffit de se reporter à certaines enquêtes officielles et officieuses. Prenons, pour l'Angleterre, celle des lords en 1888. A Londres, des femmes travaillent 16 heures sans arrêt, mangeant même sur place, afin de ne pas perdre une minute ; nombre d'ouvriers cordonniers s'astreignent à peiner jusqu'à 18 heures, et pour quels salaires? Les confectionneuses ont de 10 à 15 francs par semaine, les lingères de 5 à 6, et encore faut-il déduire, de cet invraisemblable total, des dépenses qui ne se peuvent éviter; les cordonniers atteignent rarement 18 et 20 francs, et l'un des commissaires signala l'un de ces malheureux qui devait nourrir 8 personnes avec 18 fr. 50 — soit 2 fr. 60 par jour. Quant aux casquettiers, leur gain est encore plus misérable, à raison de l'intensité de la concurrence.

Voici maintenant les enquêtes américaines qui ne

sont pas moins navrantes. Elles évaluent à 50 0/0 l'abaissement du salaire, dans les ateliers à domicile qui absorbent jusqu'aux quatre cinquièmes de l'effectif du vêtement à New-York, Boston, Chicago. Les tailleurs qui sont rémunérés 25 francs par semaine, (et il sied de tenir compte de la cherté du logement au Nouveau Monde), s'estiment heureux. Le rapport du Sénat de Washington, en 1893, cite des cas extraordinaires : celui d'une Polonaise qui, en faisant des manteaux, gagnait 15 francs pour 22 jours, celui d'une Italienne et de sa fille qui touchaient 57 francs toutes les neuf semaines, — celui de deux autres ouvrières qui avaient réuni, en s'associant, 115 francs en un mois, alors que le loyer prenait déjà là-dessus 50 francs : aussi leurs ressources étaient-elles si exiguës qu'elles n'avaient qu'une paire de chaussures, employée tour à tour par l'une et par l'autre. Une vieille femme d'origine suisse était rétribuée 10 francs par semaine, pour coudre des boucles que lui commandaient des bandagistes. J'ajoute que ces rémunérations correspondaient à des journées de 14 et 15 heures. Et non seulement ces malheureuses salariées étaient indignement exploitées, mais encore elles occupaient des réduits d'une effroyante insalubrité, et d'où les mauvaises odeurs chassaient les enquêteurs les plus aguerris.

Passons à la France. Combien de femmes, dans la confection parisienne se contentent de 1 franc, 1 fr. 25, 1 fr. 40, pour 15 heures de labeur et souvent pour bien plus, lorsque la journée se prolonge dans la nuit? Des personnes autorisées assurent que quantité de brodeuses sont réduites à 0 fr. 85 et 0 fr. 75; le gain annuel de dizaines de milliers de personnes oscille entre 200 et 300 francs. A quoi bon opposer à ces constatations les salaires de la grande industrie, beaucoup moins mesquins à coup sûr? Il n'en reste pas moins qu'une large portion du prolétariat féminin chez nous — et aussi en Autriche, en Allemagne, et dans la péninsule italique — végète dans un atroce dénûment. Comment veut-on que des créatures humaines subsistent avec de semblables rétributions? Ces statistiques illuminent violemment les dessous de la vie des grandes cités modernes. Elles expliquent, mieux que de longs raisonnements, le développement de la prostitution, que les moralistes professionnels réprouvent et combattent, mais qui plonge ses racines au plus profond du système industriel!

La revue n'est pas au reste terminée. Voici la Confédération helvétique, la libre Suisse, où les lois des fabriques n'ont pu empêcher les plus scandaleux abus. Dans les vieux cantons du lac de Lucerne, des enfants de six ans peinent à l'aube, avant d'aller à l'école, peinent encore le soir, en rentrant après la nuit close, et lorsque leurs parents ne les emploient pas directement, ils les louent aux brodeurs ou aux tisseurs à domicile, moyennant 0 fr. 30 pour 8 heures. On cite les ouvrières passementières du Jura balois, rétribuées 1 fr. 50 pour seize ou dix-huit heures de labeur en chambre, et celles du Jura soleurois, plus infortunées encore, qui gagnent 0 fr. 75 pour demeurer à la tâche de 4 heures du matin à 9 heures du soir; les maris ne sont guère mieux traités et le terrorisme que les entrepreneurs exercent sur toute la population montagnarde ainsi occupée est telle, qu'au référendum de 1901, sur l'assurance maladie, 95 p. 100 des votants se prononcèrent contre une législation sociale nécessaire et bienfaisante. Il y a là toute une forte race qu'anémie et détruit le Sweating system, dans le grand air pur des sommets, au milieu des splendides sapinières.

Les Antipodes n'ont pas plus échappé que la vieille Europe à toutes ces tares. L'enquête ordonnée par le gouvernement de Victoria, en 1893, attesta qu'à Melbourne, les confectionneurs isolés gagnaient environ 14 francs par semaine — somme dont il faudrait encore diminuer une forte partie pour respecter les équivalences. On conçoit que là-bas, comme partout, la grande industrie ait préféré le travail disséminé.

*
* *

Il reste à examiner les remèdes qui ont été jusqu'ici proposés ou appliqués : remèdes insuffisants, inefficaces, et dont l'expérience a montré partout la presque totale inanité.

Avant d'énumérer les rares législations qui ont été instituées, à l'étranger, il importe de dire qu'elles remontent à des dates très récentes. Comme on le supposera à coup sûr, le patronat s'est montré formellement hostile à une réglementation qui limitait ses moyens d'enrichissement: les pouvoirs publics n'ont agi que sous la pression des ouvriers de la grande industrie, lorsque les scandales et les abus devenaient intolérables, et le plus souvent les textes répressifs sont demeurés lettre morte, parce que trop d'intérêts se concertaient pour les frapper d'impuissance.

Le plus généralement, l'on s'est arrêté à l'enquête, qui aboutit à des constatations plus ou moins sérieuses, et dont la valeur pratique est contestable. Ce n'est guère que dans les communautés anglo-saxonnes que des décisions légales ont été prises, et que les Parlements ont fait un mince effort pour refouler le sweating system.

Le Factory act anglais de 1901 comporte, à ce sujet, plusieurs articles qui méritent d'être signalés. Il enjoint aux entrepreneurs de fournir à l'inspection la liste des personnes qu'ils emploient au dehors. Au cas où ces ouvriers extérieurs vivraient dans des

conditions notoirement insalubres, le conseil de district aurait qualité pour agir. Il doit même interdire de délivrer de l'ouvrage à toute personne habitant un immeuble où une maladie infectieuse a éclaté.

La législation de certains États américains paraît plus stricte. A New-York, par exemple, les textes en vigueur interdisent le travail des fleurs, la confection des vêtements et des cigares en appartement, à moins que ces opérations ne groupent exclusivement des membres de la famille. Un local d'habitation est-il déclaré insalubre : les inspecteurs seront tenus de faire détruire les produits qui en sortent. Au Massachusetts, le travail à domicile n'est autorisé que sur l'avis de la police, après examen préalable des conditions d'hygiène. En outre, tout vêtement taillé en chambre porte obligatoirement une étiquette spéciale. On peut enfin, ici, citer une ordonnance en usage à Chicago et qui punit l'emploi de toute personne dans des logements étroits ou mal aérés.

C'est en Australasie que le sweating system, énergiquement poursuivi par les Unions ouvrières et par leur nombreuse représentation parlementaire, a donné lieu aux règlements les plus étudiés. En Nouvelle-Zélande, les patrons doivent inscrire, sur des registres spéciaux, les noms, les salaires, les adresses des marchandeurs et façonniers qu'ils occupent au dehors : l'inspection officielle, à laquelle — trait particulier du pays — s'adjoignent des inspecteurs bénévoles, recherche les infractions. La loi victorienne de 1896 est presque célèbre, parce qu'elle a prévu, comme on a dit, la fixation d'un minimum de salaire. Elle permet au gouvernement de déférer à la juridiction des conseils mixtes tout métier où fonctionne la surexploitation par le chef d'industrie ou par l'intermédiaire. Ces conseils, qui établissent les rétributions minima, soit à la journée, soit à la pièce, ont déjà statué pour la confection, les chaussures, la chemiserie, l'ébénisterie.

A bien examiner les faits, les lois votées par les Parlements des communautés anglo-saxonnes des deux mondes ont produit des résultats dérisoires. Plus que jamais la surexploitation des classes populaires sévit à Londres où une effroyable misère pèse sur le prolétariat en chambre. Les États-Unis n'ont, pas plus que la France ou l'Allemagne ou la Suisse, réussi à se soustraire à ce mal déprimant. En Australasie même, où les conditions du travail sont encore essentiellement différentes de celles de nos pays surpeuplés, il n'apparaît pas que les ouvriers à domicile aient obtenu un relèvement appréciable de leur condition.

* *

A une date récente, l'Association nationale française pour la protection légale des travailleurs se saisissait de la question. Après de longs débats, elle émettait plusieurs vœux. Tout d'abord, elle sollicitait une enquête : 1° sur l'hygiène, la durée et le salaire du travail en chambre, et 2° sur l'efficacité de la législation actuelle. Elle demandait que tout patron fût tenu de donner à l'inspection, et sous peine d'amende, la liste des chefs d'ateliers, entrepreneurs, ou façonniers auxquels il s'adresserait, et que la même obligation incombât, pour les salariés proprement dits, aux intermédiaires. Enfin elle exprimait le souhait qu'il fût prescrit à certains industriels de fournir un livret aux ouvriers en chambre, et d'y mentionner le salaire payé et les conditions de calcul de ce salaire.

Ce sont là, à coup sûr, des initiatives louables : même s'il ne leur était répondu que partiellement, elles donneraient au public les moyens de se faire une opinion sur les tares du sweating system. Quoi qu'il en soit, les investigations sérieuses et complètes resteront malaisées. C'est lorsqu'on voudra passer à l'établissement de sanctions pratiques qu'on se heurtera à des obstacles quasi insurmontables. L'insuccès des législations étrangères est assez édifiant à cet égard.

Pour obtenir la liste des intermédiaires et des façonniers à domicile, l'on ne saurait compter sur la sincérité des industriels. L'intérêt froissé ou menacé invente mille subterfuges pour se défendre. Que si l'on réclame le concours des travailleurs isolés, on rencontrera un mutisme, une discrétion trop compréhensibles. A l'heure actuelle, et l'on ne saurait trop insister sur ce point, une complicité, ou si l'on veut, une solidarité subsiste entre ceux qui pratiquent la surexploitation et ceux qui la subissent. Avant de chercher à bien vivre... on veut vivre. L'homme et la femme qui acceptent des rétributions dérisoires, qui supportent d'odieuses retenues pour des malfaçons imaginaires, se plaignent à coup sûr de leur statut social. Mais ils préfèrent le dénûment à la mort. Individuellement, les ouvriers disséminés qui s'exténuent au 7e étage des faubourgs ou dans les masures des campagnes, condamnent les méfaits de l'organisation qui les écrase ; mais individuellement aussi, ils songent à leurs besoins les plus immédiats, et, en somme, quelle que soit la législation adoptée, ils contribueront à en éluder les effets, parce qu'autrement ils perdraient même les quelques centimes chaque jour perçus.

La grande usine, avec son machinisme compliqué, a pu mériter les imprécations des prolétaires : du moins elle les a contraints à se grouper, à se concerter, à se protéger collectivement. L'industrie à domicile a exercé une influence contraire. Jusqu'ici, elle a découragé toute formation syndicale, et comme le syndicat, l'association des surexploités

seule, pourra maîtriser ce mode de production, il semble qu'on soit indéfiniment condamné à tourner dans un même cercle... cercle d'enfer que Dante n'avait point prévu. Il reste donc à découvrir un remède au mal terrible qui ronge nos cités — mais il est plus que douteux que le régime individualiste, que le système du libre contrat, fournisse même un palliatif. Il est des vices inhérents à telle ou telle structure sociale, et qui ne disparaissent qu'avec elle.

PAUL LOUIS.

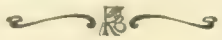

LA VIE LITTÉRAIRE

La critique de Barbey d'Aurevilly

BARBEY D'AUREVILLY. *Romanciers d'hier et d'avant-hier* (1905). BARBEY D'AUREVILLY : *Les Philosophes et écrivains religieux. — Les Historiens. — Les Poètes. — Les Bas-Bleus. — Les Juges jugés. — Les Romanciers. — Littérature étrangère. Littérature épistolaire. — Mémoires historiques et littéraires. — Journalistes et Polémistes, Chroniqueurs et Pamphlétaires*, etc., etc.

Nous avons toutes sortes de raisons de nous occuper de Barbey d'Aurevilly. Nous en avons aussi le devoir. Cet homme du passé, ce réactionnaire à panache s'étonnerait bien qu'on pût le considérer aujourd'hui comme un précurseur. Il l'est cependant. Il l'est dans une certaine mesure et d'autant mieux qu'il s'est moins appliqué à l'être. Il est, par son exemple infiniment noble, un annonciateur des temps nouveaux de la critique !

J'ai peur qu'on ne lui sache pas suffisamment gré d'avoir préparé une transformation, une augmentation du rôle de la critique, et plus exactement, du critique. J'en ai peur. Et ce n'est pas uniquement la faute de notre ingratitude si nous n'éprouvons pas tous pour Barbey d'Aurevilly la reconnaissance que nous lui devons. Barbey d'Aurevilly est un peu coupable de l'isolement, de l'oubli où nous laissons indolemment tomber sa gloire. C'est qu'il y a la critique de Barbey d'Aurevilly. Et il y a le critique. La critique n'est point tout à fait égale au critique. Celle-là nous écarte souvent de celui-ci. Revenons à elle pour revenir à lui.

Voici *Les Romanciers d'hier et d'avant-hier*. Il y a Stendhal et il y a Balzac. Et il y a aussi Edouard Gourdon et Antoine Gaudon. Choisissez ! O vanité de la critique ! Dépenser toutes les ressources de son esprit pour analyser le génie d'Edouard Gourdon ou d'Antoine Gaudon ! La critique risquerait trop de paraître futile — autant qu'éphémère — si elle n'avait d'autres objets que les Edouard Gourdon et les Antoine Gaudon de tous les moments. Elle en a d'autres heureusement : et il n'est pas toujours le moindre de ses résultats, celui qui consiste à mettre en relief la personnalité de celui qui l'écrit, l'homme, — le critique.

Donc on publie avec une pieuse persistance, en recueils soigneusement rassemblés, les études littéraires de Barbey d'Aurevilly. Le public n'a point cette persistance. Le public ne se soucie pas suffisamment de ces efforts. Le public est trop négligent des beaux gestes de Barbey d'Aurevilly. Le public n'est pas entièrement coupable, je l'ai dit et je tiens à le répéter. Néanmoins, le public a tort. Il faut blâmer le public. Il faut le plaindre. Détestable indifférence qui l'empêche de jouir de ce prodigieux spectacle qu'est, dans la lutte des idées, un homme !

L'œuvre critique de Barbey d'Aurevilly est immense par ses proportions. Il la commença en 1851 au *Pays*. Il la continua un peu partout jusqu'à sa mort. Sa critique n'est pas follement documentaire. Il se moque des documents. On ne saurait invoquer de prétextes sérieux pour comparer Barbey d'Aurevilly à Sainte-Beuve. Il n'a cure de nous apprendre quoi que ce soit. Il ne discute point des livres qu'il juge en les complétant par d'autres livres. Les faits, les petits faits, les renseignements, comme Barbey d'Aurevilly méprise tout cela ! Il ne dissimule pas son mépris. Il aime et admire le XVIIe siècle. « C'est un grand siècle, et c'est même le *grand siècle*, personne ne peut le nier. » Mais voilà ! Il ne veut pas que, sous prétexte de tout célébrer de ce siècle incomparable, « on nous donne de gros livres, abominablement détaillés (le mot est joli !) et tout surchargés de petites choses bonnes à laisser par terre où elles étaient très bien, sur des personnages de deuxième, de troisième ou de quatrième ordre à qui l'histoire, dans la discrétion de sa justice, n'a consacré que quelques pages, parce que réellement ils n'en méritent pas une de plus ». Décidément Barbey d'Aurevilly méprise les gros livres abominablement détaillés. Il les méprise trop. Et, aussi bien, sa critique ne sera pas abominablement détaillée. Elle ne l'est pas toujours assez. Elle manque de faits. Chaque étude est abondante en ses développements, elle est pauvre en renseignements... mais elle est le plus souvent riche d'idées et d'invectives. Riche d'idées ? C'est trop dire. Riche d'énergie dans l'expression de quelques idées, toujours les mêmes, que Barbey d'Aurevilly ne se lasse jamais de reproduire. Et elle est comme une galerie de portraits psychologiques, pas exagérément profonds, oh non ! mais de la plus rigoureuse netteté. Et surtout, la critique de Barbey d'Aurevilly est la manifestation la plus ardente de sa personna-

lité... C'est la personnalité de Barbey qui s'exhibe infatigablement en ces innombrables études. Et cela suffit pour qu'elles ne soient à aucun moment négligeables. Cela suffit pour qu'aujourd'hui elles offrent à nos regards un intérêt particulier.

Evidemment, cette critique est une critique de combat. Pourrait-elle être autre chose? Barbey d'Aurevilly ne pense pas qu'il appartienne à un critique d'être un juge impassible. Cette idée ne peut d'aucune manière entrer dans son esprit. Il se lance dans la mêlée. Il y est. Il y reste. Il y mène le combat. Il est d'ailleurs bien persuadé que ce combat est le bon combat. Sans doute il en est trop persuadé pour que sa critique soit extrêmement critique.

Puis, ce combattant est trop heureux de la lutte pour ne pas considérer comme des adversaires les écrivains qui ont cette audace de ne pas avoir sur la vie et sur les lettres les mêmes conceptions que lui. Sa critique part des idées, de deux ou trois idées, pour arriver aux hommes. Et quand elle est aux hommes, elle s'y maintient, elle s'y acharne. Et elle est parfois la critique la plus plaisante du monde.

Telle est bien la route suivie : des idées à l'homme, de l'analyse au portrait. Le portrait : Barbey d'Aurevilly excelle à le dessiner, mais il est incapable de s'apercevoir qu'il le tourne fréquemment à la caricature.

Un exemple, voulez vous : Barbey d'Aurevilly déteste le libéralisme flottant de Benjamin Constant. Ah ! il ne s'attarde point à discuter le libéralisme ! A d'autres ! il s'est emparé de l'homme. Gare à lui ! Benjamin Constant était un chapon : c'est Barbey d'Aurevilly qui le dit. Il le sait. Il le dit :

« Car je foule aux pieds le respect, il en était un, Benjamin Constant ! Pourquoi l'avez-vous déterré ? Je constate. Il a passé pour le coq du libéralisme pendant trente ans. Mais le libéralisme n'était pas difficile en coqs. Tout lui était coq qui piaillait, n'importe avec quelle voix contre le pouvoir... Benjamin Constant, un des plus faibles de ces piailleurs, un soprano de la Chapelle Sixtine appliqué à la politique, fut certainement l'être le moins viril par la pensée, par les opinions, par le caractère, par le cœur et par le talent, d'un temps où il y avait des hommes comme de Maistre, de Bonald, Chateaubriand, Lamennais, Fiévée, contemporains terribles, et une femme comme Mme de Staël ! »

Mais ne croyez pas que Barbey d'Aurevilly se satisfasse d'avoir tout un long paragraphe traité en ennemi cet écrivain mort, dont il n'accepte pas les idées. Il tient l'homme : il le déchire avec une rage triomphante. Il ressemble à ces combattants homériques qui se jetaient des injures avec des coups. Barbey d'Aurevilly insulte Benjamin Constant en le rossant.

« Pauvre et grande Mme de Staël ! Benjamin Constant est sorti de dessous sa jupe :

Et qui saurait sans moi que Cottin a prêché !...

« Sans Mme de Staël, qui donc dans le monde politique et littéraire se serait aperçu de la présence de ce grand flandrin blond, lequel l'avait prise, elle, par le contraste, cette Ethiopienne de Mme de Staël (voir son portrait), brûlée par le double soleil de la passion et du génie ! »

Toute l'étude est ainsi. Barbey d'Aurevilly s'est appliqué surtout à démontrer son affirmation première, à savoir que Benjamin Constant est un « chapon ». Que voilà un terme peu convenable à la critique littéraire. Mais au fond mettons toutes choses au pis, et je vous assure que je ne plaisante pas, l'affirmation de Barbey d'Aurevilly semble juste par quelque endroit. Peu d'études aussi bien que la sienne nous font pénétrer la médiocrité inopérante des indécises doctrines de ce grand flandrin blond de Benjamin Constant ! Il a fait une caricature. Pourtant nous n'avons jamais mieux reconnu l'homme, et en somme rarement mieux jugé les idées...

Ce procédé de satire truculente serait toujours dangereux... Il pourrait du moins être quelquefois efficace. Encore faudrait-il que ces caricatures d'écrivains fussent inspirées par des idées de critique littéraire. Or, les idées de Barbey d'Aurevilly en critique littéraire sont religieuses, politiques, morales, sociales, mais elles ne sont nullement littéraires. Et cela tout de même ne laisse pas que d'être assez fâcheux.

Il proclame : « la critique a pour blason la croix, la balance et le glaive. » Et cela signifie en style moins métaphorique, que la critique sera catholique, qu'elle jugera, qu'elle exécutera. La critique doit juger souvent. Elle a le devoir d'exécuter quelquefois. Mais pour la foi catholique et pour la foi monarchiste, ces jugements et ces exécutions? Non pas ! C'est donner trop à faire aux critiques littéraires que de les charger d'une restauration catholique et monarchiste. C'est leur donner trop et pas assez à faire. Et laissons-les libres, grands dieux ! de faire autre chose ! D'ailleurs ce paladin du feuilleton hebdomadaire diminue sa force par ses principes mêmes. Et il lui arrive justement de mépriser au nom de ses principes ceux qui, dans l'histoire de la littérature, ont eu l'intelligence critique la plus forte et la plus souple. Il la méprise, cette intelligence critique, à cause de l'usage qu'ils en ont fait. Mais il est assurément déplorable qu'un critique prenne à tâche de rabaisser au-dessous de rien l'intelligence critique. Et ce n'est pas une compensation suffisante s'il exalte Granier de Cassagnac ou Crétineau-Joly.

Sans doute, ce n'est pas le doctrinaire qu'il faut

rechercher dans la critique de Barbey d'Aurevilly : c'est bien plutôt, si l'on veut, le romancier et le poète. Romancier, on sent qu'il l'est lorsque, tout naturellement, il transforme ses analyses en portraits, et poète, on le sent aussi à la manière dont il idéalise quand il lui plait les physionomies. Voyez-le étudiant Mme Recamier. Il aime Mme Récamier. Pourquoi aime-t-il Mme Récamier ? Peut-être parce qu'elle fut convenablement monarchiste ! Peut-être parce qu'elle eut le tact de ne point écrire et il lui en sait un gré infini lui, l'ennemi des bas-bleus ? Peut-être simplement parce qu'elle fut belle. Et c'est une raison qui dispense d'en donner d'autres... Bref Barbey d'Aurevilly aime Mme Récamier... Et il va étudier *les Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Mme Récamier*, par Mme Lenormant. Ces *Souvenirs* sont à tous points de vue vagues et vides. Ils sont pauvres. Ils sont médiocres. Un esprit critique aurait peut-être conclu que cette médiocrité pauvre provient, oh, partiellement ! de l'intelligence de Mme Récamier. Lui, pas ! Il aime Mme Récamier. Il persiste à l'aimer. Et il accable de ses sarcasmes Mme Lenormant, qui n'a rien su obtenir de ce divin modèle. Et il s'anime, il s'enthousiasme ! Romancier, poète, il décrit soudain une figure de rêve... Toutes les épithètes, tous les substantifs, toutes les comparaisons s'envolent... Mme Récamier un miracle de beauté, de vertu, de bonté, de pitié, de pureté et de charme, et non pas seulement pour son temps, mais pour tous les temps !... Mme Récamier qui, comme une étoile, est restée presque un mystère !... Cela continue longtemps. Ce critique, qui est un romancier, crée naturellement des personnages. Poète, il leur donne parfois une vie éthérée. Et il écrit des pages purement lyriques !

Mais c'est le polémiste que j'aime. C'est lui qu'il ne faut pas oublier. On a appelé Barbey d'Aurevilly un Joseph de Maistre en délire. Je vois surtout en lui à bien des égards le Saint-Simon de la critique. La violence de ses haines est étonnante, la férocité de leurs manifestations est éblouissante. Satiriste truculent il est constamment frénétique. C'est un forcené de la satire. Il est toujours prêt à l'invective.

Invectives contre les catégories littéraires qu'il abhorre ! Il a invectivé tous les bas-bleus ! « Les femmes qui écrivent ne sont plus des femmes. Ce sont des hommes, au moins de prétention — et manqués ! Ce sont des bas-bleus ! bas-bleu est masculin, les bas-bleus ont plus ou moins donné leur démission de leur sexe. Même leur vanité n'est plus celle de la femme... Du fond de la vanité très souvent jolie de la femme, il leur en a poussé une autre qui a dévoré la première et qui est affreuse comme l'orgueil impuissant.....

« ... La première punition de ces jalouses du génie des hommes a été de perdre le leur — le génie de la mise, cette poésie d'elle-même dont elles sont tout ensemble le poème et le poète. La seconde a été de n'avoir plus le moindre droit aux ménagements respectueux que l'on doit à la femme... Vous entendez, mesdames? Quand on a osé se faire amazone, on ne doit pas craindre le massacre sur le Thermodon. »

Invectives contre les hommes, même contre ceux qui n'appellent que des sentiments assez doux. Cette expression : « traîner un homme dans la boue ! », comme elle doit plaire à Barbey d'Aurevilly ! Sa critique traîne volontiers les hommes dans la boue. Quelles invectives merveilleuses ! Il les accumule toutes dans une seule étude. Il ne croit jamais en avoir mis assez ! Tenez ! il hait Jules Favre. Il le hait bien. Il le hait plus encore. Sa critique devient un amas d'épithètes injurieuses.....

« Cette petite hydre de Jules Favre a deux têtes : celle de la vipère politique et celle de la grenouillette littéraire. Or c'est de la dernière — l'innocente — que nous allons nous occuper, ne fût-ce que pour la faire rentrer dans son marais... l'autre ne nous appartient pas, la critique littéraire n'a point d'ongles à mettre sur le cadavre politique d'un homme qu'on a appelé « le décapité », la critique littéraire n'est pas un chacal. »

« ... La sottise de Jules Favre manque d'intensité. Elle est tempérée. Elle rentre dans cette espèce de médiocrité flasque qui cause autant de dégoût à l'esprit que les corps mous en causent à nos nerfs. »

« Quand on veut le montrer dans la réalité de son genre d'esprit, on ne sait vraiment par où le prendre, tant sa médiocrité est unie, aplatie, lisse, sans angles, sans nœuds, sans rebords... »

Et il y en a ! Il y en a ! Il y en a ! Et je crois bien que tout ce qu'il y a ne prouve pas grand'chose, mais c'est amusant !

Amusant ! Barbey d'Aurevilly l'est plus encore lorsque, au lieu de l'invective, il emploie comme procédé de satire la raillerie, l'esprit. Et, Dieu merci ! il l'emploie fréquemment. Le critique est un pamphlétaire. Et il a tous les genres d'esprit du pamphlet. Cinglant, sarcastique, malin, bénin, mordant, piquant, souriant, Barbey d'Aurevilly est spirituel de mille manières. Il exprime les idées les plus simples avec un pittoresque énorme, et pour ainsi dire triomphant.

« Le journalisme, cet ogre qui aime la chair fraîche littéraire et qui mange les littérateurs en bas âge, a dévoré l'homme de lettres que Pelletan aurait pu devenir. »

« Cet homme de progrès n'a point progressé. Il est devenu la borne de ses idées. »

« C'est une espèce de Tibulle d'une République innocente, mêlée de Jocrisse et de Platon.

« Béranger seul est étonnamment bien jugé. C'est qu'ici le tempérament de Pelletan a été plus fort que ses opinions de journaliste, la nature de Pelletan s'est retrouvée. Le lyrique et l'enthousiaste qui sont encore en lui ont eu horreur de cet antipathique petit bourgeois, de ce Tartufe du libéralisme qui savait jouer sa partie avec l'opinion et gagner, en trichant, la popularité. »

Mais nous n'en finirions pas! Quand Barbey d'Aurevilly ne consent pas à être spirituel, il est le lion presque perpétuellement rugissant de la critique. Il n'a point le calme favorable à l'impartialité. La critique n'est point un monument d'histoire littéraire. Elle est un document de mœurs littéraires. Et c'est encore son exemple plus que son œuvre, qui donne à Barbey d'Aurevilly son importance parmi les critiques, et accroît cette importance aujourd'hui. Il ne faut pas aller chercher en ses livres des idées et des faits. On peut néanmoins l'admirer profondément. On le sent, il a fait généreusement les plus beaux gestes qui fussent. Il a incarné la vaillance littéraire. Il a engagé beaucoup de combats nécessaires. Tant pis s'il s'est, par aventure, battu contre les moulins à vent. Don Quichotte doit rester un héros sympathique !

Barbey d'Aurevilly, ce retardataire, a été un précurseur. Il a compris que la critique devait être pour beaucoup directrice des esprits et des âmes. Il a pensé que le rôle du critique était de se mettre en travers des erreurs, des sottises qui, à toutes les époques, s'introduisent dans la vie, et de la vie dans la littérature pour la vicier. Il fut un critique d'action. Il ne fut enchaîné que par ses préjugés et, au demeurant, il fut un homme — un homme libre.

J. Ernest-Charles.

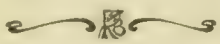

THÉATRES

Madame Eléonora Duse

Comédie-Française. Le *Shylock* d'Alfred de Vigny.

L'immense publicité qui annonça la Duse et prépara sa venue parmi nous, n'est qu'un des phénomènes caractéristiques de cette passion folle du théâtre qui est dans notre sang à nous Français, doublée, triplée s'il vous convient, par cet autre intérêt particulier s'attachant à tout ce qui porte la marque de l'étranger. Il est trop évident qu'un chef-d'œuvre de l'art dramatique, un authentique chef-d'œuvre, création du génie, ne rencontrerait pas, pour asseoir et étendre sa renommée, le quart, la dixième partie des moyens de diffusion qui spontanément viennent s'offrir à une comédienne interprétant six ou huit rôles connus. Cependant que les feuilles quotidiennes nous renseignaient abondamment sur ses goûts, sur son amour de la solitude, sur son désir d'isolement, sur ce dédoublement de sa vie propre, qui fait d'elle tout à la fois une femme d'intimité et une artiste appartenant au public, ces mêmes feuilles contenaient, bizarre anomalie, interviews et conversations, vraies ou supposées, dans lesquelles Mme Eléonora Duse nous tenait au courant de ses goûts. Fortune singulière pour une artiste que d'être née à Venise, et de pouvoir ainsi joindre au prestige de son talent celui du romantique décor de la lagune où vient se réfléchir son image ! Fortune singulière, non pas seulement parce que c'est un beau motif décoratif pour encadrer un visage déjà par lui-même expressif, mais parce qu'il fournit des thèmes merveilleux à variations littéraires !

... Pourtant les représentations allaient leur train, et qui eût pu, dans le concert d'éloges enthousiastes auquel donne lieu toute nouveauté de l'étranger, démêler la part inévitable des restrictions et des critiques, en eût entendu de curieuses et d'expressives. Par deux fois le hasard, qui n'en fait jamais d'autres, fit mon fauteuil voisin des loges où se trouvaient groupés quelques-uns de nos plus sympaques sociétaires de la rue Richelieu. Il va sans dire que je prêtai une oreille attentive, car s'il est toujours intéressant d'entendre juger par ses pairs une professionnelle, combien plus il le devient quand celle-ci bénéficie de l'engoûment et de la faveur réservés à une Vénitienne consacrée par le Nouveau-Monde, surtout lorsqu'elle suscite en quelques semaines plus de commentaires et de louanges qu'ils n'en recueilleront eux-mêmes durant toute une vie !

Ce qui paraissait avant tout les surprendre, les dérouter, les déconcerter, c'était l'emploi de moyens dramatiques radicalement opposés à ceux qui sont en usage sur la plupart de nos scènes, dans nos Conservatoires, et particulièrement sur notre grande scène française, qui est bien à maints égards le Conservatoire de la Tradition. Qu'il fût possible d'exercer une telle action sur une salle, à l'aide d'un si petit nombre d'effets apparents, extérieurs, voilà évidemment ce qu'ils ne pouvaient comprendre, ce qui démontait leurs habituelles notions de *progression*, ce qu'en eux-mêmes et dans les rares à-parté de gens qui se savent écoutés, ils attribuaient à la mode, au snobisme, ce snobisme si irritant pour les habitués de la faveur publique, quand il souligne un succès qui n'est pas le leur !

Ce jeu de Mme Eléonora Duse, si proche de la vie

qu'il semble [illegible], et comme le *mouvement même* de la vie, ce jeu où, dès le premier abord, on croirait qu'il entre si peu d'art, et dans lequel sans doute il y en a tant — car évidemment ce naturel extrême est voulu et prémédité — ce jeu tout *en dedans* par ses intentions, et presque jamais en dehors par ses effets, c'est en effet la suprême originalité de Mme Duse, ce par quoi elle s'est composé une physionomie à part entre les interprètes les plus illustres de ce temps. En elle tout y collabore, depuis le masque jusqu'au geste. Tout en elle est constamment *brisé*, *interrompu*. Elle procède par *détentes soudaines*, passant du calme le plus extrême au cri guttural, sans transition, sans passage proprement dit, et c'est par là, par ces effets manifestement concertés dans leur naturel apparent, qu'elle atteint à donner l'illusion de la vie. Rien de plus contraire, faut-il le dire, à notre déclamation classique, fondée tout entière sur la *progression*, et qui presque toujours envisage un morceau littéraire comme une sorte de *crescendo* et de *decrescendo* musical, où toutes les nuances sont par avance notées.

Lorsqu'un de nos comédiens ordinaires — Mme Duse étant pour l'heure l'extraordinaire — veut mettre en lumière tel passage saillant du rôle qu'il interprète, il emploie des moyens certains, toujours identiques, prévus d'avance, et qui sont souvent, trop souvent, comme le *poncif* de la déclamation. Le plus bel exemple que nous en puissions citer, c'est l'interprétation de la Tragédie, cette odieuse interprétation, où tout est convention. Rien de pareil chez Mme Duse, ou, plus exactement, elle apparaît tout le contraire et comme une vivante réaction. Jugez si un tel contraste est fait pour provoquer l'étonnement de messieurs les comédiens ordinaires ! Il n'est pas en ce sens jusqu'à ses défauts qui ne nous apparaissent comme un trait nouveau s'ajoutant à sa manière pour la parachever. Elle n'a pas de grands moyens physiques, ni comme geste, ni comme voix. Son organe surtout porte peu, n'a qu'un maigre volume, et ne lui permet jamais d'atteindre au pathétique par la puissance d'émission, mais seulement par des contrastes d'accentuation. Voilà un trait essentiel de son tempérament dramatique, qui tout aussi bien l'oppose à son illustre confrère italien, M. Novelli, qu'à telles de nos grandes interprètes françaises, comme Mme Sarah-Bernhardt. Et si ce trait pique notre curiosité d'amateurs, n'est-il pas fait encore pour susciter l'étonnement de ceux qui cherchent les secrets de son action dramatique, et qui, dans le fond d'eux-mêmes, auraient comme une raison mystérieuse de ne les point trouver ?

*
* *

Ce n'était pas en soi une mauvaise idée que cette reprise à la Comédie-Française du *Shylock* de Shakespeare, et ce n'est pas nous assurément qui nous élèverons contre ce qui peut étendre le répertoire poétique de la Comédie. Assez souvent nous avons protesté à cette place contre l'envahissement de notre première scène par le répertoire moderne, contre cet abus véritablement intolérable qui consiste à afficher une pièce de M. Capus quatre fois par semaine, pour ne pas nous montrer trop exigeant sur le choix des œuvres anciennes et sur leur interprétation.

Pourtant, lorsqu'on affiche du Shakespeare, nous avons le désir que ce soit Shakespeare, et non sa paraphrase par un autre poète, si illustre soit-il. Nul plus que moi n'admire Alfred de Vigny en ses créations originales, qui le placent à côté des grands écrivains du dernier siècle et ceignent son front d'une auréole comparable à celle de Victor Hugo, de Musset, de Lamartine. Mais qu'avait-on la prétention de nous donner : Shakespeare ou Vigny? Si c'était Vigny, ne pouvait-on reprendre une de ses grandes œuvres originales, ou *Chatterton*, ou la *Maréchale d'Ancre* ? Si c'était Shakespeare, la dernière chose à faire était de nous offrir cette interprétation inexacte et fausse, qui put bien paraître, à l'époque où elle fut écrite (1828), le comble de la nouveauté, mais qui nous semble, maintenant que nous avons goûté la saveur du véritable Shakespeare, le dernier mot du poncif et du vieux jeu.

Il n'est plus pour nous maintenant qu'une seule manière de goûter et d'apprécier Shakespeare, c'est de l'entendre dans la version la plus rapprochée possible du texte original : sinon, nous le sentons qui perd toute cette saveur par où il nous plaît tant. Nous le connaissons trop maintenant — je parle des amateurs de poésie — et surtout nous avons trop appris à connaître la valeur d'une exacte et fidèle traduction où sont respectés pieusement les accents du génie, pour pouvoir supporter ces adaptations timides faites pour un temps où le seul nom de Shakespeare inspirait la terreur, et où c'était une audace extrême que de songer à le transporter sur la scène française. Songez que Vigny écrivait à cette époque, dans la préface qui précède sa traduction du *More de Venise*, ces paroles significatives : « — La seule chose, dont je ressente quelque orgueil dans cette entreprise, est d'avoir fait entendre sur la scène le nom du grand Shakespeare, et donné ainsi occasion à un public français de montrer hautement qu'il sait bien que les langues ne sont que des instruments, que les idées sont universelles, que le génie appartient à l'humanité entière, et que sa gloire doit avoir pour théâtre le monde entier. »

Prodige d'audace au temps où ce *Shylock* fut présenté par Alfred de Vigny, il nous paraît donc, à

nous, qui depuis avons marché, un prodige d'inexactitude et de fausseté, et ceci pour bien des raisons, dont les deux meilleures sont que d'abord nous n'y retrouvons *presque* rien de la saveur originale du premier génie qui le conçut, et la seconde que nous n'y retrouvons *absolument* rien de ce que nous aimons dans le second génie qui l'interpréta. Non, certes de l'admirable poète des *Destinées*, de l'écrivain de *Chatterton* et de la *Maréchale d'Ancre*, il n'est plus rien qui transparaisse dans cette traduction où tout sent l'effort — un effort louable, faut-il le dire? puisqu'ils s'appliquait à une noble entreprise — mais un effort contraire au génie même de celui qui le tentait. Si Vigny n'avait laissé à la postérité comme gages de sa gloire que ces deux adaptations shakespeariennes : le *More de Venise* et *Shylock*, il nous apparaîtrait comme figure poétique, avec des traits assez semblables à ceux du bon Ducis, et vous avouerez que cela est quelque peu distant de l'idée que nous nous formons de lui.

La première faute de la Comédie fut donc, voulant donner *Shylock*, d'aller exhumer cette vieille adaptation qu'il était convenable, à tous égards, de laisser dormir là où elle était. Mais la seconde, plus grave encore, fut que, l'ayant une fois choisie, cette adaptation par trop faible, elle s'appliquât, comme de parti-pris, à n'en point voiler les défauts... que dis-je? à les mettre en lumière par une mise en scène tout à fait médiocre et insuffisante. Nous le savions bien, et depuis longtemps, que lorsqu'il s'agit d'autre chose que d'une pièce moderne, la Comédie-Française ne se prête guère aux études indispensables de mise au point, aux répétitions, aux raccords. Tous ceux qu'intéresse l'art sérieux s'en plaignent non sans raison, et combien de fois ne l'avons-nous pas dit à propos de nos classiques français!... Mais que cela pût aller à ce point, je ne le soupçonnais pas, et ce *Shylock* dépasse la mesure. Il est trop manifeste que sur la première scène française, Shakespeare est traité avec beaucoup moins d'égards que M. Alfred Capus : les absents ont toujours tort.

La Comédie-française est grandement fautive en agissant ainsi. Elle l'est doublement si j'ose dire, d'abord parce qu'on a toujours tort de ne pas faire *ce pourquoi on est fait*. Or elle n'a pas été créée pour jouer M. Alfred Capus qu'il convient d'abandonner à M. Guitry et à M. Samuel, et elle est faite pour jouer Shakespeare et Musset, et les jouer sans rechigner, comme ils méritent d'être joués. Elle est encore fautive, dirons-nous, parce que, dans cette interprétation trop manifestement défectueuse, elle donne prise à des comparaisons qui ne sont pas pour augmenter son prestige. Les temps ne sont pas assez lointains encore pour que nous en ayons perdu le souvenir, où l'Odéon, l'Odéon de M. Porel, théâtre qui avait souci des poètes, même des grands, montait avec un art exquis une adaptation de *Shylock* qui, du point de vue poétique, valait dix fois celle qu'on nous donne aujourd'hui : du seul point de vue de la mise en scène et de la décoration, cette tentative était pour ravir les artistes, et le grand public lui-même y avait pris un intérêt extrême. Or, que le premier Théâtre-Français soit complètement inférieur au second quand il fait une tentative de ce genre, qu'on le puisse et qu'on le doive dire, cela est au moins regrettable ! Plus récemment encore, dans une série de représentations éclatantes, le grand comédien Novelli nous donnait une interprétation saisissante de cette œuvre, plus encore par son génie d'interprète que par l'ensemble de la pièce. Ce que je reproche à la Comédie, ce n'est pas, vous m'entendez bien, de ne pas nous avoir donné un interprète de Shylock comparable à Novelli — un tel reproche serait enfantin, le génie étant intransmissible, et M. Leloir étant avant tout un bon professeur qui enseigne et retient pour lui-même des inflexions vocales et des tics. Ce que je lui reproche, c'est que, pouvant, par un ensemble soigné et par le scrupule dans les détails, compenser ce qui lui manque d'autre part, elle n'ait eu aucun souci de le faire, et que par une mise en scène dépourvue de vie et de goût, elle ait appelé invinciblement des comparaisons qui diminuent sa renommée !

PAUL FLAT.

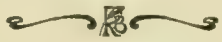

M. ÉMILE BOUTROUX A L'UNIVERSITÉ DE GLASGOW

M. le professeur Boutroux vient de terminer, en qualité de Gifford Lecturer, la deuxième série de douze conférences sur la Nature et l'Esprit, qu'il avait été invité à faire à l'Université de Glasgow par le Sénat académique, en 1904 et 1905. On sait que Lord Gifford légua une partie considérable de sa fortune aux Universités écossaises en 1887, pour instituer un enseignement public des vérités philosophiques, telles qu'elles sont conçues par les maîtres de la pensée contemporaine. Les quatre Universités d'Ecosse, celles d'Edimbourg, de Glasgow, d'Aberden et de Saint-Andrews appellent donc les philosophes les plus éminents du monde entier et les invitent à venir exposer les principes essentiels de leur doctrine, dans deux séries de conférences qui sont faites en deux années consécutives.

On n'exige, d'ailleurs, de ces philosophes aucune déclaration de principes, ni aucun titre universitaire particulier. Quant au sujet même des conférences, il

doit se rapporter à ce que Lord Gifford a nommé la *theologia naturalis*, c'est-à-dire à la connaissance de Dieu, de l'infini, de la cause première, de la nature et du fondement de la morale, etc.

M. Boutroux est le premier philosophe français qui ait été appelé par l'une des Universités écossaises. Il a eu d'illustres prédécesseurs à Glasgow, notamment le professeur Max Muller et les frères Caird, dont l'un est aujourd'hui à la tête du Collège Balliol, à Oxford, et membre correspondant de l'Institut.

La belle Université de Glasgow, qui s'est honorée elle-même en désignant comme Gifford Lecturer le professeur d'Histoire de la philosophie moderne de la Sorbonne, a donné ainsi un témoignage d'estime pour la haute et profonde intelligence de M. Boutroux, en même temps qu'une preuve de sympathie pour la philosophie et la nation françaises.

Les conferences de M. Boutroux ont été, cette année aussi bien que l'an passé, suivies par un auditoire nombreux et régulier. Des applaudissements fréquents indiquaient combien le conférencier était compris et estimé. On sait la manière intime et solennelle à la fois qui est celle de M. Boutroux, et qui consiste à ne mettre aucun intermédiaire entre celui qui parle et ceux qui écoutent : pas de livre, pas de notes la pensée claire et pure, présentée sous la forme la plus parfaite et transmise directement aux disciples ! L'auditoire de Glasgow restera longtemps sous cette impression étonnante de puissance intellectuelle et de lucidité d'expression.

M. Boutroux a examiné le grand problème de la nature et de la signification de la vie de l'esprit. L'esprit, s'est-il demandé, n'est-il qu'une apparence des phénomènes extérieurs, ou bien a-t-il quelque originalité et quelque autonomie? L'homme n'est-il qu'un être naturel et ses actions s'expliquent-elles par les seules lois de la nature générale, ou bien est-il un être distinct, avec des facultés et une destinée supérieures?

Pour l'étude de ce problème la meilleure méthode consistera à consulter les résultats de la science et à se demander s'ils ont rendu illusoire toute autonomie de la vie intérieure. C'est ainsi que le philosophe a été amené à examiner si la nature se suffit. Il a démontré que non, qu'au point de vue même de son existence la nature ne se suffit pas. Les êtres qui la composent tendent à réaliser des formes de plus en plus parfaites, ils résistent à la destruction ; l'homme émerge de la nature et tend à la dépasser infiniment. Les lois de la nature, qui sont des lois d'inertie et d'uniformité, ne peuvent expliquer le progrès, les efforts vers des formes supérieures.

Les sciences, d'autre part, ne s'expliquent pas par la seule action des choses extérieures sur nous. Elles supposent un esprit en activité qui ramène à des lois des phénomènes qui répugnent tout d'abord à se ranger sous les lois de l'esprit. La science dans sa forme et dans sa nature apparaît comme une œuvre de l'esprit humain. Ni la nature, ni la science ne *se* suffisent.

Telle fut la conclusion de la première série des conférences faites à Glasgow.

Dans la deuxième série, M. Boutroux s'est demandé si la nature *nous suffit*, et si l'esprit n'est que l'esclave docile de la nature. Non. Il y a un instrument qui peut nous garantir la légitimité de la vie intérieure. C'est la raison supérieure formée par la triple éducation des sciences, des humanités et de la vie, la raison, dont la mission est précisément d'établir l'harmonie entre ces trois sources d'idées. Avec cette raison, on découvre que l'esprit est vie et activité, qu'il se propose de créer des choses qui n'existent pas. Il ne saurait donc être une chose lui-même. Ces créations de l'esprit nous les trouvons dans les différents domaines de la vie intérieure. Les facultés de l'âme : intelligence, imagination, volonté, sentiment, sont des puissances qui se créent par le fait même de l'effort que nous faisons pour les créer. Les sciences, dont l'intelligence est l'artisan, l'art, qui est la création par l'imagination de formes concrètes presque vivantes, la vie morale, dans laquelle l'homme, s'élevant au-dessus de ses instincts, obéit à la loi supérieure du devoir, la vie religieuse, qui est l'effort de l'esprit pour se rattacher à la source première des choses, sont autant de manifestations puissantes de la vie spirituelle.

Et après avoir ainsi étudié la vie de l'esprit dans ses différentes activités, le philosophe a fait remarquer que cette conception est celle qui convient à la nature humaine.

L'homme, en effet, est un être naturel et un être raisonnable. Il n'est « ni ange, ni bête », et ne doit ni anéantir sa raison devant le côté matériel de sa nature, ni sa nature devant sa raison et son esprit. Il doit s'établir entre la vie de la nature et la vie de l'esprit un rapport intime. C'est dans la nature et par la nature que l'esprit se fait, la nature est la matière même de l'activité de l'esprit. Celui-ci ne doit donc en aucun cas se passer de tout point d'appui naturel, même dans les spéculations les plus élevées. L'esprit humain se développe avec les âges; il est formé à la fois par les sciences et les humanités, et par son action même. Tout ce que les hommes ont écrit et pensé dans le passé a servi au développement de l'esprit, il faut simplement continuer à le perfectionner.

Telle est la conclusion à laquelle est arrivée l'éminent professeur de la Sorbonne. Il l'a soulignée d'une comparaison charmante et d'une poétique allégorie.

De même, a-t-il dit, en terminant, que la perfection pour l'individu serait de consacrer, à travers les progrès de l'âge et malgré les ruines matérielles, la jeunesse du cœur et la vigueur intellectuelle, de même l'humanité la plus haute sera celle qui aura avec l'expérience et les connaissances scientifiques, les grâces de l'imagination, la profondeur et la sublimité des âges antérieurs. Et puisque l'arbre vert est le symbole de la vie des morts, pourquoi ne serait-il pas aussi le symbole de la vie des vivants?

CH. M.

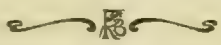

FAITS ET APERÇUS

M. LOUIS BARTHOU, ORATEUR

Les invités de la *Revue Bleue* ont eu, le soir du 7 avril, un rare plaisir : celui d'entendre une conférence de M. Louis Barthou.

Conférence? discours bien plutôt. Le conférencier vise, en lettré, au piquant de la phrase, à l'imprévu du mot, et narre élégamment des anecdotes ou réflexions curieuses. M. Brunetière lui-même, qui aime discuter, emploie une langue nerveuse, non exempte de recherche, ni de fluidité. Homme d'action, M. Louis Barthou va droit au but : il veut convaincre — sinon vaincre, — il est affirmatif et péremptoire.

Il parle posément, en martelant chaque fragment de phrase pour le fixer dans l'esprit de l'auditeur. La douceur de sa voix fait que cette élocution ne paraît ni saccadée, ni dure, mais qu'il s'en dégage, au contraire, avec l'impression de sûreté, un charme inattendu. Cette éloquence sait être pathétique, elle s'anime d'adjurations et de protestations, s'étend en magistrales périodes scandées, et apparaît ainsi d'une mâle ampleur.

M. Barthou n'a point la fréquente propension de nos meilleurs parlementaires à envisager l'aspect juridique des problèmes; il ne s'égare point en des subtilités de basochien. Ce sont les besoins, les intérêts collectifs, les coalitions qu'ils peuvent susciter, dont il se préoccupe. Au travers du conflit changeant des forces, il discerne l'avenir du pays; et c'est le souci de le rendre meilleur qui paraît seul le guider dans le choix de ses conclusions.

Sur la séparation des Eglises et de l'Etat, il a fait un discours de haute politique, montrant les origines lointaines, la nécessité historique et logique de cette grande mesure, que l'intransigeance de la Cour romaine impose, sans plus tarder, à la conscience des représentants. On revendique pour l'Eglise la même liberté qu'aux Etats-Unis? Volontiers, dit-il : que le sacerdoce français se montre aussi compréhensif et vraiment humain que celui d'Amérique, et il recevra les mêmes égards : la séparation sera ce qu'en fera le clergé.

Libéral, M. Barthou l'est profondément; il l'est autant qu'il est réformiste. La transformation de notre état social lui paraît sans doute aussi désirable, que nécessaire le maintien des droits acquis et des garanties individuelles. Il est tel par sens politique... et parce qu'il n'a nulle timidité d'esprit ni de caractère.

La parole, bien plus peut-être que le style, révèle l'homme. Par l'absence de sentimentalité et de lyrisme, par sa forte précision, celle de M. Barthou indique le réaliste, le politique aux vues froides et tenaces qui, pour les faire agréer, les revêt au besoin — non sans quelque ironie intime — d'une forme émouvante ou virulente. La vigueur rythmée de cette parole, son impérieuse lucidité lui donnent au plus haut point, en même temps, l'accent de l'autorité !

Et c'est bien ainsi qu'apparaît M. Louis Barthou, en la simplicité et la netteté de son accueil, avec sa taille râblée, ses cheveux plats et noirs, son masque heurté et fermé, tout en attention et en décision, ses yeux mi-clos, yeux de ruse, moins propres à traduire sa pensée qu'à pénétrer celle d'autrui...

M. Barthou n'est pas, tel un Deschanel, le disciple dont le jeune talent fut conduit à maturité et au succès par de vigilantes et puissantes affections : sa carrière est l'œuvre de l'habileté et de l'énergie personnelles. Secrétaire au barreau de Paris, il revint à Pau, s'y fit élire député à 27 ans, prit tout juste le temps de recueillir, auprès de Jules Ferry déchu, les enseignements de l'expérience et du génie politiques, et fut ministre à 32 ans.

En 1896, lorsque, devant l'impuissance avérée de la concentration, M. Méline tenta de former un parti républicain tory, M. Barthou en fut l'espoir. Jamais on ne vit ministre de l'Intérieur plus juvénilement actif, ni combatif.

Mais la crise de 1898-1899 montra le disparate de la coalition conservatrice, l'hostilité irréductible des ralliés. Sans s'attarder à un dessein condamné, M. Barthou s'orienta résolument, à la suite de Waldeck-Rousseau, et peut-on dire avec le pays entier, vers des ambitions nouvelles, plus laïques et démocratiques.

Mûri par des années de méditation — un peu contrainte — il est maintenant un des leaders les plus écoutés du Parlement. Demain, il redeviendra ministre. Il peut être mieux encore : l'homme d'Etat qui, aux heures troubles, dans le désarroi des velléités, a l'audace de saisir le pouvoir et de veiller au salut républicain.

Mais c'est, en lui, le harangueur qui nous occupe ici. Si son éloquence n'a point la passion tribunitienne, elle n'a rien non plus de la sécheresse doctrinaire. Elle frappe en formules concises des idées extraites, avec une singulière sagacité, de la réalité même; et elle leur donne, en même temps que la force, la chaleur et la vie.

M. Louis Barthou est l'orateur politique, entre tous, perspicace, mesuré et ferme : il est véritablement l'orateur de gouvernement.

* *

L'ECONOMIE POLITIQUE A L'INSTITUT

La Section d'Economie Politique, à l'Institut, s'adonne peut-être à la Politique, mais il est à craindre qu'elle ne devienne étrangère à l'Economique.

Elle avait, les jours derniers, à pourvoir, en son sein, au remplacement de M. Henri Germain. Plusieurs économistes de haut mérite briguent ce siège. M. Liesse, analyste souvent profond, M. Colson, technicien d'une vaste

érudition, etc. Elle les rangea dans l'ordre le plus singulier; et, à son exemple, l'Académie des sciences morales et politiques leur accorda d'autant moins de voix qu'ils étaient plus justement réputés! Des candidats obscurs obtinrent ses préférences; et finalement M. Eugène d'Eichthal fut élu (8 avril).

M. d'Eichthal est le fils d'un économiste et penseur original, M. Gustave d'Eichthal — qui, lui, n'appartint pas à l'Institut — et il a le privilège de posséder une importante situation financière.

Ce sont là titres impressionnants.

On ne suppose pas en effet que ses études sur la souveraineté du peuple ou contre le socialisme — ou même contre le solidarisme — études d'ailleurs distinguées — l'aient pu désigner aux suffrages des *Economistes* de l'Institut.

*
* *

TRIBUNAUX POUR ENFANTS A NEW-YORK

Des Cours spéciales, dont la première fut ouverte le 2 septembre 1902, jugent, dans l'État de New-York, les enfants de moins de 16 ans, coupables de délits et de crimes (homicide hormis). Une association de protection de l'enfance les seconde, qui garde les jeunes inculpés jusqu'à l'issue de leur procès.

Le but visé est de parvenir à la réformation des enfants par leur maintien en liberté « sur parole ». Ainsi, l'an dernier, sur 7.631 enfants inculpés, 1.879 seulement furent, soit confiés à des institutions charitables, soit incarcérés dans des maisons de correction.

L'enfant libre « sur parole » est étroitement surveillé par l'Association. A l'expiration du délai fixé, il comparaît à nouveau devant la Cour qui, instruite de sa conduite, prononce sa libération complète (parfois, la prolongation de la surveillance, bien rarement l'incarcération pour récidive, incorrigibilité).

Ce régime, en effet, est fort efficace : Presque tous les enfants qui y sont soumis (83 p. 100), s'amendent rapidement.

Dans 19 autres Etats, une législation spéciale régit également la pénalité de l'enfance.

D'après M. Ernest K. Coulter, Deputy clerk of the New-York Children's Court, *Contemporary Review*, avril).

*
* *

L'ALLIANCE ANGLO-JAPONAISE

La presse japonaise, le *Jiji Shimpo* en tête, préconise le renouvellement, au 30 janvier 1906, et l'extension de l'entente anglo-japonaise.

Les journaux unionistes approuvent ce projet, le *Times* non sans de légères réserves, le *Pall Mall Gazette* avec enthousiasme.

La revue libérale le *Speaker* déclare au contraire qu'un accord général, offensif, et défensif serait « fou ». Il encouragerait les instincts dangereux et inconsidérés d'une nation que les Anglais peuvent admirer, mais non point entièrement comprendre; il signifierait que la Grande-Bretagne garantit l'impunité du Japon; il aliénerait l'opinion européenne et briserait l'entente avec la France...

*
* *

L'ARMÉE IMPÉRIALE CHINOISE

Le gouvernement impérial de Chine constitue actuellement une armée redoutable. Un État-Major général, le Lien-Ping-Fou, formé d'officiers exercés cinq ans au Japon, y préside. Il a divisé l'Empire en vingt districts militaires, dont chacun sera pourvu d'une division comprenant douze bataillons d'infanterie, un régiment de cavalerie, trois d'artillerie et des corps auxiliaires.

Recrutés de gré ou de force parmi les fils de mandarins, — élite sociale — les officiers sont instruits, par promotion annuelle d'environ un millier, en des écoles préparatoires et aux établissements de Nankin et Wochang, analogues à notre Saint-Cyr et nantis d'un personnel-directeur allemand ou japonais. Les plus distingués achèvent leur éducation au Japon.

Les hommes sont enrôlés pour neuf ans, dont trois ans à passer dans l'armée active, trois ans dans la première réserve, avec deux mois d'exercices par an, trois ans dans la seconde réserve, avec une période annuelle de quinze jours.

Si le gouvernement chinois continue à affecter des ressources suffisantes à la réalisation de ce programme entrepris depuis deux ans, il possèdera, en 1910, une armée aguerrie de 500.000 hommes, grossie d'une première réserve de 200.000 hommes. Cette armée sera distincte des troupes dont disposent les vice-rois, les seules qu'ait connues jusqu'ici la Chine.

(D'après le *Standard*.)

*
* *

EN SCANDINAVIE

Nul n'ignore la crise provoquée en Scandinavie par les prétentions norvégiennes et les résistances suédoises dans « l'affaire des consulats ». Quel est, devant ces déchirements, le sentiment d'Oscar II, souverain des deux États?

Le roi de Norvège, disent les journaux de Christiania, est péniblement affecté par ces déplorables événements. Atteint dans sa santé même, il a dû céder la direction trop lourde du gouvernement de ce pays au Kronprinz. Il se confine dans sa douleur. Le loyal peuple norvégien s'afflige des souffrances de son Roi!

Le Roi de Suède, en revanche, jouit, d'après la presse officieuse de Stockholm, d'une remarquable santé. On admire la vigueur et la souplesse juvénile qu'il déploie dans la salle de gymnastique de Saltsjöbad. Il a pu récemment, gai parmi les plus gais, donner une joyeuse fête de gala à l'occasion des fiançailles du prince Gustave-Adolphe, avec la princesse Marguerite de Connaught. Le loyal peuple suédois se réjouit des joies de son roi!

Ici malade désabusé, et là sportsman allègre, par quel sortilège Oscar II concilie-t-il ces attitudes contradictoires? Cruelle, cruelle énigme!

(D'après le *Svenska Dagblad* et le *Bergens Tidende*).

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 16 — 5e SÉRIE — TOME III — 22 AVRIL 1905

GAMBETTA ET LA DÉFENSE NATIONALE

(*Quelques documents.*)

La ville de Bordeaux inaugurera le 24 avril prochain le monument de Gambetta par Dalou. A cette occasion, la *Revue Bleue*, où j'ai publié il y a plus de vingt ans la plupart de mes études sur Gambetta (1), me demande quelques documents inédits pouvant servir à l'histoire du grand patriote républicain. Ceux qu'on va lire sont relatifs à la période à la fois la plus glorieuse et la plus douloureuse de cette vie si pleine et si courte.

Lorsque Gambetta me confia, en 1880, le soin de publier une édition complète de ses discours et plaidoyers politiques, il me chargea également de réunir dans un ouvrage spécial « les proclamations, circulaires, lettres et dépêches principales qui étaient émanées du ministère de l'Intérieur et du ministère de la Guerre, sous sa direction, depuis le 4 novembre 1870 jusqu'au 6 février 1871 ». Ce recueil, ainsi que je l'expliquai dans la préface du tome second (2), ne pouvait contenir qu'un choix de documents. La publication intégrale des seuls documents militaires remplirait cinq ou six volumes *in-quarto* Je fus donc amené à faire un choix dans la masse de ces pièces, les unes déjà publiées par la Commission d'Enquête parlementaire sur le Gouvernement du 4 septembre, les autres inédites, quelques-unes originales, la plupart des doubles. Ces papiers avaient été classés, peu après la guerre, par M. de Freycinet. Gambetta y avait joint un nombre assez considérable de lettres, d'un caractère plus intime, qu'il avait reçues pendant la Défense nationale, dont la connaissance me fut utile, mais dont la place n'était pas dans le recueil que j'étais chargé de faire paraître. Lorsque je me fus acquitté de la tâche qui m'avait été confiée, je remis à M. Hanotaux, alors ministre des Affaires étrangères, tous les documents d'un caractère officiel dont j'étais détenteur et qui furent déposés aux archives. Je gardai seulement les lettres dont je viens de parler, en vue de l'ouvrage que j'ai entrepris, il y a déjà longtemps, que les événements ont interrompu, mais que j'espère bien mener à bonne fin : *l'Histoire de la perte de l'Alsace-Lorraine*. Quand j'aurai réalisé ce rêve de ma jeunesse, ou après ma mort, ces documents iront, eux aussi, aux archives des Affaires étrangères ou de la Guerre.

On ne trouvera aucun lien entre les pièces qui paraissent aujourd'hui dans la *Revue Bleue*. Elles permettront cependant à ceux qui savent lire de reconstituer quelque chose de l'atmosphère brûlante où elles furent écrites, et dont elles gardent la trace, comme un papier qui a roussi au voisinage du feu. Tous ces serviteurs de la plus noble des causes qui reste et restera toujours, en dépit des sophismes des uns, du matérialisme ou de l'oubli des autres, notre plus haute et notre indestructible ambition : l'intégrité de la terre française, vécurent alors dans une fièvre intense et qui les grandit, pendant ces quelques mois héroïques, au-delà de l'ordinaire mesure. C'est l'une des vertus des grandes causes qu'elles élèvent les hommes qui les ont embrassées au-dessus d'eux-mêmes. Pour Gambetta, il ne descendit pas, parce que sa pensée d'alors fut celle de toute sa vie.

1. Notamment presque tous les chapitres de mon *Histoire du ministère Gambetta*.

2. Chez Charpentier, 1886 et 1891.

Les collaborateurs intimes de Gambetta nous ont maintes fois raconté que ce qu'il y eut peut-être de plus étonnant chez lui, chez ce ministre, ce dictateur de trente-trois ans, ce fut, dans de telles circonstances, qu'il ne se départit pas un seul jour de son sang-froid et que la passion, qui trop souvent trouble la raison, éclaira presque toujours la sienne. Comme on verra par ces quelques lettres, il était assailli à la fois par le choc des grandes affaires et par l'envahissement des petites, qui perdent rarement leurs droits, même au milieu des crises les plus tragiques; les avis ne lui faisaient pas défaut, parfois les « conseils du lion », comme disait Napoléon de ceux de Daru, mais d'autres aussi; impossible de prendre une décision sans lui; parce que toute l'impulsion venait de lui, sur lui aussi devait retomber toute la responsabilité (même pour la rédaction d'un arrêté); et il lisait tout, écoutait tout, profitait de tout, clarifiait tout. O la « dictature de l'incapacité »! Comme les apothéoses ne comportent pas moins de mélancolie que les funérailles, je me redis, une fois de plus, ces lignes de notre pauvre J.-J. Weiss: « Que n'a-t-on songé plus tôt à tout ce qu'il valait! Que n'a-t-on pensé plus tôt qu'il faut vingt années pour former un Gambetta — quand on en trouve un — et qu'il ne faut que l'accident d'une seconde pour le perdre! »

JOSEPH REINACH.

Bancel.

Lamastre, 10 octobre 1870.

Mon cher Gambetta,

Vous allez en ballon et moi je me fais traîner dans un vieux fauteuil à roulettes. C'est la différence naturelle de nos âges et de nos destinées, mais je ne vous envie pas, je vous admire, et j'attends avec impatience l'heure où je pourrai enfin servir la République. Je l'ai attendue en exil pendant dix-sept ans; je l'évoquais chaque jour de son tombeau et, le jour de sa résurrection, voilà qu'un rhumatisme m'empêche de la saluer autrement que du cœur. Avouez que c'est avoir du guignon!

Une chose me console cependant, c'est de voir ma chère ressuscitée honorée, aimée et servie par des hommes tels que vous, chez qui l'énergie de l'action égale l'ardente générosité de la parole. C'est là le tempérament révolutionnaire dans la véritable acception du mot et non comme l'entendent certains imbéciles de Belleville et d'ailleurs. Vous représentez la République jeune, vivante, progressive, humaine. Vous ne vous enfermez dans aucune secte, vous ne vous calfeutrez dans aucune classe politique, vous ne vous agenouillez devant la niche d'aucun saint, et pour vous, pour Laurier, pour vos amis qui sont les miens, la Révolution n'est autre chose que la raison en marche.

Puisque je ne suis bon qu'à deviser comme un vieux, permettez-moi d'ajouter que la défense nationale exigeait l'ajournement de tout autre débat et que vous avez bien fait de renvoyer les élections. L'âme de la France, en ce moment tragique et suprême, a besoin d'être entière si elle veut vivre. Son immortalité est au prix de son intégrité.

On dit que le préteur ne s'occupe pas *de minimis*. Cependant je recommande à votre bienveillance et à celle de M. Laurier mon ami Jules Ollivier que je vous présente comme candidat à la sous-préfecture de Die, département de la Drôme. Ce poste est vacant par la démission du Dr Chevandier que les comités démocratiques ont désigné pour un des futurs élus de la Constituante. En un mot comme en cent, je vous dis que M. Ollivier, républicain éprouvé et éclairé, a toutes les qualités requises pour ces fonctions délicates. Notre préfet, M. Peigné-Crémieux sera, je pense, favorable à sa nomination.

Nommez-le donc, mon cher Gambetta, et tout en servant la République, vous obligerez personnellement votre ami.

D. BANCEL.

Challemel-Lacour.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Lyon, le 19 octobre 1870.

CABINET DU PRÉFET DU RHÔNE
Commissaire extraordinaire
de la République.

Mon cher Gambetta,

Trois officiers d'État-Major vont vous porter le vœu, commun à tous les patriotes de Lyon, de vous voir ici, et le regret de n'avoir pas été prévenus assez tôt pour vous rencontrer à Besançon.

Il est trop tard, je le sais, et vous n'avez pas le temps de quitter votre poste, même pendant un jour. Mais il n'est pas trop tard pour vous dire que Lyon est disposé à se défendre, mais que dans son état présent, dépourvu de tout, sans troupes, sans canons, sans munitions, sans provisions, avec des fusils médiocres, il ne peut pas même essayer la résistance.

Des canons, des artilleurs, il y en a, personne ne l'ignore, à Toulon en quantités considérables.

De la poudre, il n'est pas impossible de nous en procurer, et j'y travaille activement. Des approvisionnements, le conseil municipal et moi, nous allons, je pense, y pourvoir si le gouvernement nous aide d'un peu d'argent. J'ai télégraphié hier à ce sujet et n'ai pas encore de réponse.

Des hommes, des troupes un peu exercées, dont il est impossible de se passer, nous en aurons si vous rassemblez ce qui est disséminé dans le Midi un peu partout, et si vous ne permettez pas qu'on nous l'enlève au fur et à mesure.

Songez-y, Lyon est un des organes vivants de la France! Bien soutenus, nous pourrons quelque chose. Laissés comme nous sommes, il est inutile de le dissimuler, nous sommes vaincus d'avance.

Je vous embrasse de tout mon cœur qui est bien gros.

CHALLEMEL-LACOUR.

Crémieux.

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

26 octobre.

CABINET DU GARDE DES SCEAUX

Ami,

Donnez des ordres à l'Intérieur et à la Guerre pour que dans le département du Nord, Lille, Douai, on fasse saisir au passage le colonel Boyer venant de Londres, *dont la mission a échoué*. Prenez aussi mon nom pour mander vos ordres au Procureur général à Douai. Je n'ai point de chiffre, vous en avez un et vos agents pourraient voir les miens.

Les décrets algériens sont imprimés et paraîtront au *Moniteur* aujourd'hui.

Vous savez que Tachard est averti par moi à Bruxelles.

A vous.

AD. CRÉMIEUX.

Garibaldi.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Amange, 28 octobre 1870.

Commandant général
de l'armée des Vosges.

Etat-Major général.

Citoyen Gambetta,

Je vous envoie une réclamation de prisonniers militaires de Grenoble et j'en laisse à votre autorité la disposition.

Votre dévoué,

G. GARIBALDI.

Au citoyen L. Gambetta, ministre de la Guerre, Tours.

Prince de Valori.

Monsieur le Ministre,

L'importance de l'idée qui suit n'échappera pas à Votre Excellence ; je vous l'abandonne. Si par un malheur imprévu la France était obligée de faire un sacrifice, le seul possible, le seul qui puisse compenser par une légitime satisfaction la blessure faite à l'orgueil national, c'est la cession de ce repaire d'aventuriers, de policiers et de bandits qu'on appelle la *Corse*!...

Ce serait un soufflet sur la joue de l'Angleterre, de l'Italie, de la Russie, de tous ceux qui nous abandonnent. La Prusse qui veut une marine accepterait.

Pardonnez-moi le griffonnage dans une gare, me rendant à Tours, et croyez, Monsieur le Ministre, à mon profond et respectueux dévouement

PRINCE DE VALORI.

1er novembre 1870.

Challemel-Lacour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Lyon, le 4 novembre 1870.

CABINET DU PRÉFET DU RHÔNE.
Commissaire extraordinaire
de la République.

Mon cher Gambetta,

Je profite encore du voyage d'un citoyen de votre connaissance pour Tours, et je vous serre la main. La position de Marseille me préoccupe, l'antagonisme qui a pris naissance entre Esquiros et vous me contriste profondément, et pour la France et pour Lyon, et pour Esquiros lui-même. Mais n'y a-t-il pas moyen de sortir de là ? N'est-il pas possible de trouver à Esquiros, dont vous et moi nous connaissons la modération d'esprit et qui n'est qu'enfièvré par un milieu trop chaud pour lui, n'est-il pas possible de lui trouver sa vraie place ? les Postes, par exemple ? Cela donnerait satisfaction à une partie des Marseillais, ferait taire la malignité qui grossit les dissidences, ramènerait peut-être la paix dans tout le Midi.

Pardonnez-moi de vous transmettre cette idée, à vous qui avez pour don et pour métier d'en procurer aux autres, et croyez-moi votre parfait ami.

Cordialement à vous.

CHALLEMEL-LACOUR.

Colonel Denfert

Belfort, le 4 novembre 1870.

Monsieur le Ministre,

Je suis investi depuis hier à 2 heures du soir. Hier matin j'ai encore évacué des malades sur Besançon. Je viens d'adresser ma proclamation à la population et à la garnison, dont je tâcherai de vous adresser prochainement le texte. J'ai pu rallier tous mes détachements, sauf M. Keller et ses francs-tireurs et deux compagnies de mobiles de Saône-et-Loire, et j'occupe toutes les positions extérieures qui peuvent être soutenues par le canon de la place. L'ennemi y a fait cette nuit quelques reconnaissances, mais n'a pas attaqué. Je m'attends à ce que cela ne durera pas ; mais je suis décidé à ne pas me laisser enfermer dans la fortification avant d'y avoir été contraint.

J'ai disputé l'investissement le 2 novembre à Gros-Magny et à Roppe. Un bataillon, le 1er de la Haute-Saône, posté à Gros-Magny, attaqué avec de l'artillerie, n'a pas tenu plus d'une heure et demie et de crainte d'être tourné s'est replié à la débandade. Il me manqua environ 150 hommes, dont le commandant ne m'a pas donné le chiffre exact encore et le détail. A Roppe, nous avons réussi à empêcher l'occupation du village ce jour-là. Le combat a duré de 10 heures du matin à 4 heures du soir entre l'ennemi et le 1er bataillon du 16e de marche et le 1er bataillon Duringe. A la fin l'ennemi a été délogé des maisons qu'il avait occupées. Le soir j'ai envoyé un officier du génie faire replier le bataillon. A [illegible] heures il s'est rassemblé sans bruit, est venu se reposer à Offe-

mont et a occupé dans la matinée le village d'Eloye et la partie occidentale de la forêt d'Anot. Il y a été attaqué vers 10 heures du matin, hier, 3 novembre, et s'est défendu en battant en retraite à travers le bois, mais en bon ordre, jusqu'au hameau de la Forge, où il s'est établi sous le canon de la place.

En même temps que je faisais occuper le 2 au soir la partie occidentale de la forêt d'Anot, je plaçais un autre bataillon au village de Salbert avec d'autres troupes en grand'garde au Valdoie. Ces troupes avaient ordre d'examiner les mouvements de l'ennemi et de venir garnir la crête de Salbert en cas d'attaque, pour de là se reporter sous le canon de la place. L'ennemi a tourné au loin vers Barvette venant de Geromagny et allant à Chalonvillars pour compléter l'investissement, mais sans attaquer le Salbert.

J'ai donné des ordres dans la soirée qui ont été aussitôt exécutés pour faire occuper par nos troupes les positions extérieures pouvant être soutenues par le canon de la place, et je compte les disputer.

Le canon du fort de la Miotte a tiré hier et a mis un obus dans l'épanchement d'une batterie ennemie à 4.000 mètres environ. Il a également atteint un groupe à la même distance. Ce matin les Hautes Perches ont atteint les villages de Bessoncourt et de Vézelois.

Je suis avec un profond respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Le colonel commandant supérieur,

DENFERT.

Cette lettre est confiée à M. Jacquemin, qui doit essayer de traverser les lignes et d'aller à Tours.

C. de Freycinet.

MINISTÈRE DE LA GUERRE — Tours, le 5 novembre 1870.

CABINET DU MINISTRE

Monsieur le Ministre,

Je serais heureux de pouvoir satisfaire à la demande de ces Messieurs qui me paraît fort juste, mais les canons de Cherbourg dépendent de l'amiral Fourichon. Vous seul pouvez agir.

Votre tout dévoué. C. DE FREYCINET.

Kératry.

ARMÉE DE BRETAGNE — Tours, le 5 novembre 1870.

CABINET DU GÉNÉRAL EN CHEF

N° 4.

Monsieur le ministre de la Guerre,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai créé à Conlie un camp retranché dont les ouvrages seront complètement armés d'ici à deux jours. J'y ai ordonné la concentration de toutes les troupes placées sous mes ordres. L'effectif, que j'ai passé en revue sur tous les points de la Bretagne et dont l'entrain a été éclatant, se montera environ à 65.000 hommes qui seront réunis complètement d'ici à huit jours.

Le 25 du mois, je serai prêt à prendre l'offensive dans les meilleures conditions et à me diriger sur Paris pour en opérer le ravitaillement.

J'ai la plus grande confiance dans le succès aussi bien que mes troupes qui connaissent parfaitement leur objectif. Je serai prêt à opérer isolément sans le concours d'autres troupes, ou simultanément si vous jugez convenable de coordonner un mouvement général rétrécissant le cercle autour de Paris, en laissant à l'ennemi une issue apparente vers ses communications de l'Est et en le pressant de tous les autres côtés.

Je vous prie de vouloir bien mettre immédiatement à ma disposition, comme vous me l'avez promis, les deux escadrons de cavalerie régulière qui devront se rendre sans délai au camp de Conlie.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le général de division commandant
en chef l'armée de Bretagne.

G. DE KÉRATRY.

P. S. — J'ajoute que le camp de Conlie est destiné à servir de point d'appui aux opérations militaires et à couvrir la Bretagne aussi bien qu'à servir de base de ravitaillement et d'approvisionnement.

Rossel.

M. Gambetta, ministre de la Guerre du Gouvernement de la Défense nationale.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser quelques éclaircissements relatifs au rapport officiel que vous avez publié sur la situation de l'armée de Metz sous la signature de mon ami M. de Valcour.

Mon nom se trouvant cité dans cette pièce, je crois utile d'anticiper sur les explications et renseignements que je compte vous donner sur ma conduite lors de ma prochaine arrivée à Tours.

En premier lieu, j'exprimerai l'espoir que l'éloge mérité que donne M. de Valcour à la « franchise pleine de dignité » qui causa l'arrestation de M. le capitaine Boyenval, n'implique pas un blâme tacite de ma propre conduite qui, dans un interrogatoire identique (je l'ai su depuis) à celui de mon camarade, fut entièrement opposée. J'ai pris pour unique guide, dans mes réponses, l'utilité de la cause de la défense, et c'est ce qui m'a engagé, en demandant à M. le Maréchal une enquête complète ou une confrontation, ce qu'il n'était pas du tout disposé à m'accorder, à lui refuser d'une manière absolue toute explication et tout aveu.

En second lieu, j'appellerai votre attention, Monsieur le Ministre, sur les opérations de ce comité de la Défense auquel la publicité de votre rapport donne, après coup, une sorte d'existence officielle. Peut-être n'aurais-je pas parlé spontanément de cette entreprise, que le succès n'a

pas couronné, et qui ne fut jamais que l'effort désespéré de quelques hommes résolus, trop jeunes et trop peu nombreux pour entraîner l'armée. Les adhésions nombreuses dont parle le rapport officiel étaient toutes, pour ainsi dire, conçues en ces termes : « Réussissez et nous vous obéirons ! » Ce ne sont pas vingt mille adhésions, mais quelques centaines seulement, pourvu qu'elles fussent absolues et intelligentes, que nous aurions demandées pour renverser ce gouvernement dissolu et immoral qui a suivi l'Empire dans sa honte et dans sa chute.

Je peindrai en quelques mots l'état des esprits dans la ville et dans l'armée en ce qui concerne la résistance à outrance, en vous répétant l'opinion qu'en avaient conçue les membres du Comité dont parle votre rapport. « Plus de velléités que de volontés », me disait l'un d'eux en parlant de l'armée ; et il ajoutait, dans la courte correspondance que nous entretînmes pendant le premier voyage du général Boyer : « Je ne trouve partout que *particularisme* ; chacun veut être son troisième zouaves. » En ce qui concerne la ville, M. Boyenval, qui s'était chargé de la tâche d'organiser la population pour une défense sérieuse, résumait le résultat de ses travaux en ces termes auxquels le regret de ne pas réussir donnait la cruauté d'une épigramme : « La garde nationale se défendra bien — aussi longtemps qu'elle ne sera pas attaquée ! »

Tels sont les renseignements que j'ai jugé utile de porter immédiatement à la connaissance du gouvernement. J'espère être prochainement en état de reprendre les armes, et j'aurai l'honneur de vous présenter sur ce point et sur les autres événements de la Défense de Metz qui sont venus à ma connaissance, toutes les explications que je pourrai vous donner.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très respectueux et obéissant serviteur,

L. Rossel,

Bruxelles, 7 novembre 1870. Capitaine du génie.

Crémieux

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

—

CABINET DU GARDE DES SCEAUX

—

Dites-moi, ami, si vous êtes résolu à laisser tomber Bourbaki. Il m'écrit qu'il vous a écrit. Il est décidé à rentrer dans la vie privée, s'il reste sans commandement. N'est-ce pas une bien grave résolution que l'*abandon* par nous après que nous l'avons retenu et qu'on le recommande de Paris si vivement? Vous me disiez avant hier : *Je le conduirai moi-même à l'armée*. Et vous me le disiez sans l'avoir vu. Il est en ce moment très disposé à nous servir, sans rancune de la position que vous lui avez enlevée et *montrant grande espérance*.

Voyez, ami, avant de prendre une décision contraire.

Ad. Crémieux.

27 novembre.

N'oubliez pas, cher Gambetta, d'envoyer sans retard une dépêche à qui de droit pour faire savoir que si un ou plusieurs habitants de Châtillon sont fusillés par ordre du général prussien, un nombre égal de prisonniers prussiens sera fusillé par représailles. J'ai envoyé au *Moniteur*.

Nous allons, Glais-Bizoin et moi, visiter Orléans et je porte des vêtements aux mobiles.

A ce soir. Ad. Cr.

Lundi 28.

Voici l'article pour le *Moniteur*. Lisez et envoyez. Corrigez si vous voulez, mais faites insérer au *Moniteur* sans retard.

Challemel-Lacour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Lyon, le 28 novembre 1870.

—

CABINET DU PRÉFET DU RHÔNE
Commissaire extraordinaire
de la République.

—

Monsieur le Ministre,

M. Bressolles, général de brigade, chargé du commandement de la huitième division, me fait l'honneur de m'avertir que, blessé du ton de mes lettres, il ne peut supporter plus longtemps cette situation et va vous en déférer.

Il est triste qu'on aille, en vous initiant à ces querelles, vous dérober un temps précieux; il serait plus triste encore qu'elles eussent pour effet de compromettre ou d'entraver le service. C'est pourquoi il vous appartient de les apaiser.

Je ne saurais vous envoyer copie de mes lettres, dont j'ai le tort, au milieu des affaires qui m'assaillent, de ne pas toujours garder la minute. J'ai toutefois une assez grande habitude d'écrire pour être sûr de n'avoir jamais manqué, malgré la rapidité obligée de cette correspondance, aux règles de la plus parfaite courtoisie.

Si donc M. le général Bressolles s'est blessé, c'est qu'il l'a voulu; et il est à croire, en effet, qu'il l'a voulu. La situation n'est pas pour lui, à Lyon, ce qu'il voudrait qu'elle fût. Il m'a été facile, dès les premiers jours, d'apercevoir que le rôle subordonné de l'autorité militaire lui plaisait peu. Il y a longtemps qu'au grand péril de la paix publique à Lyon, il serait devenu le maître, si je ne m'étais défendu avec politesse, mais avec fermeté, contre ses essais répétés d'envahissement.

Ébloui peut-être par le hasard qui, du rang de général de fraîche date, le portait à l'un des premiers commandements de France, il ne me cachait pas, presque au lendemain de son arrivée, son désir d'être nommé ministre de la Guerre, et il ne dédaignait pas de solliciter de ma part un concours que je n'étais nullement en état de lui accorder. Depuis, par un manège assez adroit, il avait obtenu du Conseil municipal qu'il envoyât auprès de vous une délégation pour demander en sa faveur le grade de général de division: on crut devoir auparavant me demander avis; et cet avis eut le tort, que M. le général Bressolles n'a pas ignoré, de n'être pas conforme à ses désirs.

Il y a huit jours une maladresse insigne de sa part, beaucoup disent une provocation calculée, a failli faire

renaître le désarroi et mettre les chantiers en combustion. J'ai le cœur encore pour assurer la paix. Bref des faits nombreux attestent l'ambition irritée de ce jeune général, l'impatience avec laquelle il supporte la part faite par la République à l'autorité civile, la susceptibilité ridicule qu'il éprouve ou qu'il affecte en toute circonstance à son égard.

J'espère, Monsieur le Ministre, que, vous adressant ses plaintes, M. Bressolles aura pris la peine de les justifier par des faits précis. Je comprends et personne n'est mieux que vous à même de comprendre combien l'autorité militaire, trop gâtée depuis vingt ans, trouve amer le changement qui s'est fait dans sa situation. Je fais, quant à moi, tout ce que je puis pour rendre moins sensible et moins pénible une subordination inévitable et dont le pays commence, grâce à vous, à se bien trouver. Je crois pourtant qu'il y aurait péril à encourager des plaintes mal fondées ou des espérances illusoires. A vous de juger quelle suite il convient de donner à celles de M. Bressolles.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Préfet du Rhône,
CHALLEMEL-LACOUR.

M. Gambetta, ministre de la Guerre.

Gambetta et de Freycinet.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR — CABINET DU MINISTRE — Tours, le 29 novembre 1870.

Mon cher ami,

Je vous envoie :

1° Deux dépêches avec annotations ;

2° Un plan prussien communiqué par le préfet de l'Yonne ;

3° Une lettre de Kératry qui vient de m'être remise et que je vous prie de joindre à son dossier, en vous recommandant de faire mettre au *Moniteur* de ce soir la démission de Kératry, motivée par mon arrêté sur l'unité de commandement en campagne.

A vous, LÉON GAMBETTA.

Au crayon : Pas trouvé cette lettre.

Monsieur le Ministre,

Cette lettre m'arrive trop tard pour que l'insertion puisse être faite au *Moniteur* d'aujourd'hui. J'aimerais mieux que vous la rédigiez vous-même. Ce point confine un peu à la politique et vous êtes plus compétent que moi.

DE FREYCINET.

Chanzy.

[illegible] DE LA LOIRE — Le 2 janvier 1870 (*sic*).

[illegible]

Monsieur le Ministre,

Désireux d'être en mesure d'entreprendre le plus tôt possible mes opérations militaires, je fais partir pour Bordeaux mon aide de camp, le commandant Boisdeffre, qui vous remettra la dépêche où je vous expose mes propositions.

Cet officier, en qui j'ai confiance, vous donnera les explications que vous croirez devoir lui demander et me rapportera votre décision et vos instructions

Le temps nous presse et j'ai pensé qu'en agissant de la sorte, il serait possible de l'économiser beaucoup.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon profond respect.

Le général en chef,
CHANZY.

Crémieux.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Sans date.

Ministère de la Justice.

CABINET DU GARDE DES SCEAUX

Cher Collègue,

Devant la protestation de M. de Bismarck, la délégation doit prendre un parti. Veuillez, mon cher collègue, vous rendre dans mon cabinet à 9 heures précises ce matin pour en délibérer.

Le Garde des Sceaux,
AD. CRÉMIEUX.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Bordeaux, 30 janvier.

Ministère de la Justice.

CABINET DU GARDE DES SCEAUX

Le Garde des Sceaux avertit M. le Ministre de l'Intérieur et de la Guerre qu'il a convoqué le conseil chez M. le Ministre de l'Intérieur, à la Préfecture, *pour aujourd'hui*, trois heures.

Garibaldi.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Dijon, 30 janvier 1871.
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Commandant général
de l'armée des Vosges.

Quartier général.

Mon cher et brave Gambetta,

Vos paroles d'approbation sur le peu que j'ai fait pour la belle cause de la République Française resteront toute ma vie gravées dans mon cœur et je vous en suis bien reconnaissant.

A vous, au-dessus de tout éloge et qui plus que personne avez tant mérité de la patrie, je me permets de rappeler une seule chose : continuer avec toute l'énergie dont vous êtes doué à battre sur la tête de la réaction.

Vous pouvez compter sur les braves qui m'accompagnent sans exception, et sur votre dévoué.

G. GARIBALDI.

Amiral Jaurès

21e CORPS D'ARMÉE ET CORPS DE BRETAGNE — Mayenne, le 31 janvier 1871.

Général commandant en chef

Monsieur le Ministre,

Après avoir fait de mon mieux dans la lutte militaire, je voudrais pouvoir vous accorder mon concours dans la lutte politique; et je puis vous affirmer que ma parole serait aussi énergique à la tribune que mon attitude a pu l'être devant l'ennemi.

Si vous pensez qu'il serait bon qu'un des chefs militaires qui ont vu de près les prodiges faits pour organiser la défense et qui les a admirés, pût en témoigner à la Chambre: — si vous pensiez que mon concours pût être utile dans toutes les questions qui toucheront à l'armée; — je vous demanderais d'engager M. Frédéric Thomas, préfet du Tarn, à poser ma candidature auprès du Comité républicain de ce département, et à l'appuyer.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments respectueux et les plus dévoués.

JAURÈS.

Léon Cléry

Il ne nous manquait plus que cela! Tu nous abandonnes! Ne crois pas au moins que ce soit un blâme, mon grand et glorieux ami, c'est un chagrin. Mais je te comprends. Tu dois être écœuré de tout ce qui se passe. Mais le moment est venu pour tous ceux qui t'admirent et qui n'ont pas cessé de t'aimer en t'admirant, de t'envoyer le témoignage de leurs sentiments d'affection et de te dire que, s'il suffisait d'un grand citoyen pour sauver un pays, tu nous aurais sauvés.

Quoi qu'il arrive, crois-moi tout et toujours à toi et le plus dévoué de tes amis.

LÉON CLÉRY.

Villa Montesquieu.
Arcachon, 7 février 1871.

Grenville-Murray

Ch : Ch : Oxford, February, 7 1871.

Sir,

I have just read in the *Pall Mall Gazette*, that your Excellency has resigned. I hope this is not true, in the name of France, of the Republic, and of Liberty all over the world.

If however these wonderful tidings are true I can only say that France and the world have lost in you the truest statesman and the purest patriot who ever provided over the destinies of a nation, who ever defended his country in the great hour of her agony. Take, Sir, an Englishman's hearty *God bless you*. It will do you no harm.

May God long preserve you to uphold the sacred principle of Liberty, Equality and Fraternity. Fear not, Sir: they will never perish. France, America and England will one day know their true interest and I may say their duty: side by side their colours will have in the holy crusade of Liberty and the despots of the earth will disappear as the fiends before the Angel of Light.

With deep simpathy for yourself, for France and for the good cause, I remain, with the highest respect,

Your Excellency's

Obedient and humble servant.

W. GRENVILLE MURRAY.

Traduction :

Ch : Ch : Oxford, 7 Février 1871.

Monsieur,

Je viens de lire, dans le *Pall Mall Gazette*, que Votre Excellence avait donné sa démission. Pour la France, pour la République et pour la Liberté universelle, j'espère que la nouvelle est fausse. Si cependant elle était vraie, je puis seulement dire que la France et le monde ont perdu en vous le plus véritable homme d'Etat et le plus pur patriote qui ait présidé jamais aux destinées d'une nation et défendu son pays à la grande heure de son agonie. Acceptez, Monsieur, d'un Anglais, un chaleureux *God bless you* (1). Cela ne vous fera aucun mal. Que Dieu vous conserve longtemps pour maintenir le principe sacré de Liberté, Egalité et Fraternité! Ne craignez rien, elles ne périront jamais. La France, l'Amérique et l'Angleterre connaîtront un jour leur véritable intérêt, je puis dire leur devoir. Côte à côte, leurs couleurs flotteront dans la Sainte Croisade de la Liberté, et les despotes de la terre disparaîtront, comme les démons devant l'Ange de Lumière.

Avec ma profonde sympathie pour votre personne, pour la France et pour la bonne cause, je reste, avec le plus haut respect,

De Votre Excellence,

l'obéissant et humble serviteur,

W. GRENVILLE-MURRAY.

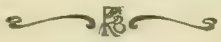

DAGLAND

Pièce en 4 actes

ACTE III (2)

Même décor qu'au premier acte

SCÈNE PREMIÈRE

LE PASTEUR. C'est un homme à la parole et aux mouvements lents. Il est assis à droite de la grande table; sa chaise est tournée vers le public. Il contemple d'un air résigné deux longs verres de forme ancienne pleins d'un vin jaunâtre. Une haute bouteille enveloppée de paille tressée est placée à côté des verres.

LE PASTEUR. — Quand les verres sont pleins, c'est pour qu'on les vide... Il n'y aurait pas de bon sens à partir au moment où l'on vient de les remplir. Je n'ai jamais goûté le vin australien... (il avance la main, puis la retire lentement) C'est dans les petites choses que l'on doit apprendre à se dominer (il se sert). Ici chacun s'exerce au renoncement. Au sein de cette nature puissante au milieu des ouragans vit une population grave. J'admire maintes fois ces

(1) Dieu vous bénisse.
(2) Voir la *Revue Bleue*, numéros des 8 et du 15 avril.

gens... Pourtant, ne leur arrive-t-il pas de s'enivrer, de se laisser emporter par la colère, d'être enfiévrés de désirs?... Si je vidais un verre?... Je pourrais le remplir ensuite... Non!

La famille Dag est la plus ancienne de la région, mais combien différente! Un Dag n'hésiterait pas à boire le vin versé à son intention... pas un instant... Allons! buvons le contenu de ce verre. C'est fort innocent, ma foi (prenant le verre, y trempant ses lèvres). Il n'est pas aussi bon que je croyais... il a un goût bizarre... Cependant! (vidant le verre) Mais si, il est bon!... Je remplis le verre à nouveau (se versant du vin). Cependant!... Un Dag ne ferait pas cela... Dois-je?... Non, non!.... Cependant?...

Mais le voici qui revient. (Il reprend une pose tranquille et digne.)

(Entre SOEREN, vieux domestique en livrée, des guêtres aux jambes. Il porte une lourde valise, des couvertures de voyage roulées dans une courroie et un manteau de voyage).

LE PASTEUR. — C'est toi, Soeren!

SOEREN, passant dans la seconde pièce. — Oui, nous voilà!

LE PASTEUR, subitement inquiet. — Il est déjà là!... et va me trouver ici? (Il fait mine de sortir par les pièces du fond, mais le courage lui manquant, il revient sur ses pas.) Il pourrait me voir par la fenêtre, et ce serait pis encore.

Mme DAG, dans la coulisse. — *Ici vous trouverez tout comme vous l'avez laissé* (1).

DAG, dans la coulisse. — *Tant mieux* (2).

Mme DAG, entrant. — Monsieur le Pasteur?

DAG, entrant, en costume de chasse. — Vous ici?

LE PASTEUR. — Oui, je voulais... (il s'interrompt brusquement.)

DAG, passant devant lui sans le regarder. — Je devine ce que vous veniez faire ici. (Il passe dans la seconde pièce.)

Mme DAG. — Il y a deux verres pleins?...

LE PASTEUR. — C'est votre fils, madame, qui...

Mme DAG. — Oui, je reconnais cette bouteille *d'Australie* (3). (Plus haut, se tournant vers la seconde pièce). Ne veux-tu pas boire un verre avec le pasteur?

DAG, dans l'autre pièce. — Merci, je ne prends jamais de vin.

Mme DAG. — C'est vrai... Mais vous et moi, Monsieur le Pasteur?

LE PASTEUR. — Merci, madame.

Mme DAG. — Vous non plus?

LE PASTEUR. — Merci!... Je vous prie, madame, de saluer M. votre fils et de lui dire que j'espère l'entretenir un autre jour.

(1, 2) En français dans le texte.

(3) Ce mot doit se prononcer en français. (*Note de l'auteur.*)

Mme DAG, criant à Dag. — Le pasteur veut s'en aller.

DAG. — Excusez-moi de ne pouvoir venir.

LE PASTEUR. — Adieu! (élevant la voix) Adieu!

DAG, dans l'autre pièce. — Adieu!

Mme DAG, accompagnant le pasteur jusqu'à la porte. — Un verre de vin avant de vous mettre en route!

LE PASTEUR. — Non... merci bien.

SCÈNE II

Mme DAG, DAG

Mme DAG. — Tu veux faire toilette?

DAG, dans l'autre pièce. — Je serai prêt dans un instant... Tu penses bien que j'ai compris ce que cet individu-là venait faire ici.

Mme DAG. — Il voulait bavarder.

DAG, entrant vivement; il est en jaquette. — Les longues redingotes (1) pourraient nous aider mieux que personne. Au lieu de cela, ces gaillards n'osent pas avoir un jeu franc.

Mme DAG. — Tu marches trop vite!

DAG. — C'est une habitude de la montagne. Mais... (il se frappe la poitrine) oh! l'étouffement!... il recommence, à peine suis-je ici.

Mme DAG. — Le pasteur a parlé du legs... Que veux-tu en faire, de ce legs?

DAG, d'un ton ferme. — Je veux endiguer.

Mme DAG, gaiement. — Le torrent?

DAG, du même ton. — Dis le torrent. Ce sera symbolique.

Mme DAG. — Cela te fera plaisir de revoir Sténer. (Dag ne répond pas) Quelle fière tournure il a maintenant! (Dag reste silencieux.) Il te ressemble beaucoup.

DAG. — C'est malheureux!

Mme DAG, le menaçant du doigt. — Tu deviens méchant... je ne te permettrai pas d'être méchant!

DAG, après avoir fait rapidement le tour du salon et regardé par les fenêtres. — Et Ragna?... Je sais qu'elle est arrivée avant-hier... Qu'as-tu à me dire sur Ragna?

Mme DAG. — Qu'elle n'est pas mariée.

DAG, se tournant vivement vers sa femme. — Elle n'est pas mariée? (d'un air sombre) divorcée, alors?

Mme DAG, gaiement. — Ragna n'a jamais été mariée.

DAG. — Comment?... N'est-elle pas Mrs Andersson?

Mme DAG. — Elle a pris ce nom... mais Andersson était un vilain homme; il vivait avec une autre femme.

DAG. — Tu vois!... Qu'est-ce que je vous disais?

(1) Sobriquet de pasteur.

Mme Dag. — Tu voyais juste. Ragna l'avoue aussi. Elle veut te remercier.

Dag, joyeux. — Vraiment!... Cela m'amusera de causer avec Ragna.

Mme Dag. — C'est une jeune fille capable. Et elle est belle... elle te ressemble.

Dag, gaiement. — Tu dis?

Mme Dag. — Qu'elle te ressemble... lorsque tu étais jeune et que tu vins en France pour essayer toutes espèces de choses.

Dag. — De quoi a-t-elle vécu? Comment gagnait-elle sa vie?

Mme Dag. — Elle lavait et repassait.

Dag, effrayé. — Elle était blanchisseuse?

Mme Dag. — A la chinoise! Elle a gagné beaucoup d'argent et elle a fait le tour du monde; elle a vu le Japon, la Chine, Ceylan, *Suez* (1).

Dag. — Cela m'amusera de causer avec Ragna.

Mme Dag. — Elle te ressemble, tu en diras ce que tu voudras. Ragna est comme le fjord et le torrent; elle se roule dans la bruyère en poussant des cris.

(Dag s'assoit et sourit.)

Mme Dag. — Tu ne te sens pas bien?

Dag. — Si... mais il y a l'étouffement.

Mme Dag. — Sans doute tu ne resteras pas longtemps ici?

Dag. — Non. Un jour seulement.

Mme Dag. — Tu devrais causer avec Sténer tout de suite.

Dag. — Non, d'abord avec Ragna.

Mme Dag. — Pourquoi pas Sténer d'abord? Sténer est le premier en tout. Tu peux m'en croire!

Dag. — Les affaires alors? Non! autre chose avant les affaires... fais-moi cette concession!... Tu vas toujours bien?

Mme Dag. — Maintenant surtout que j'ai mes enfants. (Un silence. Elle s'approche de Dag, la mine soucieuse. Avec douceur.) Mais est-ce vrai... mon ami?...

Dag, avec douceur, également. — Quoi donc?

Mme Dag, du même ton. — Que tu veux vendre?

(Dag la regarde longuement, puis fait un signe de tête affirmatif.)

Mme Dag. — Mais ce sera la même chose que de vendre tes enfants!

Dag, tressaillant, d'un ton bas. — Que dis-tu?

Mme Dag. — Leurs cœurs sont ici.

Dag. — Et mon cœur? N'est-il pas ici?... Il y est, mon amie! (Il soupire, puis lentement. Et mon père avait ici son cœur, mon grand-père aussi... les autres aussi, que je n'ai pas connus.

Mme Dag. — Alors, pourquoi vendre?

Dag. — Parce qu'il y a quelque chose de plus haut qui exige le sacrifice de nos sentiments.

(Il s'assied.)

Mme Dag. — Quand cela fait tant de peine... de la peine à tout le monde... rien que de la peine!

Dag, après avoir regardé sa femme un instant. — Il le faut, pour éviter un plus grand malheur.

Mme Dag. — Quel malheur?

Dag, torturé. — Tu le sais.

Mme Dag. — Non, dis-le.

Dag. — Pourquoi dire ce que nous savons tous deux?

Mme Dag. — Parce qu'il faut que tu t'entendes le dire.

(Dag se lève et marche, incliné, la main sur la poitrine.)

Mme Dag. — Tu te trouves mal... tu ne peux supporter...

Dag, il s'arrête et dit avec un accent très douloureux: — Est-ce ma faute si le monde est devenu à ce point mauvais? (Levant les yeux, d'un ton bas.) Oh! mon Dieu!

(Il reprend sa marche.)

Mme Dag. — Ne veux-tu pas t'asseoir?

Dag. — Si!

(Il s'assied.)

Mme Dag. — Où est le flacon?

Dag, portant la main à sa poche. — Ici.

(Il tire de sa poche un flacon vert à col large et court, l'ouvre et le respire.)

Mme Dag. — Cela va mieux?

(Dag remue la tête en signe d'affirmation, et place le flacon.)

Mme Dag. — Tu ne devrais pas tant souffrir!

Dag, douloureusement. — Venez moi donc en aide, vous tous qui le pouvez!

Mme Dag. — Comment cela, mon ami?

Dag. — Renoncez à vos projets! C'est péché d'y persévérer. Car ils sont contraires à la volonté de mon père et de mon grand-père, ainsi qu'à la mienne. Vous tous, vous devriez avoir à cœur de préserver ce domaine des troubles et des désordres... de maintenir à Dagland l'ordre et la tranquillité qui y ont toujours régné. Si Sténer ne veut pas respecter ma volonté qui, j'en suis certain, est la volonté de Dieu même, eh bien! qu'il s'achète une propriété où passe un torrent. Il n'en manque pas!... Et il est riche à présent.

Mme Dag. — En t'écoutant, je trouve que tu as raison.

Dag, joyeux, la main tendue. — Alors, soutiens-moi!

Mme Dag, lui prenant la main. — Et quand je...

Dag, se levant précipitamment. — Assieds-toi, assieds-toi!

(Il lui présente une chaise, se rassied, et reprend la main de sa femme assise près de lui.)

Dag. — Tu voulais dire?

Mme Dag. — Je voulais dire que lorsque Sténer parle du torrent, lorsqu'il raconte ce qu'il pensait, enfant, en regardant ce cours d'eau, je trouve qu'il a raison,

(1) Le mot doit se prononcer en français. *Note de l'auteur.*

lui aussi... (Dag retire sa main.) Ce torrent est presque à lui.

Dag, [illegible]. — A Stener ?

Mme Dag. — Je t'assure, c'est ce torrent qui l'a fait ingénieur... qui l'a fait partir, et puis revenir ici.., et peut-être qu'il le fera partir encore.

Dag, se parlant à soi-même, avec désespoir. — Oui, voilà le malheur.

Mme Dag. — Quel malheur ?

Dag. — Que tu aies toujours pris parti pour les enfants... ils ont ainsi appris à juger autrement, à vouloir autrement... toujours autrement que moi.

Mme Dag. — *Mais que faire* (1) ?

Dag. — *Que faire?...* Enseigner aux enfants la crainte de Dieu, l'obéissance, la discipline, les principes divins de l'éducation.

Mme Dag, se levant. — *Contre ma conscience ! Jamais* (2) !

Dag. — *C'est là votre faute à vous ! Et cette faute, avec ses conséquences, a gâté ma vie* (3).

Mme Dag. — *Voilà encore une fois des accusations indignes de vous et de moi. Je m'en vais* (4).

(Elle va vers la porte.)

Dag, il s'élance après elle, s'arrête et s'écrie. — Oh Dieu ! nous récoltons en raison de ce que nous avons semé. Telle devait être la suite de notre éternel dissentiment conjugal. Nous en sommes réduits à tout quitter !

(Mme Dag se retourne pour le regarder.

Dag, d'un accent d'amer reproche. — Lorsque je les surprenais commettant quelque faute grave et que je voulais les châtier, tu me les enlevais.

Mme Dag. — *Oui* (5) ?

Dag. — Tu cachais les enfants chaque fois qu'ils avaient fait quelque chose de très mal.

Mme Dag. — *Oui* (6) ?

Dag. — Tout ce qui se passe ici sur les quais, parmi les bateliers et les pêcheurs, en temps de pêche, ils l'apprenaient, ils subissaient la contagion des mauvais exemples, ils étaient entraînés à les suivre... Je te suppliais, oui, je te suppliais de les retenir au moyen d'une énergique et sévère surveillance. Mais tu rendais nuls mes efforts. Tu ne comprends pas ce que sont la crainte de Dieu, l'obéissance, la discipline, leur importance dans notre vie. Tu es du pays des émeutes.

Mme Dag, fermement. — *Oui* (7) ?

Dag, furieux. — Il faut pourtant que des enfants aussi turbulents que les nôtres, exposés à tant de dangers, apprennent la crainte.

Mme Dag. — *Jamais* (8) !

Dag. — Oh ! mon Dieu, mon Dieu ! si Frédéric avait connu la crainte, il serait encore parmi nous.

(1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8) En français dans le texte.

Mme Dag, avec force. — Frédéric éprouvait trop de crainte... son malheur est venu de là.

Dag, se couvrant le visage, regagnant sa chaise en chancelant. — Frédéric !... Frédéric !...

Mme Dag, compatissante. — *Toujours lui* (1) !

Dag. — *Toujours* !

Mme Dag, s'agenouillant près de lui. — *Pauvre ami* (2) ! (Après un silence). Nous ne parlerons plus de cela.

Dag. — Non.

Mme Dag. — Tu ne peux le supporter.

Dag. — Non, je ne le supporte pas (douloureusement). Et d'ailleurs, c'est inutile.

Mme Dag. — Ne dis pas cela... Tes enfants sont meilleurs que tu ne crois.

Dag. — S'aiment-ils les uns les autres ?

Mme Dag. — Je te dis que c'est une joie de les voir ensemble... Pauvre ami, tu ne peux pas vivre avec nous !

Dag. — Oui, vous me manquez beaucoup !

Mme Dag. — Dois-je prier Ragna de venir ?... Elle t'égaiera.

Dag fait un signe d'assentiment.

Mme Dag. — Tu ne peux pas parler... elle parlera.

Dag sourit.

Mme Dag. — Te rappelles-tu l'oiseau qui mangeait dans ta main ?

Dag incline la tête.

Mme Dag. — Le froid vint... alors l'oiseau partit. Ensuite, il fit chaud, et l'oiseau revint. Et il mangea encore dans ta main.

Dag. — *Ma chérie* ! (3)

(Elle sort.)

Dag pousse un profond soupir de détresse. Il penche la tête sur sa poitrine, aperçoit une tache sur son gilet, veut la faire disparaître, n'y parvenant pas, il entre vivement dans la pièce voisine.)

SCÈNE III

La scène reste vide un instant.

Ragna, elle entre, à gauche, et jette un regard autour de soi. Devinant la présence de son père, à côté : — Dieu m'en est témoin, j'éprouve la même chose qu'autrefois, lorsque j'étais appelée pour recevoir le fouet... Je sens le besoin de cacher mes mains sur mon dos.

(Faisant le geste.)

Dag, il entre après avoir changé de gilet et va droit vers Ragna. — Sois la bienvenue, Ragna, dans la maison paternelle ! (Il la baise au front et lui prend les mains. Quelle belle personne tu es maintenant !

Ragna. — Merci, père !

Dag, riant. — Tu me remercies ?

Ragna. — Oh ! c'est...

Dag. — Une coutume américaine... Là-bas on remercie d'un compliment.

1, 2, 3 En français dans le texte.

RAGNA. — Toujours.

DAG. — Parle-moi de l'Amérique.

RAGNA. — Volontiers.

DAG, il prend la chaise qu'occupait Mme Dag, fait un mouvement pour l'approcher de Ragna, puis s'arrête, tenant encore la chaise. — Tu n'es pas mariée ?

RAGNA. — Non.

DAG, il reste un instant silencieux, attendant que Ragna parle. Comme elle se tait, il reprend avec une nuance de froideur. — Crois-moi, j'en suis heureux. Tu as vécu de ton travail ?

RAGNA. — Tout le temps.

DAG. — C'est bien... Asseyons-nous. (Il lui présente la chaise. Tous deux s'assoient.) A présent, parle-moi de l'Amérique et de la vie aux États-Unis.

RAGNA. — Je viens de faire mon tour d'Amérique. Que faut-il te narrer ?

DAG. — Choisis... Dis ce qui a produit la plus forte impression sur toi.

RAGNA, réfléchissant. — Oh !

DAG. — Ce qui différencie surtout les Américains des Européens... Car il y a une différence.

RAGNA. — Une différence très considérable.

DAG. — A quoi tient-elle ?

RAGNA. — Elle ne tient pas à une cause unique, mais à bien des causes.

DAG. — Il y a cependant une raison principale, plus forte que les autres.

RAGNA. — Il y en a une, je m'en suis rendu compte très vite.

DAG. — Et cela est ?

RAGNA. — L'éducation.

DAG. — Dans la famille ?

RAGNA. — Et à l'école. L'école influe sur la famille.

DAG. — Comment cela ?

RAGNA. — Les enfants appartiennent à diverses religions. Cela prescrit la tolérance.

DAG. — Oui, religieuse. Mais la tolérance appliquée à l'éducation... je ne comprends pas !

RAGNA, à part. — Je crains de m'être engagée sur un terrain dangereux... Passons à autre chose.

DAG. — Qu'entends-tu par tolérance en matière d'éducation ?

RAGNA. — En Amérique, vois-tu, il n'existe pour ainsi dire pas de tradition. Tout y est neuf et conforme aux besoins d'aujourd'hui, non à ceux d'hier ou d'il y a cent ans.

DAG. — Cela peut être fort bon. Mais en quoi cela se rapporte-t-il à l'éducation ?

RAGNA, à part. — Il y tient, à l'éducation !

DAG. — Les Américains ont-ils inventé quelque chose en fait d'éducation ?

RAGNA, vivement. — Ma foi oui ! Ils respectent les enfants.

DAG. — Ah ! vraiment !

RAGNA. — Ils ne les effraient pas ; ils leur parlent en s'adressant à leur raison.

DAG. — Avant qu'ils en aient une ?

RAGNA. — Ils éveillent en eux la raison. C'est un système absolument différent du nôtre. Ils l'ont dans le sang.

DAG ironiquement. — Dans le sang ?

RAGNA. — Dans le caractère, si tu préfères. Ils commencent par éduquer le sentiment de l'honneur.

DAG, du même ton. — Chez des enfants de deux ans ?

RAGNA, sans se décourager. — De deux ans ? Non ; on se contente de leur mettre souvent du linge sec ! Mais dès que les enfants sont en âge de comprendre, ils reçoivent des éloges s'ils se sont bien conduits. On veut qu'ils en éprouvent de la joie ; donc on éveille chez eux le sentiment de l'honneur.

DAG. — Je ne vois à cela rien de très neuf, ni de spécial à l'Amérique ?

RAGNA. — C'est la manière qui fait la nouveauté du système. Par exemple, on se garde de flatter l'amour-propre pour le briser l'instant d'après.

DAG. — Le briser ? Comment ?

RAGNA. — Oh ! tout simplement en battant les enfants, en leur inspirant la terreur (à part). Je vais être fouettée, probablement.

(Elle cache ses mains sur son dos.)

DAG. — Les enfants sont traités comme des grandes personnes ?

RAGNA. — Exactement... c'est le mot... comme de petites « grandes personnes ».

DAG, avec vivacité. — Je commence à comprendre.

RAGNA, se méprenant sur cette vivacité. — N'est-ce pas ?... Ensuite, il y a la liberté de conscience.

DAG. — Liberté de conscience accordée à des écoliers ?

RAGNA. — Mon Dieu, oui ! Ni les parents, ni les maîtres n'imposent une religion aux enfants ; ils n'y songent même pas.

DAG. — Ils n'y songent pas ?

RAGNA. — C'est aux enfants de choisir.

DAG. — Par exemple, de vivre sans religion ?

RAGNA. — Oui, si telle est leur volonté.

DAG. — Quels enfants cela doit former !

RAGNA. — N'est-ce pas ?... Je n'ai jamais vu ailleurs d'enfants aussi bien élevés.

DAG. — Je m'en doute ! Ils font tout ce qu'ils veulent... Ceci m'intéresse vivement.

RAGNA. — Ils ont appris à discerner ce qu'il importe de vouloir, comprends-tu !

DAG. — Naturellement !

RAGNA. — Et ils ont appris à vouloir. Jamais leur volonté n'a été brisée.

DAG. — Je répète : quels enfants cela doit former !

RAGNA. — Et quels hommes, père ! Je suis heureuse que tu m'aies comprise.

DAG. — Oui ! je t'ai comprise ! Tu es bien la fille la plus effrontée qui soit jamais revenue chez ses parents.

(Ragna bondit de sa chaise.)

DAG, se levant. — Oui, tu l'es.

RAGNA. — Grand Dieu!

DAG. — Ne fais pas cet usage frivole du nom de Dieu. Pendant que tu racontais j'en fus déjà scandalisé.

RAGNA. — C'est possible. Mais à part cela, qu'ai-je dit de mal? J'ai simplement raconté...

DAG, furieux. — Ne feins pas d'ignorer ce que tu as dit de mal... Je m'attendais à entendre tout autre chose. Je croyais que tu m'aurais remercié d'être intervenu pour ton bien en t'envoyant au pensionnat de Paris, que tu m'aurais présenté des excuses de t'être enfuie de là. Tu devrais comprendre l'affront que tu as fait à tes parents.

RAGNA. — Sans doute, je me suis très mal conduite. Mais depuis, j'ai réparé.

DAG. — Tes parents ne comptent pas ?

RAGNA. — Ainsi, j'aurais dû commencer par solliciter votre pardon ?

DAG. — Tu es bien arrogante, Ragna !

RAGNA. — Tu trouves ?... Sais-tu ce que je trouve? Que nous avons tort de nous lancer sur ce sujet.

DAG. — Des accusations indirectes, frivoles, contre ton père, voilà où tu devais te lancer !

RAGNA. — Écoute, papa...

DAG, l'interrompant. — A toi de m'écouter à présent.

RAGNA. — Non, que ce soit fini !

DAG. — Ah !... Décidément, tu ne comprends pas combien tu m'as toujours peu écouté... combien j'ai eu d'égards pour toi.

RAGNA. — Des égards ?... toi ?

DAG. — Lorsque tu flirtais ici avec ce... je ne veux pas le nommer, et je trouve peu délicat d'avoir porté son nom... je ne t'adressai pas un reproche.

RAGNA. — Non, mais que lui dis-tu, à lui, et que fis-tu ?

DAG. — C'est une autre affaire ! J'arrangeai tout pour toi à Paris et je décidai ta mère à t'accompagner... Tu étais bien près de... hein ?

(Ragna chancelle.)

DAG. — Et quand tu sus que le chenapan avait filé en Amérique, tu pris la fuite aussitôt. Cette fois encore, tu n'entendis pas un mot de reproche, quoique j'eusse fort bien compris ce qui te poussait... tu n'avais de repos que tu ne l'eusses rejoint.

RAGNA, elle pousse un cri et cache sa figure; puis : — Je ne supporterai pas qu'on me parle ainsi.

DAG. — Vraiment !

RAGNA, répétant. — Je ne supporterai pas qu'on me parle ainsi.

DAG. — Pas même ton père ?

RAGNA. — Il n'y pas de distinction à faire ici. Les paroles me manquent pour dire à quel point tu m'as blessée.

DAG, s'approchant d'elle. — Tu avais trop de paroles. C'est pourquoi je t'ai arrêtée.

(Ragna éclate en sanglots. Elle se dirige lentement vers la porte, s'arrête, puis elle sort, toujours pleurant.)

SCÈNE IV

(Dag est en proie à une agitation qui se change en souffrance physique. Il marche jusqu'à la table et s'y appuie.)

BERTHE, entrant à gauche. — Père, qu'as-tu dit à Ragna? Elle sort d'ici en sanglotant... elle ne répond pas à mes questions.

DAG, parlant avec difficulté. — Demande-lui plutôt ce qu'elle m'a dit.

BERTHE. — Je n'ai jamais vu personne être dans un pareil état de... de révolte intérieure.

DAG, du même ton, s'asseyant et tirant le flacon de sa poche. L'esprit de révolte !

BERTHE. — Il n'y a pas sur terre meilleure créature que Ragna. Nous tous, nous le pensons.

(Dag ne répond pas.)

BERTHE. — Oh ! père, ce n'est pas bien ce que tu as fait là.

DAG, avec indifférence. — Crois-tu ?

BERTHE. — Oui !... Retire tes mauvaises paroles, père ! .. N'y a-t-il rien que je puisse dire de ta part à Ragna, pour la consoler ?

DAG. — Non.

BERTHE. — Songe que Ragna a vécu longtemps loin de nous... et songe à sa joie de revenir à la maison. (Elle s'interrompt, l'air interrogateur, mais ne reçoit pas de réponse.) Il faut effacer tes dures paroles, père !...

(Dag ne répond pas.)

(Berthe s'éloigne, la mine attristée, mais ne quitte pas le salon).

DAG. — Berthe !

BERTHE. — Oui, père !

DAG. — Tu as sans doute entendu dire que je serai peut-être obligé de vendre Dagland.

BERTHE. — Oui, mais je ne le comprends pas.

DAG, s'exclamant. — Je ne le comprends pas moi-même.

BERTHE. — Mais alors, pourquoi ?

DAG, après un instant de réflexion. — J'en ai reçu l'ordre.

(Berthe le regarde avec étonnement. Tous deux se taisent un moment.

DAG. — Écoute-moi !... Un jour j'étais assis sur les

genoux de mon grand-père. Il avait une dispute avec ses fils. « N'abandonne jamais Dagland, me dit-il, ne vis pas comme les autres, sois économe et raisonnable. Il faut conserver Dagland avec honneur; autrement, non. ».

BERTHE, modestement. — Tu me l'avais déjà raconté.

DAG. — C'est possible... Tu entends bien : « avec honneur ». Et tu sais quel homme était mon grand-père.

BERTHE. — Il était très énergique.

DAG. — En tout ce qu'il voulait... mais ce qu'il voulait était toujours bien. Les querelles avec ses fils naquirent de son indomptable volonté.

BERTHE. — Il mourut en pleine querelle?

DAG. — Il périt sur le fjord. Sans cet accident, il vivrait encore. C'était un colosse... Il est le seul, comme tu sais, qui soit monté trois fois à nos prairies, par le chemin des Roches Noires.

BERTHE. — Non, il n'est pas le seul. Sténer aussi l'a fait.

DAG, se soulevant sur sa chaise. — Sténer? Oui, deux fois.

BERTHE. — Trois, à présent.

DAG. — L'a-t-il fait depuis qu'il est de retour?

BERTHE. — Oui.

DAG, se parlant à soi-même. — Dans quel but le fait-il? (Il se rassied.) Berthe! Veux-tu être propriétaire de Dagland?

BERTHE. — Moi?

DAG.— C'est mon rêve le plus cher, la solution que j'entrevois à travers tout le reste. (D'un ton suppliant.) Berthe!

BERTHE. — Mais père!...

DAG. — Je n'exige pas que l'on ne crée jamais une industrie au bord de notre torrent. Au contraire! qu'on s'y mette tout de suite! qu'on bâtisse tant qu'on voudra, mais que ce soit pour un genre d'exploitation qui ne nous amène pas une invasion d'ouvriers et avec eux des querelles, des désordres. Je défends le domaine dont j'ai hérité, la vieille maison des Dag, contre l'esprit d'insubordination, la chicane et la cupidité qui ne doivent pas prendre demeure ici.

BERTHE. — Je le sais. Tu me l'as dicté.

DAG. — Effectivement. Mais si je te cède Dagland, j'y mettrai encore une condition (Berthe écoute attentivement). L'homme que tu épouseras devra prendre le nom de Dag.

BERTHE, avec joie, mais à voix basse. — Il devra s'appeler Dag.

DAG. — L'idée te plait?

BERTHE, simplement. — Oui.

DAG. — Car alors tes enfants porteront ce nom.

(Un silence.)

BERTHE. — Un autre aussi le portera!

DAG. — Un autre aussi. Tu aimes ce nom?

BERTHE. — Je fais plus que l'aimer. J'y tiens comme à Dagland.

DAG, se levant. — Eh bien! prends Dagland, et je serai délivré d'un énorme fardeau!

BERTHE, comme sortant d'un rêve. — Mais Sténer?

DAG, douloureusement. — Sténer ne peut devenir propriétaire de Dagland. Il n'accepterait pas les conditions... Tu ne sais pas combien je souffre de tout ceci, Berthe!

BERTHE, après un moment de réflexion, elle prononce d'une voix claire et calme : — Je ne veux pas prendre Dagland au détriment de Sténer.

DAG, se laissant retomber sur sa chaise. — Je m'en doutais... Maman!...

(Un silence.)

BERTHE, avec précaution. — Ne veux-tu pas causer avec Sténer?

DAG, doucement. — Si, il le faut.

BERTHE, s'enhardissant. — Dois-je lui dire de venir?

(Dag incline la tête d'un air résigné.)

BERTHE, elle se jette à genoux près de lui. Avec douceur : — Père, nous sommes si peinés de te voir souffrir... Nous t'aimons tant!

DAG. — Oui, toi.

BERTHE. — Non, nous tous.

DAG. — Toi, et puis maman.

BERTHE. — Non, nous tous.

DAG. — Prie Sténer de venir.

(Berthe se relève et sort.)

SCÈNE V

DAG, il se renverse sur sa chaise et gémit, en proie à une profonde détresse. — Oh non, oh non, oh non!... Dire que nous en sommes arrivés là!... qu'il me faut subir tout ceci!

(Entre Sténer.)

DAG, se levant vivement et allant au-devant de Sténer. — Bonjour, Sténer!

STÉNER. — Bonjour, père! (ils se serrent la main).

DAG. — Tu as bonne mine. Tu parais vigoureux et en bonne santé.

STÉNER. — Toi aussi, à ce qu'il me semble.

DAG. — Cela irait mieux, si... Je pensais te voir chez moi.

STÉNER, souriant — Ce n'est pas l'envie qui m'en a manqué.

DAG, souriant aussi. — L'occasion, peut-être?

STÉNER, même jeu. — C'est tout juste si les chemins sont devenus praticables sur la montagne.

DAG. — En effet, ils ne le sont que depuis peu. Je t'attendais à ce moment-là.

Sténer, souriant. — J'envoyai aussitôt une messagère... pour savoir si je serais le bienvenu.

[illegible] ils se sont assis. Mes [illegible] Dag. [illegible] plus [illegible] de Dag. [illegible] la table, en tournant sa chaise vers celle de son père.)

Dag. — Tu es toujours le bienvenu.

Sténer, souriant. — Mes projets ne le sont pas?

Dag. — Moins, assurément. Tu as reçu ma lettre?

Sténer. — Oui.

Dag. — J'espère que tu respecteras ce fait, que ma manière de considérer l'avenir est un héritage et fut celle de mon père et de mon grand-père.

Sténer. — Je le savais.

Dag. — J'espère également que tu voudras bien me tenir pour tout aussi attaché à mon désir que tu l'es au tien.

Sténer. — Cela me sera facile ; je m'évertue à faire comprendre à maman et à mes sœurs que notre cas n'a rien d'exceptionnel.

Dag, avec animation. — Non, certainement non!

Sténer. — C'est, sous une forme particulière, l'antagonisme de deux volontés, c'est la rencontre de deux courants...

Dag, l'interrompant. — Enfin! cela fait du bien de causer avec un homme!

Sténer. — De deux intérêts opposés qui existaient depuis longtemps, mais qui aujourd'hui seulement apparaissent en guerre ouverte. A présent que l'instruction est donnée de bonne heure aux jeunes générations, à présent que les idées marchent plus vite...

Dag. — Trop vite, trop vite... selon moi. Pour le reste, nous sommes d'accord.

Sténer. — Ce n'est plus la lutte entre l'ancien et le nouveau régime...

Dag, l'interrompant. — Elle a toujours subsisté.

Sténer. — Sinon toujours, du moins depuis pas mal de temps... C'est la lutte entre les vieux et les jeunes qui commence. Elle éclate enfin!

Dag. — Impossible de mieux dire. Nous sommes en présence d'un problème qui trouvera sa solution dans un conflit loyal.

Sténer. — Jusqu'ici nous sommes du même avis.

Dag. — Jusqu'ici.

[illegible] que l'autre [illegible]

Sténer. — En quittant l'Australie, je voyageai avec un prêtre catholique, un homme jeune, à l'intelligence ouverte. « Ne vous paraît-il pas évident, lui dis-je, que l'Eglise catholique et la catholicité tout entière gagneraient beaucoup si l'Eglise renonçait à ses prétentions au pouvoir temporel? » — « C'est l'opinion de presque tous les jeunes parmi nous, me répondit le prêtre, mais les vieux ne veulent pas ».

Dag. — Les vieux ont tort.

Sténer, étonné. — C'est toi qui dis cela?

Dag. — Naturellement.

Sténer. — Un autre jour, je lui demandai... en un si long voyage, on ne sait bientôt plus de quoi parler... je lui demandai s'il avait suivi les progrès de l'exégèse. — « Oui, me dit-il, c'est l'objet spécial de mes études. » — « Eh bien! dis-je, n'est-il pas à souhaiter que l'Église s'incline devant la science et qu'elle limite sa doctrine à la foi en Dieu? Cela ne lui assurerait-il pas une plus grande influence sur les esprits modernes? » — « Incontestablement, dit ce jeune prêtre, mais les vieux ne veulent pas. »

Dag. — Les vieux ont tort, là aussi.

Sténer, avec un étonnement grandissant. — C'est encore toi qui dis cela?

Dag, d'un ton espiègle. — Tu ne t'y attendais pas?

Sténer. — Non.

Dag. — Tu t'étais fait de moi une idée fausse.

(Il rit.

Sténer. — Oui, fausse jusqu'à un certain point.

(Il rit aussi.)

Dag. — Mais il y a des jeunes qui sont pires que les vieux. Tu oublies d'en parler!

Sténer. — Les jeunes qui raisonnent comme des vieillards? Je ne les oublie pas. Ils sont ainsi parce qu'ils ne peuvent rien faire sans l'aide des vieillards, lesquels sont en possession du pouvoir et de presque tout l'argent.

Dag, avec humour. — Tu voudrais me ranger parmi ces vieillards?

Sténer. — Tu es plus libéral que je ne croyais.

Dag. — Tu vois!

Sténer. — Je vais essayer d'un troisième argument qui peut-être sera convaincant.

Dag. — Vas-y!

Sténer. — Je quitte un état de choses très différent du nôtre. Mon étonnement n'en est que plus grand de voir la nation norvégienne profondément endettée.

Dag. — Veux-tu parler de dettes contractées par les particuliers?

Sténer. — Aussi. Bientôt le sol et son exploitation seront presque entièrement entre les mains de l'étranger par l'intermédiaire des banques. Mais les générations futures ne sont pas tenues d'assumer cette dette. Par contre, elles supporteront la dette d'État, si elles veulent demeurer dans le pays. Nos anciens avaient-ils le droit d'imposer une telle charge aux générations à venir?

Dag. — Ils ont contracté cette dette dans l'intérêt de leurs descendants.

Sténer. — Hum! N'est-ce pas surtout pour en tirer des avantages immédiats?

DAG. — Alors, nous ne devons avoir aucune dette publique?

STÉNER. — Si, celle que nous sommes en mesure de rembourser.

DAG. — Et si la nation est en danger de mort?

STÉNER. — C'est le seul cas où ce soit permis. Mais si les hommes qui sont au pouvoir avaient le sentiment de leur responsabilité, la nation ne serait pas souvent en danger de périr.

DAG. — Donc, il est interdit de contracter des emprunts qui engagent l'avenir?

STÉNER. — Oui.

DAG. — Il ne serait plus possible à aucune génération de former de vastes projets.

STÉNER. — Chaque génération a le droit de concevoir un grand projet dont elle fera les frais. Actuellement nous en voyons lancer vingt! Nos héritiers peut-être trouveront que c'est trop. Peut-être aussi feraient-ils les mêmes choses beaucoup mieux et en dépensant moins. Mais il leur faudra s'user en stérile labeur parce que leurs pères auront disposé de leur fortune et de leur vie. Je demande : est-il permis d'engager de la sorte l'avenir des jeunes?

DAG. — Ah!... c'est là que tu veux en venir! (Il se lève et respire fortement.)

STÉNER, se levant. — C'est là. Nous demandons que les responsabilités soient accrues.

DAG, s'appuyant à la table. — Et si nous autres vieux, nous nous désintéressions complètement de l'avenir?

STÉNER. — Personne ne le désire.

DAG. — Il est des cas où ce serait décliner des responsabilités. Veux-tu un exemple?

STÉNER. — Oui, père.

DAG. — Je ne le chercherai pas bien loin. (Regardant Sténer.) Je n'ai pas confiance dans l'invention de ton ami.

STÉNER, sèchement. — Je le sais.

DAG. — L'idée est réalisable. Mais elle comporte des risques sérieux et tu pourrais t'y ruiner. Ceci étant ma conviction, n'ai-je pas le devoir de m'opposer à cette entreprise?... d'intervenir pour régler l'avenir, ton avenir à toi? (Oppressé, il va vers la première fenêtre qu'il ouvre.

STÉNER, après un instant de réflexion. — C'est comme pour l'exégèse.

DAG, se retournant et revenant vers son fils. — Que vient faire ici l'exégèse?

STÉNER. — Les vieux n'y croient pas!

DAG. — N'est-ce pas ce qui excuse les théologiens âgés?

STÉNER. — Oui, puisqu'ils ont perdu la faculté d'avoir foi en quelque chose.

DAG. — Parce qu'ils sont devenus vieux?

STÉNER. — Vieillir, c'est précisément cela... Combien perdent cette faculté en vieillissant!

DAG, s'appuyant à la chaise. — On l'acquiert, au contraire, en devenant vieux! Si on l'a perdue autrefois, on la retrouve, mon fils.

STÉNER. — Tu songes à la foi en ce qui a été, en ce quelque chose que l'humanité a depuis longtemps laissé derrière soi. Certes, cette foi-là visite l'âme des vieillards dans leur solitude!

DAG, debout contre la table à laquelle il s'appuie. Il lutte pour rester maître de soi, puis il dit : — Qu'appelles-tu foi!

STÉNER. — Le don de voir le chemin qui mène en avant. Ce don ne peut être plus justement nommé.

(Dag voudrait répondre. Au lieu de cela il s'assied.)

STÉNER. — Tu ne te sens pas bien?

DAG. — Je suis oppressé!

STÉNER. — Puis-je te soulager?

(Dag hoche la tête et prend son flacon.)

STÉNER, après un instant de silence. — Dois-je m'en aller?

DAG, parlant avec une difficulté qui, petit à petit, se dissipera. — Non; j'ai encore à te parler.

STÉNER. — Le peux-tu en ce moment?

DAG. — A tout ce que tu m'as dit, mon fils, manque un mot.

STÉNER. — Et ce mot est?

DAG, avec saisissement. — Un seul mot... tu ne devines pas lequel?

STÉNER. — Non.

DAG. — Le mot qui constitue le trait d'union entre l'expérience des vieillards et l'ardeur ou la foi, si tu veux, des jeunes gens; le mot qui coordonne, qui rattache ce qui fut à ce qui est et à ce qui sera.

STÉNER. — Le progrès?

DAG. — Plus que cela. (Il regarde son fils, puis il prononce solennellement) : Dieu!

(Un silence. Sténer ne bronche pas.)

DAG. — Tu n'as rien à répondre?

STÉNER, avec calme. — Une génération nouvelle apporte un nouveau droit; peu importe le nom par lequel on le désigne.

DAG. — Elle devra être animée de l'esprit d'obéissance qui assure le bien. « Tes père et mère honoreras afin de vivre longuement. »

STÉNER. — Il ne faut pas que les morts fassent du tort aux vivants.

DAG, bondissant de sa chaise, puis faisant effort pour se dominer. — Suis-je déjà mort?

STÉNER. — Non, père! (avec force.) Mais tu soutiens des morts contre un vivant.

DAG, se rasseyant et luttant pour conserver son sang-froid. — Va-t'en maintenant, Sténer.

STÉNER, avec précaution. — Je croyais que nous avions à causer encore.

DAG. — Non, je n'ai pas besoin d'en entendre davantage.

STENER. — Tu es malade, père. Je ne puis guère te quitter.

(Dag repousse Stener d'un signe de la main. Stener fait quelques pas, puis se tient immobile derrière son père. Dag se lève et marche, en proie à une grande souffrance. Il devine la présence de Sténer et lui fait, des deux mains, signe de sortir. Le jeune homme sort en le regardant.)

DAG, à demi voix. — C'est un être dangereux ! L'incrédulité, la révolte, l'amour du lucre prendraient demeure ici ! et un Dag les introduirait !... Jamais ! (Il revient vers la chaise qu'il occupait pendant l'entretien.) Mais c'est un homme ! Quelle force de volonté... perdue pour nous !... (levant les yeux au ciel.) Et tu permets cela ?... Je ne te comprends pas. (Il s'assied.)

(On frappe à la porte.)

SCÈNE VI

RAMSET, DAG.

(Ramset passe la tête par la porte.)

DAG. — Je n'ai pas dit : Entrez !

RAMSET, humblement. — Je voulais voir s'il n'y avait personne ici, comme dans le reste de la maison.

DAG. — Personne ?

RAMSET. — La maison est vide.

DAG. — Pourquoi cela ?

RAMSET. — Je l'ignore. L'avoué Lie me fit tantôt une communication par le téléphone. Je viens de chez lui et je trouve à mon retour la maison vide.

DAG. — J'y suis pourtant.

RAMSET. — Oui. Et moi aussi, à présent... si toutefois je puis entrer en ligne de compte.

DAG qui ne se sent pas bien. — Que venez-vous faire ici ?

RAMSET. — M. Lie est aussi mon avoué...

DAG, avec impatience. — Me veut-il quelque chose ?

RAMSET. — Il m'a téléphoné que vous voulez vendre Dagland.

(Un silence.)

DAG. — En quoi cela vous regarde-t-il ?

(Dag est appuyé contre la table, près de la chaise. Il souffre visiblement.)

RAMSET. — Cela ne me regarde pas précisément... Mais du moment que Dagland est à vendre, on peut l'acheter.

DAG, le regardant. — Avez-vous un acquéreur ?

RAMSET. — Oui.

DAG. — Combien offre-t-il ?

RAMSET. — Si j'ai bien compris, il ne saurait être question de marchander.

DAG. — Non.

RAMSET. — Soit ! la somme totale, alors.

DAG. — C'est singulier ! Je n'ai dit le prix à personne.

RAMSET. — Non, mais elle est tout indiquée.

DAG. — Donc, vous dites ?...

RAMSET. — 300.000.

DAG, après un regard sur Ramset. — C'est bien cela. Ni plus, ni moins.

RAMSET. — Payables au comptant.

DAG. — Avant deux mois.

RAMSET. — La somme est forte et l'échéance est courte.

DAG. — C'est probablement quelqu'un de la ville qui veut acheter, par l'intermédiaire de l'avoué ?

RAMSET. — Non, l'acquéreur est ici.

DAG. — Qui est-ce donc ?

RAMSET. — Ne vous déplaise, c'est moi.

DAG. — Vous avez tant d'argent que cela ?... comptant ?... Et vous êtes à mon service ?

(Ramset garde le silence.)

DAG. — Le contrat sera écrit.

RAMSET. — Il est écrit. Je l'ai sur moi (il tire un papier de sa poche.)

(Dag se laisse choir sur sa chaise.

RAMSET, le regardant un moment. — Il ne va pas bien, c'est clair.

DAG. — Il y a une condition.

RAMSET. — Elle est énoncée dans l'acte de vente.

(Il déplie le papier et le présente à Dag. Celui-ci est accoudé à la table, le front dans la main. Il parcourt l'acte, puis il le laisse tomber sur la table.)

RAMSET. — Nous laisserons cette clause en suspens ?

DAG. — Non.

(Il se renverse silencieusement sur le fauteuil et se couvre le visage de la main.)

RAMSET, à part. — Il ne paraît pas content !

DAG, se redressant avec effort. — Est-ce tout !

RAMSET, après l'avoir regardé d'un air étonné. — La signature !

DAG. — C'est vrai. (Il regarde le document, puis cherche quelque chose sur la table et autour de soi). Nous n'avons pas ce qu'il faut pour écrire. Je vais le chercher à côté. (Il se lève, prend le document, et contemple un instant Ramset. Ensuite il va lentement vers le fond de la scène, s'arrête, et, les yeux au ciel, prononce avec douceur :) Tu es trop dur envers moi.

(Il passe dans la seconde pièce.)

RAMSET, tandis que Dag le contemplait, il s'est détourné, gêné. Les dernières paroles de Dag provoquent son étonnement. Resté seul, il dit) : — Dur envers lui ?... Moi !... Non, certes, je ne suis pas dur cette fois. Trois cent mille et les frais !... sans compter l'engagement pris de ne pas couper les bois nouvellement acquis avant dix ans... D'ailleurs ce n'est pas moi qui ai fixé le prix. Je vais lui demander ce qu'il a voulu dire au juste.

Dag revient, marchant comme dans un rêve.)

RAMSET. — Ce n'est pas la peine de l'interroger.

DAG, allant s'accouder à la première fenêtre. — La terre de Dagland est belle ! (S'avançant lentement vers Ramset.) Je ne peux pas. (Il fait encore quelques pas, s'arrête, puis, venant plus près de Ramset, il dit d'une voix pénétrante) : Vous pouvez empêcher que l'on travaille dans le torrent. Cette querelle avec mon propre fils me répugne !... (avec insistance). Si je vous laissais administrer le domaine, avec les droits d'un propriétaire, empêcheriez-vous ces travaux ?

RAMSET. — Naturellement.

DAG. — Que diriez-vous du paragraphe suivant ajouté à l'acte de vente : (Ramset ouvre vivement son carnet de notes.) « La vente est momentanément suspendue. Je charge Ole Ramset d'administrer le domaine, avec tous les droits du propriétaire, pendant trois ans, en observant la clause particulière énoncée dans le contrat. » Qu'en dites-vous ?

RAMSET. — Cela me va.

DAG. — Nous règlerons plus tard les conditions.

RAMSET. — Elles sont tout indiquées. Nous partagerons les revenus.

DAG. — Occupez-vous de faire ajouter ce paragraphe.

(Ramset sort.)

Un garçon intelligent... pourtant il ne me plaît guère. (Levant les yeux au ciel.) Sans doute, je ne te plais pas en ce moment ! Mais tu le vois, je ne peux pas... Le sacrifice que tu exiges de moi est au-dessus de mes forces...

J'ai hâte de retourner sur la montagne. Ici je ne suis pas moi-même. (Ramset paraît dans la porte. Dag le rejoint dans l'autre pièce. Peu après, il revient et dit, tourné vers le fond de la scène :) — Ne rentrez pas ici. (S'avançant sur la scène.) Enfin ! j'ai, trouvé un arrangement provisoire.

SCÈNE VII

DAG, BERTHE.

BERTHE, dans la coulisse, d'une voix désespérée. — Père !

(Dag sursaute)

BERTHE, plus près. — Père ! (Elle entre précipitamment, les vêtements mouillés, la mine épouvantée.) Qu'as-tu fait à Ragna ? Que lui as-tu dit ?

DAG. — Moi !

BERTHE. — Figure-toi que par ce temps de pluie, où les pierres deviennent si glissantes, elle est montée aux Roches Noires. Elle est déjà bien haut... Tu l'as dégoûtée de la vie. Qu'as-tu dit ?

DAG, de plus en plus bouleversé. — Je ne m'en souviens pas, mon enfant !

BERTHE. — Tu t'es montré si inflexible lorsque je suis venue te parler ! (Pleurant de plus en plus fort.) Maman, Sténer et moi nous sommes-là, au bas des roches, à la regarder. Car nous pouvons encore l'apercevoir. Elle nous entend, nous la voyons ; mais elle est obligée d'aller plus loin, il lui est impossible de revenir en arrière. Souvent elle ne sait où poser le pied. C'est un spectacle terrifiant.

DAG, assis. — Tais-toi, ma fille !

BERTHE. — Si tu voyais maman ! On dirait que son cœur va se briser... J'ai voulu absolument courir à la maison et tout te dire... C'est comme lorsque Frédéric partit comme un fou, la nuit, par le mauvais temps, et resta là-haut.

DAG, étendant les mains, au nom de Frédéric, comme pour se défendre. — Non... oh non !

BERTHE. — Tu fus trop sévère pour lui, quels qu'aient été ses torts.

DAG. — Oui, oui !

BERTHE. — Toujours passer aux extrêmes !... Oh ! ces montagnes sont dangereuses ! Leur grandeur nous écrase.

DAG, avec désespoir. — Où faut-il que j'aille ?

BERTHE. — Toi ? vis parmi les hommes, vis avec les tiens.

DAG. — Je ne le peux pas mon enfant !

BERTHE. — Alors tu n'aurais pas dû venir te mêler de notre vie...

DAG. — Oh ! ne dis plus rien, Berthe ! Et ne me quitte pas... Je n'ose rester seul.

BERTHE. — Je dois rejoindre maman. Elle me priait de te ménager, mais je n'ai pu faire autrement que d'accourir pour te raconter ce qui se passe.

(Elle sort).

DAG. — Mon Dieu, tu le sais : qu'elle meure, elle aussi, et c'est fini de moi.

SCÈNE VIII

STÉNER, DAG.

STÉNER, (On entend la voix de Sténer, lointaine, mais dure). — Est-il là ? (Dag bondit de sa chaise, regarde autour de soi, s'élance dans la seconde pièce, ferme les fenêtres et la porte de la pièce du fond : l'obscurité se fait autour de lui.)

STÉNER, il entre en coup de vent, mouillé, les vêtements en désordre, sans chapeau, l'air surexcité. — Où est-il ?... (Il regarde vers le fond de la scène.) Il fait complètement noir par ici. (Il court jusqu'à la porte, s'arrête sur le seuil, plonge ses regards dans la pièce obscure.) Es-tu là ?

DAG. — Oui.

STÉNER, durement. — Tu te caches à présent.

DAG, se montrant dans la porte. — Est-il arrivé un malheur ? Alors hâte-toi de me le dire.

(A la vue de son père Sténer a reculé avec respect.)

DAG. — Tu te tais !... Parle donc ! dis-le tout de suite.

STÉNER. — Je n'ai rien à t'annoncer, père.

DAG, avec une émotion intense. — Ainsi, cela n'est pas!... Dieu soit loué!... Guide-moi jusqu'à cette chaise... Ou plutôt, non, passe-moi le flacon... J'étouffe!...

(Sténer prend le flacon sur la table.)

DAG, respirant le flacon. — Ah!... cela va mieux... Marchons! Ils vont ensemble jusqu'à la chaise, cheminant (lassant) : Je croyais avoir vécu les pires souffrances .. (s'appuyant à la chaise) mais non! (il s'assied) Ne me quitte pas, Sténer!

STÉNER. — Je veux tenter de porter secours à ma sœur.

DAG. — Mais comment? Tu voudrais t'élever à mi-hauteur? et là, attendre?

(Sténer fait un signe d'assentiment.)

DAG. — Tu ne pourras pas t'y tenir. Tu tomberas, toi aussi.

STÉNER. — Il n'y a pas autre chose à tenter.

DAG. — Vous serez deux alors!...

(Sténer serre la main de son père et sort.)

DAG, criant. — Oh! que je meure avant que cette chose effroyable arrive!... Mais auparavant, que je sois déchargé de ma responsabilité!

SCÈNE IX

Mme DAG, DAG.

(Mme Dag entre, les vêtements mouillés, la mine défaite).

DAG. — Dis-le... dis-le tout de suite.

Mme DAG. — Tu redoutes le pire?

DAG. — Oui.

Mme DAG. — Elle n'est pas encore au mauvais pas. On dit qu'il y a deux endroits particulièrement dangereux... bientôt elle aura atteint au premier.

DAG. — Vous la voyez, vous autres?

Mme DAG. — Oui, mais elle va entrer dans le brouillard!... Tu as tout fermé ici. Nous ne pouvons rien entendre...

DAG. — Ici, dans la vallée, je me sens lâche et misérable.

Mme DAG. — Ouvrons pour écouter... Il faudra bien accepter ce qui viendra!

(Elle va vers la seconde pièce.)

DAG, se tournant vers elle. — Tu restes ici?

Mme DAG. — Je reste avec toi.

(Dag [illegible] Mme Dag ouvre les fenêtres de la seconde pièce et la porte de la troisième. Ensuite elle écarte les ri[illegible] [illegible] Dag [illegible] le grondement [illegible] sur la scène. A [illegible] la mer et une [illegible] On voit aussi une partie du fjord. A gauche, plus près, la côte forme une anse : à cet endroit rien n'est visible du paysage.)

DAG, recueilli. — Mon Dieu, mon Dieu, que me veux-tu?

Mme DAG, venant à lui. — Maintenant, mon ami, nous pouvons entendre... et puis, nous sommes deux.

(Elle fond en larmes.)

DAG, se levant, marchant jusqu'à elle. — Dis-moi, si tu le sais, ce que j'ai fait de mal. Je l'ignore.

Mme DAG. — Tu ne connais pas la jeunesse... tu l'as oubliée.

DAG. — Que veux-tu dire? Explique-toi!

Mme DAG. Les jeunes agissent par *exubérance* (1). A cause de cela nous devons prendre garde.

DAG. — Chère, ils se révoltent contre la loi.

Mme DAG. — Oui!... et c'est pour cela que nous devons prendre garde.

UNE VOIX D'HOMME venant de la mer, à droite. — Elle y est!

(Dag et sa femme tressaillent et se serrent l'un contre l'autre. Un silence.)

DAG, murmurant. — Qu'a-t-il dit?

Mme DAG. — Il a dit...

DAG. — Je l'ai entendu, ne le répète pas!

Mme DAG. — Mon ami!

(Ils tombent dans les bras l'un de l'autre). — (On entend du côté de la baie, à gauche, la voix de Berthe qui pousse un grand cri. Dag et sa femme se jettent à genoux, en se tenant par les mains. — Un silence. — Plus loin, à gauche, s'élève la voix de Sténer.)

STÉNER. — Elle tient bon.

RIDEAU

(*A suivre.*) BJŒRNSTJERNE BJŒRNSON

Traduction de Mme R. REMUSAT.

L'EUROPE ET LE SAINT-SIÈGE EN 1815 [2]

Éconduit de la sorte par Sa Majesté apostolique, Consalvi se rejeta, bon gré mal gré, sur le roi très chrétien et sur son très profane ambassadeur. Il poussa droit au monstre et se rendit à la réception de Talleyrand. Il y trouva nombreuse et brillante compagnie (3). Talleyrand le prévint. Il le prit par le bras et, s'écartant de la foule des visiteurs. — « Eh bien, nous voilà à vos affaires : celles de Gênes étant déjà

(1) En français dans le texte.

(2) Voir la *Revue Bleue* du 15 avril 1905.

(3) BINDER, Rapport du 8 novembre 1814. — G. GALLAVERESI, *Le prince de Talleyrand et le cardinal Consalvi* (*Revue des questions historiques*).

terminées, on va maintenant décider des vôtres ». Consalvi insinua qu'il comptait particulièrement sur l'assistance de l'ambassadeur du Roi pour mener les choses à bonne fin et rendre ses anciens territoires au Saint-Siège. « Je vous dirai franchement où vous en êtes, répondit Talleyrand : il a été décidé à l'unanimité, dans la séance d'avant-hier, que les Légations sont à *donner* au Pape, et non pas à *rendre* ». C'était la nuance dans l'affaire, la nuance essentielle. Donner et retenir ne vaut, disent les braves gens et leurs proverbes. *Donner* les Légations, c'était commencer par les retenir, car on ne donne que ce que l'on possède : ce qu'on rend, on reconnaît, par cela même, que si on le détenait en fait, on ne le possédait point en droit. Consalvi protesta. Les Légations, dit-il, sont à rendre et non pas à donner. Il en avait écrit, il en argumenta. Talleyrand le laissa dire, et reprit : « Sans vouloir contester vos principes, je vous dis seulement où vous en êtes... » Il ajouta que les notes de Consalvi étaient très bien faites, « mais que l'on ne pouvait pas admettre son principe et ses raisonnements ». La raison en était les convenances des deux Marie-Louise : « Il est bien sûr que vos Légations fourniront la compensation à donner à celle qui n'aura pas Parme, car il est impossible de la trouver ailleurs ». Par le Habsbourg ou par le Bourbon, le domaine pontifical serait toujours entamé, et, comme dans l'affaire, le Bourbon d'Espagne se trouvait aussi intéressé que celui de France, c'était par les trois grandes cours catholiques que le Pape se voyait menacé.

« Je demeurai comme frappé de la foudre », rapporte Consalvi. Il s'attendait au choc, comme sous l'orage, lorsque le ciel est noir ; mais le choc ne lui en parut pas moins violent. Il remonta directement à la cause du conflit : « le très fatal traité sur Tolentino » ; mais il se trouvait assez gêné de s'en expliquer avec Talleyrand, sachant bien que le roi de France avait ses motifs de soutenir la validité de ce traité, et ce motif se trouvait « en Avignon » : le Pape avait cédé à la République, en même temps que les Légations, les droits qu'il pouvait avoir sur Avignon et le Comtat.

Consalvi proposa un expédient qui avait été celui de tous les diplomates durant la Révolution et l'Empire : — Pourquoi vous obstiner à prendre dans le domaine de l'Église? prenez ailleurs. Ailleurs c'était l'Allemagne, où l'on trouverait, si l'on voulait chercher, quelques domaines disponibles, fussent de ci-devant domaines ecclésiastiques. — Je ne demanderais pas mieux, répondit Talleyrand ; mais tout a été distribué en Allemagne, avant la chute de Napoléon, et, d'ailleurs, on ne veut pas plus en Allemagne de Bourbons que de Napoléons. De gré ou de force, tant que l'empereur vivrait, il fallait bien compter Marie-Louise pour une Napoléon. Sur quoi Consalvi, « la rage dans le cœur et sur les lèvres », s'emporta en discours menaçants, qu'il colporta de groupes en groupes : — que le Pape n'aurait jamais souffert tranquillement une pareille chose, qu'ils étaient habitués au malheur, qu'ils l'avaient affronté une fois, deux fois et qu'ils sauraient s'y exposer une troisième ; que, sans la pacification du Saint-Siège, il n'y aurait point de paix en Italie, et que si l'Italie n'était pas tranquille, les autres pays ne le seraient pas davantage, car l'incendie une fois allumé, avec les dispositions que manifestaient partout les esprits, le feu se propagerait très probablement ailleurs. Il le dit aux Français : Noailles, Dalberg, La Tour du Pin. Il le dit aux Napolitains, sachant bien que c'était le côté faible de la politique française, et puisque tous les autres arguments se réduisaient « à zéro », il usa de celui-là. Alexandre menaçait de déchaîner le « monstre » de l'île d'Elbe ; Consalvi menaça de déchaîner cet autre monstre : la guerre religieuse en Italie. Et voilà les coalisés aux prises avec les mêmes difficultés que naguère Napoléon avec le clergé d'Italie, celui de France, celui de l'ouest en particulier et de la Belgique, et le motif est le même : la terre que l'on se dispute.

Les coalisés s'en émurent moins que Napoléon. Ils se sentaient plus affermis dans leurs conquêtes, et les rôles étaient renversés : le Pape ne pouvait rien contre eux et ils pouvaient tout contre lui ; il avait besoin d'eux, ils n'avaient de lui nul besoin. Les Autrichiens occupaient le terrain du litige ; ils s'arrangeraient fort bien de le garder. Les hérétiques n'avaient aucun souci d'un conflit avec le Saint-Siège. Quant à la France et à l'Espagne, elles laissaient avec patience se répandre ces vaines colères : elles désiraient, au fond, que les Légations revinssent au Pape et elles savaient que tout finirait par un accommodement. C'est ce que Talleyrand fit observer, avec beaucoup de sens, à Consalvi. « Aidez-nous, dit-il, en lui tendant la main, à trouver un endroit où placer celui qui n'aura pas Parme ». A quoi Consalvi répliqua que ce n'était point son affaire, peu lui importait, d'ailleurs, au détriment de qui la Marie-Louise sans domaine en obtiendrait un, pourvu que ce ne fut point aux dépens du pape.

IV

C'est ce que l'on s'occupait de trouver (1). « La France, écrivait Saint-Marsan, travaille à un projet : elle voudrait composer un État avec Lucques, la Lu-

(1) [illegible] Saint-Marsan, 28 décembre [illegible] 14. [illegible] Metternich [illegible] lettres au roi, et rapport [illegible] Vienne, t. II, p. 198 [illegible] 55, III, p. 63 [illegible].

nigiane, les fiefs impériaux qui se trouvent de ce côté, et les donner en indemnité à l'archiduchesse Marie-Louise, rendre Parme, Plaisance et Quastalla à l'Infant (fils de Marie-Louise d'Espagne ci-devant reine d'Etrurie), avec cette petite partie du duché de Mantoue, qui se trouve sur la droite du Pô et à laquelle l'Autriche a renoncé par le traité de Paris... » Si l'on parvient à s'accorder sur cet arrangement, les Légations reviendront au Pape, bien entendu, à titre de don gracieux de l'Europe, non de restitution. « Le cardinal, poursuit Saint-Marsan, n'admet point ce principe, avec raison ; mais peu lui importe le mode ; il se contenterait de protester contre l'expression. Il se contenterait même d'une légère protestation pour Avignon et pour cette partie du Ferrarais, que la limite du Pô donnerait à l'Autriche. Mais la cour de Rome jettera feu et flamme si on la prive du Bolognais ; et le cardinal est disposé, en ce cas, à partir sur-le-champ ». Saint-Marsan était en relations constantes avec Talleyrand, qui travaillait pour lui dans les affaires de Piémont : il voyait intimement Labrador, l'ambassadeur d'Espagne ; son témoignage est précieux.

Il avait constaté que « la crainte que la résistance morale du Saint-Père ne fût une occasion de troubles », était le seul argument qui touchât les alliés, et il conseillait à Consalvi de « s'en expliquer clairement », ce qu'il faisait, comme on vient de le voir. Ce faisant, il gênait fort Talleyrand, dont il retournait le jeu. Les instructions de Louis XVIII portaient formellement : « Il faut *rendre* au Saint-Siège... les Légations de Ravenne et de Bologne devenues vacantes... Les ambassadeurs du roi contribueront... autant qu'il dépendra d'eux, à faire restituer au Saint-Siège les Légations de Ravenne et de Bologne... » Si Consalvi avait eu ce texte sous les yeux, ses craintes se seraient singulièrement apaisées ; mais il ne pouvait juger la politique de Talleyrand que d'après son langage au Congrès, et rien ne lui permettait de soupçonner que la subtile querelle sur le *donner* et le *rendre* ne répondait ni à la lettre, ni à l'esprit, des instructions du roi. Mais elle avait un double intérêt pour l'ambassadeur, un intérêt d'État et un intérêt personnel. L'intérêt d'État, c'était d'obtenir du Saint-Siège et à titre de remerciement pour le don qu'on lui faisait, la reconnaissance formelle de la réunion d'Avignon à la France ; l'intérêt personnel, provenait de ce que Bénévent se trouvait compris dans le *don*. Talleyrand, prince de ce pays, n'entendait point en faire un don gratuit et se ménageait de réclamer, en louis, lires ou napoléons d'or, une ample récompense de son désintéressement involontaire.

Ces explications donneront, j'espère, leur prix aux scènes de haute comédie que se jouèrent l'un à l'autre, devant une galerie de diplomates, Consalvi et Talleyrand, sur ce ton de semi-ironie mondaine, semi-gravité diplomatique, où se préparent, en escarmouches de salons, les débats qui s'engagent dans les conférences, autour du tapis officiel. On se tâte, on tâche de deviner le jeu de l'adversaire, on feint la colère, on le prend de haut sur les principes ; au fond, on ne demande qu'à s'accommoder après s'être bien montré l'un à l'autre, dans l'assaut de la salle d'armes, de quelle force on serait sur le terrain.

Le 14 février 1815, il y eut dîner chez Labrador (1). Après le repas, l'on causa. M. de Noailles, l'un des plénipotentiaires français, se chargea d'engager l'affaire. Il prit Consalvi à partie, avec une façon de badinage que le cardinal put, sans se méprendre, trouver quelque peu affectée et d'un goût assez douteux. S'exprimant comme si l'attribution des Légations au Pape était chose désormais entendue : « Voilà, dit-il, notre cardinal qui veut avoir encore Bénévent et Ponte-Corvo ; il voudra aussi avoir Avignon et Carpentras. Il est insatiable, mais il ne les aura pas. Il aura bien les trois Légations, mais il nous fera quittance pour le reste. » Consalvi, au fond, était trop satisfait de la bonne parole pour chicaner encore sur le donner et sur le rendre. Il prit acte du propos quant aux Légations, et après avoir vainement cherché à se dérober d'ailleurs : « Je recevrai avec reconnaissance ce que vous me donnerez ; mais je ne vous ferai pas une quittance pour le reste. » Sur quoi Noailles d'insister : « Vous signerez le traité de Paris où Avignon nous est assuré par toutes les puissances. Vous le signerez, n'est-ce pas ? » Consalvi tâcha d'esquiver la réponse ; il ne le put, il s'en tira non sans adresse : « Je n'ai rien à signer, le Pape n'ayant pas été en guerre avec la France ». Et Noailles, sans quitter le ton du badinage : « Vous le signerez sans doute. »

Talleyrand s'approcha dans ce moment, et la chose prit du sérieux. « Voilà, dit-il, le cardinal qui aura fait une belle affaire au Congrès. Les Légations lui seront données, je dis : *données* et non pas *rendues*. Il y a une différence de grande conséquence dans cela... Nous déclarons expressément que nous les donnerons et non pas que nous les rendrons. » « Vous direz ce que vous voudrez », répliqua Consalvi qui voyait bien où tournait l'entretien, et où l'on voulait le conduire. « Mais, reprit Talleyrand, vous les recevrez comme données et non pas comme rendues. — Nous les recevrons. — Mais, insista Talleyrand, vous les considérerez comme données. — Oh bien ! dit Consalvi, ce serait une tyrannie de nouvelle espèce que de vouloir forcer nos pensées. »

(1) Rapport de Consalvi, 15 février 1815. RINIERI.

Tout le monde se mit à rire. Talleyrand s'obstina : « Vous aurez les Légations et vous signerez le traité de Paris. — Est-ce que nous sommes en guerre avec la France? Si nous sommes en guerre, faisons notre traité de paix, comme il a été fait avec tous les autres. Si nous ne sommes pas en guerre, nous n'avons pas de traité à signer. — Eh bien! répliqua Talleyrand, ne signez pas le traité de Paris, mais alors le traité de Tolentino restera dans toute sa validité, et ce ne sera plus le seul Avignon que vous n'aurez pas, car le traité de Tolentino vous ôte aussi les trois Légations. » Sur quoi Consalvi se fâcha et Talleyrand aussi, ce qui les amena tous les deux à des impertinences, qui n'étaient ni dans leur goût, ni dans leur caractère. « Comment, dit Consalvi, pouvez-vous considérer comme valide un acte conclu par un pouvoir que vous considérez vous-même comme illégitime? Votre roi ne compte-t-il pas l'année qui court comme la vingtième de son règne? » Talleyrand tira au sophisme : « Le roi a distingué. J'ai été le roi, a-t-il dit, depuis dix-neuf ans, mais je n'ai pas administré. Le roi a été roi du jour de la mort de Louis XVII, mais la nation française a toujours existé, encore que gouvernée par d'autres. » Cet argument pouvait mener loin, en particulier à la validité du Concordat, que Louis XVIII contestait alors. Ils s'arrêtèrent d'un commun accord dans cette controverse qui devenait périlleuse, et revinrent aux affaires présentes, ce qui, d'ailleurs, n'adoucit pas l'entretien : « On prendra, dit Talleyrand, bien des précautions pour s'assurer de la chose. Avignon et Carpentras sont dans les trois Légations. Vous n'aurez jamais ces deux pays-là; et si vous ne signez pas le traité de Paris, ou si vous ne faites pas dans quelque autre manière ce que vous devez faire à cet égard, vous n'aurez pas les trois Légations. » Consalvi répondit froidement : « Ce sera comme vous voudrez. Vous êtes les plus forts. Je suis venu ici nu, et je m'en retournerai à Rome nu, c'est-à-dire sans les Légations. Mais je ne signerai pas... » Talleyrand conclut alors l'entretien, comme il avait commencé, par un badinage : « Quand le cardinal se fâche, il est encore plus aimable ». Puis il fit une pirouette, et se retira.

Le lendemain, il écrivit à Louis XVIII qu'il fallait écarter l'idée d'établir Marie-Louise d'Espagne dans les Légations, puisque « la cour de Rome, qui ne peut se reconcilier avec l'idée d'avoir perdu même Avignon, jetterait les hauts cris. »

La chose finit comme Saint-Marsan, bien informé, l'avait prévu, et même mieux, car dans le traité, on « rendit » au Saint-Siège les Marches, Bénévent, Ponte-Corvo, *les Légations* de Ravenne, Bologne, Ferrare, à l'exception de la partie du Ferrarais située sur la rive gauche du Pô. Consalvi protesta pour la forme, et, pour le fond, Talleyrand obtint une récompense de deux millions de livres : il en demandait six. « Ce serait, écrivait Consalvi, l'*Haceldama, hoc est ager sanguinis*, du vicaire du Christ, en prix des services que le sieur de Talleyrand aurait rendus pour remettre le roi (Ferdinand) sur le trône de Naples (1). » Il n'en coûta au pape que cinq cent mille livres; le roi Ferdinand fournit le reste et Bénévent revint au Saint-Siège.

V

Cet épisode serait incomplet si je n'y joignais, pour finir, une anecdote qui y donne sa couleur et, comme on dit maintenant, reconstitue « l'ambiance » de cette haute comédie d'affaires et de caractères. Ce n'était pas seulement la quittance d'Avignon et la récompense de Bénévent que Talleyrand désirait obtenir de Consalvi. C'était quelque chose d'infiniment plus scabreux et difficile : la réhabilitation, au moins apparente, de son mariage : il était le premier d'ailleurs, et, ostensiblement, en ce même congrès de Vienne, à étaler le peu de cas qu'il en faisait. La ci-devant Mme Grant et citoyenne Talleyrand demeurait toujours l'épouse légitime, devant la loi française, du ci-devant et très sacrilège évêque d'Autun, devenu citoyen de la République, puis passé prince de l'Empire. Elle était légitime, en droit civil, mais non considérée, en fait, dans la bonne compagnie, et c'eût été un coup de maître que de la faire reconnaître, ne fût-ce que par escamotage, par un ambassadeur de marque, et particulièrement par un prince de l'Église. Voici par quel tour de main, à la Figaro, le prince de Bénévent se flatta d'y contraindre l'ambassadeur de Pie VII (2). Peu de temps après l'arrivée de l'ambassade de France, au commencement d'octobre, — et comme Talleyrand se disposait à s'installer avec ce que Pozzo appelait « son vieux sérail », Consalvi reçut un billet du prince portant qu'il avait trouvé dans son courrier une lettre pour le cardinal. Il la joignait sans en dire la provenance. Consalvi l'ouvre, et voit, à sa grande surprise et à son profond déplaisir, une lettre de purs compliments, mais obligeante au possible, de Mme de Talleyrand. Il flaira l'intrigue, mais ce fut pour mesurer aussitôt l'embarras.

Ne pas répondre à une femme, c'était manquer aux usages du monde où il vivait; adresser la réponse à Mme Grant, qui seule existait aux yeux d'un prince de l'Église, serait une impertinence dangereuse pour un prince de l'Église qui avait un si grand besoin, pour les intérêts du Saint-Siège, du

1. Rapport du 9 mai 1815. RINIERI.
2. Rapport du 1er novembre 1814. RINIERI-GALLAVOTTI.

prince de Bénévent ; répondre à Mme de Talleyrand, c'était reconnaître le mariage sacrilège; ne pas lui donner les titres de son mari, manquer à l'étiquette; les lui donner, manquer au respect dû à son propre souverain, chef de l'Église catholique. Après ces longues perplexités, Consalvi prit le parti de ne point répondre et de gagner du temps, ce qui se pouvait excuser, à la rigueur, puisque Talleyrand feignait d'ignorer la provenance de la lettre. Mais ce n'était qu'ajourner la difficulté, et l'on ne pouvait l'ajourner indéfiniment, d'autant plus que le Congrès allait s'ouvrir.

Consalvi prit le parti d'en référer au cardinal Pacca, et voici la réponse de ce ministre, très ecclésiastique et très politique à la fois. « Voici un moyen terme, qui me vient à l'esprit et que Votre Éminence adoptera si Elle l'approuve. Je répondrais à cette dame d'une façon courtoise et convenable. Dans le texte de la lettre, je ne ferais aucune allusion. Sur l'enveloppe je ferais écrire l'adresse pour *Madame Talleyrand*, par une autre main, je n'y mettrais pas votre cachet, j'y mettrais un chiffre quelconque. Qui pourra dire que l'adresse soit de vous et de vous le titre que vous lui donnerez? On ne devrait pas toutefois remettre cette lettre à Mme Talleyrand, mais l'envoyer par la poste. Je ne saurais trouver d'autre tempérament pour éviter l'outrage ou d'une adresse différente ou d'un manque de réponse. » Qu'en eût dit Stendhal? Il semble que cette petite aventure soit une note tombée des *Promenades dans Rome*.

ALBERT SOREL,
De l'Académie française.

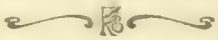

LE CENTRE CATHOLIQUE ALLEMAND

II. — Son rôle et son influence politiques (1)

M. de Bismarck disait un jour des catholiques allemands, longtemps après le Kulturkampf : « Autrefois ils étaient bien bêtes; les voilà maintenant habiles et redoutables. » Si redoutables qu'il avait été obligé de composer avec eux, et que ses successeurs mendieront leur appui.

L'ancienne majorité bismarckienne qui conduisit le Kulturkampf, le « cartel » des conservateurs, du parti de l'Empire, des nationaux-libéraux est défunte. Les victoires socialistes sont venues bouleverser l'échiquier parlementaire. Pour constituer une majorité de gouvernement, au milieu de l'émiettement des partis qui ne s'entendent sur aucune question, politique, sociale, ou religieuse, il fallait l'appoint du Centre, groupe compact, auquel se ralliaient en général les Guelfes, les Alsaciens, les Polonais : au total plus de 130 députés, capables de barrer la route aux socialistes par une alliance avec les éléments de droite, ou de tenir tête aux réactionnaires par un pacte avec les partis de gauche : *Katholisch ist Trumpf* : le catholique, c'est l'atout.

Le Centre avait donc de bonnes cartes en main. Mais comment l'obliger à les jouer? comment s'en faire un partenaire? En le payant, tout simplement. Isolé, le Centre n'a pas la majorité dans une assemblée de 400 membres; il peut seulement la déplacer à son gré. Il ne se targue pas d'une grandeur d'âme intempestive. La tactique du *Do ut des*, rien pour rien, celle de Windthorst vis-à-vis de Bismarck, a été suivie fidèlement par les Lieber et les Spahn vis-à-vis des Caprivi, des Hohenlohe et des Bülow. Jusqu'à ces derniers temps, le Centre évitait de paraître engagé par des alliances trop étroites ; il prêtait son concours, en échange de concessions sur le terrain religieux et social où il se cantonnait. Politique toute réaliste, dont les chefs catholiques ont joué, depuis quinze années, avec un doigté remarquable.

Du palais où il préside aux destinées de l'Empire, le Maître a jugé la situation et il a dit : « Il me faut des cuirassés, dans le plus bref délai, pour former quatre escadres : il me faut des forts nouveaux sur la frontière de l'ouest, une artillerie à tir rapide qui vaille le canon français. Tout cela coûte cher, plus d'un milliard de marks par an ; les députés se lassent de les voter, le peuple de les payer. Il me faut de nouveaux traités de commerce, qui ménagent à la fois l'industrie nationale et les intérêts des agriculteurs. Il faut réformer les finances de l'Empire, qui traversent une crise aiguë. Or, les socialistes protestent contre les dépenses du militarisme, les conservateurs agrariens eux-mêmes ne votent qu'avec répugnance le budget de la marine. Comte de Bülow, allez vers le Centre. Car ces catholiques, jadis qualifiés d'ennemis de l'Empire, sont en réalité les plus fervents apôtres du développement matériel et de la prospérité de l'Allemagne. Faites-leur comprendre que l'Empereur plane au-dessus des querelles de secte, qu'il est prêt à donner à ses sujets catholiques le maximum de libertés, de privilèges, s'ils veulent se rallier au programme grandiose de l'impérialisme. »

Le Maître a dit encore : « Il me faut une digue contre la marée socialiste qui déjà déferle sur les marches de mon trône. Mes fidèles hobereaux conservateurs sont trop peu nombreux et parfois trop exigeants ; les libéraux sont décimés. Le Centre au contraire a de fortes convictions, un respect de l'autorité, une discipline quasi militaire qui me

(1) Voir la livraison [illegible]

plaisent. Entre tous les partis, il est celui qui mène la lutte la plus énergique contre le collectivisme. Et il a raison d'affirmer que la conception chrétienne est la seule barrière contre les idées subversives, le seul phare capable de guider la société dans les ténèbres où elle se débat, vers la rive nouvelle et vers les idées modernes. »

Car au fond de son âme, l'empereur a jugé le catholicisme si souple, si plastique malgré l'entrave de ses dogmes, qu'il y aperçoit un merveilleux instrument d'influence, capable de s'adapter aux transformations historiques. Il estime que si peut-être il représente un idéal de morale moins élevé que la religion réformée, il a plus d'action que celle-ci sur l'âme populaire. Lui, l'Empereur, est un indépendant; il s'est forgé une sorte de christianisme germanique, à mi-chemin entre les Eglises, qui tâche de concilier les disciples farouches de Luther et les zélés défenseurs du *Syllabus*. Il affirme, dans sa lettre à l'amiral de Hollmann, sa croyance à la révélation divine, sa passion pour les influences morales et religieuses. Prétentions chevaleresques, oripeaux du Saint-Empire, que l'Empereur cuirassé a jetés sur son armure, comme jadis à Jérusalem il s'exhibait aux yeux de la foule, drapé d'un léger voile blanc qui prêtait à sa forte carrure le nimbe d'une auréole immatérielle. Dieu est Dieu, et Guillaume II est son prophète. *Gesta Dei per Germanos*. N'a-t-il pas dit, le prophète, aux troupes qui partaient pour la Chine : « Vous êtes, ô Allemands, le peuple élu. Le Seigneur m'a dit : Va, choisis-toi des hommes, et combats contre les Amalécites (1). »

Et depuis plusieurs années, M. de Bülow, simple écho de la voix impériale, entre dans les vues des chefs du Centre, suit leur avis, redoute avant tout de les mécontenter, tout en paraissant leur refuser ce qu'ils demandent. Le Centre a pleine conscience de ses mérites et de sa force; il n'a pas peur de les affirmer au grand jour, dans ses congrès annuels, ses « grandes manœuvres d'automne » où il passe la revue de ses troupes : naguère à Cologne, dans la métropole de l'Allemagne ultramontaine, hier à Ratisbonne, vieille résidence des diètes impériales, où le souverain adressait à ses sujets catholiques un télégramme chaleureux. Il ne craint pas de leur accorder des faveurs plus positives. En matière d'enseignement, les catholiques sont toujours exigeants : on admettra — en principe — la confessionnalité des écoles, sauf à y apporter des tempéraments. Dans les Universités, le Centre va jusqu'à réclamer la fameuse *Paritaet*, l'égal partage des chaires entre catholiques et protestants : on lui fera de nouvelles concessions sur ce terrain, notamment à Bonn et à Strasbourg; et il est notoire à Berlin que le directeur de l'enseignement supérieur tient un large compte des avis de MM. Spahn et de Hertling. Enfin, dernier gage éclatant de la sympathie impériale, le Conseil fédéral ne vient-il pas de ratifier le vote du Reichstag abrogeant le paragraphe deux de la loi d'expulsion des Jésuites? Les libéraux, les évangélistes ont tremblé, à la perspective de voir la « bande noire » rentrer dans l'Empire. Il a fallu l'intervention personnelle de l'Empereur pour enlever la décision du Bundesrat. A Metz, en inaugurant le nouveau portail de la cathédrale, à Rome, au sortir du Vatican, Guillaume II n'a-t-il pas manifesté avec éclat l'intérêt qu'il porte à ses sujets catholiques? A Aix-la-Chapelle, dans la cité de Charlemagne où furent couronnés trente-sept empereurs, n'a-t-il pas exposé ses vues sur la mission de l'Empire et de la race germanique? Il a glorifié l'acte papal qui, en l'an 800, transféra au roi franc l'héritage et la couronne des Césars; il a affirmé que les communions protestante et catholique ont à poursuivre parallèlement un grand objectif moral et patriotique. Le général de Loë, retour de Rome, disait à Bonn quelques jours plus tard : « Le Saint-Père m'a loué sans réserves la justice de l'Empereur vis à-vis de ses sujets catholiques. Il n'a cessé d'admirer l'étonnante organisation religieuse de l'Etat allemand... Les rapports vraiment cordiaux entre S. M. et le Pape faciliteront à bref délai le règlement de toutes les questions pendantes. » L'Empereur a franchi les monts, attiré par l'attrait mystérieux qu'exerça toujours sur les Germains la Ville Eternelle; il est venu chercher, pour la majesté impériale, l'investiture de la majesté divine. Son cœur s'est gonflé d'orgueil, lorsqu'à la sortie de Saint-Pierre, un groupe de moines blancs, flattant ses visées les plus secrètes, l'a salué des cris de « Vive Charlemagne II!!! »

II

L'Allemagne impériale prétend conquérir le monde par la pensée, en attendant qu'elle puisse l'étreindre de ses bras puissants. Des prophètes du germanisme ont surgi, codifient les articles de la foi nouvelle. Au premier rang, l'Empereur proclame en formules lapidaires la mission divine du peuple élu. Pour obtenir l'hégémonie universelle, l'Allemagne n'a pas trop de toutes les forces de ses enfants, des ressources matérielles comme des influences mystérieuses, impondérables, qui gouvernent les âmes.

Bien que soumis, au point de vue religieux, à un suzerain étranger, les catholiques allemands ont gardé un patriotisme qui confine au chauvinisme. Leur patriotisme se double d'une antipathie voisine

(1) Sermon à l'équipage du « Hohenzollern », 27 juillet 1900.

de la haine contre les nations qui peuvent disputer à l'Allemagne le sceptre de la royauté spirituelle, contre celles qui lui font une si terrible concurrence économique. Ils ont adopté la devise impériale : *Unsere Zukunft liegt auf dem Wasser*, (notre avenir est sur les flots). Elle satisfait et les besoins matériels du pays et ses aspirations morales, promet à l'ouvrier du travail, à l'industrie des débouchés; et le grand corps germanique, galvanisé par une étincelle d'idéal qui lui manquait encore, irait promener parmi les peuples la Croix et le gantelet, porter au-delà des Océans les bienfaits du progrès. Aux rives de la Baltique, une Angleterre nouvelle monopolisera les échanges entre les nations; du Rhin à la Vistule une France moins corrompue répandra dans le monde l'esprit nouveau et prolongera la culture morale.

Un soir d'hiver, au grand quartier général de Versailles, le roi Guillaume de Prusse reçut une visite. C'était l'archevêque de Posen, Ledochowski. Et là dans le château du Grand Roi, sous le canon du Mont-Valérien, le prêtre catholique adjura le souverain évangélique, à la veille d'être hissé sur le pavois, de reprendre la tradition du Saint Empire en défendant la papauté, d'enlever aux Latins leurs moyens d'influence morale après avoir brisé leurs armes. Le vieux roi écouta le prélat. Trois ans après, le Kulturkampf éclatait, et l'évêque de Posen allait expier, dans les prisons d'Ostrow, sa résistance au bras séculier.

Trente-deux ans plus tard, un autre prêtre catholique était admis, aux bords de la Sprée, en présence de Guillaume II. C'était l'évêque Anzer, supérieur des missions allemandes en Chine. Il exposa en termes précis, les services immenses rendus à l'influence germanique par la propagande des religieux catholiques. Le monarque l'écouta sans l'interrompre, lorsqu'il dit : « Le moment est venu où l'Allemagne doit être la pépinière des missions, où elle doit ouvrir ses portes aux ordres et aux congrégations, dont les écoles et les séminaires donneront des résultats inespérés. C'est au catholicisme allemand que doit appartenir le protectorat des chrétiens d'Orient et d'Extrême-Orient. » Depuis cette entrevue, les jésuites ont été rappelés.

Le Dr Lieber, le grand orateur du Centre, a organisé les sociétés d'émigrations, les *Raphaelvereine*, pour déverser sur le monde le trop plein de la race allemande. Ses collègues catholiques ont organisé les missions du Chan Toung, et soutiennent avec une rare énergie la propagande des associations religieuses en Palestine. C'est le même Dr Lieber qui naguère invitait le gouvernement impérial à faire mettre les chrétiens chinois sous la sauvegarde collective de tous les Etats signataires du traité de paix, et non plus sous le protectorat d'une seule de ces puissances...

Depuis son voyage à Jérusalem, Guillaume II multiplie les efforts pour prendre, en Turquie comme en Chine, la tête d'une propagande religieuse en apparence, très politique en réalité. Il veille à ce que cet « échange de services » entre l'Allemagne et le catholicisme tourne au grand profit de ses desseins gigantesques. Il ne perdra pas une occasion de faire voir que l'Empereur protestant et le Pape font assaut de bons procédés. Malgré les répugnances de Léon XIII, il a obtenu du Vatican la création d'une Faculté de théologie catholique à Strasbourg, puissant moyen de germanisation. Il suit avec un intérêt soutenu le malentendu qui s'élève entre l'Eglise et sa « fille aînée », dans l'espoir d'en retirer des avantages positifs. Les feuilles catholiques ne dissimulent pas leur satisfaction, ni leurs desseins à cet égard... Par un hasard singulier, voici qu'aujourd'hui la campagne redouble contre les prérogatives séculaires de la France en Orient; chaque jour pour ainsi dire voit paraître des livres affirmant que les prétentions de ce pays au protectorat des catholiques n'ont ni fondement historique, ni raison juridique. Des voix, sans doute écho d'autres voix plus autorisées, déclarent qu'à l'Autriche doit revenir ce privilège au moins pour la Turquie : là est en effet son terrain d'expansion naturel, depuis que Bismarck lui a désigné du doigt les portes de Salonique (1). Sans doute alors un jour proche se lèverait, où la Plus Grande Allemagne recueillerait l'héritage échappé aux mains mourantes des Habsbourg, où la défense des intérêts chrétiens dans le Levant deviendrait l'apanage des Hohenzollern. Le *Summus Episcopus* de l'Eglise évangélique a nommé un jour le Saint-Siège « le pôle moral du monde », tout au moins y voit-il une des pièces les plus importantes de l'échiquier diplomatique. Et il s'est plu à chevaucher dans la cité pontificale, entouré d'une escorte de géants, comme jadis les chefs du Saint Empire. Après une matinée au Quirinal, il a passé l'après-midi au Vatican. Mais au sortir de la prison où agonise déjà Léon XIII, il va visiter la basilique de Saint-Paul administrée par un de ses sujets ; il pousse jusqu'à l'Abbaye du Mont-Cassin, dont l'abbé, le P. Krug, passe pour jouir d'une grande influence dans le Sacré Collège. Car César a su se faire de nombreux amis parmi les cardinaux. Il parle de transformer la légation de Prusse en ambassade, il demande la création d'un cardinal de curie pour l'Allemagne. Le prince-évêque de Breslau, cardinal Kopp, est *persona grata* à Berlin comme au Vatican. L'Empereur n'a pas dédaigné

(1) Dr A. Ehrard. *Die Orientalische Kirchenfrage und die russische Bedrohung Konstantinopels.*

naguère de s'asseoir, au prieuré de Maria Laach, à la table des moines dont le supérieur, le baron de Strotzing, est l'un de ses amis personnels. Velléités monacales, enfantillages d'un cerveau surchauffé, disent dans l'intimité les personnages luthériens. Non, mais actes très réfléchis, étapes successives d'un plan de campagne étudié, médité, qui au travers des allocutions théocratiques, s'achemine vers un but précis...

Il est apparu, ce but, jusqu'alors caché aux yeux de la foule, le jour où, par l'intermédiaire et sous le couvert de la catholique Autriche, l'Empereur allemand a opposé le *jus exclusive* à l'élection d'un Pape qui lui semblait hostile à sa politique. Rampolla, Guillaume II l'avait vu et jugé; sous la correction impassible du secrétaire d'Etat, il avait senti la fermeté des convictions. Il le savait très « latin », imbu d'une profonde défiance à l'égard des races germaniques. Ne passait-il pas pour avoir dit avec satisfaction : « Enfin, voilà faite l'alliance franco-russe ; si la Triplice déclare la guerre, elle sera battue. » Et c'est pourquoi Giuseppe Sarto recueillit l'héritage de Joachim Pecci. C'est pourquoi, depuis son avènement, Guillaume II n'a cessé d'entourer d'attentions l'ex-archevêque de Venise, s'efforçant de lui faire voir, en face des désillusions et des déboires, l'asile de rafraîchissement et de paix que l'aigle des Hohenzollern assure au catholicisme. Tandis que le prince des prêtres prie sur la colline, l'épée de César imposera dans la plaine le respect de l'ordre et le maintien de l'autorité spirituelle. Le règne de Dieu sera le règne de l'Empereur. L'Etat prussien, le « terrestre divin » d'Hegel, recevra l'onction qui proclame une origine surhumaine. Il y a quelques semaines à peine, le prince Albert de Prusse, à son tour, franchissait les Alpes. Il a remis à Pie X un autographe du Kaiser, s'est entretenu avec lui des Polonais catholiques et du clergé alsacien; il aurait remporté l'assurance que bientôt l'Allemagne obtiendrait son cardinal de curie... Les temps sont accomplis. Hohenzollern veut ajouter à l'esprit de la Réforme la force morale du dogme catholique, et à l'ombre de son protectorat universel doubler sa clientèle économique d'une clientèle religieuse. Elle va se conclure, la Nouvelle Alliance des devoirs impériaux et de la royauté prussienne, de l'impérialisme germanique et de l'universalisme romain. Ainsi a pensé le souverain mystique. Et pour savoir s'il est à la veille de réaliser son rêve splendide, ou si cette vision médiévale s'évanouira comme un mirage, ouvrons les yeux.

MAURICE LAIR.

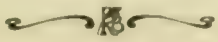

LA VIE LITTÉRAIRE

Visages, par Francis Chevassu, Bonne Fortune, par Gustave Guiches.

FRANCIS CHEVASSU : *Visages* (Lemerre, éditeur.)
FRANÇOIS CAREZ : *Etudes et Portraits littéraires*. (Liège, Louis Demarteau, éditeur.)
GUSTAVE GUICHES : *Bonne Fortune*, roman. (Fasquelle, éditeur.)
ERNEST GAUBERT : *Jean Lorrain*. — MARCEL BATILLIAT : *Paul Adam*. — EDMOND PILON : *Octave Mirbeau*. — ROGER LE BRUN : *Maurice Donnay*. — SANSOT-ORLAND : *Jules Lemaître*. — ROGER LE BRUN : *Anatole France*. — ROGER LE BRUN : *François de Curel* (etc., etc.). (Sansot, éditeur.)

Me permettra-t-on de parler aujourd'hui — une fois n'est pas coutume — de quelques livres lus simplement au hasard, lus pour le plaisir — ou parce que j'espérais trouver à les lire un plaisir que j'y ai quelquefois rencontré ? Me permettra-t-on de parler de plusieurs livres qui ne se ressemblent pas entre eux, qui n'ont les uns avec les autres aucun rapport d'aucune sorte ?

Il en est un qui est charmant entre tous. C'est celui de M. Francis Chevassu, intitulé *Visages*. On est surpris et désespéré que M. Francis Chevassu n'ait jamais eu le courage d'écrire une œuvre. Et ce n'est pas, croyez-le bien, le journalisme qui empêcha M. Francis Chevassu de nous donner l'œuvre que nous espérions de lui. C'est au contraire le journalisme qui lui donna les moyens de publier deux ouvrages que nous n'aurions jamais eus, et que nous sommes ravis de posséder. Il n'est personne qui ne soit prompt à parler de la malfaisance du journalisme. Quand nous lisons les deux livres de Francis Chevassu, nous voyons bien que le journalisme peut être par aventure bienfaisant.

Si M. Francis Chevassu n'a pas écrit davantage pour la postérité — et, le croira-t-il ? nous le déplorons — c'est parce qu'il est l'homme le plus nonchalant qui soit au monde, et parce qu'il est incurieux de tout, même de sa gloire. Il est né philosophe désabusé, mais rieur. On a tant de sots autour de soi ! Il faut les considérer avec pitié, mais avec une pitié indulgente, car s'ils nous attristent le plus souvent, il arrive aussi qu'ils nous amusent. Seulement, M. Francis Chevassu n'a pas voulu prendre la peine d'écrire beaucoup pour eux. Il a écrit par distraction, simplement, et sans songer à eux.

J'ai lu dans un conteur de fables que M. Francis Chevassu, qui avait des lettres, fut néanmoins candidat jadis à la députation. Il entra dans la république des barbares; et je ne sais où, il laissa apposer des affiches, signées de son nom, où il ne promettait ni plus ni moins que la rénovation du gouvernement. Quand il fallut faire campagne, il fut absent. Et lorsqu'on l'attendait pour une réunion

publique où il devait exposer ses principes réformateurs, délibérément il manquait le train. Naturellement, il ne fut pas élu, car les électeurs hésitèrent à voter pour un candidat qui, même durant la période électorale, se laissait difficilement approcher. Ils eurent peur qu'il ne disparût totalement à leurs yeux, s'ils l'envoyaient à la Chambre. Francis Chevassu se consola aisément, car il n'a jamais d'espérances assez violente pour que ses déceptions soient cruelles si ses espérances ne sont pas contentées. Mais depuis lors, il porta exclusivement sa distraction dans les lettres.

Et je n'ai pas besoin de vous dire que ce distrait est fatalement un sceptique. Le scepticisme n'est que la distraction de l'intelligence : forte pensée! Il observe ses contemporains en pensant à autre chose. Et les voyant à travers ses rêves, il les voit sans amertume, non pas peut-être sans mélancolie, car je crois reconnaître quelque mélancolie en son sourire indolent.

Il écrit maintenant :

« Ce petit livre est la suite d'un ouvrage publié il y a quelques années. Dans les *Parisiens*, je regardais des types sans déranger le masque que chacun d'eux posa sur sa figure, m'amusant au reflet brutal de la rampe sur les saillies et les enluminures du cartonnage. Cette fois, j'observe des individus à la lumière tempérée de la lampe, et ce sont des *Visages*. »

Je ne comprends pas parfaitement. Mais que Francis Chevassu a raison de nous avertir :

« Mon premier soin fut de les montrer sous leur aspect avantageux, comme les amateurs, pour faire valoir un tableau, l'inclinent selon l'éclairage qui lui est le plus favorable. »

Il a raison de nous parler ainsi. Resterait à nous entendre sur ce qu'il appelle l'aspect avantageux de ses personnages. Et tantôt cet aspect avantageux sera l'aspect de ses défauts, tantôt l'aspect de ses qualités. En réalité, Francis Chevassu est prodigieusement indifférent aux hommes politiques ou aux hommes de lettres, aux artistes ou aux prédicateurs... Il a toujours le même ton, qu'il nous parle de François Coppée, de Jules Lemaitre, d'Anatole France, de Léon Bourgeois, de Paul Deschanel, d'Alfred Naquet, de Paul Déroulède, de Brunetière, d'Henri Lavedan, d'Aurélien Scholl, d'Henri Rochefort, d'Emile Ollivier, de Maurice Donnay, du père Didon, de M. Ranc, de Charles Bocher, de Quesnay de Beaurepaire, ou d'Antoine... Il est tout à fait évident que M. Ferdinand Brunetière n'apparait pas à Francis Chevassu comme beaucoup plus important que M. Charles Bocher. Il convient d'ajouter, à l'honneur sans doute de Francis Chevassu, que M. Charles Bocher n'apparait pas à Francis Chevassu comme sensiblement plus important que M. Ferdinand Brunetière. Et cela indique assurément que Francis Chevassu est exempt de toute espèce de snobisme. Au fond, tout cela lui est égal! Ce n'est pas assez dire. Il se moque de tout cela.

Et bien qu'il les traite avec une aménité qui ne se lasse guère, il se moque de tous ces gens dont il parle. Il ne prend point la peine de les étudier profondément. Il se compose de leur génie ou de leur sottise deux ou trois idées générales et d'ailleurs précises. Il lui suffit d'exprimer ces idées avec une certaine complaisance. Il les exprime en un style de très bonne compagnie, élégant, railleur, discret, facile, et pourtant réservé! Et comme, en vérité, la vie est dure, et que les exigences du journalisme contemporain imposent d'écrire en dix pages ce que Francis Chevassu préfèrerait écrire en dix lignes, Francis Chevassu, qui cède à son temps, répète, répète, répète plusieurs fois chacune de ses idées. Ces portraits pourraient donc être monotones, — car ils sont assez uniformes. Il n'y a cependant que leur succession qui le soit. Et encore faut-il bien avoir envie de « faire de la critique » pour marquer cette aimable monotonie. Sa grâce est toujours la plus forte... On renonce même à s'apercevoir que tous ces personnages sont exactement sur le même plan. Et après tout, s'ils sont sur le même plan, c'est qu'ils sont chacun à leur place. Il ne faut pas moins de qualités pour être pendant cinquante ans Charles Bocher que pour être pendant cinquante ans Henri Rochefort.

J'aime Françis Chevassu qui regarde négligemment passer la vie. S'il écrit un peu trop longuement le peu qu'il consent à écrire, il n'écrit pas assez. Il se fait désirer.

Francis Chevassu est un Voltaire paresseux et prolixe.

*
* *

M. Ernest Gaubert publie sur Jean Lorrain une biographie critique illustrée d'un portrait frontispice et d'un autographe suivie d'opinions et d'une bibliographie. On peut à la rigueur penser que le moment n'est pas le meilleur qui se puisse choisir de célébrer ses mérites littéraires, après que cet écrivain déconcertant, inquiétant, a donné au monde, qui n'est pas tout à fait le monde des lettres, la *Maison Philibert*. Qu'importe, l'étude est digne de retenir notre curiosité. Elle est surtout documentée et même écrite avec le plus grand soin.

Ce simple fait n'est pas aussi négligeable qu'un vain peuple le pense. M. Ernest Gaubert est un tout jeune écrivain. Déjà, il apporte de la conscience dans ses travaux. Cela est proprement admirable. Empressons-nous d'y voir comme une marque caractéristique de la nouvelle génération littéraire. Si les jeunes gens sont soucieux de ne rien écrire avec insou-

ciance et précipitation, ils écriront beaucoup moins que leurs aînés qui sont encore dans la carrière et ce qu'ils écriront sera sans doute assez durable. L'avantage ne sera pas moindre pour les lecteurs que pour les auteurs.

L'étude de M. Ernest Gaubert fait partie d'une série, accueillie avec une juste faveur, sur les *célébrités d'aujourd'hui*. A vrai dire, si l'on veut parler ensuite de cette série critique avec toute l'estime convenable, et donner quelque prix à l'expression de cette estime, tout d'abord il est nécessaire de formuler deux reproches. Ces biographies sont pour la plupart moins des critiques que des dithyrambes. Et cela est fâcheux. Il en est une sur Paul Adam qui est d'un écrivain délirant. Elle a pour auteur responsable un romancier, d'ailleurs charmant, Marcel Batilliat. Mais on est toujours puni par où l'on a péché. Marcel Batilliat, au style très surveillé et même parfois compassé, écrit dans cette brochure comme Paul Adam lui-même. Holà !

En outre, les écrivains admis à entrer de plein pied dans l'académie des célébrités contemporaines sont choisis avec un éclectisme ironique qui ne laisse pas que d'être assez dangereux. Si Willy, oui Willy, était homme à s'étonner de quelque chose, il s'étonnerait assurément de prendre place entre Jules Lemaître, qui le considère avec une indulgence extrême, et Anatole France, qui ne s'occupe pas de lui. Bref Willy est une des célébrités d'aujourd'hui. Cet écrivain qui est, — est-ce vraiment croyable? — l'historien du *Mariage de Louis XVI*, sait bien que je le voudrais plus obscur...

Cela dit, l'ensemble de ces biographies est fort utile aux lettrés. M. Roger Le Brun, entre tous, se montra très habile à comprendre des hommes aussi différents qu'Anatole France, Maurice Donnay, François de Curel...

Quant à M. Ernest Gaubert, je ne sais s'il comprend Jean Lorrain, mais il l'explique diligemment. Il veut bien discerner en lui l'atavisme de matelots qui est explicable chez un écrivain né dans un petit port de Normandie. Concluons donc que ce qu'il faut préférer dans l'œuvre de Jean Lorrain, ce sont ses récits ou plutôt ses croquis de voyages. Il n'en a pas tellement dessiné que nous ne regrettions qu'il n'en ait pas dessiné un plus grand nombre. Et nous déplorons aussi que, s'étant répandu parmi tous les mondes, il se soit égaré dans certains milieux. Il y a presque compromis — avec tout le reste — la forte beauté de son style.

M. Ernest Gaubert, dont l'enthousiasme est incessant, prononce que Jean Lorrain est à l'âge où on ajoute, à une œuvre, ses œuvres définitives. Cette œuvre de Jean Lorrain pourra être goûtée des poètes et des artistes, s'il renonce à être plus longtemps la victime bénévole de Paris, qui a fait tant de victimes dans les lettres contemporaines, s'il demeure fidèle à sa profession de foi de la dernière heure :

« Paris est la ville empoisonnée, aussi l'ai-je quittée avec joie et suis-je heureux de vivre loin de ses petites intrigues et de ses menus complots, au bord de la Méditerranée, au soleil !

« Au fond, je suis un vieux matelot, fils et descendant de marins et la mer seule me chante.

« J'étais prisonnier à Paris, et comme les détenus je m'y aigrissais et m'y pourrissais.

« Maintenant que la santé morale m'est revenue avec la santé physique, j'ai tout oublié ! »

Si Jean Lorrain oublie tout de ce qui inspira la plus grande partie de son œuvre — nous pourrons oublier nous cette partie de cette œuvre — et nous aurons un plaisir d'autant plus vif à nous rappeler le reste.

*
* *

Il est des noms que l'on retrouve avec une surprise que l'on n'est pas maître de dissimuler.

Gustave Guiches est l'un de ces noms.

Gustave Guiches fut à deux ou trois reprises sur le point de devenir célèbre. L'auteur de *Céleste Prudhomat*, c'est Gustave Guiches que je veux dire, ne le pensiez-vous pas ! — signa la protestation des *Cinq* contre les exagérations du naturalisme. Il la signa avec Paul Bonnetain (†), J. H. Rosny, Paul Margueritte et Lucien Descaves. Et ce fut l'un des derniers manifestes littéraires de quelque importance ou de quelque retentissement. Il le signa en 1887. De quelle importance et de quel retentissement serait un manifeste que M. Gustave Guiches prendrait la peine de signer ou même de rédiger aujourd'hui, en 1905... vingt ans après !

Pourtant Gustave Guiches continua son œuvre romanesque, solide et sans éclat. Et d'autres dont les débuts avaient accompagné les siens, le dépassèrent en gloire. Mais soudain, il se révéla, comme disent les journaux, auteur dramatique. La pièce, intitulée *Snob* ne frappait pas par la violence d'une originalité sans mesure. Mais il y avait des mots drôles que l'auteur avait trouvés à force de les avoir cherchés et qu'il avait quelquefois trouvés sans les chercher. Il y avait des situations d'un dramatique fort convenable. Et c'était en somme la pièce bien parisienne d'un écrivain qui a, Dieu merci, un excellent fonds de provincialisme.

Puis, le repos, et le silence, et l'ombre M. Gustave Guiches est un écrivain dont les efforts sont intermittents, en cette vie contemporaine où il est indispensable que les efforts des écrivains soient incessants.

Il nous donne aujourd'hui *Bonne Fortune* et cette

fortune n'est pas aussi bonne que nous aurions pu l'espérer.

C'est une histoire légère contée lourdement. Elle date du temps où M. Gustave Guiches pouvait écrire *Snob*. Roman de mœurs parisiennes, fait pour être écrit en dialogue. Roman physiologique avec des développements « appuyés ». M. Gustave Guiches n'a pas su très exactement ce qu'il voulait faire, et peut être qu'il n'y avait pas en réalité grand'chose à faire de son sujet de roman. Il a donc fait avec un soin extrême un récit qui ne méritait pas qu'il le fît.

Regrettons-le. Regrettons-le. Car M. Gustave Guiches est un écrivain. Il se reconnaît à ce signe qu'il prend plaisir à écrire soigneusement. Il a le respect en même temps que le goût de la langue française. Il la traite avec beaucoup de politesse, avec une politesse que ne pratique pas toujours notre monde d'écrivailleurs.

Bref, disons avec regret que, selon la formule antique, le livre de M. Gustave Guiches est l'erreur d'un homme qui ne manque pas d'esprit. Nous l'aimons assez pour souhaiter qu'il mette moins de dix ans à prendre sa revanche.

*
* *

Un écrivain de Liège, M. François Carez, publie une série d'*Etudes et Portraits littéraires*. Ces portraits sont presque tous des portraits français. Ils sont tous esquissés aussi consciencieusement que possible. Si quelques-uns sont tenus pour l'expression de la vraie vérité littéraire, j'en serai ravi ; je suis d'ailleurs enclin à dire que M. François Carez excelle à juger les critiques.

Néanmoins M. François Carez a des principes de critique littéraire qui sont assez dangereux. Il écrit, il proclame dans son *Avant-Propos* : « Ce qui m'a toujours inspiré, c'est l'amour du beau, le respect des grands principes chrétiens et le désir ardent de la vérité. » Il est louable pour un critique littéraire d'aimer le beau et de désirer la vérité. Mais est-il nécessaire de respecter les grands principes chrétiens? Cela peut nous conduire à une autre critique toute différente qui se flatterait, au contraire, de ne respecter aucun des grands principes chrétiens et de combattre âprement tous les écrivains qui les respectent...

Et je sais bien que, même inspirée par des principes faux, tant vaut le critique, tant vaut la critique. Barbey d'Aurevilly faisait du respect des grands principes chrétiens le fondement de sa critique. Cependant son œuvre n'est pas caduque. Un certain abbé Delfour a témérairement entrepris d'accomplir dans la littérature contemporaine un travail analogue à celui que Barbey d'Aurevilly avait héroïquement exécuté. Il a publié plusieurs volumes sur *la Religion des Contemporains*. Et ce sont des recueils de présomptueuses niaiseries.

M. François Carez est un sage. Il juge avec une méthodique prudence. Et si parfois ses grands principes chrétiens le poussent à gratifier d'une importance littéraire qu'ils n'ont pas, des écrivains assez pieux, il lui arrive de ne pas faire toujours de ses grands principes chrétiens les directeurs de sa critique. C'est alors que sa critique intéresse particulièrement pas sa scrupuleuse justesse.

Et quoi qu'il advienne, il nous plaira toujours de voir un critique belge apprécier avec tant de bonne volonté des critiques français.

J. Ernest-Charles.

PRIMEVÈRE

Primevère, votre aile en m'effleurant m'accable
D'une langueur, si tiède et si forte à la fois,
Que je frissonne ainsi que les bourgeons des bois
Ou le ruisseau qui fuit en festons sur le sable.

Vous êtes, ô Printemps, ma joie et mon tourment.
Vous ranimez ma soif d'aimer sous votre haleine.
Votre souffle, pourtant, rend mon âme trop pleine
D'angoisse, de désir et d'émerveillement.

Mais je vous aime avec vos yeux de violette,
Vos crocus entr'ouverts aux pentes des vallons,
Le satin de vos prés ourlant les mamelons,
Vos arbres blancs, vos pêchers roses, vos fleurettes.

Vous pénétrez en moi et je suis éperdu
Quand j'aspire, Printemps, votre douceur brûlante ;
Vainement je veux fuir : prompte comme Atalante,
Elle gagne mon être et le laisse vaincu.

Vos mains, vos belles mains sur ma tête se posent
Avec tant de douceur et tant de volupté,
Que je n'ai plus de force et plus de volonté.
Je suis semblable aux champs qui se métamorphosent,

Ramenez, Primevère, avec vos floraisons
Et vos rameaux d'avril, la jeunesse des âmes;
En elles épandez vos sèves et vos flammes;
Faites-les reverdir comme des frondaisons.

Qu'elles soient les abris pleins d'ombres délicates,
L'oasis où l'Amour vienne se reposer,
L'asile du bonheur et le temple apaisé,
Le foyer saturé d'encens et d'aromates.

Bercez, malgré le flux des trop rapides jours,
Pressez étroitement sur votre sein si tendre

Les cœurs épris de vous et qui sont las d'attendre
Et craignent de vieillir sans votre doux secours :

Pour que le souvenir du rythme de vos ailes,
Les renouveaux fleuris de renoncules d'or,
Vos germes, vos parfums les ravissent encor
Jusqu'au seuil de la paix et de l'ombre éternelles.

PIERRE DE BOUCHAUD.

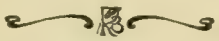

THÉATRES

Opéra. — *Armide*, opéra en 5 actes, de GLUCK.

L'*Armide*, poème de Quinault, musique du chevalier Gluck, fut représentée pour la première fois à Paris en septembre 1777. Cette admirable œuvre lyrique fut reprise en 1825, et depuis lors ne reparut plus sur aucune de nos scènes, elle qui figure au répertoire de tant de théâtres d'outre-Rhin et fait la joie des amateurs de musique en Allemagne : c'est donc, si nous comptons, un intervalle de quatre-vingts ans qui s'est écoulé entre la dernière reprise et celle à laquelle nous venons d'assister, si bien que la plus illustre de nos tragédiennes lyriques survivantes, Mme Pauline Viardot, doit évoquer à cette heure le souvenir de sa première enfance pour se la rappeler, en admettant que son père, le non moins fameux chanteur Garcia, eût songé à éveiller la précoce vocation de celle qui devait être l'incomparable interprète d'*Orphée* au contact du chef-d'œuvre de Glück.

C'est donc avec une légitime fierté que le directeur de l'Opéra revendique l'honneur d'avoir monté ce chef-d'œuvre. M. Gailhard, qui n'a point l'habitude de se laisser oublier, tient à ce que nul ne l'ignore : il met en avant son mérite, et peut-être même l'exagère-t il quelque peu, quand il se fait dire par l'interwiever d'une grande feuille du matin qui entonne le mode lyrique en son honneur : « Monter *Armide* parut toujours, et reste une entreprise colossale, au point de vue de l'interprétation et de la mise en scène. Tous les directeurs qui se sont succédé à la tête de l'Académie de musique ont inscrit l'ouvrage à leur programme : ni Royer, ni Perrin, ni Halanzier, ni Vaucorbeil, ni Ritt, ni Bertrand, n'ont réalisé leur louable et très sincère intention. Il fallait l'audace, la conscience, la compétence de M. Gailhard, qui a su réunir la belle troupe que nous connaissons, vaincre les difficultés matérielles énormes dans l'équipement de la machinerie et des décors, pour triompher d'une tâche aussi ardue, épouvantail de ses prédécesseurs. » Evidemment, Monsieur Gailhard, c'est très bien ce que vous avez fait là. Mais vous exagérez quelque peu dans l'éloge que vous vous décernez à vous-même. Vous oubliez que nous ne sommes plus en 1825, que depuis lors l'art de la décoration, de la machinerie et de la mise en scène a fait quelques progrès dont il vous fut loisible de profiter et qu'en conséquence votre mérite s'en diminue d'autant. Il est bien clair que, si une œuvre comme *Armide* eût été convenable pour le cadre de l'Opéra-Comique, si elle n'eût pas requis à tout prix le vaisseau énorme de l'Académie nationale, M. Albert Carré n'eût pas hésité à la monter et qu'il y eût réussi tout aussi bien, pour ne pas dire mieux que vous ! M. Gailhard a une tendance naturelle et regrettable à l'exaltation du Moi. Il oublie également que le Mieux est l'ennemi du Bien et que, plutôt que de se faire tresser des couronnes par des journalistes à gages, il est sage d'attendre que les critiques indépendants ou relativement tels s'emploient à vanter vos mérites.

*
* *

Dans son *Œuvre d'art de l'Avenir*, Richard Wagner écrit sur Gluck ce jugement mémorable : « Sur la mer obscure et désolée de la musique d'opéra, ces astres jumeaux et solitaires, Gluck et Mozart, avec le cortège de rares musiciens de leur famille — et notamment parmi eux, ne l'oublions pas, les maîtres de l'Ecole française au commencement du siècle — nous servent d'étoile polaire. Cette clarté nous fait pressentir l'aurore d'un art pur et nouveau, où la musique, par son association à une poésie dramatique plus riche encore, atteigne à toute sa richesse, où la poésie même, par le libre épanouissement de la musique en elle, devienne enfin l'art dramatique tout-puissant. » Si nous citons ces lignes enthousiastes, ce n'est pas seulement qu'elles nous traduisent fidèlement, sur le génie du plus illustre musicien dramatique du XVIIIe siècle, l'opinion du plus grand des compositeurs dramatiques du XIXe, c'est qu'encore et tout aussi bien elles nous marquent l'idéal commun à ces deux maîtres, et en soulignant l'identité du but poursuivi par eux, accentuent à nos yeux la filiation du génie, plus fréquente qu'on ne saurait croire. De toutes les étoiles qui brillaient au ciel musical — Baudelaire eût dit : de tous les phares qui s'illuminaient dans la nuit — Wagner choisit celui qui portait ce nom éclatant : Gluck, pour diriger ses pas et soutenir son effort. Nous verrons tout à l'heure qu'il ne lui emprunta pas seulement les principes d'une doctrine, mais que ses inspirations, à plus d'une reprise, se vivifièrent et se réconfortèrent à celles de ce premier maître.

Les deux vertus maîtresses qui firent d'*Orphée* une œuvre illustre et, si j'ose dire, représentative au plus haut degré de la musique dramatique, suavité et puissance, nous les retrouvons identiques dans la

partition d'*Armide*. Rien n'égale, pour la fraîcheur et le coloris musical, ce deuxième et ce quatrième acte d'*Armide*, le deuxième surtout, celui du *Jardin enchanté*, sinon peut-être une identique inspiration du même Glück, celle de la scène des Champs-Elysées dans *Orphée*. Rien n'en approche dans tout l'art dramatique — et voilà pour justifier le rapprochement de noms que je faisais tout à l'heure — sinon la scène des *Filles-Fleurs*, au second tableau du second acte de *Parsifal*. Lorsque Renaud prend contact avec le Jardin enchanté, et qu'aux sons d'une musique de scène vraiment paradisiaque, les magnificences de la nature se découvrent à ses yeux éblouis, comment ne pas se trouver invinciblement reporté à cette merveilleuse scène de la Forêt, où Siegfrid, héros pur et fort comme lui, communie avec la beauté des choses! Lorsqu'enfin le preux chevalier s'est étendu sur le lit de verdure, et qu'autour de lui les Naïades, formant leur souples anneaux, de leurs chants bercent son rêve, quelle autre inspiration, je vous le demande, pourrait s'évoquer à notre esprit, sinon celle du héros pur et simple, Parsifal, subissant l'enivrement de la beauté et l'ivresse de la vie, au contact des Filles-Fleurs ! Inspirations identiques, je le répète, à leur origine du moins, dans le cerveau de Gluck et de Wagner... identiques par leur cristallisation poëtique, par l'afflux des images premières qui surgirent en ces deux puissantes organisations, sous l'action mystérieuse et demi-consciente de l'invention... Il serait aisé par contraste d'en marquer les dissemblances dans la réalisation musicale, ce qui compose la personnalité même de leurs auteurs, et la part intransmissible du génie. Chez le musicien d'*Armide*, une suavité incomparable, angélique et pure même lorsqu'il veut peindre la volupté... un coloris frais comme l'aurore et que jamais ne viennent entacher les troubles des sens. Chez l'auteur de *Parsifal*, au contraire, chez ce puissant sensuel, en qui ces troubles prédominent, je ne sais quoi de grisant, qui s'adresse à ce que nous-mêmes portons de trouble en nous, et suscite des émotions où ne sont pas toujours intéressées les parties hautes de notre être! Dernier point commun entre les deux maîtres : ces deux chefs-d'œuvre furent composés par eux au seuil de la vieillesse et comme un éclatant défi aux habituelles lois de la production poétique. Serait-ce pour justifier la plus éclatante de toutes les exceptions que formulait un grand critique à propos de Shakespeare : — « La jeunesse des grands poètes ne se compte pas aux boucles brunes de leur chevelure, mais aux forces, parfois tardives, de leur pensée ! C'est quand ils sont le plus en possession de leur pensée qu'ils sont le plus jeunes, les grands poètes... Ils n'ont jamais plus de jeunesse et de puissance dans le talent que quand ils n'ont plus ce qu'ils chantent, que ce soit la force de la vie, l'amour, la beauté ou la lumière (1) ».

Cette fraîcheur de l'inspiration, cette suavité du coloris, qui du quatrième acte et surtout du second acte d'*Armide*, composent deux tableaux immortels, à tous égards comparables à la scène fameuse des Champs-Elysées dans *Orphée*, trouvent leur réplique, comme énergie et puissance, dans l'évocation, au troisième acte des Divinités infernales : la Haine, la Cruauté, la Vengeance, sortant des enfers à l'appel d'Armide, et correspondant exactement, par la qualité de leur inspiration, à la scène non moins illustre que nous connaissons tous dans *Orphée*, comme le point culminant du génie de Gluck. Une fois encore, et à l'exemple de tous les créateurs qui dominent l'humanité, Gluck y dévoile cette maîtrise du génie souverain : l'égalité dans les contrastes et la parité jusque dans les extrêmes. Avoir conçu et réalisé cet enchantement du second acte, où notre oreille est bercée par la plus suave mélodie, mélodie continue qui nous enveloppe à la manière d'une caresse, c'est miracle déjà ! Mais y faire succéder ce troisième acte, où l'évocation des Divinités infernales atteint au maximum d'action dramatique et de force lyrique, voilà pour nous édifier sur le caractère indiscutable du génie et ce qui fait son accomplissement. Miroir des choses, il n'atteint à sa plénitude que par la réalisation des contrastes. Dans le domaine dramatique où Gluck est tout-puissant, maître souverain et jamais dépassé, la scène des *Divinités infernales* succédant à celle du *Jardin enchanté*, c'est l'*Orage*, faisant suite à l'*Idylle au bord du Ruisseau*, dans la *Pastorale* de Beethoven. Voilà bien, par la vertu du contraste, les points extrêmes du génie. L'histoire de l'art nous montre des efforts similaires : on a pu les égaler ; on ne les dépassera jamais.

*
* *

..... Il est incontestable que la Direction de l'Opéra a fait un effort dans la mise en scène d'*Armide*. Mais après tout, lorsqu'on y réfléchit, y a-t-il lieu d'en tirer tant de vanité ? Lorsqu'un théâtre comme celui de l'Opéra et qui bénéficie d'une subvention aussi forte, donne dans sa saison *une* reprise classique — reprise, il est vrai, qui a toute l'importance d'une création nouvelle, à raison de l'intervalle qui sépare l'année 1825 de 1905 — il serait parbleu plaisant qu'elle ne l'encadrât pas d'une certaine magnificence et qu'elle ne profitât pas de la circonstance pour montrer ce qu'elle peut faire sur un théâtre où l'éclat du décor est traditionnel et presque

(1) BARBEY D'AUREVILLY. *Les Œuvres et les Hommes*, article sur Shakespeare.

obligatoire ! Où donc y appliquerait-on son effort, sinon à l'Académie nationale de musique, et pour quelle œuvre, si ce n'était pour *Armide* ! Est-ce à dire au moins que le goût qui a présidé à cette mise en scène soit à l'abri de tout reproche ? Ah ! que non pas ! Dans ce merveilleux second acte, à l'instant même où notre oreille est ravie par la musique la plus enchanteresse, nos yeux sont choqués par des erreurs de goût, acceptables à Bayreuth peut-être et dans tout milieu germanique, mais que nous supportons mal à Paris. Il est tel groupe de Naïades et de Nymphes, imaginées pour l'enchantement de Renaud, dont le déshabillé et surtout la coiffure rappellent plutôt les élégances de nos plages normandes qu'elles n'évoquent les beautés imaginaires de cette époque fortunée. Lorsque la direction de l'Opéra n'a point de documents précis sur quoi s'appuyer pour reconstituer des costumes, il est trop clair qu'elle manque d'imagination. Encore ne faudrait-il pas qu'elle réglât ses inspirations sur les modes de Trouville ou de Dieppe pour revêtir ses Naïades du déshabillé de la dernière saison !

Mais c'est surtout pour le réglage de la lumière que l'Académie de musique demeure en arrière et rebelle au progrès. Lorsque le rideau s'est levé sur le tableau du second acte, et que nous avons vu le jardin enchanté, nous avons eu tout d'abord l'impression d'une très belle chose, vraiment poétique et prenante, à raison de la pénombre qui maintenait l'illusion. Songez donc ! pendant quelques minutes on avait osé faire l'obscurité dans la salle. Puis voici que tout d'un coup, une lumière brutale a dissipé nos illusions, et nous a replacés dans la réalité : plus de charme, plus de poésie, plus de séduction des yeux, pour accompagner la séduction de cette musique. Plus rien qu'un éclairage banal, qui détruit tout, ou plutôt qui empêche de créer et de parfaire une impression d'art qu'il serait si aisé d'obtenir. Il est stupéfiant que sur notre première scène lyrique on en soit là, en matière d'éclairage, quand tous les moyens mécaniques et pratiques sont à la disposition de ceux qui refusent de s'en servir, et pourtant n'auraient qu'à regarder autour d'eux pour prendre exemple et pour imiter ! J'ai déjà montré — et je n'ai pas été le seul, car on pourrait m'accuser de parti-pris — comment dans *Tristan*, l'invraisemblable éclairage du second acte, cette lumière diffuse en place des ombres de la nuit, avait anéanti, non seulement l'émotion poétique du sublime Duo des amants, mais aussi bien le sens intime de toute cette scène ; comment la direction de l'Opéra, en réglant ainsi la lumière, n'avait pas plus tenu compte des indications précises du poète que de sa pensée profonde. C'est une faute du même caractère, c'est une erreur du même genre — moins importante parce que de moindre durée — qu'elle commet en projetant une lumière brutale sur ce paysage de beauté naissante où Renaud doit prendre conscience des premiers enchantements de la Nature. Mais allez donc faire comprendre cela à la direction de l'Opéra ! Ce n'est qu'une nuance, dira-t-on ! D'accord, mais une nuance si facile à obtenir, et qui peut produire un tel effet sur la compréhension intime de l'œuvre ! Tout œil un peu artiste, un peu sensible au rôle de la lumière et qui sut l'associer à ses émotions personnelles, tout amateur d'art qui a regardé un Claude Lorrain par exemple et qui ne s'est pas contenté de le regarder, mais qui l'a *vu*, comprendra la valeur de cette objection. Mais combien elle prendra plus de portée à ses yeux, s'il l'associe au sens intime du Drame héroïque de Gluck, et s'il veut bien envisager l'éclairage d'une scène comme un des plus précieux commentaires qui puissent exister des émotions et des passions par où le génie d'un créateur comme lui fait vivre son héros !

Quoi qu'en puisse dire M. Gailhard, et en dépit de ses déclarations, il n'y a dans *Armide* qu'un seul grand rôle, et c'est celui de la Magicienne. Il est vrai qu'il est écrasant et fait pour effrayer une interprète. Mlle Bréval l'a tenu avec une conscience et une autorité qui ne nous ont pas surpris de sa part et auxquelles il convient de rendre pleine justice. Cette artiste, qui, par sa plastique et par la ligne du visage, présente la plus curieuse analogie avec une de nos meilleures tragédiennes, Mme Segond-Weber de la Comédie-Française, a comme elle aussi le sens des attitudes et la plus belle déclamation. Sa voix, je le reconnais, est quelquefois un peu grêle pour l'immense vaisseau de l'Opéra, et dans les passages de force, elle est contrainte à s'observer pour ne pas dépasser ce qui lui est permis. Mais quelle est la voix qui puisse longtemps résister à de telles conditions ? Quoiqu'il en soit, Mlle Bréval s'est affirmée au premier rang dans cette belle création, et son succès, justifié par le travail et le talent, est fait pour nous montrer l'erreur qu'on a commise en ne lui confiant pas le rôle d'Isolde pour lequel elle était toute marquée. Puisse l'héroïne de Gluck lui donner accès auprès de celle de Wagner !

PAUL FLAT.

FAITS ET APERÇUS

M. JOSEPH CAILLAUX

Parmi tant de parlementaires enlevés naguère à de médiocres occupations et sans compétence marquée, M. Caillaux a cette originalité d'être un technicien. Peut-être n'est-il pas un financier à la manière d'un Rouvier, praticien émérite, mais dépourvu de doctrines et impropre à concevoir une réforme systématique des finances; il l'est plutôt à celle d'un baron Louis. Il reçut, tout jeune, les conseils et les enseignements de Léon Say. Il a sur les finances des conceptions personnelles et logiques, qui se rattachent à un système économique.

Les Pères de l'Economique moderne, les Turgot, les Smith, les J.-B. Say ont eu, dit-il, une double descendance : celle des Individualistes à outrance, Manchestériens et secte de Bastiat, qui n'admettent comme ferments de l'évolution économique que l'intérêt et l'initiative privés; celle des socialistes qui amplifient au contraire le rôle de l'intérêt et de l'action sociaux. Sœurs ennemies, ces deux écoles défendent des prérogatives ou des ambitions de classe. Il convient de leur opposer la tradition primitive, objective, scientifique, qui ne méconnaît ni la force individuelle, ni la force collective, mais les conçoit comme s'étayant l'une l'autre.

La liberté, en effet, d'après lui, ne consiste point dans l'abandon à elles-mêmes des détresses personnelles : Car ainsi on estimerait, avec les jurisconsultes romains, que l'interdiction de l'esclavage est une atteinte à la liberté. Elle ne peut être que dans le développement, sans entraves, de la personnalité humaine. De ce point de vue, les libéraux doivent proscrire l'esclavage, proscrire tels vœux religieux qui impliquent l'abdication de la personnalité, proscrire aussi les pratiques qui infligent à l'ouvrier une véritable *capitis deminutio*.

Cette théorie, loin d'être, on le voit, prétexte fâcheux à morigéner la démocratie, incite à l'observation vigilante des institutions, au pourchas des abus. M. Caillaux ne s'abstrait point dans une chrématistique, une mathématique des valeurs, c'est un économiste confiant en l'action raisonnée de l'État, capable même de concessions.

Du dogmatique morose, il n'a pas même l'aspect. Il est, on le sait, un aimable homme, causeur abondant, de physionomie ouverte, frappante par la netteté du regard et la décision des traits, d'allures assez martiales.

A la Conférence qu'il a bien voulu faire aux invités de la *Revue Bleue*, le soir du 12 avril, il a exposé sa pensée sans apprêt, sans raideur aucune, en la définissant par successives retouches, avec le naturel d'un professeur uniquement soucieux d'exactitude. Tantôt se promenant, tantôt s'arrêtant et s'asseyant, il avait les mêmes manières, simples et dégagées. — Dans les grands débats parlementaires, sa parole ne manque ni de précision, ni de décision, mais un peu voilée, étrangère aux artifices oratoires, elle demeure celle d'un technicien qui présente des éclaircissements.

L'autre soir, M. Caillaux a affirmé l'existence de lois économiques, dont la violation est toujours châtiée, et fait profession de libre-échangisme. Puis, en une analyse minutieuse encore que rapide, il a montré comment, déçus par les mécomptes protectionnistes, nous nous acheminions, lentement mais sûrement, vers une union douanière européenne, étape dernière vers la liberté universelle de circulation des hommes et des biens.

D'un économiste aussi avisé, on pouvait attendre au pouvoir d'utiles réformes. M. Caillaux en a introduit, en effet, dans notre législation financière, et il est l'ordonnateur d'un acte économique considérable, la convention de Bruxelles (5 mars 1902).

L'industrie sucrière de France, malgré des primes élevées, était désespérée, acculée à une surproduction dont elle ne trouvait l'emploi ni à l'intérieur, en raison de la cherté du prix accrue par l'impôt, ni à l'extérieur, où la concurrençait l'exportation allemande, avantagée par des surprimes et surtout par les combinaisons occultes des cartells. Le cabinet anglais projetait de favoriser à son tour les produits des Antilles britanniques, ce qui eut fermé le marché d'Outre-Manche. M. Caillaux voulut parvenir à l'abolition des primes étrangères, menaçantes pour notre industrie, et de la protection française, inutile et onéreuse. Il fit valoir à M. Chamberlain qu'une telle mesure donnerait satisfaction aux colonies anglaises, et il démontra, par d'habiles émissaires, au Cabinet de Londres, qu'une entente sur ces points engagerait le continent dans la politique libre-échangiste. Au gouvernement allemand, dont l'abstention eût été néfaste, il donna à croire que l'accord se ferait contre lui, ce qui le décida à y souscrire. Ainsi, par une diplomatie curieuse et subtile, — dont il faut espérer qu'il narrera un jour les émouvantes péripéties, — il parvint à la conclusion de cette convention internationale, heureuse entre toutes pour la France, et décisive dans l'évolution de la politique douanière européenne vers la conciliation et l'union.

M. Waldeck-Rousseau ne s'était point mépris en confiant la gestion (juin 1899) de la fortune publique à ce jeune inspecteur des finances, député depuis un an. L'opposition avait bien évoqué le souvenir de M. Caillaux, père, ministre sous le 16 mai : c'était oublier que les convictions ne sont plus héréditaires, et apprécier d'ailleurs sur un seul acte le passé d'une famille républicaine. Par sa mère, protestante, M. Caillaux appartient en effet à une notable famille normande qui, après la révocation de l'édit de Nantes, pour les soustraire aux vexations, envoya à diverses reprises quelques-uns de ses membres aux îles anglo-saxonnes, où ils ont fait souche de citoyens anglais. Par son père, il descend d'un procureur-syndic de la Révolution, ami intime de Brissot et lié à Pétion ; c'est aussi comme candidat républicain que son père, hostile à l'empire, fut élu à l'Assemblée nationale en 1871.

Parmi ses ascendants, M. Caillaux compte nombre de conseillers municipaux, de maires et d'agents des finances : aussi la vocation financière et politique est-elle atavique chez lui. Il réprésente cette petite minorité de la bourgeoisie opulente qui, énergique et éclairée, ne s'isole point dans la défense intempestive d'intérêts de classe, mais entend servir la démocratie.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 17 — 5e SÉRIE — TOME III — 29 AVRIL 1905

LE ROMAN DE MÉTILDE

Pages inédites de Stendhal.

> « L'état habituel de ma vie a été celui d'amant malheureux aimant la musique et la peinture.....
> Je crois que la rêverie a été ce que j'ai préféré à tout... »
> STENDHAL (*Vie de Henri Brulard*).
>
> ... « il fut égoïste et sec... »
> (ARTHUR CHUQUET).

PRÉFACE

Ceci est le premier roman de Stendhal. Il le commença, le jour de la Saint-Charles, patron de Milan, le 4 novembre 1819. C'est la saison où un peu de brume glacée et de mélancolie commence à descendre sur la ville, à flotter autour des eaux dormantes et grasses du *Naviglio*. Il y travailla quatre heures, puis l'abandonna, pour toujours.

Ce roman ne nous était pas destiné. « Je n'habiterai jamais la France », notait Stendhal sur une de ses pages. Il avait fixé sa vie à Milan, et espérait l'y laisser couler tout entière. Le public, et le public français, ne lui inspirait plus que mépris.

Ce roman ne devait être lu que par les yeux d'une seule. C'était le dernier artifice d'un pauvre amoureux aux abois, auquel on ne permettait même plus d'écrire : car, le 25 octobre, huit jours avant, on lui avait dit :

« *... les lettres que vous avez osé m'écrire...* » et il n'osait plus (1).

(1) Il écrit sur une page du manuscrit :
« Seul moyen d'émouvoir qui me reste, puisqu'une lettre passionnée serait renvoyée avec colère. »

Timidement, il traçait ainsi le dessin d'une lettre d'envoi, qui devait accompagner son manuscrit :

« 1° L'on n'a pas gardé de copie.

« 2° On a masqué un sentiment que l'on ne se « permet plus même d'indiquer.

« 3° On est prié de jeter au feu... »

Mais le roman ne fut pas jeté au feu, car il ne fut pas fini, Stendhal ne l'envoya point, et Métilde n'a jamais vu ces pages qui n'étaient faites que pour elle.

C'est cette unique copie, ainsi conservée, que l'on publie ici.

Ce roman n'est ni une œuvre complète, ni un chef-d'œuvre. Stendhal en ébaucha à peine l'exposition, et, comme sans doute il ne l'a jamais relu, on y trouve des répétitions, des longueurs, des faiblesses ; pourtant je le donne tel qu'il l'a écrit, et je ne me suis permis d'y changer que la ponctuation, qu'il oubliait, et l'orthographe, qu'il a toujours ignorée.

Je le publie d'abord parce qu'il est le premier ; Stendhal n'a encore écrit qu'un plagiat assez peu honnête : les *Vies de Haydn, Mozart, et Métastase*, — une *Histoire de la Peinture en Italie*, dont il copia une bonne moitié, — un voyage à *Rome, Naples et Florence*, qui n'est qu'un journal. Le roman d'*Armance* ne paraîtra que huit ans plus tard.

Ce premier roman n'est qu'une confidence arrangée, un aveu voilé, le portrait embelli des trois ou quatre personnes, y compris lui-même, qui l'intéressaient plus que tout le reste du monde. Stendhal débute donc dans la littérature d'imagination par une histoire réelle et des personnages vrais ; il bâtit sa fantaisie avec de la réalité, de la réalité toute proche, et son héros, c'est lui-même. Et ceci peut

aider à comprendre les œuvres qu'il écrivit plus tard, car il ne fit point autre chose, plus ou moins, toute sa vie.

Enfin ce premier roman est un roman d'amour tendre ; et cela n'étonnera nullement ceux qui, ayant lu Stendhal, l'ont compris, j'entends ces « cent lecteurs », à qui Stendhal dédiait l'*Amour*, parce qu'il croyait ne pouvoir être goûté que par eux. Le nombre n'en a guère changé avec le temps.

« Avez vous été dans votre vie six mois malheureux par amour? dirais-je à quelqu'un qui voudrait lire ce livre. »

Comme tous ses biographes n'ont point eu ce bonheur, beaucoup ont voulu voir dans Stendhal une âme froide, un voluptueux sans tendresse, un don Juan des *Liaisons Dangereuses*, sec comme Voltaire, et fourvoyé au milieu des grands amoureux du romantisme. Peut-être ces pages serviront-elles à en détromper quelques-uns.

Ils y verront Henri Beyle, faute de mieux, ne demander à son amie que la plus pure et la plus délicate amitié, — et souhaiter d'en remplir toute sa vie : Pétrarque ne fut pas plus discret ; et Lamartine n'avait pas encore, dans ses livres, mis à la mode un nouveau platonisme.

Ils croiront peut être que ce n'était là qu'un artifice, bien usé, pour endormir les défiances et bercer la confiance des naïves. Peut-être ? Mais savent-ils si Stendhal n'était pas, au moins ce jour-là, naïf lui-même, et résigné ?

Ce n'est pas dans le roman que devait lire Métilde, c'est pour lui-même, et sur les pages de l'œuvre abandonnée, qu'il écrivait trois mois après :

« Toujours un petit doute à calmer, voilà ce qui fait la vie de l'amour passion. »

Et encore cette réflexion délicate, dont il se consolait tristement :

« M. (l'initiale de Métilde).

« Elle a le charme de sentir qu'il y a un homme, non odieux à elle, qui s'intéresse passionnément à ses moindres démarches.

« février 1820.

Enfin il n'était vraiment pas un amoureux bien exigeant, le Stendhal de ce temps-là (1). Le 28 janvier 1820, il notait :

« Sans doute en ce moment elle lit ma lettre demandant quatre visites chaque mois » : obtenir ces quatre visites, son rêve n'allait pas au delà, — car il ne lui était plus permis de se présenter que tous les quinze jours dans la triste maison de la triste place Belgioioso, où vivait sa mélancolique et sévère amie.

Je ne crois pas qu'il les ait obtenues.

Ce fragment de roman est donc un document psychologique ; on y voit même un portrait de Stendhal, et de Stendhal amoureux, « plongé dans le silence, etc., et un portrait de Métilde, « la petite tête la plus altière » de Milan, « mélancolique » et « tendre » comme une héroïne romantique...

Enfin on y entrevoit, en quelques traits inachevés, ce que pouvait être l'intimité de Stendhal et de ses amis de là-bas : on y écoute une de ces conservations milanaises, point spirituelles, mais pleines de bonhomie, où il était surtout question des plus proches intérêts de l'amour, — l'amour qui faisait la passion unique et l'absorbante pensée de cette petite société de mélomanes et d'amoureux oisifs : Stendhal la devait toujours regretter.

Je crois donc que ce premier essai est instructif pour les curieux de la vie de Stendhal, intéressant pour les critiques de ses œuvres, touchant pour tous ceux qui se plaisent aux amours du temps passé.

Il y a « des gens qui se sont trouvé le loisir de faire des folies », et qui ont « fait des sottises par tendresse d'âme », a dit Stendhal ; il y en a d'autres qui, sans avoir fait sottises ou folies d'amour, se plaisent à rêver vaguement à celles que les autres ont faites. Ils aiment l'odeur passée et vieillotte des fleurs d'amour desséchées, que l'on retrouve, décolorées et poussièreuses, dans une boite du temps jadis, au fond d'une armoire de nos grand'mères.

C'est peut-être à ceux-là surtout qu'il convient de lire ces quelques pages, qui ne sont ni sublimes ni belles, mais touchantes, et peut-être curieuses.

*
* *

Ces esprits avides de passé, ces amateurs d'histoires tristes, désireraient sans doute ne pas ignorer tout à fait cette Métilde, à qui fut consacré, dans sa pensée, le premier roman de Stendhal.

Mais Stendhal a eu la maladresse de ne point prétendre aux amantes officielles de toute la gent littéraire du temps. Il ne fit point la cour à Corinne, il n'aima pas Indiana. Il resta indifférent aux femmes auteurs, et pour auteurs. Grand malheur pour ses biographes, car s'il eût fait comme ses amis, Delacroix, Musset, Mérimée, s'il eût goûté, lui aussi, après quelques-uns et avant quelques autres, à ces amours littéraires, nous ne serions pas embarrassés. Ce que Stendhal aurait la discrétion de ne pas nous dire, un autre nous l'apprendrait, et l'héroïne elle-même compléterait la biographie.

Mais Stendhal n'eut que d'obscures amoureuses. Il ne choisit pas l'une de ces muses qui inspirèrent, dans

(1) [illegible]

(2) [illegible] ne se figure pas la dernière des faveurs [illegible] : par exemple, *d'une maîtresse qui* [illegible] on se figure un serrement de main. L'imagination ne va pas [illegible] au delà : si on la violente, après un moment, elle s'éloigne par la crainte de profaner ce qu'elle adore ».

leur large bonté, musiciens, peintres, et poètes. Il les voulut plus rares et mieux à lui. Il aima à Milan : elles s'appelaient Angiolina Pietragrua, ou Métilde Viscontini (1).

Quand George Sand, une dizaine d'années plus tard, en compagnie de Musset, rencontra Stendhal sur les bord du Rhône, elle le trouva cynique et point beau. Aussi fut-elle heureuse de le voir bientôt prendre une autre route. Cet homme grossier gâtait le joli roman qu'elle allait vivre à Venise.

Pourtant les amours de Stendhal et de Métilde sont aussi belles et plus rares que celles de Musset et de George Sand ; on l'eût bien surprise en lui disant que cet homme peu délicat, qui dansait avec les filles d'auberge, avait été le héros d'une aventure digne de Pétrarque ; et dans celle-là il n'y avait point eu de Pagello.

Je ne veux dire aujourd'hui que quelques mots de Métilde ; elle mériterait bien un livre, un petit livre discret, délicat et fier, comme sa vie.

Stendhal l'aima en 1818, il fut du petit nombre de ceux qui entraient dans ce salon discret, ouvert à quelques jeunes hommes passionnés, naïfs et généreux : la plupart devaient finir dans les prisons de l'Autriche.

Il l'aima parce qu'il la crut belle, et il lui trouva une de ces têtes d'Hérodiades, comme en faisaient les élèves du Vinci ; il l'aima surtout parce qu'il lui sentait une âme rare et chimérique comme la sienne, qui méprisait le vulgaire, les jouissances faciles, et le prosaïsme de la vie. Elle ne fut, pour son bonheur à lui, que trop poétique et trop fière. Elle ne voulut point du grand amour qu'il lui offrait avec trop de fougue.

Il osa trop. Un jour, il la suivit de Milan à Volterre, au fond de la vieille Etrurie, dans cette petite ville perdue sur sa montagne, au milieu d'une étrange et tragique solitude. Mais ce lieu si propre aux aventures romantiques ne lui fut pas propice. Métilde fut sévère et cruelle. Elle accueillit mal cet amoureux un peu fou, qui n'avait même plus l'excuse de la jeunesse.

(1) Les biographes de Stendhal sont peu informés sur Métilde. Les Italiens seuls la connaissent un peu. M. Raffaello Barbiera, qui se partage entre le journalisme et l'Histoire, a fait d'elle un portrait où ne manquent ni la hâte, ni les inexactitudes : il faut lui savoir gré de l'intention. — M. le professeur Alessandro d'Ancona, dont toute l'Italie admire la science et le goût, a dessiné d'elle une esquisse, qui n'a que le tort d'être trop brève.

M. Chuquet ne nous en a rien fait connaître que Stendhal ne dise déjà. Il a seulement, par habitude, donné les états de service du mari, le général Jean Dembowsky, que Stendhal n'a sans doute jamais connu, et dont Métilde vivait séparée. Il a négligé de rien apprendre et de nous rien apprendre sur elle.

Je ne parlerai point de deux ouvrages français récents ; ce sont des fantaisies romanesques : il y a là de l'ignorance, et même un peu de grossièreté.

Elle le réduisit à un régime sévère. Il lui fut défendu de parler d'amour, d'en écrire, — et de rendre visite plus de deux fois par mois.

Et ceci dura deux ans :

« Quand, par suite de ses imprudences.... il se fut fait condamner à ne voir la femme qu'il aimait que deux fois par mois, nous l'avons vu ivre de joie, parce qu'il en avait été reçu avec cette candeur noble qu'il adorait en elle. Il tenait que » Métilde « et lui avaient deux âmes hors de pair et qui devaient s'entendre d'un regard... » Pour Stendhal « la vie était divisée en périodes de quinze jours, qui prenaient la couleur de la dernière entrevue qu'on lui avait accordée. Mais... le bonheur qu'il devait à un accueil qui lui semblait moins froid était bien inférieur en intensité au malheur que lui donnait une réception sévère »... « Un chapeau de satin blanc, ressemblant un peu à celui de » Métilde « qu'il voyait de loin dans la rue, arrêtait le battement de son cœur, et le forçait à s'appuyer contre le mur » (1).

C'est à un moment de cette existence tendre et triste, qu'il écrivit ces quelques pages brusquement interrompues. Ce fut un de ces nombreux projets d'attaques, que cet amoureux timide, qui voulait imiter les roués du XVIIIe siècle, ébauchait dans la solitude, et ne mettait point en pratique.

Enfin, plein de désespoir, d'énervement, et de lassitude mélancolique (2), après avoir beaucoup pensé à se brûler la cervelle (c'est un désir qu'il eut souvent), il quitta Milan et passa rageusement le Saint-Gothard, poussant son cheval au milieu des précipices.

Trois ans après, il songeait encore à Métilde, et lui était presque fidèle. Il le lui fut toujours un peu. C'est en 1832 qu'il écrivait :

« Et je ne suis pas encore guéri, ai-je ajouté après avoir rêvé à elle seule pendant un gros quart d'heure, peut-être. M'aimait-elle?... »

*
* *

Avant d'ouvrir au lecteur ces pages presque intimes, écrites avec la pensée d'une seule et pour elle seule, je ne suis pas sans éprouver quelque scrupule. C'est un droit cruel que nous nous donnons sur les morts de dévoiler à tous une tendresse qui avait sa pudeur. Mais Stendhal, en léguant ses manuscrits, a perdu le droit de se plaindre, et pour Métilde, je crois que son âme hautaine et délicate me

(1) *L'Amour*, passim.

(2) « Désespéré du malheur où l'amour me réduit, je maudis mon existence. Je n'ai le cœur à rien. Mon appartement ce salon que j'ai hanté dans les premiers temps de ma connaissance et quand je la voyais tous les soirs [illegible] m'est insupportable. Chaque gravure, chaque meuble me représente le bonheur que j'avais rêvé en leur présence et que j'ai perdu pour toujours... » (*L'Amour*.)

pardonnerait, — puisqu'elle n'aima point Stendhal.

Du moins serait-ce ici le cas de répéter, comme il le fit si souvent, à la première page des livres qui lui tenaient le plus à cœur :

[illegible] happy few.

Car, si Stendhal lui-même était complice de cette publication, il penserait, je crois, qu'elle doit s'adresser seulement aux âmes tendres et discrètes, à ceux qui ont « l'habitude de passer des heures entières « dans la rêverie », à ceux qui aiment « jouir de l'émotion que vient de donner un tableau de Prudhon, une phrase de Mozart, ou enfin un certain regard singulier d'une femme à laquelle vous pensez souvent »

Il faudra savoir deviner, sous l'indifférence des phrases, à travers un mot qui passe, un détail modeste, un silence, — les émotions réelles d'un amour vrai, des jours et des mois d'une vie humaine, fine et rare, toute une longue histoire de tendresse et de passion.

Les quelques pages très simples, inachevées, presque sans art, qui vont suivre, ne peuvent vraiment toucher que ceux qui sauront ainsi les animer, en se figurant, derrière les mots écrits, tout l'amour et tout le malheur, et la pitoyable histoire qui les inspira, un jour de fièvre et d'illusion naïve.

PAUL ARBLET.

*
* *

Avant de commencer son roman, Stendhal en traça le plan : c'était aussi le plan de sa vie. Il ne demandait plus que de la passer pas bien loin de Métilde, et de vieillir son meilleur ami. N'étant plus Français, il ne craignait pas le ridicule.

« La scène est à Bologne dans une maison de campagne délicieuse (Desio) près Bologne (1). La duchesse d'Empoli, au milieu d'une fête brillante, est furieuse de jalousie d'amitié. Un Français, le lieutenant..., vient lui enlever le cœur de Métilde (2). Celle-ci, accablée de chagrin et plongée dans la mélancolie, ne peut donner que son amitié, qu'elle était sur le point d'accorder à... quand celui-ci, entraîné par une passion folle, fait des folies et des imprudences (1). La duchesse, conseillée par le froid et implacable Talley, porte M... à désespérer le Français. Celui-ci renonce à inspirer l'amour qui le dévore, et se contente de l'amitié que M... lui accorde enfin, en lui pardonnant parce que sa mauvaise tête est la seule coupable (2).

« Et ils passent ensemble une vieillesse heureuse, au milieu des jouissances inconnues du vulgaire. M... se réconcilie même, par la suite, avec la duchesse d'Empoli (Talley était mort); et M... lui disait un jour : « Vous m'avez fait tout le mal que que vous avez pu, mais je suis si heureuse avec la simple amitié de Mr ..., que mon cœur n'a plus de place pour la haine, et je vous aime tendrement parce que vous êtes mon amie (3). »

---

(1) [illegible] la ville lointaine où on la vit un instant jette dans une plus profonde et plus douce rêverie que sa présence elle-même [illegible] il dans l'*Amour*.

En effet, Métilde allait quelquefois chez des amis, à Bologne, et il l'y avait vue.

Mais le véritable *Desio* se trouve non loin de Milan, au-delà de Monza, sur la ligne de Como. On y visite encore la [illegible] dont parle Stendhal. Elle appartenait à Mme Traversi, la cousine de Métilde. Celle-ci y allait souvent se réfugier avec ses deux fils, dans son demi-veuvage.

Stendhal ne pouvait la connaître qu'en touriste, mais Métilde avait dû lui en parler souvent.

On voit combien tout ceci est plein de souvenirs, d'allusions, [illegible] un amoureux.

(2) En écrivant les pages qui vont suivre, Stendhal aura déjà modifié son plan. Par discrétion, ce lieutenant français, qui n'est autre que lui même, sera devenu un Polonais, et [illegible] — Métilde s'appellera la comtesse Bianca.

(1) Le 7 juin 1819 : « Madame, vous me mettez au désespoir. Vous m'accusez à plusieurs reprises de manquer de délicatesse, comme si, dans votre bouche, cette accusation n'était rien... »

Le 11 juin : « Depuis que je vous ai quittée, hier soir, je sens le besoin d'implorer votre pardon pour les manques de délicatesse et d'égards auxquels une passion funeste a pu m'entraîner depuis huit jours. Mon repentir est sincère... Vraiment je n'ai pas tant d'audace avec vous; toutes les fois que je suis attendri et que je vole auprès de vous, je suis sûr d'être ramené sur la terre par une dureté bien mortifiante... »

30 juin : « J'ai ce malheur, le plus grand possible dans ma position, que mes actions les plus pleines de respect, et je puis dire les plus timides, vous semblent le comble de l'audace... » (*Correspondance inédite*, I)

Il y avait cinq mois que Stendhal écrivait ces lettres de justification, de repentir, de plaintes douloureuses, d'humilité, à Volterre et à Florence. Métilde ne lui avait point pardonné encore.

(2) « Question essentielle », a ajouté Stendhal entre les lignes. Il comptait sans doute faire à cet endroit un plaidoyer bien éloquent, capable d'attendrir enfin Métilde, jusqu'au pardon.

(3) Cette comtesse d'Empoli s'appelait tout bonnement Mme Traversi. Elle n'était noble ni de naissance, ni dit-on, de sentiments. Tout au moins avait-elle une réputation fort douteuse. Mais elle était la cousine de Métilde, elle la protégeait et semblait l'aimer : Métilde lui montrait de la reconnaissance. Il fallait donc la ménager ici. Non seulement Stendhal l'ennoblit, mais il prête à l'inimitié qu'elle lui témoignait les causes les plus romanesques. — Cette jalousie d'amitié pouvait même faire un sujet de roman curieux et neuf. Analyser l'amour jaloux à côté de l'amitié jalouse, n'est-ce pas un peu l'idée de M. Paul Bourget, dans *Idylle tragique*?

Pour Métilde seule, il prêtait à sa cousine tant d'âme, de passion et de beauté tragique. Voici ce que, pour lui, il en pensait : « ... l'opulente Mme Traversi, cette funeste amie qui me haïssait, jalousait sa cousine et lui avait persuadé, par elle et par ses amis, qu'elle se déshonorerait parfaitement si elle me prenait pour amant. » (*Souvenirs d'Egotisme*)

Et il écrit dans l'*Amour* : « Une amie qui a eu des intrigues connues, et non pas toujours les unes après les autres, leur persuade gravement que si elles aiment, elles seront déshonorées aux yeux du public... Une femme tendre et souverainement délicate, un ange de pureté, sur l'avis d'une .....

CHAPITRE PREMIER

Minuit sonnait à l'horloge du château; le bal allait cesser. La duchesse se promenait d'un air agité dans les chemins du jardin anglais, assez éclairé par les étoiles resplendissantes d'une nuit d'été en Italie, et par la lumière qui partait des croisées du salon : « Je vais donc perdre tout ce que j'aime ! » se répétait-elle souvent d'une voix basse et entrecoupée; et elle s'arrêtait brusquement, lorsqu'une clairière du jardin lui permettait d'apercevoir nettement les croisées du salon, et, à travers les vitres, les groupes de danseurs. « Voyez si la comtesse paraîtra ! non, elle est enchaînée par les vains discours de cet odieux Polonais. Polosky, Polosky, que vous me coûtez de peine et que je vous hais ! »

Puis, ne pouvant plus maîtriser ses mouvements, la duchesse se rapprocha des croisées. Elle n'était dérobée à la vue des danseurs que par une touffe de..... ; ses yeux, rouges et humides des larmes de la colère, semblaient plonger avidement dans les superbes salons, en y cherchant leur victime.

Cependant cette victime, ce Polosky si envié, était presque aussi malheureux que la duchesse. Il n'avait été qu'un instant près de la jeune Bianca. Il était toujours devant elle dans un état violent, plongé dans le silence; et alors il lui semblait que tous les yeux lisaient son amour dans les siens ; ou, s'il voulait parler, le feu qui le dévorait passait dans ses discours et leur donnait presque les caractères de la folie. C'était, de tous les caractères, celui qui était fait pour choquer le plus la comtesse.

Quoiqu'à peine arrivée à la fleur des ans, une suite de malheurs inouïs avait donné à cette belle personne toutes les apparences de la mélancolie la plus noble, la plus profonde et quelquefois la plus tendre. Je crois qu'à cette époque elle désespérait de la société (presque (?) de la nature humaine); elle avait comme renoncé à y trouver ce qui était nécessaire à son cœur.

Moi qui l'ai connue longtemps après et lorsqu'elle était redevenue heureuse, je lui ai vu souvent des traces de cette ancienne manière d'être. On souffrait, parce qu'on voyait qu'elle était malheureuse, et surtout qu'elle se croyait pour toujours malheureuse, mais il était impossible de trouver une expression qui allât mieux aux traits naturellement nobles et sérieux qu'elle avait reçus de la nature. Si elle avait été coquette, on lui aurait conseillé d'être mélancolique pour être toujours plus belle. La comtessina Bianca avait surtout cette expression de tristesse imposante, et je dirais presque tragique, qui, dans les belles formes de têtes italiennes s'unit si souvent à la belle courbe des nez aquilins.

Elle avait aussi quelque chose de singulièrement remarquable dans sa manière de mouvoir ses yeux si doux. C'était une espèce de lenteur et quelque chose d'imposant que je n'ai vu qu'à elle, et que je ne sais comment peindre. Cette particularité était d'un naturel parfait, et semblait tenir à la forme des traits. Cependant c'était comme si, bien convaincue qu'il n'était plus de bonheur pour elle, elle n'eût mis de vivacité à rien regarder, parce qu'elle savait d'avance que rien de ce qu'elle pouvait voir ne la rendrait heureuse.

On ne pouvait oublier cette tête sublime lorsqu'on l'avait vue une fois, mais il faut dire aussi que tous les êtres vulgaires et prosaïques ne l'avaient jamais vue (1). Elle n'était que singulière à leurs yeux; cependant, malgré eux, et encore plus malgré elle, elle leur imposait, et ils ne manquaient pas de s'en venger en l'appelant *singulière* (2).

La duchesse les laissait dire, mais ce n'était pas à une tête de cette force et à une âme de cette trempe que le mérite de Bianca avait pu échapper.

La duchesse d'Empoli était également dominée par deux besoins, celui d'aimer et celui de dominer. Elle avait adoré sa belle-sœur, en avait fait son esclave, par ses imprudences l'avait fait mourir, et sa vie maintenant était empoisonnée par les regrets que lui inspirait cette perte. Le temps, qui a tant d'empire sur les douleurs vulgaires, semblait avoir perdu son pouvoir sur cette âme ferme. Tout Bologne admirait cette constance et cette fidélité au tombeau. On trouvait la duchesse plus résignée, mais la plaie saignait encore au fond de son cœur, et ce qui prouve qu'elle avait l'âme belle, c'est que c'était surtout le remords qui semblait lui rendre sans cesse présente l'image de sa première amie. Si elle eût cessé un instant de se reprocher sa perte, il lui eût semblé se rendre volontairement coupable de sa mort; et, dans le fait, cette mort tant pleurée était l'effet d'un de ces hasards malheureux qui arrivent souvent dans le monde, et que toute autre que la duchesse eût oublié après quelques mois. Cette douleur, qui avait éclaté dans le monde par les partis pris les plus éclatants, semblait ne souffrir quelque relâche que lorsqu'elle se trouvait avec la comtesse. Toutes deux très malheureuses d'abord, Mme d'Empoli avait aimé Bianca parce qu'elle pouvait lui parler en

sans délicatesse, fut le seul et immense bonheur qui lui reste... »

Dans le roman, Stendhal l'emportait sur la Traversi : dans la vie, la Traversi l'emporta : elle garda Métilde à elle, jusqu'à la mort. Métilde finit sa triste et courte vie dans la Casa Traversi.

1 « Voilà donc, me disais-je avec une douce mélancolie, ce que deviennent les plus belles choses aux yeux des hommes grossiers. Telle était Métilde au milieu du salon de Mme Traversi ». *Souvenirs d'égotisme*, 7

2 Elle était hautement déshonorée... les femmes de la bonne compagnie de Milan se vengeaient de sa supériorité... »

liberté de sa [illegible]. Maintenant, l'avoir avec elle, pouvoir [illegible] faire un tour de jardin avec elle [illegible] à son bonheur.

La duchesse, femme d'infiniment d'esprit, qui avait de bons [illegible], qui pouvait même encore inspirer des sentiments, n'avait guère connu l'amour. Elle était dans le monde ce que Mme de Genlis est dans ses écrits, l'*ennemie de l'amour*, et peut-être par la même raison. Elle avait peut-être l'âme trop altière pour l'avoir tendre, le plaisir de dominer l'emportait chez elle sur le plaisir si doux de céder à ce qu'on aime, de ne faire qu'un avec lui. Peut-être aussi il n'y avait pas, dans cette âme forte, cette délicatesse un peu exagérée, cette sorte de couleur un peu romanesque, sur lesquelles se fondent les rêveries des âmes tendres.

On avait toujours cru qu'elle avait un amour, parce que c'est l'usage, mais cette amitié singulière qu'elle avait eue pour sa première amie, celle qu'elle annonçait maintenant pour la comtesse, avaient dû l'empêcher de sentir l'amour. Elle n'avait de ce sentiment que la jalousie, elle voulait régner entièrement et exclusivement sur l'âme qu'elle aimait.

Il y avait au château d'Empoli un mari complaisant, des chevaux, des voitures, tout l'appareil d'un grand luxe, et une trentaine d'amis qui se renouvelaient chaque semaine. — Il était dans les usages de la maison de passer deux mois à ce château. — La duchesse y était depuis six semaines, lorsque, dans les derniers jours de juillet 1818, un ami lui amena M. Polosky, Polonais, qui avait servi autrefois sous Napoléon, qui paraissait un officier d'honneur, et qui, d'ailleurs, n'avait rien de remarquable. Aussi ne le remarqua-t-elle guère. Un soir seulement elle lui vit bien distinctement les larmes aux yeux; cela ne lui parut que ridicule; elle se tourna par hasard, et vit Bianca qui s'appuyait avec l'air de l'intimité sur le bras de M. Zamboni (1). Par curiosité, elle adressa la parole à Polosky : sa voix étant changée, il put à peine répondre avec grâce à ce qu'elle lui disait d'obligeant. Les yeux brillants et malins de la duchesse se fixèrent sur les siens; il s'en aperçut, mais n'eut pas l'esprit d'en voir les conséquences, et se laissa aller à l'imprudence de regarder ce que faisait Bianca, qu'il entendait toujours parler à Zamboni. Lorsque Polosky ramena les yeux sur la duchesse, il trouva dans les siens l'expression de la plus haute sévérité. Elle semblait lui reprocher comme une insolence, comme un oubli de ce qu'il était, d'avoir osé regarder Bianca.

A partir de ce moment, Polosky se vit perdu.

Le Polonais avait une espèce d'ami à qui il s'ouvrait parce qu'il faut que les amants soient indiscrets. Il dit à cet ami, le baron Zanca, qui l'avait présenté : « Je crois que je ferais bien de partir. » — « Ma foi, partez si vous voulez, j'arrangerai votre départ auprès de la duchesse; mais ma foi la campagne est charmante, il y fait moins chaud qu'à Bologne, le spectacle est mauvais, et que diable voulez-vous y aller faire? » — « Il s'agit bien de spectacle et de chaleur! croyez-vous que Mme d'Empoli me pardonne d'aimer son amie? » — « Bon! mon cher lieutenant, vous voilà encore avec votre sottise! Je vous conseille de nouveau de tout abandonner. Cessez d'aimer une femme qui ne peut aimer, qui n'est qu'amour-propre, qui, d'ailleurs, dans ses idées de constance (1), n'aimera jamais un étranger qui, aujourd'hui est à Bologne, demain à Naples, après-demain à Varsovie, et dans huit jours Dieu sait où. D'ailleurs, si vous voulez que je vous le dise, — car je veux vous désespérer tout à fait. — depuis quelques jours elle regarde Zamboni d'un air singulier. L'autre jour, en chantant au piano, je lui ai vu faire des yeux singuliers, et qui, dans une femme moins naturelle, seraient de la plus haute coquetterie. »

A ces mots, Polosky prit vivement Zanca sous le bras, l'entraîna dans le jardin, et eut la cruauté de lui parler une demi-heure de son amour. Zanca s'amusait du ridicule de l'étranger. « *Granmatti che questi forestieri!* » s'écriait-il de temps en temps, et tout haut. L'autre, emporté par sa passion, lui détaillait les circonstances des douze ou quinze visites qu'il avait faites à la comtesse Bianca pendant qu'elle était à Bologne.

« Mais, mon cher, lui disait Zanca, que ne faites-vous un autre choix? Vous avez la comtesse Fiorina, qui vous tend les bras, à vous et à tout le monde (2). Vous avez la Ninetta (3), qui vous reçoit avec distinction... Croyez-vous avoir affaire ici à une femme ordinaire, galante comme toutes les autres? Je vous

(1) ... « Pour l'amour que le tempérament mélancolique de Métilde [illegible] a toujours été pour moi la plus grande des [illegible] [illegible] que [illegible] regarder un [illegible] [illegible] 1825.

(1) Cette constance en amour était, et est encore, un caractère singulier de l'amour en Italie.

« Ici, comme à Bologne, j'ai trouvé des amours qui durent depuis six, huit, douze ans..... » écrit Stendhal, de Rome, en 1825.

(2) ... « Chaque soirée... j'allais... chez la charmante et divine comtesse Kassera... je refusai une fois d'être l'amant de cette jeune femme, le plus aimable peut-être que j'aie connue, tout cela pour mériter, aux yeux de Dieu, que Métilde m'aimât. »

(3) « Je refusai, avec le même esprit, et pour le même motif, la célèbre Viganò la « Nina » chez laquelle Stendhal allait passer la soirée trois fois par semaine, qu'il trouvait « adorable », et qui chantait « comme un ange » qui, un

ai déjà dit et je vous répète que, si vous ne lui inspirez pas une passion, vous n'avancerez à rien. La simple galanterie n'a aucun pouvoir sur cette femme-ci. Je vous la livre pour la petite tête la plus altière de Bologne. Et puis, supposons qu'elle veuille aimer : vous croyez-vous par hasard plus beau, plus brillant, plus riche que Zamboni ? En ce cas-là, mon cher, détrompez-vous. Moi, je vous aime cent fois mieux que lui, nous avons les mêmes idées politiques, et d'ailleurs lui n'aime que ses chevaux ; mais mettez-vous bien dans la tête qu'aux yeux d'une femme, il n'y a nulle comparaison de vous à lui. »

C'en était trop pour Polosky : cet éloge si vif et si vrai d'un homme, dont il était jaloux jusqu'à la fureur, le mit hors de lui.

« Vous avez raison, dit-il froidement à Zanca, je quitte toutes ces idées. Je vais vous reconduire jusqu'à la porte-fenêtre du salon, et moi je vais me promener, parce que les bougies font une fournaise de ce salon. » Les deux amis s'éloignèrent sans dire mot.

A quatre pas de la croisée, Zanca se retourne, prend Polosky par le bras, et lui dit en le serrant fortement, d'un air marqué, et avec cette éloquence vraiment italienne : « Dans cette tête, rien que de l'amour-propre et de la coquetterie : lui, le plus bel homme, et le plus riche de Bologne, et qui a cette froideur piquante qui peut seule triompher de cette inhumaine ; vous, obscur, étranger — et fou par dessus le marché. Bagatelle ! »

Polosky s'éloigna, et dès qu'il fut hors de la portée des lumières, tomba plutôt qu'il ne s'appuya contre un arbre. Il était ivre de fureur, et, ce qui augmentait sa rage, c'est qu'il ne trouvait à chercher querelle à personne : chacun agissait comme il le devait. La duchesse était une amie passionnée ; Bianca, une femme belle, tendre, et indifférente ; Zamboni, un bel homme suivant ses avantages ; Zanca, un homme d'esprit, un homme du monde, et, par-dessus le marché, voyant juste et donnant de bons avis. Polosky ne pouvait être en fureur que contre lui-même. Au milieu de toute sa discussion avec Zanca, il avait perdu de vue son idée première, qui était la seule bonne dans la circonstance. Si Zanca avait été plus ami et moins homme du monde, il avait assez d'esprit pour sentir la profonde justesse de l'idée de départ, et pour y forcer son protégé. Il voulut un instant, dans la conversation, le faire partir pour lui faire oublier Bianca, et c'est ce qu'on ne peut obtenir d'un amant ; il fallait le faire partir, ou pour lui faire oublier Blanche, si cela était encore possible, ou pour lui sauver la haine de la duchesse.

C'est ce qui n'eut point lieu, et de ce moment Polosky fut dévoué au malheur que nous allons voir le poursuivre. Quoique jeté dans le monde de bonne heure, c'était un caractère chimérique, rêveur, poétique, tout propre à sentir à fond le malheur de l'amour. Il avait été amoureux de Napoléon, et comme Napoléon n'aimait que les succès d'ambition, Polosky s'était cru de bonne foi et pendant longtemps ambitieux.....

STENDHAL.

Au verso du dernier feuillet de cette aventure d'amour à peine ébauchée, Stendhal écrivit ces mots de découragement :

Fin du roman.

Il ne savait guère, car un amoureux espère toujours, qu'il pourrait, deux ans plus tard, les mettre aussi à la dernière page du plus beau roman de sa vie, qui ne s'acheva jamais, lui non plus.

Il en était resté aux premières paroles, et Métilde n'y avait jamais répondu. Au mois de juin 1821, Stendhal quittait Milan pour jamais, et Métilde ne dit pas encore le mot qui l'aurait retenu. Elle mourut quatre ans plus tard, sans le regretter, peut-être sans penser à lui.

Mais lui se souvenait toujours.

« Elle devint pour moi comme un fantôme tendre, profondément triste, et qui, par son apparition, me disposait souverainement aux idées tendres, bonnes, justes, indulgentes. »

P. A.

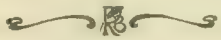

DAGLAND

Pièce en 4 actes

ACTE IV [1]

Le même jour. Une salle à l'intérieur d'un chalet de bois sur la montagne. Pour toute décoration, des trophées de chasse. Au milieu de la scène, table massive entourée de chaises en bois. Pour s'asseoir les acteurs prendront ces chaises. Sur le devant, à gauche du spectateur, fauteuil élevé, à longs bras, avec tabouret de pieds fixé au plancher. Sous la toiture et faisant presque tout le tour de la salle, fenêtres larges et basses, à petits carreaux. Sous ces fenêtres la salle s'élargit à droite et à gauche de manière à former deux annexes renfermant les chambres à coucher, au nombre de trois dans chaque aile. Les portes de ces chambres sont fermées, à l'exception des deux dernières à gauche. Au fond, grande cheminée où brille un feu clair. Porte de chaque côté de la cheminée.

jour, comme toute sa cour descendait l'escalier... laissa passer tout le monde pour me dire : Beyle, on sait que vous êtes amoureux de moi ? — On se trompe, répondis-je d'un grand sang-froid, sans même lui baiser la main. (*Souvenirs d'égotisme*, 25).

[1] Pour la *Revue Bleue*, numéros des 8, 15 et 22 avril.

SCÈNE PREMIÈRE

Au lever du rideau. Berthe tend l'oreille à la première porte de l'avant-scène droite. Elle se décide à entr'ouvrir cette porte et [illegible] brusquement à l'intérieur. On entend alors, au dehors, un bruit sourd et prolongé de roues passant sur un sol dur et mouillé. Berthe referme avec précaution la porte de la chambre et sort en courant par la porte à gauche de la cheminée. Cette porte reste ouverte derrière elle et laisse voir une antichambre remplie de vieux coffres et de vêtements de voyage. Dans cette pièce, autre porte par où l'on aperçoit une pente couverte d'herbe et une baraque de planches.

(Berthe entre avec sa mère.)

Mme Dag, enveloppée d'un manteau de pluie, la tête couverte d'un capuchon. Sous ce manteau entièrement mouillé elle porte un paletot de demi-saison. — Il fait froid sur la montagne.

(Berthe, toutes deux parlent à demi voix.) — Sténer a fait un bon feu. Dieu ! que ce manteau est mouillé. Je vais le porter à la cuisine (elle sort par la porte à droite de la cheminée et rentre tout de suite après).

Mme Dag, retirant son paletot, son capuchon et ses gants. — Suspends ceci dans l'antichambre. (Berthe sort par la porte à gauche de la cheminée.)

Mme Dag. — C'est là ? (elle montre la porte du milieu dans l'annexe de droite.)

Berthe, qui est rentrée, montre la première porte. — Non, c'est ici.

Mme Dag, allant lentement vers cette porte. — *O toi, riche cœur, qui m'as fait infiniment de peine, maintenant ton exubérance a sauvé notre famille et m'a donné la plus belle joie de ma vie* ! (1) (elle pleure.)

Berthe. — Assieds-toi.

Mme Dag. — J'étais assise pour venir ici... Qu'est devenu Sténer ?

Berthe. — Il casse du menu bois. Il veut faire du café et a téléphoné pour en demander. Quand je suis arrivée il s'était occupé de Ragna, il l'avait mise au lit et lui avait fait un pansement.

Mme Dag, effrayée. — Un pansement ?

Berthe. — Oui, aux mains. Elle est gantée d'une paire de vieux gants à lui.

Mme Dag, avec enthousiasme. — Et ton Harald !

Berthe, avec orgueil. — Qu'en dis-tu ?

Mme Dag, les bras ouverts. — Je te félicite !

Berthe, étreignant sa mère. — Voilà donc pourquoi il venait aujourd'hui : il voulait escalader les roches par un temps de pluie... Personne ne l'avait encore fait.

Mme Dag. — Comment a-t-il aperçu Ragna ?

Berthe. — Après s'être reposé un instant, il s'avançait au bord des roches pour redescendre.

Mme Dag, épouvantée. — Pour redescendre !

Berthe. — Cela aussi personne ne l'avait fait avant lui.

Mme Dag. — Quelle folie !

(1) En français dans le texte.

Berthe. — Je hais cette folie... Il m'a promis de ne pas recommencer.

Mme Dag. — *Téméraire !... Inutile !...* (1)

Berthe. — Oui, oui !... il m'a promis de ne pas recommencer. Donc, il avançait, une corde autour de la taille...

Mme Dag. — Alors ?...

Berthe. — C'est alors qu'il aperçoit Ragna... au mauvais pas... le dernier et le plus dangereux des deux.

Mme Dag. — C'était écrit qu'elle devait être sauvée !

Berthe. — Jamais il n'avait éprouvé une telle peur, m'a-t-il affirmé... Sois sûre qu'il ne perdit pas de temps !

Mme Dag. — Le brave enfant !... Que lui as-tu dit ?

Berthe. — Je ne sais pas... Je crois que je n'ai rien dit. Je me suis seulement jetée à son cou.

(Elle se serre contre sa mère et pleure.)

Mme Dag. — Berthe, Berthe ! ... *délices de ma vie* (2) !

Berthe. — C'est bête de pleurer, maintenant que tout est bien. Pourtant je ne fais guère que cela !

(La mère serre de nouveau sa fille sur sa poitrine.)

Mme Dag, émue et grave. — Jamais je ne m'étais sentie aussi heureuse !

Berthe. — On dirait que la joie et la peine ne font qu'un !

SCÈNE II

STÉNER, Mme DAG, BERTHE,

Sténer, entrant les bras pleins de bois coupé, qu'il dépose avec précaution devant la cheminée ; à voix basse.) — Voilà de quoi nous chauffer. On va apporter du café. J'ai demandé aussi quelques vivres. Nous ne pourrons repartir d'ici quelque temps.

Mme Dag. — Qu'y a-t-il, Sténer ?

Sténer. — Elle est dans un triste état. L'habitude de ces ascensions lui manque complètement... Elle s'est déchiré les mains. Heureusement j'ai pu lui appliquer un emplâtre, et j'ai fait le pansement de mon mieux, en me servant de mon mouchoir mouillé... L'air est si pur ici ! (souriant.) Elle a des gants énormes aux mains. Cela paraît bizarre.

Mme Dag. — Ne puis-je la voir ?

Sténer. — Si. (Marchant sur le bout des pieds, il va entrebâiller la porte de la chambre.) Elle dort encore. Cela prouve que les douleurs des mains ne sont pas très fortes.

(Il se recule pour faire place à sa mère.)

Mme Dag, regardant à l'intérieur de la chambre. — *Comme une enfant... une enfant sauvée ! Tu aimes la vie et la vie t'aime* (3). (Revenant sur le milieu de la scène, après avoir refermé la porte.) Mais elle souffre des jambes.

(1) (2) (3) En français dans le texte.

STÉNER. — Elle les remonte au lieu de les allonger?

Mme DAG. — Oui.

STÉNER. — Il fallait s'y attendre, maman. Cela durera quelque temps. Rappelle-toi que l'entraînement lui manquait. Nous autres montagnards, nous nous entraînons longtemps.

Mme DAG, à part. — *Comme Ragna est téméraire* (1)!

BERTHE, assise à la table, la tête dans sa main. — Je commence à croire que père avait raison plus que nous ne le pensions.

Mme DAG, dans une exclamation joyeuse. — Berthe !

BERTHE. — Oui, c'est comme je vous le dis.

STÉNER, regardant sa mère et sa sœur. — Que les femmes sont étranges! (Il marche, puis il s'arrête pour écouter le bruit sourd des roues qui se répète.) Voici quelqu'un.

BERTHE, se levant vivement. — C'est père.

(Tous trois courent regarder par les deux premières portes de gauche.)

Mme DAG, s'élançant dehors. — C'est père.

BERTHE, la suivant. — Oui.

STÉNER, joyeux. — Hé oui! c'est père!

SCÈNE III

La scène reste d'abord vide. Pas un bruit au dehors. Après un moment, Berthe paraît dans l'antichambre en regardant en arrière. Puis arrive Dag en veste de marin et long manteau de pluie. Berthe entre dans la salle. Voyant son père s'arrêter dans l'antichambre, elle dit : Ne veux-tu pas entrer et enlever tes vêtements? Il y a du feu.

Dag commence à se dévêtir sans répondre.

Mme DAG, entrant dans l'antichambre, un paquet sur les bras. — Ne veux-tu pas te déshabiller dans la salle, devant le feu?

(Dag continue de se déshabiller dans l'antichambre.)

Mme DAG, derrière lui. — Tu n'es pas bien?

DAG, d'une voix forte. Je me sens beaucoup mieux dès que je suis sur la montagne.

(Mme Dag et Berthe échangent un regard et regardent Dag. En silence.)

DAG, entrant dans la salle. — Si l'air n'était humide, je serais tout à fait bien ici.

Entre Sténer, portant une nappe qu'il commence d'étaler sur la table, devant le feu. La conversation suivante l'arrête).

Mme DAG, avec étonnement. — N'es-tu pas content?

DAG, marchant de long en large. — Si!

BERTHE. — Après ce qui s'est passé pour nous de grand!

DAG. — Tu as raison, enfant. As-tu pensé à remercier Dieu?

(Berthe baisse la tête.)

DAG, avec une grande ferveur. — J'y ai pensé! Il m'a semblé qu'*il* était lui-même présent parmi nous au moment où tous nous perdions la tête.

(1) En français dans le texte.

STÉNER, à demi voix. — Je te prie de parler bas.

DAG, baissant la voix. — Elle dort?

Mme DAG, BERTHE. — Oui.

DAG. — Où dort-elle?

BERTHE, indiquant la chambre. — Là.

DAG, avec la même conviction, mais à demi voix. — La chère enfant!... Une telle audace, un tel acte de révolte! Et cependant *il* est venu et l'a portée jusqu'ici. Il faut qu'elle lui soit chère, infiniment chère!... Il faut qu'il la destine à l'accomplissement d'un de ses desseins.

Mme DAG. — Sais-tu ce que, moi, je vois de grand à tout ceci?

DAG. — Non, mon amie!

Mme DAG. — Que Ragna a mis fin à nos querelles. N'est-ce pas?

DAG, avec vivacité. — Je l'espère. Je n'ai pas de plus vif désir.

Mme DAG. — C'est pour cela qu'elle devait être sauvée.

DAG. — Dieu le veuille!... Je le crois... c'est pour nous donner une grande leçon. Une fois de plus cet enseignement m'a été inculqué... au moment même où je montais en voiture.

Mme DAG, joyeuse, parlant bas. — Tu entends, Sténer?

BERTHE. — Oh Sténer!

STÉNER. — De quel enseignement parles-tu, père?

DAG, le regardant. — Peux-tu encore le demander?... J'avoue que j'avais cessé un moment de comprendre. Mais à présent!... A présent la vérité brille avec une irrésistible clarté : il est bon que les vieux gardent l'autorité. Nous n'avons que trop bien vu de quoi sont capables les jeunes gens.

STÉNER. — Oui, le cas est fâcheux!

DAG. — N'est-il pas vrai! Les jeunes gens sont capables de tout risquer pour la réalisation d'un brusque désir, pour la satisfaction d'une passion.

STÉNER. — Qui les pousse à agir de la sorte?

Mme DAG. — Sténer!

BERTHE, parlant en même temps que sa mère. — Mais Sténer!...

DAG. — Dis tout de suite que les vieux sont cause de toutes les révoltes qui éclatent en ce monde.

STÉNER. — C'est bien mon avis.

DAG, avec force. — Ceci passe les bornes!

BERTHE. — Chut! chut!

Mme DAG. — Parlez bas!... (A Dag, avec insistance.) Toi aussi, tu résistais à ton père quand tu étais jeune.

DAG, parlant du même ton qu'elle. — Combien de fois faudra-t-il que je te dise, Félicie, que c'est cela qui m'a ouvert les yeux? Il n'est rien que j'aie aussi profondément regretté. Et j'ai subi le châtiment. En cela on reconnaît la loi de Dieu. Elle veut être respectée; sinon les choses tournent mal.

Mme Dag. — *Mais [illegible]* [1]

Dag. — [illegible] de la révolte : la soumission. Tel est l'enseignement que nous retirons de cette journée. Si nous pouvions encore douter, voici une confirmation de la leçon. Au moment où je prenais place dans la voiture...

Stener, [illegible]. — Quoi donc ?

Dag. — On ne vous a pas prévenus par téléphone ?

Tous. — Non.

Dag. — L'émotion est trop vive à la maison. Le jeune homme qui secourut Ragna, le fils du juge, voulut pousser l'imprudence encore plus loin, comme s'il n'avait ni père, ni mère. Il tenta ce que personne n'avait tenté avant lui : redescendre par les Roches Noires. Et il roula.

(Berthe pousse un cri. Mme Dag se précipite vers elle.)

Dag. — Que signifie ?

Berthe, revenant à elle. — Ce n'est rien, maman... Je veux entendre, je veux savoir...

Ragna appelant. — Berthe !

Berthe. — Oui ! (Elle s'élance, puis retourne sur ses pas). Que j'entende d'abord !

Mme Dag. — *Il est mort ?* [1]

Dag. — Non, il vit. Un bateau se trouvait justement au bas des roches. Mais quand on eut relevé le jeune homme...

Ragna. — Berthe !

Berthe. — Oui !

Ragna. — Qu'y a-t-il ?

Berthe. — Je n'ose l'entendre.

(Elle court à la chambre de sa sœur. Mme Dag la suit. La porte se referme.)

Dag, à Sténer. — Je vois qu'il s'est encore passé quelque chose dont on m'a laissé ignorant. Savais-tu que Berthe et ce garçon étaient... qu'ils se... te doutais-tu de quelque chose ?

Sténer. — Pas le moins du monde.

Dag. — C'est encore heureux !

Sténer. — Est-il grièvement blessé ?

Dag. — Naturellement. Il est soigné à la maison.

Sténer. — C'est dommage ! C'est un brave enfant.

Dag. — Que penses-tu de ce qu'il a fait ?

Sténer. — J'y vois une folie de jeune homme.

Dag. — Rien de plus ? Le fait que cela s'est passé en ce jour ne t'éclaire pas ?

Sténer. — Non. Mais chacun est libre d'interpréter la chose comme il veut.

Dag, [illegible] la [illegible] réflexion. — Je ne trompais. Rien ne te convaincra.

Sténer. — Ne veux-tu pas entrer chez Ragna, père ?

Dag. — Bien volontiers. Mais on a fermé la porte.

Sténer. — Ne t'inquiète pas de cela !

[1] [illegible]

(La porte s'ouvre. Berthe paraît, tout en pleurs. Elle referme encore la porte et s'avance vers son père.)

Berthe. — Père !

Dag. — Oui, mon enfant.

Berthe, timidement. — Veux-tu me prêter ton cheval et ta voiture ?

Dag. — Certainement, ma chère petite !

(Berthe se jette au cou de son père. Puis elle passe dans l'antichambre où Sténer l'aide à mettre des vêtements de voyage.)

Dag, marchant avec agitation. — Il n'y va pas de la vie, ma petite Berthe. Mais ce jeune homme a reçu une bonne leçon.

Berthe. — Il en avait besoin !

Dag, étonné, se rapprochant du fond de la scène. — Tu dis cela ?

Berthe, continuant de s'habiller, aidée par Sténer. — Oui. Je suis de ton avis, père.

Dag. — Toi !

Berthe. — Maman aussi. Adieu !

(Elle sort, précédée de Sténer.)

Dag, la suivant. — Adieu, chère petite ! (Rentrant dans la salle.) Ainsi, il y a quelqu'un de mon avis !... pas dans la question essentielle, sans doute. (Levant les yeux.) Soutiens-moi, maintenant. Tout ne me paraît pas aussi clair que lorsque je suis seul avec toi.

Mme Dag, elle entre en refermant la porte de la chambre. — Elle viendra dans un instant.

Dag, avec étonnement. — Ragna ?... Se lève-t-elle ?

Mme Dag. — Elle est déjà habillée.

Dag. — N'est-il pas préférable qu'elle reste couchée ? Ne puis-je entrer chez elle un moment ? Ensuite, elle se rendormira. Elle doit être très éprouvée. Je le comprends mieux que personne.

Mme Dag. — Non, elle veut se lever ; elle veut te voir... Où est Berthe ?

Dag. — Je lui ai prêté ma voiture pour aller jusqu'à la maison.

Mme Dag, joyeuse. — *C'est bien à toi ! Fais-en autant pour Ragna !* [1]

Ragna, appelant. — Maman !

Mme Dag, effrayée. — Elle ne peut pas se servir de ses mains, je l'avais oublié...

(Elle passe dans la chambre de Ragna. Entre Sténer.)

Dag. — Ragna ne peut-elle faire usage de ses mains ?

Stener. — Non, elle les a déchirées.

Dag. — Naturellement ! Comment ne l'ai-je pas deviné ?... Pauvre fille ! L'as-tu soignée ?

Sténer. — Oui, du mieux que j'ai pu.

Dag. — En ma qualité de vieux chasseur, je porte toujours sur moi...

(Il tire vivement son portefeuille.)

[1] En français dans le texte.

STÉNER. — La voilà!

(Dag remet le portefeuille dans sa poche.)

SCÈNE IV

DAG, STÉNER, RAGNA, Mme DAG

Ragna entre, les cheveux dénoués, des gants aux mains.)

DAG, marchant à elle, les bras ouverts. — Tu nous es rendue, Ragna!

(Il la tient longuement embrassée, puis il s'essuie les yeux. Mme Dag montre une vive émotion. Sténer conduit Ragna jusqu'au fauteuil.)

DAG, allant vers sa fille. — Tu n'aurais pas dû te lever. Tu es encore faible.

(Ragna secoue la tête.)

DAG. — As-tu des douleurs?

RAGNA, se renversant en arrière. — Oui, dans les mains... des douleurs très vives.

DAG, tendrement. — Ne pouvons-nous te secourir? Ne désires-tu rien?

RAGNA secoue la tête; puis, regardant Sténer. — Si, du café.

STÉNER. — J'y ai pensé. Père a apporté du café, malheureusement le feu est éteint à la cuisine.

RAGNA. — En Amérique je pensais souvent à notre chalet, et au café qu'on y prend.

STÉNER. — Tu en auras. Il sort.

RAGNA. — Assieds-toi près de moi, père.

DAG. — Oui, oui. (Il prend une chaise et s'assied.)

RAGNA. — Tu as sans doute beaucoup de choses à me dire.

DAG. — Non.

RAGNA, elle le contemple avec reconnaissance; peu à peu elle devient très grave. — Écoute, père!

DAG. — Oh non! pas maintenant!

RAGNA. — Ce ne sera pas ce que tu crois... Là-haut, sur la montagne, quand la montée devint très difficile — je glissais, je sentais que j'avais trop présumé de mes forces, et je commençais à craindre que cela ne tournât mal...

DAG. — Il faut un long entrainement, ma chère enfant!

RAGNA. — Alors quelque chose descendit sur moi et m'enveloppa, quelque chose de gris, de velu.

DAG. — Tu étais entrée dans le brouillard.

RAGNA. — Cela s'accrochait à moi... cela était lourd... et voulait me saisir, toute.

DAG, à part. — Ah!

RAGNA. — Je dus lutter contre l'engourdissement.

DAG. — C'est bien cela. (Il s'essuie le front.)

RAGNA. — Il me sembla qu'entre cette chose bizarre et moi s'engageait un combat corps à corps. Je résistais, elle essayait de m'entraîner... oh!

DAG, d'une voix suppliante. — Assez!

RAGNA. — C'est alors que je pensai à toi.

DAG, craintivement. — A moi, Ragna!

RAGNA. — Si je tombe, me disais-je, c'est surtout père qui sera malheureux.

DAG. — Oh mon Dieu!

RAGNA. — Je le pensai avec une entière lucidité d'esprit. Cette idée me donna des forces; je pus continuer.

DAG. — Merci!... Mais n'en dis pas davantage!

RAGNA. — Le plus important reste à dire... J'arrivai à l'endroit si glissant...

DAG. — Où le gros bloc s'est détaché?

RAGNA. — Oui.

DAG. — Il n'y a absolument rien où l'on puisse se retenir. On avance sur un bord étroit.

RAGNA. — Là est la difficulté.

DAG. — Il faut marcher de côté en se poussant de la main.

RAGNA. — Oui... et le pied de la montagne paraît si loin!... Je crus entendre ceux qui, d'en-bas, épiaient ma montée... Alors, de nouveau...

DAG, avec épouvante. — L'étourdissement!

RAGNA. — Le sol se dérobait sous mes pieds. Je ne pouvais m'appuyer sur rien... Je planais dans l'air.

DAG. — Mon Dieu!

RAGNA. — Pourtant je marchais toujours. J'avais la sensation d'un adversaire qui voulait m'empêcher de monter; et cela soutint mon courage. On ne me permettait pas d'aller plus loin : j'avançais néanmoins. Encore un pas de fait!... L'on voulait encore me contraindre à m'arrêter : n'importe, je poussais en avant. Mon ennemi cédait. Un pas de plus, et puis un autre... inutile de me faire obstacle : j'étais résolue à continuer. Et ainsi jusqu'au bout de ce passage dangereux. Ensuite, je montai quelque temps tout droit. Il était encore devant moi, l'autre... Mais j'avais acquis des forces, l'idée que ma course était une lutte pour la victoire m'en donnait. Une lumière rayonnait en moi... Quand j'arrivai à l'autre mauvais pas... le plus mauvais des deux... la difficulté était d'avance vaincue. Une corde me fut lancée; je la saisis de mes mains blessées et je fus hissée tandis que je m'aidais des pieds et des genoux. Enfin, j'étais tout en haut... Ici je ne me souviens plus de rien...

Je me réveillai dans un lit en ayant mal aux mains et aux jambes. Mais j'étais dans notre chalet, au milieu des herbages... Père, n'est-ce pas une aventure merveilleuse?

Mme Dag, restée assise près de la table derrière son mari et [illegible] tout en larmes. Au mot [illegible] Dag et Ragna se retournent. Elle se lève [illegible]

DAG, solennellement. — Mon enfant... Ragna!... Que voulais-tu gagner... vers quel but marchais-tu?

RAGNA. — Je ne sais pas, père.

DAG. — Je le sais, moi ! (Se levant.) Tu voulais gagner la victoire, dis-tu? (Appelant.) Sténer ! (Il marche les yeux levés.) Je comprends maintenant... je comprends... (Appelant.) Sténer !

(Sténer entre, venant de la cuisine. Il porte des tasses de café qu'il pose sur la table. Mme Dag entre après lui.)

DAG, se levant. — Soyons unis, Sténer, et qu'il en soit ce que tu voudras. Achète Dagland, paie-le son prix; organise l'avenir comme tu l'entends. Avec l'argent, je fonderai un legs pour l'extension des idées qui me sont chères.

(Sténer va vers son père et lui prend la main. Ils se regardent longuement, puis ils tombent dans les bras l'un de l'autre.)

RAGNA. — Sténer ! (Sténer s'approche d'elle.) Je tiendrai ton ménage.

STÉNER. — Voilà bien ce que je désirais.

(Dag et Mme Dag se sont rapprochés l'un de l'autre.)

DAG, à Ragna. — C'est la paix dans la famille que tu voulais conquérir ! (S'agenouillant près de sa fille, fondant en larmes.) Je veux vivre en paix avec mes enfants (1).

(On entend de nouveau le bruit sourd d'une voiture roulant sur le sol trempé.

STÉNER. — Qui cela peut-il bien être ?

(Il regarde au dehors.)

Mme DAG, à la porte de la cuisine. — C'est un homme.

STÉNER, à part. — Serait-ce Ramset ?

(Il sort à gauche.)

DAG, qui ne s'est aperçu de rien. — Pourquoi Sténer sort-il ?

Mme DAG. — Quelqu'un vient.

DAG. — Ici ?... En ce moment ?

Mme DAG. — Je crois que c'est M. Ramset.

DAG. — Que nous veut-il ?

Mme DAG. — Il pense peut-être qu'il peut nous aider.

RAGNA. — A prendre le café ?

DAG. — Il ne me plait pas.

(Il pousse soudain une exclamation.)

Mme DAG, très étonnée. — *Qu'est-ce que c'est ?* (2)

DAG. — Fou que je suis !

RAGNA, se tournant vers son père, l'esprit traversé d'un soupçon. — Père !

DAG. — Comment ai-je pu oublier ?...

RAGNA, se soulevant sur le tabouret. — Est-ce que tu aurais ?...

DAG. — Je l'ai chargé pour trois ans d'administrer Dagland en lui abandonnant mes droits de propriétaire.

Mme DAG. — Afin d'empêcher ?...

(Dag esquisse un geste d'impatience. Ragna se laisse retomber, anéantie, sur le fauteuil.)

(1) Ici s'arrête la pièce dans la version allemande.
(2) En français dans le texte.

DAG. — Il y a seulement quelques heures de cela. Mais il s'est passé dans l'intervalle tant de choses que je l'avais oublié... et que maintenant j'ai peine à le concevoir.

Mme DAG. — Les jeunes ne sont pas les seuls qui agissent avec passion !

(Entre Sténer. On aperçoit dans l'antichambre Ramset, occupé à suspendre au mur son manteau de pluie. Il est habillé avec soin.)

SCÈNE V

DAG, Mme DAG, RAGNA, STÉNER, RAMSET

STÉNER. — Père, c'est Ramset. Il désire causer avec toi... (Indiquant qu'il est au courant.) et moi avec lui.

(Un silence.)

RAMSET, entrant et s'inclinant. — J'ai à vous saluer de la part des gens de Dagland et à vous dire combien ils sont heureux... Pour ma part, je n'ai pu résister au désir de venir en personne.

(Un silence.)

DAG. — Ramset, j'ai vendu Dagland à mon fils.

(Ramset laisse errer ses yeux de Dag aux autres personnages.)

DAG. — N'avez-vous pas compris ?

RAMSET. — Si... si fait !

DAG. — Ce qui était convenu entre nous est donc annulé. Je ne m'appartenais pas entièrement lorsque je pris cet engagement. Veuillez m'excuser, je vous prie.

Mme DAG. — Nous vous faisons tous des excuses, monsieur Ramset.

(Ramset ne répond pas.)

STÉNER. — Que répondrez-vous ?

RAMSET, se décidant à parler. — Eh !... c'est une affaire très délicate.

DAG, s'impatientant. — Comment cela ?

RAMSET. — C'est que... mais je vois que Mrs Andersson sourit... Mademoiselle, veux-je dire.

(Il sourit.)

RAGNA. — Moi ?... non.

RAMSET. — Alors, je me suis trompé.

DAG. — Eh bien ! que dites-vous ?

RAMSET. — Ce n'est pas facile de vous répondre... l'affaire est délicate.

RAGNA, souriant cette fois. — Vous préférez sans doute la régler avec moi.

RAMSET, vivement. — C'est justement ce que j'allais vous demander.

DAG, étonné, impatient. — Qu'est-ce que cela signifie ?

Mme DAG. — Ils se connaissent... d'Amérique.

DAG, se parlant à soi-même. — Elle connaît cet individu ?

RAGNA. — Il désire prendre conseil de moi, père.

RAMSET, avec joie. — C'est cela !

RAGNA, gaiement. — Sortez donc, vous autres!

DAG. — Tu veux que nous sortions?

RAGNA. — Allez surveiller le café à la cuisine.

Mme DAG. — Nous y allons... Viens.

(Elle prend le bras de Dag.)

DAG, à sa femme. — C'est vraiment étrange.

Mme DAG. — Tu sais bien qu'en Amérique, beaucoup de choses ne sont pas comme ici... Viens!

(Ils sortent.)

(Sténer s'approche de Ragna, se penche sur elle et la regarde dans les yeux.)

RAGNA. — Tu crains que je ne sois trop faible pour jouer cette partie? (Sténer incline la tête affirmativement.) Oh non!

STÉNER. — Ne pourrais-je m'en charger?

RAGNA. — Je suis la seule qui le puisse... Merci, Sténer!

(Sténer sort.)

RAMSET. — Vous me venez en aide encore une fois vous!... Maintenant que nous sommes seuls je vais vous dire une chose : quand je sus que vous couriez grand risque de périr sur la montagne, cela me fit le même effet que si j'avais reçu un coup de couteau.

RAGNA, désirant lui faire quitter le ton sentimental. — Que sent-on dans ce cas-là?

RAMSET, très étonné. — Quand on reçoit un coup de couteau? Ma foi, je n'en sais rien, mais je suppose que cela doit faire un mal affreux.

RAGNA. — On ne devrait parler que de ce que l'on connait, monsieur Ramset!

RAMSET. — Il y a peut-être du vrai dans ce que vous dites là.

RAGNA. — Parlons du contrat, Ramset. Naturellement, Sténer désire que la propriété lui soit cédée tout de suite.

RAMSET. — Je comprends.

RAGNA. — Que pouvez-vous y redire?

RAMSET. — Votre père m'avait d'abord vendu la propriété.

RAGNA, soulevant sa tête qu'elle appuyait au dossier du fauteuil et la tournant vers Ramset. — Il vous l'avait vendue?

RAMSET. — Oui. . 300.000 couronnes. Je consentais à y mettre ce prix, bien que jamais plus mauvais marché n'ait été conclu sur le littoral. Supposez que votre père ait voulu racheter Dagland comme bien allodial, après estimation. J'étais ruiné. Un seul homme dans toute la région pouvait être assez bête pour conclure une pareille affaire. Je suis cet homme.

RAGNA, le regardant en souriant. — Vous faisiez cela pour l'amour de moi?

RAMSET, avec vivacité. — Ça m'est venu comme une inspiration. Quand ma vie aurait été en cause, je n'aurais pu agir autrement. Votre père assure qu'il n'avait pas tout à fait sa tête. J'avais entièrement perdu la raison, voilà la vérité.

RAGNA. — Tous les deux vous étiez dans le même cas.

(Elle rit d'un petit rire étouffé.)

RAMSET, riant aussi. — Vous comprenez quelle déconvenue ce fut pour moi de renoncer à ce marché.

RAGNA. — Il était si désavantageux!

RAMSET. — Sans doute, je payais beaucoup trop cher la propriété.

RAGNA, avec le même rire étouffé. — Mais pas vos espérances?

RAMSET. — Non, pas mes espérances!... Oh! Mrs Andersson... Sapristi, mademoiselle...

(Une odeur de café se répand dans la salle.)

RAGNA. — L'odeur du café!... Cette fois, je suis bien réellement revenue au chalet sur la montagne... où nous prenons le café.

RAMSET. — Mais vous alliez répondre...

RAGNA, après un instant de réflexion. — J'ai travaillé dur, au loin, je me suis trouvée dans des situations difficiles où j'ai dû mettre la main à la pâte. Pourtant si un jour je me marie, ce ne pourra être qu'avec un homme distingué...

(Ramset se mesure rapidement du regard.)

RAGNA, avec douceur. — Un homme de sentiments délicats... pas avec quelqu'un qui prétende m'acheter.

(Ramset reste immobile et muet.)

RAGNA. — Donnez-moi ce papier!

RAMSET. — Le contrat?

RAGNA. — Oui. Vous êtes un homme intelligent. N'ayant pas obtenu la propriété et ne pouvant conserver vos espérances, que vous importe ce bail de trois ans?

RAMSET. — Il est signé.

RAGNA. — Qu'est-ce que cela fait?

RAMSET. — Ce que cela fait? (tirant un papier de sa poche.) L'acte est en règle. Si après la vente le bail est annulé, il me faut des dommages-intérêts. En bonne justice, on ne peut trouver ma prétention excessive.

RAGNA, sans le regarder. — Il me répugne de vous le rappeler... Vous-même, vous devriez y songer : je vous ai restitué votre document sans réclamer d'indemnité.

RAMSET, presque naïvement. — Ce n'est pas la même chose.

RAGNA. — Comment!

RAMSET, avec une candeur presque enfantine. — Vous et moi, nous n'avons pas les mêmes principes.

RAGNA, le regardant, puis détournant les yeux. — Allez vous-en.

Ramset, au comble de l'étonnement, fait un pas en avant pour répondre.

RAGNA, [illegible] — Pas un mot de plus.

(Ramset glisse le contrat dans sa poche, s'incline et sort. Il [illegible] dans l'antichambre. On voit à sa mine qu'il est furieux.)

SCÈNE VII

RAGNA se renverse lentement sur le fauteuil, appuie sa tête au dossier et dit d'une voix chantante : Venez !)

DAG, Mme DAG, STÉNER entrent et avec eux un parfum de café.

RAGNA, [illegible] — Il ne veut pas.

Mme DAG. — Il ne veut pas ?

(Tous se regardent.

STÉNER, à Ragna. — As-tu vu le papier ?

RAGNA, après avoir fixé les yeux sur son frère. — Oui.

(Sténer sort vivement à gauche.)

RAGNA, avec lassitude. — Quelle délicieuse odeur de café !

Mme DAG. — Nous n'attendons plus que toi.

DAG. — Qu'y a-t-il à faire ?

RAGNA, lentement, avec indifférence. — Il demande une indemnité.

DAG. — De telles gens trouvent leur profit quand nous autres...

Mme DAG. — Nous paierons cette indemnité... je la paierai, moi !

(On entend, au dehors, deux voix masculines, irritées, parlant en même temps et indistinctement.)

DAG, Mme DAG. — Qu'est-ce donc ?

RAGNA, parlant faiblement, renversée sur le fauteuil. — Oh ! c'est l'indemnité.

(Les deux voix irritées s'élèvent de nouveau.)

Mme DAG. — L'indemnité ?

RAGNA. — Tu éviteras de la payer, maman. Sténer s'en charge.

(Tous attendent anxieusement.)

STÉNER, entrant vivement, les vêtements défaits, le visage dur, un papier chiffonné dans la main. — Voici l'acte, père. Il en a touché le prix qu'il méritait.

(Il déchire le papier et jette les morceaux sur le feu qui flambe aussitôt.)

DAG, à sa femme. — Il est tel que moi quand j'étais jeune.

Mme DAG. — Et il sera comme toi quand il sera vieux.

(Il [illegible] grands yeux. — Tu crois ?

Mme DAG. — En présence des idées nouvelles... oh oui !...

(Ragna [illegible] de nouveau. Tous accourent [illegible]

Mme DAG. — Ragna !

RAGNA. — Oh ! c'est seulement... ha ha ha ! je ris parce que ça n'a pas tourné en tragédie... ha ha ha ha !

(Le rire se prolonge.)

DAG, épouvanté. — Reviens à toi, mon enfant !

(Les répliques suivantes se succèdent avec une grande rapidité.)

STÉNER. — Effet du surmenage !

(Il se place derrière elle.)

Mme DAG, à gauche du fauteuil de Ragna. — Ragna ! tout est bien, à présent.

DAG, à droite, parlant avec force. — Cesse, Ragna ! Toi-même, tu as dit que ce serait moi le plus malheureux de tous. Je le serai ?

RAGNA, faiblement. — Père !

(Le rire se change en pleurs.)

STÉNER. — La crise va être finie.

Mme DAG, tâtant le pouls de sa fille. — Elle va être finie.

DAG. — Sténer, soulève-la et porte-la jusqu'à son lit.

STÉNER. — Oui.

Mme DAG, se reculant. — Prudemment !

(Stener se penche sur sa sœur pour la saisir. Ragna, les yeux fermés, murmure des mots inintelligibles.)

DAG. — Que dit-elle ?

STÉNER, un genou sur le tabouret. — Qu'y a-il, Ragna ? Je vais te porter jusqu'à ton lit.

RAGNA, sans ouvrir les yeux. — Je n'aurai pas de café.

DAG, Mme DAG, STÉNER, riant. — Tu auras du café.

(Sténer soulève sa sœur.)

RIDEAU.

BJŒRNSTJERNE BJŒRNSON.

Traduction de Mme R. REMUSAT.

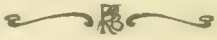

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE GUILLAUME II

—

GUILLAUME II ET LA FRANCE

Le conflit diplomatique, ouvert il y a trois semaines entre la France et l'Allemagne par le voyage de Guillaume II à Tanger, le ton des paroles de l'empereur et les commentaires agressifs qu'en a donnés la presse allemande, ont produit sur l'opinion française et sur l'opinion européenne une impression de surprise d'abord, d'inquiétude ensuite.

On s'était, au cours des dernières années, accoutumé à penser que les relations franco-allemandes, en dépit de l'atteinte portée à notre droit en 1871 et des revendications imprescriptibles qui en sont la

conséquence, affecteraient de plus en plus en Europe et surtout hors d'Europe un caractère de correction, de nature à apporter à la paix du monde une forte garantie. On s'était habitué à considérer — l'équilibre européen restant ce que l'a fait, en face de la Triplice, l'alliance franco-russe, — que dans la politique mondiale, les deux peuples ne se rencontreraient pas, à plus forte raison ne se heurteraient point.

L'affaire marocaine vient troubler cette opinion reçue. L'étonnement est certain. Est-il légitime ? C'est la question qu'on ne peut trancher qu'en examinant, depuis 1888, date de son avènement, la politique de Guillaume II à l'égard de notre pays.

*
* *

Cette politique, il est équitable de le reconnaître, a été jusqu'à ces derniers mois d'une courtoisie à laquelle le public français n'a pas manqué d'être sensible. Et à ne considérer que les signes extérieurs des desseins impériaux, on a pu croire en France à une volonté réfléchie de Guillaume II de saisir toutes les occasions de marquer à la France son estime et sa sympathie.

Quand il monte sur le trône au lendemain du boulangisme et de l'incident Schnœbelé, il est, à tort ou à raison, précédé d'une réputation de casse-cou prêt à toutes les aventures. Contre cette réputation, il a protesté dès avant la mort du vieux Guillaume Ier. Et c'est au début de 1888 qu'il s'écrie : « Je sais bien que, dans le grand public et spécialement à l'étranger, on m'impute des pensées frivoles de gloriole guerrière. Dieu me garde d'une si criminelle légèreté. Je repousse avec indignation de telles imputations. » Il n'en est pas moins vrai que cette réputation a persisté et qu'après son avènement elle mettra en valeur, à la façon d'un repoussoir, toutes ses manifestations en faveur de la paix, toutes ses avances à notre pays. C'est la Conférence ouvrière de Berlin de 1890 et la séduction personnelle qu'il y exerce sur Jules Simon qui marquent dans la presse française le début de cet esprit nouveau à l'égard de l'empereur allemand. Jules Simon, qui écrivait beaucoup, ne tarit pas en confidences élogieuses sur l'hôte impérial qui lui a fait fête. Il répète le bien que Guillaume II pense de notre armée, de ses progrès, de son entraînement. Et notre amour-propre en est flatté.

Puis, c'est une série de manifestations obligeantes, qui, l'une après l'autre, comme autant de germes pacifiques, tombent sur ce terrain bien préparé. S'agit-il de commémorer un anniversaire de 1870, l'Empereur ne manque pas de rendre hommage à « l'ennemi chevaleresque » (11 décembre 1891), aux « braves soldats français luttant avec le courage du désespoir pour leurs lauriers, leur passé, leur empereur. » (2 septembre 1895). Le maréchal de Mac-Mahon meurt : le jour même il charge le comte Munster de porter à la duchesse de Magenta l'hommage de ses condoléances (18 octobre 1893). Le président Carnot est assassiné à Lyon ; là encore, il sait trouver la note juste et, le premier des souverains étrangers, il exprime sa sympathie à la veuve du président qui, « digne de son grand nom, est mort au champ d'honneur. » A cette occasion, et malgré une certaine résistance de l'opinion allemande, il fait mettre en liberté deux officiers de marine français arrêtés pour espionnage. Viennent ensuite des démarches analogues à la mort du maréchal Canrobert (29 janvier 1895), de Jules Simon (8 juin 1896), au lendemain de l'incendie du bazar de la Charité (4 mai 1897), ou de la perte du transatlantique la *Bourgogne* (juillet 1898), et, plus près de nous encore, aux obsèques de Félix Faure, où il délègue pour le représenter l'un des généraux allemands les plus proches de la France par ses relations de famille, le prince Antoine Radzvill (février 1899).

Le 6 juillet de la même année, se trouvant dans les eaux norvégiennes, il visite le vaisseau-école français *Iphigénie* et télégraphie à M. Loubet pour se féliciter « comme marin et comme camarade » de l'aimable accueil qui lui a été réservé. En 1900, il veille personnellement à ce que la section allemande de l'exposition soit aussi brillante que possible. En 1901 il reçoit à Berlin le général Bonnal qu'il avait invité aux manœuvres et le comble d'égards. Plus récemment enfin, la catastrophe de la Martinique lui fournit une autre occasion de nous adresser un de ces télégrammes émus où il excelle et d'entretenir une atmosphère amicale, un peu artificielle peut-être, utile cependant et salutaire par la détente qui en résulte.

L'extrême aménité du prince Munster et du prince Radolin, la finesse souriante du marquis de Noailles, pour lequel l'Empereur éprouvait une amitié particulière, facilitèrent cette détente. Nous ne cessâmes, pour notre part, d'y contribuer avec la réserve qu'imposaient à notre dignité des souvenirs toujours présents, mais avec une correction et une bonne grâce parfaites. Et chaque fois qu'il y eut lieu de le faire, notamment lors des fêtes de Kiel ou des inondations de Silésie, le gouvernement de la République sut répondre avec courtoisie aux procédés courtois que lui prodiguait l'Empereur allemand.

*
* *

Cependant la politique est faite d'intérêts, non de prévenances. Et ce serait une erreur, — erreur que certains ont commise, — de juger, d'après ces formes apparentes, du fond des relations franco-

allemandes. Derrière ces politesses et ces sourires, qu'y avait-il ? Sous les télégrammes de condoléances et les toasts amicaux, quel dessein se dissimulait ?

On a tout dit, en Allemagne et ailleurs, sur la sinuosité de la politique allemande depuis l'avènement de Guillaume II. Quatre chanceliers : Bismarck, Caprivi, Hohenlohe, Bulow, ont été les instruments, dociles ou bientôt sacrifiés, de cette politique. La parole impériale prononcée en 1889 : « La route reste la même », a été, pendant ces dix-sept ans, souvent contredite par les faits. Et ces contradictions opposent à l'analyse historique un obstacle. En dépit de cette obscurité, il semble pourtant que des orientations dominantes, expliquées, sinon justifiées, par les événements, donnent à cette ligne brisée une signification. Il semble notamment que, vis-à-vis de la France, une préoccupation constante, diffuse et faible à certains moments, lumineuse et obsédante à d'autres, ait dirigé la politique impériale.

Si l'on parcourt les 700 et quelques discours prononcés depuis son avènement par l'orateur disert qui préside aux destinées de l'Empire allemand, on y retrouve, à côté d'opinions de circonstances et de théories passagères, une idée fixe. Cette idée, c'est celle de conserver à l'Allemagne la situation que lui a conquise en Europe la guerre victorieuse contre la France. Cette situation résulte à la fois des conquêtes territoriales réalisées à nos dépens, de l'isolement et de l'immobilité infligés à notre diplomatie. Dès le début de son règne, Guillaume II a dit très haut comment il conçoit sa mission et que, de l'œuvre impériale, il ne laissera rien disparaître : « Il y a des gens qui ne craignent pas d'affirmer que mon père voulait abandonner ce qu'il a, avec mon grand-père, conquis par l'épée. Nous avons trop bien connu l'Empereur Frédéric pour admettre sans colère, ne fût-ce qu'un instant, un tel outrage à sa mémoire. Il avait, comme nous, la conviction que rien ne doit être abandonné des conquêtes de l'époque héroïque. Nous ferions donner nos 18 corps d'armée et nos 42 millions d'habitants plutôt que de laisser tomber un seul moellon de l'édifice élevé par Guillaume Ier. » A ce discours qui est du 16 août 1888, une suite de manifestations pareilles, dix-sept ans durant, fait écho. Toujours revient cette pensée, que « garder les glorieuses conquêtes par lesquelles Dieu a récompensé les luttes de l'Allemagne pour l'indépendance et l'unité est le plus saint des devoirs ».

Pour cette œuvre conservatrice, il faut deux choses : d'abord que l'Empire allemand soit à même de repousser une agression française au cas où elle viendrait à se produire ; ensuite, et surtout, que le risque de voir se produire cette agression soit conjuré par l'incapacité de la France à pratiquer ou même à concevoir une politique d'action. A la première de ces nécessités, Guillaume II pourvoir amatériellement et moralement par l'augmentation ininterrompue de ses forces militaires, par ses innombrables adresses, ordres ou toasts à l'armée. A la seconde, il s'efforcera de faire face sur le terrain diplomatique. Et ce sera l'étoile polaire sur laquelle il règlera course.

*
* *

Son règne, à cet égard, commence par une déception.

Dès 1888, on s'aperçoit, à des signes non trompeurs, que l'isolement de la France touche à son terme. Dès ce moment, la puissance qui n'a pu oublier le traité de Berlin se rapproche de celle qui ne peut oublier le traité de Francfort. Bismarck l'avait dit en 1858 : « L'alliance franco-russe résulte de la nature des choses. » Cette force naturelle, de virtuelle qu'elle était, va, à la suite du conflit russo-allemand de 1887, passer à l'acte. Le 30 juin 1888, la *Gazette de la Croix* écrit que le chancelier a définitivement écarté la Russie de l'alliance française et que, pour sceller le rapprochement russo-allemand, l'Empereur, à peine couronné, commencera par une visite au Tsar ses voyages à l'étranger. La visite a lieu, mais ce n'est point de l'Allemagne qu'Alexandre III se rapproche.

Le 10 mai 1890, Bismarck, congédié depuis mars et inaugurant la série de ses incartades révélatrices, déclare dans une interview que l'existence de la France est indispensable à la Russie. Le 14 du même mois, Moltke soutenant au Reichstag un projet militaire accouple en quelque sorte Paris et Pétersbourg en disant : « Les assurances pacifiques que nous donnent nos voisins de l'est et de l'ouest, — assurances qui d'ailleurs ne les empêchent pas d'armer sans interruption, — nous sont précieuses. Mais c'est en nous-mêmes que nous trouverons nos sûretés. » Quelques mois après, Guillaume II, intervenant en personne au débat, s'écrie : « Les temps où nous vivons sont sérieux et peut-être dans les années qui viennent aurons-nous du fil à retordre. » Si l'on songe que trois mois plus tard, l'escadre de l'amiral Gervais, acclamée à Cronstadt par le peuple russe, manifestait au monde, suivant l'expression du tsar « les profondes sympathies unissant la France et la Russie », ces paroles prennent leur pleine signification. Dès ce moment, l'alliance franco-russe est faite, sinon signée et la jonction que Bismarck jusqu'à sa mort se vantera d'avoir, tant qu'il fut au pouvoir, toujours redoutée et toujours empêchée, — que Caprivi, dans plusieurs discours, affirmera inévitable et d'ailleurs inoffensive, — est désormais assurée.

Cet évènement diplomatique apparaît d'abord à la

politique allemande comme un échec. En déposant le 23 novembre 1892, deux nouveaux projets militaires, Caprivi, malgré son habituel optimisme, ne cache pas que la situation est changée. « La France, dit-il en substance, a des corps d'armée nombreux et organisés, des places fortes, des camps retranchés. Nous ne trouverions plus en Russie les mêmes prévenances qu'au début de la guerre de 1870... L'Empereur de Russie est un puissant facteur de paix. Mais le sentiment populaire russe est contre nous. La mobilisation russe prouve d'autre part, qu'on croit à Pétersbourg que la prochaine guerre sera à l'ouest. Nous sommes donc tenus de compter avec une guerre de ce côté... Il est hors de doute qu'un rapprochement intime entre la France et la Russie s'est produit. Il date de loin, mais aujourd'hui tout, y compris Cronstadt, donne à croire qu'il s'agit d'une alliance... Nous ne voulons pas attaquer. Mais nous voulons pouvoir faire front des deux côtés. »

Procédé oratoire, dira-t-on, pour obtenir le vote des crédits militaires : procédé peut-être, mais au service d'une préoccupation sincère et d'une désillusion réelle. La France, grâce à l'alliance russe, n'est plus dans l'état d'immobilité forcée, où, vingt ans durant, elle était restée. Le mot que le comte Schouvalow disait à Bismarck en 1876 : « Vous avez le cauchemar des coalitions » prend, au contact des événements, une allure de prophétie. « Le voisin occidental » passe de la paix subie à la paix voulue. Et certes l'Empire allemand ne manque pas de moyens de défendre le *statu quo* territorial. Mais le *statu quo* politique est modifié. Et l'équilibre européen, rétabli au profit des deux victimes de Bismarck, met fin pour l'Allemagne à la situation d'arbitre qu'elle avait si longtemps détenue.

*
* *

Une politique de sentiment et d'impression n'eût pas accepté sans colère ce fait nouveau. La politique allemande, positive et réaliste, cherche ce qu'elle en peut tirer : sans beaucoup de peine elle reconnaît que le coup moral qu'elle a reçu de la conclusion de la Duplice ne menace point de lui porter un dommage matériel.

Sans doute, en France, les héritiers du boulangisme et leur clientèle naïve prêtent à l'alliance franco-russe une valeur de revanche et de réparation. Et l'on compte sur elle pour reconquérir l'Alsace et la Lorraine. Mais dans les chancelleries et même dans le public informé on sait que cette alliance est purement défensive et que si, contre une agression, elle assure à la France une garantie, elle ne constitue pour elle à aucun degré et sous aucune forme un encouragement à la politique offensive. Que disent les toasts de Cronstadt? Que l'alliance nouvelle est un élément de paix. Que disent les journaux russes? Que le repos de l'Europe trouve dans l'union des deux peuples une sûreté de plus. Mais la paix, qu'est-ce autre chose que le *statu quo*? Et le *statu quo*, c'est le traité de Francfort.

L'Allemagne peut donc sans embarras s'accommoder de la Double-Alliance, puisque cette alliance s'ajoute aux éléments conservateurs de l'ordre européen, puisqu'elle apparaît, ainsi que me le disait le comte Bulow au mois de mai 1902, comme l'un des piliers de cette paix conservatrice (tout au profit des vainqueurs de la dernière guerre) dont la Triple-Alliance est l'autre pilier. Le parti du gouvernement impérial est pris aussitôt. Il se résignera à l'alliance franco-russe, d'abord parce qu'il ne servirait à rien qu'il ne s'y résignât point, ensuite parce que cette alliance, à condition de garder son caractère primitif, renforce en Europe sa sécurité. Par conséquent, plus de ces propos amers, plus de ces allusions à la guerre possible ou vraisemblable qui retentissaient, la veille encore; une continuelle amabilité pour la France; un visible désir d'agir de concert avec elle, de concert avec la Russie, d'engager, si l'occasion s'en offre, les deux alliés dans une collaboration extra-européenne avec l'Allemagne, collaboration qui aura le double avantage de détourner de plus en plus la France des préoccupations continentales et de l'enfoncer plus avant dans cette politique coloniale qui, en 1881, l'a brouillée avec l'Italie et qui, de tout temps, surtout depuis l'affaire d'Egypte, l'oppose à l'Angleterre.

Allons aux faits et suivons le développement de ce dessein : il y est inscrit en lettres lumineuses. Sûr, il le croit du moins, de l'amitié de l'Angleterre avec qui il a signé des accords coloniaux successifs et à qui, non épris encore de politique mondiale, il a prodigué les avances, Guillaume II cherche une occasion d'entraîner la France dans le sillage allemand et de notifier au monde ce changement. Il trouve cette occasion d'abord dans la guerre sino-japonaise et dans la triple action russo-franco-allemande qui arrache au Japon le fruit de sa victoire, ensuite dans l'inauguration du canal de Kiel, où la présence simultanée de l'escadre russe et de l'escadre française est le signe visible d'une détente qu'il semble que Pétersbourg ait conseillée à Paris. Les 31 mai et 10 juin 1895, M. Hanotaux, attaqué par la droite et par les socialistes, défend sa politique devant le Sénat et devant la Chambre. Et le Parlement lui donne raison. N'est-ce point la preuve pour l'Allemagne que l'alliance russe, loin de rendre pour elle la France plus menaçante, l'a rendue plus conciliante?

En 1896, l'Empire allemand annonce officiellement sa participation à l'Exposition universelle de 1900 et

Guillaume II, quelques semaines après, fait un discours en l'honneur de la solidarité européenne. En 1897, le comte Mourawiew, ministre des Affaires étrangères de Russie, vient à Paris ; mais, avec quelque affectation, il s'arrête, au retour, à Berlin. Le 23 juillet de la même année, un accord franco allemand est signé, relatif à la délimitation du Togo. Et, à ce moment, des ouvertures en vue d'une entente africaine générale entre les deux pays, ouvertures dont le détail est inconnu, mais dont la réalité est certaine, nous sont adressées de Berlin. De plus en plus, d'ailleurs, il semble que les circonstances nous mènent au rapprochement avec l'Allemagne sur la base du *statu quo* continental et de l'action coloniale. L'alerte de Fachoda et la menaçante perspective d'une guerre navale pour laquelle nous n'étions pas prêts affolent l'opinion : bénéfice nouveau pour l'Allemagne qui voit des nationalistes français de la veille et du lendemain, parmi lesquels M. Jules Lemaître, conseiller contre la Grande-Bretagne une entente avec nos voisins de l'Est.

L'affaire Dreyfus, il est vrai, le péril anglais une fois conjuré, réveille les ressentiments historiques. Mais la correction du gouvernement impérial évite les heurts et les conflits. Les ministres allemands peuvent à diverses reprises se féliciter de ce que « cette affaire, qui a soulevé tant de poussière, n'ait pu troubler les rapports corrects de la France et de l'Allemagne ». Et c'est encore, au terme de cette crise, l'entente coloniale avec la France qui apparaît comme l'objet de l'Allemagne, quand le comte Bulow, décrivant au Reichstag, en décembre 1899, la politique mondiale de la « Plus grande Allemagne », ajoute : « Avec la France nous nous sommes, jusqu'ici, dans les cas où il s'agissait d'affaires coloniales, toujours aisément et toujours volontiers mis d'accord... »

Les événements de Chine de 1900, la nomination du maréchal de Waldersee comme chef du corps international, la confraternité d'armes ainsi instituée entre les adversaires de Sedan, confraternité que Guillaume II célèbrera l'année suivante en recevant à Berlin le général Bonnal, tout paraît servir le plan allemand. De nouveau (15 mars 1901), le chancelier insiste sur ce fait que « entre la France et l'Allemagne il n'y a pas plus en Extrême-Orient que sur bien d'autres, que sur la plupart des points du monde, de conflits réels d'intérêts... »

De plus en plus l'Allemagne s'accommode d'une combinaison diplomatique qui a augmenté les garanties pour sa possession d'état et qui impose à la politique française un caractère d'observation en l'écartant de l'action européenne.

*
* *

Or, précisément à ce moment, c'est-à-dire à la fin de 1901, la politique française se modifie et, de l'observation, passe à l'action. Partant de cette idée juste que l'alliance russe, n'ayant ni pu ni dû être pour nous un instrument de revanche, peut et doit nous donner du moins, pour le règlement de nos affaires et la poursuite de nos intérêts, la liberté de nos mouvements, notre diplomatie aborde du côté de l'Italie d'abord, du côté de l'Angleterre ensuite, une campagne de rapprochement.

L'Italie, dans la Triple-Alliance, avait, au temps de Crispi, joué contre la France le rôle d'une pointe offensive. Profitant à la fois de ses intérêts et de ses aspirations, nous négocions avec elle une entente qui, d'abord commerciale, devient bientôt politique et qui, le 3 juillet 1902, permet à M. Delcassé de déclarer à la Chambre que l'Italie ne peut, en aucun cas et sous aucune forme, devenir ni l'instrument, ni l'auxiliaire d'une agression contre notre pays et que la Méditerranée (Maroc et Tripoli), jadis cause de désaccord entre nos voisins et nous, est désormais un principe d'union. A quelques mois de distance, une explication de même ordre nous amène à liquider avec l'Angleterre tout un passé de rivalités coloniales et de ressentiments ataviques. Et cette liquidation, plus notoire encore que celle du malentendu franco-italien, s'enregistre, le 8 avril 1904, dans un traité public.

Le résultat de ce traité auquel l'Espagne adhère six mois plus tard et qui confirme l'un des termes de notre accord avec l'Italie, doit être, à notre point de vue, de nous donner les mains libres au Maroc. Mais plus encore, au regard de l'Allemagne, il est de nous assurer, dans l'Europe Occidentale, une liberté d'action et une importance morale qui tranchent avec notre position antérieure et font de nous un centre attractif. C'est l'heure précisément, où la Triple-Alliance, longtemps tenue pour intangible, laisse entendre d'inquiétants craquements. Le paradoxe de l'union austro-italienne éclate en manifestations de défiance réciproque et en armements symétriques. L'Allemagne même n'a plus à Rome son prestige d'autrefois. On se rend toujours des visites, et dans ces visites, on prononce toujours des discours. Mais les discours italiens sont plus froids que les discours allemands. Et l'accueil réservé à Guillaume II à son voyage de 1904 est sensiblement moins chaleureux que celui fait à M. Loubet.

L'Angleterre, d'autre part, dans l'instant où elle s'accorde avec la France, est, de plus en plus, la rivale de l'Allemagne. Le temps est loin où Guillaume II se félicitait à Portsmouth de la puissance de la flotte anglaise. L'Allemagne, elle aussi, est devenue une puissance navale : « Son avenir est sur l'eau. » C'est l'Empereur qui l'a dit. Engagée sous son impulsion et par la politique commerciale du comte de Caprivi

dans les voies de la politique mondiale, elle y trouve sur sa route le gouvernement et le peuple anglais. Va-t-elle, désormais, y rencontrer unies, l'Angleterre et la France?

A cette question, Guillaume II d'abord ne répond pas directement. Mais il est facile de voir le fond de ses sentiments. L'arrangement anglo-français est du 8 avril 1904. Dès le 28 du même mois il parle à Carlsruhe et que dit-il? « Pensons à la grande époque où fut créée l'unité allemande, aux combats de Wœrth, de Weissembourg et de Sedan. Les évènements actuels nous invitent à oublier nos discordes intérieures. Soyons unis pour le cas où, dans la politique du monde, nous serions contraints d'intervenir. » Le 1er mai, à Mayence, pour l'inauguration d'un pont, nouveau discours, plus net encore : « Cette œuvre destinée à développer les relations pacifiques pourrait servir à des fins plus graves. » Enfin, le 14 mai, à Saarbrück, la même note retentit. Et après s'être félicité que la ville où il parle ait, grâce aux victoires de 1871, cessé d'être une ville frontière, il se loue, sans nécessité, d'avoir, au cours de son voyage, visité Metz « boulevard de l'Allemagne » qui « ne cherche d'affaire à personne » mais qui est prête à se défendre contre tous.

Nous voilà, avec ces discours, loin des déclarations flatteuses où l'on rendait hommage à la France, « au glorieux adversaire de 1871, toujours si utile à la cause de la civilisation » ; plus loin encore des commentaires sceptiques par lesquels le comte Bulow avait acueilli le rapprochement franco-italien. Le Chancelier avait vu sans colère l'Italie faire à notre bras un « tour de valse ». Il avait même dit, — imprudent aveu que je cite textuellement : « Les accords franco-italiens sur certaines questions méditerranéennes (Maroc et Tripolitaine) ne vont pas contre la Triplice, Ils ne s'appliquent pas, en somme (*ueberhaupt*), au terrain propre de la Triplice. » Deux mois après, le 3 mars, il affirmait la modération de ses desseins, disant que l'Allemagne ne voulait pas « mettre sa main partout et jouer au touche à tout ». Même, en janvier 1900, il parlait encore avec satisfaction des relations correctes et pacifiques de l'Allemagne avec la France. C'est fini désormais de ces politesses.

A la tribune de Reichstag le chancelier, accusé par l'opposition d'avoir laissé isoler l'Allemagne, est forcé de faire contre mauvaise fortune bon cœur, d'affirmer (discours des 12 et 14 avril 1904) que l'Allemagne ne prend aucun ombrage des accords anglo-français, notamment en ce qui touche le Maroc. Mais Guillaume II, tenu à moins de réserve, et pas fâché peut-être d'envoyer quelques ruades à son collaborateur habituel, ne se gêne point pour crier sur les toits — comme il l'a fait ce mois-ci à Tanger, — son humeur et sa déception. L'autonomie diplomatique reconquise par la France est un échec pour l'Allemagne, une atteinte à « l'édifice élevé » par Guillaume Ier. C'est contre cette atteinte qu'il proteste. C'est contre elle qu'il protestera de plus en plus, si les circonstances lui en offrent l'occasion.

*
* *

Y a-t-il illusion à prétendre que les récents incidents empruntent à ce retour en arrière la clarté qui leur fait défaut si on les considère en eux-mêmes?

Supposez qu'il s'agisse seulement du Maroc : vous n'expliquerez pas l'année d'attente depuis le traité franco anglais, le contraste entre l'attitude présente du chancelier et ses discours d'avril 1904, la violence inutile de la presse officieuse, le recours aux journaux et aux voyages impériaux pour poser une question qu'on aurait eu tant d'occasions de traiter, soit à Paris, soit à Berlin, par des entretiens diplomatiques qui eussent évité tout froissement. Voyez au contraire, dans la manifestation de Guillaume II, la notification réfléchie de l'hostilité de l'Allemagne à notre politique nouvelle ; retenez que cette notification, qu'on ajournait, il y a un an, quand les évènements d'Extrême-Orient commençaient à peine à se dessiner, se produit quelques mois après Liao-Yang et quelques semaines après Moukden ; considérez le caractère théâtral et désobligeant qu'elle affecte, caractère qui n'eût point convenu à une négociation d'affaire, mais qui répond à merveille à une déclaration de principes : et vous comprendrez l'enchaînement des évènements qui viennent d'aboutir à la polémique actuelle.

Cet enchaînement mérite d'être signalé. Car il permet d'envisager l'affaire marocaine d'un point de vue plus élevé que celui où l'on s'est placé pour la considérer jusqu'ici. De ce point de vue, il semble que l'empressement d'une partie de l'opinion française à souhaiter de notre part l'initiative d'une conversation avec Berlin ait été singulièrement puéril. Et il semble aussi que notre diplomatie, en cédant à cet entraînement, ait fait preuve de plus de faiblesse que de clairvoyance. Quoiqu'il en soit de l'issue de cette regrettable démarche, c'est tromper le public français que lui faire ou lui laisser croire que, l'affaire du Maroc réglée — et comment ? — par un entretien avec l'Allemagne, nous verrons s'aplanir le chemin et s'abaisser les obstacles. Le chemin restera malaisé et les obstacles redoutables, parce que le Maroc là dedans n'est qu'un prétexte ; parce que ce n'est pas notre politique à Tanger qui inquiète et irrite l'Allemagne ; parce que inquiétude et colère sont provoquées par notre politique générale.

Cette politique basée toujours sur l'alliance russe,

mais complétée et élargie par deux amitiés dont l'une et l'autre offusquent Guillaume II, est la raison profonde des querelles qu'il nous cherche. C'est parce qu'il y voit, dans le temps même où la renaissance du protectionnisme le ramène plus que jamais à l'action continentale, la condamnation de son espoir de nous maintenir en Europe dans l'immobilité, qu'il entend nous rendre impossible la pratique de cette politique. Nous résignerons-nous à la lui sacrifier? Voilà, franchement posée, toute la question.

L'incident marocain était une cause occasionnelle. La cause efficiente subsistant, les occasions ne lui manqueront pas de se manifester à nouveau. Le gouvernement a cru opportun de céder à la pression et d'engager un entretien dont l'initiative ne lui revenait pas et qu'un peu plus de sang-froid lui eût permis d'éviter. Il s'est fort heureusement arrêté dans cette voie en refusant unanimement la démission de M. Delcassé. Puisse-t-il ne pas apprendre à bref délai que les concessions ne servent à rien et que, si un changement peut survenir dans la situation actuelle, c'est d'Allemagne qu'il doit venir et d'Allemagne seulement!

Que Guillaume II, échappant aux influences bismarckiennes qui dominent encore la diplomatie allemande et dont M. de Holstein, éminence grise de tous les chanceliers, est, à la Wilhelmstrasse, le tenace metteur en œuvre, prenne son parti du fait accompli, et se résigne à voir la France user d'une liberté de mouvement qui lui faisait défaut en 1888, une détente, utile aux deux peuples, en pourra résulter. Le comte Bulow esprit conciliant et souple, a qualité pour aider à cette évolution. Et il faut souhaiter qu'elle se dessine. Tant qu'elle ne sera pas accomplie, les difficultés renaîtront à chaque pas. Et ce n'est point en cédant à la première qu'on en aura diminué ni le nombre ni la gravité.

GEORGES VILLIERS.

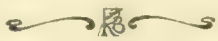

LE SALON DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES BEAUX-ARTS

... Et avant tout je tiens à dire que ce Salon est fort remarquable et que j'en parlerai avec grand plaisir. La réflexion peut surprendre. Mais lisez les comptes rendus : vous y verrez un ton général de condescendance ennuyée. La mode, parmi la critique pontifiante, est cette année de faire un Salon en semblant dire : « Je vous le raconte, parce que je ne puis me dérober : mais si vous saviez combien cela me lasse ! Enfin ! allons, s'il le faut... » C'est au point qu'on se demande pourquoi les critiques se sont crus contraints à cette corvée. L'attitude est peut être élégante, trop pour que je l'adopte. Il y a ici des hommes qui ont travaillé, il est juste de les regarder de près, et avec sympathie. Je le ferai d'autant plus que je n'ai jamais caché ici mon opinion sur les Salons.

Evidemment le vernissage est une comédie, un Salon est laid par définition : tranchons le mot, c'est un grand bazar. Les choses fines et pensées s'y perdent, les criardes s'y étalent, l'ensemble est inesthétique, le but est commercial, le renseignement sur l'art national est nul. Voir deux mille quatre cent quarante-cinq œuvres, en parler en quelques colonnes, avec la perspective de recommencer dans quinze jours au magasin d'en face, c'est fou d'illogisme. Le genre « salonnier » est une conception naïvement barbare et ne résiste pas à l'analyse. Heureusement le « verdict » de la critique n'influe guère plus là qu'au théâtre, sans quoi l'écrivain torturé par la migraine aurait trop de scrupules dès le deux-centième tableau. Heureux (ou effrayants) les « jugeurs » solennels et imperturbables ! Si l'on veut étudier quelques œuvres dominantes, on lèse la foule des bons exposants qui ont droit à être recommandés au public : si on les énumère, c'est un fastidieux palmarès. Tout cela va de soi. Mais après tout, puisque les choses sont ainsi arrangées, ce n'est pas en apportant là un grand air de dégoût et de bouderie qu'on améliorera le genre. J'aurai donc plaisir et bon vouloir à essayer de vous dire ce qu'il y a de bien en ce Salon, à mon humble et sincère avis, mais à la condition qu'on admette de se priver de ces fameuses et pompeuses « considérations générales » que les critiques éminents ont à cœur d'énoncer *ex cathedra*. Je pense que ce n'est pas le moment de promulguer des « lois » dans cette cohue, je ne m'en sens ni la sagesse, ni l'aplomb, ni l'intrépidité de bonne opinion. Des articles de théorie, écrits à l'aise au cours de l'année, sont autrement efficaces pour l'observation logique des mouvements de l'école française. Mes observations de visiteur pourront donc se résumer en trois assertions :

1° Il y a là quelques belles choses hors de pair (Besnard, Roll, Cazin, Le Sidaner, Bartholomé, Desbois) ;

2° Certains, habiles et vantés, font faillite ;

3° Tous comptes faits, le plus frappant c'est le groupement valeureux des œuvres de second ordre : vraiment il y a beaucoup de très bons peintres sans tapage, beaucoup plus que jadis ; on les regarde à peine, et chacun d'eux eût fait sensation par son sérieux savoir, sa mise en cadre imprévue, sa hardiesse ou sa lumière, dans les salons d'il y a quinze ans. L'impressionnisme a changé bien des choses ! Il a apporté la liberté, le sens de la décoration, de

l'interprétation ornementale de la nature, l'horreur des sujets poncifs, l'amour de la vie colorée et riante, et le niveau de la production, si j'ose parler ce jargon, s'est indiscutablement élevé. Il y a ici des tableaux outrés ou escamotés, il n'y en a pas qui soient bêtes, sauf un ou deux. Et l'on s'arrête à chaque instant devant des paysages justes d'effet, joliment présentés et éclairés, synthétiques, délivrés des fioritures, devant de bons portraits, des intérieurs bien dessinés, en un mot des choses décelant le talent, sinon cette originalité qui échoit à dix hommes dans une époque.

La querelle du clair et du noir semble s'apaiser. Elle tournait à l'aigre récemment. Après ceux qui s'imaginaient qu'un peintre admettant l'existence du noir ne vaudra jamais rien, était venue la réaction de ceux qu'on a appelés si drôlement les « Nubiens » et qui se sont ingéniés, pour déclarer périmé le « fromage blanc » des autres, à retomber dans l'abus du cirage. Comme plusieurs peintres se sont mis à écrire, et fort bien, la querelle a diverti la galerie. Des choses méchantes et amusantes ont été dites de part et d'autre. Les « Nubiens » dont M. Jacques Blanche s'était fait le très aigu porte-plume, ont raillé « la classe Durand-Ruel », laquelle a riposté : « Si l'impressionnisme clair ne vous avait tous nourris dans les langes, vous ne le renieriez pas aujourd'hui. » En un mot, on s'est houspillés; et à un moment la situation fût devenue presque difficile pour ceux qui, comme moi, aimant le beau où il se trouve, le trouvaient dans les deux camps, Nubiens ou Visages-Pâles ! Ce Salon montre heureusement que le salut n'est ni dans le noir, ni dans le clair ; sur ces deux gammes chantent des œuvres remarquables. Après tout, faire ce qu'on veut et ce qu'on sent est le seul programme raisonnable et acceptable pour ces deux tribus. Je félicitais Charles Cottet de ses beaux crépuscules ardents sur Ségovie ; il me dit doucement : « Je peins sombre parce que je sens mieux cela : quand je cherche le clair, je fais moins bien. » Cottet est le bon sens même. Et je serais bien désolé si Claus ou Maufra se mettaient à peindre noir, car ils « ne sentent pas » cela. Alors?... Alors il est temps de passer à l'examen des œuvres, car j'en viendrais doucement, à mon tour, aux fameuses « considérations générales ». Entrons, et nous saluerons en temps voulu les Visages-Pâles comme les Nubiens dans le sentier de la peinture !

*
* *

Le paysage est, de tous les genres, celui qui continue de présenter le plus grand nombre de morceaux intéressants. Belle et forte école, en vérité, noyau solide de la peinture française, avec l'adjonction de quelques robustes tempéraments flamands, anglais, américains ou norvégiens. Je parlais ici récemment des peintres belges. Vous en retrouverez certains : Marcette, Heymans, Willaert, Buysse, toujours forts. Claus n'a qu'une toile, la *Fenaison* : elle est d'une harmonie tendre et d'un beau métier, mais il faut exiger plus d'un tel peintre. Nous l'attendrons l'an prochain. Victor Gilsoul n'a, lui aussi, qu'un paysage, qu'on a relégué dans les salles du rez-de-chaussée : mais c'est un admirable et puissant poème symphonique que ce *Soir de Bruges*. Baertsoen est absent, comme Blanche, et on les regrettera tous deux. On jugera aisément si M. Harrison et M. Thaulow sont toujours égaux à eux-mêmes ; le second est plutôt pareil qu'égal : métier étourdissant, âme absente, procédés qui ne font même plus plaisir tant ils sont prodigués. Le savoir ingénieux de ce surproducteur ne lui est plus depuis longtemps un prétexte à exprimer la nature : c'est la nature qui lui est un très secondaire prétexte à montrer ses roueries de palette. Les très bons paysages de Lewisohn rachètent ses mauvaises figures ; le regretté Gustave Albert a un dernier envoi, d'une jolie clarté. M. Alfred Smith a bien du talent, et c'est avec joie qu'on retrouve ici une nouvelle série de jardins d'Espagne de Santiago Rusinol, aussi lumineuse et décorative que ces féeries si fêtées il y a trois ans. Enfin, la suite des petites toiles de M. James W. Morrice est toujours d'une harmonie aussi rare, d'une distinction aussi mystérieuse : une perle entre autres, la *Neige, quai des Grands Augustins*, d'une telle finesse de valeurs ! Cela est d'un maître. Et voilà pour les étrangers. Quant aux Français, leur phalange est imposante : ils chantent la terre natale, Midi brûlant ou cieux gris, soirs de douceur ou d'amertume, rêves de demi-teintes ou fécondes réalités. Voici MM. Cailliot, Aubin, Le Camus, Henri Havet, Victor Binet, Costeau, de Latenay, tous consciencieux et attachants, M. Lebasque, si vigoureux et sincère, M. Braquaval, caractériste et précis, M. Prunier, énergique et large, un des meilleurs peintres d'atmosphères de ce temps, M. Paillard, aussi bon coloriste que bon aquafortiste, M. Guillaume Roger, que le souvenir de Monet hante dans ses visions de Hollande, M. Damoye et son coloris tendre, son sens des grands plans, M. Dauchez et ses harmonies tristes et étranges soutenues par un beau dessin stylisé. Je mentionne vite M. Montenard pour dire qu'il est impossible de peindre un Midi plus systématiquement faux, avec plus de fadeur dans l'outrance apparente, et j'en reviens avec joie aux gens de talent. Deux font exception : René Ménard et Raffaëlli ne s'apparentent à personne, à aucun mouvement. Le premier cherche de plus en plus le style : belles nudités mordorées, un peu conventionnelles et monotones, devant un soir

bien vu déjà. Mais il y a ici un vaisseau blanc sur une mer calme, un *Mont Blanc* dont l'harmonie froide et pure est un délice pour l'âme et pour les yeux. M. Barthélemy rappelle un peu les ciels ouatés et suaves de Renoir : il y inscrit le fusinage amusant de ses buissons et de ses arbres grêles. Il est curieux, savant, attirant : il a même de l'émotion intense (voir sa *Route abandonnée*), et quelle limpidité, quel art du mouvement et du vent ! C'est un paysagiste si personnel ! Ni impressionniste ni Nubien, celui-là : lui-même, et toujours aussi chercheur, aussi neuf qu'au début de sa belle carrière. Et voici le groupe des mélancoliques, des musiciens de la nuance. C'est Pierre Lagarde, avec un beau morceau, plus robuste que d'habitude, ce *Soir de guerre* boueux, où le soleil éclaire des flaques de sang et des cadavres dans une avenue de province, neigeuse et lugubre. C'est René Billotte, magistral évocateur des levers de lune. C'est Henri Jourdain, avec un suave *Parc de Saint-Cloud*. C'est Henri Duhem, avec sa série de poèmes roses et gris racontant la France du Nord, un *Semeur à l'Aube* absolument admirable, tout un envoi d'une délicate et touchante sensibilité. C'est Gaston Le Mains, trop peu connu jusqu'ici, intimiste d'une grâce simple, sentant et sachant rendre la vie de l'inerte avec une beauté qui lui vaudra la gloire quelque jour.

C'est, enfin, Cottet et Henri Le Sidaner qui l'ont déjà. Cottet nous raconte son voyage en Espagne : il dit la splendeur de Ségovie et de Salamanque au couchant, les tours roses des cathédrales sur un ciel de turquoise verdissante ou dans l'irradiement pourpré du rayon suprême, et il ose peindre toute entière Avila la mystique, dans sa brune ceinture de tours et son paysage aride, morne, brûlé, avec des finesses et des soulignements qui sont d'un maître peintre. Quant à Le Sidaner, c'est toujours l'incomparable virtuose de la nuance nocturne, le Debussy ou le Jacques Thibaud de la peinture. Les six toiles qu'il expose sont les transfigurations de six aspects de la nature. La *Rue au Crépuscule*, avec sa foule, ses omnibus, ses fiacres, inaugure un nouvel essai de son génie coloriste — j'écris le mot, et ce n'est pas sans y avoir mûrement réfléchi. Il y a en effet du génie dans cet homme, à force de profonde vibration de l'âme, et il y a aussi la technique la plus subtile, la plus belle. Etudiez la valeur et l'exécution de ces maisons pâlies par la lune qui se lève, et vous verrez quelle beauté exquise un artiste peut extraire d'une maison de boulevard avec ses balcons à enseignes. Voyez l'audace de ces marbres roses de Trianon dans la neige, le chant ineffable de cette lune verte dans une simple rue de village, et le contraste de ce jardin au soleil avec ses recherches impressionnistes : Le Sidaner ne peint pas, il joue de la peinture comme d'un violon. Ah ! le grand, le tendre, le savant harmoniste, et combien il faut l'admirer !

Il m'amènera directement — et c'est le seul de nos peintres qui supporte cette transition — à parler des œuvres de Cazin qu'un pieux hommage a réunies dans une salle spéciale. Il y a là les plus graves chefs-d'œuvre que le paysage français ait connus depuis Corot. Une grande âme y parle, immortelle, et les larmes viennent aux yeux en contemplant ces sites calmes, ces rêves recueillis, toute cette beauté. Oui, Le Sidaner est le seul qui, s'élevant au-dessus de l'impressionnisme et touchant au grand style sans cesser d'être musical, me semble digne de devenir un Cazin nouveau. Cazin n'a pas été seulement un incomparable poète du demi-jour et de la nuit claire, un technicien hors pair, un sensitif, un dessinateur du sol : il a su toucher au fantastique, à la vérité cachée qui est l'apanage des seuls grands artistes. Voyez son *Elsinore*. C'était un château du Nord français, entouré d'eau, avec de tristes peupliers. Cazin l'a vu la nuit, il a vu les brouillards s'avancer sur l'eau morte vers ces vieilles tours, comme recélant des apparitions. Il a peint cela fidèlement. Mais son âme veillait : elle a évoqué Elseneur à l'heure inoubliable où le jeune Hamlet voit, sur la terrasse, venir le spectre paternel. Et dans l'âme du maître pensif l'association de la réalité et du songe héroïque s'est faite : il a appelé *Elsinore* cette œuvre inouïe, et c'est bien en effet le tragique shakespearien qui peuple ce site désert. Et c'est aussi, ce tableau, la maison Usher — car toutes les trouvailles du sublime se ressemblent et se confondent. Je vous demande de regarder aussi longtemps que vous le pourrez un fascinant petit tableau — une table au bord de la nuit, avec une feuille de papier et un porte-fusain. C'est la merveille de l'art suggestif sans aucune « littérature », par la seule magie des tonalités correspondant aux sentiments, jouant à même le piano de l'âme. Chaque nuance de Cazin est une idée. Au reste, je vous demande de tout examiner longuement, si vous avez soif de beauté : vous goûterez le charme adorable et troublant de voir, du silence pacifique de cet art, naître les fantômes de l'idéalité la plus noble. Cazin était un grand homme.

*
* *

On pense bien que si le plus beau portrait du Salon n'est pas de Besnard cette année, c'est qu'il est d'Eugène Carrière. Et en effet, le portrait du sculpteur Devillez et de sa mère est l'exemple de ce que peut la maturité réfléchie et savamment émue d'un grand physionomiste, et une leçon d'aîné pour toute la génération des intimistes.

Le contingent étranger est, comme toujours, remarquable. James Guthrie se maintient dans tout

son prestige de beau dessinateur aux plans puissants et sombres : John Lavery, moins heureux cette année, a pourtant, sous le titre allégorique de *Polymnia*, une belle figure de femme en noir accoudée à un piano, avec la note vive d'une rose rouge qui s'effeuille : les beaux noirs, le beau style ! De M. Casas, un bon portrait équestre du roi d'Espagne, dans la façon grise de Guthrie ou de Lavery, assez inattendue ici : peu personnel, mais de tenue sérieuse. De l'Américain Maurer, deux bonnes figures, et aussi de M. de Glehn, de M. Austen Brown, de M. Armbruster, de M. Wagemans, de M. Ulmann, tous artistes dont la valeur est de bon aloi, classée, estimée depuis des années. J'y ajoute les portraits de Mlle Olga de Bosznanska, qu'on connaît depuis peu et qui ne tardera pas à prendre une grande place méritée : si je ne me trompe, elle se rallie à ce groupement de Prague si intéressant qui compte des chercheurs comme Preisler, un maître comme Svabinsky, qu'on ignore en France et dont j'espère parler ici quelque jour. Ce n'est pas manquer à Sargent que préférer ses autres portraits à celui de la duchesse de Sutherland de cette année, encore qu'il y ait de bien beaux détails. Le millième portrait de M. Willy est le meilleur qu'il possèdera. Il est signé Boldini. C'est la vie même, et quelle peinture spirituelle ! Cette admirable effigie fait presque du tort à un portrait de femme accoudée, non moins beau pourtant, non moins savant et caractérisé. Boldini fêté par les mondaines nerveuses est supérieur à lui-même dans les portraits masculins. Son Whistler, son Lewis-Brown, son Willy lui feront plus d'honneur que toutes ses femmes en coup de vent. M. Zuloaga terminera notre liste de portraitistes étrangers. On sait la belle virtuosité de ce peintre. Pourquoi pourtant cette peinture osée par l'expression, la couleur, la mise en cadre, me fait-elle penser à l'École avec une invincible, une obscure et obstinée défiance ? Le pittoresque trop voulu équivaudrait-il la timide sagesse ? Il me semble voir déjà M. Zuloaga recommencer son propre poncif. C'est évidemment très fort, plein de talent, très peintre : mais, la surprise séduisante une fois amortie, on sent dans ce tempérament violent une façon de classicisme froid, une ponctualité dans l'improvisation. Beau métier, caractère exact et acerbe, allure crâne, mais quand même des défauts d'école ou de musées (soyons courtois) : pas d'air, les figures collées au ciel, un décor vide, des trous dans la composition, rendus plus visibles par l'insistance à grouper les personnages dans un coin. Le paysage n'est qu'une tapisserie sans intérêt, sans renforcement de l'expression générale : des alliances de tons très rares jusqu'à détonner. M. Zuloaga est célèbre, très acheté, très demandé. Peut-être craindrons-nous qu'il tombe dans la manière : et rien n'est pire qu'une spontanéité qui devient une manière. Malgré tout c'est quelqu'un qui compte, un robuste talent, sinon un grand artiste.

Il faut voir le ravissant goûter où M. Maurice Eliot réunit de fins et lumineux portraits, le large portrait de Mme Jules Comte par M. Woog, qui progresse, celui de M. Jules Adler par cette femme de grand talent qui s'appelle Mlle Delasalle, les pastels un peu secs mais si pénétrants de Mlle Breslau, le portrait en pied, très solide, qu'a fait de son frère le jeune Bernard Boutet de Monvel, si bien doué, si travailleur, une forte effigie de femme triste de M. Paul Robert, les sombres figures, d'une belle tenue, de M. Léopold Stevens qui est un bel ouvrier, le pastel clair, doux, plein de grâce, que M. Armand Point a fait d'après Mme Victor Margueritte, l'image vive et vraie de M. Eugène Rodrigues par Mathey, un fin et mélancolique portrait de M. Dagnan. Il faut voir tout cela, qui est remarquable. Et il faut non seulement voir, mais aimer, mais admirer les portraits de jeunes filles de M. François Guignet, parce que ce sont de délicats chefs-d'œuvre. Voilà un intimiste modeste, patient, profond, plein de sentiment, qui est tout simplement un des maîtres de demain, et je ne connais personne à qui la gloire devrait plus justement échoir. Allez voir le numéro 607, cette jeune fille assise, et dites si ce n'est pas une des choses les plus françaises, les plus touchantes, les plus achevées qu'on puisse voir. Diderot aurait écrit des pages enthousiastes sur l'âme et la beauté ingénue d'une telle œuvre, discrète et parfaite.

Est-il nécessaire de redire que M. Carolus-Duran adore la peluche rouge au point que tout ce qu'il peint est peluche ? Il faut voir l'œil noyé de cette personne nue qu'il appelle *Volupté* (tout bonnement !) pour comprendre que la candeur peut habiter l'âme d'un directeur de villa Médicis ! Et le portrait de M. Léonce Bénédite est d'une pauvreté qui défie tout commentaire. La *Polaire* en jupe rose de M. de La Gandara vaut l'original : que ce peintre subtil et raffiné entende cela comme il voudra. Un tel modèle peut tenter d'autres peintres !

Et voici M. Caro-Delvaille. Je vous disais bien que les compliments excessifs gâteraient ce jeune artiste aux débuts brillants, habiles et superficiels. Si son portrait de Mlle Rolly soutient sa réputation hâtive, que dire de celui de Mme Rostand ? Que dire surtout de son paysage à figures, compilation de Renoir, Chavannes, Charles Guérin... et Giorgione, qui ne satisferait aucun d'eux ? Que dire enfin du grand tableau de M. Simon ? Un tel homme est de taille à supporter la franche et vraie opinion de qui l'aime. L'abus des cernures noires, l'imprécision des

éclairages, la fausseté de certaines valeurs, la lourde vulgarité et la laideur de certaines parties du dessin, le fâcheux mélange de factures, tantôt « de morceaux » et tantôt décorativement sommaire, enfin et surtout l'absence de vie, d'âme, de sentiment dans cette vaste photographie au charbon, attristeront ceux qui ont suivi avec un sincère intérêt l'évolution de ce fort et travailleur artiste. Mais lui surtout, et M. Caro-Delvaille peut-être, prendront leur revanche...

CAMILLE MAUCLAIR.

(*A suivre*).

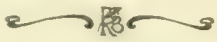

LA VIE LITTÉRAIRE

Livres d'Histoire

ARVÈDE BARINE. *Louis XIV et la Grande Mademoiselle* (1652-1693).

Comte FLEURY. *Les Drames de l'Histoire. — Mesdames de France pendant l'Émigration. — Madame de Lavalette. — Gaspard Hauser.*

HENRI D'ALMÉRAS. *Les Décades de Robespierre. — Catherine Théot et les Mystères de la Mère de Dieu. — Le Déisme et le Culte de la Raison pendant la Révolution.* Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Au fond, il n'y a que les romans ou les drames de l'histoire qui nous intéressent, mais tout est roman et tout est drame dans l'histoire. Et je ne vois pas très exactement pour quelle raison M. Henri d'Alméras étudiant : Catherine Théot, Le Déisme et le Culte de la Raison pendant la Révolution, revendique ce titre : *Les Romans de l'Histoire.* Je ne vois pas très exactement pour quelle raison le comte Fleury étudiant : Mesdames de France pendant l'Émigration, Mme de Lavalette, Gaspard Hauser, accapare ce titre : *Les Drames de l'Histoire.* Mme Arvède Barine, qui a étudié en deux volumes l'histoire de *la Grande Mademoiselle*, n'a fait autre chose qu'écrire un roman ou un drame...

Mme Arvède Barine excelle à traiter des sujets qui ne sont pas complètement inconnus et à ne pas les faire connaître très profondément. Elle vulgarise avec élégance. L'élégance n'a pas perdu tout son prix. C'est pourquoi Mme Arvède Barine est entourée d'une juste estime dans les milieux qui se flattent d'être intellectuellement élégants. Je ne sais si aucun de ses livres est de ces livres qui demeurent parce que leur information est neuve et complète et parce qu'ils sont écrits avec originalité. Je crois au contraire qu'ils ne se recommandent pas à l'attention du monde lettré par ces mérites spéciaux. Et je l'ai fait entendre en disant que Mme Arvède Barine vulgarise avec élégance. Elle est le plus aimable des vulgarisateurs. Et elle a la bonne tenue un peu grave de ceux qui sont presque des savants. Que si l'on examine tout à part ses qualités d'historien, on pourrait être tenté de les réduire à peu de chose. Que si on observe particulièrement ses qualités d'écrivain, on pourrait être tenté d'affirmer qu'elles ne sont point très au-dessus de la moyenne... Mais les unes réunies aux autres forment le plus agréable mélange, « qu'on ne se lasse pas de goûter »

Il est possible que son *Histoire de la Grande Mademoiselle* soit ce qu'on aurait le droit d'appeler son chef-d'œuvre. C'est en tous cas un des livres où, vigoureusement soutenue par des documents de toutes sortes, et surtout par les mémoires et par les œuvres littéraires sur lesquels il lui plait infiniment de s'appuyer, elle a le mieux appliqué son talent simple et ingénieux, c'est un des livres où elle a le mieux exprimé sa personnalité, fidèle à toutes les leçons littéraires que donne le passé qu'elle étudie, et à ce point fidèle qu'elle paraît ne plus pouvoir se dégager de lui et transposer seulement, dans son récit et dans son style, tous les récits qu'elle a lus et tous les styles qu'elle a observés tour à tour...

Ainsi l'œuvre de Mme Arvède Barine ne semble point totalement nouvelle. Et si on éprouve à la lire un plaisir si vif, c'est peut-être parce qu'elle ne surprend pas comme une révélation.

D'abord, on est tout étonné et ravi, car on s'attendait à trouver une femme, et on trouve un auteur, extrêmement au courant des auteurs du temps où l'ont conduit ses explorations. La première impression, pour si plaisante qu'elle soit, est néanmoins incertaine. On se demande, en effet, si l'auteur n'écrit pas avec une nonchalance insupportable, ou s'il ne fait qu'adopter avec négligence la tournure du style d'autrefois.

Et, tenez, les premières phrases de ce livre séduisant : *Louis XIV et la Grande Demoiselle*, sont celles-ci :

« La Fronde a été une révolution avortée. Elle était condamnée d'avance, ses meneurs n'ayant jamais su nettement où ils voulaient en venir ; elle l'avait d'ailleurs mérité (?), les intérêts particuliers y ayant tout de suite pris le pas sur les intérêts généraux. Les conséquences de son effondrement furent d'une importance capitale pour notre pays. »

Qu'est-ce donc que la Fronde avait mérité ? Mais voyez la caractéristique du style de Mme Arvède Barine : c'est l'emploi d'expressions métaphoriques qui ne sont pas absolument d'accord entre elles. Dans le même paragraphe, la Fronde avorte et elle s'effondre. Il y a là un mouvement de trop.

Et toujours les métaphores se succèdent et s'enchaînent insuffisamment :

« Il en résulta une telle transformation politique et même morale que la Fronde se trouve avoir marqué une séparation très nette entre deux périodes de notre histoire : *Il y a comme un grand fossé*

entre les temps qui l'ont précédée et ceux qui l'ont suivie. »

Plus loin :

« Lorsqu'ils (les chefs de la Fronde) revinrent de l'exil, qui un peu plus tôt, qui un peu plus tard, les derniers après la paix des Pyrénées (7 novembre 1659), un changement s'était déjà produit dans les idées et la façon d'être, et plus d'un parmi eux se sentit *dépaysé*. Il fallut se remettre *au diapason*. Ce fut *un peu le pendant*, en beaucoup *moins accusé*, de ce qui s'est passé pour les émigrés à leur rentrée sous le Consulat.

« La princesse dont nous avons conté les années héroïques nous en (?) offre un exemple excellent. »

Eh bien ! ce serait faire travail de pédant que de noter les imperfections de cette nature qui pullulent dans le style de Mme Arvède Barine. Je ne prétends pas qu'elles concourent à donner à ce style son charme. Elles aident du moins à composer ce que l'on pourrait appeler sa physionomie. Il a de l'indolence et de la vivacité. Il est facile et il est « lâché ». Style traditionnel, tout à fait « en négligé ». Il ne laisse pas au reste que d'avoir assez grand air.

Sans doute, pourrait-on également sourire de la puérilité de certaines idées générales. Mme Arvède Barine veut bien nous conter que la noblesse française s'empressait à Saint-Fargeau où la Grande Mademoiselle se trouvait en exil. Or, le château de Saint-Fargeau était fort délabré. Mademoiselle ne savait où mettre ses visiteurs. On menait les plus importants chez le bailli. La duchesse de Sully et sa sœur, la marquise de Laval, venues ensemble pour un séjour assez prolongé, firent tout le temps la navette entre le grenier où la Grande Mademoiselle tenait sa cour et le « lit neuf » de la ville de Saint-Fargeau, lit appartenant au bailli marié récemment. « Des femmes de qualité, arrivées au même moment, s'étaient logées où elles avaient pu, au petit bonheur, et il en fut ainsi jusqu'à ce que le château ait été remis en état. Chacun était mal, et personne n'y faisait attention Il y a de l'élégance dans cette façon hautaine de traiter le « confort », ajoute Mme Arvède Barine ; l'importance qu'il a pris de nos jours semble, en comparaison, bien bourgeois dans le mauvais sens du mot ».

On aurait quelque droit de répondre que si le confort a pris de nos jours de l'importance, c'est parce qu'on a trouvé des moyens de l'assurer. Au XVIIe siècle on ne traitait pas le confort d'une façon hautaine : on l'ignorait. Regardez de près l'idée générale de Mme Arvède Barine. Rien ne reste. Mais c'est une excellente idée générale de conversation que l'on exprime en passant, et « qui fait son petit effet ». Il y en a beaucoup comme celle-là dans le livre de Mme Arvède Barine, pas très solides, pas très profondes, agréables...

Mais Mme Arvède Barine a su, avec autant d'art que de naturel, ressusciter l'âme d'une femme vieillissante qui se sentait devenir vieille fille et à la longue mourut de la rage d'être devenue vieille fille tout à fait...

Par dessus tout, elle fut adroite à décrire les mœurs d'une époque où les mœurs se transformaient avec célérité, d'une époque où les mœurs étaient à la fois très rudes et très polies. Ce ne sont point des révélations qu'elle nous apporte. Mme Arvède Barine ne se propose que de nous faire goûter mieux ce que nous connaissions déjà un peu distraitement. Et il faut convenir que ses peintures ont beaucoup de charme.

Elles ont tout pour plaire et, particulièrement, le concours que leur prête la littérature du temps. C'est ce que l'on doit aimer le plus en ce livre attrayant : l'union de la littérature et de l'histoire! Mme Arvède Barine ne néglige jamais de nous faire assister au développement des idées et des mœurs littéraires ; c'est ainsi qu'elle nous instruit plus complètement de la formation d'une société.

Nous parle-t-elle du séjour de la Grande Mademoiselle et de sa petite cour à Saint-Fargeau, elle insiste alors sur le sentiment de la nature qui entrait dans les âmes et même dans la conversation. « On s'arrêtait pour admirer les points de vue, on allait les chercher, et l'on tâchait de s'expliquer pourquoi on les trouvait beaux, les raisons que l'on s'en donnait étaient de gens qui, tout en sachant goûter un grand bois et le « beau tapis de pied » de sa mousse, préféraient aux paysages naturels ceux où se faisaient sentir l'intervention et le travail de l'homme. Un « désert » leur plaisait moins qu'un paysage habité, un site sauvage moins qu'un riant « assemblage » de champs cultivés et de « vergers plantés avec symétrie », rappelant « l'agréable variété des parterres qui sont faits par l'artifice des hommes ». Ainsi Mme Arvède Barine note au passage des choses que nous savions déjà pour les avoir plusieurs fois entendu dire. Mais elle les note avec plaisir autant qu'avec délicatesse, et à cause de sa délicatesse, elle nous fait partager son plaisir. Elle ne manquera pas d'ajouter qu'alors on décrivait mal la nature que l'on était encore inexpert à bien goûter. *Mademoiselle* en fit de meilleures descriptions dans ses *Mémoires*. Segrais en fit qui n'étaient pas de beaucoup meilleures. Il y a à cette médiocrité une grande raison. Fions-nous à Mme Arvède Barine pour qu'elle nous la dise : En ce temps-là notre vocabulaire descriptif n'était pas encore créé. Ce fut Bernardin de Saint-Pierre qui le créa. Une note nous dit gentiment : « Voir le *Bernardin de Saint-Pierre* de la collection des Grands Écrivains », la note n'ajoute pas que Mme Arvède Barine est l'auteur de « *Bernardin de Saint-Pierre* », mais elle le fait pressentir avec

discrétion. On se demande toutefois si ces idées exprimées sur le sentiment de la nature des invités de la Grande Mademoiselle à Saint-Fargeau et sur leur inhabileté à décrire ne sont mises là que pour permettre de rappeler à nos mémoires infidèles le Bernardin de Saint-Pierre de la collection des Grands Écrivains, ou si ce rappel de Bernardin de Saint-Pierre n'intervient que pour nous convaincre mieux de l'érudition de Mme Arvède Barine, touchant l'histoire du sentiment de la nature.

Que de détails il serait bon de souligner en ce livre constamment aimable. En voici un qui n'a peut-être pas cessé d'être intéressant aujourd'hui.

La Grande Mademoiselle en 1662 est rentrée à Paris. Elle est au Palais du Luxembourg. Elle a trente-cinq ans. Elle est toujours la Grande Mademoiselle. Elle est toujours Mademoiselle. Elle forme un salon. Il devient le premier salon de Paris. Et c'est à ce point que nous reprenons l'histoire de la société dans ses rapports avec l'histoire de la littérature et des littérateurs.

« Paris, nous dit Mme Arvède Barine, ne pouvait plus se passer de jolie conversation depuis qu'il en avait goûté sous la direction de Mme de Rambouillet et qu'il s'était découvert le génie de cet art délicat. »

Mais Mme de Rambouillet, qui vivait toujours, avait jugé qu'il était temps de faire la retraite. Elle ne recevait plus personne. Mlle de Scudery avait fait tous ses efforts pour succéder à Mme de Rambouillet comme reine de la Société. Elle recevait le samedi presque tous les beaux esprits qui avaient fréquenté à l'hôtel de Rambouillet. Néanmoins, comme le dit fortement Mme Arvède Barine, « ce n'était plus cela. » Aux samedis de Mlle de Scudéry, on dépensait de l'esprit, on prouvait du savoir. Mais la pédanterie dominait toutes ces rares conversations. Mme de Rambouillet en avait libéré peu à peu les hommes de lettres. Se retrouvant entre eux, exclusivement entre eux, ils redevenaient pédants. Ils perdaient cette bonne grâce intellectuelle que leur avait donné le contact des nobles habitués de la Chambre Bleue. Ils prenaient le chemin d'être tout à fait des cuistres.

Les femmes qui fréquentaient les Samedis de Mlle de Scudéry n'avaient non plus rien de commun avec les duchesses et les marquises de l'Hôtel de Rambouillet. C'étaient de petites bourgeoises fort instruites mais qui n'avaient pas trop grand air. Et puis Mlle de Scudéry était un de ces « bas-bleus », qui faisaient frémir d'horreur Barbey d'Aurevilly, Mme Arvède Barine le dit avec une indulgente équité : « L'illustre Sapho » avait bien mérité d'inspirer Molière lorsqu'il écrivit les *Précieuses ridicules* ; M. Cousin — car Mme Arvède Barine écrit naturellement : M. Cousin — a beau se refuser à le croire, je m'imagine qu'elle n'y a pas échappé. »

Et donc la Grande Mademoiselle pouvait exercer une influence bienfaisante dans l'histoire de la conversation. L'ouverture de son salon était utile. Elle était urgente. « Mademoiselle rendit aux beaux esprits le service de les remettre à l'école de la Cour pour les manières et le langage... Il faut toujours que les écrivains se frottent aux « gens du monde » pour se décrasser de leur pédantisme. Il y a entre ces deux catégories sociales échange de services. Aujourd'hui les écrivains peuvent rendre beaucoup de services aux « gens du monde » !

Tout cela, c'était néanmoins pour la Grande Mademoiselle « peloter en attendant partie » et elle brûlait toujours de trouver un mari. Elle répandait sa profession de foi sur l'amour qu'elle faisait mine de mépriser : « Son commerce est honteux ; il est volage et inégal, sans foi et sans probité... C'est un impie ; il se moque du sacrement. Le mariage ne raccommode rien. Il donne tout à l'homme. Tirons-nous de l'esclavage, s'écriait Mademoiselle ; qu'il y ait un coin du monde où l'on puisse dire que les femmes sont maîtresses d'elles-mêmes. » Elle disait, mais aspirait de toutes ses forces à tomber dans cet esclavage. Elle n'y parvint pas ; et ayant été plusieurs fois sur le point de se marier, d'épouser des rois ou des princes, elle ne put même épouser Lauzun...

Le tragique de cette vie manquée avec éclat, Mme Arvède Barine l'a dépeint doucement, aussi bien que le pittoresque impressionnant et comique de cette existence mouvementée... Et voilà donc un livre de bonne compagnie que beaucoup devraient lire. Ce livre n'est ni plus ni moins qu'un roman. Nous ne sommes pas de ceux qui disent : Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde... Nous acceptons volontiers que l'on traite une fois encore tous les sujets qui ont été traités à plusieurs reprises. Tout est dit et l'on vient trop tard... Mme Arvède Barine a justement la manière la plus avenante de rajeunir les sujets qui paraissent assez vieux.

De tels livres répètent moins ce que nous savons de l'histoire que les romans d'aujourd'hui ne répètent les romans d'hier. Oui, il y a plus de nouveauté dans une étude comme celle de Mme Arvède Barine sur *Louis XIV et la Grande Mademoiselle* qu'il n'y en a dans les romans que nous prodiguent les écrivains prodigieusement originaux de notre époque... Et il me semble que c'est précisément à ces livres d'histoire — où sont contés les romans de l'histoire — que devrait venir et s'arrêter la faveur du public qui se flatte d'être le public cultivé.

*
* *

Puisse donc le public s'éprendre d'une belle ardeur pour les romans de l'histoire ! Cette ardeur, il semblait la témoigner il y a quelques années. Elle s'est

affaiblie maintenant. Souhaitons qu'elle se ravive !

Partout il rencontrera ces aventures touchantes, dramatiques qui font palpiter les cœurs. S'il consent à lire l'ouvrage alerte de M. Henri d'Alméras sur les *Dévotes de Robespierre*, il y suivra non sans mélancolie la destinée de la duchesse de Bourbon mariée, à vingt ans, au prince de Condé qui avait quinze ans, enlevée par son mari du couvent où on l'avait enfermée en attendant que le prince eût un peu plus l'âge de faire un mari, aimée de lui, délaissée par lui, cherchant à aimer ailleurs, n'y trouvant ni le bonheur, ni peut-être l'amour, mère de ce duc d'Enghien qui devait être fusillé dans les fossés de Vincennes, désemparée, et si je l'ose dire, détraquée, s'adonnant à l'occultisme, demandant au mystère les consolations que la réalité lui refusait, faisant alors mille expériences de somnambulisme, de magnétisme, d'alchimie, cherchant dans sa détresse morale à soulager les malheurs d'autrui, se persuadant aisément que rien n'est plus capable de les soulager que ces mystérieux remèdes, interdits et odieux aux profanes, mais dont le secret est donné par Dieu à quelques initiés, devenant révolutionnaire par bonté d'âme, arrêtée, expulsée, traînant à travers l'Europe son inquiétude et sa tristesse, pleurant son fils, et mourant soudain à demi folle, à demi résignée...

Mais si ce public incertain que l'on nomme le public cultivé consent à lire les *Drames de l'Histoire* que le comte Fleury narre avec une émotion précise, il suivra sans doute passionnément les péripéties de la tragique aventure où Mme de Lavalette retrouva son mari et perdit sa raison...

*
* *

Je vous le dis en vérité, il n'est rien de plus émouvant que l'histoire. Cela on le sait de reste, et qu'elle est variée autant que possible. Mais ce que l'on ne sait pas, c'est que il n'y ait pas plus de gens d'esprit pour lire les drames ou les romans de l'histoire qui leur sont contés avec goût, et c'est qu'il y ait, en revanche, tant de gens d'esprit qui s'acharnent encore à inventer des fictions dramatiques ou romanesques infiniment plus pauvres que celles que l'histoire leur fournit, et qui, aussi bien, ne sont pas pour cela lues beaucoup davantage.

J. Ernest-Charles.

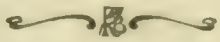

LE CERF

Dans un ravin, sous le soir triste, au chant du cor,
Le grand fauve est tombé. Son poitrail fume encor
Et du sang tiède pleure à ses cornes légères.

A l'aube, il s'éveillait sous les blondes fougères,
Dans l'ombre et dans l'odeur balsamique du pin.
L'oreille amplifiée aux souffles du matin,
Debout, il écoutait bruire les voix prochaines
Des sources dans l'étang et du vent dans les chênes.
Immobile à ses pieds, une biche aux aguets
Protégeait le sommeil des faons et des daguets.
Çà et là, bondissaient des chevrettes furtives.
Puis, au bord de l'étang où riaient des eaux vives,
Favori de la biche et prince du coteau,
Il allait, souple et noble et fier, mirer dans l'eau
Le double chandelier de ses cornes d'ébène.
Et la biche avec lui, tout près de la fontaine,
Allongeant son col fin vers le saule pendant,
Aux pointes des bourgeons amers risquait sa dent.
Ils folâtraient tous deux loin des retraites sombres.

Mais on ne verra plus, là-bas, jouer leurs ombres...

Paul Harel.

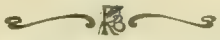

THEATRES

Comédie-Française : *Le Duel*, pièce en trois actes, de M. Henri Lavedan.

Voici donc la seconde fois que M. Henri Lavedan, de qui jadis nous connûmes des inspirations moins sévères, s'attaque aux grands sujets, deux fois aussi que les grands sujets le lui rendent en succès et en renommée... Qu'est-ce que cela, les grands sujets ? Tout uniment les sujets simples, sérieux, profonds, éternels comme l'âme humaine, cette âme qui est la clef de l'univers, de qui toute vérité et toute beauté découlent... ceux que la vie remet perpétuellement en question, parce qu'au fond, dans ses traits essentiels, l'homme est toujours identique à lui-même ! Les grands sujets, ce sont les grands *lieux communs*, si bizarre que cela paraisse d'abord, ceux qui composent le fond de la littérature éternelle, et toujours feront palpiter l'humanité. Les grands sujets, ce sont les thèmes en apparence usés, déflorés, mais dont il suffit qu'un esprit créateur les reprenne, en les adaptant à nos modernes exigences, pour leur restituer la jeunesse et la vie qui sommeillaient en eux.

Une première fois — il y a trois ans, rappelez-vous — ce fut le thème du Séducteur, de l'homme

à femmes, celui pour qui l'unique raison de vivre est l'Amour — si toutefois on peut, d'un si beau nom, décorer une telle passion — disons mieux : la conquête de la femme, et l'abandon de cette même femme, aussitôt délaissée que prise... et ce fut ainsi que le séducteur professionnel, le Don Juan de Molière, de Mozart, et des mille et une femmes, nous apparut encore réincarné, revivifié, rajeuni, mis au point de nos modernes curiosités, sous les traits, peut-être exagérément modernes, du libertin Priola. Pièce âpre, forte, vigoureuse et râblée, ce *Marquis de Priola*, abondante peut-être en traits répulsifs — mais cela ne tenait-il pas un peu à la nature même du sujet? — somme toute remarquable, faite pour surprendre et déconcerter, nous l'avons dit ici, venant d'une plume accoutumée à de tout autres jeux! Une fois de plus aujourd'hui, M. Lavedan semble dépouiller le vieil homme, plus exactement le jeune homme. Il tourne à nouveau ses regards vers les sujets éternels : il s'arrête à celui des *Frères ennemis*, qui inspira les Tragiques, et il en tire cette pièce moderne : *Le Duel*, comme de *Don Juan* il avait dégagé *Priola*. Le processus mental est le même : c'est une pareille transformation, une égale transposition psychologique, une équivalente mise au point. Reste donc à examiner la valeur des éléments modernes substitués aux anciens, et si, dans la mise en œuvre du conflit où se ramène nécessairement toute conception dramatique, qu'elle soit ancienne ou moderne, ces éléments sont aussi représentatifs de leur temps, que le pouvaient être du leur ceux des premiers maîtres du théâtre qui s'exprimèrent par eux!

Une fois de plus, l'auteur aurait pu s'en tenir à l'*Amour*, comme cause unique de rivalité entre frères, et suffisante à coup sûr pour créer des *Frères-Ennemis*. Telle est la force de cette passion, souveraine et dominatrice des hommes, qu'au regard du psychologue, que nulle considération morale ne vient aveugler, elle suffit, elle seule, à justifier les pires interversions de sentiment. Mais s'en tenir à l'unique amour, n'était-ce pas risquer, dans une affabulation moderne, de glisser au Mélodrame? n'était-ce pas quelque peu d'avance compromettre son sujet? M. Lavedan l'a bien senti, et par un trait d'habileté qui est en même temps une preuve de force, l'auteur a *compliqué* ce sujet : il a créé, si je puis dire, un conflit au *second degré*, en surajoutant à l'amour, qui lui seul ne satisfaisait pas ses ambitions, le *sentiment religieux*. Par là, nous le répétons, M. Lavedan nous donne une preuve de force et d'habileté. De force tout d'abord, car c'est montrer une singulière entente des exigences de rajeunissement pour les grands lieux communs qui composent la matière première du théâtre... D'habileté ensuite, puisque nul élément plus que le sentiment religieux ne saurait être à la fois *actuel* et *éternel* La violence, l'âpreté des conflits réels qui, à l'heure présente, s'engagent en son nom, nous sont un gage certain de son actualité. Quant à son caractère d'éternité, nous en pouvons croire un maître peu suspect de complaisance à l'endroit des formes particulières par où il s'affirme tout le long des siècles, mais imbu du génie religieux dans ce qu'il eut de plus haut et de vraiment éternel, tout au moins durant la première partie de sa vie : — « La Religion, écrivait-il en des pages inoubliables, est la plus haute et la plus attachante des manifestations de la nature humaine : entre tous les genres de poésie, c'est celui qui atteint le mieux le but essentiel de l'art, qui est d'élever l'homme au-dessus de la vie vulgaire et de réveiller en lui le sentiment de son origine céleste. Nulle part les grands instincts du cœur ne se montrent avec plus d'évidence, et lors même qu'on n'adopte en particulier l'enseignement d'aucun des grands systèmes religieux qui se sont partagé ou se partagent le monde, il ressort de l'ensemble de ces systèmes un fait immense, qui constitue à nos yeux la plus consolante garantie d'un avenir mystérieux, où la race et l'individu retrouveront leurs œuvres, et le fruit de leurs sacrifices (1). » Certes, M. Lavedan fut bien inspiré en sentant ce qu'enfermaient comme ressort dramatique de tels éléments et en en faisant l'intérêt majeur du *Duel*.

Voici donc deux frères, frères par le sang puisqu'ils sont enfants d'un même père et d'une même mère, que tout jusqu'alors a séparés. Différences de goût, de sensibilité, de vie réelle. L'un, de formation scientifique, toute positive, qui eut une jeunesse studieuse et chaste, et depuis sa première enfance consacra sa vie au travail, est devenu un aliéniste célèbre, bien qu'il ait à peine franchi la quarantaine : c'est le docteur Morey. L'autre, qui connut une jeunesse orageuse, troublée par les passions de la chair, s'est finalement converti, est devenu prêtre, et a fait un retour sincère à la croyance... évolution psychologique fréquente, que nous connaissons pour en avoir vu de brillants exemples et qui repose toute sur une brusque interversion : c'est l'abbé Daniel. Séparés par vingt années d'isolement, les deux frères se retrouvent tout à coup, de nouveau placés l'un en face de l'autre par les circonstances de la vie, et pour quel tragique conflit! L'aîné, le savant, le médecin, celui qui eut une jeunesse chaste, est épris, comme peuvent l'être les chastes quand ils deviennent amoureux, épris jusqu'à la folie, d'une femme mariée, indignement mariée, dont il soigne le mari, condamné à une disparition prochaine. Or, par la plus

(1) Ernest Renan. Préface des premières *Études d'histoire religieuse*.

étrange, mais non la plus inadmissible des coïncidences — car la vie nous en a montré d'aussi frappantes — cette jeune femme, la duchesse de Chailles, a pour directeur l'abbé Daniel, et c'est au confessionnal de celui-ci, sous le voile d'un strict et réciproque anonymat, qu'elle découvre les secrets d'une conscience troublée, qui lutte contre son amour pour le docteur et demande au sentiment religieux la force nécessaire pour la soutenir !

Dès l'exposition de la pièce, et avant que les rapports réciproques de ces trois personnages nous soient exactement connus, avant qu'ils leur soient connus à eux-mêmes, la duchesse de Chailles nous est présentée comme une créature flottante, tourmentée, ballottée par les tumultes d'une âme incertaine, tour à tour victorieuse et vaincue. J'ai entendu quelques personnes en faire reproche à l'auteur : je ne saurais, pour ma part, être de leur avis. Outre qu'il est assez naturel qu'une jeune femme de trente ans, même religieuse, unie à un mari indigne, dont la disparition proche et certaine ne saurait être attribuée qu'aux désordres de sa conduite... outre qu'il est naturel, disons-nous, qu'une telle femme envisage pour l'avenir la possibilité du veuvage et, partant, d'une seconde union avec un homme qu'elle estime et qu'elle aime pour des raisons justement contraires à celles qui lui font mépriser ce premier mari, il est encore dans la nature même de la femme, et de son essence, si je puis dire, d'être incertaine en sa volonté, et flottante en ses décisions. Il ne nous plaît pas que la femme soit trop sûre d'elle-même. De Shakespeare, qui a tout compris et tout vu, vous connaissez la parole immortelle sur Cléopâtre, qui « de sa défaillance fait une beauté ». — N'est-ce pas là le symbole éternel de la féminité, et par quoi ces êtres charmants sont le plus près de notre cœur? Comme amant de la Beauté, il nous plaît donc que la duchesse de Chailles soit faible et nous le montre. Si tout d'abord et dans la première scène, nous la voyons qui résiste aux pressantes allusions du docteur, et refuse, épouse irréprochable, d'accepter toute autre consolation que celle de l'amitié, il ne nous déplaît pas qu'à la fin même de cet acte, pressée par les sollicitations de l'homme qu'elle aime en secret et qui d'elle est ardemment épris, elle défaille presque entre ses bras et se laisse arracher une promesse de rendez-vous. La scène a passé difficilement, parce qu'au théâtre, phénomène de la psychologie collective, le public aime les caractères tranchés, ceux en qui la volonté prédomine, et qu'il répugne aux nuances d'une psychologie trop souple. Mais combien ces nuances nous semblent conformes aux traits essentiels d'une psychologie féminine, est-il besoin d'y appuyer, et combien la jeune femme nous plaît davantage ainsi par son trouble et son émoi !

C'est au second acte que se noue l'action dramatique : c'est avec le second acte aussi que s'accuse le caractère de l'abbé Daniel et s'affirme la psychologie du *prêtre*, principal objectif de l'auteur, puisqu'il symbolise ici la puissance du sentiment religieux, auquel se trouvent subordonnées toutes les parties accessoires du drame. Le *Duel*, c'est avant tout une étude de *prêtre*, et voilà de quoi il faut féliciter M. Lavedan. Chez l'abbé Daniel qui, jusqu'alors, n'avait été pour elle que le directeur anonyme dont on ne connaît même pas le visage dissimulé par la grille du confessionnal, mais dont un hasard lui a révélé l'identité, la jeune femme est accourue pour le supplier qu'il la sauve du brusque danger où l'ont placée les troubles de ses sens et la promesse faite au docteur. La scène est belle et forte, poignante, disons le mot, et d'une progression d'intérêt toujours croissante, celle où la duchesse de Chailles se trouve entre les deux hommes, entre les deux ennemis, frères-ennemis par la passion et la croyance : le Dr Morey, qui a suivi la jeune femme et vient la réclamer au nom de son amour et des droits sacrés pour lui de la passion... le prêtre Daniel, dont le devoir de prêtre est de sauver une âme, de la protéger, de l'arracher aux entreprises d'une passion qu'il juge sacrilège, bref de la défendre contre le péché et contre elle-même qui se confie à lui. Voilà une des plus fortes situations, et des plus originales que j'ai vues au théâtre et dont je ne connais pas de précédent dans notre art dramatique contemporain. La suprême habileté de l'auteur fut ici de nous laisser quelques instants hésitant, haletant sur un point du plus haut intérêt ; celui de savoir si, dans l'éloquente défense que le jeune prêtre entreprend pour sauver celle qui se confie à lui, c'est le *prêtre* seul qui, par son caractère sacré, protège sa pénitente, ou bien si dans sa parole même ne transparaissent pas quelques troubles accents par où se révèlent des émotions qui appartiennent encore à la terre, et des intérêts qui ne sont plus seulement du ciel. Nous allons voir à quel dessein l'auteur s'est arrêté.

Trois solutions possibles s'offraient à M. Lavedan pour donner à son personnage principal le dernier coup de pouce qui accomplira son effigie. Il pouvait faire ressusciter en l'abbé Daniel les passions de sa vie passée, nous le montrer abusant de son influence sur un être épuisé par la lutte pour le détourner à son profit : c'était porter à la scène le type du *mauvais prêtre*, ce qui, après tout, était son droit, puisqu'il existe dans la réalité, puisqu'il est vraisemblable sinon fréquent, et que la vie nous en montre de déplorables exemples ! C'était là une solution

banale, de réalisation difficile sur la scène de la Comédie, et dont le seul bon goût l'eût détourné. Il pouvait encore nous montrer l'abbé Daniel uniquement prêtre, prêtre sans trouble et sans passion, c'est-à-dire ayant anéanti en lui tout souvenir et toute reviviscence des émotions de la chair. Et si une telle conception était moins riche en conflits dramatiques, du moins était-elle acceptable et parfaitement conforme à ce que nous savons du sentiment religieux. Mais il y avait une troisième manière de comprendre son personnage, à la fois plus humaine et plus riche d'émotion dramatique, c'était de nous montrer en lui tout ensemble l'*homme* et le *prêtre*, c'est-à dire la lutte des élements, le *matériel* et le *spirituel*, le *passionné* d'autrefois, et le *croyant* d'aujourd'hui. Et c'est celle-là, ai-je besoin de vous le dire? que M. Lavedan, a choisie, et en faisant ainsi il a donné satisfaction aux besoins d'idéal moral que nous portons en nous, aussi bien qu'aux exigences de son art. Lorsque, après des heures de lutte, durant lesquelles le jeune prêtre cherche à voir clair en lui-même, heures de trouble et d'angoisse, puisqu'il se demande s'il a encore le droit de porter la soutane, l'abbe Daniel montre à la duchesse de Chailles devenue libre par la mort du duc, l'amour de son frère le docteur Morey comme le salut pour elle, et la maternité par lui, cette maternité qu'elle n'a jamais connue, comme la vraie destinée où Dieu l'appelle, il accomplit en somme le plus beau geste qu'il puisse faire, le seul geste qui convienne au *vrai Prêtre*, puisqu'il réalise cet idéal de *Renoncement*, sans quoi celui ci n'a plus de sens ici-bas et par où se justifie son héroïsme ou, si l'on veut, sa sainteté. Il affirme en même temps ce que les catholiques contemporains ont trop de tendances à oublier, c'est-à-dire l'idéal chrétien lui-même, qui se précise par la lutte et l'acceptation des souffrances.

J'en ai dit assez, je pense, pour marquer la saveur, l'originalité et la force d'une œuvre où les plus passionnantes questions sont en jeu. Ce que je ne puis vous rendre, c'est la vigueur des raccourcis par où s'affirme le tempérament dramatique de son auteur, c'est la progression dans l'intérêt qui est la première loi de l'art du théâtre et sans l'observation de laquelle il n'est point de théâtre. Ce dont je ne saurais non plus vous donner la moindre idée, c'est la qualité du style, c'est la vigueur de la forme, en même temps que sa rareté : un style qui n'est pas toujours exempt d'apprêt, qui a sans doute une tendance trop marquée à s'écouter lui-même, à quêter le *morceau littéraire*, travaillé, poli, limé, où les images, une fois trouvées, sont poursuivies et poussées jusqu'à l'accomplissement, où le trait n'est pas dans la vivacité des répliques, moyen facile et d'un usage banalisé, mais dans la perfection du morceau. Vous sentez la réserve, ou, si l'on veut, la critique. Mais quel éloge que cette critique, en un temps où l'ordinaire, en matière de style dramatique, c'est la prose de MM. Bernstein et consorts, où la règle est de bâcler, et où à force d'écrire des dialogues à la hâte, il n'y a plus ni forme, ni style au théâtre. Le *Marquis de Priola*, c'était une heureuse révélation dans la manière de M. Lavedan; le *Duel*, c'est l'étape décisive, c'est l'affirmation d'un talent qui se maintiendra, nous l'espérons, dans l'étude des *Grands sujets* où il a cherché des éléments dramatiques, et par lesquels il s'est précisé.

La Comédie a monté cette œuvre avec le plus grand soin : il faut citer au premier rang M. Le Bargy, à la fois souple et puissant dans l'interprétation de l'abbé Daniel : souple pour bien marquer l'empreinte du prêtre, ce que nous appellerons son côté professionnel, puissant pour rendre l'ardeur de passion qui vit en lui et ce qu'il reste d'humain, par conséquent de douloureux, dans le renoncement final. M. Duflos a donné plus que nous n'attendions de lui dans le rôle ingrat du docteur Morey. M. Paul Mounet a esquissé avec vigueur et dignité, la figure d'un vieux Père Blanc, à qui l'âge et les infirmités rendent aisée son attitude un peu trop prédicante. Quant à Mme Bartet qui joue la duchesse de Chailles, sa grâce incomparable et le charme qui se dégage de toute sa personne ont singulièrement aidé à la compréhension de cette femme qui ne s'appartient jamais à elle-même, mais qui est toutentière et par intervalles tantôt au maître de son cœur, tantôt au directeur de son âme. Si la devise de la femme est bien celle que tout à l'heure nous inscrivions sur la foi de Shakespeare : « Faire de sa défaillance une beauté », Mme Bartet est femme entre toutes les femmes !

PAUL FLAT.

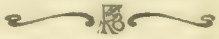

FAITS ET APERÇUS

LE CENTENAIRE D'AUGUSTE BARBIER

Il serait injuste de le céler. S'il fut de bonne heure oublié du peuple, si nul hommage public ne fut rendu à sa mémoire, Barbier est resté familier aux plus affinés de nos lettrés.

C'est Anatole France qui, prié à l'improviste, les jours derniers, d'adhérer au centenaire, répondait en louant, avec une ferveur d'artiste, les délicieuses images d'*Il Pianto* :

> « Rien ne vaut cette rose et cette belle fleur
> Qui secoua sa tige et sa divine odeur
> Sur le front de ton fils, le suave Corrège. »

Et M. Ludovic Halévy, qui écrit : « Auguste Barbier a été une des grandes admirations de ma vingtième année

et cette admiration est restée la même, après un demi-siècle écoulé... »

Quelques-uns de nos contemporains ont connu Barbier. A l'enthousiasme pour son œuvre poétique s'ajoute, en eux, un sentiment ému d'affectueuse et un peu narquoise estime pour le vieillard discret qu'il était devenu. Ainsi M. A. Mézières. « Auguste Barbier, dit-il, a écrit quelques-uns des plus beaux vers du XIXe siècle. Je l'ai personnellement connu et aimé C'est vous dire avec quel sentiment je vous remercie de me comprendre parmi les membres du Comité qui se propose d'honorer sa mémoire. » Et M. Gabriel Monod : « J'admire vivement ses *Iambes* et son *Pianto* et *Lazare*. J'ai connu l'homme et l'ai aimé. Il était très curieux à connaître : un génie accidentel éclos au soleil de Juillet dans le plus bourgeois des bourgeois Louis-Philippe. Mais il a eu un an de génie. Cela suffit à le mettre hors de pair. Et c'était un *honnête homme* dans toute la force du terme. »

Mgr Perraud donne gracieusement son nom : au « Comité du Centenaire, dit-il (16 avril), de mon illustre prédécesseur à l'Académie, Auguste Barbier... Il y aura vingt-deux ans — dans trois jours — que j'avais l'honneur de prononcer son éloge. »

Il serait aisé, avec les lettres adressées à la *Revue Bleue* par nos écrivains les plus répandus de composer un Livre d'Or en l'honneur du Poète. « L'idée de fêter A. Barbier, écrit M. Jules Claretie, est généreuse et juste. » Et M. André Theuriet : « J'ai connu, aimé et admiré Auguste Barbier » M. Abel Lefranc : « Votre Revue glorifie un vrai poète qui a su donner en même temps qu'une belle œuvre un grand exemple. »

Surpris, l'un de ces récents matins, à son réveil, M. Mounet-Sully exhala l'admiration la plus passionnée pour les *Iambes* et, sans plus tarder, de mémoire, déclama avec une émotion et une puissance merveilleuses ces vers d'airain.

Enfin notons cette réflexion — qui n'est pas la moins imprévue ni piquante — de M. Ed. Aynard : « Je ne puis que vous féliciter de cette commémoration intelligente, qui vient si bien à son moment. Puisse-t-elle susciter un nouveau poète comme celui des *Iambes* ! la matière ne manquera pas à son inspiration ! »

*
* *

Le Comité formé pour rehausser, par l'éclat des adhésions, l'importance de l'hommage rendu à la mémoire d'Auguste Barbier, s'est donc rapidement et brillamment constitué. La présidence en revenait de droit à M. Sully Prudhomme, le poète de l'idéalisme, qui, ayant apprécié l'inflexible loyauté de son ancien confrère, accepta avec joie. Comme il convenait d'associer les Politiques à cette célébration d'un satirique dont l'inspiration fut si âpre-ment populaire, M. Léon Bourgeois, désigné par l'intégrité et le relief de sa carrière, fut prié, avec succès, de partager cet honneur.

Puis les concours les plus autorisés se sont offerts. Ce sont par ordre de date et sans rappeler les précédents ceux de MM : Marcelin Berthelot, le grand savant empressé à soutenir les nobles causes, J. M. de Hérédia, V. Sardou, Léon Dierx, P. Delombre, Joseph Reinach, R. Poincaré, A. Croiset, F. Buisson, L. Barthou, H. Roujon, J. Caillaux, P. Strauss, Maurice Tourneux, G. Leygues, E. Boutroux, G. Lanson, A. Aulard, P. Deschanel, A. Fouillée C. Stryienski, Ch.-V. Langlois, Albert du Bois, Rébélliau, E. des Essarts, J. Ernest-Charles, Louis Vigouroux, A. Gervais, H. Chantavoine, Paul Flat, J. Bardoux, Camille Mauclair, Ed. Pilon, L. Havet, de Selves, préfet de la Seine, Brousse, président du Conseil municipal de Paris, Herbet, maire du VIe arrondissement, auxquels s'adjoignent les parents et amis des dernières années d'Auguste Barbier : MM. Hons-Olivier, M. Jules Barbier, M. Alexandre de Haye.

Il eût été opportun que l'anniversaire de la naissance du Poète fut célébré au 28 avril. Ce jour-là, quelques admirateurs de Barbier se sont rendus sur sa tombe, au Père-Lachaise, et la *Revue Bleue*, en leur nom, y a déposé des fleurs. Mais, la plupart étant retenus loin de Paris par les vacances de Pâques, la commémoration a été retardée.

Elle aura lieu en mai et sera solennelle autant qu'attrayante : — Devançons la publication prochaine du programme. — M. Mounet-Sully dira un poème du vieux maître, qui n'eût pu souhaiter plus sublime interprète !

*
* *

La maison où naquit Auguste Barbier est sur le quai Malaquais. Elle portait en 1805 le n° 1920, — d'après l'acte de baptême, — le n° 19 d'après l'*Almanach national* de l'époque, et, voisine de l'hôtel de Bouillon, correspond au 19 actuel.

La Seine n'était point alors la magnifique — et un peu déserte — perspective, ceinte de palais et diaprée de lumière, que maintenant nous contemplons. C'était la rue, la rue populeuse et pittoresque, rue couverte de bateaux de toutes formes et de toutes provinces, de coches bariolés, de lavoirs tapageurs, de moulins encombrant les arches des ponts surmontés eux-mêmes de maisons ; rue longée de vieux murs branlants, en ligne brisée, de chemins de halage, de ports bruyants où se déballaient et se vendaient maintes denrées, et où se querellaient marchands et ménagères, regrattiers, enfants à l'école buissonnière, garçons de la planche, de la pelle, gagne-deniers, etc. Le port et le quai Malaquais, un peu retirés, étaient plus calmes. Mais le premier spectacle qui frappa Barbier (son Père conservait la même habitation en 1823), fut celui de la vie populaire, battant les quais, sous les sévères murailles du Louvre. — Et c'est bien la vision qui voltigeait devant ses yeux quand il burinait la *Curée* :

> Oh ! lorsqu'un lourd soleil chauffait les grandes dalles
> Des ponts et de nos quais déserts...

ou l'*Emeute* :

> Et le long des grands quais où son flot se déroule,
> Hurle en battant les murs comme une femme seule.

Ce coin de Paris est empli de souvenirs littéraires. C'est là, à quelques pas de la maison de Barbier, que, dans un modeste intérieur de libraire, naquit ce subtil écrivain, ami des humbles, Anatole France.

Au 19 même, mais dans la maison du fond, entre cour et jardins, vint habiter en 1833 Georges Sand. Elle fut, raconte-t-elle dans l'*Histoire de ma vie*, ravie de sa « man-

sarde », où elle recevait le soleil, voyait les arbres de l'Hôtel de Bouillon, entendait les oiseaux chanter, et passa là, avec Musset, de divines heures.

Arsène Houssaye vint aussi y habiter. Mais le spirituel écrivain, le roué des soirées les plus gaies du XIXe siècle, trouva bien morne l'hôtel du quai Malaquais, ou, comme il dit, l'hôtel du président de Gascq.

La maison avait été achetée dès 1831, en effet, par la famille de M. de Gascq, qui s'y fixa quelques années après. Président de Chambre à la Cour des Comptes, et de convictions légitimistes, il servit avec une égale distinction la Restauration, la Monarchie de Juillet qui le fit Pair, la République, qu'il n'aimait point, et l'Empire... Ses petites-filles possèdent encore le vieil hôtel sur lequel, hélas, la *Revue Bleue*, se conformant à leur désir, ne pourra apposer de marbre commémoratif!

* *

Les dernières années d'Auguste Barbier furent effacées, mais non point assombries comme on l'a dit. Maître d'une petite fortune (il laissa 300.000 francs à ses légataires) (1), il passait les hivers à Paris dans un appartement dont la simplicité était relevée d'objets d'art, au premier et non au quatrième, du n° 48 de la rue Jacob (sur cour), non loin des quais. Et il y recevait quelques confrères plus jeunes de l'Académie qui s'étaient liés d'une déférente amitié pour lui. L'été, il se rendait dans une petite maison de campagne qu'il possédait à Fontainebleau, rue Saint-Louis, 17, et il affectionnait se promener dans la forêt.

Il avait au plus haut point la fierté et le respect de l'œuvre de ses jeunes ans. Aussi, lorsqu'en 1878 M. Bardoux le voulut décorer, Barbier fut-il fort courroucé. Il se précipita chez M. Mézières son ami : Concevez-vous, dit-il, la légèreté avec laquelle on me traite? Après m'avoir oublié quarante ans, on prétend me dédommager de la sorte? Mes jeunes confrères sont officiers, commandeurs de la Légion d'Honneur, et, à mon âge, on m'offre la récompense due aux premières victoires! J'entends bien refuser.

M. Mézières chercha dextrement à calmer cette susceptibilité irritée : La pensée du ministre, expliqua-t-il, est infiniment obligeante. Il veut réparer un long oubli, honorer en vous la poésie. Comment pourriez-vous lui répondre par un refus? — Le craintif vieillard s'en alla troublé et inquiet.

Aussitôt M. Mézières courut chez le ministre : Je ne sais, lui dit-il, qu'un moyen de clore heureusement l'incident : c'est de ne point laisser au Poète le temps de se reconnaître, ni de consulter les uns et les autres. Allez le voir!

Fin et courtois, M. Bardoux acquiesça; nanti d'une croix, il accourut avec M. Mézières, délicat ordonnateur de cette petite scène, chez Aug. Barbier. On juge de la surprise du vieillard, gêné et enorgueilli à la fois par la démarche du ministre. Avec quelques mots émus, M. Bardoux lui donna la décoration, tandis qu'Auguste Barbier répondait par l'expression d'une gratitude désabusée.

Auguste Barbier était, avec douceur, résigné à la vieillesse, en même temps qu'attentif à ce qu'elle ne contredise point sa jeunesse. Voici une lettre inédite, fort belle, qui dépeint son état d'esprit; il l'adressa à M. Alexandre de Haye, qui avait demandé au Poète, en une ode enflammée, la raison de son silence :

« Paris, 9 décembre 1875.

« Monsieur,

« Je vous remercie des vers trop aimables que vous avez bien voulu m'adresser. Mon silence vous a ému et vous avez désiré en savoir le motif. Vous l'attribuez, dans vos strophes éloquentes, à de la défiance et du doute à l'égard de moi-même et des hommes, et vous ne vous trompez pas beaucoup. De bonne heure, j'ai pénétré le fond des choses; j'ai vu que le mal corrompait vite le bien et que la plupart du temps les mauvaises passions et les bas intérêts arrêtaient l'élan des cœurs et détournaient de leur but les plus nobles idées, et j'ai écrit *les Iambes*. Depuis, bien d'autres commotions sont survenues et elles ne m'ont pas montré grand changement dans l'esprit des hommes. Aussi, ce que j'ai dit, il y a quarante ans, s'applique-t-il encore à ce qui se passe aujourd'hui. Je ne ferais que me répéter Cela, toutefois, ne serait pas une raison pour m'imposer silence. L'indignation et le patriotisme sont de puissantes incitations à reprendre la plume; mais retrouverais-je l'accent des premiers jours? Je ne le pense pas. On ne vieillit pas impunément. Dans le jardin de l'art il faut chanter divinement ou se taire. Vous me dites qu'Homère a composé d'admirables vers dans un âge avancé. Je pourrais ajouter que Sophocle faisait son *Œdipe à Colonne* à quatre-vingts ans. Mais ces hommes étaient des Grecs, des privilégiés de la nature, les premiers poètes du monde, et il n'est pas possible qu'un petit barde welche entre en comparaison avec eux. Mon silence de satirique s'explique donc tout naturellement. J'ai vieilli et je le sens. Maintenant, je ne demande à Dieu qu'une chose, c'est de pouvoir, avec le peu de force qui me reste, achever les travaux que j'ai, peut-être imprudemment, entrepris. C'est à cela que se bornent mes vœux. Voilà, Monsieur, une petite confession littéraire. Je la devais à votre bienveillante et poétique apostrophe. En vous voyant si bien manier le vers lyrique, je regrette que des nécessités de profession vous aient éloigné du commerce des Muses.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

« AUGUSTE BARBIER.

« Je vous prie de présenter mes respectueux hommages à Mme Dehaye (1). »

JACQUES LUX.

1 Elle ne prélevait point de la vente de ses œuvres poétiques. Les droits [illegible] parait-il, à l'éditeur Le Dentu pour la somme de [illegible]

1 Cette lettre a été fort gracieusement communiquée, dans son original, par M. Alexandre de Haye.

Paris. — Typ. A. DAVY Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 18 — 5e SÉRIE — TOME III — 6 MAI 1905

LE PROBLÈME DU MORALISME ET DE L'AMORALISME

Ce n'est pas sans raison que le monde entier (j'entends le monde *pensant*) a récemment célébré le centenaire du grand novateur qui n'appartient pas seulement à l'Allemagne, mais à l'humanité. Avec le compas de la « critique », Kant a essayé de mesurer la sphère de l'expérience, par cela même celle de la science, pour séparer ensuite la science théorique de la croyance morale. Je ne pense pas, pour ma part, que, dans la *Critique de la Raison pure*, il ait fait à l'expérience une part suffisante, ni qu'il ait assez approfondi l'expérience en elle-même, de manière à faire rentrer les prétendues *formes a priori* de la raison dans le *fond* le plus intime et le plus reculé de l'expérience et de la conscience. Je ne pense pas non plus que, dans la *Critique de la Raison pratique*, il ait solidement établi ni le principe purement formel sur lequel il veut fonder la morale, ni les postulats par lesquels il est ensuite obligé de compléter ce principe. Je me propose donc d'examiner, dans un prochain livre, le fondement même du moralisme kantien, qui fait reposer la morale sur elle-même et sur elle seule. Le suprême hommage aux grands génies philosophiques, c'est de les discuter en vue de les rectifier et de les compléter ; la meilleure manière d'honorer Kant n'est pas de « revenir à Kant », c'est de le dépasser.

Relativement à Kant, deux écueils de méthode sont à éviter : l'attaque superficielle, l'admiration béate et systématique. Kant a été l'objet, jusqu'en ces derniers temps, de dénigrements qui dénotent parfois l'ignorance ou l'inattention. Hegel lui-même interpréta souvent Kant à contre-sens. Schopenhauer, lui, était trop plein de soi pour être un interprète exact et juste. Quant à Spencer, c'est à peine si son intelligence trop étroitement anglaise a pu saisir le premier mot de la morale kantienne. Simmel, combinant les idées de Guyau et celles de Nietzsche avec celles des Anglais, a dirigé contre le moralisme, et même contre la morale, une longue série d'objections où la dialectique se tourne continuellement en sophistique. Le plus récent et le plus frappant exemple d'interprétation à rebours reste celui de Nietzsche. On peut s'amuser, sinon s'instruire, à la verve satirique du chantre de Zarathoustra. Frappant à tort et à travers, renversant toutes choses à coup d' « aphorismes », il n'a entrepris, en somme, ni analyse scientifique, ni synthèse philosophique. Selon lui, « Kant se trouve complètement en dehors du mouvement de l'histoire et n'a pas la moindre entente des réalités de son temps, par exemple de la Révolution. » Étrange accusation chez Nietzsche, qui lui-même reproche sans cesse à Kant d'avoir trop admiré la Révolution française. — Kant, ajoute-t-il, « n'est point touché par la philosophie grecque » ; c'est « un *fantasque* de l'idée de devoir ». A ce rationaliste invétéré qui fut Kant, Nietzsche attribue faussement l'épithète qui conviendrait le mieux à Zarathoustra lui-même : un « fantasque ». Chose plus étrange encore, nous apprenons que Kant est « un *sensualiste*, avec un penchant caché vers les mauvaises habitudes dogmatiques ». Encore une formule qui conviendrait mieux à Nietzsche qu'à Kant. Nietzsche n'en reproche pas moins à ce dernier

de chercher « une théorie de la connaissance qui *trace des limites*, c'est-à-dire qui permette de *fixer* [illegible] un *au-delà de la raison* [1] ». — Comment Nietzsche, qui dénie lui-même à l'homme toute connaissance de l'insondable océan des phénomènes, peut-il ainsi s'étonner qu'on veuille tracer des limites à la connaissance? Et comment prétend-il que ces limites soient marquées « *à volonté* »? — Kant, continue-t-il, « a rendu *possible* pour les Allemands le scepticisme des Anglais dans la théorie de la connaissance : 1° en y intéressant les besoins moraux et religieux des Allemands; pour la même raison, les nouveaux académiciens de l'antiquité, Carnéade et Clitomaque, utilisèrent le scepticisme en tant que préparation au platonisme (voyez saint Augustin) ; de même encore Pascal se servit du scepticisme *moral* pour exciter, pour *justifier* le besoin de foi ; 2° en l'embrouillant de fioritures scolastiques pour le rendre acceptable au goût de la forme scientifique des Allemands (car Locke et Hume étaient, par eux-mêmes, trop clairs, trop lumineux, c'est-à-dire, d'après les évaluations conformes à l'instinct allemand, *trop superficiels*) ». Il y a ici, de la part de Nietzsche, plus d'un mot qui frappe juste. Kant, ajoute-t-il, est « un piètre connaisseur des hommes et un psychologue médiocre » ; se trompant grossièrement, en ce qui concerne les grandes valeurs historiques (la Révolution française); « fanatique moral à la Rousseau, avec un courant souterrain de valeurs chrétiennes »; « dogmatique de pied en cap, mais supportant ce penchant avec une lourde humeur, au point qu'il voudrait le tyranniser ; mais aussitôt il se fatigue même du scepticisme » ; « n'ayant pas encore été touché par le goût cosmopolite et la beauté antique »... Kant est « un *intermédiaire* ». « Il n'a rien d'original; il s'entremet et il sert de lien, comme *Leibniz* entre le mécanisme et le spiritualisme. *Gœthe* entre le goût du XVIIIe siècle et le sens historique, qui est essentiellement un sens de l'exotisme ; comme la *musique allemande* entre la française et l'italienne, comme *Charlemagne* entre l'Empire romain et le nationalisme ; — c'est un *ralentisseur par excellence*. Les *critiques* [comme l'auteur de la *Raison pure*] sont les instruments du philosophe et, comme tels, ce ne sont pas des philosophes ! Le grand Chinois de Kœnigsberg n'était lui-même qu'un grand critique » (*Par delà le bien et le mal*, § 200, trad. fr., p. 245). Dans ce résumé que fait Nietzsche des objections dirigées contre Kant en Allemagne et ailleurs, il y a un mélange de vrai et de faux qui a besoin d'être élucidé par une étude sérieuse du moralisme kantien. Nietzsche a beau appeler Kant un « Chinois », il a beau lancer contre lui des épigrammes aussi peu spirituelles que la suivante: « Kant, le *Cant* du monde intelligible », le philologue-poète de Bâle aurait eu besoin d'apprendre à interpréter Kant au lieu de l'injurier.

D'autre part, il faut bien le dire, les disciples de Kant ont poussé leur culte jusqu'à l'idolâtrie. Nous nous en sommes nous-mêmes aperçu jadis quand nous fîmes, il a y une trentaine d'années, la critique des principes moraux de Kant dans notre livre sur les *Systèmes de morale contemporains*. Si, d'une part, Guyau admit nos objections et les renforça encore, si Nietzsche (qui n'était étranger ni aux ouvrages de Guyau, ni à ceux des autres Français ses contemporains), sembla parfois s'inspirer des mêmes réflexions et y ajouta ses paradoxes flamboyants ; si, plus récemment, M. Brochard attaqua Kant avec vivacité, parfois avec excès ; si, lui aussi, sous le nom d'*optatif*, opposa notre « *persuasif* » à l'impératif de Kant; d'autre part, bien des âmes dévouées au « Copernic » de la philosophie semblèrent contristées de nos critiques comme d'un sacrilège. D'autant plus que nous avions encore moins épargné l'école néo-criticiste française, alors en pleine faveur, mais qui, à notre avis, n'avait fait que mutiler le kantisme et y introduire des inconséquences. Grâce à la puissance et à l'originalité de son génie, Kant est devenu, pour certains disciples, ce qu'était Aristote au moyen âge, le Maître auquel on applique inconsciemment : l'*ipse dixit*. En vain leur fera-t-on remarquer, — avec M. Boutroux lui-même, admirable interprète de Kant, — que tout progrès en philosophie, depuis cent ans, s'est fait par l'abandon du point de vue kantien, la piété de certains disciples souffre avec impatience la contradiction. Pour tourner et retourner la pensée de Kant dans le bon sens, ils déploient la même subtilité, plus ou moins fidèle aux textes, que les péripatéticiens du moyen âge. C'est à Kant, quoiqu'il fût bien loin d'être indéterministe et anti-rationaliste, que prétendait se rattacher cette sorte de croisade dont nous fûmes témoins naguère en faveur de la *foi* opposée à la science. Il y avait là d'étonnants malentendus, un manque trop fréquent de définitions précises et de conclusions correctes. C'était la méthode *polémique* qui exagère et dénature, au lieu d'une méthode *scientifique* et vraiment *critique*, qui définit, détermine, déduit avec rigueur. Le pseudo-criticisme de certains partisans de la « contingence » voilait un réel dogmatisme et, quelquefois, une réaction en faveur de l'ontologie du moyen âge. Nous croyons, pour notre part, que ce qui est dû à la science, en morale, est infiniment plus considérable que ne le concèdent les kantiens et surtout les nouveaux « fidéistes ».

Renouvier, M. Boutroux, M. Darlu (pour ne pas parler des littérateurs comme MM. Brunetière, Fa-

(1) *Volonté de puissance*, § 26.

guet, Lemaître, Bourget) ont élevé de nombreuses objections contre toute morale scientifique. On sait que Renouvier suspendait non seulement la morale, mais les principes mêmes de la science positive à la croyance, et à la croyance *libre*. « La morale, dit à son tour un pénétrant admirateur de Kant, M. Darlu, est une création du cœur humain ; on ne voit pas ce qu'elle pourrait avoir de scientifique ». « Ni la méthode positive, dit-il encore, ne nous aide à dépasser le fait actuel ou passé qu'elle constate, mélange inextricable de bien et de mal, pour nous imposer, à titre de *vérité*, la conception d'un *idéal* à venir tout différent, qui contredit le passé et le présent ; ni le criterium scientifique ne peut *vérifier*, *si peu que ce soit*, un devoir de conscience et, à plus forte raison, le grand devoir, le devoir *social* ». Cette thèse kantienne a été maintes fois soutenue dans la *Revue de métaphysique et de morale*. Beaucoup de jeunes philosophes s'y rallient, surtout ceux qui admettent la doctrine de la contingence. D'autres soutiennent une « nouvelle philosophie » qui semble un retour à l'orthodoxie catholique, bien qu'on orne certaines spéculations sans règle et sans loi du titre trompeur de « nouveau positivisme ». Si l'ancienne école métaphysique avait abusé du dogmatisme spéculatif, l'école « criticiste » n'a pas moins abusé du dogmatisme moral. Renouvier, allant plus loin encore que Kant, prétendit, pour faire place à la *foi*, borner le domaine de la causalité à des lois générales qui souffrent *exception*, qui n'excluent ni les *commencements absolus* ni l'absolu *libre arbitre*. C'était là, en réalité, une brèche aux lois de la raison, sous prétexte de garantir les lois de l'action morale. Garantie illusoire. Kant eût rejeté un pareil abandon de la raison pure spéculative au nom de la raison pure pratique.

Tout en s'écartant de Kant et surtout de ses disciples contemporains, plus ou moins infidèles, nous estimons qu'il faut pousser plus loin que Kant lui-même ne l'a fait la *critique* des idées directrices de la morale, — non pas, certes, pour le plaisir de les ébranler ou de les renverser (nous laissons cet exercice aux nietzschéens), — mais parce qu'un tel examen est lui-même œuvre de science et de philosophie, indispensable à l'établissement de la morale sur des fondements scientifiques et philosophiques La tâche de notre époque, c'est de soumettre à l'épreuve tous les fondements de l'édifice, non pour le ruiner, mais, au contraire, pour l'établir plus solidement sur ses vraies bases et lui permettre d'élever plus haut son faîte. Ce ne sont pas les « destructeurs », comme s'intitulait Nietzsche avec orgueil, ce sont les constructeurs qui seront vraiment utiles à la société future. Kant fournit de nombreux et importants éléments à une morale complète, mais il a besoin d'être transposé en langage plus scientifique et même plus philosophique, avec élimination des restes de théologie scolastique et luthérienne. En exposant plus tard la morale des idées-forces, nous tâcherons de faire à la doctrine kantienne sa vraie part dans une synthèse compréhensive, mais nous rejetterons ce que nous considérons comme les parties caduques du kantisme, c'est-à-dire certaines négations, selon nous outrées, soit en fait de science, soit en fait de métaphysique et même d'éthique. Platon, Aristote, Descartes et Leibniz ne sont point, après les rudes coups que Kant a cru leur porter, aussi malades qu'ils en eurent l'air. N'ont-ils pas d'ailleurs revécu chez tous les successeurs allemands de Kant ? Ce dernier a beau être un iconoclaste autrement vigoureux qu'un Nietzsche, bien des vérités de la *perennis philosophia* ont résisté à sa critique. Ne soyons ni kantiens ni d'aucune autre école, soyons libres, soyons sincères. Peut-être nous apercevrons-nous alors que le kantisme, à côté de hautes vérités, a introduit dans la philosophie plus d'une erreur qui pèse encore sur nous comme un mauvais rêve.

*
* *

En face du moralisme de Kant se dresse aujourd'hui l'amoralisme, sous ses deux formes essentielles : doctrine du plaisir, doctrine de la puissance ou de la force. L' « hédonisme » est, pourrait-on dire, l'amoralisme de la sensibilité ; le culte anarchiste de la puissance pour elle-même, proposé par Stirner et Nietzsche, est l'amoralisme de la volonté. A vrai dire, il n'y a pas d'amoralisme de l'intelligence, parce que la nature essentielle de la pensée est de saisir : 1° des objets ; 2° des qualités, des relations de causes et d'effets, de moyens et de fins, toutes choses qui aboutissent nécessairement à une classification quelconque de valeurs à une éthique. L'intelligence, en nous enlevant plus ou moins au subjectif, qui est nous-mêmes, est la source de la moralité, expérimentale selon les uns, rationnelle selon les autres. Si, au contraire, vous ne considérez que la sensibilité seule, avec la jouissance, ou si vous considérez la volonté seule, avec la puissance qu'elle implique, vous anéantissez du coup l'élément moral par la suppression même de l'élément intellectuel. D'ailleurs cette complète suppression est une entreprise impossible : le plaisir, quand il n'est pas absolument brut, enveloppe des éléments représentatifs et qualitatifs, qui y introduisent, avec l'action de l'intelligence, les données essentielles de la classification, donc de l'évaluation. Ni la volonté, ni la puissance, ni la « volonté de puissance » ne sauraient non plus se suffire ; elles

appellent des éléments intellectuels, par cela même plus ou moins désintéressés et moralisateurs.

La pensée large et puissante de Kant avait déjà pressenti l'amoralisme de la *puissance* et de la *jouissance*. Dans l'opuscule intitulé *Idées sur une histoire de l'humanité au point de vue cosmopolite* (1784), qui fit une si grande impression sur Auguste Comte, Kant prête à la Nature, ou plutôt à la Providence, l'intention de poursuivre le bien pour l'espèce à travers le mal chez l'individu. Les prétentions égoïstes lui semblent utiles pour empêcher les hommes de tomber dans la plénitude de l'union, du contentement béat, de l'*amour réciproque*. Il rend grâce à la Nature « pour les luttes de la vanité malveillante, pour la cupidité insatiable, même pour la *passion de commander*, sans lesquelles les excellentes qualités qui sont dans l'humanité dormiraient éternellement. » « L'homme veut la concorde, mais le sage Créateur veut la discorde. » Kant, sans doute, ne va pas jusqu'à fonder la civilisation, comme Mandeville, sur les sept péchés capitaux ; mais il croit que les vices sont utiles à l'harmonie de l'ensemble. Gare, dit-il, « à cette existence de bergers d'Arcadie, où les hommes, doux comme les brebis qui paissent, procureraient à peine à leur existence plus de valeur que n'en a celle du bétail. » A travers la lutte confuse des individualités en concurrence, il y a « un dessein de la nature qui tend à réaliser un ordre meilleur (1) ». Voyez les arbres de la forêt : chacun s'efforce de dépasser ses voisins pour atteindre l'air et la lumière, et c'est de cet antagonisme des intérêts ou des forces que résulte la prospérité de la forêt. L'homme veut l'union ; mais la Nature prévoyante et rusée veut la discorde. Il faut seulement bien comprendre quelle est, pour Kant, la raison de cette sorte de ruse. C'est pour que les égoïsmes ennemis soient obligés de chercher dans la société civile une forme supérieure de la sécurité : la liberté par l'égalité, la justice par le droit. « La constitution d'une société civile qui administre le droit universellement », voilà donc la suprême fin que la Nature même contraint l'espèce humaine à poursuivre, à travers la concurrence et l'inimitié. — On voit que le darwinisme social est ici esquissé, et même le système de Nietzsche. Mais Kant aboutit sagement à une conclusion qui est l'opposé de celle de Zarathoustra.

J'ai déjà étudié, dans un livre antérieur (2), la forme la plus radicale de l'amoralisme, celle qui non seulement nie l'existence de la morale comme telle, mais en nie l'utilité et prêche, en vue du progrès, tout ce qu'on a jusqu'à ce jour flétri sous le nom d'immoralité : « esprit de domination, esprit d'orgueil, esprit de volupté ». Ces prétendus vices, selon Zarathoustra, sont les ressorts mêmes de la vie pour l'espèce humaine, surtout pour l'espèce surhumaine dont nous entrevoyons l'aurore. Une telle doctrine n'est plus seulement de l'amoralisme : elle s'intitule elle-même, non sans raison, immoralisme. On sait que Nietzsche et ses disciples, parlant d'eux-mêmes avec vanité, se donnent à chaque instant ce titre de ralliement : « Nous autres immoralistes. »

Quand Nietzsche annonce à sa sœur son intention d'écrire un grand ouvrage résumant sa philosophie, il ajoute : « Le titre est déjà à *faire frémir* : *La volonté de puissance, essai d'une transmutation de toutes les valeurs* ». L'ambition de tout bouleverser, de donner aux hommes le frisson de la grande ruine et de la grande restauration, est manifeste chez Nietzsche. Ses idées n'ont cependant pas le caractère « inouï » qu'il leur suppose.

Il a du reste résumé excellemment l'amoralisme qui doit rester chez tout partisan de Kant lorsqu'on décapite la *Raison pure* : « *Première proposition : Il n'y a pas du tout d'actes moraux* ; ceux-ci sont purement imaginaires. Non seulement ils ne sont pas démontrables, ce que Kant a concédé et le christianisme aussi, mais ils sont même *impossibles*. » Bien plus, l'amoralisme, par une sorte de croissance naturelle, aboutit à l'immoralisme. « D'après ce mode d'évaluer qui a mis en cours l'opposition entre *moral* et *immoral*, il faudrait dire : *Il n'y a que des intentions et des actes immoraux*. » Deuxième proposition ; le libre arbitre n'existant pas, il n'y a donc en réalité « ni actes moraux ni actes immoraux ». Pour traduire exactement sa pensée, Nietzsche eût pu dire : il n'y a que des actes *amoraux*. Enfin, Nietzsche aboutit à une troisième proposition, la plus étonnante : à savoir que les actes faussement dits immoraux sont précisément les meilleurs, les plus utiles à l'individu et à l'humanité, les plus conformes à la volonté radicale de l'être. « Conclusion : — Toutes les passions peuvent se déduire de la même volonté de puissance : leur essence est identique. » L'idée de vie est la vraie règle : dans les contradictions apparentes (« bien et mal ») s'expriment des « *instincts aux degrés de puissances variables* », des « hiérarchies momentanées, sous lesquelles certains instincts sont tenus en bride ou pris au service ».

Tel est l'amoralisme nietzschéen. Il se déduit de sa psychologie et de sa métaphysique, que nous n'avions pas examinées tout au long dans notre précédent ouvrage, mais qui méritent une étude approfondie (1). Le nietzschéisme résume excellemment le

1 [illegible] t. IV Baetenstein, p. 234.
2 [illegible]

1 Cf. mon étude sur la *Psychologie des Passions selon Nietzsche* dans la *Revue Bleue* du 8 avril 1905.

travail de démoralisation qui s'accomplit dans l'âme contemporaine.

Tous les paradoxes égotistes et même égoïstes, qui ont été naguère à la mode sur la culture du moi, le redeviennent aujourd'hui chez les littérateurs et esthètes qui s'inspirent de Nietzsche. Seulement, ces cultivateurs du moi devraient commencer par s'en former un, au lieu de s'en tenir à ce « snobisme » qui n'est que la culture du moi extérieur et social, du moi superficiel et vain. Ce dernier se pose et *pose* devant *autrui* : il voudrait faire croire à sa réalité profonde, à sa plénitude intime, alors qu'il est trop souvent vide de toute acquisition personnelle, uniquement plein des préjugés reçus, des conventions de caste, de classe, de nationalité. Que d'écrivains croient cultiver leur moi et ne cultivent que l'opinion de leurs lecteurs! Ils veulent provoquer l' « ébahissement du philistin » ou du « bourgeois » ; ils ne voient pas que le centre de l'homme « excentrique » est tout entier dans l'opinion des autres. Avant de *paraître*, le moi aurait besoin d'*être* ; le plus souvent il s'en dispense, tant il est difficile de se créer soi-même par sa propre idée, par l'idée de son vrai moi. Nietzsche, il est vrai, l'a essayé. Y est-il parvenu? Il s'est imaginé qu'il suffisait de se mettre au-dessus du troupeau humain et, nouveau don Quichotte, de rompre des lances contre tous les moulins à vent de la morale. Ni lui ni ses disciples ne se sont demandé si l' « individuation », arrivée à son plus haut degré, n'impliquerait pas l'universalisation.

Pour excuser Nietzsche, on a fait observer que, si les siècles futurs voient surgir un nouveau Néron, avec la prétention d'être un surhomme, ce n'est probablement pas la lecture de Zarathoustra qui l'aura induit en tentation. — Cependant, répondrons-nous, si les idées sont des forces, les idées immoralistes ne peuvent pas ne pas être des forces immoralisantes. Combien de Marats et de Borgias au petit pied se croiront grandis à leurs yeux par des théories qui répandent sur les « fleurs du mal » la poésie réservée au bien, qui même attribuent au mal plus de valeur qu'au bien pour le développement de l'espèce en jouissance, en puissance, en grandeur? — Nulle doctrine, dit-on, n'échapperait à une critique « fondée sur les excès où elle peut amener des fous et des exaltés »? — Mais il n'y a besoin d'être ni fou ni exalté pour être un Lebief Ce personnage avait le cœur froid et le sang froid. De plus, ce n'est pas simplement l'excès de la doctrine amoraliste qui est immoral, c'est la doctrine même, la doctrine comme telle, puisqu'elle est la négation de toute morale. Or, quelle est la tâche du philosophe? C'est d'examiner chaque théorie *en soi*, dans sa valeur de vérité, non pas dans ses conséquences sociales ou même morales. C'est à ce point de vue que la psychologie et la métaphysique amoralistes doivent être démontrées fausses, si elles le sont ; et comme elles entraînent précisément la condamnation de la morale, c'est cette condamnation qui sera alors condamnée. Nous ne nions pas pour cela ce qu'il peut y avoir d'observations fines et exactes dans les paradoxes amoralistes. Nous sommes pour la tolérance la plus absolue à l'égard des idées et des doctrines ; mais ni un arithméticien ne saurait être tolérant pour des erreurs de calcul, ni un philosophe pour une série de raisonnements où les conclusions dépassent sans cesse les prémisses, quand elles ne vont pas jusqu'à les contredire. Nous ne voyons pas pourquoi, en psychologie et en morale plus qu'en géométrie, on se dispenserait de faire la chasse aux erreurs (1).

*
* *

En résumé, le moralisme et l'amoralisme, aujourd'hui en présence, ont tous les deux pour postulat une foncière antithèse entre la moralité et la nature. Le moralisme affirme, en vertu de cette antithèse, l'existence d'une moralité supranaturelle ; l'amoralisme, n'admettant rien au-dessus de la nature, est logiquement obligé, en vertu du même postulat, de nier toute moralité. De là l'antinomie dont souffre notre époque : ici un idéalisme qui semble contredire la nature et la science ; là, un naturalisme qui, sous prétexte de science positive, exclut tout idéal. Selon nous, idéalisme et naturalisme sont conciliables par le moyen terme des idées-forces, car celles-ci sont l'idéal agissant et se réalisant dans la nature par la pensée même de soi. Le moralisme des kantiens n'est pas assez philosophique et constitue une survivance des religions ; l'amoralisme des partisans du plaisir ou des partisans de la puissance n'est pas plus scientifique et constitue une interprétation incomplète des conclusions de la science. Le moment est venu de démêler, dans les systèmes adverses, les éléments frappés de caducité. Cette opération sup-

1 Les sectateurs de Nietzsche ont une tactique commode. Si vous réfutez sérieusement et méthodiquement leur « maître », ils s'écrient : « Tant d'argumentation contre ce beau chanteur, ce beau jongleur, ce beau danseur qui « danse plus haut que sa propre tête » ! c'est offenser les muses. Et si vous traitez Zarathoustra en citharède sans importance scientifique, les nietzscheens vous reprochent de ne pas prendre au sérieux le prophète des temps lointains, le philosophe de la future anarchie ou, selon d'autres, du futur socialisme libertaire. Pour notre part, nous traitons sérieusement des paradoxes amoralistes de Nietzsche, non à cause de Nietzsche lui-même, mais à cause de tous ceux qui érigent en théorie ou mettent en pratique des sophismes semblables aux siens. Et nous ne les réfutons pas seulement parce qu'ils sont dangereux, mais, encore un coup, parce qu'ils sont faux. Cette raison est suffisante et n'a rien qui doive offenser les Muses ; si d'ailleurs elle chagrine Terpsichore, elle charmera Uranie.

pose une analyse critique du moralisme et de l'amoralisme, en vue d'une conciliation finale. C'est à des idéaux que l'esprit aspire, non seulement pour les penser, mais pour les aimer ; c'est un idéal qu'il s'agit de réaliser dans l'humanité par le moyen de la science et de la philosophie ; c'est donc bien un système d'idées-forces qu'il faut proposer à l'esprit et au cœur. Idéalisme scientifique et fondé en *nature*, voilà ce que réclame la conscience moderne pour demeurer une conscience et ne pas sombrer dans les appétits matériels de la brute, qui, pour être devenue ratiocinante et savante, n'en demeurerait pas moins brute.

ALFRED FOUILLÉE,
de l'Institut.

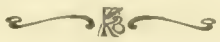

LA GRÈVE DES UNIVERSITÉS RUSSES

Au nombre des phénomènes imprévus qui se sont produits en Russie durant cet hiver, il en est un dont on ne trouve pas le pareil dans toute l'histoire des révolutions, sans parler de celle des émeutes. La jeunesse de nos écoles supérieures a pris la ferme décision de ne plus suivre les cours des universités et des écoles techniques, de ne point travailler dans les laboratoires, ni disséquer de cadavres, de s'abstenir de tout service dans les cliniques — en un mot de supprimer de fait toute activité tant scientifique que pédagogique. Les professeurs, au lieu de protester contre une pareille attitude, remettent de leur propre initiative leurs prochaines leçons, sinon aux calendes grecques, du moins à l'automne prochain. Les ministres, après avoir annoncé, par la voix des journaux, leur ferme intention de traiter les élèves récalcitrants comme des instigateurs d'émeutes et de les incorporer de force dans les bataillons disciplinaires, s'abstiennent de toute mesure violente. La sainte Russie reste de la sorte plongée dans l'ignorance, au plus grand profit, les uns disent de la révolution, les autres, et je suis de ce nombre, de l'autocratie et du régime bureaucratique. La grève des écoles : tel est le nom que les journalistes des deux mondes emploient pour indiquer cette entente muette de ceux qui enseignent et de ceux qui sont appelés à profiter de leur enseignement, entente qui aboutit à un *far-niente* général ; on ne peut même pas lui attacher le qualificatif italien de *dolce*, car professeurs et étudiants vivent dans le même état de nervosité fébrile, attendant, du jour au lendemain, l'arrivée d'un nouvel ordre de choses qui permettrait à chacun de reprendre son travail. Ce nouvel ordre de choses tarde pourtant à venir et, les commérages remplaçant les discussions scientifiques, des conversations sans fin et dans lesquelles les Russes sont passés maîtres, occupent les soirées, pour ne pas dire les nuits, de ces désœuvrés ; pendant ce temps la Russie, déjà si pauvre en « intellectuels », recule de plus en plus dans le domaine du savoir. Il est probable qu'un étranger, mis au courant de pareils faits, ne trouvera pas une parole d'excuse pour l'attitude de ceux qui en sont les auteurs. « Demandez-vous ce que serait devenue la France, me disait l'autre jour un des professeurs du haut enseignement à Paris, dans le cas où, à partir de 1789, les écoles supérieures eussent interrompu leurs cours et leurs travaux de laboratoire, en attendant la fin de la révolution? Quelle insanité que de parler de la grève des écoles! Les étudiants se croient-ils des ouvriers et les professeurs passent-ils à leurs yeux pour des patrons et des entrepreneurs ? Croyez-moi, me disait mon interlocuteur, au fond de tout cela il y a la paresse intellectuelle du Slave, cette même paresse qui fait que les jeunes gens sortis de vos lycées sont incapables de suivre, sans autre préparation, les cours de mathématiques et de physique enseignés dans nos Facultés. Aussi suis-je peu partisan de les voir arriver en nombre à Paris, et votre idée de les attirer en France par des cours faits en russe me paraît, franchement parlant, une idée malheureuse. Il leur faut la « petite science » ; que ne vont-ils la chercher à Bruxelles ou à Lausanne? »

J'étais, naturellement, irrité par ces propos et ne demandais qu'à battre en brèche l'argumentation qui m'était présentée. Mais j'avais beau insister sur la situation faite à nos étudiants par la police et les rigueurs administratives de toute sorte qui les menacent pour les moindres infractions à la discipline universitaire ; mon antagoniste me répondait en disant que la police sait maintenir l'ordre dans les rues, à Paris ni plus ni moins qu'à Pétersbourg, et même quand elle se trouve en face de monomes d'étudiants, que tous les préfets de police se valent et qu'après tout l'ordre a ses exigences et la patience des autorités ses limites.

Je suis resté confondu et, pour me disculper, il ne me reste plus qu'à entretenir le public français des conditions tout à fait exceptionnelles dans lesquelles se trouve placé l'étudiant de nos écoles et qui, seules, peuvent expliquer, sinon excuser, l'attitude de nos universités dans la crise actuelle. L'étudiant russe, contrairement à ce qui a lieu en France, appartient, en majeure partie, à des familles peu aisées. La haute bureaucratie fait élever ses enfants dans des écoles fermées, telles l'École de jurisprudence à Pétersbourg, le Lycée impérial, l'École des pages, etc. L'étudiant russe ne vit pas

toujours aux frais de sa famille : il gagne péniblement son existence en donnant des leçons et en préparant des élèves pour les lycées. Forcé de courir le cachet une bonne partie de la journée, il est réduit à mener une existence qui, au point de vue matériel, le différencie fort peu de l'ouvrier des usines. Son dur labeur l'autorise à se considérer comme un prolétaire dont les intérêts sont plus ou moins identiques à ceux de tous les travailleurs et qui, par conséquent, est appelé à marcher de pair, ou plutôt en tête de ces derniers, dans la revendication de tous les droits qui leur manquent. On aura beau chercher ailleurs l'explication de cette entente cordiale qui s'est établie entre l'étudiant russe et l'ouvrier ; tout ce qui a été dit quant à l'influence exercée par les syndicats socialistes de Berlin sur l'organisation de la classe ouvrière russe est de pure invention : le rôle d'initiateur dans cette voie appartient de droit à l'intellectuel russe qui, je le répète, est lui-même un prolétaire, plus d'une fois sorti du sein des familles ouvrières et leur revenant, à la distance de plusieurs années d'études, le plus souvent sans diplôme, en qualité de meneur traqué par la police et se solidarisant d'autant plus volontiers avec toutes les revendications sociales et socialistes.

L'étudiant russe, contrairement à l'avis de mon interlocuteur français, malgré sa pauvreté et le besoin d'assurer sa vie par un travail quotidien, est, sinon attaché à ses études, du moins fort curieux de choses scientifiques de tout ordre ; il est bien moins enclin à se choisir une spécialité que ne le sont à Paris les élèves en médecine ou en droit ; les questions d'ordre économique et politique le préoccupent à juste titre. Dans un pays où la censure est toute puissante et où, par conséquent, le lecteur est forcé de lire entre les lignes et de chercher la vérité sous le symbole, la lecture des romans, des contes et des récits s'impose à un point de vue tout autre que celui de l'esthète. Les étudiants de nos écoles sont, pour cette raison, fort avides de littérature ; ils suivent également, avec un intérêt soutenu, tout ce qui se publie sur l'histoire contemporaine des peuples de l'Occident, car c'est là le seul moyen d'arriver à la connaissance de conditions autres que celles qui sont faites aux Russes par le régime actuel, tant économique que politique. Les lecteurs d'une revue française ne se font pas une idée de la quantité d'heures qu'exige le dépouillement d'un de ces grands recueils de romans et de récits, de pièces de théâtre et de poésies, d'articles de critique, de monographies scientifiques, historiques et statistiques que contient un périodique russe de 600 à 700 pages in-8°. Les étudiants se le passent de main en main, après avoir consacré des nuits entières à le dévorer. Toutes les idées nouvelles, dont un enseignement fort contrôlé en haut lieu les tient plus ou moins à l'écart, leur viennent de la lecture de ces périodiques. Et c'est imbus des idées qu'ils représentent et dont le point de départ a été Paris, Berlin ou Londres, qu'ils se rendent aux cours universitaires, dont le but avéré est de préparer au tzar de bons serviteurs dévoués à l'autocratie et à l'orthodoxie et possédant, en même temps, la connaissance des dernières applications techniques de la science universelle. Le professeur, désireux de conserver sa chaire et dont l'enseignement est généralement dirigé par cette haute préoccupation, trouve devant lui un public composé non d'auditeurs qui s'attachent à sa parole, mais de critiques très soupçonneux et plutôt enclins à la médisance. Aussi, à quelques exceptions près, les cours sont généralement peu suivis ; la préoccupation des examens est le seul motif qui ramène les étudiants aux cahiers de notes prises par le petit nombre de leurs camarades assez malins pour comprendre le profit matériel qu'on peut tirer en vendant, souvent fort cher, la reproduction lithographiée ou imprimée du résumé des leçons. Comme les sommités du personnel enseignant professent en même temps dans trois ou quatre écoles supérieures, ils ont pris l'habitude peu recommandable de reproduire d'année en année les mêmes cours. Les progrès du savoir n'étant relativement que fort lents, on identifie en Russie l'enseignement systématique et intégral de la science avec la reproduction exacte, pendant une trentaine d'années, des mêmes thèses et souvent des mêmes traits d'esprit.

Ceci une fois admis, on s'explique le peu d'entrain que les étudiants montrent à suivre les leçons qu'on leur fait, et la raison pour laquelle ils ne se préoccupent de l'activité pédagogique de leurs maîtres qu'à la veille de l'examen. Un lecteur français pourra saisir, de la sorte, la grande ressemblance que présente en Russie l'attitude d'un étudiant assidu aux cours avec celle d'un bon petit employé soucieux de ne point manquer aux heures du bureau. Cet étudiant « laborieux » et ne faisant entrer dans sa cervelle que ce que le professeur voudra bien y mettre est un oiseau fort rare. Les élèves les plus scrupuleux dans l'accomplissement de leurs devoirs sont rarement les plus instruits et les plus développés ; plus d'un camarade les traite de haut en bas, et si, aux examens d'état, ils finissent par recevoir de bonnes notes, c'est plutôt comme rémunération de leur zèle qu'en reconnaissance d'heureux résultats atteints par leur application.

La vie intérieure d'un bureau suppose nécessairement l'existence d'un règlement et d'un contrôle exercé par des agents nommés à cette fin. Rien de cela ne manque à nos universités. A côté

du recteur et du sous-recteur, nous avons tout un corps d'inspecteurs et de sous-inspecteurs, auxquels sont soumis des espèces de concierges ou « pedels » recrutés parmi des soldats retraités et à qui on demande le même genre de service que les inquisiteurs de Venise attendaient de leurs *confidenti*, terme que la langue française, dans sa pauvreté, ne traduit que par celui de mouchards. Dès l'instant où l'étudiant a fait son apparition dans les classes et qu'il a déposé son pardessus dans l'antichambre, il tombe sous la surveillance des concierges, des sous-inspecteurs, de l'inspecteur, du sous-recteur, du recteur, enfin du curateur et du ministre de l'Instruction publique. Manque-t-il des boutons à son pardessus et cette péccadille n'est elle pas expiée par un pourboire exceptionnel offert au concierge, l'étudiant court le risque de se voir adresser des « observations » plus ou moins dures de la part du sous-inspecteur ; ces observations ont-elles provoqué quelque remarque désobligeante ou sarcastique de la part de celui à qui elles sont adressées, l'officier ministériel aura le droit de porter plainte à son supérieur ; ce dernier sévira avec plus ou moins de rigueur et enverra le coupable passer des heures dans une espèce de cachot universitaire qu'on appelle le « carzer ». Imbu d'idées égalitaires, l'étudiant ainsi poursuivi pourra manquer d'égards vis-à-vis de la « haute noblesse » et souvent même de « l'excellence » qui remplit les devoirs d'inspecteur. Dans ce cas son délit peut aisément dégénérer en crime politique.

On réunira le tribunal des doyens et ces derniers, par crainte de manquer d'égards vis-à-vis d'un officier de l'Etat, s'abstiendront de contrôler les dires de l'inspecteur par ceux de l'étudiant (1). On a vu des cas où des inculpés de cet ordre furent condamnés sans citation préalable et même à un moment où ils étaient à 500 lieues de l'endroit où siégeait le tribunal. Si on me demandait des preuves, je n'aurai pas de peine à évoquer le souvenir d'étudiants exclus par ce tribunal de professeurs pour avoir pris part à une réunion illicite dans l'enceinte universitaire, alors qu'ils se trouvaient à vingt heures de chemin de fer du local où cette réunion avait eu lieu. Des actes d'une grande brutalité, tel que celui d'envoyer deux giffles à l'inspecteur, ont eu pour point de départ le manque de boutons aux pardessus ou d'une cocarde au couvre-chef. L'année même où je fus contraint de quitter l'enseignement à Moscou, l'inspecteur de cette université fut maltraité de la sorte par un étudiant, à qui il avait grossièrement reproché, en pleine rue, devant des témoins, la tenue négligée dans laquelle il s'était présenté aux cours. L'étudiant fut envoyé dans une enceinte fortifiée, et l'inspecteur mourut dans un état d'aliénation mentale à quelques mois de là. Si le manque de boutons peut avoir des fins si tragiques, il est facile de comprendre à quoi aboutissent les incartades faites par les étudiants au cours de tel ou tel professeur peu populaire, ou encore les tentatives de se réunir pour causer d'intérêts universitaires communs, intérêts qui, malheureusement, se rattachent trop à la politique générale du pays, pour ne pas dégénérer, aux yeux du gouvernement, en un meeting de protestation.

Jugez, après cela, de l'effet que doit produire un monome d'étudiants, surtout s'il a eu la malechance de prendre la direction du palais impérial. Ceux qui firent leurs études à Pétersbourg en l'année 1899 savent qu'il s'agit ici d'un fait qui amena un conflit avec un corps de police à cheval, conflit dans lequel il y eut plusieurs blessés. La brutalité montrée par les agents provoqua une telle irritation dans le monde des écoles supérieures que, d'abord les étudiants de l'Université, puis ceux de l'Institut de technologie et de l'Institut philologique, décidèrent de ne plus se rendre aux cours, et, pour un temps, tout enseignement cessa d'abord à Pétersbourg, puis à Moscou, à Kieff, Kharkoff, Riga, Kazan et Dorpat. Car les élèves de toutes les hautes écoles en Russie se considérèrent, non sans raison, comme atteints dans la personne de leurs camarades de Pétersbourg. Le gouvernement qui, pour la première fois, se trouva en face d'une pareille grève des écoles, voulut la traiter comme un manque de discipline militaire. On décida en haut lieu, sur la demande de M. Witte, d'envoyer les étudiants dans les corps d'armée. Le ministre de la Guerre, qui n'était autre que le général Kouropatkine, eut beau protester en déclarant que le service militaire ne gagnerait rien à être considéré comme un châtiment ; on ne tint aucun compte de ses observations, et la fermentation des esprits occasionnée par ce retour à la politique de caserne, politique inaugurée sous le règne de Nicolas Ier,

(1) Lis dans une demande adressée par un groupe de professeurs de l'Université de Moscou au ministre Bogolepov, leur ancien collègue, le passage que voici :

« L'inspecteur siège dans ce tribunal à côté du recteur, des doyens des facultés et des juges élus dans le corps enseignant. Les jugements sont prononcés en se conformant aux déclarations faites par l'inspecteur qui, de la sorte, est en même temps juge et partie. L'inspecteur lui-même est forcé de recourir dans ses témoignages aux notes qui lui ont été communiquées par les pedels ou concierges (le nom qu'elles portent en Russie est « listes de conduite » (konduitivnii spiski). « L'acte d'accusation, disent les pétitionnaires, est souvent confondu avec la sentence. Contrairement à ce qui a lieu dans tous les tribunaux, même militaires, l'inculpé n'est pas entendu, souvent même il n'est même pas convoqué. Il ne peut ni établir son alibi, ni apporter des témoignages en sa faveur. » (Lettre collective de quelques professeurs de Moscou au ministre de l'Instruction publique, année 1899.)

finit par gagner plus ou moins toutes les classes de la société qui se voyaient atteintes dans la personne de leurs fils.

L'année suivante, à l'occasion d'un nouveau mouvement universitaire, dont le foyer, cette fois, fut Kieff, les mesures dont je viens de parler furent appliquées à 183 étudiants et, d'autres universités s'étant solidarisées avec celle de Kieff, la même menace fut suspendue sur la tête des élèves de l'Université de Moscou et des hautes écoles de Pétersbourg. Cette fois l'opinion publique européenne, mise en éveil par quelques intellectuels russes, se prononça énergiquement contre un pareil procédé. M. Lavisse, notamment, exprima, en réponse à un questionnaire qui lui fut envoyé par le professeur Lapicque, les idées que voici : « Les nouvelles de Kieff sont terribles ; j'ai le cœur serré en pensant à ces jeunes gens dont la vie est brisée, à leurs familles, à leurs maîtres aussi, car les maîtres doivent se sentir atteints dans leur dignité professionnelle et dans leurs sentiments à l'égard de leurs fils intellectuels, les étudiants... Des manifestations tapageuses d'étudiants, nous en avons assez souvent en France, mais nous les réprimons nous-mêmes, par nos agents universitaires, par notre juridiction universitaire, et très doucement toujours. Nous savons qu'il faut que jeunesse se passe et qu'il y aurait une disproportion énorme entre la faute commise et le châtiment, si celui-ci compromettait l'avenir d'un seul de nos étudiants. L'Université, où se fait de professeurs à élèves la transmission de la science, doit être une famille qui ait conscience d'elle-même et se régisse par sa propre discipline. Son indépendance intellectuelle qui est la condition même de la vie scientifique est à ce prix. Il ne faut pas que notre porte s'ouvre aux gendarmes Je croyais que c'étaient là des maximes admises dans tous les pays qui ont des universités (1). »

Les paroles que je viens de citer font allusion à un fait énorme qui venait de se produire dans l'enceinte de l'Université de Kieff. Le 7 décembre 1900, à la suite d'un meeting de protestation organisé par les étudiants, l'Université, à 7 h. 1/2 du soir, se vit cernée par les cosaques, les soldats et les gendarmes ; le général commandant du corps de ces derniers se présenta devant les étudiants, et dans un discours plein de menaces prononça ces paroles mémorables : « Monsieur le recteur m'a remis ses pouvoirs. A l'heure qu'il est, c'est moi qui suis votre recteur (2). »

Rien d'étonnant si, ces faits une fois dévoilés, les professeurs des diverses Facultés de France, d'Italie, d'Angleterre et de Belgique, furent unanimes à désapprouver la conduite des autorités russes. Je détache d'une adresse collective, envoyée par une centaine de professeurs anglais à leurs collègues de France, les paroles que voici : « Nous tenons à protester de la manière la plus nette contre l'introduction dans les universités russes de soldats et d'agents de police, chargés de procéder contre les étudiants dans des questions qui ne touchent qu'à la discipline académique... Interpréter comme des crimes des réunions paisibles d'étudiants, tenues afin de discuter des questions qui les concernent, c'est ignorer la base sur laquelle doit reposer tout enseignement de quelque valeur réelle, c'est troubler le sens moral de la jeunesse à l'âge où il devrait être préservé, fortifié et respecté. La condamnation d'un grand nombre d'étudiants au service militaire, en qualité de simples soldats, et cela pendant un, deux ou trois ans, est odieuse pour tout esprit droit. Appliquer aux délits les plus graves contre la discipline académique ce châtiment est monstrueusement injuste (1). » Des idées analogues furent exprimées par des hommes de la plus grande valeur scientifique et appartenant aux nationalités et aux partis les plus divers. Je les retrouve sous la plume de M. Lanson, de M. Gide ou de M. Dastre, aussi bien que sous celle de Bovio, de Lombroso ou d'Elysée Reclus. Sans insister davantage sur la situation vraiment intenable qui est faite à la jeunesse des écoles par cette intervention de la police et de la gendarmerie dans la vie universitaire, je me crois le droit de dire que le souvenir des faits récents qui se sont produits dans des années moins agitées que celle que nous traversons, a dû se présenter à l'esprit des professeurs de Pétersbourg, de Moscou et de Kieff, alors que, réunis en conseil universitaire, ils décidaient, tantôt à l'unanimité, tantôt en grand nombre, que les cours resteraient fermés jusqu'au commencement de l'automne. Je connais dans quelles conditions a été prise une pareille résolution par le conseil pédagogique de cette nouvelle école de polytechniciens et d'économistes qui, sur l'initiative de M. Witte, a été créée, il y a à peine trois ans, dans les environs de Pétersbourg, à Liesnoïé. Pendant la triste journée du 9/22 janvier, un étudiant de l'école qui se trouvait près du square Alexandre, dans la foule des ouvriers désireux de porter une pétition à l'empereur, fut tué par une salve de chevaliers-gardes. Professeurs et étudiants s'étaient réunis pour lui rendre les derniers devoirs. Des discours violents furent prononcés à cette occasion par les collègues de la victime ; on avait tout lieu de s'attendre à une série d'autres manifestations bruyantes et qui, dans les conditions

1. V. Syndicat des professeurs français sur le trouble universitaire de Russie, mars 1901.

2. V. la brochure intitulée : *Les étudiants russes et la question universitaire en Russie*, Paris 1901, p. 29.

1. V. *Le syndicat des professeurs de l'enseignement supérieur à leurs confrères universitaires de Russie*, p. 8.

données, devaient nécessairement porter un caractère politique. Continuer les cours équivalait à un parti pris d'admettre l'intervention de la police et des gendarmes dans l'enceinte de l'école. Une descente de la police avait déjà eu lieu, quelques jours plus tôt, et le directeur de l'école, le prince Gagarine, dut intervenir en personne pour empêcher les étudiants de malmener les commissaires. A moins de préparer bénévolement un nouveau massacre des innocents, il ne restait au conseil pédagogique qu'à se prononcer pour la fermeture des cours. Ceci fut décidé à l'unanimité, et les faits qui suivirent démontrèrent la sagesse d'une pareille mesure. Car la réunion des étudiants de l'Université de Pétersbourg, convoquée sur l'autorisation du tout-puissant gouverneur de la capitale, Trépoff, commença par lacérer le portrait de l'empereur, ce qui, bien entendu, ne pouvait plus passer pour une peccadille contre la discipline. Il fallut, bon gré mal gré, se rendre à l'évidence et, afin de prévenir de plus grands malheurs, interrompre en Russie toute activité académique. La grève des Universités menace de s'étendre et d'envahir les lycées, les conservatoires, les écoles ecclésiastiques. Une fausse interprétation de manifestes obscurs, des bruits mensongers et répandus avec empressement par la police quant à l'or japonais ou anglais qui serait venu alimenter le soulèvement des ouvriers et des intellectuels, excitent la populace, dans certaines villes, contre les étudiants et les lycéens. Des bandes de gens sans aveu soudoyés par des agents secrets et fanatisés par des popes se ruent sur les passants et malmènent « les intellectuels ». Déjà plus d'une fois les directeurs de nos écoles secondaires ont dû prévenir les élèves d'un certain âge de ne pas se montrer le soir dans les rues, afin de ne point provoquer de représailles injustifiées. On compte plusieurs blessés parmi cette verte jeunesse qui, jusqu'ici, n'avait pu se faire d'autres notions sur les guerres intestines que celles que l'on retire du discours de Cicéron contre Catilina. Si nous continuons à marcher dans la même voie de mésintelligence complète entre gouvernants et gouvernés, je ne serai pas surpris d'apprendre un de ces jours la fermeture des lycées, sur l'exemple des écoles d'enseignement supérieur. La grève s'étendra des usines et des fabriques à tous les établissements pédagogiques, sans en excepter les Facultés de théologie et les séminaires ecclésiastiques. La vie intellectuelle du pays s'arrêtera, en même temps que sa vie industrielle, et nous verrons en Russie un spectacle dont on a rien vu de pareil en Occident : celui d'une révolution qui commence par l'établissement d'un système d'inertie voulue et organisée.

MAXIME KOVALEVSKY.

L'IDÉE LAÏQUE

Je voudrais éclairer dans la notion laïque quelques provinces peu explorées ; faire entrevoir l'immensité des territoires qui s'étendent au-delà de la région piétinée à laquelle se limite trop souvent l'intérêt de nos contemporains.

Qui dit laïque aujourd'hui, dit le plus habituellement antireligieux, irreligieux, ou bien indifférent à la religion, à moins qu'il ne veuille dire impie, profane. Le sens du terme varie d'une bouche à l'autre, et d'un parti à l'autre. Mais il contient surtout de l'opposition ou de la négation.

Laïque, pour quelques-uns dont le regard porte plus loin, signifie : non confessionnel. Employé par eux, le mot indique une sympathie impartiale pour les Religions à travers lesquelles nous cherchons à apercevoir : La Religion.

D'autres, tels M. E. Lavisse, ont fait de belles incursions sur le terrain laïque positif où il vaut par lui-même. Selon M. Lavisse, être laïque ce serait en substance avoir trois vertus :

La charité, c'est-à-dire l'amour des hommes ;

L'espérance, c'est-à-dire le sentiment bienfaisant qu'un jour viendra dans la postérité lointaine, où se réaliseront les rêves de justice, de paix et de bonheur que faisaient, en regardant le ciel, les lointains ancêtres.

La foi, c'est-à-dire la volonté de croire à la victorieuse utilité de l'effort perpétuel.

M. F. Buisson (1), sans vouloir serrer de trop près cette transposition, en langage moderne, des trois vertus théologales, y découvre une idée fondamentale digne d'être méditée.

Il rappelle à ce sujet le mot de M. Brunetière que la Déclaration des Droits de l'homme est de « l'Évangile laïcisé », et les pages où Quinet a pu soutenir que les principes de 89 étaient comme l'épanouissement du christianisme appliqué à la société civile et en quelque sorte la mise en pratique sociale de la morale évangélique.

M. Buisson, parmi d'autres remarques d'un caractère fort élevé où il établit qu'être laïque c'est être *à la fois croyant et tolérant*, résume sa pensée ainsi : « Etre laïque n'est-ce pas accepter simplement la tâche d'homme, l'accepter sans humilité comme sans orgueil, telle que la nature nous l'impose ? »

Ce que je désire affirmer ici, en traitant le sujet à mon tour, c'est la *priorité laïque. La chose laïque est à l'origine, elle est la plus ancienne de toutes, même dans le domaine religieux. Au commencement la religion elle-même est laïque.*

Laïciser, en matière religieuse, n'est pas trans-

(1) *Manuel général de l'instruction primaire*, 1er avril 190[illegible].

poser des formules ou des dogmes et des rites en monnaie courante de la pensée actuelle. Laïciser est encore bien moins déposer une croix au fronton d'une église ; sortir un Christ du Prétoire ; ôter à un moine son froc, à une religieuse sa cornette. Laïciser en vérité, c'est retourner à la racine humaine des institutions, des croyances, des coutumes, des sentiments. L'esprit laïque est le plus ancien, non parce que livres et dates en main on peut lui assigner des certificats de plus haute vétusté, mais parce qu'il est sans âge. Il tient du monde des réalités qui ne sont d'aucun temps particulier, mais de tous les temps et qui priment toutes les autres, à la fois par leur vieillesse, car elles datent de toujours, et par leur nouveauté, car elles renaissent sans cesse en des manifestations inédites.

Voici ce qu'il s'agit de montrer maintenant par des observations. Recherchons d'abord une analogie et prenons un exemple dans le monde de la science. A son origine, toute science repose sur quelques notions simples non encore codifiées. Peu à peu, de ce domaine populaire, laïque, elle pénètre dans celui d'une plus rigoureuse classification. La marche naturelle de l'esprit le pousse dans cette voie, où il réalise avec plus d'ordre, une plus grande précision. En même temps, la tradition s'établit, sans laquelle tout progrès humain est impossible. Mais à la longue, la tradition scientifique aboutit, ici et là, et un peu partout, au mandarinat scientifique. Et le savoir humain cristallisé, devient un ensemble de notions préconçues. Les idées toutes faites, les théories intangibles, les personnes considérées comme des gardiennes de ces idées et de ces théories, y prennent une place de plus en plus grande et le jour arrive où, sur l'esprit scientifique initial, cette racine laïque et indestructible de toute science, une carapace s'est formée, si épaisse que la vie s'en trouve gênée. Les organes essentiels fonctionnent avec peine. Alors l'esprit scientifique entre en conflit avec la science du moment, dans l'intérêt de la science elle-même. D'un effort vigoureux il se soulève sous la carapace et la fait sauter. Tous les grands initiateurs scientifiques ont été des laïques de la science par opposition aux mandarins du jour qui revendiquaient le monopole. Ils ont été d'abord traités d'ignorants, réprouvés et persécutés.

* * *

Le même phénomène, exactement, se produit dans la religion. La religion appartient à l'ensemble des phénomènes humains. Elle est humaine dans sa racine. Le tort de quelques-uns de ses défenseurs maladroits, comme de la plupart de ses adversaires, est de la considérer comme un objet d'importation étrangère.

La religion en son essence première est humaine. Avant d'entrer dans la période conventionnelle et cléricale, elle fleurit dans la période spontanée. Elle est force, chaleur, vie, amour, bonté, confiance. Pressentiment de l'infini à travers le fini, de l'éternel à travers l'éphémère. Elle a sa preuve en elle-même. Elle vit comme jaillit la source. Puis cette source se canalise, se capte ou même s'empoisonne par les infiltrations. Il arrive à la religion ce qui arrive au sentiment merveilleux qui présente avec elle tant d'analogie : j'ai nommé l'amour. L'amour, pur en soi, n'arrive-t-il pas à être corrompu, vicié ? Vrai en soi, n'arrive t-il pas, à travers une série de formes conventionnelles, à devenir faux, hypocrite, vénal ? Ne subit-il pas, même sans parler des altérations que nos faiblesses personnelles suffisent à expliquer, ne subit-il pas des altérations dont la cause est notre organisation sociale ? Les garanties, même si légitimes, dont on essaie par sagesse de l'entourer, ne deviennent-elles pas souvent des entraves, des liens d'esclavage ? Et l'ensemble des sentiments humains, énervés, émasculés, neutralisés, ne ressemblent-ils pas à la fin et surtout à certaines époques plus particulièrement artificielles, à une collection de pauvres aigles de volière ou de lions de ménagerie ? La domestication a passé par là, terrible, dévastatrice : il reste des fantômes de ces êtres jadis libres et vigoureux.

Tous ces phénomènes sont exactement représentatifs de ce qui se passe dans le domaine religieux. A certains moments donc, à force de s'être éloignée de son origine populaire, la religion a perdu en vie, ce qu'elle a gagné en majesté rituelle, en symétrie dogmatique. Il y a une si longue distance entre le moment où les dogmes furent mis en forme et celle où l'on s'efforce de nous les faire encore adopter, qu'ils ont perdu leurs qualités d'assimilation. Nous nous trouvons en présence de notions étranges que nous ne pouvons plus penser, de sentiments désormais inconnus à nos cœurs. Il y a peut être chez quelques-uns un sincère regret de ne plus pouvoir s'adapter ; mais, chez d'autres, il y a une opposition vive. En tous cas, l'insuffisance des vieilles formes est constatée. La génération continue à vivre et va son chemin. Ceux qui l'observent s'aperçoivent que ses besoins profonds ne sont pas satisfaits. Le monde religieux, aux mains de la tendance exclusivement conservatrice, est un domaine qui ne donne plus de moissons, une terre qui meurt par la faute de propriétaires platoniques, impuissants à la féconder. Alors, tandis que se creuse la distance entre la tradition religieuse et le peuple vivant et luttant, si des esprits se rencontrent en qui la fibre religieuse existe en sa forme originale, que se passe-t-il ?

Il naît des Prophètes. Autour d'eux, Dieu n'est

plus qu'un vocable, l'âme humaine une formule qui s'efface sur de vieux parchemins; et tout cela si lointain, si irréel que les esprits ne peuvent plus le saisir. Mais en eux, Dieu travaille, un Dieu encore anonyme et inconnu ; en eux l'âme fait explosion, une âme nouvelle, qu'aucune définition n'a fixée. Ils ne font appel ni aux abstractions du raisonnement, ni aux écrits sacrés que la tradition a consacrés, afin d'établir les preuves d'un système du monde : ils prouvent le mouvement en marchant, la vie en vivant. Et quand ils parlent avec la puissance que leur confère un mandat original, une consigne toute intérieure, les uns disent: « Quel droit a cet homme de proclamer de semblables nouveautés ? » Mais les autres en qui a vibré la corde d'or, la corde immortelle des sentiments humains primordiaux, les autres qui ont faim et sont heureux de manger du pain vrai, s'écrient : « Celui là parle avec autorité et non comme les scribes. » C'est l'éternelle résurrection de la religion dans les Prophètes qui sont laïques, combattue, honnie par les prêtres de tous les âges et les cléricaux de toutes les générations. Toutes les renaissances religieuses sont des retours à la source humaine de la religion. Je pourrais dire tout aussi bien *divine*, car tout ce qui est vraiment, essentiellement, immortellement humain, est divin.

Au sein de la vétusté des dogmes, et de la stérilité des symboles dont l'esprit s'est échappé; au sein des conventions inefficaces d'une sainteté tout artificielle, si un homme reprend le courage d'être un homme, tout simplement ; de lever le front vers le message des étoiles ; de plonger de son propre regard aux gouffres inexplorés de son être ; si un homme reprend le courage d'être un homme de par la volonté en qui sont pondérés les mondes et de faire alliance à travers les lointaines générations avec les esprits comme lui spontanés et librement inspirés, celui-là est un vrai laïque. Il doit toujours s'attendre à être déclaré un négateur, un destructeur, un ennemi de la religion. Parfois, par une de ces ironies amères dont l'histoire est pleine, ces hommes en qui Dieu besogne parmi nous, ont été appelés des athées et persécutés pour blasphèmes. Pasteur fut, de nos jours, par un effet analogue, accusé d'exercice illégal de la médecine.

Cela n'empêche pas la religion laïque d'être la religion éternellement jeune, vivace, renaissante, parmi les décombres des religions cléricalisées.

Comme toute noblesse se ramène à quelque vigoureuse roture, comme Charlemagne descend de Pépin, les religions descendent de la religion laïque. En elle gisent les plus précieuses réserves de la Religion de l'Avenir comme les réserves de la Société future gisent dans la sève plébéienne. La religion laïque n'est, en aucune façon, ce qu'on a nommé un moment la religion naturelle. Celle-ci a l'aspect d'une réduction à un minimum, des croyances et des dogmes. Elle se tient en deçà de la limite jusqu'où les dogmes prétendent nous conduire. En somme elle n'est qu'un succédané. La religion laïque ne nie pas la fonction du dogme. Elle en pénètre le sens, mieux souvent que les fanatiques qui défendent d'y toucher. Mais elle étend ses ailes bien au-delà de la région limitée et divisée des systèmes dogmatiques et de leurs passagères floraisons. Et elle peut dire en pleine conscience de sa priorité : « Avant que tout cela ne fut, je suis. »

*
* *

Un fait évident pour l'historien, mais qui peut paraître étrange à ceux qui ne connaissent le Christianisme qu'à travers les masques héraldiques, et la majesté figée des dogmes, c'est que *l'Evangile est un mouvement laïque*. Laïque dans la personne du Christ et des apôtres, laïque dans la forme de l'enseignement, laïque par l'absence complète de rituel. Jésus avait sans doute à un haut degré la vénération du passé, sans laquelle il n'y a pas de cohésion historique ; mais nul plus que lui n'a mesuré le danger des traditions mortes. Il savait que l'idolâtrie nous guette à la longue dans toute maison bâtie de main d'homme, derrière tout texte de loi et toute formule de doctrine. Il savait que si la lettre ne meurt en son temps, elle tue l'esprit, comme la coquille tuerait l'oiseau, si elle ne consentait à se briser quand l'heure de l'éclosion a sonné.

Jésus est un laïque par la méthode. Il eut pensé trahir son message en réclamant pour lui un autre prestige que celui de la vérité brillant de son éclat propre. Il répandit sa doctrine sans un mandat officiel ; toute sa vie fut un scandale ecclésiastique. Mais pour restaurer l'idéal moral et la sainteté de la vie familiale, ne fallait-il pas renoncer aux richesses prétentieuses d'une sainteté artificielle, retourner aux saintes banalités dont l'humanité est faite et leur donner une expression si simple et si saisissante qu'elles parussent nouvelles comme le frais matin?

La crèche de Bethléem, l'atelier de Nazareth, le sermon sur la montagne, la croix du calvaire, on ne saura jamais combien ces choses, voilées maintenant du nimbe mythique, furent d'une rude et sculpturale laïcité. Le Christ a laïcisé Dieu comme il a laïcisé la sainteté. Il lui a donné un nom qui n'est emprunté ni à la monarchie orientale, ni aux pompeux sacerdoces, ni à aucune des hautes puissances de la terre, un nom absolument dépourvu de lustre conventionnel et cueilli sur les lèvres des nourrissons autour des berceaux qui chancellent.

Du Temple merveilleux de Jérusalem, gloire

visible de la révélation codifiée, du Temple sacré en qui avait fini par se pétrifier la loi non écrite et la primitive adoration, il déclara qu'*il n'en resterait pas pierre sur pierre*. « C'est vous qui êtes le temple de Dieu; L'Eglise, ce sont les hommes », enseignait-il en substance. Entre le Sabbath-Géant et l'Homme-Pygmée, il renversait les rôles et déclarait l'homme plus grand que le Sabbath, Il renvoyait dos à dos le cléricalisme juif et le cléricalisme samaritain, s'anathématisant l'un l'autre d'après la perpétuelle coutume de tous les cléricalismes, et il en appelait au culte en esprit et en vérité, dont la coupole s'élargit aux limites du ciel bleu.

*
* *

On n'extirpera pas du cœur humain la fibre religieuse. Elle fait partie de notre patrimoine universel. Mais si elle doit garder son influence généreuse, il faut qu'elle se renouvelle à chaque génération. Laïciser sa religion est le devoir de tout homme comme de chaque collectivité religieuse. *Nos âmes vivent par ce que nous gardons de laïque dans notre religion.* L'évêque et le théologien, comme les simples fidèles, en sont réduits à la même loi. Le plus pur, le meilleur, le plus efficace dans leur trésor religieux, ce sont les quelques éléments simples et primitifs qu'ils ont conservé et qui se vivifient journellement au contact de la réalité. Ces éléments sont le capital, la propriété foncière, l'or en barre, dont les dogmes, les rites, tout l'appareil intellectuel ou cérémonial de la religion représente le papier-monnaie.

Que vaut le papier quand il ne représente plus de fortune réalisable? Voilà exactement ce que vaut la religion coupée de sa base laïque.

Pour quiconque a conscience de la place que la religion tient dans le monde, c'est là qu'apparaît le besoin urgent et l'impérieux devoir de ce temps. Celui qui se condamne à manger le pain cuit par ses ancêtres ne trouve plus à la fin qu'une pierre. La tâche de chaque génération consiste à cultiver son pain elle même. Si notre temps se soumet à ce travail nécessaire, non seulement il donnera à sa vie menacée d'inanition morale une base alimentaire plus substantielle ; mais il se débarrassera du même coup de la peste sectaire qui le dévore. Les sociétés se morcellent en sectes quand elles perdent l'habitude de retourner aux sources, en même temps que l'usage de penser par elles-mêmes. Sitôt que cette démarche sérieuse, vers la recherche de l'essentiel, est entreprise, les choses secondaires retournent à l'arrière-plan. Or, c'est toujours pour l'amour de celles-ci qu'on se divise. Nous nous entre-déchirons parce que nous vivons à la surface : dans les profondeurs nous fraternisons par les racines. Le sectaire, qu'il soit religieux ou laïque, n'a oublié qu'une chose, la seule qui compte vraiment : c'est qu'il est un homme. Toujours, au sectaire, quelque chose d'humain est étranger.

On parle beaucoup de schisme et ce n'est pas étonnant : Le schisme sévit partout. Tout groupe a une tendance à se morceler en sous-groupes et les hommes se saluent à coups d'anathèmes. Quel anachronisme! En ce temps à qui l'histoire a donné ses grandes leçons d'humanité, à qui la science a fourni les preuves de la solidarité fondamentale et les plus larges moyens de la réaliser, comment se fait-il que nous n'ayons les yeux ouverts que sur ce qui nous divise? Quel contraste entre l'ampleur de nos destinées et l'étroitesse de nos vues! A nous voir chacun barricadé dans sa caverne on a l'impression que nous sommes des troglodytes.

Ce n'est pas des âmes de troglodytes que l'heure demande, c'est des hommes animés d'un esprit large, fraternel, vraiment catholique, c'est-à-dire universel. Et il se trouve ainsi que par un contraste saisissant, les mots de laïque et de catholique, dont l'un signifie populaire et l'autre universel, ne sont que des synonymes d'un autre mot, capable de les absorber tous deux et qui n'est autre que : *humain*. Que la religion, dont c'est toujours le devoir de tendre à l'universel, non par esprit de domination, mais par amour, se nettoie de l'esprit schismatique, ne se sépare ni de la famille, ni de la pensée vivante, ni de l'esprit public, ni des croyants d'à côté. Que ceux qui font profession de laïcité se nettoient, à leur tour, de l'esprit schismatique, cessent d'exclure du patrimoine humain la fibre religieuse qui est une fibre vitale. Que la religion se fasse plus laïque et que l'esprit laïque cultive mieux ses domaines religieux. Et nous aurons trouvé la formule de l'avenir.

CHARLES WAGNER

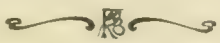

LE MARCHÉ AUX CHANDELLES

Le marché de Cavignac commençait avant le lever du jour. Les voitures surgissaient brusquement à l'extrémité du village, comme prêtes à le traverser d'un bond; mais sitôt les premières maisons dépassées, l'allure des chevaux s'alanguissait et dans le silence et l'ombre, les fermières venaient se ranger sur l'unique place devant la mairie et les bâtiments d'école. Les marchandes déchargeaient à la lueur des lanternes les paniers de poulets et les mottes de beurre enveloppées de linge blanc et de feuillage ; puis, elles étendaient sur le sol les oignons rouges

tressés ensemble, ainsi que de menues cordes végétales. De pauvres femmes venues à pied des villages voisins s'asseyaient à croupetons à côté de leurs corbeilles remplie d'œufs; une chandelle fichée en terre les éclairait. Au centre de la place, des merciers ambulants arrivés la veille de la Charente, disposaient avec soin des cadres de peluche, des bijoux de cuivre, des étoffes bariolées, qui, même à travers la nuit, piquaient les regards des villageoises de mille tentations.

Le marché se tenait une fois par mois, et l'on s'y rendait non seulement des hameaux d'alentour, mais encore de Saintes et de Bordeaux. Ce n'est point à la guerre que le génie d'un peuple s'affirme ; ni sa philosophie, ni l'art qu'il crée, ne nous renseignent complètement sur les ressources de son esprit ; un marché de village apprend tout cela. Dans ce petit bourg, par cette froide nuit d'automne, deux races se trouvaient en présence, deux races qu'une haine sans merci dressait l'une contre l'autre, et qui se cherchaient pour se ruiner et s'anéantir. Les Saintongeais, les Gabayes, ainsi qu'on les nomme par dérision, actifs et finauds, considéraient les Girondins avec mépris, car ils les trouvaient lourds, suffisants et faciles à duper ; ceux-ci tenaient les habitants des Charentes pour voleurs et gens sans scrupules. Mais ce jour de marché, on les eût dit liés d'une amitié nouvelle, car ils couraient aux marchandes, de compagnie, et se passaient des volailles qui perçaient la nuit de leurs cris et faisaient voleter dans l'espace de petites plumes noires qui ressemblaient à des lamelles d'ombre.

Les riches marchands, engoncés dans leurs peaux de chèvre, faisaient le tour de la place, d'un pas pesant, comme s'ils parcouraient leur domaine, et tous s'arrêtaient au passage pour causer avec une fermière qui trônait parmi des paniers amoncelés. C'était une femme d'une cinquantaine d'années, coiffée d'un foulard de soie noire et qui portait, par dessus sa robe de laine, une longue pèlerine de drap dont elle rabattait le capuchon sur sa tête, par les grands froids. Ses mains étaient gantées de mitaines ; à chacun de ses annulaires brillait une alliance d'or, celle de son mari et la sienne. Elle parlait fort, répliquait lestement aux plaisanteries, sans qu'on vît remuer les traits de sa figure restée belle. Ce fut elle qui, dans le marché, vendit la première tous les produits de sa ferme ; ses poulets étaient assurément les plus beaux et comme on la savait riche, nul ne discutait le profit qu'elle pouvait retirer. Un marchand de Saintes, abaissant sur ses yeux sa casquette, soupesa le dernier panier.

— Eh, la Raboutet, vos poulets sont bien maigres.

— Ils plaisent d'ordinaire aux vieux coqs, répondit la femme.

Elle et le marchand partirent à rire et les poulets furent vendus.

Le jour s'était levé et les gens se redisaient bonjour comme si la lumière du matin leur faisait de nouveaux visages. Les conversations devenaient bruyantes, car la nuit on a l'air de causer à l'entour d'un mort. La Raboutet, la fermière de la Paillerie, fit des emplettes aux éventaires des merciers ambulants ; elle acheta des jouets pour son petit-fils, un nécessaire pour sa bru. De dix heures à midi, elle se rendit chez l'épicier du bourg et le pharmacien afin de le consulter sur les douleurs qui l'élançaient dans la poitrine. La boutique était encombrée, elle n'attendit pas ; en route, elle donnait à ses connaissances des nouvelles de sa santé, qu'elle déclarait mauvaise, mais on ne la plaignait point car elle passait pour fortunée. Elle commanda son déjeuner à l'auberge du Soleil d'Or. Tout le marché se trouvait là : les paysannes qui, cette nuit, avaient péniblement apporté les quelques poulets de leur pauvre basse-cour, mangeaient de la charcuterie étalée sur du papier : de riches marchands dressaient en l'air des bouteilles poussiéreuses et respiraient longuement le vin avant de le boire ; des fouets, des bâtons ferrés séparaient les mangeurs. Le déjeuner s'achevait dans le calme, lorsqu'un Gabaye demanda d'une voix malicieuse à l'un des marchands bordelais s'il était content de ses achats.

— Mais oui, répondit l'homme d'un ton satisfait, sans lever la tête.

— Et quel prix as-tu payé ? reprit le questionneur.

L'autre lança son prix d'une voix joyeuse comme si c'était l'annonce d'une victoire. Des éclats de rire si bruyants accueillirent sa réponse que les vitres de l'auberge s'ébranlèrent ; tous les Saintongeais triomphaient et le bonheur coulait avec les lampées de vin dans leur gorge, brûlait leur poitrine et baignait tous leurs membres. Les Girondins s'étaient levés, blêmes de colère ; un fouet lancé dans l'espace retomba sur une vieille femme qui s'évanouit.

— Mort aux Gabayes, mort aux ventres rouges, crièrent des voix.

Les deux peuples se retrouvaient face et face et se mesuraient, leurs bâtons brandis comme des glaives. Les assistants évacuèrent la salle, sans emmener la vieille qui râlait. La fermière de la Paillerie se leva, la première ; dans la cour son cheval était attelé, prêt à partir ; elle sauta sur le siège et quand elle franchit la grand'porte, un appel désespéré retentit :

— Au secours, au secours, on m'assassine !

*

La Raboutet avait résolu de s'arrêter chez son fils qui demeurait à Saint Mariens, un village voisin. Un

vent doux agitait les pins et quand il ramenait sur ses joues les pointes soyeuses de sa coiffe, elle se sentait caressée et souriait. Ses mains laissaient flotter les brides et son esprit se berçait au bruissement léger des harnais. Quand elle aperçut la maison de son fils, dont elle reconnut de loin le toit de tuiles rouges, un regret l'envahit ; elle fut prise d'un soudain désir de rebrousser chemin, tant elle se trouvait, à l'air, heureuse et reposée. Emilia, sa bru, qui posait dans les cheveux blonds de son fils un nœud bleu, rougit de son occupation frivole en apercevant la Raboutet.

— Maxime travaille au chai, dit-elle, très vite.

— Mais je ne fais que passer, ma chère.

Emilia ne répliqua point, elle assit l'enfant sur les genoux de sa grand'mère, et les laissant tous deux jouer à leur aise, elle ranima le feu en jetant dans l'âtre des ceps et des sarments qui dénouèrent en s'embrasant de grands serpents de flammes. Émilia revint auprès de sa belle-mère et bien que, depuis un mois, les deux femmes ne se fussent vues, elles parlèrent des fourrages rentrés à la fin d'octobre, des travaux de maçonnerie récemment exécutés et de la vente des vins, si mauvaise cette année-là. Une fois ses présents distribués, la Raboutet se leva, toute gémissante, car ses douleurs revenaient; elle inspecta la salle, resta quelques secondes devant le grand lit, puis elle soupira longuement comme si, pour la première fois de sa vie, elle eût songé qu'il serait bon de se coucher là, de s'abandonner aux soins de ses deux enfants et de régaler sa vue du petit qui poussait ainsi qu'un jeune chêne.

— Va chercher Maxime, commanda-t-elle à sa bru.

La jeune femme courut au chai, ramena son mari, un homme de haute taille, aux bras nus et dont la barbe rousse s'étalait sur sa poitrine par sa chemise entr'ouverte.

— Mais Emilia, s'écria la belle-mère, il ne faut pas laisser Maxime se découvrir ! Son père est tombé dans son chai, saisi par le froid, un jour comme celui-ci.

La bru baissa la tête et la Raboutet, d'une main leste, boutonna le tricot de laine de son fils. Celui-ci parla du marché, interrogeant sa mère sur le prix des volailles et les personnes qui s'y trouvaient; la fermière lui répondait d'une manière distraite sans cesser de le regarder. Une sorte d'inquiétude la gagnait, elle sentait rôder, autour d'eux, un danger.

— Tu sais, répéta-t-elle, d'un ton effrayé, ton père est tombé tout d'un coup.

Son fils sourit en se tournant vers Emilia qui devint pâle.

— Allons adieu, s'écria la Raboutet.

Elle attira brusquement son fils et l'embrassa : Maxime et sa femme se sentirent gênés comme si devant eux venait de se commettre une action coupable. Le petit, laissé seul, pleurait dans son berceau.

*
* *

Sitôt qu'elle se retrouva sur la route, le bien-être qui la baignait ainsi qu'une onde tiède l'enveloppa de nouveau; elle eût goûté une vraie joie à gagner la Paillerie, sans hâte, au trot ralenti de son cheval; mais à chaque cahot, des douleurs brisaient ses membres, et comme la fermière n'avait pu consulter le pharmacien de Cavignac, elle résolut de passer chez la Micheneau, une rebouteuse dont elle était depuis plus de vingt années la cliente.

La Micheneau logeait à Donnezac, dans une masure élevée parmi les pins et seuls ses amis savaient s'y rendre; mais elle portait à travers les campagnes ses remèdes et ses conseils. C'était une femme de taille élevée, à la face large, illuminée par des yeux noirs et profonds.

— Bonjour la Raboutet, quel vent t'amène? demanda-t-elle.

— C'est rapport, dit la fermière en s'asseyant et d'un ton presque craintif, au malaise qui me tient depuis des mois.

— Il fallait venir plus tôt, grosse bête.

— C'est vrai, balbutia l'autre.

La Micheneau fit, de suite, expliquer son mal à la fermière, et celle-ci, durant quelques minutes, décrivit ses douleurs qui saisissaient ses muscles pour les étirer et les tordre.

A l'intérieur de sa maison, la Raboutet souffrait relativement peu ; mais sitôt dehors, il lui était impossible de faire un pas.

Cette remarque attira l'attention de la rebouteuse.

— Quand le matin, tu sors de la maison, les douleurs reviennent ?

— Oui, répondit la Raboutet.

— Et Pauzet, ton voisin, se trouve-t-il là ?

— Souvent, répliqua la fermière.

— Il rit en t'apercevant ?

— Il rit et me dit bonjour, dit simplement la Raboutet.

Les regards de la rebouteuse lancèrent des flammes, elle se leva d'un bond, comme prête à danser.

— Mais c'est lui, Pauzet, qui te jette un sort.

— Comment, Pauzet ? fit en tremblant la Raboutet.

La fermière se sentit tout d'un coup si faible, si désespérée, qu'elle se retint à la cheminée pour ne pas tomber. Mais la voix de la rebouteuse secoua sa torpeur.

— Tu n'as pas une minute à perdre, s'écria-t-elle.

Retourne à la Paillerie, tout de suite. Il faudra d'abord entrer dans ta maison, à reculons.

— Je vous le promets, dit la fermière terrifiée.

— Quant à tes douleurs, il est facile de les guérir. Achète en sortant un cœur de bœuf, piqué de treize épingles.

— Treize, répéta la fermière.

— Tu le feras cuire et boiras une partie du bouillon.

— A quoi servira le reste, demanda la Raboutet d'une voix anxieuse.

— A te frictionner, dit rapidement la femme.

La Raboutet s'était levée et posant sur la table une pièce d'argent, elle s'apprêtait à partir, quand la rabouteuse s'écria :

— Mais ce n'est pas tout !

— Que dois-je faire encore ? demanda la femme avec angoisse.

— Tout à l'heure, tu renverras tes prixfaiteurs et pendant quelques jours, tu resteras seule, tu n'ouvriras ta porte à personne.

— Pas même aux enfants ?

— A personne. On te racontera des mensonges sur ton fils et ta bru pour te faire sortir. Il ne faudra pas répondre.

— Et qui viendra me délivrer ?

— Un mort passera devant ta maison, dit gravement la rebouteuse, et tu le suivras. Tu pourras rejoindre le cortège à l'église, car tu seras sauvée.

La consultation était terminée. La Raboutet, d'un pas chancelant, gagna la porte, mais cette fois, l'air doux qui courbait les branches des pins ne calma point son inquiétude.

*
* *

Ainsi que l'avait prescrit la rebouteuse, la fermière entra dans sa maison à reculons; quand ses prixfaiteurs eurent dételé le cheval, la Raboutet les fit venir et leur octroya le congé qu'ils réclamaient depuis longtemps pour visiter de vieux parents dont ils convoitaient les journaux de vigne. La huche renfermait une ample provision de pain, du lard, des raisins conserves et des œufs; la Raboutet était assurée de ne pas mourir de faim durant sa réclusion volontaire. Au souper, elle fit cuire le bœuf piqué de treize épingles, avala le bouillon, se frictionna les membres avant de s'endormir, et se trouva mieux au matin.

Le spectacle des marais s'étendant autour de la maison et des vignobles dénudés était d'une grande tristesse; et pour la première fois de sa vie, la Raboutet se sentit, à les regarder, envahie de lassitude. Les brins d'herbe dépassant la surface de l'eau ressemblaient à des aiguilles vertes piquées dans la vase; par moments, un oiseau traversait l'espace d'une vision blanche. Le second jour, elle entendit frapper à sa fenêtre; c'était Pauzet, son voisin, qui riait toujours en parlant.

— J'ai pensé que vous étiez malade, commença-t-il.

— Ah ! vous le savez bien s'écria la Raboutet, d'un ton effrayé.

Elle trouvait à la physionomie du cantonnier un air diabolique, mais n'osait l'accuser de tous ses maux par crainte de s'en attirer de plus terribles encore.

— Ma femme pourrait vous tenir compagnie, proposa le cantonnier, simplement.

— Allez-vous-en ! cria la Raboutet.

Elle se signa, sous les yeux du cantonnier et ferma la fenêtre, en toute hâte.

Les quatre jours suivants, elle tricota près de la croisée et le passage des charrettes, la venue du facteur, l'apparition du curé, devinrent dans sa solitude des événements importants. Le cinquième, une de ses amies, restée veuve comme elle et la même année, lui fit un signe, de la route.

— Maxime est malade, annonça-t-elle d'une voix grave.

— En es-tu bien sûre, répondit la Raboutet en souriant.

La paysanne insistait et reprenait avec un soupir.

— Il faut aller le voir aujourd'hui.

La Raboutet haussa les épaules et l'amie s'en alla, les yeux pleins de larmes, en murmurant :

— C'est dans la poitrine que ça le tient, comme Georges qui mourut aux dernières vendanges

Les prophéties de la Micheneau se réalisaient, aussi la fermière accueillait-elle, sans aucun trouble, toutes les nouvelles. Maintenant les gens du village contemplaient sa maison avec un air soucieux; quelques-uns se découvraient en passant devant sa porte et leurs airs désolés amusaient la Raboutet ; il lui semblait qu'on jouait sous ses yeux, et pour elle seule, une farce pleine de drôlerie et si variée qu'elle aurait pu durer sans fin.

Quand Pauzet, le visage toujours souriant, lui cria de sa masure.

— Il est mort hier, c'est fini.

La fermière répondit en éclatant de rire :

— Eh bien, tant mieux.

Un samedi matin, les cloches tintèrent, par intervalles réguliers et dans les champs, sur les marais se répandirent leurs tristes appels. Un convoi s'avança sur la route, alors la Raboutet, dissimulée derrière ses rideaux ne put tenir en place, elle courait de la fenêtre à la porte qu'elle secouait de ses mains pressées, dans le feu de son impatience ; puis elle s'arrêtait devant un miroir pour nouer les brides de son

bonnet, mais celles-ci s'échappaient de ses doigts et tournaient plus vite que les ailes d'un moulin. Enfin, elle aperçut le prêtre recouvert d'une chasuble violette et le petit cheval bai, aux longs poils, qui traînait le corbillard ; cette vue enlevait comme par miracle l'inquiétude qui pesait sur son cœur depuis plusieurs mois ; ses membres fatigués par un repos inaccoutumé se délièrent tout d'un coup ; la fermière se précipita sur la route en s'écriant :

— Me voilà ! me voilà !

Elle riait en ouvrant les bras et son apparition sema l'effroi parmi l'assistance. Le prêtre ferma son livre et des femmes ramenèrent leur coiffe sur leurs yeux pour ne rien voir ; d'autres tournaient la tête vers les marais, comme si l'eau croupissante eût rafraîchi leurs regards ; des hommes frappèrent le sol de leurs parapluies et l'on eut dit, à ce moment, qu'ils fichaient en terre un échalas bariolé.

— Eh bien, reprit la Raboutet, que se passe-t-il ?

Ses connaissances, de riches fermiers des environs, qu'elle rencontrait aux fêtes, aux marchés, n'osaient lever la tête ; à l'un d'eux, elle demanda :

— Quel mort suivons-nous ?

L'homme s'écarta d'elle et parla tout bas à son voisin ; tous deux hochèrent pensivement la tête. La Raboutet répéta sa question à plusieurs reprises, mais aucun assistant ne voulut lui répondre. Enfin, elle avisa Pauzet, le cantonnier, qui souriait à tous les arrivants et lui dit :

— Je ne te crains plus maintenant.

Pour la première fois de sa vie, Pauzet s'arrêta de sourire ; il se cacha d'un air peureux dans un groupe de paysannes. La vieille amie qui l'avait suppliée de se rendre auprès de Maxime se précipita sur la fermière et l'entoura de ses bras.

— Ah, ma pauvre, s'écria-t-elle, nous voilà seules sur la terre !

La Raboutet demeura quelques minutes toute tremblante, l'on eût dit une masure prête à crouler ; puis d'un bond elle quitta le cortège et courut vers la place. On n'apercevait qu'une houle d'étoffe noire, tant les sanglots qu'elle s'efforçait de contenir secouaient dans la course tout son corps. A l'auberge, la fermière prit la première voiture arrêtée devant la porte ; d'un vigoureux coup de fouet elle enleva le cheval et bien que la bête fut au galop, elle la frappa sans relâche, taillant son col, sa croupe, ses reins de raies luisantes qui ressemblaient à de longues coupures. Les mouvements qu'elle faisait dissipaient son inquiétude et le doute qu'elle buvait ainsi qu'une liqueur délicieuse pénétrait dans son âme.

Maxime était bien pâle, l'autre jour, au retour du marché, se disait-elle ; j'ai prévenu Emilia. Il était si jeune. Mon Dieu, est-ce possible !

Elle revoyait le cortège et son doute tombait avec les dernières feuilles des arbres. Un immense désespoir abattait ses forces ; elle rejetait les rênes, renversait son corps privé de connaissance et le vent agitant sa coiffe emportait ses larmes, répandant ainsi sur le monde un peu plus de douleur.

— Il a passé devant ma porte, pour me délivrer, s'écria la Raboutet.

Et cette dernière preuve d'amour augmentait sa détresse, labourait ses chairs vives. Il lui semblait, à travers ses larmes, que les bouleaux argentés de la route, les peupliers et les chênes dressés au-dessus des marais, s'avançaient sur elle pour trouer sa poitrine avec leurs branches, briser son crâne, écarteler ses membres. Aussi fut-elle bien étonnée, en ouvrant les yeux, d'apercevoir la maison de son fils au bord du chemin et des oiseaux blancs dans le ciel ?

La Raboutet sauta sur le sol et d'un pas assuré pénétra dans la demeure. Une veilleuse éclairait la grande pièce, des branches de buis trempaient dans une assiette : Emilia, près du lit, nouait un ruban noir dans les cheveux blonds de son fils.

— Maxime ! s'écria la Raboutet, d'une voix déchirante.

Elle s'approcha de sa bru qui la vit chanceler et s'abattre sur le plancher, foudroyée par l'émotion. On enterra la Raboutet le lendemain, dès l'aube, et les paysans reprirent leurs habits de cérémonie qu'ils n'avaient point serrés. Les prédictions de la rebouteuse s'ébruitèrent ; elle vit en une semaine doubler sa clientèle déjà considérable.

JEAN VIGNAUD.

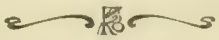

M. RAYMOND VILLAVERDE

Si le régime parlementaire était, chez nos voisins d'au-delà des Pyrénées, une réalité et que le choix des ministres y exprimât les préférences et les aspirations des Cortès législatrices, il conviendrait de louer sans réserve le parti conservateur espagnol de la clairvoyance et du sens politique que le retour récent aux affaires de M. Raymond Villaverde attesterait de sa part, et citer ces qualités en exemple aux majorités des divers Parlements de l'Europe. En effet, si jamais un homme fut celui de la situation et l'ouvrier désigné d'une tâche nécessaire — il faut entendre par là, la consolidation du crédit public de l'Espagne et le retour de ce pays à une saine circulation monétaire — le président actuel du Conseil des Ministres espagnol est, sans conteste, celui-là.

Mais, en Espagne, le régime parlementaire est une

simple apparence. Les ministres y sont plutôt les conseillers et les avocats de la Couronne que les mandataires du Parlement. Par suite, dans la désignation du successeur du général Azcarraga, les représentants de la nation espagnole n'ont eu aucune part. Bien plus, la vérité oblige à dire que celle-ci a été faite en dépit d'eux, et il est permis de croire que si, une fois réunis, ils se résignent à la ratifier, la crainte salutaire d'une dissolution suspendue sur leurs têtes, n'aura pas été étrangère à ce résultat. De cette hostilité, il n'y a pas lieu d'être surpris. C'est que, dans le monde politique espagnol, M. Villaverde est une anomalie, une bizarrerie.

Parmi ces hommes où l'on rencontre des intelligences de premier ordre et des talents très brillants, mais qui, pour la plupart, sont des esprits brouillons, diffus, incapables de suite dans les desseins et de persévérance dans les efforts, impuissants surtout à se soustraire à l'insouciance et au fatalisme résigné qui sont dans l'ambiance de ce pays, ce financier qui a un plan, une méthode, des vues nettes servies par une volonté tenace et réfléchie est manifestement déplacé.

Pour s'imposer à un tel milieu, il faudrait que le premier ministre de la monarchie voisine joignit à sa connaissance très réelle des problèmes économiques, la science et la souplesse d'un politique; qu'il s'entendît à manier les hommes et à les diriger par ces milie moyens que trouvent d'instinct ceux qui sont nés pour le Gouvernement, dans les voies tracées par lui. Or, de ces aptitudes, M. Villaverde est complètement dépourvu. Son caractère entier et autoritaire est rebelle aux concessions, réfractaire aux compromis, difficilement accessible à ces marchandages qui, partout, sont la monnaie courante de la politique. Et puis, il n'est pas un orateur, grave défaut dans un pays où tout le monde, à un degré plus ou moins développé, est pourvu du don de la parole, où l'on aime à s'énivrer de la cadence des périodes et de la musique des mots et où les meilleures raisons sont toujours celles du plus éloquent. M. Villaverde est un financier admirablement informé, rompu à toutes les difficultés des questions économiques et fiscales, versé dans les moindres détails de la comptabilité publique, mais ce n'est qu'un financier et là réside le secret de sa faiblesse. Imaginez un Rouvier — par sa taille et sa carrure massive, il s'en rapproche au physique — mais un Rouvier qui ne possèderait ni l'art de s'adresser à une Assemblée, ni celui de la convaincre ou de la brider, ni cette aisance et cette spontanéité qui se traduisent en réparties vives, brusques, décisives, pleines d'à-propos et de bon sens, ni ce merveilleux doigté qui sait deviner à temps jusqu'où on peut aller dans la résistance et où l'on doit s'arrêter dans les concessions. Chose singulière, ce premier ministre qui compte certainement des partisans par milliers parmi les propriétaires, les rentiers, les industriels et les commerçants de la péninsule, n'a pas un parti dans sa main au Parlement et n'y dispose pas d'une force. Pour tout dire, M. Villaverde ne possède ni l'éloquence brillante, ni l'habileté parlementaire, ni le prestige politique nécessaires pour gouverner. Il y supplée par la faveur du prince qui, après l'avoir appelé au pouvoir, paraît vouloir l'y maintenir.

*
* *

On peut s'étonner, dans ces conditions, qu'il ait réussi à se pousser au premier rang, surtout si on observe que ses origines modestes ne semblaient pas le prédestiner à remplir, dans une monarchie aristocratique, les hauts emplois de l'Etat. Les protections féminines, assure t-on, ne furent pas étrangères à sa fortune et, à Madrid, il est devenu banal de faire remonter jusqu'à elles la facilité avec laquelle, tout jeune encore, il gravit ces premiers échelons au bas desquels on ne saurait, sans inconvénient, s'attarder lorsqu'on veut faire carrière. L'amitié de M. Canovas del Castillo et un brillant mariage contracté dans l'aristocratie madrilène achevèrent ce que les influences de boudoir avaient commencé et, dès 1880, à peine âgé de trente deux ans, M. Villaverde devenait un élément nécessaire de toutes les combinaisons conservatrices, soit comme membre du cabinet, soit comme titulaire d'une de ces hautes charges qu'un usage traditionnel réserve en Espagne aux personnalités éminentes du parti au pouvoir. A la vérité, toutefois, la réputation qu'il s'acquit à cette époque, au moins aux yeux du grand public, fut plutôt celle d'un homme à poigne, intransigeant sur le chapitre du maintien de l'ordre, que celle d'un économiste ou d'un financier. Nommé gouverneur de Madrid, en 1884, il réprima avec une vigueur, pour ne pas dire une brutalité, excessive et dont le souvenir est demeuré très vif, des manifestations d'étudiants et, peu de temps après, ce partisan de la manière forte ne traita pas avec plus de ménagements les cigarrières madrilènes et les joyeuses commères de la *Plaza de la Cebada* qui s'étaient mutinées.

Mais le rôle véritable de M. Villaverde dans la politique espagnole ne commence que quelques années plus tard, après la mort de Canovas et au lendemain des désastres de la guerre avec les Etats-Unis. On pouvait se demander alors, et on se demanda effectivement, si l'Espagne à moitié ruinée, grevée d'une dette énorme, acculée à une situation financière lamentable et, semblait-il, sans remède, n'aurait pas recours, comme antérieurement dans des

cas analogues, à des réductions d'intérêt, à des conversions plus ou moins arbitraires, en un mot, à la banqueroute déguisée, lot habituel des débiteurs sans ressort et sans ressources. M. Villaverde chargé en 1899 du portefeuille des finances dans le Cabinet Silvela eut non seulement le mérite de voir que c'en était fait du crédit de son pays si une telle solution venait à prévaloir, qu'il fallait à tout prix que l'Espagne respectât ses engagements et rompît une fois pour toutes avec les dangereux errements du passé, mais, chose plus rare, il eut la volonté et l'énergie nécessaires pour assurer l'exécution de ce programme. Sans se laisser intimider par l'opposition violente des intérêts menacés, sans faiblir un seul instant devant la campagne d'agitation organisée dans le pays pour faire échec à ses projets et dont l'*Union nationale* des Chambres de commerce avait pris la tête, il prépara son fameux budget de 1900 connu sous le nom de budget « de régénération » et organisa toute une série de mesures d'une fiscalité excessive qu'il n'hésita pas, au besoin, à faire appliquer par la force. A Barcelone, à Madrid, à Séville, à Valence, il y eut des troubles graves ; le gouvernement y répondit en décrétant l'état de siège. Les percepteurs étaient impuissants à lever les impôts nouvellement créés ; on leur prêta le concours de la garde civile. Puis, une fois le mouvement apaisé, M. Villaverde émit avec un plein succès son emprunt de consolidation. En même temps, la rente extérieure, baromètre du crédit de l'Espagne au dehors, et qu'en politique avisé, il avait eu garde de ne point taxer, s'était relevée, sous l'influence de ce coup de barre violent, mais salutaire. Bref, la situation se trouvait modifiée du tout au tout et il avait suffi de quelques mois au ministre des Finances pour opérer cette heureuse transformation. L'impulsion était donnée et il n'y avait plus qu'à la maintenir, ce que firent les ministres qui lui succédèrent. Depuis lors, les budgets espagnols se sont soldés constamment par des excédents. Mais n'oublions pas que c'est à l'admirable exemple d'énergie donné par M. Villaverde que ce résultat est dû. L'histoire impartiale retiendra cette page de sa carrière et lui rendra la pleine justice qu'il mérite.

*
* *

Comment s'étonner après cela, de la confiance témoignée à M. Villaverde par les milieux financiers étrangers, de la satisfaction avec laquelle ils accueillèrent son retour aux affaires en 1902, et de l'émotion intense que causa à la Bourse de Paris, en mars 1903, sa sortie en coup de vent du cabinet Silvela ! Le ministre de Hacienda, disait-on, n'avait pas voulu se prêter aux augmentations de crédits réclamées par ses collègues de la marine et de la guerre. Certes, le motif précité n'avait pas été étranger à sa détermination, car ce « monomane de l'équilibre budgétaire » — c'est ainsi qu'il s'est qualifié lui-même — n'a pas cessé de combattre la mégalomanie de ses compatriotes ; mais celle-ci provenait principalement de l'animosité qui le séparait de M. Maura, alors ministre de l'Intérieur, animosité qui, depuis, s'est transformée en hostilité ouverte et déclarée et explique l'isolement actuel du président du conseil. A Madrid, on n'a pas oublié la scène violente qui, peu de temps auparavant, en plein Palais, avait éclaté entre M. Villaverde et M. Silvela, le premier reprochant amèrement au second sa faiblesse devant l'influence grandissante du ministre de l'Intérieur et M. Silvela défendant résolument ce dernier avec lequel, dès alors, il avait lié partie. L'acceptation de la présidence du Conseil, au mois de juillet suivant, par M. Villaverde consomma définitivement la rupture et c'est sous les attaques sournoises de ces deux hommes, alliés pour la circonstance aux républicains, que celui-ci au bout de quelques mois, se vit contraint d'abandonner le pouvoir, au moment même où il se disposait à faire discuter par le Parlement son fameux projet sur le change et sur l'assainissement de la monnaie.

En réalité, il y a incompatibilité absolue et divorce complet entre les tendances de M. Villaverde et celles des chefs du parti conservateur, MM. Silvela et Maura. Tandis que le premier ramène tout et subordonne tout à la restauration des finances de l'Espagne et à son développement économique, ceux-ci, malgré les dures leçons de l'histoire, rêvent encore de grande politique. « J'ai acquis la triste conviction, disait au Congrès des députés, en octobre 1903, M. Silvela, qu'aujourd'hui le pays ne veut pas d'escadre, que le pays ne veut pas d'armée, que le pays ne veut pas d'instruction publique. Le pays ne s'intéresse qu'aux réformes matérielles, qu'aux progrès de l'industrie et de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Mais, pour rester à la tête du gouvernement, j'avais besoin d'un pays qui voulût une armée, d'un pays qui voulût une flotte, d'un pays qui voulût une politique extérieure, comme nous devons en avoir une, c'est-à-dire qui ne s'effraie pas des risques possibles et qui ne consiste pas simplement à entretenir avec tout le monde des relations également bonnes. »

Rapprochez ces paroles de celles prononcées le 2 mars 1904 devant la même Assemblée par M. Villaverde, pour expliquer son refus de voter une demande de crédits militaires déposée par M. Maura : « L'équilibre budgétaire n'est pas une des bases, mais la *base essentielle* de notre politique ». Et il ajoutait : « Comment parler d'excédents et d'ordre dans les finances avec une monnaie déprécie, avec une

monnaie de valeur variable, avec une monnaie dont l'échelle de perte a oscillé, dans l'espace de quelques jours, de 35 à 40 p. 100 ! Qui doute parmi vous, Messieurs les députés, qu'il y ait là un mal fondamental, préjudiciable pour tous, pour la société d'abord, pour l'État ensuite et que, si nous n'adoptons pas une politique de nature à le faire disparaître, nous n'aurons rien fait, et nous ne pourrons ni entreprendre avec succès de doter l'État de services nouveaux toujours coûteux, ni réaliser quoi que ce soit de profitable pour la nation. »

Un membre du Parlement espagnol que la reine Marie-Christine honore d'une confiance particulière, et dont elle écoute les avis, m'a rapporté qu'ayant été reçu en audience, au lendemain de la formation du ministère Villaverde, celle-ci lui dit : « Est-il vrai que Villaverde ait raison ? » Et comme le visiteur répondait affirmativement et exposait les motifs de l'opinion qu'il venait d'exprimer, la souveraine, après avoir suivi son raisonnement avec une attention soutenue, lui déclara : « S'il en est ainsi, qu'il compte sur moi, car je lui donnerai mon appui jusqu'au bout. »

Ces propos, qu'il convient de tenir pour exacts, étant donnée la source très sûre d'où ils émanent, tendent à confirmer le bruit, maintes fois répété, d'après lequel M. Villaverde n'aurait, cette fois-ci, accepté de prendre le pouvoir que contre la promesse formelle donnée par le roi de le soutenir, celui-ci dût-il en arriver, pour maintenir son ministre, à contresigner un décret de dissolution de la Chambre. Ils expliquent également le mépris des usages parlementaires manifesté par le chef du cabinet espagnol qui, depuis plus de trois mois qu'il occupe ses fonctions, ne s'est pas encore présenté devant les Cortès et annonce son intention de ne pas les convoquer avant le milieu de juin. Aujourd'hui, comme en 1899, M. Villaverde trouve devant lui une opinion irritée et, circonstance aggravante, les protestations de son propre parti s'associent maintenant à celles des oppositions pour dénoncer et réprouver son attitude. Il joue sa dernière carte et il le sait. Il espère certainement que la loi budgétaire et les projets économiques soigneusement établis et si gros de conséquences pour le crédit de son pays qu'il soumettra aux Cortès, une fois celles ci réunies, désarmeront les hostilités déchaînées contre lui ou, tout au moins, les obligeront à la réserve. C'est peut-être de sa part beaucoup s'abuser sur la sagesse et la clairvoyance des hommes, surtout lorsque ces hommes sont des politiciens. Souhaitons pour lui et aussi pour l'Espagne que ce ne soit pas là sa dernière ressource.

C. Béguin.

LA HAINE DES ARBRES

Que les Parisiens éprouvent de la haine contre les arbres, nul n'en saurait douter aujourd'hui. Cela n'est même plus à démontrer, c'est évident.

On se l'explique du reste assez mal. Car enfin l'aspect seul de nos boulevards et de nos avenues devrait plaider en faveur des arbres. Imagine-t-on ce que serait cette abominable succession de boutiques et de hautes façades couvertes de réclames commerciales, cet amas morne et hideux de constructions, si la double file des marronniers et des platanes n'y venait mettre un peu de grâce — même en hiver, avec leurs branches fines? Ou mieux encore que l'on se figure simplement l'avenue de l'Opéra toute plantée d'arbres, comme les boulevards voisins : avouez qu'elle y gagnerait cette... familiarité, cette élégance qui lui manque? Et l'Opéra n'aurait-il pas plus belle allure, aperçu de loin entre deux bouquets de feuillages?

Comment arrive-t-il donc que ce soit précisément en l'une des rares capitales où l'on ait employé généralement les arbres comme parure, que cette phobie se développe?

Sans porter encore des cheveux blancs, et même assez loin de là, nous avons connu cependant à Paris de vastes jardins enfermés entre des maisons, ou qui bordaient des rues. Il y avait rue Moncey une manière de château Louis XIII, avec une longue terrasse ombreuse, sous quoi l'on rêvait d'aller gratter de la guitare à la nuit venue. Il y avait rue de la Baume un véritable parc où chantaient au printemps des milliers d'oiseaux. Un couvent, avenue de Messine, protégeait tout un petit bois. Il y avait la Muette enfin..... Or les impôts sur les terrains non bâtis, les expulsions ont mis ordre à tout cela. A la place du château Louis XIII se dresse je ne sais quelle ignominie à six étages. Une maison de rapport et un garage d'automobiles ont à demi dévoré le parc de la rue de la Baume. Le couvent est vendu, ses arbres par terre une nouvelle rue les remplace. Quant à la Muette, on peut voir ce qu'il en reste, et nul n'hésite sur le sort qu'on lui réservera demain...

Je vous entends bien, notre ville perd ses jardins, mais elle a gagné ses tramways, son métropolitain, de grandes voies droites et larges, l'éclairage électrique, cent autres commodités... Euh ! il est des rêveurs pourtant, des attardés peut être, que ces merveilles touchent peu. Plus d'un extravagant — admettons qu'il soit extravagant — évoque avec bien du regret le souvenir d'un Paris aux rues bossues, dont les murs enserraient souvent des charmilles ; un Paris quelquefois silencieux où se pouvait encore entendre de ci, de là, le son des cloches ; des

boulevards moins encombrés, que parcouraient les carrosses des élégantes entre les tilburys des dandys, et tout le long desquels nos gigantesques annonces de *Pâtes dentifrices* ou d'*Elixirs* variés n'insultaient point chaque nuit les yeux. Plus d'un poète — allons, passons encore sur cet outrage — se détourne avec dégoût de ce qu'on nomme aujourd'hui la Chaussée d'Antin, et se rappelle tendrement le temps où ce n'était qu'une venelle parmi les champs, les fleurs, les « folies » et les roseaux, tandis qu'un village de guinguettes, les Porcherons, s'élevait à la place de notre niaise Trinité...

Mais que veut-on ! évidemment voilà le progrès : tout enlaidir afin de rendre tout plus commode, déshonorer afin d'améliorer, sacrifier partout la beauté. L'esprit de l'homme est actif, alors que son goût décroît de jour en jour. Il n'y a donc rien à espérer. Toute élégance disparaîtra forcément. Une époque viendra où la Seine toute entière se trouvera couverte, et où l'église Notre-Dame soutiendra quelque gare pour ballons dirigeables. Ne nous étonnons pas de voir abattre ces jardins privés, qui exhalaient au crépuscule des murmures et des parfums : il faut bien céder sous l'impôt. Regardons seulement de tous nos yeux, dans les quartiers neufs, les quelques masures basses aux toits de tuiles et les quelques maisons de campagne qui subsistent, ainsi que cet unique et délicieux petit enclos non bâti qui se trouve toujours, par miracle, dans l'Allée du Bois de Boulogne, à droite : tout cela, on va le détruire peut-être la semaine prochaine. On y construira de l'habitation, et s'il y demeurait quelques arbres, on en fera des bûches. Nos soupirs n'y changeront rien, « c'est écrit ».

Toutefois, parmi l'ensemble des préoccupations inesthétiques que l'on comprend sous l'étiquette « progrès », il en est une pourtant qui a sauvé jusqu'à présent quelques espaces libres, poussé même à la création de plusieurs bosquets si harmonieusement appelés « squares » par nos spirituels compatriotes : je veux parler de l'hygiène. Par souci de la santé publique, et pour que les petits citoyens puissent quelquefois respirer un air un peu moins pourri que celui des rues, on entretient en quelques quartiers plusieurs milliers d'arbres, des pelouses, des plates-bandes, des eaux courantes et des bassins. Mais c'est alors ici que la malignité des Parisiens et leur antipathie pour la grâce et la beauté se montrent le mieux. Peu à peu en effet, lentement mais sûrement, ils transforment leurs jardins en cimetières. Dès qu'un coin secret se présente à leurs yeux, ou un boulingrin bien exposé, un heureux abri de verdure, vite ! on y érige une ignoble statue à quelque célébrité contemporaine, ou un monument plus hideux encore... Et tout à l'entour devient intolérable comme par enchantement : les massifs paraissent avoir été plantés exprès pour « faire bien » derrière le monstre de marbre, les tilleuls ou les chênes voisins ont l'air de monter la garde, les corbeilles prennent un aspect bête, à la fois officiel, prétentieux, endimanché, glacé. Et les Parisiens sont ravis, car ils ont gâté un décor charmant au moyen d'un grotesque tas de pierres. C'est ainsi que se manifeste, chez nous, le culte des morts : on offense en leur nom le goût des vivants.

Mais quoi ! toutes les statues de contemporains, tous leurs bustes et tous leurs monuments seraient donc laids, presque sans exception ?... Certes oui ! Et rien ne fera qu'ils ne soient point laids, et on les trouvera laids dans cent ans comme aujourd'hui. N'eussions-nous que des Phidias et des Praxitèle, qu'ils ne pourraient tirer aucun parti d'une redingote, d'une jaquette, d'un gilet et surtout d'un pantalon. Le goût contemporain est tel que nous avons fini par nous habiller peu à peu de la façon la plus humble, la plus sèche, la plus gauche. L'invention de notre chapeau haut-de-forme, par exemple, ou de ce surprenant pantalon qui dissimule entièrement la jambe, empâte le genou et cache les chevilles, donnant au corps humain l'aspect d'un sac porté sur deux pattes d'éléphants, cela ne témoigne-t-il pas d'une sorte de génie de la laideur ? Allez donc tailler ça dans du marbre ! Et s'il s'agit de nos figures — hélas ! Voyez tous les bustes anciens, si harmonieux, si expressifs ; ils ont des barbes et des cheveux qui accompagnent les traits, entourent les oreilles, épousent et suivent les courbes du visage, font ombre sur les rides du front. Ou bien ils sont franchement rasés, et montrent leurs profils nus. Mais nous, avec nos cheveux taillés au ciseau, nos barbiches découpées selon des formes géométriques, nos favoris ou nos moustaches — ces ornements de sauvages ! — on veut nous reproduire en bronze ou en pierre? Comment les pauvres sculpteurs feraient-ils pour ne point aboutir à de tristes caricatures? Aussi, allez au Parc Monceau par exemple, un lieu naguère gracieux et propice aux longues flâneries : ici vous vous heurterez à une effigie d'honnête rond-de-cuir surmontant je ne sais quelle pâtisserie, c'est Gounod ; plus loin, au milieu d'un carrefour ombragé, voilà une tête d'adjudant martial troublant la migraine d'une femme étendue sur une chaise longue, et c'est ce pauvre Maupassant. Il n'y a qu'à se sauver, n'est-ce pas, qu'à fuir ce musée d'horreurs en plein vent...

Eh bien, le massacre va continuer, et dans le Parc Monceau devenu nécropole, d'autres monuments funèbres s'élèveront encore, croîtront et multiplieront. Les Parisiens soutiendront-ils après cela qu'ils ne haïssent point les arbres ? Et n'aura-t-on pas pitié des malheureux enfants condamnés, dans

l'âge où l'on rêve le mieux, à jouer parmi des tombes, à contempler tous les jours les traits de Maupassant et de Gounod?

M. de Stendhal était un esprit merveilleux, passionné, quelquefois charmant et souvent délicat; il montrait encore les désinvoltures et le ton de ce XVIIIe siècle pendant lequel, selon Talleyrand, on sut si bien ce qu'était vivre. Mais M. de Stendhal souffrit aussi la disgrâce d'être fort laid, ridicule et ventru. Ajoutons que ses livres, édités aujourd'hui çà et là d'une manière lamentable et incommode, ne se trouvent pour la plupart qu'avec peine. Par conséquent que va-t-on faire? Donner une belle édition complète de son œuvre? Allons donc! Il y a en face de la Bibliothèque Nationale un petit square agréable, un bassin d'eau fraiche, quelques ombrages ; on y installera triomphalement l'abdomen affligeant de M. de Stendhal! Et qui exécutera sa statue? Rodin, dont on connaît les ravissantes atténuations, Rodin dont les magistrales ébauches sont faites pour être placées le long d'une ligne de chemin de fer, dans un lieu enfin où l'on en puisse recevoir l'impression tout soudain, sans le loisir de s'y arrêter, d'insister, de critiquer, Rodin qui va peut-être nous livrer un Stendhal (homme de tant d'esprit!) transformé en quelque gigantesque obus de pierre... Que deviendront à ce coup les arbres du square, et le repos qu'on y goûtait en paix? Et l'auteur lui-même de « Rome, Naples et Florence », le créateur de la Sanseverina, de Clelia Conti, de Mathilde de la Môle et de Béatrice Cenci, n'eût-il pas préféré qu'on le réédità splendidement, ou que si l'on tenait à lui élever un marbre, ce fût au moins quelque allégorie noble, voluptueuse et belle qui le commémorât?

Laissons les Parisiens qui votent, sculptent, payent et inaugurent des effigies pour déshonorer tous les jardins, et rendons-nous au Bois de Boulogne un dimanche... Ah! c'est là qu'elle se donne carrière, et sous sa forme la plus brutale, la haine de nos concitoyens envers les arbres! Depuis la construction du Métropolitain, chaque jour de fête amène une foule innombrable dans le Bois: et il faut voir l'allégresse avec laquelle les gaillards en rupture de boutique, leurs épouses et leur marmaille, et les bicyclistes débraillés, et les électeurs des boulevards extérieurs avec leurs dames encore en liberté, il faut admirer comment tous ces braves contribuables bouleversent les taillis, anéantissent les pelouses et les jeunes pousses, pillent, rompent, ruinent les fourrés! C'est merveille qu'ils n'y mettent point le feu. Les gardiens sont débordés, et d'ailleurs le plus souvent désarmés. Car ils ne peuvent que verbaliser. Or, trois fois sur cinq le délinquant se trouve hors d'état de payer l'amende. Et en ce cas...

Signalons aussi que le Conseil Municipal n'a pas repoussé tout de suite, rejeté avant la moindre discussion et à l'unanimité le projet d'une Exposition des Sports sur la pelouse de Bagatelle. Or, une Exposition à Bagatelle, nul n'ignore que cela signifiait des arbres abattus, la pelouse forcément défoncée, perdue, des constructions d'un style atroce étouffant toute une partie du Bois, un chemin de fer et trois ou quatre lignes de tramways établis, l'éclairage et l'affichage partout, un désastre enfin dans notre bel et grand parc national.

Ce projet semble abandonné pour le moment, mais patience... On a déjà parlé de créer au même endroit un autodrôme, accompagné bien entendu de l'inévitable chemin de fer desservant Armenonville, la Cascade, le Pré Catelan, que sais-je? Il serait surprenant que des entrepreneurs n'en vinssent pas un jour à persuader aux Parisiens qu'il faut civiliser le Bois de Boulogne. L'existence de cette pelouse à Bagatelle finit par tourner au scandale. Dame! songez-y donc : une plaine herbue et nue, aux portes de la Ville Lumière, une prairie, un pré... Quelle honte!

MARCEL BOULENGER.

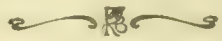

LE SALON DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES BEAUX-ARTS (1)

Peu d'imaginations ici : peu de « sujets ». Ces peintres s'en tiennent à ce qu'ils ont sous les yeux. Est-ce un mal? J'adore la composition imaginée, mais si elle n'est pas supérieure elle est insupportable, et je préfère n'en pas voir le désir chez les hommes du temps présent, sauf chez trois ou quatre qui s'en reconnaissent capables.

Dans le sens du « genre » et de la décoration, il y a en ce Salon nombre de choses méritoires. Les étrangers se tiennent bien : Mlle Rœderstein, les nus de M. Worcester, de M. Frieseke. Deux jolies choses dont nul n'a parlé : un paysage stylisé de M. Borissoff-Moussatof, relégué sur l'escalier, et une nature-morte de Mme Sibyl-Mengens — deux œuvres d'art. De M. Anglada, un somptueux et obscur tapis du Turkestan qui s'appelle *Marchand de coqs en Espagne*. Et il faut en venir aux Français.

Les fantaisistes ont donné. M. Willette fait une rentrée sensationnelle, à laquelle il est juste qu'on

(1) Voir le début dans la *Revue Bleue* du 29 avril 1905.

s'emploie à donner de l'éclat, ce brave artiste méritant bien qu'on le fête. Je n'aime guère sa couleur, mais quel délicieux mélange de grâce, de tristesse, d'espièglerie, de névrose! Cela ne tient pas debout, mais quelle façon exquise de tomber! Son grand tableau symbolique, fort ancien, est après tout une belle chose, intense et forte. M. Guillaume s'évertue à avoir de l'esprit : comment ne comprend-il pas que sa facture sage, léchée, soignée, est en pénible désaccord avec les déformations caricaturales qu'il indique? M. Jean Veber comprend cela, lui : et son fin et brillant coloris ajoute du piquant et contribue un élément ironique et burlesque à ses toiles légendaires ou bouffonnes, d'une réelle valeur picturale. MM. Truchet et Minartz, qui complètent ce groupe, rendent ennuyeux par la proportion abusive ce qui serait amusant en un petit cadre.

Les fleurs de M. Henri Dumont, les fleurs et les intimités pures et douces de Mme Duhem, la toile attachante de Mme Frémont, l'intérieur magistral de Mlle Druon, les choses savoureuses d'Anquetin, d'une si belle pâte, les figures de M. Delachaux, les recherches sur les mélomanes de M. Gumery, une toile remarquable, plus que remarquée, de M. Henri Thomas (elle est très forte, accrochée au-dessus des Madeleine Lemaire dont vraiment rien n'est à dire), les études sagaces de Maurice Lobre à Chartres et Versailles, les beaux Dinet, passionnés, savants, les harmonies d'or et de gemmes de Gaston La Touche, dans une buée amoureuse, l'expressivité et la construction large de M. Hugues de Beaumont, les décorations claires et touchantes de Maurice Denis... Oui, vraiment, tout cela c'est du talent et de l'art, et il faut passer! Notez que Morisset se disloque, s'énerve, perd des qualités que nous aimions tant pour en gagner d'autres que je ne peux discerner, que Jeanniot se répète sans se soutenir, cette année. Et savez-vous (tout arrive) qu'il y a un Jean Béraud presque bien? Mais oui, le *Défilé*! Si c'était signé d'un autre, vous le croiriez. Et puis il y a sans doute encore d'autres bons tableaux. Mais on les place si mal! On parle toujours des œuvres en faisant un Salon : je voudrais avoir un jour le temps et la place de parler de l'administration, du jury, du placement. C'est insensé. M. Dubufe n'a guère de puissance quand il peint, mais il en a beaucoup trop quand il régit les tableaux d'autrui, et cela se voit ici pour une foule de bons peintres qui, sous son règne, doivent souffrir et se taire sans murmurer. Imaginez-vous qu'on a refusé l'an dernier l'envoi d'un des meilleurs jeunes peintres, parce qu'on trouvait des portraits de lui chez tous les amateurs d'art, et qu'il avait déjà trop d'occasions de montrer sa peinture sans encore... Je ne plaisante pas, cela fut dit, et on en dit bien d'autres au jury, sans se gêner. Le cimetière des salles du bas est l'in-pace de bien des rancunes! Et beaucoup s'en échappèrent pour devenir d'excellentes recrues des Indépendants et du Salon d'Automne. Ce sera le cas de M. Simon Bussy, le savant pastelliste, un des « jeunes » les plus personnels; il avait envoyé un très beau portrait de femme traité décorativement, le jury l'a refusé, ce qui est tout bonnement scandaleux, quand on pense qu'on voit s'étaler ici d'énormes tableaux comme le numéro 1145 de M. Julius Stewart, en qui je vous présente un modèle de ridicule. Le jury, dont quelques membres protestèrent, car certains, Dieu merci, sont impartiaux et intelligents, sera peut-être trop heureux un jour de voir des peintres de la valeur de M. Bussy accepter son invitation, et faire nombre dans la Société, en face des groupements rivaux.

La couleur grisâtre, l'impossible résolution du problème de placer un Christ dans un intérieur moderne, après Fritz de Uhde et bien d'autres, n'empêchent pas la toile de M. Lhermitte d'être un considérable effort de technique et de sentiment, avec d'admirables parties de la plus sérieuse valeur. On peut en dire autant du vaste panneau par lequel M. Alfred Roll termine ses *Joies de la Vie*, *art*, *mouvement*, *travail*, *lumière*, dont un important fragment attendait celui-ci à l'Hôtel de Ville de Paris. Voilà un maître et un fort de la vraie force : la juxtaposition des quatre allégories est un peu factice dans ce vaste espace, et se déroule en un pays semi-réel, semi-rêvé. Mais la belle lumière apaisée, les beaux prestiges du talent! Et regardez l'artiste agenouillé, embrassant avec angoisse les genoux de la statue d'or qu'il achève. Cela est très émouvant, très puissant, il y a toute la douleur de la création d'art dans le sanglot contenu qu'on devine en ce dos, en ces bras. Celui qui a fait cela est un grand artiste à l'âme haute, pleine d'humaine pitié, de grâce aussi : voyez sa *Jeunesse en rose*, poème si tendre!

En plein ciel s'élance l'Apollon de M. Besnard, les chevaux du char céleste se cabrent follement, la ronde des vingt-quatre heures se dénoue dans le brasier surnaturel — des figures de Rubens dans un firmament de Tiepolo. Et l'artiste est remonté d'un seul sursaut à sa plus noble époque, à celle où, en créant le *Plafond des Sciences* à l'Hôtel de Ville et l'amphithéâtre de chimie à la Sorbonne, il a créé une décoration neuve, unique, révélatrice. Besnard est le grand ornemental de son époque : peintre de prestigieux morceaux, maître partout où il se montre, il est à la vraie hauteur de lui-même dans l'art décoratif. Son audace, son caprice, sa nerveuse exaltation, son lyrisme hallucine y démentent apparemment sa logique classique de dessinateur dans le nu ou le portrait : mais cette logique

reste pourtant l'armature secrète de ses outrances chromatiques. Cet immense fragment du plafond de la Comédie-Française eût dû être exposé en plafond, sinon dans l'ensemble, souhaitable mais impossible, de l'œuvre. Tel quel, il impressionne : on se tait dès l'abord, on sent qu'une force supérieure est en l'être qui a jeté sur la muraille ce vaste poème symbolique, à la fois tumultueux et clair, d'une ordonnance fougueuse et stricte. L'esquisse placée auprès donne une belle idée de ce que sera cette œuvre énorme. Besnard était fait pour ce rôle : il est à sa taille. Lui seul a une science assez complexe, une faculté de pensée assez intimement unie à la plastique, l'entente décorative, l'union de l'imagination et de la logique indispensable aux grandes entreprises, et surtout un dosage assez spécial de tout cela, pour être le décorateur représentatif de son époque et le metteur en œuvre, le transformateur du vieux symbolisme mythologique par l'adjonction des valeurs nouvelles du symbolisme scientifique. Quand ce plafond sera achevé, il y aura une belle chose de plus en France. Dans l'état actuel, elle est loin de se présenter favorablement. Il faut supposer l'horizontalité, les valeurs sombres des autres groupes (Muses, Adam et Eve), qui remettront au point, ainsi que l'indispensable éclairage des soirs, ces mauves et ces jaunes dont le jour de salon fausse la véritable harmonie.

*
* *

Comme toujours, la statuaire, la gravure, les objets d'art seront sacrifiés aux peintres. J'en ai le grand regret Je me réserve de dire ici, un jour, avec détails, ce qu'il faut conclure du grand et discutable effort tenté dans le mobilier, la céramique, les bijoux, depuis quelques années. Et l'architecture, qu'il est tout à fait impossible de mentionner! Nous reparlerons séparément de MM. Bigot, Carabin, Delaherche, Gaillard, Lachenal, Clément Mère, Charles Meunier, Nocq, Thesmar, et d'architectes comme Provensal ou Plumet, qui sont si intéressants, si activement et heureusement chercheurs. Je ne peux que signaler leurs efforts, dire brièvement, pour la section de gravure, la qualité des dessins d'Eugène Béjot, de Beltrand, des lithographies en couleurs de Clot, des estampes de Legrand, des pointes-sèches d'Edgar Chahine, ce récemment venu qui est un maître, l'exquisité des gypsographies du charmeur Pierre Roche, la saisissante impression du *Vieux port de Marseille* et du *Gitano*, de M. Valère Bernard, deux pièces de haute valeur, la verve dramatique enfin de M. Storm van Gravesande. Et il faut de suite en venir à la sculpture.

Nous y trouverons d'abord, avec un buste et une figure de mineur, deux beaux bronzes, une couronne d'immortelles et du crêpe noir : car, hélas! Constantin Meunier est disparu à la veille du Salon. Le génie qui dota de la plus haute beauté la statuaire du peuple, le marteleur puissant qui régnait sur la sculpture européenne avec Rodin, le grand et miséricordieux Constantin Meunier est mort. De lui aussi cette revue me permettra de reparler bientôt avec le respect et l'admiration qui conviennent.

Rodin est là avec deux figures nues en plâtre et un masque de feu le sculpteur Guillaume, qui ne fit pas le sien. Entre ces grandioses ébauches se tient cette silencieuse leçon de statuaire parfaitement puissante. Quelques beaux morceaux de M. Michel Cazin avoisinent le monument pieux et d'une inspiration si élevée, d'une plastique si savante, où Mme Marie Cazin a glorifié dignement, en grande artiste qu'elle est, le grand artiste qu'elle a perdu. La *Pallas* de Bourdelle, en marbre et en bronze, est digne de lui. Le vase de M. Injalbert est décoratif, riche, souple, dans une manière largement pastichée du XVIIIe siècle. M. Agathon-Léonard, M. Schnegg, M. Dampt, sont toujours les probes et originaux plasticiens que nous avons appris à estimer, et deux étrangers, MM. Bugatti et Yrurtia, prennent leur rang pour l'avenir. Vous savez déjà que M. Pierre Roche tirerait de la beauté de n'importe quoi : chargé d'une stèle avec médaillon à la mémoire du journaliste Fouquier, avec un rien d'originalité subtile dans la proportion, le dispositif des angles, il a fait une chose très bien. Mais voyez sa *Délivrance*, buste et bas-reliefs : ce n'est pas une chose très bien, c'est une belle chose. Et c'en est une aussi que la vigoureuse *Femme à l'Arc* du vaillant, du fécond et persévérant Desbois, technicien qui n'a rien à apprendre de Rodin lui-même ; c'en est une encore que le bas-relief d'Alexandre Charpentier, la *Famille heureuse*. C'en est une enfin que ce groupe d'*Adam et Eve* où Bartholomé a mis toute son âme vibrante et suave, toute la tendresse grave de sa méditative intelligence.

Comment voulez-vous que je me résume? Beau salon, c'est tout ce que je pourrai dire, un des plus beaux depuis des années. Allez-y admirer la richesse, l'abondance de nos artistes. Je voulais n'en nommer que quelques-uns, et voici que près de cent noms se sont présentés, dont vraiment il était impossible et par trop injuste que je ne fisse pas mention. Encore ai-je rayé sur mon carnet le plus possible pour éviter la confusion de ce trop court article. Est-ce que ce n'est pas la conclusion la plus éloquente, la « considération générale » la plus naturelle et la plus consolante? Pas de révélation, pas de mouvement nouveau, mais un faisceau luxuriant et magnifique de beaux producteurs épanouis, de la force, du talent à foison, et une telle sensation de plénitude cohérente

dans cette école qu'aucune autre en Europe ne la saurait offrir.

CAMILLE MAUCLAIR.

P.-S. — Dans l'intervalle de mes deux articles sur la Société nationale, celle-ci a nommé président M. Alfred Roll. C'est la meilleure garantie contre les abus et les imperfections d'administration et de jury. Lourde charge, périlleux honneur, qui revenaient de droit au président respecté de la section de peinture. M. Roll saura montrer là la robuste loyauté, l'énergie franche qui inspirent son caractère autant que son art, et la décision vaut qu'on s'en réjouisse dans l'intérêt général de ce vaste groupement d'art.

C. M.

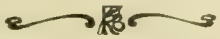

LA VIE LITTÉRAIRE

François Fabié.

FRANÇOIS FABIÉ : *Poésies complètes.* — Tome I : *La Poésie des Bêtes* ; *Le Clocher.* — Tome II : *La Bonne Terre* : *Voix Rustiques.* — Tome III : *Vers la Maison* ; *Par les vieux chemins.*

Antagonisme entre la province et Paris ? Allons donc ! Si François Fabié n'avait point quitté la terre natale pour s'exiler dans Paris, il n'eût pas écrit ses beaux vers provinciaux. Le Rouergue doit à Paris son poète. Et c'est un poète original que François Fabié, poète d'autant plus original que Paris a communiqué plus de force aux regrets que l'enfant de l'Aveyron eut toujours du hameau paternel de Durenque. Son œuvre est la chanson d'un déraciné, d'un déraciné qui ne songe qu'à ses racines et n'a souci que de sa race. Dans un de ses derniers recueils *Vers la maison*, François Fabié dédie un poème à Maurice Barrès. Heureux Maurice Barrès qui mérite qu'un bon poète lui dédie de tels vers empreints d'une sincérité si tendrement émouvante... Et voici ce que le poète conte au sociologue des *Déracinés*. Des paysans travaillent dans les champs. Ils travaillent. Disons qu'ils peinent. Mais ils ne se plaignent pas de leur sort. Et soudain ils voient passer le train.

Eux, dont les pieds sont pris dans la glaise natale
Comme les ceps tordus que la colline étale,
Ils regardent passer courant vers l'horizon
La tribu des errants que le destin charrie
Comme l'herbe séchée et la feuille flétrie
Que promènent les vents de l'arrière-saison.

Mon Dieu ! on peut prendre le train sans être marqué nécessairement comme le croit François Fabié pour toutes les mésaventures et pour toutes les déceptions.

Ils regardent passer, en ce convoi de rêve
Volant vers la cité, vers le mont ou la grève,
L'ambition, l'ennui, la chimère, le deuil,
Les longs espoirs déçus, la soif inassouvie
De tous les vains bonheurs qui dévorent la vie
Quand on s'est exilé du seuil !
Puis, lentement, tournant le dos à la vallée
Où décroît le fracas de la fuite affolée
Le paysan reprend son labeur obstiné,
Enfonçant plus avant ses orteils et sa pioche
Dans la terre fumante ou le creux de la roche
D'où nul souffle nouveau ne l'a déraciné !

Et ces constatations un peu poncives se terminent par des anathèmes :

Ah ! malédiction sur vous, cités ogresses,
Mangeuses de cœurs chauds et de jeunes tendresses,
Qui dépeuplez nos champs de beaux semeurs de blé !
Quand donc un Laboureur aux géantes charrues
Fera-t-il des sillons larges comme des rues
Sur votre granit écroulé !

Que voilà bien de formidables exagérations ! Evoquer un Laboureur apocalyptique, avec un L majuscule, parce qu'on a vu passer un train à travers les champs ! Cela est proprement excessif. Mais cela indique en même temps que l'inspiration générale, le défaut de François Fabié et peut-être, par surcroît, le défaut de tous les poètes de terroir..... Enfin, ne parlons que de François Fabié. Dans la ville, il regrette toujours son village. De la ville, il ne chante que son village. Seulement, il est injuste pour la ville qui lui fait tant regretter et si bien chanter son village. C'est à cause de Paris que François Fabié a célébré Durenque. Et peut être goûte-t-on moins ses vers à Durenque qu'on ne fait à Paris. Au reste, François Fabié est un peu le déraciné par persuasion.

Il l'est, comme la plupart des poètes provinciaux qui font en trente jours un voyage circulaire et ne trouvent rien aussi beau que leur clocher. Il l'est.

Ah ! comme elle touche, la vie de ces poètes de terroir ! Elle est simple, elle est une, elle est nue ! Toute leur biographie est contenue dans leurs poèmes. Et leurs poèmes ne rapportent qu'un très petit nombre d'événements. La naissance dans la chaumière, la rude enfance, les parents humbles et droits, les sites pittoresques dont la beauté parle constamment à l'âme, une idylle sans complication, le mariage, la famille nouvelle qui vient, la famille ancienne qui s'en va, et la ville, la ville où il faut « combattre pour l'existence », et l'attachement au sol des pères, le souhait d'y retourner vivre en paix les années reposantes au soir de la vie, puis l'aspiration résignée à la mort pourtant redoutée, et toujours les mêmes êtres et les mêmes paysages et pour éclairer tous ces tableaux, le grand ciel pur... Ne cherchez pas d'incidents. Nulle part vous n'en trouverez. Les poètes de terroir vivent tous ainsi. Les poètes de terroir chantent tous ainsi.

Parmi les poètes de terroir, François Fabié est l'un des plus francs, l'un des moins atteints par des influences étrangères à celles de la petite patrie, l'un

des meilleurs. Toutes les péripéties de son existence se sont déroulées dans son âme et il les a toutes transposées dans ses vers. C'est un paysan devenu professeur et demeuré paysan. Voilà tout ! Et si amoureux de la « bonne Terre » originale que lorsque dans Paris il écrivit des vers à la gloire du Rouergue, il voulut tout de suite avoir pour parrain littéraire — c'était bien une idée de provincial qui ne sera jamais déraciné qu'à demi ! — un écrivain né natif du Rouergue à peu près comme lui. François Fabié s'en fut trouver Léon Cladel. Léon Cladel lui fit une préface. Cette préface est d'une suffisance douloureuse et comique. Léon Cladel devant parler de François Fabié ne trouvait guère de prétexte qu'à parler de Léon Cladel. Léon Cladel, devant parler des œuvres de François Fabié, éprouvait les difficultés les plus grandes à parler d'autre chose que des œuvres de Léon Cladel. Ah ! ces compatriotes ! On peut être du Rouergue ou même du Quercy et être le « gendelettre » le plus complet qui se puisse imaginer. Léon Cladel l'a prouvé. Mais il était fort brave homme, dit-on. Et il se mettait à la torture pour écrire. Cela est d'un homme consciencieux. Du moins, il regarda d'un peu haut François Fabié. Il le protégea, il l'encouragea en indiquant ses défauts. Il marqua la distance. Et cette préface — lisez-la — est un document de mœurs littéraires.

François Fabié chante son pays par l'effet de l'amour qu'il ressent pour lui. Il ne chante que pour chanter. Et c'est alors que ses vers sont les plus purs. Mais il croit aussi devoir donner des leçons aux hommes de son temps. Ce sont des leçons bien honnêtes qu'il leur donne. Et il force un peu son talent. Il se persuade d'être

Le petit paysan qui, d'un vain rêve épris,
A quitté le sillon et la forêt qu'il aime
Pour le faire aimer à Paris

Il enseignera aussi — nous l'avons bien vu tout à l'heure montrant avec une haine personnelle le train qui partait — il enseignera aussi les dangers de la dépopulation des campagnes, la supériorité de la vie rurale sur la vie urbaine

Restez sur le sillon où chante l'alouette
Paysan, et chantez comme elle en travaillant !
La ville rend le corps lâche et l'âme inquiète :
Le sol fait l'esprit libre et fait le bras vaillant !

Rivé au sol, il aimera fortement le sol. Il voudra le faire aimer. François Fabié enseignera le patriotisme. Le patriotisme ardent ne laisse pas que d'être étriqué : la manifestation la plus complète en sera la revanche par les combats ; le bon forgeron forge des pioches et des socs, des charrues et des faux, des cloches et des croix, des clous pour ferrer les sabots et c'est toute la vie rurale, non pas toute !

Non, mais il faut veiller au grain,
Le signal ne tardera guère
Et je forge, en songeant au Rhin
Des fers pour nos chevaux de guerre.

Un jour, François Fabié dont l'âme est toute douceur, sentit monter en lui une colère immense. Et ce fut une des grandes aventures de sa vie repliée sur elle-même. Emile Zola avait écrit *La Terre*. François Fabié répandit son indignation en une poésie vengeresse. L'indignation inspire bien les poètes les plus doux. Le poème de Fabié est d'une beauté vaillante. Mais que dit-il surtout à l'éloge de cette terre calomniée ?

Cynique romancier, laisse-les sous leurs chênes,
Ne trouble pas leur air des senteurs de Paris
Et puissent-ils au jour des batailles prochaines
N'avoir point lu le livre où tu les as flétris ?

Ce paisible patriote est obsédé par la pensée des combats. Il adore les paysans, mais il les chérit particulièrement d'être des soldats. Il embouche la trompette épique.

Rends leurs corps beaux et fiers comme les troncs des hêtres,
Comme tout ce qui naît et croît en liberté,
Ressuscite pour eux l'âme de leurs ancêtres
Toute faite d'élan, de force et de clarté,
Afin qu'un jour, pareille à la ruche en furie
Que dans l'herbe, en luttant, renversent deux taureaux,
Tu puisses de ton sein voir jaillir, ô Patrie,
Tout armés et vibrants, tes essaims de héros !
Car ce n'est plus qu'en toi, Terre calomniée,
Que placent aujourd'hui leur espoir de demain
Tous ceux qui — te fuyant — ne t'ont pas reniée,
Et qui rêvent du soc, une plume à la main.
Pardonne à qui te hait, dédaigne qui t'outrage,
Souris au déserteur qui retourne vers toi,
Donne à tous tes enfants patience et courage,
La joie à qui recolte, à qui sème, la foi.
Et tu nous sauveras des abîmes où tombe
Tout peuple qui t'oublie ou rit de tes leçons,
Car tu ne voudras point n'être plus qu'une tombe
O mère des soldats et mère des moissons !

Tous les poètes provinciaux, ont comme François Fabié, ce patriotisme belliqueux qui marque une époque. Quand on voudra étudier les sentiments de la France en un moment de son histoire, les poètes de terroir en fourniront sans doute les témoignages les plus exacts. Les sentiments pénètrent et restent en eux. Ils s'y attardent en eux, alors qu'ils ont disparu d'ailleurs. François Fabié, ami des traditions, est défiant du progrès, un peu naïvement défiant. Il est heureux si un automobile — l'avenir — vient se briser contre un char pareil à ceux de l'époque romaine — le passé. Il regrette plus que tout le reste la vieille école, parce qu'elle était vieille.

Je te regrette, humble masure
Que zèbre une large fissure
Où font leurs nids les moineaux francs,
Insoucieux et gai symbole
De tes écoliers — vieille Ecole
Qui fis tant d'heureux ignorants !

Si les idées sociales du poète sont un peu désuètes

en leur timidité, sa philosophie est un peu caduque en sa mollesse. Elle geint avec résignation. François Fabié est résigné à la vie, à la mort. Il se résigne à tout, pourvu qu'on lui permette de pleurer sur tout. Il est constamment mélancolique, lui qui devrait vivre avec joie parmi la nature qu'il aime et qu'il comprend. Il est essentiellement idéaliste. Mais à force d'être modeste, son idéal semble médiocre. Il envie le sort humble des sources, des petites sources.

Oh! les sources des prés, les belles sources fraiches
Qu'entoure un cadre vert de mousse ou de cresson
Et qui sortent du sol par de petites brèches,
Sans bruit, sans même une chanson,
S'élèvent doucement comme un sein qui palpite
Et, dans leurs fins bouillons tamisant le soleil,
Font d'un fétu qui tremble une blonde pepite,
D'un brin d'herbe un levier vermeil:
Abreuvent par milliers les êtres d'une faune
Pour qui ce creux d'un pied semble une mer sans bord
Et qu'effraye en passant la libellule jaune
Vibrante en son corselet d'or;
Réflètent le ciel bleu, le nuage, la branche
Berçant en ses rameaux le nid plein d'oisillons,
Et le myosotis qui par grappes se penche
Sur le seuil sombre des grillons!

Mais ce poète des intimités rurales de la nature, ne souhaite point que les sources deviennent de magnifiques fleuves opulents. Il n'est point ambitieux pour celles qu'il nomme d'une épithète candide : virginales fontaines. Il ne veut pour elles — pour elles et pour l'homme — qu'une existence cachée à tous les regards. Car les regards sont indiscrets, et tous les regards indiscrets sont des regards méchants :

Ah! n'aimez pas si loin, petites sources bleues!
Placer haut l'idéal, c'est vouloir bien souffrir;
Le cœur ne franchit pas des millions de lieues.
L'amour d'un astre fait mourir.

François Fabié ne place pas haut l'idéal. Il a peur de souffrir. Il voit partout des occasions de souffrances. Ce qui devrait le réconforter l'abat. Sa sensibilité est décidément excessive. Voir son village le fait pleurer. Ne plus voir son village le fait pleurer encore :

Depuis plus de trente ans je refais ce voyage
Tous les ans à pareille époque; et tous les ans,
Le même jour au même endroit — sans que ni l'âge,
Ni l'amitié, ni l'art aux appels caressants
Aient pu diminuer le regret que je sens —
Je pleure en quittant mon village.

C'est trop. Cette philosophie n'est pas courageuse. Et tout ce qui, en François Fabié, devrait augmenter le courage de l'homme, ajouter à sa force de vivre, diminue cette force et réduit ce courage. C'est un des traits caractéristiques de ce poète qu'il est attaché aux ancêtres autant qu'au village. Il dit, avec les accents les plus pénétrants, son amour de la famille, et il a tout l'air de proposer cet amour en exemple aux hommes, en exemple et en leçon. Ses vers ne sont jamais plus beaux que lorsqu'ils parlent du père, bûcheron valeureux du Rouergue. Il compte, indiscrètement lettré, que ses vers feront pleurer son père illettré.

Et si je vois alors cette larme captive
Que jamais la douleur n'a pu faire couler,
Au bord de tes cils gris, apparaître, trembler,
Glisser entre tes doigts, et s'y perdre, furtive,
Je dirai que mes vers sont clairs, simples et francs,
Que ma muse au besoin sait être familière,
Puisque pareil à la servante de Molière,
Toi qui n'étudias jamais, tu me comprends.
Je dirai que c'est là mon destin et ma tâche
De chanter la forêt qui nous a tous nourris
Et de me souvenir, chaque fois que j'écris,
Que ma plume rustique est fille de ta hache.

Ils sont beaux aussi les vers qu'il consacre à sa mère, à sa mère qui si vite lui apprit le charme des monts et des bois, que toute chose chante ou pleure, que rien sur terre n'est sans voix. Mais ces souvenirs familiaux où il se complaît l'affligent et le débilitent. Et ces poèmes « ronronnent » comme un infatigable gémissement. Fidèle à la terre et aux morts, sur eux tous il pleure. On voudrait un Rouergue plus viril. Ce Français qui veut enseigner aux Français à vivre selon la tradition et selon la sagesse ne leur donne pas de leçons d'énergie. Mais sa tristesse a sa sérénité et elle a sa grâce. On attendait un appel à l'action, à l'action rendue efficace par les qualités héréditaires de la race. Nous avons un appel à la modération des désirs. François Fabié prêche l'inutilité presque coupable des efforts exagérés. Il est un poète du renoncement. Ne risquerait-il pas de faire croire qu'il est le poète d'une race en décadence?

C'est ainsi que tout est contradiction en François Fabié. Ce rural venu dans Paris se croit déraciné. Il n'est que dépaysé. Il en veut incessamment à Paris, à la ville qui pourtant l'incline à aimer mieux le coin de terre où il reçut le jour. Cette haine paraîtrait factice — on la considérerait même comme un procédé de développement poétique — si l'on ne savait par ailleurs François Fabié si sincère! Il est hostile à tous les progrès qui l'ont fait le poète qu'il est, lui dont le père fut « petit-fils d'un serf et fils d'un artisan ». Enfin, tout ce qui devrait le soutenir dans le combat contemporain qui le navre, tout cela l'incite à verser des pleurs.

On consent néanmoins à écouter ses lamentations trop complaisantes, parce qu'il sait chanter la nature. Ah! il est le poète sans complications de la nature toute simple! Mais avec quelle voix il chante, avec quelle âme! Il vit la vie de la nature au jour le jour. Et rien de ce qui la fait frémir ne lui est étranger. Il assiste, le cœur palpitant, aux levers et aux couchers du soleil, à la résurrection des saisons. Son émotion est toujours nouvelle quand il considère des spectacles qu'il a observés bien des fois; c'est pourquoi ses impressions sont toujours neuves, toujours

fraîches et vives ses expressions. Il est le témoin attentif, le témoin minutieux de la vie de la nature. Il n'est jamais las de la regarder vivre. La nature et les hommes qui ne s'éloignent jamais de son mouvant décor. Et les tableaux qu'il en donne n'ont pas seulement une vérité locale. Ils ont une vérité générale. François Fabié ne dépeint pas seulement le Rouergue. C'est la terre qu'il chante, la terre dans ses variations universelles, dans ses changements éternels et sa constante uniformité.

C'est le péril de la poésie de terroir qu'elle se spécialise trop. Il n'est indifférent à personne de savoir que, dans le Rouergue, on appelle les enfants : Jean-le-Long, Tony-de-la-Lande, Fric-del-Bosc, Francesou... Mais ce pittoresque est facile et superficiel. François Fabié le trouve quelquefois, car il ne l'évite pas et, aussi bien, il n'est pas impunément du Rouergue. Du moins il ne le recherche pas avec l'obstination puérile de quelques autres poètes provinciaux. Et la poésie de ses vers est toute intérieure.

Évidemment, nul ne peut chanter la nature sans chanter tous les aspects de la nature. François Fabié a célébré la *Poésie des Bêtes* et il a célébré tour à tour la poésie des Coqs, des Oisillons, des Chattes, des Merles, des Moineaux, des Hibous, des Fauvettes, des Libellules, des Geais, des Hirondelles, des Crapauds, de l'Abeille, des Grillons, des Lézards, des Bœufs, des Papillons, des Chiens, des Dindons, des Roitelets, des Mésanges, des Corneilles, des Fauvettes, des Escargots, des Agneaux, des Chouettes, des Rouges-Gorges. Et d'abord on se demande s'il n'y a pas dans le recueil de poésies autant d'espèces d'animaux qu'il en peut entrer dans un traité de zoologie. Ensuite on est sur le point de rechercher quelles sont les catégories d'oiseaux que le poète a oubliées, en dépit de son soin indiscutable de n'en point omettre. La Muse a parcouru le village. Et on voit qu'elle a pris garde d'adresser un sourire aux représentants de chaque profession villageoise. Il y a là les Bûcherons, les Scieurs de long, les Moissonneurs, les Sabotiers, les Fermiers, les Gardeuses d'oies, les Forgerons, les Pâtres, les Médecins de campagne, les Tueurs de loups, les Sonneurs, les Laboureurs. Il y a aussi les Braconniers que ne passent jamais les poètes des champs. François Fabié est entré dans la *Maison*, et chaque meuble fut pour lui le sujet d'un poème... Il a contemplé les paysages; et nous avons une exposition de paysages de toutes les saisons et de toutes les altitudes... Mais un sentiment profond anime tous ces vers. Où donc, François Fabié toujours disposé aux larmes, écrit-il :

[illegible]

A quitter ce vieux toit, ces champs, ces bois, ces prés
Que j'aurais dans mes vers, à jamais consacrés
Si le cœur donnait le génie !

Le cœur ne saurait suffire à donner le génie ; mais il a suffi à donner aux vers de François Fabié une vie intense et durable. Il leur a assuré le relief. Il a écarté d'eux la monotonie. Il a fait de tous ses vers autant de poèmes inspirés.

Et l'expression fut toujours subordonnée à l'inspiration. Si tous les poètes provinciaux ressemblent à François Fabié, ils nous apprennent bien le caractère de la poésie et qu'elle n'est point un exercice trop adroit de rimes ou de rythmes. François Fabié n'est aucun moment préoccupé de varier ses rythmes. Il écrit les vers tels que tous les grands poètes ont accoutumé de les écrire, et pour se justifier d'en écrire après eux, il s'essaie à y mettre un accent personnel. Il n'imite point les poètes. S'il est imprégné de quelques-uns d'entre eux, c'est à son insu. Naturellement il développe, car il cède à sa facilité. Il est éloquent. Quand il n'est pas éloquent, il advient qu'il soit verbeux. Il raconte longuement, car il lui plaît de conter et il ne laisse pas que d'être bavard. Parfois aussi ses vers abondent en épithètes, toutes *senties*, mais quelques-unes banales. Et quelquefois ses métaphores sont poncives, comme les sentiments qui les suggèrent. François Fabié écrit volontiers à la Neige.

Sois parmi nous la bienvenue !
Descends à flots, viens te poser
Sur la terre glacée et nue,
Que réchauffera ton baiser !

Il écrit volontiers de la terre et de la neige :

L'hiver dans le tombeau semblait l'avoir scellée
Et du sommet du pic au creux de la vallée
Froide, *elle reposait dans ses suaires blancs*...
... Et voici qu'en effet sur son épaule nue,
Devant la *tiède haleine* on ne sait d'où venue,
Son *manteau de frimas* se déchire et se fond :
Voici qu'en *lacs d'azur* se rouvrent ses prunelles,
Et qu'aux vents ses cheveux en forêts éternelles
Ondulent lentement au bord du ciel profond,
De *sa robe de prés*, de froments et de seigles,
Ses monts étincelants où vont percher les aigles,
Jaillissent comme un sein rigide au bout vermeil...

Il écrira : *messidor*, la *conque glacée*, la *frondaison verte*, le *vert coteau*, l'*autan arrive*, *enflant sa trompe*... Mais ne multiplions pas ces exemples .. Les vers de François Fabié sont harmonieux et nombreux. Ils vont, dociles et rapides, au gré de l'inspiration.

Un jour, François Fabié pleurait (il fallait bien qu'il pleurât) sur la disparition de la chanson de terroir. Il pleurait la mort du vieux chansonnier qui chantait la chanson si douce de la Saint-Jean où se répondent le berger et la bergère qui vont changer de maîtres et s'éloigner, portés, ou poussés, ou chassés par le destin :

Celle des conscrits que le sort
Emmène pour sept ans combattre l'Angleterre
Et qui trouvent après la guerre
Leur promise au couvent et leur vieux père mort,
— Pauvres conscrits tombés au sort !
Celle de la blonde Jeannette
Qu'au fond du grand pré clos, dans l'herbe fait asseoir
Sur son manteau jusques au soir
Un galant qui du loup la défendra, pauvrette !
Oh ! cette chanson de Jeannette !
Et la ballade des Sabots
Qui coûtèrent cinq sous de bois et de facture,
Cinq de bride, cinq de ferrure,
Et durèrent longtemps et tinrent chauds,
— Les honnêtes et bons sabots !

Et François Fabié se lamentait :

Il est mort, le naïf chanteur,
Et morts tous ses pareils, et morte ou dédaignée
La pauvre chanson surannée,
Douce fleur du terroir dont elle eut la senteur,
Elle est morte avec son chanteur.

Elle n'est pas morte. Elle s'est transformée... La simple ballade du temps jadis ne ressuscitera plus. Mais est-ce que la poésie de François Fabié ne porte pas au loin la senteur du terroir, avec l'amour de la terre natale et de toutes les traditions qui en prolongent le culte chez ses enfants dispersés ! François Fabié est venu au moment où ce culte semblait s'affaiblir avec ses traditions. Et sa poésie est souvent l'écho lamentable de ce passé qui ne peut plus se défendre. Je la voudrais plus vaillante et plus allègre. Néanmoins cette œuvre de terrien désolé est saine et bonne. Le vent qui balaie le pays du Rouergue sèche ses larmes faibles et insinue en elle une chaleur vivifiante. Et François Fabié est un artiste qui sait, quand il le faut, chanter la terre de France — à pleine voix.

J. Ernest-Charles.

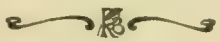

LE JEUNE ÉCRIVAIN DOIT-IL EXERCER UN MÉTIER?

A propos du prix Goncourt, nombre d'écrivains arrivés ont lancé cette déclaration : il faut, avant tout, encourager et soutenir le jeune littérateur de profession qui a ce mérite particulier *de lutter*.

Ces écrivains ont, de parti-pris, opposé le littérateur-pur au littérateur-mixte (au littérateur-employé, au littérateur-professeur, etc.) et proclamé la supériorité préalable du jeune homme qui, *volontairement*, ne fait que de la littérature.

Le présent article a pour objet d'examiner si le jeune littérateur de profession est le plus lutteur, le plus vrai et, en définitive, le plus substantiel, car l'appréciation artistique même doit se ramener à l'intérêt du public.

Entendons-nous sur la question de lutte. On n'a sans doute pas voulu faire un mérite spécial au jeune professionnel de ce qu'il s'agite pour vivre, pour placer sa copie à bon compte ; la difficulté économique existe d'une façon générale ; il s'agit évidemment de célébrer la lutte particulière pour produire, pour soutenir le titre de littérateur, la lutte contre l'empêchement, contre le mal d'écrire.

Et, encore une fois, nous ne parlons pas de l'obstacle pauvreté puisque, précisément, notre professionnel néglige le moyen direct de pallier cet obstacle : accepter une occupation auxiliaire.

Mais alors, la lutte si extraordinairement méritante du jeune spécialiste consiste à lire et à écrire beaucoup, et à s'en tenir-là, en dépit même de la misère.

Eh bien, même s'il meurt de faim, notre camarade n'apparaît pas si vaillant : il montre une *volonté*, mais une volonté qui peut fort bien se tromper, et *qui est réduite au plus simple*.

Certes, les temps sont durs : il faudrait rédiger cinq cents lignes par jour et l'on ne trouve guère à placer une telle production. Mais, répétons-le, ce malheur est général, notre jeune l'affronte volontairement — *et ce n'est pas de produire beaucoup qui donne de la valeur*.

Reste donc son obstination, ou sa persévérance à ne pas s'écarter de la littérature.

Prouve-t-elle qu'il est le plus littérateur, qu'il est le littérateur-lutteur, le littérateur utile?

Elle prouverait plutôt qu'il ne possède pas la littérature assez forte, en lui-même, pour la faire résister à une occupation concurrente.

Réfléchissons.

Et, disons-le hautement, formellement ; quand on remplit un emploi sérieusement, tout en faisant sérieusement de la littérature, ce n'est pas que l'on a la vocation première d'être employé ou professeur, c'est qu'il faut vivre. Evitons donc cette plaisanterie : pourquoi écrivez-vous puisque vous êtes employé, professeur ? Comme nous évitons de dire : pourquoi n'êtes-vous pas bureaucrate au lieu d'écrivain ? Rejetons aussi cette légende que toute fonction publique est une sinécure.

Alors cette logique s'impose : parmi les jeunes gens, le littérateur foncier, le littérateur de tempérament, c'est justement le littérateur-mixte, celui dont la pensée littéraire est assez forte pour survivre à l'effort dépensé à côté.

Tout le monde lutte pour son métier unique : littérature ou commerce, mais le littérateur mixte, avec ses deux métiers, lutte particulièrement ; il fait preuve d'une volonté complexe et il défend son art contre des exigences incessantes.

Essayez, jeune littérateur pur, de vivre six ou sept

heures par jour dans le milieu administratif radicalement hostile; essayez de réaliser votre œuvre après des injonctions de ce genre :

— Il faut étudier les dossiers, Monsieur; il faut développer longuement vos projets selon le formulaire prescrit. Vous n'avez pas le temps de déjeuner? Les chefs seuls déjeunent, Monsieur; les employés mangent.

Si le jeune littérateur pur déclare qu'il n'a voulu subir aucun joug, — pour mieux produire, le littérateur mixte dira qu'il a voulu assurer la vie matérielle, — dans le même but. Comment décider entre ces deux choix?

Eh bien, la valeur de l'artiste n'est pas indépendante de sa façon de vivre.

Du consentement général, un bon roman, une œuvre intéressante et utile, c'est de la vie, c'est de l'observation, c'est de l'expérience, c'est du sentiment dépensé, — d'où cette crainte raisonnée : le jeune littérateur de profession ne cherche-t-il pas à vendre ce qu'il n'a pas et, par trop de hâte, ne s'interdit-il pas d'acquérir ce qui lui manque?

On voit en effet le jeune littérateur pur contraint d'employer tout son temps à compiler, à écrire et à hanter les bureaux d'édition, mais on ne voit pas bien ce qu'il peut apporter de personnel, ni en quoi son rôle est nécessaire. Oh! il écrit! il écrit sur tout, à propos de tout, avec un grand courage, des quantités énormes de pages, — mais ce n'est pas la *quantité* que l'on demande à un artiste!

Il semblerait indispensable, — quand on est jeune, — d'accepter un métier pour vivre et de *préparer* seulement sa littérature, et l'on *deviendrait* littérateur de profession à un âge convenable, au gré de l'expérience acquise.

Un métier n'empêche pas d'être artiste.

Vous avez vingt ou vingt-cinq ans, vous désirez goûter à la littérature — soyez d'un milieu défini, souffrez d'un milieu, — mettez-vous commis, employé, professeur, — et sans conteste, si vous avez du tempérament, vous arracherez une œuvre des obligations les plus absorbantes.

Depuis longtemps, la Critique lamente : quand aurons-nous un nouveau genre de roman, — quand sortirons-nous des sempiternelles histoires d'amour, quand sera régénéré l'art littéraire? Réponse : quand il y aura moins de jeunes littérateurs purs, — où prendraient-ils de l'inédit ces néophytes? La littérature des écrivains mixtes, voilà celle qui peut être neuve; les écrivains-mixtes, voilà les gens qui peuvent avoir quelque chose à raconter.

L'art s'accommode fort bien d'un travail à côté. Dans les meilleures conceptions de cités futures, les philosophes des écoles les plus opposées préconisent toujours que chacun mettra la main à la pâte; on sera *manuel* pendant une fraction de la journée, artiste ensuite. La santé de l'individu n'y perdra rien; à vouloir faire de l'art douze heures par jour, on risque fort de faire de la névrose.

A part la culture intellectuelle même, la logique et la science indiquent les conditions les plus favorables à la grandeur artistique d'un individu : être de plusieurs races, vivre plusieurs existences, appartenir à plusieurs classes sociales. Donc, plutôt que de commencer par être littérateur, soyez vagabond, exercez des métiers de hasard.

Toutefois, loin de nous la moindre intransigeance : chacun a le droit d'être littérateur à sa façon; nous ne formulons pas de règle.

Voilà un jeune homme, il lui plaît, à vingt ou vingt-cinq ans, de s'établir littérateur de profession, c'est-à-dire de décider que sa science de la vie, que sa production personnelle, que son expérience propre nous offrent une utilité suffisante pour valoir, en échange, des moyens complets d'existence. C'est son droit d'émettre une telle prétention.

Nous proposons seulement cette réserve : qu'il ne réclame pas un brevet de lutteur malmené si le monde n'est pas de son avis.

En résumé, n'encouragez pas le jeune littérateur de profession. Encouragez les jeunes artistes, soutenez-les tant et plus, mais à la condition expresse qu'ils subiront un stage, qu'ils cacheront leur génie pendant quelque temps derrière une occupation ordinaire.

Ni l'art, ni les professions vulgaires n'en souffriront. Au contraire, pour le bien général, les vocations littéraires seront moins nombreuses le jour où sera acquise cette vérité sévère que, pour écrire, il faut auparavant ou concurremment gagner sa vie sans art.

Ne trompez pas les jeunes; ne leur dites pas que l'art est un sacerdoce dès la jeunesse, qu'un métier empêche d'être artiste, ni qu'il faut opter dès le baccalauréat entre la littérature pure et l'administration.

Ne dites pas aux jeunes que l'on a besoin de leur production imparfaite. La collectivité ne peut rien donner pour rien, pas plus aux artistes qu'aux maçons; certes, les uns et les autres lui sont utiles, mais l'art n'a pas un droit primordial, la collectivité ne doit pas vous entretenir bénévolement sur l'espoir que vous serez un bon romancier, pas plus qu'elle ne nourrit bénévolement un futur bon maçon. Entretenez-vous vous-même. Il n'est pas absolument scandaleux qu'un littérateur de vingt-cinq ou de trente ans ne vive pas avec opulence de sa plume.

Dites aux jeunes : on n'apprend pas à faire de bons romans en écrivant beaucoup dès l'adolescence; tout au plus, à cet effort, acquiert-on du style; mais on

court aussi le risque désastreux de n'avoir jamais que du style.

Dites-leur enfin de se méfier du classement en littérateurs de profession et en amateurs. L'amateur est celui qui ne fournit rien de neuf et qui a surtout le goût du titre de littérateur, peu importe qu'il se débatte dans la pire indigence. Le vrai littérateur est celui qui donne une production intéressante, — quelle que soit sa situation par ailleurs.

LÉON FRAPIÉ.

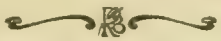

FAITS ET APERÇUS

UNE ÉLECTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

On n'ignore point que l'Académie française, non contente d'exercer une magistrature littéraire, se pique d'être un salon. Elle coopte volontiers les derniers représentants, aussi véridiques que possible, de cette noblesse qui survit par l'élégance discrète des manières. Les hommes de lettres estimeraient-ils profitable, comme au temps de la belle Arthénice, le contact de mondains de race ? Ce serait faire injure à leur propre courtoisie, assez affinée pour maintenir à l'Académie les traditions de bon ton.

Qu'auprès d'un prince de l'Église, la Compagnie, fille du grand cardinal, élise quelques aristocrates, c'est plutôt, n'est-ce pas, pour rappeler son passé, lointain et suranné.

MM. les Ducs ont cependant une haute idée de leur importance. Ils ne croient point avoir à veiller au prestige des Lettres françaises (et à quel titre y prétendraient-ils). Ils se jugent investis de la mission de défendre, dans l'État, le Catholicisme menacé. Le duc d'Audiffred, qui présida non sans grandeur l'Assemblée nationale, le comte d'Haussonville, libéral de distinction, Mgr Perraud, un lettré, M. Rousse, le marquis de Vogué, glorieux agriculteur, d'autres encore, dont M. Emile Ollivier et le marquis Costa de Beauregard, ont décidé, devant la rupture du Concordat que prépare le Parlement, de faire une éclatante manifestation catholique ! L'élection prochaine s'y prête : envers et contre tous, ils éliront un croyant militant !

Or il se trouve, par une rare fortune, que le candidat prépondérant, analyste profond et ému des hérédités nationales, fondateur de la « Patrie Française » possède l'une des sensibilités d'écrivain les plus fines et les plus neuves de notre époque. Lorrain et comme tel mystique adepte de la « spiritualité latine », M. Maurice Barrès sait dégager avec une extraordinaire acuité les suggestives harmonies, « les grandes pensées » d'un paysage, comme les mouvements d'âme les plus ténus ou les affinités les moins perceptibles d'une race. Il anime les figures qu'il crée d'une vie étrangement expressive et il rehausse ses scènes et descriptions de quelque profonde pensée, à la fois éparse et saillante, à la façon d'un leit-motiv. Il les rend en une langue abstraite et imagée, d'une étrange saveur et d'une réelle magie évocatrice. Chacun de ses livres, de psychologie, de mœurs contemporaines, marque une virtuosité nouvelle, de sorte que l'on peut distinguer en lui le génie littéraire.

N'est-il point, pour MM. les Ducs, le candidat rêvé, puisqu'il leur permet, sans trahir les lettres, de prôner l'idée traditionnaliste ?

Hélas ! Tel n'est point leur sentiment. M. Barrès n'a foi qu'en l'investigation personnelle, et non en un *Credo* extérieur; il est le fils de notre éducation critique et de notre induction philosophique. S'il révère la tradition française, il la discerne dans les aptitudes de la race et dans les vertus du sol natal, non point dans les préjugés ou les privilèges d'une caste. Il aime passionnément la vie d'aujourd'hui, s'il en a flagellé les écarts. C'est une grande cause qu'il entend servir : celle d'une nationalité, d'une civilisation, non d'une coterie...

MM. les Ducs ont donc cherché un autre candidat; ils ont trouvé M. Etienne Lamy.

M. Etienne Lamy est mieux qu'un publiciste bien pensant et docile. C'est un Lettré de fine éducation, qui écrit en un langage châtié, chatoyant, et dirige avec maîtrise une revue. catholique sans doute, le *Correspondant*, mais avertie, vivante, et de bon ton. M. Etienne Lamy figurerait à plus juste titre à l'Académie que tels prédécesseurs que les Ducs lui ont donnés. Il serait fort opportunément élu contre les successeurs qu'ils méditent d'imposer : j'entends le duc de Rohan, le marquis de Ségur, le duc de la Trémoïlle... je ne parle ni du marquis de Noailles, ni de M. Denys Cochin, encore moins de M. A. Ribot... Mais, osons le dire, il serait fâcheux que M. Etienne Lamy fût élu à l'élection prochaine; fâcheux pour lui-même qui vaut mieux que d'être le jouet d'une manifestation, et pour l'Académie, car, en condamnant M. Barrès, elle paraîtrait insensible à la prééminence littéraire

Le grand dessein des Ducs triomphera-t-il ? Craignons-le, les hommes de lettres, qui l'eussent dû combattre, se sont débandés. M. Brunetière est un défenseur aussi fervent qu'autorisé des Lettres, mais il est un pionnier du catholicisme, ou mieux, une manière d'évêque du dehors : il s'associera à la manifestation confessionnelle — quitte à donner plus tard son suffrage à M. Barrès.

M. Jules Lemaître n'a rien d'un dogmatique. Il est redevenu l'écrivain délicat, compatissant et railleur qu'était jadis le critique de la *Revue Bleue*. Si, dans l'intervalle, il fut politique impérieux, c'est précisément avec l'aide, appréciable, de M. Barrès. On lui prête cette boutade qu'il donnerait volontiers toute l'œuvre de M. Lamy pour une phrase de Barrès... Et cependant, geste déconcertant, il se joint aux nobles Ligueurs ! Peut-être, après tout, les veut-il remercier d'une ingérence qui naguère ruina sa tentative politique et, par là, le rendit aux Lettres !

Pour M. Coppée il continue : il manifeste.

Et comme l'intimité ducale a des séductions insoupçonnées, et que la simplicité des manières aristocratiques en donne aisément l'illusion, M. René Bazin, M. Gebhart même, M. Faguet dit-on, se rallient à la coalition. Il est bien naturel que veuillent frayer avec les élégances héréditaires ces universitaires qui, évidemment, incarnent l'élégance française...

Reste la gauche. Peut-être, en sa maternelle sollicitude pour les jeunes normaliens, M. Lavisse craindra-t-il,

par un vote favorable à M. Barrès, d'accroître sur eux un prestige troublant. Peut-être M. de Freycinet sera-t-il inflexible pour le satirique du parlementarisme. — Soyons assurés cependant qu'indulgents aux ardeurs du polémiste, uniquement préoccupés de la droiture et de la puissante originalité du penseur et de l'écrivain, les Berthelot, les Mézières et leurs cadets lui donneront leurs voix.

Piquante aventure, M. Maurice Barrès sera candidat des gauches!

Une imposante minorité l'appuiera; imposante par le nombre, par l'autorité de ses membres, non moins que par la justesse de sa cause.

Devant le succès, probable, de la coalition adverse, elle ne sera point amère : car elle sait l'irrémédiable vanité de la manifestation ducale; et elle prévoit que, contraints par l'indignation populaire, les Ducs eux-mêmes, le lendemain, voteront comme elle.

Les Lettres, en France, ne sauraient être longtemps sacrifiées.

ENTRE JEUNE ET VIEUX MAITRE

Whistler est décidément le triomphateur de la saison, à Londres. 40.000 personnes, nous dit l'*Athenæum*, avaient, au 1er avril, visité l'exposition de ses œuvres. La critique poursuit son apologie. Voici une anecdote nouvelle que narre à ce propos l'*Art Journal* :

Whistler exposait à l'Académie royale, en 1860, son remarquable « Piano ». Le vieux coloriste John Philipp « d'Espagne » s'en éprit aussitôt, et adressa à son jeune rival l'expression de sa vive admiration : Votre tableau, écrivit-il, est-il à vendre? quel en est le prix?

Flatté, autant que galant, Whistler répondit : Je serai ravi que mon œuvre passât en vos mains et j'accepte avec gratitude ce que vous pensez être sa valeur.

Avisé, le vieux maître envoya un modique chèque de 30 livres sterling!

Whistler eût le bon goût de se déclarer satisfait,... même quand son tableau eût une valeur centuple.

EN AUSTRALIE OCCIDENTALE

Le Dr W.-E. Roth, commissaire royal chargé d'une enquête dans l'Australie occidentale, dénonce au gouvernement anglais de singuliers procédés de colonisation.

Armée et montée, la police arrête dans les districts nord les indigènes, souvent des enfants, qu'elle soupçonne d'avoir tué du bétail appartenant aux colons blancs, et arrête aussi, comme témoins à charge, des jeunes femmes.

Inculpés et témoins sont attachés au cou, les uns aux autres, par de lourdes chaînes qu'ils portent à travers la brousse et les gués, jour et nuit. Les femmes sont victimes des plus infâmes outrages.

Pour obliger ses prisonniers à s'avouer coupable, la police menace de les fusiller; nul témoin à décharge n'est cité. Des juges prononcent des condamnations dont les accusés ignorent généralement les motifs.

La police reçoit quotidiennement 2 shillings environ par prisonnier. Elle dépense quelques pence pour les nourrir et s'approprie le reste.

Cependant, ajoute le Dr W.-E. Roth, il est des districts où règnent la sécurité et la justice.

LE LYCIDAS DE M. HAVARD THOMAS

A Londres, comme à Paris, s'épanouissent avec le printemps les grandes expositions d'art. Dans ce salon indépendant qu'est la New Gallerie, deux œuvres ont l'universelle faveur : le portrait de Sir Frank Swettenham, par Sargent, et une statue de M. Havard Thomas, le Lycidas.

Le Lycidas est un jeune homme nu, debout, les coudes au corps, les mains redressées et ouvertes, la tête légèrement inclinée, en un geste de recueillement. Il paraît de bronze et, en réalité, est de cire colorée. Par la simplicité des lignes, il rappelle l'ancienne sculpture grecque. Mais la minutie du modelé, la saisissante vérité de la plastique en font, d'après la critique, l'une des œuvres les plus parfaites et originales de la statuaire anglaise.

Présentée pour l'exposition de Burlington-House, cette statue fut rejetée par la Royal Academy. Le *Standard* excuse cette décision par « l'absence de beauté formelle de l'œuvre, qui, très adroite, est purement réaliste, alors que le monde n'est nullement converti au simple réalisme dans l'art ». Les autres journaux, le *Times* en tête, rappelant l'aventure du Balzac de Rodin, stigmatisent véhémentement l'incapacité du jury.

Voici M. Havard Thomas et son Lycidas célèbres. L'art académique est aussi maltraité au-delà qu'en deçà du Pas-de-Calais, et la plus désirable faveur que puisse souhaiter un artiste est une excommunication officielle!

AU MAROC

Sidi Bu Bekr ben Ghanjani vient de mourir à Marrakesch. D'humble extraction, mais pourvu du génie de l'intrigue et d'une audace déconcertante, il acquit fortune et influence. L'Angleterre lui confia la défense de ses intérêts. Il prit à son service, de l'Atlantique à l'Atlas, de nombreux agents, parmi lesquels des marchands de caravane, de sorte qu'aucun fait notable ne lui échappait. Il eût soulevé le Sud du Maroc contre la France si le Foreign Office l'eût voulu.

Garanti des confiscations par la protection britannique, il accumula de nouvelles richesses, devint le premier propriétaire foncier du pays, le possesseur de quartiers entiers de Marrakesch, et, disait-il, le détenteur de cent mille livres de consolidés anglais. Il aimait offrir le thé à ses visiteurs dans des tasses d'or, détachées d'un somptueux service offert par le gouvernement de Londres.

Il meurt exécré de ses compatriotes. « Quels qu'aient été ses défauts, écrit le *Standard*, et ils furent nombreux, il servit bien l'Angleterre, et si le Foreign Office avait voulu suivre ses conseils, l'histoire moderne du Maroc serait considérablement différente. »

Voilà, en effet, par quels ressorts cachés agit la politique européenne en Afrique...

JUSTICE ET ENFANCE

A Birmingham, une cour de police vient d'être ouverte (13 avril) pour juger des délits commis par les enfants. Imitée de celles qui fonctionnent depuis trois ans à New-York, c'est la première qui soit instituée en Angleterre.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 19 — 5e SÉRIE — TOME III — 13 MAI 1905

OU EN EST LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT?

« La Séparation est faite ! », s'est écrié M. Jaurès au moment du vote qui termina la « bataille de trois jours ».

Ce cri de triomphe n'était-il qu'un de ces cris de guerre par où les grands capitaines enlèvent leurs troupes, s'imposent à l'avenir et font leur destinée en la proclamant ?

C'était cela sans doute, et aussi autre chose. C était, pour une part, la vérité.

*
* *

La séparation des Églises et de l'État a deux aspects : l'un très clair, parce qu'il se rapporte à un passé bien connu, l'autre moins facile à saisir, parce qu'il regarde l'avenir, et s'achève en perspectives lointaines.

Pour l'esprit public, c'est le côté négatif de la séparation qui est toute la séparation. Et, en ce sens, il est exact que la réforme est votée.

Le rapporteur a fidèlement traduit l'opinion générale quand il a dit : « Pour moi, la séparation est dans la dénonciation du Concordat, dans la suppression du budget des cultes, dans la disparition du caractère officiel dont sont investis aujourd'hui l'Église et ses ministres. »

Ces « destructions nécessaires », les voilà faites par les trois premiers articles de la loi. Et avant d'examiner les reconstructions que commence l'article 4, ne laissons pas croire que, pour être « négative », cette première partie de l'œuvre de législateur soit d'importance secondaire.

La suppression de tous les cultes comme service public et de tous les établissements ecclésiastiques comme organes officiels n'est pas un accident de nos luttes politiques. C'est un fait central, un point d'aboutissement de notre histoire, le terme d'une évolution plusieurs fois séculaire.

Les circonstances auraient pu sans doute retarder la crise de quelques années comme elles semblent l'avoir précipitée de quelques mois. Supposez un Léon XIII et un Waldeck-Rousseau encore au pouvoir en 1904, nous n'aurions peut-être pas aujourd'hui la séparation. Qu'importe ? nous l'aurions demain.

La première République y était arrivée presque malgré elle. La troisième devait repasser par les mêmes chemins, non plus avec la fougue révolutionnaire, mais d'un pas sûr et méthodique. Les lois scolaires de Jules Ferry et les décrets marquèrent la première étape ; la laïcisation de tout l'enseignement primaire public par Goblet en fut une seconde ; une autre plus décisive est la grande loi de 1901 qui, mettant fin au vieux sophisme clérical, conférait la liberte entière aux associations et la déniait aux congrégations, à moins d'une autorisation exceptionnelle consentie par le législateur. Et c'est enfin cette autorisation que M. Combes leur a fait refuser ou retirer en bloc.

N'était ce pas là la marche continue vers la laïcité intégrale de l'Etat ?

Etait il possible que ce mouvement tournât court ? Ayant voulu que tous ses services fussent exclusivement laïques, l'État pouvait-il ne pas l'être lui-même ? Et, s'il l'est, peut-il entretenir une ou plusieurs reli-

gions officielles? La séparation était bien le couronnement nécessaire de toutes nos lois de laïcité. Et M. de Mun est dans le vrai, quand il y voit l'acte final et solennel de notre « apostasie nationale », puisque la langue ecclésiastique n'a pas d'autre mot pour désigner l'acte de foi à la raison et à la liberté, par lequel une nation s'interdit de peser sur les consciences en faisant enseigner le dogme au nom de l'État.

*
* *

Voilà la partie de l'œuvre de la séparation qu'il faut tenir pour achevée. Reste l'autre.

La loi ne supprime pas seulement le régime ancien; elle organise le nouveau, ce qui était la véritable difficulté.

On ne saurait contester à M. de Pressensé le mérite de l'avoir abordée de front en rédigeant le premier projet vraiment organique. Au lieu d'un acte de divorce, qu'avant lui on dressait assez sommairement, il a mis sur pied tout un code « qui envisageait résolument le problème dans toute son étendue » : c'est l'hommage que M. Briand s'est plu à rendre à l'auteur de « la forte étude » dont la Commission s'est largement inspirée.

Qu'y avait-il donc à « organiser » ?

Une liquidation d'abord; et, ensuite, toute une administration à substituer à celle du Concordat.

Pour simplifier, nous ne parlerons ici que de l'Église catholique.

Le Concordat dénoncé, que vont devenir les biens mobiliers et immobiliers des menses épiscopales et autres établissements diocésains (une douzaine de millions tant de revenus fonciers que de rentes sur l'État) et ceux des fabriques (huit millions au moins de revenus déclarés)? Que vont devenir, d'autre part, les quarante ou cinquante mille édifices consacrés au culte, depuis les cathédrales avec leurs trésors d'art, depuis les palais de nos évêques jusqu'aux églises et aux presbytères de nos campagnes?

Sans passer par les infinis dédales des discussions historico-juridiques, allons droit au projet de la Commission. M. Briand, qui en a tissé de main d'ouvrier la forte et souple trame, propose une solution qui n'est ni celle des défenseurs de l'Église, attardés à protester contre les décrets de la Constituante, ni celle des logiciens purs de la Révolution qui, — comme MM. Allard, Vaillant, Levraud et même M. de Pressensé — voudraient que les biens d'Église fissent retour à l'État ou aux communes.

Tout en maintenant la tradition républicaine, quant aux droits de la Nation, notamment sur la propriété des édifices, M. Briand tranche la question, non en droit, mais en équité.

Son système (nous le réduisons ici à un exposé purement schématique) ou plutôt l'esprit de son système, c'est de constater que tous ces biens sont des biens publics grevés de tout temps d'une affectation spéciale. Ces capitaux ont été recueillis, ces édifices construits, par qui et pour qui ? Essentiellement par des catholiques, en vue du culte catholique. Que va en faire aujourd'hui la Nation? Les reprendre et en verser le produit au Trésor public? Non. Elle va les laisser à la disposition des catholiques pour le culte catholique, aussi longtemps du moins qu'il y aura des catholiques et un culte catholique.

Mais que signifie ce mot : « les catholiques » ? Il désigne une foule amorphe, anonyme, ce que l'Église appelle « le troupeau des fidèles ». Ce patrimoine — qui était bien le leur, en droit naturel, et que nous voulons leur laisser, — ils ne l'administraient pas jusqu'ici. La gestion en était remise à un corps officiel composé de cinq ou de neuf d'entre eux, placé sous l'autorité de l'évêque et en même temps sous le contrôle du préfet. Avec le Concordat disparaît ce rouage concordaire, le conseil de fabrique. Il ne reste que le peuple catholique, à qui l'État veut remettre ces biens qu'il juge équitable de lui maintenir.

Que peut-il faire de plus que de les lui offrir? Et, les offrant, que peut-il faire de moins que de l'inviter à se mettre en mesure de les accepter d'abord, de les administrer ensuite?

S'il y a dans la paroisse un groupe de citoyens désireux de continuer le culte et de recueillir des fonds anciens, présents ou futurs, pour en assurer l'entretien, qu'ils fassent le léger effort que la loi de 1901 demande à tous les Français désireux de contribuer à une œuvre collective quelconque : qu'ils se forment en association, rédigent leurs statuts, nomment leur bureau. C'est ce bureau qui remplacera le conseil de fabrique. Il se composera, le plus souvent, des mêmes personnes. Les « fabriciens élus » de demain seront neuf fois sur dix les « fabriciens nommés » d'hier.

Ainsi est née du régime même de la séparation cette institution déjà fameuse avant d'exister : les « Associations cultuelles ».

*
* *

C'est pourtant cette modeste institution qui a failli être, suivant le mot de M. Ribot, la pierre d'achoppement de la loi.

Elle a provoqué de la part du haut clergé catholique une opposition d'une extrême vivacité.

La raison alléguée par la lettre des Cardinaux, puis par de nombreux mandements d'évêques, était « qu'une *institution purement laïque*, organisée *en*

dehors de toute autorité des évêques et des curés », serait « une tentative formellement schismatique » (*opus schismaticum*, aurait, dit-on, murmuré le Saint Père pour tout jugement à la lecture du projet).

Reconnaissons, à l'honneur de tous les partis, que cette inquiétude, fondée ou non, a touché la Chambre. M. Barthou, le premier à la tribune, a suggéré le moyen d'y couper court : mettre dans le texte même de la loi ce qui était déjà dans le rapport, ce qui est dans la pensée de tous, à savoir qu'il n'est question ni de livrer l'Eglise catholique à des non catholiques, ni d'éliminer le clergé de ces associations, ni enfin d'organiser le schisme, ce qui n'est pas plus le rôle du législateur que de l'empêcher.

Avant et après ce discours, de nombreux amendements essayèrent de traduire cette pensée en insérant dans l'article 4 des garanties en ce sens. Mais la plupart dépassèrent le but : ils n'accordaient la dévolution qu'à l'association fondée, choisie, désignée, approuvée ou agréée par l'évêque.

La Commission avait repoussé tous ces textes, qui plaçaient ouvertement l'association sous l'omnipotence du clergé, quand elle en découvrit un qui, rédigé en vue d'un autre article, lui parut pouvoir être avec avantage reporté à celui-ci.

M. de Pressensé proposait de compléter l'article 6 par ces mots : « en cas de conflit entre associations compétitrices, le tribunal *statuera en se conformant aux règles de l'organisation générale du culte dont se réclameront les associations en contestation.* »

Ainsi rédigé et ainsi placé, ce texte eût lié le tribunal et subordonné sa sentence à celle de la juridiction ecclésiastique. Reporté à l'article 4, il ne faisait, aux yeux de la Commission, que rappeler une des obligations naturelles de l'association déclarée « pour l'exercice d'un culte » déterminé, celle de se conformer aux conditions d'exercice de ce culte.

On sait quel fut le sort de cette formule destinée à l'apaisement. On sait avec quel éclat elle fut défendue par les deux grands orateurs socialistes, avec quelle fermeté elle fut repoussée par la très grande majorité des groupes de gauche. Elle ne réunit que les suffrages de seize socialistes et de vingt-quatre radicaux, soit en tout quarante voix républicaines contre cent quatre-vingt-dix-huit. Les progressistes, le Centre et la Droite la firent triompher. Il y eut donc une minute où fut vraie cette contrefaçon du mot de Thiers sur la République, appliqué à la séparation : « Elle sera faite par ceux qui n'en veulent pas. »

*
* *

Est-ce sur le fond de la disposition additionnelle prise en soi, lue de sang-froid, à la place où elle est, que porte le désaccord?

Nous ne le croyons pas : personne en effet, que nous sachions, ni contre le rapporteur, ni contre M. Jaurès ou M. Ribot, n'a revendiqué pour je ne sais quels libres penseurs, qui ne seraient que de mauvais plaisants, le droit de se déguiser en catholiques afin de s'approprier les biens de la fabrique ou l'usage de l'église. Ce qu'avait demandé M. Allard et ses amis est au contraire une franche reprise par l'État, sans maintien d'aucune affectation cultuelle.

Pourquoi donc la très grande majorité des républicains a-t-elle — avec raison suivant nous — refusé le vote de cette phrase?

C'est que, fût-elle irréprochable — et elle ne l'est pas, en raison même de son vague, bien plus dangereux que les expressions concrètes des autres amendements — elle ne pouvait être insérée ici sans inconvénient que si elle était accompagnée de sa contrepartie nécessaire.

Quelle est la raison pour laquelle M. Briand, avec sa loyauté parfaite, tout en répétant que cette phrase était inutile, consentit enfin à l'insérer dans le texte?

Il l'a dit et écrit plusieurs fois. C'est qu'il veut avant tout que l'association soit *sérieuse*.

Or, pour qu'une association cultuelle catholique mérite d'être prise au sérieux, il faut sans doute que l'association ait avec elle, comme le disait M. Ribot, un prêtre qui soit un vrai prêtre. Mais, d'autre part, il faut aussi que le prêtre ait avec lui une association qui soit une vraie association.

Il était bien de prendre la première précaution : il n'est pas moins nécessaire de prendre la seconde.

M. Briand avait eu un de ses plus beaux emportements oratoires contre ce qu'il appelait familièrement « une caricature d'association ». Il y a deux « caricatures » possibles : l'une dont il a fait justice, l'association machinée non pour, mais contre le culte, à l'abri d'un nom qui serait une supercherie; l'autre qui pratiquerait la supercherie inverse, beaucoup plus facile à réaliser : au lieu de l'association de citoyens catholiques prévue par la loi, on établirait sans bruit un petit comité de sacristie, et on obtiendrait sans débat pour le curé tout seul — escorté pour la forme d'une demi-douzaine de comparses dûment choisis — la pleine propriété des biens de la paroisse. C'est ainsi que quelques-uns entendent ce que M. Briand appelait en un autre sens le « prolongement du Conseil de fabrique ».

Dans les deux cas, il y a abus de langage, usurpations de nom, ce sont deux manœuvres également déloyales pour fausser la loi. Vous avez hâte de déjouer la première. Soit. Mais nous, qui avons souci de la seconde, nous demandons qu'on les frappe toutes deux ensemble dans le même article avec la

même sévérité. S'il convient de protéger l'Église contre une parodie de mauvais goût, il importe au moins autant de défendre la Société contre une mainmise cléricale, qui est peut-être moins invraisemblable.

* *

A la reprise de ses travaux, la Chambre va se retrouver en face de la question qu'elle a ainsi entamée, mais non tranchée.

Oui ou non, la Commission, en employant le mot « associations légalement formées pour l'exercice du culte », a-t-elle voulu faire une œuvre nouvelle et originale?

A-t-elle réellement cru que, pour procéder à cette grande liquidation amiable, préface de la séparation libérale, le mieux était de s'adresser en toute loyauté à la masse des catholiques, de les inviter à prendre en mains — non pas la conduite de l'Église, ce qui serait en faire des protestants, sottise qu'on ne manque pas de répéter pour donner le change au public — mais l'administration matérielle de ces biens et de ces locaux que la Nation veut leur conserver et qui jusqu'ici ont toujours été gérés par des laïques sous la double autorité de l'Église et de l'État?

Est-ce pour tout de bon que l'on a parlé, dans tous les projets, de ces groupements volontaires de citoyens — de citoyens non suspects à l'Église, puisqu'ils se réunissent et se cotisent tout exprès pour la faire vivre — comme d'associations normales pouvant et devant s'organiser, à la façon de toutes les autres, sur la base du suffrage universel, la seule que connaisse la démocratie?

Ou bien, aurait-il été sous-entendu que ce mot d'*association* ne serait qu'un masque? Que sous ce vocable décent on ménagerait simplement le replâtrage du conseil de fabrique actuel, avec le contrôle de l'État en moins? Que, — comme l'a proposé hélas! le plus libéral de nos évêques, — ne seraient admis à en faire partie que les sujets choisis par l'évêque et à condition de s'engager non pas à bien communier, mais à bien voter, sous peine d'exclusion? Qu'ainsi l'association cultuelle représenterait non la population catholique, mais seulement le parti clérical? Qu'enfin d'un seul coup, pour en finir, on remettrait non plus à l'Église (car elle comprenait les fidèles, après tout) mais au clergé tout seul les droits souverains de propriété sur tous les biens de la paroisse et du diocèse, l'usage discrétionnaire des édifices et, pour couronnement, la certitude légale d'avoir toujours raison d'une opposition quelconque, étant juge sans appel des « règles de l'organisation du culte »?

En somme, puisqu'on demande des délibérations sérieuses, à qui sérieusement a-t-on voulu attribuer les biens d'Église? Est-ce à des groupements de citoyens libres? Ou est-ce à un dogme, représenté par une hiérarchie ecclésiastique, que la loi elle-même s'engagerait à faire respecter?

C'est entre ces deux partis-pris généraux que la Chambre se prononcera. Il y a deux conceptions nettement opposées. Elle choisira.

Qu'on ne dise pas qu'elle a déjà choisi en votant « la petite ligne ajoutée » à l'article 4. Un texte ne peut trancher que ce qu'il énonce.

La Chambre a décidé qu'une association qui réclame les biens des catholiques en vue de continuer le culte catholique doit être une association catholique. C'est le bon sens et la loyauté qui le veulent. Voilà ce qui est acquis.

La Chambre n'a pas décidé que cette association serait un simulacre d'association investie du monopole des biens de tous les catholiques, avec le droit ou plutôt avec le devoir formel de n'en faire que l'usage ordonné par l'évêque.

Elle n'a pas décidé que, sous prétexte de se conformer aux « règles de l'organisation du culte » l'association pourrait être empêchée de se conformer aux prescriptions de la loi de 1901 ; qu'elle serait un comité fermé, au lieu de rester ouverte, comme le veut la loi, à tous ceux qui adhéreront à ses statuts et en rempliront les conditions ; qu'elle ne pourrait ni tenir une assemblée générale où tout le monde vote, ni faire elle-même ses statuts ou les modifier, ni nommer son bureau ou le renouveler, ni délibérer enfin sans la permission du curé, du châtelain ou du comité de l'Action libérale.

La Chambre n'a pas décidé que, sous le même prétexte, les tribunaux seraient tenus de donner raison à l'évêque qui s'adjugera les quelques millions de la mense épiscopale (après avis conforme de six bons chanoines) contre la fédération de tout ou partie des associations cultuelles du diocèse qui en réclameront leur part pour les paroisses pauvres.

Elle n'a pas décidé, en votant l'article 4 — et vous verrez qu'on n'osera pas même le lui demander tout haut, si l'on a espéré tout bas le lui avoir arraché l'autre jour — qu'il suffirait à l'évêque et au curé de prononcer les paroles magiques : « règles d'organisation du culte », pour que le juge civil s'incline devant leur décision arbitraire. M. Jaurès est le premier à promettre qu'il y sera mis ordre dès l'article 6.

Ils s'abuseraient donc étrangement, ceux qui auraient un instant cru possible d'obtenir, par libéralisme, par surprise ou par lassitude, que, une loi française constitue le clergé à l'état de corps plus privilégié que jamais, en lui reconnaissant tout ensemble la propriété d'une fortune de plusieurs centaines de

millions, l'exemption absolue de tout contrôle des pouvoirs publics et, de par le Pape, une autorité légalement inattaquable sur les personnes, sur les associations et sur les tribunaux.

M. Henri Brisson a tiré pour nous d'avance la conclusion, quand il répondait ces jours-ci à des amis trop vite alarmés : « N'oublions pas qu'il nous reste encore trente-trois articles et une centaine d'amendements. C'est plus qu'il ne faut pour nous rassurer. »

F. Buisson,
Député.

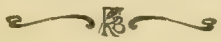

LA NEUTRALITÉ SCOLAIRE

II. — Neutralité du professeur

J'ai précédemment établi que la neutralité de l'État en matière d'enseignement devait être entière, et qu'il fallait entendre par là que l'État ne reconnaissait point de doctrine officielle, ne patronnait aucune solution ni religieuse, ni métaphysique, ni politique, ni d'aucune sorte, qu'il composait ses programmes des portions de la connaissance humaine qui offraient le plus de vérités acquises et universellement consenties. J'ajoutais qu'il ne pouvait proposer la démocratie comme base de l'éducation sociale qu'en faisant abstraction de toute conception mystique ou dogmatique, en y voyant seulement une méthode pacifique pour la solution des problèmes sociaux à laquelle adhère en fait, et dans ses actes, l'immense majorité des Français d'aujourd'hui, même les réactionnaires, et même les révolutionnaires, sauf peut être une poignée de blancs d'Espagne et une poignée d'anarchistes.

Doit-il résulter de là que l'enseignement donné au nom de l État dans les établissements publics sera un enseignement *neutre*, c'est-à-dire réduit à la transmission sèche d'un certain savoir positif, donc un enseignement stérilisé, dépourvu de valeur éducative, puisqu'on aura éliminé des programmes tous les plus grands objets de la pensée humaine, qui sont justement ceux sur lesquels les hommes ne sont pas arrivés à se mettre d'accord, puisqu'on aura interdit aux maîtres de prononcer une parole révélatrice de leur conscience et de leur personnalité religieuse, civique, morale même (excepté, si l'on veut, les menus préceptes de la morale pratique que tous les membres d'une même société à une même époque reconnaissent)?

Cette conséquence, si elle était nécessaire, serait désastreuse pour l'enseignement public. Mais il y a pis : elle est, dans la pratique, impossible à réaliser. Quelque scrupule qu'on apporte à la composition des programmes, les matières ne se laissent pas grouper en deux catégories réellement distinctes, matières de science et matières d'opinion (ou de foi). Une ligne de démarcation nette ne sépare pas les vérités qui s'enseignent des croyances qui se prêchent, se plaident, se suggèrent, mais ne s'enseignent pas. Mettez à part les sciences proprement dites. Dans le reste, lettres, histoire, notions morales et sociales, il y a une pénétration réciproque de la science et de l'opinion (ou de la foi), qu'il serait chimérique et vain d'espérer empêcher.

A moins de réduire l'explication des textes français à une sèche étude de grammaire, à un vain exercice de rhétorique, et d'habituer fâcheusement les jeunes esprits à s'occuper des mots plutôt que des choses, comment lire en classe une page de Calvin, de Pascal, de Bossuet, de Voltaire, de Jean-Jacques Rousseau, sans toucher à des idées qui mènent aussitôt hors du terrain neutre qu'ont défini les programmes de l'État? En histoire, on ne peut raconter la guerre de Cent ans, une expérience récente l'a prouvé, sans rencontrer Jeanne d'Arc, et avec Jeanne d'Arc se lève, malgré qu'on en ait, la question du miracle. Et qui donc osera nous conseiller de rayer Pascal ou Jean-Jacques, et Jeanne d'Arc de nos programmes?

La solution me paraît être dans la distinction que j'ai faite au début du précédent article entre la neutralité de l'État et la neutralité du professeur. La neutralité de l'État est une neutralité d'abstention et de silence : l'État n'inscrit pas certaines matières dans ses programmes ; et sur celles qu'il inscrit, il se tait ; il n'a rien à dire, ni à faire dire en son nom. Dans leur désignation s'épuise son initiative pédagogique. Le reste appartient aux maîtres. Mais leur neutralité, à eux, n'est pas une neutralité d'abstention et de silence : elle est faite d'impartialité, de discrétion et de respect.

Lorsque l'État nomme des professeurs pour avoir charge de l'éducation nationale, ce ne sont pas des machines qu'il met en marche pour faire un ouvrage dont il est l'ouvrier, seul pensant et seul voulant, et commandant tous les mouvements. Ce ne sont pas non plus des représentants qu'il se substitue, et dont tous les actes, toutes les paroles, auront le caractère officiel, seront les paroles et les actes de l'État qui les a commissionnés, qui, par conséquent, ne doivent rien faire ni dire qui ne soit l'exercice légal du pouvoir à eux délégué par l'État. Non ; l'œuvre de l'éducation est une œuvre d'hommes, et l'État, confiant l'éducation nationale à des hommes dont il a, par certains moyens, reconnu la capacité, les autorise, les invite même à se comporter comme il faut

pour mener à bien l'œuvre dont il les charge. Ils ne sont point [illegible] pour accomplir certains actes, ou dire certains mots strictement déterminés, sans droit de [illegible] en retrancher ou d'y ajouter. Mais ils entrent de leur personne entière, de toute leur humanité, dans leurs rôles d'éducateurs : ils ont le droit, le devoir d'employer tout ce qu'ils ont en eux, toutes les forces de leur intelligence et de leur conscience à la besogne qui leur est confiée, ils ont le droit, le devoir, de dire tout ce qui leur paraît utile à la parfaite exécution de leur tâche. Il n'y a d'éducation efficace que celle où l'enfant, l'adolescent sentent que tout un homme se met, et se donne.

*
* *

La neutralité de l'État, pourtant, impose à l'activité des maîtres certaines conditions, qui, dès lors que nous acceptons des fonctions d'enseignement, deviennent pour nous des obligations de conscience. Nous devons respecter le contrat en vertu duquel nous paraissons devant notre jeune auditoire. Il ne nous prescrit ni interdit aucune façon de penser, je ne saurais trop le redire ; mais il détermine certaines formes et certaines directions de notre activité.

Instituteurs et professeurs, en acceptant la nomination de l'État, acceptent d'employer toute leur personne intellectuelle et morale à la culture intellectuelle, morale et sociale de la jeunesse ; ils acceptent de travailler à cette culture par l'enseignement des connaissances et des méthodes que les programmes de l'État indiquent. Ils acceptent de faire tout ce qu'ils pourront pour bien enseigner les matières de ces programmes, et de se borner à enseigner (au sens précis et fort du mot) les matières des programmes.

Un homme qui est nommé pour enseigner la physique, l'histoire et la littérature, doit enseigner la physique, l'histoire, et la littérature. Il ne doit pas substituer à la matière légale de son enseignement un objet de son choix, matérialisme, catholicisme, nationalisme, collectivisme, et prendre les connaissances qu'il a charge de transmettre, seulement pour une raison ou un prétexte d'enseigner les opinions auxquelles il tient. La neutralité de l'État, ici, s'impose à lui : il en est l'interprète et l'exécuteur. L'État n'a point de dogmes ; en acceptant la nomination de l'État, le professeur s'est engagé à respecter cette neutralité dogmatique de l'État. Mais en s'engageant à ne point dogmatiser au nom de l'État, il s'est engagé aussi à ne point dogmatiser en son nom individuel, sur toutes les matières que l'État a exclues de ses programmes : si l'État n'a point d'autorité pour choisir *ad usum juventutis* des solutions métaphysiques ou religieuses, morales ou sociales, encore plus un individu manque-t-il d'autorité pour arrêter un catéchisme. Et combien serait-il bizarre et absurde que le hasard des décisions d'un bureau de la rue de Grenelle attribuât à la jeunesse de Coutances le catéchisme catholique, à celle de Lille le catéchisme kantien, à celle de Toulouse le catéchisme libéral et à celle de Nantes le catéchisme collectiviste ! Il est impossible que le droit de prêcher chacun son dogme appartienne aux professeurs. Les programmes définissent le champ de leur activité.

Mais il ne suffit pas qu'ils ne fassent pas des matières exclues par la neutralité de l'État l'objet direct de leur enseignement. Il faut qu'ils acceptent loyalement et pratiquent de bonne foi la règle qui leur est proposée. Il faut que, dans leurs cours, ils s'interdisent le prosélytisme indirect, déguisé, sournois ; qu'ils s'abstiennent des digressions, des insinuations, des suggestions habiles ou passionnées par lesquelles une foi qui n'a pas le droit de se prêcher ouvertement s'efforce souvent de se frayer un passage dans les esprits. Le procédé spirituel et perfide des allusions est d'autant plus condamnable qu'il amuse davantage ; il exerce une séduction malhonnête sur les jeunes esprits. J'aimerais mieux la propagande directe, avec tous ses inconvénients, que ces surprises déloyales : au moins les enfants et leurs familles seraient-ils avertis, et en garde.

Ces procédés indirects sont mauvais encore parce qu'ils permettent d'éluder, de mettre de côté toutes les difficultés, toutes les objections que la franche discussion rencontre, et de maquiller à l'aise les idées que l'on expose ou que l'on combat. La règle absolue doit donc être de ne pas essayer de faire entrer par fraude dans l'enseignement les matières qu'on n'est pas expressément chargé d'enseigner.

Instituteurs et professeurs doivent se rappeler que l'école ni le lycée ne sont pas des églises, ni des locaux confessionnels, ni des lieux de réunion ou de propagande pour une doctrine, une croyance à l'exclusion de toutes les autres ; le maître, seul en chaire devant des enfants, n'est pas le ministre ou l'orateur d'un groupe homogène. Il n'a qu'une tâche, et ne dit avoir qu'un but, la formation méthodique des esprits et des consciences, de tous les esprits et de toutes les consciences que sa fonction remet en ses mains, sans les disputer aux Églises, sectes, groupes, partis où le hasard de la naissance, les préférences familiales ont, du moins provisoirement, rangé les enfants. En dehors du savoir positif que chaque ordre de connaissances comprend, son affaire n'est pas d'attacher ses élèves à des doctrines, mais de les exercer à des méthodes. Il ne leur prescrit point une vérité métaphysique, religieuse ou politique, mais il cultive leur esprit en y déposant ce savoir positif que les programmes indiquent, en les

initiant aux méthodes diverses dont ce savoir positif est le produit, en les mettant ainsi en état, par cette instruction et par ces habitudes d'esprit, de se faire à eux-mêmes plus tard librement leur vérité métaphysique, religieuse ou politique, soit qu'après réflexion et examen ils adhèrent plus fortement d'une croyance véritablement autonome aux traditions familiales, soit qu'ils s'en détachent pour remettre à d'autres principes la conduite de leur vie.

Mais, dira-t-on, n'est-ce pas déjà sortir de la neutralité que de mettre aux mains de nos enfants, par cette éducation rationnelle, un instrument qui pourra leur servir à détruire en eux notre foi, à se donner à ce que nous, leurs pères, nous appelons l'erreur ou le mal ? — Je ne le crois pas, si le maître reste scrupuleusement dans son domaine. On enseigne aux enfants, aux adolescents, des sciences humaines, des mathématiques, de la physique, de l'histoire naturelle, de l'histoire, de la géographie, de la grammaire, des langues, des lettres. Nul, je crois, ne songe à exclure ces matières de l'enseignement. Mais on n'enseigne pas seulement à la mémoire des résultats, des notions, des formules ; ce serait un bien stérile effort, et beaucoup de peine, à la fois pour le maître et pour l'élève, avec peu de profit. On tâche ou doit tâcher de faire comprendre aux esprits les voies par lesquelles, peu à peu, le travail de beaucoup de générations d'hommes a rencontré ces résultats ; on doit leur faire comprendre pourquoi à certains problèmes correspondent certaines méthodes, seules efficaces ; et par des exercices faciles et multipliés, on doit leur donner le maniement de ces principales méthodes, la méthode analytique des mathématiques, la méthode expérimentale des sciences physiques, la méthode critique de l'histoire, la méthode comparative des sciences grammaticales, etc. On doit leur donner le sentiment de la portée de chaque méthode et du degré de la certitude qu'elle procure. Ce n'est pas l'affaire du professeur d'affirmer ou de démontrer l'universalité de ces méthodes rationnelles. Il suffit qu'il en explique la souveraineté, l'efficacité dans tous les domaines que les programmes lui ouvrent. L'élève qui aura bien compris la manière dont s'élaborent les vérités géométriques, physiques, historiques, philologiques, verra, quand il sera devenu homme, s'il doit, s'il peut, par les mêmes procédés, examiner ou poursuivre les vérités métaphysiques, religieuses et politiques ; ce sera son affaire. Ce n'est pas la nôtre (1).

*
* *

Je viens de définir les obligations qui découlent pour le professeur de la neutralité de l'État et du contrat que l'État passe avec lui en le déléguant à une fonction d'enseignement. Il me faut maintenant mettre en lumière ce qu'on oublie presque toujours en parlant de neutralité.

Quand un professeur, s'interdisant tout prosélytisme et toute polémique, s'abstenant de toute manœuvre apologétique ou convertisseuse, rencontrera sur son chemin une matière qu'il ne devra pas éviter, et qu'il lui sera impossible de traiter en faisant entière abstraction de ses croyances personnelles, que devra-t-il faire ? Je n'hésite pas ici à dire qu'il devra parler simplement, modérément, délicatement, mais selon toute sa conscience. Le devoir de sincérité est le premier toujours, mais pour un éducateur plus que pour un autre homme. Assurément, il devra garder autant qu'il pourra une maniere objective de considérer les choses, une manière objective de s'exprimer. Mais il y a des sujets où l'objectivité entière ou continue est impossible : il y en aura toujours même dans les programmes les plus scrupuleusement établis. Le maître devra donc s'efforcer de ne mêler ses sentiments personnels dans son exposition, que dans la mesure strictement indispensable au traitement du sujet ; il devra, aussi clairement que possible, distinguer pour ses auditeurs les faits positifs des manières de voir qui sont les siennes, ne jamais laisser ignorer les manières de voir opposées aux siennes dans l'interprétation ou le jugement des mêmes faits. Mais quand il aura honnêtement observé toutes ces précautions, je ne m'inquiéterai pas s'il y a dans son langage un accent catholique, ou protestant, ou juif, ou libre-penseur, ou conservateur, ou libéral, ou socialiste. Il n'est pas scandaleux que les discours d'un éducateur aient le parfum de sa conscience, et il serait fâcheux qu'il en fût autrement.

C'est une partie de la vérité, dans certains sujets d'histoire ou de littérature, que ce désaccord des hommes sur l'explication ou l'appréciation des faits. Il ne faut pas plus en faire mystère et offrir une vé-

1. On pourrait se demander s'il n'y aurait pas lieu d'admettre certaines initiatives privées individuelles ou collectives, à organiser dans les écoles et les lycées des enseignements doctrinaux de morale et de philosophie, là où des familles se rencontreront, désireuses d'y faire participer leurs enfants. Pourquoi, à côté de l'aumônier, du pasteur et du rabbin, dans les mêmes conditions pédagogiques et disciplinaires non pas pécuniaires, d'autres catéchistes, prédicateurs, directeurs ne prendraient-ils pas place, selon les vœux des parents ? Il est vrai que l'habitude des religions d'État des croyances d'État, est si profondément enracinée en nous, que nous avons de la peine à concevoir cette idée et comme plus éloignés encore de la mettre en pratique. Il y a pourtant quelque chose pour les familles qui se sont séparées des cultes concordataires, que l'État ne peut donner à leurs enfants et qu'elles doivent elles-mêmes se procurer ; or, les parents sont là toujours en état de donner personnellement ce complément nécessaire et supérieur d'éducation.

rité tronquée ou falsifiée, quand le désaccord est d'ordre sentimental ou mystique que lorsqu'il est d'ordre grammatical ou critique. On ne peut pas en histoire ne pas rencontrer l'établissement du christianisme, les origines du pouvoir pontifical, Jeanne d'Arc, la Réforme, la Révolution française, la Restauration, les journées de Juin, etc., etc. On ne peut pas en littérature ne pas rencontrer l'*Institution chrétienne*, les *Provinciales*, l'*Histoire des Variations*, le *Tartufe*, la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, le *Dictionnaire philosophique*, le *Génie du Christianisme*. Vouloir parler de tout cela d'une facon *neutre*, c'est vouloir se contenter d'une étude extérieure, sèche et stérile. Il faut bien admettre que chaque maitre voudra professer sur toutes ces matières d'histoire et de littérature les notions positives incontestées, acquises à la science : mais il ne pourra le faire qu'avec l'accent de sa croyance, et en impliquant sa croyance dans son enseignement. En certains cas, il ne sera à l'aise pour faire valoir la beauté, la force d'une exposition doctrinale que s'il a, d'un mot, mis sa propre croyance à part. Que voulez-vous que fasse un libre penseur devant le *Sermon sur la mort*, un républicain devant le 5e *avertissement aux Protestants*? Voulez-vous que l'un se donne l'air d'enseigner la rédemption et l'autre de démolir la souveraineté du peuple ? Qu'ils prennent une position nette, et qu'ensuite ils poussent l'étude à fond : ne sera-ce pas tout profit s'ils montrent à leurs élèves qu'ils savent comprendre et admirer des adversaires ? Il suffit de peu de chose, d'un accent, d'un tour de phrase pour avertir un auditoire : point n'est besoin du fracas d'une profession de foi.

Demandons donc ici aux maîtres de l'honnêteté, de l'impartialité, de la tolérance, le respect de toutes les croyances, demandons-leur d'éviter l'indiscrétion de la polémique ou du prosélytisme ; mais ne leur demandons plus la neutralité négative et silencieuse de cet être abstrait qu'est l'État.

La neutralité que l'Etat doit assurer aux familles de la part des maitres n'est pas la garantie que jamais l'enfant ne recueillera à l'école ou au lycée une parole qui ne sera pas conforme à la croyance de ses parents. C'est la garantie que jamais un maître ne fera de tentative, ouvertement ou sournoisement, pour déraciner telle tradition religieuse ou politique de la conscience de tel enfant. Mais de garantir aux parents que l'enfant n'entendra jamais dans un enseignement historique ou littéraire l'écho d'une conscience d'honnête homme différente de la conscience familiale, cela, c'est impossible, et, si c'était possible, ce serait mauvais, et cela ne devrait pas se permettre. Dans une nation où coexistent plusieurs Églises, des philosophies multiples, de multiples conceptions sociales et politiques, il est bon que l'enfant soit mis de bonne heure en contact — sans prosélytisme, ni polémique, je ne cesserai de le redire — avec les formes diverses de conscience auxquelles il aura affaire plus tard dans sa vie d'homme. L'isolement sauvage de l'éducation sectaire ou confessionnelle, en vase clos, la représentation farouche des hétérodoxies de toute nature sous les figures odieuses et méprisables du mal, de la corruption, de l'imbécillité, l'association fanatique des idées de bonté, d'honnêteté à une foi unique, créent des périls sociaux, et préparent aux générations à venir des consciences de guerre civile. Le spectacle d'honnêtes gens de croyances diverses qui vivent en paix les uns avec les autres, qui ne tourmentent, n'injurient ni n'excommunient leur semblable, qui font de bonne foi, avec cœur, tous leurs devoirs de professeurs et de citoyens, qui s'accordent, malgré leurs désaccords doctrinaux, dans le sérieux moral et la dignité de la vie, est un spectacle, non pas dissolvant et démoralisant, mais sain et fortifiant pour de jeunes esprits.

Il faut donc que les maîtres de tout ordre se pénètrent bien de leur devoir, de l'obligation que leur impose la neutralité de l'État, du respect qu'ils doivent aux enfants, aux croyances des familles qui les leur confient, à toutes les formes morales de l'humanité. Mais il faut aussi que les familles comprennent que le maître est un homme aussi, qu'il a sa forme morale aussi, qu'il ne peut pas se dépouiller de lui-même pour enseigner, et que d'ailleurs l'action éducatrice ne se fait que par le contact intime qui s'établit de maître à élève. Les parents ne doivent donc pas élever des clameurs, parce que, sur certains articles délicats des programmes, la conscience du maître s'est découverte. Ils peuvent, ils doivent surveiller journellement l'enseignement donné à leurs enfants. Ils ont droit d'exiger qu'il ne se fasse jamais convertisseur ni polémiste, voilà tout ; mais non pas que jamais on ne perçoive le son de sa conviction personnelle, que jamais on ne découvre qu'il est l'homme d'une foi, d'une doctrine, d'un idéal.

Si les parents ont peine à admettre cette vérité si simple, le devoir de l'autorité universitaire est de la leur rappeler, de la leur imposer. Toutes les croyances ont droit au respect de tous : celle du maître aussi est respectable. Un lycée, une école ne sont pas des boutiques où l'on vend de l'éducation, et où le goût de la clientèle doit faire loi. Il ne faut pas recevoir les pères de famille à dénoncer tous les maîtres dont les opinions leur déplaisent : il faut regarder comment ces opinions se sont manifestées, si elles l'ont fait indiscrètement avec un caractère marqué de polémique et de propagande. S'il y a eu simplement à un moment une réaction sincère d'une nature morale, le père de famille a le droit de rec-

tifier, de contredire, non de se plaindre. Beaucoup d'adresse et de fermeté seront sans doute nécessaires à l'administration universitaire pour faire sur ce point l'éducation des familles : la difficulté de la tâche ne doit point l'en détourner.

GUSTAVE LANSON.

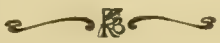

LE CHALET DANS LA MONTAGNE

I

Nous avions quitté La Grave vers cinq heures. Onze kilomètres seulement nous séparaient du col du Lautaret, mais, avec la côte continuelle de cette route de montagne, les chevaux ne pouvaient aller qu'au pas, et nous arriverions tout juste avant la nuit. La route longeait un précipice au fond duquel la Romanche roule ses eaux bouillonnantes; de l'autre côté du torrent, c'était le glacier de la Meije nous écrasant de son énormité, majestueux, et dont les surfaces de neige éternelle supportaient le ciel.

Je me trouvais dans une voiture publique, dans un de ces cars alpins qui font tout le Dauphiné et qui rendent de si grands services. On était en été. Les autres voyageurs se déplaçaient comme moi par plaisir. Nous échangions nos réflexions, tous tombaient d'accord pour s'émerveiller de cette route qui, partant de Vizille, s'élève au Galibier, à 2.658 mètres d'altitude, par un long ruban de douze lieues à travers les plus beaux glaciers du Pelvoux... J'allais me reposer deux jours à l'hospice du Lautaret, puis je redescendrais par la Maurienne à Saint-Michel où je prendrais le train pour Modane ; à Modane, j'avais rendez-vous avec un ami pour entrer ensemble en Italie et y voyager. Avoir vingt ans et être en voyage, quel bonheur! Aussi j'étais certainement le plus enthousiaste des passagers.

... Nous roulions, lentement... A un endroit la Romanche nous abandonna pour se perdre dans une gorge ouverte tout à coup dans la montagne : nous traversions un plateau formé de mamelons dont le maigre gazon était parsemé de fleurs sans parfum, aux formes farouches, aux couleurs indécises, qui ne viennent que sur les sommets... Puis ce fut une courte pente. Un clocher apparut, et l'on dépassa un village misérable...

Cependant le ciel s'était couvert de nuages, et, malgré la proximité des neiges, l'air étouffait. Des brumes s'effilochaient, traînant sur la montagne; par places, elles cachaient tout, puis là-haut, là-haut elles se trouaient et on apercevait un pic ; on ne s'expliquait pas qu'il appartînt à la terre.

Aucune maison ; nul passant; le pays désert comme au bout du monde. On ne voyait rien d'humain, mais seulement des roches, de l'herbe jaune, de la glace et des nuées. On n'entendait que le bruit des cascades dans un silence lourd et inquiétant... Les nerfs étaient tendus par l'expectative de l'orage...

Il éclata!... Les chevaux abordaient les lacets de la côte au bout de laquelle s'élève l'hospice. Tout à coup, des trombes d'eau furent précipitées du ciel déchiré, une rafale passa, soulevant et arrachant nos bâches ; trempés en un clin d'œil, nous courbâmes le dos, terrifiés. Les chevaux s'étaient arrêtés, ils hennissaient, la crinière flottante, et cambraient leurs jarrets pour résister à la tempête. Puis, sur l'insistance du cocher, ils se remirent en marche, traînant une voiture gémissante et qui tanguait comme une barque... Quand nous arrivâmes, il faisait nuit. Un coup de vent nous porta jusque devant l'hospice et nous débarquâmes au bruit du tonnerre.

Sous une sorte de hangar, encombré de malles et de valises, des gens se pressaient dans le noir. Au fond on voyait des lumières. Cela semblait vaguement un quai de chemin de fer. C'était un brouhaha et un remuement d'ombres qui se penchaient vers les arrivants.

Je passai sous ce hangar et je me précipitai au bureau pour me faire donner un lit, ce qui fut laborieux, car l'hospice était plein. J'obtins cependant, dans un vaste chalet en sapin où l'on me conduisit, une belle chambre, mais elle se trouvait sous le toit ; il y pleuvait, et on avait cloué la fenêtre parce qu'elle fermait mal ; néanmoins je m'estimai heureux, car tels de mes compagnons de voiture n'étaient pas encore logés et je les entendais dans les couloirs du chalet discuter avec l'hôtelier. Un peu ahuri par cette étape et par cette arrivée, tout mouillé, je me mis en devoir de me changer pour descendre à la table d'hôte.

... En bas, je tombai en plein désordre. L'affluence inattendue des voyageurs affolait les maîtres et le personnel. Les salles à manger étaient combles, et tout le monde n'avait pu se placer. Il allait falloir servir un second dîner.

Où me fourrer pour l'attendre ? — je regagnai le grand chalet d'où je venais. Il avait deux étages, n'ayant rien à faire dans ma chambre, je m'arrêtai au premier. Le couloir était large : on y avait placé en face de l'escalier une table et un fauteuil d'osier. Je m'enveloppai dans mon plaid, et ma casquette de voyage enfoncée sur les yeux, m'assis. Une lampe à pétrole accrochée au mur éclairait à peine, perdant sa petite lumière dans ce boyau profond.

J'entendis bientôt un pas léger. On montait. Une femme, que dans cette presque obscurité je devinai

souple et gracieuse, parut : elle eut un mouvement de surprise en voyant tout à coup dans le fauteuil ma silhouette informe et inattendue ; puis elle passa et entra dans la première chambre : elle ressortit peu après et redescendit... Je songeai en souriant à l'étrange aspect que j'avais dû lui présenter, tassé, masse immobile et sombre dans cette galerie déserte, je me flattai d'avoir au moins frappé l'esprit de l'inconnue...

Mais le premier dîner devait sans doute tirer à sa fin, je retournai à l'hôtel... Je m'installai à une table que pour la circonstance, à cause de la presse, on avait dressé dans une petite pièce assez sale qui ordinairement servait de débarras, à en juger par l'imposante famille de petits bancs, tous les petits bancs de la maison, et l'armée de bouteilles vides qu'on découvrait dans un coin. Un maître d'hôtel au plastron couvert de taches faisait circuler précipitamment le saumon sauce verte, les poulardes et le filet, et je subissais d'une oreille distraite les récits prévus de mes voisins.

Le repas terminé, j'allai fumer un cigare sous le hangar de l'arrivée, où l'on servait le café.

J'étais surpris de trouver une telle foule au milieu d'un désert. Ce va et vient, cette vie, cette animation, tout à coup, en plein col du Lautaret, dans la grande montagne, dans un endroit de plus de deux lieues distant de toute habitation, offrait quelque chose de paradoxal que je savourais philosophiquement. Le plastron maculé versait le café. J'avais sous les yeux le plus singulier mélange d'individus qui se puisse rencontrer ; tout était venu camper dans cet hospice : des gens en smokings et vernis comme dans un hôtel d'Aix, à côté d'intrépides marcheurs en vestes à ceinture, bas épais, souliers ferrés, et de calicots en flanelle comme à la mer, des clubmen, des boutiquiers en vacances, de jeunes Anglais, des Allemands à lunettes, deux curés...

Des groupes s'étaient formés, on bavardait. A côté de moi, trois messieurs et deux dames parlaient de la dernière pièce de (1)... Un peu plus loin, un homme à gros souliers expliquait comment on devait aborder le Mont Blanc. Ailleurs, un personnage, la boutonnière fleurie d'une rosette verte, disait qu'on pourrait bien faire un écarté, et les deux curés s'entretenaient de... (2)

Ce que tout d'abord j'avais pris pour un hangar était une terrasse couverte placée devant la maison et protégée par deux ailes dont l'une abritait le salon, l'autre la salle à manger. Je compris la disposition de tout cela le lendemain au jour. Devant la terrasse passait la route, deux grands chalets s'élevaient en face, et, à droite, des remises ; entre ces constructions la route élargie formait comme une place : elle arrivait de droite en montant, passait, puis filait en redescendant à gauche. L'hospice-hôtel était donc bâti sur une éminence... A l'origine, il n'existait qu'une maison ici, on y hospitalisait les voyageurs. Puis, ces derniers étaient devenus si nombreux que l'unique maison s'était augmentée des deux chalets et l'hospice du col du Lautaret transformé en hôtel.

Maintenant il faisait beau, des étoiles, mais c'était une nuit sans lune. Sur la place, des ombres allaient et venaient ; quand elles se montraient devant nous, elles s'éclairaient un peu, puis elles replongeaient dans le noir.

J'avais bu mon café ; les conversations commençant à manquer de surprise, je quittai mon fauteuil et je me dirigeai vers le vestibule où je voyais de la lumière et du mouvement. Il se trouvait là un placard où étaient disposées toutes les lettres des voyageurs, on l'entourait, chacun regardait s'il n'y avait rien pour lui. Je revis mon inconnue de tout à l'heure. Elle était charmante, comme je l'avais devinée dans la pénombre, élancée et gracieuse ; devant la glace, elle arrangeait sur ses cheveux un léger fichu de mousseline rose ; elle portait une robe de ville de tulle noir qui faisait valoir la souplesse de sa taille. Je me demandai si elle était seule. Autour d'elle personne ne paraissait la connaître ; mais je remarquai près de la porte quelqu'un qui ne la perdait pas de l'œil : un gentleman à culottes courtes, à beaux mollets, grand, face insolente de bel homme professionnel, un peu mûr cependant et la peau détendue.

Avant de me coucher, je me décidai à aller comme les autres faire les cent pas devant l'hôtel, ce qui paraissait être ici l'habituelle et l'hygiénique distraction d'après dîner. On ne soupçonnait pas le voisinage des montagnes, tout était obscur, mais en s'éloignant un peu de la terrasse, on entrait dans un grand silence et dans une paix profonde. J'allais et venais, les mains dans mes poches, un peu vite, car il ne faisait pas chaud. Je croisais des gens qui parlaient de cures d'air, de traitements et de médecins. J'aperçus la jeune femme au fichu rose ; elle était décidément seule ; elle marchait en chantonnant d'une voix douce et jolie. Je ne sais pourquoi j'arrêtai aussitôt dans mon esprit que c'était une actrice, sans doute à cause de sa robe noire qui m'avait d'abord donné l'impression d'être un peu théâtrale pour cette simple halte, et parce que maintenant elle chantait. J'eus envie de lui parler. Je la suivis, mais elle ne s'écartait pas de la terrasse, et nous étions entourés.

1 [illegible]

2 [illegible]

Je la perdis un instant et je ne la retrouvai plus. Puis je crus la reconnaître, assise sur le talus de la route et causant avec l'affreux bel homme un peu mûr.

II

Le lendemain, je descendis de bonne heure.

Le temps était magnifique, on était enveloppé par le merveilleux spectacle des montagnes dans le ciel pur. Je m'éloignai de l'hôtel à travers l'herbe humide. Des deux côtés, les énormes chaînes m'escortaient, à droite couronnées de glace éblouissante, à gauche, au contraire, formant une muraille de roc aride, desséché, rose à cause du soleil matinal, et représentant à mes yeux quelque mont africain. Le col est parsemé de petites bosses élevées de dix ou douze mètres; je gravis l'une d'elles et, de là-haut, je découvris à mes pieds tout le fond. Quelle solitude, quelle paix, quelle grandeur, quelle beauté! Je contemplais l'étendue verte, le rocher noir, les espaces de neige, ce désert immense et rempli de soleil, et je sentais mon âme s'épanouir. Loin d'une existence factice, respirer au milieu de la lumière, dans l'éternelle vérité des choses! j'avais envie de chanter, de chanter à pleine gorge. Ivre, ébloui, je n'étais plus, comme un sauvage, qu'élans d'amour pour tout.

Je m'étais étendu, je mâchais rêveusement la tige d'une petite fleur, et je me laissais pénétrer par la farouche allégresse de la vie énorme et immobile qui m'entourait. Mon regard courait sur la crête des monts, glissant sur les mares et les cuvettes de neige, volant vers les flocons accrochés aux aspérités, tombant sur la glace collée aux pentes. Je considérais la montagne, ici, comme une échine de bête, et là, comme une mamelle, lourde tour ailleurs, plus loin lame effilée. Puis mon regard montait jusqu'au sommet, et je rêvais à là-haut, là-haut!...

Redescendu, je retrouvais les petites maisons tapies sur le bord de la route, au milieu du col; la route venait de là-bas et s'en allait là-bas; on passait, les petites maisons regardaient : elles regardaient passer qui venait de loin, qui s'en allait loin et qui ne reviendrait jamais. Trois maisons perdues dans un col entre deux montagnes.

Je suivais de l'œil une voiture qui arrivait. Depuis une heure elle avait abordé la côte que l'hospice domine, et elle semblait toujours à la même place, tournant, suivant patiemment les lacets.

Que tout cela était calme! que tout cela reposait, purifiait!

Beaucoup de monde sur la terrasse quand je revins à l'hospice : un grand monsieur maigre et voûté faisait de l'esprit d'une voix sèche au milieu d'un groupe de dames qui riaient très fort, — le bel homme un peu mûr accomplissait des effets de torse d'un air satisfait, je constatais qu'il était marié : une personne assez rebondie parlait de lui, en disant « mon mari ». Des gens appuyés sur des alpenstocks regardaient fièrement l'assistance.

Comme, dans la matinée, il s'était produit des départs, je laissai ma chambre où il pleuvait, et je me fis descendre au premier étage. On m'y donna la deuxième chambre après l'escalier. Mais n'était-ce pas à côté même qu'hier soir j'avais vu entrer l'inconnue? Je collai mon oreille au mur : personne pour l'instant. Il y avait une porte de communication dans la cloison, je la tirai, mais derrière je trouvai une seconde porte, celle-là fermée et s'ouvrant de l'autre chambre.

On sonna le déjeuner : je sortis. J'aperçus mon inconnue que je suivis. Elle mangeait seule à une petite table. Je pus m'installer à la table d'hôte de façon à être en face d'elle, et je commençai à la regarder opiniâtrement. Elle était fort jolie. De lourds cheveux fauves, le nez un peu fort, une bouche voluptueuse et de grands yeux mélancoliques, très doux, très beaux. Je voyais son visage entre l'épaule d'un monsieur et le profil d'une dame. Je ne levais les yeux de mon assiette que pour les diriger sur elle; je cherchais son regard, elle évitait le mien. Mais mon insistance ne semblait point toutefois l'importuner.

Après le déjeuner, je m'établis encore vis-à-vis d'elle. Allongée dans un rocking-chair, sur la terrasse, elle lisait. Par-dessus les têtes qui nous séparaient, mon regard la rejoignait; elle semblait ne voir que son livre, mais je savais bien qu'elle me voyait. Mon regard lui disait : « Que vous êtes jolie! que votre pose est gracieuse! J'aime votre bouche, vos yeux, votre cou, vos bras, vous toute entière ». Et au milieu du bruit des voix mes louanges silencieuses montaient caresser son cœur.

A trois heures, elle traversa pour se rendre à notre chalet. J'attendis quelques instants afin qu'on ne remarquât point mon départ derrière le sien, puis je regagnai, moi aussi, ma chambre... Oui! c'était bien elle à côté, je l'entendais chantonner. Elle marchait, çà et là; puis elle s'arrêtait. Cette vie, tout près! je retenais mon souffle, et l'oreille contre le mur, j'écoutais, j'écoutais...

Elle sortit. Ses pas descendirent l'escalier, s'éloignèrent. Puis le silence. J'étais assis sur mon lit, ému. Par la fenêtre je voyais le ciel et la montagne... Donc, elle était ma voisine! le sort le voulait, j'ouvrais ma porte, elle ouvrait la sienne, nous étions l'un chez l'autre sans que personne pût rien voir, rien soupçonner. Si tout, par hasard, s'était si favorablement disposé, c'est que le destin s'en mêlait. Je regardai dans le couloir : personne. Vite, j'entrai

chez elle... Sur les chaises, ah! ce fouillis exquis de linge, de dentelles, ce rose, ce bleu pâle, ces couleurs tendres et le parfum qui s'en dégage!... Je courus à la porte de communication, je tirai son verrou, puis revins précipitamment chez moi.

Ainsi la double porte n'était plus fermée. Cette cloison ne me séparait plus d'elle véritablement. Au milieu de la nuit, je pouvais passer de ma chambre dans la sienne!

Ce qu'il fallait maintenant, c'était me mettre à sa recherche, la trouver, lui parler, enlever une conquête que la fortune m'envoyait, me hâter de cueillir cette aventure embaumée comme l'églantine sauvage et, comme elle, éphémère.

J'avais pris un livre sous mon bras. Je suivis la route en regardant de tous côtés. Bientôt je l'aperçus; elle n'était pas allée loin, elle était étendue dans l'herbe, au bord d'un petit sentier tracé par le pied des passants et elle lisait. L'occasion était excellente. Je m'approcherais d'un air indifférent, je m'arrêterais et lui adresserais quelques mots. J'avançais doucement afin de dissimuler ma hâte. Mais un homme se montra sur la route; alors je m'assis et j'ouvris mon livre pour attendre qu'il fût passé. Cependant, relevant les yeux, avec saisissement je reconnus dans le fâcheux mon insupportable bel homme un peu mûr. Il vit la jeune femme, se redressa, mit le poing sur la hanche, marcha à elle, la salua et il lui parla. Ah! ce sourire d'une fatuité exaspérante! Elle répondait. Bientôt, elle se leva, et ils remontèrent ensemble dans la direction de l'hôtel.

J'étais furieux. Je partis dans la plaine à grands pas. J'allais réussir, c'était sûr, et il avait fallu que cet imbécile survînt à cet instant. Au diable!.. J'étais en colère aussi contre la charmante inconnue. Qu'était-elle? Que faisait-elle ici toute seule? Sans doute une petite cabotine cherchant des amis. Ou peut-être même la maîtresse de ce monsieur, et qu'il avait amenée au Lautaret en même temps que sa femme? C'était encore possible.

Je méditais rageusement en massacrant à coups de canne, les fleurs au milieu desquelles j'avançais; tout à coup je m'interrompis : elles n'étaient pas laides, ces fleurs! C'était des grosses boules noires, chevelues, d'un caractère barbare et inquiétant, je me mis à en composer un bouquet, je cueillis aussi des œillets de montagne, un peu plus loin je rencontrai des édelweiss, et j'en ramassai quelques-uns. J'étais calmé, je revins du côté de l'hôtel, guidé encore par le désir de revoir l'inconnue.

Elle était sur la terrasse. Il y avait justement de la place auprès d'elle. Cette fois je ne laisserais pas échapper l'occasion; je m'assis dans un fauteuil voisin du sien, j'arrangeai mes fleurs devant moi, puis, tout de suite, me penchant vers elle, je lui demandai la permission de lui en offrir quelques-unes. Elle sourit en m'entendant. Et son sourire disait : « Enfin, vous êtes heureux? Vous voilà donc à vos fins... » Ce fut assez familier. Si nous ne nous étions pas parlé encore, nous nous connaissions déjà, puisque je l'avais beaucoup regardée, ce qui l'avait obligée à penser à moi; et je ne faisais que poursuivre tout haut une conversation entreprise par mes yeux dès ce matin.

Un orage arriva; nous nous réfugiâmes au salon. Nous étions près de la fenêtre; je soulevais le rideau et nous considérions la pluie. Je lui demandais si elle avait peur du tonnerre et je disais des riens, mais d'un accent tendre et en la regardant dans les yeux. Il y eut une éclaircie, nous ressortîmes. Puis ce fut l'heure du dîner. Il se passa, comme le déjeuner, elle à sa petite table, moi à la table d'hôte et ne la quittant pas des yeux; mais ce soir, de temps en temps, elle me regardait et elle me souriait. Je remarquais cependant que l'expression de son visage était triste.

EUGÈNE MONTFORT.

(*A suivre*).

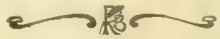

Fastes de province

—

AU CONSEIL GÉNÉRAL

Il est assez surprenant que, dans l'état actuel des esprits, et au point où en sont les choses, nulle voix ne se soit élevée, du sein des assemblées départementales, pour cette revendication légitime : jusques à quand le calendrier religieux et l'ordre des fêtes catholiques et romaines, régleront-ils seuls la date des sessions de nos Conseils généraux?

Il n'est que trop vrai : les Conseils généraux doivent se réunir le lundi de Quasimodo et le premier lundi qui suit l'Assomption...

L'Assomption! Quasimodo!

Avoir pris nettement position et s'être fait élire comme un anticlérical farouche, avoir, l'un des premiers, supprimé les processions dans sa commune, et, qui sait, signé hardiment une pétition pour interdire aux prêtres le port de l'habit ecclésiastique, — et demeurer dans cette obligation un tantinet ridicule de s'informer auprès des fidèles :

— Est-ce que Pâques est tard, cette année?

Car la malignité ou l'inconséquence du législateur fut telle, qu'il a choisi et imposé pour point de repère aux sessions une fête mobile, — et même tellement mobile que, cette année, la session du Conseil général, qu'on est convenu d'appeler la

« session d'avril », ne put commencer que le 1er Mai, — comme si l'Église avait tenu à manifester une dernière fois de sa tyrannie envers l'État, l'année précise où leur séparation se discute...

Ainsi donc se découvre un aspect sous lequel la question de la séparation de l'Église et de l'État n'était peut-être pas aussi complètement en dehors des attributions des Assemblées départementales, que voulurent bien l'affirmer MM. les Préfets, — ceux du moins qui n'étaient pas sûrs d'une majorité séparatiste.

C'est d'ailleurs une justice à rendre aux Préfets qu'ils ne mettent jamais, dans leur obstruction à des discussions de ce genre, aucune résistance de mauvais goût, aucun amour-propre déplacé :

— Je vous rappelle, Messieurs, se borne, en pareil cas, à déclarer le Préfet, — je vous rappelle que tout débat d'un caractère politique vous est interdit.

Et, là-dessus, il demande la question préalable.

Naturellement, la question préalable demandée par le préfet ne réunit jamais une majorité suffisante; car s'il y avait, dans l'assemblée, une majorité pour la proposition du préfet, c'est qu'il y aurait une majorité pour la politique du gouvernement, — et il est bien évident qu'alors le préfet ne songerait pas à proposer la question préalable.

La question préalable repoussée, le préfet ne s'en trouve pas plus à plaindre, au contraire : cela va lui permettre de quitter la salle des séances, pendant tout le temps que durera la joûte oratoire, qui se prépare.

Les conseillers de l'opposition vont dire au Gouvernement les vérités les plus sévères, faire entendre la voix irritée des saines populations cantonales, rédiger d'éloquentes adresses de protestation ?

C'est le loisir inespéré, la récréation supplémentaire, c'est l'heure exquise, où, cependant, le représentant du Gouvernement ira fumer quelques cigarettes, signer son courrier, jouer, au jardin, avec ses chiens, ou développer ses derniers clichés photographiques. .

* * *

Il faut l'avouer : prétendre interdire aux conseillers généraux les joies abondantes et le régal délicat des digressions politiques, c'était faire preuve d'une assez piètre psychologie, et, vraiment, d'une grande ingénuité; c'était mal connaître les hommes et les conseillers généraux.

Ce n'est pas qu'en se renfermant dans les attributions strictes que leur conféra la loi de 1871, les représentants cantonaux risqueraient de ne point occuper suffisamment leur activité et leur intelligence.

Les seuls projets de la vicinalité et le mécanisme subtil des budgets rectificatifs, mériteraient de retenir, certes, toute l'application de ces robustes cerveaux.

Les conseillers se plaisent d'ailleurs, eux-mêmes, à le reconnaître avec une bonne grâce qui ne va pas sans quelque orgueil bien compréhensible :

— C'est formidable, répètent-ils volontiers, — cette loi de 1871 est formidable; si nous devions étudier toutes les questions soumises à notre compétence, nous n'en sortirions pas ; c'est formidable !

Ainsi assurés de leur impuissance à s'assimiler toutes les questions, cela les met tout à fait à l'aise pour ne se préoccuper d'aucune.

Sans doute, il y a bien quelques spécialistes : les renouvellements de baux des casernes de gendarmerie seront confiés de préférence au zèle averti des membres de l'assemblée qui sont d'anciens officiers démissionnaires.

Tel, connu pour son joli talent de violoncelliste, donnera son avis écouté, sur la demande d'une subvention de cinquante francs, en faveur de l'instituteur plein de mérite qui a dressé la carte en relief du département : c'est, en effet, la coquetterie des Conseils généraux d'avoir un chapitre de leur budget intitulé : « encouragements aux beaux-arts », et c'est leur tradition féconde d'encourager surtout les beaux-arts en marquant leur intérêt pour les cartes en relief...

Et il n'est pas rare que le rapport sur l'Assistance publique soit réservé, par plaisanterie et badinage, à celui des conseillers qui, parmi ses collègues, a la réputation la plus galante, compagnon jovial et décidé luron.

Il ne faut pas oublier que, pour la plupart des conseillers généraux, la session est le prétexte le plus heureux, l'aimable aubaine, d'un petit voyage d'agrément, — en garçon, — au chef-lieu du département: songez que certains ont attendu le mandat de conseiller général pour mettre les pieds, pour la première fois, au Café-Concert de l'avenue de la Gare !...

Les sessions de Conseil général ne sont pas pour engendrer la mélancolie ; on est là entre hommes, et l'on aime à s'en conter de salées : au plus hardi conteur, par conséquent, le rapport sur l'assistance publique, — l'assistance publique, à cause, n'est-ce pas, — hé ! hé ! —, des nourrices et des filles-mères...

Mais en dehors de ces quelques spécialités, qui, même pour des initiés, même pour les spécialistes, ne prêtent pas à de bien grands développements oratoires, combien peu passionnantes toutes ces questions de froide technique administrative !

Comment soulever une salle, comment, par des collègues enthousiasmés, par une assistance en délire, comment faire proclamer que l'on a « sa place

marquée au Palais-Bourbon » avec un simple « adopté » des conclusions de l'ingénieur en chef du service hydraulique ?

S'il faut rester dans le domaine délimité par la loi, au juste il n'y a qu'un homme qui soit au courant de toutes les questions traitées, qui sache exactement ce dont on parle : et celui-là ne parle pas, ou du moins ne parle qu'à voix basse ; c'est lui que vous voyez assis modestement sur une chaise derrière le fauteuil du préfet ; c'est lui à qui le préfet a fait signe tout à l'heure, qui lui a chuchoté quelques mots à l'oreille, à la suite de quoi le préfet a fourni au Conseil, sur un point litigieux, des explications décisives : c'est le vieil employé fidèle, le seul pour qui la loi de 1871 n'ait pas de secrets, celui qui dit au Préfet qui ne s'en doutait guère :

— Monsieur le Préfet, c'est ce que vous avez écrit dans votre rapport, au chapitre V...

C'est le chef de la première division ou de la troisième, suivant les préfectures ; mais dans toutes les préfectures il y a un chef de division ainsi préposé au sauvetage des conseillers qui pataugent, du préfet qui se noie, un simple chef de division qui se vante de diriger les discussions du Conseil général où il lui plaira, comme il lui plaira : — et il ne se vante pas.

* *

On comprend donc que les conseillers généraux n'aient pu consentir à se laisser museler par le législateur et qu'ils sortent résolument, à la première occasion, du programme étroit qui leur fut tracé.

Les assemblées départementales ne sont pas faites pour que l'on y parle politique ; mais toute personne, qu'un mandat désigne pour faire partie d'une assemblée, désire évidemment parler ; or, de quoi voulez-vous que des hommes rassemblés sans aptisans connaissances techniques, de quoi voulez-vous, tudes spéciales, que, dans de telles conditions, des hommes puissent parler, sinon de politique ?

Il faut être juste : il y a là parfois des gens qui sont quelque chose à Paris ; il est assez recherché, lorsqu'on habite Paris, d'être conseiller général quelque part en province ; tant de gens ont, à Paris, des situations importantes, dont on ne sait ni d'où ils sortent, ni ce qu'ils pouvaient bien faire, avant d'avoir une situation importante. Le mandat de conseiller général, — *là-bas, dans mon département d'origine !...* — semble garantir les antécédents, et constitue comme un brevet d'honorabilité.

Mais si le mandat provincial est pour rassurer Paris, la situation parisienne n'a-t-elle charge d'étonner la province ?

Et le Monsieur qui est quelque chose à Paris se doit à lui-même, à ce quelque chose, et à Paris, de briller, au sein de l'assemblée départementale, par l'éclat de sa dialectique, par la netteté de ses informations ; c'est assez dire qu'il aura une tendance naturelle à entraîner ses collègues vers le terrain de la doctrine :

— Permettez-moi de vous dire qu'à Paris, nous voyons peut-être ces questions sous un autre angle...

Et, souvent aussi, il y a là un sénateur, un député : comment résisteraient-ils au désir de prononcer, dans ce milieu plus intime, plus sympathique, le discours que, sur tel point de politique générale, ils n'avaient pas osé tenter à la tribune ?

— Il n'est pas orateur, a-t-on accoutumé de dire en parlant d'eux : il n'est pas orateur, mais il travaille dans les commissions...

Ici, ils ont à cœur de prouver que, s'ils n'étaient pas, en effet, accablés par le travail des commissions, ils pourraient, comme d'autres, se montrer orateurs, et l'Assemblée départementale entend, cordiale et résignée, tous les discours rentrés du Luxembourg et du Palais-Bourbon.

N'oubliez pas, au demeurant, que bon nombre de Conseils généraux se paient le luxe de faire venir un sténographe de la Chambre pour rédiger le procès-verbal et les comptes rendus analytiques des séances : voulez-vous que ce sténographe ait à enregistrer seulement les conclusions adoptées de l'ingénieur en chef du service hydraulique, voire du directeur des contributions directes, ou du conservateur des forêts ?

Et le public, public assez restreint sans doute, mais presque uniquement composé de ces véritables amateurs, petits rentiers, fonctionnaires retraités, qui ne manquent pas plus un sermon à la cathédrale, ou une audience de la Cour d'assises, qu'une séance du Conseil général : faudra-t-il que l'éloquence politique apparaisse, avec ses ailes coupées par le législateur de 1871, devant ce public habitué aux envolées de l'éloquence de la chaire et de l'éloquence du barreau ?

Enfin, il y a le président, le président qui rêve naturellement d'avoir à présider quelque séance extraordinairement orageuse, d'avoir à trancher un litige, à appliquer une procédure, qui créeraient un précédent et feraient époque, le président qui voudrait à tout prix manifester l'autorité de ses décisions, son sens aigu du parlementarisme, sa présence d'esprit singulière...

J'ai connu un capitaine qui, dans les exercices de service en campagne, s'attachait à faire exécuter à la compagnie qu'il avait sous ses ordres des manœuvres de corps d'armée.

De ce fait qu'il n'avait qu'une seule compagnie pour représenter deux corps d'armée, les unités de

combat se trouvaient nécessairement fort réduites ; il arrivait qu'un régiment, figuré par quatre hommes, se dissimulait plus aisément, dans un aqueduc, par exemple, qu'un véritable régiment ne l'eût pu faire, mais aussi se laissait plus inconsidérément tourner par un bataillon, figuré par un homme seulement, et qui se tenait caché derrière un arbre...

Mais si le résultat des opérations s'en trouvait faussé, ces opérations n'en avaient pas moins été conçues par le capitaine avec la rigueur d'un commandant de corps d'armée effectif.

Le président du Conseil général est volontiers semblable à ce capitaine, et sa pensée transformerait sans peine le Conseil général en un Parlement — même en un Congrès de Versailles.

Son chapeau est toujours là, près de lui, sur la table — il lui fait donner un coup de fer au commencement de chaque session.

Quelle chance voudriez-vous qu'il eût jamais de s'en couvrir, si toutes discussions politiques étaient réellement bannies des Conseils généraux ?

*
* *

La session d'avril est d'ordinaire vivement bâclée : c'est une session maigre, la session où l'on ne dîne pas.

On sait, en effet, que l'un des rites les plus importants des Conseils généraux est *le dîner à la Préfecture*.

Or, le Conseil général tient deux sessions, mais le préfet ne donne qu'un dîner ; et ce dîner a toujours lieu pendant la session d'août.

Je me suis demandé pourquoi jamais, de mémoire administrative, le dîner du Conseil général n'avait eu lieu au mois d'avril, alors que, dans bien des cas, cette époque conviendrait infiniment mieux à des préfètes qui, en août, se trouveront forcées de quitter brusquement une villégiature, les eaux, ou la mer, pour venir veiller aux apprêts de ce fameux dîner.

Et je me suis souvenu que c'était à la session d'août que les conseillers votent les crédits affectés à l'entretien du mobilier de la Préfecture ; certaines préfètes excellent à obtenir des conseillers tout ce qu'elles veulent, des choses folles, un tapis neuf, une coiffeuse Louis XVI, jusqu'à des tentures liberty, — des choses folles, vous dis-je ! — du liberty pour le petit salon : et le secret de leur puissance, n'est peut-être que l'art qu'elles apportent à la composition d'un menu...

Si on leur faisait manger ce menu-là au mois d'avril, il y aurait lieu de craindre que les conseillers n'eussent pas la reconnaissance de l'estomac assez longue, pour voter le liberty en août.

Et voilà comment la session d'avril se trouve généralement sacrifiée.

Les discussions mêmes y semblent moins serrées, plus hâtives, comme si les orateurs mollissaient, sans cette perspective d'un repas choisi....

Cette année pourtant le problème posé de la séparation donna quelque animation aux séances.

Et surtout cette session a revu, simples conseillers généraux, des membres de ces Assemblées qui, en août, étaient ministres ; et des ministres se sont assis sur les bancs du Conseil général qui, à la session précédente, n'étaient encore que de simples conseillers.

Les uns comme les autres ont protesté, d'ailleurs, les premiers, qu'ils se rejouissaient de n'être plus ministres pour pouvoir se consacrer davantage à leur mandat de conseillers généraux, — les autres qu'ils étaient conseillers généraux avant tout, et infiniment plus fiers d'être conseillers généraux que d'être ministres...

Les uns et les autres exagéraient avec gentillesse.

Mais la gentillesse la plus goûtée fut nécessairement celle des conseillers qui sont actuellement ministres.

En dépit qu'on en ait, il y a toujours une petite émotion à s'entendre appeler « *mon cher collègue* ! » par un membre du Gouvernement.

Et l'on pense que l'on a un fils que le « collègue » caserait peut-être à son cabinet, un gendre fonctionnaire qui attend encore un bébé, et qui attend toujours de l'avancement...

Et le préfet sursaute, chaque fois que le ministre, au cours de la discussion, le nomme familièrement « *mon cher Préfet !* » et il se penche avec plus d'insistance vers le vieux chef de division, il se documente, fébrile, pour donner au ministre l'impression d'un administrateur qui « connaît son affaire », et serait parfaitement à sa place dans la préfecture de seconde classe qu'il attend depuis huit ans...

Il n'y a que le vieux chef de division qui, lui, n'est nullement impressionné ; il se dit que celui-là n'en sait pas plus que les autres, et que, tout ministre qu'il est, il le collerait encore sur la loi de 71.

Cette assurance lui suffit, elle lui est une jouissance âpre et délicate.

D'ailleurs, il n'a pas d'ambition ; l'an prochain, il quittera la préfecture ; la caisse des retraites du département, avantageusement organisée par le Conseil Général sous son instigation et par ses soins, lui versera une pension annuelle de 4 000 francs.

Il vivra paisiblement dans sa petite maison du faubourg, en soignant ses fleurs ; et simplement, comme pour se prouver à lui-même et goûter mieux son indépendance, il se laissera porter, lors du prochain renouvellement municipal, sur la liste réactionnaire.

FRANC-NOHAIN.

A PROPOS DE LA CONFÉRENCE DE BERNE

La Conférence internationale du travail, qui se tient actuellement à Berne, et qui y groupe les délégués des puissances européennes, aboutira-t elle à des sanctions pratiques immédiates, ou se bornera-t-elle à poser des principes abstraits? Nous aurons, dans un prochain article, à examiner les résultats acquis, les attitudes prises, les déclarations échangées. Pour l'instant, c'est vers le passé que nous voudrions regarder, afin de mesurer le chemin parcouru, depuis quinze années, et de constater le revirement d'idées qui s'est partout affirmé.

La Conférence de Berne s'est, à coup sûr, proposé un objectif limité, puisqu'elle ne doit traiter que de l'interdiction de l'emploi du phosphore blanc, et de la prohibition du labeur nocturne pour les femmes. La promotrice de cette assemblée officielle — qui, elle, n'est même pas officieuse — l'association internationale pour la protection des travailleurs, avait estimé dangereuse toute complication de programme, et écarté tout débat relatif aux jeunes gens. — Mais, si restreint que soit l'ordre du jour, la convocation de ce congrès spécial marquera une date dans l'histoire des lois ouvrières. Lorsque le gouvernement helvétique a lancé une invitation à toutes les puissances, grandes et petites, de la vieille Europe, la plupart des chancelleries ont répondu avec un réel empressement et si l'on compare à cette bonne grâce présente, les hésitations trahies, en 1890, lors de la publication du rescrit fameux de Guillaume II, on conclura tout de suite que le monde, pour des causes diverses, a évolué.

Comment, en effet, ne pas évoquer succinctement aujourd'hui cette Conférence de Berlin, qui sembla un événement colossal, qui stupéfia bien des gens, et qui suscita les appréhensions de la France officielle?

Dès 1881, la Suisse avait essayé d'amener les délégués des nations à Berne, pour examiner en commun les innovations à introduire dans la législation du travail. Elle avait échoué, car son idée était prématurée. En 1889, elle avait renouvelé sa proposition. Le président Hammer avait fait sonder les ministres des Affaires étrangères des différents pays, et recueilli des réponses assez favorables. Durant les huit années écoulées, l'industrie, progressant rapidement, avait concentré un énorme prolétariat, dont les revendications retentissaient chaque jour plus haut. Le socialisme traduisait, avec une clarté croissante, ces aspirations demeurées longtemps confuses. Déjà la réglementation du labeur manufacturier apparaissait comme une transaction entre le statut économique contemporain et les conceptions nouvelles de la classe ouvrière : une transaction et aussi un instrument de résistance, une barrière.

Lorsque la Suisse, par toute une série de négociations, eut dissipé certains doutes, l'Allemagne entra en scène. Le jeune Guillaume II — il n'avait que trente ans, et venait de monter sur le trône — s'était heurté, dès le premier jour, à la social-démocratie : il rêvait de dominer — non point une guerre des classes qui échappait à ses yeux — mais les conflits des partis politiques. Il manœuvra plus ou moins habilement pour dérober à la République helvétique son initiative, et la Conférence du travail, au lieu de s'ouvrir à Berne, se tint à Berlin. Pour préciser la pensée du souverain qui provoquait cette réunion, il suffit d'extraire cette phrase de la lettre de Bismarck à l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, en date du 8 février 1890.

« Vu la concurrence internationale sur le marché du monde et vu la communauté des intérêts qui en provient, les institutions pour l'amélioration du sort des ouvriers ne sauraient être réalisées par un seul État, sans lui rendre la concurrence impossible vis-à-vis des autres. Des mesures dans ce sens ne peuvent donc être prises que sur une base établie d'une manière conforme par tous les États intéressés. Les classes ouvrières des différents pays se rendant compte de cet état de choses ont établi des rapports internationaux qui visent à l'amélioration de leur situation... »

Mais l'interventionnisme demeurait dans l'enfance. Les doctrines manchestériennes, le dogme métaphysique de la liberté absolue — liberté de la servitude, de l'oppression, de la misère et de l'exploitation — étaient encore profondément enracinés. A chaque instant, ces thèses intransigeantes, ce libéralisme lucratif, se manifestent dans les débats de Berlin. Si l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse, même le petit Luxembourg, acceptent, dans une certaine mesure, l'expansion de la législation sociale, d'autres États, surtout ceux qui se réclament de la culture latine, montrent une opposition de principe. Ce ne sont pas seulement les pays économiquement retardés, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, qui répugnent à toute innovation réelle; la France et la Belgique combattent pied à pied pour le maintien du *statu quo*. Il est vrai que la France a pour représentants, à côté de l'ouvrier Delahaye, qui fait des déclarations démocratiques, Jules Simon et Burdeau.

Déjà dans les réponses de Spuller, ministre des Affaires étrangères, à la Confédération helvétique et au Cabinet de Berlin, on perçoit une gêne, un ennui permanent. Le gouvernement français consent à négocier avec les autres puissances, parce qu'il discerne le péril moral de l'isolement; mais il pose de

multiples restrictions. Dans les commissions, dans les séances plénières de la Conférence, ses délégués s'efforcent d'enrayer l'élan interventionniste. Lorsque les Etats de l'Europe centrale et l'Angleterre réclament la limitation du travail des femmes, Jules Simon s'élève contre pareil projet et émet un vote négatif. Lorsque la Suisse et l'Allemagne proposent d'instituer un échange régulier de statistiques et d'informations entre les gouvernements, et expriment le vœu que d'autres conférences se réunissent dans l'avenir, les délégués français encore trahissent leurs appréhensions. L'esprit du temps se révèle à merveille dans le rapport daté du 12 mai, où Jules Simon a voulu résumer les débats de la Conférence. Il n'a, malgré tout, rien appris, ni rien oublié. — C'est de l'affirmation de la liberté seule qu'il faut attendre les progrès de la classe ouvrière ; l'adulte doit se protéger lui-même, l'Etat a accompli tout son devoir, s'il a stimulé la prévoyance et la mutualité. — Ce rapport est une pièce essentielle : il ferme une ère.

La Conférence de Berne n'entendra plus de tels propos, parce que l'esprit public a cheminé partout, et dicté aux gouvernements une attitude différente. Pour attester le changement, il suffit de dire qu'en 1890, la Belgique, la France, l'Espagne, l'Italie, le Portugal votaient contre la règlementation du travail des femmes majeures, et que le Danemark, la Suède et la Norwège s'étaient abstenus sur ce point, tandis qu'aujourd'hui toutes ces puissances, en adhérant à l'invitation de la Suisse, ont acquiescé à cette règlementation. Il suffit aussi de jeter un coup d'œil sur les lois votées, du Nord au Midi, depuis quinze ans.

La France, par sa loi de 1892, étendait la protection aux ouvrières adultes, et par celle de 1900, la portait jusque sur les hommes des ateliers mixtes. L'Angleterre, par les actes de 1890, 1895, 1901, réduisait la durée de la semaine de labeur, restreignait les dérogations, accordait aux femmes accouchées un repos nécessaire. L'Allemagne, après avoir codifié ses premiers textes, légiférait pour les magasins de commerce ; l'Autriche, pour des considérations qui n'étaient pas purement confessionnelles, édictait, en 1895, le repos dominical ; le Danemark et la Norwège, en 1892 et en 1900, adoptaient résolument l'interventionnisme. Quant à l'Italie, elle a comblé, en 1902, les lacunes essentielles.

Où sont les résistances d'antan? Qu'a-t-on fait de ces principes saints et sacrés devant lesquels les libéraux farouches s'inclinaient pieusement? Quels sont leurs défenseurs et qui donc encore oserait reprendre les thèses des Manchestériens de la période chartiste? Ce ne sont plus les seules contrées germaniques et anglo-saxonnes, conquises avant toutes autres, qui développent leur législation sociale; les nations latines s'efforcent de les suivre, encore que leur outillage inférieur, leurs procédés de fabrication vieillis, leur rendement moins abondant entravent à chaque minute leur évolution. Voici que l'Espagne elle-même s'intéresse aux problèmes ouvriers. Voici que la Roumanie, terre d'industrie naissante, se fait représenter à Berne.

Il y a plus : ce ne sont plus des décisions strictement nationales qui étendent la protection des travailleurs. Les accords de peuple à peuple, que Spuller et Jules Simon écartaient avec répugnance, en 1890, sont devenus des réalités. La France a donné l'exemple, en négociant avec l'Italie des clauses de réciprocité, et l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, l'Italie, dans leurs récents traités de commerce, ont eu soin de prévoir des tractations identiques. Non, quelque résolution qu'elle arrête, la Conférence de Berne ne surprendra plus personne, parce que l'internationalisation des problèmes économiques est admise par les plus rétrogrades.

A la vérité, si les gouvernements, un peu partout, ont consenti à développer la législation du travail, s'ils chargent leurs diplomaties de s'entendre entre elles pour fixer des principes communs, ils n'ont cédé ni à la beauté des théories, ni à l'impérieuse suggestion de la philanthropie. Si, dans chaque contrée industrielle, ne s'était pas dressé un prolétariat actif, vigilant, exigeant, si l'organisation syndicale et politique de la plèbe des salariés ne s'était pas fortifiée d'année en année, les vieux errements régneraient encore omnipotents. Pour prendre un exemple typique, s'imagine-t-on que la réduction de la journée des mineurs eût été examinée par les Parlements, au cas où les corporations minières fussent demeurées immobiles ? Le Reichsrath autrichien n'a voté la journée de 9 heures qu'au lendemain de la grève générale de Bohème; la Chambre française n'a accepté la formule des 8 heures qu'au lendemain du chômage de tous les bassins, et la Chambre prussienne n'a été saisie par M. de Bülow d'un projet, qu'au moment où les 200.000 houilleurs de la Ruhr avaient déserté les puits.

Mais il est fatal que ces initiatives s'internationalisent : ce sont les États les plus puissants, les plus peuplés, les plus riches, qui possèdent les prolétariats les plus vigoureux, (exception faite pour la Russie), et qui par suite introduisent les lois de sauvegarde les plus précises. Comme ils risqueraient de rester économiquement distancés par d'autres, s'ils ne propageaient pas leurs premières réformes à l'extérieur, ils s'efforcent d'entraîner leurs rivaux dans leur sillage. La France, l'Angleterre, l'Allemagne ont tout intérêt à amener la Belgique et l'Italie à imiter leur exemple. Et ainsi se crée peu à peu une législation commune qui s'achemine vers l'unification des prin-

cipes. Elle est, au suprême degré, l'œuvre du prolétariat, qui lutte pour son affranchissement. La Conférence de Berne a été convoquée par la Suisse, mais pour retrouver ses véritables initiateurs, il faut regarder les masses profondes, qui s'agitent, et qui peinent dans la grande usine contemporaine.

PAUL LOUIS.

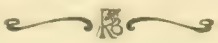

LA VIE LITTÉRAIRE

Au Service de l'Allemagne, par Maurice Barrès.

MAURICE BARRÈS. — *Au Service de l'Allemagne.*
Scènes et leçons du nationalisme.
Du Sang, de la Volupté et de la Mort.
Le A[illegible]
[illegible] M. Renan. — Les Légendes sur la maison. — La Terre et les Morts. — De Hegel aux Cantines du Nord, etc.

On ne peut négliger la pensée de Maurice Barrès. Ils sont en petit nombre les écrivains de notre temps dont on ne peut négliger la pensée. C'est peut-être parce que la plupart de ceux qui font métier d'écrire aujourd'hui préfèrent la notoriété ou la célébrité à la gloire et à l'influence. Ils sont préoccupés davantage de faire connaître leur nom et leur personne que d'imposer leurs idées. Maurice Barrès les raillait justement. Il les raillait à l'époque où il avait coutume de plaisanter l'univers. « Mahomet, nous disait-il, évitait avec un soin extrême les indiscrétions sur sa méthode de travail. Quand il eut fini de dicter le Coran qu'il composait sous l'inspiration divine, il fit pendre son secrétaire. C'est la marque et la tare des meilleures réussites humaines ; elles nécessitent de petites précautions dans la coulisse. Malheureusement, les bonnes traditions se perdent. Aujourd'hui, ceux qui prétendent s'organiser la gloire donnent sur leur personne des détails minutieux. J'entrevois l'instant où nous serons si parfaitement avertis les uns sur les autres que nous saurons que nous ne sommes tous que des niais ! » Il raillait ainsi, avec ses procédés constants d'ironie, les écrivains qui étonnent le monde par la facilité de leurs indiscrétions sur eux-mêmes. Mœurs dont il faut bien que le critique s'occupe, car le critique suit selon les temps les écrivains partout où ils le mènent.

Il les raillait et n'imitait point leurs travers. Sauf les premières années de sa vie littéraire où il prétendit à étonner le monde des barbares par l'imprévu de ses attitudes autant que par l'inattendu de ses doctrines, il ne consentit à retenir l'attention de ses contemporains que par la puissance ou la grâce de ses idées et la beauté des formes dont il les recouvrait. C'est l'histoire d'un esprit que le critique doit faire, lorsqu'il étudie toute l'œuvre de Maurice Barrès. Jadis nous avons commencé cette histoire. Il faut la continuer maintenant. Cet esprit se dégage de plus en plus des autres. Lisons *Au service de l'Allemagne*, et nous verrons bien que l'esprit de Maurice Barrès s'est dépouillé de tout élément étranger. Il est lui même. Il est assez étroit sans doute, mais original et fort. Autrefois, il était malaisé de discuter de Maurice Barrès sans faire intervenir Stendhal, puis Renan, puis Taine qui l'inspiraient. Aujourd'hui Maurice Barrès est seul en face de la vie. Son esprit n'accepte d'autre discipline et d'autre frontière que celles que la vie lui donna. Il s'est choisi son univers qui est restreint, mais dans cet espace il se meut librement.

On recherche dans ses livres les développements d'une pensée et les développements d'un art littéraire qui nous importent au même degré, et s'il n'est point impossible de découvrir à travers ses premiers livres les germes épars des idées qui se sont épanouies dans les derniers. Cet effort est puéril. La contradiction est évidente, flagrante, entre l'écrivain de 1890, et l'écrivain de 1905, entre le doctrinaire de l'individualisme tantôt rieur et tantôt forcené qu'il était autrefois et le serviteur docile de la race et de la tradition qu'il est en ce moment.

Et c'est seulement alors qu'il écrivit les *Déracinés*, que commença de prendre son essor l'idéologue artiste que nous suivons avec une admiration supérieure à notre réserve.

Maurice Barrès ne prépare plus des livres isolés. Il conçoit des groupes de livres. Après *Les Romans de l'Energie nationale*, voici les *Bastions de l'Est*, qui les continuent en étudiant les applications nécessaires de cette énergie dans un cas particulier... Maurice Barrès n'imaginait que des œuvres resserrées sur elles-mêmes. Il ne peut plus que s'étendre. Après des essais, il combine des cycles. Est-ce que sa pensée gagne en ampleur et profondeur tout ce que ses livres gagnent en longueur? Du moins, cette pensée s'affermit. Maurice Barrès assure chacun de ses pas prudemment. C'est pourquoi les *Bastions de l'Est* ne seront que les développements contrôlés d'idées réfléchies longuement. Barrès écrivait, il y a quelques années, et répète dans la préface de ce livre *Au Service de l'Allemagne* : « Ce sera l'honneur de ma carrière d'écrivain, si je puis un jour apporter plus de lumière sur les magnifiques luttes rhénanes, luttes entre les intelligences et dans chaque intelligence ». Il a observé méthodiquement toutes ces luttes et, romancier qui se flatte d'être le plus exact des historiens, il prononce : « Je ne parle de rien que je ne connaisse. » Déjà dans les *Romans*

de l'Energie nationale, d'où l'homme de parti n'était pas absent, l'historien se montrait.

L'historien et le sociologue. Tous deux se montrent encore plus hardiment dans *Au Service de l'Allemagne*. Il y a dix ans peut-être, mais en ce temps-là il songeait sans doute à écrire *Les Déracinés*, puisqu'il disait dogmatiquement : « Du passé, ce n'est point ses formes d'un instant que nous aimons et voulons maintenir, c'est sa vie, c'est une certaine qualité particulière d'activité que personne ne nie et qu'ont représentée l'esprit provençal, le languedocien, le picard, le bourguignon, le lorrain, l'alsacien, le girondin, tant qu'ils s'écoulèrent selon leur rythme et avant qu'ils fussent détournés sur Paris, dont ils submergent d'ailleurs le génie particulier. » « Il faut être d'une région. On n'aimera jamais tant son pays que si l'on prend contact avec lui, si l'on appartient à une région, à une ville, à une association, où l'on tienne son rôle modeste, sa petite part de responsabilité, échappant par là à l'isolement d'un être irresponsable et sans solidarité, qui se croit sauvé tout entier s'il a préservé sa peau; » donc, il y dix ans, Barrès souhaitait déjà que Lorrains et Alsaciens demeurassent avant tout Alsaciens et Lorrains. Il allait compléter sa doctrine. Il y parvint tôt. Et son roman *Au service de l'Allemagne* n'est que l'illustration de la conférence qu'il fit en 1899, et qui avait pour titre : *Une nouvelle position du problème alsacien-lorrain* (Voir *Scènes et Doctrines du nationalisme*). Les éléments du récit, déjà il les possédait! Et qu'il est donc intéressant de constater comment Maurice Barrès assure peu à peu son information et affermit sa doctrine. Il ne veut, même dans un roman, n'alléguer que des faits contrôlés. Il reprend textuellement ceux que son enquête assidue lui révéla depuis longtemps.

En 1899, il signalait :

« Autre anecdote : un volontaire d'un an, Alsacien, recevait de son père des lettres adressées au régiment et dont l'adresse était rédigée en français. Le colonel fit venir le jeune homme et lui reprocha ce fait rudement. « Mon père ne sait pas un mot d'allemand, répliqua le jeune volontaire. » — « Eh bien! qu'il les fasse écrire par le diable! s'écria le colonel, mais je ne tolérerai pas que vous en receviez encore avec l'adresse française. »

En 1905, il répète exactement :

« Le lendemain, durant l'exercice, il (le lieutenant) me dit :

— Il paraît que vous vous faites envoyer à la caserne des lettres dont l'adresse est écrite en français. Priez vos correspondants d'employer l'allemand.

— Mais, monsieur le lieutenant, mes correspondants ne connaissent pas l'allemand.

— Qu'ils l'apprennent ou qu'ils fassent écrire leurs enveloppes par le diable! »

La méthode de travail de Maurice Barrès ne l'entraîne pas seule à ces répétitions, qui se retrouvent assez fréquentes au long de son œuvre. Il y a là une indication très exacte du caractère de son livre *Au Service de l'Allemagne*. Tout y sera utilisé pour une démonstration, et il s'agit de démontrer justement ce que Maurice Barrès affirmait en 1899, que le problème alsacien-lorrain se pose d'une façon nouvelle. Pas de protestation violente, pas de résistance légale, pas d'émigration, l'Alsacien et le Lorrain doivent rester fidèles à la terre d'Alsace et de Lorraine. « Français ne suis, Allemand ne daigne, Alsacien suis », ce doit être la devise de l'Alsace. Repliés sur eux-mêmes, bloqués entre la France et l'Allemagne, Alsaciens et Lorrains se retrouvent tels que leurs aïeux et leur terre tendent à les créer. » Ils doivent garder, cultiver toutes les traditions de leur terre et de leurs morts, conserver une conscience alsacienne et lorraine, se maintenir comme Alsaciens et comme Lorrains. Ils pourront ainsi se soumettre sans danger à toutes les exigences du vainqueur. Comme ils représentent une civilisation plus fine, plus délicate, plus humaine, ils remporteront sur lui une victoire profonde. Ils opéreront une lente et sûre conquête morale. « Grande vérité sur laquelle il convient de méditer, disait Maurice Barrès dans sa conférence, l'Alsace-Lorraine est aujourd'hui devenue un moyen de pénétration pour les idées françaises en Allemagne. » Il ajoutait : « Séparés de nous, les Alsaciens-Lorrains travaillent pourtant encore à fortifier et à étendre notre domination intellectuelle. Cela vaut qu'on le décrive et l'étudie en un volume. Ce volume on l'écrira... » Maurice Barrès a commencé de l'écrire.

Dans *Au Service de l'Allemagne*, il examine et il solutionne le nouveau problème alsacien-lorrain. Il suit le jeune Alsacien annexé à la caserne allemande. Il l'observe ainsi remplissant l'obligation la plus douloureuse qui résulte de la conquête. Il le justifie — tous arguments pour ou contre exposés et pesés avec une minutie de disciple des scolastiques — d'accepter et de remplir cette obligation. Et il montre aussi ce jeune Alsacien agissant à la caserne sur les Allemands qui l'entourent par le rayonnement de son esprit et de son âme plus nobles!

N'allez donc pas juger ce livre austère du point de vue d'où on juge un roman. C'est un de ces livres où tout se mêle et qui ne ressemble pas aux autres livres. Au reste, Barrès n'a point l'imagination d'un romancier. Il construit difficilement les péripéties romanesques. C'est la marque de tous ses romans : les développements de l'intrigue y sont pénibles. Ici, ce qui fait le sujet du roman proprement dit : l'Alsa-

cien au service de l'Allemagne, n'occupe guère qu'un tiers du volume, le dernier tiers. Les romanciers ordinaires mettent plus d'empressement à nous conter leurs petites histoires. Maurice Barrès ne met aucune bonne grâce à commencer son récit. Il nous le fait attendre, beaucoup attendre. Il s'attarde avec ses idées, dans les paysages qui lui sont chers. Il oublie d'abord de nous présenter ses héros. Et quelle affaire lorsqu'enfin, il entreprend de nous les présenter! Ah! cette présentation n'est ni rapide, ni simple. En somme, il suffit que nous connaissions l'étudiant Ehrmann qui, volontaire d'un an, se mettra au service de l'Allemagne. Maurice Barrès, pour nous expliquer comment il le connut, et comment il reçut de lui ses confidences, fait de grands détours, introduit en son récit deux ou trois personnages que nous n'aurons aucune occasion ou aucune raison sérieuse de revoir. Ce n'est pas de cette manière que les gens du métier combinent leurs romans. Puis, il n'y a point de femmes dans ce livre. Les femmes en tous les livres de Maurice Barrès sont subordonnées, accessoires. Il excelle pourtant à leur donner la grâce. Mais, naturellement, il les réduit à rien. Sans doute est-ce parce qu'elles ne s'intéressent pas aux idées. Et Barrès de plus en plus s'intéresse aux idées, et presque exclusivement aux idées. Ici, nous n'apercevons qu'une silhouette de femme : Mme d'Aoury. Silhouette fugitive. Elle a le charme des petites héroïnes dispersées dans l'œuvre de Barrès. Mais son charme ne retient point le philosophe social qu'est ce romancier. Elle existe à peine. Elle n'est là que comme moyen de contraste. Point de femmes. Et point d'autres individualités. Seulement des esquisses : étudiants, soldats, ou officiers allemands, esquisses nettes et fortes. Et pas d'intrigue romanesque. Tout se résume en l'histoire d'une âme durant une épreuve morale.

Ce n'est pas un roman. Non, c'est un livre où le roman disparaît sous d'autres études placées là pour l'encadrer et qui le dissimulent. La thèse est impérieuse et se fait absorbante. Barrès a tout d'abord le souci de nous convaincre. Ce souci l'obsède ! Et Barrès insiste. Il use des préparations jusqu'à en abuser. Toute l'histoire du pays alsacien intervient pour nous aider à comprendre le cas du volontaire Ehrmann. Nous avons des études de politique et de psychologie historique. Nous avons aussi des études de sociologie. Dans sa conférence sur le nouveau problème alsacien-lorrain, Maurice Barrès s'inquiétait de l'effet des lois sociales allemandes sur les dispositions des annexés à l'égard de la France. Un vieux soldat français lui avait dit : « J'ai soixante-dix-sept ans; si j'étais en France je mourrais de faim. Ici, monsieur, je touche une pension ouvrière de 13 marks 50 par mois. Je me nourris très bien, je ne suis un peu gêné que pour l'habillement. » L'Allemagne n'allait-elle pas conquérir à jamais le peuple des annexés par le relatif bien-être assuré à la vieillesse des travailleurs? Dans *Au service de l'Allemagne*, la critique de Maurice Barrès est attirée vers la législation des héritages. Et il faut qu'il nous dise quelle est l'inspiration de cette législation en Allemagne et en France. Et il faut qu'il nous en expose aussi les effets. Pourquoi? c'est qu'il a dessein de nous prouver une vérité, à savoir que les annexés cédant à l'Allemagne, peuvent demeurer Français d'intelligence et de cœur. Est-ce que la législation des héritages ne va pas les faire Allemands à leur insu? Quelle bataille dans des textes de lois! « J'avoue que ces faits m'emplissent d'enthousiasme. Ce sont les moyens d'un magnifique drame, les manœuvres les plus récentes et les plus savantes de la grande bataille germano-latine. Après les généraux, voici les juristes en présence et vraiment, les cartouches de dynamite les plus adroitement placées sont moins redoutables que ces ternes articles du code pour faire sauter la vieille et solide construction française en Alsace. » Mais il y a une question préalable. Et tout le monde ne connaît pas les *Scènes et Doctrines du Nationalisme*, où cette question est discutée vigoureusement. Le pays est-il germanisé maintenant? S'il l'est ou si la majorité des habitants le sont, à quoi bon poser de nouveau le problème de la Lorraine et de l'Alsace? A quoi bon discuter les souffrances au service de l'Allemagne, d'un volontaire demeuré intimement Français? Et Barrès nous prouve de nouveau que l'Alsace-Lorraine n'est pas germanisée, que les souffrances morales du volontaire Ehrmann sont celles de presque tous ses compatriotes, et qu'il y a lieu de penser toujours au problème alsacien-lorrain. Quelle puissance ont donc sur ces âmes la terre et les morts pour que, fidèles à leur province, les Alsaciens-Lorrains soient fidèles à leur patrie naturelle? Cette puissance, il faut la comprendre... et le philosophe Taine ne l'a pas entièrement comprise. Barrès discute Taine.

Mais soyons patients; quand il plaira à Maurice Barrès de nous montrer enfin le volontaire Ehrmann aux prises avec les réalités allemandes, nous serons émerveillés. Donc l'étudiant Ehrmann habitant l'Alsace annexée entre à la caserne allemande, conservant son âme française. Je ne sais alors ce qu'il faut admirer le plus : ou la peinture des mœurs allemandes, vie des étudiants, des soldats, des officiers, si forte par son exactitude et si pittoresque par sa couleur, ou l'apparition des deux âmes conscientes d'elles-mêmes, celle du volontaire Ehrmann ou celle du lieutenant qui le commande. Le lieutenant a le patriotisme allemand le plus farouche et le plus

étroit. Il ne suppose pas que rien soit supérieur au métier militaire tel qu'on le pratique en Allemagne. Tout de suite il éprouve de l'hostilité contre Ehrmann, qui a des allures françaises et qui, il le sent, n'aime ni l'Allemagne ni la caserne. Il engage contre lui une lutte de tous les instants. Ehrmann est d'abord démoralisé. Puis, d'une simple irritation de sa sensibilité, il tire une discipline. Le lieutenant sera vaincu dans la lutte engagée contre le volontaire alsacien.

En effet, Ehrmann tâche à devenir un excellent soldat et puisque le lieutenant, militaire fieffé, a sur lui tous les droits, Ehrmann s'applique à conquérir son estime de militaire. Il y parvient et c'est l'âme française qui peu à peu conquiert l'âme allemande. Dans ses rapports avec le lieutenant, avec les soldats, il montre incessamment toute la supériorité de la générosité française, disons l'humanité française, dont le sentiment, au dernier jour de caserne, s'est plus ou moins obscurément imposé à tous ! Le volontaire Ehrmann a déployé utilement son énergie. Barrès n'oublie pas son culte de l'énergie. Mais il ne s'agit plus d'une énergie qui se dépense en pure perte : c'est une énergie avantageuse à tous. « La vue claire et le respect du fait, voilà ce qui, en s'alliant à la magnanimité intérieure, constitue le véritable héros. » Ehrmann (ô symbolisme rudimentaire de ce nom choisi entre tous pour un homme proposé en exemple), Ehrmann s'est soumis au fait en restant maître de soi. « La besogne, modestement accomplie par M. Ehrmann à la vieille caserne d'artillerie de la place d'Austerlitz, c'est celle des légionnaires de Rome sur le Rhin et d'Odile à la Hohenburg. Il est une garde avancée, on disait autrefois une garde folle, de la latinité, un défenseur de nos bastions de l'Est. Au service de l'Allemagne, comme il eût été, jadis, au service de la France, il est le traditionnel héros alsacien. »

Comme on est peu sensible, en assistant parmi quelques épisodes brefs à la formation et aux progrès de la domination de ce héros, comme on est peu sensible au désordre de composition de ce livre sommaire et plein ! Barrès n'a jamais analysé un caractère avec une pénétration plus patiente ni avec une concision plus forte. Et de quels paysages il a su orner ce livre sévère. J'ai tort de dire qu'il l'a orné. Il n'a point voulu que ses paysages fussent des décors. Ils concourent à nous faire connaître l'âme alsacienne. Il a toujours su voir la correspondance des paysages avec l'âme de ceux qui y vivent. Là plus qu'ailleurs il a discerné « les pensées du paysage ». Il a même mis à les discerner un soin trop systématique. Et je crains que le paysage même de Sainte-Odile ne nous donne trop d'enseignements à la fois. Mais il est pourvu d'une beauté grave et mélancolique dont l'impression est ineffaçable !

Maurice Barrès est goûté depuis assez longtemps par tous ceux que les lettres enchantent pour qu'il ne soit plus raisonnable de dire encore les séductions littéraires de son œuvre. Il n'est pas d'écrivain qui ait attiré plus vite les admirations et qui les ait plus solidement fixées. Les uns, tant ils l'admirent, ne veulent point distinguer les transformations de l'artiste. Les autres les distinguent, mais renoncent à se demander s'ils préfèrent l'auteur des *Deux Femmes du bourgeois de Bruges* ou celui de *Leurs Figures*. Ecrivant *Au Service de l'Allemagne*, il a eu le courage de maintenir en son style la gravité noble du sujet. La phrase, est, en ce livre, dépouillée de parures frivoles. Elle est sévère autant que possible. Aucun moment Maurice Barrès n'a consenti à la nonchalance, qui s'abandonne. Quelle fermeté, quelle raideur ici ! De l'apprêt sans doute, mais la plus rude et la plus éloquente concision. Soyons reconnaissants à Maurice Barrès d'employer jusque dans sa manière d'écrire son amour et son sens de la tradition. En s'appuyant au passé de notre littérature, il est aujourd'hui — et cela ne peut pas être contesté — l'un des maîtres peu nombreux de la langue française.

J. Ernest-Charles.

THÉATRES

Opéra-Comique : *La Cabrera*, drame lyrique en deux parties, de M. Henri Cain. Musique de M. Gabriel Dupont.

Il y a deux points de vue fort différents et presque contraires, où la critique peut se placer pour juger la qualité d'une œuvre dramatique : l'absolu et le relatif. Du premier, c'est l'œuvre qu'elle considère en elle-même, isolée des conditions de production qui s'y rattachent, isolée surtout des autres efforts que l'on soumet au goût du public. Le second est essentiellement comparatif, celui qui consiste à la rapprocher des créations similaires, pour les apprécier par contraste, *dans la série*, si l'on peut dire : c'est celui où l'on se trouve presque fatalement conduit, si l'on a souci d'apporter quelque équité dans ses jugements.

Si maintenant nous appliquons à *La Cabrera* de MM. Henri Cain et Gabriel Dupont ces deux méthodes successives, voici à peu près les conclusions où nous sommes contraints d'aboutir. Il paraît au moins douteux que ce drame lyrique ait assez de force, assez de valeur en lui-même pour pouvoir s'imposer à l'attention d'un nombreux public : ni la donnée dramatique n'en est assez originale, ni les idées musicales qu'il enferme n'en sont assez nouvelles, pour

résister victorieusement à l'usure d'un certain nombre de représentations... et c'est là le premier point de vue où nous nous sommes placés. Mais il y a le second, qui offre bien aussi son intérêt. Un ouvrage de ce genre et de ce caractère mériterait d'être soutenu quand il ne s'agirait par là que d'empêcher le flot montant du *réalisme* musical incarné dans des œuvres comme cet *Enfant Roi* dont on nous gratifia récemment, et du *verisme* également musical, ou plus justement *anti-musical*, dont la jeune école italienne s'est faite le porte-drapeau. On voit assez à qui nous en avons, et quelles idées nous entendons défendre ici : c'est une question de doctrine et une théorie d'art, à laquelle nous sommes attachés de toute la force de nos convictions. A propos du *Don Juan* de Mozart — et c'était là, reconnaissons-le, l'aberration au moins étrange d'un magnifique génie — Beethoven disait, qu'employer « l'art sacré » à la glorification d'un tel sujet, c'était « prostituer » cet art. Que n'eût-il pas pensé et que n'eût-il pas dit, s'il avait pu voir l'usage que certains compositeurs en font aujourd'hui ! Nous sommes loin du *Don Juan* de Mozart, et quand les disciples musiciens du Réalisme dans le roman mettent dans la bouche d'un pâtissier des complaintes empruntées au *Ventre de Paris*, nous ne voyons que trop où l'on veut nous mener et quels seraient les résultats d'un tel art, si par malheur il atteignait à son but !

Si pourtant nous examinons les différents efforts tentés en ce sens pour forcer le goût du public, pour lui imposer cette conception nouvelle et légèrement répugnante de l'art musical, nous observons que tous ou presque tous ont échoué. Malgré l'appui persistant d'une camaraderie manifeste, les tentatives de M. Alfred Bruneau, qui représente le porte-drapeau de cette école, ont abouti à des insuccès. Le goût du public et je ne sais quel bon sens qui ne saurait se formuler en théorie — car le public *sent* et ne raisonne pas — le goût du public, dis-je, l'avertit que la fonction de la Musique n'est point de commenter les infortunes conjugales d'un mitron malheureux, qu'elle a autre chose à faire, quelque chose de tout différent, et que le caractère d'infini qui est en elle tend, d'une force invincible, à de tout autres réalisations ! On m'objectera, je le sais, l'exemple de *Louise*, la fameuse *Louise* de M. Gustave Charpentier, que tous les *réalistes* et *véristes* musicaux mettent en avant pour défendre et réconforter leurs doctrines, cette *Louise* qui fut le plus grand succès lyrique de ces dernières années et qui est demeurée au répertoire de l'Opéra-Comique comme une tentative typique ! Et il est bien exact que cette *Louise* fut d'un effet déplorable sur les imitateurs pour les inciter à pasticher un genre qui semblait appelé au plus grand avenir. Mais précisément ils échouèrent, là où M. Charpentier avait réussi : ils échouèrent, pour avoir poussé à l'extrême ce que M. Charpentier avait simplement indiqué, et pour ne s'être point assimilé — comment d'ailleurs le pourrait-on faire puisque c'est la personnalité même de l'auteur ? — ce qui, dans l'œuvre de M. Charpentier, compensait, en grâce et en séduction, les audaces d'une doctrine nouvelle. Ils s'imaginèrent, les naïfs, qu'il suffirait de pousser à l'excès ce qui s'était manifesté tout d'abord avec l'attrait d'une nouveauté, et c'est ainsi que nous eûmes, entre autres choses, la série de M. Alfred Bruneau qui aboutit à cette œuvre-type : L'*Enfant-Roi*, après laquelle on se demande avec quelque raison où le pourraient conduire les inspirations posthumes d'Emile Zola !

C'est donc, je ne m'en cache pas, par contraste et en réaction directe contre de telles œuvres nettement opposées au génie même de la musique, qu'il appartient à la critique de soutenir — du point de vue tout *relatif* énoncé plus haut — une tentative comme celle de *La Cabrera*. La pièce de MM. Henri Cain et Gabriel Dupont appartient au genre pittoresque dont *Carmen* demeure, à nos yeux, le chef-d'œuvre accompli et aujourd'hui définitivement consacré, c'est-à-dire assez éloigné de nos modernes contingences pour que l'élément musical y puisse trouver sa place, assez coloré d'autre part pour qu'il y apparaisse comme un rehaut d'expression. Ce qui nous déplaît, ce que nous supportons difficilement, pour des motifs qui tiennent plus à l'instinct qu'au raisonnement, et tout uniment à cause du caractère infini dans son essence que revêt l'expression musicale, c'est que celle-ci se trouve associée à des images qui, journellement, par leur vulgarité, viennent assaillir nos regards ; et voilà pourquoi précisément l'*Enfant-Roi* de M. Alfred Bruneau parut une chose odieuse et révoltante aux tenants d'une telle doctrine : il leur sembla inadmissible que les mêmes procédés d'expression musicale, renforçant la déclamation par le commentaire symphonique et le prestige du chant, pussent être valablement employés pour nous traduire les passions sublimées d'un héros légendaire, représentatif à nos yeux des plus nobles émotions, et les facéties égrillardes d'un garçon-pâtissier qui convoite sa patronne ! Que seulement on modifie le décor, qu'au lieu de prendre ces personnages coudoyés dans la rue et banalisés par le quotidien de la vie, on leur substitue des figures poétisées par la distance, par le pittoresque des costumes, par l'attrait de coutumes qui ne sont pas les nôtres, et susceptibles par ailleurs d'éprouver telles passions violentes qui sont de tous les degrés, comme l'amour, la haine, la vengeance, alors se justifie à nouveau l'intervention du langage musical, comme renforcement de la parole, et devient possible au théâtre ce genre de drame lyrique que

nous avons indiqué, et dont la *Carmen* de Bizet demeure à nos yeux le type achevé...

Il est bien évident que *La Cabrera*, sinon comme musique, tout au moins comme inspiration première, descend en droite ligne de la fameuse *Carmen*. Décors, couleur, figures et jusqu'à certains accents de ses personnages, sont issus de cette œuvre qui fit le tour du monde et sut se maintenir au répertoire de tous les théâtres lyriques. Sans Carmen point de Cabrera, et la Chevrière espagnole a le tour de rein, et par minutes l'accent de la Cigarière andalouse. Le décor représente — c'est l'indication même du livret — la petite place de Guetania, village de pêcheurs sur la côte basque-espagnole. Très humbles et pittoresques maisons peintes ; à gauche, à côté d'un débit de vins, se trouve la chaumière de la Cabrera. A droite la maison de Pedrito ; plus loin l'église. Au fond d'une ruelle, on aperçoit la mer. C'est dans ce décor unique que se déroule l'action très simple et par là même accessible à la musique, du drame de MM. Cain et Gabriel Dupont. Pedrito, marin de la flotte espagnole, aimait Amalia, la Cabrera, celle qui, dans chaque village espagnol, mène paître les chèvres à la montagne : il l'aimait depuis sa petite enfance, et cet amour il l'a gardé au cœur avec la fidélité des simples qui souligne en eux la force du sentiment : « Quand le soir je venais, pour songer aux absents, m'appuyer solitaire à l'avant du bateau, je me disais : Si jamais je reviens un jour en mon Espagne, j'irai par les sentiers tout fleuris de genêts, une belle fille à mon bras, et c'était toi, mon Amalia, dont je voyais la tête fine et jolie penchée gentiment sur mon épaule, et tes mains dans mes mains ; puis je croyais en ma folie sentir ton corps souple et charmant frissonner près du mien ». Pedrito revient donc à Guetania, il retrouve Amalia ; mais pendant son absence, la pauvre fille s'est laissé séduire par Juan Cheppa qui la poursuivait dans la montagne ; de lui elle a eu un enfant, et quand Pedrito, ignorant tout, mais fidèle à son premier amour, lui propose de l'épouser, il faut bien alors qu'elle dise la vérité et s'avoue indigne. Douleur et colère de Pedrito, qui la maudit et la renvoie loin de lui. La Cabrera part pour la ville, emportant son enfant. Pedrito demeure au village, toujours malheureux et ne sachant que faire. La Cabrera revient, après avoir souffert, lui annonçant que son enfant est mort ; mais au moment où Pedrito ouvre ses bras pour lui pardonner et l'y recevoir, elle-même tombe inerte et meurt dans les bras de celui qui l'aime.

Je ne prétends certes pas que ce sujet soit d'une grande nouveauté, qu'il y ait même en lui, dans sa contexture et dans la façon dont il est traité, la moindre nouveauté. C'est l'histoire de l'amour fatal, implacable, venant frapper les êtres simples avec la force du primitif instinct et leur imposant une destinée à laquelle nul ne résiste. Tout cela est bien évident, et seule la couleur locale, qui varie avec les climats et les latitudes, sait imprimer à ce thème littéraire, qui se retrouve aussi sous tous les climats et toutes les latitudes, la note de pittoresque indispensable à son rajeunissement. Je ne prétends pas non plus que M. Henri Cain, auteur du livret, ait tiré de la situation tout le parti qu'elle comportait. Son dénouement, entre autres critiques qu'on lui pourrait faire, est d'une brusquerie qui nous étonne et que rien ne justifie. Quant à la musique de M. Gabriel Dupont, l'origine en est claire et transparente comme les influences qui l'ont modelée : elle procède pour une part, dans tout ce qui est grâce et tendresse, de M. Massenet, et, pour les effets de force et de dramatique, de Wagner — il faut bien le dire une fois de plus, bien que ce soit toujours la même chose et parce que c'est toujours la même chose. On n'y discerne rien de vraiment original et qui ne soit reflet. Mais encore l'œuvre se laisse-t-elle écouter, bien soutenue qu'elle est par le talent de Mme Bellincioni, excellente dans la Cabrera, par la belle voix de M. Clément, qui joue Pedrito... et puis enfin, je le répète pour conclure, comme je l'ai dit en débutant, toute arme est bonne, et il faut faire flèche de tout bois contre ces deux ennemis de l'art lyrique : le Réalisme et le Vérisme musical.

PAUL FLAT.

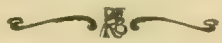

Figures de la Renaissance.

LES AMOURS DE LUCRÈCE BORGIA ET DE PIERRE BEMBO

Gregorovius, dans sa vie de Lucrèce Borgia, a indiqué, sans oser les conter, les amours de son héroïne avec Pierre Bembo. Rien mieux que cette réserve du savant allemand ne montre la nécessité, à côté de la grande, de la petite histoire plus aventureuse et plus romanesque, car, s'il a rejeté de son sujet cette matière, ce n'est pas qu'elle manquât d'intérêt, ce n'est pas non plus que les documents fissent défaut. Mais il y avait là pour lui une sorte de cas de conscience professionnel. L'analyse et l'étude de ces documents ne relevaient pas de la méthode historique ordinaire. Il ne pouvait s'en tirer que par une dissertation qui eût alourdi son livre ou par une reconstitution psychologique audacieuse, à laquelle il n'a pas voulu se risquer.

Je vais essayer d'être plus hardi ou plus téméraire. Mais auparavant il convient de tracer un

rapide crayon de ces Borgia, sur le compte desquels l'opinion est nourrie encore d'accusations ramassées dans les pamphlets politiques du temps.

Je n'entreprends pas la réhabilitation d'Alexandre VI, mais je ne puis m'empêcher de dire que ce pape ne fut peut-être pas au fond un si méchant homme, surtout si on le juge du point de vue des idées et des mœurs de l'époque : un peu viveur certes, un peu noceur, pas très sérieux pour sa profession et l'un des moins recommandables, à coup sûr, des candidats à la tiare, voilà quel il nous apparaît, comme cardinal. Son élection fit scandale parce qu'elle fut inattendue et contrariante pour le sentiment public italien.

On avait espéré un pape politique, ayant l'expérience, les traditions, la manière et qui, tout en casant ses neveux ou ses fils selon l'usage, saurait ne rien déranger à l'équilibre créé par Laurent le Magnifique et laisserait à la fédération italienne le temps de se constituer et de s'affermir. Au lieu d'un tel homme, on avait ce beau Lenzuolo-Borgia, aux yeux magnétiques, adoré des femmes qu'il adorait et d'autant plus dangereux qu'il était moins sérieux, plus enjôleur, plus fuyant, et qu'en sa qualité d'Espagnol, il se moquait parfaitement de l'Italie et ne songerait qu'à se composer une existence agréable et à établir ses bâtards.

Qu'avait-il donc fait pour obtenir les suffrages du conclave ? Oh ! rien d'extraordinaire ! il les avait payés, il y avait mis le prix ; mais cette fois, l'opinion se révolta, parce que les intérêts étaient menacés, et cela donna une force inconnue aux voix jusque-là étouffées des réformateurs comme Savonarole.

La colère s'accrut et devint fureur, lorsqu'on vit les actes de sa politique, et ce fut de Naples, livrée par lui aux Français et aux Espagnols, que naturellement volèrent contre lui et les siens les épigrammes les plus féroces.

Je ne serais pas étonné que le grand meneur de la politique de ce fin jouisseur, mal préparé à son effrayant pouvoir, eût été son fils, César. Qu'on imagine celui-ci, petit jeune homme, bâtard d'un cardinal un peu taré et méprisé, qu'on imagine le fils de la Vanozza, joli comme une fille, gâté dans les moelles, saoûlé de débauches, semblant voué à la la prostitution, maintenu jusque-là dans le bas monde où vivait sa mère, et cependant ayant les ambitions démesurées de ceux qui ne savent rien de la vie et ne peuvent guère espérer d'elle. Il ne rêve que du métier des armes et on ne lui parle que de prêtrise ; il enrage de ne pouvoir traiter de pair à compagnon avec les princes, ducs et rois, lui, l'adolescent équivoque, que tous humilient. Son intelligence est formidable, mais il ne prend dans les livres que ce qui entretient sa manie : des leçons de volonté et d'audace, des stratagèmes de conduite ; il ramasse et renifle tout ce qui flotte dans l'air de son pays et de son temps. Puis le voilà subitement fils de pape : il sait que tout va lui être permis et il se permet tout, même des crimes inutiles, même des crimes de pure virtuosité, pour se faire la main, pour étonner, pour se saisir mieux de l'âme un peu molle de son père, qu'il compromet par système, et dont il se fait, de gré ou de force, un complice.

La rapidité est sa manière, la stupeur et l'effroi sont ses moyens. Il sait dissimuler, mentir comme pas un Italien, engourdir la prudence des hommes par des séductions et des caresses, par je ne sais quelle suavité de visage où il y a de la femme et de l'adolescent. Ses victimes elles-mêmes ne peuvent se retenir de l'admirer, tant il réalise, avec une maëstria inconnue jusqu'à lui, le type d'homme fort que chacun pressentait et aurait voulu être alors. Il joue la difficulté : son frère, le duc de Gandie, le gêne, lui apparaît comme un obstacle possible à ses projets, il le fait assassiner, puis tranquille, avec la sécurité que lui donne le fait accompli, il se présente à son père. Sous prétexte de venger un fils, il sait bien qu'Alexandre VI ne condamnera pas l'autre à mort. Sa sœur Lucrèce a épousé un jeune homme qui, ne pouvant servir ses ambitions, n'est plus qu'un embarras dans la famille. Il juge qu'il faut s'en défaire et cela ne traînera pas. Le malheureux est ramené à sa femme, un soir, lardé de coups de poignards, mais respirant encore ; Lucrèce le prend sous sa garde, s'assied à côté de son lit, le soigne, mais bientôt, pour mettre fin à cette sentimentalité, César force les portes, entre dans la chambre de sa sœur, court au lit du malade et l'étrangle dans les bras des femmes qui essaient de le défendre. Et c'est ainsi qu'il fait marcher les gens, et que, par le plus court chemin, il va à son but : l'Empire.

Il y a bien aussi de la parvenue chez Lucrèce, mais son ambition n'a pas besoin de ces tragiques ressorts. Ce qu'elle veut ne demande que de la finesse et de la suite dans l'esprit. Duchesse de Ferrare, elle s'appliquera uniquement à être aimable, à être aimée, à tracer d'elle-même une figure assez touchante, assez pure. Derrière ses yeux bleus fleuris d'un printanier sourire, rêve son cœur tendre, malicieux, entêté. Elle a appris le latin, et peut-être le grec et l'hébreu quand elle était petite fille, en écoutant aux portes ; elle est une divine musicienne, compose dans la langue de ses ancêtres de jolis vers chantants et danse, selon les divers modes des nations, si bien que tour à tour, Espagnole, Italienne ou Française, elle s'accommode et se plie à toutes les nuances du désir ou du regret.

Ce qui la distingue des duchesses ses belles-sœurs, c'est l'absence de toute hauteur ; elle est de plain-

pied avec ses amis, quels qu'ils soient et leur donne de son âme tout ce qu'elle peut donner. Sa conduite est pleine de coups de tête charmants et d'exquises imprudences.

Elle sait que les poètes ont été féroces pour elle, que Sannazar, Pontano et tous ceux de l'Académie de Naples la poursuivent de mots atroces, l'accusent d'avoir partagé le lit de son père, celui de ses frères, et trempé dans tous les crimes. Elle veut conquérir les poètes. A peine débarrassée du cérémonial de son mariage, elle leur fait la délicieuse flatterie d'aller à leur recherche. Tout de suite, elle supprime avec eux les distances, le temps, la légende mauvaise et leur montre un cœur de sœur. A quoi bon les embarras? Elle a beau être la duchesse de Ferrare, elle n'en reste pas moins une pauvre fille du hasard et du péché ; elle n'a d'autre patrie, d'autre maison, d'autre abri que la poésie.

I

Quoi qu'il en soit, lorsque, le mardi 2 mars 1502, aux côtés de l'ambassadeur de France qui lui servait de parrain, sous le baldaquin de soie blanche porté par les docteurs de la ville et montée sur un coursier caparaçonné de drap d'or, toute blonde, toute frêle et si jolie avec ses yeux rieurs, gentiment coiffée de son bonnet d'or incrusté de grosses perles, au son des cithares, des cornemuses et des tambourins, escortée en interminable cavalcade de toutes les pompes du siècle et de l'Eglise, précédée de cent cinquante mules et fourgons portant la dot et le trousseau, entra dans Ferrare Lucrèce Borgia, la fille au pape Alexandre, nouvelle mariée du prince héritier, le peuple se dit que décidément son vieux duc Hercule était un fin matois et que ce mariage était une bonne affaire. Positivement tout le monde était amoureux de cette petite duchesse de vingt-cinq ans, à commencer, bien entendu, par les poètes. Il n'était pas jusqu'au vieux Tito Vespasiano Strozzi qui ne sentît reverdir ses quatre-vingts ans ; dans son délire, il composait des calembours en latin.

L'Arioste seul paraît avoir gardé son sang-froid. Je crois qu'il boudait un peu. Le grand poète était fier et ombrageux à l'excès. Il avait composé un bel épithalame, s'était défilé ensuite pour ne pas se donner en spectacle et était furieux qu'on ne pensât plus à lui.

Quant à Pierre Bembo, il n'était certainement pas là lorsqu'eurent lieu les fêtes, n'ayant aucun titre pour y assister. Même un sentiment de décence dut le tenir éloigné, pendant tout ce temps, de Ferrare, où l'amitié l'installait, les trois quarts de l'année, chez les Strozzi : on aurait pensé qu'il était resté là pour se faire présenter.

Mais *il* était trop poète, pour qu'un doux et étrange émoi n'entrât pas dans son âme, au bruit de l'arrivée de la fille du pape. Qui peut, ayant vu le portrait de Lucrèce dans les fresques du Pinturicchio ne pas être emporté en plein rêve, ne pas subir cette grâce mélancolique et l'attirance de ce visage un peu irréel, quasi-musical, où se glisse l'idée du cygne, peut-être pour tout ce qu'évoque de joie énorme et de pompe mythologique la cour de ce Zeus papal, que fut Alexandre VI et dont l'existence puissamment imaginaire pouvait faire éclore des Léda et des Sémélé aussi bien que des Bacchus et des Mercure ?

Il l'attendait, il savait qu'elle apparaîtrait un jour dans son cœur et dans sa maison. D'ici lors, il s'en fiait à ses amis, qui parleraient de lui, l'annonceraient, le feraient désirer.

Pierre Bembo avait alors trente-deux ans. Sa figure se précisait, et, chaque année, au lieu de le vieillir, lui apportait ce rajeunissement que donnent une élégance d'esprit toujours plus sûre et un usage de soi toujours plus parfait. Il passait pour un miroir de politesse et les plus fins des Ferrarais devaient sembler d'esprit lourd, à côté de lui, le brillant Vénitien, dont l'adolescence avait respiré l'air subtil de Florence, aux temps déjà lointains du Magnifique. Bernard Bembo, son père, ambassadeur là-bas, de la sérénissime République, y avait été l'ami des Marsile Ficin, des Politien, chez lesquels il avait laissé un grand souvenir. L'intelligence de Pierre Bembo s'était donc bercée, de bonne heure, aux sonorités du langage toscan, en même temps qu'il se familiarisait avec cette souple philosophie platonicienne, si propre par son élévation et sa ductilité à former aux belles et inépuisables causeries. De là, il était parti pour Messine suivre les cours de grec du fameux Constantin Lascaris. Puis son père ayant été désigné par Venise pour partager avec le duc Hercule le gouvernement de Ferrare, il l'avait accompagné dans cette ville, où il s'était lié de grande amitié avec les Strozzi. La mission de son père terminée, il y revint ; les Strozzi, ayant villa et hôtel, le logeaient. Il vivait chez eux à sa fantaisie. Quand il était à la villa, Hercule Strozzi, que ses fonctions publiques retenaient à Ferrare, lui envoyait porter des vivres.

Et maintenant quiconque a visité Ferrare se rend compte que cette ville n'a jamais dû être bien grande, ni bien solennelle et qu'elle doit son prestige et son immortalité uniquement aux poètes. Et au fond, on sent bien que tous ces gens si brillants qui l'habitèrent ne durent être, à commencer par le duc et les duchesses, que de grands bourgeois délicieux. On vivait là, on se voyait, on devisait de belles choses, en beau langage, familièrement et sans contrainte.

Aussi ne nous étonnerons-nous pas de voir, une

belle après-midi de novembre 1502, faire irruption à la villa Strozzi, brusquement, Lucrèce, avec une petite escorte, où figurait le jeune cousin de son mari, Hercule d'Este, Bembo était tout seul, et la conversation prit si vite bonne tournure, qu'il parla de faire préparer à dîner. « Ah ! si elle était restée, écrivait le poète enthousiaste à Strozzi. je l'aurais régalée de toutes les délices. Et que ne ferait-on pas pour une femme si belle, si élégante et si peu formaliste ! Comme elle allait partir, je lui donnai les vers que je t'ai récités ; je devais lui en donner d'autres pour toi, mais qui ne me plaisaient pas. Elle me les prit, et voulait à toute force les emporter ; j'essayai de rattraper le papier entre ses mains ; je tirais, elle résistait, bref, ils ont été déchirés. Je te les envoie maintenant, avec quelques changements. S'ils ne te paraissent pas trop mauvais, tu les lui remettras directement, ou bien tu les lui feras porter, car je ne veux pas que tu dises, qu'occupé comme tu es, j'abuse de ton temps. Sérieusement, je t'ordonne de a saluer beaucoup de ma part, ainsi que sa Clymène. J'apprends que ces dames doivent passer plusieurs jours à Venise. Je t'en prie, si elles ont besoin là-bas de quoi que ce soit, qu'elles l'aillent prendre chez moi. Rien ne me sera plus agréable. »

L'aventure commençait trop joliment pour être arrêtée là. Le poète ravit Lucrèce et son amour sut persuader ; du moins elle n'en repoussa pas l'aveu. Les choses allèrent assez loin entre eux pour qu'il pût être autorisé à écrire, quelques mois plus tard, ces choses à la fois ingénieuses et brûlantes :

« Depuis que je vis, je ne me souviens pas d'avoir reçu jamais lettre aussi douce que celle que Votre Seigneurie me donna à mon départ et dans laquelle vous me montrez que j'étais dans votre grâce. De cela j'avais eu plus d'une marque auparavant, mais l'assurance que j'en recevais de votre main m'a été d'une infinie satisfaction. Agréez tous les remercîments que je vous dois pour un si cher don.

« Vous me dites que ma lettre a apporté un rafraîchissement longuement attendu à vos ennuis. Je réponds qu'il faut que vous sachiez que, du premier moment que je vous vis, vous m'entrâtes si profond dans le cœur, que jamais depuis pour aucune raison vous n'en avez pu sortir. Et si je me suis tu longtemps, n'en accusez que ma maudite fortune qui s'oppose à mes plus grands désirs et m'oblige à renfermer dans mon cœur brûlant et affligé mes flammes. Et quoiqu'elle me soit aujourd'hui plus contraire que jamais, elle ne m'épouvante pas, elle ne m'empêchera pas de vous aimer, de vous tenir pour la seule et chère dame de ma vie, elle ne fera pas que je ne vous serve avec cette pure et chaude foi, qu'un ardent et immuable amant peut mettre au service de sa dame, par dessus tout aimée et honorée. Je vous prie que vous ne changiez ni ne vous attristiez en cet amour, parce que beaucoup de choses traversent mes désirs comme vous voyez, mais qu'au contraire ces obstacles vous excitent d'autant plus à aimer, que plus dure vous en envisagez l'entreprise, car il est à la portée de tous d'aimer, quand tout nous favorise ; mais lorsque toujours mille difficultés, séparations, gardes ou mirailles se dressent à l'encontre, n'importe qui ne sait pas aimer, ou s'il le sait, il ne veut pas, ou s'il veut, il ne persévère pas, et parce que la chose est plus rare, elle est aussi plus belle et plus magnanime ; elle est la marque d'un cœur grand et élevé et bien que je souhaite plutôt tranquillité à nos flammes que difficulté, il n'en reste pas moins que j'éprouve un certain fier contentement en considérant que je vous aime malgré la fortune et que rien ne pourra faire que vous ne m'aimiez, de votre côté et que viendra le jour où nous vaincrons et dominerons ce mauvais vouloir et alors il nous sera cher et doux de nous souvenir que nous aurons été de fermes et constants amants.

« Et puisque vous me dites que vous ne désirez vivre que pour moi, je vous déclare à mon tour que désormais je ne désirerai ni ne chercherai rien autre dans la vie que vous, toujours prêt à la risquer et à la dépenser pour vous plaire. Donc, si vous savez quelque emploi de moi où je vous sois bon, disposez de mes jours, sans marchander, je vous prie, mais surtout ayez soin que personne ne puisse savoir et découvrir vos pensées, afin que ne vous soient pas plus que par le passé, fermées les voies encore ouvertes à nos amours. Veuillez ne vous fier à personne, dussiez-vous attendre pour cela mon retour, qui, de toute façon, aura lieu après Pâques, si je suis encore vivant. Le porteur de cette lettre est un homme très sûr ; il passe à Vérone, et retournera savoir si vous avez quelque chose à me recommander. Vous lui remettrez votre lettre le plus secrètement possible. Je vous prie, puisque nous avons si peu d'occasion de nous parler, bouche à bouche, que vous daigniez causer longuement par lettres avec moi, me raconter votre vie, vos pensers, à qui vous avez confiance, les choses qui vous tourmentent, et celles qui vous apportent de la consolation. Mais encore une fois, prenez garde qu'on ne vous voie écrire, car je sais combien vous êtes surveillée de près.

« Après Pâques, je viendrai, comme je vous ai dit, puis je me rendrai à Rome pour un mois ou un peu plus.

« Je baise votre très douce main par laquelle mon cœur est enchaîné, et, si ce n'est pas trop d'audace, je baise vos deux yeux si gracieux, si brillants et si doux, qui m'ont blessé toute l'âme.

« Le L entrelacé d'un A, que j'ai porté un temps

sur ma poitrine, vous daignerez le porter la nuit quelquefois par amour de moi, si cela vous est impossible le jour, de sorte que cette chère auberge de votre précieux cœur dont je paierais volontiers de ma vie la faveur de la baiser une seule fois, une longue heure, soit au moins touchée par ce cercle qui longuement a touché l'auberge du mien. »

On sait, depuis longtemps, que sont conservées dans les Archives de Mantoue neuf lettres de Lucrèce Borgia à Bembo, avec une petite pièce de vers espagnols recopiée de la main du poète et une mèche de cheveux blonds. Le tout forme un mince paquet, rattaché d'un ruban. Ce sont évidemment les reliques de cet amour. Bembo a daté les lettres. Y sont-elles toutes? C'est possible et même probable. Lucrèce ne pouvait pas écrire autant qu'elle aurait voulu, mais Angèle Borgia ou d'autres personnes devaient être en correspondance avec le poète et chargées de lui offrir les compliments et les souvenirs de son amie. Quant aux dates, je ne les crois qu'approximatives. J'en dirai autant de celles qu'on voit au bas des lettres de Bembo. Certaines de ces dates sont visiblement inexactes, et c'est sans doute la raison qui a découragé Gregorovius. Moins scrupuleux que lui, je tâcherai de les ranger dans l'ordre logique.

En tous cas, voici la première de Lucrèce. Elle répond à Bembo, qui se plaignait de n'avoir eu aucun mot d'elle encore.

« Mon Monsieur Pierre. Avec singulier plaisir et consolation j'ai reçu et lu votre lettre *et j'ai compris votre pensée*. Je vous en remercie le plus abondamment que je puis, bien que je me sois un peu attristée de vous y savoir si mécontent et si désireux d'avoir quelques lignes de la main de F. F. Elle n'a pas pu, pour beaucoup de raisons, vous donner la satisfaction dont elle est aussi anxieuse que vous. Quoi qu'il en soit, je suis heureuse de la suppléer avec ces petits vers écrits de ma main, persuadée qu'ils vous apporteront quelque soulagement et quelque repos. En conséquence, je vous prie de la tenir pour excusée, en considération de moi et d'accepter son bon vouloir, que je vous certifie toujours très disposé à vous être agréable et à vous servir, comme à l'occasion vous pourrez vous en rendre à vous-même un bon témoignage.

« Très désireuse de vous plaire.

« LUCRÈCE D'ESTE DE BORGIA ».

ALFRED POIZAT.

(*A suivre*).

L'IMPRESSIONNISME EN MUSIQUE ET LE CULTE DE BEETHOVEN

Hier, Mozart ; aujourd'hui, Beethoven. Que signifie cette ferveur nouvelle ?

Beethoven est plus *actuel* que jamais : une semaine entière est consacrée au génie. Son monument se prépare, sa correspondance est traduite, tous les concerts parisiens rivalisent en l'honneur du dieu qu'un statuaire allemand a déjà représenté nu sur un trône ; enfin, voici Félix Weingartner, le *kapellmeister beethovénien* d'âme et d'allure, qui vient ressusciter « en quatre journées » ses neuf symphonies, les neuf Muses de l'Apollon sourcilleux des temps modernes.

Et pourquoi cet éclat soudain dans l'adoration perpétuelle? Nous n'avons plus à découvrir, encore moins à réhabiliter Beethoven. Mozart est encore incompris (1) ; mais le siècle dernier n'a été qu'un long crescendo pour Beethoven. Quel rapport ce regain de ferveur a-t-il avec la capricieuse orientation de la musique moderne ? Que veut dire cet hommage de l'élégante névrose au génie cordial et fort ?

*
* *

Et, d'abord, quelle est la musique d'aujourd'hui ? Peut-on la définir dans son vague ? La saison musicale qui va finir (puisque la musique finit quand le printemps commence), nous propose-t-elle, avec quelques nouveautés, cette définition ? Ces primeurs, où les trouver ?

Ce n'est plus Richard Wagner, en tous cas, qui nous les procure ! Au concert, l'évolution wagnérienne est close ; le Wagnérisme est au théâtre, en train de conquérir tardivement la foule. Insensiblement, Wagner se *meyerbeerise* : il règne à l'Opéra qui siffla trois fois *Tannhäuser*.

Richard Wagner? Mais son nom, toujours « despotique » comme son œuvre, accapare encore nos affiches bariolées : n'est-ce pas ce géant qui composait à lui seul le menu plantureux de nos concerts spirituels du 21 avril 1905, enchantement point inédit du Vendredi Saint ? Et quels programmes, grands dieux de Bayreuth ! Tout Wagner en trois heures ! — Oui ; mais pour illustrer Wagner, il faut maintenant des *étoiles* : ici Félia Litvinne et Van Dyck, précédés, notez-le bien, de la *Symphonie héroïque*, aujourd'hui centenaire, de Beethoven ; là, le petit violoniste prodige au grand col de collégien, Mischa Elman, qui menace les lauriers de la gentille Heller et du mondial Kubelik... Avec de pareils diamants dans le ciel

(1) Cf. notre article *Parallèle de Mozart et de Berlioz*, *Revue Bleue* du 9 avril 1904.

de l'art, on peut augmenter les places; Wagner seul n'y suffirait plus. Et singuliers concerts spirituels !

Promptement tout dégénère en ce bas empire de l'art où nous sommes : il est vrai qu'il y a beau temps que la Parabère, qui laissait ses cheveux flotter au vent « comme une bacchante », instituait, à son retour d'Italie, les *concerts spirituels*, origine oubliée de nos concerts dominicaux ! Voici bientôt deux siècles que le brave Anne-Danican Philidor groupait ses musiciens, un après-midi de 1725, pour égayer pieusement le carême, aux Tuileries, dans la salle des Suisses : à ces concerts, vite acceptés, parurent les symphonies du vieux Gossec, rival français, ou plutôt flamand, du vieil Haydn, la *Symphonie parisienne* du jeune Mozart, ennemi-né de la musique française, qui déclarait, dans ses lettres, Paris la ville la plus boueuse de l'univers et ses habitants fort changés depuis quinze ans (c'était en 1778, au lendemain d'*Armide*), affectant désormais une grossièreté fille de l'orgueil... Quant à la musique, les Parisiens sont des « brutes » (c'est le suave Mozart qui parle), des « animaux » qui n'attachent d'importance « qu'au premier coup d'archet » : merci, Mozart ! Mais nous avons encore beaucoup changé, musicalement ! D'ailleurs, elle réussit, elle plut, la *Symphonie parisienne*, quoique « râclée » par nos musiciens ; et l'auteur satisfait s'en fut au Palais-Royal prendre une glace et dire le chapelet. Wagner, plus intransigeant, sera sifflé d'abord. Sous la Révolution, sous l'Empire, divers essais nouveaux de *concerts spirituels* sur les deux rives (où les instrumentistes, encore et toujours médiocres, s'époumonent à déchiffrer la *Pastorale* de Beethoven et transportent ingénûment l'andante d'une symphonie dans une autre) aboutissent au concert fameux du 9 mars 1828 : l'archet de l'austère Habeneck se lève pour révéler l'*Héroïque*, et Beethoven est comme un dieu ressuscité dans son temple : c'est au Conservatoire, et la *Société des Concerts* est fondée. Mais, avant de se faire wagnérienne, la France frivole est rossinienne : elle préfère alors les Italiens. Plus tard, la Société de Sainte-Cécile, de Seghers, prélude au premier *Concert populaire* du 27 octobre 1861, et voici le bon Pasdeloup donnant la bonne parole musicale aux masses houleuses du Cirque d'Hiver, où le jeune Fantin-Latour se recueille et songe auprès des poètes chevelus. De nouveaux concerts spirituels (toujours le Carême inspirateur!) aboutissent aux concerts du Châtelet (1873), où le romantique Edouard Colonne exalte la gloire posthume de Berlioz, aux concerts du Château-d'Eau (1881), dans la froide rue de Malte, où l'olympien Charles Lamoureux défend le crépuscule magique de Wagner et de ses dieux : Berlioz et Wagner ! Leurs noms seuls font recette ; on s'écrase pour réconcilier en de tardifs bravos ces frères ennemis : le drame envahit le concert par la symphonie. C'est M. d'Harcourt, de 1892 à 1896, intelligent, trop tôt découragé; puis les concerts de l'Opéra (1895-1897), aussi mondains qu'éphémères... Avec le décoratif Arthur Nikisch (1897) et l'admirable Félix Weingartner, apparu l'année suivante, voici la voyageuse théorie des *Kapellmeister* d'outre-Rhin dont le geste vient rajeunir nos programmes symphoniques qui tiennent déjà du répertoire...

« Nous ne sommes pas musiciens, mais nous pouvons le devenir », disait un de nos futurs maîtres au sortir du premier concert Pasdeloup : le sommes-nous devenus, grands dieux de Bayreuth — et de la *Schola Cantorum* ! En moins de quarante-cinq ans ! Une éducation musicale lentement commencée, lestement refaite, en dépit de l'abondance des programmes ! Baudelaire, le premier Wagnérien français, reconnaîtrait-il la France qu'il ne voyait ni poète ni artiste ? Aujourd'hui, toutefois, plus de nouveautés ! Monteverde ne peut remplacer Wagner. Le répertoire, par trop vulgarisé par tant de dimanches sonores, s'est réfugié bravement au Palmarium, au Concert Rouge, aux séances Le Rey : la foule y peut applaudir les *suites* de *Peer Gynt* ou de l'*Arlésienne*... Quant à nos grands concerts du Nouveau-Théâtre et du Châtelet, ils paraissent fort dépourvus : on y joue la *Damnation de Faust*. Une subvention les oblige à donner quelques heures aux jeunes; mais les jeunes, qui ne peuvent tous s'appeler Debussy, ne font pas salle comble ; et leurs élucubrations tentent les caustiques sifflets à l'égal des concertos du maître Saint-Saëns. Un Anglais, sir Edward Elgar (puisque la paradoxale Albion se réveille comme au beau temps du contrepoint fleuri) n'a pas été mieux traité qu'un simple pianiste... Et cela malgré le très méritoire effort de Camille Chevillard qui devrait nous révéler les symphonistes viennois Bruckner et Malher ou nous jouer la *Sinfonia domestica* de l'excentrique Richard Strauss, comme il sait jouer Schumann et Brahms et Magnard ! Cependant, parmi nombre de reprises, le Châtelet montait la jolie *Croisade des Enfants*, de Gabriel Pierné.

*
* *

Alors, point de nouveautés significatives, dans la saison? — Si fait, quelques-unes, le jeudi soir, au Nouveau-Théâtre, avec Alfred Cortot, noir et nerveux chef d'orchestre, qui fait alterner de vrais jeunes avec la *Messe en ré*, de Beethoven, la *Légende de Sainte-Elisabeth*, de Franz Liszt, et le *Requiem allemand*, de Johannès Brahms.

Mais voici le fait capital, le fait nouveau : c'est moins aux grands dimanches symphoniques qu'aux

intimes soirées de musique de chambre que vous trouverez dorénavant la musique nouvelle ; c'est rue d'Athènes, parfois, que nous l'avons enfin trouvée cet hiver, et surtout aux très instructifs vendredis soirs du *Quatuor Parent*.

En voyant Pietro Mascagni monter au pupitre (1) et conduire en acteur toutes les musiques excepté la sienne, nous ne voulions pas seulement définir la brutale et jeune Ecole italienne (qu'une saison de deux mois impose aux Parisiens surmenés) et le succès prolongé de *Cavalleria Rusticana*, devenue l'exception qui confirme la règle, puisque sa passion fait oublier sa musique, mais opposer au Wagnérisme, enfin menacé, deux atmosphères nouvelles : le *Mascagnisme* et le *Debussysme*, c'est-à-dire le fait-divers théâtral et l'intimité.

Au théâtre, italien ou français, le *naturisme* ou l'*humanisme* (comme disent volontiers nos poètes), la vie, plus ou moins vécue, telle que la comprennent, mieux que Mascagni, le poète populaire de *Louise* ou le poète lyrique de *Messidor* et de l'*Enfant-Roi* ; au théâtre, le cœur violent qui bat sous le veston, sous la blouse, la figure souffrante et vraie que transfigurait en la modelant Constantin Meunier, l'essor humanitaire et social qui croit à l'avenir, aux sillons, aux récoltes futures.

Au concert, le *Debussysme*, ou l'extrême rêve en face de l'extrême réalité ; les Mallarmé de la musique, puisque la musique, aussi bien que le théâtre, retarde : Claude Debussy, Maurice Ravel. Les rois de la saison.

Le théâtre, en montant Wagner, a fort dépeuplé nos concerts dominicaux ; et, logiquement, la *musique pure* reprend possession du concert ; mais, par la mystérieuse fragilité de sa nature même, le Debussysme y est d'un avenir limité, d'un usage restreint. L'orchestre, avec Richard Strauss, a cru dépasser Wagner, il a tout dit ; à la musique de chambre, quatuor ou piano, de nous offrir quelques frissons nouveaux, s'il en reste — après tant d'exubérance orchestrale et de musique dramatique ! Or, le Debussysme est essentiellement de la musique de chambre, de la musique convalescente, ennemie du tapage, aux sensations fugitives...

Et c'est ce que nous a merveilleusement fait deviner une séance ultra moderne de musique impressionniste osée par le Quatuor Parent. Séance d'ailleurs préparée par les précédentes, consacrées d'abord au maître et précurseur de toute modernité, César Franck (quatuor, quintette et sonate), puis au regretté poète de l'automne ou du printemps en mineur, Ernest Chausson, ensuite au noble et savant directeur de la *Schola Cantorum*, le Méridional discret, Vincent d'Indy, venu pour exécuter la difficile partie de piano dans sa hautaine *Sonate inédite* (*Op. 59*), dédiée à M. Armand Parent. Et n'est-ce pas, en effet, un intérêt pour ainsi dire *historique*, que procure aussitôt pareil enchaînement de suggestives soirées, en dehors même de la haute délectation de l'âme et du mérite à la fois solide et subtil de l'exécution ? Nous n'avons jamais mieux compris que dans le *modern style* exagéré de la petite salle Æolian *comment le Debussysme sort du Franckisme*, le lien, mystérieux aussi, qui rattache le vieux maître, adorateur de Wagner et de Bach, aux plus indépendants novateurs, de même que Verlaine et les plus hardis partisans du vers libre procèdent de la musique songeuse de Lamartine... Et ce problème poético-musical qui nous hante trouve ici des éléments vibrants pour sa solution.

Toute notre musique de chambre contemporaine (la première d'Europe, aujourd'hui, presque la seule), procède de Franck, de son développement chromatique, de sa polyphonie complexe, de ses harmonies éoliennes, de son constant recours aux *leit-motive*, de ses recherches orchestrales aux sons harmoniques, aux frissonnants souvenirs des murmures de la Forêt wagnérienne, au coloris ondoyant, nuancé, poétique et nuageux... César Franck épanchait sa foi d'archange en longues mélodies parfumées d'encens enivrant ; les novateurs, ses héritiers fantasques, ne veulent plus noter que leur fantaisie, la mélancolique et chatoyante indécision du Rêve. On connaît ce prestigieux *Op. 10*, le quatuor à cordes de Claude Debussy, dont le Quatuor Parent nous donna la primeur il y a huit ans, à la *Société Nationale*, et qu'il rejoue volontiers avec un sentiment toujours plus pénétrant de sa construction toute française et très précise sous le kaléidoscope discret de ses vagues couleurs. Après l'esquisse d'un *scherzo* teinté de musique russe, l'*andantino* semble le chant d'une claire nuit sans lune. Et, comme chez Franck, la phrase du premier temps renaît au dernier. Que les impressionnistes intransigeants en prennent leur parti, l'antique mélodie n'est pas absente non plus du quatuor nouveau de Maurice Ravel et s'impose dès le début ; mais elle s'évapore, se disloque, s'éparpille à dessein, comme des nuages lunaires et des pensées lunatiques, parmi les trémolos de murmure ou de tempête, les pizzicati de vent et de pluie dans une atmosphère brouillée. Il faut réentendre cette œuvre remplie de fièvre et d'imprévu. Ses successives auditions ménagent des surprises...

Avant d'entreprendre l'histoire en raccourci de la sonate, l'habile virtuose du piano, M. Ricardo Vinès, a rivalisé de maëstria sérieuse avec le Quatuor Parent en perlant des pièces de Ravel et de Debussy

(1) Cf. *Pietro Mascagni et la jeune Italie musicale* (*Revue Bleue* du 28 janvier 1905).

qui sont l'équivalent musical, un peu décadent, des *nocturnes* mineurs d'un Whistler et, quand elles se rassérènent ou grimacent, des colorations d'un Monticelli... Regardez, au Salon, l'étrange et nocturne *Marché aux coqs*, d'Anglada : même impression de mystère coloré dans l'*Isle joyeuse* et *Masques*, les deux plus récentes imaginations de Claude Debussy qui fréquente en rêve les pagodes, les mosquées roses ou les jardins pluvieux ; la *Pavane pour une princesse défunte*, les *Oiseaux tristes*, les *Jeux d'eau*, surtout, de Ravel ne sont pas moins étonnants. Nos mélodies vocales deviennent, à leur tour, d'incertains fantômes : elles se mêlent discrètes aux musiciens jeunes, aux musiques nouvelles, où se distingue un dramatique et vigoureux trio de Victor Vreuls. Partout un chant vague, une aube triste... et la gamme par tons. C'est l'impressionnisme en musique, et plus légitime en musique qu'en peinture ou qu'en poésie, puisque l'art musical lui-même ne peut rien retenir des choses ou des sentiments que la suggestion. La féminine musique est une physionomie qui passe « en gardant son secret », à supposer qu'elle ait un secret dans l'âme...

*
* *

A ce doute mélancolique comme nous mêmes, Beethoven répond : magnifique réponse du génie, mâle, profonde, entrainante, puissante ! Elle chante immortellement dans son œuvre, dans sa *Sonate à Kreutzer*, triomphe de MM. Jacques Thibaud et Raoul Pugno, dans ses juvéniles sonates que sait choisir Mme Clotilde Kleeberg, dans ses variations même dont se joue Mlle Geneviève Dehelly, dans ses trois derniers concertos ou ses six dernières sonates prodigieuses qu'aime à grouper Risler, coutumier du fait, dans ses frustes *lieder* et ses mélodies religieuses que le chanteur Froehlich introduit au Conservatoire (car tout artiste ou toute société consacre une séance à Beethoven), dans les effusions finales de la [illegible] et de l'[illegible] que le bras impérieux de Weingartner a fait resplendir, enfin dans cette brûlante *Ouverture de Léonore* (n° 3), prélude et résumé de ce *Fidelio* sans pareil au monde, opéra qui sera centenaire le 20 novembre 1905 et que notre Opéra-Comique a le devoir de remonter, car il contient tout le secret de Beethoven.

Le secret de Beethoven ? C'est un cœur vivant dans l'urne intarissablement épanchée des sons ; et l'art sonore est la palpitation de ce grand cœur. A sa voix, le jour d'orage qui débute en sourire s'achève en action de grâces ; la nuit d'angoisse s'éclaire triomphale en consolante aurore. Et la géniale réponse atteint à sa plénitude avec les derniers quatuors, les uns si poignants dans leur brièveté, les autres, plus nombreux, si captivants dans leur longueur, sans oublier la *Grande fugue*, op. 133, que Joachim septuagénaire abandonne à Parent juvénile, la grande fugue écrite primitivement pour terminer le quatuor XIII, bloc éloquemment abrupt d'un Michel-Ange musical : on dirait d'un aérolithe en fusion tombé du ciel de l'art... Mais comme ces derniers quatuors de Beethoven, qui paraissaient absolument obscurs aux exécutants contemporains d'Eugène Delacroix, nous reviennent lumineux et radieux après tant d'harmonies récentes, lunatiques, nuageuses, nocturnes ou crépusculaires ! L'étoile de Beethoven luit comme un soleil dans la délicieuse nébuleuse de toutes nos subtilités. Le libre génie nous répond en versant sa grande âme, et Beethoven douloureux devient un superbe « professeur d'énergie » : *durch Leiden Freude* ! Ecoutez la conclusion majeure et réconfortante de ces sonates, de ces symphonies, de ces quatuors en mode mineur, ces élans de candeur, de confiance et de courage où la douleur solitaire d'un Louis Van Beethoven sourit largement dans sa sublimité familière et dans sa familiarité sublime, où le génie seul et sourd de la *Neuvième* et du *Benedictus* de la *Messe en ré* cria la joie de vivre et d'aimer !

Ce Michel-Ange animé du sang flamand de Rubens plaît à notre modernité par sa puissance ; il parle à nos cœurs français par sa franchise optimiste et par la victoire de l'effort. Monumental au milieu des impressionnistes, éternel parmi nos chinoiseries éphémères, Beethoven est un *sursum corda* qui nous rend meilleurs en promettant de nous survivre. Il est le chant d'une humanité plus haute. Il est l'éclair du feu divin dont Mozart est le sourire. Qu'importent les palinodies des snobs ou les anxiétés des statuaires ? Le vrai monument de Beethoven est, comme le royaume des cieux, dans nos cœurs.

RAYMOND BOUYER.

FAITS ET APERÇUS

UNE JOURNÉE DES DUPES

La journée parlementaire du 22 avril dernier est singulière, encore que fameuse. La Chambre, on s'en souvient, discutait la transmission des biens ecclésiastiques aux futurs groupements catholiques, et M. Georges Leygues — dans quelle pensée secrète ? — préconisait sur la gestion de ces « associations cultuelles » une tutelle draconienne.

L'infatigable ordonnateur de la séparation, M. Aristide Briand, impatient d'empêcher le succès, à son gré souverainement dangereux, de M. Georges Leygues, se concerta, dit-on, avec la droite : dégageant ce qu'impliquait tacitement l'article primitif, il stipula, à l'improviste, que toute association appelée à recueillir des biens religieux devrait se conformer aux règles d'organi-

sation générale du culte dont elle se proposerait d'assurer l'exercice.

Augurant déjà la soumission de ces associations au clergé et la libre domination de Rome, la droite vota, d'enthousiasme, non seulement l'adjonction, mais aussi l'article intégralement. Dans les couloirs ses politiques les plus notoires exaltaient le libéralisme des socialistes et leur promettaient aux prochaines élections législatives, une stratégie secourable.

Inquiets de ce vote des Conservateurs, qu'ils estimèrent machiavélique, quand il n'était que naïf, les Radicaux, d'instinct, opinèrent en sens inverse. Mais, douleur, le vote socialiste s'étant joint au vote catholique, ils furent battus, battus en fâcheuse posture !

En réalité, M. Aristide Briand n'avait offert qu'une illusoire concession à la droite. Et il obtenait d'elle, à la veille des vacances de Pâques, qu'elle adoptât, qu'elle consacrât le principe même de la séparation!

Le subtil rapporteur ne prévoyait-il pas, en effet, qu'avec l'aide ultérieure des radicaux, telle prescription serait adoptée, qui empêcherait les associations cultuelles d'être serves de l'évêché?

Déjà son texte dernier — car il a connu, à cette heure, de multiples éditions — contient, habilement éparses, maintes dispositions qui organisent sur les biens ecclésiastiques un contrôle propre à en prévenir, soit la dilapidation, soit le détournement dans un but électoral : c'est l'*affectation spéciale*, l'obligation préalable de l'*inventaire*, le remploi en titres *nominatifs*, la tenue d'une *comptabilité minutieuse* vérifiable par l'État, etc. (art. 3, 4, 4 *bis*, 6, 16, 17, etc.)...

La nécessité et les conditions de ce contrôle — il n'est que juste de le rappeler ici — avaient été tout d'abord exposées dans la *Revue Bleue* (15 avril), par M. Louis Vigouroux, chargé de soutenir cette même cause à la Chambre au nom de la Gauche démocratique.

— La plupart des radicaux n'en demeurent pas moins fort dépités; ils dénoncent, par la plume virulente de M. Clémenceau, la « grande trahison » de MM. Briand et Jaurès... Les socialistes pâtissent maintenant de leur trop habile tactique. — Espérons que l'éminent président de la Commission de la séparation, M. Ferdinand Buisson, rétablira la paix entre ces frères ennemis.

En cette journée du 22 avril, tous les partis, semble-t-il, ou presque tous, ont été joués. Elle restera, dans les annales parlementaires, comme une Journée des Dupes.

LE PRINTEMPS A PARIS

Le printemps est plus ingénieux et divers à Paris que dans les amples vallées de l'Helvétie. Il fait renaître la verte splendeur des avenues, les anime de la cohue brillante d'augustes visiteurs, rois d'Angleterre, de Belgique, d'Espagne, de promeneurs accourus de la Riviera ou de touristes ralliés en caravanes étranges. Mais surtout, ce qui le rend si attachant, il suscite des spectacles de grâce et d'ingénuité.

Par lui, les jardins de Paris s'éveillent : frondaisons et fleurs percent, en immenses gerbes, le dur sol de la capitale. Et le feuillage gracile des bouleaux, les touffes drues des marronniers, les cimes altières des platanes, s'allient en fantaisistes et éclatantes architectures. La blancheur d'une naïade de marbre, frissonnante de rosée, avive la fraîcheur des rideaux d'arbustes; et les rubans de géraniums semblent de sang au bord des pelouses d'émeraude.

Dans ce cadre gracieux surgit la plus charmante animation. Ce sont les bambins retenus au nid tout l'hiver, qui s'ébattent par bandes, avec des cris de joie et des gestes d'une amusante exubérance! Qu'ils tripotent le sable, auprès des moineaux qui picorent, qu'ils lancent sur une nappe d'eau leurs frêles batelets, ils sont toujours rieurs et pleins de grâces menues. Et, comme gardes du corps, ils ont des mamans, des sœurs, des cousines aux silhouettes aimables.

Les jardins de Paris sont, je l'avoue, du goût le plus discret et le plus sûr. Qui n'admirerait les fines pelouses ondulées, ombragées d'arbres centenaires et serties de fleurs rares qui forment l'exquis parc Monceau? ou la grandeur familière du Luxembourg? ou ces majestueuses futaies qui ouvrent, aux Tuileries, la perspective célèbre sur les Champs-Élysées et l'Arc-de-Triomphe? ou encore le pittoresque des Buttes-Chaumont, cher aux petites gens de Paris, qui rêvent rochers, montagnes et abîmes?

Les jardins de Paris sont aussi dans le plus admirable décor : C'est le palais du Louvre qui enserre le magnifique parterre français, tout diapré de roses et de tubéreuses, et paré de marbres, des Tuileries ; Monceau possède les plus ravissants hôtels. Et le cirque d'eaux vives, d'orangers, de massifs, du Luxembourg, entouré de quinconces en terrasse, s'étend noblement devant le palais de Marie de Médicis.

Ce qui rend encore ces jardins uniques au monde, c'est, mêlé aux senteurs du printemps, l'arôme de souvenirs précieux. C'est la pensée de Watteau, présente aux bosquets du Luxembourg, et qui semble avoir elle-même suspendu à la branche cette buée irisée. C'est, dans une allée déserte, cette statue d'une inconnue, œuvre d'un vieux maître, polie par le temps, surprenante de grâce naïve, et qui paraît vraiment l'inspiratrice de cette étroite Thébaïde. Aux Tuileries, évoquée par maints aspects, c'est l'impressionnante vision des fastes de trois siècles et demi, de Catherine de Médicis à la Révolution et au Second Empire.

Mais l'intime séduction de ces jardins provient des spectacles de délicieuse gaucherie, d'abandon qu'y déploie le printemps; ici ces jeunes femmes, dont les maris gagnent le confort à l'usine, au bureau ou dans quelque somptueux magasin, et qui, entourées de caméristes diligentes ou d'imposantes nourrices, un léger travail aux mains, s'amusent aux gambades de leurs enfants potelés; à Monceau, les roueries mondaines, bientôt suivies de jeux plus francs, de bambins aux mises recherchées, au visage affiné, un peu vieillot, confiés aux soins de bonnes, car leurs mères sont tout à leurs obligations de luxe ; dans les parcs éloignés, les batailles, les chutes et les déchirures d'intrépides gamins sous la surveillance illusoire de sœurs aînées.

En dehors de ces hôtes assidus, le printemps amène dans les jardins de Paris, à certaines heures plus ensoleillées ou recueillies, d'autres fidèles : midinettes qui festoient au pied d'un arbre avec quelques sous de pain et de légumes ; vieillards en distrayante flânerie ou, penseurs, amants, artistes, tous les amoureux de quiétude ou de beauté...

Au Luxembourg, non loin des enfants babillant autour des statues des reines de France, certaines avenues ombreuses appartiennent aux jeunes péripatéticiens empressés, au sortir du cours, à discuter de *omni re scibili*; en d'autres, fréquentent chaque jour, des savants, tel Bréal, des peintres, tel La Gandara.

Ainsi, dès qu'arrive le printemps, Paris n'est plus seulement l'âpre ville où l'on travaille et s'agite avec frénésie ; il possède des retraites propices, dans l'harmonie des fleurs et des feuillages, à une aimable animation.

Allez à la terrasse des Tuileries et voyez s'écouler, de la triomphale avenue des Champs-Elysées à la rue Royale, à travers la place si hautement élégante de la Concorde, le flot tumultueux, rapide, continu, des passants et des équipages. Montez aux Buttes-Chaumont et considérez cette ville de labeur, aux mille usines, aux innombrables cheminées panachées de fumée, qui halète à vos pieds. La même impression vous étreindra, celle d'être en un asile de grâce et de paix, et les vers du poète poindront à votre esprit : *Suave Mari Magno*... Vous aimerez les jardins de Paris, et remercierez le printemps qui les éveille !

LA MENACE DE L'EST

Les grandes revues britanniques suivent avec autant de vigilance que peu de bienveillance la politique germanique.

La menace de l'est, s'écrie M. Thomas H. Reid dans la *Contemporary Review*, ce n'est point le Japon qui la constitue, mais bien l'Allemagne. Un conflit entre l'empire du Mikado d'une part et la France, les Etats-Unis, l'Angleterre ou la Hollande, d'autre part, est improbable, car ces puissances sont animées d'un esprit conciliant. L'Allemagne, au contraire, non contente d'une brutale intervention, en 1895, lors de la guerre sino-japonaise, s'est emparé de Kiao-Tchéou, combat au Chantoung les entreprises économiques des Japonais et poursuit à l'égard de la Chine et du Japon une politique agressive, bien propre à susciter la guerre.

En Europe, ajoute sir Rowland Blennerhasselt dans la *Fornightly Review*, la diplomatie allemande, revenue aux traditions bismarckiennes, s'efforce d'isoler la France et surtout de l'éloigner de l'Angleterre.

Par deux fois, l'Empire allemand a voulu, depuis 1870, se jeter sur la France. Il se heurta à l'opposition de la Reine Victoria et, en 1875, à la défense formelle du Tsar. A la faveur de la défaite russe en Extrême-Orient, qu'il a prévue et provoquée, il peut fort bien méditer une nouvelle agression contre sa voisine. Et peut-être le gouvernement de Paris, affolé, accepterait-il les pires conditions plutôt que de risquer la guerre.

L'entente anglo-française est la meilleure garantie contre ces éventualités. Mais, dit en concluant l'auteur, l'Angleterre doit faire entendre nettement qu'elle ne tolérerait pas une attaque gratuite contre la France.

Cet accord anglo-français, écrit aussi M. O. Eltzbacher dans la *Nineteenth Century*, permettra de maintenir l'équilibre européen contre les ambitions allemandes. Et le major général Frank Russell examine, dans le même périodique, les chances d'une descente de l'armée allemande en Angleterre.

EDOUARD VII A PARIS

La capitale républicaine, Paris, est, on le sait, infiniment goûtée des princes et des rois en quête de délassements. Ils y sont éloignés de toute Cour et de ses méticuleuses obligations, en contact direct avec la vie commune, singulièrement active et affinée chez nous, libres de s'y mêler et d'y négliger le fastidieux apparat.

Le roi Edouard était naguère un fervent de telles villégiatures.

Il a voulu revivre ces heures, familières au prince de Galles, et il est venu quelques jours à Paris.

Hélas, les ovations l'ont guetté, une nuée de reporters l'a assailli, l'intimité ancienne l'a fui.

Loyalistes autant que respectueux de la vie privée, les Anglais ont été blessés de ces indiscrétions, et la *Saturday Review* exprime leur mécontentement d'un ton acerbe. On ne pouvait guère attendre de la foule, même française, dit-elle, qu'elle eut le tact de ne point remarquer le Roi. Mais les journalistes parisiens sont gens d'esprit : Comment n'ont-ils point compris que leurs assiduités étaient au suprême degré irritantes ? et qu'elles ne pouvaient que nuire à la cordialité des relations franco-anglaises ?

Voici, ô sévères amis anglais, le mot de l'énigme. Grâce à son affabilité, à ses goûts parisiens et aussi à sa politique amicale, le Roi Edouard a acquis en France une réelle popularité. Or, en deçà comme au-delà de la Manche, la foule est une maîtresse exigeante qui entend applaudir ses favoris et être instruite de leurs faits et gestes. Docile, la presse s'emploie à la contenter.

Espérons qu'à l'avenir Paris saura donner à son hôte les satisfactions discrètes recherchées du prince de Galles et les joies de la popularité dues à Edouard VII !

MAGNANIMITÉ BRITANNIQUE

On sait que quelques Compagnies minières du Transvaal s'étaient engagées à verser à l'Angleterre, après la guerre, une contribution de 30 millions.

Il est indigne de l'empire britannique, dit à ce propos l'organe libéral, le *Spectator*, de rejeter sur la colonie les charges de la conquête ; il doit les supporter entières, payer lui-même les 30 millions, en se contentant des avantages indirects de l'annexion : la méthode, chère à M. Chamberlain, qui traite l'empire comme une entreprise financière, conduirait à un désastre.

Les libéraux, à leur prochain retour au pouvoir, auront à cœur d'agir ainsi. « Ils montreront qu'ils sont meilleurs et plus sincères impérialistes que MM. Chamberlain et Balfour en maintenant, quoiqu'il en coûte, l'empire dans les vieux et sains principes ! »

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 21 — 5e SÉRIE — TOME III — 20 MAI 1905

LE LOGEMENT POPULAIRE

Le procès du taudis malsain n'est plus à faire ; sa condamnation a été prononcée il y a plus d'un demi-siècle, lors de l'enquête entreprise par Villermé et Blanqui, et continuée par Du Mesnil et Jules Simon. Et, pourtant, à cette époque, l'étiologie de la phtisie était obscure, la provenance contagieuse de la tuberculose n'avait pas encore été mise en lumière.

Chaque jour voit se fortifier et s'aggraver le réquisitoire classique contre le logis insalubre et surpeuplé. Les statistiques de Korösi et de Bertillon, les constatations du casier sanitaire des immeubles, permettent de découvrir à coup sûr les repaires de microbes dont l'invasion lente et perfide est dans toute la force du terme un danger public.

Le devoir édilitaire des municipalités est tout tracé au point de vue de la disparition de ces maisons maudites, dont la Préfecture de la Seine a opéré pour Paris le recensement exact presque complet. Une Commission, que préside M. de Selves, va tirer parti des indications recueillies avec tant de zèle et de soin par M. Juillerat et ses collaborateurs. Des coups de pioche sont imminents, des opérations de voirie, méthodiquement conçues, données dans une vue d'ensemble, résulteront sans aucun doute de ces investigations patientes.

L'œuvre d'assainissement, grâce à la nouvelle loi sur la santé publique, jusqu'ici mal connue et inobservée, est à la veille de se poursuivre, non seulement à Paris, mais dans toutes les cités populeuses. L'ennemi tuberculeux sera attaqué corps à corps, jusque dans ses cantonnements les plus reculés, et la bataille sociale sera mieux conduite contre le surmenage, l'alcoolisme et le surpeuplement, c'est-à-dire en somme contre les différentes manifestations de la misère urbaine.

Le mauvais logement, lui aussi, est une résultante économique. Il ne suffit pas d'en interdire l'accès par des moyens coercitifs. La méthode préventive s'impose pour neutraliser, dans la plus large mesure possible, l'irrésistible attraction du logement au rabais pour tous ceux que des charges de famille et l'insuffisance de ressources contraignent à abaisser leur dépense d'habitat au-dessous du minimum strictement indispensable.

Une double préoccupation a inspiré la propagande en faveur des logements salubres et économiques : d'abord celle de faciliter aux travailleurs les moins aisés, par une réduction de loyer, l'occupation d'un logis convenable, en second lieu celle d'organiser la concurrence aux mauvais logements par les bons. Les lois française, belge, anglaise, etc., etc., s'efforcent d'atteindre ce but par des procédés variés. En tous pays, les champions les plus résolus de l'initiative privée ne se font pas faute d'invoquer et d'accepter un minimum d'intervention administrative et légale, à défaut duquel le problème apparaît comme insoluble.

Quel que soit le dosage de cet interventionnisme, l'effort législatif ou réglementaire des pouvoirs publics est universellement et unanimement considéré comme le contre-poids nécessaire de l'infériorité lamentable dans laquelle se trouvent des millions d'êtres humains, mal logés, entassés, privés de la ration d'air respirable et de soleil microbicide, exposés et voués par conséquent à toutes les contagions, à toutes les déchéances

I

Cette intervention des pouvoirs publics, à laquelle recourent tous les peuples civilisés, est à proprement parler corrélative de la police sanitaire ; elle est d'utilité stricte et d'intérêt général. Quelle que soit la part contributive de l'initiative privée, depuis longtemps florissante en Angleterre et qui commence à prendre en France un magnifique essor, le stimulant administratif reste indispensable, ne fût-ce que pour provoquer et favoriser les activités spontanées et les œuvres libres. Deux tendances, en effet, se dessinent parmi les interventionnistes des différents pays. Les uns entendent pousser l'action légale jusqu'à ses conséquences extrêmes, c'est-à-dire jusqu'à la construction directe d'immeubles économiques par l'État ou les municipalités ; les autres, au contraire, restreignent cette participation officielle à des avantages divers accordés aux constructeurs et plus particulièrement aux Sociétés destinées à l'amélioration du logement populaire.

En Allemagne et en Angleterre, la première conception domine, tandis qu'en Belgique et en France la seconde opinion a jusqu'ici prévalu. Par un accord tacite, les partisans français des deux systèmes ont fait trêve à leur désaccord doctrinal pour s'attacher d'abord à la conquête de tous les avantages inhérents à l'intervention minimum, soit aux immunités fiscales et aux facilités de prêts d'une part, soit aux concours indirect des municipalités.

Toutefois, dans son substantiel et brillant rapport au Conseil municipal de Paris, M. Henri Turot revendique d'ores et déjà pour la Ville la faculté de procéder elle-même à la construction et à l'exploitation directe des maisons à bon marché. Cette revendication de principe, sur laquelle le Conseil municipal sera prochainement appelé à délibérer, doit avoir pour sanction le vote d'un emprunt de cinquante millions destiné à construire sur les terrains de la Ville des habitations économiques. Cette proposition ne manquera pas de susciter la controverse la plus vive, à l'Hôtel de Ville et au dehors.

Au point de vue législatif, on en est encore, suivant le mot employé au Congrès de Düsseldorf, à la première étape. Un projet de loi gouvernemental a pour objet d'autoriser les bureaux de bienfaisance, les hospices et hôpitaux à employer un cinquième de leurs ressources en constructions d'habitations à bon marché ou en prêts à des Sociétés d'habitations à bon marché, même en dehors de leurs circonscriptions charitables, et de leur attribuer la faculté nouvelle d'acquérir des obligations et de souscrire des actions de Sociétés d'habitations à bon marché, à la double condition que les actions soient entièrement libérées et ne puissent dépasser les deux tiers du capital social.

Une proposition d'initiative parlementaire tend à modifier et à compléter la loi du 30 novembre 1894, si justement appelée loi Siegfried du nom de son principal auteur, en étendant et en consolidant les avantages fiscaux, si parcimonieusement mesurés par la législation et la jurisprudence françaises

Il n'est personne qui ne proclame la nécessité de remanier plus ou moins profondément notre loi française, en vue d'imprimer un élan plus considérable à la réforme du logement insalubre et surpeuplé. Trop de bonnes volontés concourent à ce but pour que des objections secondaires d'ordre fiscal puissent être décisives dans un débat qui touche à la vitalité même de la race et de la France. Un coup d'œil jeté sur les efforts accomplis dans d'autres pays, à la faveur d'autres mœurs et d'autres législations, et sur les résultats obtenus en France suffirait à déterminer les plus hésitants, à suggérer aux plus indifférents la volonté d'agir et d'aboutir pour un intérêt si puissant et si impérieux.

II

En dehors des institutions patronales et des initiatives philanthropiques, l'Angleterre et l'Allemagne ont fait un effort décisif pour remédier, par la voie administrative, à la pénurie ou à la cherté des logements de travailleurs. Aussi ce double exemple tend à devenir classique pour tous ceux qui constatent avec regret l'inefficacité relative de la campagne poursuivie en France. Il n'est pas jusqu'à la Belgique, à laquelle nous avons emprunté d'ailleurs la loi Siegfried, qui n'ait plus d'un enseignement à nous fournir.

De l'autre côté de la Manche, la maladie urbaine est le surpeuplement, tandis qu'au delà des Vosges les cités allemandes ont surtout à souffrir du manque de constructions et du renchérissement des terrains. Les deux phénomènes, d'où qu'ils proviennent, ont les mêmes conséquences désastreuses ; ils nécessitent à un égal degré l'intervention des pouvoirs publics.

A partir de 1851, le Parlement britannique a légiféré, d'abord timidement, plus tard impérativement par une série d'actes de plus en plus sévères et minutieux. La loi de 1890 (*the housing of the working classes act*), rassemblant et précisant ces dispositions éparses, enjoint aux autorités municipales d'assurer l'assainissement des maisons, des îlots ou des quartiers insalubres, de procéder à la démolition des immeubles suspects ou malsains et de procéder au relogement des locataires expropriés. La police sanitaire s'exerce jusqu'au bout, depuis l'interdiction

d'habiter jusqu'à la reconstruction des immeubles de remplacement.

L'action communale a une ampleur indéfinie ; elle comporte des opérations de voirie complétées par l'établissement de moyens de transport, les administrations n'étant pas tenues de rebâtir sur le terrain démoli et exproprié. L'obligation qui leur est imposée est de remplacer les logements disparus, soit sur l'emplacement antérieur, soit en tout autre endroit, par un nombre égal de logements améliorés et économiques.

La plupart des villes, Liverpool, Huddersfield, Aberdeen, Birmingham, Manchester, ont usé de la loi. La seule municipalité de Glascow a dépensé plus de 50 millions de francs.

Le Conseil de comté de Londres, dont la gestion hardie est si digne d'attention et d'intérêt, a déjà employé une somme de plus de 63 millions pour aménager 7.845 logements occupés par 43.173 locataires, et il est à la veille de construire des maisons nouvelles qui abriteront 53.262 personnes et coûteront plus de 62 millions. 125 millions de francs auront été consacrés à cette grande œuvre des habitations populaires, construites et exploitées directement par la municipalité, au rebours des idées françaises.

En Allemagne, l'Empire, les États confédérés, les communes, rivalisent avec les patrons, pour atténuer la crise du logement, si aiguë dans tous les centres urbains et dans toutes les localités industrielles.

L'Empire allemand se borne à prêter des terrains et des capitaux à des Sociétés de construction composées en majeure partie d'ouvriers et d'employés de l'Empire. L'État prussien a employé 70 millions de marks pour améliorer les conditions de l'habitat des ouvriers qui sont occupés dans les exploitations de l'État et des fonctionnaires les moins rétribués. D'autres États ont directement procédé au logement des employés de chemin de fer.

Les communes, de leur côté, coopèrent sous des formes multiples à l'habitation économique, soit en construisant directement des logements pour les petits fonctionnaires et employés, soit en cédant des terrains, en prêtant sur hypothèques, en souscrivant des actions ou parts de sociétés d'intérêt public, en garantissant les emprunts, en accordant des exonérations de taxes, des dégrèvements de redevances municipales, bref en recourant à des procédés ingénieusement variés.

De plus les caisses d'assurance contre l'invalidité, contre les accidents, ont prêté pour l'établissement de maisons ouvrières, de 1871 à 1903, une somme d'environ 148 millions de francs, à un taux de 3,50 et le plus souvent de 3 p. 100.

M. Edouard Fuster évalue à 250 millions de marks (312 millions de francs) la somme totale consacrée en Allemagne par les pouvoirs publics, les institutions d'assurance, les patrons et les membres des Sociétés à la construction de logements salubres. Et cette activité ne paraît pas près de se ralentir si l'on en juge par un avant-projet de loi prussien sur le logement et par la propagande faite en faveur d'une loi d'Empire en vue d'unifier la législation et la jurisprudence destinées à combattre la crise de l'habitation en Allemagne.

Au 31 décembre 1903, la Belgique possédait 165 sociétés d'habitations à bon marché qui avaient reçu en prêts de la Caisse Générale d'épargne et de retraite une somme dépassant 56 millions. Plus de vingt-quatre mille maisons avaient été acquises, la plupart avec assurance mixte sur la vie.

Il est assez pénible pour notre amour-propre national de n'enregistrer pour la France, sous l'influence de la loi, que l'existence d'une centaine de sociétés ayant pu loger 3.000 familles. Ce nombre s'élève à la fin de 1904 à 8.000 ménages, si l'on fait entrer en ligne de compte indistinctement toutes les maisons individuelles et tous les logements collectifs admis au bénéfice des dégrèvements de la loi de 1894 : tel est du moins le chiffre relevé par M. Henri Turot dans son intéressant rapport.

Il est vrai que, depuis deux ans, l'habitation à bon marché a pris un plus vif essor; des sociétés coopératives se forment en plus grand nombre à Paris et dans le département de la Seine. Ce récent et léger accroissement montre avec quelle intensité l'amélioration du logement populaire serait poursuivie, si les entraves d'un fiscalisme trop ombrageux et trop exigeant, dont M. Eugène Rostand a si fortement dénoncé les abus, et les timidités des établissements publics ne paralysaient en grande partie les effets bienfaisants d'une loi sociale.

M. Cheysson a calculé qu'à la fin de 1903, le montant des détaxes fiscales avait atteint pour la France entière un total de 51.824 fr. 66 centimes. Et, tandis que les constructeurs allemands et belges d'habitations à bon marché reçoivent les plus larges faveurs et les plus grandes facilités de crédit, nos Caisses d'épargne avançaient 3 millions seulement au lieu des 30 millions qu'elles étaient autorisées à prêter, la Caisse des Dépôts et Consignations 3 millions et demi au lieu de 53 millions; les hospices, hôpitaux et Bureaux de Bienfaisance, de faibles sommes. Au lieu de prêter directement aux sociétés ou aux constructeurs, la Caisse des Dépôts et Consignations a exigé la constitution d'une Société de crédit, qui reçoit de l'argent à 3 p. 100 et négocie sous sa garantie, moyennant intérêt de 3,60, les obligations des Sociétés de construction.

Ainsi, la loi du 30 novembre 1894, pourtant si

prudente et si modérée, n'est même pas respectée dans son esprit, obéie dans sa lettre. C'est assez dire que, depuis plusieurs années, les réclamations sont fréquentes, les protestations passionnées. Et, à l'expérience, est apparue le nécessité de mieux préciser quelques unes des dispositions de la loi, d'en élargir d'autres, de rendre plus réels et plus efficaces les avantages fiscaux, et d'étendre le champ d'activité et d'intervention limitée des collectivités politiques et administratives, surtout des communes et des départements.

Aussi la révision de la loi Siegfried est-elle unanimement attendue par tous ceux qui s'intéressent en France, avec des vues et des conceptions diverses, à la lutte contre le logis insalubre et surpeuplé. Cette réforme sera plus ou moins radicale, plus ou moins profonde dans l'avenir, suivant que les remaniements projetés auront plus ou moins d'efficacité et que le Parlement voudra agrandir le champ de compétence et le rôle actif des communes ; d'ores et déjà, sans préjudice d'extension ultérieure, une première rectification s'impose pour imprimer un plus grand élan à la construction de logements économiques et salubres et pour engager pratiquement, par tous les moyens appropriés, la guerre au taudis malsain et malpropre.

PAUL STRAUSS,
Sénateur.

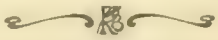

SENTIMENTS CHRÉTIENS ET TENDANCES ÉGALITAIRES

On a longtemps affirmé sans rencontrer de contradiction, et on soutient quelquefois encore, de nos jours, que si notre civilisation occidentale, seule entre toutes, adhère de plus en plus intimement aux idées égalitaires, c'est qu'elle est tout imbibée de sentiment chrétien. Seul, parce qu'il régénère divinement les âmes, il pouvait leur inspirer le vœu, leur prêter la force de réaliser un idéal aussi « antiphysique ». Les socialistes de 48 s'en rendaient bien compte qui ne craignaient pas de répondre à cette question : « Qu'est-ce que le socialisme? — « C'est l'Évangile en action. » Ceux d'aujourd'hui, à vrai dire, semblent moins disposés à ces rapprochements. Volontiers ils font profession d'antichristianisme. Mais qu'importent les professions de non-foi? On peut renier une religion des lèvres et, sans qu'on s'en doute, la porter dans son cœur. On peut rester chrétien sans le vouloir, et même en voulant pertinemment le contraire. M. l'abbé Birot, entre plusieurs autres, n'a-t il pas montré que M. Séailles lorsqu'il dresse, en proclamant la faillite des dogmes, le bilan des affirmations de la conscience moderne, ne fait autre chose que d'y découvrir — belles nouveautés! — ce que le christianisme logeait il y a vingt siècles au fond de l'âme de notre civilisation? Il reste, dira M. Brunetière polémiquant avec M. G. Renard, « que les idées de « liberté », d' « égalité » et de « fraternité » qui sont, pour ainsi parler, la base morale de tout « socialisme », ne sont nées à l'existence qu'avec le christianisme ».

Lorsqu'on veut mettre en pleine clarté cette originalité révolutionnaire de la religion chrétienne, on la rapproche d'ordinaire de sa sœur aînée de l'Orient, la religion bouddhique. Sa loi à elle aussi est une « loi de salut pour tous ». Et elle proclame six siècles avant l'ère chrétienne qu'elle ne connaît plus de distinction entre l'homme libre et l'esclave, entre le Brahmane et le Sondra. Mais que cette proclamation n'ait pas ébranlé une pierre des institutions traditionnelles de l'Inde, on le reconnaît. La caste a survécu au bouddhisme dans les pays où elle était établie déjà, ou même elle s'est fait importer par lui dans les pays où elle n'était pas établie encore. C'est qu'à force de vouloir délivrer l'homme de la douleur, le bouddhisme le détachait trop de la vie. Son pessimisme absolu paralysait tout effort de réaction contre le mal social. Le fatalisme particulier qui découle de sa croyance à la transmigration, — en vertu de laquelle la situation actuelle des hommes apparaît comme la conséquence et la rétribution de leurs œuvres antérieures, — anesthésiait toute sensibilité aux injustices présentes. Il ouvrait donc aux individus la perspective du salut dans l'éternité, non aux sociétés celle du progrès sur la terre. S'il est rédempteur, il n'est à aucun degré réformateur.

Mais, de l'aveu commun, le christianisme évite ces errements. Il est plus mesuré, plus sain, plus pratique, disait Taine; il laisse une plus grande part à l'action et à l'espérance. Plus « personnaliste », disait Ch. Renouvier, il est plus apte à faire comprendre la valeur infinie de chaque individu, à la fois œuvre et image de la divinité. Moins ascétique, selon M. Harnack, il est moins détaché des choses de la terre et s'adapte plus aisément aux besoins des hommes. Plus « sociologique », selon M. Brunetière, il est plus capable, en réglant et en ralliant les âmes, d'opérer une véritable organisation. C'est dire de toutes les façons que la doctrine chrétienne semblait taillée tout exprès pour insinuer, jusqu'au fond de l'organisme occidental, le germe des nobles fièvres dont le mouvement démocratique contemporain n'est qu'un accès plus aigu.

*
* *

Pour contrôler cette affirmation, et mesurer ce que notre égalitarisme peut devoir à notre christianisme,

il importe d'observer d'abord qu'il y a au moins deux orientations possibles de la doctrine de Jésus, et qu'il est aisé de discerner, dès les Évangiles, deux qualités très différentes de sentiment chrétien.

Il y en a un qui tend à nous détacher du monde, et l'autre à nous y rattacher. Celui-là reste pessimiste et passif; celui-ci se montre actif et progressiste. Tandis que le premier nous incite à une sorte d'ascension vers l'idéal, le second réclame une incarnation de l'idéal dans la réalité.

« Mon royaume n'est pas de ce monde », « Cette génération ne passera point avant que survienne le royaume des cieux », voilà les paroles qui détournent le vivant de la terre et délient l'individu de la société. Par elles s'explique l'attitude du chrétien vis-à-vis de tout ce qui fait durer les groupements humains : richesse et travail, pouvoir et justice. Il se laissera dépouiller et battre sans se plaindre. Ce que demande César il l'abandonnera en toute docilité. Il vivra sans se préoccuper du lendemain, comme les lys des champs et les oiseaux du ciel. La seule chose qui importe n'est-ce pas de tenir sa lampe allumée pour l'heure où l'Epoux viendra, de garder son cœur pur jusqu'au jour où le Fils de l'Homme apparaîtra sur les nuées, pour asseoir les bons à sa droite et précipiter les méchants dans la géhenne? Que l'homme se débarrasse donc de tout ce qui pourrait s'interposer entre son sauveur et lui Que le fils abandonne s'il le faut le père, et l'époux l'épouse. Que le riche distribue ses richesses, moins dans l'intérêt temporel des pauvres que dans son propre intérêt spirituel. Rester attaché aux choses de la terre, voilà le vrai péril. Valent-elles qu'on s'y applique pour les réformer? Qu'importe que la tente soit trouée et n'abrite pas également tous les membres de la tribu, puisque tout à l'heure peut-être elle va s'abattre, pour laisser voir, dans un ciel toujours pur, la splendeur éternelle des étoiles! Tel est le ton de sentiment — « suprême indifférence à l'égard des intérêts humains », dit l'abbé Loisy discutant les tendances du pasteur Harnarck — dont s'accompagne l'obsession du royaume des cieux.

Et sans doute, au fur et à mesure que se succèdent les générations, sans que le royaume apparaisse, au fur et à mesure que son image s'éloigne et s'estompe, ce dédain perd de sa rigueur : il faut bien vivre, et compter avec les nécessités de la vie. Qu'on regarde vivre, toutefois, les chrétiens des premiers siècles dans l'Empire romain. Qu'on analyse les sentiments d'un Tertullien, par exemple, à l'égard de la société civile et de tout ce qui la soutient. On verra qu'il fait un perpétuel effort pour se retirer du siècle. Il est bien loin d'en approuver les institutions, d'en partager les tendances, mais s'il ne se plie pas à leur puissance, il n'essaie pas non plus de les plier à son idéal. Au vrai, rien de ce qui passe n'a d'intérêt aux yeux du millénaire.

« Comportons-nous sur la terre comme un voyageur et un étranger qui n'a point d'intérêt aux affaires de ce monde », dira plus tard l'auteur de l'*Imitation*. Il ajoutera : « Pour jouir de la paix et d'une véritable union avec Dieu, il faut que vous vous regardiez seul et que vous comptiez pour rien tout le reste ». Pascal répètera, selon le même esprit : « On mourra seul. Il faut donc faire comme si on était seul ». Et c'est la preuve que, même lorsque l'espérance millénaire s'est évanouie, même lorsqu'on n'attend plus la brusque apparition de la Jérusalem céleste, le monde reste, aux yeux du chrétien conséquent, déprécié, ravalé, indigne qu'on y dépense son effort pour le rendre plus habitable aux hommes. Le souci du salut individuel prime le souci des améliorations sociales. Et l'on ne voit pas jusqu'ici en quoi le pessimisme chrétien serait plus pratique, plus actif, plus révolutionnaire que le pessimisme bouddhique.

*
* *

Mais à côté de cette conception de la vie, dès l'Évangile une autre se dessine. La vie ne se présente plus seulement comme une épreuve, mais comme une mission. Ce monde supérieur dont l'invisible présence avilit la terre, le chrétien n'a pas le droit d'essayer d'y entrer quand il veut, en poussant l'ascétisme jusqu'au suicide. Il est comme le soldat à son poste, qui attend d'en être relevé par les ordres du chef qui l'y a établi. C'est donc sans doute qu'il y a, dès ce bas monde, des rôles à tenir, des tâches à achever, un progrès à seconder. « Emplissez la terre et l'assujettissez ; régnez sur les oiseaux du ciel, sur les poissons de la mer et sur les animaux qui se meuvent à la surface du sol. » Par ces paroles les Évangiles, au rebours des Soutras bouddhiques, érigent l'homme, le porteur du feu divin, au-dessus de la masse indistincte des animaux, le sacrent roi de la nature. L'homme a charge de gouverner les choses, pour manifester la gloire de Dieu. Mais comment mieux manifester cette gloire qu'en respectant dès cette vie, en chaque individu humain, la divinité dont précisément il est le produit et l'image ?

Selon une parole prêtée à saint Jérôme, Dieu a permis à l'homme de régner sur les animaux, non sur ses frères comme sur des animaux. Il importe que les peuples cessent d'être possédés, dira plus tard Lamennais dans ses commentaires des Évangiles, comme le cheval ou le bœuf. De l'idée qu'un même Père les attend au ciel se déduisent donc des prescriptions de plus en plus nombreuses touchant la manière dont les hommes doivent s'orga-

niser sur la terre. Frères, peuvent-ils continuer à être séparés par des inégalités criantes? Si vous avez la communauté des biens immortels, lit-on dans la *Didachè*, à plus forte raison devez-vous avoir celle des biens mortels. Et ainsi, en même temps que la tendance démocratique, l'antique *amor vitæ* des Prophètes du sémitisme reprend ses droits : le règne de Dieu [illegible] se confondre avec l'organisation de la justice terrestre.

[illegible], — pas de parti pour l'improductif — la rude parole de l'apôtre, qui voulut continuer à travailler de ses mains, témoigne des préoccupations d'une société qui veut durer, et durer en progressant, en cessant d'entretenir des castes de privilégiés-parasites. Non seulement la dignité morale du travail manuel est ici décidément rehaussée — le Sauveur a choisi de naître dans la famille d'un charpentier : le Bouddha au contraire naissait dans la classe des Kshatriyas — mais on tient pour intolérable que celui qui fait durer la société par son travail ne possède pas de quoi faire durer sa propre vie. De ce point de vue, la richesse oisive, en face de la pauvreté laborieuse, apparaît comme une sorte de scandale. La charité s'impose au possédant, non plus seulement comme une mesure de salut personnel, mais comme une dette envers la communauté, dont tous les individus se tiennent, tels « les membres d'un même corps ». La société n'apparaît plus sous la forme d'une tente provisoire dont les déchirures importent peu. C'est un édifice à améliorer de génération en génération, par l'effort collectif. Le souci du bien sur la terre prend le pas, oriente la conduite. L'action sociale s'impose comme une condition préalable du mérite personnel. Et ainsi s'explique l'accent impérieux de tant de réformateurs chrétiens. « Le bonheur dont nous jouirons dans l'autre monde, dit de nos jours M. Lapeyre, n'aura d'autre base que le bonheur que nous aurons procuré à nos semblables dans celui-ci. » Et M. Marc Sangnier : « Nous ne jouirons de la justice durant l'éternité que dans la mesure où nous aurons travaillé à la réaliser ici-bas. » Nous sommes ici aux antipodes du fatalisme bouddhique qui, en expliquant la situation actuelle des individus par les œuvres de leurs vies antérieures, émoussait au cœur de l'homme jusqu'au sentiment de l'injustice présente.

Ce n'est pas qu'on n'aperçoive, dans la doctrine chrétienne aussi, plus d'une pente par où les âmes glisseraient aisément jusqu'au fatalisme. La théorie du péché originel ne joue-t-elle pas un rôle analogue à [illegible] n'est-elle pas apte, elle aussi, à justifier, en l'expliquant par une faute lointaine, le mal présent? Ne sera-ce point, par [illegible] que saint Augustin cherchera une excuse pour l'institution de l'esclavage? Mais la théorie de la rédemption corrige sans doute l'impression de « désespoir » où nous plongerait le souvenir toujours présent du péché originel et de ses conséquences. C'est contre elles que le Christ est venu lutter en s'incarnant. Il a donné aux hommes l'exemple en même temps que les moyens de la résistance à la fatalité. Qu'ils achèvent, par un effort continu, l'œuvre de libération qu'il a inaugurée, cela ne tient qu'à eux.

Il est vrai qu'il y aurait dans la théorie de la grâce de quoi contrebalancer cet appel à l'effort personnel. « La morale de la grâce, répétait récemment M. G. Renard après Michelet, n'est-ce pas la morale de l'arbitraire, du passe-droit, de l'injustice éternelle »? Mais sans pénétrer dans le maquis des distinctions scolastiques, il convient de rappeler que les théologiens ont trouvé des moyens ingénieux de concilier la prescience divine avec l'autonomie humaine, et qu'en fait nombre de réformateurs chrétiens des plus énergiques, qui croyaient à la prédestination, n'ont point paru arrêtés dans la tension de leur énergie par le poids de cette croyance.

Le point reste donc acquis : il se révèle dans le christianisme une force toute différente de celle qui détache les hommes de la terre, une force capable de les pousser en avant, sur la route commune, de les atteler ensemble à une œuvre de progrès. S'il y a un sentiment chrétien qui conseille la passivité, il en est un autre qui suscite l'activité. Après le son des cloches, l'appel des trompettes. « Que Votre volonté soit faite sur la terre », c'est une formule qui peut être prononcée de deux tons : celui de la non-résistance et celui de la lutte, — celui de la résignation et celui de la révolution.

Entre ces deux qualités de sentiment les idées égalitaires vont se trouver placées comme entre la forêt et le fleuve. Il y a ici de l'eau pour éteindre le feu, et là du bois pour l'attiser. Ceux qui ont parlé au nom du christianisme, tout le long de l'histoire, ont-ils surtout apporté du bois ou de l'eau? Et quelles sortes de forces ont déterminé leurs choix? C'est ce qu'il nous reste à montrer.

C. Bouglé.

(*A suivre*.)

LE SALON DE LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

Ce salon ne m'entraînera pas, comme l'autre, à pêcher par l'abus de la nomenclature. Incontestablement on n'y trouve pas le noyau de solides talents de l'autre Société. Quelques œuvres, et la vaste banalité, voilà son bilan. Les devoirs bien

faits y abondent. La caractéristique continue d'être ici une tendance aux sujets allégoriques, aux « pensées », et aussi une fidélité visible aux nus d'académie. La peinture d'histoire sévit : entendez par là qu'on trouve non pas l'esprit et le génie de Delacroix, mais un nombre respectable de Rolands à Roncevaux, de Guillaumes plus ou moins conquérants, de Napoléons, de Chouans, de Voltigeurs de la Garde, images pour les écoles, vignettes grandies, chromos patriotiques destinés à attirer la foule et à être reproduits par les magazines. Ce Salon reste l'asile de ce genre de peintures, qui sont faites mais n'étaient pas à faire. L'énorme composition de M. Detaille en est le type, la toile de M. J.-P. Laurens en est l'honorable sauvegarde. Je considère avec le plus grand respect la carrière d'un artiste comme M. Laurens. Je n'aime pas tout ce qu'il a fait ; mais comment ne pas estimer ce travailleur, ce convaincu, ce dessinateur savant, ce coloriste puissant et sobre, cet intellectuel épris de l'histoire française, cette âme élevée, émue, sincère ?

On est en présence d'une personnalité loyale, d'un producteur fécond et réfléchi, il faut s'incliner. Le cas Laurens me semble un peu analogue au cas Saint-Saëns. Aimons ailleurs, mais ne manquons jamais à de tels hommes. *Le Waterloo* de cette année, plein de détails intelligents, ne vaut pas les très beaux mineurs de l'an passé ; mais c'est de quelqu'un. Par contre, la surface couverte par M. Detaille est tout ce qu'on voudra, sauf une œuvre. C'est vide, petit, pauvre, cela semble une couverture d'annuaire militaire. Allez au Salon, vous verrez que ces 100 mètres carrés sont, en réalité, une carte postale grossie : et vous verrez comment M. Detaille se figure la Gloire ! car cette chose s'appelle *Vers la Gloire*, alors que son vrai titre serait *En revenant de la Revue* : ces cavaliers gravitent en carrousel éperdûment figé vers une sorte d'écuyère montant un cheval du Parthénon, en bois passé au ripolin blanc ! Ils courent moins à elle qu'ils ne tombent sur la tête des spectateurs ; mais il ne leur manque pas un bouton. Il ne leur manque que la vie, le génie, l'élan. Travail consciencieux, plat, et d'une couleur tellement morne qu'on ne sait par quel miracle elle trouve encore moyen d'être discordante. Cette décoration faite par le moins décoratif des peintres achèvera d'établir l'anarchie dans ce malheureux Panthéon...

Je ne me permettrai certes pas de vous répéter les observations générales que j'ai notées à propos du premier Salon. Je m'en tiens à vous dire très simplement mon impression sur cet amas d'œuvres. Eh bien ! il n'y a pas grand'chose ici, et les toiles vantées ne sont guère à vanter. Par exemple les *Pêcheurs à l'Ile de Marken*, de l'habile technicien M. Joseph Bail ; j'ai vécu en Zélande et aux bords du Zuyderzee, j'ai adoré cette île de Marken, je crois la bien connaître. Je ne retrouve rien de ces intérieurs, de ces détails, de ces figures qui me passionnèrent, dans la toile de M. Bail. Où a-t-il vu cela ? Si même on me dit qu'il a peint sur nature, je répondrai qu'il a faussé systématiquement le caractère, l'âme du lieu et des êtres, apporté là des principes préconçus. Homme adroit, certes, savant si l'on y tient, mais que les recettes picturales empêchent de voir avec respect la nature.

Un bon lot de paysagistes : Marcel Bain, solide et clair impressionniste, Raymond Allègre, M. Place-Canton, M. Olive, tous trois lumineux peintres de la mer saphirine, Mme Nanny Adam qui, chaque année, montre sans fracas d'excellentes œuvres, M. Trigoulet, M. Franc-Lamy, M. Paulin Bertrand, M. Jean Rémond, M. V. Lecomte, M. Simonnet, M. Maurice Bompard, M. Hareux, M. W. Donne, M. Grau, M. Fauconnier, tous intéressants. L'âge n'enlève aucune qualité à des constructeurs calmes et savants comme M. Harpignies et M. Pointelin, pleins de style et de vérité. Après tout, ici comme à l'autre Salon, on est souvent content de reposer ses yeux sur ces paysages sains, frais, et leur charme est touchant. Le talent se réfugie là. Il faut le trouver aussi chez quelques portraitistes et dans certaines scènes de genre. Voici M. Avy qui expose un *Goûter* d'une couleur vraiment charmante, symphonie blanche, moirée, tendre, de soleil, de robes, de chevelures, de cristaux, un peu floue, mais d'un beau talent : des figures espagnoles très intéressantes de M. Bergès, un audacieux, un chercheur, un caractériste nerveux, qui progresse, qui a de la verve et de hautes qualités d'artiste : de très bonnes choses, portraits et paysages de M. Gourdault, de M. Dupuy, de MM. Cayron, Vasquez, Duvaucelle, Rieder, Ridel, Raabe, Grün. M. Henri Zo expose un portrait d'une famille espagnole où il y a de la maîtrise. Comme c'est fort et vivant, à côté des faux célèbres ! Ni M. Chartran, ni M. Humbert, ni M. Cormon, ni M. Flameng ne feraient cela, avec toutes leurs roueries. Je ne peux pourtant pas mentir, même pour vous dire que les deux Bonnat sont bons : vraiment c'est de la peinture vulgaire, criarde, pesante, sans âme, avec des valeurs fausses et des cernures déplaisantes. M. Aimé Morot se maintient mieux et défend mieux le renom de l'Institut en peignant savoureusement M. Hébert. M. Dechenaud, avec son portrait et son [illegible] *paysan*, prouve un beau métier un peu sombre, une solidité incontestable de dessin et de pâte : c'est un ouvrier fort. La *Rue à Vaqer* nocturne, avec des filles, de Rochegrosse, carte de visite en attendant une grande œuvre, est d'une science et d'une richesse de valeurs qui séduisent plus on l'examine, et vous pensez bien que M. Quost est toujours l'exquis peintre

de fleurs que nous aimions. Enfin, M. Henry d'Estienne progresse, M. Devambez est amusant et vif comme M. Truchet à l'autre Salon, M. Ribéra expose une svelte et élégante effigie de Mlle Dufau, M. Paul Chabas, une petite *Baigneuse* caressée exquisement par le crépuscule, une des vraies œuvres de ce Salon; M. Jules Adler, avec sa rue du Temple pleine d'ouvriers dans une lumière douce, montre une fois de plus son art ferme et attendri, sa faculté d'élever au style la vie plébéienne, et si je vous dis que M. Ernest Laurent a exposé les deux meilleurs portraits qu'on puisse voir ici, vous me répondrez certainement que vous y comptiez bien : voilà un artiste, un intimiste de premier ordre, et l'un des peintres récents qui ont le mieux compris ce que la technique impressionniste pouvait contribuer de vie et de souplesse à l'art du portrait. C'est un poète de la nuance, et le Le Sidaner de la figure.

Ayant ainsi rendu un hommage nécessaire à de bons artistes, j'en viens aux quatre œuvres qui dominent ce vaste ensemble de toiles peintes, en n'oubliant toutefois pas le joli panneau décoratif de M. Henri Martin, qui comptera peu auprès de ses grandes et belles choses, mais est tout de même tel que lui seul le pouvait faire. Les quatre œuvres magistrales dont je veux parler sont celles de Mlle Dufau, de MM. du Gardier, Sorolla et Hoffbauer.

M. Raoul du Gardier expose depuis très peu de temps. On l'a beaucoup remarqué : ses débuts brillants ressemblent à ceux de M. Caro-Delvaille, encore que moins vantés par la presse et le monde. M. Caro-Delvaille paraît ne pas se soutenir ; je crois que M. du Gardier se soutiendra. En tout cas c'est un technicien étonnant. Son *Pont de Yacht* est une œuvre d'un *peintre* : un sens aigu du modernisme, de l'élégance nerveuse, du style vivant et souple. On ne peut rien imaginer de meilleur que la figure de la jeune femme renversée à demi, que celle de l'homme étendu sur le roufle, si la figure du marin vu de dos est un peu sommaire et peut-être d'une valeur inexacte. Les blancs, les gris sont un délice pour les yeux, le ton de la mer enchante par sa vérité fine, tout pli est expressif, on sent le balancement rythmique, la brise, le glissement heureux. Tout le tableau est d'une harmonie subtile qui conquiert : rien qui tire l'œil, une discrétion exquise et une force, une science, qui restent larges et dédaignent l'inutile virtuosité. Je ne peux pas ne pas penser à Manet, au Helleu des peintures, à Degas, devant ce tableau. Mais devant ceux de M. Caro-Delvaille j'y songeais pour m'inquiéter de l'imitation : ici je constate sans arrière-pensée l'influence. Mais pourquoi comparer davantage ? M. du Gardier sera peut-être un peintre de l'élégance d'un accent singulièrement savoureux : dès maintenant il sait tout ce qu'il faut savoir, il a dépassé l'heure des promesses, il tient. Pourvu qu'il n'apprenne pas trop et qu'il sache oublier ! Nous aurons le devoir de le suivre et d'en exiger beaucoup.

M. Sorolla y Bastida, lui aussi, n'est qu'un *peintre*, et même pas avec l'instinct expressif de M. du Gardier. C'est un regard et une main, rien de plus : il peint pour le plaisir de peindre. Ne lui demandons pas autre chose ; si *autre chose* nous requiert, demandons-le à ceux qui peuvent le donner. Mais ne résistons pas à admirer ce regard et cette main, car la puissance picturale les anime. J'ai entendu devant ces œuvres ce mot : « Cet homme-là peint comme un dieu qui serait bête. » Ma foi c'est vrai, et je ne me gêne pas pour citer l'opinion, en prenant le mot « bête » dans un sens courtois. M. Sorolla ne veut pas « penser ». Il voit la mer, le soir, des bœufs qu'on pousse dans l'eau tumultueuse vers un bateau à l'immense voile gonflée. Pas de pensée là-dedans, sinon la force à exprimer, l'air salubre, les gestes, les couleurs, les formes : discuterons-nous si tout cela n'est pas de la substance de pensée pour un peintre ? Une couleur, une valeur, sont des idées. M. Sorolla nous laissera discourir : lui, il peint. Il prend tout cela avec joie, avec frénésie, et alors voici les dos fauves des bœufs, le déferlement des lames, les hommes cambrés, la voile pleine d'air, le reflet rouge du soleil, voici une symphonie ardente, le chant de l'effort et de la lumière, la maîtrise du beau dessin par plans en pleine pâte, la touche infaillible, l'ivresse de la tonalité, et c'est très impressionnant, c'est fort au point que nul tableau ne se tiendrait, auprès, dans tout ce salon. On est devant un virtuose et ses jeux. L'autre tableau, que j'aime moins, jette une dizaine de nudités en plein soleil, sans avoir l'air de se douter des difficultés : c'est magistral et tranquille, et jamais cette science robuste ne condescend à l'escamotage, au truc, aux petites recettes. Tout se construit par touches larges, le ton vrai est posé d'un seul coup, les volumes y sont, l'air circule, les gestes sont justes, c'est parfait sans être froid, une spontanéité admirable, fougueuse, régit tout. Voilà ce que je vois. A présent parlez-moi de l'âme, de l'idée, de la pensée, etc. J'avoue que je les oubliais. Ah ! le beau peintre de lumière, de vie musclée, le beau plein-airiste ! Comme il fait plaisir ! Comme il prend bien sa place à lui auprès des quelques autres Espagnols intéressants de l'époque, de Zuloaga, d'Anglada ! Ils sont nerveux, analystes, fantaisistes, concentrés, lui est sensuel, épanoui, sain, ouvrier radieux dont la fière énergie enthousiasme. Et je comprends qu'on *n'aime* pas cela, si l'on veut la révélation de l'âme des choses ou des êtres. Rubens a bien été dit par Baudelaire (qui l'eût

dit plus justement encore de Jordaëns) « oreiller de chair fraîche où l'on ne peut aimer ». Mais admirons, car le compagnon est joliment fort, et l'époque en compte peu de pareils !

Mlle Clémentine-Hélène Dufau, elle, pense en peignant. Vous savez l'œuvre de cette jeune femme étonnamment douée, à qui la plus juste gloire est venue. Peintre de nu dont la science et l'exquise faculté décorative sont exceptionnelles dans l'époque, affichiste dont quelques pièces enrichiront l'art moderne, illustrateur ornemental dont le *Basile et Sophia* est un modèle de compréhension intelligente, Mlle Dufau est un coloriste-né, un tempérament de premier ordre, et un des très rares êtres actuels chez qui l'intellectualité armée seconde le sens plastique au lieu de lui nuire. Elle développe en plusieurs chants, dont chacun est un vaste tableau, le poème vaste, suave, exalté, de la vie heureuse et nue dans un pays de rêve. Ses nymphes, ses héros, ni antiques ni modernes, élevés à la vérité générale par un esprit synthétique et une idéologie dont la mesure et la force déconcertent, ce sont des pensées, les formes radieuses de rêves sains et purs. Mais ce sont aussi des réalités charnelles, nacrées de reflets, saturées de l'or des crépuscules. Ces êtres merveilleusement dessinés, aux attitudes neuves et naturelles, enchaînés avec une prestigieuse entente décorative, nouent et dénouent leur guirlande de chairs éclatantes et savoureuses, leurs organismes sveltes et légers, dans des paysages riants, touffus, fleuris, où se joue entre les rameaux une féerie de clarté ingénue et divine, le mirage tendre d'une éternelle Arcadie. Et c'est l'*Automne*, le *Rythme*, ou la *Jeunesse* de cette année. L'artiste sagace y transpose les spectacles de la vie : quelques attitudes de joueurs de pelote basque, notées déjà en un très beau tableau il y a deux ans, et c'en est assez pour que, dévêtant ces jeunes êtres, elle n'en retienne que le caractère immanent de beauté assouplie, dans cette clairière tachée de soleil, ouverte sur la perspective des monts bleus. C'est païen, heureux, savant et beau. Et si vous voulez voir comment une jeune femme sait faire un nu que tout l'Institut additionné ne ferait pas, étudiez la femme couchée du premier plan, voyez comment elle est modelée par un pinceau qui caresse la forme et la revêt d'une magie de clartés : c'est le savoir, l'amour de la vie, dans ce qu'ils peuvent produire de plus sérieux, de plus durablement admirable. C'est la plénitude d'une technique qui n'oublie jamais le style. Doux et ample poème du bonheur dans l'énergie, jeu libre d'idées incarnées dans une atmosphère décorative, réalités et spiritualités mêlées sans que jamais la pensive féminité de l'artiste démente la fermeté de sa main, l'audace coloriste de son regard.....

Enfin, j'en viens au tableau de M. Hoffbauer. C'est un très jeune homme. On remarqua ses *Gueux* il y a deux ans, son *Coin de bataille* l'an passé. Cette fois, il nous donne tout autre chose, c'est un chef-d'œuvre. Cela s'appelle *Sur les toits* : ne faites pas attention à ce titre absurde qui indispose contre une vision féerique et pensive. Sur la terrasse d'une maison de New-York, un soir d'été, deux hommes en habit, deux femmes parées prennent des boissons glacées ; au fond, des projecteurs électriques strient le ciel nocturne, des maisons géantes s'élèvent, carrées, avec leurs étages de feux : on devine l'immensité de la ville fantastique et moderne dans les ténèbres. Un reflet touche, livide, de son artificiel clair de lune, un coin de la nappe. Les personnages sont dans l'ombre absolue. Les hommes, rasés, corrects, muets, las, méditent des affaires jusqu'en cette heure de repos : l'un d'eux est renversé sur son fauteuil, face au ciel, avec un mouvement indicible. Il y a du génie psychologique dans ce mouvement-là. Les deux femmes sont vêtues de mousselines et de crêpes de Chine d'une harmonie blanche et rose, avec de grands chapeaux à plumes. C'est tout.

C'est tout, mais regardez bien cette œuvre. Picturalement. elle est merveilleuse. Les noirs, les gris, les étoffes claires dans l'ombre, les cheveux sous les chapeaux, la nature-morte d'argenterie et de cristal, le ton du ciel, les valeurs mates des habits noirs, c'est ce qu'on a fait de plus digne de Whistler depuis qu'il n'est plus : c'est la magie de l'ombre, c'est la poésie mystérieuse et raffinée, l'évanouissement suprême avec un ou deux luxueux éclairs, de formes pourtant persistantes encore, fermes et vaporeuses. Comme une des belles choses de Besnard, ceci devrait s'appeler *Féerie intime*. Psychologiquement, l'œuvre est une révélation. On écrirait des pages et des pages sur ce qu'elle suggère : ces quatre êtres silencieux, c'est le monde moderne, c'est l'effort en face de son but, c'est l'homme milliardaire et soucieux devant les femmes froides et somptueuses dont il paie la présence et ne touchera pas l'âme, c'est la vie vertigineuse de l'or confrontée à la tristesse auguste de la nuit, c'est le repos désabusé des maîtres au-dessus de la cité colossale que gouverne leur volonté impassible, c'est la minute où la facticité a envie de pleurer nerveusement dans la nullité des ténèbres qui la dissolvent, c'est... Enfin, c'est tout ce que vous penserez devant cette belle, cette surprenante chose qu'a faite M. Hoffbauer. Et tout ce que vous penserez y sera. C'est la suggestion même. Est-ce que par hasard nous serions enfin à même de compter sur l'homme prédestiné qui doit venir, sur le peintre pensant qui exprimera *notre âme*, après tant de gens habiles à exprimer *notre heure* et qui fera cela sans souci du genre et d'école,

simplement, souverainement ? Mlle Dufau évoque le pays où notre joie voudrait vivre. Mais nous voici devant un homme qui sait le secret de notre âge. C'est tellement émouvant, c'est un tel espoir que j'hésite presque, profondément remué. Ah ! si celui-là allait nous décevoir ! Son titre m'inquiète. N'aurait-il cru faire qu'une étude ? Si, arrivé *presque* au point qu'il faut, il allait tourner court, se tromper... C'est qu'il ne s'agit plus seulement de peinture, mais de révélation d'âme, de ce qu'il y a d'essentiel, de haut, d'absolu dans la mission de l'art ! Attendons, ayons confiance.

Après cela, je n'ai vraiment plus rien à vous dire sur ce Salon. Il est temps de parler de la sculpture et des objets d'art. On regardera beaucoup l'épée du général Stœssel ; l'autre Salon a celle de M. Carolus-Duran : le pouvoir des pointes n'attirera pas sur cet ensemble terne l'électricité inspiratrice des chefs-d'œuvre. On trouvera ici une très belle chose qui domine toutes les autres par la science, la fougue créatrice, la maîtrise ; c'est l'œuvre de Mlle Camille Claudel, qui est un des plus grands sculpteurs de son temps, une inspirée, une âme grande. A part elle, et Roger-Bloche, Perrault, un ou deux autres, des choses indifférentes, professionnellement adroites... M. Denys Puech a été, non offensé je pense, mais injurié avec une insistance puérile par cette « presse indépendante » qui dépend, ma foi, d'influences tyranniques. Elle a inventé une perfide et risible opposition de M. Puech à M. Rodin. Un homme de métier souple, praticien averti, comme M. Denys Puech, est fait pour comprendre un homme d'inspiration comme Rodin avec plus de connaissance de cause que des journalistes et des snobs, je l'ai souvent ouï en exprimer de saines, loyales et admiratives appréciations ; mais enfin il a bien le droit de sculpter tout de même. Mon amitié fervente, tant de fois parlée et écrite, pour Rodin, ne s'étend certes pas à ces parasites de publicité qu'un grand homme doit laisser vivre à son ombre. Les clameurs de certains ramèneront quelque jour au talent, aux qualités françaises de M. Puech une réactive sympathie. Puisque l'Institut n'est pas supprimé, il est bon d'y voir du moins l'homme libéral et sans morgue qu'est cet artiste, plus jalousé pour ses commandes que décrié au nom du grand art. Ni Saint-Marceaux, ni Aubé, ni Coutan, ni d'autres qu'on ménage, ne le valent.

Les réputés continuent à refaire ce qu'ils faisaient l'an passé. Chacun a sa spécialité. Pourquoi récrire à leur propos que l'art n'est pas un métier mais une vocation, qu'il ne faut produire que lorsqu'on sent l'impérieux désir de donner de son âme ? Ces truismes seraient inutiles au Salon — ils n'ont aucun droit, ni moi, à ennuyer plus longtemps le lecteur.

CAMILLE MAUCLAIR.

LES RELATIONS FRANCO-ESPAGNOLES
DEPUIS LA RESTAURATION D'ALPHONSE XII

Le pronunciamiento du 30 décembre 1874, qui rappela le fils d'Isabelle II en Espagne, ne souleva aucune résistance dans la Péninsule. Le 14 janvier 1875 Alphonse XII, venant de Paris, faisait son entrée à Madrid, et le 17 février suivant, l'ambassadeur de France lui remettait en audience solennelle les lettres qui l'accréditaient auprès de son gouvernement.

Depuis trente ans la monarchie espagnole et la République française ont presque toujours vécu en bon acccord. Les relations diplomatiques n'ont jamais cessé d'être courtoises et les deux peuples ont quelque peu appris à se connaître et à se mieux juger.

Elève du Theresianum de Vienne et de l'Ecole militaire de Sandhurst, D. Alphonse connaissait peu la France et n'avait pour elle qu'une sympathie modérée. Désireux de devenir un roi militaire, ce n'est pas vers la vaincue de 1870, mais vers le vainqueur qu'il était disposé à regarder et les deux hommes qui eurent avec lui la plus grande part au gouvernement de l'Espagne, Canovas et Sagasta, n'étaient francophiles ni l'un ni l'autre.

Cependant le mariage d'inclination qu'il contracta, le 23 janvier 1878, avec l'infante Mercédès le rendit très populaire en France et la signature d'un traité de commerce, avantageux aux deux nations (14 juin) sembla ouvrir une ère d'entente cordiale entre les deux pays. La France s'associa à la douleur du roi, lors de la mort prématurée de la reine (25 juin). Elle ressentit comme un désastre national les terribles inondations qui ravagèrent le royaume de Murcie à l'automne de 1879. La presse parisienne se mit à la tête de la souscription ; une fête donnée à l'Hippodrome rapporta plus de 700.000 francs ; Nice, Marseille, Toulouse, Perpignan organisèrent des bals, des loteries, des kermesses. Un magnifique élan de solidarité emportait la France tout entière, au moment même où Canovas négociait à Vienne le mariage d'Alphonse XII avec l'archiduchesse Marie-Christine d'Autriche, et aiguillait son pays vers l'alliance austro-allemande. Le mariage autrichien était présenté comme un nouveau *pacte de famille*. La dynastie, appuyée sur l'Allemagne et l'Autriche, surveillerait la France derrière les Pyrénées et obtiendrait en récompense sa réadmission au rang de grande puissance.

Canovas crut toucher un but quand, au mois de juin 1880, les représentants de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, des Pays-Bas, du Portugal, de la Suède et de la Norvège se réunirent

à Madrid pour discuter avec l'envoyé du Maroc les privilèges légaux des étrangers dans l'empire marocain. Sur la proposition du comte de Solms, ministre plénipotentiaire d'Allemagne. Canovas fut élu président du Congrès, et reçut en fin de session les remerciements de l'assemblée.

En 1881 les hasards de la politique castillane amenèrent au pouvoir les libéraux et leur chef Sagasta. Les partis extrêmes en profitèrent pour s'agiter bruyamment : les Madrilènes protestèrent contre l'impôt, les Catalans contre le traité de commerce signé avec la France, les Carlistes organisèrent un pélerinage à Rome, l'anarchie parut menacer l'Andalousie et l'effroi des monarchistes fut au comble quand la garnison de Badajoz se souleva, le 5 août 1883, au nom de la République. Le Maréchal Martinez Campos arrêta le mouvement, mais Alphonse XII se retourna vers les conservateurs et partit, au mois de septembre, pour l'Autriche et l'Allemagne.

On faisait à peine mystère du but du voyage. Il s'agissait d'une alliance entre les trois monarchies pour la défense des principes monarchiques et sociaux menacés par la France, qu'un journal de Madrid appelait : « la grande corruptrice des nations ». L'Espagne eût été admise dans le concert des grandes puissances, pour prix de son adhésion au conservatisme austro-allemand.

Les fêtes de Vienne furent magnifiques. A Hombourg, Alphonse XII assista à de grandes manœuvres de corps d'armée, et l'Empereur d'Allemagne le nomma colonel-propriétaire d'un régiment de uhlans en garnison à Strasbourg. Tout le monde comprit en Europe que c'était un outrage direct à la France. Paris se devait à lui-même de ne répondre à la provocation que par le silence, Paris bondit sous l'insulte et des sifflets jaillirent de la foule quand le roi d'Espagne sortit de la gare du Nord, quatre jours après avoir revêtu dans une fête l'uniforme prussien. Cette manifestation puérile blessa profondément le roi ; le président Grévy plaida auprès de lui les circonstances atténuantes, l'Empereur d'Allemagne lui écrivit une lettre peu flatteuse pour notre pays, à Madrid les conservateurs sentirent se réveiller dans leur âme toutes les vieilles rancunes d'autrefois contre la France, et firent une ovation à D. Alphonse, tandis que les libéraux allaient s'inscrire chez l'ambassadeur de France.

Il s'en fallut peut-être de bien peu que l'Espagne n'adhérât à la Triplice. On put croire la chose faite lors du voyage du Kronprinz Frédéric à Madrid, au mois de novembre 1883. Quoique la visite du prince allemand n'eût, en apparence, que le caractère d'un acte de courtoisie internationale, on remarqua l'intimité affectueuse qui semblait régner entre l'héritier de l'Empire et le roi d'Espagne. Le Kronprinz visita des casernes, passa des revues, assista à des manœuvres militaires. Au grand bal de Cour qui fut donné en son honneur, D. Alphonse revêtit encore une fois l'uniforme de colonel de uhlans.

Dix huit mois plus tard (juillet 1885) les navires espagnols *San Quintin* et *Manila*, chargés de prendre officiellement possession des îles Carolines, au nom du gouvernement espagnol, y furent rejoints par une canonnière allemande l'*Iltis*, qui, sans le moindre avis préalable, prit possession des îles au nom de l'Empire allemand. Quand Madrid apprit la nouvelle, Madrid ne se montra pas plus sage que Paris et se dressa frémissant de colère et d'indignation. La foule s'amassa devant l'ambassade d'Allemagne, cria, hua, siffla ; en un instant l'écu des armes de l'Empire et la hampe de son drapeau furent arrachés du balcon, promenés en triomphe par la multitude en délire et brûlés sur la Puerta del Sol, puis les manifestants se dirigèrent vers l'ambassade de France, y acclamèrent longuement la République et entonnèrent la *Marseillaise*.

L'Espagne courait follement à une guerre désastreuse, que les Allemands semblaient presque désirer. Le roi et l'Empereur se mirent courageusement en travers de l'entraînement populaire ; la guerre fut conjurée et la question des Carolines soumise à l'arbitrage du pape Léon XIII, mais c'en fut fait en Espagne de la popularité des Allemands ; l'attentat des Carolines fit oublier les incidents de Paris.

Après la mort d'Alphonse XII (25 nov. 1885), l'Espagne put croire que la guerre civile allait de nouveau la déchirer ; mais les dix années de paix qui venaient de s'écouler avaient commencé de calmer la fièvre dont la nation souffrait depuis si longtemps ; Canovas l'avait mise habilement au régime de l'opium ; les partis, organisés en deux grosses bandes, avaient chacun à leur tour part au budget et s'habituaient peu à peu à ce régime singulier. Très las de politique, très heureux de vivre enfin en paix, le pays convalescent se remettait doucement au travail et aux affaires. La crise du phylloxéra lui assurait pour ses vins une exportation toujours ouverte en France ; l'industrie catalane et biscayenne prenait un essor inouï ; l'exposition internationale de Barcelone (1888) attestait les progrès accomplis. Sous le règne de son roi-enfant et de sa reine étrangère, l'Espagne menait la vie paisible et retirée qui est pour tant d'Espagnols la vie idéale, la seule désirable.

La régence de Marie Christine eût été une sorte d'âge d'or, si la question [illegible] tout d'un coup réveillée avec la plus inquiétante vivacité [illegible] 18[illegible]. Les colonies n'[illegible] pour l'Espagne que des débouchés commerciaux et des eldorados où

ses fonctionnaires les plus énergiques, mais les moins scrupuleux, allaient faire des fortunes parfois scandaleuses. Négociants et fonctionnaires entendaient qu'il ne fût rien changé à ce système et ne reculaient pour le maintenir devant aucun abus de la force. Cependant les Cubains et les Philippins eux-mêmes se lassaient de ce régime, et trouvèrent pour les pousser à la révolte deux chefs indomptables : Maximo Gomez et Aguinaldo. La République des États-Unis proposa, dès 1896, ses bons offices pour rétablir la paix à Cuba, Canovas refusa et octroya, le 4 février 1897, quelques garanties constitutionnelles aux Cubains. Il demanda en même temps à l'Espagne de consentir à de nouveaux sacrifices pour garder ses colonies ; l'Espagne lui donna 400 millions et envoya 200.000 hommes à Cuba, 25.000 hommes aux Philippines. Canovas ne croyait pas à la valeur de l'armée américaine, il pensait que la flotte espagnole valait largement la flotte des États-Unis et se tenait pour prêt à toute éventualité, quand il tomba, le 8 août 1897, sous les balles d'Angiolillo. Sagasta, son successeur, se faisait peut-être moins d'illusions sur les forces respectives de l'Espagne et des États-Unis, mais il ne put éviter la guerre, et l'on sait quelles en furent pour l'Espagne les tristes conséquences.

Au mois d'août 1898, Santiago de Cuba était aux mains des Américains, deux escadres espagnoles étaient détruites, la troisième, déjà en route pour Manille, était rappelée en hâte pour défendre Cadiz contre une attaque américaine, et la régente se résigna à la paix. L'armistice fut signé, le 12 août, à Washington par les soins de M. Cambon, ministre de France.

L'Espagne renonçait à Cuba et à Puerto-Rico, et le traité définitif devait déterminer « le mode de contrôle et de gouvernement applicable aux Philippines ». Quelques naïfs croyaient encore pouvoir éviter la cession des Philippines aux États-Unis, mais l'obscurité voulue des termes acceptés par les négociateurs des deux parties n'annonçait rien de favorable. Au mois de septembre, des élections eurent lieu en Amérique ; elles furent très agitées, le parti républicain n'obtint la victoire qu'en faisant valoir aux yeux des électeurs les avantages de sa politique belliqueuse, et quand il s'agit de traiter, les États-Unis déclarèrent que le contrôle et le gouvernement des Philippines seraient un contrôle et un gouvernement américains.

La perte de ses dernières colonies a été pour l'Espagne un coup très douloureux. Nous croyons pouvoir dire que cette amputation était nécessaire et sera, avec le temps, avantageuse à l'Espagne. Sa vraie politique est désormais de se remettre au travail, d'aménager son sol, de développer sa richesse et sa culture intellectuelle et de renouer avec les républiques espagnoles des Deux-Amériques les relations ébauchées au Congrès social et économique hispano-américain, tenu à Madrid en novembre 1900.

Une dernière question a contribué l'an dernier à rapprocher encore l'Espagne et la France. A la suite de négociations patientes, la France a fait reconnaître par l'Angleterre son droit à exercer une influence prépondérante au Maroc. Ce point une fois acquis, le gouvernement de la République a offert à l'Espagne de collaborer avec lui à l'œuvre de civilisation de l'empire marocain. Les termes de l'accord intervenu entre les deux pays ne sont point encore connus ; mais il est certain qu'en cette circonstance la France s'est montrée courtoise et généreuse envers sa voisine, et que l'Espagne peut aujourd'hui comparer en connaissance de cause les procédés de la France à son égard, avec les procédés de l'Allemagne en 1885, et les procédés de l'Angleterre qui applaudissait à ses défaites en 1898.

La visite d'Alphonse XIII à Paris emprunte aux circonstances actuelles une importance toute particulière. En acceptant de s'associer à nos efforts pour ouvrir le Maroc à la civilisation, l'Espagne a renoncé au rêve longtemps caressé par elle de le conquérir par la force des armes et de l'annexer à son territoire ; elle a consenti à ce grand sacrifice parce qu'elle a eu confiance dans l'esprit de justice de notre pays, parce qu'elle nous a crus sur parole quand nous avons affirmé que nous renoncions nous-mêmes à conquérir le Maroc. Il y a donc dans ce pacte que viennent de signer les deux nations quelque chose d'extrêmement noble et de vraiment grand, et nous devons donner à l'Espagne, en la personne de son jeune roi, un témoignage éclatant de notre sympathie et de notre gratitude.

Nous ne savons pas assez regarder au-delà de nos frontières, nous ne savons pas que nous y sommes généralement jalousés, calomniés, et haïs : jalousés, parce que l'on nous sait riches et que nous sommes assez maladroits pour nous vanter de notre richesse, comme de véritables parvenus — calomniés, parce que le spectacle de nos divisions, les misères quotidiennes de notre vie politique, et les audaces de notre littérature semblent autoriser contre nous les pires accusations — haïs, parce que nous sommes intempérants en paroles et que, sachant médiocrement nous conduire nous-mêmes, nous sommes cependant toujours prêts à blâmer et à conseiller les autres. Des incidents, datant à peine d'hier, nous ont révélé cruellement combien l'Allemagne, combien le Japon seraient prompts à s'irriter contre nous. Nous devons savoir qu'on n'a rien négligé pour nous brouiller avec l'Italie. Tâchons, du moins, de garder la sympathie des peuples qui nous restent

fidèles, au milieu des nations pharisiennes qui se vantent de nous ignorer, nous excommunient ou nous menacent.

Parmi ces nations fidèles, l'Espagne est celle que nous devons le mieux accueillir parce que c'est d'elle que nous avons le plus à nous faire pardonner.

Nous avons tout à fait oublié qu'il y a moins d'un siècle Napoléon envahit sournoisement l'Espagne, confisqua ses rois, et mena contre elle pendant six ans une guerre inexpiable. Nous l'avons oublié, mais l'Espagne s'en souvient encore, et après quatre-vingt-dix ans passés, le Français recueille souvent dans ce pays l'écho de la rancœur populaire. Saragosse garde à son front les cicatrices de 1809; il est tel village navarrais où une plaque de marbre indique l'endroit où tombèrent les patriotes « fusillés par l'ordre de Napoléon pour Dieu, la patrie et le roi ». Le nom de Suchet est resté en exécration à Tarragone, et chaque année, le 2 mai, l'Espagne célèbre l'anniversaire du jour sanglant où Madrid jeta le cri d'alarme contre l'envahisseur. Le monument du *Dos de Mayo* s'élève au plus bel endroit du Prado et reçoit ce jour-là des visites et couronnes.

Nous devons montrer à l'Espagne qu'il n'y a plus rien de commun entre l'idéal de la France républicaine de 1905 et l'idéal de la France impériale de 1808. Notre gloire présente — et elle vaut toutes les autres — est d'être parmi les nations la plus pacifique, la plus éprise de l'amour des hommes, la plus respectueuse des droits d'autrui. Retrouvons donc pour accueillir le roi d'Espagne cette courtoisie cordiale, cette grâce irrésistible qui nous méritaient jadis une place à part dans le monde, et quand notre président ira à son tour à Madrid, pourquoi ne ferait-il pas déposer sur les marches du monument du *Dos de Mayo* une couronne funéraire, solennel hommage de la France aux héros qui défendirent jadis contre elle leur Droit et leur Liberté, nos propres dieux d'aujourd'hui? Ce simple geste ferait plus que tous les discours pour la réconciliation définitive des deux nations.

G. Desdevises du Dézert.

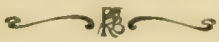

LE CHALET DANS LA MONTAGNE

III [1]

De toute la journée je n'avais pensé qu'à elle. Quel était donc mon contentement en constatant mes progrès !

Après dîner je m'empressai de la rejoindre. Je lui proposai un tour sur la place, mais elle refusa, de crainte, dit-elle, de faire bavarder tous ces gens.

Je m'assis à côté d'elle. Nous étions dans une presque obscurité, en un coin de la terrasse, et nous parlions à mi-voix. Elle se plaignait d'être seule, elle s'ennuyait; elle lisait, mais la journée est longue;... puis tous ces étrangers qui vous regardent avec une curiosité méchante; et elle était en butte aux galanteries fastidieuses de l'homme aux beaux mollets : heureusement que son mari allait bientôt revenir, elle l'attendait impatiemment...

Mariée ! Elle était donc mariée ! Dès les premiers mots j'avais compris que je m'égarais depuis hier. Ce n'était point ce que j'avais imaginé, pas le moins du monde une actrice, pas légère... Mais l'hommage persistant de mes regards, ma recherche obstinée avait touché son amour-propre. Je devais continuer... Je m'exclamai :

— Tant d'impatience ! Ne pouvoir pas supporter trois jours d'absence !.. C'est de la passion ! Vous aimez trop votre mari. Vous avez grand tort, vous serez malheureuse...

— Eh non ! je ne l'aime pas trop ; mais toute seule ici, c'est mourant ! dit-elle avec un bel accent du midi.

Et alors elle me raconta, abondamment, comme une femme à laquelle le silence trop longtemps gardé est devenu intolérable, et qui déborde, comme une enfant, en toute franchise, avec une confiance extraordinaire, — elle me raconta qu'elle était mariée depuis un an, que d'abord elle n'aimait pas son mari, puis que, peu à peu, il avait été si gentil, elle s'était mise à l'aimer, et qu'ils voyageaient beaucoup, et qu'ils venaient de Suisse, et qu'ils allaient repartir...

Je l'écoutais, à la façon dont elle parlait de ce mari, il me semblait qu'elle cherchait à se persuader à elle-même qu'elle l'aimait. Et l'expression mélancolique de ses regards, à table, me revenait.

— Vous êtes bien heureuse ? disais-je. Pourtant vous êtes très triste... Je l'ai vu, cela se lit dans vos yeux...

Elle ne répondait pas.

Alors je lui parlais de sa voix que je trouvais rêveuse et exquise.

— Je chante quand je suis seule...

— Vous aimez à être seule ?...

— Oui. .

— Pour penser à votre amour...

— Ah ! je n'ai pas d'amour ! s'écria-t-elle dans un vrai cri du cœur que je recueillis, et qui m'autorisa à continuer :

— Alors, pour rêver à la tristesse de n'avoir pas d'amour, et pour vous abandonner à la douceur d'en espérer un ?

1 Voir la *Revue Bleue* de 13 mai 1905.

— Oh non ! puisque j'aime mon mari... fit-elle, naïve.

Elle n'avait pas d'amour, et elle aimait son mari, cela signifiait qu'elle n'avait pour lui que de l'affection. Et sa tristesse était née de l'insuffisance de ce sentiment à remplir son cœur : c'était bien simple.

— Vous attendez un grand amour ? dis-je d'un ton pénétré.

— Pourquoi ? Mon mari est bon, et il est très bien, vous verrez.

— Oui. Mais il est votre mari...

— Et pourquoi changer ? pour trouver plus mal ?

— Justement. On ne change pas pour trouver mieux. On change pour changer. C'est si monotone d'être marié !...

Cela n'était déjà pas si mal pour un cadet ! Mais cette vérité l'effarouchait peut-être un peu. La conversation tombait. Cependant, ô petite femme simple qui étiez à mon côté dans l'ombre et avec laquelle je venais d'avoir une conversation à la fois banale et savoureuse comme tout dialogue entre inconnus, je vous connaissais déjà toute entière !

Je ne sais comment dans la suite, je parlai de lui lire dans la main. Elle eut un élan : « Ah ! vous pourriez me dire mon avenir ! » qui, définitivement me fixa. Une enfant qui attendait que quelque chose apparût dans sa vie... elle était à point pour l'aventure. Qu'il était déplorable de ne disposer que de deux jours ! Il eut suffi de se baisser pour la cueillir. Naïve, jeune, sentimentale ! Pauvre petit cœur !... Mon Dieu ? le sot mari qui la laissait toute seule !

Je lui dis bonsoir et je me retirai. Le bel homme qui, tout le temps de notre conversation, s'était promené de long en large en nous regardant, se précipita sur-le-champ. Mais elle ne lui resta pas longtemps : car à peine étais-je dans ma chambre que j'entendis son pas dans le couloir ; je sortis pour la saluer : elle me fit un salut sec, entra rapidement chez elle et ferma sa porte à clef. Apparemment la confiance ne régnait point, elle craignait que je n'abusasse de la situation, elle voulait couper court à toute tentative.

« Que c'est désolant ! me dis-je avec ma fougue de page. Tout est admirablement ordonné pour passer une nuit charmante. Et il y faudra renoncer !... C'est là une femme toute neuve ; elle ne peut guère se prendre en deux heures ; elle est un peu farouche : il faudrait au moins huit jours. Désolant !... »

Une autre, une femme si peu que ce fût expérimentée, n'eut point manqué de mettre à profit la disposition si propice et si rare de nos chambres; cela fournissait l'occasion d'une aventure unique, de l'une de ces aventures rêvées qui ne laissent aucune trace. Se rencontrer dans cette solitude, loin de tout, où l'on est inconnu à tous, avec un garçon ni trop vilain ni trop sot (ô fatuité des vingt ans !) l'avoir comme voisin, la nuit ouvrir simplement la porte intérieure de sa chambre, et ne pouvoir être soupçonné par personne !... Et le lendemain, reprendre sa route, avec le souvenir d'une belle nuit, plus belle sans doute, inoubliable à cause des paysages merveilleux au milieu desquels la mémoire la devait placer.

Que n'avais-je pour voisine une telle femme ! Une femme qui eût apprécié la valeur d'exception des circonstances ! C'était à une femme de ce genre qu'hier j'étais persuadé d'avoir affaire, une actrice, pensais-je, et là-dessus s'était élevé mon projet.

Mais au lieu d'une personne légère et adroite, je me trouvais en présence d'une nature vraie, sentimentale, et dans une crise psychologique. Je discernais bien tout ce que j'y gagnais — pas pour ma nuit toutefois (et même, au fond, y gagnais-je, puisque je n'avais le temps de profiter de rien).

Enfin, tant pis. Tant pis, car elle était charmante cette petite. Quelle franchise ! quelle vérité ! Je repensais à notre conversation. Evidemment l'abandon, l'ennui avaient ouvert son cœur, l'avaient disposée aux confidences. Son silence quand je venais de dire une phrase sur l'amour ! Par hasard tomber tout de suite sur la pensée intérieure dont cette vie se nourrissait... Elle pensait à l'amour, sans consentir à se l'avouer peut-être elle l'attendait, rien ne pouvait être plus exact et plus intéressant pour elle que les réflexions que j'avais formulées sur son goût pour la solitude, sur son attente, sur le sentiment qui était au fond d'elle-même... En la connaissant à peine, il s'était trouvé que de suite j'avais exprimé tout son secret, que je l'avais devinée ; j'en étais certain, cela l'avait frappée ; et cette âme naïve et si rêveuse allait s'intéresser à moi parce qu'elle s'était sentie comprise. Délicieuse. Mais il faudrait partir, après-demain !

J'avais mis mes chaussons. J'allais et venais sans bruit, en réfléchissant, à la lumière triste de ma bougie. De l'autre côté de cette cloison, il y avait une femme exquise, elle était seule, je venais de causer avec elle toute la soirée, et dire que ce serait si facile, si facile — une porte à ouvrir — et tellement sans danger ! Moi je resterais là tout seul de ce côté-ci, quand de l'autre côté... Non, c'est une idée à laquelle je ne pouvais pas me soumettre... j'en avais la tête échauffée. C'est que j'en étais amoureux, de ma jolie ingénue ! Quels cheveux ! — une chevelure abondante de créature passionnée ! Quelle bouche, quels yeux langoureux, et ce corps ! exquis, allongé, souple et flexible comme une liane... Adorable !

Je collai mon oreille au mur. Je l'entendais remuer ! J'entendais ces mille bruits mystérieux d'une existence toute proche ; des froissements d'étoffe,

des gestes, des chaises poussées, des pas. Que faisait-elle ? Elle devait se déshabiller, elle était sans doute en jupon et en corset, et je la voyais, les bras nus, le cou nu, les cheveux sur les épaules. Oh ! ouvrir ! la prendre dans mes bras ! Mais jamais je n'aurais osé. Et si je m'y étais décidé, qu'aurait-elle fait ? Elle eût crié, m'eût mis dehors. Sa façon de rentrer chez elle tout à l'heure m'enlevait tous les doutes que j'aurais pu former sur sa vertu.

Je l'écoutais... je l'entendis se coucher, je l'entendis souffler sa lumière. Et je me la représentai au lit, son joli corps allongé sous les draps...

IV

Le lendemain, je me levai à six heures. J'avais bien mal dormi. Je poussai mes volets : un temps admirable ; ma chambre, située au levant, s'emplit de soleil ; tout clairs les murs, le parquet, le plafond de sapin verni brillèrent. Il faisait frais ; cependant je me mis à la fenêtre et je regardai les montagnes en fumant ma cigarette. Que c'était beau, et, si elle voulait, ma voisine, quelle journée nous passerions ! Mais je pensais, aussi, rembruni, que demain soir j'avais rendez-vous à Modane !

Je commençai ma toilette, qui dura une grande heure et que je fis avec une minutie particulière. Qui sait ce qui arrivera aujourd'hui ? pensais-je et longuement je m'ébrouais dans l'eau froide. Puis je regardais le jeune soleil, et dans le matin le ciel limpide comme du cristal.

Que je m'étais levé tôt ! Je n'entendais rien bouger dans le chalet. Je serais volontiers descendu ; ce que je voyais dehors m'attirait : mais je ne m'y résolvais point : ici, j'étais près d'elle, elle était là, étendue dans son lit, derrière cette cloison ; dès qu'elle remuerait, je l'entendrais, elle était là — là ! et cette pensée dans mon imagination s'aiguisait de tous mes désirs, de tout mon espoir, et me donnait un trouble que je préférais au plaisir d'errer dans le plus beau des paysages.

J'avais tiré ma porte de communication qui avait craqué en s'ouvrant, et je tremblais qu'elle n'eût entendu : pourquoi tant de timidité ? J'aimais donc ?... J'écoutais, séparé de sa chambre seulement par l'épaisseur de sa porte à elle. Et je l'entendais respirer : c'était comme si j'eusse été chez elle, j'entendais son souffle ! Elle était là... Couchée !... Elle respirait... Oh ! si j'ouvrais, si j'ouvrais la porte !...

Et je restai, l'oreille collée, à écouter, les yeux hagards ! Combien de temps ? Je l'ignore. Elle dormait, j'entendais sa respiration régulière. Puis elle fit un grand soupir et elle se remua dans son lit ; je compris qu'elle était éveillée. J'avais envie de lui parler, mais je redoutais de lui déplaire en me rappelant tout d'un coup, tout de suite à sa pensée, et aussi je craignais que l'idée que j'étais si près d'elle, que je l'entendais si bien, que j'étais si mêlé à l'intimité de son existence la gênât. Je conservai donc mon immobilité et mon silence, et je continuai à épier passionnément sa vie. La femme de chambre entra. J'entendis un dialogue, et la voix encore endormie et comme brisée de la maîtresse qui dit d'ouvrir les volets, puis qui admira le beau soleil et qui commanda de poser sur son lit le plateau du thé. La femme de chambre sortit. Alors je m'enhardis, maintenant qu'elle avait repris conscience des choses et que ses rêves de la nuit étaient éloignés, je pouvais me rappeler à elle dans toute mon imparfaite réalité.

— Bonjour ! dis-je. Vous avez bien dormi ?

— Oh ! mais, où êtes-vous donc ?... Vous m'avez fait peur. On dirait que vous parlez dans ma chambre. Vous avez donc ouvert votre porte ?...

— Oui, je l'ai ouverte, pour être plus près de vous.

— Et à quoi cela vous avance-t-il ?

— A croire que je suis avec vous, chez vous... Je suis levé depuis deux heures...

— Et que faisiez-vous ? Je ne vous ai pas entendu !

— Je vous écoutais dormir.

— Je ronfle donc ?

— Non. J'écoutais au contraire votre souffle pur comme celui d'un enfant, et je vous adorais comme une enfant.

C'était charmant, ce dialogue à travers la porte. Je me l'imaginais dans son lit, le drap à moitié rejeté, la chemise entr'ouverte, ses beaux cheveux défaits, ses grands yeux regardant l'endroit d'où venait ma voix, et écoutant et me répondant.

Je reprenais :

— Savez-vous qu'il fait un temps miraculeux ?... Il faut vous lever.

— Pourquoi faire ?

— Pour venir vous promener...

— Oh non ! Je suis si bien là, si bien ! murmurait-elle paresseusement.

Et je pensais qu'elle s'étirait, et je voyais en moi-même le joli geste qu'elle devait faire, et j'avais encore une furieuse envie d'enfoncer la porte. Mais je me contenais, et je faisais ma parole caressante pour la supplier de se lever.

— Ah ! la paresseuse ! C'est une honte de rester au lit par un aussi beau soleil. Voulez-vous que j'aille chez vous ? Je vous aiderais à vous lever, je vous habillerais, vous verriez quelle femme de chambre empressée je serais. Oh ! mon bonheur à démêler vos cheveux ! Comme je saurais bien vous lacer ! Et qu'humblement je me jetterais à vos pieds, pour vous mettre vos souliers !...

— Que vous êtes fou !

— Oui je suis fou, je suis horriblement fou... Si vous croyez que ce n'est pas à rendre fou de passer la nuit si près de vous !

— Voulez-vous vous taire !

— Eh bien ! levez-vous ! levez-vous ! Allons nous promener...

— Ah ! non, par exemple ! Me promener avec vous !... Mon Dieu, cela ferait un beau scandale !...

— Laissez donc dire. Venez.

— D'abord, je ne suis pas levée. Le temps que je me lève, puis que je m'habille, je ne serai pas prête beaucoup avant midi.

— Allons donc... Il suffit d'un peu de courage. Allons, une, deux et trois : debout !... Êtes-vous levée ?

— Non.

— J'entre ! J'entre et je vous tire du lit.

— Oh !

— Ça ne vous émeut donc pas ce beau ciel bleu que vous voyez de vos draps ? Ça ne vous donne pas envie de sortir, de marcher, de chanter, de vivre ?...

Enfin je l'entendis se lever. Puis elle alla dans sa chambre en chantonnant. Ce qu'elle fredonnait, ah ! que c'était doux et que c'était rêveur ! Je l'écoutais en retenant mon souffle, j'étais attendri. J'aurais voulu la baiser sur la bouche, sur sa bouche d'où jaillissait une âme si limpide.

Cependant elle était inquiète de ne m'entendre pas bouger et de mon silence. Elle s'arrêtait :

— Qu'est-ce que vous faites ? disait elle tout d'un coup.

— Rien. Je vous écoute.

Mais de me sentir là, tapi dans un coin, invisible et aux aguets, cela lui causait un malaise. Elle n'osait plus remuer, elle n'osait plus chanter, elle n'osait pas faire sa toilette. Elle n'était plus libre. Elle aurait bien voulu que je m'en allasse, et je la compris.

— Ecoutez, dis-je, il faut combien de temps pour vous habiller ? Une heure ?...

— Oui.

— Eh bien, je m'en vais ; je serai dans une heure au bas de la route.

— Bien.

— Vous viendrez ?

— Oui.

— Sûrement ?

— Sûrement.

Et j'allai m'allonger dans l'herbe avec un livre. Je comptais peu sur sa venue. C'eût été trop. Notre conversation de ce matin me semblait pouvoir être considérée déjà comme un grand progrès dans mes rapports avec elle. Et raisonnablement je ne devais pas aller plus vite que je n'avais été. Mais aussi je songeais tristement que demain soir j'avais rendez-vous à Modane, que je ne disposais donc plus que d'une après-midi, d'une soirée et d'une nuit, et que ce délai était fort insuffisant pour venir à bout d'une femme qui n'avait encore jamais eu d'amant.

Comme je le prévoyais, elle ne me rejoignit pas, et je la retrouvai seulement à l'heure du déjeuner.

(*A suivre*). EUGÈNE MONTFORT.

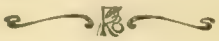

Figures de la Renaissance.

LES AMOURS DE LUCRÈCE BORGIA ET DE PIERRE BEMBO [1]

Cette lettre de Lucrèce Borgia était suivie de vers, écrits en espagnol et qui valaient surtout par le rythme, que je trouve joli et tendre. A vouloir les rendre avec une entière clarté, je risquerais d'en faire évanouir l'âme légère :

Je pense que, si je mourais
Et qu'avec mon mal finisse
Mon désir,

Tant grand amour finirait,
Que le monde entier s'endormirait
Inerte et froid.

Aussi bien, souvent
Mourir me tarde, en cet état
Si doux,

Et je dois, usant de raison
Penser à ma gloire, dans le feu
Dont je peine.

Si aiguë est ma souffrance,
Et si bien mort, mon espoir,
Que ne peux ni réveiller l'un
Ni faire s'apaiser l'autre !

FF représentait les initiales sous lesquelles il était convenu entre eux qu'elle se désignerait en parlant d'elle-même, ainsi que nous l'apprenons d'un billet qu'elle adresse à Bembo, et que voici dans sa teneur incorrecte et mystérieuse :

« Mon Monsieur Pierre. Vous désirez apprendre ce que je pense de votre ou plutôt de notre cristal (car véritablement on peut l'appeler ainsi) Eh bien ! je ne sais rien en dire et trouver que ceci : qu'il est conforme d'une conformité extrême et peut-être jamais égalée. Et que ceci suffise et que ceci vous serve d'évangile perpétuel !

« *A partir d'à présent, mon nom sera FF.* (Questo da qui avante, serra el mio nome FF.) »

Bembo était encore à la Villa Strozzi. Ce fut Hercule Strozzi qui reçut de Lucrèce la commission de faire tenir ces lettres à son ami, mais celui-ci mit à

1 Voir la *Revue Bleue* du 13 Mai 1905.

s'en acquitter assez peu d'empressement. Il surveillait d'un œil un peu fâché les progrès de Bembo dans le cœur de sa future duchesse et tout ce manège amoureux, où il n'était invité qu'à titre de confident, ne l'enchantait qu'à demi. Lui aussi avait composé des vers latins pour elle, lui aussi avait laissé voir combien il était sensible à sa beauté. Etait-il équitable que Pierre Bembo usât des commodités de son amitié pour se faire aimer, derrière son épaule ? Un tel procédé fleurait vaguement la tromperie et l'abus de confiance. Strozzi n'eût pas été homme et surtout poète, s'il eût senti autrement.

— « Hier soir, en descendant dans la cour, lui écrivait Bembo, on m'a remis ces Lucrétiennes lettres, dont je te demandais des nouvelles. Ah ! maltraités des dieux, soient ceux qui portent les courriers avec tant de négligence ! M'avoir laissé privé si longtemps d'une si belle lettre. Je ne te cache pas que j'avais reconnu sur l'adresse l'écriture de Lucrèce. Mais toi, pourquoi ne m'en disais-tu rien ? Est ce que, par hasard, la jalousie t'aurait piqué ? Tu voulais sans doute, homme admirable, par ton silence diminuer ma joie ? Eh ! je flaire la vérité. O mon Strozzi, elle ne t'a pas écrit, à toi ? Mais t'imagines-tu que je sois sans jalousie, lorsque je me représente ton air, lorsque je te sais près d'elle comme Hercule à côté d'Iolas ? Ah ! lorsque ces pensers m'entrent dans le cœur, tout me devient vil et odieux : le repos, la campagne, la villa, les lettres et les Muses. Je me déplais à moi-même. »

De l'explication que Strozzi et Bembo durent avoir ensemble, à ce sujet, je retrouve un écho charmant dans ces lignes de Lucrèce :

« Plus je pense, écrit-elle à Bembo, plus je pense à ce que vous a dit votre ami, qu'il ne voyait d'autre remède à son mal que de désespérer et plus sa résolution là-dessus me plaît et me semble de circonstance, — toujours. »

A partir de ce moment, Bembo évita de se confier trop à Hercule Strozzi. Du reste, dès le début, pour dérouter les soupçons, Bembo avait certainement noué une petite intrigue amoureuse avec Angèle Borgia. Il n'était pas difficile de persuader à une jeune fille, pourvue de beaux yeux comme celle-là et qui avait du tempérament, qu'elle était aimée à travers une autre et le poète n'était pas de ceux qui éprouvent grande répugnance à en donner ces furtives preuves, que sont des baisers, au seuil des portes ou des serrements de mains émus. Dans les lettres qu'elle recevait pour toutes les deux, elle s'attribuait naïvement le meilleur et pensait que les politesses revenaient à Lucrèce. Et cependant Lucrèce seule savait ce qu'il fallait penser et lire. Lui affectait de les confondre inextricablement dans sa passion, qu'il avait voulu symboliser dans ce petit bijou, dont il a été question plus haut et où leurs deux initiales L et A etaient entrelacées.

Grâce à ces précautions, il pouvait se montrer quelquefois au palais, à titre de visiteur et d'ami.

« Les cordes de violon que tu m'as envoyées, écrit-il à son frère Charles, ne valaient rien. Jacques de San Secondo les a essayées devant moi, en présence de la duchesse. Quant à celle-ci, j'ai de grandes raisons de lui être attaché, car j'en ai eu bien des marques d'honneur et bien des caresses. De jour en jour, elle est pour moi plus gentille, et elle a surpassé longuement mon attente, qui était grande, après les rapports que m'avaient faits d'elle plusieurs personnes, mais principalement notre Messer Hercule. »

Sur ces entrefaites, survint la mort foudroyante et mystérieuse d'Alexandre VI. Bembo courut au palais, pour offrir ses consolations, mais, dit-il, dès qu'il la vit, abîmée et pleurante, parmi les ombres et les noires draperies, il ne sut plus ce qu'il venait dire et s'en fut, muet, l'âme toute bouleversée de pitié. Ces ombres, ces noires draperies, cette femme qui pleure font tableau. Il y a un peu, nous aurions déjà pu le remarquer, de l'âme de Racine chez le poète italien.

Il aurait pu craindre que cette catastrophe, qui laissait son amie sans défense, ne l'eût fait réfléchir et détournée de son périlleux amour. Il n'en fut rien, ainsi qu'en témoigne cette lettre de Bembo, datée du 22 août 1503 : « Il faut bien que je vous écrive pour vous remercier de votre visite d'hier. Vous avez daigné venir jusqu'à ma maison, me voir dans mon petit lit de malade, me remonter, me tenir compagnie pendant un bon moment. Aucune parole de reconnaissance ne saurait vous payer d'une grâce aussi infinie. Votre vue m'a ôté toute trace de fièvre et a chassé mon mal, comme eût fait une de ces célestes essences, qui, de leur seul toucher, rendent la santé. Et vous y ajoutâtes vos chères et douces paroles, pleines d'amour, de joie et de réconfort. J'en garderai à jamais la mémoire. »

Cependant si secrètes qu'il eût cru les tenir, les amours de Bembo avaient fait du bruit. Les amis du poète en étaient préoccupés. On en causait à la petite cour d'Urbin, où l'on s'intéressait d'autant plus à lui que les femmes y dominaient. Le Duc était tourmenté de la goutte : c'étaient la Duchesse Elisabeth, née Gonzague, et sa belle-sœur, Emilia Pia, issue de la maison de Carpi, et veuve du comte de Montefeltre, qui dirigeaient ces fameux salons littéraires que le comte Balthazar Castiglione a immortalisés dans son livre du *Courtisan*. Y amener Bembo était une jolie conquête, lui ôter du cœur sa passion représentait une intrigue délicieuse bien propre à tenter des femmes d'esprit, dont l'âme était inemployée,

seul à discuter subtilement de problèmes sentimentaux. La comtesse Emilia l'en chargea. Les bonnes raisons ne lui manquaient pas, car elle savait que le poète courait de vrais dangers à Ferrare. Elle connaissait trop le caractère sournois de son cousin Alphonse, le mari de Lucrèce, pour douter que le jour où il croirait avoir des motifs d'être jaloux, il hésiterait à tuer.

Certes une femme charmante que Madonna Emilia, comme on l'appelait. Vive, intelligente et tendre, elle portait toutes ces qualités dans ses yeux, et s'entendait merveilleusement à inspirer aux hommes ce genre d'affection qu'ils se défendent d'appeler amour et qui est tout de même un peu plus que l'amitié. Un léger embonpoint, dont elle plaisantait la première, lui servait d'excuse, pour se prétendre moins aimable et pour arrêter d'un sourire au fond mélancolique des aveux que sans doute elle n'eût pas été fâchée d'ouïr.

— « Je sais, écrivait-elle à Bembo, que vous n'appréciez pas beaucoup les grosses dames, surtout quand elles ne sont pas très grandes », ce à quoi le poète répondit qu'il n'avait cessé d'honorer les personnes d'esprit élevé et ingénieux comme le sien, et continuant sur le même ton, à propos des allusions malignes qu'elle avait glissées dans sa lettre, il ajoutait :

Pour ce qui est de la nouvelle entreprise dans laquelle je me serais jeté et qui m'occuperait l'âme, au point que tout le reste me serait devenu indifférent, je vous serais obligé de vous en expliquer plus clairement, si vous voulez que je continue avec vous cette douce dispute. Comme je n'ai pas assez d'imagination pour deviner de quoi il s'agit, je prends le parti de me taire. Je ne répondrai pas davantage à l'endroit de votre lettre, que vous dites de nature à m'avoir un peu troublé, car je pense que vous avez voulu seulement plaisanter. »

Il alla cependant, sur l'invitation qu'elle lui en avait faite, passer quelques jours chez elle. En revint-il avec des préoccupations, c'est probable, quoique aucune ne fût encore assez forte pour le disposer à renoncer à son amour. Mais bientôt lui arrivèrent de mauvaises nouvelles de son jeune frère Charles, qu'il affectionnait tendrement, et qui était tombé très malade.

Il monta au palais, pour faire ses adieux à Lucrèce. Un pressentiment l'avertit ce jour-là que quelque chose était changé et qu'il ne la reverrait peut-être plus. Leur entretien eut ce ton de douceur triste, où tournent de telles causeries, quand c'est le cœur ouvert d'une fraîche blessure qu'on se parle. Au moment de partir, apercevant un volume de la Bible, il le prit et l'ouvrit pour y chercher comme c'était dans les anciens temps la coutume, des présages sur leur mutuel avenir et ses yeux tombèrent sur ce verset mélancolique :

« *Il s'est endormi avec ses pères et ils l'ont enseveli dans la cité de David.* » De qui s'agissait-il ? De son frère ou de leur amour ? De l'un et de l'autre. De Venise, Bembo écrivit à Lucrèce :

« Mon pauvre bonheur déjà si traversé vient de se changer en ombre noire : mes présages et les vôtres se sont trop réalisés. Messer Carlo, mon seul et aimé frère, s'en est allé au ciel avec la plus grande part de mon cœur, et quand je suis arrivé ici, je l'ai trouvé non seulement mort mais enterré, ainsi que me l'avait annoncé ce verset de la Bible. Rien ne pouvait me frapper plus mortellement. Il prenait dans ma vie mes peines pour les faire plus légères, et mes joies, il me les rendait plus suaves et toutes parfumées de la fleur de sa jeunesse. Je ne m'en irai pas d'ici, de quelques jours au moins, pour ne pas laisser tout à fait abandonné mon vieux et désolé père. Je ne vous dirai donc rien de mon retour, sinon que j'ignore quand il aura lieu. »

Il ne revint pas, quoique, longtemps encore dans toutes ses lettres, il annonçât son retour. Probablement, son départ avait fait sortir des paroles redoutables et brusquement éclairé les périls qu'il eût courus, en reparaissant dans une ville où ses imprudences avaient été publiques. Des années s'écoulèrent ; ce qu'il y avait de trop ardent dans leur passion se consuma, dans l'absence. Lucrèce devint mère plusieurs fois et Bembo dut l'en complimenter. Peu à peu s'éteignirent, dans leur correspondance, les mots trop enflammés et, sans qu'ils s'en doutassent presque, le juvénile amour se métamorphosa en une sincère et très pure amitié.

Bembo écouta les conseils de Madonna Emilia et se retira à Urbin. Du reste, il vieillissait, il fallait qu'il songeât à son avenir. C'est alors qu'il forma le projet d'entrer dans l'Eglise. Chacun là-bas s'employa pour lui faire obtenir des bénéfices.

Tout de même, les souvenirs de Ferrare et de l'amour dont il s'était exilé revinrent le visiter quelquefois. Certain soir, en tisonnant dans son cœur, il y ralluma pour quelques heures avec attendrissement le gentil visage d'une bonne fille, qu'il avait aimée un peu, trompée un peu, qu'il n'était pas très sûr de n'avoir pas aimée en croyant la tromper et il se mit à écrire à Angèle Borgia :

« Eh bien ! Madame. A, vous souvient-il de moi jamais ? Je veux croire que oui, malgré toutes les apparences, parce que cette croyance allège un peu la mélancolie que je ressens de ne pouvoir plus être avec vous. J'ai assez rarement de vos nouvelles, ce qui me fait supposer que votre mal d'estomac vous occupe plus souvent qu'il ne faudrait. O mal fastidieux et cruel, comment a-t-il le cœur de tenir au

lit une si belle, si délicate, si gentille dame que Madame A ? Tu devrais avoir honte, injuste et vilain mal que tu es. Laisse-la donc et ne la tourmente plus. Elle est mienne, car je l'aime et l'honore plus que mon existence. Il n'est pas convenable que tu touches à ce qui m'appartient. Tu as tant d'autres dames à occuper, au lieu de venir poser ta désagréable et vilaine main sur celle que je chéris uniquement. S'il te faut ennuyer l'un de nous deux, que ce soit moi. »

D'Urbin, Pierre Bembo passa à Rome, où il remplit plusieurs années les fonctions de secrétaire de Léon X. Lucrèce lui recommanda là-bas diverses affaires, où il mit tout son zèle et toute son application. La dernière lettre qu'il lui écrivit est datée de Bologne, du 13 octobre 1517. Elle est ainsi conçue : « Etant venu jusqu'ici et ne disposant pas de loisirs assez longs pour pousser plus loin, j'ai tenu au moins avec ces quelques lignes à offrir mes respects à votre Seigneurie et à lui rappeler que je suis toujours pour elle ce bon serviteur que j'ai le devoir d'être, que je n'ai jamais cessé d'être, que ni longueur de temps, ni changements de fortune ne modifieront jamais, et qui ne désespère pas de voir revenir des jours plus heureux, où il lui sera loisible de la visiter et de la servir encore. »

II

Bembo parti, Hercule Strozzi brigua très probablement sa succession.

Paul Jove prétend qu'il était boiteux et d'un visage sans grâces, ce qui ne l'empêcha pas, ajoute-t-il, d'avoir beaucoup de succès près des femmes.

Peut-être étaient-elles attirées vers lui par quelqu'une de ces marques, dont le destin désigne à l'avance ceux qui doivent être sa proie.

Quoi qu'il en soit, et même en rejetant avec la plupart des historiens le témoignage de Jove sur sa laideur, ce qui frappe, en examinant ses œuvres et son existence, c'est je ne sais quoi d'incohérent dans son caractère. A des gaîtés trop franches et quasi maladives succèdent de mornes rêves. Il est plus inquiet que tendre ; il a des sentiments compliqués, il entre un peu de pose dans ses amours ; il ne sait bien ni ce qu'il aime, ni ce qu'il veut, mais il veut nerveusement : il laisse échapper la bonne occasion, faute de se décider et saisit la mauvaise pour se rattraper. C'est un drôle d'être, que le malheur réclame ; au demeurant, bien élevé, plein de noblesse et de talent.

Dans une juvénile épître à Bembo, il confesse qu'il regrette le temps où les hommes allaient chercher les femmes sous les buissons et où il aurait été impoli pour eux de ne pas tout entreprendre. « Heureux s'écrie-t-il, ceux à qui il fut donné de naître en ce temps-là, et de jouir de tant de commodités. Et maudit des dieux soit le premier qui s'avisa de séparer un champ d'un autre champ et décida qu'à l'avenir chacun coucherait dans son lit ! On ne connaissait alors ni mari ni femme ; chacun convolait à sa guise ; le gazon fournissait le lit, l'arbre donnait l'ombre et l'on s'endormait au murmure de l'eau courante. »

Ailleurs il écrit : « Est-ce Napé que j'aime le mieux ? Ne serait-ce pas Néère ? Napé m'est chère, mais Néère aussi. Je les affectionne également et leur tendresse pour moi est égale. Tantôt je vis tout en l'une et tantôt tout en l'autre. Je vis en l'une et en l'autre à la fois, mon amour les confond, il n'y en a plus qu'une et c'est la même. Embrasse-moi, Néère ; Napé, m'embrassera aussi et ce que tu me donneras, Napé, la belle Néère me le donnera aussi. »

Je crois qu'il s'est peint fort exactement dans ce petit poème et qu'il aima toujours deux femmes à la fois. Aussi devait-il être dupe et victime à la fin de son âme ambiguë.

Il s'en doutait un peu. Ceux qui doivent mourir de mort tragique en sont avertis par leur propre cœur mystérieux, dont les mouvements leur échappent. Ils marchent dans l'obscurité que leurs actes sans règle engendrent.

Hercule Strozzi était persuadé qu'il mourrait jeune. « Je disparaîtrai bientôt et ne laisserai pas à mon tombeau un nom bien sonore... Je quitterai la coupole du ciel et serai transporté, ombre heureuse, aux Bois Elyséens. Là un printemps perpétuel développe des herbes parfumées ; là les chênes rudes portent le doux miel ; par les joyeux gazons susurrent et bondissent les sources ; une brise câline ventile les cheveux des arbres. Des multitudes d'oiseaux gazouillent dans les ombrages : Linus couronné de laurier conduit avec Orphée les danses ; Sapho y mène ses compagnes : à travers leurs essaims erre le léger Amour. Furtivement se glisse Cythérée qui montre les cachettes. C'est là-bas que tu me retrouveras, quand Lachesis aura fini de tisser mes années : alors tous les deux, abrités du malheur, nous nous remémorerons ensemble nos secrètes amours ! »

Strozzi fit certainement la cour à Lucrèce, à qui il a dédié, pour qui il a composé officiellement plus du tiers de ses poésies, sans compter peut-être quelques-unes, dont il a dissimulé la destinataire. Et ce ne fut pas chez lui basse courtisannerie : Strozzi était riche et considérable, à Ferrare, où il occupait les plus hautes magistratures. Sa qualité de président des douze sages lui donnait des pouvoirs qui correspondraient chez nous à ceux d'un maire ou d'un prefet de police et, comme tel, il avait édicté et mis en vigueur des règlements sanitaires qui avaient sauvé la ville de la peste. Il était sans ambition et ne gardait ses emplois que pour être agréable à son

père. Enfin le duc Alphonse ne pouvait voir que d'un mauvais œil tous ces poètes mondains qui soupiraient en latin après sa femme. Il en avait supporté un. C'était bien suffisant. Maintenant qu'il était débarrassé de Bembo, il lui aurait fort déplu que la même histoire recommençât avec Strozzi.

Tout occupé pour sa part de travaux de mécanique et d'inventions pour perfectionner son artillerie, qui était alors la première du monde, très absorbé aussi par la politique, Alphonse n'avait guère la tête aux plaisirs de la littérature ou de la conversation. Volontiers ils s'en fût passé s'il avait osé, mais c'était une tradition de sa maison et il eût rougi de paraître n'y rien entendre. Et quoi qu'il n'y eût aucun goût, il savait tout de même, par l'habitude que donne une éducation princière, distinguer les gens de mérite. Il savait régner.

C'est ainsi qu'il montra toujours de l'estime à l'Arioste : celui-là au moins, quoique de bonne famille, observait la différence des rangs, aimait prudemment des femmes de son monde et ne venait pas papillonner, à l'étourdie, autour de la duchesse ou des autres grandes dames, tandis que ce malheureux Strozzi ne manquait pas une occasion de se jeter sottement au travers de toutes les inclinations de son maître.

Non seulement il trouvait le moyen de l'irriter par ses assiduités déplacées près de Lucrèce, qui l'écoutait et semblait se complaire en sa société, mais encore il était devenu l'amant d'une belle et spirituelle personne, sur laquelle, lui, Alphonse, avait jeté les yeux, Barbara Torelli, veuve d'Hercule Bentivoglio, Strozzi avait même une fille de sa maîtresse, lorsqu'il décida de l'épouser. Ce mariage acheva de provoquer la rage du Duc. Celui-ci ne dit rien ; sa dignité l'empêchait de parler, mais treize jours après, on retrouva, un matin, en face de l'église Saint-François, à cent pas de son hôtel, le cadavre du poète, troué de vingt-deux blessures, le visage horriblement mutilé, et ses cheveux, qu'il portait longs, arrachés et répandus sur le sol boueux de sang.

Et dans cette Ferrare, où la justice était si exacte et la police si perspicace, à l'ordinaire, on ne retrouva jamais les mystérieux meurtriers.

Personne n'y fut trompé. Les hommes se turent. Seules les courageuses femmes dont il avait été aimé se levèrent, et sous les yeux mêmes du tyran, hautaines et dédaigneuses, conduisirent les funérailles.

Barbara Torelli, ne pouvant nommer l'assassin fit mieux, dit G. Carducci, elle le montra du doigt au peuple, dans ce sonnet que le grand poète italien contemporain proclame le plus beau sonnet de femme, qui ait jamais été écrit, et dont voici une impuissante traduction :

« Eteinte est la torche d'amour ; le dard, l'arc, le carquois sont brisés et toute sa puissance. La mort cruelle a renversé l'arbre à l'ombre duquel, tranquille, je dormais.

« Puisque je ne puis entrer avec lui dans l'étroite fosse où le destin l'a conduit, lui, que depuis treize jours à peine Amour avait lié avant la grande blessure.

« Je voudrais au moins avec ma flamme réchauffer sa froide glace, alimenter de ma plainte sa poussière et lui rendre une sorte de vie.

« Je voudrais intrépide, le montrer ainsi à celui qui a rompu le cher lacet et lui crier : « Voilà, monstre cruel, ce que peut l'amour ! »

A côté de l'amante échevelée, voici la sœur silencieuse : Lucrèce Borgia, duchesse de Ferrare, recueillit avec piété les vraies cendres de son ami, celles chaudes encore de son âme, ces poésies où restait le son de sa voix et toutes tremblantes encore des inquiétudes de son esprit et, par une pensée délicate, elle voulut que celles du père, du vieux et volage Vito Vespasiano leur fussent réunies. Elle s'adressa, pour sculpter l'urne idéale et composer le reliquaire, au noble imprimeur de Venise, Alde l'ancien, Alde le romain, comme il s'appelait lui même. Et le grand et probe ouvrier, qui fut aussi un grand poète, sut trouver dans son cœur d'ami et dans sa mémoire d'épigraphiste quelques-uns de ces mots latins si beaux, si désolés et d'un tel prolongement funèbre, qu'ils semblent les seuls à pouvoir être entendus des morts.

ALFRED POIZAT.

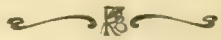

LA VIE LITTÉRAIRE

Livres de critique

ANDRÉ LE BRETON. *Balzac* (A. Colin, éditeur). — HENRI LICHTENBERGER. *Henri Heine, penseur* (Felix Alcan, éditeur). — ÉDOUARD SCHURÉ. *Histoire du Lied*, Perrin, éditeur). — JULES LEGRAS. *Henri Heine, poète* (Colin, éditeur). — MAURICE MURET. *L'Esprit juif* (Perrin, éditeur).
EMILE DESSIGNOLE. — *La Question sociale dans Emile Zola* (C. Clavreuil, éditeur).

Devrons-nous dire : livres de critique littéraire, ou études d'histoire littéraire ? Certains critiques retraités distinguent. Et, maniaques de classification et de hiérarchie, ils donnent à l'histoire littéraire un rang que la critique littéraire, à les entendre, ne mérite plus depuis qu'ils ont cessé d'en faire. Ce sont là distinctions trop subtiles ou trop naïves. La critique n'existe que si elle est de bonne histoire littéraire, et l'histoire littéraire ne vaut qu'autant qu'elle est de bonne critique.

M. André Le Breton, excellent historien du roman

français est un excellent critique de Balzac. Au surplus, M. André Le Breton a écrit sur Balzac un de ces livres pour ou contre lesquels on ne peut rien dire vigoureusement. Livres parfaits, parce qu'ils sont sans défauts. Livres un peu subalternes, parce qu'une personnalité ne s'y révèle pas. Mais, au fond, ai-je raison de dire qu'une personnalité ne s'y révèle pas ? Une personnalité se révèle à nos yeux par les exagérations de sa sensibilité. Si M. André Le Breton avait placé Balzac au-dessus de tous les écrivains des siècles récents, s'il en avait fait sans restriction le génie, le surhomme que quelques-uns se complaisent à apercevoir en lui, nous discuterions avec véhémence et M. André Le Breton tirerait quelque bénéfice de son erreur. Si au contraire, M. André Le Breton avait dénigré, avait rabaissé Balzac, l'avait ravalé, nous discuterions encore avec force, et M. André Le Breton, lui, ne serait pas oublié dans cette discussion, profiterait de l'avantage qu'il y a toujours à susciter des querelles entre les hommes qui ont lu et qui s'appliquent à penser. Émile Faguet a écrit sur Balzac une étude injuste et parfois cruelle. On se souvient de cette étude sur Balzac, plus que de tant d'autres d'Emile Faguet qui sont plus profondes, et qui sont plus équitables. M. André Le Breton, étudiant Balzac, est l'équité même parce qu'il est l'impersonnalité même. Nous ne parvenons pas à savoir s'il aime ou s'il n'aime pas Balzac. Sa critique est un procès-verbal. Il n'en est pas de plus minutieux, de plus exact, de plus complet. M. André Le Breton ne juge pas. Il note. Il note tout, absolument tout. Il a une bonne foi et une clairvoyance effroyables. Il a une perspicacité terrible. Il a une épouvantable et glaciale équité. Il cite des faits, des faits. Il constate. Il constate. Il ne déforme ni ne travestit. Il observe et il écrit ces observations comme on marque des coups. N'y a-t-il point dans cette sincérité impassible la manifestation d'une personnalité intéressante entre toutes par son équilibre? Je veux ajouter, n'y a-t-il point là la manifestation d'une personnalité essentiellement française? Clarté, ordre, méthode, logique, M. André Le Breton a toutes ces qualités éminentes. Ah! que ne leur ajoute-t-il un peu de fantaisie! Mais M. André Le Breton manque cruellement de fantaisie! Il fait exprès de manquer de fantaisie. Il est l'homme qui sait tout et qui dit seulement ce qu'il sait. Il est l'homme qui contrôle imperturbablement tout ce qu'il dit et tout ce qu'il sait. Il est l'homme qui ne se trompe jamais. Homme et critique admirables et épouvantables! Ce savant nous déconcerte en nous stupéfiant. Tout mesurer, tout peser, avec cette gravité que rien n'émeut. Avoir la même indépendance, hélas! cela revient à dire avoir la même indifférence, soit qu'il analyse l'homme que fut Balzac, ou les origines du roman balzacien, ou la genèse et le plan de la *Comédie humaine*, ou l'observation dans la *Comédie humaine*, ou les chefs-d'œuvre d'art réalistes ou les excès d'imagination, ou le pessimisme, ou la surproduction, ou l'influence .. Cela est beau et cela est atroce. M. André Le Breton est impassible lorsqu'il écrit tous ces chapitres, comme il l'est, oui, exactement, comme il l'est lorsqu'il établit la liste par ordre chronologique des œuvres qui composent la *Comédie humaine*. M. André Le Breton n'est point poète, M. André Le Breton n'est point rêveur, M. André Le Breton n'a point d'enthousiasme et il n'a point de haine, M. André Le Breton n'a point d'imagination. M. André Le Breton est le Bædeker de la littérature romanesque. Il nous guide avec une sûreté que Bædeker lui-même lui eût enviée.

Mais par instants, c'est la vengeance du héros littéraire — qu'il ne mesure pas, qu'il mensure — Balzac l'entraîne à son insu. Et il semble que M. André Le Breton sente bien, lui aussi, que Balzac est une individualité gigantesque, titanique, que des critiques méticuleuses ne diminuent pas. La phrase alors frémit intérieurement. Mais cette exaltation ne dure pas. M. André Le Breton reprend sa plume comme on prend un instrument chirurgical. Il est calme au plus haut point. Il ne critique pas. Il opère !

L'opération réussit merveilleusement. Et Balzac n'en meurt pas de ses suites, car il est très fort.

Et le livre de M. André Le Breton est un beau livre, patient, implacable parce que sans injustice au reste, plus dangereux pour Balzac, bien que Balzac y résiste, que s'il était injuste. Assurément M. André Le Breton ne nous révèle pas Balzac. Nous le connaissions déjà. Nous avions entendu parler de lui. Nous étions presque capables de dire ses qualités avec ses défauts. Au moins l'enquête persévérante de M. André Le Breton remplace tous les documents que nous possédions. Et je crois que, malgré toutes les restrictions circonstanciées, l'impression du génie de Balzac reste, s'affermit, s'accentue. M. André Le Breton conclut : « Il a laissé l'œuvre la plus vaste qu'aucun romancier ait édifiée, mais à cette œuvre on hésite à donner le nom d'œuvre d'art parce qu'elle est demeurée à l'état d'énorme ébauche et surtout parce qu'il ne s'en dégage rien ou presque rien de grand, de noble. Elle n'est point de celles qui nous inspirent, selon la vieille formule, « des sentiments bons et courageux » et il est, en somme, presque aussi difficile d'aimer Balzac que de ne pas l'admirer. » C'est la seule « phrase » que contienne le livre de M. André Le Breton, où il n'a mis que des idées ou des faits. Et ce sont les derniers mots qu'il écrivit. Il n'a pas insisté. Il sentait qu'il ne devait pas insister. Admirons donc Balzac autant que M. Le

Breton l'admire. Ce n'est pas difficile. Il nous sera facile de l'aimer un peu plus.

*
* *

Je crois que nous commençons à bien connaître Henri Heine, son caractère et son œuvre. Je ne sais pas si M. Henri Lichtenberger nous apporte sur lui beaucoup de renseignements nouveaux et beaucoup d'idées nouvelles. Il précise ceux que nous avions déjà. Il approfondit celles que nous avions déjà. Riche de faits, nourri d'idées, il a cette clarté qui sera toujours le charme souverain des études critiques. Disons tout simplement que ce livre sur *Henri Heine penseur* est de la lecture la plus agréable. — Il est un style dépouillé de tous ornements, sans artifices et sans prétentions, un style nu si l'on peut dire et impersonnel, mais limpide, facile, aimable, élégant par sa simplicité même, et attrayant, avenant, sans qu'on sache dire pourquoi il l'est. M. Henri Lichtenberger a écrit son livre sur Heine dans ce style qui ne s'en fait pas accroire. On le lit avec l'ardeur la plus vive, sans le quitter un instant, comme on ferait d'un roman qui ne serait pas ennuyeux.

Déjà on nous avait prodigué les explications sur le génie contradictoire de Heine. Edouard Schuré dans son *Histoire du Lied* écrivait naguère : « Henri Heine est un génie à double face. D'un côté, on y trouve une sensibilité ardente, subtile, féminine, d'une exquise délicatesse, de l'autre, un esprit infernal, une ironie maligne et sauvage qui, de ses flèches empoisonnées, frappe l'ennemi droit au défaut de la cuirasse, tantôt une tristesse suave et rêveuse, tantôt un rire méchant et cynique, ici l'ange, là le démon.

D'un côté, de l'autre. Tantôt, tantôt ! Ici, là ! Balancement inévitable quand on parle de Heine.

Heine, tel que son œuvre, sa vie, et l'étude de M. Henri Lichtenberger nous le montrent, est le type du déraciné qui n'a jamais pu parvenir à l'équilibre, à l'harmonie, au triomphe de la personnalité, comme un Gœthe ou un Richard Wagner. Heine est représentatif de toute une classe d'hommes voués au malheur parce qu'ils n'ont pu se trouver, dirait Barrès, ni une patrie, ni des ancêtres, parce qu'ils n'ont pas de *terre* ni des *morts* et parce que, en eux-mêmes, il y a conflit incessant et torturant entre des instincts, des désirs, des pensées qui sont antinomiques. Cet état *d'anarchie* crée un état de névrose ou un trouble physiologique qui active encore la dissociation, la dissolution et incline l'être vers la douleur, vers le pessimisme, vers la mort. « Heine, dit M. Lichtenberger, est, à certains égards, un vaincu de la vie qui confesse finalement la banqueroute de ses plus hautes espérances et s'incline vers un nihilisme douloureusement ironique. Son individualité toute entière porte les stigmates de la cruelle névrose, de cette « femme noire » qu'il a chantée dans son *Lazare* et dont le baiser mortel fit de son corps « un cadavre où l'esprit est prisonnier. »

Déraciné, Heine l'est à tous les points de vue. Il est né juif, et le christianisme l'attire. Il devient panthéiste et raille toutes les religions. Ensuite le sentiment religieux se ranime en lui. Est-ce tout? Né Allemand, il s'exile de sa patrie, vient à Paris, s'y francise autant qu'il le peut, ne devient pas Français, est renié par les Allemands, et tout en criblant sa patrie de sarcasmes, la regrette toute sa vie. En politique, il est démocrate, révolutionnaire, socialiste. Pourtant nul n'est plus aristocrate, plus méprisant pour « la canaille », nul n'est plus épicurien, plus raffiné, plusdilettante. En amour, il est un sentimental éperdu — et ainsi, comme il est Allemand ! il est tout Allemand ! — il croit avec une candeur adorable à la sincérité de l'amour et au même moment, il raille cet amour, et il le blasphème. Sa sensibilité de poète est en contradiction avec son intelligence foncièrement sceptique, critique et désenchantée. Et c'est pourquoi la note sarcastique et la note sentimentale sont presque simultanées dans Heine.

Et chez ce sentimental qui est aussi le plus amer des rationalistes, il y a un sensuel qui glorifie la chair avec une magnificence, une somptuosité et une naïveté dignes du *Cantique des Cantiques*. C'est le Heine juif, le Heine oriental qui apparaît là.

Si les jugements sur Heine sont contradictoires, si autour de lui les polémiques âpres persistent, est-ce donc étonnant ? Heine est le protéisme même, la contradiction personnifiée. Sa personnalité est faite de tant de personnalités ! Tous peuvent donc le renier. Et tous peuvent donc se l'approprier. Et en fait, Heine a été tour à tour acclamé et renié par tout le monde. Le juif Heine a contre les juifs des paroles d'une cruauté terrible. De ceci les antisémites le peuvent remercier. Mais, comme le montre très bien M. Henri Lichtenberger, ce même Heine qui parlait en ces termes de ses coreligionnaires : « Les Juifs sont ici comme partout d'insupportables et sales brocanteurs », sent d'autre part, à de certains moments, l'âme de sa race vibrer en lui. Vers la fin de sa vie surtout, la maladie semble « raciner » ce déraciné, lui faire retrouver sa terre et ses morts. Son cœur saigne de pitié, dit M. Lichtenberger, et frémit de la plus sincère indignation lorsqu'il songe « à la grande douleur juive », au martyre séculaire de son peuple. Dans *Almansor*, dans le *Rabbin de Bacharach*, il s'élève avec passion contre le fanatisme religieux qui persécute et proscrit la race juive. Il affirme qu'il se fera volontiers le champion enthousiaste des Juifs et de leurs revendications d'égalité

sociale, que « dans les temps mauvais qui vont certainement se préparer, la populace allemande entendra sa voix retentir jusque dans les tavernes et les palais allemands ». Il écrit à son ami Moser : « Tu me parles de la *société*. Penses-tu que la cause de nos frères me tienne moins à cœur que par le passé? Tu te trompes dans ce cas, énormément. Bien que les maux de tête m'accablent, je n'ai pourtant pas cessé d'agir : « Que ma main droite se dessèche si je t'oublie Ieruschalaim ! » ces paroles du psalmiste seront toujours les miennes ». Rien ne montre mieux, du reste, dit M. Lichtenberger, « la solidité des attaches par lesquelles ce juif incrédule tenait à sa race que les dégoûts et les rancœurs que lui causa sa conversion officielle au christianisme. » Mais de ce fait que Heine fut juif, chrétien, panthéiste, il se trouva isolé, et juifs, chrétiens et autres le considérèrent souvent avec défiance, sinon avec mépris.

Il ne fut pas moins isolé, homme politique. On ne comprenait guère qu'il alliât son socialisme au culte de Napoléon. « Avec Napoléon, disait Heine, s'est éteint le dernier héros, et le nouveau monde des épiciers respire à l'aise, comme délivré d'un cauchemar brillant. Sur la tombe impériale s'élève une ère bourgeoise et industrielle qui admire de tout autres héros, par exemple, le vertueux La Fayette ou James Watt, le filateur de coton. » Et puis Heine, le démocrate, n'oublie pas qu'il est artiste. Et artiste, il redoute le socialisme qui sera la fin de toute poésie. « Pourquoi chantes-tu la rose, aristocrate ! dit Heine. Chante la pomme de terre démocratique qui nourrit le peuple ! » Ainsi va Heine dans tous les mondes de la pensée, toujours contradictoire et toujours sincère. Toujours sincère, mais toujours contradictoire parce que, déchiré entre sa sensibilité et son intelligence, il n'est point parvenu à l'équilibre intérieur.

Heine était un malade. M. Lichtenberger voit en lui un représentant supérieur de la décadence. « Cette anarchie des instincts élémentaires surexcités et finalement dissociés, cet affaiblissement du pouvoir central, régulateur et modérateur, cette dissolution de la personnalité, cette désagrégation de la synthèse mentale, qu'est-ce autre chose que la décadence? » Là gît peut-être l'idée la plus originale du livre de M. Henri Lichtenberger, l'idée qui est la raison d'être de ce livre. C'est l'idée la plus originale, qui est sans doute la plus discutable.

Mais n'insistons pas : nous avons maintenant toute une littérature critique sur Henri Heine. Je ne vois pas ce qu'on pourrait y ajouter. Je ne cite que hâtivement l'étude de cet esprit curieux et rare, Emile Hennequin, dans *Les Ecrivains francisés*. Je ne cite que pour mémoire l'étude intéressante entre toutes de Maurice Muret, dans *L'Esprit juif*. Vous connaissez le livre de M. Jules Legras sur *Henri Heine poète*. M. Henri Lichtenberger assure que cette étude est à bien des égards définitive. Il y a lieu d'ajouter que l'étude de M. Henri Lichtenberger, sur *Henri Heine penseur*, est définitive à tous égards. Et quand nous aurons lu tout cela, il ne nous restera plus qu'à relire Henri Heine. Il suffit qu'on le relise souvent pour qu'Henri Heine surmonte enfin l'antipathie qu'il a soulevée longtemps. Son œuvre le défend devant la postérité.

*
* *

Certainement non, M. Emile Dessignole n'a pas eu tort d'étudier *La question sociale dans Emile Zola*. Les hasards l'ont voulu. Emile Zola, plus il avançait en âge et plus il écrivait de romans, devenait de plus en plus un sociologue. Avait-il toute cette netteté, cette précision d'esprit que la sociologie comporte et que même elle réclame? Cela est une autre question. Mais il était sociologue de bonne volonté. Et il faisait de son mieux pour plier son lyrisme aux exigences de la sociologie. Le mieux était encore l'ennemi du bien. Peu importe.

M. Dessignole semble aimer jusqu'à la passion les livres de Zola. Est-ce que les derniers livres du grand romancier naturaliste méritent tant d'amour? Est-ce que *Lourdes*, *Rome*, *Paris* méritent tant d'études et si amplement développées? Car M. Dessignole, qui était très justifié d'étudier la question sociale dans Emile Zola, consacre la plus grande partie de ses efforts à rechercher les idées sociales d'Emile Zola dans *Rome*, *Lourdes*, *Paris*... Et si ces livres sont essentiels dans l'histoire d'Emile Zola au point de vue sociologique, ils sont négligeables au point de vue littéraire, n'est-ce pas!

Mais les recherches de M. Emile Dessignole sont aussi consciencieuses que possible. Elles portent la peine de leur excès de conscience. A propos de la mort brutale à Paris du plus pittoresque parmi nos anciens présidents de la République, on me citait un joli mot d'un fonctionnaire zélé de son entourage. « Ah! disait cet homme sincère, parlant de « l'accident », c'est un de ces événements qui font éclater le cadre dans lequel ils se déroulent! » Le livre de M. Dessignole fait éclater à beaucoup d'endroits le cadre dans lequel il se déroule. Il nous apprend ou il nous rappelle trop de choses sur la science et la démocratie, sur la science et la religion, trop de choses qu'il était superflu de nous apprendre ici ou de nous rappeler là. A propos de *Lourdes*, M. Emile Dessignole nous gratifie de tout un historique de la question des miracles. M. Dessignole est trop généreux. A propos de *Rome*, M. Dessignole n'omet pas de nous donner tout un historique de la question sociale. Et il prend soin de remonter jusqu'aux Hébreux. M. Dessignole est aussi forma-

dablement préoccupé de nous instruire — quand il étudie le roman de *Paris*.

Somme toute, bien que M. Dessignole ait pour Zola une tendresse extrême, il nous convainc, par la sincérité même de son exposition, que les idées sociales de Zola sont superficielles et que les erreurs de fait sont fréquentes en ses ouvrages... Reste l'inspiration de ses livres qui est bienfaisante, et plus efficace que toutes les doctrines diffuses qu'ils contiennent.

Comme un livre sur l'histoire de la question sociale dans les écrivains d'imagination nous serait utile! Il nous le faudrait simple, clair, concis, bien ordonné, complet — tel enfin que M. Dessignole, qui suit avec goût le mouvement des idées sociales, serait capable de l'écrire.

J. ERNEST-CHARLES.

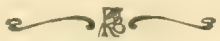

THÉATRES

Théâtre Antoine : *La Race*,
comédie en trois actes de M. JEAN THOREL.

Lorsque, dans un corps vivant, un organe est mort, ou tellement oblitéré qu'il ne peut plus remplir sa fonction, c'est toujours pour le plus grand dommage de l'organisme intégral auquel il se rattache : ainsi en va-t-il et les lois sont les mêmes pour cet être vivant que représente la Société. Nombreuses et nullement négligeables dans la littérature contemporaine sont les œuvres dramatiques qui étudièrent ce cas de pathologie sociale qui va s'accusant davantage à mesure que, parallèlement, s'accusent aussi les exigences de notre démocratie. C'est d'abord la pièce célèbre de M. François de Curel : Les *Fossiles*, dont le titre, titre heureux, dit assez ce qu'il veut dire, et le contraste de deux mondes, l'un mort, l'autre bien vivant. C'est aussi la *Décadence* de M. Albert Guinon, qui marque les tristes et douloureux rapports de l'ancienne noblesse de France avec ceux qui, aujourd'hui, détiennent l'argent : pièce âpre, forte, qui souleva des controverses passionnées et par là même affirma sa valeur. C'est encore, dans *Les Affaires* de M. Mirbeau, telle scène puissante, esquissée de main de maître, où l'auteur sut placer en pleine lumière et renouveler, par la vigueur de de la forme, un contraste connu, dont les romanciers avaient usé et même parfois abusé.

M. Jean Thorel n'a pas craint de reprendre l'idée à laquelle s'étaient appliqués ses devanciers, idée qui est vieille, je ne dirai pas comme le monde, mais comme le siècle qui vient de finir, et qui sera d'*actualité* longtemps encore si les choses humaines continuent leur présente évolution. Toutefois, il s'est appliqué à la renouveler en montrant le type du noble actuel dans ses rapports avec la *terre*, et uniquement préoccupé d'une idée : la continuation de son *nom* et de sa *descendance*. Il y eut un moment où la pièce de M. Jean Thorel fut annoncée sous ce titre : La *Descendance*, et peut-être cela eût-il été préférable à la *Race*, car c'était mieux mettre en lumière l'idée génératrice et maîtresse à laquelle se subordonnent tous les développements accessoires.

Comme il n'y a qu'une idée, il n'y a aussi qu'un personnage dans la pièce de M. Jean Thorel : entendez par là que celui dans lequel il incarne cette idée prend une telle importance, présente un tel relief, qu'il efface tous les autres et les subordonne à son action. Ce n'est point là une critique, mais une constatation, dont l'analyse montrera l'intérêt. Le marquis Bernard de Thémiste est un vieux noble vendéen, descendant des chouans, et chouan lui-même comme on pouvait l'être dans les dernières années du XVIIIe siècle, il est un ennemi irréductible des institutions modernes. Il les méprise et les hait avec cette âpreté dans le mépris, et cette violence dans la haine que montrait dans ses opinions politiques un homme comme Paul de Cassagnac, doublées, s'il est possible, de ce qui caractérise un autre réactionnaire comme M. de Baudry d'Asson. Rien n'échappe à ses critiques et tout lui est matière à déverser sa bile. Lui aussi est un partisan de la théorie du *Bloc*, et s'il n'a pas créé le mot, il a vanté la chose avant que son appellation fît fortune dans notre monde politique. Idées modernes, progrès contemporains, institutions actuelles... toutes ces choses sont à ses yeux autant de manifestations haïssables qu'il enveloppe dans un universel mépris, manifestations de la *Gueuse*, et qu'il voudrait étouffer comme elle. M. Jean Thorel a bien marqué, dans son caractère d'absolutisme, cet état d'esprit tout d'une pièce, qui n'admet pas la plus mince réserve, qui, de parti pris, se refuse à tout examen et qui apparaît bien, dans le domaine politique, comme une manifestation dogmatique, parallèle à ce qu'est la Foi aveugle dans le domaine religieux. On ne manquera pas de critiquer cette figure du marquis Bernard de Thémiste... mais pour ma part, je la crois vraie, nullement dessinée en charge et répondant à des *réalités* que nous coudoyons, et que nous pouvons observer.

Donc le marquis est un réactionnaire endurci, impénitent, que nul prêche ne saurait convertir. Mais à la différence de tant d'autres qui se résignent et sans lutte laissent aller les choses, il a une foi active : il est un homme d'action et presque un agité. Dans son domaine féodal, l'auteur nous le montre guêtré et prêt à la lutte... Il a foi dans la vertu active de la *Terre*. Il croit que son devoir à lui, comme à tous ceux de race, c'est de reconstituer, par tous les

moyens possibles, le demain féodal qui fit autrefois leur puissance et la raison d'être de cette puissance. Je ne discuterai point ici avec M. Jean Thorel la valeur *économique* d'une telle doctrine, qui n'a servi à l'auteur qu'à étayer un caractère et à nous présenter une psychologie. Trop évidemment, il faut la laisser au compte du marquis Bernard de Thémisté, non pas la mettre au compte de l'écrivain Jean Thorel, car elle repose sur un cercle vicieux qu'il serait aisé de montrer. La reconstitution du domaine féodal n'est possible qu'à force d'argent : or, la noblesse d'autrefois, ou ce qui en subsiste encore, est à peu près ruinée : comment donc ferait-elle, si même elle avait une telle croyance, et l'énergie de s'y appliquer, pour réaliser cette œuvre à laquelle s'applique le vieux Vendéen ?

M. Jean Thorel a pris soin de nous présenter un Vendéen millionnaire, à qui tout est possible pour réaliser son œuvre, car rien ne résiste à la puissance de l'argent. Le marquis est donc arrivé, par une application continue, persévérante, à réaliser son idéal. Des différentes parties de la terre de ses ancêtres, cette terre qu'il aime comme un paysan, comme un rural entêté, il a recomposé un tout, dont il est aujourd'hui maître et seigneur, en vertu du droit de propriété moderne. C'est là son *œuvre* ; mais il en sent la caducité : car il ne suffit pas de faire une œuvre : encore faut-il qu'elle dure, et le prolongement de tout effort, qu'il soit idéal ou réel, ce prolongement au-delà des limites de notre chétive personnalité, c'est la loi même de notre être, c'est l'appétit supérieur de notre âme. Pour lui, l'œuvre se trouve symbolisée en deux termes, la la *Terre* et le *Nom*. Reconstitution de la terre, continuité du nom, et voilà pourquoi je disais que ce titre : la *Descendance*, eût été plus conforme à l'idée maîtresse qui circule comme un leitmotif à travers tous les développements de M. Jean Thorel.

La première partie de la tâche est réalisée : il l'a menée à bien lui-même. Comment la continuera-t-il, au-delà de lui-même qui est vieux maintenant, qui doit songer à la mort et qui y songe effectivement ? Il n'a pas de fils, mais seulement deux filles, et par malheur l'aînée de ces filles, Charlotte de Thémiste, est une enfant adultérine née des brèves amours de la marquise avec un Italien. Le marquis connut son infortune, sans pouvoir se venger, sans pouvoir même écarter de la famille celle qu'à toute autre époque il eût rejetée comme bâtarde, sans pouvoir même lui interdire ce *nom* auquel il tient tant, car il vit dans un siècle où le premier principe en matière de *Descendance* fut ainsi fixé par les soins de Napoléon : *Pater is est quem nuptiæ demonstrant*. Cette fille qui n'est pas de lui, Charlotte de Thémiste, demeurera donc dans la famille, puisqu'il ne peut l'empêcher, mais il n'est vexation qu'il ne lui réserve. Il ne l'appellera pas *Ma fille*, mais *Ma cousine* ; non seulement il ne songera pas à la marier, mais il s'occupera uniquement d'établir sa sœur cadette, celle dont il a toutes raisons de se croire le père... et c'est ici que se noue l'action dramatique.

Au moment d'établir sa seconde fille, de la marier avec le jeune Hély d'Ulbert, le marquis de Thémiste a besoin qu'on fasse pour lui des recherches dans les parchemins et les vieux titres de la noblesse vendéenne. Il appelle à cet effet auprès de lui un jeune élève de l'école des Chartes, Philippe Gauthier, qu'il installe dans sa maison, et qui tiendra, vous le devinez, le rôle classique, un peu trop connu, du roturier en face de la noblesse. C'est là, il faut bien l'avouer, la partie trop facile, trop connue, et prévue trop certainement, de cette donnée dramatique. Mais comment s'en tirer autrement ? La loi des contrastes le voulait ainsi : du moins cette situation quelque peu banale est-elle sauvée par l'exécution. La scène est bien menée, et ne manque pas d'intérêt, où le jeune Philippe Gauthier, dans un dialogue serré où chaque mot porte, oppose sa fière et perspicace roture à la noblesse aveugle et méprisante du marquis. Cela a été fait vingt fois, objectera-t-on. Hélas ! cela n'est pas nouveau ! je n'en disconviens pas... Mais il n'en faut pas moins un certain talent pour rendre cette situation tolérable, et l'important, quand on traite de tels sujets, c'est de ne point tomber dans le poncif de M. Georges Ohnet. M. Jean Thorel a su l'éviter, et ce n'est pas un mince mérite.

Vous devinez maintenant ce qui composera la péripétie essentielle du drame : Charlotte de Thémiste, la fille adultérine, la délaissée, qui souffre d'être telle et à qui tout espoir de mariage est interdit, va se jeter à la tête de Philippe Gauthier ; bientôt elle tombera dans ses bras, car en elle les sens sont plus impérieux que l'honneur, et cette jeune fille est tellement affolée par la perspective de son douloureux avenir, qu'elle ne sait plus à vrai dire ce qu'elle fait, qu'elle ne mesure plus la portée de ses actes. Donc Philippe Gauthier devient son amant, amant qui s'empare des sens, mais non du cœur. M. Jean Thorel a bien rendu cette opposition, car, lorsque l'heure des caresses est passée, Charlotte demeure ce qu'elle était : une Thémiste par sa mère, et bien qu'elle déteste le marquis, par sa mère encore elle est bien de sa *race*, elle est aussi hostile aux idées modernes que lui, et dans l'homme qui, tout à l'heure, l'enivrait de ses baisers, elle voit encore le contraire de ce qu'elle est, sinon l'ennemi. Dans une scène vigoureuse et qui fut bien rendue par les deux interprètes, M. Capellani (Philippe Gauthier), Mlle Van Doren (Charlotte de Thémiste), l'auteur a su

traduire habilement et avec un sens dramatique très poignant, cette situation, banale aussi par elle-même, mais que son talent a renouvelée.

A cette donnée toute réactionnaire et représentative d'un autre temps, il fallait un dénoûment plus moderne et qui nous apparût comme une revanche de la vie. Le jeune couple Hély d'Ulbert et Juliette de Thémiste, en qui le marquis avait placé tous ses espoirs, a donné naissance à un fils qui est mort presque aussitôt. Bien plus, les médecins consultés ont interdit toute grossesse nouvelle à la mère, sous peine de mourir elle-même. C'est donc toute l'œuvre et tous les espoirs de l'orgueilleux marquis qui s'effondrent du même coup. Mais les amours illégitimes de Charlotte et de Philippe Gauthier ont été fécondes : la fille adultérine a mis au monde secrètement un fils naturel qu'elle élève secrètement aussi. Le marquis Bernard de Thémiste n'a plus qu'une chose à faire, s'il veut assurer la continuation de son œuvre et la durée de son effort : accueillir l'enfant doublement illégitime et transporter sur sa tête tous les droits et tous les titres qu'il réservait à l'héritier du nom. Il s'y résout finalement d'un beau geste qui corrige ce qui semblait un peu excessif dans la donnée de M. Jean Thorel et qui donne satisfaction à nos exigences modernes un peu trop malmenées, il faut le reconnaître, par les théories de ce réactionnaire impénitent.

PAUL FLAT.

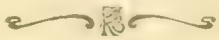

AU CANADA FRANÇAIS (1)

Le Canada français, nom qu'on donne à la population de langue française du Canada, désigne un peuple sensiblement supérieur en nombre au Danemark ou à la Norvège, rassemblé en grande partie dans la province de Québec. Cette province, dont l'étendue est celle de la France et de la Belgique réunies, n'est qu'une grande forêt dans laquelle on a commencé, depuis deux siècles ou trois, par le fer et par la charrue, à faire quelques éclaircies. La partie déjà peuplée se groupe autour du Saint-Laurent, noble fleuve, large et profond comme un bras de mer, qui fait l'unité, la prospérité et la majesté de ce pays. C'est la voie royale par laquelle un steamer venu de l'Océan peut, sans décharger, traverser les deux tiers du continent américain et atteindre, au fond du lac Supérieur, ces plaines de l'Ouest canadien qui sont le futur grenier de l'humanité. Le Canada français occupe les débouchés de cette voie incomparable. Québec, sa capitale politique, commande l'immense estuaire du fleuve. Montréal, sa capitale économique, est au confluent du fleuve et de son principal affluent, l'Ottawa, plus longue et plus grosse que le Rhin.

C'est de ce pays que j'ai à vous entretenir. Je vous dirai l'impression que j'ai eue en le parcourant et les réflexions que m'a inspirées l'histoire de son passé français.

I

Quand je pris de New-York le train pour Montréal, j'avais un sentiment de très vive curiosité. Je désirais voir par moi-même jusqu'à quel point les Canadiens-Français étaient restés français. Sans doute je me proposais d'étudier le Canada moderne et le grand avenir qui s'ouvre devant lui, mais mon premier souci, je puis dire mon inquiétude, était de savoir si j'allais trouver, comme on m'avait dit, une vieille province de France, de savoir comment étaient faites ces villes et ces bourgades où l'on parle français dans la rue et si, à l'accent de la langue, à l'aspect des maisons, à l'allure des gens, j'allais reconnaître ce quelque chose d'irrésistible qui me ferait sentir la France.

C'est le sentiment le plus naturel à un Français qui va là-bas. J'avais bon espoir. La persistance de la tradition française, indépendante du loyalisme à l'Angleterre, m'était affirmée par tout ce que j'avais lu et entendu dire du Canada.

On s'aperçoit que le train a passé la frontière canadienne à un premier détail. Les passages à niveau d'Amérique n'ont pas de garde barrière, mais un simple poteau avec l'inscription : *Railway Crossing*. Dans la province de Québec, le poteau porte en outre cette inscription française : *Traverse du chemin de fer*. Je saluai cette première manifestation de notre langue, tout en me demandant si, en France, nous aurions dit cela de la même façon. A une gare, j'eus le temps de lire une autre inscription : *Prohibé d'outrepasser les prémisses*, mais il me fallut, pour comprendre, me rappeler que *prémisses*, en anglais, veut dire les talus du chemin de fer.

Je descendis à Montréal. J'eus une déconvenue. Cette ville, laide et fumeuse au premier abord, a incontestablement l'aspect anglais ou écossais. Les Canadiens-Français y sont bien en majorité, mais ils sont relégués dans les faubourgs. Tout le quartier central est anglais. En suivant mon chemin, j'aperçus quelques enseignes françaises, mais rédigées dans cette langue un peu spéciale dont j'avais déjà fait l'expérience : *Hardes faites* pour Vêtements de confection, *Marchandises sèches*, pour Mercerie, *Friseur* pour Coiffeur. Les bribes de conversation que je saisissais étaient en anglais. Je me décidai pourtant à aborder en français un passant, et je lui demandai la

(1) [illegible] Société des Amis [illegible]

rue Sainte-Catherine. Il me répondit : *Oh ! il y a un bout de chemin. Mais prenez ce char, et puis il n'y a pas de soin.* Je lui demandai : Ce tramway ? Il répondit : *C'est correct !*

Je fus à la rue Sainte-Catherine, j'y pris mon logement, et après peu de temps, par les conversations que j'entendis, par les journaux que je lus, j'eus une notion de ce qu'était cette langue française du Canada, où surnagent sans doute quelques mots de la vieille langue, mais qui est surtout étouffée sous les anglicismes. Le plus curieux est qu'on fait la chasse aux mots anglais. Au lieu de *square*, on dit carré, au lieu de *rails* lisses, au lieu de *wagon* char, qu'on prononce copieusement châr. Un wagon-restaurant est un châr-réfectoire, un sleeping-car, un châr-dortoir. Mais, pendant qu'on pourchasse les menues expressions, c'est le génie même de la langue anglaise qui s'introduit dans la place. On dit : *moi pour un* pour : quant à moi, *il n'y a pas de soin* pour : cela va bien. Un ministre est *supporté* par une forte majorité, la purée de pommes de terre s'appelle : patates *mâchées* et toutes les phrases sont scandées de l'éternel : *C'est correct* ! traduction inélégante du *All right* ! britannique.

Cela s'appelle là-bas parler la langue de Bossuet. On raconte qu'un éminent conférencier français étant allé il y a quelques années au Canada, l'archevêque de Montréal lui dit : « Vous serez étonné de quelques-uns de nos tours de langage. Nous parlons toujours la langue de Bossuet. » Le conférencier, qui connaissait Bossuet, répondit : « Vous avez de la chance ! Au XVIIe siècle, il n'y avait que Bossuet qui la parlât. »

Que les Canadiens me pardonnent ces remarques sur un sujet qui leur tient à cœur. Ils font de sérieux efforts pour débarrasser leur langue d'un mal qui, il faut l'espérer, n'est pas sans remède.

Je vis bientôt que, malgré l'apparence, Montréal est le vrai centre de la nationalité canadienne-française et qu'il m'y faudrait séjourner. Mais auparavant, tout de suite, je voulais aller à ce qu'il y a de plus purement français dans la province. On me dit : « Allez à Québec. Vous verrez que là ce sont les Français qui francisent les Anglais. »

C'est exact. Les Anglais de Québec sont en partie fondus dans la société canadienne-française. La ville, dont les quartiers neufs sont dissimulés derrière l'ancienne citadelle, a dans ses ruelles, dans ses maisons basses, dans ses couvents bien clos, au sommet desquels une cloche tinte par intervalles, un air d'ancienneté unique au Nouveau-Monde. C'est la ville d'Amérique où l'on a le temps. On vient flâner sur la Terrasse et s'enquérir des derniers potins, pendant que moins frivoles, les érudits du lieu se réunissent chez un d'entre eux pour faire un bon dîner et pour discuter interminablement un point sans importance d'histoire locale. Un Français croit retrouver Nantes ou Saint-Malo.

Ce qui manque pourtant, c'est un beau monument français. L'ancien château a été détruit et remplacé par un grand hôtel américain. Quant au Parlement, son architecture est anglaise comme est anglaise l'idée qu'il représente. Il faut croire que la vigueur architecturale des Français commençait à s'affaiblir quand ils s'établirent sur le Saint-Laurent. L'île de Chypre, où les Lusignan ne fondèrent au Moyen Age qu'un royaume éphémère, est aujourd'hui encore couverte de cathédrales, sœurs de celles d'Amiens et de Reims. Dans tout le Canada il n'y a pas une seule belle église. Il n'y a non plus aucune statue originale, aucun tableau. Du patrimoine qui lui est commun avec la France actuelle, le Canada a laissé échapper tout l'héritage artistique. C'est pourquoi j'avais tort d'y chercher une vieille province de France. Malgré quelques survivances de l'ancien régime, conservées là-bas, disparues chez nous, c'est bien nous qui dans l'ensemble restons le vieux pays.

J'étais curieux pourtant de voir ces survivances, de visiter un de ces villages où un *bailli* applique encore la coutume de Paris, où les conseillers municipaux s'appellent *échevins*, le suisse *connétable*, la grand'route *chemin du roi* et où l'on compte encore par toises et par arpents.

Un aimable Canadien à qui je fis part de mon désir m'offrit d'aller avec lui, à quelques heures de Québec, à Saint-Raymond, passer un après-midi de dimanche dans une famille d'habitants où il était invité.

Vous saurez qu'au Canada il n'y a pas de paysans, mais des habitants : c'est le terme en usage. Il implique une aisance demi-bourgeoise que ne comporte pas le mot paysans. Le poète canadien Crémazie, qui visita la France vers 1870, fut bien étonné, en Touraine, d'entendre parler patois et de voir des paysans en sabots manger à la gamelle commune, coupant chacun dans le lard bouilli avec un couteau de poche sans se servir d'assiettes, de nappe ni de fourchettes. Je fus tout aussi étonné de ne voir dans un village canadien que des maisons confortables.

Ce sont des maisons de bois, rez-de-chaussée et premier, avec une bonne toiture de bardeau, de bons planchers, des meubles solides. La famille d'habitants chez qui nous étions attendus nous reçut avec une large cordialité qui me mit à l'aise. On nous régala de la friandise canadienne, des crêpes arrosées de sirop d'érable. Puis on nous mena sur le coteau voir l'érablière. Chaque arbre a sa blessure par où coule au printemps la légère sève qu'il suffit de faire bouillir pour en tirer le sucre.

La famille avait un lot de forêt, un lot de terre

labourée et un lot de prairie, assez éloignés l'un de l'autre, mais grâce auxquels elle n'achetait presque rien. De même que chaque maison fait son sucre, chacune cuit son pain, fabrique ses meubles, ses vêtements de travail, ses outils, son tabac. Les chaises sont faites en bois de frêne et en peau de mouton, les brosses en soies de porc, les chapeaux en paille de froment, les chandelles en suif fondu dans lequel on fait tremper des mèches. Ce n'est pas une façon de faire progresser l'industrie. C'est une façon de vivre heureux en se suffisant à soi-même, à la manière de Robinson.

J'eus l'impression d'un bonheur un peu matérialiste, de gens dévots et railleurs, très finauds, grands faiseurs de contes, grands amateurs de belles nippes pour leurs femmes et de belles églises pour leurs paroisses, très soumis au curé avec qui ils raisonnent pourtant, tels qu'on se figure des paysans champenois du temps de La Fontaine. Aucun n'a l'étoffe d'un millionnaire, mais tous sont à leur aise et ils ne comptent pas les enfants qui leur viennent. Certes, ils n'ont pas leur champ tout fait comme au Manitoba, mais ils ont du bois pour bâtir leur maison et pour se chauffer, du gibier et du poisson à discrétion. L'hiver, pendant que les hommes sont avec leur hache dans la forêt horrible, les femmes peignent le lin et tissent les draps, les nappes et les essuie-mains dont les belles douzaines s'empilent dans les armoires (1).

En mon honneur, on chanta des chansons canadiennes. Ce sont de vieilles chansons de France à peine modifiées. J'en reconnus plusieurs. J'avais de plus en plus le sentiment d'être dans un pays qui n'était pas la France et qui pourtant lui ressemblait beaucoup.

Un enfantillage transforma ce sentiment en émotion. J'entendis près de moi une jeune mère, la fille de notre hôte, qui faisait rire son bébé en lui disant : *ventre de son, estomac de grue, falle de pigeon, menton fourchu, bec d'argent, nez craquant, joue bouillie, joue rôtie, petit œil, grot œil, soucillon, soucillette, cogne, cogne, cogne, la mailloche* ! (2). Ces humbles mots que j'avais entendus tout enfant et qui s'étaient ainsi perpétués dans ce village d'Amérique me firent sentir brusquement que ces gens peuvent être séparés de nous par des milliers de lieues marines et par un siècle ou deux d'histoire, ils sont tout de même des nôtres !

II

Revenu à Montréal, je me mis au courant de l'histoire des Canadiens-Français. L'histoire de peu de peuples montre un effort aussi persévérant et aussi heureux. Je fis connaissance de cette lignée de grands hommes d'État : Papineau, Lafontaine, Cartier qui, à l'Angleterre, opposèrent les principes mêmes de l'Angleterre, surent faire reconnaître à leurs concitoyens tous les droits d'une personne morale, après quoi ils offrirent à leurs compatriotes anglais une union loyale et digne, comme celle de deux personnes d'honneur égal. Et je pus voir, à Ottawa, le dernier et le plus grand de la lignée, sir Wilfrid Laurier, qui, aux applaudissements de l'Angleterre, vint proclamer à Londres le droit du Canada à s'appeler bientôt une nation.

Mais dans l'histoire canadienne, ce qui m'attirait invinciblement, c'était la période française. Après m'être rendu compte de ce qui restait de français au Canada, je fus surtout passionné de savoir dans le détail ce que nous avions fait autrefois dans ce pays. Par la vue des lieux, par un voyage à petites étapes dans l'Ouest, par la lecture des travaux consacrés par les Canadiens à leurs antiquités et par la fréquentation de gens à qui ce passé était familier, j'éveillai l'image de l'ancien Canada. Et cette image me parut un peu différente de celle qu'on donne dans nos histoires. On a maintes fois et excellemment écrit sur sir Wilfrid et sur le Canada d'aujourd'hui. Je voudrais consacrer ce qui me reste de temps au Canada qui fut nôtre, au Canada français au sens propre. Faisons un rapide examen de conscience sur une de nos aventures les plus longues et les plus malheureuses. C'est de nous qu'il va s'agir. Les fautes que nous avons commises en Amérique, il nous importe de ne pas les commettre ailleurs. Et si l'ancien Canada a été un essai colonial manqué, il importe que la leçon nous profite.

Sous le régime français le Canada était bien différent de ce que je venais de le voir. Au lieu de centres agricoles groupés, il consistait en comptoirs espacés dans toute l'immensité de l'Amérique du Nord. Dans ces comptoirs on faisait avec les sauvages la traite des fourrures comme on fait au Congo la traite de l'ivoire. C'était une colonie de marchands et de fonctionnaires. En 1679, après plus d'un siècle d'occupation, il n'y avait encore que vingt-deux mille arpents de terre en culture, c'est-à-dire ce que renferme une paroisse d'aujourd'hui. En 1721 il y en avait à peine trois fois plus. L'émigration agricole, favorisée par Richelieu et par Colbert, fut en réalité très faible. D'après des études récentes c'est à peine s'il vint s'établir au Canada dix ou douze mille Français en tout, pour faire la souche des trois millions de Canadiens-Français d'aujourd'hui. Au moment de la conquête, ils n'étaient encore que soixante-quinze mille, dispersés de l'embouchure du Saint-

1. L. Gilbert, *[illegible]* dans les *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 2e sér., vol. IV.

2. E. Gagnon, *Chansons populaires du Canada*, p. 9.

Laurent à celle du Mississipi, contre douze cent mille colons anglais serrés entre les Alleghanys et la mer.

Un officier gascon, le baron de La Hontan, qui fut envoyé au Canada vers 1685, en rapporta un livre d'observations très justes, avec les hâbleries permises à cette époque à un gascon venant de loin (1). Je signale en passant ce livre aux historiens de la littérature qui, à ma connaissance, l'ont un peu négligé. La Hontan, qui fut un ami de Leibnitz et de Bayle, est un intermédiaire important entre les Libertins et les Encyclopédistes. Ses *Lettres d'Amérique*, parues en 1704, donnent déjà le ton des *Lettres Persanes* par leur style à sous-entendus, par l'opposition malicieuse qui est faite entre la civilisation des Français et celle des Hurons et par un grain de polissonnerie. C'est de là qu'est sorti le Huron raisonneur et philosophe qui fit une belle carrière dans les écrits de Voltaire, de Diderot et de Rousseau avant d'être converti et baptisé par Chateaubriand.

La Hontan peint le Canada de son temps : « La fortune, dit-il, n'est ici que pour les marchands... Tout le Canada ne subsiste que par le grand commerce des pelleteries dont les trois quarts viennent des peuplades qui habitent aux environs des Grands Lacs. »

Montréal devait sa prospérité à la grande foire annuelle qui s'y tenait de juin à septembre. A cette foire accouraient avec leurs provisions de fourrures tous ces aventuriers qu'on nommait les coureurs des bois. Voici comment La Hontan décrit ce retour : « Il part d'ici tous les ans des coureurs des bois qui portent en canot de la marchandise chez toutes les nations sauvages. J'en vis revenir il y a sept ou huit jours vingt-cinq ou trente chargés excessivement. Ils avaient demeuré un an ou dix-huit mois en voyage. Si ces voyageurs ont fatigué dans une si longue course, ils s'en donnent à cœur joie au retour. Ceux qui sont mariés sont ordinairement plus sages; ils vont se délasser chez eux et ils y portent leurs profits; mais pour les garçons, ils se plongent dans la volupté jusqu'au cou. La bonne chère, les femmes (on envoyait déjà Manon Lescaut faire de la colonisation), le jeu, la boisson, tout y va. Tant que les castors, durent rien ne coûte à nos marchands. Vous seriez même étonné de la dépense qu'ils font en habits. Mais la source est-elle tarie, le magasin est-il épuisé? Adieu dentelles, dorures, habillements, adieu l'attirail de luxe, on vend tout. De cette monnaie on négocie de nouvelles marchandises; avec cela ils se remettent en chemin et partagent ainsi leur jeunesse entre la peine et la débauche. »

Quelquefois les sauvages venaient eux-mêmes apporter à Montréal leurs fourrures, qu'on échangeait contre de vieilles armes, des marmites, des haches, des couteaux et en cachette de l'eau-de-vie. Ces jours-là étaient jours de récolte et tout le monde devenait marchand. Mais c'était l'exception. D'ordinaire, il fallait équiper des canots pour aller chercher les fourrures aux bois. La Hontan décrit les légers canots d'écorce qu'entre deux rivières ou à la rencontre des rapides deux hommes portaient sur leurs épaules et avec lesquels on pouvait parcourir en tous sens le continent américain.

Le chef de traite fournissait la cargaison. Les coureurs des bois fabriquaient les canots, subvenaient à leur entretien pendant le voyage et recevaient au retour pour salaire la moitié des fourrures. On comptait en moyenne que pour 1.000 francs de marchandises, on rapportait pour 8.000 francs de fourrures. C'étaient de beaux bénéfices.

Mais tout cet argent ne restait pas aux mains des traitants. Les chefs de traite, gentilshommes besogneux d'ordinaire, ne disposaient souvent pas des 1.000 francs à engager. Des banquiers leur faisaient des prêts à la grosse aventure, généralement à 40 p. 100 des bénéfices.

D'autre part, comme dans tous les pays neufs, comme au Transvaal et au Klondyke aujourd'hui, la vie était extrêmement chère et pourtant le luxe était effréné. On voyait à Québec ce qu'on voit aujourd'hui à Saïgon où, sous le soleil équatorial, les femmes des moindres fonctionnaires font plus de toilette que nos ministresses à Paris. Voici ce que dit La Hontan des gentilshommes du Canada : « La seule parure de leurs filles suffit à les ruiner, tant elles s'habillent magnifiquement. Il faudrait à mon avis que le roi fît taxer les marchandises à un prix raisonnable et qu'il défendît aux négociants de vendre ni brocard, ni franges, ni rubans d'or et d'argent, non plus que des points et des dentelles de prix. » Ces objets de luxe laissaient bien entendu de gros profits aux marchands. « J'ai connu, dit La Hontan, vingt petits merciers qui n'avaient que 1.000 écus de capital lorsque j'arrivai à Québec en 1683, et qui lorsque j'en suis parti, avaient profité de plus de 12.000 écus. Il y a certaines galanteries comme des rubans, des dentelles, des dorures, des tabatières, des montres et mille autres bijoux ou quincailleries sur lesquels ils profitent jusqu'à 100 et 150 p. 100. »

Quant aux fonctionnaires, si nombreux, leur traitement était insuffisant pour une vie si coûteuse. « Il y a bailliage à Montréal, dit La Hontan, mais cette justice est gueuse. L'herbe est ici trop courte et le

(1) *Voyages du baron de La Hontan dans l'Amérique Septentrionale*. Amsterdam, 1704. Nouvelle édition suivie des *Dialogues de M. le baron de La Hontan et d'un sauvage de l'Amérique*, 3 vol. in 12. Amsterdam, 1728. — Réédition moderne incomplète, par M. de Nion : *La Outre-mer au XVIIe siècle*. Paris 1900. Consulter sur La Hontan une notice de M. Roy dans le *Mess. et C. R. de la Soc. roy. du Canada*, 1894.

pâturage manque. Une bonne *mangerie* de France engraisserait bien mieux M. le bailli et les officiers de justice ». Aussi la plupart des fonctionnaires font-ils la traite ouvertement ou en cachette. « A Trois-Rivières, le roi a établi un gouverneur qui mourrait de faim si, à défaut de ses minces appointements, il ne faisait quelque commerce de castors avec les sauvages. » A Montréal, « M. Perrot, gouverneur de la place, n'a que 3.000 livres d'appointements, mais comme il fait un grand négoce de pelleteries avec les sauvages il a, dit-on, amassé 50.000 écus en fort peu de temps. Sachons lui en bon gré : il est rare qu'un gouverneur ne s'enrichisse qu'aux dépens des bêtes ». Quant au gouverneur général, il ne manque pas de quitter Québec pour venir à la foire de Montréal. « Le gouverneur général est fort exact à honorer la foire de sa présence. Outre qu'il est le premier échangeur, les sauvages lui font force présents qu'il reçoit plus volontiers que les placets. Ce sont des jours de récolte pour lui » La Hontan dit sans ambages : « Les gouverneurs français ne considèrent leur emploi que comme une mine d'or qu'on leur donne pour en tirer de quoi s'enrichir. »

Ainsi toute la colonie vivait directement ou indirectement de la traite des fourrures. Quand le castor allait, tout allait. Le clergé seul, qui tirait ses ressources de la dîme, avait quelque intérêt à développer les bourgades agricoles. Et encore, lui aussi, par les donations et fondations pieuses, il retenait sa bonne part du flot d'or qui roulait par la vallée du Saint Laurent. Quant aux autres, traitants et fonctionnaires, ils entravaient le défrichement qui diminuait le territoire de chasse et qui, en donnant à une population le moyen de se suffire, supprimait les gros bénéfices qu'on tirait des fournitures importées de France.

Le mal fut que le castor recula et qu'il fallut le chercher toujours plus loin. Le second mal fut que les fonctionnaires voulurent tout accaparer L'administration coloniale vivait en grande partie des impositions prélevées sur le commerce des fourrures. Elle fit plus. Elle créa un monopole. Elle défendit sous peine de mort à n'importe qui d'aller dans les bois plus de vingt-quatre heures sans un congé, c'est-à-dire un passeport officiel. Ces congés étaient donnés ou vendus à des officiers retraités ou à des gentilshommes quémandeurs qui, une fois en possession du congé, l'exploitaient eux-mêmes ou le revendaient aux marchands. « Le nombre, dit La Hontan, en est limité à vingt-cinq par an bien qu'il y en ait davantage d'accordés, Dieu sait comment. »

Il y eut, bien entendu, des coureurs des bois insoumis, mais ils durent être prêts à faire le coup de feu contre les coureurs des bois officiels. Autour des distributions de congés se créèrent ces compétitions, ces cabales, ces rivalités de factions qui sont la caractéristique de l'histoire du Canada sous notre régime. Ce fut par là que la colonie prit une extension démesurée. Voyez par exemple cet enchaînement de faits bien observés par un érudit canadien, M. Gérin (1). Le gouverneur général Frontenac conteste au gouverneur de Montréal, Perrot, dont nous avons fait connaissance, le droit de donner des congés. Il fait arrêter et pendre les coureurs des bois de Perrot, fait arrêter Perrot lui-même et l'envoie se faire juger en France. Et pour diminuer l'importance de Montréal comme poste de traite, il fonde soixante lieues plus loin le fort de Cataracoui qu'il donne à son associé Cavelier de la Salle. Un « fort » est un entrepôt de pelleteries et de munitions qui permet d'étendre la traite jusqu'à des distances inouïes. La Salle s'enfonce dans l'Ouest et fonde d'autres forts à Niagara, près du Chicago actuel, et à Saint-Louis, pendant que Duluth, autre protégé de Frontenac, en fonde de semblables sur le lac Huron et le lac Supérieur. Mais la faction politique ennemie de Frontenac parvient à le faire rappeler en France et à déposséder La Salle de tous ses forts. Celui-ci pour prendre sa revanche doit pousser ses expéditions jusqu'à l'embouchure du Mississipi et au Texas. La Salle et Duluth sont eux-mêmes en rivalité sanglante. Ils se repoussent comme si l'Amérique entière ne pouvait les contenir tous deux. Et dans la petite cohorte de chacun d'eux, il se trouve encore des rivaux. Dans celle de La Salle, il se trouva un assassin.

Une autre cause activa ce prodigieux éparpillement : la concurrence anglaise. Les Anglais payaient plus cher les fourrures et en marchandises meilleures. La seule supériorité des Français était d'aller sur les marchés indigènes. Chaque année, il leur fallut découvrir quelque tribu nouvelle qui ne fût pas au courant des tarifs anglais afin de lui arracher ses stocks à bas prix. Ce fut un continent au pillage. « Après vingt ans de ce régime, dit M. Gérin, les Français atteignaient d'un côté la baie d'Hudson, de l'autre le golfe du Mexique. Mais cette immense colonie ne reposait sur rien. »

Le résultat fut la guerre incessante. Derrière les trafiquants rapaces nous voyons les carnages se multiplier, les tribus sauvages se ruer contre nous ou contre elles-mêmes en guerres d'extermination. Puis lorsque le castor commença à manquer et qu'il ne resta plus que la violence à opposer à la concurrence anglaise, les officiers coloniaux entrèrent allègrement dans cette voie par où ils pouvaient exercer

1. L. Gérin, *[illegible] du Canada [illegible] Mémoires et Comptes rendus de la Société Royale du Canada*. 2e sér., t. II.

leur bravoure et mériter des promotions rapides. Chaque année des razzias en territoire anglais furent organisées. Les paisibles fermiers anglais finirent par s'ébranler. Dès 1648 ils avaient proposé aux Français « une alliance éternelle entre les deux colonies, indépendamment de toute rupture qui pourrait survenir entre les deux couronnes. » On leur avait magnifiquement refusé. En 1690 les pirates bostonais échouèrent devant Québec. Mais en 1745 des milices en sabots s'emparèrent de Louisbourg et en 1759 l'action concertée de l'Angleterre et de ses colonies fit tomber Québec. Depuis longtemps le Canada était devenu une charge écrasante pour la France, engagée elle-même en Europe dans les pires aventures. Quand on apprit le dénoûment, Voltaire écrivit à ses correspondants qu'en nous prenant le Canada l'Angleterre nous rendait un grand service, mot qu'on lui a reproché faute de s'être fait un tableau exact de ce qu'était le Canada.

A nous de prendre garde de ne pas recommencer en Afrique et en Indo-Chine l'aventure d'Amérique, de savoir que l'extension rapide et illimitée d'une colonie n'est pas un bon signe pour elle et qu'une colonie de fonctionnaires et de militaires n'est pas pour un pays une cause de force, mais de faiblesse.

En 1763 il se produisit au Canada un grand exode. C'étaient les gentilshommes fonctionnaires et traitants qui s'en allaient puisqu'il n'y avait plus rien à gagner là-bas. Il ne resta que le petit noyau agricole qui avait tenu une place si effacée pendant tout le règne du castor. De cette poignée de paysans, le clergé canadien fit une nationalité compacte, un bloc devant lequel s'arrête la puissance d'absorption des Etats-Unis. De cette nationalité, les hommes d'Etat canadiens firent la pierre angulaire d'une nation nouvelle.

Voilà ce qu'est le Canada français. A part le sang et la langue maternelle il ne nous doit presque rien.

M. Hanotaux compare la petite colonie laissée sur les bords du Saint-Laurent au petit Poucet qui fut oublié par sa mère dans la forêt, l'année du grand hiver. Le petit Poucet a grandi. Il a été élevé par de bons prêtres qui l'ont préservé des dangers extérieurs et par des Anglais, sérieux et fiers, qui lui ont appris l'usage viril de la liberté. Il est adulte maintenant et il attend sans impatience sa majorité. Il est si robuste qu'on ne songe pas à le trouver un peu rustaud. A sa mère qui le retrouve après avoir traversé bien des orages auxquels il n'a pas été mêlé, il inspire un étonnement attendri, où se mêlent de la reconnaissance pour l'affection qu'il a bien voulu lui garder, de la gratitude pour les étrangers qui furent moins ses maîtres que ses éducateurs et un peu d'envie pour sa jeunesse vigoureuse et confiante.

PAUL LOUIS COUCHOUD.

FAITS ET APERÇUS

M. ALBERT VANDAL

C'est une chose fort curieuse, par la recherche et le mouvement, qu'une conférence de M. Albert Vandal. En parlant, comme en écrivant, l'original historien s'attache aux aspects insoupçonnés et à une interprétation très personnelle des événements d'autrefois. Il conserve aussi, en s'exprimant, ses scrupules d'artiste, épris d'une forme simple et saisissante, comme la réalité même. D'autre part, sa voix ne se distinguant point par la sonorité ou l'étendue, il la force, il parle par éclats successifs; et cette diction, plus proche de la déclamation que de la causerie ou de l'ampleur oratoire, ajoute à l'imprévu et à l'animation. Elle détache avec verve le mot étincelant, la trouvaille de la pensée ou du verbe, et communique au sentiment énoncé beaucoup de chaleur.

Les jours derniers, les invités de la *Revue Bleue* ont tôt retrouvé, dans la conférence de M. Albert Vandal sur « Le journalisme en 1800 », l'érudition volontiers piquante et le style si vif de l'Historien du Consulat. Car, depuis quelques années, il est admis que M. Albert Vandal est, dans les Lettres, le représentant du Consulat; tel est l'effet de son émouvante évocation de l'*Avénement de Bonaparte*!

Longtemps, cependant, il partagea l'opinion de nos pères, un peu naïve et bien désuète, que Thiers avait porté sur le Premier Consul, son génie et son œuvre, les éclaircissements et les jugements définitifs! Il n'en reprit l'étude qu'à contrecœur et tardivement; des travaux historiques importants et variés lui avaient déjà acquis les honneurs académiques.

Tout jeune, il avait un entourage fort lettré, formé de son père, de forte culture, des amis paternels et de camarades à peine plus âgés, tel Paul Bourget. C'est une œuvrette purement littéraire, l'alerte relation d'un voyage *En Karriole*, à travers la Scandinavie, qui, à 23 ans (1876), marqua ses débuts. Elle eût un vif succès de curiosité. Cependant, pour satisfaire aux vœux de son père qui, naguère haut fonctionnaire, ne concevait point de carrière plus honorable et plus sûre qu'au service de l'Etat, il obtint le doctorat en droit et entra, par le concours, au Conseil d'État (1878). Il y resta huit ans, auditeur correct, mais moins zélé sans doute aux discussions de la section du contentieux, dont il faisait partie, qu'aux investigations historiques; il fit alors paraître ses élégantes études sur diverses négociations du gouvernement de Louis XV. La partialité d'un ministre — c'était sous le premier cabinet Rouvier, accusé d'entente avec la droite et d'autant plus circonspect — lui déniant obstinément, malgré ses services, l'avancement, et ses chefs même, la maîtrise des requêtes, il démissionna (1887) : nous perdions un fonctionnaire distingué, mais gagnions un grand historien.

Impatient de se manifester, M. Albert Vandal le [illegible], en effet, définitivement à l'histoire. Attentif aux engouements de l'opinion publique, et mis en éveil par [illegible] les avises d'Albert Sorel, il prépara [illegible] sur les origines de l'alliance franco-russe et sur la rivalité entre

Napoléon et Alexandre I. L'opportunité du sujet, jointe au séduisant talent de l'auteur, donnèrent à l'œuvre un prompt retentissement. Devenu l'un des maîtres de notre école d'histoire diplomatique, Albert Vandal entra, à quarante-quatre ans, à l'Académie française.

M. Albert Vandal ne sait point trop mauvais gré à la République de lui avoir tracé — *invitus invita* — une éminente carrière. Il était de ceux qui avaient applaudi à la politique de Thiers et condamné le 16 mai. Et il est maintenant, ce semble, républicain par résignation.

L'affaire Dreyfus l'a fait, il est vrai, sortir de sa réserve. Sollicité par MM. Dausset, Syveton et Vaugeois, il fut, à la réunion tenue chez Marcel Dubois, l'un des fondateurs de la *Patrie Française* (1899), et il prononça par la suite quelques discours violents. — Chez la princesse Mathilde, qu'il tenait en un véritable culte, il avait, avant 1886, rencontré Victor Napoléon adolescent. Il l'eût comme auditeur à des conférences littéraires qu'il fit, quelques années après, à Bruxelles, et causa avec le prince, transformé et éclairé par ses années d'exil. Cette amitié, devenue notoire, l'a fait, très à tort, passer pour le représentant politique du prétendant. — Son père, en outre, était directeur général des Postes sous le second Empire. — Ne voilà-t-il pas plus de titres qu'il n'en faut pour faire figure de « réactionnaire » ?

En réalité, M. Albert Vandal ne se sent aucun penchant pour la politique électorale, et il a horreur du royalisme, de la « réaction blanche ». Son père, qui ne devait son élévation qu'à son mérite, appartenait par ses origines modestes et son goût du labeur à la société démocratique. Lui aussi se réclame de la Révolution. D'une parfaite clairvoyance, il n'ignore guère d'ailleurs que l'apaisement désiré ne peut provenir d'une restauration chimérique, ni d'un coup de force, mais bien de la politique compréhensive et ferme d'un homme d'Etat républicain.

Il n'est pas un sectateur de la raison d'Etat. En 1896, alors que nos gouvernants, M. Hanotaux lui-même, s'abandonnaient aux suggestions de la Russie, il fut l'un des premiers, et des rares, à dénoncer, en une Conférence fameuse, les atrocités arméniennes... excusées à Saint-Pétersbourg. C'est lui qui dénomma et stigmatisa le « Sultan Rouge ».

D'ailleurs, M. Albert Vandal se défend d'être un politique, et ne se soucie que d'être un écrivain. Historien, il prétend, au contraire des maîtres de notre Université, que la réalité, une fois discernée et établie, veut être restituée avec tous les prestiges de l'art; il entend faire travail d'art. Et il y réussit, on sait avec quel éclat!

S'il a été victime de malentendus, peut-être la faute en incombe-t-elle à ses apparences. Grand et mince, un peu anguleux, la tête étroite, les yeux interrogateurs et l'expression flegmatique, il est d'allures fort aristocratiques et assez distantes. Il semble, dans sa hautaine impassibilité, étranger aux enthousiasmes comme aux passions de ce temps. Mais cette froideur est de surface et faite, sans doute, pour décourager avec politesse les tentatives indiscrètes des fâcheux. Elle recouvre une sensibilité avivée, prompte à s'émouvoir des vicissitudes sociales et une franche cordialité, fort aise de s'adjoindre à l'exquise courtoisie des manières.

S'il faut à toute force que M. Albert Vandal ait une aversion, son œuvre, ses conférences, son caractère la trahissent : Elle est dirigée contre ce qui est inutilement banal et vulgaire. Et elle témoigne chez lui — ce qui, dans une démocratie, est peut-être une cause de faiblesse, mais ne saurait constituer un défaut — d'une extrême distinction d'esprit.

L'OPINION BRITANNIQUE ET LA FRANCE

Il semble que les Anglais, escomptant l'engouement légendaire des Français, se soient attendus à ce que, dans notre ferveur pour l'entente cordiale, nous oubliions, et notre amitié pour la Russie et nos devoirs vis-à-vis d'elle.

C'est le désappointement provoqué par notre attachement persistant à la nation « amie et alliée » et par notre neutralité bienveillante à son égard, qui souleva au delà de la Manche une explosion de colère, où les plus bruyants furent ceux qui avaient le plus exalté le rapprochement franco-anglais.

Telle est du moins l'explication psychologique que donne la *Saturday Review*, en insistant sur l'importance considérable, au regard de l'opinion français, de l'Alliance russe.

Les revues britanniques rendent d'ailleurs justice aux efforts de la France pour maintenir une équitable neutralité en Extrême-Orient. Le *Speaker* déclare justifié l'échec des tentatives de la presse jaune (belliqueuse), pour « manufacturer une crise ». La *Saturday Review*, critique les journaux anglais anti-russes, qui montrèrent plus de violence que les quotidiens japonais.

LA POLITIQUE DE GUILLAUME II

Elle continue à préoccuper au plus haut point l'Angleterre : Quelle est-elle exactement, se demande l'organe conservateur, le *Spectator*?

Guillaume II veut-il profiter de l'impuissance de la Russie, pour attaquer la France? Ce serait une aventure grosse de périls, car « personne ne sait quelle sorte de général la France, combattant pour son existence, pourrait lancer, ni quelle sorte d'amis pourrait, dans certains cas, aider ses armées. »

D'autre part, les princes allemands n'ignorent point qu'après une nouvelle conquête de l'Empire, « la position d'alliés et non de vassaux, dont ils sont si fiers, empirerait rapidement. »

Guillaume II veut-il détruire l'accord franco-anglais? Il y réussirait si la France se sentait menacée et que l'Angleterre restât passive.

Mais peut-être l'Empereur allemand vise-t-il des avantages éminents au Maroc, des ports sur l'Atlantique par exemple, quels que soient les risques de cette entreprise. Plus vraisemblablement, mécontent d'avoir été tenu à l'écart des négociations anglo-françaises relatives à l'Egypte et au Maroc, veut-il obtenir de la France des concessions et restaurer, aux yeux du peuple allemand, son prestige d'arbitre du monde.

De toute façon, la défaite russe fait de lui le premier potentat du continent, et son attitude suscite partout l'anxiété.

JACQUES LUX.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 21 — 5e SÉRIE — TOME III — 27 MAI 1905

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE MADAME DE STAEL

Lettres à Nils von Rosenstein

Une erreur singulière autant que préméditée détermina en 1786 le mariage du baron Erik Magnus Staël von Holstein ; mariage d'ambition, conclu après six années de secrètes négociations qui suffiraient à prouver les talents diplomatiques de Staël : sans fortune, sans espérances, sans autres atouts que sa belle figure, son élégance, un titre de baron usurpé, et des dettes, il a su intéresser à son sort les puissantes amies de son maître, une la Marck, une Boufflers (1), Marie-Antoinette elle-même, faire de son mariage une affaire d'État, s'imposer à Gustave III, attaché, chargé d'affaires, ambassadeur, obtenir aux conditions des Necker la double approbation et la double garantie des rois de France et de Suède, stipuler à la satisfaction de tous le plus explicite et le plus avantageux des contrats. Son mariage est un chef-d'œuvre, et qui permet de présager une belle carrière d'intrigant et de politique. Tel est du moins l'avis de la plupart des contemporains. En un temps où des caprices de femme décident des grandes affaires, on ne compte pas avec la personnalité d'une femme. On ne s'avise pas que cette intrigue est bourgeoisement médiocre, que cette habileté laborieuse est aveugle. Certes la conquête d'une Corinne est une entreprise assez belle, et qui procurera de notables exaltations à l'égoïsme raffiné d'un Narbonne, d'un Talleyrand, d'un Constant (aucun d'eux pourtant ne l'épousa). Mais ce n'est point Corinne que Staël ambitionna d'aimer, ou plutôt il ne devina pas Corinne, faute initiale qu'il devait expier longuement. Il épouse la fille du financier Necker, une fortune, des relations, une force sociale ; d'avoir été le témoin empressé de l'extraordinaire adolescence de Germaine Necker ne l'a point instruit ; son expérience de courtisan, sa sagesse réaliste et un peu courte ne lui furent d'aucun secours pour discerner en cette jeune existence les promesses d'un éclatant avenir ; résolument, follement, il associe à son destin de subordonné sans indépendance le caractère le plus indiscipliné, la pensée la plus ardente, la plus passionnée, la plus incoercible : « tous les volcans sont moins flamboyants qu'elle », écrira Benjamin Constant. Quelle carrière diplomatique se fût accommodée d'un concours aussi incendiaire ? Celle de Staël s'en trouva fort mal, et Staël lui-même, qui, perdant sa place, perdait tout, et ne sauva pas même sa raison du désastre.

Les infortunes du baron de Staël ont rarement ému l'indifférence des biographes de sa femme ; une amie de Mme de Charrière assurait que « les gens heureux sont difficiles en malheurs » ; ainsi certains critiques lorsqu'il ne s'agit point de leur héros ou de leur héroïne. Du moins notons nous avec intérêt les élans de commisération charitable qui parfois mirent au service du mari en détresse le talent de la femme, et c'est pourquoi tout d'abord les lettres à Rosenstein ne nous paraissent point négligeables.

Nils von Rosenstein fut en Suède l'un des esprits les plus ouverts de l'ère Gustavienne : fils d'un mé-

1. L. MAURY. *Les comtesses de la Marck et de Boufflers et Gustave III* (*Rev. hist.*, mars-avril, mai-juin 1905).

decin célèbre dans tout le Nord, désigné à la faveur royale par une précoce réputation de lettré et d'orateur, il fut, en décembre 1782, attaché à l'ambassade de Suède à Paris ; l'ambassadeur était le bienveillant Creutz, poète distingué, ami de Voltaire, de Marmontel, de Necker, hôte apprécié de tous les salons littéraires et philosophiques ; par lui, Rosenstein connut les encyclopédistes et le monde des lettres ; il s'attacha surtout à d'Alembert ; quelques années plus tard, chargé de prononcer un éloge du philosophe français à l'Académie des Belles-Lettres de Stockholm, il conte avec une simplicité émue ses dernières visites à d'Alembert, reclus en son appartement du Louvre. A Rome où Rosenstein rejoint Gustave III au cœur de l'hiver de 1783-1784, il se lie avec Bernis. Le suffrage des écrivains de France et d'Italie confirme Gustave III dans un projet né sans doute avant l'envoi de Rosenstein à Paris : en 1785 il rappelle le jeune attaché et le nomme précepteur de son fils ; la culture philosophique, les opinions libérales et presque républicaines de Rosenstein inquiétaient quelques amis du roi ; Gustave III déclara que son fils en montant sur le trône deviendrait sûrement royaliste. Rosenstein conserva ses fonctions jusqu'à la majorité de son élève. Diplomate en rupture de carrière, Fénélon laïque, et probablement athée, souple, conciliant, habile, il met l'histoire suédoise en dialogues des morts, vulgarise par ses « discours » les doctrines de Locke et de Condillac, s'accommode de tous les gouvernements, exerce pendant trente ans, chancelier de l'Université d'Upsal, secrétaire perpétuel de l'Académie suédoise, enfin ministre de l'Instruction publique et des cultes, une sorte de patriarcat littéraire.

Il semblerait difficile d'admettre que Rosenstein n'ait point été, au cours de son séjour à Paris, l'hôte de Necker ; son passage dans les salons de la rue Bergère paraît confirmé par quelques phrases des lettres que nous publions. Cependant Germaine Necker ne distingua pas le jeune diplomate parmi le flot pressé de ses admirateurs ; ses lettres s'adressent au philosophe mis en lumière par la faveur de Gustave III, à l'intime ami de son mari, à l'intermédiaire le plus intelligent et le mieux placé pour faire parvenir à leur véritable adresse ses doléances et ses requêtes. Leur intérêt s'accroît de nous être parvenues accompagnées de celles de Staël : confident du mari et de la femme, Rosenstein nous livre impartialement le dossier de leurs contradictions ; soupçonna-t-il qu'un jour notre curiosité ne se satisferait point de découvrir en ces correspondances des documents littéraires, mais y rechercherait les pièces d'un douloureux procès, les dépositions d'un témoin que l'excès de ses malheurs fit trop souvent récuser, au total et surtout un supplément d'information sur un écrivain dont le caractère et la vie nous intéressent autant que les œuvres (1).

LUCIEN MAURY.

*
* *

Quelques mois avant son mariage Germaine Necker adresse à Rosenstein une curieuse lettre où déjà, en dépit des incertitudes de la forme, se révèle son génie enthousiaste, politique, « cosmopolite ».

1 2

Passi, 14 avril 1785.

Une lettre d'une personne comme vous, Monsieur, est une trop bonne excuse pour ne s'en pas contenter, mais ce qui est d'un prix infini ce sont les témoignages d'estime et d'amitié dont elle est remplie : et soit orgueil ou non je ne puis m'empêcher de m'en croire digne sur le touchant effet qu'ils ont produit en moi. — Non que j'approuve votre extrême politesse qui va jusques à me remercier de mes soins pour ce que vous appelez un nouveau debarqué — dans ce sens je les préfère aux plus aguerris de ce qu'à notre tour nous appelons nos agréables. — En conscience si vous croyez me devoir des remerciements, quels termes emploierai-je donc pour exprimer ce que je dois à l'honneur de votre connaissance ? Imaginez-vous, Monsieur, que je n'aie pas senti votre bonté, votre indulgence, et même votre complaisance lorsque vous me sacrifiâtes des moments que nos plus doctes comme nos plus aimables m'auraient enviés ? Sans doute ils étaient plus dignes de l'homme instruit et de l'homme de goût, enfin de votre bon et bel esprit, mais non pas plus de ces qualités qui sont à tout cela ce que le feu du ciel fut aux hommes de Prométhée. — Sans être très vaine, on peut s'enorgueillir des moments dérobés à l'Aristote de la Suède ! d'avoir été l'amphytrion des repas où la gaîté française cédait au sel attique de l'Athénien du Nord ; mais que cette vanité le cède au fier enthousiasme d'avoir pu mériter quelque estime de celui qui sème dans un jeune cœur une Race de Titus ! Si votre modestie trouve de l'exaltation dans cet épanchement du cœur, au moins qu'elle se garde bien de la confondre avec la louange : non Monsieur, j'aime trop la vérité pour ne pas la haïr — il est vrai que quelquefois elles peuvent assimiler leurs traits.

(1) Les originaux des lettres que nous publions appartiennent à la Bibliothèque de l'Université d'Upsal. F. 839 f. sauf deux. La lettre du 26 septembre 1795 est tirée de la Bibliothèque royale de Stockholm. Bref till N. v. Rosenstein ; la lettre datée d'Upsal est la propriété de M. le baron Bonde que je remercie de m'avoir ouvert ses collections d'Eriksberg. Ces lettres sont inédites, sauf celle du 16 septembre 1791 publiée en grande partie par Lady Blennerhassett : *Mme de Staël et son temps* (trad. Dietrich, Paris 1890).

(2) N° d'ordre des lettres dans le recueil d'Upsal.

mais le philosophe ami de la nature a bientôt démêlé le feu d'un faux coloris d'avec celui qui naît du sentiment. Car si ce grand nom de Titus est prodigué, profané, prostitué, l'espoir ne peut-il au moins lui désigner sa place? et votre philosophe de prédilection n'a-t-il pas dit que la vertu des princes ou le bonheur des peuples qu'ils doivent gouverner est dans la perception de leurs jeunes organes? Or, soit prévention, soit justice, je me plais à voir en vous Triptolème préparer la terre à répandre ses bienfaits. Vous comprenez bien, Monsieur, que ces vœux, ces hommages trop diffus pour n'être pas sentis partent d'un cœur cosmopolite; car pour un être inutile comme moi les mots de patrie et de Roi se perdent dans le vague. Les premiers éléments de la philosophie sont la glace qui nous montre le néant des grandeurs et des faux biens de ce monde, et l'indifférence suit de près cette heureuse ou fatale lumière, mais aussi telle que le miroir d'Archimède les feux de l'âme viennent s'y embraser au premier rayon de bonheur qui luit sur les hommes. Ne soyez donc pas surpris de la chaleur avec laquelle j'admire que les qualités propres à former un prince, un roi, un homme! soient discernées parmi les embarras, les plaisirs et les ennuis du Trône. Quel bonheur pour votre souverain, pour vous, et quel bonheur pour un enfant dont les pareils sont pour ainsi dire étouffés en naissant. Assez et trop sur cet article, je vous excède, mais je l'avoue, il m'était impossible plume en main de vous faire un compliment vague et froid sur une de ces choses du monde que je prise le plus.

Vous savez de reste que Beaum (*archais*) a été à Saint-Lazare pour avoir parlé de tigres et de lions dans une lettre insérée dans le *Journal de Paris*. Vous devinez que les bons mots, les épigrammes se sont attachés à lui comme les vers à un corps mort. Vous ne devinez pas moins que je ne parle de cette vieille nouvelle que pour amener sur le tapis la charmante Suzanne (1). — Allez-vous quelquefois à la Comédie-Française? Le bon apôtre! Le disciple royal fera-t-il des questions aussi hypocrites que celle-là? Hélas! non, Monsieur, je n'ai rien à vous apprendre. Je répèterai seulement avec les échos (c'est la trompette des solitaires) que cette Suzanne est toujours de mieux en mieux, et je prends dans ma tête qu'elle pense à vous — quelquefois. Car nous autres femmes, nous aimons toujours celui qui nous prône et qui nous aime réellement. Avec nous comme les patriciens avec les plébéiens, vous avez pris le plus beau et le meilleur, à peine nous reste-t-il un champ; et encore n'avons-nous que la mince (?) permission de n'y laisser croître que des fleurettes, lesquelles bien souvent sont sans odeur. — Jugez si la Belle doit être sensible à l'encens que vous avez brûlé pour elle! Au reste, cette grâce quitte le pied d'estale (*sic*) pour se soumettre, dit-on, au joug de l'hyménée. C'est un bon Allemand qui se charge de ses iniquités et de ce joli péché.

Mme Le Claire est on ne peut plus touchée de votre bonté, elle vous supplie de ne pas vous rebuter d'un si mauvais succès, tout son espoir pour ce qui concerne le bonheur de deux êtres qui la touchent de bien près étant en votre recommandation.

Je ne dis rien pour mon baron, car j'y (*sic*) ai écrit par le précédent courrier, et je comptais même y envoyer celle-cy dans le même temps, mais comme je pensais me lever de bonne heure pour ne pas manquer la poste, je fus menacée la nuit d'un coup de sang, de sorte que je n'eus que le temps d'envoyer chercher un chirurgien et de me faire saigner, ce qui fit que je n'envoyai que la sienne. La saignée m'a fait beaucoup de bien et, grâce à Dieu, cela n'a eu aucune suite. Cet accident serait venu un peu trop tôt, vu le besoin que ma famille a de moi. Ah! Monsieur, que j'ai eu de chagrin en apprenant les dangers qu'avait couru l'être de l'univers que j'aime le plus. Vous avez le cœur trop bon et trop sensible pour ne pas sentir ce que j'ai dû souffrir en recevant cette affreuse nouvelle et dans l'attente de celle qui devait lui succéder. Quelle impatience, quelle inquiétude il m'a fallu dévorer! J'aurais troqué tous les trésors du monde, si je les avais eus, pour les ailes du plus chétif oiseau. J'ose vous prier, Monsieur, de lui dire que j'ai reçu sa dernière lettre où il me dit qu'il va très bien, car autrement il serait à son tour inquiet de mes alarmes. Je n'ai plus de papier, je vous ennuie, cependant je ne puis dire adieu, sans m'arrêter un moment sur la manière touchante dont vous terminez votre lettre, *pourquoi n'êtes-vous pas où nous sommes ou pourquoi ne sommes-nous pas où vous êtes*? Que ces nous se placent délicieusement dans mon cœur! Pourquoi faire des vœux impossibles? Ah! laissez-moi dans l'habitude de les étouffer, laissez-moi dans mon indolente inertie leur interdire l'accès de mes pensées qu'ils ne doivent pas animer! Mais ce qui leur donne encore de la vie, c'est de songer que j'occupe quelquefois le souvenir des deux meilleurs êtres du monde, d'être quelquefois l'objet de leurs conversations et de leurs vœux; voilà, Monsieur, ce qui console, ce qui tient lieu de bonheur à celle qui le chercherait en vain hors de la précieuse intimité de si dignes amis. Adieu; santé, succès dans vos nobles travaux sont les vœux que je ne cesserai de former pour vous du fond de mon cœur.

(1) Mlle Contat qui jouait le rôle de Suzanne du *Mariage de Figaro*, et dont le nom revient à plusieurs reprises dans les lettres de Staël à Rosenstein.

II

Paris, ce 3 août 1786.

Je ne puis attendre plus longtemps, Monsieur, pour vous témoigner ma reconnaissance, je voulais avoir la réponse de M. de Buffon, mais sa terre est si éloignée que je ne puis supporter que vous me soupçonniez même pendant peu de jours d'une ingratitude aussi coupable; ce que vous avez bien voulu m'envoyer est ce que je désirais parfaitement, mais je vois avec peine les recherches infinies que vous avez bien voulu faire pour le découvrir; je ne me console qu'en vous voyant partager aussi vivement le motif qui m'animait; j'étais bien sûre que le nom d'un grand homme était tout-puissant sur vous; plus on est près d'eux, plus on les admire; la distance diminue la grandeur des objets; les esprits inférieurs n'ont jamais été frappés par les hommes de génie. J'ai montré à mon père les deux lettres que vous avez bien voulu m'écrire; il a été fâché que vous vous crussiez obligé de vous justifier de la manière que vous aviez eue chez lui; nous avons tous regretté ce que vous auriez pu nous dire, mais nous l'avons deviné; votre réputation et l'intérêt avec lequel vous écoutiez nous ont suffi pour vous connaître. J'avoue cependant que vos aimables lettres m'auraient fait plus de plaisir encore dans un temps où j'aurais pu me flatter de jouir de la société de celui qui les écrit : je n'en ai pas perdu l'espérance, d'abord il faut que je voye le Roi, vous n'en concevez peut-être pas la nécessité, je conviens qu'elle n'existe que pour moi et non pour lui, mais j'ai joint à la curiosité extrême que sa célébrité doit exciter un sentiment de reconnaissance pour les marques de bonté dont il a bien voulu m'honorer, et je ne trouve plus Stockholm éloigné quand ce but est au bout du terme. Je serais aussi charmée de voir le jeune prince que vous élevez, je le trouve si heureusement placé entre son modèle et son maître que j'en augure beaucoup, c'est une belle fonction que celle d'élever un Roi; je souhaite cependant qu'aucun de nous ne soit témoin du succès de vos travaux, mais qu'il a dû, quoique enfant, être vivement ému quand son père l'a présenté aux députés de la nation! Ses premières impressions peuvent décider de sa manière de voir et de sentir pendant toute sa vie; il suffit peut-être d'un tel spectacle pour lui faire comprendre mieux que Montesquieu lui-même quels sont les droits des rois et ceux du peuple. Au reste, on peut être tranquille sur tout ce qu'il doit savoir quand on a connu son gouverneur, et certain de ce qu'il fera lorsque, suivant l'expression d'un proverbe français, lorsque l'on croit à la race.

Je vous rends grâce, Monsieur, de ce que vous voulez bien me dire sur la littérature suédoise. Je souhaiterais que vous me trouvassiez digne de continuer à m'instruire, ce serait vous donner cette peine de bien loin, mais ma reconnaissance franchirait les distances. Je veux commencer à apprendre le suédois et mon premier essai sera pour vous témoigner dans une nouvelle langue les sentiments distingués que vous, Monsieur, vous m'avez inspirés. Agréez-en l'assurance inviolable.

(S. S.)

V)

Je ne veux pas laisser partir ce courrier sans vous parler, Monsieur, de la reconnaissance que je dois à votre bonté et du désir que j'aurais d'obtenir des droits plus particuliers à l'intérêt d'un homme que sa réputation et les sentiments de M. de Staël pour lui me font doublement estimer et aimer. J'éprouve un sentiment de peine d'être obligée de vous parler d'une affaire qui nous est personnelle dans un moment où je ne voudrais que vous entretenir du désir que j'ai de me lier avec vous, mais l'importance pour M. de Staël et pour moi de l'intérêt qui m'occupe dans ce moment me fait oser compter que vous m'excuserez. Quand je me suis mariée, M. le comte de Creutz, alors ministre du roi, écrivit à mon père formellement que M. de Staël aurait l'ordre de l'Étoile polaire dans l'année : depuis, Sa Majesté, à ce que m'a dit le comte de Fersen, a fait une loi qui ne permet pas aux chevaliers de l'ordre de l'Épée d'avoir l'Étoile polaire. Si cela est ainsi, j'ose demander pourquoi il n'obtiendrait pas de la bonté de Sa Majesté l'ordre des Séraphins; elle vient de faire dans ce moment plusieurs nominations, et quoique M. de Staël soit comblé de ses grâces, j'oserai dire qu'il est digne de cette faveur de plus, et qu'elle est importante à sa situation; d'abord après quatre ans d'ambassade, il est bien essentiel pour lui qu'une marque signalée du contentement du roi prouve qu'il ne se repent pas du choix qu'il a daigné faire, et dans ce pays-ci, la considération personnelle aide tellement dans les négociations, il est si vrai que les dignités, les décorations y ajoutent extrêmement, il est si naturel qu'une preuve de contentement d'un roi tel que le roi de Suède donne plus de confiance dans les lumières et les talents de son ambassadeur que pour le bien du service du roi, je crois cette faveur importante. M. le duc de Dorset, par exemple, vient d'avoir l'ordre de la Jarretière; excepté M. de Staël, tous les ambassadeurs et même ministres des cours étrangères en France ont les ordres principaux de leur pays sans que pour cela les ambassadeurs de France dans les cours étrangères l'aient; par exemple, M. de la Luserne va en Angleterre sans ordre principal, et M. de Dorset a le premier de son pays; je n'allègue-

rai point, pour appuyer ma cause, la promesse que M. le comte de Creutz avait faite à mon père dans le temps qu'il négociait mon mariage, il me semble que je suis devenue tellement dans mon cœur sujette du roi, et femme de M. de Staël, que je ne me souviens plus du temps où l'on pensait à des conditions, mais j'ose vous supplier, Monsieur, de me pardonner l'intérêt que je mets à cette faveur du roi, à cette marque de sa satisfaction, et les droits que je crois trouver à M. de Staël à sa bonté, quand je suis témoin du temps qu'il consacre à ses affaires, et lorsque, s'il m'est permis de le dire, M. de Montmorin m'a parlé vingt fois de son zèle et de ses lumières, je prends la liberté de vous demander de mettre ce désir sous les yeux du roi. M. de Staël a eu le malheur de perdre, dans l'excellent M. de Creutz, un ami qu'il regretterait pour sa fortune si le malheur de son cœur lui permettait de sentir celui-là, mais s'il ne se flatte point en comptant sur votre intérêt, je l'estime heureux encore d'une telle consolation.

Daignez me dire, Monsieur, comment vous êtes content du succès de vos soins, et si la nature et l'éducation dans le prince royal ne trompent point nos espérances. Une femme en France a réussi, dit-on, parfaitement dans l'éducation des fils d'un prince, mais quoi qu'on dise, je ne puis comparer jamais les talents d'une femme avec ceux d'un homme; il n'y a jamais dans leur caractère ni dans leur esprit cette imposante fermeté, cette suite, cet aplomb qui seul peut joindre la confiance à l'admiration. Vous voyez le détour que je prends pour vous louer; j'attribue aux hommes la pensée qu'un homme a fait naître en moi, et j'obtiens ainsi sans qu'il s'en doute son consentement même pour l'éloge que je lui donne. Agréez, Monsieur, l'assurance de tous les sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissante servante.

NECKER, Bne STAEL DE HOLSTEIN.

P.-S. — Savez-vous si le projet du roi est d'aller à Londres cet été. Combien je le désirerai !

Ce vendredi 28 janvier (1788).

(IV)

Ce 21 janvier 1789.

Vous avez daigné me témoigner toujours de l'intérêt, Monsieur, et si vos lettres m'ont donné une grande idée de votre esprit, elles m'ont aussi inspiré le désir d'obtenir votre suffrage; c'est donc comme on court des dangers quand le prix est digne d'envie que je me hasarde à vous envoyer quelques lettres dont j'ai fait tirer vingt exemplaires pour mes amis (1). Seulement j'attache un grand prix à ce qu'elles ne soient pas publiques et je n'ai pas osé les soumettre au roi, d'abord parce que je ne les en ai pas jugé dignes et puis parce que je ne me serais pas permis de lui recommander de ne pas les perdre et qu'il m'était important cependant qu'on ne les imprimât pas. D'ailleurs, cette majesté royale est un peu comme le soleil : quand le hasard fait tomber un rayon sur nous, il est doux; si vous voulez les réunir, ils vous brûlent. Vous êtes dans un moment bien intéressant et nous le suivrons bien par nos vœux et par nos craintes. Je désire et j'espère que le Roi sera content de la diète, je ne juge pas du gouvernement, mais j'aime le prince, et de longtemps les hommes ne trouveront rien de mieux qu'un bon roi; il faut sans doute se préserver du contraire, mais votre constitution telle qu'elle est me paraît poser la barrière que les rois rencontreront toujours s'ils suivent une mauvaise route. Pour les Français, ils sont dans une grande agitation, ils veulent se former un esprit public au milieu de mille intérêts particuliers, ils croient qu'une constitution naîtra du choc des partis opposés, je le souhaite, mais je tremble pour le pilote qui les guide au milieu de tant d'écueils. La France est au moment de donner un grand spectacle à l'Europe, il me semble que de tels spectateurs devraient donner de l'émulation, mais ce qui est à craindre, c'est l'esprit de corps, l'esprit de telle ou telle province, enfin toutes les subdivisions qui donnent un autre centre que le centre commun et diminuent la force de l'ensemble; je me surprends à vous parler d'objets qui passent ma portée; j'ai pensé à vous et non à moi ; je vous demande toujours votre intérêt et votre amitié pour nous; les circonstances présentes me fixent plus que jamais en France, mais parlez de nous au roi puisque nous ne pouvons de quelque temps encore détruire ou confirmer nous-mêmes sa prévention favorable. Adieu, Monsieur, je trouve qu'on peut se connaître par lettres et se croire amis sans s'être vus.

(S. S.)

Les protestations d'humilité, d'effacement féminin que contiennent les deux dernières lettres seraient pour surprendre, si elles ne révélaient de très légitimes inquiétudes. Pour Gustave III, Mme de Staël s'est faite, au lendemain de son mariage, « nouvelliste »; elle a plusieurs années durant adressé au roi de Suède de copieux « bulletins »; non seulement sa verve railleuse, mais ses enthousiasmes philosophiques, ses tendances constitutionnelles, ses penchants quasi-révolutionnaires ont animé ces pages; leur écho tumultueux a retenti jusque dans les dépêches de Staël; l'ambassadeur inclinant à un fâcheux libéralisme, c'est l'ambassadrice que le sentiment secret du roi, confirmé par des informateurs bénévoles, a tout d'abord accusée. Vaguement suspecte,

1. Il s'agit probablement des *Lettres sur Rousseau*.

Mme de Staël [illegible] un détachement aussitôt démenti par ses actes ; on sait ce que fut sa vie pendant la crise révolutionnaire ; son rôle d'inspiratrice politique, sa dévotion à Necker, ses brochures, ses plaidoyers, ses courageux sauvetages, ses équipées de passion en firent un roman que les contemporains défigurèrent à plaisir : les premières médisances se lisent entre les lignes du portrait suivant croqué par un jeune diplomate suédois de passage à Paris vers le milieu de 1789 :

« ... En fait de curiosité, j'ai encore vu Madame l'ambassadrice de Suède, que je ne connaissais que de réputation. Si je ne l'aurais point lu (*sic*) avant de la voir, j'aurais jugé ses apologistes des gens prévenus ou bornés. Elle me reçut je ne sais trop comment ; c'était au moment que sa toilette venait de finir ; elle avait les deux bras étendus, que servaient deux femmes de chambre, le pied en l'air que chaussait une troisième, me faisant une petite inclination de tête qu'à peine j'aperçus. La suite de cette réception ne pouvait guère devenir ni intéressante ni flatteuse pour moi ; de toutes les fois que je l'ai vue, je n'ai point eu l'honneur de lui parler, quand j'en excepte la veille de mon départ, lorsqu'elle me demanda si je partais bientôt ; mais j'en ai été amplement dédommagé par ses conversations savantes avec les Boufflers, Guibert et d'autres que j'ai eu l'avantage d'entendre. Il n'y avait presque pas de séance de l'Assemblée nationale à laquelle elle n'assistât point, et qu'elle ne jugeât après avec une autorité aussi absolue qu'en qualité de fille de M. Necker elle pouvait le prétendre. Ceux des députés dont l'éloquence put gagner les suffrages de Mme de Staël étaient, à ce que l'on m'a assuré, sûrs d'être accueillis, récompensés de son approbation, et même couronnés au delà de ce qu'ils auraient jamais osé prétendre. Elle était très aimable, parlait beaucoup et bien, fort laborieuse, alors occupée à mettre la dernière main à une tragédie de sa façon qui devait incessamment paraître et qui était déjà citée dans les papiers publics (1). »

(*A suivre*). L. M.

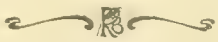

Questions Universitaires

LE PATRIOTISME ET L'ÉCOLE

Ce n'est pas la chose la moins étrange de notre temps, qu'il y ait une question du patriotisme, et que ce soit là un terrain brûlant de polémique. Les déclamations furieuses ou adroites des journaux de parti et des politiciens qui se disputent par tous les moyens la clientèle électorale, ont merveilleusement obscurci des vérités très simples. Des membres de l'enseignement en ont subi l'impression en sens divers. Quelques professeurs de lycée en sont venus à recommander un patriotisme enfiévré, farouche, haineux, matamore, et à sacrifier la patrie même à l'ambition malsaine de la gloire militaire. Quelques instituteurs primaires se sont laissé prendre à des phrases d'une mauvaise rhétorique qui pose l'idée de patrie comme un obstacle au progrès humain, à l'accord des nations et à la paix universelle. Ce sont là deux erreurs solidaires dont il faut également se garder.

Je vais essayer de parler froidement, sèchement, sur un sujet où l'on déraisonne dès qu'on se laisse « emballer » par le sentiment ou griser par les grands mots.

*
* *

Essayons d'abord de définir. Le patriotisme peut être considéré ou dans l'individu ou dans la collectivité : ce sont là deux points de vue bien distincts. Tant dans l'individu que dans la nation, il y a lieu de distinguer aussi ce qui est sentiment, pure réalité morale, et ce qui est droit ou devoir, ce qui s'impose à nous comme digne de préférence parmi les réalités, digne de réalisation parmi les idées. Il est bon et naturel d'aimer sa patrie : il peut y avoir des façons détestables de l'aimer. Il en est de même de l'amour paternel et maternel de toutes les affections. Tout ce qui se fait au nom d'un sentiment légitime, n'est pas, de ce fait, légitime. J'exprime là une vérité banale, et qu'on oublie tous les jours dans la question dont je traite.

Considérons l'individu dans son rapport à une patrie. D'abord il a naturellement, et je puis dire il a toujours, un sentiment très fort et très profond d'affection pour cette patrie. Il ne s'en doute pas toujours, quand il ne s'analyse pas, quand il ne quitte jamais le contact de cette patrie, ou quand il ne la sent pas menacée. Mais ce sentiment peut sommeiller inutilisé sans s'affaiblir, ou du moins ses réveils sont rapides et violents.

La base de ce sentiment, c'est l'attachement au coin de terre où l'on est né, les images et les mille sensations qui le représentent en nous, les souvenirs et les habitudes qu'il a déposés en nous. Là-dessus s'appliquent l'éducation, la vie sociale qui font de ce coin de terre, en sa figure actuelle, une parcelle et un moment d'un tout, à qui s'étend notre affection ; et peu à peu de nos premiers souvenirs et de nos premières habitudes, de toute sorte d'associations, traditions, connaissances et commodités ultérieures, d'une liaison d'intérêts quotidiennement éprouvée, d'une communauté de langue et de mœurs quotidiennement vérifiée, se composent la conscience d'être une cellule d'un être collectif dont les joies sont nos joies et les misères nos misères, dont la vie passe en nous et se prolonge bien au-delà de nous en tous sens, dans le passé, dans l'avenir et dans l'espace,

(1) Relation de voyage non signée. C'est très probablement Fersen. Upsal, Gustavianska pappér, f° 513.

a volonté aussi d'être et de rester partie intégrante de la collectivité, de vivre de sa vie, et d'enrichir ou d'exalter sa vie, tant que nous pouvons, par notre énergie propre. C'est tout cela qui est le patriotisme. Il double l'esprit civique, l'acceptation réfléchie du lien social, d'un sentiment fort et joyeux. Il ajoute à la raison l'amour.

Il rend aisé l'accomplissement du devoir social. Il fait donc les bons citoyens, capables de vouloir l'intérêt général, capables d'y sacrifier leur intérêt particulier, et jusqu'à leur vie et la vie de leurs enfants. Le patriotisme rend ce sacrifice moins effrayant, moins douloureux, plus commun : on le devrait sans amour, on le donne plus aisément par amour.

Ainsi, dans l'individu, la patriotisme est une réalité morale qui facilite l'accomplissement des actions sociales. Mais n'est-il pas aussi un devoir, en même temps qu'un sentiment ? C'est un sentiment naturel et légitime, comme l'amour paternel ou l'affection filiale : ne pas l'éprouver, c'est être « dénaturé ». Et en ce sens, il est un devoir. Mais l'amour ne se commande pas : on ne peut exiger que des actes. Au sens strict, le devoir est de faire les actions utiles à la patrie, les actions sociales, qu'on devrait faire par raison si on ne les faisait pas par sentiment. Vertu civique et amour de la patrie, c'est tout un, quand on regarde les effets, qui seuls sont exigibles.

Le patriotisme, pour s'exposer, n'a pas besoin de la guerre, de la pluralité ni de l'antagonisme des patries. Il y avait encore un patriotisme romain quand la cité romaine embrassait à peu près tout le monde connu.

Mais dans le monde actuel, les patries sont dressées en face les unes des autres, dans une attente armée. Ici, ce n'est plus l'individu qu'il nous faut regarder, dans son rapport avec un groupe social qu'il appelle son pays : c'est la collectivité en face d'autres collectivités, la patrie en rapport avec d'autres patries. De ce point de vue, le patriotisme nous apparaît comme l'amour-propre ou l'égoïsme de l'être collectif qu'est une nation, comme son instinct de conservation. C'est un sentiment défensif, qui, dans une collectivité comme dans l'individu, s'exaspère ou se pervertit souvent en instinct de possession ou de domination, orgueil, brutalité, convoitise, ambition, défiance, jalousie, haine. Toutes les déformations et tous les *provignements* de l'amour-propre que les moralistes analysent et classent dans les âmes individuelles, sont observables aussi dans les âmes nationales.

Peut-on parler ici de devoir ? Une nation a le droit de vivre, et de conserver sa vie, de bien vivre, et d'accroître son « bien vivre », comme un individu. L'égoïsme national est un sentiment naturel, légitime. Mais il ne confère pas un droit, encore moins une obligation de détruire les autres patries, de les haïr, de les regarder ou de les traiter comme ne pesant d'aucun poids, comme n'étant rien devant toutes les fantaisies et les suggestions de notre amour-propre patriotique. La justice, l'humanité doivent régler et fréner l'instinct collectif comme l'instinct individuel de conservation.

Mais la question ici se complique, par le fait qu'une nation est un être de raison, non un individu réel. Seuls les nationaux réalisent la nation. Et si le patriotisme défensif de la nation n'est qu'un amour-propre identique en nature, égal en valeur à l'amour-propre de l'individu, chacun des nationaux ressent cet amour-propre comme un devoir envers la patrie : dans le sentiment de chaque Français, il entre de l'égoïsme national, parce que chaque individu participe de la conscience collective, et il entre du dévouement à un devoir social, parce que chaque citoyen se sent obligé à travailler au bien public. Voilà comment tous les excès et toutes les perversions de l'amour-propre national peuvent paraître sacrés à un individu, dès qu'ils sont décorés d'un désintéressement personnel, d'un sacrifice ou d'un risque de ses intérêts particuliers ou de sa vie, ou simplement d'une apparence de ces choses.

Il faut songer que la patrie ou la nation n'agissant jamais elle-même, la générosité, la charité, toutes les vertus altruistes ne lui sont pas accessibles directement. Elle n'agit jamais que par des mandataires, et le devoir précis d'un mandataire est envers son mandant : il n'a pas à faire largesse de ses intérêts, à ses dépens. Voilà pourquoi l'action des dépositaires de la puissance d'un pays tend toujours, en les supposant honnêtes, à s'exercer dans le sens de l'égoïsme national. C'est à la spontanéité populaire, à l'opinion publique, en régime démocratique, de faire contrepoids, d'imposer aux ministres et diplomates qui sont nos mandataires, certains respects de la justice et de l'humanité, et de leur défendre tous les buts et tous les moyens, si traditionnels et pompeux qu'ils soient, que le souci légitime de la conservation et de la prospérité du pays n'exige point. C'est à nous, citoyens, d'empêcher que nos serviteurs, les messieurs qui nous gouvernent, n'aient trop de zèle.

*
* *

Voilà — et je pense que le lecteur ne me contredira pas — de bonnes, claires et solides banalités. Comment se fait-il que dans beaucoup d'esprits, aujourd'hui, elles semblent oubliées, obscurcies? J'en vois diverses causes.

Certainement la diffusion du collectivisme international en est une. Jadis, avant la formation des patries modernes, un lien très fort unissait les nobles et les clergés des divers pays chrétiens : de sorte

qu'un baron français se sentait plus près du baron anglais ou allemand avec qui il avait bataillé, que du vilain de France qui lui payait ses frais d'armes; de sorte qu'un prêtre de Paris trouvait sa patrie aussi loin que s'étendait la latinité et l'Église, et ne se sentait pas solidaire du vilain illettré qui payait la dîme à son curé vers Senlis et vers Rouen : un phénomène analogue s'est produit de nos jours dans le peuple ouvrier. D'un bout à l'autre de la civilisation industrielle et capitaliste, les travailleurs se sont sentis une seule classe : ils ont senti entre eux le lien des désirs communs, des misères communes, des ennemis communs; aucune frontière n'a été assez haute, assez fermée pour empêcher ce sentiment de solidarité de s'étendre à travers l'Europe, au-delà des océans. Ainsi est né l'internationalisme.

Il devait trouver d'autant plus d'accès auprès des travailleurs qu'ils sentaient leur état plus malheureux ou plus injuste. Nous parlons de patriotisme, nous autres bourgeois : il nous est facile; nous sommes à l'aise dans la patrie. Mais avoir une patrie, si nous voulons être justes, ce doit être autre chose que le bonheur d'aller laisser ses os sur une terre lointaine sans savoir pourquoi, au premier signe d'un gouvernement qui n'a pas consulté ceux qu'il charge de réaliser le dévouement patriotique : il faut aimer la patrie, mais il faut que la patrie nous aime. On peut mener des masses ignorantes et misérables par des gestes d'autorité, des mots sonores et des symboles éclatants; on peut les exciter à des enthousiasmes brutaux, à des sacrifices extrêmes; mais cela n'est plus possible quand le peuple a commencé de réfléchir. Il voudra être sûr, en aimant sa patrie, d'aimer autre chose que sa misère et sa servitude, d'aimer quelque chose qui soit à lui, aux siens, où il se sente bien, lui et les siens. Il voudra être sûr, qu'on ne le conduit pas par le patriotisme à des actions dont il aura tout le péril et la peine, et d'autres toute la gloire et le profit. Dès qu'une masse populaire a pris un certain degré de conscience, elle exige que son patriotisme soit payé de retour : l'amélioration des conditions matérielles et morales de la vie du grand nombre, voilà le plus sûr moyen de fortifier dans le peuple le sentiment patriotique. Et voilà ce qui explique pourquoi ce sentiment a pu fléchir un peu chez nous récemment, comme pourquoi il a été si fort à l'époque de la Révolution française, même avant la menace de l'invasion.

Toutefois, je crois que, chez nous, l'internationalisme serait resté, comme il peut être, un sentiment complémentaire et non antagoniste du patriotisme, sans les formes tapageuses et brutales dont certains gens, depuis douze ou quinze ans, ont déguisé plutôt que revêtu le patriotisme. On a fait du patriotisme un thème à déclamations virulentes; on a dressé la patrie comme une idole grossière; on n'en a plus parlé qu'avec des roulements d'yeux farouches et des convulsions forcenées. Et l'on a revendiqué le monopole du patriotisme pour ceux qui s'associaient à ce délire. On a prêché sous le nom d'amour de la patrie la haine de l'étranger, du genre humain. On a travaillé à rendre insociable notre sociable nation, à la ramener, par une dure régression, aux instincts sauvages de violence et de rapine. On a exalté l'orgueil cocardier et batailleur, et l'on a essayé de restaurer chez nous le culte de la force, des aventures militaires, de la gloire meurtrière et ruineuse. Seulement comme notre bon peuple est résolûment pacifique, tout cela s'en est allé en refrains de café-concert, en tirades de réunions publiques, en flonflons et en *vivats*. Ceux qui avaient entrepris cette falsification du patriotisme se sont résignés, trop facilement, pour ne pas l'avoir un peu prévu, à n'utiliser la fièvre méchante qu'ils ont soufflée à une partie de la nation, que contre des Français, dans les luttes électorales et dans l'affaire Dreyfus. Cette confusion du militarisme et du patriotisme, où consiste le nationalisme, a été l'auxiliaire le plus efficace de la propagande internationaliste.

Dégoûtés de l'image barbare qu'on leur offrait de la patrie, des esprits simples ont répondu par la négation de la patrie. On les appelait des *sans-patrie* parce qu'ils aimaient la paix et n'injuriaient pas l'étranger : ils se sont parés du nom de *sans-patrie*. Certains orateurs socialistes, occupés avant tout d'ennuyer l'adversaire nationaliste, et en réalité faisant son jeu, ont follement inscrit l'*antipatriotisme* dans le programme de leur parti qu'ils désorganisent.

*
* *

Que doit donc faire l'éducateur? Son rôle me paraît tout tracé. Il doit oublier, en entrant dans sa classe, les polémiques furibondes des partis, ou ne s'en souvenir que pour trouver les mots qui ne blesseront pas, qui ne hérisseront pas dans les petites âmes puériles les sentiments, paternels

Il cultivera chez ses élèves le sentiment patriotique : cela ne fait aucun doute et ne souffre aucune exception. Il n'y a pas de Français, acceptant de l'être, et voulant le rester, qui puisse avoir une hésitation là-dessus. Le maître donc, dans tous les ordres d'enseignement, fera l'éducation du sentiment patriotique. Il le développera, le fortifiera, l'aidera à s'épanouir : mais il le civilisera, comme il civilise tous les instincts, toutes les passions des enfants qui lui sont confiés. Il travaillera à convertir l'impulsion spontanée de la nature, l'habitude animale

prise au foyer domestique, en sentiment réfléchi, en énergie raisonnable.

Le patriotisme ne doit pas être pour nous une jouissance égoïste de sensibilité. Il y a des gens qui, dans cette passion, comme certaines femmes dans l'amour maternel, ne cherchent que leur plaisir, la satisfaction d'une affection effrénée : ils sacrifient à leurs fureurs l'intérêt réel de la patrie comme elles y sacrifient l'intérêt réel de leurs enfants. Il faut instruire, habituer la jeunesse à ne chercher dans le patriotisme que la force qui accomplit les actions sociales, la force qui nous dévoue au bien public.

Toutes les mauvaises dispositions de l'âme peuvent être mêlées au patriotisme et le gâter. Le rôle de l'instituteur est de détacher légèrement, peu à peu, l'affection saine et légitime de ces éléments insalubres; la patrie n'a pas besoin que nous soyons orgueilleux, vaniteux, bravaches, jaloux, toujours prêts à aboyer à l'étranger, à l'insulter quand nous ne pouvons le détruire. Le chauvinisme est un patriotisme qui dessert la patrie, la rend odieuse et méprisable au dehors. Il faut faire entendre aux enfants que le vrai patriote est ferme, vigilant, fier, sans fracas et sans provocation : il ne saute pas à la gorge, il ne se jette pas non plus à la tête de l'étranger.

Le patriotisme doit être un contrepoids et un frein aux passions de parti : il y a des journaux « patriotes », qui depuis trente ans, n'ont pas eu de plus constant souci que de diffamer la France républicaine, de crier son abaissement, de nier ou insulter toutes les preuves qu'elle a données de sa vitalité, de sa dignité. Il y a des politiciens — ils sont légion — qui, dans toutes les affaires intérieures ou extérieures du pays, ne voient, ne poursuivent que la chute ou le maintien d'un ministère.

Le patriotisme, dans notre civilisation, ne saurait plus être le sentiment exclusif et farouche des cités antiques, quand l'étranger était l'ennemi, quand la défaite était la subversion totale de la patrie, la confiscation de tout le territoire, le massacre ou l'esclavage des personnes. Il doit être soumis aux conditions générales de la moralité contemporaine, à la justice, à l'humanité. De plus en plus, il faut s'attacher à faire prévaloir cette moralité dans les relations des peuples, comme dans les relations des individus. Le temps est passé où un homme allait sur le pré, lorsqu'on lui avait marché sur le pied. On va chez le juge de paix, quand on a dispute avec son voisin. Il y a de dangereuses chimères d'honneur national qu'il faut dissiper; et sauver ses intérêts sans bataille n'a rien de vil. La suppression des patries est un rêve fou : l'accord des patries est un idéal élevé, mais non inaccessible.

Le patriotisme n'est pas le militarisme. Le geste militaire est un des actes que le patriotisme aide à faire joyeusement : mais ce n'est qu'une des mille applications de ce sentiment. Respecter les lois de l'État, voter en conscience, ne pas frauder ni ruser pour se soustraire à l'impôt, traiter ses adversaires religieux et politiques en Français, en associés, vouloir les améliorations sociales qui profitent à tout le monde, il n'y a pas une de ces choses à laquelle ne serve le patriotisme : il rend léger tout le fardeau des obligations sociales. Tel patriote qui se soulage belliqueusement par des clameurs et des chansons, s'il avait réellement le sentiment au cœur et dans sa raison, n'emploierait pas intrigue et faveur pour s'éviter ou éviter à son fils, en pleine paix, la caserne et le *sac au dos* : que vaut le patriotisme d'un gaillard bien bâti qui, parce qu'il est le *fils à papa*, se fait caser dans les bureaux pendant son temps de service?

Le patriotisme n'est pas l'amour de la guerre. La guerre a pu être, dans des temps lointains, une opération économique de circulation et de transport des richesses. Elle a été, dans les derniers siècles, pour les souverains et les grands chefs, un jeu superbe, une fête orgueilleuse de la force, une sensation enivrante de grandeur personnelle. Dans la civilisation présente, elle apparaît — les événements récents le mettent bien en évidence — comme un odieux reliquat de l'antique barbarie, comme une folie absurde où les nations ont plus à perdre qu'à gagner. Tout ce qui peut être fait contre la guerre pour la rendre plus rare ou même impossible, est avoué par le patriotisme : arbitrage international, concert des gouvernements pour la réduction des armements, etc.

Le patriotisme n'est pas l'adoration fanatique du costume militaire, la superstition inintelligente des institutions ou des dépenses militaires. Il faut que la patrie soit forte, et pour qu'elle soit forte, il faut qu'elle soit prospère. La discussion des moyens, en pays libre, doit être libre : jamais le patriotisme ne consistera à se boucher les oreilles, à chérir son ignorance ou sa crédulité. Il importe que la France ait une organisation militaire qui rende son maximum d'utilité avec un minimum de dépense. Il importe qu'elle ne s'épuise pas, qu'elle ne s'écrase pas sous le prétexte de s'armer, et qu'elle réserve la meilleure partie de sa richesse pour les œuvres de paix qui, seules, accroissent réellement la puissance du pays.

Le patriotisme n'est pas la réduction de l'histoire de France aux conquêtes et aux victoires, le culte de tous les gagneurs de bataille, de tous les massacreurs d'hommes et ravageurs de provinces. Combien y en a-t-il, de ces grands rois et de ces grands généraux, qui n'ont jamais eu un grain de vrai patriotisme? L'esprit guerrier, goût de l'aventure, culte de la force triomphante, orgueil de l'exploit personnel,

idolâtrie d'un chef qui promet gloire et butin, et, dans le chef, ivresse dominatrice, tout cela est le contraire du sentiment patriotique, tout cela le détruit dans les âmes.

Il faut être juste pour le passé, ne rien rejeter ni renier du passé de la France. L'éducateur doit avoir assez de sens historique pour être juste à la France belliqueuse comme à la France catholique. Il saura, dans ses jugements, séparer l'état imparfait et barbare encore de civilisation qui faisait de la guerre une nécessité ou un idéal, des formes individuelles de conscience où cette nécessité et cet idéal se réalisaient en belles énergies, en nobles dévouements, en force et en hauteur d'âme.

Mais il saura dire que ce n'est pas là, que ce n'a jamais été là toute la France, ni même toujours le meilleur de la France. Il y a jusque dans le passé lointain, une France laborieuse, appliquée aux œuvres qui procurent le bien-être et la vérité, avide de la paix condition des activités productives, une France humaine, bienveillante, juste, voulant vivre, sans doute, mais prête aussi à aider les autres à vivre, rêvant le mieux pour l'humanité en même temps que pour elle. Toute cette tradition, aussi vraiment française que l'éclat de Marignan et d'Austerlitz, et plus adaptée à l'état présent des sociétés, notre patriotisme doit la recueillir et s'en nourrir.

Le patriotisme a besoin de vérité. La culture des sentiments se fait à contre-sens et ne peut produire que des résultats funestes, quand on ne les subordonne pas à la vérité. L'instituteur ne falsifiera jamais l'histoire du passé, fût-ce pour glorifier la France. Les fautes et les torts de notre pays dans le passé sont une leçon forte et saine pour nous. Il ne falsifiera pas non plus ni ne dissimulera rien de l'état présent de l'Europe et du monde. Egalement imprudents et également coupables sont ceux des nationalistes qui nous montrent l'Anglais ou l'Allemand comme toujours dressé haineusement ou manœuvrant perfidement contre la France, et ceux des socialistes qui cachent au peuple le militarisme allemand, et lui font croire le rêve de l'internationalisme déjà réalisé dans la conscience allemande.

Montrez à l'enfant la vie internationale telle qu'elle est établie actuellement. Non pas pour glorifier cet état dangereux de paix armée, cette foi traditionnelle à la force et à l'étalage militaires, où s'attardent encore les gouvernements malgré l'aspiration des peuples : mais parce que des citoyens libres, qui décideront chacun pour sa part la politique de leur pays, ont besoin de ne pas être trompés sur les obstacles et les dangers qu'ils rencontreront dans la poursuite de leur idéal pacifique.

L'instituteur ne pourra pas ne pas rencontrer la question d'Alsace-Lorraine. Il saura en parler sans férocité guerrière, comme sans humilité lâche. Le droit violé en Alsace-Lorraine nous intéresse bien autant que le droit violé en Finlande ou en Pologne, ou dans la personne des Juifs russes. Il ne s'agit pas d'un appel à l'épée, d'une culture des sentiments de haine et de revanche. La force n'est pas le seul remède ni le bon remède aux abus de la force. Mais l'oubli du droit violé, l'indifférence à la souffrance des populations qni persistent à vouloir être Françaises, à l'être de mœurs et de cœur, seraient des choses mauvaises. Ces réparations de l'avenir auxquelles faisait naguère allusion M. Jaurès, ce n'est pas en se débarrassant de l'Alsace-Lorraine comme d'un souvenir gênant qu'on les aura : ce n'est pas à nous à faire oublier à l'Allemagne qu'il y a entre nous l'Alsace-Lorraine. L'Italie, alliée de l'Autriche, n'a jamais renoncé un seul jour, même du bout des lèvres, à son *irredenta*.

Enfin il faut savoir dire que la guerre défensive est juste; que chacun alors a un devoir précis et strict, que la loi du pays définit, et que le patriotisme allège. Il faut même savoir dire que le respect de la loi, que la solidarité sociale ne permettent pas à un Français de refuser son bras et sa vie à une guerre qu'il désapprouve. Le même patriotisme, ou pour mieux dire, le même devoir civique nous commande de lutter de toutes nos forces pour empêcher ceux qui gouvernent notre pays de le lancer dans une guerre injuste, oppressive, inhumaine, ou dans une guerre inutile et ruineuse, et, quand la majorité des Chambres, selon les formes légales, a voulu ce crime ou cette folie, de nous y associer, tristement, énergiquement. C'est le principe fondamental d'une société démocratique. Nous devons prendre résolument notre part de responsabilité dans les actes publics que nous avons combattus, lorsqu'ils sont devenus légalement et en fait irrévocables. Mæterlinck a écrit quelque part une belle page sur l'acceptation virile de la solidarité qui nous lie, malgré les protestations de notre conscience individuelle, aux injustices sociales. Comme le bon socialiste, en payant son loyer ou ses impôts, en élisant des députés, en discutant au Parlement, en votant le budget, en possédant sa petite ou grande propriété, en émargeant à la feuille de son administration, observe le pacte social dans le régime capitaliste qu'il abhorre et travaille à transformer, ainsi fera-t-il sa fonction de soldat, par esprit de citoyen, dans une guerre qu'il détestera, qu'il aura voulu empêcher, et qu'il aura à cœur de voir cesser. Là est la vérité : seuls les anarchistes peuvent la repousser, sans se contredire.

GUSTAVE LANSON.

LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT AUX PAYS-BAS

Les Pays-Bas ou plutôt la « Néerlande », comme les Hollandais aiment à nommer leur patrie, forment un État, petit par le territoire et par le chiffre des habitants [1], mais grand par la persévérance et la patience dans le travail, la bonne administration de ses colonies, par la gloire de ses savants et surtout par son amour de la liberté et sa tolérance pour les manifestations des opinions philosophiques et religieuses. Qui ne sait l'accueil généreux que les Néerlandais ont fait aux proscrits pour cause de religion à quelque confession qu'ils appartinssent, depuis les Juifs expulsés d'Espagne et du Portugal à la fin du xve siècle, jusqu'aux Protestants et aux Jansénistes français, victimes de l'intolérance de Louis XIV? L'hospitalité donnée à ces réfugiés ne résultait pas seulement de la bonté naturelle de leurs hôtes ou de la communauté de foi — puisqu'elle s'est exercée aussi bien envers des Israélites et des Catholiques, mais encore d'un principe, qui paraît bien être le trait distinctif du caractère néerlandais, le respect de la liberté de conscience. Ils avaient eu trop à souffrir de l'intolérance espagnole pour l'imiter et persécuter les dissidents.

Je ne connais qu'un réveil de l'intolérance aux Pays-Bas, c'est la persécution des Remontrants, au moment du Synode de Dordrecht, mais si elle fut violente, elle ne dura pas longtemps, au bout d'une génération les Arminiens purent rentrer et jouir de la liberté.

Il y a donc intérêt à savoir comment un peuple aussi sage que libéral a résolu le problème de la séparation des Églises et de l'État.

Il faut rappeler, d'abord, que le principe de la liberté des cultes est inscrit dans la Constitution; elle est garantie par les articles n° 167 à 173 de la *Loi fondamentale* (1815) ainsi conçus :

Art. 167. — Chacun professe ses croyances religieuses avec une entière liberté, sous réserve de la protection de la société et de ses membres contre les transgressions de la loi pénale.

Art. 168. — Une égale protection est assurée à toutes les églises du Royaume.

Art. 169. — Les adeptes des différents cultes jouissent tous des mêmes droits civils et municipaux et ont un droit égal à revêtir les dignités, fonctions et offices.

Art. 170. — Tous les actes d'un culte public sont permis dans les édifices et les lieux clos, sous la réserve des mesures nécessaires au maintien de l'ordre et du repos public. Sous les mêmes conditions demeure permis l'exercice d'un culte public, en dehors des lieux clos, là où il a été permis jusqu'ici par les lois et réglements.

Art. 171. — Les traitements, pensions et autres revenus de quelque nature qu'ils soient, dont jouissaient jusqu'ici les différentes Eglises ou leurs ministres, restent assurés auxdites Eglises. Aux ministres qui n'ont pas reçu jusqu'ici de traitement, ou dont le traitement était insuffisant, il pourra en être attribué un, ou il pourra être relevé.

Art. 172. — Le Roi veille à ce que toutes les Eglises se tiennent dans les bornes de l'obéissance aux lois.

Art. 173. — L'intervention du Roi n'est exigée ni pour la publication, ni pour la correspondance avec les chefs des différentes Eglises; ni pour la publication des ordonnances ecclésiastiques, sous la réserve de la responsabilité suivant la loi. (Ceci était l'abrogation de l'ancien droit, dit de *Placet*.)

Cela étant posé, voici comment s'est opérée la séparation, non pas brusquement, mais par un relâchement graduel des liens entre les deux pouvoirs. Jusqu'en 1852, l'État néerlandais avait confié la gestion des cultes à deux ministères : l'un chargé des affaires de l'Église catholique romaine; l'autre, des cultes protestants. Vers cette époque, le chef du Cabinet, M. Thorbecke, d'accord avec le roi Guillaume III manifesta l'intention, de la part de l'État, de s'abstenir de toute intervention dans les affaires ecclésiastiques; le ministre déclara même qu'il ne s'opposerait pas à ce que l'Église catholique se reconstituât.

A peine la nouvelle fût-elle connue à Rome, que le pape Pie IX s'empressa de profiter de ces bonnes dispositions, pour réorganiser l'Église catholique des Pays-Bas qui, depuis le xvie siècle, était réduite à la position d'un vicariat apostolique. Sans négociation préalable, sans même en donner un avis préalable au gouvernement néerlandais, le pape, *motu proprio*, adressa au clergé catholique romain des Pays-Bas un bref, par lequel il rétablissait la hiérarchie catholique, abolie depuis 275 années (4 mars 1853).

Il créait un archevêque à Utrecht et quatre évêques : à Bois-le-Duc, Breda, Haarlem et Ruremonde. Ce bref du pape, qui ne vint à la connaissance du gouvernement que par la voie de la presse belge et française, était conçu dans des termes aussi maladroits qu'agressifs. Il visait le décret de Paul IV

[1] La population, qui était en 18[illegible] de [illegible] ames se répartit ainsi qu'il suit d'après les cultes :

Réformés calvinistes	2 125.000
Autres sectes protestantes, Remontrants, Lutheriens	[illegible]
Catholiques romains	1 770.000
Catholiques jansénistes	7 000
Israélites	110 000
Divers, sans confession déclarée	92 000
	5.004.000

qui (1559) avait augmenté le nombre des évêchés des Pays-Bas et institué l'Inquisition, comparait Calvin à un diable qui serait venu semer l'ivraie au milieu du froment et traitait le Jansénisme de monstre et de peste. L'allocution prononcée par le pape, quelques jours après, devant le Collège des cardinaux, pour justifier le bref, avait dépassé encore en violence les termes du bref.

Mais Pie IX avait compté sans le vieil esprit antiultramontain des Hollandais, très jaloux de leur indépendance. Ces actes du pape provoquèrent dans la masse de la population protestante et janséniste une grande indignation, qui se manifesta surtout à Utrecht, siège de l'archevêché projeté. Les gens du peuple et même une partie de la bourgeoisée, surexcités par des agitateurs non moins fanatiques, qui agitaient le spectre de l'inquisition, craignirent une oppression du protestantisme, surtout dans les provinces du Brabant septentrional et de Limbourg, où la majorité était catholique. Le ministre de l'Intérieur eut beau adresser aux gouverneurs des provinces une circulaire pour atténuer la mauvaise impression produite par la manière dont l'organisation catholique avait été faite, mais en vain! l'agitation continua pendant tout le mois d'avril. On mit en train à Utrecht et fit circuler dans le pays une pétition, qui se couvrit de milliers de signatures et à laquelle le roi fit un accueil plutôt favorable.

La deuxième Chambre, de son côté, vota la motion Van Doorn, demandant que de « vigoureuses protestations fussent adressées à la Cour de Rome contre la forme de l'allocution pontificale ». Cela eut pour effet la démission du ministère Thorbecke (19 avril 1853), et la dissolution de la Chambre des députés.

Le nouveau Cabinet qui avait pour chef, M. Donker-Curtius, le ministre de la Justice, avait une tâche difficile : calmer l'agitation religieuse, sans toucher à la liberté des cultes garantie par la Constitution. Dans le programme, soumis au Roi le 26 avril, le ministre déclara que « personne d'entre eux ne songeait à proposer la moindre modification de la loi fondamentale; mais qu'ils en assureraient la loyale exécution, en sauvegardant les droits et liberté de la nation, aussi bien que les prérogatives royales. »

Les élections de mai 1853 envoyèrent à la Chambre une majorité composée de conservateurs et d'hommes du parti *chrétien historique*, qui avaient fomenté l'agitation anti-papiste. C'est cette Chambre qui vota la *loi du* 10 *sept.* 1853, *réglant la surveillance des différentes Églises*.

Le projet de loi avait un peu trop le caractère d'une « loi de circonstance » dirigée contre le parti catholique; mais, au cours de la discussion, il fut amendé dans un sens plus libéral. Non seulement on laissa plus de liberté au culte catholique, mais encore on reconnut comme une Église régulière, sous le titre de *Clergé vieil épiscopal*, l'Église janséniste, qui avait un archevêque à Utrecht et deux évêques, l'un à Haarlem, l'autre à Deventer.

Voici les principaux articles de cette loi, qui régit encore la police des cultes des Pays-Bas.

Article 1er. — A toutes les Églises est et demeure assurée l'entière liberté de régler tout ce qui concerne leur culte et son exercice dans leur propre sein.

Les décisions relatives à l'organisation et au gouvernement, pour autant qu'elles ne nous ont pas encore été notifiées, doivent nous être communiquées par les chefs des Églises dans le délai d'un mois.

Les décisions nouvelles; idem. S'il en était quelqu'une qui exigeât le concours de l'autorité civile, ce dernier ne sera pas donné, à moins que la décision n'ait été approuvée par nous.

Art. 2. — Des étrangers ne peuvent revêtir aucune fonction ecclésiastique qu'après avoir obtenu notre autorisation Toutefois cette autorisation ne peut être refusée que dans l'intérêt de l'ordre public.

Art. 5. — Des assemblées de Synodes (ou conciles) et les chefs qui représentent les Églises ont besoin de notre approbation pour ratifier le choix du lieu d'assemblée ou de la résidence. Une telle approbation ne peut être refusée que dans l'intérêt de l'ordre public.

Art. 6. — Les ministres du culte public ne peuvent porter le costume, usité de leur Église pour les solennités religieuses ou l'exercice de leur culte, qu'à l'intérieur des édifices ou de lieux clos; ou bien là où l'exercice du culte public est autorisé par la loi fondamentale.

Art. 7. — Toute construction ou aménagement d'un édifice pour lieu de culte, à moins de la distance de 200 mètres d'une Église déjà existante, exige une enquête, dans l'intérêt de l'ordre public.

Art. 8. — La sonnerie des cloches pour la célébration des solennités ou pour appeler au culte peut, dans les communes où il y a plusieurs confessions, être interdite par le préfet de la province, dans l'intérêt de l'ordre public. Une sonnerie pour d'autres objets ne peut avoir lieu qu'avec la permission de la police locale.

L'agitation produite par la restauration de l'épiscopat catholique en Néerlande eut deux autres contre-coups : la loi sur l'Enseignement primaire (1857) et la suppression des ministères des Cultes.

Cette loi, présentée par le ministre de l'Intérieur, Van Rappard, maintenait les principes de la loi de 1806 sur l'école mixte, (quant au culte), la neutralité de l'instruction publique en matière religieuse, mais laissait aux différentes confessions la faculté d'établir des écoles privées. A partir de 1858, le Gouvernement se mit à organiser vigoureusement

l'instruction primaire. Le 1er juillet 1862, le deuxième ministère Thorbecke supprimait l'administration civile des Cultes, exécutant ainsi un article de son programme conçu dix ans auparavant.

Il y eut une légère réaction dans le sens conservateur ou, comme on dit en Néerlande, anti révolutionnaire, sous le ministère Heemskerke-Boret (1866-68) mais le mouvement de laïcisation reprit de plus belle avec le Cabinet C. Fock et Van Bosse (4 juin 1868). M. Fock, chef du ministère, proclama la loi de 1857 sur l'instruction primaire intangible et annonça qu'il avait en vue la séparation définitive de l'Etat et des Eglises.

Les évêques catholiques romains lancèrent alors un *Mandement* prescrivant les devoirs des parents pour l'éducation de leurs enfants. « L'Eglise disaient-ils, désire sans doute que la jeunesse soit instruite dans les sciences; mais elle veut aussi que cet enseignement soit, à tous égards, catholique et religieux. Si l'on n'est pas en posture de trouver l'instruction nécessaire dans une école approuvée de tous points par l'Eglise, alors on peut recourir à une école non catholique, mais toujours à condition qu'on n'y enseigne rien qui soit contraire à la religion ou à la morale. » (23 juillet 1868).

Ce mandement eut un grand retentissement dans le pays; les catholiques obéirent au mot d'ordre et retirèrent leurs enfants des écoles publiques, les protestants y virent une nouvelle attaque du parti ultramontain contre les libertés modernes, et s'efforcèrent d'encourager par tous les moyens l'école publique. Des libéraux de Frise, tel que le chevalier Van Beyma s'unirent à des professeurs et à des pasteurs tels que MM. P. et D. Harting (d'Utrecht) pour former une *Ligue scolaire*, qui compta bientôt plus de 8.000 membres et donna une vive impulsion à l'enseignement laïque dans tous les Pays-Bas.

D'autre part, le gouvernement répondait à la manifestation épiscopale, en abolissant définitivement le 29 juillet les deux ministères des Cultes (qui avaient été rétablis le 4 juin) et, quelques années après, en supprimant l'ambassade du roi des Pays-Bas auprès du pape (1872).

Il semblait alors que la rupture entre l'Etat et les Eglises fût consommée. Il n'en était rien, car dans un sentiment d'équité qu'on ne saurait trop louer, le Cabinet Fock, tenant compte des pertes subies par les Eglises diverses, soit par le fait de la sécularisation (Eglise réformée), soit par suite des schismes ou de la révolution, maintenait au budget certains crédits au profit de quatre cultes. Ces crédits sont inscrits au chapitre du ministère des Finances, 7e section, sous la rubrique : *Entretien des Cultes*. Le 1er paragraphe « Cultes protestants » (2.814.293 fr. en 1904) est relatif à l'administration et aux traitements des ministères de quatre Eglises : l'Eglise réformée néerlandaise, l'Eglise évangélique — luthérienne, l'Eglise remonstrante (c'est-à-dire les Arminiens), l'Eglise baptiste ou mennonite. — Le 2e, « culte catholique », se monte à 1.161.058 fr. 50. Le 3e, « clergé vieil épiscopal », comporte 29 750 fr. Enfin le 4e, « culte israélite », porte 14.425 fr.

Cela fait un total de 4.014.121 fr. 50, pour une population d'environ 5.000 000 d'âmes.

Quant à la question de la propriété des édifices religieux (1) (églises et presbytères), elle avait été réglée par l'article 6 des articles additionnels de la Constitution de 1798 (*Staatsregeling voor het Bataafsche Volk*, qui n'a pas été abrogée.

Pour comprendre les dispositions de cette loi, il faut se reporter aux événements qui suivirent la Réforme calviniste aux Pays Bas. L'Église réformée, ayant triomphé, devint l'Église nationale, seule reconnue par l'État. Dès lors, toutes les églises, qui avaient appartenu aux catholiques, furent pour ainsi dire « nationalisées » et devinrent des temples réformés. Mais à la Révolution (1795) tout changea. Les cultes ayant été proclamés égaux devant la loi, l'Église réformée cessa d'être église d'Etat, ce qui contenait en germe le principe de la séparation.

Le législateur batave de 1798 considère les édifices, ayant appartenu jusque-là à l'Église dominante, c'est-à dire réformée, comme revenant désormais aux différentes confessions religieuses et devant être partagés entre elles à l'amiable. Voici, en effet, la teneur du paragraphe 1er de l'article 6. « Tous les temples et presbytères de l'Église ci-devant dominante, pour autant qu'ils ne sont pas des propriétés particulières et légitimes, par suite de construction aux frais de la Caisse communale, sont mis à la disposition de l'autorité locale (la commune), afin que, sous sa direction, toutes les confessions s'entendent à l'amiable sur leur partage ». Le paragraphe 2 stipule que ce partage se fera sur la base du plus grand nombre de membres de ces sociétés.

D'après le paragraphe 3, le culte qui a la majorité dans la commune a la priorité du choix et le droit de s'attribuer les édifices religieux, à charge de dédommager les autres confessions, en leur payant une somme d'argent représentant la valeur de leur quote-part dans ces édifices, estimée à raison du nombre de leurs adhérents.

En vertu de cet accord, inspiré par la justice distributive, des minorités religieuses renoncent pour toujours à leur droit à la propriété commune (§ 3); tandis que la propriété et l'administration des édi-

1. Nous devons ces documents à M. Van Boneval Faure, professeur émérite de la Faculté de droit de Leyde, membre de la 1re Chambre (Sénat) des États généraux, à qui nous en exprimons toute notre reconnaissance.

tices passé à perpétuité à la confession de la majorité, à qui ils furent attribuées, à charge de les entretenir. Le paragraphe 6 et dernier stipule que les clochers, faisant partie des églises, et les cloches, avec leur logement, sont déclarés propriétés de la commune civile et doivent, en tous temps, être mis à sa disposition.

Cet article 6 de la Constitution de la République Batave a été appliqué équitablement. Dans les communes où la majorité des habitants était protestante, les églises sont restées la propriété des Églises réformées; par contre, dans les villes ou villages où la majorité était catholique, par exemple dans le Brabant septentrional et le Limbourg, les Églises et presbytères ont été dévolus aux catholiques romains. En cas de contestation sur l'exécution du partage, que l'autorité locale ne pourrait aplanir, c'est à la représentation nationale qu'il appartient de résoudre le conflit.

C'est ainsi que graduellement, sans rupture éclatante, se sont dénoués les liens qui rattachaient les différentes Églises à l'État néerlandais. Ce dernier se considérant comme incompétent, a remis à chacune des confessions catholiques, protestantes ou israélites, le soin de se gouverner elles-mêmes et de répartir entre ses ministres la part du budget, environ 0 fr. 80 par tête, qu'il leur a attribuée. Cette part, il la leur a laissée, non pas seulement, comme on pourrait le croire, par un sentiment d'équité, à titre d'indemnité pour des biens ou dotations, qui leur avaient été enlevés en 1795, mais parce qu'il considère qu'en enseignant aux citoyens les dogmes de la religion et les préceptes de la morale, les ministres du culte s'acquittent d'une fonction sociale, d'un service public. N'était-ce pas la même pensée qui avait inspiré les auteurs de la Constitution civile du clergé, quand ils attribuèrent un salaire au clergé? Il y a plus, l'État néerlandais, tout en se déclarant neutre par rapport aux diverses confessions, n'a pas cru devoir se désintéresser de la religion en soi. Il a maintenu une Faculté des sciences théologiques, en la sécularisant, dans les trois Universités d'État, et la ville d'Amsterdam a suivi son exemple dans la sienne, qui a un rang et des privilèges égaux.

C'est ainsi que la séparation de l'Église et de l'État s'est accomplie aux Pays-Bas, non seulement dans la raison et la justice, mais encore avec un haut sentiment de la valeur sociale de la religion et de l'importance des sciences religieuses dans l'encyclopédie des connaissances humaines. Bel exemple de liberté religieuse et de largeur d'esprit, donné par un petit pays et qui ne serait pas à dédaigner par de plus grands États!

G. Bonet-Maury.

ALPHONSE XIII

Lorsque Posada Herrera vit pour la première fois Alphonse XII, il dit à ses amis : « Nous avons un « roi grand par l'intelligence et la capacité; s'il se « ménage et s'il parvient à surmonter le feu de sa « jeunesse et les fatigues écrasantes du devoir, il « se peut qu'il arrive à quarante ans ». Alphonse XII se dépensa sans compter et mourut à vingt-huit ans, le 25 novembre 1885. L'histoire sera indulgente à ce fils d'Isabelle II, exilé à onze ans, restauré à dix sept, et qui a su pacifier un royaume déchiré par quatre-vingts ans d'anarchie. Alphonse XII a mis fin à la guerre carliste, donné à l'Espagne une constitution viable, habilement manœuvré entre vingt-six factions rivales et conquis une popularité assez grande pour que sa veuve ait pu, au lendemain de sa mort, prendre la régence sans rencontrer d'opposition.

La mort d'Alphonse XII mettait la dynastie dans une situation des plus critiques. Le roi défunt laissait deux filles, les infantes Mercédès et Marie-Thérèse, âgées de cinq et de trois ans; mais la reine Marie-Christine, fille de l'archiduc Charles-d'Autriche, était enceinte, et l'Espagne dut attendre pendant près de six mois pour savoir si elle aurait un roi, ou si l'infante Mercedès serait proclamée « reine-propriétaire de Castille et Léon ». La veuve d'Alphonse XII avait vingt-sept ans, habitait l'Espagne depuis six ans seulement, n'en possédait qu'imparfaitement la langue, n'en connaissait ni le génie, ni les besoins, se sentait malade de corps et d'âme, aussi peu faite pour le pouvoir que pour la représentation. Effrayée de la tâche qui lui incombait, elle eut un moment, dit-on, l'intention de s'y refuser. Les ambitions ne manquaient pas autour d'elle : carlistes et républicains se tenaient tout prêts à profiter de la première occasion favorable. La reine Isabelle, la comtesse de Girgenti, le duc de Séville, avaient leurs partisans... Canovas del Castillo décida Marie-Christine à accepter la régence et lui conseilla de donner le pouvoir aux libéraux pour les confirmer dans leur loyalisme. L'habile manœuvre réussit; l'Espagne, lasse des aventures, accepta le nouvel ordre de choses, et Alphonse XIII naquit roi d'Espagne le 17 mai 1886.

La régence de Marie-Christine a duré seize ans. Elle a été marquée par de terribles désastres. Les insurrections de Cuba et des Philippines, suscitées par les tyrannies de l'administration et du clergé colonial, ont amené l'intervention des États-Unis, l'Espagne a perdu dans cette guerre les derniers restes de son empire colonial, ses meilleurs navires et le peu de prestige qu'elle gardait encore; mais la

nation n'a point rendu la régente responsable de ses malheurs; et semble avoir compris qu'elle n'en doit accuser qu'elle-même.

Marie-Christine a donné à l'Espagne le plaisir, depuis longtemps oublié, de pouvoir estimer sa souveraine. C'est une excellente mère, qui a géré de son mieux les intérêts de ses enfants, et à laquelle on ne peut reprocher que de n'être pas Espagnole et de n'être point un grand homme d'État. Assez intelligente pour constater les vilenies et les tripotages qui corrompent tout en Espagne, elle n'a jamais essayé d'y faire obstacle et s'est cantonnée dans son rôle de reine constitutionnelle et irresponsable. Attachée par atavisme et par éducation au parti conservateur et clérical, subissant les ministres libéraux quand il le fallait, ennemie de tout faste et de toute étiquette, elle a vécu à Madrid, à Aranjuez, à Saint-Sébastien, en bonne princesse allemande, mettant autour d'elle l'ordre et le confort des grandes résidences princières de son pays. Elle a achevé le palais royal de Madrid, planté et fleuri ses jardins, et adossé au mur des Caballerizas reales, un petit castel romantique, avec machicoulis et toits en poivrière, qui contraste de la manière la plus bizarre avec les longues lignes horizontales de la *Casa Grande*. Elle s'est bâti au fond de la Concha de Saint-Sébastien un manoir anglais où elle passe la saison chaude. Elle aime la lecture et la musique, et vit sérieuse et retirée, au milieu d'un peuple qui n'aime que le mouvement et le plaisir.

Les écrivains de Cour disent le roi fort instruit; il est permis d'en douter, et la principale raison en est que le roi a eu l'enfance la plus délicate et la plus difficile. On crut longtemps qu'il ne pourrait arriver à l'âge d'homme et s'il vit aujourd'hui, c'est à l'extrême sollicitude de sa mère qu'il le doit. Sous le climat meurtrier de Madrid, les froids terribles de l'hiver, et le vent glacé du Guadarrama, le roi enfant (*el rey-niño*) a poussé en serre chaude entre sa mère, sa nourrice, ses sœurs et ses tantes, les infantes Isabelle, Eulalie et Paz.

Quand sa santé eut commencé de se fortifier, la reine songea à son instruction et la voulut aussi variée que possible. Le latin, le français, l'anglais, l'allemand, l'histoire, la géographie, les sciences mathématiques et physiques, les sciences militaires, la littérature, le dessin figurent au programme des cours qui lui furent faits. Il est certain qu'il ne sait pas tout ce qu'on lui a enseigné : il est probable qu'il est plus instruit que la plupart des jeunes gens de son âge appartenant à l'aristocratie espagnole, parce que sa vie d'écolier a été plus sage et mieux réglée. Le palais a été pour le jeune roi un véritable internat, où il a pris les habitudes de ponctualité qui font aujourd'hui l'étonnement de ses sujets. Levé tous les jours à sept heures, il faisait une heure d'équitation et travaillait jusqu'à midi ; il déjeunait en compagnie d'un des généraux chefs d'études et du professeur de garde, prenait une leçon de dessin ou d'allemand, et se promenait de deux heures à quatre heures et demie, soit à la Casa de Campo, soit sur la route du Pardo. Au retour de la promenade : goûter, lecture jusqu'à sept heures, dîner avec les infantes, un peu de musique ; à neuf heures le roi rentrait dans ses appartements.

Très pieuse, la reine a fait donner à son fils une éducation tout à fait traditionnaliste, et il semblerait difficile d'en imaginer une autre pour un roi d'Espagne. L'avenir dira si D. Alphonse sera seulement un dévôt ou quelque chose de mieux.

Alphonse XII a été le premier roi militaire que l'Espagne ait eu depuis Philippe V. Il avait compris que la royauté ne pouvait rien sans l'armée et il était allé à elle, aimant mieux en être le chef que le protégé. La reine régente a suivi à cet égard les traditions de son mari et a donné à la Cour d'Espagne un aspect militaire qu'elle n'avait plus depuis des siècles. Le palais est toujours ouvert aux officiers. La maison militaire du roi (*el cuarto real*) a le pas sur les fonctionnaires civils, et le roi a reçu une éducation militaire aussi complète qu'on peut la comprendre en Espagne. On a formé pour lui un bataillon infantile où il a servi comme simple soldat. Il est excellent cavalier, et bon tireur. Il ne paraît guère en public autrement qu'en uniforme. On le voit presque toujours en capitaine-général, grande ou petite tenue suivant les circonstances. Il s'habille aussi en amiral, en colonel d'ingénieurs. Il se met parfois en simple tenue de campagne, sans broderies au képi, sans croix, ni décorations. Il revêt dans certaines cérémonies l'uniforme blanc de grand-maître des ordres militaires. S'il est une chose à laquelle il s'intéresse tout spécialement, c'est à l'armée et à tout ce qui la touche. C'est avant tout un soldat.

Depuis le jour où il a prêté serment à la Constitution, et pris officiellement en main l'exercice du pouvoir, trois ans ont déjà passé et quoique l'on ne puisse deviner encore ce que sera ce très jeune roi de dix-neuf ans, on peut dire que D. Alphonse a su conquérir par sa bonne grâce et sa bonne volonté une popularité personnelle qui pourra lui permettre de faire quelque bien.

Il a voulu avant tout connaître le pays qu'il avait à gouverner, et il s'est successivement montré dans toutes les provinces. Le contact du roi et de la nation a été presque partout sympathique. Le peuple est, en somme, très bon enfant, et pour peu que le monarque sache saluer et sourire, trouver à l'occasion un mot aimable, compatir à une infortune, affirmer son zèle

pour le bien public, le peuple l'acclame aisément. Il y a quelques semaines, D. Alphonse était à Valence et les politiciens n'étaient pas sans inquiétude sur la cordialité de l'accueil qui lui était réservé. Tout s'est passé le mieux du monde. A la Chambre de Commerce, au Cercle des Artisans, à l'Université, dans les fabriques et les casernes, au nouveau quartier ouvrier, au Sanatorium de Porta-Celi pour ouvriers tuberculeux, D. Alphonse s'est montré correct et sérieux, et a été reçu avec respect et affection. Aux toros, en face « des femmes de Valence, plus belles que leur ciel et leur huerta » (*el mujerio valenciano mas hermoso que su cielo y su huerta*), il a connu les joies des grandes ovations populaires. Sur l'Alaméda, pendant les batailles de fleurs, sa voiture s'est emplie de roses et de confetti. A Alicante, les *tabaculeras* l'ont applaudi, et lui ont jeté au passage de hardies déclarations qui l'ont fait rire de tout son cœur. Il a retrouvé le même enthousiasme à Badajoz, à Cacerés et à Mérida.

Il joue en conscience son rôle extérieur de roi constitutionnel. Il préside — de temps à autre — le conseil des ministres. Il s'associe aux événements principaux de la vie espagnole. Il a tenu à remettre lui-même le prix Nobel aux mains du vieux poète Echegaray. Il a le 28 mars dernier présidé à l'inauguration des cours de l'Académie de jurisprudence et de législation. Le 2 avril, il a assisté à la présentation des drapeaux aux recrues de la garnison de Madrid. Le jour où les voûtes du réservoir de Cuatro-Caminos se sont écroulées, il est accouru sur le lieu de l'accident et a trouvé un joli mot à répondre à ceux qui l'acclamaient : « Pas d'acclamations! au travail! et sauvons les victimes ! »

Il a changé la physionomie monacale et morose du Palais. Les salons fermés depuis la mort de la reine Mercédès se sont rouverts; un banquet de 63 couverts a été offert le 23 mars au duc de Connaught, frère du roi d'Angleterre. D. Alphonse paraît sociable et accueillant. Il aime les sports modernes; aux lourds carrosses qui remplissent les remises du palais, il préfère l'automobile, et ne craint pas de pousser ses courses jusqu'à Ségovie, jusqu'à Guadarrama et jusqu'à Tolède; la mode s'en mêlant, beaucoup de grands seigneurs vont faire comme le roi et le public va peut-être y gagner de bonnes routes. D. Alphonse aime le cheval, fait des randonnées de quarante kilomètres au grand trot, suit des *rallye papers*, organise des fêtes hippiques. Il aime la chasse comme ses ancêtres, et tire au pigeon; il est président d'honneur de la société de chasse du Retiro. Il aime la mer et ose mettre le pied sur un bateau.

Ce sont là des goûts de jeune homme et il n'y a point à crier au miracle, mais cette pratique des exercices physiques a déjà eu les plus heureux effets sur la santé du roi, qui paraît définitivement consolidée; puis c'est la rupture avec la routine, où la cour d'Espagne végétait depuis des siècles; c'est la vie qui entre à la *Casa grande* et qui en changera peut-être la lourde atmosphère.

Il semble que D. Alphonse se modernise lui même peu à peu. Avec Maura, le règne prenait une teinte cléricale et rétrograde du plus mauvais augure. Maura est tombé et l'on dit que le roi n'a pas été étranger à sa chute. Villaverde n'est pas l'idéal, mais il vient de rendre aux Madrilènes les *toros* du Dimanche, que Maura leur avait enlevés, et pour peu que l'on connaisse l'Espagne, on comprend que c'est là une mesure libérale. Le roi parle de liberté dans ses discours officiels; le roi serre la main de Canalejas, les sociétés libérales lui dressent des arcs de triomphe. A Castellon de la Plana, un ouvrier a crié délibérément devant lui : « Vive le roi démocrate ! »

Que D. Alphonse entende ce cri, qu'il s'évade des mains des courtisans, qu'il aille à son peuple, à ce peuple héroïque et patient qui meurt de misère, presque sous ses yeux, à ce peuple que ronge une armée de pillards, à ce peuple que le clergé ne sait qu'abrutir et le gouvernement que voler, qu'il l'instruise, qu'il lui donne une administration à peu près honnête, la justice dont il a soif, des canaux pour féconder sa terre, des chemins pour charrier ses denrées, et il sera plus grand qu'aucun de ses prédécesseurs. Il paraît homme de bon vouloir, l'action le sollicite, qu'il s'y donne tout entier.

G. DESDEVISES DU DÉZERT.

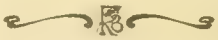

LES DEUX DON QUICHOTTE

Il n'y a qu'un Cervantès, celui qu'on a fêté ces jours derniers; mais il y a deux *Don Quichotte*. Beaucoup, parmi les admirateurs du premier, ignorent le second ou le méconnaissent sur la foi de Cervantès lui-même, qui termine ainsi son dernier chapitre :

« Oui, pour moi seul naquit Don Quichotte et moi pour lui. Il sut opérer et moi écrire. Il n'y a que nous seuls qui ne fassions qu'un, en dépit de l'écrivain supposé de Tordésillas, qui osa ou qui oserait écrire avec une plume d'autruche, grossière et mal affilée, les exploits de mon valeureux chevalier. »

L'écrivain supposé de Tordésillas signait Fernandez Avellaneda : on n'a pu jusqu'ici l'identifier.

En 1614 parut à Tarragone le « second volume de l'ingénieux hidalgo Don Quichotte de la Manche contenant le récit de sa troisième sortie et la cinquième partie de ses aventures ».

Depuis 1605, Cervantès avait laissé son héros dans la cage de bois, ramené à son village sous l'escorte du barbier et du curé. Il éprouva un violent dépit à voir son œuvre continuée par un intrus et il se hâta de publier sa seconde partie (1615). Les derniers chapitres débordent de rancœur contre le coucou littérateur qui venait si audacieusement planter sa plume dans le nid de son invention.

Par un fanatisme rare et curieux, les admirateurs de Cervantès décrièrent la contrefaçon d'Avellaneda et même brûlèrent nombre d'exemplaires : ce qui la rend fort rare, quoiqu'elle ait eu deux éditions, outre celle de Tarragone.

Or, il se trouve, aux yeux du lecteur indépendant que le pseudo Cervantès a un talent réel. Il dit dans son prologue :

« L'histoire de Don Quichotte est presque entièrement une comédie : elle ne peut et ne doit donc pas aller sans prologue. Voilà pourquoi j'écris celui-ci en tête de cette seconde partie des hauts faits du héros... Sans doute Cervantès ne trouvera pas ici la supériorité de son talent, ni l'abondance de relations fidèles qui se rencontrent sous sa main. Ici, je mets *sa main*. Cervantes nous apprend qu'il n'en a qu'une ; aussi pouvons-nous dire de lui qui parle tant et de tant de choses, que vieux par l'âge quoique jeune d'esprit, il a plus de langue que de mains. Sans doute encore Cervantès se plaindra de mon travail, il dira que je lui enlève le profit de la seconde partie, du moins il reconnaîtra que nous tendons tous deux à une même fin qui est de combattre à outrance les livres de chevalerie... La suite qu'on va lire diffère beaucoup de l'œuvre de Cervantès, d'autant que mon *humeur est le contraire de la sienne.* »

Le lecteur s'intéressera probablement à l'analyse de ce curieux ouvrage.

Don Quichotte persuadé qu'il devait subir un enchantement de soixante et dix années se résigne et par de pieuses lectures prépare son salut, se plaisant à la *Fleur des Saints* où il est question de saints errants et mendiants.

Sancho apporte, entre temps, un roman de chevalerie que lisaient les jeunes gens d'Argamasilla et l'imagination de l'hidalgo de nouveau s'enflamme. Des seigneurs de Grenade se rendant aux tournois de Saragosse séjournent dans le bourg ; l'un d'eux loge chez Don Quichotte et lui laisse à garder une armure milanaise.

Comme Achille à Seyros se révèle à la vue d'une épée, notre héros ne résiste pas à la vue du harnois chevaleresque; il l'endosse, il a tôt fait de convaincre Sancho et voilà le preux et son écuyer en chemin pour Saragosse. Comme autrefois, la moindre rencontre devient fantastique ou romanesque, les auberges semblent des manoirs et Maritorne apparaît une princesse réduite en esclavage par un sorcier.

Bientôt Don Quichotte s'intitule le *chevalier sans amours*, il renie Dulcinée du Tobosa ; et comme auparavant il voulait faire confesser aux passants que sa maîtresse était la perle du monde, maintenant, il entend contraindre les gens à déclarer qu'aucune femme ne mérite d'être aimée. Il s'en prend au gardien d'une melonnière qui le met en mauvais point, il continue sa route après sa convalescence.

Le Sancho de Avellaneda manque un peu d'ingénuité, il parle de tuer à Saragosse une grosse de géants et de Fierabras, de rapporter six géants en saumure et de faire tous les habitants du village au moins, chanoines de Tolède !

A peine arrivé, don Quichotte s'érige en justicier, il tente de délivrer un homme condamné au fouet. On l'emprisonne et il ne doit sa délivrance qu'au seigneur de Grenade, celui qui lui avait laissé l'armure milanaise et qui, reconnaissant son hôte aux cris que pousse Sancho devant la prison, parle au juge, délivre l'hidalgo et lui offre à son tour l'hospitalité.

L'ingénieux hidalgo trouve chez les amis du seigneur de Grenade un accueil indulgent. Il court la bague, en reçoit le prix, pour l'offrir à la plus indigne d'être aimée, parce qu'il s'appelle maintenant le chevalier sans amour.

Comment le preux voit un géant qui le provoque à combattre à Madrid sous quarante jours serait long à conter ; mais il accepte le cartel et se met en route. De nombreuses rencontres fournissent des épisodes et des dissertations. Des soldats, des chanoines, passent, picaresques et pittoresques. A Ségovie, Sancho affiche partout les défis de son maître et pour cela tâte de la prison ; mais l'humeur chevaleresque le prend par contagion et il sauve une vieille aubergiste liée demi-nue à un arbre par des brigands. La conversion de Sancho à l'héroïsme, quoique peu sincère et peu profonde, gâte sa physionomie de bas jouisseur et de raisonneur terre à terre. Il n'est pas dans le caractère de l'écuyer de chercher querelle et d'obliger son adversaire à s'en aller faire amende honorable, corde au cou, à Mme Sancho, ou de prendre la vieille aubergiste pour la reine Zénobie.

A Alcala, le trio rencontre à l'auberge une troupe de comédiens qui joue l'*imposture punie* de Lope de Vega. Cette imposture est celle d'un fils dénaturé qui accuse sa propre mère d'adultère avec un domestique. Don Quichotte s'indigne et provoque l'acteur qui joue le mauvais fils.

Alcala est le théâtre d'autres démences. Au bruit d'une fanfare, qui pour Don Quichotte annonce toujours un tournoi, il s'arme de pied en cap et sort, la lance au poing.

Les étudiants promènent un char allégorique où

trônent les Vertus qui ne sont que des étudiants costumés, mais qui paraissent à Don Quichotte des princesses opprimées. Naturellement il veut les délivrer et se fait assommer une fois de plus.

Nous retrouvons notre visionnaire à Madrid où il retrouve le seigneur de Grenade. Celui-ci amène l'hidalgo dans son palais, et de concert avec ses amis il feint de le prendre au sérieux.

Quand on a accepté le cartel d'un géant, on ne l'oublie pas et notre héros, au jour dit, se trouve en présence d'un géant de carton qu'anime un laquais. Il s'avance avec sa bravoure habituelle, mais le cartonnage s'effondre pour laisser voir une jeune dame en grand apparat. C'est Barberine, fille du roi de Tolède, qui lui demande, au nom de son père, l'aide de sa fameuse épée.

Le seigneur de Grenade et ses amis s'inquiètent cependant des effets de leur mystification qui achève d'affoler le visionnaire de la Manche.

Ce que trouve de mieux le seigneur de Grenade, c'est de mener Don Quichotte à l'hospice des fous sous couleur de le présenter au roi de Tolède. Auparavant la reine Zénobie a été mise au couvent et Sancho a pris du service dans une maison où l'on mange bien.

Celui qui appelait Don Quichotte le Benjamin des enfants de son esprit n'aurait jamais eu ni le mauvais cœur ni le mauvais goût de le mettre parmi les aliénés.

Avellaneda se proposait-il de continuer sa contrefaçon? Il semble l'annoncer en écrivant :

« On assure que notre héros sortit de l'asile tout à fait guéri : mais sa fantaisie le reprit bientôt ; il acheta un cheval, attendu que Rossinante avait fini ses jours au service de l'asile et il parcourut la vieille Castille où lui arriva des aventures inouïes sous le nom de *chevalier des misères*. Il se trouvera une plume meilleure que la nôtre pour les rendre célèbres. »

On admire de l'excellent comique dans cet ouvrage ignoré et méprisé à tort. M. Salva a dit : « Si le *Don Quichotte* de Cervantès n'existait pas, celui d'Avellaneda serait le meilleur roman de l'Espagne ». Germond de Lavigne avait annoncé une traduction de ce fameux apocryphe, qui supporte la lecture et pourrait passer aisément pour l'œuvre de Cervantès.

Il y a peu de jours, une manifestation officielle honorait le blessé de Lépante. L'occasion était belle pour réformer le jugement des manuels littéraires. On lit partout que Cervantès écrivit son livre pour ruiner le prestige des romans de chevalerie et disperser au souffle du bon sens la fantasmagorie idéaliste. Devant la critique, Cervantès représente un homme plein de goût et de raison qui s'élève, à la Boileau, contre un genre faux et qui se moque de la matière chevaleresque comme Molière du ton précieux. Malheureusement les commentateurs ont été paresseux et ne lurent jamais l'œuvre entière de Cervantès.

En 1615, en dédiant la seconde partie du *Don Quichotte* au comte de Lemos, il annonçait *Persilès et Sigismonde* qu'il considérait comme son chef-d'œuvre et qui, de l'avis des Espagnols, est écrit avec infiniment plus de soin et de correction. On tient, au delà des monts, le *Persilès* comme l'ouvrage le plus classique de toute la littérature espagnole. Eh bien ! le *Persilès* objet de tant de soins et sujet de tant d'orgueil est un roman de chevalerie aussi extravagant que ceux brûlés par la nièce, le curé et le barbier, et digne de prendre rang auprès des Amadis. Ce livre très touffu, plein de singularités, de prestiges et de sentiments platoniciens, mériterait une analyse, mais il abonde en épisodes et contient trop d'actions diverses pour supporter la narration. Toutefois, il démontre que Cervantès pensait comme Don Quichotte, et non comme Sancho. Sa vie réelle héroïque et misérable fût celle d'un aventurier enthousiaste écrasé par le sort.

Simple soldat après trois campagnes, estropié à vingt-huit ans, esclave au bagne d'Alger, Cervantès a connu toutes les misères et le *Don Quichotte* qu'on prend pour un colossal et radieux éclat de rire n'est autre chose que le ricanement d'un désespéré, la plus étonnante plainte que l'individualisme accablé ait fait entendre.

L'auteur a rêvé, comme son héros, d'aller par le monde « redressant toutes sortes de torts et s'exposant à tant de rencontres et à tant de périls, qu'il acquit en les surmontant une éternelle renommée. »

Pour comprendre une critique, il faut connaître le texte : et on s'est mépris sur *Don Quichotte* parce qu'on se méprenait sur Amadis. Dans le *Secret des troubadours* (1), j'ai touché à cette question encore négligée.

Amadiex (*aime Dieu*), comme Aimons (*aimons*), Aymar (*aime art*), est un parfait, c'est-à-dire un hérétique, le pauvre de Lyon, ancêtre du mouvement franciscain et qui annonce le pauvre d'Assise. Que signifie donc le chevalier à la Triste Figure, cette caricature de Tristan ? Et comment concilier ces deux œuvres écrites simultanément, le *Don Quichotte* et le *Persilès* ?

Vers 1600, le grand espoir des hérétiques était perdu. L'opposition gibeline achevait de se déformer, sous l'impulsion luthérienne, et la secte désabusée, vaincue, dispersée, chargea Cervantès de promulguer, *ubi et orbi*, le désarmement général. Cette

(1) *Revue Bleue*, 3 décembre 1904.

bulle de licenciement emprunta la forme littéraire, puisque toute la propagande albigeoise l'a revêtue. Mais cette fois, l'écriture s'élevait à une telle perfection, le roman sectaire se trouva être un tel chef-d'œuvre qu'il eut un sort beaucoup plus grand et durable que son objet.

Lorsque Montesquieu, le plus léger des hommes sérieux, écrivait dans les *Lettres persanes* : « Les Espagnols n'ont qu'un bon livre, celui qui a montré le ridicule de tous les autres », il voyait le talent comique et ignorait totalement les œuvres des troubadours et leur sens caché, et par conséquent jugeait mal de leur parodie.

Si on répugne à voir dans le *Don Quichotte* une œuvre inspirée par un mot d'ordre maçonnique, elle garderait encore toute sa portée comme l'expression d'un poète exceptionnellement malheureux et qui exhale sa rancœur.

Nous savons que Cervantès était d'un caractère ombrageux. Sa vie ne fut qu'une série ininterrompue de déboires. En la racontant, il aurait produit un récit d'aventures, d'un intérêt restreint, il préféra se venger de cet idéalisme qui l'avait perdu et il blasphéma son idéal, il bafoua ses illusions de jeunesse, il produisit sa propre caricature avec une telle intensité que l'humanité amusée ne cessera jamais l'éclat de rire qui a salué cette sinistre composition.

Il ne s'agit pas, comme il paraît aux vignettes du livre, d'une conception démodée de la chevalerie, d'un homme qui se trompe d'époque et veut refaire, au XVIe siècle, des gestes trop antérieurs et en désaccord avec le temps et les mœurs. Le conflit s'élève beaucoup plus haut ; il pose l'antinomie de l'idéalisme individuel et du collectif social.

Don Quichotte en son cœur vaut tous les preux : son courage égale celui du Cid et des chevaliers de l'Ardente Epée, mais son armet n'est qu'un plat à barbe, son bras déçoit perpétuellement son vœu et il prend les marionnettes pour des Sarrazins. Il est fou : mais il est fou de justice, de charité, de vaillance. Les héros n'ont été que des Don Quichotte plus forts et à leur place.

Abandonnant la relation du poème avec les étapes de la conscience latine et les phases de la croyance et ne retenant que le sens de cette comédie, nous obtenons la plus effroyable proposition du pessimisme : l'idéal individuel est inutile et nuisible.

Non seulement ce chercheur de gloire ne récolte que des huées, mais ce défaiseur de torts et réparateur d'iniquités ne fait aucun bien, et malgré son pur zèle, ne sauve ni n'aide personne. L'idéalisme ne représente socialement que du désordre : cela est vrai, et toutefois singulièrement dangereux à déclarer. Les sectateurs de Mammon dès lors relèvent la tête : Cervantès les a justifiés. Si on regarde profondément, on s'aperçoit que tout est vil autour de Don Quichotte. Le ridicule chevalier à la triste figure incarne des vertus et même la sublimité, tandis que l'humanité obtuse et grossière roule ses flots de médiocrité.

C'est parce que Don Quichotte reste sympathique irrésistiblement, qu'un partisan de l'Église orthodoxe, sous le nom d'Avellaneda, chercha à lui enlever le profit de sa seconde partie et à mener le héros au cabanon.

Sous l'armet de Manbrin, Tristan de Léonois était encore très reconnaissable et nul en 1615 ne pouvait s'y tromper ; mais les orthodoxes, comme les hérétiques, avaient intérêt à ne pas révéler le sens véritable d'un ouvrage qui satisfaisait à la fois le parti romain par le ridicule jeté sur la secte et la secte elle-même par le rayonnement d'intérêt auréolant l'ingénieux hidalgo.

Walter Scott, en donnant le *Don Quichotte* comme un chef-d'œuvre de l'esprit humain, savait-il de quel esprit s'était inspiré ce poème comique qui termine dans un éclat de bouffonnerie apparente cette immense littérature des troubadours qui régna pendant cinq cents ans sur l'imagination occidentale.

« Je ne pardonnerai jamais à Cervantès d'avoir fait Don Quichotte ridicule », dit quelque part Mme Sophie Gay, sans songer que l'homme aux rubans verts est un avatar de Don Quichotte, malgré les étroites bienséances dans lesquelles il se meut.

La gloire de Cervantès brillera d'un nouvel éclat, le jour où, après rire, quelqu'un découvrira que sa Comédie humaine est, philosophiquement, la Bible du Pessimisme.

PÉLADAN.

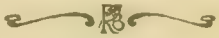

LE CHALET DANS LA MONTAGNE

V [1]

Avec quel extrême plaisir je revis sa forme, sa ligne et son visage ! Depuis hier ils étaient si près et si loin de moi, je les entendais, je suivais leurs mouvements dans mon esprit, mais je ne les voyais pas ! Un mur m'en séparait. Leur présence était évidente, je l'entendais, je la savais, mais je ne pouvais pas la vérifier. J'étais en face d'un rêve, d'un jeu de ma pensée... tandis que, maintenant, *elle* était là, devant moi, elle, dans sa forme et dans son apparence, elle, dans toute sa réalité, et mes yeux touchaient ses beaux yeux, et ma main avec sensualité serrait sa main. Ah ! qu'elle était délicieuse en effet, la fine et souple enfant, et comme il était juste qu'elle eût été

[1] Voir la *Revue Bleue* des 13 et 20 mai 1905.

l'objet, cette nuit et ce matin, de ma préoccupation passionnée ! Je la considérais avec ravissement et je souriais, naturellement, heureusement. Elle portait sur moi son regard pur, doux, un peu inquiet et un peu triste.

Après déjeuner, je m'assis à l'écart afin d'éviter de fournir un prétexte à la malice de ceux qui se pressaient sur la terrasse. Elle lisait, je lisais aussi et je me forçais à ne pas trop la regarder ; je supposais qu'elle allait rester là une heure ou deux, comme la veille. Mais bientôt, à ma grande surprise, elle se leva tout à coup et disparut.

Je ne savais que penser.

Pourquoi ce départ ? Où allait-elle ? Elle s'était dirigée du côté de la route. Mais se promener, de si bonne heure, au moment de toute l'ardeur du soleil ! Je n'y comprenais rien, et j'étais déconcerté. Voilà qui dérangeait mes plans. Si je ne la voyais pas plus de l'après midi que je ne l'avais vue de la matinée, elle était perdue pour moi, et c'était bien vainement que j'aurais dépensé tant de soupirs. Il fallait la suivre, la rejoindre ! Oui, mais pouvais-je me lever derrière elle, et partir du même côté qu'elle, sous les regards sournois et attentifs de toute cette société inoccupée ! C'eût été nettement la compromettre. Je devais attendre. Et chaque seconde qui s'écoulait, elle s'éloignait, je risquais davantage de ne pas la retrouver. Je pensais à cela, indifférent à tout, en apparence, sans bouger et le nez dans mon livre, mais me mordant les lèvres d'impatience. Je me contraignis à attendre dix minutes. Puis, nonchalamment, je me levai, je restai debout quelques instants considérant la société, sans hâte et d'un œil vide ; enfin, je me mis en marche d'un pas languissant. Mais dès que je ne fus plus en vue, je me redressai, je me précipitai...

Je regardai de tous côtés. Je ne vis rien. En bas, à l'endroit où la route rejoint la montagne et la longe, elle pouvait avoir tourné à droite ou à gauche. Cela était grave. Si je poursuivais du mauvais côté, je passerais des heures énervantes à la chercher sans cesse, stupidement, et naturellement sans aucune chance de la trouver. Mais comment me décider ? Comment s'était-elle décidée elle-même ? Selon quelles raisons ? Je l'ignorais et il m'était impossible, avec le meilleur raisonnement du monde, de le découvrir. J'étais donc fort perplexe, et je ne trouvais rien qui me déterminât à m'engager d'un côté plutôt que de l'autre... J'avisai heureusement, à quelque distance à gauche, deux casseurs de pierre qui, sans trêve, sous le soleil, de leur geste de machine, travaillaient ; je m'approchai d'eux et leur demandai s'ils n'avaient pas vu passer une jeune femme. Ils réfléchirent : non, ils n'avaient rien vu. Elle avait donc tourné à droite. Je partis dans l'herbe au galop, sautant les ruisseaux, franchissant les mottes et les trous, léger, rempli de l'espoir de la rattraper. Mais je ne voyais rien que la montagne, où tout se fondait dans une immense lumière...

Enfin, là-bas, là-bas, sur un mamelon, je crus distinguer un point noir qui se déplaçait. Je ne discernais point si cela était un homme ou une femme, ni seulement même si c'était un être humain. Mais j'en étais sûr, cependant, c'était elle ; mon cœur enivré me le disait et je redoublai ma course. Je courais, je courais, je ne m'apercevais pas de l'air enflammé. Je poussai bientôt un cri de triomphe, inondé d'une joie énorme et simple, comme Pan quand il voit qu'il a enfin gagné Syrinx, la petite nymphe. Je venais de reconnaître la couleur rose de son voile ; c'était bien elle ! Maintenant je grimpais, glissant souvent sur l'herbe sèche, courbé en deux, ardent et obstiné. Elle était là-haut : je montais vers elle. Et à mesure que je m'élevais, je dominais plus de choses, le paysage devenait plus grand et plus beau et mon âme plus heureuse. J'approchais, je la voyais maintenant toute entière, marchant dans la lumière, infiniment gracieuse.

Au moment de l'aborder, une crainte me saisit, et je m'arrêtai. Quel accueil allait-elle me faire ? Ne m'en voudrait-elle pas de l'avoir poursuivie ? Si elle était partie de cette façon, après déjeuner, soudainement et comme farouchement, n'était-ce point qu'elle désirait la solitude ? N'allais-je pas la déranger, la contrarier ? Aussitôt après le sentiment de victoire que j'avais éprouvé, une réaction se produisait, je tremblais maintenant, je redoutais sa froideur. J'étais dans l'incertitude : serait-elle fâchée de ma poursuite ou, au contraire, au fond d'elle-même, la désirait-elle ? Je fus vite rassuré, en me voyant sa figure s'éclaira.

Devant moi, elle était debout, grande, élancée, hardie, semblable, avec son joli visage d'une ligne pure, semblable à quelque Diane. La marche avait éveillé en elle toute sa vie : sa fine chair était colorée, on sentait courir et chanter sous la peau un beau sang rouge et noble, c'était comme une campagne fertile qu'irrigue un parfait réseau de fontaines ; elle respirait profondément avec une plénitude de santé admirable, son œil s'était animé... Qu'elle était belle, sous l'illumination du ciel, dressée sur une verte éminence au milieu du grandiose paysage immobile ! Elle portait une robe de velours gris fer d'une coupe un peu cavalière et qui lui prêtait un ton de fantaisie charmant, son voile rose flottait, elle s'appuyait sur une haute canne de montagne, de sa main libre elle tenait un bouquet de fleurs qu'elle avait cueillies. Vision ravissante et de la plus vraie poésie. Un parfum l'enveloppait dont je m'impré-

gnais avec délices. Et sa bouche, ses yeux ardents, le mouvement de son sein, et ce temps d'apothéose, et la splendeur de cet endroit me grisaient. Je la contemplais, je la buvais ; une allégresse sans limite transportait mes sens et je souriais comme un dieu.

Je lui offris de lui montrer la place où j'avais trouvé hier des edelweiss. Elle marcha un instant devant moi, et je découvrais sa lourde chevelure fauve tournée sur sa nuque en somptueuses torsades.

— Jamais je n'ai vu d'aussi beaux cheveux, dis-je avec admiration. Elle eut un petit rire où le plaisir et l'incrédulité se mêlaient.

— Ah ! vraiment ! fit-elle.

Mon vœu de ce matin était exaucé. Ma voisine avait voulu : nous allions passer une journée admirable. Elle était seule avec moi dans un merveilleux pays et je la sentais heureuse. Un radieux soleil baignait toute la surface tourmentée du col, les montagnes fuyaient vers le ciel, en face nous voyions une cascade descendre les rochers, brillante comme une ligne d'argent, en bas la route blanche qui filait et, dans le lointain, l'ouverture sombre de la gorge où se perdait la Romanche : Elle marchait devant moi, mouvement qui m'enchantait : « *Edelweiss* : noble et blanche. Noble et blanche, comme vous », murmurais-je.

Il fallait monter. Je lui tendis ma main qu'elle prit et je la tirai doucement. Je sentais contre mes doigts sa chair chaude, je pressais avec une émotion voluptueuse, par là je communiquais à elle, j'étais en contact avec ses nerfs, avec sa pensée, son cœur, sa vie !

« Ah ! que j'aime tenir votre main ! lui dis-je. Elle est chaude, elle est douce. Je vous touche... je vous sens... »

De temps en temps, elle s'arrêtait, fatiguée. D'un pas plus haut qu'elle, je m'arrêtais et je la regardais :

« Est-ce que c'est bien loin encore ? » demandait-elle en levant ses yeux vers mes yeux.

« Non, répondais-je, nous arrivons. »

J'aurais voulu que cette ascension durât toujours quel plaisir de l'entraîner ainsi derrière moi !...

Mais nous étions parvenus à une place où l'herbe s'éclaircissait. La terre apparaissait, blanchie, sèche et fendillée. Je vis sur le sol rayonner une petite étoile de velours mat, puis nous en découvrîmes d'autres. Nous nous mîmes à les ramasser :

« Des edelweiss ! des edelweiss ! s'écriait mon amie. Celles-là, je les aurai cueillies moi-même ! »

Elle se courbait, agile ; je lui apportais ce que je trouvais. Nous poussions des exclamations quand il se montrait une fleur plus belle que les autres.

Cependant, tout en glanant, nous étions montés jusque sur le plateau que formait le sommet d'un tertre assez élevé. Là, l'herbe redevenait touffue, et d'en bas, il n'était plus possible de nous voir. Je désirais vivement que nous nous asseyions. En faisant des bouquets, en grimpant je n'avais que la joie d'être avec elle, et non point celle de lui parler et de l'entendre me parler ; j'aurais voulu tenir de tendres propos, dire les douceurs dont mon cœur était plein ; exprimer des douceurs conduit à en faire : j'étouffais de baisers rentrés. Là, assis dans l'herbe, divinement seuls, au milieu d'une admirable nature et sous un ciel splendide, si je l'eusse sentie m'écouter, peu à peu me céder, s'abandonner enfin, le paradis s'ouvrait ! C'était un moment de bonheur parfait... Et que peut-on, à vingt ans, demander à la vie de meilleur que l'instant où une belle créature qu'on désire de toutes ses forces se sent pénétrer par la même fièvre qui vous possède et se donne avec un transport égal au vôtre ?.. Sans doute un amour aussi neuf n'était pas profond, ce n'était même sans doute qu'un vif appétit de mes sens. Qu'importe ? un baiser d'elle m'eût à cette minute comblé autant que celui d'une femme pour laquelle j'eusse soupiré depuis des années. Si mon désir était né depuis peu, il était né adulte ; ce voisinage nocturne l'avait exaspéré... Et maintenant, rien qu'elle n'existait plus pour moi, j'étais enivré, j'avais tout oublié, j'avais un amour immense et eusse éprouvé, qu'il fût partagé, un bonheur immense.

Mais ma compagne devinait le danger. Elle ne consentait pas à s'asseoir ici, loin de tout regard. Elle se méfiait de moi et d'elle aussi peut-être ; elle aussi, le soleil l'avait grisée, éblouie ; elle se sentait faible et heureuse et elle avait peur. N'étant point sûre d'elle même, elle préférait ne pas être tentée, jouer maintenant avec le feu lui semblait imprudent, je le voyais bien, j'avais beau la prier : « Non, disait-elle, non, allons-nous-en. »

« Eh bien ! partez, lui dis-je. Moi, je reste », et je m'assis.

« Bien ! » répondit-elle. Elle fit mine de s'éloigner. Je me traînai à genoux devant elle et de mes bras j'entourais sa jupe ; elle se dégagea ; je me relevai et je fis quelques pas : « Partir ! pensais-je, quand ce plateau était si bien placé. Nous allons redescendre, être en vue de la route, marcher encore, cueillir des edelweiss et nul entretien possible... » Il me passa une idée : « Voulez-vous que je lise dans votre main ? » lui demandai-je. « Oh oui ! » s'écria-t-elle. « Alors il faut nous asseoir un peu. » Elle consentit, poussée par la curiosité.

Je m'allongeai près d'elle, je pris la main qu'elle me tendait et je me mis à la palper, à la presser, à la caresser, sous prétexte que cela était utile à mes observations. Je ne possède point bien entendu la chiromancie, mais je pense qu'avec un peu d'inven-

tion chacun peut remédier au défaut de cette science. Je tâtais donc, fort plaisamment pour moi, la main de ma dame, même, j'y portai les lèvres. Mais alors elle se retira vivement, et je la sentis prête à se relever : « Soyez sérieux », dit-elle. Elle ajouta : « Je vois que vous ne savez pas du tout lire dans la main. » — « Détrompez-vous », me récriai-je; « je vais vous dire tout votre avenir : mais d'abord, commençons par votre caractère et par votre passé. » Je lui dis alors qu'elle était très bonne et très franche, puis je vis dans ses lignes qu'elle était très sensuelle, ce qui la choqua, mais elle ne démentit pas. Elle dit seulement très vite et un peu rouge : « Et puis? » Je hasardai qu'elle n'avait pas de volonté. Ce n'était pas très adroit, car le manque de volonté peut compter pour un défaut, et il fallait évidemment ne lui en trouver aucun. Mais si j'avançais cela, c'était pour m'éclairer. Elle n'eût pas eu de volonté et l'eût su, avec sa franchise elle eût avoué : « C'est exact. » Or, sensuelle et sans volonté, elle était à moi. J'étais fort machiavélique à vingt ans. Mais elle prétendit posséder de l'énergie au contraire. Et j'avais commis une double faute puisque je lui avais supposé un défaut, ce qui la blessait, et que je m'étais trompé, ce qui lui retirait de la foi en ma science.

Je ne m'arrêtai point et j'entamai aussitôt son passé et son présent, ainsi que je les avais compris hier soir. Je lui affirmai que, comme elle me l'avait dit, je voyais fort bien dans sa main qu'elle avait épousé son mari sans l'aimer, mais que j'y voyais aussi qu'elle ne l'aimait pas encore, tout en voulant croire qu'elle l'aimait. « Vous avez pour lui plus d'affection que d'amour, je le distingue, voyez cette ligne, lui dis-je. C'est clair. » Elle répondit : « Oui, cela est vrai. » Et elle rêva. Je pouvais formuler des prédictions qui s'accordassent avec sa rêverie. Après un bon moment d'attention consacrée à démêler l'enchevêtrement des lignes, j'avançai d'un air sérieux et hésitant qu'elle allait avoir un grand amour, bientôt. Elle était tout oreilles. Je redoublai de gravité et je pus, en lui faisant plier les doigts, découvrir que ce serait pour un jeune homme brun. Elle me regarda avec timidité. « C'est vous que vous voulez dire?... » « Oh moi! je suis châtain », répondis-je. J'avais bien envie de l'embrasser. Un moment, elle était à genoux devant moi, ses lèvres à la hauteur des miennes. Je n'avais qu'à me pencher, mais je la regardai dans les yeux et je vis que si je la brusquais, tout serait fini. Elle était simple comme une enfant, à la fois confiante et farouche. Je lui sentais en ce moment l'âme toute ouverte, mais je sentais en même temps qu'un rien la ferait se refermer à jamais, qu'il était aussi facile de la perdre que de la gagner, qu'une précaution extrême était nécessaire. Je ne l'embrassai donc pas, et que j'aie vaincu mon désir, dont elle s'était aperçu, augmenta sa quiétude et son plaisir d'être avec moi.

Nous redescendîmes. Maintenant nous suivions un sentier à plat et nous marchions à côté l'un de l'autre. Je me risquai à passer mon bras sous le sien, elle ne me repoussa pas, elle n'avait plus peur de moi. Mais ce mélange de liberté et de sauvagerie qui était en elle me mettait sur les épines. Je ne savais ce que je devais tenter, jusqu'où elle autoriserait, à quel moment elle se formaliserait. J'étais affectueux et très doux, à la fois hardi et timide, et je crois que c'est ainsi qu'il fallait être pour la conquérir. Je devais ne rien faire qui la choquât et en même temps ne rien lui laisser désirer que je ne lui offrisse. Ce qui était délicat, c'était de savoir aller au-devant de ses désirs et de savoir en même temps ne point les dépasser.

Nous continuions la conversation sur ce que je lui avais révélé tout à l'heure. Elle parlait de son mari : elle était sûre qu'il l'aimait, il lui en avait donné des preuves. Je lui répondais que s'il ne l'avait pas adorée, il eût été un sauvage, car elle était adorablement jolie et d'un charmant caractère. Je déclarais ainsi mon sentiment. « Tout à la fois alors!... On voit que vous ne me connaissez pas... » raillait-elle pour dissimuler son contentement.

Nous passâmes près d'un ruisseau d'eau claire. Je bus dans ma main. Elle voulut boire aussi : je réunis mes deux mains comme une coupe, je les remplis d'eau et les lui tendis : elle se baissa et mit sa bouche entre mes mains. Ah! ce geste! c'était comme si elle m'eût baisé les doigts! Et si, profitant de cette intimité exquise, je l'avais prise dans mes bras, elle se fût révoltée, elle m'eût repoussé avec indignation! Je sentais qu'elle agissait avec innocence. Et c'était délicieux et irritant.

« Voyez, fis-je, je vous ai montré l'endroit où poussaient les edelweiss ». — « Oui, vous avez été très gentil. Je vous remercie beaucoup, beaucoup... » Et comme je la regardais sans rien dire : « Puis-je vous remercier davantage? » demanda-t elle. — « En paroles, assurément non... » dis-je un peu tristement. — « Eh bien, je me promènerai encore avec vous. » — « Hélas, je pars demain! » — « Puisque vous avez été sage, je me promènerai ce soir ». Elle vit peut-être quelque chose dans mes yeux, car elle ajouta : « Mais, vous savez, je vous préviens : si la nuit vous inspirait de mauvaises pensées, si vous n'étiez pas sage, je file, et vous ne me revoyez plus... maintenant séparons-nous. Qu'on ne nous voie pas ensemble ».

Je m'allongeai dans un trou d'herbe et elle s'éloigna.

EUGÈNE MONTFORT.

(*A suivre.*)

LA VIE LITTÉRAIRE

Blasco Ibanez

V. BLASCO IBANEZ : *Terres maudites* (*La Barraca*), traduit de l'espagnol par G. HERELLE. — *Fleur de mai*, traduit par G. HÉRELLE. — *Boues et Roseaux*, traduit par MAURICE BIXIO.

La France fait grand accueil à ce romancier d'outremonts. Blasco Ibanez obtient ici un succès comparable au succès dont il jouit en Espagne. Là-bas, tous ceux qui lisent, le lisent. Les livres de Blasco Ibanez ont sans doute beaucoup plus de lecteurs que les livres des autres romanciers, riches autant que les siens d'imagination, de vie, de vérité, de couleur. Notre curiosité française est également retenue. La gloire a ses privilégiés.

Pourtant, il faut distinguer, si l'on ne veut pas confondre. Nous avons un empressement presque pareil pour presque tous les écrivains de tous les pays. Et ces écrivains sont de deux sortes. Il y a ceux qui peuvent exercer une influence sur notre mentalité littéraire. Ils nous envahissent timidement ou avec éclat; mais, une fois passée la frontière, ils cultivent le terrain qu'ils ont occupé. Et lorsqu'ils se retirent, expulsés par le temps qui ne tolère plus de dominations durables, ou par d'autres envahisseurs empressés à régner à leur tour, du moins restent des traces profondes de leur passage dans les intelligences. Et ils entrent dans l'histoire de l'esprit humain, ils appartiennent à l'histoire de la littérature française. Mais il y a les écrivains que nous voulons connaître parce que nous sommes curieux de toutes les manifestations de la vie intellectuelle dans l'univers. Nous nous enquérons d'eux, qu'ils soient Russes ou Scandinaves, Orientaux ou Occidentaux, Anglais, Italiens, Espagnols ou Sud-Américains. Et tous se succèdent, chez nous, où ils ne demeurent guère. Vous déciderez à quelle catégorie Blasco Ibanez doit être rattaché. Il me semble à moi que si nous lisons avec une faveur infatigable des romans comme *Terres maudites*, *Fleur de mai*, *Boues et Roseaux*, c'est moins pour ce qu'ils découvrent à nos yeux du génie espagnol, que pour ce que nous retrouvons en eux du génie français.

Cependant la terre d'Espagne seule inspire Blasco Ibanez. Elle l'inspire on ne peut mieux. Blasco Ibanez est un peintre à peu d'autres pareil de la nature et des mœurs espagnoles. La vie détermine l'œuvre. Blasco Ibanez est non seulement homme de lettres, mais homme politique par surcroît. Il est député aux Cortès. Il s'autorise même de ce qu'il est député pour avoir des opinions, des convictions, ce n'est pas assez dire, une foi. Ne croyez pas que je veuille plaisanter, je n'oserais, je ne saurais. Mais les convictions d'un romancier le gênent assurément moin dans sa carrière politique que dans son activité littéraire. La carrière d'un homme politique se développe tantôt grâce aux convictions, tantôt malgré elles. Elles peuvent être un appui, elles sont rarement un obstacle. Qu'elles interviennent dans l'activité littéraire, elles la tyrannisent. Nous avons le droit de rechercher parmi l'œuvre de Blasco Ibanez toutes les tendances politiques, religieuses, sociales, de l'Espagne contemporaine : elles y sont exprimées. Toutefois, elles ressortent moins des romans directement politiques, religieux, sociaux de Blasco Ibanez que le député semble avoir imposé au romancier d'écrire, qu'elles ne ressortent des autres, où Blasco Ibanez, artiste simplement et observant seulement la vie, à même la vie, s'est uniquement proposé de peindre la nature et les mœurs espagnoles. Il est admis en outre que le talent du romancier se cache un peu lorsque le politicien paraît.

Qu'il étudie l'oppression du passé sur le présent espagnol (*La Cathédrale*) et la décadence de l'Espagne par la superstition religieuse et l'omnipotence cléricale; qu'il étudie dans l'*Intrus* l'action tortueuse des Jésuites et leurs sournoises conquêtes; qu'il étudie ailleurs les complications du problème ouvrier... les lettrés sont moins satisfaits que les électeurs. La vie, cette vie intense dont les romans de Blasco Ibanez sont parfois animés, s'alentit, s'appesantit. La dissertation se substitue à l'action. La mesure et l'ordre, si étonnants chez cet écrivain méridional, ne sont plus remarqués. Plus de goût!

Blasco Ibanez n'est point un écrivain de doctrines et de thèses. C'est un écrivain réaliste, qui n'écrit à merveille que lorsqu'il observa précisément. Et si son inspiration littéraire est tout espagnole, elle est plus nettement encore une inspiration provinciale — provinciale comme son observation. Blasco Ibanez est le romancier de la province de Valence. Les écrivains français nous ont gratifiés de quelques très beaux livres sur l'Espagne. Mais la plupart ne pénètrent l'âme espagnole qu'à travers la littérature et l'histoire (je ne parle pas de ces romans espagnols de pacotille, de ces voyages en Espagne de camelote que l'on nous prodigue depuis peu d'années et qui ne comptent pour rien). La plupart nous donnent le décor plus que la réalité. Et Blasco Ibanez reste original à nos yeux parce qu'il nous révèle de la vie espagnole, ou plus exactement de la vie d'une province espagnole, sa vérité, sa vérité vraie, son intimité émouvante, tragique.

Ce n'est pas la couleur pittoresque qui caractérise cette Espagne, c'est le tragique effroyable des paysages et des âmes. Les romans de Blasco Ibanez sont des drames très noirs. Les *Terres Maudites* commencent par un crime assez généreux : Un fermier

assassine un propriétaire qui l'exploite avec une cupidité odieuse. L'œuvre se continue et se termine par des crimes, des meurtres, des attaques, des embuscades, des provocations, des haines, des incendies. Toutes les horreurs de la vengeance implacable et injuste s'y déroulent, lugubres, sinistres, atroces. *Fleur de Mai* : des crimes, des crimes, des crimes. Crimes de la mer qui tue les hommes laborieux, crimes de toutes sortes dans les familles où le vice et l'amour exercent leurs ravages égaux. Et encore, crimes de la mer qui se fait l'auxiliaire des vengeances et non contente d'aider à détruire les coupables, supprime du même coup, les innocents. *Boues et Roseaux*. Toujours des crimes et, pour innover, infanticides et suicides... Ah ! la vie n'est point paisible et sereine des héros de Blasco Ibanez !

Et la vertu n'est pas récompensée dans ses livres. S'il y a des victimes en ce monde romanesque et réel, on peut être certain que les victimes seront toujours les hommes droits et laborieux qui vivent parmi les fripons nonchalants et hardis. Blasco Ibanez n'a pas besoin de discuter les problèmes sociaux qui se posent naturellement dans la vie de ces hommes simples et terribles. L'anarchie semble dominer la vie sociale de ces héros primitifs... Car ils sont, tous, des primitifs. Ils ne sont point gâtés par une civilisation raffinée. Ils obéissent à leurs instincts. Ils ne cherchent pas à leur désobéir. Ils sont essentiellement peuple. Ils sont essentiellement nature. On ne voit pas ce que le républicanisme novateur du député Blasco Ibanez peut, pour les améliorer — eux et leur existence. Ils ne sollicitent aucune réforme. Ils sont traditionnels et indépendants. Ils croient « en Dieu », mais ne le craignent pas. Ils ne redoutent même pas le diable. Et ils vivent avec frénésie.

Que peuvent les réguliers, les disciplinés, parmi eux ? Rien.

Voici les héros de *Terres Maudites*. Dans la *huerta* qui avoisine Valence, il est une terre maudite. Elle appartient aux fils de Don Salvador qu'assassina son fidèle fermier Baret, enfin las de la misère à quoi son propriétaire le condamnait cruellement. Baret mourut aux galères et les paysans des alentours ont juré qu'aucun ne prendrait à bail les terres de Salvador. Arrive un jour, avec sa femme et ses enfants le fermier Batiste. Il est étranger au pays. Il ne sait pas quelle malédiction pèse sur le domaine. Il est pauvre. Il faut qu'il nourrisse les siens. Il a pris la terre à ferme. La guerre est déclarée contre cet intrus. Vexations et procès d'abord. Puis, on tue ses chevaux. On attaque ses enfants. L'un meurt. Sa fille est rouée de coups, rudement blessée par ses compagnes. Il travaille cependant, il travaille. Il croit adoucir le destin. Vainement. Le chef de ses ennemis est Pimento, fainéant et ivrogne, qu'entretient sa femme, pauvre bête de somme, dévouée, qu'il commande et qu'il frappe. Tous les paysans s'associent à Pimento. Son travail même les rend plus hostiles. Enfin, Batiste tue Pimento dans la nuit. Mais lui, d'abord, a été blessé. Et le feu anéantit sa maison reconstituée. Ah ! le pain, comme il coûte cher à gagner et comme il rend les hommes mauvais !... « Et avec une résignation orientale, ils s'assirent tous au bord de la route et attendirent le jour, les épaules transies par le froid, la face grillée par ce brasier qui jetait sur leur morne visage des reflets de sang, les yeux attentifs à suivre les progrès du feu qui dévorait le fruit de leur labeur et le convertissait en cendres aussi ténues et friables que leurs anciennes illusions de paix et de travail. »

Voici les héros de *Fleur de Mai*. La veuve d'un marin a deux fils Pascualo et Tonet. Pascualo travaille. Il est un peu ridicule. Tonet paresse et boit. Il est beau et aimé des femmes. Pascualo épouse la belle Dolorès sans le sou. Tonet épouse la riche et triste Rosaria follement amoureuse de lui. Il la ruine, la contraint aux travaux les plus rudes, lui prend tous ses gains, l'abrutit sans lasser son amour, la réduit à l'esclavage. Il est aimé de Dolorès qu'il aime aussi. L'aime-t il ? En tous cas, il est nourri dans la maison de sa belle-sœur. Il y séjourne le plus possible. Il trouve là bon gîte et le reste. Il a de Dolorès un enfant. Pascualo s'en croit le père. Et Tonet vit, aimé et admiré de tous. Un jour, Pascualo apprend la vérité. Il tuera son frère Tonet. Mais il périra comme lui. Une nuit de tempête, la mer les engloutit tous les deux. Si les méchants tremblent quelquefois, les bons n'ont jamais lieu d'être rassurés.

Voici les héros de *Boues et Roseaux*. Nous sommes dans ces petites îles qui parsèment le lac d'Albuféra en vue de Valence. Là, vit une population de pêcheurs et de cultivateurs de rizières, âmes frustes, indulgentes aux délits de braconnage et de contrebande, mais pour la plupart, probes et fières. Paloma, pêcheur toujours fainéant, toujours prêt à boire, toujours prêt à rire, a pour fils Toni qui lui-même a pour fils Tonet. Tonet de *Boues et Roseaux* ressemble comme un frère à Tonet de *Fleur de Mai*, qui lui-même n'est pas très différent de Pimento de *Terres Maudites*. Les personnages des romans rustiques et marins de Blasco Ibanez ne sont pas de types très nombreux, peut-être parce que les types populaires primitifs ne sauraient être, en effet, très variés, peut-être parce que Blasco Ibanez, satisfait d'une création heureuse, ne fatigue pas son imagination à des inventions nouvelles. Et il faut noter que si, dans ces trois romans, les mœurs sont identiques, les intrigues de *Fleur de Mai* et de *Boues et Roseaux* sont similaires. Toni, abandonnant la tradition de ses an-

cêtres pêcheurs, veut cultiver le riz. Il s'épuise en des efforts géants. Tous le raillent. Lui, malgré sa tenacité, est triste et pauvre. Son fils Tonet est le bellâtre avantageux. Il aime Néléta, la femme du riche cabaretier Canamel. Elle l'aime. Il s'installe dans la taverne. Il y élit domicile. Néléta est sa maîtresse. Il y a « le doigt de Dieu » n'est-ce pas ! Tonet abandonne à la mort dans les roseaux l'enfant qu'il a de Néléta. De remords, il se tue. Mais quel est le plus malheureux? C'est son père, Toni. Accompagné de sa fille adoptive, la Borda, il va chercher le cadavre pour l'ensevelir... Il est triste jusqu'à la mort. Que lui reste-t-il à faire en ce monde? Il a peiné nuit et jour. Il n'a point conquis la fortune. Et il n'a plus d'enfant pour continuer son œuvre. « Les larmes coulèrent de ses yeux, tandis qu'il songeait au vide de son existence, à la solitude qui l'attendait, plate, monotone, interminable comme ce lac qui brillait devant ses yeux sans une barque qui vînt troubler le miroir immobile de sa surface. Et tandis que la lamentation de « l'oncle » Toni se faisait entendre et troublait comme un cri de désespoir le silence de l'aube naissante, la Borda, voyant que son père avait le dos tourné, s'inclinait sur le bord de la fosse et déposait sur la tête livide un ardent baiser de passion intense, d'amour sans espérance, osant devant le mystère de la mort, révéler pour la première fois le secret de toute sa vie. » Comparez le dénouement de *Boues et Roseaux* à celui de *Fleur de Mai*, ou à celui de *Terres Maudites*; c'est la même protestation résignée ou rageuse contre la cruauté de la nature et de la vie.

C'est qu'ils sont tristes, abominablement tristes, les romans de Blasco Ibanez. On dirait que tout y complote contre la paix des hommes dans le travail et l'accomplissement de leurs devoirs, tout. On sort d'eux, ayant laissé toute espérance, désenchanté, désabusé, atteint d'un pessimisme irrémédiable..... Que pourra... dites, que pourra le progrès social prêché par le député républicain? Rien.

Les forces naturelles sont mauvaises. Elles sont méchantes. Blasco Ibanez est un grand poète de la nature. Il sait peindre avec la même puissance éclatante, les plaines fertiles sous le soleil, les terres marécageuses et pestilentielles et la mer soulevée. Il sait chanter la gloire des semailles, la grandeur du travail opiniâtre à travers les champs, l'épouvantable combat des hommes contre la terre inféconde. Tout devient épique chez ce romancier. Ce n'est pas procédé. C'est conception. Ce réaliste est poète. En lisant ces livres si profondément imprégnés des senteurs de la terre d'Espagne, on songe au génie français. Les écrivains les plus proches de nous sont ceux à qui nous comparons, de préférence, les écrivains étrangers. Nous associons sans effort le nom de Blasco Ibanez au nom d'Emile Zola.

Comme Zola, Blasco Ibanez emplit ces romans, pourtant réalistes, de personnages grandioses, immenses, proprement épiques, d'une puissance à quoi rien ne résiste. C'est la mer, c'est la terre sauvage des côtes ou la terre luxuriante des plaines. La vie entière des hommes est déterminée par elles. Ils sont le jouet de leur force. Hélas ! leur domination est toujours malfaisante. Les qualités des hommes et des femmes sont aussi, omnipotentes et funestes. La beauté est un vice. La beauté est un crime. Toutes les femmes belles répandent la douleur et la mort autour d'elles. C'est Dolorès de *Fleur de Mai*, aimée des deux frères, causant le malheur irréparable d'une femme, entraînant dans la mer avide son mari, son amant. C'est Néléta de *Boues et Roseaux*, conduisant son amant au crime dont elle est complice, vouant les autres aux larmes éternelles. Rien ne résiste à la beauté, qui ne fait que mal. L'amour n'est ni moins pernicieux, ni moins puissant. Si les héros de Blasco Ibanez avaient l'esprit critique, ils seraient en proie à la terreur dès qu'ils commenceraient d'aimer. Tous ceux qui aiment meurent, souffrent. L'amour est un fléau. Et on ne se délivre pas de l'amour. On aime inconsciemment, mais on aime à jamais. Plaignez ceux qui aiment! Plaignons ceux qui sont aimés ! Plaignons celles qui ne le sont pas. Elles périssent de leur amour sans espoir...

Il est aussi épouvantable d'être un vaincu que d'être un triomphateur de l'amour.

Terrible souveraineté des instincts. Tous ces héros si simples sont d'un seul sentiment, d'une seule pièce. Les uns sont ivrognes, les autres voleurs. Les autres paresseux, les autres laborieux. Ils ne sont que cela, ils ne peuvent cesser d'être cela. Et chaque instinct s'exprime avec une vigueur effrénée. Aussi, les enfants, eux-mêmes, peuvent déterminer les pires drames. Dans *Fleur de Mai*, Rosetta, la fillette demi-sœur de Pascualo et de Tonet, n'a qu'un but: révéler à Pascualo son malheur et sa honte, qu'il est trompé par sa femme et son frère, que l'enfant dont il se croit le père ne lui appartient pas. Elle anime sa colère, et redevient une fillette. Qu'est-ce qui la pousse ? La jalousie, la haine, la perversité, un obscur sentiment de justice? On ne sait. Elle cède à un instinct. Et le malheur se répand sur tous. Les uns meurent. Il ne reste aux autres que leurs yeux pour pleurer. Et tous ces personnages primitifs sont irresponsables. Ils sont les jouets de puissances mystérieuses, supérieures à eux, dont ils ne comprennent, ne devinent rien. Et si quelques-uns sont plus compliqués et plus fins, ils ne sont que plus malhonnêtes; contrebandiers, usuriers, ils accaparent les

profits des simples, qui travaillent comme des bêtes et leur ressemblent. Monde de barbares où l'homme est facilement un loup pour l'homme ! Monde où tout est sommaire et grand, les spectacles de la nature et les combats des âmes. Monde qui est l'empire de la fatalité !

Ces livres, où tout prend comme dans ceux de Zola, un caractère épique, sont déprimants comme les siens. Si Blasco Ibanez a la même poésie, il a aussi la même aptitude aux peintures naturalistes. Ses descriptions, qu'elles s'appliquent à la terre ou aux hommes, sont de la fermeté la plus sobre ; naturellement concrètes et précises, elle n'excluent pas les hideurs, les horreurs du naturalisme le plus répugnant. Il a plaisir à nous montrer dans *Fleur de Mai* le cadavre du père Pascualo. « Plongeant les bras dans l'eau, ils retirèrent un corps gonflé, verdâtre, avec un ventre énorme et près d'éclater, avec une tête fracassée qui n'était qu'une bouillie informe, et tout ce corps était mordu par de petits poissons voraces qui, ne lâchant pas prise, se hérissaient sur le cadavre et lui imprimaient des frissons à faire dresser les cheveux. » Il insiste volontiers sur la barque-courrier du Palmar à Valence (*Boues et Roseaux*). « Celle-ci répandait autour d'elle une insupportable puanteur. Les planches étaient imprégnées de la buée chaude sortie des paniers remplis d'anguilles et des émanations accumulées des centaines de voyageurs qui y passaient ; et c'était une odeur complexe et nauséabonde de cuirs gélatineux, d'écailles de poissons enfoncées dans la boue, de pieds sales, de hardes crasseuses qui, par leurs frottements répétés avaient fini par polir les bancs de la barque. » Et comme il a le goût du cadavre, il nous fera voir le chien de Tonet découvrant le cadavre de l'enfant jeté dans les roseaux (*Boues et Roseaux*).

« Tonet... avait vu contre le bordage de la barque un paquet de chiffons et, sortant de ce paquet, quelque chose de livide et de gélatineux, couvert de sangsues : une petite tête gonflée, difforme, bleuâtre, la cavité des yeux absolument vide et, pendant hors de l'une d'elles, le globe de l'un des yeux ; tout cela, si répugnant, répandant une odeur si nauséabonde que l'eau et l'espace parurent en une minute devenir noirs tout comme si la nuit était tombée tout d'un coup sur le lac. » Ainsi, Blasco Ibanez emploie jusqu'à leur excès les procédés des naturalistes. Il a aussi toutes les qualités des réalistes français. Il connaît Daudet autant que Zola. Et avec l'abondance des complications romanesques — dans chaque livre chaque personnage a son drame — il a cet ordre admirable du récit qui fait que toutes les émotions se multiplient sans jamais se contrarier. Cette émotion décuplée par des habiletés qui sont parfois des roueries, est si intense qu'elle devient de l'angoisse. Et nous avons aussi le sentiment absolu de la vérité. Et ce qui assure la vertu morale de ces livres douloureux, c'est la pitié pour les misères humaines qui circule en eux. A la fin de *Boues et Roseaux* meurt le vagabond Sangonera, qui confesse en mourant ses fautes et ses espérances. Il a foi en le Christ qui doit revenir de nouveau sauver les pauvres gens. Il croit même l'avoir rencontré une nuit mystérieuse au bord du lac... Blasco Ibanez a l'espoir que les pauvres gens seront sauvés ; et on sent qu'il aime ces pauvres gens. Mais d'où viendra le salut? Est-ce le député qui le préparera pour les héros pitoyables du romancier ?

Du moins, l'humanité, la générosité, frémissent dans cette œuvre où l'impassibilité n'est que de surface. C'est pourquoi, très disciplinée peut-être par les leçons de nos meilleurs écrivains romanesques, elle n'a pas seulement pour nous le mérite précieux d'être la peinture la plus exacte, la plus chaude, la plus colorée des paysages et des mœurs de la province espagnole. En nous donnant des exemples presque parfaits d'un art que nous connaissons, elle ranime en nous les sentiments éternels qui vivifient toute littérature.

J. Ernest-Charles.

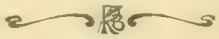

DILETTANTISME SURPRENANT

Il faut avouer que l'on mène une vie misérable à Paris. Si l'on est à demi-aveugle, presque sourd, sans odorat, sans nerfs, sans répugnance d'aucune sorte et à peu près hébété, je consens qu'on y puisse trouver la paix de l'âme et la félicité des sens. Mais les délicats, les ... épicuriens qui ont des yeux pour souffrir, des oreilles pour qu'on les blesse, et ce qu'on nomme le « toucher » pour être déçu, sans compter — hélas! — de l'imagination, peuvent-ils donc habiter là ?

Quoi de plus hostile et de plus déplaisant qu'une rue, qu'un boulevard ? C'est une lamentable succession de tons sales et de nuances délavées, une monotonie qui écœure, une tristesse prétentieuse, de la pierre noire sur de la pierre grise, des boutiques alignées et encore des boutiques. Levez les yeux : des rectangles, partout des rectangles, on est obsédé par ce schéma, le rectangle. Dès que la nuit survient, le gaz impitoyable et l'électricité en furie se livrent d'affreux et discordants combats, les affiches lumineuses bariolent le firmament. Enfin, tout est laid, tout l'ensemble du moins, car les détails se perdent. Remarquez-vous un monument ? Il est barbouillé de suie. Un vieil hôtel ? Il n'a plus de jardin. Une mai-

son par hasard élégante? Rangez-vous, le tramway va vous écraser.

Et « les gens », a-t-on vu passer « les gens »? N'est-ce pas lugubre, cette éternelle suite d'hommes si vilainement habillés, presque tous pareils, de pauvre mine et de geste mesquin? Une femme, silhouette alerte et jolie, traverse la foule : bon! son chapeau sera ridicule. Cette autre a des traits charmants, le sourire spirituel : mais elle marche comme une cane. Et ces plaisirs nous sont offerts parmi le plus intolérable bruit de sonnailles, de trompes, d'omnibus qui font tout trembler, et de véritables locomotives qui grincent sur leurs rails... Délicieux régal.

Cependant le grand nombre des Parisiens ne se plaint pas. Ceux qui souffrent de ne presque jamais pouvoir vivre « en beauté » sont bien rares. Et d'ailleurs, ceux-là quittent bientôt la ville. Ils voyagent, ou gagnent les champs. Quant à la population citadine, elle se trouve à souhait sur son asphalte et parmi son vacarme. C'est, dira-t-on, qu'elle goûte très vivement l'existence en commun, les relations, les galanteries. Possible; mais voyez donc au moins de quoi elle se contente..... Les amis peuvent se montrer d'une platitude, d'une niaiserie, d'une goujaterie insignes; les maîtresses peuvent ne commettre que bévues, que sottises, que maladresses, elles n'auront qu'une grâce incomplète, qu'une défectueuse harmonie plastique, peu importe, on s'accroche tant bien que mal, on n'est pas difficile. C'est une vraie foire paysanne que notre société, voire la meilleure : on s'y plaît, on s'y aime va comme je te pousse, et sans y regarder de près. S'il fallait toujours « fendre les cheveux en quatre », vous comprenez...

Aussi bien, tentons une autre expérience : menons nos Parisiens à la campagne..... Eh, à quoi bon? Ils y arriveront avec grand fracas dans leur automobile, et si vous avez une partie de chasse ou de pêche à leur proposer, une flânerie de golf ou un bridge dans votre jardin, ou encore un point de vue célèbre à leur faire admirer, tout va bien. Mais si vous les menez en plaine pour leur montrer simplement quelques meules au soleil couchant; si vous prétendez qu'ils regardent ce petit bois là-bas, tandis qu'il passe du bleu le plus pur au noir le plus tendre, durant le crépuscule; si vous les conviez à écouter en repos deux roseaux qui jasent ou la broussaille qui frissonne — vous vous apercevez bien vite qu'ils voient mal et entendent à peine. Tout ce qui vous charme leur échappe. Ils ont des sens rudimentaires et le goût inexpert, primitif, grossier.

En ce cas, d'où vient donc que ces mêmes barbares se mettent en habit comme pour une grande fête, et que leurs compagnes se décolletent pompeusement pour aller assister à de longs opéras? Le seul fait d'entrer en cet auguste lieu leur donne, sans doute, cette délicatesse d'ouïe qui leur rendra sensibles toutes les nuances d'une partition, et cette tendresse d'âme qui leur fera partager toutes les émotions des personnages, quelque généreuses, quelque subtiles que soient celles-ci. Tel qui n'eût même pas prêté l'oreille aux clameurs splendides d'une futaie courbée par le vent, se délecte à des « Murmures de la forêt », dès qu'ils ont lieu dans les trombones et les hautbois. Telle autre qui n'a pas rougi tout à l'heure de succomber sans grâce, dans un rez-de-chaussée piteux, aux ardeurs d'un gros malotru ou d'un gigolo niais, épouse aisément les rancunes sublimes de Chimène, à moins qu'elle ne ressente en souriant l'ardeur divine des Walküres. Mais bien mieux, ils et elles reviennent régulièrement à l'Opéra; et leur dilettantisme touche à la frénésie, car on les rencontre aussi dans les plus redoutables concerts; et si vous leur parlez musique, les voilà qui pâment, qui prennent un ton à la fois mystérieux et languissant, pour vous dire : « Ah, *Tristan*!... Ah, *Pelléas*!... Ah, *Louise*!... » Ne leur en demandez pas beaucoup plus, par exemple. Et ne vous avisez pas de critiquer en détail, ils vous accuseraient encore de « fendre les cheveux en quatre », sinon de « poser à celui qui ne comprend pas »; ils vous écraseraient sous leur méfiance ironique ou indulgente.

Enfin, passons sur la musique. Il y a là du reste un mystère de la nature. On voit bien danser les ours et les serpents faire mille grâces au son de certains instruments : on peut admettre qu'un charme analogue opère sur une multitude d'humains. Les cordes des violons et nos nerfs chétifs ont quelque affinité secrète, tâchons de le croire, et voilà tout.

Mais, où les Parisiens, en vérité, atteignent au prodige, c'est en peinture! Oui, c'est ici que leur grande faculté d'assimilation devient réellement déconcertante. On s'émerveille à les suivre dans les galeries du Grand Palais, et la stupeur vous prend à les entendre après cela exhaler les transports de leurs admirations ou de leurs dédains.

Chaque fois que le printemps nous ramène ce traître mois de mai, une fièvre soudaine s'empare de la capitale. Il n'est plus de conversation qui n'en vienne fatalement à une extrême vivacité, parce que chacun exprime avec une brusque impatience artistique la volupté profonde où le plongent quelques tableaux, et les cruels dégoûts que d'autres lui causent. Des hommes qui toute l'année « éprouvent » comme des anthropoïdes, sentent s'éveiller en eux, à cette époque là, d'adorables susceptibilités : un certain vert les empêche de dormir, un certain bleu leur donne des vapeurs. Des femmes qui, durant onze

mois, ne savent regarder que les chapeaux de leurs voisines, et ne se montrent sensibles à une harmonie de tons — et encore! — que chez la couturière, se découvrent tout à coup, mai venu, des trésors de jugement et de délicatesses visuelles.

Elles sont des sensitives en outre. Elles vous arrivent du Salon dans un état ! Si vous approuvez la peinture qui leur a fait goûter des délices inconnues, la situation sera tenable; sinon, vous serez accablé sous leur belliqueuse pitié. Dame ! ne faut-il pas de toute nécessité donner à entendre par la véhémence de ses impressions qu'on est « artiste jusqu'au bout des ongles » ? Et ce sont alors des mines entendues, des sourires de complicité avec le génie, des yeux mi-clos, ou des silences méprisants, des mots cruels! On se rappelle son Molière, à les entendre, les chères : « Pour l'amour de Rodin, souffrez qu'on vous embrasse! — Ce Carrière, ma belle, est du dernier touchant! — Cela manque d'atmosphère : tarte à la crème, Monsieur, tarte à la crème! »

Vous pourrez, quand l'exposition sera finie, les transplanter en de vrais paysages, et leur indiquer au loin, sans rien dire, quelque hameau tapi à flanc de colline, ou à leurs pieds, au fond d'un ruisselet, les herbes couchées selon le fil de l'eau; vous pourrez les asseoir sur un banc, l'été, afin qu'elles écoutent la solitude d'un parc, et le silence seulement rompu par une guêpe — elles diront : « C'est joli la campagne » ; mais il n'en sera que de cela Finies, les sensations d'art, les émotions précieuses. Mesdames les poupées n'ont plus que des yeux de verre et des oreilles closes.

Par conséquent, c'est donc bien entendu : la société parisienne, en général, supporte doux comme lait de vivre en un décor attristant, ni poétique, ni pittoresque; elle s'accommode de relations banales, d'amis sans esprit, de maîtresses sans race; mal dégourdie, physiquement parlant, elle traverse l'univers comme en voiture, et ne sait découvrir la beauté nulle part ; ses impressions confuses et vulgaires font peine à constater : mais à l'Opéra ou au Salon de peinture, ladite société devient subitement dilettante, raffinée, sensible, exquise. Et il faut communier en art avec elle, sous la menace de passer pour un homme paradoxal et plein d'affectation, qui ne veut rien ressentir comme tout le monde, pour ce qu'on appelle un « poseur » enfin — terme évidemment ignominieux, encore qu'indéfini.

Eh bien, faisons un rêve, bien extravagant et bien chimérique. Imaginons, efforçons-nous d'imaginer qu'un jour un homme courageux prendra la parole en quelque cercle parisien, dans la plus grande excitation du mois de mai, et qu'il s'écriera bravement :

« — Non, je n'irai pas au Salon, parce que c'est un lieu irritant, d'abord, et ensuite parce qu'on n'y peut même pas regarder les tableaux. Ils sont trop. Et vous-même, d'ailleurs, comment distinguez-vous vos toiles préférées parmi cet amas de cadres dorés, de couleurs à l'huile, de scènes de genre et de portraits ? Souhaitez-vous que j'admire cet effet de lune ou ce crépuscule dans un parc? Mais l'apothéose d'un homme d'Etat les écrase et m'en empêche. Ce clocher breton, alors, ou ce superbe reître roux? Oui, s'ils ne se trouvaient entourés d'un tas de cardinaux en miniature qui prennent du chocolat. Cette dame languissante parmi ses dentelles? Un panneau militaire l'opprime et la repousse. Si l'on vous donnait quatre cents volumes à lire en deux mois, vous n'en voudriez pas même commencer un. Il y a bien ici dix mille tableaux, je pense. Sauvons-nous.

— Cependant, c'est le seul moyen pour les peintres.....

— Il existe actuellement beaucoup trop de peintres, et qui n'ont pas de goût. Leurs couleurs sont le plus souvent anémiques ou insultantes. Et ils ne s'attachent qu'à des sujets laids.

— Pourtant, la peinture ancienne, les musées, vous les aimez ?

— Ah, dans les musées, toutes les toiles ont pris une si émouvante patine, petit à petit, sous les regards pieux de leurs adorateurs ! Chacune d'elles a ses souvenirs, ses titres de gloire, sa légende, son mystère parfois. Certaines enchantent aujourd'hui ainsi que des sortilèges. Elles se nuisent peu l'une l'autre. C'est un peuple comme endormi par une fée, qu'on va visiter en des salles silencieuses : il ne vous a pas appelé, il était là, simplement, depuis des siècles. Et peut-être aussi que la peinture ressemble au vin : elle gagne en dignité, en noblesse, en arome, quand elle a vieilli. La poussière même qui la couvre alors l'a rendue plus vénérable, plus harmonieuse. Les tons insolents se sont éteints, les clairs ont gagné de l'âge, les foncés ont pris comme un caractère sacré. Le dessin lui-même, en se démodant, est devenu de l'histoire. C'est le jeu du Temps et du Hasard. Puis, toutes choses ayant été moins uniformes et moins vulgaires autrefois, depuis les gens jusqu'aux maisons, jusqu'aux villes elles-mêmes, il se peut que les peintres d'antan n'aient eu que la peine de naître, et de traduire ce qu'ils voyaient : sans qu'ils y songeassent, et grâce à l'univers qui leur servait alors de modèle, leur palette était mieux composée, leur coup de crayon avait du style..... »

Mais encore une fois, nous avons fait un rêve, et personne ne s'avisera jamais d'émettre des folies pareilles.

MARCEL BOULENGER.

L'ŒUVRE DE LA CONFÉRENCE DE BERNE

La conférence internationale pour la protection des travailleurs a tenu une assez courte session. On avait prévu quinze jours; en dix jours, tout était terminé ; il est vrai que le programme n'était pas très chargé, et qu'il avait été examiné, de longue date, par des spécialistes plus ou moins officieux, et par les gouvernements.

Il est vrai aussi que de graves atténuations ont été apportées aux dispositions primitives, et qu'on semble, une fois de plus, avoir accompli une œuvre de façade. Dans un précédent article, nous montrions que l'évolution de la législation ouvrière est dominée tout entière par l'évolution du prolétariat, et que celui-ci reste, en pratique, le grand, l'unique inspirateur de toutes les innovations. Malheureusement comme la réglementation de la journée, qu'il s'agisse des enfants, des femmes ou des adultes-hommes, procède toujours d'un compromis, les pouvoirs publics se bornent trop souvent à saluer des principes, en y autorisant d'innombrables dérogations; et en réalité, s'il faut retenir de la conférence de Berne une caractéristique intéressante, elle aura par ailleurs sacrifié à l'esprit conservateur et aux théories de résistance, qu'on retrouve au fond des lois sociales dites les plus avancées. A chaque étape de l'histoire, c'est le minimum des concessions qu'acceptent la grande industrie et les autorites constituées.

*
* *

La conférence de Berne a inauguré une méthode et adopté une décision, — qui marque une date : c'est à ce titre surtout que son protocole mérite d'être étudié (1). La conférence de Berlin, en 189 , s'était contentée de poser des affirmations, d'émettre des vœux, de faire des appels à l'humanité. On sait que ses membres et même ses initiateurs, sur la demande expresse de la France, avaient écarté toute idée d'accord international. Il paraissait subversif, extraordinaire, en ce temps où l'interventionnisme n'avait pas acquis droit de cité, et où le socialisme n'était pas sorti de la phase héroïque, de subordonner l'autonomie des Parlements nationaux à des ententes diplomatiques. Aujourd'hui la thèse des engagements réciproques n'effraie plus personne. La concurrence est devenue si aiguë, si violente, entre les contrées industrielles, qu'elles jugent plus expédient d'en circonscrire les effets, — imitant ces capitalistes allemands qui nouent des cartels, ou ces milliardaires d'outre Atlantique qui multiplient les trusts. Il y aurait bien des différences à signaler entre les deux phénomènes; mais la légitimité de la comparaison n'en subsiste pas moins. D'ailleurs la conclusion, qu'a acceptée la conférence de Berne, a été préparée par des conventions partielles pour la protection des travailleurs : la France a négocié avec l'Italie, l'Allemagne avec l'Autriche et la Suisse etc. La réglementation du labeur et les frais d'assurance entrent en compte dans le coût de la production ; le traité de travail est apparu ainsi comme le complément du traité de commerce. Quelle lumineuse consécration du concert prolétarien mondial, que cette résolution officielle d'hier, destinée à la vérité à enrayer l'effort ouvrier et à renforcer l'action de l'Etat!

*
* *

Donc la conférence de Berne a prévu deux accords internationaux : l'un concerne l'interdiction de l'emploi du phosphore blanc, l'autre la prohibition, (on verra ce qu'il faut entendre par là), du travail de nuit pour les femmes. Les droits des pouvoirs publics nationaux seront sauvegardés, en ce sens qu'une décision nationale devra encore intervenir, pour chaque adhérent à l'assemblée d'hier, avant qu'il ne soit définitivement engagé, en ce sens aussi; — qu'après ratification de l'entente, les dispositifs devront être mis en vigueur, dans chaque Etat, par des lois intérieures. Mais cela fait, les accords auront la même valeur impérative que le protocole de la conférence de Bruxelles pour les primes sucrières. Si l'un quelconque des contractants manque au contrat, s'il tolère chez lui des conditions de production qui contredisent à la parole donnée, ses cosignataires auront toute latitude de le rappeler au respect des textes. Voilà l'innovation essentielle; plus la concurrence se fera âpre dans une industrie déterminée, et plus le contrôle mutuel deviendra vigilant.

Mais, à la vérité, il ne faut rien exagérer. On verserait dans la puérilité, en concluant que la conférence de Berne a accompli une grande œuvre, — car l'examen, même succinct, de ses résolutions, atteste l'exiguité des réformes consenties.

Le convention du phosphore blanc n'offrait qu'un intérêt secondaire ; d'abord elle ne vise pratiquement qu'un petit nombre de nations ; en outre, dans les contrées mêmes, où la fabrication des allumettes est la plus active, le personnel employé est assez restreint : 1.100 hommes et femmes usent actuellement de la substance nocive en Allemagne. Enfin l'exemple de l'intervention a été donné ici par un État, qui n'a pas attendu, pour agir, un accord mondial, et cet État est précisément l'Allemagne. La loi du 10 mai 1903 a prévu outre-Rhin, la suppression du recours au

1 Les deux textes votés commencent par ces termes : « bases d'une convention internationale pour..... »

phosphore blanc, à dater du 1er janvier 1907. Le délai a été inscrit pour autoriser une transformation du matériel, et le texte de Berne s'est inspiré de cette dernière tolérance, en accordant un délai beaucoup plus long. Il ne sera exécutoire en effet qu'au 1er janvier 1911, et seulement dans l'éventualité où tous les États représentés à la conférence, et de plus le Japon (1), auraient donné leur adhésion expresse avant la fin de 1907. Voilà certes des restrictions, et qui affaiblissent déjà étrangement le principe. Mais nous allons en retrouver bien d'autres et beaucoup plus graves, dans la convention relative au labeur nocturne des ouvrières.

*
* *

Nombre d'États ont légiféré au cours des dernières années, en faveur des femmes occupées dans les manufactures. En règle générale, les textes en vigueur fixent un maximum d'heures de travail quotidien ou hebdomadaire : (France, loi de 1900, 10 heures par jour depuis le 1er avril 1904 ; — Angleterre, loi de 1901, 55 heures et demie par semaine ; — Hollande, loi de 1889, 11 heures par jour ; — Suisse, loi fédérale de 1877, 11 heures par jour, hors le samedi où le maximum est de 10 heures ; — Allemagne, loi de 1891, même système ; — Autriche, loi de 1885, 11 heures par jour ; — Italie, loi de 1902, 12 heures par jour). De plus, la plupart des États ont interdit le travail aux femmes, dans la période nocturne, tout en délimitant celle-ci très diversement : (France, de 9 heures à 5 heures ; Angleterre de 10 à 6 heures ; Hollande de 10 heures à 5 heures ; Danemarck, de 9 heures à 5 heures ; Norwège, de 8 heures à 6 heures ; Suisse, de 8 heures à 5 heures (été) et 6 heures (l'hiver) ; Allemagne, de 8 h. 1/2 à 5 h 1/2 ; Autriche, de 8 heures à 5 heures ; Italie, de 8 heures à 6 heures, etc.) On remarquera toutefois que l'Espagne, le Portugal, et la Belgique ne figurent pas sur cette liste, et l'absence de toute prescription en Belgique constituait, jusqu'ici, un obstacle grave à tout progrès de la législation générale.

Mais les dispositions ci-dessus ne sont que de principe, c'est-à-dire que dans tous les pays, d'innombrables dérogations sont autorisées, soit par les textes organiques directement, soit par des décrets d'exécution. En fait, de monstrueux abus subsistent, et c'était précisément pour y remédier — en même temps que pour unifier les règles — que l'on avait réclamé la convocation de la conférence de Berne.

Les bases adoptées par cette assemblée sont les suivantes : interdiction du travail de nuit pour les femmes, repos nocturne minimum de 11 heures consécutives, ce repos comprenant l'intervalle de 10 heures à 5 heures. Cette résolution serait louable, si elle n'était réduite ensuite à sa plus simple portée pratique par des limitations de toute espèce.

1° Elle ne s'applique qu'à l'industrie, les salariés du commerce étant comme toujours mis à l'écart, et maintenus en état d'infériorité.

2° Dans l'industrie même, elle ne vise que les établissements d'une certaine importance, ceux qui occupent plus de dix personnes. Or, pour s'en tenir à la France, et en dépit de la concentration des énergies productives que signalent les enquêtes, les petits établissements, ceux qui occupent 4, 6, 8 personnes sont encore myriade. Par exemple l'industrie extractive comprendra 1.100 exploitations assujetties, et 5.000 indemnes ; les chiffres respectifs seront 33.000 et 575.000 pour la masse des usines et ateliers de transformation. Des centaines de milliers de femmes ne seront donc pas mieux protégées que par le passé.

3° Le repos de nuit pourra être restreint à dix heures, au lieu de onze, pendant trois ans, dans les États où le labeur nocturne des ouvrières n'est pas actuellement réglementé. C'est la rançon de l'acquiescement des Belges et surtout des grands fabricants de lainages de Verviers ;

4° On prévoit de multiples dérogations, qui évoquent les listes interminables d'aujourd'hui. Ces dérogations s'exerceront en cas de force majeure, et au profit des établissements qui emploient des matières rapidement altérables ; elles s'exerceront aussi — dans des limites mieux déterminées, au profit des industries saisonnières — et de toutes les industries, s'il survient une éventualité exceptionnelle ;

5° La convention ne devra être appliquée, dans l'ensemble, qu'au 14 décembre 1911. Des délais beaucoup plus longs sont d'ailleurs accordés à des industries d'extraction et de transformation spécifiées.

Ainsi envisagés, les travaux de la conférence de Berne sont loin d'avoir tenu ce qu'on avait promis. Des conclusions préparées aux conclusions adoptées, il y a plus qu'un pas ; et les résistances qui se sont affirmées et qui ont triomphé, attestent que les doctrines les plus généralement défendues fléchissent devant l'égoïsme et l'âpreté au gain de la grande manufacture contemporaine.

Quoi qu'il en soit — le jour où elle entrera en exécution, la convention dont nous venons de résumer les termes, engendrera les effets communs à toutes les réglementations ouvrières. Elle entraînera, (et elle l'a prévu en accordant des délais), un nouveau perfectionnement de l'appareil mecanique — et par

(1) Le Japon est un des plus gros producteurs d'allumettes [illegible] Extrême-Orient une [illegible] aux puissances européennes.

suite une nouvelle concentration de capitaux et une nouvelle catastrophe pour la moyenne et la petite industrie. En même temps qu'elle pousse au renforcement de l'outillage, elle incite à l'extension du travail à domicile, — dont nous montrions ici même les effroyables tares; elle hâtera donc la marche des phénomènes qui dominent la production, depuis l'avènement de l'ère économique moderne. A ce titre — et en dépit de l'insuffisance, de l'imprécision de son texte, et des timidités qui la caractérisent, elle ne saurait être indifférente. A un autre point de vue encore, elle sollicite l'attention et les commentaires : proposée par les États de prolétariat déjà organisé et de haute puissance industrielle, à ceux qui, jusque-là, avaient, le plus possible, banni l'interventionnisme et la réglementation, elle consacre une façon de main-mise des premiers sur les seconds. Ainsi M. Pierpont Morgan, ou M. Carnégie, outre Atlantique, imposent leurs propres conditions de production aux petits capitalistes, qui croyaient encore à la liberté de la concurrence.

PAUL LOUIS.

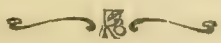

FAITS ET APERÇUS

M. ALFRED CROISET

M. Alfred Croiset, prié par la *Revue Bleue*, a fait le 20 mai, sur Athènes, quintessence du génie grec, une conférence fortement conçue et finement dite qui passionna un auditoire d'élite, et nombreux : Paris est toujours philhellène. Plutôt que de la résumer, rappelons les phases, peu connues, de la carrière de ce savant, qui, comme tel, est un modeste.

Avant d'être l'un des chefs les plus influents, comme les plus diserts, de l'Université, M. Alfred Croiset en fut le fils zélé; ainsi toujours ses destinées furent associées à celles de la plus laborieuse de nos institutions.

Son père possédait déjà ce goût de l'apostolat et cet amour des Lettres dont est faite une vocation universitaire. Les générations d'élèves qu'il forma, en seconde, au lycée Saint-Louis, conservent encore le souvenir ému de son enseignement vibrant et dévoué. Mais ses disciples préférés furent ses deux fils, Alfred et Maurice. Il aimait se promener avec eux, et il leur inculquait, chemin faisant, les préceptes de la langue latine, ses tours originaux. Liées ainsi à leurs impressions agréables, les Lettres antiques leurs semblèrent dès leur enfance d'une inspiration et d'un intérêt presque contemporains.

A dix-neuf ans, M. Alfred Croiset entra à l'École normale supérieure, le premier au concours. C'était en 1864, l'École était encore dans toute sa splendeur. Les maîtres, de « vieux Romains », y prétendaient à une parfaite indépendance de pensée, et leur savoir était souvent relevé du sentiment le plus fin. Partis d'hier, les Taine, les Prévost-Paradol, les Sarcey, les Jung servaient dans le siècle, par leur jeune talent, la réputation normalienne. Dans cette société, aux vues un peu courtes, encline aux jouissances rapides, du second Empire, l'École était un sanctuaire de libéralisme et d'art. M. Alfred Croiset se pénétrait avec ravissement de cette atmosphère; il sortit premier de sa promotion.

Il alla professer en province. En 1870, admis sous Paris dans un régiment de marche, il ressentit toutes les angoisses du siège. Puis il retourna à sa chaire et se rappela à ses maîtres par une thèse d'une fine pénétration sur *Xénophon*. Promu à Paris, au Lycée Louis-le-Grand, il dirigea le rhétorique supérieure. Telle était alors la vogue de cette classe qu'elle comptait plus d'une centaine d'élèves, également fervents, ambitionnant fiévreusement l'admission à Normale. Le jeune Professeur mit à leur service toute l'abnégation et la verve de ses trente ans.

Le haut enseignement était encore, comme sous l'Empire, confiné en quelques écoles spéciales. Les Facultés des Lettres possédaient peu de chaires et point d'étudiants. Il était urgent de couronner la réorganisation politique du pays par une réforme vivifiante de l'Université, de parfaire son outillage scientifique et de lui confier la formation intellectuelle des générations démocratiques. Le ministre Waddington et le directeur Du Mesnil eurent l'opportune inspiration de créer, dans les Facultés, des maîtrises de conférences propres à instaurer ces études nouvelles et à rallier autour d'elles les jeunes gens (1877).

Darmesteter, Bergaigne furent appelés à ces postes, et aussi M. Alfred Croiset. C'est alors qu'il ouvrit sur la littérature grecque, sur Thucydide, sur le lyrisme de Pindare une série de leçons, que rendirent bientôt fameuses, outre leur élégance de forme, leur contexture savante et la pensée neuve et hardie, encore que délicate, dont elles jaillissaient. — Les vacances, M. Alfred Croiset voyageait en Grèce, ou plus fréquemment en Italie, négligeant les recherches d'épigraphie pour mieux s'enivrer de la poésie des ruines et de l'éternelle originalité des paysages classiques.

C'est une véritable rénovation des études grecques et de notre compréhension de l'Hellénisme, que provoquèrent la publication de son *Pindare* (1880), et, plus tard, sa grande *Histoire de la littérature grecque*, écrite avec la collaboration de son frère Maurice, et pourvue de ce rare mérite — inégalé par les œuvres allemandes similaires — d'avoir été achevée. Les Lettres et l'Art antiques n'apparurent plus comme la résultante d'un étroit canon, mais comme nés de la vie même observée et méditée, comme présentant la conciliation d'un réalisme aigu et d'un idéalisme anxieux, en constante évolution, instigateurs par suite non d'imitations serviles, mais d'efforts incessamment nouveaux. — Poursuivant, en même temps sa carrière, M. Alfred Croiset devenait professeur titulaire (1885), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1886), doyen de la Faculté des Lettres (1898).

A la Sorbonne, le décanat n'est point seulement honorifique. Il implique, outre maintes occupations administratives, de graves devoirs : celui de guider l'orientation

de cette puissante Faculté, qui absorbe peu à peu les écoles spéciales, Ecole des Chartes, Ecole Normale, etc., et celui de veiller à son prestige à l'extérieur. Rendue à elle-même par la réforme de Louis Liard, en 1896, l'Université de Paris renoue les relations qu'elle entretenait autrefois hors nos frontières avec le monde savant. Comme au Moyen-Age, elle appelle les étudiants de toutes nations. Elle se doit de figurer aux grandes solennités scientifiques et littéraires de l'étranger. M. Alfred Croiset fut donc entraîné à une nouvelle série de voyages, non plus d'agrément, mais, si j'ose dire, d'affaires. Il a été en Angleterre, aux Etats Unis; demain, espérons-le, il se rendra en Scandinavie.

Nul ne peut remplir ces fonctions représentatives avec plus d'autorité souriante et d'urbanité que lui. Il n'est point un simple chercheur ou assembleur de documents, mais un esprit épris de beauté et d'humanité, infiniment sensible, et néanmoins averti des exigences de la vie moderne; d'une fréquentation assidue des chefs-d'œuvre de l'Hellénisme, il a retenu une douceur, un goût tout attiques.

Déchiffrer l'effort antique est pour lui la source d'émotions délicieuses ou profondes, auxquelles il demande, dans la vie quotidienne, le délassement et le réconfort. C'est avec amour qu'il parle de la Grèce, de ce pays de divine lumière, et du pur symbole de l'harmonie et de la grâce athéniennes, le Parthénon. M. Alfred Croiset, c'est ce qui rend son talent si séduisant, est, dans toute l'acception du terme, un artiste.

Grand universitaire, érudit et, mieux encore, lettré et artiste, il est de ceux que l'Académie française s'honorera, souhaitons-le, d'appeler à elle.

LE PAUSILIPPE

Les Charmettes, pieusement conservées en Savoie, ont été; on s'en souvient, récemment acquises par la ville de Chambéry. Et même, devant cette consécration accordée à l'asile de Jean-Jacques Rousseau et de Mme de Warens, quelques journaux helvètes grondèrent...

A quelques lieues de Paris, il est une charmante retraite où le citoyen de Genève, délivré des « huées de la coterie holbachique » et plongé dans un « tendre délire », dont on ne sait si les séductions de « ce lieu solitaire plutôt que sauvage » ou les visites de la belle amie de Saint-Lambert, Mme d'Houdetot, le causaient, écrivit les pages immortelles de *Julie*, pages « qui se sentent, dit-il lui-même, du ravissement dans lequel » elles furent conçues. — C'est l'Ermitage.

Qu'est devenu cet aimable asile?

Allez à Montmorency : à l'orée du village, le long de la grand'route, vous trouverez des guinguettes affublées du nom fameux. Leurs tenanciers vous diront qu'ils succèdent à Jean-Jacques; et tel d'entre eux vous montrera, dans une masure en ruine, sa chambre, son cabinet de travail, etc... Mais, retenez vos effusions!

L'Ermitage n'est point là. Il est plus bas, au creux du vallon, et au pied de la forêt, sous d'épais ombrages, au fond d'une petite rue retirée, parée, elle aussi, de son nom. Mais, hélas! le pavillon de Mme d'Epinay qui abrita le citoyen de Genève, et plus tard Grétry, n'est plus! Il a été remplacé par une petite loge, d'ailleurs coquette, réservée au gardien de la propriété, qui seule, ce semble, de tous les endroits environnants, ne porte point le nom qu'elle illustra. La fantaisie singulière d'un propriétaire l'a dénommée *le Pausilippe*!

Dans les plus gracieux paysages de l'Ile-de France, on rencontre de ces souvenirs chers à la pensée, qu'une moderne coquetterie, sous prétexte de rénovation, a défigurés ou dispersés : où retrouver la douce piété des Savoisiens!

L'UTILITÉ DE L'ALLIANCE RUSSE

Les récents événements ont accusé — trop violemment peut-être — l'attachement de la France a la paix. La *Saturday Review* estime que cet état d'esprit est une des conséquences de l'Alliance russe, qui délivra la France du cauchemar d'une invasion germanique, en même temps qu'elle lui conférait une autorité nouvelle dans les conseils de l'Europe.

(Que dira M. Jaurès de ce service rendu à la cause pacifiste par l'Alliance russe?)

Supprimez l'Alliance russe, et l'Allemagne saisira le premier prétexte de se jeter sur la France.

« Même si nous nous lancions dans une guerre, ajoute l'organe anglais, *ce pourquoi il n'y a chez nous ni désir, ni nécessité*, nous ne pourrions que harceler le commerce allemand, ce qui n'aiderait guère la France. »

L' " AUGUSTE BARBIER " A FONTAINEBLEAU

On sait qu'Auguste Barbier passait l'été en une petite maison de campagne qu'il possédait à Fontainebleau, rue Saint-Louis, n° 17. Après avoir, par trois fois, parcouru l'Italie, et avoir fait maintes excursions à travers les provinces françaises, il allait, sur ses vieux ans, méditer dans la forêt.

Le souvenir de ses sylvestres amours a été conservé là-bas. Dans la futaie fameuse du *Gros Fouteau*, un chêne majestueux, baptisé jadis *Prince Impérial*, n'est plus désigné maintenant, dans les guides et par la coutume, qu'ainsi : *l'Auguste Barbier*.

Un écrivain — n'est-ce point Alphonse Karr? — ambitionnait cette faveur suprême de la renommée, de donner son nom à une fleur : Auguste Barbier a légué le sien à un arbre, et à celui-là même qui rappelait cet Empire qu'il a flétri!

LE CLERGÉ ANGLICAN ET LE DIVORCE

Le clergé anglican du diocèse de Londres demande (18 mai), que le mariage d'une personne divorcée soit, durant la vie de son premier conjoint, interdit à l'Eglise. Cette résolution témoigne de scrupules religieux de plus en plus étroits; mais elle contrarie vivement l'opinion publique, qui s'opposerait à toute aggravation de la loi actuelle.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 22 — 5e SÉRIE — TOME III — 3 JUIN 1905

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE MADAME DE STAEL

Lettres à Nils von Rosenstein (1).

Commentaires de M. LUCIEN MAURY.

Gustave III est régulièrement informé des paroles et des gestes de l'ambassadrice ; posté à Aix-la-Chapelle, le baron Taube accueille les furieux ragots des émigrés, collectionne pamphlets et libelles, les transmet à son maître et ami (2). Fersen dénoncera plus tard les imprudences de Mme de Chicogne (Mme de Staël). Dès octobre 1789, Gustave III inscrit en marge d'une dépêche de Staël la note suivante « Ecrivez à Silversparre qu'il nous envoie un récit circonstancié de tout ce qui se passe jour par jour, qu'il nous détaille les différents partis, leurs chefs ; car depuis que par cette dépêche il paraît que le marquis de la Fayette penche pour le roi, je ne comprends rien aux affaires de France. *M. de Staël est gendre de Necker, il ne peut qu'être plus ou moins partial*, mais Silversparre doit être neutre... » (3).

Il en coûterait à Gustave III de disgrâcier Staël : « Je veux, lui écrit-il, vous faire plaisir et soigner votre fortune, que vous méritez par l'attachement que vous m'avez montré, mais vous savez que mes moyens sont courts, et après une guerre ils seront longtemps embarrassés. *Si vous étiez seul, il n'y aurait pas de difficultés et d'embarras, et je saurais pour lors très bien vous employer ; mais comment arranger les goûts, les habitudes, et les préjugés (?) de votre femme avec la carrière et les places où l'on pourrait vous employer* » (4) ?

Au cours de l'été de 1791 Gustave III se rend à Aix-la-Chapelle, y rencontre les ennemis des Staël : la défiance grandit entre le roi qui rêve d'une croisade contre-révolutionnaire et l'ambassadeur ouvertement allié aux constitutionnels : « ... En attendant, tenez vos archives et vos affaires prêtes à tout événement. Je vous plains bien dans votre situation particulière, et il y a longtemps que je vous l'ai marqué ; mais je ne vous cacherai pas que je regarderai comme mon ennemi personnel et celui de tous les souverains tout homme qui aidera à consolider cette monstrueuse constitution... » (Gustave III à Staël, Aix-la-Chapelle, 29 juillet 1791) (1).

L'obligation s'impose alors à Mme de Staël d'intervenir ; le tort causé à son mari est évident ; elle tente de dissocier leurs responsabilités et invoque le concours de Rosenstein :

(III *bis*

Fragment, 1791.)

Votre pensée, là, est la vérité, la vérité descendue du ciel, il n'y a pas un fait qui ne soit exact, pas un sentiment qui ne soit involontaire, j'oserais dire pas une idée qui ne soit juste, si une telle décision m'appartenait ; il me demande, mon père, d'en faire hommage au Roi (2) et c'est encore vous que j'ose charger de m'acquitter ; je ne sais pas quelle impression il en recevra comme Roi, mais comme grand homme, comme esprit trop supérieur pour ne pas sentir qu'on ne peut compter sur une succession de monarques tels que lui, et que c'est pour la

(1) Voir la *Revue Bleue* du 27 mai 1905.
(2) Upsal, *Gust. papp.* F. 520.
(3) Archives royales de Stockholm, Staels Depecher, 1789.
(4) G. ANDERSSON *Handlingar ur v. Brinkmanska arkivet* t. II (Örebro, 1859-65).

1 *Ibid.*
2 Il s'agit probablement de l'ouvrage de Necker *Sur l'administration de M. Necker par lui même* 1791, qui Rosenstein dit avoir reçu de Mme de Staël Ros. à Gust. III, 21 juin 1791. N. von Rosenstein samlade skrifter, t. III. Sthlm 1858.

nature humaine et non pour les exceptions qu'il faut constituer un empire. Je crois être certaine que Gustave III l'approuvera : à Paris il sera trouvé aristocrate comme M. le prince de Condé, il renouvellera les haines des démocrates, sans adoucir le parti contraire ; tel est je le répète, tel est au milieu de la guerre civile des opinions le sort de la raison, mais j'avais besoin que ce livre fût écrit et quel que soit son succès auprès de la faction dominante, j'aurais donné mon sang pour tracer ce monument élevé à la justice et à la raison. N'est-ce pas trop vous parler de moi, de ce qui est plus que moi, mais j'ai osé me dire que vous seriez en Suède l'avocat du père et de la fille, qu'au milieu des méchancetés de tout genre dont on doit chercher à nous environner, vous nous entendriez, et soit orgueil, soit vérité, j'ai trouvé dans vos lettres des motifs d'espérance pour moi de compter sur votre intérêt et votre estime. C'est peut-être par une suite de ces mêmes calomnies que le Roi semble témoigner moins de bonté à M. de Staël ; cette crainte m'est très pénible ; d'abord M. de Staël, j'en suis témoin, est si dévoué aux intérêts du Roi que ses actions et ses discours sont tous dirigés vers ce but : il a de vrais droits par les preuves de zèle qu'il a eu le bonheur de donner au Roi, et pas un seul tort aux yeux de la plus sévère critique — j'ai pu comme fille de M. Necker, comme personne d'une imagination plus ardente, prendre aux affaires de France un intérêt plus vif, mais pour lui, profondément révolté des crimes et des excès de la Révolution, il s'est imposé la plus grande réserve, et n'a jamais manqué à cette loi ; je lui rendrais cette justice avec plaisir à quelque prix que ce fût, et quoique la calomnie ait tort pour tous les deux, il y a de plus que pour lui elle a manqué de prétexte. — L'assemblée nationale va s'occuper d'un plan d'éducation publique, je crois que vous en aimerez les bases, car cette assemblée, dans tout ce qui ne touche pas à ses passions, profite avec succès des lumières de la philosophie, je ne sais pas si elle s'occupera de l'éducation du Dauphin, mais le pouvoir qu'elle a donné à ses rois n'est pas assez dangereux pour qu'elle attache du prix à leurs qualités personnelles. Votre élève aura de plus grands exemples et de plus grands devoirs ; j'ai plus que jamais le désir d'aller vous voir et je formerais ce projet pour la fin de l'année prochaine si j'avais un peu de confiance dans la bonté du Roi. Daignez m'écrire à Genève chez M. Necker si vous croyez qu'il me verrait sans peine passer quelques mois à Stockholm, et dites-moi aussi que vous me promettez un bon accueil, un accueil qui suppose une ancienne liaison, si jamais je réalise ce projet.

NECKER, Bne STAEL DE HOLSTEIN.

(VII

Ce 16 septembre 1791

J'apprends avec beaucoup de peine, Monsieur, que votre santé n'est pas bonne en ce moment ; la distance qui nous sépare me fait espérer cependant que vous ne souffrez plus à présent de la peine que nous éprouvons encore. En revenant de Suisse il y a quinze jours j'ai vu M. Bergstett (1) ; je l'ai trouvé un homme de beaucoup d'esprit, mais un peu trop politique pour moi qui suis remarquable par le défaut contraire. Je crains qu'il n'ait de la peine à s'astreindre à jouer ici un second rôle : M. de Staël a servi ses désirs à cet égard en demandant au roi un congé, mais je dis à vous, Monsieur, qui êtes devenu si j'ose le dire mon ami par l'intérêt que vous avez daigné me montrer, qui avez tout mis dans une liaison où je ne pouvais vous apporter que de la reconnaissance, je dis à vous, Monsieur, que je souhaite que le roi ne juge pas ce congé nécessaire, et qu'à l'exemple de l'Angleterre il laisse son ambassadeur constamment à Paris. Quoi qu'on en dise, la France redeviendra une puissance intéressante à ménager ; il n'est peut-être pas sage de ne vouloir plus la compter dans la balance du système politique de l'Europe : les princes d'Allemagne se trouveront mal de l'alliance du roi de Prusse et de l'empereur, et je ne sais pas si la Suède gagnera à la puissance unie et sans contrepoids de la Russie et de l'Angleterre. Ces intérêts m'ont toujours paru, je l'avoue, supérieurs à ceux de ce qu'on appelle la cause des rois. Quelque folie que fasse la France, tant qu'il y aura de grandes associations d'hommes, la monarchie subsistera, elle est dans la nature des choses, et rien ne peut empêcher qu'on n'y revienne, mais la balance politique de l'Europe une fois renversée sera longtemps avant de se rétablir. Je crois d'ailleurs que cette révolution est bien plus dirigée contre la noblesse que contre la royauté ; dans le combat de l'aristocratie contre la démocratie, la monarchie peut très facilement *tirer son épingle du jeu*, et si cela arrive, la destruction des corps intermédiaires servira la puissance royale : en Turquie il n'y a pas plus de noblesse qu'en France, c'est sous ce point de vue entre beaucoup d'autres que je trouve la constitution de France détestable : elle n'établit aucun équilibre ; si le roi a la majorité dans la seule Chambre qui existe, il peut tout ; s'il ne l'a pas, il ne peut rien. Que la constitution d'Angleterre est plus habilement combinée, et quelles misérables têtes que celles de nos Français, qui ont pensé qu'il était au-dessous d'eux de l'imiter, et qu'une constitution avait besoin, comme un poème épique, du mérite de l'invention.

1. Erik Bergstedt, secrétaire de l'ambassade de Suède.

Au reste dans les commencements de la Révolution, la noblesse était aussi opposée à la constitution d'Angleterre qu'à celle de France actuellement, et le malheur de ce pays a été que rien de raisonnable n'est entré la veille dans la tête de personne, pas une action n'a été faite par prévoyance ; roi, nobles et démocrates, tout a obéi aux circonstances. Si je vais jamais en Suède, je vous montrerai quelques réflexions que j'ai écrites sur cette révolution, dont l'exactitude a quelque mérite. Il faut cependant vous parler de la situation du moment : le roi et la reine font tous les jours depuis une semaine quelques actions *patriotes*, c'est le terme consacré : il est sûrement très généreux d'oublier tous les outrages qu'on leur a fait éprouver, d'écarter par cette conduite la guerre qui menaçait la France, mais le changement me paraît trop subit, et je ne sais pas si plus de dignité ne convaincrait pas même plus sûrement les bons esprits de la sincérité de ces nouvelles résolutions : le peuple au reste ne saisit pas ces nuances, et du matin au soir ce sont des danses, des illuminations, des fêtes ; enfin il se croit heureux et met de la vanité à le paraître en présence de ses ennemis. Il n'y a pourtant rien de bien prospère à manquer d'argent et de travail, mais ce nouveau régime l'amuse ; les uniformes, les évolutions militaires, les événements continuels le tirent de l'uniformité de sa vie, et je crois quelquefois qu'il ne tient à ce nouvel ordre que parce qu'il l'arrache à l'ennui de ses occupations habituelles. Il y a une vie entière de réflexions sur le spectacle qu'a donné ces deux années, et j'ai besoin de lire mon extrait de baptême pour savoir que je n'ai que vingt-quatre ans. — La licence de la presse est un des plus horribles inconvénients de ce nouveau régime : il faut convenir que les aristocrates s'en servent au moins autant que les démocrates, et ce qui étonne dans un parti qui se nomme celui de la chevalerie, c'est leur acharnement contre les femmes ; tout ce qui est jeune est l'objet de leurs infâmes libelles : je n'ai pas assurément pensé que de telles abominations fissent effet sur le roi, cependant je lui ai écrit pour l'en prévenir (1) parce que je savais qu'à Aix-la-Chapelle on avait cherché à l'éloigner de moi. Daignez appuyer ma lettre : elle n'est inspirée par aucune vue d'ambition, je crois que le roi sera fidèle à la *promesse* qu'il a daigné nous faire, soit qu'il eût ou non de l'attrait pour moi, mais il est très vrai que mon admiration pour sa personne me rendrait pénible jusques au fond du cœur toute prévention de lui contre moi ; l'espoir de la dissiper me fait désirer d'aller en Suède : si le roi donnait un congé à M. de Stael, et qu'il n'y eut pas d'inconvénient à en profiter le printemps prochain, que la crise actuelle finie ne forçât plus à expliquer ce départ par une cause politique dont le soupçon serait, je crois, nuisible aux intérêts futurs de la Suède, si enfin le roi sondé par vous vous interroge (car vous sentez qu'il m'importe qu'une telle demande ne soit pas publique, et que je ne dois pas vouloir m'exposer à un refus), si vous m'écrivez donc avec votre bonté accoutumée ce que vous pressentez de l'opinion du roi, je ne serais pas éloignée de l'idée d'un voyage au printemps prochain si la santé de mon père et de mon fils me laissaient sans inquiétude. Mais que d'événements peuvent séparer d'un tel projet ! L'avenir de six mois est plus qu'un des siècles du temps jadis : on ne retrouve quelque chose de stable qu'au fond de son cœur, et la reconnaissance que je dois à votre intérêt, l'estime profonde que j'ai conçue pour l'esprit juste et profond dont vos lettres sont une nouvelle preuve, ne peuvent changer avec les révolutions des empires. Vous me permettrez donc de remettre en vos mains nos intérêts, de vous demander quelques détails sur la disposition du roi en notre faveur, enfin surtout je vous supplie de bien répéter que M. de Staël ne peut avoir aucun rapport avec les méchancetés qu'on a voulu me faire, car je n'ai pris part aux affaires de France que par le rôle que mon père y a joué, et depuis son départ il ne m'est plus resté que l'ébranlement d'une grande émotion. M. de Staël, par l'extrême modération de son esprit et de son caractère, n'a point participé aux mouvements que j'ai pu éprouver dans les premiers jours de mon espérance. Au reste c'est par la réflexion qu'on sent la dangereuse situation de la France : si je me laissais persuader par les illuminations et les coups de canon, je croirais que nous sommes au comble de la prospérité. — Adieu, Monsieur, mandez moi si vous êtes content de l'ouvrage de M. de Talleyrand sur l'instruction publique : votre suffrage l'honorera.

(S. S.)

Mme de Stael est opposée au départ de son mari ; Stael a cent raisons valables pour recommander à Rosenstein sa demande de congé ; une suffirait : sa position est intenable ; aux difficultés politiques s'ajoutent des épreuves domestiques et des besoins d'argent ; simultanément Rosenstein reçoit de l'ambassadrice la lettre précédente, et du mari celle-ci, profondément douloureuse, et qui annonce la catastrophe.

13 septembre 1791... (en suédois)

Cette occasion me permet de parler à cœur ouvert à mon cher ami de l'état de mes affaires. Je suis à peu près aussi malheureux que peut l'être un homme raisonnable, car préparé à l'adversité on ne doit pas se laisser abattre tout à fait ; ma femme me

1. Une lettre de Mme de Staël à Gustave III, datée du 11 septembre 1791 (et non novembre) a été publiée par Geffroy (*Gust. III et la Cour de France*, t. II).

cause de toute façon et à tous les points de vue autant de soucis que possible; mes beaux-parents ne me sont d'aucun secours, et ne m'apportent pas le moindre dédommagement ; bien qu'ils considèrent que mes procédés à l'égard de leur fille dépassent ce qu'on pouvait attendre de moi, ils ne me témoignent pas la moindre reconnaissance. Mes affaires d'argent sont en mauvais état. Je dois un peu plus de 60.000 livres; ni ma femme ni mes beaux-parents n'ont connaissance de cette dette, et ce secret est pour moi d'une très grande importance »... Il attend un don du roi... « il est malheureux que les parents de ma femme ne veuillent pas m'aider, mais ce serait une folie de ma part de leur demander la moindre somme, d'autant plus qu'étant donné leurs dispositions, je serais assuré, par une telle démarche, d'être mis pour toujours sous la tutelle de ma femme.

La tutelle de sa femme ! il ne redoute rien davantage. Ainsi B. Constant s'insurgera contre son « légitime souverain » et « conspirera contre » son « maître » !

Cependant les créanciers de Staël se font pressants; Rosenstein devra obtenir pour son ami une gratification ou un emprunt de 60.000 livres :

Paris, ce 13 octobre 1791 (en français).

Je sais bien que S. M., en déterminant mon mariage par sa puissante protection, a pensé que je me trouverais par là au-dessus de tous les besoins d'argent ; je l'ai cru aussi, mais je me suis trompé et cruellement trompé; mon revenu excepté 7 à 8.000 livres que je prends tous les ans pour ma dépense personnelle, est destiné en entier à ma maison, mais comme il ne suffit pas, mon beau-père donne à sa fille presque tous les ans 10 à 12.000 livres pour suppléer à la dépense qu'elle a faite. Si je demandais seulement 1.000 écus pour moi aux parents de ma femme, non seulement je ne les aurais pas, mais encore je me brouillerais avec eux... Mais il faut que ma femme et les siens ignorent à jamais ces dettes qui me tourmentent; sans cela je me trouverais éternellement dans leur dépendance !

(*A suivre*).

LETTRES D'ALFRED DE VIGNY A AUGUSTE BARBIER

Commentaires de M. Alfred Rébelliau.

Quand un académicien, qui n'aimait guère Alfred de Vigny, déclarait avec aigreur que « personne n'avait été dans son intimité », Auguste Barbier aurait pu protester. Dans la période troublée de la vie du poète, au temps de sa grande passion pour Mme Dorval, Barbier fut-il le confident des joies sereines ou orageuses, des jalousies déchirantes et des humiliantes faiblesses ? Rien n'empêche de le croire, au ton d'expansion entière qui règne partout dans cette correspondance, dont la première lettre, postérieure à ces amours de Vigny, est du 17 décembre 1847 [1].

A cette date, Vigny était sinon apaisé, calmé du moins; et il indemnisait en dévouement l'épouse qu'il n'avait pu aimer du même amour que « Dalila ».

« Voici la première fois depuis le 6 de ce mois qu'il m'est possible de penser à autre chose qu'aux soins que je fais donner nuit et jour à ma bonne Lydia. Le 5 de ce mois, elle a été atteinte, dans sa chambre au coin de son feu, n'étant pas sortie de dix jours, d'une fluxion de poitrine très grave et à laquelle la délicatesse inouïe de son estomac apportait de grandes complications.

Elle est mieux ce soir. Je puis vous écrire un mot pour vous remercier de votre envoi.

Pour répondre à votre question, je vous déclare que je ne serais point d'avis du titre de : *Iambes dramatiques*.

Ne quittez pas le mot vigoureux de *Satire*. Le vrai nom, le vrai titre, c'est le nom du Poète.

Les satires de Juvénal, de Perse et d'Horace ont le même titre : Satires. Qui les distingue ? le cachet, le nom de chaque Poète, qui fait savoir que dans les mêmes flacons sont des vins différents.

Je voudrais parler de cela avec vous et : *de omni re scibili*, comme Pic de la Mirandole.

Si vous voulez venir me voir demain ou le matin ou le soir ou après demain, vous me trouverez toujours, jamais je ne sors. Depuis le 6 du mois je ne passe pas le seuil de ma porte. Vous ferez une bonne action en m'apportant une heure de conversation et de repos après tant de cruelles inquiétudes.

Tout à vous, mon ami,

Alfred de Vigny.

17 décembre 1847, vendredi.

Jusqu'à la fin, c'est dans cette attitude de garde-malade que sa correspondance avec Barbier nous montre Vigny. En mars 1849, il est à sa campagne, au Maine Giraud, dans la Charente, et il emprunte à une œuvre de Barbier, un des divertissements littéraires qu'il s'efforçait d'offrir à Mme de Vigny. Elle était Anglaise. Vigny lui lit cette traduction de Jules César de Shakespeare que le poète des *Iambes* avait faite quelques années auparavant. Il ne la lui lit pas seulement, il la lui *joue*, et il raconte cette scène do-

1 Entre un billet de 1836, signé « tout à vous » et une lettre de 1847, il n'y a rien.

Voici ce premier billet :

« Je souffre depuis deux nuits de telles douleurs qui me viennent, je crois, de ces mauvais temps, qu'il me sera impossible de vous aller trouver demain, mon ami. Dites-le à Léon. Sitôt que je serai plus content de moi, je vous irai voir. »

Tout à vous. Alfred de Vigny.

2 mai 1836. Lundi.

mestique à Barbier dans une longue lettre (1) écrite, la nuit, jusqu'à l'aurore, avec « sous les yeux, des collines aussi vertes que vos chères collines d'Irlande et des prés que six fontaines arrosent éternellement. » — On songe, involontairement, à la phrase de Bossuet sur les jets d'eau de Chantilly « qui ne se taisent ni jour ni nuit ». — Cette lettre, en effet, est du grand style de Vigny. La familiarité n'y perd rien d'ailleurs. Et c'est ici l'homme de théâtre qui s'épanche, le dramaturge qui a fait jouer des pièces et surveillé des répétitions, qui a vécu de la vie des « planches », qui, surtout dans l'intimité d'une grande actrice, a connu les secrets et goûté le charme inoubliable de l'art du comédien.

Mais ce qui n'est pas moins piquant, ce sont les réflexions critiques qu'inspire — en 1849 — à l'auteur d'*Othello* ou de *Shylock*, l'œuvre romaine du poète anglais.

Maine-Giraud, Blanzac (Charente)
11 mars 1849. D[imanche.]

Je viens de relire votre *Jules César* et de le lire tout haut ce soir à Lydia, mon ami. J'ai joué la pièce ainsi en faisant entrer en moi successivement toutes les grandes âmes des personnages de Shakspeare comme l'eût fait un acteur. De cette manière, n'avez-vous pas éprouvé que l'on jouit mieux des grandes choses ? Nos énormes fenêtres étaient ouvertes, et tandis que la lampe et les bougies nous éclairaient à l'intérieur, les bois et les rochers étaient éclairés par la lune. Il me paraissait que les vieux chênes écoutaient le vieux poète, Voilà ma salle, mes décorations et mon public. J'ai été, mieux que jamais, en face de l'âme de Shakspeare et j'ai besoin d'en causer avec vous, qui l'avez assez longtemps étudié dans cette tragédie.

Eh ! bien ! je trouve ce grand Shakspeare sinon réellement coupable, du moins très imprudent et corrupteur en écrivant *Jules César*. Après tout, il fait un demi-dieu d'un assassin, quoique ce soit un demi-dieu puni et qui n'est délivré de ses remords que lorsqu'il s'écrie :

Je ne te tuai pas moitié de si bon cœur : »

quoique l'ombre de César « se promène au milieu des batailles. » Cependant c'est pour Brutus, l'inutile égorgeur, que les enfants perdus de tant de générations se sont passionnés, et tous ces lâches tueurs de gens seront surnommés Brutus. Il leur donna un argument de scélérat lorsqu'au moment même du meurtre, il dit :

Qui perd vingt ans de vie
Perd vingt ans de terreur.
— César peut-il se plaindre !
Nous avons abrégé le temps qu'il eut à craindre !

Quel hideux raisonnement fourni aux assassins de tout genre ! Un Lacenaire en peut dire autant. De même que Richardson a fait aimer et imiter Lovelace en voulant le faire haïr, probablement Shakspeare aura souvent fait imiter Brutus. Mais c'est le défaut peut-être des belles-lettres, de l'art, du génie même de jeter de l'éclat sur tout et sur le mal comme sur le bien. Le vulgaire ne démêle pas nettement la leçon, et la hardiesse du personnage le frappe plus que ses remords.

Vous avez fait une ingénieuse préface et relevé avec soin les actes de haute moralité du stoïcien Brutus, lui cherchant des appuis et des témoignages jusques dans Plutarque. Vous avez bien fait pour la cause de la justice et de l'humanité, bien supérieure en effet à celle des nationalités, mais les efforts même que vous faites et dont je vous remercie comme homme, et, en ce temps-ci, comme Français, ces efforts prouvent le besoin que vous avez senti de compléter et éclaircir l'idée de Shakspeare (1).

Pour revenir à la représentation que je me suis donnée de Jules César, je vous dirai aussi que m'étant mis à éprouver jusqu'à un certain degré les émotions d'un acteur en scène je passais avec peine de la prose aux vers. Il y a des scènes où il semble que l'on joue au vaudeville et quand un personnage comme le tribun Marcellus, après avoir grogné en prose, se met tout à coup à raisonner en vers, il semble qu'il va chanter un couplet, on attend la musique. Ne trouvez-vous pas qu'il serait bien intéressant pour l'art d'en faire l'essai devant le public? Busoni vous a-t il lu tout ce que je lui ai écrit là-dessus deux fois pour vous? Je le pense et n'aime pas à me répéter. Cependant que je vous dise encore que je crois vraiment (à l'éloge de notre langue et de vous) que j'aime mieux cet admirable *duo* de Brutus et de Cassius en français qu'en anglais :

En tout cas, noble ami, je vous fais mes adieux, etc...

Oh ! que ces deux grands cœurs qui se devinent sont sublimes ! Mon Dieu ! que c'est beau !

Je l'aime mieux relire en vous, que dans ces vers un peu secs :

If we do meet again, why we shall *smile*
If not why then this parting was well made.

Cependant le premier vers anglais est si mélancolique :

(1) Dont M. Maurice Paléologue a publié quelques lignes dans sa fine biographie psychologique de Vigny.

(1) Qui sait si, à cette date, Vigny n'était pas, de nouveau, sollicité, comme il l'avait déjà été en 1839 (c'est Barbier lui-même qui, dans ses *Souvenirs*, le raconte) par les amis de Louis Napoléon ? C'est en tout cas alors que, comme le témoigne Lamartine, il redoute par-dessus tout le socialisme, qu'il a « le cauchemar des prolétaires », qu'il veut « un sauveur à tout prix », qu'enfin, se faisant à lui-même le reproche qu'il fait ici à Shakspeare, il se repent d'avoir flatté et encouragé dans *Chatterton*, « *une utopie mal conçue et malfaisante* ». Sentiments qui se confirmaient chez lui à vivre dans cette « Vendée bonapartiste », où « le paysan », suivant sa propre expression, « buvait son eau de vie dans le verre de la grand'mère de Béranger ».

[illegible] Farewell, Cassius!

que je ne sais s'il est assez rendu par :

Je vous dis mes adieux
[illegible]

Mais que j'aime ce vers :

[illegible] ainsi nous aurons eu raison!

Quelle gravité douce et affectueuse dans leur amitié! Vous ne voulez donc pas vous donner la peine de le faire [illegible] ce drame? Qu'avez-vous à craindre? c'est une chose fâcheuse que de tenir trop longtemps à l'ombre ce qui est fait pour le théâtre. Arrive un vulgarisateur [illegible] qui flétrit l'œuvre de façon à n'y plus revenir. Je vois annoncer un certain *Testament de César*, qui menace de quelque chose de pareil sous un autre nom.

Il faut, pendant que je suis plus occupé de vous que vous-même, que je vous dise aussi combien vous avez à vous reprocher d'étourderies. Tantôt quatre vers féminins de suite, tantôt (par compensation), quatre vers masculins qui se suivent. Puis des inversions dangereuses, surtout à la scène. S'il est question de vous jouer ou de réimprimer ce volume, dites-le-moi, et je vous indiquerai ces défauts de la cuirasse par où savent nous poignarder les critiques de mauvaise foi, comme au Moyen Age, quand les varlets venaient, dit Froissard, devers le flanc d'un chevalier pour l'*egorgeter* par le défaut du haussecol, quand son cheval était abattu.

Je n'ai voulu vous dire que cela ce soir, par cette belle nuit calme dont Shakspeare et vous avez fait les frais. — J'ai sous les yeux des collines aussi vertes que vos chères collines d'Irlande, et des prés que six fontaines arrosent éternellement, ce sont des sources qui portent des noms charmants, dans le langage gaulois et demi-latin de nos paysans.

Il est bientôt deux heures après minuit, comme lorsque vous veniez passer la *matinée* chez moi, comme vous l'appeliez. Je vais me coucher après vous avoir remercié ainsi de votre envoi. Bonsoir, voyez Busoni, qui vous dira ce que renferment mes lettres sur vous.

Combien de satires à faire, et ne laisserez-vous pas tomber [illegible] sur ces pervers?

Et un soir que vous aurez pensé à la Poésie et aux grandes choses de la vie, de la justice, de la vérité, à la Beauté et un peu aussi à l'amitié que vous avez pour moi et que j'ai pour vous, écrivez-moi.

ALFRED DE VIGNY.

[illegible] décembre 1849, Lundi.

Vous demeurez bien plus loin de Paris que moi quand j'étais au Maine-Giraud, mon cher ami. Il y a un mois que je suis à Paris, j'ai été chez vous sans vous trouver et j'ai reçu de vous une lettre (d'Angoumois) (1), m'apportant de beaux vers. Il me semble que c'est vous qui êtes dans la Charente et moi ici. A cette distance-là on peut causer, ici on n'en a pas le temps, n'est-ce pas curieux?

Ainsi je continue la conversation. Avant qu'on ne cesse d'aller voir ce *Testament de César*, passez-y donc une soirée. Vous verrez la grande scène des harangues jouée par Antoine en l'*absence* des conjurés et perdant par conséquent toute sa grandeur qui est le renversement graduel des conspirateurs dans les flots croissants de l'indignation populaire, où ils sont plongés et noyés par Antoine.

Vous n'auriez pas imaginé ce changement-là, vous?

N'avez-vous pas une matinée à donner à l'amitié au milieu de tant d'affaires et d'ennuis? Vous devez, je le conçois, redouter nos soirées qui vous feraient arriver au Luxembourg au point du jour. Mais dites-moi un matin qui ne soit ni le mercredi ni le jeudi et venez ce jour-là déjeuner entre Lydia et moi, chez moi, tout simplement, et ensuite jaser au milieu des livres et au coin du feu.

Voulez-vous? ou aimez-vous mieux que je retourne dans les bois sans vous avoir vu, après vingt cartes de visites échangées entre nous?

Tout à vous, mon ami,

ALFRED DE VIGNY.

6, rue de la Réforme, faubourg du Roule.

Vous voyez, mon ami, que j'étais bien plus près de vous dans la Charente qu'à Paris. Nous causions du moins par écrit.

Dites-moi quel matin je pourrai vous rencontrer chez vous? vers 1 heure après-midi en allant à l'Académie Française j'irai vous voir.

Tout à vous de cœur.

ALFRED DE VIGNY.

15 mai 1850, Mercredi.

On sait aussi que les inquiétudes religieuses de Vigny tendaient alors à se fixer dans le spiritualisme chrétien. La croyance, ou tout au moins le désir de croire à la vie future, avait toujours résisté chez lui au scepticisme intellectuel, comme au pessimisme sentimental. Dès 1837, les effusions de douleur ardente qu'il jetait dans son Journal intime (2), au lendemain de la mort de sa mère, étaient remplies de ce besoin de l'immortalité.

« L'avez-vous reçue dans votre sein, ô mon Dieu? Soutenez-moi dans cet espoir; que ce ne soit pas un passager désir, qu'il devienne une foi fervente. »

La lettre que l'on va lire, nous donne, à cet égard, ce semble, le terme ultime de son évolution. Barbier venait, à son tour, de perdre une mère, qui, « femme forte »

(1) Envoyée par Aug. Barbier au Maine-Giraud, et retournée à Paris.

(2) *Journal d'un poète*, p. 117 et suiv.

comme celle de Vigny, avait tenu, jusqu'au bout, une très grande place dans sa vie.

23 mars 1853. Mercredi

Depuis que j'ai reçu votre billet de deuil, mon ami, il est resté près de moi, sous mes yeux, dans mon portefeuille, parmi mes papiers et sans cesse en le touchant et prenant dans ma main, je pensais à vous. Il me semblait que c'était votre douleur muette qui se présentait à moi et, comme ce soir encore, je croyais vous revoir tel que vous étiez lorsque j'accompagnai avec vous à sa dernière demeure votre mère, cette femme forte qui, plusieurs fois me parla de vous avec une gravité si prévoyante et une tendresse si courageuse et si résignée, sachant bien qu'elle allait vous quitter et jetant d'avance les yeux autour de vous, sur vos amis en les comptant afin de se rassurer.

Vous avez comme moi fermé les yeux des deux premiers amis que nous ayons tous dans ce triste monde et le dernier des deux vous l'avez gardé aussi bien longtemps frappé d'une sorte de mort anticipée.

Je sais ce que l'on souffre en voyant de près de telles douleurs que l'on ne peut soulager en rien. On est à la fois désespéré et humilié pour l'espèce humaine que le temps, à lui seul, dégrade si promptement devant nous et désarme pièce à pièce de leurs facultés. Bien des fois, en regardant cette lettre imprimée, froide comme le marbre d'une tombe, j'ai pris le papier pour vous écrire, et je me suis tu comme il m'arrive toujours, par découragement de pouvoir rien dire qui soit digne de consoler, et par crainte de déchirer plutôt votre blessure en renouvellant [*sic*] par mes réflexions le sentiment de votre perte. Il m'a semblé que chaque jour qui se passait viendrait à mon aide en calmant l'amertume première, et que je courrais moins de danger de vous blesser en m'unissant plus tard à vos regrets et à votre tristesse.

Je me souviens que, dans une de nos dernières soirées chez moi, nous parlions de l'opinion des grands hommes sur la mort, et lorsque vous fûtes parti, je me mis à examiner celles d'un des plus illustres dont nous eussions parlé. Je me demandai ce que nous aurions pensé si nous l'eussions entendu [Cicéron] prononcer ces paroles dans une cause publique, un procès criminel, devant les jurés, sénateurs, chevaliers et « tribuns du Trésor », et en présence du *peuple* :

« ... Car enfin quel mal la mort a-t-elle pu lui faire ? A moins qu'ajoutant foi à des *fables puérules*, nous ne pensions que, dans les enfers, il a retrouvé les mânes de sa belle-mère, de ses femmes, de son frère, de ses enfants. Si ce sont là des *chimères*, *comme personne n'en doute*, qu'a donc pu lui enlever la mort, si ce n'est le sentiment de la douleur ? »

Quel matérialisme plus complet que celui-là, dites-moi, et c'est celui de Cicéron ; et quel état religieux que celui d'un grand peuple qui écoute sans surprise et murmure ce mot : *comme personne n'en doute* ?

Je crois, mon ami, que voici à peu près ce que nous nous serions dit à l'apparition de ce Peuple et de son Orateur :

« En vérité, malgré nos iniquités et nos corruptions et le siècle de Voltaire, nous valons mieux encore que ces maîtres du monde. Il n'y a pas un pays chrétien, même la France cynique, où un orateur osât dire de telles paroles et les pût prononcer impunément en public. Il n'y a pas un prince assez sûr de son incrédulité pour se déclarer comédien comme Auguste, et dire en mourant : ma scène est jouée ; baissez le rideau et applaudissez.

« L'idée de l'immortalité de l'âme est partout populaire, et l'espérance est universelle de retrouver ceux qu'on aima pour n'en être plus séparé. — Vous aviez vu dans le dernier regard de votre mère quelque chose qui vous semblait comme un coup d'œil jeté vers les grands horizons de l'éternité et un sourire de bonheur en les entrevoyant. »

Je m'arrête tout à coup. L'abondance de mes souvenirs avec vous serait intarissable comme le sont nos entretiens.

Je vois avec bonheur s'approcher le temps où nous les pourrons reprendre. Si je tarde à revenir, nous pourrons les remplacer pas nos lettres et il y a bien longtemps que je n'en ai reçu de vous. A présent qu'un peu de temps s'est écoulé depuis cette dernière douleur, n'hésitez pas à m'écrire si vous avez pour moi la même amitié que je vous conserve tout entière.

Tout à vous.

ALFRED DE VIGNY.

Au Maine Giraud — Blanzac. Charente.

13 avril 1855. Vendredi.

Mon cher ami, vous pouvez être sûr qu'à la séance prochaine de l'Académie française je prendrai connaissance du livre de M. Mazas sur l'histoire de la Légion d'Honneur. Je n'étais point membre de la Commission de *l'utilité aux mœurs* cette année et par conséquent je n'aurai voix au chapitre que si ce livre est au nombre des 6 ouvrages que la Commission doit choisir parmi une soixantaine de livres pour être présentés à l'Académie.

Cependant il me sera facile de savoir s'il est choisi et je le désire puisque vous lui portez intérêt. C'est, à mes yeux, un titre trop puissant pour que je l'oublie et mardi prochain je saurai le jugement provisoire qui a été rendu sur cet ouvrage.

Ensuite je vous écrirai le jour où je pourrai vous aller voir pour deviser ensemble. Si ce jour-là vous êtes engagé, vous me donnerez un autre matin et je m'y rendrai.

« Alors, mon cher Auguste, avec un doux sourire nous nous accueillerons l'un et l'autre... »

ALFRED DE VIGNY

6, rue des Ecuries-d'Artois.

24 avril 1855, mardi.

Je suis en mesure de vous répondre aujourd'hui, mon ami, car on a fait le rapport du travail de la commission à l'Académie française.

Sur 84 ouvrages, elle n'avait le droit d'en présenter que *six* et le livre de M. Mazas n'est pas de ce nombre. Il se trouve parmi ceux que la commission semble avoir regrettés, mais auxquels elle a dû préférer des œuvres plus littéraires et plus appropriées au concours.

Nous ne pouvons rien à la chose jugée et aux faits accomplis. Mais ce que je puis faire est de saisir une autre occasion d'être agréable à M. Mazas en lui donnant connaissance, quand il le voudra, de ce qui me reste de renseignements sur celui de mes grands-pères qui a été si bien peint au pastel par Le Brun. Comme il est tout simplement peint en robe de chambre, il n'a pas la croix de Saint-Louis sur la poitrine comme mes autres ancêtres et, dans ses états de service, on parle de ses sièges, de ses batailles, de ses blessures, mais non de la croix de Saint-Louis.

Il était lieutenant général des armées de Louis XIV et colonel général des *Bombardiers*, corps qu'il avait formé et qui était le premier de l'artillerie. Il avait perfectionné les bombes. — Comme Louis XIV lui témoignait une grande estime, je crois que si l'Ordre de Saint-Louis était alors créé, il le dut recevoir, mais rien ne me le fait savoir.

Je vous prie de témoigner à votre ami le plaisir que j'ai eu en recevant aujourd'hui son livre sur la Légion d'honneur.

S'il lui convient de venir me voir, écrivez-moi le jour et venez avec lui un matin. Plutôt un samedi ou un dimanche que les autres jours qui souvent me sont pris par l'Institut.

Tout à vous, mon ami.

ALFRED DE VIGNY.

P. S. — Je pense que M. Mazas, votre ami, vous a dit qu'il m'avait écrit pour une histoire de l'ordre de Saint-Louis, dont il s'occupe, il m'a demandé des renseignements sur ce général, dont le ministère de la Guerre n'a pas tous les parchemins.

17 mars 1858.

Je vous ai écrit *samedi* dernier, mon ami, pour vous dire que je viendrais vous voir aujourd'hui mercredi, 17 mars, à 3 heures. Il est 3 h. 1/4.

Il y a, dit-on, une heure que vous êtes sorti.

J'avais mis ma lettre à la poste de ma main. Il ne m'est donc pas possible de croire que vous ne l'ayez pas reçue.

Il faut qu'un accident ou une affaire très grave vous ait fait sortir.

Je regrette cet oubli, car vous m'auriez sans doute laissé un mot.

J'ai répondu à votre aimable lettre, et je suis fâché de n'avoir pas pu reprendre nos causeries.

Quand on n'est pas très sûr de sa mémoire, il faut, comme je vous le conseillais, avoir un *agenda*, et le regarder tous les jours.

(S. S.)

Vendredi, 20 juin 1860.

Je vous félicite, mon cher ami, de ne plus écouter la chute des gouttes de pluie sur les arbres et sur la boue des petits chemins dans les broussailles de la verte Nature, lorsque la triste Aurore vient nous faire mal aux yeux avec ses vieux doigts de roses et le linceul blanc qu'elle jette sur les montagnes. — Oui, très certainement, demain soir (samedi, 21 juin) entre huit et neuf heures, nous vous attendrons et vous me ferez oublier (et sentir moins cruellement du moins), des souffrances secrètes autant que je le peux, mais encore bien fortes.

Tout à vous.

ALFRED DE VIGNY.

Je suis bien las de ce lit, d'où je vous écris, hélas !

Lundi, 2 décembre 1861.

Je ne m'accoutume point à vous voir ainsi venir inutilement, mon ami.

Je crois que si vous évitez le lundi matin, c'est pour la même raison qui faisait craindre à notre cher Brizeux le jour où beaucoup d'inconnus viennent rompre toute conversation intime et attentive. Vous avez raison et en cela mon sentiment est tout à fait le vôtre. — Mais que faire et comment se voir ? — Vous m'avez dit si souvent que vos soirées ne vous appartenaient plus que j'aurais attendu tout le monde hier, excepté vous, et je venais de sortir lorsque vous êtes arrivé. On ne cesse de me recommander de prendre l'air. J'y crois peu, mais je m'y résigne et j'obéis.

En rentrant chez moi, je trouve un regret en apprenant ce que j'ai perdu. Ne me donnez plus cet ennui, je vous en prie et pour essayer d'autre chose, à défaut du choix d'un jour et d'une heure que vous ne voulez pas faire, laissez-moi les désigner.

Venez jeudi prochain, à 8 heures du soir ou 9 heures, prendre le thé anglais comme autrefois

avec nous. Il n'y aura point d'inconnus, et nous pourrons librement causer de Poésie, chose dont il faut se cacher en France comme d'un grand péché !

Si jeudi ne vous plaît pas, dites un autre soir et je ne sortirai pas, écrivez-moi oui ou non, c'est tout ce que je vous demande.

N'avez-vous pas, par extraordinaire, quelque *agenda* où vous écririez au crayon comme moi, en ce moment, *jeudi soir aller au f[aubour]g Saint-Honoré, chez Alfred de Vigny.*

C'est un travail facile, mais dont vous ne venez jamais à bout.

Cette fois, j'espère, j'aurai réussi, en m'y prenant quatre jours d'avance, à vous empêcher de perdre votre temps dans une si longue traversée.

Si vous me voyez souffrir, comme il m'arrive, le soir, lorsque le vautour de Prométhée m'enfonce son bec et ses ongles dans l'estomac, ne vous effrayez pas, n'y faites pas attention et parlez d'autre chose. Après une minute, il s'envole, très satisfait, je suppose, de m'avoir déchiré le cœur et la poitrine.

Tout à vous, mon ami,

ALFRED DE VIGNY.

Ainsi aux preuves que ces lettres de Vigny nous donnent de son laisser aller de cœur à l'égard de Barbier, il ne manque même pas cette confidence des détresses physiques devant laquelle parfois, avec leurs meilleurs amis, les plus expansifs hésitent. Il est vrai que Vigny, en cela, ne semble pas avoir eu l'énergie orgueilleuse et la force de silence qu'on lui supposerait, d'après l'accent d'héroïque stoïcisme de plusieurs de ses poésies. On raconte ce mot de lui, à son lit de mort : « Mes amis, mes amis, ne me laissez pas mourir. » Fréquemment, les doléances sur sa santé reviennent dans ces lettres à Barbier, qui sont presque toutes, il est vrai, de l'époque où son affection cancéreuse se développe.

La lettre suivante, écrite dix-huit mois avant sa mort, nous peint, d'une façon saisissante, qui rappelle les beaux sonnets de Pierre de Ronsard, ce mal, dont il souffrait, de « ne pouvoir dormir. »

Mardi, 11 mars 1862,
à 5 heures après minuit.

Comme il paraît que je suis condamné à être éveillé à quatre heures, chaque nuit, il y a une heure que je cherche inutilement à me rendormir. Telle est cette insupportable maladie toute composée d'insomnies.

Si j'étais le seul malade de ma maison, je serais plus tranquille, mais lorsque vous m'avez quitté dimanche dernier, Mme de Vigny commençait à se sentir attaquée par cette fatale migraine qui, chaque semaine, la tient trois jours au moins dans son lit, et elle ne s'est pas levée depuis avant-hier. On passe la nuit près d'elle, et, de ma chambre, j'ai l'inquiétude d'entendre aller et venir comme chez tous les malades.

Ne venez pas le soir à présent, mon cher ami. Ce serait ajouter à tout ce qui m'attriste et me tourmente que de venir de si loin inutilement.

Mais jeudi (13 mars) à 3 heures, je vous attendrai. Nous serons dans ma cellule jusqu'à 6 h. 1/2 sans visites et, j'espère, surtout, sans visites de médecins, qui ne sont que trop fréquentes chez moi.

On était habitué, ici, depuis bien des années, à ne me savoir jamais malade. Aujourd'hui, on s'apperçoit [*sic*] que cela n'est pas impossible absolument et tout est bouleversé dans ma maison qui devient un hospice, à l'instant.

Si quelque affaire vous empêche de sortir jeudi, écrivez-moi le jour qui vous conviendra, après celui là, et à 3 heures vous me trouverez trop assurément, puisque je puis à peine me tenir debout et que de longtemps je ne serai capable d'aller vous voir chez vous, ce que je voudrais faire.

Voici l'heure du silence sous mes fenêtres. C'est le seul moment de calme de ces rues qui semblent tranquilles et dont les bruits deviendront à huit heures insupportables par leurs échos, qui m'apportent des voix et des cris.

Comment suivrais-je votre conseil ? Comment résisterais-je à la tentation d'écrire tout ce qui tourne dans ma tête et mon cœur et me console en me faisant oublier cette vérité d'Epictète :

Souviens-toi que tu es une intelligence qui traîne un cadavre.

Jamais je ne l'ai trouvé plus lourd à traîner, et je le sens déjà moins en continuant à causer ainsi avec vous.

Mon papier est posé sur un manuscrit, sur mon lit, sous mes bougies et je vous quitte pour y jeter quelques pages que je crains d'oublier en perdant les heures noires à dormir.

Quel temps perdu, grand Dieu, que celui du sommeil ! La moitié de la vie paralysée ainsi. Quelle pitié !

ALFRED DE VIGNY.

Samedi, 17 mars 1862.

N'oubliez pas, cher et distrait ami, que c'est demain, mardi, à 3 heures, que je vous attends. Si vous aimez mieux un autre jour écrivez le-moi.

Ma vie de captif est un peu celle du Masque de fer et je n'ai que trop de temps pour compter les minutes de la nuit (1). — Il est beau de visiter les prisonniers.

Tout à vous mille fois.

ALFRED DE VIGNY.

Me donnerez-vous des nouvelles de Léon [de Vailly] ? Que je voudrais l'aller voir (2) !

1. Cf. une lettre à Ratisbonne, 16 février 1862, citée par M. Paléologue (p. 139) et où se retrouve cette façon poétique et noble de désigner son mal et d'en décrire les ravages.
2. Lettres communiquées par MM. Hons, Olivier

LE CENTENAIRE D'AUGUSTE BARBIER

I

Les Poètes sacrés, les grandioses maîtres,
Voués à l'immortalité,
Ont avec la nature et l'élite des êtres
Une éclatante affinité.
Hugo, c'est l'aigle prêt à jaillir de son aire,
Dans un élan prodigieux,
Familier du soleil et voisin du tonnerre
A travers l'infini des cieux.
Lamartine inspiré, c'est la candeur insigne
Argentant le miroir des eaux,
Pur modèle légué par Platon, c'est le cygne
Au chœur musical des oiseaux.
Musset, qui fait songer aux brises enivrantes
Caressant les airs de leur vol,
Comme dans les beaux soirs et les nuits murmu-
C'est l'ineffable rossignol. [rantes,
Banville est l'alouette émergeant de l'aurore
Et Brizeux le doux alcyon;
Mais Auguste Barbier à la fougue sonore
C'est le formidable lion!

II

Le lion qui reçut de l'antique Archiloque
Et du moderne André Chénier
L'Ïambe, cet effroi du Mal à toute époque,
Cette arme du Bien prisonnier;
Le lion qui sentant son athlétique force,
Avec son geste souverain
Seul osa faire face au grand cavalier corse
Droit sur sa colonne d'airain,
Le lion se ruant sur la meute effarée
Et de ses bonds déconcertants
Dispersant la cynique et rapace curée
Des « arrivistes » de son temps;
Le lion qui laissant à ses rivaux l'églogue
Marqua de ses crocs irrités
La race au front menteur, l'arrogant démagogue,
Voleur des popularités;
Puis soudain au repos, serein et pacifique,
Qui dans l'horizon du Pianto
Contempla l'Art superbe et l'azur magnifique,
Mais qui se redressa bientôt
Pour faire de nouveau gronder sa voix sincère
Et frémir ses muscles d'acier
Et rugir la clameur de la pâle misère
En son Lazare justicier.

III

Poète, tu fus grand par ce triple chef-d'œuvre
Et ta robuste beauté.
Ton renom ne craint pas l'envieuse couleuvre
Ni le flot jaloux du Léthé;
Tu fus le verbe altier au cri de délivrance
Qui par son chant audacieux
Fit comme resurgir aux lèvres de la France
La Marseillaise des aïeux,
Et sage patriote et bienfaisant génie,
Rêvant d'un prochain Floréal,
Tu prédis la cité d'amour et d'harmonie,
République de l'Idéal.
Reste celui qu'on loue et celui qu'on vénère,
Artiste humain, cœur fraternel:
Les siècles garderont ta gloire centenaire,
O Barbier, lion éternel!

EMMANUEL DES ESSARTS.

AUGUSTE BARBIER ET SES AMIS

(D'après des lettres inédites de Brizeux et Laprade)

I

AMIS ROMANTIQUES.

Du mot connu de Montalembert, s'étonnant, en 1864 ou en 1869, qu'Auguste Barbier vécût encore, on ne doit pas conclure que l'auteur des *Ïambes* avait totalement disparu du monde littéraire, depuis son triomphe éphémère au commencement du règne de Louis-Philippe. La place qu'il continuait d'y tenir, — modeste, mais honorable, — ses *Souvenirs personnels*, publiés après sa mort en 1883, et les *Souvenirs* d'Edouard Grenier, publiés en 1894, permettaient déjà de s'en faire une idée. Mais où se marque plus précisément cette survivance, encore que restreinte, d'un poète un instant populaire, c'est dans sa correspondance que nous entr'ouvre libéralement, à propos de son centenaire, la confiance de ses héritiers (1).

*
* *

Les premières lettres nous reportent au temps du Romantisme. Mais il ne faut pas que ce nom nous égare. A distance, nous sommes trop portés à nous figurer uniformément les hommes de cet âge héroïque selon le type d'Alexandre Dumas ou de Théophile Gautier: violents, voyants, bruyants, bohèmes à crinières léonines, et à idées farouches. Il y eut un autre type, plus calme, plus doux, que Sainte-Beuve, dans ses *Portraits contemporains* (2), a dis-

(1) MM. Hous Olivier.
(2) T. I, art. sur Victor Hugo; t. II, sur Desbordes-Valmore et Alfred de Musset.

cerné avec soin : romantiques de l'idylle, à côté des romantiques du drame; jeunes hommes paisibles et distingués, qui, vers 1823, « aimant l'art, la poésie, les tableaux flatteurs, la grâce ingénieuse des loisirs »... avaient cru « le temps propice pour se créer un monde heureux, abrité, recueilli », — qui, vers 1828-1830, furent entraînés, puis débordés par Victor Hugo et ses amis; — qui, enfin, vers 1833, reprirent leur liberté d'action et revinrent à leurs préférences pour la pensée « intime, élégiaque, mélancolique. » C'est dans ce groupe de modérés que nous trouvons, malgré l'explosion de lyrisme éclatant qui l'avait tout d'un coup bombardé dans la gloire, l'auteur de la *Curée*. Ses amis de prédilection sont les plus « doux poètes ». C'est Vigny, « avec son beau et chaste génie », — je cite encore Sainte-Beuve. — C'est Brizeux, « jeune Alexandrin de philosophie sereine ». — C'est Laprade, champêtre et mystique. Ce sont Emile et Antony Deschamps, Léon de Wailly, Fontaney, puis Grenier et Lacaussade, tous se rattachant, et ils y tiennent, à la « nouvelle école » mais romantiques de demi-teinte et de demi-ton.

Tous, d'ailleurs, dans ce cercle de Barbier, sympathiques au possible. Bonnes gens, âmes tendres qui s'aiment mutuellement avec des ingénuités enfantines. Par ce côté, les lettres de Brizeux à Barbier sont presque toutes charmantes : « Abandonnons-nous à la simplicité de notre cœur », dit-il dans une de ses lettres, « c'est le meilleur. » C'est ce qu'il fait, partout, en toute simplicité. « Qu'après deux ans il me sera doux de rentrer dans votre petite chambre et dans le grand salon de notre cher de Vigny (1) !. »

« Vous pouvez, mon cher Barbier, compter sur moi jusqu'au dernier moment. Pendant mes longues, je puis dire mes continuelles épreuves, je dois au moins remercier Dieu de ne m'avoir pas laissé seul, mais au contraire de m'avoir donné des consolateurs si intelligents, si tendres, si honorables (2). »

Vigny n'est pas moins affectueux. Il aime, comme un étudiant de vingt ans, les longues et doctes causeries, les longues et substantielles épîtres. « [De tout cela je voudrais parler avec vous et *de omni re scibili*, comme Pic de la Mirandole (3). »

Laprade, malgré les préoccupations politiques qui le distraient, est aussi cordial. En parcourant toutes ces lettres également chaleureuses, on ne peut s'empêcher de dire avec Brizeux (24 février 1834) :

« Plus je vois les autres hommes, mieux j'aime les poètes. Ils sont encore ce qu'il y a de plus innocent, et partant de plus élevé sur la terre. »

1. Août 1844.
2. Déc. 1845.
3. 17 déc. 1847. Cf. aussi plus haut les lettres des 11 mars 1849 et 23 mars 185[illegible].

Et cette société d'affection n'est point une société d'admiration mutuelle. Dans les lettres de Brizeux à Barbier, je ne trouve que deux billets où l'éloge s'exprime avec quelque travail : « Mes compliments, mon cher Barbier, sur cette pièce d'*Icare;* elle vole comme lui, et ne se perd pas. » L'autre fois, pour la *Curée* : Brizeux se mit en frais d'un quatrain lyrique :

Glorieuse journée et lendemain venal
Ont trouvé leur poète. O chant sorti de l'âme,
Curée! hymne à deux voix, qui célèbre et flagelle,
Comme Pindare et Juvénal!

Laprade, plus louangeur, indique pourtant à Barbier (17 janvier 1864), qu'à ses *Silves*, poésies d'intention pittoresque, une qualité manque : la couleur. Quant à Vigny, il sait être au besoin sévère (1).

Surtout, chez tous ces poètes amis, l'amour est intense de leur art, de la « Beauté », comme disait Vigny tout à l'heure, de la « Muse », comme dit souvent Brizeux. Que Brizeux soit en Italie ou en Bretagne, partout il l'attend, la trouve, et l'écoute. De Naples, le 21 avril 1849, ce pèlerin passionné de l'Art envoie « un souvenir » à Barbier. Et c'est — elle adhère encore aujourd'hui au papier jauni — une feuille de lilas, *cueillie au tombeau de Virgile.*

La dévotion de Vigny n'est pas moindre, mais comme on l'a vu, plus pudibonde. Il préfère attendre pour parler de poésie, de retrouver Barbier, à huis clos.

« Venez, lui écrit-il (2 décembre 1861), jeudi prochain, nous pourrons librement causer de poésie, chose dont il faut se cacher en France, comme d'un grand péché! »

Cette lettre est du 2 décembre 1061. Ces romantiques, alors, se sentaient attardés.

*
* *

La confiance que les correspondants d'Auguste Barbier lui témoignent ne pouvait être plus grande. Je crois qu'en feuilletant ces documents très simples et sincères, on peut y glaner quelques renseignements propres à préciser certains traits de leur physionomie littéraire ou certains points de leur histoire.

Ainsi les trente-cinq lettres ou billets de Brizeux, qu'Auguste Barbier avait conservés, et qui vont de 1834 à 1858, où Brizeux mourut, montrent sous tous ses aspects à peu près cette courte et triste existence et cette nature jolie.

D'abord, le Brizeux malade, et plaintif, et qui de son gémissement coutumier s'excuse avec une grâce ingénue :

« Quimper, [illegible] septembre 18[illegible]. Un [illegible] m'ont [illegible]

1. Cf. plus [illegible] sa lettre du 11 mars 1849.

lettre, j'ai bien vu, mon cher Barbier, qu'elle ne me laisserait aucune place pour me plaindre... Aussi je ne dirai rien de moi... Pourtant les confidences sont douces à qui est seul comme je le suis. Les montagnes et les rivières reçoivent les plaintes, mais n'y répondent pas. »

Puis le Brizeux sensible, à qui convient, plus qu'à tout autre, ce que je disais de la chaleur de cœur de tous ces poètes de 1830 :

« Marseille, 22 janvier 1844 : En toute occasion, mon cher ami, j'eusse bien désiré vous avoir avec moi. Mais ce que vous me dites de votre mauvaise santé augmente ce désir. Je voudrais vous rappeler que le soleil vous a déjà guéri une fois ». [Au moins] « je vous prie, dans une si longue absence; *ne me laissez point effacer dans le cœur de nos amis.* Je ne dis pas ceci pour De Vigny, que je retrouve toujours constant et prêt. Ma première lettre d'Italie sera pour lui. Serrez bien la main à ce digne et noble ami (1)..... Au revoir... partout je suis tout à vous. »

Et de Rome, quelques mois après : « ... Jamais je n'ai été plus occupé de vous; en quelque sorte je vous attends et je vous cherche ; il me semble que vous devriez être ici ; hier, j'ai cru vous voir... » « Mais, *caro mio* !... dans deux petits mois au plus !... Je convoque un pique-nique aux Champs-Elysées. » — Puis, deux ans plus tard, de Lorient (21 mai 1846), à un moment où sa santé exigerait qu'il allât chercher, s'il en avait les moyens, un climat meilleur :

« Où ne voudrais-je pas fuir? Mais [comme], vous le dites, *ma fortune* ! Eh ! qu'y puis-je? C'est un précipice noir où je n'ose plus regarder... Je revis seulement quand m'arrive quelque bonne lettre [et] j'éprouve un grand soulagement de mon côté, à vous envoyer ces quelques lignes. »

Il est de ces résignés tendres qu'un peu d'amitié console de tout.

Le Brizeux « bretonnant » transparaît moins qu'on ne s'y attendrait dans ces lettres, quoique souvent datées de Lorient, de Douarnenez, de « Kemper » ou de « Scaer près Rosporden. » Point de descriptions. A peine (21 mai 1846), un mot en passant sur ces bois, où, quittant Lorient qui « l'étouffe », il va mener « une vie poétique » et sauvage ; à peine (3 juillet 1855), une phrase sur cette baie de Douarnenez qui, pour lui, vaut les plus beaux et plus renommés enfoncements des rives méditerranéennes, quand, avec 200 barques dansant sur son sein, elle « étincelle sous le soleil ». De la Bretagne, il ne parle ici qu'en fils reconnaissant ; il réserve ses touches de peintre, ses effusions d'amant, pour son *Journal intime* (2). Ce qu'il se borne à en célébrer dans ses lettres à Barbier, c'est l'accueil bienveillant qu'elle lui fait. « Ces campagnes me sourient et me calment, et tous les habitants me sourient avec elles. » (22 octobre 1854). Mais c'est qu'il sait bien, qu'encore que sa *Marie* ait mis l'Armorique à la mode, il y a encore beaucoup à faire, pour que le « Parisien » comprenne le « sublime et dur pays... »

« Croyez, écrit-il, à Barbier (18 juin 1835), que ce pays n'a point de ces beautés satisfaisantes qui frappent *un étranger*. C'est en pénétrant dans les *paroisses*, c'est en causant avec les paysans que le charme des lieux se découvre; mais pour cela, il faut *savoir marcher* et *savoir le breton.* »

Voilà qui ressemble singulièrement aux réponses peu encourageantes qu'aime à faire le paysan breton, au profane indiscret égaré dans la lande en le toisant avec un sourire oblique de son œil bleu.

Un côté, moins connu, de Brizeux, que ses lettres à Barbier éclairent utilement, c'est le côté critique et dogmatique ; c'est ce goût de réflexion sur les choses de l'art qui devait, dans ses dernières années, lui inspirer *la Poétique nouvelle*. Ce goût, beaucoup de Romantiques l'ont eu, on le sait. Chez Brizeux, une circonstance fortuite le développa particulièrement, le hasard qui, en décembre 1833, fit de lui un professeur, suppléant de Jean-Jacques Ampère à l'*Athénée* de Marseille.

C'est à cette époque, précisément, que commence la série des lettres conservées de Brizeux à Barbier. Dans la première (23 janvier 1834), il raconte son voyage, la réception triomphale et affectueuse que lui font les Marseillais, et aussi l'heureuse chance qu'il a de rencontrer partout des Bretons, des Bretonnes :

« ... Cette femme que je vous montrais dans la cour des Messageries comme une Marseillaise, — un teint pâle, des yeux noirs, — elle était de Bretagne! Des environs même de Scaer! Nous avons bretonné toute la route. » Et « le jour même de mon arrivée à Marseille, allant à Notre-Dame-de-la-Garde, je trouve... un capitaine de navire breton, une femme dans le costume d'Arzanno. J'ai remercié Notre-Dame. »

Quant au cours de l'Athénée, Brizeux va s'y faire le héraut de l'Ecole nouvelle. « Votre nom, écrit-il à Barbier, revient plusieurs fois dans mon introduction. J'ai aussi placé fort haut de Vigny et Sainte-Beuve... » Mais, en récompense, il faut que Barbier, Sainte-Beuve, Vigny, Antony et Emile Deschamps, Léon de Wailly, Henry Blaze, Saint-Félix, lui envoient pour ses auditeurs, « friands de prémices », quelques pièces inédites. Pas d'objection : « Que [nos amis] sachent que c'est à cette condition seule que je fais leur éloge ! »

Et, à défaut du cours lui-même, tableau du mou-

(1) Cf. la lettre d'Auguste de Vaulx à Brizeux (Paléologue, [illegible]). « Oh, croyez-vous, mon [illegible] Mais [illegible] a Barbier, a été : Si *Brizeux était ici!* »

(2) [illegible] p. 15[illegible].

vement romantique par un romantique, qu'il serait intéressant de posséder, en voici (24 février 1834) le plan :

« 1° Discours d'ouverture. — 2° Poésie épique : pour constater et motiver son absence. — 3° Poésie lyrique : Béranger, Lamartine, Victor Hugo — 4° Poésie intime : Mme Desbordes [Valmore), Sainte-Beuve, etc. — 5° Poème : Barthélemy et Méry ,Alfred de Vigny, Alfred de Musset. — 6° Etudes sur les poètes étrangers : Emile et Antoni Deschamps ; De Vigny, Léon de Wailly, etc. »

Malheureusement, Brizeux, ne donne pas à son correspondant, le détail précis des idées qu'il exprime :

« Ce qu'il y a de certain, c'est que ma critique a étonné [mes auditeurs] Elle a plu aux jeunes et aux vieux par un double motif qui est le même au fond : les jeunes ont été attirés par la nouveauté dans le bon sens ; les vieux par le bon sens dans la nouveauté. » « ... Tous mes jugements partent d'un principe compréhensif et d'en haut ; toute autre théorie, ce me semble, aurait été impuissante. »

Ce « principe compréhensif » dont Brizeux s'exagérait peut-être naïvement le caractère « assez neuf », c'était, ce semble, d'accepter, sans contradiction, la manière et les tendances de chacun des grands contemporains. C'est ce qu'il expose dans une lettre curieuse (20 février 1835), où il répondait avec une franche verdeur à quelques critiques chagrines que Barbier, en un moment de mauvaise humeur, avait adressées à ses amis et à lui-même, leur reprochant apparemment et se reprochant tout le premier de ne pas avoir suivi la voie qui, à côté d'eux, effacés, menait un Victor Hugo à la popularité retentissante :

« Qu'est-ce que cette grande colère contre vous, Léon [de Wailly] et moi ? Contre De Vigny, je la concevrais, lui qui vient de faire une belle chose [*Chatterton*], mais contre nous, qui nous taisons, ceci me passe ; contre moi surtout, absent depuis plus d'un an et presque mort pour tout le monde... Mais écoutez. Lors qu'autrefois *on* affectait... »

— *On*, c'est sans doute, ici, Victor Hugo et les meneurs bruyants des *Cénacles* de 1827-1830, —

« une souveraineté absorbante des autres, il était bien de protester et d'acquérir devant ses amis une liberté de jugement, suite de cette liberté de l'art qui était proclamée par tous. Aujourd'hui en est-on là et faut-il imiter les torts de personne? Bien au contraire ; que chacun se déploie dans toute sa liberté ; autrement on arriverait à un seul type d'art, chose fort insipide et fort monotone. Ainsi, en bonne philosophie, c'est de laisser finir toutes ces querelles, de se comprendre mutuellement et de se goûter dans sa physionomie diverse. Cette opinion n'est pas d'aujourd'hui la mienne. Le raisonnement, la crainte d'être imitateur m'y ont mené ; je l'ai professée à Marseille. Enfin, la distance où depuis longtemps je suis des hommes et des idées, tout en confirmant, s'il était possible, mes premières amitiés, m'a permis aussi d'envisager sainement les choses contraires... Mon cher ami... cette lettre arrivée et lue, asseyez-vous bien, relisez-la attentivement, et vous reconnaîtrez que des récriminations justes dans leur principe peuvent ensuite s'égarer. Tout en préférant telle forme ou telle idée, en vous y tenant, vous admettrez très bien telle forme ou telle idée contraire ; et, partant de là, vous renouerez vos anciennes relations et formerez ainsi, non pas un petit cercle, mais une belle communauté de poètes et d'amis. Mon cher ami, de La Martine est un admirable poète ; Hugo procède d'ailleurs et est un admirable poète. Ainsi de De Musset... Les persécutions contre Berlioz ne viennent-elles pas des amitiés exclusives en faveur de Rossini?... Je vous le demande instamment : lisez cette lettre à Antoni [Deschamps], à Léon [de Wailly], à M. Blaze, en plein cercle. Répondez-moi que vous l'avez lue. Voilà, mon cher Barbier, ce que j'avais à cœur de vous dire et promptement. Et soyez sûr que cette équité n'ôte rien de mon enthousiasme pour la *Curée*... Donc, encore une fois *comprenons tout ce qui est beau différemment ; ne troublons pas notre vie par des haines et formons une république d'artistes, libre, mais unie.* »

On voit ici se manifester, avec vivacité, dans une lettre intime, cette « religion littéraire » de Brizeux que son plus récent historien, définissait justement naguère « un éclectisme très large où il y a de l'encens pour tous les dieux (1) ». Nous avons ici le témoignage de cette tendance à l'indépendance individuelle et à la dépression anarchique que Sainte-Beuve a parfaitement notée chez les poètes au lendemain de la Révolution de 1830.

*
* *

Les lettres de Laprade à Barbier ont beaucoup moins d'intérêt littéraire. Ce n'est qu'au début de cette correspondance (octobre 1851) qu'on y aperçoit le pur poète. Alors, de même que Brizeux conférencier par occasion se sentait « tourmenté » et, à de certains jours, « suffoqué » de poésie rentrée (2), de même Laprade, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, se plaint « de la robe universitaire qui étouffe en lui le poète ».

Mais lorsque, onze ans plus tard seulement, la correspondance reprend (2 janvier 1862), l'auteur des *Poèmes évangéliques*, suivant une évolution inverse de celle de Barbier, délaissait le genre doux et tendre pour la satire politique. Les *Muses d'État* venaient de paraître (25 novembre 1861. « Accablé de lettres et de cartes de tous les points de la France », Laprade répond aux félicitations de Barbier :

« Vous me rendez bien fier, cher maître et ami !... Armé poète satirique de la main de l'auteur des *Iambes*,

1) L'abbé Lecigne, *Brizeux*, p. 156.
2) Lettres du 23 janvier et 24 février 1851.

[illegible] vais [illegible] à tout venant : *Paroissez, Navarrois, M[illegible]*

Il s'agissait à présent pour le poète, qui partait ainsi en guerre contre le gouvernement impérial, et paraissait disposé à ne pas cesser de sitôt, de trouver un éditeur. Laprade se résignait par avance à ne paraître qu'en Suisse ou en Belgique. A l'instigation de Barbier, l'éditeur parisien Dentu s'offrit à publier en France un volume « *possible* », sauf à imprimer les pièces « plus vives » à l'étranger. Mais le libraire de la Société des gens de lettres consentirait-il à publier au moins cette pièce, pour laquelle Laprade venait d'être destitué, les *Muses d'Etat*, « non saisies », à la vérité, mais « averties », comme on disait dans le style courtois de la police du temps? L'auteur le souhaitait, sans se dissimuler le danger :

« J'entends dire de tous côtés que l'on m'en veut beaucoup et que l'on ne demanderait pas mieux que de me saisir et de me donner un peu de prison. C'est bien de l'honneur que l'on fait à un chétif rêveur sorti pour une fois de sa retraite... » [Sans doute] « on n'osera jamais, comme le pense M. Dentu, saisir dans un volume ce qu'on a laissé passer dans un journal, mais la moindre pièce un peu vive que j'ajouterai fournirait un prétexte, *Tacite* (1) plus que tout autre (17 décembre 1862). »

Barbier continua de se charger de cette négociation délicate. A la fin de décembre 1862, l'affaire paraissait, grâce à lui (22 décembre 1862), conclue. On se décidait à risquer les pièces nouvelles que Laprade, très en veine, multipliait. « L'impression du volume fut ainsi commencée, mais au dernier moment, raconte M. Biré (2), l'imprimeur recula devant les hardiesses » d'une des comédies satiriques : *l'Alcade de Tampico ou le voyage du prince*. En tout cas, l'auteur des *Iambes* avait fait son possible pour aider son jeune successeur. Laprade, reconnaissant, essayait dès l'année suivante — à l'occasion de la publication des *Sylves* de Barbier et de leur demi-succès, de présenter Barbier à l'Académie française (mai, juillet 1864) avec l'appui du groupe catholique.

« J'ai vu récemment à Royat M. de Falloux, l'homme le plus influent de ce groupe qu'on appelle catholique. J'ai traité la question avec lui dans les plus grands détails et je l'ai trouvé admirablement disposé et laissé complètement décidé en votre faveur. Sa voix représente d'une manière sûre celle de MM. de Montalembert, Dupanloup, Berryer, Noailles, presque sûrement celle de MM. de Carné et Albert de Broglie... Il est bien entendu que c'est pour le fauteuil d'Ampère. Je ne parle pas de la mienne qui vous appartient en tout état de cause... La majorité de l'Académie comprendra, je n'en doute pas, qu'elle ne peut faire un meilleur choix que le vôtre ; il est indiqué, prescrit par les circonstances et j'y travaille non pas seulement par ma vieille admiration et affection pour vous, mais aussi par devoir et patriotisme académique. Il nous faut un nom très littéraire, très libéral, très indépendant du pouvoir sans être directement agressif. L'opinion, que je tâte en province, vous portera à l'unanimité. Laissez-vous faire et aidez-nous un peu... »

Mais en dehors de ces incidents, dont le détail pourra intéresser quelque jour un historien minutieux de la liberté de la presse ou de l'oppositon académique sous le second Empire, les lettres de Laprade à Barbier, sont, à partir surtout de cette date, politiques.

Une vie laborieuse, une santé délicate, le souci d'une situation étroite vaillamment acceptée, l'isolement de la vie provinciale le détournaient plus qu'il n'eût voulu de la poésie (1).

En revanche, l'action l'attirait, comme tous les hommes de ce que l'on pourrait appelée le troisième groupe du Romantisme (Edgar Quinet, Vacquerie, Laurent Pichat, Napoléon Peyrat, Alphonse Esquiros, Balzac). Catholique fervent, il avait partagé en 1849-1851 les espérances que le parti catholique fondait sur Louis Napoléon. A présent (1863-1864) que l'Empereur paraissait oublier les promesses du prince Président, et que son gouvernement faisait aux anti-cléricaux des concessions, l'anti-bonapartisme de Laprade se réveillait avec la violence de la déception. Il se déclare (31 juillet 1864) « accablé de dégoût en face des iniquités et de l'incurable platitude du temps présent... » « Nous vivrons et mourrons sans Auguste et nous laisserons nos enfants à Tibère. » Le spectacle de l'Empire évoluant vers le libéralisme, loin de le désarmer, l'irrite et détermine sa forme de conviction dernière ; une haine commune de l'Empire et de la démocratie.

« Les tendances actuelles de la démocratie m'inspirent une profonde horreur. Tout le monde est lâche devant elle, plus lâche encore que devant César » (3 janvier 1868).

« Pour moi, je ne suis pas plus disposé à fléchir le genou devant le Faubourg Saint-Antoine que devant les Tuileries. Je suis tout disposé à accepter cette ridicule épithète de clérical. Je reconnais les fautes immenses qu'a

(1) [illegible] *Tacite*. [illegible]

(1) « Je ne sais trop pourquoi je travaille, écrit-il à Barbier le 10 novembre 1865. Ce n'est pas pour l'utilité ou le succès... ce n'est pas non plus pour ma satisfaction personnelle, car à mesure que j'avance en âge et en sens critique, l'insuffisance de tout ce que j'ai fait m'apparaît plus clairement. Il n'y a pas une seule de mes pièces qui me contente. Heureux ceux qui ont trouvé le parfait, ne fût-ce qu'un jour et en trente vers ! Ce que je n'ai pas rencontré avant cinquante ans ne me sera pas donné après cet âge. Il vaudrait donc mieux me taire. Je ne sais pourquoi je continue de tailler de ci de là des pierres dont pas une ne sera un monument... »

« Je me sens tout découragé dans la profonde solitude intellectuelle où je vis à Lyon. Il faut me nourrir de moi-même, et c'est une maigre pâture... Aucun écho ne me revient de mes pauvres chansons... »

commises dans le passé et le présent le temporel du catholicisme, mais l'Eglise et la papauté n'en sont pas moins les ouvrages avancés et les fortifications nécessaires de l'idée de Dieu. J'y reste embusqué et je m'y ferai tuer s'il le faut. »

« La grande, la seule vraie question de notre temps, c'est l'immonde soulèvement de la chair putréfiée contre l'esprit. Les Saint-Simoniens ont dit le mot du siècle : *réhabilitation de la chair*. »

Matérialisme, démocratie et césarisme sont pour lui les trois figures du même monstre. Lorsque la révolution du Quatre Septembre a renversé l'Empire (1), il continue à entrevoir dans un avenir, prochain peut-être, « un Napoléon IV pire que son père » mais il n'en pardonne rien de plus à la République qui l'ajourne. « Elle dépasse en cynisme l'Empire lui-même (2) ». Et il la maudit partout dans ses lettres à Barbier : — dans ce peuple de province qui, en 1871, lui est apparu « infâme » — dans ce Paris qu'il appelle « sentine du genre humain », — dans les hommes d'État qui font vivre ce régime délétère : Louis Blanc, « son ancien ami », Gambetta qui lui écrivait, au nom de la jeunesse, en 1862, pour le féliciter des *Muses d'État*, Thiers, qu'on pouvait croire meilleur ; — dans ces écrivains enfin que la démocratie divinise : Hugo, « *méprisable gredin* », ou « *cette illustre drôlesse de George Sand* » (3). Enfin, quand retiré de la vie active après son court passage à l'Assemblée nationale (1871-1873), il n'eût plus pour terrain de combat que l'Académie, il s'évertue, de loin, à ramener l'heureux temps où « il n'y avait pas un seul républicain » dans la compagnie ; — il combat avec véhémence les amis de la Princesse Mathilde, Alexandre Dumas, John Lemoine, « bonapartiste défroqué » ; et quand ce n'est pas du point de vue politique, c'est du point de vue d'une moralité singulièrement revêche qu'il dénonce à Barbier les suspects, — jusqu'à Labiche qu'il trouve « grossier, bas, et pas même amusant » (4). C'était poursuivre un peu loin la « réhabilitation de la chair ». A chaque page de ces lettres, l'idéaliste éloquent de *Psyché*, des *Poémes évangéliques* et du *Livre d'un Père* nous apparaît finissant dans les outrances discourtoises et le pessimisme étroit d'un politique aigri. — Et c'était l'auteur de la *Curée* et de l'*Idole*, le satirique national, qui lui donnait l'exemple d'une philosophie plus confiante ou, en tout cas, d'une sagesse plus sereine.

ALFRED RÉBELLIAU.

1 Lettres du 2 mars 1873, 12 janvier 1871, 23 février 1875.

2 Lettres du 29 juillet et 4 septembre 1871, 31 mai et 24 octobre 1872, 22 août et 4 décembre 1880.

3 Lettre à Barbier du 13 novembre 1871. Ailleurs 17 mai 1879 : « ce déplorable Hugo qui déshonore notre nation » — Quant à Georges Sand, en 1882, une note publiée par M. Edmond Biré (ouvr. cité, p. 108-109) montre qu'il la jugeait, aux moments de calme, avec plus d'équité, se rappelant sans doute les relations de respect affectueux, parfois même enthousiaste qu'il avait eues avec elle (Biré, *Ibid.*, p. 15, 107, 108). En 1856, la « drôlesse » lui était apparue comme « la plus grande des femmes et *la plus glorieuse des Saintes* ».

4 Il avoue, il est vrai, qu'il n'a pas lu le *Misanthrope et l'Auvergnat* et le *Voyage de M. Perrichon*. De cette vive opposition à Labiche V. de Lapinade connaît aussi cette raison « que les auteurs dramatiques sont par trop envahissants. Il nous faut à l'Académie un poète, un vrai poète. Nous ne sommes que deux pour représenter la poésie. *Je ne compte pas* Olympio, il est en dehors et au-dessus de la poésie et de l'humanité. Il est dieu. Cherchons un simple mortel qui ait du talent, de la raison et du cœur... »

LA POLITIQUE DE L'ESPAGNE VIS-A-VIS DE L'ANGLETERRE

En quittant Paris, Alphonse XIII doit se rendre en Angleterre. C'est la première fois, depuis Philippe II, qu'un prince espagnol va mettre le pied sur la terre de la Grande Bretagne. Les temps sont bien changés depuis le jour où le fils de Charles-Quint, déjà duc de Milan et roi de Sicile, débarqua à Southampton, le 19 juillet 1554, pour épouser sa cousine, la reine Marie d'Angleterre. Les Anglais redoutaient alors la puissance excessive de l'époux de leur reine. L'Espagne amoindrie vient aujourd'hui rendre courtoisement visite à l'Angleterre, devenue elle-même ce colosse de pouvoir qu'était jadis la maison d'Autriche.

Nul doute que l'Angleterre ne fasse au roi d'Espagne un accueil splendide, l'hospitalité fastueuse est chez elle de tradition et elle tiendra à honneur de donner au jeune roi la plus haute idée possible de sa richesse et de sa puissance.

Il est même probable que beaucoup de journaux espagnols n'auront d'yeux et d'oreilles que pour les magnificences et les flatteries anglaises ; car, si singulier que ce soit, l'Angleterre a, en Espagne, dans les classes dirigeantes, un parti plus fort et plus fidèle que la France.

L'Angleterre est la nation qui a eu avec l'Espagne les démêlés les plus longs et les plus grands. C'est l'Angleterre qui a ruiné la puissance navale de l'Espagne à Trafalgar. C'est l'Angleterre qui a préparé et favorisé de tout son pouvoir l'émancipation du Nouveau Monde espagnol. C'est l'Angleterre qui s'est opposée en 1815 à l'admission de l'Espagne au Congrès de Vienne, en qualité de grande puissance. Lorsque l'Angleterre a semblé combattre pour l'Espagne, comme au temps de la guerre de l'Indépendance, c'est que l'intérêt anglais lui en faisait une loi, la sympathie n'y était pour rien, les lettres de Wellington en font foi. C'est l'Angleterre qui a arrêté O'Donnell au Maroc en 1860, tandis que la

France faisait en 1898 des vœux pour l'Espagne, l'Angleterre applaudissait à chaque victoire des Etats-Unis comme à une victoire anglaise.

En dépit de tous ces faits, l'Espagne s'est toujours montrée beaucoup mieux disposée à l'égard de l'Angleterre qu'à l'égard de la France et les Anglais ont été depuis trois siècles traités par tous les gouvernements espagnols avec une considération toute spéciale. Le peuple espagnol a traduit son sentiment à ce sujet en un adage mille et mille fois répété. « Guerre à tous et paix avec l'Angleterre. » (*Con todos guerra, y paz con Inglaterra*).

Cet opinion peut nous paraître étrange et inexplicable, elle n'en est pas moins fort répandue, et procéderait, croyons-nous, des causes les plus diverses.

Nous l'attribuerions en première ligne à une certaine conformité d'humeur entre l'Anglo-saxon et le Castillan. L'Anglais est généralement froid et réservé et se garde de se répandre en paroles inutiles et indiscrètes; s'il lui arrive de trouver choquant ce qu'il observe à l'étranger, il ne fera rien paraître de son sentiment intime, en homme qui sait parfaitement que de la discussion jaillit rarement la lumière. Le grave Castillan s'accommode mieux du laconisme hautain de l'Anglais, que de notre exubérante faconde; nous avons la fâcheuse manie de prendre nos usages pour la loi des bienséances, et nos idées pour la raison même ; nous froissons ainsi très souvent la susceptibilité des étrangers, tandis que la vanité nous empêche d'observer les hommes et les choses avec assez d'attention pour que l'observation nous instruise. Les Français ont écrit sur l'Espagne nombre d'ouvrages ridicules, les livres Anglais sont, en général, mieux informés, plus substantiels, et plus impartiaux.

Il semblerait que la différence des religions dût établir entre Anglais et Espagnols une barrière infranchissable, l'Anglais n'étant pas moins intransigeant dans son protestantisme que l'Espagnol dans son attachement aux doctrines catholiques ; mais l'Espagnol pardonne plutôt à l'Anglais d'être hérétique qu'au Français d'être mauvais catholique. Trop peu instruit pour savoir que l'Angleterre tolère presque tous les cultes, l'Espagnol sait que la France est le pays de « l'impie Voltaire », de Rousseau, de Renan et la terre classique de la libre-pensée. Il devine que l'Anglais a l'esprit plus sincèrement religieux que le Français, et il lui sait gré de son piétisme. Je dirais presque de son hypocrisie, où il voit encore une marque de convenance et une forme de *respectability*.

Plus religieux, l'Anglais lui semble aussi plus moral et plus estimable. La légende a certainement beaucoup de part à ce jugement, car c'est une opinion bien gratuite et bien aventurée d'attribuer à tel ou tel peuple le monopole de la vertu, ou même une dose de moralité supérieure à celle de telle ou telle autre nation ; la vérité est qu'elles ont toutes même degré de coquinerie et qu'elles diffèrent seulement en ce qu'elles ne sont pas toutes coquines sur les mêmes points. Mais il faut reconnaître que l'Anglais apporte un soin extrême à sa réputation et que le Français fait tous ses efforts pour paraître cent fois pire qu'il ne l'est en réalité. L'Anglais le plus perverti sait se donner un air décent, tandis que chez nous des hommes excellents et attachés à tous leurs devoirs se feront souvent un plaisir de tenir des propos scandaleux. L'étranger, qui ne peut juger que sur ce qu'il voit, ce qu'il entend et ce qu'il lit, est excusable, en somme de tenir l'Anglais pour austère et le Français pour libertin.

A chaque instant revient sous la plume des écrivains espagnols le reproche d'immoralité fanfaronne, de défaut de sérieux dans les habitudes et de sécurité dans les relations, que les peuples graves se croient en droit de nous adresser.

Il en est en politique comme en religion. L'Angleterre est devenue depuis cinquante ans une véritable démocratie; ses colonies vivent sous les régimes les plus divers et parfois les plus avancés ; certaines colonies ont adopté le suffrage universel, la Nouvelle Zélande marque des tendances socialistes très accusées. De tout cela, l'Espagne ne sait pas grand chose; elle vit sur les vieilles idées; l'Angleterre est pour elle le prototype de la nation conservatrice, respectueuse de ses princes, de ses lois et de ses coutumes. Nous avons fait beaucoup de bruit au XIXe siècle avec nos quatre ou cinq révolutions, mais l'observateur impartial qui nous regarderait de près, même à l'heure actuelle, ne trouverait peut-être pas entre la France d'aujourd'hui et celle du Consulat des différences aussi profondes qu'on pourrait à première vue l'imaginer; malgré nos outrances de langage et nos crises de violence, nous sommes restés un peuple très bourgeois, où l'idéal de chacun est encore, comme au bon vieux temps, d'assurer à ses enfants une position passable ; nous sommes un peuple de pères de famille, avec toutes les qualités et tous les travers du rôle. L'Espagne ne nous connait pas sous ce jour ; nous sommes pour elle la nation qui a chassé ses rois et fait la Commune, tout ce qui tient en Espagne au clergé et à l'aristocratie considère la France comme « le Mont du mauvais Conseil. »

Mais voilà que les choses changent, même en Espagne, et qu'une partie de la nation prête l'oreille aux bruits du dehors. L'Espagne a des institutions presque calquées sur les nôtres ; on lui a donné — au moins sur le papier — le suffrage universel : la presse espagnole est libre, et à côté de la vieille

Espagne routinière et bigote s'agite et gronde une jeune Espagne, qui paraît nous ressembler beaucoup. Tandis que la vieille Espagne regarde volontiers vers une Angleterre de convention, qui n'est déjà plus, la jeune Espagne regarde, au contraire, vers une France bien vivante et agissante et nous pouvons espérer que l'avenir la rapprochera de plus en plus de nous.

Nous avons eu contre nous toutes les rancunes, tous les partis pris que créent des relations de trop étroit voisinage entre gens d'humeur trop différente. L'Angleterre, perdue dans ses brumes, là bas, au nord, à deux cent lieues des côtes de Galice, c'est pour l'Espagne une terre lointaine; on ne la voit pas, on ne la connaît pas, on sait qu'elle est riche et puissante et qu'il vaut mieux être son ami que son ennemi : « *Con todos guerra y paz con Inglaterra.* » La France c'est la voisine immédite, c'est l'isthme qui rattache l'Espagne à l'Europe, c'est le passage forcé pour quiconque veut aller en Flandre, en Allemagne, en Italie. Les Pyrénées, qui font l'effet d'un mur si majestueux, ne sont presque nulle part une frontière : d'un côté, c'est le pays basque qui occupe les deux versants ; au col de Roncevaux, le territoire espagnol descend jusqu'à Valcarlos, aux portes de Saint-Jean Pied-de-Port ; dans le val d'Arran, la Garonne court pendant dix lieues en territoire espagnol ; l'Andorre a ses viguiers nommés par le Préfet de l'Ariège et l'évêque d'Urgel ; au col de la Perche nous pénétrons en Cerdagne jusqu'aux portes de Puicerda, entre le Roussillon et la Catalogne ; on n'a point l'impression de changer de pays : même race, même langue, même esprit. De ce côté, la France du Sud se continue jusqu'à Valence, les Catalans et les Valenciens sont des hommes de langue d'oc. Nous n'avons pas pu nous trouver en contact avec l'Espagne sur une aussi longue frontière sans qu'il en soit résulté des froissements, et des jalousies, sans que les vieilles guerres aient laissé derrière elles des rancunes longues à s'éteindre et bonnes à exploiter. On affecte encore de nous craindre ; on a construit depuis trente ans deux grands forts à Guadalupe, au-dessus de Fontarabie, et à San Cristoval au-dessus de Pampelune.

On nous jalouse sur tout : pour notre richesse, pour le bon ordre qui règne chez nous et qui donne à notre pays l'aspect d'un immense jardin. « Ces *gavachos* ! ils ont tout pour eux ! Où prennent-ils l'argent ! » Il est vrai que l'Angleterre est plus riche encore, mais d'Espagne, on ne voit pas son luxe ; on ne l'a pas sous les yeux, à sa porte, comme on y voit la richesse française, et le pauvre *labrador* basque, navarrais, aragonais ou catalan est bien excusable de jeter sur ses voisins de Béarn, de Languedoc et de Roussillon un œil d'envie, en se disant, comme jadis Mme Jourdain : » On ne devient guère si riches à être honnêtes gens ! »

C'est cependant cette richesse qui nous a permis de rendre à l'Espagne depuis un demi-siècle d'immenses services. Ce sont des capitaux français qui ont donné à l'Espagne ses premiers chemins de fer ; c'est de l'argent français qui a payé les vins exportés d'Espagne en France pendant la crise phylloxérique. Nous achetons encore à l'Espagne pour 175 millions de denrées et de marchandises tous les ans et nous lui vendons pour 150 millions de produits.

L'Angleterre, entrée plus tard que la France en relations commerciales très suivies avec l'Espagne, l'a dépassée en 1897. Elle a vendu à l'Espagne en 1902 pour 188 millions de produits et lui en a acheté pour 310 millions. Elle embarque du minerai de fer à Bilbao, et du cuivre à Huelva, elle exploite le plomb au Monte de la Haya et dans la région d'Alméria ; elle a des cultures de raisins de table aux environs de Malaga, elle a des intérêts dans un grand nombre de sociétés industrielles ; une partie considérable de la marine marchande espagnole lui appartient. Elle est devenue aujourd'hui la meilleure cliente de la Péninsule.

On dit que le commerçant français se montre bavard et encombrant, que l'Anglais est plus pratique et plus discret.

On dit aussi — que ne dit-on pas? — que l'Allemand commence à se rendre redoutable à l'un comme à l'autre ; aussi pratique que l'Anglais, et moins froid, il se rend sympathique sans chercher à s'imposer et sa bonhomie placide réussit là ou échoue le « bon-garçonnisme » tapageur du Français.

L'Espagne nous apparaît ainsi, comme une grande dame, un peu négligente, dont trois grosses maisons briguent la clientèle. La France, l'Angleterre et l'Allemagne voudraient chacune obtenir le brevet de *proveedora de la Real casa.*

Et peut-être devons-nous nous réjouir de l'apparition du concurrent germain sur le marché espagnol. — L'Angleterre restée seule en face de nous aurait peut être fini par nous évincer, et qui sait? par conclure avec la dynastie un pacte analogue à celui qui lui donne depuis des siècles le quasi monopole du commerce avec le Portugal. Il y a des Espagnols qui préféreraient voir l'Espagne réduite au rôle de satellite de l'Angleterre, plutôt que de la voir alliée de la France.

Laissons ce fiel aux dévots et faisons des vœux pour que l'entente cordiale des trois nations aille tous les jours en se confirmant et en se développant. Les trois démocraties espagnole, française et anglaise sont faites pour s'entendre. L'Allemagne elle-même se modernisera tôt ou tard et renoncera aux façons farouches qui la rendent aujourd'hui si impériale-

ment désagréable. Les groupements actuels des peuples européens ne sont que des assurances provisoires contre les risques d'une guerre générale, que la folie des princes laisse toujours croire imminente. Le siècle qui commence verra peut-être la réconciliation des peuples européens et la France aura la gloire de leur avoir, la première, présenté le rameau d'olivier. La voilà réconciliée avec l'Italie, avec l'Espagne, avec l'Angleterre; elle sera de la Russie de demain l'amie plus cordiale encore que de la Russie d'hier. Si l'Europe est sage, elle a encore de beaux jours en perspective. Sera-t-elle sage?... « *Eso lo sabe Dios!* » comme disent nos amis d'Espagne.

G. Desdevises du Dezert.

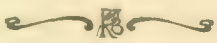

LE CHALET DANS LA MONTAGNE

VI [1]

Evidemment, elle était parfaitement innocente. C'était une bonne petite épouse désolée de ne pas aimer son mari. Elle aurait bien voulu l'aimer, d'abord parce que, étant honnête, elle croyait qu'elle le devait, ensuite parce que, étant jeune, tendre et sentimentale, elle avait besoin d'amour. Elle se rendait compte que c'était pour elle un grand malheur de ne point chérir l'homme auquel était liée sa vie. Mais comment faire pour l'aimer? elle s'y efforçait sans y parvenir, — et si elle ne l'aimait jamais, comment faire pour vivre?... Elle était triste.

Et elle se trouvait là, toute seule... Et j'étais arrivé. Je l'avais beaucoup regardée, avec tendresse, avec douceur, avec émotion, comme ce mari peut-être n'avait jamais su la regarder ou comme elle ne s'était jamais aperçue qu'il la regardât. Elle avait pensé à moi... — Et je lui avais parlé. J'avais parlé de ce qu'il y avait au fond d'elle-même, de ce qui était toute sa préoccupation... La nuit elle avait repensé à moi, à ce que j'avais dit... — Et le matin à son réveil, j'étais encore là, tout près, je parlais d'une façon caressante, avec une voix aimante.

Alors, l'après-midi, quand elle m'avait vu courir dans la plaine, que je l'avais rejointe, elle s'était sentie contente... Cela ne lui déplaisait pas de m'avoir près d'elle, puisque je savais la regarder, lui exprimer des choses qui la touchaient, et puisqu'elle devinait que j'étais plein de son image. Elle était heureuse de me trouver, moi affectueux, dans cette solitude où elle s'imaginait tristement abandonnée de tous. Et elle était flattée et caressée que je fusse galant, attentif, et n'eusse d'yeux que pour elle

Elle se disait : « Ça n'a pas d'importance. Il s'en ira bientôt. Cela n'aura aucune suite. — Et puis d'ailleurs je ne fais rien de mal. » Et, avec une ivresse et un désir contenus, elle se penchait sur l'amour possible, et puisqu'elle ne devait point s'en nourrir, elle trompait sa faim en le regardant.

Je distinguais ce sentiment. Mais je comprenais aussi qu'elle était passionnée, qu'au bout de trois jours ou de huit, elle serait prise à son jeu, qu'elle était sans défense, ayant un profond besoin d'aimer, que je lui plaisais et que si je le voulais, elle m'aimerait follement, — que je n'avais qu'à rester ici qu'à faire miroiter l'amour devant ses yeux, qu'à la courtiser de la même façon dont j'avais commencé, et qu'elle tomberait dans mes bras. Je comprenais qu'au fond d'elle-même, et en le répudiant de toute son honnêteté, de tout son cœur elle appelait un amant, que cette femme admirable, — naturelle, songeuse et mélancolique, — pleine de vie, — avec une chevelure, des yeux et des lèvres d'amoureuse — en secret demandait à son Dieu celui entre les bras duquel enfin elle se tordrait, elle pleurerait, elle crierait, qu'elle était arrivée à la minute où une âme ardente ne veut plus qu'adorer ou mourir.

Ce soir, je ne l'aurais pas. Si je savais l'émouvoir, je pourrais l'embrasser peut-être, baiser ses lèvres? Et encore non, elle était farouche, et pour chacun des moindres dons qu'elle pourrait consentir, il faudrait qu'elle eût été apprivoisée par beaucoup de tendresse, jamais elle n'avait supporté de familiarités que de son mari, j'en étais sûr : il y avait en elle le sens de sa propre dignité et celui de la sainteté de l'amour. L'amour lui paraissait quelque chose de si beau et de si élevé que rien n'eût pu la faire accepter d'en ternir l'idée en elle-même, et qu'elle ne se fût jamais livrée à une représentation de lui basse et incomplète. Elle ne se fût donnée, qu'à un être dont elle se fût crue certaine d'être aimée et qu'elle-même eût entièrement aimé. Elle était trop pure pour vouloir autre chose que tout l'amour, qu'un échange total de cœur et de chair, qu'un don parfait.

Ce soir, je ne l'aurais donc pas. Mais que demain, je continue, que je poursuive, un jour, je la posséderai et ce sera un superbe amour. Je voyais cela... Puis je me disais : « Demain, j'ai rendez-vous à huit heures du soir à Modane avec Lionel mon ami. Notre voyage est décidé depuis un an. Nous l'avons préparé longuement cet hiver. Lionel, hier, s'est mis en route... Il a quitté Paris : c'est comme si j'avais quitté moi même Le Lautaret. Mon voyage est commencé, je ne puis plus songer à le reculer, à le remettre. Lionel parti, je ne peux pas ne pas le rejoindre. Il faut que demain soir à huit heures je sois avec lui. C'est la fatalité. Quelque chose de supérieur à ma

[1] Voir la *Revue Bleue* des 13, 20 et 27 mai 1905.

volonté s'oppose à ce que je reste ici, à ce que je me donne à cet amour. »

Et douloureusement je rêvais, car j'avais, moi aussi, enfant sentimental, besoin d'aimer. Et sentir l'Amour là, si près et tout prêt. Et partir ! Et penser :

« Je laisse ici ce que peut-être je ne retrouverai jamais. »

VII

Je sortis de mon trou tapissé d'herbes et je revins à l'hospice. Je montai dans ma chambre... Elle se trouvait dans la sienne, elle chantait doucement... A quoi pouvait-elle s'occuper ? Je ne le devinais point. Elle ne remuait pas et elle chantait tristement, doucement, d'une voix lente... Je la sentais absorbée... A quoi songeait-elle ? que regardait-elle ? Sa voix délicieuse était méditative et attendrie, comme ces voix de mères qui chantonnent en contemplant l'enfant qu'elles bercent. Toute sa peine, son innocence, son âme simple et profonde débordaient de son chant. Et moi, de l'autre côté de la cloison, dans ma chambre, j'écoutais... Une tristesse pareille à la sienne m'étreignait. Je laissais errer mes regards sur le paysage majestueux qu'encadrait ma fenêtre. J'écoutais cette voix mélancolique attristant le silence et je pensais désespérément : « Demain je serai loin ! demain tout cela sera du passé !... »

Cependant le jour baissa. Sa voix se tut et son immobilité persista. Elle ne bougeait pas, je n'entendais rien, et pourtant je savais qu'elle était là. Comme elle, je ne faisais aucun mouvement. Nous étions assis chacun d'un côté du mur, tous les deux dans l'ombre et réfléchissant. Tout près l'un de l'autre, et sans nous voir et pensant l'un à l'autre...

Pendant le dîner, je la regardai, mais ce n'était plus de mes yeux audacieux de la veille, c'était avec une infinie douceur, d'un air de chagrin tendre, et elle répondit à mes regards avec une expression si franche et si exquise de regret et de caresse que chaque fois mon âme se jetait à ses pieds. Elle avait les paupières un peu rouges, certainement dans le crépuscule et le silence de sa chambre, elle avait pleuré. Cette pensée me transportait et elle me rendait mille fois plus amère l'idée que ce dîner était le dernier que je prenais en sa présence, l'idée que j'allais me séparer d'elle.

Quand on se leva de table, tout de suite je sortis devant la terrasse, sur la place, comptant qu'elle viendrait me rejoindre et que nous irions nous promener, comme elle l'avait dit. Je marchais de long en large et je l'attendais, mais elle ne paraissait pas. Je regagnai le vestibule de l'hospice pour voir ce qui la retenait. Elle était là, elle causait avec la jeune fille de l'hôtelier; je me montrai à elle, mais elle ne fit pas semblant de me voir et continua sa conversation. Pensant qu'elle allait se dégager et qu'elle arriverait, je retournai donc sur la terrasse. Mais non, elle restait là-bas. Je me demandai alors ce qui l'avait déterminée à renoncer à son projet, et repensant à la façon si intime dont elle me regardait pendant le dîner, et, à sa chanson tendre, avant, à son silence, à ses larmes probables, je me disais : « Je lui plais et elle se méfie de son penchant, elle redoute de se trouver seule dans la nuit avec un homme pour lequel elle se sent du goût et qui la quittera demain ! Elle est faible, elle est triste, elle a peur que ma propre tristesse ne me souffle des paroles qui la pénètrent trop. Elle a le sentiment qu'elle est maintenant désarmée contre l'amour, et elle ne veut plus se risquer à le provoquer. » Je repensais à son chant et j'étais convaincu que c'était l'idée de mon départ qui avait fait monter du fond de son cœur cette voix lente et attendrie. Oui, à quoi rêvait-elle, sinon à moi, ou du moins à l'Amour qu'aujourd'hui je représentais à ses yeux et qu'elle avait désiré si instamment? C'est l'Amour qu'elle regardait, qu'elle contemplait et qu'elle berçait de son doux chant ; car l'Amour c'était son enfant, elle le portait dans son sein, elle le nourrissait de ses pensées et de sa vie, et maintenant comme une mère pour son petit, elle songeait pour lui à l'avenir, au mystérieux avenir... C'est cette pensée-là qui l'absorbait et qui l'avait fait pleurer, car, il lui semblait aujourd'hui, me confondant avec l'Amour, que mon départ, c'était à jamais celui de l'Amour.

... Je la vis tout à coup descendre de la terrasse, traverser rapidement, et rentrer en toute hâte dans le chalet. Cette action me confondit, mais en la ruminant un peu, je la trouvai confirmant ce que je présumais. Mon amie avait évidemment voulu m'éviter ; et pourquoi ?.. — parce qu'elle craignait, si je la rencontrais, de ne pouvoir repousser cette promenade avec moi que, réflexion faite, elle ne voulait plus entreprendre, et elle avait préféré fuir toute explication, car on ne sait pas où les explications vous mènent.

Je me promenais dans l'obscurité en savourant dans ma tête le suc enivrant et désespérant d'une victoire dont je ne pouvais pas profiter. La nuit était belle, je la regardais avec la douleur d'une âme blessée. Je pensais qu'elle eût pu être suprêmement heureuse ; que d'autres nuits succédant à celle là et que les jours eussent pu verser dans mon existence un éclat divin, que le sort ne le voulait pas, qu'il me tenait par la main et qu'il me retirait d'ici où était le bonheur. Mais je ne pouvais rester longtemps dehors puisqu'elle n'y était pas. Je remontai dans ma chambre et quand j'eus allumé, j'ouvris ma porte de communication et frappai doucement à la sienne.

D'abord, elle ne répondit pas, elle allait et venait dans sa chambre, elle avait résolu sans doute de ne pas m'entendre. Je frappai, je frappai. Puis je murmurai : « Dites-moi ?... » Elle semblait toujours ne pas faire attention : « Écoutez, venez là, il faut que je vous parle », dis-je. Elle s'approcha sans bruit de la porte, et sans me répondre, elle écoutait : « Vous n'avez pas tenu votre promesse, je vous ai attendue, vous n'êtes pas venue, ce n'est pas gentil.. Je croyais vous plaire un peu, mais non, je me trompais, vous vous amusiez de moi... Je vais partir demain, bien triste... vous m'avez fait de la peine. Vous m'aviez dit que vous viendriez, et ce n'était pas vrai... » Alors, derrière la porte, elle s'écria malgré elle : « Mais il ne fallait pas, il ne fallait pas ! — Pourquoi ? dis je. — Il ne fallait pas, répéta-t-elle. — Vous êtes méchante, lui affirmai-je, comme si je ne la comprenais pas. Vous voulez donc que j'emporte de vous un mauvais souvenir? — Oh non ! s'écria-t-elle. — Pourquoi n'êtes-vous pas venue? » demandai je. Elle ne répondit pas. « Oh ! je voudrais vous parler, repris-je. Voulez-vous que je vous parle? — Oui. — On ne peut pas se parler à travers cette porte. Ouvrez-moi. — Non, non, dit-elle d'une voix faible. — Ouvrez. — Il ne faut pas. — Ouvrez ! je vous en prie, ouvrez ! — Vous ne seriez pas sage. — Si ! si ! je vous le promets ! ouvrez !... »

Mon Dieu, elle ouvrit la porte ! J'étais chez elle ! Ce qui me frappa tout de suite, c'est qu'elle se trouvait en déshabillé, elle n'avait pas de corset, elle était en jupon et à moitié décoiffée, et je voyais son lit là, la couverture ouverte. Alors je perdis la raison ; cette situation m'affola. Elle m'avait ouvert sa porte la nuit, alors que j'étais persuadé qu'elle ne m'ouvrirait pas ; si elle avait craint de venir se promener avec moi, à plus forte raison devait-elle redouter de me recevoir dans sa chambre ; et elle m'y avait introduit ! Ce fait ruinait mes présomptions : ou il était complètement illogique, ou alors je m'étais totalement trompé sur son compte ; et c'est cette dernière hypothèse que j'adoptai. Oui, je m'étais emballé sur une fausse piste ; je n'avais rien compris ; c'était évident. Une femme qui vous reçoit chez elle, la nuit, en déshabillé, dans tous les pays du monde, cela n'a qu'une signification. Ainsi mon imagination m'avait encore joué un tour ; toute la journée, j'avais vu de travers et je m'étais conduit ridiculement, elle avait dû me juger bien naïf ! J'avais avalé tout ce qu'elle me racontait et à chacun de ses mots, à chacun de ses gestes, j'avais attribué un sens erroné ; mais j'étais un visionnaire ! Voyons, c'était clair comme le jour, cette femme... j'avais été aveugle, j'avais eu foi contre toute évidence : sa solitude ici, la façon dont elle répondait à mes regards, la facilité avec laquelle elle m'avait parlé, sa promenade avec moi aujourd'hui, c'était clair. Les écailles me tombaient des yeux : je voyais. Ainsi, elle était tout simplement facile. Je me précipitais d'un rêve dans la réalité, je perdais une illusion exquise, et j'étais cruellement humilié. Enfin, je me réconfortais en envisageant le présent : au diable les sottises ! elle est adorablement jolie, que m'importe après tout qu'elle ait pour moi une passion ou un caprice ? Que m'importe qu'elle soit honnête, ou ne le soit pas ? Cela n'enlève, ni n'ajoute rien à son charme réel, à ses yeux, à sa bouche, à ses cheveux, à son corps. Elle est délicieuse et je lui plais ; je vais passer une belle nuit dans de beaux bras. Et demain je partirai moins triste que si j'avais laissé ici la possibilité d'un véritable amour. Cela est bien. Cela est parfait.

Voilà la suite de pensées qui se pressa dans ma tête en une minute, dès que je fus entré. C'est égal, j'étais étourdi par l'effondrement brusque de l'idée sur laquelle je vivais depuis deux jours, et je ne trouvais pas un mot. J'examinais autour de moi d'un œil égaré et je me demandais si je rêvais. J'étais assis près d'elle. Je la regardais. Elle n'avait pourtant pas l'air à l'amour, elle était fatiguée, elle passait sur son front une main lasse : « Ah ! que j'ai mal à la tête ! » disait-elle. Puis en s'étonnant de mon silence, elle murmurait : « Eh bien ! c'est tout ce que vous me dites ? » J'étais anxieux. Qu'est ce cela signifiait ? Etait-elle tout à fait innocente ? Mais non, elle savait bien ce qu'elle faisait : elle me recommandait de parler bas, il ne fallait pas qu'on nous entendît : elle comprenait donc parfaitement qu'il était grave que je fusse à cette heure-ci dans sa chambre, et qu'on devait l'ignorer. — Mais, quand même, je doutais. Ah ! le mot, le mot de cette énigme ?... Et cependant, ce n'était pas possible, elle ne me recevait pas maintenant pour causer ? C'est autre chose qu'elle attendait de moi, déshabillée, son lit ouvert. Et en restant là sans rien hasarder, je continuais mon rôle de sot J'avais un malaise : « Si elle attend que je l'embrasse, je suis stupide de ne point comprendre et de tarder, mais au contraire si ce n'est pas cela qu'elle attend ?... » Maintenant, elle était debout contre le lit. Ah ! c'était trop tentant, et puis cela ne pouvait pas durer... Je me levai, soudainement je l'enlaçai, cherchant à la coucher sur le lit et cherchant sa bouche. Elle avait d'abord été surprise. Mais, à présent, elle se débattait, elle me repoussait avec rage. Nous luttions en tâchant à ne faire aucun bruit afin que du couloir on ne nous entendît pas. Il y avait du tragique dans cette lutte muette. Enfin, devant sa résistance désespérée, je compris avec tristesse et avec honte que je m'étais trompé : j'ouvris mes bras. Elle se redressa. Elle était frémissante, hautaine et irritée : « Ah ! que

venez-vous de faire, monsieur? dit-elle d'une voix qui tremblait, vous vous trompez, je ne suis pas une fille! » — Je saisissais toute ma faute, je tombai à genoux : « Pardonnez-moi », dis-je, et je cherchais à lui prendre la main « Ne me touchez pas, allez-vous en, allez-vous en! » s'écria-t-elle. Elle était pleine de mépris, elle était belle et innocente : « J'avais confiance en votre parole », dit elle. Puis elle dit : « Ce qui vient de se passer! Ah! je suis dégoûtée de moi! » Je m'étais relevé, je sentais qu'aucun mot ne m'excuserait, je reculais jusqu'à la porte, je rentrais dans ma chambre en murmurant machinalement : « Pardonnez-moi, pardonnez-moi », et elle fermait. J'entendais son geste furieux pour pousser son verrou, et le soupir de délivrance qu'elle exhalait, quand, enfin, après avoir connu le plus grand danger, elle se voyait seule!

Je me retrouvai chez moi, stupéfait et navré. Toute cette scène s'était passée si vite! j'étais troublé au dernier point. Assis sur mon lit, je regardais devant moi dans l'ombre, et j'avais la tête en désordre. Enfin je me déshabillai et je me mis au lit, le plus silencieusement que je pus. J'avais honte de la faire se souvenir de ma présence, de mon existence, c'était la faire penser à moi, et j'étais désespéré de ce qu'elle pouvait penser à mon sujet. Je ne dormis pas, naturellement; seulement, après un certain temps, mon exaltation se calma et je vis clair en nous deux.

(*A suivre*). EUGÈNE MONTFORT.

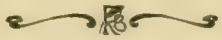

LES FONCTIONNAIRES
et
LEURS GROUPEMENTS CORPORATIFS

Peuple de fonctionnaires, peuple de laquais! La boutade de P. L. Courier deviendrait-elle quelque jour une triste vérité?

Jadis, le Prince était le suprême dispensateur des faveurs et des titres; il les réservait à ses seuls courtisans. — Aujourd'hui, tous les citoyens sont également admissibles aux emplois publics, et il en est peu qui renoncent à y prétendre. Ce ne sont plus seulement les fils de la bourgeoisie, dont l'ambition dernière est de trouver, aux frais du Trésor, une avantageuse sinécure. Bien des paysans ont déserté la campagne, qui n'y reviennent que pourvus d'une casquette à galons, ou même d'un uniforme. Et grâce à la municipalisation des principaux services, les ouvriers exigent des villes des emplois à travail réduit et à salaire élevé, qui leur confèrent des attributions semi-officielles.

C'est le gouvernement qui nomme à tous ces postes; mais comme, dans une république parlementaire, il n'est que l'organe des volontés exprimées par les Chambres élues, ce sont en réalité les membres du Parlement qui sont devenus les fournisseurs attitrés des fonctions publiques. Ceux-ci constituent mille petits souverains, dont les influences inégales rivalisent sans cesse; tyrannisés par la cohorte de leurs grands et de leurs petits électeurs qui sont eux-mêmes hiérarchisés dans les comités, ils se font à leur tour des tyrans. Les appétits, qu'ils se croient obligés d'apaiser deviennent de plus en plus voraces, et leurs exigences se multiplient. Pour y satisfaire, on dédouble les postes, on en crée de nouveaux.

Il n'est plus de place, si modique, qui ne soit poursuivie par des milliers de concurrents. Le concours, quand il existe, n'est parfois qu'une formalité, instituée pour dissimuler la faveur. Si bien que, pour entrer dans une carrière, et y gravir sans encombre les degrés de la hiérarchie, il faut gagner l'appui de personnages politiques, multiplier les sollicitations, les visites, les stations d'antichambre. Dans toutes ces démarches, pour plaire aux chefs et à ses protecteurs, on perd un peu de sa dignité, on aliène son indépendance.

Cette servilité même pèse au fonctionnaire. Il ne trouve rien de mieux que de s'en venger sur le public. Le crédit, qu'il a eu tant de peine à acquérir auprès des puissants, et dont sa nomination est le gage, lui crée, à ses propres yeux, une supériorité dont il fait sentir tout le poids. Il oublie qu'il a été nommé pour occuper une fonction; il la croit instituée pour sa seule jouissance; il n'est plus là pour servir; on est à sa merci.

Les agents de l'Etat sont généralement assurés de l'impunité. Ils ne doivent de comptes qu'à leurs chefs, qui, eux-mêmes, ne relèvent que du Parlement et savent trop aisément se soustraire à son contrôle. Les uns et les autres se prêtent un mutuel appui. Les petits servent les passions et les intérêts des grands, qui, en retour, s'entremettent pour satisfaire leur ambition.

Et ainsi, la machine administrative se trouve faussée, dans tous ses rouages, et l'on s'étonne qu'elle ne fonctionne plus régulièrement. Et on se lamente, et l'on accuse injustement, aveuglément, ceux-là mêmes qui, pour être par nécessité, des complices, n'en restent pas moins les premières victimes.

L'opinion publique, mal informée, toujours excessive, généralise les abus. Elle ignore les vertus trop discrètes, les initiatives courageuses, les dévouements obscurs, qui sont légion. Elle englobe dans son dédain et ses récriminations tous les fonctionnaires. Elle réclame des suppressions inconsidérées. Elle méconnait le véritable rôle des agents de l'Etat,

et la nature de leur travail, et la limite de leurs obligations, et l'étendue de leurs droits.

* * *

Et cependant à mesure que l'Etat prend conscience des nouveaux devoirs qui lui incombent, que ses fonctions se développent, augmente nécessairement le nombre de ceux qui le servent. L'évolution naturelle des institutions démocratiques tend naturellement à l'accroissement des fonctionnaires.

S'il y a donc un fonctionnarisme dangereux, funeste, il n'en subsiste pas moins un fonctionnarisme fécond, qui utilise des activités intelligentes à une besogne nécessaire.

Mais qui fera ce choix entre le bon grain et l'ivraie?

Les membres du Parlement proclament la nécessité de grandes réformes; ils votent des résolutions, des voeux, des textes de lois. Sont-ils toujours sincères et toujours éclairés?— Réunis dans l'enceinte législative, ils se livrent à des manifestations oratoires, avec le secret espoir qu'elles resteront platoniques. Rendus à l'action individuelle, ils ne songent plus guère qu'à sauvegarder ou consolider leur situation électorale. Ils redeviennent des courtiers en faveurs. Ils réclament pour leurs protégés les places mêmes, dont, à la Chambre, ils avaient exigé la suppression, quand ils ne vont pas jusqu'à en demander de nouvelles. Et après avoir publiquement blâmé les abus commis par les ministres, ils en sollicitent à leur profit. Ils perpétuent eux-mêmes les injustices dont ils se plaignent.

Le Gouvernement, l'Administration pourront-ils du moins devoiler les vices du système, et proposer les remèdes qu'il y faudrait apporter? — Ils ne sont capables, pour cette tâche, que d'efforts insuffisants, d'une persévérance trop vite lassée. Quand les ministres arrivent au Pouvoir, que les directeurs mêmes entrent en fonctions, ils semblent, presque tous, animés des plus louables intentions. Beaucoup apportent des promesses, quelques-uns même des plans de réformes. Et il en est qui sont sincèrement convaincus, qu'avec le temps, il les pourront réaliser. Mais bientôt apparaissent les résistances : le mauvais vouloir, la force d'inertie des bureaux; puis les sollicitations de tous ceux qui ont peur d'être des victimes, et qui appellent à la rescousse les membres du Parlement, leurs protecteurs. Les intérêts se coalisent, pour s'unir à la routine, — et devant leurs assauts réitérés, les plus belles énergies en sont réduites à capituler.

Où donc chercher la lumière qui éclairera l'opinion publique? Où trouver la force capable de briser les obstacles, pour atteindre au but auquel tous aspirent?

Ne serait-ce point, par occurence, chez les fonctionnaires eux-mêmes? Ne sont-ils pas, tout les premiers, intéressés à réformer le jugement hâtif et téméraire qui les condamne indistinctement? Ne doivent-ils pas avoir souci de rendre leur travail fécond, de faire respecter leur dignité et d'assurer l'exercice régulier de tous leurs droits?

Mais isolés que peuvent-ils? Leurs faibles voix se perdent dans le tumulte des luttes politiques. L'union seule peut les rendre assez forts pour imposer leurs revendications à l'attention publique. Groupés, ils essayeront de lutter contre les préjugés, et contre les abus.

Et ainsi sont nées les associations de fonctionnaires.

Leur formation ne remonte pas à plus de quelques années. Leur développement date d'hier. Aujourd'hui, 200.000; demain, les agents seront 500.000 coalisés. Réunis en groupements autonomes, ils s'agglomèrent peu à peu, et en viennent à se fédérer et se confédérer pour leur propre défense.

Et ne serait-ce pas là, en dépit des méfiances qu'elle soulève, des craintes qu'elle inspire, des dangers réels qu'elle peut engendrer, une initiative heureuse entre toutes? Si elle avait réellement pour effet d'opposer aux influences étrangères une coalition d'intérêts professionnels, — et de concilier les nécessités du service, le bien de la collectivité, avec les exigences légitimes d'un recrutement et d'un avancement réguliers, n'aurions-nous pas à lui accorder quelque crédit?

Pour apprécier les resultats de ce mouvement, qui revêt une haute importance sociale, et qui est resté jusqu'alors généralement ignoré, il est nécessaire d'en connaître l'évolution, de pénétrer l'organisation et le fonctionnement de ces associations, d'étudier leur action et leurs résultats.

Après cet examen, bien des préventions se dissiperont; des jugements trop sévères s'atténueront. Et peut-être les esprits impartiaux connaîtront-ils une raison d'espérer, là même où ils redoutaient un nouveau danger!

* * *

Un dénombrement exact des diverses associations de fonctionnaires actuellement existantes serait malaisé à tenter. Plusieurs ne comprennent qu'un personnel restreint et très spécialisé, et leur action est à peine rendue publique. D'autres viennent de se créer, qui n'ont pas encore de constitution régulière. Ce qu'il est surtout intéressant de noter, c'est l'étendue approximative de leur rayonnement, et la diversité de leur histoire.

Les conducteurs des Ponts et Chaussées et des mines, ont, en l'espèce, joué le rôle de véritables pionniers. Leur association vient de fêter son cin-

quantenaire. Mais, en 1855 et pendant près de quinze ans, elle ne fut en réalité qu'un cercle amical, établi « pour consolider entre ses membres les sentiments de confraternité et de camaraderie et entretenir entre eux des relations suivies et des rapports d'intérêts réciproques ». En 1869, elle fusionnait avec une association, dite du « Denier de la Veuve », et devenait une véritable société de secours mutuels.

Depuis dix ou douze ans seulement, elle s'est transformée en un groupe d'action. Jadis, elle se bornait à enregistrer circulaires, arrêtés ou décrets, mutations, nominations et décès. Désormais, elle réclame : améliorations de traitement, modifications de services, réformes; et elle se fait écouter du Ministre et du Parlement. Sa prospérité ne date vraiment que du jour où elle est entrée dans cette voie nouvelle. En 1890, elle ne comptait que 1.600 membres environ; elle en comprend aujourd'hui près de 4.500, soit environ les deux tiers des agents qu'elle représente. Et en adoptant cette année même le titre nouveau « d'Association des personnels des travaux publics », elle ouvre sa porte aux fonctionnaires de tous ordres, qui ressortissent à ce ministère, elle rend plus large son hospitalité.

De cette souche-mère se sont détachés plusieurs rameaux. Des groupes dissidents ont été formés par les commis des Ponts et Chaussées (1.100 membres), par les commis et contrôleurs des mines. Ayant des intérêts distincts à défendre, les contrôleurs-comptables, — les commissaires de surveillance administrative des chemins de fer (300 membres sur 320 agents), — et surtout les ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines, ont constitué des associations autonomes, plus ou moins florissantes. L'administration centrale du ministère des Travaux publics vient de suivre leur exemple : rédacteurs, expéditionnaires et chefs ou sous-chefs de bureau, ont fondé une union en mars 1905.

Pour rappeler, en détails, les péripéties successivement traversées par les Amicales d'Instituteurs, ce serait un chapitre entier de l'histoire de l'enseignement primaire en France qu'il conviendrait d'écrire. Elles méritent plus que la simple mention à laquelle nous devons ici même nous borner. Leur importance numérique suffirait seule à justifier l'étude spéciale qu'ultérieurement nous leur voudrions consacrer. Elles comptent actuellement plus de 90.000 membres, qui sont groupés, non pas seulement en associations départementales autonomes, mais encore, depuis les Congrès de Laon (1899) et de Paris (1900), en une seule et unique fédération.

— C'est de 1880 que date la Ligue des Employés de l'Octroi de Paris. Dès la première heure, elle marqua nettement ses intentions conquérantes. Les malheureux gabelous se plaignaient alors amèrement du triste sort qui leur était réservé : soumis à toutes les intempéries, ils n'avaient pas même une pélerine à se mettre sur le dos en cas de pluie; astreints à un service de 24 heures consécutives, ils ne bénéficiaient d'aucun congé annuel régulier. L'Administration préfectorale était restée sourde à leurs plaintes. Le Conseil municipal ne les entendait point. Ils se liguèrent. On fit tout pour ruiner leur force naissante. L'appui de certains conseillers municipaux les aida à triompher de ces résistances. En 1896, ils obtenaient d'importantes satisfactions. Et la Ligue est devenue assez puissante pour que, désormais, l'Administration supérieure se croit obligée de compter avec elle. Leur attitude réciproque s'est peu à peu modifiée : au lieu du conflit, c'est l'alliance. La ligue déclare elle-même que « la Direction de l'Octroi, reconnaissant ses bienfaits, a cessé de voir en elle une force agressive cherchant à faire contre-poids à l'autorité ». Si bien que certains intransigeants suspectent la sincérité, voire même le désintéressement d'un tel pacte; ils y aperçoivent pour le succès de leurs revendications une cause de faiblesse, une menace pour leur indépendance, et ils viennent de constituer un nouveau groupement qui a un caractère nettement syndical. La ligue comprend encore néanmoins 3.200 membres.

*
* *

Chez les agents des Postes et Télégraphes, le mouvement associationniste est tout récent; mais son développement a été extrêmement rapide et particulièrement fécond. En 1900, quelques-uns d'entre eux prirent l'initiative d'une union, qui « aurait charge de rechercher toutes les innovations pouvant améliorer ou simplifier les services, de préconiser telle réforme marquée au double coin du bon sens et de la pratique, de sauvegarder la situation morale et matérielle de ses membres ». Le sous-secrétaire d'État ne fit aucune difficulté pour les assurer de sa bienveillance et de son concours. L'Association générale des agents des Postes, télégraphes et téléphones était fondée. Elle n'a pas cinq années d'existence, et elle compte 13.500 membres.

Elle en comprendrait 20.000, si certaines dissensions ne s'étaient manifestées dans son sein. Elle avait refusé l'accès du Comité aux employés haut placés, parce qu'elle craignait de leur part une trop prudente circonspection. Ceux-ci se sentirent atteints dans leurs intérêts et dans leur dignité, ils fondèrent une association distincte. A eux se joignirent d'autres agents qui se plaignaient d'avoir été sacrifiés, ou insuffisamment défendus. De là huit groupes dissidents : ceux des fonctionnaires et agents administratifs, — des receveurs et receveuses, — des ambu-

lants, — des commis, — des commis principaux, — sous-chefs et chefs de section, — des dames employées, — des mécaniciens, — des expéditionnaires. Mais ce morcellement même avait ses dangers : ces associations, tout en réservant leur autonomie, se rapprochèrent les unes des autres, et, en décembre 1904, elles ont fondé une Fédération qui compte près de 12.000 adhérents, et constitue une deuxième association générale. Encouragée par certains, suspecte à d'autres, elle n'a pas encore réussi à dissiper toutes les préventions qu'a soulevées une telle scission. Il est à penser d'ailleurs que ces deux corps de troupes, loin d'être ennemis, finiront, quelque jour, par contracter une étroite alliance, et mèneront en commun le bon combat.

Vers le même temps, on a vu entrer en campagne une autre armée, plus nombreuse encore, et plus fortement disciplinée : celle des sous-agents des Postes. Ceux qui, dans cette administration, portent l'uniforme (facteurs, tubistes, garçons de bureau, etc.) ont fondé une association, qui compte aujourd'hui 33.000 membres (soit environ les 3/4 du personnel total). Leur pensée première fut de constituer un syndicat professionnel Le ministre du Commerce, M. Millerand, les en dissuada, mais promit son concours à la constitution d'une simple association ; celle-ci, qui adopta d'ailleurs les mêmes statuts que le syndicat projeté, est unie, ardente et prospère.

En nous bornant à mentionner l'existence du syndicat des ouvriers des Postes, qui siège à la Bourse du travail, mais dont les membres ne rentrent pas dans la catégorie des véritables fonctionnaires, nous pouvons constater combien l'Administration des Postes et Télégraphes est embrigadée. Facteurs ruraux à 750 francs par an, ou directeurs à 8 et 10.000 francs, tous ou presque tous, en moins de cinq ans, se sont coalisés ; ils sont près de 60.000 fonctionnaires qui luttent, par l'association, pour la défense de leurs intérêts, et l'on verra avec quel succès.

Leur exemple ne pouvait pas rester sans imitateurs. Mais tandis que leurs initiatives avaient reçu de sérieux appuis, que le ministre lui-même avait personnellement secondé leurs efforts, d'autres fonctionnaires, moins heureux, se heurtèrent à d'opiniâtres résistances.

*
* *

La tentative des agents des contributions indirectes mérite, à cet égard, d'être rapidement contée ; son histoire ne laisse pas d'être singulièrement instructive.

Un employé des Finances, retraité, avait u l'idée, pour occuper... avec fruit ses loisirs, de lancer un journal professionnel, destiné à resserrer des liens de solidarité entre tous les agents dépendant de ce ministère, et peu après, pour les consolider, de créer entre eux une vaste association, dont il se désignait comme le chef. Un certain nombre d'employés, des contributions indirectes particulièrement, s'émurent de tels agissements, qui ne leur semblaient pas suffisamment désintéressés. Ils demandèrent, pour la formation de la société nouvelle, des garanties. On feignit d'abord de les consentir. Mais l'entente ne dura point. Les protestataires se formèrent en un comité d'initiative, et par souscription, réunirent 400 francs, avec lesquels ils adressèrent à leurs collègues un pressant appel ; le bulletin ainsi rédigé fut répandu à profusion. Le 19 avril 1903, se tenait une première assemblée ; 130 adhérents y assistaient. On y décida la fondation d'une association nouvelle. En février 1905, elle comptait près de 8.000 membres (sur 11.000 employés).

Mais que de luttes à soutenir durant ces deux années ! D'abord contre le concurrent influent : polémique de presse, menaces, et même procédure devant les tribunaux ! Six mois après cette opiniâtre résistance, il s'avouait vaincu.

Puis ce fut l'opposition marquée de l'Administration. Le Directeur général avait commencé par déclarer qu'il « ignorerait » l'association, la croyant mort-née. — Un an après sa fondation, elle groupait 4.000 membres ! Près de cent députés ou sénateurs ont accepté son patronage. Elle entre en pourparlers avec la Chambre des députés, à qui elle soumet un programme de réformes La presse signale son activité, donne de la publicité à ses requêtes. Voici la Commission du budget qui reçoit officiellement ses délégués. Elle est devenue une puissance.

L'Administration la redoute ; elle la veut briser. Dans une entrevue avec ses représentants, en novembre 1904, le Directeur général dévoile ses intentions nouvelles. Il essaie de l'intimidation, prédit la chute inévitable au bout de trois mois, conseille la dissolution volontaire, pour éviter la dissolution forcée. — En décembre, l'Association comptait 7.000 adhérents, et 250 parlementaires, comme membres d'honneur.

On tente alors la violence. Le président de l'Association avait imprudemment confié quelques doléances à un journaliste ; il est frappé d'une peine disciplinaire, et envoyé de Paris à Mâcon en disgrâce Dans le même temps, le président d'un groupe départemental est atteint par une mesure similaire, parce qu'il avait invité des hommes politiques à assister au banquet de son comité. Ce sont des avertissements, ce sont des menaces, qui visent l'Association elle-même. Elle le comprend et s'émeut : des députés et sénateurs amis sont sollicités d'intervenir ; le Président du conseil est saisi de ces incidents. Grâce à

cette agitation, dans laquelle la soutiennent les autres associations de fonctionnaires, elle obtient satisfaction. Son président est réintégré dans ses fonctions, et les pénalités précédemment prononcées sont définitivement levées.

En mars 1905, l'Union a pu célébrer son dernier triomphe, Le haut fonctionnaire, qui avait prédit sa chute prochaine, et s'était employé à la précipiter, venait en grande pompe accompagner le Ministre au banquet de l'Association, pour la féliciter de sa prospérité florissante !

*
* *

Cet exemple servira-t-il d'enseignement ? Il serait téméraire de le croire. Une administration sœur a suivi récemment les mêmes errements. A plusieurs reprises, les agents des Douanes ont essayé de se grouper, suivant le mode même adopté aux Contributions indirectes. Toujours ils se sont heurtés à la résistance des bureaux qui, contre eux, fut jusqu'alors victorieuse. Leur dernière tentative date de février-juin 1904. Le projet semblait près d'aboutir. Mais, après une entrevue rassurante avec le Directeur général, les organisateurs, fonctionnaires à Bordeaux, qui devaient constituer le comité d'action, avaient à peine réintégré leur domicile, qu'ils étaient, par voie de mutation, dispersés aux quatre coins de la France. Ainsi mis dans l'impossibilité absolue de se concerter, et avertis de la malveillance de l'administration supérieure, ils durent s'incliner.

Mais si de tels procédés ne sont pas isolés, leurs effets sont généralement tout différents. Car, depuis quelques mois, les associations se multiplient ; tels des bourgeons printaniers prêts à fleurir.

Il n'est pas jusqu'au petit personnel des ministères (garçons de bureau, huissiers, agents secondaires), qui n'ait formé plusieurs groupements. Il en est au ministère de l'Intérieur (novembre 1904), aux Affaires Étrangères, aux Finances (janvier-mars 1905). Il en est pour les Palais Nationaux, pour le Conseil d'État, pour la Bibliothèque Nationale, pour le Garde-Meuble, il en est à l'Instruction Publique, à l'Agriculture, aux Colonies. Et depuis novembre 1904, toutes ces petites sociétés ont constitué une « fédération des associations professionnelles des ministères », qui déclare que « respectueuse et déférente envers tous, elle sera en même temps énergique et tenace pour arriver au triomphe de ses légitimes espérances ».

Il existe une association des employés des préfectures et sous-préfectures. — Les cantonniers sont groupés en sociétés départementales, et maintenant fédérés, il forment une armée de 60.000 hommes.

Depuis un an, s'est constituée une fédération nationale républicaine des fonctionnaires et employés d'administrations publiques, qui poursuit un but nettement et exclusivement politique.

Et il y a peu de jours, une nouvelle ligue apparaissait au jour : celle des « Petits fonctionnaires », qui prétend grouper tous ceux dont le traitement moyen n'est pas supérieur à 2.000 francs, et vise à devenir l'organe des revendications des modestes et des humbles.

*
* *

Le mouvement associationniste est, on le voit, récent, et cependant, combien puissant déjà, combien irrésistible ! Il secoue les indifférences, emporte les hésitations, oriente les énergies, il brise les obstacles !

Tel le torrent impétueux qui, à sa source, se fraye péniblement un lit à travers rocs et troncs ; mais bientôt, gagnant la plaine, coulant en pentes plus douces, il élargit son cours et modère sa fougue ; ses eaux, plus sages, deviennent conductrices de transports, et fertilisent les terres !

Au début, chez les fonctionnaires, ce sont les heurts, les tâtonnements, les violences ! Mais bientôt le chaos s'organise, le tumulte s'apaise. A mesure que les barrières s'abaissent, que les résistances, souvent inconsidérées capitulent, — l'action se régularise, elle se fait moins violente, et partant plus féconde.

Les 220.000 fonctionnaires, aujourd'hui groupés en sociétés, constituent de petites troupes, généralement bien disciplinées, et fortes. — Demain, elles seront une armée, qui comprendra 500.000 hommes ! — Et, lorsque, appréciant son organisation et sa conduite, on se sera décidé à la diriger avec sagesse, pour la mener résolument à l'assaut de tous les abus, au lieu de s'obstiner à l'emprisonner dans la citadelle décrépie, qui menace ruine, on jugera peut-être que l'émancipation des serviteurs du pays se peut heureusement concilier avec les vrais intérêts de la démocratie.

GEORGES CAHEN.

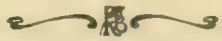

LA VIE LITTÉRAIRE

Livres de femmes

JACQUES VONTADE : *La Lueur sur la cime.* — MARIE KRYSINSKA : *La Force du Destin.* — YVONNE VERNON : *Claire Maret.* — LOUISE CRUPET : *Avant l'heure.* — DANIEL LESUEUR : *La Force du passé.* — MARIE-ANNE DE BOVET : *Contre l'Impossible.* — L'AUTEUR DE AMITIÉ AMOUREUSE : *La Joie d'aimer.* — CARDELINE : *Les Destinées rivales.* — J. DE TALLENAY : *Vivre Perpétuel.* — TH. BENTZON : *Au-dessus de l'abîme.* — Mme ALPHONSE DAUDET : *Mœurs et Mœurs.* — JEAN LIONNEL : *L'Evolution des idées chez quelques uns de nos contemporains* (t. II).

Il y en a d'assez bons. Il en a de beaucoup moins

bons. Ils sont extrêmement nombreux. Et c'est tout ce que je puis dire de définitif sur les livres, les livres que publient les femmes, les femmes !

M. Jean Lionnet, critique dont on avait estimé le premier volume : *L'Évolution des idées chez quelques-uns de nos contemporains*, publie une suite à cet ouvrage. La suite n'était pas nécessaire. La suite ne répond plus que distraitement au titre. M. Jean Lionnet a toujours cet esprit clairvoyant et net qu'on avait remarqué. Mais sa critique devient superficielle. Elle attribue une valeur significative à des livres sans valeur et sans signification.

En outre, on y voit paraître un genre de plaisanteries que l'on tolère à la rigueur dans le fatras présomptueux d'un abbé Delfour parce qu'on s'attend à les y trouver, mais qui surprennent de Jean Lionnet. Plaisanteries ecclésiastiques ! Influence d'un milieu ! N'insistons pas. M. Jean Lionnet est, dans tous les cas, un observateur précis et méthodique de la vie des lettres contemporaines. Il a bien vu, lui aussi, l'invasion féminine dans la littérature romanesque.

Il écrit :

« Il existe depuis fort longtemps une littérature féminine qui n'est guère de la littérature. Bon nombre d'excellentes dames ou demoiselles, ayant besoin d'argent, bâclent pour en gagner ou tâcher d'en gagner, des romans bien pensants, dans lesquels il n'y a ni style, ni observation, ni vie, ni vérité d'aucune sorte. Et très certainement — hélas ! — elles ont toutes de la facilité. Quelques-unes d'entre elles, grâce à un peu plus d'imagination et d'entrain, se créent un public assez vaste — comme naguère Henry Gréville, ce Georges Ohnet des femmes...

« Aux antipodes de ces romancières toutes vertueuses, de hardies « autoresses » qui ont jeté — intellectuellement — leur bonnet par dessus les moulins font de la pornographie comme des hommes, sans avoir d'ailleurs plus de talent que les hommes qui qui en font. »

M. Jean Lionnet distingue néanmoins des femmes « qui ont su voir la vie et qui pensent ». Et il cite Marcelle Tinayre qu'il appelle Marcelle *Tynaire* et Myriam Harry qu'il appelle Myrhiam Harry. Qu'importe ! Les lettres ne font rien à l'affaire. Et M. Jean Lionnet a bien raison d'admirer Myriam Harry.

Toujours est-il que la multitude des femmes qui écrivent ne nous donnent que fort peu de George Sand — et point du tout de Mme de Staël. Attendons ! Peut-être qu'un jour notre patience sera récompensée, mais, en attendant, on ne peut attribuer aucune importance à la multiplication des femmes qui écrivent. Elles écrivent. C'est une mode comme une autre — un peu plus regrettable que beaucoup d'autres modes, voilà tout. Cette mode passera, je l'espère.

Mais notons quelques œuvres de romancières bien intentionnées.

*
* *

Marie-Anne de Bovet écrit *Contre l'Impossible*. Contre quoi n'écrit pas Marie-Anne de Bovet ? Facilité navrante. Et quelle psychologie ! Lisez Marie-Anne de Bovet, et vous verrez en quoi Paul Bourget ressemble à Georges Ohnet ; Marie-Anne de Bovet n'en sera pas moins fière pour cela.

Dirait-on pas du Bourget ? « Solange possédait ce charme tout spécial, très subtil et très attractif, que les Italiens, connaisseurs en la matière, expriment par l'intraduisible mot *simpatica*, lequel ne signifie point exactement sympathique. » Dirait-on pas du Bourget ? C'est pourtant du Bovet.

Action embrumée et confuse. Personnages fades et ternes. Clichés. Ennui.

Et des phrases ! « Le soleil venait de s'abîmer dans le chaos de lourdes nuées de plomb se chevauchant fantastiquement sur un fond de cuivre en fusion, et que traversaient ses derniers rayons fusant en flèches brisées, tandis qu'au-dessous, tout au ras de l'horizon, s'allongeait une étroite bande d'un pâle bleu de turquoise mourante qui s'en allait verdissant en d'indécises nuances exquisement subtiles. »

Ça, c'est poétique ! Comme c'est mauvais !

Marie-Anne de Bovet a tant de facilité !

*
* *

Mme J. de Tallenay travaille plus que Marie-Anne de Bovet. Aussi publie-t-elle moins de romans. Elle ne se moque ni de ses héros, ni de ses lecteurs. Elle prend le temps de connaître ses personnages et de ne pas les confondre. C'est un mérite.

Mme J. de Tallenay s'est réfugiée dans l'histoire. Elle nous donne un tableau, mettons une fresque, et n'en parlons plus. Bonne fresque d'ailleurs, peinte avec soin.

Vivia Perpetua, patricienne, est devenue chrétienne. C'est une grande raison pour la martyriser. Son martyre dure 416 pages. Il se déroule — le martyre ou le roman — à Carthage au deuxième siècle de notre ère. Il y a là un Tertullien que je vous recommande. Il est fortement dessiné.

Lenteurs. Peu d'action. Néanmoins, quelque vie. De beaux tumultes de foules. Des décors. Des scènes grandioses. De la poésie aussi, de la poésie consciencieuse : « Les rames suspendues laissaient dormir la mer. Ainsi qu'un cœur paisible, elle s'en allait, revenait, régulièrement bercée dans sa musique et remplie d'étoiles. La respiration immense de la nuit enveloppait Carthage. » Mme J. de Tallenay a lu *Quo*

Vadis. Elle a lu *Salammbo*. Elle n'oublie pas ses lectures quand elle écrit.

Mme J. de Tallenay peut nous gratifier de beaux livres rares.

*
* *

L'auteur d'*Amitié Amoureuse* traite élégamment des sujets élégants.

Le beau Gérard d'Ymauville (ah! ce nom), épouse Suzanne qui l'aime passionnément. Lui préfère Hélène, la mère de Suzanne. Il partage équitablement ses faveurs entre ces deux femmes également sympathiques. Puis il revient à la seule Suzanne ainsi que les convenances le lui commandent. Vous voyez, c'est le comble de l'élégance.

L'auteur d'*Amitié Amoureuse* traite ces sujets désinvoltes avec désinvolture. Elle est visiblement « à la hauteur ». Elle se dit que c'est toujours assez bon pour des bourgeois. Au fond, elle se sait gré de les « épater » un peu. Et elle se moque du reste. Elle décide que son roman aurait bien pu être une pièce, et qu'il n'est un roman que par pis-aller. Au surplus il est dialogué ; mais si vous saviez pourquoi ? « Je présente ce roman sous une forme commode aux gens qui, fervents de l'automobile et du soixante à l'heure, aiment le développement rapide des récits et s'inquiètent des subtilités psychologiques autant que des vieilles lunes. Ceux-là, pressés par la vie, pourront sans trop d'inconvénient perdre le fil du discours et sauter de dialogue en dialogue. »

Forte conception littéraire. Merci, Madame! Eh bien ! malgré le conseil obligeant de l'auteur, je n'ai pas sauté de dialogue en dialogue. Je n'ai pas perdu le fil du discours. J'ai tout lu. Et si l'auteur d'*Amitié Amoureuse* m'en pressait, je recommencerais. C'est que cet écrivain conte ses histoires bizarres avec beaucoup de charme et, si le mot ne vous paraît pas trop bête, de distinction.

*
* *

Marie Krysinska écrit des livres d'une étrangeté sans dissimulation. Mais lisez donc, je vous prie, la *Force du Désir*. Il y a là, comme l'on dit, des parties de très beau livre. Observation méchante de certains milieux. C'est amusant, ou bien émouvant, nullement banal. Toujours du pittoresque, du nerf, du relief.

Style montmartrois, petit-nègre, et quelquefois français.

*
* *

Evidemment si vous vous attardez à des phrases comme celles-ci :

« Les visages, les attitudes, avaient une expression hâtive, un style instable, le caractère du momentané en contraste avec la béate immobilité du panorama qui faisait songer à l'asile définitif où, las de sa course, le temps se fût arrêté pour mourir. »

Ou bien : « L'exaltation triomphale dont elle vibrait en sortant du théâtre fléchissait, vaincue par la reviviscence du passé », etc.

Vous vous inquiéterez d'un style, où fraternisent le gongorisme et le galimatias. Si vous vous arrêtez à des plaisanteries comme celles-ci :

« La musique, au contraire de l'effet qu'elle produit sur Mme Steinweg, lui met les yeux hors de la tête... D'ailleurs ils sont fort bien, ses yeux, même dans les moments où l'on peut craindre de les voir tomber sur ses bottines ».

« ... Occupons-nous d'assurer la prolongation de nos existences par le moyen de la nourriture. »

« ... Et c'est sa femme, cette jolie petite brune qui regarde Jacqueline comme si elle devait, sous peine de mort, faire son portrait ressemblant avant d'aller se coucher. »

Vous conclurez que les héros facétieux de Jacques Vontade sont dépourvus d'esprit. Mais il ne faut pas trop se hâter de juger — pour le condamner — *La lueur sur la cime*, ce livre encombré, profond, ennuyeux, passionnant, sans vulgarité. Il y a là-dedans beaucoup de lectures, assez bien assimilées. Il y a aussi une psychologie personnelle conduite avec sûreté. Il y a de grandes ambitions.

Jacques Vontade a étudié de son mieux une coquette, la coquette. Jacques Vontade voudrait assurément que sa Jacqueline de Moustiers entrât dans l'histoire littéraire. Elle est malheureusement embarrassée de trop de phrases, empêtrée dans des dialogues interminables qu'on ne lit pas très aisément, mais qu'on lit avec une curiosité croissante dès qu'on a pris la décision de surmonter les premières difficultés...

Jacques Vontade a certainement aspiré au grandiose, au sublime. Nobles aspirations ! Mais le livre, en dépit d'un talent singulier, est un peu nuageux. La cime est très élevée, la lueur n'est pas très vive.

*
* *

Yvonne Vernon est, me dit-on, une toute jeune femme. Elle consent à des magazines des interviews avec photographies et légendes du mauvais goût le plus choquant, que l'on aurait le droit de juger absolument ridicules si on ne se préoccupait pas d'être indulgent.

Elle a écrit un petit volume d'impressions de voyage, *Terres de lumière*, ni meilleur ni pire que les autres volumes d'impressions de voyage qui paraissent chaque saison.

Elle publie un roman, mi-parisien, mi-provincial, un roman de banlieue. Quelques détails d'observation exacte. Le reste, convenu et poncif. Des fan-

toches. L'ensemble, incertain et flou, le tout écrit avec suffisance.

Yvonne Vernon nous donne 320 pages. Elle avait, là, le sujet d'une bien curieuse nouvelle de 15 pages.

*
* *

Comment dirai-je ? Le roman publié par Cardeline avec ce beau titre *Les Destinées rivales* n'est pas écrit avec nonchalance. C'est un livre compassé, mais il contient de fines analyses du cœur humain, de l'âme féminine. M. de Lorbes, gentilhomme content de lui et savant amateur, est marié à une fort jolie femme qu'il aime et dont il est aimé. Il se laisse prendre au charme plus robuste de Mme Thalloire, belle personne Dieu merci, et intellectuelle par surcroît. Il revient ensuite à sa femme qui l'aime toujours. M. de Lorbes est trop aimé pour me plaire. Mais qui donc ne suivrait avec plaisir les subtilités un peu vagues de ce livre délicat?

*
* *

Si l'art d'écrire des romans s'apprenait en vingt leçons, comme le veut notre Antoine Albalat, les jeunes femmes que quelque diable pousse à écrire des livres, pourraient demander les leçons nécessaires à Th. Bentzon.

Mme Bentzon a justement cette qualité qui devient exceptionnelle chez les conteurs : elle conte. On trouve dans ses romans ce qui manque presque à tous les autres : un roman. Ses récits coulent clairs et rapides. Ils sont intelligents et habiles. Ils sont bien enchaînés. Ils ne s'en font pas accroire. Ils sont avenants et simples. S'ils contiennent de la psychologie — et je tiens pour certain qu'ils n'en sont pas dépourvus — c'est de la psychologie en action. Récits sans vanité qui émeuvent ! Romans de bon romancier.

Prenez dans ce livre *Au-dessus de l'Abîme* la nouvelle intitulée *Jalouse*. C'est véritablement une forte étude de jalousie. Certes, elle dévie, si je peux dire. Et la fin en est d'un mélodramatique atténué que je n'ose croire vraisemblable. Une vieille fille de Port-Louis en Bretagne aime son frère exclusivement. Son frère commande un bateau marchand. Il fait de longs voyages. Anne-Marie Magorrec, pour que son frère demeure tout à elle, le dissuade de se marier. Il épouse cependant par amour une belle-fille de la Bretagne civilisée et cosmopolite, de Dinard. Jalousie. Anne-Marie devient la surveillante, l'espionne, le tyran, l'ennemi de Rose. Et tout cela est fort bien vu, noté avec minutie, mais rapporté de la manière la plus alerte. C'est de la vérité, c'est de la vie. Point de vaines complications. Th. Bentzon ne raffine pas inutilement. Elle se hâte. Elle nous presse.

Après cela, on s'égare un peu. Rose trompe son mari absent. Elle a un enfant. Anne-Marie l'adopte et lorsque son frère revient, pour lui éviter un chagrin mortel, fait croire qu'elle est devenue mère par les soins d'un amant inconnu qui ne dit pas son nom et qu'elle n'a pas revu et qu'en tout cas Rose est vertueuse. Ta, ta, ta ! Maternité bien surprenante, même aux yeux d'un capitaine au long cours ! Ce romanesque inattendu est un peu désobligeant. Et que devient donc la jalousie d'Anne-Marie Magorrec ! Elle se fond en un dévouement magnanime que nous n'aurions pas su prévoir. Dans les romans, nous n'acceptons guère que ce que nous devinons.

Mais laissons-nous séduire au charme du récit dont le réalisme de bon ton est tempéré par un idéalisme cordial. Cela est d'un art très franc, très naturel. N'y atteint pas qui veut.

*
* *

Et je ne vais pas non plus apprécier en quelques lignes l'œuvre considérable de Daniel Lesueur.

On l'a louée d'avoir ressuscité ou bien d'avoir créé le feuilleton mondain. Je ne sais pas si nous lui devons pour cela une reconnaissance infinie. Les romans de Daniel Lesueur sont certainement de très bons feuilletons mondains. Mais pour les goûter autant qu'ils méritent de l'être, il faut aimer d'abord le feuilleton mondain. Je crois discerner ce que Daniel Lesueur doit à Feuillet et à ses continuateurs, à Bourget et à ses élèves. Elle a l'esprit le plus souple qui soit. Elle fond en ses livres les plus divers éléments. Moins précipitée, son œuvre serait plus forte. Telle quelle, elle émerveille en stupéfiant un peu par sa singulière dextérité.

La *Force du Passé* est peut-être un des romans que je préfère. On y retrouve d'ailleurs les ingrédients qui servent aux autres. Antoinette de Feuillère a été tuée en une partie de chasse. On accuse son mari Gérard d'avoir causé volontairement cet accident. Gérard n'est-il pas ensorcelé par la perverse créature, l'élégante névrosée, qui a nom Francine Valtin. Antoinette laisse une sœur, Christiane. Christiane aime un jeune artiste, Didier Le Bray. Elle est aimée de lui. Mais Gérard se détourne de Francine Valtin, qui court à d'autres aventures. Il devient éperdument amoureux de Christiane, de la sœur d'Antoinette. Christiane résiste. Et Gérard par jalousie, par vengeance, lui révèle l'illégitimité de sa naissance. La noble Christiane n'épouse pas Gérard pour cela. Elle veut même lui abandonner l'héritage qui lui revient... Sur ces entrefaites, la petite fille de Gérard est atteinte de la fièvre typhoïde, maladie dangereuse. Christiane soigne l'enfant avec dévouement, la guérit. Gérard demande pardon à la jeune

fille du mal qu'il lui a fait. Christiane épouse Didier. Tout est bien...

Je ne puis vous dire toutes les qualités de ce livre qui est encore un feuilleton mondain. Mais on est emporté par le mouvement du récit. Daniel Lesueur mène son drame tambour battant. Une belle énergie romanesque, ma foi !

*
* *

Marquer les débuts de Louise Cruppi : *Avant l'heure*, c'est un devoir. Cette romancière étonnera le monde par son héroïque simplicité, par l'ordre de sa narration, par la netteté rigoureuse avec laquelle elle sait tracer les caractères. Ah ! si elle était douée d'un style personnel !

Avant l'Heure ! c'est l'histoire d'un ménage de musiciens. C'est en même temps l'histoire de la musique de 1862 à 1900. Et ces deux histoires confondues se déroulent avec une émouvante méthode !

Une jeune femme, riche et belle, s'éprend de la musique du compositeur belge Bernard Felsen et du compositeur lui-même. Elle l'épouse. Ils s'aiment.

Amélie veut que le « génie » de Bernard soit reconnu. Elle chante sa musique dans les salons. Hélas ! on l'applaudit quand elle chante la musique italienne. On bâille si elle chante, avec tant d'art pourtant !... la musique de Felsen. Alors, un critique écrit : « Je préfère les motifs de la *Clé du caveau* si clairs, si bien coupés, naturellement classiques ou même le chant d'une lavandière encore aux pédantes obscurités de M. Wagner. » Ce critique ne pourrait non plus aimer la musique de Felsen. En vain Amélie essaie-t-elle de faire jouer Felsen. Elle y use sa vie. Elle y perd sa fortune. Elle obtient enfin que le directeur du Nouveau Lyrique joue de Felsen le *Prince Noir*. La cabale des musiciens hostiles empêche la représentation. Felsen est malade, Amélie est ruinée. Elle devient « tapeuse » par amour conjugal. Elle emprunte avec intrépidité. On la fuit. Maintenant Felsen ne compose plus. Pour vivre, il copie de la musique. Mais en 1884, revirement du goût public. Anathème, le *Prince Noir* est joué. Triomphe. Trop tard. Cette musique qui avait bercé leur jeunesse et leurs espoirs sonne comme un glas aux oreilles du couple mourant. Felsen, épuisé, meurt tout de suite. Amélie, lassée de tout, s'enferme dans son deuil, ne va même pas entendre les œuvres applaudies de l'homme génial à qui elle se dévoua. Elle renonce à vivre...

Tout est sobre et fort en ce roman. Silhouettes vivantes des snobs, des révolutionnaires en art, des premiers esthètes. Les héros profondément analysés, Felsen, en demi-teinte, type de l'artiste incompris qui vit dans son rêve, avec la nervosité et l'égoïsme de l'être d'exception qui accepte tous les sacrifices et ne vit que pour son œuvre. Amélie tout à fait en relief dans sa lutte contre la misère et contre la déchéance, d'une précision très nuancée dans son passage insensible de la beauté à la vieillesse, du courage au renoncement. Tous les moments de cette lutte intellectuelle et morale, effroyable et superbe, sont notés avec un soin qui se dissimule... J'ai pris à lire ce livre d'une débutante un plaisir extrême.

Mais j'en passe des romancières et des plus mauvaises. Elles sont cent mille.

J. Ernest-Charles.

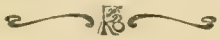

THEATRES

Opéra-Comique : *Chérubin*, comédie musicale en 3 actes de MM. Francis de Croisset et Henri Cain. Musique de M. Massenet.

On connaît l'histoire, tout à la fois lamentable et comique du *Chérubin* de M. Francis de Croisset — Francis de Croisset tout seul — qui, une première fois, sur la scène de la Comédie-Française, s'effondra sous le ridicule. La pièce fut accueillie par un long et retentissant éclat de rire, et l'administration, qui, pour une fois avait manqué de coup d'œil, ne donna pas même en première cette fantaisie de goût douteux qui avait échoué en répétition générale et qui risquait de la discréditer. Le public n'est pourtant pas méchant et la presse assez accueillante à de bien médiocres productions. Mais tout de même déformer, parodier de la sorte une des plus ravissantes figures conçues par notre génie français et deux fois sacrée par le génie, c'était prendre trop de liberté avec la Littérature... L'immortel petit page, ce n'est pas seulement Chérubin, c'est encore Fortunio, ce n'est pas seulement Beaumarchais, c'est Musset aussi — et j'accorde que, sans Chérubin, Fortunio n'eût pas existé, mais enfin le cadet est digne de l'aîné — c'est-à-dire les deux plus francs, les deux plus libres, les deux plus purs génies de notre tradition française.

Chérubin, Fortunio, dans la pensée de leur père spirituel, qu'est-ce autre chose qu'une saison de la vie, la plus exquise, mais la plus fugace, la plus troublante aussi, mais la plus passagère, et qui, pour ces raisons mêmes, exige, de qui la prétend peindre, les nuances les plus subtiles. Ils le savaient bien, les deux connaisseurs en nature humaine qui, de leur crayon délicat, esquissaient les gracieux contours de cette attirante figure. Elle n'existe, elle n'a de charme et de poésie que par les demi-teintes : forcer les nuances, c'est l'anéantir ou la parodier, et M. de Croisset, reconnaissons-le, excelle aux deux besognes. Vous connaissez ces dessins des vieux maîtres de la Renaissance italienne, sur qui les siècles

ont passé, effaçant quelques contours, mais impuissants à anéantir l'esprit divin qui les anima. Qu'un lourdaud les copie ; que, d'un crayon maladroit, il restitue les traits absents .. tout aussitôt le charme est rompu, et voici que nous paraît inacceptable ce qui tantôt nous enchantait... Telle est à peu près la besogne de M. Francis de Croisset. Beaumarchais nous avait montré Chérubin amoureux de l'amour, plus encore que de la Comtesse et de Suzanne, et c'est pourquoi, audacieux avec Suzanne, l'immortel petit page, aux genoux de la Comtesse, est un amoureux tremblant : « Qu'elle est belle, mais qu'elle est imposante ! » s'écrie-t-il avec un respect mêlé de désir... Et cela, c'est la nuance même du génie, c'est le coup de crayon du maître, c'est le je ne sais quoi d'inimitable, d'intransmissible, sauf peut-être de Beaumarchais à Musset, et que nul autre, surtout M. de Croisset, ne saurait s'approprier. Y songea-t-il seulement ? Du Chérubin de Beaumarchais faisons donc un coureur de femmes et de filles, un Don Juan chérubinesque, qui du page de la Comtesse empruntera seulement l'attitude et le geste apparent .. et le tour sera joué : ainsi renouvellerons-nous Chérubin, suivant les exigences de notre goût moderne. Chérubin amoureux de la Comtesse, amoureux de la Baronne, épris aussi de Nina, caresse encore la danseuse l'Ensoleilad, et lutine les filles à soldats. Je vous l'ai dit, ce n'est plus Chérubin, c'est Don Juan. Mais Don Juan n'a plus dix-sept ans ; il fallait choisir. M. Francis de Croisset nous montre un Chérubin bien expérimenté et prend quand même son public pour plus innocent qu'il n'est.

L'échec avait donc été retentissant et légèrement ridicule sur la scène de la Comédie : retentissant, parce qu'il est à peu près sans exemple qu'une pièce n'ait pas dépassé la répétition générale, et qu'elle ait disparu de l'affiche avant même d'y avoir figuré, si l'on peut dire. Ridicule aussi, parce qu'il est difficilement acceptable, explicable seulement par des considérations à côté, que les Cerbères de la Comédie puissent se tromper à ce point. Une seule ressource s'offrait à l'auteur : faire endosser à la Musique ce que la Littérature ne pouvait accepter... Le moyen est courant, banal, et même un peu usé... Ce que l'on ne peut parler, on le chante. C'est, par un procédé inverse, l'histoire de toute la littérature lyrique depuis plus d'un siècle. Presque toutes les grandes figures caressées avec amour par la main du génie, Hamlet et Othello, Faust et Werther, Marguerite et Mignon, pour ne citer que les plus illustres, furent ainsi, par un procédé identique à celui de M. de Croisset, découronnées de leur beauté, descendues du piédestal où la Poésie les avait haussées, pour le plus grand profit des entrepreneurs de livrets et des faiseurs de flons-flons... C'est là à peu près toute l'histoire de l'Opéra, et la réforme essentielle qui se trouve à la base de la conception même du drame lyrique n'a pas d'autre raison d'être que celle-là. On n'a pas assez réfléchi à une chose, en effet : c'est que si Richard Wagner recommandait au musicien, dans ses écrits théoriques, de chercher la matière de son inspiration dans le Mythe et la Légende, — voir la Lettre à Frédéric Villot — ce n'était pas seulement poussé par cette intuition du génie qui voit en de tels éléments de poésie la vraie source de l'inspiration musicale, c'était encore par respect, par vénération pour des figures sacrées à ses yeux, auxquelles le véritable artiste s'interdit de toucher.

Il serait évidemment naïf d'attendre pareil scrupule de ceux qui traitent l'art en amateurs, amateurs eux-mêmes, qui pensent et qui écrivent pour un public d'amateurs : M. de Croisset est au premier rang de ceux-ci, assez habile toutefois pour associer à son aventure un compositeur pris au sérieux, pour accoler à son nom le nom de M. Massenet. C'était à coup sûr un beau garant, que l'on est surpris tout d'abord de trouver en si étrange compagnie. Mais lorsqu'on y réfléchit, lorsqu'on voit plus loin que l'apparence, je veux dire la psychologie profonde de l'homme, tout s'éclaire. Après tout, il n'est pas surprenant que le musicien du *Cid* et de *Werther*, celui qui trouva matière à musique dans ces deux œuvres si différentes, qui toutefois ont un point commun : repousser la musique de toute leur énergie, il n'est pas surprenant, dis-je, que M. Massenet ait donné dans le panneau de Chérubin. N'avait-il pas avant lui un glorieux exemple ? Toutefois le Chérubin de Mozart, c'était, ou à peu près, celui de Beaumarchais, tandis que le Chérubin de M. Massenet, c'est celui de M. de Croisset. M. Massenet n'a pas bien mesuré la distance. Une fois de plus il nous est apparu comme le *musicien à tout faire*, celui qu'un grand compositeur appelait jadis cruellement, mais si drôlement, la *fille perdue* de la Musique... non pas dépourvu de dons certes — j'ai dit ici et à mainte reprise, qu'il fallait le considérer comme le plus doué des musiciens contemporains — mais dépourvu à un point effrayant de doctrine, d'esthétique, d'idées directrices et de principes d'art, toutes choses qui, dans la carrière de l'artiste, jouent le même rôle et tiennent la même place que la morale dans la vie de l'homme privé. Il est trop évident que si M. Massenet avait eu, si peu que ce fût, de ces idées directrices, il ne se fut point engagé dans la tentative aussi vaine que dangereuse de mettre en musique *Chérubin* : il avait tout à y perdre, rien à gagner en revanche et le sens critique le plus élémentaire aurait dû suffire à l'en préserver. Mieux vaut encore, je crois, avoir comme M. Camille Saint-Saëns, des idées théoriques fausses, étroites, com

mandées par une insupportable vanité, vraimente trop inconsciente de ses moyens, que de n'en pas avoir du tout, et ma foi! si j'avais à choisir entre deux œuvres qui eurent ou auront le même sort devant le grand public, jouées toutes deux originairement sur la même scène, et dédiées toutes deux à S. A. S. — lisez Son Altesse Sérénissine — le prince, de Monaco, j'aimerais mieux encore avoir fait la musique d'*Hélène* que celle de *Chérubin*.

A parler franc, mieux vaut n'avoir commis ni l'une ni l'autre, et pour, tout dire, il est regrettable de voir deux musiciens comme M. Saint-Saëns et M. Massenet, aboutir, sur le déclin de leur carrière, après des œuvres sérieuses, à de semblables pauvretés. La musique, dans *Chérubin*, se venge cruellement du dédain avec lequel elle fut traitée. L'ouverture seule est symptomatique de l'œuvre et marque le laisser-aller du compositeur : ici les flons-flons d'opérette et les plus vulgaires refrains qui font songer aux Music-hall, plus loin un déchaînement de force, sans cause et sans objet, le bruit pour lui-même et par amour des contrastes. La *note* même de M. Massenet, cette fameuse note originale, qui issue de Gounod, avait été par lui rajeunie, cette note qui si rapidement lui avait conquis le public féminin, et créé tout à la fois sa fortune et sa renommée, la voici qui aboutit à la pire *manière*, et comme à la caricature d'elle-même. Les femmes se pâment encore, nerveusement, aux mélodies de M. Massenet. Mais qu'il prenne garde, car ce qu'il leur sert est tellement semblable à ce qui jadis avait du moins l'attrait de la nouveauté, qu'elles finiront par découvrir le procédé et par rougir de leur admiration.

Acceptable peut-être sur la scène de Monte-Carlo, où tout est possible de ce qui n'est pas l'art, devant une élite de fêtards, de décavés et de filles, le *Chérubin* de MM. de Croisset et Massenet n'aurait pas dû dépasser les limites de la Principauté qui était faite pour l'accueillir et le comprendre. Il était déjà regrettable que la première de nos scènes littéraires eût commis l'imprudence de monter l'œuvre littéraire ou qualifiée telle qui devait aboutir à un si piteux échec. Il est surprenant qu'une autre scène nationale ait accueilli, après cette première épreuve, une comédie musicale que ni le talent et les efforts des interprètes, ni la perfection de la mise en scène, traditionnelle à l'Opéra-Comique, ne sauraient soustraire au sort qui l'attend.

PAUL FLAT.

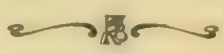

FAITS ET APERÇUS

LE CENTENAIRE D'AUGUSTE BARBIER

Par l'une des plus lumineuses soirées de ce printemps, si radieux à Paris, dans l'aimable et somptueux décor des Champs Elysées, se sont réunis, à un dîner chez Ledoyen, les admirateurs les plus notoires d'Auguste Barbier, invités par le directeur de la *Revue Bleue*.

En l'absence de M. Sully-Prudhomme, retenu par le douloureux état de sa santé, le maître vénéré Léon Dierx représentait la Poésie, auprès de membres éminents du Parlement, de l'Université, des Lettres, de la Presse, auprès d'amis de la *Revue Bleue*, amis de longue date, tel M. Joseph Reinach, ou récents, et des parents du Poète de 1830, MM. Hons-Olivier et Pierre Barbier.

Seul s'était excusé, au dernier instant, en raison des sanglants événements d'Extrême-Orient, M. Maxime Kovalevsky.

A l'heure des toasts, M. Félix Dumoulin a lu, en effet (avec les excuses de quelques absents) le télégramme suivant du savant russe :

« Les nouvelles de la défaite russe, quoique attendues, sont si alarmantes que je ne me sens pas la force de prendre part à votre banquet.

« Veuillez m'excuser auprès de vos convives.

« J'applaudis à tout ce qui sera dit à votre dîner pour honorer la mémoire du grand Poète et de l'admirable citoyen que fut Barbier.

« Veuillez agréer, etc... »

En quelques mots émus, rappelant les douleurs souffertes par nous mêmes en 1870, M. Félix Dumoulin a tenu à compatir à ce deuil, ce dont l'approbation unanime de l'assemblée le remercia aussitôt.

Puis, il prononça l'allocution suivante :

« En célébrant *le Centenaire d'Auguste Barbier*, la *Revue Bleue* est fidèle à son ambition, consacrée par quarante-deux années d'efforts, de servir les Lettres françaises.

« Elle veut appeler à une popularité nouvelle, celui qui fut au XIXe siècle, avec le plus de vérité et le plus de puissance, avec le plus d'âpreté aussi, le poète du Peuple...

« N'est-ce pas le spectacle de ce peuple soulevé pour la défense de la Liberté qui, en 1830, éveilla chez Auguste Barbier l'inspiration ?

« Dans ses *Iambes* immortels, c'est avec une fougue et un éclat sans pareil qu'il chante le peuple :

> J'ai vu pendant trois jours, j'ai vu plein de colère
> Bondir et rebondir le Lion populaire
> Sur le pavé sonnant de la grande cité...

qu'il magnifie la Liberté :

> C'est la Vierge fougueuse, enfant de la Bastille !

et qu'il flétrit ses faux serviteurs, empressés à la *Curée*, ou son ennemi, « l'Idole », *Napoléon*.

« Et s'il atteint à une si émouvante vigueur d'évocation, c'est qu'il possède l'âme la plus sensible, le goût le plus fin. La Révolution terminée, l'exaltation première disparue, il se rendit en Italie. Et les poèmes qu'il écrivit

alors sur les génies de la Renaissance italienne, sur les paysages romains, réunis dans *Il Pianto*, sont des modèles d'un art délicat et nerveux.

« Mais ce n'est point seulement, on l'oublie trop, dans les fastes révolutionnaires qu'Auguste Barbier a chanté le peuple. Il l'a suivi à son labeur, il a écouté les « longs gémissements » qui s'exhalent des villes ouvrières ; il a été en Angleterre à l'époque où l'essor de la g ande industrie y multipliait les misères, à l'heure tragique des premières agitations chartistes, et il a pacifiquement exprimé cette détresse des travailleurs, la douloureuse rumeur de l'usine :

Cette noire symphonie,
Aux instruments d'airain, à l'archet destructeur
Ce sombre oratorio qui fait saigner le cœur. »

« Mais le cri immortel qu'Auguste Barbier avait jeté en 1830, fit que l'on n'entendit point ses appels ultérieurs, et le poète fut victime de son premier chef-d'œuvre : Il fut ensuite méconnu.

« Cependant, au cours de sa vie si digne et si discrète, il posséda l'affection des littérateurs. Les liens d'une franche et durable cordialité l'unirent aux Romantiques, à ceux toutefois qui n'étaient point, selon son expression, les « rapins du romantisme », à Brizeux, à Laprade, à Léon de Wailly, à Emile et Antoni Deschamps. Il fut l'ami le plus fidèle, le confident le plus intime de cette âme si haute qu'était Alfred de Vigny : ses propos, nous dit le poète d'*Eloa*, faisaient s'adoucir mes souffrances.

« Il eut aussi l'estime de ses plus illustres contemporains. Quand, tardivement, il fut élu des Quarante, Victor Hugo lui écrivit :

« Vous voilà à l'Académie. L'Académie n'est rien, quand on a la gloire.

« Je félicite l'Académie. »

« A notre tour, nous célébrons Auguste Barbier, nous célébrons en lui le républicain idéaliste, et surtout le représentant épique de cette Poésie, dont nous avons ce soir l'honneur de compter parmi nous l'un des maîtres révérés.

« Nous souhaitons — et nous nous y efforcerons — que notre Démocratie consacre à ce Poète, d'une inspiration si hardiment populaire, un témoignage durable de sa gratitude.

« A l'inauguration du monument prochain d'Auguste Barbier ! »

Le beau poème de M. Emmanuel des Essarts qui conserve la fougue et la pureté premières de son inspiration à la fois romantique et parnassienne, fut ensuite déclamé avec art par l'excellent diseur qu'est M. René Delbost.

Enfin M. de Nolhac tint à exprimer à Léon Dierx la gratitude de tous.

Très brillante et d'une extrême cordialité, la soirée se prolongea par maintes conversations entre ces maîtres, consacrés par la réputation, et ces jeunes écrivains de talent, que la *Revue Bleue*, s'est toujours, au cours de sa longue carrière, proposé de rapprocher et d'unir.

DEVANT LA CHAMBRE

Des raffales de pluie, brouillant ciel et terre, remontent la Seine, s'abattent sur les quais, dispersent les passants éperdus. Cependant devant un pavillon d'aspect officiel des pauvres gens, endimanchés, attendent, déçus grelottants.

De quelle faute sont ils coupables ? Et quel impitoyable policier les tient ainsi devant son bureau ?

Ces gens sont des électeurs. Et c'est leur député qu'ils sont venus voir, chez lui, à la Chambre. Mais comme ils ont omis de l'avertir de leur visite, on lui demande s'il entend les recevoir, et ce faisant on les laisse sur le trottoir. Cette attente se prolonge à l'accoutumée une heure, deux heures...

Ceux qui, plus avisés, ont obtenu un rendez-vous, ne sont guère mieux partagés. On les parque en un étroit vestibule, où la plupart devront rester debout longtemps, interminablement, sous l'œil d'huissiers pleins de morgue, vrais maîtres de céans.

Certes, ils n'appellent point de sympathie outrée tous ces quémandeurs qui assaillent leurs élus. Rien n'est démoralisant comme le spectacle de ces jacobins de village qui sollicitent anxieusement une faveur, prêts à la payer de toutes les bassesses ; de ces jeunes femmes, d'avance résignées aux complaisances équivoques ; de ces jeunes hommes qui désertent le combat pour la vie. Cependant si cette mendicité politique s'étale aussi honteusement, la responsabilité première n'en revient-elle pas aux députés eux-mêmes qui prodiguent les promesses menteuses?

Distinguons d'ailleurs, dans ce groupe incessamment renouvelé de visiteurs, des mérites ou des infortunes certaines qui veulent une réparation légitime, des gens venus pour affaires, des créanciers...

Quel que soit le motif de leur visite, n'est-il pas vraiment scandaleux de voir traiter avec ce mépris, humilier, dans la maison même du peuple, ces électeurs auxquels, en 1848, on prétendait rendre la souveraineté !

Le Palais Bourbon possède des cours et des aménagements assez vastes, puisque les députés projettent d'y édifier, à grands frais, une nouvelle salle des séances. Il serait plus urgent d'y aménager des salles d'attente et des salons de réception... décents !

*
* *

LA QUESTION MAROCAINE

Sans abandonner aucune de ses prétentions, le gouvernement de Paris agira lentement, à l'aguet des événements. Le Sultan, qui sait les Français sur sa frontière, résistera aux impulsions du Divan et n'accordera aucun privilège spécial à l'Allemagne. Ainsi, on laissera survenir la fin de la guerre russo-japonaise. Il n'y a point de raison spéciale pour que le Maroc, qui est privé depuis des siècles d'un gouvernement raisonnable et juste, ne l'attende un ou deux ans encore.

(D'après le *Spectator*).

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 23 — 5e SÉRIE — TOME III — 10 JUIN 1905

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE MADAME DE STAEL

Lettres à Nils von Rosenstein (1)

Commentaires de M. LUCIEN MAURY

Epouseur déçu, gendre désabusé, Staël multiplie les *mea culpa*, les aveux et les plaintes. Touché, Rosenstein s'emploie de son mieux, plaide généreusement une cause qu'il sait compromise : « Staël a un grand cœur... il a pu être imprudent... il est sûr » (21 juin 1791)... « la situation de mon ami Staël m'inquiète, mais j'ai confiance en son noble caractère » (12 juillet) (2). Gustave III rappelle son ambassadeur (février 1792).

Staël, arrivé à Stockholm (seul) quelques jours avant l'assassinat de Gustave III, reconquiert la faveur du régent de Suède, et quatre années encore lutte contre la fortune ennemie; il négocie en Danemark, signe deux traités avec les gouvernements de France, est désavoué, triomphe, perd son poste (1796); sa brève réapparition dans la carrière sera suivie d'un congé volontaire et d'une inévitable démission (3). Tandis qu'il court l'Europe, et accroît ses dettes, Mme de Staël partage son temps entre Paris et Coppet, fait de longs séjours en Suisse : c'est aux bords du Léman qu'elle rencontre l'un des meurtriers de Gustave III, Ribbing, « le beau régicide »; l'aima-t-elle? aux récriminations de Rosenstein voici sa réponse :

(1) Voir la *Revue Bleue*, du 27 mai et 3 juin 1905.

(2) Lettres de Rosenstein à Gustave III. N. von Rosensteins samlade skrifter, t. III.

(3) V. LÉOUZON LE DUC, *Correspondance diplomatique de Staël Holstein*.

(VIII)

Lausanne, 20 mars 1791.

Je vous ai écrit deux ou trois fois, Monsieur, sans que vous ayez reçu mes lettres : je croyais que M. de Staël allait partir, je vous écrivais des nouvelles de France, un siècle s'écoulait en quinze jours, un siècle non en avant, mais en arrière, plus près des temps de barbarie, et ma lettre ne valait plus la peine d'être envoyée. Je reçois une marque de votre souvenir qui me touche si sensiblement que je ne puis tarder à vous en marquer ma reconnaissance; j'avais fort envie d'aller en Suède ce voyage-ci de M. de Staël; la mauvaise saison m'en a un peu détournée, et puis la crainte d'exciter davantage cet esprit de calomnie dont M. de Staël est l'objet; on m'aurait supposé une opinion politique, et j'aurais retrouvé les passions de France à Stockholm. Ma solitude de Suisse convient mieux à la situation de mon âme, du moins pendant ce grand débat dont dépend la destinée de la France, de l'Europe et peut-être de l'ordre social, dont dépend, ce qui m'est peut-être plus sensible encore, le sort, la vie de tout ce que j'ai aimé en France depuis vingt-six ans que je vis. On a, dites-vous, beaucoup parlé sur le voyage de M. de Staël, à Paris : je suis bien sûre qu'il n'est pas plus démocrate que moi, que si, comme moi, il a aimé, il a espéré un heureux effet des premiers mouvements de la révolution, il déteste cette atroce anarchie qui n'est organisée que par le crime et n'a de formes légales que dans l'assassinat. Si M. de Staël a été à Paris, je réponds bien que ce n'est pas par goût pour la France; dans tous les temps, je l'ai vu ne connaître qu'un sentiment public, l'amour de sa

patrie, et certes ce n'est pas le moment d'y renoncer. Du moins, je sens que j'ai donné à la Suède toute l'estime, tout l'intérêt dont il m'a fallu priver ma première patrie ; je passe aux objets de calomnies que vous appelez *plus graves*. M. de Staël n'a point reçu chez lui le comte R. ; il ne l'a pas reçu *une seule fois*, vous devez d'autant plus m'en croire que je vous dirai relativement à moi ce que peut être M. de Staël vous a caché. J'ai rencontré le comte R. dans des sociétés suisses où il vivait, et son caractère m'a inspiré l'intérêt qu'il inspirait à *tous les Suédois* qui sont ici, et qui le recherchaient extrêmement. Il a rendu, par complaisance pour moi, des services sans nombre à de mes amis français échappés de France ; enfin, rencontrant un aristocrate qui parlait mal de mes opinions, il m'a défendu avec l'énergie que vous lui connaissez, et de l'affaire qui en est résulté selon les lois de ce pays, il a reçu l'ordre de sortir de Suisse ; depuis ce temps je ne l'ai plus revu, et je ne le reverrai peut-être jamais, mais je lui conserve une amitié inviolable, et trop intéressée par ma propre situation pour celle de tout ce que j'aime à respecter, le malheur, j'avoue que le sien ajoute au besoin que j'avais de vous parler de mon estime pour lui ; mais dites-moi de grâce comment un homme que toute *la Suède a vu dans sa prison*, ne doit plus être seulement rencontré dans les pays étrangers par ses compatriotes ? Comment un homme qui *adore* le régent, qui lui doit tout, qui parle de lui avec un enthousiasme si raisonné et si senti, peut être interdit aux zélés admirateurs du sage gouvernement de la Suède, comment un homme qui a pour ennemi tous ceux qui sont aujourd'hui impliqués dans la conspiration contre le régent, comme cet homme serait devenu odieux à son bienfaiteur ? J'étais si loin de croire qu'il y eût un inconvénient réel à voir et M. de R et le fils d'une des femmes les plus intéressantes de la Suède que je n'ai rien compris à la sévérité de M. de Staël à cet égard, et qu'en m'y soumettant, je la regardais comme une de ces volontés diplomatiques, qui exagèrent la prudence humaine. Enfin, ce pauvre comte de R., si oublié maintenant par ses amis, si persécuté par tant de gens qui n'étaient peut-être ni plus ni moins coupables que lui, il est en Italie depuis deux mois, et je ne serai jamais dans le cas de délibérer sur ce que je dois faire par rapport à lui, mais j'ai voulu que vous sussiez par moi et la scrupuleuse exactitude de M. de Staël et ma conduite personnelle ; il convient, je crois, que *vous ne parliez pas* de cette lettre à tout autre qu'à M. de Staël, mais je n'ai jamais nié une seule de mes actions à une personne que j'aime et que j'estime autant que vous ; si je ne croyais pas pouvoir la lui confier, je ne me la serais jamais permise. En finissant ce sujet, il faut encore que je vous dise que dans le peu de temps que j'ai vu le comte R., il n'a cessé de me parler de vos talents, de vos vertus, et que je l'aurais recherché pour le seul plaisir de lui parler de vous.

Vous avez bien raison, il ne faut plus parler de la révolution de France ; cependant, par un contraste bien bizarre, les atrocités qui se commettent dans l'intérieur augmentent la puissance extérieure, et plus l'on déteste ces tyrans, plus on croit à la durée de leur pouvoir. Je ne pense point que j'aie changé d'opinion en ayant en horreur aujourd'hui la révolution de France, c'est comme despotisme qu'elle me révolte, et plus j'aimais la liberté, plus je me crois le droit de haïr ces hommes, qui, à l'aide de son nom, n'ont cessé de faire des découvertes dans la carrière de la tyrannie. Vous ne me dites rien de votre jeune élève, aujourd'hui notre jeune roi ; ce qui est certain, c'est qu'il doit beaucoup à la sage administration de son oncle ; le système de neutralité pouvait seul convenir à la Suède, et peut-être même à toutes les puissances ; cette guerre assez vive pour animer le monstre, jamais assez forte pour le terrasser, a fait verser des flots de sang, et n'a servi qu'à consolider le crime.

Adieu, Monsieur, adieu, daignez conserver quelque intérêt pour une personne dont le mérite au moins est de rester toujours fidèle à l'amitié, dans tous les temps et plus sensiblement encore dans les circonstances malheureuses. Adieu. Ecrivez-moi quelquefois.

(S. S.)

Mme de Staël devait revoir Ribbing à Paris : un Suédois qui fréquenta son salon au début du Directoire note l'enthousiasme impénitent de l'ambassadrice et la prudence du mari : « J'ai de bonnes raisons pour être mécontent de Staël, mais je ne puis pas être injuste. Ribbing était à Paris quand j'y étais. Mme de Staël tomba amoureuse de lui. Staël ne voulut pas le recevoir dans sa maison. Elle persuada à Carletti de l'inviter à une *assemblée*, mais Staël déclara à Carletti en mon nom, en son nom et au nom de Löwenhielm que, s'il venait, nous n'irions pas. Une des rares fois qu'il se montra le maître chez lui, ce fut à l'occasion de Ribbing (en suéd.) » (1).

26 septembre 1795.
Lausanne en Suisse, Pays de Vaux.

Me permettez-vous, Monsieur, de croire entièrement à tout ce que vous avez bien voulu me montrer de bienveillance, et de m'en autoriser pour une de-

(1) Engeström à Brinkman, 22 septembre 1797 (Lars von Engeström, Minnen o. anteckn., utg. af. E. Tegner, t. I). — Cf. l'opinion de Talleyrand : « Ce M. de Ribbing dont vous m'écriviez tant d'éloges en Amérique m'a paru bien peu de chose ; il est beau à la manière des anciens domestiques de M. de Poix, et comme esprit, ce n'est pas grand chose ». T. à Mme de Staël, 18 février 1797. — *Rev. d'hist. dipl.* 1890.

mande qui ne peut pas être indiscrète puisque, quelle que soit la réponse, je m'en rapporterai absolument à votre opinion. Vous avez peut-être entendu parler des malheurs de Genève. Cette petite ville a imité le sanglant exemple des Français, sans avoir même l'excuse que peuvent donner les grandes passions d'un grand pays, ni le ressentiment du despotisme et de la féodalité de plusieurs siècles. C'est en vérité des parricides que les attentats commis sur les anciens magistrats de ce pays ; tous les honnêtes gens fuient cette misérable petite prison de ville. Parmi eux un homme très célèbre par ses connaissances et ses talents, et placé par l'opinion publique au premier rang des savants de l'Europe, M. de Saussure, se trouve dans la position la plus déplorable; toute sa fortune était dans Genève. Obligé d'en sortir, il est absolument ruiné, et sa femme et lui se voient sans aucune espèce de ressources; il pense donc courageusement et nécessairement, à l'âge de cinquante ans, à recommencer sa carrière et à se vouer à l'usage quelconque de ses talents qui peut lui assurer de l'indépendance de fortune. J'ai pensé tout de suite à vous, Monsieur, qui me paraissez le protecteur né de tout ce qui se distingue, pour vous demander ce qu'il serait possible de faire pour M. de Saussure en Suède. Voudriez-vous l'attacher à l'éducation du roi? Pourrait-il, sous la protection du régent donner des cours publics de physique, dont le produit suffit à lui et à sa femme? Enfin, y aurait-il un particulier assez riche pour attacher à ses enfants un homme de la réputation de M. de Saussure ? Je crois moins à cette dernière supposition, et je m'attacherais davantage à la première s'il était une seule science que vous ne fussiez pas plus en état que personne d'enseigner à votre élève. M. de Saussure est père de ma cousine germaine qui est mon amie intime, et je tiens par un sentiment personnel à un homme qui a des droits à la bienveillance universelle. Je n'ai point écrit à M. de Staël sur cette affaire; c'est de vous seul, Monsieur, que je veux savoir si elle est possible, et votre réponse sera définitive pour moi. Si, cependant, M. de Staël était encore en Suède quand vous recevrez cette lettre, je vous prierais de la lui montrer; il rendra témoignage comme moi aux talents et aux vertus de M. de Saussure. Depuis la mort de Robespierre il n'y a plus en France que des crimes communs à la nature humaine. Pendant six mois ce monstre avait reculé les bornes connues de la scélératesse et de l'atrocité, mais à chaque événement les puissances neutres ont une nouvelle raison de s'applaudir du parti qu'elles ont adopté; les Français sont invincibles, et si l'ordre social peut résister à leurs attentats, c'est dans les pays où leurs armes n'obtiendront pas ce qu'on ne peut plus redouter de leur funeste exemple. Je ne crois, du moins pour quelque temps, à l'esprit d'insurrection que dans les pays où le peuple confondra les maux de la guerre avec les fautes du gouvernement. Si M. de Staël ne vient pas en Suisse cet automne, et qu'il ne puisse pas aller en France, ce qui serait bien utile à la fortune de mon père, tout entière séquestrée comme récompense de ses services, je pense à vous aller voir l'été prochain. Encouragez-moi dans ce projet auquel vous me faites attacher plus de prix que personne. Agréez, Monsieur, l'assurance des sentiments que je vous ai voués pour la vie.

NECKER, Bne STAEL DE HOLSTEIN.

Mon adresse est à Lausanne, Pays de Vaux, en Suisse.

(IX

1er novembre 1796. Coppet, Pays de Vaux (Suisse).

A tout autre homme que vous, Monsieur, il ne faudrait pas envoyer un ouvrage philosophique dans le moment où votre élève monte sur le trône, mais comme vous vous êtes toujours occupé des lettres, je suis certaine que la nouvelle carrière qui commence pour vous ne vous distraira point entièrement de vos goûts naturels (1). Je pensais à faire hommage à Sa Majesté d'un des exemplaires de cet ouvrage, mais quand le livre des destinées s'ouvre pour lui, j'ai pensé que le mien lui paraîtrait trop peu intéressant; il y a pourtant je crois quelques observations vraies sur le caractère moral, et peut-être neuves, parce que je vis dans un temps nouveau Je ne vous recommanderai point le sort de M. de Staël : je sais que vous n'avez pas cessé de vous y intéresser. Vous sentirez seulement combien sa situation est pénible dans ce moment, et vous ferez tous vos efforts pour l'abréger. Quelques espérances de paix nous arrivent de France; quelle époque désirable pour tout l'univers! Aucun pays ne peut se croire en paix tant qu'une telle lutte dure. Daignez croire, Monsieur, à tous les sentiments que vous inspirez; j'ose me vanter de savoir priser les talents et les lumières, de reconnaître avec chaleur les bienfaits de l'amitié ; n'est-ce pas exprimer, Monsieur, combien je vous suis inviolablement attachée.

NECKER, Bne STAEL DE HOLSTEIN.

X

Coppet (Suisse), ce 2 décembre 1796.

J'ai reçu, Monsieur, avec la plus sensible recon-

1. Mme de Staël publie en 1796 son [illegible] « De l'influence des passions sur le bonheur [illegible] ». La bibliothèque d'Upsal possède [illegible] exemplaires [illegible] adressant au Suédois Brinckman [illegible] « A M. Brinckman, pour qu'il se souvienne de moi quand il oubliera mon ouvrage ».

naissance, les témoignages d'amitié que vous avez bien voulu me donner par le retour du courrier de M. de Staël. Votre nomination au Conseil du roi était pour nous du plus heureux présage, lorsque tout à coup, M. de Staël a reçu de M. le chancelier de Sparre ses lettres de rappel. Vous savez si vos lettres à lui, si vos lettres à moi devaient le préparer à cette disgrâce; pouvait-il s'attendre que son rappel fût le premier acte du règne du roi, avant que S. M. ait pu prendre une connaissance suffisante de l'état des affaires de France, et notamment de l'effet que produira cet éclat auprès du Directoire, qui désirait extrêmement le maintien de M. de Staël dans son ambassade. Il ne m'appartient pas de juger des raisons politiques qui ont décidé de cette démarche, mais j'ai besoin de croire qu'elles ont été bien impérieuses et bien subites, puisque vous n'avez pu ni nous en prévenir ni nous en préserver. Ne pouvant juger ni des résolutions futures, ni de l'influence que vos lumières et vos talents doivent vous y donner, je ne dois vous présenter que les considérations qui regardent immédiatement la position personnelle de M. de Staël; il s'est mis en avant pour les affaires de Suède avec un zèle qu'on pourrait appeler imprudent s'il n'avait pas pour appui la justice du roi et votre amitié; il a fait près de 1[illegible]0.000 livres de dettes dont 100 pour le compte du gouvernement, et d'après les ordres du régent; il ne lui reste aucun moyen de les payer, ni aucune fortune à lui que la pension dont le roi a ratifié la promesse; il a été un moment dans lequel j'avais des moyens de fortune qui pouvaient suppléer aux siens, mais toute la fortune de mon père confisquée en France ne lui laisse de revenu que la terre de Copet, dans laquelle il vit, et je n'ai pour mes enfants et moi que le strict nécessaire, le revenu des deux tiers de ma dot dont le troisième tiers a déjà été absorbé, lors de mon mariage, par les dettes de M. de Staël. Il n'a donc à la lettre aucun moyen de payer ses dettes, car une pension de 20.000 livres n'en donne pas la facilité. Ces dettes, d'ailleurs, ont été contractées par l'ordre du gouvernement de Suède d'alors, il en peut fournir toutes les preuves, et il est de la plus stricte justice de les lui payer quand on ne croirait rien devoir de de plus à la longueur de ses services, aux ressources pécuniaires qu'il a procurées dans différents temps à la Suède. Je suis certaine que ces considérations vous frapperaient quand elles concerneraient un étranger, quand elles ne regarderaient pas un homme que vous avez daigné honorer du titre de votre bienfaiteur en m'écrivant, titre qu'il ne peut accepter, mais il n'en est point qui désigne le dévouement le plus vrai et l'amitié la plus vive pour vous, dont il n'ait droit de se parer depuis longtemps. Quant à moi, Monsieur, vous sentez quelle peine me fait éprouver une situation de fortune qui amènera nécessairement un éclat très fâcheux dans les affaires de M. de Staël. Je dois à mes enfants de ne point altérer ce qui me reste pour eux, mais une des plus grandes peines de ma vie sera de voir leur père compromis authentiquement pour le désordre de ses affaires; j'ose dire que ce serait une peine aussi pour tout bon Suédois, pour tout ami de la justice et de son pays, de voir un homme perdu pour s'être confié dans les ordres de son gouvernement et exposé pour les intérêts de sa patrie. Vous ne pouvez pas souffrir qu'une si éclatante iniquité se commette sous l'influence d'un homme tel que vous et le règne de votre élève. Vous pardonnerez à la juste vivacité que je mets à cette cause si je ne vous parle pas d'autres objets, forcée par mes affaires à me rendre bientôt en France, je vous demande la permission de vous écrire de là les nouvelles que je croirai digne d'intéresser votre esprit tout à la fois d'un homme d'Etat et d'un philosophe.

Me permettez-vous de vous offrir l'hommage de mon entière confiance dans votre amitié pour M. de Staël et de celle qui me lie à vous pour toujours.

NECKER, B[ne] STAEL DE HOLSTEIN.

(*A suivre*).

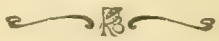

LES INCOHÉRENCES DU BOUDDHISME

I

C'est se donner, je le sais, un trop facile plaisir que de s'attarder à relever les contradictions d'un recueil sacré. Par cela même qu'un canon est compilé de toutes mains, il admet fort innocemment les compromissions les plus étranges, dont l'incessante conciliation fait à la fois la joie et le tourment des exégètes orthodoxes. Aussi le présent article n'aurait-il pas valu la peine d'être écrit, si de récents zélateurs ne s'étaient avisés de nous donner le bouddhisme pour le parangon de la sagesse humaine, voire divine. Dans quelle mesure il en faut rabattre, ceux-là seuls ne s'en doutent pas, — mais ils sont assez nombreux, — qui parlent du bouddhisme sans le connaître. Comment, dès ses origines, il fut peu compris de ceux-là mêmes qui colligèrent ses premiers récits d'édification, il faut, pour s'en bien convaincre, prendre la peine de les lire, et je conviens qu'il est plus commode, sinon plus sûr, de l'admirer de confiance.

Aucune des doctrines qui se sont annoncées comme apportant le salut éternel n'a affiché de plus hautes prétentions que lui, et aucune n'a abouti

à plus lamentable banqueroute intellectuelle. Qu'on n'en juge point sur le nombre de ses adeptes : on sait trop qu'il ne s'est répandu dans tout l'Extrême-Orient qu'à la condition d'englober dans son sein toutes les superstitions locales, toute la vaste démonologie de l'Inde, compliquée de celle de la Chine et du Japon. Quant à ce bouddhisme supérieur et ésotérique que les sages de Ceylan nous présentent comme l'anticipation de la sagesse et de la science contemporaines de notre Occident, c'est un simple mirage, disons mieux, un miroir où se reflètent en effet les idées occidentales ; car, à la grande rigueur et avec beaucoup de bonne volonté, il n'est pas beaucoup plus malaisé de découvrir Darwin ou Renan dans un aphorisme du Buddha, que de constater la parfaite concordance de l'histoire de nos trois derniers siècles avec les prédictions de Nostradamus. Ces illusions dissipées, et toute révérence gardée d'ailleurs à une prédication dont la haute valeur morale est hors de conteste, il reste que le bouddhisme, qui se pique avant tout de logique, est au point de vue logique une espèce de chaos : écarter fièrement l'inconnaissable et sombrer ensuite dans une métaphysique à peu près inintelligible (1), débuter par enchaînement d'arguments d'une rigueur syllogistique et finir par recommander le *kasina* (2), avoir un Saint suprême et infaillible et lui faire courir toutes les aventures risquées que comporte une collection de fabliaux, ce sont là de ces menues gentillesses, dont les dévots sans doute ne s'étonnèrent jamais et que nul théologien n'éprouva seulement le besoin de pallier, tant la doctrine faite de pièces de raccord les avait tous formés à son image !

Car enfin, le Jâtaka, cet énorme livre canonique, n'est autre chose qu'un recueil de folklore très populaire, précieux à ce titre ; et, comme tel, il est amoral, — tous les mythes le sont, — ou naïvement immoral, ou — c'est le cas des contes d'animaux qui y foisonnent — au mieux, il se contente d'une morale vulgaire, terre-à-terre, de tous les jours, singulièrement inférieure à celle que le Buddha veut inculquer à l'humanité. Et, de toutes ces aventures mélangées, c'est le Buddha qui est le héros : le Buddha, dans une de ses existences antérieures, le Bôdhisatta, il est vrai : mais, que sa conduite dans telle ou telle d'entre elles ait pu lui valoir un avancement dans l'échelle des êtres et l'acheminer vers sa haute dignité de Buddha futur, c'est de quoi nous rendre rêveurs, nous autres profanes, qui pourtant nous targuons si peu de nous élever à son idéal. Voyons un peu les traits que nous proposent en exemple ses plus proches disciples (1).

II

(Jâtaka 278) Au temps jadis, quand Brahmadatta régnait à Bénarès, le Bôdhisatta, incarné en un buffle, habitait au Himâlaya. Adulte, robuste, énorme, rôdant à travers les grottes du pied de la montagne et la brousse des bois qui en tapissent les flancs, il trouva à sa convenance un certain arbre, à l'ombre duquel il revenait s'asseoir lorsqu'il avait cherché sa pâture. Voilà qu'un singe folâtre descend de l'arbre, lui grimpe sur le dos, y fait ses ordures, se pend à ses cornes, lui empoigne la queue et s'en fait une escarpolette. Patient, bienveillant et miséricordieux, le Bôdhisatta n'a cure de tout ce manège. Le singe récidive de jour en jour. A la fin, le silvain de cet arbre, debout sur la racine, se mit en devoir de dire : « Buffle, pourquoi souffres-tu les avanies de ce misérable singe ? Fais-le cesser ! » Et il exprima cette pensée en ces deux premières stances :

« Pourquoi de ce téméraire offenseur, comme s'il était ton maître, tolères-tu l'insolence ?

« Frappe-le de ta corne, foule-le de ton pied. Les fous se croiraient tout permis, si l'on ne les mettait à la raison. »

A ces mots le Bôdhisatta répondit : « Silvain, il est vrai que ce drôle oublie qui je suis, ma noblesse et ma vigueur ; mais, si je ne lui pardonne, comment mon désir viendra-t-il à perfection ? »

(A la bonne heure : le buffle a sans cesse devant les yeux sa fin dernière, qui est de devenir Buddha, et il agit, ou plutôt pâtit en conséquence ; malheureusement, le voici qui n'a pas tout dit. Il poursuit :)

« D'ailleurs, un beau jour, il prendra pour moi quelque autre buffle et il le traitera de même, et les buffles rageurs qu'il bravera le tueront ; et, comme il sera tué par d'autres, je n'encourrai donc pas le

1 Je renvoie, sur ce point, à mon article *Bouddhisme et Positivisme*, dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, XLIII, p. 314 sqq., ou dans les *Actes du 1er Congrès international d'Histoire des Religions*, Paris, II, I, p. 55 sqq.

2 Ce procédé, qui confine de bien près à l'hypnose, consiste, comme on sait, à regarder fixement un globe plein d'eau, un cercle coloré, etc., en arrêtant sa pensée sur les attributs et l'essence de l'élément (eau, terre, etc.), qu'il est censé symboliser. Quand à force de patience l'objet devient aussi visible, les yeux fermés, qu'aux yeux ouverts, cette image secondaire est le premier symptôme (*nimitta*) de l'illumination mentale, le commencement de la vision extatique qui pénètrera le mystère de l'univers !

(1) Il est bien entendu que le Jâtaka n'appartient point à la première couche de la prédication bouddhique, ni surtout en aucune façon, à l'enseignement du maître. Mais c'est pourtant mieux qu'un simple livre d'édification, comme notre *Vie des Saints*, où d'ailleurs on chercherait vainement des anecdotes d'un genre aussi scabreux. Il est reçu dans le canon au même titre que maint recueil plus grave, et il est bien permis de se demander jusqu'à quel point les docteurs qui le reçurent comme tel comprenaient la doctrine qu'ils professaient.

péché d'avoir attenté à une existence. » Ainsi dit-il, et il récita la troisième stance :

« Il prendra un autre pour moi et lui fera même insulte; et ceux-ci le tueront : ce sera mon exemption.

Au bout de quelque temps, le Bôdhisatta étant absent, un autre buffle, très farouche, vint se camper en ce même endroit. Le singe se dit : « Voilà mon buffle. » Il lui grimpe sur le dos, et ce qui s'ensuit. L'autre le secoue, le jette à terre, lui enfonce sa corne au cœur, le foule aux pieds et le met en bouillie.

Lorsqu'il eut conté ce conte et révélé les vérités, le Maître établit en ces termes la liaison des renaissances : « En ce temps-là, le méchant buffle, c'était le méchant éléphant que voici ; le vilain singe, c'était ce vilain singe (1) ; et le buffle vertueux, c'était moi. » Voilà l'histoire du buffle.

Vertueux? qu'en dites-vous ? A peu près comme le quaker à qui un chien a fait une niche, et qui s'en venge, sans le toucher du bout du doigt, en criant à tue-tête qu'il est enragé. La plus élémentaire morale lui commandait de dire au singe ce qu'il dit au silvain : « L'ami, tu pourrais bien rencontrer, de par le monde, quelque autre buffle de moins facile composition que moi : gouverne mieux... ta langue dans tes rapports avec les gros ruminants. » Alors sa conscience pourrait être en repos. Mais il l'apaise à meilleur marché vraiment : « Un autre le tuera, l'imbécile ; et moi, je n'aurai pas commis de péché. » Le saint homme !

III

Quel indianiste ne connaît le joli conte du singe et du dauphin (2) ? Le singe, attiré dans un guet-apens par son faux ami se tire d'affaire au moyen d'une ruse qui n'a rien que de licite de la part d'un pauvre singe, mais dont l'austère Buddha aurait eu peut-être quelque scrupule à charger sa conscience. Le rédacteur du légendier sacré n'y regarde point de si près : le tout est que le Buddha ait le beau rôle dans l'aventure, fût-ce au prix d'un mensonge.

[illegible] A[illegible] temps jadis, quand Brahmadatta régnait à Bénarès, le Bôdhisatta habitait au Himâlaya, incarné en un singe : fort comme un éléphant, vigoureux, de belle taille, en pleine prospérité, il vivait non loin du Gange dans sa tanière silvestre. Dans le Gange même gîtait un crocodile, dont l'épouse, à la vue du Bôdhisatta, fut prise d'une envie folle de manger son cœur. Elle dit à son mari : « J'ai, mon maître, grande envie de manger le cœur de ce roi des singes. — Ma chère, nous sommes des fluviaux; lui, c'est un terrien : comment pourrions-nous l'attraper? — Arrange-toi, il me le faut : si je ne l'ai, j'en mourrai. — Et bien, tranquillise-toi : j'ai trouvé; je te ferai manger son cœur. » Ayant ainsi apaisé sa femme, il se rendit au bord du Gange, à l'heure où le singe, après s'y être désaltéré, y faisait sa sieste, et il lui dit : « Roi des singes, tu ne varies guère ton ordinaire : pourquoi ne changes-tu jamais de terrain de pâture? Sur l'autre rive du Gange, il y a manguiers, arbres à pain et autres, à foison, aux fruits exquis : que n'y vas-tu te gorger de fruits sauvages? — Roi des crocodiles, le Gange est large et profond : comment le franchirais-je? — Qu'à cela ne tienne, monte sur mon dos, je t'y porterai. — Je veux bien », dit le singe confiant. « Allons, monte sur mon dos », et il lui monta sur le dos. Après l'avoir porté à quelque distance, le crocodile se mit à le laisser couler. « Ami, », dit le Bôdhisatta, « tu me laisses couler : qu'est-ce à dire? — C'est que je ne t'emmène pas à bonne fin et de mon propre chef : ma femme a une envie folle de manger ton cœur, et je vais le lui apporter à manger. — Tu fais bien de me le dire, mon cher : nous ne portons pas, nous autres, notre cœur dans le ventre ; autrement, quand nous sautons de branche en branche, il serait bientôt en capilotade. — Et où donc le mettez-vous? » Le Bôdhisatta avise un grand figuier tout chargé d'énormes fruits mûrs, et dit : « Vois, nos cœurs pendent aux branches de ce figuier. — Et bien, donne-moi ton cœur, et je ne te tuerai pas. — Amène-moi donc là, mon cœur y pend, je te le donnerai. » L'autre l'y amena. Le Bôdhisatta ne fit qu'un bond de son dos au figuier ; puis, une fois perché : « Cher benêt de crocodile, as-tu pu croire que les singes suspendissent leurs cœurs à des arbres? Tu n'es pas fort et je t'ai bien dupé. Fais-en ton profit : à toi la forte carrure ; à moi l'esprit ». Et, ce disant, il récita ces deux stances :

« Foin des mangues, des pommes-roses et des pains d'arbre qui sont de l'autre côté de l'eau? Je préfère le figuier.

« Tu es de belle taille, mais ton esprit n'est point à l'avenant. Crocodile, je t'ai bien joué. Maintenant bon voyage ! »

Le crocodile, battu à plates coutures, dépité, malheureux et rechignant, rentra chez lui.

Après avoir conté cette parabole, le Maître établit en ces termes la liaison des renaissances : « En ce temps-là, le crocodile, c'était Dêvadatta ; son épouse, c'était Ciñcâmânavikâ ; et le roi des singes, c'était moi. »

---

(1) [illegible] à propos de l'ivresse [illegible] en présence du Buddha et [illegible] éléphant. [illegible]

(2) [illegible] IV, p. 1 sqq. et Pezzi, [illegible] p. 1 sqq.

C'était lui, et son 4e commandement porte *musâvâdâ vêramanî* « abstention du mensonge ». Grand bien lui fasse ! il a sauvé sa vie, et sa faute est bien vénielle; encore ne doit-il pas prétendre à nous faire apprécier autre chose que sa présence d'esprit.

IV

Voici qui est plus grave : n'est-on pas responsable du mal qu'on pourrait empêcher ?

(Jâtaka 189) Au temps jadis, quand Brahmadatta régnait à Bénarès, le Bôdhisatta, né dans une famille de paysans, gagnait sa vie en cultivant la terre. Il se trouva qu'un marchand allait par pays, trafiquant avec un baudet de charge. A chacune de ses étapes, il déchargeait son âne, l'affublait d'une peau de lion, et le lâchait dans un champ d'orge ou de riz. Les gardiens, le prenant pour un lion, n'osaient s'en approcher. Or, un jour, le marchand arrivé à une porte de ce village, fit cuire son souper, mit à l'âne sa peau de lion et le lâcha dans un champ d'orge. Les gardiens, le prenant pour un lion, n'osèrent s'en approcher, mais s'en furent à la maison donner l'alarme. Tous les villageois s'arment, soufflent dans leurs trompes, battent du tambour, accourent au champ en poussant de grands cris. L'âne, se voyant en péril de mort, se met à braire. Le Bôdhisatta, alors, le reconnaît pour un âne et dit la première stance :

« Ce n'est pas là le cri d'un lion, ni d'un tigre, ni d'un léopard : déguisé en lion, c'est un chétif baudet qui brait. »

(Rien ne serait plus facile que de s'en emparer, de le conduire en lieu sûr et de ne le rendre au marchand que moyennant ample réparation du dommage. Mais non : les paysans se jettent sur lui, le rouent de coups, le laissent pour mort, à telles enseignes qu'il expire au moment où son maître vient le retrouver, pour lui donner occasion de formuler cette belle morale en vers :)

« Longtemps encore il eût brouté l'orge dorée, cet âne vêtu d'une peau de lion ; mais son braiement l'a perdu. »

Pauvre bête ! et si innocente du mal qu'elle a fait ! Mais le conte primitif ne visait que l'intempérance de langue et n'avait point affaire du Buddha. En le lui transférant, le narrateur n'a point pris la peine de songer que sa mansuétude universelle lui faisait un devoir de protéger l'âne contre un châtiment immérité, et que l'influence que lui devait valoir sa pénétration supérieure lui en donnait les moyens, lui commandait au moins de l'essayer. Et voilà le premier commandement du Décalogue, *pânâtipâtâ vêramanî*, bel et bien violé.

V

Il l'est souvent de façon plus directe, par omission ou commission, dans ces récits gaillards qui ne se piquent de rien moins que de sensiblerie.

Le Bôdhisatta est brâhmane et vit avec un fils adoptif dans la solitude des bois sous une hutte de feuillage.

(Jâtaka 250) Or, une nuit qu'il pleuvait à torrents déchaînés, un singe rôdait, transi de froid, grelottant, claquant des dents. Le Bôdhisatta fit un feu d'énormes bûches et se mit au lit ; et son fils était assis auprès de lui, lui frictionnant les pieds. Le singe s'habille du vêtement d'écorce d'un ermite défunt, s'emmitoufle la figure, jette sur l'épaule la peau d'antilope, se charge d'une cruche à eau, et, dans cet équipement monastique, se présente papelard à la porte de la hutte pour être admis au feu. L'enfant qui le voit : « Père », dit-il, « un ermite transi de froid grelotte à la porte : faites-le entrer, qu'il se chauffe » ; et, suppliant son père, il récite la première stance :

« Voici un saint homme qui fait ses délices du renoncement et de l'ascétisme : il vient à nous, souffrant, de peur du froid. Eh bien, qu'il entre en cette demeure et y trouve un refuge contre la froidure et contre toute souffrance. »

A ces mots, le Bôdhisatta se lève, regarde, reconnaît le singe, et répond par la seconde stance :

« Ce n'est pas là un saint homme faisant ses délices du renoncement et de l'ascétisme ; c'est un singe, qui cherche pâture dans les branches des grands arbres, une vilaine bête, rageuse et nuisible : s'il entrait ici, il y ferait du dégât. »

Ainsi, le même livre qui nous peint le Buddha s'offrant lui-même en pâture à une tigresse affamée (1) juge excellent qu'il laisse périr de froid un suppliant, de peur de quelque dégât dans une hutte grossière. Le singe n'en meurt pas, d'accord : il s'en va pour ne plus revenir ; il fait bien, il trouvera peut-être quelque pitié au foyer laïque d'un bûcheron.

VI

Tout cela est déjà passablement fort ; mais tuer un ennemi soi-même, le tuer en trahison, le tuer au moment où il fait grâce... Oui, de cela aussi le futur Buddha est capable ; et en vérité l'on se demande quel pouvait bien être l'état d'âme des fidèles qui s'édifiaient à la lecture de ce dernier et étonnant exploit.

(1) [illegible]

(Jâtaka 267) Au temps jadis, quand Brahmadatta régnait à Bénarès, il y avait au Himâlaya un vaste étang, et là vivait un énorme crabe à la carapace d'or, et à cause de cela on l'appelait le Lac du Crabe. Ce crabe énorme, rond comme un gros tourteau, arrêtait les éléphants au passage, les tuait, les dévorait, et les éléphants n'osaient plus traverser pour aller à la pâture. En ce temps-là, le Bôdhisatta fut conçu par une femelle, des œuvres de l'éléphant chef du troupeau qui hantait les bords de ce lac, et sa mère, pour le sauver, émigra dans une autre gorge de la montagne, où elle l'enfanta. Il grandit en force et en sagesse, devint énorme, prospère, majestueux comme une montagne. Après avoir pris femelle, il se dit : « Je vais attraper ce crabe. » Il emmena son épouse et sa mère, rejoignit le troupeau natal, et dit à son père : « Père, c'est moi qui prendrai le crabe. — Tu ne pourras pas, mon enfant », lui répétait à satiété son père. « Tu verras bien. »

(Il s'informe, il apprend que le moment choisi par le crabe est celui où l'éléphant sort de l'eau : en conséquence, il fait marcher tout le troupeau devant lui et prend la queue. Tous ont passé ; il va sortir, lui dernier ; le crabe le pince ; il tire, mais le crabe est le plus fort. Il se sent perdu, pousse un cri de détresse ; ses compagnons s'enfuient, sa femelle aussi ; mais il la rappelle par une stance pathétique et bourrée de métaphores, et elle revient, protestant par une autre stance qu'elle ne le quittera pas.)

Alors, le soutenant, elle lui dit : « Je vais, mon maître, causer un peu avec ce crabe et le décider à te lâcher » ; et, implorant le crabe, elle récita la troisième stance :

« De tous les crabes qui peuplent la mer, le Gange et la Nammadâ (1), tu es le plus noble crabe : vois mes pleurs et épargne mon époux. »

A ces mots et à la voix d'une femelle, ce crabe sans peur fut épris d'amour : sans réfléchir à ce que pourrait bien faire l'éléphant quand il l'aurait lâché, il détordit les pinces dont il lui tenait le pied lié. Du pied dégagé l'éléphant lui foula le corps et lui broya les os, en poussant un cri de triomphe (2). A ce cri, les autres éléphants accoururent, traînèrent le crabe sur la rive, l'écrasèrent, n'en firent qu'une bouillie...

VII

Je pense qu'après ce trait-là, on peut tirer l'échelle.

Qu'ai-je voulu démontrer ?

Non pas l'infériorité du bouddhisme, qui est un des plus nobles parmi les mouvements religieux qui agitèrent l'humanité ; mais simplement les infirmités et les tares de son canon, dont il serait malheureusement trop aisé d'allonger la liste.

Ce centon de toutes les idées et de toutes les légendes qui couraient l'Inde six siècles avant notre ère, comment aurait-il réalisé l'unité de doctrine ?

Et ce Buddha, si mal compris de ses tout premiers apôtres, comment aujourd'hui se flatter de le comprendre assez à fond pour en faire un précurseur de la pensée moderne ?

VICTOR HENRY.

1 Sanscrit *Na*[illegible] ; *Narmadâ*.

(2) On dira que, ce faisant, il sauve tous ses frères. C'est [illegible] sa seule excuse ; mais [illegible] commandement même ne fût-il pas absolu, encore ne doit-il sa victoire qu'à une odieuse perfidie.

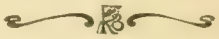

AUGUSTE BARBIER ET SES AMIS [1]

D'après des lettres inédites de Sully-Prudhomme, Laurent Pichat, etc.

Comment Barbier accueillait-il ces emportements réactionnaires si fougueux de son ami Laprade ? Sur la nuance exacte de ses opinions politiques, les lettres qu'il recevait ne peuvent naturellement pas nous renseigner d'une façon précise. Tout ce que nous en apprenons à ce sujet, — outre la tenacité bien connue, de sa haine contre les Bonaparte, contre l'Empire et le despotisme guerrier, — c'est l'inutilité des efforts faits par Alfred de Vigny et Laprade, pour décider Barbier à mettre au service des idées conservatrices en politique et en religion, sa verve, ressuscitée, de satirique.

« Combien de satires à faire ! lui écrivait en 1849 (11 mars), Alfred de Vigny. Ne laisserez-vous donc pas tomber

le fouet déjà levé sur ces pervers ? »

De même, en 1868 (3 janvier), Laprade :

« ... Ne nous lassons pas, cher ami, de rendre témoignage à l'idée de Dieu et de l'âme immortelle. C'est le plus grand service que nous puissions rendre à la justice, à la liberté, à la France, vos trois Muses premières. Je voudrais vous voir développer en vers, comme vous savez les faire, la conclusion de votre *Hymne à Thémis*. Quel noble et fécond exemple que celui d'un grand poète civique comme vous, proclamant la vraie notion de Dieu et de l'homme ! Peut-être y a-t-il quelque courage à le faire aujourd'hui ; *et cela doit vous tenter*. Affirmer Dieu, et *flétrir 93 devant la démocratie actuelle*, peu de gens osent le faire... »

« (2)... Tandis qu'autour de nous, tout fléchit dans le matérialisme et le césarisme,... vous restez sur les hauteurs du monde moral, entre la justice et la liberté ; montrez-nous Dieu au-dessus d'elles...

1 Voir la *Revue Bleue* du 3 juin 1905.

2 Lettres du 3 janvier 1868, 17 mai 1861.

« ... Vous occupez, cher ami, le corps et le centre de la place ; *défendez-la avec le tonnerre de vos Iambes.* »

Puis de 1871 à 1881, à chaque instant, l'ardent ami de M. de Falloux s'ingéniait à réveiller en Barbier le « poète patriote » (23 février 1875), à piquer d'honneur, vers une nouvelle bataille, « le porte-drapeau des poètes honnêtes gens » (12 janv. 1874).

Mais à Vigny, Barbier ne répondait qu'en esquissant, tout bas, contre l'auteur du Deux-Décembre, une invective que M. Edmond Pilon exhumait avec raison l'autre jour (1), et qui se termine par une glorification expresse de Baudin.

Aux appels de Laprade, il faisait, de même, la sourde oreille. Loin de s'associer à ses invectives contre Victor Hugo, il mettait, au début de son discours de réception à l'Académie française, un digne et courageux hommage au grand homme exilé, si bien que, de guerre lasse, le légitimiste auteur de *Pernette* était obligé de s'incliner devant ce *républicain*, « le premier et le dernier, lui disait-il, des libéraux et des *républicains* spiritualistes » (22 août 1880).

*
* *

C'était, d'ailleurs, en religion plus qu'un « spiritualiste ». C'était un catholique déclaré, connu comme tel (2), et qui devait, franchement, mourir tel. Mais c'était aussi, — on l'a dit, souvent, et rien de plus juste, — un bourgeois, un bourgeois de Paris, de la race physique et morale des auteurs de la Ménippée, de Guy Patin, de Mathieu Marais, de Boileau — alliant, comme eux, — trouvant le moyen d'allier, — à une foi incontestable et robuste, une dose fort honorable de liberté d'esprit. Dans les notes biographiques d'Auguste Barbier, publiées après sa mort et suivant son désir, un des souvenirs sur lesquels il insiste le plus complaisamment est celui d'un vieil oncle, épicurien de doctrine, libre-penseur décidé, et parfait honnête homme, — dont il fait un panégyrique plein d'affectueuse et honnête componction. — Barbier était homme, en 1872 encore, à parler dans une lettre (3), dévotement, du *grand Arouet.*

Et puis, sa croyance religieuse, à supposer même qu'elle eût été toujours fervente, avait subi l'influence romantique.

Au lendemain de la mort de Brizeux, un des amis les plus intimes du poète défunt faisait de lui cette oraison funèbre, assez peu orthodoxe, remarque Saint René-Taillandier, mais « qui résumait avec fidélité le christianisme confiant » du poète des *Bretons.* « Son âme est en un monde meilleur », non seulement *avec saint Corentin et saint Cornéli*, mais « *avec Platon, Virgile et Raphaël* ». Barbier ne rêvait peut-être pas un paradis moins diversement peuplé, et jusque dans son orthodoxie finale, on eût pu sans doute démêler des restes de ce vague éclectisme où Lamartine et Charles Nodier, Victor Cousin et Pierre Leroux communiaient fraternellement. Voyez encore dans ses *Souvenirs personnels* avec quelle largeur libérale il plaide la cause de Shelley l' « *atheist* », et avec quelle candeur asssez téméraire, il soutient à ce propos, la thèse de la tolérance essentielle, selon lui, au dogme chrétien :

« Etait-il bien sans Dieu, celui (ce Shelley) qui ne voyait que Dieu en tout et partout?... Etait-il un corrupteur égoïste celui qui faisait de l'amour l'âme même du monde, l'essence de la vie universelle, la base des lois divines et humaines?... Le christianisme a donné de Dieu une définition plus précise que n'a fait l'antiquité ; cependant il n'a jamais prétendu l'imposer de force aux intelligences. Tertullien... disait : Chaque homme reçoit de la nature la faculté d'adorer Dieu, comme il l'entend. Qu'importe à un autre que moi la religion que je professe ? »

En 1878, Auguste Barbier recevait de M. Sully-Prudhomme la lettre suivante (1) :

« Combien je suis confus et touché de l'effort que vous avez fait pour examiner mon poème et formuler par écrit votre jugement, qui est à la fois un titre si honorable et un conseil si précieux pour moi ! Laissez-moi donner le nom de conseil au souhait que vous formez, avec une grande délicatesse d'expression, de me voir m'élever du stoïcisme à la doctrine du doux rabbi de Nazareth. Mon cœur est tout préparé à cette ascension, car la tendresse chrétienne l'attire plus que la rigide moralité des stoïciens ne le satisfait, même en Marc Aurèle, le plus humain d'entre eux. Mais ma raison, mise en défiance par un dogme qui la révolte et par une histoire où la part de la légende est extrêmement difficile à déterminer, me défend d'abandonner ma sympathie à son penchant. Je suis en garde malgré moi. Je n'obéis pas, du moins sciemment, aux suggestions de l'orgueil philosophique, car la philosophie m'a plutôt fait sentir les bornes de mon esprit que son étendue. *Vous*

(1) *Revue Bleue*, du 8 avril. On trouvera cette pièce dans les *Souvenirs personnels d'Auguste Barbier.*

(2) Je trouve dans ses papiers une lettre de Paul Féval, lui envoyant (6 juin 1879), les *Etapes d'une Conversion*, et lui annonçant son retour à la pratique de la prière, deux lettres de Mgr Dupanloup le remerciant (8 déc. 1871), des réflexions sympathiques « que Barbier lui avait adressées » sur les conséquences nécessaires de l'enseignement sans religion et de la morale sans Dieu », et lui adressant (29 déc. 1871), pour empêcher l'élection de Littré, un extrait imprimé du rapport de M. Villemain (21 juillet 1861), sur le « principe erroné » de l'*Histoire de la Littérature anglaise* de Taine. Taine lui-même candidat à l'Académie française, croyait devoir lui signaler (6 juin 1878), un passage de l'*Ancien régime* (p. 272-73), propre à répondre à l'accusation d'être hostile à toute religion. »

(3) A Emile Lazer.

(1) Nous n'avons pas à vous excuser auprès des lecteurs de la *Revue Bleue* de publier intégralement, avec l'autorisation bienveillante de l'auteur, ces belles pages, qui intéressent l'histoire morale de la fin du siècle dernier.

[illegible] *centre de mes pensées* [illegible] vous l'avez vue tourner sur elle-même sans faire un pas en avant. Il m'eût été [illegible] sous l'une des bannières de la philosophie contemporaine, sous celle du positivisme ou celle du spiritualisme rajeuni par Hartmann; cela m'eût dispensé des recherches qui me fatiguent et m'attristent; mais j'ai le respect autant que le besoin de la vérité; je n'ai encore pu donner ma foi entière à aucune doctrine. De là vient que mon poème, où mes angoisses se traduisent dans les passages mêmes qui voudraient être le plus affirmatifs, ne donne pas au lecteur la sécurité d'une conviction. J'invite l'esprit à des hypothèses conciliables avec les aspirations du cœur, mais je n'apporte ni à l'une la certitude, ni à l'autre la confiance... *Je suis* [illegible] *que vous me aidés de* l'éternel instinct *de l'humanité touchant son rôle dans l'univers.* C'est cet instinct qui est ce que j'appelle sa conscience, sa dignité, et que je voudrais tant soustraire au conflit des opinions scientifiques. Je prononce rarement le mot Dieu; il cache je ne sais quoi de vague et de formidable dont je crains toujours de parler témérairement. Mon vocabulaire est athée, ma pensée ne l'est pas, car j'entends par Dieu l'inconnu quel qu'il soit, qui rend l'univers intelligible et justifiable... »

Cette noble confession nous indique la couleur et la note du catholicisme de Barbier. Le vieillard à qui un jeune et vaillant esprit confiait ainsi, en toute ouverture, les raisons de son incrédulité pieuse, n'était pas de ces croyants étroits, irritants autant qu'irritables, dont la certitude impérieuse s'indigne de toute résistance, et se ferme à toute objection. Armand de Pontmartin observe, raconte M. Edmond Biré dans sa *Vie de Laprade*, que c'était un spectacle affligeant de voir se rencontrant à l'église et s'agenouillant dans la même foi et la même prière, Victor de Laprade et Louis Veuillot, qui se détestaient à fond et se combattaient âprement. Cette discussion généreuse d'Auguste Barbier catholique et Sully Prudhomme libre penseur est certainement plus édifiante.

*
* *

Ainsi par son silence même, Auguste Barbier témoignait d'une sorte de fidélité, — passive, mais obstinée, — aux idées larges et aux hardiesses passionnées de sa jeunesse. Quant au déchet, trop certain, qu'il avait prématurément subi dans sa vigueur et son éclat poétique, il en eut de bonne heure conscience. Plusieurs de ses lettres à Brizeux attestent qu'il se rendait compte, cruellement, de son impuissance à remonter désormais avec des ailes alourdies, aux cimes une fois touchées, par miracle. Il y a tout lieu de penser qu'il s'en consola, d'abord parce qu'il était, — autant qu'il est permis de conjecturer sur ces secrets de la vie du cœur, — un de ces « sentimentaux » très sages qui savent préférer les solidités des tendresses intimes aux pompes de la gloire (1). Ajoutons que le souvenir de ses débuts le protégeait en quelque sorte. Ce passé, cette légende, lui valut jusqu'à la fin de sa vie d'honorables consolations dont, — en homme d'ordre, « fils de notaire », qui ramassait tout, — il avait gardé précieusement les témoignages écrits.

En 1843, Théodore de Banville demandait à Auguste Barbier de se présenter à la Société des Gens de Lettres, sous ses auspices, comme « *du poète qui représente le mieux les idées de la jeunesse* ». — Un autre débutant d'alors, Bornier, la même année, lui offrait ses *Premières feuilles* « avec toutes les glorifications littéraires d'un admirateur. » — En 1877 encore, Leconte de Lisle, qui n'avait pas l'encens facile, même sous l'impression de la reconnaissance, remerciait Barbier en ces termes d'avoir voté pour lui :

« Je suis très touché et très fier qu'un grand poète tel que vous ait bien voulu me juger digne d'être son collègue. »

Quant à Laprade, de lui c'était tout le temps que Barbier recevait des éloges d'autant moins suspects qu'il s'y mêlait parfois un grain sensible de reproche et de légère ironie :

« Vous avez fait votre monument en solide airain, et vous pouvez vous reposer comme le Père Eternel après l'œuvre des sept jours, et par la même raison que lui : *Et vidit quia esset bonum* (3). »

En 1865, il y avait longtemps, en effet, que la Semaine de Barbier était close... Ce qui, sans doute, lui était plus doux, c'était ce mot, qu'en 1879, Laprade lui rapportait, un mot d'Honoré de Balzac :

« [Barbier], c'est, avec Lamartine, le seul poète vraiment poète de notre époque. Hugo n'a que des moments lucides. »

---

1. On me raconte que, quand il fut décoré, — trop tardivement, mais d'une façon flatteuse qui réparait un peu cet oubli — par Bardoux, le vieux poète répondit aux félicitations d'un ami avec une touchante mélancolie que « rien n'était plus à ceux qui ont passé l'âge d'aimer et d'être aimés. » — Les *Silves et Rimes légères* sont, à cet égard, curieuses. Il faut les lire, dans une disposition de sympathie respectueuse, en ne se permettant que des sourires attendris, et comme on lit un *Almanach des Dames* de la fin du XVIIIe siècle :

J'ai dit à ma plume un jour :
Ecris un hymne à la gloire ;
Mais ma plume toute noire
N'a tracé qu'un mot : *amour*
. . . . . .
Avec une autre j'entonne
Le nom de Kléber, soudain
C'est *Amour* qu'elle griffonne.

C'est le Prologue et c'est la note dominante de tout le volume, qui est gros.

2. L. du 10 novembre 1865.

3. L. du 17 mai 1879.

* *

Mais, parmi tous ces témoignages, il en est quelques-uns, d'un homme beaucoup moins illustre, par lesquels pourtant je veux finir cette excursion à travers les archives de Barbier. Notre génération ne connaît que vaguement le nom de Laurent-Pichat, « littérateur et homme politique », mort en 1886. C'était un de ces libéraux militants, comme il y en eut tant sous l'Empire, à l'honneur des lettres. Confinés à l'art pur, ils auraient pu, peut-être, gagner une renommée durable ; ils auraient, certainement, vécu une vie plus paisible. Ils préférèrent agir, par la plume, par la parole, et au devoir civique de la lutte contre le despotisme triomphant, ils sacrifiaient, avec la réputation rêvée, leur repos et, quelquefois, leur liberté.

La première lettre de Laurent-Pichat à Barbier, non datée, est du temps (1861-1862) où ce batailleur intrépide faisait, dans la *rue de la Paix*, des Conférences littéraires pleines d'allusions politiques (1) :

« Monsieur, je n'ai pas pu résister au désir de parler de vous. Mille dangers m'entourent ; mille obstacles se sont présentés. J'ai persisté. Je vous envoie deux billets, dans le cas où vous voudriez me faire l'honneur de m'entendre. J'use de la plus grande liberté envers vous. Je vous traite en poète consacré et définitif, sûr que je n'ai rien à craindre de votre appréciation. De Wailly est un de mes auditeurs assidus ; vous aurez son voisinage. Excusez-moi. La familiarité est une des formes de l'admiration...

Les deux lettres suivantes sont écrites en prison :

2 janvier 1865. [De Sainte-Pélagie.

Cher maître et ami, la formalité à remplir est celle-ci : obtenir de M. M..., chef de la 1re division à la Préfecture, l'autorisation de venir à Sainte-Pélagie... Permettez-moi de former des vœux aussi pour votre santé, votre paix, et pour que la France comprenne l'*Idole*. Les siècles comprendront ce chef-d'œuvre, mais vous aurez eu du génie à la Cassandre...

[illegible] janvier 1865. [De Sainte-Pélagie.]

... Je me trouve si honoré de votre visite que je n'ai rien eu de plus pressé que de dire à mon serviteur quel était l'*homme* qu'il a rencontré sur le palier, à l'heure où vous me quittiez. Il m'a paru sensible à cette bonne fortune du hasard, et je lui en sais gré... Ma sœur a regretté que son mari n'ait pas été là, pour vous voir. Votre voisin (vous ne savez pas à quel danger vous avez été exposé... [dans ma pauvre cellule]... voulait vous embrasser. Et le troisième, un Allemand très lettré, a eu sur les lèvres vingt phrases d'admiration qu'il n'a osé formuler. *Nous avons récité alors des vers de vous.* Et nous les savions tous. Et nous allions tous à la fois. J'étais content. Je veux que vous sachiez tous ces petits détails. C'est la gloire en gros sous. Mais c'est elle...

... Je vous l'ai dit. Votre visite et le désir exprimé par Littré de venir me voir, ce sont là des récompenses. Que m'impore le séjour, si j'y reçois des amis pareils. La « retraite « est battue. Je suis seul. Je vais faire une Ballade sur la Pologne. La solitude me reporte vers vous... (1) »

Par ces lettres échauffées, fébriles, mais peu banales, on voit bien, ce me semble, ce que fut Auguste Barbier pour ses lecteurs et admirateurs du siècle dernier. Il fut celui que les fidèles de la liberté, combattant désespérément l'Empire vainqueur, citaient, commentaient comme un évangile. Il fut celui que les victimes de ce combat se récitaient sous les verrous.

Ce qu'il avait paru, en 1830, à un public nombreux, à toute la France, il continua de le paraître, dans sa stérilité même et dans sa décadence, à la plupart des esprits d'élite : — le vrai poète en somme, le poète efficace, utile en sa beauté, parce que, comme le disait, je crois, Proudhon, il est le clairon de l'humanité en marche ; — l'homme extraordinaire et puissant dont quelques paroles sonores, après avoir été, un jour, le cri adéquat de la conscience humaine, gardent une mystérieuse vertu, restent, pour les âmes généreuses, une source d'honnêteté énergique, un ferment de vie et même de lutte. Barbier pouvait se consoler des dédains de Sainte-Beuve (2), des épigrammes de M. de Sacy (3), et des ironies de Sarcey (4). Il pouvait s'assurer de sa place non seulement dans l'histoire littéraire, mais dans l'histoire morale de la France, en relisant toutes les lettres intimes que nous venons de feuilleter, depuis les lettres de Brizeux jusqu'à celles de Laprade et de Laurent-Pichat. Leurs attestations lui prouvaient que, dans sa gloire, quelque courte qu'elle eût pu être, il entrait un grain de la gloire, plus que livresque, de ce Dante qu'il avait chanté.

ALFRED RÉBELLIAU.

1. Voir le volume qui les contient. *Portes de combat*, 1862.

[illegible] une lettre du 31 juillet 1872, Laurent-Pichat [illegible] Barbier [illegible] Ronsard [illegible] Avoir pour avocat le plus [illegible] [illegible] Vous [illegible] devraient être [illegible] toutes les éditions de Ronsard.

Il [illegible] de noter [illegible] Sainte-Beuve [illegible] Barbier [illegible] *Indicateur* [illegible] p. 2[illegible]) prouvent [illegible] que [illegible] Barbier valait en ce temps-là [illegible] une [illegible] d'appréciation universelle. Tout [illegible] à [illegible] les magnifiques vers sur la Liberté.

Pensée [illegible] à l'Académie [illegible] la réception d'Auguste Barbier, 17 mai 1872.

4. *Gaulois* du 20 mai 1874. Edmond Scherer ne [illegible] pas beaucoup plus aimable dans le *Temps*.

LE PATRIOTISME DES SOCIALISTES ALLEMANDS

Il y a quarante ans que Marx a rédigé le Manifeste inaugural de l'Internationale, il y en a près de soixante qu'il a lancé le Manifeste communiste (1847) et jeté le fameux cri de guerre : Prolétaires de tous les pays, unissez-vous! Car l'industrie et le commerce mondial ne connaissent pas de frontières; le salarié non plus n'a pas de patrie. Partout, il est asservi au propriétaire des instruments de travail, et enchaîné au capital. Ainsi l'émancipation du prolétariat n'est pas une suite de questions nationales, mais un problème universel, et elle ne saurait s'accomplir que par les efforts unifiés et méthodiques de la classe ouvrière de tous les pays. Prolétaires, unissez-vous... Il faut agir pour la défense de vos intérêts positifs et matériels. « Les philosophes ont interprété le monde de diverses manières, il s'agit maintenant de le changer. »

L'Internationale de Marx est morte d'inanition; mais l'internationalisme figure toujours aux programmes des partis ouvriers, dans tous les pays. Ils y joignent d'énergiques protestations contre les perpétuelles menaces de guerre, les armements gigantesques, la politique de provocation qui semble être celle des nations civilisées.

Ces armements, ces provocations, cette nervosité des peuples et des gouvernements, une date fatale marque l'année de leur naissance : 1870.

Au moment même du conflit franco-allemand Bebel et Liebknecht protestèrent avec énergie contre « cette guerre dynastique, préméditée, préparée de longue main contre la France par le gouvernement prussien, pour le profit et la gloire de la maison de Hohenzollern ». Et ils refusèrent de voter l'emprunt de guerre. Après la victoire, ils jetèrent à la face du pays une nouvelle protestation contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Le comité directeur du Parti publia, le 5 septembre 1870, un manifeste où on lisait : « Il est dans l'intérêt du peuple allemand d'accorder une paix honorable à la République française. C'est le devoir des ouvriers allemands, qui voient dans les ouvriers français des frères auxquels ils sont unis par un sort commun et des aspirations communes, de réclamer une telle paix, d'organiser en tous lieux des démonstrations populaires imposantes contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine. »

Bebel et Liebknecht allèrent expier pendant deux ans dans la forteresse de Hubertusbourg, le crime d'avoir « préparé la trahison ». Quand ils en sortirent, l'Allemagne semblait prise d'un vertige. L'excitation du triomphe, la pluie d'or des milliards français déchaînaient les appétits en haut comme en bas. Lorsque survint la crise financière, industrielle et commerciale qui mit fin à ce mirage, le nombre des voix socialistes tripla aux élections de 1874 : il ne devait plus cesser de s'accroître à chaque consultation nationale. La gloire ne nourrissait pas le peuple. Le socialisme apparaissait, a dit M. Bourdeau, « comme le fruit des déceptions qu'ont fait naître des succès politiques inouïs, joints aux révolutions économiques de la seconde moitié du XIXe siècle, aux charges militaires nécessitées par la politique d'annexion ».

Mais les déceptions ont passé. L'Allemagne a su joindre aux succès militaires les succès économiques. La confiance renaît; l'unité morale de l'Empire s'achève sous la menace du boulangisme. L'Exposition de 1889 a montré la France reconstituée, presque florissante; et les socialistes allemands, venus à Paris, se sont inquiétés pour l'avenir de cette industrie germanique à laquelle ils sentent liée la fortune du prolétariat. Et bientôt, le ton change. Auer déclare au Reichstag le 9 février 1891 : « L'annexion de l'Alsace-Lorraine est un fait accompli, et dans ce parlement nous avons déclaré à diverses reprises de la manière la moins équivoque que nous reconnaissions l'état de choses existant. » Vollmar, à peu près dans le même temps, dit à Munich : « Nous avons assez protesté contre les événements de 1870, contre ce que nous jugions en eux injuste et mauvais. Si nous avions eu la liberté du choix nous aurions sûrement formé d'autre façon l'unité allemande. Mais maintenant qu'elle est faite ainsi, nous ne devons pas gaspiller nos forces en discussions stériles sur le passé; il faut nous placer sur le terrain de la réalité. »

Le programme d'Erfurt, adopté en 1891 comme règle de conduite du parti, proclamait : « L'émancipation de la classe ouvrière est une œuvre à laquelle sont également intéressés les ouvriers de tous les pays civilisés. En connaissance de ce fait, le parti démocrate socialiste d'Allemagne se déclare en parfaite union avec les ouvriers de tous les autres pays qui ont la conscience de leur classe... » Et, partant de là, il formulait ces demandes : « Education pour le service militaire universel. Milices à la place des armées permanentes. La représentation populaire seule appelée à décider de la guerre ou de la paix. Règlement de tous les conflits internationaux par voie d'arbitrage. »

Il n'y a pas là, on le voit, abdication du sentiment national. Les chefs du Parti, d'ailleurs, ont levé sur ce point tous les doutes. Vollmar s'exprimait ainsi : « Assurément notre parti est internationaliste au meilleur sens du mot. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y ait aussi pour nous des tâches et des devoirs nationaux. Si cosmopolite que soit un homme, il doit reconnaître que les différences entre les peuples

ont des racines profondes. Nous aurons à attendre longtemps encore les Etats-Unis d'Europe. » Liebknecht disait de son côté, presque dans les mêmes termes : « Aucun de nous, quel que soit son enthousiasme pour la pensée internationaliste, ne dira que nous n'avons pas de devoirs nationaux. » Et Bebel de renchérir : « Je dis, envisageant le cas d'une guerre offensive contre l'Allemagne et ses conséquences : Nous sommes Allemands, nous aussi, tout comme ces Messieurs du gouvernement. Le sol, la patrie allemande nous appartient à nous, les masses, autant et plus qu'à eux. »

Bebel, dans ce discours, visait principalement la Russie. L'horreur du tsar autocrate est l'un des articles de foi du *Credo* socialiste. Si la Russie, « le rempart de la cruauté et de la barbarie, l'ennemie de toute civilisation humaine », attaque l'Allemagne, tous résisteront à l'agresseur avec un enthousiasme farouche, en chantant le fameux couplet :

Je hais le jeu du soldat,
La guerre et les clameurs guerrières,
Mais s'il faut marcher contre les Russes,
J'en suis, j'en suis!

Les récents désastres des armes russes ont fourni de beaux thèmes aux socialistes de la Germanie. Ils ont montré l'autocratie brisant dans l'homme toute énergie personnelle, faisant de lui un automate sans cœur, sans courage et sans dignité. Si les marins de Nebogatoff se sont rendus à Togo, presque sans combattre, la faute en est, non à des prédications subversives qui auraient ruiné en eux le respect de la discipline, le sentiment du devoir national et de l'honneur militaire, mais à la dépression morale engendrée par des siècles d'obéissance passive, sous le knout des contre-maîtres et la *nagaïka* des cosaques. Ceux que l'on appelle volontiers en Allemagne « les barbares du dedans » n'attendent que du socialisme même, en tous pays, le libre développement de toutes les intelligences, et l'essor de toutes les énergies. C'est pour cela qu'ils professent une haine méprisante à l'égard de la « puissance la plus arriérée, la plus despotique de l'univers ».

*
* *

Dans l'état actuel du monde, le sentiment national se concrétise de façon éclatante dans le militarisme. Il a bien fallu que le socialisme allemand prît parti sur cette question.

Au Congrès socialiste international de Bruxelles, en 1891, le délégué hollandais, Domela Nieuwenhuis, déposait une motion tendant « à ce que les socialistes de tous les pays répondissent à une déclaration de guerre par une déclaration de grève générale ». Dans le discours qu'il prononça pour défendre cette proposition, Nieuwenhuis demanda plus encore : la *grève militaire*, le refus de tous les socialistes, en cas de mobilisation, de marcher et de tirer. Liebknecht protesta avec énergie. Seules, trois nationalités votèrent la motion la Hollande, l'Angleterre et la France. Les Allemands s'étaient prononcés contre elle à une grande majorité.

Au Reichstag, les socialistes ne perdent pas une occasion de déclamer contre les budgets sans cesse accrus du militarisme et du « marinisme ». Ils triomphent bruyamment de tous les scandales qui parfois jettent une lumière fâcheuse sur les mœurs de l'armée, révélations sensationnelles sur « une petite garnison », mauvais traitements d'inférieurs par leurs supérieurs, cruautés commises dans les colonies vis-à-vis des indigènes. La presse du Parti a mené grand bruit autour des fameuses « lettres de Huns » écrites de Chine par les soldats du corps expéditionnaire ; hier encore elle dénonçait la répression brutale de la révolte des Herreros. Les socialistes repoussent la loi de finances, à raison des crédits militaires qu'elle comporte ; ils renient l' « Évangile du poing cuirassé » et jettent l'anathème au « Moloch du militarisme ». Mais depuis quelques années, une évolution insensible se manifeste dans le parti, comme si quelques chefs concevaient déjà la pensée d'amener leurs troupes à modifier, au moins dans certaines circonstances, leur attitude intransigeante, à adoucir la fameuse formule : Pas un homme, pas un liard. Déjà Bebel, à plusieurs reprises, a insisté sur la nécessité de modifier les couleurs trop voyantes des uniformes : « Si nos pères, nos frères, nos fils doivent se laisser traîner sur le champ de bataille, que du moins on les habille de façon qu'ils ne soient pas une cible pour les tireurs ennemis ». Et Auer affirmait au Congrès de Hambourg : « Nous sommes adversaires de la guerre, et cependant nos chefs comptent avec la possibilité d'une guerre, et ont fait à ce sujet des déclarations officielles. Et certes, on peut concevoir un cas où nous aussi nous soyons pour la guerre et la jugions absolument nécessaire (*Très bien !*) Voulez-vous que cette guerre, si elle devait avoir lieu, soit faite avec des canons depuis longtemps dépassés par les autres États, y compris la Russie ? »

Tout récemment, au dernier Congrès du parti, tenu à Brême, le très jeune fils de Liebknecht a déposé une motion pour demander une propagande spéciale antimilitariste auprès des jeunes gens à la veille d'être incorporés dans l'armée. Cette motion mit l'assemblée dans une gêne visible. La très grosse majorité du Congrès y était de prime abord hostile, mais personne ne voulait avoir l'air de donner une approbation, même indirecte, au système militaire de l'Empire. On chercha des faux-fuyants. Sudekum déclara une telle propagande « inutile pour ceux des

conscrits qui sont déjà démocrates-socialistes, nuisible pour les autres qui, vu leur âge, pourraient n'être pas assez maîtres d'eux-mêmes. » Vollmar se fit applaudir en disant : « Je dois exprimer le regret que cette discussion militaire ait été abordée. Moins on parle de ces sujets, mieux cela vaut. Le militarisme est un point chatouilleux en Allemagne, et un débat comme celui ci ne saurait profiter au parti socialiste. On se plaint que les socialistes soient traités dans l'armée sur un autre pied que le commun des soldats, et on nous demande de fournir à nos adversaires des raisons de justifier leur conduite. » Le Congrès s'empressa de rejeter la motion Liebknecht. C'est qu'en effet, le point de vue national et militaire est un point chatouilleux en Allemagne. Que la France, sur une question de politique marocaine, semble faire tête et ne pas céder du premier coup aux prétentions germaniques, et les journaux socialistes ne seront pas les derniers à lui faire comprendre l'imprudence d'une telle conduite. Metz et Sedan ne sont pas si loin que les « camarades » en aient perdu la mémoire. Au moment des élections de 1903, dans une grande ville de l'Allemagne du Nord, un Français se rendait aux bureaux d'un journal socialiste, accompagné par le président du Comité électoral du Parti. « Nous sommes ici dans le quartier français », dit celui-ci, en prenant familièrement son interlocuteur par le bras. Le Français leva la tête, un peu surpris. Au coin de la rue, sur une plaque, il lut : *Weissenburg-Strasse* ; à un autre angle : *Wœrthstrasse* ; un peu plus loin : *Sedanstrasse*. « Allons, camarade, ne faites pas une mine pareille ! Vous avez eu votre heure, vous aussi. Maintenant la nôtre est venue. »

*
* *

Sur cette question du militarisme, le parti socialiste allemand paraît s'écarter de plus en plus de ses principes, de son programme primitif, pour se rapprocher peu à peu d'un vague opportunisme. Pour beaucoup de chefs, le plus agréable serait, nous l'avons vu, que l'on gardât sur ce point un silence prudent. Lorsque les circonstances les forcent à sortir de leur réserve, ils semblent vouloir préparer les esprits à un abandon des anciens points de vue.

Ce n'est là ni caprice des hommes ni hasard des circonstances. La social-démocratie allemande est un parti trop bien organisé, trop discipliné pour obéir à autre chose qu'à des motifs sérieux.

Le marxisme lui-même a fourni le premier de ces motifs. Marx professait la doctrine « catastrophique ». Il prophétisait que la société capitaliste s'abimerait dans un cataclysme après un conflit effroyable déchaîné par les ambitions nationales. Et il annonçait pour la fin du XIVe siècle une guerre à mort avec la Russie. Engels, plus hardi encore, fixait la date fatidique ; 1898. Le XIXe siècle est mort sans avoir vu cet effondrement. Mais beaucoup de socialistes, Bebel à leur tête, n'ont pas cessé de croire à la prochaine éventualité d'une grande guerre. Seulement alors, en bonne logique, ils devraient consentir au gouvernement les crédits pour l'armée et la flotte. C'est ce que leurs adversaires, et même quelques-uns de leurs amis, n'ont pas manqué de faire ressortir. Max Schippel disait à Hanovre : « De deux choses l'une : ou nous croyons qu'il n'éclatera jamais de conflits entre les Etats, et alors nous devrions réclamer non seulement la milice, mais l'entière suppression de toute armée. Ou bien nous croyons à la possibilité de conflits, et alors, nous, représentants de la classe ouvrière allemande, nous devons veiller à la sécurité des ouvriers allemands. » (*Mouvement prolongé.*) Le Congrès condamna, officiellement, les idées de Schippel. Elles n'en ont pas moins fait leur chemin. Beaucoup de membres du Parti considèrent toujours la milice comme le but final de l'évolution, mais ce dessein ne leur semble réalisable que dans un lointain nébuleux. Engels lui-même reconnaissait que les cadres fixes créent seuls une solide cohésion, une armée capable de faire sérieusement la guerre, et les croyait nécessaires à un pays enclavé entre la France à l'Ouest et la Russie à l'Est. Dans l'état actuel des antagonismes nationaux, la milice ne constitue pas un système que l'on puisse faire jaillir de terre et opposer aux armées permanentes de l'ennemi. Tout au plus peut-on espérer que cette organisation nouvelle se réalisera dans l'avenir par une lente évolution, et cela, lorsque les autres grandes puissances auront précédé l'Allemagne dans cette voie...

*
* *

Depuis que le parti socialiste a conquis en Allemagne trois millions de suffrages, il est hanté par la crainte de les perdre. L'ancienne secte révolutionnaire s'est transformée en un grand parti politique. Ce parti proteste contre l'organisation présente de la société et de l'État : mais il vit et agit dans les cadres de cet État, de cette société. Il a un programme « des fins dernières », mais il manifeste aussi une activité réformatrice, il prend part à la vie politique et municipale. Par ses députés dans les corps électifs, il exerce une action pratique et immédiate. Si l'on suit l'histoire du parti depuis le jour ou les chefs du groupe démocratique de Saxe entrèrent au Reichstag, on voit grandir l'importance de l'action parlementaire. En 1867, Liebknecht ne voulait entrer à l'Assemblée que pour y lire une protestation contre la société capitaliste et se retirer aussitôt. Il y est resté. Trente ans après il disait : « Nous nous sommes vite

trouvés sur le terrain de la pratique ; nous avons vu que l'essentiel est de faire quelque chose sur ce terrain. » Bon gré, mal gré, cette poursuite des réformes immédiates a atténué l'élan et la puissance de l'action révolutionnaire. Les députés socialistes, pris dans l'engrenage parlementaire, semblent croire de plus en plus que seule l'action politique, la recherche de la majorité, la conquête du pouvoir par les moyens légaux, ont une efficacité réelle et durable. Élus, ils sont obligés de ménager les susceptibités de leurs électeurs. Et si, comme nous le disait naguère l'un d'eux, il n'y a pas, sur ces trois millions d'électeurs, plus de trois cent mille qui soient véritablement des socialistes convaincus, on voit la difficulté de retenir ces éléments hétérogènes, pour qui le socialisme n'est qu'une énergique formule de mécontentement. Qui dit élections, qui dit parlementarisme dit négociations et compromis. Avec ses 80 députés, le parti socialiste représente au Reichstag une force respectable. Aujourd'hui on le tient à l'écart d'une façon systématique, mais les choses peuvent changer. « Dans la situation présente, a dit Auer, nous ne pouvons pas nous écarter de notre point de vue négatif, aussi longtemps que nous ne serons pas reconnus comme un facteur égal dans la vie politique et parlementaire. » Lorsque le gouvernement impérial présenta au Reichstag le programme naval de 1900, le *Vorwaerts* reprocha vivement à certains députés du Centre de s'être déclarés prêts à le voter « les yeux fermés ». Ainsi, disait-il, ils ont abandonné « un important objet de compensation, qui eût permis de faire triompher des revendications populaires. » Les socialistes ne demanderaient pas mieux que de suivre la tactique habituelle des catholiques : *do ut des*.

A l'heure actuelle d'ailleurs, la question n'a encore qu'un intérêt théorique. « Nous ne sommes pas nécessaires pour le vote des crédits, disait Geyer. Pourquoi ouvrir maintenant des discussions qui pourraient faire croire que nous voulons nous offrir ? Il arrive que des partis bourgeois fassent de l'opposition aux demandes de crédits militaires : c'est une pseudo-opposition, par laquelle ils veulent s'assurer la fidélité de leurs électeurs ; et ils accordent par la suite ce qu'on leur demande. » Le parti socialiste proteste à tout propos contre le militarisme, parce que là est une de ses grandes forces auprès des masses. Mais il n'est pas fâché, au fond, que le vote des partis bourgeois assure le recrutement et le fonctionnement d'une armée qu'il sait indispensable à l'existence politique et à la prospérite materielle du pays.....

Car en même temps il la sait indispensable à la prospérité même du prolétariat. Le travailleur allemand déclame contre le capitalisme, contre le patronat, contre le luxe des classes « dirigeantes ». Mais vous ne l'entendrez jamais protester contre l'essor du commerce mondial, contre le développement de la grande industrie. Le parti socialiste allemand demeure encore un parti de classe, un parti d'ouvriers. Et ces ouvriers savent que leur sort est lié à celui de l'industrie nationale : dans cette Germanie surpeuplée, au sol peu fertile, seuls l'essor de cette industrie, l'activité des échanges peuvent assurer à ses enfants leur pain quotidien. Le Parti a protesté de la façon la plus énergique contre les tarifs douaniers de 1902 : « L'intérêt de la classe ouvrière réclame dans l'avenir non seulement des garanties pour notre exportation, mais aussi la suppression de tous les droits sur les subsistances. » Il faut que l'ouvrier conserve le pain à bon marché ! Il faut que les nations étrangères lésées par le protectionnisme ne ferment pas leurs portes aux produits allemands. L'expansion économique de l'Allemagne est la condition première de la prospérité du peuple.

Mais cette expansion, c'est l'armée allemande, c'est le militarisme qui, en réalité, la protège et la favorise. L'Allemagne impériale a monnaye sa gloire en beaux bénéfices. Sedan et Metz ont porté aux extrémités du monde le renom de Krupp, et après le canon, celui-ci a fourni la locomotive. L'auguste voyageur se rend à Jérusalem au nom de la Croix et du Gantelet, mais avant il passe à Ildyz-Kiosk, directeur d'une grande usine et représentant de commerce... Il envoie M. de Tattenbach à Fez, afin d'éviter que le Maroc ne devienne une seconde Tunisie. Sans doute, la durée de la floraison industrielle et commerciale dépend du maintien de la paix, mais celle-ci est une paix armée : la force militaire doit être capable de faire respecter partout les intérêts du peuple allemand. La fractions ocialiste a fait sienne cette parole de Fichte : « Soyons Allemands patriotes, et nous ne cesserons pas d'être cosmopolites. » Car aux yeux de ce peuple, l'Allemagne représente l'humanité. Dans tous les congrès internationaux, la social-démocratie prétend imposer ses principes et sa tactique, sa doctrine de fer, *castiron socialism*, selon le mot de l'Anglais Keir Hardie. Hier encore, à Amsterdam, M. Jaurès s'élevait contre son autoritarisme. La race est demeurée la race d'antan, conquérante et envahissante, la race des Germains, des dolichocéphales blonds.

Que l'on ne s'y trompe pas. Le jour où il paraîtrait nécessaire de chercher au dehors non plus des débouchés pacifiques, mais des territoires nouveaux, le plus farouche des « compagnons » irait rejoindre son corps. L'Allemagne ne saurait étouffer de bonne grâce dans des frontières trop étroites, lorsqu'à ses porte des peuples moins « avancés » détiennent des provinces fécondes, des ports magnifiques. Pour

annexer à l'Empire Trieste ou Rotterdam, l'ouvrier « révolutionnaire » marcherait avec le même enthousiasme que l'étudiant « pangermaniste ». Sans doute, les socialistes se croient obligés de parler de guerre défensive, de répudier toute invasion, toute idée de conquête; mais il est des cas où il faut attaquer pour se défendre. Max Schippel n'a-t-il pas dit : « Nous visons en première ligne à la paix, nous ne voulons que nous défendre; cependant, en cas de conflit, nous devons porter la guerre loin de nos frontières et prendre l'offensive .. » Le 7 mars 1904, pendant la discussion du budget de la guerre au Reichstag, Bebel s'est écrié : « Si jamais on attaquait l'Allemagne, si son existence était en jeu, alors, je vous en donne ma parole, du plus jeune au plus vieux, nous serions prêts à mettre le fusil sur l'épaule et à marcher. Et si je parle ainsi, ce n'est pas pour vous plaire à vous (la Droite) mais pour nous, car cette terre est aussi notre Patrie. Nous nous défendrons jusqu'à notre dernier souffle, je vous le jure ! » Le général von Einem, ministre de la guerre : « Je prends acte de vos déclarations, et je les enregistre avec plaisir; mais je l'avoue, la foi me manque. Comment concilier ces paroles et vos actes ? Vous parlez d'organiser des grèves si la guerre éclatait ! » Ces paroles du ministre soulevèrent une tempête de protestations parmi les socialistes : « Jamais nous n'avons dit cela ! Vous avez mal compris ! » Et des voix nombreuses ajoutèrent : « Vous nous confondez avec les socialistes français ! »

MAURICE LAIR.

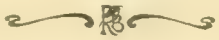

LE CHALET DANS LA MONTAGNE

VIII (1)

> Et maître de disposer, du moins à bien des égards, de la plus aimable femme du monde, ne m'avez vous pas trouvé aussi retenu qu'aujourd'hui je le serais avec cette exécrable Araminte qui m'inspire de si violents dégoûts? Je veux ne point mériter de récompense, et que vous ne croyiez pas me devoir des faveurs par cette seule raison que je n'ai pas tenté de vous en arracher, mais qu'au moins l'effort que je me suis fait, trop cruel pour n'être pas l'ouvrage de la passion la plus vive qui fût jamais, vous prouve la vérité de mes sentiments.
>
> CREBILLON fils. *La Nuit et le Moment*.

Ce qui m'était intolérable, c'était la pensée que je lui avais fait mal, que j'avais détruit le rêve qu'elle avait déjà bâti sur moi, que maintenant derrière ce mur elle souffrait, elle se lamentait, elle se disait : « Ainsi voilà l'être auquel je songeais ! »

Je ne pouvais supporter l'idée de son mépris. Je l'entendais se remuer, se retourner dans son lit, et j'avais envie de lui crier : « Pardon, pardon ! Non, tu ne t'étais pas trompée, non ! Je suis bien celui que tu croyais, j'ai eu un instant de folie, mais maintenant je te comprends, maintenant je t'aime et je te respecte profondément. Oh ! je t'en supplie : ne pense pas que je sois entré dans ta chambre pour faire ce que j'ai fait. Ne pense pas que j'en avais l'intention, que je t'ai menti, que je t'ai trompée, que j'ai eu cette duplicité et cette malhonnêteté. » J'étais désolé. Je me rappelais sa phrase : « Ah ! je suis dégoûtée de moi ! » Et elle me châtiait cruellement. « Je suis dégoûtée de moi », cela voulait dire : Je suis dégoûtée de moi qui ai pu croire en vous, penser à vous, à vous qui n'êtes qu'un être sale et sans noblesse. Je suis dégoûtée de moi qui ai eu assez peu d'intelligence de cœur pour ne pas vous pénétrer, pour ne pas voir la vilaine âme que vous avez, pour me commettre avec un individu de votre espèce... Ah ! son mépris ! Ah ! Songer qu'elle me méprisait, que maintenant elle pleurait son aveuglement, qu'elle m'arrachait de son cœur et me considérait avec répulsion !...

Oui, son mépris me perçait l'âme, car à présent, ayant reconnu mon erreur, je comprenais son innocence, sa délicatesse, la confiance qu'elle avait mise en moi, et j'étais infiniment touché. Je l'adorais, elle m'apparaissait une créature rare de blancheur, de naturel, de beauté. Elle m'avait laissé pénétrer dans sa chambre avec innocence ! Elle croyait en ma parole ! Elle n'en doutait pas un moment ! Elle ne pouvait supposer que je la trahirais ! Cette pensée m'émouvait aux larmes. — Ce qu'elle avait désiré de moi, je le comprenais maintenant : c'était que je lui parlasse ainsi que je le lui avais dit. Ce qu'elle voulait, c'était, puisque j'allais partir demain, me revoir une dernière fois, avoir avec moi un entretien suprême; nous dire tout, au moment de nous séparer à jamais. Ce qu'elle attendait, c'était que j'exprimasse ce qui devait se trouver dans mon cœur à la veille de la quitter, ce qui rendait notre situation enivrante et douloureuse, et devait faire notre rencontre inoubliable. Ce qu'elle attendait, c'était de l'émotion, des caresses de paroles, et des consolations tendres, c'était des phrases qu'elle pût se répéter à elle-même plus tard, quand elle serait seule, des phrases dont elle penserait : « Quelqu'un qui m'aimait me les a dites, je n'ai pas été à lui, je ne serai pas à lui; il est parti, je l'aime, et je ne le verrai plus jamais. » Cela était adorablement enfant, cela était d'un sentiment exquis, et c'est cela, cela, que je n'avais pas

(1) Voir *Revue Bleue* des 20, 27 mai, 3 juin 1905.

compris. Cela que comme un soldat, comme un butor, j'avais brisé, détruit, foulé aux pieds sans rien voir! C'est cette fleur divine que j'avais froissée dans mes gros doigts de sauvage!...

Pauvre petite, pauvre amie! Je ne pouvais me consoler du mal que je lui avais fait, et je me disais : « Pourtant, non, ce n'est pas possible, je ne puis m'en aller là-dessus, il faut qu'elle me pardonne, il faut qu'elle comprenne, il faut que je lui explique... » et révoyant la scène, démontant tous mes sentiments depuis l'instant où j'avais franchi son seuil, je ne me trouvais pas si coupable. C'est vrai que j'avais été aveuglé, que j'étais devenu fou, que je n'avais plus rien compris, que j'avais perdu la conscience de ce qu'elle était, de tout ce que j'avais justement pensé d'elle. Mais enfin, à ma place, qui ne se fût trompé, qui n'eût commis la même méprise? Entrer chez une femme de cette façon, à cette heure!.. En somme je la connaissais très peu, il était donc naturel de me demander si l'opinion que je m'étais formée d'elle était bien fondée. et devant un nouveau fait de rectifier mon opinion. Ce fait-là pouvait vraiment déranger le sens si net que jusqu'à présent j'avais eu de ce qui se passait entre nous.., Non, je n'étais pas si coupable, et le plus fin, le plus délicat eût sans doute à ma place agi comme moi, une circonstance aussi imprévue déroute, égare — et le plus galant homme n'est point infaillible.

J'examinais en moi l'instant où je l'avais tenue dans mes bras, et j'y découvrais de la générosité. Dès que je m'étais aperçu que je me trompais, j'avais éprouvé un sentiment complexe, j'avais pensé : « Non, elle ne veut pas. Mais elle est sensuelle. Je puis parvenir à l'affoler, ses sens peuvent la trahir », et je cherchais instinctivement sa bouche, pour égarer sa volonté sous mes baisers. Mais j'avais pensé aussi : « Mettons que je l'aie, là, de cette manière, lâchement... Je pars demain. J'abandonne ici une femme humiliée, qui a perdu son honneur, qui ne s'estime plus, qui aura un secret pour son mari, qui n'osera plus le regarder en face. Je salis toute une vie de femme. Je fais une malheureuse ». Et à cette idée, aussitôt j'avais ouvert mes bras. J'avais vu nettement le crime que j'allais commettre et j'en avais eu horreur. Non, mille fois non! je n'étais pas coupable comme une petite tête, derrière ce mur, le supposait. J'avais été honnête. Je m'étais arrêté à temps. Et il fallait encore bénir le ciel que ce fut avec moi que cette enfant eût été imprudente. Combien d'autres, en effet, n'eussent pas hésité! Combien d'autres, sans réflexion, ou dans une pensée d'égoïsme ignoble, eussent flétri cette âme innocente!.. Je l'avais laissée libre, et elle était à ma merci. Car elle était à ma merci, j'étais dans sa chambre : elle était à moi; elle ne pouvait me chasser, elle ne pouvait appeler, qui eût consenti à croire qu'elle m'avait introduit chez elle dans l'intention de se refuser à moi? A cette heure-là! Dans ce costume-là! Toutes les apparences étaient contre elle. Elle s'était mise dans une situation telle qu'elle ne pouvait en sortir que par ma volonté. Et elle le savait que sa situation était affreuse, elle luttait sans bruit, affolée, terrifiée, dans une horrible détresse... Or dès que je m'étais aperçu de son état, je n'avais songé qu'à la rassurer.

Et je me disais : « Oui, il faut absolument que demain, avant mon départ, elle consente à m'écouter. Il faut que je ne lui laisse pas un mauvais souvenir, Il faut qu'elle comprenne ce que j'ai fait, qu'au lieu d'être coupable, je serais louable, qu'un malentendu de ma part était forcé, et que je me suis arrêté pour des raisons pures et qui prouvent tout mon amour pour elle... »

IX

J'étais debout à six heures, ayant dormi d'un si mauvais sommeil que, en sortant du lit, je me trouvais plus fatigué qu'en y entrant. Je me levais parce que j'étais éveillé depuis longtemps et que je ne pouvais supporter mon inaction et mon immobilité... Comme hier, le temps était beau et les montagnes se montraient dans leur splendeur virginale des premières heures du matin, énormes, impassibles, indifférentes aux sentiments violents qui, au milieu d'elles, pendant la nuit, avaient agité deux petites âmes humaines. Je m'accoudai à ma fenêtre, et je regardai devant moi, rêvant, laissant la paix et le silence pénétrer peu à peu mon cœur tumultueux. Bientôt il ne resta plus en moi qu'une immense tristesse et une immense douceur. J'eus pitié d'elle, de moi, de tous les pauvres êtres qui, durant un petit espace de temps, depuis leur naissance jusqu'à leur mort, se remuent sous le ciel vide, traversés tour à tour par l'amour et par la haine, par le plaisir, par la souffrance, par la joie et par la douleur. J'étais accablé par la petitesse misérable de notre condition, découragé par la vision de nos humbles vies soumises au destin... C'est que j'aimais, étais aimé, et allais partir!...

Mais avant mon départ, il fallait que je rendisse sa force au sentiment que j'avais blessé, il fallait ranimer dans le cœur que j'aimais la petite flamme que j'y avais d'abord allumée, puis éteinte. Je tenais à ce que l'on gardât de moi un souvenir pur, un souvenir égal à celui que je conserverais. Je voulais parler, je voulais m'expliquer, et qu'enfin nos adieux fussent les beaux adieux qui devaient couronner de telles heures...

Cependant je restais à ma fenêtre, sans faire de bruit, car je pensais qu'elle avait de s'endormir tard,

et qu'elle était maintenant peut-être dans son meilleur sommeil. De temps en temps je collais mon oreille à la cloison, pour tâcher de saisir si elle était réveillée. A huit heures, je l'entendis soupirer.

— Vous ne dormez pas ? dis-je d'une voix timide.

— Non, répondit-elle.

Elle me parlait. Elle n'était donc plus entièrement fâchée.

— Comment allez-vous ce matin ? repris-je.

— Oh ! je suis toute malade !... et à cause de vous...

Je m'écriai :

— Oui ! Ah ! pardonnez-moi ! Je suis désespéré. Je n'ai pas dormi de la nuit... si vous saviez...

Elle ne répondit rien. Alors je déclarai :

— Il faut absolument que je vous parle. Passez un peignoir. Ouvrez-moi.

— Vous ouvrir, ah ! jamais de ma vie !... Me parler, je connais cela !... Ce que vous voulez me dire ne m'intéresse pas, répondit-elle amèrement.

Je me mis contre la porte et je dis :

— Ouvrez-moi, ouvrez-moi, ouvrez-moi. Il faut que je vous parle. Ouvrez-moi, ouvrez-moi... monotonément, avec une insistance de mécanique. Mais elle ne répondait plus. De peur de la fatiguer, de l'exaspérer par mon entêtement, je me tus. Cependant je l'entendis se lever, s'habiller. — Ce matin hélas ! elle ne chantait pas.

Je descendis. Je m'établis à la porte du chalet, de façon à l'arrêter au passage quand elle descendrait à son tour. Lorsqu'elle parut, je m'élançai. Ses traits tirés, l'air de fatigue de son visage redoublèrent mes remords et mon émotion. Je la saluai et je lui tendis ma main qu'elle ne prit pas.

— Oh méchante ! dis-je.

— Comment cela ? fit-elle avec dédain.

— Si je pouvais vous dire tout ce que je sens, tout ce que j'ai senti cette nuit...

Elle me regarda d'un air sceptique et froid. J'éprouvais le difficulté de me faire entendre d'elle à présent, son âme s'était refermée. J'étais désolé. Elle s'en aperçut sans doute, car elle me regarda plus doucement. Je me rappellerai toujours l'éclat de ce matin, la beauté du ciel, ce paysage pur, moi, voulant me faire écouter, elle, me montrant par ses propos qu'elle ne croyait plus en moi...

— Si vous n'aviez pas dû partir aujourd'hui, je ne vous aurais plus jamais adressé la parole, me dit-elle.

— Ecoutez-moi. Croyez-moi, murmurai-je. Ah ! je vous en prie, ne soyez pas ainsi. Ne me laissez pas m'éloigner de vous avec la pensée que vous me haïssez. Je vous jure que je ne le mérite pas. Je vous jure que je vous comprends maintenant, et que je vous aime et que je vous respecte infiniment. » Mais comment enchanter encore son cœur désenchanté ? « Vous êtes indignée, vous êtes sous le coup de l'outrage que je vous ai fait. Eloignez-vous de cet instant, ne ressentez plus le sentiment que vous avez éprouvé. Placez-vous en dehors de vous et réfléchissez un peu avec moi ; je vous en supplie mon amie, je vous en supplie. »

Elle haussait les épaules. Je continuais : « Oui ! vous êtes innocente comme une enfant et je vous parais un monstre. Mais plus tard, un jour, quand vous aurez l'expérience des hommes... vous me comprendrez, vous me jugerez plus justement... et vous vous vous apercevrez que j'ai agi mieux que la plupart n'eussent agi... »

Je retournais sans cesse cette idée, je me plaçais à tous les points de vue pour la reprendre et pour l'agiter devant son esprit. Et à la fin elle m'écoutait, elle était attentive, elle songeait. Pauvre petit oiseau, qui avait un si grand besoin de croire en moi, pauvre petit oiseau pour qui la pensée de s'être trompé avait été si horrible !

Je parlais. Peu à peu, elle ne savait plus, elle ne se souvenait plus, elle oubliait, elle se laissait aller au plaisir d'être avec moi dans cette belle matinée, et de s'entendre soupirer des choses tendres.

Et, quand enfin je lui dis : « Pardonnez-moi. Dites-moi que vous êtes réconciliée avec moi, » elle s'écria avec une contraction douloureuse : « Taisez-vous, taisez-vous ! Ne me faites plus penser à cela ! »

Cependant il était dix heures, la voiture était prête. Elle attendait devant l'hospice. C'était l'agitation du départ. Les garçons chargeaient des malles, des colis... Les chevaux, secouant la tête à cause des mouches, faisaient sonner leurs clochettes...

« Je ne peux pas vous quitter encore, lui dis-je. J'ai trop de choses encore à vous exprimer. Mon cœur est plein. Il est tôt, qu'avez-vous à faire ?.. venez avec moi, accompagnez-moi un peu... Songez que nous nous séparons pour toujours ».

Nous nous assîmes à côté l'un de l'autre sur une banquette derrière le cocher. Une dernière fois je regardai cette terrasse, la place, notre chalet, et le car s'ébranla. Mais il ne me semblait pas encore que je partais, puisqu'elle était encore avec moi.

Les quatre chevaux descendirent la pente au grand galop, puis nous tournâmes à gauche : nous abordions la montagne ; le col du Galibier se trouvait là-haut, à 600 mètres, ce qui pouvait faire deux lieues de route en lacets. Maintenant on allait au pas. Nous descendîmes et nous nous mîmes à marcher derrière la voiture ; là nous étions seuls, à l'abri des regards.

J'étais ému. Je regardais sa forme charmante, je pensais que plus jamais cette image aimée ne se montrerait à mes yeux. Je me mis à parler tendre-

ment, à cœur ouvert, de tout le fond de moi-même, et, maintenant que j'étais débarrassé de tout désir et de tout espoir, avec une raison passionnée. Je ne sais pourquoi, je revins encore sur ma tentative d'hier soir: pour me faire pardonner entièrement, sans doute pour qu'il ne subsistât pas dans cette âme le moindre nuage contre moi. — Mais ne devais-je pas penser que de soi-même, lorsque je serais parti, lorsque je serais loin d'elle, elle effacerait jusqu'au plus petit soupçon de ma faute, et que ce geste même qui l'avait si écœurée finirait par la charmer ?... Cependant je me disculpais encore: « Depuis trois jours, je ne m'interrompais de penser à vous... Et pouvoir vous embrasser, vous serrer dans mes bras ! C'était tenter le diable ! D'ailleurs, dès que j'ai vu que je vous déplaisais, n'ai-je point cessé?... Ne m'en veuillez pas, mon amie, — mais tirez votre profit de cette émotion. N'ayez confiance en personne et ne permettez jamais qu'on vous fasse la cour. Soyez prudente ».

Ainsi, pour elle, je dégageais comme un fabuliste la moralité de notre aventure, et je lui donnais les sages conseils d'un ami. J'étais jaloux de son honneur et de sa vertu. Partant, et ne pouvant plus la séduire, n'étant donc plus son ennemi, je passais de son côté, je prenais son parti, et je voulais assurer son bonheur. Je lui démontrais qu'en dehors de la fidélité, elle ne recueillerait que des tourments et des souffrances; que seule une vie régulière pouvait s'accorder avec sa nature sincère; que rien ne serait pénible et affreux pour elle comme de tromper son mari... Le cœur de l'homme est singulier ! Je la quittais pour toujours, c'était, quant à elle, mourir: je ressentais une jalousie posthume. Quelle folie !.. Je ne devais plus jamais la voir, je ne saurais même si elle était vivante, et je désirais qu'elle se conservât à moi ! On veut toujours posséder plus qu'on ne doit posséder. N'eût-il point été raisonnable de me contenter du souvenir délicieux, que, sans doute, au milieu de toutes les agitations de l'existence, elle garderait de moi dans un pli de sa mémoire, comme moi d'elle-même dans un pli de la mienne. N'eût-il point suffi de me dire: « J'ai créé du rêve dans cette âme-là, je suis passé, j'ai semé, un autre récoltera. Je suis l'éveilleur. Je figure maintenant dans l'histoire de sa vie, car je me suis placé à la source même de l'amour qu'elle aura plus tard pour un autre. T'ayant éveillée, belle âme, je m'en vais: adieu. Je souhaite, que celui qui me suivra soit digne de toi ! » — Non ! je voulais qu'elle restât à moi... Je voulais que cette graine que j'avais jetée ne devint jamais une fleur ! Je voulais qu'elle n'eût qu'un amour de rêve et qu'il fût pour moi. Je voulais avoir paru dans sa vie, disparu, et de loin, et invisible, et perdu, demeurer toujours le roi de son cœur.

Mais aussi c'est que je l'aimais dans le moment où tous les deux, suivant la voiture qui tout à l'heure allait m'emporter seul, nous gravissions la route blanche, en pensant à nos cœurs. Je l'aimais, je l'aimais infiniment, et je le lui disais Je dépeignais l'effet de son charme sur moi. Je lui répétais qu'elle était divine, que je la respirais comme une fleur et que je ne l'oublierais jamais. Je l'assurais qu'elle resterait toujours au fond de moi-même comme la plus adorable vision de ma vie et que j'étais à elle à jamais.

Elle m'écoutait, à moitié doutante, à moitié ravie : « Vous me trouveriez bien sotte si je croyais à tout ce que vous me dites là ? » faisait-elle.

Et je lui répondais :

« Mais non, car tout cela est vrai. »

Et je parlais; elle marchait à mon côté, pensive.

Je me disais : « C'est vrai. Je pars et pourtant nous nous serions adorés ! Avec elle je suis cœur à cœur. Nos deux êtres sont faits l'un pour l'autre. J'envahis peu à peu sa pensée, peu à peu elle envahit la mienne. Elle se respecte, elle est innocente, elle a de la dignité, de l'honneur; elle n'a pas encore eu d'amour: elle a tout son prix pour moi. Je l'aurais adorée, et je pars ! »

Je me disais, juvénilement : « Je pars. Je reprends la route. Et pour aller où? N'étais-je pas arrivé? N'avais-je pas trouvé ce que tous nous cherchons sans cesse ? Mais c'est ma destinée. J'erre toujours et jamais ne me fixe. Quand j'ai commencé à m'intéresser passionnément à un cœur, il faut l'écarter de ma vie et que je fuie. Si mes ailes ont enfin poussé, et si elles vont s'ouvrir, je les brise ! »

Je ramassai une pierre plate et polie, je traçai sur la surface :

Vous resterez le plus délicieux de mes souvenirs.

et je la lui donnai,

— « Je la garderai toujours », dit-elle.

Puis elle reprit : « Vous : le plus triste de mes souvenirs. »

— « Mon départ vous fait donc un peu de peine? » demandai-je.

— « Beaucoup. Et elle ajouta timidement, baissant les yeux : « Je puis vous le dire, puisque vous partez, j'aimerais être longtemps, longtemps, avec vous... »

A ce mot, j'aurais voulu me jeter à genoux sur la route et baiser le bas de sa robe.

Alors seulement je sus son nom. Je le lui demandai pour le graver dans ma pensée. Elle s'appelait Aurélia.

Elle cueillit des petites marguerites et des myosotis, et me les donna... Il y avait un peu de neige au

bord de la route, elle en ramassa, elle en forma une boule et me la tendit : Gardez-la en souvenir de moi. — Mais elle va fondre. — Votre souvenir fondra-t-il moins vite? dit-elle tristement. Et c'est par de tels mots discrets qu'elle me témoignait son émotion.

Nous étions arrivés au col du Galibier. La voiture s'était arrêtée, les chevaux soufflaient. Il y a là, sur ce sommet, une petite maison de cantonnier, avec une terrasse de laquelle on domine le panorama le plus merveilleux qu'on puisse voir au monde.

Le soleil roulait entre les montagnes, les glaciers scintillaient, la neige admirable dormait dans la lumière. Là-bas, là-bas, dans la vallée, un torrent remuait du feu. Les montagnes au lointain étaient vaporeuses... A une grande distance, à nos pieds, au milieu des prairies du Lautaret, au bord d'un mince fil blanc, on distinguait un petit carré clair. Ce point, gros comme une mouche, c'était le chalet où nous avions vécu, où je l'avais entendue chanter, où je l'avais entendue vivre, où je l'avais aimée ; je ne pouvais en détacher mes yeux. Combien de fois dans l'avenir ma pensée y reviendrait-elle? Combien de fois le souvenir et la nostalgie de cet amour si court, si pur et si beau, dans cette solitude, loin du monde, entouré de visions grandioses, viendrait-il faire saigner mon cœur?... Enfin, je reportai mes yeux sur elle. Je la vis épouvantablement triste...

Nous étions près de l'Italie ; on nous donna du vin d'Asti. J'en fis mousser dans nos verres. « A votre bonheur », dis-je. « Au vôtre », répondit-elle en tremblant.

Cependant le cocher faisait claquer son fouet. On allait partir. Je tins dans la mienne en silence la main d'Aurélia, je la pressai simplement; puis nous nous dîmes adieu. Je montai dans la voiture qui s'ébranla et pénétra sous le tunnel du Galibier... J'étais dans la nuit, je m'y enfonçais. Je me retournai et je vis, point noir immobile dans le trou de lumière là-bas, nous regardant sans bouger, nous regardant disparaître, Aurélia, Aurélia!...

La voiture sortit du tunnel. Nous étions sur l'autre versant de la montagne. Un panorama nouveau s'offrait à nos yeux.

Et nous commençâmes à descendre.

EUGÈNE MONTFORT.

[illegible]

POÉSIES

Villages

Petits villages clairs égayés de lilas,
Qu'on traverse, mais où l'on ne s'arrête pas,
Qui dira votre calme exquis, votre rivière
Paresseuse, qu'enjambe un petit pont de pierre,
Vos maisons, d'où s'échappe un fin panache bleu,
Vos cloches, dans le ciel tintant toujours un peu?
C'est là qu'il ferait bon faire une halte brève!...
C'est là qu'il serait doux, réalisant un rêve
D'apaisement, d'oubli des choses, de s'asseoir
Pour dîner, dans le gris un peu rosé du soir,
Sous la treille où déjà fleurit la vigne vierge,
Et de dormir à deux dans de gros draps d'auberge!...

*
* *

Printemps triste

Avril éclate. La ramée
Tressaille d'un nouvel émoi.
Mais j'ai perdu ma bien-aimée.
Ce printemps n'est pas fait pour moi.

Si nous ne devons plus, chérie,
Passer jeunes, joyeux, ardents,
Pourquoi toute la griserie
De cet inutile printemps?

Je fermerai donc ma fenêtre,
Ce printemps cruel me fait peur.
L'hiver me guérira peut-être
Quand il neigera sur mon cœur.

*
* *

Printemps

C'est Avril. Tout renaît. Le bourgeon rompt l'écorce.
La sève monte. On sent qu'une invisible force,
Qui fait tout refleurir, tout croître, tout germer,
S'épanouit, poussant les êtres à s'aimer.
Les couples allanguis passent, les lèvres closes,
Et n'osent plus parler, songeant à trop de choses.
Mais, clément aux amours humaines, le printemps,
Sachant quel trouble il verse aux âmes de vingt ans,
Rend les prés plus herbeux, rend les branches plus souples,
Plus épais les sous-bois où s'égarent les couples,
Et, soigneux du décor, prépare aux jeunes gens
Un feuillage complice et des blés indulgents.

A. DUMAS.

LA VIE LITTÉRAIRE

Albert Samain

LÉON BOCQUET. — *Albert Samain. Sa vie. Son œuvre.*
ALBERT SAMAIN : *Au jardin de l'Infante. — Aux flancs du Vase. — Le Chariot d'Or. — Contes.*

C'est une gloire qui monte.

Albert Samain a vécu une vie courte et silencieuse, triste et résignée. Poète, il mourut fonctionnaire à quarante-deux ans.

L'art lui était la consolation de sa vie. L'art lui était une raison de vivre. Il se dévoua totalement à l'art. Son œuvre est la plus différente qu'il soit possible de sa vie plate ; elle est bien l'œuvre d'un artiste qui trouve dans les plus beaux rêves un divertissement aux réalités les moins belles. Et si, malgré quelques éclats intermittents, une mélancolie monotone la recouvre, il est inutile de l'expliquer en disant que la tristesse du ciel du Nord est seule à l'éclairer. La vie dolente d'Albert Samain suffit à expliquer tout. Elle répandait une teinte grise sur les paysages étincelants... Mais Albert Samain vécut loin des groupes littéraires qui étaient alors rangés en bataille. Il les connut, mais il s'écarta d'eux, bruyants et vulgaires. Son goût l'avertit contre leurs excès. Il se défia de leurs nouveautés brutales. S'il les subit peu à peu, il les filtra.

Fond et forme, inspiration et rythme, ce poète eut une originalité qui reste définissable nettement. Sa personnalité sans puissance se dessine avec finesse dans l'histoire de la littérature. Notez-le, il ne se perd pas dans la foule des éphémères. Il est un des noms, — sinon une des influences — que l'histoire des lettres gardera. Il est une date ; une fin ou un commencement ? en tous cas, un moment de l'évolution poétique. Au reste, poète profondément, intimement, avec un geste naturel il parait chaque chose d'une beauté durable ; l'harmonie habitait ses lèvres délicates.

... Il méritait qu'une monographie minutieuse lui fût consacrée. M. Léon Bocquet s'est chargé de s'établir et de l'écrire avec un soin amoureux. Il ne laisse rien au hasard. Il explique tout, et quelque chose de plus encore. Son livre est une histoire et une dissertation. Il discute toutes les opinions émises sur Samain. Il les garde presque toutes. S'il en rejette quelques-unes il a tort, car toutes sont bonnes même celles qui semblent s'exclure. Samain, en effet, n'était peut-être pas un esprit très complexe — mais son œuvre ne laisse pas d'être assez composite. Et au surplus, la critique à son endroit fut toujours très diligente. On peut dire que l'étude de M. Léon Bocquet rend caduques toutes celles qui l'ont précédée. C'est un éloge.

Un chapitre manque néanmoins au livre de Léon Bocquet. Il ne nous révèle point l'influence exercée par Samain. C'est peut-être parce qu'il s'est attardé prudemment à nous apprendre quelles influences s'étaient exercées sur Samain. Et il lui paraissait sans doute qu'un écrivain qui en avait en somme tant sollicité n'en avait guère à transmettre qui lui fût propre. Je ne sais cependant si Albert Samain a subi beaucoup d'influences. Lui, contemporain des symbolistes vers-libristes, qui fut si habile à se défendre de leur dangereux empire, il n'était point poète à se soumettre à d'autres dominations. Je crois avoir lu tout ce qui fut écrit de notable sur Albert Samain. Et je puis dresser la liste des maîtres qu'on lui donne. C'est, depuis André Chénier, tous les romantiques, et Desbordes-Valmore et Musset, jusqu'à Banville et Richepin. C'est le Parnasse entier : Leconte de Lisle, Hérédia, Coppée aussi. C'est Edgard Poë, c'est Baudelaire, c'est Verlaine. Pourquoi ne point citer Théocrite ou Virgile ? Du moins, nous le voyons, on attribue comme inspirateurs à Samain tous les poètes, qui, avant lui, créerent et transformèrent la poésie moderne. Est-ce dire qu'il les continue et qu'il est un anneau de la chaîne ininterrompue des œuvres et des hommes à travers les siècles ? Alors, oui.

Mais il n'imite pas ces écrivains. Il se complaît à les lire, lui qui cherche perpétuellement à s'évader de la vie mélancolique que les temps lui ont faite, lui qui se sent ici-bas comme en exil et chante fraternellement Galswinte.

> O toi, qui pour l'exil ainsi fut désignée
> Que de fois j'ai baisé ta face avec ferveur
> Blanche morte, étendue au plus doux de mon cœur,
> Vase mélancolique, o Galswinte, ma sœur.

Il est naturellement livresque. Il passe aisément de l'antiquité grecque, alexandrine au XVIIIe siècle, aux années plus proches. Il lit tout. Il n'imite rien. Rien ou presque rien, sinon peut-être Baudelaire, détestant, aimant et maudissant la femme fatalement perverse. Encore le talentingénieux d'Albert Samain n'est-il pas servile. Il a tour à tour l'état d'esprit de tous les écrivains que l'on reconnait en lui. Lui qui va de rêves en rêves, est-il surprenant qu'il ait fait tous les rêves dont s'anime la poésie de ceux qui l'ont précédé ! Ne prenons qu'un exemple. On a voulu le considérer comme un imitateur de Verlaine. Il écrivait lui-même :

« J'ai lu du Verlaine, et jamais ces vers fluides et impondérables n'ont parlé plus à mon cœur. C'était, ces vers de douceur brisés, comme des mains flottantes qui passaient sur mon chagrin et l'effleuraient d'une fraicheur tiède. C'était le tact, tendre à défaillir, des charpies fines qui neigent sur la chair en souffrance et une exquisité de faiblesse, une volupté

agonisante et comme une titillation aux plus sensibles fibres qui faisait venir presque des larmes aux yeux. »

Mais s'il a une sentimentalité analogue à celle de Verlaine, cela ne signifie pas du tout qu'il s'inspire de lui. Comme M. Léon Bocquet a raison lorsqu'il explique la ressemblance des *Fêtes Galantes* et d'une partie du *Jardin de l'Infante* par une admiration commune des deux poètes pour Watteau. C'est une des idées les plus justes de la critique de Léon Bocquet. Il ne se satisfait pas des constatations immédiates et superficielles. Il remonte patiemment aux origines. C'est un soin qu'on prend rarement aujourd'hui. C'est pourquoi tant de comparaisons sont fausses et tant de critiques fragiles. Il est bien vrai qu'Albert Samain écrivait souvent d'après les peintres ou les musiciens. Watteau ne lui suggérait pas ses poèmes. Mais l'admiration qu'il avait pour l'œuvre de Watteau développait son goût pour les scènes que cette œuvre figurait, pour ces scènes dont ses rêves faisaient des réalités. Il donne lui-même le secret de son inspiration, que d'autres appelleraient sans droit son imitation.

Watteau, je [illegible] de ta *Fête galante*,
[illegible] et tu nous connus un soupir.
Et tu donnas une âme inconnue au Désir
En l'asseyant aux pieds de la Mélancolie.

Tes bergers fins avaient la canne d'or au doigt,
Les [illegible] sous quelques [illegible]
Promenant [illegible] l'ombrage où chantaient les fontaines,
Leurs robes qu'effilait derrière un grand pli droit...

Dans l'air bleuâtre et tiède agonisaient les roses;
Les cœurs s'ouvraient dans l'ombre au jardin apaisé,
Et les lèvres, prenant aux lèvres le baiser,
Fiançaient l'amour triste à la douceur des choses,

Les Pèlerins s'en vont au Pays idéal...
La Galère dorée abandonne la rive;
Et l'amante à la proue, écoute au loin, pensive,
Une [illegible] pourrir dans le soir de cristal...

Oh! partir avec eux par un soir de mystère,
[illegible] un soir dans ton rêve enchanté!
La mer est rose... Il souffle une brise d'été,
Et quand la nef aborde au rivage argenté

La lune doucement se lève sur Cythère.

C'est un aveu. Albert Samain a une tendance aux chimériques voyages « vers des îles d'amour sur des lacs bleus écloses », aux départs fantaisistes sur des « nacelles roses ». Il veut vivre un soir dans le rêve enchanté, qui est le rêve enchanté de Watteau. Il fréquente son génie dans la mesure où il aime le XVIIIe siècle d'élégance légère et de volupté mièvre jusqu'à la tristesse. Ainsi faisait Verlaine pour les mêmes raisons. Et Samain ressemble à Verlaine, mais ne l'imite pas.

Il n'imite rien ni personne, — pas même Baudelaire, je pense. Et pourtant, ses vers résonnent parfois comme ceux de Baudelaire, et ils expriment les sentiments que l'on retrouve aux *Fleurs du Mal*. Oui, Albert Samain a bien la conception de la femme ennemie de l'homme, vampire des cerveaux, créature de fraude, de ruses, et d'impudeur sanglante. Est-ce que sa vie de solitaire timide, vouée aux grands désirs fiévreux, ne lui imposait pas cette conception! Retenons ceci que Albert Samain a l'originalité d'un poète de siècle très cultivé. Il n'est plus possible que les poètes soient très ignorants et chantent simplement leur petite chanson. Ils ont tout lu, poètes et philosophes, et ils empruntent à chacun le ton nécessaire pour exprimer les sentiments qu'ils éprouvent, et naturellement ils le modifient selon leur voix.

Poète de la nature, aède des petites épopées intérieures de l'âme, Albert Samain développe et précise les tendances de tous les poètes du XIXe siècle. La vie de l'âme se mêle à la vie de la nature. Il n'est plus possible aux poètes de les séparer. Ils ne décrivent donc plus les paysages indépendamment des hommes qui s'y meuvent. Ils ne sont sensibles qu'aux modifications des états d'âme par les paysages, à la manière dont nous voyons les paysages selon les états de notre âme. Ces correspondances entre l'âme et la nature, ces contacts subtils, comme Albert Samain sait les noter! Si d'autres venus avant lui, qui ont interprété la nature avant lui, lui prêtent des couleurs, des formes, des parfums, un paysage d'Albert Samain n'en a pas moins des nuances, disons une physionomie particulière qui le fait reconnaître entre tous. Il a surtout subi le charme, nous dira M. Léon Bocquet, des heures enveloppées de brouillards et de lune. Les décors lunaires, il les peint amoureusement. Et son âme, dans la nuit, s'épanche plus librement.

Oh! écoute la symphonie!
Rien n'est doux comme une agonie
Dans la musique indéfinie
Qu'exhale un lointain vaporeux;

D'une langueur la nuit s'enivre
Et notre cœur qu'elle délivre
Du monotone effort de vivre
Se meurt d'un trépas langoureux.

Glissons entre le ciel et l'onde,
Glissons sous la lune profonde;
Toute mon âme, loin du monde,
S'est réfugiée en tes yeux.

Et je regarde tes prunelles
Se pâmer sous les chanterelles
Comme deux fleurs surnaturelles
Sous un rayon mélodieux.

Oh! écoute la symphonie!
Rien n'est doux comme l'agonie
De la lèvre à la lèvre unie
Dans la musique indéfinie...

Poète des soirs, poète de la nuit, poète du silence! La poésie suave du silence est celle qu'il préfère. Et

ses vers ténus et languissants deviennent alors plus mélodieux.

Le silence descend en nous,
Tes yeux mi-voilés sont plus doux :
Laisse mon cœur sur tes genoux.

Sous ta chevelure épandue,
De ta robe un peu descendue
Sort une blanche épaule nue.

La parole a des notes d'or;
Le silence est plus doux encor,
Quand les cœurs sont pleins jusqu au bord.

Il est des soirs d'amour subtil,
Des soirs où l'âme, semble-t-il,
Ne tient qu'à peine par un fil...

Il est des heures d'agonie
Où l'on rêve la mort bénie
Au long d'une étreinte infinie.

La lampe douce se consume :
L'âme des roses nous parfume,
Le Temps bat sa petite enclume.

Oh! s'en aller sans nul retour,
Oh! s'en aller avant le jour,
Les mains toutes pleines d'amour!

Oh! s'en aller sans violence
S'évanouir sans qu'on y pense
D'une suprême défaillance...

Silence!... Silence!... Silence!...

La nature et l'âme, elles vibrent ensemble. Et chantant les exaltations et les langueurs de son âme dans la nature, Albert Samain semble continuer l'évolution de tous les poètes romantiques. Il leur ajoute ce que son temps lui impose. Il décrit comme eux son *moi* avec complaisance. Dans ses aspirations passionnées, dans ses enthousiasmes amoureux, il ne s'intéresse qu'à lui. Il ne voit dans la femme qu'une amante. Encore est-ce à peine s'il la considère. Il ne la juge, il ne l'aime que par rapport à lui. Ce n'est pas M. Léon Bocquet, non ce n'est pas M. Léon Bocquet qui a marqué les ressemblances de *l'égotisme* de Samain avec celui de Barrès. Curieuses ressemblances pourtant, où se caractérise une époque. Dilettante qui se regarde vivre, soi seul, et que le spectacle de sa vie émeut ou amuse : voilà ce qu'est alors Samain. Et le *Jardin de l'Infante* est le jardin de son âme, orné de fleurs voluptueuses et tristes, — aspirations, reminiscences, songeries flottantes — qu'il nous offre d'une grâce nonchalante. Et se contemplant, et s'attristant, il ne quitte point sa tour d'ivoire, artiste qui se cultive avec un soin maladif, discute de son cas, s'exagère ses sentiments et les souffrances qui en résultent, et exaspère encore ses souffrances en s'efforçant, être d'exception, d'exprimer des sentiments d'une intensité exceptionnelle auxquels le commun des hommes ne peuvent atteindre... Au reste, nullement divinateur, demeurant très simple en ses analyses compliquées de civilisé jusqu'au raffinement, et pénétré autant que le vulgaire de l'importance du lieu commun qu'est le mystère de « l'éternel féminin ».

Ton menton pose dans ta main:
Tes lèvres songent, évasives,
Tes prunelles dorment, pensives,
Sur une branche de jasmin...

La bouche brûlant de carmin,
Sous tes parures excessives
Tu prends, dans les ombres massives,
L'air fabuleux et surhumain.

Et mon amour qui s'exacerbe
Devant ton silence superbe
Cherche en vain, sans trouver la paix,

Ce je ne sais quoi de ton âme
De ton cœur, de tes sens, ô femme
Qu'il ne possédera jamais...

Tous les romantiques sont là, et Baudelaire — ne pourrait-on dire tous les poètes? Albert Samain est leur héritier. Il fait fructifier leur héritage avec des procédés nouveaux que son temps lui apporta.

Si on remarque les différences prodigieuses du *Jardin de l'Infante*, de *Aux flancs du vase*, du *Chariot d'Or*, on sera certainement très persuadé que le talent d'Albert Samain est on ne peut plus varié et souple; peut-être craindra-t-on qu'il ne manque de sincérité. Non, Albert Samain est toujours sincère, même dans ses poèmes éclatants et somptueux qui indiquent tantôt la joie de vivre qu'il ne ressentait guère, ou l'impassibilité absolue qui n'était pas la sienne. Ce sont moments de sa sensibilité de poète cultivé à l'extrême qu'exaltent les grandes inspirations littéraires traditionnelles... Mais il ne faut le chercher, lui, que dans les poèmes tristes, dont la tristesse mélodieuse nous enveloppe, nous gagne, dans les élégies réellement plaintives, mais dont la plainte est encore caressante, et dont le sanglot est harmonieux et pur. C'est moins sa poétique que son âme qu'il révélait dans ces vers que l'on sait :

Je rêve de vers doux et d'intimes ramages,
De vers à frôler l'âme ainsi que des plumages,

De vers blonds où le sens fluide se délie
Comme sous l'eau la chevelure d'Ophélie.

De vers silencieux et sans rythme et sans trame
Où la rime sans bruit glisse comme une rame.

De vers d'une ancienne étoffe exténuée
Impalpable comme le son et la nuée.

De vers de soirs d'automne ensorcelant les heures
Au rite féminin des syllabes mineures.

De vers de soir d'amour énervés de verveine
Où l'âme sente, exquise, une caresse à peine.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Poète de mollesse et de mélancolie qui n'enseigne jamais la force, oh! non, qui n'est point un maître d'énergie, oh non! Mais il entre tant de grâce jus-

qu'en ses fades mièvreries ! Il restera à jamais le poète de ceux qui sont las de la vie sans l'avoir goûtée tout entière.

Il le restera parce que son art, pour être mélangé de quelques artifices, est le plus sûr qui soit. Albert Samain n'est pas spontané ; mais ainsi il est représentatif d'une époque trop cultivée pour que la spontanéité y soit possible. Et s'il entre dans l'histoire de la littérature, c'est parce que, au travers des troubles poétiques il a gardé la mesure, le goût. Dans la réforme de notre poétique française, il a conservé le sens de la tradition, ce sens indispensable que les autres poètes n'avaient pas. Il alla des préceptes parnassiens aux formules symbolistes. L'expérience guida son éclectisme. Il conserva parmi les révolutionnaires de la poétique, une poétique très réservée. Ses innovations étaient des atténuations à celles des autres novateurs frénétiques. Il était prudent. Il maintenait la tradition du rythme parce qu'il avait aussi bien le sentiment de la continuité indispensable dans tous les efforts littéraires. Il connaissait parfaitement la langue française. Sa prose un peu molle est d'une pureté classique ; sa poésie pareillement. Elle est d'un poète français, qu'anime le génie français. D'autres ont dissipé leurs forces en des tentatives extravagantes, sans ordre, sans frein. Lui demeure, parce qu'il est le novateur qui se rattache le plus solidement au passé.

Et je veux adopter jusque dans leurs expressions les conclusions de M. Léon Bocquet parce qu'il a su être un biographe scrupuleux et sage comme Albert Samain, dont il admire la sagesse discrète :

« Au milieu du conflit des prosodies, Albert Samain a ce mérite, ce tact et cette mesure de ne se point enraciner dans l'acquis, de ne pas foncer dans l'arbitraire, mais de prendre son bien partout où il jugeait quelque avantage utilisable. L'aboutissement des variations de la poésie au XIXe siècle avec ses tendances disparates, ses nouveautés tardives et son élargissement final, s'est condensé dans ce poète.

« Il clot son âge et le résume.

« Et c'est pourquoi il se trouve être comme un centre où les innombrables avenues du domaine poétique se rejoignent. Et il s'est créé ainsi une sorte d'indépendance et de personnalité définie. Dans le chœur nombreux des poètes de son époque, instrumentant à l'unisson de l'orchestre, mais sans qu'elle pût s'y confondre ou s'y perdre, Samain a chanté d'une voix pure, grave et confidentielle où persiste un lointain sanglot. Triste et solennelle, comme si elle montait le soir du fond d'une clairière, elle a, cette voix, son timbre bien distinct et telles sonorités expressives à ne point se méprendre. Elle se reconnaît à un tremblement de volupté languide, et plus souvent à un frisson séraphique, immatériel, éperdu et mourant... »

Au fait, le biographe amical d'un grand poète doux a eu raison de ne vouloir point marquer nettement l'influence exercée par Samain. C'eut été peut-être la diminuer. Mais la chanson d'Albert Samain s'est insinuée jusqu'à l'âme des meilleurs poètes d'aujourd'hui. Charles Guérin, André Rivoire, d'autres prolongent encore avec émotion parmi nous ses tendres résonnances.

J. Ernest-Charles.

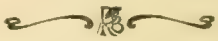

NOBLESSE CHEVALINE

Dès le XVIIIe siècle, le goût du sport déconcertait les Français. D'honnêtes gens rapportent avec indignation que l'on eut toutes les peines du monde à empêcher la reine Marie-Antoinette de posséder des chevaux de courses. « Et qu'alliez-vous faire en Angleterre ? disait Louis XVI au duc d'Orléans. — Sire, j'y apprenais à penser. — Les chevaux sans doute », répliquait le gros roi du ton le plus bourru. « Comme si, s'écrie un personnage de Restif de la Bretonne, comme si les jambes de leurs *coureurs* exerçaient les jambes des chevaux de nos postes, de nos dragons et de nos hussards ! » Personne enfin n'y entendait rien.

Sous la Restauration, on n'avait pas encore compris. L'honorable Mme Emile de Girardin qui, sous le pseudonyme de vicomte de Launay, rédigeait à la *Presse* de célèbres Courriers de Paris, ne montrait qu'ironies mondaines et blâmes distingués envers le nouveau divertissement de la bonne société. Adolphe Dumas, dans une pièce représentée en 1847, craint de ne bientôt plus voir à Paris, grâce à l'envahissement des jockeys et des courses, « ni Français, ni France, ni patrie. » Et Alphonse Karr lui-même écrit avec trivialité, comme toujours, mais cette fois sans bonne humeur, dans ses *Guêpes* de mai 1841 : « Le prétexte est l'amélioration des races de chevaux en France. Jusqu'ici, on n'a fait, pour l'amélioration de la race, qu'estropier et tuer les individus. »

En cette même année 1841 paraissait, sous le titre *La comédie à cheval*, une petite brochure, aujourd'hui rare et recherchée : elle était signée Albert Cler, et illustrée assez drôlement dans le goût du temps (1). Cet Albert Cler aimait les chevaux, sans doute ; seulement il était très ancien régime, et n'appréciait que les montures de parade, les courbettes

(1) *La comédie à cheval, ou Manies et travers du monde équestre, Jockey-Club, cavalier, maquignon, olympique*, etc., par Albert Cler, illustr. par MM. Charlet, Tony Johannot, Eug. Giraud et A. Giroux. Paris, Bourdin, 1841, in-12, 153 p.

et les grâces solennelles des anciens manèges; l'invasion des pur-sang d'outre-mer lui semblait barbare. A son avis, le cheval arabe était demeuré le « roi des coursiers généreux »; et il ne fallait point lui parler de ces bêtes anglaises, hautes sur pattes et dégingandées, dont, assure-t-il, la meilleure n'eût peut-être pas trouvé acheteur pour trois cents francs sur le marché aux chevaux.

Aussi nous conte-t-il, sur la foi d'un vétérinaire au service de Méhémet Ali, une historiette ingénue. Certains fils d'Albion, en Egypte, s'en étant venus proposer à des Arabes de faire courir des chevaux de pur sang, qui leur appartenaient, contre des chevaux du pays, les indigènes auraient accepté.

« — Mais il nous faut six semaines pour l'entraînement, observèrent tout d'abord les Anglais.

« — Et pendant combien de jours courra-t-on? répliquent les Bédouins stupéfaits.

« — Combien de jours? On courra pendant une heure.

« — Fi donc! Trois heures pour le moins. Autrement, ce serait une dérision. »

Le jour de l'épreuve, on voit, à la grande stupéfaction des nomades, arriver sur le terrain choisi de petits bonhommes « bottés, maigres, pâles ou jaunes », menant en main « deux grandes machines mouvantes », enveloppées dans des couvertures.

Enfin, dit Albert Cler (p. 79), « tandis que le groom amaigri s'élance sur sa monture efflanquée, décousue, un grand et vigoureux Bédouin saisit son arme favorite et se place gravement sur un cheval de taille ordinaire, qui prélude en sautant, jouant autour de la tente qu'habite la famille de son maître. La femme, les enfants viennent le caresser, et l'ami du Bédouin promet du regard de vaincre l'étranger. »

Inutile d'ajouter, n'est-ce pas, que, selon notre auteur, les pur-sang anglais sont honteusement battus et, la course finie, demeurent sur place roides et à demi-morts, tandis que les chevaux arabes, « dispos, impatients, frappent du pied la terre, hennissent avec force, s'agitent, se tourmentent, et semblent appeler leurs adversaires à de nouvelles luttes »?

Que dirait aujourd'hui ce puéril Albert Cler, s'il savait que ses pauvres petits chevaux arabes, en réalité, galopent à peu près comme des ânes ou des mulets derrière les puissantes et splendides machines que sont les chevaux de courses; que dans toutes les luttes hippiques, fussent-elles de vitesse ou de fond, durassent-elles plusieurs jours, comme les grands raids sur route, qu'il s'agit de sauts d'obstacles, de longues manœuvres militaires ou d'épuisantes chasses à courre, c'est toujours et partout le triomphe universel des animaux de pur-sang; que des distances de 2.400 mètres sont couvertes par ces êtres volants en deux minutes vingt-huit secondes, comme dans le Derby français de 1905, et en deux minutes trente secondes, comme dans le Derby anglais de la même saison; qu'il y a des courses pendant toute l'année, d'une façon ininterrompue, sur tout le territoire français; que certains mois durant, les Parisiens s'y rendent presque quotidiennement; que des prix de plusieurs centaines de mille francs y sont disputés; et que le gouvernement se préoccupe enfin du sport hippique comme d'une institution sociale, non moins nécessaire à notre République que les *circenses* l'étaient à la plèbe romaine?

Certes, Albert Cler serait plus que surpris : et il lui faudrait bien faire amende honorable, avec tous les railleurs de 1840, devant les grandes « machines mouvantes », et les dévouées « fashionables » qui seuls alors en cultivaient l'espèce.

Plaisantons toujours un snobisme, surtout quand il nous vient, comme ici, d'Angleterre. Car c'est à notre nation, fine entre toutes, de donner le ton en Europe, et nous n'avons que faire des élégances anglo-saxonnes, tudesques ou cosaques. Pourtant dès qu'un usage est ingénieux et utile, pourquoi ne pas le franciser allègrement? Que les barbares travaillent, et que les Latins profitent, c'est dans l'ordre.

Grâce aux louables efforts des grands éleveurs anglais et français, ce tour de force fut donc réalisé : une race, créée au XVIIIe siècle, a été amenée par la sélection à un degré d'excellence qui ne paraît pas pouvoir être dépassé. Jalousement préservée de tout mélange, cette supérieure espèce chevaline peut seule aujourd'hui répondre exactement à ce terme : une aristocratie. Et non seulement par droit de naissance (qu'est-ce que le chartrier incomplet ou truqué, les filiations souvent obscures, les naissances suspectes, les substitutions, les usurpations et compromis de toutes sortes qui gâtent nos plus vieilles et vénérables familles, à côté de la noblesse régulière, indiscutable et contrôlée d'un grand crack dont l'origine remonte de héros en héros, sans une faute, jusqu'au-delà de 1700?) — mais aussi par droit de mérite : les pur-sang de haute lignée, en effet, *prouvent* leur valeur et leurs titres au respect, exemple que nos aristocrates humains les mieux nés se gardent bien de suivre. Quand les princes des chevaux ne démontrent pas dans la vie sociale et publique, c'est-à-dire pour eux sur l'hippodrome, qu'ils sont dignes de soutenir l'éclat de leur nom, on ne les envoie pas au haras, et ils ne deviennent pas chefs de famille. Seuls, les meilleurs feront souche. Et ils sont si parfaits, les animaux ainsi obtenus, que retirés des champs de courses et destinés aux usages les plus pénibles, ils deviennent presque aussitôt endurants à miracle, tous leurs organes physiques étant

naturellement d'une qualité plus haute, d'une trempe plus fine et plus dure à la fois que ceux des espèces communes. Ajoutons que cette race d'élite atteint à la plus définitive et classique beauté, à celle que nous montrent les statues éternelles de Lysippe : la force et l'élégance confondues, une grande puissance athlétique dans les lignes sveltes, la physionomie plus nerveuse. L'Apoxyomène du Vatican, le Lutteur Borghèse du Louvre (1) et le cheval *Ajax*, par exemple, ou tel autre grand pur-sang, ce sont des merveilles analogues.

Le peuple grec couronnait dans ses jeux solennels les modèles que ses divins sculpteurs reproduisaient ensuite par le bronze ou le marbre. Or, nous acclamons, dans nos jeux olympiques de Longchamps et d'Auteuil, des formes vivantes qui ne le cèdent pas en harmonie, en noblesse, en force, ni en grâce aux athlètes hellènes. Seulement, nous n'avons plus ni Polyclètes, ni Lysippes. Prions les dieux que M. Rodin continue à sculpter des ombres et des cauchemars, et qu'il ne soit au grand jamais chargé d'immortaliser le corps admirable, les lignes heureuses d'un gagnant du Derby d'Epsom ou du Grand Prix de Paris!

Le procédé de la sélection, par lequel fut sans cesse maintenue et perfectionnée la descendance des premiers chevaux de sang, remonte d'ailleurs, comme tant d'autres inventions délicates ou belles, jusqu'aux Grecs. Lycurgue y avait déjà songé pour l'amélioration de la race humaine.

« [illegible] nous rapporte Xénophon dans le *Gouvernement de l'* [illegible] qu'un vieillard ait une jeune femme, [illegible] fit une loi contre cet abus. Ce vieillard doit donc choisir un homme dont le corps et l'âme lui agréent, et conduire celui-ci auprès de ladite femme afin de se créer des rejetons. Un homme, d'autre part, qui ne veut pas épouser une femme, mais qui désire cependant de beaux enfants, est autorisé par la loi, s'il voit une femme intelligente et féconde, [illegible] pouvoir pour en avoir postérité. Lycurgue [illegible] permissions semblables, se fondant sur ce que les maris désirent donner à leurs fils des frères, [illegible] sang et de la même vigueur, [illegible] système si contraire à tout autre pour la reproduction de l'espèce, je fais juge qui voudra si Lycurgue a donné à Sparte des hommes supérieurs en force et en stature. »

De pareilles mesures seraient peut-être — qui sait? — appliquées avec fruit parmi nous. Quoi qu'il en soit, la race choisie des pur-sang est l'un des plus indiscutables chefs-d'œuvre de la patience et de l'application humaines. Toutefois, même dans les aristocraties vraiment dignes de ce nom, il y a encore bien des degrés; parmi la cohue des nobliaux sans importance se détachent vivement les groupes des très grands seigneurs, les ducs et pairs, les princes du sang, etc. Ainsi en va-t-il des chevaux : entre la foule des modestes hobereaux de Chantilly ou de Maisons-Laffitte, quelques tribus, quelques familles l'emportent justement sur les autres dans l'opinion publique, et de toutes ces hautes lignées, la souveraine en France est présentement celle de l'illustre *Flying-Fox*.

M. Edmond Blanc, propriétaire de cet étalon prestigieux, l'a payé, voici quelques années, près d'un million. M. Edmond Blanc s'était tenu un raisonnement d'une étonnante et audacieuse simplicité : « Flying Fox, s'était-il dit, a gagné le Derby d'Epsom; c'est le plus célèbre, le meilleur et le plus beau des chevaux de sa génération. Je l'achète un million. Mais je retrouverai tout cet argent (1), car il me donnera des fils qui, logiquement, seront à son image les plus célèbres, les meilleurs et les plus beaux de leurs générations ». Et il arriva comme il avait prévu. Dès que l'année fut en effet venue où l'on put voir à l'œuvre les premiers produits de Flying Fox, c'est-à-dire en 1904, ceux-ci gagnèrent tranquillement les plus grandes épreuves classiques. Son fils Ajax remporta le Derby de Chantilly et le Grand Prix de Paris. Et cette année encore, les descendants de cet étalon merveilleux devaient, de l'avis général, atteindre presque sans lutte aux mêmes succès — quand il survint cette catastrophe imprévue, la maladie. Un par un, tous les chevaux qui devaient triompher souffrirent soudain du même mal. On dut renoncer à les faire courir, et partout déclarer forfait (2).

Au moment d'une lutte suprême, il arriva de même jadis qu'un héros fameux dans l'histoire, le légendaire César Borgia, avait tout prévu et s'était assuré toutes les chances de réussite; mais il se trouva brusquement malade, lui aussi, dans le temps qu'il eût fallu le mieux s'employer : et ce grand prix qu'il convoitait, une couronne héréditaire, lui échappa ainsi « sur le poteau », si l'on peut dire. Dans le cas Borgia, il y avait certes du poison. Ne songera-t-on pas aussi à ce vieux moyen de mélodrame pour l'étrange cas Edmond Blanc?

De graves esprits peuvent tenir en mépris les courses et ceux qui s'y attachent. Il n'en est pas moins vrai que plus d'un psychologue, et plus d'un artiste surtout, y trouveront matière à méditer comme à longuement admirer. Il est plus raisonnable d'applaudir la noblesse chevaline et les belles bêtes victorieuses sur l'hippodrome, que de se laisser surprendre par des aristocraties moins évidentes et des héros moins purs. Voulez-vous une émouvante nouvelle ? On dit que la glorieuse jumment *Camargo* vient

1. M. [illegible] Bouchard en [illegible] l'original à Lysippe.

1. On sait qu'une simple saillie de Flying Fox vaut 10 000 francs.

2. Le seul qu'il fut possible d'isoler et de préserver de la contagion, vient d'arriver second dans le Derby d'Epsom.

d'être amenée dans le harem de Flying-Fox. On n'ose prévoir sans trouble le poulain qui naîtra de tels parents. Et quel est le rêveur un peu teinté de lettres qui, lisant l'annonce de cette entrevue impressionnante, se défendra d'évoquer la noble Thalestris, reine des Amazones, en ce jour mémorable où elle se présenta, suivie de trois cents guerrières toutes resplendissantes d'airain et d'or, devant le camp d'Alexandre le Grand :

« — Que viens-tu faire, illustre Thalestris? lui demanda le Macédonien.

« — Je viens pour avoir un enfant de toi, ô roi des rois. J'en suis digne. Si c'est une fille, je la garderai. Si c'est un garçon, il te sera remis. »

Treize jours, assure Quinte-Curce, furent employés à la satisfaction de son désir.

Le souvenir d'une pareille scène en impose; et la pensée en est toute sportive. Mais l'histoire ne dit rien du rejeton qu'eut Thalestris. Puisse ce présage s'écarter des noces augustes de Flying Fox et de la Camargo!

MARCEL BOULENGER.

UNE HAUTE BANQUE ET UN GRAND BANQUIER

M. Alphonse de Rothschild.

On pourrait être tenté, à l'aide des indications dont la mort du Baron Alphonse de Rothschild a provoqué l'éclosion dans la presse, d'esquisser la physionomie de ce grand financier. Les morts illustres ont, en effet, le privilège posthume de faire pousser autour de leur cercueil des légendes et des mots soi-disant historiques, dont la juxtaposition constitue souvent plutôt des masques qu'un portrait fidèle de leur individualité.

Il y aurait un intérêt puissant à pénétrer cette personnalité à laquelle la fortune, les moyens d'action et l'influence énorme dont elle disposa, avaient dû faire une psychologie d'exception. Quel sentiment l'emporta chez lui, l'orgueil que donne parfois le sentiment de la domination, le mépris et parfois le dégoût des contemporains que doit laisser aux puissants manieurs d'argent le spectacle de toutes les lâchetés, grandes ou petites, dont ils sont journellement spectateurs, ou bien un état d'âme fait de scepticisme, de pitié, et d'un peu de tristesse?

L'objet de cette étude est autre. Indiquer la place occupée par la maison Rothschild dans le développement économique et financier en France, depuis le commencement du XIXe siècle, ses moyens généraux d'action, marquer l'évolution qu'elle a suivie sous l'influence des créations d'établissements similaires, enfin esquisser sommairement son rôle actuel.

Cette étude, qui se confond par certains côtés avec l'histoire des finances françaises, aurait gagné à être étayée et appuyée par une documentation directe qui, malheureusement, fait défaut. La maison Rothschild n'est pas une société anonyme. Elle n'est pas astreinte à fournir des comptes ou des explications à ses actionnaires, comme les établissements de crédit. Les rideaux verts de l'hôtel de la rue Laffitte conservent aux opérations qui s'y traitent un caractère de discrète confidence. Les halls et les corridors, quoique ouverts au public, gardent cependant l'aspect sévère. On n'y a pas sacrifié à cette décoration facile et, qu'on nous pardonne le mot, un peu *rastaquouère* qu'ont reçue les locaux que des établissements plus modern-style réservent aux étrangers de haute marque ou aux parvenus. Ici tout est sobre et cossu, comme il convient à de vrais gens du monde.

C'est cependant dans cet hôtel d'apparence bourgeoise qu'ont été traitées les plus grandes affaires du siècle dernier.

Ce serait sortir du cadre de ce travail que d'expliquer comment, au moment où la Restauration vint apporter un peu d'ordre dans les finances françaises si compromises par une série de guerres ruineuses, elle ne trouva pour la soutenir dans cette tâche aucune de ces organisations d'État dont c'est l'objet propre et la fonction de collaborer avec lui au maintien du crédit public. On se souvient des difficultés qui présidèrent à la création de la Banque de France. On peut dire qu'elle naquit d'un expédient, puisque son capital initial fut constitué grâce à l'autorisation donnée par les consuls que la moitié des fonds provenant des cautionnements à fournir par les receveurs généraux des départements serait versée à la caisse de la Banque.

Depuis sa fondation, l'administration impériale avait compromis le crédit de la Banque par des mesures imprudentes d'autorité comme elle avait compromis le sien propre par des abus en payant, par exemple, avec des titres d'État des fournisseurs qui étaient forcés de les réaliser à vil prix.

« Il n'y a pas en ce moment de banque en France; il n'y en aura pas de quelques années parce que la France manque d'hommes qui sachent ce que c'est qu'une banque. C'est une race d'hommes à créer. »

Ces mots, que l'Empereur avait prononcés au Conseil d'État à la séance du 2 avril 1806, étaient encore plus vrais au moment où les alliés discutaient avec le prince de Talleyrand, dans le grand salon moderne de l'hôtel actuel de la rue Saint-Florentin, les conditions de la paix et le retour des Bourbons.

Le gouvernement de Louis XVIII n'avait pas

davantage à compter sur le numéraire des particuliers, qui le tenaient renfermé dans leurs caisses. Les valeurs mobilières étaient à l'état embryonnaire, les seuls placements pratiqués consistant en valeurs immobilières, la terre étant considérée encore comme la source véritable et à peu près unique de la richesse.

On comprend dès lors le rôle considérable que les banques ou les maisons particulières de crédit furent amenées à jouer auprès de l'État.

C'est au moment même où l'Empire se débattait dans les aventures qui entraînèrent sa chute, que le fondateur de la maison Rothschild, Mayer Anselme, mourait à Francfort laissant à ses cinq enfants une grosse fortune et une réputation déjà établie de financiers à l'usage de souverains gênés. L'aîné ayant fondé la maison de Francfort, les cadets s'établirent à Vienne, Naples, Manchester, puis Londres et Paris. C'est là que le plus jeune des frères, le baron James de Rothschild, vint fonder, un peu après 1812, cette maison qu'il dirigea jusqu'à sa mort en 1868.

L'indemnité de guerre à payer aux alliés (777 millions), les rentes 3 p. 100 aux émigrés (260 millions), les expéditions d'Espagne, de Morée et d'Algérie firent l'objet d'emprunts négociés avec les banques Baring de Londres et Hope d'Amsterdam. En 1823, M. de Villèle négocia avec la maison Rothschild un emprunt de 500 millions 5 p. 100.

Il faudrait suivre, à partir de ce moment, une à une les opérations de crédit faites par le gouvernement français et les gouvernements étrangers pour se rendre compte de l'action exercée par la *Maison* comme on l'appelait, en matière de placements de fonds d'Etats.

Ces opérations apportèrent à la fortune des Rothschild un appoint considérable, mais n'étaient pas sans présenter des risques, et des difficultés si on les compare aux habitudes contractées depuis en matière d'emprunts d'État. A l'heure actuelle, lorsque un établissement de crédit, qui sait manier la matière, se charge d'un emprunt d'État, il est bien rare qu'il n'en ait pas d'avance assuré le placement par voie de syndicats, ou de participation ou même dans sa clientèle. L'opération se traduit par un simple mouvement de fonds. L'immobilisation est réduite à sa plus simple expression et à sa plus courte durée.

A cette époque, où les marchés financiers n'avaient pas l'extension qu'ils ont acquise depuis, la conversion en espèces du papier acheté aux États était une œuvre difficile, de longue haleine et parfois dangereuse.

Nous ne voulons en citer qu'un exemple :

Le 10 novembre 1847, la maison Rothschild soumissionnait au gouvernement français un emprunt de 250 millions représenté par des inscriptions de 10 millions environ de rente 3 0/0. Le versement de l'emprunt était fait par échelons : 12 millions et demi le 12 novembre, 12 millions et demi le 22 décembre, 5 millions le 7 janvier 1848 et 10 millions le 7 de chaque mois, jusques et y compris le 7 novembre 1849.

L'emprunt avait été pris ferme à un prix correspondant à 72 fr. 48, tandis que le 3 0/0 se négociait au cours moyen de 76 fr. 71. L'opération, sur ces bases, devait se solder par un bénéfice de 14.000.000 environ.

Or au milieu de l'opération, lorsque 85 millions seulement étaient versés, éclata la Révolution de Février. A la date du 7 juillet 1848 époque où devaient être opérés des versements mensuels de 10 millions jusqu'à concurrence de 165 millions, la rente était tombée à 50 fr. 75 ce qui correspondait pour la maison Rothschild à une perte de 60 millions, à moins que le cautionnement de 25 millions, qui avait été déposé comme garantie de l'opération, ne fût abandonné.

Le ministre des Finances, M. Goudchaux prit l'initiative de dégager M. de Rothschild de ses engagements et lui fit donner par l'État 13 millions de rente 5 0/0 au taux même auquel il avait soumissionné des rentes 3 0/0 en 1847.

Et il s'agit ici des emprunts d'État qui sont considérés comme présentant, en matière d'opération financière, le minimum de risques. La maison Rothschild ne se confina pas dans cette branche exclusive. Elle prit la tête du mouvement industriel qu'inaugura Louis-Philippe par la création des chemins de fer. Le baron James de Rothschild fit construire les chemins de fer du Nord dont il resta président jusqu'à sa mort, comme le baron Alphonse lui-même auquel vient de succéder ces jours derniers M. Edouard de Rothschild, son fils. Ils fournirent les capitaux nécessaires pour obtenir l'adjudication de la ligne de Paris à Saint-Germain aux frères Péreire, qui, depuis, devaient attacher leur nom à une fondation concurrente, le Crédit mobilier.

*
* *

La chute de la monarchie de Juillet marque le commencement du déclin de la maison de Rothschild. Le gouvernement de 1851 donna à l'industrie et au commerce nationaux une énergique impulsion, et en particulier imprima à notre exportation, grâce au régime des traités, un essor puissant. La richesse mobilière, antérieurement apanage de quelques privilégiés, se démocratisa. Ce fut l'entrée en scène des fortunes particulières groupées en sociétés anonymes.

Mais ce fut aussi l'arrivée aux affaires d'un personnel nouveau auquel le désir de faire fortune et

une éducation utilitaire avaient aiguisé les dents et avivé les appétits.

C'est en 1852, sous l'influence de M. de Persigny, que fut fondé le Crédit mobilier au capital de 60 millions qui, s'il favorisa la spéculation, put revendiquer le mérite de fondations importantes : la Société maritime, les chemins de fer autrichiens, les chemins de fer du Nord de l'Espagne et les divers crédits mobiliers européens dont quelques-uns sont restés des institutions prospères.

Le Comptoir d'Escompte, dégagé par la loi du 10 juin 1852 de ses rapports dangereux avec l'État, puisa dans sa nouvelle autonomie et dans les augmentations successives de son capital une force que les banques privées d'escompte n'avaient pas encore connue.

Presque simultanément se constituaient deux banques dont l'une devait prendre en peu de temps un énorme développement, le Crédit Lyonnais en 1863 au capital de 20 millions, et la Société Générale en 1864 au capital de 120 millions dont 60 millions versés.

La croissance de ces grands établissements de crédit fut fortifiée plutôt qu'arrêtée par la guerre de 1870 et l'essor économique et financier qui la suivit. On n'a pas oublié le rôle de la maison Rothschild dans ces circonstances douloureuses. Son crédit tout entier fut mis à la disposition de la France pour garantir sa signature. Nous ne rappellerons pas l'étendue de cette vaste opération de change, dont Léon Say, qui la dirigea avec Alphonse de Rothschild, a esquissé les lignes principales dans le rapport qui illustre le traité de Goschen sur la matière. M. Alphonse de Rothschild donna dans ces circonstances, la mesure d'un grand esprit de clairvoyance, d'un patriotisme rare et d'une solidarité admirable avec sa patrie d'adoption. C'est la page glorieuse de la *maison*.

L'évolution des établissements de crédit vers une nouvelle formule se poursuivait sans trêve, tâche difficile qui aboutit pour le Crédit Lyonnais, en particulier, à une floraison magnifique.

Son fondateur, le regretté M. H. Germain, auquel *La Revue Bleue* a consacré une étude (1), après quelques tâtonnements, se rendit compte de la voie dans laquelle l'établissement devrait être orienté et l'y maintint avec l'énergie et l'exclusivisme qui constituaient le fond de son caractère. Multiplier avec le public les points de contact, les services pratiques, développer l'ouverture des comptes de dépôts et de chèques, amener les porteurs de valeurs mobilières à confier la surveillance à la maison pour un prix minime, canaliser les capitaux flottants, momentanément inutilisés de la clientèle vers les caisses, leur servir un intérêt très médiocre et en faire un emploi fructueux dans les opérations d'escomptes, de reports ou d'avances sur titres, donner à la clientèle un sentiment de sécurité absolue, matérielle et morale, devenir, en quelque sorte, le *negotiorum gestor* de la fortune publique, tel fut le rêve de M. H. Germain. Le jour où ce rêve a été réalisé dans une large mesure, le Crédit Lyonnais est devenue la première puissance de placement, et c'est par là qu'il a atteint la maison Rothschild dans ses forces vives.

Parallèlement aux établissements de crédit, une évolution s'est produite du côté des grands consommateurs de crédits, nous voulons parler des États emprunteurs. Leur préoccupation constante a été de se dégager des intermédiaires et de se mettre en contact direct et immédiat avec le capitaliste, en un mot, de faire un marché avantageux pour eux, se soustrayant au paiement des commissions et en faisant bénéficier le public souscripteur des concessions les plus étendues, afin de réaliser l'opération avec succès. Les établissements de crédit qui ont une clientèle considérable, toujours tenue en éveil, qu'ils atteignent par leurs agences, leurs correspondants, leurs « démarcheurs » et leurs courtiers de toute espèce ont pu suivre, dans une certaine mesure, les États emprunteurs dans cette nouvelle voie, parce que le placement immédiat dans leur clientèle est assuré, sans aléas et sans immobilisation durable. Mais il ne faudrait pas s'étonner que, petit à petit, sous l'influence du même phénomène, ce rôle des établissements soit réduit à son tour à celui de simples guichetiers.

On voit que nous sommes loin de la formule qui a fait à un moment la fortune des Rothschild. La nouvelle conception en matière d'emprunts d'État n'étant praticable qu'avec une certaine organisation qu'une maison particulière ne peut que difficilement posséder, ce champ d'action lui échappe de plus en plus, comme il échappera à leur tour à ceux qui l'ont un instant supplantée.

Ne voyons-nous pas, en effet, l'État français, la Ville de Paris, s'adresser directement à l'épargne et ne demander aux établissements de crédit qu'un concours matériel sans grand profit?

Il faut bien ajouter qu'à ces causes de ralentissement d'activité de la maison Rothschild sont venues s'en ajouter d'autres d'un ordre différent.

La maison Rothschild a été l'objet d'attaques de la part d'une certaine presse qui a voulu présenter l'antisémitisme comme la panacée universelle. Cette solution facile, propre à satisfaire les esprits paresseux et superficiels, a valu aux Rothschild des polémiques auxquelles ils ont opposé le parti pris du silence, mais qui n'ont pas été sans influer sur leur détermination de réduire désormais leur action à la gestion de leurs affaires engagées et à l'adminis-

1. *Un grand financier. M. Henri Germain*, 11 février 1905.

tration de leur fortune propre. La chute de l'entreprise de Panama n'aurait peut-être pas été irrémédiable et la reprise aurait pu en être opérée par la maison Rothschild, restée étrangère aux erreurs premières, s'il n'y avait pas eu à vaincre ce courant de malsaine calomnie, que favorisèrent les partis politiques pour en tirer profit.

L'idée fut examinée rue Laffitte et, malheureusement pour le bon renom et la fortune de notre pays, abandonnée.

On se souvient d'autre part que la loi de finances du 28 avril 1893 a investi les agents du fisc du droit de contrôler les opérations en bourses et faire des recherches dans les livres de ceux qui achètent des valeurs mobilières pour le compte de tiers. La maison Rothschild ne voulut pas s'astreindre à l'obligation du *répertoire* et aima mieux renoncer à cet ordre d'opérations, augmentant ainsi la clientèle des établissements de crédit. Elle perdait par là une partie de l'influence considérable que lui donnait à la Bourse la direction d'une clientèle opulente et aristocratique.

Cette résolution de limiter ses opérations ressortira mieux encore, si nous ajoutons que la maison a adopté comme règle de liquider le compte d'un client à sa mort et de ne pas le rouvrir avec ses ayants droit.

Les services de la maison Rothschild sont ceux d'une maison de banque ordinaire et il n'y a lieu de s'arrêter à l'organisation intérieure que pour marquer les points par lesquels elle présente quelque originalité. Comme nous l'indiquions plus haut, la maison gère sa propre fortune dont une partie est constituée par des immeubles, pour la plupart parisiens. L'importance de ce service du domaine immobilier avec le contentieux qui s'y rattache est le résultat de l'organisation propre de la maison.

Une division intéressante et très particulière est celle de la charité et du contrôle des œuvres charitables, hôpitaux, fondations dues à la générosité bien connue des Rothschild.

La plus récente de ces fondations a été celle qui remonte au 27 juin 1904, qui a pour objet la création d'habitations ouvrières à bon marché à Paris et dans la banlieue et à laquelle le baron Alphonse donna 10 millions.

La maison entretient, en outre, un service d'études industrielles, confié à des hommes de premier ordre. Les limites de cette étude ne nous permettent pas d'énumérer les affaires industrielles dont la maison Rothschild a préparé ou aidé l'éclosion. Qu'il nous suffise de rappeler les principales : Rio-Tinto, Almaden, Nickel, Penarroya, la plupart des secteurs électriques de la Ville de Paris, de Beers, Pétroles de Bakou, sans compter les entreprises de Chemins de fer, le Nord, l'Est en France; en Espagne le Madrid-Saragosse, en Autriche les Lombards. A la maison de banque se rattachent l'affinage des matières précieuses et un service technique d'électricité.

On voit, en résumé, que la maison Rothschild, après avoir exercé en France, en matière de crédit public, un rôle prépondérant, pendant une grande partie du XIXe siècle, a été amenée à restreindre progressivement son champ d'activité sous l'influence de la concurrence des établissements de crédit, et aussi pour des raisons d'ordre personnel et financier, qu'il ne nous appartient pas d'apprécier.

Ainsi, peu à peu, comme on l'a fait remarquer, les grandes banques particulières, dirigées par des personnalités éminentes, conscientes de leurs devoirs vis-à-vis du pays, comme l'était M. de Rothschild, sont conduites, par une évolution fatale, à céder l'hégémonie du marché des capitaux à des sociétés anonymes, irrresponsables, grands magasins dont les chefs de rayon ont pour rôle primordial de se préoccuper de l'intérêt de leur groupement, de lui obéir, même s'il se trouvait momentanément en conflit avec des intérêts plus hauts.

Il est assez piquant de voir, par un juste retour des choses, reprocher aux établissements de crédit leur internationalisme à l'occasion de la mort de M. de Rothschild; le reproche, pour savoureux qu'il soit, n'est-il pas empreint d'une certaine injustice et d'une certaine exagération?

Si les établissements de crédit sont parvenus au degré actuel de prospérité, c'est parce qu'ils y ont été portés par le public, parce qu'ils lui ont rendu des services, parce que sur plusieurs points bien connus, ils ont épousé son intérêt et lui ont procuré une économie. C'est la loi de l'offre et de la demande qui a dominé cette évolution, comme elle domine toutes les autres, dans l'ordre économique.

Le reproche d'irresponsabilité est fondé en droit, mais très exagéré en fait, parce que chaque établissement de crédit obéit à un conseil d'administration qui obéit à un homme. On pourrait dire que le Crédit Lyonnais a été beaucoup plus entre les mains de M. Germain que la maison de la rue Laffitte entre celles de M. A. de Rothschild. Il n'y a pas d'affaires sans un homme qui les incarne et qui les vive. Les Conseils d'administration, comme les monarques constitutionnels, règnent, mais gouvernent rarement.

Il est une constatation par laquelle nous terminerons ce rapprochement et dont on peut recommander l'examen aux grands établissements : c'est la juxtaposition dans la maison Rothschild des opérations ordinaires de banque, escompte, comptes courants, avances, chèques, dépôts, arbitrages, avec les affaires industrielles. Depuis son origine, cette maison a traversé des crises, des révolutions, des

émeutes dont certaines l'ont directement menacée; pas un instant les immobilisations n'ont apparu comme un danger, ni comme un obstacle, ou du moins aucun symptôme n'a révélé les inconvénients de cette politique de large compréhension des affaires. C'est par là que la conception de M. Germain sur les banques de dépôt apparaît comme un peu étroite et excessive, comme une manifestation de timidité et d'impuissance. Confiner la banque dans la fonction *administrative* et lui interdire la fonction *créatrice*, c'est anémier l'organisme financier sous prétexte de lui conserver toutes ses forces vives.

M. de Rothschild croyait aussi, comme M. Germain, que de fortes disponibilités sont indispensables à la marche d'une grande maison. Mais il estimait qu'en matière d'affaires les dogmes absolus ne font pas aux contingences et à l'expérience la part qu'elles méritent. Ils rompent avec l'harmonie générale.

La Sagesse, en matière financière, doit être non pas une règle de fer, mais de plomb, comme aimait à le dire un philosophe ancien, de la Justice.

GABRIEL MAUREL.

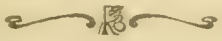

FAITS ET APERÇUS

LE GÉNÉRAL H. LANGLOIS

Il est peu de chefs aussi populaires dans l'armée que celui-ci; il en est peu qui méritent autant de l'être.

Fils d'un soldat du premier Empire qui, promu lieutenant à Waterloo, fut privé de son grade par la seconde Restauration et se consacra au barreau, il entra tout jeune à l'Ecole Polytechnique (1856) et à l'Ecole d'application de Metz. L'excellence de son rang le fit nommer lieutenant à la garde impériale, où le rejoignit bientôt, pénétré déjà de convictions radicales-socialistes, le lieutenant André. Mais, privé de protections, car les officiers supérieurs, ses parents, étaient fourriéristes et comme tels suspects, il ne put prendre part aux expéditions d'Italie ni du Mexique et vécut la monotone vie de garnison.

Capitaine à Metz en 1870, il fut de ceux qui voulurent, avant la reddition « faire la trouée » avec le général Clinchant, mais subit l'internement à Coblentz, où, avec des camarades résolus, il projeta de s'emparer par surprise de la place. Eventé, ce complot le fit expédier à la forteresse poméranienne de Prenzlau.

C'est le désastre qui mua ce jeune officier en un stratégiste. Impatient de dégager, pour les supprimer, les causes de la défaite, dans sa petite garnison de Montbeugé, il s'enquit fiévreusement des méthodes de combat allemandes et remonta aux sources même de l'art moderne de la guerre, à l'étude des campagnes de Napoléon. Il expérimenta sur le terrain, et quand, un jour, il emmena sa batterie en service en campagne, à travers champs, son initiative fit scandale.

De premières études qu'il publia alors le firent remarquer. On l'appela à l'Ecole supérieure de guerre — de création toute récente — pour y traiter de l'artillerie (1885). Six ans, avec acharnement, stimulé par ses collègues, non moins ardents, il travailla pour créer ce cours. Discernant la liaison indispensable entre les différentes armes, il conçut une tactique nouvelle propre à donner à chacune d'elles, à l'artillerie surtout, son maximum d'effets. En même temps, critiquant les errements suivis depuis 1870, il réclamait le canon à tir rapide.

D'une indépendance détestée des comités, c'est grâce à la réputation acquise à l'étranger, énergiquement attestée et commentée par le général Boussenard, qu'il parvint au généralat (1894). Comme il le dit plaisamment, il doit les étoiles aux Allemands!

Son autorité croissante, après l'admission tardive du canon à tir rapide, et devant les traductions en toutes langues de ses œuvres, facilita sa promotion au grade le plus élevé et aux postes les plus difficiles de notre organisation militaire, au commandement de l'Ecole de guerre (1898-1901), puis du 20e corps d'armée à Nancy (1901-1903), à l'Inspectorat d'armée et au Conseil supérieur de la guerre.

Osseux, le front bombé, l'œil vif, l'allure énergique, la parole brève, c'est un soldat plein de caractère et d'intrépidité, qui aime les troupiers et en est aimé, empressé à soutenir les jeunes officiers, qui le lui rendent en enthousiasme.

Par son endurance, certaine brusquerie et quelque familiarité, il rappelle les « durs-à-cuir » du second Empire, en même temps qu'il possède la correction, l'ouverture d'esprit et la science des officiers de l'armée nouvelle.

Sa conférence sur la guerre de forteresse, d'une clarté parfaite et dite d'une voix décidée, fut l'autre soir martelée d'applaudissements par les invités de la *Revue Bleue*.

Souhaitons qu'à l'heure du danger notre armée ait, pour l'entraîner et la conduire, de tels chefs!

LE MARIAGE DU PRINCE GUSTAVE-ADOLPHE

C'est le 15 juin qu'aura lieu en Angleterre le mariage du prince Gustave-Adolphe de Suède et de la princesse Marguerite de Connaught.

Cet événement satisfait aux aspirations suédoises. Car, si l'admiration de la Germanie, de ses armées, de ses méthodes et de son savoir, régna, excessive, ces dernières années, dans la Scandinavie, le goût y était cependant trop avisé, et depuis trop longue date affiné, pour ne point discerner, et railler, la disgracieuse lourdeur d'esprit des Allemands, et certaine indélébile vulgarité qui, trop souvent, est en eux. Les incessantes coquetteries de Guillaume II à l'égard du Tsar n'ont point été, en outre, sans piquer les Suédois, qui ne pardonnent guère à la Russie l'annexion de la Finlande.

L'Angleterre est au contraire fidèle à ses traditions de haute culture et de distante courtoisie. Elle demeure l'ennemie invétérée de l'empire des Tsars, comme

toute-puissante, dont l'amitié, par contre, est précieuse.

Le jeune prince a d'ailleurs, dans sa sympathique distinction, bien des affinités avec la manière d'être britannique, ne serait-ce que par certaine froideur et cette réserve si fort appréciées au-delà de la Manche. Une éducation sévère l'a plié aux astreignantes exigences de l'étiquette et lui a prématurément montré les lourdes responsabilités d'un avenir royal : par là, son aménité est restée empreinte de quelque timidité et même d'un peu de gauchérie.

Il vint cependant achever ses études au milieu d'étudiants à l'Université d'Upsal (plus tard même à Christiania). Deux ans durant, il y mena, en l'incessante compagnie d'officiers d'ordonnance, une vie très simple, partagée entre trois ou quatre cours à l'Université, quelques leçons chez lui et d'inoffensives distractions. De rares instants de liberté lui échéaient, ainsi à la Société des danses populaires, et il les aimait. De loin en loin, il allait à un bal d'étudiants, gracieux et gêné.

Oscar II vint plusieurs fois s'enquérir de ses travaux, à Upsal. Et l'on vit le Roi et le jeune héritier se rendre à un cours d'histoire, au premier rang des élèves, sans apparat, sans être salués par aucun *vivat*, aucune acclamation.

Le contraste est saisissant entre le Grand-Père et le Petit-fils. L'un demeuré, dans le calme du nord, l'authentique descendant de Bernadotte, d'une imposante stature, d'une belle ampleur de gestes, d'une passion toute méridionale, éloquent, élégant, tel qu'il apparut et plut aux Parisiens ; l'autre discret, effacé, sans une parcelle de spontanéité ni de feu latins.

Le jeune Prince a cependant un violent amour... pour l'archéologie. Sa joie est de diriger des fouilles et d'explorer des tumuli. Et quand le moment est proche d'amener au jour une émouvante trouvaille, il ne résiste pas à l'envie de prendre et manier la pioche.

Son mariage est un hommage de la correcte Suède à l'Angleterre, aristocratique et libre, toute puissante, ennemie de la Russie, sauvegarde des libertés européennes.

LE SPEAKER

Le *Speaker* qui vient de démissionner, M. Gully, était inconnu de la plupart des députés quand, en 1894, il fut élevé par le parti libéral, à quelques voix de majorité, à la présidence de la Chambre des Communes. Il ne quittait guère la bibliothèque, en effet, qu'au moment des votes. La maîtrise avec laquelle il exerça ses fonctions fit que les majorités conservatrices elles-mêmes le maintinrent au fauteuil. Afin de lui marquer sa gratitude, la Chambre des Communes va demander et obtenir pour lui la Pairie et une pension annuelle de 4.000 £ (100.000 francs.)

Son successeur sera le député unionniste J.-W. Lowther, avocat, député depuis vingt ans, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères pendant le ministère de Lord Salisbury, président depuis dix ans du Comité des voies et moyens, et *deputy-speaker* (vice-président de la Chambre des Communes) ; à ce titre, il reçoit un traitement annuel de 2.500 £.

Le Speaker conserve, dit la *Westminster Gazette*, de curieux privilèges. Depuis un temps immémorial, chaque année, le *Master of the Buckhounds* lui envoie, en septembre, un chevreuil, et en novembre, une biche tués dans les chasses royales. Vers Noël, la *Clothworkers' Company* (corporation des Drapiers), lui offre une magnifique pièce de drap lisse.

Dès son installation il a droit d'ailleurs à une indemnité première de 1.000 £, à 2.000 onces d'argenterie et à 2 muids de vin. Il touche ensuite un traitement annuel fixé par vote du Parlement à 5.000 £ (125.000 francs), et des frais de bureaux évalués à 100 £.

Le *Speaker* est de droit curateur de British Museum et contrôleur de la dette nationale. *First commoner*, il figure dans les solennités aussitôt après les Pairs.

Heureux Speaker ! Combien moins favorisé le président de la Chambre française, qui est cependant, en l'état républicain, le troisième dignitaire !

L'ACHARNEMENT RUSSE

Les Russes sont aussi convaincus d'avoir un Dieu tribal que l'était Israël.

Issu d'une race dont la tenacité égale le courage, le Tsar professe que son premier devoir est de transmettre à son fils un héritage intact et il sait que, pour sauver l'autocratie, il faut épuiser l'attaque japonaise.

Les réactionnaires qui l'entourent estiment l'aveu de la défaite plus dangereux pour eux que la défaite même. Et le peuple qu'il gouverne possède cette vertu historique : une patience sans limite !

La Russie, à ses yeux, ne se lassera jamais de former des armées et la perspective d'une banqueroute, qui effraye tellement les journalistes de Paris et Berlin, le laisse indifférent.

Le voici affranchi d'ailleurs de toutes dépenses navales. Ses financiers peuvent recueillir assez d'or pour garantir la dette : Ni les chemins de fer, ni les forêts, ni les mines d'or dont ils disposent ne sont encore aliénés.

Le Tsar peut combattre au moins trois ans encore !

(D'après le *Spectator*.)

LA RÉGÉNÉRATION DE L'ESPAGNE

La visite d'Alphonse XIII à Londres provoque, dans les Revues anglaises, des articles sympathiques sur l'Espagne.

Personne, dit le *Speaker*, n'appellerait maintenant l'Espagne une nation agonisante. Depuis qu'elle s'est libérée du système colonial (car nul autre Etat n'avait jugé aussi cher sa grandeur extérieure) elle possède un enviable avenir. Elle a besoin d'un « mouvement libéral » résolu, analogue à celui qui a transformé l'Italie. Elle a, en Canalejas, un chef politique plein de promesses. Elle dispose même d'un parti socialiste. Trouvera-t-elle Alphonse XIII un souverain aussi éclairé que Victor-Emmanuel ?

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 24 — 5e SÉRIE — TOME III — 17 JUIN 1905

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE MADAME DE STAEL

Lettres à Nils von Rosenstein (1)

Commentaires de M. LUCIEN MAURY

La situation de Staël est désespérée ; il a signé avec le Directoire un traité de subsides — dix millions, dont quatre ont été immédiatement versés au trésor suédois ; autorisé à dépenser 300.000 livres au cours de ses négociations, 100.000 lui ont suffi, mais il n'en peut obtenir le remboursement (à Ros. 1er novembre 1796). Vainement crie-t-il sa détresse et fait-il appel à la prudente diplomatie de son ami : « Si l'on présente un mémoire au roi, il ne faudra rien dire qui puisse divulguer les conditions du traité ni compromettre la façon dont on est souvent obligé de traiter » (12 décembre 1796) ... Il annonce le renvoi de ses domestiques (24 janvier 1797), la vente de ses vins (ses amis ont le devoir de les acheter), dit ses angoisses de débiteur insolvable harcelé, harassé, ses emprunts à 3 p. 100 par mois... A la date du 19 juillet 1797 un court billet contient les lignes suivantes qu'il faut lire sans ironie :

« ... Le ci-devant évêque d'Autun, Perigeaux-Talleran vient d'être nommé ministre des relations extérieures ; vous connaissez mon intime liaison avec lui ; je suis fâché d'être mis hors d'état de rendre à ma patrie les services que je voudrais et pourrais [lui rendre], si je me trouvais dans une autre situation de celle où je suis » .....

Cette lamentable déconfiture aliéna définitivement l'opinion à Staël ; et certes, il fut joueur, il fut prodigue, magnifique et généreux à la manière suédoise, c'est-à-dire excessivement ; mais on oublia que les plus brillants prédécesseurs de Staël s'étaient ruinés à soutenir par leur luxe le prestige de leur lointaine patrie ; vendant son alliance, la Suède imposait à ses représentants une politique de poudre aux yeux ; depuis longtemps ses ambassadeurs quittaient Paris couverts de dettes dont le trésor royal assumait régulièrement la charge. Staël pouvait-il, devait-il prévoir une dérogation à une tradition vieille de plus d'un demi-siècle ?

Séparé de sa femme depuis 1797, abandonné de tous, Staël tombe au désespoir, à une demi-folie ; un élan de pitié ramène auprès de lui Mme de Staël ; une tutelle charitable, et désormais acceptée, liquidera la tragique aventure.

(XIII)

Paris, ce 1er mai 1802.

Je reprends, Monsieur, avec vous une correspondance interrompue depuis longtemps pour vous faire part de tout ce qui concerne M. de Staël auquel je sais que vous n'avez pas cessé de prendre intérêt ; il y a près de quatre ans que, malgré les services que j'avais rendus à M. de Staël, il jugea à propos de se séparer de moi ; mon père fit l'impossible pour l'en détourner ; il persista ; nous eûmes des raisons de présumer que me croyant alors en défaveur avec le Directoire il n'avait pas envie de la partager ; c'était un mauvais moment pour la fortune de mon père, il perdait ce qu'il avait en France et ce qu'il avait en Suisse par la double révolution des deux pays ; un an après, le roi rappela M. de Staël ; j'allai le voir, je fis tout ce qui était en moi pour le décider à aller en Suède, et mon père lui donna en deux fois dix-huit

(1) Voir la *Revue Bleue*, du 27 mai et des 3 et 10 juin 1905.

mille livres pour faire ce voyage sur la promesse qu'il nous fit de s'y décider; nous ne l'obtinmes pas; il alla en Hollande, donna sa démission, revint à Paris, le tout sans prévenir ni mon père ni moi de ses projets, pas même par une simple lettre en une année ; à son retour je ne cessai de lui offrir de venir demeurer avec moi et mes enfants ; il s'y refusa constamment. Le désordre de ses affaires allant toujours croissant, je demandai l'année dernière une séparation de biens ; elle me fut bien facilement accordée, mais mon père tout ruiné qu'il est eut la générosité de donner trente mille livres aux créanciers de M. de Staël, de lui assurer six mille livres de pension, de renoncer en mon nom pendant la vie de M. de Staël à deux cent quatre-vingt mille livres à moi que M. de Staël a mangées, et de se charger comme il l'a toujours fait de l'éducation et de l'entretien de mes enfants : je regardais donc la triste histoire de mes relations avec M. de Staël comme terminée lorsqu'il est tombé dans un état de santé, dans un affaiblissement de tête qui ne m'a plus permis de garder le souvenir du passé : j'ai pris la direction de lui et de ses affaires, et voici ce qu'il m'a paru le plus raisonnable de faire pour l'un et pour l'autre. Il est hors d'état en ce moment d'entreprendre le voyage de Suède, mais après deux mois de séjour aux eaux où je le mène, j'espère qu'il pourra s'y rendre et je vous demande alors d'intéresser le roi à sa destinée, de réunir ses amis pour le recevoir et le protéger. Quant à ses affaires, il doit ici cent mille francs, à moi connu, sans ce que j'ignore ; je ne parle pas de ce qui est payé pour lui en Suède, des effets précieux qu'il a et que je vais faire vendre, la pension que vous lui faites et qu'on pourrait déléguer à ses créanciers pendant qu'il serait en Suède ; ces divers moyens à la longue peuvent le tirer d'affaire, mais il ne lui restera que la pension de Suède pour vivre, et c'est pour cela que vous mettrez, j'en suis sûre, tout votre zèle à lui faire payer ce qui lui est dû par mon contrat et la promesse spéciale du feu roi. Si vous avez la bonté de m'écrire chez mon père à Copet en Suisse, je puis recevoir votre réponse avant que M. de Staël parte pour la Suède et vos conseils et vos espérances relativement à lui. Il a fait beaucoup de fautes, M. de Staël, mais il est bien malheureux, je suis revenue à lui à cause de son malheur; vous aurez le besoin de le servir je n'en doute pas.

Vous a-t-on remis un ouvrage de moi sur la littérature ? J'espère qu'il vous aurait intéressé. N'avez-vous aucun projet de venir en France ? Ma maison serait la vôtre et vous trouveriez encore chez moi des personnes dont la société vous intéresserait. Enfin si vous passiez par la Suisse vous n'oublieriez pas Coppet, et vous trouveriez mon père plein de vie et plus distingué que jamais par la force de la pensée ; la solitude lui a donné de nouvelles lumières; il a vécu avec lui et son esprit s'en est accru.

Vous jouissez, vous, Monsieur, de la fermeté et de la sagesse de votre élève ; toute l'Europe reconnaît sa probité et sa raison et jamais son pays n'a été plus calme ; il est vrai que notre exemple doit attacher dans tous les pays du monde aux anciennes institutions, puisque les nouvelles n'ont servi qu'à faire des découvertes en despotisme. — Adieu, Monsieur, je vous demande un retour de votre ancienne bienveillance pour moi pour ne pas perdre du temps à m'instruire de votre avis sur la situation de M. de Staël.

NECKER STAEL DE HOLSTEIN.

P. S. — Un créancier de M. de Staël qui arrêtait ses revenus en Suède, Mme Michel est *payée* ; voulez-vous en prévenir le comptoir d'État.

Agréez de nouveau mille amitiés.

(XII)

Coppet, Suisse, ce 16 mai 1812.

Vous savez peut-être déjà, Monsieur, le funeste événement qui a renversé tous mes projets. M. de Staël semblait avoir repris au plaisir de revenir au sein de sa famille, nous n'étions plus qu'à quinze lieues de Copet lorsqu'un coup d'apoplexie a terminé ses jours : j'ai continué le voyage avec ses malheureux restes. De ma vie je n'ai éprouvé un sentiment plus douloureux ; je jouissais d'avoir acquis quelque empire sur sa raison ; je me flattais de lui inspirer le goût de l'ordre et de lui faire trouver du plaisir dans la société de mon père et de nos enfants; tout a été renversé ; il n'a pu même passer quelques jours dans l'asile qui lui était ouvert et où mon père le recevait avec l'oubli du passé et la plus aimable bienveillance pour l'avenir. C'est triste profondément, et mon cœur ne s'en relèvera de longtemps. Maintenant qu'est-il possible de faire pour les créanciers de M. de Staël ; tous les jours il en paraît de nouveaux et quoique je renonce à cent mille écus qui me sont dus, je n'entrevois pas encore la possibilité de satisfaire à ses dettes. Le roi n'aurait-il pas la bonté d'affecter à ses créanciers encore un an ou deux de sa pension; je ne parle point de ce qui m'est personnel, mais je dois à mes enfants de rappeler que lors de mon mariage avec M. de Staël, il y a quinze ans, le feu roi fit dire à mon père par Mme de Boufflers qu'il se rendait garant du douaire de douze mille livres de rente que M. de Staël m'assurait ; il n'y eut rien d'écrit à cet égard, mais mon père compta sur la promesse du feu roi. Je voudrais que Sa Majesté voulût bien donner à mes enfants une portion quelconque de ce revenu;

mes deux fils mériteront toujours, je l'espère, la protection du roi, et quand ils seront en âge d'aller en Suède, je les enverrai la solliciter. Ayez la bonté, Monsieur, de me mander ce que vous croyez possible pour les demandes sur lesquelles je vous consulte et si vous croyez utile que mon père les adresse directement au roi. — Je vous ai écrit une longue lettre de Paris ; j'ai besoin que votre réponse m'encourage et que j'y retrouve la trace de votre ancien intérêt pour moi. Voulez-vous avoir la bonté de communiquer à la famille de M. de Staël de ma part le malheur qui vient de m'arriver et les assurer qu'ils peuvent toujours compter sur moi comme sur une personne empressée à leur être utile. — Pardon encore une fois, Monsieur, de vous charger de tout, mais c'est pour diriger aussi sur vous seul ma reconnaissance et mon amitié.

NECKER STAEL DE HOLSTEIN.

(VI)

Ce 23 mars, Genève.

Diverses circonstances m'ont empêché, Monsieur, de répondre plus tôt à votre excellente lettre. Je comptais aller à Paris et la santé de mon père qui est très bien à présent m'a retenue une partie de l'hiver. Je voulais d'ailleurs prendre des renseignements précis sur l'état des affaires de M. de Staël, et vous en verrez le triste résultat dans la lettre ouverte que je vous envoie pour le roi. Je n'ai pas pu retrouver dans les papiers de M. de Staël la note en suédois dont vous me parlez sur ce qui resterait encore à payer par le comptoir d'État. Je vous pris d'avoir la bonté de vous en informer et de me le faire parvenir chez les banquiers Pope à Hambourg où je vous prie de m'adresser votre lettre ; votre reçu tiendra lieu du mien. — Il me semble qu'il est possible d'espérer que le roi voudra bien ajouter une somme quelconque à ce reste ; il m'est impossible de payer les cent mille livres de déficit qui restent, mais s'il me venait de Suède trente ou quarante mille livres, j'en joindrais autant de moi et tout serait acquitté. Il me semble que le roi ne peut pas être entièrement indifférent à la famille de M. de Staël et qu'il donnerait une pension à ses enfants si leur mère ne pouvait pas se charger des frais de leur éducation. Au lieu d'une pension je désire une somme une fois payée, cela me paraît juste, mais enfin soyez certain, Monsieur, que si cette faveur m'est accordée je serai convaincue que je vous la dois et que si elle ne me l'est pas, je serai également sûre qu'il était impossible de l'obtenir. Je possède un assez grand nombre de lettres de la propre main du feu roi qui ont rapport aux négociations et aux affaires particulières dont M. de Staël a été chargé depuis sept ou huit ans avant mon mariage et cinq ans après. Si le roi voulait les originaux vous auriez la bonté de me dire à qui je dois les remettre. — Avez-vous reçu mon roman de *Delphine* que je vous ai fait adresser. Il n'est pas que vous n'ayez entendu parler du grand bruit qu'il fait en tout sens, mais un bruit plus doux et plus sûr ce serait votre approbation, et je serai bien heureuse si j'apprends que je l'ai obtenue. — Je vous renouvelle mille excuses des embarras que je vous cause et je vous offre en échange, ce qui seul est un peu digne de vous, ma vive reconnaissance et ma sensible amitié.

Bar. STAEL DE H.

(XI)

Ce 17 novembre 1803.
Francfort-sur-le-Mein, chez MM. Bethmann, banquiers.

J'ai reçu ici, Monsieur, votre aimable lettre qui m'était adressée à Copet : j'étais bien sûre, malgré votre silence, que vous aviez bien voulu vous occuper de mes affaires ; votre parfaite bonté m'est si bien connue ! quelques circonstances m'ayant déterminée à mener mon fils passer l'hiver en Allemagne, j'avais le désir de le présenter au roi à Carlsruhe, et j'ai écrit pour cela au baron d'Armfelt qui y était ; le roi a répondu qu'il était encore trop jeune pour être présenté, qu'à treize ans personne ne l'était ; s'il avait ajouté un mot qui m'eût fait connaître qu'il désirait de me voir, moi j'y aurais été, mais son silence m'a fait une loi de ne pas le proposer. Quand on a vécu au milieu d'une révolution qui vous a fait des ennemis, on ne sait jamais quel genre d'impression ils ont produit sur des personnes à une telle distance de la vie commune que, s'il leur arrive des préjugés, elles n'ont aucune occasion pour les perdre. Mandez-moi ce que vous pensez sur cela. En revenant en France, de Weimar ou de Berlin, je passerai de nouveau très près de Carlsruhe, et d'après ce que vous me direz, je pourrais me déterminer à y aller où à n'y pas aller. Les affaires de M. de Staël ne sont point terminées : il m'apparaît des créanciers chaque jour, et quand je crois toucher au terme, je le vois s'éloigner. J'attends ce que vous voudrez bien me dire du résultat de la liquidation en Suède. — Voilà une année bien historique ; du succès ou du non succès de la descente dépend le sort du monde pendant des siècles ; l'Europe me paraît assister au spectacle comme si l'on n'y jouait pas sa destinée. — Ayez la bonté de me répondre ici ; on me fera parvenir votre lettre où je serai. Agréez l'assurance des sentiments de reconnaissance que vous avez unis à tous ceux que j'éprouvais déjà pour vous. — J'ai eu le plaisir de parler de vous à Paris avec M. Bourgoin, et j'ai vu votre neveu à Coppet chez mon père, je pense

avec peine que ce n'est qu'indirectement que je puis avoir de vos nouvelles, et que le plaisir de vous voir me sera peut-être toujours refusé.

N. STAËL DE H.

En 1812, Mme de Staël, venant de Russie, séjourne en Suède : Rosenstein l'accueille, lui présente les littérateurs suédois, lui ménage à Upsal une réception honorable :

Ce samedi matin, Upsal.

Je ne puis quitter Upsal, mon cher Rosenstein, sans remercier celui dont je sens la bienveillance à chaque pas. C'est une très belle université que celle-ci, et l'on y prend une haute idée de la Suède. Les orangers et la littérature vont jusqu'au 60e degré de latitude; là où Napoléon n'a pas été on pense encore. Le professeur Thaumberg venait de perdre sa femme et cependant il a été assez bon pour me tout montrer. J'ai vu votre protégé, Naumarckt; j'ai beaucoup aimé le professeur Fant qui m'a fait voir les antiquités historiques avec fruit, mais le professeur Knös est celui à qui je crois le plus d'esprit — et ses contes arabes sont intéressants. Dites à Mme de Tersmiden que je demande en grâce une lettre d'elle par la poste de lundi à Gothembourg. Je regrette tant son entretien! Mille tendres adieux à Mme Rollämb; son fils a une jolie mine ronde comme elle, et le précepteur est un homme de mérite. Cher Rosenstein, ne cessez pas de nous aimer, vous nous avez fait tant de bien que vous devez tenir à nous à jamais.

A ce billet de leur mère, Auguste de Staël joint quelques lignes, et Albertine ce post-scriptum :

« Permettez-moi de vous remercier aussi, Monsieur. Nous avons été continuellement protégés par vous ici, et à chaque instant nous sentions que tout venait de vous. Nous retrouverons, j'espère, cette même bonté dans une année à notre retour. D'ici là on ne m'ôtera pas mon poste de secrétaire, et j'aurai encore le plaisir de vous écrire des billets.

ALBERTINE.

Staël ne fut point l'incapable que l'on a dit : diplomate d'ancien régime, il occupe un rang honorable parmi les distingués représentants que la Suède entretint auprès de la monarchie française au XVIIIe siècle : ses succès auprès des femmes, à la Cour, chez les Necker eussent en d'autres temps garanti son avenir. Et il ne s'agit point d'excuser la grande faute de sa vie sur ce qu'il dépensa pour la commettre une extraordinaire habileté; mais son calcul n'était point de ceux que son temps ni le nôtre s'empressent à réprouver; moins habiles, plus heureux beaucoup de ses contemporains envièrent d'abord son funeste triomphe. La condamnation qui pèse sur sa mémoire témoigne surtout de l'excessive docilité de l'opinion à ratifier les rigueurs de la chance. — Peut-être aussi son exemple illustre-t-il trop brillamment le châtiment le plus déplaisant aux ambitions banales; la moralité de l'aventure nuit aux héros.

Longtemps encore le baron de Staël devra à sa femme une notoriété fâcheuse et quelque peu injuste.

LUCIEN MAURY.

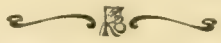

LA SERVANTE

I

Un jour de fête et de train de plaisir, elle avait quitté son hameau de Normandie pour « voir Paris », au moins une fois dans sa vie.

Elle le connaissait par les riches du village qui déjà, de réputation, avaient voyagé et aussi par des filles de campagne devenues servantes que l'on avait vues parfois reparaître au pays. Elle aussi était servante dans une ferme. Elle avait beaucoup à travailler. Du matin au soir il fallait abattre de l'ouvrage, tenir propre la maison, l'étable, la cabane aux porcs, la basse-cour, soigner les enfants et les bêtes, faire la soupe pour les journaliers, servir à table. Mais que lui importait la besogne. Sa santé était magnifique, elle avait le sang pur, les membres solides, et, couchée de bonne heure, elle dormait à poings fermés jusqu'à l'aube, réparant ses fatigues, retrouvant ses forces. Ne lui fallait-il pas gagner pour subvenir aux besoins d'une vieille mère et d'un petit enfant qu'elle avait eu, à dix-sept ans, d'un gars de passage qui s'en était allé ailleurs, et qu'on n'avait jamais revu?

On ne l'y reprendrait plus à écouter les sornettes des hommes, et ç'avait été, au commencement de sa vie, de sa jolie jeunesse, une dure leçon! qui devint une plus cruelle leçon encore, car son petiot mourut, son petiot qui avait sept ans, qui était si gentil, bien portant et docile, et qu'elle aimait de tout son cœur.

Une voisine lui avait dit :

— Comment, Martine! te voilà bientôt sur tes vingt-cinq ans, tu es une fille travailleuse, et tu ne prends jamais un jour de repos!... Tu t'éreinteras, et puis tu te tueras!... Faut du repos. Regarde tes animaux : ils ne produisent pas toujours. La poule a son temps pour pondre, le cheval, le bœuf, ne sont pas toujours à la charrue, la vache ne fait de veau que tous les ans, la chèvre ne donne du lait que lorsqu'elle a des chevreaux... Regarde encore : M. le Maire ne marie que le samedi, et le bon Dieu s'est reposé le dimanche... Tu devrais prendre un congé... Tiens! j'vas à Paris en train de plaisir pour le 14 juillet. Je descends chez ma sœur qui est mariée

et établie blanchisseuse à Ménilmontant. Je resterai deux jours... Viens avec moi. Nous voyagerons toutes deux : t'auras pas peur en ma compagnie.

— Ah ! j'aurais sûr envie de voir Paris, ce beau Paris ! mame Blanchard... Le congé, le père Piédavoine, mon patron, me l'accorderait au pis aller ! Mais ça coûte, vous savez, le voyage, et il paraît que là-bas on a toujours envie de tout, et faut de l'argent, et ma mère en a besoin pour elle... Ce sera pour plus tard, allez, p't'être l'année prochaine.

Quand mame Blanchard, à six heures du matin, le lundi suivant, attendait à la petite gare le train de plaisir pour Paris, elle était tout de même accompagnée de Martine, qui s'était décidée au dernier moment. Bah ! le billet d'aller et retour, sept francs ! On n'en mourrait pas ! Et puis, elle avait pris juste assez dans son porte-monnaie pour ne se laisser tenter par rien. Seulement, comme on descendait chez la sœur de mame Blanchard, elle voulut reconnaître le dérangement qu'elle pouvait causer, en apportant des cadeaux : une douzaine d'œufs, une poule grasse dont elle avait tordu le cou le matin, une livre de beurre frais battu de la veille, et des cerises, de beaux bigarreaux qui remplissaient les vides du panier.

Le wagon était complet, plus que complet : un gros marchand de fromage était monté avec un chien aussi gros que lui. La bête remuait et grognait continuellement, se couchait en haletant sur les pieds de tout le monde.

— On aurait dû le mettre dans le fourgon, — insinua mame Blanchard.

— Patience ! ma petite dame, — répondit le gros rougeaud en blouse bleue — Paris n'est pas loin. Dans cinq heures d'ici, le temps de faire un somme, mon chien et moi nous vous débarrasserons.

Personne n'osait bouger, tout le monde souffrait et suait en silence. Martine tenait sur ses genoux son panier pour qu'il n'arrivât pas malheur aux œufs. Elle avait accroché à la patère une petite valise en toile jaune que lui avait prêtée mame Leroux la mercière, et qui avait appartenu à son fils, alors qu'il était soldat.

Le gros chien s'était établi sous les jambes de Martine. Elle restait immobile, timide comme les gens qui ne sont jamais sortis de chez eux. Elle osa faire un mouvement, le chien gronda.

— Coucher, Pistolet ! — ordonna le maître en montrant le fouet.

Pistolet se coucha en effet, mais posa sa tête sur les pieds de Martine, et ses yeux jaunes semblaient lui dirent : « Gare si tu bouges ! »

La campagne filait de chaque côté du wagon. On apercevait seulement l'horizon. Le train allait si vite qu'il semblait sauter par dessus les champs, les bois, les rivières. Enfin, après bien des stations où il ne descendait jamais personne, où il montait au contraire toujours du monde, des gens habitués à venir à Paris renseignèrent les autres en leur disant : « On approche. »

Un remue-ménage se fit, on cherchait son billet, on décrochait les paquets, les parapluies, quelques bâillements se faisaient entendre. On arrivait enfin ! Quel bonheur !

II

— Par qui m'êtes-vous recommandée ?

— Par Mme Cholet la fruitière.

— Bien, Mme Cholet sait ce qui me convient, et si elle vous envoie chez moi, c'est que vous pouvez faire mon affaire... Avez-vous des certificats ?

— Non, Monsieur, je suis arrivée il y a six jours seulement de mon pays en Normandie. Je ne pensais pas rester à Paris, ce sont des connaissances qui m'ont encouragée à rester ici parce que l'on gagne davantage.

— Aimez-vous les enfants ?

— Oh ! beaucoup ! Monsieur.

— Je suis veuf, comme a dû vous le dire Mme Cholet, je pars pour mon bureau le matin à huit heures. Je reviens déjeuner ici à midi et je repars ensuite jusqu'à sept heures. J'ai trois enfants : Alfred, mon garçon, Elise et Suzanne, mes deux filles. Il faut que vous me remplaciez quand je n'y suis pas. La maison et les enfants seront sous votre garde. Quel âge avez-vous ?

— Vingt-cinq ans.

— Savez-vous travailler ? Êtes vous une ménagère ?

Martine sourit et hocha la tête : cela, pour elle, voulait dire qu'elle connaissait bien l'ouvrage et qu'elle n'en avait pas peur.

— Avez-vous déjà été en service dans votre pays ?

— Oui, Monsieur, chez le même maître, pendant huit ans. Mais là-bas on ne gagne pas beaucoup, et j'ai de la famille qui est pauvre.

— Avant de vous prendre, ma fille, malgré votre air très honnête, votre figure avenante qui est nécessaire pour plaire aux enfants, il faut que j'écrive chez vous, que je prenne des renseignements. Je ne suppose rien de mal, croyez-le bien, mais comme je vous l'ai dit, je n'ai pas de femme qui pourrait vous surveiller. Ici vous serez un peu comme chez vous, et ma foi ! avant d'ouvrir sa porte à une étrangère, il faut savoir à qui l'on a affaire.

— Mais, Monsieur, ce sera bien du temps, avant que vous receviez la réponse. Mon maître ne sait ni lire ni écrire, il faudra qu'il ait recours aux voisins. Jusque là je serai forcée de rester à l'hôtel, et c'est de

la dépense. — Alors, Monsieur, je suis bien fâchée... la place m'aurait pourtant bien convenu, ça doit être gai ici, puisqu'il y a des enfants !... Mais je dois chercher autre part. Une journée sans travail coûte cher à Paris... Au revoir, Monsieur !

— On pourra peut-être s'arranger ma fille... Comment vous appelez-vous ?

— Martine, Monsieur.

— Eh bien ! Martine, entrez toujours. Pour une fois que je n'aurai pas eu de renseignements tout de suite, il n'arrivera pas de calamités, je pense. Combien voulez-vous gagner ?

— Mme Cholet m'a dit que la place était de quarante francs.

— Quarante francs, bigre !... Pour cela il faut avoir l'habitude de ma maison et vous ne l'avez pas encore... Je ne vous aurai donné pour commencer que trente-cinq francs... De plus vous n'avez aucun renseignement, cela est mauvais à Paris... Ce ne sera donc que trente francs... Après, nous verrons. Acceptez-vous ?

Martine était désappointée. Au village, fille de ferme, elle gagnait vingt francs par mois. Dix francs de plus pour quitter son pays, sa mère, ses amis et [illegible], ses habitudes !

Elle fut un instant avant de répondre, toute à ses réflexions.

— Si cela ne vous convient pas, ma foi tant pis ! Il y en a d'autres à Paris qui ont besoin de gagner leur pain autant que vous, et qui ont toutes les références voulues.

Elle accepta. Elle savait combien elle était vive à l'ouvrage, et après tout elle pensa que son nouveau maître avait peut-être raison : il ne la connaissait pas, et il ne pouvait pas deviner, rien qu'à la regarder, les qualités de sa nouvelle servante.

Le lendemain, à six heures, elle sonna à la porte. Elle traînait derrière elle une petite malle noire, vieillotte et triste, que mame Blanchard lui avait fait envoyer, dès qu'elle avait pris la brusque décision de rester à Paris pour gagner davantage.

III

Elle ne se repentit pas d'être entrée dans cette place, même à des gages inférieurs. Son patron, M. Albert Bresson, était un homme rangé, méticuleux, ayant de l'ordre comme une femme, mais il n'avait pas le temps d'ennuyer sa bonne. Il partait en effet, le matin pour ses occupations, revenait déjeuner à midi, et retournait à son bureau. Le soir, il rentrait invariablement dîner, jouait avec ses enfants, lisait son journal et pinçait de la guitare. L'aîné des enfants, Alfred, avait sept ans. Elise avait cinq ans et Suzanne trois ans.

C'était un gros travail pour Martine que le soin de ce ménage. Elle avait tout à faire, partie de la lessive, le repassage, soigner les enfants, conduire les deux aînés à l'école, promener la plus jeune. Les petits vêtements se faisaient aussi à la maison, et Martine dut, pour apprendre, aider la modeste couturière qui venait en journée. Elle cirait le parquet, lavait les carreaux, faisait les commissions, préparait les repas pour les heures de son maître ponctuel. Il fallait être économe avec cela ! beaucoup même ! M. Bresson était un petit employé qui n'avait pour toutes ressources que sa paie de fin de mois. Il devait, avec ses appointements, manger, payer le loyer, se vêtir, représenter, fournir une éducation soignée à ses enfants.

L'appartement, rue Oberkampf, était plutôt grand, difficile à tenir. Quelquefois, le dimanche, des parents, des amis, venaient dîner. On était bien forcé de recevoir pour donner à penser que la maison était à l'aise. Le petit bourgeois, l'employé, s'imposent volontiers les tyrannies de la vanité, du désir de paraître. D'ailleurs, il faut bien, dans la vie, prendre quelques distractions !

Pour une telle besogne, Martine, le matin, se levait à cinq heures, le soir se couchait à minuit, après les raccommodages urgents pour le lendemain, qu'elle faisait dans sa cuisine lorsque la nuit était silencieuse, le père et ses enfants endormis dans leurs chambres. Elle veillait à tout, comme c'était son devoir accepté, comme si cela avait été pour elle-même.

Parfois elle attendait bien un peu ses gages, et même il lui arriva d'être obligée de les réclamer, ce qui la tourmentait beaucoup, mais enfin ils avaient toujours été jusque-là acquittés intégralement.

Au bout d'un an, elle osa demander l'augmentation qui lui avait été promise. Il lui fut répondu que les temps étaient durs, qu'elle aurait comme compensation d'être menée aux bains de mer pendant les vacances de M. Bresson et de ses enfants.

Elle eut une grande joie de cette récompense et ne songea même pas, dans son cœur ingénu, que c'était là une économie pour son patron, qui dépenserait moins d'argent en emmenant Martine qu'en allant à l'hôtel pendant un mois.

Les enfants étaient gentils, elle s'attacha à eux. Malgré leur jeune âge, M. Bresson désira, par principe d'éducation, que Martine ne les appelât jamais que Monsieur ou Mademoiselle. Martine avait le respect de ses maîtres. Les enfants, gâtés par elle, et vaniteusement aimés de leur père, faisaient bien un peu enrager leur bonne, mais celle-ci riait de leurs enfantillages, et après tout, ils étaient toujours pour elle, le « petit monsieur » et les « petites demoiselles ».

M. Bresson menait une vie très correcte. Jamais

une minute de retard. A six heures et demie, il quittait son travail. A sept heures cinq minutes, on entendait tourner la clef dans la serrure : c'était lui. Il mettait exactement trente-cinq minutes, jamais plus, jamais moins, pour rentrer chez lui. C'était un homme sans passions, sans vices, sans manies au dehors. Il ne fumait pas, ne prisait pas, ne buvait pas, ne recherchait pas les femmes, soit qu'il craignît pour sa santé ou qu'il ne voulût pas se compromettre. Il aurait voulu sans doute rencontrer une honnête femme, qui ne lui aurait pas demandé d'argent et qui n'aurait rien dérangé des habitudes de sa vie de famille.

Il vivait donc en homme rangé, et quand il sortait ou rentrait, grand et maigre, coiffé d'un chapeau haut de forme, les voisins le saluaient comme un homme qui fait honneur au quartier.

Martine, pour être plus près des enfants, couchait dans l'appartement. Chaque soir, sa vaisselle rangée, ses raccommodages faits, tout mis en ordre, elle allait vers les couchettes des petits leur donner un dernier coup d'œil, voir s'ils n'avaient pas soif, s'ils ne s'étaient pas endormis dans une fausse position, si leur sommeil n'était pas agité. Elle se retirait alors dans un petit cabinet qui lui servait de chambre à coucher. Un soir, M. Bresson vint l'y rejoindre, et la servante n'osa pas renvoyer son patron.

IV

De vivre ainsi en famille, Martine avait pris peu à peu de régulières et douces habitudes. Sa personnalité ingénue s'était dédoublée, elle était devenue, en même temps qu'elle restait la domestique, une fausse maîtresse de maison, très humble et très sûre. Elle faisait, pour la direction du ménage, ce qu'elle voulait, et c'était très bien, puisqu'elle voulait tout sagement et économiquement. Parfois elle recevait quelques observations de M. Bresson, mais elle l'excusait, car elle le supposait fatigué, énervé, inquiet, chargé de soucis. Toute cette petite famille sur les bras, à faire vivre et à élever, à tenir proprement, c'était, pensait-elle, pour son patron une grande charge et une occupation de tous les instants. Elle ne s'apercevait pas, dans sa candeur, que tout le poids était sur elle, que lui passait ses journées dans la somnolence d'un bureau, et qu'il ne revenait que pour déjeuner, dîner, jouer de la guitare et dormir.

C'était toujours à propos des enfants que Martine recevait des reproches. Ils grandissaient, devenaient bruyants, taquins, malhonnêtes. Martine, doucement, leur faisait quelques observations, mais pour eux Martine n'était que la bonne, elle n'avait pas le droit de les gronder, et ils se plaignaient à leur père qui prenait alors la parole :

— Cela, Martine, c'est mon affaire. L'éducation de mes enfants me regarde. Quand ils sont méchants, dites-le-moi, ils écouteront mieux mes reproches que les vôtres. Et puis, à toujours les reprendre ainsi, vous leur aigrissez le caractère.

Mais Martine n'était pas fille à aller se plaindre. Elle menaçait bien, lassée, poussée à bout par les méchancetés des trois gosses, de la petite fille aînée surtout, qui était féroce et excitait sans cesse les deux autres : « Je le dirai à votre papa quand il rentrera. » Autant en emportait le vent ! Deux fois, avec l'espoir d'une amélioration, elle se plaignit. Les enfants furent grondés, punis, privés de sortie. La punition émut Martine plus que les coupables, et elle garda désormais héroïquement le silence sur la dissipation de ses petits maîtres.

Elle fut malade de nausées, engraissa, marcha difficilement, eut le visage rouge et enfiévré. Avec l'assentiment de M. Bresson, elle partit pour un mois dans son pays. Les enfants pleurnichèrent en pensant déjà à autre chose. Une tante vint tenir le petit ménage du veuf. Martine revint d'ailleurs une semaine plus tôt qu'on ne l'attendait, avec de belles provisions de son pays : des pommes, du beurre, des œufs, des confitures, des gâteaux.

A son retour, elle était pâle et amaigrie.

Elle reprit sa place. Le ménage avait été un peu négligé pendant son absence, mais au bout de deux jours tout était entré dans l'ordre habituel.

Les années passaient. Il y avait déjà onze ans que Martine était dans la maison. Elle n'en était pas plus riche pour cela. Ce n'étaient plus des gages qu'elle touchait, mais des acomptes, et elle n'était pas assez intéressée et savante pour tenir exactement ses écritures. Elle avait bien commencé à marquer des dates et des chiffres sur un petit carnet qu'elle avait acheté, mais elle se trompait, s'embrouillait, oubliait, finalement ne s'y reconnaissait plus, et les mois allaient si vite ! D'ailleurs, M. Bresson avait de la mémoire et certainement prenait les notes nécessaires.

Elle eut pourtant des moments d'inquiétude et peut-être, au fond d'elle-même, aurait-elle bien voulu quitter la maison. Mais elle aurait cru être ingrate. Une fille qui avait été prise sans renseignements ! qui avait la confiance de son maître ! la garde des enfants ! A la longue, ce « chez les autres » était bien un peu devenu son « chez elle ». Elle était donc restée.

D'autres sentiments avaient eu aussi leur influence sur elle. Paris, ou plutôt ce qu'elle connaissait de Paris, lui faisait peur. Elle plaignait les domestiques qui sont tantôt chez un maître, tantôt chez un autre, traités quelquefois Dieu sait comment, couchés sous les toits, rationnés pire que des prisonniers, n'ayant pour toute consolation qu'un peu de pauvre argent

gagné avec tant d'humiliations et de fatigues, qu'elles envoient au village, comme Martine, ou qu'elles partagent bonnassement avec quelque amoureux de rencontre, habile à exploiter leur sensiblerie et leur faiblesse charnelle.

Ici, au moins, dans cet honnête intérieur, elle était à l'abri des fanges de la vie. On l'estimait chez les fournisseurs, et pour les amis qui venaient dans la maison de son maître, elle était Martine, une brave et honnête fille! De l'argent, elle en avait besoin certainement pour envoyer au pays, et du peu qu'elle recevait, elle ne distrayait pas un liard. Mais elle bénéficiait du vieux linge, des vieux vêtements de Monsieur et des enfants, lorsqu'ils n'étaient plus mettables : au pays là-bas, ces loques recommençaient une longue carrière. Et puis, et puis... certainement, un jour, Monsieur réglerait tout d'un coup l'arriéré. N'avait-il pas sa vieille tante qu'il surveillait de près, qu'il choyait sans cesse, qu'il faisait cajoler par ses enfants devenus trois petits comédiens pour la circonstance. Cette tante était vieille et toujours malade. Elle avait des rentes, 2.000 francs par an! peut-être davantage! C'était la richesse certaine, un jour ou l'autre, pour M. Bresson, et la sécurité pour l'humble Martine.

V

Martine continuait donc sa vie de travail et d'abnégation.

Les enfants étaient grands maintenant. Le garçon était au collège et revenait tous les soirs préparer ses examens sous la lampe familiale. Elise, l'aînée des filles, était une demoiselle qui avait appris le grand genre et les belles manières dans son pensionnat. Mais elle ne savait pas que cela. Martine lui avait appris à coudre et à tenir une maison ; et elle était déjà une femme d'intérieur très experte. Suzanne imitait sa grande sœur.

La quiétude de cette existence fut tout à coup troublée.

Un jour, Martine tomba évanouie dans sa cuisine; les deux jeunes filles la trouvèrent étendue sur le carreau et, effrayées, appelèrent au secours.

Les voisines entrèrent, les unes par compassion, les autres par curiosité, pour voir « l'intérieur du Monsieur du troisième. »

— Ce n'est pas étonnant, — dit la femme de ménage d'un vieux colonel qui demeurait au premier, — avec une grossesse aussi avancée, et monter tous les jours de la cave des seaux de charbon! C'est un cheval pour le travail, mais les chevaux aussi se fatiguent, que diable!

Les autres femmes approuvèrent et glosèrent à l'envie. Tous en connaissaient long là-dessus. On colla un mouchoir imbibé de vinaigre sur les tempes de Martine, et celle-ci, revenue à elle, fut plus effrayée en voyant tout ce monde autour d'elle que du malaise qu'elle avait éprouvé.

Le soir, quand M. Bresson revint de son bureau, Elise lui raconta, avec toutes sortes de mines effarouchées, ce qui était arrivé à Martine. Celle-ci, toute contrite et penaude, fuyait les regards, dissimulait de son mieux sa personne. M. Bresson ne dit rien, mais, ce soir-là, il laissa sa guitare tranquille, sortit pour aller voir la tante, laissant comme à l'habitude Martine remettre la maison en ordre.

Le lendemain, qui était un dimanche, elle eut une conversation avec son maître, qui lui dit :

— Ma chère Martine, il faut nous quitter. Voilà mes filles qui sont grandes et en âge de vous remplacer. Je ne suis pas riche... J'aurais voulu vous garder encore longtemps, mais je me dois à l'avenir de mes enfants, et il n'y a pas de petites économies pour les porte-monnaie peu garnis. Je vous paierai tous vos gages arriérés, ils se montent à peu près, mettons un chiffre rond, à 1.000 francs... Je suis obligé, pour les avoir, de contracter une dette.... Une dette! Moi! une dette!... Mais enfin, c'est de l'argent dû. Donc, n'en parlons plus, vous aurez votre argent en quittant la maison.

Martine avait reçu un choc dès les premiers mots, et elle sanglotait maintenant dans ses grosses et rouges mains de travailleuse. Son cœur se soulevait, et des mots entrecoupés sortaient de ses pauvres lèvres toutes frémissantes de désespoir. Elle n'osait pas regarder son maître.

— Calmez-vous, voyons, Martine, — dit celui-ci un peu rudement. — Je n'ai pas de rentes, vous le savez bien... Alors toutes ces manières ne sont que des pleurnicheries inutiles... Allez chez vous accoucher, comme vous l'avez déjà fait... Vous auriez dû partir plus tôt, voilà tout. Mes enfants sont en âge de comprendre trop de choses aujourd'hui, et vous ne pouvez, non, vraiment, vous ne pouvez rester davantage... Pensez donc à l'affaire que cela ferait dans le quartier? Plus tard, vous reviendrez vous replacer à Paris. Vous aurez, cette fois, un bon et solide certificat. Et puis, — ajouta-t-il adroitement, — la maison ne vous sera pas fermée... Je sais que c'est vous qui avez élevé mon garçon et mes filles, qui avez veillé sur eux... Mais que voulez-vous? Je suis père avant tout... Je me dois à mes enfants, pour eux d'abord, et pour la société ensuite.

Martine, malgré ses hoquets et ses larmes, entendait et comprenait ce que disait son maître. Elle avait souvent pensé à tout cela, pendant les courts moments de repos qu'elle avait eus, car en travaillant elle ne pensait à rien, qu'à son travail. Il lui fallait, pour ruminer un peu ses idées, un instant de solitude, l'après-midi du dimanche, quelquefois,

alors que toute la famille était partie à la promenade, et qu'elle pouvait s'asseoir un instant avant de commencer son dîner. Pendant les premières années, elle prévoyait qu'un jour il faudrait s'en aller de là, où elle était si bien, chercher à travailler, se placer comme font de pauvres bonnes qui lui inspiraient de la compassion, être la bête de somme louée à l'année, au mois, parfois à la semaine. Plus tard, après tant d'années passées dans la maison, elle songeait qu'elle avait tout de même sa place parmi ces quatre personnes qu'elle avait naïvement adoptées. N'avait-elle pas été, malgré sa situation et les distances, un peu la mère des enfants, un peu la femme de son maître?

VI

Elle essuya ses larmes, et dit seulement :

— Et mes enfants? Celui qui est dans mon pays?... Et celui qui va naître?

— Faites-en de braves enfants, Martine, et laissez-les toujours surtout dans votre pays. Paris est un lieu malsain pour ceux qui n'y sont pas nés. D'ailleurs, nous sommes gens de revue, et je ferai pour vous selon mes moyens.

— Selon ses moyens! — pensa la timide Martine en se rappelant comment, pendant onze années, il avait eu du mal à faire face à ses engagements.

— Allons! préparez-vous avec courage, et tâchez de ne pas ennuyer mes enfants de votre chagrin... Ils vous regretteront sûrement, mais ils devenaient méchants pour vous en devenant les maîtres de la maison.

Huit jours après, Martine fit ses adieux à la famille. Les enfants n'eurent pour elle aucun regret, pas une larme. N'était-elle pas à leurs gages? D'ailleurs, elle en prenait trop à son aise, elle se croyait indispensable, on lui ferait bien voir, une fois partie, que tout irait aussi bien, sinon mieux! « Elle viendrait, si elle revenait à Paris, leur dire bonjour de temps en temps... mais oui!... Certainement! Cette bonne Martine! »

Elle partit faire ses couches, là-bas, chez elle, emportant les mille francs obtenus de la tante. Elle eut un garçon. Cela lui en faisait deux. Elle aurait bien voulu les avoir à Paris, près d'elle, mais ils auraient été moins bien soignés que dans son village, près de sa vieille mère. Car elle revint à Paris, et se replaça. Elle fut un peu ballottée, comme les autres, tomba dans des intérieurs où sévissait une cruauté extraordinaire, ou une lésinerie affreuse. Enfin, elle trouva heureusement un asile sûr et tranquille chez une vieille fille intelligente et bonne. Là, elle toucha ses gages et put faire élever ses garçons.

De temps à autre, elle retourna voir ses anciens patrons. Elle sentit bientôt que ses visites étaient reçues avec indifférence, et supportées avec ennui. Les enfants étaient toujours trop occupés pour lui donner quelques minutes de conversation. Les demoiselles la recevaient debout, dans la salle à manger. Le garçon ne paraissait même pas, M. Alfred, qu'elle avait tant gâté!

Un jour, M. Bresson lui demanda, après s'être assuré qu'ils étaient bien seuls :

— Eh bien! et les enfants, ça va?

— Oh! Monsieur, — lui répondit Martine dans la vivacité du premier mouvement, si vous saviez comme ils sont gentils et comme tous deux vous ressemblent!

De ce jour, la porte fut fermée pour Martine. La concierge reçut de Monsieur l'ordre de ne plus jamais laisser monter l'ancienne Servante.

GUSTAVE GEFFROY.

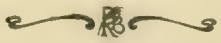

POURQUOI LES CONSEILS GÉNÉRAUX
sont devenus
LES FOYERS DU LIBÉRALISME EN RUSSIE

Le mouvement constitutionnel russe a eu pour point de départ, dans ces dix dernières années, les Conseils Généraux, ou *zemstvos*, de nos provinces. On est porté à se demander pourquoi ces assemblées ont été amenées à jouer ce rôle. On aurait pu croire que les revendications libérales sortiraient du sein des universités et de la presse périodique. En effet, le gouvernement n'avait-il pas préparé lui-même, sous le règne d'Alexandre II, la propagande constitutionnelle par le haut enseignement, en créant, sur l'ordre de l'empereur, une chaire de droit public étranger? J'en parle en connaissance de cause, car je fus l'un des professeurs qui ont occupé cette chaire. Pendant dix ans, j'ai eu l'occasion de traiter des droits individuels en Angleterre, en France et en Allemagne, ainsi que du régime représentatif, et de le comparer au système policier russe, et cela sans autres inconvénients personnels que celui de passer pour un esprit brouillon aux yeux de mes chefs hiérarchiques. Plus d'un professeur avant moi avait abordé les mêmes sujets. Pendant vingt ans, des générations entières furent élevées dans des principes de légalité constitutionnelle, contraires à nos institutions. Or, tout cela se fit par ordre impérial. Après l'émancipation des serfs en 1861, et avant la réforme générale des universités, des chaires de droit constitutionnel, sous un nom plus vague de

droit public des États européens, furent créées par nos Conseils universitaires pour se conformer au désir exprimé par Alexandre II. Il ne vint à l'esprit de personne d'imposer aux professeurs un programme auquel ils seraient à se conformer dans leurs leçons. On se prit fort tard à leur suggérer l'idée de traiter les institutions européennes « au point de vue du peuple russe ». Cette grossière mystification ne se fit que sous le règne d'Alexandre III, et ceux qui ne voulurent point se plier aux nouvelles exigences et qui osèrent les soumettre à une critique furent cavalièrement mis à la porte de nos universités. Vingt ans d'enseignement suffisent pour former des générations imbues de l'esprit libéral. La presse, d'ailleurs, qui jouissait à la même époque d'une liberté relative, malgré le système des trois avertissements, propageait les mêmes idées avec une telle abondance et un tel esprit de suite que des personnes restées en dehors de toute influence universitaire pouvaient aisément faire leur éducation politique rien qu'à la lecture de nos grands journaux et de ces revues volumineuses qui, en Russie, contiennent souvent le double ou le triple d'un numéro français. Tout ce mouvement fut enrayé sous Alexandre III. La nouvelle réforme universitaire, tout en proclamant la liberté de l'enseignement, fut inaugurée par une mise à la retraite d'un certain nombre de professeurs d'esprit indépendant. Le reste fut terrorisé au point de se soumettre passivement à tous les bons avis que le ministre de l'instruction publique distribuait paternellement dans ses tournées universitaires. Plus d'une anecdote amusante se rattache à ces tournées. Le ministre Bogoliepoff, notamment, renchérissait sur le devoir qu'avaient les professeurs de droit public de préparer les esprits à une entente judicieuse de tous les avantages du régime autocratique russe et de tous les dangers des doctrines contraires. C'est alors que se forma la théorie des influences néfastes que l'esprit occidental exerce sur nos institutions. De temps à autre nous voyons reparaître dans nos journaux réactionnaires ce vieux refrain. Si l'or anglo-japonais est rendu responsable de toutes les grèves qui se sont récemment produites à Pétersbourg et à Moscou, c'est au parlementarisme et aux dupes qu'il a su faire parmi les Russes voyageant ou établis à l'étranger, que ces mêmes journaux font remonter l'origine du mouvement constitutionnel qui, depuis quelque temps, a entraîné tous les lettrés.

L'influence combinée du haut enseignement et de la presse sur la formation d'esprits ouverts aux avantages des libertés publiques et du régime représentatif, se fit surtout sentir au moment même où nos universités et nos périodiques, sous les coups réitérés du gouvernement et de sa censure, étaient réduits à la dure nécessité de ne plus soulever la question de la réforme de nos institutions. Plus l'enseignement était réduit à un caractère purement technique, poursuivant le but de former non des esprits larges et ouverts à toutes les idées nouvelles mais de bons praticiens, plus la presse était muselée, et plus on voyait croître au sein de nos conseils généraux et municipaux le nombre des intellectuels poursuivant un but défini, celui de faire de ces assemblées délibérantes le point de départ de revendications libérales. Car c'est en participant à la conduite des affaires administratives qu'on arrivait le plus aisément à constater sur le vif l'inanité de tous les efforts en face d'une opposition systématique, aveugle et souvent intéressée, des agents du gouvernement central. Toute tentative de relever le bien-être matériel et intellectuel des classes inférieures se buttait à une fin de non-recevoir, à l'esprit de routine, ou aux soupçons injustifiés d'un préfet qui ne demandait qu'une chose : c'est qu'on le laissât jouir tranquillement de tous les avantages de sa charge, sans courir le risque de recevoir de son supérieur des semonces pour de prétendues concessions à l'esprit révolutionnaire. J'ai devant moi le rapport présenté au *zemstvo* de Koursk par un de ceux dont le nom figure dans toutes les démarches récentes faites pour l'octroi d'une constitution. Il s'agit dans cet acte de l'opposition systématique du préfet à la nomination de nouveaux médecins dans divers cantons de l'arrondissement de Soudja. D'après la loi, la commission exécutive de l'arrondissement n'est autorisée qu'à présenter au préfet une liste de candidats; c'est à lui que revient le choix définitif. Or, voici ce qui advint dans l'année 1901, alors que la population était décimée par une épidémie de fièvre typhoïde. Des trois candidats aucun ne fut nommé, car tous inspiraient au préfet certains doutes quant au caractère modéré de leurs opinions politiques. Des mois se passèrent, et lorsqu'arriva enfin le consentement attendu, la personne désignée, fatiguée d'attendre, avait pris le parti d'accepter un autre emploi. Le président de la commission fut forcé de la sorte à composer une nouvelle liste de candidats: cette fois, pour faciliter la tâche du préfet, il inscrivit dans cette liste une dizaine de noms. Le préfet vit dans un tel acte une atteinte à ses droits, la loi ne l'obligeant point à s'enquérir sur les titres de plus de trois candidats. Pendant que de nouveaux débats s'élevaient ainsi entre l'agent du gouvernement central et l'élu du peuple, les habitants de l'arrondissement étaient privés de tous soins médicaux et l'épidémie continuait à sévir sans entraves. C'est dans ces conditions que la commission exécutive prit le parti de présenter à la nomination du préfet deux médecins israélites. Le préfet

refusa son consentement et le canton resta sans assistance médicale pendant dix-huit mois. Quand le titulaire fut enfin nommé, l'épidémie ne sévissait plus.

J'aurais pu multiplier les exemples, mais celui que je viens de citer me paraît suffisamment probant. Si dans le simple choix d'un médecin les conseils électifs et leurs comités d'administration rencontrent de pareilles entraves, des difficultés autrement grandes surgissent devant eux quand il s'agit d'augmenter, par exemple, les dépenses pour l'instruction primaire. Il y a de cela quelques années, la décision du conseil d'arrondissement de Soumi fut cassée par le préfet sur un ordre parti de haut lieu, et cela pour cette seule raison que la somme destinée à la création de nouvelles écoles dépassait le montant de celles qui avaient été votées dans des assemblées précédentes. Le gouvernement voit d'un mauvais œil toute tentative de multiplier le nombre des éoles laïques. S'inspirant des idées du fameux procureur du Saint-Synode, M. Pobiedonostzeff, il voudrait remplacer ces écoles par des écoles paroissiales. Le pope, qui est déjà un employé d'état civil, car nul mariage et nul décès ne peut être constaté que par un acte émanant de lui, est appelé à devenir ou plutôt à redevenir l'éducateur des enfants de la paroisse. Bien entendu, il lui est impossible de s'adonner à l'enseignement ; il devra, par conséquent, se faire remplacer par quelque parent pauvre ou quelque chantre d'église sans préparation suffisante. Plus d'un propriétaire foncier a probablement passé par la même expérience que celle à laquelle je fus soumis lors de mon dernier séjour à la campagne, dans le gouvernement de Kharkoff. Le prêtre de la paroisse vint me supplier de mettre à sa disposition un vieux local qui jadis avait servi de logis à un garde-champêtre. Il voulait y établir son école. L'endroit était mal choisi et distant de plus de 3 kilomètres du lieu de sa résidence. Le prêtre, qui trouvait en dehors de sa charge le moyen de gagner une cinquantaine de roubles en enseignant le catéchisme dans l'école laïque, ne tenait guère à se déplacer. Aussi comptait-il se faire représenter à l'école paroissiale par le neveu de sa femme, un jeune homme qui venait d'échouer aux examens du séminaire et qui, pour cette raison, ne pouvait espérer de devenir prêtre à son tour. C'est à lui que devait incombier la charge d'initier les jeunes villageois à la connaissance des règles de la grammaire, ce qui aurait permis à son oncle de toucher une pension payée par le consistoire local. Pour étendre le système des écoles ecclésiastiques aux dépens de l'enseignement laïque, les inspecteurs gouvernementaux reçoivent l'ordre de se montrer de plus en plus sévères aux examens de sortie toutes les fois qu'il s'agit d'une école entretenue aux frais du zemstvo.

On aurait tort d'attribuer l'attitude hostile du gouvernement vis-à-vis des écoles laïques uniquement à des influences cléricales : le catéchisme est enseigné dans les écoles du zemstvo ni plus ni moins que dans les écoles paroissiales et par nul autre que par le prêtre. Les dissidents sont forcés de suivre cet enseignement aussi bien que les orthodoxes, et personne n'est admis à remplacer le prêtre dans sa fonction d'instructeur religieux du peuple, sinon de son propre consentement. Ce qui fait préférer au gouvernement l'école ecclésiastique à l'école laïque, c'est la crainte de trouver dans l'instituteur un agent moins servile, se pliant moins volontiers à la direction partie de haut lieu, alors que le pope est entièrement soumis aux ordres de ses supérieurs, tant ecclésiastiques que civils. J'ai eu du plaisir à constater que les propriétaires fonciers sont généralement hostiles au projet de faire du prêtre l'éducateur des masses populaires. C'est que ce système n'est pas nouveau : on en a déjà fait l'expérience à l'époque du servage, alors que le seigneur du manoir préférait limiter ses dépenses pour l'instruction du peuple aux dizaines de roubles payées au prêtre en rémunération de quelques heures de travail qu'il employait à préparer des chantres d'église ou des scribes pouvant servir dans l'administration du domaine. On prévoit, et non sans raison, que l'enseignement une fois confié au prêtre, les paysans resteront illettrés comme par le passé. Et cette conviction est tellement répandue, que je connais des cas où des legs n'ont été faits au profit de l'enseignement primaire qu'à condition que cet enseignement sera confié à des maîtres laïques, la somme du legs revenant aux héritiers légitimes dans le cas contraire.

Comme il s'agit non de faire connaître au lecteur français toutes les difficultés qu'un intellectuel russe trouve à faire triompher ses idées dans les divers domaines du *self-government* provincial, mais seulement de montrer par quelques exemples l'impasse à laquelle on se trouve souvent acculé, je m'en tiendrai à ce qui vient d'être dit. La conclusion que le lecteur n'aura pas de peine à tirer est la suivante. Il existe entre le pouvoir suprême exercé par le tzar et que plus d'un de ses sujets considère, à tort ou à raison, comme la source inépuisable de tous les bienfaits qui doivent pleuvoir sur le peuple, et les patriotes qui voudraient servir ce même peuple dans la sphère restreinte de ses intérêts locaux, un mur infranchissable formé par la bureaucratie. Les vœux partis d'en bas n'arrivent pas au trône, car ceux qui sont exprimés par les conseils généraux électifs ne sont pas directement présentés au pouvoir central et ne lui sont déférés que sous forme de rapports faits par les préfets. Ceux-ci, bien entendu, éliminent de ces rapports toutes les plaintes et toutes les

doléances qui pourraient présenter sous un jour fâcheux les résultats de leur administration. Alors que les membres des Assemblées de la noblesse provinciale sont autorisés à envoyer directement leurs suppliques au tzar, les corps électifs provinciaux sont privés d'un pareil avantage. De là les doléances élevées depuis la création des zemstvos et devenues on ne peut plus fréquentes sous le règne actuel, doléances qui, toutes, se réduisent à un seul point : celui de rendre possible un échange direct de vues entre le peuple et ses élus d'une part, et le pouvoir suprême de l'autre. Nous trouvons une manifestation de ces désirs dans les adresses envoyées par les zemstvos, lors de l'avènement au trône de Nicolas II. Toutes, sans en excepter la plus franche, sinon la plus violente, celle du gouvernement de Tver, réclamaient le droit de porter aux marches du trône « l'expression des besoins et des pensées non de l'administration seule, mais aussi du peuple russe ». Cette idée qui apparaît dans l'adresse du zemstvo de Tver est rendue par celui de Toula dans une sentence non moins précise : « Nous demandons que la voix du zemstvo soit entendue par le tzar. » L'assemblée de Koursk exprime le même désir en demandant au tzar « de donner un libre accès à son trône à ceux qui sont les interprètes des besoins locaux et des intérêts de régions entières de son empire ». Le zemstvo de Tchernigoff, dont je tiens en ce moment l'adresse manuscrite, est encore plus explicite. « La confiance de Votre Majesté nous est aussi nécessaire et aussi précieuse que la lumière et l'air à tous les êtres vivants ; elle nous permettra de garder l'espoir que la possibilité nous sera donnée d'exprimer nos avis sur les besoins locaux et de faire parvenir ces avis à Votre Majesté, ainsi que sont autorisés à le faire, par l'art. 135 du tome IX du Recueil de nos lois, les membres des assemblées de la noblesse. »

Le but très précis que poursuivent toutes ces démarches nous est révélé par le fait que les demandes adressées par les zemstvos et qui, d'accord avec la loi, ne doivent point sortir de la sphère des intérêts locaux, sont souvent laissées sans réponse, et cela pendant des mois et des années entières. Toute tentative de réagir contre une pareille pratique en publiant les procès-verbaux des délibérations ou le texte des requêtes, se heurte à une triple censure : celle du préfet, celle de la police de l'arrondissement dans la personne de l' « ispravnik », et enfin celle qui dispose du sort de la presse périodique. Nous ne voulons pas être crus sur parole. Aussi préférons-nous apporter des faits dont plus d'un est resté inédit grâce aux empêchements dont je viens de parler. En consultant le rapport manuscrit d'une commission nommée par le zemstvo de Koursk, j'y trouve les renseignements suivants : « Les zemtvos traversent bien des difficultés quand il s'agit de publier leurs rapports. Ce ne fut que durant les trois premières années qui suivirent leur création, c'est-à-dire de 1864 à 1867, qu'ils furent autorisés à faire paraître, sous leur propre responsabilité, les comptes rendus de leurs séances. Depuis 1887, tout ce que les zemstvos ont l'intention d'imprimer est censuré par le préfet. Le nouveau réglement des zemstvos de 1890 a non seulement gardé au préfet ce droit, mais l'a autorisé également à défendre la divulgation par la voie des journaux de toute mesure recommandée par les conseils électifs et n'ayant pas trouvé son approbation. Quelques préfets ont usé de ce droit pour rendre impossible la publication des procès-verbaux de toute une session, et cela sans établir de différence entre les décisions qui ont été cassées par eux et celles qui eurent un sort meilleur. Ceci se produisit notamment dans le gouvernement de Tver ». Souvent, les divers censeurs qui disposent du sort des procès-verbaux et des rapports des zemstvos n'arrivent pas à s'entendre entre eux : l'un autorise ce que l'autre proscrit. Souvent aussi le préfet, sans opposer son *veto* à telle ou telle mesure du zemstvo, exige qu'on y ajoute un amendement. C'est ainsi que le zemstvo de Soudja, dans le gouvernement de Koursk, ne put publier une instruction pour les médecins qu'à condition d'y joindre l'ordre du préfet leur défendant tout déplacement en cas d'épidémie. Or, ainsi que le signale la commission du zemstvo de Koursk, une pareille mesure est inapplicable, car on ne trouve dans l'arrondissement que 7 à 8 médecins alors que le nombre des villages se compte par dizaines. La censure du préfet s'exerce même vis-à-vis des listes de tableaux destinés à être reproduits par la lanterne magique. Les conseils du zemstvo sont autorisés par la loi à organiser des amusements instructifs pour le peuple ; or, un des moyens qui sert à cette fin sont les conférences du soir suivies de projections. Dans les poursuites récemment dirigées par le pouvoir central contre le zemstvo de Tver et qui aboutirent à sa suppression momentanée, sous le ministère de M. Plehve, un des motifs était que, dans les écoles dirigées par le zemstvo, on avait fait voir au peuple des scènes représentant la pendaison de propriétaires fonciers par les paysans lors de la grande émeute dirigée, sous Catherine II, par Pougatcheff. Le tableau devait servir à illustrer les pages que notre grand poète Poushkine a consacrées à la peinture de cette émeute dans sa célèbre nouvelle : *La Fille du Capitaine*. Cette nouvelle est au nombre de celles que les écoles primaires sont autorisées à tenir dans leurs bibliothèques. Par conséquent, il aurait été partout ailleurs qu'en Russie, difficile de trouver une infraction à la loi dans le fait

que je viens de narrer. L'incident eut néanmoins des suites fort graves pour les personnes qui y ont été mêlées. Les maîtres d'écoles perdirent leurs charges et M. Kouzmine-Karavaïeff, l'inspecteur élu des écoles primaires du zemstvo de Tver, tout général et professeur qu'il est, fut renvoyé. L'arbitraire du préfet vis-à-vis des conseils électifs apparait également dans des cas tels que le suivant. Celui de Koursk a refusé un jour son autorisation à l'impression d'un compte rendu de l'activité de l'école du dimanche établie à Soudja, pour cette seule raison qu'on avait omis d'employer dans le manuscrit du rapport l'accent dur dans la terminaison des mots (1). Les assemblées représentatives locales ont beau insister sur la nécessité d'avoir un périodique à eux qui tiendrait la population au courant des diverses manifestations de leur activité : ces demandes restent sans réponse. Une triple censure attend même les affiches de spectacles et de concerts organisés au profit des écoles du zemstvo. L'*ispravnik*, ou chef de police de l'arrondissement de Soudja, n'a donné un jour son consentement à l'impression d'une affiche, qu'à condition qu'on élèverait le prix des places. En face de pareils procédés, on s'explique les raisons pour lesquelles des publicistes russes, tel que M. Nicolas Shichkoff, s'accordent à dire qu'un des empêchements les plus sérieux a l'activité des zemstvos est à chercher dans l'attitude prise par le pouvoir vis à-vis de leurs vœux et de leurs doléances. Pendant des années, écrit-il, les conseils électifs ne reçoivent pas de réponse à des demandes, même souvent réitérées. La plupart du temps, elles sont écartées ; on répond que : « ces demandes sont considérées comme intempestives » — bien entendu sans preuves à l'appui, — ou encore : « comme ne paraissant pas suffisamment motivées ». La fin de non recevoir est basée également sur le fait que la demande qu'on adresse au gouvernement n'est point de celles prévues par la loi, ce qui est vrai à la rigueur, car souvent elles ont pour but l'amendement des lois existantes. On se contente, parfois, de déclarer aussi que les mêmes demandes n'ayant pas été élevées par d'autres zemstvos, on préfère n'en tenir aucun compte. En cas d'adhésion, le gouvernement l'accorde sous une forme indéterminée : « on prendra en considération les vœux du zemstvo lors de l'examen de cette question » ; quand, à la longue, arrive l'heure de cet examen, les zemstvos ont beau réclamer d'y être admis dans la personne de leurs propres délégués ; la bureaucratie préfère s'en tenir à ses seuls agents et le résultat est que plus d'une mesure élaborée en haut lieu est reconnue inapplicable par les autorités mêmes qui l'avaient édictée. Tel fut notamment le cas d'un règlement concernant le service des vétérinaires, monument législatif qui illustra la dictature de M. Plehve et que le tout-puissant ministre finit par reconnaître non-viable, cette fois en s'autorisant des nombreuses réclamations parties du sein des zemstvos.

Lorsqu'on se demande quelle est la cause de cette hostilité systématique du gouvernement vis-à-vis des conseils généraux, on est amené à reconnaître qu'elle a pour point de départ la réaction qui envahit, petit à petit, nos sphères dirigeantes à l'avènement d'Alexandre III. C'est alors que, sous l'influence de l'impression pénible produite par le meurtre de son père, on commença à se méfier de toutes les velléités d'indépendance montrées par les conseils locaux. Un nouveau règlement, celui de 1890, produisit une espèce de contre-révolution dans le domaine du self-government local. La loi organique des zemstvos, qui est de 1864, reflète la tendance égalitaire, tendance qui s'était manifestée dès l'époque de l'émancipation des serfs. Le zemstvo est appelé à représenter non des ordres, mais des catégories d'intérêts économiques ; aussi le droit de vote est il accordé : d'abord, à tous les propriétaires fonciers individuels, qu'ils soient d'origine noble, marchande ou paysanne ; puis, aux communes rurales, en tant que possesseurs indivis des terres du *mir*, et, en troisième lieu, aux agglomérations urbaines, en tant que propriétaires des biens municipaux. Le statut de 1890 bouleverse entièrement ce système. A la place de la représentation des intérêts, il met celle des ordres. Deux assemblées électives sont créées par lui : l'une, composée de nobles à vie et de nobles héréditaires, l'autre, où on confond les propriétaires roturiers, tant individuels que collectifs, tant campagnards qu'urbains. Le *zemstvo* de Novgorod, dans un rapport présenté en 1898, signale les malheureux effets d'une pareille réforme à rebours. En confondant dans un même groupe les propriétaires communistes avec les propriétaires individuels, déclare le rapport, on arrive à ce résultat fâcheux que les intérêts d'une des deux classes ne reçoivent point la représentation qui leur revient de droit, c'est à-dire au prorata de leur nombre et de la quantité de terres qu'elles détiennent. D'autre part, on ne comprend pas pourquoi les propriétaires roturiers, dont les intérêts économiques s'identifient avec ceux des propriétaires nobles, sont divisés en deux groupes distincts. Avec un pareil ordre de choses on arrive à assurer une majorité fictive à certains intérêts aux dépens des autres. C'est ainsi que les propriétaires paysans sont sacrifiés aux propriétaires appartenant à la haute bourgeoisie. Pourquoi, d'autre part, établir des différences là où il existe une solidarité d'intérêts, à moins de vouloir produire

1. On rend l'accent dur en langue russe en ajoutant à la fin du mot une lettre spéciale de l'alphabet, le ъ.

artificiellement un conflit entre les ordres. » On voit par cet extrait que les zemstvos sont partisans du principe de l'égalité devant la loi. L'avis contraire ne trouve qu'un nombre restreint d'adeptes, seul un petit nombre de conseils généraux évoque encore le souvenir des assises historiques de l'état russe, lesquelles, d'après eux, ont toujours été empreintes d'une distinction marquée entre les ordres. Cette affirmation est, d'ailleurs, archi-fausse. Nulle part en Europe la formation des ordres privilégiés n'a été plus lente qu'en Russie; nulle part non plus la noblesse n'a gardé moins d'indépendance vis-à-vis du pouvoir et n'a été formée en si grande partie d'anciens serviteurs privés des tzars. Les familles princières appartenant aux dynasties régnantes médiatisées, ont généralement disparu; d'autres sont tombées dans l'indigence, sont devenues, pour employer un terme administratif technique, « zakhoudaly », c'est-à-dire, textuellement : amaigries. Depuis le XVIIIe siècle, leur place a été prise par la jeune noblesse, d'origine en partie étrangère, et dont les fondateurs sont souvent sortis des classes les plus infimes de la société, tel le boulanger Menchikoff, le cosaque Kotchoubeï et le chantre Rasoumovsky. Il faut se rendre compte de ces origines obscures des grandes familles qui nous régissent, pour concevoir, d'une part, la justesse de l'appréciation donnée par Paul Ier au caractère de la noblesse russe, et, d'autre part, l'esprit égalitaire propre aux russes malgré le caractère médiéval de leurs institutions. Répondant à une question qui lui fut faite par l'ambassadeur d'Angleterre, Paul déclara qu'il était le premier noble de son Empire et que celui qui l'approchait le plus près était le second après lui. Quant à l'esprit égalitaire, les zemstvos eux-mêmes en témoignent par le contenu de leurs revendications.

Jamais ces réclamations n'ont été empreintes d'un caractère plus large que depuis la réforme de 1890, laquelle augmenta le nombre des représentants nobles et accrut le pouvoir des maréchaux de noblesse, dont elle fit les présidents des conseils électifs de la province et de l'arrondissement. Et bien, malgré ces mesures, ou plutôt, à leur suite et contrairement aux attentes du pouvoir, les zemstvos se mirent à formuler des vœux politiques dont l'ensemble, ainsi que les lecteurs de la *Revue Bleue* ont dû s'en apercevoir, tendent à faire de la Russie une démocratie royale, semblable à celle que rêvaient d'établir en France les hommes de 1789. Ainsi, ce n'est qu'à condition d'ignorer le sens historique de notre évolution sociale que la minorité des membres du zemstvo de Novgorod, par exemple, peut déclarer que la distinction des ordres a toujours été la base de nos institutions et que toute tentative d'éliminer cette distinction équivaut à un renoncement à nos assises historiques.

Cette discussion, en somme, porte plus ou moins le même caractère que celle qui s'éleva en France sous le ministère de Turgot. Ce dernier n'avait-il pas tenu à doter le pays d'une représentation locale à laquelle étaient appelés non les ordres, mais les différentes classes de propriétaires fonciers. On s'explique l'opposition qu'un pareil projet pouvait rencontrer dans les provinces à pays d'État, où les ordres privilégiés avaient une représentation indépendante de celle du tiers. Mais en Russie, où la noblesse a gardé ses propres assemblées à côté de celles des zemstvos et où le clergé n'en possède aucune, toute opposition faite au nom des ordres privilégiés ne peut trouver son point de départ que dans ce principe purement théorique, énoncé par Montesquieu et accepté par Catherine II, que la noblesse est le plus sûr appui du trône. Or, en protestant contre l'autocratie et en se mettant à la tête des revendications populaires, cette noblesse prouve que le pouvoir a fait fausse route. On constate, non sans étonnement, que le gouvernement a pris sur lui l'initiative d'accroître dans les assemblées l'influence de l'ordre qui, en somme, lui est le plus contraire et d'amoindrir en conséquence le rôle joué par les délégués paysans. C'est ainsi qu'on a soumis les délibérations des assemblées communales aux décisions d'un fonctionnaire choisi, d'après la loi, parmi les nobles, et qu'on a reconnu au préfet, depuis 1890, le droit d'avoir le dernier mot dans les élections des représentants envoyés au conseil par les assemblées communales. Ainsi le principe électif est foncièrement vicié, et cela au détriment de la classe qui s'est montrée la moins indépendante vis-à-vis du pouvoir et la moins portée à présenter des pétitions de caractère politique. Il est curieux de noter que l'esprit égalitaire des zemstvos se fait jour par des demandes en faveur du rétablissement du principe d'élection au profit des paysans. Très caractéristiques sont à cet égard les adresses envoyées dans ces dernières années par les zemstvos de Novgorod, de Koursk, de Tver, etc. : toutes demandent de libérer le *mir*, ou assemblée communale, de toute sujétion à ce fonctionnaire noble qui, sous le nom de *zemski natchalnik*, est actuellement un pacha au petit pied dans les limites de la commune. A sa place, on voudrait établir une assemblée élective, commune à un ensemble de villages constituant la *volost*, espèce de canton; cette représentation devrait être basée, non sur la distinction des ordres, mais sur celle des intérêts économiques : les paysans communistes seraient appelés à constituer une assemblée élective indépendante de celle des propriétaires fonciers individuels. Ce n'est qu'à

cette condition, croient les membres des zemstvos, qu'on arriverait à faire comprendre au peuple l'importance du self-government local et à le forcer à s'occuper d'une façon efficace de ses propres intérêts. Ai-je besoin de dire que ces réclamations restent lettre morte, que les cantons continuent à désigner, sous la pression du factotum gouvernemental, non des députés, mais des candidats à la députation, et que c'est au préfet que revient le droit de faire un triage parmi ces candidats?

Si, d'une part, les zemstvos tiennent à pousser des racines plus profondes dans le sol, en créant une nouvelle circonscription, celle du canton, ils comprennent, d'autre part, la nécessité d'une entente préalable entre les conseils généraux de plusieurs provinces voisines en vue d'introduire des réformes dans le domaine de l'hygiène sociale et du service vétérinaire. Ai-je besoin d'insister, que la guerre aux épizooties, ainsi qu'à toutes les maladies infectieuses, ne peut être conduite, avec succès, comme toute autre guerre, qu'à condition d'une entente préalable? Et bien, ce vœu on ne peut plus pratique n'a pu jusqu'ici triompher de la suspicion dans laquelle le pouvoir tient les organes du self-government provincial — les zemstvos. On plaisante en haut lieu en disant que les conseils généraux ne manquent aucune occasion pour insister sur la nécessité d'États généraux; tout leur est bon, même la peste. Ne s'est-il pas agi un beau jour de réunir un sobor pour l'opposer à la peste (*tchoumnoï sobor*)? Mais le fait est que la peste ne peut être enrayée qu'à condition de mettre d'accord les mesures prises contre elle par les diverses localités et provinces de l'empire, et que la nécessité d'une entente préalable s'impose de toute rigueur. N'en est-il pas de même lorsqu'il s'agit de tracer de nouvelles voies ferrées, de nouveaux canaux, ou d'établir, aux frais des zemstvos, des écoles techniques ou d'agriculture?

Pour donner une idée approximative du mauvais vouloir que les gouvernants opposent aux revendications des zemstvos, je citerai quelques chiffres. De 1865 à 1884, les conseils généraux ont présenté au gouvernement 2.623 revendications; sur ce nombre, 1.354 furent rejetées ou laissées sans réponse. D'année en année le nombre des réponses négatives, au lieu de diminuer, ne faisait qu'augmenter. On s'est opposé en haut lieu à la diminution du cens électoral, c'est-à-dire de la somme d'impots, dont le payement était requis pour la jouissance du droit de suffrage; on a retiré aux zemstvos la permission d'élaborer en commun avec d'autres assemblées du même ordre des mesures communes contre les épidémies et à combiner leurs efforts dans des questions d'économie sociale. Les demandes faites par les assemblées relativement à une liberté plus grande dans la publication de leurs débats eurent le même sort. Ces corps ne furent pas plus autorisés à introduire le principe de l'instruction primaire obligatoire, principe sur lequel plus d'un conseil général avait longtemps insisté. A partir de 1873, le gouvernement prit le parti de ne donner aucune réponse à des réclamations de cet ordre. La demande de permettre aux instituteurs de diverses provinces de se réunir en un congrès pour élaborer en commun des programmes d'éducation se heurta au même refus. Récemment encore, les maréchaux de noblesse, en tant que présidents des conseils généraux, reçurent l'ordre de n'admettre aucune discussion d'adresses exprimant le désir de voir mettre un terme à cette infamie qu'est la correction corporelle, exercée souvent sur des personnes ayant atteint l'âge de la majorité, quelquefois même sur des vieillards. Il a fallu la naissance d'un héritier au trône pour que l'abolition de la peine corporelle, si souvent réclamée par nos zemstvos, fut enfin octroyée par le tsar. Quand on se rend compte de toutes les difficultés qu'ont eu à subir les membres du zemstvo, on se demande comment il se fait qu'on arrive à recruter le personnel nécessaire pour composer ce genre de conseils électifs. Il faut posséder une foi robuste dans le triomphe final de la grande cause de la liberté russe pour supporter pendant des années les tracasseries journalières auxquelles on est soumis en qualité de membre des conseils généraux électifs. Et malgré cela les zemstvos sont arrivés à rendre des services importants à l'amélioration de nos conditions sociales. Avec des moyens fort limités, ils ont fait beaucoup pour créer et étendre le système des écoles publiques. Quand il me revient à l'esprit qu'il y a à peine trente ans les dépenses annuelles pour l'instruction primaire dans un arrondissement du gouvernement d'Ekaterinoslav, celui de Novomoskovsk, atteignaient à peine la somme de 100 francs, et qu'à l'heure qu'il est des dizaines et des centaines de mille francs sont affectées à ce sujet par les zemstvos d'arrondissement, il m'est difficile de ne pas reconnaître que si, dans certaines provinces, les 3/4 ou même les 4/5 de la jeune génération ne sont plus illettrés, c'est à nos conseils électifs que nous le devons. Ces mêmes conseils ont rendu un grand service au pays par l'installation de bureaux de statistique locaux; on peut dire que sous ce rapport la Russie n'est en retard sur aucune puissance européenne. Si les zemstvos n'ont pas pu atteindre les mêmes résultats en ce qui concerne la construction de nouvelles routes ou la création d'hôpitaux de village, la faute en revient à l'exiguïté de leur budget et à l'immensité des espaces qu'ils sont appelés à administrer. Une autre tâche accomplie par les zemstvos a

été la création du système d'assurance obligatoire contre les dommages causés par l'incendie. On peut juger de l'importance d'un pareil service si on se rend compte que la majorité des maisons paysannes sont construites en bois et couvertes de chaume. Je me permettrai, par conséquent, de conclure en disant que les zemstvos, par la part qu'ils ont prise au relèvement de nos conditions sociales ainsi que par l'esprit d'égalité et de liberté qui caractérise leurs revendications politiques, ont bien mérité de la patrie russe.

MAXIME KOVALEVSKY.

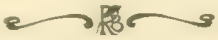

Hannetons de Paris

—

LES AMIS

Ami, gracieux mot tendre, doux au cœur comme une caresse. Du latin *amare*, qui veut dire : aimer. Celui ou bien celle qui nous aime et que nous aimons. Quelles délices sentimentales il évoque! Sérénité, confiance, émotion des lointains souvenirs, enchantement des longs espoirs, joie de se sentir enveloppé d'affection, joie plus vive encore de faire don de soi-même, délicat bonheur de garder, pour le perpétuel et dur effort qu'est jusqu'au bout la vie, les fidèles compagnons d'enfance, de jeunesse, de maturité, les témoins cordiaux des premiers jeux, des premiers rêves, des ambitions et des troubles juvéniles, des exaltations, des ivresses et aussi des cruelles déconvenues de la maturité!

Ensemble, avec des yeux émerveillés d'enfant et dans une même allégresse de vivre, on est allé, en folâtrant, le corps souple, l'esprit léger, à la découverte des hommes et des choses. Au matin de l'existence, on fut ensemble parmi les grâces et les sourires du monde, ainsi que papillons voletant au milieu des fleurs dans la pureté d'une aube. Plus tard, si les petites misères d'école ont assombri parfois ces jolis cœurs frais, comme elles furent subies côte à côte, interrompant le même éclat de rire, elles n'ont été qu'un lien de plus.

Puis, succédant à Guignol, où, ensemble, on a battu des mains et trépigné, c'est le passionnant théâtre du monde, à la fois tragique et bouffon, qui, avec ses rictus, ses sanglots, ses fièvres, s'est peu à peu découvert à nos petits compagnons éblouis. Le rideau une fois levé, plus d'entr'actes. A peine dans leur plaisir se sont-ils aperçu que, s'ils comprenaient mieux comédies et drames, c'est que, tout en regardant le spectacle, petit à petit, ils s'y sont mêlés comme acteurs. Cet aveu chuchoté, ce baiser surpris, cet espoir qui fait bondir les cœurs, cette déception ou cette querelle qui les fait fondre en larmes, sont-ce les vastes tréteaux de la vie qui leur en offrent l'émotion? Non pas. Ce sont eux-mêmes qui, l'un près de l'autre toujours, tressaillent, rient, pleurent, et leur frisson se mêle au grand frisson du monde.

Habitués à unir leurs émois, ils s'en font confidence, s'exaltent, vibrent ensemble et ensemble se consolent. Entre eux, ce sont de fortes attaches nouvelles, et quel semis de souvenirs pour les floraisons de plus tard! Voilà encore que les croyances s'enracinent en leurs âmes, que les colères y font rage et que les enthousiasmes y flambent. Qu'ils les aient en commun ou bien que leur idéal diffère, peu importe ; c'est une égale ferveur qui les surexcite, et même contradictoire, les rapproche.

Pourront-ils oublier dans le désenchantement et les glaces de la vieillesse que c'est côte à côte qu'ils ont cru, frémi, espéré?

Puis, voilà que les grandes joies de la vie les illuminent et que ses terribles rafales les courbent : après les amourettes dont les sourires se paient d'une larme vite essuyée, les profondes amours ; après le mirage des folles ambitions juvéniles, les sérieux et légitimes désirs tenacement poursuivis ; après les dégringolades de chimères, dont on s'amuse comme d'un château de cartes en ruines, la tristesse des déconvenues pareilles à des écroulements ; après les gamins plaisirs, les joies dont on vit ; après les petits chagrins, les souffrances dont on meurt. Mariages, enfants, luttes pour la vie, réussites, gloire, échecs, meurtrissures, deuil : c'est la grande aventure banale qui se déroule. Ensemble et tour à tour, les gais, les tendres compagnons d'hier en vivent pour eux-mêmes et pour les autres toutes les péripéties.

Peut-être y laissent-ils un peu de leur gaîté, mais leur tendresse respective s'en accroît. Songez donc : quels crocs dans la chair et l'esprit l'un de l'autre! Tant d'affres et de bonheurs communs! Tout ce long passé que l'on a vécu cœur-à-cœur en se prêtant appui, en se faisant confidences de toutes joies et de toutes tristesses, en y participant d'une âme chaleureuse! C'est ensemble que, peu à peu, la vie vous marque de sa griffe. Ces fronts lisses, ces joues fraîches qui rougirent vers le même temps de leurs premiers émois, elle les a striés de ses balafres et de ses ravines. Et sur ces têtes, belles maintenant de la souffrance qui y est inscrite, elle a semé la neige des ans. Raison de plus, n'est-ce pas, puisque c'est les uns avec les autres qu'on meurt ainsi peu à peu, pour s'émouvoir au souvenir de la radieuse jeunesse et de tous les hasards, bons ou tristes, qui, en cours de route, vous ont l'un près de l'autre assaillis et fait vibrer.

Imaginons bien la valeur morale d'un ami, au plein sens du mot, la chose précieuse et irremplaçable que c'est. Songeons à tout ce qu'une profonde amitié représente de vie vécue en commun, de souvenirs, de tendresse reçue et offerte, d'émotions accumulées, de délicatesses et d'hommages réciproques, de bonne humeur secourable ou de fermeté grondeuse, de patience, de douceur, d'élan, de fidélité, d'habitudes communes.

Une telle amitié, c'est, de même que les vieux arbres, une des rares beautés de la vie qui ne se peuvent improviser. La volonté n'y suffit pas. Il y faut le temps et les soins. Je n'ai jamais vu un tronc séculaire ravagé comme un visage humain et l'une de ces immenses ramures qui ne semblent pas avoir trop de toute leur ombre pour abriter tout leur passé, sans songer à la grandeur, à la croissance toutes pareilles d'une longue amitié. En une saison, on peut faire bâtir la plus luxueuse demeure, en un souper l'on s'attache des compagnons de ripaille et de butin. Mais tant d'or que l'on sème et si grand pouvoir qu'on ait, de même que si séduisantes qu'on offre les fêtes, on ne fait pas surgir d'un coup quelque tendre et sûr vieil ami.

La majesté de l'arbre est faite des pluies qui fécondèrent l'humus où il s'érige, des perpétuelles transformations de sa substance qui, après s'être épanouie en fleurs et en folioles, retombe sur le sol en fertilisante jonchée pour l'enrichir et pour se transformer de nouveau en bourgeons, en thyrses, en bouquets de verdure. Elle est faite, cette majesté des vieux arbres, de tous les printemps qui ont échauffé leurs sèves, de toutes les brises qui firent frissonner leurs feuillages, de toutes les bourrasques qui les secouèrent comme des chevelures de désespoir, des gels qui crevassèrent leur écorce, des autans qui les noircirent, des soleils qui, radieux ou discrets, flambèrent sur la splendeur alternée de leurs décrépitudes et de leurs résurrections. Pour les êtres qui sentent plus encore par leur âme que par leurs yeux, l'émouvante beauté d'un tronc séculaire résulte encore de toute l'aventure humaine qui, à travers les âges, s'est déroulée, gracieuse, mélancolique ou lugubre, dans le mystère de sa grande ombre : à l'abri de ce dôme frémissant, peut-on ne pas évoquer les confidences, les enlacements, les sourires, les baisers des couples qui, de génération en génération, chuchotèrent leurs rêves et leurs espoirs en regardant, à travers les balancées des branches, les étoiles palpiter dans la sérénité transparente du ciel? Patient chef-d'œuvre que forment lentement les saisons et auquel le frisson d'humanité qui s'abrite dans son silence ajoute comme une beauté sentimentale.

Pour les privilégiés qui, malgré les rudesses et les pantalonnades de la vie, savent prendre le temps d'écouter battre leur cœ ur et d'appliquer leur imagination à ses émois, n'est-ce pas un charme analogue, un charme lointain, accumulé, profond, qui rend si précieuse une réelle amitié? Favorisés peut-être par la tendresse antérieure des familles, représentant ainsi plusieurs lustres de soins, de dévouement et de souvenirs avant même que les enfants songent à la continuer, elle se tisse peu à peu de mille délicatesses, de joies et douleurs communes, elle s'accroît chaque jour par le don des cœurs, l'habitude, la confiance. C'est de tout ce passé, de tout cet enrichissement quotidien qu'est faite sa valeur morale. Si, comme une jolie fleur toujours un peu frêle malgré son incessante floraison, elle offre d'exquis enchantements, elle exige aussi précautions et soins. Comme, pour la perpétuer, il faut un constant don de soi, c'est un peu de soi-même qu'on chérit en elle et que l'on défend quand on s'ingénie à la préserver. Elle nous émeut, ainsi que notre propre création au jour le jour passionnément continuée. Nous avons pour elle une sorte de fidélité pieuse et reconnaissante comme pour certains refuges, qui s'embellissent à nos yeux des rêves que nous y avons promenés, des émotions gaies ou tristes dont nous y fûmes étreints, et aussi des peines que nous avons eues pour maintenir en végétation luxuriante ce doux abri, aux ronces duquel nous avons parfois laissé des lambeaux de notre cœur.

Voici de quoi faire sourire, provoquer l'ahurissement ou plutôt la pitié de nos hannetons et de nos gracieuses hannetonnettes, si pratiques en leurs bourdonnements ! Une telle conception de l'amitié, si tant est qu'un sentimental naïf s'expose au ridicule de la définir en leur présence, leur semblerait d'un « démodé », d'un « province » à pouffer, ma chère, et d'un archaïsme à faire apparaître comme des merveilles de jeunesse les castels féodaux et les cathédrales gothiques !

— « Une véritable exposition rétrospective du sentiment à travers les âges ! Oreste, Pylade et autres échantillons fameux ! Vertus de musée ou de poème épique ! Matière d'examen ou sujet de conférence pour l'Odéon !... Nobles souvenirs auxquels on rend hommage pour montrer qu'on a du cœur, des Lettres et que l'on sympathise avec l'héroïsme, surtout quand, très lointain, il ne vous gêne ni ne vous humilie... Mais, sincèrement, tout ce « décrochez-moi ça », si pittoresque qu'en puisse être l'évocation, n'est guère d'actualité... Dans notre vie frénétique et dispersée, où l'on a tout juste le temps des démonstrations profitables, des paroles utiles, de telles fariboles semblent aussi surannées qu'une maison romane serait inhabitable !... Songez à tout ce qu'il faut faire, dire, entendre en un seul jour — il est vrai qu'on a la ressource de ne pas écouter ! —

pour maintenir sa façade et son prestige, pour défendre ses intérêts et ses relations, pour accroître sans cesse son importance ! Songez à la foule de personnes influentes ou glorieuses avec lesquelles il faut entretenir commerce d'intimité ! Et les simples visites ne suffisent pas. Seul, le lien du plaisir, des fêtes, des parades et des brillants débinages communs peut vous permettre d'en tirer profit. Diplomaties perpétuelles qui accaparent vos heures et vos forces ! Représentez-vous les soins méticuleux et tyranniques qu'une mondaine doit prendre de sa beauté pour maintenir sous sa séduction le troupeau des admirateurs dont le concours favorise les bonnes affaires du ménage, surtout si vous n'oubliez pas que c'est en général, à l'ancienneté et vers la quarantaine, à force de courir les salons, qu'une jolie femme devient célèbre pour sa beauté, juste au moment où celle-ci se fane ! Alors quelles roueries, quelles luttes quotidiennes et, chaque saison, de plus en plus absorbantes, pour la défendre et bientôt même pour en donner l'illusion ! Imaginez aussi le réseau de combinaisons savantes, enchevêtrées, délicates, pour donner l'impression du luxe, de la sécurité dans la richesse — car sans cela la méfiance s'installe au cœur des amies vite soupçonneuses — avec des ressources incertaines et presque toujours inférieures au train de vie où vous entraînent le vertige du plaisir et la nécessité du bluff ! Pense-t-on assez aux prodiges de finesse, d'astuce, de stratégie, que sans cesse il faut faire pour maintenir des amitiés disparates et souvent contradictoires qui doivent s'ignorer l'une l'autre, pour respecter les hiérarchies d'hommages, afin de satisfaire l'arrogante vanité des gens au pinacle sans froisser la vanité ombrageuse de ceux qui n'en sont encore qu'aux premiers degrés de leur escalade ! Faites le bilan de toutes les courses, simagrées, figurations indispensables, sourires, shake-hands, saluts qu'il faut avoir toujours l'esprit assez présent pour doser avec tact, non pas seulement d'après le protocole presque simple des situations acquises, mais avec le pressentiment, mille fois plus délicat, des réussites et des croissances futures ! M. X... est ministre. Mais M. Z..., qui semble présentement en pleine défaveur, sera peut-être président du Conseil plus tard. Un très affectueux sourire à Maître Hercule Duvent qui vient d'être photographié partout à l'occasion du beau crime dont tout Paris frissonne et où son trombone retentit, mais pourquoi une grimace moins cordiale à Maître La Teigne qui depuis longtemps, c'est vrai, n'a pas eu la chance d'une pareille réclame mais qui, demain, dans une affaire retentissante, peut lui aussi faire entendre ses vocalises et ses trémolos fameux !... Mme de la Huppe est bien diminuée depuis que son mari a fait ce grave plongeon dans le Rio-Estampo et depuis que, au lieu de ses dîners magnifiques, elle ne peut plus offrir qu'une pauvre tasse de thé hebdomadaire. Sa fourrure est à la mode d'il y a quatre ans et la manière frileuse dont elle s'y empaquette laisse craindre que là-dessous elle ne soit en guenilles. Mais n'oublions pas que, chez elle, on rencontrait des gloires et des puissances, car son gringalet de mari rendait mille services par ses intérêts dans une foule de combinaisons où le talent a besoin d'être soutenu par des hommes d'argent pour être accueilli, et disons-nous bien que, en huit jours, une spéculation heureuse peut lui rendre son luxe et ses amitiés reluisantes... Une poignée de main chaleureuse à Pierre La Panade qui vient d'être applaudi au Gymnase et qui sautille à grandes enjambées vers la Coupole, mais gardons-nous de vexer par une moindre saccade d'avant-bras cette peste d'Oscar Vibrion qui a peut-être perdu un peu de temps ces dernières saisons avec les vieilles dames dont il raffole et qui se fait un peu oublier, mais qui a bien de l'esprit, la petite rosse, et qui ne tardera guère à prendre sa revanche. Plutôt que sur mon dos, j'aime bien mieux que ce soit à mon profit ! Donc, pour lui, mes dents au milieu du plus floral de mes sourires !... Et toutes les âneries oiseuses dont il faut, en un clin d'œil, pouvoir se souvenir : enfants, maladies, scandales, divorces, décorations, aventures, inimitiés ! Le dernier discours de M. Lerat, le récent article de M. Veulette, la courageuse attitude de M. Népomucène Pied. Sans compter, aux heures de discordes politiques, le souci de se faire une opinion prudente qui ne vous brouille avec personne, et surtout assez confusément délimitée pour qu'elle vous permette, avec l'art des nuances, d'être, sans trop risquer de vous faire prendre en flagrant délit de contradiction, en communauté de sentiments avec tous les amis importants qui vous parlent !... Ajoutez à cette exténuante gymnastique les longues heures de représentation, de parade, de plaisir, où l'on jouit, dans une béatitude d'amour-propre, de toutes ces ruses victorieuses, où l'on profite de son triomphe pour s'en ménager de plus grands. Et l'on veut que nous trouvions le loisir de l'amitié désintéressée, des égards et des attentions qui lui sont nécessaires! Quel paradoxe vraiment et quelle plaisanterie ! D'ailleurs, à quoi bon cette vaine fatigue, même si elle était possible ? Nous n'avons ni le temps ni le goût de telles douceurs. Notre vie de vertige et de lutte ne les comporte pas. Et puis, cessons de nous calomnier ! Des amis, nous en avons autant qu'il nous en faut et comme il nous les faut ! »

Et, à la vérité, ce n'est pas une fanfaronnade. Nos hannetons braissants, folâtres et amoraux, ont des liens de plaisir, d'ambition, d'orgueil — liens aussi durables que les intérêts d'où ils sont issus — avec

des gens auxquels, de la meilleure foi du monde, ils donnent le joli nom d'ami. Ou plutôt, ils le prononcent sans réfléchir, car pour eux, il est dénué de tout sens. C'est un mot banal du répertoire mondain, entre le « Bonjour, cher » et le « Comment Tallez-vous, Tallez-vous, Tallez-vous » qui ponctuent le brouhaha des salons, c'est une chose usée comme une monnaie qui a trop servi, c'est un son auquel on est habitué, que la bouche profère machinalement, qui ne correspond plus à aucune grâce du cœur. Cette manie, analogue à celle de la cigarette ou du cure-dents, est si inconsciente chez certains affolés que sans cesse leur discours s'émaille de ce dérisoire refrain « cher ami », même lorsqu'ils l'adressent à des gens qu'ils rencontrent pour la première fois. On en est diverti autant que gêné. On ne sait s'il vaut mieux les plaindre ou leur taper sur les doigts. Mais ils n'y mettent en général ni intention ni malice, et ils seraient bien surpris si on les priait d'attendre. Aussi le sage préfère-t-il sourire. Et, pour ne pas jouer les Alceste à la ville, il sourit encore — parce que toute bouffonnerie l'amuse — s'il s'aperçoit que cette promptitude aux termes d'amitié masque un désir de relations que l'on croit enorgueillissantes ou bien utiles. Il se dit que c'est un hommage rendu à sa gloire ou à sa fortune ou à son élégance, en un mot à sa valeur sociale.

On est l'ami de M. du Poitrail parce que, maître d'une impressionnante fortune qu'il dépense en fastueuses parades et issu d'une antique famille qui eut l'honneur de mettre plusieurs maîtresses au lit des rois de France, il offre chez lui du plaisir élégant et du panache chez les gens qu'il honore de sa visite. On est l'ami de maître Salivas parce qu'il sera premier ministre demain et que, en attendant l'heure de lui demander les menues friandises du pouvoir, c'est-à-dire croix, fauteuils bien rentés et fournitures, on jouit de son prestige de grand avocat, surchargé de causes, ayant, comme l'on dit, « l'oreille du Tribunal » parce que les juges, attentifs à lui plaire, espèrent de lui la robe rouge ou l'hermine présidentielle lorsque, dans le prochain Cabinet, il sera Garde des sceaux. On est l'ami de l'ignare, vide et infiniment spirituel M. de Murmurard parce qu'il va partout, jacasse sur tout et sur tous, passe pour n'aller que chez les gens chic, établit par le simple pouvoir de sa fatuité les réputations et que sa seule présence dans une maison est un brevet d'élégance. On est l'ami de la belle Mme Marcassin (ainsi qualifiée depuis que sa beauté n'est à peu près plus qu'un souvenir parce qu'elle se spécialise dans les amants glorieux qui emplissent son salon d'un état-major brillant où l'on noue des relations utiles. On est l'amie du célèbre peintre Ladislas Machin qui peut-être vous fera votre portrait, un de ces portraits devant lesquels la foule se pâme, ou tout au moins pour l'orgueil de vous promener à son bras par un triomphal après midi de vernissage. On est l'ami du petit vicomte fameux pour son impertinence et ses bonnes fortunes, dont le nom blasonné fera très bien dans les échos de vos fêtes un peu trop roturières; du prince Rastaquouëroff, besoigneux mais authentique, qui, chaque soir, va dîner en ville, non pour se divertir, mais pour manger, car la vanité des maîtresses de maison est le plus clair de ses revenus. On est l'ami du dramaturge Eugène Ficelle pour avoir une place en vedette à ses premières; du romancier Hary Filandre pour étaler chez soi ses volumes dédicacés et pour être au premier rang le jour de sa réception à l'Académie. On est au mieux avec le Dr Benoît Trifouille, afin de pouvoir l'offrir à ses invités le jour même où quelque opération sensationnelle aura fait de lui une fois de plus la proie des reporters et des photographes; on est au mieux avec le spéculateur Lamproie pour qu'il vous invite à ses chasses, à quelque brillante série d'automne dans son château d'Eure-et-Loir, surtout pour qu'il vous intéresse à ses affaires toujours splendidement heureuses et vous prodigue les conseils efficaces pour la bonne gestion de votre patrimoine. On est l'ami de M. Barbarin pour qu'il imprime votre nom dans son journal et vous gave de billets de théâtre, du général Langrogne parce qu'il adoucit de mille gracieusetés le service militaire de votre fils, parce qu'il fait galoper derrière ses trois étoiles votre mari pendant ses vingt-huit jours. On est l'ami et l'amie de tous ceux, de toutes celles qui peuvent vous valoir profit ou service, embellir votre façade, accroître votre prestige, vous enchanter de plaisir, de fêtes, de cadeaux!

Trois mois auparavant, on ne les connaissait pas. On savait seulement leur existence, leur faste, leur pouvoir, leur grande situation, on se disait qu'il serait fort agréable de se trouver par hasard en contact avec eux pour leur faire la cour, vaincre par la flagornerie leur froideur d'idoles habituées à l'encens. On s'ingéniait à découvrir dans son entourage les amis capables de vous les faire frôler, ou bien, on cherchait l'occasion de marcher à l'assaut d'une si brillante relation, d'un salon si resplendissant. Et l'on a fini par trouver l'intermédiaire propice, ou c'est le hasard qui favorisa l'ambitieux désir. Alors, quelles cajoleries, quel déploiement de séduction! Songez que la circonstance tant souhaitée ne s'offrira peut-être plus et que l'heure est décisive. La main mise sur M. F. ou Mme de R., mais c'est votre carrière transformée, le prestige de votre femme accru, votre fortune enrichie de maints bénéfices, vos filles plus magnifiquement mariées. Ou, sans des métamorphoses si complètes, c'est tout bonnement l'avantage particulier, dont vous avez envie à cette

minute précise, qui se réalisera peut-être si vous réussissez à conquérir l'amitié de telles gens. Ou bien encore, c'est simplement votre façade mondaine qui resplendira d'un nouveau lustre.

Divertissante comédie! Aucun spectacle de n'importe quels tréteaux ne peut amuser plus que celui d'un homme cupide ou d'une femme ambitieuse s'évertuant à capter par leur manège flatteur des gens d'importance. On s'agenouille, on s'étale. On est le tapis qui demande à ce qu'on veuille bien lui marcher dessus. On s'attache à deviner leurs goûts, leurs opinions, leurs manies. Avec quelle souplesse on élude et fait volte-face lorsqu'on découvre que, sur une fausse interprétation, on s'est aventuré sur une mauvaise piste! Et quelle astuce pour voiler tant d'obséquieux artifices, pour relever par un peu d'esprit et de verve cette platitude écœurante! Car il ne faut pas que l'on vous soupçonne une âme de valet. Sans quoi, dégringolade à l'office! Alors, c'est aux dépens des sincères, des modestes, des braves êtres sans hargne que l'on prend sa revanche de sa bassesse et que l'on acquiert renom d'impertinence.

Et, une fois dans la place, quelle ingéniosité pour s'y faufiler plus avant, pour jeter dehors les amis plus anciens et ceux-là même qui vous ont fait la courte échelle, pour couper les ponts derrière soi! Surtout, quel adroit travail pour tirer tout le parti possible d'une amitié si reluisante! Si c'est par un simple orgueil qu'on le désirait, tous les prétextes seront bons pour en faire parade : promenades en public, soirées ou théâtre dans la même loge, attitudes et chuchotements de confidences, sourires de complicité. L'intérêt ou l'ambition furent-ils les principaux mobiles? Alors, on ruse pour que cette amitié porte le plus vite et le plus abondamment possible tous ses fruits.

GEORGES LECOMTE

LE NOUVEL ÉTAT NORVÉGIEN

I. — LE CONSEIL UNIONNEL.

Ce ne fut pas l'une des conséquences les moins curieuses des guerres napoléoniennes que la naissance de la démocratie norvégienne en 1814; car il s'agit bien d'une naissance ; un corps de nation surgit, informe, à peine conscient de vivre : point de chefs point de forte noblesse ni de classes distinctes ; ni art, ni littérature (un embryon d'université créé en 1811), ni capitale (Christiania est une bourgade), ni esprit public ; les gloires individuelles se sont incorporées à la tradition danoise ; rompue cette tradition, la société norvégienne est faible, presque inorganique; pourtant un germe robuste vit en elle ; le vague souvenir de très anciens droits persiste. Et très vite un principe de vie va jaillir de la masse qu'un heureux concours d'idées et de faits met en mouvement.

Ce peuple est un peuple de paysans ; il exaltera l'homme de la nature ; Rousseau, lu partout, excitera l'enthousiasme sentimental des lettrés; Quesnay, connu par ses disciples, réhabilitera le travail de la terre, et fournira un système économique ; un prêcheur réformiste, Hauge, ébranlera les ignorants ; car le sentiment religieux conserve ici une spontanéité toute primitive et demeure une force révolutionnaire ; à l'appel du pâtre visionnaire les intelligences se révoltent et entrent en activité. Ainsi la jeune Norvège combine à ses propres suggestions les enseignements du XVIIIe siècle français, et sur une vigoureuse poussée de piétisme insère la greffe jacobine et rationnaliste : elle se voue à une évolution révolutionnaire dans les années même où la Suède traditionnaliste et conservatrice se flatte de l'incorporer.

Son histoire au XIXe siècle mérite de nous intéresser vivement : quel spectacle plus attachant que celui de cette démocratie partie de la table rase, et qui, voulant vivre et compliquer sa vie, se cherche elle même et se crée « une conscience » ? Écrite, cette histoire présentera l'attrait d'une saga, abondante en incidents pittoresques et en dramatiques aventures; de Welhaven et de Wergeland à Ibsen et à B. Björnson, ses héros sont des poètes ; en nul autre pays la poésie ne côtoya d'aussi près l'action ; dans les discours, dans les écrits, à la ville ou au gaard la chimère s'affronte sans cesse au réel; parmi tant d'enthousiasmes il en est de féconds, d'illusoires, de néfastes ; l'adolescence de cette nation est véhémente, audacieuse, impatiente de toute influence étrangère ; ivre du magnifique orgueil de découvrir ses forces, de se créer une langue, un art, une littérature, une politique, la Norvège combat l'influence intellectuelle du Danemark, l'action gouvernementale de la Suède ; le vote récent du Storthing est la conséquence dernière d'un siècle d'efforts parfois désordonnés, mais ininterrompus. En hâte résumons les phrases essentielles de la rivalité des deux gouvernements de Stockholm et de Christiania qui n'est qu'un épisode — l'un des plus aisément saisissables — de la lutte de la nationalité norvégienne pour l'existence.

L'union suédo-norvégienne est l'œuvre de Bernadotte ; prince héritier de Suède, il se préoccupe, en effet, d'affermir son avenir ; il réconcilie sa nouvelle patrie avec la Russie en garantissant au tsar la pacifique possession de la Finlande, et obtient en échange la promesse du concours d'Alexandre en vue de la conquête de la Norvège (accords conclus

à Saint-Pétersbourg le 5 avril 1812, ratifiés par la convention d'Abo, 30 août 1812); une brève campagne en Holstein suffit, après Leipzig, à réduire le Danemark : par le traité de Kiel (14 janv. 1814), Frédéric VI cède la Norvège à la couronne de Suède « en toute propriété et souveraineté. » Cependant les Norvégiens s'insurgent contre le traité, réunissent à Eidsvold une assemblée constituante et proclament roi le prince Christian-Frédéric de Danemark (avril-mai). La difficulté de réduire la Norvège avec une armée peu nombreuse, l'attitude malveillante des souverains européens déterminent Charles-Jean à précipiter des négociations préparées par d'insignifiantes opérations militaires et à conclure la convention de Moss (14 août); Christian-Frédéric abdique; le Storthing consent à modifier la constitution déjà votée, élit le roi de Suède (4 nov. 1814), ratifie l'acte d'union (Riksakt) avec la Suède (31 juillet 1815).

Très fâcheusement l'Union repose donc sur un double accord diplomatique, le traité de Kiel que les jurisconsultes suédois proclament fondamental, le Riksakt, qui, seul, lie les Norvégiens. En outre, l'interprétation de chacun de ces documents, différente en Suède et en Norvège, donne lieu de très bonne heure à de vifs dissentiments, bientôt aggravés à mesure que s'accentue l'opposition des tempéraments et des cultures, envenimés au cours de multiples négociations et de conflits indéfiniment renaissants.

Au point de vue du droit, les deux États unis demeurent distincts, groupés sous un même souverain en vue de leur défense ; seule l'administration des Affaires étrangères est commune, confiée à la diplomatie suédoise ; pour le règlement des affaires concernant les deux pays, le roi appelle trois ministres norvégiens au conseil suédois, ou trois suédois au conseil norvégien. L'indépendance norvégienne est garantie : « Le royaume norvégien est un État libre, indépendant, indivisible et inaliénable, uni à la Suède sous un roi unique. » Les Norvégiens prétendent faire reconnaître la complète égalité des deux États ; ils soustraient totalement, au cours du XIXe siècle, leurs affaires intérieures aux influences suédoises, suppriment la charge de gouverneur, arborent un pavillon spécial, font triompher le parlementarisme, réduisent considérablement le pouvoir monarchique ; leur effort s'acharne à réformer le système diplomatique et consulaire. Les Suédois, qui avaient espéré un rapprochement plus intime, compensation de la perte de la Finlande, résistent.

Dès 1818, une première motion invite le Storthing à préparer la revision du Riksakt. Ce n'est toutefois qu'en 1835 que le premier ministre norvégien entre au « conseil diplomatique » (1) ; l'année suivante, la nomination des consuls est enlevée au conseil suédois et confiée au conseil commun (1836). Ces concessions ne satisfont personne ; la revision de l'acte d'union est confiée à un premier « comité unionnel » (1844) qui échoue ; les négociations directes ayant accru la défiance mutuelle, un second comité unionnel est constitué (1865) ; ses propositions sont rejetées par le Storthing (1871).

Une période de relative accalmie se produit alors ; le conflit unionnel, devenu chronique et paraissant insoluble, retient moins l'attention du peuple norvégien tout entière absorbée par des luttes intérieures. En 1885, la Suède modifie les pouvoirs de son ministre des Affaires étrangères rendu responsable devant la Chambre de Stockholm ; les Norvégiens de protester et de réclamer le droit d'envoyer trois ministres au Conseil diplomatique ; les négociations, tombées dès 1886, reprennent en 1891 sans autre résultat que de provoquer une crise ministérielle en Norvège ; le gouvernement suédois s'était retranché derrière cette constatation que ni le Riksakt, ni aucune autre loi unionnelle ne stipule l'intervention de la Norvège dans le réglement des affaires ministérielles (c'est-à-dire diplomatiques) ; à titre de concession, il avait consenti à laisser pénétrer deux Norvégiens au conseil diplomatique, mais avait prétendu obtenir en échange la ratification des avantages suédois. Devant cette résistance les ambitions norvégiennes s'exaspèrent : les progrès économiques de la Norvège, la prospérité de son commerce maritime fournissent aux hommes d'État de Christiania de nouveaux arguments. Sigurd Ibsen, fils du poète (et par la suite ministre résidant à Stockholm) conclut d'une étude historique et juridique que « la création de consuls séparés est nécessitée par d'importants intérêts matériels » et que cette création est « politiquement et administrativement facile à réaliser ». En outre, le réglement de la question des consulats présente de grands avantages « tactiques » et « hâtera la dissolution finale de l'Union qu'il ne faut jamais perdre de vue » (1). Les partis de gauche se répandent en une agitation violente : le Storthing inaugure une procédure active et tente de solutionner sans le concours des Suédois la question des consulats ; le Riksdag répond par l'ordre du jour du 14 avril 1893, qui réserve les droits de l'Assemblée suédoise et formule l'indivisibilité des questions consulaire et diplomatique : « Les affaires consulaires ont, en effet, avec les affaires diplomatiques des rapports si étroits que la séparation des premières ne paraît pas au Riksdag pouvoir être mise à l'étude sans que l'organisation des secondes soit prise simultanément en considération. »

(1) Conseil ministériel où sont réglées les affaires diplomatiques.

(1) SIGURD IBSEN, [illegible], Kristiania, 1891.

Les points de vue suédois et norvégiens nettement divergents, le problème prend son aspect définitif : les négociations se poursuivent sans confiance, les Suédois persuadés de l'inutilité de concessions temporaires, les Norvégiens refusant d'engager le fond même du débat de peur de compromettre le succès du divorce espéré : crises ministérielles prolongées à Christiania, à Stockholm menaces des conservateurs qui reprennent la vieille idée d'une « promenade militaire » en Norvège. En 1895 le premier ministre de Suède invite le Riksdag à constituer une commission secrète, expédient grave, inusité depuis les jours de péril de la guerre de Crimée. Un conflit sanglant parut imminent ; pour l'éviter on remet les négociations à un troisième Comité unionnel (1895-98) et une fois encore un relatif apaisement se produit.

Apaisement temporaire ; les comités unionnels laisseront aux historiens le souvenir de retentissants échecs ; la lenteur et la longanimité scandinaves rendent seules possibles ces tentatives réitérées et vouées d'avance à l'insuccès ; le débat repris en mains par les gouvernements suédois et norvégien est rompu par le roi. Il est rouvert au commencement de 1902 par le premier ministre, M. Bostrœm qui semble animé d'intentions conciliatrices ; les amis de l'Union apprennent l'année suivante avec une joie mêlée de surprise qu'un accord est enfin intervenu sur les points suivants :

1° « Des consulats séparés pour la Suède et la Norvège seront institués. Les consuls des deux États dépendront d'une autorité de leur pays spécialement désignée à cet effet. »

2° « La situation des consuls relativement au ministre des Affaires étrangères sera réglée par des lois identiques dans les deux pays, et qui ne pourront être ni amendées, ni abrogées sans le consentement des deux États. »

Exalté par les modérés des deux pays, violemment dénoncé par les nationalistes intransigeants, le « communiqué » du 16 juillet 1903, ratifié en décembre par le ministère Bostrœm, semblait le gage d'un règlement amiable inespéré ; nul ne vit tout d'abord qu'une contradiction se dissimulait entre les lignes d'une imprécise rédaction ; la première tentative d'application mettant en lumière cette contradiction allait provoquer des désappointements, des colères, des entrainements irréparables et causer le désastre de l'Union.

Sous la pression des conservateurs de la première Chambre, M. Bostrœm tire en effet avantage des obscurités du communiqué : aux propositions du gouvernement norvégien (mai 1904) il néglige pendant plusieurs mois de répondre, gêné par l'opposition de son collègue des Affaires étrangères, M. de Lagerheim ; M. de Lagerheim dut enfin se retirer ; M. Bostrœm porte lui-même à Christiania (9 décembre) ses contre-propositions qui sont accueillies avec stupeur. Il exige, en effet, la subordination presque complète des consuls norvégiens au ministre suédois, précise les anciennes stipulations d'étiquette (le nom de la Suède précédera celui de la Norvège sur les diplômes de nomination des consuls). Le premier ministre norvégien M. Hagerup, se rend à Stockholm (décembre), mais ne parvient pas à modifier les vues du Conseil suédois ; le 6 février 1905 le gouvernement norvégien transmet à son représentant à Stockholm, M. Sigurd Ibsen, l'ordre de rupture des négociations.

Ainsi la politique de M. Bostrœm, qualifiée sans ménagement par la presse norvégienne, précipite le conflit vers l'inévitable solution ; vainement le prince régent tente-t il une intervention médiatrice : « J'invite, déclare-t-il officiellement (5 avril), les Conseils des deux États à reprendre incessamment, sans s'attacher aux points de vue antérieurs, de libres et amicales négociations en vue de régler les affaires unionnelles par l'application du principe fondamental de l'égalité des deux pays. » Il préconise l'organisation d'un nouveau ministère des Affaires étrangères commun : le titulaire, suédois ou norvégien, serait responsable devant les Parlements des deux États ou devant une institution commune, et contrôlerait l'activité de consulats distincts. Et le prince ajoute : « Si au cours des négociations on peut trouver une autre forme pour le règlement des affaires unionnelles, je me déclare prêt à la prendre en sérieuse considération, pourvu toutefois que soit conservée la communauté de direction des affaires étrangères, *condition essentielle du maintien de l'Union* [1] ». Les Norvégiens redoutant, disent-ils, un nouveau piège, exigent la création immédiate de consulats nationaux ; les représentants des deux pays se refusent à un nouvel effort de conciliation.

Le ministère Michelsen-Lœvland formé à Christiania, le 15 mars, dresse un projet unilatéral d'administration consulaire voté à l'unanimité par le Storthing ; le roi oppose son *veto*, refuse la démission des ministres norvégiens (27 mai).

Qu'importent désormais la retraite de M. Bostrœm (les Universités le dédommagent en l'acclamant à l'unanimité chancelier), les appels du monarque, taxés en Norvège d'illégalité ? La résolution du gouvernement norvégien soutenu par l'unanimité des partis était prise : la proclamation du divorce suédo-norvégien depuis si longtemps prédit, préconisé, honni au gré des intérêts et des politiques par

[1] Procès-verbal du Conseil des ministres *Post och inrikes Tidningar*, 25 avril 1905.

la presse des deux royaumes, n'était plus désormais qu'une question de jours.

Le vote du 7 juin a été accueilli en Suède sans émotion, presque avec indifférence, encore que la nouvelle paraisse avoir surpris l'entourage royal et le gouvernement : l'opinion, lente, calme, préoccupée de justice et de politique réaliste, inquiète du péril extérieur, mais très lasse des récriminations norvégiennes et des chicanes unionnelles, attend les décisions du Riksdag convoqué à bref délai en session extraordinaire à Stockholm. Les délibérations du Parlement suédois achèveront l'événement le plus considérable de l'histoire du Nord depuis un siècle et détermineront la véritable portée de la plus pacifique des révolutions ; sa sanction acquise, l'instant sera venu de mesurer les profits et les pertes et de hasarder une conclusion.

LUCIEN MAURY.

L'ABREUVOIR

C'est un Abreuvoir où personne
Ne vient jamais boire, excepté,
Sous le peuplier qui frissonne,
Les vagabonds pendant l'Été.

Là, dans un trou, devant l'eau noire
Et chantante, on les voit fléchir
Le genou, puis on les voit boire
Et même on les voit réfléchir.

La terre étant chaude, ils s'assoient.
Ils rêvent, sombres indigents
Aux yeux morts, mais leurs yeux flamboient
Aussitôt qu'il passe des gens...

Les vagabonds à la renverse,
Ont vu rouge dans le soleil ;
Mais le peuplier qui se berce
Là-haut, les engage au sommeil.

Il leur dit : « Enflez vos narines
Dans les souffles de la saison,
O gueux, soulagez vos poitrines :
Pas un gendarme à l'horizon !

Pas un képi, pas un tricorne.
Je ne vois, dit l'arbre, au lointain
Que le petit bout de la corne
D'un bœuf au pelage incertain.

La route, à l'infini, s'allonge,
Solitaire, comme un trait blanc.
Et maintenant l'aile du Songe
Pèse à mon feuillage tremblant. »

L'arbre se tait. Rien ne remue.
La brise meurt tout doucement.
On voit, jaillissant de la nue,
Midi qui flambe éperdûment.

Tout dort sous sa chaleur extrême :
L'épi, la fleur, le bœuf, l'oiseau,
Le vagabond, l'arbre lui-même,
Qui fait moins de bruit qu'un roseau.

Mais, rebelle à la somnolence,
On entend monter du trou noir,
Sonore et frais dans le silence,
Le petit chant de l'Abreuvoir.

PAUL HAREL.

LA VIE LITTÉRAIRE

La vraie religion selon Pascal, par Sully Prudhomme. — La philosophie de Renouvier, par Gabriel Séailles.

GABRIEL SÉAILLES : *La Philosophie de Charles Renouvier*. Introduction à l'étude du néo-criticisme.
FRANÇOIS PICAVET : *Esquisse d'une histoire générale et comparée des philosophies médiévales*.
ROBERT DREYFUS : *La vie et les prophéties du comte de Gobineau*.
SULLY PRUDHOMME : *La vraie religion selon Pascal*. Felix Alcan, 1905.)

Vous n'allez pas dire que Pascal est un penseur démodé. Non, vous n'allez pas le dire. M. Léon Brunschwig établit récemment — avec quel admirable soin ! — une édition des *Pensées* dans la Collection des Grands Écrivains de la France. M. Sully-Prudhomme étudie la *Vraie Religion selon Pascal*. En d'autres termes il se livre à la recherche de l'ordonnance purement logique de ses Pensées relatives à la religion. Ce n'est point là une recherche frivole.

M. Sully Prudhomme est bien persuadé que c'est là une recherche utile. Pascal lui apparait comme toujours vivant et toujours agissant. On peut lui demander conseil et appui. Il est sage de l'étudier à fond pour se fortifier soi-même dans ses convictions. M. Sully Prudhomme était naturellement enclin à se faire de Pascal un compagnon, un ami. M. Sully Prudhomme fut toujours l'un des plus philosophes parmi les poètes et l'un des plus poètes parmi les philosophes. Il introduisit donc dans ses vers le plus de philosophie qu'il était possible. Et l'on est au demeurant tout étonné que, voulant étudier la vraie religion selon Pascal, il n'ait pas développé cette étude en un vaste poème.

Poète philosophe est Sully Prudhomme, on le sait, mais poète presque nécessairement philosophe. Beaucoup qui l'étudient ne sont pas moins sensibles à la sincérité de ses indécisions philosophiques qu'à la beauté de ses vers. Je lisais récemment une étude allemande de F. Meissner sur Sully Prudhomme et j'étais très frappé de l'intérêt extrême avec lequel l'auteur s'appliquait à dégager l'inspiration philosophique de Sully Prudhomme. La philosophie de Sully Prudhomme était pour lui affaire d'importance.

Il est certain que la poésie de Sully Prudhomme est essentiellement une poésie d'homme qui raisonne. Oui, la tendance philosophique est si marquée chez lui que toutes ses réalisations poétiques reposent sur une profonde pensée abstraite. Excepté quelques pures inspirations lyriques, sa poésie éveille toujours la réflexion. Il procède du scepticisme moderne. Tandis que Lamartine, par exemple, se contente d'un vague déisme qui peu à peu se transforme en panthéisme, Sully Prudhomme, déjà peut-être songeant à Pascal, nous fait assister à la lutte pénible qui se livre dans sa pensée entre la croyance et le doute, entre l'espérance et le désespoir, entre la réalité douloureuse et la confiance en une justice supérieure.

Deux voix s'élèvent tour à tour
Des profondeurs troubles de l'âme.
La raison blasphème et l'amour
Rêve un Dieu juste et le proclame.

Panthéiste, athée ou chrétien,
Tu connais leurs luttes obscures.
C'est mon martyre et c'est le tien
De vivre avec ces deux murmures.

L'intelligence dit au cœur :
« Le monde n'a pas un bon père.
Vois, le mal est partout vainqueur »
Le cœur dit : « Je crois et j'espère.

Espère, ô ma sœur, crois un peu.
C'est à force d'aimer que l'on trouve,
Je suis immortel, je sens Dieu. »
— L'intelligence lui dit : « Prouve ! »

Tout est pour le poète philosophe occasion de réflexion, de doute et de critique. La constellation de la grande Ourse ébranle sa foi.

O figure fatale, exacte et monotone,.....
Ta précise lenteur et ta froide lumière
Déconcertent la foi ; c'est toi qui la première
M'as fait examiner mes prières du soir.

Et c'est pour le poète une grande douleur philosophique de traîner cette douleur avec lui. Et lorsqu'il écrit son poème sur le *Bonheur*, il est encore angoissé par le problème métaphysique. Il cherche, il cherche. Mais la philosophie ne résout pas le problème de la vie. La science ne suffit pas. L'Amour, le Devoir, la Sympathie, la Charité donnent le bonheur.

L'amour les cœurs tout entiers
Par le grand aux chansons qui monte,
De s'être si longtemps haïs,
N'auront plus que surprise et honte.

La philosophie de Sully Prudhomme ne s'écoule donc pas seulement en abstractions stériles. Elle veut inciter à des résultats pratiques et bons. Cette poésie *A la vieillesse*, qui est un magnifique résumé du traité de Cicéron, *de Senectute*, le prouve.

Viennent les ans ! J'aspire à cet âge sauveur
Où mon sang coulera plus sage dans mes veines,
Où les plaisirs pour moi n'ayant plus de saveur,
Je vivrai doucement avec mes vieilles peines.
Et je ne dirai pas : « C'était mieux de mon temps. »
Car le mieux d'autrefois c'était notre jeunesse,
Mais je m'approcherai des âmes de vingt ans
Pour qu'un peu de chaleur en mon âme renaisse,
Pour vieillir sans déchoir, ne jamais oublier
Ce que j'aurai senti dans l'âge où le cœur vibre,
Le beau, l'honneur, le droit qui ne sait pas plier,
Et jusques au tombeau penser en homme libre.

Ainsi la contemplation du monde conduit Sully Prudhomme à l'optimisme. La poésie le console du doute et éclaire sa vie.

O poésie, ô toi, mon éternel secours,
Ma seconde berceuse au sortir de l'Enfance,
Qui sera la dernière au dernier de mes jours.

Mais la poésie suffit-elle ? Sully Prudhomme est toujours en quête de la foi. Et nécessairement il s'est épris de Pascal, de Pascal en qui il retrouvait cette lutte entre la raison et la foi et tous les problèmes métaphysiques dont sa poésie est remplie. Il commentera donc les *Pensées* de Pascal, celles dont l'objet est religieux. Il est bien persuadé que Pascal n'était point sceptique. C'eût été une duperie, en ce cas, de tenter une organisation logique des preuves apportées sans conviction à la vérité du christianisme par l'auteur des *Pensées*.

Dans sa trente et unième année, Pascal opéra sa conversion définitive. « Cette conversion, dit Sully Prudhomme, n'était même pas un retour à la foi, car à vrai dire, il ne l'avait pas perdue, il la possédait à l'état latent, inconscient, non encore contrôlée par un examen approfondi de la religion catholique, mais telle que son père la lui avait imposée et insinuée dans sa première enfance, avec le concours de ses dispositions innées. » La vie avait d'abord troublé la sécurité première de ses croyances, mais il avait conservé intact l'essentiel de son *Credo*, la foi dans l'existence d'un Dieu unique, dans l'immortalité de l'âme, dans la révélation, dans la mission rédemptrice du Christ, dans l'authenticité des livres saints, fondement de ces dogmes capitaux.

Sully Prudhomme était donc complètement autorisé à rechercher dans *Les Pensées* les preuves de la vérité du christianisme. Pascal n'avait-il pas lui-même donné le plan de cette étude en écrivant la *Pensée* suivante :

« Les hommes ont mépris pour la religion, ils ont

eu haine et peur qu'elle soit vraie. Pour guérir cela, il faut commencer par montrer que la religion n'est point contraire à la raison ; vénérable, en donner respect, la rendre ensuite aimable, faire souhaiter aux bons qu'elle fût vraie ; et puis, montrer qu'elle est vraie.

« Vénérable, parce qu'elle a bien connu l'homme ; aimable, parce qu'elle connaît le vrai bien. »

Sully Prudhomme a donné, d'après Pascal, les preuves psychologiques, les preuves historiques du christianisme. Il a dit, d'après lui, en quoi consiste et comment s'opère la rédemption. Il a fait, d'après lui, le recensement complet des marques de la vraie religion. Il a terminé son œuvre par une étude psychologique des plus curieuses sur le penseur et le croyant chez Pascal. En somme, ce livre austère n'a point pour objet de nous donner une idée nouvelle de Pascal. Il est simplement un commentaire des *Pensées*. Il les ordonne et il les explique. C'est un livre de bonne foi. C'est un livre de foi. C'est une œuvre très noble.

*
* *

Renouvier et Séailles ! Le successeur de Kant dans la philosophie et le successeur de l'aimable et clair, et si vigilant Paul Janet dans la chaire de philosophie de la Sorbonne ! Mais Gabriel Séailles est kantien lui aussi. Il suffit d'ailleurs de le regarder pour être convaincu qu'il ne professe point l'épicurisme d'Aristippe de Cyrène.

Gabriel Séailles est un littérateur, un artiste, un poète autant qu'un philosophe. Son premier livre fut un *Essai sur le Génie dans l'art*. Il y étudiait les conditions assez mystérieuses qui président à la production de l'œuvre d'art et à l'apparition du génie et qui font les membres de l'Institut pour la section des Beaux-Arts. Le livre de Gabriel Séailles était fort ingénieux. Puis, M. Séailles appliqua ses doctrines et il écrivit un *Léonard de Vinci*.

Comme il le dit lui-même : « Dans un *Essai sur le génie dans l'Art*, j'avais essayé de le rattacher aux lois générales de la vie et de la pensée ; je voyais en un même individu le génie varier ses applications en tous sens, servir à la découverte de la vérité, à l'invention des machines, à la création de la plus rare beauté. Les œuvres des savants me reportaient à celles de l'artiste. Je vivais cette belle vie. N'est-elle pas cette union de la science et de l'art, de la réflexion et de la spontanéité, de la clairvoyance et de la sympathie qui, ne sacrifiant rien de l'humanité, marque sa vraie destinée. » Cette étude sur *Léonard de Vinci* est en somme comme le sera plus tard celle que nous donnera M. Séailles de *Renan*, « un essai de biographie psychologique. » Je ne sais pas trop ce que peuvent être des biographies qui ne sont pas psychologiques. Du moins il est juste que celles de M. Séailles revendiquent cette épithète, car elles s'appliquent à l'être et le sont en effet assidûment.

Depuis l'on a vu cet artiste qu'est M. Séailles dans les luttes des idées contemporaines. Il y apporta sa sincérité et sa loyauté éminentes. Il prit une part efficace à l'organisation des Universités populaires. Il y a lieu d'ajouter que les Universités populaires n'ont pas donné tout ce que des hommes comme M. Séailles pouvaient attendre d'elles.

Aussi bien, voici que M. Séailles, philosophe autant qu'homme d'action et qu'artiste, détermine *la philosophie* de Charles Renouvier, et écrit ainsi une introduction à l'étude du néo-criticisme.

On ne s'attend point, n'est-ce pas, à ce que je définisse les doctrines de ce grand philosophe que fut Charles Renouvier. D'ailleurs, quel est le lecteur de la *Revue Bleue* qui ne les connaît pas totalement ? Renouvier s'est proposé de continuer Kant. Et il y a réussi. Son œuvre est colossale et diverse. Gabriel Séailles proclame sans retard que Charles Renouvier tiendra une place importante dans l'histoire de la philosophie au XIXe siècle, et qu'il y figurera avec honneur auprès d'Auguste Comte. Une forte éducation, qui ne l'avait point laissé étranger aux sciences mathématiques et positives, une application soutenue, un effort prolongé sans défaillance pendant une vie de quatre-vingts ans, lui ont permis d'aborder tous les problèmes philosophiques de son point de vue original du fini, du discontinu, du *plusieurs*, et de construire un système dont il est impossible de méconnaître la grandeur. Logique, psychologie, philosophie de la nature, histoire de la philosophie, philosophie de l'histoire, morale, politique, rien ne lui fut étranger et il a tout approfondi...

Il a tellement approfondi que ses livres manquent de cette clarté que le vulgaire souhaite même aux œuvres philosophiques. C'est un grand sujet d'étonnement pour moi que les philosophes ne consentent pas à être plus clairs, eux pour qui la clarté est la vertu principale, puisqu'ils ont pour but, ni plus ni moins, que d'éclairer les obscurités essentielles de la vie de ce monde et de tous les mondes. L'excellent livre de M. Gabriel Séailles a au moins cet effet de nous rendre Renouvier complètement accessible. Et c'est là un mérite qui met en relief non seulement la portée considérable de l'œuvre de Renouvier, mais aussi l'habileté extrême de M. Séailles.

*
* *

Je veux signaler seulement le livre de M. François Picavet qui a pour titre *Esquisse d'une histoire générale et comparée des philosophies médiévales*.

Nous savions déjà que l'auteur des *Idéologues* était

homme à étudier un sujet avec l'érudition la plus persévérante. M. Picavet nous démontre une fois de plus qu'il ne se lasse jamais dans ses patientes recherches et qu'elles ne sont jamais infructueuses. Son histoire des philosophies médiévales est une œuvre colossale. Elle témoigne d'efforts prolongés pour élucider un sujet qui n'est certes pas un petit sujet.

Au reste, M. François Picavet a autant de modestie que de science. Il ne se flatte pas d'avoir écrit une histoire définitive sur une question qui n'est pas aussi éloignée de l'actualité qu'elle le pourrait paraître à des hommes superficiels. Il se pique seulement d'avoir montré que cette histoire peut être faite et mérite de l'être. Le livre de M. Picavet nous prouve bien qu'elle mérite de l'être. Mais il nous prouve aussi qu'elle ne peut plus être faite. Elle l'est.

*
* *

Et si nous parlions de Gobineau!

Il y a longtemps que nous n'avons parlé de Gobineau.

Gobineau, devient le méconnu à la mode. Chaque époque a ses méconnus préférés. Nous ne sommes pas à plaindre, ayant Gobineau.

Gobineau, que M. Edouard Schuré appelle très poliment « un hobereau intellectuel », fut toute sa vie (1816-1882) le paladin d'une idée. Il l'exposa tout au long dans son grand ouvrage paru en 1851 sur l'*Inégalité des races humaines*. Cette idée se résume dans la supériorité de la race blanche sur les autres. Des combinaisons variées, des métissages infinis de la race blanche avec la jaune et la noire, il fait dériver toute la destinée des nations et prédit la décadence irrémédiable de l'humanité par l'effacement graduel de la race blanche et de ses nobles qualités sous l'envahissement des autres.

C'est une idée.

Toujours est-il que jusqu'ici on ne s'était guère préoccupé de rendre à Gobineau ce qui appartenait à Gobineau. Populaire en Allemagne, il était négligé en France. M. Robert Dreyfus vient d'avoir le courage fort utile de rétablir la vie et de marquer les prophéties du comte de Gobineau. Il a écrit un livre de la lecture la plus facile, et je puis ajouter, de la lecture la plus attrayante en dépit de son sujet. Je pense bien qu'on y recherchera surtout l'exposé des rapports entre les doctrines gobiniennes et les doctrines nationalistes. La parenté du gobinisme et des doctrines nationalistes paraît à M. Robert Dreyfus directe et précise. Il suffirait, nous dit-il, de glaner dans l'*Essai sur l'Inégalité* pour en extraire un recueil abondant de « morceaux choisis » politiques qui constituerait le meilleur catéchisme du « nationalisme intégral » et de ses corollaires essentiels : antisémitisme, antiprotestantisme, traditionnisme, régionalisme, néo-monarchisme... Néanmoins les théoriciens lettrés du nationalisme français se sont abstenus de conférer à Gobineau cette qualité d'initiateur qu'ils attribuent si volontiers à Joseph de Maistre, à Bonald, et, plus arbitrairement, à Auguste Comte. M. Robert Dreyfus vient leur rendre un service dont ils ne l'avaient pas prié. Il leur révèle un de leurs principaux maîtres.

On verra parfaitement, à lire ces pages, que le comte de Gobineau est digne d'être un de nos méconnus de prédilection.

J. Ernest-Charles.

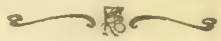

ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES

Leur organisation (1).

Une armée nombreuse n'est en mesure d'affronter la lutte que si elle se soumet de plein gré à une rigoureuse discipline, et compte à sa tête des chefs prudents mais résolus, à qui elle accorde confiance. C'est en se pliant à cette double nécessité que les associations de fonctionnaires pensent assurer le succès de leur action. Mais en tendant vers un but identique, leur organisation est loin d'être uniforme : tantôt on y applique les principes du fédéralisme ; tantôt au contraire, on y pratique les règles de la centralisation.

*
* *

Agents et sous-agents des Postes, employés des Contributions indirectes, conducteurs et commis des Ponts et Chaussées, se sont donné une constitution fortement unitaire. C'est un seul Conseil qui est, à titre exclusif, chargé de les représenter. Il joue un rôle effectif, qui est prépondérant. Ses membres (ici 24, là 33 ou 36), doivent prendre une part active à ses délibérations. Leur fonction n'est pas purement nominale, et c'est en connaissance de cause qu'ils assument leur part de responsabilité. Aussi sont-ils uniquement choisis parmi les adhérents qui prennent l'engagement d'assister régulièrement aux séances (agents des postes), et même parmi ceux qui s'obligent à résider dans le département de la Seine (sous-agents des postes), ou peuvent s'y rendre facilement (Ponts et Chaussées).

Cet exclusivisme métropolitain n'est pas l'effet d'un caprice ; il n'a été accepté, dans certains groupes,

(1) Voir la *Revue Bleue*, du 3 juin 1905.

qu'après de longues délibérations. On y a, en définitive, jugé nécessaire de sacrifier l'amour-propre provincial aux nécessités d'un travail fécond.

Indirectement d'ailleurs, les agents départementaux participent au fonctionnement général : comme le suffrage universel règne au sein de chaque association, ils élisent les administrateurs, dans des assemblées annuelles. Ils peuvent aussi, dans certains cas, désigner spécialement des collègues parisiens pour les représenter et soutenir leurs revendications locales.

Est-ce à dire que Paris ait entendu monopoliser toute l'activité des adhérents ? L'unité dans la direction n'exclut pas la diversité dans l'action. Il est des difficultés qui ne peuvent être étudiées et résolues que sur place. Et pour intéresser des collaborateurs à la prospérité d'une œuvre, ne faut-il pas stimuler leur zèle, en satisfaisant leur vanité ? C'est à cette double nécessité qu'on a su ingénieusement répondre.

On a imaginé l'existence de groupes locaux, ayant à leur tête président, vice-présidents, secrétaires et trésoriers. Quand une ville ou une région compte plus de 20, 30, ou 50 adhérents (suivant les cas), elle a le droit de constituer un comité. — Mais ne faut-il pas dès lors éviter les divisions d'intérêts et les rivalités de personnes ? Hors Paris, il ne peut exister plusieurs sections pour une même localité. On n'en autorise point qui soient spéciales à telle ou telle catégorie d'agents.

Les groupes jouissent de quelque autonomie, mais combien prudemment réglée ! Ils étudient librement les réformes, ils négocient avec l'Administration, quand il ne s'agit que de difficultés strictement locales, sous la réserve d'en référer au siège central. Mais les revendications qui affectent un caractère général, ou permanent, celles qui dépassent la sphère circonscrite des intérêts particuliers, doivent nécessairement être transmises au Conseil d'administration, qui est juge de leur opportunité.

Ainsi se trouvent satisfaits le particularisme régional, les amours-propres individuels, en même temps que sont assurées la cohésion et la fermeté de direction.

*
* *

Cette organisation ne pouvait pas répondre aux besoins des agents qui ne relèvent pas directement de l'État, — tels que les cantonniers ou les employés d'octroi.

L'identité de leurs fonctions crée entre eux un lien puissant, qui naturellement les rapproche, mais la diversité des règlements, auxquels leur recrutement, leur avancement, leurs traitements, leurs retraites sont soumis, ne permet pas l'assimilation complète de leurs intérêts. L'union est possible, mais non point l'unité. Ce ne sont plus dès lors les agents eux-mêmes qui se groupent ; mais leurs associations locales qui se fédèrent.

Les employés des octrois des différentes villes de France forment des sociétés régionales, telles que la Ligue de Paris. Chacune négocie avec les autorités municipales compétentes. Mais un moment est venu où certains intérêts sont apparus communs. Des démarches collectives ont été tentées. L'entente a revêtu bientôt un caractère permanent ; et lorsque, en 1901, le vote de principe de la suppression des octrois sembla sérieusement menacer l'avenir de tous les agents en France, la Fédération s'organisa. Elle groupe et a pour but de développer toutes les associations locales ; en prévision des futures suppressions d'octroi, elle vise à obtenir des Pouvoirs publics des garanties pour tous les employés.

Comme les sociétés, seules, sont adhérentes, elles nomment des délégués (1 par 100 membres), pour les représenter. Le Conseil fédéral, élu par ces derniers, en assemblée générale, exerce à la fois toutes les attributions délibérantes et exécutives.

Il intervient auprès des pouvoirs publics, pour défendre les intérêts de la corporation ou soutenir les réclamations de chaque société affiliée. Il se fait l'arbitre des différends qui peuvent naître au sein de la Fédération. Mais les 21 membres de ce Conseil, nommés pour trois ans, doivent, de par les Statuts, être indistinctement choisis dans toutes les villes, et, en fait, ils sont recrutés dans les grands centres, si éloignés soient-ils de la métropole, suivant un roulement préalablement fixé.

En août 1904, trois ans après sa fondation, la Fédération comptait plus de cent sociétés adhérentes

C'est vers le même temps, et suivant le même mode que s'est constituée la Fédération générale des cantonniers et éclusiers de France et d'Algérie. 51.000 de ces agents sont des fonctionnaires départementaux : depuis quatre ou cinq ans, ils se groupent dans des associations départementales autonomes. Mais 9.000 d'entre eux sont exclusivement attachés au service de l'État. Les uns et les autres ont des intérêts communs, qu'en commun ils peuvent défendre. Ils se sont donc rendus aux pressants appels qu'on leur adressait, et depuis 1901, ils se sont fédérés. Toute la direction de cette Fédération, qui englobe ainsi un personnel de 60.000 hommes, se trouve concentrée entre les mains d'un conseil de 12 membres, élus, pour trois ans, par les délégués des sociétés affiliées — et surtout de son bureau — (président et vice-présidents), nommé annuellement par ce Congrès, et indéfiniment rééligible. Ce Comité jouit de pouvoirs étendus, qu'il exerce presque sans contrôle.

*
* *

C'est d'ailleurs un des caractères distinctifs des unions fédératives, que de placer, parfois même de subir à leur tête des individualités dont l'influence est prépondérante et continue.

Dans les sociétés à constitution unitaire, la force résulte de la centralisation, et les Comités, qui se succèdent servent d'organes anonymes à la puissance collective.

Le lien qui, dans les fédérations, unit plusieurs associations autonomes est, au contraire, fragile. Il faut, pour l'y conserver, des mains fermes et expérimentées. L'autorité des chefs y croît, tout naturellement, en se perpétuant. Et si, par une supposition qui ne saurait être généralisée, mais qui n'est certes point absolument téméraire, certains d'entre eux tirent d'une telle situation quelque orgueilleuse ambition, ou même quelque profit matériel, ils savent sans peine s'y maintenir, indispensables. En eux s'incarnera l'association tout entière.

Ouvrez les statuts, les bulletins, lisez les circulaires de ces sociétés diverses, vous y verrez marquées ces préoccupations diverses.

Les Cantonniers ont « leur chef » : Jean Vésone, publiciste ; son activité ne connaît pas de limites. En 1900, il fonde le journal *Le Cantonnier*, et il entreprend une croisade en faveur de ces agents. Il les exhorte, les anime, les groupe. Voici les Associations régionales, puis bientôt la Fédération nationale qu'il institue. Il est le fondateur, le président indéfiniment réélu de cette Union ; bien plus, il en est l'âme. Par sa disparition, la Fédération perdrait la moitié de sa force et de sa vie.

Dans tous les banquets, réunions et congrès, M. Coignet est acclamé comme le « Père des Gabelous ». Il aime d'ailleurs lui-même à se parer de ce titre. Douanier retraité, il exerce la profession de courtier d'assurances. Mais, avec ces fonctions, il cumule celles de président de la Ligue parisienne, de président de la Fédération nationale, de fondateur, directeur et propriétaire du journal *Le Gabelou*. « Il possède d'ailleurs une grande habileté dans l'exercice de ses délicates fonctions. Les attaques n'ont jamais pu l'abattre, ni le décourager. » ... C'est du moins ce qu'écrit une plume qui n'est point étrangère à ses inspirations. — « Grâce à l'esprit de sagesse, de tact et de dévouement de son président, lit-on quelqu'autre part, la Ligue fonctionne aujourd'hui d'une façon admirable... Cette tactique inaugurée par Coignet, président et fondateur de la Ligue, peut-on dire, a donc eu d'excellents résultats, mais pour être exercée, elle a besoin d'un homme dévoué, habile et possédant toute con-

Et comme, lors du congrès de Limoges (août 1904), on se plaignait que le journal corporatif fût la propriété exclusive d'un seul... « Mon but, répondit M. Coignet, est d'être utile aux camarades, de rendre service à la corporation... »

Partout où les intérêts des employés de l'octroi sont en jeu apparaît la personnalité de « l'infatigable Père Coignet »... La Fédération nationale est son œuvre, sa chose, son bien.

*
* *

Dans les associations à type unitaire, on prend, au contraire, toutes les précautions utiles pour empêcher l'accaparement.

Aux Ponts et Chaussées, le président n'est élu que pour un an, et il n'est pas immédiatement rééligible.

Chez les agents des postes, on retrouve la même règle inscrite dans les statuts. Le comité assure collectivement le fonctionnement régulier de l'association, il a la responsabité de la rédaction du bulletin ; à lui incombent les décisions importantes. Le président, le secrétaire général ne sont que ses délégués, préposés à l'exécution, et ses membres sont tous, point essentiel à retenir, recrutés parmi les agents en activité de service.

On tend de plus en plus à y renouveler le personnel dirigeant et à assurer dans son sein un roulement entre les candidats à la présidence.

D'ailleurs, cette préoccupation n'a-t-elle pas été la cause originaire de la scission qui s'est produite entre les agents des postes? Si les membres de l'Association générale ont refusé l'accès du conseil aux employés supérieurs, c'était, sans doute, par crainte que ceux-ci se montrassent trop timides, conciliants à l'excès au regard de l'administration. Mais n'était-ce pas aussi parce qu'on redoutait leur autoritarisme sur les associés d'un rang inférieur, qui sont le nombre et veulent être la force?

Cette année même, le nouveau président des agents des postes doit son élection à la campagne résolue qu'il a menée pour la suppression de la présidence — « rouage superflu et dangereux » — et à la dernière assemblée, qui s'est tenue ce mois-ci, sa doctrine a été définitivement sanctionnée. A la quasi-unanimité, on y a voté l'abolition de la présidence.

Les deux tendances s'affirment ainsi, très nettement opposées. Ici des individualités, marquantes, parfois absorbantes, dont l'influence continue pénètre les groupements épars, pour coordonner leur action. Là des collectivités jalouses de leur indépendance, rebelles à toute autorité exclusive, à toute tutelle, qui tirent leur puissance de la centralisation.

*
* *

Est-ce à dire qu'on ait su, plus ici que là, déjouer les intrigues, faire taire les ambitions, les animosités, les jalousies, les haines ? Nous avons déjà signalé les dissensions qui se produisent au sein des associations en apparence les plus unies. On y est loin encore de l'entente parfaite, et pour atteindre à l'unité par corporation, qui semble l'idéal communément rêvé, il faudra faire encore d'active propagande. Pour l'heure, certains groupes en sont à se traiter mutuellement de « jaunes » et de « rouges », suprême injure ! — Dans le sein même de plusieurs associations on accuse les uns d'être délibérément et inutilement violents, les autres d'être des ambitieux, complices inconscients ou volontaires de l'administration. On y vit en ennemis !

Certaines de ces rivalités sont d'ailleurs habilement entretenues par de hauts fonctionnaires en service. Hostiles au mouvement, mais impuissants à l'enrayer, ils espèrent ainsi l'affaiblir. Des paroles imprudentes ont échappé à quelques-uns d'entre eux qui, recueillies par les intéressés, les tiennent en éveil.

Aussi ne faut-il pas être surpris qu'en dépit des scissions intestines, presque toutes ces associations aient renoué l'accord, quand il s'est agi de lutter contre l'ennemi commun.

*
* *

L'entente a tout d'abord été conclue entre sociétés ressortissant aux mêmes administrations, ou réunissant des agents de même ordre.

Entre les huit groupements dissidents des Postes et Télégraphes, s'est, nous l'avons vu, créée une « Fédération des associations professionnelles des Postes et Télégraphes », qui laisse à chacune d'elles son autonomie pleine et entière, puisque, en vertu même des statuts, « elle leur conserve le droit de poursuivre leurs revendications par leurs moyens propres ». Son unique objet est de « mettre au service des minorités la force morale qui s'attache au groupement d'un nombre important d'associés. » De la sorte, quand les 500 dames employées adressent au sous-secrétaire d'État une réclamation ou un vœu, c'est au nom des 13.000 agents fédérés qu'elles les présentent. Quelle que soit l'importance numérique de chaque association, elle a droit à une représentation égale dans le Comité fédéral et les délégués qu'elle y envoie sont en quelque sorte investis d'un mandat impératif, et toujours révocable.

C'est la puissance du nombre qu'ont également recherchée les huissiers des ministères. En février 1905, leur fédération groupait 12 associations professionnelles et 1.230 adhérents.

Ils visent à y réaliser la liberté dans l'union : « Toutes les associations étant solidaires, les décisions du comité central sont obligatoires pour tous. Mais chacune reste autonome pour les demandes d'un caractère particulier à son administration respective... »

*
* *

Une étape nouvelle vient d'être franchie : elle marquera dans les fastes de l'administration. Ce ne sont plus seulement des agents de même ordre, ressortissant à un même service, qui se rapprochent.

L'Union s'établit entre tous les fonctionnaires de France.

A quelque degré de la hiérarchie qu'ils appartiennent, qu'ils émargent au budget de l'État, des départements ou des communes, qu'ils manient la plume ou bien la pioche ; ils estiment désormais qu'ils ont des intérêts communs à défendre, et ils veulent créer un organisme puissant qui les servira tous. Ils viennent de constituer une « Fédération générale des associations professionnelles des employés civils de l'État » : elle a déjà une histoire.

Il y a peu de mois, on annonçait le dépôt par le ministre des Finances d'un projet de loi sur les pensions de retraite des fonctionnaires civils. Les intéressés s'en émurent : l'Association générale des Postes, en particulier, et celle des Ponts et Chaussées, après divers pourparlers, se mirent d'accord pour étudier la réforme, et solliciter à cet effet le concours d'autres associations similaires. Leur proposition reçut un accueil empressé.

Le 27 décembre 1904, à l'Hôtel des sociétés savantes, se réunissaient les représentants des Associations des personnels des Travaux Publics, des agents des Postes, des sous-agents des Postes, des commis des Ponts et Chaussées et des Mines, de l'Union générale des agents des Contributions indirectes, de la Société amicale des commissaires de surveillance administrative des chemins de fer, de la Fédération des Amicales des instituteurs et institutrices laïques, de l'Association professionnelle des huissiers et gardiens de bureau. Après constitution du bureau provisoire, qui ne comprit qu'un agent des Postes comme président, un agent des Contributions indirectes comme secrétaire, un sous-agent des Postes comme trésorier, on décida « d'examiner les modifications qui pourraient être introduites dans le régime des pensions civiles, et de se livrer à une étude méthodique de la question. »

C'était vers la même époque, que l'Union des Contributions indirectes, justement émue des mesures disciplinaires qui venaient de frapper deux de ses chefs, sollicitait l'intervention d'autres groupements, pour appuyer ses démarches auprès des députés et du président du Conseil. Des délégués des agents et sous-agents des Postes, des personnels des Travaux

Publics s'étaient rendus à son appel : on connaît le succès de leur action collective. Ils songèrent aussitôt à tirer tout le fruit d'une telle expérience. Dès le 16 janvier 1905, la Commission provisoire de la réforme des pensions examinait déjà « l'éventualité d'un groupement permanent destiné à coordonner leurs efforts. »

En février dernier, le secrétaire-général d'une de ces associations témoignait encore quelque scepticisme à l'égard de la Fédération projetée : « Ce n'est que dans un avenir éloigné, nous disait-il, qu'on pourra créer entre tous les fonctionnaires des liens solides et durables. Auparavant, il faut dissiper les défiances, les susceptibilités des petits, écarter les prétentions dominatrices des grands. Une mutuelle fréquentation parviendra seule à les effacer. D'ores et déjà, on peut étudier en commun certaines réformes : après les retraites, le repos hebdomadaire. Plus tard, on songera à l'examen de questions plus spéciales à chaque catégorie d'agents : l'avancement, les traitements. On ne saurait, sans illusions dangereuses, envisager actuellement la création d'un organisme fédératif permanent. »

Dans une autre association importante, un des membres du Comité nous confiait, dans le même temps, ses appréhensions à cet égard : « Comment pourrions-nous un jour, s'écriait-il, nous astreindre à soutenir les revendications de ceux qui touchent annuellement des traitements de 4 à 5.000 francs, quand bien des nôtres en sont réduits au misérable salaire de 7 ou 800 francs? Réclamerons-nous le superflu pour les autres, quand on nous refuse encore le nécessaire ? »

Les instituteurs ne se montraient guère moins méfiants. Leurs amicales fédérées sont jalouses de leur influence Ne venait-on pas solliciter leur concours dans le seul but de mettre la force de leur organisation au service d'intérêts étrangers? Pourquoi compromettre leur propre avenir, en le solidarisant avec celui de groupes trop débiles?

Et cependant, malgré ces soupçons et ces craintes, la Fédération permanente est définitivement constituée. Ne faut-il pas que la poussée soit irrésistible, pour emporter ainsi tous les obstacles?

Le manifeste qu'en avril dernier ont lancé les organisateurs reflète fidèlement leurs scrupules et leurs espoirs.

Le but de la Fédération, d'après les statuts, est « de développer les sentiments de solidarité, qui s'affirment de plus en plus entre tous les travailleurs, de défendre les intérêts moraux et matériels, communs aux divers groupements, et de sauvegarder la dignité de leurs membres. » Chaque association, il est vrai, « reste autonome pour toutes les questions n'intéressant que son administration. Mais toutes étant solidaires, les décisions de la Fédération sur les questions communes ou d'ordre général sont obligatoires. »

L'organisme ainsi créé sera donc permanent ; il aura sa destination propre ; il servira à coordonner l'activité commune. Ses rouages ne sont peut-être pas encore définitivement et complètement mis en place. Le fonctionnement en est trop délicat, pour pouvoir être du premier coup réglé. Actuellement, il est établi sur les bases suivantes :

Chaque association adhérente élit trois délégués au Conseil Fédéral. Celui-ci nomme dans son sein une commission exécutive de cinq membres, qui se recrutent successivement dans chacune des sociétés représentées. Elles n'y ont droit qu'à une place à la fois; mais le roulement y est fréquent, car les réélections ont lieu tous les quatre mois et le trésorier seul reste une année en fonctions.

Pour être admis dans la Fédération, les groupements doivent comprendre des employés civils, qui n'y ont pas déjà de représentation. On prétend ainsi exclure les dissidents, et favoriser l'unité corporative. Ce sont d'ailleurs les « jaunes » qu'on veut écarter, ceux qui sont suspects de complaisances intéressées à l'égard de l'Administration, puisque l'enquête préliminaire porte non seulement sur le jeu des associations, mais encore sur « leurs tendances ».

Le Conseil Fédéral, qui statue sur leur admission, peut à la majorité des trois-quarts, prononcer souverainement leur exclusion « pour dérogation grave aux statuts », et aussi « pour tout préjudice volontairement causé à la vitalité et aux intérêts de la Fédération ».

Le 15 avril 1905, on y comptait : l'Association générale des Postes et Télégraphes; celle des personnels des Travaux publics; la Société des commis des Ponts-et-Chaussées; l'Union générale des agents des contributions indirectes ; la fédération des Cantonniers, celle des personnels secondaires des Ministères; soit, approximativement, 90.000 agents. Si, comme il est probable, les sous-agents des Postes et les instituteurs y donnent leur adhésion, la Fédération grouperait immédiatement 215.000 agents. Pour tous, les décisions du Conseil fédéral seraient obligatoires ; trente chefs élus commanderaient ainsi à une armée de 215.000 hommes! Point d'autoritarisme à redouter, puisque ce personnel dirigeant est perpétuellement renouvelé! Mais quelle discipline forte et féconde, lorsqu'elle est ainsi consciemment voulue, et délibérément observée.

C'est une puissance qui se révèle ! Et ainsi s'ouvre un cycle nouveau de cette évolution progressivement suivie! Les forces éparses s'agglomèrent ; les groupes s'organisent. Et la loi de solidarité coordonne tous ces efforts en vue du progrès commun!

GEORGES CAHEN.

FAITS ET APERÇUS

PARIS EN FÊTE

Sans doute il est trop tard pour parler encor d'elle;
Depuis qu'elle n'est plus, quinze jours sont passés...

Me pardonnera-t-on d'évoquer ces vers immortels à propos de la *season* à Paris? Car la voici close, close depuis le Grand Prix! Chaque année, aux premiers jours de juin, oublieux des rigueurs de l'hiver, tout paré d'opulentes guirlandes de feuillages, grisé par la lumière, Paris s'épanouit en une magnifique expansion. La beauté hâtive du printemps, et, évènement sympathique, la visite du jeune roi d'Espagne, l'ont, en 1905, plus joyeusement encore mis en fête.

Un rutilant décor rendit plus pimpante et plus avenante l'ampleur des rues de la capitale. Ecussons écartelés aux armes des nations, tentures chatoyantes aux plis sveltes, drapeaux, ardents, comme ceux d'Espagne, qui semblent des rayons de soleil, ou d'un agencement discret, telles les couleurs françaises, étoilaient la grisaille des longues façades. Des lierres étaient jetés d'une baie à l'autre, des gerbes d'hortensias fleurissaient aux balcons.

Des comités veillent maintenant au pavoisement des grandes voies, ils rivalisent de munificence et de goût. Ainsi, dans la froide grandeur de l'avenue de l'Opéra, des vasques de fleurs, dressées sur des colonnes trapues, mettaient infiniment de grâce et de chaleur; parure prétentieuse peut-être si elle devait demeurer — car porte-t-on une toilette de gala dans la simplicité des démarches quotidiennes — mais en une telle occurrence, d'une brillante convenance!

La nuit, même profusion d'une flore éblouissante. Mortes les pittoresques lanternes vénitiennes, et dédaignées les dures lignes de gaz: partout les souples dessins des fils électriques parsemés d'ampoules encloses dans des pétales multicolores! C'est ainsi que de ravissantes glycines grimpent sur les murailles, que des arcades de feu enjambent les rues, que, d'arcs de triomphe, tombent des flots de rubans lumineux. Le feu subtil de l'incandescence scintille à tous les caprices de la fantaisie!

Non moins curieuse, la diversité de la foule, où se coudoient les élégances de la troisième avenue de New-York et les rusticités de nos provinces, et néanmoins simple, de bonne tenue, gamine, c'est-à-dire bien parisienne.

Où est donc le peuple? s'écriait en descendant les Champs-Elysées, entre les rangs d'une multitude cossue et chaleureuse, le tsar Alexandre III. Il ne se figurait le peuple qu'en haillons. A Paris, il est en veston, il est petit bourgeois.

Distraits de leur patient labeur, ces boutiquiers et ces rentiers cèdent au plaisir, à l'émotion légère, à la raillerie preste. Ils s'amusent aussi volontiers des équipages immobilisés, sur de sextuples rangs, en d'interminables files, que des ingéniosités de l'illumination; ils s'animent au passage des cortèges royaux, mais c'est d'eux-mêmes, de leur diversité, de leur exubérance mesurée, de leurs travers qu'ils se plaisent à sourire.

Dans la lumière diffuse, de cette foule démontée et lente, se dégage une joie contagieuse, où domine, piquante, ailée et familière, la gouaille.

Et ce spectacle est infiniment amusant, attachant aussi comme toute manifestation de l'âme mystérieuse de Paris, impressionnant même, puisque certains de nos hôtes étrangers télégraphiaient à leurs journaux: Ville prestigieuse! celle qui sait recevoir un jeune roi avec un tel faste relevé d'une si franche cordialité!

Qui donc disait impossibles ou odieuses les fêtes collectives? Quand l'occasion est propice, la foule s'abandonne à la joie que jette sur elle la lumière. Nos foules n'ont plus les accoutrements bariolés du moyen-âge, sont-elles moins affinées, moins expressives? Et l'art n'atteint-il pas à la perfection, de séduire les yeux et d'exciter l'imagination populaire par tous les feux, toutes les magies de la couleur?

Finie, la *saison*. On ne voit plus, dans les profondeurs de la nuit, oceller l'écu des Bourbons d'Espagne, ni se mirer dans la Seine, admirable *canal* d'une moderne et merveilleuse Venise, les silhouettes incendiées de nos Palais!

LE PRESTIGE DU KAISER.

Abstraction faite de l'Angleterre et de l'Amérique, écrit le *Spectator*, l'Empereur allemand possède, de beaucoup, l'armée la plus forte et la flotte la plus irrésistible; et il est personnellement homme de trop haute valeur pour ne point tirer de sa position tous les avantages qu'elle comporte.

A moins que l'Autriche ne se soustraie à sa direction, ou que les grandes forces nationales, mécontentes, ne réussissent dans son empire à enrayer sa politique, quelle résistance peut-il rencontrer et comment le charme par lequel il captive l'imagination de tant de cours serait-il rompu?

La diplomatie anglaise se heurtera à l'influence allemande aux Balkans, à Constantinople, à Paris, comme jamais depuis le renvoi de Bismark; et cette influence sera sans doute contraire aux intérêts britanniques ou aux dispositions humanitaires d'une grande fraction du peuple anglais.

En Allemagne même, les succès nouveaux et continus de Guillaume II ne manqueront point d'exagérer son pouvoir personnel.

Il n'y a rien à faire qu'à attendre!

Ainsi parle le *Spectator* et ainsi s'affirme, depuis quelques semaines, par suite des événements fortuits d'Extrême-Orient ou des incidents du Maroc, avec une incroyable outrance, le prestige du Kaiser!

Oui, attendons! — mais attendons, par la paix en Extrême-Orient, le prochain relèvement de l'alliance franco-russe!

EN EXTREME-ORIENT.

Le triomphe du Japon signifie qu'aucune puissance européenne, pas même la Grande-Bretagne, ne peut ambitionner la prépondérance dans les mers de Chine. Par là disparaît le danger d'une guerre entre ces Etats, à propos des « portes ouvertes » et des acquisitions territoriales au Céleste Empire.

La guerre anglo-japonaise doit, d'après les récentes

déclarations de Lord Lansdowne, être prochainement renouvelée et consolidée : Il convient que le gouvernement britannique envisage non seulement la promesse de l'intégrité de l'Inde, mais l'intérêt européen. Puisqu'il préserve le Japon de toute agression, il peut obtenir de lui des garanties pour le libre commerce en Chine et l'engagement qu'il n'attaquera point lui-même les possessions actuelles des puissances européennes, spécialement de la France.

Ainsi serait adoucie cette alliance qui, autrement, encourrait sur le continent la plus complète impopularité !

(D'après la *Saturday Westminster Gazette.*)

L'ENTENTE FRANCO-ANGLAISE.

Cette entente présente le grand avantage d'avoir supprimé le danger, naguère si menaçant, d'une *guerre coloniale* entre la France et l'Angleterre. Elle a mis confiance et bon vouloir dans le règlement de leurs intérêts lointains, où tout était soupçon et irritation. En extrême-Orient, en Afrique, elle aura de nouveaux et heureux effets.

Mais, *en Europe*, tant que l'armée anglaise demeure ce qu'elle est, et que la Russie reste paralysée, cet accord pour les Français ne peut être autre chose qu'un « roseau brisé » !

(D'après l'*Outlook.*)

L'APOGÉE DU CRICKET

Des montagnes d'Ecosse aux grèves de la Cornouaille, le *cricket* triomphe, en Angleterre. Il n'est, autour des bourgs et des villes, vertes pelouses qui ne se hérissent de *guichets*; aristocrates et jeunes campagnards y viennent avec sveltesse manier le *battoir*. D'Australie, accourent des champions émérites pour jouter avec les premières équipes britanniques.

Les oisifs s'inquiètent des joueurs et prennent parti pour un camp. Une célébrité spontanée échoit aux héros du cricket, à leurs *centuries*, à leurs *records*. Les journaux narrent longuement ces fastes, reléguant souvent à la fin les nouvelles (moins émouvantes?) de la guerre russo-japonaise.

Trains, Bars, Clubs, retentissent des échos du cricket : on n'en est point tout à fait à l'abri, à l'Eglise.

Mais voici que la *Saturday Review* proteste contre cet immense bavardage qui « rase » les personnes sensées et contre les « océans d'absurdités » que fait se déverser le cricket!

PUDIBONDERIE YANKEE.

Peut-être se souvient-on d'un groupe sculptural en bronze, *Saturnalia*, d'Ernesto Biondi, qui obtint un grand prix à l'exposition de Paris. Le gouvernement italien fit l'acquisition de cette œuvre puissante.

Une reproduction en plâtre en fût envoyée à Buffalo, et désireux de la montrer, pendant un an, au musée même de New-York, le général di Cesnola, l'un des curateurs de cet établissement, traita avec le maître italien.

Mais quelques femmes influentes, enclines sans doute à une interprétation peu esthétique de cette évocation historique, s'écrièrent qu'elle était outrageusement « immodeste ». Elles n'eurent cesse qu'elle ne fût reléguée dans un grenier! Le sculpteur l'y découvrit et, indigné, réclama une grosse indemnité.

Avec une rouerie de vieux basochien, le juge décida qu'il n'avait point à juger de la correction ou de l'inconvenance de l'œuvre, mais bien de la validité du contrat, et qu'en le signant le général di Cesnola avait excédé ses droits. Une fois de plus la vertu — et la monnaie — yankees étaient sauvées!

(D'après le *Daily Mail.*)

LE SALUT DE BABYLONE.

Le prophète John Alexandre Dowie, surnommé *Profit*, songe au salut de la moderne Babylone, de Paris.

Pour chasser le Péché de la capitale française, il a décidé d'y porter la bonne parole — et d'y recueillir des offrandes — escorté de trois mille solides gaillards.

Il enrôle son armée, rigoureusement masculine, à Zion-City et il affrètera un vapeur pour la transporter en France. Les frais seront couverts par une souscription (où affluent les dons de charitables américains), dont il a d'avance fixé le minimum à 40.000 £.

— Malgré ces assertions du correspondant du *Daily Mail* à Chicago, la venue du fameux énergumène paraît invraisemblable; il doit savoir qu'il existe à Paris une police — professionnelle ou spontanée — pour chasser des rues les exhibitions grotesques, y assurer la décence et le bon ton.

J'incline à croire, cependant, que Dowie aurait quelque succès en succédant aux Peaux-Rouges de Buffalo sur l'esplanade du Champ-de-Mars, ou mieux encore à la Villette!

LE MONDE ET LES LETTRES

Il vient de se fonder à Londres, sur l'initiative du dramaturge Arthur Bourchier et avec le concours de H.-R. Irving, fils de l'acteur fameux et acteur lui-même, de Mme Craigie, l'auteur dramatique connu, et d'autres personnalités, une société *The Pioneers* (les Pionniers), qui se propose de jouer les pièces inédites d'écrivains nouveaux, inconnus encore.

Elle s'efforcera de discerner les talents frais éclos et confiera l'interprétation de leurs œuvres aux meilleurs acteurs-amateurs, sur la scène du Court-Théâtre. Chaque Première sera suivie, quelques jours après, d'une discussion à laquelle seront conviés auteurs et critiques.

La Société a décidé de représenter par année, trois pièces originales.

Quand verrons-nous à Paris, abdiquant leur snobisme, les gens du monde applaudir aux efforts sincères des jeunes auteurs ?

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 25 — 5e SÉRIE — TOME III — 24 JUIN 1905

LES OFFICIERS MÉCANICIENS DANS LA MARINE DE GUERRE

L'histoire, a-t-on dit souvent, n'est qu'un perpétuel recommencement, et, dans la pièce qui se repète, les rôles changent moins que les costumes. C'est ainsi que le XVIIIe siècle a vu résoudre la question des officiers de navigation distincts des officiers militaires et que le XXe voit surgir celle des officiers mécaniciens. La Commission chargée, en 1904, d'étudier ce grave problème eût tranché probablement dans le sens de la fusion des deux corps, sans les hésitations prudentes de son président; le président lui-même a reculé devant l'insuffisance actuelle des mesures préparatoires, plus, peut-être, que devant les dangers intrinsèques de la solution radicale qui tentait les officiers de vaisseau et les officiers mécaniciens ses collègues.

L'exemple donné par la marine des États-Unis, suivi déjà par l'Amirauté anglaise, suffirait à faire pressentir au public le moins familiarisé avec les transformations de la flotte, que nous sommes aujourd'hui en présence d'une situation inacceptable, legs d'un passé disparu. Un exposé sommaire suffit à montrer l'importance de la réforme à réaliser.

D'après les décrets en vigueur, dont le premier remonte à 1860, deux corps d'officiers distincts se partagent, à bord, des domaines séparés.

Les premiers, les officiers de vaisseau, ont, dans leurs spécialités de canonniers, torpilleurs, fusiliers, la direction des services plus particulièrement militaires; ils exercent une autorité directe sur le personnel combattant. Ils ont, de plus, dans le service des montres, la détermination de la route. Ils surveillent, comme officiers de quart, la marche du navire et tous les incidents de la navigation.

Les seconds, cantonnés dans une seule spécialité, n'avaient à s'occuper au début que de l'appareil de propulsion du navire à vapeur. L'emploi aujourd'hui général des moteurs mécaniques les fait aujourd'hui intervenir dans toutes les manœuvres, pour fournir la force motrice ou, tout au moins, la vapeur qui la produit. Ils sont obligés de connaître ainsi tous les services, et leur domaine n'est plus exactement limité. Ils exercent une autorité à peu près absolue sur une fraction importante de l'équipage.

Dans les grades subalternes, le rôle des deux corps est d'importance comparable. Comme service, les officiers mécaniciens sont beaucoup plus chargés en temps de paix, mais la situation de combat ne diffère guère, pour eux, de la marche ordinaire. Les officiers de vaisseau ont moins à faire en temps de paix, parce que leur cadre est déterminé par les exigences du combat, pour lesquelles il est juste suffisant. L'état-major d'un navire se compose environ pour trois quarts d'officiers de vaisseau et pour un quart d'officiers mécaniciens. Les cadres sont, au total, de 1.325 officiers de vaisseau, lieutenants de vaisseau ou enseignes et de 300 mécaniciens des deux grades correspondants

Dans les grades supérieurs, il n'y a pas de comparaison possible entre l'importance des fonctions des officiers mécaniciens et des officiers de vaisseau. Le cadre peu nombreux des officiers supérieurs mécaniciens a été surtout créé pour donner les chances d'avancement strictement indispensables.

En compensation de leur charge de travail plus

lourde et de leur avenir plus limité, les officiers mécaniciens jouissent de quelques avantages de solde.

L'inconvénient majeur de ce dualisme dans le corps des officiers est de diminuer le rendement utile de chacun et d'exiger, en somme, un personnel plus nombreux, pour assurer moins bien le service qu'on ne le ferait avec un corps unique et omnipotent. C'est la raison qui a été invoquée aux États-Unis et celle qui fait attribuer en Angleterre une importance de premier ordre à la réforme en cours. Il convient de tenir compte aussi des jalousies et des rivalités de corps, destinées à disparaître, en même temps que les inégalités de traitement qui y donnaient lieu. Les plaintes des mécaniciens américains, formulées, il y a plus de dix ans, dans un des rapports annuels du chef du bureau des machines, ont préludé à la fusion décidée par M. Roosevelt. En Angleterre, on a pu également entendre autrefois des officiers mécaniciens affirmer qu'ils ne se sentaient pas suffisamment traités en gentlemen. En France, où les doléances ont cependant été discrètes, un parti politique a essayé parfois d'exploiter le mécontentement supposé des mécaniciens, au profit d'une œuvre de désorganisation de la marine; le succès, il est vrai, a été mince; il n'en est pas moins vrai que la réforme à l'étude serait plus justifiée encore en France qu'en Angleterre ou aux États-Unis, parce que la parfaite harmonie y est plus nécessaire.

Les vices du système d'isolement de la machine, si apparents aujourd'hui, ne pouvaient pas être prévus quand le système a pris naissance. Si nous remontons, en effet, à une soixantaine d'années, la machine à vapeur nous apparaît comme un simple moteur auxiliaire, qui peut même être exilé hors du bord, sur le remorqueur à roues qualifié de frégate. Cette dernière solution est alors préférée par la plupart des marins. Un amiral semble révolutionnaire lorsque, pour manœuvrer en rade, il accepte à bord, comme faisait l'amiral Hugon, une machine pouvant faire filer un nœud en eau calme. A cette époque, et même encore dix ans plus tard, le personnel de la machine se compose de quelques ouvriers de métier étrangers à l'inscription maritime, et d'un groupe de manœuvres dressés à la chauffe et très différents des matelots, le tout sous la conduite d'un maître dont l'importance n'approche pas de celle du maître de manœuvre.

Cette période de début et celle qui la suit jusqu'en 1860 méritent de fixer l'attention.

D'une part, les hommes de la machine jouissaient, alors, en vertu de la Constitution politique française, du privilège que la démocratie américaine a refusé à ses mécaniciens de profession. Ils pouvaient prétendre à tous les grades. La boîte à outils, comme la giberne, recèlait, à l'état latent, le bâton de maréchal. Quelques mécaniciens ont ainsi passé avec succès l'examen d'enseigne; aucun n'a atteint les étoiles; entré dans le commissariat, l'un d'eux y a fait bonne figure et portait naguère à Toulon la casquette brodée d'argent. D'autre part, les officiers de vaisseau qui avaient dans leur domaine la machine, comme d'autres avaient les canons, ne se désintéressaient pas de son étude. Il est resté d'eux, à cette époque, quelques travaux connus, l'invention du moteur à deux vapeurs, qui a quelquefois reparu, des projets d'hélice, des études sur la régulation des tiroirs. Plusieurs avaient acquis la supériorité sur leurs mécaniciens, dans la partie théorique, et ils n'auraient pas laissé libre cours aux procédés fantaisistes d'un des officiers mécaniciens pratiques de la première fournée; ce brave homme, pour éviter les chocs d'eau, qui mettent en délicatesse avec le commandant, tenait toujours les purges ouvertes en grand au condenseur, même en cours d'essai. Les plus connus parmi les officiers d'alors, qui s'étaient improvisés mécaniciens, furent le vice-amiral Paris, auteur du *Catéchisme du mécanicien* et le contre-amiral Labrousse, pour qui fut créé une inspection générale des machines qui faisait de lui, vers 1865, une sorte de chef de corps de tout le personnel naviguant des machines.

Le décret qui fonda, en 1860, le corps des officiers mécaniciens créa, en fait, la scission des deux personnels, parce que les commissions d'examen pour le grade d'enseigne commencèrent aussitôt à refuser les maîtres provenant des machines.

Le décret de 1868 confirma la séparation. Il détermina les attributions des officiers mécaniciens, isolés mais tout puissants dans les chambres des machines et des chaudières, sous l'autorité supérieure mais lointaine des commandants. Puis les attributions se développèrent, comme nous avons dit, à tel point que, peu à peu, le vaisseau aurait échappé tout entier à l'officier de vaisseau, si l'emploi de l'électricité pour enflammer certaines torpilles n'avait un jour fourni un motif, ou du moins un prétexte, pour distraire les appareils électriques des autres moteurs et les confier à des officiers de vaisseau. Pendant ce temps, les officiers de vaisseau se sont nécessairement désintéressés du moteur du navire; ils n'entrent plus, sinon en visiteurs, dans la chambre des machines, à moins que la surveillance de quelque dynamo égarée ne leur en ouvre officiellement l'accès, ce qui n'est pas toujours sans inconvénient. Ainsi s'est créée involontairement et par la force des choses la situation actuelle, qui, heureusement, n'est point une impasse.

La possibilité de confier le navire tout entier à un corps unique d'officiers, ayant tous des connaissances communes sur la navigation et y joignant une spé-

cialité, soit en machines, soit en artillerie, soit en torpilles, résulte de ce fait, que la conduite des machines est loin d'exiger les connaissances nécessaires à leur construction. Encore pourrait-on faire remarquer que les constructeurs de machines marines sont en général constructeurs de bien d'autres choses. Ce qui est certainement nécessaire, pour diriger le personnel mécanicien, c'est une connaissance théorique et pratique du fonctionnement des organes, suffisante pour assurer l'autorité. Il faut de plus la connaissance générale des services du bord et l'habitude de la mer. Il faut enfin la pratique du commandement et l'esprit de décision que développe si bien le service des officiers de vaisseau.

De ce qu'une réforme désirable est reconnue possible, il ne faut point conclure à sa réalisation immédiate. En donnant les galons d'officiers à tous les mécaniciens à la fois instruits et bons praticiens, on n'a laissé, dans le cadre subalterne, qu'un personnel insuffisant pour assurer le service ; si, du jour au lendemain, ce personnel était placé sous la direction également insuffisante d'un officier dépourvu de préparation, la machine pourrait s'en trouver fort mal. Une période transitoire s'impose donc pour relever le niveau du personnel subalterne mécanicien et développer l'instruction des officiers de vaisseau (1). La transition sera d'ailleurs singulièrement facilitée par un emploi judicieux des officiers mécaniciens, qui fourniront un premier cadre excellent d'officiers de vaisseau de la spécialité machines. Une liste d'embarquement spéciale devra être évidemment tenue pour les machines, comme elle l'est pour le canon.

Résumons, en terminant, les avantages de la fusion pour tous les intéressés, et, au-dessus des intérêts particuliers, pour la marine elle-même.

Les officiers de vaisseau, qui, la réforme accomplie, seront les seuls intéressés en cause, retrouveront leur ancienne omnipotence, sur tout le personnel et dans toutes les parties du navire, sans rivalité, sans opposition, sans conflit possible. Comme commandants, leur autorité s'accroîtra de toute la compétence acquise et n'aura plus à s'exercer que sur un seul corps, dont ils sont eux-même issus. Plus tard, dans les Conseils où ils tiennent une place prépondérante, ils auront une opinion personnelle et éclairée sur les questions qu'ils résolvent aujourd'hui d'après la consultation des techniciens ou supposés tels. De tels résultats valent bien le léger surcroît d'études auquel nul d'entre eux ne se refuse, et au-devant duquel beaucoup ont déjà marché.

Pour les officiers mécaniciens actuels, l'entrée dans le corps des officiers de vaisseau améliore tellement les chances d'avancement que la question d'intérêt personnel ne se pose pas. La proportion des lieutenants de vaisseau aux enseignes devient en effet pour eux trois fois plus forte ; l'avantage est plus grand dans les grades supérieurs. Aux mécaniciens, de se montrer à la hauteur des nouvelles fonctions qui leur incomberont. La plupart d'entre eux y sont déjà passablement préparés. Il y aura cependant quelques victimes parmi les plus vieux mécaniciens, pour lesquels la légère diminution de la solde serait réellement sans compensation, s'ils n'étaient pas l'objet de quelque mesure bienveillante.

Reste le personnel subalterne mécanicien, qui ne se trouvera pas, contrairement à ce qu'on pourrait croire, le moins avantagé, parce que l'état de choses actuel enlève en réalité aux ouvriers de profession une grande partie des postes de maîtres, pour en faire un échelon de la carrière des officiers mécaniciens.

Les praticiens de la machine retrouveront, après la réforme, leur avancement normal. L'accès au corps des officiers de vaisseau leur restera d'ailleurs ouvert, à tous, selon les règles du droit commun.

Pour la marine, le bénéfice capital est dans le rétablissement de l'unité dans les services du bord. L'adjonction aux cadres actuels de trois cents lieutenants de vaisseau et enseignes rompus au service et habitués à la mer n'est pas non plus un mince avantage, au moment où un large développement de nos forces maritimes s'impose. Ces nouveaux officiers apporteront un utile contingent d'habitudes de travail précis et régulier qu'il faudra conserver et développer. Personne, aujourd'hui, ne pense plus que l'étude nuit aux qualités d'homme d'action. Le navire de guerre, à mesure qu'il se complique, exige de plus en plus, chez ceux qui ont la charge de sa conduite, la réunion des qualités qui font, à la fois, le bon officier mécanicien et le bon officier combattant.

X.

(1) Voir à ce sujet *Les Écoles dans la marine. Réformes nécessaires. Réformes anglaise et américaine*, par M. B. d'Anduze. Librairie militaire, Chapelot et Cie.

JOSEPH II, MARIE-THÉRÈSE ET MARIE-ANTOINETTE

Lettres inédites.

L'empereur d'Autriche, Joseph II, admirateur fervent et disciple maladroit de Frédéric II, possédait des qualités réelles et des talents indiscutables, mais aussi suffisamment de travers ou d'imperfections pour n'être qu'un personnage peu sympathique

et un souverain médiocre. Il vécut avec sa mère dans un perpétuel désaccord qui se poursuivit cependant sans éclat, parce que Marie-Thérèse jouissait d'un légitime prestige contre lequel Joseph II se serait infailliblement brisé, s'il n'avait pas été retenu, tout d'abord, par un sentiment très louable de respect filial.

Dans ce conflit de goûts et d'opinions, Joseph II cédait toujours, aussi bien pour des questions d'ordre intime que pour les affaires politiques. Il s'inclina, lorsque l'Impératrice-Reine fit partir pour Naples la princesse Piccolomini (1) et la comtesse de Wurmbrand (2) auxquelles il avait témoigné un empressement trop marqué; il dût se contenter de liaisons banales, sans complications possibles, comme celle qu'il eut avec la fille d'un jardinier, la logeant tout simplement dans son chenil et « montrant, au reste, par la brièveté de l'entrevue, que l'engagement n'allait pas au-delà du besoin. » (3).

Lorsque les dissentiments prenaient un caractère aigu, Joseph II quittait Vienne brusquement, allait visiter pendant plusieurs mois les troupes cantonnées sur le territoire de l'Empire et les faisait manœuvrer, voulant satisfaire au moins ses goûts militaires, rêver à ses aspirations belliqueuses, cependant tempérées par des habitudes d'économie véritablement exagérées. Ce fut au cours d'un de ses voyages d'inspection qu'il adressa la lettre suivante à sa sœur Marie-Antoinette, devenue Dauphine de France :

Cazimir, vis-à-vis de Cracovie,
le 2 septembre 1773.

« Vous êtes charmante, ma chère sœur, de vouloir vous ennuyer de mon silence. Croyez que j'en pâtis moi-même, et que j'ai cessé de vous écrire en route puisque je ne pouvais écrire à tous ceux qui y ont autant de droits que vous et auxquels, pour dire la vérité, je n'aurais peut-être su que dire. Me voilà, en vérité, un chevalier errant depuis quatre mois. J'ai fatigué plus d'esprit que de corps encore, les écritures ayant été très copieuses et nécessaires. Je vais encore retourner écrire à Lemberg, capitale de cette nouvelle province, et écouter mille plaintes, mille désirs, dont les premiers sont souvent sans remède et les seconds pour la plupart indiscrets. Votre lettre a été charmante. Je souhaite de tout mon cœur que bientôt vous suiviez l'exemple de l'Infante (4), mais cela uniquement en faisant un petit garçon aussi malin que vous. L'air de Compiègne est donc bien bon; je souhaite que les effets en donnent bientôt la confirmation. On a parlé, même ici, de la façon comme vous avez été reçue à Paris (1). Ces témoignages d'affection doivent vous faire plaisir, si intérieurement vous sentez les mériter, ou vous aiguillonner à rendre ce fanatisme d'une nation, qui s'efface souvent comme il prend, un sentiment solide établi sur votre caractère et façon d'agir : c'est alors que vous pourrez être vraiment contente. Pardonnez ce passage et n'en ayez point d'humeur. Vous voyez que, tout occupé que je suis, sans avoir un quart d'heure à moi depuis quatre mois que je suis en route, et même au milieu de ces Sarmates, je n'en pense pas moins à ma charmante amie, et je me ranime avec plaisir quand je vous entretiens un moment. Le prince de Piémont sera plus heureux que moi, voilà ce que je puis dire, mais il n'y vient pas pour rien. Je crois qu'il va reconnaître d'une autre façon pour devenir beau-frère du dauphin (2). Pour moi, vieux barbon, qui ai tâté du mariage tout mon saoûl (3), je ne viendrai que pour embrasser une sœur que j'aime et pour voir un grand-père et beau-frère, que réellement j'aime aussi sans les connaître. Présentez-leur mes compliments, et croyez-moi pour la vie, votre tendre frère et serviteur.

JOSEPH (4).

Si on la rapproche de celles qui ont été publiées (5), cette lettre est certainement l'une des plus affectueuses que Joseph II ait adressées à Marie-Antoinette, sans trop insister sur des reproches qui manquaient rarement de justesse, mais souvent d'à-propos. En s'abandonnant à ses boutades coutumières, il dissimulait cependant sa mauvaise humeur, car, à cette époque précisément, il lui fallait renoncer une fois de plus à ses aspirations, et céder devant

(1) [illegible] des Affaires Etrangères. *Correspondance* [illegible] A. E.-AUTRICHE, t. CCCXV, fol. 91, lettre de Lagent [illegible] Gérard, 2 février 1772.

(2) A. E.-AUTRICHE, t. CCCXVI, fol. 5. Mémoire sur la cour de Vienne, écrit en 1772, par M. Durand, ministre plénipotentiaire.

(3) A. E.-AUTRICHE, t. CCCXVI, fol. 5.

(4) L'archiduchesse Marie-Amélie, infante de Parme, avait donné le jour à un fils le 5 juillet, mais, d'autre part, elle commettait de telles excentricités que la France et l'Autriche lui avaient provisoirement supprimé toute pension, et que Marie-Thérèse avait dû la menacer de la faire enfermer dans un couvent (A. E.-AUTRICHE, t. CCCXV, fol. 105; Lettre de Barth à Gérard, du 28 mars 1772).

(1) Les détails de l'entrée à Paris, le 8 juin, sont rapportés dans la *Gazette de France* du temps.

(2) Charles-Emmanuel IV devait épouser Mme Clotilde en 1775.

(3) Joseph II avait épousé, en 1760, Marie-Isabelle, fille du duc Philippe de Parme, morte en 1763, et, en 1765, Marie-Josèphe, fille de Charles VII de Bavière, morte en 1767.

(4) A. E.-AUTRICHE, t. CCCXV, fol. 300. La copie de cette lettre (et des deux suivantes) se trouve jointe à la correspondance du prince Louis de Rohan, alors ambassadeur à Vienne. Grâce à son service d'espionnage, le prince Louis pouvait transmettre à Versailles de nombreux documents.

(5) *Marie Antoinette, Joseph II und Leopold II. Ihr Briefwechsel*, herausgegeben von Alfred, Ritter von Arneth. Leipzig, Paris, Wien, 1866. — *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau*, publiée par d'ARNETH et GEFFROY; Paris, Firmin-Didot, 1875.

la volonté prudente de sa mère qui lui écrivait :

« Si je pouvais vous exprimer, mon cher fils, le plaisir que j'ai eu en lisant vos lettres, vous m'écririez plus souvent. Le danger où vous vous exposez volontairement me donne des inquiétudes mortelles; vous les calmerez bientôt, j'espère, en abrégeant votre voyage. En attendant, je vous recommande très fort de ne pas braver les risques et périls, car le moindre malheur qui vous arriverait me donnerait la mort, et je me reprocherais votre départ.

« N'oubliez pas, mon fils, que vous vous exposez dans un pays où la barbarie, la misère et le désespoir vous menacent. Croyez-moi, mon cher fils, retournez, retournez bien vite chez une mère qui vous chérit (1).

« Quant à toutes les chimères qu'on a osé vous mettre dans la tête, n'en croyez rien. Je n'en veux pas approfondir la source, car je ne pourrais pas moins que de disgracier pour toute la vie celui qui a cherché à vous échauffer l'esprit mal à propos. J'ai eu une conférence avec Kaunitz; nous avons débattu article par article. Vous savez combien il est pénétrant, prévoyant, versé dans les affaires. Rien ne trompera sa vigilance; soyez tranquille là-dessus.

« Vous me dites que *la France a remué le ciel et la terre pour exciter une guerre générale, que cela est très connu*. Eh bien, soit! mais à quoi cela a-t-il abouti? à faire d'énormes dépenses, à s'épuiser peut-être. Je sais cependant qu'elle est encore plus redoutable que vous ne pensez. Vous ajoutez que *tous les voisins s'arment*. C'est très naturel et très prudent, mais cela ne dit rien. Croyez-moi, mon cher fils, ne soyons pas les agresseurs et vivons en paix tant que Dieu voudra nous l'accorder. Vous apprendrez assez tôt à connaître les calamités de la guerre dont l'issue est toujours incertaine, tant bonnes qu'en puissent être les apparences. Nous en avons fait la triste expérience, la guerre passée.

« Mon fils, je n'oublierai jamais le tableau touchant lorsque je vous ai tenu dans mes bras pour exciter autrefois les Hongrois à faire leurs derniers efforts. Nous leurs devons tout à cette brave nation; aussi ménageons les toujours, car ils sont d'une grande ressource. Je prie Dieu mon fils, qu'il vous vous ait en sa sainte garde, et qu'il vous conduise dans toutes vos entreprises (1). »

Dans la lutte délicate, difficile, engagée contre les tendances politiques ou sociales de son fils, Marie-Thérèse se montrait supérieure, comme en bien des circonstances. Elle le modérait, le calmait à force de tendresse, lui imposait sa volonté sans le heurter de front. Dans le désaccord actuel, elle faisait appel à sa sensibilité par l'évocation d'un fait touchant, considéré parfois comme une gracieuse légende, auquel elle apportait incidemment la meilleure preuve d'authenticité. C'est qu'elle possédait, en outre, l'art de séduire par une phrase, par une démarche où il entrait d'ailleurs autant de calcul que d'élan naturel : elle était comédienne dans le bon sens du mot. Un soir qu'elle sortait de l'Opéra de Vienne, confiant à l'empereur François son admiration pour le talent d'une chanteuse nommé la Thési et s'écriant : « Non, jamais il n'y eut une plus grande actrice. » — « Après vous, Madame », lui avait répondu doucement le prince, qui n'en était pas moins un époux fort épris (2).

Pour savoir ce que Joseph II pensait de sa mère et comment il acceptait ses recommandations, il suffit de connaître ce qu'il confia, dès la réception de la lettre précédente, au vieux maréchal de Lascy qui, partageant ses goûts pour la carrière des armes et ses penchants pour l'avarice, était son auxiliaire le plus dévoué et son meilleur ami.

« Je vous avais bien dit, mon cher Lascy, que je devinerais facilement la réponse de ma mère. Je vous envoie sa lettre que vous me rendrez à mon retour, car je veux la garder tant que je vivrai. J'en suis réellement touché; c'est une bien digne mère : je ne voudrais pas la chagriner pour l'univers.

« Ayons donc patience et jouissons d'une vie paisible puisqu'il y va du repos de son âme.

« Du reste, ne dormons pas et tâchons de nous rendre aussi formidables que nous pourrons et surtout soyons toujours prêts à faire face à tout événement.

« N'oublions pas les fautes de la dernière guerre (3) qui doivent nous servir d'exemple; toute l'armée dispersée, rassemblée par des marches forcées, tous les magasins vides, tout ne se décidant que par ca-

(1) « ... Le succès de l'entrée de ma fille à Paris m'a comblée de joie. J'en avais d'autant plus besoin que le voyage de l'Empereur en Pologne me fait beaucoup de peine ». Lettre de Marie-Thérèse à Mercy, au commencement de juillet 1773 publiée par d'Arneth et Geffroy *op. cit.*). — Marie-Thérèse se plaignait également de ce voyage dans ses lettres au maréchal de Lascy (*Maria Theresia Briefe an ihre Kinder und Freunde*; Wien, 1881, 4 vol. in-8°; t. IV, p. 395-400); enfin, elle avait écrit de Schönbrunn, le 20 juin, à son fils : « ... Il n'est pas possible, nonobstant votre sagacité, votre application, que, dans ces voyages de deux ou trois mois, vous pouviez tout voir et en tirer les conséquences, surtout en Pologne où personne ne peut vous donner des connaissances, ceux du pays moins que d'autres ». (*Maria Theresia und Joseph II. Ihre Correspondenz*; Wien, 1867-68, 3 vol. in-8°; t. II, p. 2. — Ces deux derniers ouvrages publiés par M. d'Arneth.)

(1) A. E.-Autriche, t. CCCXV, fol. 333. La date n'est pas indiquée. On peut la fixer aux derniers jours d'août, Joseph II étant rentré à Vienne le 13 septembre, et la copie de la lettre se trouvant jointe aux dépêches de l'ambassade du 24 septembre.

(2) A. E.-Autriche, t. CCCXXVI, fol. 4. Mémoire sur la cour de Vienne écrit en 1772 par M. Durand.

(3) La guerre de Sept Ans.

bale ; nous avons vu les fruits de tous ces désordres.

J'approuve beaucoup tous les articles que vous avez proposés dans les trois derniers conseils de guerre ; je vous les renvoie signés. Continuez, mon cher [illegible] me prouver votre zèle et attachement et comptez toujours sur l'amitié de

JOSEPH I.

Lorsque Joseph II devint maître absolu à la mort de Marie-Thérèse, le 29 novembre 1780, il s'était heureusement assagi (2) ; il avait subi de profondes désillusions sur le compte de son modèle Frédéric II et s'était trouvé un instant en guerre contre lui (3). Cet empereur si remuant, si belliqueux, ne fit pas de grandes choses, mais son règne s'écoula honorablement et fort pacifiquement.

MAURICE BIRNBAUM.

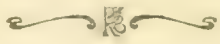

LE SORT DES ÉGLISES DÉSAFFECTÉES

L'œuvre de civilisation commence, lorsque les passions et les intérêts ont fini leur sabbat. Il y a des passions nobles et des intérêts légitimes ; mais notre nature ne s'accommode pas volontiers de la tempérance, qui est cependant la plus brève et partant la meilleure des manifestations de l'humanisme.

Un catholique, un protestant, un israélite et un libre penseur peuvent se rencontrer dans un salon et s'entendre tous les quatre, sur certains points. De même, des hommes d'activité diverse tomberont d'accord sur quelques principes. Ces points et ces principes constituent la doctrine civilisée. Le seul prestige des périodes de scepticisme résulte d'une plus grande facilité à l'unification des tendances : comme le bénéfice de l'irreligion devrait se manifester par la tolérance.

La loi qui sépare l'Église de l'État génère deux ordres de conséquence ; l'un atteint les personnes et je n'ai pas à en traiter ; l'autre frappe des choses, à mon sens plus précieuses que les personnes, des choses également belles et utiles, et qu'on doit considérer à la fois, au sens pratique et à l'idéal.

Nul ne contestera cette double proposition : que l'architecture est l'art suprême, ineffable et incomparable, auprès duquel les autres ne sont que jeux, amusettes et accessoires ; et que la France, parmi tant d'autres gloires, doit revendiquer celle de tenir le sceptre monumental, sans que nul autre sol lui oppose rien en quantité ni surtout en qualité.

Nul ne contestera non plus que le temple fut, de Gizeh à Notre-Dame, l'édifice par excellence, le chef-d'œuvre essentiel. Dès lors, une question se pose, d'une netteté singulière : *quel sera le sort des églises désaffectées* ? J'entends des églises antérieures à 1600, car, du XVIe siècle à nos jours, on n'a pas mis pierre sur pierre d'une façon décente, dans l'ordre sacré et la Trinité, Saint-Augustin, Sainte-Clotilde, comme la Madeleine, sont de ridicules maçonneries.

Qu'on se figure une basilique romane ou ogivale qui n'est plus desservie. La municipalité a compté les paroissiens : ils forment une telle minorité que les édiles refusent d'entretenir un monument coûteux sans utilité publique, ils préfèrent réparer leurs routes ou leurs ponts. Le département prendra-t-il à sa charge l'église sans fidèles ? Un conseil général, quoique beaucoup plus éclairé, n'obéit-il pas aux mêmes injonctions qu'une municipalité ?

Malgré que des cités comme Avignon aient gaiement rompu leur ceinture murale ou comme Caen aient changé en magasin à fourrages un *Saint-Nicolas* et un vieux *Saint-Etienne*, les églises des grandes villes étant fréquentées seront sauvées. La loi ne frappe que l'église de village, l'église pauvre, souvent fort belle, née d'un vœu seigneurial, reste d'un monastère, ou témoin attardé d'une ancienne importance.

Il faut avoir parcouru la France, autrement qu'en chemin de fer, pour se figurer le nombre prodigieux des belles chapelles semées à travers la campagne comme des milliaires d'idéalité. Dans un rayon de 20 kilomètres, on trouve toujours quelques pierres admirables.

L'État peut-il pensionner tous ces temples, sans une contribution de la commune et du département ? On sait ce que l'entretien des toitures, à lui seul, représente de frais annuels ? Il me paraît donc nécessaire qu'on révèle aux municipalités, voire aux conseils généraux, la valeur économique du vieux monument : et le cours des mœurs favorise la démonstration. La facilité croissante des voyages, la bicyclette et l'automobile ont créé un contact fréquent entre les vieux édifices et le grand public. On compte peu d'archéologues parmi les chauffeurs sans doute, mais quiconque fait de la route pour son agrément s'informe, avant l'étape, de ce qu'il y a à voir ;

---

(1) A. E.-AUTRICHE, t. CCCXV, fol. 335. La copie de la lettre [illegible]

(2) [illegible] La mort de sa mère, Joseph II adresse [illegible] prince de Kaunitz : « Jusqu'à présent je [illegible] croissant, et voilà à peu près tout ce que [illegible] Par le coup le plus mortel, je me trouve à la tête [illegible] Beaucoup au-dessus de mes forces. Ce qui me rassure est la [illegible] je me trouverai [illegible] soulagé dans cette tâche difficile et importante et c'est pour vous [illegible] (A. E.-AUTRICHE, t. CCCXLI, fol. 358.)

(3) A [illegible] de la médiation de la France et de la Russie, un accord fut signé à [illegible]

il modifie son itinéraire d'après la réponse, et sauf quelques tours féodales, il n'y a jamais qu'une chose à voir : l'ancienne église.

Or, là où on vient voir, on mange, on boit, on s'approvisionne, ou on fait réparer quelque chose ; là, où on vient voir, on laisse toujours un peu de monnaie et il n'est pas si vague ruine qui ne puisse nourrir son custode.

On devrait expliquer au paysan que la vieille pierre possède une vertu talismanique, qu'elle attire l'argent et que les monuments sont d'inépuisables trésors légués à toute une population, par les ancêtres. On dirait en même temps au libre-penseur que l'église, en dehors de sa destination, est ce livre lyrique qu'on lit d'un coup d'œil sans effort, et qui, au sens profane, garde encore la même éloquence que les Psaumes du roi David, ou les hymnes de Dirgatamas.

Qui donc, à Louqsor, à Benarès, à Pœstum, à Athènes, s'embarrasse de considérations sur Ammon, sur Vichnou, sur Neptune ou sur Athené? Ces dieux ne sont plus que des personnages d'allégorie, des types analogues à ceux de la littérature : mais leurs temples manifestent pour tout homme conscient la plus haute aspiration de l'espèce et l'effort insigne de l'expression morale : élevés à la gloire de Dieu, ils portent dans leurs proportions harmonieuses toute la gloire de l'homme, qui sans eux ne connaîtrait pas pleinement son génie.

En se souvenant du jugement de Fénelon sur l'ogival et en voyant la façade ouest du château de Blois commandée par Gaston d'Orléans, on mesure à quels vandalismes nos monuments furent exposés jusqu'au jour où le Romantisme sauva du mépris officiel notre art national.

Une des causes de perdition pour les chefs-d'œuvre de pierre a été le goût stupide qui entraîne la dévotion vers la batisse neuve, clinquante, coquette. A Chinon, à côté de Saint-Mexme dont il reste la nef centrale, le narthex et deux tours, la piété a élevé une chapelle neuve au lieu de restaurer la collégiale la plus ancienne et la plus célèbre de la cité. On peut être persuadé que sans le coût énorme, la France ne posséderait que des églises neuves. Les millions engloutis dans la mosquée du Sacré-Cœur de Montmartre eussent été mieux employés à sauver les merveilles que nous ont léguées les siècles de foi. Une seule réflexion suffira à éclairer l'opinion sur le goût dévot.

L'acropole chrétienne de Paris emprunte son style à Constantinople, alors que l'île de France a vu naître l'ogival, véritable création du génie catholique, seul système absolument original dans notre ère. Par ce qui s'est commis en plein Paris et à grande publicité, on juge de ce qui se passe dans les coins silencieux du pays. La custodie laïque offre plus de garantie que l'autre, mais il s'agit de la constituer.

Le comité des monuments historiques date de 1832, il détermine l'historicité, comme la congrégation romaine décide de l'héroïcité d'un bienheureux. On pourrait donc croire qu'en déclarant classés tous les édifices antérieurs à 1600, la question serait résolue. Mais le classement oblige l'État à l'entretien et quelle Chambre aurait un sentiment assez vif de la beauté pour ajouter un si lourd article au budget actuel des Beaux Arts qui atteint quatorze millions. A ce prix, on conserve les monuments, on forme et on récompense les artistes. Apollon et les neuf Piérides n'ont que cela chez nous, comme liste civile. On ne conserve que les monuments fameux, les cathédrales, le mont Saint-Michel.

Depuis longtemps, on n'a plus entrepris de grandes restaurations comme celles de Vézélay, de Pierrefonds, de la cité de Carcassonne.

Il serait ingénu d'attribuer trop d'importance au classement; la ville des Baux était classée tout entière quand elle servait encore de carrière et qu'on en vendait les belles cheminées. Seul, un comité régional pourrait réellement protéger les monuments.

La géographie monumentale de M. Brossard donne pour Vaucluse une quarantaine d'articles, une trentaine pour le Gard. Si on consulte les nomenclatures départementales du manuel d'archéologie française de M. Enlart, on double ces chiffres. Admettons que les plus importants édifices soient classés et que le péril actuel ne menace que des œuvres de second et de troisième ordre, ne sont ils pas inestimables pour le lieu même? Tous les musées de province sont d'intérêt secondaire par rapport au Louvre et beaucoup de dixième ordre comparés à Amiens, à Chantilly, à Montpellier. On ne peut faire ce procès aux édifices sans l'étendre aux pinacothèques!

N'est il pas plus impérieusement intéressant de conserver une abbaye, un clocher, une abside que les quelques bolonais donnés autrefois et les tableaux de fleurs donnés aujourd'hui, par l'État? Qu'est-ce donc qu'un vague paysage, un tableau de genre, un portrait assommant d'échevin, à côté d'une nef ou d'un portail historié?

L'architecture, considérée comme végétation transcendantale et synthétique, manifeste outre la croyance la race, outre l'âme collective de sentiment, l'âme collective de fait. Nous ne savons plus lire le poème de pierre composé de droites et de courbes, de pleins et de vides, on ne nous entretient que de peinture et de la plus misérable qui ait été. Cependant quel homme même dépourvu de culture spéciale, ne ressent pas l'impression monumentale ?

On a appelé l'architecture de la musique figée, il

y a en effet un parallélisme entre l'extrême fixité de la forme cubique et l'extrême volatilité de l'harmonie. La rigueur géométrale des aspects dégage autant de rêve que la vibration sonore et rien n'égale en puissance et en majesté d'évocation, le son de l'orgue dans une cathédrale. Mais, il s'agit surtout de petites églises, humbles ou humiliées par le temps et le vandalisme, il s'agit du clocher qui annonce le bourg bien avant qu'on l'atteigne, mât de pierre au milieu de la campagne qui porte au haut dans l'air pur sa croix de fer, symbole de civilisation.

Quel site ne perdrait de son caractère par l'ablation du clocher ? Quelles que soient les fautes des hommes qui la servent, la maison Dieu, comme disait le moyen âge, représente l'arche d'idéalité au milieu des images de la nécessité et parmi les effluves de l'instinct. Les villes sans églises auraient encore le musée, la bibliothèque, le théâtre, comme lieux de mystère. Le village sans église quitte ce nom vivant de paroisse et prend celui d'agglomération : ce n'est plus une famille spirituelle, mais une réunion de cases.

La civilisation n'atteint l'homme de la glèbe que sous forme religieuse. L'église est à la fois musée par ses sculptures et ses peintures, bibliothèque par la lecture des paroles sacrées en langage inconnu, théâtre par les cérémonies, les chants et l'harmonium, tribune même par la prédication.

Si nous sommes blasés sur la poésie liturgique et dédaigneux de rites mal exécutés et de chants vulgaires, nous restons infiniment sensibles à la ligne d'un arc, à la fusée d'une colonnette, à la figure du chapiteau : et tous, esthètes ou mondains, nous ne nous arrêtons que là où on voit des images taillées. L'église où on l'a apporté vagissant, où il viendra joyeux comme époux, ou désolé comme parent, où on l'apportera enfin inerte et froid, l'église avec ses fonts, son autel et le cimetière qui l'entoure, renferme, toute la vie morale du rustique et lorsqu'il l'abandonne, il brise en lui la dernière floraison de l'âme, il ne lui reste que l'alcool ou une plus grande âpreté au gain.

Pour l'homme cultivé, qui sait par cœur du Bossuet et du Massillon, un prône est insupportable et justement. De toutes les paroles celle de Dieu s'accommode le plus mal de l'improvisation : on devrait exécuter les sermons classiques pour obtenir de l'attention. Mais nul ne se défend du charme infini de l'église solitaire, soit qu'au dehors les cigales tambourinent leur hymne au soleil, soit que les ombres grises se lèvent comme des fantômes, d'arceau en arceau. La vieille église possède une éloquence irrésistible qui ne se limite ni par des formules abstraites ni par des ordonnances comminatoires ou policières; la vieille église dit des choses de tous les temps et de tous les gens, des choses simples, substantielles et d'autant plus vraies que les formes ne mentent pas comme les mots et que la ligne architectonique convient au mystère par la dignité de sa précision matérielle et l'immensité de sa synthèse.

Au point de vue de l'instruction, l'amateur de tableaux voisine souvent avec le niais : pour entendre l'architecture il faut être véritablement un esprit. Or, en ce temps ou l'on cherche à exciter la conscience de la race, où les Antée frappent le sol pour raviver leur force défaillante, les vieilles pierres rendront encore des oracles, car elles ont été les vivants témoins du passé. Celui, qui après avoir parcouru la Grèce et les îles, remonte un matin au Parthenon, s'aperçoit que tout ce qu'il a vu ne vaut pas un fragment du temple national et que les secrets radieux de l'Ionie habitent toujours parmi les colonnes de pentélique et que là seulement ils se révèleront. Le moyen âge, qui fut notre âge héroïque, ne vit plus que dans les nefs d'Amiens, de Chartres, de Beauvais.

Evidemment, on n'entre à Saint-Augustin que par observance : dans une vieille Église, tout homme peut venir : le génie humain officie, et le génie est l'incomparable sacerdote.

Le pullulement de l'image pittoresque à très bon marché opère un mouvement d'une portée incalculable. Ceux même qui distinguent à peine le roman du gothique sont conquis par la beauté architectonique : l'ouvrier aime le monument, il le comprend comme l'apogée du travail, comme le fruit prestigieux de l'application. Un immense courant de sympathie va du cœur des plus simples aux chefs-d'œuvre de la pierre : ce n'est donc pas l'heure de laisser périr de beaux édifices parce que la foi s'éteint. Sainte-Sophie, malgré la chaux qui couvre les mosaïques, reste Sainte-Sophie, c'est-à-dire la plus belle salle de l'univers. Les temples du Nil, sans autels, sans prêtres, sans fidèles, sont-ils pas toujours des temples ? Nous conservons jalousement la *Maison Carrée*, depuis tant de siècles désaffectée, et nous abandonnerions à une ruine prochaine ces églises de campagnes qui sont les plus hauts titres d'art de notre race ? Jamais, nulle part, il n'y eût autant d'architectes de génie qu'au pays de France. Je vénère les Brunelleschi, les Alberti, les Bramante, les Palladio, mais nul Italien n'a égalé nos *mestres d'œuvres*, nul n'a créé, comme eux, un art pour chaque région et parfois un art pour chaque édifice !

Faut-il estimer à *deux ou trois mille* les églises ou chapelles menacées par la loi ? Faut-il tenter une sèche nomenclature ? Non ! Prenons au hasard le petit chemin de fer de Paris à Arpajon. Au sixième kilomètre, nous trouvons déjà l'église de Bagneux du XIIIe siècle, puis celle de Wissans avec clocher du

XIIe siècle, celle de Chilly, de Longjumeau, de Longpont, de Marcoussis et nous ne sommes qu'à 31 kilomètres de Paris.

Sur la ligne du Nord, dans un rayon de 10 kilomètres il y a Villiers le Bel, Gonesse, Fontenay-les-Louvres. A Louvres même, l'ogive de 1110, la plus ancienne des ogives, à cinq lieues de Paris ; et à côté, Survilliers, Moussy, où une église du XIIIe siècle sert de grange, Vémars, Fosses, etc. Cette profusion monumentale ne se borne pas aux environs de Paris, elle rayonne à travers les provinces. Nulle contrée ne rivalise avec la nôtre pour la beauté, et le nombre des édifices religieux. J'estime que le devoir du civilisé oblige à traiter le temple chrétien comme le temple païen et à le conserver pour sa beauté, pour son idéalité, pour la parure du sol et l'honneur de la race. Comment opérer le salut de tant de merveilles menacées? En agissant à la fois sur les élus des communes et sur le législateur, il faut que l'initiative individuelle et la contribution bénévole viennent en aide à l'État. Qui ne préfère le salut d'une église du XIIIe siècle à l'entrée au Louvre des faux Turner qu'on lui destine. On répare plus d'une toiture avec le prix d'une tiare, d'une médiocre *Concepcion* de Murillo ! Le Louvre doit compter sur les émules de Tomy-Thierry ; ils sont nombreux ceux qui donneraient de très beaux morceaux de couleur pour un peu de vermillon à leur revers.

Ce serait même un spectacle noble que de voir l'État appliquant ses disponibilités à sauver les monuments des conséquences d'un acte politique, et dégageant le devoir esthétique de la querelle des partis. Encore faut-il que l'opinion s'émeuve, se passionne. Le moment vient de l'exode vers la campagne, très propice aux rencontres monumentales. Quelle excursion ne met pas en présence d'un vieux temple ; de quel côté se tourner sans apercevoir un témoignage du génie français, qui fut architectonique autant qu'épique ?

Certes, il y a encore des gens qui vénèrent l'église pour sa destination ; mais l'idée, qu'il importe de faire penétrer dans les cervelles que hante le sectarisme, est celle de l'identité du temple chrétien et du temple païen pour qui n'est pas chrétien. De là à obtenir le même traitement pour l'édifice romain et pour l'autre, il n'y a qu'un pas, aisé à franchir en rappelant que l'église romane ou ogivale est toujours une œuvre nationale et toujours supérieure en son isolement grandiose aux alignements des musées.

L'église désaffectée doit recevoir une nouvelle affectation de beauté pure, sinon nous ne serions plus conscients de la civilisation et de ses lois, ni dignes des ancêtres qui firent de notre terre, la terre des monuments.

PELADAN.

QUINTINO ET MARCO

On l'avait baptisé Quintino : il fallait bien trouver un mot injurieux, capable de faire rire les gens et de rappeler au pauvre homme toute sa misère, et le mot fut trouvé.

S'il avait été moins fort, on lui aurait allongé des coups de pieds en le rencontrant, ou bien on se serait diverti à lui jeter des poignées de sable ou des ordures au visage ; s'il avait eu un logis, une table, une femme, on serait entré chez lui pour gâter ce repas, pour troubler cette paix ou tourmenter cette femme ; mais le malheureux, quoique doux et patient, était fort... et il était seul. Il ne restait donc que l'ironie comme moyen de souffrance, et le pauvre hère, qui n'avait jamais un sou vaillant et qui n'emportait avec lui qu'une grande faim pour tout bagage, fut baptisé Quintino, parce qu'alors, précisément, le ministre des Finances était Quintino Sella. Ce surnom, lancé par un loustic bien repu, fit oublier le véritable nom de l'obscur martyr de la bonne humeur d'autrui ; un nom que sa pieuse mère avait peut-être cherché tout exprès dans un vieux livre de prières. Mais Quintino était bon, patient, résigné ; et non seulement il supportait tout, même cette insulte cruelle, en souriant d'un sourire triste qui aurait dû inspirer un peu de compassion, mais pour faire rire encore davantage, il avait donné le nom d'un autre ministre des Finances de Marco Minghetti, au fidèle et unique ami qu'il eut au monde : à son chien. Et Marco était bien digne de Quintino : c'était une affreuse bête, maigre et décharnée ; mais pourtant intelligente, sage, prudente... ou elle dormait ou elle réfléchissait. Jamais un aboiement, jamais un grognement hostile, elle ne faisait jamais un saut de plus que le nécessaire, ni une course à laquelle rien ne l'obligeait. Tout son devoir se réduisait à monter la garde avec un képi de papier et un bâton en guise de fusil. A la vue de ce fantassin, plus résigné que redoutable, les soldats riaient à gorge déployée, s'arrêtaient par bandes, de sorte que la bête était d'un meilleur profit que l'homme.

Quintino le comprenait, et quand il regardait Marco en le caressant avec ses mains longues et ossues, ses yeux révélaient une tendresse infinie.

L'animal était, comme l'homme, triste et méditatif. Quintino propageait sa mélancolie à Marco, et confondus dans la même douleur, ils paraissaient tous les deux maudits du même sort.

Certes, ces deux affamés, qu'on apercevait de loin, sur le fond blanc de la route, cet homme rouge vêtu, maigre et agile, et ce chien tout noir, qui rayait la poussière avec son museau, en marchant de biais, formaient un tableau lamentable, auquel ni un trait

de lumière, ni les vives couleurs de mai ne pouvaient donner un rayon de gaieté.

Quintino menait une existence pareille à celle d'un [illegible] perdu dans le maquis, sans souci de la vie, sans aucun désir, sans aucune espérance et parfois il cherchait en vain une goutte d'eau, quand la fièvre le brûlait, en vain il cherchait un tas de paille quand il tombait épuisé de fatigue.

Pourtant, il ne se plaignait jamais ; il restait toujours silencieux comme Marco, et l'un et l'autre ils faisaient fête à celui qui leur donnait un morceau de pain, même si ce pain n'était pas offert par charité, mais seulement pour empêcher de mourir ces deux étranges créatures, qui provoquaient les rires par leurs exercices et leur aspect grotesque et misérable.

Et comme ils n'arrivaient jamais à calmer complètement leur faim, jamais ils n'avaient un jour de repos. Ils traversaient les villes, les bourgs, les villages et se trouvaient toujours au milieu des fêtes, du tapage et de l'allégresse, Quintino avec sa figure d'enterrement et Marco la queue entre les pattes.

Mais quand l'homme apercevait de loin, au bout d'une longue route, couverte de poussière ou marécageuse, le petit pays dans lequel se tenait une foire ou un marché, il pressait le pas comme un pauvre âne qu'on guérit de la fatigue ou des maux de reins avec des coups de bâton, et alors de longs et gros soupirs lui remontaient à la gorge, comme si, derrière ces drapeaux agités par le vent, ces arceaux de verdure, ce fourmillement de gens, il y avait eu pour lui le pilori ou le gibet. Mais la faim le poussait ; il allongeait le pas, et, d'un coup de sifflet, stimulait son compagnon de voyage, qui trottait sur ses talons, le nez baissé, la langue pendante.

L'un suivant l'autre, ils allaient tout droit jusqu'au milieu de la place la plus fréquentée ; et là, Quintino étalait par terre un vieux tapis en loques, tandis que Marco restait à le regarder, en se reposant sur son derrière, et le cou tendu à cause de la gêne provenant de la ficelle qui lui maintenait sur la tête son képi de papier. Quand tout était prêt, le chien se dressait sur ses pattes, le saltimbanque, saluant la foule, jetait en l'air son affreux tricorne et la représentation commençait.

C'était un spectacle peu attrayant. Ce maillot, d'un rouge pâle et déteint, semblait recouvrir un squelette. Quand les membres se détendaient pour exécuter un saut ou une cabriole, ou quand ils s'allongeaient et se tordaient, on entendait craquer les os. Ah ! le triste paillasse, que ce pauvre Quintino !

Nuit et jour vêtu de ce maillot déchiré, qui ne le préservait ni du chaud ni du froid, avec un caleçon vert bordé de lustrine noire, de vieux souliers blancs déformés, la perruque et le chapeau de Meneghino, depuis des années il vivait dans cette bouffonnerie de la misère, en laquelle il s'était incarné, de même que Marco vivait dans son poil long et embroussaillé. La figure de Quintino était encore plus drôle que le museau de Marco : ces cheveux durs, noirs et hérissés, grossièrement coupés, comme des herbes tranchées par la faux, ressemblaient à un panache. On voyait sur son visage des rides de toute sorte ; il avait les yeux vagues, le front immobile, des poils roux au menton ; et l'ironie de la nature venant compléter l'ironie des hommes, lui, qui mangeait si peu, montrait, dans sa large bouche, des dents longues et blanches, capables de broyer toute une fournée de pains.

Les exercices étaient nombreux et variés. Ils commençaient par la tortue : on voyait Quintino allonger les jambes derrière sa tête, les croiser sur son cou, tandis que, s'appuyant les mains sur le tapis, il balançait son corps entre ses bras raides comme des barres de fer. Puis venait le *saut chinois*, et ensuite la *promenade comique* ; le public s'esclafait de rire quand il voyait Quintino se promener en regardant à la ronde, prenant des airs de petit maître, redressant sa moustache, faisant semblant de fumer avec un bout de bois, tournant son chapeau sous son bras, et tout cela pendant que Marco, tête basse, son képi tombé sur les yeux, lui passait à chaque pas entre les jambes, avec une précision mathématique, sans jamais le faire trébucher. La représentation finissait toujours par le *saut du Niagara*, qu'il annonçait comme un *exercice extraordinaire et unique en son genre*. C'était, on peut le dire, le grand cheval de bataille du *célèbre* Quintino. Il grimpait comme un chat en haut de six ou sept chaises superposées ; puis, quand il arrivait à la dernière, tandis que la colonne peu stable oscillait sous son poids, Quintino, la tête en bas, les jambes en l'air, se soulevait droit sur les bras... il se tenait ainsi quelques secondes... puis prenait son élan et retombait loin sur ses deux pieds, en même temps que les chaises s'écroulaient avec fracas. Marco, sérieux, restait immobile, pendant toute la durée de l'exercice, à regarder son maître : mais à ce moment il s'en approchait doucement, en remuant la queue, chose qui lui arrivait rarement.

Avec le *saut du Niagara*, Quintino risquait toujours de se casser le cou ; pourtant, quand il le commençait, il ne se voyait jamais encouragé par un public nombreux. Cela venait de ce que, les chaises empilées, Quintino faisait « le tour de la Société » avec une assiette, et alors les spectateurs devenaient instantanément d'une sensibilité extraordinaire ; l'un tournait le dos en grommelant que la police devrait interdire les tours de ce genre ; un autre assurait que cela lui donnait le vertige ; un autre que cela trou-

blait sa digestion; mais dès que le saltimbanque avait posé son plateau et commençait à grimper, tout le monde revenait et s'arrêtait, à une courte distance il est vrai, pour le voir travailler. Après le *saut du Niagara*, Quintino restituait les chaises à qui les lui avait prêtées, ramassait son tapis, le pliait en quatre, et reprenait son chemin sans dire un mot, sans échanger un bonjour, et sans se préoccuper des gamins qui le suivaient un bon bout de chemin en lui criant par derrière, avec leurs voix éraillées : Quintino! Quintino! et accompagnant cet adieu de quelque trognon de chou qui lui tombait sur les reins mais qui ne lui faisait pas retourner la tête, ou de quelque pierre visant Marco, et le chien, atteint à l'improviste, poussait un faible gémissement.

Ni l'homme ni le chien ne gardaient rancune de ces insultes; ils oubliaient. Chaque jour, ils avaient trop d'angoisses à endurer, pour pouvoir se rappeler les amertumes de la veille. Une seule fois Quintino eut un accès de colère furieuse contre un mauvais garnement qui lui demandait en ricanant s'il savait où il était né. Le saltimbanque, perdant tout à coup sa mansuétude habituelle, se jeta sur l'homme comme une bête fauve, le frappa, le saisit à la gorge, et l'aurait sans doute étranglé, si quelqu'un n'était arrivé à temps pour lui éviter de commettre un crime. Mais il ne rencontra plus sur son chemin le misérable qui lui avait fait tant de mal; et il oublia vite cette seule et unique haine.

Personne ne savait au juste qui était Quintino, ni d'où il venait; mais, chose étrange, il semblait à tous, même aux grands-pères, même aux plus vieux, même au sonneur qui approchait de cent ans, qu'ils l'avaient vu toujours et toujours de même, du plus loin que remontaient leurs souvenirs, avec son tricorne et son maillot déteint, et ils croyaient voir toujours le même homme. Mais ils se trompaient : l'homme était différent, quoique ce fut le même masque de paillasse au dehors et la même douleur au dedans.

Seulement depuis dix ans Quintino persistait dans cette existence et dans ce métier, *pour se donner de l'appétit* — comme il disait.

Il était né au milieu des eaux putrides et des roseaux jaunâtres d'une campagne marécageuse de la Vénétie, non loin de la mer, dans une grande maison noire, que la légende craintive des paysans avait baptisée la *Cà del diavolo* (1). Il n'y avait ni paix ni sourire, on n'entendait jamais une bonne parole dans cette horrible demeure, où le lugubre silence était à peine interrompu par les sifflements du vent qui y pénétrait, comme un maître brutal et grossier, par les trous de la toiture et par les fenêtres descellées.

Chaque fois que Quintino, si seul au monde, pensait à cette bicoque, il sentait un frisson de froid lui courir par tout le corps, et quand il se la rappelait avant de s'endormir, sous un arbre en été, ou sur les marches d'une église en hiver, il se signait en frémissant.

Son père avait eu affaire plus d'une fois avec la police, et pour ne pas la déranger encore, après une rixe dans laquelle il était allé jusqu'à donner un coup de couteau à un paysan, juste à la porte de l'auberge, il avait émigré en Sardaigne et ne s'était plus montré dans la Lombardo-Vénétie.

Sa mère, une femme dure à l'ouvrage, paraissait venue au monde pour donner le jour à un malheureux. Mais la pellagre, vulgairement dite le *mal de misère*, qui régnait à cette époque peut-être plus qu'à présent, la marqua au nombre de ses victimes, et un jour le pauvre enfant la vit rapporter à la maison, ayant la face livide et bouffie, le corps gonflé, les yeux éteints : on l'avait trouvée morte dans une mare.

Depuis quelque temps, on craignait de lui voir perdre la raison; à chaque instant, elle faisait le signe de la croix en marmottant : « Jésus, Joseph et Marie, je vous donne mon cœur et mon âme, — je vous donne mon cœur et mon âme, Jésus, Joseph et Marie. » Et elle pressait, avec des frémissements de désespoir, sa tête jaune et sanieuse entre ses mains couvertes d'ulcères.

La nuit l'enfant resta seul, enfermé avec la suicidée, car les voisins ne se risquaient pas à veiller dans la *Cà del diavolo*, ou se servaient du préjugé pour s'en aller dormir tranquilles.

Le lendemain, quand les croquemorts vinrent prendre la morte, le gamin, tremblant de frayeur, se sauva dès qu'on ouvrit la porte, parce qu'il ne voulait pas qu'on l'enterrât avec sa maman, et fuyant au hasard, il s'égara dans les landes et dans les marais.

Il erra longtemps, jusqu'au jour où un funambule le recueillit et lui apprit à gagner son pain, à force de taloches et de coups de pieds. Mais plus tard, le patron vint à mourir de phtisie dans une étable, comme un singe; il laissa pour héritage à son *alter ego* son maillot sale et usé, son chapeau graisseux et une jaquette de futaine en loques. Alors Quintino continua seul cette triste existence, et un jour il rencontra son compagnon, Marco, de même qu'il avait été rencontré, quelques années avant, par le funambule, et il ne le quitta plus, mais se souvenant des brûlures produites par les coups de pied et les horions, il voulut les épargner à son chien. Ce qu'il ne pouvait certes pas lui épargner, c'était la faim, mais par contre, ils s'habituaient à la pâtir ensemble, et si bien que Quintino, s'adressant à

(1) La maison du diable.

l'*honorable assistance*, avait coutume de dire, avec un sourire empreint d'une angoisse mêlée d'une certaine douceur : — « On ne meurt pas de faim, messieurs, je puis vous le garantir par expérience, mais je vous demande un sou parce qu'on peut mourir de soif.

A cette boutade, tous ces gens, qui mangeaient régulièrement, se mettaient à rire et à applaudir, et Quintino, pour continuer la plaisanterie, faisait des grimaces et des lazzi très drôles; mais, tout en tambourinant avec les doigts sur son ventre vide, il regardait avec des yeux pleins de larmes et de compassion son compagnon de gloire... et de jeûne.

Toutefois, l'hiver était l'ennemi le plus cruel des deux malheureux. Quand ils se trouvaient fatigués, exténués par la chaleur de l'été, ils pouvaient rencontrer un peu de fraîcheur à l'ombre des arbres ou sur les bords d'une rivière... mais l'hiver?... l'hiver avec le froid, la neige, et les nuits de douze heures!

Et c'était précisément l'hiver, à la brune, après une journée de marche, que Quintino et Marco arrivèrent finalement en vue d'une petite ville. Parmi tant de monde y aurait-il une âme charitable qui consentirait à apaiser leur faim?... Dans toutes ces maisons ne trouveraient-ils pas un trou, une bauge pour se garantir du froid et se reposer?

Il tombait une petite pluie glacée fine et serrée. Quintino ne possédait même plus de jaquette de futaine; il avait dû la céder à un manouvrier en échange d'une tranche de polenta.... En comparaison de lui, Marco était un monsieur, et il le lui faisait remarquer :

— Courage, Marco, toi, tu as de la fourrure comme un gros propriétaire. Comme réponse, Marco, se secouant avec force, projeta en tous sens l'eau qui gelait sur son poil noir.

Quand ils arrivèrent aux portes, Quintino, n'ayant pour tout vêtement que son maillot et un gilet de tricot, provoqua les risées des employés de l'octroi, qui le regardaient claquer des dents.

— Ohé, beau danseur! vous n'avez rien à déclarer?— lui crièrent-ils par plaisanterie.

— Si... j'ai un quartier de veau sous mon manteau.

Cette réponse accrut la bonne humeur des gabelous, qui le laissèrent passer sans autre observation.

Mais à mesure que le pauvre bouffon s'avançait dans la petite ville, il faisait plus froid et plus sombre. Les maisons étaient closes, les boutiques fermées, et le peu de monde qui passait dans les rues, se hâtait en s'abritant, car la pluie commençait alors à se changer en neige. Quintino sentait dans sa poitrine endolorie les morsures de la faim, il était engourdi par le froid, épuisé de fatigue, et son cœur se serrait, en pensant combien il lui serait difficile de donner une représentation à pareille heure et par ce mauvais temps.

Il allongea le pas pour arriver plus vite à la grande place. Quand il y parvint, elle était déserte, on n'y voyait âme qui vive. Mais on commençait à allumer les becs de gaz et, de l'autre côté de la place, Quintino put noter, sous un court portique, la lumière rougeâtre d'un café et il aperçut des gens arrêtés près de la porte d'entrée. Cette vue le réconforta. Après avoir soufflé dans ses mains, il tendit les bras, les battit vigoureusement autour de son corps afin de les réchauffer; il étira ses jambes raidies sous le maillot trempé d'eau, et, traversant la place, il s'approcha de *ces messieurs*, qui restaient là, bien abrités, à regarder tomber les larges flocons de neige; puis, ôtant son vieux chapeau, il se mit à dire du ton le plus comique :

— Très illustres signori: daignez accorder une bienveillante compassion à M. Marco — et il indiquait son chien — et à moi, le très humble Quintino, ministre des Finances en congé, qui aurons l'honneur de nous présenter devant vous dans des exercices *extraordinaires* et qu'on n'a jamais vus, inventés tout exprès pour nous donner de l'appétit.

A ces paroles, ces messieurs haussèrent dédaigneusement les épaules, et entrèrent au café en grommelant :

— Paresseux.

— Ivrogne.

— Qu'il aille travailler.

— J'ai bien envie d'envoyer mon pied dans le derrière à Marco et à Quintino — marmotta un *constitutionnel* enragé, qui avait pris la facétie pour une satire politique.

Le pauvre Quintino, voyant ces mines revêches, demeura interdit, son chapeau à la main et le corps penché.

La place était devenue toute blanche et les pâles reflets faisaient tristement ressortir la pâleur blême de cette nuit d'hiver. Le portique seul était éclairé par une lanterne pendant de l'architrave et par la vive lumière qui se répandait au dehors à travers les grandes glaces du café.

Que faire?

Quintino guettait autour de lui avec des yeux égarés. Il n'y avait point de public, sauf un petit balayeur qui s'était fait une pelote de neige dans laquelle il mordait à belles dents, comme s'il tenait une tranche de polenta grillée, regardant d'un air vague et attendant le commencement de la représentation. Saisi d'un profond découragement, Quintino se retourna, comme pour interroger du regard son compagnon d'infortune. Marco se dressa aussitôt sur ses pattes de derrière.

— Tu veux travailler? Eh bien soit... Du courage, allons jusqu'au bout.

Il cligna de l'œil à travers les vitres du côté de ces messieurs, béatement installés, qui riaient en causant ou en jouant, buvaient des boissons chaudes et mangeaient gaiement des friandises et des pâtisseries.

Il se dit qu'on pourrait peut être le voir travailler devant la porte, et s'enhardit lui-même. Il se battit encore une fois les mains sur son maillot ruisselant d'eau, souffla sur ses doigts contractés par le froid, regarda le balayeur qui continuait à sucer sa pelote de neige, et se mit à échafauder les chaises du café qu'il trouva sous le portique. Mais au bout d'un instant, la force commença à lui manquer, il était engourdi, épuisé par la faim et par la fatigue. Ses jambes fléchissaient sous lui, il avait les tempes martelées par la fièvre, et la gorge sèche, aride, qui le faisait souffrir à chaque respiration, à chaque parole, comme si une pointe d'acier le piquait intérieurement.

Les chaises disposées, il fit un saut pour se réchauffer, mais il glissa sur le sol glacé, et peu s'en fallut qu'il s'étendît tout de son long.

— Messieurs, on va commencer pour se donner de l'appétit.

Marco savait bien que c'était son tour; il se mit sur son derrière, et avec ses petites pattes, il essaya, comme d'habitude, de rajuster son képi.

Le petit balayeur, enchanté de cette mimique, eut un joyeux éclat de rire, et battit ses mains glacées et marbrées, quand le funambule commença l'escalade de la colonne branlante. Il grimpa une, deux, trois, cinq chaises; il grimpa la dernière et parvint au sommet. Mais lorsqu'il voulut se redresser, les jambes en l'air, en faisant le bras de fer, sa main glissa, les chaises s'écartèrent, l'édifice perdit l'équilibre, et Quintino fut précipité à la renverse, son corps frappant lourdement sur le sol, tandis que les chaises lui tombaient sur la tête et sur la poitrine.

Ni un cri, ni un gémissement; seul, le balayeur poussa un hurlement et s'enfuit.

Pendant quelques instants, personne ne vint au secours du pauvre paillasse. Marco n'osait bouger, et encore assis sur les pattes de derrière, il s'appuyait de temps en temps par terre, sur une troisième patte, pour se reposer, et il allongeait le cou, en regardant son maître immobile sous les chaises, et flairant avec inquiétude, comme s'il cherchait à deviner le motif de cette nouvelle bouffonnerie.

Un commissionnaire s'approcha le premier de l'homme renversé, puis une petite bonne qui implora la Madone et tous les saints du paradis, ensuite et peu à peu, huit ou dix personnes s'arrêtèrent en cercle, mais en se tenant prudemment à distance, pour voir ce qui était arrivé. Un garçon sortit du café, mais rentra aussitôt raconter la chose aux clients, qui l'avaient envoyé dehors pour savoir ce que signifiait tout ce tapage. Enfin arriva un agent de police qui envoya immédiatement chercher une civière à l'hôpital. Quand la civière fut venue, deux hommes soulevèrent le blessé qui continuait à ne pas donner signe de vie, le mirent sur le matelas, fermèrent les rideaux et l'emportèrent. Marco se tenait toujours à côté de son maître; on lui marchait sur les pattes, mais il ne soufflait pas, il ne s'éloignait point. Il suivit le brancard dès qu'on se mit en marche, il le suivit tout près, la queue entre les jambes, et le nez baissé; mais en arrivant à la porte de l'hôpital, un des porteurs lui lança un coup de pied si bien appliqué, qu'il l'envoya au loin rouler dans la neige.

Pendant toute la nuit, Quintino resta sans connaissance : il était tombé dans un état comateux qui faisait hocher sinistrement la tête aux infirmiers. Mais quand, le lendemain, il se réveilla de ce lourd sommeil, il promena son regard autour de lui et crut rêver ; pour la première fois de sa vie, il lui semblait être un monsieur ; il reposait, bien abrité, dans un lit propre et moelleux. Par les amples fenêtres qui donnaient sur la rue, le soleil commençait à entrer gaiement ; des bandes lumineuses où flottaient de fines poussières rayaient les draps blancs; et dans ce milieu de calme et de propreté, il éprouva un bien-être inconnu qui fit éclater en son cœur une effusion de reconnaissance et d'affection pour tout ce monde qu'il voyait aller et venir, avec une sainte pitié, d'un lit à l'autre, pour toutes ces pieuses images suspendues autour de la salle, et pour ce Christ gigantesque peint en dessous du plafond, et qui, du haut de sa croix, semblait répandre dans cette enceinte la bénédiction et la consolation. Enfin la vie eut un sourire aussi pour le pauvre Quintino... et elle l'eut alors qu'il se réveillait en si piteux état, à l'hôpital !... Il s'imaginait que son mal avait été son bien. Il souffrait de la tête, et il ressentait de vives douleurs dans la poitrine, mais la fièvre lui apportait ses troubles et, en même temps, ses gracieuses visions Il fut pris d'un grand besoin, d'un grand désir d'aimer, et dans son illusion, il attendit, lui aussi, avec anxiété, qu'on vienne le voir, car chaque fois que la porte s'ouvrait, quelqu'un entrait qu'on devinait être une mère ou une sœur, une maîtresse ou un ami, et tous s'approchaient en souriant de l'un des lits rangés en longue file, et y prodiguaient des douceurs et des caresses.

Chacun de ces malheureux avait alors sa consolation !... Quintino voyait la main du pauvre malade serrée par une main affectueuse qui le réconfortait.

il voyait des larmes et des sourires, il entendait des cris de douleur et des cris de joie ; mais il attendit vainement que la porte de la salle s'ouvrît à une âme charitable venant à sa recherche. Personne ne savait qui était ce saltimbanque, personne ne le connaissait et son lit restait abandonné, comme s'il était un étranger même dans cette maison de la charité et de la douleur. Alors il pensa à sa mère, déformée par la pellagre, et morte damnée dans une mare d'eau putride ; il pensa à son père qui était allé finir misérablement, au milieu des peines et des remords, dans une île lointaine, il envia le sourire d'une maîtresse, la parole chère d'un ami, et il regretta la vie qui lui échappait, pour tout ce dont il n'avait pas joui. « Seul !... Seul !... toujours seul !... et pourtant... pourtant si, il avait un compagnon, un ami, ce pauvre Quintino ! » A cette pensée, il bondit de son lit, et regarda, chercha partout... mais en vain ! Il était tout seul, abandonné... oublié !... Alors il recommença à se décourager, à désespérer, et il trouva cette solitude, au milieu de tout ce monde, plus pénible que n'était pour lui celle de ses nuits vagabondes, quand il se trouvait égaré dans les vastes plaines au bord de la mer. Rentré dans son lit, il souffrit davantage, et il lui sembla que toutes les heureuses images de tout à l'heure s'assombrissaient autour de lui. Le bandage de sa large blessure à la tête s'était déplacé, le sang coulait... Infirmiers, médecins et religieuses accoururent pour le secourir, mais, sur tous ces visages inconnus, il ne sut plus lire une expression affectueuse. La fièvre consumait cette misérable existence destinée à une fin lugubre.

Le pauvre malheureux approchait du terme de ses souffrances et de ses douleurs... il mourait hélas comme un criminel, sans une larme, sans un regret, sans un adieu ; et cette ultime douleur qui l'attendait là où tous les infortunés trouvent un encouragement, imprima sur son visage, parmi les traces des angoisses passées, le sillon profond d'une angoisse nouvelle... Mais avant l'agonie l'expression changea, et peu à peu une tendresse ineffable s'étendit sur cette figure décharnée, ravagée... Ses lèvres balbutièrent un nom, sa tête se renversa sur l'oreiller, et ce fut en souriant qu'il ferma pour toujours les yeux.

En ce moment, il avait entendu monter de la rue un long hurlement de tristesse et de désespoir...

C'était l'adieu de Marco... Pauvre Marco !

G. Rovetta.

(Traduit de l'italien par A. Le Cuyer.)

LE CENTRE CATHOLIQUE ALLEMAND

Ses faiblesses et ses ennemis (1).

Ils sont loin déjà les temps héroïques, où les députés groupés autour de Windthorst n'avaient « qu'un seul cœur et une seule âme ». Alors le Centre se dressait, bloc infrangible, où vainement l'œil de Bismarck chercha une fissure. Sa position était inattaquable. On l'accusait d'être un parti de révoltés ? Il ne réclamait pour les catholiques que les libertés essentielles du citoyen, déjà inscrites dans la constitution prussienne. Une secte de fanatiques ? Mais il protestait même contre le nom de groupe confessionnel, et montrait avec orgueil dans ses rangs des guelfes luthériens. Une bande de traîtres, soumis à un prince étranger ? Mais Windthorst n'avait-il pas répondu au cardinal Jacobini qui l'invitait à faire voter le septennat militaire : « Le Centre obéira avec respect au Saint-Siège sur le terrain religieux ; il entend garder toute sa liberté dans le domaine politique. » — Un groupe de rétrogrades, attachés à des dogmes vieillis, à des croyances effritées, champions de la bigoterie et de l'obscurantisme ? Mais tous leurs efforts tendaient à adapter la doctrine chrétienne à un monde élargi, à prendre l'initiative des transformations nécessaires ; le mot d'ordre du Volksverein n'était-il pas : Soyez modernes ! *Modernisirt euch* ! — De cette forte position, les catholiques pouvaient repousser toutes les attaques d'extrême droite comme d'extrême gauche. Leurs succès les ont quelque peu grisés. Ils se flattent d'avoir démontré la vanité des chimères collectivistes, et s'imaginent qu'il suffit d'avoir réfuté les systèmes socialistes pour étouffer le socialisme. Ils croient pouvoir tenir tête au protestantisme, et un certain nombre de catholiques, désireux de prendre une revanche contre celui qu'ils appellent familièrement la brute, *die Bestie Luther*, ont applaudi à ces paroles d'un des leurs : « Le protestantisme n'est plus à maintenir ; il souffre d'une ruine intérieure, il meurt de phtisie. »

I

Le jour n'est pas venu où le catholicisme portera le coup de grâce à ce phtisique moribond. Il est loin aussi, le soleil qui verra le Centre refermer ses bras sur le socialisme pour l'étouffer. Ses troupes sont trop peu nombreuses pour une telle œuvre, et la discipline même n'est plus aussi parfaite dans leurs rangs qu'autrefois.

Les chefs proclament avec orgueil : « Nous avons gagné 300.000 voix aux dernières élections. » Ils

(1) Voir la *Revue Bleue* des 18 février et 22 avril 1905.

négligent de dire que ce progrès est dû pour une part à l'accroissement de la population dans les régions catholiques. Ils négligent surtout — au moins en public — de mettre en regard le progrès énorme des socialistes et la diffusion inquiétante de leurs théories. En réalité, sous la poussée des partis, le Centre a maintenu ses positions ; il n'a pas fait un pas en avant ; de l'offensive il est réduit à la défensive et sur certains points sa ligne a légèrement fléchi.

L'illusion n'est plus possible : en face des « noirs », les « rouges » se dressent et barrent la route. Ils préfèrent aux perspectives de la vie future les bienfaits de l'Etat futur ; ils ont abjuré toute foi surnaturelle, estimant que les cieux sont vides et que la terre est belle. Nouveau pêcheur d'hommes, le socialisme a jeté ses filets, et voici qu'il les ramène pleins d'âmes, dans les régions mêmes qui semblaient les citadelles intangibles du catholicisme. Mayence est perdu pour le Centre. Cologne, la ville sainte, a mis en ballottage le député Trimborn. Et pour recruter de nouveaux partisans, le socialisme proclame aujourd'hui son respect de toute conviction religieuse et déclare les doctrines de l'Église compatibles avec le but du Parti ; or ils sont déjà légion, parmi les électeurs du Centre, ceux qui trouvent qu'une trop faible part de la richesse arrive aux mains des travailleurs. Assurance, législation du travail, retraites ouvrières, sont l' « os à ronger » jeté par la société capitaliste au prolétariat. La classe laborieuse a droit d'élever d'autres exigences. N'a-t-on pas vu, pendant la grève récente des mineurs wesphaliens, les ouvriers catholiques marcher la main dans la main avec les ouvriers socialistes? A ceux qui manifestaient leur étonnement, ils ont répondu sans ambages : « Nous avons assez prié; maintenant nous voulons agir. » Des symptômes alarmants se manifestent dans certains syndicats chrétiens, et pour empêcher leurs soldats de passer à l'ennemi, les chefs ont dû, à plusieurs reprises, se faire l'écho de prétentions qu'ils jugeaient exagérées.

Mais la surenchère n'est pas un système politique; tout au plus fournit-elle un expédient électoral. Arrivera-t-on à le rassasier, l'appétit de ces ouvriers qui n'appartiennent pas au socialisme, mais que les idées socialistes pénètrent par endosmose? Des dissentiments ont surgi dans le Centre à cet égard. Les démocrates, clergé inférieur, jeunes étudiants, certains députés des villes, toujours prêts à aller de l'avant, appuient de toutes leurs forces les revendications ouvrières, qu'en leur for intérieur ils trouvent encore modestes ; ils s'érigent en apôtres d'une sorte de catholicisme social vaguement teinté de rouge. Ils estiment que « la politique catholique doit être le levain qui pénètrera partout et régénérera le monde. » A l'autre aile siègent ceux que les jeunes traitent de vieilles barbes, *die Alten Herren*. Ceux-ci trouvent que les démocrates et à leur tête le Volksverein, vont trop loin, jouent le jeu dangereux d'exciter les appétits sans avoir de quoi les satisfaire. Ils estiment qu'il n'y a pas plus d'organisation économique catholique qu'il n'y a de physique ou de chimie confessionnelle, et que la valeur de la religion procède, non de ce qu'elle dicte à l'homme les solutions précises des problèmes, mais lui donne les principes à la lumière desquels il les doit examiner. Les jeunes jettent l'anathème à ces modérés, leur refusent droit de cité ; ils les qualifient avec dédain de catholiques idéalistes. La querelle, courtoise hier, s'envenimera peut-être demain entre les partisans de Kraus et du « catholicisme religieux », et les tenants d'une foi agissante, progressiste et réformiste.

Mêmes hésitations, mêmes discussions dans le domaine économique. Les députés rhénans, qui représentent des populations industrielles, sont en divergence d'idées avec les députés bavarois élus par des régions exclusivement agricoles. Entre ces deux camps, il y a opposition de principes comme aussi hostilité d'intérêts, le tout envenimé par l'ineffaçable défiance des Allemands du Sud contre leurs voisins du Nord. Longtemps encore, le Centre se trouvera aux prises avec le problème troublant qui a failli amener une scission lors de la discussion du tarif douanier ; longtemps il flottera entre les partisans du « blé cher » et ceux du « pain à bon marché », comme l'Allemagne elle-même entre les deux pôles opposés de la *Weltwirtschaft* et de la *Volkswirtschaft*, de la politique mondiale et de la politique nationale.

Sur les discussions de principes se greffent les querelles de races. Jusqu'à ces derniers temps, les Polonais, profondément catholiques, marchaient d'accord avec le Centre, et leurs quinze députés votaient en général avec lui. Les ouvriers polonais émigrés sur le Rhin donnaient leurs voix aux candidats du parti. En retour, le Centre a toujours protesté contre la germanisation violente de la Pologne prussienne. Mais, depuis deux ou trois ans, est né parmi les Polonais un groupe hostile aux idées religieuses et surtout à l'influence du clergé. Du côté des catholiques allemands, le sentiment inavoué et parfois inconscient de mépris du Germain à l'égard du Slave s'est manifesté par trop ouvertement. Le résultat a été, sur beaucoup de points, une rupture complète. C'est ainsi qu'aux élections de 1903, dans certaines villes industrielles, à Bochum, à Reichenbach en Silésie, la défection des Polonais a amené le triomphe des socialistes.

En Alsace-Lorraine, le Centre a déployé un zèle

que le succès n'a pas encore suffisamment récompensé à son gré. Il a multiplié les efforts, les avances, pour rallier à son programme les catholiques des pays annexés. Rien ne l'a plus surpris, et même choqué, que de rencontrer dans le *Reichsland* une défiance ombrageuse : très orgueilleux de son œuvre, il n'admet guère de discussion de ses idées, et que des catholiques ne jugent pas indispensable de s'y rallier. Le Centre d'ailleurs n'a-t-il pas bien mérité des pays annexés, en intervenant à plusieurs reprises, pour faire adoucir leur sort? Que la poignée des vieux protestataires fasse bande à part, cela se se conçoit ; mais les autres ? Depuis quelques années, la situation s'est modifiée dans les deux provinces. Le *Landespartei* ou groupe autonomiste, de création récente, cherche à tirer le meilleur parti des circonstances actuelles. S'il ne regarde plus du côté de l'ouest, sauf avec un sentiment de mélancolie, il comprend fort bien qu'en l'enrôlant sous la bannière catholique, on entend le rallier au drapeau de l'Empire. Et cette prétention lui semble, à tout le moins, prématurée. La fusion avec le Centre rencontre peu de partisans : il est seulement question de former un groupe catholique alsacien, qui voterait avec le Centre dans les questions religieuses, mais conserverait son indépendance, son particularisme. Les dirigeants du catholicisme germanique ont résolu de frapper un grand coup ; ils tiendront leurs assises annuelles à Strasbourg, au mois d'août 1905. Et là, à l'ombre de la flèche du Dôme, ils espérent vaincre les dernières hésitations des Alsaciens-Lorrains, et les amener à se jeter dans les bras ouverts pour les recevoir. Si cette perspective venait à se réaliser, le Centre n'aurait-il pas acquis de nouveaux titres à la reconnaissance de l'Empereur ?

Les catholiques allemands sont les loyaux sujets de Guillaume II, mais aussi les fidèles serviteurs du Pape. Et s'ils coopèrent à la grandeur de leur souverain temporel, ils demandent qu'on restitue à leur chef spirituel l'indépendance qu'il a perdue. Ils ont voté, à Cologne, la motion suivante : « Le cinquantième Congrès catholique considère comme son devoir de protester contre la situation du Saint-Siège... Les catholiques réclament que la liberté soit rendue à leur chef, afin de garantir à l'Église l'indépendance qui lui est nécessaire. » Question épineuse s'il en fût. Car si les catholiques l'Allemagne réclament la restauration du pouvoir temporel, ils n'oublient pas que Victor-Emmanuel est l'allié de Guillaume II. Le député Porsch l'a déclaré : « En demandant pour le Pape l'indépendance d'un souverain, nous ne touchons pas à la Triplice. Une fois la question romaine résolue en Italie, ce pays pourra vouer librement toutes ses forces à l'alliance. » L'équivoque est inutile et, disons-le, l'ironie par trop lourde. Comment concilier l'intégrité de la monarchie italienne avec les prétentions du Pape-Roi? La maison de Savoie ira-t-elle regagner Florence, le cœur satisfait, par la brèche de la Porta Pia? Ne se souviendrait elle pas alors de ses parentés latines? Aussi, en Allemagne, bien des catholiques regrettent les paroles imprudentes des ultramontains, mettent leur espoir dans une entente amiable du Quirinal et de la Curie. Rêves chimériques, combinaisons stériles. Le jour est loin où les rives du Tibre seront partagées entre deux souverains. La solution de la question romaine demeure grosse de difficultés, et au sein du parti catholique allemand, menaçante de complications et de ruptures.

III

Depuis que le Centre a acquis au Reichstag une influence décisive, depuis qu'il pèse sur les volontés de l'Empereur, les conservateurs et les protestants frémissent. Ils craignent que cette politique nouvelle ne finisse par « scier la branche même sur laquelle est assise la tradition impériale ». Ils jugent avec sévérité l'attitude des catholiques, et dans les questions sociales où ils la trouvent dangereuse, et dans la question romaine où les *Berliner Neueste Nachrichten* ont prononcé le mot de « grave indélicatesse ». Ils s'étonnent de voir un Empereur protestant, chef d'un Empire protestant, se faire l'instrument des desseins du romanisme. Et ils ont beau dire, avec un sourire contraint, qu'il s'agit d'une comédie politique, les cercles évangéliques sont inquiets. Le rappel des Jésuites arrachait à la *Tägliche Rundschau* des plaintes amères : « Cette décision du Bundesrat est un malheur national, une capitulation devant la puissance romaine. » Les Jésuites vont bientôt s'abattre, saper les assises protestantes de l'Empire. Le 16 mars 1904, le député Hackenberg, porte-parole de l'*Evangelischer Bund*, s'écriait au Landtag de Prusse : « L'État moderne a pris naissance dans le protestantisme ; il y puise sa force. Il a le devoir de lutter contre l'Église catholique. Le gouvernement n'a pas assez tenu compte des sentiments protestants ». A Sarrebrück, à Gotha, les statues de Bismarck se réveillèrent un matin voilées de crêpe ; sur le piédestal une main mystérieuse avait tracé ces mots :

Bismarck erwach!
Mach'unsre Sach'!

« Bismarck, réveille-toi et défends notre cause ! » Car la patrie de Luther, mère et nourrice de la Réforme, ne saurait fléchir le genou devant le pontife romain ! L'illustre Mommsen, qui jadis au Vatican refusait de se découvrir sur le passage de la *Sedia Gestatoria*, publiait dans la *Nation*, peu de temps avant

sa mort, une série d'articles virulents contre « l'alliance de la féodalité et de la puissance cléricale, de la « *Kaplanocratie* ». Le doux pessimiste Edouard de Hartmann, dans le *Tag*, est venu à la rescousse avec d'amères critiques contre le principe même du catholicisme. L'*Alliance Évangélique* s'efforce de secouer les populations protestantes, elle formule sans réticences le vœu de Luther à la ligue de Schmalkalde : Dieu vous remplisse de la haine contre le Pape ! Il y a quelques semaines, en voyant le souverain recevoir à Metz les insignes de l'ordre du Saint Sépulcre par l'entremise du cardinal Kopp, les journaux catholiques ont conçu de grandes espérances, les journaux protestants ont manifesté des craintes sérieuses. La *Taegliche Rundschau* résumait bien l'opinion des cercles évangéliques, lorsqu'elle écrivait : « Rome cherche évidemment un appui contre la France. Puisse l'Allemagne ne pas assumer ce rôle ingrat !... Notre prestige ne serait pas accru, si le pays de la Réforme s'unissait au Vatican contre la France. Et la lutte que celle-ci mène pour l'émancipation religieuse devrait au contraire nous servir d'exemple. »

Déjà, aux élections dernières, le mot d'ordre a couru de rang en rang : Sus à l'Église romaine et aux cléricaux du Centre ! Mais les protestants ont eu peur de ne pouvoir vaincre, réduits à leurs seules forces. Et ils eurent, au moins certains d'entre eux, l'idée étrange de conclure une alliance électorale avec la démocratie socialiste. La grande feuille libérale de la capitale, le *Berliner Tagblatt*, écrivait le 4 avril 1904 : « L'ennemi est à droite ; c'est contre cet ennemi qu'il faut nous liguer avec les socialistes. » Le 19 : « L'essentiel est de faire face à la réaction et au Centre, la lutte contre le socialisme devient l'accessoire. » La *Wartburg* de Munich, le journal du *Los von Rom*, de la « protestantisation », renchérit. Dans le Wurtemberg, des pasteurs recommandaient même de voter pour le socialisme, « qui renferme plus d'esprit chrétien que le catholicisme. » A Haguenau, le prince de Hohenlohe, préfet de Colmar, osa regretter devant ses électeurs que le gouvernement fût obligé de marcher avec le Centre. « Le chancelier, déclara-t-il, aimerait mieux contempler une majorité libérale que les « figures noires ». Et il concluait : « Pour moi, je vous dis : jamais rouge, mais en aucun cas et encore beaucoup moins noir ! » Au scrutin de ballottage, malgré la frayeur provoquée par les succès de ces « rouges », la consigne des partis protestants a été de voter pour les socialistes contre les candidats du Centre.

Les élections ont laissé le Centre à peu près intact, mais les libéraux sont entamés, et le rouge s'étend en larges taches sur la carte électorale de l'Empire. Aussi des esprits sérieux parmi les protestants s'effraient-ils de la tactique suivie et des résultats obtenus. Ils voudraient reprendre de l'influence sur les masses et, dans ce but, emprunter les armes du Centre. Un *Evangelischer Verein* a été fondé sur le modèle du Volksverein ; des cours sociaux ont été organisés à Berlin, et les associations évangéliques tiennent, elles aussi, leurs assises annuelles. On y entend des pasteurs, des étudiants et des fonctionnaires, très peu d'ouvriers. Le temps perdu sera difficile à regagner, malgré tout le zèle déployé. Le protestantisme se défend plus mal encore que le catholicisme contre les attaques de la démocratie ouvrière ; le royaume de Saxe, les Etats de la Thuringe, vieilles citadelles luthériennes, ont embrassé avec enthousiasme la foi collectiviste. Les pasteurs de l'*Evangelischer Bund* et du *Gustav-Adolph Verein*, peuvent manifester des regrets contre l'influence malsaine qui émane de Rome. Ils peuvent dire et répéter : *Hie Germanismus, hie Romanismus*, et affirmer qu'entre ces deux extrêmes aucun pont ne saurait être jeté. Ils en ont eux-mêmes lancé un, de la montagne de Sion à la rive socialiste, et ils s'étonnent, un peu naïvement, de voir que personne ne vient à eux les bras ouverts, mais que beaucoup des leurs, avec armes et bagages, passent du côté où brille l'espoir de jouissances indéfinies.

IV

Il est peut-être prématuré de parler d'un nouveau et plus terrible Kulturkampf, comme le font, avec un peu d'imagination, certains catholiques. Il demeure que le Centre traverse aujourd'hui des jours difficiles. Il n'a plus la même cohésion qu'autrefois, et il a amassé trop de haines sur sa tête pour que ses adversaires de droite et de gauche ne fassent pas bloc contre lui. Il possède bien la faveur impériale ; mais Guillaume II est mortel et l'héritier du trône ne passe pas pour partager toutes les idées de son père... A l'heure actuelle, du reste, le résultat le plus clair de cette faveur est d'attiser le fanatisme des classes protestantes et la fureur des masses socialistes, unies dans une haine commune.

Se ferait-elle jamais, la coalition des sectateurs de Luther et de ceux de Marx ? En tous cas, elle serait éphémère. Elle se dissoudrait, une fois l'ennemi écrasé, pour faire place à un antagonisme sans merci. Ils ouvriront les yeux, les conservateurs protestants, fidèles soutiens du trône et de l'autel, ils déploreront la faute commise, les nationaux libéraux, le jour où dans le dôme de la Germanie nouvelle, les masses prolétariennes voudront jeter bas les icônes de Bismarck et de Guillaume II, pour leur substituer les images des prophètes socialistes, de Karl Marx, de Bebel et de Wilhelm Liebknecht.

MAURICE LAIR.

Fastes de Province.

LA TOURNÉE PARISIENNE

Ce n'est guère avant la fin juin que l'on commence à aller au théâtre, dans les villes de province où se rencontre une population un peu intellectuelle, curieuse de manifestations d'art, et soucieuse de se tenir au courant du mouvement dramatique contemporain.

Sans doute, durant l'hiver, grâce au zèle et à la libéralité d'une municipalité fidèle aux traditions athéniennes, une subvention, qui atteint parfois jusqu'à dix-huit mille francs, assura trois fois par semaine (mardi, jeudi et samedi) l'exécution des chefs-d'œuvre du répertoire, qui vont de *La Favorite*, à *Lakmé*, en passant par *Faust*, bien entendu — quoi qu'il arrive ! — et par les *Mousquetaires de la Reine*.

Mais vainement l'adjoint au maire qui, spécialement chargé de la police, est, comme tel, désigné pour s'occuper des questions théâtrales, vainement répandit-il les bruits les plus flatteurs concernant, cette année, la fraîcheur des costumes, et l'habileté de l'impresario.

Et vainement quelques amateurs, parmi « ces Messieurs du Cercle », et même « ces Messieurs de la Préfecture », prétendirent-ils affirmer que la chanteuse légère avaient joué *Manon* d'une façon infiniment touchante, que la « deuxième des premières » ne manquait ni de grâce ni d'espiègle adresse, que le trial et le laruette rivalisaient de fantaisie et de belle humeur, que le baryton avait eu, sur des scènes importantes, comme Alger ou comme Liège, des succès qui apparaissaient mérités.

Bref, que ce n'était pas « si mauvais que ça »...

Il y a des courants que l'on ne remonte pas, des traditions que l'on ne saurait détruire, il est de tradition qu'*on* ne va pas au théâtre, pour les représentations ordinaire de la saison.

Or, dans les villes de province, il n'y a que cet *on* là qui compte ; les caprices peuvent faire la fortune d'une baraque qui s'est installée sur le Mail, pendant les fêtes de Pâques ; il y a une année où l'*on* allait sur les chevaux de bois, et le trésorier-payeur général, lui-même, s'y trouva entraîné un soir.

On ira donc sur les chevaux de bois, on ira dans une baraque de foire, mais on ne mettrait pas les pieds au théâtre, vous pensez bien, pour y voir la Dugazon, que l'on rencontre, le matin, faisant son marché avec un filet, ou pour y entendre le ténor dont on ne surprend que trop souvent les vocalises par les fenêtres entr'ouvertes de la chambre meublée qu'il habite au-dessus de la boutique du coiffeur. .

On se « réserve » pour les troupes de passage.

*
* *

Et c'est ainsi qu'une fois de plus, on vérifie la constante influence, sur toutes les manifestations de la vie provinciale, des indicateurs de chemins de fer, marche des trains et mécanismes des horaires.

Car, de même que c'est, pour le fonctionnaire qui arrive, la phrase de bon accueil dont on le réconforte :

— Neuf heures de Paris, seulement, et vous avez un express de nuit qui est bien commode !...

De même, si le ton de cette première visite se hausse, comme il n'est pas impossible, jusques à quelques considérations sur les ressources intellectuelles de la localité :

— Sous ce rapport, vous assurera-t-on sur un ton de satisfaction orgueilleuse, — sous ce rapport, on peut dire que nous sommes plutôt favorisés : nous nous trouvons sur l'itinéraire de toutes les grandes tournées, et, pendant l'été, les troupes de passage ne manquent jamais de s'arrêter ici à l'aller ou au retour d'Uriage, — ou de Luchon, — ou de Contréxeville...

Il ne faudrait pas croire, cependant, que les habitants accueillent avec une faveur égale, et sans contrôle, toutes ces troupes de passage, quelles qu'elles soient.

Le « concours d'artistes parisiens », prometteur d'une interprétation hors-ligne, la présence d'une « gracieuse transfuge » du théâtre des Nouveautés, pas plus que l'affirmation, flatteuse pour la pièce, mais un peu prématurée et présomptueuse à l'égard du public, qu'elle est « le plus grand succès de rire de l'époque », ne suffiront toujours à vaincre la naturelle défiance de la province pour toute distraction qui n'est pas gratuite.

A Paris, certes, on va beaucoup au théâtre, mais, outre que l'on a la sécurité des représentations excellentes dans leurs moindres détails, c'est une vérité solidement établie, un axiome dont tout provincial un peu averti se garderait à aucun prix de vouloir démordre, c'est une conviction générale que « les Parisiens ne paient jamais leur place au théâtre. »

Dès lors, si l'on fait tant que de payer sa place, humiliation, en somme, à laquelle vous soumettent assez désagréablement ces artistes parisiens, si les artistes parisiens tinrent déjà à votre endroit ce raisonnement déplaisant :

— Ce sont des provinciaux, nous les ferons payer !...

Qu'ils n'aillent pas, du moins, jusqu'à raisonner encore :

— Ce sera toujours bien assez bon pour des provinciaux !...

Et l'on se tient doublement sur la défensive contre l'interprétation éclatante.

— Oui, je sais bien, il y a Untel ou Unetelle : mais il faudra savoir comment ils seront entourés !..., — et contre la pièce, la pièce qu'on a lue dans un *Magazine*, — (nous le prenons en sous-abonnement, au Cercle...), et qui, Mendès a beau dire, (— d'ailleurs, Mendès se trompe comme les autres...), — ne les a pas beaucoup emballés...

On ne va pas aux représentations de la troupe locale, par convenances mondaines ; si l'on pouvait, par conviction artistique, se dispenser d'assister aux représentations des troupes de passage, ne serait-ce pas tout bénéfice, c'est-à-dire toute économie ?

*
* *

Il est, cependant, de ces solennités dramatiques, auxquelles on ne se saurait soustraire ; on n'a pas déjà tant de sujets de conversation, les relations deviendront absolument intenables, si l'on ne peut parler de la célèbre tournée Machin, qui fait toujours salle comble, ou de la représentation de Chose où tout le monde est allé.

Spectacles inoubliables !

Les théâtres de province ne sont pas toujours de simples salles de réunion publique avec un pourtour, une galerie, et pas de loges, des salles où l'on doit se borner à réserver, pour les autorités, au premier rang, quatre fauteuils Voltaire, devant l'alignement des chaises numérotées (les mêmes servent à la musique et à l'église) et des banquettes de Moleskine... Il est de ces théâtres vraiment fort coquets ; tel fut construit, vous dira-t-on, « sauf les proportions, nécessairement moindres, sur les plans du théâtre de la Renaissance, de Paris » !...

L'importance de ces théâtres est d'ailleurs sans rapport aucun avec le nombre des représentations qui s'y donnent, ni l'affluence du public qui s'y peut rendre ; cette importance indiquera seulement la situation prépondérante de l'architecte-voyer, la nécessité où s'était trouvée la municipalité, d'élaborer un programme de « grands travaux », — son désir d'avoir à inaugurer un monument, un édifice, quelque chose, — avec des ministres...

L'importance du théâtre ne prouve pas que les habitants ont le goût du théâtre, mais que le maire voulait, pour le moins, avoir les palmes, — et qu'il les a.

Il faut s'en féliciter, à l'occasion, pour l'éclat donné à quelqu'une de ces représentations triomphales, quand il n'y a « pas une place de libre », quand on aura dû rajouter des chaises jusque dans l'orchestre...

Public au grand complet, public admirable : c'est une des rares occasions que l'on ait de voir le commissaire de police avec sa femme, le commissaire, qui vient là en homme du monde, mais que l'on sent prêt à prévenir, par son sang-froid et sa présence d'esprit, toute panique en cas d'incendie...

Un autre invité, — envié privilège ! — c'est le chef de gare ; le chef de gare est toujours sur le quai pour recevoir les « étoiles » ; il les connaît, il est devenu leur ami ; il facilite la livraison et l'enregistrement des bagages (ces grosses malles, vite au théâtre : ce sont les accessoires et les costumes !...) — et, au départ, il s'arrangera pour réserver un compartiment ; les principaux artistes de la tournée voyagent en première classe, et l'on sait que « prendre les premières » demeure, en province, un des signes caractéristiques de la vie à grandes guides, et du luxe effréné...

Qui est beau à contempler dans l'avant-scène de la municipalité, c'est la femme de l'adjoint (le maire est en deuil) ; c'est elle que l'on appelle, en effet, la « belle quincaillère » ; l'habitude qu'on a de l'apercevoir toute la journée, quand on passe rue Grande, installée dans une cage de verre, au fond du magasin, donne à la loge un air analogue de cage ; il semble que l'on continue à voir la quincaillière derrière un verre dépoli ; on est seulement surpris qu'elle ait un chapeau, et le comble de l'étonnement c'est son éventail...

Pour cette minute, cependant, où elle se dressera dans sa gloire, devant toute la ville, jouant de l'éventail et prêtant une oreille condescendante à la voix célèbre d'artistes en renom, elle a supporté que son mari, pour les charges de l'hôtel-de ville, négligeât les soins de sa quincaillerie, et augmentât d'autant, dans sa cage de verre, les soucis de la quincaillère — pour cette minute supérieure...

Dans l'avant-scène du rez-de-chaussée, au-dessous, le vice-président du cercle, le « commandant » et un vieillard, qui fut sous-préfet au Seize-Mai, les yeux pétillants de malice, et, sur la tête, une petite calotte de soie noire ; — c'est la « loge internale ».

Et au-dessus, dans l'avant-scène des secondes, des officiers très bien peignés entourent l'« hétaïre » de la ville, vers laquelle quelques maris timides tournent des regards gênés...

*
* *

Mais l'intérêt est surtout de savoir « qui est dans la loge de la Préfecture » ?

La loge de la Préfecture, — aller dans la loge de la Préfecture !...

Des jeunes gens se sont senti une vocation violente

et soudaine pour les fonctions de chef de cabinet de préfet, rien qu'à la pensée de disposer de la « loge de la Préfecture », la seule où il y ait un petit salon par derrière, et un escalier qui communique directement avec la scène...

Bien peu nombreuses sont les personnes qui ont libre accès dans la loge préfectorale ; le secrétaire-général, lui-même, n'y vient pas toujours, quand sa femme, cela arrive, est en froid avec la préfète...

Et, plutôt que les chefs de service importants, trésorier-général, ingénieur en chef, qui d'ailleurs, eux aussi, mettront une certaine coquetterie à avoir « leur » loge, les invités ordinaires seront quelqu'un de ces fonctionnaires d'apparence modeste, mais qui passent pour recevoir les confidences du préfet, et jouer, auprès de lui, le rôle d' « Eminence grise » : l'archiviste départemental, ou l'inspecteur des enfants assistés, ou encore le professeur d'agriculture...

Pendant l'entr'acte, on bouge à peine ; pas de visites dans les loges ; ce n'est pas l'habitude ; un jeune caissier de la Banque de France, qui arrivait de Paris, tenta d'en importer la mode ; cette mode ne réussit point ; si l'on échangeait ses impressions, là, tout de suite, le lendemain on n'aurait plus rien à se dire ; chaque chose en son temps, il ne faut pas mélanger les plaisirs ; en province, on songe toujours au lendemain, et l'on a le temps devant soi...

Cependant, retiré dans le petit salon, orgueil de sa loge, le Préfet se demande s'il ne conviendrait pas qu'il allât féliciter le principal artiste ; il prend conseil de son chef de cabinet, du professeur d'agriculture ; en somme, il représente ici le ministre des Beaux-Arts...

Au juste, il meurt d'envie de voir Coquelin Cadet de près, de pouvoir dire qu'il le connaît, qu'il lui a causé...

Car c'est, bien entendu, de Coquelin Cadet qu'il s'agit.

Coquelin Cadet est officier de la Légion d'honneur, Coquelin Cadet est vice-doyen de la Comédie Française, Coquelin Cadet sera peut-être sénateur : ne serait-ce pas, de la part du Préfet, un manque de tact et d'élémentaire courtoisie, que de ne lui point aller dire, au nom du Gouvernement qu'il représente, au nom du département qu'il administre, toute la joie délicate que l'excellent comédien vient de procurer à cette population, aussi intelligemment ouverte aux fêtes de l'esprit qu'aux idées républicaines, en interprétant de façon si admirable et si neuve, ce classique et pur chef-d'œuvre qui s'appelle le *Gendre de Monsieur Poirier*...

Et voici donc, qu'au suivant entr'acte, le Préfet descend sur la scène, escorté du professeur d'agriculture et de son chef de cabinet ; deux jeunes gens, qui s'entretenaient avec l'artiste, s'écartent aussitôt respectueusement : « Lorgnette » et « Strapontin », critiques dramatiques des deux journaux locaux, ont, à la vue du Préfet, déposé le sceptre de la critique pour redevenir l'employé des postes et le surnuméraire des contributions directes qu'ils sont dans la vie courante ; sur cette scène, comme dans sa loge, le Préfet est bien toujours le Préfet : et cela suffit à lui donner plus d'aplomb pour aborder le vice-doyen...

D'ailleurs, affable, cordial, charmant, Coquelin Cadet ne saura-t-il pas tout de suite mettre à l'aise le haut fonctionnaire, en l'entretenant du regretté Waldeck-Rousseau ?..

*
* *

Je ne saurais oublier qu'au jour où paraîtront ces lignes, la troupe du théâtre de l'Odéon sera à la veille de terminer sa tournée triomphale à travers la France ; car c'est ainsi, et grâce à l'initiative généreuse et hardie de M. Dujardin-Baumetz, cette province, dont les nouvellistes parisiens, en de vétustes badinages, avaient accoutumé de narguer l'Odéon, cette province, l'Odéon vient d'aller jusqu'à elle : et avec quelle ferveur, quelle effusion ils se sont salués, et comme reconnus !...

Un écho, attendrissant entre tous, nous en est venu de Châlon-sur-Saône, — oui, de Châlon-sur-Saône, — où l'accueil fut inoubliable, à ce point que le critique local — Lorgnette ou Strapontin — termine son compte rendu par ce cri superbe d'un enthousiasme furieux et passionné.

« Il y a désormais un lien entre Châlon-sur-Saône et le théâtre national de l'Odéon. » (*sic*)

Saurions-nous rêver pour cet article sur les rapports de la province et des artistes parisiens conclusion plus significative et plus éloquente ?

Et nous nous plaisons à imaginer que désormais, dans les fastes de Châlon-sur-Saône d'abord, mais, à coup sûr, dans les fastes de bien d'autres villes de province, les habitants dateront ainsi les événements avec un orgueil teinté de mélancolie :

— C'est l'année d'avant, ou l'année d'après, ou l'année même, *où nous avons eu l'Odéon*.

FRANC-NOHAIN.

LA VIE LITTÉRAIRE

Les poètes : Charles Guérin et Léo Larguier

CHARLES GUÉRIN : *L'Homme intérieur.*
LÉO LARGUIER : *La maison du Poète.* — *Les Isolements.*

Pardonnez-moi, j'ai lu trente ou quarante recueils de poèmes et j'ai bien de la peine à les distinguer

les uns des autres. Ce n'est pas ainsi, je le sais, qu'il faudrait lire les poètes... Et pourtant à les rapprocher on les compare. On sent mieux les vives nouveautés qui sont rares. On distingue mieux les poètes originaux qui ne sont pas nombreux et mieux en quoi consiste leur originalité. On revient à loisir vers eux, dans la suite. On s'accoutume à leur compagnie. Choisis avec précaution, ils sont bientôt des amis nécessaires.

Sans doute, les poètes sont une multitude, les poètes ou, si vous préférez, les rimeurs. C'est une multitude servile. Les poètes de notre temps sont esclaves. Mais ils ne se plaignent pas de leur esclavage. Ils sont extrêmement contents de leur sort. Tous chantent les chants chantés par les poètes qui les précédèrent. Ils les chantent tous de la même façon. Ils ne s'appliquent point à les transformer à travers un tempérament. Ils se ressemblent tous entre eux et ils ressemblent à tous leurs ainés dont ils s'efforcent de copier les rythmes et jusqu'à la sensibilité. Mais est-ce possible ? Mais peut-on s'approprier l'essentiel d'un véritable poète? Non. C'est pourquoi la poésie des nouveaux venus est pauvre. Les poètes nouveaux venus font des œuvres d'une humilité sans bornes. Ils copient toujours. Ils pastichent incessamment, parfois ils pastichent à leur insu. Quelques uns sont des pasticheurs habiles. Ne croyez pas que les grands poètes romantiques, parnassiens, symbolistes soient morts. Ils vivent plus sûrement que la plupart des poètes écrivant aujourd'hui. Sans Victor Hugo, Lamartine, Leconte de Lisle, Coppée, Sully Prudhomme, Heredia, Verlaine, Samain, et même André Chénier, et aussi Henri de Régnier, que resterait-il de la plupart des poètes contemporains ? Rien, absolument rien. Ils ne tentent de renouveler ni le fond, ni la forme. Ils continuent.

Ne soyons pas obsédés cependant par cette foule de rimeurs médiocres. Ils sont trop nombreux ceux qui écrivent maintenant... n'ayant rien de neuf à écrire. Mais peut-on croire que les sources de l'inspiration des poètes sont taries lorsque l'on rencontre à travers cinquante volumes le livre d'un grand poète, *L'homme intérieur* de Charles Guérin? On a d'abord le sentiment que jamais « production » poétique ne fut plus vaine que celle des années récentes. On a ensuite la certitude que le livre de Charles Guérin est le plus bel ouvrage de vers publié depuis quelques années, le plus nouveau, le plus profond, où l'âme rend un son qui n'a pas été entendu, un son d'une puissance et d'une délicatesse qui trahissent un grand poète. Il est dégagé le plus possible de toutes les influences. Il est lui-même. Il est tourmenté, il est triste, il est douloureux. Il l'est intensément, comme personne n'a su l'être de ceux qui l'avoisinent dans les régions obscures où son âme s'égare.

J'ai croisé sur la route où je vais dans la vie
La mort qui cheminait avec la volupté.

Tel est ce grand poète angoissé. Déjà nous avions remarqué l'oppression du doute sur son esprit autant que sur son âme. Elle est pire maintenant. Charles Guérin, plus insensible aux décors de la nature et de la vie, est le poète du doute, le poète de la souffrance. Tout l'atavisme chrétien, le christianisme maladif, résigné et sanglotant du moyen-âge, semble peser sur lui d'un poids accablant.

Tout pour ce poète devient douloureux. Il n'est rien qui ne le crucifie. Et cette douleur est d'une sincérité prodigieusement pénétrante, d'une émotion irrésistiblement communicative.

Avant que mon désir *douloureux* soit comblé
D'un amour qui l'apaise enfin ou *dont je meure*,
Entendrai-je souvent encor la mer du blé
Bruire aux alentours de ma chère demeure?
Trop de fois, *taciturne et sombre* et regardant
Mes chiens souples bondir à travers l'herbe haute,
J'ai dispersé ton feu *stérile*, ô cœur ardent,
A tous les vents du soir qui soufflent sur la côte.
J'ai trop de fois déjà, sous un ciel *attristé*,
Quand les bois abdiquaient à mes pieds leur couronne,
Rêvé d'une tragique amante ou convoité
Le plaisir qu'un bonheur sans remords environne.

Comme il nous renseigne, ce dernier vers, sur le christianisme de Charles Guérin! Le christianisme abhorre la joie, hait le bonheur. Charles Guérin ne peut éprouver une joie sans ressentir un remords. L'amour, le désir, il les éprouve en chrétien qui mêle un goût de mort à la vie, qui sent le néant de cette vie, qui ne sent que ce néant complaisamment.

Il n'est rien de vivant qui ne vieillisse point.
Dans un tour de soleil tient un destin de rose,
La feuille, au mois de mars, bourgeon vierge qui point,
En novembre se décompose.
A son midi la femme est déjà près du soir..
Hélène, le funeste honneur des Tyndarides,
Insensible à Pergame en feu, dans son miroir,
Considère, en pleurant, ses rides.

Voilà bien le sentiment chrétien de la vie vaine, ce sentiment dont Baudelaire, poète chrétien lui aussi, est tout rempli déjà. Mais Charles Guérin sent la mort partout, dans la nature, dans la femme, dans la pensée. Et ce cauchemar familier de la mort ne l'incite point à vivre frénétiquement. Il décourage la vie.

Les livres ont, [illegible] aussi leur [illegible]
Le meilleur [illegible] peu [illegible]
Le temps [illegible] tout du [illegible]
Il tue [illegible] pensée.

Et voici paraître le sentiment ascétique de l'*Imitation*, l'horreur de la vie, la malédiction jetée à la vie de la terre :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Occupe ton amour enfin du seul objet
Qui domine sur la durée.

Le royaume de Charles Guérin n'est donc pas de ce monde. Notez que Charles Guérin n'a même pas l'orgueil qu'ont presque tous les poètes : celui de croire en leur inspiration. Ce poète n'a rien de la splendide assurance d'un Hugo (*Les Mages*) ou de l'insupportable confiance de tous les poètereaux. Son inquiétude le torture. Il n'est sûr que de sa faiblesse.

Il est des soirs où l'on se sent
Si pauvre d'âme et de pensée
[illegible]
Devant la page commencée.
. . . . . .
[illegible]
Il semble hélas ! qu'on soit au bout
De sa puissance de poète.

Et plus loin :

Objet du labeur entêté
Qui tient ta jeunesse asservie,
L'incertaine immortalité
Vaut-elle une heure de ta vie ?
. . . . . .
Certe, ô poète, et comme aucun
[illegible]
Mais sa graine est amère et noire.

Ainsi tout, la nature, le désir, l'amour, la pensée, la gloire, tout provoque de la souffrance en ce poète malheureux. Parfois l'homme résiste. Et le sensuel surgit qui lutte contre le chrétien. Ce combat fait à la fois la mélancolie et l'originalité du poète. Parfois, il se prend à aimer la nature maudite.

O nature, génie éternel, ô grand Etre,
[illegible]
Tes forêts, tes vergers, ta flore et tes moissons
Et l'air et les couleurs de tes quatre saisons
Et je dois à l'amour dont ta beauté m'enivre
Mon regret de n'avoir qu'une existence à vivre.

Et, plus précisément :

Un pied brille, crispé près d'une gorge blanche,
Un bras prend son appui sur la courbe d'un cou,
Une robe s'accroche à l'ergot d'une branche
Et découvre la chair au delà du genou.
[illegible]
Éclatent en clameurs, montrent les poings, et puis
Font autour du passant, faussement courroucées,
Pleuvoir une grêle de fruits.
Il les ramasse et rêve alors, pendant qu'il ôte
La poussière attachée à ces globes vermeils
Que les belles enfants dont le feuillage est l'hôte
Ont des seins ronds et durs aux cerises pareils.

Mais cette joie sensuelle est éphémère.

Le christianisme reprend furieusement sa revanche. Charles Guérin a les sentiments d'un moine du moyen-âge.

J'éprouve à me haïr une farouche joie,
Je me traîne devant mon propre tribunal
. . . . . .
Je me courbe, le cœur ivre d'humilité.
. . . . . .
Et lorsque j'ai reçu l'arrêt qui me bafoue
Je me redresse avec la brûlure à la joue...

Et le chrétien, qui paraîtrait fanatique s'il ne paraissait si triste, maudit la vie ; il blasphème la vie :

Ah ! ce bruit affreux de la vie !
Et que dormir serait meilleur
Dans la terre où le caillou crie
Sous la bêche du fossoyeur !
Le soleil a toute ma haine !

Malédiction sur l'amour, sur le baiser, sur la beauté, sur la science, sur l'art ! Malédiction logique, car le christianisme aboutit naturellement à l'ascétisme.

Ta jeunesse, à tort obstinée,
Ne sut longtemps que s'abuser
A croire que la destinée
Trouve sa fin dans le baiser.

Et ce fut ton erreur encore
D'avoir pu penser qu'on nourrit
Le cœur vide et qui se dévore
En gorgeant de rêves l'esprit.

Aujourd'hui, rongé d'amertume,
Tu mesures l'inanite
Du double essai qui la résume :
Littérature et volupté !

Tu sors plein d'ombre de ces livres
Qui devaient te rendre savant,
Malgré l'amour dont tu l'enivres
Ton cœur est plus morne qu'avant.

Ah ! pêcheurs naïfs que nous sommes !
Rien ne vaut la gloire, voiss-tu,
De vivre pour donner aux hommes
Un haut exemple de vertu.

Aspiration à la vertu, aspiration à la charité, qui communique à la vie son sens, sa noblesse.

Mais, ô vaste univers, esclave de ta foi
Quels que soient les trésors qu'engendre dans ton sein
Une fécondité toujours diverse et neuve,
Tu n'en possèdes point peut-être qui m'émeuve
Autant que ce pauvre homme aperçu l'autre été
Quand il agit selon l'humaine charité.

Malgré tout, et bien qu'il s'exalte à la fin et qu'il ait le souci de servir d'idéal

A ceux qui sont restés au bas de la montagne.

Charles Guérin reste le poète désespéré de notre âge inquiet. Et ce qui rend son désespoir plus émouvant, c'est qu'il est sans emphase. Il aspire à la mort, mais stoïque en sa douleur, ne veut point en hâter la venue.

Que m'importe aujourd'hui qu'on me haïsse ou m'aime ?
Mon cœur se trouve à bout ;
Pour m'avoir trop de fois étreint, la douleur même
N'étonne plus mon goût.
J'ai fait en vain le tour de toutes les sagesses
Et de tout le plaisir :
Les livres m'ont déçu ; je suis las des caresses
Et je voudrais mourir.
Mais si fort que mes jours au fuseau de la Parque
Soient filés de chagrins,
Je ne faiblirai pas à ce point que j'en marque
Le terme de mes mains.

Cruelles analyses d'une âme qui renouvelle infatigablement son martyre ! Charles Guérin n'est point le poète qui doit conduire les hommes dans la vie. Mais nul poète n'a pénétré plus avant dans les complications mystérieuses de *l'Homme intérieur*. Depuis *le Cœur solitaire*, depuis *le Semeur de Cendres*, son inquiétude de la destinée s'aggrave, se fait plus poignante. Il a empli ses vers de toute l'émotion à laquelle son âme est en proie. Les vers graves, austères, roidis, dépouillant toute ornementation facile, ont le charme douloureux de cette âme souffrante et parfois la grâce frêle de cette âme que visite encore l'espoir. Ils revêtent la pensée avec exactitude. Ils ont ses tristesses, ses élans, ses accablements et ses tristes sourires. Ils sont beaux, d'une sévère beauté, et solide et durable.

*
* *

Et ne confondons pas Léo Larguier dans la foule des autres poètes.

Sans doute Léo Larguier est essentiellement lamartinien. Il l'était déjà dans son premier livre *La Maison du Poète*. Il ne l'est ni plus ni moins dans *Les Isolements*. Le sera-t-il donc toujours ? Léo Larguier vit dans la nature et dans les livres. Les livres, comme la nature, l'inspirent. Mais Léo Larguier ressemble parfois à Lamartine, je ne veux point dire qu'il l'imite. Il y a dans tous ses vers des résonnances lamartiniennes, mais il y a l'âme de Léo Larguier.

Léo Larguier est un pur lyrique qui ne sait que son âme. Tel Lamartine encore. Mais son âme est l'âme impétueuse, l'âme conquérante d'un poète qui impose à toutes choses les formes de sa sensibilité et de son imagination. Il le dit dans sa préface :

« Tous les paysages sont sonores de mon pas et vers les lointains noyés de crépuscule et de brume, vous m'apercevrez sûrement, à la lisière d'un bois d'automne, marchant à côté d'une longue forme blanche qui a reculé pour moi les frontières de la sensibilité poétique et de l'émotion. »

N'employons pas de trop grands mots, mais, franchement, dans *Les Isolements*, on trouve plus que Léo Larguier; une race s'y exprime. Barrès serait content de Léo Larguier. Léo Larguier, en effet, a une terre et des morts. Il est latin. Il est le Latin. Il porte en lui toutes les hérédités païennes qui, depuis Virgile et Horace, en passant par Ronsard jusqu'à Chénier et Lamartine, — je cite ces poètes entre tous parce que Léo Larguier me paraît les connaître intimement — ont donné au génie français, son éloquence élégante, sa clarté, sa grâce, son harmonie, cette sensibilité qui n'est pas frénétique, mais reste sereine jusque dans la passion, cette imagination qui n'est pas colorée et brûlante comme l'imagination orientale, par exemple, mais demeure toujours pure et presque apaisée jusque dans ses inspirations les plus véhémentes... Léo Larguier, facile et nombreux, est un jeune poète représentatif.

Ces poèmes des *Isolements* sont toujours harmonieux, de cette harmonie fluente que connut Lamartine, qui s'exprime en un rythme classique adéquat à son âme, limpide et vibrante, de jeune Latin. Chaste même dans sa passion, serein même dans ses sanglots, il a un orgueil tout simple mais magnifique, orgueil de poète, sûr de son génie et fort conscient de la beauté universelle des sentiments qu'il exprime :

Lorsque je serai vieux et, qu'illustre poète,
En marchant lentement j'inclinerai ma tête,
Ne songeant qu'à mes vers qui m'accompagneront
Comme un essaim doré bourdonnant sur mon front,
Où seras-tu, que feras-tu, ma grande aimée ?

Ses vers auront toujours l'élan et la vie. Ame rustique, Léo Larguier a une émotion sincère, naïve, pure, très pure, et jeune.

Mets ta main sur mon cœur, mon amie, et dis-moi
S'il est vrai que toujours, sans trouble et sans émoi,
Je sois dans ma maison le même solitaire
Attentif aux rumeurs qu'ici-bas peuvent faire
La gloire et le renom qui des vers assemblés
S'élèvent dans le ciel comme montent des blés
Les passereaux légers et les lourdes colombes,
Qu'attirent les cyprès et les pierres des tombes,
Je ne sais pas répondre, ô mon amour, dis leur :

... Ce n'est plus un poète. Il est un peu rêveur.
Mais c'est à moi qu'il pense,
Et s'il écrit jamais, ce sera de son cœur
Que viendra la cadence.
La muse qu'il aimait parfois guette là-bas,
Aux lisières des branches,
Je la vis quand je vins, mais elle n'avait pas
Mes belles formes blanches.
Moi je n'ai pas de livre et ne sais point de vers,
Mais je sais une chose,
C'est que sur l'eau d'argent et sous les arceaux verts
Quand s'incline une rose,
Le cristal du bassin peut bien la réfléchir,
Exacte et colorée,
Ce n'est qu'une apparence et le vent peut ternir
Cette rose mirée.
Ainsi l'onde d'un vers où tremble avec amour
La plus parfaite image
Ne vaut pas le rayon de cette fin de jour
Sur mon jeune visage.

Cette âme est lyrique. Tout imprégné vraiment de ce lyrisme latin qui s'exprime si fort dans les jeunes poètes du Midi, Léo Larguier a le droit d'écrire, tout en s'attribuant une férocité qu'il n'a pas,

Comme toi je connais de quelques heures
Jour veillé dans les vieux plaisirs [illegible]
Jour [illegible] chaque [illegible] et boire la [illegible]
Et [illegible] [illegible] [illegible]
Pas [illegible] [illegible] [illegible] et de [illegible]
Ce sont les [illegible]
. . . . . .

Mais je n'ai dit que peu de mots. On ne fait point aux poètes leur part. Quand on leur cède un peu, ils

vous prennent bientôt tout entier. Innombrables, ils se pressent. Et il faudra bien que nous les considérions au passage. Au reste, je n'ai point dit encore que Charles Guérin, ce grand poète, est revenu systématiquement à la métrique régulière. Celle de Léo Larguier est classique aussi. Ce sont là témoignages bien forts contre les prétentions de Vielé-Griffin le sauvage, ou d'Adrien Mithouard le sot.

J. Ernest-Charles.

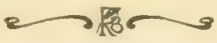

L'ENFANT PLEURE

Quelle est ta peine, ou ton rêve,
Petit enfant qui fait trève
Au jeu bruyant?
Petit enfant blond qui pleures,
Que t'ont fait les vives heures,
En s'enfuyant?

Dis, faut-il que je te donne
Le beau jouet qui t'étonne?
Aimes-tu mieux
Le livre dont chaque page,
D'une merveilleuse image
Charme tes yeux?

Je veux que tu te consoles !
Viens, je dirai des paroles
Qu'écouteront
Les heures capricieuses :
Tu souriras, et, joyeuses,
Elles riront!

Hélas ! Ce pauvret qui pleure,
Tandis que ma main effleure
Son front charmant,
Me demande si la guerre
N'a pas aussi pris mon père
A ma maman !

Eugène Hollande.

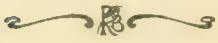

LE BATONNIER DE DEMAIN
Me CHARLES CHENU

Qu'est devenue, dans l'immense Palais restauré, la salle petite et basse qui, après la guerre, servit de bibliothèque aux avocats? Je revois, dans ce réduit obscur, s'exercer à la parole les stagiaires d'il y a vingt-sept ans. Quelqu'un préside, penché, courbé sur une table, relevant, de temps à autre, un visage pâle et fin, attentif malgré une souffrance qu'on devine atroce, mais domptée. Le regard, avivé par l'effort violent de cette maîtrise, éclaire les traits exténués. Le profil pur se découpe : un front haut, un nez droit et délicat, tombant sur une lèvre mince. torturé par le mal dont bientôt il mourra, le bâtonnier Nicolet siège là, quand même, chaque lundi. Souvent il semble faiblir; il ploie, cherche un appui. Mais, pas une minute, il ne cesse d'écouter ces jeunes gens qui font devant lui la petite guerre de la barre. On le verra bien tout à l'heure, quand il improvisera la « critique », tout comme un général aux grandes manœuvres. On l'attend impatiemment cette mercuriale qui suit chaque discours. Brèves et piquantes observations, où les débutants se voient détaillés en public, qualités et défauts. Quelle fine justesse mesure l'éloge et de quelle pointe légère sont averties les erreurs juvéniles du goût, les ridicules naissants qui s'ignorent...

Un jour, mieux encore que d'habitude, Nicolet parut dominer l'excès de sa douleur. Maintes fois, pendant un plaidoyer fictif dont j'ai oublié l'objet, il se redressa, l'air surpris et charmé. L'assistance partageait son sentiment. L'orateur assis, les applaudissements éclatèrent, nourris, prolongés, redoublés, et, quand ils se turent, le juge se défendit presque de juger : « Monsieur, vous avez entendu l'arrêt de vos pairs... Que pourrais-je y ajouter? » Puis, à ce jeune homme qui recueillait, tout ému, ses paroles, il dit : « Vous me rappelez Jules Favre. » — C'était le stagiaire Charles Chenu, qui venait de faire ses débuts. Quelques mois après, le bâtonnier le proposait au Conseil de l'Ordre comme premier secrétaire de la Conférence et laissait le formulaire habituel de ces présentations. Un témoignage banal ne pouvait suffire; ce talent précoce l'avait « étonné ».

Le mot fut répété au jeune triomphateur par le « patron » qu'il se donna bientôt. C'est l'usage, au Palais, que les nouveaux demandent aux anciens les leçons d'une collaboration journalière. Des affinités électives inspirent d'ordinaire leur choix. Charles Chenu entra chez Léon Cléry, qui devait, un jour, lui dire : « Nous ne nous sommes trompés ni l'un ni l'autre, mais, de nous deux, c'est moi qui ai fait le bon marché ».

Des affinités électives, il y en avait entre eux. Cléry ressemblait à ce Diderot de bronze si mal assis dans le fauteuil d'où il contemple la rue de Rennes et le boulevard Saint-Germain. Son masque mince et glabre, d'un ovale qui tendait à l'aigu, exprimait une malice aiguë aussi, et toujours prête à l'offensive. Et un tel air n'était point trompeur. En toute affaire, cet avocat cherchait le parti possible de l'épigramme et le saisissait avec adresse. Pour taquiner l'adversaire, il abondait en inventions comi-

ques, et, sans doute, sa plaisanterie n'était pas toujours d'une qualité rare; il descendit plus d'une fois au persiflage gamin, à la drôlerie boulevardière. Mais il avait mieux que cet esprit-là, et il réjouit souvent des amateurs délicats par la verdeur piquante de ses discours. Or ce piquant ni cette verdeur n'étaient pour déplaire au jeune Chenu, dont l'éloquence ne manquait pas, à l'occasion, d'une saveur acide. Doué comme il l'était en ce genre, avait-il besoin des leçons de Cléry? Il se fit l'élève de ce railleur, mais un élève indépendant, qui ne prend pas tout du maître et réserve son originalité. Aussi l'a-t-il gardée sauve.

Ce qu'il a de Cléry, c'est à peine parfois un fond d'accent, une intonation, une inflexion. Peut-être se rappelle-t-il les exemples de son « patron », quand, lors du procès Goncourt, il compare les quatre testaments du romancier fondateur d'académie, aux doubles muscles de Tartarin de Tarascon. Dans son plaidoyer pour Dupas, il se joue à ce jeu de mots : « Pendant que Royère partait en gondole, Dupas, lui, prenait la mouche — à vapeur », et il récidive, une seconde après : « Dupas reprend la mouche — à vapeur ». Cela, c'est du Cléry, et non de l'excellent. La gaieté de Me Chenu rend presque toujours un autre son. Il badine plus finement lorsque, dans cette même défense de Dupas, il raconte tels épisodes de sa mission à Venise, ses promenades poétiques, ses soirées au théâtre Goldoni à la droite d'Arton, son séjour à l'hôtel Della Suna, sous l'invocation de l'astre « qui répand plus d'ombre que de clarté », de l'astre « aux reflets de veilleuse ». C'est encore avec un esprit de meilleur aloi qu'il peint les déconvenues de la justice dans l'affaire de Panama : « Trois hommes avaient la clé du mystère. La fatalité voulut que le premier mourût : le baron de Reinach. On s'en aperçut trop tard, trop tard on eut l'idée de faire l'autopsie, trop tard d'apposer les scellés. La tombe ne livra point son secret... Le second était parti pour l'Angleterre; on savait où il était, mais la fatalité voulut qu'il tombât malade; malade au point d'en être mourant. Nous savons que depuis trois ans la mort et lui se font la cour, qu'ils ne sont pas encore arrivés à s'accorder; c'est à désespérer qu'ils s'entendent jamais. Le mourant n'a pas livré son secret... Il en restait un très bien portant, bien vivant celui-là. Mais la fatalité voulut que, quand on désira s'emparer de lui, il fût parti... » Voilà, n'est-ce pas, un joli morceau d'ironie soutenue. Me Chenu défendait, il y a quelques semaines, avec pareille qualité d'esprit, le testament de l'antiquaire fameux qui vendit à l'enseigne de la *Croix de ma mère*. Et, tout récemment, quel étincelant feu d'artifice il tira en l'honneur de Mlle Sarcy et de son litigieux « tutu ».

Nous avons nommé déjà le procès Goncourt. Sa verve s'y exerça aux dépens de plus d'un personnage, à commencer par le *de cujus*, comme on dit au Palais. Quand il racontait si complaisamment, dans son *Journal*, le banquet où sa boutonnière se fleurit de la rosette, et où M. Raymond Poincaré, ministre des Beaux-Arts, parla comme « jamais ministre décorant un homme de lettres », Edmond de Goncourt pouvait-il soupçonner la prise qu'il offrirait à un avocat né malin? Mais où l'espièglerie de Me Chenu ne trouve-t-elle pas occasion? Elle ose entr'ouvrir la porte du *grenier* d'Auteuil et le traverser comme un impertinent courant d'air; elle ne fait même pas grâce aux dîneurs de chez Magny, dût-elle effleurer Sainte-Beuve en personne. Une minute pourtant, le persiflage s'interrompt, la voix change d'accent, elle se fait grave, émue. Le railleur avoue qu'il a « presque mouillé de ses larmes » les cinquante dernières pages de *Renée Mauperin*. Cache-t-il donc, lui aussi, dans un pli de son âme d'ironiste, le parfum de sensibilité, la « rose morte » que Barbey d'Aurévilly découvrait au cœur de Monselet?

Cette confidence n'est pas la seule parenthèse littéraire qui coupe ce plaidoyer. S'opposant à la fondation d'une académie, Me Chenu avait prié qu'on se gardât de le prendre pour « un barbare ». Nul n'en fut tenté. Le lettré qui double en lui si étroitement l'avocat se manifesta trop souvent et par de trop franches échappées. Définition du naturalisme qui fut celui des Goncourt, *vérisme*, non de vocation, ni de tempérament, mais de volonté et de parti pris; portrait de ces gentilshommes de lettres, fils du XVIIIe siècle, pleins de répugnance native pour les réalités triviales, épris de grâce et de raffinements, dissimulant mal leurs haut-le-cœur au sortir des bouges où ils s'imposaient le dégoût de fréquenter, accordant à leur délicatesse la revanche d'un tête-à-tête avec Fragonard ou Watteau, oubliant enfin les aventures d'une Germinie Lacerteux, odorante de graillon, pour « les amours royales et parfumées de Mme de Pompadour... » Jolis développements où Me Chenu s'oubliait, et il fallait bien convenir que cela faisait hors-d'œuvre, mais on le lui pardonnait. Et l'on restait sous le charme de l'air de bravoure qui lui servait de péroraison. La fécondité littéraire de la France y était célébrée, l'abondance de la moisson intellectuelle, « sous notre ciel, clair et léger comme notre langue ». Depuis nos vieux et savoureux Gaulois jusqu'à nos plus récents inventeurs d'« écriture », en passant par nos classiques du grand siècle, toutes nos gloires étaient exaltées, et l'orateur nous invitait à l'opulente récolte : « Cueillons, cueillons à plein bras! Nous n'avons pas besoin, pour nous enrichir, des académies de Dix ni de Quarante. Les testaments n'y sont pour rien. La Fontaine l'a fait dire à la Mort dans son brutal langage :

Allons, vieillard, et sans réplique,
[illegible] à la République
Que tu fasses ton testament...

On ne reconnait plus ici l'élève de Cléry, mais bien plutôt celui de Nicolet. Car les conseils de ce maître d'élégance nous paraissent avoir beaucoup influencé Me Chenu. Les préceptes de ce bâtonnier, qui fut un éducateur, se lisent dans son discours de rentrée de 1879, si chaud de sympathie pour ce qu'il voyait autour de lui de bonnes volontés s'efforcer ou de talents croître et que Me Barboux, lettré de la même école, appela si heureusement « un hymne à la jeunesse ». C'était un attirant programme d'études et de vie qu'il offrait aux apprentis de la parole : intimité quotidienne avec les grands écrivains, prosateurs et poètes; commerce du monde où s'échangent les plaisirs délicats ; formation de l'esprit par toutes les fréquentations qui instruisent et affinent... On admirait en lui le produit de cette culture. Un livre qui s'intitule *Grands avocats du siècle* et porte la signature de Me Chenu lui-même, avec celle de Me Roger Allou, définit bien la distinction rare qui était la propre marque de Nicolet : la haute tenue de ses discours, son art savant, la pureté sans défaillance de sa langue, sa diction « où se reconnaissait le familier de la Comédie-Française ». Ce fut là, n'en doutons pas, l'idéal que se proposa le stagiaire de 1880. Non, pourtant, qu'il l'adoptât sans retouche. Entre les lignes de l'éloge que nous citions à l'instant, se devine plus d'une réserve. Cette parole, de perfection si soutenue, il la trouve trop surveillée ; il y voudrait, fût-ce au prix de quelques négligences, un peu plus d'abandon. Puis la soigneuse polissure de ce style, l'éclat scintillant de ses facettes, où il sent une coquetterie trop attentive, le lassent à la longue. Il n'est pas jusqu'à cette manière, trop voulue, de sertir dans un plaidoyer des vers de Racine, de Molière ou de Musset, qui ne lui paraisse un défaut.

Son idéal, Me Chenu l'a formulé à propos d'un orateur bien différent de lui. Dans son discours sur Duvergier (1), qui réalisa si peu ce type, il définit l'avocat de son rêve, l'homme bien disant, et avec dignité, avec noblesse, mais non avec une correction tendue. Il lui souhaite de l'aisance, de la liberté. Surtout il le veut préservé de l'emphase. Il raille la pompe d'autrefois, l' « exagération » dont les parleurs de la barre se « gonflaient les joues », leur « manie » de se hausser au-dessus du sujet et de « chausser le cothurne tragique », enfin leurs « effets » demandés aux souvenirs de la guerre de Troie. Démodé ce « style de sacrificateur ». On se plait désormais aux « allures vives et changeantes » de la plaidoirie ; on l'aime souple et preste; on lui permet jusqu'à la désinvolture. Le rabat, empesé jadis, s'est déraidi, a perdu son amidon.

De cette éloquence allégée, prompte, *désolennisée*, Me Chenu a fourni plus d'un modèle. Il a l'entrain, la verve, le jet. A tout instant perce la pointe de l'esprit, même sous l'appareil de son argumentation juridique. Pour traduire ce mouvement et ces saillies, sa période se rompt, sa phrase se coupe, leste et allègre; une phrase que détaille une diction nette, que lance une voix claire et mordante ; car il a l'organe de son talent.

Les citations, les souvenirs classiques, il ne se les interdit pas, nous l'avons vu, et il laisse paraître qu'il s'y plaît. Mais, pour les « placer », il ne fait nulle violence à son discours, elles lui viennent aux lèvres naturellement et, comme dirait Saint-Simon, « de plénitude involontaire ». Il rit de la mythologie des autres ; il a la sienne. Il évoque, à l'occasion, les dieux de l'Olympe, mais du ton le plus dégagé, et avec l'irrévérence d'un Meilhac. Je ne sais à quel propos il parlait, un jour, de la naissance de Minerve, « sortie tout armée du cerveau de Jupiter, qui ne demanda, pour la concevoir, le concours de personne. » Cet exemple, ajoutait-il, reste isolé dans l'histoire des conceptions : « Jupiter lui-même paraît y avoir renoncé. Plus tard, pour peupler de ses créatures l'Olympe et la terre, il a eu recours au procédé commun qui comporte à la fois le charme et l'embarras d'une collaboration nécessaire. »

Voilà une manière de plaisanterie qui — j'ose le mot — confine à la « blague ». Me Chenu n'a t-il pas hasardé l'apologie de « cette sœur bâtarde de l'esprit » ? Il a du moins, plaidé (1) en sa faveur les circonstances atténuantes. Et contre qui ? Contre Nicolet, sévère au sans-gêne de cette gausserie mederne. Mais la « blague » de Me Chenu est de bonne compagnie ; elle eût trouvé grâce devant Nicolet lui-même.

*
* *

Ce bâtonnier, prophète de ses succès, l'avait-il bien caractérisé en le rapprochant de Jules Favre ? Peut-être en pouvons-nous juger maintenant. Or, il nous semble que Nicolet ce bon critique, se trompait. Le renom littéraire de Jules Favre vit-il encore au barreau ? Ailleurs, il a subi quelque atteinte, et c'est justice. Lisez, de cet académicien, l'éloge de Victor Cousin, son prédécesseur parmi les Quarante. Le plat morceau, malgré la bourre des épithètes et des métaphores... Qualité de l'image, pierre de touche du style. L'image de Jules Favre est invariablement commune. Commune est toute sa prose : Pas un trait où saillisse l'originalité de l'esprit, nul accent

(1) Prononcé à la rentrée de la Conférence des avocats, en [illegible] 1884.

(1) Dans *Les grands avocats du siècle*.

personnel; partout une rhétorique apprise qui vient tout droit du collège.

En Me Chenu, on a le plaisir de trouver un homme au lieu d'un *Conciones*. Ce n'est pas que toujours il évite la banalité d'un certain langage figuré. On se rappelle de lui une péroraison où, par allusion à l'état d'esprit d'un public passionné, il parla de « tempête », de « lame » se brisant au roc et « se dispersant en flocons d'écume ». Mais il n'illustre pas d'ordinaire ses plaidoyers d'une pareille imagerie. Sa métaphore éclate, vive et familière, comme lorsqu'il représente Dupas sur la piste d'Arton, « tenant l'arrêt pendant trois jours, sans qu'on lui dise de *piller*. » Et il se garde de cette surabondance d'adjectifs qui fait à la phrase surcharge d'embonpoint. Son discours nerveux et agile ne s'alourdit pas de ces parties molles. C'était donc mal le caracteriser que de le comparer à Jules Favre, mais, par ce qu'il voulait signifier, le rapprochement lui fut sans doute agréable. Il a retenu le son de voix de Nicolet; il en a dit les « modulations », les « nuances », les « inflexions exquises ». Une voix prometteuse de gloire est une caresse que l'oreille n'oublie point.

Peut-être, ce jour-là, Me Chenu se vit-il dans l'avenir, à la tête de l'Ordre dont le président venait de le distinguer publiquement. Cette ambition s'il la conçut, va se réaliser. Dans quelques jours, il sera l'élu de ses pairs. En lui les avocats de Paris se donneront pour chef un lettré, un orateur et un homme d'esprit; « ce qui ne gâte rien, quoi qu'en disent les imbéciles. » Cet aphorisme est de son patron, Cléry.

MICHEL SALOMON.

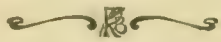

FAITS ET APERÇUS

ANTIPATHIE ANGLO-ALLEMANDE

On sait l'irritation qui de plus en plus s'accuse entre Anglais et Allemands, fondée sur des divergences de culture, d'intérêt et sur l'ambition disputée d'un avenir et d'une prééminence sur mer. Tant à Berlin qu'à Londres, quelques grands périodiques s'emploient avec zèle et succès à aigrir cette animosité, ici parce qu'on souhaite une guerre immédiate, qui aboutirait, croit-on, à l'anéantissement de la flotte allemande, là parce qu'on est coutumier de l'intimidation. La véhémence ou l'insolence de plusieurs de leurs articles ont, ces derniers mois, soulevé de furieuses polémiques. La *National Review*, qui figure en bon rang dans cette joute, comme champion de l'impérialisme britannique contre les prétentions allemandes, publie de nouvelles pages peu propres à calmer cet émoi : ce sont les impressions d'un Allemand qui réside depuis de nombreuses années en Angleterre.

Elles sont, est-il besoin de le dire, peu flatteuses. Cet Allemand n'accorde pas une haute estime à la « pitoyable petite armée » des Anglais, que, « soucieux de conserver le gibier, ils ne laissent pas manœuvrer ». Mais c'est à la nation elle-même qu'il s'attaque, c'est sa vaillance qu'il met en doute :

« Le caractère et la ténacité d'un peuple se mesurent par les pertes que ses armées supportent sur le champ de bataille. Les Japonais (Japs) que vous patronisez avec tant d'impertinence consentent à être tués jusqu'au dernier homme. Une nation qui produit de pareils soldats sera toujours respectée, même si elle n'est point aimée. Mais la guerre sud-africaine a montré que vos troupes battaient en retraite ou arboraient le drapeau blanc si leurs pertes excédaient 6 à 7 p. 100; aussi n'êtes-vous ni aimés, ni respectés, et, ajouterais-je, ni même craints. Et, à vrai dire, c'est pour cela que les Allemands s'indignent de vos prétentions »

Car les Allemands — avoue modestement notre auteur — forment le peuple fort entre tous; c'est à eux que doit échoir l'empire du monde :

« Le sentiment croît en Allemagne que les Allemands sont plus dignes de l'Empire que vous et que votre œuvre dans le monde est terminée. L'Allemand se compare à vous et voit qu'il est soldat bien meilleur et beaucoup plus brave, politicien aux vues plus pénétrantes et plus résolues; administrateur plus éclairé, ouvrier plus endurant et plus laborieux... Il est naturel que du Kaiser jusqu'au bas de la hiérarchie, chaque Allemand commence à comprendre cela et entièrement par votre faute. »

Dans sa grandeur d'âme, l'Allemagne, victorieuse, accordera d'ailleurs sa protection à la Grande-Bretagne :

« Quand vous n'avez pas même le courage de défendre votre propre marine marchande et vos pêcheurs, vous ne pouvez guère vous étonner du rapide développement de la marine germanique ni du sentiment unanime outre-Rhin, de l'artisan au monarque, que votre domination de l'Océan est finie, et que l'avenir de l'Allemagne est sur mer. Cependant vous vous irritez contre nous. Vous êtes jaloux de notre marine marchande et de notre marine de guerre. Dans une génération nous vous protégerons, et vous serez alors trop heureux que nous ayons construit une grande flotte et que nous soyons devenus une puissance navale. »

D'ailleurs, insiste cet hôte aimable de l'Angleterre, ce n'est pas seulement par sa marine de guerre que l'Allemagne l'emporte, mais aussi par sa puissance économique :

« Vous devenez aussi jaloux de notre commerce que de notre marine. Pourtant, sous un gouvernement fort et prudent, le progrès de notre industrie, alors que la vôtre est stationnaire ne devrait point vous surprendre. Dans dix ans nous vous aurons dépassé par l'importance des exportations comme nous l'avons fait déjà pour la manufacture du fer et de l'acier : nous serons alors de beaucoup la nation la plus riche en Europe, quoique peut-être distancée par les États-Unis. »

Ainsi l'Angleterre est en plein déclin, tandis que

l'Allemagne réunit toutes les supériorités. La conclusion est fort nette :

« Votre empire nous semble instable comme une maison de cartes. Il suffirait d'une violente poussée d'une grande puissance pour le renverser, étant donné surtout l'absence de patriotisme chez votre peuple : Sacrifierait-il des soldats par dizaines de mille pour défendre l'Inde? Supporterait-il chez lui les privations et la famine? Vous savez qu'il voudrait la paix à n'importe quel prix, et vos hommes d'Etat, à en juger par leurs récentes annales, imagineraient des excuses humanitaires pour la plus honteuse des capitulations et prétendraient avoir arboré le drapeau blanc par pure magnanimité.

« Votre pouvoir de *self-déception* atteint parfois au merveilleux.

« Mais, malheureusement pour vous, vous n'êtes point la seule puissance dans le monde, et il y a sur le continent des nations que n'abusent pas vos audacieux « trompe-l'œil » et qui vous discernent tels que vous êtes réellement. »

Voilà quelles provocations, Allemands et — quoique avec moins de violence, ce semble — Anglais se jettent mutuellement depuis quelques mois!

NOTRE THÉATRE A L'ÉTRANGER

Chaque année, pendant la *season*, viennent à Londres donner des représentations en français nos premiers comédiens : Mmes Sarah Bernhardt, Réjane, J. Hading, M. Coquelin aîné, etc... Leur succès est très vif.

Quelles pièces jouent-ils, se demande la *Saturday Westminster Gazette?* Et quelles impressions s'efforcent-ils de nous donner sur la vie française?

Il est assurément, dit-elle, des choix fort sages. Ainsi Sarah-Bernhardt reconnaît qu'une œuvre brillante, nantie d'un grand rôle à sa convenance, est exactement opportune, pourvu qu'elle soit aisément compréhensible des élèves de Berlitz et d'Ollendorff! Mais plus ambitieux, d'autres acteurs, tels Mme Réjane, manifestent des préférences assez préjudiciables à leur pays.

« Depuis longtemps en effet l'opinion s'est répandue en Grande-Bretagne que les Français sont d'une extrême perversion sexuelle... La responsabilité en incombe largement à leurs écrivains, qui nous cachent ou plutôt dénaturent les mœurs de nos aimables voisins. Autrefois sauf de rares exceptions, les drames français, ceux même d'Augier et Dumas, ne dépeignaient point une société où la chasteté des femmes apparût sans importance. Or, les comédies contemporaines nous montrent un Paris où hommes et femmes vivent dans la plus étrange promiscuité, sans paraître se douter de l'immoralité d'aussi passagères liaisons, unions croisées (cross-unions) ou ruptures! — Ce ne sont point là jeux d'esprit, ni parodies de la phrase fameuse : la propriété c'est le vol; on n'attaque point le mariage comme contraire à la loi humaine : On l'ignore, de même qu'on n'admet plus le fardeau d'enfants, ni que l'on ne s'inquiète d'émotions élevées! — Or ce sont malheureusement ces pièces que les grands acteurs donnent à Londres.

« L'une des plus funestes est l'*Age d'aimer*, de Pierre Wolff, jouée tout récemment par Mme Réjane. Dans son cynisme elle possède un tel air de vérité qu'elle pourrait bien faire reculer avec horreur quelques-uns d'entre nous devant la perspective d'une entente cordiale avec un peuple aussi dépourvu, d'après ses dramaturges à la mode, du sentiment de la propreté dans la vie!

« Le mal que font de semblables pièces n'est point, répète la revue anglaise, dans l'atteinte portée aux convictions morales des auditeurs, mais bien dans la peinture déplorable qu'elles présentent de la vie française. Et il est vraiment regrettable qu'un moyen d'action aussi puissant que le théâtre soit employé pour discréditer une nation.

« Car, déclare en terminant la gazette anglaise, qu'il y ait une certaine part de vérité dans les pièces du type de *Zaza*, *Sapho*, les *Demi-Vierges*, l'*Age d'aimer*, c'est indéniable; on peut le vérifier dans l'Ile sainte (l'Angleterre) elle-même Mais que la société dissipée de Paris soit d'une importance anormale, que Paris même représente entièrement la France, là est l'erreur; et, par la faute des auteurs français, on la commet communément. La grande nation française est jugée ici d'après des descriptions superficielles de la partie la plus corrompue du monde parisien, descriptions imaginées fort souvent, sinon toujours, du dehors, par des écrivains ingénieux, trop nonchalants pour préférer la psychologie, si intéressante et dramatique, des gens propres, à celle des créatures de gouttières, de pure sensualité, qui parent leurs honteux désirs de noms nobles et ne se haussent pas même, dans la dernière école, à la plus humble conception de l'amour libre!

MUNICIPALITÉ AMÉRICAINE

Une bande (*gang*) de politiciens éhontés régentait depuis de longues années Philadelphie. Cette *machine* républicaine, qui s'adjugeait aux élections les voix d'habitants morts ou disparus, pratiquait la concussion avec une audace inconnue de *Tammany* même, à New-York.

Récemment l'*United gas Improvement Company*, ou compagnie fermière des usines à gaz, offrit 25 millions de dollars pour prolonger son monopole pendant 53 ans. La proposition était dérisoire, le fermage valant au moins 100 millions de dollars. Malgré la colère de l'opinion, grâce aux largesses dispensées aux membres des deux chambres du Conseil, la concession fut votée à la presque unanimité.

Cependant le maire, M. Weaver, jusque-là dévoué à la machine, indigné, révoqua les agents les plus coupables : le directeur de la sûreté et le directeur des travaux publics. Le *gang* répliqua en faisant interdire semblable mesure par un juge à sa dévotion. Mais M. Weaver obtint l'appui de l'ancien ministre de la Guerre, Elihu Root, et fit maintenir sa décision. Puis, fort de l'opinion, par la persuasion ou la menace, il amena chaque conseiller à résipiscence.

Victoire lui est restée. La Compagnie du gaz vient de retirer ses offres. Et le maire poursuit son œuvre en épurant les services publics.

(D'après le *Times*.)

JACQUES LUX

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Du 1er Janvier au 30 Juin 1905

ALLEMAGNE. Le Centre catholique en —: 1° Le Programme et l'œuvre sociale, 209. — II. Son Rôle et son influence politiques, 502. — III. Ses faiblesses et ses ennemis, 782. — La grève des mineurs de Westphalie en —, 235. — Le Patriotisme des socialistes en —, 716. — La Politique étrangère de l' —: Guillaume II et la France, 526.

ARISTOCRATIE ANGLAISE (L'AUTORITÉ POLITIQUE DE L'), 148.

BANQUE (UNE HAUTE) ET UN GRAND BANQUIER. — M. Alphonse de Rothschild, 731.

BARBIER (AUGUSTE). LE CENTENAIRE DE —, 431, 703. — Poésie sur —, 682. — Ses amis: I. Brizeux, de Laprade, 682. — II. Sully Prudhomme et Laurent Pichat, 712.

BARRIAS (Ernest), 218.

BISMARCK (M. DE), MINISTRE A PARIS (1862), 53.

BOUDDHISME (LES INCOHÉRENCES DU), 708.

BOUTROUX (M. ÉMILE) A L'UNIVERSITÉ DE GLASCOW, 477.

BRAHMS (JOHANNÈS) ET LE GOUT FRANÇAIS, 30.

BUDGET (LE) DE 1905, 6.

CANADA FRANÇAIS (AU), 634.

CHALET DANS LA MONTAGNE (LE) (nouvelle), 585, 621, 659, 690, 720.

CHEFS D'ŒUVRE! (NE RESTAURONS PAS LES), 96.

CHENU (LE BATONNIER DE DEMAIN Me CHARLES), 792.

CONFÉRENCE DE BERNE (A PROPOS DE LA), 592. — L'ŒUVRE DE LA —, 669.

DAGLAND (pièce en 4 actes), 417, 453, 487, 519.

DENTELLE (LA) A LA MAIN, 175.

DILETTANTISME SURPRENANT, 666.

DISCIPLINE MILITAIRE (LA NÉCESSITÉ D'UNE — NOUVELLE), 263.— LA NOUVELLE —, 300.

DON QUICHOTTE (LES DEUX), 656.

ÉCRIRE (FAUT-IL) SIMPLEMENT CE QUE L'ON SENT, 380.

ÉCRIVAIN (LE JEUNE) DOIT-IL EXERCER UN MÉTIER, 575.

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT (QUESTIONS D') — La situation présente: Décomposition ou Réorganisation, 422.

ÉLEUSIS (LE MYSTÈRE D'), 308.

ESPAGNE. — Alphonse XIII, 654. — Le Cléricalisme en —, 80, 114. — Sa politique vis-à-vis de l'Angleterre, 687. — Ses relations avec la France, depuis la restauration alphonsiste, 618. — Villaverde, 561.

ESPRIT BOURGEOIS (L'), 221.

ÉTATS-UNIS. — Les affaires et la politique aux —, 15. — La Démocratie et l'éducation aux —, 294, 329. — Le Président Roosevelt et le Sénat, 243.

FAITS ET ARTICLES. — Albert Sorel, M. Raymond Poincaré, 383. — Albert Vandal, 639. — Alfred Croiset; Le pausilippe, 671. — Antipathie anglo-allemande, 795. — Au Caucase; Un vieux quai, 351. — Brunetière; Mme Georgette Leblanc, 447.— Daniel Vierge; Politique allemande, 415. — Espinas; Marcel Schwob, 287. — Jeux de philologues, 319. — Joseph Caillaux, 512. — Le Centenaire d'Auguste Barbier, 542, 703. — Le général H. Langlois; Le prince Gustave Adolphe, 733. — Louis Barthou, 479. — Paris en fête, 767. — Printemps à Paris; Edouard VII, 606. — Une élection à l'Académie française, 575. — Divers, 287, 319, 351, 383, 415, 447, 479, 512, 542, 575, 606, 639, 671, 703, 733, 767.

FASTES DE PROVINCE. — Au Conseil général, 588. — L'Enfant du pays, 117. — La tournée parisienne, 786.

FONCTIONNAIRES (LES GROUPEMENTS CORPORATIFS DE —), 693. — ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS DE —, 762.

GAMBETTA ET LA DÉFENSE NATIONALE, 481.

GERMAIN (M. HENRI), UN GRAND FINANCIER, 186.

GOBINISME ET NATIONALISME, 252.

GORKI (MAXIME), 156.

GUADELOUPE. — Comment réorganiser la —, 144. — La Situation à la —, 110. — Un Dernier mot sur la —, 175.

HAINE DES ARBRES (LA), 564.

HANNETONS DE PARIS. — Silhouettes d'époux, 18. — Enfants, 266, 298. — Familles, 396. — Les amis, 752.

HISTOIRE (L') AVANT L'HISTOIRE. — Hindous et Persans, 11.

HOMME (L') A FEMMES AU THÉATRE. — Bocage, 127. — De Bressant à Guitry, 158.

IDÉAL ANTIQUE (LA RENAISSANCE DE L'). I. Le Conformisme à la nature, 61. — II. L'Idéal antique devant l'Idéal chrétien, 93.

IDÉE ANGLAISE (L') DE MISSION IMPÉRIALE, 20.

IDÉE LAÏQUE (L'), 554.

IMPRESSIONNISME (L') EN MUSIQUE ET LE CULTE DE BEETHOVEN, 603.

IMPRESSIONNISME (LA FIN DE L'), 49, 82.

IMPRESSIONS D'HIVER AU NOUVELLAND, 113.

INSTITUT (L') AGRICOLE INTERNATIONAL, 369.

JOSEPH II, MARIE THÉRÈSE ET MARIE ANTOINETTE (Lettres inédites), 771.

JOURNÉE DES TAMARINDES (LA) (nouvelle), 168.

LOGEMENT POPULAIRE (LE), 659.

LUCRÈCE BORGIA (LES AMOURS DE — ET DE PIERRE BEMBO), 599, 624.

MARCHE AUX CHANDELLES (LA) (nouvelle), 557.

MARIAGE (LES DIFFICULTÉS DU), 84.

MASCAGNI (PIETRO) ET LA JEUNE ITALIE MUSICALE, 124.

MICHELET (JULES) ET SON PÈRE, 225, 260.

MORALISME (LE PROBLÈME DU — ET DE L'AMORALISME), 545.

NEUTRALITÉ SCOLAIRE (LA).— I. Neutralité de l'Etat, neutralité du professeur, 385. — II. Neutralité du professeur, 581.

NIETZSCHE.— L'Idée du Retour éternel de —, 78. — La Psychologie des passions selon —, 426. — Le Symbole de la Danse chez —, 231.

NOBLESSE CHEVALINE, 728.

NORVÈGE. — Le Conflit unionnel, 756.

NOUVELLES JEUNES FILLES, 436.

OCCUPATION (L') EN 1815, 197.

OFFICIERS (DE L'AVANCEMENT DES), 321, 353.

OFFICIERS MÉCANICIENS (LES — DANS LA MARINE DE GUERRE), 769.

ORTHOGRAPHE. — Au sujet de l' —, 178. — La défense de l'—, 203, 245, 279, 317. — La réforme de l'—, 202. — La Simplification de l' —, 289. — Les Difficultés d'une simplification de l'—, 257. — Un dernier mot sur l'—, 293.

PASCAL. — I. Le Savant et le Mystique, 129. — II. Son Caractère; Sa Politique; Son Esthétique, 161. — III. Son Apologétique et la question religieuse, 193.

PATRIOTISME (LE) ET L'ECOLE, 646.

PEINTRES BELGES (LES), 464.

POÉSIES. — A ma Compagne, 61. — A Paris! 345. — L'Abreuvoir, 759. — La Prière, 380. — Le Centenaire d'Auguste Barbier, 682. — Le Cerf, 539. — L'Enfant pleure, 792. — Les Voix, 444. — Le Vent joue, 27. — Poème, 412. — Primevère, 508. — Trois Sonnets sur Marie-Antoinette, 174. — Villages, Printemps tristes, Printemps, 724.

POTOCKA (LA COMTESSE) ET LE SECOND EMPIRE, 392.

PROTECTORAT. — La Politique du — fondée sur l'inégalité des races, 372, 400.

QUINTINO ET MARCO (nouvelle), 777.

RABELAIS (FRANÇOIS). — Pièce comique, en trois actes, 65, 97, 133.

RETOUR (LE) AU VILLAGE (nouvelle), 205, 239, 272, 304, 337, 365, 403.

RHÊM (LE) [illegible], 13.

ROMAN DE MÉTIER (LE), 513.

ROTHSCHILD (M. ALPHONSE DE), 731.

RUSSIE. — L'Etat, la guerre et les [illegible]. — La Crise [illegible] et Zemstvos [illegible]. — La Grève [illegible] en —, 501. — L. Prince [illegible] constitutionnelle en —, 466. — Les Causes de l'agitation en —, 165. — Les Origines du mouvement libéral en —, [illegible]. — L'Opinion de —, 273. — Pourquoi les Conseils généraux

[illegible]
SAINTE-BEUVE: Les Lundis et Portraits, [illegible].
SAINT-SIMON: L'Europe et la France en 1811, [illegible].
Séance de la Société des artistes français, 641; — de la Société nationale des Beaux-Arts, 572; — de l'Académie française (Un vrai [illegible]).
SENTIMENTS CHRÉTIENS ET TENDANCES ÉGALITAIRES, 612.
SÉPARATION des Eglises et de l'Etat. La — aux Pays-Bas, 651. La — pendant la guerre française et la —: I. Le Passé, 357. — II. Le Présent, 389. — Les Biens ecclésiastiques [illegible], 462. Où en est la —, 577. — Le sort des Eglises [illegible].
SERVANTE (La) (nouvelle), 740.
SÉVIGNÉ (Mme de). Correspondance inédite de Mme de S. — Lettres à Nils de Rosenstein, 641, 673, 705, 737.
THÉATRES: Comédie Française: *Une [illegible]*, 122. — *Le Sigognol*, d'Alfred de Vigny, 175. — *Le Duel*, de M. Henri Lavedan, 539.
GAITÉ: *Scarron*, de M. Catulle Mendès, 445.
ODÉON: *Les Ventres dorés*, de M. Emile Fabre, 515. — *Hippolyte couronné*, de M. Jules Bois, 413.
OPÉRA: *Armide*, de Gluck, 509.
OPÉRA-COMIQUE: *Le Vaisseau fantôme*, de Richard Wagner, 28. — La milliène de *Carmen*, 28. — *Hélène*, de M. Camille Saint-Saëns, 122. — *L'Enfant-roi*, comédie de M. Emile Zola, musique de M. Alfred Bruneau, 515. — *La Cabrera*, drame de M. Henri Cain, musique de M. Gabriel Dupont, 597. — *Chérubin*, de M. Francis Croisset et Henri Cain, musique de M. Massenet, 701.
PORTE-SAINT-MARTIN: *Reprise* de *Résurrection*, 184.
RENAISSANCE: *La Massaire*, de M. Jules Lemaître, 91.
THÉATRE ANTOINE: *L'Amourette*, de M. Pierre Veber, 181. — *Les Avariés*, de M. Brieux, 284. — *Le Meilleur parti*, de M. Maurice Maindron, 445. — *La Race*, de M. Jean Thorel, 632.
THÉATRE DE L'ŒUVRE: *La Gioconda*, de M. Gabriel d'Annunzio, 155. — *La Fille de Jorio*, de M. Gabriel d'Annunzio, 216.
THÉATRE SARAH BERNHARDT: *Angelo*, de Victor Hugo, 216.
VAUDEVILLE: *La Retraite*, de M. Beyerlein, 250. *Madame Etiennette Dusé*, 475.
TRANSSIBÉRIEN (L'ACTIVITÉ MILITAIRE SUR LE), 339. — Le — pendant la guerre, 191.
TRAVAIL (LE) A DOMICILE, 467.
UNITÉ (L') SOCIALISTE, 39.
UTOPIE DE G. TARDE (UNE). — La Société sous la Terre, 333.
VIE MUNICIPALE (LA — AUTOUR D'UNE RÉGIE), 326.
VIGNY (LETTRES D'ALFRED DE) A AUGUSTE BARBIER, 676.

TABLE DES AUTEURS

Du 1er Janvier au 30 Juin 1905

ALFRED (Antoine). — Faut-il écrire simplement ce que [illegible], 580.
ARBELET. — Le roman de Métilde, de Stendhal; préface et commentaires, 513.
BARDOUX (Jacques). — L'Idée anglaise de mission impériale; Ses origines historiques; Ses justifications religieuses; Ses conséquences politiques, 20. — L'autorité politique de l'aristocratie anglaise, 148.
BÉGUIN (C.). — M. Raymond Villaverde, 561.
BERTAUT (Jules). — Voir Séché (Alphonse) et Bertaut (Jules).
BJŒRNSON (Bjœrnstjerne). — Dagland (pièce en 4 actes), 417, 453, 487, 519.
BOSSERT (A.). — L'idée du « Retour éternel » de Nietzsche, 78.
BOUCHAUD (Pierre de). — Primevère (poésie), 508.
BOUGLÉ (C.). — La Société sous la terre. (Une utopie de G. Tarde), 333. — Sentiments chrétiens et tendances égalitaires, 612.
BOURGEOIS (Maurice). — Au sujet de l'orthographe, 178. — Nouvelles jeunes filles, 436. — La haine des [illegible], 561. — Dilettantisme sarpenant, 666. — Noblesse chevaline, 728.
BONET-MAURY (G.). — La Séparation des Eglises et de l'Etat aux Pays-Bas, 651.
BOUTIOT (Maurice). — Joseph II, Marie Thérèse et Marie Antoinette. Lettres inédites, 771.
BOYER (Raymond). — Ne restaurons pas les chefs-d'œuvre! 96. — Pietro Mascagni et la jeune Italie musicale, 124. — Un vrai Salon de l'Ecole française, [illegible]. — L'impressionnisme en musique et le culte de Beethoven, [illegible].
BRÉAL (Michel), de l'Institut. — La Réforme orthographique, 202. — Un dernier mot sur l'orthographe, 291.
BUISSON (Ferdinand), député. — Où en est la Séparation des Eglises et de l'Etat, 577.
CAHEN (Georges). — Les fonctionnaires et leurs groupements corporatifs, 693. — Associations et fédérations de fonctionnaires, 762.
CH.-M. — M. Emile Boutroux à l'Université de Glasgow, 477.
CICÉRON (A.), sénateur. — La situation à la Guadeloupe, 110. — Comment réorganiser la Guadeloupe, 144.
COUCHOUD (Paul-Louis). — Au Canada français, 634.
DELOMBRE (Paul), député. — Le budget de 1905, 6.
DELZONS (Louis). — Les difficultés du mariage, 84.
DESDEVISES DU DÉZERT (G.). — Le Cléricalisme en Espagne : L'Intransigeance du clergé espagnol, 80. — Le Cléricalisme en Espagne: Son avenir, 114. — Les relations franco-espagnoles depuis la restauration d'Alphonse XII, 618. — Alphonse XIII, 654. — La politique de l'Espagne vis-à-vis de l'Angleterre, 687.
DREYFUS (Robert). — Gobinisme et Nationalisme, 252.
DU BOIS (Albert). — François Rabelais (poème comique en trois actes), 65, 97, 133.
DUMAS (A.). — Villages, Printemps triste, Printemps (poésies), 724.
ÉCRIVAINS (Un groupe d'). — La défense de l'orthographe (Pétition à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts), 203, 245, 279, 317.
ERNEST-CHARLES (J.). — Voir *Vie littéraire*.
ESSARTS (Emmanuel des). — Le Centenaire d'Auguste Barbier (poésie), 682.
FLAT (Paul). — Voir *Théâtres*.
FOUILLÉE (Alfred), de l'Institut. — La psychologie des passions, selon Nietzsche, 126. — Le problème du moralisme et de l'amoralisme, 545.
FRANC-NOHAIN. — *Lettres de province*: l'Enfant du pays, 117. — Au Conseil général, 588. — La tournée parisienne, 786.
FRAPIÉ (Léon). — Le Rhum (nouvelles), 13. — Le jeune écrivain doit-il exercer un métier? 573.

GAULTIER (Paul). — La Renaissance de l'Idéal antique. — I. Le Conformisme à la nature, 61. — II. L'Idéal antique devant l'Idéal chrétien, 93.
GEFFROY (Gustave). — La Servante (nouvelle), 740.
GERVAIS (A.), député. — La Nécessité d'une discipline militaire nouvelle, 263. — La Nouvelle discipline militaire, 300.
GUÉRIN (Charles). — Poème, 412.
HAREL (Paul). — Le Cerf (poésie), 539. — L'Abreuvoir (poésie), 759.
HAVET (Louis), de l'Institut. — La simplification de l'orthographe, 289.
HENRY (V.), professeur à la Sorbonne. — L'Histoire avant l'Histoire; Hindous et Perses, 11. — Les incohérences du bouddhisme, 708.
HOLLANDE (Eugène). — L'enfant pleure (poésie), 792.
HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française. — L'occupation en 1815, 197.
KOVALEVSKY (Maxime). — Les origines du mouvement libéral en Russie, 170. — La future réunion du « Zemski Sobor » ou Etats Généraux russes, 268. — Le projet de charte constitutionnelle russe, 360. — La grève des Universités russes, 550. — Pourquoi les Conseils généraux sont devenus les foyers du libéralisme en Russie, 745.
LAIR (Maurice). — Le « Centre » catholique allemand; I. Le Programme et l'œuvre sociale, 209. — II. Son rôle et son influence politiques, 502. — III. Ses faiblesses et ses ennemis, 782.— La grève des mineurs de Westphalie, 235. — Le patriotisme des socialistes allemands, 716.
LANDORMY (P.). — Johannès Brahms et le goût français, 30.
LANGLOIS (Ch. V.), professeur à la Sorbonne. — La Démocratie américaine et l'éducation, 294, 329.
LANGLOIS (général H.), ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre. — De l'Avancement des officiers, 321, 353.
LANSON (Gustave), professeur à la Sorbonne. — Questions d'éducation et d'enseignement. — La situation présente; Décomposition ou réorganisation? 228. — La neutralité scolaire: I. Neutralité de l'Etat et neutralité du professeur, 385. — II. Neutralité du professeur, 581. — Le patriotisme et l'Ecole, 646.
LAPAIRE (Hugues). — A ma compagne (poésie), 61. — La Prière (poésie), 380. — Les Voix (poésie), 444.
LECOMTE (Georges). — Haunetons de Paris. — Silhouettes d'époux, 18. — Enfants, 266, 298. — Familles, 396. — Les Amis, 752.
LEROY-BEAULIEU (Anatole), de l'Institut. — Les Causes de l'agitation en Russie, 165. — Entre la guerre et les bombes, 258.
LŒWENGARD (Pol). — A Paris! (poésie), 345.
LUX (Jacques). — Faits et Aperçus, 287, 319, 351, 383, 415, 447, 479, 512, 542, 575, 606, 639, 671, 703 735, 767, 795.
MATTER (Paul). — M. de Bismarck, ministre à Paris (1862), 53.
MAUCLAIR (Camille). — La Fin de l'impressionnisme, 49, 82. — Ernest Barrias, 218. — Les peintres belges, 461. — Le Salon de la Société nationale des Beaux Arts, 532, 566. — Le Salon de la Société des artistes français, 614.
MAUREL (Gabriel). — Un grand financier: M. Henri Germain, 186. — Une haute banque et un grand banquier : M. Alphonse de Rothschild, 731.
MALLET (Lucien). — Correspondance inédite de Mme de Staël (préface et commentaires), 641, 673, 705, 737. — Le nouvel Etat norvégien, 756.
MÉTIN (Albert). — Le transsibérien pendant la guerre, 191. — L'activité militaire sur le transsibérien, 439.
MICHAUX (Jane). — Impressions d'hiver au Norrland, 113.
MOSSO (Gabriel), de l'Institut. — Jules Michelet et son père, 225, 260.
MONTFORT (Eugène). — Le Châlet dans la montagne (nouvelle), 585, 621, 659, 690, 720.
MYRIAM HARRY. — La journée des tamariniers (nouvelle), 168.
NOLHAC (Pierre de). — Trois sonnets sur Marie-Antoinette (poésies), 174.
PAUL LOUIS. — L'Unité socialiste, 39. — L'ouvrier russe, 275. — Le Travail à domicile, 467. — A propos de la conférence de Berne, 592. — L'œuvre de la conférence de Berne, 669.
PÉLADAN. — Le Mystère d'Eleusis, 308. — Les deux Don Quichotte, 656. — Le sort des Eglises désaffectées, 774.
PILON (Edmond). — Maxime Gorki, 156. — Le Centenaire d'Auguste Barbier, 431.
POIZAT (Alfred). — Les amours de Lucrèce Borgia et Pierre Bembo, 599, 624.
PUAUX (Franck). — Le protestantisme français et la séparation de l'Eglise et de l'Etat: I. Le passé, 357. — II. Le Présent, 389.
RÉBELLIAU (Alfred). — Lettres à Aug Barbier (commentaires), 676. — Auguste Barbier et ses amis: 1° Brizeux et Laprade, 682; 2° Sully-Prudhomme, Laurent Pichat, etc., 712.
REINACH (Joseph). — Gambetta et la défense nationale, 482.
ROVETTA (G.). — Quintino et Marco (nouvelle), 777.
SAINT-MAURICE (Remy). — Le retour au volcan (roman), 205, 239, 272, 304, 337, 365, 403.
SALOMON (Michel). — Le nouveau Bâtonnier: Me Charles Chenu, 792.
SÉCHÉ (Alphonse) et BERTAUT (Jules). — L'Homme à femmes au théâtre; Bocage, 127. — De Bressant à Guitry, 158.
SEILLIÈRE (Ernest). — Le symbole de la danse chez Nietzsche, 231.
SOREL (Albert), de l'Académie française. — Sainte-Beuve. — Les Lundis et Port-Royal, 1, 33. — L'Europe et le Saint Siège en 1815, 449, 498.
SOREL (Albert-Emile). — L'Esprit bourgeois, 221.
SOULIÉ (Léon). — Le Vent joue (poésie), 27.
STAËL (Mme de). — Une correspondance inédite de Mme de Staël, avec préface et commentaires de M. Lucien Maury, 641, 673, 705, 737.
STENDHAL. — Le Roman de Métilde, 513.
STRAUSS (Paul), sénateur. — La vie municipale; Autour d'une régie, 326. — Le logement populaire, 699.
STRYIENSKI (Casimir). — La Comtesse Potocka et le second empire, 392.
SULLY-PRUDHOMME, de l'Académie française. — Pascal: I. Le Savant et le Mystique, 129. — II. Son Caractère; Sa Politique; Son esthétique, 161. — III. Son Apologétique et la question religieuse, 193. — Les difficultés d'une simplification orthographique, 257.
VIALLATE (Achille). — Les Affaires et la politique aux Etats-Unis, 15. — Le Président Roosevelt et le Sénat américain, 213.
VIGNAUD (Jean). — Le Marché aux chandelles (nouvelle), 557.
VIGNON (Louis). — La politique du protectorat fondée sur l'inégalité des races, 532, 600.
VIGNY (Alfred de). — Lettres à Auguste Barbier, 676.
VIGOUROUX (Louis), député. — La Dévolution de la loi de 1905. — L'Institut catholique de Montmartre, 489. — Les Biens ecclésiastiques après la Séparation des Eglises et de l'Etat, 562.
VILLEMIN (Gérard). — La Politique étrangère de Guillaume II. — Guillaume II et la France, 526.
WAGNER (Charles). — L'Idée [illegible], 561.
X... — Un dernier mot sur la Guadeloupe, 175.
X... — Les officiers mécaniciens dans la marine de guerre, 769.

TABLE DE LA VIE LITTERAIRE

ALMERAS (Henri d'). — Les Dévotes de Robespierre. — Catherine Théot et les Mystères de la Mère de Dieu. — Le Déisme et le culte de la raison pendant la Révolution, 536.
AUTEUR DE AMITIÉ AMOUREUSE. — La Joie d'aimer, 697.
BARENSTEIN (F.). — Gœthe en France, 247.
BARRÈS (Maurice). — Au service de l'Allemagne, 594.
BARBEY D'AURÉVILLY. — La critique de —, 472.
BAZIN (Aimée). — Les Névroses, 247. — Louis XIV et la Grande Mademoiselle, 536.
BATILLIAT (Marcel). — Paul Adam, 505.
BENTZON (Th.). — Au-dessus de l'abîme, 697.
BLASCO IBANEZ (V.). — Terres maudites (La Barraca). — Fleur de mai. — Boues et roseaux, 663.
BOCQUET (Léon). — Albert Samain, sa vie, son œuvre, 725.
BOVET (Marie-Anne de). — Contre l'Impossible, 697.
BROWNING (Elisabeth), 377.
BRUNETIÈRE (F.). — Nouveaux essais sur la littérature contemporaine, 23.
CANTILO (José-Maria). — Jardins de France, 119.
CARDELINE. — Les Destinées rivales, 697.
CAREZ (François). — Etudes et portraits littéraires, 505.
CARTIER (Julia). — Un Intermédiaire entre la France et l'Allemagne: Gérard de Nerval, Etude de littérature comparée, 247.
CHATELAIN (U.-V.). — Le surintendant Nicolas Fouquet, protecteur des arts, des lettres et des sciences, 441.
CHEVASSU (Francis). — Visages, 505.
CRUPPI (Louise). — Avant l'heure, 697.
DAUDET (Mme Alphonse). — Miroirs et mirages, 697.
DELARUE-MARDRUS (Lucie). — Occident; Ferveurs; Horizons, 212.
DEGRON (Henri). — Pélerinage vers l'Automne, 119.
DESSIGNOLE (Emile). — La Question sociale dans Emile Zola, 628.
DREYFUS (Robert). — La vie et les prophéties du comte de Gobineau, 759.
FABIÉ (François). — Poésies complètes, 569.
FAURE (Maurice). — Souvenirs du général Championnet, 312.
FLEURY (comte). — Les Drames de l'Histoire. — Mesdames de France pendant l'Emigration. — Mme de Lavalette. — Gaspard Hauser, 536.
FRANCE (Anatole). — Sur la Pierre blanche, 341.
GAUBERT (Ernest). — Jean Lorrain, 505.
GUÉRIN (Charles). — L'Homme intérieur, 788.
GUICHES (Gustave). — Bonne Fortune, 505.
HENRY (Fernand). — Les Sonnets portugais d'Elizabeth Barrett-Browning, 377.
HERMANT (Abel). — Monsieur Rabosson. — Le Cavalier Miserey. — Les Confidences d'une aïeule. — Souvenirs du vicomte de Courpière. — M. de Courpière marié, etc., 409.
HERRIOT (Edouard). — Mme Récamier et ses amis, 280.
HOUSSAYE (Henry). — 1815. Tome II, la seconde abdication. — La Terreur blanche, 441.
HOUVILLE (Gérard d'). — Esclave, 312.
KRYSINSKA (Marie). — La Force du désir, 697.
LANGLOIS (Ch.-V.). — Questions d'Histoire et d'Enseignement, 441.
LARGUIER (Léo). — La Maison du Poète. — Les Isolements, 788.
LEBLOND (Marius-Ary). — La Société française sous la Troisième République, d'après les romanciers contemporains, 57.
LE BRETON (André). — Balzac, 628.
LE BRUN (Roger). — Maurice Donnay. — Anatole France. — François de Curel, 505.
LEGRAS (Jules). — Henri Heine, poète, 628.
LEMAITRE (Jules). — Opinions à répandre, 441.
LESUEUR (Daniel). — La Force du passé, 697.
LICHTENBERGER (Henri). — Henri Heine, penseur, 628.
LIONNET (Jean).— L'Evolution des idées chez quelques-uns de nos contemporains (tome II), 697.
MADELIN (Louis). — Fouché, 441.
MARQUISET (Armand). — A travers ma vie, 57.
MERLETTE (Germaine-Marie). — La vie et l'œuvre de Elizabeth Browning, 377.
MICHELET (Mme Jules). — Les Chats, 312.
MONTFORT (Eugène). — Les Marges, 247.
NERVAL (Gérard de). — Œuvres choisies, 247.
PICAVET (François). — Esquisse d'une histoire générale et comparée des philosophies médiévales, 759.
PILON (Edmond). — Octave Mirbeau, 505.
RÉCAMIER (Mme). — La culture littéraire de, 280.
RIBOT (Th.). — La Philosophie de Schopenhauer. — Les maladies de la personnalité. — L'évolution des idées générales. — La logique des sentiments, etc., 181.
RUINAT DE GOURNIER (Jean). — Amour de Philosophe: Bernardin de Saint-Pierre et Félicité Didot, 23.
SAMAIN (Albert). — Au Jardin de l'Infante. — Aux Flancs du vase. — Le Chariot d'or. — Contes, 725.
SANSOT-ORLAND. — Jules Lemaître, 505.
SCHURÉ (Edouard). — Histoire du Lied, 628.
SÉAILLES (Gabriel). — La Philosophie de Charles Renouvier, 759.
SOURIAU (Maurice). — Bernardin de Saint-Pierre, 23.
SULLY-PRUDHOMME. — La vraie religion selon Pascal, 759.
TALLENAY (J. de). — Vivia Perpétua, 697.
TEXTE (Joseph). — Etude de littérature européenne, 247, 377.
TISSOT (Ernest). — Les Evolutions de la critique française. — Le Drame norvégien. — Les Sept plaies et les sept beautés de l'Italie contemporaine.— La Dame de l'ennui. — Les Cinq nuits de la Passion, etc., 87.
TURQUAN. — Madame Récamier, 280.
VANNOZ (Léon). — Le poème de l'âme, 119.
VERNON (Yvonne). — Claire Maret, 697.
VONTADE (Jacques). — La Lueur sur la cime, 697.
WELLS (H.-C.). — La Guerre des mondes. — L'amour et M. Levisham. — Anticipations, etc., 149.

Paris. — Imp. A. Davy Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

PS